Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti20pari

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

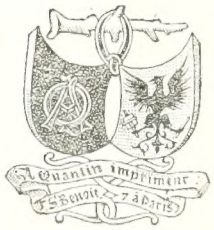
A Quantin imprimeur
S. Benoit à Paris

R.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES DE LA FRANCE
ET DE L'ÉTRANGER
COLLÉGE DE FRANCE — SORBONNE — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES

DEUXIÈME SÉRIE — TOME XIII

TOME XX DE LA COLLECTION

197159
9:7:25

7e ANNEE — 1er SEMESTRE

JUILLET 1877 A JANVIER 1878

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille.

1877

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 1 7 JUILLET 1877

DE L'INFLUENCE HISTORIQUE DE LA FRANCE SUR L'ALLEMAGNE

I

L'influence exercée par une nation sur une autre est un fait complexe et dont les conséquences ne se manifestent que peu à peu. Dans cette action rien de brusque, rien de subit : c'est un travail latent dont ne se rendent bien compte ni la nation qui étend son influence, ni celle qui la subit.

Parmi les sociétés, les unes ne subissent jamais qu'une influence unique ; les autres, au contraire, en subissent volontiers de multiples. Ces dernières sont celles dont l'esprit est plus large, plus ouvert, plus accessible, par cela même plus aimable et plus sympathique ; tandis que les premières, se renfermant dans des limites plus resserrées, pressant le fruit étranger qu'elles reçoivent, sont plus jalouses, plus dangereuses, comme cet homme d'un seul livre que redoute Sénèque. Les nations présentent les mêmes différences. Lorsque l'historien, en remontant le cours des siècles, compare les modes de formation de la France et de l'Allemagne, un premier et très-remarquable contraste apparaît bientôt à ses yeux. Pendant que la France, tout en conservant son caractère propre, subit la successive influence de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre, plus tard celle de l'Allemagne elle-même et des Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne n'en subit directement qu'une seule, — influence incessante et continue, sensible à toutes les périodes de son histoire, dans l'édifice de ses lois comme dans la structure de sa société : l'influence de la France. Ni l'Italie ni l'Angleterre n'ont jamais apporté à la constitution germanique, à ses mœurs, à son esprit, à ses goûts, à tout ce qui, en un mot, forme sa nature propre, des changements ou des modifications notables ; seule, l'influence de la France est toujours présente, sous la dynastie des Valois comme sous la dynastie des Bourbons, comme encore lorsque Napoléon, arrêtant en France le cours de la Révolution, le fera dévier vers l'Allemagne ; comme plus tard, lorsque les événements de 1830 et de 1848 seront par leurs contre-coups plus efficaces peut-être sur la rive droite du Rhin que sur la rive gauche. Au lendemain de l'effondrement de notre puissance politique dans la lutte où une criminelle folie nous a engagés contre l'Allemagne, à cette heure si grave de notre histoire où nous nous trouvons en présence d'une Allemagne *une*, fière de sa supériorité militaire, se vantant de sa supériorité intellectuelle, c'est une étude d'un puissant intérêt que celle qui consiste à établir quelle a été, depuis le commencement des temps modernes, — depuis ce xve siècle où les nations ont commencé à prendre la première fois conscience d'elles-mêmes, — quelle a été cette influence que je signale de la France sur l'Allemagne. Ce serait chose utile que de réunir les matériaux de ce qu'on pourrait appeler l'histoire interne des petits-fils d'Hermann, que de savoir avec quels éléments divers l'Allemagne a composé son génie, quelles sont les parts de l'élément indigène et de l'élément étranger, combien enfin, dans le monument de sa grandeur, il y a de pierres et de marbres empruntés à d'autres carrières que les siennes.

Si je tente aujourd'hui de passer en revue les phases principales de cette influence de la France sur l'Allemagne, certes ce n'est pas dans un intérêt mesquin de vanité, pour montrer dans la guerre qui nous a coûté l'Alsace-Lorraine la France tant soit peu vaincue par ses propres armes : c'est tout d'abord dans l'intérêt plus sévère de la vérité historique ; c'est, en second lieu, parce que de cette peinture un utile enseignement peut résulter. Ne mettons pas notre lumière sous le boisseau, ce serait déroger à ce qui a été et doit être notre rôle dans l'histoire : il faut que cette lumière même nous éclaire autant pour le moins qu'elle éclaire nos voisins et nos ennemis.

II

Signe caractéristique de l'horloge germanique, elle est presque constamment en retard. En 1453, le moyen âge est bien fini en France ; en Allemagne, il ne prendra fin que tout

un siècle plus tard, avec Goetz de Berlichingen (1510-1540). Sous le règne brillant des Valois, Goetz, de ce côté du Rhin, serait tout à fait dépaysé : tous ses modèles sont morts depuis cent ans et plus. Est-ce à dire que le rude soldat de Jaxthausen ait copié sciemment un modèle étranger? Non, car d'une part l'influence historique s'exerce en général d'une manière occulte, et de l'autre il faut se rappeler que le moyen âge se présente en tous pays avec quelque uniformité. Mais ce qu'il est curieux de signaler, c'est le retard, c'est l'apparence toute posthume de ces chevaliers teutons. Ainsi, en plein XVIe siècle, chez Goetz, que je prends pour type, je trouve tous les traits des grands feudataires français du XIVe siècle : sentiment de parité avec le chef couronné de l'État, — « Qui t'a fait comte ? — Qui t'a fait roi ? » — large protection accordée aux misérables; presque toutes leurs vertus et quelques vices de plus ; même système pour redresser les torts et pour venger les injures. Un Irlandais renverse brutalement un passant à Covent-Garden, sous prétexte que lui-même vient d'être non moins brutalement renversé à Drury-Lane : c'est toute la justice distributive du moyen âge.

Les temps modernes arrivent, pour les uns plus tôt, plus tard pour les autres. Alors seulement la physionomie des nations se dessine. C'est le moment où la féodalité disparaît en France, où la royauté élève sur les débris des vieilles bastilles son pouvoir souverain ; et le peuple est son auxiliaire, préférant au tyran *Légion* le tyran *Un seul*, quitte, dans la suite, à se débarrasser de ce dernier. Pas à pas, lentement, sûrement, cet esprit de sage prévision qui fait du peuple l'allié de la monarchie contre les grands seigneurs, cet esprit fait des progrès, s'étend, avance, gagne la frontière de Lorraine, pénètre en Allemagne, s'y répand parmi les classes populaires, y prend des racines profondes. Tout ce qui constitue *die Kleine Leut'*, les petites gens, tourne les yeux vers la France, si bien que les princes de l'Empire s'inquiètent. Entre mille, je choisis de ce fait considérable une preuve frappante. Quand François Ier brigue contre Charles d'Espagne la couronne impériale, ce qui paralyse la puissance des écus d'or au soleil, c'est la pensée qui vient aux électeurs, comme aux autres princes allemands, de la condition où les rois de France ont réduit ces grands feudataires qui naguère encore disposaient de tant d'autorité, du sort pareil que l'avénement du vainqueur de Marignan leur réserve ; et tout haut, dans la salle du *Rath*, au moment de l'élection, l'archevêque de Mayence dit : « Il n'y a plus aujourd'hui dans le royaume de France personne qui ne tremble au plus petit signe du roi (1). » Cela décide du vote ; mais, sous le règne de Charles-Quint, augmentent encore les communications entre la France et l'Allemagne ; les idées françaises continuent à faire leur chemin parmi les petites gens, — et de la transmission de ces idées les reîtres, mercenaires des Valois, à leur retour au pays, sont les agents les plus actifs.

Après le moyen âge, qui est un hiver, le printemps de l'ère moderne se lève, le renouveau, la Renaissance. Artistique et littéraire en France, la Renaissance est théologique en Allemagne : c'est affaire de climat. Le génie qui domine tout le XVIe siècle est celui de la révolte contre les vieilles dominations ; mais il ne regarde pas dans l'avenir : chose curieuse, il méprise ses pères et rapporte son culte à ses tout premiers aïeux. L'Italie et la France retournent à la civilisation gréco-latine ; l'Allemagne, elle, remonte moins loin, plus pratiquement, au christianisme primitif. De là, dans la marche de l'esprit humain à cette époque, ces deux mouvements très-distincts que Michelet signale (1) : le premier, qui est caractérisé par le progrès des lettres et des arts ; le second, qui est le développement audacieux de l'esprit de doute et d'examen. Ce second mouvement, qui est la conséquence du premier, a eu l'Allemagne pour principal théâtre ; je crois incontestable cette transformation de la Renaissance à son passage d'Italie en Allemagne par-dessus les Alpes, de France en Allemagne par-dessus les Vosges. C'est bien dans un sol germanique que l'arbre de la Réforme a par ses racines puisé sa séve, c'est bien dans un air germanique qu'il s'est développé de manière à couvrir de ses rameaux une si grande part du globe ; mais de ce chêne très-beau et très-fécond, le gland a été apporté de l'étranger.

Les réformés de toutes les nations étaient frères, oubliaient trop souvent leur nationalité, et devant la foi religieuse le patriotisme pâlit bien des fois. Des uns aux autres on se dut hospitalité, aide, secours, à charge légitime de revanche ; car sur ce vaste champ de bataille, quand l'aile droite triomphait, l'aile gauche était repoussée ; et quand l'aile gauche avançait, l'aile droite était en fuite. De là, entre pays jusqu'alors presque inconnus l'un à l'autre, des rapports très-fréquents, des échanges d'idées, surtout de France à Allemagne. Mais pour que la cause de la libre pensée triomphe dans l'Empire, il faudra l'épée de la France ; sans cette épée, la guerre de Trente ans eût bien pu être une guerre de cent ans, et peut-être le protestantisme eût succombé. Tel est le service rendu par la France aux disciples de Luther. Que vite à ceux-ci la reconnaissance parut trop lourde ! On sait gré des bienfaits médiocres, jamais des grands : ils pèsent trop. Schiller, dans son *Histoire de la guerre de Trente ans*, ignore volontairement tout ce que l'Allemagne doit à la France : il nomme à peine Condé et Turenne ; à ses yeux ni Rocroy ni Fribourg n'ont contribué à la paix de Westphalie.

Ainsi c'est à la France que le peuple allemand est redevable de la liberté de conscience et de la liberté des cultes : le traité de Münster est l'appendice logique de l'édit de Nantes. Mais si, d'une part, le petit-fils de Henri IV assure de la sorte le droit public et religieux de l'Empire et étend aux nations germaniques la tolérance que son grand-père a donnée à la France et que, lui, il lui enlèvera un jour ; d'autre part, l'ancien régime apporte en même temps, ou plutôt l'Allemagne du XVIIe siècle se hâte de lui emprunter un mélange bizarre de civilisation, de luxe et de corruption, sans néanmoins cette chose essentielle, ce vernis éclatant de grâce artistique et de bon goût qui souvent fait hésiter dans ses arrêts l'historien le plus sévère. Bientôt, dans toutes les cours, dans toute la société d'outre-Rhin, comme une traînée de poudre, s'allume le désir de se modeler en tout et pour tout sur cet arbitre souverain des belles choses : la société française, la cour du Roi-Soleil. Variations sur la fable de Phèdre, *Rana rupta et Bos*. Ce fut une contre façon grotesque. Déjà les Valois avaient eu quelques imitateurs, quelques plagiaires ; les Bourbons en comptèrent par centaines, tandis que les branches cadettes des maisons princières se modelaient sur la maison d'Orléans et que les *Raugrafs* copiaient

(1) Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, Paris, 1875. Tome Ier, ch. II, p. 217.

(1) *Tableau chronologique de l'histoire moderne*, p. 88.

les ducs du Maine et de Vendôme. A Munich, à Stuttgart, à Mannheim, la noblesse allemande aura les mêmes vices que la noblesse française ; mais l'élégance naturelle, la culture de l'esprit lui manqueront. De même pour le clergé ; de même pour la haute bourgeoisie. On ne cesse de copier la France, de vouloir s'en rapprocher le plus possible par la plus servile imitation, — ce qui n'empêche pas de la détester cordialement, de souhaiter, de machiner sa ruine. Ainsi le roturier est plein de haine pour le noble, et cependant, par un luxe analogue, par des manies et des vices semblables, par une morgue pareille, il aspire sans cesse à se rapprocher du noble, son idéal. Je ne fais que constater, sans plus de commentaire, cette influence de la société française sur la société allemande, influence persistante, incessante, qui dure encore, mais qui n'a jamais été plus grande qu'aux siècles de Louis XIV et de Louis XV. Toutefois la copie a, elle aussi, son utilité : la caricature est moralisatrice, rien ne montrant mieux qu'elle, par son exagération, les vices et les défauts du modèle.

Au XVIIIe siècle, Voltaire écrit ce vers qu'on lui a si souvent reproché :

C'est de Versailles d'où je viens que nous vient la lumière.

Qu'est-ce à dire, si ce n'est ceci? N'ayant qu'un seul désir : pouvoir répandre ses rayons en liberté — où cela ? peu importe en somme — pour échapper à l'éteignoir d'une monarchie en décadence, la lumière de l'esprit français est allée chercher les brumes grises de Berlin et de Pétersbourg, et elle s'y tient quelque temps, malgré les courants d'air, malgré mille autres inconvénients. Certes, ce n'est point une lumière allemande qui brille à la cour de Potsdam ; c'est bel et bien une lumière française, très-authentiquement française, lumière chaude et vive à laquelle les froids habitants du Nord viennent s'éclairer, à laquelle, avec toutes sortes de précautions, ils dérobent quelques étincelles pour les conserver et les entretenir précieusement. Après l'influence de la mode française, voici l'influence de la philosophie et de la littérature françaises. Quels auteurs joue-t-on sur les scènes allemandes, à Berlin, à Weimar, à Gotha ? Les nôtres : Molière, Racine, dont Schiller traduira la *Phèdre*, Voltaire, dont Gœthe traduira deux tragédies. Quels écrivains lit-on et sait-on par cœur ? Les écrivains français, l'*Encyclopédie*. Quels objets d'art recherchent et veulent acquérir à tout prix les souverains et les grands? Ceux des artistes français. Où ceux qui seront un jour les gloires littéraires de l'Allemagne achèvent-ils leur éducation ? Dans nos écoles, Gœthe à Strasbourg. Quelle langue parle la société polie ? La langue française, laissant aux laquais et aux rustres l'usage de la pauvre langue allemande, si déclassée, si méprisée, que c'est une audace pour un auteur d'écrire dans la langue indigène, que Frédéric s'étonne de voir un homme de l'esprit de Gellert écrire ses fables en allemand. Et ce Frédéric le Grand enfin, qu'est-il, si ce n'est, dans tout le XVIIIe siècle, le plus remarquable produit de l'esprit français après Voltaire? A la veille de ces merveilleuses batailles où il écrase nos armées et celles de nos alliés, il adresse à sa sœur, à son frère, à ses amis, des lettres en français; il exhale en fort bons vers français les viriles résolutions du chef qui veut, en dépit de l'orage, *penser, vivre et mourir en roi*. D'ailleurs, tout a contribué à le rendre français : son éducation faite par des réfugiés protestants ; son initiation à la vie dirigée par sa grand'mère Sophie-Charlotte, qui connaissait Versailles mieux que personne; les dix années de prison auxquelles le condamna son père (un vrai Allemand (1), celui-là), et où il se fit le disciple de nos philosophes. Frédéric fut français jusqu'au bout des ongles, même et peut-être surtout quand il combattit la France ; puis — et c'est là le point essentiel — il voulut que la société prussienne se pénétrât des idées françaises, que le peuple prussien fût régi par des institutions françaises, et ce qu'il voulut, il le réalisa en grande partie. L'Allemagne eût, pendant vingt années, été gouvernée par un prince de la maison de Bourbon, que les idées françaises auraient fait moins de chemin, que l'influence de la France eût été moins grande, moins étendue que sous le règne de Frédéric. C'est même l'effet contraire qui sans doute se serait produit, car devant la conquête l'esprit national se fût roidi, regimbé, révolté. Dans une très-curieuse lettre à son ami M. de Suhm, celui-là même qui avait traduit de l'allemand en français la *Métaphysique* de Wolf à l'usage du prince, « pour qui une lecture allemande était pénible », Frédéric avoue n'avoir jamais aspiré « qu'à prendre pour modèle tout ce qu'il y eut jamais de grands hommes, et, tirant de leur caractère tout ce qui peut entrer dans celui d'un seul, à travailler sincèrement à en former le sien. » Et de ce rêve du prince prisonnier, à peu de chose près, le roi de Prusse fera une réalité ; mais il n'aura cherché ses modèles qu'en France (2) : Richelieu tout d'abord, dont il partage les manies littéraires, déclarant sincèrement (?) à d'Alembert qu'il aimerait mieux avoir fait *Athalie* que toute la guerre de Sept ans, et à l'instar duquel il fondera les Académies de Berlin ; puis Louis XIV, son constant prototype, qu'il respecte dévotement, sans avoir l'espoir d'en approcher, écrivant, par exemple, à Voltaire : [illegible] *grammaticam*. Moi, je ne suis grand par rien... » Comme Louis XIV, il s'entoure d'hommes de lettres et d'artistes : Louis avait attiré à Versailles les savants étrangers, Leibnitz ; Frédéric attire à Potsdam les philosophes français, Voltaire. Roi, Frédéric a les rois et ministres français pour modèles : littérateur, il n'a d'autres modèles que les littérateurs français ; il les imite, les copie, les pastiche ; parfois aussi il en approche avec quelque bonheur ; et il n'est pas le seul de son temps et de son pays à écrire convenablement la belle langue française du XVIIIe siècle.

III

Français, pour Frédéric, signifie *libre-penseur* (3). Le temps approche où *France*, pour l'Allemagne comme pour l'Europe, va signifier *Révolution*. C'est en vain que les rois et les princes essaient de boucher les oreilles de leurs peuples pour les rendre sourdes au bruit que font en tombant sous la pioche les pierres de la Bastille : le tonnerre qui gronde de notre côté du Rhin est trop retentissant pour qu'il ne soit pas entendu. Alors tout ce que l'Allemagne compte de cœurs généreux et ardents se réveille, salue avec enthousiasme l'aube nouvelle qui se lève : Schiller et Klopstock recherchent le titre de citoyen français, le baron de Clootz accourt à Paris se proclamer l'orateur du genre humain. Bientôt, à

(1) M. [illegible] *Hist. de France* XVI, [illegible]
(2) Sainte-Beuve, [illegible]
(3) M. [illegible] *loc. cit.*

Mayence, à Mannheim, à Munich, partout, les soldats français sont acclamés comme des libérateurs (1); et ces acclamations sont telles que les émigrés de 1790 proclament le sol allemand un sol inhospitalier, le quittent moins devant les baïonnettes des armées de Sambre-et-Meuse et du Lech que devant l'hostilité manifeste des habitants. Partout des clubs, partout des sociétés secrètes s'organisent, remuent, agitent le peuple, déjà préparé par Weishaupt, répandent les idées nouvelles. La paix survient, mais elle n'en arrête pas la propagande toujours croissante, l'envahissement. Ce que le Nil est pour l'Égypte, — le fleuve immense et fécondateur qui, en couvrant la vieille terre de ses eaux, la fertilise, la renouvelle et fait de son sein sortir les plus riches moissons, — la Révolution française l'est pour l'Allemagne : elle la féconde en l'inondant, elle la rajeunit en la submergeant, elle fait germer cette moisson superbe, principes de liberté et de tolérance, lois fondées sur l'égalité des hommes et sur le respect du droit.

A l'extension des idées nouvelles les annexions forcées furent plus nuisibles qu'utiles. La conquête, en effet, est une insulte que le plus humble ressent. Aussi tout autre est l'accueil fait aux administrateurs préposés aux nouveaux départements par le Consulat et l'Empire, que celui qu'avaient reçu en 1796 les soldats de la République : même à l'apogée du règne de Napoléon, les administrateurs français trouveront la population sourdement hostile et rebelle. Le préfet de Mont-Tonnerre, Jean-Bon-Saint-André, s'en plaint à plusieurs reprises au ministre de l'intérieur, dans des rapports très-remarquables (2). Tout d'abord un grand et perpétuel obstacle : la différence des langues, et le temps manquera pour répandre la langue française, seul moyen efficace d'assimilation; puis la difficulté de trouver des maires dans les villages : « personne ne veut l'être ». Toutefois cela n'empêche pas un chacun de vouloir tirer de la domination française le meilleur profit possible. Comme dès 1802 l'influence autrichienne n'existe plus, il n'est pas de convoitise qui ne s'adresse au premier Consul; c'est à Paris que tous les princes sollicitent, rampent devant Bonaparte, lui mendient quelques lambeaux de territoire que Talleyrand se fait grassement payer. Rien n'égale cette platitude; le Prince archichancelier dit à Napoléon : « Vous êtes Charlemagne ; soyez le maître, le régulateur, le sauveur de l'Allemagne », et il soumet le plan d'une constitution « à la Sublimité de Sa Majesté Impériale et Royale (3) ». Napoléon fonde la Confédération du Rhin, s'en fait proclamer Protecteur. « Il ne restera qu'une faute plus grande à commettre, ce sera de fonder des royaumes français en Allemagne (4). » Napoléon n'y manqua pas après Iéna.

La constitution de ces monarchies et principautés vassales, la dure loi qui après les défaites contraignit les peuples vaincus à fournir des soldats au vainqueur pour ses guerres criminelles d'Espagne et de Russie, telles furent les causes de la haine de l'Allemagne contre la France, haine que la France fut longtemps à reconnaître, plus longtemps encore à retourner. C'était logique. Non sans quelque raison, l'Allemagne ne voyait que la honte du joug qui lui fut imposé; généreuse et imprévoyante, la France ne songea qu'à la grandeur de ses bienfaits, aux vestiges féodaux qu'elle avait fait disparaître sur le sol teuton, aux principes de liberté qu'elle avait proclamés, à ce monument, le Code civil, dont elle avait gratifié les vaincus. Naturellement, tous ces inestimables avantages que l'Allemagne recueillit de la domination de Napoléon, elle s'est plu dans ses histoires à les mettre en doute, à les nier : ils n'en furent pas moins très-réels, tout blessants qu'ils étaient pour le patriotisme allemand, patriotisme qui est presque tout entier dans la haine de la France. Mais avant que cette haine, longtemps latente, se fût développée tout à fait pour éclater en 1813 avec tant de force par suite de toutes les charges de la guerre, des impôts, de la conscription, du blocus, qui pesèrent d'un poids si lourd sur les provinces conquises, — dans la bourgeoisie éclairée, dans les classes populaires, il s'en trouva plus d'un qui se félicita sincèrement du régime français. Comment s'en étonner, puisque malgré leurs vices, malgré les conséquences si dures du système napoléonien, il n'en était pas moins vrai que Jérôme, que le grand-duc de Berg, que les feudataires de Saxe, de Bavière et de Wurtemberg avaient apporté avec eux ou reçu l'ordre de faire régner parmi leurs sujets des sentiments jusque-là inconnus de respect humain, d'égalité, de droit public? C'est ainsi que, sous bien des rapports, la France fut, de 1806 à 1812, la régénératrice de l'Allemagne ; elle fut, par l'Allemagne même, considérée comme telle. Après Iéna, officiers et soldats des deux armées, les nobles exceptés, fraternisent, deviennent en quelques jours de vieux amis, ont le regret de s'être blessés sur les champs de bataille (1). Mêmes sentiments dans la population civile à l'égard de ce régime qui, tout militaire et despotique qu'il est, représente la Révolution, qui a tant fait pour rendre meilleure la condition des misérables ouvriers des villes et celle des paysans, plus misérables encore, en butte à toutes les vexations, mourant de faim ; qui a apporté avec lui tant d'instruments de progrès et de bien-être. On le verra, même en 1814, d'une manière frappante, quand, après la reddition de Hambourg, la Westphalie tout entière se disputera l'honneur de fêter les troupes de ce rude soldat, le prince d'Eckmühl ; quand chaque Hessois voudra héberger sous son toit un vétéran de la grande armée (2).

Je viens de dire les avantages immédiats, l'influence directe exercée sur l'Allemagne par notre domination éphémère, les bienfaits que la France laissa tomber de sa corne d'abondance. Voici maintenant ce qu'a produit l'influence occulte, mais non moins puissante, de la Révolution. Qu'est-ce en effet que le mouvement de 1813, si ce n'est un écho de la levée en masse de 1792, écho affaibli, il est vrai, mais bien beau encore? L'exemple donné par la France, le merveilleux essor du patriotisme révolutionnaire, l'Allemagne, et cela à très-bon droit, le suit, le retourne contre la France. Les *freiwillige* de Stein et de Blücher ne sont-ils pas quelque peu les copies des volontaires de 1792? Arndt et Körner ne s'inspirent-ils pas de Chénier et de Rouget? Fichte, prêchant du haut de sa chaire universitaire la guerre de délivrance, ne

(1) Voy. la lettre très-remarquable de Desaix à Bonaparte, écrite de Aschaffenbourg, en date du 24 octobre 1797. — Voy. aussi l'ouvrage de M. Alfred Rambaud sur *les Français en Allemagne* (1 vol. Didier).

(2) Voy. *Jean-Bon-Saint-André, sa vie et ses écrits*, par M. Michel Nicolas, 1 vol. in-18, à Montauban, 1848.

(3) Lettre en date du 19 avril 1806, Ratisbonne.

(4) Thiers, *Cons. et Emp.* t. VI, liv. XXIV, p. 473.

(1) Colonel de Gonneville, *Souvenirs militaires*, publiés par la comtesse de Mirabeau, sa fille, in-12, Paris, Didier. — Voy. sur cet ouvrage la *Revue* du 5 août 1876.

(2) *Ibid.*

retrouve-t-il pas les accents de Laharpe coiffé du bonnet rouge et faisant retentir de ses brûlantes paroles la vieille Sorbonne étonnée? Que la constatation de cette ressemblance diminue ou non ce que le soulèvement de 1813 peut avoir d'admirable, peu importe : cette constatation appartient à l'histoire, qui revendique justement le droit de la faire. Les Français furent vaincus; mais la victoire — heureusement pour l'Allemagne — ne put effacer les innombrables vestiges et traces bienfaisantes de leur passage. Les princes restaurés de 1814 durent accepter et pratiquer, malgré la mauvaise volonté la plus rebelle, mille principes que leurs pères ou eux-mêmes, avant notre Révolution, avaient répudiés avec horreur.

La coalition et l'Allemagne le reconnurent : la part, la plus glorieuse peut-être, de la victoire revenait aux troupes prussiennes. Mais par quel prodige la Prusse avait-elle pu substituer en quelques années aux troupes si médiocres d'Iéna et d'Awerstœdt les redoutables soldats de la Katzbach et de Leipzig? Ce prodige, c'était le système landwehrien. Et ce système, à qui la Prusse le devait-elle? où avait-elle trouvé ce grand principe du service militaire obligatoire pour tous? Hélas! c'était la France encore qui le lui avait fourni, cet instrument terrible dont son ennemie usa si bien, cette machine formidable. J'ouvre le recueil de nos lois sur le recrutement: en tête de la loi de l'an VI, que l'on appelle encore la loi de Jourdan, je lis ces deux articles, dont je reproduis le texte même : « Tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie. — Lorsque la patrie est déclarée en danger, tous les Français sont appelés à sa défense, suivant le mode que la loi détermine; ne sont pas même dispensés ceux qui auraient déjà obtenu des congés. » La France oublia cette loi, la Prusse la traduisit et l'acclimata chez elle : il fallut les désastres de Sedan et de Metz pour qu'en croyant faire un emprunt, la France ne fît que reprendre son bien.

IV.

L'historien qui, au lendemain de Waterloo, jette les yeux sur l'Europe, voit dans tous les États de l'occident et du centre une même lutte engagée : d'une part la Sainte-Alliance, c'est-à dire l'ancien régime, avec son droit divin, avec sa religion d'État, avec ses castes, avec ses mille préjugés ; de l'autre, la Révolution, qui continue à se personnifier dans la France, la Révolution, dont les rois coalisés ont exploité les idées pour soulever les peuples contre Napoléon, dont ils ont solennellement reconnu les principes en imposant la Charte aux Bourbons. A l'esprit de libéralisme longtemps étouffé par le régime impérial, qui consista tout entier dans l'action, le règne de Louis XVIII rendit la vie, donna un puissant essor. Les rois auront beau tenir congrès sur congrès, au nom de la très-sainte et indivisible Trinité : ils ne pourront pas nager contre le courant de la Révolution française ; ils lutteront un instant, puis ils seront emportés. Ce n'est pas en vain qu'en Italie, en Espagne, dans les Pays-Bas, en Allemagne surtout, nos armées victorieuses ont propagé les principes du droit des hommes et du droit des peuples. Ce furent de rudes semeurs que nos soldats: à pleines mains, à droite et à gauche, ils jetèrent pendant quinze ans dans les sillons de l'Europe le grain de liberté ; la terre reçut le grain, le germe se développa, prit racine, et tout à coup les vieilles monarchies furent stupéfaites de voir sur tout le continent pousser une jeune moisson, verte et forte.

Il est certaines vérités fondées sur la nature et la justice qui, une fois entendues, ne sauraient être oubliées : telles sont celles que les hommes de 89 ont proclamées. Le gouvernement parlementaire de la Restauration, après quelques hésitations, se résout à les appliquer ; il accorde les principales des garanties demandées ; il insère dans sa Charte la liberté publique et la liberté individuelle, la liberté de la presse et des cultes, le droit pour la nation d'avoir des représentants, le droit pour ces représentants de voter l'impôt et de discuter les lois, l'inviolabilité de la propriété, la responsabilité des ministres, l'inamovibilité des juges, qui garantit l'indépendance du pouvoir judiciaire, le libre accès pour chacun aux emplois civils et militaires ; — et toutes les autres garanties politiques, que l'avenir réalisera, la presse les discute. A la vérité, nos chartes constitutionnelles ont été faites sur le modèle des chartes anglaises ; mais l'Angleterre est isolée dans sa vie publique comme dans sa position géographique : « C'est la France qui parle pour tous ; » c'est elle qu'on écoute, même quand elle ne fait que répéter ; c'est vers elle que l'Allemagne, à qui ses princes ont mensongèrement promis la liberté aux jours de 1813, tourne ses regards. Du régime parlementaire l'Allemagne ne voit que la copie, l'original étant trop éloigné ; comme elle l'a déjà fait pour la littérature et pour la philosophie, la France continue à révéler à l'Allemagne sa sœur anglo-saxonne. Des luttes de la tribune française, où des voix éloquentes discutent les droits respectifs des peuples et des gouvernements, pas une parole n'est perdue pour le peuple allemand, qui écoute, qui médite, qui se nourrit de nos productions, qui apprend de nous quel rôle dans les États modernes doit revenir à la presse, quelles limites le droit social impose au pouvoir royal, ce que peuvent à juste titre revendiquer les idées libérales ; et aucune circonstance ne favorise plus le développement de ces idées que la paix universelle qui suit la période des grandes guerres. Ce qui était lettre morte devient lettre vivante. Ainsi, l'un après l'autre, se relèvent tous les principes de la Révolution, principes avec lesquels la Restauration transige, que le gouvernement de Juillet acceptera plus franchement. A notre école de libéralisme, l'Allemagne s'instruit, se forme très-silencieusement ; bientôt cette éducation se manifeste, quoique discrètement encore : au XVIIIe siècle, dans l'empire germanique, le tiers état n'était rien ; grâce à la France, il commence à devenir quelque chose.

Ce n'est pas tout. Jusque-là l'Allemagne n'avait pas connu cette espèce à multiples attributs, les révolutionnaires ; car je ne donne pas ce nom aux paysans affamés qui, de siècle en siècle, se soulevaient pour avoir un morceau de pain, et que les reîtres impériaux massacraient. Après 1815, il n'en est plus de même : par le *Tugendbund*, l'Allemagne a pris goût aux associations politiques secrètes. Rares d'abord, bientôt les révolutionnaires allemands se groupèrent, s'organisèrent, s'approprièrent les idées de 89 et de 93, les germanisèrent en les exagérant et en leur donnant je ne sais quelle fausse teinte de mysticisme. Je n'affirmerai pas que l'Allemagne prit à la Révolution ce qu'elle avait de meilleur : Gracchus Babeuf eut, de l'autre côté du Rhin, plus d'adeptes et de disciples que Bailly ou Condorcet; avec toute une école, le doux poëte du *Romanzero*, Henri Heine, professe une admiration sans bornes pour Robespierre, dont il pro-

clame le cœur « désintéressé, incorruptible et logique comme le couperet de la guillotine ». Peu à peu, et toujours à notre exemple, les sociétés secrètes se multiplient. C'était inévitable, puisqu'avec une mauvaise foi insigne la Diète avait refusé la représentation nationale, dont la convocation avait été promise en 1813. Cependant quelques chartes avaient été octroyées, illusoires, je le veux bien, mais en les octroyant les princes reconnaissaient pourtant le droit des peuples à ne plus être gouvernés par la seule formule du bon plaisir. Alors à Iena se forme la *Burgenschaft*, avec ce programme : réaliser les engagements de 1813, c'est-à-dire mettre en pratique les principes de 1789. C'est parmi les jeunes, dans les universités, dans les champs d'exercice gymnastique, que l'agitation se propage; elle gagne de proche en proche, elle s'étend, envahit, menace, et M. de Metternich croira très-sincèrement à l'existence d'un vaste complot révolutionnaire. Aussitôt mille mesures de rigueur; Arndt, le poëte patriote, est jeté en prison; un vrai régime de terreur règne dans toute la Confédération; après une première tentative d'élever la voix, le silence se fait de nouveau. Mais l'esprit de la Révolution n'en continue pas moins ses progrès, ayant la France pour foyer; il rend inutiles ou ridicules toutes les assemblées royales qui s'efforcent, à Aix, à Vienne, à Troppau, à Laybach, *d'mettre au pain aux nouvelles calamités qui menacent l'Europe*.

Telle l'influence exercée sur l'Allemagne par la Restauration et par les idées libérales qui se développent en France. Le progrès est sensible, mais trop lent. A ce moment éclate l'insurrection de 1830, et chez le peuple allemand elle excite un immense enthousiasme : tout y contribue, la magie du mot de liberté, la grandeur épique de la lutte, la légende des barricades, la noblesse et la générosité de la victoire, la puissance du souffle égalitaire qui avait passé sur le monde, et aussi la juvénile et fiévreuse admiration que la France d'alors professait pour les lettres et la philosophie allemande, que les nouvelles écoles lui révélaient. Quand s'écroula le trône de Charles X, tous les princes allemands sentirent leurs trônes trembler sous eux ; les peuples s'agitèrent. « O saintes journées de juillet, s'écrie Heine accouru à Paris, saintes journées ! les dieux, pleins d'admiration, auraient voulu être simples citoyens de Paris. » Mais, hélas ! ajoute le poëte, des précautions sont prises pour que les arbres de liberté n'élèvent pas leurs branches jusqu'au ciel. Louis-Philippe referma l'outre des vents : les souverains de l'Europe ne comprirent jamais l'étendue de la reconnaissance qu'ils devaient au roi des Français.

Toutefois, parmi les vents déchaînés en 1830, il en fut quelques-uns que l'Éole français ne put faire rentrer dans l'outre. Souffles puissants, ils continuèrent à parcourir l'atmosphère, à l'agiter, à former dans les airs, avec la complicité de la foudre, des orages et des tempêtes. Pendant les dix-huit années du règne de Louis-Philippe, un double mouvement se produisit en Allemagne : le premier dans la bourgeoisie, qui ne rêva plus, à l'instar de ce qu'elle voyait en France, que régime constitutionnel, chartes, discussions parlementaires, responsabilité ministérielle, garde nationale; le second parmi les classes populaires, qui se nourrirent de notre devise républicaine, aspirèrent à en pousser les conséquences jusqu'aux dernières limites, s'abandonnèrent, avec une facilité que leur misère expliquait, à toutes les théories des écoles socialistes. Effrayés de ce bouillonnement d'idées, qui grondait dans la montagne comme un bouillonnement de lave, les princes de la Diète firent des concessions, se décidèrent à réaliser quelques progrès, à mettre en pratique quelques-uns des principes du droit public de l'Europe moderne, à compter le peuple pour quelque chose après l'avoir compté pour rien. Cette influence exercée par la France est si sensible, que les plus chauvins des historiens allemands la reconnaissent. Dans un volume de Frédéric Kohlrausch, écrivain de quelque mérite, je trouve ces lignes, que je reproduis textuellement : « Déjà la révolution française de 1830 avait été l'origine de quelques émeutes, enfermées, il est vrai, dans des bornes étroites et vite apaisées, émeutes cependant qui eurent pour conséquences quelques modifications utiles et quelques améliorations. Mais un nouvel orage éclata avec un fracas étourdissant au printemps de 1848, et encore une fois il venait de ce même côté d'où depuis un demi-siècle partait l'impulsion de toutes les grandes perturbations (1) ».

Ce qui, pendant près de vingt années, avait arrêté en Allemagne le progrès des réformes que la partie éclairée de la population, forte de l'exemple donné par la France, réclamait avec une légitime insistance, ce furent les exagérations violentes du parti radical, qui, rêvant l'unité, aurait voulu fonder une vaste Confédération démocratique. De là, parmi la bourgeoisie, une timidité excessive, la crainte de tout mouvement. Mais quand, au 24 février, la république devient le gouvernement de la France, aussitôt le peuple allemand, encouragé, enhardi, élève la voix, fait hautement entendre ses prétentions; il demande, à l'exemple du peuple voisin, la liberté de la presse, la diminution des impôts indirects, l'armement d'une garde nationale, la réduction de l'armée permanente, l'institution du jury, la convocation d'une Assemblée nationale; il revendique le droit au travail. Dans toutes les grandes villes, le 24 février est reproduit, contrefait sans trop de variantes, avec les mêmes incidents, les mêmes péripéties, les mêmes abdications précipitées : une école républicaine apparaît; l'école socialiste développe avec hardiesse un magique programme dont le mysticisme séduit les imaginations égarées. Et voilà, pour la première fois, une véritable révolution déchaînée en Allemagne ! Qu'en résultera-t-il? — « Rien », répondra peut-être l'annaliste qui ne s'attache qu'aux faits, et il signalera la défaite des insurgés badois, la stérilité du Parlement-Croupion. L'historien philosophe reste stupéfait devant les résultats immenses de cette révolution qu'on dit avortée. En l'espace de dix-huit mois à peine, le monde politique, le monde social ont été bouleversés, reconstitués : partout le régime parlementaire fonctionne, le jury a été institué, la presse se multiplie, l'égalité civique n'est plus un vain mot; désormais entre le peuple et le souverain il y aura toujours des *parchemins*. C'est l'avénement des idées de démocratie et de liberté; les vieux droits féodaux abdiquent; le prince de Prusse, celui-là même qui depuis a ceint le bandeau impérial, doit s'humilier devant la foule soulevée, doit saluer de son balcon les cadavres des insurgés de mars. Pendant ces jours de trouble, le peuple allemand prend effectivement possession de lui-même : les castes disparaissent; partout le niveau se fait; les constitutions cessent d'être illusoires; la conquête de la tolérance religieuse est achevée. Qu'importe la réaction qui suit la défaite des insur-

(1) *Vues sur l'histoire allemande*, p. 226.

gés? Où la Révolution a passé, l'herbe de l'ancien régime ne poussera plus.

Avant 1848, dans la ville libre de Francfort, entre juifs il ne peut annuellement être célébré qu'un nombre limité de mariages (1) : certains couples de fiancés doivent attendre quatre ou cinq ans avant de pouvoir procéder au mariage civil. La république est proclamée à Paris, et aussitôt rentre à jamais dans l'oubli le vieux décret exhumé des hypogées des Pharaons; bientôt le Corps législatif de Francfort compte plusieurs juifs parmi ses membres; quand plus tard il s'agira de nommer des délégués au Parlement, Francfort, la ville jadis si orthodoxe, n'élira que des juifs(2). *Ab uno disce omnes.*

Et dans ce mouvement dont l'impulsion vient de France, un fait considérable s'est produit. Au sein même du Parlement-Croupion, dans cette enceinte où les voix isolées de quelques orateurs patriotes, du noble et généreux Simon (de Trèves) entre autres, étaient comme les échos des voix de nos orateurs républicains, un grand mot fut prononcé : le mot d'unité. Jusqu'en 1848, qu'avait été la politique prussienne, si ce n'est une politique d'immobilité et de compression? Tout à coup cette politique a un grand réveil. La couronne impériale est offerte à Frédéric Guillaume : alors, au milieu de l'inextricable chaos des opinions et des intérêts divers, du croisement en tous sens des partis et des cabales, d'audacieux esprits finirent par trouver aux discordes et aux maux du peuple allemand un autre remède qu'une guerre européenne; et ce fut à travers la vision de combats futurs, aux accents des chants célèbres d'Arndt et de Kœrner, que pour la première fois ces hommes qui voulaient la guerre pour la guerre aperçurent distinctement le fantôme de l'Allemagne unie. Hélas! l'aveugle gouvernement français applaudit à cette soif naissante et bientôt dévorante d'unité; il l'encourage, il l'excite. Ayant préparé par les armes l'unité de l'Italie, Napoléon III lance dans le droit des gens le grand mot creux de principe des nationalités, mot qu'il ne comprenait pas, le malheureux! dont il disait à un professeur du Collége de France que c'était « la géographie »; et la Prusse accepte avec empressement le nouveau principe; elle s'en empare jalousement, elle l'inscrit sur son drapeau. Si, en 1866, elle jette les bases de l'unité germanique, c'est avec la complicité de l'empereur des Français, qui applaudit à cette œuvre qu'à bon droit il considère comme un peu sienne... Est-ce que l'Allemagne, reconnaissante, ne devrait pas, comme l'Italie, élever la statue de Napoléon III sur toutes les places publiques de son territoire unifié par lui?

Et tandis qu'oublieuse de son génie, aveugle à sa propre lumière, la France confiait sa destinée à un rêveur fataliste, la Prusse mettait en pratique tous les anciens et solides principes de la politique française. Sous un roi à qui l'on peut trouver quelque ressemblance avec notre Louis XIII, elle eut pour ministre un homme de génie qui prit Richelieu pour type et pour modèle constant, qui se consacra à une œuvre de tout point pareille à la sienne. Du diplomate-cardinal procède directement le diplomate-colonel : il n'y a que l'habit de changé; au lieu d'une robe rouge, une cuirasse d'acier, signe caractéristique des temps. Pour tout le reste, c'est l'application des mêmes principes, c'est le même système, c'est le même plan suivi pas à pas pour arriver à l'unité. Jusque dans la politique intérieure, l'analogie est frappante : l'un livre au bourreau les grands, les nobles, qui menacent la toute-puissance royale; l'autre chasse les prêtres. C'est presque avec nos propres armes que nous avons été vaincus. Après la guerre d'Italie, le prince Frédéric-Charles écrit un livre pour signaler les qualités qui rendent si redoutable le soldat français et qui manquent encore au soldat prussien; dix ans se passent : je ne dis pas que le soldat français ait perdu ces qualités tant vantées; ce qui est certain, c'est que le soldat prussien les a acquises.

V

Ce qui fait défaut à l'Allemagne, ce n'est point l'originalité, c'est l'esprit d'initiative : ce grand corps, ne trouvant pas en lui-même la force d'impulsion, doit nécessairement la demander à l'étranger; et il la demande, il la reçoit avec une abnégation de soi faite pour étonner ceux qui veulent que le patriotisme des nations soit égoïste. Ainsi réduite, par la nature même de son esprit, à avoir recours à une impulsion étrangère, auquel de ses voisins l'Allemagne devait-elle, ou mieux, pouvait-elle s'adresser? Était-ce aux races slaves? Non évidemment; car, quelque disposé que soit un peuple, comme l'est le peuple allemand, à subir l'influence d'autrui, cependant il ne peut pas la recevoir d'un pays qui, à chaque période de son histoire, s'est trouvé moins avancé que lui dans la voie de la civilisation. Le riche n'emprunte pas au pauvre. Mais si ce n'est pas aux Slaves, nation de race différente et de culture inférieure, que s'adresse l'Allemagne, pourquoi n'est-ce pas à la nation anglaise, issue du même rameau qu'elle et arrivée si longtemps avant elle à un haut degré de culture? Les causes qui ont paralysé l'influence de l'Angleterre sur l'Allemagne tiennent principalement à l'isolement de l'Angleterre, isolement qui n'est guère moins politique et moral que géographique. L'Angleterre est trop loin, et elle élèverait la voix que sa voix se perdrait au sein des brumes et sur les flots de la mer du Nord. Mais l'Angleterre n'élève pas la voix, elle garde sa science pour elle, elle répugne à répandre sa lumière; il faut aller chez elle pour la connaître, il faut être admis à bord de la puissante galère, toujours à l'ancre, comme l'a vue admirablement Chatterton, immobile au milieu des mers. C'est tout un voyage à faire, et l'Allemagne n'ose pas l'entreprendre; des Français le feront, Voltaire, Montesquieu, et cela pour le compte de l'étranger non moins que pour le compte de la France; alors, plus commodément, sans se déranger, sans quitter le continent, l'Allemagne empruntera à Voltaire ce qu'il a apporté d'Angleterre, Shakespeare et Locke; elle empruntera à Montesquieu les premières notions de politique et de régime constitutionnel : entre les deux nations d'origine germanique, c'est la France qui servira d'intermédiaire.

Pour l'Italie, c'est à peu près la même chose. Elle aussi est isolée : les Alpes ne sont guère une frontière moins difficile à franchir que l'Océan; leurs hautes cimes arrêtent les idées au passage. Il est vrai que d'Allemagne à Italie les rapports ont été plus fréquents que d'Allemagne à Angleterre; mais, en somme, pendant très-longtemps, l'Allemagne n'a connu

(1) Quinze entre Francfortois et deux entre Francfortois et étrangers.

(2) Rothschild, Lœwenstein, Sommermann, un des seuls députés qui, en 1871, aient voté contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

l'Italie que comme le vainqueur connaît le vaincu, rapidement, au passage, donc fort mal. De leurs promenades armées à travers la Lombardie et la Toscane, les soldats des empereurs Ottonides et autres ne rapportent que des souvenirs de luxe et de plaisir, des vices; l'esprit italien est trop essentiellement différent de l'esprit allemand pour que facilement un échange d'idées se pût établir. D'ailleurs, jusqu'au XVIe siècle — Michelet l'a montré, — l'Italie est véritablement ignorée par l'Europe aveugle et barbare; comme Colomb découvre l'Amérique, il faudra découvrir l'Italie, et ce sera un Français qui fera la découverte : Charles VIII. Alors l'Allemagne reçoit de l'Italie la Renaissance sous sa forme théologique, la Réforme; mais là s'arrête l'influence, car la seule influence que puisse exercer désormais l'Italie, divisée, affaiblie, malade, c'est une influence artistique et littéraire; et, pour subir une telle influence, l'Allemagne n'est pas mûre encore : elle n'acceptera cette importation italienne que deux siècles plus tard, après que celle-ci aura passé par une élaboration française.

Ainsi, de la part des Slaves, aucune influence; l'Angleterre n'exerce qu'une influence indirecte; l'Italie, qu'une influence très-limitée. Forcément, par suite de son manque naturel d'initiative, l'Allemagne est rejetée vers la France. Et à ces raisons que j'appellerais volontiers négatives, des raisons positives s'ajoutent. Point d'antagonisme de race : Saxons et Gallo-Romains, les uns et les autres avaient été soumis par les Francs, population mixte, flottante, indécise : « Personne, dit Michelet, ne se rendait compte de ce qu'ils étaient (1). » Les deux peuples se sont mêlés aux Francs, et ce mélange a servi à créer entre eux des liens très-nombreux et très-durables. Plus tard, l'Allemagne et la France — ces deux mots commencent seulement à exister — garderont pendant longtemps le souvenir du grand empereur que chacune a le droit de revendiquer, Charlemagne. D'ailleurs, point de barrière entre les deux pays, même après qu'ils se sont séparés : auprès de la mer du Nord, le Rhin est un fossé; les Vosges ne sont qu'un tertre auprès des Alpes. De là des rapports de plus en plus fréquents; les idées circulent en pleine liberté, et la France n'en est pas avare, tandis que l'Angleterre, jusqu'à une époque très-récente de son histoire, est aussi peu libre-échangiste de ses idées que de ses marchandises. Et voilà le grand courant de France en Allemagne établi. Dans la conversation, les gens qui savent écouter sont rares; l'Allemand est de ces gens là; le Français prend plaisir à parler, il aime à s'entendre parler, on l'écoute volontiers, et dès lors il ne déparle pas. Ce n'est peut-être pas un bien grand inventeur que le Français; à coup sûr, c'est le plus grand des vulgarisateurs; son esprit prête à tout ce qu'il touche une forme nouvelle, il donne des ailes. Avec cela, une extraordinaire, parfois incroyable faculté d'ascendant, don merveilleux que possèdent certains peuples comme certains individus. Mme de Staël, parlant des étrangers en général qui veulent imiter l'esprit français, dit fort justement : « Il y avait je ne sais quelle puissance magique dans le mot d'élégance et de grâce (prononcé par les Français), qui irritait singulièrement l'amour-propre (2). » Et de l'amour-propre qui s'irrite à l'amour-propre qui imite, il n'y a qu'un pas. Mais si ces mots d'élégance et de grâce, dans la bouche de la France, ont une puissance magique, combien encore sera plus grande et plus magique la puissance des trois mots dont la Révolution fera sa devise!

Concluons : l'influence de la France s'est toujours bien plus exercée sur le développement historique de la nation allemande que sur son développement intellectuel ou moral. C'est pour l'action que l'Allemagne manque d'initiative; c'est pour l'action surtout qu'elle a dû demander des impulsions à la France. Ce que j'ai voulu montrer, ce n'est donc pas tant l'influence de l'esprit français sur l'esprit allemand que la part de l'exemple de la France dans l'histoire de l'Allemagne. Deux causes principales ont servi à rendre cette part si considérable : la puissance d'ascendant de la France, la puissance d'assimilation de l'Allemagne. L'Allemagne emprunte à la France plutôt qu'elle ne l'imite, et ce qu'elle emprunte, elle le germanise si bien que parfois la France s'y trompe, importe chez elle comme denrée étrangère ce qu'elle avait exporté elle-même. Mais ne l'oublions pas, ces imitations, ces emprunts, ces plagiats même, n'ont nullement enlevé au caractère allemand tout ce qui fait son originalité et, par suite, sa grandeur, sa force; il est, malgré tout, resté profondément indigène; il a conservé des qualités nombreuses et des défauts qui n'appartiennent qu'à lui seul, il a gardé presque toute la saveur du vieux terroir germanique, et rien n'a pu entraver, en de certaines occasions, les manifestations spontanées de ce puissant esprit. Ce qui peut, au premier abord, induire en erreur sur le degré d'originalité de l'Allemagne, c'est qu'aujourd'hui, comme au siècle dernier, sa nature et sa civilisation ne sont pas encore bien amalgamées ensemble. Suivant que l'on ne verra que sa civilisation ou sa nature, on écrira le livre de Mme de Staël ou celui de Henri Heine, également justes, également injustes, également incomplets l'un et l'autre. Il en est des courants d'idées qui gouvernent l'Allemagne comme des grands fleuves qui l'arrosent : ils ont leur source dans des montagnes étrangères; mais, en arrivant sur le sol de l'Allemagne, leurs eaux prennent une teinte et un aspect particuliers; le fleuve tout entier se germanise, et les habitants se refusent à croire qu'il n'a pas toujours coulé en pays allemand.

J. REINACH.

(1) *Hist. de France*, t. I, p. 155.
(2) *De l'Allemagne*, ch. X.

SORBONNE

[illegible]

Léopardi

THÈSE DE M. [illegible].

Le public en France — et même le public lettré — connaît encore peu le grand poëte italien moderne Léopardi. Quelques articles de Revue parmi lesquels nous distinguerons celui de Sainte-Beuve en 1844 et celui de M. de Mazade en 1861 dans la *Revue des Deux Mondes*, quelques indications de dictionnaires, quelques récits biographiques nous ont depuis assez longtemps révélé son existence sans attirer beaucoup l'attention. Dernièrement une intéressante et consciencieuse étude de M. Bouché-Leclercq a complété ces

renseignements. Nous ne possédons encore dans notre langue qu'une partie de ses poésies.

Les œuvres de Léopardi en vers et en prose, d'une étendue peu considérable, sont aussi remarquables par la beauté de la forme que par la puissance du sentiment, et les connaisseurs ne leur contestent pas le premier rang. Les œuvres en vers comprennent des poésies patriotiques, sentimentales et philosophiques ; les œuvres en prose, des *Dialogues* philosophiques et des *Pensées*. Nous ne parlons pas de la philologie et des traductions et commentaires de l'antiquité, parce que ces travaux sont secondaires.

I

Le caractère original du poëte, le sentiment qui le domine est un douloureux scepticisme, une sombre désespérance, une ironie tantôt froide et tantôt passionnée, mais toujours amère : *l'infelicità*, nous disent les traducteurs qui ne peuvent pas traduire. Tout est désolation et néant à ses yeux, sur la terre et dans la vie. L'homme est un maudit qui doit traîner en luttant sans cesse le boulet de la condamnation. Qu'il se garde de croire au bien, au bonheur, au progrès, ce sont des illusions et des mensonges. Vanité, la grandeur humaine ; vanités, la gloire, la vertu, l'honneur, la foi ; vanités, toutes les consolations et toutes les joies apparentes ! — Et en même temps, par une contradiction qui n'est pas sans grandeur, Léopardi, qui détruit tout en philosophie, s'élève en morale à la hauteur du stoïcisme ; il proclame la beauté de la lutte, il s'incline devant les fortes vertus tout en les considérant comme de nouvelles causes de destruction et de malheur.

Surpris et émus par l'ardeur et la sincérité de tels accents, ceux qui ont jusqu'ici étudié ses œuvres ont cherché la raison de cette amertume dans les fatalités douloureuses qui, du commencement à la fin, enserrent sa vie.

Léopardi est né en 1798, dans la petite ville de Recanati, dans les Marches. Un corps chétif et difforme, une laideur repoussante, une humeur farouche et irritable, en font dès lors l'objet d'une instinctive aversion. Sa famille même n'est pas à l'abri de ce sentiment. Il semble n'y avoir jamais trouvé ni sollicitude, ni tendresse. Sa mère, dominée par une superstitieuse ignorance et par l'esprit étroit des petites villes, passive de caractère et d'esprit, ne lui donne pas l'appui du cœur. Son père, le comte Monaldo, entiché des préjugés de la noblesse de province, asservi aux nécessités mesquines et aux craintes puériles d'une vie pauvre et oisive, s'effraye de cette nature indépendante et met toute son énergie à la comprimer. Solennel et pédant, il morigène de haut son fils, il le surveille, l'épie même et l'humilie de toutes les façons.

Léopardi se réfugie dans l'étude et grandit solitaire au milieu des siens. Doué d'une facilité prodigieuse pour les langues, il apprend sous la direction du curé de la paroisse le grec et le latin, et l'antiquité lui devient familière. Il traduit les poëtes anciens ; il les imite au point de tromper de vieux professeurs et puise dès lors dans leur commerce ce goût exquis, ce sentiment d'une langue perfectionnée qu'on retrouvera plus tard dans ses œuvres. — A la même époque, nous le voyons traverser une phase de ferveur religieuse. Cet helléniste de 17 ans écrit un *Traité* sur les erreurs populaires du paganisme, traité qui est en même temps une apologie de la religion chrétienne. Toutefois, dans cette âme passionnée et mobile, le christianisme ne devait pas pousser des racines profondes. La première ferveur s'épuise vite ; son esprit actif et ardent cherche toujours, et les illusions tombent une à une. Léopardi s'aperçoit un jour qu'il ne croit plus ; que la Vierge consolatrice, les saints, les anges, sont autant de fantômes ; et d'un seul élan il va au dernier terme de l'incrédulité. De là, nouvelles luttes de famille. Léopardi irrité veut quitter sa petite ville de Recanati, qui lui devient odieuse. Mais on lui en refuse âprement les moyens ; on l'emprisonne dans sa pauvreté et sa dépendance.

C'est au milieu de ces troubles que notre héros arrive à la jeunesse. Il en éprouve les premières agitations, les vagues désirs, mais il n'en connaîtra pas les épanouissements. Ses disgrâces physiques et sa sauvagerie l'isolent de tous ceux de son âge. Les jeux, les chants, les gais éclats de rire, ne sont pas pour lui. Les jeunes filles passent à ses côtés en tressant des guirlandes, et si leurs regards s'arrêtent un instant sur cet enfant ridicule et laid, un sourire dédaigneux éclôt sur leurs lèvres moqueuses, et leurs pas se hâtent en s'éloignant. Malgré tant de mépris et d'indifférence, Léopardi ne peut contenir son cœur. Une jeune fille, qu'il a vue seulement de loin à sa fenêtre, s'en empare tout entier. C'est vers elle que volent ses rêves, rêves bientôt dissipés. La jeune fille quitte Recanati et meurt bientôt après, sans même s'être aperçue de l'amour qu'elle inspire. Léopardi aimera une autre fois, dans ses dernières années, et sans plus de bonheur. Son biographe nous dit qu'il n'a jamais possédé un cœur de femme.

Le patriotisme aussi a rempli le cœur du poëte, mais les temps étaient tristes pour aimer son pays. L'Italie venait de passer de la domination de la France à la domination de l'Autriche, et, toujours courbée, toujours esclave, elle semble s'endormir dans ses chaînes. Léopardi veut la réveiller. Il s'indigne, il se lève ; il invoque la mémoire des grands poëtes patriotes, Pétrarque, Dante ; il remonte plus haut, il appelle les Romains à son aide, les Scipions, les Brutus, les Fabricius. L'Italie, dégénérée, ne l'entend pas. Ses fils, écrasés par une longue servitude et par le sentiment de leur impuissance, laissent passer, silencieux et tremblants, tous les abus de la force, toutes les hontes de la tyrannie. Les accents du poëte ne trouvent pas d'écho et se convertissent alors en imprécations terribles. L'Italie est morte, il n'y a plus de patrie ; cette chimère, qu'on a caressée pendant longtemps, s'est évanouie dans la nuit de toute chose. O philosophie du néant, reprends ta lyre : toi seule ne trompes pas !

Léopardi atteint l'âge de vingt-trois ans. Ses premières œuvres, publiées furtivement, n'intéressent guère le public. Cependant sa famille se décide à lui laisser tenter fortune à Rome. Il quitte enfin cet odieux Recanati ; il part en secouant derrière lui la poussière de ses sandales ; il arrive à Rome. Ce changement le ravit d'abord, mais bientôt les mécomptes arrivent, les luttes recommencent sous une autre forme. Léopardi manque de force physique pour un travail continu, et il manque d'habileté parmi les hommes. C'est un génie peut-être, mais il n'a rien de ce qu'il faut pour réussir. Refusant par loyauté d'embrasser l'état ecclésiastique, où sa famille lui offre de puissants appuis, il trouve à Rome toutes les carrières fermées, même la carrière scientifique. Il s'essaye, pour vivre, dans la philologie, fait des travaux de grammaire, des articles de Revues, des traductions, des annotations ; on remarque ces travaux et on lui offre des chaires à l'étranger, particulièrement en Allemagne. Niebuhr le protége, Bunsen s'intéresse à lui ; mais le mauvais état de sa santé

entrave tout; il ne peut supporter un long voyage et, au bout de deux ans de tentatives infructueuses, il revient à Recanati plus pauvre, plus triste et plus dépendant que jamais.

Cependant ses travaux commencent à le faire connaître: un libraire de Milan l'appelle pour présider à une édition de Cicéron; il quitte Recanati avec non moins d'empressement que la première fois. Il se rend à Milan, puis il revient à Bologne, où l'attire un groupe de lettrés. Là, tout en publiant des *Poésies* et des *Dialogues* qui ne se vendent guère, il vit péniblement au moyen de quelques travaux de librairie et de quelques leçons de langues anciennes. Il végète ainsi pendant plusieurs années, sans carrière, refusant toujours d'entrer dans les Ordres. Le temps passe, et sa fortune ne s'améliore pas; mais ses infirmités physiques augmentent. Une inflammation douloureuse se fixe sur ses yeux usés par le travail; il est obligé de fuir la lumière et ne peut ni lire ni écrire sans de vives souffrances.

« Je suis las de la vie, écrit-il à Puccinotti, las de l'indifférence philosophique, qui est le seul remède aux maux et à l'ennui, mais qui finit elle-même par ennuyer. Je n'ai d'autre espérance que de mourir. »

Se croyant, à cette époque, arrivé à son dernier jour, il retourne à Recanati pour y attendre la mort. Il se relève pourtant, après une longue et cruelle maladie. Au printemps de 1830, il sort de son tombeau et reprend le chemin de Florence, en chantant sa résurrection; mais bientôt le soulèvement de Parme, de Modène, de Bologne amène autour de lui de nouveaux troubles. Une terrible réaction s'ensuit promptement de la part de l'Autriche, réaction religieuse aussi bien que politique. Le père de Léopardi, le comte Monaldo, effrayé du danger que la réputation de son fils fait courir à toute la famille, insiste pour qu'il modifie certaines de ses œuvres, et, en même temps, il publie sous son propre nom des *Dialogues* conservateurs qui créent une équivoque et permettent aux adversaires d'annoncer la conversion de Léopardi. Celui-ci résiste et proteste. Il refuse les corrections, et fait insérer dans *l'Antologia* que les dialogues ne sont pas de lui. Nouvelle lutte qui rompt sans retour les liens de famille. Léopardi ne retournera plus dans la maison paternelle.

Les dernières années du poëte sont pourtant consolées par une précieuse amitié, celle d'Antonio Ranieri et de sa sœur Pauline, qu'il ne quittera plus. Il s'installe avec eux près de Naples, et c'est dans leurs bras qu'il rendra, en 1841, le dernier soupir. L'amitié fidèle de Ranieri veille sur sa dépouille. Il la fait déposer dans l'église de Saint-Vital, à quelque distance de la grotte de Pausilippe, où on peut encore la visiter.

II

En suivant une à une les cruelles péripéties de cette vie tourmentée, on conçoit que les critiques n'aient point cherché ailleurs la cause du pessimisme de Léopardi.

Voici pourtant un jeune professeur de rhétorique, candidat au doctorat ès lettres, M. Aulard, qui, à la suite de longues et sérieuses études, va prendre le contrepied de cette thèse et nous montrer un Léopardi nouveau. M. Aulard puise son opinion dans la méditation même des œuvres du poëte et dans la découverte d'une collection de manuscrits recueillis par le baron de Sinner et vendus à la bibliothèque de Florence. M. Aulard a eu le privilége d'étudier sur place ces manuscrits.

L'originalité de la thèse du candidat consiste à concevoir Léopardi, non point comme ayant été conduit au pessimisme par ses souffrances, mais comme l'ayant embrassé dès sa jeunesse en tant que théorie philosophique et y ayant trouvé la véritable inspiration de ses œuvres.

« Nous aurons atteint notre but, dit-il, si nous avons montré que Léopardi avait une philosophie, bonne ou mauvaise, sérieuse ou puérile, peu importe, mais assurément inspiratrice et comme créatrice de celles de ses poésies qui ont un caractère original. »

Se plaçant sous ce nouveau jour, M. Aulard critique le point de vue de ses devanciers. Jusqu'ici, dit-il, on a étudié Léopardi dans sa vie plutôt que dans ses œuvres, précisément parce qu'on a voulu faire découler ses œuvres de sa vie, et on a été ainsi conduit à exagérer beaucoup ses malheurs personnels. Léopardi n'était pas beau, il faut le reconnaître, ni bien fait, ni robuste... Que d'hommes, après tout, sont dans ce cas! Sa famille, assez provinciale, il est vrai, et étroite d'esprit, était pourtant honorable; les biographes l'ont étrangement calomniée. Si le comte Monaldo avait une âme timide et resserrée par ses doctrines politiques et religieuses, c'était après tout un homme de bien. Il en était de même de sa mère, moins dure de cœur que timorée d'esprit. On ne voit pas, il est vrai, qu'elle lui prête aucun secours dans les grandes crises de sa vie, mais elle ne cherche pas non plus à entraver sa carrière littéraire. Son frère Carlo et sa sœur Pauline l'ont aimé tendrement, et il a eu aussi en dehors de sa famille de précieuses et excellentes amitiés, entre autres celles de Giordani et de Ranieri. N'est-ce pas beaucoup? En amour, que voyons-nous encore? Dans l'adolescence, une jeune fille qui ne s'aperçoit pas du sentiment qu'elle lui inspire; et plus tard une femme, très-probablement mariée, qui repousse sa passion. De telles douleurs sont fréquentes. « S'il eût aimé d'ailleurs, il eût bien certainement trouvé là, comme Musset, une nouvelle source d'infortune, et, n'ayant pas connu l'amour, on a le droit de dire qu'il en fut préservé. » On ne voit pas non plus que Léopardi, en se séparant de la foi catholique, ait éprouvé de grandes angoisses. Il ne croit ni à Dieu, ni à une autre vie, ni à notre immortalité, et il le dit simplement, regardant le problème comme trop bien résolu pour qu'il y ait lieu de le débattre, et il en accepte avec sérénité la solution. Quant à sa pauvreté, à sa vie précaire, la plus grande partie de la noblesse italienne était alors dans ce cas. Ses douleurs patriotiques ont été aussi celles du pays entier.....

Nous ne voyons donc rien dans la vie de Léopardi de particulièrement malheureux, surtout pour quelqu'un qui peut se consoler en faisant passer ses douleurs dans de beaux vers. Lui-même n'aurait pas consenti à reconnaître cette domination de la souffrance. Il lutte toujours, n'aimant pas qu'on lui parle de ses maux, et « trempé dans la sagesse antique, il répond à ceux qui le plaignent: « Je n'ai pas jusqu'ici de motifs de larmes. »

Cherchons donc ailleurs la grande inspiration de Léopardi, cherchons-la dans une conception philosophique personnelle, celle de la négation et de la douleur, *l'infelicità*, qui lui appartient bien en propre. Il n'a pas pris cette doctrine à Schopenhauer, son contemporain, dont il ne connaît pas les

œuvres, et dont l'inspiration d'ailleurs diffère beaucoup de la sienne. Schopenhauer porte bien moins haut le sentiment de la lutte : il admet qu'on se dérobe au malheur par l'anéantissement, tandis que Léopardi veut qu'on résiste toujours « en regardant intrépidement le désert de la vie ».

Or, cette fière philosophie, nous la voyons poindre chez Léopardi dès sa première jeunesse. A l'âge de dix-sept ans, au milieu de ses études grecques, et quand il écrit l'apologie du christianisme, il est préoccupé de subordonner ses pensées à certaines théories ; il nie la loi du progrès ; l'*infelicità* paraît déjà ; elle va se développer ; et nous la retrouverons dans toutes ses œuvres, dont « elle fera l'originalité et l'unité ».

Partant de là, M. Aulard partage les œuvres du poëte en deux classes : celles qui sont des imitations, les poésies patriotiques et les poésies sentimentales ; celles qui sont originales, les œuvres morales en prose et les poésies philosophiques. Ces dernières seules appartiennent à l'inspiration propre de Léopardi et ont le caractère du génie.

Léopardi n'a jamais été sincèrement patriote. Il n'a jamais aimé l'Italie, car il n'y a pas d'amour sans espoir, et Léopardi n'espère pas. Tandis que Pétrarque, « pressentant dans les hontes du présent les gloires de l'avenir », se met en communion avec tout son peuple et lui enseigne à espérer contre toute espérance, Léopardi s'entretient avec lui-même de la mort de son pays. L'Italie, pour Pétrarque, n'est pas une froide abstraction : « Il la voit devant lui, lui parle, la gourmande avec la familiarité de l'amour. » Pour Léopardi, au contraire, c'est un idéal de convention, l'idole qui va être réduite en poussière et dont il connaît le néant. Il a pris la plume pour traiter un thème traditionnel ; mais, à mesure qu'il avance, sa propre théorie se dégage dans la fameuse conclusion : « Rien n'est vrai que la douleur. » Là seulement il redevient lui-même, il cesse d'imiter. Il en est de même quand il refait le chant perdu de Simonide : ici encore, il parle de patriotisme, et il prétend parler comme un Grec, en reprochant au peuple sa lâcheté et lui rappelant l'héroïsme des Thermopyles. Mais il échoue dans cet essai. Il n'est pas Grec, il n'en a pas l'esprit et ne fait qu'imiter. L'âme reste absente de sa poésie, et, quand elle apparaît, il s'écrie : « Tout ce que je distingue de l'avenir est tel, que cela me fait paraître l'espérance comme un songe et une folie. »

Léopardi chante également l'amour d'une façon factice et imitative, parce qu'il ne l'a jamais éprouvé. Ici encore, il commence par imiter Pétrarque ; puis, à mesure qu'il avance, sa propre théorie se dégage et la négation apparaît. Qu'on compare les deux poëtes dans *le Songe*, par exemple, et on découvrira l'imitation sous chaque image, sous chaque expression lyrique de Léopardi. L'originalité ne revient que dans son étrange poëme : *l'Amour et la Mort*. Mais quelle idée plus fausse ! Faire de l'amour le frère de la mort, l'auxiliaire du néant ! « C'est là une inconcevable fantaisie de l'imagination, qui ne peut pas plus se défendre devant la raison que devant le cœur. » Nous voici, d'ailleurs, arrivés à la crise suprême. Le génie poëtique de Léopardi va rompre entièrement avec la tradition et se conquérir lui-même. Il renonce à toutes les chimères et s'écrie :

« Elle a péri, l'erreur suprême que j'ai crue être réelle pendant longtemps !... Repose-toi, mon cœur fatigué... Aucune chose ne mérite tes battements, et la terre n'est pas digne de tes soupirs... Repose-toi désormais et désespère... A notre race, le destin n'a donné que de mourir ! »

Ainsi, dans les poésies sentimentales comme dans les poésies patriotiques, Léopardi arrive à la même conclusion et en suivant la même marche. Cette conclusion, c'est que l'amour est la chimère que l'homme caresse le plus longtemps, mais qu'elle n'est pas moins vaine que celles qu'on appelle patrie, religion, survivance de l'âme.

Nous voici maintenant aux poésies philosophiques. Léopardi a tout épuisé ; il a reconnu le néant de tout, il lui reste à chanter ce néant même. Ici seulement, avec « la pensée qui est l'élément le plus solide et le plus durable de son génie, il retrouve son originalité et sa force ». Dans Brutus s'écriant : « Vertu, tu n'es qu'un nom ! » Léopardi va attribuer à l'antiquité, qu'il prise si haut, ses propres doctrines sur la douleur et le néant ; il va lui demander son assentiment. Ne faut-il pas qu'il nous démontre que l'anthropomorphisme n'a pas mieux réussi que ne le feront plus tard le christianisme et la philosophie à satisfaire la crédulité humaine ? Il transportera donc en Grèce le bouddhisme de l'Inde ; il le mettra jusque dans la bouche de Sapho, mais en lui donnant un grand caractère, et, un peu plus loin, dans l'*Ode au printemps*, il nous montrera toute la vanité des fables antiques, et il arrivera enfin, dans la *Ginestra*, à la plus grande puissance de sa pensée philosophique. Là, il ne s'inquiète plus de savoir si les anciens ont pensé comme lui ; il proclame le néant, en se posant comme l'interprète de l'humanité entière, dans le passé, le présent et l'avenir. Ainsi, nous dit M. Aulard, tandis que Chateaubriand et Byron ne découvraient la tristesse en eux-mêmes que comme un mal qui était leur lot ; tandis qu'ils trouvaient une sorte de gloire dans le contraste même de la détresse de leur âme et de la sérénité de celle d'autrui, l'originalité de Léopardi consiste à étendre à l'humanité tout entière sa propre infortune. Sous les apparences les plus heureuses et les plus douces, il devine l'*infelicità*. Il y a pour lui une communauté, non point une aristocratie de la douleur. Tout le développement de son œuvre lyrique est là, et, si on ne s'est pas trompé en plaçant Léopardi parmi les plus grands poëtes du siècle, on s'est trompé sur la nature de son inspiration poëtique, que nous devons rapporter tout entière à la philosophie.

III

La question, ainsi posée entre les critiques de Léopardi et M. Aulard, devait être doctement discutée le vendredi, 15 juin, en Sorbonne.

C'était, en vérité, un curieux et intéressant débat et nous n'exprimerons ici qu'un regret, c'est que la Faculté fasse passer en quelque sorte à huis-clos ces soutenances de thèse qui pourraient être, si on y conviait le public lettré, de véritables fêtes de l'esprit. Nous avons toujours eu personnellement à nous louer de l'hospitalité courtoise qu'on trouve à la Sorbonne ; nous nous plaisons à le reconnaître et nous en rendons grâce à qui de droit ; mais pourquoi ne pas étendre le privilège ?

Le jury d'examen était présidé par M. Mézières, qui avait à soutenir tout le choc de la discussion et qui nous a fait assister au tournoi littéraire le plus brillant et le plus vif. Le jury prend parti pour le poëte ; il défend la sincérité de son cœur, la spontanéité de ses sentiments contre la jeune philosophie de M. Aulard, qui prétend l'emprisonner dans ses formules. Le président surtout y met une chaleur de

conviction qui anime tout l'auditoire. Très-compétent sur le sujet, familier avec la langue de Léopardi et avec ses œuvres, il dispute le terrain pied à pied avec esprit, sentiment et un bonheur d'expressions qui va parfois à l'éloquence.

— Quoi, dit-il au candidat, vous trouvez qu'on a exagéré les souffrances de Léopardi, qu'il n'a pas été, après tout, plus malheureux que bien d'autres! Mais ne savez-vous pas, monsieur, qu'on doit mesurer la douleur bien moins à la cause qui la produit qu'à l'âme qui l'éprouve? Une nature de poëte, douée d'une sensibilité exaltée, maladive, un esprit indépendant et fier a dû trouver dans la famille du comte Monaldo et dans le milieu de Recanati une infinité de souffrances d'autant plus aiguës qu'elle se taisent et que la solitude morale grandit tout. Pour un adolescent de moins de vingt ans, plein d'ardeur et de rêves, quelle plus grande amertume que de se sentir exclu, comme un paria, de toutes les gaies associations de son âge!... Avez-vous oublié, monsieur, vos dix-huit ans? Que le comte Monaldo ait été ce qu'on appelle un honnête homme et la comtesse une femme de bien, est-ce donc suffisant, quand vous reconnaissez en même temps dans l'un la pédanterie et l'étroitesse d'esprit, le despotisme du caractère, la mesquinerie et la défiance, dans l'autre l'inertie du cœur? Et chacun ne sait-il pas qu'il n'est rien de difficile, de délicat, de douloureux comme les divisions de famille?... Léopardi, dites-vous, a eu l'amitié; mais l'amitié ne remplace pas les grandes affections. Et si la jeunesse heureuse se console assez vite de certain dédain, parce qu'elle se flatte de retrouver aisément ce qu'elle a perdu, combien n'est-il pas cruel de sentir qu'on doit son infortune à une disgrâce personnelle qui nous suivra partout!

Vous reprochez encore à Léopardi de quitter sans angoisse la foi de ses pères, de passer subitement à la philosophie sans aucun trouble apparent, et vous en concluez qu'en défendant le christianisme il n'a jamais été qu'un rhéteur? Mais, monsieur, que savez-vous de cela? Est-il suffisant de manquer de témoignages pour porter un si grave jugement? D'autres penseurs, il est vrai, nous ont raconté d'une manière émouvante les angoisses de la lutte intérieure. Léopardi a pu les éprouver et les taire. C'est une nature fière, ne l'oublions pas, qui exprime toujours moins qu'elle ne sent. A supposer d'ailleurs que les luttes de la pensée aient pris chez lui un caractère différent de celui qu'elles ont affecté chez Pascal, par exemple, qu'elles affectent plus tard chez Jouffroy, à supposer qu'elles aient moins engagé l'âme et la vie, est-ce une raison pour mettre sa sincérité en doute? — Vous reprochez encore à Léopardi d'imiter Dante et Pétrarque dans leurs poésies patriotiques, mais de n'être qu'un imitateur, et vous allez jusqu'à dire que chez lui la sincérité et le patriotisme apparent existent en sens inverse: quelle plus grande injustice! Sans doute il y a dans ses premiers poëmes de l'imitation; la jeunesse imite et exagère toujours; mais, à travers les hésitations de l'inexpérience, ne sent-on pas l'accent convaincu et sincère, l'âme qui vibre déjà fortement?

Écoutez donc le poëte :

« O ma patrie! je vois les murs, les arcs, les colonnes, les statues et les tours désertes de nos aïeux; mais leur gloire, je ne la vois pas; je ne vois ni le laurier ni le fer que ceignaient nos pères antiques. Aujourd'hui, désarmée, tu montres un front nu, une poitrine nue. Hélas! quelle blessure, quelle pâleur, que de sang! Oh, dans quel état je te vois, femme très-belle! Je demande au ciel et au monde : Dites, dites, qui l'a réduite à ce point? Et ce qui est pis encore, elle a les deux bras chargés de chaînes! Les cheveux épars et sans voile, elle s'est assise à terre, abandonnée et désespérée; elle cache sa figure entre ses genoux et elle pleure. Pleure, car tu as bien de quoi pleurer, mon Italie... Quand même tes yeux seraient deux sources vives, jamais tes larmes ne pourraient égaler ta misère et ton désespoir. »

Pensez-vous encore, continue M. Mézières, que ces accents ne partent pas de l'âme? Allons, monsieur, soyez plus juste, et quand vous reprochez au poëte de parler à lui seul dans la bibliothèque de son père, au milieu des Grecs dont il est l'élève, au lieu de se tourner comme Pétrarque vers le grand public, rappelez-vous donc que Léopardi alors avait dix-neuf ans. C'était un enfant inconnu et malade, que chacun dédaignait, même parmi les siens, tandis que Pétrarque, au moment où vous le prenez, était un grand citoyen et un grand génie, acclamé par la foule et qui trouvait un écho dans toutes les âmes.

Vous reprochez aussi à Léopardi de ne pas être Grec dans l'*Ode à Simonide*; mais, monsieur, qui pourrait aujourd'hui être Grec complétement? Quand il s'agit d'un peuple dont il ne nous reste plus que des monuments littéraires et des œuvres d'art, qui pourrait en ressusciter l'esprit et la vie au point de nous faire dire : C'est un Grec? On a reproché à Corneille de manquer parfois du sentiment de l'antiquité, on l'a reproché à Racine, on l'a reproché à Gœthe : ce sont des maîtres pourtant. Nul n'a mieux connu et mieux compris cette merveilleuse époque que Léopardi, nul n'en n'a mieux traduit dans ses œuvres les pensées viriles et le goût exquis; mais il ne pouvait supprimer les siècles.

M. Aulard, il faut le dire, se débattait avec peine sous des étreintes si pressantes. Il répondait à M. Mézières, mais il répondait faiblement, et on aurait pu penser parfois qu'il lui donnait un peu raison au fond du cœur. Les attaques se succédaient rapidement sans faire trêve. Enfin, le moment grave et délicat arrive... Amour, tu perdis Troie, et tu donnas aux débats de la Sorbonne un accent qu'ils n'ont jamais eu! La voix du président s'élève; elle devient vibrante... — Quoi, dit-il au candidat, vous prétendez, monsieur, que Léopardi n'a pas connu l'amour! Vous prétendez qu'il l'a chanté, comme le patriotisme et la religion, avec la science d'un érudit et l'esprit d'un rhéteur... Je vous avoue, monsieur, que ce sentiment me confond. Je me demande comment vous avez lu ces pages qui sont là sous nos yeux et qui me paraissent, à moi, encore humides de larmes et frémissantes d'émotion... Mais lisez donc tout haut, monsieur; lisez-nous ce passage que je prends au hasard au milieu de bien d'autres charmants, et dans lequel Léopardi revient avec tant de délicatesse et de grâce aux premiers rêves de son adolescence. — M. Aulard commence à lire d'une voix, il faut le reconnaître, qui manquait d'accent. M. Mézières l'interrompt avec une impatience mal contenue: — Eh! monsieur, s'écrie-t-il, comme vous lisez timidement! On dirait, avec ce ton terne et monotone, que vous voulez supprimer toute la poésie du morceau... Et d'une voix qui n'est ni monotone ni terne, M. Mézières lit à son tour :

« Silvie, te rappelles-tu encore ce temps de ta vie mor-

telle, quand la beauté resplendissait dans tes yeux riants et mobiles et que, joyeuse et pensive à la fois, tu franchissais le seuil de la jeunesse? L'écho paisible des appartements et des rues d'alentour résonnait de ton chant perpétuel, alors que, occupée des travaux de ton sexe, tu t'asseyais là, rêvant avec délice à ce bel avenir que tu avais dans l'esprit. C'était l'odorant mois de mai, et tu avais coutume de passer ainsi la journée. Pour moi, quittant parfois les études aimables et les papiers laborieusement entassés où je dépensais ma première jeunesse et la meilleure part de moi-même, du balcon de la maison paternelle je prêtais l'oreille au son de ta voix et à la main agile qui parcourait l'industrieuse trame. Je contemplais le ciel serein, les chemins dorés et les jardins, et d'un côté la mer lointaine, et de l'autre la montagne. Une langue mortelle ne saurait dire ce que je sentais au cœur! Quelles suaves pensées! Que d'espérances chantant en chœur, ô ma Silvie! sous quel aspect nous apparaissait alors la vie humaine et le destin!.... (1) »

M. Mézières nous fait sentir toutes les finesses, toutes les nuances de cette page délicieuse, et, s'adressant encore au candidat : — Eh bien, monsieur, lui dit-il, trouvez-vous vraiment qu'il n'y a dans ces lignes que de l'imitation, rien de senti, rien de vivant, rien de personnel?...

Et quand vous arrivez à ce point si étrange de l'œuvre de Léopardi où il fait de l'amour le frère de la mort, avec quelle assurance vous décidez une si profonde et si délicate question!

« Quand on commence à aimer, dit le poëte, on voudrait ne plus vivre; et, en même temps que naît dans un cœur profond une passion amoureuse, dans ce cœur languissant et fatigué naît un désir de la mort. Comment? Je ne sais; mais tel est l'effet d'un véritable amour... La jeune fille même timide et réservée, qui d'ordinaire, au nom de la mort, sent se dresser ses cheveux, ose affermir sur la tombe et les voiles funèbres son regard plein de constance; elle ose méditer longuement le fer et le poison, et, dans son âme ignorante, elle comprend la douceur de mourir. »

Et c'est une telle page que vous traitez de fausse et d'absurde!.. Mais, monsieur, vous me confondez de plus en plus. Ne vous êtes-vous jamais dit que l'intensité seule de l'amour pouvait produire les effets les plus étranges et, en apparence, les plus contradictoires? La soif de l'infini, par exemple, unie au sentiment de la fragilité du cœur, peut faire naître le désespoir au moment de la plus grande joie; et n'est-ce pas là le secret de ces amants qu'on a vus se suicider dans les bras l'un de l'autre, quand aucune circonstance extérieure n'expliquait leur résolution?...

Les collègues de M. Mézières vinrent à leur tour l'appuyer avec une vivacité de conviction, une jeunesse de cœur et d'esprit qui s'allie mieux qu'on ne croit avec les plus sévères études.

— Je ne sais, s'écrie l'un deux dans la chaleur de la réplique, si je suis trompé par un reste de jeunesse ou par la vivacité de mes souvenirs; mais je ne craindrais pas de faire appel au sentiment de tous ceux qui nous entendent en faveur du poëte qui a le plus sincèrement souffert et le plus sincèrement aimé...

Ah! si le respect du lieu n'avait contenu les applaudissements, comme ils auraient éclaté alors! Le public frémissait, tous les visages étaient tendus, toutes les physionomies émues... On entendait un murmure involontaire, et il m'a paru même, Dieu me pardonne! que les murs austères de la docte maison avaient tant soit peu frémi... (1).

Nous n'avons pas besoin de dire que la séance s'est heureusement terminée par la réception du candidat. Maintes fois d'ailleurs, après les critiques, M. Mézières avait reconnu que la dissidence existait plus encore dans la forme que dans le fond, M. Aulard ayant été conduit à exagérer sa pensée pour soutenir sa thèse. Toutefois, dans cette thèse même, il avait fait preuve d'un vrai mérite. Il avait eu une conception originale et l'avait exposée avec clarté, méthode, et dans un style ferme et sobre, de la meilleure qualité. La Faculté a donc adressé à M. Aulard des félicitations dont il ne mettra pas la *sincérité* en doute, et il nous permettra d'y joindre les nôtres. En écartant la donnée de la thèse, nous pouvons dire que la partie analytique de son œuvre nous a paru des plus remarquables. Le passage, entre autres, dans lequel M. Aulard montre comment Léopardi saisit chez Pétrarque l'idée toute chrétienne de la mort pour la transformer selon la philosophie du néant, trahit une pensée fine et profonde qui promet beaucoup. La thèse de M. Aulard n'est donc pas seulement l'heureux début d'un candidat aux grades universitaires; c'est une œuvre que le public voudra lire et qui est destinée à un succès sérieux.

IV

Nous ferons maintenant sur le fond des idées une importante réserve, et l'auteur nous permettra de rappeler à un philosophe qu'une des plus précieuses conquêtes de la philosophie, c'est la critique de l'esprit et de son propre esprit.

Il est assez naturel à la jeunesse, heureuse d'avoir découvert un point de vue nouveau, de s'éprendre elle-même de sa découverte et de s'attacher à en tirer des conséquences même hasardées et excessives plutôt qu'à en constater le bien-fondé et l'exactitude. Mais nous en appelons du penseur à lui-même. M. Aulard croit-il sérieusement qu'il nous a donné en faveur de sa théorie des raisons bien rigoureuses? Croit-il que, pour dire qu'un poëte de passion et d'imagination comme Léopardi a puisé son inspiration dans une conception philosophique, il suffise de suivre à travers ses œuvres une pensée de pessimisme qui n'y est jamais philosophiquement exposée? Cette pensée est-elle, comme nous la trouvons ici, une conception rationnelle? Est-elle une émotion?

Sans doute l'être humain est complexe et plein de nuances. Il est raison, il est imagination et sentiment. Le philosophe devient poëte à son heure; le poëte, philosophe à la sienne. Mais nous pouvons néanmoins les caractériser l'un et l'autre par les facultés qui prédominent chez chacun d'eux et d'où découlent leurs œuvres.

Or, les facultés spécialement philosophiques sont celles de l'abstraction et du raisonnement; c'est la généralisation méthodique, la critique ou l'analyse. Ces facultés seules nous permettent de construire des systèmes à la façon de Spinoza, ou de les détruire à la façon de Kant. Le vrai style philosophique est celui qui rend le mieux l'idée; il doit être exempt

(1) *Léopardi*, par Bouché-Leclercq, p. 83.

(1) Voy. sur les cours de L[illegible] *Mouvement littéraire à l'étranger*, dans la *Revue* du 2[illegible] dernier, à propos d'un article de M. de Sanctis sur *la Vie de Léopardi*.

d'imagination, simple, correct et froid, heureux quand il est clair.

Les facultés poétiques, au contraire, sont l'imagination et le sentiment, qui ont la puissance de transformer la réalité en idéal et qui créent une expression dont la beauté doit égaler la force. Dans le style poétique, toutes les ressources de l'imagination sont mises en œuvre, toutes les formes de l'image, toutes les nuances de l'impression, et le goût du poëte est le souverain juge.

Voilà deux classes d'esprits bien distinctes et entre lesquelles on ne saurait hésiter pour Léopardi. Toutefois, nous le savons, M. Aulard ne prétend pas que le poëte soit un philosophe au sens dogmatique ou critique du mot, mais seulement qu'il a puisé son inspiration dans *une conception philosophique*: une conception nouvelle, dit-il, car à ses yeux Léopardi ne descend pas plus des anciens qu'il n'appartient au courant moderne de Schopenhauer. Mais c'est précisément ici que nous l'arrêtons. Où donc est-elle, cette conception philosophique dont vous parlez? En quoi est-ce qu'elle consiste? Nulle part nous ne la trouvons dans les œuvres du poëte, et nulle part dans votre analyse. Une conception philosophique cependant, pour inspirer un grand poëte, doit être saisissable: comment se fait-il que nous ne parvenions point à la saisir? Pousser des cris, même les plus déchirants, adjurer le destin, invoquer la mort, proférer des imprécations contre le monde, il y a là une exaltation sentimentale et imaginative qui peut produire de grands effets poétiques si on a le don de la forme; mais il n'y a rien là qui ressemble à une philosophie. Vous pourrez donc bien dire vaguement que Léopardi a certaines tendances philosophiques en ce sens qu'il généralise son sentiment, mais vous ne pourrez pas dire qu'il puise son inspiration dans la philosophie, car la philosophie ne le domine jamais et l'idée pessimiste que vous poursuivez dans ses œuvres n'est que l'écho du cœur. Si Léopardi chante la souffrance, c'est parce qu'il souffre; nous n'en voulons d'autres preuves que l'amertume passionnée de ses accents et la continuité de ses colères... Il souffre; seulement, au lieu de concentrer sa souffrance en lui, à la manière des individualistes, il l'étend à l'humanité et à la nature, et ainsi sa poésie a un caractère plus large, mais non moins personnel, que celle de Chateaubriand et de Byron.

L'idée proprement dite reste toujours chez lui vague et flottante, elle ne se dégage jamais d'une façon rationnelle; elle ne se fixe nulle part en une théorie dont on puisse rattacher les déductions ou les inductions les unes aux autres. Sa forme, son expression n'a rien non plus d'abstrait; il emprunte sans cesse à l'imagination ses procédés, il fait appel à l'émotion, il nous charme, nous émeut, nous trouble, il ne nous élève jamais aux *templa serena* des grandes théories. Sa philosophie prétendue n'est que la puissance généralisée du sentiment.

Nous nous rapprocherons toutefois de M. Aulard en reconnaissant que, si la douleur est à nos yeux la grande inspiratrice de la poésie de Léopardi, nous n'entendons point parler des souffrances particulières de sa vie propre, si vives qu'elles aient pu être. La source de son inspiration est plus profonde. On a pu dire avec raison des poëtes lyriques qu'en chantant les choses, ils ne chantaient jamais qu'eux. Mais quand ils sont grands comme Léopardi, c'est le fond de leur nature, c'est le caractère propre de leur âme qu'ils déploient dans leurs chants, non les incidents extérieurs et secondaires qui ont pu leur servir d'aliment. Byron a possédé tout ce qui rend la vie heureuse, et il nous lègue une poésie de désespéré. De même, Léopardi aurait pu naître riche, il aurait pu naître beau et fort et proférer les mêmes plaintes. La source de la souffrance n'est donc pas pour lui dans ce Recanati abhorré, où plus d'un à ses côtés a trouvé la joie; elle n'est ni dans sa famille, ni dans sa fortune, qui ressemblent à beaucoup d'autres, ni même dans sa faiblesse maladive, dans sa difformité exceptionnelle et dans sa laideur. La source de sa souffrance est dans la nature de son imagination et de son cœur.

Chez toutes les âmes puissantes et mal équilibrées, les contrastes du réel et de l'idéal ont fréquemment inspiré le désespoir: contrastes entre la grandeur des aspirations et la pauvreté des choses, entre l'ardeur des volontés et l'impuissance des actes, entre l'infini des sentiments et leur propre fragilité.

La religion a eu pour ces âmes orageuses de grandes solutions. Elle les a apaisées à la façon de la mère qui endort l'enfant sur son cœur en lui racontant des légendes. Elle a adouci leurs larmes par des baisers et rasséréné leur front par des sourires. Elle n'expliquait rien, mais elle promettait tout, et l'âme fatiguée de ses propres luttes était heureuse de se taire, de croire et de se reposer... On peut regretter ces rêves quand on les a perdus, mais on ne les retrouve pas... La liberté de l'esprit a ses charges comme la liberté de conscience. Il faut aujourd'hui que l'homme sache arriver par ses propres forces au repos de la possession de soi; il faut que sous la discipline austère de la raison et de la conscience il apprenne, non-seulement à se limiter, mais à se subordonner volontairement aux limites, à se satisfaire dans ce renoncement qui lui permet seul de refaire un peu d'espérance avec beaucoup de déceptions, et un peu de joie avec beaucoup de larmes... Léopardi, évidemment, n'a pas connu cet état. Malgré la vigueur de son âme, il demeure la proie et la victime d'une imagination qu'aucun frein n'a contenue. Cette éternelle lutte de l'idéal et du réel qui a dévoré l'existence de tous ceux qui s'y sont livrés reste chez lui terrible, sans merci ni trêve. Il la traduit dans ses œuvres sous les formes les plus émouvantes, tantôt élégiaques et tendres, tantôt violentes et passionnées, tantôt ironiques et amères; ici niant la jeunesse et la patrie après les avoir chantées, la faisant de la mort l'inséparable compagnon de l'amour. Cette lutte est la source de son désespoir, elle est aussi la source de son inspiration, et, au milieu des contradictions dont son œuvre abonde, elle nous explique son énergique et constante sincérité, car *le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas.*

C. Coignet.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Du développement historique du sens de la couleur, par le Dr Hugo Magnus. — **La Marquise**, par M. Martini. — **Récits**, par M. Pasino Locatelli.

I

Autrefois on étudiait l'homme comme s'il était toujours semblable à lui-même. Moralistes et savants, poëtes et phi-

losophes raisonnaient comme si l'humanité était affranchie de la loi du changement. Les auteurs de nos vieilles tragédies n'hésitaient pas à prêter les passions de leurs contemporains à des héros grecs et romains, parce que, pour eux, l'homme était invariable et possédait dans tous les temps, et à tous les degrés de civilisation, des sentiments et des facultés identiques. L'idée qu'il est très-variable, et moralement, et physiquement, est essentiellement moderne. Jamais on n'eût songé, il y a deux siècles, à écrire l'histoire des *sens*. Personne n'eût compris ce que cela signifiait. Un Allemand, le docteur Hugo Magnus, professeur d'ophthalmologie à l'Université de Breslau, a essayé tout récemment de faire ce travail pour la vue, ou du moins pour l'une des fonctions de la vue, dans un très-curieux opuscule intitulé : *Du développement historique du sens de la couleur* (1). L'auteur appartient à l'école évolutionniste. A ses yeux, il est hors de doute que nous n'avons pas toujours eu tous les organes que nous possédons aujourd'hui. Nos sens ont été moins parfaits, peut-être moins nombreux qu'ils ne le sont devenus par suite des évolutions successives de la race ; ils ont *une histoire*. Mais cette histoire, comment la reconstituer? En compulsant les plus anciens monuments de la littérature, et en cherchant l'explication scientifique des faits que ces investigations mettent en lumière. La philologie et la physiologie doivent ici se donner la main, l'une aidant à constater ce qui était, ou plutôt ce qui n'était pas, l'autre à comprendre comment ce qui n'était pas a pu *devenir*. Le concours de ces deux sciences permet d'établir que le sens de la couleur (*Farbensinn*) n'a pas toujours existé, qu'il a pris naissance peu avant les temps historiques et qu'il s'est développé progressivement.

Ce que le docteur Magnus entend par *Farbensinn* n'est pas le *sentiment*, mais bien le *sens* physiologique de la couleur ; en d'autres termes, c'est la faculté de percevoir les différentes colorations des objets, de distinguer que l'un est vert, l'autre rouge ou bleu. L'homme qui en était privé voyait les objets *clairs* et *obscurs*. Il distinguait leur forme et leur éclat lumineux, non leur coloration. La rétine de son œil était sensible à la *quantité* de la lumière, non à sa *qualité*. On peut se faire quelque idée de l'aspect que le monde extérieur présentait à nos aïeux avant l'existence du sens de la couleur, en observant un paysage ou l'intérieur d'une chambre à l'heure où le jour tombe. Tout se décolore et revêt une teinte grise uniforme, avant que les contours aient cessé de s'accuser nettement. Pour les hommes un peu antérieurs à Homère, le monde était une *grisaille*, allant du clair à l'obscur, c'est-à-dire du blanc au noir, mais parfaitement monochrome. Il est possible que leur vue fût néanmoins très-perçante; la chose est même probable, car on a constaté que les sens, pour des causes dans lesquelles nous n'avons pas à entrer ici, sont extrêmement subtils chez les peuples encore rapprochés de l'état de nature. Il convient de distinguer ici, entre les fonctions *élémentaires* des organes, celles qui sont, pour ainsi dire, fondamentales, et les fonctions supérieures de ces mêmes organes. La fonction élémentaire de l'oreille est d'entendre le son, de discerner s'il est fort ou faible. Sa fonction supérieure est de percevoir la qualité du son, d'en apprécier la justesse et le timbre. La fonction élémentaire de l'œil est de voir les objets, leur forme, leur grandeur; la fonction supérieure est de discerner les couleurs, d'être sensible à la beauté des formes, etc. Les fonctions élémentaires ont existé avant les fonctions supérieures; le développement de ces dernières a même fort bien pu coïncider avec un ralentissement dans l'*activité* des organes. Ces divers points bien établis, nous allons essayer de résumer, d'après le docteur Magnus, l'histoire de l'une des fonctions supérieures de l'œil, et de raconter comment le sens de la couleur est né et s'est développé chez l'homme.

Avant toutes choses, prouvons qu'il n'existait pas. Pour cette démonstration, le physiologiste a recours au philologue. Aux littératures de l'antiquité de livrer leurs témoignages ; puis à la science de conclure.

Les plus vieux témoignages viennent naturellement de l'Inde. Ils établissent, dit le docteur Magnus d'après M. Geiger (1), qu'à l'époque où furent composées les parties des *Rig-Védas* qui n'ont point subi d'altérations, l'œil de l'homme ne percevait guère que le noir et le blanc, c'est-à-dire l'obscur et le clair, l'absence de lumière et la lumière. Il commençait pourtant à distinguer la plus lumineuse des couleurs, le rouge, mais très-imparfaitement. Le *Rig-Véda* offre la preuve qu'on confondait encore souvent le rouge avec le blanc. Quant au vert, au bleu, au violet, ils n'existaient pas pour l'homme et se fondaient dans une teinte grise plus ou moins foncée. Cependant le rouge se différencia de plus en plus du clair, et bientôt apparut le jaune, la plus lumineuse des couleurs après le rouge. Ce n'est pourtant qu'à l'époque d'Homère que la notion de couleur se sépare définitivement et complétement de celle de lumière. La rétine est devenue sensible à la *qualité* de la lumière; l'œil est en possession de sa fonction supérieure, bien que celle-ci soit à l'état, pour ainsi dire, rudimentaire, et que le nombre des colorations perçues soit extrêmement limité. Achille et Ulysse voient le rouge, le jaune et les nuances intermédiaires ; ils confondent le vert avec le jaune et le bleu avec le noir. Ainsi s'explique qu'Homère donne à Ulysse des cheveux couleur de la fleur d'hyacinthe, que Pindare parle de tresses et de boucles couleur de violette, que Théocrite et Virgile lui-même excusent le hâle d'un beau visage en faisant remarquer que la violette et l'hyacinthe sont pareillement noires. La nouvelle faculté acquise par l'homme manque de netteté; les sensations qu'elle procure sont faibles et frappent peu l'imagination. Homère, si riche en épithètes lorsqu'il s'agit de peindre l'éclat lumineux des objets, en a très-peu pour exprimer leur coloration. Ses commentateurs en avaient été frappés dès longtemps; l'un d'eux (2) a écrit il y a vingt ans : « En thèse générale, les couleurs d'Homère sont les modes de la lumière et de son opposé, ou plutôt de sa négation, l'obscurité. » Chacun peut juger par soi-même de la confusion qui régnait entre la plupart des teintes en ouvrant un dictionnaire grec quelconque. On y verra que les termes servant à désigner les couleurs en désignent le plus souvent plusieurs, parfois très-différentes (χλωρός, *jaune* et *vert*; κυανός, *bleu, bleu foncé* et *noir* ; etc.).

Ce chaos se démêla insensiblement, par un progrès con-

(1) *Die geschichtliche Entwickelung des Farbensinnes*, par le docteur Hugo Magnus. Leipzig, Veit et Cie, 1877.)

(1) Auteur d'une *Histoire du développement de l'humanité*. Stuttgart, 1871.),

(2) M. Gladstone, *Études sur Homère et sur l'antiquité*. Oxford, 1858.

tinu et régulier et en suivant l'ordre de ce que nous appellerons l'échelle lumineuse des couleurs : c'est-à-dire que les couleurs les plus lumineuses, le rouge et le jaune, furent perçues les premières; le vert, couleur *moyenne-lumineuse*, suivit le jaune; le bleu et le violet vinrent en dernier lieu. Il n'est pas question de vert dans les poëmes de l'Inde, ni dans l'*Iliade* ou l'*Odyssée*. Sur soixante épithètes appliquées par Homère aux paysages, deux seulement renferment une idée de coloration, λευκός, blanc, et ἀργινόεις, d'un blanc éclatant. Encore serait-il plus juste de les ranger parmi les épithètes exprimant le degré d'intensité de la lumière. Le vert commence peu après à être visible. L'adjectif χλωρός, qu'Homère employait pour caractériser le miel, ou un visage blêmi par la peur, prend insensiblement le sens de *viridis*. En suivant la fortune de ce mot dans les œuvres d'Hésiode, de Sophocle, d'Euripide, de Thucydide et, en général, des écrivains grecs antérieurs au IVe siècle avant Jésus-Christ, on assiste à la genèse de la notion du vert, dont les diverses nuances ne sont pas nettement perçues au temps d'Aristote.

L'histoire du bleu et du violet ressemble à celle des autres couleurs, sauf qu'elle commence plus tard. A l'origine, le bleu clair était confondu avec le gris, le bleu foncé avec le noir. Les Latins, Ovide, Valérius Flaccus, Papinius Statius, Juvénal, Virgile et les autres emploient indifféremment l'adjectif *cœruleus* dans le sens de *noir*, *bleu-noir*, *gris*, *gris-bleu*, *gris-vert*, parce que le bleu n'était pas encore bien distinct pour leurs yeux du *sombre* et de l'*ombreux*.

Les sceptiques que l'argumentation du docteur Magnus, appuyée d'une foule de citations et de renvois, aura été impuissante à convaincre, pourront refaire son travail pour leur compte. Cela leur fournira l'occasion de relire leurs auteurs à un point de vue nouveau. Le docteur Magnus se croit autorisé, pour sa part, à tirer de ses minutieuses recherches les conclusions suivantes : à l'aurore des temps historiques, le sens de la couleur se bornait à une perception très-vague du rouge; la rétine de l'œil n'était sensible qu'à la *quantité* de la lumière et non à sa *qualité*. Par suite d'un développement continu, le sens de la couleur se sépara tout à fait du sens de la lumière; la notion du rouge et du jaune cessa de se confondre avec celle du *clair*; le vert, puis le bleu, se différencièrent du gris et du noir. Les couleurs apparurent *dans l'ordre du spectre*, en commençant par les plus lumineuses. Ce point est important à noter pour l'explication physiologique de phénomènes en apparence aussi bizarres. Enfin, le seul fait qu'il y a eu développement indique qu'antérieurement à la phase sur laquelle nous possédons des témoignages écrits s'en place une autre où les progrès accomplis étaient moindres, puis une autre, jusqu'à ce que nous remontions à une période où l'œil était entièrement privé de ses fonctions supérieures et où le sens de la couleur n'existait pas.

S'il n'existait pas, comment a-t-il pu s'éveiller? La physiologie va nous le dire, et le savant ophthalmologiste de Breslau affirme que sa réponse ne contiendra que des vérités scientifiques ayant le caractère de la certitude absolue :

« De nos jours, la faculté de percevoir les couleurs n'appartient pas également à toutes les parties de la rétine, mais seulement à une partie centrale plus ou moins étendue. La zone située à la périphérie du point central s'acquitte encore de la fonction de percevoir les couleurs, quoique avec une paresse marquée, laquelle augmente à mesure qu'on s'éloigne du milieu de la rétine. On arrive ainsi à une portion de l'œil où la rétine, devenue absolument insensible à la coloration des objets, ne les distingue plus qu'en tant que corps plus ou moins lumineux, et où toutes les teintes prennent l'aspect du gris. »

Au début, tout l'œil voyait gris, comme voient maintenant les cercles externes de la rétine. Il s'agit de trouver comment l'œil en est venu à voir autrement. Nous allons citer textuellement, n'ayant pas qualité pour apprécier la valeur scientifique de la théorie de l'auteur. Nous ferons seulement remarquer que le docteur Magnus part toujours de la proposition qu'il *y a eu* évolution, ce qui le rend inapte à prévoir les objections de ceux qui partent toujours de la proposition contraire, qu'il *n'y a pas eu* évolution. Cette observation s'applique à l'ensemble de l'*Histoire du développement du sens de la couleur* :

« L'action ininterrompue des rayons lumineux sur la rétine a insensiblement augmenté sa puissance (*Leistungsfähigkeit*) et raffiné sa faculté de réagir (*Reactionsfähigkeit*). Le choc incessant des molécules d'éther sur l'œil a produit dans les organes sensitifs de la rétine une excitation (*Reiz*) par laquelle l'activité de cette dernière a été surélevée. »

C'est à cette excitation que l'œil a dû de s'élever à ses fonctions supérieures et de distingner les couleurs, d'abord faiblement et imparfaitement, puis, sous l'influence persistante des mêmes causes, avec une force et une netteté croissantes :

« Aujourd'hui encore, alors que la première phase du développement du sens de la couleur est si loin derrière nous; alors que le sens de la couleur et le sens de la lumière sont considérés comme deux fonctions de la rétine parvenues à leur entier développement, la faculté de voir et de distinguer les colorations dépend toujours de l'état d'excitation dans lequel les éléments de la rétine ont été mis par l'intensité de la lumière... A une diminution de lumière correspond immédiatement une diminution du sens de la couleur... Les objets deviennent gris. »

Cette théorie a l'avantage d'expliquer parfaitement pourquoi les couleurs les plus lumineuses ont été perçues les premières. Leurs ondulations étant plus longues, elles excitaient plus fortement la rétine. De là vient que les couleurs ont apparu dans l'ordre où les présente le prisme, en commençant par le rouge et en finissant par le violet, la moins lumineuse de toutes, celle dont les ondulations sont les plus courtes.

Il est clair que si le système du docteur Magnus est juste, les causes qui ont amené la vue à son état actuel continuant d'agir, l'humanité a le droit de compter sur un perfectionnement indéfini des « fonctions supérieures » — à moins cependant que les organes visuels ne soient arrêtés dans leur progrès par les conditions défavorables que leur crée la civilisation. On se fatigue beaucoup les yeux, au XIXe siècle. Les travaux d'érudition, l'invention du gaz, mille autres causes concourent à produire un affaiblissement général de la vue qui pourrait bien arrêter la marche ascendante promise par le savant physiologiste. En tous cas, il est un autre organe dont les progrès, depuis cent ans, sont faits pour frapper les moins observateurs. Laissons de côté les doctrines darwiniennes, le mot d'évolution et les temps antéhistoriques. Notre siècle a assisté à la plus merveilleuse éducation du sens de l'ouïe qu'il soit possible d'imaginer. L'harmonie musicale s'est transformée plusieurs fois; elle s'est compliquée, et à

chaque métamorphose il a fallu refaire l'éducation de l'oreille, l'habituer aux nouvelles combinaisons de sons. De Glück à Beethoven, quel abîme ! Chacun sait combien la musique de Beethoven a eu de peine à se faire accepter dans notre pays. On n'y comprenait rien; les sons paraissaient confus et désagréables. L'oreille s'est formée à cette riche harmonie, ou plutôt elle va se formant, car dans les œuvres de la troisième manière, la plus élevée et la plus parfaite selon les artistes, nombre de pages sont encore lettre close pour le public qui n'a pas fait de la musique son étude spéciale. Nous n'avons pas assisté à l'introduction de Beethoven en France, mais nous nous rappelons fort bien le temps où l'on commença timidement, rarement, à exécuter dans les séances de musique de chambre des pièces de Schumann. Certains accords nous paraissaient durs et même faux, que notre oreille accepte à présent comme euphoniques. Elle s'est faite à cette harmonie. Wagner, qui est encore inconnu ici, emploie des combinaisons de sons qui déchirent l'oreille française. Il suffirait d'entendre *habituellement* ses opéras pour accoutumer l'ouïe aux intonations qui la blessent. En un mot, l'oreille est ce qu'on la fait par l'éducation. Les preuves en abondent. Peut-être pourrait-on se servir de ce même mot d'*éducation* dans des cas où le docteur Magnus fait intervenir la théorie de l'évolution. On aura sans doute remarqué qu'il range parmi les « fonctions supérieures » des sens la faculté d'apprécier la beauté des formes, l'euphonie des sons, la douceur des parfums : ne conviendrait-il pas d'opérer un partage, de distinguer entre les « fonctions supérieures » et les fonctions *esthétiques?* Cette division laisserait une importance suffisante à la découverte consignée dans l'*Histoire du sens de la couleur*, car il n'est personne qui ne voie tout d'abord de quelle portée, pour l'histoire de l'humanité, est le simple fait qu'Achille ne voyait pas le bleu du ciel ou le vert des arbres. Quel argument à jeter dans la grande querelle des anciens et des modernes ! Et comme s'expliquent bien par là certaines nuances du sentiment de la nature, familières à nos contemporains et inconnues d'Homère ou de Virgile !

II

M. Martini, auteur de *la Marquise* (1), est un conteur agréable : pourquoi faut-il que M. Martini ait la passion d'introduire mal à propos le lecteur dans la coulisse? Ses personnages font de très-vilaines choses, de ces choses qu'on ose tout au plus deviner, et il se trouve juste à point une fente dans la cloison (le moyen est un peu usé) pour permettre de juger *de visu* de la dépravation de la belle Clara ; et l'auteur ne nous fait pas la grâce de nous empêcher de monter dans le train de Florence avant la sortie du tunnel où Mario commet des turpitudes. C'est cruauté pure de sa part, car son roman gagnerait de toutes façons à être débarrassé de ces crudités. La nature n'a pas créé M. Martini pour être violent; il pourrait être aimable s'il le voulait : que ne s'en contente-t-il?

M. Pasino Locatelli a réuni en un volume, sous le simple titre de *Récits* (2), des Nouvelles dont plusieurs étaient déjà connues du public. Elles appartiennent toutes au genre du roman historique. Il faut un certain courage, en 1877, pour entreprendre d'intéresser le public aux aventures de Marius, de Sylla, et même de Raphaël : M. Locatelli a eu ce courage, et il en a été récompensé. Ses *Récits* se lisent avec plaisir. Il y a juste assez de déploiement d'érudition, de notes et de renvois, pour donner confiance sans effrayer, et l'on est tout prêt, en fermant le livre, à souscrire au jugement porté par l'auteur lui-même sur le genre qu'il a adopté : s'il a des défauts, il n'est pas non plus sans quelques qualités.

ARVÈDE BARINE.

(1) *La Marchesa*, par F. Martini. Livourne, 1 vol., Giusti, 1877.
(2) *Racconti*, par Pasino Locatelli. Bergame, 1 vol., Bolis, 1877.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

M. Jules Loiseleur, qui a si heureusement appliqué à plusieurs questions historiques les procédés de l'information judiciaire, a employé la même méthode pour élucider certains points obscurs de la vie de Molière (1). L'an dernier, au journal *le Temps*, il avait publié dans une série d'articles fort remarqués son enquête et ses conclusions. Il a reçu, à ce moment, une foule d'observations, de notes et de documents qui lui ont permis de modifier sur certains points de détail et d'étendre son étude. On peut dire que l'ouvrage qu'il présente aujourd'hui au public est un ouvrage nouveau. Pendant qu'il y travaillait, le bibliophile Paul Lacroix lui révélait l'existence d'un portrait de Molière jeune et amoureux peint vraisemblablement par Mignard, vers 1658. Ce portrait fort curieux, heureusement reproduit à l'eau-forte par Lalauze, attire et retient longtemps les yeux à la première page du volume. Ce n'est pas le Molière aux traits accentués, au visage grave et même triste que nous connaissons ; c'est un Molière plus florissant, plus rebondi, aux traits plus féminins et plus fondus, contemplant d'un œil langoureux quelque objet aimé. Lequel ? qui le dira ? Toujours est-il que ce n'est pas vers quelque Harpagon ou quelque Tartufe qu'est tourné ce regard noyé.

M. Loiseleur n'a pas entrepris d'écrire une histoire complète et définitive de Molière. Sa tâche, déjà assez importante, est d'élucider les points obscurs : la première éducation, les hautes études, les débuts dans la carrière dramatique, la vie du comédien nomade, et enfin les problèmes si controversés qu'ont soulevés et le mariage de Molière et les orages de sa vie domestique. Pour dissiper les ténèbres sur tous ces points, M. Loiseleur ne s'est pas contenté de discuter les documents de contrôle, les témoignages des amis et ceux des ennemis : il a vécu pendant plusieurs années en plein XVIIe siècle. Il s'est assis avec Molière sur les bancs du collége et il nous raconte comment était alors organisé l'enseignement. Avec Molière il s'est fait recevoir licencié en droit, et, si vous vous étonnez qu'une année leur ait suffi pour obtenir ce diplôme, il vous le fera comprendre en vous montrant l'état de décadence de l'Université à la fin du règne de Louis XIII. Avec Molière il est parti en tournée de comédien

(1) *Les Procès* [illegible] *Molière*, par Jules Loiseleur. 1 vol. Paris, 1877. [illegible]

nomade, et si vous répétez ce qu'on a dit si souvent, que cette troupe dont il faisait partie a posé devant Scarron écrivant son *Roman comique*, il vous répondra péremptoirement : Mais quand nous avons entrepris de courir la campagne, la première moitié de l'épopée burlesque était composée depuis cinq ans au moins! N'insistons pas, car il se fâcherait alors : Nous, des Ragotins! Mais nous avions à dîner sept ou huit plats! Mais Madeleine Béjart était une maîtresse femme qui maintenait l'ordre et l'abondance dans la maison; et cette maison ne ressemblait en rien au *Trépot de la Bicbe!* — Pauvres recettes cependant, objectez-vous, avec le tarif d'alors : cinq sous au parterre, dix sous aux loges et galeries. — Excellentes recettes, vous répondra-t-il. Et il vous expliquera ce que produisaient le doublement du tarif, les subventions accordées par les municipalités et enfin les indemnités payées par le prince de Conti. Vous saurez par lui quels importants placements faisait Madeleine sur les bénéfices et les économies. Avec Molière M. Loiseleur est revenu à Paris; il était là quand on a donné la première représentation des *Précieuses ridicules*, qui ne furent point jouées à Béziers, comme on l'a cru et dit si longtemps, et il vous le démontrera de façon irréfutable. Mais je n'en finirais pas si je me mettais moi-même à le suivre comme il a suivi Molière.

Parmi tous les points obscurs sur lesquels M. Loiseleur a jeté une nouvelle lumière, le plus obscur et le plus noir, c'est son mariage avec Armande Béjart. On sait quelles affreuses rumeurs, encouragées par le silence de Molière, circulèrent, et comment la calomnie se produisit au grand jour lorsque l'acteur Montfleury, dans une requête adressée à Louis XIV, en 1663, osa accuser l'illustre comédien, dont le succès l'écrasait, d'avoir épousé sa propre fille. Le roi répondit en étant parrain du premier enfant de Molière. On verra dans le livre de M. Loiseleur comment l'acte civil qui présentait Armande comme fille de la veuve Béjart contenait une supercherie. L'auteur de la fraude était Madeleine, la vraie mère, qui avait un grand intérêt à ce qu'Armande ne fût pas crue sa fille. Mais que Molière fût le père, c'est ce que rien n'autorise à supposer. On s'était fait contre lui une arme de ce contrat attribuant la maternité à la veuve Béjart; il est évident qu'il avait été étranger à cette fraude. S'il n'a pas attaqué en face la calomnie, c'est qu'en la combattant il se pouvait que les débats qui n'eussent pas manqué de s'élever portassent atteinte à l'honneur des parents de sa femme.

Un autre point obscur dans ce ménage troublé et malheureux : de quel côté ont été les torts? George Sand a donné le signal d'une réaction qui s'est opérée dans ces derniers temps en faveur d'Armande, *Mlle Molière*, comme on disait au XVIIe siècle. Elle en fait une femme d'intérieur, coquette seulement d'apparence; et du malheur commun Molière a la responsabilité tout entière. M. Édouard Thierry va plus loin : son plaidoyer pour la femme devient un acte d'accusation contre le mari (1). M. Loiseleur instruit le procès, recueille tous les témoignages, et sa conclusion est sévère pour Armande, tout en admettant les circonstances atténuantes fondées sur les mœurs des comédiens au XVIIe siècle. Je dois dire que sur ce point je ne trouve pas la preuve absolument faite. Sans voir, comme George Sand, dans Mlle Molière une femme d'intérieur, je verrais surtout en elle une coquette aimant les hommages comme Célimène. Célimène n'emploie pas les moyens extrêmes pour fixer les adorateurs, quoi qu'en dise Arsinoé. De même, il me semble, Mlle Molière. Il courut, sans doute, des bruits très-fâcheux sur elle; mais le bibliophile Lacroix, si j'ai bonne mémoire, a raconté une histoire à ce sujet qui rappelle celle du collier de la reine. Juger ainsi, dit M. Loiseleur, c'est se décider d'après une impression qui ne repose sur aucun document. En pareilles questions, l'impression morale n'est pas tant à dédaigner. Si elle était contredite par des documents incontestables, je me rendrais; mais M. Loiseleur est bien forcé, lui aussi, de s'appuyer sur des vraisemblances et des indications plutôt que sur des faits clairement établis.

Sur tous les autres points, il m'a convaincu et convaincra, j'imagine, la plupart de ses lecteurs. Je lui reprocherais même parfois d'avoir trop raison, ou du moins trop longuement. La démonstration faite, il ne sait pas s'arrêter : il tient à épuiser tous ses documents. Ajoutons encore que sa très-consciencieuse enquête conserve trop les formes extérieures de l'enquête. C'est une procédure trop rigoureuse et sentant le Palais. N'était-il pas possible de lui donner un tour plus littéraire, une allure plus libre et plus dégagée? On y trouve, par exemple, des formules de ce genre : « les faits *subséquents* ». Avouons que le mot *subséquent* n'est pas un mot aimable. « C'est style de notaire », dit Éraste dans *le Légataire universel* : ici c'est trop souvent style de juge d'instruction. De temps en temps, M. Loiseleur s'en aperçoit, sans doute, et alors il verse des fleurs et des images sur ces formules arides. Trop de fleurs alors et trop d'images; par exemple, quand il dit : *sceller une rupture*... deux métaphores d'un seul coup! Le malheur est qu'elles jurent. Enfin cette œuvre de chercheur, d'érudit, n'est pas tout à fait une œuvre d'artiste.

(1) Ce point a été examiné de très-près par M. Eugène Despois dans un article sur *le Registre de Lagrange* (*Revue* du 18 mars 1876, page 208).

II

Les divers États de l'Union américaine, ceux du moins qui prenaient part aux fêtes du centenaire, avaient envoyé à Philadelphie, avec les plans d'écoles et les documents officiels, de nombreuses collections de travaux d'élèves de tous les degrés. M. Buisson, président de la commission scolaire déléguée à Philadelphie par notre ministre de l'instruction publique, a dû dépouiller cette volumineuse collection de manuscrits. L'idée lui est venue alors d'extraire de ces innombrables cahiers quelques centaines de devoirs représentant le type ordinaire des principaux genres d'exercices de tous les degrés. Il lui a semblé qu'il y aurait intérêt pour nous à nous former un jugement motivé sur l'éducation américaine. M. Legrand, professeur d'anglais dans un de nos lycées, s'est chargé de traduire tous ces devoirs. Il l'a fait en reproduisant scrupuleusement le tour naïf, les négligences, les incorrections. Chaque copie a conservé ainsi sa physionomie propre (1).

On peut donc, en parcourant ce recueil, s'imaginer à la rigueur qu'on fait une tournée d'inspection rapide à travers les écoles des États-Unis. Cependant n'entrons pas, si vous le

(1) *Devoirs d'écoliers américains*, recueillis à l'exposition de Philadelphie par F. Buisson, et traduits par A. Legrand; avec figures et planches. 1 volume. Paris, 1877. Hachette et Ce.

voulez, à la salle de dessin, pas davantage au cours de solfége; ne troublons pas dans leurs solécismes ces enfants qui font des thèmes latins, négligeons la classe de géométrie et celle de physique; nous n'avons point la prétention, n'est-ce pas? de nous prononcer, après un si rapide examen, sur la méthode américaine ou, pour mieux dire, sur les méthodes, car pour l'instruction comme pour tout le reste chaque État tient à conserver son indépendance absolue. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir les penchants, les goûts, les habitudes de ces jeunes esprits. Voici justement l'heure où tous font un exercice de style; lisons un peu par-dessus leurs épaules. Aux tout petits et aux toutes petites, on a posé des questions comme celles-ci : « De quoi est composé le pain? Quelles sont les propriétés d'une éponge? » Ma foi, ils ou elles répondent très-pertinemment. Chez nous, les enfants de cet âge apprennent *le Chêne et le Roseau* ou *O Père qu'il est mon père!* Là-bas ils sont à tout jamais édifiés sur les éléments constitutifs du pain, et l'éponge pour eux n'a plus de mystères. Déjà se dessine ce qu'il y a de positif, de pratique, de tout à fait utilitaire dans l'éducation américaine.

Passons à un cours supérieur. Voici un petit jeune homme de onze ans qui nous raconte comment il a épousé la jeune Ida. Un jour, en revenant du magasin, elle a fait un faux pas et est tombée dans le canal. Elle s'est noyée. « Je pleurai beaucoup d'abord, ajoute le jeune homme, mais je ne tardai pas à me consoler et je fus aussi heureux qu'auparavant. » Très-pratique, cela! Pleurer beaucoup tout de suite afin de pleurer moins longtemps! *Time is money*. A l'autre table écrit une fille de treize ans. Histoire d'un vieux livre, tel est le sujet donné. Le vieux livre nous raconte qu'il a été du chiffon, puis qu'on l'a broyé, puis qu'il est devenu papier, puisqu'on l'a mis sous une presse. Très-exact, mademoiselle, et l'on voit qu'on vous a enseigné les éléments constitutifs de l'éponge; mais un petit grain de sentiment ne gâterait rien. Une jeune Française, traitant le même sujet, chercherait autre chose que les transformations du chiffon. Excellente ménagère de l'avenir, cette fillette. — Voyons donc ce qu'écrit Katie M***, agée de quatorze ans. C'est un petit roman. Une jeune fille pauvre fane du foin dans la prairie. Passe un riche étranger. Ah! si j'étais sa femme, dit-elle, il me donnerait de beaux vêtements de soie; papa, maman et mon frère ne manqueraient de rien, et le bébé aurait beaucoup de joujoux pour s'amuser. Le riche étranger dit de son côté qu'elle est belle; mais il ne la demande pas en mariage parce qu'elle est pauvre, et il épouse une fille riche avec laquelle il est moins heureux qu'il n'eût été avec la faneuse. Voilà à quoi rêvent les jeunes Américaines. Celle-ci songe déjà au flirtage et l'avoue ingénûment. Qu'elle ne s'adresse pas à Charles S*** de Littletor, qui a deux ans de plus qu'elle, car c'est un méchant garçon qui écrit en ce moment même que les écolières sont « des *conglomérats* d'une structure bien écailleuse ». Elles l'ont, paraît-il, souvent raillé et taquiné; mais patience, le jour viendra où il rendra aux femmes toutes leurs impertinences. Un jeune Français pourrait le penser, mais il ne l'écrirait pas. Nous sommes nés chevaliers, nous.

Assez d'indiscrétions. Cependant lisons encore un peu par-dessus l'épaule de la jeune Dora, âgée de seize ans, qui fait un *scenario* de drame avec le quatrième chant de l'*Enéide*. Voyons : — Scène VIII, Enée et Didon entrent dans la caverne; la toile tombe. — C'est fort heureux! Et remarquez que Dora est très-calme, tout en jouant avec le feu. Vite à la plus haute classe! On y fait des dissertations politiques. L'un encourage l'immigration; l'autre veut la restreindre; celui-ci demande à ce que les femmes votent, celui-là proteste contre l'institution du jury. En voici un qui vante en fort bons termes, ma foi, la constitution américaine, et déclare que l'Amérique seule au monde est en république. Eh bien! et nous, jeune homme? Cet autre déclare que tout Américain doit travailler à se rendre digne d'être Président. — Ces dissertations politiques sont loin de me choquer, tout au contraire; elles témoignent d'une certaine maturité d'esprit, d'un vif patriotisme et d'un sens très-vif de la réalité.

Évidemment, c'est là le bon côté de cette éducation positive et pratique. Ces écoliers et ces écolières comprennent déjà quelles seront pour eux les conditions de la vie, et déjà s'y préparent. Ils n'entreront pas dans le monde tout dépaysés, surpris, éblouis, comme on l'est chez nous en sortant de l'ombre du couvent ou du collége. Cependant, si en France on demeure trop longtemps enfant, en Amérique on devient trop tôt homme. Ce qui manque peut-être à cette jeunesse, c'est la fleur et le duvet de la pêche, une certaine gaucherie d'ignorance qui a son charme; je lui voudrais un peu plus de naïveté, de poésie, d'illusions même. S'ils pouvaient nous emprunter ce que nous avons en trop, et nous prêter de ce qui chez eux surabonde! C'est bien le cas de dire, comme disent les enfants : Donne-moi de ce que tu as, je te donnerai de ce que j'ai!

III

Madame Gosselin (1), par M. Louis Ulbach, est une œuvre d'analyse morale très-étudiée et très-fouillée. L'auteur s'est complu à tracer minutieusement le portrait de son héroïne, une dévote sombre, triste, aux yeux durs, aux gestes secs, au rire saccadé et court, qui ensevelit dans une étroite retraite le souvenir d'un passé mystérieux et cherche à étouffer les secrètes révoltes d'un cœur qui n'a pas eu sa part d'air libre et de soleil. Par malheur, ce personnage, qui semble devoir conduire l'action, n'y a qu'une part tout à fait secondaire. Supprimez Mme Gosselin, ou que son fils l'enterre à la seconde page, le drame pourra se dérouler presque aussi bien. On croirait qu'il est arrivé au romancier ce qui arrive fréquemment aux auteurs dramatiques : tel personnage qui était destiné au premier plan se trouve peu à peu relégué au second ou au troisième. Le développement de l'action l'a rejeté insensiblement dans l'ombre. Donc, la dévotion méticuleuse de Mme Gosselin n'est pour rien dans la marche des événements; elle-même n'y prend part que pour donner, à un moment, un avis important au véritable héros. Celui-ci a beaucoup de traits de ressemblance avec le Giboyer d'Émile Augier. Comme Giboyer, il a pour son fils, qui ne connaît pas le secret de sa naissance, une de ces passions farouches qui s'exaltent par le sacrifice. Comme à Giboyer, il lui plaît d'être un fumier, afin de faire croître un lys. Seulement, il va plus loin que Giboyer. Quand l'intérêt de ce fils le demande, il ne recule pas devant l'assassinat. Son expiation volontaire, accomplie encore dans l'intérêt de ce fils, amène une fort belle scène où il semble que l'auteur ait voulu s'essayer dans la manière de Victor Hugo. Toujours

(1) Louis Ulbach, *Madame Gosselin*. 1 volume. Paris, 1877. Calmann Lévy.

est-il qu'elle est très-dramatique et traitée avec grand talent.

Si l'étude morale et le drame ne sont pas suffisamment fondus dans le roman de M. Ulbach et ne forment pas un tout compacte, le mal n'est pas bien grand. Qu'ils se disjoignent, puisque les morceaux en sont bons.

MAXIME GAUCHET.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

L'événement de la semaine, c'est l'ordre du jour adressé par M. le maréchal de Mac-Mahon à l'armée, après la revue de dimanche dernier. « Vous m'aiderez, j'en suis certain, dit le maréchal, à maintenir le respect de l'autorité et des lois dans l'exercice de la mission qui m'a été confiée et que je remplirai jusqu'au bout. »

Voilà qui est parfaitement correct, et l'on aime à voir le Président de la république se montrer aussi disposé à faire respecter les lois.

Le malheur est que les journaux ministériels arrivent avec leur exégèse, et veulent absolument que l'ordre du jour du Maréchal contienne une menace contre les républicains.

Mais pourquoi les républicains seraient-ils menacés ?

Que demandent-ils, que font-ils de contraire aux lois ?

Quelle loi violeront-ils en votant dans trois mois pour les candidats de leur choix ?

La loi électorale qui leur en donne le droit n'est-elle pas aussi respectable que toutes les autres ?

II

Un des plus ardents parmi les journaux ministériels va jusqu'à dire, en s'adressant aux électeurs républicains : « Les horions, citoyens, pleuvront sur vous comme grêle si vous ne marchez pas droit. Si vous savez ce que parler veut dire, vous comprendrez que, même victorieux, vous ne tirerez aucun profit de la victoire... Le chef de l'armée a parlé : il a fait appel aux baïonnettes, et tout va rentrer dans le devoir. »

Il y aurait donc dans l'air des horions drus comme grêle pour les électeurs qui se permettraient de ne pas voter dans un sens agréable au pouvoir exécutif, et telle serait la signification de l'ordre du jour. Le chef de l'armée aurait « fait appel aux baïonnettes ». Nous n'en croyons pas un mot, cela va sans dire, et nous estimons qu'on ne saurait plus gravement outrager le Maréchal qu'en lui prêtant de pareilles intentions.

Eh quoi ! c'est au moment où il vient de demander à l'armée son aide pour maintenir le respect des lois, qu'on le déclare tout disposé à faire pleuvoir des horions sur les électeurs, dans le cas où ils remporteraient légalement la victoire !

Il y a là tout au moins le délit de publication d'une fausse nouvelle ; et l'on sait que le garde des sceaux est très-susceptible sur ce délit de fausse nouvelle auquel il a donné une extension inconnue jusqu'à ce jour.

III

Le malheur est que tous les agents de M. de Broglie ne sont pas aussi intraitables sur ce point que leur chef ; ou peut-être ne sont-ils pas absolument d'accord avec lui sur ce qu'on peut appeler une fausse nouvelle.

Voilà, par exemple, le préfet de la Somme qui glisse quelques assertions un peu risquées dans l'arrêté par lequel il suspend le conseil municipal d'Amiens.

Il assure que le discours prononcé par le maire d'Amiens au banquet offert à M. Gambetta constitue une attaque directe contre le gouvernement et contre la personne du Président de la république.

Or il n'est question du maréchal de Mac-Mahon dans ce discours, ni directement, ni indirectement.

Fausse nouvelle.

M. le préfet dit ensuite dans ce même arrêté que les membres du conseil municipal, *tous présents à ce banquet*, se sont associés à cette manifestation. Mais il paraît qu'ils n'étaient pas tous présents.

Autre fausse nouvelle.

Considérant, ajoute le préfet, que le banquet « avait été organisé par le corps municipal ». Or, d'après les journaux d'Amiens, le banquet avait été organisé par souscription.

Troisième fausse nouvelle.

Voilà donc le même délit commis trois fois dans un simple arrêté de quelques lignes.

Si le coupable était un journal — je parle, bien entendu, d'un journal républicain, — il aurait déjà reçu une assignation à comparaître devant la police correctionnelle ; mais avec un préfet, il faut y regarder à deux fois.

Je ne demande pas, bien entendu, que des poursuites soient exercées contre le préfet de la Somme ; je voudrais seulement que M. de Broglie prît la peine de nous donner la définition exacte de la fausse nouvelle, telle qu'il la comprend.

Ce serait peut-être difficile, mais pour un académicien tel que M. de Broglie, ce n'est pas impossible.

IV

A propos de la responsabilité vis-à-vis du pays dont le maréchal de Mac-Mahon paraît très-préoccupé et qu'il s'exagère peut-être, j'ai entendu faire une remarque assez juste.

Le prince Louis-Napoléon, au temps où il était encore simple Président de la république, se disait, lui aussi, responsable envers le pays, et c'est en vertu de cette responsabilité qu'il fit son coup d'État de décembre et envoya les députés à Mazas.

Je n'ai certes nulle envie de justifier ni même d'excuser le moins du monde le crime de Décembre. Je puis cependant rappeler, comme un simple fait historique, que le prince Louis avait été directement élu Président par les électeurs, à cinq millions de suffrages. Ce n'était donc pas de la Chambre qu'il tenait ses pouvoirs, et il pouvait en quelque sorte, dans une certaine mesure, se croire le droit, entre la Chambre et lui, d'en appeler au suffrage universel.

Tel n'est pas le cas du Président actuel. Il n'a pas été nommé directement par le pays ; il l'a été par la Chambre, et encore à une très-faible majorité ! Ce n'est donc pas au suf-

frage direct, mais seulement au suffrage indirect, c'est-à-dire à une nouvelle Chambre qu'il peut faire appel.

Voilà qui atténue beaucoup sa responsabilité personnelle.

C'est un simple rapprochement que je fais, sans pousser plus loin la comparaison et en écartant toute idée de coup d'État. Nommé indirectement ou directement, le Président Mac-Mahon est avant tout l'homme de la légalité, il l'a déclaré en toute occasion, et si l'on avait jamais pu douter de sa parole, ce ne serait pas le lendemain du jour où il vient de dire à l'armée : « Vous m'aiderez, j'en suis certain, à maintenir le respect de l'autorité et des lois. »

V

Je me trouvais l'autre jour dans une maison où l'on parlait des réparations et des embellissements que le duc d'Aumale fait faire à son château de Chantilly. On sait que les journaux orléanistes ont donné une description pompeuse de ces travaux et que les journaux bonapartistes l'ont reproduite avec un empressement de mauvais augure.

[illegible]

Un des assistants éclate de rire.

« De quoi riez-vous? lui demande la maîtresse de la maison.

— Je ris parce que je me rappelle le *Sic vos non vobis* du poëte latin. Pour qui le duc d'Aumale a-t-il ordonné toutes ces réparations? Il ne paraît pas se douter qu'il travaille peut-être pour Napoléon IV; autrement il ne mettrait pas tant de zèle à dépenser son argent. J'espère bien que la république résistera aux épreuves qu'on lui fait subir en ce moment; mais enfin, si elle devait succomber, c'est l'empire qui recueillerait son héritage. Or le parti orléaniste, qui s'est allié aux bonapartistes contre la république, fait de son mieux pour ramener l'empire. Si Napoléon IV montait sur le trône son premier soin serait naturellement d'exiler les princes d'Orléans et de confisquer leurs biens, à l'exemple de son père. Voilà pourquoi je ris de bon cœur quand je vois le duc d'Aumale restaurer le château de Chantilly.

« Je dis que j'en ris de bon cœur parce que personne ne plaindrait les princes d'Orléans, justement punis de l'incapacité politique dont ils ont fait preuve depuis la guerre et de l'ingratitude qu'ils ont montrée en s'enrôlant parmi les plus cruels ennemis de la république qui leur a rendu leur patrie et leurs biens. »

Tout le monde fut d'avis que cet homme si gai avait raison.

VI

Il est certain que le parti orléaniste avait une occasion excellente, et qui probablement ne se représentera plus, de se réhabiliter aux yeux du pays, de se reconstituer, de regagner tout le terrain perdu depuis 1871.

Il lui suffisait de voter au Sénat contre la dissolution, qu'il pouvait empêcher. Mais il a mieux aimé apporter son concours aux bonapartistes.

Je sais bien que *le Soleil*, organe officieux de ce parti, a publié une Note de laquelle il résulte que les orléanistes se sont ralliés tout simplement à la monarchie, et que la seule vraiment digne de ce nom étant la monarchie légitime, c'est avec les légitimistes qu'ils ont fait alliance.

Le Soleil me permettra de ne pas prendre cette déclaration au sérieux. Les chefs de l'orléanisme ne sont ni des fanatiques, ni des maniaques du droit divin. Ils savent parfaitement que le comte de Chambord n'a aucune chance de monter sur le trône et que dans le cas où l'on voudrait l'imposer à la France, « les chassepots partiraient tout seuls, » selon un mot historique.

Ils savent aussi que la lutte n'est désormais qu'entre la république et l'empire.

C'est donc à l'empire qu'ils se rallient indirectement et sournoisement en feignant de s'allier aux légitimistes.

D'ailleurs M. d'Haussonville a parlé assez clairement dans sa fameuse lettre : « République définitive, ou monarchie constitutionnelle; branche aînée ou branche cadette ; *restauration de la dynastie impériale* : il ne [illegible] pas [illegible] de m'enflammer beaucoup pour ou contre aucune de ces solutions de l'avenir. »

Voilà qui n'a pas besoin de commentaires; on comprend ce que parler veut dire.

VII

La lettre de M. d'Haussonville et la Note du *Soleil* me confirment dans la pensée que j'avais toujours eue, que les orléanistes désirent le rétablissement de l'empire. Seulement, par un reste de pudeur, ils ne veulent pas le laisser paraître.

Il faudrait que la chose se fît de façon qu'ils n'eussent pas l'air d'y avoir contribué, et qu'ils pussent avec affectation s'en laver les mains.

Sans doute leurs chefs naturels, les princes d'Orléans, seraient proscrits et ruinés ; mais chacun chez soi, chacun pour soi, comme disait autrefois M. Dupin. Les gros bonnets du parti se consoleraient facilement de ce petit malheur, d'autant mieux qu'il ne leur serait pas personnel.

Ils continueraient de jouir paisiblement de leur fortune; ils iraient dans les salons et à l'Académie colporter des épigrammes à l'eau de rose et de petites allusions fines et délicates contre le nouveau régime.

Les belles dames s'extasieraient sur leur courage et leur verve intarissable :

[illegible]

N'est-ce pas là l'idéal du bonheur pour un bon citoyen, pour un Français dévoué à son pays et aux idées libérales?

Le soir, ils se coucheraient paisiblement, encore tout émerveillés de leur bon mot de la journée. Allons, Babet, un lait de poule et une couronne de chêne pour votre maître !

Ainsi finit le parti orléaniste, ayant tout renié, ses traditions, ses principes, son histoire, son origine, tout, jusqu'à ses princes, qui, à la vérité, lui ont donné l'exemple. Il n'y a pas dans l'histoire politique l'exemple d'une chute pareille, et n'est-ce pas mourir deux fois que mourir de la sorte?

Z....

LA SEMAINE POLITIQUE

L'opinion du cabinet Jules Simon, aussi bien que du cabinet de Marcère, conforme à celle de tous les jurisconsultes, était que les élections des conseils généraux devaient précéder la réunion prochaine de ces conseils. L'esprit de la loi ne souffrait guère une autre interprétation. Le ministère cependant, par une note publiée au *Journal officiel*, a fait savoir que ces élections auraient lieu après les élections législatives seulement. Il a donné pour raison que le budget des recettes n'étant pas voté et ne pouvant être réparti par les conseils généraux dans la session d'août, une session extraordinaire serait nécessaire, et que les élections, même faites au mois d'octobre, viendraient toujours assez tôt. Derrière cette raison, on en découvre une autre plus sérieuse que l'*Officiel* a naturellement tue, mais que n'ont point cachée dans la presse les enfants terribles des partis réactionnaires — aucun de ces partis n'en manque : à savoir que, dans chaque canton, des compétitions surgiraient, à propos de ces élections, entre les orléanistes, les légitimistes, les bonapartistes, et que l'union conservatrice, comme on l'appelle, n'y survivrait pas. Or, sans cette union, comment lutter, au moment des élections politiques, contre les 363? Réciproque et touchante confiance des coalisés du 16 mai!

Nous aurions mieux aimé que l'on exécutât la loi dans son véritable esprit, ainsi que les lois sont faites pour être exécutées. Mais, après tout, nous prenons notre parti de ce retard apporté aux élections départementales. Le calcul — que l'on a cru habile — pourrait bien se retourner contre ceux qui l'ont fait. Nous sommes certains, quoi qu'il arrive et que l'on fasse, que la victoire, aux élections législatives, restera au parti républicain, et les élections cantonales qui suivront bénéficieront du grand courant politique formé par les premières. Les questions de clocher et de château, comme celles de personnes, y auront moins d'importance qu'à l'ordinaire; et puisque aujourd'hui, par la volonté de nos adversaires, la politique est partout, ce n'est pas nous qui nous en plaindrons.

En attendant, M. de Fourtou, l'homme militant par excellence du cabinet, continue à déployer ce qu'on eût appelé à la fin de l'Empire une activité dévorante. Il serait difficile de dire si par tout ce mouvement il espère réellement conquérir la victoire, ou s'il veut simplement se donner l'illusion qu'il doit vaincre et la donner à ceux qu'il emploie. La chose au surplus importe peu.

Le *Journal officiel* a publié ces jours derniers une série de destitutions et des nominations dans le personnel des préfets, des sous-préfets et des conseillers de préfecture. Les gens curieux ont relevé que c'était, en six semaines, le neuvième mouvement administratif. Et il ne s'agit pas ici de mouvements de peu d'importance. Celui-ci, sous la rubrique des destitutions, démissions ou mises en disponibilité, ne comprend pas moins de trente-cinq noms. Si M. de Cassagnac ne trouve pas que la France est suffisamment « bousculée », c'est qu'il est bien difficile.

Bien entendu, aucune de ces mises à pied ne porte sur de véritables républicains; il y a longtemps que les véritables républicains sont hors de l'administration, et nous convenons que M. de Fourtou serait inexcusable si un seul d'entre eux avait pu échapper tant de jours à son œil de lynx. Mais il restait çà et là quelque constitutionnel, quelque timide orléaniste, quelque fidèle du centre droit. On l'avait déjà déplacé pour l'exhorter à réfléchir; mais, même après son changement d'air, il demeurait mou, il gardait des scrupules, il suivait de loin les bons exemples des Nervo, des Tracy et des Sandraus : il n'était pas « crâne », et pour l'œuvre actuelle il ne faut que des administrateurs « crânes ».

Qui peut blâmer M. de Fourtou d'avoir signifié leur congé aux fonctionnaires de cette sorte? « Qui veut la fin veut les moyens », comme dit fort bien le *Figaro*. Ce ne sont pas les gens timorés qui feront marcher la France, quand il n'est pas sûr que même les autres en viennent à bout. L'histoire prête au général Pellissier ce mot bien connu : « Il n'y a qu'un b..... qui prendra Sébastopol »; et la France est une place forte au moins aussi difficile à emporter d'assaut que Sébastopol. Il faut à M. de Fourtou des gaillards résolus.

On peut s'en convaincre aisément en lisant la circulaire que M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser au personnel de ces administrateurs. Les administrés l'ont lue aussi, et je ne crois pas qu'elle ait plus fait rire les uns que les autres. Après tout, les administrés en prendront ce qu'ils voudront; elle est plus grave pour les administrateurs, qui sont obligés de la prendre tout entière. On la peut diviser en deux parties : l'une qui expose la situation présente, l'autre qui indique aux fonctionnaires ce que le gouvernement attend d'eux en vue des élections prochaines.

Pour ce qui regarde la situation présente, MM. les préfets et sous-préfets sont transformés en missionnaires de l'ordre des Frères prêcheurs. Ils sont chargés de faire comprendre aux populations le véritable caractère de l'acte sauveur du 16 mai, si abominablement défiguré par les calomnies radicales.

Ce ne sera point chose à dédaigner, pour ceux qui seront gens de curiosité et de loisir, de suivre les préfets et sous-préfets de M. de Fourtou à travers les campagnes, et de voir comment ils s'acquitteront de leur œuvre de prédication. Ils n'auront pas trop de beaucoup de zèle et de beaucoup d'éloquence pour propager cette bonne nouvelle et pour y convertir les âmes. Rétablir la vérité, confondre l'erreur, le mensonge et la calomnie, tel est, selon M. de Fourtou, le premier devoir du gouvernement : il compte, pour le remplir dignement, sur les apôtres qu'il a associés à son œuvre, et, pour assurer leur prestige, il leur a recommandé de ne se laisser voir des populations que revêtus de l'habit brodé et ornés du chapeau à plumes. Comment s'y prendront-ils pour convaincre ce bon peuple français — né malin, à ce que prétendaient nos pères — que, le 17 mai, nous allions nous réveiller au milieu de quelque affreux cataclysme si, le 16 mai, M. le maréchal n'eût brusquement congédié M. Jules Simon; que M. Thiers, M. Laboulaye, M. Léon Renault, M. Dufaure, sont de farouches ennemis de l'ordre social; que la paix au dehors n'a jamais été plus assurée que depuis six semaines, ni la prospérité des affaires plus florissante au dedans; que M. de Broglie, M. Pâris, M. Brunet, M. de Fourtou, M. Caillaux, qui tous ne se cachent pas d'exécrer la république, sont cependant les plus fermes soutiens des institutions républicaines, et qu'on garantira la sécurité du lendemain précisément en prenant comme mandataires du pays les hommes dont tout le programme est une nouvelle révolution politique?

D'ici l'ouverture de la période électorale, les préfets et sous-préfets seront des apôtres ; ils seront des hommes d'action une fois cette période ouverte, et c'est là l'objet de la seconde partie de la circulaire. Prêtres et soldats de l'ordre moral, telle est leur double mission. Ils ne quitteront le surplis que pour prendre la cuirasse. Sur ce second point, la circulaire de M. de Fourtou ne contient pas de grandes nouveautés. Ceux qui ont le malheur d'être assez âgés pour avoir vu les jours du second empire, pour avoir entendu les discours de M. Billault et de M. Rouher, pour avoir lu les circulaires de M. de Persigny et de M. de Forcade La Roquette, ne trouveront rien dans le document de M. le ministre de l'intérieur qui ne leur soit bien connu. C'est la théorie du pouvoir personnel exposée avec la même impudence ou, si l'on aime mieux, avec la même assurance. M. de Mac-Mahon aura ses candidats comme l'empereur avait les siens, les adversaires de M. de Mac-Mahon deviennent les adversaires du gouvernement et des institutions du pays comme l'étaient les adversaires de l'empereur, et le devoir des fonctionnaires comme des bons citoyens est de les combattre sans pitié. Il y a pourtant, ce qui est bien quelque chose, cette différence entre les deux situations que Napoléon III, élu par le suffrage universel, tenait, en apparence au moins, son autorité de la France, tandis que M. de Mac-Mahon n'a reçu d'elle aucune autorité ; il y a cette différence encore que l'empereur était, de par la Constitution, responsable devant la nation, tandis que, de par la Constitution, M. de Mac-Mahon n'a aucune responsabilité de ce genre.

A quoi bon discuter d'ailleurs? La circulaire de M. de Fourtou nous annonce que la candidature officielle sera ouvertement pratiquée dans les cinq cents circonscriptions de la France. On le savait par avance, et il n'y a rien là dont personne soit surpris. On sait plus encore, on sait par avance que cette candidature officielle sera pratiquée par tous les moyens mis en usage sous l'empire, et par quelques autres encore si les prédécesseurs et les modèles de M. de Fourtou lui avaient laissé quelque chose à inventer. On sait que les instituteurs, les employés des postes, des finances, des télégraphes, les commissaires de police, les gardes champêtres, seront transformés en agents électoraux ; on sait que la pression administrative fera tout ce qu'elle peut faire. On sait qu'il n'est vexation à laquelle ne doivent s'attendre et les fonctionnaires qui refuseront de faire du zèle et les candidats ou même les électeurs indépendants. On sait tout cela, on peut même dire, quoi qu'il arrive, que ce qui arrivera ne dépassera pas ce qui est attendu : et pourtant le pays, s'il n'est pas satisfait dans son for intérieur de se voir ainsi traité et d'avoir à passer ces vilains moments, ne se montre pas autrement ému. La circulaire ministérielle ne l'a pas plus effrayé que ne l'ont effrayé la prorogation, la dissolution et les bouleversements administratifs.

De toute l'épître de M. de Fourtou, le pays n'a retenu qu'un mot, agréable à son oreille, celui « d'élections prochaines » ; il a tant de flegme, tant de sang-froid, il est d'un caractère si bien fait, qu'il pardonnerait volontiers à M. de Fourtou et ses fantaisies historiques, et ses violences contre la Chambre, et ses recommandations aux préfets, et ses candidatures officielles, et sa pression administrative, s'il pouvait espérer seulement que le mot « d'élections prochaines » veut dire, en effet, des élections faites prochainement, et non des élections reculées jusqu'au moment extrême au delà duquel la Constitution ne permet pas de le reculer encore. — Hélas! les « élections prochaines » ne sont jusqu'ici que les prochaines élections.

[illegible] B[illegible].

BULLETIN

On assure qu'il se prépare une traduction française de l'ouvrage de M. de Goltz récemment publié à Berlin : *Léon Gambetta et son armée*. L'éditeur français aurait, au préalable, sollicité l'assentiment de M. Gambetta, qui non-seulement l'aurait accordé, mais aurait fait espérer la communication de documents inédits.

Le baron J. de Rothschild fait présent à la Société des anciens textes français d'une réimpression du *Mystère du Vieil Testament*, ouvrage très-rare et très-curieux, dont il n'existe pas de manuscrit connu. M. Paulin Paris éditera, pour la même Société, *le Lieve d'Artur*, d'après deux manuscrits, et M. A. Weber la *Vie du pape saint Grégoire*, en vers, d'après cinq manuscrits. (*Athenæum.*)

Le *Temple-Bar* de juin reproduit un amusant récit, emprunté à une publication hollandaise, des divers séjours faits par Voltaire aux Pays-Bas. On y voit ses amours avec mademoiselle Dunoyer et ses disputes acharnées avec les libraires hollandais. Le mot qu'on lui attribue à l'un de ses départs des Pays-Bas : « Adieu, canaux, canards, canaille, » est, paraît-il, d'une authenticité douteuse, ou du moins ce n'est pas Voltaire qui l'aurait prononcé.

Le *Messager d'Europe* (de Saint-Pétersbourg) rend compte longuement de l'ouvrage récemment publié par le prince [illegible] *Tenure de la terre en Russie et dans d'autres contrées de l'Europe*. Signalons aussi la première partie d'une série d'articles sur [illegible] d'après les historiens français qui ont traité ce sujet.

La *Deutsche Rundschau* contient, dans son numéro de juin, un article fort original de M. de Holtzendorff sur *l'Aspect esthétique de la loi*. L'auteur s'y attache à dégager la conception artistique que l'antiquité s'était formée de la loi, et dont on surprend des traces dans les systèmes législatifs modernes. Toutes les formes extérieures de nature à frapper l'imagination et ayant leur origine dans le passé lui paraissent une bonne chose. Il aimerait que les Palais de justice fussent partout des édifices somptueux, dont le seul aspect remplit le peuple de vénération pour la loi, et il approuve tous les détails de costume propres à donner de la majesté aux juges, et même aux avocats. — La même livraison contient une étude du professeur [illegible] sur le grec moderne, considéré au point de vue de son importance linguistique, et un article de M. Max Müller sur Charles Kingsley, le célèbre romancier anglais dont les lettres et les souvenirs viennent d'être publiés par sa veuve.

Il s'est fondé à Leipzig, sous la direction de M. Hans Adam Stöhr, une nouvelle feuille hebdomadaire intitulée *Correspondance littéraire*, qui s'est donné pour programme d'être

« le foyer intellectuel » commun de toutes les personnes cultivées, dans toutes les terres de langue allemande. Les morceaux importants des premiers numéros sont une étude sur *le Développement de la littérature et de la presse allemande pendant les dix dernières années*, et un article sur *le Mouvement intellectuel en France depuis le second empire*. La *Correspondance littéraire* donne beaucoup de nouvelles des lettres, des sciences et des arts ; mais elles sont imprimées en caractères si microscopiques, qu'il est presque impossible de les lire.

On annonce la prochaine apparition d'un *Manuel de la paléographie grecque*, plus complet que tous les ouvrages existant déjà sur la même matière. L'auteur est le professeur V. Gardthausen. Un autre savant allemand, M. Baehrens, prépare un édition de poëmes latins du IVe et du Ve siècle, qui n'avaient encore jamais été imprimés.

Les Anglais célèbrent à Londres, par une exposition, le 400e anniversaire de l'introduction de l'imprimerie dans leur pays. Un mercier nommé William Caxton, qui avait résidé à Bruges pendant trente ans, en rapporta la première presse qui ait fonctionné dans la Grande-Bretagne. Il l'installa à Westminster, et les livres imprimés *au Pieu rouge* ont aujourd'hui une valeur inappréciable pour les bibliophiles. L'un de ceux qui figurent à l'exposition Caxton a été payé par son propriétaire, en 1812, plus de 25 000 francs. C'est le *Recueil des histoires de Troie*, le premier ouvrage qui ait été imprimé en anglais. L'exposition Caxton est très-instructive au point de vue de l'histoire de l'imprimerie dans les divers pays. Elle permet de suivre les progrès de cet art précieux depuis sa naissance jusqu'à nos jours.

La *Revue chinoise*, qui se publie en anglais, donne dans sa livraison de février dernier des détails sur la méthode usitée dans les écoles chinoises pour l'enseignement de la lecture. Cette méthode n'est rien moins qu'intelligente, et l'auteur de l'article propose d'y substituer le système Ollendorf. Un Révérend anglais, M. Piton, vient précisément de composer un abécédaire chinois d'après les principes d'Ollendorf, et la *Revue chinoise* pense que l'adoption de cet ouvrage serait un bienfait pour tous les écoliers jaunes. Dans le même numéro, M. Rogers expose les fraudes des *dentistes chinois*, qu'il représente comme très-sujets à caution.

M. Alexandre Trachevsky, de Tiflis, vient de publier à Saint-Pétersbourg une *Histoire de la politique allemande de l'impératrice Catherine II*, pendant la période comprise entre l'année 1780 et l'année 1790. Ce sujet a déjà été traité nombre de fois, surtout par des écrivains allemands. M. Alexandre Trachevsky a sur ses prédécesseurs l'avantage d'avoir pu compulser les archives russes, où il a trouvé une mine de documents inédits. D'importants fragments de son ouvrage avaient paru récemment dans le *Messager d'Europe*.

Un décret récent du ministre de l'Instruction publique de Prusse ordonne aux autorités locales de faire dresser la liste des livres de classe employés dans toutes les écoles de filles. Le tableau comprendra l'indication exacte du titre, de la date et de l'édition de chaque ouvrage. Il est particulièrement recommandé de ne pas négliger les deux derniers points pour les ouvrages dont il existe des éditions spéciales réservées aux écoles protestantes, catholiques ou mixtes. La mesure s'étend aux établissements de tous les ordres, écoles supérieures, secondaires, élémentaires. A l'avenir, aucun livre de classe nouveau ne pourra être mis entre les mains des élèves sans avoir reçu au préalable l'approbation du ministre de l'instruction publique.

Dans la dernière séance de l'Institut royal vénitien des sciences, des lettres et des arts, M. A. Pompéi, membre correspondant, a donné lecture d'un mémoire sur *les Naumachies des anciens*. M. Pompéi combat l'assertion, émise par M. Friedländer et par plusieurs autres savants, que les amphithéâtres étaient aussi destinés aux naumachies. Il soutient, en s'appuyant sur Dion, Suétone et Tacite, que jamais on n'a donné de fête navale dans aucun amphithéâtre, pas même dans celui qui fut construit en bois par Néron. Le fameux spectacle où l'on vit de petites barques dans le Colisée n'était pas, à proprement parler, d'après M. Pompéi, une naumachie.

Le comité international italien pour l'exploration de l'Afrique a tenu, le 15 courant, sa seconde conférence au palais royal de Turin, sous la présidence de S. A. R. le prince Humbert.

Dans cette conférence, on a discuté le règlement du comité italien, et on a arrêté de fonder une association pour les études relatives à l'Afrique et pour les voyages de découvertes dans cette partie du monde.

Le lendemain sont partis pour Bruxelles le général de Vecchi et le député Adamoli, délégués du comité, l'honorable M. Correnti, président de la *Società geografica italiana*, et le commandeur Cristoforo Negri, membres de cette Société, chargés de porter à la conférence internationale présidée par le roi des Belges le résultat des travaux du comité italien. (*Courrier d'Italie.*)

L'Institut anthropologique de Londres a tenu récemment une conférence dont l'objet était de discuter l'état actuel de la question de l'antiquité de l'homme. M. Boyd Dawkins y a lu un mémoire dont la conclusion est que l'homme, à en juger par les cavernes explorées dans la Grande-Bretagne, appartient à l'âge pleistocène, et peut avoir vécu en Angleterre à l'époque préglaciaire. Plusieurs autres professeurs ont pris la parole au cours de la conférence, dont on trouve un compte rendu détaillé dans la Revue anglaise intitulée *la Nature*.

L'anthropologie promet d'être bien représentée à l'Exposition de 1878. La Société anthropologique de Paris, chargée de l'organisation d'une section spéciale, a nommé une commission qui a M. de Quatrefages pour président et M. de Mortillet pour secrétaire. On espère que les anthropologistes de toutes les parties du monde se prêteront à envoyer des objets de nature à intéresser la science : crânes, instruments, photographies, livres, objets de l'époque préhistorique, etc., etc. Pour faciliter la tâche, on s'est partagé la besogne. Le docteur Topinard a dans son département la crâniologie ; le docteur Hovelacque s'occupe de ce qui se rapporte à la philologie ; M. Girard de Rialle de l'ethnographie, et ainsi de suite. (*Academy.*)

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

Paris. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1246]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 2 14 JUILLET 1877

PHILOSOPHES FRANÇAIS CONTEMPORAINS (1)

Léon Dumont

C'est une perte sérieuse pour notre pays, que celle de Léon Dumont. Il est mort à quarante ans, le 17 janvier. Ce qu'il a produit durant cette courte carrière et la nature d'esprit qu'il a montrée ne permettent pas de douter qu'il n'eût donné bien davantage s'il eût vécu.

Les lecteurs de cette *Revue* le connaissent plus ou moins, ont lu des articles de lui ou des comptes rendus de ses ouvrages. Nous tenons d'autant plus à leur offrir les éléments d'une appréciation d'ensemble. Ce n'est pas une étude complète de ses écrits que nous voulons faire, ni un jugement définitif que nous prétendons porter. Il laisse des travaux manuscrits, quelques-uns presque achevés, qui seront publiés, nous l'espérons, et qui peuvent ajouter ou changer quelque chose à ce que nous savons de la doctrine qu'il était en train de se faire. Notre intention est uniquement de donner à ceux qui l'ont moins connu et moins lu que nous une idée nette de ce qu'il était comme homme et comme philosophe. C'est le meilleur hommage à rendre à sa mémoire.

Il y a deux ans, analysant ici-même le plus connu de ses livres (2), nous insistions principalement sur les objections que ce livre nous semblait soulever. Sobre d'éloges, prodigue de libres critiques, comme il convenait à l'égard d'un esprit riche et plein de foi, dont il y avait beaucoup plutôt à modérer qu'à exciter les hardiesses, à peine si nous avons suffisamment reconnu les qualités brillantes et fortes qu'il déployait dans cet ouvrage. Aussi croyons-nous remplir en quelque sorte un devoir personnel en saisissant cette triste occasion de lui rendre pleine justice.

I

Il naquit à Valenciennes (1837) et fit toutes ses études au collége de cette ville. L'éducation qu'il reçut dans sa famille fut grave et profondément religieuse. Son esprit en garda toujours l'empreinte. Assurément cette éducation et le vœu des siens ne le portaient guère vers la philosophie en général, encore moins vers le système dont il devait se faire l'apôtre. On peut dire néanmoins qu'il dut précisément aux dispositions religieuses de sa nature et à ses premières habitudes d'esprit les principaux traits de son tempérament philosophique. Comment il fut amené à changer de dogmatisme, nous n'avons pas à le rechercher; mais l'ardeur dogmatique resta toujours la qualité maîtresse de son esprit. Il ne pouvait quitter un système universel de croyances que pour un autre système également entier; et il n'était pas homme à n'adhérer qu'à demi à la doctrine de son choix. Jamais personne ne fut moins enclin au scepticisme : ce fut là pour lui à la fois une cause de force et de faiblesse.

Epouser un système sans réserves, entrer résolûment dans une voie et y marcher devant soi sans regarder en arrière ni s'attarder aux obstacles, ne connaître ni le doute ni l'hésitation, dédaigner les objections ou les écarter sans en être troublé, avoir trouvé en un mot une philosophie dont on est sincèrement et pleinement satisfait, c'est une condition singulièrement favorable à l'essor de la pensée. Voilà ce qui nous explique la verve de Léon Dumont, son activité d'esprit, le nombre de ses travaux, qui est considérable vu la difficulté des questions qu'il y traite et le peu d'années qu'il a eues pour les écrire. Il avait le zèle et la vaillance d'un croyant. Avec son caractère si droit et son admirable sincérité intellectuelle, on peut affirmer que ce n'était pas un simple jeu

(1) Voy. pour [illegible] *M. de Bonald*, par M. [illegible] ; *M. Louis Bérard*, par M. Charles Bénard ; *M. [illegible]*, par M. L. Bénard ; *[illegible]*, par M. Ludovic Carrau ; *Frédéric Morin*, par M. Jules Simon ; *M. Paul Janet et ses critiques*, par M. Ludovic Carrau, dans la *Revue* des 10 juillet, 2 octobre, 27 novembre et 25 décembre 1875, 29 avril et 5 août 1876.

(2) La *Théorie scientifique de la sensibilité*. Voy. la *Revue* du 24 juillet 1875.

pour lui de produire, et qu'il n'eût pas tant écrit, ni avec tant d'entrain, s'il y avait eu des incertitudes dans sa pensée. Les doutes pour lui se seraient changés en scrupules; mais il ne doutait pas. Rien ne venait donc arrêter son élan. Il ne connaissait pas cette maladie, cause de stérilité pour des esprits d'ailleurs excellents : l'impuissance à se fixer, à se contenter soi-même. C'est la faiblesse de ceux chez qui l'éducation a développé surtout la faculté critique; une théorie ne leur plaît jamais qu'à moitié; à peine une idée leur apparaît-elle avec quelque force, qu'aussitôt ils voient l'objection. Jamais un système ne leur semble à la fois assez compréhensif et assez bien lié. Ou ils n'écrivent point, ou ce qu'ils écrivent paraît obscur, subtil, sans mouvement et sans ampleur. Au contraire, l'abondance et la facilité sont le partage de ces esprits heureux qu'un impérieux besoin de savoir et d'affirmer dispose à la confiance; esprits décidés, entreprenants, jamais refroidis ni embarrassés longtemps par la lutte intestine de leurs idées, toujours en marche.

En revanche, ils ont les défauts de leurs qualités. C'en est un grave, surtout pour un philosophe qui se pique de rigueur scientifique, de manquer de sévérité pour soi-même. Léon Dumont, sans le croire, mérita ce reproche. Il s'en défendait de très-bonne foi et, sans nul doute, croyait autant que personne être toujours d'accord avec lui-même et avec la réalité. Il n'est pas moins vrai que le goût des vastes constructions lui donnait pour l'hypothèse une indulgence fâcheuse. Inconscient et inavoué, le manque de critique fut comme la rançon de toutes ses qualités. Quand je dis qu'il manquait de critique, j'entends pour lui-même; et ce jugement ne contredit qu'en apparence celui de M. Delbœuf (1). « Dumont, écrit M. Delbœuf, avait avant tout l'esprit critique ». — Oui, en ce sens qu'il était fort pénétrant, fort habile à « saisir le côté défectueux d'une doctrine et à le mettre en lumière ». Cette clairvoyance, on la retrouve, je l'accorde, partout où il expose et discute la pensée des autres philosophes (2); mais elle lui fait défaut dès qu'il s'agit de ses propres conceptions. S'il l'eût appliquée plus sévèrement à sa doctrine même, l'œuvre qu'il laisse aurait plus de consistance. On peut croire, il est vrai, qu'avec le temps il eût peut-être renoncé de lui-même à quelques affirmations hasardeuses, fait un triage entre ses propres idées; mais ce qui est certain, c'est qu'il n'a pas fait et ne paraissait pas près de faire cet examen de conscience philosophique. Ses derniers écrits trahissaient, au contraire, de plus en plus sa confiance en ses propres inspirations.

D'ailleurs il souffrait volontiers la discussion; la polémique, même vive, ne l'irritait pas; seulement, on ne l'amenait jamais à concéder rien d'important ni à rien relâcher de ses opinions. Cela tenait à la force avec laquelle il les avait embrassées. Il les aurait abandonnées s'il eût cessé de les trouver justes. Cette obstination, qui l'empêchait parfois de reconnaître tout le poids des objections, était toujours parfaitement candide. Il tenait bon, non par vanité d'auteur, mais parce que, en conscience, il continuait de croire qu'il avait raison. Comment suspecter sa sincérité? Les déchirements au prix desquels il avait embrassé sa foi philosophique répondaient assez de son amour du vrai. Il n'était pas de ceux qui sont de telle école par naissance, par éducation, par intérêt ou bienséance. En quittant, comme il l'avait fait, l'asile d'une doctrine puissante à laquelle il tenait par tant de liens, en renonçant aux plus chères croyances de sa jeunesse, au risque de contrister tout ce qu'il aimait, il avait prouvé de la façon la plus courageuse son respect de la vérité. De même qu'il philosophait par passion, non par amusement, et qu'il était de tel avis par choix, non par routine, on pouvait être certain que ce n'était pas par respect humain qu'il tenait à ses nouveaux dogmes. Au reste, son indépendance était entière et il avait pris une place tout-à-fait à part dans le groupe même qu'il était venu grossir. Sa fidélité au drapeau n'avait rien de servile et la crainte de se compromettre aux yeux de ses alliés ne le préoccupa jamais.

Sa provision de connaissances était ce que l'on pouvait attendre d'un esprit infatigable, toujours en travail, curieux de tout. L'histoire de la philosophie et l'antiquité classique lui étaient familières; il devait à ses voyages, à sa connaissance des langues, d'être mieux que personne au courant des choses contemporaines. A la passion des arts il joignait l'amour du savoir positif en tout genre : il avait lu les savants (physiciens, naturalistes, économistes) autant que les philosophes. A dire vrai, on pouvait le soupçonner de lire vite; sa science avait sans doute plus d'étendue que de profondeur. Il ne semble pas qu'il eût grand goût pour le commerce prolongé d'un même maître ou la longue méditation d'un seul livre. C'était sa disposition naturelle de se répandre et d'embrasser beaucoup. Faut-il l'en blâmer? — On peut dire assurément que c'est une meilleure discipline pour l'esprit de se concentrer, de se recueillir davantage, de s'assimiler lentement une œuvre de premier ordre, de s'établir, par exemple, dans l'intimité d'un Aristote et d'un Leibnitz; mais, par malheur, à s'absorber ainsi, l'on court risque de n'avoir qu'une connaissance insuffisante du mouvement scientifique de son temps, en quoi l'on ne suit pas l'exemple de Leibnitz et d'Aristote. Léon Dumont croyait avec raison que le premier devoir du philosophe est une curiosité sympathique à l'égard de la science, un continuel souci de mettre à profit ses découvertes et, tout au moins, de demeurer d'accord avec elle.

Parmi les services qu'il a rendus, nous devons mettre, en effet, en première ligne celui d'avoir travaillé avec passion à opérer chez nous le rapprochement de la science contemporaine et de la philosophie. Nous exposerons tout à l'heure à grands traits sa doctrine, et l'on jugera s'il avait réussi autant qu'il le croyait à se faire une « philosophie scientifique ». Mais il a vivement senti et toujours proclamé que tel est l'idéal où il faut tendre. Qu'on ne dise point que c'est là un lieu commun de nos jours, et que, par exemple, l'école positiviste ne prêche pas autre chose depuis A. Comte. L. Dumont ne tient pas du tout sur ce point le même langage que les positivistes; sa situation à leur égard est fort originale. Il ne donne pas, comme eux, pour bornes à la curiosité philosophique, les limites mêmes de la science proprement dite à chaque époque; il ne réduit point la philosophie à s'interdire les problèmes qui ont fait de tout temps son objet. Loin de là, sa prétention hautement avouée est de fonder une nouvelle métaphysique. Contre le mépris dont la métaphysique est l'objet de la part des savants il proteste de toutes ses forces. « Ce qu'il y a de vrai, dit-il, c'est qu'elle a été compromise par de faux systèmes et de vaines méthodes.

(1) *Revue philosophique* du 1er juin 1877, et *Revue scientifique* du 2 juin.

(2) Voir les nombreux articles qu'il a donnés depuis cinq ans, surtout dans la *Revue scientifique*.

Il n'y a pas de raison sérieuse pour la considérer comme plus hypothétique que les autres sciences ; car toutes ont commencé comme elle, et elle finira sans doute comme toutes les autres. Toutes ont été des amas d'hypothèses avant de prendre la forme plus ou moins positive que nous leur connaissons aujourd'hui ; le temps n'est pas si loin où la physique et la chimie n'étaient encore que de véritables romans ; et peut-être l'imagination y a-t-elle joué un rôle plus important que dans la métaphysique elle-même (1). » Il est clair que ce passage est on ne peut plus contraire à l'esprit du positivisme. Il va directement contre la *loi des trois états*, laquelle présente la métaphysique comme abandonnée et digne de l'être parce que les questions qu'elle agite sont insolubles à tout jamais. Aussi, tandis que A. Comte oppose radicalement à la « philosophie positive » ou scientifique, dont il trace le programme, la métaphysique, qu'il proscrit, Léon Dumont, fidèle à la tradition, pense que la métaphysique, loin de pouvoir être rejetée de la philosophie, est, au contraire, la philosophie même ; et, quand il entreprend de construire une philosophie scientifique, ce n'est pas moins qu'une *métophysique scientifique* qu'il entend fonder.

En cela, ses maîtres et ses modèles étaient bien moins en France qu'à l'étranger. Une pareille tentative, qu'on la juge comme on voudra, est beaucoup plus dans l'esprit de l'Allemagne que dans nos habitudes françaises. Notre goût pour l'analyse, nos exigences en fait de rigueur et de clarté, ne comportent guère ces entreprises de synthèse universelle. Au contraire, l'Allemagne en a toujours eu la passion : nul doute pour nous que Dumont n'ait subi l'influence néo-hégélienne. Le peu que nous savons de l'histoire de son esprit entre sa sortie du collége et la publication de ses travaux philosophiques nous confirme dans cette opinion. Son professeur de philosophie à Valenciennes, qui le premier éveilla en lui l'esprit philosophique, était, dit-on, un fidèle adepte de l'école écossaise. Il peut bien lui avoir donné le goût des fines analyses psychologiques, comme on en trouve tant dans ses écrits ; mais cette influence ne nous explique nullement son franc panthéisme et sa métaphysique naturaliste. Au contraire, on conçoit comment il y fut conduit quand on le voit de bonne heure se tourner vers l'Allemagne. Le même maître qui lui avait appris l'allemand au collége (2) l'initia à la littérature allemande et à toutes les choses d'outre-Rhin. Ce maître n'était pas seulement par lui-même un très-savant homme, fort au courant du mouvement philosophique chez nos voisins ; il était frère de Ludwig Büchner, le disciple ardent de Moleschot et alors le plus célèbre comme le plus hardi représentant du naturalisme en Allemagne. Dumont connut-il personnellement l'auteur de *Force et Matière?* Nous l'ignorons ; mais il est difficile qu'il n'ait pas subi de quelque manière son influence.

Toutefois, dans les livres des Allemands, ce qui l'intéressa le plus, tout d'abord, fut l'esthétique. Son premier écrit (qu'il publia à vingt-quatre ans) est une traduction de *la Poétique*, ou *Introduction à l'Esthétique*, de Jean-Paul Richter, avec un essai sur l'auteur (3). Durant plusieurs années, il fut comme cantonné dans la philosophie du beau. En 1862, il fait paraître son étude sur *les Causes du rire* (1), qui commence à le faire connaître ; en 1863, *le Sentiment du gracieux* (2). A la *Revue des Deux Mondes*, il donne (1er avril 1865) un article sur *Kaulbach et l'école réaliste en Allemagne* ; à la *Revue des cours littéraires* (1866), une conférence sur *Antoine Watteau* ; sans parler d'une communication à une société savante de Valenciennes sur *l'Origine et le développement de la poésie grecque*. — Tous ces travaux, on le voit, sont autant littéraires que philosophiques. Dumont aborde la philosophie par l'étude des sentiments esthétiques : on ne voit encore à l'œuvre que ses facultés d'analyse.

Apparemment il se fit un grand travail dans son esprit à partir de 1866 ; car, vers cette époque, on le perd de vue, et pendant plus de cinq ans il ne publie rien, il se recueille. Quand il reprend la plume en 1872, un singulier changement s'est fait en lui : sa pensée a autrement d'ampleur et de vigueur ; les sujets qu'il traite sont d'une tout autre portée. C'était après nos désastres, dont il avait été consterné. Avec tous les bons citoyens, il s'interrogeait sur les causes, l'étendue, les conséquences probables de nos revers ; avec tous les esprits réfléchis de l'Europe, il se demandait en quoi consiste cette civilisation dont on est si fier, mais qui peut être ainsi menacée, remise en question d'un jour à l'autre. L'article qu'il écrivit dans la *Revue scientifique* (3) à cette occasion diffère étrangement de tout ce qu'il avait donné jusque-là. C'est une page originale, mêlée, discutable en plus d'un point, mais d'une vraie puissance synthétique et qui fait penser. Elle résume évidemment bien des lectures et témoigne de longues réflexions. On y trouve déjà en raccourci toute sa philosophie. Visiblement, la notion de la *force*, qui allait être le pivot de toutes ses spéculations et la racine même de sa métaphysique, est dès lors dominante dans son esprit. Déjà le mécanisme absolu, le déterminisme par conséquent, est à ses yeux la suprême loi des choses ; déjà, dans cette réalité unique, la *nature*, douée de cet attribut ultime et seul irréductible, la *force*, tacitement il identifie le physique et le moral, l'esprit et la matière. « La civilisation, dit-il, consiste en une accumulation de forces dans l'humanité et au service de l'humanité. » L'homme « est lui-même un ensemble de forces ». — Nous reviendrons tout à l'heure sur ces idées et sur beaucoup d'autres qui en découlent, lesquelles, seulement indiquées dans cet article, ont été reprises et développées par Dumont dans ses livres. Ce qui nous paraît certain, c'est qu'à cette date de 1872, il est en possession de son principe.

Ce principe, on pourrait à la rigueur contester qu'il le dût à une influence étrangère ; car enfin les théories mécanistes ne sont le propre d'aucun pays ; elles ont été en honneur en France autant qu'ailleurs, notamment au XVIIIe siècle ; et tout le monde sait même qu'elles proviennent, comme toute la philosophie moderne, de Descartes. — Mais rien n'indique que Dumont ait lu beaucoup les philosophes français dans cette période de fermentation durant laquelle sa doctrine s'est faite dans son esprit. Tout témoigne, au contraire, de sa prédilection pour les productions philosophiques de l'Allemagne et de l'Angleterre. Les travaux français ne l'occuperont que plus tard et autant qu'ils viendront à l'appui ou à

(1) *Théorie scientifique de la sensibilité*, p. 8.

(2) M. Alexandre Büchner, qui fut pour lui un ami très-fidèle et souvent son compagnon de voyage.

(3) Paris, Durand, 2 vol. in-8°.

1. Paris, Durand, 1862.

2. *Ibid.*

3. *La Civilisation* [illegible], 22 juin 1872.

l'encontre de ses vues propres. C'est ainsi que, dans sa *Théorie de la sensibilité*, il discutera la doctrine de M. Fr. Bouillier, et qu'il consacrera deux remarquables articles (1) à défendre le transformisme contre *les Causes finales* de M. Janet. En attendant, tous ses écrits (et ils se succèdent avec une surprenante rapidité) ont pour but de nous faire connaître par des traductions partielles et des analyses les disciples allemands de Schopenhauer et de Darwin : d'abord Hartmann et sa *Philosophie de l'inconscient* (2) ; puis, aussitôt après, Haeckel et son *Histoire naturelle de la création* (3). Son livre intitulé *la Théorie de l'evolution en Allemagne* (4), qui parut en 1873, reproduit ses articles sur ce transformisme à outrance du célèbre savant d'Iéna, qu'il critique librement à l'occasion, mais qui lui plaisait par sa hardiesse et dont certainement l'influence sur lui fut immense.

C'est alors qu'il écrivit, de 1873 à 1875, sa *Théorie scientifique de la sensibilité* (5), son premier livre purement philosophique et entièrement personnel, ouvrage aujourd'hui traduit en plusieurs langues, qui annonçait un vigoureux penseur et qui fera vivre son nom. C'est là surtout que nous aurons à puiser pour l'exposition de sa doctrine. — Depuis, il n'a cessé de se prodiguer presque chaque mois dans les Revues ; seulement, sauf un retour à Hartmann et à Strauss à propos de *la Religion de l'avenir*, c'est surtout la philosophie scientifique anglaise qu'il entreprit, dans ces deux dernières années, de nous rendre familière. Par d'excellentes et substantielles analyses, il nous a fait coup sur coup connaître H. Hodgson et son « essai de métaphysique scientifique », Georges Lewes et sa « métaphysique positiviste », James Sully, Laycock, Carpenter (6).

Quand la *Revue philosophique* fut fondée, elle put compter tout d'abord sur le concours et l'active collaboration de Léon Dumont. Il y fit paraître (avril 1876) une étude sur *l'Habitude*, où l'on trouve, avec quelques défauts dont il n'a pas eu le temps de se défaire, toutes ses puissantes qualités. C'est peut-être celui de ses écrits où il a mis le plus de force inventive et de profondeur. A la fin de la même année (7), il exposa la théorie de la sensibilité de M. Delbœuf ; mais, très-peu de temps après, il fut atteint de la maladie qui nous l'enleva dans sa pleine maturité. Il s'éteignit dans son pays natal, à Saint-Saulve, près de Valenciennes, victime peut-être du travail excessif qu'il s'imposait depuis plusieurs années, laissant, comme homme, devrais et unanimes regrets, et, comme philosophe, un grand vide parmi nous.

II

Nous voudrions maintenant esquisser à grands traits sa philosophie, autant qu'il est possible de la dégager nettement de tant d'écrits divers, presque tous de courte haleine, où elle est éparse. La tâche est doublement difficile, parce que le temps ne lui a pas manqué seulement pour faire de sa pensée un exposé systématique, mais aussi, croyons-nous, pour fixer, à part lui, sa pensée. De là une unité de tendance plutôt qu'une unité de doctrine. Appliquons-nous pourtant à lier méthodiquement ce qu'il a laissé dispersé ; reconstituons de notre mieux le système qu'il n'a pas pu lui-même nous offrir arrêté et entièrement homogène.

Toute philosophie est caractérisée avant tout par sa *méthode*, de laquelle tout le reste découle avec une sorte de necessité. Quelle est la méthode de Léon Dumont ? Il se réclame hautement de la science, il professe avant tout le respect de l'expérience et des faits ; mais il ne faudrait pas pour cela s'attendre à le voir embarrassé par les timidités et les scrupules de la méthode expérimentale. Il fait remarquer avec raison que l'hypothèse est non-seulement permise, mais nécessaire en toute espèce de recherche (1), et il réclame en conséquence le droit d'en user largement. D'ailleurs, s'il prend pour modèles les savants, ce sont moins les chercheurs patients que les brillants constructeurs de systèmes. Comment eût-il appris à l'école de Haeckel à se défier de la méthode intuitive et du raisonnement *a priori* ? En réalité, il devine et déduit infiniment plus qu'il n'observe. N'était l'absence de l'appareil géométrique et un vocabulaire nouveau, j'oserais presque dire qu'il procède à la manière de Spinoza. Au lieu de s'élever graduellement du particulier au général, des faits aux lois, il se place d'emblée au sein de l'universel et de l'absolu. Son point de départ est une conception universelle des choses, qu'il déclare, il est vrai, suggérée, imposée même par la science de notre époque, mais qu'il prend, quant à lui, pour accordée, pour suffisante, et d'où l'on peut, à son avis, tirer la solution de tous les problèmes philosophiques.

Cette conception de l'univers, la voici.

Le monde est un ensemble de phénomènes liés entre eux ; mais tout phénomène est, en dernière analyse, un mode du mouvement ; tout mouvement est la manifestation d'une force. La force, voilà donc l'essence et le fond de tout. La loi suprême des choses, c'est la *loi de la corrélation ou de l'équivalence*, à laquelle obéissent, en leurs transformations, toutes les forces qui constituent l'univers. La science par excellence est la « mécanique rationnelle ». La métaphysique (on a vu plus haut que Dumont n'entend pas la proscrire) n'est que l'ensemble des sciences qui étudient « le phenomène » en ce qu'il a de plus essentiel et de plus général, c'est-à-dire « le mouvement, la quantité, la force, considérés comme les caractères universels de l'existence ». La mécanique et les mathématiques en font donc partie au premier titre et de plein droit (2).

Pour être juste, je dois dire que L. Dumont, malheureusement sans s'expliquer autant qu'on le voudrait sur ce point, à côté de ces « sciences métaphysiques », réserve une place à la « métaphysique proprement dite ». Sans doute il a

1 *Revue scientifique*, 30 [illegible] 1876 : *le Transformisme et les causes finales*, M. P. Janet.

2 *Revue scientifique*, 7 [illegible] 1872 ; 4 janvier 1873.

3 *Revue scientifique*, 1873, 27 [illegible], 22 mars, 5 avril.

4 1 vol. de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1873.

5 1 vol. de la Bibliothèque [illegible], 1875. [illegible] chapitres en faveur d'[illegible] la *Revue scientifique* en 1874-75.

6 *Revue scientifique*, 24 mars 1875, Hodgson. — 7 mai 1875, G. Lewes. — 5 juin 1875, J. Sully. — 8 janvier 1876, Laycock, Carpenter et Luys. — 3 juin 1876, Strauss et Hartmann.

7 *Revue scientifique* de novembre 1876.

1 Voir son excellente dissertation sur [illegible] dans sa *Théorie scientifique de la sensibilité*, Introduction, p. 3 et suivantes.

2 Avec la *Logique* et ce que Dumont appelle l'*esthétique*, on verra tout à l'heure ce qu'il entend par là. Il oppose ces sciences *du phénomène* (ou de l'*être*, c'est tout un) aux sciences particulières (physique, chimie, biologie, etc.), qui étudient les divers phénomènes. — Voy. la *Théorie scientifique de la sensibilité*, page 11.

compris qu'il était par trop contraire au commun usage de réduire entièrement la métaphysique à l'étude des *phénomènes* les plus généraux et des *relations* les plus abstraites. *Pourquoi* y a-t-il des phénomènes ; quelle est en elle-même cette *existence* qui se manifeste comme force et sous forme de mouvement? voilà le vrai problème de la métaphysique. Dumont le sent. Il ne peut se dissimuler que si la loi de *causalité*, de transformation mécanique, régit la série entière des phénomènes, elle ne saurait expliquer l'apparition même de cette série et son premier commencement. — « L'expression de *causalité* sert, dit-il, à désigner les rapports des phénomènes entre eux ; mais le rapport de la causalité elle-même ou de la phénoménalité avec l'existence doit être désigné par un autre terme, qui est celui de *création*. » Mais il ne faut pas croire qu'il prenne ce mot dans le sens reçu. « Quand on dit que Dieu crée le monde, ajoute-t-il, cela signifie que l'existence se manifeste par l'ensemble des phénomènes qui constituent le monde. » En d'autres termes, la raison dernière des choses n'est point transcendante, mais immanente. Le fond commun des phénomènes, c'est l'*existence* même qu'ils manifestent. L'*être*, qui est ainsi le fond et la raison de tout, c'est Dieu, mais ce Dieu est la substance du monde, non sa cause. « L'expression de cause première n'a pas la même exactitude, dit Léon Dumont ; elle tend à rabaisser Dieu au rang des phénomènes. C'est d'ailleurs ce que font tous les déistes qui le conçoivent à l'image de l'intelligence humaine. Leur Dieu, qui à un moment donné fabrique un monde en restant en dehors de lui comme le ferait un artiste, est au fond semblable à une force ou à un système de forces qui communiquerait une partie de son mouvement à un autre système (1). » Il insiste à plaisir sur les difficultés auxquelles ne sauraient échapper, selon lui, ceux qui admettent un Dieu distinct du monde. « Ils prétendent, dit-il, que Dieu est une substance particulière communiquant à d'autres substances particulières la vie et le mouvement ; mais, outre que cette pluralité de substances est contradictoire avec leurs propres théories, qui représentent Dieu comme infini et absolu, cela est aussi incompréhensible ; il n'est pas possible de concevoir l'action d'une substance sur une autre, la communication du mouvement d'une substance à une autre, sans admettre que quelque chose sort d'une substance pour pénétrer dans une autre ; ce quelque chose serait une troisième substance et il en résulterait qu'une substance peut en contenir d'autres, ce qui serait absurbe. Toute l'histoire du spiritualisme offre une longue série d'efforts complètement vains pour rendre concevable cette prétendue action d'une substance sur une autre, et en particulier de l'esprit sur la matière ou réciproquement. » Sera-t-il donc matérialiste? Il s'en défend. « La doctrine matérialiste présente les mêmes difficultés ; car, du moment où l'on considère un atome comme une substance indépendante, on ne conçoit pas qu'il puisse changer l'état d'un autre atome dans lequel il ne peut entrer. La transformation des forces, la communication du mouvement ne peuvent se comprendre qu'au sein d'une substance unique, c'est-à-dire de l'existence absolue. »

Ne nous attardons pas à discuter. Ces citations ne laissent aucun doute sur la pensée de Léon Dumont. Ce langage est celui de tout panthéiste. Une réalité unique, la substance universelle, est le commun fond de tous les phénomènes ; elle les crée en ce sens qu'elle les supporte, les tire tour à tour de son sein ; elle diffère d'eux en ce qu'ils passent tandis qu'elle demeure : ils ne sont que par elle, elle est par soi. N'est-ce pas la substance même de Spinoza?

Comme la substance de Spinoza engendre la multitude de ses modes (1), la « substance unique » de Léon Dumont produit spontanément les phénomènes ; mais il ne faut pas dire qu'elle les cause. Il n'y a causalité qu'entre les phénomènes, et « tous les rapports de causalité sont nécessaires » ; tandis que « le rapport de création entre l'existence et le phénomène est libre ». En effet, « tout phénomène a sa raison dans d'autres phénomènes et n'est que la transformation nécessaire de ceux qui l'ont causé ; l'existence, au contraire, est telle qu'elle est par elle-même, indépendante de tout, et n'a pas de cause : or la liberté consiste à ne pas être causé, à être par soi. »

Cette *existence*, ou substance, ou force universelle, a beau revêtir des formes très-multiples : elle n'a, en somme, que deux attributs essentiels, et c'est là une ressemblance de plus avec la substance de Spinoza. Elle se manifeste sous deux aspects : objectivement par le *mouvement*, subjectivement par la *conscience*. Conscience et mouvement sont inséparables, comme l'envers et l'endroit d'une même étoffe, comme les deux faces d'une seule et même réalité. Partout où il y a du mouvement (c'est-à-dire partout où il y a de l'être), il y a aussi de la conscience. Le mouvement est « la face extérieure ou objective de la force » ; la conscience en est « la face intérieure ou subjective, l'état intime ». La conscience (ou sensibilité, car la conscience est avant tout la faculté de sentir) appartient non-seulement aux animaux, mais aux végétaux et aux moindres molécules des corps organisés, aux corps inorganiques et jusqu'aux simples atomes. L'inconscience absolue existe aussi pourtant ; « elle est dans le sens subjectif, ce qui correspond au vide dans le sens objectif ». Si le vide n'existait pas, dit Léon Dumont, « l'univers formerait dans sa manifestation un immense tout sans aucune espèce de discontinuité, sans possibilité de changement ni de mouvement dans les phénomènes ; » il faut donc *a priori* admettre « l'existence inconsciente, c'est-à-dire le vide, ou la négation de la force, phénoménalité négative de l'être absolu ». De même, « si les consciences particulières n'étaient pas séparées par de l'existence inconsciente, elles ne formeraient qu'une conscience unique », on ne comprendrait plus la « limitation des consciences individuelles », et « le moi humain, pris dans n'importe quel individu, serait l'univers tout entier, serait Dieu même et l'absolu, comme l'ont cru les idéalistes allemands ». — Mais à part cette inconscience du vide, la conscience est partout au sein de l'univers, inhérente à toute force soit en mouvement soit au repos. « Toute force a conscience et de ses états permanents et de ses changements d'états. » C'est ici que se fait sentir l'influence de Hartmann, lequel n'a fait lui-même que reprendre l'idée leibnitzienne des *perceptions inaperçues*. Point d'*anesthésie* totale. La conscience peut être obscure, enveloppée, latente, mais non détruite. Ce n'est pas, en effet, une faculté spéciale venant dans certaines circonstances s'ajouter aux phéno-

(1) *Théorie scientifique de la sensibilité*, p. 12.

(1) Par [illegible]

mènes comme un phénomène nouveau et particulier : « elle est le fond de tous les phénomènes. » Le vulgaire appelle inconscient tout état, tout acte dont le *moi* n'est pas informé; mais qui peut affirmer que cet acte ou cet état n'est pas « conscient en lui-même et pour son propre compte » ? Par exemple, « les centres ganglionnaires ont sans doute une conscience propre de leur activité, peut-être même une sorte d'intelligence ; mais cette conscience est étrangère au moi et reste pour lui relativement insconsciente ». Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les organes d'une plante, qui ont aussi leur activité propre ; pour les molécules minérales, qui sont aussi des forces ? « Personne ne peut être certain, dit Destutt de Tracy dans un passage cité par Dumont, qu'une plante n'éprouve pas une vraie douleur quand la nourriture lui manque et quand on l'ébranche ; ni que les particules d'un acide, que nous voyons toujours disposées à s'unir à celles d'un alcali, n'éprouvent pas un sentiment agréable dans cette combinaison. » Destutt de Tracy concluait seulement que nous sommes dans une ignorance complète à cet égard, et avouait que ce n'est pas une raison pour « supposer de la sensibilité partout où elle ne paraît pas ». Dumont est très-affirmatif, au contraire. Au fond, « nous ne connaissons, dit-il, que des faits de conscience ; nous devons admettre que l'univers entier, même dans ce que nous n'en pouvons connaître, consiste également dans des faits de conscience » (1). La physiologie contemporaine n'a-t-elle pas démontré que nos sensations ne sont, en dernière analyse, que les mouvements du cerveau, que dans les faits dont nous avons conscience la sensation et le mouvement sont un seul et même phénomène vu tour à tour du dedans et du dehors ? Toutes les analogies nous portent donc à croire qu'il en est ainsi toujours et partout, que tout mouvement a de la sorte « une face subjective » et que les mouvements mêmes qui ne sont pas conscients *pour nous* le sont « pour eux-mêmes ».

Telle est la métaphysique de Léon Dumont. C'est, comme il le dit lui-même, un système *moniste*, autrement dit un panthéisme, le panthéisme même, sous sa forme traditionnelle, rajeuni pourtant, au moins quant aux termes, par des emprunts aux nouveautés scientifiques et philosophiques de notre temps. Dumont ne se défendait point d'être panthéiste ; au contraire, il l'était avec une sorte d'enthousiasme religieux. « C'est une erreur, s'écrie-t-il, de croire que l'athéisme et le panthéisme sont exactement la même chose. Ce sont, au contraire, les deux systèmes les plus éloignés que l'on puisse concevoir. L'athéisme est la négation de l'unité de l'univers, et tend à rejeter tout principe de continuité pouvant expliquer l'action intime et modificative d'une force sur une autre ; il est essentiellement antireligieux parce qu'il réduit le monde en poussière. A cette doctrine, qu'il n'y a pas de Dieu, le panthéisme oppose la doctrine que tout est Dieu et qu'il existe une substance commune, un lien continu de tous les phénomènes (2). »

Ni sur ce point ni sur les autres, nous ne lui ferons de trop faciles objections : il ne saurait être ici question d'opposer une métaphysique à une autre ni de discuter le panthéisme. Qu'il nous suffise, pour toute critique, de faire remarquer combien il s'en faut que toute cette doctrine ait le caractère indiscutable et rigoureusement « scientifique » que l'auteur se plaît à lui attribuer. Jamais philosophe ne montra, au nom et sous le patronage de la science, plus d'audace spéculative. Je ne pouvais m'empêcher, en le relisant, de me rappeler le jugement d'un savant illustre, M. Berthelot, sur les spéculations de ce genre. M. Berthelot dit quelque part (1) de la métaphysique, qu'elle n'a fait de tout temps que refléter dans ses intuitions prétendues et ses constructions *a priori* l'état de la science contemporaine, y compris ses erreurs et ses témérités. Cela est fort contestable pour la métaphysique de Descartes, par exemple, ou de Leibnitz, qui semble bien avoir vraiment devancé la science de l'époque et suggéré à ces grands esprits les découvertes mêmes et les vues profondes dont ils l'ont enrichie ; mais ce jugement s'applique à merveille à la métaphysique de Dumont. Il ne peut échapper à personne que cette métaphysique est faite non-seulement de ce qu'il y a de bien établi dans la science d'aujourd'hui, mais de tout ce qu'il y a de plus hardiment hypothétique et dans la science et dans la philosophie.

Sa psychologie en découle et offre à peu près les mêmes caractères : exacte et fine dans la description et l'interprétation des phénomènes de conscience, elle est aventureuse et téméraire dans toutes les questions fondamentales. L'homme est une partie de la nature : son corps est un agrégat de forces ; ce qu'on appelle le *moi*, un groupe ou plus exactement « une série de groupes », d'états de conscience. La simplicité du moi est une chimère, une erreur commune au spiritualisme, qui fait du moi une substance simple, et à l'empirisme contemporain, qui en fait « un phénomène simple » ou du moins « une succession continue de phénomènes simples ». Stuart Mill, M. Bain et M. Taine, aussi bien que Dugald Stewart, Brown et M. Janet, regardent le moi comme « un centre inétendu, une sorte de point mathématique » ; en quoi ils ont tous tort : car si leur doctrine était vraie, « l'esprit humain ne pourrait acquérir la notion d'espace, qui se confondrait avec celle du temps. » La vérité est, selon Dumont, que le moi est constitué à chaque instant par une multitude de sensations. C'est la conscience de cette pluralité simultanée qui constitue notre notion de l'étendue. D'autre part, nous connaissons, grâce au souvenir, une autre espèce de pluralité, « la pluralité de succession » ; de là notre notion de la durée (2). Il faut lire son ingénieuse et subtile explication de l'identité personnelle.

C'est à ce propos qu'il se met nettement en opposition avec le phénoménisme absolu de M. Taine, de Stuart Mill et de Bain. S'il pense avec eux que « le moi, l'esprit, doit être ramené à des sensations élémentaires », il pense, contre eux, « que ces éléments sont seulement les matériaux de la pensée, et que l'*existence d'une substance est nécessaire* pour expliquer l'élaboration de la pensée elle-même ». « Les positivistes en général rejettent, dit-il, toute notion de substance et n'admettent entre les faits élémentaires que des rapports de succession et de coexistence. Or, avec des sensations coexistantes et successives, on peut bien construire un ensemble ou un total susceptible d'être aperçu objectivement, comme on aperçoit un tas ou un amas quelconque ; mais

(1) Toutes ces citations sont empruntées au chap. VII de la *Théorie scientifique de la sensibilité*, p. 102 à 117.
(2) *Ibid.*, p. 96.

(1) Lettre à M. Renan, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1863.
(2) *Ibid.*, p. 87 et suivantes. Comparez la théorie leibnitzienne du temps et de l'espace.

on ne rend pas compréhensible la conscience subjective de l'individualité de cet ensemble... Pour cela, il faut autre chose que la succession ou la simultanéité, il faut la substance, la force... »

Ainsi il y a sous les phénomènes de conscience une substance qui les supporte tous et les relie; mais qu'on ne croie pas que ce soit une substance distincte et *sui generis* : c'est cette même substance universelle dont il a été parlé plus haut. Le corps humain est une portion de cette substance unique, laquelle revêt pour un temps cette forme entre des millions d'autres; la conscience humaine est un moment de la « conscience de l'univers ». Comme « le cerveau humain concentre les impressions intrinsèques et extrinsèques du corps », on peut dire que la conscience universelle trouve sa forme « la plus élevée » dans la conscience humaine ou le *moi*.

La personne n'étant de la sorte qu'un phénomène, on prévoit ce que va devenir dans ce système la liberté. Ce n'est pas que Dumont se croie et s'avoue fataliste, tant s'en faut. « Une saine philosophie, dit-il, doit admettre à la fois la nécessité physique la plus rigoureuse et la liberté métaphysique la plus absolue. » Mais qu'est-ce que cette liberté métaphysique? C'est la liberté de la substance, qui « fait sa phénoménalité sans rien, *e nihilo* ». Cette liberté nous appartient et nous la sentons en nous, « parce que chacune des sensations élémentaires qui composent à chaque instant notre conscience implique la conscience de l'existence, et que l'*existence est libre* ». Mais ce qu'on appelle le libre arbitre est une illusion. « Ceux qui prétendent que l'homme, en tant que phénomène, est libre dans ses actes, veulent dire qu'il a le pouvoir de prendre l'initiative de son activité sans que cette activité soit la transformation d'autres phénomènes; » or, cela est impossible *a priori*, comme contraire à la loi de causalité. « Si l'homme avait le libre arbitre, il aurait le pouvoir de changer la quantité de mouvement existant dans la nature, de renverser le fait universel de la conservation de la force, de faire rentrer une certaine quantité de force dans le néant ou de créer une certaine quantité de mouvement *e nihilo*... Mais l'homme n'a pas ce pouvoir, parce que l'homme n'est qu'un ensemble de phénomènes, une organisation qui restitue simplement aux objets extérieurs, transformés et modifiés suivant les rapports de cette organisation, les forces qu'elle a reçues du dehors. »

Cette théorie de la volonté, entièrement et absolument déterministe, est, comme on le voit, une suite nécessaire du mécanisme universel, dogme fondamental de L. Dumont. Il en est de même de ses théories de l'intelligence et de la sensibilité (1). « La vérité est chose purement relative. Ce n'est que la force avec laquelle une notion s'impose à notre esprit; c'est, en d'autres termes, l'intensité des faits de conscience. L'ensemble de nos idées, de nos opinions, de nos connaissances est, pour chacun de nous, un système de phénomènes intellectuels qui se déterminent les uns les autres: les uns s'excluent, les autres s'impliquent... Il se produit une sorte de concurrence vitale entre les idées, un combat pour l'admission et la conservation... Deux notions contradictoires ne peuvent coexister dans l'intelligence, et quand l'une d'elles s'impose à la conscience, soit par sa force propre, soit par celle qu'elle reçoit d'un groupe d'autres idées auxquelles elle se trouve associée, elle exclut comme fausse celle qui lui est opposée. » Les perceptions actuelles des sens s'imposent à nous avec une suprême autorité, de là leur certitude. Mais celles qui ont été très-vives ou très-fréquentes laissent dans l'esprit comme un écho d'elles-mêmes, de là nos souvenirs et nos conceptions. Les conceptions que nous ne pouvons écarter, les dispositions intellectuelles qui nous sont communes à tous et dont nous ne saurions nous défaire, ont été imprimées en nous par toute l'expérience antérieure non-seulement de l'individu, mais de la race. Sur tous ces points Dumont laisse entrevoir sa pensée sans développements; mais il se rapproche visiblement de l'école anglaise.

Nous n'avons que faire d'exposer longuement sa théorie du plaisir et de la douleur, si connue de tous. Même caractère général, même tendance à expliquer tout par le pur mécanisme. Si la conscience accompagne toute manifestation de la force, l'*émotion* accompagne tout *changement* quantitatif, toute *augmentation* ou *diminution* de la force. Il y a plaisir toutes les fois que la force est accrue; douleur toutes les fois qu'elle est diminuée; indifférence dans tous les cas où deux ou plusieurs forces se font exactement équilibre. Dumont se refuse expressément à faire intervenir dans l'interprétation des phénomènes affectifs un élément qualitatif quelconque, aucune considération de perfection ou de finalité. Par là il se sépare de tous les philosophes qui ont écrit sur cette matière, d'Aristote, de Descartes, de Spinoza et de W. Hamilton, aussi bien que de M. Bouillier. Tous ont pensé que le plaisir est le signe d'une activité *normale*, intense, mais régulière, se déployant sans empêchement et sans contrainte dans les voies et selon le vœu de la nature. Qu'ils aient raison contre Dumont, c'est ce qui, pour nous, ne fait point de doute; et nous croyons avoir montré (1) que lui-même n'a pu être conséquent jusqu'au bout, ni exclure entièrement de sa description du plaisir toute idée d'ordre et de mesure.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, et que l'on juge comme on voudra la partie dogmatique de ce livre, les pages excellentes y abondent. On y trouve un historique des théories du plaisir depuis l'antiquité jusqu'à nous, auquel nous ne voyons rien à comparer; une classification des émotions, contestable peut-être, mais systématique et originale: de jolies analyses des sentiments esthétiques; une ingénieuse explication du rire. Le rire, qu'il soit provoqué par une simple excitation mécanique comme le chatouillement, ou par un jeu de mots, ou par une scène de comédie, résulte toujours d'une attente trompée, c'est-à-dire du choc de deux pensées, c'est-à-dire, en dernière analyse, du conflit de deux forces. « Les deux forces contradictoires mises en jeu, ne pouvant aboutir à l'unité d'une conception, sont obligées de s'écouler au dehors... Or, l'homme est conforme de telle façon que ces forces cérébrales inutilisées deviennent une excitation du diaphragme. Comme la contraction prolongée de ce muscle entraverait d'une manière pénible la respiration, elle est en partie compensée par des aspirations plus ou moins profondes... »

Des chapitres comme ceux que Dumont consacre aux plaisirs du goût, à l'esprit, à la grâce, au pittoresque, à la

(1) Il appelle *Logique* la théorie de l'intelligence, et *Esthétique* la théorie de la sensibilité.

(1) [illegible] 1875.

beauté morale, à l'expression des émotions chez l'homme et chez les animaux, ne sont pas susceptibles d'analyse; et pourtant l'auteur y a mis tant de finesse, accumule tant de remarques pénétrantes et de détails heureux, qu'on ne saurait, si on ne les lit point, être entièrement juste pour lui ni avoir une idée complète de son talent. Son style, dont il n'était pas toujours assez soigneux et qui ailleurs a souvent plus d'ampleur et de vigueur que de précision, devient dans ces questions d'une netteté très-délicate, parfois même d'une exquise élégance. C'est là aussi qu'il fait des principes du transformisme (de la sélection naturelle, de l'hérédité, etc.) l'usage le plus heureux et à la fois le plus indépendant.

S'il accepte, en effet, dans son ensemble, s'il s'approprie même avec passion la théorie évolutionniste, il n'admet pas pour cela servilement tout ce qu'on a voulu en tirer. Elle est, pour lui, « la plus féconde théorie du XIXe siècle » ; et il s'irrite de la voir chez nous, où elle est née, repoussée obstinément « pour des raisons presque toutes empruntées au domaine du goût et du sentiment » ; mais il l'applique à sa manière, non sans originalité. Ce qui l'étonne surtout, c'est qu'on la rejette comme contraire à la morale et presque subversive en politique. Selon lui, au contraire (en cela nous sommes de son avis), on en pourrait tirer pour la morale les plus utiles enseignements; « et seule, ajoute-t-il, elle pourrait fournir aux doctrines conservatrices une base véritablement scientifique ». Ce n'est pas que Dumont ne fût de l'école libérale en politique : le régime parlementaire avait toutes ses sympathies; mais le premier bienfait qu'il attendait de la liberté, c'était l'ordre ; et il était frappé de cette vérité incontestable, qui n'échapperait pas à une aristocratie éclairée, c'est que tout ce qu'on peut alléguer de plus sérieux en faveur des priviléges et institutions aristocratiques est emprunté précisément à la théorie de la sélection et de l'hérédité.

Il est temps de terminer cette étude, nécessairement très-incomplète, et de conclure. Deux choses doivent être distinguées dans l'œuvre de Léon Dumont : le détail, qui est souvent excellent, mais qui malheureusement ne s'analyse pas ; le système, dont nous avons fidèlement indiqué les traits essentiels. Que faut-il penser de ce système? Certes, il est singulièrement discutable et soulève des objections sans nombre. Aux imperfections qu'offre nécessairement toute création de ce genre, même lentement enfantée par le génie métaphysique d'un Hegel ou d'un Spinoza, il joint celles d'une œuvre en formation qui eût demandé encore des années pour mûrir. On ne saurait trop regretter que Dumont ait été interrompu dans sa tâche, au moment où il songeait à compléter sa pensée, à fondre en un tout ses conceptions maîtresses, en leur donnant ce qui leur manquait encore d'unité et de cohésion. Eût-il produit un système vraiment nouveau, original et de premier ordre? A vrai dire, nous ne le croyons pas : notre époque d'expérience et de critique ne comporte guère ces audaces de la raison pure. L'esprit scientifique est trop répandu et trop exigeant pour ne pas paralyser et refroidir l'inspiration métaphysique en la forçant à compter avec lui. La science, d'autre part, n'est point encore assez avancée, supposé qu'elle doive jamais l'être, pour résoudre d'une façon, je ne dis pas satisfaisante, mais seulement spécieuse, ces questions dernières, éternel objet de la curiosité philosophique. Dumont ne pouvait donc qu'échouer dans sa hardie et brillante tentative. Jamais son mécanisme absolu, exclusif de toute finalité ou direction morale, n'eût contenté les philosophes; jamais son dogmatisme métaphysique, avec ce qu'il a de vague, d'obscur et surtout d'hypothétique, n'eût rallié les savants. N'importe. Savants et philosophes ont toujours intérêt à ce qu'on renouvelle d'âge en âge ces tentatives de rapprochement entre eux. Ils n'ont que trop de tendance à s'ignorer les uns les autres, à oublier qu'en somme ils travaillent à une seule et même besogne. La philosophie et la science répondant à des besoins différents de notre esprit, l'accord complet entre elles peut être difficile à obtenir ; mais il ne faut jamais cesser de l'espérer. Leur alliance, de longtemps peut-être, ne sera qu'un compromis où ni l'une ni l'autre n'aura pleine satisfaction ; mais tout vaut mieux que leur divorce. Voilà pourquoi tout le monde doit savoir gré à Léon Dumont de la verve passionnée, de la confiance excessive parfois, mais généreuse, avec laquelle il a tracé son esquisse d'une philosophie scientifique. Son entreprise, très-honorable pour lui, car il y a fait preuve d'une vraie puissance spéculative, n'aura pas été vaine si elle a rappelé aux philosophes les droits de la science et réveillé chez les savants le goût des hautes méditations philosophiques.

HENRI MARION.

LES POÈTES MODERNES DE L'ANGLETERRE

Charles Lamb

La célébration du centenaire de Charles Lamb vient d'être consacrée par une édition nouvelle de ses œuvres (1). Ce n'est pas là seulement une bonne affaire de librairie, c'est une bonne œuvre au point de vue des intérêts intellectuels du plus grand nombre. A l'exception de l'édition incomplète de 1818, publiée avant que les incomparables *Essais* de Lamb eussent paru, toutes les autres éditions étaient en quatre ou en six volumes, d'un prix élevé. La *Popular centenary Edition* que vient de donner l'éditeur Routledge, en un compacte in-octavo, répond parfaitement aux besoins du public. Tout le monde lit Charles Lamb en Angleterre, ou tout le monde désire le lire. Ceux qui ne le lisent point sont familiers avec son nom. Aucun écrivain de notre siècle n'est plus populaire et plus aimé. Il descend en droite ligne des immortels humoristes anglais, Swift, Goldsmith, Sterne, et il a sur eux l'avantage d'être de notre siècle, d'exprimer nos sentiments. Il est donc heureux qu'il n'y ait plus bibliothèque si modeste qui ne puisse désormais renfermer les œuvres complètes de l'admirable poëte, essayiste, critique, dramaturge, humoriste, Charles Lamb.

I

Dans cette pléiade de poëtes aimables et charmants qui ont marqué au commencement de ce siècle la renaissance des lettres en Angleterre, John Keats, Leigh Hunt, Moore,

(1) *The Popular centenary Edition* of Charles Lamb's Works, 1 vol. in-8°. Londres, 1875.

Bowles, Procter, Coleridge, Rogers, sans parler des plus grands, Wordsworth et Southey, Shelley et Byron ; dans cette société d'hommes d'esprit, dont le dernier seul se trouvait exclu de la familiarité commune par le hasard de la naissance, Charles Lamb tenait la première place par son originalité. Il y a deux époques dans l'histoire des lettres chez nos voisins, où l'on voit le groupe des hommes d'esprit et de talent se former en coterie distincte au milieu de la société de leur temps et se présenter en phalange à la postérité. La première, c'est celle où Prior et Congreve, Swift et Sheridan, Addison et Steele, Pope et Dryden formaient, en 1705, à *Will's tavern*, le « petit Sénat » qui, dans les *Noctes cœnæque deorum*, rendait, en matière de goût, des arrêts sans appel. La seconde est celle où, au commencement de ce siècle, Charles et Mary Lamb réunissaient leurs amis le mercredi, à un troisième étage d'une petite maison de Inner Temple Lane, dont les fenêtres donnaient sur une cour étroite, « triste comme un cimetière, ornée de trois arbres et d'une pompe ». Une période de cent ans sépare ces deux époques. Il est certainement intéressant de voir, dans le caractère de ces deux différentes sociétés littéraires, le progrès des mœurs. Les *Nuits des dieux*, en 1705, se passaient le plus souvent dans des orgies de cabaret; en 1810, les soirées des *pestilent knaves of wits*, — ces pestes de gens d'esprit, — comme les appelait amicalement Cowden Clarke, avaient lieu sous le toit respectable d'un frère et d'une sœur, modèles de toutes les vertus domestiques. Le laisser-aller, la liberté d'allures qui de tout temps ont caractérisé les réunions de gens de lettres, se retrouvaient chez les Lamb comme ailleurs; mais avec quel mélange d'affections de famille, de respect mutuel entre les amis, d'habitudes laborieuses et régulières ! Tous les souvenirs écrits du temps, toutes les biographies littéraires rendent témoignage aux mœurs qui régnaient dans ce cercle choisi ; et récemment, la plus ancienne des Revues anglaises a donné une série d'agréables Mémoires écrits par les deux derniers survivants de cette société, M. et Mme Clarke, dans lesquels tous ces poëtes du XIXe siècle, tous ces chantres de l'ère nouvelle revivent avec leurs mœurs simples et vraiment honnêtes (1).

Les compagnons et les hôtes de Lamb, à ces mercredis mémorables, étaient des érudits, des critiques, des auteurs et quelques originaux sans profession. Beaucoup d'entre eux étaient des célébrités ; quelques-uns, de pauvres diables, un peu dépenaillés, comme les poëtes de l'autre siècle; mais tous gens de cœur et d'honneur, car le maître du logis s'y connaissait. Miss Mary Lamb, plus âgée de dix ans que son frère, était la mère de cette petite société. Pendant l'hiver, alors que le feu était brillant, les bougies allumées, la table de jeu mise, le pot à tabac tout ouvert; que la bouilloire à thé chantait et que le buffet était couvert de gâteaux, de viandes froides, de verres et de bouteilles dont chacun faisait usage capricieusement à sa guise, — son hospitalité était charmante. On causait, on lisait, on jouait, on faisait de la musique, non comme dans un salon où les maîtres du logis sont chargés de tout animer, mais comme chez soi, où le sentiment de la liberté et de la propriété est la première des jouissances. On eût pu aller chez les Lamb en pantoufles; car, si quelque chose était banni de ces réunions familières, c'était la convention et la cérémonie. William Hazlitt, le célèbre critique, nous a conservé le souvenir des mercredis de Charles Lamb : « Tout le monde y prenait, nous dit-il, une part active à la conversation; mais personne ne *bégaya* jamais, en cinq ou six phrases, tant de choses piquantes, profondes, fines, éloquentes, que Lamb lui-même. » — « Personne, dit également M. John Forster, ne disait des choses aussi saisissantes que le maître modeste de l'humble maison. »

L'infirmité de Lamb — ce bégayement auquel Hazlitt fait allusion — ajoutait comme un charme de plus aux grâces de son esprit. On eût dit que sa pensée errait d'abord sur ses lèvres, comme un nuage qui se condense avant de lancer l'éclair. Sa personne prêtait au comique. C'était un grand garçon dont les peintres et les poëtes ont souvent fait le portrait. Un corps long et mince, porté sur des jambes grêles, était surmonté d'une petite tête et d'un long nez. Il portait en toutes saisons des habits noirs trop petits pour sa taille, et son pas *plantigrade* lui donnait une démarche lourde et délibérée qui n'allait pas à cet aspect frêle. Cependant il n'était pas sans beauté. Ses yeux, d'un brun clair, petillaient; son nez aquilin avait de la noblesse; l'expression de sa bouche était, disent ses contemporains, indéfinissable. Elle mimait, pour ainsi dire, sa pensée avant de l'articuler, et les yeux des interlocuteurs ne pouvaient se détacher de cette source vivante de malice et de sagesse. Leigh Hunt proclamait la tête de Lamb « digne d'Aristote », et Hazlitt l'appelait « une belle tête du Titien, pleine de muette éloquence ». Mais cette beauté n'existait que pour ceux qui le voyaient de près et pouvaient étudier sa physionomie. Pour le public, ses traits prêtaient à la caricature, et la charge de Lamb, cent fois reproduite par les dessinateurs anglais, accompagne encore aujourd'hui les éditions de ses œuvres, comme étant le complément naturel du grand humoriste.

Il n'est pas pour nous très-intéressant de savoir que Charles Lamb était le septième né d'un pauvre employé aux écritures ou notaire (cette profession peut s'allier, à Londres, à la pauvreté) de Crown office Row, Inner Temple ; que sa mère, née Field, était une imposante matrone, uniquement occupée de disputer à la misère ses nombreux enfants et très-versée dans l'art de confectionner économiquement des puddings. Cependant il y a là un fait digne de remarque, parce qu'il constitue une exception rare : c'est que l'humoriste tenait tout de son père, esprit et caractère, figure et génie. Celui-ci était venu dans son enfance du Lincolnshire à Londres pour chercher du travail; étant entré au service d'un avocat de Inner Temple, il n'avait pas tardé à devenir, de simple groom, aide, confident, homme de confiance de son maître, grâce à la diversité de ses aptitudes et à la vivacité de son esprit. Tour à tour sommelier et secrétaire, clerc et valet de chambre, brosseur et ami, conseiller et auditeur, horloger et caissier de M. Samuel Salt, gai comme un pinson, original comme il convenait à celui qui devait être le père de Charles Lamb, il avait fini par conquérir une petite position indépendante dans ce quartier de la justice et de la chicane qu'on appelle, à Londres, le *Temple*. De ses nombreux enfants, le nom de trois seulement est arrivé jusqu'à nous : celui de John, l'aîné, immortalisé par le portrait qu'a fait de lui son frère ; celui de Mary, sa compagne et sa collaboratrice ; et celui du

(1) M. Charles Cowden Clarke [illegible] Lamb [illegible] avec les plus célèbres littérateurs [illegible] conférences [illegible] Nouvelles [illegible] mois de mars dernier.

célèbre Charles, longtemps connu sous le pseudonyme d'*Élia*.

Ce qui nous intéresse plus que ces banalités biographiques, c'est le souvenir de l'admirable union qui a existé entre Charles et Mary Lamb. Si étroite a été leur association de cœur, d'esprit et de travail, que leurs noms restent unis dans l'histoire de la littérature, malgré l'inégalité de leur talent. Les aptitudes littéraires de Mary s'étaient révélées presque dès l'enfance; son petit poëme charmant de la *Poupée cassée* avait été, dit-on, fait à douze ans. Peut-être devina-t-elle la première le génie futur de son frère, car elle le choisit, tout petit, parmi les autres pour son Benjamin, pour son enfant. Charles regardait sa grande sœur Mary comme sa mère. Elle l'emmenait partout avec elle, et déjà leurs esprits conversaient secrètement ensemble. On raconte qu'un jour — Charles avait quatre ans, — elle le tenait par la main en traversant un cimetière et s'arrêtait à lui lire les épitaphes louangeuses qui décoraient les tombes, quand tout à coup l'enfant, avec un éclair de malice, l'interrompit pour demander « où donc était le cimetière consacré aux méchantes gens ».

Ce fut une grande douleur pour Mary quand il fallut, à l'automne de 1782, se séparer du petit Charles qui n'avait encore que sept ans. Le pauvre enfant fut jeté dans ce collége de Christ's Hôpital dont *Élia* nous a tracé un si mélancolique tableau. Cependant il y fut moins malheureux que ses camarades. Ses parents demeuraient dans le voisinage; Mary et une vieille tante qui habitait la maison avaient la permission de lui apporter quelque nourriture; il sortait toutes les semaines; indépendamment de ces adoucissements au régime du collége, sa délicatesse physique, sa gentillesse et son infirmité le rendaient l'objet de la complaisance de ses maîtres et de l'affection de ses condisciples. Ainsi qu'il le raconte lui-même dans un *Essai* daté de 1820, il avait le matin, au lieu d'une croûte dure et d'un verre de mauvaise bière mélangée d'eau, une tasse de thé et du pain frais; la soupe au lait bleu du lundi ou aux pois secs du samedi était accompagnée en sa faveur d'une tartine de pain et de beurre que lui apportait sa sœur Mary. La bouillie de millet du vendredi (les enfants faisaient maigre trois jours par semaine) était enrichie pour lui d'un gros morceau de sucre, ou d'un peu de gingembre et de citron. Au lieu de ventre de vache bouilli (dur comme *caro equina*), il voyait arriver de la cuisine paternelle une belle portion de veau rôti, délicatesse inconnue dans celle de Christ's Hôpital. « Je me rappelle, raconte Élia, la bonne vieille tante (chez qui l'amour faisait taire l'orgueil) s'accroupissant dans un coin du cloître et découvrant aux yeux du jeune Lamb les mets savoureux qu'elle lui apportait. Je me souviens aussi des sentiments que cette vue excitait dans le cœur du petit Charles : l'amour pour la donatrice; la honte du bienfait et de la manière dont le présent était apporté; la sympathie et le regret pour ceux qui étaient malheureusement trop nombreux pour en avoir leur part; et par-dessus tout cela, au-dessus de tout cela, la faim, la faim la plus forte, la première-née de nos passions, arrivant comme un flot et renversant toutes les faibles barrières élevées par la timidité, par la honte et les scrupules exagérés. »

Quand il eut seize ans, Charles Lamb entra comme commis aux écritures dans ce vieil établissement commercial de South-sea-House au souvenir duquel nous devons un de ses plus admirables récits. Deux ans après, la protection de M. Samuel Salt, l'ancien patron et ami de son père, lui fit obtenir un emploi de comptabilité dans les bureaux de la Compagnie des Indes avec 70 livres sterling d'appointements. C'est là que Charles Lamb a travaillé avec courage pendant trente-trois ans de sa vie, jusqu'à ce que « le bois de son pupitre », comme il le dit lui-même, « fût entré dans son âme ». Jamais il ne faillit un jour à une tâche qui répugnait singulièrement à sa nature. Là, comme au collége, il se concilia la sympathie et l'estime de tous. Son traitement fut graduellement élevé au chiffre de 600 livres sterling (15,000 fr.), ce qui était une somme considérable à cette époque; et Élia nous a raconté dans le *Superannuated man — le Retraité* — comment les deux tiers de cette somme lui furent généreusement alloués, après ses trente-trois ans de service, à titre de pension de retraite.

En 1796, au funeste jour du jeudi 22 septembre, où un événement tragique décida de sa destinée, Charles Lamb n'était encore qu'un jeune homme de vingt et un ans, employé à 2,000 francs, qui demeurait avec ses parents pauvres et les soutenait de son faible salaire. A cette époque, son père était en enfance; sa mère, paralytique, ne quittait plus le lit. La vieille tante, avec sa petite pension de veuve; Mary, avec son aiguille, et Charles, avec ses appointements, s'efforçaient l'entourer les deux infirmes de soins et de confort. Mary, qui avait plus de trente ans, s'était vouée sans réserve à cette tâche et avait renoncé à tout projet de mariage. Charles avait un amour tendre et caché pour une belle jeune fille blonde, miss Alice W., dont il est question dans les *Essais*; mais il s'interdisait de songer à lui-même aussi longtemps qu'il se sentait nécessaire à ses parents. Le petit intérieur de cette famille était un modèle de paix, d'assiduité au devoir, de dévouement et de respect; Mary surtout, Mary, qui était dans la force de l'âge, faisait des prodiges. Le jour, elle travaillait assidûment de son aiguille avec une apprentie qui lui servait d'aide; le soir et le matin, elle vaquait aux soins du ménage; ses nuits se passaient à courir du lit de son vieux père, qui, ainsi que la plupart des vieillards en enfance, ne goûtait plus le sommeil, au lit de sa mère paralytique. Tout le monde admirait son courage, sa tendresse, son infatigable activité. Tout à coup Charles, qui avait le secret du funeste vice héréditaire caché dans le sang de la famille, remarqua, le 22 septembre au matin, quelque chose d'inquiétant dans le regard et dans les manières de sa sœur. Il envoya chercher le médecin de la famille, qui malheureusement était sorti. Pendant qu'il l'attendait, on mit le couvert pour dîner; Mary, comme de coutume, présida à ces apprêts; mais, au moment où la famille se mettait à table, la malheureuse, saisie d'un accès de folie furieuse, s'empara d'un couteau et se jeta sur son apprentie, qui se mit à fuir autour de la chambre. Sa mère, couchée dans la pièce voisine, voyant par la porte entr'ouverte ce qui se passait dans la salle à manger, lui cria de s'arrêter. Aussitôt Mary Lamb, changeant d'objet, courut au lit de la paralytique et lui plongea son couteau dans le cœur. Puis, lançant la vaisselle à la tête de son père, elle le blessa grièvement au front et, s'attaquant à sa vieille tante, la renversa sur le plancher. Ce fut Charles qui, avec une énergie rare, désarma la pauvre folle et, l'étreignant dans ses bras, la mit hors d'état de se tuer elle-même. L'infortunée parricide fut le lendemain, après enquête du *coroner*, placée dans l'asile d'aliénés d'Hoxton — lieu,

hélas! bien connu de sa famille, et où Charles Lamb lui-même avait, quelques mois auparavant, fait un séjour de six semaines, le seul, heureusement, de sa vie

Au premier choc de cette effroyable calamité, le cœur si doux et si tendre du jeune poëte fut débordé par le chagrin. Le soir de ce jour fatal, comme il était immobile et sans force, quelques voisins vinrent le presser de prendre un peu de nourriture. Il se laissa conduire à table; mais tout à coup (c'est lui qui le raconte à son ami Coleridge dans une lettre intime) il se leva avec un sentiment d'horreur de lui-même; et dans un état d'agonie morale, cherchant machinalement le chemin de la chambre où gisait sa mère, il tomba à genoux près de son lit « en demandant pardon au ciel et à elle de l'oublier si tôt ». Mais bientôt il montra que la tendresse est chez l'homme la mère du courage. Renonçant à tout espoir de bonheur dans la vie, arrachant de son âme l'amour dont ce bonheur dependait, il « se maria, comme il le dit à son ami, avec son vieux père en enfance et sa pauvre sœur folle ». Cette résolution généreuse ne s'est pas démentie un instant de sa vie. Pendant trente-huit ans, à partir de ce jour, Charles Lamb est resté dévoué à Mary. Lorsque son accès de folie fut passé, ce qui arriva au bout de quelques semaines, il la ramena dans sa maison, que la pauvre fille, à sa stupeur douloureuse, trouva vide de sa mère. Puis il se voua à une tendre surveillance, accompagnée de ménagements incessants. Quand la Compagnie des Indes fixa la pension de retraite de son serviteur, elle voulut rendre comme un hommage public à ce dévouement en allouant à la sœur une pension éventuelle de veuve, plus forte que celle des veuves ordinaires; car Charles Lamb avait été pour elle plus qu'un époux: qu'eût-on dit si l'on eût su que la folie de Mary n'avait jamais été guérie! que pendant trente-huit ans son frère dut épier sans cesse les symptômes précurseurs des accès et reconduire la malheureuse fille à l'asile d'Hoxton à de fréquents intervalles! Ce douloureux secret n'a été connu qu'après la mort du poëte, car Charles a précédé Mary de dix ans dans la tombe et l'on a découvert alors le trésor d'amour et de sacrifice qui était dans son cœur. On a su que lorsque Lamb demandait un congé pour aller faire, comme il le prétendait, des promenades à la campagne, c'est qu'il avait reconnu, à des signes tristement familiers, l'approche d'une crise chez sa sœur; celle-ci s'en rendait compte elle-même; et tous deux, se prenant par le bras, s'en allaient à pied en pleurant, par des rues détournées et désertes, Charles portant dans sa poche la camisole de force à tout événement, s'enfermer ensemble dans l'asile d'Hoxton!

Certes, si quelque chose peut nous montrer ce qu'il y avait de force et de fermeté de jugement chez Charles Lamb, c'est que ce jugement ait résisté pendant si longtemps à ces épreuves dangereuses; c'est que le court accès de folie qu'il avait lui-même éprouvé à l'âge de dix-huit ans ne l'ait point, en présence de pareils événements, frappé de terreur; c'est qu'il ait su lutter assez vigoureusement contre la destinée pour faire à sa sœur une vie entourée, honorée, et à tous deux une existence utile, féconde, presque brillante, presque douce, au milieu même de la tempête.

Quand toutes les célébrités littéraires du temps se réunissaient aux mercredis de Charles et de Mary Lamb, qui leur eût dit le drame qui se cachait incessamment sous les habitudes en apparence si calmes et si régulières de cette maison! Quand les écrits du frère et de la sœur paraissaient ensemble ou s'alternaient chez les libraires, qui eût pensé que ces récits charmants, ces contes, ces poëmes, étaient créés dans les heures laissées libres par la plus effroyable des infirmités!

II

Comme presque tous les jeunes esprits, Charles Lamb fut d'abord attiré vers la forme dramatique. Sur cent écrivains, il y en a quatre-vingt-dix qui ont commencé par écrire des comédies et surtout des tragédies. Le dernier éditeur des œuvres de Lamb, M. Charles Kent, vient de retrouver au British Museum et de publier pour la première fois le *libretto* d'un opéra-comique qui date de son enfance. Mais ses premiers ouvrages, imprimés de son vivant, sont des sonnets qui parurent en 1796, dans un volume de poésies publié par son ami Samuel Taylor Coleridge. Ils sont précédés d'une dédicace au « grand Ajax », sous la protection duquel il allait, dit-il, combattre. Ajax Coleridge y avait introduit quelques changements qui faisaient saigner chez l'auteur son cœur de père : « Épargnez mes agneaux », lui écrivait-il. Les sonnets ont toujours été un genre de poëme cultivé par le célèbre humoriste. Il en a fait de très-heureux, à toutes les époques de sa vie. Nous avouons que nous ne voyons rien, dans ces tours de force poétiques, qui puisse charmer notre siècle sérieux. Nous n'attachons pas davantage d'importance à *la Sorcière*, esquisse dramatique plutôt que drame achevé; au *Procès de l'Épouse*, comédie faite pour la lecture; à *la Fille de l'usurier*, farce composée à la fin de sa vie; à son opéra-comique, qui est, à proprement parler, un vaudeville; ni même à la tragédie de *John Woodvill*, qui fut l'objet d'une critique acerbe de la *Revue d'Edimbourg* à sa naissance, c'est-à-dire dans son troisième numéro. Jeffrey, qui débutait dans la carrière de directeur d'une grande Revue, voulut sans doute frapper quelques coups pour montrer son esprit aux dépens de celui des autres et crut avoir trouvé l'occasion de briller dans un persiflage, car sa critique semble aujourd'hui ridicule. Mais ce qui nous charme dans les œuvres en vers de Charles Lamb, ce sont ces ingénieuses et fines petites pièces, acrostiches, poëmes comiques, contes pour les enfants, compliments et ballades, qu'il semait, dans les albums de ses amis et dans sa correspondance, comme des perles sur son passage. Dans les éditions ordinaires de ses œuvres, ces petits morceaux remplissent un volume. On a comparé avec raison ce volume à une cassette remplie de diamants menus, de la plus belle eau. Nous voudrions pouvoir traduire; mais comment traduire des vers, et surtout des vers excellents? Le sens est beaucoup, sans doute; mais, dans ces sortes d'ouvrages, la forme est plus encore. Ne trahissons donc point Lamb en traduisant ces petits chefs-d'œuvre de grâce, et disons seulement que, même dans des sonnets, des acrostiches et des quatrains, dans des moules délicats et frêles, on coulé en abondance la sensibilité de l'homme et le bon sens de l'humoriste.

Nous serons plus à l'aise pour parler des œuvres en prose de Charles Lamb et pour en donner quelques passages comme échantillons de sa manière. A notre sens, c'est surtout en prose qu'il est poëte, c'est-à-dire homme et penseur. Les poésies de Lamb suffiraient à faire comprendre qu'il dut être le favori d'une société de gens de lettres, de délicats; mais pour s'expliquer sa popularité il faut lire ses *Contes* et

surtout ses *Essais*. C'est là que se trouve la profusion d'idées originales, justes, fines, qui font de son œuvre un de ces réservoirs où l'on peut incessamment puiser. D'une main légère et en se jouant, il fait vibrer toutes les grosses cordes du cœur : la pitié, la tendresse, le sentiment de la justice, de l'honneur, du devoir. Avec grâce, sans pédantisme, et en véritable humoriste, il découvre l'erreur, le faux, le ridicule, la vertu, la bonté, partout où ils se cachent, sous les formes en apparence banales de la vie sociale. L'écrivain amusant, touchant, spirituel, est surtout un écrivain profond et sensé. Ses récits instruisent comme les meilleures comédies, du temps où la comédie était chargée d'enseigner la morale. Mais ce qui fait son originalité, c'est qu'avec lui la morale semble neuve et souriante, comme si elle nous apparaissait pour la première fois. Quand Jeffrey reprochait à l'auteur de *Woodvill* d'avoir fait une pièce digne d'un contemporain de Thespis, il ne pensait pas si bien dire. Le génie de l'antiquité est, en effet, le génie de Lamb : il en a la jeunesse et la simplicité, l'émotion et la force. Avec lui, tout rajeunit, même la morale, qui a été jeune aussi.

Cet éloge s'applique surtout aux merveilleux *Essais* qu'il publia, de 1820 à 1825, dans le *London Magazine*, et plus tard dans différents recueils périodiques de Londres. Le *London Magazine*, aujourd'hui tombé au second rang des Revues anglaises, a été fondé avec éclat. En 1820, il avait M. John Scott pour directeur, Hazlitt pour critique d'art et de théâtre; les meilleurs écrivains de l'époque pour collaborateurs. C'est dans ses colonnes qu'ont paru les *Confessions d'un mangeur d'opium* de De Quincey, ouvrage qui eût suffi à la gloire de son auteur; les études sur Jean-Paul Richter, par le même écrivain; les études de Thomas Carlyle sur Schiller; les *Contes écossais* d'Allan Cuningham; les meilleures poésies de John Keats, de Montgomery, de Thomas Hood, et beaucoup d'autres travaux littéraires qui ont gardé leur prix; mais les *Essais* d'Elia sont chose à part, originale, inimitable. Qu'on puisse relire après cinquante ans écoulés ces quarante-six *Essais* parus dans le *London Magazine* et les vingt ou trente fragments dispersés dans le *New-Monthly*, dans l'*Englishman*, etc., en croyant ces savoureux petits morceaux écrits d'hier, c'est la meilleure preuve de leur valeur. Quel est l'écrivain de cette époque qui n'ait pas perdu quelque chose, nous ne dirons pas en passant de mode, mais en n'ayant plus son cadre vivant, en se trouvant isolé au milieu d'une génération nouvelle, comme un revenant ou un étranger? Pour ne parler que des Anglais, puisque c'est d'eux que nous nous occupons en ce moment, avons-nous conservé tout entier notre enthousiasme de jeunesse pour Wordsworth et pour Byron? Les humoristes seuls ont le privilége de ne jamais vieillir, et cela parce qu'ils parlent au cœur, non à l'imagination de l'homme. A ce titre, Lamb sera éternellement des nôtres, comme le sont parmi ses compatriotes Swift, Sterne, Addison, et chez nous notre Montaigne.

Pour suivre l'ordre chronologique des œuvres en prose de Charles Lamb, il faudrait parler d'abord du charmant petit roman de *Rosamonde Gray*, touchante nouvelle en cinquante pages où se montre une connaissance profonde des plus beaux côtés du cœur humain et qui excitait encore, vingt ans après son apparition, l'admiration du poëte Shelley; du *Pensionnat de madame Leicester*, série de dix nouvelles dont sept sont dues à la plume de Mary Lamb et trois à celle de son frère; des *Aventures d'Ulysse*, abrégé de la traduction de l'*Odyssée*, par Chapman, fait avec tant de goût que les Anglais mettent cet ouvrage à côté du *Télémaque* de Fénélon; enfin, des *Contes tirés de Shakespeare*, écrits également en collaboration avec Mary. Mais puisque nous voulons connaître Charles Lamb, prenons-le dans ses œuvres les plus originales et les plus personnelles; ne parlons que des *Essais*.

Quand il commença ces immortelles petites pièces, dont la plus longue n'a pas vingt pages, il était dans la force de l'âge; il avait quarante-trois ans. A ce moment, il avait observé bien des choses et profondément réfléchi. Sa bonté de cœur l'avait, par une évolution naturelle, conduit à l'optimisme, cette meilleure source, après tout, de solutions lumineuses. En même temps, son esprit pénétrant avait saisi le côté comique des hommes et le côté faux des conventions sociales. De là ce mélange de tendresse et de douce ironie qui constitue le véritable humoriste, homme bon, fin et judicieux par excellence. De là cette indulgence qui vient de la justice et de la perspicacité, cette gaieté qui est la quintessence de la philosophie et le produit de la sagesse. Voyons-le, par exemple, dans son *Essai* intitulé *Mes parents*, où il fait le portrait de son frère aîné sous le nom de James. Que d'indulgence pour cet homme qui était l'égoïsme même! Et comme il indique ce caractère d'une touche délicate :

« Avec mille projets dans la tête pour son propre compte, James est l'adversaire systématique de toute innovation dans le monde. Avec mille fantaisies personnelles qui se substituent les unes aux autres, il se récrie contre le moindre écart d'imagination chez ses amis. Ayant l'habitude invétérée de se déterminer par son sens propre, il vous renvoie sans cesse au tribunal du sens commun. Excentrique dans tout ce qu'il fait et dit, il a toujours l'air de craindre que vous ne vous singularisiez. Ainsi, un jour qu'il m'arriva de dire à table que je n'aimais pas beaucoup un certain mets national, il me pria vivement, si cela était, du moins de ne pas le dire, car on me croirait fou. Il déguise sa passion pour les objets d'art sous le prétexte d'acheter pour revendre, de peur que son enthousiasme ne vienne à exciter le vôtre, et ses goûts à faire naître chez vous des goûts de même nature. »

A-t-on jamais fouillé le cœur d'un égoïste d'une main plus adroite et plus légère? Voyons-le maintenant peindre un avare de la catégorie particulière qu'on appelle dans le langage familier *cuistre*, *pleutre*. Ecoutons-le dans les *Réminiscences de Juke Judkins, esquire, de Birmingham* (1).

Juke Judkins raconte qu'ayant, lorsqu'il était au collége, reçu de sa grand'mère un gâteau trop gros pour lui seul et ne voulant en rien perdre, il l'avait divisé à l'aide de son compas et de son canif « en petits morceaux remarquables d'égalité et de netteté, et vendu ainsi, par portions bien propres, à ses jeunes camarades », ce qui charma son père et fit, il ne sait pourquoi, pleurer sa mère; que celle-ci lui ayant donné une pomme énorme, de l'espèce appelée *tête de chat*, il l'avait cachée tout le jour sous son oreiller et mangée la nuit en faisant le moins de bruit possible afin de ne pas réveiller son compagnon de lit, qui était un pauvre enfant sans parents, à qui l'on n'envoyait jamais rien, « tant il était dans sa nature d'avoir égard à la situation des autres et d'éviter de leur faire de la peine »; que plus

(1) Cette petite pièce ne fait point partie des *Essais*, mais elle ne diffère d'un *Essai* que par la forme. C'est en réalité un *Essai* sur l'avarice.

tard, persuadé comme il l'était que l'état de mariage avait beaucoup plus d'avantages que le célibat, il avait éprouvé une « tendre passion » pour une jeune personne de vingt-sept ans « qui était, comme on dit, bien dans ses affaires, quoique peut-être moins riche que, tout considéré, j'eusse pu prétendre que ma femme le fût; mais qui, pour lui rendre justice, avait beaucoup d'espérances dans l'avenir » ; qu'après mûres délibérations, il s'était mis à lui faire sérieusement la cour, et qu'enfin, au bout de plusieurs mois employés à régler le budget de leurs futures dépenses de ménage, pendant les heures délicieuses où ils se promenaient ensemble au clair de la lune, un jour vint où il perdit son cœur, « tant les caprices du sexe sont inexplicables ». C'était à l'occasion d'un représentation à bénefice « qu'on prévoyait très-productive et qui le fut en effet ». M. Juke n'avait jamais eu le goût du théâtre; mais Cléora lui ayant exprimé positivement le désir d'y aller, il ne put faire moins (et le fit très-volontiers) que de lui offrir, pour elle et pour sa mère, deux billets de parterre.

« Arrivé, dit-il, à la porte du théâtre, Cléora, qui s'appuyait doucement sur mon bras, me poussa plusieurs fois du coude, comme pour me faire comprendre quelque chose. J'ai deviné depuis qu'elle voulait attirer mon attention sur des brouettes remplies d'oranges qui se trouvaient là à l'intention des personnes qui craignent la chaleur, car on dit que ces fruits ont des propriétés rafraîchissantes. Il paraît que c'est l'usage à Birmingham, et peut-être est-ce aussi l'usage ailleurs, quand un monsieur conduit des dames au théâtre et qu'il fait chaud, de les pourvoir de ces sortes de fruits; mais comment pouvais-je le savoir, moi qui jamais auparavant n'avais, comme je l'ai dit, conduit des dames au spectacle? Enfin, elle me montra une certaine brouette et me dit de m'en approcher. Mais, quand j'examinai les oranges de près, je me convainquis que la qualité ne répondait pas au prix. Je maniai toutes les corbeilles, sans rien trouver de convenable. Tantôt la peau était trop grosse, tantôt les oranges étaient visiblement trop mûres, ce qui est un aussi grand défaut que de ne l'être pas assez; et ainsi je ne pus, comme on dit, faire affaire. Pendant que je discutais avec la marchande, secrètement décidé à retarder mon emplette jusqu'à ce que nous fussions entrés dans la salle, où je pensais que nous trouverions des oranges de meilleure qualité, un cousin de Cléora, qui nous avait accompagnés, accourut avec des poches remplies de ces fruits. Il paraît que, comme moi, il n'avait pas goûté l'aspect des oranges qui étaient dans les brouettes, et sans rien dire il nous avait quittés pour aller chez un marchand de comestibles en renom à trois portes de là, que je n'avais pas eu l'esprit de voir, et il avait dépensé environ deux shillings en valences du premier choix. Certainement c'étaient les meilleures oranges que j'eusse jamais mangées. Qui croirait qu'une simple inadvertance ait pu m'enlever le cœur de ma chère Cléora! Depuis ce temps, elle se refroidit visiblement à mon égard. Même aujourd'hui qu'elle est depuis plusieurs années mariée à ce parent officieux, comme je puis bien l'appeler, je ne puis encore me persuader qu'une pareille bagatelle ait été la cause de son inconstance. Car enfin, pouvait-elle penser que j'aurais sacrifié nos plus chères espérances à une faible somme de deux shillings? et cela au moment où je la conduisais au spectacle, ainsi que sa mère, dépense qui eût pu être de quatre fois cette somme, si le jeune homme en question n'était intervenu en payant pour cette dernière, ce qu'il fit, je dois le dire pour lui rendre justice! Enfin ma mère a prétendu que j'avais ce soir-là offensé Cléora par ce qu'il lui plaisait d'appeler ma mesquinerie. Je commence à croire qu'elle avait raison; car les femmes sans doute connaissent mieux les femmes que nous ne pouvons les connaître. »

Toutes les réminiscences de M. Juke Judkins, esquire, sont sur ce ton sérieux-comique. La note fondamentale ne cesse pas de résonner un instant. Son personnage est aussi soutenu que celui d'Harpagon et ne tombe point, comme ce dernier, dans la farce. *L'Avare* de Molière est écrit pour le théâtre et pour le grand public; celui de Charles Lamb pour les observateurs délicats.

Entendons maintenant la note tendre dans *l'Éloge des ramoneurs*, ce petit essai en huit pages qui est réputé son chef-d'œuvre :

« J'aime à rencontrer sur mon chemin — comprenez-moi bien — non pas un grand garçon de ramoneur, — un ramoneur adulte n'est aucunement attrayant, — mais un de ces tendres novices, rayonnant de fraîcheur à travers leur première suie, un de ces enfants que lavait hier leur mère, qui font entendre à l'aube leur petit appel professionnel, semblable au *pip pip* des jeunes passereaux ou plus semblable encore au chant matinal de l'alouette.

« J'ai une tendresse de cœur pour ces pauvres innocents, petites taches noires dans les rues de nos villes.

« J'ai du respect pour ces petits Africains de notre race, pour ces petits frères-prêcheurs qui portent leur livrée sans orgueil, et du haut de la chaire (les cheminées de nos maisons), dans l'air glacé d'une matinée de décembre, nous donnent doucement une leçon de résignation et de patience. »

Voici maintenant pour l'indulgence sociale, appliquée à l'espèce d'hommes envers laquelle cette indulgence est la plus difficile et la moins pratiquée :

[illegible] DEUX [illegible] HOMMES.

« L'espèce humaine, d'après la meilleure théorie que je puisse m'en faire, est composée de deux races distinctes : les gens qui empruntent et les gens qui prêtent. C'est à ces deux branches primitives qu'on peut rattacher toutes les impertinentes classifications de notre espèce en tribus celtiques, gothiques, blanches, rouges, jaunes et noires. Tous les habitants de la terre, Parthes, Mèdes, Élamites, se ramènent à ces deux types primitifs. L'immense supériorité du premier, c'est-à-dire de ce que j'appellerai la *grande race*, est reconnaissable aux traits du visage, au maintien, à un certain air de domination instinctive. La race qui appartient au second type est née avilie. La sentence : « Il servira ses frères », a été prononcée sur elle. Il y a dans son air quelque chose de craintif, de faible, de soupçonneux, qui contraste avec les manières ouvertes, franches, généreuses et libres de l'autre race.

« Voyez quels ont été les plus grands emprunteurs dans tous les siècles : Alcibiade, Falstaff, sir Richard Steele, notre incomparable et défunt Brinsley. Quelle ressemblance de famille entre les quatre !

« Combien agréables, insouciantes, égales, sont l'humeur et les manières de votre emprunteur! Comme il a l'oreille rose et le teint fleuri! Quelle noble confiance en la Providence, et combien il suit à la lettre l'exemple que nous donnent les lys des champs! Quel mépris pour l'argent, dont il ne fait pas plus de cas (surtout du mien et du vôtre que du sable de la mer! Avec quelle générosité de caractère il confond les distinctions pédagogiques du tien et du mien! Comme il simplifie notre langue en supprimant toutes ces broussailles de personnes et de pronoms!

« Il est vraiment « celui qui lève le tribut sur ce monde », et il y a aussi loin de lui à l'un de nous, qu'il y avait loin de

César au pauvre Juif de Jérusalem qui lui payait son obole. Puis ses exactions n'ont rien de forcé ; elles sont gaies, volontaires. Il ne ressemble point au collecteur de taxes, qui vous arrive avec son encrier de corne et ses paperasses; il ne vous ennuie point de ses quittances et de ses reçus; il ne prend point des termes et des échéances. Tous les jours, avec lui, sont Chandeleur et Saint-Michel. Il applique à votre bourse le *lene tormentum* d'un sourire, et elle entr'ouvre sa corolle de soie aussi naturellement que la fleur s'entr'ouvre au soleil. Prêtez, prêtez joyeusement, homme fait pour prêter ; ne soyez pas misérable comme Lazare et dur comme Divès! Quand vous le voyez venir en souriant, allez au devant de lui en souriant aussi; épargnez-lui la moitié du chemin. Allons, sachez faire un beau sacrifice ! Voyez comme il traite la chose légèrement. Ne soyez pas moins grand, moins généreux que lui ! »

Tous les caractères sont traités par Lamb avec cette grâce de pinceau. Dans son *Essai sur South-sea-House*, ce vieil entrepôt de commerce où il passa ses premières années, établissement en décadence « où l'herbe croît dans les cours et où les encriers sont secs », il fait passer devant nous les images de ses collègues comme une immortelle galerie de bureaucrates : M. Plumer, « qui gazouille joyeusement en mangeant son petit pain » ; M. Harry Man, « raide, bien rasé, épigrammatique » ; John Tipp, « si grave et si régulier dans sa vie que ses actions semblent tracées à la règle », et Thomas Tame, « dont l'esprit est dans son état originel de papier blanc, mais que tout le monde respecte, parce qu'il se respecte profondément lui-même ». Thomas Tame était pauvre, et les vieux époux — M. Tame était marié — n'avaient pas toujours chez eux le nécessaire ; mais ils se consolaient par le sentiment de leur noble origine. « Mistress Tame était une longue et maigre personne, mincement vêtue ; mais dans ses veines coulait un sang aristocratique. Elle traçait sa généalogie, à travers un labyrinthe inextricable d'alliances, jusqu'à l'illustre et malheureuse maison de Derwentwater. C'était là le secret de la façon courtoise et cérémonieuse dont saluait Thomas ; c'était là la pensée constante, le sentiment consolateur, la brillante étoile solitaire de votre vie, ô doux et heureux couple! C'était là ce qui vous soutenait dans la nuit de votre intelligence, dans l'obscurité de votre situation ! C'était là ce qui vous tenait lieu de richesses, de rang et de beauté ! Vous ne vous en serviez pour insulter personne ; mais c'était pour vous une armure défensive à travers laquelle personne et rien ne pouvait vous atteindre. *Decus et solamen.* »

Si quelque chose nous étonne, c'est que les *Essais* de Charles Lamb ne soient point traduits dans notre langue. M. Alphonse Borghers a publié, en 1841, une traduction des *Contes tirés de Shakespeare*; choix surprenant, selon nous, fait dans l'œuvre de Lamb, car ces *Contes* ne sont point des œuvres d'invention de l'auteur, et Shakespeare s'y trouve affaibli. Mais les *Essais d'Elia* sont devenus classiques et acquerront tous les jours plus de prix. C'est l'œuvre d'un penseur et surtout d'un artiste. Lamb donne la vie à tout ce qu'il touche. Son *emprunteur à l'oreille rose* est devant vos yeux. La vieille Sarah Battle « (aujourd'hui au ciel), qui, après ses dévotions, n'aimait rien tant qu'une partie de whist », a, grâce à lui, son souhait éternellement réalisé et est pour toujours assise « devant un foyer bien propre, avec un feu clair, jouant le jeu dans toute sa rigueur ». Son tableau du *Meeting des quakers*, « cette société brillante de propreté au dedans et au dehors », nous donne l'envie d'être quakers nous-mêmes, comme nous attire le tableau des vallées de la Suisse pendant les chaleurs de l'été! Tout ce que dit Lamb est communicatif et senti. Sa *Dissertation sur le cochon de lait rôti* nous fait venir l'eau à la bouche. Ses *Grâces devant le repas* excitent en nous... l'appétit. C'est le grand artiste enfin, celui qui crée, et qui donne à ses créations l'immortalité !

LÉO QUESNEL.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN ALLEMAGNE

Marcus König, par GUSTAVE FREYTAG.
Uarda, par GEORGE EBERS.

I

Marcus König (1) appartient à un vaste cycle d'épopées en prose intitulé *les Aïeux*, où M. Gustave Freytag, surtout connu en France par son roman de *Doit et Avoir*, s'est proposé de retracer le tableau de la vie allemande aux diverses époques de l'histoire (2). *Les Aïeux* ne sont point un accident isolé dans la littérature d'imagination d'outre-Rhin. Au moment où le roman historique, accusé, non sans raison, d'être en art un genre faux, se mourait en Angleterre et en France, il ressuscitait en Allemagne. Des écrivains en situation de faire autorité y adoptaient cette forme hybride, et il se formait toute une école d'érudits-poëtes qui multipliaient ce qu'un critique, M. Jules Soury, a appelé spirituellement les œuvres « de fantaisie et de caprice érudits ». C'était Wilhelm Riehl, auteur des *Nouvelles pour servir à l'histoire de la civilisation*; c'était Victor Scheffel, avec son *Ekkehard*, roman en un volume, orné de 280 notes en allemand et en latin; c'est aujourd'hui George Ebers, l'égyptologue, qui raconte, également avec notes savantes à l'appui, les amours des filles des Pharaons. C'est M. Gustave Freytag lui-même, bien qu'il y ait une distinction à faire. « Ce livre, dit-il, dans la préface des *Aïeux*, contiendra de la poésie, et non une histoire de la civilisation. » Il est impossible de marquer avec plus de justesse en quoi *Marcus König* diffère du roman historique tel que l'entendent MM. Scheffel et Ebers. M. Freytag s'attache à l'esprit plus qu'à la lettre, à deviner les manières de sentir des générations éteintes plutôt qu'à donner à chaque objet le nom précis qui lui convenait en telle année, dans telle province particulière. Chez lui, une table est une table, une cruche est une cruche. On n'a pas besoin de se préparer à la lecture de ses romans par des études archéologiques et philologiques. Il n'emprunte au tissu des événements réels que quelques grands faits destinés à servir de points de repère au lecteur. Contemplés à distance, les siècles sont dominés par un petit nombre d'idées qui ont servi de fanal à l'humanité ; M. Freytag s'attache à dégager ces idées mères et à en rendre sensible l'influence bienfaisante ou funeste, en mettant en scène des êtres imaginaires et pourtant vrais, qu'il montre soumis à leur action, des êtres en chair

(1) *Marcus König*, par Gustave Freytag (Leipzig, 1 vol., Hirzel, 1876).

(2) Voy. sur la première partie des *Aïeux* la *Revue* du 22 août 1874.

et en os qui pensaient autrement que nous, mais qui sentaient, aimaient, haïssaient exactement comme nous. Assurément c'est là faire œuvre de poëte et de philosophe plutôt que d'historien. M. Freytag a néanmoins introduit dans *Marcus König*, pour se conformer à l'usage, deux ou trois personnages historiques. Par bonheur, on ne les voit apparaître qu'à de rares intervalles. Ils se montrent à regret, en gens qui ont conscience de leur gaucherie et de l'ennui qu'ils inspirent. Quelle figure misérable que celle d'Albert de Brandebourg prêtant avec un appareil de mélodrame un serment dont personne n'est dupe, excepté l'honnête marchand qu'il va dépouiller! Et quel crime contre l'art d'avoir introduit Luther aux dernières pages de l'ouvrage pour lui faire jouer le rôle d'un curé de campagne qui prêche la concorde à ses ouailles! Il paraissait gigantesque tant qu'on ne le connaissait que par le contre-coup de ses actes; on sentait passer le souffle irrésistible de la Réforme, et un peuple de nations frémir à chaque mot renvoyé par l'écho de Wittemberg. L'auteur nous montre cet homme dont la parole remue le monde... C'est un ennuyeux prêcheur.

Le récit s'ouvre à Thorn, sur la Vistule, en 1519, à la veille des événements qui ont fait la Prusse. L'Ordre teutonique tombe en dissolution. Discrédité par sa corruption et sa tyrannie, affaibli par des dissensions intérieures, il a laissé dépecer son territoire par les Polonais. A Thorn, comme dans toutes les anciennes villes allemandes sur lesquelles flotte maintenant l'aigle blanc, deux partis sont en présence, celui de la soumission et celui de la résistance. L'un voudrait qu'on se rallièt franchement au vainqueur, unique moyen, selon lui, de ramener la prospérité détruite par les guerres. L'autre, patriote avant tout, souffre impatiemment la domination de ces orgueilleux seigneurs polonais, toujours prêts à mettre l'épée au poing et à maltraiter l'habitant.

Le parti allemand a pour chef Marcus König, bourgeois austère et orgueilleux, figure épique, qui n'a d'autre défaut que d'avoir été mise en scène bien souvent. Ce vieillard farouche, inflexible, dur à lui-même et aux autres, prêt à sacrifier ses richesses et son fils sur l'autel de la patrie, incapable de pitié et de pardon, est une conception devenue banale. On en peut dire autant des autres caractères du roman. Le bouillant George et la tendre Anna manquent d'originalité, et les situations dans lesquelles les place l'auteur ne sont pas précisément neuves. Ces défauts, et bien d'autres, sont rachetés, amplement rachetés, par le don qu'a reçu M. Freytag de poétiser tout ce qu'il touche. Il est poëte par le style, l'inépuisable abondance des expressions, la souplesse d'une phrase qui suit si fidèlement la pensée qu'elle en prend à l'instant l'allure, lente ou preste, gaie ou sombre. Il est poëte par l'harmonie des sentiments, harmonie tantôt paisible, tantôt sauvage, selon les scènes qui se déroulent devant le lecteur; toujours parfaite, sauf peut-être au dénoûment. Il est poëte par la manière dont il voit les choses de la nature et par la délicatesse de l'observation. Il jette sur les objets un voile étincelant qui les transfigure, et le lecteur séduit oublie les longueurs et le manque d'unité de l'action. Les amours de George et d'Anna sont une idylle délicieuse. Quoi de plus frais, de plus jeune, que la scène de *la Rose !*

Anna est seule dans son petit jardin. En se retournant, elle aperçoit, de l'autre côté de la haie, George König, le fils du vieux Marcus, appuyé sur un buisson et la considérant avec admiration. L'impétueux garçon vient d'expier par quelques jours de prison un de ses nombreux actes d'indiscipline à l'égard des autorités.

« Ils restèrent immobiles en face l'un de l'autre, tout rougissants. Comme George se taisait, ravi dans la contemplation de la bien-aimée, elle commença avec embarras :

« — Mon père sera heureux d'apprendre que vous êtes sorti de prison.

« Ces mots délièrent la langue du jeune homme.

« — Ma prison n'était pas sévère; pourtant elle était moins gaie que la haie qui nous enferme. Là-bas, j'avais envie de sortir; ici je voudrais bien entrer, si vous le permettez.

« — Restez en dehors, s'écria-t-elle d'un ton inquiet; même les bons voisins se disent bonjour par-dessus la haie.

« — Ah! chère demoiselle Anna, je serais bien content si vous me teniez pour un bon voisin. On donne quelque chose de bon à son voisin, même par-dessus la haie. (Il tournait son chapeau entre ses mains.) Je poursuivrais mon chemin plus gaiement si j'avais à mon chapeau un petit bouquet des fleurs de votre jardin en souvenir de cette rencontre.

« — Si vous aviez un bouquet à votre chapeau, tout le monde saurait que c'est une jeune fille qui vous l'a attaché, et on devinerait ce que voudraient dire chaque fleur et chaque feuille.

« — Mais personne ne devinerait celle qui me l'a attaché, et chaque fleur que vous me donnerez me portera bonheur.

« — C'est que j'ai peur de mal choisir, répondit-elle confuse. Tenez, puisque vous êtes un turbulent, je vais vous donner une verveine.

« Elle lui tendit par dessus la haie la tige fleurie.

« — Vous me traitez comme un soldat sauvage. Je vous en prie, ajoutez-moi quelque chose qui sente bon, de la sauge ou de la muscatelle, afin que je voie que vous êtes bien disposée pour moi.

« Elle se pencha sur les plate-bandes.

« — Prenez aussi la fleur étoilée; elle fait penser aux étoiles et signifie que celle qui l'a donnée prie pour votre bien.

« Il leva joyeusement son chapeau :

« — Béni le jardin, et bénie celle qui est dedans, et qu'il me soit à bon présage de vous avoir revue d'abord ici, au grand air, ici, où les oiseaux volent et où le soleil rit !

« — Vous avez raison de louer ce jardin, commença Anna pour détourner d'elle les deux yeux brillants. Il est petit, et pourtant il cache un miracle de l'été. La saison des roses est passée depuis longtemps, et si un roi voulait une couronne de roses, il serait obligé d'envoyer ses messagers bien loin. Voyez pourtant, ce pied-ci a refleuri.

« — Vous dites cela; mais du dehors on ne peut pas voir le rosier. Les arbres le cachent.

« Alors Anna ouvrit doucement la porte du treillis. George s'élança dans le jardin... »

Les péripéties du roman séparent les deux jeunes gens de leurs parents et les réunissent loin de Thorn, dans un repaire de brigands. George sauve sa bien-aimée d'une captivité dangereuse en l'épousant à la mode des gens rudes parmi lesquels le hasard les a jetés, sans prêtre, avec un roulement de tambour pour chant d'hyménée. Cette cérémonie sommaire ne satisfait pas la conscience d'Anna. Restée seule avec son mari, elle lui dit tout bas, les yeux baissés : « Vous êtes mon maître, et moi... je suis votre *demoiselle Anna.* »

La lutte entre l'amour et le scrupule dans l'âme de la jeune fille, les frayeurs de *demoiselle Anna* lorsque George la regarde, et ses gros chagrins quand il lui semble que George se refroidit, tout cela est conté avec une délicatesse ravissante. Une des plus jolies pages du livre est celle où le jeune

homme annonce tristement à sa femme qu'il a réussi à se procurer l'argent de sa rançon et qu'elle est libre de partir. « Vous voulez me renvoyer! » s'écrie-t-elle avec désespoir. Elle l'entoure tendrement de ses bras et murmure à son oreille d'une voix suppliante : « Garde-moi. » — George se laisse aisément toucher, et au denoûment leur union est dûment consacrée par Luther lui-même.

La partie romanesque de *Marcus König* est la plus vraie, ainsi qu'il arrive invariablement dans les romans historiques, parce qu'ici l'auteur n'a point besoin de recourir à l'artifice ; savoir regarder et écouter, être sincère, il ne lui en faut pas davantage pour charmer et emouvoir. Les cœurs de vingt ans n'ont qu'un langage, et l'on a vu quel interprète remarquable est M. Freytag pour le divin babil des amoureux. M. Freytag ne s'entend pas moins bien à observer et à peindre les mille détails de mœurs qui permettent de saisir le peuple dans sa vie journalière et intime. Aussi, lorsqu'il prend des sujets contemporains, comme il l'avait fait pour *Doit et Avoir*, il est un historien incomparable. Tout autre mérite mis à part, *Doit et Avoir* vivra à titre de document. Il conservera le souvenir d'une Allemagne qui s'en va, d'une Allemagne qui n'est plus, l'Allemagne aux mœurs simples, aux facultés vierges, qui savait rêver sans se moquer de ses rêves, qui s'identifiait avec ses poëtes au point qu'on a pu dire d'elle : « La poésie est le premier besoin de l'Allemand. Où il la trouve, il ne demande rien de plus. Où elle n'est pas, il cherche à la créer, la tirant de lui-même et la répandant sur tout ce qui l'entoure (1). » Ces lignes montrent combien un peuple, même de ceux qui ont la réputation d'être lents, peut changer dans l'espace de vingt ans. Elles étaient vraies en 1856 ; elles sont fausses en 1877. La poésie a fui son antique patrie. Est-ce là tout? Non. Ceux qui suivent avec attention le mouvement intellectuel de l'Allemagne y surprennent certains symptômes inquiétants pour l'avenir. L'armée de ses écrivains, dans toutes les branches de la littérature, est certes imposante et superbe, mais où sont les conscrits de ces vétérans? où sont les jeunes poëtes, les jeunes romanciers qui succéderont à la vieille génération? M. Aldenhoven déclarait dernièrement, dans sa correspondance de l'*Academy* (2), qu'il lui serait impossible d'en nommer un seul. Il y a quelques jours seulement, le directeur d'une des plus importantes Revues étrangères nous disait la même chose, ajoutant qu'il fallait attribuer ces signes d'appauvrissement au système militaire prussien, qui détourne toutes les forces vives de la nation au profit exclusif de l'armée. Il nous a paru intéressant de noter ces aveux au moment où l'idée du service obligatoire et universel gagne du terrain en France. Ses partisans répètent avec conviction qu'en Allemagne il ne nuit nullement aux vocations scientifiques ou littéraires : la vérité est qu'il leur nuit considérablement.

II

Le mot de M. Jules Soury sur les œuvres d'imagination bourrées de science, que nous citions en commençant, avait été écrit à propos d'un roman de M. George Ebers, *Une Fille de roi d'Égypte*. Le critique français terminait son article, du reste fort sympathique, en invitant respectueusement M. Ebers, déjà connu par des travaux sur l'ancienne Égypte, à revenir pour toujours aux hiéroglyphes et à l'histoire. Son conseil n'a point été suivi. Les vraies princesses qui dorment au fond de leurs sarcophages de basalte noir ou de granit rose, sous leurs diadèmes et leurs lourds bracelets d'or massif, ont perdu leurs attraits pour l'égyptologue allemand depuis qu'il a appris à en évoquer d'autres chez qui l'odeur du tombeau ne se mêle point à celle des parfums et qui n'ont pas le regard fixe, effrayant, des momies. Vainement l'assure-t-on que les mortes l'appellent : il leur préfère les vivantes, dont le langage est si clair, les idées si compréhensibles, puisque ce sont le langage et les idées de notre temps. Dans *Uarda* (1), son nouveau récit, qui se passe au XIVe siècle avant Jésus-Christ, la princesse Beut-Anat, fille de Ramsès, n'a pas d'autres sentiments qu'une femme du XIXe siècle de notre ère. Les personnages mâles du roman nous sont également familiers. Nebsecht, le médecin sceptique, compte plus d'un frère parmi nos jeunes physiologistes, et l'auteur n'avait pas à chercher bien loin pour trouver les modèles de ses cléricaux.

En un mot, les Égyptiens de M. Ebers, en dépit de leur costume irréprochable, de leur ameublement authentique, ont un peu l'air d'Allemands déguisés, se divertissant à jouer une mascarade; il est possible qu'on ait pensé et parlé ainsi au temps de Moïse (lequel, par parenthèse, a la complaisance de venir expliquer lui-même ses opinions philosophiques et religieuses); mais ce n'est pas sûr. A pareille distance, il est dangereux d'affirmer, quelque pénétré qu'on soit de l'esprit d'une époque. Aussi en est-il pour *Uarda* comme pour *Marcus König*. A mesure qu'on s'éloigne de l'archéologie pour rentrer dans l'*humain*, l'intérêt augmente, le récit devient plus vivant, on sent qu'on rentre dans l'éternelle vérité. M. Ebers aussi est poëte. Si le vêtement dont il pare les enfants de son imagination est moins étincelant que la pourpre royale dans laquelle M. Freytag drape les siens, du moins sa langue est élégante et bien cadencée. Nous ne voulons pas recommencer ici le procès du roman historique — de meilleurs juges l'ont fait depuis longtemps, — mais on ne peut vraiment s'empêcher de regretter que l'auteur d'*Uarda*, au lieu d'un livre, n'en ait pas fait deux : l'histoire de Ramsès, et un roman de caractère. Les égyptologues assurent qu'il se serait merveilleusement tiré du premier, et les trois volumes que nous avons sous les yeux prouvent que l'œuvre d'imagination ne l'aurait cédé en rien à l'œuvre de science.

ARTHUR BAUR.

1 M. J.-J. Weiss, *le Roman et la Poésie en Allemagne* (*Revue contemporaine*, octobre 1856).

2 Numéro du 5 mai.

1 *Uarda, roman de l'ancienne Égypte*, par George Ebers. Stuttgart et Leipzig, 3 vol. Eduard Hallberger, 1877.

2 *L'Algérie et les colonies françaises*, par Jules Duval, avec une notice biographique de M. Levasseur et une préface de M. Laboulaye. 1 vol., Paris, 1877, Guillaumin et Cie.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

L'Algérie et les colonies françaises (2), tel est le titre d'un volume où une main pieuse a réuni les articles écrits par

Jules Duval, soit aux *Débats*, soit à la *Revue des Deux Mondes*, pour rappeler à la France ses devoirs envers l'Afrique française. Pendant quinze ans, Jules Duval a été l'avocat de nos colonies, l'apôtre de la colonisation. Il a rendu accessibles et familières des questions peu étudiées jusqu'alors ; il nous a forcés à sortir de notre pays, ce qui contrarie nos habitudes, et à nous inquiéter de ce qui se passe hors de notre frontière. C'est lui qui nous a appris l'histoire et la géographie de l'Afrique ; c'est lui qui nous a fait voir ce que nous laissions perdre de richesses dans ces pays mal connus. Le premier, il a demandé pour nos colonies les élections municipales, l'élection des conseillers généraux, une représentation politique et le suffrage universel. Ces revendications étaient alors traitées d'utopies imprudentes ; c'étaient, disait-on, des rêves dangereux. En quoi ? demandait-il. Quel motif à cette résistance, sinon l'ennui qu'éprouve toujours un pouvoir absolu à diminuer une autorité qu'il aime à se figurer paternelle et éclairée, si bien qu'il finit par s'imaginer de bonne foi qu'elle vaut pour les administrés beaucoup mieux que la liberté ? Et avec tristesse, sans joie triomphante, il montrait, par exemple, combien il s'en fallait que les bureaux arabes fussent à la fois éclairés et paternels. La plupart des réformes qu'il demandait ont été accomplies ; ce qu'on appelait un rêve est devenu une réalité. Les colonies élisent des représentants : en sont-elles plus difficiles à gouverner ? En leur accordant l'usage de leur droit et de leur liberté, la métropole a-t-elle compromis l'intérêt général ? En aucune façon. Les faits ont donné raison à Jules Duval et prouvé que ses vues n'étaient pas moins justes que généreuses.

Jules Duval, jeune encore, avait été vivement frappé du système de Fourier. Sans accepter les rêves bizarres sur la transformation du globe, sans croire au phalanstère, à ses nayadères, à ses petites hordes, ni au travail attrayant destiné à satisfaire la papillonne et la composite, il avait été séduit par ce que le chef de l'école appelait l'harmonie des intérêts. Il croyait qu'une sage organisation du travail pouvait peu à peu substituer le bien-être à la misère sur tous les points du globe, et que par l'extension et l'expansion de la race humaine la surface de la terre doit être transformée. Changer les déserts en champs fertiles, créer la richesse par le peuplement bien équilibré de notre globe, tel lui semblait être le problème essentiel. Et il voyait là autre chose que le bien-être matériel pour le plus grand nombre : c'était aussi le développement de l'intelligence et le progrès de la civilisation. Sa vie, brusquement interrompue le 20 septembre 1870, Jules Duval eut la tête fracassée dans un accident de chemin de fer, — avait été consacrée tout entière à la predication de cette révolution pacifique. Qu'il se fît quelques illusions, qu'il comptât trop sur le bon sens et le dévouement des individus, qu'il crût les hommes plus aptes qu'ils ne le sont à comprendre leurs véritables intérêts, c'est ce que l'on ne saurait nier. Mais si l'on ne partage pas toutes ses confiances généreuses, on ne peut méconnaître qu'il marchait dans la direction vraie. L'humanité ne touchera pas le but qu'il voulait lui faire atteindre, mais c'est sur la route dont il a été un des plus infatigables pionniers qu'il faut porter le drapeau en avant. L'ardeur de conviction qui l'animait dans sa croisade contre l'ignorance, la barbarie et l'égoïsme, communique une sorte de mouvement passionné à la plupart des articles que réunit le present volume et qui méritaient, en effet, de ne pas tomber dans l'oubli.

II

En offrant au public un volume de notes sur la métaphysique et la littérature (1), M. Jacques Demogeot prend les devants sur la critique et se fait lui-même son procès. Il confesse de si bonne grâce que, dans ces impressions jetées au jour le jour sur le papier pendant quarante ans, on trouvera des répétitions, des contradictions, des incohérences, que j'aurais, moi, mauvaise grâce à insister sur ce défaut. Je m'étonne seulement qu'il n'ait pas eu le courage de choisir. Il nous eût ainsi donné seulement la fleur, ou du moins ce qui est sa pensée définitive. Est-ce tendresse paternelle ? Lui a-t-il trop coûté de condamner à mort ce que sa réflexion ou sa rêverie avait enfanté ? Non ; je verrais là plutôt l'indice d'un certain scepticisme. Qui sait au juste où est le vrai, où est le faux ? Un recueil de ce genre ne prétend pas nous donner une suite de vérités incontestables, il veut seulement nous provoquer à penser. Telle note, sinon fausse, du moins douteuse, sera pour le lecteur une occasion de méditer. Voilà sans doute ce que s'est dit l'auteur.

Ne vous attendez donc pas à trouver un corps de doctrine. Tout cela est quelque peu flottant. Par exemple, M. Demogeot vous dira que Dieu est impersonnel. C'est donc alors le dieu des panthéistes ? Non, ce dieu-là n'existe pas réellement ; panthéisme et athéisme, c'est presque même chose. Alors que veut dire impersonnel ? Cela veut dire infini et sans limites. M. Demogeot ne nie la personnalité de Dieu que par crainte du vieillard à barbe blanche que se figure l'imagination populaire, vieillard qui a des haines, des préférences, qui se passionne, s'irrite et se venge. Il redoute presque autant le dieu personnel des mystiques, ce dieu à l'approche duquel les nerfs tressaillent et la chair se fond, comme dit Fénelon. Soit ! mais le dieu de M. Demogeot, dieu impersonnel en même temps que personnel, et personnel tout en étant impersonnel, est un dieu assez mal défini. Sur la religion, même vague. Tantôt il semble à l'auteur qu'il est dangereux de substituer à la raison, qui parle au fond du cœur de chaque homme, une formule écrite, quelle qu'elle soit : dès qu'on a voulu substituer à cette voix la voix d'une Église, on a eu un horrible fanatisme. Tantôt il reconnaît que la plupart des hommes, faute de temps et de lumière pour fixer leurs croyances, ont besoin qu'on leur en fournisse de toutes faites. Et à cela le mal n'est pas grand, selon lui, car sous toutes les croyances diverses on peut retrouver le sentiment religieux, qui est un, et, sous les noms des différents dieux annoncés par les différentes Églises, c'est toujours Dieu que l'on adore. Ainsi, les Églises, d'abord condamnées, sont réhabilitées ensuite. Même vague encore sur les questions politiques. Ici le suffrage universel est accusé d'aveuglement fatal et la force du nombre est maudite ; là le pouvoir personnel est présenté comme un danger. Qui doit donc régner ou décider ? L'idéal du beau et du juste, supérieur à la voix de la multitude et au caprice d'un seul homme. Admettons-le ; mais qui alors jugera et imposera son jugement ? J'ai peur que ce rôle d'arbitre ne soit pris par quelque homme providentiel, et alors voilà le pouvoir personnel qui reparaîtra, ce dont Dieu préserve M. Demogeot et nous !

Sans doute M. Demogeot sait ce qu'il veut au fond, et je

(1) [illegible] par Jacques Demogeot. [illegible], 1871, [illegible]

veux croire que ses théories se tiennent mieux qu'elles n'en ont l'air. Ce que je lui reproche, ce n'est pas d'être en désaccord avec lui-même, mais de n'avoir pas mis assez en lumière ce qui fait le lien et l'unité de ses doctrines. Il y a là comme un brouillard qui n'est qu'à moitié déchiré par un soleil pâle. Je ne crois pas le blesser en lui disant d'ailleurs que sur toutes ces graves questions métaphysiques, religieuses, sociales et politiques, il parle en homme de sentiment plutôt qu'en homme de raisonnement. Quand il discourt sur le beau, sur les arts, sur les lettres, on sent que le terrain est plus ferme sous ses pas et qu'il est, qu'on me pardonne la trivialité du mot, mieux à son affaire.

Là, ses théories s'accusent plus nettement, et nous savons mieux ce qu'il aime et ce qu'il admire. Mon regret, c'est qu'il ne le dise pas d'un ton assez naturel, en une langue plus dégagée. En matières philosophiques il était trop littérateur; en matières littéraires il tient trop à paraître philosophe. Trop d'abstractions, trop de termes scientifiques. Il dira, par exemple, que dans l'art le fini « ne peut nous plaire qu'autant qu'il nous apparaît comme moyen. Dès qu'il se présente comme but, cette usurpation nous révolte. » Ailleurs : « Rien de vrai que l'intellectuel. L'unité, comme la grandeur, n'a d'existence que dans nos idées. » Voici ailleurs une définition du style : « Le style, c'est, dans l'homme, le rayonnement du centre à la circonférence. » L'idée est juste, mais l'expression est obscure et pénible. Il semble qu'entre le centre et la circonférence de M. Demogeot il y ait comme une couche d'humeurs opaques que le rayon aurait peine à percer. On le regretterait dans un long ouvrage didactique; mais pour des pensées détachées qui devraient se dégager nettement et se découper en vives arêtes, le défaut est plus sensible encore. Un auteur de *Pensées* qu'il y aurait quelque cruauté à opposer à M. Demogeot, Joubert, disait qu'il ne posait sa plume sur le papier que lorsqu'il voyait au bout perler une goutte de lumière. Le plus souvent il n'y a, au bout de la plume de M. Demogeot, qu'une goutte d'encre.

III

Signalons aux amateurs de belles éditions celle que M. Jouaust vient de donner des *Provinciales* de Pascal (1). On sait que les *Petites lettres*, qui ont paru de 1656 à 1657 en brochures séparées, étaient imprimées clandestinement pour dérouter les investigations de la police. De chacune d'elles existent plusieurs éditions portant des différences de texte Quelles sont celles dont Pascal a dirigé l'impression, quelles sont celles qu'ont publiées des contrefacteurs, il est malheureusement impossible de le décider. Toujours est-il que c'est la grande édition in-4° de 1656-1657 qui paraît la plus authentique. C'est celle qu'avait préférée Sainte-Beuve pour tirer ses citations. M. Jouaust l'a prise pour type, tout en corrigeant certaines erreurs évidentes. Il a conservé l'orthographe du temps par une superstition de respect que je ne comprends pas très-bien; mais il paraît qu'il y aurait de l'impiété à imprimer : « Il était fâcheux », au lieu de : *il estoit fascheux*. Résignons-nous donc à relire moins couramment ces lettres d'un trait vif et d'une allure si rapide.

(1) Pascal, *les Provinciales* (texte de 1656-57), avec notes variantes, et une préface par M. de Sacy. 1 vol., Paris, 1877. Librairie des bibliophiles.

Pour donner plus de valeur encore à sa belle édition, M. Jouaust a demandé une préface à M. de Sacy. Il semblait qu'il ne pût mieux s'adresser; malheureusement M. de Sacy a passé l'âge où l'on aime les batailles. Que voulez-vous? le vieux sang des jansénistes ne bouillonne plus dans ses veines. Le voilà donc qui, au lieu d'applaudir aux grands coups frappés par Pascal, s'apitoie sur les jésuites criblés de blessures. Les pauvres gens! dit-il, comme Orgon disait : Le pauvre homme! Il prend en main le drapeau des ambulances pour aller relever Escobar et panser les plaies de Sanchez.

Mais pourquoi Pascal les a-t-il si furieusement chargés?

Eh! c'était en ce temps-là! Si Pascal revenait au monde, il serrerait la main d'Escobar et presserait Sanchez sur son cœur.

Mais alors pourquoi, monsieur de Sacy, écrire cette préface, c'est-à-dire vous constituer le héraut d'armes de Pascal?

Justement pour panser les plaies qu'il fait aux doux et bons disciples de Loyola. Puis, si je n'étais pas là, un autre y serait à ma place, qui irait frapper sur eux. Moi, je raconterai de petites histoires sur Mme de Sévigné, sur ma vieille tante janséniste qui me donnait, quand j'étais petit, de jolis volumes dorés sur tranche et reliés en veau vert. Tout cela est bien étranger à la querelle qui se vide; mais précisément, c'est pour détourner l'attention des spectateurs et les calmer par ces anecdotes réfrigérantes.

Mais enfin est-il exact qu'Escobar ait écrit de si vilaines choses dans ses traités?

Escobar? Mon Dieu, comprenez bien l'allégorie... Escobar c'est le casuiste qui est au fond de notre conscience à chacun de nous, ce casuiste qui nous flatte, nous rassure; jamais à court de raisonnements spécieux, de distinctions subtiles, d'ingénieux ou ridicules sophismes, pour nous autoriser à faire le mal ou pour nous justifier ensuite. Escobar, c'est vous, c'est moi, c'est tout le monde. Moi qui vous parle, j'ai vu des jours où j'aurais étonné Escobar lui-même.

Et voilà pourquoi votre fille est muette! Grand merci, monsieur de Sacy.

La nouvelle édition, grâce au soin de l'exécution, grâce aux notes et variantes qui lui donnent une grande valeur, résistera à la vieille orthographe qu'on a conservée, et aussi à la préface de M. de Sacy.

IV

Ivan Goutcharoff, dont M. Ch. Deulin offre au public français un long fragment traduit, fait partie de l'*école naturelle*. Cette école dont Gogol, sur le tard, a été le père et dont Tourguéneff est le représentant le plus accrédité, a détrôné, comme on sait, l'école romantique, celle de Pouchkine et de Lermontoff. Les œuvres de Goutcharoff ont obtenu un succès retentissant en Russie; jusqu'ici elles étaient inconnues en France. La traduction de M. Deulin était achevée depuis quinze ans; mais depuis quinze ans Oblomoff (1), le héros de l'œuvre traduite, s'est promené dans Paris à la recherche d'un éditeur. Il a fallu le mouvement qui vient de se produire en faveur de la Russie au théâtre et dans le roman pour qu'il vît s'ouvrir enfin une maison hospitalière.

Dans une première œuvre, Goutcharoff avait dépeint la

(1) Ivan Goutcharoff, *Oblomoff*, scènes de la vie russe. — Traduction d'Artamoff et de Ch. Deulin. Paris, 1877. 1 vol. Didier et Cie.

profonde langueur intellectuelle et morale où le règne de Nicolas avait plongé la Russie ; *Oblomoff* nous montre la société telle que l'avait faite le règne précédent. Sans caractère, sans énergie, sans initiative, le héros du roman représente les derniers effets et comme la conséquence d'un despotisme qui a fait son temps. Le mal a disparu, mais il en reste encore des traces persistantes. La convalescence est longue et ce n'est pas du jour au lendemain que le malade a reconquis ses forces. Outre l'influence du despotisme, Goutcharoff a analysé aussi celle du climat, des mœurs et du caractère général de la nation. Il faut croire que l'analyse est exacte puisque le mot d'*oblomovisme* est entré dans la langue pour désigner la paresse rêveuse et indécise particulière au tempérament russe.

Ne cherchez pas dans cette histoire des surprises, des péripéties, une action palpitante. Elle n'embrasse que douze heures, et le héros reste tout ce temps-là en toilette de nuit, dans sa chambre à coucher, allant de son lit à son sofa et réciproquement. Devant lui défile une galerie d'originaux vivement dessinés. La peinture des caractères, que l'on sent être vraie, l'accumulation des petits détails typiques, les traits de satire lancés contre la société russe, voilà ce qui en fait le principal intérêt. C'est un plaisir délicat offert aux délicats.

V

M. Édouard Cadol nous donne une nouvelle édition de son roman *les Inutiles* (1). L'intrigue, un peu vieillote, est rachetée par l'agrément des détails et la vivacité du style. Mais le roman ne date pas d'hier, et je n'en parlerais point si cette édition n'était précédée d'une très-spirituelle préface. On y verra à quelles ronces s'est meurtri au début de la route M. Édouard Cadol. Il raconte avec beaucoup de bonne humeur que sa première œuvre imprimée a été une *Cuisinière bourgeoise*. Il ne peut songer qu'en frémissant à certaines prescriptions qu'il indiquait d'un air convaincu. Il rit maintenant; mais alors! Je recommande cette préface aux jeunes gens qui seraient tentés de quitter l'étude ou le magasin parternels pour se jeter dans la carrière des lettres.

VI

Quand je subis les parnassiens, je crois préférer encore les réalistes ; mais quand je suis en proie aux réalistes, je m'écrie instement : Ramenez-moi aux parnassiens ! Je viens d'être en proie à M. Maurice Rollinat, à ses poëmes et à ses rondels. *Dans les brandes* (2), tel est le titre perfide de son volume. On s'imagine qu'on va respirer une âcre, mais saine odeur de bruyères : hélas! l'odeur de la soupe aux choux! M. Rollinat sort Paris, où grouillent des cœurs bourbeux, nous dit-il : le voilà en route pour la vallée de la Creuse avec une belle amie qu'il emmène. Arrivé au pays, il oublie son amie pour aller mirer ses yeux dans la prunelle des génisses, ou bien pour se fixer avec recueillement sur les tons pourprés que met le soleil aux grandes bouses de vache. Ne croyez pas que j'invente. Son cœur est vaste. Il embrasse dans une même tendresse et les ânes qui broutent et les dindons qui *glougloutinent*, et les porcs qui se vautrent et le crapaud, Roméo gluant qui dit de tendres choses à sa molle et brune Juliette, laquelle bave de plaisir. Ces paysages sont dédiés à la mémoire de George Sand, qui aimait la campagne d'une autre façon cependant. Il est juste d'ajouter que M. Rollinat se joue avec bonheur de toutes les difficultés matérielles de la poésie. Il jongle très-habilement avec les rimes, les faisant bondir et rebondir de façon surprenante. Celle-ci va lui échapper ! non, il la rattrape au vol. Il y a là de vrais tours de force, comme en exécutent seuls certains improvisateurs après avoir demandé à la société des rimes dont le mariage paraît invraisemblable. M. Rollinat a le métier, ce qui est quelque chose. L'art, le sentiment, l'inspiration sont quelque chose aussi.

M. [illegible]

(1) Calmann Lévy.
(2) Sauvez et Frachbacher.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Les conservateurs n'oseront bientôt plus dire aux républicains : « Coupez votre queue; » d'abord parce que les républicains n'hésitent jamais à couper la queue qui les compromet. La république a eu deux fois à réprimer des insurrections qui mettaient abusivement la devise républicaine sur leur drapeau, et deux fois la répression a été terrible, radicale, telle qu'aucune monarchie n'eût osé l'entreprendre, n'eût pu la mener à bien et ne lui eût survécu.

J'ajoute, sans réveiller aucune querelle fâcheuse, qu'on a vu précisément ces jours-ci comment le parti républicain *exécute* ceux de ses membres qui abusent de leurs relations politiques pour servir leurs convoitises particulières.

Mais ce qui interdit plus encore au parti de *l'ordre* de parler de la queue des républicains, c'est la confusion de ce parti lui-même, embarrassé de sa queue bonapartiste.

Le premier jour, la coalition fut complète; les légitimistes, les orléanistes et les bonapartistes se serraient les mains; aujourd'hui chacun regarde ses doigts et court les laver; *le Moniteur*, le journal de M. Decazes, a bien soin de répéter tous les matins qu'on ne le prendra pas pour dupe et qu'il ne prétend pas faire la courte échelle aux hommes du Deux-Décembre.

M. Rouher, de son côté, va demander des subsides pour commencer la campagne seul. La discorde est flagrante. M. le duc de Broglie, dont le père a été dans les casemates du coup d'État, commence à craindre que le jour où ses alliés triompheraient sans lui, contre lui, ou même avec lui, ne fût un jour désastreux pour son ambition et dangereux pour sa sécurité. On réveille les vieilles rancunes ; on remue le sang versé par les héros du boulevard Montmartre, par la Terreur blanche; et il n'est pas jusqu'au spectre du prince de Condé qu'on ne détache de sa mystérieuse espagnolette pour mettre les orléanistes au niveau des attentats que les bonapartistes et les légitimistes commencent à se reprocher réciproquement.

Ces jours-ci, avec un à-propos singulier, *le Moniteur* publiait sur les assassinats commis en 1815, dans le midi, des articles de M. E. Daudet qui ont pour but de prouver que le gouver-

nement de la Restauration, M. Decazes en tête, déplorait amèrement de ne pouvoir punir ces meurtres abominables accomplis aux cris de « Vive le Roy ! »

La Restauration, à peine installée, avait déjà une queue de coupe-jarrets quelle ne pouvait couper.

Les *Trestaillons* et les *Verdets* sont-ils possibles encore? Oui, si le fanatisme clérical agite les passions que le fanatisme royaliste seul serait impuissant à remuer; et au ton qui règne dans les journaux religieux, qui oserait dire que les ignorants ne s'armeraient pas facilement dans certaines contrées, si la vierge de Lourdes déclarait que Dieu le veut?

II

Il paraît que les préfets intelligents confessent leur grand embarras. Quelques-uns ne dissimulent pas leur dégoût de la société mêlée qu'on les oblige à fréquenter. M. de Fourtou ne sait comment conserver jusqu'aux élections l'administration conservatrice qu'il a eu tant de peine à nommer; et comme il est à bout d'arguments, il a eu l'idée assez bizarre de contraindre MM. les préfets et sous-préfets, assez enclins à redouter une déchéance prochaine, à déposer un cautionnement.

Il est vrai que ce cautionnement est déguisé sous les apparences d'un uniforme. Dans une circulaire qui ne permet aucun retard, ni aucune réplique, le ministre enjoint à tous ses préfets d'acheter au plus tôt des habits brodés, des épées à poignée de nacre, des chapeaux à plumes, et de les user bien vite, car il ne veut pas que ces malheureux puissent concevoir l'espérance de revendre presque à prix coûtant des habits neufs à peine portés.

Le calcul est bien simple. Le préfet et le sous-préfet, endettés près du tailleur, auraient intérêt à garder leur place pour s'acquitter et faire du zèle pour payer ou faire payer les mémoires par un peu d'avancement.

III

Un journal, parlant hier des candidatures officielles dont on dresse la liste, affirmait que le gouvernement était bien résolu à ne protéger aucun orateur, trouvant que la Chambre des députés en a toujours trop.

La précaution est superflue; je ne crois pas qu'aucun grand orateur, pas plus qu'aucun grand écrivain, ou un grand homme d'État, se plaigne de n'être pas favorisé par le ministère.

Je plaindrais, au contraire, M. de Fourtou s'il devait ne mettre sur la liste que des hommes éminents par la parole ou par la plume.

IV

Un homme qui s'est fait une renommée sinistre par son incapacité qui le rendait capable de tout, un des derniers complices du Deux-Décembre, le dernier peut-être, M. de Maupas, qui va devenir sans doute le candidat officiel de M. de Fourtou dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine, se plaignait déjà en 1856 de la cruelle nécessité où se trouve toujours le parti bonapartiste de se passer d'hommes de talent et de ne pouvoir atteindre à l'estime, à la considération.

Dans les papiers des Tuileries, on lit, en effet, une lettre de M. de Maupas à l'empereur dans laquelle se rencontrent ces lignes naïves :

« Les hommes du gouvernement ne sont pas entourés de la considération qu'ils auraient *dû avoir méritée*... Il faudrait trouver un ensemble d'hommes qui inspirât *confiance et surtout considération* : chez les uns, *un mérite réel*; chez les autres, *la notoriété*; chez tous, une *probité scrupuleuse*, et, avec cela, certaines *apparences* au moins d'idées qui pourraient signifier une *sorte de concession* au libéralisme. »

Voilà un témoignage qui n'est pas suspect. Peut-être que, pour mériter l'appui du gouvernement actuel, M. de Maupas en a écrit tout autant à M. de Fourtou. Que dites-vous de ce serviteur dévoué de l'empire qui se plaint de l'absence d'hommes de mérite et qui souhaite dans les conseils de l'empereur des hommes de probité scrupuleuse?

Quant aux *feintes* de libéralisme, la rouerie est plaisante. Ce fut le seul conseil qu'on put mettre à profit. Mais l'empire libéral, sans talent et sans probité politique, devait aboutir à l'effroyable banqueroute de Sedan.

La considération ! voilà le rêve idéal de tous ces hommes qui n'ont jamais servi que leur intérêt, mais chez lesquels, un jour, la conscience, la peur de vivre peu estimé des siens ou de mourir sans un convoi nombreux, éveille ces scrupules, provoque ce soupir : être entouré de considération !

M. de Maupas ne se faisait pas d'illusion sur son parti, et voici, pour attirer un peu de prestige sur le pouvoir, le singulier remède qu'il proposait à l'empereur :

« Il y a, dit-il, un homme dont la *présence à nos affaires* (quel style !) serait une bien grande surprise pour tous, une bonne fortune dans un conseil : cet homme, c'est M. Thiers. Il n'y a certes pas trois personnes qui songent à M. Thiers pour prendre part aux affaires du pays. Est-ce un mal? Non; l'un des caractères les plus séduisants, pour l'opinion, de la politique de l'empereur, c'est l'imprévu, et ce mérite, on ne saurait du moins le contester à un cabinet dont ferait partie M. Thiers. »

Je crois que M. Thiers eût refusé la besogne qui séduisit plus tard M. Émile Ollivier; mais ce conseil n'en trahit pas moins l'étrange embarras dans lequel se trouvait à ce moment-là l'empire.

M. de Maupas a-t-il toujours la même confiance dans l'éclat, dans l'estime que M. Thiers apporterait au gouvernement dont il partagerait la responsabilité? Si ses idées n'ont pas changé, je crois qu'il fera prudemment, dans l'intérêt de sa candidature, de ne pas les communiquer à M. de Fourtou.

Au moment où toutes les violences de la presse officieuse se déchaînent contre l'illustre vieillard, il m'a paru piquant de rappeler l'espoir que mettait en lui un des fondateurs, un des souteneurs, un des conseillers les plus sincères de l'empire.

V

Il faut que je confesse une faiblesse. Je connais un préfet de l'ordre moral. Ces jours-ci, il m'a écrit pour m'avouer que l'approche des élections lui donnait des transes terribles. Il a peur de se compromettre si les candidats républicains l'emportent dans son département, et il a peur bien davantage de ne plus trop s'estimer s'il fait la besogne qu'on lui demande.

Je lui ai écrit la lettre suivante, qu'il a sans doute reçue, à moins qu'elle ne se soit perdue en route, comme cela est arrivé à quelques lettres de ma connaissance :

« Mon cher préfet,

« Vous voilà bien embarrassé ! Vous avez voulu être préfet : vous l'êtes. Vous sollicitiez cette nomination sous l'ancien ministère : le nouveau vous a trouvé dans l'antichambre : il vous a pris au mot, et vous a lancé, comme par une catapulte, dans un département que vous connaissiez un peu, avec consigne de fermer les cabarets, de tenir les sacristies entr'ouvertes, de ne pas laisser ouvrir de cercles ou de bibliothèques et de combattre à outrance les députés républicains qui furent vos amis et vos patrons.

« Ce qui vous embarrasse, ce n'est pas l'ardeur de vos convictions. Un peu orléaniste, résigné à paraître légitimiste devant les belles dames et l'évêque ; républicain, s'il faut l'être, bonapartiste si M. de Fourtou l'ordonne ; on vous a demandé, non des principes, mais de la poigne.

« Ce programme, qui paraît simple quand on le reçoit à la place Beauveau, se révèle compliqué quand on veut l'exécuter dans sa préfecture !

« Il vous inspire des doutes, non pas tant sur la moralité que sur les chances de succès. Vous avez peur de vous compromettre sans profit. Si vous alliez faire du zèle, pour être destitué au bout de trois mois.

« Voilà ce qui vous inquiète ; et je ne trouve rien de mieux fondé que cette inquiétude. Il serait extrêmement pénible, en effet, d'avoir quitté Paris, d'avoir fait de grandes dépenses, de s'être commandé à crédit un bel uniforme brodé, de se brouiller avec quelques-uns de ses amis, d'être exposé à se brouiller avec son tailleur, pour redevenir dans trois mois solliciteur comme devant, sans espoir d'être jamais reconduit.

« Vous me rappelez ce cri naïf et sublime d'un des complices du Deux-Décembre. Le prince lui payait le prix du meurtre et du parjure. Accablé sous ces libéralités, l'insolvable de la veille, s'écria :

« — Monseigneur ! pourvu que cela dure ! »

« Cela dura trois ans bien différents. Mais si, le pays avait doute de la liberté. Elle y croit fermement aujourd'hui. Elle avait vu renverser la tribune sous la botte d'un muet, sans s'émouvoir, parce que du haut de cette tribune on l'avait provoquée et diminuée. Aujourd'hui elle sait que son honneur, sa prospérité, sa fortune et sa conscience sont solidaires de la tribune. Le Deux-Décembre avait la force du crime : le 16 mai a la faiblesse irrémédiable d'une grosse intrigue faite sans coquins.

« Or, les coquins sont nécessaires au triomphe de l'intrigue. Chateaubriand a dit quelque part, dans ses *Mémoires d'outre-tombe* :

« Le crime n'est pas toujours puni dans ce monde ; les fautes le sont toujours. Le crime est de la nature infinie et générale de l'homme ; le ciel seul en connaît le fond et s'en réserve quelquefois le châtiment. Les fautes, d'une nature bornée et accidentelle, sont de la compétence de la justice étroite de la terre. »

« Le crime du 2 décembre avait des chances d'impunité ; ce sont ses fautes qui l'ont compromis et rendu justiciable des contemporains. L'acte du 16 mai rentre bien dans la catégorie des choses *accidentelles et bornées* qui sont de la compétence de la justice des électeurs.

« Vous le pressentez, comme Chateaubriand le sentait, et vous avez peur que le 16 mai ne dure pas. Ah ! si vous aviez su !

« Ce soupir de détresse que vous me confiez n'est pas le premier qu'on ait poussé depuis six semaines.

« Ah ! si le maréchal avait su dans quelle agitation il lançait la France !

« Ah ! si M. de Broglie avait su à quel prix les bonapartistes lui vendaient leurs services !

« Ah ! si M. de Fourtou avait su combien il est difficile d'avoir des préfets souples qui soient des préfets honorables, et des préfets violents qui soient des préfets habiles !

« Ah ! si les orléanistes avaient su qu'on les exposait à tirer les marrons du feu pour d'autres !

« Ah ! si les légitimistes avaient su qu'ils allaient rendre le droit divin plus chimérique encore, et le parti clérical plus odieux qu'il ne l'a jamais été !

« Mais personne n'a rien su parce que, pour savoir, il faut avoir appris, et que, pour apprendre, il faut avoir la volonté d'étudier.

« Vous vous sentez des scrupules, sinon de fonctionnaire, du moins d'homme du monde, et vous vous demandez s'il vaut mieux trahir vos relations passées, vos antécédents, votre propre intérêt que M. de Fourtou.

« Il n'y a pas à hésiter : il vaut mieux trahir M. de Fourtou que votre conscience.

« Quelle fidélité devez-vous à un ministre qui n'a été fidèle à rien, ni à personne, et qui ne doit son heure d'infatuation qu'à la plus cynique ingratitude ?

« Mais peut-on à la fois trahir et rester conservateur ? Assurément. Il n'y a même pas, dans ce moment, d'autre façon de prouver ses idées conservatrices que par l'abandon de ses principes, par le reniement de ses idées. L'essentiel étant de conserver sa place ou sa fonction, tout ce que vous ferez dans le but de rester préfet sera conforme au programme conservateur.

« Or, je ne vois pour vous qu'un moyen de vous conserver à vos administrés, c'est de ne pas les contrarier : c'est de ne les menacer ni dans leurs habitudes ni dans leurs votes.

« Les républicains sont des victorieux pleins de clémence ; ils ne haïssent rien tant que de destituer et de provoquer des destitutions.

« Laissez-les nommer, c'est la seule chance que vous puissiez avoir d'être encore préfet dans trois ou quatre mois. »

VI

Comme nous sommes loin du temps où Michel Ange, survivant à ses rivaux, les pleurait, sentant bien qu'il avait perdu des témoins dignes de lui et des émules nécessaires à son génie !

M. Meissonier, lui, ne pleurerait personne. Lors de la réunion de la commission artistique pour l'Exposition universelle, il voulut s'opposer énergiquement à l'admission de Courbet. Il ne fallut rien moins que la protestation sévère de M. Robert-Fleury, revendiquant les droits de la palette, antérieurs et supérieurs aux droits de la politique, pour triompher de cette singulière pruderie.

Si l'on ne veut pas de Courbet dans la section française, peut-on l'empêcher d'exposer ses tableaux dans la partie réservée à la Suisse?

Ces exclusions, ces rivalités mesquines font sourire les étrangers; quand on passe la frontière, on est tout surpris d'entendre en Belgique, en Suisse, en Italie, demander pourquoi les peintres ne réclament pas contre la proscription absurde ajoutée par les passions politiques aux peines subies par Courbet? Devant la loi, il est libre; devant les rancunes mesquines de ses camarades, il restera toujours proscrit, malgré son talent, peut-être à cause de son talent.

On peut dire la même chose à propos de M. Élisée Reclus. Voilà un des écrivains spéciaux les plus recommandables, les plus honorables. Il travaille en ce moment à un monument véritable, qui résume toute la science géographique acquise à notre époque; et cependant, pour un affollement passager, pour une faiblesse, pour une illusion, pendant cette tempête et ce coup de folie de la Commune, il est banni de France.

Des écrivains, des savants, des hommes politiques considérables sont intervenus et ont demandé au gouvernement de faire cesser cet exil, pour un homme qui a sa place vide dans toutes nos sociétés savantes et à l'Institut.

Le gouvernement, celui du 16 mai, a répondu qu'il ne [illegible] M. Reclus ne la demandait pas lui-même.

Je trouve cette excuse affligeante, et si j'avais à cœur de conseiller le ministère, pour lui suggérer un peu de dignité et un peu d'esprit, je lui dirais que vouloir une démarche, une supplique d'un proscrit, pour lui rouvrir la patrie, c'est ne rien comprendre à la fierté de la conscience, pas plus qu'au bon goût et à la science.

Napoléon III, qui n'était pourtant pas un aigle, imposa à Montalembert une grâce, une remise de sa peine, sans que l'illustre orateur eût rien fait que protester contre ces intentions libérales.

Ce n'est pas cet acte d'esprit isolé qui compromit l'Empire: ce ne serait pas cette marque invraisemblable d'esprit qui ébranlerait le gouvernement de l'ordre moral.

VII

Cette abominable affaire de parricide, jugée ces jours-ci à Aix, l'affaire Vitalis, me paraît mettre en relief un argument sérieux pour les adversaires de la peine de mort.

Voilà deux jeunes gens, deux amants, qui commettent le crime le plus horrible. Ils tuent la veuve Boyer à coups de poing, à coups de couteau: ils la coupent en morceaux; la fille impatiente demande par une porte entrebâillée à son amant qui dépèce sa mère:

« Où en es-tu?

— Au bras gauche. »

Comme la besogne se fait lentement, la jeune fille tend elle-même un couteau infaillible, celui qui débite du fromage aux clients, et, l'opération terminée, on essuie le couteau, on le remet dans le fromage.

Je crois qu'à moins de trouver une excuse dans la folie, dans l'hallucination homicide, il est impossible d'imaginer rien de plus atroce.

Le jury condamne l'amant à la peine de mort et la jeune fille aux travaux forcés à perpétuité.

Je demande quel est le plus puni des deux? C'est évidemment la fille, qui n'a pas vingt ans et qui va subir pendant une existence entière cette torture, cette mort quotidienne du remords qui n'est point une subtilité idéale, mais une réalité. Si elle n'a pas de remords, c'est qu'elle est inconsciente et, partant, irresponsable.

Vitalis va souffrir quelques semaines; puis un jour, il aura pendant une heure une sorte de catalepsie de sa volonté, interrompue par la mort, et ce sera fini.

Mais cette jeune fille, pendant combien d'années vivra-t-elle avec ce spectre, avec une angoisse, avec une douleur que tous les soins des moralisateurs de la prison s'appliqueront à augmenter?

On dit qu'en entendant l'arrêt, Maria Boyer s'est écriée: « J'aimais mieux la mort! » Je crois le cri sincère. La mort n'est donc pas le châtiment suprême, efficace? On l'invoque, comme on invoque l'oubli, et celle qui va vivre envie avec désespoir celui qu'on va tuer par faveur!

Si Maria Boyer se tuait, que manquerait-il à la peine de mort pour être vaincue?

VIII.

On me remet le très-joli volume intitulé: *Anthologie des quatrains*. L'auteur, un homme d'esprit, ami des vers, fanatique d'épigrammes, a recueilli, pendant une longue carrière de lecture, toutes sortes de quatrains sérieux, galants, ironiques, qu'il publie avec luxe et avec grâce.

M. J. Brunton a augmenté le trésor des amateurs.

Nous avions *les Sonneurs de sonnets*, d'A. Delvau. Voici l'*Anthologie du quatrain*. Quand nous donnera-t-on celle du distique?

Je me permets de signaler à l'amateur scrupuleux dont je loue le travail, l'épitaphe de l'amour, par Thibault de Champagne, le chansonnier. Le quatrain mérite l'honneur de l'anthologie:

> N'est plus amour, qui tant aimer faisait!
> Les faux amants l'ont jeté hors de vie.
> Amour vivant n'est plus que tromperie
> Pour franc amour, priez Dieu s'il vous plaît!

Je cite de mémoire; on ferait bien, le cas échéant, de chercher le texte, que je n'ai pas le temps de consulter.

Pourquoi ne pas mettre aussi dans un recueil ce quatrain attribué à notre confrère E. Texier:

> On entre, on crie;
> Et c'est la vie!
> On crie, on sort;
> Et c'est la mort!

Je crois qu'on ferait un plus gros livre que celui de M. Brunton si l'on fouillait les poëtes; mais c'est déjà beaucoup que d'avoir publié ces premiers extraits; l'auteur dit modestement lui-même, à la fin de son avant-propos:

> Si quelqu'un parle avec envie
> Du petit recueil que j'ai fait,
> Loin de m'en plaindre, je le prie
> D'en faire un autre plus parfait.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Le poussin sort de l'œuf après vingt et un jours d'incubation; ce qu'une situation porte en elle-même éclate forcément pour peu qu'elle se prolonge. Le cabinet a cru faire œuvre d'habileté en usant, pour faire les élections, du délai extrême de trois mois que lui accordait la Constitution et dont aucun gouvernement, ni celui de la Restauration, ni celui de Juillet n'avait avant lui osé profiter. Il ne faut pas le trop accuser; il était si sûr d'être vaincu s'il avait aussitôt convoqué les électeurs! Mais si, en retardant ainsi les élections, il se donne les chances de trois mois d'influence et l'agrément de trois mois de pouvoir, la médaille a ses revers.

Tant qu'il ne s'est agi que de combattre les républicains et d'en finir avec la Chambre des députés, les coalisés se sont trouvés d'accord. La haine commune a fait tout ce qu'eussent pu faire l'amitié ou l'estime. *Quæ inter bonos societas, inter malos conjuratio est.* Si la période électorale se fût ouverte au lendemain de la dissolution, il est possible qu'entre coalisés du mois de juin on eût réussi à s'entendre jusqu'au bout. La nécessité de s'unir pour empêcher le triomphe des républicains eût maintenu l'alliance ou du moins n'eût pas laissé aux divisions le loisir d'atteindre la période aiguë.

Au lieu de cela, on a reculé les élections jusqu'à la limite extrême, jusqu'au mois de septembre — on n'en fait plus mystère aujourd'hui, — et dès lors ce qui devait arriver arrive. La coalition se dissout et ces amis d'il y a trois semaines en sont déjà à se dire mutuellement les plus dures vérités. On pourra bien faire un replâtrage à la dernière heure; mais, quoi qu'on en dise, les scènes sont funestes en politique comme en amour. Il en reste des mots cruels que de part et d'autre on garde sur le cœur; et personne ne retrouvera au moment décisif de l'action cette abnégation et cet abandon que l'on s'était promis dans l'élan du premier enthousiasme. Bonapartistes, légitimistes, orléanistes, avaient prêté entre les mains de MM. de Broglie et de Fourtou le serment des trois Suisses; mais le serment est déjà oublié et les trois Suisses se mettent à tirer chacun de leur côté.

C'est là que nous attendions le cabinet et ses amis. Il y a quelque chose de plus doux que d'observer du rivage un bâtiment avec lequel joue la tempête, c'est de voir se battre entre eux les gens qui vous ont dépouillé de vos vêtements pour se les partager. Il faut une grande dose de charité chrétienne pour ne pas se réjouir au spectacle d'une telle bataille!

Il a été décidé, dès le premier jour, que, pour empêcher les républicains d'être réélus, l'administration emploierait sans vergogne tous les moyens dont elle dispose. Il faut lui rendre cette justice, elle n'a pas manqué de parole. On n'avait jamais vu tant de préfets, de sous-préfets, de conseillers de préfecture, de magistrats, de juges de paix, destitués et remplacés en si peu de temps, on n'avait jamais vu tant de maires suspendus ou révoqués, tant de conseils municipaux remplacés par des commissions; on n'avait jamais vu tant de cercles et de cafés fermés, tant de journaux poursuivis ou mis à l'index; le *Moniteur des communes* n'avait jamais été remis en des mains plus résolues et moins scrupuleuses; l'Université n'avait jamais été plus complétement livrée au caprice et à la pression de MM. les préfets à poigne. Tout ce qui pouvait être fait pour faire « marcher la France » a été mis en œuvre; il n'y a pas jusqu'aux compagnies de chemins de fer dont les employés ne soient sommés de se transformer en agents électoraux, sous peine de destitution.

Tout cela est bien; mais au profit de qui s'exercera cette pression administrative? Au profit de la coalition, cela est entendu; et, tant qu'on restait dans le général, on s'accordait à merveille; mais il a fallu en venir au particulier, et c'est depuis ce jour-là qu'on ne s'accorde plus et qu'on ne peut plus s'accorder. « Combien de mes candidats soutiendrez-vous »? dit chaque parti politique au cabinet. « Quelle part allez-vous me faire dans la représentation de la France? » Car la nouvelle Chambre aura à se prononcer, en 1880, sur la révision de la Constitution, si cette révision n'arrive pas auparavant; chacun sans doute désire voir enterrer cette république que feu le général Changarnier appelait si élégamment « la gueuse », mais personne ne tient à favoriser le rétablissement d'une autre monarchie que la sienne.

La semaine qui vient de s'écouler a été particulièrement édifiante à cet égard. On a commencé par les gros mots, si bien qu'il est difficile de savoir par où l'on finira. Les bonapartistes, gens pratiques, ont d'abord pris les devants. Sans demander la permission à personne, ils ont posé leurs candidatures partout où ils entrevoyaient la moindre chance de succès. Et leurs alliés de s'écrier mélancoliquement : « Mais cela n'est pas de jeu! Vous profitez de ce que vos comités sont partout organisés. Vous profitez de ce que les trois quarts des préfets sont de vos amis. Vous prenez la part du lion, vous manquez à la foi jurée! » Et l'on demande que les comités locaux soient rappelés à la modération et les préfets à l'impartialité; et l'on soutient que le ministère seul peut dresser les listes des candidats officiels, donner l'appui administratif à celui-ci ou celui-là; et voici que, se défiant du ministère lui-même, on en vient à faire appel au « haut arbitrage » du maréchal de Mac-Mahon...

Ces compétitions ne sont pas de celles que le temps peut apaiser; elles ont leur origine dans les intérêts, et rien n'est intraitable comme les intérêts. Durant le grand mois qui s'écoulera encore avant les périodes électorales, nous ne cesserons d'avoir le spectacle de ces discussions de nos prétendus conservateurs, des insolences des uns, des âpres récriminations des autres. Ce spectacle achèvera d'édifier le pays, s'il en avait besoin, sur « l'union conservatrice » et le sort réservé à la France si cette union pouvait triompher. Il lui sera facile d'y opposer la concorde de toutes les fractions du parti républicain et de juger de quel côté sont les garanties de paix, la bonne intelligence, l'esprit politique et le patriotisme.

Les événements, pendant ce temps, poursuivent leur cours en Orient. La guerre entre la Russie et la Porte touche à sa période décisive. L'offensive en Asie n'est pas plus heureuse pour les Russes qu'elle ne l'avait été dans la guerre de 1854. Leurs premiers succès ont été suivis d'échecs sensibles. Leur garnison est assiégée à son tour dans Bayezid, dont ils s'étaient emparés presque sans effort. Il leur a fallu lever le siége de Kars et personne ne sait au juste encore de quelle importance peut être le soulèvement qui a éclaté sur leurs derrières, vers le Caucase, et menace leurs communications.

En Europe, où se joue la grosse partie, la fortune en revanche paraît leur sourire : le redoutable passage du Danube

s'est effectué sans qu'ils aient rencontré d'obstacle sérieux. Ils ont occupé Biéla et Tirnowa; ils s'étendent dans la Bulgarie presque jusqu'au pied des Balkans, et chacun est réduit à se demander si l'inaction systématique d'Adbul-Kérim cache un plan de stratégie profond, ou si elle a pour cause l'impuissance ou l'inhabileté. Une grande bataille qui ne semble pouvoir être longtemps évitée peut ouvrir aux Russes, avec les passages des Balkans, la route de Constantinople. La Roumanie, de son côté, ne veut pas laisser agir seul son puissant allié; elle tient à concourir, elle aussi, à la victoire pour en pouvoir réclamer sa part. La Serbie se prépare à rentrer dans la lutte dont elle a trop souffert l'an passé pour avoir maintenant beaucoup à risquer. La Grèce s'émeut, et il sera bien difficile qu'elle ne sorte pas un de ces jours prochains d'une neutralité qui lui pèse. L'Autriche et l'Angleterre s'inquiètent toutes deux de ces événements gros de menaces pour leurs intérêts. L'Autriche achève son armement; l'Angleterre a déjà envoyé dans la baie de Bésika, presque à l'entrée des Dardanelles, une imposante escadre cuirassée qu'elle renforce encore chaque jour. La France est neutre, et neutre elle entend bien rester jusqu'au bout; mais ce qui restera inexplicable pour les historiens de l'avenir, c'est qu'en de telles circonstances, d'où pouvaient sortir tant de complications graves, imprévues, subites, un cabinet français, après avoir dissous la représentation nationale, ait encore voulu encourir cette seconde responsabilité de rester trois mois entiers sans la convoquer.

Gustave Bord.

BULLETIN

On sait qu'un officier de l'état-major prussien, le baron de Goltz, a publié un ouvrage sur *Léon Gambetta et ses armées*. Il vient d'être l'objet d'une disgrâce, sans que nous sachions si son livre en est la cause. En 1874 et 1875 il avait publié, dans les *Annales prussiennes*, des études sur nos armées de la Loire, qui lui servirent de point de départ. « Ce travail, dit-il dans la préface du livre (1), m'a laissé la conviction que l'importance historique de la dictature française de 1870 n'avait pas obtenu une considération suffisante; aussi ai-je résolu de tracer le tableau complet de l'activité militaire de l'avocat-ministre de la guerre dans un ouvrage plus étendu. » La clarté et le ton impartial du récit, où percent cependant les préoccupations, sinon les préjugés de l'Allemand, permettent au lecteur français de relire sans trop de répugnance ces lugubres pages de notre histoire la plus récente. Le capitaine prussien se borne aux opérations des généraux d'Aurelle de Paladines et Bourbaki. Deux chapitres et l'introduction forment la part de l'organisateur de la défense nationale en province. La fin de l'ouvrage est consacré à des considérations, avec preuves à l'appui, sur le peu de consistance des armées improvisées, quels que soient leur nombre et leur courage, en face d'une armée régulière, si faible qu'elle soit.

MM. G.-A. Audsley et J.-L. Bowes (de Liverpool) vont publier à la librairie Firmin-Didot une édition française de leur bel ouvrage sur la *Céramique japonaise*.

Le texte comprend : 1° un essai sur l'art japonais en général; 2° une étude historique et descriptive sur les diverses productions de la céramique au Japon depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il est accompagné de quarante planches chromo-lithographiques et de vingt-trois planches en noir. Un grand nombre de gravures sur bois sont intercalées dans le texte.

Cette importante publication se recommande d'elle-même. Les Japonais jouissent, comme artistes, d'une juste célébrité; c'est par là surtout que nous les connaissons. Les musées, les riches collections s'enorgueillissent de posséder quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre. L'ouvrage de MM. Audsley et Bowes nous les fera mieux connaître; il nous donnera par les reproductions chromo-lithographiques une idée exacte de ce que cet art a créé de plus beau, et il nous permettra d'examiner les procédés de fabrication de ces objets et d'en étudier l'histoire.

La Suisse vient de perdre en même temps deux des plus connus parmi les poëtes qui ont écrit dans ses dialectes locaux, Jonas Brietenstein, de Bâle, et Jacob Stutz, de Zurich. Le dernier, orphelin dès l'âge de douze ans, a composé ses premiers poëmes en suivant la charrue. Il chantait les souffrances qu'eurent à endurer les paysans pauvres pendant la cherté de 1817. Ces poëmes, qui ne s'imprimaient pas, mais qui se transmettaient oralement comme les chants des anciens rapsodes, produisirent une grande impression sur les cultivateurs des environs. Ce premier succès encouragea l'enfant à se consacrer entièrement à la poésie. L'inspiration de cette poésie est un peu monotone; elle roule invariablement sur le contraste entre la misérable condition de l'auteur et ses aspirations intimes. Sur la fin de sa vie, il vécut comme un anachorète, retiré, près de Matt, dans une sorte d'ermitage, mais souvent entouré d'un cercle de jeunes admirateurs qu'il entretenait constamment des questions relatives au bien-être populaire.

La *Correspondance littéraire* de Leipzig contient une attaque véhémente contre le livre de M. Lewes sur *Gœthe*, dont nous avons rendu compte dans notre numéro du 13 janvier dernier. L'auteur de l'article avoue que ce livre a été accueilli par toute la presse allemande avec des éloges unanimes; mais il ne voit dans cette unanimité que la preuve de la décadence où est tombée en Allemagne la critique littéraire. « A tout Allemand qui aime son pays, dit-il, qui aime son Gœthe et qui le connaît, le rouge de la honte monte au visage quand on lit de tels jugements. »

La *Navy Gazette* annonce que le projet du capitaine américain Howgate, qui a pour but d'atteindre le pôle Nord en établissant une colonie temporaire au delà de Fort-Foulke, va recevoir un commencement d'exécution.

Une expédition commandée par le capitaine Tyson, un des officiers du *Polaris* en 1871, se mettra en route le 15 juillet prochain et s'avancera au nord dans les parages où la *Discovery* a hiverné l'année dernière.

Le capitaine Tyson fera choix d'un emplacement convenable pour la colonie projetée aux confins de la mer Polaire, et en 1878 on y enverra une vingtaine d'hommes résolus, approvisionnés complétement, même d'une maison, pour trois années, à la fin desquelles ils seront, en cas d'insuccès, ravitaillés et renforcés par de nouvelles recrues.

On espère que ces hommes s'acclimateront sans grande difficulté et pourront former l'expédition définitive, qui gagnerait en traineaux l'extrême Nord en profitant rapidement de la saison où les glaces s'éloignent et ouvrent la route du pôle. (*Courrier d'Italie*).

(1) Un vol. in-8° avec carte. A Bord.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imp. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [12981]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO [illegible] [illegible] 1877

LA CANDIDATURE OFFICIELLE

Son histoire.

I

Depuis le premier jour de son existence jusqu'à la veille de sa chute, le second empire a hautement et ouvertement pratiqué la candidature officielle. C'est lui, à vrai dire, qui a inventé le mot et la chose : il en a fait l'âme même du système inauguré par le coup d'État de décembre. En vain les hommes politiques de l'empire ont-ils cru devoir s'en justifier en invoquant la pratique de la monarchie de Juillet et en rappelant les errements du gouvernement provisoire de 1848. Sans doute le régime issu de 1830 a connu ce qu'en langage parlementaire on appelait alors les « abus d'influence », et ce qu'au dehors les adversaires nommaient crûment la corruption électorale ; mais est-ce que dans les élections qui eurent lieu, en 1837, sous le ministère Molé, et plus tard sous le ministère présidé par M. Guizot, on a vu, comme sous l'empire et comme on le verra dans peu de semaines, le gouvernement se mettre lui-même aux voix et faire dépendre son existence du nombre des votes affirmatifs obtenus par la pression administrative? Non. La lutte était engagée entre le ministère, qui cherchait à se maintenir au pouvoir par tous les moyens plus ou moins licites, et l'Opposition, qui cherchait à la fois à se concilier l'opinion et à arriver aux affaires. C'était en France quelque chose comme l'éternelle bataille des whigs et des tories en Angleterre. L'échec ou la victoire des ministres n'était pas nécessairement un échec ou une victoire pour la royauté elle-même.

Les orateurs du gouvernement impérial disaient encore au Corps législatif : Qu'avons-nous fait, sinon reprendre les traditions de la révolution de 1848? Cet argument n'a pas de valeur. En 1848, la scène s'élargit démesurément. Il s'agissait de savoir si cette foule si subitement appelée à la vie politique ferait usage de son droit pour maintenir tous ses droits, ou si, au contraire, pareille à l'enfant qui par étourderie tourne vers sa poitrine une arme chargée, elle ne manifesterait sa liberté que pour frapper la liberté d'un coup mortel. Aussi le gouvernement provisoire crut-il devoir éclairer les nouveaux électeurs sur la portée de leur vote. Le ministre de l'intérieur, M. Ledru-Rollin, commence par se poser cette question : « Le gouvernement doit-il agir sur les élections ou se borner à en surveiller la régularité? » et il la résout ainsi : « Le gouvernement, sous peine d'abdiquer ou même de trahir, ne peut se réduire à enregistrer des procès-verbaux et à compter des voix : il doit éclairer la France et travailler ouvertement à déjouer les intrigues de la contre-révolution, si, par impossible, elle ose relever la tête. » Voilà la théorie, voici la pratique.

M. Ledru-Rollin déclare aussitôt que l'intervention des commissaires généraux doit être pure de corruption, de ruse, de mensonge, d'intimidation. « L'enseignement viril et moral, ajoute-t-il, doit être l'arme des républicains. » Et il demande que des réunions soient organisées partout ; que chacun, même le plus humble, soit mis à même d'y produire sa pensée. Le gouvernement provisoire accepta, il est vrai, l'offre des clubs de Paris d'envoyer des délégués en province, ce dont les journaux réactionnaires du temps lui firent un grand crime, et il alla jusqu'à allouer à ces délégués, qui étaient au nombre de trois cents, une indemnité de route de 10 francs par jour, d'où les monarchistes prirent texte pour crier à la dilapidation des finances publiques ; mais quelle était la mission de ces délégués, qui comptaient dans leurs rangs un bouillant jeune homme que l'on a vu ministre de l'intérieur du gouvernement du 24 mai, M. Beule ? Ils devaient, selon les indications de M. Ledru-Rollin, « engager les habitants des campagnes à se faire inscrire, déjouer les attaques ou les intrigues ennemies et faire de louables efforts, non pour servir [illegible] mais pour propager les principes républicains. »

Il y avait encore le fameux *Bulletin de la République*, que rédigeait Mme George Sand, et qui était répandu dans les

campagnes par les soins du ministère de l'intérieur. Quels conseils donnait-il aux campagnards ? de choisir pour représentants à l'Assemblée constituante des républicains sans réserve et sans arrière-pensée. Mme Sand disait aux électeurs : « Vous entendrez beaucoup de candidats célébrer la chaleur et la sincérité de leurs opinions ; mais si déjà vous les avez vus, engagés dans la carrière politique, accepter comme chefs ou comme maîtres les hommes que nous avons renversés, défiez-vous de leur changement subit, et avant de les exposer à l'épreuve périlleuse de l'Assemblée nationale, laissez-les affermir dans la vie privée leur prompte et miraculeuse conviction. »

Était-ce là véritablement pratiquer la candidature officielle ? Lors de la réunion de l'Assemblée constituante de 1848, la vérification des pouvoirs prouva sans réplique que les commissaires généraux de M. Ledru-Rollin, s'ils avaient donné des avis et publié des listes de candidats, n'avaient employé ni menaces ni promesses, ni aucun moyen de corruption pour assurer le triomphe de ces candidats, et que les partis ennemis de la république avaient usé en toute liberté du droit électoral. Aussi, à la veille du vote, *le Moniteur* proclamait-il que « la liberté complète des suffrages était la première garantie de la souveraineté du peuple, et que le gouvernement provisoire n'avait rien négligé pour l'assurer. » Et, le 4 mai, en remettant les pouvoirs de ce gouvernement à l'Assemblée constituante, le vénérable Dupont (de l'Eure) put dire aux représentants de la nation : « Vous savez si pour nous cette dictature a été autre chose qu'*une puissance morale*, au milieu des circonstances difficiles que nous avons traversées. »

II

Mais voici le 2 décembre 1851. La Constitution est déchirée, la république ne subsiste plus que de nom ; elle a désormais pour maître le Président parjure, et bientôt elle fera place à l'empire. Que voit-on alors? Rendons à César ce qui appartient à César. Le coup d'État a triomphé par la force, il se maintient par l'intimidation. La candidature officielle apparaît comme un organe nécessaire du nouveau gouvernement, elle devient un instrument de règne. La proclamation du 2 décembre 1851 annonçait tout à la fois la dissolution de l'Assemblée nationale et « un appel loyal à la nation ». Louis Bonaparte y déclarait qu'il venait de « déjouer » les « perfides projets de la majorité royaliste de l'Assemblée » et qu'il n'avait pour but que de « maintenir la république et sauver le pays ». La duplicité de ce langage saute aux yeux. L'entreprise de Louis Bonaparte était dirigée contre les républicains ; si elle réussissait, la république elle-même avait vécu, et le neveu de Napoléon ne craignait pas de se donner comme l'adversaire des monarchistes dont il sollicitait l'alliance, et comme l'auxiliaire des républicains qu'il allait proscrire. Un historien a appelé le dix-huit Brumaire un « grand attentat du mensonge et de la violence contre la loi » (1) : à plus juste titre encore le Deux-Décembre mérite cette définition.

L'équivoque subsiste tant que la victoire est incertaine. Mais le 8 décembre l'Élysée triomphe : Baudin et Dussoubs sont morts sur les barricades ; les défenseurs de la Constitution sont tués ou en fuite ; la sanglante hécatombe du boulevard Montmartre a mis fin à la résistance des départements. A Paris et en province, les prisons regorgent de citoyens. C'est à ce moment où une sombre terreur pèse sur la France, que *le Moniteur* reprend la parole. Il publie une nouvelle proclamation de Louis Bonaparte au peuple français. Le langage avait changé avec les circonstances. Ce document ne contenait même plus le nom de la république, mais on y lisait cette phrase avec laquelle les massacres des derniers jours faisaient un si violent contraste : « Si je ne possède plus votre confiance, disait le vainqueur de décembre, si vos idées ont changé, il n'est pas besoin de faire couler un sang précieux ; il suffit de déposer dans l'urne un vote contraire. Je respecterai toujours l'arrêt du peuple ». Et pour compléter la cruelle ironie, le ministre de l'intérieur, M. de Morny, faisait afficher le même jour une circulaire qui se terminait par ces mots : « Le Président de la république entend que tous les électeurs soient complétement libres dans l'expression de leur vote, *qu'ils exercent ou non des fonctions publiques*, qu'ils appartiennent aux carrières civiles ou à l'armée. Indépendance absolue, complète liberté des votes, voilà ce que veut Louis-Napoléon Bonaparte. »

Hélas ! cette indépendance et cette liberté n'existaient que sur le papier des affiches officielles. A côté de ces écrits destinés à la publicité et composés pour donner une apparence de modération à la prise de possession du pouvoir la plus immodérée qui fut jamais, se trouvaient les écrits non publics, les circulaires « confidentielles » ou « très-confidentielles », qui les démentaient d'un bout à l'autre ; puis les actes, qui donnaient au coup d'État son caractère véritable. Le lendemain du jour où il publiait la proclamation de Louis Bonaparte et la circulaire de M. de Morny, *le Moniteur* ouvrait ses colonnes à un décret fameux qui vécut autant que l'empire et qui donnait à l'administration la faculté de transporter à Cayenne ou en Algérie, « par mesure de sûreté générale », pour cinq ou dix ans, les anciens condamnés en rupture de ban et les « individus *reconnus coupables* d'avoir fait partie d'une société secrète ». On verra plus loin ce que le gouvernement entendait par une « société secrète ».

Le premier acte de M. de Morny, au 2 décembre, avait été de mettre la main sur le télégraphe ; le second, de museler la presse. A Paris, les journaux républicains avaient été saisis et les imprimeries occupées ; en province, les préfets avaient suivi l'exemple de leur chef. Dès le 6 décembre, le ministre de l'intérieur leur donne à cet égard des instructions détaillées. La Constitution était déchirée, il fait bon marché de la loi. « Aucun journal, écrit-il aux préfets, ne pourra paraître sans votre autorisation. » Tout le décret du 17 février 1852 était contenu dans ces simples mots. « Vous devrez, ajoutait-il, soumettre à votre visa ou à celui de MM. les sous-préfets, les épreuves des journaux dont la publication vous paraîtra pouvoir être autorisée sans inconvénient, et vous ne permettrez *aucune discussion sur la légalité des événements accomplis*. Vous ne devrez pas admettre davantage les articles dont l'effet tendrait à diminuer ou à affaiblir l'autorité du gouvernement. »

Ainsi, par circulaire, le ministre établit l'autorisation préalable et la censure. C'était violer outrageusement la loi, qui n'admettait ni autorisation préalable ni censure. Voici maintenant la confusion des pouvoirs. Dès le premier moment,

(1) Théophile Lavallée, *Histoire des Français*, t. IV, p. 312.

le ministre de l'intérieur avait délégué, par dépêche, aux préfets le droit de remplacer les juges de paix sur lesquels ils ne pourraient pas compter absolument. Cette « délégation » ne prend fin que le 7 ; mais, en la faisant cesser, M. de Morny rappelle aux préfets que « leurs pouvoirs ne subsistent pas moins dans toute leur étendue en ce qui concerne les fonctionnaires qui sont placés à la tête des municipalités ». La loi avait entouré de certaines restrictions le droit de suspension et de révocation des maires ; mais que pèse la loi au lendemain du coup d'État ? « Quelle que soit la population des communes, écrit, le 10 décembre, M. de Morny aux préfets, vous pouvez suspendre, révoquer et remplacer les maires et les adjoints *qui ne vous offriraient pas de suffisantes garanties.* » Quel est le motif que M. de Morny invoque pour légitimer ces bouleversements administratifs ? Il est curieux. « Il importe, dit-il, que dans chaque commune une main ferme et loyale seconde les efforts du gouvernement pour protéger l'ordre et *garantir la sincérité du scrutin.* » C'est le personnel de la candidature officielle qui se recrute. L'article 57 de la Constitution du 14 janvier 1852 décide que les maires et adjoints seront nommés par le pouvoir exécutif et pourront être pris hors du conseil municipal. Des maires et adjoints aux conseils municipaux il n'y a qu'un pas, et M. de Morny le franchit sans le moindre scrupule. Le 12 décembre, nouvelle circulaire confidentielle aux préfets. « Le gouvernement vous a délégué le soin de remplacer les fonctionnaires de l'ordre administratif sur le concours desquels vous ne pourriez compter. *La dissolution des conseils municipaux est comprise dans cette délégation*, et vous ne devez pas hésiter à l'exercer partout où vous en aurez reconnu la nécessité. »

D'autres s'en seraient tenus là, mais M. de Morny était homme à aller *jusqu'au bout*. N'avait-il pas promis solennellement d'assurer « la sincérité et la liberté du vote » ? Après les juges de paix, les fonctionnaires publics, les maires délégués du gouvernement, les conseillers municipaux délégués des électeurs, il restait quoi ? la masse électorale elle-même. C'est à elle que s'en prend le ministre de l'intérieur. Déjà, le 7 décembre, il avait demandé à chaque préfet de lui procurer, dans le plus bref délai, « la liste, aussi exacte que possible, des chefs des sociétés secrètes qui existaient dans son département, de leurs principaux affidés, et de tous les meneurs du parti socialiste qui, à un moment donné, pouvaient pousser à l'insurrection ou à la révolte » Et les préfets, habiles à traduire le langage ministériel, avaient dressé ces listes et rédigé ces fiches, dont, après le 4 septembre, il nous a été donné de voir de curieux échantillons dans une grande préfecture d'un département de l'Ouest, et qui comprenaient tous les hommes influents du parti républicain. Le 20 décembre, le jour même de l'ouverture du scrutin plébiscitaire, M. de Morny adresse une circulaire aux préfets pour leur indiquer les cas d'application du décret du 8 décembre.

« La loi range au nombre des sociétés secrètes *toutes les associations politiques* qui existeraient sans avoir accompli les formalités prévues par le décret du 28 juillet 1848. Si donc des réunions de ce genre venaient à se former, vous sévriez avec vigueur contre ceux qui en feraient partie. »

Dévoilant davantage sa pensée et son but, M. de Morny signale ensuite aux préfets les « émissaires (envoyés de Paris dans les départements), chargés d'établir des centres de propagande ou de *pervertir l'opinion*. Ces agents dangereux, dit-il, devront être arrêtés et incarcérés chaque fois que leur présence vous sera signalée.... Il est temps de briser ces influences funestes qui démoralisent les populations. » Le ministre de l'intérieur revient à la charge le 13 janvier. Il a été informé « que *les voyageurs du commerce se livrent généralement à une propagande anarchique*, d'autant plus dangereuse qu'elle s'exerce avec plus de facilité et d'impunité, à la faveur d'un prétexte d'affaires. Il importe, écrit-il aux préfets, de prévenir autant que possible l'effet de ces *manœuvres*. Je vous invite, en conséquence, à donner à tous les agents placés sous vos ordres les instructions convenables pour que les démarches des voyageurs de cette catégorie soient surveillées avec le plus grand soin. »

D'ailleurs, le gouvernement du coup d'État, comme l'a dit, le 13 juin 1865, à la tribune du Corps législatif, M. Magnin, avait étendu sur la France un vaste réseau de police. Il avait établi un ministère de la police, des inspecteurs généraux de police surveillant jusqu'aux préfets et hauts fonctionnaires eux-mêmes ; il devait compléter cette organisation, le 25 mars, par la création des commissaires cantonaux. On le voit, tout avait été préparé en vue d'assurer le succès du plébiscite. Ajoutez que les représentants républicains étaient dispersés, beaucoup d'entre eux proscrits, et qu'environ trente départements se trouvaient en état de siége. C'est à M. de Morny que revient l'honneur de cette immense intimidation. C'est à lui encore que nous devons la théorie de la pression administrative dans le but de faire triompher le *oui* au plébiscite. Les instructions données par lui aux préfets dans une circulaire confidentielle du 10 décembre méritent d'être recueillies.

« Dans *la lutte* qui va bientôt s'engager, dit-il, l'administration ne peut pas rester impassible et inactive. Les agents qui la représentent doivent employer toute leur énergie à *faire prévaloir sa pensée politique*, car il serait indigne d'eux de s'y associer et de la servir, s'ils ne la croyaient pas la meilleure pour l'intérêt et l'avenir du pays.

« En présence de l'hostilité des partis, *agir, c'est se défendre*, et vous ne perdrez pas de vue que si le gouvernement du Président de la république doit s'attendre à d'injustes attaques, à de coupables manœuvres, à d'odieuses calomnies, il sait aussi que vous mettrez à les combattre l'ardeur d'une conviction sincère et d'un dévouement éprouvé. »

Liberté entière des consciences, disait M. de Morny, et quiconque s'avouait républicain était traité en suspect, emprisonné, proscrit, et soixante-quinze représentants allaient être condamnés à l'exil par décret ; trente départements étaient en état de siége ; toute propagande en faveur du *non* était interdite, et, à Paris comme en province, la presse républicaine avait été frappée de mort ; les seuls journaux indépendants qui subsistaient se bornaient, comme le *Siècle*, à enregistrer les nouvelles diverses et les documents officiels, ne pouvant même pas inscrire en tête de leurs colonnes ces simples mots : « Nous votons *non* ». Au témoignage de M. P. Mayer, l'historien complaisant du 2 décembre, « dans le silence unanime de l'ancienne presse, morte, elle aussi, du coup d'État, le *Moniteur*, journal officiel, avait seul la parole.

Quel fut le résultat de cette terreur organisée en

vue du vote ? Voici les chiffres du plébiscite des 20 et 21 décembre 1851 :

7,439,216 *oui* ;
640,737 *non* ;
36,880 bulletins nuls.

Il y avait en environ 1,500,000 abstentions.

III

Autorisé par ces 7 millions de *oui*, Louis Bonaparte promulgue, le 14 janvier 1852, une nouvelle Constitution où la nation figurera sous la forme d'un Corps législatif destiné à voter les lois et l'impôt, mais qui n'aura ni droit d'amendement, ni initiative parlementaire, qui ne discutera pas avec les ministres, et dont les séances ne seront connues que par un compte rendu sommaire et officiel. En un mot, ce sera moins une Chambre législative qu'un grand Conseil général. Peu importait sa composition, semble-t-il, puisqu'il n'avait qu'une ombre de pouvoir. M. de Morny, cependant, trouvait qu'il importait beaucoup de peupler les bancs de cette assemblée de créatures du gouvernement, et il était dans la logique du système. Dès le 8 janvier, avant même la promulgation de la Constitution, il écrit confidentiellement aux préfets que « la formation du Corps legislatif est une des principales préoccupations du gouvernement ». Il invite les préfets à lui « faire connaître le résultat de leurs appréciations, afin que le gouvernement puisse *signaler à la préférence des électeurs* et appuyer de sa légitime influence les candidats qu'il en aura jugés les plus dignes ». La candidature officielle existe. Voilà son acte de naissance.

Huit jours après, le 16 janvier, nouvelle circulaire confidentielle aux préfets touchant les candidats au Corps legislatif. « Je vous invite, dit M. de Morny, à vous expliquer, en ce qui les concerne, avec la liberté la plus complète, et à me transmettre tous les renseignements que vous jugerez propres à m'éclairer tant sur leurs titres à cette position importante que sur la sincérité et l'énergie du concours qu'ils apporteraient au prince-président pour l'accomplissement de sa haute mission. »

Voilà les candidats indiqués au ministre ; ils ne tarderont pas à recevoir l'investiture officielle. Comment les faire accepter par le suffrage universel ? A l'aide des moyens mis en œuvre lors du plébiscite, cela va sans dire. Mais il y a une différence entre faire voter *oui* en faveur du pouvoir du neveu de Napoléon, vainqueur de Décembre, et faire élire M. X... ou M. Y..., qui n'est que propriétaire ou grand industriel. Donc il faut d'autres moyens d'action. La Constitution dit que l'élection a pour base la population et qu'il y aura un député au Corps législatif à raison de trente-cinq mille électeurs. Si l'on parquait le suffrage universel dans des circonscriptions savamment découpées, de manière à noyer les villes dans les campagnes ? Elle est encore de M. de Morny, cette pensée, véritable trait de génie. Aussitôt il prend la plume ; le 18 janvier, une circulaire confidentielle part à l'adresse des préfets. « Occupez-vous immédiatement, dit-elle, du travail nécessaire pour préparer la formation de ces circonscriptions. *Vous devez comprendre combien la division plus ou moins intelligente des circonscriptions aura d'influence sur les résultats des élections.* »

Voilà les circonscriptions tracées, et chaque candidat officiel a la sienne. Mais il est possible qu'il y rencontre un adversaire. Celui-ci aura-t-il part égale d'air et de lumière ? Oh ! non ! D'abord l'un sera le « candidat du prince-président », et l'autre point. Toute l'administration se dévouera au triomphe de la candidature du premier et fera l'impossible pour amener la défaite de l'autre. C'est par les journaux et les circulaires que se soutient une candidature ; or la presse est, depuis le 2 décembre, sous le régime de l'autorisation préalable et de la censure. Voici ce qu'écrit, à la date du 15 février, dans une circulaire confidentielle aux préfets, M. de Persigny, qui a remplacé M. de Morny comme ministre de l'intérieur : « La censure n'étant pas encore supprimée, vous devez l'exercer, comme vous l'avez fait jusqu'ici, *dans la mesure de ce que vous jugerez utile au calme des esprits.* » En d'autres termes, pouvoir discrétionnaire sur les journaux. « Quant aux circulaires, poursuit le nouveau ministre, l'intention du gouvernement est que vous les laissiez se produire librement ; mais il reste entendu que si, par elles-mêmes ou par les termes de leur rédaction, *elles vous paraissent de nature à réveiller les passions politiques*, elles rentreraient dans les attributions de la censure. » Ainsi, voilà qui est entendu : les circulaires électorales pourront paraître librement, mais seulement celles qui ne réveilleront pas les passions politiques. Le bon billet qu'ont là les adversaires du candidat officiel ! Restaient les réunions. Avant le 2 décembre, les réunions électorales étaient reconnues par la Constitution et réglementées par la loi. Le décret du 2 février 1852 ne les avait point interdites ; par conséquent elles étaient de droit ; mais est-ce qu'il y avait encore des droits, après le coup d'Etat, pour tous ceux qui n'étaient pas les adhérents du coup d'Etat ? Aussi toutes les réunions furent-elles interdites par les préfets. Quelque temps après, intervint le décret du 25 mars 1852, qui soumettait à la nécessité de l'autorisation « les réunions publiques de quelque nature qu'elles fussent ». L'empire appliqua rigoureusement le principe de ce décret aux réunions électorales, bien que, de l'aveu des jurisconsultes les plus autorisés, il ne concernât que la législation générale sur les réunions et non la legislation particulière des matières electorales, régie par des dispositions spéciales qui n'étaient pas légalement abrogées. D'ailleurs aucune précaution n'avait été négligée. Un décret du 31 décembre 1851 avait déféré aux tribunaux correctionnels la connaissance de tous les délits prévus par les lois sur la presse et commis au moyen de la parole. Ajoutons que, lors des élections législatives de 1852, les préfets n'eurent pas à faire usage du pouvoir discrétionnaire dont ils étaient investis en matière de réunion électorale. Qui donc, à ce moment où la délation était à l'ordre du jour et où une immense terreur régnait en France, aurait songé à réunir même ses amis, même ses proches, pour les entretenir de la chose publique ? En dehors des réunions électorales, il était possible aux électeurs de s'entretenir de la chose publique dans les cafés, cabarets et débits de boisson ; mais le gouvernement issu du coup d'État y avait mis bon ordre. Par un décret du 29 décembre, il avait soumis tous ces établissements au régime de l'autorisation administrative et décidé qu'ils pourraient être fermés par arrêté préfectoral, soit après une condamnation pour contravention aux lois et règlements qui concernent ces professions, *soit par mesure de sûreté publique*. C'était l'arbitraire pur et simple.

A côté des circulaires confidentielles qui indiquaient

la véritable pensée du gouvernement, il y avait les circulaires destinées à la publicité et dont le but était d'en imposer tout à la fois aux contemporains et à l'histoire. Quelle différence entre les deux langages! Voici une circulaire du 20 janvier 1852; elle est signée de M. de Morny. Il proclame bien haut que le gouvernement « est fermement décidé à ne jamais user de corruption directe ou indirecte et à respecter toutes les consciences ». Il ajoute que « le moyen de conserver au Corps législatif la confiance des populations est d'y appeler des hommes parfaitement indépendants par leur situation et leur caractère ». Mais immédiatement il déclare que « le gouvernement n'hésitera pas à recommander directement au choix des électeurs » les candidats qui lui auront été signalés par les préfets. Puis il se prononce contre l'organisation des comités électoraux et des réunions de délégués. Ces réunions, dit-il, bonnes au temps du scrutin de liste, aujourd'hui « n'auraient que l'inconvénient de *créer des liens prématurés, des droits acquis*, qui ne feraient que gêner les populations *et leur ôter leur liberté* ». L'argument est vraiment hors de prix.

Ce n'est point M. de Morny qui devait « faire » les élections de 1852. Il avait quitté le ministère après le décret du 25 janvier sur les biens de la famille d'Orléans, et M. de Persigny, le conspirateur de Strasbourg et de Boulogne, avait pris sa place. Le 11 février, le nouveau ministre de l'intérieur s'adresse à son tour aux préfets. On ne retrouve point dans le langage de M. de Persigny la merveilleuse souplesse de celui de M. Morny : pour arriver à faire élire le plus grand nombre possible de candidats officiels, il n'hésite pas à dévoiler le plan du gouvernement. Il lui faut une majorité de satisfaits, et il dit pourquoi : parce que « le bien ne peut se faire aujourd'hui qu'à une condition, c'est que le Sénat, le conseil d'Etat, le Corps législatif et l'administration soient avec le chef de l'État en parfaite harmonie d'idées, de sentiments, d'intérêts. » Ce n'est pas tout. M. de Persigny est un homme à systèmes, et il aime exposer ses systèmes. Voici la théorie de la candidature officielle; le morceau vaut la peine d'être cité.

« Dans les élections qui se préparent, le peuple français a donc un rôle important à remplir. Mais ici, *quel ne serait pas son embarras sans l'intervention du gouvernement?* Comment huit millions d'électeurs pourraient-ils s'entendre pour distinguer entre tant de candidats, recommandables à tant de titres divers et sur tant de points à la fois, deux cent soixante et un députés animés du même esprit, dévoués aux mêmes intérêts et disposés également à compléter la victoire populaire du 20 décembre? *Il importe donc que le gouvernement éclaire à ce sujet les électeurs.* Comme c'est évidemment la volonté du peuple d'achever ce qu'il a commencé, il faut que le peuple soit mis en mesure de discerner quels sont les amis et quels sont les ennemis du gouvernement qu'il vient de fonder. »

Rien de plus clair que ce langage : le suffrage universel est un mineur, qui a à peine conscience de ses actes, qu'il serait imprudent de laisser abandonné à ses inspirations; il faut qu'un tuteur pense et agisse pour lui, et ce tuteur, c'est le gouvernement. Toute la théorie de la démocratie césarienne est là.

M. de Persigny, cependant, n'était pas un homme à négliger les conseils pratiques, même dans une circulaire destinée à la plus grande publicité. Il disait aux préfets de « prendre des mesures pour faire connaître aux électeurs de chaque circonscription de leur département, *par l'intermédiaire des divers agents de l'administration, par toutes les voies qu'ils jugeraient convenables* selon l'esprit des localités et, au besoin, par des proclamations affichées dans les communes, celui des candidats que Louis-Napoléon jugeait le plus propre à l'aider dans son œuvre réparatrice. »

Les élections eurent lieu les 29 février et 1er mars. En voici le résultat :

Inscrits	9 836 [illegible]
Votants	6 222 987
Pour les candidats du gouvernement	5 218 602
Pour les candidats de l'Opposition ou indépendants	1 004 381

Deux républicains avaient été élus à Paris, MM. Cavaignac et Carnot, et un à Lyon, M. Hénon. Ils refusèrent le serment. Un démocrate, M. Pierre Legrand, l'avait emporté à Lille; il forma à lui seul toute l'opposition libérale durant cette première législature.

Est-ce à dire que les garanties élémentaires concernant la liberté du vote avaient été supprimées? Nullement. Le décret organique du 2 février 1852 reproduisait plusieurs dispositions de la loi du 15 mars 1849; il ordonnait le secret du vote, défendait de se servir de tout autre papier que de papier blanc sans signe extérieur, interdisait toute interpellation du président ou des membres du bureau aux électeurs touchant leurs intentions, permettait à ceux-ci de faire consigner au procès-verbal tous les faits qui leur paraîtraient contraires à la loi et à la sincérité de l'élection, tout cela sans préjudice de l'arsenal des pénalités pour crimes ou délits électoraux : corruption, menaces et intimidations, manœuvres déloyales, fraudes, etc. Mais ces garanties étaient inefficaces en présence de l'art. 75 de la Constitution de l'an VIII, qui stipulait que les agents du gouvernement (c'est-à-dire les dépositaires de l'autorité et de la puissance publique, tels que les préfets, sous-préfets, maires, commissaires de police) ne pourraient être poursuivis pour des faits relatifs à leurs fonctions qu'en vertu d'une autorisation du conseil d'Etat.

IV

Tout le monde sait ce que fut la législature issue des élections de 1852. La candidature officielle avait porté ses fruits.

A l'ouverture de la dernière session, le 16 février 1857, l'empereur rappelait en deux mots le rôle politique joué par le Corps législatif, lorsqu'il le « remerciait du concours si dévoué et si actif qu'il lui avait prêté depuis 1852». Il n'y avait, en effet, pas autre chose à dire de cette assemblée; elle n'avait joué qu'un rôle : celui de chambre d'enregistrement. Son mandat expire en 1857; les électeurs vont de nouveau être convoqués dans leurs comices. M. Billault, l'ancien député de la gauche sous la monarchie de Juillet, devenu le premier président du Corps législatif de 1852, est ministre de l'intérieur; c'est à lui qu'échoit la tâche de préparer les nouvelles élections. Le 30 mai, il adresse aux préfets une première circulaire destinée à la publicité. Il proclame tout d'abord que « ce que veut l'empereur, c'est la pratique libre et sincère du suffrage universel ». Après cet engageant préambule, M. Billault arrive à la candidature officielle. Les arguments à l'aide desquels il la justifie sont curieux : « En présence de cette liberté as-

surée pour chacun, et lorsque, candidats et électeurs, tous pourront proclamer leur préférence, le gouvernement ne saurait seul rester muet et indifférent. Il dira au pays quels noms ont sa confiance et lui semblent mériter celle des populations; comme il propose des lois aux députés, il proposera les candidats aux électeurs, et ceux-ci feront leur choix.» Plus loin, le ministre insiste sur l'entière liberté qu'auront l'éligible et l'électeur, « l'un pour se produire, l'autre pour exprimer son choix et le proposer à ses concitoyens ». Est-ce la liberté pour les adversaires comme pour les amis de l'empire? Il serait difficile de le soutenir, car M. Billault ajoute : « Si cependant les ennemis de la paix publique croyaient trouver dans cette latitude l'occasion d'une protestation séditieuse contre nos institutions, s'ils tentaient d'en faire un instrument de trouble ou *de scandale*, vous connaissez vos devoirs, monsieur le préfet, et la justice saurait aussi sévèrement remplir le sien. »

En terminant, M. Billault annonçait aux préfets l'envoi d'instructions de détail. Elles ont été publiées depuis la chute de l'empire (1).

Dès le 1er juin, M. Billault adresse aux préfets une circulaire très-confidentielle. Déjà il leur a fait connaître les candidats auxquels le gouvernement donne son appui. « Vous les patronnerez ouvertement, dit-il, et *vous combattrez sans hésitation toute candidature contraire*, non-seulement s'annonçant comme hostile, mais même se présentant comme *dévouée*. Éligibles ou électeurs, les amis du gouvernement comprendront qu'il ne faut pas laisser diviser leurs voix. » Voilà qui est net. Ce n'est pas tout. Les préfets devront prescrire aux journaux « dont l'administration dispose » de soutenir les candidats officiels et de combattre leurs adversaires, « mais avec habileté et modération ». Ils « demanderont la même modération aux journaux opposants ». M. Billault prend soin d'ajouter que « ni le panégyrique de leurs candidats, ni la faculté de discuter leurs adversaires ne sont interdits » à ces journaux ; mais « l'injure, la violence, l'appel aux mauvaises passions devront être sévèrement réprimés. Les lois sur la presse conservent toute leur vigueur et, le cas échéant, les préfets ne doivent pas hésiter à en faire usage ». C'est une allusion à l'article 32 du décret du 17 février 1852 relatif aux avertissements.

Il n'y avait eu ni réunions électorales, ni comités en 1852; il n'y en eut pas davantage dans les départements en 1857. D'après M. Billault, les réunions « n'avaient pour but que d'exciter et d'agiter les esprits »; les préfets « ne devaient donc point les permettre. Ils ne devaient pas davantage tolérer les organisations de comités électoraux, parce que ces moyens artificiels de propagande électorale n'avaient d'autre résultat que de *substituer l'influence de quelques meneurs au bon sens impartial des masses* ». Que restait-il aux candidats indépendants pour soutenir et propager leurs candidatures? les circulaires aux électeurs et les bulletins de vote ; mais, d'après la législation, la distribution des circulaires et des bulletins ne pouvait avoir lieu que s'il y avait autorisation du préfet ou dépôt au parquet. Et M. Billault disait à ses préfets que « si des circulaires, professions de foi ou bulletins séditieux étaient colportés ; s'il leur apparaissait qu'il y eût *danger soit de scandale, soit de trouble public*, ils devraient se concerter immédiatement avec le procureur impérial et prendre d'urgence les mesures préventives nécessaires. » Cela pour les candidats de l'opposition. Les candidats officiels, eux, n'avaient point à compter avec ces tracasseries. « Vous donnerez, dit M. Billault aux préfets, vous donnerez aux candidats de l'administration *toutes les facilités officielles et officieuses possibles*. Les fonctionnaires dépendant des divers ministères recevront de leurs supérieurs l'invitation de seconder votre action; ceux qui sont placés directement sous vos ordres vous doivent un concours actif et résolu. » Et, en terminant, le ministre conseillait aux préfets de « proportionner l'énergie des moyens à la force de la difficulté », les assurant que « là où il serait nécessaire d'agir avec vigueur, ils pourraient être certains qu'ils seraient soutenus ».

Une autre circulaire prescrivait aux préfets de faire imprimer et distribuer « les bulletins des candidatures officielles ». Les dépenses devaient être prélevées sur le fonds d'abonnement de la préfecture : en cas d'insuffisance de ce fonds, le ministère les prenait à son compte. M. Billault n'admettait pas que les maires se présentassent aux électeurs en opposition avec le candidat officiel, ou patronnassent auprès d'eux des candidats indépendants : cette situation, disait-il, « était incompatible avec leurs devoirs comme fonctionnaires » ; s'ils y persistaient, « les exigences de la loyauté la plus vulgaire leur commanderaient de donner leur démission ». Et s'ils ne renonçaient ni à leur opposition ni à leurs fonctions, les préfets devaient examiner, « au point de vue du succès des candidatures officielles, s'il y aurait nécessité de recourir contre eux à des mesures administratives ».

L'ardeur des préfets ne connut plus de bornes. Le préfet de la Meuse déclarait avec assurance que l'administration n'admettrait jamais qu'un député de l'Opposition s'initiât aux affaires du pays : pourquoi alors se donner la peine de nommer des députés de l'Opposition ?

On cite même un cas d'intervention personnelle et flagrante de l'empereur dans les élections. C'était en Corse, où M. Mariani, chevalier d'honneur de la princesse Bacciochi, était candidat. Celui-ci fit afficher une lettre que lui adressait l'empereur et ajouta : « Après ces augustes et bienveillantes paroles, je n'oserais rien ajouter qui me soit personnel. Je dirai seulement que si jusqu'ici d'autres candidatures avaient été autorisées à se produire, aujourd'hui, si elles persistent, elles ne pourraient plus être *qu'un acte d'opposition à une volonté souveraine, hautement proclamée.* »

Du haut en bas de l'administration, le zèle le plus immodéré fut mis au service des candidats officiels. Le procès de M. Jules Migeon, député de Belfort, nous donne à cet égard les plus instructifs renseignements. Il nous fait voir un préfet convoquant les maires et leur représentant le candidat indépendant, qui était député sortant, comme un chevalier d'industrie. Il nous montre les affiches de ce candidat lacérées, ses porteurs jetés en prison, sous prétexte qu'ils étaient des gens sans aveu; onze maires favorables à sa candidature destitués, et parmi eux M. Viellard, conseiller général, aujourd'hui sénateur de Belfort et membre de la droite réactionnaire du Sénat (1).

(1) *Circulaires, rapports, notes et instructions confidentielles* (1851-1870). Paris. Lechaud, [illegible]. pages 105 et suivantes.

(1) *Procès complet de M. Jules Migeon*, pages 126-128.

La gendarmerie fut employée à un service de basse police, contrairement aux prescriptions les plus formelles des décrets relatifs à cette arme. Nous en trouvons le témoignage dans une lettre adressée, le 8 février 1857, par un brave capitaine de gendarmerie d'Aurillac à l'empereur (1). M. F. de Bouyn (c'était son nom) avait vingt et un ans de services, dont quinze campagnes. Il avait eu un pied brisé en Crimée, était chevalier de la Légion d'honneur et avait été mis à l'ordre du jour de la légion de gendarmerie de la Nièvre. Son plus jeune frère était allié à la famille de Mac-Mahon. A la veille des élections, le commandant de la compagnie du Cantal lui intime l'ordre de rechercher « combien il y a de légitimistes, d'orléanistes, de républicains, de socialistes dans son arrondissement, de surveiller leurs démarches, leurs relations, leurs faits et paroles » et de prescrire à ses subordonnés de lui faire des rapports à ce sujet. Le capitaine Bouyn défend à ses subordonnés d'exécuter ces ordres « qui portent atteinte à la dignité de l'arme de la gendarmerie ». Lui-même informe l'empereur de ces faits dans une lettre aussi respectueuse que digne. « Un officier, y lit-on, qui profiterait de son accès dans le monde pour étudier les gens, pour les signaler, méconnaîtrait sa dignité et ses devoirs... Le jour où, devant moi, tout le monde se tairait, ce jour-là je serais honteux de moi-même et me croirais déshonoré. » C'est aussi du cabinet de l'empereur que vient la réponse. L'empereur, loin d'accorder au capitaine Bouyn l'audience que celui-ci avait sollicitée, lui « témoigne formellement toute sa désapprobation ». Il lui fait savoir que « la première loi de la hiérarchie militaire est d'exécuter sans commentaires, sans interprétation fâcheuse, les instructions transmises par les supérieurs ». On peut recevoir d'eux des ordres « confidentiels, mais non d'occultes, de ténébreux ». Voici maintenant la fin de cette histoire : le capitaine de Bouyn est puni d'un mois d'arrêts, et son renvoi de la gendarmerie décidé (2).

Le résultat de cette formidable pression administrative fut ce qu'on en attendait. Voici les chiffres du scrutin :

Inscrits	9 495 955
Votants	6 136 664
Pour les candidats du gouvernement.	5 471 888
Pour les candidats de l'Opposition. .	664 779

Ainsi, pour la quatrième fois depuis le 2 décembre, le peuple souverain n'avait fait usage de son pouvoir que pour abdiquer sa souveraineté. Toutefois, ces élections firent entrer au Corps législatif les députés opposants qui y formèrent le groupe des *cinq*. Paris avait élu MM. Jules Favre, Darimon, Émile Ollivier, Ernest Picard; Lyon avait envoyé M. Henon.

V

Les élections de 1863 marquent un grand et heureux réveil de l'opinion publique. La législature précédente avait vu opérer d'importantes réformes. Le décret du 24 novembre 1860 avait associé le Corps législatif et le Sénat à la politique intérieure et extérieure de l'empire par le rétablissement de l'Adresse, étendu le droit d'amendement, assuré la reproduction des débats parlementaires par la sténographie et l'insertion dans *le Moniteur*, enfin créé des ministres sans portefeuille. Le décret du 17 février 1852 sur la presse avait été modifié : un journal n'était plus supprimé de plein droit après deux condamnations pour délits et contraventions, et tout avertissement était périmé deux ans après sa date. Un sénatus-consulte interdisait désormais au gouvernement l'ouverture de crédits supplémentaires ou de crédits extraordinaires en l'absence des Chambres. En un mot, de grand conseil général qu'il avait été jusqu'alors, le Corps législatif était transformé en Assemblée délibérante.

Mais l'empire n'entendait point pour cela abandonner les pratiques de la candidature officielle. Le ministre de l'intérieur, M. de Persigny, s'expliqua sur ce point dans une circulaire publique du 18 mai 1863.

« Le suffrage est libre, dit-il; mais afin que la bonne foi des populations ne puisse être trompée par des habiletés de langage ou des professions de foi équivoques, désignez hautement, comme dans les élections précédentes, les candidats qui inspirent le plus de confiance au gouvernement. Que les populations sachent quels sont les amis ou les adversaires plus ou moins déguisés de l'empire, et qu'elles se prononcent en toute liberté, mais en parfaite connaissance de cause. » M. de Persigny, il est vrai, recommandait aux préfets de « ne s'adresser qu'à la raison et au cœur des populations », ajoutant que c'était pour eux « un devoir de combattre énergiquement toutes les manœuvres déloyales, l'intrigue, la surprise, la fraude, d'assurer enfin la liberté et la sincérité du scrutin, la probité de l'élection ». Ce que signifiaient ces conseils, une circulaire confidentielle du 16 mai va nous le dire. Elle résume les instructions de 1857 : « Aucune réunion publique ne doit être autorisée, mais les préfets devront notifier *verbalement* leur refus aux pétitionnaires ». Ceci, sans doute, pour ne pas grossir le dossier des réclamations qui seraient adressées au Corps législatif. Seules, les réunions « ayant un caractère privé, au domicile d'un particulier, pourront être tolérées ». Le colportage des circulaires et bulletins de vote devra être interdit « lorsqu'il y aura danger d'un scandale ou d'un trouble public ». Pour ce qui concerne la presse de l'Opposition, « elle pourra librement prôner ses candidats et discuter leurs adversaires; mais l'injure, la violence, [illegible] devront être immédiatement signalés au ministre. Les lois sur la matière restent en pleine vigueur ». Et pour terminer : « Le préfet doit donner aux candidats de l'administration toutes les facilités officielles et officieuses possibles ».

En même temps, une note publiée au *Moniteur* interdit aux candidats non marqués de l'estampille officielle de s'appeler « indépendants » et défend aux journaux de publier les actes ou manifestes émanés des comités électoraux. Voici ensuite comment le gouvernement et l'administration mettent en pratique les indications des circulaires ministérielles. On vient de poser à Paris la candidature de M. Thiers. M. de Persigny lui-même la combat. « Que M. Thiers, dit-il dans une lettre du 21 mai adressée au préfet de la Seine, se présente au suffrage universel avec ou sans répugnance, qu'il consente ou non à expliquer son attitude, il n'y a plus d'équivoque possible. Il reste désormais un des représentants d'un régime que la France a condamné et qu'à ce titre le devoir du gouvernement est de combattre. » La conduite que M. de Persigny tient à l'égard de M. Thiers, M. Piétri, sénateur, chargé

(1) *Papiers et correspondance de la famille impériale*. Paris, Garnier frères, t. II, pages 22 et suivantes.
(2) *Papiers*, [illegible] p. 29.

de l'administration de la Gironde, la tient à l'égard de M. Dufaure, candidat dans ce département. Le 29 mai, ce fonctionnaire écrit au *Courrier de la Gironde* une lettre dans laquelle il lui apprend pourquoi l'administration combat la candidature de l'ancien ministre de Louis Bonaparte. « Si M. Dufaure, dit-il, ne sait pas reconnaître ce que l'empire a donné à la France de grandeur, de force, de gloire et de prospérité, ce qu'il a fait pour les classes ouvrières; s'il ne sait pas voir que, devançant l'opinion publique, l'empereur a pris et prendra l'initiative de toutes les réformes libérales et que lui seul peut couronner son œuvre par la liberté dont les factions coalisées retarderont l'avénement, *M. Dufaure est suspect au ministère.* »

Que les candidats officiels ne se permettent pas de travailler au succès des candidatures de leurs anciens collègues de la législature de 1857 auxquels l'appui officiel a été retiré, car aussitôt ils s'attireront du préfet une lettre dans le genre de celle-ci : « Son Excellence M. le ministre de l'intérieur me charge de vous prévenir que si vous voulez conserver l'attitude que vous avez annoncée dans l'élection de Chinon, il considérera votre conduite comme un acte d'hostilité; qu'il proposera à l'empereur un autre candidat à votre place. Je vous prie de vouloir bien me faire connaître exactement votre réponse et de me la faire parvenir par l'ordonnance qui vous remettra ce pli. » Quel est l'homme à qui un préfet tient ce langage? C'est M. Gouin, député sortant d'Indre-et-Loire, ancien ministre de la monarchie de Juillet. Un ancien ministre du commerce du président Louis Bonaparte est plus maltraité encore. « Je connais M. Buffet, écrit l'inspecteur d'académie des Vosges aux instituteurs, mais je n'ai l'honneur d'être ni son ami ni son parent ». Il ajoute qu'il repousse, « avec toute l'indignation dont un honnête homme est capable, cette insinuation audacieuse » d'après laquelle « on le suppose capable de jouer un rôle hypocrite et de contracter une alliance secrète avec les mécontents de toute nuance, au moment où ils se réveillent pour combattre avec des armes si déloyales ». M. de Kerdrel, ancien député du Corps législatif de 1852, est combattu comme « adversaire des institutions impériales » par le préfet d'Ille-et-Vilaine. M. d'Andelarre, député sortant, ancien candidat officiel en 1857, s'entend dire par le préfet de la Haute-Saône : « Les blancs sont toujours blancs ». M. Decazes est candidat à Libourne : un de ses partisans est arrêté la veille du vote et, pour obtenir son élargissement, doit promettre au procureur de la république de ne pas reparaître dans sa commune avant la fermeture du scrutin. « Voter pour M. Decazes, dit le commissaire de police de Castillon aux électeurs, c'est voter pour la révolution (1) ». Au dernier moment, le sous-préfet de Libourne écrit aux maires de « réunir auprès d'eux tous les amis de l'empereur et de les conjurer de s'unir pour assurer le triomphe complet de la cause qu'ils défendent ensemble ». Il les invite à « voir eux-mêmes, s'il est possible, les électeurs les plus influents, de *prendre toutes les mesures propres à déjouer les manœuvres coupables* ». Il ajoute que « le repos public et la consolidation du gouvernement » dépendent en ce moment « de leur patriotisme et de leur énergie ». M. de Meaux, gendre de M. de Montalembert, se présente dans la Loire. Quelques jours avant les élections, le commissaire de police de Montbrison assemble les gardes champêtres et leur « recommande très-sérieusement la candidature de M. Bouchetal-Laroche, seul candidat agréé par le gouvernement ». Il leur dit qu'il faut « le soutenir, influencer les électeurs, aller dans les maisons, donner des bulletins et faire tout ce qu'ils pourront contre M. de Meaux, et à tout prix vaincre M. de Meaux ». Et il termine en leur promettant une récompense (1).

Nous ne parlons pas des poursuites dirigées contre *l'Impartial dauphinois* pour avoir publié une circulaire de M. Casimir Périer, de la terreur répandue dans les campagnes du Loiret pour empêcher l'élection de M. Péreira. On a vu à quel service l'administration employait la gendarmerie; on sait quel concours M. de Persigny attend des maires. Les préfets se chargent de leur faire comprendre les intentions du ministre. Celui d'Ille-et-Vilaine écrit aux maires de la circonscription où se présente M. de Kerdrel : « Le gouvernement demande à tous les fonctionnaires publics de se souvenir, conformément au serment qu'ils ont prêté, qu'ils doivent à l'empire le concours de toute leur influence ». Cette influence parfois dépasse les bornes, et les amis de M. de Kerdrel rappellent aux fonctionnaires d'Ille-et-Vilaine qu'il y a des lois. Aussitôt le préfet écrit une circulaire confidentielle où se trouvent les lignes que voici : « Ces menaces, monsieur le maire, n'ont aucune valeur. Le gouvernement de l'empereur connaît aujourd'hui ses amis et ses ennemis. Je vous donne de nouveau l'assurance, par ce motif, que vous serez soutenu et protégé dans l'accomplissement de tous vos devoirs de loyal fonctionnaire. Je vous autorise, en outre, à affirmer hautement que l'appui du gouvernement ne fera défaut à aucun des amis de l'empire ». Enhardis par de semblables promesses, les agents de l'administration travaillent avec la plus grande ardeur au succès des candidatures officielles.

Le maire de Chauffailles, conseiller général de Saône-et-Loire, adresse aux électeurs de sa commune un chaleureux appel qui se termine ainsi : « Ne restez pas chez vous les 31 mai et 1er juin prochain, mais venez déposer dans l'urne le candidat (*sic*) que je vous conseille dans vos intérêts ». Le sous-préfet de Milhau déclare au maire de Lacresse que si sa commune ne vote pas pour M. Calvet-Rogniat, elle sera marquée à l'encre rouge et n'obtiendra rien de l'administration. Le maire de Proveysieux, dans l'Isère, fait placarder le lendemain du scrutin, quand la nouvelle de l'échec de M. Casimir Périer est connue, une affiche qui rappelle les bulletins de victoire : « L'empereur, le préfet de l'Isère sont contents de vous, et votre maire, messieurs les électeurs, vous remercie de ce que, à part le petit nombre de 23, et malgré les conseils si pressants que vous avez pu recevoir dans la localité et ailleurs, tous, comme un seul homme, *vous avez voté dans l'intérêt de vos chemins et de votre commune* ». A Kermaria, dans les Côtes-du-Nord, pendant la grand'messe, le maire monte au prône et promet aux paroissiens 10,000 francs pour l'église s'ils votent tous, au sortir de l'office, pour le candidat du gouvernement, M. de Latour. En Maine-et-Loire, le garde champêtre remet à une fermière un bulletin de M. Louvet, candidat officiel, et prend soin d'ajouter : « C'est ce papier-là que votre mari devra rapporter au maire le jour

(1) *La Lutte électorale en 1863*, par M. Jules Ferry, p. 87.

(1) *La Lutte électorale*, p. 235.

des élections ». Cette pratique est, du reste, générale. Un autre garde champêtre fait la même recommandation à un membre du parquet de la cour d'Angers en lui remettant une carte et le bulletin du candidat officiel (1). Enfin, en Seine-et-Oise, le ministre de l'intérieur oppose le général Mellinet à M. Ernest Baroche, fils du ministre présidant le conseil d'État ; celui-ci maintenant sa candidature, le préfet, pour l'obliger à se retirer, déclare, dans une affiche placardée sur tous les murs de la circonscription, que « dans cette circonstance exceptionnelle et par des considérations que le public comprendra, M. le général Mellinet est *le candidat personnel de l'empereur* ».

C'est sous l'influence d'une pression inouïe que fut nommée la législature de 1863. Préfets, sous-préfets, commissaires de police, maires, adjoints, percepteurs, brigadiers de gendarmerie, douaniers, employés d'octroi, employés des contributions directes ou indirectes, instituteurs, gardes champêtres, facteurs, cantonniers, tambours de ville, sergents de ville, agents de police, etc., en un mot toute une légion de personnes sous la dépendance directe ou indirecte du gouvernement, puis, dans la plupart des cas, le clergé et tout ce qui de près ou de loin touche au clergé, avaient donné en faveur du candidat officiel. Le remaniement des circonscriptions électorales avait singulièrement facilité leur travail : on avait vu des groupes de 35 000 électeurs dispersés sur une surface de plus de 150 kilomètres; 200 communes, 8 ou 9 cantons qui ne se connaissaient pas, obligés de s'entendre sur un seul nom. Supposez un candidat opposant assez heureux pour surmonter ces difficultés : encore faut-il qu'il trouve un imprimeur pour imprimer ses circulaires, et les imprimeurs sont soumis — qu'on ne l'oublie pas — au régime du brevet; il faudra qu'il recrute des afficheurs zélés, incorruptibles, inaccessibles à la peur, résolus à braver les mauvais traitements, parfois même la prison. Et quand toutes ces conditions sont remplies, la lutte s'engage : d'une part, un citoyen qui invoque la loi et marche à la bataille entouré d'un groupe d'amis fidèles ; de l'autre, toute l'administration impériale, qui met les mille moyens dont elle dispose au service des candidatures officielles. Quoi d'étonnant si, cette fois encore, les candidatures officielles ont triomphé au scrutin! Voici le relevé des votes :

Inscrits	9 938 685
Votants	7 262 625
Pour les candidats du gouvernement	5 308 254
Pour les candidats de l'Opposition	1 954 369

Aux élections précédentes, l'Opposition n'avait pu réunir que 664 000 voix; cette fois, elle en ralliait près de 2 millions. Elle comptait une quarantaine de membres au Corps législatif, dont une quinzaine de la gauche démocratique. Aussi la première revendication qui se fait jour dans la nouvelle assemblée est celle de la liberté électorale. Lors de la discussion de l'Adresse, la gauche propose un amendement ainsi conçu : « La liberté électorale, méconnue et violée par le système des candidatures officielles, est la première des libertés. » Et le centre gauche en propose un autre qui, moins absolu dans la forme, n'en est pas moins explicite au fond : « Le suffrage universel est la base de notre édifice politique. Assurer la régularité et la sincérité de son application, c'est accroître la force des pouvoirs publics. L'empereur a démontré que la loi électorale laisse à désirer des garanties plus complètes et des dispositions mieux définies. » Parmi les signataires de cet amendement, nous trouvons les noms de MM. Ancel, Plichon, Kolb-Bernard, d'Andelarre, de Chambrun. C'est M. Ancel qui le soutient devant le Corps législatif. Il dénonce l'intervention des préfets dans les élections, montre ces fonctionnaires descendant dans la lutte « avec toute la force du gouvernement, pouvant disposer des allocations, des fonds du budget, des menaces, des promesses, pouvant afficher leurs proclamations sans dépôt préalable », et termine en disant que cet état de choses constitue un abus, une inégalité que la loi ne peut consacrer.

Tous les ans la cause de la liberté électorale est ainsi plaidée au Corps législatif, non-seulement à propos de l'Adresse, mais encore dans la discussion du budget, et l'opinion est amenée à mettre la liberté électorale au premier rang des libertés publiques, quand le Mexique et Sadowa font voir à quels abîmes un pouvoir sans contrôle efficace peut conduire le pays. Cependant la majorité et le gouvernement ne voulaient, à aucun prix, abandonner le système des candidatures officielles. Pour les députés issus de cette candidature, l'intervention du gouvernement était non-seulement un droit, mais encore un devoir. Ainsi parlait M. Lafon de Saint-Mûr en 1863, et, en 1867 (1), on devait entendre un autre ancien candidat officiel, M. Chesnelong, déclarer qu'on ne pouvait défendre au gouvernement « d'arborer le drapeau de sa politique » ; qu'un tel effacement « ressemblerait à une abdication », et toutefois soutenir que l'estampille gouvernementale n'altérait en rien l'indépendance de l'élu. Bien entendu, les orateurs du gouvernement justifiaient avec entrain les pratiques administratives. M. Baroche défendait en principe la candidature officielle, et M. Rouher, dans un élan oratoire imité de M. Guizot, demandait à la majorité du Corps législatif si elle ne se sentait pas indépendante. Malgré cette ardente défense, les partisans de la candidature officielle perdaient de jour en jour du terrain. On s'en aperçut à la fin de la législature, lorsqu'à une interpellation de quelques membres de l'extrême droite la gauche répondit par une contre-interpellation sur la liberté électorale et sur l'inobservation de la loi qui punit toute atteinte au secret et à la liberté du vote. Les ministres eux-mêmes furent obligés de désavouer le zèle coupable de certains agents et d'affirmer qu'à l'avenir la loi serait fidèlement exécutée (2).

Nous avons un autre témoignage encore du discrédit des candidatures officielles à la fin de la législature et de l'affaissement qui était résulté pour l'empire lui-même de l'application à outrance de ce dangereux système de gouvernement. On a découvert dans les papiers de M. Conti, et publié dans les *Papiers et correspondance de la famille impériale* (3) un très-curieux rapport sur ce sujet. « Tant que le gouvernement, dit l'auteur de ce rapport, a trouvé dans les hommes qui se sont ralliés à lui dès son début un recrutement suffisant, il ne s'est pas trop inquiété de l'avenir ; mais dès aujourd'hui il s'aperçoit que la *matière ministériable* se raréfie, et que, s'il est difficile de trouver des hommes capables d'être ministres, il n'est pas facile d'en

(1) [illegible]

(1) [illegible]
(2) [illegible]
(3) [illegible]

trouver de capables d'être préfets. » Même raréfaction parmi les députés. L'administration semble dire : « Nous administrons le pays depuis seize ans et nous n'avons pas su créer une génération d'hommes politiques. Quand nous avons besoin d'un homme nouveau, nous prenons un homme ancien ou, à son défaut, le fils d'un homme ancien. » Quelle sanglante satire du système et du règne ! Nous répétons que c'est un ami de l'empire qui parle. « Il est certain, dit-il, que la moyenne de mérite du Corps législatif sous l'empire est au-dessous de la moyenne de mérite des grands corps délibérants sous les gouvernements qui l'ont précédé. » Autre constatation, non moins intéressante : « Les élections commencent à coûter gros, poursuit l'auteur du rapport. Les candidats riches ont *usiné* le suffrage universel, et il faut dépenser aujourd'hui 15 à 20,000 francs pour lancer une candidature. Plus on ira, plus cela coûtera cher, et, si l'administration est logique, entre deux candidats de médiocrité égale, elle devra pousser le plus riche, parce que c'est celui qui peut *ponter* le plus fort. » Quel est le remède au mal ? L'auteur du rapport l'indique : il faut le plus vite possible appeler les capacités et les illustrations à se présenter au Corps législatif. Il conclut à « une enquête intellectuelle » faite par les ministres et leurs agents supérieurs. Il en sortira une liste de capacités prises dans toutes les carrières. Il faudra ensuite indiquer l'endroit où chacune des personnes désignées a des intérêts locaux ; puis, cet état en main, « l'empereur et les ministres pourront préparer de longue main des candidatures, et l'administration ne sera plus forcée d'improviser des candidats singuliers ».

Nous ne savons ce qu'eût valu le remède si on l'eût appliqué. En tout cas, le mal est là, plutôt atténué que grossi. Le Corps législatif de 1869 devait être recruté par les mêmes moyens que ses aînés et parmi les mêmes hommes. C'est celui qui devait enregistrer le plébiscite et approuver la guerre.

VI

De ce qui précède on peut conclure que l'âge d'or de la candidature officielle se place entre les années 1852 et 1863. Après 1863, discuté chaque jour, dans le Corps législatif et dans la presse, ce moyen de gouvernement perd beaucoup de son efficacité. Ce n'est pas à dire que le gouvernement assistera désormais en silence à la libre manifestation de la volonté nationale ; non, avant comme après 1863, les élections seront viciées par la pression administrative ; mais à partir de 1863, il faudra compter avec l'opinion.

A la veille des élections nouvelles, en 1868, l'empire est contraint de proposer une loi sur la presse qui supprime l'autorisation préalable, met fin au pouvoir discrétionnaire de l'administration sur la presse et donne à celle-ci des juges. Après la loi sur la presse, vient un projet de loi sur les réunions qui autorise la tenue de réunions publiques électorales depuis la promulgation du décret convoquant les électeurs jusqu'au cinquième jour avant l'élection.

En 1869, l'empereur juge nécessaire de prendre part lui-même à la lutte. Le 9 mai, le *Journal officiel* publie le texte d'une allocution prononcée par le chef de l'État à Chartres, et dans laquelle on lit cette phrase : « Comme en 1848, je m'adresse aux honnêtes gens de tous les partis en les invitant à seconder la marche régulière de mon gouvernement dans la voie libérale qu'il s'est tracée et à opposer une insurmontable résistance aux passions subversives qui semblent se réveiller pour menacer l'œuvre inébranlable du suffrage universel. » Le gouvernement n'avait pas attendu le mois de mai 1869 pour se préparer aux élections. Dès mars et mai 1868, M. Pinard, ministre de l'intérieur, avait travaillé à l'organisation de la candidature officielle. En mars, il adresse très-confidentiellement les questions suivantes aux préfets : « Quels sont les députés qu'il faut appuyer nettement ? Quels sont leurs chances de succès et leurs concurrents ? Quels sont ceux qu'il faut abandonner ? Par qui pourrait-on les remplacer ? Quels sont ceux qu'il faut combattre ? Qui voulez-vous leur opposer et quelles sont les chances de succès ? En cas de vacance ou de création d'un siége, quel serait votre candidat ? » En mai, le ministre (encore confidentiellement) prescrit aux préfets de profiter des opérations de la révision dans chaque canton pour « voir les maires, les juges de paix, les notables, tous ceux enfin qui peuvent fournir des appréciations éclairées ou exercer une influence quelconque sur la question électorale ». Ils devront « indiquer dans quelles dispositions l'administration entend aborder le scrutin ». Le ministre ajoute : « Plus le rôle du Corps législatif devient considérable, plus vous devez apporter de soin à constituer fortement le parti gouvernemental, à maintenir l'union, à stimuler l'énergie de nos amis, comme à soutenir nettement leurs efforts. A ce point de vue, et sans que vous ayez à prendre aucun engagement avant de m'en avoir référé, le principe qui devra nécessairement vous guider dans l'étude que vous allez commencer est, sauf les exceptions inévitables, celui du maintien des députés sortants, toutes les fois qu'ils méritent la confiance du gouvernement et possèdent celle de leurs électeurs (1). »

Dès le mois de janvier 1869, on s'occupe au ministère de l'intérieur de l'organisation de la presse gouvernementale en vue des élections. Chaque jour, la section de lecture et d'examen des journaux fait un relevé des faits électoraux et le communique à M. Fleury. Une section de publicité départementale est créée ; on y prépare une série de correspondances, de cadres d'articles, d'inspirations diverses, de renseignements, etc. « Dans cette section, dit la Note des *Papiers* (2), à laquelle nous empruntons ces détails, les résultats ont presque toujours dépassé les espérances. Le ministre est, dès à présent, en mesure de provoquer telle publication ou telle polémique qui lui conviendra et partout où il lui conviendra, dans un délai très-court et selon un ensemble déterminé de cent cinquante journaux au moins. » D'autres mesures ont été adoptées. En voici l'énumération :

« 1° Subventions destinées à assurer soit l'existence, soit le dévouement des journaux ;

« 2° Subventions destinées à accroître leur publicité, c'est-à-dire à envoyer des numéros gratuits pendant la période électorale, pour contre-balancer le même système que l'Opposition a adopté dans une large proportion ;

« 3° Subventions destinées à renforcer la rédaction au moyen de l'adjonction de rédacteurs nouveaux ;

« 4° Choix et envoi de rédacteurs, soit aux frais des candidats, soit à ceux des propriétaires des journaux (3). »

1) *Circulaires, rapports*, etc., p. 141.
2) *Papiers et correspondance de la famille impériale*, t. Ier, p. 18.
3) *Papiers et correspondance*, t. Ier, p. 20.

La maison Havas sert plus de trois cents journaux et est en relations quotidiennes avec le ministère : le ministère s'entend avec elle pour que son service de correspondance et de nouvelles sous forme télégraphique « atteigne, pendant les élections, un plus haut degré d'intensité et remplace toutes les communications qu'il ne jugera pas à propos de faire directement ».

Pour la propagande populaire, *le Petit Journal officiel* et *le Moniteur des communes* ouvrent leurs colonnes à un compte rendu des faits électoraux. On s'assure le concours du *Petit Journal*, de M. Millaud, qui publie des portraits des ministres et des membres de la majorité. Le ministère alimente la chronique électorale du *Peuple français* et de la *Patrie*. *Le Peuple français* doit envoyer, du 1er mai au 1er juin, 18 000 exemplaires par jour à des adresses indiquées, moyennant 60 000 francs. *La Patrie* s'engage à fournir le nombre d'exemplaires voulus moyennant 125 francs le mille. Un accord est conclu avec *le Figaro*; le ministre lui-même « en a suivi et dirigé toutes les phases ». Il faudra une somme de 100 000 francs « pour le concours à donner par la presse parisienne dans la lutte électorale sous toutes ses formes ».

Ainsi armé, le gouvernement affronte les élections. L'administration se jette dans la lutte avec ardeur; le clergé la seconde. Il marche aux côtés des préfets, des sous-préfets, des commissaires de police.

« Généralement, dit un fervent catholique, M. Arnaud (de l'Ariège), la propagande des curés a été ardente, et quelquefois acharnée. Dans la plupart des paroisses, les curés faisaient aux fidèles un devoir de reconnaissance de voter pour les candidats officiels, qui avaient fait obtenir des sommes d'argent aux églises et qui en promettaient de nouvelles; dans un grand nombre de paroisses, à ces misérables motifs invoqués en faveur des candidats officiels se joignait la calomnie envers le candidat opposant; dans plusieurs et assez nombreuses paroisses, cette propagande s'est faite en pleine chaire et jusque dans les écoles des enfants, même au chef-lieu du diocèse (1). »

Préfets, sous-préfets, maires, gardes champêtres, agissent en 1869 comme en 1863 et en 1857. Le préfet de la Vendée avertit les électeurs que « l'autorité observe d'un œil attentif les individus qui font des efforts pour arracher aux populations un vote hostile au gouvernement ». Celui de la Gironde envoie aux électeurs, sous enveloppe et avec la suscription *fermé par nécessité*, les bulletins de M. Dréolle. Dans la vérification des pouvoirs, M. Durfort de Civrac cite le fait d'un juge de paix qui parle ainsi aux adversaires du candidat officiel : « Quand vous vous présenterez devant mon tribunal, je vous condamnerai au maximum. » Dans une réunion tenue dans le département de la Vendée, un gendarme dit aux électeurs : « Vous votez pour M. de Falloux? vous voulez donc nous faire égorger tous ! » M. Magne, ministre des finances, met les fonctionnaires de son département au service des préfets de M. de Forcade La Roquette : « Je n'ai pas besoin, dit-il dans une circulaire confidentielle, de vous rappeler que les fonctionnaires et agents du ministère des finances doivent, à l'occasion des élections qui se préparent, prêter au gouvernement le concours actif qu'il a le droit d'attendre de leur dévouement, de leur loyauté et de leur patriotisme. A cet effet je ne puis que vous recommander de vous mettre à la disposition du préfet de votre département et de suivre les indications qu'il vous aura données. » Et il ajoute : « Je vous saurai gré des soins que vous aurez pris pour seconder à cet égard les vues du gouvernement. » Quand on relit les débats de la longue et orageuse vérification des pouvoirs qui suivit l'élection, on reconnaît la vérité de cet aveu, échappé à un publiciste ami de l'empire, M. Cucheval-Clarigny, quelques jours après le vote : « Jamais un système aussi général et aussi menaçant d'intimidation n'avait été étendu sur les fonctionnaires et sur l'immense clientèle gouvernementale ; jamais la pression administrative n'avait pesé d'un tel poids sur les consciences. »

Voici le résultat. Le vote des 23 et 24 mai donne :

4,477,720 voix aux candidats du gouvernement.

3,258,777 aux opposants de toutes les nuances.

Au ballottage, les candidats officiels réunissent 692,000 voix contre 726,000 accordées à ceux de l'opposition. En d'autres termes, le gouvernement recueille 4 millions de voix, et l'Opposition en obtient 3 millions.

On pouvait dire que le système des candidatures officielles avait vécu.

VII

Le chef du ministère du 2 janvier 1870, M. Émile Ollivier, s'était toujours déclaré l'implacable adversaire de la candidature officielle. Dès le lendemain de son avénement, il annonça que la pratique des candidatures officielles serait abandonnée et que désormais le gouvernement resterait neutre dans les élections. Une discussion s'ouvrit à ce propos. M. Dugué (de la Fauconnerie) et M. Granier (de Cassagnac) prirent hautement la défense du système de la candidature officielle, que M. Émile Ollivier répudiait. M. Pinard, l'ancien ministre de 1868, membre de la droite bonapartiste, présenta un ordre du jour ainsi conçu : « La Chambre, considérant que l'intervention sage et mesurée du gouvernement dans les élections est, dans certains cas, une nécessité politique, passe à l'ordre du jour. » Cet ordre du jour ne réunit que 56 voix. L'ordre du jour pur et simple, réclamé par le cabinet, est adopté : il rallie 185 suffrages. Ainsi le Corps législatif issu de la candidature officielle venait de condamner l'application de la candidature officielle. Mais, il faut le dire, quelques semaines après, M. Émile Ollivier lui-même allait reprendre les pratiques de la candidature officielle avec autant d'ardeur que jadis les de Forcade, les de Persigny et les Billault.

Tous les procédés de la candidature officielle furent ressuscités à l'occasion du plébiscite du 8 mai. Toutefois, soit pudeur, soit ignorance, M. Ollivier n'égala pas du premier coup ses prédécesseurs, les ministres de l'empire autoritaire. Il commence par recommander aux fonctionnaires « une activité dévorante » pour amener les électeurs à prendre part au scrutin. Puis il engage les juges de paix à entrer dans les comités plébiscitaires et sollicite le concours actif des évêques et du clergé. Quelques jours après, il télégraphie aux magistrats « d'élever leur zèle à la hauteur des circonstances ». Enfin il proclame « qu'il est temps qu'on sente la main du gouvernement ». C'est le moment où, pénétré de la nécessité de vaincre à tout prix, il ordonne des poursuites

(1) *La Révolution de 1869.*

contre l'Internationale, fait saisir les journaux et enfin annonce à la France stupéfaite la découverte du fameux complot Baury. C'est le moment où il envoie cette incroyable dépêche au procureur général d'Aix : « On me dit que les réunions de Marseille sont intolérables par leur violence. N'hésitez pas à faire un exemple, et surtout *frappez à la tête* : *prenez-vous-en aux avocats*, aux messieurs, plutôt qu'aux pauvres diables du peuple (1). »

On connaît le résultat du vote. Il y eut :

7 350 142 *oui*,
1 538 825 *non*,

et 112,975 bulletins nuls. L'empire était vainqueur. Cependant la comparaison de ce plébiscite avec les précédents donnait à réfléchir : le chiffre des *oui* était resté à peu près le même qu'en 1851 et en 1852 ; mais il y avait eu 1,500,000 *non*, tandis qu'en 1851 on n'en avait compté que 647,000 et en 1852 250,000 seulement.

VIII

Ainsi, du premier au dernier jour de son existence, l'empire avait fait usage de la candidature officielle. Il en avait vécu, pour ainsi dire. Il était réservé à la république de rejeter ce moyen de propagande immoral, cette arme dangereuse. Lorsqu'à la fin de janvier 1871, une assemblée nationale est convoquée, quel est le langage qu'adresse aux maires, à la veille des élections, M. Hérold, ministre de l'intérieur par intérim ?

« *Le gouvernement n'a pas de candidats à recommander.* Le temps des candidatures officielles est passé. Le gouvernement se borne à vous dire : Choisissez les hommes les plus considérés, les plus indépendants ; écartez ceux que n'entoure pas l'estime publique, quel que soit le drapeau qu'ils affectent de porter, et souhaitons que la direction du pays ne soit pas rendue à ceux dont les fautes et les serviles complaisances l'ont précipité dans les désastres qui nous accablent.

« Avant toutes choses, messieurs les maires, ayons l'avenir de notre pays devant les yeux. Nous voulons tous qu'il se relève, qu'il reprenne le rang qui lui appartient dans le monde. Le moyen, c'est la liberté, c'est le respect de tous les droits, c'est l'observation de tous les devoirs ; en un mot, c'est la République. »

Un an plus tard, à propos des élections partielles du 7 janvier 1872, M. Casimir Périer, ministre de l'intérieur, écrivait une circulaire qui fait grand honneur à sa mémoire. « Monsieur le préfet, les électeurs de votre département sont appelés à élire deux députés à l'Assemblée nationale. Ce n'est pas seulement un droit qu'il s'agit pour eux d'exercer, c'est un devoir qu'ils ont à remplir, *le premier, le plus grand devoir du citoyen.* » Que tout le monde aille voter, ajoutait-il. « Il n'est qu'une abstention permise, celle que M. le Président et le gouvernement de la république s'imposent avec scrupule en vous recommandant *d'éviter toute ingérence qui rappellerait le souvenir des candidatures officielles.* » Et il terminait ainsi : « Avant tout, qu'ils (les électeurs) déposent, sous l'inspiration de leur conscience, leur vote indépendant dans l'urne électorale. Un peuple maître du choix de ses mandataires est maître de ses destinées. » De son côté, M. Dufaure, garde des sceaux, avait recommandé aux magistrats, et notamment aux juges de paix de ne point compromettre leur toge dans la mêlée électorale.

Ce qui s'est passé dans l'Assemblée nationale, tout le monde s'en souvient. Au début, en 1871, les monarchistes s'y posent en défenseurs ardents et convaincus de toutes les libertés, surtout de la liberté électorale. Ne comptaient-ils pas dans leurs rangs les victimes de la candidature officielle : MM. de Broglie, Decazes, Buffet, de Meaux, d'Andelarre, Antonin Lefèvre-Pontalis ? M. de Broglie n'avait-il pas combattu en 1869 la candidature officielle dans un écrit véhément ? n'avait-il pas dit aux électeurs de l'Eure, dans sa profession de foi : « Ce système, condamné d'avance par le bon sens, est jugé par l'expérience des dernières Assemblées. Choisies presque en entier parmi les candidatures officielles, quelles fautes n'ont-elles pas laissé commettre, quels dangers n'ont-elles pas, par là-même, fait courir au gouvernement qu'elles devaient éclairer !.. La cause que je voudrais défendre, c'est la vôtre, et c'est l'indépendance de l'électeur qui peut seule assurer celle des députés. »

Nous voulons croire que cet élan des monarchistes vers la liberté a eu son moment de sincérité, mais il ne dura point. Dès la fin de l'année 1871, le plan de la droite se laisse deviner à des symptômes non équivoques, et dans ce plan figure le rétablissement plus ou moins avoué de la candidature officielle.

Le 20 juin 1872, au lendemain de l'élection de MM. Barni, Bert et Deregnaucourt, les délégués de la droite et du centre droit, ayant à leur tête le général Changarnier, firent une démarche restée célèbre auprès de M. Thiers, Président de la république, qui leur répondit que le « gouvernement n'intervenait pas dans les élections ». C'est précisément ce que les délégués lui reprochaient. Ils lui reprochaient de ne pas intervenir dans le sens de leurs idées politiques.

Plus le temps s'écoule, plus la tendance s'accentue. Le 26 novembre 1872, M. Batbie donne lecture de son rapport sur la proposition de M. de Kerdrel. La nécessité de revenir à la candidature officielle y est clairement indiquée.

« La majorité de votre commission lui a dit (à M. le Président de la république) que le parti conservateur était justement inquiet des progrès du radicalisme et que nous marchions à son triomphe légal, mal sans remède et bien pire que le triomphe passager d'une insurrection.

« Nous avons ajouté que, pour arrêter cette invasion, il nous paraissait indispensable de lui opposer un *gouvernement de combat* qui réunirait toutes les forces conservatrices, à l'effet d'éclairer les populations sur les desseins de l'ennemi. »

L'article premier du programme des vainqueurs du 24 mai 1873 portait le rétablissement de la candidature officielle. C'est pour la préparer que M. Pascal rédigea cette circulaire « très-confidentielle » aux préfets, sur les moyens de rallier au gouvernement la presse de province, qui provoqua un sentiment d'indignation chez tous les hommes droits et honnêtes. C'est pour en assurer le fonctionnement que M. de Broglie, en 1874, fit voter par l'Assemblée une loi qui attribuait au gouvernement la nomination des maires de toutes les communes de France sans qu'il eût même besoin de les prendre

(1) *Papiers et correspondance*, p. 319.

dans le sein des conseils municipaux. Plus tard viennent les essais d'établissement d'un « septennat » personnel ou impersonnel. On veut associer le pays à la tentative ; le ministère invente en Maine-et Loire la candidature de M. Bruas, « candidat du maréchal », puis, dans le Nord, celle de M. Fiévée, autre « candidat du maréchal ». Interrogé à ce propos, M. le garde des sceaux Tailhand déclare en pleine commission de permanence « qu'il comprend que quand les électeurs donnent mandat à certains candidats, le préfet veuille s'éclairer et s'entendre avec les maires pour en présenter d'autres ». A quoi M. Ernest Picard répond : « C'est le langage de l'empire ! » Oui, c'était le langage de l'empire, et l'on ressuscitait aussi les pratiques électorales de l'empire. Peine inutile ! Ni M. Bruas ni M. Fiévée ne furent élus.

La Constitution [illegible] voté. Le 16 novembre, M. Buffet, vice-président du conseil, monte à la tribune. « Nous aurons le droit, dit-il, lorsque nous paraîtrons devant les électeurs, non plus seulement comme candidats, mais en quelque sorte comme le gouvernement, [illegible] loyalement et hautement, la cause de la politique que nous servons. » C'était annoncer le rétablissement de la candidature officielle. Quelques jours après, le ministre de l'intérieur justifiait le maintien de l'état de siége à Paris, à Lyon, à Marseille en disant « que c'était dans un intérêt de *sérénité* pour la période électorale que le ministère demandait le maintien de l'état de siége dans les grands centres ».

Bientôt le scrutin s'ouvre. Déjà M. Buffet avait éprouvé un double échec comme candidat à un siége de sénateur inamovible et comme candidat à l'un des siéges de sénateur des Vosges. Malgré le scrutin d'arrondissement, malgré la loi sur la nomination des maires, malgré l'état de siége, M. Buffet, candidat dans quatre arrondissements, échoue dans les quatre arrondissements.

Le ministère avait fait campagne en faveur des candidats qui dans leurs professions de foi parlaient du « gouvernement du maréchal de Mac-Mahon » et ne parlaient pas de la république. Que répond le pays ? Les candidats du maréchal restent par terre pour la plupart, comme M. Buffet lui-même ; ceux de la république triomphent. Une fois de plus, pour reprendre l'expression de M. de Broglie, la candidature officielle était jugée et condamnée.

On pouvait croire que c'était cette fois sans appel. Mais la réaction s'est obstinée. L'acte du 16 mai nous remet en présence d'un cabinet qui proclame hautement son intention de reprendre les procédés de la candidature officielle, et qui a même la prétention de désigner le candidat officiel de toutes les circonscriptions. M. de Fourtou, dans sa circulaire, parle le langage des ministres de l'empire. Comme eux, il appelle les fonctionnaires au combat ; moins qu'eux encore il se souvient qu'il y a une loi et que cette loi garantit la liberté électorale. Evidemment le ministère actuel veut faire mieux que M. Buffet et compte faire aussi bien que M. de Persigny. Mais M. Buffet avait l'état de siége à Paris, à Lyon, à Marseille ; M. Buffet avait la loi qui remettait au gouvernement la nomination des maires de toutes les communes de la république ; M. Buffet avait un personnel administratif qui était en fonctions depuis près de trois ans, depuis le 24 mai 1873. Quant à l'empire, ses moyens d'action avaient été plus puissants encore. Il avait des lois assez élastiques pour laisser passer la candidature officielle ; il avait le droit de fixer les circonscriptions et de les remanier ; il avait les deux jours de vote ; il avait un personnel de préfets, de sous-préfets, de commissaires de police prêt à le suivre jusqu'où il lui plairait d'aller et qui connaissait à fond le pays. Par-dessus tout, il avait l'avantage de parler au nom d'un régime défini ; il demandait les suffrages des électeurs pour assurer la durée des institutions de l'empire ; il se donnait comme l'unique représentant de l'ordre, de la paix. Il disait aux populations : En votant pour moi, vous votez contre l'inconnu ; vous vous assurez à vous-mêmes et vous assurez à vos enfants de longs jours de repos et de prospérité.

Le ministère de M. de Broglie et de M. de Fourtou ne dispose plus de ces moyens. Il n'a plus l'arme de l'état de siége ; il va à la bataille avec des préfets et sous-préfets qui n'ont que leur bonne volonté réactionnaire et qui ont peu d'influence sur les fonctionnaires, encore moins sur le pays ; il est en présence de 33,000 maires qui tiennent leur écharpe de leurs concitoyens, non du gouvernement. Le ministère actuel est donc moins fort que le ministère de M. Buffet. La loi électorale du 30 novembre 1875 offre des garanties que ne donnait pas le décret organique de 1852 ; le vote ne dure qu'un seul jour, ce qui garantit des fraudes ; la loi fixe les circonscriptions électorales ; enfin, si M. de Broglie a avec lui le « régiment » que fait marcher M. le cardinal de Bonnechose, nous cherchons vainement à ses côtés l'armée administrative de M. de Morny, de M. Billault, de M. de Persigny, de M. de Forcade la Roquette.

Est-ce tout ? Non. Dans la lutte prochaine, qui représentera les institutions établies et la stabilité ? Le parti républicain. La situation privilégiée que l'empire avait en 1870, au moment du plébiscite, le parti républicain l'a devant les électeurs de 1877. Il pourra leur dire avec raison : Voulez-vous mettre fin aux bouleversements, fermer la porte à la révolution, assurer le présent et l'avenir ? Votez pour le maintien des institutions existantes.

Reprendre la candidature officielle dont l'empire lui-même ne pouvait plus se servir vers la fin du règne, quand on n'a pas les armes de l'empire, c'est une entreprise peut-être audacieuse, mais qui ne peut avoir de lendemain. Aussi, nous en sommes convaincu, les élections de 1877 auront une double conséquence : elles assureront le respect des règles du gouvernement parlementaire ; elles mettront hors de page le principe de la liberté électorale.

LUCIEN DELABRE[illegible]

LES POËTES MODERNES EN ANGLETERRE (1)

John Keats (2)

A l'époque où William Wordsworth et Samuel Coleridge étaient à l'apogée de la gloire, une génération de jeunes poëtes commençait en Angleterre à se presser autour d'eux. C'étaient Charles Kingsley, Leigh Hunt, Shelley, Charles

(1) Voyez une étude [illegible], dans notre dernier numéro.
(2) *Poetical works* [illegible], nouvelle édition par [illegible] Houghton. — Londres, 1876.

Lamb, et le plus touchant d'entre eux, le poëte juvénile par excellence, le pauvre John Keats. Prononcer le nom du Millevoye anglais, c'est évoquer une suite de tristes images. On voit le poëte adolescent, atteint d'un mal impitoyable, grandir « à l'ombre de la mort », lutter quelques années avec courage, puis s'étendre sur le lit d'où il ne se relèvera plus; et on l'entend dire, après avoir regardé le sang qui coulait de ses lèvres : « Je connais cela : c'est du sang artériel ; je dois bientôt mourir. »

Lord Houghton (M. Monckton Milnes), qui a déjà rendu tant de services à la littérature anglaise, a pris à tâche de remettre en lumière les œuvres de Keats. En 1848, il en a donné une édition presque complète et a consacré à la mémoire du poëte une notice étendue. Le fondateur et directeur de la *Revue d'Edimbourg*, lord Jeffrey, a secondé le laborieux éditeur dans sa patriotique entreprise; tous deux ont vengé Keats des critiques injustes par lesquelles la *Quarterly Review* avait empoisonné sa vie. Aujourd'hui lord Houghton n'a plus besoin de combattre pour son favori. La renommée du poëte est incontestée; une seconde édition des œuvres de Keats est une fête pour les lettrés, et la nouvelle notice placée en tête de l'ouvrage acquiert en intérêt tout ce que la gloire de l'auteur a depuis vingt-huit ans acquis en éclat.

I

Keats, né en 1795 — et non en 1796, comme le disent les biographies de dictionnaires, — était sorti d'une honnête et laborieuse famille. Son père, premier domestique chez un loueur de voitures, avait mérité par son travail et son intelligence d'épouser la fille de son patron. C'était une grande femme mélancolique qui sut inspirer tant d'affection à ses enfants qu'un jour qu'elle était malade, John, âgé alors de cinq ans à peine, se mit en sentinelle devant la porte de sa chambre, une vieille épée à la main, pour empêcher qu'on ne troublât son repos. Ses trois fils et sa fille étaient jeunes encore quand elle mourut, et son mari ne lui survécut que peu de temps. Mais les braves gens avaient amassé par leur travail deux cent mille francs à partager entre leurs quatre orphelins. Le tuteur de John, M. Abbey, trouvant la part qui revenait à celui-ci suffisante pour lui procurer une éducation libérale, le plaça comme élève chez un chirurgien distingué, à l'âge de quinze ans.

L'homme qui, parmi ses contemporains survivants, a le mieux connu Keats à cette époque et a conservé le plus de souvenirs de sa jeunesse est M. Charles Cowden Clarke, qui publiait depuis un an, dans le *Gentleman's Magazine* de Londres, des anecdotes intéressantes sur les écrivains de son temps (1). M. Clarke raconte que John ne témoignait qu'un goût médiocre pour la lancette et le bistouri, mais qu'il avait parmi les jeunes gens de son âge des amitiés vives, aussi vives qu'avait été sa tendresse passionnée pour sa mère. Ceux qui avaient des goûts et des aptitudes littéraires étaient sûrs d'obtenir sa préférence. Le jeune Abbey, fils de son tuteur, était dans ce cas; tous deux, à l'âge où les autres enfants se délassent en jouant aux barres, s'enfermaient dans une chambre pour lire quelque livre qu'ils avaient emprunté. On était si loin cependant de deviner autour de lui les dons naturels de Keats, qu'on le plaisanta un jour sur ce qu'il priait quelqu'un de lui prêter la *Reine des fées*, de Spenser. « La famille de son tuteur fut très-amusée par la prétention du petit garçon d'étudier un pareil monument littéraire. Mais l'effet de cette lecture sur lui fut électrique. Il semblait vivre pour la première fois et pour la première fois, respirer à pleins poumons. « Il bondissait à travers le « livre comme un poulain dans la prairie », courant en avant, revenant sur ses pas, s'arrêtant en extase, recommençant vingt fois avec une exaltation croissante. La splendeur des images l'emportait dans un monde nouveau; sa vocation s'éveillait et le seul être auquel il daignât alors parler, était le jeune ami aux goûts littéraires qui pouvait lire Spenser avec lui ».

Peu de temps après son initiation aux grandes œuvres d'imagination, John quittait le chirurgien chez lequel il avait été placé. Il est probable que ses études ne marchaient pas au gré de ce dernier. Keats entra néanmoins chez un autre professeur et même passa ses examens avec succès : sa puissance de travail lui avait, sans effort de sa part, valu ce résultat. Mais il déclara en même temps à ses amis et à son tuteur qu'il lui était impossible de se livrer à la pratique de son art. Une sensibilité nerveuse invincible s'opposait à ce qu'il pût opérer sur le vif. Un jour qu'il avait fait une saignée temporale, il avoua que c'était miracle s'il n'avait pas tué son malade et annonça qu'il ne recommencerait jamais.

A partir de ce moment, Keats renonça à toute carrière lucrative. Il entra dans la Société des gens de lettres, vivant pauvrement sur la terre du petit héritage paternel, magnifiquement en idée de toutes les splendeurs du ciel. Leigh Hunt, qui occupait comme éditeur de l'*Examiner* une position influente, l'accueillit dans le cercle des lauréats du jour, lui dédia, dans son poëme des *Feuillages*, une branche de laurier et lui ouvrit les colonnes de son journal. Grâce à lui, le pauvre John, qui était pourtant étranger à toutes les choses de ce monde, se trouva enrôlé parmi les libéraux et les ennemis du Régent. Au milieu de cette troupe militante d'écrivains et de poëtes, Keats tenait la place d'un enfant aimé, tantôt joyeux, tantôt mélancolique, comme les natures sensitives prédestinées à la mort prématurée. On le voyait passer avec attendrissement et tristesse. Ses grands amis aimaient à plonger leurs mains dans sa belle chevelure noire, « dont les boucles se répandaient comme un riche plumage. » Ils admiraient le bouillant courage qui faisait de cet adolescent malade le champion des opprimés. Un jour, avec une pugnacité toute anglaise, il avait offert le combat, le duel national à coups de poing, à un garçon boucher qu'il avait vu dans la rue maltraiter un enfant. Une autre fois, il était resté rêveur et triste tout un jour pour avoir été témoin de la souffrance d'un animal. A l'inverse, un sourire, un mot délicat faisaient exulter son âme. Il avait des gaietés d'enfant, des sensibilités de femme, des méditations d'homme mûr. Sa personne reflétait ces trois caractères. Il était grand, avec de larges épaules, une tête délicate toute bouclée, de grands yeux tendres et une extrême mobilité d'expression. Mais la constitution féminine, cette constitution qui, selon Coleridge, est le *medium* indispensable du génie, était chez lui dominante. Il était poëte des pieds à la tête, non parce qu'il était

1 *Recollections of writers Known to an old simple when young*, by Charles and Mary Cowden Clarke. *Gentleman's Magazine*, août 1876 et numéros suivants. M. Charles Cowden Clarke est mort à Naples, tout récemment.

élégant et beau — cela n'est point nécessaire, — mais parce qu'il avait une organisation fine qui vibrait au moindre souffle.

II

De toutes les productions de Keats, *Endymion* est probablement celle qui contient le plus de son âme. Il le dit lui-même dans le livre premier, qui sert de prologue au poëme : « C'est avec bonheur, Endymion, que je dirai ton histoire; l'harmonie de ton nom fait partie de mon être, et les champs qui t'ont nourri sont toujours verts à mes yeux. » La préface rend témoignage de l'amour avec lequel il avait traité cet ouvrage; la dédicace qu'il en a faite à la mémoire de Thomas Chatterton, « le plus anglais des poëtes après Shakespeare », prouve qu'il le regardait comme la meilleure de ses œuvres. C'est au moins la première œuvre sérieuse qu'il ait donnée, celle qui lui a fait prendre rang, à vingt-deux ans, parmi les premiers poëtes de l'Angleterre. Il n'avait, avant ce temps, publié que de courtes pièces, des sonnets, des épîtres et des petits poëmes de circonstances, comme les moindres incidents de la vie avaient le pouvoir d'en faire naître dans cette imagination active. Un mot dit par une femme, la visite d'un ami, un présent de quelque bagatelle, une lettre de son frère, tout fait vibrer chez John Keats la corde poétique, la corde intime; car il n'appartient pas à la famille des musiciens et des versificateurs, mais bien à celle des êtres qui sentent profondément. Il est le poëte selon le cœur de Gœthe, celui qui « fait penser ce qu'on n'a pas pensé, sentir ce qu'on n'a pas senti » ; c'est un enfant de lumière et d'amour. Depuis l'âge de seize ans, sa vie et sa pensée n'avaient été qu'un chant; mais *Endymion* est plus qu'un chant, c'est une œuvre, une œuvre de plus de huit mille vers faite avec suite et volonté. Ce mythe obscur prêtait, paraît-il, à sa fantaisie : comme dans un moule élastique, il y coulait toutes les idées, toutes les images qui se pressaient dans son esprit.

Nous avouons que, malgré sa richesse et son éclat, le poëme d'*Endymion* nous paraît difficile à lire. Il faudrait être poëte soi-même pour y suivre sans fatigue la pensée poétique dans ses méandres infinis. Nous préférons les *Odes*, qui élèvent l'esprit sans le tendre et lui prêtent un vol rapide. Parmi celles qui appartiennent à la précoce maturité de Keats, c'est-à-dire qui ont été écrites après le poëme d'*Endymion*, ravissantes sont les odes à *Psyché*, à l'*Automne*, au *Rossignol*, *A sa sœur Fanny*, dans laquelle il célèbre les consolations de la famille. Arrêtons-nous à l'ode sur *Une Urne grecque*, dont il interroge les bas-reliefs. Nous allons, pour donner une idée du tour qu'affectait sa pensée poétique, essayer de traduire en prose ce qui est, selon nous, impossible à traduire en vers :

« Compagne silencieuse et tranquille, témoin de la vie antique et sylvestre, toi qui racontes, mieux que nous dans nos rimes, une légende amoureuse et fleurie, dis-nous le frais récit écrit dans le feuillage qui court sur ton galbe léger! Nous parles-tu de dieux ou de mortels? de la vallée de Tempé ou de celle d'Arcadie? Quelles sont ces vierges pudiques et ces amoureux ardents? Comme elles s'enfuient et comme ils les poursuivent! De qui sont ces pipeaux? Quels chants ont-ils chanté? Douce est la mélodie que notre oreille entend; mais plus encore celle qui ne résonne que dans notre âme! Jouez donc, flûtes muettes de marbre qui ne parlez qu'à notre esprit. Beau jeune homme, ton chant ne s'éteindra point avec toi! Les arbres qui l'abritent ne perdront point leur feuillage! Amant audacieux, tu ne toucheras jamais ces lèvres que ton désir est de baiser; mais aussi jamais celle que tu aimes ne perdra sa grâce et sa beauté! Heureux, heureux bocages qui serez toujours verts! Heureux, heureux chanteur qui chanterez toujours, et dont la mélodie éternellement nouvelle accompagnera l'éternel amour!

« Mais qui vient au sacrifice? Quel est ce prêtre conduisant à la mort un bouc aux flancs soyeux? Quelle est cette ville lointaine, bâtie sur le rivage, que ses habitants désertent pour se rendre à l'agreste autel? Petite cité inconnue, tes rues ne se repeupleront jamais, et nul ne vivra pour nous dire comment, au matin d'une fête, le silence un jour t'a envahie!

« Urne antique, si noblement coupée, qui portes sur tes flancs arrondis vierges marmoréennes, frémissantes forêts, herbe tendre et foulée, tu nous attires comme l'éternité! Pastorale immobile et glacée, quand nous aurons passé, tu resteras au milieu des humains pour dire encore à d'autres affligés : *Le beau c'est le vrai, et le vrai c'est le beau* : nous ne savons que cela de la vie — et c'est là tout ce qu'il en faut savoir! »

La langue poétique anglaise, si différente de la langue vulgaire, se prête très-mal à l'imitation. Les mots composés y jouent le principal rôle et donnent beaucoup de force aux idées. Qui rendra en français le *Sea shouldering whale* de Spencer? Il en est de même des plus belles et des plus heureuses expressions de Keats, grand admirateur et continuateur de ce poëte. Qui traduira, dans l'ode à l'*Urne grecque*, *Unravished bride of quietness*, [illegible], et tant d'autres locutions qui donnent au style tant de précision et de richesse?

Le poëme d'*Hyperion*, quoiqu'il soit encore bien touffu et, partant, d'une lecture fatigante, l'est moins pourtant, selon nous, que le premier grand ouvrage de Keats. Le sens qui s'en dégage — la marche de la lumière et de la vérité dans le monde — est plus clair et plus simple que les idées multiples répandues dans l'*Endymion*. Mais l'œuvre dans laquelle nous nous trouvons vraiment à l'aise et en plein courant de passion poétique, c'est la tragédie d'*Othon le Grand*. Les mythes antiques ont, comme les autres mythes, perdu leur charme en perdant leur mystère; pour remplir de nouveau ces vieux vases, il faut un vin bien généreux. Mais la forme du drame est toujours jeune et nouvelle : si les idées vieillissent, les passions ne vieillissent pas. Voilà pourquoi on peut aujourd'hui lire *Othon* comme s'il était écrit d'hier. Le temps ne lui a rien donné sans doute, mais ne lui a non plus rien ôté. Comme pièce de théâtre, cet ouvrage était impropre à la scène et n'a jamais été joué; comme poëme dramatique écrit pour la lecture, il a gardé le mérite commun à toutes les œuvres qui sont taillées dans l'étoffe du cœur humain. De même que dans les pièces de Shakespeare, les anachronismes, les invraisemblances théâtrales abondent; mais, de même que dans Shakespeare aussi, il y a une intensité de passion qui suffit, d'une part, à soutenir l'intérêt, à suppléer aux effets scéniques; d'autre part, à conserver toujours la jeunesse et la fraîcheur de l'ouvrage.

La tragédie d'*Othon le Grand* a été écrite, du reste, dans des circonstances singulières, qui expliquent qu'elle soit plutôt une broderie poétique qu'une véritable œuvre de poëte. A l'analyse, elle ne présente ni combinaisons intéressantes, ni caractères sympathiques. Le personnage d'Othon est insigni-

fiant et mélodramatique; ceux d'Albert et d'Herminie sont effacés; les autres sont odieux. Ludolphe, fils d'*Othon*, le bouillant Achille de la pièce, est la figure sur laquelle se concentre l'intérêt; c'est celle qui donne à l'œuvre son véritable caractère. Or Ludolphe est surtout l'incarnation de l'orgueil et de la colère : quand, à la fin du drame, il meurt de son amour trahi, on n'est pas bien certain qu'il ne soit pas mort de fureur. On pourrait appeler la pièce d'*Othon le Grand* une étude psychologique de la colère humaine. A ce point de vue, l'ouvrage est vraiment extraordinaire; des scènes commencées sur un diapason si haut qu'on se demande au premier mot comment l'auteur pourra les conduire jusqu'au bout, se terminent par un *crescendo* de passion inattendu. Comme avec Shakespeare, on va de surprise en surprise, de spasme en spasme, d'explosion en explosion. On ne songe guère alors à la structure de la pièce; et de même qu'on oublie le *libretto* d'un opéra pendant que l'acteur chante les airs de *bravoure*, on ne s'inquiète point de l'œuvre de Brown en lisant celle de John Keats. C'est qu'en effet tout ce qui est, dans cet ouvrage, invention dramatique, appartient au premier de ces poëtes. Charles Brown a, dans un manuscrit communiqué à lord Houghton, honnêtement revendiqué la responsabilité des imperfections de la pièce :

« Pendant que nous étions ensemble à Shanklin, dit-il, j'engageai le jeune Keats dans une entreprise difficile : celle de mettre en vers une tragédie dont je fournirais le titre, les caractères, la charpente tout entière. Nous exécutâmes notre projet d'une façon assez curieuse. Assis aux deux côtés d'une table, je dictais les scènes une à une, comme si j'eusse eu affaire à un copiste secrétaire. Les grands yeux de Keats, fixés sur les miens, interrogeaient ma pensée; puis, il les abaissait sur son papier et transcrivait cette pensée en vers presque aussi facilement que s'il eût écrit en prose. Il alla ainsi de l'avant, docilement, et sans s'informer de mon plan, jusqu'à la fin du quatrième acte. Arrivé là, il demanda à connaître d'avance la contexture du dernier acte. Je le lui expliquai, et il désira que j'y fisse quelques modifications. J'approuvai ses changements; car j'étais, je suis encore sous le charme de sa poésie. »

Cette impression de M. Charles Brown est la nôtre, après soixante ans écoulés. Les idées, les sentiments, les expressions passionnées que Keats sème sur le canevas fourni par son ami nous arrêtent et nous enchantent à chaque page. Il fallait être bien poëte pour rester tel dans des conditions pareilles et pour s'enflammer subitement au premier choc de la pensée d'un autre. Ce tour de force, John Keats l'a accompli. C'est qu'il n'était pas poëte seulement à ses heures et sous l'influence de quelque excitation accidentelle; il l'était sans cesse; toute idée, en traversant son cerveau, s'y imprégnait de riches couleurs.

« Aussitôt que Keats, dit Charles Brown, eut achevé de mettre en vers *Othon le Grand*, je lui proposai un sujet de tragédie historique anglaise. Ce sujet était pris dans le règne d'Étienne et comprenait, au premier acte, la défaite de ce prince par les armées de la reine Mathilde, au dernier la mort de son fils Eustache. Keats fut frappé de l'abondance d'incidents, de la variété de caractères auxquelles ce sujet pouvait prêter; il s'assit à sa table pour écrire. J'allais lui dicter la forme des scènes, comme je l'avais fait pour *Othon*, et déjà je commençais : « Le rideau se lève sur un champ de bataille; les armées d'Étienne sont en pleine retraite... » « Laissez! laissez! cria John; j'ai marché trop longtemps à la lisière! je vais maintenant marcher tout seul! » et il se mit à l'œuvre et écrivit sans s'arrêter plus de cent cinquante vers qui ne laissent presque rien à reprendre. »

Le Roi Étienne est resté à l'état de fragment, et l'on ne peut juger de ce qu'eût été l'ensemble. Mais déjà, dans l'espace de quatre scènes, quatre caractères : ceux d'Étienne, de Mathilde, du comte de Glocester, son frère, et du comte de Chester, sont vigoureusement tracés. Dans ce début, il y a beaucoup plus de dessin, de netteté, que dans toute la pièce d'*Othon*, où l'on est sans cesse incertain sur la conduite que tiendront les personnages.

Après le fragment du *Roi Étienne*, Keats s'assit de nouveau à sa table à écrire; mais ce fut pour la dernière fois. Le poëme de *Lamia* est son testament littéraire. Il y mit tous ses soins, dit encore M. Brown, comme s'il eût senti qu'il se recommandait par cet ouvrage à la mémoire de la postérité. *Lamia* est un récit en sept ou huit cents vers, très-fini, très-élégant, qu'on pourrait croire écrit par le plus exquis des poëtes anglais du XVIIe siècle, John Dryden. Il est impossible de revenir avec quelque ombre de justice sur le jugement favorable qu'en ont porté les contemporains de Keats. En 1820, on goûtait encore les grâces de la vieille mythologie, et ce n'est point la faute de l'auteur si, depuis, notre pensée a suivi d'autres courants. On sent d'ailleurs chez lui, même lorsqu'il marche dans des chemins déjà connus, une allure jeune et nouvelle; sous sa plume, Psyché devient une déesse, et Lamia se transforme en Psyché.

III

John Keats, fidèle à la destinée des jeunes poëtes, a vécu et est mort entre deux amours : l'idéal de l'harmonie divine et celui de l'humaine beauté. Il avait rencontré, en 1815, une jeune femme née de parents établis aux Indes et ayant du sang indien dans les veines. Dès le premier jour, il écrivait à son frère Georges que cette vue l'avait jeté dans une admiration voisine de la crainte et de l'anéantissement. « Ce n'est pas une Cléopâtre, lui disait-il, mais c'est une Charmion. Elle a un beau regard noir et profond, un œil particulier à la race orientale, des formes riches, des mouvements élégants et gracieux. » La passion alla croissant, devint réciproque et suivit son cours au milieu des entraînements et de l'insouciance qui sont le privilége de la jeunesse.

En 1820, Keats languissant sous la double influence de son amour et de la maladie, ses amis l'engagèrent à essayer du séjour de Rome. Il fallut bien des efforts pour le faire consentir à s'éloigner de l'Indienne. « Donnez-moi l'espoir, disait-il, que j'aurai le bonheur quand je serai guéri; je suis si affaibli qu'on peut maintenant me faire croire à l'avenir. » Il vendit pour cent livres sterling à MM. Taylor et Hessey le manuscrit d'*Endymion*; les poëtes ses amis, quoiqu'ils ne fussent pas riches, grossirent à l'envi la bourse trop légère du malade et du voyageur; ils le recommandèrent à Joseph Severn, un jeune artiste grand-prix de l'Académie royale de peinture, qui partait pour l'Italie, et le 28 septembre 1820 Keats était en mer, faisant voile pour son dernier séjour. « Je sens, écrivait-il de l'île de Wight à M. Brown, son protecteur et son guide, je sens venir sur moi les ténèbres. Je vois éternellement son visage qui s'évanouit pour toujours! La mer, la distance, la faiblesse du corps, le déclin des facultés ont

commencé la séparation : la mort achèvera bientôt le divorce ! »

La dernière lettre de Keats, dit lord Houghton, est datée du 30 novembre et contient les mêmes sentiments. Les souvenirs des trois derniers mois de sa vie nous ont été conservés par Severn, qui, fidèle au mandat qu'il avait reçu, veillait sur lui à Rome avec une sollicitude maternelle. Le poëte avait des alternatives de tristesse, de gaieté, de colère, qui inquiétaient Severn sur son état mental. Le 19 février 1821, il eut le sentiment de sa fin prochaine et demanda qu'on inscrivît sur la tombe qui allait s'ouvrir cette épitaphe, qui exprime sa destinée et surtout son caractère : *Here lies one whose name was writ in water* : « Ici repose celui dont le nom était écrit dans l'eau. » — Après un moment de calme et d'immobilité : « Le plus grand plaisir que j'aie eu dans la vie, dit-il à Severn, a été de voir croître les fleurs : eh bien! dans cet instant, il m'a semblé que les fleurs croissaient sur moi! » Le 23, il pria son ami de le soulever un peu sur son oreiller. « Ne craignez rien! Je mourrai sans effort. Soyez ferme, et remerciez Dieu avec moi de ce que tout est fini! »

Pendant ces tristes jours passés sur la terre étrangère, Keats et Shelley s'étaient liés d'une immortelle amitié. *L'Adonis* est le magnifique monument littéraire que Shelley a élevé sur la tombe de son jeune ami. Avec la mâle indignation qui était dans son caractère, il écrivit une pathétique remontrance à l'éditeur de la *Quarterly Review*, le redoutable et peu généreux Gifford, pour lui reprocher l'injustice de ses jugements sur Keats. Sous l'empire de la passion inspirée par la douleur, il lui a plus tard reproché d'avoir causé la mort du jeune poëte, et cette imputation restera sur la mémoire de l'acerbe critique. Mais il est certain que John Keats est mort poitrinaire et que, loin d'avoir été tué par les coups que Gifford distribuait un peu au hasard autour de lui et dont la grande Revue tory a conservé l'habitude peu charitable, il a dû à ces attaques de vigoureuses défenses et de chaleureuses amitiés.

Une Revue de New-York, l'*Atlantic Monthly Magazine*, annonçait, au mois de janvier dernier, que l'habile sculpteur américain, M. Story, venait d'achever le buste de Keats, corollaire naturel de celui de Shelley, un des meilleurs ouvrages de cet artiste éminent. Par une heureuse fortune, M. Story a eu sous les yeux, non le portrait bien connu de John Keats, peint par Severn au temps où son modèle gardait encore toute l'animation de la vie, mais une esquisse précieuse qui nous montre les traits, bien plus poétiques, du mourant. Cette esquisse a été faite à la lueur de la lampe qui éclairait la dernière nuit de Keats. Comme l'agonie se prolongeait et que Severn, assis au chevet du mourant, sentait le sommeil appesantir ses paupières, il prit ses crayons pour se défendre contre l'assoupissement. La mort tardant toujours à venir, il put aller jusqu'au bout et fixer la ressemblance exacte de Keats à ses derniers moments. Cinquante-trois ans s'étaient écoulés, et M. Severn, maintenant un vieillard, habitait toujours Rome, quand un autre vieillard, M. Charles Cowden Clarke, l'ami, le camarade d'école de Keats, ayant eu occasion, il y a deux ans, d'aller dans la Ville éternelle, s'informa auprès du peintre de ce qu'il avait fait de son dessin. Celui-ci l'avait tout à fait oublié; mais il devait se trouver, disait-il, dans le fond de quelque carton. On chercha tant qu'on le découvrit. Dans ce portrait, fait sous une impression si réelle et si poignante, la tête mélancolique repose sur l'oreiller; les paupières sont closes, les cheveux noirs se répandent en boucles abondantes, « comme un plumage » ; les traits sont fermes et arrêtés par la main de la mort; une expression générale de repos semble l'écho des dernières paroles : « Remerciez Dieu avec moi de ce que tout est fini! »

C'est de cette belle et dernière image que M. Story a eu l'heureuse idée de s'inspirer. Dans cette esquisse, le génie et la mort s'illuminent mutuellement. A leur double lumière, le sculpteur a pu faire en marbre un portrait réel de Keats, un portrait où se peignent le caractère et l'histoire de l'homme, non une de ces simples reproductions plastiques qui laissent tout à deviner. Lord Houghton a placé au frontispice de son volume une gravure tirée de la première œuvre de Severn : il est probable que s'il eût publié six mois plus tard la nouvelle édition des *Poëmes de Keats*, il eût emprunté au buste de M. Story une image plus touchante et plus vraie de celui qu'on ne voit, en esprit, qu'à la lueur d'une lampe funéraire et sous les fleurs de la mort.

[illegible]

LA GUERRE EN ORIENT

Le passage du Danube par les Russes

I

Le grand-duc Nicolas a adressé, à la date du 30 juin, au tsar, un rapport sur les opérations de l'armée du Sud, depuis la déclaration de guerre jusqu'au passage du Danube inclusivement. Ce rapport a été publié par l'*Invalide russe* du 8 juillet : une traduction a paru dans la *Revue militaire de l'étranger* du 14 juillet. Ce document permet de se rendre assez exactement compte des détails et de la valeur de l'opération accomplie par les Russes. Nous disons : assez exactement, car, pour l'étude complète des faits, il manque la contrepartie, le rapport de l'état-major ottoman. Il serait intéressant de connaître par le récit des Turcs quelle mesure exacte de résistance leurs adversaires ont rencontrée jusqu'ici; ainsi on pourrait mieux tirer d'un examen comparatif quelques enseignements certains sur les chances ultérieures de la guerre.

C'est le 24 avril que l'armée du Sud a passé la frontière roumaine. Selon le rapport du grand-duc Nicolas, elle comptait quatre corps, le 7e, le 9e, le 11e et le 12e, plus trois divisions de cavalerie régulière et une division de cavalerie du Caucase. A la même époque, trois autres corps, le 4e, 13e et 14e, furent désignés pour compléter l'armée du Sud. En somme, les forces réunies sur la frontière, prêtes à entrer en campagne, s'élevaient à sept corps d'armée et quatre divisions de cavalerie indépendantes. C'est un total d'environ 220,000 hommes, sur le papier.

Pour estimer l'écart entre les chiffres officiels et les effectifs réels, il faudrait des données positives. Toutefois on peut supposer que le ministère de la guerre a tenu de son mieux les cadres au complet. Ce nombre de 220,000 hommes repond à une mobilisation qui a duré depuis novembre 1876 jusqu'à avril 1877; cinq mois pleins. Nous ne disons pas que l'armée n'eût pas été prête plus tôt, si besoin avait été;

mais il est évident que le délai, tel quel, de cinq mois, pour réunir 220,000 hommes, ne prouve rien en fait sur la puissance de mobilisation de la Russie. Ce n'est pas une expérience décisive, comme l'on s'est peut-être trop généralement complu à le dire.

II

Le rapport décrit la marche de l'armée depuis la frontière, et sa concentration sur le Danube. La distance de la base de mobilisation à la base de concentration par la vallée du Sereth est à peu près en moyenne de 150 lieues. Le grand-duc disposait de deux routes principales et d'une voie ferrée. En admettant que celle-ci fût réservée pour le transport du gros matériel et des approvisionnements et que les troupes suivissent les deux routes, le calcul ordinaire, à 20 kilomètres par jour pour un corps d'armée, donne une période de vingt-deux jours pour l'arrivée successive des sept corps en deux colonnes sur la ligne du Danube. Mais on comprend qu'il est impossible de calculer aussi rigoureusement pour une distance de 150 lieues et avec un contingent de 220,000 hommes. La distance elle-même varie pour les diverses colonnes, soit qu'elles tiennent la droite, soit qu'elles tiennent la gauche de l'ordre de bataille. De plus, il faut des intervalles de marche pour les *à-coups* nécessaires, et des stations de repos entre les corps. Ce n'est pas trop de compter trente jours. Telle est à peu près la base d'évaluation du mouvement de l'armée allemande de Sedan sur Paris, le plus considérable que l'on connaisse dans l'histoire des guerres modernes. A ce compte, les Russes, partis le 24 avril, auraient pu être dès le 24 mai concentrés sur le Danube.

Or, à prendre les ordres de marche notés par le rapport, il se trouve que quatre corps seulement sur sept furent réunis avant le 31 mai à proximité du fleuve ; c'était déjà, comme on voit, pour cette concentration partielle, un retard de six jours, que le grand-duc mentionne lui-même expressément. Quant aux trois autres corps, le 14e ne rejoignit pas le gros de l'armée avant le 13 juin ; le 13e corps ne s'aligna même que vers la fin de juin ; et le 4e n'est arrivé qu'à la suite, comme réserve, en dernier rang. En comprenant ces trois corps dans l'ensemble du mouvement auquel ils coopéraient, on voit que le retard moyen de six jours, indiqué par le rapport, devrait être augmenté de près de moitié.

Quoi qu'il en soit, le grand-duc attribue le ralentissement de sa marche, comme cause principale, aux pluies continuelles qui, on se le rappelle sans doute, ont signalé cette année la fin du printemps. Le régime des eaux en Moldo-Valachie est uniforme : des monts de Transylvanie tombent des rivières très-nombreuses qui forment une série de vallées parallèles à proche distance. C'est autant de fossés que l'armée russe a dû franchir. Et, dit le rapport, par suite du débordement des rivières, les routes étaient défoncées ; plusieurs ponts, tant sur ces routes que sur les voies ferrées, avaient été rompus par la pression des eaux. Le grand-duc ajoute, avec plus de vérité sans doute que de ménagement pour ses alliés roumains :

« J'ai trouvé les chemins de fer roumains encore plus mal construits que je ne m'y attendais et, en outre, très-insuffisamment pourvus sous le rapport du personnel et du matériel roulant. La mauvaise installation des chemins de fer fut aussi en partie la cause des avaries continuelles qui se sont produites aux ponts. »

Les difficultés furent surtout grandes pour le transport de l'artillerie de position, des équipages de ponts et des chaloupes à vapeur, tout matériel nécessaire au passage. En effet, il fallait commencer par installer des batteries de position à longue portée afin de bombarder les forteresses turques, Roustchouk et Nicopoli, en aval et en amont du point de passage ; puis la flottille des chaloupes devait, sur le point indiqué, établir des barrages de torpilles contre les monitors turcs et protéger ainsi la manœuvre des pontons et radeaux. Ces engins n'arrivèrent pas selon l'itinéraire réglé par l'état-major. Le rapport s'en prend de nouveau aux malheureux chemins de fer roumains. Dame ! pourrait-on répondre à Bucharest, la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Sans doute les chemins de fer construits en Roumanie par le trop fameux Stroussberg sont bien défectueux ; mais les Russes n'ont-ils pas encore été bien heureux de les avoir sous la main ? Sans le secours de la ligne Iassy Bucharest-Slatina, il est douteux que l'armée du Sud eût pu, même le 27 juin seulement, passer en Bulgarie.

De plus, ajoute le grand-duc, le débordement du Danube a été, cette année, exceptionnellement fort et prolongé ; les eaux n'ont décru qu'avec une extrême lenteur ; elles étaient encore, en juin, sur le bas Danube, à quinze pieds au-dessus du niveau ordinaire. Pour ces causes diverses, on dut reculer de jour en jour l'opération du passage ; l'état-major comptait que tout serait enfin prêt sur le bas Danube pour le 24 juin ; le général Zimmerman reçut l'ordre d'aider d'avance au mouvement principal, en passant à Matchin dans la Dobroudcha. Mais, au dernier moment, nouveau retard de trois jours dans l'arrivée du matériel ; il fallut remettre au 27 l'opération du gros de l'armée. Ainsi s'explique la différence de cinq jours entre les deux passages de Matchin et de Simnitza ; c'est ce qu'en style militaire on appelle un *à-coup*.

III

Pour le choix du point de passage, il résulte du rapport que tout de suite l'état-major s'est décidé, d'une manière générale et comme opération principale, pour la section du Danube qui avoisine Nicopoli. On avait renoncé à la Dobroudcha, malgré le précédent de 1828, et quoique ce soit la route traditionnelle, classique, des armées débouchant de la vallée du Pruth dans la Bulgarie. Mais c'est précisément pour barrer cette route que les Turcs ont établi le quadrilatère entre le Danube et les Balkans. Si au quadrilatère on joint la flotte turque opérant dans la mer Noire, on voit que la Dobroudcha n'est plus qu'un cul-de-sac, suffisant pour une diversion, pour une action secondaire ; mais une armée considérable comme celle du grand-duc manquerait d'air, en quelque sorte, sur ce terrain étroit et ne pourrait pas manœuvrer. Pour la section du Danube faisant face au quadrilatère, il était inutile d'y songer ; il eût été indispensable d'emporter tout d'abord l'une des deux places, surtout Roustchouk ; mais ceci pouvait être l'affaire d'un long siége, et depuis longtemps il n'est plus de jeu de subordonner une campagne à un siége.

Les Russes se sont donc trouvés conduits à choisir le point

le plus convenable à droite du quadrilatère, entre Roustchouk et Widin. Dès lors la section de Nicopoli s'indiquait, s'imposait d'elle-même. A Constantinople, il y a plus de six mois, nous avons personnellement entendu dire par des officiers turcs que les Russes franchiraient le Danube dans la direction de Tirnowa. En effet, c'est la ligne Nicopoli-Tirnowa, longeant au plus près le quadrilatère, qui permet de franchir les Balkans par la route la plus directe sur Andrinople. De Nicopoli à Tirnowa, il y a quatre étapes à peu près. De Tirnowa s'ouvrent deux défilés au travers des Balkans: celui de Schipka, sur Kesanlik, et celui de Kazan, sur Slivno et Jamboli. A Jamboli, tête de ligne d'un embranchement sur le chemin de fer de Bellova à Constantinople, on est de nouveau à quatre étapes d'Andrinople.

En Bulgarie même, la possession de Tirnowa a déjà par elle-même une valeur morale, une importance politique: c'est la capitale historique et religieuse de la province; le prince Tcherkassky, signant ses décrets de Tirnowa, a pour les Bulgares l'air non point d'un conquérant de passage, mais d'un gouvernement établi. De plus, la région de Tirnowa se trouve suffisamment éloignée de la frontière serbe, qui est une zone excentrique au point de vue militaire et dangereuse au point de vue politique.

Par une dernière considération qui se rapporte au passage proprement dit, Nicopoli se trouve sur le Danube au confluent de l'Aluta. L'Aluta, qui sert de ligne de démarcation en Roumanie entre l'armée roumaine et l'armée russe, est la seule rivière utilement navigable de la Valachie; par là elle a pris une importance déterminante pour le transport du matériel de ponts. Le chemin de fer a amené ce matériel jusqu'à la station de Slaina, sur l'Aluta; de là il ne restait qu'à le faire descendre par la rivière jusqu'au Danube, devant Nicopoli.

Voilà les avantages; mais la medaille a un revers. Le péril d'opérer avec le quadrilatère en flanc saute tout de suite aux yeux. L'armée russe s'expose à être attaquée à revers au moment où la tête sera déjà engagée dans les Balkans et où la queue reste encore de l'autre coté du Danube. Si les Russes ont été séduits par la perspective de réaliser très-vite un bénéfice considérable, d'un autre côté leur manœuvre peut fournir aux Turcs l'occasion d'infliger à l'adversaire une défaite décisive. Ainsi s'expliquent très-naturellement, dans l'affaire du passage du Danube, l'audace des premiers et la réserve des seconds.

Du reste, dans le rapport du grand-duc on ne trouve nulle trace d'hésitation sur la direction générale du mouvement. Dès le début, l'état-major règle la marche des troupes sur le cours de la Wede, rivière qui tombe dans le Danube, parallèlement à l'Aluta, à l'est de Nicopoli, en deçà de Simnitza. On sent qu'en principe la ligne générale de l'opération était déjà arrêtée. Les tâtonnements ne portent que sur l'adoption d'un point déterminé. Dans ces limites, le choix dépendait des circonstances, de l'état du Danube; et le général en chef devait se décider sur place, en reconnaissant lui-même les localités. Tout d'abord il s'était prononcé pour Simnitza; mais les environs étaient encore trop inondés; alors il choisit « un endroit en aval de Nicopoli », dit le rapport. Enfin, du 20 au 24 juin, il fit de sa personne une reconnaissance tellement secrète que personne au quartier général ne connut l'objet et la direction du voyage du grand-duc. Il observa que le passage de vive force à Nicopoli pourrait être trop long, et, constatant qu'à Simnitza le niveau des eaux permettait le passage, il revint définitivement à son premier choix.

IV

Le rapport contient de minutieux détails sur les préparatifs de l'opération. Sur le bas Danube, les conditions du passage du 22 juin furent considérées comme faciles. Dès la fin de mai, le fleuve, de Reni à Hirsowa, était au pouvoir des Russes, grâce aux exploits des chaloupes à torpilles. Rien ne s'opposa à la construction du pont entre Braila et Ghecet; l'avant-garde du général Zimmerman passa le fleuve en radeau hardiment, malgré l'etendue des inondations; les pertes ne s'elevèrent, dit le rapport, qu'à 5 officiers et 137 soldats tués ou blessés.

En réalité, les difficultés ne furent guère plus grandes pour le passage principal, à Simnitza. L'état-major russe ignorait-il réellement que les Turcs ne se préparaient point à disputer le passage? Il devait s'en douter, de même que Kherim-Pacha n'a pu sérieusement se méprendre sur l'entreprise des Russes. En tout cas, ainsi que le rapport le montre, le grand-duc prit ses dispositions et ses précautions, comme s'il s'attendait à une vive résistance. Il se mit correctement en règle avec la méthode qui exigeait : 1° une diversion active; c'est le passage du corps de Zimmerman dans la Dobroudcha; celle-ci, comme nous le savons, fut quelque peu prématurée, en avance sur les événements; 2° une feinte attaque; c'est le bombardement de Roustchouk et de Nicopoli; à Roustchouk notamment, la chose alla un peu loin; le rapport ignore quel est au juste l'effet produit par le bombardement, mais il résulte de trop irrécusables témoignages que c'est surtout la ville, composée en grande partie de Bulgares et de chrétiens, qui a cruellement payé les frais de cette fausse attaque.

Du 20 au 24 juin, dix chaloupes à vapeur furent employées à torpiller le Danube entre Nicopoli et Roustchouk. Un premier barrage fut établi en aval à Parapanu; un second à Flamunda, en amont. Les monitors turcs essayèrent de résister, les chaloupes leur firent vigoureusement la chasse. Le rapport se plait à citer des exploits héroïques: tel capitaine dirige sa chaloupe à trois mètres d'un monitor; c'est dans une affaire de ce genre que fut blessé, à bord de la *Schoutka*, le peintre Verestchaguine. Les monitors turcs se retirèrent sur Roustchouk, sauf deux qui remontèrent à Nicopoli où ils viennent d'être pris. Après ces escarmouches significatives, il nous semble bien difficile que les Turcs n'aient pas pénétré les intentions de leurs adversaires; le 24 juin, Abdul-Kherim avait tout le temps de réunir des troupes dans la direction menacée. A moins d'admettre l'insouciance poussée à un excès invraisemblable, il faut croire à une tactique de parti pris.

Le 26 juin au soir, le général Richter organise sous Simnitza les convois de pontons qui embarquent la division Dragomiroff. Le premier convoi part à deux heures du matin avec la brigade Jolschine; la traversée, silencieuse, comme bien on pense, prit trois quarts d'heure. Point de resistance au débarquement, sur la rive même; mais bientôt l'artillerie turque, des hauteurs de Sistova, tire sur les convois suivants, qui amènent le reste de la division; cinq pontons avec deux canons coulent à l'eau.

Le général Dragomiroff, qui a pris pied sur la rive droite, jette deux brigades contre Sistowa; le combat dure jusqu'à

midi. Le rapport élève très-haut la résistance énergique des Turcs: il fallait, dit-il, les chasser à la baïonnette de presque chacun de leurs abris. Les pertes des Russes furent de 31 officiers et 737 soldats, un tiers tué et le reste blessé, plus 53 prisonniers. Sans doute ces chiffres sont déjà sérieux: ils prouvent que les Turcs ont énergiquement résisté; mais ils ne dépassent pas la proportion d'un simple combat.

Le 28, en même temps que continuait le passage des troupes par bateaux, on commença à construire un pont fixe. Un matériel de 180 pontons et de 734 radeaux fut amené par l'*Aluta* jusqu'à Sistowa, en défilant devant Nicopoli. Certes, les Turcs qui, à Nicopoli, disposaient de canons à longue portée et de deux monitors, auraient pu, ce semble, créer de sérieux obstacles au convoi. Le rapport constate seulement la perte de quatre radeaux. Ici encore l'inertie ne ressemble-t-elle pas à de la préméditation ?

Le grand-duc a clos son rapport à la date du 30 juin : à ce moment, le pont n'était pas encore achevé ; on sait que la construction a été encore retardée par un orage survenu dans les premiers jours de juillet. Quant au nombre des troupes qui occupaient la rive droite le 30 juin, citons, d'après le rapport, tout le corps Dragomiroff, avec un régiment de Cosaques du Don, une autre division d'infanterie (la 35e) et une brigade de chasseurs (la 5e). Mais remarquons que ces troupes, quoique déjà assez nombreuses, étaient encore retenues au rivage, faute de train et faute d'artillerie. Le passage en ordre tactique, avec des corps constitués de manière à pouvoir tenir campagne, et surtout le passage de la cavalerie, qui s'est jetée en avant-garde sur Tirnowa et dans les Balkans, n'a commencé que par la suite, vers le 3 juillet, après l'achèvement du pont.

V

Mais n'anticipons pas sur des faits qu'il vaudra mieux traiter ultérieurement, sur des renseignements complets. Pour nous en tenir au rapport, le grand-duc conclut « que le passage du Danube a réussi au delà de toute espérance », et il « félicite » l'empereur « de l'heureuse issue d'une opération aussi difficile ». Sans doute, le rapport a raison en ce sens que c'était pour les Russes une grosse affaire que de franchir le Danube, et ils doivent être satisfaits de s'en être tirés jusqu'ici à si bon compte. Pour être juste, il faut également reconnaître que si l'opération a été « aussi difficile », c'est plutôt par les obstacles matériels, comme le débordement du fleuve, et dans les préparatifs techniques, que par la résistance proprement dite des adversaires.

Nous n'avons pas le compte rendu des Turcs ; il nous permettrait de juger mieux de leurs intentions ; mais des faits mêmes racontés par le rapport il semble bien résulter que les généraux ottomans n'ont pas été surpris, mais qu'ils se sont volontairement réservés. L'événement prouvera si c'est à tort ou à raison.

On dit qu'à Constantinople, autour du Sultan, la consternation est grande. D'abord, les habitants du harem ne passent pas en général pour des foudres de guerre. Puis, il est permis de supposer que le Serdar-Ekkrem à Schoumla, pas plus que Moutkar-Pacha devant Erzeroum, ne s'est soucié de livrer les secrets de son plan aux échos babillards du sérail.

Tout porte à croire que c'est seulement depuis le passage du Danube que la partie s'engage serrée et sérieuse. Jusqu'alors les Russes n'avaient pas eu l'occasion de montrer ce qu'ils savent faire; la mobilisation s'est opérée dans des conditions fort ordinaires; les négociations européennes leur ont donné tout loisir pendant cette période. Nous avons vu que la concentration sur le Danube n'a pas été enlevée sans retards ni embarras; les eaux du Danube étaient trop hautes, et les chemins de fer roumains trop défectueux. Quant au passage proprement dit, nous avons constaté qu'il se réduit à deux combats d'avant-garde. Mais ce passage, par le point adopté, annonce une conception pleine de hardiesse : les Russes s'engagent au beau milieu des armées turques, avec des montagnes en avant, un fleuve en arrière et le quadrilatère par revers. Ils comptent sur la masse supérieure de leurs forces; s'ils les manœuvrent avec rapidité et précision, le succès sera en proportion de l'audace de l'effort; dans les Balkans, ils peuvent remporter un Sadowa; mais, tout en admirant la fierté du coup d'attaque, attendons la riposte.

LOUIS JEZIERSKI.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

M. le marquis de Franclieu vient d'adresser à M. de Fourtou, ministre de l'intérieur, une lettre dont il a donné communication à un journal légitimiste de Toulouse, afin que nul n'en ignore.

Dans cette lettre, M. de Franclieu reproche au ministre d'avoir « presque exclusivement choisi, comme préfets, les hommes les plus résolus à tout entreprendre pour nous ramener à l'empire ».

J'aime à croire que M. de Franclieu parle sérieusement ; il me permettra pourtant de m'étonner de ses plaintes.

M. de Fourtou est un bonapartiste avéré, et il agit en bonapartiste. Rien de plus naturel. On sait aussi que c'est l'influence bonapartiste qui domine dans le ministère. Mais qui a consolidé ce ministère, en votant la dissolution au Sénat ? N'est-ce pas M. de Franclieu et ses amis ?

Alors de quoi se plaignent-ils aujourd'hui ?

Quiconque est loup, agisse en loup,

a dit La Fontaine. Vous avez voté pour le loup, sachant bien que c'était le loup; et vous voudriez trouver aujourd'hui à sa place un joli petit mouton avec un ruban blanc autour du cou !

II

Je laisse de côté la personne de M. de Franclieu ; mais je puis bien dire que c'est une comédie que légitimistes et orléanistes jouent en ce moment.

Ils savaient très-bien ce qu'ils faisaient en votant pour la dissolution ; ils n'ignoraient pas que le bonapartisme seul devait profiter de cette mesure et qu'ils lui apportaient leur concours.

A présent ils font semblant d'avoir tout à coup découvert qu'on les a pris pour dupes et qu'ils ont servi de compères à leur insu.

Mais si réellement vous avez été trompés, quelle idée voulez-vous que l'on ait de votre perspicacité politique?

Non, vous n'êtes pas aussi ingénus que cela. Vous n'avez été dupes de personne. Entre la république et l'empire, il fallait faire un choix, et vous avez choisi l'empire, sournoisement et avec l'espoir qu'on ne s'en apercevrait pas, en prenant exemple sur ce héros de mélodrame qui « *feignait de fendre afin de mieux dissimuler* ».

Voilà la vérité.

A présent qu'il s'agit de la répartition des candidatures officielles, ils poussent les hauts cris, et sur ce point ils sont sincères. Ils voudraient des candidatures pour eux et pour leurs amis, et ils parlent de rompre l'*union conservatrice* si on ne les satisfait pas.

Mais le cabinet peut sans crainte les mettre à la portion congrue et les traiter comme des complices qu'il n'est plus besoin de ménager.

III

« Je crois pouvoir vous dire au nom des vrais royalistes et des vrais catholiques, écrit M. de Franclieu au ministre, que nous préférons encore la république à l'empire. »

« Si, ajoute-t-il, vous persistez à vouloir recommencer les candidatures officielles, comme sous l'empire, en vous réservant de désigner vous-même les candidats, au lieu de les laisser choisir dans chaque département par un comité central, composé de personnes appartenant à toutes les nuances conservatrices, je regarderai comme un devoir impérieux pour tout catholique et tout royaliste de vous combattre à outrance. »

Ainsi s'exprime M. de Franclieu, mais ce sont là de vaines menaces dont probablement le ministre ne fera que rire.

Je ne sais pas comment votera M. de Franclieu, cela le regarde. Mais voici ce dont on peut d'avance être certain.

Dans tous les colléges électoraux où le candidat officiel sera un légitimiste, les catholiques et les royalistes lui donneront leur voix avec enthousiasme. Partout où ce candidat sera un bonapartiste pur, royalistes et catholiques voteront pour lui également; sans enthousiasme, il est vrai, mais ils voteront.

Le passé, à cet égard, nous répond de l'avenir.

Il [illegible] beau, selon le mot de M. de Franclieu, « préférer encore la république à l'empire, » c'est toujours, depuis le 4 septembre, contre la république qu'ils ont voté.

On en a eu tout récemment une nouvelle preuve au Sénat. Et ce que je dis des légitimistes s'applique également aux orléanistes, qui ne sont plus, comme eux, aujourd'hui que des protecteurs et des protégés de l'empire.

IV

Thackeray a écrit un roman [illegible] *La Foire aux vanités*. Nous assistons aujourd'hui à une véritable foire aux candidatures officielles.

C'est un bruit, un bourdonnement rappelant le tapage qui se fait à la Bourse autour de la corbeille des agents de change.

On ne s'occupe pas des électeurs; on [illegible] d'abord à obtenir l'appui du gouvernement. Chacun repousse son voisin du coude; chacun crie, tempête, s'emporte, fait valoir ses titres, invoque le souvenir d'anciennes promesses. C'est à qui écrasera ses concurrents.

Autrefois, même sous l'empire, la candidature officielle gardait une certaine pudeur, et les choses s'arrangeaient un peu sous le manteau. Mais c'était là le vieux jeu. A présent le trafic électoral s'étale au grand jour et ne connaît plus de scrupules.

Les feuilles conservatrices en parlent comme de la chose la plus simple et la plus licite du monde. Bientôt elles publieront journellement une cote officielle annonçant la hausse ou la baisse des chances de chaque candidat.

— Dans la soirée d'hier, M. X... a gagné une voix dans le gouvernement.

— M. B... en a perdu deux, etc., etc., etc.

On se demande ce qu'il pourrait rester de sens moral dans le pays si un tel régime devait définitivement prévaloir.

V

Je passe sous silence les destitutions en masse, les vexations infligées aux citoyens, les proscriptions de journaux, les illégalités de toute sorte qui ont toujours été, qui sont et seront toujours le cortége obligé des candidatures officielles.

Heureusement les tribunaux ne paraissent pas vouloir suivre, les yeux fermés, le gouvernement dans la voie où il s'engage. Déjà plusieurs jugements sont venus donner un commencement de satisfaction à la conscience publique.

Mais si les magistrats font respecter la magistrature en respectant la loi, les préfets ont le malheur de jeter un peu plus que du ridicule sur l'administration.

D'où donc le cabinet a-t-il tiré ces préfets qui vont devenir légendaires? Où les a-t-il recrutés?

« Trop de zèle! » disait Talleyrand.

Voilà, par exemple, M. Sazerac de Forges, préfet du Loiret, qui envoie un communiqué au *Journal* [illegible].

M. Sazerac de Forges, préfet du Loiret, s'imagine qu'Étampes est dans le département du Loiret; il ne sait pas que cette ville est dans Seine-et-Oise.

Et notez bien qu'Étampes est une sous-préfecture. Passe encore s'il s'agissait d'une toute petite commune rurale; mais M. Sazerac de Forges ne connaît pas même les sous-préfectures de son département, puisqu'il comprend Étampes dans le nombre.

VI

Un autre préfet, celui de l'Yonne, reçoit la déclaration d'un habitant de Vermenton, lui annonçant qu'il va ouvrir un magasin de librairie.

Cette déclaration est une simple formalité exigée par la loi.

Que fait le préfet?

Il prend sa meilleure plume et écrit au maire de Vermenton la lettre suivante :

« Monsieur le maire,

« Le sieur Bailly, demeurant à Vermenton, m'a déclaré avoir l'intention de tenir un magasin de librairie dans cette localité.

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire connaître à l'intéressé que je ne lui donne pas acte de sa déclaraion.

« Recevez, monsieur le maire, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« *Le préfet de l'Yonne,*

« [illegible] »

Il ne remarque pas, ce fonctionnaire prodigieux, qu'il donne acte de cette déclaration par cela seul qu'il refuse de le donner, et que dès lors « le sieur Bailly » est en règle avec la loi, puisqu'en pareil cas la simple déclaration suffit. Or la lettre du préfet constate, quoique d'une façon négative, que la déclaration a été faite.

Ce n'est pas assez ; un sous-préfet du même département, dans un cas semblable, écrit la même lettre que son préfet.

Risum teneatis. Nous voilà plus que jamais dans l'opérette. Il n'y manque que la musique d'Offenbach. Et comme on rirait aux Bouffes ou aux Variétés !

VII

Il est vrai que M. le ministre de l'intérieur se charge lui-même [illegible] comment on peut égayer la situation.

Tout le monde a lu la circulaire dans laquelle il rappelle « la composition du costume officiel des préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture », en invitant ces divers fonctionnaires à ne paraître devant la population qu'avec les « insignes de leur fonction ». L'usage d'un costume spécial pour les principaux agents du gouvernement « s'accorde, écrit-il, avec les mœurs et les idées du pays. Il ajoute à la dignité de l'administration et ne peut que contribuer à maintenir le respect des citoyens pour les dépositaires de l'autorité publique ».

Je ne nie pas le prestige de l'uniforme. Je crois cependant que ce qui maintiendrait plus encore que l'uniforme le respect des citoyens pour le dépositaire de l'autorité, ce serait que tel préfet, par exemple, sût assez de géographie administrative pour connaître au moins les sous-préfectures de son département; et que tel autre eût assez de jugement pour comprendre que l'on donne acte d'une déclaration par cela seul que l'on refuse d'en donner acte, tout en reconnaissant qu'elle a été faite.

On voit que M. de Fourtou a conservé les pures traditions de l'empire. Il se souvient encore du fameux prestige Bourbeau.

Le prestige fut toujours la grande préoccupation du règne de Napoléon III.

En tout cas, la circulaire de M. de Fourtou peut exercer une heureuse influence en ralliant à la cause de l'ordre moral les brodeuses et les tailleuses. Dans la crise que nous traversons, il ne faut négliger aucun détail.

VIII

Les journaux de l'Union conservatrice le savent bien, aussi s'en prennent-ils depuis quelque temps aux commis-voyageurs.

Oui, c'est Gaudissart, l'illustre Gaudissart qui fait tout le mal, et si l'on a des craintes pour les prochaines élections, c'est lui qui en est cause.

Sans l'influence néfaste de Gaudissart, tout irait comme sur des roulettes. Malheureusement cette influence existe, et comment la conjurer ?

On croit généralement que Gaudissart court la province pour placer des draps, des soieries, de l'huile, du vin, des marchandises quelconques. Eh bien, non ; Gaudissart ne place rien du tout, excepté des idées radicales ; il fait tout ce qui ne concerne pas son état, il s'est établi commis-voyageur en opposition.

Le difficile est de se débarrasser de Gaudissart. On ne peut pas le destituer comme un maire, un garde champêtre, comme un médecin ou un employé de chemin de fer. Il n'est fonctionnaire à aucun titre, il est invulnérable et insaisissable.

Peut-être le ministère va-t-il se réunir un de ces jours pour s'occuper de la question Gaudissart.

C'est, je crois, le premier exemple que l'on voit d'un gouvernement mis en péril par les commis-voyageurs de commerce (1).

IX

Ces malheureux journaux conservateurs achèvent vraiment de perdre la tête.

Une feuille légitimiste et ultramontaine annonçait dernièrement qu'à l'occasion de la Saint-Henri une messe avait été dite en l'honneur du comte de Chambord.

Une messe dite *en l'honneur* de quelqu'un !

Passe encore pour les bonapartistes, qui ne sont que des catholiques d'occasion et n'ont jamais su le premier mot du catéchisme, dont ils se soucient, du reste, comme des premières bottes de Ratapoil. Il leur est donc permis de s'imaginer que leur messe annuelle de l'église Saint-Augustin est une manifestation à laquelle la religion s'associe en l'honneur de Napoléon III.

Mais les fidèles, les purs de l'ultramontanisme devraient savoir qu'une messe n'est pas un *Te deum* ni une action de grâces quelconque ; c'est un sacrifice expiatoire offert à Dieu pour obtenir le pardon et les bénédictions du ciel.

C'est un acte d'humilité, une prière, et non pas une cérémonie triomphale.

Ainsi les dévots de la légitimité, les soutiens du cléricalisme, les défenseurs attitrés de la religion ont perdu le sens religieux au point de ne plus même savoir ce que c'est que le sacrifice de la messe ! Voilà où ils en sont.

Z...

(1) Ou plutôt c'est renouvelé de l'empire. Voy. dans le présent numéro, à l'article sur *la Candidature officielle et son histoire*, page 51.

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous savons de source certaine que bon nombre de sous-préfets expriment ouvertement leur inquiétude de ne pouvoir payer leur habit brodé, tant la période de l'émargement leur paraît devoir être courte. Ils entendent murmurer à leurs oreilles le chœur d'Athalie :

Je n'ai fait que passer; il n'était déjà plus.

Nous pensons exactement comme eux, le parti qu'ils servent est perdu; il ne fait aucune peur à la France, qui assiste à ses prouesses avec une ironie dédaigneuse, rien n'est plus inquiétant pour lui que ce calme méprisant d'un pays sûr de lui-même. La violence qui n'effraye pas se retourne infailliblement contre ceux qui l'emploient et les rend aussi ridicules qu'ils sont odieux. Il y a pourtant un habit qui coûtera plus cher au pays que l'uniforme de MM. les préfets et sous-préfets : c'est cette espèce d'habit d'arlequin tout bariolé de couleurs disparates qui est le vrai costume du grand parti de l'ordre moral.

Par bonheur, il commence à craquer de tous les côtés et il sera en loques au grand jour des élections. La discorde s'accroît tous les jours entre les coalisés du 16 mai. Le jeune Tristan Lambert sort des rangs avec l'impétuosité qui nous a valu tant de spirituelles interruptions et crie à tue-tête : « Vive l'Empereur ! » tout en donnant sa parole d'honneur qu'il est le candidat officiel dûment patenté. Là-dessus, les malheureux orléanistes du *Moniteur universel* poussent des cris de paon comme s'ils n'avaient pas su dès le premier jour où on les menait, comme s'ils n'avaient pas lu dans le *Journal officiel* la liste des préfets du 16 mai, comme s'ils pouvaient oublier les scandaleuses faveurs du garde des sceaux — un des leurs pourtant — au profit des magistrats des commissions mixtes. Ils oublient que leur frère *le Soleil* avait crié le premier : « Vive le roi légitime, le chef de la famille royale réconciliée ! » A quoi bon faire taire *l'Ordre* et *le Pays* et toute la meute des chasses impériales, si *l'Union* et *la Gazette de France* continuent à acclamer la royauté légitime? Si ces feuilles bien pensantes se taisaient, les pierres mêmes crieraient :

Sacré cœur de Jésus,
Sauvez Rome et la France !

En peut-on douter quand on lit dans l'*Union* et dans *le Monde* la constitution du comité électoral catholique formulant son programme dans ces mots caractéristiques : « Les candidats catholiques sont ceux qui arborent hardiment le drapeau catholique. Convaincus qu'en nos jours de trouble, l'Église avec son enseignement infaillible est pour la France le centre nécessaire d'union et de résistance, la voie du salut, ils ne craignent pas d'être appelés cléricaux et ne rougissent pas plus du *Syllabus* que de leur *Credo?* » Si le fanatisme était capable d'entendre raison, on pourrait faire remarquer au parti catholique qu'il entre dans une voie bien dangereuse en plaçant la lutte électorale sur le terrain religieux, et qu'il pourrait, en cas de défaite, s'attirer des répressions d'autant plus graves qu'elles seraient légitimes. Tant qu'il se renferme dans la sphère doctrinale, il y peut raisonner et déraisonner à son aise : la doctrine, l'idée, échappent au pouvoir civil. Il n'en est plus de même lorsque le parti ultramontain entre en ligne dans la lutte électorale et qu'il prétend faire prévaloir le *Syllabus* dans la politique française. Le *Syllabus* n'est pas un simple *credo* dogmatique, c'est tout une théorie gouvernementale en opposition directe avec notre ordre social; c'est la négation absolue de la liberté de conscience, c'est un théocratisme bâtard à l'usage de notre époque, et sa première conséquence est le rétablissement du pouvoir temporel du pape. Il porte dans ses flancs la guerre civile et la guerre étrangère; le prendre pour drapeau politique, c'est engager la campagne de Rome à l'intérieur et à l'extérieur. La lutte électorale ainsi comprise devient une croisade et tend à constituer une nouvelle Ligue. S'imagine-t-on que la France, une fois rendue à elle-même, tolérera de pareilles menées? L'État n'aura-t-il pas le droit et le devoir de renvoyer l'Église à sa compétence, qui est purement religieuse, et de ne pas tolérer un instant que ses associations et ses comités battent en brèche ses institutions fondamentales? C'est ainsi que le comité électoral catholique déchaîne la lutte la plus dangereuse, parce que rien n'est plus difficile que de l'arrêter au point précis où elle cesse d'être politique pour devenir religieuse.

Peu lui importe! Tout enivré de ses eaux miraculeuses, enfiévré de la dévotion maladive du temps, il veut marcher aux urnes comme à la guerre sainte en s'écriant : *Dieu le veut!* Rome a parlé, il n'y a plus qu'à obéir. Toujours est-il que cette politique à outrance est un grave embarras pour la coalition, non-seulement parce qu'elle la divise, mais encore parce qu'elle soulève contre elle les passions les plus vivaces des campagnes françaises. Voilà pourquoi le malheureux ministre qui représente l'union conservatrice essaye d'en resserrer les liens et demande que les candidats futurs gardent pour eux leurs opinions particulières.

« Vous parlez de tout au monde, leur dit-il dans une circulaire plaintive : vous parlez de l'empereur, vous parlez du pape, et vous oubliez votre chef véritable, celui qui pour vous a fait la dissolution en face d'une majorité de 250 membres. Vous oubliez le Maréchal ! »

La circulaire de M. de Fourtou est commentée par *le Moniteur* et *le Français*, qui demandent de nouveau que le nom du Maréchal redevienne le grand et unique programme de l'*Union conservatrice*.

Le péril de la désunion leur paraît si pressant, qu'ils oublient cet autre danger, qui leur avait paru naguère si redoutable, d'engager à ce point dans la lutte la personne du chef de l'État, que la question même de sa présidence serait mise aux voix par la force des choses, sans autre contrainte que la nécessité politique.

Ces deux journaux vont jusqu'à demander que la proclamation du Maréchal soit la seule circulaire électorale des candidats du ministère! Il sera l'unique orateur du parti conservateur dans la patrie des Mirabeau, des Berryer et des Thiers. Bonapartistes, légitimistes, orléanistes, cléricaux, ne souffleront mot. Le nom du maréchal sera la formule tragique, le *Sésame, ouvre-toi*, de la porte du Parlement. Il est vrai que sous ce nom chacun mettra celui de son roi ou de son pape, à peu près comme cet architecte ingénieux d'Alexandrie qui, chargé d'élever un monument à un Ptolémée quelconque, avait tracé le nom du souverain sur un plâtre fragile, tandis qu'au-dessous il avait gravé le sien sur le marbre.

Pour notre part, nous nous résignons parfaitement à la circulaire unique. Nous ne redoutons point son éloquence, même fortifiée des arguments de fait dont elle s'étaye par avance. C'est en vain que la candidature officielle est pratiquée, avec une hardiesse à faire rougir M. Rouher, par un cabinet présidé par un duc de Broglie, que le marché est mis à la main à tous ceux qui dépendent de l'administration, jusque dans les hautes sphères de l'instruction publique. C'est en vain que par une dérogation flagrante aux lois, on s'arrange pour intercepter la presse libérale la plus modérée, afin que le pays ne puisse plus entendre que ses ministres et ne puisse plus lire que les odieuses calomnies du *Moniteur des Communes*. Toute cette prose gouvernementale suffit à la propagande libérale. Le gouvernement d'ailleurs se débat dans les plus cruels embarras en face des compétitions contradictoires qui l'assiégent. Chacun demande l'exécution de ses promesses. C'est la scène des billets de Célimène, moins la grande et charmante coquette.

Cette lutte pour le partage d'un butin chimérique, avant la bataille, ne laisse pas d'être comique, car ce qu'on se dispute, c'est l'ombre d'une proie. Le pays sourit ironiquement en voyant escompter des suffrages qu'il réserve à ceux qui sont restés moralement ses élus. Il appartient de plus en plus à ce grand parti républicain qui soutient le plus difficile des combats sans commettre une faute, sans se laisser exaspérer même par une presse infâme ou hypocrite, qui ne se sert que de l'arme de la loi, maniée d'une manière si habile par le Comité des jurisconsultes, dont chaque avis est un monument du droit politique. Le gouvernement n'a pas paré le coup qui lui a été porté par la consultation sur le délai des élections. Il aurait pourtant sous la main, dans le journalisme officieux, des conseillers bien habiles sur l'art, non de vérifier, mais de falsifier les dates, sans parler de ces docteurs du *distinguo* qui, comme *l'Univers*, lui disent que le meilleur moyen d'observer la loi dans son esprit, c'est de la violer. Le retard des élections devient de plus en plus coupable dans l'état de l'Europe. Qu'il fixe la date qui lui convient : c'est celle de la défaite et de la revanche légale de la justice et de la liberté.

L. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

Dans une de ses dernières livraisons, l'*Athenæum* signalait un livre bizarre publié par un Allemand, M. Cohausen, sous ce titre encore plus bizarre : *De l'art rare de prolonger sa vie jusqu'à 115 ans au moyen de l'haleine des jeunes filles.* L'idée première de la « méthode » recommandée avait, d'après le journal anglais, été suggérée à l'auteur par une inscription latine découverte à Rome par un antiquaire bolonais, M. Gommarus. Cette inscription commence ainsi : *A Esculape L. Claudius Hermippus, qui a vécu 115 ans et 5 jours par l'haleine des jeunes filles*, etc. Hermippus était un professeur de demoiselles romain, et, d'après la chronique, il attribuait sa longévité extraordinaire à l'haleine de ses élèves. C'est cette hypothèse biscornue que M. Cohausen a reprise et développée.

Tous ces détails sont exacts, à cela près qu'il ne s'agit pas, comme l'*Athenæum* semblait le croire, d'un livre tout récent. Un de ses lecteurs lui a adressé une rectification : Cohausen est mort depuis 127 ans. C'était un savant médecin saxon qui publia à Francfort, en 1742, son *Hermippus redivivus, sive exercitatio physico-medica curiosa de methodo rara ad CXXVannos prorogandæ senectutis per anhelitum puellarum ex veteri monumento romano deprompta*. Ce livre fut traduit en anglais, en 1742, par John Campbell, avec des additions. Une 2e édition parut en 1749, une 3e en 1771. De la Place en a fait une traduction française (Paris, 1789). L'*Hermippus redivivus* de Campbell est une histoire très-amusante et très-instructive des extravagances de l'esprit humain, en même temps qu'une exposition de la philosophie hermétique.

Cohausen a écrit d'autres ouvrages presque aussi étranges. Dans l'un d'eux, il parle de la manie de priser du tabac comme d'une maladie des narines ; dans un autre, il s'étonne qu'on soit assez fou pour aller chercher du thé en Chine quand on a sous la main, en Europe, tant d'autres herbes aussi agréables et plus saines.

On a poursuivi, à Heidelberg, les fouilles qui avaient mis à jour des fours à poterie romains. Les travaux ont amené la découverte de quatre constructions romaines, dont il ne reste plus que l'étage inférieur et qu'on suppose avoir été des magasins. Les pièces qui subsistent n'ont jamais pu être habitées ; elles ne reçoivent l'air et la lumière que par des ouvertures étroites. On y a trouvé accumulés les objets les plus divers : un pot contenant des pois, des outils, une clef, des pièces de monnaie (principalement de Trajan et d'Adrien), des fragments de poterie avec des ornements en relief, un magnifique miroir brisé, un délicieux groupe en *terra cotta* représentant l'*Amour et Psyche*, des gobelets de forme singulière, deux pierres d'autel avec inscriptions, etc., etc. Les fouilles continuent. On déblaye en ce moment un bâtiment qui paraît plus important que tout ce qui avait été découvert jusqu'à présent.

Signalons un ouvrage extrêmement intéressant qui vient de paraître à Leipzig. L'*Histoire des coalitions ouvrières en Allemagne au moyen âge*, par M. George Schanz, fournit l'occasion de rapprochements curieux entre les XIVe et XVe siècles et les temps modernes. On y voit les efforts des ouvriers allemands pour devenir, de valets (*Knechte*), compagnons (*Gesellen*), et pour se soustraire à l'arbitraire des patrons en ne s'engageant que par contrat en bonne forme. Les patrons, dont les corporations possédaient un pouvoir administratif et judiciaire et des droits de police, et qui disposaient en même temps des fonds des Sociétés de secours, s'opposèrent énergiquement au mouvement. Leur résistance fit naître les coalitions ouvrières. Il y eut celle des tisserands, celle des cordonniers, des tailleurs, des bouchers, des forgerons et bien d'autres. L'Église catholique essaya de s'emparer de ces coalitions et de les faire servir à ses propres fins. Les nobles recherchaient de leur côté l'appui du menu peuple pour les soutenir dans leurs luttes avec la classe moyenne, d'où plusieurs tentatives pour conclure une *Alliance sociale* entre seigneurs et artisans. Il arrivait parfois que les patrons retournaient l'esprit de leurs ouvriers, qui s'armaient contre les nobles. La guerre de Trente ans détruisit toutes traces de liberté et de vie intérieure. Patrons et ouvriers n'eurent plus qu'à courber également la tête sous le joug gouvernemental.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

[illegible] — [illegible] [1248]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. ECG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 4 28 JUILLET 1877

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA RUSSIE

M. Mackenzie Wallace (1).

M. Mackenzie Wallace, en tête de l'un de ses chapitres, nous expose sa méthode d'observation et s'excuse de ne pas faire comme la plupart des voyageurs qui exposent chronologiquement et jour par jour, en suivant leur agenda, l'histoire de leurs pérégrinations. Cette méthode aurait eu des inconvénients pour un voyage qui a duré six années, du mois de mars 1870 à la fin de 1875 :

« En l'adoptant, dit l'auteur, j'eusse bientôt lassé la patience du lecteur. Je l'aurais emmené dans un village isolé et nous aurions attendu là, ensemble, que j'eusse appris à bien parler la langue. Puis il aurait eu à m'accompagner dans une ville de province et à passer des mois dans un bureau d'administration publique pendant que j'essayais de pénétrer les mystères du *self-government* local. Après cela, il lui aurait fallu rester presque deux ans avec moi dans une grande bibliothèque où j'étudiais l'histoire et la littérature du pays. Et ainsi de suite. Même mes voyages lui eussent paru ennuyeux, comme ils me l'ont souvent paru à moi-même, car il aurait eu à parcourir avec moi des centaines de fastidieux kilomètres où même le plus zélé preneur de notes trouverait peu de chose à enregistrer en dehors des noms des stations de poste. »

Tel est, en effet, le programme qu'a rempli avec une patience et une tenacité britanniques l'auteur de *Russia*.

I.

Il a débuté par passer six mois entiers dans un petit village perdu parmi les forêts du nord, installé dans une maison de paysan, ne recevant les journaux que de loin en loin et lorsqu'il plaisait à quelque villageois d'aller chercher les dépêches à la station de poste la plus voisine ; réduit, par exemple, en 1870, à apprendre d'un seul coup la chute de l'empire français et la fondation de l'empire allemand ; se condamnant, comme il le dit, à une [illegible] afin d'étudier de plus près ce monde paysan que la plupart des citadins russes soupçonnent à peine.

Là, il a passé de longues journées à causer avec les mougiks de leurs petites affaires, s'entretenant tantôt avec les chefs élus du *mir* ou commune, tantôt avec Karl Karlitch, l'intendant allemand de l'ancien seigneur, tantôt avec le pope du village, auquel il fallait arracher le secret de ses pensées intimes et la clef de son budget domestique ; tantôt avec Anton, le *feldscher* ou chirurgien du village, qu'il faisait appeler à son chevet, moins pour lui demander des ordonnances que pour l'interroger sur quelques particularités de la vie rustique. A défaut du médecin, le voyageur malade eût pu consulter la *znakharka*, la sorcière, en qui le peuple n'a pas moins de confiance que dans les *docteurs*, et qui guérit avec des simples et des incantations :

« Le fait que la *znakharka* et le *feldscher* se rencontrent l'un à côté de l'autre, dit M. Wallace, peint bien la civilisation russe, qui est une étrange agglomération de produits appartenant à des époques très-différentes. L'observateur qui en entreprend l'étude sera quelquefois à peine moins surpris que le naturaliste qui tomberait à l'improviste sur un *megathérium* antédiluvien paissant tranquillement dans la même prairie que des moutons ou des bœufs primés au dernier comice agricole. »

C'est à la période du séjour de M. Wallace dans le village d'Ivanofka que se rapportent sans doute la plupart de ses observations sur le *mir* et l'administration communale, sur le *voloste* ou administration, purement paysanne également, du canton ; sur la législation non écrite et les coutumes traditionnelles qui servent de base à la justice des tribunaux de villages ; sur les conséquences économiques et morales de

(1) *La Russie, le pays, les institutions, les mœurs.* Traduit de l'anglais, par M. Henri Bellenger. 2 vol. in-8. Paris, Georges Decaux et Maurice Dreyfous.

émancipation; sur le caractère propre et l'obscur mouvement d'idées du monde russe.

A propos de la commune, M. Wallace nous donne des renseignements d'une précision et d'une exactitude qu'on ne trouverait dans aucun autre ouvrage écrit en Occident : c'est plus complet, et surtout c'est plus vivant que dans les célèbres études du baron de Haxthausen. Pour se faire une idée de la vie politique du village russe, il ne suffit pas, en effet, de consulter des documents et des statistiques : il faut avoir vu de ses propres yeux, avoir en quelque sorte vécu de cette vie. Alors il se trouve que les formules convenues s'évanouissent devant la réalité; les lois qui sont censées régir les communes russes n'ont presque aucune application dans les faits: on éprouve, en lisant les descriptions de M. Wallace, [illegible] l'étranger qui, après avoir longtemps étudié le projet de constitution de l'abbé Siéyès ou l'édifice pompeux de la constitution de l'an VIII, après avoir longtemps médité sur ces axiomes que « le pouvoir vient d'en haut et que la confiance vient d'en bas », ou que « la délibération est le fait de plusieurs, et l'action le fait d'un seul », serait venu s'échouer dans la plus humble de nos communes des Cévennes ou des Vosges. Les faits ne répondent absolument pas à l'idée qu'on a pu se faire d'après les livres. L'originalité et l'exactitude de ce chapitre de M. Wallace viennent de ce qu'il nous donne exactement l'impression de la réalité et de ce qu'il a su nous montrer à quoi se réduisent ces abstractions officielles qu'on appelle la [illegible] rural.

« Les assemblées du village, dit M. Wallace, se tiennent en plein air, parce que dans le village il n'existe aucun bâtiment — excepté l'église, qui ne peut être employée qu'aux usages religieux — assez vaste pour contenir tous les membres de la commune. Elles ont presque toujours lieu les dimanches ou jours de fête, quand les paysans ont abondance de loisirs. N'importe quel espace ouvert où il y a assez de place et peu de boue, sert de *forum*. Les discussions sont, à l'occasion, très-animées ; mais il se produit rarement quelque tentative de discours. Si quelque jeune membre manifestait une disposition à l'éloquence, il serait sûr d'être interrompu sans cérémonie par quelqu'un des plus âgés, qui n'ont jamais aucune sympathie pour le beau langage. L'aspect général de la réunion est celui d'une foule de gens venus là accidentellement et qui discutent en petits groupes les sujets d'intérêt local. »

M. Wallace nous montre ces gens discutant brièvement, parlant souvent deux à la fois, se coupant la parole sans scrupule, se traitant patriarcalement, à l'occasion, d'*imbéciles* ou de *têtes de bûches* (*dourak*), ne montrant aucun souci des formes de votation par boule blanche et noire qu'a décrétées un oukaze de l'empereur Nicolas et, au lieu de « jouer aux billes », comme ils disent, se contentant d'un grognement approbateur ou désapprobateur.

Parfois les femmes, du moins celles qui remplacent comme chefs de famille leurs maris morts ou absents, prennent part à la discussion, débattant leur quote-part dans les contributions à payer à l'État ou dans la répartition des terres communales. « Chacune d'elles, dit M. Wallace, a le droit de discuter en toute liberté le sujet, et même de s'abandonner à quelques invectives personnelles contre ses contradicteurs masculins. Elle s'expose elle-même par là, il est vrai, à des remarques qui ne sont point du tout des compliments ; mais s'il arrive qu'elle en reçoive, elle les remboursera probablement avec intérêt, faisant peut-être allusion, avec une virulence qui ne manque pas d'à-propos, aux affaires domestiques de ceux qui l'attaquent. Et quand les arguments et les invectives auront échoué, il est à peu près certain qu'elle essayera l'effet d'un appel pathétique accompagné de larmes abondantes, méthode de persuasion à laquelle le paysan russe est singulièrement insensible. » A l'appui de ces observations, M. Wallace reproduit une altercation entendue par lui et qu'il est bon de lire pour avoir la note exacte de ce genre de débats.

Les élections se passent avec la même simplicité, la même bonhomie, le même dédain de l'apparat que les autres actes de la politique paysanne. Les candidats à la dignité de *staroste* ou *ancien* sont peu nombreux : une fonction publique est réellement considérée par ces villageois comme une charge; ils s'y dérobent avec autant d'empressement qu'on en met ailleurs à les rechercher. Pendant qu'on est là à discuter sur la place, une « barbe grise » émet tout à coup cette observation : « Le *stanovoï* (officier de police rurale) viendra ici l'un de ces matins et fera encore du tapage si nous n'élisons pas un nouveau *staroste*. Qui allons-nous choisir ? » Aussitôt que cette question est posée, plusieurs paysans gardent les yeux fixés à terre ou essayent en quelque autre manière d'éviter d'attirer l'attention, de peur que leurs noms ne soient mis en avant. Quand le silence a duré une minute ou deux, la barbe grise dit : « Voilà Alexéi Ivanof ; il n'a pas servi encore ! — Oui, oui ! Alexéi Ivanof ! » crient une demi-douzaine de voix, appartenant probablement aux paysans qui craignent eux-mêmes d'être élus. Alexéi proteste dans les termes les plus énergiques. Il ne peut dire qu'il est malade, car sa grosse face rougeaude lui donnerait le démenti le plus formel ; mais il trouve cinq ou six autres raisons pour n'être point choisi. Ses protestations ne sont point écoutées et le nouveau *staroste* du village est dûment élu. »

C'est avec cette simplicité et cette précision, en nous faisant toucher au doigt la réalité vivante, que M. Wallace nous explique pourquoi le communisme agraire a pu se maintenir jusqu'à nos jours ; comment les terres continuent à être la propriété indivise de tous les membres du *mir*, qui individuellement n'en sont que les usufruitiers; comment de nouveaux partages des biens communs peuvent se faire à des époques périodiques sans que, dans la pratique, cet ordre de choses présente autant de difficultés qu'on pourrait le supposer.

L'émancipation des paysans n'a point atteint la commune russe, qui est la plus ancienne institution comme l'élément primordial de la Russie, et qui existait bien des siècles avant que le nom russe fût inscrit dans l'histoire. Le *mir* a survécu à toutes les révolutions, à tous les bouleversements ; il a subsisté aux temps les plus calamiteux du servage agricole ; on a dû le prendre pour base de toute réorganisation ultérieure. Le *mir* s'est plutôt fortifié ; non-seulement il continue à administrer, à juger les membres de la commune, mais le droit de surveillance et de police que s'était arrogé l'ancien seigneur a fait retour au *mir*. C'est lui qui répond vis-à-vis du gouvernement du bon ordre dans la commune, du payement des impôts, et qui, pour certains délits, se charge de punir les récalcitrants. Comme l'ancien seigneur, il peut les déporter en Sibérie. — De même que les paysans ont gardé leurs anciennes coutumes, ils ont également conservé

certaines pénalités; les châtiments corporels, supprimés dans l'armée et les tribunaux de l'empire, se retrouvent dans les tribunaux de paysans, mais sous une forme bénigne, patriarcale, qui découle du droit de correction attribué au père de famille sur les siens : de même que le père a le droit de rosser ses enfants et le mari sa femme, de même le tribunal du *mir* peut condamner le prévenu à un certain nombre de coups de corde (1).

M. Wallace n'a pas manqué d'assister aux veillées des villages russes, qu'on appelle *besiédi* ou *conversations*. Dans quelques villages, il y a parfois jusqu'à trois de ces *besiédi* qui s'assemblent au coucher du soleil : un pour les petits enfants, le second pour les jeunes gens, le troisième pour les matrones. Dans le premier, les petits garçons et petites filles sont surveillés par une vieille femme qui leur raconte d'interminables histoires. Dans le second, les jeunes gens et les jeunes filles chantent des chœurs et se livrent à une *flirtation* assidue. Dans le troisième, les matrones, plus posées, se contentent de faire passer le prochain par leurs langues, comme dans l'ancienne pénalité militaire on faisait passer le condamné par les verges d'un régiment.

Il est difficile de définir exactement le caractère des paysans russes, même lorsqu'on a mangé, comme M. Wallace, près d'un boisseau de sel avec eux. Le voyageur anglais les a trouvés bons en somme, suffisamment laborieux, enclins à l'ivrognerie, mais ayant l'ivresse plutôt tendre que violente. Parmi ses longs voyages, dans les solitudes ou dans la nuit, il n'a jamais été assailli qu'une fois : par une poule qui, une nuit, brusquement le réveilla en sautant sur son bras qu'elle prenait pour un perchoir. Les paysans russes ont encore beaucoup des qualités et quelques-uns des vices de l'ancienne barbarie, car les masses rurales ont été si faiblement entamées par l'instruction primaire que la somme de leurs idées n'a pas sensiblement varié depuis le temps de Vladimir Monomaque ou d'Alexis Mikhaïlovitch. Un trait que M. Wallace relève chez ces grands enfants, c'est l'extrême crédulité. « Les plus absurdes rumeurs, dit-il, produisent quelquefois la consternation dans un district tout entier. L'un des bruits de cette sorte les plus communs est qu'une conscription de femmes doit avoir lieu (2). Au moment du mariage du duc d'Edimbourg avec la fille aînée de l'empereur, ce bruit courait très-fréquemment. Un grand nombre de jeunes filles devaient être envoyées en Angleterre, disait-on, sur un vaisseau rouge. Je ne suis jamais parvenu à découvrir pourquoi le vaisseau serait rouge et ce qu'on devait faire des vierges russes quand elles arriveraient à leur destination. Peut-être était-ce, comme un paysan l'expliquait, parce qu'il y a *très-peu de femmes en Angleterre*. »

Je ne puis que signaler une série de chapitres excellents sur les origines du servage en Russie, les lois qui depuis le XVIIe siècle sont venues le modifier et l'aggraver, le progrès des théories émancipatrices depuis Catherine II, et enfin la genèse de l'acte mémorable du 19 février 1861. Cette grande révolution sociale qui affranchit plus de vingt millions de serfs de leurs propriétaires, sans parler de vingt-trois millions de paysans de la Couronne et des apanages, n'a été exposée nulle part avec plus de clarté.

M. Wallace recherche ensuite les conséquences sociales et économiques de l'émancipation : 1° pour les propriétaires terriens; 2° pour les paysans. Comme l'auteur ne s'est pas borné à étudier les questions rurales dans son village d'Ivanofka et qu'il a fait porter ses observations sur les différentes zones agricoles dont se compose la Russie d'Europe, il prend des exemples tantôt dans la zone forestière, qui est la moins fertile, tantôt dans la zone de la Terre-Noire, qui, depuis le temps des *Scythes laboureurs* d'Hérodote, est un des greniers de l'Europe.

Il montre quelle profonde transformation a dû apporter dans les mœurs de la classe supérieure l'acte du 19 février : le type du noble qui dépensait sans compter, livrant à un intendant le gouvernement de ses terres, gaspillant son temps et sa santé comme ses revenus, tend à disparaître. Cette liquidation sociale sera la ruine de tous ceux qui ne voudront pas s'occuper de leurs biens amoindris; elle n'aura presque rien fait perdre à ceux qui sauront tenir compte des conditions nouvelles du travail et de la main d'œuvre. En général, les propriétaires de la région nord sont dans une situation plus difficile, tandis que ceux des fertiles régions du sud n'ont presque pas souffert et que quelques-uns même ont vu augmenter leur revenus.

Quant aux paysans, ils auront à subir une pénible période de transition. Outre leurs taxes envers l'Etat, ils sont chargés d'annuités considérables pour le rachat des terres qui leur ont été assignées par la loi et pour lesquelles ils doivent indemnité soit à l'ancien propriétaire, soit à l'Etat qui s'est chargé d'indemniser celui-ci. L'émancipation ne sera donc un soulagement, dans beaucoup de provinces, que pour la génération qui suivra la génération actuelle. M. Wallace a su fort bien démêler aussi que la gêne pécuniaire où se trouvent aujourd'hui beaucoup de paysans affranchis vient en partie de ce que leur mode de vie s'est un peu amélioré. Sous l'ancien régime, des familles nombreuses, plusieurs ménages d'enfants mariés vivaient ensemble dans l'étroite *isba* du père de famille. C'était un avantage en ce que les charges communes étaient moins fortes, une gêne en ce que la liberté de chacun en était fort diminuée. L'autorité du père de famille venait s'ajouter à celle du seigneur et à celle de la commune et n'était pas moins tyrannique que les deux autres. Cette vie serrée, cette promiscuité du foyer commun avait ses inconvénients. Les jeunes gens ont voulu s'affranchir, se bâtir des chaumières séparées, vivre à leurs risques et périls. En même temps qu'un besoin nouveau de liberté et de bien-être se faisait sentir, les habitudes contractées sous l'ancien esclavage, l'ivrognerie, l'imprévoyance, le défaut d'épargne, la tendance à compter sur le maître, ne pouvaient disparaître du premier coup. Au point de vue moral comme au point de vue économique, nous nous trouvons à une époque de transformation; or, ces états intermédiaires sont souvent plus difficiles que le régime vraiment mauvais auquel ils succèdent; les paysans d'aujourd'hui ont réellement à conquérir, à acheter la liberté pour leurs enfants; les conséquences bienfaisantes de l'acte d'émancipation n'ont pas encore pu se développer et l'on a d'abord souffert du trouble apporté dans toutes les relations. Les paysans questionnés par M. Wallace, fort embarrassés de ses questions et se grattant

(1) Voir sur ce point un ouvrage de moindre importance, mais également excellent, œuvre d'un autre voyageur anglais, M. Herbert Barry, et traduit dans la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* sous ce titre : *la Russie contemporaine*.

(2) On trouvera un autre exemple de ce fait dans mon livre intitulé *Français et Russes*, page 308.

l'oreille, caractérisaient cependant assez bien la situation : « *Kak vam skazat? i loutche i khoudje.* — Comment vous dire? Nous sommes mieux et nous sommes plus mal. »

II.

Si les études de M. Wallace sur la campagne russe semblent se grouper autour de son *exil volontaire* à Ivanofka, ses observations sur les villes et les classes marchandes, l'administration impériale et les fonctionnaires, les *zemstva* de province et les *zemstva* de district (conseils généraux et conseils d'arrondissement), les nouvelles cours de justice, la noblesse russe, semblent se rapporter à d'autres postes d'observation où il a longtemps séjourné : outre les deux capitales russes, les villes de Novgorod la Grande et Iaroslavl.

Ces conseils généraux et conseils d'arrondissement, ce jury, ces tribunaux de district et ces cours d'appel, ces justices de paix dont l'empereur actuel a doté la Russie ont fait du bruit en Europe. M. Wallace a senti que, pour nous les faire bien connaître, ce ne serait pas assez d'analyser les lois d'Alexandre II, mais qu'il fallait nous en montrer le fonctionnement, et cela non pas seulement à Moscou et Saint-Pétersbourg, où l'application doit s'en faire avec plus de perfection, mais dans les villes de second ordre. Il a pensé que des idées générales ne nous suffiraient pas ; il s'est souvenu des recommandations de certain personnage de Dickens dans le *Hard Times* : « Des faits, des faits. Dans la vie il n'y que les faits qui servent. »

Aussi le voyons-nous s'installer à Novgorod, travailler dans les bureaux du gouverneur et du vice-gouverneur, fouiller les dossiers des affaires, questionner les membres des conseils élus, trouvant ici hostilité et méfiance, là, complaisance, franchise et sincérité, mais aux plus récalcitrants trouvant toujours moyen d'arracher quelque plume. Ce qu'il a voulu nous présenter, ce n'est pas un conseil général idéal, mais spécialement un certain *zemstvo*, celui de Novgorod par exemple ; non pas un conseiller général de pure convention, un membre de *zemstvo* abstrait, mais les honorables *gentlemen* qui siégent autour du tapis vert au Kremlin de Novgorod, des conseillers vivants et concrets, dont il peut nous donner les noms, à peine dissimulés sous les initiales. Ce sont là les faits exacts, authentiques, consciencieusement vérifiés, sur lesquels à notre tour nous pouvons édifier des conclusions.

M. Wallace nous présente, par exemple, le prince S..., le prince W..., l'actif M. P., l'ancien médiateur de paix (1), M. S..., un officier de cavalerie en retraite, un riche marchand qui a commencé par vendre des chaudrons, « un petit homme à la tête en boulet de canon, tondue de près, aux petits yeux perçants, » etc. De chacun d'eux, il nous trace un court portrait avec une franchise qui prouve qu'il n'a pas entendu, même en échange des plus précieux renseignements, abdiquer sa liberté d'écrivain.

Voici comme il décrit le conseil d'arrondissement, *l'ouiédnoe zemstvo* de Novgorod :

« Dans la salle de bal du cercle de la noblesse, je trouvai trente ou quarante personnes assises autour d'une longue table recouverte d'un drap vert. Devant chaque membre des feuilles de papier pour prendre des notes, et devant le président une petite sonnette. A sa droite et à sa gauche les membres du bureau exécutif (*oupravа*), ayant devant eux des piles de documents écrits ou imprimés dont ils lisaient à haute voix de longs et ennuyeux extraits, jusqu'à ce que la majorité de l'assemblée commençât à bâiller et qu'un ou deux membres s'endormissent positivement. A la fin de la lecture de chacun de ces rapports, le président agitait sa sonnette — sans doute dans le but de réveiller les dormeurs — et demandait si quelqu'un avait des observations à faire sur ce qu'on venait de lire. Généralement quelqu'un avait des observations à faire et assez souvent une discussion s'ensuivait, et l'on votait. Ce qui me surprit le plus dans cette assemblée, fut qu'elle était composée en partie e nobles et en partie de paysans — ces derniers en formaient décidément la majorité, — et qu'aucune trace d'antagonisme ne semblait exister entre les deux classes. Les propriétaires terriens et leurs ci-devant serfs étaient évidemment réunis pour le moment sur le pied d'égalité. Les discussions étaient toujours soulevées par les nobles, mais plus d'une fois des membres paysans se levèrent pour parler, et leurs observations, toujours claires, pratiques et en situation, étaient invariablement écoutées avec une respectueuse attention par tous les membres présents. Au lieu de ce violent antagonisme auquel on eût pu s'attendre, eu égard à la composition de l'assemblée, il y avait plutôt trop d'unanimité, — fait indiquant clairement que la majorité des membres ne prenait pas un grand intérêt aux questions qui lui étaient soumises. »

De même, à propos du jury, M. Wallace tient à nous présenter certains types de jurés et à nous montrer quelles préoccupations et quels préjugés de classe ou d'éducation chacun d'eux apporte dans l'enceinte des assises. Le juré paysan est très-sévère pour les crimes contre la propriété, parce que sa propriété est en somme peu garantie contre les incendiaires, les brigands, les voleurs, surtout les voleurs de chevaux, dont Flérovski décrivait naguère la merveilleuse habileté ; il est très-indulgent pour les fraudes en matière de vente, n'ayant lui-même que des idées vagues sur la limite qui sépare en ces matières le juste de l'injuste ; indulgent pour les voies de fait, coups et blessures, ayant lui-même une sensibilité peu raffinée. Le juré marchand se rapproche beaucoup de la manière de voir du paysan, sauf qu'ayant plus de moyens pour protéger sa propriété, il est moins rigoureux pour les larrons, et que, habitué à plus de bien-être, il est plus sévère pour les attentats contre les personnes ; mais chez ces deux classes de jurés M. Wallace signale la même indulgence pour les délits de fraude et la même tendance à réprimer impitoyablement les actes qui blessent leurs convictions religieuses, comme le sacrilége ou le blasphème. Il est naturellement plus difficile de définir le tempérament du juré de la classe instruite : presque toujours il est fort indifférent aux crimes religieux, plus sévère contre les violences corporelles, mais exposé à toutes les influences des doctrines humanitaires, sentimentales, — hostile, par exemple, à la peine de mort, — qui des quatre coins de l'Europe soufflent sur la Russie.

M. Wallace est historien à l'occasion. Il se garde d'entasser les faits, de se livrer à un étalage des auteurs consultés ; mais ce qu'il y a de frappant dans ses exposés, c'est la solidité de son jugement, un sens historique très-sûr et la précision avec laquelle, sans s'arrêter jamais aux théories usées ou

(1) Le *mirovoi posrednik*, ou *médiateur de paix*, est une magistrature temporaire établie après l'acte d'émancipation, précisément pour tâcher de concilier les intérêts des paysans et des propriétaires et mener à bien le partage des terres.

hasardées, il sait mettre en lumière la loi principale d'un développement. Avec cette sobriété de détails, il n'est pas une page de lui où l'on ne reconnaisse l'homme qui a lu tout ce qu'il y a d'essentiel et qui a fait son choix entre toutes les théories à l'ordre du jour. Sans paraître y toucher, cet ouvrage sur la Russie contemporaine est des meilleurs livres d'histoire russe que nous possédions en Occident. Je recommanderai surtout les chapitres sur les dissidents religieux, la domination tatare, la guerre de Crimée et ses conséquences, la russification progressive des tribus finnoises de l'Est.

Enfin viennent ces « longs voyages » à travers la Russie, qui forment la quatrième partie du programme esquissé par M. Wallace. Outre le chapitre d'introduction, qui a pour objet d'apprendre aux novices comment on voyage en Russie, l'auteur raconte ses pérégrinations le long du Volga, dans la ville semi-tatare de Kazan, chez les raskoluiks du grand fleuve, chez les colons allemands, chez les kosaks du Dniéper et du Don, chez les Tatars de Crimée, enfin chez les tribus pastorales de la steppe. M. Wallace a séjourné sous les huttes de feutre des Bachkyrs, puisé à pleines mains dans les gamelles de bois, bu des rasades de *koumyss* ou lait de jument fermenté, entendu les chansons du troubadour Abdullah, enseigné la géographie à Méhémet-Zian et conversé avec les graves moullahs. Des Bachkyrs, il a passé chez les Kirghiz, poursuivant son idéal d'un peuple vraiment nomade, et des Kirghiz chez les Kalmouks, qui sont les plus laids et les plus sales de tous ces peuples.

Dans ces chapitres de récit, où M. Wallace n'est plus aux prises avec des questions compliquées ou des phénomènes complexes qu'il s'agit d'élucider, le voyageur britannique est un conteur aimable, éveillé et plein d'*humour*. Il a la plaisanterie flegmatique, mais d'un effet irrésistible, comme certains conteurs de son pays ; et son traducteur français, M. Henri Bellenger, a fort bien rendu ce côté piquant de son style. Il faut entendre l'infatigable voyageur raconter les petites misères des wagons, des *steamers* et des hôtels russes. « Les *steamers* du Don transportent un grand nombre de passagers gratuits qui empêchent les voyageurs à peau mince de dormir. Je connais trop peu l'histoire naturelle pour décider si ces parasites agiles et altérés de sang sont de la même espèce que ceux qui, en Angleterre, aident d'une façon officieuse les commissions sanitaires en punissant le défaut de propreté ; mais je puis dire que leur fonction dans le système des êtres créés est essentiellement la même, et qu'ils la remplissent avec un zèle et une énergie au-dessus de tout éloge. Possédant pour ma part une heureuse immunité qui m'épargna leurs attentions indélicates et étant parfaitement innocent de toute curiosité d'entomologiste, j'aurais pu, si j'avais été seul, ne point remarquer leur existence ; mais leur présence m'était constamment rappelée par des mortels constitués moins heureusement. » On lira avec intérêt le récit de son duel avec le rat importun qui venait le houspiller dans son hamac, ou du festin chez les hospitaliers Bachkyrs qui auraient voulu pousser l'attention jusqu'à lui fourrer dans la bouche, de leurs mains vierges d'ablution, des morceaux de mouton ou des poignées de viande mâchée.

L'ouvrage de M. Wallace se recommande par les qualités les plus solides : patiente observation des faits, étude approfondie des documents, jugement froid et perspicace. Sans affectation, ces deux volumes sont bourrés de renseignements de toutes sortes : il n'y paraît pas, car ils sont d'une lecture facile et attrayante. Depuis vingt ans on n'a pas écrit un livre d'une valeur plus haute sur la Russie. Un autre mérite, et qui n'est pas mince par ce temps d'inquiétudes et de passions nationales surexcitées, c'est que M. Wallace, de même que son digne ami et compatriote M. Ralston — l'auteur des *Chants du peuple russe* et des *Contes populaires de la Russie*, — s'inspire vis-à-vis des Russes de sentiments impartiaux et justes, je dirai même de bienveillance et de sympathie. Dans un chapitre final, il essaye de réduire à ses vraies proportions ce prétendu antagonisme des intérêts anglais et russes en Asie et en Turquie.

Ses compatriotes doivent méditer ses sages et virils conseils, — applicables d'ailleurs à tous les peuples. « Le ciel nous garde de nous abandonner au chauvinisme et à la fanfaronnade ou de négliger, par une foi présomptueuse, les précautions raisonnables nécessaires à la protection de nos intérêts nationaux ! Mais n'oublions pas que la perte de notre confiance calme en nous-mêmes serait un malheur presque aussi grave et pourrait nous conduire, dans un moment de panique, à commettre des bévues et même des « atrocités » dont nous serions honteux ensuite. »

Nous avons déjà dit combien était satisfaisante la traduction de M. Henri Bellenger. Souvent, en transcrivant en français des mots russes que M. Wallace avait transcrits d'après le système anglais, il n'a pas tenu assez de compte des différences entre la prononciation anglaise et la prononciation française. Ainsi, pourquoi écrire *zhurnal*, à l'anglaise, quand le mot russe *Journal*, qui veut dire une Revue, répond exactement au mot français *journal?* Pourquoi *ulozhenie* au lieu d'*oulojénié*, qui reproduit exactement le son et l'orthographe russes? Mais ces légères imperfections n'ôtent rien au mérite de cette excellente et utile publication.

A. R.

PHILOSOPHES FRANÇAIS DU XVIIIe SIÈCLE (1)

Diderot.

I.

La biographie de Diderot est encore à faire, j'entends une biographie digne de lui et de son siècle. Celle que nous a laissée sa fille, Mme de Vandeul, est bien terne, bien insuffisante et d'une élévation médiocre. C'est l'œuvre d'une personne judicieuse, un peu froide, un peu gênée peut-être, qui dit trop et trop peu : il aurait fallu plus de chaleur et de rayonnement. Naigeon a écrit tout un volume sur son maître ; mais que cela est lourd, indigeste, pédantesque ! Le disciple est évidemment plus préoccupé de dogmatiser, de catéchiser, de saturer le lecteur d'athéisme, que de faire connaître Diderot. Il le gourmande, le corrige, le delaye sans pitié et sans goût. Est-ce bien là, se dit-on, l'homme extraordinaire

(1) [illegible]

qui n'était que mouvement et flamme? On se sent engourdi, paralysé. Quoi! les contemporains étaient sous le charme (l'expression a été créée par Diderot), ils subissaient sans résistance la fascination de ce vif esprit, et voilà tout ce qu'a pu nous en rendre l'homme qui a vécu si longtemps dans son intimité, qui a *entendu le monstre*, qui a été chargé du soin de recueillir les manuscrits épars et de protéger la mémoire du fondateur de l'*Encyclopédie!* La partie purement littéraire de l'œuvre, la meilleure après tout, celle où éclate en traits si heureux l'originalité de l'écrivain, Naigeon n'en a souci; on dirait qu'il l'ignore. L'artiste, le critique, le poëte, qu'est-ce que cela pour lui? C'est l'athée qu'il cherche, qu'il aime, qu'il étale. La doctrine par elle-même est déjà bien pesante; il y joint ses commentaires, et il nous livre Diderot avec cette surcharge écrasé, méconnaissable. Pauvre Diderot! il a expié longtemps le triste choix qu'il avait fait de son exécuteur testamentaire. Que de gens de bonne volonté, après avoir avalé le volume de Naigeon, n'ont pu aller au delà, se sont sentis découragés de Diderot, qui se présentait précédé d'un tel introducteur!

Il faut lire les quelques pages que l'honnête de Meister a intitulées : *Introduction au [illegible] de Diderot*. Meister ne nous apprend rien, mais lui du moins, il est ému; on sent qu'il aimait, qu'il admirait de tout son cœur le grand homme qui vient de mourir. Son pathos naïf ne choque pas; c'est comme le ton naturel du sujet. Meister a voulu imiter Diderot inspiré, se percher à son tour sur le trépied et chanter. Il y a de la piété dans cet hommage emphatique; il y a aussi de la clairvoyance. Meister comprend fort bien que le meilleur de Diderot ce n'est pas son athéisme. C'est qu'il avait vu à l'œuvre le critique, le journaliste. Plus d'une fois il avait travaillé côte à côte avec lui, et il était resté ébloui. Tandis que lui, honnête comparse, rédigeait péniblement de son style pompeux et incolore une page ou deux, la plume de Diderot brûlait le papier, et, bride abattue, fournissait articles sur articles. Cette facilité prodigieuse que rien n'épuisait, que Diderot retrouvait plus abondante encore et plus éclatante quand il prenait la parole, voilà ce que Meister préfère, et avec raison, au dogmatisme parfois lourd, sec et même grossier du philosophe.

Mais la biographie reste toujours à faire. On ne saurait trop regretter la mort prématurée de M. Assézat, que de longues études préparaient tout naturellement à ce travail si difficile. A celui qui l'entreprendra je prendrai la liberté de rappeler que de tous les écrivains du XVIIIe siècle, Diderot est, à vrai dire, le seul qui ait toujours vécu à Paris. Plus que Voltaire, plus que Rousseau, plus qu'aucun autre, il est de son temps; il en représente le mieux l'esprit, le goût, les mœurs générales, ce qui ne l'empêche pas de rester lui, de conserver, dans le mouvement si animé de la société d'alors, une personnalité saisissante. Les autres sont plus ou moins isolés, à l'écart, parfois même à contre-courant; lui, il aspire tous les souffles qui passent, il s'engage dans toutes les voies qui s'ouvrent; on sent que sa vie et son œuvre se précipitent d'un mouvement de plus en plus accéléré et incertain comme la société elle-même. — Qu'il me suffise d'avoir indiqué ce point de vue aux critiques futurs. Je me borne ici à présenter en raccourci les traits les plus saillants de la physionomie de Diderot.

II.

Il n'y avait pas de mot dans la langue du XVIIIe siècle pour désigner cet être bizare et intéressant, qui a l'horreur de toute règle et de toute contrainte, qui ne compte que sur l'imprévu et que sa fantaisie mène. Aujourd'hui, les gens sérieux et rangés l'appellent bohème; quand ils sont en veine d'indulgence, ils se contentent de l'appeler artiste, parfois même poëte, c'est-à-dire désœuvré, fantasque, propre à rien. Le bohème, de son côté, déroule à l'adresse des gens posés tout un chapelet de vocables qui commence à *bourgeois* pour finir à épicier. Diderot eût mérité de se trouver son propre qualificatif. Il est le type le plus éclatant de ces indisciplinés qui ont du génie et peu d'esprit de suite, qui savent tout, sont propres à tout, sauf à se créer une spécialité qui soit bien à eux; qui éblouissent, ravissent ceux qui les écoutent, et n'arrivent à rien. Avec l'impétuosité et la furie du talent, ils écrasent en passant les médiocrités qui encombrent la voie; mais les médiocrités, aplaties un instant, se relèvent, se tâtent et se remettent en chemin. Aplaties de nouveau à la première rencontre, elles se relèvent encore et poursuivent. Elles arrivent enfin : les voilà pourvues de bonnes pensions, installées dans un fauteuil à l'Académie, érigées en juges suprêmes des choses de l'esprit. C'est l'histoire de Diderot. Il n'y avait qu'une voix sur la supériorité de son génie. Qu'était-ce auprès de lui que les Marmontel, les La Harpe, les Suard, les Morellet, les Thomas? Tout cela attrapa des bénéfices littéraires et son brevet d'immortel, tandis que lui resta Denis Diderot comme devant. Ses amis, Voltaire le premier, enrageaient de le voir toujours en mouvement et battant les buissons. Ils voulaient le caser, l'asseoir quelque part, au *Mercure*, à l'Académie; mais quoi! il n'en avait souci, et son indépendance n'était pas à vendre. Pour être quelqu'un ou quelque chose d'officiel, il eût fallu cesser d'être lui, s'aplatir, endosser une livrée, prendre et garder une attitude, endurer chaque jour le supplice de la robe de chambre neuve qui, au lieu de se mouler sur le corps, le *mannequine*. Adolescent, il avait étudié la théologie, s'en était dégoûté et avait passé à la coutellerie. Débarqué à Paris et sans ressources, il avait enseigné les mathématiques, ce qui lui avait été une occasion de les apprendre; puis, il s'était fait précepteur et avait failli en périr. Songez-y! il était devenu l'esclave, la propriété d'un petit bonhomme qui faisait, il est vrai, des progrès merveilleux; mais, par contre, Diderot maigrissait, dépérissait, devenait jaune comme un citron : il cassa sa chaîne. Le voilà sur le pavé, espaçant ses repas, cherchant et acceptant toute besogne quelle qu'elle fût, fabriquant des prospectus pour une pommade incomparable, des sermons pour des prédicateurs dans l'embarras, des suppliques pour des solliciteurs des deux sexes, des traductions pour les libraires, travaillant même pour l'exportation. De quel côté tournera-t-il? La tête d'un Langrois est comme la girouette d'un clocher, elle n'est jamais fixe en un point. La philosophie l'attire d'abord, et il l'aimera toujours avec dérèglement; mais elle le conduit tout droit, pour débuter, au donjon de Vincennes. Il était pourtant alors, vers 1745, bien timide encore, tout au plus théiste; mais les lanceurs de lettres de cachet n'y regardaient pas de si près. Qu'on le suive dans cette période de trente-cinq ans qui s'étend de 1749 à sa mort, en 1784, on ne le trouvera

jamais occupé d'une seule et même chose; il se dépense à tous les hasards. L'*Encyclopédie*, cette colossale entreprise dont il porta tout le fardeau dès que d'Alembert se fut retiré (1755), ne l'absorbe pas tellement qu'il ne trouve loisir pour d'autres travaux. L'*Encyclopédie*, d'ailleurs, c'est pour lui l'occasion d'une foule d'études nouvelles : aujourd'hui, il est philosophe, puis historien de la philosophie, moraliste, théologien et avocat pour défendre l'abbé de Prades, physicien, chimiste, mécanicien, industriel, que sais-je? Toute besogne qui ne trouve pas son homme, il s'en charge. Dans les intervalles de répit que lui donnent les suspensions du dictionnaire, il écrit des romans, des contes, il collabore aux livres de d'Holbach, il écrit pour l'abbé Raynal les chapitres révolutionnaires de cette fameuse histoire des Etablissements européens dans les Indes. « Qui signera cela? dit-il à l'abbé, qui jubile en ramassant une à une les feuilles toutes fraîches. — Allez toujours, » répond l'abbé. Et Diderot allait. Voici le grand ami, l'ami préféré, M. Grimm, qui voudrait bien faire un petit voyage d'agrément; mais qui rédigera pour les princes du Nord la correspondance de Paris? « Partez, lui dit Diderot, je m'en charge. » Et il prend le tablier, comme il dit. Cette fois, il n'est plus historien ni philosophe, il est critique littéraire et même un peu reporter. Il analyse les romans et les pièces de théâtre, et donne par-dessus le marché la chronique des coulisses : cela regaillardit et réchauffe les altesses des régions hyperboréennes. Le désir les prend d'avoir l'opinion de leur correspondant sur les expositions de peinture. L'opinion de Grimm, c'est qu'il aime mieux se décharger de cette besogne sur un autre. Justement Diderot est là, Grimm lui passe encore une fois le tablier; en quinze jours, Diderot improvise cinq cents pages étincelantes d'esprit, de poesie, d'éloquence et d'une verve endiablée. Le bon de l'affaire, c'est que Grimm fit la grimace en recevant cet énorme manuscrit : il n'avait demandé que quelques feuilles. Diderot, tout penaud, s'excuse auprès de M. le baron de n'avoir pu être sec et plat; il fera mieux une autre fois. L'*Encyclopédie* le reprend, mais elle ne suffit pas à cette activité d'esprit qui le dévore; entre temps, il improvise ces romans que l'on n'ose publier, mais qui courent manuscrits : la *Religieuse*, le *Neveu de Rameau*, *Jacques le fataliste*. La *Religieuse*, cette œuvre d'une analyse si pénétrante qu'elle en devient effrénée, est le résultat d'une gageure et une mystification; le mot vient justement d'être créé. Un de ses premiers romans a une origine semblable : il avait parié qu'il improviserait du Crébillon fils. Est-ce tout? Non. Le vent souffle d'un autre côté; il écrit en se jouant l'*Entretien avec d'Alembert*, le *Rêve de d'Alembert*, c'est-à-dire le programme fantastique de la physiologie de l'avenir, et comme la vague annonce du transformisme. Puis le voilà qui part pour la Russie; il veut remercier en personne l'impératrice Catherine II, à qui, dans l'illusion de la reconnaissance, il découvre « l'âme de Brutus et la figure de Cléopâtre ». Il ne peut la quitter sans lui laisser un plan complet d'enseignement pour les Russes. Qui sait? peut-être applique-t-on en ce moment, des bords de la Néva aux pieds du Caucase, quelques-unes des idées de Diderot. — Arrêtons ici cet inventaire bien incomplet des productions en tout genre de cet esprit si alerte et si prêt à tout. Je n'ai point parlé de son théâtre, ni de ses observations sur la poésie dramatique et sur l'art du comédien, ni de ses lettres à Falconnet, à Mlle Jolin, à Mlle Voland, le meilleur de son œuvre, ni de ses écrits sur la musique, ni de son commentaire passionné sur la vie et les œuvres de Sénèque, ni de ses innombrables articles sur toute espèce de sujets, articles improvisés pour la plupart, comme l'*Éloge de Richardson*, les pages enlevées sur Térence, la délicieuse critique de l'homélie de l'honnête Thomas sur les femmes, et cent autres : on ne réunira jamais tout.

III.

Il faut d'abord indiquer cette fécondité de Diderot, cette mobilité, cette aptitude universelle : c'est le premier trait et le plus saillant de sa physionomie. Il produisit sans cesse, et aussi souvent pour les autres que pour lui-même. « On ne me vole point ma vie, disait-il, je la donne. » Ajoutons qu'il ne s'en repentit jamais. « Je n'ai jamais regretté le temps que j'ai donné aux autres; je n'en dirai pas autant de celui que j'ai employé pour moi. » C'était une âme naturellement obligeante, généreuse, expansive surtout et communicative. C'est là, à vrai dire, qu'est son côté faible. Les esprits véritablement forts, penseurs, savants, artistes, n'éprouvent pas le besoin de s'ouvrir, de s'épancher à tout propos, de faire la besogne du premier venu. L'œuvre qu'ils portent en eux-mêmes leur est tout un monde. En elle ils trouvent des joies, des angoisses, des défaillances, des exaltations près desquelles les chétives satisfactions de la vanité courante ne sont que misères. Pérorer dans un salon, amuser des oisifs, faire admirer son esprit, son éloquence; dilapider en bons mots, en tirades, en articles de journaux, ces dons supérieurs qui veulent, pour donner tous leurs fruits, la solitude et le recueillement, quelle duperie! Quand Buffon et Montesquieu se trouvaient transplantés de Montbard et de la Brède dans quelque salon où ils étaient promis aux curieux et exhibés, tous deux faisaient assez piètre figure, et le bel esprit à la mode n'avait pas de peine à les éclipser. Seulement le bel esprit rentrait chez lui vidé; Montesquieu et Buffon retrouvaient sur le chantier, l'un ses *Époques de la nature*, l'autre son *Esprit des lois*. J'ai bien peur que l'improvisateur et le virtuose n'aient étouffé en Diderot l'homme de génie. Le rossignol a le plumage sombre, il est solitaire, sauvage, inapprivoisable; il ne chante que la nuit, mais quel chant! Le pinson, la linotte, le serin, sont plus richement vêtus et chantent à tout venant, même dans des cages. Peut-être fallait-il à Diderot, comme plus tard à Mme de Staël, un premier mot, rien qu'un, lancé par le premier venu, un Maupertuis, un Raynal, un d'Holbach, peu importe : il partait, il semait les traits d'éloquence, les aperçus ingénieux ou profonds, le sublime, l'extravagant; c'était un feu d'artifice, un éblouissement. Marmontel, au seul souvenir de ces splendeurs, cligne encore des yeux. L'inspiration tombait, l'orateur s'arrêtait; personne ne savait plus où l'on en était, lui tout le premier; mais ses facultés s'étaient déployées, il avait jeté dehors un trop-plein qui le tourmentait. Il n'était pas plus pauvre qu'avant, et tel parmi les écoutants se trouvait plus riche; mais, au fond, tout cela n'était que gaspillage. On avait effleuré et defloré un sujet, le livre restait à faire, et il ne se faisait pas. Diderot vante dans ses *Salons*, et en connaisseur, le charme d'une esquisse jetée sur le papier par un artiste de génie : il y a du mouvement, du feu, des perspectives ouvertes à l'imagination; ce qu'on ne voit pas, on le devine, on le crée, pour ainsi dire, et c'est une jouissance pour

l'amateur. C'est qu'une ébauche, si imparfaite qu'elle soit, c'est toujours du dessin, et le génie peut s'y lire; mais l'à peu près dans les idées et dans le style, qu'est-ce que cela vaut? N'insistons pas : il y aurait cruauté, presque ingratitude. Prenons-le avec ses qualités et ses défauts, tel qu'il est, improvisateur incomparable. Nous n'avons que trop dans notre littérature d'hier et d'aujourd'hui de ces esprits indigents, plats et réguliers, qui, d'ornière en ornière, sont arrivés... à se faire lire! Non pas, mais à rassurer les médiocrités parvenues qui leur ont dit : *Dignus es intrare.*

IV.

Indiquons rapidement sa place dans le XVIIIe siècle et sa part dans l'œuvre commune. Voltaire et Montesquieu avaient donné aux esprits une première secousse; puis il y avait eu un temps d'arrêt. Bientôt la seconde période commence, vers 1750. Ce sont les premiers discours de Rousseau, c'est l'*Encyclopédie* surtout, qui l'inaugurent. Elle sera singulièrement plus agitée, plus révolutionnaire que l'autre, et plus d'une fois Voltaire gémira sur les imprudences et les incartades des jeunes recrues. Jean-Jacques ne tarde pas à s'isoler et poursuit à part son œuvre, qui se fondra malgré lui dans l'œuvre commune. Diderot, nature éminemment sociable, sert de lien aux esprits que le besoin du nouveau aiguillonne. Pendant plus de vingt-cinq années, il sut grouper et retenir des collaborateurs qui n'étaient guère payés de leur travail que par des persécutions et les outrages de la presse stipendiée. La retraite de d'Alembert (1755) l'attrista, mais ne le découragea point. Plus que le géomètre, sans doute, il regrettait certaines concessions de langage, mais il s'y résignait, bien persuadé, après tout, que l'*Encyclopédie* ne deviendrait pas pas pour si peu *un répertoire de capucinades.* L'infidélité du libraire Le Breton l'exaspéra; il poussa des cris d'aigle à qui on a changé ses petits; mais le monument était debout; les philosophes du XVIIIe siècle avaient dressé le colossal inventaire des conquêtes de la raison humaine. Qu'importait telle ou telle défaillance dans le détail? On avait planté sur la route du temps une pierre miliaire où viendraient se briser tous les efforts des ennemis du progrès : c'était aux générations suivantes à reprendre l'œuvre, à la corriger, à pousser plus avant les victoires obtenues. Il faut que la critique n'oublie jamais, dans ses plus justes sévérités, la vaillance et la persistance d'un tel effort. Il faut se souvenir aussi que, malgré les suspensions, les interdictions, les suppressions, Diderot ne voulut jamais accepter les offres des souverains étrangers qui promettaient aux Encyclopédistes un asile, des honneurs, de l'argent. Ce Champenois était Français et très-Français : il ne travaillait guère que pour la gloire, mais il voulait que la gloire fût à son pays. Elle n'était pas de trop pour compenser les humiliations sans nom qu'un gouvernement sans pudeur infligeait à la France. Armée, marine, diplomatie, finances, tout était en désarroi; mais, grâce aux savants, aux littérateurs, aux artistes, le prestige du nom français se maintenait dans le monde. Et c'était contre de tels hommes, dont l'Europe admirait les travaux, qu'elle nous enviait, que les souverains étrangers comblaient de distinctions et d'offres magnifiques, que le pouvoir d'alors excitait ses parlements, sa Sorbonne, tout ce qu'il y avait de persécuteurs disponibles! C'est sur eux qu'il lâchait les folliculaires éhontés, les rimeurs sans vergogne, les Fréron, les Palissot et autres drôles en sous-ordre, qui mordaient, injuriaient, calomniaient au commandement! L'attitude de Diderot fut vraiment très-noble et très-digne. Diffamé, outragé dans un tas de libelles et en plein théâtre par l'auteur de la comédie *les Philosophes*, il laissa l'injure à ses pieds. Voltaire criait, s'emportait, demandait justice à tout le monde; il avait la naïveté de croire qu'un Choiseul, un Richelieu, étaient étrangers à ces ignominies; il les sommait, les implorait, les adjurait de venir en aide au mérite insulté. « Toutes ces ignobles productions, lui disait Diderot, sont autorisées, encouragées, récompensées par les gens dont vous mendiez l'appui. Palissot, Fréron, Richelieu, tout cela se tient, tout cela chasse de compagnie. Abandonnons ces gens au mépris public qui s'abat déjà sur eux; tenons-nous à l'écart de ces tripotages; il est honorable, il est glorieux pour nous d'être en proie à de tels ennemis. » Voltaire ne put jamais renoncer à l'espoir de voir les grands se faire les protecteurs des gens de lettres : en cela il se rattachait au XVIIe siècle, siècle de platitude universelle, où il fallait être à quelqu'un pour être quelque chose : Diderot et d'Alembert montrèrent plus de fierté. D'Alembert, dans son *Essai sur les gens de lettres*, brisa les derniers anneaux de la chaîne et arbora la devise : « Liberté, pauvreté, vérité. » Diderot, responsable de tant d'intérêts engagés dans l'*Encyclopédie*, ne demanda jamais au pouvoir ni encouragements, ni appui, ni même justice. Par là, plus sûrement que Voltaire, il força l'estime des gouvernants, et maintint sous un pouvoir despotique les droits et la dignité de l'esprit. Qu'on me permette de citer, à ce propos, une réponse qu'il fit un jour au lieutenant de police, M. de Sartines. Celui-ci était pressé d'autoriser la représentation d'un nouveau libelle dialogué de Palissot; les Richelieu, les Choiseul recommandaient l'œuvre et l'auteur. M. de Sartines, soit dégoût honnête, soit équité naturelle, ou désir de témoigner quelques égards à un homme comme Diderot, s'adressa à lui pour lui demander conseil. Fallait-il autoriser la représentation de la pièce? « Il ne m'appartient pas, monsieur, lui répondit Diderot, de vous donner des conseils; mais si vous pouvez faire en sorte qu'il ne soit pas dit qu'on ait deux fois avec votre permission insulté en public ceux de vos concitoyens qu'on honore dans toutes les parties de l'Europe, dont les ouvrages sont dévorés de près et au loin, que les étrangers révèrent, appellent et récompensent, qu'on citera, et qui contribueront à la gloire du nom français quand vous ne serez plus, ni eux non plus; que les voyageurs se font un devoir de visiter et qu'ils se font honneur d'avoir connus lorsqu'ils sont de retour dans leur patrie, je crois, monsieur, que vous ferez sagement. Il ne faut pas que des polissons fassent une tache à la plus belle magistrature, ni que la postérité, qui est toujours juste, déverse sur vous une petite portion du blâme qui devrait résider tout entier sur eux. Pourquoi leur serait-il permis de vous associer à leurs forfaits? Les philosophes ne sont rien aujourd'hui, mais ils auront leur tour; on parlera d'eux, on fera l'histoire des persécutions qu'ils ont essuyées, de la manière indigne et plate dont ils ont été traités sur les théâtres publics; et si l'on vous nomme dans cette histoire, comme il n'en faut pas douter, il faut que ce soit avec éloge. »

Dix ans plus tard, on voyait entrer dans les conseils du roi Malesherbes, ami de Diderot; Turgot, un des rédacteurs de

l'*Encyclopédie* ; Necker, qui s'honorait d'ouvrir sa maison aux philosophes. Ce que les câlineries et les soumissions de Voltaire n'avaient pu obtenir, l'indépendance un peu hautaine des Encyclopédistes l'emporta tout naturellement. La meilleure part de ce succès doit revenir à Diderot. Il ne fut jamais rien, il est vrai, pas même académicien, mais il sut forcer à l'estime et au respect ce monde de la Cour qui essayait parfois de protéger et ne réussissait qu'à avilir.

V.

Diderot est de tous les écrivains du XVIIIe siècle celui qui nous touche par le plus de côtés : c'est presque un contemporain. Il a l'esprit tourmenté et impatient, il dévore ce qui n'est pas encore. Tout ce que nous avons trouvé, tout ce que nous cherchons, il le cherchait déjà, ou plutôt il y aspirait, car l'observation lente et la recherche patiente n'étaient guère faites pour cette impétueuse nature. Sur tous les points du domaine de l'intelligence il est présent et pousse sa pointe. Souvent il ne sait où il va, mais il va de l'avant, il s'abandonne à cette joie enivrante de sentir qu'il n'est pas dans l'ornière commune, qu'il suit une voie à lui. Où aboutira-t-elle ? Il l'ignore, peut-être à un précipice, peut-être à un monde nouveau, à la *terra incognita* qu'il pressent. Si l'ardente curiosité de l'esprit est la véritable marque du génie philosophique, les contemporains ont eu raison de l'appeler *le philosophe*. Voltaire émerveillé de cette prodigieuse activité intellectuelle à qui rien ne demeurait étranger, l'avait surnommé *Pantophile*, ou qui aime tout. Grimm disait de lui que c'était la tête la plus naturellement encyclopédique qui eût jamais existé. Mais ce qui domine en lui, c'est la hardiesse ; il a le génie aventureux. On dirait à tel ou tel moment qu'il suit une impulsion donnée ; mais le voilà tout à coup hors de la voie marquée, tentant l'inconnu, l'insondable, et comme halluciné. Dans un de ses premiers ouvrages il s'écriait : « Élargissez Dieu ! » Il ne songeait guère alors qu'à protester en bon disciple de Voltaire contre le dieu des théologiens, ce dieu jaloux, vindicatif, dont les prétendus interprètes s'arrogent le droit d'anathématiser, de condamner, de brûler : c'était le thème à l'ordre du jour. Elargir Dieu, pour lui, c'était l'arracher aux fanatiques qui l'emprisonnent dans leur petit sanctuaire pour lui arracher des arrêts de mort ; c'était le restituer à tous les hommes dont il est le père commun. Mais il ne s'arrête pas longtemps à ce point de vue. Le démesuré l'attire. Bientôt élargir Dieu, ce sera lui rendre l'infini, l'unir étroitement à la nature, le confondre avec elle. Elle est vivante, elle se renouvelle éternellement, elle ignore la mort que nos yeux tristes croient découvrir partout et qui n'est que transformation, incessante action de la force universelle qui modifie indéfiniment les diverses formes de l'être. Son athéisme, si c'en est un, a des ravissements pieux. Il aspire à toutes les découvertes qui reculeront nos horizons étroits ; il les annonce, il croit déjà les saisir ; il sème à tous les hasards les intuitions de génie et les inconséquences. Fécond en aperçus, il n'a point de système. Que les matérialistes de nos jours le revendiquent et s'en fassent honneur, cela n'a rien qui doive surprendre ; mais il leur échappera toujours par quelque endroit. Il se précipite à droite, à gauche ; il pique dans la nue, il tombe dans les flaques de boue où il se vautre avec délices. Il y a de l'ange et de la bête en lui. Il se complaît dans une physiologie sale, lubrique, qui écœure. Il raille lourdement, platement, à la d'Holbach, les âmes délicates qui se trouvent mal à l'aise dans cette fange qu'il étale, remue, organise, divinise ; il savoure les immondices de la machine humaine, l'arrière-cuisine, le laboratoire où s'opèrent les amalgames répugnants ; puis, cette orgie faite, il entonne un hymne à la vertu, au désintéressement, au dévouement, à l'idéal. Les ailes ont repoussé à cet animal qui hantait les cloaques, et le voilà qui de cercle en cercle monte, monte toujours jusqu'aux régions de l'éther lumineux. Stupéfaction douloureuse pour Naigeon ! Il croyait le tenir, et voilà son philosophe en rupture d'athéisme. Il faut réparer les accroc faits à la doctrine par cet enfant terrible. Élaguez, arrangez, rafistolez tant qu'il vous plaira : Diderot ne sera jamais qu'un irrégulier et un inconséquent. D'Holbach et les autres pouvaient bien le mettre à l'attache et le faire aboyer dans leur sens, mais il s'évadait toujours et allait battre la campagne. C'est qu'il était soutenu par une faculté qui ne tourmenta jamais ni d'Holbach, ni Helvétius, ni le poëte Saint-Lambert : l'imagination. Elle peupla d'enchantements, ou tout au moins de compensations, ces dures années de privations et de misères qui ne laissèrent dans son cœur ni amertume, ni envie, ni haine. Tandis que Rousseau, comme lui pauvre, inconnu, amassait son trésor de rancune et inventait des humiliations pour en prendre note, Diderot, léger, de bonne humeur, insouciant, n'accusait ni la société mal faite ni les hommes égoïstes et durs. L'étude, le mouvement incessant de l'esprit toujours en quête de nouveau, la fantaisie de l'intelligence, l'arrachaient sans effort à ce repoiement douloureux de l'âme sur elle-même, à cet égoïsme colossal et maladif où sombra la raison de l'autre. Un livre nouveau, un tableau, une statue, une réunion d'amis, un service à rendre, tout lui était distraction et charme. La solitude où Rousseau s'enlaçait de lui-même et s'aigrissait, Diderot la fuyait d'instinct : il avait besoin de ses semblables. « Un plaisir qui n'est que pour moi, dit-il, me touche faiblement et dure peu. C'est pour moi et pour mes amis que je lis, que je réfléchis, que j'écris, que je médite, que j'entends, que je regarde, que je sens. Dans leur absence, ma dévotion rapporte tout à eux. Je songe sans cesse à leur bonheur. Une belle ligne me frappe-t-elle, ils la sauront. Ai-je rencontré un beau trait, je me promets de leur en faire part. Ai-je sous les yeux quelque spectacle enchanteur, sans m'en apercevoir j'en médite le récit pour eux. Je leur ai consacré l'usage de tous mes sens et de toutes mes facultés, et c'est peut-être la raison pour laquelle tout s'exagère, tout s'enrichit un peu dans mon imagination et dans mon discours : ils m'en font quelquefois un reproche, les ingrats. »

Confession naïve et bien expressive ! Tout Diderot est là : sensibilité rapide, imagination alerte, besoin d'expansion, et ce besoin d'expansion transformant les choses. Il les voit non pas telles qu'elles sont, mais telles qu'il pourra le mieux les peindre pour sa satisfaction et celle de ses lecteurs. Ce n'est pas le grand public qu'il a en vue, ni la postérité, bien qu'il se le reproche quelque part, c'est un cercle d'amis bienveillants, sympathiques et qui l'encouragent à tout oser. Ses imprudences, ses inconséquences même, on lui en saura gré : le paradoxe est l'assaisonnement de la conversation. Que de trouvailles d'ailleurs dans ces commentaires improvisés ! Le livre le plus médiocre, la pièce de théâtre la plus insipide, le tableau le plus insignifiant, tout lui est bon ; il refait le livre,

la pièce, le tableau ; il enseigne au spécialiste son métier ; il fait toucher du doigt l'étroitesse et la misère de la musique à la mode, de la poésie à la mode, de la peinture à la mode. Il rencontre dans le domaine des arts je ne sais combien de préjugés que les plus fiers subissent, des entraves et des ignorances que des pédants solennels comme Batteux ont érigées en règles ; il bouleverse ces plates-bandes si régulièrement alignées, il arrache ces prétendues fleurs, et montre qu'elles n'ont ni couleur ni parfum, qu'elles sont en carton peint, que la terre où elles languissent n'est que poussière sèche, que le vrai sol, le sol fécond, est ailleurs, tout près de nous, sous nos pieds. Le convenu, le factice, étaient partout ; il ne cessa de réclamer le naturel et la vérité. — Le public ne connut de lui que l'innovation du drame en prose ; aujourd'hui que l'ensemble de l'œuvre nous apparaît, nous admirons cette indépendance universelle, cette ardeur de transformation, ces aperçus d'une originalité si riche. Il n'est peut-être pas une découverte de la critique moderne qu'il n'ait annoncée ou pressentie. La plus féconde, celle qui substitue aux fastidieuses questions de forme l'élément historique, qui replace l'œuvre dans le milieu où elle s'est produite, reconstitue la vie religieuse, politique, sociale, et atteint les influences profondes et décisives, Diderot l'a révélée à ses contemporains, non pas une fois, mais dix, et sans fruit pour cet art maladif et maniéré du XVIIIe siècle. Les faux Grecs, les faux Romains qu'on jetait sur la scène, qu'on badigeonnait sur la toile, qu'on taillait dans le marbre, il les refaisait, lui, en causant, dans un article, une brochure, n'importe où ; mais la mode était plus forte, le préjugé du jour maintenait le factice. Tous, depuis Fontenelle et Voltaire jusqu'à La Harpe, étaient convaincus que les progrès de la civilisation entraîneraient forcément les progrès dans les arts, que des barbares comme Homère, Dante, Milton, Shakespeare, n'avaient pu produire des œuvres véritablement belles. Il leur criait, lui, que les époques barbares, les mœurs barbares, sont plus poétiques que les siècles où règne la politesse ; que rien n'est plus misérable et plus faux que d'habiller à la moderne et de civiliser les rudes représentants des âges antiques ; qu'en tout il faut essayer de saisir et de rendre la nature, la vérité, le réel même. Que ne l'a-t-il essayé plus souvent ! Ses contes, qui ne sont que des récits empruntés à la vie de chaque jour, ont une vie, une couleur, un relief dont rien n'approche dans la littérature du XVIIIe siècle. Voltaire suit une idée, développe une thèse, combat un préjugé ; Marmontel prêche la morale sentimentale : Diderot crée des personnages de chair et d'os ; on les voit, on les entend, ils poussent de vrais cris, ils versent de vraies larmes. Tout au plus, çà et là, quand l'émotion est trop forte, une exclamation qui confine à l'emphase. Et le dialogue, quel naturel ! quelle vivacité ! Il n'est pas jusqu'aux interruptions faites au narrateur qui ne donnent au récit une saveur plus piquante. On n'est pas retardé, on est stimulé. Les incidents de l'action se détachent plus vifs, grâce aux commentaires, et l'impression définitive est plus profonde. Nous le goûtons enfin ce charme de la vérité, dans les peintures, nous l'exigeons de nos romanciers, et peut-être même nous en donnent-ils un peu plus que nous ne voudrions ; mais quelle nouveauté alors, quelle insolence ! Aussi ne voit-on pas que les contemporains aient su gré à Diderot d'innover dans ce sens. Le grand succès, c'est pour Marmontel, ce sera bientôt pour Florian ; mais le Diderot des *Contes*, il est à peu près inconnu. Il ne publie même pas ces petits récits sans prétention : cela n'est pas de la littérature. Quelques amis en prennent copie, les correspondants en expédient une analyse ou une copie aux princes étrangers, et c'est tout. Chose inouïe ! le chef-d'œuvre du genre et un des chefs-d'œuvre de notre littérature, *le Neveu de Rameau*, fut tout simplement perdu pendant près de cinquante ans. On ne le connut d'abord en France que dans une traduction faite sur une traduction allemande de Gœthe ; le hasard seul fit retrouver le manuscrit ou tout au moins une copie authentique. Chose plus étrange peut-être ! quand on posséda le texte de Diderot et qu'on le publia, il y eut des critiques, et en bon nombre, pour méconnaître le style de l'auteur : ils préféraient la traduction, elle leur semblait plus digne de Diderot. Ah ! que de temps il faut à la vérité sous toutes ses formes pour faire son chemin dans le monde !

VI.

Le vocabulaire de Diderot est incomparablement plus riche que celui d'aucun écrivain de son temps : c'est que Diderot avait l'esprit plus ouvert à toutes les nouveautés et qu'il n'avait aucune timidité de goût. Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Buffon, sont encore des classiques ; Diderot est le premier des romantiques. Il n'écrit pas toujours bien, ni correctement, ni même clairement ; mais il a de la variété, de l'éclat, de l'imprévu, d'heureuses rencontres, ce que l'on appelle les bonnes fortunes du style. Plus scrupuleux, il fût resté terne et assez lourd, car naturellement il n'était pas léger ; mais quand l'inspiration le soulève, il a le vol puissant et magnifique. C'est le plus riche en images, de tous ses contemporains, le seul poëte du XVIIIe siècle. Il l'est cent fois plus que Rousseau. Mieux que lui et plus aisément, il perçoit et rend ces affinités mystérieuses et délicieuses qui unissent l'âme de l'homme à la nature extérieure. Ces rapprochements lui viennent tout à coup, et il les jette, au hasard de la plume, dans une dissertation, dans une démonstration, n'importe où, et soudain la page s'illumine. Ainsi, dans cet étrange, dans ce cynique *Supplément au Voyage de Bougainville*, où il prêche la polygamie et même quelque chose de plus, ce que Toussenel appelle *l'orgigamie*, avec des arguments de l'autre monde, chemin faisant, il lui échappe celui-ci : « Rien te paraît-il plus insensé qu'un serment d'immutabilité de deux êtres de chair, à la face d'un ciel qui n'est pas un instant le même, sous des antres qui menacent ruine, au bas d'une roche qui tombe en poudre, au pied d'un arbre qui se gerce, sur une pierre qui s'ébranle ? » — Voilà le motif ; voyez ce que cela est devenu dans les vers de Musset :

> O ciel, les premières [illegible], ciel, les premières [illegible]
> Qu'elles [illegible] sur terre,
> Ce fut au pied d'un arbre [illegible] par les vents,
> Sur un roc en poussière.
>
> LE SOUVENIR.

Et la suite.

Combien de passages de ce genre on pourrait citer ! Les *Salons* en sont pleins, les lettres à Mlle Voland en renferment de délicieux. Diderot était pénétré du sentiment de la vie universelle, et partout où ses contemporains ne voyaient que la fixité des lois de la nature et l'harmonie froide du monde, il découvrait, lui, et sentait surtout, le mouvement et la vie,

et les perpétuelles transformations et les secrets rapports qui lient aux choses extérieures le cœur de l'homme. Cette partie de son œuvre, si originale et si vive, on ne voit pas que les lecteurs du XVIIIe siècle l'aient appréciée : elle leur échappa. On était alors bien plus frappé des beautés oratoires, et Rousseau avait encore ravivé ce goût pour l'éloquence que nous tenons de nos pères les Gaulois, et que notre éducation semble avoir pour but de développer.

Diderot possédait tous les dons de l'orateur. Né quarante ans plus tard, il eût été Mirabeau ou Danton. Il était fait pour les orages de la tribune; il semblait en aspirer les enivrements et les périls. Il y eût porté cette prompte intelligence des questions qui chez lui était prodigieuse, cette ardeur soudaine, ces inspirations de génie, ce mouvement irrésistible de la passion qui se communique et entraîne. Et que d'idées, que de vues nouvelles, originales, sur tous les sujets! Quelle ampleur de forme, quelle force de dialectique! Je voudrais rappeler ici un passage d'un de ses écrits de circonstance, l'un des moins connus, et que M. Assézat, il faut l'en féliciter, a eu soin de recueillir. Il est intitulé *Suite de l'Apologie de M. l'abbé de Prades* (1752). Diderot, sous le nom de l'abbé de Prades, prend à partie l'évêque d'Auxerre, janséniste fougueux qui avait fulminé une instruction pastorale contre l'*Encyclopédie* et les philosophes, qu'il accusait de l'impiété toujours croissante.

Oui, l'impiété se répand partout, réplique Diderot; mais ce n'est ni l'*Encyclopédie* ni les philosophes qui en sont cause; ce sont les scandales ridicules et odieux que les débats du jansénisme ont semés partout; ce sont les faux miracles, les déclamations furibondes et le reste. — Voilà le thème, voici le développement :

« O cruels ennemis de Jésus-Christ, ne vous lasserez-vous point de troubler la paix de son Eglise? N'aurez-vous aucune pitié de l'état où vous l'avez réduite? C'est vous qui avez encouragé les peuples à lever un œil curieux sur les objets devant lesquels ils se prosternaient avec humilité, à raisonner quand ils devaient croire, à discuter quand ils devaient adorer. C'est l'incroyable audace avec laquelle vos fanatiques ont affronté la persécution qui a presque anéanti la preuve des martyrs. L'impie les a vus se réjouir des châtiments que l'autorité publique leur infligeait, et il a dit : « Un martyr ne « prouve rien : il ne suppose qu'un insensé qui veut mou- « rir, et que des inhumains qui le tuent. » C'est le spectacle abominable de vos convulsions qui a ébranlé le témoignage des miracles. L'impie a vu dans la capitale du royaume, au milieu d'un peuple éclairé, dans un temps où le préjugé n'aveuglait pas, vos tours de force érigés en prodiges divins, vos prestiges regardés, crus et attestés comme des actes du Tout-Puissant; et il a dit : « Un miracle ne prouve rien : il ne « suppose que des fourbes adroits et des témoins imbéciles. » Malgré l'atteinte que le protestant avait donnée aux choses saintes et à leurs ministres, il restait encore de la vénération pour les unes, du respect pour les autres; mais vos déclamations contre les souverains pontifes, contre les évêques, contre tous les ordres de la hiérarchie ecclésiastique, ont presque achevé d'avilir cette puissance. Si l'impie foule aux pieds la tiare, les mitres et les crosses, c'est vous qui l'avez enhardi. Quelle pouvait être la fin de tant de libelles, de satires, de nouvelles scandaleuses, d'estampes outrageantes, de vaudevilles impies, de pièces où les mystères de la grâce et la matière des sacrements sont travestis en un langage burlesque, sinon de couvrir d'opprobre le Dieu, le prêtre et l'autel aux yeux mêmes de la plus vile populace? Malheureux, vous avez réussi au delà de votre espérance. Si le pape, les évêques, les prêtres, les religieux, les simples fidèles, toute l'Église, si ses mystères, ses sacrements, ses temples, ses cérémonies, toute la religion est descendue dans le mépris, c'est votre ouvrage. »

Buffon admirait fort cette éloquence et la déclarait digne de Bossuet. — J'aimerais mieux la rapprocher de celle de Pascal, du Pascal indigné des dernières *Provinciales*.

VII.

Depuis quelques années le XVIIIe siècle revient en honneur : il ne faut ni s'en étonner ni s'en affliger. Il est tout naturel que l'on invoque pour défendre la cité de l'esprit ceux qui ont fondé la cité de l'esprit. Hérodote raconte que les Athéniens, se voyant en proie à l'effroyable débordement des barbares, évoquèrent à leur aide les anciens héros, protecteurs des cités, les Télamon, les Ajax, les Teucer, la vaillante race des Eacides, et que ceux-ci, quittant le champ Élyséen, combattirent, mêlés à leurs descendants, et sauvèrent la patrie. C'est un penchant naturel à l'homme de chercher dans le passé des défenseurs au droit méconnu dans le présent : il oppose tradition à tradition, témoin à témoin. Mais n'oublions pas que dans l'œuvre des philosophes du XVIIIe siècle tout n'est pas à imiter. Il y a telle partie de l'héritage qu'il faut maintenir envers et contre tous; il y en a telle autre qu'il faut résolûment abandonner. Ils étaient nés dans la servitude et élevés pour la servitude. On ne peut pas dire qu'elle les ait avilis au point de s'en faire aimer, mais elle leur a trop souvent mis aux mains des armes qui ne sont plus faites pour nous. Nés dans la liberté et pour la liberté, nous devons en assurer l'usage à ceux-là mêmes qui la maudissent et s'en servent contre elle.

[illegible]

s'écriait Voltaire dans les derniers temps de sa vie. Ce n'était qu'un souhait alors; les progrès irrésistibles de la raison humaine en ont fait une réalité. Honneur à ceux qui ont engagé et mené le combat! Nous leur devons ce bien inestimable, la liberté de conscience. Il est tout simple que ceux qui rêvent le despotisme des âmes s'acharnent contre ces glorieux révoltés. Il y aurait lâcheté à nous à ne pas les défendre. J'avoue que cela n'est pas toujours facile, surtout quand il s'agit d'un irrégulier comme Diderot; mais, après tout, c'était une âme généreuse, incapable de haine ou d'hypocrisie, un chercheur infatigable, une intelligence vaste et supérieure, quoique mal réglée, un critique de haute portée. Il n'est pas sans utilité qu'il apparaisse de temps à autre des esprits de cette trempe. Ils accélèrent un mouvement légitime, nécessaire; mais l'impulsion qu'ils impriment est parfois aventureuse. Goûtons-les dans ce qu'ils ont d'exquis, mais gardons-nous de les transformer en précurseurs et en oracles

[illegible]

LA FONDATION DU RÉGIME PARLEMENTAIRE EN ANGLETERRE

Les révoltes du pouvoir royal contre le Parlement

1688-1840

[illegible]

On croit assez communément en France, même dans le monde lettré, dans le monde politique, qu'après les luttes violentes où la dynastie des Stuarts trouva sa ruine, après la révolution à jamais mémorable de 1688, le régime constitutionnel ne rencontra plus en Angleterre de difficultés sérieuses et qu'il fonctionna tout de suite avec la même aisance, la même régularité qu'aujourd'hui. Cette erreur est regrettable — d'abord parce qu'elle prouve que les Français savent généralement peu l'histoire de l'Angleterre, — ensuite et surtout parce qu'elle a donné lieu à un préjugé devenu banal et dont les ennemis du *self-government* dans notre pays ont fait un trop fréquent abus. A voir les Anglais entrer si rapidement, si brusquement pour ainsi dire, dans la paisible possession des libertés parlementaires où ils ont trouvé le germe de leur puissance et de leur grandeur, on se prend, sans presque le vouloir, à supposer que le régime constitutionnel est d'essence foncièrement anglo-saxonne, que c'est une plante dont l'acclimatation durable est impossible ailleurs que dans les Trois-Royaumes. A cette triomphante et rapide révolution de 1688 on oppose la longue et décevante série de nos vaines tentatives depuis 1789, et l'on dit et l'on répète que les Français ne sont pas faits pour les libertés publiques; que c'est bon pour les Anglais seulement (1); qu'il nous faut une main de fer, nous gouvernant avec un sabre, un bâton, un balai — toutes imputations vraiment bien flatteuses pour la dignité nationale!

La vérité est que si, à partir de 1688, le régime parlementaire a été définitivement installé en Angleterre, il a eu à subir de nombreuses et violentes attaques. Des conflits incessants se sont élevés tantôt entre la Chambre des communes et la Chambre des lords, tantôt et beaucoup plus souvent entre les Chambres et l'autorité royale, qui cherchait par violence, par ruse, par corruption, à se subordonner le Parlement. — Je ne parle pas ici, pour le moment, d'épisodes bruyants, parfois sanglants, devant lesquels la foule timide des conservateurs français aurait pris peur et se serait réfugiée sous la garde tutélaire d'une épée ou d'un bâton quelconque.

Cent fois, du reste, les ressorts et les rouages se sont tendus, prêts à se briser; cent fois aussi la ferme volonté de se maintenir sur le terrain légal, la sagesse de se contenter d'*à-peu-près*, de mutuelles concessions, en un mot, ce qu'on appelle aujourd'hui chez nous, d'un nom aussi nouveau que la chose, l'*opportunisme*, ont conjuré les crises les plus redoutables. Au moment où nous sommes de notre histoire, rien de plus salubre, de plus fortifiant, à notre avis, que de montrer comment, et par quels moyens, d'autres ont pu se tirer aisément de non moindres périls, nous traçant à travers les écueils une route au bout de laquelle nous sommes sûrs de trouver, comme eux, la victoire.

(1) On a commencé par en dire autant de l'industrie, des machines, des chemins de fer, etc. C'était bon en Angleterre!

I.

Le 26 décembre 1688, quand les gardes hollandaises de Guillaume d'Orange eurent pris possession de Whitehall, cent lords se réunirent à Westminster pour traiter de la régence. Nottingham proposait la déchéance du roi Jacques, dont la fuite, disait-il, était une véritable abdication (1). Clarendon, au contraire, voulait qu'on pourvût simplement à la régence provisoire durant l'absence du roi. La première opinion prévalut à *deux* voix de majorité (51 contre 49). La déclaration de déchéance fut acclamée par ce qu'on appelait le Parlement-Convention, sorte de réunion des députés qui avaient fait partie de la Chambre des communes durant les parlements antérieurs, et auxquels cent lords s'étaient adjoints. Après quelques longueurs et quelques hésitations, Guillaume d'Orange et sa femme Marie, fille de Jacques, furent appelés sur le trône par une majorité de 15 voix (62 contre 47) dans la Chambre des lords. Les deux Chambres se réunirent pour présenter à Guillaume, avec la couronne, une sorte de charte des droits civils et religieux qui s'appelle la *Déclaration des droits*.

Chose mémorable à noter dans l'histoire des nations libres, ce Parlement-Convention créa le premier budget en affectant des ressources spéciales au service des dépenses régulièrement prévues. C'était s'attribuer du même coup le contrôle des recettes et des dépenses et pénétrer ainsi dans les détails de l'administration. C'était beaucoup plus, comme on le voit, que le simple vote des subsides, admis en droit, en principe, depuis la Grande-Charte. Il s'ensuivait — et il s'ensuit encore, partout où l'impôt est voté par les mandataires du pays au lieu d'être laissé à l'arbitraire du souverain, — que le ministère devait être forcément d'accord avec la Chambre. Autrement pas d'argent, c'est-à-dire, pas de suisse, pas d'administration possible en dehors des coups d'État et des extorsions violentes de l'argent des particuliers traités « en peuple conquis » (suivant une expression récente d'un des journaux de l'ordre moral).

Le nouveau Parlement s'assembla le 20 mars 1690; cinq ans après, il était dissous. Voici pourquoi. Il fut prouvé à la Chambre des communes qu'au moment du renouvellement du privilége de la Compagnie des Indes, le premier ministre Danby avait reçu cinq mille guinées et le roi dix mille. La Chambre mit immédiatement Danby en accusation; celui-ci accourut aussitôt de la Chambre des lords, déclara que le don n'était pas pour lui, mais pour un ami, et que *d'ailleurs* le même fait s'était déjà présenté sous le règne de Charles II. Le roi, se trouvant compromis dans le débat, prononça la dissolution du Parlement, mais écarta Danby en lui laissant toutefois les émoluments de ses places.

(1) Recommandons cet argument aux bonapartistes; le 4 septembre 1870, la régente étant partie, ayant quitté la France, la dynastie abdiquait par la même.

Victorieuse sur ce point, l'Opposition tenta une nouvelle campagne : elle voulut supprimer d'abord les soldats étrangers de la garde du roi, puis toute armée permanente. Guillaume tenait beaucoup à ses régiments de protestants français et de gardes hollandaises, qui l'avaient amené en Angleterre et suivi dans toutes ses batailles. Le Parlement décida que l'armée serait réduite à dix mille hommes et commença les attaques contre le chancelier de l'Échiquier, lord Montague. Le roi prononça de nouveau la dissolution (1698). « C'était assurément, dit fort bien M. Henri Forneron dans son excellente *Histoire des débats du Parlement anglais* (Paris, Plon, 1872), un procédé constitutionnel; mais l'intervention personnelle du roi dans les plus importantes affaires et le manque de cohésion du ministère maintenaient une situation fausse, ne reposant sur aucun principe général. » Les élections de 1698 s'en ressentirent. Une majorité imposante dans la Chambre nouvelle exigea le départ immédiat des soldats hollandais. Guillaume s'irrita, et résolut d'abdiquer; puis, détourné de cette résolution extrême par Somers, il chercha, sans succès, à tourner la décision de la Chambre. Il ne s'opposait pas en principe, disait-il, au départ des soldats étrangers ; mais il demandait comme marque de confiance qu'on l'autorisât à conserver ses gardes. « Assurément, répondit le chef de l'Opposition, Harley, ce ne sont pas les ministres qui ont conseillé au roi une pareille démarche; or le roi ne doit agir que sur le conseil de ses ministres. »

La Chambre refusa, Guillaume se soumit ; les Hollandais partirent.

Bientôt de nouveaux tiraillements se produisirent à propos de la politique extérieure. Le roi voulait la guerre, la Chambre voulait l'alliance française. La question allait s'envenimer quand Louis XIV eut la triomphante idée de faire proclamer roi d'Angleterre, à Versailles, le prince de Galles, fils de Jacques II, près du lit de mort du vieux roi. Sous cet affront le patriotisme anglais se redressa tout entier; les élections furent favorables au roi; l'union se rétablit entre les pouvoirs publics, et Guillaume avait recouvré sa popularité lorsqu'il mourut en 1701.

Ainsi, pour résumer cette première période de treize années, un roi étranger, élu à quelques voix de majorité sur son renom de grand capitaine protestant, des ministres corrompus, vendant pour de l'argent à Jacques Stuart le secret des expéditions militaires, une Chambre inexpérimentée, violente, envahie aussi par la vénalité la plus cynique (1); deux dissolutions, plusieurs ministères mis en accusation pour des faits honteux dont la Couronne avait sa part de responsabilité — et, au milieu de tous ces écueils et de ces périls en apparence insurmontables, la paix publique conservée, la conscience publique vengée, l'expérience des affaires publiques accrue, les hommes politiques se formant, l'Angleterre reprenant sa grande position en Europe : le tout, grâce à cette heureuse faculté de transiger au moment voulu, de ne pas trop s'effaroucher des agitations parlementaires ou électorales, et surtout grâce à la résolution, de part et d'autre inébranlable, de rester dans les termes, j'allais dire dans la lettre du contrat passé entre le roi et le pays.

(1) On vit un jour le président de la Chambre, sir John Trevor, convaincu d'avoir reçu mille guinées de la Cité de Londres pour faire passer une loi, mettre aux voix la proposition de l'expulser pour corruption et proclamer lui-même avec le plus grand sang-froid le résultat du scrutin qui le chassait de la Chambre (12 mars 1695).

II.

Nous pourrions, à la rigueur, nous en tenir là et considérer la démonstration comme faite ; mais on ne manquerait pas de nous dire qu'il s'agit ici seulement des treize premières années du régime parlementaire anglais. On ferait la comparaison avec les treize premières années de la Révolution française, où l'on retrouverait des luttes autrement sanglantes et violentes, résultat de complications extérieures autrement graves. Nous passerons donc rapidement sur la chute du parti whig, renversé, sous la reine Anne, par une femme de chambre, Abigail Hill, et un jeune prédicateur, Sacherewell ; sur l'administration corruptrice de Robert Walpole formant à coups de guinées, la bourse à la main, c'est le cas de le dire, la majorité parlementaire, pendant qu'un roi allemand, aux trois quarts imbécile, ne songeait qu'à ses maîtresses et s'habillait en Turc. Nous retiendrons seulement le talent merveilleux de ce grand tacticien parlementaire, dont la devise était : *Quieta non movere*, et nous arriverons tout de suite, pour nous y arrêter quelque temps, au 25 octobre 1760, à l'avènement de George III.

Soixante-douze ans s'étaient écoulés depuis la chute de Jacques Stuart. Inauguré par Guillaume d'Orange dans les conditions fâcheuses qu'on a rappelées plus haut, pratiqué sans gloire et même sans honneur par Robert Walpole, le régime parlementaire jetait un éclat incomparable sous le ministère du premier Pitt. A l'extérieur, la conquête de la plus grande partie des colonies françaises, la prépondérance incontestée de la marine anglaise ; à l'intérieur, un développement inouï de richesse et de prospérité. Cette fois il semblait que cette forme politique, si favorable à l'exercice des libertés publiques, eût cause définitivement gagnée : il semblait qu'elle n'eût plus rien à craindre des retours offensifs du système personnel.

Le premier roi, depuis 1688, qui fût né et élevé en Angleterre, George III, avait été nourri dans la haine des institutions anglaises. Sa mère lui répétait sans cesse qu'il fallait être roi, que l'honneur de la nation dépendait de l'accroissement des prérogatives de la Couronne ; qu'il fallait reprendre au Parlement tout ce qu'il avait gagné. Il allait consacrer ses cinquante ans de règne à cette tâche ingrate et inintelligente.

Cinq mois après son avènement, lord Bute, valet de garde-robe du roi, distingué d'une façon toute particulière, disait-on, par la reine douairière, lord Bute entrait au ministère comme secrétaire d'État. Pitt ressentit tout à coup comme l'impression étrange d'un vide mystérieux qui se serait fait autour de lui. Il se créait un parti nouveau, le parti des *amis du roi*; il comprenait, comme élément principal, les Jacobites découragés, lesquels, détestant plus encore la liberté qu'ils n'aimaient leur triste prince, s'empressaient de se porter « du côté du manche », du moment qu'un manche quelconque apparaissait à l'horizon. Dès le premier jour, le roi résistait aux avis de ses ministres. Il avait son cabinet « intérieur », occulte, où la princesse douairière et lord Bute contre-carraient victorieusement Pitt et lord Newcastle. En mai 1762, Pitt et lord Newcastle avaient cédé la place à lord Bute. En treize mois, ce simple valet de garde-robe d'un prince de Galles était devenu premier ministre et chevalier de la Jarretière !

Un an après, en pleine faveur, lord Bute se retirait sponta-

nement des affaires et lord Grenville le remplaçait au ministère. Lord Grenville commit deux fautes énormes. En premier lieu, il voulut imposer des taxes sur les colonies au profit de la métropole et sans le consentement des colons : il en résulta l'insurrection des colonies et l'indépendance américaine. En second lieu, par sa rigueur maladroite et inopportune, il fit d'un nommé Wilkes, écrivain sans talent et sans portée, une sorte de héros populaire auquel l'avantage finit par rester dans sa lutte contre le Parlement.

Chose curieuse, ce sont là les deux seuls actes du ministère Grenville que le roi ait approuvés! Après une première et courte attaque de la folie dont il devait mourir, le roi fit semblant de se réconcilier avec les whigs et forma un cabinet dont le marquis de Rockingham était le chef, Burke l'orateur remarquable. La nouvelle administration débuta en juillet 1765, entourée d'obstacles et de défiances, acceptée à la cour comme un expedient provisoire et transitoire. Le roi défendait contre son propre ministère les dignitaires mécontents et les courtisans avisés, qui sentaient que la défaite de la Couronne était momentanée. Puis, un beau jour, en juillet 1766, durant l'absence du Parlement, sans rime ni raison, le marquis de Rockingham fut invité par George III à donner sa démission avec ses collègues.

Cette lutte incessante contre le régime parlementaire ne se termina qu'avec la vie ou plutôt avec la raison de ce prince. Jusqu'en 1810, à travers des incidents dont le récit nous entraînerait trop loin, George III tenta de rester, suivant la juste expression de Fox, « son propre ministre, ministre, hélas ! bien malavisé ! »

Pour d'autres motifs, son futile successeur, George IV, continua les mêmes errements. En 1834, il congédia inopinément le cabinet whig; la majorité n'avait pas changé dans la Chambre des communes; aucun vote n'avait blâmé la politique des ministres. Des antipathies personnelles contre lord John Russell, le désir de se rapprocher des tories, voilà le secret de la conduite du roi. Le Parlement fut dissous. Mais les mêmes mandataires furent réélus par les électeurs; le nouveau Parlement reprit les questions au point où elles avaient été brusquement interrompues par un caprice royal et adopta une motion où il exprimait le regret que les affaires publiques eussent été compromises par une dissolution intempestive. Ce fut la dernière tentative de la Couronne pour intervenir dans les luttes des partis. L'équilibre n'a plus été troublé par des forces prises en dehors de la Constitution, dans les antichambres, par exemple; les principes constitutionnels ont été scrupuleusement, rigoureusement appliqués, comme en témoignent les deux faits suivants.

A l'avénement de la reine Victoria, les dames d'honneur de sa maison appartenaient à l'aristocratie whig; en 1839 se forme un ministère tory dont le chef était Robert Peel. Il demande aussitôt à la reine de changer les dames de sa maison; la reine refuse, Robert Peel donne sa démission. Quand il fut appelé de nouveau, en 1841, à former un cabinet, il renouvela ses exigences, qui cette fois furent admises.

En 1852, au moment du coup d'État du 2 décembre, lord John Russel avait écrit à lord Normanby de réserver l'opinion de l'Angleterre sur les événements de France. En même temps, M. Walewski, ministre de France, écrivait que lord Palmerston avait, au contraire, exprimé une complète approbation. Cette lettre ayant été communiquée par le gouvernement français à lord Normanby, lord Palmerston, qui s'était ainsi séparé de ses collègues, dut donner sa démission.

III.

De 1688 à 1834 : il a donc fallu cent quarante-six années aux Anglais pour arriver à la pratique complète, rigoureuse, des institutions parlementaires. Il a fallu cent quarante-six ans aux Anglais pour arriver à réduire leurs rois aux rôles de souverains strictement constitutionnels. Est-ce bien *réduire* la grandeur du rôle du pouvoir exécutif que de le désintéresser des luttes de parti en l'élevant à la hauteur d'un arbitre impartial? Nous ne le croyons pas, et nous n'en voulons d'autre preuve que le respect inaltérable qui a constamment entouré les souverains tels que la reine Victoria, Léopold de Belgique, Victor-Emmanuel d'Italie, tous ceux, en un mot, qui ont pris au sérieux et loyalement exécuté leurs obligations constitutionnelles.

Maintenant, et cette fois pour en finir, il nous paraît curieux de résumer brièvement les causes auxquelles Macaulay rapporte l'honneur du triomphe définitif des principes constitutionnels. Ou nous nous trompons fort, ou les lecteurs seront frappés, comme nous, des saisissantes analogies qui existent entre la situation des parlementaires anglais et la situation actuelle des républicains français. Nous essayerons même de prouver que ces derniers soutiennent la lutte dans des conditions cent fois plus avantageuses.

« Il était devenu indispensable, dit le grand historien (1), d'avoir un souverain dont le titre au trône fût strictement lié avec le titre de la nation à la liberté. Dans le contrat entre le prince d'Orange et la Convention, il y eut une *clause très-importante qui, sans être formulée*, fut parfaitement comprise par les deux parties, et pour l'exécution de laquelle la nation avait des garanties bien autrement fortes que tous les engagements possibles pris par Charles Ier ou Ferdinand VII au jour de leur faiblesse, pour être violés par eux au jour de leur puissance. La clause dont nous voulons parler, c'était que Guillaume se conformerait en toutes choses à ce qui semblerait être le sentiment positif et arrêté de son Parlement. Ce qui assurait au pays l'exécution de cette clause, c'était qu'il n'avait d'autre droit au trône que le choix du Parlement, et d'autre moyen de se maintenir sur le trône que l'appui du Parlement. Toutes les grandes et inestimables réformes qui suivirent promptement la Révolution étaient impliquées dans ces simples paroles : « Les lords spirituels et « temporels, et les Communes assemblées à Westminster, « arrêtent que Guillaume et Marie, prince et princesse d'O- « range, sont déclarés roi et reine d'Angleterre. »

Dans la Constitution française de 1875, la *clause importante* est expressément formulée : le Président de la république, *élu par les Chambres* (dans le cas actuel, par l'Assemblée de 1871), est irresponsable et ne peut gouverner qu'avec le concours du Parlement. Nommé pour une durée limitée, il ne peut avoir, comme Guillaume d'Orange, ou George III, ou Louis-Philippe, l'espoir de lasser le Parlement et le pays par des années d'obstination et d'entêtement. Chaque mouvement du balancier de l'horloge lui répète : *Memento quia pulvis es et in pulverem reverteris.*

Le suffrage universel est, quoi qu'on en dise, infiniment

(1) *Essai sur l'Histoire de 1688*, de Mackintosh.

supérieur en honnêteté, en sincérité, en autorité, au système anglais, surtout à celui qui était alors en vigueur. Il est absolument incorruptible, et il est devenu bien difficile de lui faire violence.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les débats du Parlement anglais n'étaient pas publics, et c'était seulement par ouï-dire que les électeurs pouvaient être renseignés sur les mérites et les démérites de leurs mandataires. Pendant les cent premières années qui suivirent la révolution de 1688, il n'y avait point de journaux : aujourd'hui nous avons la liberté de la presse, et nous l'avons indestructible. On ne pourra plus supprimer le « quatrième pouvoir », parce que, cette fois, il ne tient son existence et son indépendance que de lui-même. A l'école de l'empire autoritaire, les journaux libéraux et républicains — désormais ces termes sont synonymes — ont appris l'art de mesurer exactement l'expression de leur pensée aux circonstances, l'art de tout dire sans tomber sous le coup de la loi. Les lois libérales qui les protègent, ce sont eux qui les ont faites, qui les ont conquises pied à pied, article par article. Avec un aussi excellent terrain que celui qui leur a été fourni par M. de Broglie, il n'y a rien qui puisse résister à leur mordante critique, à leur pénétrante analyse. Les Anglais n'avaient rien de tout cela.

Oui, dira-t-on; mais ils ne connaissaient pas la nécessité des armées permanentes, ils n'avaient pas la crainte des coups d'État ni des coups de force. Cette crainte, nous ne l'avons pas non plus, d'abord parce que la loyauté du chef du pouvoir exécutif est ici un sûr garant de la légalité de sa politique, et ensuite pour une raison dont on n'a peut-être pas assez, jusqu'ici, apprécié la valeur et que nous résumerons par une phrase : *Le service militaire est obligatoire pour tous les citoyens.* Écoutons encore Macaulay :

« Dans une société organisée comme celle qui existait par toute l'Europe au moyen âge, dit-il, il suffisait de très-faibles freins pour contenir le souverain. Il ne possédait que fort peu de moyens de corruption et d'intimidation. Il avait peu d'argent et peu de patronage; pas d'établissement militaire; ses armées ressemblaient à un jury : elles sortaient du sein du peuple, elles y rentraient bientôt, et leurs habitudes normales l'emportaient sur leurs habitudes passagères. De même qu'ils apportaient au camp les goûts et les intérêts de leur ferme ou de leur boutique, ils rapportaient dans leurs fermes et dans leurs boutiques les talents militaires qu'ils avaient acquis au camp. Dans ses foyers, le soldat apprenait à connaître ses droits; à la guerre, il apprenait à les défendre. »

Sans vouloir pousser plus loin une analogie qui cesserait alors d'être exacte, n'est-il pas vrai que beaucoup des considérations qui précèdent s'appliquent à l'armée vraiment nationale que nous avons aujourd'hui et qui, bien que permanente, a cessé d'être « l'instrument le plus formidable du pouvoir exécutif » ? Avec les soldats et les chefs d'aujourd'hui, un coup d'Etat serait une bien plus grosse affaire qu'en 1851, sous les institutions militaires de 1832, qui faisaient de l'armée une sorte de couvent fermé à toutes les préoccupations de la vie civile. Aujourd'hui ce n'est plus une portion relativement minime et infime de la nation qui se soumet à la discipline militaire, c'est la nation tout entière, et la discipline n'en est que meilleure. Mais si on tente de violer la loi, d'utiliser contre la loi cette force qui n'existe que pour elle et par elle, on risque de trouver des gens qui, cette fois, comprendront ce qu'on veut leur faire faire. On risque de briser et de fausser pour longtemps l'instrument de la défense nationale dans un intérêt de parti : qui oserait prendre cette effroyable responsabilité?

Envisageons donc la crise actuelle avec sang-froid et avec « confiance », suivant une parole autorisée; le régime républicain français, comme le régime constitutionnel anglais, aura encore plus d'une lutte à subir; mais, avec le suffrage universel et les institutions parlementaires, ces luttes ne nous effrayent pas. C'est en soutenant des assauts de ce genre que l'Angleterre est devenue ce qu'elle est, c'est-à-dire le plus riche et peut-être en réalité le plus puissant des peuples de l'Europe, comme elle en est le plus libre.

L...

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN ALLEMAGNE

Un Drame péruvien du temps des Incas. — Ollanta.

[illegible] par Gottfried Stammberg.

Il n'y a qu'en Allemagne qu'on soit à la fois philologue et poëte. M. Gottfried Stammberg sait la langue quetsche ou ketschua, et il sait aussi la langue des vers. Vous allez me demander sans doute ce que c'est que la langue quetsche ou ketschua. Je ne me ferai pas plus savant que je ne suis; je l'ai appris la semaine passée : c'est la langue des Incas; c'est la langue que parlaient les indigènes du Pérou à l'arrivée des Espagnols. Les Allemands, qui sont occupés depuis un demi-siècle à cataloguer et à emmagasiner tous les produits intellectuels de l'univers, ont réussi à reconstituer cette langue, qui a laissé, à ce qu'il paraît, des monuments littéraires. En 1876, à Vienne, J.-J. de Tschudi a publié une grammaire et un dictionnaire de la langue péruvienne; en même temps il a donné la traduction en prose d'un drame en cette langue, qu'il intitule ou qui s'intitule *Ollanta*, et qui, selon lui, remonte à une époque antérieure à la conquête du Pérou par Pizarre. Le comte Wickenburg est venu ensuite, qui en a essayé une traduction interlinéaire en vers. Enfin voici M. Gottfried Stammberg qui, après avoir réétudié à fond le texte d'*Ollanta* (1) et en avoir rétabli par de nouvelles leçons la parfaite pureté, a entrepris à son tour de le traduire en mètres allemands. Le style de M. Stammberg est de la meilleure école : souple, uni, noble et, de plus, précis, ce qui n'est pas la faculté maîtresse de la langue poétique allemande. Grâce à M. Stammberg, nous pouvons jouir du poëme d'*Ollanta* comme si nous savions nous-mêmes le quetsche ou ketschua. M. Stammberg est trop savant pour avoir altéré le fond du sens, et trop écrivain pour avoir altéré la forme; nous ne sentons presque pas qu'il y a une traduction entre le poëte péruvien du temps des Incas et nous; l'original est droit devant nos yeux; nous le voyons à travers un miroir limpide. Un drame indien! C'est une vraie curiosité. C'est un rare plaisir d'esprit que M. Stammberg a procuré au public.

La fable et le plan du drame nous font l'effet d'appartenir à une époque littéraire tout à fait élémentaire. On ne connaît pas encore, on ne pressent même pas d'instinct le pré-

---

(1) *Ollanta*, [illegible] par Gottfried Stammberg. Stuttgart, Stuttgart, 187[illegible].

cepte : *in medias res*. On ne se doute pas qu'une action dramatique, alors même qu'on ne pratiquerait pas la règle des trois unités, doit être au moins resserrée dans une série, continue et pleine, de jours et de mois. Il s'écoule dix années entre le premier acte et le quatrième, et il aurait pu tout aussi bien s'en écouler vingt; l'histoire du héros commence tout uniment par le commencement et finit par la fin, après avoir passé à la bonne franquette par le milieu; comme contexture dramatique, cela ressemble assez bien à *Geneviève de Brabant* tel qu'on le joue pour les enfants dans les théâtres à figures de bois.

Ollanta, gouverneur du pays des Antis, est le général favori de l'Inca Patschakutek. Il a vingt fois battu ennemis et rebelles. Mais il n'est pas de la race conquérante; il appartient par sa naissance aux tribus aborigènes que Manco Capac, ses compagnons et ses descendants ont autrefois soumises. Cela seul met un abîme entre tout ce qui appartient au sang des Incas et lui. Et cependant il a osé aimer la fille même de Patschakutek, *Étoile de Bonheur* (Cushi Coyllur), et il s'en est fait aimer. Un lien secret les unit; il a eu d'elle une fille, Ima Sumak (*Belle des belles*). Malgré les sages conseils du grand-prêtre du Soleil, il veut rendre cette union publique, et il se hasarde à demander à Patschakutek la main d'*Étoile de Bonheur*. C'est une monstruosité sociale, une violation des lois civiles, un sacrilége comme l'eût été à Rome le mariage d'un plébéien et d'une patricienne avant la loi Canuleia. A peine Ollanta a-t-il parlé, l'Inca dont il a été jusque-là le favori se retranche dans une colère froide : « Fils de paysan, lui dit-il, songes-tu qui tu es et d'où tu sors? As-tu toute ta raison? Je sais ce qui me reste à faire. Ôte-toi au plus tôt de ma présence. » Le malheureux Ollanta n'a plus de refuge que dans la révolte. Il se rend dans son gouvernement des Antis et s'y fait proclamer Inca. Il est d'abord vainqueur des chefs que Patschakutek envoie contre lui; mais il est ensuite accablé par les armées de Tupak Yupanti, fils de Patschakutek, qui dans l'intervalle a succédé à son père sur le trône des Incas.

Dix ans se sont passés jusqu'à cette suprême défaite, pendant lesquels Ollanta est resté sans nouvelles de son amante *Étoile de Bonheur* et de sa fille *Belle des Belles*. Aussitôt après avoir chassé Ollanta de son palais de Cusco, Patschakutek a ouvert une enquête et il a appris la faute de sa fille. Il y a à Cusco une congrégation de femmes, les *Vierges du Soleil*, qui tiennent de la vestale et de la carmélite : Patschakutek confie à la directrice de leur couvent, Mama Kaca, le soin de châtier et de faire disparaître *Étoile de Bonheur* et l'enfant née de son sacrilége. Mama Kaca a muré la mère dans une grotte, et elle a élevé la fille comme orpheline parmi les vierges du Soleil. Mais *Belle des Belles* découvre le sanctuaire où gémit *Étoile de Bonheur*. Juste au moment où l'on amène Ollanta, prisonnier, devant le nouvel Inca, Tupak Yupanti, *Belle des Belles*, qui a réussi à fuir son couvent, vient se jeter aux pieds du souverain pour lui dénoncer l'horrible séquestration de sa mère et lui demander protection. Yupanti court délivrer *Étoile de Bonheur*; il reconnaît en elle sa sœur, et Ollanta sa femme. L'émotion est générale, la réconciliation aussi. Ollanta devient l'époux légitime d'*Étoile de Bonheur*, et il est associé au trône des Incas.

On peut supposer que cette légende d'Ollanta était déjà fort ancienne au Pérou et qu'elle avait été élaborée de plus d'une façon avant qu'un poète inconnu la reprît pour la traiter à son tour sous la forme où elle nous arrive. Si la fable est naïve en effet, et l'action qui la déroule encore plus, il n'en est pas de même des sentiments qui animent les personnages et du langage dans lequel ils s'expriment. Le style et les passions attestent une culture sociale déjà avancée. L'auteur connaît les secrets de la rhétorique, et il est singulièrement philosophe. Ollanta, lorsqu'il se résout à demander à Patschakutek la main de sa fille, lui adresse un petit discours composé selon les meilleures règles qu'ont expliquées en d'autres temps Aristote et Cicéron. L'exorde est par insinuation :

« O puissant roi, mon seigneur, tu sais que depuis l'enfance je me suis consacré à ton service ; je ne regardais que toi ; héros de guerre, soumis à tes ordres, j'ai conduit ton armée à la bataille contre des milliers d'ennemis, et je te l'ai toujours ramenée saine et sauve. Mes sueurs ont coulé pour toi seul, pour toi seul j'ai vécu... »

Vient ensuite le récit de sa vie et de ses exploits ; c'est ce qu'on appelle la *narration* et l'*exposition*. Ollanta a soin que dans ce récit Patschakutek tienne le premier rang. Il n'oublie point les faveurs dont il a été comblé par le prince; une énumération habile des grâces qu'il a reçues l'amène à l'aveu qu'il veut faire et y amène Patschakutek :

« Seigneur, je me jette humblement à tes pieds avec tous mes mérites, et je t'adresse une suprême prière : élève-moi encore plus haut; vois ton serviteur s'agenouiller devant toi; exauce ton fidèle vassal; donne-moi ta Coyllur... »

Tout cela est ordonné, coulant, limpide, comme du Fénelon ou du Xénophon. Les scènes qui se passent dans le couvent des *Filles du Soleil* (il y en a trois ou quatre) ne montrent pas des vierges très-éprises de leur vœu. Les « Mères » qui dirigent la congrégation sont représentées par les jeunes professes comme sèches et impitoyables. *Belle des Belles* reste insensible à tous les raisonnements qu'on lui fait pour lui démontrer quelle est sa fortune d'avoir été choisie pour servir le Soleil : elle aimerait mieux s'en aller. Sa jeune compagne Pitru-Salla, dès que Mama Kaca, la terrible supérieure de la congrégation, a le dos tourné, la gratifie des épithètes de « serpent » et de « tigresse ». Il y a dans le monastère des lieux cachés et sombres, d'où l'on entend sortir, la nuit, des gémissements. C'est tout l'attirail des romans et des tragédies sur les couvents qui fleurissaient chez nous vers 1777. Quand l'auteur d'Ollanta composait son drame dans un style à la fois si mûr et si gracieux, le Pérou touchait évidemment à son XVIIIe siècle, c'est-à-dire à ce moment précis de l'histoire intellectuelle des peuples où la vieille discipline continue de régir la langue et ne régit plus les esprits, où l'expression reste pure et châtiée tandis que les idées s'émancipent.

En tout ce qui touche l'histoire d'*Étoile de Bonheur* et de sa fille *Belle des Belles*, la ressemblance avec les écrits du XVIIIe siècle français porte sur des détails si nombreux et si précis, qu'on est tenté de croire à une mystification dont le premier traducteur allemand, J.-J. Tschudi, serait l'auteur ou la dupe. Si Tschudi n'avait fait l'histoire des manuscrits originaux, s'il n'avait apporté des preuves — jugées concluantes par des gens plus compétents que nous en langue ketschua — de l'antique origine péruvienne de ce drame, nous serions tenté de supposer que quelque

Péruvien lettré, élevé à Louis-le-Grand ou à Bonaparte (il y en a beaucoup) et ne sachant à quoi passer son temps à Lima, Aréquipa et autres lieux, s'est mis à étudier la langue indienne et à écrire dans cette langue une tragédie du plus pur genre XVIIIe siècle. Prenez *Mélanie*, par La Harpe; prenez *Fénelon ou les religieuses de Cambrai*, par Marie-Joseph Chénier; ajoutez-y la solennelle tragédie péruvienne, *Manco Capac*, par Le Blanc, beaucoup moins connue que les deux autres quoiqu'elle ait été représentée avec un certain succès par les comédiens du roi, le 12 juin 1763 : cette mixture sera le drame d'*Ollanta*. Le Manco Capac de Le Blanc, comme le Patschakutek d'*Ollanta*, refuse de marier sa nièce Imzaé au vaillant Zaïmis, qu'elle aime, parce que celui-ci n'est pas de la race royale des Incas. Comme Tupak Yupanti, il est en guerre avec les Antis rebelles, et il dompte leur rébellion; comme lui, il pardonne aux Antis vaincus et il accable de ses bienfaits leur chef Huascar. Tupak Yupanti n'en est pas sans doute encore à appeler ses sujets indiens « citoyens », comme fait le Manco Capac de Le Blanc; mais, comme Manco-Capac, c'est « un roi juste et sensible ». Lorsqu'après l'écrasement des Antis, il s'écrie : « Ne vous avais-je pas recommandé de ne pas verser le sang humain? — Grâce et pitié pour les malheureux! — C'est ainsi que je vous ai parlé sans équivoque, » il ne diffère pas trop de Manco Capac repoussant en ces termes les conseils violents :

Moi, me venger! Oui, moi! Quelque bras qui m'offense,
Je pourrais m'oublier, pas plus tremper mes mains
Dans un sang cher aux dieux dans le sang des humains.

Mais c'est surtout avec *les Religieuses de Cambrai* que les analogies sont frappantes. Uillak Uma, grand-prêtre du Soleil, a la sagesse et les opinions modérés du Fénelon de Chénier, tandis que Mama Kaca, la supérieure des vierges du Soleil, est tout le portrait de la méchante abbesse de Cambrai. Ima Sumak (*Belle des Belles*), avec sa compagne Pitu Salla, reproduit tout bonnement Amélie avec sa confidente Isaure. Dans les deux pièces, la française et la péruvienne, la mésalliance d'une jeune fille est le point de départ de toute l'action. De même qu'*Étoile de Bonheur* se donne contre le gré de l'Inca son père à un général fils de paysan, Héloïse, des princes d'Arlemont, épouse en secret un brillant officier de fortune, d'Elmance, qui devient au bout de vingt ans gouverneur de Cambrai. *Étoile de Bonheur* a une fille qu'on lui arrache dès sa naissance. Héloïse d'Arlemont de même. Patschakutek fait enfermer sa fille dans un cachot de monastère où elle gémit dix ans; le chef de la maison d'Arlemont inflige le même châtiment à Héloïse, qui languit quinze années sur la paille. Amélie et *Belle des Belles* sont toutes deux élevées et formées comme novices dans le même couvent qui sert de prison à leur mère. C'est une religieuse, plus facile à toucher que les autres, Isaure, qui mène Amélie dans le souterrain où elle reconnaît sa mère; c'est une fille du Soleil moins endurcie que les « Mères », Pitu Salla, qui ouvre à *Belle des Belles* l'accès de la caverne où est murée *Étoile de Bonheur*. *Belle des Belles* et Amélie se sauvent du couvent de la même façon et vont se jeter, l'une aux pieds de l'Inca et du grand-prêtre Uillak Uma, l'autre aux pieds de l'archevêque de Cambrai, pour lui révéler les abominations de la sainte maison où elles sont enfermées. L'Inca et Uillak Uma se précipitent avec le même zèle que Fénelon pour briser les fers de l'infortunée recluse; d'Elmance reconnaît sa femme et sa fille de la même manière qu'Ollanta. Est-ce que les deux pièces n'ont pas l'air d'être calquées l'une sur l'autre? Voici un fragment du premier acte, scène I, de *Fénelon*. Cela se passe dans le couvent où Isaure et Amélie sont enfermées, au jour fixé pour la prise de voile d'Amélie.

ISAURE.

Vos vœux seront comblés; bientôt, jeune Amélie,
Vous allez partager le saint nœud qui nous lie.
. . . . . .
Mais votre cœur soupire, et vous baissez les yeux?

AMÉLIE.

Isaure, il est trop vrai, je ne puis m'en défendre;
Un sentiment nouveau chez moi se fait entendre;
. . . . . .
J'ignore les mortels qui m'ont donné le jour,
Et mes yeux en s'ouvrant ont connu ce séjour.
. . . . . .
Dans ce cloître sacré dois-je passer ma vie?
. . . . . .
Depuis depuis six mois, de ma raison plus maîtresse
Je voulais vainement étouffer la murmure.
On me vantait la paix que l'on goûte en ce lieu
Et ce lien sacré qui nous unit à Dieu.
Est-ce bien dans ces murs qu'est le bonheur suprême?
. . . . . .
Ainsi je languissais dans cette solitude
Je ne sais quelle vague et sombre inquiétude;
Ainsi tout préparait mon âme au changement;
Mais hier, dans la nuit, un triste événement,
A redoublé la crainte et la mélancolie
Qui déjà corrompaient les destins d'Amélie.
Vous connaissez la voûte et les degrés massifs
Qui conduisent de temps en temps aux puisards [illegible]
A l'heure où finissait la nocturne prière,
[illegible] je m'arrêtai la dernière;
. . . . . .
Tout à coup d'un bruit sourd mon oreille est frappée;
Je marche vers ce bruit; je m'arrête et j'entends
Le cri d'un être faible et qui souffrit longtemps;
Cette plaintive voix, ces sons lents et funèbres,
Plus déchirants encore au milieu des ténèbres,
Ont accablé mes sens, [illegible]
Et du fond d'un cercueil semblaient monter vers moi.

ISAURE.

Oubliez tout, ma fille, ou vous êtes perdue;
. . . . . .
L'abbesse de ces lieux auprès de nous s'avance;
Avec elle surtout observez le silence.

Lisez maintenant cette scène d'*Ollanta* (acte IV, scène I) qui se passe dans la maison des filles du Soleil.

[illegible]

« Ima Sumak (*Belle des Belles*), ne t'approche pas ainsi de la porte; si les Mères voyaient que tu aimes à t'arrêter à cet endroit, elles entreraient en grande colère contre toi... Reste enfermée, joyeuse et à l'abri du chagrin, dans cette sainte maison... Tu as ici tout ce qui peut te rendre heureuse... Que peux-tu souhaiter de mieux, que de devenir une de nos sœurs et de vivre unie avec nous... dans le service du Soleil?

[illegible]

« Oui, j'ai déjà bien souvent entendu ces beaux conseils sortir de ta bouche. Voici ma réponse; elle est claire. Je hais du fond du cœur cette maison, cette salle, cette cour. Je maudis à chaque instant mon séjour ici, tourment affreux. Toutes ces vieilles femmes, dont je vois les regards se reposer sur moi, me sont odieuses. La joie n'habite pas ici. Les pleurs y coulent en silence le long des joues. Suis-je ici prisonnière parce que je n'ai point de mère? Est-ce d'être orpheline qui est mon crime? Hier, en errant çà et là à la lueur des étoiles, j'entrai dans le jardin; tout à coup — j'en

frissonne encore — j'entendis sortir du sein de la nuit un murmure, un gémissement, si lamentable, si lugubre!

« Que ne suis-je morte! » gémissait-on. — Je me mis à épier autour de moi, et tandis que mes cheveux se hérissaient, je m'écriai: « Qui que tu sois, où es-tu? Montre-toi! » — De nouvelles plaintes retentirent: « Dieu Soleil, délivre-moi! » Mon cœur était prêt à se briser; des pleurs de pitié m'inondaient. J'ai cherché de tous côtés; il n'y avait personne, seulement le léger frémissement dans l'obscurité des herbes de la prairie. Quand j'y pense, un tremblement me saisit; la douleur m'oppresse et me tue. Non, Pitu Salla! il n'habite ici que le deuil et encore le deuil. Non, Pitu Salla! Je ne veux pas rester ici avec vous, filles du Soleil!

[illegible] SALLA.

« Silence!... Rentre vite... Voici la supérieure. »

On a beau dire: « Le monde marche »; il ne fait que tourner sur lui-même.

Il est certain que Chénier n'a pas connu le drame d'*Ollanta*, tandis qu'il se pourrait bien qu'un Indo-Espagnol du temps du premier empire ou de la Restauration eût connu le *Fénelon* de Chénier et conçu la fantaisie de l'accommoder en indien et à l'indienne. Ce qui paraît exclure cette hypothèse, c'est la contexture du drame, beaucoup trop primitive pour avoir été façonnée par un lettré, et la poésie sincère de l'exécution, fort au-dessus des talents d'un simple imitateur, fût-il artiste habile en mots et en phrases. Il suffit de lire l'un après l'autre les deux récits que nous venons de donner pour sentir tout de suite que le second n'a pu être imité du premier. Combien le récit d'Amélie est froid, compassé, factice! Comme tout, au contraire, est vivant et naturel dans le récit d'Ima Sumak! Les grâces, l'émotion, le pathethique coulent de source dans le drame d'*Ollanta*; presque à chaque page palpite un vrai poëte et qui appartient bien à la race qu'il nous peint. Cette race douce et affectueuse des Indiens du Pérou n'a pu être ainsi chantée que par l'un des siens. La tendresse des caractères et des sentiments, chez presque tous les personnages de l'*Ollanta*, est délicieuse. Aucun d'eux n'a l'énergie vraie; leur molle nature passe, sans nuances, de l'extrême colère à l'extrême pardon. Leurs chansons ingénues sont des chansons de berceuse; par exemple, celle-ci:

« Petit oiseau, prends garde! ne mange pas le jardin de ma princesse; ne picote pas son doux maïs; sinon, gourmand, on te tuera. »

Leurs tristesses et leurs joies semblent gazouiller. Quand Pizarre est tombé au milieu d'eux avec ses flibustiers, ç'a été un chacal entrant dans une volière d'hirondelles et de colibris.

A[illegible] E BAUINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'[illegible] [1], par M. Edouard Fournier [illegible] tellement revu, tellement augmenté qu'il est devenu presque un ouvrage nouveau, et du vieux neuf lui-même.

1. *Le [illegible]*. [illegible] par Edouard Fournier. 3 volumes. Paris, 1877. E. Dentu.

Il n'y a de nouveau que ce qui a vieilli, disait le vieux poëte anglais Chaucer; il n'y a de nouveau que ce qui est oublié, disait cinq cents ans plus tard la marchande de modes de Marie-Antoinette en rajeunissant je ne sais quelle antique fanfreluche. Le vieux mot du poëte remis à neuf par la modiste pourrait servir d'épigraphe au travail de M. Fournier, dont l'idée mère serait plus clairement indiquée si, au lieu de *le Vieux neuf*, il avait pour titre *le Neuf vieux*. Il s'agit, en effet, de montrer par le plus d'exemples possibles, exemples tirés de l'art, de l'industrie, de la science, des modes mêmes, de la pharmacie, de la cuisine, enfin un peu de partout, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Ce qui nous semble neuf n'est que du vieux. Là où nous nous flattons d'être originaux, nous ne sommes que copistes. Nos inventions? Mais ce sont des rééditions. M. Fournier offre aux siècles passés tout un arsenal de documents grâce auxquels ils peuvent faire au siècle présent mille et un procès de contrefaçon.

M. Edouard Fournier est donc lui-même expert-peintre, expert-sculpteur, expert-tailleur. Il est donc l'oracle de la médecine et la lumière de la pharmacie; il est donc en même temps un flambeau comme physicien, comme chimiste, comme cuisinier, — que sais-je encore? — Il faut le croire, puisqu'il tranche ainsi toutes les questions d'imitation et de plagiat. Non, rassurez-vous. Ce n'est pas un flambeau. C'est un puits. Puits de science? Non, pas même, mais d'érudition légère et facile, récoltée dans les bibliothèques. Il a des clartés de tout, et ce sont clartés d'emprunt. Il a compilé. Sa thèse que le neuf n'est que du vieux est très-péremptoirement confirmée par son livre, intéressant d'ailleurs, pleins de documents et de faits.

Donc notre siècle n'a rien créé, il n'a fait qu'appliquer. Nous nous flattions d'avoir inventé le macadam, le phalanstère et les allumettes chimiques: autant d'erreurs de notre orgueil. Le macadam est renouvelé des Romains comme le jeu de l'oie l'a été des Grecs; le phalanstère se trouve dans Aristophane; les allumettes chimiques ne sont qu'une application du philtre de Déjanire. Le gouvernement, en s'en réservant le monopole, est arrivé à le rendre à peu près incombustible, voilà tout. C'est là la part de l'originalité et du progrès. Quoi! Il ne nous restera donc rien? Pas un inventeur, pas une idée neuve? Mais au moins M. Jules Amigues et les escargots sympathiques? C'est bien peu! — Eh bien non, pas même ce peu! l'implacable Fournier nous enlève cette dernière consolation.

Resignons-nous en nous disant que l'orgueil des siècles précédents, fier de certaines grandes découvertes, est semblablement rabattu. La vapeur, l'imprimerie, la poudre, il y beau temps que tout cela était inventé. Par qui? M. Fournier ne nous le dit pas, car ceux qui pourraient paraître des inventeurs, comme Héron d'Alexandrie, employant la vapeur, ne sont sans doute que des copistes. Eux aussi ont dû faire du vieux neuf. A leur nom se trouve attachée la première mention du fait; mais rien ne dit qu'il ne leur était pas antérieur. En cherchant bien encore, on pourra trouver le précurseur d'Héron, et, en cherchant mieux, un précurseur à ce précurseur. M. Fournier est homme à le découvrir. Vous verrez qu'il constatera quelque jour que Mathusalem, dans ses dernières années, ne parvenait à manger son chateaubriand à la Périgueux que grâce à son dentier osanore à base de caoutchouc.

S'il y a parfois de l'excès et du parti pris, cette histoire ancienne des inventions modernes n'en est pas moins fort instructive. Il convient de louer la patiente curiosité du chercheur. Il faut lui savoir gré aussi de ne pas professer du dédain pour les petits objets. Toute chose antique devient sacrée. Il n'y a plus alors d'humble question. Les recettes de cuisine, du *Parfait cordon bleu*, nous laisseraient indifférents : mais quand on les retrouve dans les œuvres des anciens, il est bien naturel qu'elles nous passionnent. Je n'ai pu lire sans émotion certains détails archéologiques sur le pâté de foie gras, et, après l'histoire du suffrage universel, l'histoire du parapluie dans tous les temps et par tous les temps. Il n'y a pas jusqu'à certain instrument confidentiel, devant lequel fuyait M. de Pourceaugnac, dont M. Fournier [illegible] tassé l'histoire. [illegible] l'archéologue laisse aux spécialistes *son avenir!*

M. Fournier a consacré de longues veilles à rassembler tant de documents rares. J'aurai quelques velléités de lui dire comme Athalie à Joas :

[illegible]

Mais il ne faut pas décourager les chercheurs qui se dévouent. D'autant moins, dans le cas présent, que M. Fournier ne tient pas du tout à être regardé comme un grave érudit. Du moins, il me semble préoccupé de ne point donner à son érudition une allure pédantesque. Il tient évidemment à ce qu'elle ait de la désinvolture et même parfois un petit air badin. Elle s'égaye en mille façons, afin d'égayer le lecteur. Elle ne réussit pas toujours, mais enfin elle y tâche. Un peu de préciosité de temps en temps, et des manières. Par exemple, après avoir discouru sur le camphre et le chou, d'un emploi utile pour dissiper l'ivresse, elle nous dira qu'il est temps [illegible] du français de l'hôtel de Rambouillet, si c'était du français.

Ces légères critiques n'enlèvent rien au solide mérite d'une œuvre très-consciencieuse et très-instructive.

II.

[illegible] [1] a écrit M. Octave Pirmez en tête d'un long récit de voyages. Ce titre mélancolique sera tout à fait justifié. Le voyageur ne nous racontera pas les impressions des voyageurs ordinaires. Son volume ne servira à personne d'itinéraire ni de guide. M. Pirmez est-il de la famille des René et des Obermann, ou quelque grand malheur a-t-il brisé son âme? je ne sais; mais il est en proie à une profonde tristesse : tristesse douce et sympathique cependant, sans éclats de colère, sans menaces adressées au ciel, sans anathèmes contre les hommes et les choses. Il quitte les régions des frimas pour s'avancer vers le soleil plus chaud et la lumière plus vive ; mais sans que son cœur s'échauffe et que les nuages de sa mélancolie se dissipent. Il semble voir la réalité comme à travers un brouillard et dans un demi-rêve. Pour lui, le torrent a un bruit plaintif et ce sont des larmes qui tombent des cascades; la nuit est peuplée d'ombres inconnues et de voix profondes qui font pressentir la vie par delà la mort ; les cloches envoient des pensées de résignation aux pauvres gens des montagnes. Dans sa chambre d'auberge, il voit pendue au mur une image : c'est Estelle et Némorin, et voilà qu'il s'attendrit sur Némorin et sur Estelle. Ses fenêtres donnent sur la mer ; il détourne ses yeux de la mer pour les porter vers le cimetière du village. Sur la voie Appienne, il s'arrête devant le tombeau de Cécilia Metella et, là, relit les chants d'amour et de plaisir des poëtes romains *Vanitas vanitatum*. La jeunesse n'est qu'un leurre, la santé, la beauté qu'un piége trompeur. Il est attiré vers les ruines, partout il réveille les grands souvenirs, il anime les tableaux et les statues qu'il rappelle un instant à la vie pour les replonger dans l'abîme de l'oubli. Il évoque les ombres et se plaît dans le passé. Inquiet il s'interroge pour savoir s'il vit bien réellement : son corps est là, mais il lui semble que la mort a déjà triomphé de son âme. Quel deuil a-t-il donc dans le cœur, ce mélancolique voyageur ? Il ne le dit pas, on ne peut que supposer un grand bonheur tout à coup brisé et une existence à jamais décolorée.

On n'est pas tenté de sourire, car cette mélancolie si profonde est sincère. Il n'y a là ni rôle ni attitude. Tout au plus pourrait-on dire que cette parole grave, triste et éloquente, est uniformément solennelle. C'est un beau style, d'une noblesse trop soutenue. Je voudrais qu'il se détendît quelquefois. Ainsi dans l'île Saint-Georges le voyageur trouve un curé, son vicaire et leur domestique. Ils deviennent le vieux prêtre, le jeune levite et le serviteur fidèle. Un peu plus, tout le monde parlerait comme dans les *Martyrs* ou *René*, on s'appellerait vertueux vieillard! Noble et compatissant étranger! J'indique l'écueil qui, en somme, n'est qu'effleuré. L'œuvre n'en est pas moins remarquable ; elle contient de fort belles pages et d'un grand style.

III.

Voici un volume d'un ton tout autre. L'officier polonais, dont le baron Ernouf traduit les souvenirs (1), n'est ni un désespéré, ni un mélancolique. Quelle verve au contraire, quel entrain et quel bonne humeur! L'officier polonais écrivait comme il s'était battu, avec une furie toute française. Il était Allemand cependant, puisqu'il n'est autre que le général Brandt ; mais il avait été français par le cœur en combattant dans nos rangs pendant quatre années. Né dans la partie du territoire polonais que s'était attribuée la Prusse, lors du dernier partage, et que la Prusse avait perdue par le traité de Tilsitt, il avait fait ses premières armes dans l'un des régiments polonnais auxiliaires dits *de la Vistule*, et servi avec éclat en Espagne et en Russie, jusqu'à la bataille de Leipzig où il fut dangereusement blessé et fait prisonnier. Ce ne fut que lorsque les traités de 1815 eurent replacé son pays natal sous la domination de la Prusse qu'il entra au service de cette puissance. Ses mémoires attestent que sa pensée se reportait de préférence aux premières années de sa carrière, à l'époque où il combattait pour notre drapeau. Dans toute la littérature allemande il n'y a pas peut-être un second ouvrage aussi français que celui-là. Il est plein d'anecdotes caractéristiques, de

1. Octave Pirmez. *[illegible]*. 1 vol. in-8. Paris, 1877. Librairie de [illegible].

1. [illegible] 1877. [illegible]

détails pittoresques pris sur le vif, d'un coloris très-franc et très-vrai.

L'officier polonais ne fait pas un récit d'ensemble, il ne professe pas non plus la stratégie; non, il se borne à raconter avec franchise et bonne humeur les scènes auxquelles il a assisté. On sent qu'il a été heureux de cette vie de dangers et d'aventures. L'Espagne surtout lui a laissé de bons souvenirs, et il rit encore dans sa moustache en songeant aux consolations et compensations que les officiers y rencontraient à souhait. Quand le souvenir devient trop vif et trop précis, le traducteur remplace le texte par une ligne de points discrets et chastes.

Toutes les anecdotes ne portent pas sur les souvenirs de ce genre, fort heureusement. Il y en a de bien significatives sur les *in pace* des moines espagnols et sur les souterrains qui parfois reliaient deux couvents, que tout devait faire supposer complétement séparés. Il y en a d'intéressantes aussi sur Napoléon, que l'officier polonais aimait peu, en somme. *Nec affabilis, nec amabilis, nec adibilis*, disait de l'empereur un ancien chambellan du roi Stanislas. C'est un peu le sentiment de Brandt. Il nous le montre, par exemple, recevant à Posen la noblesse polonaise. On lui présente une jeune comtesse de dix-huit ans, qui paraît plus âgée, grâce à un embonpoint prématuré.

« Combien avez-vous d'enfants?

— Sire... je n'en ai pas.

— Vous êtes donc divorcée?

— Non, sire, je suis encore demoiselle.

— Ah! Il ne faut pas trop choisir, vous n'avez pas de temps à perdre! »

Et tout le monde de sourire, sauf, bien entendu, la jeune comtesse.

Le baron Ernouf s'était proposé de recueillir tout ce qui pouvait, dans ces mémoires, intéresser le lecteur français; il me semble qu'il a parfaitement réussi. Ce volume, comme il le dit, pourrait très-justement avoir pour titre : *Scènes de la vie réelle dans les armées du premier Empire.*

IV.

Trop heureuse la jeunesse si elle connaissait son bonheur! On travaille pour elle. J'ai signalé déjà les excellents commentaires de M. Merlet sur les grands écrivains français. Voici un livre du même genre : *Explication du théâtre classique* (1), par un professeur de l'Université, M. Horion. L'explication est détaillée, et à tel point qu'elle forme un volume plus gros que le *théâtre classique* lui-même. Et des divisions, et des subdivisions! C'est à n'en pas finir! Prenons pour exemple *Polyeucte*, et dans *Polyeucte* un seul rôle, celui de Pauline. Quinze questions sur Pauline. Entre autres : est-elle un type d'amour conjugal? apprécier la conduite de Pauline veuve; la comparer aux héroïnes du roman ou du théâtre moral. D'après M. Horion, Pauline est un type, non pas d'amour conjugal, mais d'honneur conjugal. Pourquoi pas un type d'amour? Parce qu'une partie de son cœur appartient à Sévère. Comme veuve, elle est aussi « belle », dit-il, que comme épouse. Et si on la compare aux héroïnes du jour, quelle différence entre son inébranlable vertu et l'insouciance ou l'effronterie scandaleuse des femmes qui « peuplent » le théâtre et le roman contemporains! Vous voyez que si les questions semblent assez scabreuses, les réponses sont édifiantes. La jeunesse apprend ainsi à distinguer entre la vertueuse Pauline et l'insouciante Mme Benoiton ou l'effrontée Mme Bovary.

Il y a encore bien d'autres leçons morales à tirer des réponses de M. Horion. Par exemple, après avoir demandé dans quelle disposition d'esprit Pauline, forcée de voir Sévère, se présente à lui : avec confiance et modestie à la fois, dit-il. — Pourquoi avec confiance? Parce qu'elle est sûre de son honnêteté. — Pourquoi avec modestie? Parce qu'elle éprouve, à l'approche du danger, des alarmes involontaires. J'ai bien peur que ces distinctions ne soient un peu délicates pour la jeunesse. Peut-être un commentaire moins détaillé, moins en forme de dissection, serait-il suffisant. J'ai bien peur aussi que la jeunesse n'ait quelque peine à retenir les vingt-six reproches injustes qu'on a faits à cette tragédie et les vingt-six réponses de M. Horion. Enfin ce formulaire de demandes et de réponses a je ne sais quoi de sec et d'anguleux qui pourrait bien effrayer quelques lecteurs. M. Horion, qui dit souvent des choses fort justes, fort utiles, aurait pu éviter cette sécheresse déplaisante. Il ne faut pas mettre de l'absinthe aux bords d'une coupe de miel.

V.

La Cité des Sables (1), par M. Louis Jacolliot, est une œuvre de vulgarisation dans le genre des romans de Jules Verne. Seulement il y a ici trop de roman, et de vulgarisation trop peu. Les notions scientifiques sont tellement clair-semées que M. Horion les condenserait en douze questions et douze réponses. Quant au roman il est fort singulièrement composé. Des préparations interminables et du mystère plus qu'on n'en souhaiterait : aux dernières pages seulement nous savons quelle est la grande entreprise qu'il s'agit de tenter, et elle s'accomplit tout aussitôt avec aisance et facilité. A tout prendre, cela est d'une lecture très-suffisamment agréable; mais je doute que M. d'Ennery propose à M. Jacolliot de tirer de son récit un grand drame à grand spectacle.

VI.

M. Robert Halt nous raconte avec beaucoup de bonne grâce l'*Histoire du cœur de M. Valentin* (2): un large cœur, je vous assure, un cœur hospitalier, et d'une sensibilité inépuisable sinon exquise. Le même volume contient un petit récit très-original. Cela a nom *Alliette*. C'est une idylle rustique, mais franchement rustique. Les paysans n'y sont pas déguisés en grands seigneurs musqués et poudrés; les paysannes n'y ont pas de mouches ni d'éventails. En sabots tous ces gens-là, en sabots! Et de vrais sabots sonnant fortement sur la terre sèche! Alliette est une Célimène de village prise sur le vif. Je ne vous raconterai pas ses exploits, ils méritent que vous les lisiez.

(1) Horion. *Explication du théâtre classique*. 1 volume. Paris, 1877. Eugène Bonn.

(1) *La Cité des Sables*, par Louis Jacolliot. 1 volume. Paris, 1877. Maurice Dreyfous.

(2) *Le Cœur de M. Valentin*, par Robert Halt. 1 volume. Paris, 1877, E. Dentu.

VII.

Le dernier volume de critique dramatique de Jules Janin a paru. Il traite du théâtre de [illegible]. C'est le [illegible] le meilleur. En abordant les œuvres plus légères il est évident que Jules Janin se trouvait plus à l'aise. Nous ne songeons pas autant non plus à lui demander compte de sa persistance à paraître au premier plan en reléguant au second l'œuvre qu'il s'agit de juger. Ainsi à propos du *Dîner de Madelon* dont il n'y avait que deux mots à dire, il écrivait un feuilleton tout entier, y donnant pleine carrière au caprice, à la fantaisie, au paradoxe. Le grand malheur! Elle m'est bien indifférente, cette Madelon, et son dîner aussi; puisque Jules Janin est ce jour-là en verve, écoutons-le, regardons-le, et tant pis pour Madelon! En vérité, je regrette qu'après avoir disposé de deux volumes pour des contes et des nouvelles dont beaucoup ne méritaient pas cet honneur, on n'en ait plus qu'un pour ces feuilletons aimables faits de peu d'étoffe, mais d'une étoffe brillante et si joliment chiffonnée!

M. G.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

M. Brunet n'aura peut-être pas une grande influence sur la littérature de son temps. Il aura contribué cependant à changer une formule d'étiquette devenue banale.

Avant lui, les directeurs de théâtre, dans leurs réclames, avaient l'habitude de dire : « Son Excellence X... a honoré de sa présence la représentation d'hier, et a *daigné* donner plusieurs fois le signal des applaudissements. »

Grâce aux ministres de l'ordre moral, et particulièrement grâce à M. Brunet, ce vieux cliché ne peut plus servir. On le remplacerait plus véridiquement, mais moins courtoisement par cet entrefilet :

« Hier, la représentation au Théâtre-Français a été de nouveau égayée par la présence de monsieur le ministre de l'instruction publique; à plusieurs reprises, les acteurs ont été interrompus par les éclats de rire de la salle; dans l'intérêt du bon ordre, le ministre a été obligé de se retirer. Ce soir, M. le président du conseil a promis son concours à la représentation de *Tartufe*. »

Il est avéré, en effet, que MM. de Broglie et Brunet sont forcés de se dérober aux témoignages de l'impopularité qu'ils ont tant convoitée. Leurs vœux sont dépassés; le suffrage universel déborde, et même au Théâtre-Français, dans ce théâtre du goût, on ne peut les voir sans les siffler.

Les journaux officieux ont essayé le premier jour de nier cette gloire du 16 mai. Mais comme de pareils démentis ne sont possibles que dans *le Bulletin des communes*, et comme *le Bulletin des communes* n'a pas de crédit à Paris, il a bien fallu transiger avec la vérité. Alors on a imaginé ce moyen terme. On continue à soutenir que M. de Broglie, le président du conseil, a gardé tout son prestige, en face du comte Almaviva, et que ce coquin de Basile n'a pas été plus compromettant pour lui que ne l'est *le Figaro*; mais on concède que M. Brunet a eu des malheurs; on prétend accumuler, sur M. Brunet, tout le poids de l'hostilité publique : de cette façon, un ministre est compromis, mais le chef du ministère a des chances de ne pas l'être.

Il y aurait, pour nos hommes d'État, un meilleur moyen de confondre la médisance, ce serait de recommencer l'épreuve. Que M. de Broglie retourne au Théâtre-Français, dans des conditions identiques à celles de sa première apparition, et l'on saura de quel côté était le mensonge, l'exagération.

Je me hâte de déclarer que je ne suis d'aucune façon partisan de ces démonstrations ironiques et bruyantes. Je me souviens de la contrainte pénible imposée à certains spectateurs, quand un soir, sous l'empire, M. Paul de Cassagnac fut, à la Porte-Saint-Martin, assailli par des huées. Je connais des républicains très-sincères qui, froissés de cette brutalité, voulaient aller dans la loge de M. Paul de Cassagnac témoigner de leur mécontentement et affirmer leur respect de la liberté individuelle.

C'est déjà beaucoup que d'entendre siffler un comédien de profession. Mais celui-là du moins sait qu'il court ces risques odieux.

Je voudrais qu'il fût permis, même à MM. de Broglie, de Fourtou et Brunet de paraître en public, sans y provoquer du scandale. Il faut laisser aux décembraillards des procédés d'intimidation et de violence qui leur sont indispensables. La majorité doit avoir le dédain plus fier et plus silencieux.

Ces réserves faites, en toute sincérité, il me sera bien permis de constater que cet accueil du Théâtre-Français est un présage de l'accueil plus significatif encore, réservé par le suffrage universel.

Jamais un ministère ne fut plus cordialement détesté.

II.

On a remarqué souvent que les plus petits gouvernements ont les armoiries les plus formidables. On pourrait dire de même que les ministères les plus fragiles ont les formules les plus rassurantes, les plus superbes. Les meneurs du 16 mai ont répété à satiété que le ministère précédent avait été renversé, parce qu'il n'avait pas su conquérir une majorité *solide*. Le ministère de Broglie veut de la *solidité*, promet de la *solidité*.

Les préfets, de leur côté, poursuivent intrépidement les libraires qui ne paraissent pas des libraires *sérieux*. *Solide* et *sérieux*, voilà les deux mots [illegible] libraires.

Je crois que jamais rhétorique ne fut plus frivole, et que jamais faiblesse ne se dévoila davantage par l'excès de ses prétentions.

Le ministère est-il *solide?*

Les ministres sont-ils *sérieux?*

Je n'ai pas besoin d'interroger le parterre du Théâtre-Français pour avoir une réponse. Le ministère est si peu solide, qu'on se demande comment il sera remplacé après les élections et qu'il fait démentir lui-même, tous les trois jours, le bruit probable d'une dislocation.

D'autre part, il se fait depuis quelques jours, dans une certaine presse, un petit remue-ménage du côté du centre gauche, un changement de front, un petit travail de compli-

(1) Librairie des bibliophiles.

[illegible], d'oublies, de [illegible], d'insinuations qui décèle parmi les partisans raisonnables du 16 mai la crainte d'être pris au dépourvu par le brusque renversement du ministère de Broglie; et l'on flatte ceux qui pourraient se dévouer.

Quant à prendre au sérieux des hommes sans principes, sans esprit, sans idées, qui n'ont que l'entêtement d'une ambition effrénée; qui se servent d'agents ridicules et qui se mettent à la tête d'une coalition disparate dont chaque élément se désagrège, cela est en vérité impossible.

M. Guizot était impopulaire; mais c'était une force avec laquelle ses ennemis eux-mêmes devaient compter. L'impopularité d'une *farce* retarde l'histoire du progrès, mais ne l'embarrasse pas pour longtemps.

Il ne faudra pas un grand effort pour renverser ce qui n'est ni sérieux, ni solide. Un coup de sifflet suffira.

III.

Le Figaro se nomme, avec une effusion d'orgueil bien légitime qu'il a le *fil*.

Jusqu'ici ce raseur joyeux se trémoussait sans avoir le fil. Désormais il le possède; il est sûr de lui; il fait étinceler son rasoir, et, jetant sa résille en l'air d'un geste triomphant, il dit à ses confrères :

« Faites-en autant que moi! J'ai le fil! Tout le monde peut l'avoir, mais ça coûte cher! »

Cela coûte *cher*, en effet, mais tout le monde ne peut pas l'avoir, et c'est en cela que l'excellente âme du *Figaro* se trompe.

Il s'agit, on l'a compris, d'avoir à soi, pour soi tout seul, un fil télégraphique. Cette faveur, car c'en est une, passe à tort, dans l'effusion optimiste du *Figaro*, pour un droit équitablement et libéralement réservé à ceux qui paient. Plusieurs journaux, *le Petit Lyonnais* entre autres, si je ne me trompe, avaient obtenu, sous des ministères précédents, ce fil précieux. Ils l'ont perdu sous ce ministère-ci, qui ne veut l'accorder qu'aux journaux de son goût. La libéralité dont se réjouit *le Figaro* est donc doublée d'une quasi-confiscation. Je voudrais savoir si *la Lanterne* et *le Mot d'Ordre* obtiendraient un fil.

IV.

Désormais, grâce à ce fil télégraphique, les amoureux de l'Europe entière et les vendeurs de cosmétique pourront correspondre plus vite, à travers *le Figaro*. Par exemple, croit-on que quelques jeunes softas ne songeraient pas à expédier de Constantinople des demandes comme celle que je coupe à l'instant dans *le Figaro* :

« Jeune homme instruit, ayant eu belle position dans le monde, aujourd'hui malheureux voudrait appui d'une personne *sérieuse*; affection filiale en retour. »

N'est-il pas étonnant que ce jeune infortuné sans crédit et sans appui réclame comme le gouvernement des appuis *sérieux?* Décidément le mot est à la mode, dans une époque de frivolité.

Croit-on que les sultanes ne seront pas enchantées de pouvoir demander par le fil télégraphique l'adresse du fameux *lait mamilla*. C'est avec ce lait-là que la vieille Athalie eût réparé des ans l'irréparable outrage! J'ose à peine reproduire *in extenso* cette réclame délicate qui s'étale dans *le Figaro* et qui serait mieux encadrée dans le boudoir de quelques-unes de nos jolies femmes. Écoutez ce que le plus *solide* et le plus *sérieux* appui du gouvernement annonce dans *sa petite correspondance*.

« Le lait *mamilla* combat victorieusement l'affaissement de la poitrine. »

Ici l'homme d'esprit qui se moque du public des annonces, au *Figaro*, se livre à une dissertation transcendante digne de Molière; écoutez :

« Cette composition régénératrice s'infiltre dans le tissu cellulaire et spongieux qui lie entre eux les grains lobés, formant la glande mammaire à laquelle aboutissent les vaisseaux lactifères. Ainsi se trouve *reconstituée la gorge* qui acquiert *la fermeté du marbre*. La femme alors, quel que soit son âge, n'a plus besoin de corset. »

Ah! si le *lait mamilla* pouvait reconstituer l'ordre moral! Il est certain que nos ministres doivent sentir aux approches, cependant lointaines, des élections, un prodigieux affaissement dans leurs poitrines.

Si l'on pouvait leur donner de l'énergie, du ton, de l'aspect, leur permettre de se *rengorger* avec la *solidité* du marbre, et le *sérieux* d'une conscience sans corset! Quelle revanche ils pourraient prendre sur les railleurs du Théâtre-Français!

V.

On vient d'enterrer un comédien de valeur, qui prétendait avoir trouvé non le *lait mamilla*, mais la véritable eau de Jouvence. Laferrière n'avait oublié que de se faire garantir contre la mort. Celle-ci l'a surpris en pleine jeunesse de septuagénaire. Il poussait si loin la coquetterie de son bel âge qu'il lui arriva un jour, en remerciant un critique de ma connaissance, plus jeune que lui de vingt ans, de lui écrire : « Vous avez été un père pour moi! »

Pauvre Laferrière, il avait la fougue, l'élégance, la grande passion romantique; il lui manquait dans les dernières années de sa vie cet instrument indispensable du comédien, la mémoire, sûre, infaillible. C'était aussi un écrivain, et un judicieux observateur de son art. Toutes les fois que dans ses mémoires, dont les anecdotes paraissent empreintes d'exagération, il ouvre une parenthèse pour discuter sur le théâtre, il devient vrai, intéressant et supérieur. On pourrait extraire des deux volumes de ses confidences un excellent manuel à l'usage du comédien.

On a beaucoup remarqué que ses confrères et les auteurs dramatiques, n'avaient point songé à lui rendre un dernier hommage d'estime sur sa tombe. Il a fallu que Claretie réparât, à l'improviste, avec cœur, avec esprit, ce tort singulier et vengeât ce vaillant artiste de l'ingratitude de ses amis.

VI.

On a déjà beaucoup écrit sur Danton. Comment se fait-il que des erreurs souvent rectifiées puissent encore trouver place dans des biographies et dans des notices sur ce grand homme?

Dernièrement, à propos du mariage des deux filles de M. Danton, l'ancien inspecteur de l'Université, mort depuis plusieurs années, plusieurs chroniqueurs ont répété qu'elles étaient les nièces du conventionnel.

C'est là une erreur absolue. Danton n'eut que deux fils

qui ne se marièrent jamais, et qui par conséquent ne prolongèrent pas sa postérité. L'honorable inspecteur, M. Danton, n'était d'aucune façon le parent de son illustre homonyme. Il est vrai qu'il était du même pays, mais l'arrondissement d'Arcis compte, par centaines, des Dantons qui n'ont entre eux aucun lien de parenté.

Cette rectification n'empêchera pas sans doute les chroniqueurs de recommencer, à la première occasion.

VII

On sait qu'il existe depuis six ans un journal exclusivement consacré à la science graphologique. M. Michon, qui rédige ce journal, est un homme d'esprit, de science, d'observation, qui a écrit bien d'autres choses intéressantes dont sa modestie littéraire ne lui a pas encore permis de se vanter.

Dans le numéro de ce journal qui me arrive [illegible], j'ai lu une étude curieuse et approfondie sur le caractère de Mme la maréchale Mac-Mahon, révélé par l'écriture.

Comme il n'y a rien dans cette étude qui ne soit un hommage à la fermeté d'esprit de Mme la duchesse de Magenta, je me permets de citer quelques passages de cette analyse; d'autant plus que M. Michon [illegible] à celle de l'homme, et met à la disposition de l'histoire des renseignements instructifs tirés de cette comparaison, sur les tendances et la portée de M. le Président de la république.

M. Michon trouve un côté poétique, idéaliste, théoricien, dans la nature intime du Maréchal.

« Au contraire, dit-il (je cite textuellement), Mme de Mac-Mahon ne donne rien à l'idéalisme, à la théorie, au système. Son écriture est un type pour le côté positif, pratique, réalisateur. Voyez les *ligatures* qui sont rigoureusement observées. C'est très-significatif...

« Comme affectivité, la sensibilité est bien indiquée; mais de puissance moyenne.

« Chez le maréchal, l'impression reçue est plus puissante; la volonté si résolue, toutefois, commande moins au côté passionnel de l'âme, l'influence affective a moins de contrepoids. Chez la maréchale, la note virile est plus accentuée; chez le maréchal, c'est la note féminine. Le plus homme dans le ménage présidentiel est certainement Mme de Mac-Mahon... Voyez la *rigidité de sa ligne*, c'est la barre d'acier. La signature ascendante dit son ardeur, son entrain, son courage, son désir du succès, son ambition, sans aucun indice d'intermittence. Le maréchal peut faiblir à ses heures de découragement, à ses moments de mélancolie intime. La maréchale ne connaît pas ces moments où l'âme s'affaisse. »

Après avoir constaté le sentiment du grand, le mépris des minuties, des détails, quelques mouvements de précaution, indiqués *par le trait du procureur*, l'ordre, l'économie, la franchise, l'allure despotique, la fermeté poussée quelquefois jusqu'à la raideur, le dédain de la diplomatie, M. Michon conclut en ces termes, qui sont, selon lui, le maximum de l'éloge : « La maîtresse femme, la femme virile. »

L'Evangile ne conçoit pas autrement l'épouse bénie du ciel.

Je voudrais que MM. de Broglie, Brunet et de Fourtou fissent parvenir dix lignes de leur écriture au rédacteur en chef de la *Graphologie*. On ne les pendrait pas pour cela. Mais nous saurions peut-être quelque chose de précis sur leurs caractères et leurs idées.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

« Allons ferme, poussez, mes bon amis de cour. » Ce mot d'Alceste revient en mémoire en assistant aux polémiques haineuses dont retentit cette nouvelle cour du roi Pétaud qui s'appelle l'union conservatrice, et que *le Figaro* tout éploré [illegible] timistes, comités orléanistes, comités bonapartistes, professions de foi intransigeantes, disputes sur le nombre des places. » L'un disant : Vous prenez plus de 300 voix; l'autre répondant : Nous sommes les maîtres; celui-ci s'écriant : Vous trichez; celui-là : Vous mentez... Ah! c'est un fort édifiant spectacle.

Nous avons là tout le scénarium de la comédie qui se joue autour de l'Elysée entre les prétendants [illegible] appelle aujourd'hui, l'aventure du 16 mai; chaque personnage est bien dans son rôle et parle son propre langage. Voici d'abord le bonapartiste revenant de Chislehurst, tout animé [illegible] « Eh quoi ! s'écrie-t-il, en tordant sa moustache, vous prétendez [illegible] sièges électoraux, quand vous savez très-bien que seul j'ai l'expérience nécessaire et la poigne indispensable pour violenter les populations. Ne m'avez-vous pas emprunté votre ministre de l'intérieur? Les cultes et l'instruction publique ne sont-ils pas à moi? Pourquoi avoir réhabilité et avancé mes [illegible] et m'avoir pris un si grand nombre de mes préfets, et sous-préfets, si ce n'est pas pour faire la campagne à mon profit? Pourquoi surtout avoir appliqué toutes mes théories de gouvernement et plagié servilement mes ministres du beau temps de l'empire, pour me faire faire le pied de grue en m'interdisant de m'implanter partout où je me crois le plus fort! Vous trichez, messieurs les ducs; vous êtes des orléanistes mâtinés de fusionistes *sic*). Vous êtes toujours les hommes de l'équivoque qui voulez, par l'intrigue, vous faire la part du lion, alors que vous n'êtes que des renards habiles à suivre sa piste. On nous demandait de déposer nos armes *entre des mains anonymes ou suspectes*, et nous les garderons pour soutenir l'avenir du pays. Voilà tout. — Et vous, qui nous accusez de tricher, reprennent les orléanistes, vous, les hommes aux mains pures qui ne sont pas anonymes, car on y voit encore le sang du 2 décembre et de Sedan, vous, les soutiens de la plus immorale des dictatures et d'une dictature qui, après tout, n'a pas réussi, vous mentez! Vous osez vous plaindre de nous, quand pour vous plaire nous avons déshonoré les plus beaux noms de notre histoire parlementaire, quand nous vous avons ouvert à deux battants l'administration, quand nous avons chassé les magistrats intègres qui vous avaient été désagréables en rappelant les principes les plus élémentaires du droit, quand nous nous sommes faits des disciples dociles, en répudiant ce qu'il y avait de plus honorable dans notre passé! Vous mentez, quand vous prétendez n'être pas traités selon votre importance, dans la distribution des candidatures officielles. Vous vous dites lésés dès que vous n'avez pas tous les sièges électoraux. Vous avez pour devise : *Tout ou rien* et parce que vous n'avez pas tout vous prétendez que nous trichons! — Vous pouvez bien avoir raison tous les deux contre moi, s'écrie la plaintive *Union* de sa voix cassée. Je commence à comprendre que sous le nom

honoré du maréchal, chacun de vous ne cherche qu'à s'emparer du pouvoir et qu'on est disposé à me renvoyer une fois de plus au ciel, ma demeure première, avec mon droit divin et mon drapeau blanc pour y relire la lettre sublime par laquelle mon roi a renoncé aux pompes de ce monde. Eh bien? Trichez et mentez à votre aise, je ne me prêterai pas à être votre dupe ». Et, sur cette déclaration, l'*Union* déclare qu'elle ne consultera plus qu'elle-même, et le marquis de Franclieu tire sa flamberge au vent. Il y a bien l'*Univers* et le comité catholique qui s'offrent à refaire l'union conservatrice sur le terrain du *Syllabus*, mais ces bons apôtres ne sont pas écoutés, alors qu'on entend sonner déjà le *hallali* de la curée et qu'on songe à se faire sa part dans la proie commune. Le Saint-Père et les saines doctrines viendront après.

Rien ne raccommodera l'union conservatrice, brisée et rompue même avant la lutte électorale. Elle n'a jamais été qu'une fiction et un mensonge, la coalition des pensées les plus contraires. Telle nous l'avons vue après le 24 mai, aboutissant aux luttes intestines les plus acharnées, telle nous la voyons aujourd'hui. Elle fera encore cette fois campagne pour ses adversaires. De même qu'à l'Assemblée nationale elle a abouti à la fondation de la république, elle aboutira cette fois à sa consolidation définitive, en abrégeant les délais. La logique qui force une situation fausse à produire toutes ses conséquences est inflexible et inéluctable. C'est la plus sûre et la plus impitoyable des Némésis. Seulement, cette fois, elle n'a pas ressemblé à la Némésis d'Homère ; elle n'a pas marché d'un pied lent et boiteux ; elle a eu des ailes pour frapper les partis coupables qui ont sacrifié le repos de la France à leurs mesquines passions ou à leurs ambitions, et il a suffi qu'ils fussent abandonnés à eux-mêmes pour que le châtiment fût aussi rapide que complet.

Ce châtiment ira *jusqu'au bout*, pour employer le style officiel du jour, par la défaite éclatante et totale de la plus immorale des coalitions. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à considérer les moyens employés ou conseillés pour conjurer les conséquences de la dissolution du grand parti conservateur. Le premier de ces moyens, c'est de redoubler de violence contre les républicains. *La Défense religieuse*, qui est restée fidèle à l'ombre de l'union conservatrice, réclame de la part du gouvernement une sévérité impitoyable qui brise la résistance. Elle est soutenue dans cette revendication, si digne de sa grande et touchante piété, par le *Pays* qui est aujourd'hui parmi les modérés du bonapartisme : il est l'enfant de chœur de l'*Union conservatrice*, mais un enfant de chœur qui se souvient, comme *Vert-Vert*, du corps-de-garde ; aussi demande-t-il des fonctionnaires *féroces*. Il ne les aura pas ; les fonctionnaires ambulants du 16 mai ne sont pas des confesseurs, et ils savent bien ce que pourrait leur coûter leur férocité. On peut compter sur leur prudence. Ils reconnaissent qu'ils auront beau rouler les yeux et grossir la voix, les populations ne feront que hausser les épaules. Elles ont appris de l'Évangile qu'une maison divisée ne saurait subsister et que les fonctionnaires d'un parti en pleine guerre intestine ne savent plus à quel saint se vouer, cultivent les vertus domestiques et se bornent à manger leur traitement en famille. C'est bien inutilement que MM. les ministres ont lancé des circulaires pour intimider tous leurs subordonnés, même ceux qui n'ont rien à faire avec la politique ; ils se seront bien gratuitement mis à la queue de l'empire. Il n'y a plus de poules du gouvernement, et les dindons qui se croiraient en 1852 payeraient cher cet anachronisme. Fonderait-on quelque espérance sur l'éloquence administrative qui affiche dans toutes les communes de France les plus ignobles calomnies? Le malheureux scribe qui proposa cette prose au ministre de l'intérieur doit trembler dans sa peau à l'heure actuelle, car il sait qu'il pourrait bien en faire les frais, ainsi que son ministre.

Le troisième moyen auquel a recours l'union conservatrice aux abois n'est pas meilleur ; c'est le retard des élections. Sans parler du péril qu'elle fait courir à ses chefs qui sont bien près de dépasser la borne de la légalité, sans relever ce que ce retard a de coupable au point de vue des intérêts financiers et politiques du pays, ce qu'il pourrait avoir de criminel s'il se prolongeait au travers d'une grande crise européenne toujours imminente, ce retard ne peut profiter qu'à la République, car, pour le gouvernement, gagner du temps, c'est gagner des ennemis, c'est voir grandir les discordes intérieures, c'est marcher à une défaite éclatante.

Rassurez-vous, nous dit-on. Le *quos ego* va retentir à Bourges. Le maréchal va parler. Il nous semblait qu'il avait déjà parlé à Compiègne. Qu'il parle encore, qu'il parle dans toute la France, il n'empêchera pas celle-ci de parler et de lui dire en temps utile, respectueusement mais fermement, que ceux-là l'ont trompé, qui lui ont fait croire qu'il serait plus puissant en se séparant de la représentation nationale. Il reconnaîtra que l'intérêt supérieur d'un président de république est inséparable de la république elle-même, et qu'en s'appuyant sur les ennemis de nos institutions, son ministère est son plus dangereux adversaire.

Si la France a lieu d'être irritée contre l'aventure du 16 mai, elle lui devra pourtant quelque reconnaissance, car c'est un beau spectacle que celui de son calme, de sa ferme résolution et de cette grande lutte légale qui, dès ses premières revendications, a prouvé une justice impartiale et équitable ; nous ne ferons pas à la justice l'injure de la louer, car elle a rempli son strict devoir.

Cette noble attitude de la magistrature contribue pour sa part et assimile la crise politique de 1877 à la crise de 1829. Les deux dates se ressemblent en tout point, sauf la crainte de coup d'Etat et le courageux libéralisme des orléanistes.

L. de Pressensé.

BULLETIN

La Société littéraire d'Islande vient de publier un roman posthume de Thoroddsen, un des rares écrivains islandais de ce siècle.

Thoroddsen est l'auteur de poésies qui ont paru en 1850, réunies sous le titre de *Snot*, et de *Garçon et fille*, le seul et unique roman en islandais moderne qui ait été imprimé.

L'œuvre publiée par les soins de la Société littéraire d'Islande a pour titre : *Mari et femme* ; c'est la suite de *Garçon et fille* ; on la dit pleine de mouvement et d'animation.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1387]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. ECG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 5.

LA GUERRE DE CRIMÉE

D'après M. Camille Rousset (1)

On a beaucoup écrit sur la guerre de Crimée pendant l'expédition et dans les années qui l'ont suivie : des militaires, des aumôniers d'armée, des médecins, des touristes, se sont hâtés de publier ce qu'ils avaient vu dans les camps ou à la suite des troupes; le baron de Bazancourt, qui regrettait de n'avoir pas *la plume d'Homère* pour raconter cette autre *Iliade*, s'était constitué, en vertu d'une mission du ministère de l'instruction publique, l'historiographe de la campagne, le *chroniqueur* de la guerre d'Orient. Depuis, bien d'autres événements sont venus s'emparer des esprits ; les armées françaises ont paru dans les cinq parties du monde, et le baron de Bazancourt a repris sa plume d'historiographe officiel pour raconter successivement la *Campagne d'Italie de* 1859, *chronique de la guerre*, les *Expéditions de Chine et de Cochinchine*, même le *Mexique contemporain*. La dernière guerre a fait surgir de plus graves préoccupations et une littérature militaire bien différente! Pendant ces quinze ou seize ans, qui donc songeait à la Crimée et au bastion de Malakof?

Et cependant cette même guerre franco-allemande de 1870, qui semblait nous avoir rejetés encore plus loin des glorieuses années de la campagne d'Orient, a eu indirectement pour conséquence de rappeler sur elles l'attention. Fatigués de discuter sur nos désastres, las de commenter la défaite, ne sachant à quelle gloire solide nous reprendre dans notre passé militaire comme sérieuse consolation de nos revers ou comme assurance d'un avenir meilleur, c'est encore à la campagne de Chersonèse qu'on en est revenu. N'est-ce pas là notre succès le plus vaillamment disputé, le plus chèrement acheté, mais aussi le plus incontestable? N'est-ce pas sous les murs de Sévastopol que le courage français a brillé de tout son éclat, encore rehaussé par l'héroïque constance de nos adversaires? Nulle surprise diplomatique, nulle supériorité écrasante de forces, nulle intrigue pour faire concourir à notre succès les menées de quelque général ennemi, rien qui puisse être remis en question par le verdict de quelque tribunal militaire comme celui de Trianon. C'est de la gloire pure et bien acquise. Si donc le Français est resté tel qu'on l'a vu à Inkerman ou à Malakof — et rien n'autorise à croire qu'il ait si fort dégénéré en vingt ans, — c'est le souvenir surtout de Sévastopol qui doit nous rendre confiance en nous-mêmes.

Après nos désastres, quand d'abord nous désespérions de pouvoir jamais tenir tête, sans alliance, à un ennemi formidable, c'est à l'orient de l'Europe que nous avons cherché un allié possible. De là le redoublement d'attention avec lequel nous avons suivi les transformations de la Russie et les progrès de sa puissance. Cette préoccupation a eu pour effet de ramener l'intérêt sur l'histoire de nos relations avec ce pays et les sanglants épisodes de notre rivalité avec lui. Enfin les événements qui se passaient en Orient ajoutaient un nouveau degré d'actualité aux recherches sur la *Guerre d'Orient*.

Aussi, depuis quelques années, les ouvrages sur la guerre de Crimée sont devenus moins rares. Les Russes nous donnaient l'exemple en éditant récemment, sous les auspices du grand-duc héritier, les trois volumes de la *Collection de Sévastopol*. Chez nous, après les savantes études de M. l'amiral Jurien de la Gravière sur la *Marine d'autrefois et la flotte de la mer Noire*, M. Camille Rousset vient de publier son *Histoire de la guerre de Crimée*, en deux volumes : un atlas composé de dix planches représente les champs de bataille et les développements successifs des travaux contre Sévastopol.

L'auteur, qui a passé une partie de sa vie au milieu d'un de nos plus riches dépôts historiques, qui a déjà tiré de ces précieuses archives son *Histoire de Louvois*, sa *Correspondance de Louis XV et du maréchal de N[illegible]* [illegible] *de* 1792, n'a cessé, comme on le voit, de se rapprocher de la période plus contemporaine de nos annales. Ses études sur la guerre de Crimée seront accueillies comme le mérite l'œuvre d'un homme de cette valeur, qui a eu à sa disposition une mine peu explorée de documents inédits. Il les a

(1) *Histoire de la guerre de Crimée*, par Camille Rousset, de l'Académie française. Paris, Hachette. 2 vol. in-8°, avec un atlas.

dédiées à M. le général Trochu : le souvenir de la défense de Paris se trouve ainsi associé à celui de la défense de Sévastopol par Totleben. Est-ce la première qui gagnera au rapprochement ?

I.

Dans le livre de M. Rousset, les récits militaires sont précédés d'une *Introduction* où l'auteur a résumé les préliminaires diplomatiques qui furent comme la préface de la guerre d'Orient. En lisant ce savant travail, on retrouve l'impression d'étonnement que nous ont déjà donnée toutes les histoires des complications de ce temps. On est stupéfait de voir pour quelles frivoles discussions à propos d'armoires, de lampes et de clefs, a été soulevée la fameuse *question des lieux saints*, cause première d'une guerre sanglante.

Les arguties mises en œuvre par les plénipotentiaires, à la conférence de Vienne, ont fini par irriter, à son tour, M. Rousset : « On recommença, dit-il, ce travail minutieux, fastidieux, ingrat, de comparaison entre des textes à peine dissemblables ; on épluchа des mots, on pesa des syllabes, on discuta sur des points et des virgules : des grammairiens n'eussent pas fait plus d'affaires. » Quand l'auteur nous racontera avec tant d'émotion ces luttes acharnées d'Inkerman, du Mamelon Vert, des Ouvrages Blancs ; quand il nous montrera les redoutes prises et reprises, noyées de mares de sang, dans lesquelles glisse le pied des soldats ; quand il nous dira les misères de la tranchée, de l'ambulance, de l'hôpital ; quand, à l'aspect du drapeau tricolore flottant sur Malakof, il poussera un cri de triomphe, on aura peine à croire que c'est « pour des points et des virgules » que des êtres humains, par centaines de mille, ont bravé de telles souffrances et déployé de tels efforts. Quelle formidable disproportion entre les disputes des diplomates et les terribles conflits du champ de bataille ! et quelle responsabilité pour les premiers ! Quoi ! c'est pour si peu que Lourmel est tombé à la Quarantaine, Brancion au Mamelon-Vert, Bizot dans la tranchée ? qu'à Balaklava la terre a tremblé sous la charge désespérée des cavaliers britanniques ? que 80 000 Français et plus de 150 000 Russes, Anglais ou Turcs sont morts, et que Sévastopol a été écrasé sous un million et demi de bombes et de boulets ? Et si l'on cherche quel fond sérieux cachaient ces vaines formalités, on n'arrive pas à découvrir pour quel intérêt on a osé imposer à la France de tels sacrifices. On ne peut nier que, sans l'intervention du nouvel empereur des Français, la guerre européenne eût pu être évitée ; que les ambitions manifestées dans la conversation de Nicolas et de sir Hamilton ne réclamaient pas une satisfaction immédiate (1) ; que le programme des Russes, à cette époque, n'était pas fort différent de leur programme d'aujourd'hui, et que la situation actuelle fournirait à une politique inquiète au moins autant de prétextes que celle d'alors pour une conflagration générale.

Voilà ce qu'on entrevoit fort bien dans le récit impartial de M. Rousset. Peut-être pourrait-on lui reprocher de ne pas tenir assez grand compte de deux éléments essentiels du débat. Il est incontestable que les traités de Kaïrnadji, de Bucharest et d'Andrinople créaient à la Russie le droit positif d'intervenir dans certaines affaires intérieures de l'empire turc : les Ottomans n'avaient cessé, depuis cent ans, d'être battus par les Russes ; cette diminution de leur souveraineté était la rançon de leurs défaites. L'Europe pouvait trouver excessif ce droit lui-même, abusif l'usage qu'en faisait la Russie ; mais elle ne pouvait le nier, et la preuve, c'est que le traité de Paris dut en stipuler solennellement l'abolition. En second lieu, ces prétentions de la Russie étaient, jusqu'à un certain point, respectables ; le droit qu'elle réclamait de protéger les chrétiens orthodoxes valait bien, au point de vue de l'humanité, le droit que s'arrogeaient les Ottomans d'opprimer les raïas. La politique européenne a été alors peu généreuse et peu prévoyante ; elle a tout fait pour le sultan, presque rien pour les Serbes, les Bulgares, les Herzégoviniens, dont les infortunes sont restées depuis lors un remords pour le monde civilisé et une menace pour la paix du continent. Il semblait vraiment qu'il n'y eût que des Turcs dans la Turquie. On a donné à la sécurité ottomane des garanties sérieuses qui ont coûté la vie à 240 000 hommes ; on n'a laissé aux chrétiens que des garanties illusoires, les vaines promesses d'un sultan impuissant. A la fin, les intérêts sacrés qu'on avait négligés ont parlé si haut, que l'Europe a fini par dédaigner et décrier son propre ouvrage et par abandonner à ses destinées l'empire turc. La sage neutralité de la France de 1877, en présence d'une situation presque identique, n'est-elle pas la condamnation de notre coûteuse intervention de 1854 ? M. Camille Rousset a raison de blâmer l'arrogance déployée par le prince de Menchikof dans sa mission auprès du Divan ; peut-être eût-il été juste de constater ce qu'il y avait de légitime dans ses revendications. La forme devait-elle faire tort au fond ? Qui sait le jugement que l'histoire, mieux informée, portera sur notre politique ? Les Russes se présentaient en libérateurs des chrétiens, était-ce une bonne position à prendre en face d'eux que le rôle de libérateurs des Turcs ? Et les Turcs de 1854, M. Rousset nous dira le cas qu'on faisait d'eux dans nos camps et sur nos flottes.

Dans cette étude diplomatique, si concise qu'elle fût, l'auteur aurait peut-être pu s'expliquer sur le choix qu'avait fait Napoléon III de l'alliance anglaise. Le parti qui, en Angleterre, poussait à la guerre avait manifesté sous les régimes précédents tant de mauvais vouloir à l'égard de la France, tant de défiance pour le réveil de sa puissance, tant d'inquiétude pour ses plus légitimes aspirations, qu'il n'eût pas été inutile de bien réfléchir avant de verser le sang français pour la sécurité de l'empire britannique en Orient. M. Laugel, dernièrement, nous apprenait à mieux connaître lord Palmerston, qui allait devenir l'allié du second empire. N'est-ce pas à ce même Palmerston que nous avions dû, en 1840, à propos de ces mêmes affaires d'Orient, le succès de l'intrigue qui nous mit en dehors du concert européen ? C'est lui qui humilia la France devant une coalition de la Prusse, de l'Autriche et de l'Angleterre, réconciliée tout exprès avec sa vieille ennemie la Russie. Singuliers alliés pour la France impériale que ces hommes de Waterloo (1) dont la plus poignante inquiétude

(1) A propos de Constantinople, qui reste, aux yeux de notre historien, le but suprême de la politique russe, une chicane philologique : *Tsargrad* ne doit pas se traduire par *cité des tsars*. *Tsar-grad*, c'est la cité-reine ou la reine des villes, comme *tsar-kolokol* est la reine des cloches, *tsar-pouchka*, le roi des canons, *tsar-ptitsa*, le roi des oiseaux.

(1) Lord Palmerston, dans sa jeunesse, avait fait, dans le Parlement britannique, l'apologie de l'odieux attentat de 1808 contre Copenhague ; lord Russel avait paru dans l'armée de Wellington aux lignes

était de voir « la France agrandie, la vanité militaire et l'amour des conquêtes réveillés chez les Français et excités par le succès »! *Lettre de Palmerston* en 1856.)

L'exposé des préliminaires de la guerre d'Orient que fait M. Camille Rousset ne saurait atténuer la rigoureuse appréciation du nouveau biographe de Palmerston, M. Laugel, qui considère cette guerre comme « la plus singulière de ce siècle, guerre faite en apparence au profit de l'empire ottoman et qui a précipité la décomposition de cet empire, guerre qui devait avoir des conséquences absolument inattendues, car, en mettant la Russie, pour ainsi dire, au ban de l'Europe, on la jeta dans les bras du tentateur germanique : le canon qui renversa Sévastopol eut pour échos historiques et celui de Sadowa et celui de Sedan » (1). On peut encore se demander avec M. Laugel si « cette guerre, qui servit pour quelques années des intérêts dynastiques, servit nos intérêts nationaux ». M. Rousset, malgré les documents nouveaux dont il s'est entouré, ne fait pas de réponse catégorique à cette question.

L'expédition d'Orient fut, au début, une improvisation du gouvernement impérial. Bien que depuis une année on fût sous le coup d'une déclaration de guerre, quand le moment d'agir fut venu, on se trouva pris à l'improviste. Comme en 1870, on n'était pas prêt. C'est l'éternelle histoire du second empire. Dans ses années de gloire et de prospérité, il apparaît déjà tel que le révélera le désastre suprême. Les succès en Orient peuvent déjà faire prévoir les catastrophes de Reichshoffen et de Sedan. Même incurie, même désordre, même administration aventurière qui compte toujours sur le dernier moment pour réparer à coups de millions des années de négligence. Les lettres que le commandant en chef adresse au gouvernement semblent écrites de la même encre que les dépêches désespérées des généraux de 1870.

« Je le dis avec douleur à Votre Majesté, écrit Saint-Arnaud, nous ne sommes pas constitués, ni en état de faire la guerre, tels que nous sommes aujourd'hui. Nous n'avons que vingt-quatre pièces d'artillerie attelées, prêtes à faire feu. Notre situation est encore plus triste sous le rapport des approvisionnements. On ne fait pas la guerre sans pain, sans souliers, sans marmites et bidons. Je demande pardon à Votre Majesté de ces détails, mais ils prouvent à l'empereur les difficultés qui assiègent une armée jetée à six cents lieues de ses ressources positives... On a embarqué les hommes sur des bateaux à vapeur, et les approvisionnements, le matériel, les chevaux, sur des bateaux à voiles; les hommes arrivent, et ce qui leur est indispensable ici, ils ne le trouvent pas. »

Voilà ce que le général en chef écrivait de Gallipoli, lorsque la guerre était déjà commencée et qu'on se trouvait pour ainsi dire en face de l'ennemi. Quant au plan d'opérations, on n'en avait pas : on commença par déporter une armée à Gallipoli; puis, ne sachant que faire, on la transporta à Varna, où, pendant de longs jours, on la laissa dépérir d'oisiveté et de maladie, démoralisée par l'inaction, décimée par les fièvres et le choléra; finalement, après avoir longtemps balancé entre un débarquement en Crimée ou une expédition au pied du Caucase, on se décida à tenter la fortune dans la presqu'île taurique. Que serait-il advenu de l'armée française si elle eût eu affaire à un ennemi préparé, résolu, armé de toutes pièces, comme celui qui nous écrasa il y a sept ans? L'étoile en qui se confiait le mystique empereur des Français voulut que le gouvernement russe fût tombé précisément dans le même état de dissolution où commençait à s'engager le gouvernement des Tuileries. En Russie le pouvoir, par la suppression de toutes les libertés, l'étouffement de la presse, la compression de l'opinion publique, avait réussi à s'affranchir de tout contrôle : la corruption et le brigandage administratif, l'insolence des agents du pouvoir avaient prospéré dans cette atmosphère de silence et de résignation. Le réveil n'en fut que plus terrible : il allait révéler à la Russie la profondeur de l'abîme au fond duquel elle glissait déjà. Ce qui sauva le second empire des suites de sa témérité, ce fut, chez l'ennemi, un état de décomposition encore plus avancé.

L'ouvrage de M. Rousset abonde en curieux renseignements sur le désordre qui accompagna l'improvisation napoléonienne de 1854. De Varna, Saint-Arnaud écrit encore : « J'ai des officiers et des soldats, mais je n'ai ni brigades ni divisions complètes; j'ai des canons et pas de chevaux pour les atteler; en fait de cavalerie, je n'ai pas six cents cavaliers montés. » Plus loin : « J'ai pour dix jours de biscuits; il m'en faudrait pour trois mois encore... On me laisse avec deux cent cinquante paires de souliers et les réserves des corps, quarante marmites et environ deux cent cinquante bidons. »

L'auteur fait entre les préparatifs de cette expédition et ceux de l'expédition d'Alger en 1830 un rapprochement qui n'est pas à l'avantage du gouvernement impérial.

La fortune, cette fois, ne voulut pas être aussi rigoureuse pour Napoléon III; elle se contenta de décimer son armée dans la meurtrière inaction de Varna; elle lui laissa le temps de réparer ses fautes de la première heure. L'expédition, enfin débarquée en Crimée, y trouva un air plus sain et des victoires.

M. Camille Rousset a consacré de longues pages à peindre l'activité dévorante du général en chef de l'armée; il cite des extraits de sa correspondance où respirent l'amour de la gloire, l'enthousiasme guerrier, la bravoure, un esprit fécond, le dévouement à l'Empire. Il s'attendrit sur l'infortune de cet homme de guerre qu'une mort sans gloire vint frapper au milieu de ses succès, que la peste vint terrasser sur un lit de malade quand, dans ses rêves de conquérant, il voyait déjà ses drapeaux flottant sur les églises de Sévastopol, et qui, après avoir échappé aux boulets, mourut du choléra. Certes le portrait que l'historien a tracé du maréchal est exact en beaucoup de points; oui, il était ardent, intelligent, enthousiaste, amoureux de la gloire et de la réputation : ce sont là des qualités qu'ont eues même des condottieri, même des reîtres, même des aventuriers mercenaires, dans tous les temps et chez tous les peuples; mais quand il s'agit de Saint-Arnaud, n'y avait-il rien à ajouter? Sur cette réputation, à la fois brillante et flétrie, n'y avait-il aucune réserve à formuler? Saint-Arnaud n'est pas un général comme un autre. Même dans la radieuse auréole de l'Alma, pouvait-on oublier à quel prix il avait acheté l'honneur de commander son armée, quel fut le premier échelon de sa carrière mili-

---

de Torrès-Védras; lord Raglan avait perdu un bras à Waterloo; sir John Burgoyne avait fait mainte campagne sous l'Empire. Les souvenirs de 1815 étaient alors bien plus vivants qu'aujourd'hui : on n'était qu'à trente-neuf années de Waterloo, et, dans l'intervalle, la politique de Palmerston avait réveillé souvent les anciennes passions.

(1) *Lord Palmerston et lord Russel*, page 129, dans la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*. Paris, Germer Baillière.

taire, quels exploits lui avaient valu le bâton de maréchal? L'homme de Crimée, c'est aussi l'homme du boulevard Montmartre; sur cette tête, qu'on ne veut nous montrer que ceinte de lauriers, pesait le plus grand crime qu'un militaire puisse commettre contre son pays. Cet homme, après une longue préméditation dans les montagnes de la Kabylie, avait chassé les représentants du pays, détruit à coups de baïonnettes les libertés publiques, versé dans les rues de Paris le sang des défenseurs de la loi. Et quelle absence de discernement entre le bien et le mal! Quand un quart de siècle après les événements, l'historien se met à l'œuvre pour les apprécier, il n'a pas le droit de ne se souvenir qu'à moitié. La France, en tenant compte de l'Alma, peut-elle absoudre le Deux-Décembre? Chaque jour, les résultats de la guerre de Crimée vont se perdant, s'effaçant, ensevelis sous le poids d'autres événements; chaque jour, au contraire, vont se développant les conséquences de l'acte accompli en 1851; sans parler de la flétrissure imprimée au caractère national, on sait trop quel fut le suprême épilogue de ce coup de main contre la loi; le maréchal de Saint-Arnaud a sa part de responsabilité dans l'écrasement de la France, dans la perte de l'Alsace et de la Lorraine, dans la défaite de Sedan et la capitulation de Metz. Un succès sur les bords de l'Alma est-ce à tout cela une compensation suffisante? Peut-on dire qu'il a rendu plus de services à son pays qu'il ne lui a fait de mal, et qu'il a plus glorifié les drapeaux de ses régiments qu'il ne les a souillés? Peut-être le poëte, qui laissa tomber sur le cercueil à peine fermé du vainqueur des rues de Paris les vers tragiques que l'on connaît, qui l'a défié, fût-ce par un entassement de victoires, de diminuer d'un seul degré la rigueur de la peine que lui préparait la justice de l'histoire, serait-il aujourd'hui plus miséricordieux; peut-être fera-t-il un signe de clémence à « l'ange Châtiment » quand il demandera : Est-ce assez? Mais l'historien? n'est-ce pas son devoir, à cette heure, de se montrer inflexible, de se refuser à l'éblouissement de cette gloire dont nous avons connu la vanité, et de condamner, au nom de la patrie, au nom de la morale éternelle, ce qui reste inexpiable? Dans l'œuvre de Saint-Arnaud, il n'y a eu d'indestructible que son crime. Il était nécessaire de mêler quelque réserve à l'éloge de ses talents militaires. Une pensée de ce genre a sans doute traversé l'esprit de l'auteur lorsqu'il raconte en quelques lignes graves et sobres les derniers moments du maréchal : « Le 29 septembre, à quatre heures du soir, sous la dernière bénédiction du prêtre, il avait rendu son âme *au souverain Juge*. »

L'historien de la guerre de Crimée s'est contenté de cette discrète allusion à la justice céleste. Il faut ajouter que M. Rousset, tout entier à son récit de 1854, interdit aux préoccupations contemporaines de troubler sa sérénité d'historien. Une seule fois peut-être s'est-il abandonné à la tentation de viser les choses de nos jours. En rappelant dans quelles dispositions d'esprit se trouvaient les défenseurs de Sévastopol, l'ami de M. le général Trochu nous dit : « Là, point de foule oisive ni d'existences déclassées, éléments obligés du désordre, point de divisions politiques ni d'antagonisme social; en un mot, point d'ennemi intérieur contre qui la défense eût des précautions à prendre et des forces à laisser en arrière. Au contraire, la discipline des esprits était facile et sûre, parce qu'elle avait deux grands principes, le patriotisme et la foi religieuse. Les chefs militaires pouvaient invoquer Dieu et *les saints protecteurs de la France sans être taxés de faiblesse ou tournés en ridicule.* » Comme si le Paris de Voltaire pouvait être assimilé à une ville de province russe! Mais, je le répète, ce sentiment d'amertume à l'égard des choses contemporaines se manifeste fort rarement chez l'historien, tout occupé des grands événements qu'il s'est donnés en spectacle.

...

Il est une question qui n'a cessé d'être controversée parmi les écrivains militaires de France et de Russie. « Les alliés auraient-ils pu, après l'Alma, entrer par un coup de force dans Sévastopol? » M. Camille Rousset ne se dissimule pas que l'affirmative est soutenue par les deux plus grandes autorités du temps, le maréchal Niel, — qui tout au moins, dans le *Journal des opérations du génie*, n'y contredit pas, — et le général Totleben. Pourtant, fort de renseignements authentiques, le nouvel historien ne croit pas que le succès eût été possible. Sa démonstration, qui ne peut manquer d'être fort remarquée dans la littérature spéciale, est presque décisive. « Le lecteur jugera, dit-il; dans les pages précédentes, il a eu sous les yeux les principales données du problème : d'un côté, une place entourée d'ouvrages de campagne, sans continuité, il est vrai, et de peu de relief, mais placés sur des positions dominantes, cent cinquante bouches à feu en batterie, seize mille combattants au premier rang, quinze mille en seconde ligne ou à bord d'une flotte toujours prête à concourir à la défense; de l'autre, cinquante mille hommes arrivant à l'aventure et d'abord errant sur un terrain coupé, difficile, inconnu, n'ayant de vivres et de munitions que ce que contenaient encore leurs sacs et leurs gibernes, d'artillerie que quelques pièces de bataille. Dans ces conditions, les bonnes chances pouvaient-elles seulement balancer les mauvaises. Comment égaler les suites du meilleur succès aux désastres d'un revers? Un assaut manqué perdait tout. »

L'auteur démontre ensuite que, même dans les idées du maréchal de Saint-Arnaud, il ne s'agissait pas d'une attaque d'emblée, ou même de cinq ou six jours seulement; il comptait sur un siége d'au moins un mois.

Enfin l'auteur nous console en montrant que, si l'on eût pu enlever par surprise Sévastopol, la prise de cette forteresse n'aurait pas eu en octobre 1854 les conséquences qu'elle eut onze mois plus tard. Elle n'aurait pas amené la paix, qu'il eût fallu poursuivre dans les steppes de la Russie méridionale, les déserts de la basse Crimée ou les rochers du Caucase. Pendant ces onze mois, il s'est produit un fait considérable : l'épuisement complet de la Russie, obligée d'acheminer régiments sur régiments sur cette place qui dévorait toutes ses ressources en hommes et en argent, qui était comme une plaie entretenue toujours vive, par où s'écoulait toute la substance de l'empire.

III.

Ailleurs, M. Rousset apprécie les vues militaires de Napoléon III qui, à cette époque déjà, semble avoir associé les prétentions à une science infaillible avec la plus évidente incapacité. Le César artilleur se montre déjà alors utopiste, chimérique, *idéologue*, pour tout dire. Il a la prétention d'appliquer rigoureusement les principes de l'art militaire au siége

le plus extraordinaire et forcément le plus irrégulier qu'on eût jamais vu. Puis il imagine d'envoyer en Crimée 4,000 *devants de cuirasses*, destinés à armer la poitrine des fantassins qui monteront à l'assaut. « Le jugement plus explicite, dit l'historien, que la discrétion du ministre de la guerre ne lui permettait pas de porter sur cette imagination impériale, se retrouve par aventure dans une des lettres de Niel, qui rit à l'idée de voir nos soldats *affables, décontrés de la sorte*, pour tenter l'escalade. Ces plastrons, ajoute M. Camille Rousset, « ne servirent jamais, et l'on fut généralement d'avis de garder, sur ce sujet délicat, un silence prudent. » Nous voyons Napoléon III, malgré les résistances de son entourage et de l'état-major de Crimée, insister pour qu'on livre bataille quand même, en vertu de ce lumineux raisonnement : « Si on ne veut pas s'exposer à être battu, il ne faudra jamais livrer bataille. » La tragique imprudence de Sedan est en germe dans cette réponse d'un esprit outrée et irréfléchi.

Un autre caractère sur lequel l'*Histoire de la guerre de Crimée* jette une lumière plus vive, quoiqu'encore bien discrète, c'est celui de Pélissier. Les lettres que l'on cite de lui dans le second volume le peignent tout entier. C'était un vrai chef, mais impérieux, brutal, dur à ses subordonnés, et, vis-à-vis des puissants, sachant unir une obstination invincible à des habiletés dignes du courtisan le plus raffiné. Il est bien de son temps, par la tendance à viser à l'effet, l'art de faire parler le télégraphe et un fort grain de charlatanisme mêlé à beaucoup de confiance en lui-même. C'est une physionomie originale, mais peu sympathique ; sans l'homme des grottes de Dahra, sans la *tête de fer-blanc*, comme l'appelaient les zouaves, on n'eût peut-être pas pris de sitôt Malakof, mais de quel prix il l'a payé ! En somme, il rentre dans cette catégorie de gens de guerre, peu ménagers du sang des leurs, qu'on a pu appeler des « héros à dix mille hommes par heure ».

Niel n'aimait pas Pélissier. Un de ses jugements sur lui mérite d'être remarqué, car il prouve que les militaires distingués de l'époque entrevoyaient parfois combien « l'école d'Afrique » était une préparation insuffisante à la grande guerre : « Après une longue paix, écrit-il au maréchal Vaillant, personne ne sait se servir d'une armée de 180,000 hommes. C'est une armée trop lourde. *On* (lisez Pélissier) a excellé dans de petits combats en Afrique ; *on* ne veut plus que de ceux-là, sauf à y perdre plus de monde que dans une bataille, sans pouvoir obtenir un grand résultat. Comme nos soldats sont très-bons, *nous* arriverons tout de même. »

Pélissier, courtisan, faisait dire à la reine d'Angleterre que c'était le jour auguste de l'anniversaire de sa naissance qu'il avait médité l'attaque heureuse du Mamelon-Vert et que cette circonstance lui avait « porté bonheur » ; il hâtait l'exécution de l'attaque, fort mal préparée, sur Malakof parce qu'il voulait qu'elle eût lieu le 18 juin et que cet anniversaire de la bataille de Waterloo montrât au monde Anglais et Français réconciliés dans une victoire commune, et faisant payer aux Russes la revanche du Mont-Saint-Jean ; cette préoccupation de l'effet nous valut le plus sanglant échec de la campagne.

Avec les généraux placés sous son commandement, il était d'une brutalité révoltante, leur imposant grossièrement silence, les malmenant en plein conseil de telle façon que l'un d'eux, Mayran, s'écriait en sortant : « Il n'y a plus qu'à se faire tuer », et qu'un autre, Beurier, demandait les larmes aux yeux au général Niel s'il lui était possible de rester à l'armée. Niel, bien que fortement rabroué à l'occasion, lui imposait, grâce à son titre d'aide de camp de l'empereur. Après l'assaut manqué de Malakof, il eut un mot odieux qui fit rougir toute l'armée : parlant de Mayran et de Brunet qui s'étaient fait tuer en tête des colonnes d'assaut : « S'ils n'étaient pas morts, dit-il, je les aurais fait passer en conseil de guerre. » C'est par jalousie contre Bosquet, auquel tout le monde attribuait le succès du 7 juin, autant que par désir de flatter l'empereur, qu'il remplaça ce chef éprouvé par le commandant de la garde impériale et amena ainsi le désastre du 18 juin.

Avant cette affaire, quand il se croyait sûr de tenir le succès et de justifier par une victoire l'insolence de son langage, il tenait tête à tout le monde, rembarrait l'empereur lui-même ; après l'échec, il baisse la tête, se justifie, professe le plus grand respect pour « les vues de Sa Majesté ». Ce changement d'attitude se trahit dans les moindres détails de sa correspondance. Avant l'action, il parle « de la France et du souverain », comme s'il eût été avant tout un patriote ; après l'échec, il parle « de l'empereur et de la France ». Quelquefois il rédige de longs rapports, fortement pensés et écrits ; parfois aussi il a le langage grotesquement pédant d'un sous-officier du *Journal amusant* : il invite Niel à « vouloir redescendre aux horizons réglementaires » et à ne plus « pousser ses hypothèses dans d'aussi extrêmes limites ».

Le portrait du maréchal Canrobert par Niel est à relever : « Cette nature singulière, dit-il, qui a si bien l'aspect de la décision quand il ne faut résoudre que de loin et qui recule toujours quand arrive le moment de l'exécution... »

Je signalerai (tome II, p. 400) un détail curieux, mais médiocrement honorable, pour certain général dont le nom, dit M. Camille Rousset, « a été, dix-neuf ans plus tard, rayé par un jugement solennel des contrôles de l'armée française ». Ce nom, à quoi bon le prononcer, en effet ? Il n'est que trop présent à l'esprit de tous les Français, de ceux de Metz en particulier.

En revanche, l'auteur nous fait mieux connaître un des hommes les plus braves et les plus honnêtes de l'armée de Crimée, le général du génie Bizot, qui dirigea tous les travaux contre la ville, qui bien des fois observa ceux de l'ennemi, la lunette à la main, sous une grêle de projectiles, et tomba un jour blessé à mort dans une des tranchées creusées par lui. M. Rousset rend un hommage mérité aux vaillants officiers du génie qui, de loin en loin, sortaient « couverts de terre, ruisselants de sueur », du sous-sol de la Chersonèse pour recevoir les remercîments des chefs supérieurs. Il en nomme un assez grand nombre ; je m'étonne de ne retrouver nulle part dans ses récits le nom du commandant Tholer, qui est pourtant cité dans la lettre de Vaillant au maréchal Niel, du 12 septembre 1855. Le commandant Tholer eut un rôle actif et original dans les travaux de mines : c'est lui qui a dirigé la « guerre souterraine » contre le bastion du Mât et qui en a écrit une curieuse relation, imprimée à la suite du *Journal des opérations du génie*.

IV.

M. Camille Rousset ne vise pas à écrire de beaux « morceaux » d'histoire ; tout son livre se recommande, du premier

mot au dernier, par les mêmes qualités : la clarté si nécessaire dans les exposés militaires, une élégante simplicité et par endroits le trait pittoresque. Il y a cependant tel récit qu'on a plaisir à relire séparément et qui forme un tableau complet. L'auteur est un bon peintre de batailles : on peut recommander l'ouverture de la tranchée dans la nuit du 9 au 10 octobre et la pose des premiers gabions, moment critique et solennel, car « si la guerre de siége peut avoir d'aussi grands périls, elle n'a certainement pas d'heures plus émouvantes » ; — la grande bataille d'artillerie engagée le 17 octobre, quand toutes les batteries anglaises et françaises tonnèrent à la fois sur la ville, que les flottes elles-mêmes prirent part à l'engagement en canonnant les forts de la rade, et qu'un nuage de fumée couvrit la terre et les flots ; — la tempête du 14 novembre, qui épouvanta les deux parties belligérantes, les mit dans l'impossibilité de se nuire et créa, en un sens, la *trêve de Dieu*.

Le récit de la bataille d'Inkerman (1) mériterait d'être cité en entier.

Après nous avoir montré les Anglais et les Russes se disputant avec acharnement la batterie des Sacs à terre, tellement inondée du sang des deux peuples qu'elle prit par la suite le nom de batterie de l'*Abattoir*, après nous avoir raconté la défaite de la première colonne russe, celle du général Soïhmonof, M. Rousset fait entrer en scène la seconde colonne, avec les régiments d'Okhotsk, Iakoutsk, Sélenghinsk.

« A travers les balles des travailleurs, sur un terrain jonché de cadavres russes, *Okhotsk* avançait avec une résolution farouche. Plus de chants, ni de hourras ; la colère, concentrée dans les cœurs, allait envenimer cette reprise du combat d'un acharnement impitoyable. Tout d'ailleurs s'accordait pour donner à ce champ de bataille un aspect sinistre : les hommes et la nature. Le brouillard, à peine diminué, planait en nuages bas, tandis que la fumée du canon roulait lourdement sur la terre humide. Sur la plaine d'Eylau, la brume aussi était basse ; mais le peu qu'il y avait de lumière était réfléchi par la neige, et c'était le sol blanc qui éclairait le ciel sombre. Sur le plateau d'Inkerman, tout était gris, terne, livide, sale ; partout, mais surtout aux abords de la batterie des Sacs à terre, les hommes piétinaient dans une boue sanglante. Détendus par la pluie, les tambours ne rendaient plus qu'un son brisé, rauque et sourd ; la charge ainsi battue n'était plus entraînante : elle devenait lugubre. »

Voilà une page qu'on peut rapprocher de ce que nous avons de plus brillant et de plus coloré dans la littérature historique. Un témoin oculaire aurait-il aussi bien *vu*? Ailleurs l'historien nous dépeint en termes énergiques ce « lieu sinistre, ces alluvions de sang, cet entassement de cadavres, ces couches d'Anglais et de Russes abandonnés tour à tour par le reflux de la bataille », qui valurent à la batterie des Sacs à terre son nom sinistre et tragiquement ignoble.

L'écrivain n'est pas resté au-dessous de lui-même lorsqu'il a eu à nous représenter d'autres grandes scènes dont le souvenir héroïque a survécu et survivra aux rivalités passagères des États et aux complications de la diplomatie, lorsqu'il nous montre les soldats français lancés à l'attaque du Mamelon-Vert, des Ouvrages Blancs, des grands bastions ; lorsqu'il nous peint Sévastopol écrasé sous un ouragan de fer et de feu, ou lorsqu'il nous raconte le dernier jour de Malakof. Dans tous ces récits, l'auteur n'a d'autre sentiment que celui de l'admiration pour les exploits des héros, à quelque camp qu'ils appartiennent : les haines nationales, éteintes depuis si longtemps dans le cœur des deux nations alors en lutte, n'ont pas eu de prise sur leur historien. Telle est la nature de cette guerre *singulière*, qu'aucune des colères de la bataille ne lui a survécu et qu'on éprouve la même satisfaction à louer le courage stoïque des Russes ou la bravoure impétueuse des soldats français ! M. Rousset s'est donné le plaisir de rendre hommage à ces 18 000 marins de la flotte tsarienne qui vécurent onze mois sous le feu de nos batteries et dont 4000 seulement restaient debout à la fin du siége ; il a consacré le souvenir populaire des Kornilof, des Istomine, des Nakhimof, des Khroulef, aussi bien que celui des Bosquet, des Bizot, des Lourmel, des Brancion ; il a traduit avec une énergie sympathique l'immense douleur des amiraux russes, quand, au début du siége, ils furent contraints de couler leur flotte dans la rade, ou l'acharnement que déployèrent à l'heure suprême les défenseurs de Malakof, l'œuvre violente de destruction qui fut l'expression de leur désespoir :

« Batteries, bastions, redoutes, magasins sautaient les uns après les autres, depuis la pointe jusqu'au fort de l'Artillerie ; des colonnes de feu jaillissaient de toutes parts, les explosions confondaient leur fracas et le sol frémissait comme secoué par les saccades violentes d'un tremblement de terre. Deux heures durant, les alliés, des hauteurs de la Chersonèse, les Russes, des hauteurs du côté nord, contemplèrent, muets d'horreur, l'anéantissement de Sévastopol ; et lorsque cessèrent les coups de ce tonnerre humain, il resta, pour éclairer l'horizon jusqu'au jour, les carcasses flamboyantes de deux grands navires russes, incendiés sur l'ordre du général en chef, tandis que les autres étaient coulés par leurs propres équipages. »

Un détail curieux à noter dans le récit de la prise de Malakof. La plupart des historiens ont raconté que si la division Mac-Mahon ne sauta pas ce jour-là avec sa conquête, ce fut uniquement parce que l'on découvrit à temps les fils électriques qui devaient mettre le feu aux poudres et qui furent heureusement coupés par les sapeurs. M. Rousset a sur ce point des renseignements nouveaux : la vérité est que les fourneaux de mines préparés sous Malakof par les Russes n'étaient pas encore chargés ; pendant le bombardement qui précéda l'assaut, une fusée française était tombée précisément sur deux bateaux russes chargés des poudres destinées à Malakof et les avaient fait sauter.

L'ouvrage de M. Rousset se termine sur l'évacuation de la Crimée. Il lui manque une conclusion. Il n'eût pas été inutile de rechercher, en finissant, quelles ont été les conséquences directes ou indirectes de cette héroïque campagne ; quelle fut pour la France la récompense de tant d'efforts, de tant d'actes héroïques, de tant de sang versé. Peut-être M. Rousset, après avoir suivi de si près cette armée française qui devait laisser tant de braves gens ensevelis sous cette terre maudite et glorieuse, s'est-il senti disposé à se montrer plus exigeant sur les résultats obtenus ? Le courage lui a manqué sans doute pour dresser le bilan de notre gloire et mettre en regard des longues listes funèbres les avantages conquis. Il a préféré tourner court en nous montrant Napoléon III alors à l'apogée de sa gloire éphémère, devenu l'oracle consulté

(1) M. [illegible] pour les noms propres russes, a adopté une [illegible] Mais pourquoi [illegible] *Inkermann*, [illegible] *Inkerman*, conforme à l'étymologie [illegible] et *kermen*, forteresse.

par l'Europe entière, tenant dans ses mains les fils de la politique continentale ; mais, ajoute l'auteur, « ce sont d'autres qui les ont fait le plus souvent mouvoir ». Ce qu'eût été la conclusion de M. Rousset, ces quelques lignes le font pressentir.

Le livre de M. Rousset est une œuvre considérable, pleine de faits nouveaux : après les mémoires, les pamphlets, les apologies, les récits des contemporains, l'histoire commence vraiment, avec cet ouvrage, pour les hommes de 1854. On la retrouve déjà ce qu'elle doit être, *maîtresse de la vie*, éclairant l'avenir par les choses du passé, guide indispensable pour les hommes du moment présent, pleine de graves enseignements pour notre diplomatie, nos hommes d'État, nos militaires.

ALFRED RAMBAUD.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

M. EUGÈNE RITTER

L'École de Vaugelas et la Philologie moderne.

Notre grammaire date des *Remarques sur la langue française*, que Vaugelas publia en 1647. C'était l'époque où l'Académie consacrait soixante ans à préparer la première édition de son *Dictionnaire*, où Bossuet, Pellisson, Segrais, Perrault y discutaient les règles de l'orthographe avec un soin, avec un scrupule que nous admirons en lisant ce qui a été publié des minutes originales de leurs travaux. Venue ainsi à maturité dans un temps heureux, la grammaire de notre langue a gardé l'empreinte du grand siècle, un caractère de délicatesse et de mesure. Les esprits étroits et chicaneurs n'en possèdent pas la tradition.

La troisième édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1740) adopta des réformes étendues dans l'orthographe française, qui depuis lors est demeurée à peu près stable. C'est à ce moment que se clôt la belle époque de notre grammaire. La veine était épuisée. On avait fini par résoudre tous ces problèmes minutieux et fins que les Patru, les Menage, les Bouhours, les Thomas Corneille, tournaient et retournaient avec une sagacité ingénieuse et circonspecte. Depuis Dumarsais et l'abbé d'Olivet jusqu'à notre temps, cette école de bon sens et d'agrément littéraire n'a plus eu peut-être qu'un seul représentant distingué : Charles Nodier ; et celui-ci fait aujourd'hui, comme philologue, pâle figure à côté de son contemporain Raynouard, qui a ouvert une voie nouvelle en fouillant la langue du moyen âge et le vieux provençal.

Les successeurs de Raynouard ont étudié notre langue dans ses origines et dans ses vicissitudes ; ils l'ont analysée dans ses éléments et rattachée aux langues sœurs qui sont sorties, comme elle, du latin ; la recherche des étymologies est devenue une science exacte ; le mécanisme du vieux français a fait comprendre celui du français moderne, qui n'en est que la simplification. Aujourd'hui l'enseignement est appelé à tenir compte des découvertes qui ont été faites depuis cinquante ans. Un esprit nouveau cherche à pénétrer les études grammaticales pour les rajeunir et les fortifier ; il est donc à propos de jeter un regard sur l'histoire de la grammaire française, afin de mieux comprendre comment ses vieilles traditions pourront se plier aux nécessités du temps actuel.

I.

Dans la jeunesse d'une langue, au moment de son efflorescence, on ne songe pas à l'analyser grammaticalement. Les grammairiens grecs ne sont pas contemporains d'Homère, ils appartiennent à l'époque des Ptolémées. La langue française n'a pas eu de grammaire dans ce qu'on peut appeler son âge héroïque, quand elle s'est dégagée du latin, au milieu de la barbarie mérovingienne.

Si un clerc avait su deviner alors les vues et les procédés de la science moderne, s'il avait considéré curieusement le langage qu'on parlait autour de lui et qu'il employait lui-même quand il causait avec les ignorants et les gens sans lettres — ce langage qui n'était déjà plus le latin et qui n'était pas encore le français ; s'il avait enregistré tous les mots nouveaux dont l'usage s'introduisait et la manière nouvelle dont on prononçait les anciens mots de la langue ; s'il avait dressé les tableaux de la conjugaison des verbes et marqué les règles d'accord et de syntaxe telles qu'elles ressortaient des phrases qu'il pouvait saisir sur les lèvres des paysans et des femmes : en prenant ces notes et en rédigeant ces observations, ce clerc aurait fait œuvre de grammairien ; il aurait écrit la grammaire de la langue d'alors, comme les philologues de nos jours font celle d'un patois ; il serait célèbre aujourd'hui et son livre serait avidement étudié par la science de notre temps. Mais en faisant ce rêve, j'ai oublié le grand fait qui domine l'histoire intellectuelle des premiers siècles du moyen âge : la curiosité scientifique était éteinte, et, loin de pouvoir entrer ainsi dans des voies nouvelles, les hommes studieux avaient assez de peine à garder et à transmettre de génération en génération les débris subsistants de la science et des recherches d'un temps plus prospère et d'une époque plus éclairée.

Il faut se rappeler aussi que, sur ce chapitre des langues, la savante antiquité elle-même avait laissé beaucoup à désirer. Si les interprètes romains qui ont su le gaulois et les anciennes langues germaniques nous avaient laissé de petits manuels de conversation comme ceux qu'on compose maintenant pour les touristes, quel trésor ne serait-ce pas pour nous ! Et il n'y a que l'idée de pareils ouvrages qui leur ait manqué, car la difficulté de les écrire était peu de chose. Mais les Romains, comme les Grecs, n'ont attaché aucune importance à la connaissance des langues étrangères, et la science humaine souffrira éternellement d'une lacune qui eût été facilement comblée si l'intelligence eût été alors plus éveillée de ce côté-là. Les clercs qui ont écrit en latin pendant la première moitié du moyen âge n'ont fait que continuer, vis-à-vis du patois de leurs contemporains, ce système de dédain, d'ignorance et de laisser-aller que les savants des siècles précédents avaient observé malheureusement vis-à-vis des langues des barbares.

Aussi, pendant cette longue période où la langue française, comme les autres langues romanes, était en voie de formation et se dégageait du latin, elle était bien loin d'être étudiée et réglée grammaticalement. Elle n'était jamais employée dans l'écriture. Quand arriva enfin, il y a huit siècles environ,

le temps où l'on écrivit des poèmes en français; quand la langue française, plus tard, fut employée dans les actes officiels et notariés, dans les chartes que conservent nos archives, la grammaire française sans doute dut alors être connue, avoir été apprise par ces scribes qui couchaient ces premiers textes sur le parchemin ou le papier; on ne conçoit pas qu'on puisse écrire une page si l'on n'a pas par devers soi quelques principes de grammaire, quelques bonnes habitudes d'orthographe. Il est vrai que maintes personnes qui en sont dépourvues se hasardent quelquefois à d'informes essais où leur plume ignorante s'efforce *de prendre la parole et de parler aux yeux*. On a imprimé, par exemple, dans la *Correspondance de Jean-Jacques Rousseau*, une lettre de Thérèse Levasseur qui est un modèle de cacographie (1). Mais les notaires français qui au XIIIe siècle, dans toutes les provinces, se mirent à écrire leurs actes en français, étaient des hommes sérieux et instruits; ils savaient le latin et auraient continué à rédiger dans cette langue les testaments et les contrats s'ils n'avaient dû écrire en français qu'à tâtons. Les pièces qu'ils nous ont laissées et les bons manuscrits des œuvres littéraires nous présentent une orthographe assez régulière et correcte pour qu'on doive admettre, comme M. Littré le remarque justement, que ceux qui les ont copiés connaissaient et observaient les règles de la langue, c'est-à-dire, ou les avaient trouvées eux-mêmes, ou (ce qui est plus simple et plus vraisemblable) les avaient apprises de quelque maître. Mais l'enseignement qui a dû être ainsi donné a sans doute été tout oral, un simple accompagnement des leçons d'écriture. Aucun traité d'orthographe, de conjugaison et de syntaxe ne nous a été conservé pour la langue française du moyen âge.

A cette époque cependant, de grandes choses s'accomplissaient dans le domaine grammatical. L'unité de la langue française apparaissait peu à peu au milieu des nombreux dialectes qui avaient fleuri dans les premiers temps. Le génie de la langue, dirigé par une série d'écrivains habiles, résolvait pas à pas le problème de traduire dans un idiome qui n'était à l'origine qu'un pauvre patois, toutes les idées de la poésie, de l'éloquence et de la philosophie. On prendra une juste idée de l'importance de ce qui se passa en ce temps-là si l'on considère le chapitre de la grammaire qui doit en être regardé comme le couronnement, celui de la versification.

Chaque langue offre à la poésie des ressources particulières. L'esprit humain ne serait pas satisfait s'il n'avait que la prose à son service. Pour que les idées et les sentiments poétiques soient pleinement exprimés, il faut que l'oreille soit bercée par une cadence sonore qui accompagne la parole ou guide le chant. La langue latine avait un système de versification littéraire fondé sur la mesure et la quantité. Mais les règles auxquelles obéissaient les vers d'Horace et de Virgile ne se trouvèrent pas applicables dans les parlers vulgaires qui ont succédé au latin. Que faire? L'embarras était sérieux, et pendant de longs siècles la source poétique qui coule incessamment des profondeurs de l'âme humaine ne trouva pas dans notre Occident à se faire jour. Enfin, au XIe siècle, les langues nouvelles se trouvèrent en mesure de franchir ce pas. La constitution d'un système de versification fut alors la dernière assise de l'œuvre merveilleuse de la formation des langues romanes. Cela se fit instinctivement comme le reste, mais la part de la réflexion y fut plus grande que partout ailleurs. Avec la langue qui venait de se former, un système de versification était virtuellement contenu dans la matière plastique du langage : il s'agissait de l'en dégager. Une série d'efforts y ont abouti; ils ont été accomplis évidemment avec une certaine réflexion, avec une conscience assez claire des pas successifs qu'on faisait en avant. La forme de certaines hymnes ecclésiastiques, chantées dans le service divin, d'un rhythme accessible à l'oreille populaire, servit de point de départ. On apprit à faire des vers où le nombre égal des syllabes et, à la fin du vers, l'assonance d'abord, la rime ensuite, satisfirent à leur manière le besoin de mesure et d'harmonie. Alors furent posées les bases du système de versification que nous suivons encore et qui n'a plus été remanié que sur des points de détail. Quand Ronsard, au XVIe siècle, Malherbe cinquante ans après lui, et plus récemment les poëtes de l'école romantique introduisirent des innovations dans ce système, ils respectèrent les points essentiels qui avaient été réglés longtemps avant eux, dans cette époque créatrice et féconde où nous sommes toujours ramenés quand nous voulons nous rendre compte de l'organisme de la langue.

Comme aucun ouvrage ne nous a transmis l'enseignement grammatical de la langue française qui a pu être donné quand florissait la littérature du moyen âge, la science de nos jours a voulu faire ce qui n'avait pas été fait en temps et lieu, et elle s'est appliquée à déduire de l'étude attentive des manuscrits et des chartes du XIIIe siècle les règles de la grammaire de cette époque. Orelli a publié à Zurich, en 1826, une *Grammaire de la langue romane*; et Burguy, à Berlin, il y a vingt-quatre ans, une *Grammaire de la langue d'oïl*. Dans ces dernières années, on a vu paraître, en France et en Allemagne, un certain nombre de dissertations, articles de Revues, thèses, mémoires, qui traitent de quelques chapitres détachés de ce grand sujet. On peut s'étonner que personne n'ait écrit une œuvre d'ensemble qui fasse oublier le livre de Burguy. Il manque à la langue d'oïl une bonne grammaire et un bon dictionnaire; mais le premier travail ne réclamerait pas, comme le second, toute la vie d'un savant.

Ce qui complique la recherche des règles de l'ancien français, c'est que les lieux et les temps y doivent être soigneusement distingués. La langue écrite et parlée variait à la même époque d'une province à l'autre; dans la même contrée, dans la même ville, elle variait d'époque en époque, de génération en génération. Il y a donc à débrouiller une grande confusion, dont il nous est difficile de nous faire une idée parce que nous sommes habitués à un état de choses tout différent. L'imprimerie, en répandant partout des copies identiques du même texte, a beaucoup contribué à fixer nos langues. Elle tend à la fois à niveler les variétés qui coexistent dans le temps et à ralentir les variations qui s'y succèdent. L'influence qu'elle exerce ainsi s'accroît tous les jours et devient un des facteurs les plus importants dans la destinée des langues modernes. Des changements profonds comme ceux qui transformèrent le latin après l'invasion des Barbares et aboutirent à la création des langues romanes sont désormais impossibles.

Mais nous aurons à revenir, en parlant de la grammaire historique, sur le profit qui se pourra tirer d'une connais-

(1) *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*. Paris, 1865, t. II, p. 450. — La reproduction littérale du texte de Thérèse Levasseur a dû être accompagnée d'une transcription en orthographe ordinaire.

sance plus généralement répandue de la langue et de la littérature du moyen âge; ne nous attardons plus sur cette époque; ne nous arrêtons pas même au XVIe siècle, où les auteurs des premières grammaires françaises prenaient pour modèle la grammaire latine et, en la suivant d'aussi près que possible, imposaient avec gaucherie à notre langue les cadres grammaticaux d'une langue morte dont le génie est si différent du sien. Si nous laissons de côté des ouvrages qui n'intéressent plus que les érudits, nous ne pouvons nous arrêter qu'à Vaugelas. La grammaire française commence à Vaugelas, comme le théâtre français à Corneille.

II.

Malheureusement il n'est personne qui ne connaisse la comédie des *Femmes savantes*, et le nom de Vaugelas rappelle à toutes les mémoires les vers où Molière l'a popularisé en le faisant intervenir dans la scène où Martine comparaît devant ses maîtres :

PHILAMINTE.

Elle a, d'une insolence à nulle autre pareille,
Après trente leçons, insulté mon oreille
[illegible]
Q[illegible] Vaugelas...

[illegible]

Il [illegible]
Et [illegible] !... pauvre...

CHRYSALE.

Qu'importe qu'elle manque aux lois de Vaugelas,
[illegible]
[illegible]...
Et [illegible] un grand [illegible],
A [illegible] Vaugelas!

Et voilà, dirons-nous à notre tour, comment quelques plaisanteries d'un homme de génie peuvent faire dans la postérité un tort infini à un homme de mérite (1). Bien éloigné de ce ton décisif que Molière lui attribue par la bouche de Philaminte, Vaugelas avait un caractère timide et des manières de dire toujours réservées. En même temps qu'un grammairien accompli, il fut un homme aimable, modeste et malheureux.

Claude Favre, seigneur de Vaugelas et baron de Péroges, était un des fils du jurisconsulte Antoine Favre, premier président du Senat de Chambéry et l'un des amis de saint François de Sales. Quand plus tard, à la cour de France, Vaugelas fut devenu l'arbitre du beau langage, on s'étonna qu'un Savoyard pût jouer ce rôle et trouver à redire aux auteurs en renom qui précédemment avaient eu l'autorité :

C'est une haute impertinence
Qu'un étranger et Savoyard
Fasse le procès à Ronsard.

C'est sur ce ton qu'il fut attaqué par un poëte du temps. Il ne répondit pas. Il menait une vie tranquille, vide d'événements, assombrie par la pauvreté et par la dépendance qui en est la suite. Il finit par être gouverneur des enfants de Mme de Carignan, et il eut beaucoup à souffrir auprès de cette princesse : « C'est elle, dit Tallemant des Réaux, qui a fait mourir ce pauvre M. de Vaugelas à force de le tourmenter et de l'obliger à se tenir debout. »

Vaugelas, qui était ne grammairien, eut au moins le bonheur de démêler sa vocation et d'aller demeurer aux lieux où il pouvait la suivre, au centre de la langue française, à Paris, à la cour. Il y eut bientôt sa réputation faite et sa place marquée. Quand Richelieu fonda l'Académie française, Vaugelas y fut appelé; et quand le nouveau corps voulut travailler avec suite au Dictionnaire qu'il avait entrepris, Vaugelas fut chargé de tenir la plume. A côté de cette collaboration, ses travaux littéraires se concentrèrent sur deux ouvrages : une traduction de Quinte-Curce, et les *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire.*

Ces *Remarques* sont de fines discussions sur une série de points où le bon usage n'était pas encore fixé. Dans la théorie de Vaugelas, qui n'a pu être contredite que de nos jours, l'usage est le maître et le souverain des langues vivantes, mais

« Il y a deux sortes d'usages, un bon et un mauvais; le mauvais se forme du plus grand nombre de personnes, qui, presque en toutes choses, n'est pas le meilleur; le bon, au contraire, est composé, non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix. C'est la façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformement à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps. D'où il s'ensuit que ceux-là se trompent qui condamnent beaucoup de façons de parler généralement reçues, parce qu'elles sont contre la raison. J'ai appris d'un grand homme qu'en cela il est de l'Usage comme de la Foi, qui nous oblige à croire simplement et aveuglément, sans que notre raison y apporte sa lumière naturelle; néanmoins nous ne laissons pas de raisonner sur cette même Foi; ainsi l'Usage est celui auquel il se faut entièrement soumettre en notre langue; mais pourtant il n'en exclut pas la raison ni le raisonnement, quoiqu'ils n'aient nulle autorité. Par exemple, quelle raison y a-t-il que *j'aimerai* veuille plutôt dire ce qu'il signifie, que *j'aimais*, ni que *je fais* et *tu fais* se ressemblent plutôt que la seconde et la troisième personne, *tu fais* et *il fait?* »

Les livres de M. Brachet à la main, un écolier pourrait aujourd'hui faire la leçon à Vaugelas et résoudre les difficultés qui l'arrêtaient. Mais ce serait un avantage obtenu à bon marché. Vaugelas avait raison dans son temps, et les auteurs du nôtre feront bien d'imiter toujours le ton réservé, le soin scrupuleux, la maturité parfaite dans les décisions qui distinguent ce prince des grammairiens. Sans doute la science moderne ne prendra pas au sérieux cette espèce de droit divin qu'il semble invoquer en faveur des paradigmes de nos conjugaisons, et elle fera prévaloir le point de vue historique qui est le sien. Mais, à cause de cela même, elle devra considérer les *Remarques* de Vaugelas à leur place dans l'histoire de la langue et reconnaître toute l'importance qui leur appartient. La langue française a été fixée au XVIIe siècle, et c'est d'après les principes de Vaugelas que ce grand fait s'est accompli.

Son livre nous montre la langue encore en travail, à l'entrée d'un âge où elle allait prendre son assiette définitive; il nous fait voir les dernières hésitations qui précédèrent la fixité. On ne comprend qu'après l'avoir lu à quelle discipline notre langue a été soumise, à quelle école elle a acquis cette netteté qui est le vernis des maîtres, comme l'a dit Vauvenar-

(1) Tout [illegible] n'est pas [illegible]; le prouve, c'est qu'il se publie à Paris un journal hebdomadaire, s'occupant de questions philologiques, qui a pensé se recommander aux sympathies du public lettré en prenant le titre de *Courrier de Vaugelas*.

gues, et qui est un des traits distinctifs de nos écrivains classiques. La tournure d'esprit de Vaugelas, sa manière appliquée et prudente, ont imprimé leur cachet à toute une période de la grammaire. En 1704, l'Académie française, qui venait de publier son Dictionnaire et qui avait du loisir, ne crut pouvoir mieux employer son temps qu'à écrire un *Commentaire* sur les *Remarques*, qui avaient déjà cinquante ans de date, mais qui avaient gardé toute leur autorité. Si quelque chose témoigne du long déclin des études grammaticales, c'est le fait que cet ouvrage de Vaugelas, si souvent réimprimé autrefois, n'a pas trouvé depuis un siècle un éditeur pour le rendre au public, ou un public pour le demander à un éditeur.

A la suite de Vaugelas viennent se placer Ménage, avec ses *Observations sur la langue française*; le Père Bouhours, auteur des *Doutes sur la langue française proposés à MM. de l'Académie par un gentilhomme de province*; l'abbé de Dangeau, qui écrivit des *Lettres sur l'orthographe*; l'abbé Tallemant, qui publia en 1697 les *Remarques et décisions de l'Académie française*. C'est un ouvrage sorti des délibérations de cette compagnie; mais elle voulut qu'il ne parût que sous le nom d'un de ses membres. Tous ces livres ont un air de famille; le titre du livre du maître : *Remarques sur la langue française*, leur conviendrait à tous également; tous discutent avec minutie une série de vétilles. Le duc de Saint-Simon a dit avec dédain de l'abbé de Dangeau : « Les bagatelles de l'orthographe furent l'occupation et le travail sérieux de toute sa vie. » Mais c'est ici le cas de se rappeler un mot connu : l'attention qu'on donne à des bagatelles est nécessaire pour atteindre la perfection, et la perfection n'est pas une bagatelle. Pendant que les grammairiens étaient attentifs à leurs problèmes, les grands écrivains de cette noble époque se posaient les mêmes questions; la sollicitude qu'ils mettaient à rédiger leurs œuvres immortelles égale le sérieux avec lequel des esprits distingués, les Patru, les Pellisson, les Segrais, traitaient ce que Saint-Simon appelle les bagatelles de l'orthographe et ce qu'il faut appeler les règles de la langue, lois stables et définitives qui furent posées alors, qui subsistent depuis deux cents ans et qui, dans leur ensemble, ne seront jamais abrogées. Les bagatelles de l'étiquette ont été pour le duc de Saint-Simon la préoccupation sérieuse et l'idée fixe de toute sa vie, et elles n'ont pas eu la durée déjà deux fois séculaire des bagatelles de l'orthographe.

Pendant le règne de Louis XV, les questions grammaticales continuèrent à préoccuper des hommes d'esprit et de savoir, et leurs recherches étaient accueillies encore avec une certaine faveur. Mme de Pompadour agréait la dédicace du *Traité des tropes*, de Dumarsais. Tous ou presque tous les grammairiens qui florissaient alors ont été membres de l'Académie; ils ont un article dans les *Éloges académiques*, où d'Alembert a raconté la vie et les travaux de ses confrères avec une précision élégante et judicieuse. Au milieu de ce groupe, deux hommes de talent se détachent et méritent de nous arrêter : l'abbé d'Olivet et l'abbé Girard.

L'abbé d'Olivet marqua une date dans l'histoire de la langue française en écrivant ses *Remarques sur Racine* et en notant les archaïsmes qui se rencontrent dans les premiers essais du grand poëte, et jusque dans *Andromaque*. Il lui fallut, pour ainsi dire, des mesures micrométriques, tant la langue s'était fixée, pour montrer qu'on avait fait quelque chemin depuis les belles années du grand roi. Quand Racine lui-même, appelé à lire Plutarque à Louis XIV, lui avait promis d'écarter au courant de la lecture les locutions vieillies de la traduction d'Amyot, il en avait dû trouver bien davantage sur sa route.

Dans le journal amusant où l'abbé de Choisy a crayonné l'esquisse de quelques séances de l'Académie, il rapporte qu'un des membres ayant proposé de faire quelques changements à l'orthographe, par exemple, de mettre une *S*, pour plus grande uniformité, à tous les pluriels, après une discussion qui fut soutenue avec un peu de chaleur, tout le monde jugea que le mieux était d'abandonner la matière, « parce qu'on a toujours vu que les disputes sur l'orthographe ne finissaient point, et que jamais elles n'ont converti personne ».

Ce fut sans doute après mainte expérience analogue que l'Académie, à la veille de publier la troisième édition de son *Dictionnaire*, donna pleins pouvoirs à l'abbé d'Olivet pour introduire dans l'orthographe française une série de réformes assez profondes. La tâche qu'elle avait remise à des mains éprouvées fut accomplie avec un plein succès. L'orthographe fut simplifiée dans le quart des mots de la langue, et le souvenir de la réussite de cette entreprise, depuis cent cinquante ans bientôt, sert d'encouragement aux esprits aventureux qui aspirent à de nouveaux progrès du même genre.

L'étude des synonymes semble être l'accompagnement naturel d'un certain degré de culture de la langue; cependant les anciens, et les modernes jusqu'au XVIIIe siècle, en effleurant ce sujet de temps à autre, ne l'avaient jamais traité d'une manière spéciale. L'abbé Girard parut avoir découvert une terre inconnue quand il publia en 1736 ses *Synonymes français*. Ce livre obtint le plus grand succès. « Il durera autant que la langue française, disait Voltaire, et servira même à la faire subsister. » L'influence en fut européenne; c'est de là que date l'étude des synonymes allemands, des synonymes latins, etc. Cette branche de la grammaire, qui fait partie des exercices en usage dans les classes, a gardé la marque de l'esprit de son fondateur. Le livre de l'abbé Girard est classique; et les travaux de ses successeurs, Beauzée, Roubaud, Guizot, Lafaye, n'en ont pas diminué la valeur.

L'abbé Girard était interprète du roi pour les langues esclavonne et russe : on aimerait qu'il nous eût laissé quelque travail sur ces langues, qui nous permettrait de le compter au nombre des prédécesseurs de Miklosich; mais l'école de Vaugelas, toute mondaine, ne se souciait pas de la comparaison des langues. Son horizon était trop borné. Quand un jésuite français, le Père Cœurdoux, communiqua, en 1767, à l'Académie des inscriptions, des vues de génie (1) sur les rapports du sanscrit avec les langues européennes, ce fut un éclair dans la nuit.

III.

Toujours est-il que pendant une longue et brillante période la grammaire française a été cultivée par des hommes distingués, pleins de vues; les livres qu'ils nous ont laissés se lisent encore avec agrément. Si l'on cherche maintenant, en notre siècle, ceux qui se sont fait un nom dans ce domaine, on est frappé de voir que l'école de Vaugelas n'a presque

(1) M. Michel Bréal les a justement rappelées dans son Introduction à la *Grammaire comparée* de Bopp.

point eu de continuateurs; car si l'on met de côté, comme formant une classe à part et un groupe nouveau, ceux qui ont traité de la langue française en s'appuyant sur la connaissance du vieux français et sur les découvertes de la philologie moderne, on ne trouve plus guère que des hommes d'arrière-garde : ainsi Charles Nodier, qui a raconté avec charme la vie errante qu'il menait dans sa jeunesse en composant son *Examen critique des dictionnaires de la langue française*, ouvrage spirituel, mais bien sec en même temps et bien infecond; ainsi Girault-Duvivier, qui a publié sous le titre de *Grammaire des Grammaires* une vaste et judicieuse compilation des travaux qui ont paru avant lui. Si l'on cherche d'autres noms, on ne rencontre plus que ces noms trop connus, Noël et Chapsal, Poitevin, Larousse, que sais-je encore? les auteurs de ces grammaires élémentaires que chacun de nous a eues entre les mains, dans ses jeunes années.

Ces livres d'école, ces ouvrages destinés à l'enseignement primaire et secondaire, constituent, au point de vue du commerce de la librairie, la base d'opérations très-lucratives. Les exemplaires s'en vendent par centaines de milliers, et l'on a pu gagner de grosses sommes avec celles de ces grammaires françaises qui ont obtenu la vogue. En revanche, étroitement obligés de mettre l'enseignement à la portée du jeune âge, les auteurs de ces livres ont été empêchés de leur donner quelque valeur scientifique ou littéraire : aussi les esprits éclairés se sont-ils plaints longtemps que la grammaire ne se renouvelât pas et devînt chaque année plus insipide.

Enfin la séve est revenue à cette branche essentielle de toute instruction; les questions que la grammaire agite ont repris leur attrait et sont débattues avec ardeur; la routine et l'expérience — ce sont les deux noms de la même chose : il y a toujours dans l'expérience un peu de routine, et dans la routine beaucoup d'expérience — la routine et l'expérience sont aux prises avec les méthodes nouvelles, qui cherchent à supplanter les anciennes. On veut que la grammaire historique succède à la vieille grammaire des colléges, non pas pour rien changer ou rien supprimer dans la matière même de l'enseignement : la langue est toujours la même, l'orthographe n'a pas varié; mais puisque la science a trouvé des explications nouvelles et définitives de beaucoup de points qui embarrassaient et arrêtaient nos prédécesseurs, comment ne profiterait-on pas de ces découvertes et ne mettrait-on pas l'enseignement au niveau des connaissances actuelles? Les livres écrits à ce point de vue se pressent et se succèdent. Sous le titre de *Cours historique de la langue française*, M. Marty-Laveaux a publié une série de petits volumes. M. Chabaneau et M. Darmesteter nous ont promis des grammaires historiques de la langue française; M. Ayer en a publié une, M. Brachet en a publié deux; et ce dernier savant, semblable à ces algebristes chez qui l'on vante l'élégance des démonstrations, a su donner à des questions épineuses une clarté si attrayante qu'il a charmé le public auquel il s'adressait.

Le nom nouveau de *grammaire historique* se comprend de lui-même. L'état actuel de notre langue trouve sa raison d'être dans les phases antérieures qu'elle a traversées. Notre grammaire est encombrée d'exceptions, derniers débris de ce qui constituait autrefois des règles générales. L'étude du passé, ici comme ailleurs, est essentielle pour expliquer le présent. En d'autres termes, on peut dire que pour bien connaître la langue française, il faut la considérer non-seulement du dedans, mais aussi du dehors. A ce point de vue, au point de vue de la grammaire historique et de la philologie comparée, il y a trois langues qui se recommandent à celui qui veut étudier la nôtre dans sa structure intime : ce sont le latin, l'ancien français et l'italien.

Le latin contient toutes les origines du français; c'est la grande raison qui maintiendra toujours cette langue morte à la base de l'instruction des hommes cultivés. Notre époque utilitaire paraît quelquefois menacer cette antique tradition, d'origine cléricale, qui donne au latin la maîtresse place dans l'enseignement secondaire. Assurément ils sont guidés par une vue très-juste des besoins de l'époque, les hommes éclairés qui veulent créer ou fortifier, dans les établissements d'instruction publique, à côté des anciens cadres, une section industrielle et commerciale. C'est à bon droit que l'on préfère les langues modernes au latin pour les jeunes gens qui doivent entrer de bonne heure dans les affaires; mais dans l'éducation libérale, le latin n'a pas à craindre de perdre sa place. En tout état de civilisation, l'étude de la langue maternelle est toujours le principal fondement du développement intellectuel chez les enfants, et, comme celui-là seul qui a étudié le latin possède complétement le français, le latin sera toujours enseigné chez nous, comme dans les autres pays romans, à ceux dont l'éducation n'est pas guidée avant tout par l'idée d'arriver vite au but et de mettre promptement le jeune homme en état de faire son chemin.

C'est pendant le second tiers de notre siècle que la science a saisi enfin la nature et la portée des liens qui rattachent le latin au français et a compris comment celui-ci est sorti de celui-là. La fin du siècle sera employée à faire pénétrer dans l'enseignement les découvertes des quarante dernières années. Entre les deux langues l'avenir consacrera une alliance féconde. L'un des résultats les plus certains de cet heureux rapprochement sera de réduire au silence ceux qui croient que l'étude du latin est une vieillerie, et que l'esprit moderne répudiera un jour ce legs du moyen âge. On peut prévoir, au contraire, que la connaissance du latin sera exigée bientôt d'une classe de personnes à laquelle elle a été étrangère jusqu'ici : je veux parler des maîtres chargés de l'enseignement primaire. L'opinion publique se pénétrant chaque année davantage de l'importance de cet enseignement, la position de ceux qui s'y dévouent s'améliorant et s'élargissant toujours, le niveau des connaissances qui leur sont demandées s'élèvera aussi. Chargés essentiellement d'enseigner la langue française, ils seront appelés un jour à connaître cet idiome savant dont le français est sorti, et qui recèle en lui tout le secret de l'organisme de notre langue.

L'ancien français, en second lieu, appelle l'attention de ceux qui comprennent que l'étude de la grammaire doit être renouvelée et approfondie. Pendant quatre ou cinq siècles, de l'époque de la conquête de l'Angleterre jusqu'à la Renaissance, il a été écrit en français des œuvres innombrables, chants d'amour et de guerre, chroniques, poëmes, farces, fabliaux. Il n'est pas très-difficile de se familiariser avec la langue d'alors : les secours abondent, et l'érudition aplanit chaque jour les voies qui conduisent de ce côté. Le français de cette époque est quelque chose de très-instructif. Sur une foule de points, on y voit établies à l'état de règles des particularités qui, dans la langue d'aujourd'hui, sont à l'état d'exceptions, et que ce retour au passé éclaire d'un jour tout

nouveau. La connaissance de la vieille langue est le vrai remède contre cette étroitesse, ce caractère exclusif et raide qui gâte quelquefois les ouvrages des grammairiens. Sans doute, l'orthographe flottante et libre du bon vieux temps retarde un peu le commençant dans ses lectures, l'œil a quelque peine à s'habituer à des formes qui le déroutent souvent; mais, tout en appréciant les avantages de la fixité de l'orthographe actuelle, l'esprit s'accoutume à en voir aussi l'arbitraire. Il reconnaît que le grand parti-pris auquel nous devons les règles définitivement adoptées n'a pas toujours été le meilleur parti qu'on eût pu prendre, et, chemin faisant, quand on lit ces auteurs qui écrivaient avant l'invention de l'imprimerie, la mémoire se meuble à chaque pas de faits intéressants pour l'étude du sens des mots et des formes grammaticales.

J'ai parlé en troisième lieu de la langue italienne. J'aurais pu indiquer tout aussi bien l'espagnol ou le provençal. Chacune des langues romanes qui sont sœurs du français peut rendre les mêmes services au point de vue qui nous occupe; mais pour qui doit choisir entre elles, l'italien mérite bien quelque préférence à cause de l'éclat de sa littérature, de la durée et de la continuité de son développement, qui contraste avec la floraison si courte et la longue déchéance de la langue provençale, — à cause de l'Italie elle-même, qui appelle les voyageurs dans ses cités historiques et sur son sol couvert de monuments et de souvenirs. On ne peut pas aborder l'étude de la langue italienne sans être séduit par sa beauté, par une élégance gracieuse qui nous rendrait facilement injustes pour notre langue moins brillante. Mais la langue italienne peut être plus utile encore qu'elle n'est belle : parallèle à la langue française dans son histoire, dans son vocabulaire, dans son système grammatical, elle lui ressemble, elle lui touche d'assez près pour amener à tout instant une comparaison qui fait saillir chaque détail.

Les avantages attachés ainsi à l'étude de la langue italienne sont très-supérieurs à ceux que lui attribue l'opinion générale, et certainement la place qu'on lui fait quelquefois dans l'enseignement donné aux jeunes personnes, place toujours secondaire et effacée, n'est pas celle qu'elle mérite. Elle peut y rendre des services analogues à ceux qu'on demande au latin quand il s'agit de l'autre sexe : pour bien comprendre la charpente de la langue française, la facture et le jeu de ses organes, elle peut être le meilleur et le plus agréable des auxiliaires. Sans doute, si les objets d'étude sont choisis à un point de vue essentiellement pratique, s'il s'agit de former la future femme d'un négociant, il y a d'excellentes raisons pour préférer l'allemand ou l'anglais; mais si ces considérations utilitaires ne sont pas imposées par la position de la famille, si l'on peut se préoccuper surtout de l'épanouissement harmonieux d'un jeune et aimable esprit, il est permis de dire alors que la langue italienne peut être préférée aux langues du Nord. Elle prendra moins de temps, ce qui n'est pas un avantage à dédaigner; elle aidera, je l'ai dit, à pénétrer dans les secrets de la langue maternelle; elle ouvrira l'accès d'une poésie et d'une littérature charmantes; et cette littérature et cette poésie retrouveraient bien vite, si l'on rentre enfin dans ces sentiers oubliés, l'attrait qu'elles avaient autrefois, quand elles formaient le goût des jeunes filles qui prenaient les leçons de Ménage et qui devaient s'appeler un jour Mme de La Fayette et Mme de Sévigné.

Une conséquence inattendue sortira de toutes les recherches qui transforment sous nos yeux la science de la langue française. La ville de Paris a joué dans l'histoire de cette langue un rôle de premier ordre. Au moyen âge déjà, elle en a été le centre; elle le restera toujours, mais le caractère exclusif que ce privilége avait fini par revêtir s'affaiblira sans doute. Depuis le temps où Balzac datait des bords de la Charente ces lettres qui jetaient ses contemporains dans l'admiration, il n'y a pas eu hors de Paris de maîtres du bon langage. Les crocheteurs du Port-au-Foin, que Malherbe appelait ses maîtres, eussent balancé l'autorité de plusieurs académies de province. Paris concentrait en lui toute la vie de la langue. Cette grande et belle ville n'avait pas seulement pour elle les salons, l'Académie, tous les écrivains; dressez la liste des grammairiens et lexicographes français : vous verrez que le quart d'entre eux sont nés à Paris et que tous y ont demeuré; je ne vois guère que les Pères de Trévoux qui soient en dehors de cette règle. Le bon usage qui faisait loi était celui de la cour et de *la ville*; et quand il n'y eut plus de cour, la ville régna seule. Une ville de province aurait-elle été bien venue à réclamer en faveur de son bon usage à elle, qui pourtant, sur tel ou tel point, eût été le meilleur peut-être?

Une nouvelle ère a commencé quand un livre allemand, écrit aux bords du Rhin par un professeur de l'Université de Bonn, a subordonné la grammaire française à la grammaire comparée des langues romanes. A côté de la loi du bon usage, établie par Vaugelas, les travaux de Diez et de son école ont posé une autre base. L'étymologie des mots, l'histoire des formes grammaticales, les origines de la langue et les lois organiques qui ont concouru à la former, la séve qui l'avait nourrie et qui n'est pas encore épuisée; en un mot, à côté de l'usage présent, tout le passé de la langue doit être compté désormais dans toutes les questions de grammaire. Ce passé est encore confus et demande un long travail de débrouillement. En bien des lieux, on est à l'œuvre. Nées en Allemagne, ces nouvelles études peuvent être cultivées partout. Il est vrai que Paris a déjà su prendre les devants et maintenir sa vieille primauté : le haut enseignement parisien s'honore de posséder les jeunes savants qui sont à la tête de la philologie française, et qui professent à l'École des hautes études, au Collége de France, à l'École des chartes. Mais, sans parler de l'Allemagne, qui continue à prendre sa part dans la publication des anciens textes et dans l'étude des langues d'oil et d'oc, la Belgique, le Midi, deviennent des centres indépendants pour ces mêmes recherches; des travailleurs isolés sont disséminés sur quelques points de la France. Le parler des provinces, avec ce qu'il a gardé d'excellent et de recommandable, trouvera en eux des amis qui ne permettront plus qu'on l'écrase sans égard, des connaisseurs qui sauront le traiter avec l'attention qu'il mérite. Le progrès de la grammaire concourra ainsi à la décentralisation intellectuelle, que tous les bons esprits souhaitent pour la France.

EUGÈNE RITTER.

LES FEMMES DE LA RÉFORME

Jeanne d'Albret et Éléonore de Roye

Au XVIe siècle, on le sait, les doctrines calvinistes trouvèrent rapidement un grand nombre d'adhérents dans toutes les classes de la société française et même sur les marches du Trône. Malheureusement, le grand principe de la liberté de conscience ne devait être inscrit dans nos lois qu'après avoir subi des crises aiguës et douloureuses. Le protestantisme dut, dès sa naissance, traverser une période sanglante, souillée de crimes, de combats fratricides, éprouver des persécutions, où l'ambition politique tenait une aussi large place que le fanatisme religieux. Il eut ses martyrs, il eut ses saints. Pour traverser ces phases douloureuses, il trouva dans quelques femmes d'élite le concours le plus ardent. Parmi elles, il faut placer au premier rang deux femmes d'un mérite rare, deux amies d'enfance que des liens de parenté devaient unir plus étroitement encore par la suite : Jeanne d'Albret et Éléonore de Roye.

I.

Jeanne d'Albret n'a été jusqu'ici l'objet d'aucune étude particulière ; elle mérite cependant de ne point être délaissée, tant à cause de ses propres qualités que pour avoir donné le jour à Henri IV. Elle vient de trouver en M. de Ruble un historien scrupuleux, et le soin qu'il a mis à examiner sa jeunesse fait augurer favorablement des études ultérieures qui compléteront cette monographie.

Ainsi que l'indique le titre du volume (1), le principal effort de M. de Ruble a porté sur le mariage de Jeanne d'Albret ; non point sur son mariage avec Antoine de Bourbon, mais bien sur celui que François Ier lui avait fait conclure avec le duc de Clèves. Les négociations engagées à ce sujet, les événements eux-mêmes étaient peu connus ou obscurs. Les historiens modernes n'avaient pu indiquer la date exacte de ce premier mariage. On savait assez vaguement que Charles-Quint avait demandé la main de Jeanne pour son fils, mais nul n'avait porté ses investigations de ce côté. L'affaire, n'ayant pas eu de suite, n'avait piqué aucune curiosité.

L'erreur des historiens sur la date du mariage de Jeanne avec le duc de Clèves peut servir à montrer une fois de plus combien est générale la tendance à accepter les opinions toutes faites et combien les plus patients chercheurs laissent encore à glaner après eux. On a l'habitude de placer ce mariage au 15 juillet 1540 en invoquant l'autorité de l'*Histoire des comtés de Foix, Béarn et Navarre* d'Olhagaray, historiographe de Henri IV, et de l'*Histoire de Navarre* d'André Favyn, publiées toutes deux au commencement du XVIIe siècle. Et cependant les contemporains, tels que Gaspard de Saulx-Tavannes dans ses *Mémoires*, et la *Chronique du roy Françoys Ier* indiquent la date de 1541. Le second de ces récits donne même le jour : 14 juin. Si ces témoignages ne paraissent pas assez autorisés par eux-mêmes et si l'on veut les passer au crible de la critique, l'exactitude n'en paraît que plus grande. Voici quelques-unes des preuves relevées par M. de Ruble : on sait que le mariage fut célébré à Châtellerault en présence du roi. Or, le 15 juillet 1540, François Ier était à Anet ; le fait est attesté par des ordonnances de cette époque. Dans un codicille du 28 octobre 1540, Charles-Quint conseille encore une fois à son fils le mariage « avec la maison d'Allebrecht » ; à cette époque la princesse était donc encore libre. Un agent secret de l'empereur raconte dans son rapport sur les négociations du mariage que « peu de jours avant la cérémonie », le secrétaire d'État Ramon porta à la cour de France la nouvelle de l'invasion de la Hongrie par Soliman II, invasion qui n'eut lieu qu'au printemps de 1541. A titre d'époux d'une fille de France, le duc de Clèves devait prendre place au Parlement aussitôt après son mariage ; or, il ne s'y présenta que le 30 juin 1541. En face d'une telle accumulation de preuves, il y aurait témérité à persister dans l'ancienne opinion.

Je crois que M. de Ruble a fait trop grande la part de la modestie en présentant son travail comme un morceau « d'histoire anecdotique ». Que le mariage de Jeanne d'Albret soit un événement historique secondaire, je le lui concéderai volontiers ; mais s'il va jusqu'à dire que « les événements qu'il étudie restent indifférents à la science qui ne s'occupe que des révolutions des peuples et des changements de dynastie », je ne suis plus de son avis. Pour un Bossuet, pour un Montesquieu qu'attire surtout la philosophie de l'histoire, ces événements secondaires ne comptent pas ; mais ces grands écrivains sont plutôt philosophes qu'historiens. Ils interrogent l'histoire comme d'autres philosophes interrogent le cadavre étendu sur le marbre de l'amphithéâtre. Ils ne recherchent pas par quels moyens on a mis la cervelle à nu ; elle est à nu, cela suffit à leurs travaux.

La science historique proprement dite procède autrement. Elle va du simple au composé et ne peut passer avec certitude au composé que lorsqu'elle est sûre de connaître dans toute sa vérité le fait primitif. Les négociations matrimoniales engagées au sujet de Jeanne d'Albret sont un de ces faits primitifs, et il a son importance, que M. de Ruble s'est chargé de montrer un peu plus loin en disant : « Au moyen âge et même au XVIe siècle, la politique des mariages, les négociations matrimoniales étaient la moitié de la grande politique ; les agrandissements territoriaux formaient l'autre moitié. Dans la querelle de François Ier et de Charles-Quint, l'ambition dynastique de chaque souverain pour sa famille tenait autant de place que la passion des conquêtes. »

Le mariage même de Jeanne d'Albret avec le duc de Clèves était un acte politique important, puisqu'il ne visait à rien moins qu'à assurer, en Allemagne, un puissant allié à François Ier dans sa lutte contre Charles-Quint. Son prédécesseur et son oncle, Charles d'Egmont, avait toujours été fidèle à la France, et lui-même, autant par les traditions de son pays que par dépit d'avoir vu ses avances repoussées par l'empereur, promettait de marcher dans la même voie. Outre l'influence personnelle qu'il exerçait en Allemagne, il entretenait d'étroites relations avec l'Angleterre, et le mariage d'Henri VIII avec sa sœur Anne de Clèves était sur le point de s'accomplir quand les premières négociations furent ouvertes entre lui et François Ier. Les raisons qui dictaient la pensée de ce mariage étaient donc uniquement politiques et avaient pour la couronne de France un haut intérêt.

Et ce n'étaient pas les souverains seuls qui apportaient cette grande sollicitude à la politique des mariages. Ne voyons-nous

(1) *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, par M. le baron Alphonse de Ruble. 1 vol. in-8°. Labitte, 1877.

pas, à propos du mariage de Jeanne d'Albret, les États de Béarn invoquer une coutume séculaire et revendiquer le droit de ratifier ou d'annuler les projets matrimoniaux de leurs souverains?

« Ils protestent (les États) que si ledit mariage dudit seigneur de Clèves et de nostre dite princesse se fait, ce sera contre la voulente d'eulx, et que, par leurs fors et coustumes à jamays par vos prédécesseurs gardés et observés, leur roy, prince et seigneur, ne peult maryer aulcungs de ses enfans sans le consentement desdits Estats comme par plus grand rayson vous ne debrez maryer nostre dite princesse, qui est vostre fille unicque, sans le susdit consentement. »

J'ai encore à relever un passage qui contient une erreur contre laquelle j'ai eu plus d'une occasion de mettre les érudits en garde : « Tous nos documents, dit M. de Ruble, sont inédits. Ils paraîtront *d'autant plus précieux* qu'ils sont tirés d'archives éloignées, plusieurs mêmes de fonds historiques conservés à l'étranger. » On voit poindre ici le système contre lequel je me suis maintes fois élevé, de mesurer l'importance d'un document à l'éloignement de sa provenance. La valeur d'une pièce — je ne me lasserai pas de le répéter — est absolue et non point du tout en raison de la distance kilométrique qui la sépare de nous. Ou elle est utile au dessein de l'auteur et elle aurait autant valu étant tout près que bien loin, ou elle y est inutile et dans ce dernier cas elle n'emprunte à son éloignement aucun mérite. Qu'un écrivain désireux de bien posséder son sujet et d'être supérieur à ses devanciers dépouille les archives et les dépôts où il peut trouver des documents propres à son objet, c'est une entreprise très-louable ; mais j'aime mieux l'entendre discuter l'importance des matériaux qu'il rapporte de ses explorations que mesurer la route qu'il a faite à leur recherche. J'arrête là ma perpétuelle querelle — mon *delenda Carthago* — parce que dans la pratique M. de Ruble n'a point cédé aux tendances qu'il laissait voir. Les documents dont il s'est servi sont fort curieux. Il est allé les chercher où ils existaient et je ne crois pas qu'il aurait pu les remplacer par d'autres tirés de moins loin. Parmi ces pièces, je citerai le contrat de mariage de Jeanne d'Albret avec le duc de Clèves, qui était inconnu, le bref de Paul III annulant ce mariage, et aussi la protestation des États de Béarn que je viens de citer.

Cette protestation des États a un pendant dans la protestation que Jeanne d'Albret rédigea elle-même avant la célébration du mariage. Agée de treize ans seulement, elle était peu sensible aux raisons d'État, et les autres moyens de persuasion étaient restés sans succès. Les efforts des ministres, les conseils affectueux de Mme de Lafayette, les ordres mêmes du roi n'avaient pu vaincre sa résistance. On espérait que Marguerite parviendrait à surmonter l'obstination de sa fille ; mais Henri d'Albret et sa femme, qui avaient entouré leur consentement au mariage de restrictions mentales, ne pouvaient mettre la jeune fille dans la confidence de la comédie qui se préparait. Au lieu de prendre sa défense, ils se joignirent donc à ses persécuteurs. L'attitude de ses parents la jeta dans un trouble extrême : « Je ne sais, écrit-elle, à quy avoir recours qu'à Dieu, quand je vois que mes père et mère m'ont délaissée, lesquels sçavent bien ce que leur ay dict et que jamais n'aymerois le duc de Clèves et n'en veulx point. » Prières, menaces, rien ne pouvait ébranler sa détermination. On chercha à l'épouvanter en lui disant qu'elle serait « cause de la perte et destruction de ses père et mère et de leur maison. » Enfin elle céda à la violence ; Marguerite la fit fouetter par Mme de Lafayette ; elle fut tellement « fessée et maltraitée » qu'elle croyait « qu'on la feroit mourir ». C'était au reste une habitude de famille, car, bien longtemps après, Henri IV écrivait à Mme de Montglat qu'il avait été fouetté maintes fois par Jeanne d'Albret, « ce qu'il reconnaissait lui avoir été très-profitable », et recommandait à la gouvernante du dauphin de faire plus fréquemment « profiter » son fils de ce moyen de persuasion.

Le volume se termine par un chapitre consacré au mariage de Jeanne avec Antoine de Bourbon. Diplomatiquement, il fut beaucoup plus aisé à conclure que le précédent ; Mme de Lafayette put aussi se dispenser de déployer la vigueur de son bras. Ce mariage n'avait pas encore été raconté : le récit qu'en fait M. de Ruble a donc l'attrait d'une primeur. Un portrait de Jeanne accompagne ces études. Malheureusement la haute fraise qui entoure le col ne nous permet pas de vérifier si Henri II avait eu sur elle plus de pouvoir que son père. Saint-Mauris nous apprend, en 1547, « qu'elle avoit quelques glandes au collet, que l'on se doubte que ce soit le mal des écrouelles. Et est jà ledict mal depuis longtemps, tellement quelle fut touchée par le feu roy, que toutesfoys ne luy a proufité. Et l'on tient que le roy moderne y mettra la main après son sacre. »

Avec ce volume, nous quittons Jeanne d'Albret déjà mère de l'enfant qui devait être Henri IV. Il reste maintenant à étudier sa vie elle-même, à apprécier son caractère et son rôle dans les événements politiques et religieux où elle se trouva mêlée avec son mari. L'œuvre présente est l'introduction à ces nouvelles études. M. de Ruble en annonce la prochaine publication : c'est une promesse que nous enregistrons avec plaisir et dont nous lui demandons de ne pas trop différer l'accomplissement.

II.

La vie d'Éléonore de Roye (1) n'est pas d'un moindre intérêt au point de vue du développement de la Réforme. Issue de l'illustre maison de Montmorency, petite-fille de Gaspard Ier de Coligny, filleule de la reine Éléonore, de Marguerite de Valois, du dauphin François, Éléonore de Roye fut unie, à l'âge de seize ans, à Louis de Bourbon, et devint ainsi la belle-sœur de son amie d'enfance, Jeanne d'Albret, l'héritière présomptive du royaume de Navarre. La pensée qui avait dirigé les négociateurs du mariage, parmi lesquels Gaspard II de Coligny fut le plus zélé, était ici encore, avant tout, politique. Si Louis de Bourbon paraissait à ce dernier « présenter des garanties de bonheur » pour sa nièce, il lui paraissait encore plus apte par son adresse, par la franchise de son caractère, par sa bravoure, par les espérances que donnait son mérite naissant, par sa qualité de prince du sang, à devenir le lien d'un grand parti qui contre-balancerait, au profit du connétable de Montmorency, le crédit exorbitant des Guise. Ceux-ci ne s'y trompèrent pas et, aidés de Diane de Poitiers, mirent tout en œuvre pour décider Henri II à refuser son approbation. Ils furent toutefois battus ; l'influence du connétable triompha de leurs intrigues.

(1) *Eléonore de Roye, princesse de Condé* (1535-1564), par le comte Jules Delaborde. 1 vol. in-8°. Sandoz et Fischbacher.

A cette époque, Éléonore de Roye appartenait encore à la religion catholique. L'époque de sa conversion à la Réforme est assez difficile à fixer. Une déclaration émanée d'elle nous apprend qu'elle avait, toute jeune, « obtenu l'assurance de son salut par la foi en Jésus-Christ ». Mais nous ignorons par quelle voie et à quel moment cette assurance lui avait été donnée. Il est probable cependant que les exemples maternels contribuèrent puissamment à sa détermination. Confidente des pensées et des sentiments de celle-ci, la princesse de Condé n'ignorait aucune des circonstances sous l'influence desquelles elle s'était peu à peu détachée du catholicisme : la comtesse de Roye fut certainement le premier initiateur de sa fille. « Le prince de Condé, dit Castelnau, avoit sa femme de ceste religion, instruite en icelle par la dame de Roye, sa mère. » Elle avait encore dans sa famille d'autres guides, et elle puisa un peu plus tard de nouveaux enseignements dans la fermeté d'attitude de deux de ses oncles :

« Elle avait vu l'amiral de Coligny accorder ouvertement, dès 1555, une protection sympathique à des protestants français en fondant au Brésil une colonie destinée à devenir pour eux un refuge contre les persécutions organisées dans la métropole. Elle l'avait vu, l'année suivante, accueillir avec bonté, dans son château de Châtillon-sur-Loing, Jean de Léry et d'autres ministres de la parole de Dieu, au moment où ils allaient accomplir une mission évangélique au sein de la nouvelle colonie des réfugiés. Elle avait suivi de cœur et de pensée l'héroïque défenseur de Saint-Quentin dans sa longue captivité à l'Écluse et à Gand; elle s'était associée aux saintes émotions de sa tante Charlotte de Laval, et avait appris des deux époux, durant leur séparation, à mesurer la puissance de la vraie piété sous le coup d'une austère épreuve; puis, après le retour de Coligny dans ses foyers, elle avait constaté la réalité des priviléges d'une union chrétienne dans laquelle deux nobles existences étaient tout entières consacrées au service de Dieu. »

Son oncle d'Andelot ne lui était pas d'un moindre exemple. Elle l'avait vu, au sortir des prisons d'Italie, faire profession de la foi évangélique et y persévérer, en 1558, soit dans ses domaines de Bretagne, soit à la cour, en présence du roi. L'entourage de sa mère ne fut pas non plus sans influer sur sa conversion, et les sentiments de piété ardente que professaient des femmes distinguées, telles que mesdames de Rothelin, de Grammont, de Seninghen, de Renty, de Budé, l'avaient vivement frappée.

Ce n'est guère que vers cette époque de 1558 qu'on peut saisir des indices sérieux de son adhésion ostensible aux doctrines réformées. A cette date, Théodore de Bèze dit de la princesse de Condé et de la comtesse de Roye « qu'elles prirent dès lors les matières à cœur, profitant en la parole de Dieu, comme les grands et beaux effects l'ont montré depuis ». A cette même date, Condé écrit aux réformés de Genève et leur demande de lui envoyer un prédicateur pour lui et sa famille. Mais il faut attendre jusqu'à l'année suivante pour assister aux débuts de la carrière militante de la jeune princesse. C'est alors qu'elle entre pleinement dans le mouvement évangélique et s'associe aux démarches tentées à diverses reprises par sa mère auprès de Catherine de Médicis en faveur de l'Église réformée de Paris et de la généralité des protestants français.

Cette profession publique coïncide à peu près avec le commencement des luttes qui allaient, pendant près de trente ans, désoler la France. A peine Henri II venait-il de rendre le dernier soupir que Catherine de Médicis, convoitant à tout prix le pouvoir suprême, pactisait avec les Guise qui le lui disputaient et s'unissait à eux pour fouler aux pieds les droits des princes du sang, pour éloigner de la cour le connétable, les Châtillon, les plus grands dignitaires, et faire peser sur la France un despotisme excessif. Parmi ces princes du sang, les premiers en droits, ceux auxquels revenait l'honneur de former le jeune François II, étaient le roi de Navarre et son frère, le prince de Condé. La connivence de Catherine permit aux princes lorrains de les supplanter; les conférences de Vendôme, où furent recherchés les moyens de faire cesser un état de choses illégal et funeste, n'eurent pour résultat que de montrer la faiblesse et la nullité du roi de Navar e, qui se laissa jouer honteusement et éconduire enfin sous prétexte d'escorter jusqu'à la frontière la princesse Élisabeth, mariée à Philippe II.

Ce n'était le compte ni des intérêts politiques qu'il était chargé de représenter, ni des intérêts religieux qu'il devait protéger contre la persécution. La double défaillance de son frère aîné faisait un devoir au prince de Condé de les prendre en mains. Il convoqua chez lui, à La Ferté, ses amis politiques et ses coreligionnaires, parmi lesquels se trouvèrent la plupart de ceux qui avaient assisté aux conférences de Vendôme. Les questions à résoudre étaient les mêmes. Il s'agissait toujours de savoir sous quelle forme et sur quel terrain il était préférable d'engager la lutte avec la cour et quels étaient les moyens à employer pour amener l'affranchissement des réformés. Cette seconde difficulté était, en raison des circonstances présentes, la plus grave, la plus importante à trancher. Aussi, dans la réunion de La Ferté, le cercle de la discussion s'élargit considérablement, et la question des droits de la conscience et du libre exercice des cultes y surgit dans toute sa grandeur. Elle fut traitée avec une grande autorité et une profonde sagacité par l'amiral de Coligny. Homme de foi avant tout, il rappelait le droit à la sainteté de son origine ; il rompait avec les idées erronées de son temps en fait de contrainte matérielle et spirituelle; il proclamait les droits imprescriptibles de la conscience et signalait, comme le seul moyen de faire prévaloir légitimement le principe de la liberté religieuse, le recours à la force morale. Mais de telles idées étaient prématurées. Que pouvaient la voix de la raison ou les froids conseils de la sagesse contre les passions enflammées par une longue compression? Faut-il s'étonner outre mesure si les partisans des moyens violents trouvèrent plus de sympathie dans l'auditoire et plus d'écho dans les cœurs? Ce fut une faute grave, sans doute, et la précipitation de quelques esprits impatients compromit le principe qu'ils voulaient défendre; elle eut pour premier effet fâcheux d'amener une scission à un moment où la concorde eût été nécessaire. Coligny se retira avec ses adhérents en déclinant toute responsabilité quant aux actes qui allaient s'accomplir sous la direction du prince de Condé.

M. Delaborde s'est demandé pour qui furent à ce moment les sympathies de la princesse Éléonore. La réponse, en l'absence de tout document, est assez difficile à formuler. Cependant, il incline à croire qu'elle partageait plutôt les vues de son oncle, et il appuie son opinion d'arguments assez solides :

« Si, d'une part, dit-il, comme femme elle partageait les légitimes griefs du prince contre les Guise, de l'autre, comme chrétienne, elle n'aspirait au triomphe de la liberté religieuse

que par la prépondérance de la force morale sur la force matérielle. Elle était trop judicieuse pour n'avoir pas discerné de suite que Condé, s'érigeant plutôt en chef d'une cohorte de mécontents qu'en protecteur efficace de la foule des croyants opprimés, agissait dans sa fougue moins en homme religieux qu'en homme de parti; tandis que chez Coligny, les hautes et fortes convictions du chrétien dominaient les tendances de l'homme d'État, épuraient ses vues et le contenaient dans le rôle de courageux et fidèle conseiller de la Couronne. »

La conduite ultérieure de la princesse de Condé me paraît de nature à justifier cette appréciation. Tout en évitant de se mêler trop directement aux événements, elle les suit cependant avec le plus vif intérêt, toujours prête à soutenir son mari de ses conseils, de son affection, de son dévouement sans bornes.

Ce dévouement se manifesta avec une ardeur admirable lorsque, peu après le tumulte d'Ambroise, Antoine et Louis de Bourbon se laissèrent prendre aux piéges tendus par la reine-mère et les Guise, et, quittant leur retraite de Navarre, vinrent trouver la cour à Orléans. Déjà, durant ce voyage, Éléonore avait fait entendre à son mari de salutaires avertissements. Elle l'avait prévenu « du complot pris et arresté entre ceux de Guise d'exterminer tout le sang royal; ce qu'elle avoit entendu de si bon lieu qu'elle n'en pouvoit nullement doubter ». Ses lettres n'ayant point convaincu Condé de la perfidie des ennemis entre les mains desquels il allait se livrer, elle courut elle-même à sa rencontre et lui montra l'abîme ouvert sous ses pas. Vains efforts! Condé se fiait à la parole des Guise! il se fiait à la parole de Catherine de Médicis! Et elle dut s'en retourner, « esplorée, comme elle estoit venue. »

Il ne devait pas tarder à regretter amèrement sa crédulité. A peine est-il entré dans Orléans que François II, cette royale marionnette aux mains de ses oncles, se hâte de jouer le rôle qui lui a été appris et déclare à Condé qu'il l'a fait venir pour qu'il se justifiât des actes de haute trahison qui lui sont imputés, tandis que Catherine verse des larmes d'une sincérité suspecte, — larmes de crocodile, dit de la Planche. — Condé veut se justifier, confondre les Guise dont il reconnaît l'œuvre dans cette calomnie. « La prison d'abord, la justification ensuite, » riposte le roi.

A la nouvelle de l'arrestation de son mari, Éléonore veut se rendre à Orléans; mais il lui faut s'arrêter au milieu de la Beauce et entamer des négociations avant qu'il lui soit permis de reprendre sa route. Enfin, elle est autorisée à « venir solliciter les affaires de son mari ». Il est intéressant de connaître l'accueil qui lui était réservé. Un chroniqueur s'est chargé de nous le décrire : « Estant donc arrivée (à Orléans), elle recourt à tous ceux qu'elle estime amis; mais on en fait moins de conte que de la moindre damoiselle de France. Le roy de Navarre mesme n'ose parler à elle, pour crainte qu'il a de soy-mesme. Bref, il ne se présente ni courtisan, ni citadin si hardy de la saluer seulement, soit en public ou privé, tant elle est de près observée. »

Heureusement, les obstacles ne l'effrayent pas. Son énergie et sa persévérance ne se laissent pas rebuter. Sans communications verbales ou écrites avec son mari, ne pouvant, par conséquent, agir de concert avec lui, elle s'efforce de lui apporter néanmoins un concours efficace en lui faisant nommer des avocats, en lui ménageant au dehors des appuis religieux et politiques, en s'adressant à l'électeur palatin Frédéric III, sincère ami des protestants français, et, par son intermédiaire, à Élisabeth d'Angleterre, qui annonce de bienveillantes intentions. Elle se jette, en larmes, aux genoux du roi et lui adresse les plus touchantes supplications; mais les princes lorrains font bonne garde et le prémunissent contre tout attendrissement. La princesse ne recueille que regards courroucés et paroles amères.

Cependant les Guise ont hâte d'en finir avec Condé. Ils ont d'avance résolu sa mort, et, pour donner à leur vengeance une apparence légale, ils n'ont pas honte de descendre aux plus infâmes fourberies. La sentence de mort est rendue. Éléonore veut adresser à son mari un dernier adieu « et lui donner courage ». Elle en sollicite à genoux la permission de François II. Le cardinal de Lorraine est encore là; il la repousse rudement, « l'appelant importune et fascheuse, et disant que qui luy feroit droit, on la mettroit en un cul-de-fosse elle-mesme. » Les Guise allèrent même plus loin et projetèrent de faire tomber sa tête avant celle de Condé. « Elle leur estoit une espine au pied, car elle n'avoit faute d'esprit, de langue ni de courage pour remonstrer l'injustice de laquelle on usoit. » Ils méditaient de se défaire aussi des autres chefs du parti protestant, le roi de Navare, les Châtillon; ils rêvaient déjà l'exécrable forfait accompli plus tard par Charles IX et pensaient à noyer le protestantisme dans le sang de tous ses adhérents.

La mort de François II survint à temps pour sauver tant de victimes : Catherine n'eut garde de laisser exécuter la sentence prononcée contre Condé, ce qui aurait livré, sans contrepoids, le pouvoir aux Guise. Non contente d'ouvrir au prince les portes de sa prison, elle toléra, à Fontainebleau comme à Saint-Germain, que les princes protestants se livrassent aux pratiques de leur culte dans le château même. A ce moment, Condé exerce sur les réformés un protectorat reconnu et accepté par tout le monde. M. Delaborde veut qu'il ait été aidé dans cette tâche par « l'esprit éclairé et ferme » d'Éléonore. « Les opinions qu'il émettait devant les protestants, les conseils qu'il leur donnait, l'appui qu'il leur accordait, sans se départir des règles de l'impartialité entre les sectateurs des deux cultes, alors qu'il s'agissait de réprimer des écarts commis, se ressentaient, la plupart du temps, de la douce et pénétrante influence acquise sur lui par l'incomparable compagne que Dieu lui avait donnée. » Je ne demande pas mieux que de croire M. Delaborde, mais je regrette qu'il n'ait pas cru devoir appuyer son assertion de quelques exemples.

L'amour le plus grand pour son mari, un dévouement sans bornes aux intérêts de sa foi, tels sont les deux traits distinctifs du caractère de la princesse de Condé. Faut-il la suivre à Orléans, durant la peste, prodiguant ses soins aux malades avec une entière abnégation, encourageant par ses paroles et son exemple « les dames et damoiselles » à concourir à la défense de la place et à travailler aux fortifications, malgré l'intensité du fléau? Ou bien, faut-il la montrer après la bataille de Dreux, où les chefs des deux armées, Condé et le Connétable, avaient été fait prisonniers, s'efforçant d'adoucir la captivité du général catholique, tandis que Condé est traité avec la dernière rigueur? se mêlant en même temps aux affaires publiques et déjouant par sa droiture et sa fermeté la duplicité de Catherine de Médicis? En toute occasion, la noblesse de son âme brille du même éclat.

Comment donc excuser les incroyables égarements de son mari ? Tant de services rendus à lui-même et à la cause dont il est le représentant le plus autorisé ne sont récompensés que par l'abandon. Il se laisse prendre, il se jette tête baissée dans les piéges que lui tend Catherine de Médicis. Jalouse de posséder sans partage le pouvoir suprême, elle lui suscite sans pudeur des intrigues et des aventures galantes qui l'occupent à ce point qu'il peut à peine s'y arracher pour assister aux derniers moments de sa jeune femme, succombant à vingt-neuf ans, victime de son ardeur et de son dévouement.

Jetons, avec M. Delaborde, un voile sur ces coupables entraînements. Mieux vaut porter nos regards sur la mort si chrétienne et si douce de la princesse à laquelle Condé rendait une tardive justice en disant à son fils : « Les fils se conforment ordinairement aux pères; mais vous tâcherez principalement de ressembler aux mœurs et vertus de votre mère ; car on vous racontera et orrez quelquefois de votre père et de sa vie choses que ne devez ensuivre, comme en d'autres le devez imiter; mais à votre mère, de la vie et de la mort de laquelle Dieu s'est voulu servir, vous n'y trouverez rien qui ne soit digne d'être suivi et étroitement gardé, comme elle étoit digne d'être mise au premier rang des vertueuses femmes. »

L'histoire a ratifié cet éloge, et ceux-là mêmes qui furent les adversaires déterminés de la princesse de Condé ou qui s'érigent le plus sévèrement en censeurs de ses convictions religieuses lui rendent cette éclatante justice. De Thou la qualifie « dame de beaucoup d'esprit, d'un courage héroïque et d'une sagesse admirable ». Désormeaux porte sur elle ce jugement : « Elle était digne de sa brillante destinée. Elle ne le cédait à aucune personne de son sexe en beauté, en grâces, en esprit et en sagesse, et elle l'emportait sur presque toutes en savoir, en courage et en magnanimité. Elle eut le malheur d'embrasser les opinions religieuses de Calvin, et devint dans la suite une des héroïnes du parti dont son époux se déclara le chef. »

L'ouvrage de M. Delaborde confirme ces appréciations. Il a étudié la vie d'Eléonore de Roye avec l'ardeur d'un coreligionnaire convaincu, avec un profond respect pour ses grandes qualités, et l'on peut dire sans exagération qu'il a ajouté une excellente page à l'histoire du protestantisme français.

GEORGES DE NOUVION.

QUESTIONS SOCIALES

La misère [1]

A quoi bon, serait-on tenté de dire, à quoi bon nous retracer l'histoire de la misère? La réalité n'est-elle donc pas assez pénible, sans qu'il nous faille retrouver dans un livre ces mêmes tableaux que la vie nous offre chaque jour? Et quelle autre impression pourrons-nous recevoir d'une telle lecture, qu'une impression de tristesse et de découragement? — Ce point de vue serait vrai si l'histoire nous montrait la misère croissante ou même stationnaire. Il n'en est rien heureusement. Sans doute nous voyons encore autour de nous trop de souffrances, trop de privations; mais nous ne connaissons plus ces longues famines du moyen âge qui décimaient des populations tout entières. La vie, pour beaucoup, est bien difficile et la rémunération bien précaire ; mais qu'il y a loin du dernier ouvrier d'aujourd'hui à ce paysan du XVIIe siècle, à moitié homme, à moitié brute, dont Labruyère nous a laissé l'immortel portrait ! Entrons-nous dans un hôpital, nous nous apercevons surtout de ce qui y manque ; nous voudrions que les patients fussent mieux séparés les uns des autres ; nous allons plus loin et nous souhaitons, comme le faisait naguère un médecin distingué, que les malades souffrant d'une affection chronique puissent être traités sous un ciel plus clément que le nôtre. Ces sentiments ne doivent pas nous faire oublier qu'il y a cent ans à peine, plusieurs individus, d'âges et de sexes différents, atteints de maladies diverses, souvent de maladies contagieuses, étaient jetés pêle-mêle sur un même lit d'hôpital!

La misère est donc moindre aujourd'hui qu'hier ; on peut espérer, sans être pour cela un utopiste, qu'elle sera moindre demain qu'aujourd'hui. Est-ce à dire qu'elle doive un jour disparaître de ce monde? Nous n'allons pas jusque-là. Nous constatons, avec M. Siegfried, deux faits importants, et qui nous suffisent : le premier, que la somme de misère va en décroissant ; le second, que si l'on recherche les causes de la misère dans un nombre de cas donnés, il y a chaque jour moins de chance pour que ces causes soient accidentelles, chaque jour plus de chance pour qu'elles tiennent à l'individu. On n'empêchera jamais un paresseux, un dissipateur de tomber dans la misère; mais déjà on met à l'abri dans une certaine mesure, et l'avenir le fera plus sûrement, l'homme laborieux et prévoyant. Le progrès, ici comme partout, consiste à soustraire l'individu aux fatalités naturelles, à le faire plus libre, plus maître de sa destinée.

Comment obtenir ce résultat ? En premier lieu, — et nous aurions aimé que M. Siegfried insistât sur ce point, — en premier lieu, par l'accroissement du capital sous toutes ses formes. Le perfectionnement des voies de communication permet aux travailleurs de se transporter aisément partout où le travail est demandé ; de là, pour une même profession et à capacités égales, une tendance au nivellement des salaires. Nos canaux, nos chemins de fer, en même temps qu'ils transportent les travailleurs, transportent les produits et les idées : un paysan, au fond de son village, n'est pas seulement mieux nourri qu'il y a trente ans; il est mieux instruit de ce qui l'intéresse, de ce qui nous intéresse tous. Voyez les machines : l'introduction d'une machine peut troubler certains intérêts, mais la perturbation est nécessairement passagère; bientôt les produits fabriqués plus facilement se vendent à meilleur marché, et l'ouvrier, qui est consommateur comme tout le monde, profite comme tout le monde de la baisse de prix. D'une manière générale, chaque augmentation de capital amène une augmentation dans la demande de travail; si bien qu'on exprime une vérité, quoique sous une forme un peu paradoxale, en disant que tout accroissement de capital profite à celui qui ne possède pas au moins autant qu'à celui qui possède.

Ainsi, épargner, employer son épargne utilement, développer l'outillage industriel ou le perfectionner, voilà d'excellents moyens de combattre la misère. Il y a d'autres moyens, sinon plus efficaces, du moins plus directs. Sociétés

[1] *La misère, son histoire, ses causes, ses remèdes*, par M. Jules Siegfried. Un vol. in-12. Librairie Germer-Baillière, 1877.

de secours mutuels, caisses de retraite, compagnies d'assurances, bibliothèques populaires, enseignement professionnel, cours d'adultes, M. Siegfried passe en revue toutes ces institutions nées d'hier dans notre société moderne. Il en démontre l'utilité, et il a raison. — Eh quoi ! direz-vous, cette démonstration est-elle bien nécessaire ? Ne savons-nous pas..... — Vous le savez, et c'est tant mieux ; vous êtes convaincu, mais tout le monde n'est pas convaincu. N'avez-vous jamais entendu vanter les dépenses improductives, les consommations de luxe, et critiquer la prévoyance, et tourner l'épargne en ridicule ? N'avez-vous jamais entendu dire que l'instruction pour tous, l'obligation de l'instruction, est une chimère dangereuse ? Enfin, n'avez-vous jamais entendu célébrer l'ignorance, la douce ignorance, la sainte ignorance d'autrefois ? Tant que ces doctrines trouveront des défenseurs, les livres comme celui de M. Siegfried seront utiles, — et je crains bien qu'ils ne soient longtemps utiles.

Les personnes mêmes qui sont persuadées que la prévoyance est une chose bonne, l'instruction une chose excellente, ne sont pas toujours pour cela exemptes d'un certain préjugé. Ce préjugé est une sorte de libéralisme mal entendu qui, sous prétexte de fortifier l'action privée, voudrait supprimer l'action publique. — Oui, dit-on, il faut combattre l'ignorance comme il faut combattre la misère ; mais c'est affaire aux individus. Qu'ils s'arrangent pour se préserver, qu'ils s'arrangent pour s'instruire ! Tout ce qu'ils feront sera bien fait, pourvu que l'Etat ne s'en mêle point. — M. Siegfried n'appartient pas à cette école. Il a foi dans l'initiative individuelle, et le nom qu'il porte est associé à plus d'une œuvre utile que l'initiative individuelle a fondée. Mais en même temps il croit, et nous croyons avec lui, que l'État, pas plus dans la question de la misère que dans la question de l'ignorance, n'a le droit de se désintéresser.

Voilà à peu près les réflexions qui nous sont venues en lisant le livre de M. Jules Siegfried. Nous l'avons lu avec intérêt et non sans profit. Si nous avions une critique à faire à l'auteur, ce serait d'avoir traité la partie historique un peu rapidement. Ce que la misère est aujourd'hui, ses causes, les moyens directs de la combattre, l'action de la charité privée ou de la charité publique, tout cela est exposé avec une bonne méthode et avec des développements suffisants ; mais l'histoire même de la misère est, à notre gré, trop écourtée. Combien, cependant, le sujet était vaste ! Sans dépasser le cadre étroit d'un volume, il nous semble que M. Siegfried aurait pu indiquer d'une manière plus précise les circonstances et les caractères de la misère aux différentes époques de l'histoire, l'influence des institutions politiques, le rôle des idées philosophiques ou religieuses. L'économie politique, en effet, ne peut que gagner à s'appuyer sur l'histoire, à y chercher le contrôle de ses théories, la justification de ses postulats. On aura beau faire, le meilleur moyen de comprendre le présent sera toujours d'étudier le passé.

P. L.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! » est-il dit dans saint Matthieu. Cet anathème a suffi pour faire aux pharisiens une réputation détestable à travers les siècles. Ils sont classés faux dévots et tartufes ; tout au moins, pour les plus indulgents, sont-ils d'étroits et inintelligents dévots, sacrifiant à de minutieuses pratiques extérieures ce qu'il y a d'essentiel dans la loi religieuse, la foi, la justice et la charité. L'historien Josèphe, dans les courtes indications qu'il donne sur les sectes juives, a semblé condamner la doctrine philosophique du pharisaïsme comme une doctrine fataliste, conséquence extrême d'une foi absolue en la Providence. Bien qu'elle proclamât la responsabilité individuelle, qu'elle admît l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses d'une autre vie, et enfin qu'elle poussât jusqu'au stoïcisme le culte des devoirs, elle serait, par le fait même de son fatalisme, demeurée sans influence sur la conduite de la vie présente. Ainsi, ou école d'hypocrisie ou doctrine purement spéculative, voilà ce qu'aurait été le pharisaïsme.

M. Jules Cohen a entrepris de démontrer que les pharisiens sont doublement calomniés (1). Il estime qu'on a donné à certains passages de l'Evangile une portée qu'ils n'ont pas, qu'on a mal interprété les paroles de Josèphe, et qu'on a négligé de puiser à d'autres sources. Selon lui, le pharisaïsme a été la révolution morale, sociale et religieuse la plus considérable et la plus libérale qui se puisse imaginer.

Un grand fait le frappe d'abord, c'est que, pendant toute la durée du second temple, c'est-à-dire pendant cinq siècles, le pharisaïsme a exercé sur la société juive et même en dehors d'elle une influence considérable. Rarement il a eu le gouvernement politique, le plus souvent même il a été persécuté ; toujours il a eu le gouvernement spirituel. Quand Jérusalem s'est écroulée, lui seul est resté debout sur ces ruines. Lui seul a groupé autour de lui les restes épars de la race de Juda. Lui seul est devenu le centre du judaïsme de la dispersion. Grâce à lui a été sauvé le principe monothéiste. Si habiles qu'ils soient, des hypocrites ne s'emparent pas ainsi pendant des siècles de l'âme et de la vie d'un peuple. Voilà une domination séculaire qui survit à la nationalité, et l'on supposerait que le pharisaïsme n'a été qu'une œuvre d'hypocrisie et de mensonge !

L'apostrophe célèbre contre les pharisiens ne prouve que l'autorité et le prestige du pharisaïsme. C'est parce que son crédit était grand qu'il avait ses tartufes. Ceux-ci exagéraient en public le rigorisme des pratiques pour s'acquérir un renom de sainteté et de science. Les maîtres illustres du pharisaïsme n'avaient pas attendu que l'anathème fût lancé contre ces hypocrites par celui qu'on appelait alors « le prophète de Nazareth, » pour flétrir ces « pharisiens teints » ou, comme ils les appelaient encore, « ces pieux idiots ». A ceux-ci seulement s'adressaient les paroles indignées de Jésus, qui n'a jamais songé à lancer l'anathème contre les saints et savants docteurs pharisiens. Tout au contraire il leur rendait hommage, disant par exemple « que les pharisiens étaient assis dans la chaire de Moïse et qu'on devait leur obéir ». Ses disciples, après lui, tiennent le même langage. Ainsi Paul se fait honneur d'être « pharisien, disciple et fils de pharisien .»

De même les vagues indications de Josèphe ont donné lieu à de fausses interprétations. Si, sans se contenter de la brève mention qu'il fait des écoles philosophiques de la Judée, on

1 *Pharisiens*, par J. Cohen. 2 volumes. Paris, 1877. Calmann Lévy.

entre dans le détail de l'histoire qu'il a lui-même racontée, on voit que le pharisaïsme a soutenu des luttes violentes contre le sadducéisme, et non pour des théories philosophiques, mais bien pour des intérêts politiques et temporels. Il est donc faux de dire qu'il est demeuré dans le domaine de la spéculation pure sans se mêler à la vie de la nation.

On voit donc le double but que s'est proposé M. Cohen : justifier les pharisiens de l'accusation d'hypocrisie qui pèse sur eux, montrer que le mouvement philosophique des sectes juives a influé sur la vie du peuple hébreu. *Res immensi operis*, comme dit Tite-Live. Il a fallu démêler la vérité dans les complications des événements, dans le combat des doctrines, dans le chaos des documents. Il a fallu reconstruire l'histoire de la Judée et du judaïsme durant une période de près de dix siècles, pour constater l'action du pharisaïsme et la voir dans le milieu où elle s'est produite. Enfin, le pharisaïsme lui-même, il a fallu l'étudier dans ses origines les plus lointaines, dans ses développements historiques, ses chroniques spéciales et ses écrits traditionnels. M. Cohen est remonté aux sources mêmes, tout en interrogeant les nombreux travaux entrepris depuis quelques années par les savants israélites pour faire connaître et pour interpréter les innombrables documents contenus dans les livres talmudiques. Ses recherches personnelles lui ont fait faire de nouvelles et précieuses découvertes ; cependant, ce dont il se félicite surtout, c'est d'avoir réussi et groupé tant de matériaux épars, reconstituant ainsi l'histoire exacte du pharisaïsme et retrouvant la vraie physionomie du parti pharisien.

Michel Nicolas, dans son savant ouvrage sur *les doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles qui précèdent l'ère chrétienne*, avait dit des pharisiens qu'ils avaient été les véritables conducteurs de la nation. Renan avait défini leur rôle en reconnaissant en eux le parti de la bourgeoisie libérale et éclairée qui n'a cessé de lutter contre l'aristocratie politique et la théocratie sacerdotale. Aux yeux de M. Cohen, les pharisiens ont été les protestants du judaïsme. Ils ont, en effet, revendiqué et fait triompher la liberté d'examen, attaqué en face et renversé le sacerdoce. Ils ont fait plus : ils ont abrogé l'ancienne loi révélée, inflexible de par l'autorité de son droit divin, et l'ont remplacée par une loi nouvelle, émanée non plus des hommes de Dieu, mais des hommes de science, améliorée par le progrès des mœurs, consacrée par le suffrage des consciences. Ils ont fait de la synagogue juive une grande démocratie religieuse. Plus de sacerdoce privilégié, autocratique et théocratique : ministres et représentants du culte ont été élus par le peuple et toujours révocables. Enfin ils ont spiritualisé la religion en remplaçant par la prière et l'adoration les sacrifices sanglants. Au culte des holocaustes, ils ont substitué le culte d'amour.

Dans l'ordre civil, ils se sont faits les défenseurs constants des idées et des institutions libérales. Si, en religion, ils furent les protestants de la Judée, en politique, ils en ont été les girondins. On verra, dans l'ouvrage de M. Cohen, quelles résistances ils ont rencontrées. Le trône et l'autel se sont ligués pour les combattre. L'histoire de cette lutte tragique a aussi sa Saint-Barthélemy non moins horrible que celle du XVIe siècle. Quand ils eurent triomphé de l'aristocratie et de la théocratie, ces ancêtres des girondins se trouvèrent en face non de la démocratie libérale qu'ils avaient rêvée, mais de la démagogie déchaînée : leur sang coula encore pour la vérité.

Apôtres du monothéisme, les docteurs pharisiens n'ont jamais consenti à laisser s'altérer l'idée de l'unité absolue et de la spiritualité de Dieu. Ils se sont refusés au culte des images, à la béatification des saints, enfin à toutes les concessions faites par l'apostolat chrétien pour rendre le principe de l'unité divine accessible aux nations polythéistes. Sans cette foi intraitable le judaïsme, n'ayant plus raison d'être, aurait disparu depuis longtemps. C'est le secret de sa persistance étrange au milieu du monde ancien et du monde moderne malgré les persécutions et les bûchers. Il est le représentant et l'apôtre du monothéisme pur. L'avenir lui appartient-il, c'est ce que n'ose décider M. J. Cohen qui veut se tenir dans son rôle d'historien sans prétendre à celui de prophète.

Je n'ai pu qu'indiquer les grandes lignes et l'idée dominante de ce consciencieux et beau travail, en signalant l'importance des problèmes soulevés. Les questions qu'il agite sont de celles qui ne se tranchent pas au pied levé. Ce que je puis dire seulement, c'est que l'auteur les a rendus accessibles et intéressantes. L'œuvre est si fortement composée, toutes les parties en sont si étroitement rattachées à l'idée générale, l'histoire et la discussion philosophique s'éclairent si bien mutuellement, enfin il y a un souffle si puissant de conviction, que le lecteur se sent comme entraîné même quand il traverse certaines parties plus arides. Je laisse à de plus autorisés de rendre hommage à la science de l'auteur ; moi, je rends hommage à son remarquable talent.

II.

Descendons vers des régions moins sévères. Voici quelques agréables *Portraits de femmes* (1), par Camille Selden. En disant de ces portraits qu'ils sont agréables, je vais sans doute déplaire à l'auteur qui affirme qu'on n'a plus le temps de lire pour s'amuser, mais qu'on a soif de s'instruire. Même dans le roman, selon lui, peu importe les acteurs des événements et le caractère des personnages. La grande affaire, à l'entendre, c'est que ces événements soient retracés avec exactitude et ces personnages peints avec précision. La vérité, voilà ce que l'on cherche uniquement. Je le veux bien, quoiqu'il ne me soit pas tout à fait démontré que le chardon dans les œuvres est égale à la rose comme il l'est dans les traités de botanique. Et cependant j'y insiste, les portraits de M. Selden sont surtout agréables. Mme de Maintenon par exemple, est présentée sous un jour bien favorable, et ce n'est pas absolument la vérité qui fait le mérite de son portrait. Ailleurs, à propos de la comtesse d'Houdetot, je trouve tel jugement sur Saint-Lambert que l'on pourrait contester. Était-il si froid et guindé que le dit M. Selden ? Si son poëme est infiniment ennuyeux, il était, lui, le plus animé, le plus étincelant causeur qui se puisse imaginer. De l'esprit à faire peur, et une verve endiablée dans le paradoxe. En un temps où l'esprit était roi, on peut expliquer les succès de l'amant préféré de la marquise du Châtelet, autrement que par la réserve hautaine et les allures discrètes du gentilhomme. Mais, ce sont là des nuances, et tous ces portraits sont agréables, n'en déplaise à l'auteur.

Ils le seraient plus encore si M. Selden avait fait moins de citations, et de moins longues. Mais que voulez-vous ! l'amour de la vérité ! Il a laissé des héroïnes se peindre elles-mêmes quand l'occasion se présentait. Est-ce le meilleur moyen

(1) *Portraits de femmes*, par Camille Selden. 1 vol. in-12. Paris, 1877. Charpentier.

cependant d'avoir le trait exact? Les malveillants diraient peut-être que quand les femmes parlent d'elles-mêmes il ne faut croire que la moitié de ce qu'elles disent. Il y a un travail de réduction à opérer; c'est ce qu'aurait dû faire M. Selden, et dans l'intérêt de l'art et dans l'intérêt même de la vérité.

A ces portraits il a joint une figure d'invention, Charlotte Lefèvre. Cette Charlotte n'a aucun trait de ressemblance avec celle de Werther. Fille du peuple, pauvre, éprise de la peinture, elle se vend à un vieillard riche pour avoir le bien-être et les loisirs nécessaires à son développement artistique. Quand elle brise cette chaîne dorée, qu'elle a acceptée de sang-froid et portée avec indifférence, pour s'abandonner à un amour désintéressé, son talent s'alanguit en même temps que sa volonté. Heureusement, M. Selden la fait mourir presque aussitôt, sans quoi l'art allait compter une impressionniste de plus. J'imagine que c'est là une histoire vraie; mais il y en a de plus morales. La conclusion serait que l'art s'accommode mal de toute passion étrangère à lui; il ne veut pas de rivalité.

Mariez-vous, ma sœur, à la philosophie.

On peut être une grande artiste quand on se vend; on cesse de l'être quand on se donne. Les portraits de M. Camille Selden me semblent donc préférables à ce petit roman qui n'est pas sans quelques prétentions médiocrement justifiées à l'étude psychologique. Le tout est d'un style dont la qualité dominante n'est pas le naturel.

III.

Le nom d'Adolphe Adam éveille aussitôt dans l'esprit des idées de grâce facile, de légèreté aimable. C'était un enfant des muses souriantes et frivoles qui chantent d'instinct, tout en se jouant; il arrive que leur fantaisie les inspire mieux parfois que d'autres l'étude. Elles n'ont point acquis par le travail une savante méthode, mais le motif gracieux et preste leur vient naturellement aux lèvres. Elles ne le développent pas toujours en en tirant tout le parti qu'en tirerait un art plus régulier, mais elles l'enlèvent lestement et avec crânerie. Elles ont du brio, ce qui leur suffit. Les doctes et les experts hochent la tête : « Ce n'est pas là du grand art, » murmurent-ils. Les légères muses ne les écoutent même pas, et, tandis qu'ils dissertent sur l'air qu'elles viennent de chanter, elles en ont déjà improvisé un ou deux autres. M. Arthur Pougin nous raconte l'histoire des improvisations d'Adolphe Adam (1), après nous avoir dit quelles luttes il a eu à soutenir au début et quelles difficultés il a rencontrées dans la vie, lui qui n'en soupçonnait pas assez dans l'art. M. Pougin, à cette occasion, se fait l'avocat de la musique facile contre la musique savante. C'est un de ces avocats qui le prennent de haut avec l'adverse partie. Il lève les épaules aux objections, il s'irrite qu'on le contredise : « Vous n'êtes pas de mon avis, tant pis pour vous! C'est mon opinion à moi, ah! mais!.. »

(1) *Adolphe Adam*, par A. Pougin. 1 volume. Paris, 1877. Charpentier.

IV.

Béni soit Dieu! les gens d'esprit
Ne sont pas rares cette année!

disait Musset. Bénissons Dieu, il ne manque point cette année de poètes qui débutent. En voici un encore, M. P. de Pontsevrez. *Au temps des feuilles* (1), tel est le titre de son très-coquet volume. Pourquoi *Au temps des feuilles?* Est-ce que ce sont des poésies printanières? Mais l'auteur nous révèle qu'il va mourir pour s'être fié aux serments des filles des hommes : *Nolite confidere hominibus et filiis hominum!* comme disent les livres saints :

Par trois fois, je les crus sincères et j'en meurs!

L'hiver est donc venu pour lui, ou du moins l'automne et la chute des feuilles. Il y a d'ailleurs un peu de tout dans ces poésies qui ne sont pas printanières, mais des quatre saisons. Alors, pourquoi : *Au temps des feuilles?* C'est que le poëte qui, sans doute, vit aux champs, date les événements qui le frappent par les changements que l'année amène périodiquement dans la nature.

Au temps des feuilles nouvelles,
Nous avons aimé;
Quand on lia les javelles
Son cœur s'était refermé.

Quand on lia les javelles,
On a combattu;
Au temps des feuilles nouvelles
On était vaincu.

Ainsi font les bonnes gens de la campagne, disant : « J'ai rencontré Mathurine aux premiers sainfoins, et nous nous sommes mariés aux colzas. » Passe de dater ainsi l'histoire de son cœur; mais l'histoire de la France, de ses espérances et de ses revers, voilà qui étonne un peu. Et puis, pour un bon villageois, M. de Pontsevrez ne va-t-il pas mourir bien précipitamment d'un amour trompé? C'est ainsi cependant que cela se passe dans son village. Il nous raconte l'histoire d'une jeune Galathée qui fuit vers les saules le lundi; il ne l'y suit pas; le mardi, elle vient à lui, c'est lui alors qui la dédaigne, et le mercredi la pauvrette est décédée. Voilà un département où les choses ne traînent pas. Pour un mourant toutefois, M. de Pontsevrez est encore assez gai, il chante la bouteille avec presque autant d'entrain qu'Olivier Basselin. Pour moi qui aime à me représenter l'homme en lisant le poëte, je ne sais, en vérité, comment me figurer M. de Pontsevrez. Ici, il est mélancolique; là joyeux, et d'une gaieté même un peu rude et qui sent la campagne. Supposons donc que ce sont purs jeux d'esprit, caprices et fantaisies. Le poëte annonce une œuvre prochaine, sans doute nous aurons cette fois la note sincère. Espérons aussi que l'accent sera plus original, le style plus ferme et les rimes moins économiques.

V.

Il n'y en aura pas pour tout le monde! comme on dit dans les déballages. Hâtez-vous! voici la dernière édition des jolis

(1) P. de Pontsevrez, *Au temps des feuilles*, poésies. 1 volume. Paris, 1877. Librairie des bibliophiles.

contes rémois de M. de Chevigné (1). La famille, alarmée de ce qu'ils ont de trop libre, de trop gaillard et gaulois, ne veut plus qu'on les réimprime. C'est vraiment dommage ! Le siècle devient trop vertueux. Quelque jour on expurgera Mme de Sévigné. Il n'y a rien pourtant [illegible] ces aimables contes, si vifs, si pimpants, d'une bonne humeur petillante et légère comme le vin des coteaux champenois !

M. [illegible].

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Rien de plus curieux et de plus instructif que les discours prononcés à Bourges [illegible] Mac Mahon. Ils donnent la mesure exacte des idées et des sentiments de ces classes dirigeantes qui aspirent à la suprématie politique, sinon en vertu d'un droit *antérieur et supérieur*, du moins en vertu du droit que peut donner la supériorité d'éducation, d'instruction et de fortune.

[illegible] gouvernement républicain. Or, dans aucun discours, pas plus dans celui du maréchal Président de la république que dans aucun autre, le mot de république n'a même été prononcé.

Voilà l'esprit conservateur des classes dirigeantes.

II.

Je ne parlerai pas de la harangue de l'archevêque. Le digne homme voit dans le maréchal, non pas le chef du pouvoir exécutif d'un gouvernement constitutionnel, mais un *souverain* venant en quelque sorte se faire sacrer dans la cathédrale de Bourges.

Personne ne s'étonnera de cette méprise. Le clergé français n'a pas le sens des institutions politiques modernes, et, n'en ayant pas le sens, il n'en possède pas davantage la langue. Cela va de soi.

Il est toujours en plein moyen âge.

Laissons donc de côté les dignitaires de l'Eglise pour ne nous occuper que des dignitaires civils et laïques.

III.

Voici le président du conseil général qui prend la parole et s'exprime comme un curé de campagne :

« Une nation, dit-il, qui sait honorer le chef que *la Providence lui a donné*, et le suivre dans la voie qu'il lui trace, a droit de compter sur l'avenir et *sur Dieu qui en dispose.* »

Nous pensions que c'était l'ancienne Assemblée législative qui avait donné pour chef à la France le maréchal Mac-Mahon, et encore à une assez faible majorité. Mais non, il paraît que c'est la Providence.

Nous avons donc un président de droit divin. Le président du conseil général du Cher a fait cette découverte.

Il nous apprend en outre que la nation, sachant honorer le chef que la Providence lui a donné, a le droit de compter sur Dieu qui dispose de l'avenir.

Nous pouvons donc être parfaitement tranquilles, et compter sur Dieu, sous la garantie du président du conseil général de Bourges, qui n'est qu'un simple laïque, mais qui n'ignore rien de ce qui se décide dans les conseils célestes ; au besoin il donnerait sa garantie par acte notarié.

Voilà un bon billet de La Châtre que nous pourrons serrer soigneusement dans nos papiers.

Par exemple, le président du conseil général se montre moins au courant de ce qui se passe sur la terre que de ce qui se passe dans le ciel lorsqu'il dit que, sous la « salutaire influence » du maréchal, « les esprits se rapprochent et les volontés s'unissent ».

[illegible] règne dans le camp d'Agramant. Mais on ne peut pas tout savoir.

IV.

Le maire de Bourges croit, lui aussi, que l'influence du maréchal a rapproché les esprits et uni les volontés. Vous avez, lui dit-il, rempli dans nos temps troubles le « rôle suprême de ces anciens arbitres qui, en étendant vers la lice leurs bras respectés, faisaient cesser l'action et imposaient la trêve ».

C'est justement le contraire qui est arrivé, et le maire de Bourges l'ignore ; en quoi il est moins excusable que le président du conseil général qui, s'il ne sait pas ce qui se fait sur la terre, n'ignore pas ce qui se passe dans le ciel, et peut nous informer des volontés de la Providence. Mais le maire de Bourges n'est pas plus au courant des affaires de la terre que de celles du ciel.

L'accent prophétique est peu marqué dans le discours de ce magistrat municipal ; il y est bien question de la devise : *Dieu et patrie !* Mais ce n'est là qu'un effet littéraire. C'est la littérature qui domine dans ce discours. L'image des anciens arbitres qui étendaient vers la lice leurs bras respectés n'est point du tout à dédaigner. Cela vaut presque la prose de M. de Broglie et celle de Joseph Prudhomme.

V.

L'élan prudhommesque se retrouve encore dans cette phrase du discours du président du tribunal de commerce : « Que nos élus oublient les divisions qui affaiblissent pour ne songer qu'à l'union qui grandit et fortifie ! »

C'est là le vœu d'un bon citoyen : il appartient à la même inspiration que le mémorable souhait de M. Prudhomme : « Il serait à désirer que tous les hommes fussent vertueux ! »

Un peu naïf, du reste, ce bon président du tribunal de commerce. « Une sérieuse reprise d'affaires, dit-il, semble prochaine. » Les affaires ne vont donc pas bien qu'il faille espérer une reprise ? Il est vrai que cette reprise semble prochaine ; mais en attendant les affaires ne vont pas ; voilà ce qui ressort de plus clair des paroles d'un homme dont les affirmations en pareil cas font autorité puisqu'il préside le tribunal de commerce.

Ce n'est pas là le langage d'un courtisan.

Allons, monsieur le président, vous avez parlé en homme de cœur puisque vous n'avez pas craint de contredire les affir-

---

(1) Edition Jouaust. Paris, 1877.

mations des journaux officieux qui ne veulent pas que les affaires aient été jamais plus florissantes qu'aujourd'hui.

Vous avez suivi les inspirations de votre conscience. La vérité avant tout.

En considération de cet acte de courage, il ne faut pas trop insister sur la phrase dans laquelle vous félicitez le maréchal d'avoir « *inauguré* la politique de paix extérieure ».

Tout le monde sait que cette politique a été inaugurée le jour même de la signature du traité de paix en 1871 ; que M. Thiers s'est attaché à la maintenir avec l'intelligence et le zèle patriotique d'un véritable homme d'État, et que le maréchal Mac-Mahon n'a fait que se conformer sur ce point aux traditions de son illustre prédécesseur.

VI.

Le premier président de la cour d'appel de Bourges, en voulant faire la cour au ministre de la justice M. de Broglie, a eu la main assez heureuse pour lui lancer à la tête le fameux pavé de la fable.

« En choisissant, a-t-il dit, pour garde des sceaux le courageux ministre pour qui l'honneur de servir avec éclat son pays semble être un héritage, vous avez voulu montrer, monsieur le maréchal, quel prix vous attachiez au concours des membres de l'ordre judiciaire pour la défense des intérêts sociaux. »

L'orateur a oublié deux choses : d'abord que M. de Broglie a complétement renié les traditions libérales de son illustre père, de sorte qu'en politique il n'est pas son héritier ; ensuite qu'il est absolument étranger aux études judiciaires sans lesquelles il n'y a pas de bon garde des sceaux.

Double ironie, double pavé.

On trouve ensuite dans ce discours un appel à la force militaire. Le *Times* dit à ce sujet. « Le président de la cour d'appel... a tenu un langage que nous devons regarder comme très-étrange dans la bouche d'un juge élevé, et comme plus menaçant pour la paix future de la France que les phrases de l'archevêque et du président du conseil général. Nous sommes habitués à supposer qu'un juge s'appuie sur la force intime de la justice comme sur une sûreté réelle pour la loi et pour l'ordre ; mais ce juge d'appel a dit au maréchal que la magistrature regardait la brave armée placée sous ses ordres comme la meilleure gardienne de l'indépendance et de la liberté. Tout Anglais trouvera impossible d'imaginer qu'un juge de Cour de comté emploie un pareil langage. Pas un shérif, principal ou adjoint, ne songerait à s'en servir en Ecosse ; et, même en Irlande, personne revêtu de la majesté de la loi, dans quelque rang inférieur qu'il soit, n'oublierait assez sa dignité pour rappeler à un lord-lieutenant qu'il a une armée à sa disposition. »

VII.

Voilà comme ont parlé à Bourges les représentants de la classe dirigeante. L'un fait du maréchal Mac-Mahon un président de droit divin ; l'autre l'exhorte à « aller jusqu'au bout » pendant qu'un troisième fait appel à l'armée. Dans aucun de ces discours, on ne trouve ni une idée politique, ni le moindre souci de la liberté, ni le sentiment véritable de la situation, ni l'intelligence des conditions de l'ordre tel qu'il doit régner dans une société régulière.

C'est le chaos des idées, la confusion des langues, la tour de Babel.

Et ce sont ces gens-là sans idées et sans principes, qui prétendent se substituer au suffrage universel et mener le pays !

VIII.

Cette union des esprits, cet apaisement célébrés à l'envi par les orateurs de Bourges, se manifestent par les violences administratives et par les nombreux procès intentés aux préfets au nom de journaux républicains dont ils s'arrogent le droit d'interdire la vente sur la voie publique !

Et à ce propos, on peut faire une remarque caractéristique. Les préfets et sous-préfets assignés en justice dédaignent généralement de comparaître.

C'est ce qu'on a vu à Narbonne, à Marseille, à Tours, à Saint-Étienne. Les fonctionnaires appelés en conciliation devant la justice de paix n'ont pas jugé à propos de se présenter.

Les fonctionnaires de l'ordre administratif devraient pourtant être les premiers à se montrer respectueux envers les fonctionnaires de l'ordre judiciaire. Qui donc donnera l'exemple du respect de la justice s'ils ne le donnent pas eux-mêmes ?

Mais non, ils ne daignent pas se rendre à l'appel qui leur est adressé. Ils restent chez eux et ne répondent que par un dédaigneux haussement d'épaules.

Telles sont les leçons que donnent à leurs administrés les représentants officiels de l'ordre moral.

IX.

Le gouvernement, de son côté, est en guerre avec les maires au sujet de l'affichage du *Bulletin des communes*.

Il y a des maires qui ne se croient tenus qu'à ordonner l'affichage de la partie du *Bulletin* qui contient des actes officiels, et le droit est pour eux.

Mais l'administration soutient qu'ils doivent tout afficher, même les articles de polémique, même les calomnies et les diffamations dont ce malheureux *Bulletin* est rempli.

La question est cependant bien simple.

Peut-on contraindre un honnête maire de province à se rendre complice du délit de diffamation et de calomnie prévu par le Code ? Peut-on l'obliger à commettre une mauvaise action et à engager sa responsabilité dans les procès que la plupart des 363 députés républicains de l'ancienne Chambre intentent au directeur du *Bulletin des communes* et au ministre de l'intérieur ?

L'administration soutient qu'elle en a le droit, et qu'elle peut forcer un honnête homme à commettre un délit.

Voilà l'ordre moral dans toute sa beauté !

X.

Ce ne sont pas seulement les coalisés du 16 mai qui se battent entre eux, la discorde règne encore au camp des bonapartistes.

L'Ordre se dispute avec *le Pays*, et M. Rouher avec M. de Cassagnac. Le sujet de la querelle m'intéresse fort peu. Mais je remarque dans une lettre que M. Rouher vient d'adresser à *l'Ordre*, un passage qui mérite quelque attention.

« Étrangers, dit M. Rouher en parlant des bonapartistes, aux inspirations qui ont déterminé le maréchal à frapper le coup d'autorité du 16 mai, étrangers à la formation de son cabinet, n'ayant par conséquent, aucune part directe de responsabilité dans l'entreprise actuelle, nous n'avons pourtant pas hésité à nous ranger derrière le chef de l'Etat. »

Le Soleil, journal orléaniste, a dit également de son côté : « Nous n'avons ni souhaité, ni réclamé l'acte du 16 mai. Nous n'avons pas concouru, même par la voie de conseil, à la formation du ministère. Nous ne sommes donc responsables à aucun degré ni du 16 mai ni de ses suites. »

Les légitimistes tiennent absolument le même langage.

Les trois partis monarchiques désavouent donc toute participation à l'acte du 16 mai. Bonapartistes, orléanistes et légitimistes n'y ont été pour rien. On ne les a pas consultés, ils n'ont pas eu même à donner un conseil.

Je veux bien le croire. Mais alors qui a fait ce fameux coup de force? Ce sont, peut-être, les républicains, à moins qu'il ne se soit fait tout seul.

En tout cas, les monarchistes, en rejetant toute la responsabilité, de l'acte du 16 mai sur le maréchal seul, pour ne s'en réserver que les bénéfices d'ailleurs bien aléatoires, me paraissent lâcher un peu leur homme providentiel.

Qu'en pensez-vous?

Z...

LA SEMAINE POLITIQUE

M. Jules Simon, dans son très-éloquent discours sur le septennat, montrait la France pendant l'été de 1873, au plus fort des intrigues monarchiques, obligée d'écouter à la porte de ces conciliabules où l'on prétendait régler son avenir. Sa position aujourd'hui n'est guère plus enviable, alors que, depuis huit jours, il lui faut essayer de deviner un discours obscur, dont le texte a déjà disparu sous les gloses des interprètes officieux.

Nous savons bien que ceux-ci prétendent que, quand le maréchal Mac Mahon a déclaré qu'il poursuivrait sa tâche jusqu'au bout, cela signifiait qu'il était parfaitement décidé à poursuivre sa politique à lui, quand même le pays aurait clairement manifesté une opinion contraire. Tant que ces choses-là ne seront pas dites en propres termes par le Président de la république, nous croirions l'offenser en l'en rendant responsable. Nous croirons que le *bout* dont il parle, c'est la fin de la période électorale, et non pas une résistance qui serait aussi coupable que chimérique.

Nous n'imputons qu'à ses partisans téméraires une prétention qui serait la plus grande insolence envers le pays. Les ultramontains disent à toute occasion : *Roma locuta est; res est finita.* Nous disons nous, avec bien plus de raison, que, quand la France aura parlé, la chose sera finie, et que ceux qui prétendraient continuer la politique du 16 mai, si elle a contre elle le verdict de la nation, ne seraient plus que des factieux. L'excès des adulations, même dans la bouche d'un premier président et d'un archevêque, ne peut pas faire que le gouvernement de la France soit tout entier aux mains du pouvoir exécutif; la représentation nationale, expression vivante de la volonté du pays, fait apparemment partie de ce gouvernement. Parler au Président de la république comme s'il personnifiait toute la chose publique, c'est tenir un langage incorrect, factieux.

Il est triste de voir un haut dignitaire de l'Église, qui se donne comme le représentant par excellence de la loi divine, profiter de quelques paroles qu'il adresse au premier magistrat de la republique pour lui conseiller ouvertement de violer la loi fondamentale d'un pays libre, en ne tenant aucun compte de la volonté nationale, au cas où elle se manifesterait dans un sens contraire au 16 mai.

Il n'est pas moins triste de voir un premier président déclarer que l'armée est aujourd'hui le seul rempart de l'ordre intérieur, alors que d'une frontière à l'autre règne l'ordre le plus admirable.

Ce qui n'était qu'une suggestion plus ou moins voilée dans les harangues officielles est devenu une invitation cynique aux coups de force dans la presse figarique. Le grand homme de guerre qui dirait volontiers : L'armée, c'est moi, — parce qu'il a été sous-lieutenant, — nous raconte la brillante campagne qu'il vient de faire à Bourges; il apprend à la France qu'il a déjeuné au camp d'Avor. Non content de cet exploit, il entonne un hymne au maréchal, qui est du dernier ridicule : « Je m'imagine, s'écrie-t-il dans son enthousiasme, M. Thiers arrivant ici de la même manière, arrivant à cheval, et je me dis : Eh bien, vraiment! je crois qu'il ferait moins bonne figure au bas de la cathédrale. » Ce qui revient à dire que pour représenter dignement la république, ce n'est pas assez d'en être le Président élu, qu'il faut encore la prestance, l'encolure. Nous trouvons M. de Saint-Genest bien impertinent pour le maréchal, car au point de vue où il se place, il lui préférerait sans doute un splendide tambour-major. Il oublie ce mot de Pascal, que de tous les corps ensemble on ne tirerait pas un esprit, et que ce n'est ni au mètre ni à l'aune qu'on mesure la grandeur politique.

Ceci n'est que ridicule; ce qui est intolérable, c'est l'article sur la moralité des fêtes de Bourges dans lequel l'imprudent journaliste pousse effrontément aux coups de violence, demande sans détour que le maréchal fasse passer son cheval de guerre sur la volonté manifestée de la France et livre bataille au pays, si celui-ci ne se met pas à plat ventre devant l'Élysée.

Il se permet même de compromettre dans ses plans factieux le général Ducrot, qui devrait lui intenter un procès en calomnie. Nous ne connaissons pas de pire injure au Président de la république que de pareilles incitations, qui ne tendent à rien moins qu'à lui demander de se déshonorer, et qui l'outragent par la seule supposition, tout à fait gratuite, selon nous, qu'il serait capable d'y obtempérer. Ce qui est grave, ce n'est pas de ce que de pareilles insanités paraissent dans le *Figaro;* elles y poussent comme dans leur lieu naturel. Elles n'excitent que le plus parfait dédain, venant de cette officine de la galanterie vénale et du militarisme à la Franconi. Le scandale est dans leur impunité. Il est scandaleux que tandis que les journaux les plus respectables sont interceptés sur la voie publique, ces excitations à la guerre civile circulent en toute franchise, et qu'alors que l'on poursuit les critiques quelque peu véhémentes de la politique du gouvernement, ces brutales excitations à la haine des citoyens les uns contre les autres ne rencontrent que l'indulgence. Ce trait achève de peindre l'ordre moral.

Pour en revenir au discours du maréchal, on y a justement remarqué deux points : d'abord une invitation détournée au

centre gauche à se rallier à sa politique, invitation qui a été reprise et développée cette semaine par *le Moniteur universel*, et où l'on ne peut voir qu'une mesure de précaution pour le cas d'une défaite probable. La fraction orléaniste du ministère, instruite par l'imprudence des Russes aux Balkans, cherche à assurer ses derrières et à se ménager une retraite qui lui est dès maintenant fermée, car le centre gauche est peut-être la fraction du parti républicain que le 16 mai a le plus offensée. On a encore remarqué, dans le discours de Bourges, l'avertissement adressé à mots couverts aux *anciens partis coalisés contre la République*, qui doivent être garantis contre leurs propres entraînements par le maréchal. Il est donc avéré que ces grands sauveurs de l'ordre ont besoin d'être sauvés eux-mêmes. Cela ressemble assez à un : *Sauve qui peut!* La déroute, en effet, est commencée dans l'armée conservatrice. On en est aux subdivisions après les divisions. Après la rupture des bonapartistes et des légitimistes, voici que les premiers se gourment sous les yeux du public, MM. Rouher et Paul de Cassagnac échangent des politesses tout à fait réjouissantes pour la galerie... Vous avez perdu l'empire, dit le jeune premier au barbon, et, quand il s'est écroulé, vous étiez sur le chemin de la Belgique. — Et vous, reprend le Mentor émérite, vous êtes une personnalité qui s'illusionne, et il me plaît de n'être plus solidaire de vos frasques. — De mieux en mieux ; faites donc une liste de candidats officiels dans de telles conditions. Ils dépenseront leur poudre à se tirer les uns sur les autres, et c'est bien inutilement que le gouvernement aura mis en branle toute sa machine administrative.

Il faut reconnaître qu'il n'épargne rien pour forcer le résultat des élections. Les circulaires ministérielles qui se succèdent mettent le marché à la main à de malheureux fonctionnaires de tout ordre, depuis les ingénieurs jusqu'aux titulaires de bureaux de tabacs, depuis les inspecteurs d'académie jusqu'aux gardes champêtres. Les violations flagrantes de la loi de la presse, les poursuites nombreuses, les taquineries ridicules, aucune des recettes de l'empire n'est négligée par le cabinet présidé par le duc de Broglie, et il a bien soin de s'attaquer surtout aux petits, aux faibles, et de ménager les puissants.

Sous l'excitation de cette lutte, quelques cas, qui réclament des douches, se sont produits dans l'administration. Tel est celui de ce sous-préfet qui veut que les cafetiers arrêtent de vive force et conduisent au poste les opposants trop incisifs. Le désarroi est complet, d'autant plus qu'on trouve des juges ailleurs qu'à Berlin pour frapper les illégalités. En face de cette débandade, le parti républicain demeure compact et ne commet pas une faute. Il faut que la crainte de la défaite soit bien grande pour que le gouvernement se soit décidé à un ajournement des élections qui engage sa responsabilité d'une manière bien grave, non-seulement à cause de la crise orientale arrivée à sa phase la plus aiguë, mais encore parce qu'il n'est pas sûr lui-même de ne pas violer la loi.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

Les dix-sept universités du royaume d'Italie, durant l'année scolaire 1876-77, ont compté 461 auditeurs et 8 068 étudiants régulièrement inscrits. Les universités dont les cours ont été suivis par le plus grand nombre d'auditeurs sont : Turin, 43 ; Padoue, 55 ; Bologne et Gênes, 30 ; Pavie, 84, et Naples, 116. Macerata compte en tout 52 élèves ; Cagliari, 54 ; Sassari, 70 ; Messine, 79 ; Sienne, 141 ; Catane, 152 ; Parme, 184 ; Modène, 225 ; Gênes, 388 ; Palerme, 333 ; Pise, 470 ; Bologne, 511 ; Rome, 559 ; Pavie, 652 ; Padoue, 974 ; Turin, 1 234 ; Naples, 2 455.

Les universités libres figurent dans la statistique pour le total de 219, soit auditeurs, soit étudiants, somme se décomposant ainsi : Camerino, 25 ; Urbino, 60 ; Ferrare et Pérouse, 67. (*Courrier d'Italie.*)

Une traduction du roman de M. Ferdinand Fabre, *l'Abbé Tigrane*, vient de paraître à Leipzig. Voici le jugement qu'en porte un critique allemand très-connu, M. Paul Lindun :

« Ferdinand Fabre nous introduit dans un monde nouveau pour nous. Les occasions ne nous avaient pourtant pas manqué d'apprendre à connaître ce monde. Il éclaircit et rend intelligibles des choses qui étaient restées pour nous incompréhensibles. Les effets nous avaient frappé et nous frappent encore tous les jours, aujourd'hui nous apprenons à discerner les causes. C'est pour nous une révélation. Nous prenons à lire les renseignements — on pourrait dire les divulgations — de l'écrivain français le même plaisir qu'à lire un intéressant voyage de découvertes. Nous faisons connaissance avec des mœurs étranges, des situations étranges et des êtres étranges. *L'Abbé Tigrane* est un voyage dans le pays des noirs. »

Fabre a bien étudié ce pays et l'a décrit d'une façon magistrale. Certes, son livre est un livre de tendance ; mais nulle part cette tendance ne se traduit par de la partialité et par de la haine. La peinture calme et objective de ce qu'il a vu et observé est assez concluante par elle-même ; elle produit plus d'effet que n'aurait pu le faire un livre écrit avec un parti-pris.

La douzième livraison de l'*Histoire de la guerre franco-allemande*, rédigée par la section historique de l'état-major général, vient de paraître à Berlin. Elle débute par un rapport sur les événements qui se sont passés devant Metz. On lira peut-être avec intérêt les réflexions de la *Correspondance littéraire* de Leipzig sur ces événements, appréciés au point de vue allemand :

« L'importance de la chute de Metz pour toute la suite de la guerre ne peut être évaluée trop haut. En effet, les troupes, retenues jusque-là devant les fortifications de cette place importante, devinrent, grâce à la capitulation, libres de se porter contre les armées de la république, que, dans les provinces, l'énergie de fer de Gambetta faisait sortir du sol. Il était temps. Sans cet événement, qui est arrivé précisément au moment décisif, l'armée qui entourait Paris n'aurait probablement pas pu maintenir l'investissement. Dès lors, qui pourrait dire quel cours la guerre aurait pris ? »

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1446]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 6 11 AOUT 1877

LA QUESTION D'ORIENT ET L'ALLIANCE DES TROIS EMPEREURS

I.

A Constantinople, après une séance de la conférence, un certain nombre de diplomates se trouvaient réunis dans le salon, dans le *selamlik*, d'une ambassade de la rue de Pera. L'entretien roulait sur les incidents de la journée ; Savfet-Pacha avait précisément communiqué aux plénipotentiaires une de ces notes qui, par leur souplesse insaisissable, leur placidité savamment résistante, faisait dire à un homme d'esprit : « Nous bombardons la Sublime-Porte, mais nos obus s'enfoncent sans éclater dans du sable mouvant ; c'est le système de fortification du général Totleben, à Sébastopol, que les Turcs appliquent à la diplomatie. » On discutait vivement les chances de la médiation européenne. L'hôte, qui jouait un premier grand rôle dans la Conférence, et qui, à l'exemple de M. de Bismarck, ne craint pas de dire tout haut, sinon ce qu'il veut, du moins ce qu'il pense, s'écria tout à coup : « Eh! messieurs, la Turquie n'est-elle pas avant tout une « expression diplomatique ? » Il ne s'agit que de rectifier cette expression devenue incorrecte ; est-ce donc si difficile ? »

Peut-être, en raison des événements actuels de la guerre, jugera-t-on que la Turquie n'est pas uniquement une expression de diplomates, et que, par bonheur pour elle, en dehors des traités, elle possède certains éléments de conservation. Toutefois la boutade de l'ambassadeur contient une grosse part de vérité.

Pourquoi dit-on la question d'Orient et non pas la question turque? Parce que, évidemment, tout ce qui touche Constantinople intéresse l'Europe, et tout ce qui se passe en Europe a des conséquences en Turquie ; — parce que l'empire ottoman, tel que le traité de Paris l'a constitué, est une création moitié traditionnelle, moitié artificielle, une œuvre en quelque sorte d'utilité internationale ; — parce que les conditions d'existence de la Turquie dépendent essentiellement du système général des alliances en Europe. De là les vicissitudes de la question d'Orient : elle est à la fois l'exorde et le dénouement de l'histoire de ces vingt-cinq dernières années ; on l'aperçoit à l'état latent dans tous les faits principaux.

L'indépendance italienne se serait-elle fondée en 1859 si la guerre de Crimée n'avait pas fourni au comte de Cavour l'occasion d'affirmer devant l'Europe l'existence d'une Italie? La Russie aurait-elle laissé l'Autriche succomber en 1866, si elle n'avait pas eu à se venger de l'ingratitude qui avait étonné le monde en 1854 ? Enfin, si la guerre de Crimée n'avait pas rapproché la Prusse et la Russie, la guerre de France eût-elle été possible ? Dans cette série d'événements qui se succèdent, se superposent, la question d'Orient est à la base et au sommet. Dans le traité de Paris, fait à l'avantage de la Turquie et de l'Angleterre, se trouvaient déjà les causes, on peut même dire les fautes, qui peu à peu ont modifié le précédent système d'alliances, pour lui substituer le système actuel, l'alliance des trois empereurs, laquelle permet à la Russie de briser l'œuvre de 1856 en Orient.

II.

Les faits le prouvent bien aujourd'hui, le pacte des trois empereurs n'est pas exclusivement négatif, comme quelques-uns l'ont cru au début. Sans doute le premier résultat, tout rétrospectif, fut de garantir, au bénéfice de l'Allemagne, le *statu quo*, les conquêtes de Sadowa et de Sedan. Mais si l'Autriche, par suite de circonstances toutes particulières, devait, bon gré mal gré, en passer par l'amitié du tout-puissant M. de Bismarck, la Russie était dans des conditions d'indépendance fort supérieures ; elle ne se trouvait liée au chancelier de Berlin que — comme un créancier à son débiteur — par les longs services qu'elle n'avait cessé de lui rendre dans l'œuvre de l'unité germanique. Au moment de ratifier, par une démonstration solennelle, le nouvel ordre de choses,

il était naturel que le prince Gortschakoff posât les conditions de la Russie, indiquât formellement les compensations qu'elle se réservait. Depuis longtemps, la part de la Russie était assignée en Orient. En janvier 1868, M. Benedetti signalait dans ses rapports les complaisances de M. de Bismarck pour les vues du prince Gortschakoff du côté de Constantinople. En juillet 1867, à l'occasion du congrès de Moscou, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe officieux du chancelier, reconnaissait à la Russie le droit « d'introduire une certaine unité dans le développement intellectuel des Slaves ». M. de Bismarck lui-même affirmait « ne lire jamais la correspondance de Constantinople ». Il répétait que « la Prusse n'a pas d'intérêts qui lui soient propres en Orient ». Ainsi les prétentions des deux chanceliers se présentent égales, mais parallèles et non contraires. Au moment même où le général Fleury envoyait de Pétersbourg à Napoléon III des lettres si triomphantes sur ses succès de chasseur et de diplomate, il était entendu que la Russie laisserait agir l'Allemagne sur le Rhin, et que l'Allemagne laisserait agir la Russie en Orient. C'est le même procédé d'alliances, en 1870 et aujourd'hui. Alors la Russie a tenu en respect l'Autriche, comme actuellement l'Allemagne tient en respect l'Angleterre : chacune, à tour de rôle, monte la garde et surveille la neutralité de l'Europe au profit de son alliée.

L'Allemagne, prête la première, a eu les premiers bénéfices de l'accord ainsi établi. Mais tout de suite, durant la guerre même, avant la conclusion de la paix, on voit que le prince Gortschakoff a grand soin d'entamer, pour ainsi dire, la question d'Orient; il se hâte d'établir officiellement que celle-ci a une connexion avec les événements dont la France est le théâtre, au risque d'afficher avec trop d'éclat ce que M. de Bismarck appelle « la politique de pourboires ». Il obtient à la conférence de Londres la révision partielle du traité de Paris. Sans doute il lui parut indispensable de poser ce jalon, de prendre cette précaution, en attendant l'heure propice.

En 1872, M. de Bismarck réclame de la Russie un nouveau service ; il veut, en quelque sorte, régulariser la position de l'Allemagne par acte authentique et donner au traité de Francfort une sanction européenne. La Russie consent à lui servir de témoin; mais, en retour, elle obtient un nouvel avantage pour ce qui concerne ses propres intérêts en Orient; l'Allemagne, dans la combinaison, lui procure le concours de l'Autriche. En 1854, l'Autriche avait porté à la Russie un rude coup, seulement en occupant la Roumanie : elle n'aurait demandé qu'à lui en porter de plus rudes encore ; elle se serait volontiers engagée avec l'Angleterre et la France ; mais elle voulait une guerre à fond, avec des résultats pratiques et des avantages matériels; les alliés reculèrent devant ces conséquences logiques. La menace d'une intervention autrichienne restait toujours le grand péril de la Russie attaquant la Turquie, d'autant plus que, depuis Sadowa, l'armée austro-hongroise s'est transformée et qu'elle paraît capable de jouer un rôle décisif. A défaut même d'une intervention positive, la simple neutralité malveillante de l'Autriche pouvait embarrasser singulièrement la Russie. Supposons que, au début de cette campagne, le gouvernement de Vienne ait placé une armée d'observation dans la Transylvanie ; il devenait très-périlleux pour les Russes de déboucher en Roumanie; il ne leur était plus permis de s'engager dans la presqu'île des Balkans sans avoir réuni au moins deux grandes armées, l'une pour franchir le Danube, l'autre pour protéger leurs communications en Roumanie. La nécessité d'un pareil déploiement de forces eût retardé indéfiniment la guerre ; car, pour ne former qu'une seule armée, on voit combien déjà il a fallu de temps à la Russie.

M. de Bismarck aplanit cette difficulté en rapprochant le prince Gortschakoff et le comte Andrassy, pendant que l'empereur Guillaume réunissait l'empereur François-Joseph et le tsar. Les diplomates se demandent depuis longtemps quelles stipulations ont suivi le rapprochement de la cour de Pétersbourg et de la cour de Vienne. On écarte généralement l'idée d'un traité en règle ; mais il apparaît bien clairement que les trois souverains et les trois ministres ont décidé, comme principe général, que l'Autriche et l'Allemagne suivraient une politique commune à l'égard ou plutôt en faveur du tsar. C'était un très-grand point de conquis ; la Russie se trouvait assurée contre toute attaque de flanc, du côté de l'Europe ; elle pouvait librement et à son heure entrer en Roumanie. On dit que l'entrevue de Berlin fut un grand succès pour M. de Bismarck ; non moindre fut la part du prince Gortschakoff. De nouveau quand les événements d'Orient ont pris une tournure plus précise, le tsar et l'empereur François-Joseph se sont rencontrés à Reichstadt, en juillet 1876. A la suite de cette entrevue intime, le comte Andrassy télégraphiait que les deux souverains étaient tombés d'accord « pour maintenir la non-intervention ». En n'intervenant pas à ce moment, l'Autriche acceptait définitivement tous les faits qui se sont développés. A Vienne, on tient pour certain que l'empereur François-Joseph, à Reichstadt, a positivement consenti à la guerre, sur la promesse du tsar que la Russie respecterait les intérêts particuliers de l'Autriche. La formule est vague; cependant elle explique l'attitude réciproque des deux puissances, depuis que les hostilités ont commencé en Turquie. Jusqu'ici, en effet, la zône des intérêts plus spécialement autrichiens, autrement dit la Serbie, a été en quelque sorte neutralisée. Il est vrai que, selon toute apparence, la guerre menace bientôt, à la suite des revers inattendus de l'armée russe, d'envahir également cette zone. Aussi de nouveaux pourparlers ont lieu avec l'Autriche ; et c'est de nouveau l'empereur Guillaume qui lui-même confère à Ischl, avec l'empereur François-Joseph, au nom de son neveu, empêché, retenu sur le théâtre de la guerre. Et on ne paraît pas douter que le comte Andrassy ne pousse la complaisance jusqu'au bout. On ajoute que, dans les stipulations de Reichstadt, la Bosnie et l'Herzégovine, peut-être même la Serbie, ont été désignées comme la part de l'Autriche, comme le bénéfice de sa neutralité; car, ajoute-on, l'ambition de l'empereur qui, en commençant, a perdu de si belles provinces, est d'en acquérir d'autres en échange, pour ne pas laisser la monarchie amoindrie. Le fait est-il exact ? A Vienne, beaucoup en sont convaincus. En tout cas, au retour de l'empereur François-Joseph dans la capitale, on a su de suite dans les cercles politiques que le souverain était décidé, selon ses propres paroles au comte Andrassy, à ne plus renouveler l'ingratitude de 1854 ; ne paraît-il pas même tout à fait en train de la réparer ?

Tel est, dans sa clause essentielle, dans son application principale, le pacte des trois empereurs, — un véritable contrat d'assurance mutuelle. En le signant, l'Allemagne regardait toujours du côté de la France, et la Russie se tourna vers l'Orient, disant : « A mon tour. » La preuve que telles

étaient bien la signification, la portée de l'alliance conclue, c'est que, en 1874, on se le rappelle, la Prusse fit mine de chercher querelle à la France, de vouloir recommencer la guerre. La Russie intervint avec autorité. Pourquoi? En dehors de la question de sympathie qui a eu certainement son influence, n'importait-il pas beaucoup au prince Gortschakoff de ne pas perdre en quelque sorte le gage de la créance reconnue par M. de Bismarck? Ce gage, c'est la France. Que, pour une raison ou pour une autre, le chancelier de Berlin soit tenté d'oublier sa dette, ou de hausser le prix de sa neutralité bienveillante en Orient, il reste à la Russie la ressource de répliquer : « Fort bien ; dans ce cas, je m'adresse à la France qui a besoin d'alliés. » Il est certain que, dans l'hypothèse où l'Allemagne nous aurait de nouveau cerrisés en 1874, elle pouvait à la suite reprendre sa pleine liberté dans les affaires d'Orient. Le calcul a-t-il été fait? M. de Bismarck n'a pas manqué en toute occasion d'affirmer son inaltérable amitié pour la Russie ; toutefois, celle-ci a jugé plus prudent d'intervenir.

Sauf cet incident caractéristique, l'alliance des trois empereurs apparaît comme le fait dominant dans toutes les phases de la question d'Orient. D'où vient l'initiative de toutes les mesures? De la Russie, de l'Autriche et de l'Allemagne agissant collectivement. En décembre 1875, la note Andrassy est communiquée en ces termes aux puissances signataires du traité de Paris : « Les trois cours d'Autriche-Hongrie, de Russie et d'Allemagne, après avoir échangé leurs vues, se sont unies pour employer en commun leurs efforts d'apaisement, etc. » Quand la note est remise à la Sublime-Porte, le 31 janvier 1876, par le comte Zichy, aussitôt les ambassadeurs de Russie et d'Allemagne, le général Ignatieff et M. de Werther, se rendent ensemble, pour l'appuyer, auprès du grand-vizir. En mai, le prince Gortschakoff et le comte Andrassy se réunissent au prince de Bismarck à Berlin pour rédiger en commun le *memorandum* auquel l'Angleterre, consultée seulement après coup, opposa son *veto*. A la même date, le tsar rendait visite d'abord, en Prusse, à l'empereur Guillaume, puis, à Reichstadt, à l'empereur François-Joseph. Enfin, lors de la conférence de Constantinople, le comte Zichy et M. de Werther semblent moins se soucier de prendre une part active aux délibérations que de se ranger uniformément à l'avis du général Ignatieff; on a remarqué que M. de Werther avait même manifesté une bonne volonté par trop apparente, et que, dans son désir d'être agréable aux Russes, il allait jusqu'à prêcher la résistance aux Turcs. Pour notre plénipotentiaire, M. de Chaudordy, qui prit au sérieux son rôle pacifique, et que le général Ignatieff se plaisait à écouter avec une courtoisie et une habileté toutes slaves, on se rappelle quelles méfiances se traduisirent à son égard dans les journaux allemands. De nouveau, lors de la signature du protocole à Londres, les représentants de l'Allemagne et de l'Autriche, MM. de Munster et A. de Beust, s'abstinrent également d'opposer des réserves à l'acte *pro memoria* du comte Schouwaloff.

Ainsi, toute la période diplomatique d'où est sortie la guerre s'est déroulée sous la direction exclusive, constante, des trois alliés, si bien que cette alliance, fondée en principe pour maintenir en Europe la paix et le *statu quo* territorial, aboutit maintenant à la période plus redoutable de la guerre, et menace, si les Ottomans ne se sauvent pas eux-mêmes, d'amener le démembrement de la Turquie.

III.

Maintenant, étant données les chances variables de la guerre, les ambitions qu'elle peut exciter, les tentations qu'elle doit provoquer chez les grandes puissances comme dans les petits États voisins de la Turquie, étant donnée surtout, en cas de défaite des Turcs, la grosse question du partage des dépouilles du vaincu, peut-on présumer que l'alliance des trois empereurs réussira à localiser la guerre au bénéfice de la Russie ?

Si les Turcs continuent la campagne comme ils l'ont commencée, la question se simplifie beaucoup, et ce ne serait pas le moindre mérite de leur triomphe que d'écarter les complications pressenties en Europe dans l'hypothèse de la victoire des Russes.

Jusqu'ici on constate que les alliés maintiennent leur accord. Deux fois déjà, il a été question d'une médiation : tout d'abord, après le passage des Balkans, les Russes ont paru devoir enlever la campagne haut la main; depuis la bataille de Plewna, les Turcs reprennent le dessus. Dans ces deux occasions, la presse allemande et la presse autrichienne ont donné la même note ; elles repoussent toute idée d'intervention. De plus, la visite de l'empereur Guillaume à Ischl n'a-t-elle pas tout l'air d'une affirmation, par devant l'Europe, de la triple alliance opposée aux espérances contraires que les récents succès des Turcs pourraient susciter en Europe, à Londres, à Vienne même? Car l'Autriche-Hongrie est assurément le pays le plus complexe et le gouvernement le plus compliqué qui existe au monde. Dans la population, on parle au moins douze langues différentes. Les affaires publiques sont traitées par deux Parlements, sans compter les délégations et les députations « régnicolares ». Quand les Tchèques de Prague ou les Croates d'Agram font un meeting pour applaudir à la sainte Russie, les Hongrois de Pesth se réunissent aussitôt pour acclamer les frères de Turquie. Aussi le gouvernement n'arrive jamais en Autriche-Hongrie à se tenir parfaitement en équilibre ; mais il se contente de peu, il ne s'émeut jamais beaucoup, et la patience de ses hommes d'État est proverbiale. On ne fait point un pas en avant sans en faire aussitôt un autre en arrière. Aujourd'hui on décrète de mobiliser quatre divisions, mais, le lendemain, on se ravise prudemment; avant de convoquer un réserviste et de dépenser un florin, n'est-il pas juste, sage et équitable de prendre le temps de la réflexion ?

M. de Bismarck a parfaitement compris le tempérament de l'Autriche-Hongrie et il s'est conduit en conséquence. Au lendemain même de Sadowa, ce nouveau Cid n'a pas hésité à briguer hardiment la main de Chimène. Tout d'abord il lui a été répondu par un *non* énergique, représenté par la personne de M. de Beust. Mais le chancelier ne s'est pas rebuté. Certes il ne lui était pas difficile de consommer la ruine de l'ancienne rivale de la Prusse, mais à quoi bon? Les Allemands de l'Autriche sont catholiques : M. de Bismarck savait fort bien qu'il comptait déjà de trop nombreux adversaires du *Kulturkampf* dans l'empire même, sur les bords du Rhin, en Posnanie, en Bavière. Les annexer, c'était se créer autant de nouveaux ennemis : les laisser en dehors de l'Allemagne, c'était se les attacher par l'attrait de la victoire, par la gloire de la patrie commune. Puis, en gagnant quel-

ques cinq ou six millions d'Allemands, on perdait cinq millions de Hongrois, on rejetait vers la Russie dix-sept millions de Slaves. N'était-il pas préférable pour l'Allemagne de chercher à s'emparer moralement de l'Autriche tout entière, par l'influence politique, par la supériorité de sa force et, ajoute-t-on à Berlin, de sa civilisation. Car de même que les Russes se prétendent d'une race supérieure aux Turcs, de même les Allemands le prennent de fort haut avec les Slaves; ils déclarent que leur mission est d'initier « ces enfants » à la culture morale, intellectuelle et politique: l'organisation gouvernementale et politique de la Russie même n'est-elle pas une œuvre allemande ? Conserver l'Autriche, n'était-ce pas le seul moyen, pour l'Allemagne, d'exercer sa mission civilisatrice parmi les Slaves du Sud, et aussi de se prolonger en Orient, et de tenir le Danube jusqu'à son embouchure ? C'est donc de très-bonne foi qu'en novembre 1876, le chancelier, à la tribune du Parlement, a solennellement garanti l'intégrité de la monarchie autrichienne. Du reste, à cette date, il était déjà maître de la situation. Il avait été puissamment aidé, comme il s'y attendait, par les Allemands de Vienne, flattés au fond du cœur d'appartenir par l'origine aux vainqueurs de l'Europe, et par les Hongrois, qui doivent à Sadowa la reconstitution de leur nationalité et qui, grâce à leurs aptitudes gouvernementales, occupent une place si importante dans la monarchie. Ses adversaires étaient catholiques, réactionnaires et fédéralistes ; ce fut encore une bonne carte dans son jeu. Les élections amenèrent au pouvoir les libéraux qui imposèrent à l'empereur le comte Andrassy, lequel, comme Hongrois et comme adversaire des ultramontains et de la réaction, accepte volontiers l'influence de M. de Bismarck. De plus, en protégeant le dualisme, c'est-à-dire l'hégémonie des Hongrois, M. de Bismarck est à même de tenir en bride les intempérances de leur haine patriotique contre la Russie, c'est-à-dire d'atténuer le principal péril pour la triple alliance, dans la crise actuelle. M. de Bismarck avait en somme en Autriche une belle partie. Il en a profité, si bien qu'aujourd'hui son autorité paraît très-solidement assise à Vienne. Au moment critique, en plaçant sous la protection de l'Allemagne l'intégrite de l'Autriche, il a fait comprendre du même coup aux intéressés que, s'il avait la force de soutenir l'Autriche, il pouvait également la disloquer, la briser en morceaux, en cas de résistance. La prise, l'hypothèque en quelque sorte, que M. de Bismarck a sur le domaine de Hapsbourg, le garantit contre un revirement politique. On peut donc conclure que, quels que soient les événements de la guerre, l'Autriche n'agira pas contre l'Allemagne, ni même en dehors d'elle.

Quant au risque de rupture avec les Russes, il peut se mesurer en raison directe de leurs chances de victoire. Admettons que tout de suite le grand-duc Nicolas ait franchi les Balkans, se soit emparé d'Andrinople et ait marché vainqueur sur Stamboul ; la Russie, exaltée par les comités panslavistes, par le sentiment populaire, aurait-elle eu la sagesse de s'arrêter à temps, avant d'aborder la zone périlleuse, celle des intérêts anglais, celle surtout des intérêts autrichiens, que l'Allemagne, prévoyante de l'avenir, peut maintenant considérer comme siens? C'est une question ; en tout cas, le maintien, non-seulement de l'alliance des empereurs, mais encore de la paix européenne, lui était subordonné.

Désormais, cette première prévision paraît bien improbable; il est permis de croire que, si les Russes doivent l'emporter, grâce à la supériorité de leurs ressources, ce ne sera qu'après une laborieuse et difficile campagne. Dès lors, l'ambition de la Russie diminuera forcément ; plus elle aura besoin de ses alliés, plus elle diminuera ses prétentions. Ne voit-on pas déjà, depuis la bataille de Plewna, que les « susceptibilités » de l'Autriche (ainsi traduit-on, dans le langage de la triple alliance, le mot trop cru de méfiance) paraissent diminuer? Il est fort possible, dans cette seconde hypothèse, qu'on arrive sans encombre au dénouement ; mais, en compensation, il ne s'agira encore que d'une paix boiteuse ; la question d'Orient restera sur le tapis, pour l'instruction des diplomates et la joie de nos enfants.

IV.

Reste une dernière hypothèse, celle où l'Angleterre réussirait à désagréger par sa propre habileté le concert des trois empereurs et a former une contre-alliance avec les divers éléments de l'Europe, plus ou moins hostiles, soit à l'Allemagne, soit à la Russie. Aussitôt on pense au cléricalisme international. Les ultramontains, les tout premiers, n'ont point caché qu'ils comptaient trouver dans la guerre d'Orient l'occasion de prendre une grande revanche et de restaurer le pouvoir temporel. Ils ont laissé entrevoir une croisade nouvelle, — très-nouvelle, assurement, — le pape volant au secours du sultan ! On a cherché, grâce à l'influence du Vatican à la cour de Vienne, à ranimer dans l'esprit de l'empereur François-Joseph, le souvenir de Sadowa, pour obtenir le concours de la vaillante armée autrichienne ; on s'est flatté qu'il serait facile d'emporter le concours de la France, grâce aux partis monarchiques qui ne demanderaient sans doute qu'à se disputer le bénéfice d'une revanche, estimée heureuse, contre l'Allemagne. L'Angleterre semblait acquise d'avance ; comment ne serait-elle pas ravie de rompre cette neutralité qui l'humilie ? Une grande flotte et deux belles armées presque entièrement reconstituées, voilà à coup sûr un fonds de coalition assez sérieux. Ajoutez le concours de tous les petits États lésés ou menacés par l'Allemagne, le Danemarck, la Belgique, et même l'Espagne dont le jeune souverain doit rêver lauriers et conquêtes. A croire ce qui se raconte dans les cercles diplomatiques, des négociations ont été engagées officieusement à l'étranger ; on a mis en parallèle les forces respectives qui pourraient être alignées de part et d'autre, on a conclu que l'avantage du nombre se balancerait ; bref, on concevait de brillantes espérances. Espère-t-on toujours ? nous ne savons ; mais jusqu'ici, à voir les choses impartialement, nous ne constatons qu'un unique résultat ; la seule apparence de la restauration d'un régime clérical en France a aussitôt rapproché l'Italie des trois alliés. Du reste, on n'aperçoit pas que les efforts tentés du côté de l'Autriche paraissent présenter une chance appréciable de succès. Pour l'Angleterre, la principale intéressée, on note que, loin de donner l'exemple de l'activité, elle se renferme autant que jamais dans une prudente réserve. Enfin, pour ce qui concerne plus particulièrement la France, il est permis d'affirmer que si un parti quelconque a cru qu'il serait facile après le 16 mai de disposer de notre pays sans son assentiment et de nous embarquer dans une aventure, il s'est étrangement trompé ; l'entreprise évidemment est chimérique.

En somme, à l'appui de cette dernière hypothèse, nous ne pouvons saisir aucun fait positif, aucun témoignage probant; on voit bien de ci de là des aspirations flottantes, des tentatives ébauchées. Mais rien ne se réalise; rien n'apparaît sous une forme concrète, en dehors de l'alliance des trois empereurs. Nous n'examinons pas si cette opinion est plus ou moins agréable. Nous nous sommes préoccupé, ce qui nous semble plus utile, de rechercher si elle est vraie; or, après les preuves diverses que nous venons de résumer, le fait ne paraît pas douteux.

Toutefois, quelque pénétré que l'on soit des changements considérables qui se manifestent dans la politique internationale, il nous semble peu juste de répéter qu'il n'y a plus d'équilibre, ou, comme l'a dit M. de Beust, qu'il n'y a plus d'Europe. Les générations précédentes n'auraient-elles pas pu éditer déjà ce mélancolique aphorisme, au temps de Napoléon Ier, au temps de Louis XIV, etc.? Cependant l'équilibre qui semblait si violemment rompu, a toujours fini par se rétablir, au profit du droit et de la liberté des peuples. Les faits passent, mais les lois restent. Il est vrai qu'à l'époque présente, après de grandes fautes commises, l'axe de la force dirigeante, en Europe, a changé à notre détriment comme au détriment de bien d'autres, par exemple de l'Angleterre. Mais c'est toujours selon la même règle que les États montent ou descendent, que les influences se déplacent et que les alliances se transforment. Maintenant les uns garderont plus ou moins longtemps la puissance, selon qu'ils en useront avec plus ou moins de sagesse. Les autres remonteront plus ou moins vite à leur ancien rang, selon qu'ils auront réparé avec plus ou moins de clairvoyance les erreurs et les défaillances du passé. Mais ce n'est point là l'affaire d'un jour ni d'une année. Laissons donc les phrases toutes faites sur le soi-disant décès de l'equilibre européen, et ayons de la patience, beaucoup de patience.

LOUIS JEZIERSKI.

FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. PAUL STAPFER

L'humour et les humoristes.

I.

DÉFINITIONS PARTIELLES DE L'HUMOUR.

Shakespeare est un plus grand humoriste que Molière: telle est, à l'étranger, l'opinion générale. En France, nous n'avons aucun avis dans la question, parce que nous ne savons pas ce que c'est que l'*humour*. Il me paraît donc utile de chercher le sens de ce mot, et j'ai bon espoir de le trouver; voici sur quoi est fondée une espérance si présomptueuse.

La plupart des auteurs qui entreprennent de définir quelque mot plus ou moins obscur de la langue esthétique commencent par critiquer toutes les définitions qu'on en a données avant eux; puis, sur les débris qu'ils ont faits, ils installent celle qui a leur préférence, jusqu'à ce qu'un nouveau critique arrive et la ruine à son tour comme les autres. C'est ainsi que le travail de la philosophie est une vraie toile de Pénélope. Ma méthode sera toute différente et beaucoup plus modeste. Je crois que toutes les définitions de l'*humour* proposées par des hommes de sens, de goût et de savoir, ont du bon, et je n'en connais aucune qui soit fausse. Mais en même temps je n'en connais aucune qui soit complète. D'où leur vient ce caractère de vérité partielle? Évidemment de ce que les mots de la langue esthétique sont trop riches, de ce qu'ils expriment des idées trop nuancées et trop complexes pour que leur sens puisse être développé tout entier dans une formule, dans une explication brève. « La trame de nos sensations est si compliquée, a dit Lessing, qu'à grand'peine l'analyse la plus subtile en peut-elle saisir un fil bien séparé et le suivre à travers tous ceux qui le croisent. Et lors même qu'elle a réussi, elle n'en tire aucun avantage. Il n'existe pas dans la nature de sensations absolument simples; chacune d'elles naît accompagnée de mille autres, dont la moindre l'altère entièrement; les exceptions s'accumulent sur les exceptions et réduisent la prétendue loi fondamentale à n'être plus que l'expérience de quelques cas particuliers. »

Voilà pourquoi les gens bien avisés n'ont garde de définir trop rigoureusement les notions esthétiques. Mais, quand ces notions sont obscures ou controversées, que faut-il faire? Il faut les expliquer sans les définir; il faut les éclaircir et, comme on dit en anglais, comme on disait en latin, les *illustrer*, c'est-à-dire les rendre sensibles à l'intelligence par toutes sortes d'exemples, de rapprochements, de comparaisons et d'images; il faut, loin de viser à une concision et à une rigueur pédantesque, prodiguer les développements, multiplier les citations, tenir la porte toujours ouverte aux exceptions, aux différences, aux contrastes, à toutes les nuances si nombreuses et si variées des choses de l'esprit, et se bien persuader qu'on n'a jamais tout dit.

Je me propose d'étudier de cette manière la notion de l'*humour*. Commençant par les définitions les plus générales et les plus superficielles qui aient été données de ce mot, j'arriverai progressivement à celles qui sont de plus en plus particulières et profondes. Suivant une remarque déjà faite à propos de la notion du comique, l'intérêt de notre étude augmentera à mesure que l'idée que nous cherchons, se dégageant du vague et de la banalité des premiers aperçus, deviendra plus précise et plus restreinte. La définition totale de l'*humour* se composera de tout ce que nous aurons dit — et de ce qui nous resterait à dire encore.

Le mot est français d'origine. Sous sa forme anglaise *humour*, sous sa forme allemande *Humor*, il a reçu une signification spéciale dont on retrouve quelque chose dans le huitième sens d'*humeur* selon le dictionnaire de Littré : « penchant à la plaisanterie, originalité facétieuse ». M. Littré cite deux passages des comédies de Corneille où le mot *humeur* a cette acception. Dans l'*Illusion comique*, Matamore, achevant de vanter ses hauts faits, voit approcher sa maîtresse en compagnie de son rival, et d'abord tourne les talons.

CLINDOR.

Où vous retirez-vous?

MATAMORE.

Le lâche n'est pas vaillant,
Mais il a quelque humeur qui le rend insolent.

Dans *la Suite du Menteur*, Cleandre, à une plaisanterie que

dit son valet, s'écrie : « Cet homme a de l'humeur ! » et Dorise ajoute :

C'est un vieux domestique
Qui, comme vous voyez, n'est pas mélancolique.

Avoir de l'humeur voudrait dire tout le contraire aujourd'hui : mais on voit par cet exemple de Corneille que le mot *humeur*, employé absolument, pouvait signifier belle humeur, de même que le mot *santé*, quand nous l'employons sans adjectif, signifie bonne santé. Les écrivains qui aiment les archaïsmes n'ont pas complètement renoncé à un usage discret du mot *humeur* ainsi entendu. On lit dans les *Salons* de Diderot, à propos d'un tableau de Beaudouin : « Toute la scène du confessionnal voulait être mieux dessinée; cela demandait plus d'humeur, plus de force. » Sainte-Beuve écrit encore, mais dans un sens un peu différent : « La gaieté, chez M. de Chateaubriand, n'a rien de naturel et de doux; c'est une sorte d'humeur ou de fantaisie qui se joue sur un fond triste. »

Voltaire, dans une lettre à l'abbé d'Olivet, réclame pour la France la propriété du mot et de la chose : « Les Anglais, dit-il, ont un terme pour signifier cette plaisanterie, ce vrai comique, cette gaieté, cette urbanité, ces saillies qui échappent à un homme sans qu'il s'en doute, et ils rendent cette idée par le mot *humour*, qu'ils prononcent *yumor*. Et ils croient qu'ils ont seuls cette *humour*, que les autres nations n'ont point de terme pour exprimer ce caractère d'esprit; cependant c'est un ancien mot de notre langue employé en ce sens dans plusieurs comédies de Corneille. »

M. Genin, qui cite ce passage de Voltaire dans ses *Récréations philologiques*, exprime l'espoir que, « mieux éclairés sur leurs droits, les Français reprendront un mot qui n'a pas cessé de leur appartenir et laisseront désormais aux fils d'Albion leur *humour* ou *yumor*, dont ils se croient les inventeurs ». « Il est honteux, s'écrie-t-il, de demander la charité quand on est millionnaire, et ridicule de recevoir à ce titre une obole publiquement dérobée dans notre propre escarcelle. » Voilà du patriotisme singulièrement placé ! Il est très-vrai que notre mot national suffit pour exprimer une partie assez considérable de la signification du mot anglais, mais non pas certes la plus originale ni la plus importante; ce n'est que dans un sens encore vague et peu intéressant qu'*humeur* et *humour* sont identiques.

Je crois d'ailleurs qu'on peut suivre sensiblement plus loin que ne l'ont fait MM. Genin et Littré le parallélisme des deux mots. Il n'y a pas de raison, par exemple, pour appeler *humour* l'humeur de Montaigne. Montaigne est humoriste en ce sens qu'il écrit d'humeur, et cette expression est d'une clarté parfaite; elle ne cache aucun mystère ni aucun raffinement. Il a lui-même complètement défini sa méthode lorsqu'il a dit : « Ce sont icy mes humeurs et opinions; je les donne pour ce qui est en ma créance, non pour ce qui est à croire; je ne vise icy qu'à découvrir moy-mesme, qui seray par adventure autre demain, si nouveau apprentissage me change. » — « Ceux qui écrivent par humeur, dit Labruyère, sont sujets à retoucher à leurs ouvrages : comme elle n'est pas toujours fixe et qu'elle varie en eux selon les occasions, ils se refroidissent bientôt pour les expressions et les termes qu'ils ont le plus aimés. » Et il explique ce qu'il faut entendre par « ceux qui écrivent par humeur » : ce sont les écrivains « que le cœur fait parler, à qui il inspire les termes et les figures, et qui tirent, pour ainsi dire, de leurs entrailles tout ce qu'ils expriment sur le papier ». Illustrant par son propre exemple la remarque de Labruyère, Montaigne disait : « Mes ouvrages, il s'en faut tant qu'ils me rient, qu'autant de fois que je les retaste, autant de fois je m'en despite. »

Les *Essais* de Montaigne sont des causeries où il se laisse aller à toutes les digressions que lui suggère son humeur et marche, selon son expression, « d'autant plus picquamment que plus obliquement ». C'est pourquoi Balzac remarquait que « Montaigne sait bien ce qu'il dit, mais non pas toujours ce qu'il va dire ». Donnant à la même idée une expression plaisante, un autre humoriste, Laurence Sterne, écrit : « De toutes les manières de commencer un livre en usage dans le monde connu, je suis persuadé que la mienne est la meilleure; je suis sûr, au moins, qu'elle est la plus religieuse : car je commence par écrire la première phrase, et je me confie au Tout-Puissant pour la seconde ». Les ouvrages de Sterne ne sont, en effet, qu'une suite de digressions. On lit dans son roman de *Tristram Shandy* maintes extravagances comme celles-ci : « Une impulsion soudaine me traverse l'esprit : Baisse le rideau, Shandy ! Je le baisse. Tire ici une ligne en travers du papier, Tristam ! Je la tire. Allons ! à un nouveau chapitre. Du diable si j'ai aucune autre règle pour me diriger dans cette affaire. » — « Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit; pourquoi en fais-je mention? Demandez à ma plume : c'est elle qui me mène, je ne la mène pas. » — « Ce chapitre, je le nomme le chapitre des *Moustaches*, et mon prochain chapitre, c'est-à-dire le premier du volume suivant, si je vis, sera mon chapitre sur les *Moustaches*, afin de conserver quelque liaison dans mes ouvrages. »

Notons toutefois, dès à présent, une nuance importante entre l'humeur de Montaigne et l'*humour* de Sterne. Le désordre de l'écrivain français est plus naturel que systématique, et l'on s'en aperçoit bien quand on compare le premier texte des *Essais*, où le plan de l'auteur est encore assez net et assez suivi, à celui des éditions subséquentes, où des surcharges et des digressions à l'infini viennent embrouiller de plus en plus son idée principale. Le désordre de l'écrivain anglais, au contraire, est plus systématique que naturel; c'est évidemment l'effet d'un dessein arrêté d'avance, d'un parti pris et de quelque théorie bien bizarre et paradoxale de l'art d'écrire. Or, pour désigner cette humeur artificielle, il me semble que notre mot français, quoi qu'en pense M. Genin, cesse de suffire, et qu'il devient nécessaire d'employer un terme aussi exotique, aussi étrange que la chose qu'il doit désigner : il faut dire l'*humour* et non plus l'*humeur*.

Quels sont, en somme, les sens dans lesquels les deux mots peuvent être employés indifféremment l'un pour l'autre? Ce sont tous ceux où l'humeur est naïve, bonne enfant, sans prétention à l'originalité et d'autant plus originale, sans ambition de former dans la littérature un genre de style et d'esprit complètement distinct et à part. Notre vieux mot national suffit pour désigner l'*humour* tel que le définit M. Hillebrand : « Ce bon plaisir arbitraire du poëte qui, au lieu de se proposer un plan, de poursuivre un but, de se conformer à des règles, n'écoute que son humeur momentanée, rit ou pleure, s'agite ou rêve selon les ordres qu'il reçoit de son seul maître, le caprice (1) ». Notre vieux mot

(1) *Revue critique*, 1er janvier 1879.

national suffit encore pour désigner l'*humour* tel que le définit M. Montégut : « Qui dit *humour* dit esprit de tempérament, traduction exacte de ce mot si controversé, par conséquent spontanéité, candeur, naïveté, bonhomie, génialité (1) ». Oui, tant que l'*humour* n'est que l'humeur, c'est tout bonnement le vif esprit naturel, heureux don de naissance et de tempérament, par opposition à l'esprit qui s'acquiert plus ou moins, que l'étude développe, que la méditation aiguise, et qui n'est autre chose que la raison parlant avec finesse. Saillies, boutades, calembredaines, disposition joyeuse et joviale de l'âme, drôleries imprévues, tous les éclairs d'une vivacité spirituelle, toutes les grâces d'une feinte niaiserie, voilà l'humeur, voilà le sens primitif, étymologique d'*humour*, et quiconque possède ce talent ou plutôt ce don peut à bon droit s'appeler humoriste.

M. Montégut a raison en un sens de définir l'*humour* comme il l'a fait; mais il a tort de croire que sa définition soit complète, et de s'appuyer sur elle pour contester à Sterne une partie de son renom d'humoriste. « Sterne, écrit-il, mérite le nom d'humoriste pour sa sensibilité, qui est très-vraie, très-fine, très-riche en beaux caprices, mais non pour son esprit, qui est plus ingénieux que naïf et plus artificiel que spontané. » Il faut prendre garde d'attribuer à l'étymologie une importance qu'elle n'a pas, qu'elle ne peut pas avoir pour la fixation du sens actuel des mots d'une langue vivante. Que fait aux choses le nom dont on les nomme? et que dirait-on d'un critique qui, voulant aujourd'hui définir la tragédie, fonderait toute sa définition sur les antiques racines du mot, τράγος et ᾠδή, c'est-à-dire chant du bouc?

A partir du moment où l'*humour* cesse d'être simplement l'humeur, il devient quelque chose de singulièrement peu français.

L'humoriste, dans un des sens les plus usuels de ce mot si complexe, est un homme excentrique, un *original*, comme nous disons en mauvaise part avec une nuance de mépris et la vive impression d'un ridicule. Tel était, par exemple, ce docteur Samuel Johnson dont M. Taine, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, nous fait la caricature suivante :

« On voyait entrer un homme énorme, à carrure de taureau, grand à proportion, l'air sombre et rude, l'œil clignotant, la figure profondément cicatrisée par des scrofules, avec un habit brun et une chemise sale, mélancolique de naissance et maniaque par surcroît. Au milieu d'une compagnie, on l'entendait tout d'un coup marmotter un vers latin ou une prière. D'autres fois, dans l'embrasure d'une fenêtre, il remuait la tête, agitait son corps d'avant en arrière, avançait, puis retirait convulsivement la jambe. Son compagnon racontait qu'il avait voulu absolument arriver du pied droit, et que, n'ayant pas réussi, il avait recommencé avec une attention profonde, comptant un à un tous ses pas. On se mettait à table. Tout d'un coup il s'oubliait, se baissait et enlevait dans sa main le soulier d'une dame... Lorsque enfin son appétit était gorgé et qu'il consentait à parler, il disputait, vociférait, faisait de la conversation un pugilat, arrachait n'importe comment la victoire, imposait son opinion doctoralement, impétueusement, et brutalisait les gens qu'il réfutait : « Monsieur, je m'aperçois que vous êtes un misérable whig. — Ma chère dame, ne parlez plus de ceci; la sottise ne peut être défendue que par la sottise. — Monsieur, j'ai voulu être incivil avec vous, pensant que vous l'étiez avec moi. » Cependant, tout en prononçant, il faisait des bruits étranges, tantôt tournant la bouche comme s'il ruminait, tantôt sifflant à mi-voix, tantôt claquant de la langue comme quelqu'un qui glousse... »

L'antipode de l'humoriste anglais ainsi entendu, c'est le Français aimable et poli, tel que Duclos, au milieu du XVIIIe siècle, en faisait le portrait : « Le bon ton, dans ceux qui ont le plus d'esprit, consiste à dire agréablement des riens et à ne pas se permettre le moindre propos sensé si on ne le fait excuser par les grâces du discours; à voiler enfin la raison, quand on est obligé de la produire, avec autant de soin que la pudeur en exigeait autrefois quand il s'agissait d'exprimer quelque idée libre. »

L'esprit français, l'esprit de société, naturellement ennemi de l'excentricité individuelle, est, en ce sens, tout ce qu'il y a de plus contraire à l'*humour*. La moindre infraction aux usages, aux manières généralement adoptées passe chez nous pour une grosse inconvenance, et l'obligation de ressembler à tout le monde étouffe la croissance des originaux. On devient ridicule pour peu qu'on se distingue : en France, la crainte du ridicule *congele tout*, selon l'expression de Stendhal. « Armés du ridicule, écrit aussi Vinet, les Français ont ramené à l'ordre, c'est-à-dire, sur chaque sujet, aux idées convenues ou à la convention de n'en point avoir, tous les esprits rebelles. » Joubert appelle la politesse « une sorte d'émoussoir ». Mme Geoffrin comparait la société de Paris à une quantité de médailles renfermées dans une bourse, lesquelles, à force de s'être frottées l'une contre l'autre, ont usé leurs empreintes et se ressemblent toutes.

Les Anglais qui ont voyagé en France au XVIIIe siècle, Smollett, Horace Walpole, Sterne, Arthur Young, ont trouvé la société française, malgré tout son esprit, un peu grave et ennuyeuse, parce que les individus leur ont paru manquer de cette originalité rude, mais vive, de cette mâle indépendance qu'ils étaient accoutumés à voir en Angleterre. « Si je puis hasarder une remarque sur la conversation des salons français, écrit Arthur Young, le savant agronome, j'y louerai volontiers l'égalité du ton, mais j'en blâmerai la fadeur. Il est tellement interdit à toute pensée forte de s'exprimer, que les gens d'esprit et les hommes nuls se trouvent presque absolument pareils. Élégante et froide, polie et dénuée d'intérêt, la conversation française n'est qu'un échange de lieux communs aussi inoffensifs qu'ils sont vides d'instruction. Là où il y a excès de politesse, il y a peu de place pour la discussion, et si vous ne pouvez ni raisonner ni discuter, que devient la conversation? La bonne humeur, une facilité aimable, sont les premiers éléments de toute société privée; mais l'esprit, le savoir, l'originalité, doivent briser çà et là cette surface unie et produire quelque inégalité de sentiment, sans quoi la conversation est comme un voyage à travers des plaines d'une monotonie sans fin. »

Sterne rapporte dans son *Voyage sentimental* un entretien des plus instructifs qu'il eut avec le comte de Bissie sur le caractère français :

« Parlez-moi franchement, me demanda le comte: trouvez-vous chez les Français toute l'urbanité dont le monde nous fait honneur? — Je n'ai rien vu, dis-je, qui ne confirme cette réputation. — Vraiment, dit le comte, les Français sont donc polis? — A l'excès, repartis-je.

« Le comte releva le mot excès, et prétendit que je pensais-

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1865.

là-dessus plus que je ne disais. Je me défendis longtemps de mon mieux. Il soutint que j'avais une arrière-pensée, et me pressa de déclarer franchement mon opinion.

« ... Une nation polie, mon cher comte, dis-je, rend chacun son débiteur, et d'ailleurs l'urbanité, comme le beau sexe, a tant de charmes par elle-même, qu'il en coûte de dire qu'elle puisse tomber en faute; pourtant, je crois qu'en toutes les choses humaines il n'y a qu'un certain degré de perfection que l'homme ait le pouvoir d'atteindre; ce point dépassé, l'homme ne perfectionne pas ses qualités, il en change. Je ne puis avoir la présomption de dire jusqu'où cette remarque s'applique aux Français dans le sujet dont nous parlons; mais supposez que les Anglais arrivent, par le raffinement progressif de leur civilisation, à ce même extérieur poli qui distingue les Français : si nous ne perdions pas la politesse du cœur, qui incline les hommes plutôt à des actions charitables qu'à des actes de civilité, nous perdrions du moins cette originalité personnelle, cette variété de caractères qui nous distinguent non-seulement les uns des autres, mais de tout le reste du monde.

« J'avais dans ma poche quelques shillings du roi Guillaume aussi polis qu'une glace; et, prévoyant qu'ils serviraient à rendre sensible mon idée, je les avais pris dans ma main. — Voyez, monsieur le comte, poursuivis-je en posant les shillings devant lui sur la table, à force de tinter et de se frotter l'un contre l'autre depuis soixante-dix ans dans la poche du tiers et du quart, les voilà tous devenus si pareils qu'à peine pouvez-vous les distinguer. Les Anglais, comme d'anciennes médailles qui, tenues plus à part, ne passent que par un petit nombre de mains, conservent le relief tranchant que la belle main de la nature leur a donné; ils ne sont pas si agréables au toucher; mais, en revanche, la légende est si visible qu'au premier coup d'œil vous voyez de qui ils portent l'image et l'inscription. Mais les Français, monsieur le comte, ajoutai-je (désirant adoucir ce que j'avais dit), ont tant d'excellentes qualités qu'ils peuvent bien se passer de celle-ci; c'est un peuple loyal, brave, généreux, spirituel et bon, s'il en est sous le ciel. S'ils ont un défaut, c'est d'être trop *sérieux*.

« — Mon Dieu! s'écria le comte en se levant. Mais vous plaisantez? dit-il, corrigeant son exclamation. Je mis la main sur ma poitrine et, du ton le plus grave et le plus pénétré, lui assurai que c'était mon opinion bien arrêtée. »

Pendant que les Anglais trouvaient fade l'urbanité française, les Français ont souvent trouvé désagréable et offensante la verve âpre et rude des Anglais. Voici de petits vers où Colin d'Harleville accuse la différence de l'esprit des deux nations :

> Ces Anglais ont dans leur gaîté,
> Et surtout dans la raillerie,
> Un fiel mordant, une âcreté
> Insupportable, en vérité,
> Quand des Français on a goûté
> Le sel et la plaisanterie.

M. Mézières remarque que les Anglais se permettent d'introduire la plaisanterie dans des sujets et dans des occasions où ce mélange blesserait, comme une faute de goût des plus choquantes, la gravité française. « Aucun orateur politique, dit-il, ne se permettrait en France les plaisanteries de lord Palmerston dans ses discours... Childe-Harold riant d'un gros rire et faisant des calembours, au retour de son odyssée mélancolique, quelle lumière cela jette sur la complexité du caractère anglais! Notre René n'a pas de ces contrastes : il est resté jusqu'au bout grave et fier. »

J'ai développé précédemment ce thème de la gravité de l'esprit français, et je craindrais d'autant plus de trop insister sur ce point que cette gravité ne forme évidemment qu'une partie de notre caractère national, la moins généralement reconnue, c'est vrai et, à cause de cela la plus utile à mettre en lumière; mais il faut prendre garde d'oublier les vérités communes à force de chercher les vérités ignorées. Le fait est qu'on distingue deux grands courants dans la littérature française : une veine d'esprit, de gaieté, de malice et aussi de licence, qu'on appelle proprement la veine gauloise; et une veine de gravité, de noblesse, de majesté et de grandeur, qui est notre héritage latin. Il y a, sur ce parallélisme — ou cet antagonisme — des deux traditions, la matière d'un développement à perte de vue que je ne veux pas entamer ici, et dont on trouvera la substance dans un article de Sainte-Beuve sur M. Renan au tome II des *Nouveaux lundis*. Des deux esprits qui, par leur réunion, composent l'esprit français, le premier, l'esprit gaulois, quoique différent de l'*humour* des peuples du Nord, est son cousin germain et s'entendrait peut-être assez bien avec lui; le second, l'esprit latin, a pour l'*humour* une profonde antipathie. Ce n'est pas à cause de notre fond celtique, c'est à cause de notre éducation latine, que l'*humour* est devenu pour nous quelque chose d'étranger et d'étrange. « Mot intraduisible, car la chose nous manque, a dit M. Taine : l'*humour* est le genre de talent qui peut amuser des Germains, des hommes du Nord; il convient à leur esprit comme la bière et l'eau-de-vie à leur palais. Pour les gens d'une autre race, il est désagréable; nos nerfs le trouvent trop âpre et trop amer. » Le XVIIe siècle nous montre la victoire de l'esprit latin sur presque toute la ligne, et M. Nisard loue la « discipline » de ce grand siècle, de ce qu'elle était « plus jalouse de perfectionner dans chacun la raison générale que d'y encourager l'humeur et le caprice de l'individu ». Mais à d'autres moments l'esprit celtique a pris sa revanche, et même au XVIIe siècle il n'a pu être complètement étouffé. La sociologie, cette science nouvelle qui en est encore à ses débuts, fera bien d'étudier avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'ici ce curieux phénomène que présente le peuple français, de l'éducation venant corriger et transformer la race; elle expliquera par là maintes contradictions de notre esprit et maintes révolutions de notre histoire tant politique que littéraire. Comment ce peuple si bien morigéné est-il capable, par instants, de tels accès de violence et de folie? pourquoi le voit-on se révolter soudain contre tout son passé et rompre brusquement avec sa tradition? C'est qu'il y a de la barbarie sous notre civilisation; il y a un fond d'*humour* celtique sous notre politesse et notre gravité latine. Dans un livre écrit en allemand et consacré à l'étude de la France et des Français (1), M. Hillebrand propose de modifier à notre usage le dicton populaire : « Grattez le Russe, et vous trouverez le Tartare ». On pourrait dire plus justement, assure-t-il : « Grattez le Français, et vous trouverez l'Irlandais ». Or, l'Irlande est la terre classique de l'*humour*: elle a donné naissance aux plus grands humoristes de la littérature anglaise, notamment à Swift et à Sterne.

Un Irlandais, au XVe siècle, le comte de Kildare, accusé d'avoir commis un sacrilége en brûlant la cathédrale de Castel, répondit pour s'excuser qu'il croyait que l'archevêque

(1) *Frankreich und die Franzosen in der zweiten Hälfte des XIXten Jahrhunderts.*

était dedans. Voilà une plaisanterie humoristique. Cherchons en quoi consiste son originalité, et rendons-nous compte de ce qui la distingue d'un simple trait comique ou spirituel. Le trait simplement comique nous offre toujours une naïveté essentiellement inconsciente. M. Jourdain, faisant un assaut d'armes avec Nicole et recevant d'abord plusieurs coups de bouton, lui crie : « Tout beau! holà! doucement! tu me pousses en tierce avant que de pousser en quarte, et tu n'as pas la patience que je pare ! » Nous rions ici d'une naïveté pure, d'une bêtise. A la différence du comique, le trait simplement spirituel consiste toujours dans une finesse ou une malice aussi logiquement exprimée que nettement conçue et sentie. Un Gascon, après avoir donné par politesse son assentiment à une histoire incroyable, ajoutait : « Mais je ne la répéterai pas à cause de mon accent ». Nous rions ici, ou plutôt nous sourions, parce que notre raison est chatouillée de la façon la plus agréable par la piquante épigramme du Gascon. Dans l'*humour*, la bêtise et l'esprit se mêlent de telle sorte qu'il est impossible de les séparer; ce n'est pas assez de dire, avec quelques auteurs, que l'une sert de vêtement à l'autre : l'union est plus intime et n'est pas seulement dans la forme. Mélange contradictoire de bêtise et d'esprit, toute vraie plaisanterie humoristique a pour caractère de déconcerter la raison, de jeter à la logique un défi et d'être un composé d'éléments rebelles à l'analyse. Notre Irlandais de tout à l'heure, accusé d'un crime, présentait en manière d'excuse une circonstance aggravante et riait. Les plaisanteries d'Agnelet, dans la farce de *Maître Pathelin*, appartiennent à ce genre spirituellement bête ou bêtement spirituel, comme on voudra l'appeler. L'amiral Nelson disait à un de ses capitaines que, « *quoiqu'il* n'eût point pris part au combat, il avait le mérite d'avoir conservé son navire intact ». Je pourrais, comme les Philaminte et les Bélise des *Femmes savantes*, me pâmer d'admiration sur ce *quoique*. Ce *quoique* vaut un poëme. Ce *quoique* m'ouvre l'infini. L'absurdité profonde de ce *quoique* est précisément ce qui en fait le sublime.

> Enfin, ce *quoique* en dit beaucoup plus qu'il ne semble.
> Je ne sais pas, pour moi, si chacun me ressemble,
> Mais j'entends là-dessous un million de mots.

La gloire de l'*humour*, c'est de faire ouvrir de grands yeux à M. Joseph Prudhomme, je veux dire au lourd et gros bon sens vulgaire. Devant ses paradoxes surprenants et d'une profondeur insondable, M. Prudhomme reste là, bouche béante et les bras pendants, comme ce bonhomme d'un fabliau allemand qui essayait de consoler une pauvre veuve au convoi funèbre de son mari. Elle sanglotait; il en eut pitié : « Calmez-vous, lui dit-il, soyez raisonnable; n'avez-vous pas dans la boutique un jeune compagnon, bien fait de corps, actif au travail, qui pourra quelque jour avec avantage prendre la place du défunt? — Ah! répondit-elle, j'y ai bien pensé; mais ce qui me désole, c'est qu'on ne peut pas se marier avant Pâques. » Dorine est impertinente avec Orgon déjà exaspéré par la résistance de Mariane, et Orgon lui donne un soufflet : c'est bien; mais M. Squeers, personnage d'un roman de Dickens, fait mieux. M. Squeers est un maître de pension en voyage, qui s'est ruiné à remplir d'annonces les journaux; personne n'a répondu à son appel, et cela le met de fort mauvaise humeur. Dans la chambre de l'hôtel où il se morfond à attendre les visites, un de ses élèves est en pénitence, debout sur une malle. « De plus en plus agacé, M. Squeers regarda le petit garçon pour voir s'il faisait quelque sottise qui pût lui donner une raison pour le battre; comme le petit garçon ne faisait rien du tout, il se contenta de lui appliquer un bon soufflet en lui disant de ne pas recommencer (1). » Dans la fable du *Loup plaidant contre le renard par-devant le singe*, il y a un trait humoristique. Le singe, après avoir entendu les deux parties, prononce l'arrêt en ces termes :

> Je vous connais de longtemps, mes amis,
> Et tous deux vous paierez l'amende :
> Car toi, loup, tu te plains quoiqu'on ne t'ait rien pris,
> Et toi, renard, as pris ce que l'on te demande.

Ce qui fait l'*humour* de ces deux derniers vers, c'est leur illogisme plein d'un sens profond; mais la moralité qui suit et qui conclut la fable n'est point humoristique :

> Le juge prétendant qu'à tort et à travers
> On ne saurait manquer, condamnant un pervers.

Cette explication est trop claire, trop logique, trop raisonnable. Le poëte aurait mieux fait de nous laisser sur la contradiction paradoxale de la sentence du singe, qui nous rendait rêveurs et ouvrait à notre imagination des perspectives infinies. On cite un mot délicieux de Fontenelle, je crois, sur Lafontaine : « M. de Lafontaine est si bête qu'il croit que les anciens ont plus d'esprit que lui. » Essayez donc de ramener cette phrase à une proposition logique! c'est impossible; les éléments en sont réfractaires à toute espèce d'analyse, et c'est justement de cela que se compose le charme particulier de l'*humour*. En ce sens, on peut dire que l'*infini* est au fond des plaisanteries de l'*humour*, à la différence des traits simplement spirituels ou comiques, dont la signification est toujours nette et la portée limitée. Voici quelques exemples d'*humour* consistant dans une contradiction infinie entre la situation où se trouvaient certains personnages et les sentiments qu'ils ont exprimés. Le colonel Turner fut pendu après la Restauration, comme coupable d'un vol infâme; au moment de monter à la potence, il dit à la multitude qu'une réflexion le consolait puissamment : c'était qu'il avait toujours ôté son chapeau en entrant dans une église. Montaigne parle d'un criminel qui, mené au gibet, disait qu'il ne voulait pas passer par une certaine rue, « car il y avait danger qu'un marchant luy fist mettre la main sur le collet, à cause d'un vieux debte. Un autre disoit au bourreau qu'il ne le touchast pas à la gorge, de peur de le faire tressaillir de rire, tant il estoit chatouilleux. » Dans les *Essais de critique et d'histoire* de Macaulay, nous rencontrons une anecdote toute pareille : un voleur, marchant au supplice, demandait aux shériffs de lui tenir un parapluie au-dessus de la tête, depuis la porte de Newgate jusqu'à la potence, parce que la matinée était pluvieuse et qu'il craignait de s'enrhumer.

La niaiserie apparente et la contradiction logique qui entrent comme éléments dans l'*humour* ont fait croire à trop de gens qu'il suffisait de dire des bêtises et d'être absurde pour mériter le nom d'humoriste. Ben Jonson proteste, dans

(1) « Much vexed by this reflection, Mr Squeers looked at the little boy to see whether he was doing anything he could beat him for : as he happened not to be doing anything at all, he merely boxed his ears, and told him not to do it again. »

le prologue d'une de ses comédies, contre la prétention ridicule des personnes qui voudraient se faire passer pour humoristes parce qu'elles affectent une excentricité quelconque. « Quoi ! s'écrie-t-il, un drôle, en portant des plumes bariolées et un câble à son chapeau, une fraise à triple étage, trois pieds de ruban à ses souliers et un nœud à la suisse sur des jarretières à la française, se donnera par là un caractère humoristique ! Ah ! c'est quelque chose de plus que le comble du ridicule ! » Un philistin berlinois vantait devant Henri Heine le grand nombre d'humoristes qu'on voit à Berlin, et à cause de cela nommait sa ville la moderne Athènes. Heine lui dit :

« Mon bel ami, l'ironie est une invention des Berlinois, le peuple le plus spirituel de la terre. Vexés d'être venus trop tard au monde pour inventer la poudre, ils ont cherché à s'immortaliser par une autre invention qui fût aussi utile et qui pût rendre des services particuliers précisément à ceux qui n'ont pas inventé la poudre. Jadis, quand quelqu'un avait dit une sottise, que trouvait-on à faire? Rien. On ne pouvait pas empêcher l'accident d'être arrivé et les gens disaient : « Voilà un sot ! » C'était désagréable. A Berlin, cette ville de tant d'esprit et où il se dit tant de sottises, ce désagrément était senti plus vivement que partout ailleurs. Le ministère essaya d'employer des mesures sérieuses contre le fléau : la presse seule eut la permission de publier les grosses sottises; la conversation dut se contenter des petites, — avec un privilége spécial, toutefois, pour les professeurs et les hauts fonctionnaires; mais aux gens des basses classes on n'accorda le droit de dire tout haut des sottises que dans l'intérieur de leurs maisons. Toutes ces mesures restèrent impuissantes; les sottises comprimées n'en éclatèrent qu'avec plus de force dans les occasions extraordinaires; elles étaient même secrètement protégées par l'autorité; le mal devenait intolérable, lorsqu'enfin fut imaginé un expédient de génie à effet rétroactif, qui du même coup anéantissait toutes les sottises et les métamorphosait en sagesse. Ce moyen est très-simple : il consiste à déclarer que toutes les absurdités qu'on a commises, c'est uniquement par ironie qu'on les a dites ou faites. Ainsi tout va se perfectionnant dans le monde; la sottise devient de l'ironie; la plate adulation qui a manqué son but devient de la satire; la balourdise naturelle se change en adroit persiflage, la démence réelle en *humour*, la sotte ignorance en esprit et en sagesse, et toi-même, enfin, mon bel ami, en Aspasie de la moderne Athènes (1). »

Schopenhauer condamne, lui aussi, « la tendance qui nous porte à donner aux choses un nom supérieur à celui qui leur convient. De même que chaque auberge s'intitule hôtel, chaque changeur banquier, chaque manége ambulant cirque, la moindre salle de concert Académie de musique, toute boutique de marchand bureau, tout potier sculpteur; de même le dernier farceur se fait appeler humoriste ! Grands mots et petites choses : telle est la devise du noble siècle où nous vivons. »

L'esprit dans la bêtise, comme toutes les définitions sommaires qu'on a données et qu'on donnera de l'*humour*, n'est qu'un côté de cette chose si complexe; d'autres éléments, d'une importance égale ou supérieure, entrent dans sa composition, et d'abord, l'esprit dans le sentiment. C'est ainsi que Schlegel définit le mot. Il y a dans tout véritable *humour* (et ce trait est des plus remarquables), de la sensibililité et de la bonté. L'auteur comique ordinaire ne touche et n'amuse que l'esprit; nous rions des personnages qu'il met en scène, mais notre cœur reste sec pour eux; ou, si nous leur savons gré du bon sang qu'ils nous font faire, on ne peut pas aller jusqu'à dire que nous les *aimions*, à proprement parler. L'humoriste a le pouvoir extraordinaire d'intéresser les cœurs à des grotesques et à des ridicules, comme aux héros les plus chéris de la tragédie ou du roman. Une des créations les plus délicieuses de la littérature humoristique est l'oncle Tobie, personnage de Sterne. L'oncle Tobie est un vieil enfant qui a une manie très-étrange, un *dada*, et dans le cerveau duquel l'araignée de la folie épaissit sa toile en silence depuis nombre d'années. Mais en même temps il est si parfaitement bon, aimable et vénérable, qu'il n'y a pas dans toute la poésie d'être qui nous soit plus cher, et que, si nous rencontrions sur notre route un type aussi noble de l'humanité, le besoin de nos cœurs serait de nous agenouiller devant lui et de saisir sa main pour la baiser. Nous respectons de même, nous admirons, nous aimons Don Quichotte, si loyal, si généreux, si galant homme et même si sensé à travers ses extravagances. La grandeur « horrificque » du bon Pantagruel s'oppose seule à ce que nous le portions, lui aussi, sur notre cœur.

Ce n'est pas seulement en créant des caractères où la bonté se mêle à quelques ridicules, que l'humoriste montre sa sensibilité; elle déborde chez lui de toutes parts sur l'homme et sur la nature, et il n'y a pas de talent qui se pique moins d'une froide et impassible objectivité que l'*humour*. Sterne, rencontrant un âne qui n'a pas l'air heureux, s'émeut sympathiquement à sa vue, et, le cœur serré d'une pitié réelle ou feinte, il en fait le tableau suivant : « Un pauvre âne venait d'entrer sous la porte avec deux grands paniers sur le dos; il se tenait dans une attitude hésitante, les deux pieds de devant en dedans du seuil, les deux pieds de derrière dans la rue, ne sachant pas très-bien s'il devait avancer ou non... Il mangeait la tige d'un artichaut et l'avait déjà laissée tomber par dégoût une demi-douzaine de fois et ramassée par faim. Dieu t'assiste, dis-je, mon bon ! tu fais là un amer déjeuner et tu as d'amères journées de travail et, j'en ai peur, des coups amers pour tes gages... Tu n'as pas un ami peut-être dans le monde entier qui te donne un macaron. Disant ces mots, j'en tirai de ma poche un paquet que je venais d'acheter et je lui en donnai un... Quand l'âne eut mangé son macaron, je le pressai d'entrer; la pauvre bête était lourdement chargée; ses jambes tremblaient sous elle : comme je tirais son licou, il se cassa net dans ma main. L'âne me regarda d'un air pensif : « Ne me frappez pas, semblait-il dire; mais si « vous le voulez, vous le pouvez. »

Deux humoristes anglais, Thackeray et surtout Carlyle, ont bien connu et bien décrit cet élément considérable de l'*humour*, l'esprit dans le sentiment. Dans la préface d'un livre où Carlyle donne la traduction de quelques romans de Jean-Paul, voici ce qu'il écrit à ce sujet :

« L'*humour* vrai, l'*humour* de Cervantes et de Sterne, est le produit, non du mépris, mais de l'amour; non d'un ridicule superficiel et grimaçant donné par malice à la nature, mais d'une sympathie profonde, quoique libre et folâtre, pour toutes les formes de la nature. Il a sa source dans le cœur non moins que dans la tête; son effet propre n'est point le simple rire; c'est quelque chose de bien plus humain : on dirait le baume qu'un esprit généreux verse sur les blessures de la vie, et que seul un esprit généreux a le pouvoir

(1) *Reisebilder*.

de dispenser. L'*humour* ainsi entendu est compatible avec les sentiments les plus sublimes et les plus tendres, ou, pour mieux dire, il ne saurait exister dans l'absence de ces sentiments..... Un incident chétif est jeté négligemment sous nos yeux : nous sourions à sa vue, mais d'un sourire plus triste que les pleurs, et le passage sans prétention, dans sa brièveté fugitive, pénètre plus profondément dans nos âmes que des volumes de sentimentalité. Les caractères favoris de Jean-Paul ont toujours une teinte de ridicule, soit dans leur situation, soit dans leurs caractères et quelquefois dans tous les deux ; souvent ce sont des hommes de rien, vains, pauvres, ignorants, faibles, et nous ne savons pas pourquoi nous les aimons, mais cependant nous les aimons. Ils s'insinuent dans nos affections; nous leur faisons dans notre cœur une place plus intime qu'à beaucoup de héros illustres de la tragédie et de l'histoire : voilà la marque de l'humour vrai. »

Dans un feuilleton du *Journal des Débats*, daté du 12 mai 1867, la femme d'esprit qui écrivait alors sous le pseudonyme d'Horace Lagardie, a dit finement : « L'*humour* fait que la griffade elle-même a quelque chose de la caresse. »

M. Taine, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, a défini partiellement, mais avec beaucoup de force et d'éclat, le style de l'*humour* :

« Entre autres choses, dit-il, ce talent contient le goût des contrastes. Swift plaisante avec la mine sérieuse d'un ecclésiastique qui officie, et développe, en homme convaincu, les absurdités les plus grotesques. Hamlet, secoué de terreur et désespéré, pétille de bouffonneries. Heine se moque de ses émotions au moment où il s'y livre. Ils aiment les travestissements, mettent une robe solennelle aux idées comiques, une casaque d'Arlequin aux idées graves. — Un autre trait de l'*humour* est l'oubli du public. L'auteur nous déclare qu'il ne se soucie pas de nous, qu'il n'a pas besoin d'être compris ni approuvé, qu'il pense et s'amuse tout seul, et que si son goût et ses idées nous déplaisent, nous n'avons qu'à décamper. Il veut être raffiné et original tout à son aise; il est chez lui dans son livre et portes closes; il se met en pantoufles, en robe de chambre, bien souvent les jambes en l'air, parfois sans chemise. — Un dernier trait de l'*humour* est l'irruption d'une jovialité violente, enfouie sous un monceau de tristesses. L'indécence saugrenue apparaît brusquement. La nature physique, cachée et opprimée sous des habitudes de réflexion mélancolique, se met à nu pour un instant. Vous voyez une grimace, un geste de polisson; puis tout rentre dans la solennité habituelle. Ajoutez enfin les éclats d'imagination imprévus. L'humoriste renferme un poëte; tout d'un coup, dans la brume monotone de la prose, au bout d'un raisonnement, un paysage étincelle; le reste est nul, il n'importe : il suffit qu'il frappe. Ces inégalités peignent bien le Germain solitaire, énergique, imaginatif, amateur de contrastes violents fondés sur la réflexion personnelle et triste, avec des retours imprévus de l'instinct physique, si différent des races latines et classiques, races d'orateurs ou d'artistes, où l'on n'écrit qu'en vue du public, où l'on n'est heureux que par le spectacle des formes harmonieuses, où l'imagination est réglée, où la volupté semble naturelle. »

M. Taine dit encore : « L'*humour* consiste à dire d'un ton solennel des choses extrêmement comiques et à garder le style noble et la phrase ample au moment même où l'on fait rire tous ses auditeurs. »

Il est très-vrai que tel est souvent le style de l'*humour*. Sterne, qui s'y connaissait, écrit dans une de ses lettres : « Je suis persuadé que le charme principal de l'*humour* de Cervantes consiste en ceci, que l'auteur prend soin de décrire la moindre bagatelle avec toute la pompe d'un grand événement. » Et Thackeray cite comme le meilleur trait d'*humour* de Swift un passage des *Voyages de Gulliver* où le style a bien le caractère particulier défini par M. Taine. Gulliver, chez les Houyhnhnns, prend congé de son maître, le cheval : « Je pris, dit-il, une seconde fois congé de mon maître; mais, comme j'allais me prosterner devant lui pour baiser la corne de son pied, il me fit l'honneur de la lever lui-même doucement jusqu'à ma bouche. Je n'ignore pas combien on m'a blâmé pour avoir mentionné cette dernière circonstance. Les envieux se plaisent à penser qu'il est trop improbable qu'un aussi illustre personnage ait pu condescendre à donner une telle marque de distinction à une pauvre créature comme moi. Je n'ignore pas non plus combien les voyageurs sont quelquefois enclins à s'enorgueillir des faveurs extraordinaires dont ils ont été les objets. Mais si mes censeurs connaissaient mieux la noble et gracieuse nature des Houyhnhnns, ils changeraient bientôt de sentiment. »

Cependant le caractère noté par M. Taine, par Sterne, par Thackeray, et généralement par tous les auteurs qui ont traité la question, ne suffit pas pour distinguer et définir le style de l'*humour* dans sa propriété la plus originale. Ce style a un autre caractère bien curieux qui lui est peut-être plus spécial encore, et que Jean-Paul a signalé : c'est d'éviter soigneusement les termes généraux, de rechercher la familiarité pittoresque et le détail précis, de diviser et de subdiviser l'expression de la pensée jusqu'aux limites les plus extrêmes de la particularisation. — Rabelais écrit par exemple : « Il luy passa la broche un peu au-dessus du nombril vers le flan droit, et luy perça la tierce lobe du foye, et le coup, haussant, luy pénétra le diaphragme, et par à travers la capsule du cœur luy sortit la broche par le haut des espaules, entre les spondyles et l'omoplate senestre... Dont tomba par terre, et tombant rendit plus de quatre potées de soupes, et l'asme meslée parmy les soupes... Puis, se donna à tous les diables, appelant Grilgoth, Astaroth, Rapalus et Gribouillis par neuf fois... Quoy voyant, j'eus de peur pour plus de cinq sols. » Sterne ne dit pas : « Mon père devint tout rouge » ; il ne lui suffit même pas de dire : « Mon père rougit jusqu'aux oreilles ou jusqu'au blanc des yeux » ; voici comment il s'exprime : « Mon père rougit de six teintes et demie, sinon d'une pleine octave, au-dessus de sa couleur naturelle. » Au lieu d'écrire : *la patience de Job*, il écrit : *le tiers, le quart, la moitié* ou *les trois cinquièmes* de la patience de Job, indiquant exactement quelle dose de la vertu de ce patriarche est nécessaire pour supporter telle ou telle vexation. Il mesure avec le même scrupule chaque nombre, chaque grandeur, chaque somme d'argent. L'expression « laveuse de vaisselle » a plus de vie, plus de couleur à ses yeux que celle de « fille de cuisine », et s'il nous montre une laveuse de vaisselle à l'ouvrage, il ne lui suffit pas de dire qu'elle est à nettoyer des assiettes, il tiendra à nous apprendre qu'elle *récure une poissonnière*. La blessure de l'oncle Tobie, il faut que nous le sachions, a été reçue à environ trente toises de l'angle de retour de la tranchée, en face de l'angle saillant du demi-bastion de Saint-Roch; l'os *pubis* et le bord extérieur de la partie du *coxendix* appelée *os ilium* ont été horriblement écrasés, et « c'est un grand bonheur que le mal considérable fait à l'aine de mon oncle ait été produit plutôt par la grosseur et l'irrégularité de la pierre que par sa force projectile ».

Sterne a rendu cette idée : « Quand une femme est en couches, toutes les femmes de la maison prennent un air important », dans une phrase qui est le *nec plus ultrà*, le chef-d'œuvre du style humoristique et après laquelle il faut, comme on dit, tirer l'échelle :

« De toutes les énigmes de la vie conjugale, dit mon père en traversant le palier afin d'appuyer son dos contre le mur pendant qu'il exposerait son idée à mon oncle Tobie, de toutes les énigmes embarrassantes de l'état de mariage — et vous pouvez m'en croire, frère Tobie, il y en a plus de charges d'âne que toute l'écurie des ânes de Job n'en aurait pu porter, — il n'en est aucune qui me semble aussi pleine d'inextricables mystères que celle-ci : Pourquoi, dès l'instant où madame est portée dans son lit, toutes les femelles de la maison, depuis la femme de chambre de madame jusqu'à la fille qui balaye les cendres, en deviennent-elles plus grandes d'un pouce et se donnent-elles plus d'air pour ce seul pouce que pour tous les autres pouces ensemble ? »

J'ai achevé de collectionner toutes les définitions partielles de l'*humour* (toutes celles du moins qui sont à ma connaissance), et l'impression qui résulte sans nul doute de cette longue revue préliminaire, c'est que l'*humour* est un genre d'esprit et de talent singulièrement complexe. Il aime l'excentricité; il se réjouit de déconcerter la logique et la raison ; il donne à ses grotesques des qualités morales qui nous les rendent chers et sympathiques ; il a une prédilection de cœur pour les humbles, les fous, les ignorants, les sots, pour tous les déshérités de la nature ; il s'attendrit, en passant, sur une pauvre bête qui souffre, et au fond il estime qu'

un âne
Pour Dieu qui nous voit tous est autant qu'un ange :

il affectionne les contrastes entre les choses qu'il dit et la façon dont il les dit ; il est volontiers cynique et brutal ; il attache bout à bout la poésie la plus haute à des objets obscènes ou immondes comme un brillant bouquet de plumes de paon à la queue d'un porc ; enfin il prend, dans sa manière d'écrire, le contre-pied du précepte de Buffon, vite les termes généraux qui ont de la noblesse, et recherche la familiarité pittoresque et le détail précis qui anéantissent le sérieux.

Comment ramener à un principe unique cette extrême diversité d'éléments contradictoires et incohérents en apparence? Où est la source, l'idée mère, la cause génératrice de ce talent si bizarre? Quelle est, en un mot, la *philosophie* de l'*humour* ? C'est ce que je chercherai dans notre prochaine leçon.

PAUL STAPFER.

UN NOUVEAU COMMENTATEUR DE RABELAIS

M. Jean Fleury (1)

Tandis que l'Académie française mettait au concours l'éloge de Rabelais, qui nous a valu l'excellente étude de notre collaborateur M. Gebhart, on imprimait à Saint-Pétersbourg un ouvrage en deux volumes intitulé *Rabelais et son œuvre*. Ce livre devait revenir des bords de la Néva à ceux de la Seine : il a été adopté par un éditeur français.

L'auteur, M. Jean Fleury, lecteur de langue française à l'Université de Saint-Pétersbourg, n'a pas attendu l'invitation de l'Académie française pour commencer cet utile travail sur l'un de nos plus grands écrivains : son ouvrage n'est pas un résultat du concours institué pour le prix d'éloquence ; dans sa dédicace aux professeurs de la faculté historico-philologique de l'Université de Saint-Pétersbourg, il leur rappelle comment une leçon sur Rabelais, qu'ils lui ont demandée, est devenue un ouvrage en deux volumes. Son *Rabelais* a vu le jour avant l'impression complète de celui de M. Gebhart ; il n'a connu l'*Eloge* de ce dernier que par les citations du *Journal officiel* (1). Telle est la genèse et la chronologie du livre de M. Fleury.

Cet ouvrage, composé par un Français, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, dédié aux professeurs de cette Université, imprimé par des typographes russes, pourrait à la rigueur s'intituler *Rabelais en Russie*. Plus d'un passage de ce livre porte l'influence des préoccupations habituelles de l'auteur, du milieu où il vit ; certains rapprochements, qui s'imposent à lui, ne seraient jamais venus à l'esprit d'un critique habitant Paris ; il y a quelque chose de la Russie et comme une saveur exotique dans plus d'une page de ce livre, produit des veilles studieuses de M. Fleury, de ses « soirées de Saint-Pétersbourg ».

Lorsque M. Fleury en vient à la première éducation de Gargantua, livré à maître Thubal Holopherne et aux pédants « tousseux » de la méthode scolastique, il songe naturellement aux tableaux analogues que lui offre la littérature russe : par exemple, le *nédorosl* de Fon-Vizine, entouré de ses ridicules précepteurs, l'ancien cocher Wralmann, et l'imbécile séminariste qui lui fait réciter éternellement le même verset des *Heures*. Ailleurs il fait une allusion aux *plakalnitsy*, les pleureuses qui, en Russie, répètent en certaines occasions les lamentations traditionnelles. A propos de l'épithète d'*hérétique* appliquée par Pantagruel à l'écolier limousin qui parle une langue inintelligible, M. Fleury rappelle que pour les Russes le mot *iazytcheskie* signifie à la fois les mécréants et ceux qui baragouinent dans un idiome inconnu : pour eux, tout *infidèle* est un *barbare* dans le sens étymologique et hellénique de ce mot. Il rapproche avec raison le récit de Rabelais sur le paysan de Papefiguière qui s'associa avec le diable pour l'exploitation de son champ, des contes slaves qui offrent la même donnée : ici et là, quand le diable choisit pour sa part la partie de la récolte qui sera sous terre, le rusé laboureur sème du blé ; et quand le démon se réserve ce qui sera au-dessus du sol, le vilain sème des raves. M. Fleury retrouve dans l'herbe *Ethiopis*, de Rabelais, qui ouvrait toutes les serrures, la plante *saxifrage*, à laquelle le peuple russe attribue la même vertu. On voit que les connaissances de l'auteur en littérature slave ne lui ont pas été inutiles pour son commentaire de Rabelais.

Pourtant, ce n'est pas uniquement à la jeunesse de l'Uni-

---

(1) *Rabelais et son œuvre*, par Jean Fleury, lecteur en langue française à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg. 2 vol. in-18, Paris, Librairie académique, Didier.

On sait que cet ouvrage a été cité avec éloges par M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française, dans son rapport sur les concours de 1876, lu en séance publique le 2 août dernier.

(1) Nous avons donné un extrait de ce savant travail de notre collaborateur M. Gebhart dans la *Revue* du 18 novembre 1876.

versité pétersbourgeoise que M. Fleury a songé en écrivant ce livre; la preuve, c'est qu'il a voulu lui donner un éditeur parisien. Les Russes ne sont pas les seuls qui aient besoin de mieux connaître Rabelais. Pendant longtemps il a été presque ignoré des élèves de nos lycées : l'historien de Pantagruel n'a été pour eux qu'un nom, jusqu'au moment où l'on s'est avisé de faire une part plus grande, dans nos programmes d'enseignement secondaire, aux grands écrivains du XVIe siècle et de les recommander aux méditations des futurs bacheliers.

Mais combien de nos jeunes gens sont en état de lire Rabelais dans le texte? Et lors même qu'ils arriveraient à déchiffrer cette langue prodigieusement riche, très-archaïque, souvent étrange, où les bizarreries de la forme répondent aux étonnantes imaginations de l'auteur, auraient-ils pour cela la clef de Rabelais? Qui soulèvera pour eux les voiles allégoriques qui enveloppent les plus hardies pensées du curé de Meudon? qui les mettra au fait des allusions prudemment obscures aux choses du temps? qui débrouillera les énigmes, les obscurités fatidiques proposées par cet oracle de la dive bouteille? qui leur fera remarquer cet art ingénieux qui, aux yeux charnels des contemporains, cachait sous de grossières bouffonneries les grandes idées qu'il eût été dangereux d'émettre plus clairement? qui leur expliquera l'architecture symbolique de l'abbaye de Thélème ou les pilotera à travers ces archipels fantastiques où se rencontrent l'île d'Ennasin, l'île de Chéli ou des Lèvres, l'île de Procuration ou des Chicanous, l'île de Papefiguière et celle de Papimanie, l'île Sonnante où l'oiseau papegaut est entouré des cardingaux, évesgaux, abbégaux et abbégesses aux brillants plumages, l'île des Chats fourrés qui rendent la justice, et l'île des Apodeftes « à longs doigts et mains crochues »? Sous la multitude des épisodes, des digressions humoristiques et des développements touffus, l'œuvre de Rabelais suit un plan : mais encore faut-il tenir le fil d'Ariane, sans lequel on s'égarera dans cet édifice d'apparence incohérente et plus compliqué qu'une cathédrale gothique.

Pour lire Rabelais, il faut lutter à la fois contre tant de difficultés : l'étrangeté d'une langue qui est cependant merveilleusement savante et souple, l'obscurité des allusions, l'entassement des allégories, le décousu apparent des épisodes, le miroitement produit par les perpétuels changements de taille dans les personnages principaux, qui tantôt prennent les proportions fantastiques de géants capables de loger six pèlerins dans une dent creuse, tantôt se réduisent aux proportions de simples mortels luttant vaillamment contre les difficultés de la vie!

M. Fleury s'est proposé de résoudre toutes ces difficultés qui troubleraient et dépiteraient le lecteur novice : son livre est une introduction nécessaire à la lecture de Rabelais; qui l'a parcouru peut se vanter de connaître déjà un peu Rabelais.

Rabelais lui-même mettait les lettrés de son temps en garde contre une appréciation hâtive et défavorable. Il leur citait l'exemple du chien aux prises avec un os plein de moelle : « Si vous l'avez vu, dit-il, vous avez pu noter de quelle dévotion il le guette, de quel soing il le garde, de quelle ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entame, de quelle affection il le brise et de quelle diligence il le sugce... Quel bien en prétend-il? rien de plus qu'un peu de moëlle. Vray est que ce peu est délicieux ». Rabelais donc, dans ce passage célèbre, engageait ses lecteurs à rompre l'os et à sucer la « substantificque moëlle » de son livre. Beaucoup sans doute, à cette époque déjà, s'y sont ébréché les dents. La difficulté s'est augmentée depuis le XVIe siècle par la transformation du langage et l'oubli des menus événements contemporains qui faisaient alors la préoccupation de tous et donnaient la clef des allusions. Beaucoup de lecteurs de notre temps aimeront mieux trouver l'os déjà brisé et la « substantificque moëlle » mise à leur portée. C'est le service qu'a voulu leur rendre M. Fleury.

Après avoir exposé d'avance le plan du livre de *Gargantua* et du livre de *Pantagruel*, il en commence avec nous la lecture. Il procède par larges extraits de Rabelais, rajeunissant un peu l'orthographe, mais ayant soin de respecter le style, les tournures et les inversions de son auteur. Il résume les passages moins saillants en ayant soin d'en garder les expressions caractéristiques, les perles littéraires qui abondent dans les développements les plus diffus. Si une explication est nécessaire, il la donne en passant, se gardant bien de fatiguer le lecteur par ces notes multipliées qui surchargent le bas des pages et dispersent l'attention. Tout en traduisant, citant, racontant, expliquant, il va son train et nous conduit par des chemins unis vers le dénoûment. Récit et commentaire ne font qu'un; on est bien vite sous le charme, et ce Rabelais humanisé présente l'intérêt d'un roman.

Nous assistons aux réjouissances pour la naissance de Gargantua, aux festins sur l'herbe, où l'on mange 367 014 bœufs, et aux « propos des buveurs »; puis il faut habiller le petit géant Gargantua, il faut le nourrir. On s'occupe aussi de son éducation : des mains de Thubal Holopherne il passe dans celles de Ponocrates, Eudémon, Gymnaste, qui en font un gentilhomme accompli. Alors il commence ses voyages sur sa grande jument, qui à coups de queue défriche la forêt de Beauce; il s'assied sur les tours Notre-Dame, met les grosses cloches dans sa poche, fait connaissance avec maître Janotus de Bragmardo et autres *maîtres inerts* de l'Université de Paris, revient pour défendre son vieux père Grandgousier contre l'invasion de Picrochole, et fonde avec le vaillant moine Jean des Entommeures l'abbaye de Thélème. Il est évident que raconter Gargantua d'après Rabelais serait déplacé; aussi M. Fleury le raconte-t-il par Rabelais même, faisant alterner les longs extraits textuels avec les analyses, où abondent les citations originales.

A côté de Pantagruel, qui représente l'homme perfectionné par la Renaissance, au grand cœur, à la vaste intelligence, Rabelais a placé Panurge : prodigieusement érudit et éveillé, mais malfaisant, cynique, poltron, menteur, il représente les côtés inférieurs de cette civilisation. Pantagruel, chez qui le caractère est en parfaite harmonie avec l'intelligence, qui tient à la fois du héros et du sage antique, est le personnage par la bouche duquel s'exprimeront les idées les plus hautes, les pensées les plus hardies de Rabelais; Panurge, toujours prêt à se « ruer en cuisine » ou à mystifier le prochain, servira pour les intermèdes comiques. C'est Pantagruel qui dans le langage le plus élevé résume la sagesse de la Renaissance et, dans une image hardie qui sera reprise par Pascal, définit la divinité « une sphère infinie dont le centre est partout et la circonférence nulle part, à laquelle rien n'arrive, rien ne passe, rien ne déchet, pour qui tous les temps sont présents »; c'est Panurge qui rosse le guet, prend l'argent

des quêtes dans le plateau des quêteurs, consulte les oracles pour savoir s'il doit se marier, fait sauter dans la mer les moutons de Dindenaut, « pleure comme une vache », attache au grand mât du vaisseau pendant la tempête : c'est lui qui fait tous les mauvais coups et subit toutes les mauvaises chances. Pantagruel tend toujours aux choses élevées, Panurge toujours aux choses sensuelles. M. Fleury observe avec raison que parmi les hommes de la Renaissance il y a eu, en effet, ces deux types : des pantagruelistes et des panurgistes.

Ce n'est point assez d'analyser et de commenter Rabelais. Son livre, à un certain point de vue, est une encyclopédie où toutes les théories dont l'ensemble constitue le progrès du XVIe siècle sont venues se grouper : réforme de l'éducation, renouvellement de l'esprit humain par les sciences nouvelles et l'étude de l'antiquité ; critique des institutions ecclesiastiques, financières, judiciaires ; tolérance religieuse, symbolisée par l'abbaye de Thélème. Le nouveau commentateur de Rabelais a tenu à montrer brièvement les antécédents de toutes ces idées et le développement qu'elles devaient prendre après Rabelais. A propos du système d'éducation préconisé par Ponocrates, système rationnel et harmonieux que nous commençons à peine à réaliser, système qui prétend faire marcher d'un pas égal le développement du corps et celui de l'esprit, qui unit la gymnastique et la musique, comme chez les anciens Grecs, associe le travail manuel aux spéculations philosophiques et fait une part égale à l'étude des sciences positives et à celle des chefs-d'œuvre littéraires, M. Fleury passe en revue les progrès accomplis par la science pédagogique. Il discute successivement Sturm et l'espèce de lycée qu'il fonda à Strasbourg en 1558, les jésuites et leurs programmes classiques, les solitaires de Port-Royal, Fénelon s'efforçant de rendre l'étude agréable, Rousseau qui dans l'*Emile* instruit son élève à travailler à l'établi de serrurier ou de menuisier comme Ponocrates apprenait à Gargantua à battre le blé en grange, Pestalozzi, Frœbel, Mme Pape-Carpentier et autres maîtres célèbres, qui reprirent les idées de Rabelais sur *l'enseignement des choses*. — « Tous les pédagogues dignes d'être cités, continue M. Fleury, sont venus s'abreuver à ce large fleuve. La plupart se sont bornés à en dériver un petit filet d'eau qui cependant a suffi à leur popularité. Rabelais contient tous leurs systèmes, d'autres encore peut-être. »

Le curé de Meudon n'est pas seulement un penseur, c'est aussi un grand écrivain qui a rajeuni quantité de motifs littéraires, remué une masse énorme de littérature écrite, de traditions populaires, de contes, de nouvelles, de fables, d'apologues, et qui leur a donné une forme restée souvent la forme définitive. Dans son livre sont venus se concentrer, comme dans une lentille, une infinité de rayons épars venus de l'antiquité et du moyen âge pour se projeter ensuite, en gerbe éblouissante, sur les âges suivants. Dans son épopée comique ou philosophique sont venues se fondre les inventions des siècles antérieurs : Ésope, Aristophane, Phèdre, Plutarque, Boccace, Jean le Houx, le *Roman du Renard*, les fabliaux, les *Cent Nouvelles nouvelles*, les traditions celtiques sur les bons Géants, les fantaisies de Lucien et autres auteurs de voyages extraordinaires, tout est venu prendre ici une couleur nouvelle, la couleur rabelaisienne. Rabelais a fait sien cet immense butin pillé dans toutes les littératures antérieures. Certes, l'aventure de Dindenaut et de ses moutons était connue avant lui ; Folengo, dans ses *Macaronées*, nous montre le subtil Cingar jouant le même tour aux bergers tésinois ; mais Rabelais s'est emparé si fortement du sujet, que jusqu'à la fin des littératures on ne citera que les moutons de Panurge : les moutons qui firent le saut avant eux ne seront connus que des érudits ; ceux de Rabelais seuls ont passé en proverbe.

Ce que le chantre de Pantagruel et de Panurge a pris de toutes mains à ses devanciers, il l'a restitué d'une main libérale à ses successeurs. On a dit d'Homère qu'il était le lac sacré d'où sont sortis tous les fleuves de la littérature grecque ; Rabelais, lui aussi, est une source pour toute notre littérature du XVIIe et du XVIIIe siècle. Son livre est comme une foire aux idées où tous nos poëtes, tous nos conteurs, tous nos romanciers, et non-seulement les nôtres, mais ceux des nations voisines, sont venus s'approvisionner. M. Fleury a pu, grâce à une vaste lecture et à un sens littéraire très-fin, suivre les idées rabelaisiennes chez un grand nombre d'écrivains, et parmi ceux du premier ordre. Grâce à lui, nous savons plus exactement ce que doivent à « maître Alcofribas » Racine, Boileau, Molière, La Fontaine, Cyrano de Bergerac, Beaumarchais, Voltaire, Diderot, Rousseau, et les plus en vue de nos modernes, depuis l'auteur de *Jérôme Paturot* jusqu'à Victor Hugo. Relever tous ces emprunts nous mènerait loin.

Panurge, cette originale création de Rabelais, est resté l'aïeul d'une postérité nombreuse de types originaux dans le roman ou au théâtre. Il a la manie des proverbes comme Sancho Pança ; il est

> Gourmand, ivrogne et assez mal-adroit,
> Fripon, larron, jureur, blasphémateur,
> Sentant le lieu d'où il est pas à la ronde,
> Au demeurant le meilleur fils du monde,

comme le domestique de Clément Marot ; il est pédant et prolixe comme le Sganarelle de *Don Juan* ; il est cynique et avisé comme Scapin ; il est vicieux et omniscient comme le Pangloss de Voltaire ; il a cent tours en son sac comme Figaro ; il est prompt à se travestir et à s'accommoder aux circonstances comme Gil Blas ; les renards de La Fontaine lui doivent plus d'une malice ; parmi les types de notre littérature contemporaine, don César de Bazan, le parfait dissipateur, s'entend aussi bien que Panurge « à manger son bled en herbe ». M. Fleury a eu raison également de rapprocher du récit de Rabelais où Panurge fait dégringoler les tombereaux sur les gens du guet, le passage des *Misérables* où Gavroche, beau parleur, effronté raisonneur comme son prototype, venant de dérober la charrette d'un Auvergnat ivre, se trouve nez à nez avec un sergent de la garde nationale. « Au moment où le sergent allait fondre sur Gavroche, poursuit notre grand romancier, la charrette, devenue projectile et lancée à tour de bras, roulait sur lui avec furie, et le sergent, atteint en plein ventre, tombait à la renverse dans le ruisseau, pendant que son fusil partait en l'air. »

Frère Jean des Entommeures, le belliqueux moine, le franc buveur, ne désavouerait pas le puissant Everard, ce héros du *Lutrin* dont « le bras, sans latin », saura terrasser l'adversaire et dont

> Vingt muids rangés chez lui font la bibliothèque.

Que ne doit pas La Fontaine à Rabelais ? Dans son conte de Dindenaut et Panurge, il a repris en sous-œuvre un des mo-

tils du *Pantagruel* : M. Fleury n'a pas de peine à démontrer le supériorité littéraire du modèle du XVIe siècle. Les plus jolis traits de *la Laitière et le Pot au lait* — notamment ce fantasque prétérit :

> Il était, quand je l'eus, de crosseur raisonnable,

qui nous recule si loin dans le passé qui déjà succède à l'avenir rêvé par l'ambitieuse Perrette, — se retrouvent dans le récit des projets de Picrochole : « Lorsque vous serez en Libye, vous avez aussi pris toute la caravane de la Mecque. Ne vous a-t-elle pas fourni du vin à suffisance? — Voire, dit Picrochole ; mais nous ne *bûmes* point frais. » Le joli conte sur l'âne et le cheval, que l'*éditue* de l'île Sonnante raconte à Panurge, fait prévoir la fable du *Loup et du Chien* : seulement le loup se sauve parce qu'il voit au cou de son ami les traces du collier ; l'âne retourne à ses chardons parce que, dans la splendide écurie de « monsieur le cheval », il est interdit de faire l'amour, sous peine d'être *pelaudé* par le palefrenier. Avant La Fontaine, Rabelais a mis en scène Mercure et le bûcheron qui redemande sa cognée.

L'île de Procuration ou des Chicanous, le procès entre les deux seigneurs jugé par Pantagruel, ont fourni maint trait à Molière, à Racine pour ses *Plaideurs*, à Beaumarchais même pour ses *Mémoires* contre Goëzman. Dans l'île de Chéli, les éternelles embrassades des *Complimenteurs* excitent la bile de frère Jean des Entommeures, comme les embrassades d'Oronte irritent celle d'Alceste.

Le même frère Jean explique que les moines sont fuis de tout le monde parce que, comme les singes, ils sont inutiles et malfaisants ; Voltaire n'a eu que la peine de réduire en décasyllabes la boutade du vaillant frocard, et encore peut-on préférer à ses vers la prose de Rabelais.

Le vieux dieu Saturne, dans l'île d'Ogygie, « où l'on se rend par Saint-Malo », a sans doute donné à Henri Heine l'idée de Jupiter exilé dans l'île des Lapins et vendant aux matelots les peaux de ces quadrupèdes. Les voyages fantastiques de Gulliver semblent bien une suite des voyages de Pantagruel à l'île des Andouilles féroces ou à l'île des Papegauts et cardingaux. Les paroles gelées qu'on rencontre aux confins de la mer Glaciale, peu de temps après « la grande bataille entre les Arimaspes et les Néphélibates », ont reparu de nos jours dans les plaisantes *Aventures du baron de Munchhausen*.

Un épisode rabelaisien qui a fort tourmenté les commentateurs, c'est celui de l'herbe *pantagruélion* et de son éloge par Pantagruel. Il est aujourd'hui reconnu que le *pantagruélion* n'est autre chose que le chanvre ; or, Rabelais s'est lancé dans un développement infini au sujet de cette plante merveilleuse, de la façon dont elle se produit et dont on peut la travailler, des usages innombrables auxquels elle peut servir : roulée en corde, elle est l'effroi des voleurs ; son suc tue les insectes malfaisants ; écrasée, elle guérit les brûlures ; ses graines nourrissent les oiseaux et servent à préparer une huile savoureuse ; elle couvre nos tables de nappes éblouissantes, elle habille les hommes, elle fournit des cordes pour les arcs des soldats, des sacs aux meuniers, des sacs à procès aux gens de loi. Sans elle, point de papier ; et alors, que deviendrait le noble art d'écrire et celui de l'imprimerie? Sans elle, point de navigation. Les dieux eux-mêmes s'épouvantent de tout ce que Pantagruel peut faire avec cette herbe, et l'un d'eux, prévoyant sans doute l'invention des ballons, prédit le jour où les humains « pourront visiter les sources des grêles, les bondes des pluies et l'officine des foudres », s'asseoir à la table des dieux, prendre les déesses à femmes et se faire ainsi déifier. Mais ce procédé qui consiste, sous un titre piquant, à vulgariser d'utiles notions, à prendre une humble plante et à en faire sortir toute la civilisation humaine, n'a-t-il pas été repris après Rabelais? Qui ne connaît le poëme anglais sur la *passion* du chanvre, et l'*Histoire d'une bouchée de pain*, de notre Jean Macé?

On voit que le livre de M. Fleury nous fait connaître Rabelais, tout Rabelais, avec ses modèles et ses imitateurs, ses ancêtres et sa postérité. Un certain nombre de chapitres sont consacrés à la biographie du grand écrivain, à la sévère discussion de ce que M. Fleury appelle les *légendes rabelaisiennes*, sottes inventions qui défigurent parfois sa physionomie historique, son noble caractère, où tout est de Pantagruel et rien de Panurge. D'autres chapitres nous font apprécier l'art consommé de Rabelais, son style original et inimitable, malgré les essais d'imitation tentés en notre siècle, l'infinie variété de ses tournures et la savante harmonie de ses périodes.

Le dernier chapitre a pour titre : *La réputation de Rabelais*. M. Fleury y passe en revue tous les jugements portés sur Rabelais par ses ennemis et ses amis, depuis Montaigne et Brantôme jusqu'à MM. Albert Réville, Schérer et Gebhart, en passant par Mme de Sévigné, Voltaire et Beaumarchais. A nos contemporains j'emprunterai seulement deux citations. Victor Hugo a comparé Rabelais à Aristophane : « Aristophane a trouvé plus grand que lui. Aristophane est méchant, Rabelais est bon. Rabelais défendrait Socrate. Dans l'ordre des hauts génies, Rabelais suit chronologiquement Dante : après le front sévère, la face ricanante. Rabelais, c'est le masque formidable de la comédie antique détaché du *prosce nium* grec, de bronze fait chair, désormais visage humain et vivant, resté énorme et venant rire de nous, chez nous et avec nous. » — « A qui le comparer? reprend Michelet. A l'Arioste? à Cervantès? Non, tous deux rient sur un tombeau, sur la patrie défunte et la chevalerie inhumée. Tous deux regardent au couchant ; Rabelais regarde vers l'aurore. Il cingle à l'est, vers les terres inconnues. C'est un voyage de découvertes. Navigateur hardi sur la profonde mer qui engloutit les anciens dieux, il va à la recherche du grand *peut-être*. Il cherchera longtemps. Le câble étant coupé et l'adieu dit à la légende, ne voulant s'arrêter qu'au vrai, au raisonnable, il avance lentement en chassant les chimères. Mais les sciences surgissent, éclairent sa voie, lui donnent des lueurs de la foi nouvelle. Copernic y sera plus tard, et Galilée. Déjà l'Amérique et les îles nouvelles, déjà les puissances chimiques tirées des végétaux, déjà le mouvement du sang, la circulation de la vie et la solidarité des fonctions éclatent dans le *Pantagruel* en pages sublimes qui, sous forme légère et souvent ironique, n'en sont pas moins les chants religieux de la Renaissance. »

A. R.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'ITALIE

Massimo d'Azeglio. — M. Émile Castelar

I.

Mlle Doüesnel a traduit, en un français élégant, les *Souvenirs* de Massimo d'Azeglio (1). Ce livre, qui doit intéresser beaucoup les Italiens, aurait peut-être gagné, pour les lecteurs de ce côté des Alpes, à quelques suppressions. Bien des épisodes, curieux pour les personnes qui sont au courant de la vie italienne, sembleront longs ; bien des réflexions, d'ailleurs des plus sages, sur la fougue et l'étourderie de la jeunesse, sur les inconvénients de la paresse et du jeu, pourraient pareillement être abrégées. Ces mémoires se lisent cependant sans fatigue : ils nous mettent en présence d'une âme éminente, d'un esprit distingué et très-raisonnable.

Massimo d'Azeglio appartenait par sa famille à ce vieux Piémont sensé et généreux auquel l'Italie doit Cavour et Victor-Emmanuel. Il fut, de sa jeunesse à sa mort, un libéral modéré. Il fut le témoin des désastres et de l'abaissement de la péninsule; il vit les guerres de l'empire, la révolution militaire de 1821, la servitude de l'Italie sous ses gouvernements absolus ; il espéra quelques jours en Pie IX, et cria alors comme quelques autres : « Courage, Saint-Père ! » Il put enfin saluer la délivrance de la Lombardie, de la Toscane, de Naples, de Modène et de Parme ; il mourut six mois avant la guerre qui enleva Venise à l'Autriche.

Il fut l'un des plus dévoués serviteurs de la maison de Savoie, et des plus utiles à partir de 1848. En 1849, après Novare, il négocia la paix avec l'Autriche et, jusqu'à 1853, présida le cabinet de Turin ; en 1859, il fut un instant gouverneur de Bologne, en 1860 de Milan. Ses rêves d'ambition pour l'Italie n'allaient pas aussi loin que ceux du parti d'action : il était ouvertement hostile à toute alliance avec Mazzini et Garibaldi ; il se sépara même de Cavour en 1861. Il écrivit alors une *Question romaine* à laquelle les événements n'ont point donné et ne pouvaient donner raison. Le programme de d'Azeglio était : « Souveraineté nationale du pontife, avec toutes les garanties nécessaires d'indépendance spirituelle ; — gouvernement municipal ; — participation des Romains, *autant que possible* (?), à la jurisprudence italienne ; — capitale politique ailleurs. » Tout ceci était de la politique aussi compliquée que délicate; ce sont les théoriciens, et non l'histoire, qui construisent de ces horloges de précision qu'un grain de poussière, un souffle d'air dérangerait, si jamais elles avaient pu marcher. Et cependant il n'aimait point le régime pontifical ; on en trouvera la critique à plus d'une page des *Souvenirs*. Sur ce point, le fait le plus digne de remarque est l'anecdote suivante, à propos de la mort de Grégoire XVI :

« Un pauvre journalier du jardin du Belvédère, qui avait voué une reconnaissante affection au pape — celui-ci, en se promenant, s'étant plus d'une fois arrêté pour lui parler et lui ayant donné quelque petit écu, — sut que le Saint-Père était à son dernier moment. Ce pauvre homme eut le cœur saisi de l'envie de le revoir encore une fois. Il trouve ouverte la porte du petit escalier dérobé ; il monte et arrive à un cabinet. Il frappe : personne. Il s'avance tout tremblant. Il trouve une autre porte et pénètre dans une seconde pièce. Personne. Il ouvre une troisième porte et se trouve dans la chambre même du pape ; il le voit avec une montagne de coussins sur son oreiller; mais, voulant peut-être les arranger dans un moment de suffocation, il n'avait pu en venir à bout et se trouvait penché tout d'un côté, la tête pendante hors du lit. Le pauvre jardinier s'élance pour le relever et le remet du mieux qu'il peut dans son lit. Puis il l'appelle, il le touche et s'aperçoit qu'il est froid. Alors il se jette à genoux en pleurant et récite un *De Profundis* pour le pape mort. Un des familiers entre à ce moment, venant sans doute de mettre son butin à l'abri ; il s'épouvante, crie, menace et chasse le jardinier, en lui défendant de jamais parler de cet abandon du pape. Mais le jardinier parla. »

Massimo d'Azeglio a aimé la France, même la France du premier empire. Comme Henri Heine, il a compris que sous les pas du conquérant tombait la semence d'idées et d'institutions libérales, don magnifique de notre pays à l'Europe presque entière. Quant à l'Italie, à laquelle il s'était dévoué aux plus mauvais jours, il lui donna un dernier gage de tendresse dans ce *Testament politique* que l'éditeur a joint aux *Souvenirs* et qui contient ce conseil excellent pour toutes les nations : « Je rappelle aux Italiens que l'indépendance d'un peuple est la conséquence de l'indépendance des caractères. Que ceux qui se font les serviteurs de petits intérêts de clocher ou de passions de parti ne se plaignent pas d'être sous la servitude étrangère ! »

II.

Il y a de belles pages dans le livre de M. Émile Castelar (1); il y a même trop de belles pages. Car ce récit de voyage, fait par un voyageur des plus distingués par l'esprit, des plus généreux par le cœur, est une suite de développements d'éloquence. En général, ce n'est point de la sorte que procèdent les écrivains qui racontent les choses qu'ils ont vues chez les peuples étrangers. L'anecdote familière, l'aventure piquante, tous les accidents, toutes les réflexions que provoque la réalité, la statistique enfin, depuis un certain nombre d'années, permettent au lecteur de respirer paisiblement, de se remettre de cette sorte d'étourdissement que cause toujours le sublime. C'est du moins le goût français. On devinerait que M. Castelar est Espagnol, si son livre était anonyme. Il est d'une gravité qui jamais ne se déride : je ne crois pas que ces deux volumes soient égayés par un seul sourire. Si le joyeux président de Brosses revenait ici-bas et s'il ouvrait ce livre : « Quoi ! s'écrierait-il, l'Italie où je fis jadis un si plaisant voyage en docte et gaie compagnie engendrerait-elle maintenant la mélancolie ? » Il est vrai que M. Castelar était, quand il fit ce voyage, proscrit de son pays; il visitait la péninsule par nécessité. Il montait, avec la tristesse d'un exilé, l'*escalier d'autrui*. Un jour même, à Rome (c'était avant 1870), son hôte, tout tremblant, vint le prier de prendre *prestissimo* le chemin de fer de Naples. Ces messieurs de la police pontificale recherchaient le tribun espagnol. Or,

(1) 2 vol. Paris, Sandoz et Fischbacher.

(1) *L'Art, la Religion et la Nature en Italie*, par Emilio Castelar, ex-président de la république espagnole. Paris, Sandoz et Fischbacher. 2 volumes.

celui-ci était condamné à mort par le gouvernement d'Isabelle : il partit et fit bien. J'ajouterai que ce départ dut accommoder la *Questure* de Monte-Citorio : on l'eût arrêté le lendemain ; on le prévint la veille. — Évidemment, c'était là une condition morale peu favorable à l'allégresse intime de l'âme, à l'observation bienveillante du spectacle des choses; un proscrit ne voit sous un jour riant ni les cités ni les hommes ; il se réfugie volontiers dans le passé, demande à l'histoire l'explication et la consolation du mal politique ; son esprit ne veut plus se détacher de ces aspects lointains que tout son art de narrateur cherche à reproduire. C'est là l'originalité du voyage de M. Castelar, le défaut comme la qualité de son œuvre.

A vrai dire, cet ouvrage n'est qu'une perpétuelle évocation du passé. N'y cherchez point d'esquisses de la vie populaire des Italiens, de scènes pittoresques, d'informations précises. Toutes ces nobles villes, Rome, Venise, Florence, Naples, Pise, passent tour à tour sous ses yeux, revêtues de leur vieille histoire comme d'une pourpre éblouissante : au Campo-Santo, au Rialto, sur la place de la Seigneurie florentine, au Forum, au Capitole, au Colisée, aux Thermes de Caracalla, l'écrivain espagnol réveillera tous les morts. Pareil à lord Byron, dans cette vision magnifique de l'histoire de Venise, en face du *Pont des Soupirs*, il fera défiler devant nous toutes les tragédies des anciens âges, les empereurs de Rome, les premiers chrétiens livrés aux bêtes de l'amphithéâtre, les papes, les podestats, les doges, les émeutes, les guerres civiles, les grands criminels et les grands saints du moyen âge, les condottiere et les moines. L'évocation, à peine interrompue, reprend de nouveau, infatigable, implacable : parfois les événements rappelés sont si nombreux, qu'elle tourne au dénombrement oratoire, l'une des formes les plus irritantes du style. Par un effet naturel de l'état enthousiaste de son esprit, le voyageur, historien tout à l'heure, regardant vers l'avenir, se fera prophète. La phrase, par son ampleur démesurée, haletante, et qui dédaigne le charme du *point* mis à propos, vous emporte, étonné et troublé, à travers toutes sortes de fantômes, et vous êtes tenté de crier grâce et de supplier : « O orateur, ô poëte, donnez-nous un moment de repos et de rafraîchissement ! Sortons un instant de ce musée trop riche et allons nous asseoir à l'ombre de quelque treille de Pausilipe : les huîtres du Lucrin y sont exquises et le falerne parfumé ! Nous écouterons le doux bruissement de la mer et le chant des mandolines, tout en regardant fumer le Vésuve ! »

Je crois que ce nouveau voyage d'Italie, d'un idéalisme excessif, plaira peu aux personnes qui ne connaissent pas la péninsule : le trait y est à la fois trop vague et trop brillant ; l'imagination du lecteur qui n'a jamais franchi les monts ne peut s'en former pour elle-même des idées assez nettes. D'autre part, M. Castelar sera goûté des voyageurs, qui retrouveront dans ces pages sonores l'écho de leurs souvenirs, la trace de leurs émotions. Il faut bien l'avouer, ce retour perpétuel sur l'histoire est l'intérêt premier d'un voyage aux contrées classiques pour les esprits cultivés. Les touristes illettrés le sentent bien eux-mêmes : ils font de prodigieux efforts pour pénétrer quelque peu dans l'intelligence du passé ; ils se donnent à propos, soit des attitudes doucement mélancoliques, soit des airs profonds. A Pompéi, on voit cheminer des caravanes de gens qui semblent frappés de la fragilité des choses humaines ; volontiers ils commenteraient entre eux, s'ils le connaissaient, ce beau mot de l'épicurien Philodémos, retrouvé sous les cendres d'Herculanum : *Nous vivons comme dans une cité que menace sans cesse l'éruption d'un volcan.* A la chapelle Sixtine, où ces philistins n'entendent absolument rien et d'où ils voudraient s'enfuir (après avoir toutefois contemplé le fauteuil vide du pape), s'ils aperçoivent quelque peintre à son chevalet copiant une Sibylle ou un Prophète, ils s'arrêteront, prenant une mine de componction où l'on démêle, avec un désir très-sincère d'être affecté noblement, le réel ennui que leur causent cette chapelle et Rome et l'Italie presque entière.

Cette contrée, en effet, devrait être réservée aux délicats et aux lettrés ; les autres n'ont-ils pas la Suisse, Ostende et Monaco ? Les visions apocalyptiques de M. Castelar ont dû être bien des fois dérangées par des réflexions à haute voix, telles que les suivantes, que j'ai recueillies sur place. Au Colisée : « Comme il doit être joli la nuit, aux feux de Bengale !... » A la porte Saint-Jean-de-Latran : « Mon ami, sortons-nous pour voir un peu la campagne ? » L'ami, avec impétuosité : « Quelle campagne ? Vous savez bien qu'ici il n'y a pas de campagne ! »

Cette digression ne m'a pas éloigné de M. Castelar. Pour lui, il y a une campagne de Rome et des ruines grandioses dont la beauté s'étale au grand soleil, dans le profond silence des jours d'été. Peut-être même depuis Chateaubriand, dont les simples notes sur Rome n'ont jamais été surpassées, personne n'a-t-il eu, plus que l'écrivain espagnol, le sentiment de cette grandeur désolée que l'Italie doit aux débris de ses anciens jours. Personne assurément, pas même Chateaubriand, n'a eu l'imagination plus catholique ; or l'intelligence du passé religieux de l'Italie est, avec l'instinct de l'histoire politique et morale de Rome païenne, la première condition à remplir pour un voyageur qui ne se résigne point à n'être qu'un simple touriste. D'ailleurs il n'est pas nécessaire pour cela d'être Espagnol, ni même fervent catholique : tel Français de nos jours, à peu près excommunié, ne parle de saint François qu'avec attendrissement. Le chapitre de M. Castelar sur Assise et son grand fondateur, si les lignes en étaient plus simples, pourrait être signé de l'auteur de *la Vie de Jésus.*

« C'était la nuit, et le saint priait dans sa cellule. Les anges, battant des ailes autour de la grille, firent entendre des mélodies si belles dans les airs que saint François crut en mourir de volupté mystique et être transporté dans l'éternelle vie. Aussi n'est-il pas étonnant qu'à l'heure de sa mort, alors que le crépuscule s'était dissipé et que la nuit était venue, les filles de la lumière, les prophétesses de l'aube, les chanteuses du matin, les hirondelles quittassent en troupes leurs nids pour se baigner dans les splendeurs de ce trajet sublime. De telle sorte que l'âme du saint, en prenant l'essor vers l'éternité, ne cessa pas un instant d'entendre les cantiques de ces simples oiseaux, jusqu'à ce que les chants des anges et des séraphins saluassent son entrée triomphale dans la gloire... »

Assise et saint François, c'est-à-dire le pur mysticisme méridional, la fécondité et la suavité du monachisme italien, c'est bien sur ce point que l'on peut éprouver les voyageurs capables de sentir la poésie religieuse de ces contrées. Gœthe n'a rien dit d'Assise : il y avait une lacune en ce grand esprit ; ses lettres sont d'un archéologue, d'un païen, d'un philosophe : mais il n'a su jouir que d'une moitié de l'Italie.

Celle qui lui échappa est singulièrement bien comprise par M. Castelar.

On peut encore renouveler l'expérience sur le chapitre consacré par notre auteur à Pise et au Campo-Santo. Les pages écrites par M. Taine sur le même sujet, fort belles cependant, sembleront froides et ternes au lecteur qui vient de quitter M. Castelar. Voilà un président de république dont les sentiments ont dû rassurer les bonnes âmes, s'il en est au delà des Pyrénées, qui se persuadent qu'à ce mot seul de république les cathédrales chancellent et la lampe du sanctuaire pâlit !

Les portraits de personnages contemporains sont rares dans ce livre. Celui du cardinal Antonelli est tracé par une main trop passionnée : c'est un peu l'Antonelli dépeint par M. About dans sa *Question romaine*. Il en est un autre dont les traits généraux sont, au contraire, bien justes. Je voudrais le détacher et le rapprocher des yeux de nos lecteurs. Le personnage extraordinaire que M. Castelar a entrevu un instant, mais dont il a médité la vie et pénétré le génie, est, à cette heure encore, l'un des hommes les plus considérables de ce siècle et certainement aussi de l'histoire. Au lendemain du jour où il sortira de la scène du monde, ses panégyristes proclameront qu'entre Grégoire VII et lui il n'y a point eu un tel souverain pontife. Ils auront raison, et les historiens ratifieront ce jugement. Entre Grégoire VII, qui fonda, en face de la brutalité féodale et des violences du Saint-Empire, par la force de sa vertu de moine, la primauté du Saint-Siége appuyé sur l'épiscopat universel, et Pie IX, qui, au concile de 1870, changea la vieille constitution de l'Église et transporta sur la tête du serviteur des serviteurs de Dieu l'autorité dogmatique de tous les évêques de la catholicité, non, en vérité, aucun pape ne compte, ni Innocent III, ni Grégoire IX, ni Jules II, ni Paul III, ni Sixte-Quint, ni Pie VII. Mais je laisse la parole à M. Castelar.

On était au conclave.

« Pie IX dépouillait les votes, et, à mesure qu'il lisait les bulletins, ses forces faiblissaient, sa voix balbutiait, des larmes d'amertume tombaient de ses yeux, de profonds soupirs oppressaient sa poitrine; craignant de s'évanouir, il pria un de ses collègues de le remplacer; puis, se retirant dans un endroit écarté, il se couvrit des mains le visage. On lui annonça bientôt qu'il était élu. Avant de se voir officiellement proclamé, Mastaï, s'adressant alors à chaque cardinal, le conjura instamment d'éloigner de ses lèvres un tel calice, comme s'il eût secrètement pressenti qu'il serait le dernier pape-roi. Le conclave n'accéda point à ses désirs : il le confirma dans sa haute dignité. Pie IX se résigna, et, s'agenouillant devant un autel, il psalmodia des prières avec ferveur pendant une demi-heure... »

M. Castelar rappelle alors les principaux traits de la vie et du caractère du pontife régnant : « Implacable à tous les pouvoirs, intransigeant avec tous les rois qui sont contraires à ses idées... » Il remonte à la jeunesse de Pie IX :

« Finalement il entra dans les Ordres et s'adonna à la prédication. Sa figure attrayante, son air majestueux, adouci par un sourire de bonté, l'impressionnabilité de son tempérament quelque peu maladif, la vivacité de sa poétique imagination, le timbre de sa voix mielleuse et sonore : toutes ces qualités firent de lui un orateur écouté et chéri des multitudes. Quelques personnes se rappellent encore ses sermons nocturnes sur la place publique à demi éclairée par des torches; ses épaules étaient chargées d'un grand crucifix, ses mains bénissaient et maudissaient tour à tour au nom de l'Église avec des gestes tragiques...

« ... Pie IX conserve encore la vague poésie de ses premières années. L'art lui est sympathique comme à la plupart de ses prédécesseurs sur la chaire de saint Pierre. On remarque dans sa conversation beaucoup de grâce, dans sa physionomie beaucoup de douceur, dans son caractère une grande bonté, et dans sa voix beaucoup de musique. Mais ses emportements sont à craindre en ce qu'ils sont suivis de résolutions promptes et irréfléchies, témoin sa fuite du Vatican en 1848. Parfois il reconnaît que son impétuosité lui a été funeste; mais il ne s'en repent pas, pensant avec raison que les repentirs tardifs sont stériles. Alors il se punit lui-même en laissant tomber à flots de ses lèvres l'ironie amère sur son cœur attristé...

« ... Comme tous les artistes, Pie IX aime les grandes émotions. La popularité et ses triomphes le mettent hors de lui-même... La pompe et le luxe, les tiares chargées de brillants, les chapes couvertes de perles l'enchantent.

« ... Frapper le monde par de grandes hardiesses dans les sphères religieuse et politique fut toujours le désir de Pie IX; laisser un nom illustre parmi les pontifes illustres, son ambition. Réconcilier l'Évangile avec la liberté (1847-1848) fut certainement la plus grande entreprise qui pût le tenter... Mais si Pie IX conçoit les grandes pensées facilement, il les abandonne au premier obstacle, et dès qu'il trouva des obstacles pour la liberté, il abandonna la liberté... Pour ses essais réactionnaires, Pie IX ne rencontra que facilité et qu'appui : les jésuites, qui lui avaient juré d'abord une guerre à mort, se mirent à ses ordres et entourèrent son trône. La réaction européenne, qui ne lui pardonnait pas sa grande politique de 1847 et de 1848, lui livra la direction de sa pensée et de sa conscience. Le pape finit par être le chapelain de la Sainte-Alliance. Mais son ambition était plus vaste : il voulait fonder de nouveaux dogmes, réunir des conciles œcuméniques, créer une autorité au-dessus de l'Église et un absolutisme sur les consciences sans analogie dans le passé et qui ne pût être surpassé dans l'avenir. »

ÉMILE GEBHART.

LITTÉRATURE DES VOYAGES

M. Joanne et la géographie de la France

Il est des œuvres dont l'utilité immédiate et le caractère pratique font oublier la valeur et l'originalité. C'est l'histoire des livres de M. Joanne : ses publications d'enseignement géographique ont même disparu derrière la réputation de ses *Guides*. Bien plus, son nom est en train de devenir synonyme de *Guide* et figurera peut-être à ce titre dans les dictionnaires du siècle prochain, comme y figure celui du célèbre et pourtant oublié Calepin.

Il y a un quart de siècle, M. Joanne était avocat au barreau de Paris et rédacteur du *Droit*. Mais les questions de mur mitoyen ne l'intéressaient qu'à demi et il donnait aux voyages le temps que lui laissaient les veuves et les orphelins. A cette époque, la littérature des voyages était rare en France : on n'avait pas encore cette facilité des communications qui fait naître et développe l'amour du déplacement. M. Joanne, dans ses moments de loisir, rédigea un *Guide du voyageur en Suisse*. Le succès de ce livre le décida à changer de carrière : il devint un émule du Juif-Errant, mais un Juif-Errant qui compte les étapes et qui prend des notes.

C'est la France qui a été le principal théâtre des explora-

tions de M. Joanne et le principal objet de ses études; il est de ceux qui ont le plus contribué à la faire connaître des touristes, en même temps qu'il en résumait, dans une douzaine de volumes, l'histoire, l'archéologie et la géographie. Les travaux préparatoires ne manquaient pas : il n'est guère de province, de ville, et souvent de château qui n'ait sa monographie; mais toutes ces œuvres, faites au point de vue érudit ou au point de vue local, ne pouvaient être accessibles au public. Les éléments utiles et d'un intérêt général devaient en être extraits pour être fondus dans une œuvre d'ensemble. M. Joanne a entrepris cette œuvre d'ensemble, mais, peu satisfait d'une science de cabinet, il l'a complétée par ses propres observations, et sa part personnelle a été principalement la découverte et la vulgarisation des beautés naturelles de la France. Son *Itinéraire général de la France*, complet en une douzaine de volumes contenant près de 10 000 pages et semé de cartes et de plans, forme le catalogue raisonné des curiosités, des beautés et des richesses de la France; à ce point de vue, il est aussi utile sur les rayons d'une bibliothèque qu'en volumes isolés dans le sac d'un touriste.

Il y a quelques années, l'ouverture du Japon aux Européens a été un grand événement; mais ce n'est pas le seul pays fermé : la France, elle aussi, a besoin d'être ouverte. Dans bien des vallées et sur bien des montagnes, M. Joanne a frayé le chemin. Le voyage d'agrément en dehors des bains à la mode est encore si peu dans les usages des Français que dans bien des parties de la France un touriste, fût-il Français, se trouve être un objet d'étonnement et parfois de suspicion. Qu'est-ce donc [illegible] ? Il y a quelques années, un président de la confédération suisse, qui voyageait à pied avec son fils en France, fut arrêté par les gendarmes. Dans les régions peu fréquentées, il est prudent de ne voyager qu'avec ses *papiers*. Encore, si l'on échappe aux soupçons de l'autorité, a-t-on à subir les questions des indigènes : « Monsieur place des vins? — Monsieur est venu acheter des laines? etc. » En outre, bien des auberges et même des hôtels, en dehors des grandes voies de communication, semblent faits plutôt pour éloigner que pour attirer le voyageur : il faut, pour y pousser les malheureuses victimes, le *compelle intrare* d'une nécessité brutale, de la faim pressante et de la nuit qui tombe. Les *Guides* de M. Joanne, et depuis deux ans l'activité incessante des sections provinciales du Club alpin, améliorent tous les jours cet état de choses en le dénonçant. Les *indigènes* finiront par comprendre tout l'intérêt qu'ils ont à *ouvrir* leur pays!

Dans son *Itinéraire*, M. Joanne a dû suivre l'ordre empirique des communications, c'est-à-dire des grandes voies ferrées. Il n'avait primitivement donné que deux volumes au réseau Paris-Lyon-Méditerranée; mais ces deux volumes devaient s'étendre à mesure que le réseau se prolongeait et que les notes s'accumulaient : la nouvelle édition qui vient de paraître comprend trois volumes. L'*Auvergne*, avec le Morvan, le Velay et les Cévennes (dix-sept cartes et quatre plans), nous conduit dans une région où M. Joanne doit plus d'une fois flétrir la malpropreté séculaire des auberges et des rues (et s'il ne parle que des auberges e des rues, c'est que la vie privée est murée!), mais dont George Sand a révélé les beautés pittoresques et souvent sauvages. — *Le Jura et les Alpes françaises* (avec vingt et une cartes, quatre plans et deux panoramas) comprend la Bourgogne, la Franche-Comté, le Lyonnais, la Savoie et le Dauphiné. C'est peut-être la région où le Club alpin français a jeté le plus de touristes; avant peu d'années, les Alpes françaises feront concurrence aux Alpes suisses. Peu de cimes y sont encore vierges et la Meije résiste encore; mais n'est-il pas vrai, ô Righi! que les hautes cimes ne doivent pas toujours leur vogue à leur sauvagerie et à leur virginité? — Ce volume a été refait avec la collaboration des membres les plus actifs du Club alpin. — La *Provence*, avec les Alpes-Maritimes et la Corse (quinze cartes et six plans), contient une partie archéologique très-développée, comme il convient pour une région aussi riche en monuments, et nous invite à visiter les forêts et les montagnes de la Corse, où, comme en bien des endroits, le touriste anglais a précédé le touriste français.

L'*Itinéraire* et les *Guides-Diamants* qui les résument sont ce que le public connaît et apprécie le mieux dans l'œuvre de M. Joanne. Il faut également inscrire à son actif son *Dictionnaire général de la France* et son *Atlas de la France*, dont la *Revue* a parlé lors de leur apparition, résumant, l'un par ordre alphabétique, l'autre par groupes de départements et d'arrondissements, l'histoire, la statistique et la géographie de notre pays. En ce moment, M. Joanne achève la publication de géographies départementales à l'usage des écoles. Cette série compte déjà près de trente volumes, illustrés, élégants, ornés de cartes, donnant l'histoire, la géographie, la statistique, etc., de chaque département (1). Rédigées pour les écoles primaires, ces monographies ont également leur place marquée dans les bibliothèques populaires et dans les bibliothèques régimentaires, où elles ne devraient jamais manquer. La collection, une fois complète, aura encore une valeur scientifique en formant par des unités de détail, comme par les fragments d'un jeu de patience, la géographie complète du pays.

Il n'est pas hors de propos de parler ici du Club alpin français, puisque cette association a été fondée par M. de Billy et M. Joanne. M. de Billy est mort, et M. Joanne est aujourd'hui président du Club. Le voilà en position de faire marcher la France, nous voulons dire les touristes de France qui forment le Club alpin. Le Club voit tous les jours augmenter le nombre de ses adhérents, et rien n'attristerait ses débuts sans la mort d'un des plus jeunes et plus vaillants *alpinistes*, un brillant et sympathique jeune homme, Henri Cordier, tombé naguère dans une crevasse. Le troisième *Annuaire* du Club alpin, qui vient de paraître (Paris, Hachette), contient justement le récit fait par lui en style charmant de ses courses dans les Alpes françaises et suisses. Mais cet accident, unique encore dans les annales de notre Club, ne peut être invoqué contre sa propagande quand on ne compte plus les accidents de chasse! Si la jeunesse de France doit éviter quelque chose dans l'exemple de Cordier, c'est sa témérité plutôt que son ardeur.

L'*Annuaire* du Club alpin ne contient pas seulement des récits d'excursion, et il n'est pas nécessaire d'être ascensionniste pour trouver plaisir à sa lecture. De belles gravures, auxquelles se mêlent des photographies et des dessins humoristiques, en font un album agréable à feuilleter. L'ascension du grand Ararat, en 1850, par le général Chodzko, est un des morceaux les plus intéressants du volume, d'autant plus que, comme le sait tout enfant, c'est sur cette montagne que s'est arrêtée l'arche de Noé.

Son *Annuaire* ne suffit plus au Club : il publie, en outre, un *Bulletin trimestriel* qui, avec les détails de sa vie intérieure, contient aussi des miscellanées intéressantes. Mais, dussions-nous ne pas être écoutés de la direction du Club, nous persistons à croire qu'il y a dans ces montagnes autre chose

(1) Ce [illegible] un volume in-12 avec [illegible] texte. Paris, [illegible]. — [illegible] Paris, [illegible]. — [illegible] — *Basses-Pyrénées*. — *Basses-Pyrénées*. — [illegible] — [illegible] — *Corrèze*. — *Côte-d'Or*. — *Côtes-du-Nord*. — *Dordogne*. — *Doubs*. — *Drôme*. — *Eure-et-Loir*. — *Finistère*. — *Gard*. — *Haute-Garonne*. — *Gers*. — *Gironde*. — *Haute-Savoie*. — *Haute-Saône*. — *Haute-Vienne*. — *Jura*. — *Landes*. — *Loire*. — *Loire-Inférieure*. — *Loiret*. — *Lot-et-Garonne*. — *Lot*. — *Maine-et-Loire*. — *Marne*. — *Mayenne*. — *Meurthe-et-Moselle*. — *Meuse*. — *Morbihan*. — *Nord*. — *Oise*. — *Pas-de-Calais*. — *Puy-de-Dôme*. — *Rhône*. — *Saône-et-Loire*. — *Sarthe*. — *Seine-et-Oise*. — *Seine-Inférieure*. — *Seine*. — *Vienne*.

que des ascensions à faire, et que l'histoire, les usages, les traditions des populations des hautes vallées pourraient faire l'objet de curieuses études. Les clubs alpins étrangers ne croient pas démériter de leurs montagnes en admettant de semblables articles dans leurs journaux, et il nous semble que le Club français pourrait les imiter à cet égard, comme il les imite en *ascensionnisme*, si l'on nous pardonne ce terme barbare.

H. G.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Décidément M. Brunet a les convictions plus solides que ne le prétendait l'esprit de parti, et la peur d'être sifflé ne l'a pas empêché de présider la distribution des prix de la Sorbonne.

Ce courage a été récompensé. On a noté quarante applaudissements et l'on n'a entendu qu'un sifflet; ce qui, pour un ministre de l'ordre moral, est un véritable succès.

Dans son discours, M. Brunet a voulu faire preuve de quelque littérature et s'est mis à citer M. Guizot. On s'attendait à une allusion plus directement flatteuse pour le parti de M. de Broglie. Pourquoi M. le ministre de l'instruction publique n'a-t-il pas rappelé qu'en 1864, un fils de l'ordre moral, M. de Broglie, élève du lycée Bonaparte, remportait le prix d'honneur de philosophie? Est-ce à cause du sujet que le jeune lauréat avait traité d'une façon victorieuse?

Voici la thèse philosophique mise au concours en 1864 : « *De la responsabilité morale; en indiquer le principe, les conditions et les conséquences.* » Il eût été piquant d'entendre dire qu'un jeune héritier de l'éloquence des de Broglie préludait ainsi, en 1864, au jugement qu'il doit porter aujourd'hui sur la politique de l'ordre moral.

II.

L'Académie française, de son côté, a couronné la vertu, par les mains de M. Alexandre Dumas, et la poésie par l'intermédiaire de M. Camille Doucet. Ces deux hommes d'esprit se sont finement acquittés de leur tâche; et si l'auteur de *la Dame aux camélias* a laissé voir un peu d'étonnement de son rôle, M. le secrétaire perpétuel n'en a point montré du sien.

M. Sully Prudhomme a obtenu le prix Vitet. Je crois que l'Académie ne pouvait mieux choisir, pour couronner l'expression la plus exquise et la plus parfaite de l'ingéniosité poétique, de l'esprit mis en vers, et du vers travaillé, ciselé, monté comme un bijou. Je dis cela sans dénigrement et avec une estime sincère pour le talent de M. Sully Prudhomme.

Quand on ne peut espérer les grands coups d'aile ou de griffe des *Méditations* ou des *Châtiments*; quand tout essor est interdit, la seule ressource qui puisse rester aux chercheurs du beau, c'est la merveille de l'exécution, au défaut du sublime du sentiment ou de la pensée.

Il faut se détourner du *Lac*, de *la Tristesse d'Olympio*, des *Iambes*, de *Jocelyn*, de tout ce qui fit battre le cœur de la génération de 1830, pour rendre hommage à ces artistes blasés, qui ont percé le fond des rêves et qui se contentent de disserter brièvement sur les déceptions, d'enchâsser dans un cristal orné de pierres précieuses l'unique larme qu'ils se soient permise.

On ne fera jamais mieux le vers, le sonnet, la petite pièce, que M. Sully Prud'homme. Rien n'est abandonné à l'émotion; rien ne déborde, ni désordre ni naïveté : cette *cheville* vénérée des versificateurs d'autrefois et que l'on trouvait, sans la chercher beaucoup, jusque dans les plus grands poëtes, l'école dont M. Sully Prud'homme est le maître et le modèle l'ignore absolument. La rime semble une éclosion fatale; tant la pensée s'y épanouit par une contrainte habile, mais soigneusement dissimulée.

J'ouvre un journal qui, à propos de ce prix de l'Académie, cite des vers inédits de M. Sully Prudhomme, et je lis une belle pièce intitulée : *Vœu*, qui va me servir à prouver ce que j'avance.

Le poëte, voyant le mal répandu sur le monde, déclare qu'il est tenté de faire vœu de chasteté, de peur d'avoir à se reprocher une famille qui souffrirait autant que lui.

Le maréchal Gassion (sous Louis XIII) pensait de même. Seulement, comme il n'était pas poëte, il resta logique, et demeura célibataire, sous le prétexte, disait-il, que la vie ne valait pas qu'on la donnât à un autre.

Nous verrons comment M. Sully Prudhomme arrive par un mouvement heureux à démentir ce soupir malthusien. Mais voici deux strophes par lesquelles il exprime, au début, sa résolution :

> D[illegible]
> O fils le plus aimé qui ne naîtra jamais!
> M[illegible]
> Tu ne sortiras pas de l'ombre où je dormais!
>
> L[illegible]
> L'[illegible]
> J[illegible]
> N[illegible]

L'idée en elle-même est scabreuse; mais comme elle est discrètement, concrètement et absolument exprimée! Il y a bien un peu du sonnet d'Oronte dans cette subtilité. C'est le défaut des faiseurs de quintessences. Mais toute la poétique contemporaine est contenue dans ces huit vers, et toute la philosophie égoïste de la génération est dans cette formule :

> O fils le plus aimé qui ne naîtra jamais.

Toutefois, le poëte se repent bien vite de maudire et de stériliser sa jeunesse. Quand il voit les innombrables enfants des Allemands, il se rappelle que la patrie a besoin d'être servie, et il conclut par cette très-belle strophe, toute patriotique :

> Songe, quand les vainqueurs sous ton toit se prélassent
> Que le nombre pour vaincre est d'un puissant secours;
> D[illegible] yeux rougis des Fran[illegible] qui passent,
> Vois la patrie en pleurs commander les amours!

Cette pièce est datée de 1872. Elle me paraît donner la mesure exacte de la forme et du fond de la poésie moderne, ainsi que du talent sobre et délicat de M. Sully Prudhomme.

III.

Les bonapartistes se jettent des verités à la tête. Il paraît que les rires de la galerie ont ému le jeune lymphatique qui rêve déjà au somnambulisme paternel, et l'ordre a été donné à M. Paul de Cassagnac, ainsi qu'à M. Rouher, d'avoir à cesser leurs débats.

Soyons certains qu'avant huit jours la querelle recommencera. En attendant, la période de fougue a fait place à la période de recueillement.

Si j'avais à donner mon avis sur ce pugilat, je dirais que M. Rouher me paraît dans la logique du bonapartisme, comme M. Veuillot l'est dans celle du catholicisme ultramontain. Pas de concession! pas d'accomodement avec qui que ce soit! du bonapartisme à outrance, du catholicisme jusqu'à l'absurde! voilà la ligne droite, et il n'y a pas deux lignes droites.

Quand M. Rouher conseillait la marche sur Sedan et quand il imposait cette absurdité au maréchal Mac Mahon qui avait la faiblesse de la subir, il savait bien qu'il compromettait la France, qu'il exposait l'armée; mais il croyait sauver la dynastie; et si l'on veut bien réfléchir que Napoléon III n'ayant pas abdiqué comme il eût été forcé de le faire, à l'instar de son oncle, s'il était rentré à Paris, l'effroyable logique de M. Rouher triomphe presque: c'est grâce à ce désastre que la dynastie prétend avoir conservé ses droits.

Qu'importent les deux provinces, les cinq milliards! grâce à Sedan, Napoléon III s'est rendu au roi de Prusse, mais ne s'est pas rendu aux Français; il a subi la défaite; mais il n'a pas abdiqué; tout est là.

Puisque M. Rouher n'a pas passé devant un conseil de guerre, il faut reconnaître qu'il n'a pas dérogé aux principes de l'impérialisme, en sacrifiant la France à l'empereur.

IV.

On parle beaucoup du nouveau livre de M. Paul Parfait, *le Dossier des pèlerinages*. Voilà une œuvre opportune, dont le colportage est sans doute défendu, mais qui n'en fera pas moins son chemin, en répandant de bonnes vérités.

Toutes les recettes pour fabriquer des apparitions, pour construire des sanctuaires, sont racontées, indiquées et prouvées par l'histoire.

Je regrette que l'auteur ne se soit pas souvenu de ce que disait le comte Stanislas de Clermont-Tonnerre à la Constituante de 1789. On discutait sur les biens du clergé; le comte, un grand seigneur gâté par le XVIIIe siècle, et qui était député de la noblesse pour la ville de Paris, se montra très-hostile à la reconnaissance des propriétés ecclésiastiques; il résuma son opinion en ces termes:

« Le clergé peut-il soutenir qu'il soit réellement propriétaire? J'avoue que la non-propriété des biens du clergé me paraît, comme dogme religieux, d'une évidence incontestable. »

Le comte de Clermont-Tonnerre appuyait son argumentation sur un fait qui révèle un des abus les plus étranges de ce temps-là.

« Je le demande au plus temporel des ecclésiastiques, disait-il, en est-il un seul qui ose soutenir que les arpents de terre à lui donnés *pour un arpent en paradis*, dont il n'a pas justifié, puissent jamais lui appartenir en propre? »

Eh bien! oui, on vendait des arpents de paradis; on en vend encore, et je me souviens d'un procès qui fut jugé à la fin de l'empire, dans lequel le fait a été démontré avec une évidence sans réplique.

Un brave campagnard du département des Vosges était en train de mourir. C'avait été un rude travailleur. Il bâillait d'avance, à la perspective des éternels loisirs de la vie future.

« Qu'avez-vous donc? lui demanda le curé qui l'assistait.

— Ah! que je vais m'ennuyer là-haut! s'écriait-il, moi qui ne me reposais que le dimanche! Que vais-je devenir avec des semaines qui ne seront que des séries de dimanches? Me reposer toujours? Je ne pourrai jamais m'y faire!

— Vous regretterez votre charrue et votre bêche?

— Oh! oui.

— Eh bien, calmez-vous, mon ami. Cela peut s'arranger. Je peux vous vendre un arpent de paradis que vous cultiverez tout à votre aise.

— De vrai?

— Parfaitement.

— Mais ça doit être cher? dit le campagnard, toujours prêt à serrer les cordons de la bourse.

— Eh! eh! trente mille francs au bas mot.

— Ce n'est pas donné, monsieur le curé.

— Vous donne-t-on les terres ici-bas? Songez qu'il s'agit du paradis! C'est à prendre ou à laisser.

— Alors, topez là, monsieur le curé. »

Le curé topa; le marché fut conclu. Mais les héritiers, qui tenaient à ce que le défunt ne s'éreintât pas là-haut à leurs dépens, refusèrent de ratifier le marché. Le curé, aussi naif qu'âpre au gain, se rebiffa et envoya du papier timbré.

Il perdit sa cause, cela va sans dire. Mais des dévots prétendirent alors qu'il méritait de la gagner!

V.

J'ai quelquefois parlé des petits journaux que l'on vend à la porte des sacristies. Le *Bulletin de l'Association de Saint-François de Sales* recommande des prières pour les élections. Si, par malheur, elles étaient aussi anticatholiques que les précédentes, assure ce petit journal, on verrait, non-seulement en France, mais à Rome et dans toute l'Italie, des persécutions et d'incalculables désastres.

A la page suivante, le même journal assure que, dans les *antres des sociétés secrètes, on injurie* quotidiennement le Sacré-Cœur de Jésus. Il recommande, en conséquence, l'intercession la plus active pour désarmer la juste colère du Ciel...

C'est pour cela que les préfets, affiliés sans doute à la Société de Saint-François de Sales, font fermer tant de cercles, de bibliothèques et de loges maçonniques.

VI.

On commence la publication de la correspondance de *Grimm et Diderot*. La librairie Garnier frères, qui achève la belle et complète édition de Diderot, méritera bien, une

seconde fois, de la littérature et de la libre pensée, par cette réimpression d'une correspondance qui nous fait respirer à pleins poumons l'atmosphère même, l'air ambiant du xviiie siècle, *du grand siècle!*

Je veux lire avec soin ces annales de l'esprit, de la critique, du caquetage, et j'aurai sans doute de fréquentes occasions d'en parler. Je me borne aujourd'hui à noter dans la notice du baron de Grimm, par Meister, ce passage rapportant un propos du comte de Romanzoff, l'ami de Grimm.

On venait de s'entretenir des projets qu'on supposait à Catherine II pour la conquête de Constantinople.

« J'ignore quelles sont les vues de ma souveraine, dit le jeune comte, mais l'empire de Russie est si grand que si l'on voulait en reculer à ce point les limites, il faudrait, pour pouvoir le gouverner, inventer quelque chose de plus subtil encore que tous les secrets du despotisme. »

Ce que le comte de Romanzoff disait de l'impossibilité de gouverner un empire démesuré, combien de fois ne l'a-t-on pas répété depuis, pour empêcher les alarmistes de désespérer de l'Europe si les Russes atteignaient Constantinople? L'empire russe serait si long qu'il se casserait par la moitié.

VII.

J'ai reçu, de l'éditeur de l'*Anthologie du quatrain* dont j'ai parlé dans le numéro du 14 juillet, une réclamation trop juste pour que je ne m'empresse pas d'y faire droit. J'avais regretté que l'auteur de ce recueil charmant eût omis le quatrain suivant :

On entre, on crie,
Et c'est la vie!
On crie, on sort,
Et c'est le mort.

Il paraît que j'avais feuilleté trop rapidement le livre. Le quatrain s'y trouve à la page 44. Seulement je l'attribuais à Edmond Texier, et M. Brunton le restitue à Ausone de Chancel. J'avais confondu les souvenirs de deux hommes d'esprit.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Un journal officieux, grand défenseur du régime actuel, un des Pères de l'Église conservatrice, *le Figaro* pour tout dire, détaillait l'autre jour avec complaisance les mesures de précaution prises par le gouvernement dans une circonstance mémorable. Il y avait tant de gendarmes à cheval, pistolet au poing, tant de sergents de ville sur pied, tant d'officiers de paix veillant sur la sécurité du quartier, et telle et telle ordonnance pour empêcher la libre circulation dans le quartier menacé. Menacé de quoi?... Il s'agissait d'un discours de M. le ministre de l'instruction publique. Il s'agissait de la harangue officielle qu'il devait prononcer à la distribution des prix du concours général. La popularité dont jouit ce haut fonctionnaire inspirait des inquiétudes. On craignait, non pas même une émeute de collégiens, mais quelques signes de mécontentement; et ce déploiement de forces était destiné à prévenir un ou deux sifflets qui n'étaient point à redouter. La jeunesse de nos lycées est trop intelligente pour se livrer à une manifestation bruyante et inconvenante. Elle a su, avec un tact parfait, marquer la différence qu'elle fait entre un ministre tel que M. Waddington et un ministre tel que M. Brunet, qui donne clairement à entendre qu'il est au ministère de l'instruction publique pour faire de la politique — et quelle politique! — et qui, en fait de sollicitude pour l'instruction primaire, se préoccupe de briser les inspecteurs que l'on suppose peu enthousiastes du 16 mai, et de destituer ou déplacer les malheureux instituteurs que l'on croit trop républicains. Ce genre de services rendus à la haute culture du pays est apprécié comme il mérite de l'être par l'Université. Les élèves de nos lycées, sans se mêler d'aucune façon à la politique active, ne peuvent s'empêcher de voir ce qui se passe et de constater la différence des régimes. De là le froid dédain avec lequel ils ont accueilli la personne et le discours du ministre, et, pour que personne n'en ignorât, ils avaient eu soin de souligner par leurs applaudissements les quelques phrases du discours latin qui avaient un vague parfum de libéralisme.

Pourtant le ministre s'était fait bien modeste, bien petit. De prudents amis lui avaient dit, dans la presse officieuse, de rester chez lui. Ils lui avaient tenu le langage de Figaro à Basile (souvenir cruel!) : « Vous avez la fièvre, couchez-vous. » Le ministre n'a pas suivi leur conseil; c'est son éloquence qui est restée à la maison. Nous ne croyons pas avoir entendu de harangue plus insignifiante. Nous nous rappelions ce mot d'un sénateur de gauche, s'écriant au meilleur moment d'un discours célèbre, quoique non affiché sur nos murs : « Ecoutez donc M. le ministre de l'instruction publique! » Ce simple rapprochement était la plus cruelle des ironies. Il s'imposait l'autre jour à notre esprit en voyant M. Brunet à la place des Jules Simon et des Waddington, sans parler des illustres devanciers qu'il a eu l'imprudence de rappeler. Du reste, il ne sera pas soumis deux fois à une pareille épreuve. Il y aura, l'année prochaine, moins de cavalerie et d'infanterie à la distribution des prix du concours général, mais aussi plus d'applaudissements pour un ministre et un discours qui les mériteront.

Il faut être juste, il n'y a pas un seul membre politique du cabinet actuel, — car l'opinion doit être juste et le ministre de la guerre est placé par elle en dehors de la lutte, — il n'y a pas un seul de nos ministres de combat qui pût affronter impunément une grande assemblée sur un point quelconque du pays. Ce n'est pas qu'il eût la moindre violence à craindre; sa sécurité serait parfaite, même sans gendarmes et sans sergents de ville, mais il serait bientôt fixé sur l'enthousiasme que l'on ressent pour le beau régime du 16 mai. Le garde des sceaux en sait quelque chose. Il dira sans doute qu'il méprise profondément la popularité. Il y en a pourtant une qui vaut la peine d'être méritée et obtenue, c'est celle de l'estime publique pour un homme d'État fidèle à ses principes et décidé à les faire prévaloir par la libre discussion. Quand, à cette estime publique, se joint la reconnaissance pour d'immenses services rendus au pays, la popularité est une force morale de premier ordre. Je conviens qu'il est dur pour le cabinet actuel de la voir se prodiguer, avec un élan que rien n'arrête, au grand et illustre citoyen que la France libérale regarde d'instinct, dans les temps difficiles, comme un pilote capable de tenir le gouvernail dans les passes dangereuses. Il est très-désagréable,

quand on est peut-être au-dessous des Polignac et des Peyronnet dans la faveur publique, de voir à l'Isle-Adam, à Stors, comme à Dieppe, l'affection, la gratitude, le respect se manifester avec éclat pour l'homme illustre qu'on a si indignement renversé, mais qu'on venge si magnifiquement. Il n'a plus, pour lui, le prestige du pouvoir, cette autorité visible et tangible qui peut toujours compter sur ces changeants hommages accordés d'avance à tout gouvernement et qui s'adressent plutôt au pouvoir en soi qu'aux personnes qui le possèdent. Quand les populations viennent saluer M. Thiers de leurs acclamations, c'est un entraînement de cœur, c'est aussi une protestation contre un régime fait de plus en plus pour les irriter, sans qu'elles sortent un seul instant de leur calme, à la veille d'accomplir un grand acte de souveraineté et de justice.

Ce grand acte, le gouvernement paraît décidé à l'éloigner le plus possible, sans [illegible] arrêter aux prescriptions [illegible]. Ce retard des élections, s'il y persiste, sera l'un des griefs les plus graves contre lui. Il sait bien que cette incertitude est cruelle pour la France où elle paralyse l'activité industrielle : il n'hésite pas à ralentir ainsi ce travail que l'on peut bien dire sacré, au lendemain de l'un des plus épouvantables désastres de l'histoire contemporaine. Le ministère sait aussi que la question orientale, au lieu de s'aplanir par les récents échecs de la Russie, prend un caractère plus redoutable pour l'Europe, puisque les nécessités et les périls de l'empereur Alexandre peuvent éveiller de grandes sympathies dans le cœur d'un parent bien puissant et qui le deviendra davantage en face d'un allié plus ou moins compromis. Derrière les échecs de l'armée russe, on voit la politique allemande qui se prépare : à quoi? Nous l'ignorons. Dans cette situation, il ne nous suffit pas d'avoir au ministère des affaires étrangères un ministre qui ne peut représenter devant l'Europe qu'un gouvernement incomplet, manquant de son moteur central.

La grande raison du retard des élections est la division du parti conservateur, de ce parti qui, comme le dit le *Français* du 9 août, comprend tous les honnêtes gens. Ces honnêtes gens se disent tous les jours des choses fort malhonnêtes et s'accusent mutuellement de ne pas jouer de franc jeu. S'il faut attendre qu'ils soient d'accord, la France ne sera jamais appelée aux urnes. Ils ne se disputent plus seulement sur la part du gâteau électoral, que chacun voudrait agrandir pour lui, mais encore sur la manière dont il est cuit. « Vous vous y prenez mal, » disent-ils à l'envi au malheureux ministère. — « Votre ministre président est décidément trop impopulaire », s'écrie *le Constitutionnel*. — « Votre politique est puérile, reprend *l'Union*. Je m'en lave les mains. » Ce n'est pas que l'antique dévote se soucie des libertés publiques. Au contraire, elle demande, avec *la Défense religieuse* et *l'Univers*, que le gouvernement y aille plus rondement et qu'il s'attaque aux grands journaux et aux grands comités au lieu de disperser sa poudre aux moineaux. Ces honnêtes et pieux personnages honorent de cette façon la religion dont ils font tant de fracas. Le ministère peut répondre par l'éloquence de ses actes récents. Que pouvait-il bien faire de plus en fait d'illégalités petites et grandes? « Patience! dit-il. Ne doutez plus du triomphe. Le chef de l'État va parcourir le pays du Nord au Sud. Pour organiser la victoire, il nous suffit d'un plan de voyage bien combiné. » Si cette perspective apaise les légitimes inquiétudes du grand parti conservateur, nous en sommes enchantés. Il faut qu'il sache que notre sécurité est encore plus grande que la sienne.

L. [illegible]

BULLETIN

Nous avons le regret [illegible] la mort de M. [illegible] Feugère, maître de conférences à l'École normale, et professeur de [illegible] M. de Lomenie. Nos lecteurs ont pu apprécier son talent de professeur et de littérateur dans ses leçons du Collège de France que nous avons publiées. Nous nous proposons de consacrer une étude spéciale à ses travaux.

M. Félix Rocquain publiera prochainement chez Plon un volume intitulé : *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*. C'est une histoire du mouvement de l'opinion de 1715 à 1789. On n'y trouve pas seulement un aperçu des doctrines, on y suit le cours des événements. Les idées, les faits, les personnages, l'auteur a tout rattaché à la catastrophe finale, qui est le point de mire de son ouvrage. Il a noté les plaintes, les murmures, les pamphlets, raconté les émeutes, signalé jusqu'aux affiches séditieuses placardées la nuit au coin des rues ; en un mot, il n'a rien négligé de ce qui pouvait montrer la fermentation des esprits. C'est la première fois, pensons-nous, qu'on a entrepris, à ce point de vue, une histoire du XVIIIe siècle. M. Félix Rocquain a appliqué à l'étude de cette époque les procédés habituels de l'érudition et n'avance aucune assertion qui ne s'appuie sur des preuves irrécusables. Il n'a pas seulement consulté toutes les plus récentes publications parues sur le XVIIIe siècle, il a eu entre les mains des documents inédits du plus grand intérêt. Aussi son livre, plein de détails curieux, contient-il en même temps d'importantes révélations qui auront, sans doute, pour effet de réformer certaines opinions communément adoptées et qui ne sont que des mensonges accrédités par l'intérêt ou la passion.

La *Saturday Review* contient dans un de ses derniers numéros un curieux article sur les fragments de contes populaires que l'on rencontre dans Homère. On sait que les contes populaires présentent d'étranges analyses, chez toutes les races, aryennes ou non-aryennes, soit qu'ils dérivent d'une source commune, soit qu'ils aient passé d'un peuple à l'autre par quelque voie mystérieuse et ignorée. Ces contes se distinguent assez facilement des récits mythiques qui appartiennent à une littérature d'ordre supérieur. Les héros en sont généralement anonymes, et les événements se passent dans des pays innommés et à des époques indéterminées. Les détails des contes, le rôle important qu'y jouent les animaux, les ogres qui rappellent le cannibalisme, la magie admise comme chose toute naturelle, nous reportent jusqu'aux âges primitifs. Il est permis d'en conclure que, lorsqu'un conte et un récit mythique ou héroïque présentent de grandes analyses, c'est au conte qu'appartient la priorité.

L'auteur de l'article soutient que le noyau primitif de l'*Odyssée* est un conte populaire. Le sujet principal, le retour du voyageur dans ses foyers, son dégaisement, la difficulté qu'il a à se faire reconnaître de sa femme, la reconnaissance finale constituent un des thèmes favoris de l'imagination populaire, il se retrouve, avec des variantes légères, jusqu'en Chine.

Autour de ce noyau sont venus se grouper d'autres contes; d'où procèdent les divers épisodes de l'*Odyssée*. Par exemple, celui des cyclopes est identique à un conte de nourrice de l'Esthonie, où le célèbre jeu de mots, *Personne* a fait cela, se rencontre sous cette forme : c'est *Lui* qui l'a fait. On a remarqué que cet épisode sort un peu du ton général du poëme, qu'Ulysse n'y montre pas son habileté ordinaire et entraîne sans motif ses compagnons dans des dangers inutiles. C'est là sans doute un vestige de la grossièreté du conte original; on sait que les personnages des contes de fées ne se piquent pas de logique. Dans l'épisode du Cyclope, le fond même de l'aventure est d'une fantaisie absurde; tout l'art homérique a été impuissant à en déguiser l'invraisemblance un peu grotesque.

Il vient de de fonder à Buda-Pesth une *Revue* destinée à tenir l'Europe au courant des recherches et des efforts des littérateurs et des savants hongrois. Elle est intitulée :

« Comptes rendus littéraires de Hongrie sur l'activité de l'Académie hongroise des sciences et de ses commissions, du Musée national hongrois, de la société Kisfaludy, de la société historique, de la société des sciences naturelles et des autres sociétés savantes, ainsi que des divers écrivains; publiée par Paul Hunfaloy, membre titulaire de l'Académie hongroise des sciences, membre correspondant de l'Académie royale des sciences de Berlin, de la société littéraire finnoise d'Helsingfors, membre honoraire de la société d'ethnologie du Dorpat et de la société de philologie de Paris. »

Malgré ce titre un peu compliqué (celui de *Revue hongroise* aurait été aussi complet et plus court), la nouvelle Revue paraît destinée à rendre des services réels. Il y a en Hongrie un mouvement intellectuel assez actif, et ce mouvement est à peu près ignoré du reste du monde.

On vient de publier à Stuttgard la correspondance entre Gœthe et Marianne de Willemer. Cette publication, décidée dès 1873 par la famille de Willemer, a été retardée par les longues recherches qu'elle nécessitait. Le volume comprend, outre les lettres du poëte, de son ami et du mari de celle-ci, beaucoup de renseignements biographiques recueillis par l'éditeur, le professeur Creiznach de Francfort.

La *Fortnightly Review* du mois d'août publie un très-intéressant article de M. Mackensie Wallace sur les sociétés secrètes en Russie, un système d'éducation rationnelle, par M. Grant Duff, et une étude sur Cavour, par M. Hyndmann.

Dans le dernier numéro de la *Nineteenth Century*, M. Edward Dicey continue à soutenir que l'Angleterre doit s'emparer de l'Égypte pour s'assurer la domination du canal de Suez et la possession tranquille de la route des Indes. Dans un précédent article, il avait essayé d'établir que ce serait une compensation nécessaire des agrandissements éventuels de la Russie dans la Turquie d'Europe ou d'Asie. Ce mois-ci, il répond aux objections et s'occupe des moyens d'exécution.

Aucune difficulté ne l'arrête. La Turquie, suivant lui, serait ravie de céder ses droits de suzeraineté sur l'Égypte, moyennant une somme d'argent comptant, représentant le capital du tribut égyptien. Les propriétaires du canal de Suez seraient heureux que l'Angleterre voulût bien leur garantir l'intérêt de leurs dépenses, en leur laissant la perspective d'un dividende supplémentaire si le transit vient à augmenter. L'opinion publique en France sera indifférente, sinon favorable. Les fellahs, ravis d'être débarrassés des Turcs, accueilleront les Anglais comme des libérateurs; si, par hasard, il en était autrement, on s'inquiéterait peu de leurs sentiments. Quant aux objections tirées du droit des gens, M. Dicey dit qu'il n'en a cure. Il avoue franchement qu'il plaide pour l'occupation de l'Egypte, parce qu'elle est essentielle à la grandeur de l'Angleterre.

« La morale internationale, dit-il, est une question trop vaste pour qu'il me convienne de l'aborder. Si nous refusons d'affermir notre position en Egypte parce que nous ne pourrions justifier nos actes devant un tribunal de juristes internationaux, nous n'avons qu'à déchirer toutes les pages de notre histoire. »

On voit qu'il est impossible de s'exprimer avec plus de franchise.

La même livraison contient une réponse de M. Gladstone à la thèse de M. Dicey. M. Gladstone ne partage pas l'opinion, admise comme article de foi par beaucoup de ses compatriotes, que le maintien de leur domination anglaise dans l'Inde est pour l'Angleterre un objet d'une importance presque égale à celle de sa propre indépendance. Il estime que cette doctrine, qui met l'Angleterre dans la dépendance de sa grande possession asiatique, est humiliante et même dégradante. « Nous avons, dit-il de grands devoirs envers l'Inde, mais nous n'avons pas d'intérêt dans l'Inde, excepté celui de la voir prospère... L'Inde est indirectement notre tributaire, mais le tribut que nous en tirons n'est pas la centième partie de nos profits annuels et ne forme pas le quart de ce que nous rapportent les relations libres qu'entretient notre commerce avec cette contrée. Elle n'ajoute rien à notre puissance militaire; elle la diminue plutôt. »

Aux yeux de M. Gladstone, la question morale doit primer la question militaire; l'Angleterre n'a droit de régner sur l'Inde que si sa domination est profitable aux Hindous.

D'ailleurs le passage par Suez n'est pas indispensable à la sécurité de la domination anglaise en Asie. Si le canal est obstrué, on passera par le cap; on n'y perdra que trois semaines, et cet inconvénient est moindre que le danger de se heurter en Égypte aux résistances du fanatisme musulman. L'annexion plus ou moins déguisée de l'Égypte ôterait à l'Angleterre le droit de protester contre l'annexion à la Russie ou à l'Autriche des populations grecques ou slaves de la Turquie, qui ne demandent pas à changer de maîtres, mais à être libres.

Le même numéro de la *Nineteenth Century* contient la suite des remarquables études de M. Froude sur Thomas Becket et son époque, et un article de M. Greg sur miss Martineau.

Le gouvernement américain vient de publier en un gros volume de 1100 pages une statistique de toutes les bibliothèques publiques des États-Unis. En 1776, il n'y en avait que 29 contenant seulement 45 623 volumes. Un siècle après, en 1876, on comptait 3682 bibliothèques avec 12 276 964 volumes et 1 500 000 brochures. 3000 sont d'une date postérieure à 1850.

Dans un appendice, on trouve d'excellents conseils sur le meilleur système à adopter pour dresser des catalogues.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMP. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1178]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 7 15 AOUT 1877

UN COUP D'ÉTAT SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE

Le Parlement Maupeou d'après de nouveaux documents.

En 1770, l'ancien régime penchait visiblement vers sa ruine. A diverses reprises, le mot de révolution avait été prononcé dans le public. Les témérités du parti ultramontain, dont la France repoussait les doctrines et condamnait les menées, avaient été la première cause d'une opposition qui avait pris par degrés un caractère menaçant. Une fois même, la révolution avait failli éclater. Elle paraissait alors dirigée surtout contre l'Église, et, de l'aveu des contemporains, le sang de ses ministres eût le premier rougi les pavés soulevés par l'émeute.

Un revirement soudain opéré dans la conduite du gouvernement avait empêché l'explosion. La royauté, éclairée par le sentiment du péril, avait enfin repoussé un parti qu'elle avait jusqu'alors imprudemment favorisé : elle donna satisfaction au pays en frappant dans les jésuites les plus ardents promoteurs des idées ultramontaines. L'Église s'était unie à eux de telle sorte, qu'elle parut comme entraînée dans leur chute. Les encyclopédistes lui portèrent les derniers coups; et si rapide, si entier fut l'effet de leurs attaques, que Voltaire lui-même s'en montrait alarmé. Il voulait bien que le temple de la religion fût débarrassé de ses scories, disait-il, mais non que le temple fût renversé.

L'ordre politique n'était pas moins menacé. Par les hontes de sa vie privée, par les fautes et les désordres de son administration, Louis XV avait suscité des ressentiments qui ne tendaient à rien moins qu'au renversement de la monarchie. Le *Contrat social*, publié dans l'année où étaient frappés les jésuites, et qui substituait à la royauté de droit divin la souveraineté du peuple, était l'expression de quelques-unes des idées qui fermentaient alors dans les intelligences. Les parlements eux-mêmes, tout en s'efforçant de réprimer la hardiesse des écrivains et de contenir la pensée, semblaient gagnés par la fièvre d'opposition qui agitait tout le pays. Le droit de remontrances, que les constitutions du royaume leur concédaient sur les actes du pouvoir, ne leur suffisait plus : ils ne voulaient reconnaître que les lois qu'ils avaient approuvées, résistaient aux ordres de la royauté par des cessations de service, par des démissions collectives qui, en suspendant la marche des affaires, obligeaient le gouvernement à des concessions et servaient à l'affaiblir. Vainement Louis XV, en plusieurs occasions, avait-il sévi contre la magistrature : unissant leur résistance et se considérant comme les classes d'un parlement *un et indivisible* qu'ils appelaient le *Parlement de France*, les parlements tenaient l'autorité royale en échec aux applaudissements de la nation.

Au moment où commencèrent les événements dont nous allons tracer l'exposé, les disettes artificielles créées par le *Pacte de famine* et les mesures oppressives du contrôleur général, l'abbé Terray, qui, au moyen d'expédients voisins de la banqueroute et en « saignant » les populations, prétendait remédier à l'épuisement des finances, ajoutaient de nouvelles causes de fermentation à celles qui remuaient les esprits. Plus que jamais les parlements et le public s'élevaient contre la royauté. On était à une de ces heures critiques qui décident du sort d'un État. Servie par des ministres audacieux, poussée en secret par les jésuites, secondée par les évêques qui accusaient les philosophes d'avoir perdu la religion, la royauté tenta d'arrêter le pays sur la pente où il était entraîné et de rentrer dans les voies du passé. C'est de cette tentative, associée dans notre histoire au souvenir du *Parlement Maupeou*, que nous nous proposons de suivre les péripéties en ajoutant aux événements connus des détails nouveaux, empruntés soit à des publications faites en ces dernières années, soit à des documents inédits conservés parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale.

I.

Au mois d'avril 1770, le Parlement, toutes chambres assemblées, avec les princes du sang et les pairs, se réu-

nissait à Versailles pour juger l'ancien commandant de la Bretagne, le duc d'Aiguillon, qui s'était gravement compromis dans son gouvernement et que la voix publique accusait de s'être porté jusqu'au crime. Le procès s'ouvrit avec une grande solennité : Louis XV présidait de sa personne aux délibérations. Les débats duraient depuis deux mois, lorsqu'ils furent interrompus par des lettres patentes qui annulaient les procédures et déchargeaient le duc d'Aiguillon de toute accusation.

Le Parlement vit dans cet acte une offense à sa dignité en même temps qu'une atteinte à la justice. Retourné à Paris, il déclara par un arrêt le duc « privé des droits et des priviléges de la pairie, jusqu'à ce qu'il fût purgé des soupçons qui entachaient son honneur ». Le roi cassa l'arrêt, et, se rendant dans le sein du Parlement, fit enlever des registres toutes les pièces du procès. Déjà l'émotion gagnait les parlements de province. On allait sans doute revoir les cessations de service, les démissions en corps, assister de nouveau à « une confédération de résistance » au nom de l'unité et de l'indivisibilité des parlements. Louis XV prit les devants.

C'était du chancelier Maupeou que le monarque, alors âgé de soixante ans et moins vieilli par l'âge que par la débauche, recevait cette fois l'inspiration. Caractère audacieux et sans scrupules, prompt dans ses décisions et d'une volonté énergique, le Chancelier réunissait les conditions nécessaires pour mener à fin un coup d'autorité. A son instigation, le roi lança un édit par lequel il défendait à tous les parlements de se servir des termes d'*unité*, d'*indivisibilité* ou de *classes*, de correspondre les uns avec les autres hors les cas spécifiés par les ordonnances, et de résister à sa volonté soit par des cessations de service, soit par des démissions collectives, sous peine, pour les magistrats, d'être cassés de leurs offices et punis comme rebelles. Le préambule de cet édit était un vrai réquisitoire contre les parlements : le roi y condamnait toute leur conduite passée; il rappelait leurs prétentions hardies, leur opposition persistante; il leur reprochait d'enseigner au peuple la désobéissance, d'élever leur pouvoir « à côté et même au-dessus » du sien. Il signifiait enfin *qu'il ne tenait sa couronne que de Dieu*; que la puissance législative appartenait à lui seul *sans dépendance et sans partage*; que l'usage de faire des représentations ne devait pas être converti par les magistrats en un droit de résistance; que ces représentations avaient des bornes *et qu'ils n'en pouvaient mettre à son autorité*.

Le Parlement refusa d'enregistrer un édit dont l'adoption, disait-il, devait le couvrir de honte aux yeux des peuples. Le lendemain, il était mandé pour un lit de justice à Versailles, où le Chancelier répéta, au nom du roi, que si on laissait les parlements suivre la voie téméraire dans laquelle ils ne s'étaient déjà que trop avancés, l'autorité ne serait plus sur le trône, mais dans leurs assemblées. Après d'inutiles représentations du premier président, l'édit fut enregistré. Cette séance mémorable, où la royauté de droit divin fit entendre ses dernières protestations contre les doctrines qui l'ébranlaient de toutes parts, eut lieu le 7 décembre 1770.

L'alarme se répandit dans Paris. On s'attendait à des événements funestes. « Chez les petits comme chez les grands », l'émotion était égale. Le peuple prenait avec chaleur le parti du Parlement. Les princes du sang eux-mêmes témoignaient leur désapprobation. Les magistrats supplièrent Louis XV de retirer un édit qui les « avilissait » ou de recevoir leurs démissions, et résolurent de suspendre leur service, disant « qu'ils n'avaient point l'esprit assez libre pour décider des biens, de la vie et de l'honneur des sujets du roi ». Le monarque leur enjoignit de reprendre leurs fonctions. Quatre fois il réitéra cet ordre par des lettres de jussion; quatre fois ils refusèrent d'obéir. Enfin, dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, des mousquetaires leur portèrent un papier à signer, avec ordre de déclarer si *oui* ou *non* ils consentaient à reprendre leur service. La plupart signèrent *non*. D'Ormesson, président à mortier, dit aux mousquetaires qui lui présentaient l'ordre du souverain : « Reportez cette lettre à celui de qui vous la tenez; je n'y reconnais pas le langage du roi à ses magistrats. » Un autre membre du Parlement répondit : « *Non* est trop dur pour mon roi, *oui* trop déshonorant pour moi. » Un troisième, qui avait été capitaine de dragons, s'écria avec une brusquerie toute militaire : « *Non*, f..... » Quarante, qui avaient signé *oui*, se rétractèrent le lendemain. La nuit suivante, cent trente magistrats recevaient des lettres d'exil; en outre, un arrêt du Conseil confisquait leurs charges et déclarait, eux et leurs enfants, incapables d'exercer jamais aucun office de judicature. Trente-huit membres du Parlement auxquels on n'avait point envoyé de sommation se rendirent au Palais, suivis d'une foule énorme et se prononcèrent solennellement dans le sens de leurs collègues. Ils furent exilés à leur tour.

Dès lors il n'y avait plus de Parlement. Le chancelier offrit au grand Conseil de le remplacer; le grand Conseil refusa. Il s'adressa à la Cour des Aides, qui refusa également. Le Conseil du roi accepta, et, le 24 janvier, il s'installait à la place du Parlement, dont il prenait tout ensemble le titre et les attributions.

Paris était dans une fermentation extraordinaire. Lorsque les trente-huit conseillers allèrent au Palais faire la déclaration qui attira sur eux le châtiment dont venaient d'être frappés leurs collègues, on remarquait dans la foule, dit un contemporain, « tantôt un morne silence, comme dans les grandes calamités, tantôt un bruit et un murmure qui précèdent les grandes révolutions ». Un orage de haine s'amassa dans les cœurs contre le chancelier Maupeou. Des placards furieux furent affichés à Paris et à Versailles. Dans une des rues du Marais, on peignit sur la muraille un homme accroché à une potence au-dessus de laquelle était écrit : *Le Chancelier*. Près les halles, une affiche en gros caractères contenait des menaces contre la vie du roi. Le jour où les nouveaux magistrats vinrent prendre possession de leurs sièges, il fallut un déploiement de force militaire pour protéger leurs personnes contre la multitude irritée. Un garde ayant brusqué un chevalier de Saint-Louis, celui-ci tira son épée; n'eût été la présence d'esprit du commandant qui s'empressa de faire des excuses, on eût assisté à une tuerie qu'aurait vraisemblablement suivie un soulèvement général.

Pendant les premiers temps, le Palais offrit l'image d'un véritable camp. Le Parlement délibérait au milieu des soldats. Chaque jour, les murs du Palais étaient couverts d'inscriptions où l'on outrageait les nouveaux magistrats. Sur la porte de la Grande-Chambre, on écrivit : *Olim sacra Themis, sed nunc spelunca latronum*. Les princes du sang, qui tous, hormis le comte de La Marche, avaient blâmé les actes du ministère, recevaient des lettres anonymes où on les conjurait « de venir au secours de la nation », sous peine de catastrophe. Un placard affiché dans le Palais-Royal à l'a-

dressé du duc d'Orléans portait : *M[illegible]*

[illegible] affirme, écrivait qu'il [illegible] en situation de [illegible] des [illegible], que, si dans ce moment [illegible] se trouve un [illegible] .

Tandis que Paris frémissait, les parlements de province, Rennes, Rouen, Aix, Grenoble, Besançon, Dijon, Toulouse, Bordeaux, protestaient par des arrêts, par des lettres, par des remontrances qui se répandaient dans le royaume avec [illegible] Paris, la Chambre des comptes, la Cour des monnaies, le Châtelet, élevaient aussi la voix. La Cour des Aides, que présidait Lamoignon de Malesherbes, le futur défenseur de Louis XVI, rédigeait les célèbres remontrances où elle osait demander au roi d'interroger la nation. « Le témoignage incorruptible de ses représentants, disait-elle, vous fera connaître si la cause que nous défendons est celle de tout le peuple *par qui et pour qui vous régnez.* » En quelques jours, les copies de ces remontrances se multiplièrent à ce point qu'on en trouvait dans toutes les maisons. Malgré le nombre de ceux que l'intérêt, la crainte ou d'autres motifs rallièrent aux actes du Chancelier, jamais on n'avait vu depuis le commencement du règne se manifester contre le gouvernement un tel mouvement d'opinion. Dans les réunions particulières, dans les soupers, on ne parlait que des « constitutions fondamentales » du royaume impudemment violées. Les femmes elles-mêmes prenaient parti, débitant des maximes de droit public, invoquant l'histoire, établissant des principes et transformant les salons, où elles régnaient [illegible] .

III.

Maupeou se flatta de calmer l'opinion en instituant certaines réformes que depuis longtemps elle paraissait désirer. Sous le titre de *Conseils supérieurs*, il créa six nouvelles cours de justice dans le ressort du Parlement de Paris, dont la trop vaste étendue était une cause de ruine pour les plaideurs. Il abolit la vénalité des charges et annonça que désormais la justice serait rendue gratuitement à tous les sujets du roi. On ne lui sut aucun gré de ces réformes : on y vit uniquement le dessein arrêté de détruire le Parlement ; on macula de mots injurieux les affiches où étaient notifiés ces changements. Le Chancelier lui-même fut attaqué dans une ode pleine de fiel, de menace et de fureur. Tous les parlements de province protestèrent contre l'établissement des Conseils supérieurs, comme ils avaient protesté contre l'exil du Parlement de Paris. Celui de Rouen, à l'exemple de la Cour des Aides, demanda la convocation des états généraux. Le duc d'Orléans, de son côté, adressa au roi un acte de protestation signé de seize pairs et de cinq princes du sang.

Maupeou redoubla de vigueur et d'audace. La Cour des Aides ayant refusé de reconnaître le nouveau Parlement, il la supprima et fit chasser par des soldats les magistrats de leurs sièges. Les princes du sang reçurent l'ordre de s'éloigner de la cour. Au début des événements, il avait fait exiler ceux des ministres qui pouvaient contrarier ses desseins ; il nomma à leur place des hommes dont il était sûr, et, par une sorte de défi jeté à l'opinion, rappela bientôt le duc d'Aiguillon lui-même au ministère.

Enfin Louis XV, dans un lit de justice à Versailles, au mois d'avril 1771, consacra de l'autorité de sa parole tous les actes accomplis par son ministre et signifia *qu'il ne changerait jamais.* Ce mot, qui engageait la Couronne, souleva de nouvelles colères. Dans les rues, on criait à l'injustice, à la tyrannie. Les femmes, plus passionnées que les hommes, annonçaient l'écroulement de la monarchie. On imprima une autre pièce de vers, en vingt-sept strophes, où l'on disait au Chancelier que la France avait soif de son sang. De nombreuses affiches, placardées dans Paris, portaient : *Chancelier pendu ou révolte à Paris.* Telles étaient les insultes prodiguées à tous ceux qui secondaient le ministère dans son œuvre détestée, qu'un des magistrats du nouveau Parlement adressait sa démission à Maupeou, disant : « Monseigneur, je ne puis dévorer les opprobres dont on me couvre tous les jours ; j'en ai jusqu'à la gorge. »

On revit ce déluge de libelles qui avaient inondé le royaume aux temps les plus orageux du jansénisme. La [illegible] *du nouveau Parlement*, fut, entre tous ces libelles, celui qui porta les plus rudes coups au ministère. Elle se composait de prétendues lettres adressées par le Chancelier à son ami Sorhouet, dans lesquelles, développant son plan, ses idées et sa morale, « qui n'était pas toujours celle des honnêtes gens », il se livrait lui-même à la risée et au mépris. Écrite dans le goût des *Provinciales*, cette satire ou l'ironie se montrait plus offensante que l'outrage répondait si bien aux passions du public, qu'un contemporain n'hésitait pas à la qualifier de « nationale ».

Maupeou se défendit par des brochures que rédigèrent des écrivains à ses gages, et qui, à la fin de 1771, dépassaient le chiffre de cent. Ces brochures étaient distribuées à l'entrée des promenades, dans les rues, par tous les endroits publics. Les magistrats nommés aux Conseils supérieurs en emportèrent des ballots avec eux pour les répandre dans les lieux de leur résidence. Certains de ces écrits témoignaient d'un zèle si maladroit, que le Chancelier dut mander à son parlement de les condamner au feu, tels que les *Observations sur la protestation des princes*, brochure attribuée au propre secrétaire de ce ministre, Lebrun, le même qui contribua plus tard à la journée du 18 brumaire et devint consul avec Bonaparte.

Le nouveau parlement ne manquait point d'ailleurs au soin de flétrir les nombreux écrits dirigés contre le ministère. La police, de son côté, ne demeurait pas inactive. Chaque jour des personnes de toute condition étaient arrêtées pour distribution de libelles où était attaqué le Chancelier, soit même pour de simples propos. On fit des descentes chez les libraires. On mit un impôt sur le papier, ce qui était une autre manière d'atteindre la liberté d'écrire. Un *Éloge de Fénelon*, par Laharpe, qu'avait couronné l'Académie française, fut supprimé comme contenant des allusions indiscrètes aux circonstances présentes, et l'Académie eut ordre de ne recevoir à l'avenir aucun discours pour le prix d'éloquence, qui n'eût été approuvé préalablement par deux docteurs de la Faculté de Paris.

A défaut du Parlement de Paris, les parlements de province, unis dans un commun ressentiment, menaçaient de devenir un centre de résistance. Dans les derniers mois de 1771, ils furent tous supprimés, les uns pour ne plus reparaître, les autres pour être remaniés, amoindris ou remplacés par des Conseils supérieurs. Cette mesure s'opéra par-

tout par les mêmes moyens. Le commandant de la province réunissait les magistrats, notifiait l'édit de suppression et faisait évacuer militairement le lieu des délibérations. La province s'enflamma dès lors comme s'était enflammé Paris. En Normandie, où le parlement avait été démembré en deux Conseils supérieurs, les nouveaux magistrats nommés par le Chancelier se virent sur le point d'être massacrés. Plusieurs furent pendus en effigie, et on dut envoyer des troupes pour contenir la population. Il parut un *Manifeste aux Normands* où l'on disait que, le roi ayant brisé le contrat fait avec la province lors de sa réunion à la Couronne, les Normands avaient le droit de se détacher de la France et de se donner un autre souverain.

Pour entretenir Louis XV dans des dispositions de sévérité qui, on doit le dire, n'étaient point de son caractère, on lui faisait peur des entreprises des parlements. La Dubarry, que le Chancelier avait gagnée par ses adulations et dont il flattait les fantaisies au point de souffrir que, par jeu, elle lui arrachât sa perruque, s'était chargée de ce rôle. Elle avait placé dans ses appartements le portrait de Charles Ier par Van Dyck, qu'elle avait acheté récemment au prix de 20 000 livres, et toutes les fois que le roi paraissait faiblir, elle lui rappelait la fin tragique de ce prince. « C'était du pied de ce tableau, écrivait Bachaumont, que partaient les foudres destructeurs qui allaient frapper la magistrature et la pulvériser dans les extrémités les plus reculées du royaume. » La nation était consternée : elle voyait ses lois, ses plus anciennes constitutions foulées aux pieds et « un empire despotique » s'élever sur leurs débris. Certains citoyens ne perdaient pas néanmoins courage : ils rappelaient les temps néfastes de Charles VI et de Henri III et disaient que, puisque la France avait pu se relever après ces jours de souffrance et d'opprobre, on ne devait point désespérer de ses destinées.

Ce qui ajoutait à l'émotion publique, c'était que ce retour au pouvoir absolu était accompagné de ce que nous appelons aujourd'hui une réaction cléricale. Le clergé ne dissimulait pas la joie que lui causaient les événements. Il tonnait, du haut de la chaire, contre l'ancien parlement. Les jésuites étaient revenus en foule dans la capitale. Une Déclaration du roi, rendue sur les sollicitations de l'archevêque de Paris, avait rappelé tous les prêtres bannis ou décrétés depuis quinze ans pour manœuvres ultramontaines. On avait vu dans cette Déclaration un acheminement au rétablissement des jésuites. Le bruit se répandit même qu'ils allaient se pourvoir au nouveau parlement et demander la révision de leur procès. Eux-mêmes se disaient assurés de leur retour. Déjà divers membres de cette Société avaient été promus à des bénéfices et, par cette voie, réintégrés dans l'Église. Au mois de novembre 1771, à l'expiration des vacances du nouveau parlement, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, célébra lui-même la *messe rouge* (1). Transporté de tous ces changements inespérés, il disait qu'il ne lui restait plus qu'à chanter le cantique de Siméon : *Nunc dimittis servum tuum.*

Cette faveur accordée au clergé fit croire que le coup d'État avait été l'œuvre des jésuites, qui, en terrassant la magistrature, se flattaient de ressaisir leur ancien ascendant. A la vérité, ils y aidèrent de toutes leurs forces; l'archevêque de Paris passait même pour avoir, en ces conjonctures, « servi de second » au Chancelier. En réalité, l'initiative était partie du ministère et Maupeou n'avait cherché dans le clergé qu'un appui. Ce ne furent point d'ailleurs les embarras du procès d'Aiguillon qui poussèrent le Chancelier au coup d'État : à en croire plusieurs contemporains, il avait voulu échapper par cet acte de violence aux difficultés presque inextricables de la situation financière. Le roi refusant de déclarer la banqueroute et ne voulant point réformer ses dépenses, il fallait instituer de nouveaux impôts, continuer les expédients inaugurés par l'abbé Terray et auxquels les parlements ne manqueraient pas d'opposer une ardente résistance. Dès lors, la perte de la magistrature fut résolue, et le roi se laissa entraîner à une mesure dont le procès d'Aiguillon offrit le facile prétexte. En fait, dès que le Parlement de Paris fut supprimé, commencèrent tout aussitôt les opérations de finances. Les édits bursaux se multiplièrent au point que, pour la seule année 1771, le roi toucha 100 millions de plus que son revenu ordinaire, sans que néanmoins aucune dette du gouvernement eût été acquittée.

Toutefois, si accréditée que fût l'opinion qui plaçait dans le désarroi des finances la cause des événements, elle ne représentait qu'une partie de la vérité. Depuis longtemps il était à prévoir que la royauté, irritée des assauts que lui livrait la magistrature, essayerait quelque jour de briser sa résistance. Louis XV avait dit lui-même que si l'on ne contenait les parlements, il n'y avait plus en France de véritable monarque. La situation était de telle nature qu'on n'en pouvait sortir que par un coup d'État, et la Couronne le tenta aussitôt que se présenta un ministre assez hardi pour l'exécuter. Personne ne crut que le Chancelier avait été guidé, comme il le prétendait, par des idées de réforme. Les parlements n'étaient pas seulement un corps juridique : amenés par la force des choses sur le terrain politique, ils étaient alors la seule barrière qui demeurât entre la nation et le pouvoir absolu. Dans l'acte d'autorité qui détruisit les parlements, la France ne vit qu'une chose : c'est qu'on la livrait sans défense aux entreprises du despotisme. Maupeou lui-même, en sacrifiant le pays aux intérêts égoïstes d'une royauté sans honneur, servait ses passions personnelles. Ennemi de la magistrature, dont il se savait méprisé, dévoré de l'ardent désir du pouvoir, il se hâta de saisir une occasion qui satisfaisait tout à la fois son ambition et sa haine. Au reste, il suffisait de considérer l'homme pour se convaincre qu'il n'obéissait à aucune pensée élevée ou généreuse. Noir et blême, avec des yeux pénétrants, aigus et soupçonneux, qui semblaient errer sans cesse à la recherche d'une proie, son teint trahissait une froide scélératesse ; et l'on devinait que la dureté cruelle de sa nature devait le disposer par avance à toutes les violences qui serviraient ses desseins.

III.

Un des résultats les plus caractérisques du coup d'Eta de 1771 fut de concentrer sur un même but les efforts de la pensée et la hardiesse des doctrines. A la guerre religieuse, que les encyclopédistes regardaient comme terminée, succéda la guerre politique. On nomma *patriotes* les ardents doctrinaires qui conduisirent cette nouvelle guerre. Dès lors

(1) C'était la messe célébrée pour la rentrée du Parlement et à laquelle assistaient tous les magistrats en robes rouges.

à côté des libelles qui pleuvaient sur le ministère, parurent des écrits dont les auteurs s'attachèrent tout à la fois à réunir et à développer les théories émises avant eux « sur la liberté naturelle de l'homme, sur l'imprescriptibilité de ses droits, sur l'origine des rois et sur le contrat social ». Ils lancèrent brochures sur brochures, afin de mieux atteindre leur but par ces coups répétés et de dérouter, par cette répétition même, les poursuites de la police. Dès la seconde moitié de 1771, on vit se répandre ces brochures. On y attaqua d'abord les principes énoncés dans le préambule de l'édit de 1770. « La souveraineté réside-t-elle dans un seul ou dans le corps entier de la nation ? » Telle était la question posée dans ces premiers écrits. On nia que la royauté *tînt de Dieu son autorité*, que, *seule et sans partage*, elle eût le pouvoir législatif : négation d'autant plus aisée, remarquait Bachaumont, « qu'elle se trouve écrite dans le cœur de l'homme ». On déclara nuls *ipso facto* les actes du souverain qui blessaient les lois fondamentales de l'État. On insinua qu'à l'encontre de ces actes les peuples « avaient le droit de la résistance ». Dans un ouvrage publié à Londres sur *la Constitution de l'Angleterre* et qui pénétra en France malgré la vigilance de la police, l'auteur disait, à propos de la révolution de 1688 : « Par l'expulsion d'un roi violateur de ses serments se posèrent alors les grands et vrais principes des sociétés. La doctrine de la résistance, cette ressource finale des peuples qu'on opprime, fut mise hors de doute par l'exclusion d'une famille héréditairement despotique. On décida que les nations n'appartiennent pas aux rois. Tous ces principes d'obéissance passive, de droit divin, de pouvoir indestructible, cet échafaudage de notions fausses sur lesquelles s'était jusqu'alors appuyée la royauté, tout cela fut renversé. »

Ainsi se passa l'année 1771, la plus tumultueuse sans contredit de tout le règne de Louis XV. En 1772, l'agitation, pour être moins bruyante, ne laissa pas de se manifester encore. Les princes du sang persistèrent dans leur opposition. Forcés de s'adresser au nouveau parlement pour vider leurs contestations, les particuliers ne se faisaient faute, à l'occasion, d'injurier les magistrats. Une femme du peuple qui venait de perdre son procès s'écria en pleine audience : « Vous n'êtes tous qu'un tas de maq... ramassés dans la boue ; l'ancien Parlement reviendra et me fera justice. » Les libelles contre le Chancelier devinrent plus agressifs. L'auteur de la *Correspondance secrète de M. de Maupeou avec M. Sorhouet* publia de nouvelles séries de lettres où, délaissant l'ironie pour l'outrage, il montrait, dans une fiction lugubre, le Chancelier livré par les princes du sang à la colère du peuple qui le traînait dans la fange, le perçait de mille coups et, jetant sur un bûcher son cadavre défiguré, en dispersait les cendres au vent au milieu des acclamations.

La *Gazette de France* n'avait cessé d'affirmer que les changements décrétés par le ministère s'opéraient partout avec calme et étaient bien reçus du public : on imprima des *Suppléments à la Gazette de France* qui, sous couleur de corriger les fréquents mensonges débités par ce journal, représentèrent au point de vue politique ce qu'avaient été jadis, au point de vue religieux, les *Nouvelles ecclésiastiques*. Par un arrêt du mois de mars 1772, le parlement Maupeou condamna au feu la *Correspondance secrète*, avec l'un de ces *Suppléments*, et en déclara les auteurs « coupables de lèse-majesté divine et humaine au second chef ». On parodia cette sentence par un *Arrêt du Parlement du 3 avril* 1772, prononcé, sur le réquisitoire de l'avocat général, contre « un libelle furtif, production d'une cabale obscure de dix-huit millions d'âmes ». Peu après paraissaient les *Œufs rouges de Monseigneur*, puis le *Bouquet de Monseigneur*, puis les *Filets de Monseigneur*, pamphlets des plus violents, qui étaient une suite à la *Correspondance secrète* et portèrent au plus haut point la colère du Chancelier.

En même temps que les libelles, les brochures politiques continuèrent à se produire. Dans l'une, les *Maximes du droit public*, on déclara « que les rois étaient faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois ». Dans une autre, intitulée *Inauguration de Pharamond*, on établissait « que le roi et la loi recevaient leur autorité d'une même source, qui était l'unanimité des vœux de la nation », et que celle-ci « avait le droit de s'assembler de son propre mouvement » pour délibérer sur les affaires publiques.

En face de ces attaques persistantes, Maupeou, qui sentait le besoin de se créer des alliés, ne négligeait point les moyens de se rendre le clergé favorable. A la sollicitation de l'archevêque de Paris, des lettres patentes suspendirent l'exécution d'un arrêt de l'ancien Parlement, du mois de février 1768, qui défendait d'introduire en France aucun acte de la cour de Rome sans autorisation. C'était, en apparence, ouvrir la voie au rétablissement des jésuites, et plus que jamais on craignit leur retour. S'associant au ressentiment de l'épiscopat contre les philosophes, le Chancelier fit murer, à la Bastille, l'emplacement où avaient été récemment déposés les exemplaires d'une nouvelle édition de l'*Encyclopédie*, sur l'avis que des démarches étaient faites par les intéressés pour en obtenir la restitution. Deux encyclopédistes, Suard et le poëte Delille, qui venaient d'être nommés à l'Académie française, virent leur élection cassée par le roi. Maupeou continuait d'ailleurs à opposer des brochures aux nombreux pamphlets dont il était l'objet. Dans le nombre, on remarqua le *Vœu de la nation*, avec cette épigraphe à son adresse qui parût une insulte au public : *Deus nobis hæc otia fecit*. Comme l'année précédente, le ministre se vit obligé de sévir contre les écrits qui servaient trop vivement sa cause, ce qui était aussi un moyen de faire croire qu'il n'avait point de part à ces ouvrages. La police se livrait aux recherches les plus minutieuses pour découvrir d'où partaient ces pamphlets. Dans une abbaye abandonnée, l'abbaye de la Saussaie, sur la route de Villejuif, où l'on soupçonnait que se trouvait un dépôt clandestin de ces sortes d'écrits, on fouilla les caveaux et, dit-on, jusqu'aux cercueils.

Le parlement Maupeou tenta d'arrêter ce déluge de libelles. Il ordonna des poursuites non-seulement contre les auteurs, imprimeurs et distributeurs de ces écrits, mais contre « leurs adhérents, leurs complices et même contre les simples lecteurs ». Dès lors, le public se vit en butte aux procédés les plus tyranniques. On opéra des perquisitions dans les maisons. Il suffisait d'avoir sur soi l'un de ces libelles, pour qu'on fût exposé à être aussitôt arrêté. On arrêtait dans les rues, dans les promenades. Paris était rempli d'espions. Malgré ce déploiement de rigueurs, on ne réussit pas à suspendre le cours de ces écrits. Comme au temps du jansénisme, la nation entière était complice, et les femmes mêmes contribuaient à les répandre. Avec cela, de temps à autre, étaient placardées des affiches dans lesquelles on lisait : *Maupeou gredin, chancelier à pendre, scélérat à écarteler*. La noblesse de Normandie ayant adressé au roi une lettre, rendue

publique, en vile se plaignait avec force du poids qui pesait sur la province, un commissaire du Châtelet et un exempt de police se rendirent de château en château et sommèrent, sous peine de l'exil, chaque gentilhomme de se rétracter.

Cependant le contrôleur général, l'abbé Terray, saignait le pays, levant sans cesse de nouveaux impôts, « pire qu'une sangsue qui enfin quitte la peau quand elle est pleine ». Défense avait été faite à tous les nouveaux parlements de présenter des remontrances ; il n'y en eut point, en effet, jusqu'à la mort de Louis XV. Abandonnée comme une proie à des ministres que nul frein ne retenait plus et dont chacun était maître absolu dans son département, la France semblait un pays conquis à qui une puissance étrangère avait imposé de nouvelles lois. En moins d'un an, cent mille personnes, atteintes dans leur fortune ou menacées dans leur liberté, quitterent la capitale pour se retirer en province ou vivre à l'étranger. Le roi, « enfermé dans son sérail et plongé dans la débauche », laissait faire. « Pourvu qu'il eût de l'argent pour payer ses plaisirs, il s'embarrassait peu de tous ces [illegible] ».

Plus attentif aux libelles qu'aux ouvrages de doctrine, le ministère avait laissé se débiter librement l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, de l'abbé Raynal, livre plus hardi que la plupart de ceux qui depuis plusieurs années avaient encouru les sévérités de la justice, et dans lequel l'auteur attaquait avec une égale violence toutes les puissances de la terre, ministres, prêtres et rois. Le bruit qui se fit autour de cet ouvrage détermina le gouvernement à le condamner. Encore se contenta-t-il d'en ordonner la suppression par arrêt du Conseil. Il se borna de même à supprimer, au mois de janvier 1773, les *Réflexions philosophiques sur le système de la nature*, livre non moins audacieux, où l'on soutenait que les peuples n'avaient pas seulement le droit, mais le *devoir* de s'insurger contre le despotisme, et que, par cela même que le souverain tenait son autorité de l'assentiment de la nation, il n'était pas uniquement justiciable de Dieu « et qu'il y avait des hommes sur la terre en droit de lui demander compte de sa conduite ». Tel était le rapide chemin qu'en politique avait fait la pensée. Le Chancelier parut néanmoins s'inquiéter de ce progrès. Il porta la prudence jusqu'à défendre l'impression des *Capitulaires* de Baluze, dans la crainte que ce recueil des anciennes lois françaises ne devînt une arme aux mains des écrivains patriotes. De son côté, le parlement Maupeou poursuivait ses informations au sujet des livres *anti-chanceliers*. A cette occasion, cinquante-deux personnes se virent impliquées dans un procès qui dura pendant presque toute l'année 1773.

Tandis que se passaient ces événements, des émeutes, provoquées par la cherté du blé, se produisaient à Aix, Toulouse, Bordeaux, Alby, Marmande, Pau, Limoges. Les paysans affluaient par milliers dans les villes, demandant du pain. Aux sentiments que faisait naître dans les cœurs le spectacle de cette détresse, se joignirent des alarmes. On craignit que cette disette persistante n'amenât enfin une révolte générale.

[illegible] contemporain s'est d'autant plus remarqué les, que [illegible] profondément [illegible]. C'est une loi de l'Etat, disait-il, consacrée dans tous les siècles par la loi divine [illegible] souverain, même lorsque [illegible] le meilleur des peuples qu'on [illegible].

IV.

Au milieu de tant de motifs légitimes de ressentiment, le public eut une satisfaction. On redoutait toujours le rétablissement des jésuites : un bref de Clément XIV, en date du mois de juillet 1773, supprima définitivement la Société. Les jésuites se regardèrent cette fois comme anéantis, leurs maximes ultramontaines les empêchant de s'élever contre la puissance qui les frappait. L'archevêque de Paris tenta pourtant de former dans le clergé un parti capable de suspendre l'exécution de ce décret. Empruntant des arguments au jansénisme, dont il s'était montré longtemps l'ardent persécuteur, il prétendit que ce bref contenait des clauses contraires aux libertés de l'Église gallicane. Mais, s'apercevant que la cour n'était point disposée à le seconder, il abandonna son entreprise. Le fait est que dans cette circonstance le gouvernement n'avait pu se séparer des autres cours catholiques, qui toutes avaient sollicité du pape ce décret d'abolition. Maupeou, d'ailleurs, n'était point un dévot. Après les orages qu'il venait de traverser, il ne se souciait pas de soulever une seconde fois l'opinion par le rétablissement d'un institut détesté, et peut-être pensa-t-il, en en favorisant la complète suppression, se créer des sympathies. A la vérité, il fallut payer ce bref de la restitution d'Avignon et du Comtat-Venaissin, que le roi avait enlevé au pape quelques années auparavant.

Le Chancelier se crut également obligé de montrer que la disparition des jésuites ne rendrait point le gouvernement plus indulgent pour les ennemis de la religion. Au mois de janvier 1774, son parlement, qui n'avait brûlé jusqu'alors que des libelles dirigés contre lui, condamna au feu deux ouvrages comme impies. L'un, écrit posthume d'Helvétius, dans lequel les prêtres et la religion étaient traités « avec une intolérable licence », avait pour titre : *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*. L'autre, intitulé *le Bon Sens*, était, dit Bachaumont, « un catéchisme d'athéisme à la portée de tout le monde, des femmes, des enfants, des gens les plus grossiers comme les plus ignorants », ou, comme disait plus simplement Grimm, « des femmes de chambre et des perruquiers ».

Maupeou avait pu d'autant mieux prêter les mains au bref de suppression des jésuites, que l'appui du clergé ne lui était plus aussi nécessaire. A la fin de décembre 1772, les princes du sang, tout en restant fidèles dans une certaine mesure à leurs premières protestations, étaient revenus à la cour. Les magistrats destitués, qui avaient longtemps refusé de se prêter à la liquidation de leurs charges parce que c'eût été une adhésion tacite aux événements accomplis, avaient fini par céder, au moins pour la plupart. Le public, de son côté, commençait à montrer moins d'ardeur en son opposition. Les pamphlets devenaient moins nombreux et moins vifs. Pendant deux ans, le pays avait espéré le retour de l'ancien ordre de choses ; tous les mois, la nouvelle se répandait que les parlements allaient être rétablis et le Chancelier disgracié : ces espérances, toujours renaissantes et toujours démenties, avaient enfin lassé la nation. Vers le milieu de l'année 1773, on constatait quelque chose de pire que la lassitude : « une espèce d'engourdissement et de léthargie s'était emparée de tous les esprits. » A cette léthargie succéda bientôt une autre fièvre, celle des plaisirs et de la dissipation. « Jamais on n'a-

vait vu tant de jeux et de spectacles », remarquait un contemporain. « A la cour et dans la capitale, les plaisirs régnaient d'une manière d'autant plus indécente, qu'ils semblaient insulter à la misère publique sous les yeux des peuples succombant à l'indigence, au milieu des fortunes [illegible] avait crue un instant bannie des habitudes françaises, avait repris faveur. Lorsque parut l'*Almanach royal* de 1774, où un sieur Mirlavaud était qualifié de *trésorier des grains au compte du roi* — ce qui était déclarer ouvertement les tripotages auxquels se livrait le monarque, — on s'en amusa plus qu'on ne s'en irrita; tandis que le ministère punissait l'imprimeur et se hâtait de faire mettre des cartons à l'*Almanach*, les Parisiens se contentèrent de protester par une chanson.

Certains hommes s'étonnaient que la France en fût arrivée à voir « d'un œil sec et presque indifférent » les effets « réguliers » d'un despotisme dont les premiers coups l'avaient d'abord tant émue. « Si jamais, écrivait l'un d'eux, cette étincelle de liberté qui couve encore dans l'esprit d'un petit [illegible] embraser un jour une partie de la France, on ne pourra croire que de semblables faits aient été tolérés. » Cet état d'affaissement expliquait comment aucune protestation ne s'était élevée contre la restitution d'Avignon et du Comtat-Venaissin. La même indifférence accueillit dans le public la nouvelle du démembrement de la Pologne. Si quelques hommes se préoccupèrent de cet événement, ce fut en prévision de la guerre qui pouvait en être la suite, les uns la redoutant comme devant mettre le comble aux maux du royaume, les autres la souhaitant, au contraire, comme une « secousse salutaire »: chez plus d'une personne était, en effet, la pensée qu'une forte commotion pouvait seule régénérer la France. Helvétius, dans l'ouvrage que le parlement Maupeou venait de condamner au feu, avait émis cette réflexion qu'on avait fort [illegible]

« Ma patrie a reçu enfin le joug du despotisme, dont le propre est d'étouffer la pensée dans les esprits et la vertu dans les âmes. Ce n'est donc plus sous le nom de Français que le peuple pourra de nouveau se rendre célèbre. Cette nation avilie est aujourd'hui le mépris de l'Europe. Nulle crise salutaire ne lui rendra la liberté. C'est par la consomption qu'elle périra. [illegible] seul remède à ses malheurs. »

Le bruit de la maladie du roi, répandu dans Paris vers la fin du mois d'avril 1774, tira les esprits de leur assoupissement. Cette nouvelle devint aussitôt l'unique objet des préoccupations. Quelques-uns virent avec appréhension, la plupart avec espoir, l'approche d'un nouveau règne. Le peuple, en particulier, ne cachait pas sa satisfaction de changer de maître. Quant à Louis XV, son état n'excitait ni pitié, ni sympathie. Selon l'usage pratiqué dans les grandes calamités, on avait exposé le Saint-Sacrement dans les églises, découvert la châsse de sainte Geneviève; les plaisirs publics, les spectacles étaient interrompus. On n'en remarquait pas moins dans les diverses classes de la société une totale indifférence. Le roi était devenu comme étranger au pays. Les propos les plus indécents se débitaient tout haut sur son compte. Vainement multipliait-on les arrestations : si on eût voulu empêcher les discours, il eût fallu arrêter tout Paris. Un fait pouvait faire apprécier à quel degré, en l'espace de trente années, s'étaient modifiées les dispositions des Parisiens à l'égard du monarque. Au dire d'un conseiller-clerc du Parlement, chanoine de l'église Notre-Dame, six mille messes avaient été demandées à cette église en 1744 pour le rétablissement du roi alors malade à Metz : en 1757, au moment de l'attentat de Damiens, le nombre des messes demandées n'avait été que de six cents : il fut de *trois* seulement en 1774. Le dimanche 8 mai, deux jours avant la mort de Louis XV, le curé de Saint-Etienne-du-Mont, montant en chaire au milieu de la grand'messe, interpella vivement ses paroissiens sur les preuves d'insensibilité qu'ils donnaient dans une conjoncture si grave, leur reprocha leur inexactitude à suivre les prières faites pour la santé du roi. « Êtes-vous chrétiens? Êtes-vous Français? » leur demandait-il avec feu. Louis XV, qui s'éteignit au milieu de l'indifférence publique, eut l'outrage pour oraison funèbre. Pendant le mois qui suivit sa mort, épitaphes injurieuses, placards, satires, tout fut prodigué contre sa personne, et on ne se souvint de lui que pour insulter sa mémoire.

Avec Louis XV disparut le prestige de la royauté. Il ne devait jamais renaître. Cette période de quatre années où l'on vit le trône déshonoré par une vile favorite, où les fripons et les méchants restèrent seuls sur la scène, où il n'y eut plus que désordres, scandales, injustices, où les principes, les mœurs, les devoirs, tout fut outragé, cette courte et honteuse période acheva ce qu'avait préparé le règne entier de Louis XV. Elle vulgarisa dans toutes les intelligences les principes politiques formulés par la philosophie. La monarchie de droit divin était désormais condamnée. L'antique royauté gisait maintenant à son tour, à côté de l'Eglise écroulée avant elle. Louis XVI n'est plus un monarque dans le sens consacré par la tradition, et comme l'a encore été Louis XV. Obligée, pour avoir quelque force, de s'appuyer sur l'opinion et de se tremper dans le torrent des nouvelles doctrines, la royauté change par cela seul de caractère. Il y a plus : elle entre dans la voie des réformes, et, loin de repousser l'esprit nouveau, c'est Louis XVI lui-même qui ouvre les portes à la Révolution.

[illegible]

FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

[illegible]

COURS DE M. PAUL STAPFER

L'humour et les humoristes [1]

II.

[illegible]

J'emprunterai un instant à Guillaume [illegible] sa [illegible] méthode des contraires [2] pour donner une [illegible] de l'*humour*, plus précise, plus [illegible], plus intéressante

---

1 [illegible]

2 [illegible]

que toutes celles qui ont passé devant nos yeux, mais aussi *moins communément vraie*, je veux dire moins applicable à la généralité des cas où les hommes font légitimement usage de ce mot. J'opposerai à l'*humour* l'état d'esprit qui lui est le plus contraire : cet état, c'est la gravité.

Écartons avant tout les idées de tristesse et de morgue qu'on associe d'habitude au mot *gravité*, mais qui sont étrangères à la notion de ce mot. Qu'est-ce qu'un homme grave ? C'est simplement un homme qui se prend lui-même au sérieux et qui prend les choses au sérieux ; c'est, selon l'étymologie, un homme qui *pèse*. J'entends le verbe *peser* dans les deux sens, au sens neutre et au sens actif : l'homme grave, *gravis*, a du poids, du lest, comme on dit par métaphore ; dans l'ordre général du monde il pèse pour sa part — ou croit peser ; et, en outre, il a une balance dans laquelle il pèse toute chose. Cette double idée de poids, figurée sous les deux symboles du lest et de la balance, telle est la signification complète du mot *gravité*.

L'homme grave, ai je dit, prend tout au sérieux, et d'abord sa propre personne. Rire de lui-même, manquer au respect qu'il se doit, se donner un petit soufflet sur la joue ou la moindre chiquenaude sur le bout du nez, déroger tant soit peu à sa dignité de sénateur, de député, de ministre, de gendarme, d'évêque, de magistrat, de professeur, etc., la pensée ne saurait lui en venir. Il envisage avec le même sérieux le monde, la société, les hommes, toutes choses. Cela, répétons-le encore, ne signifie point qu'il voit tout en noir, qu'il prend tout au tragique ; non, c'est un esprit juste, parfaitement réglé, mesuré et sensé. Chaque chose à sa place, rien de trop, sont ses devises. Il sait qu'il y a un temps pour rire et un temps pour pleurer ; il sait qu'il y a des choses qui sont gaies et d'autres choses qui sont tristes. L'homme grave rit donc, lui aussi, et s'égaye, mais seulement des objets convenables et aux heures convenables. Il croit à une valeur réelle et relative des choses. Il a des opinions arrêtées, des principes, des convictions. Il a aussi des passions : elles donnent du sérieux à la vie.

La gravité est l'état normal de l'homme, son état de santé et d'équilibre. Mais, de même que la vertu, elle a ses hypocrites, et l'immense majorité des hommes n'en possède que quelques faux dehors. « La forme, la *fo-orme*, disait Brid'oison ; *on-on* doit *rem-emplir* les formes. » — « Dans toutes les professions, écrit Larochefoucauld, chacun affecte une mine et un extérieur pour paraître ce qu'il veut qu'on le croie ; ainsi on peut dire que le monde n'est composé que de mines. » Et encore : « La gravité est un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit. »

Voilà l'*humour* presque défini, mais négativement et par son contraire ; nous n'avons qu'à retourner les termes de notre définition de la gravité.

L'humoriste ne prend rien au sérieux, ni les hommes, ni les choses, ni lui-même. Pourquoi ? Veut-il seulement contredire cette gravité fausse qui n'est qu'hypocrisie et mensonge ? ou bien n'a-t-il pas pu s'élever jusqu'à la vraie gravité et atteindre les sommets d'où l'on découvre le rapport et la raison des choses ? Non ; il a tout vu, tout compris, et il a jugé que tout n'est qu'une farce. L'idée du néant universel est le fond de sa philosophie. Il méprise tout, ou plutôt il rit de tout, sans colère, sans amertume et sans passion, car la passion est sérieuse. Rien, à ses yeux, ne mérite l'honneur d'être distingué dans ce grand amas de vanités qui constitue l'univers moral ; surtout il ne fait pas de distinction entre la folie et la sagesse. Il n'y a point de sages, il n'y a point de fous ; mais le monde entier est fou, et lui-même non moins que les autres. Car il ne se prend pas plus au sérieux que le reste de l'univers ; un de ses traits les plus caractéristiques est une perpétuelle raillerie intérieure qui a pour objet sa propre personne ; l'humoriste possède par excellence l'art de se dédoubler et d'offrir la moitié de son individu en spectacle à l'autre moitié. A toute heure, je veux dire en temps et hors de temps, il se coiffe du bonnet à grelots ; et léger, turbulent, irrévérencieux, brouillant tout, confondant tout à plaisir, il brise d'un coup de sa marotte la balance de la gravité.

Par là, l'humoriste se sépare profondément des auteurs ordinaires de satires et de comédies. Le satirique ordinaire flagelle les vices ou fustige les ridicules du ton âpre et caustique de l'homme exempt lui-même, par hypothèse, des infirmités dont il fait le tableau. Le poëte comique ordinaire produit sur son théâtre des sottises spéciales : l'avarice, l'affectation, la couardise, l'ignorance, la pédanterie, etc. Et quelles sortes de personnes invite-t-il au spectacle ? des dames et des messieurs bien raisonnables, pour lesquels il témoigne la considération la plus respectueuse, des femmes très-graves et des hommes très-haut juchés sur leur cravate, qui se rengorgent dans leur sagesse, rient d'un rire sec et hautain en regardant la scène et rendent grâces au ciel, comme le Pharisien orgueilleux, de n'être point comme ces gens-là : « Messieurs les personnages de la comédie, nous sommes beaucoup plus sages que vous, et nous comprenons parfaitement que vous êtes des sots. »

M. Hillebrand, dans un mémoire couronné par l'Académie de Bordeaux sur les *Conditions de la bonne comédie*, dit fort justement : « L'esprit ravale et rapetisse l'objet qu'il frappe. Or, pour pouvoir faire cela, il faut de toute nécessité qu'il soit au-dessus de cet objet, que celui qui l'exerce se trouve sur un point plus élevé d'où il puisse lancer ses dards... L'esprit n'est comique et n'atteint son but qu'autant qu'il s'élève au-dessus de son objet (1)... Toute la force du talent comique est là. Lui-même supérieur à ce qu'il attaque, il nous élève, nous spectateurs, à sa propre hauteur. » Oui, voilà bien le point de vue du bon sens et de ce que nous appelons la raison ; mais quel mépris cette courte et présomptueuse sagesse n'inspire-t-elle pas à l'humoriste ! Écoutons Jean-Paul sur ce point. Suivant mon habitude quand je cite les esthéticiens allemands, je ne traduis pas littéralement ses expressions, je développe et commente sa pensée :

« L'auteur comique vulgaire, dit à peu près Jean-Paul, pygmée grimpé sur des échasses, attaque et poursuit vaillamment de pauvres misères individuelles : l'amour-propre, la vanité aristocratique ou bourgeoise, les charlatans, les précieuses, les coquettes, les dupes, les imposteurs, les cuistres. Ce vainqueur rabaisse ce qui est bas, rapetisse ce qui est petit, terrasse ce qui est déjà à terre et croit, par cette généreuse exécution, se rehausser lui-même ainsi que tous les riches en esprit ! Fou un peu plus fou que les autres dans la maison de fous du globe terrestre, il prononce orgueilleusement, du

(1) « Un auteur qui irait perdre au jeu la somme que lui rapporte un sermon contre le jeu ne saurait prétendre que son sermon nous édifie. » Non, assurément. Mais le fait d'aller perdre au jeu la somme gagnée par un sermon contre le jeu pourrait être un trait d'*humour* en action.

haut de sa folie qu'il ignore, un sermon triomphant contre ses frères les fous. L'humoriste, plein d'indifférence à l'égard des sottises individuelles, se dresse sur la roche tarpéienne d'où sa pensée précipite l'humanité entière : tel nous apparaît Swift dans son *Gulliver*; ou bien, comme Sterne, il pose sur la tête de l'Humanité une couronne de fleurs et la mène en souriant aux Petites-Maisons. »

Jean-Paul est, avec Henri Heine, le seul auteur, à ma connaissance, qui ait profondément compris la philosophie de l'*humour*. L'humoriste n'éprouve pas pour son public la déférence ni pour ses personnages le dédain que professe le poëte comique ordinaire. Il ne divise pas les hommes en fous et en sages, les sages instruisant et guérissant les fous. Il n'est d'aucun parti, d'aucune église, d'aucune école, d'aucune coterie ni d'aucune secte. S'il a percé à jour les meneurs de la populace, ce n'est pas pour être la dupe des chefs de l'aristocratie ; Nicias, à ses yeux, ne vaut pas mieux que Cléon : ce sont deux variétés de la grande folie humaine. De quel droit insulterait-il Trissotin ? est-ce que les plus grands savants de la terre ne sont pas aussi de *triples sots ?* est-ce que toute la science de l'homme est autre chose que vanité ? Quelle illusion, quelle outrecuidance, chez les spectateurs comme chez le poëte, de s'imaginer qu'ils sont supérieurs aux personnages de la comédie ! Le petit monde qui grouille sur la scène, le monde tout aussi microscopique qui est assis dans la salle, sa propre personne et l'univers entier, tout est confondu aux yeux de l'humoriste dans l'égalité du néant.

Non-seulement l'humoriste ne professe aucun dédain particulier pour ses grotesques ; mais, par une conséquence naturelle de son mépris général du monde et comme pour humilier l'orgueil de la galerie, il les *aime*, il a pour eux une prédilection secrète, une tendresse de cœur. C'est ici le trait le plus profond de l'humour. Nous l'avons noté dans notre dernière leçon, mais sans dire de quel sentiment il procédait, parce que nous n'étions pas encore remontés à la source philosophique de ce genre d'esprit. Nous comprenons maintenant ce curieux amour de l'humoriste pour tous les déshérités du royaume de Dieu. L'humoriste part de ce principe, que le poëte ne doit point immoler quelques misérables victimes pour l'amusement égoïste d'une élite intellectuelle qui n'existe pas, et il raisonne ainsi :

Vous donc qui êtes fou, ô poëte ! ne soyez pas méchant, ne soyez pas avare pour vos frères les fous. Protégez-les, au contraire, avec un tendre et maternel amour contre la malignité des *sots;* puissent-ils sécher d'envie en voyant combien ce pauvre fou leur est supérieur en bonté, en esprit, en imagination, en sagesse ! Ne faites pas comme les comiques vulgaires, qui emprisonnent leurs mannequins dans des camisoles trop justes et qui croiraient l'art et la morale compromis s'ils donnaient de l'esprit à Harpagon, de la délicatesse à Sganarelle, du cœur à Scapin ou de l'imagination à Vadius. Leurs avares, à eux, sont des imbéciles ; leurs maris jaloux n'ont point d'habileté ; leurs faux savants sont lourds et bêtes, et leurs visionnaires manquent d'idées. Vous, au contraire, ornez vos grotesques de toutes sortes de grâces ; enrichissez-les généreusement de talents et de vertus. Ajoutez aux débauches de Falstaff la philosophie de Falstaff pour contre-poids ; ne laissez pas Hamlet perdre le sens sans réparer aussitôt cette perte au centuple par les saillies brillantes de l'esprit et les mystiques clartés de la seconde vue ; faites sortir de la bouche édentée de don Quichotte les discours d'un sage, et mettez dans ses membres amincis par le jeûne et roidis par un long usage des coups la grâce polie et les gestes courtois d'un parfait gentilhomme ; que la science et l'adresse de Panurge nous étonne et nous ravisse autant que sa poltronnerie nous amuse, et que l'ex-capitaine Shandy, ce vieil enfant qui joue avec des canons et des forteresses pour rire, reçoive de vos mains libérales un cœur d'or et l'innocence des anges !

Je ne dis pas qu'il n'y ait point de contradiction dans ce mélange de tant de grâce avec tant d'absurdité. Comment Panurge, ce vaurien qui « toujours machinait quelque chose contre les sergents et contre le guet », a-t-il pu avoir le temps et la volonté d'apprendre *treize* langues ? Mais l'humoriste, loin d'éviter les contradictions, s'y complaît ; car elles viennent pour leur part à l'appui de la seule doctrine qu'il professe, celle du néant de toute chose. Son amusement par excellence, sa plus délicieuse joie, est de détruire de ses propres mains ce qu'il vient d'édifier. A la suite d'un développement qui paraît sérieux, il lâche une sottise et fait une gambade, pour bien montrer que tout cela n'a aucune importance et qu'il n'est pas assez dupe de lui-même pour en croire un seul mot. Voilà pourquoi il aime à rapprocher, à confondre les choses que notre point de vue borné de gens graves nous fait considérer comme contraires : les larmes et le rire, la tristesse et la joie, la sagesse et la folie, la grandeur et la petitesse ; voilà pourquoi il débite gravement des plaisanteries, signale avec soin le côté grotesque de tout ce que les hommes vénèrent et, dans le récit d'une scène émouvante ou douloureuse, ne manque jamais de faire entrevoir l'ombre de ridicule qui se projette impitoyablement sur tous les accidents de la vie humaine. Le rire tout à coup surgit de quelque coin, comme le gros bras nu du Suisse endormi dans le tableau célèbre où Saint-Simon peint la cour de Versailles à la mort de Monseigneur. L'humoriste est effrontément cynique, non par goût pour le libertinage, mais par mépris pour le décorum hypocrite, afin de rire des pudeurs effarouchées, de retourner l'envers de l'étoffe et d'exhiber à nu la bête qui est dans l'homme. Soulever tous les voiles ; produire sur la scène les mystères des coulisses et les secrets du machiniste ; livrer aux regards téméraires le cabinet de toilette de la beauté ; traîner sous les yeux du public les héros tels qu'ils sont pour leur valet de chambre, en pantoufles, chemise de nuit et casque à mèche ; humilier tout ce qui est fier, exalter tout ce qui est humble : c'est la volupté de l'humoriste.

En bonne logique, l'*humour* est la négation même et la ruine de l'art, puisque le mépris de l'univers, principe de l'*humour*, embrassant tout ce qui existe, doit comprendre l'art comme les autres choses ; et nous voyons, en effet, les humoristes faire profession de mépriser jusqu'à la forme qu'ils donnent à leur pensée. Ils altèrent à cœur-joie la beauté de leur œuvre, en dérangent l'harmonie, en bouleversent les proportions, se livrent à des écarts de toute sorte, bizarreries, lazzis et zigzags de plume. S'ils ne se sentent pas de folie naturelle, ils se font une folie par raison. Coiffés du bonnet à clochettes, affublés d'une veste d'arlequin, ils saluent la noble compagnie le dos tourné, en lui montrant « le lieu que les Arabes appellent *al-katim* (1) », ouvrent gé-

(1) Rabelais.

néralement leur livre par une culbute et le ferment sur une pirouette. Rabelais remplit six colonnes avec une liste d'adjectifs. Sterne s'échappe en perpétuels hors-d'œuvre : ici l'histoire d'une abbesse des Andouillettes, là une fable de [illegible] Shawkenbergius, *De Nasis*, en latin ; au beau milieu de son roman, il s'amuse à dessiner une table composée de petits carrés blancs et noirs en défiant le lecteur d'en deviner le sens, et il commence un chapitre ainsi : « Pt...r...ing — twang — twang — prat — trut — c'est un accompagnement de violon. Tr...a...e...i...o...u — twang... Diddle, diddle, diddle, diddle, diddle, diddle, dum... twaddle diddle, tweddle diddle, twiddle [illegible] diddle, twaddle diddle — prat — trut — kish — [illegible] — [illegible]. »

Mais il est clair que l'*humour* est contraint de se modérer lui-même. Car son extrémité logique, son dernier terme, serait la destruction de toute espèce de plaisir et d'intérêt, l'anéantissement du fond et de la forme, le rien pur et simple, — zéro. Aussi l'humoriste a-t-il beau se piquer d'excentricité, il s'impose une règle et une mesure ; il n'échappe point, quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse, à la grande loi de tout art, qui est de se tracer une limite. Sous son masque de folie, il se surveille et se possède très-bien ; ce Socrate en démence n'est pas si fou qu'il le prétend et sait parfaitement ce qu'il fait. Inconséquence piquante ! il a du goût, ce grotesque briseur de lignes ; si vous pouviez le surprendre aux heures de composition, vous le verriez tranquillement, assis dans son cabinet de travail (et non pas toujours sous la table, comme il s'en vante), mesurer son coup, calculer son effet, appliquer certains principes mystérieux. C'est ici la contradiction intime de l'*humour*. Comme tant d'autres contradictions du même ordre, elle n'est pas un principe de mort, mais de vie, puisque c'est à elle que l'humoriste doit d'exister littérairement et d'être à sa manière un artiste. L'*humour*, qui semble, à la plupart des personnes qui le définissent, tout ce qu'il y a de naturel et de spontané par excellence, est donc aussi quelque chose de très-factice et de très-voulu. Il devient aisément choquant par ses affectations, et alors rien n'est plus insupportable ; la nuance entre l'art et le procédé, entre le style et la manière, est le mystère du goût, le secret du talent.

Je voudrais maintenant sortir des considérations générales et plus ou moins abstraites, pour considérer l'*humour* dans les faits de l'histoire et dans les œuvres de la littérature ; mais je ne saurais avoir la prétention d'esquisser en une leçon l'historique, même sommaire, de ce genre d'esprit, et mon seul dessein est de produire çà et là quelques exemples, sans m'astreindre à un ordre logique rigoureux. — Je réserve Shakespeare, Aristophane et Molière, dont le génie dans ses rapports avec l'*humour* sera l'objet d'un examen spécial.

On s'est souvent demandé si l'antiquité classique en général avait connu et pratiqué l'*humour* ? La réponse dépend naturellement de l'explication qu'on donne de ce mot : à l'entendre dans toute la plénitude du sens que je viens de développer en dernier lieu, il est évident que l'esprit grec et l'esprit humoristique sont deux choses profondément contraires. La seule supposition de l'existence de l'*humour* au siècle de Périclès et de Phidias serait une sorte de sacrilége. Aux époques primitives et aux époques classiques, l'*humour*, fleur barbare, ou fleur artificielle d'une civilisation raffinée en train de se corrompre, cache au sein de la terre ses couleurs de mauvais goût et le poison enivrant de ses parfums. Car alors l'homme est plein de santé, et l'*humour* est une maladie ; l'homme est heureux, croyant, et l'*humour* est une forme du scepticisme ; l'homme est dans un état d'équilibre parfait, et l'*humour* est le renversement frénétique de tous les rapports et de toutes les proportions. Quel est le principe de l'immortelle beauté de l'art et de la nature humaine en Grèce, sinon l'harmonie idéale de la matière avec l'esprit ? « Les anciens, a dit Jean-Paul, aimaient trop le monde et la vie pour les mépriser à la façon de l'*humour*. » Dans la décadence de l'antiquité, l'*humour* fait éclosion ; mais, pour qu'il s'épanouît dans tout son développement, deux choses ont été, je crois, nécessaires : il a fallu d'abord que le christianisme révélât à l'individu sa valeur infinie comme être spirituel et moral, son prix supérieur à celui « des corps, du firmament, des étoiles, de la terre et de ses royaumes » ; il a fallu ensuite que le scepticisme philosophique inclinât l'individu à penser qu'il n'est lui-même qu'une illusion fugitive au sein d'un univers illusoire, rêve d'une ombre qui passe, création fantasmagorique d'un fantôme.

Les peuples de l'antique Orient avaient eu la bizarre idée de consacrer un ou plusieurs jours à la fête de la Folie, et cet usage, transmis aux nations occidentales par les Latins de la décadence, n'a pas disparu de nos mœurs ; il se retrouve dans les mascarades et les débauches par lesquelles nous disons adieu au carnaval. Dans son beau livre sur les *Fragments cosmogoniques de Bérose*, commentés d'après les textes cunéiformes et les monuments de l'art asiatique, M. François Lenormant rapporte que les Babyloniens avaient coutume de célébrer cinq jours de suite une fête humoristique appelée *Sacée*, durant laquelle les esclaves commandaient à leurs maîtres ; un d'entre eux était revêtu d'un costume pareil à celui du roi. Les Perses empruntèrent cette mode aux Babyloniens en la perfectionnant : au lieu d'un esclave, ce fut un condamné à mort qu'on chargea pendant quelques jours du rôle du roi ; puis, la fête terminée, il était dépouillé, battu de verges et pendu. Sémiramis avait été d'abord une esclave du harem de Ninus ; lors des Sacées, ce fut elle qu'on choisit pour l'asseoir sur le trône comme reine de la fête ; elle prit son rôle au sérieux, donna l'ordre de mettre à mort le monarque, et c'est ainsi qu'elle s'empara du pouvoir.

M. Gaston Boissier, dans le chapitre de son grand ouvrage sur la *Religion romaine* où il raconte l'invasion des religions étrangères à Rome, fait de bien curieuses citations d'Apulée et d'Hérodien. « Apulée, dit-il, a décrit la procession grotesque qui précédait au printemps les fêtes d'Isis : c'était un véritable carnaval. On y prenait les costumes les plus bizarres, on y montrait les spectacles les plus variés. Après avoir dépeint les gens qui s'habillent en soldats, en femmes, en gladiateurs, en magistrats, en philosophes, il ajoute : « Je vis un ours qui était vêtu en matrone et qu'on portait « dans une litière ; un singe avec un chapeau de paille et « une tunique phrygienne, qui tenait une coupe d'or et repré- « sentait le berger Pâris ; un âne couvert de plumes qui « précédait un vieillard décrépit : l'un était Bellérophon et « l'autre Pégase. » Hérodien rapporte précisément la même chose des fêtes de Cybèle qui se célébraient aussi au printemps : « Alors, dit-il, on a liberté entière de faire toutes « les folies et toutes les extravagances qui viennent dans

« l'esprit. Chacun se déguise à sa fantaisie ; il n'est dignité « si considérable, personnage si sévère dont on ne puisse « prendre l'air et les vêtements. »

Au moyen âge, une sorte d'*humour* en action nous est également offerte dans la *fête des Fous*. C'était une mascarade où l'État, l'Église et toutes les choses respectées étaient livrées au ridicule pendant un jour. Un prédicateur en chaire justifiait ainsi cet usage : « Les tonneaux de vin crèveraient « si on ne leur ouvrait quelquefois la bonde ou le fosset « pour leur donner de l'air. Or, nous sommes de vieux « vaisseaux et des tonneaux mal reliés, que le vin de la sa- « gesse ferait rompre si nous le laissions bouillir ainsi par « une dévotion continuelle au service divin. C'est pour cela « que nous donnons quelques jours aux joies et aux bouffon- « neries, afin de retourner ensuite avec plus de ferveur à « l'étude et aux exercices de la religion. »

D'autres scènes humoristiques, mais du plus lugubre caractère, appartenant à la fois aux représentations de l'art et à l'histoire réelle, nous apparaissent dans la *Danse des morts*. Quel théâtre que ce cimetière des *Innocents* où, en l'année 1424, une foule de misérables atteints de je ne sais quelle démence épidémique vinrent danser sur les fosses béantes qu'ils allaient tout à l'heure remplir! Et quel histrion de comédie que ce grimaçant squelette aux formes anguleuses et gauches, tel qu'il est figuré dans les peintures du [illegible] les classes, pape, empereur, cardinaux, évêques, riches et pauvres, nobles et vilains, l'avare couvant ses monceaux d'or et la belle dame à sa toilette, qui, dans la glace de son miroir, voit en pâlissant l'horrible fantôme ricaner derrière elle!

L'*humour* peut être triste, triste jusqu'à la mort ; et certes il a de quoi être mélancolique, puisque son principe est le sentiment profond du néant de toute chose :

« Vanité des vanités, disait l'Ecclésiaste ; vanité des vanités ; tout est vanité!.. Moi, l'Ecclésiaste, j'ai été roi sur Israël à Jérusalem... Ayant vu toutes les choses qui se font sous le soleil, je n'y trouvai que vanité et pâture de vent... Je me disais en moi-même : « Me voilà grand ; j'ai accumulé plus « de science qu'aucun de ceux qui ont vécu avant moi à « [illegible] « j'ai appliqué mon esprit à connaître la sagesse et à la « discerner de la folie. » J'appris vite que cela aussi est pâture de vent ; car

[illegible]

Alors je me dis à moi-même : « Voyons ; essayons de la joie ; « goûtons le plaisir. » Je devais reconnaître bientôt que cela aussi est vanité... Je fis de grandes œuvres ; je me bâtis des maisons, je me plantai des vignes, je me fis des jardins et des parcs ; j'y fis venir des arbres fruitiers de toute sorte ; je fis creuser des réservoirs d'eau pour arroser mes arbres de haute futaie ; j'achetai des esclaves des deux sexes ; si bien que le nombre des enfants de ma maison, de mes bœufs et de mes brebis surpassa celui que personne eût jamais possédé avant moi à Jérusalem. En même temps, j'entassai dans mes trésors l'argent, l'or, l'épargne des rois et des provinces ; je me procurai des troupes de chanteurs et de chanteuses et toutes les délices des fils d'Adam... Et je ne refusai à mes yeux rien de ce qu'ils souhaitaient ; je n'interdis à mon cœur aucune joie... Puis, m'étant mis à considérer les œuvres de mes mains et les travaux auxquels je m'étais livré, je reconnus encore une fois que tout est vanité et pâture de vent... Je me tournai alors à étudier quelle différence il peut y avoir entre la sagesse d'une part, la folie et la sottise de l'autre... Je crus d'abord que la supériorité de la sagesse sur la sottise est comme la supériorité de la lumière sur les ténèbres.

[illegible]

Or bientôt je vis qu'une même fin est réservée à tous deux. Alors je pensai en moi-même : Si la destinée qui m'attend est la même que celle du fou, que me sert d'avoir travaillé sans relâche à augmenter ma sagesse ? Et je dis en mon cœur : Encore une vanité!... Ces réflexions me firent prendre la vie en haine ; j'eus en aversion tout ce qui se passe sous le soleil, voyant que tout est vanité et pâture de vent (1). »

Telle est l'expérience de l'humanité depuis Salomon jusqu'à Faust. — Cependant, si l'*humour* se confondait en dernière analyse avec l'amertume et la mélancolie, il ne formerait pas dans la littérature un genre suffisamment original. Son caractère propre consiste dans l'alliance paradoxale d'un [illegible] l'existence. Le parfait humoriste, pense comme l'Ecclésiaste, que tout est vanité sous le soleil ; mais au lieu de dire cela en pleurant, il rit. La tristesse est pénible et fâcheuse, elle est trop parente de la gravité : le rire affranchit l'âme ; chose ailée, légère, il voltige, secouant toute révérence pour les majestés qui inspirent aux hommes la vénération ou l'effroi.

L'*humour* mélancolique est d'ailleurs beaucoup plus fréquent que l'humour gai. — Si j'en juge par ce que les érudits nous ont fait connaître du roman et de la poésie russes, il doit y avoir un grand fond d'*humour*, mais d'*humour* triste, dans les littératures slaves en général. La littérature italienne manque essentiellement de joie ; M. Marc Monnier a remarqué que Giusti lui-même, le plus spirituel des poètes de l'Italie moderne, rit amèrement ; l'Arioste seul fait exception par « l'ironie bienveillante et presque attendrie de sa conception du monde (2) ». Les Espagnols sont, paraît-il, beaucoup plus gais que les Italiens. M. Victor Cherbuliez arrivant de Genève, ville où l'on ne rit guère, en Espagne, a été frappé de cette gaieté d'une nation malheureuse, qui éclate dans leur vie publique et privée, en dépit des nombreuses tourmentes politiques, et dans toute leur littérature, même dans les œuvres des grands infortunés, comme Cervantes. Cette union étrange et contradictoire de la gaieté avec des raisons d'être triste, constitue précisément le tempérament humoristique. Le Français est trop logique et se prend lui-même trop au sérieux pour être gai à la façon de l'*humour* : il redoute excessivement d'être l'objet du rire. Il est très-moqueur, mais de quoi se moque-t-il ? ce n'est pas de l'homme, ce n'est pas du monde, comme l'humoriste ; c'est du voisin et de la voisine, des académiciens et des juges, des jésuites et du parlement, de Fréron et de Nonotte : petit

(1) [illegible]

(2) Gaston Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. [illegible].

persiflage qui est infiniment au-dessous de l'*humour* et de la grande ironie. Le simple persiflage se moque des individus; la grande ironie se moque de l'homme et le hait; l'*humour* se moque aussi de l'homme, mais il l'aime.

L'*humour* anglais, plus riche d'ailleurs et plus fécond que celui d'aucune autre nation, manque généralement, lui aussi, de gaieté et de joie. « Ils se réjouissaient tristement, écrit Froissart au XIVe siècle, suivant la coutume de leur pays. » En plein renouveau de la Renaissance, Surrey, brillant poëte, n'imagine rien de plus opportun que de traduire en vers l'*Ecclésiaste*. « Le désenchantement, remarque à ce propos M. Taine, la rêverie morne ou amère, la connaissance innée de la vanité des choses humaines, ne manquent guère dans ce pays et dans cette race. » Quand les voyageurs anglais au XVIIIe siècle venaient nous dire : « Messieurs les Français, vous êtes trop graves », nous leur répondions : « Vous êtes trop tristes ». Une dame française, en 1749, écrivait de Londres à une personne de ses amies : « On s'enivre ici au cabaret aussi tristement que si l'on y était forcé par le parlement pour augmenter les droits de l'accise. Le paysan, malgré son aisance et sa liberté, qu'il fait consister à nommer dans un cabaret à bière ses députés à la chambre des Communes, n'est pas plus gai à la campagne; il danse, il court le lièvre ou le renard avec le même chagrin qu'il s'enivre. » Charles Lamb, écrivain d'ailleurs délicat (1), prend un plaisir bizarre à intituler ses chapitres : « Du caractère du croquemort. » — « Des inconvénients qui résultent de la pendaison. » Thomas Warton, à l'âge de dix-sept ans, écrit un poëme sur les *Plaisirs de la mélancolie*. Shelley s'écrie sous le ciel de Naples : « Pour moi le désespoir est doux, comme ces vents et ces eaux! » Swift célébrait chaque année l'anniversaire de sa naissance en lisant le chapitre de la Bible où Job maudit le jour auquel il fut dit dans la maison de son père qu'un enfant des hommes était né. Le fond de la plaisanterie de Swift est extrêmement amer. Il a plus d'ironie que d'*humour*. Il haït et méprise l'humanité. Qu'est-ce que l'homme, suivant lui? un animal égoïste, envieux, menteur, lâche, cupide, brutal, sanguinaire; et, pour que nous n'en doutions pas, Swift arrache le voile de fausse politesse et de civilisation prétendue qui cache à nos yeux notre nature, et il nous montre dans le troupeau des humains les bêtes féroces primitives, se poursuivant d'arbre en arbre pour se faire le plus de mal possible, s'atteignant et se déchirant de leurs griffes, fuyant de terreur à l'approche des autres animaux qui sont leurs maîtres, et se disputant avec d'horribles cris une charogne dont ils n'ont pas besoin! Dans la grande ironie, personne n'égale Swift; il est l'Homère du genre. Sterne, au contraire, a plus d'*humour* que d'ironie. Son esprit, comme celui de tous les vrais humoristes, est sans méchanceté. Il n'a pas la plus petite goutte amère, et si, de place en place, des ombres légères passent dans son ciel bleu, sa mélancolie fugitive est comme la fraîcheur d'un jour d'été. L'optimisme est le fond de sa nature. Entre Thackeray et Dickens, il y a à peu près le même parallèle qu'entre Swift et Sterne : Thackeray plus amer et plus fort, Dickens plus sensible, plus aimable et plus riant.

Un très-grave historien français, M. Wallon, dans son *Histoire de la Terreur*, inflige un blâme sévère au livre de Carlyle sur la Révolution française (1). Il sait plaisanter, dit-il, avec les choses les plus hideuses; on dirait qu'il n'a point de cœur; il ose mêler, après la mort, un scélérat immonde et une noble victime dans la confusion sacrilége d'une même apostrophe adressée à leurs deux cadavres; c'est plus qu'un manque de tact, c'est une profanation : le goût n'est pas seul choqué, toute la nature se révolte et s'indigne. — Citons ces passages de Carlyle :

« Ainsi furent en contact et périrent l'une par l'autre (il s'agit de Marat et de Charlotte Corday) la plus belle et la plus sale des créatures. O vous, infortuné couple qui vous êtes éteint mutuellement, la belle et le repoussant, dormez profondément dans le sein de la mère qui vous porta tous deux! »

« Le ci-devant seigneur au palais délicat (il s'agit maintenant des émigrés) deviendra excellent cuisinier de restaurant à Hambourg; la ci-devant madame, dont le goût était exquis pour la toilette, réussira à Londres comme marchande de modes. Dans Newgate-Street, vous rencontrez M. le marquis, une planche de sapin sur l'épaule, la doloire et le rabot sous le bras : il s'est fait menuisier, il faut vivre. »

« Nous ne mentionnerons plus (dit Carlyle, près de finir l'histoire de la Terreur) qu'une chose ou plutôt deux autres choses : les perruques blondes et la tannerie de Meudon. On parle beaucoup de ces perruques blondes : ô lecteur! elles proviennent de têtes de femmes guillotinées. Ainsi le toupet d'une duchesse peut servir à couvrir le péricrâne d'un cordonnier. »

Certes, je conçois la répugnance du Français grave et délicat pour un pareil style; j'observe seulement qu'un pareil style procède chez Carlyle d'une manière humoristique de penser. Mais cet *humour*-là est singulièrement peu plaisant.

Le plus grand de tous les humoristes est Rabelais. Il est dans l'*humour* ce qu'Homère est dans l'épopée, ce que Swift est dans l'ironie : le père, la source, *sacrum caput*. Qu'y a-t-il de si grand dans l'*humour* de Rabelais? C'est que chez lui le mépris de l'univers, le sentiment de la vanité et du néant des choses, que nous avons tant de peine à nous figurer autrement que triste et amer, est accompagné de bienveillance et de joie. Cette bonté profonde du patriarche des humoristes, ce rire large et serein font de son livre, qui est par excellence la Bible de l'*humour*, c'est-à-dire d'un art raffiné, corrompu et malade, un livre sain comme les écrits des classiques. « J'en ai vu par le monde (ce ne sont fariboles qui, étant grandement affligés du mal de dents, après avoir « tous leurs biens dépensés en médecins sans en rien pro- « fiter, n'ont trouvé remède plus expédient que de mettre « nos chroniques pantagruéliques entre deux beaux linges « bien chauds et les appliquer au lieu de la douleur, les « sinapizant avec un peu de poudre d'oribus. Est-ce rien « cela? Trouvez-moi un livre, en quelque langue, en quelque « faculté et science que ce soit, qui ait telles vertus, pro- « priétés et prérogatives, et je vous paye chopine. »

Une autre grandeur de Rabelais, c'est qu'il est naturel, à tel point que chez lui l'écrivain humoriste et l'homme ne font qu'un. La leçon de philosophie contenue dans le premier verset de l'*Ecclésiaste*, et qui est tout l'enseignement de l'*humour*, il l'a donnée dans sa personne en même temps que dans ses écrits : il a d'abord construit dans sa vaste mé-

(1) Voy. sur *Charles Lamb*, la *Revue* du 14 juillet.

(1) *Histoire de la Révolution française*, par Carlyle, 3 vol. in-18 de la *bibl. d'hist. contemp.* traduits de l'anglais (Germer Baillière).

moire, dans sa puissante intelligence, l'édifice tout entier de la science humaine; il est devenu l'homme le plus savant de son siècle, plus savant qu'Érasme, que Calvin, que Guillaume Budé; puis, culbutant d'un coup de pied cette pyramide orgueilleuse, il s'est mis à gambader sur ces ruines afin qu'on sût que tout est vanité.

Mais admirez ici le grand sens de l'artiste : il a su contenir et borner l'*humour*. S'il ne nous avait offert que des ruines, son livre n'aurait aucun intérêt. Or, c'est un livre « de haute gresse » et plein d' « une substantificque moelle », c'est-à-dire de sagesse et de raison, mais d'une sagesse et d'une raison (notez bien ce point, c'est l'essentiel) que l'auteur a toujours soin d'anéantir poétiquement, à mesure qu'elles se produisent, de peur que nous ne les prenions trop au sérieux. Voyez, par exemple, la lettre que Gargantua écrit à Pantagruel, son fils, sur ses études : cette lettre est excellente; il ne se peut rien de plus solide, de plus juste; un noble enthousiasme y respire pour la science et pour la vertu; mais cherchez bien, et vous trouverez l'*humour* qui se cache et rit en un coin : c'est dans la signature de la lettre, datée du pays d'*Utopie*. De même, dans les chapitres sur l'éducation, chapitres si judicieux qu'ils ont servi de type à tous les moralistes qui se sont occupés du même sujet, jusqu'à MM. Jules Simon et Waddington dans leurs plans d'une réforme de l'Université, Rabelais a le bon goût de chasser doucement le sérieux par quelques détails, quelques images, quelques impossibilités grotesques. La taille seule de ses géants suffirait pour nous rappeler à chaque instant que nous sommes dans un monde de fantaisie, et quand Pantagruel raconte une lamentable histoire touchant le trépas des héros, si l'émotion nous gagnait, nos larmes sécheraient bien vite en voyant celles du narrateur « couler de ses œilz grosses comme œufs d'autruche. »

Mais, quelle que soit la finesse et l'esprit de Rabelais, donnons-nous garde d'exagérer la fonction de l'art proprement dit chez un tel humoriste. Ce qui domine dans son génie, c'est la spontanéité, la nature; il abonde, il déborde, il a quelque chose d'inconscient qui rappelle encore une fois sur mes lèvres le nom et le souvenir d'Homère. O l'erreur, l'erreur des critiques qui, cherchant le sens du *Pantagruel*, veulent y voir tantôt une satire de la société contemporaine, tantôt un protestantisme caché, et tantôt je ne sais quels symboles platoniciens! Comme cela montre bien l'impuissance naturelle de nos petits esprits à concevoir l'universalité de l'*humour*, l'impuissance particulière de la raison française à comprendre la folie poétique! Platon, la société contemporaine, les protestants, les catholiques, le roi, le pape... qu'est-ce que ces pygmées? Rabelais se moque bien de cela (1)!

C'est une vraie plaisanterie humoristique de la destinée que le plus grand des humoristes soit né en France, pays où l'*humour* est si rare. Avant Rabelais et après lui, il y a cependant eu dans notre littérature un certain nombre d'humoristes plus ou moins complets. Le fond de l'*humour* étant, en somme, le sentiment que tout est néant et vanité sous le soleil, on peut d'avance affirmer qu'il n'y a point d'esprit vraiment supérieur, philosophe ou poëte, qui n'en possède une certaine dose. Une histoire de l'*humour* en France serait un travail intéressant et très-neuf. Je ne veux ni le faire, ni même en tracer le plan général, mais seulement citer quelques noms.

Le génie de Villon, au xve siècle, a été résumé par un érudit dans une phrase curieuse à citer, parce qu'elle contient les termes mêmes de notre dernière définition de l'*humour*. « Dans les vers de Villon, écrit M. Anatole de Montaiglon, la bouffonnerie se mêle à la gravité, l'émotion à la raillerie, la tristesse à la débauche; le trait piquant se termine avec mélancolie; *le sentiment du néant des choses et des êtres* est mêlé d'un burlesque soudain qui en augmente l'effet. »

Au xviie siècle, l'*humour* de Pascal, desespéré, battu des flots, est venu aborder au christianisme comme à son port, ou s'y briser comme une épave sur la falaise.

Au siècle suivant, Voltaire, polémiste passionné, prend trop au sérieux les choses de ce monde pour mériter le nom d'humoriste, s'il ne lui arrivait parfois, comme le dit fort justement Jean-Paul dans son langage bizarre, de « se séparer des Français et de lui-même par l'*idée anéantissante* »; ses romans, *Micromégas* surtout et *Candide*, sont des œuvres qui s'élèvent bien au-dessus de la satire et du simple persiflage, et qui appartiennent à l'*humour* ou du moins à la grande ironie. — De tous les écrivains de notre littérature, le plus étranger à toute espèce d'*humour* est certainement Buffon. Dans son discours de réception à l'Académie française, il apparaît comme l'oracle par excellence de la gravité, lorsqu'il recommande à ses confrères d'employer dans leur style les expressions les plus générales parce qu'elles sont les plus nobles. Le style de l'*humour*, nous l'avons vu, affectionne le procédé directement inverse : fuyant comme la peste les termes généraux, il recherche la familiarité pittoresque et le détail précis, qui anéantissent le sérieux et rendraient ridicule le sublime lui-même.

Dans notre siècle, nous avons un certain nombre d'humoristes partiels, dont Sterne mesurerait exactement l'esprit en disant qu'ils possèdent la *moitié*, le *quart* ou les *deux cinquièmes* de l'*humour*. Par exemple, ce n'est pas le scepticisme qui manquait à l'auteur du *Génie du christianisme*, depuis l'*Essai sur les révolutions*, ouvrage de sa jeunesse, où Chateaubriand disait de Chamfort : « Je me suis toujours étonné qu'un homme qui avait tant de connaissance des hommes eût pu épouser si chaudement une cause quelconque », jusqu'au jour où, las de vivre et rassasié d'années, il écrivait à Béranger : « La politique, vous savez que, depuis « longtemps, je n'y crois plus; peuples et rois, tout s'en va; « liberté et tyrannie ne sont à craindre ou à espérer pour « personne. Une seule chose seulement me fait rire, c'est « qu'il y ait des hommes d'esprit qui prennent tout ce qui se « passe au sérieux. » Mais chez ce grand écrivain, la forme, qui est toujours grave, emporte le fond; il y a dans ses boutades plus de pose que de véritable *humour*, et surtout il était vain et infatué de lui-même à un degré incompatible avec ce genre d'esprit.

M. Renan possède l'élément principal de l'*humour*; personne n'a pénétré aussi avant que lui dans la philosophie de l'Ecclésiaste. Non-seulement il est persuadé que « tout est vanité sous le soleil » : il est si profondément imbu de l'idée

(1) Je crois garde de revoquer en doute certaines allusions contemporaines qui sont évidentes; ce que je conteste, au nom de la raison comme de l'humour, c'est que le *Pantagruel*, dans toute la suite de sa composition, soit une allégorie *particulière*, logiquement développée.

qu'il n'y a point de haute sagesse, point d'esprit vraiment supérieur en ce genre, sans ce sentiment fondamental du néant des choses, qu'il a besoin d'en supposer l'existence jusque chez des hommes d'action et d'énergie tels que Richelieu et M. de Bismarck! Mais ce qui l'exclut de la famille des humoristes, c'est la gravité presque sacerdotale avec laquelle il se prend lui-même au sérieux et la noblesse soutenue de son style; on sait à quel point il est ennemi de la farce et de la gaudriole.

Courier, bon persifleur à la vraie mode de France, n'a pas le moindre grain d'*humour*. Stendhal en a un peu plus, et il en affecte encore davantage. Mérimée en a autant que Stendhal, mais sans affectation. L'*humour*, chez ce parfait écrivain, est sévèrement mesuré et réglé par le goût; l'artiste et l'homme du monde se sont unis en lui pour tenir l'humoriste en cette. Mais je [illegible] au plaisir que Mérimée prend à déconcerter le lecteur niais. Par exemple, à la fin de son étrange nouvelle de *Lokis*, quand ce bon lecteur, ébahi et frissonnant, se demande, suivant l'usage incorrigible des gens graves, ce que cela veut dire : « Si vous vous étiez bien pénétré » (dit pour toute glose le docte auteur du récit, le professeur Wittembach), « si vous vous étiez « bien pénétré de la loi de transformation du sanscrit au « lithuanien, vous auriez reconnu dans *lokis* le sanscrit *arkcha* « ou *rikscha*. On appelle *lokis*, en lithuanien, l'animal que les « Grecs ont nommé ἄρκτος, les Latins *ursus* et les Allemands « *bär*. » Voilà l'*humour*, et du plus exquis. Autre gaminerie humoristique : « La bombe emporta la tête à mon pauvre « camarade André Speranski, un brave garçon, et cassa la « cruche. Heureusement, elle était à peu près vide. »

Mérimée raconta un jour à M. Jules Sandeau une anecdote qui est, à mon avis, le dernier mot de l'*humour*, en ce sens qu'elle nous fait toucher du doigt la limite extrême que l'*humour* ne peut pas dépasser et où il confine au scandale :

« Le 29 juillet 1830, quand la lutte touchait à sa fin, un enfant de Paris, un de ces intrépides vauriens qu'on est sûr de trouver mêlés dans toutes les insurrections, tirait d'un point de la rive gauche sur le Louvre, qu'on attaquait. Il ne ménageait ni le plomb ni la poudre; seulement il tirait de loin, et, novice encore dans le maniement des armes, il tirait mal et perdait tous ses coups. Témoin de sa maladresse, touché de son inexpérience, un particulier qui flânait par là en simple curieux l'aborda civilement, lui prit son fusil des mains, et après quelques bons conseils sur la façon de s'en servir, voulant joindre l'exemple au précepte, il ajusta magistralement un garde suisse qui, debout dans l'embrasure d'une fenêtre, brûlait ses dernières cartouches et faisait tête aux assaillants. Le coup partit, le garde suisse tomba. Là-dessus, l'obligeant inconnu remit gracieusement le fusil à son propriétaire, et comme celui-ci, tout émerveillé, l'engageait à le reprendre et à continuer : — Non, répliqua-t-il, ce ne sont pas mes opinions (1). »

Il n'y a rien au delà de ce trait; la seule chose que je puisse, non point égaler à un tel paradoxe d'*humour*, mais lui comparer dans une certaine mesure, c'est une histoire, extraite par Bayle des *Aventures* de Charles d'Assoucy, d'un voleur qui se contentait, le jour de Pâques, d'ôter la bourse aux passants et qui leur laissait le manteau « en considération, disait-il, de ce que je viens de communier et du grand mystère que nous célébrons aujourd'hui ».

Il ne faut pas demander aux critiques français dont la culture est trop exclusivement classique une bonne définition de l'*humour*; on en chercherait vainement une dans Sainte-Beuve, qui n'a jamais pu goûter bien franchement Rabelais. Pour comprendre profondément l'*humour*, il est nécessaire d'avoir reçu le baptême de l'esprit étranger; M. Scherer remplissait cette condition, et dans un article du *Temps* (24 mai 1870) recueilli plus tard dans la cinquième série de ses *Mélanges de littérature*, il a défini le mot aussi complètement qu'il est possible de le faire en trois pages.

Bien que l'Angleterre soit, avec l'Irlande, le pays de l'*humour*, il ne faut pas attendre non plus de la critique anglaise une notion générale et abstraite de l'esprit humoristique. La critique anglaise s'est toujours fort peu souciée d'esthétique; les faits l'intéressent plus que les idées; dans son livre sur les humoristes anglais du XVIIIe siècle, Thackeray n'a pas jugé utile de définir vraiment l'*humour* une seule fois. Carlyle aussi s'en est tenu à une définition partielle. M. Taine, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, a fort brillamment décrit quelques-uns des caractères extérieurs de l'*humour*, mais sans remonter à l'idée génératrice de ce genre d'esprit et de talent.

En Allemagne, la *Poétique* de Jean-Paul, livre extravagant et obscur, est le vrai code de l'*humour*, et plusieurs chapitres des admirables *Reisebilder* d'Henri Heine en sont le commentaire lumineux. Le grand sens de Hegel a condamné l'*humour* avec la dernière sévérité. Il y voit la fin du romantisme et la ruine de l'art. — La *subjectivité infinie*, ou le sentiment du moi spirituel, principe de l'art moderne, finit fatalement par tomber dans le plus détestable excès. L'*humour*, c'est la personnalité de l'artiste gonflée, débordée et envahissant toute son œuvre. Un humoriste est un écrivain rempli de vanité ou d'orgueil, qui se regarde lui-même comme le personnage le plus important et le plus intéressant de ses écrits, ou plutôt comme le seul qui ait de l'importance et qui soit digne d'intérêt. Il est l'*alpha* et l'*oméga*, le commencement et la fin. Les sujets qu'il traite sont tous égaux et sont tous indifférents. Moïse et les Israélites traversant la mer Rouge, Léonidas et les trois cents Spartiates mourant aux Thermopyles, n'ont pas plus de valeur, pas plus de dignité à ses yeux... qu'un vieux balai, un mouchoir de poche de couleur ou un morceau de pipe cassée, puisque la seule chose substantielle dans l'art et dans ses productions, c'est l'esprit, l'imagination, la sensibilité, la grâce et *les grâces* de l'artiste. Rien de plus rigoureusement juste que cette sentence de condamnation. Mais Hegel se trompe en donnant à entendre que l'humoriste a foi en lui-même et n'a pas d'autre foi : non, s'il met ainsi sa personne en avant, ce n'est ni par vanité ni par orgueil; c'est pour l'anéantir, elle aussi, sur les ruines de l'univers.

PAUL STAPFER.

(1) Séance de l'Académie française du 8 janvier 1874. Réponse de M. Jules Sandeau à M. de Lomenie.

LITTÉRATURE DES VOYAGES

Le Mont-Blanc.

[illegible] M. Charles Durier [illegible] est probablement l'ouvrage le plus complet sur le Mont-Blanc qu'on puisse offrir aux gens du monde. On a rempli des bi[illegible] tifiques ; mais on n'avait point encore eu l'idée de les présenter toutes ensemble dans un même cadre, de faire l'histoire [illegible] Mont-Blanc.

Cette histoire n'est point ancienne. Elle date du jour où le guide Jacques Balmat et le docteur Paccard furent, le 8 août 1786, aperçus de la vallée de Chamounix sur l'arête de neige durcie qui forme la cime du Mont-Blanc. Jusque-là, voyageurs et savants, guides et montagnards, n'avaient fait autour de la place que des travaux d'approche, de circonvallation. A cette époque, la vallée de Chamounix elle-même était fort peu fréquentée : Windham et Pococke avaient été, en 1741, les deux premiers touristes qui l'avaient visitée, et « ils passaient, dit M. Durier, pour l'avoir découverte, comme on aurait découvert une île sauvage dans l'océan Pacifique ».

Mais aussitôt qu'il fut conquis, le Mont-Blanc atteignit rapidement à la célébrité, puis à la vogue. Saussure accourut et, malgré son âge, suivit sur la crête du glacier les traces de Balmat. Six jours après lui, le 9 août 1787, les Anglais, [illegible] des leurs, le colonel Beaufoy, au sommet du Mont-Blanc. Bientôt, des touristes en foule accouraient d'Angleterre. En 1802, un Russe, le baron Dorthesen, faisait l'ascension à son tour. Puis, des Allemands; puis, des Américains; puis, en 1834, un de nos compatriotes, le comte de Tilly; puis des Italiens, des Espagnols, des Hollandais, des Belges; des savants; des géographes; puis, de simples curieux; de simples grimpeurs; des femmes, des enfants; des badauds; des chiens mêmes : ce fut une invasion des solennels déserts de glace qui jadis avaient versé les hordes barbares sur l'Italie — par de nouveaux barbares qui le leur rendaient bien.

Cette boutade, qui appartient à M. Durier, n'a rien d'injuste. En dehors des explorateurs savants et sérieux du Mont-Blanc — parmi lesquels on doit ranger les vaillants bataillons des Clubs alpins, où l'on gagne ses galons en découvrant des routes nouvelles et en rendant à la science de vrais services, — on a fait depuis un demi-siècle un tel abus des ascensions du Mont-Blanc qu'on eût profané la majesté du roi des Alpes s'il n'eût de temps en temps retrempé son prestige en écrasant ses profanateurs. Les drames du Mont-Blanc sont comme une revendication de sa grandeur sauvage et comme une glorification de tous ceux qui l'approchent. C'est un honneur de fouler sous ses pieds la tête du géant quand on sait que son souffle, c'est-à-dire les tempêtes qui s'amassent à son sommet, peut tout à coup vous renverser, et ses entrailles vous engloutir.

I.

Le Mont-Blanc est, comme on sait, un nouveau venu dans la famille des montagnes. Aussi, a-t-il la beauté de la jeunesse. Il n'a point vu le temps arrondir ses arêtes, combler ses anfractuosités. Quoiqu'il ne soit point élevé relativement aux alpes d'Amérique et d'Asie, il n'est pas d'un abord moins difficile. M. de Humboldt, qui a gravi le Chimborazo à une hauteur de six mille mètres, n'a pas accompli un plus grand exploit que Saussure, lorsqu'il s'est élevé sur la cime du Mont-Blanc, c'est-à-dire à 4,810 mètres. La raréfaction de l'air a seule empêché M. de Humboldt de monter plus haut. Nous avons rendu compte l'année dernière des excursions récentes de plusieurs voyageurs anglais dans l'Himalaya (1) et nous avons vu que l'un d'eux, M. Wilson, y a fait un séjour prolongé à une altitude de dix-huit mille pieds anglais, environ 5,200 mètres. Or, si la différence des latitudes rend suffisamment compte de la facilité relative des ascensions pour ce qui regarde les Cordillères d'Amérique, il n'en est pas de même pour ce qui est des Alpes d'Asie. Là, le froid est plus grand que dans les Alpes pennines : pour s'expliquer qu'une caravane nombreuse ait pu suivre M. Wilson dans [illegible] et que lui-même, homme valétudinaire, ait pu les parcourir pendant plusieurs mois, il faut bien recourir à la supposition de routes et de sentiers comparativement faciles.

Ce qui rend le Mont-Blanc si intéressant pour nous, c'est d'abord qu'il est notre montagne, notre chose. Ensuite, sur une échelle moins vaste, le roi de l'Europe présente presque tous les phénomènes qu'on peut voir sur les flancs des Cordillères et de l'Himalaya. De plus, sa cime est abordable, et un jour viendra où pas une seule de ses aiguilles n'aura échappé à la conquête. Le Mont-Blanc ne défie point nos efforts comme les géants du Thibet et du Pérou. On gravit déjà sur trois de ses faces la pyramide quadrangulaire, et l'on espère bien lui donner l'assaut sur le quatrième côté.

L'historique que trace M. Charles Durier des ascensions les plus mémorables et des plus sombres catastrophes dont le Mont-Blanc a été témoin depuis un siècle, lui donnera désormais un charme nouveau. Heureux sont les pays qui n'ont point d'histoire, mais aussi, peu intéressants! Ceux qui aborderont maintenant à la vallée de Chamounix auront pu tout apprendre par la lecture d'un volume, sur ceux qui les ont précédés. Ils sauront ce qu'ils ont à attendre, ce qu'ils peuvent craindre. Ils seront prémunis contre les fausses terreurs et la trompeuse sécurité. Ils connaîtront jusqu'aux noms de leurs guides et seront préparés à avoir avec eux un commerce d'amitié. En racontant l'histoire d'un pays, on raconte naturellement celle de ses grands hommes; ou plutôt c'est l'histoire des grands hommes qui constitue l'histoire d'un pays. Les grands hommes du Mont-Blanc, ce sont les guides : ces braves paysans chamoniards dans lesquels les voyageurs, rebutés par leurs exactions, ne voient le plus souvent que des écorcheurs ligués contre eux, que de vulgaires exploiteurs des étrangers, que des *cicerone* faux et ruses, et que M. Durier nous montre comme de vaillants montagnards travaillant depuis cent ans à dompter la montagne, à l'ouvrir à la science, à la curiosité, marchant en éclaireurs et payant souvent de leur vie des conquêtes dont ils n'ont ni le profit ni la gloire.

Parmi les dynasties de guides qui ont régné depuis un siècle sur la montagne, dynasties sorties de familles pasto-

(1) *Le Mont Blanc*, par Ch. Durier. 1 fort v[illegible] in-8° [illegible] Sandoz et Fischbacher.

rales vivant depuis des milliers d'années à son ombre profonde, dans cette vallée de Chamounix où le soleil paraît à midi; parmi les Couttet, les Tairraz, les Cachat, les Carrier, le nom le plus illustre est celui de Balmat. Jacques Balmat, [illegible] du nom dans la vallée et premier dans l'histoire des guides, est le héros du Mont-Blanc. Après lui, les Zacharie Balmat, les Mathieu Balmat, les Auguste Balmat, ont continué sa renommée. Des Balmat ont figuré dans toutes les ascensions remarquables. Un Pierre Balmat est mort dans la catastrophe qui a mis fin à l'expédition de du Hamel. Comme noblesse oblige, les Balmat ont, en toute occasion, fait preuve de courage et de dévouement. Aussi avec quel amour, avec quelle autorité M. Durier revendique les droits du premier ascensioniste du Mont-Blanc!

Jacques Balmat, dit-il en substance, était né le 19 janvier 1762, au pied du glacier des Pèlerins, qui descend de l'Aiguille du Midi. Certains hommes sont doués des qualités physiques qu'exige la contrée où le sort les fait naître : on dirait que la nature a pris soin de les armer contre elle-même. Celui-ci était d'une constitution robuste, d'une tempérance extraordinaire, d'une volonté énergique. Depuis son enfance, il s'était promis de gravir le Mont-Blanc, et bien souvent il l'avait attaqué tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, se promenant seul des jours entiers sur les névés.

Un jour — il était homme à cette époque — il rencontre Cachat *le géant*, Paccard et Carrier, qui se mettaient en route pour la Côte: « Où allez-vous comme cela? — Nous allons chercher des cabris. — Ce n'est point vrai; M. de Saussure a promis une récompense aux guides qui parviendraient à la cime du Mont-Blanc, et ce n'est point pour aller chercher des cabris que vous êtes équipés de la sorte. » Là-dessus, il rentre chez lui, met dans son bissac des beignets de farine d'orge frits à l'huile de lin, prend son bâton ferré, embrasse sa femme et rejoint les guides. L'arrivée de ce rival ne leur plut guère. Ils le tinrent à l'écart; et quand, à la fin de la journée, il voulut s'engager à califourchon sur une arête, ils le laissèrent et tournèrent le dos en disant : « Balmat est leste; il nous rattrapera ! »

Quand, obligé de rétrograder par la roideur de la pente, il revint au point où il les avait laissés, Balmat trouva que les camarades étaient partis. Allait-il chercher à les rejoindre et s'avouer vaincu? Il n'était encore que 4 heures et l'on était au 1er juillet. Il redescendit au Grand-Plateau, au fond duquel se dresse le Mont-Blanc proprement dit, le sommet qui domine encore de 800 mètres. Quelques jours auparavant, il avait inspecté la place à l'aide d'une longue-vue, et il lui avait semblé qu'on pourrait monter à droite des Rochers-Rouges; mais ces reconnaissances à distance sont nécessairement incomplètes. L'accès de la rampe des Rochers-Rouges est défendu par une crevasse si profonde et si large qu'elle serait absolument infranchissable si les tranches de glace qui se détachent de ses bords et les arches de neige qui enjambent d'une de ces tranches à l'autre ne permettaient de la traverser sur quelques points. Ce jour-là, les ponts de neige paraissaient assez solides. Il se risqua donc et réussit à aborder la pente haute de 500 mètres qui devait le conduire au-dessus des Rochers-Rouges. Cette pente était couverte d'une croûte de neige durcie, dans laquelle le pied ne pouvait se fixer. Balmat prit le parti de la gravir tout droit en se faisant des trous avec la pointe de son bâton ferré. Quand on songe qu'il s'accrochait ainsi à un mur de glace au bas duquel était une crevasse profonde, on est confondu de son courage. Arrivé au sommet de la pente, le Mont-Blanc se couvrit de brouillards; il fut forcé de redescendre par cette échelle périlleuse. Quand il fut au bas, la nuit était venue, cette nuit des hautes cimes qui n'a presque point de crépuscule. Il avançait avec précaution, se sachant au bord de la grande crevasse, et sondait à chaque pas, lorsqu'il sentit un de ses pieds enfoncer dans le vide. Il recula et s'apprêta à camper en ce lieu.

Mais, pour camper, il n'avait rien que son sac de cuir; point de couvertures; plus de provisions! Il s'assit dessus, dans l'obscurité profonde, n'osant se lever pour se réchauffer en marchant sur place, de peur de se jeter dans la crevasse; entendant de tous côtés gronder les avalanches autour de lui; résolu à se frotter les pieds et les mains jusqu'au jour pour les empêcher de geler, et à triompher du sommeil qui l'accablait. Pour comble de maux, la neige se mit à tomber au milieu de la nuit, en le criblant de fines aiguilles qui s'insinuaient sous ses vêtements. Quand l'aube parut, il était temps; peu s'en fallait que Balmat ne fût gelé; un instant, il songea à terminer l'ascension; mais ses jambes fléchissaient sous lui; ses yeux enflammés ne supportaient plus la lumière du jour. Il descendit en se disant : « J'ai trouvé le chemin du Mont-Blanc, et quand M. de Saussure voudra, je l'y mènerai. »

« Balmat tint sa découverte secrète. On pensait qu'il s'était simplement égaré dans les glaciers; il laissait dire et méditait son expédition décisive. Assuré de réussir à lui seul, il lui répugnait d'associer d'autres guides à son triomphe. Cependant, ce n'était point tout de réussir : il fallait que le succès fût constaté; or, à écarter les concurrents, la difficulté était d'avoir des témoins. Par un ciel bleu, la chance pouvait faire que quelque voyageur tînt le mont Blanc au bout de sa lunette pendant que lui, Balmat, en atteindrait la cime; mais si le brouillard survenait, personne ne le verrait, personne ne le croirait, ni les guides qui avaient constamment échoué dans l'entreprise, ni les voyageurs qui la regardaient comme impraticable. »

C'est dans cette situation que Balmat songea à s'associer le docteur Paccard, enfant de la vallée, fort considéré à Chamounix comme quelqu'un qui fait honneur au pays. Il lui fit une condition de ne point prendre avec lui d'autres guides et de garder son projet secret. Cependant le docteur ne put s'empêcher d'en faire confidence à une petite marchande du village, « sa bonne amie »; mais cette indiscrétion n'eut d'autre résultat que d'accroître l'effet du coup de théâtre. Quand le lendemain, à six heures du soir, la bonne amie, qui avait jusque-là gardé le secret, courut de porte en porte et donna l'éveil, tout le village fut en émoi : étrangers, guides, aubergistes, jeunes et vieux s'assemblèrent sur la place. Tous les yeux étaient tournés sur la cime du Mont-Blanc, comme ils eussent été tournés vers quelque météore extraordinaire.

« On se disputait les lunettes d'approche, on admirait, on se récriait. Quand on vit les deux hommes au sommet, au signal de Balmat qui hissa son mouchoir au bout de son bâton, une immense acclamation retentit, la foule battit des mains, chacun agita son chapeau. Ils quittèrent le sommet à sept heures. Le docteur se plaignait de n'y plus voir et se laissait conduire comme un aveugle, en se tenant à la bretelle du sac de Balmat. A onze heures, grâce à un admirable clair de lune, ils regagnaient leur gîte sur la montagne de la Côte. Le Mont-Blanc était vaincu. »

En 1834, un demi-siècle après cet exploit, le vieux Jacques Balmat vivait encore, et, quoiqu'il eût perdu d'une façon singulière une douzaine de mille francs qu'il avait amassés sur la fin de sa vie (1), ce n'était point l'avarice qui le poussait à une nouvelle entreprise ; mais il avait pris goût à la gloire : le roi de Sardaigne lui avait accordé le surnom de *Balmat du Mont-Blanc*, et il voulait s'illustrer encore par quelque grande découverte. La pensée de retrouver un filon d'or que la tradition disait avoir été jadis ouvert dans le Mont-Blanc était devenue l'obsession de sa vieillesse. Il errait souvent seul dans la montagne, quittant pendant des semaines entières sa famille accoutumée à ces fréquentes disparitions. Un jour pourtant, il tarde tant à revenir que sa famille s'inquiète. Ses fils courent à Valorsine pour interroger un chasseur de chamois nommé Pache, que Balmat mettait de compte à demi dans sa recherche du filon. Ils trouvent un homme anxieux, embarrassé, qui prétend d'abord ne rien savoir et finit par leur dire qu'il n'a pas « bonne idée » de leur père. Les soupçons naissent dans l'esprit des chercheurs ; et quand ils ont en vain battu la montagne, quand le temps s'écoule et n'apporte aucune nouvelle, ils restent convaincus, eux et tout Chamounix, que ce mystère cache un crime.

Ce ne fut que dix-neuf ans plus tard que la vérité fut révélée. Il n'y avait jusque-là que deux hommes qui la connussent : Pache et le syndic du village de Sixt. Jacques Balmat était tombé dans un insondable précipice sillonné par les avalanches du glacier qui le domine. Pache avait couru, désespéré, en rendre compte au magistrat ; mais celui-ci, qui était convaincu que Balmat avait trouvé le filon à l'endroit où il avait péri, et qui avait ses motifs pour cacher cette découverte, avait défendu à Pache, sous les peines les plus sévères, de jamais révéler cet endroit. Pache, traîné en prison, durement interrogé, soupçonné par tout le monde, ne s'était néanmoins jamais soustrait à l'intimidation du syndic. Les motifs de celui-ci étaient aveugles, mais honnêtes. Depuis l'époque de la domination romaine, où l'exploitation des mines fut pour les habitants des Alpes ce qu'elle fut sous la domination espagnole pour les indigènes des Cordillères, cette industrie était considérée par les gens du pays comme le symbole de toutes les calamités. Le syndic croyait donc qu'il y allait du salut public de tenir secret le lieu où avait péri Balmat : accident qui, s'il était connu, pouvait conduire à la découverte du filon. Ce fut lui-même qui, au bout de dix-neuf ans, vint, dans un accès de probité administrative, faire au magistrat qui lui avait succédé l'aveu de l'acte hasardé qu'il avait cru pouvoir se permettre. Aussitôt des recherches furent organisées :

« Un des petits-neveux de Jacques, Auguste Balmat, se fit attacher à une corde et descendit en rampant le long de la paroi du précipice. Il n'alla pas loin : l'escarpement plongeait tout d'un coup en une fissure effroyable. Il se pencha au bord, ne vit qu'un gouffre sombre dont on n'apercevait point le fond, d'où montait le bruit d'un torrent et dans lequel tombaient incessamment des quartiers de roche. Après avoir longtemps sondé du regard et reconnu que toute descente était impossible, il donna le signal : ses camarades le retirèrent à eux. Puis tous ces braves gens, émus, s'agenouillèrent en pleurant. Le tumultueux abîme où s'engloutissaient dans une nuit éternelle les ossements fracassés de la montagne demeura aussi la sépulture de l'homme qui le premier avait mis sous ses pieds le géant des Alpes. »

(1) On raconte que Balmat avait appris qu'il y avait [illegible] des [illegible] qu'il prenait [illegible] l'argent des autres s'en garde. [illegible] l'intérêt. [illegible] de son [illegible] de chêne les [illegible] de son [illegible], qu'il partit pour Genève, afin de les [illegible] au banquier ; qu'il ne [illegible] en route des voyageurs auxquels [illegible] de son dessein ; et que, [illegible] lui avant dit qu'ils [illegible] eux-mêmes, il lui sembla tout simple de leur [illegible] et d'abréger son voyage. Grande fut sa surprise quand, [illegible] de l'argent, il n'en vit pas [illegible] !

II.

C'est avec cet intérêt vivant, passionné, que M. Durier raconte tous les exploits et toutes les catastrophes dont le Mont-Blanc a été témoin : quoiqu'il ne soit ni de l'école romantique, ni de l'école impressionniste, qu'il fasse peu de descriptions et point du tout de rhétorique, ce tableau du Mont-Blanc, des hommes qu'on y rencontre, de la vie qu'on y mène, des dangers qu'on y court, des jouissances qu'on y trouve, du spectacle qu'on a — soit du sommet, d'où l'on voit soixante lieues de plaines et de collines bleues ondulées comme les vagues de la mer, soit des vallées, où des murs de glace se dressent sur vos têtes, — ce tableau est clairement devant les yeux, d'un bout à l'autre du volume. Le livre pourrait vous dispenser de faire l'ascension du Mont-Blanc, si, au contraire, il ne vous en donnait l'envie. Pour les touristes émérites, pour les vrais alpinistes, il doit avoir un charme inconnu du grand nombre : c'est la précision des détails. Ce doit être plaisir de faire l'ascension avec ce guide fidèle ; car il est exact et fidèle, on n'en saurait douter. M. Durier est géographe ; ce qu'il retranche de son récit en descriptions poétiques, il l'ajoute en descriptions techniques et en observations sur la topographie des lieux.

Son livre est une narration historique, sérieusement faite, de tout ce qui concerne le Mont-Blanc. Il contient d'excellents renseignements sur la manière de s'y conduire ; de solides descriptions géographiques ; des jugements sains et élevés sur les hommes qui ont travaillé à la gloire du Mont-Blanc, ou plutôt auxquels le Mont-Blanc a prêté de la gloire ; des conseils judicieux aux futurs alpinistes, et de nobles exhortations à faire d'un plaisir un exercice moral salutaire, à tremper son caractère dans les grandes luttes avec le danger. La guerre des hommes entre eux devrait bien finir : mais la guerre avec la nature doit redoubler d'intensité ; car il faut que l'humanité lutte : c'est la condition de son progrès. L'instinct de la *combativité* a, comme tous les instincts, un but suprême ; c'est pourquoi les *Sociétés de grimpeurs* (les Clubs alpins ne fussent-ils que cela) ne seraient pas inutiles au monde. C'est sous l'empire de cette pensée que M. Charles Durier, qui est un homme sérieux et fort (son style et son livre en font foi), s'adresse ainsi aux ascensionnistes, ses émules :

« Si vous revenez éclopé de la montagne ou si vous ne revenez pas, vous n'avez nul besoin de la pitié du monde. M. Whymper a raconté qu'au Cervin ses malheureux compagnons glissèrent sur le roc et disparurent *sans pousser un cri, comme de vrais anglais*. [illegible] Mort stoïque, seule digne d'un alpiniste, qui doit accepter les arrêts du sort pour ses compagnons et pour lui-même. On s'est trop lamenté sur le sort des voyageurs ; on a trop récriminé contre les guides, leur ignorance, leur incapacité. J'admets qu'on soit sévère

pour les guides : il y va de l'honneur de leur profession ; mais enfin ils ont droit de notre part à beaucoup d'égards. Ils font un métier dangereux, et c'est nous qui le leur imposons ; car le sport des ascensions a cela de particulier qu'on ne peut s'y livrer sans exposer avec soi des gens qui n'y cherchent point le divertissement. Et s'ils succombent, à qui la faute? Voilà ceux assurément qui méritent toute sympathie : le monde n'est pas dispensé de les plaindre, et nous pouvons hardiment solliciter sa pitié pour eux.

« Mais pour nous, c'est different. Franchement, et sans sotte vanité, quand nous gravissons la montagne hautaine, nous croyons faire une chose dont nos concitoyens ne seraient pas capables. Nous nous flattons de donner des preuves de courage, d'agilité, de sang-froid. Qu'il y ait du danger, que quelque accident survienne de temps à autre pour le démontrer, c'est un point nécessaire et sans lequel notre mérite n'existerait pas. Nous n'avons donc rien à dire en cas de défaite. Gagner, perdre la partie, perdre même la vie, ce sont les chances du jeu. L'ascension du Mont-Blanc est le combat, la lutte de l'homme contre les puissances naturelles. Si nous parvenons à le dompter, à fouler la tête du Titan sous nos pieds, — c'est une victoire ; — et s'il nous tue, — c'est de bonne guerre. »

[illegible] pénétrant de [illegible] pressé, [illegible] nile de M. Ch. Durier pour sa montagne, nous sommes touchés de trouver tant de raison alliée à tant de sensibilité. Si nous lisons ce beau volume comme une étude, nous sommes surpris d'y trouver tant de plaisir ; — comme un ouvrage d'agrément, tant de science et de sérieux. C'est le produit des récréations d'un homme instruit, positif et ardent.

L. Q[illegible].

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La Grèce, soumise par nos armes, a soumis à son tour son farouche vainqueur, disait Horace. Cette lente transformation du génie romain par le génie grec a été souvent racontée, l'histoire n'en est plus à faire. M. G. Hinstin vient cependant de rajeunir la question en prenant pour centre d'observation non plus Rome, mais Athènes même (1). Élève de l'Ecole française fondée au pied de l'Acropole, il a recherché la trace de ses devanciers d'il y a deux mille ans, de ceux qui venaient de Rome pour admirer la cité de Minerve dans la splendeur de ses monuments, de ses fêtes, de ses écoles et enfin de tous ses chefs-d'œuvre récents encore. Il les a montrés discourant avec les philosophes, les pieds dans l'eau, sur le sable doré de l'Ilissus comme avaient fait les disciples de Socrate, s'asseyant à l'école des rhéteurs, évoquant, à l'exemple de Cicéron, l'ombre de Sophocle au bourg de Colone, et croyant, comme lui, entendre la voix d'Œdipe lui-même et de la fidèle Antigone. Il nous a fait voir, outre ces jeunes gens, des généraux, des hommes politiques apportant à Athènes le fer et le pillage comme Sylla, ou de rudes paroles comme le vieux Caton, hautain d'abord et méprisant, pour un peuple vaincu et déchu, ne montrant que dédain pour ses élégances et ses delicatesses, puis, peu à peu, subissant l'influence, s'initiant à la civilisation athénienne, s'imprégnant enfin de ses arts, de sa poésie, de sa philosophie, et surtout remportant pour les luttes du Forum ou du Sénat quelques-uns des secrets de la grande éloquence. L'historien s'arrête quand la république fait place à l'empire. Le jour où le Forum est muet, où le Sénat n'est plus convoqué, selon le mot de Pline le jeune, que pour sanctionner des crimes ou subir des affronts, les jeunes Romains se contentent de leurs écoles de déclamateurs, Athènes est oubliée ou dédaignée.

Transformation lente, courte floraison. Le vieux Caton ne vous semble-t-il pas personnifier fidèlement le rude génie romain? Soldat, laboureur, usurier, dur pour le débiteur, pour l'esclave, pour lui-même, Caton méprise les arts, la poésie, l'éloquence qui n'ont pu empêcher la Grèce d'être vaincue. Ce n'est que sur le tard qu'il cède à l'influence et se met à étudier les lettres grecques : mais à peine son épaisse écorce a-t-elle été entamée qu'il s'amollit et se corrompt. A peine Rome s'est-elle civilisée qu'elle se décompose. L'influence grecque aura cependant laissé sa trace dans la jurisprudence, et aussi en quelques âmes qu'a profondément pénétrées la doctrine stoïcienne.

Longtemps Athènes et Rome s'étaient ignorées, il avait fallu un événement terrible comme l'invasion des Gaulois pour révéler aux Grecs l'existence d'une *grande ville grecque nommée Rome*, encore n'était-ce qu'un bruit sourd qui s'était répandu de ce désastre. Ce n'est que vers l'époque des guerres puniques que généraux ou ambassadeurs romains ou gouverneurs de provinces lointaines s'arrêteront à Athènes pour admirer ses monuments et écouter ses maîtres. Au temps des proscriptions, Athènes offrira un refuge aux proscrits, un asile paisible aux timides et aux délicats. Enfin la jeunesse romaine accourra à ses écoles, un pèlerinage et un séjour à Athènes seront le complément nécessaire de toute éducation libérale.

C'est ce pieux pèlerinage qu'a raconté M. Hinstin. Les musées, les palais de l'Europe montrent avec orgueil leurs livres d'or, ces registres où d'illustres voyageurs ont inscrit avec leur nom l'expression de leur admiration et de leur reconnaissance. C'est ce livre d'or qu'il a en quelque sorte ouvert pour Athènes. Noms illustres, en effet. C'est d'abord celui du vieux Caton, longtemps dédaigneux et hautain, puis à demi vaincu, puis avouant sa défaite. C'est le nom de Paul-Émile qui demande aux Athéniens pour ses fils un philosophe et un peintre. C'est le nom de Scipion amené par Paul-Émile après la bataille de Pydna et conduisant lui-même à Rome Panétius et Polybe. C'est l'épicurien Albucius ; ce sont les orateurs Crassus et Antoine. Voici maintenant le discret et habile Atticus qui séduit Sylla, le cruel vainqueur d'Athènes, en lui lisant d'une voix charmante les chefs-d'œuvre de la poésie grecque ; et ce même Sylla, qui a volé le trésor de Delphes, qui a saccagé les bois du Lycée et de l'Académie, n'emportera pour butin et trophée que la bibliothèque d'Apellicon de Téos. Athènes encore une fois a vaincu son vainqueur. Voici maintenant un étudiant illustre entre tous, Cicéron, qui puise aux sources vives de la philosophie et de l'art. Voici encore le fils de Cicéron, triste héritier de ce grand nom ; voici Horace qui là se sent grandir.

Adhuc sorte bonae paulo plus artis Athenae.

---

(1) *Les Romains à Athènes avant l'Empire*, par G. Hinstin. [illegible]. Paris, 1877. Ernest Thorin.

Voici enfin Brutus, dont Cicéron dira lorsqu'il reviendra d'Athènes qu'il est le premier de la jeunesse en attendant qu'il soit le premier de la cité, et qui demeurera jusqu'à sa mort l'élève d'Athènes.

Il y a d'autres noms encore dans ce livre d'or d'Athènes; mais ce sont là les plus éclatants. N'est-il pas intéressant de faire le voyage en compagnie de ces illustres voyageurs, de noter leurs impressions, d'entendre leurs cris d'enthousiasme ou de recueillir leurs témoignages de reconnaissance pour la ville qui les a faits plus instruits, plus éclairés, plus sensibles aux beautés de la littérature et aux merveilles de l'art? Suivez-les donc et écoutez-les avec M. Hinstin qui a retrouvé leurs traces. Non, cependant, ne disons pas qu'il les a retrouvées; sa modestie s'alarmerait d'un éloge exagéré. D'autres avant lui s'étaient attachés aux pas des plus célèbres parmi ces voyageurs. On nous avait par exemple déjà fait accompagner séparément à Athènes et Brutus et Horace et les deux Cicéron. Mais ici nous les suivons et nous les entendons tous; nous voyons ce qu'ils ont rapporté dans leur patrie de ce séjour, et l'action du génie grec sur l'esprit romain en apparaît plus manifeste.

Peut-être M. Hinstin est-il porté à exagérer l'influence exercée sur tous ces illustres voyageurs; ou du moins ne marque-t-il pas assez les différences. Voilà, par exemple, Horace, Brutus et le jeune Cicéron, dans un même milieu. En sortiront-ils également transformés? Non, bien évidemment. L'un en rapportera un sens plus délicat des beautés de l'art et de la poésie, l'autre une sagesse mûrie par l'enseignement des stoïciens, le troisième n'en rapportera rien du tout. Il faut noter encore une certaine tendance à trop démontrer.

Quand les documents font défaut, M. Hinstin n'a nullement peur de l'hypothèse. « Il est probable, dira-t-il, que le fils de Caton accompagnait Scipion et Paul-Emile. » Ailleurs : « Peut-on croire que l'ami et, disait-on, le collaborateur de Térence n'ait pas pris le temps d'aller entendre sur leur scène natale ces touchantes comédies de Ménandre qu'il devait si bien comprendre et goûter? » Il lui semblera de même qu'il n'a pu se dispenser d'aller entendre les philosophes et que, parmi eux, c'est le stoïcien Diogène qui surtout a dû l'attirer. Les formules : « On peut croire que... il est vraisemblable que... » ne sont pas rares. C'est une preuve de conscience de ne donner que comme probable ce qui n'est, en effet, que le résultat d'une induction; mais, enfin, pourquoi ne pas se contenter de ce qui est attesté par document authentique? Que voulez-vous? M. Hinstin est, en même temps qu'un érudit, un homme d'imagination, et il se laisse tenter. C'est encore cette imagination qui l'entraîne en de certains développements qui débordent hors du cadre. Ainsi l'occasion se présente de tracer un très-délicat portrait d'Atticus, de raconter l'histoire piquante de Cicéron aux prises avec une bande de brigands; il n'y sait pas résister. Ce sont, en somme, de fort agréables hors-d'œuvre, et j'aurais mauvaise grâce à en faire un grief. A l'érudition sèche et pédante, je préfère assurément l'érudition aimable et avenante.

II.

Le volume de M. Charles Robin, *l'Instruction et l'Education*, ne se distingue pas par le même genre d'agréments, et il m'est d'autant plus permis de le dire que l'auteur reconnaît lui-même de bonne grâce que la forme en est abrupte. M. Robin est partisan de l'instruction commune et égale pour tous. L'objection tirée de l'inégalité des conditions ne le touche pas; des difficultés pratiques que rencontrerait l'application de son système, il n'a nul souci. Cette instruction et cette éducation, communes à tous, seraient uniquement et essentiellement positives. La biologie, la physiologie, la sociologie remplaceraient les études gothiques et surannées auxquelles ont été soumises tant de générations infortunées. Je n'imagine pas que l'École française d'Athènes subsisterait, et M. Hinstin n'aurait pas de successeurs. Non : l'instruction exercerait d'abord « les cinq organes des sens par lesquels s'établit une relation entre le milieu extérieur et l'homme »; en second lieu, il y aurait la transmission des acquisitions sociales aux facultés intellectuelles; enfin « l'instruction, en ce qui touche ce que l'exercice des fonctions nutritives et reproductives offre de social ». Je crains de ne pas bien comprendre et ne discute pas, me contentant de signaler le livre de M. Robin à l'attention des penseurs.

M. Leconte de l'Isle s'est décidément fait d'évêque meunier, ou de sculpteur, potier, si vous aimez mieux. Après avoir taillé dans le marbre deux belles statues, un peu roides mais de noble aspect, il fait des pots d'argile, et quels pots! Il est là tournant sa meule avec acharnement. Sans doute on l'a lié par quelque contrat, et il traduit, traduit, traduit. Après *Homéros*, ç'a été *Æschylos*, puis *Horatius*, demain ce sera *Maro*, après-demain *Euripides*, aujourd'hui c'est *Sophocles*. Quand je dis qu'il traduit, c'est par pure politesse. Le *Sophocles* (2) ronsardisé qu'il nous présente est plutôt travesti. On se plaignait autrefois des *belles infidèles*; voici des fidèles laides à souhait. Nous leur dirions volontiers comme Mercure à Cléanthis : « Foin de votre acariâtre anguleuse fidélité! »

Et cette fidélité même, n'est-elle pas plus apparente que réelle? J'ai eu occasion de signaler dans la traduction d'Horace de larges accroc; on n'a pas oublié peut-être le cheval poussif et haletant transformé en un cheval qui, après chaque course, perd ses entrailles, comme Caton. Ici encore je n'aurais que l'embarras du choix. Veut-on des exemples! En voici deux en une seule page. Dans *Antigone*, un des gardiens chargé de veiller sur le cadavre de Polynice que Créon a défendu d'ensevelir, vient raconter qu'une poussière légère a été répandue sur le corps. Elle a été jetée en toute hâte, comme par quelqu'un qui craindrait de passer devant un mort sans accomplir ce devoir de pitié, et ne veut pas être sacrilège. C'est ainsi que dans Horace, Archytas dit au matelot qui passe :

. . . . Licebit ter injecto
[illegible]

[illegible]

La prétendue fidèle fait dire au gardien que le cadavre a été couvert d'une poussière légère afin d'échapper à toute souillure. Mais non, infidèle fidèle que vous êtes! Ce n'est pas pour le cadavre que le passant a craint la souillure, c'est pour lui-même! — à quelques lignes de là, le chœur des vieillards émet une objection timide, et Créon, qui, comme tout gouvernement fort, n'aime pas l'opposition lui clôt ainsi la bouche : « Tais-toi, afin de ne pas montrer que tu es aussi bête que tu es vieux ! » le *Kréôn* de M. de l'Isle dit : « Tais-toi, de peur d'être pris pour vieux et insensé! » Mais, mon cher *Kréôn*, ces vieillards n'ont point de prétentions à la jeunesse: qu'on les prenne pour vieux, comme vous dites si élégamment, peu leur importe, ce qui seul peut les effrayer c'est qu'on les accuse de manquer de bon sens.

Ne multiplions pas les exemples, ce qui serait fatigant pour le lecteur. En voici un cependant que je veux citer encore parce qu'il montre bien le procédé commode du traducteur. Je le prends dans *Œdipe roi*, ou, comme dit M. de l'Isle *Oidipous-roi*, ce qui, par parenthèse est illogique, car pour être conséquent et pousser jusqu'au bout son système, il devrait l'appeler *Oidipous-Basile*. Œdipe, racontant dans quelles circonstances il a tué un homme sur un grand chemin, dit que ce voyageur, du haut de son char, l'a frappé d'un *fouet double*. On peut hésiter sur ce fouet double. Les uns entendent un double coup de fouet; les autres un fouet à deux lanières. Les deux sens sont plausibles; mais il faut choisir. Que fait M. Leconte de l'Isle? Il ne choisit pas. Il traduit sans se mettre aucunement en peine : « Il me frappa de son double fouet. » Voilà qui est plutôt fait. Le grec dit : fouet double; ma traduction étant un décalque fidèle, j'écris : fouet double; ne m'en demandez pas davantage!

Procédé commode, en effet, confection économique. On peut ainsi abattre beaucoup de traduction à l'heure. On dirait, en vérité, que M. Leconte de l'Isle a eu recours à ces mot à mot intra-linéaires ou juxta-linéaires, ou encore à ce littéral que fait pour les aspirants-bacheliers une société d'hellénistes, comme elle s'intitule, plaçant sur une colonne un mot grec, sur une colonne parallèle le mot français correspondant, ce qu'on pourrait appeler du mot à mot en bâtons. En déboulonnant la colonne des mots français et en juxtaposant horizontalement ce qui était en ligne verticale, on arriverait à un résultat approchant. Il n'en est rien assurément; mais enfin on le dirait. Toujours est-il que chaque mot est implacablement rendu par le mot correspondant. Comme le génie des deux langues n'est pas le même, comme il y a des idiotismes qui n'ont pas d'équivalent en français, cette décalcomanie produit quelques résultats du dernier plaisant. Ainsi, les Grecs disaient : « De quel nom quelqu'un t'appelant t'appellerait-il justement? » pour dire : comment t'appelles-tu? Si l'on conserve en français le tour grec, l'effet sera singulier. Il arrive ainsi que dans la traduction nouvelle — et, en effet, c'est quelque chose de nouveau — les personnages semblent parler nègre; ils ont tous un petit air enfantin et ils zézayent. Ajoutez à cela les mots à la Ronsard; par exemple : les voûtes *ouraniennes*, pour les voûtes célestes; *Hélios* roulant dans l'*Aïther*; *Hadès* vous précipitant dans l'*Aïdes*, pour Pluton vous précipitant dans les enfers; *la* sphinx, pour le sphinx; sans parler des *Kadmeiônes*, heureux de voir *Kréôn* sur le *throne*, des *Athéneïens*, et de la *moire*, pour le destin. Oui, l'antique destin est transformé en moire antique.

Je n'allais donc pas trop loin en disant : Sophocle travesti. A bientôt Euripide. Le mal ne serait pas bien grand après tout, si le prestige du nom de M. Leconte de l'Isle ne donnait une dangereuse autorité à ces traductions. Bien des lecteurs, par respect pour le pavillon, accepteront de confiance ce qu'il couvre. Le système d'apparente fidélité contribuera encore à faire illusion. On croira lire, en effet, Sophocle et Euripide, et on sera tout étonné de se sentir en présence de ces grands tragiques, pris çà et là d'un accès de douce hilarité. Voilà pourquoi je crie de toutes mes forces : non, ce n'est pas là Sophocle! Avec non moins d'énergie, et avec joie cette fois, j'acclamerai les poëmes originaux de M. Leconte de l'Isle qu'on nous annonce comme devant prochainement paraître. Le traducteur ne doit pas nous rendre injustes pour le poëte.

IV.

Le Demi-Monde sous la Terreur (1), voilà un titre alléchant. On entrevoit d'avance de saisissants contrastes : scènes anachréontiques du boudoir, scènes sanglantes de la rue, chansons à boire interrompues par le *Ça ira*, cabinets des restaurants à la mode ayant fenêtre ouverte sur la rue où s'avance en grinçant la charrette des condamnés, — cette charrette qu'on a tant reproché à M. Lomon de faire passer sous les yeux des spectateurs du mardi, bien qu'elle ne passe pas le moins du monde. Contrastes encore de manières et de langage : Brutus farouche tout le jour, galant et dameret le soir; la voix enrouée du sans-culotte s'adoucissant pour le madrigal et le bouquet à Chloris. On entrevoit aussi l'intervention du demi-monde dans le terrible drame qui se joue; les doigts roses d'une blonde impure effaçant ou ajoutant quelque nom sur la liste fatale; Marguerite Gauthier sauvant la tête d'Armand, Marion achetant de Laffemas le salut de Didier, la Tisbe envoyant à l'échafaud Catarina, sa rivale.

M. du Boisgobey a, en effet, usé de ces éléments tout indiqués. Son drame est charpenté avec assez d'art et on en suit avec intérêt les péripéties. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est de n'avoir pas tenu les promesses de son titre. Le tableau de la vie galante d'alors n'est pas complet : une demi-mondaine ne fait point le demi-monde, pas plus que l'hirondelle ne fait le printemps. Je regrette aussi pour la morale que cette demi-mondaine ait un rôle plus beau en somme que la marquise, sa rivale. Elle se dévoue corps et âme pour l'homme aimé; quand celui-ci monte sur l'échafaud, elle meurt à côté de lui. La marquise, elle, n'a pas l'héroïsme de la vieille garde : elle se rend et ne meurt pas; et elle se rend dès le premier chapitre. C'est ce qui s'appelle engager vivement l'action.

Il me semble que du roman de M. du Boisgobey on pourrait tirer, pour l'Ambigu-Comique ou la Porte-Saint-Martin, ce qu'on appelle, en style de théâtre, une grande machine.

MAXIME GAUCHER.

1. *Le Demi-Monde sous la Terreur*, par Fortuné du Boisgobey. Paris, 1877. 2 volumes. E. Dentu.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Pendant que les journaux républicains, même les plus modérés, sont violemment traqués par les parquets et les préfets de l'ordre moral, la propagande bonapartiste s'étale effrontément, sans rencontrer aucun obstacle.

Les agents du parti colportent librement en tous lieux, et particulièrement dans les grands centres de population ouvrière, une ridicule petite brochure de M. Ernest Dréolle, intitulée : *Napoléon IV, 1856-1873*, avec le portrait du jeune homme. On m'envoie un des exemplaires, qui se distribuent gratuitement aux ouvriers d'un établissement métallurgique des plus considérables de France, sous le regard bienveillant de la police.

La brochure remonte à l'année 1873, et probablement la plus grande partie de l'édition restait encore en magasin. Le moment est venu de l'utiliser.

II.

« Aujourd'hui, dit M. Dréolle, le peuple, qui attend, ne veut pas se laisser surprendre par la légende poétique de l'enfance... Il veut savoir s'il y a là-bas un jeune homme que les clameurs patriotiques peuvent saluer du nom de Napoléon IV. Oui, je le répète, le jeune homme existe et les clameurs peuvent retentir ! »

Va donc pour les clameurs, mais on ne les poussera qu'à bon escient. C'est qu'il ne s'agit plus de séduire les esprits ni de toucher les cœurs par des légendes; il est nécessaire de parler sérieusement à un peuple devenu sérieux et qui ne se laisse pas prendre à de vaines paroles.

Aussi, comme il ne faut pas s'arrêter à des niaiseries, M. Dréolle débute par une communication importante et relative aux photographies du prince, car il y a photographie et photographie, comme il y a fagots et fagots. « Le visage, dit-il, étant plutôt un peu maigre que plein, et les plans s'accusant ainsi davantage, la photographie, quand elle le prend de face, arrondit les lignes, grossit les traits et en dénature la finesse et la *coquetterie*. Recherchez les épreuves qui montrent le prince de profil ou de trois quarts; ce sont incontestablement les meilleures. »

Voilà les amateurs avertis. Ils doivent voir le prince de profil ou de trois quarts s'ils veulent se faire une juste idée de ses mérites et du bonheur qu'il réserve à la France. Ce qu'il nous faut, c'est un empereur au visage *coquet*, mais plus de coquetterie s'il est vu de face.

Ces considérations ne manquent pas de force, et c'est ce qui s'appelle parler sérieusement à des hommes sérieux.

III.

M. Dréolle continue avec la même profondeur politique :

« Je n'ai vu le prince qu'en habit de deuil; sa tenue était irréprochable (probablement le prince s'était montré à lui de profil ou de trois quarts). Les Anglais, qui ont le goût de la *fashion*, s'en montraient émerveillés.

« On m'a dit cependant que [illegible] son uniforme de Woolwich et coiffé de cette petite calotte ronde, sans visière, que les soldats britanniques excellent à porter sur le coin de l'oreille, avec autant d'adresse qu'en mettent nos zouaves à tenir en équilibre leur calotte rouge derrière la tête, le prince a un caractère encore plus marqué d'élégance et de virilité tout à la fois.

« Cet uniforme est d'ailleurs très-simple : c'est la tunique à jupe très-courte adoptée pour les cavaliers; elle est de couleur foncée, sans ornements. La démarche du prince a alors ce petit *dandinement* familier aux officiers de cavalerie, qui lui donne un air tout à fait dégagé.

« — Ah ! me disait un ancien capitaine aux lanciers de la garde, qui l'avait vu un jour à Woolwich, ah ! si M. Thiers me laissait le conduire seulement pendant une heure au camp de Roquencourt ! Quel effet !

« — Je n'en doute pas, répondis-je au brave soldat.

« Et j'ajoutai *en souriant* :

« — M. Thiers, non plus, n'en doute pas, croyez-le bien. C'est pourquoi... »

On comprend maintenant pourquoi l'empire n'est pas encore rétabli. C'est que M. Thiers n'a pas voulu permettre au prince de se montrer seulement pendant une heure (de profil ou de trois quarts) aux soldats du camp de Roquencourt, en uniforme de Woolwich ou sous cet habit de deuil qui avait charmé la *fashion* anglaise.

Peut-être lui eût-il permis de se montrer, à la condition qu'il ne se serait laissé voir que de face : mais l'effet n'aurait plus été le même.

Il faut convenir que le sinistre vieillard n'a pas manqué de finesse en cette occasion. Il a su éviter le piége tendu par M. Dréolle et son compère, l'ancien capitaine aux lanciers de la garde. M. Dréolle en fait l'aveu *en souriant*.

Petit badin !

Voilà ce que j'ai trouvé de plus sérieux et de plus politique dans la petite brochure de M. Dréolle.

IV.

Puisque nous parlons de choses sérieuses, mentionnons en passant deux actes administratifs des fonctionnaires de M. Fourtou.

Le préfet de Marseille vient de nommer garde de je ne sais plus quoi un homme *mort* depuis quelque temps déjà, et qui s'appelait Touet de son vivant.

Le préfet des Vosges, « vu les renseignements défavorables à lui fournis sur le débit de boissons tenu par le sieur Génin », a ordonné la fermeture de ce débit. Or, le sieur Génin était mort le 7 juillet dernier et le cabaret était resté fermé depuis cette époque. Le préfet des Vosges a donc pris la peine de signer un arrêté pour fermer un cabaret qui n'existait plus depuis près d'un mois.

Il est vrai qu'il avait reçu sur cet établissement des « renseignements défavorables ». Nous ne savons quels pouvaient être ces renseignements, mais ils étaient évidemment puisés à bonne source, puisque l'agent qui les avait fournis ignorait que le sieur Génin était mort, ainsi que son cabaret.

On ne saurait dire que l'administration dirigée par M. de Fortou manque de sérieux.

V.

[illegible] M. [illegible] fenseurs de l'ordre moral une querelle de boutique qui inté-[illegible]

[illegible] à cette occasion, c'est l'aplomb avec lequel M. de Villemessant avoue qu'il a l'habitude de mystifier ses lecteurs. Ainsi il assure avoir un jour inventé de toutes pièces un procès qui [illegible]

[illegible] plus haut degré. Il s'agissait d'une femme qui, se sachant trompée par son mari, lui avait brûlé la cervelle. Nous l'avions représentée belle, intelligente, hardie; nous ne lui avions pas ménagé les côtés intéressants. Nous avions donné le portrait du président, la description de la Cour d'assises, des toilettes; nous avions multiplié les incidents. Le procès dura trois ou quatre jours. Les journaux s'empressèrent de reproduire tous les details, sans en épargner un seul. Toujours sans nous citer. Nous publiâmes l'acquittement de la [illegible] *més par l'energie du président.* »

S'il m'en souvient bien, ce n'est pas la première fois que M. de Villemessant se vante de cette gentillesse. Il trouve [illegible] de la loi, de la justice.

La farce est bonne et il en tire gloire, sûr d'avance de l'impunité.

Ah! si c'était une feuille républicaine qui..., mais n'oublions pas que le *Figaro* est le journal favori des honnêtes gens et des classes dirigeantes.

VI.

[illegible] que le pape se porte bien et qu'il a repris son humeur enjouée. A ce sujet, il raconte le trait suivant :

« Ces jours derniers, le Saint-Père recevait la visite d'une dame étrangère qui venait le remercier d'un miracle opéré en sa faveur. Atteinte d'une maladie très-grave, les médecins avaient déclaré que l'amputation d'une de ses jambes était nécessaire. Une de ses amies l'engagea à résister aux ordres de la Faculté et à recouvrir la partie malade avec un des bas du Saint Père dont elle avait réussi à avoir la possession.

« La malade suivit ce conseil et guérit, soit par l'effet d'un miracle, soit parce que la nature se plaît souvent à contrarier les médecins. Mais, en pareil cas, on croit toujours au miracle. La dame guérie crut de son devoir de rendre visite au Saint-Père.

« Pie IX, après l'avoir écoutée, lui dit en souriant : « Remerciez Dieu, ma fille; il a été plus bienveillant pour vous « que pour moi. Un de mes bas vous a guérie, j'en mets « deux tous les jours et j'ai beaucoup de peine à marcher. »

L'histoire est piquante, et on ne peut douter, après l'avoir lue, que le Saint-Père n'ait recouvré toute sa bonne humeur. Il semble même que, dans sa réponse à la dame étrangère, il y ait non pas seulement de l'enjouement, mais encore une certaine pointe d'ironie.

Sans aucun doute, le pape croit aux miracles, mais peut-être n'y croit-il qu'à ses heures. Quand il se porte bien, il peut lui arriver parfois de songer aux papes hommes d'esprit de la Renaissance.

Personne, du reste, n'a jamais prétendu que Pie IX ne fût pas un homme d'esprit.

Mais laissons ce sujet interdit aux profanes. Il y a des mystères que la foi ne permet pas d'approfondir.

VII.

On s'est occupé, pendant quelques jours, du procès en séparation d'une chanteuse célèbre. La séparation de corps et de biens a été prononcée au profit du mari.

En pareil cas, il arrive trop souvent que le mari séparé voit dans ses mesaventures conjugales le sujet d'une pièce en cinq actes dont il se croit obligé de bombarder les directeurs de théâtres et le public. Aussi ne peut-on pas dire que ce soit là une manie absolument inoffensive.

Espérons qu'il n'y aura pas cette fois d'autre pièce que la comedie de mœurs qui a fait le fond du procès et dont les oisifs se sont déjà fort amusés.

Les deux époux s'étant mariés sous le régime de la communauté, la séparation de biens entraînera nécessairement un partage. La chanteuse gardera son titre de marquise et donnera la moitié de ses millions à son mari.

Le tribunal n'a fait qu'appliquer la loi, il n'y a donc rien à dire sur le jugement rendu. Mais il est permis de critiquer la loi, tout en la respectant. Dans l'espèce, le mari n'avait apporté dans la communauté qu'un titre; l'apport de la femme consistait dans son talent hors ligne, et dans les bénéfices que ce talent devait produire. Il me semble donc que, puisqu'il y avait séparation de corps et de biens, le mari devait reprendre son titre et la femme garder ses millions. Ç'eût été peut-être plus juste et plus moral.

Z...

LA SEMAINE POLITIQUE

Il paraît que MM. de Broglie et de Fourtou s'entendent, qu'il n'y a pas eu le plus léger nuage entre eux et qu'ils marchent par le même chemin au même but. Nous leur en faisons nos sincères compliments, spécialement au duc de Broglie. La vile calomnie s'était attaquée à lui en osant prétendre qu'il ne ressemblait pas tout à fait à MM. de Fourtou et Brunet, qu'il conservait quelques scrupules à voir s'étaler sur les murs des trente-six mille communes de France les infâmes calomnies lancées contre tout le parti républicain, et à concourir à une liste de candidats officiels où la part d'honneur est faite aux plus beaux noms bonapartistes. On s'imaginait que la façon souvent odieuse et constamment illégale dont ces candidatures sont patronnées dans les départements, excitaient en lui sinon des remords, au moins des souvenirs gênants. Eh bien, il est entendu aujourd'hui qu'on lui faisait tort, que le passé n'existe plus pour lui, qu'il n'a jamais connu le candidat des élections générales de 1869 qui flétrissait en termes si éloquents les procédés présentés aujourd'hui sous son grand nom parlementaire. Faisons-lui réparation complète; le voilà chargé de l'intérim de M. de

Fourtou, pendant que celui-ci accompagnera M. le maréchal de Mac-Mahon comme sa vivante pensée, comme le symbole et le drapeau du 16 mai. Nulle inquiétude ne le troublera dans la marche triomphale qu'il a organisée, M. de Broglie continuera son œuvre avec la même [illegible] et la même énergie.

Il faut convenir que le rôle joué aujourd'hui par l'ancien centre droit restera l'un des grands scandales de notre histoire politique contemporaine. Je ne crois pas qu'elle ait enregistré encore une pareille palinodie. Il faut, pour en comprendre toute l'indignité, avoir combattu jadis dans les rangs de l'Union libérale, sous l'empire, et avoir entendu fustiger, par d'éloquents sarcasmes, toutes les pratiques de la candidature officielle par ceux-là mêmes qui la patronnent actuellement. Quand on lit les apologies hypocrites que des journaux comme *le Moniteur universel* font de cette espèce de politique, on redemande *le Pays* ou *le Figaro*, avec leurs manches retroussées et leur grande colère. Elle paraît cent fois plus odieuse quand on cherche à lui donner une façon parlementaire. *Le Moniteur universel* a beau se fâcher quand ses complices, qui sont aussi ses ennemis, élèvent trop haut la voix et appellent les choses par leur nom; les choses n'en sont pas moins les choses, l'arbitraire n'en est pas moins l'arbitraire, l'illégalité n'en est pas moins l'illégalité, la politique du 16 mai n'en est pas moins un retour aux agissements des bonapartistes. Admettons que le cabinet n'ait pas délibéré sur [illegible] M. Brunet refuser au Sénat de dessaisir le gouvernement du droit de le prononcer, qu'il ne soit considéré par plusieurs membres du cabinet comme l'une des cartes dont ils pensent pouvoir se servir à l'occasion dans la terrible partie qu'ils jouent.

Il eût fallu d'ailleurs un démenti péremptoire. L'Agence Havas est bonne personne; elle oublie le lendemain ce qu'elle a dit la veille; elle s'engage à nier. Ce qui est presque aussi grave que la proclamation de l'état de siége, c'est l'impunité des hommes qui poussent ouvertement au crime. Pendant longtemps la presse libérale a cru qu'il suffisait de mépriser *le Figaro*, sans songer que la liberté exceptionnelle dont il jouissait dans un moment où le journalisme républicain était traité avec une sévérité inouïe, engageait la responsabilité du gouvernement. Les derniers manifestes de M. Saint-Genest publiés la même semaine où l'[illegible] de Seine-et-Oise subissait une très-dure condamnation pour un article qu'aurait trouvé trop modéré celui qui eût été livré à ses seules lumières, ont ouvert les yeux aux plus indulgents et aux plus dédaigneux.

Il y avait là la plus odieuse des provocations au coup d'État, une impudente sollicitation au gouvernement de fouler aux pieds la loi, d'écraser la résistance légale, en un mot c'était l'incitation directe au crime. C'est pour que le ministère pût le commettre sans aucune entrave, que le provocateur demandait qu'il se débarrassât non pas d'une conscience gênante, mais de l'ombre d'un nom illustre dont le fantôme serait un embarras pour la besogne dont on réclamait le prompt accomplissement. Il y fallait les mains sales accoutumées au gourdin bonapartiste, il ne fallait pas avoir de gants à ôter pour s'y mettre, pas de souvenirs à abjurer, et surtout n'avoir pas hanté ces beaux salons doctrinaires où l'on avait si longtemps professé que le 2 décembre était une vilaine journée. Voilà ce que *le Figaro* a dit et redit avec insistance. Et la seule réponse du gouvernement a été de rassurer le pays sur l'affreux malheur de perdre le duc de Broglie et de lui annoncer triomphalement que le cabinet était un cœur et une âme! Il n'a pas même trouvé bon d'insérer dans *l'Officiel* la note rectificative qu'avait annoncée *le Moniteur universel* sur la question de l'état de siége, qui du reste se perdait complétement dans la question plus générale de la politique de violence et de coup d'État reclamée avec cynisme par *le Figaro*, secondé par toute la presse ultramontaine. Les rectifications à *l'Officiel*, si elles surviennent, n'ont aucune importance tant que le journal coupable d'une pareille excitation au crime n'est pas poursuivi, alors que l'on défère aux tribunaux des articles où l'on ne discerne à l'œil nu qu'une discussion ferme et modérée. Laisser circuler en toute franchise la prose incendiaire de M. Saint-Genest, est une offense à la moralité publique, et un encouragement aux coupables de récidives. Aussi ne s'en font-ils pas faute, et on voit *le Figaro*, après les désaveux du *Moniteur* et de l'honnête *Français*, les railler doucement et dire qu'il savait bien ne pas plaire au ministère en donnant le conseil d'une dislocation. On est en droit de demander à qui donc il plaît, car il faut bien qu'il plaise à quelqu'un pour oser autant.

Nous ne ferons jamais l'injure au chef de l'État de croire qu'il approuve des actes qui, en réalité, l'offensent, en donnant à penser qu'il serait capable de les suivre, — ce qui n'est pas. Mais il n'est pas seul; il y a dans les sphères gouvernementales des influences bien connues, celles mêmes qui inspirèrent *la Défense religieuse*, lorsque, avant le 16 mai, elle en dressait le plan et en annonçait le résultat. Or, il se trouve que le journal qui a le plus applaudi au manifeste du *Figaro*, après *l'Univers*, ce dévot de tous les coups de force, c'est cette même *Défense religieuse*. Nous sommes persuadé que, si le Président de la république était mis en mesure de se prononcer sur un *factum* qui l'invite à souiller ses cheveux blancs et son honneur militaire par le plus grand des attentats, il contraindrait son ministère à en finir avec d'indignes ménagements qui ne s'expliquent que par la crainte d'achever de dissoudre une coalition aussi fragile qu'immorale.

En face d'une telle politique, on est heureux d'entendre les mâles accents d'une conscience droite.

En lisant l'éloquente lettre de M. le sénateur Féray au ministre de l'intérieur, on se souvient du mot fameux que « toute la France est centre gauche ». Elle l'est pour acclamer cette vigoureuse protestation contre tant d'iniquités et de provocations qui ne mèneraient, en réussissant, qu'à un affreux casse-cou, à l'anarchie la plus épouvantable. M. Féray a été destitué comme maire dans la commune où il avait exercé depuis quarante ans les fonctions municipales, pour s'être refusé à afficher les calomnies les plus indignes contre le parti républicain. Il est frappé pour avoir fait acte de bon citoyen. Le châtiment n'est pas pour lui, il est pour ceux qui lui ont donné le droit de tenir le langage de sa lettre.

C'est une cruelle punition que d'être ainsi flagellé par un tel homme entouré d'une si légitime considération! Je ne pense pas, qu'après un tel échange d'amitiés, les feuilles officieuses osent encore proposer au centre gauche de se déshonorer en se ralliant au 16 mai. On comprend que le renard, privé de sa queue, désire se créer des ressemblances. Ici, pour ressembler au parti du *Moniteur universel* et du *Français*, il faudrait sacrifier conscience politique et patriotisme.

Le pauvre renard devra donc se résigner à rester incomparable dans toute la beauté de son apostasie.

E. DE PARNY.

BULLETIN

L'année dernière, nous signalions aux lecteurs de la *Revue* un livre sur Molière, de M. Emile Campardon, sous-chef de section aux Archives nationales (1). M. Campardon poursuit ses études sur l'histoire de notre théâtre. Il publie aujourd'hui le premier volume d'un ouvrage intitulé *les Spectacles de la Foire* (2). Sous ce titre piquant, cet ouvrage renferme un grand nombre de documents inédits sur les théâtres forains, les acteurs et actrices de ces théâtres, sur les sauteurs et danseurs de corde les plus fameux, et aussi sur les curiosités de toute nature se rattachant à ce genre de spectacles, telles que géants, nains, marionnettes ou automates, que nos pères ont pu voir aux foires Saint-Germain, Saint-Laurent, Saint-Ovide, sur le boulevard du Temple et au Palais-Royal. Ces documents, qui embrassent la longue période écoulée entre 1596 et 1791, sont tous extraits des Archives nationales. On trouve dans ce volume les procès-verbaux dressés par les commissaires au Châtelet contre les comédiens forains à la requête des comédiens français. Ces derniers se sont, en effet, toujours montrés les ennemis des comédiens de la foire, qui leur faisaient une redoutable concurrence. Cette rivalité et la lutte dont elle était la cause ont duré jusqu'à la Révolution.

M. Campardon a rédigé son ouvrage sous forme de dictionnaire alphabétique. Parmi les articles que nous avons remarqués, nous signalerons ceux que l'auteur a consacrés à *Benoist* et à *Curtius*, deux célèbres sculpteurs en cire, qui ont exposé leurs collections, l'un au XVIIe et l'autre au XVIIIe siècle. Nous citerons également le fragment relatif à *Fanchon la vielleuse*, où l'on voit ce qu'était en réalité cette femme qu'un mélodrame a poétisée. On ne lira pas non plus sans intérêt, dans *l'Homme à deux têtes*, le récit des aventures d'un saltimbanque de la foire Saint-Laurent de 1698. On pourra se rendre compte de la masse de renseignements curieux et nouveaux qu'offre cet ouvrage, quand on saura que l'auteur a compulsé, aux Archives nationales, cinq mille liasses du Châtelet de Paris, avec les registres du Parlement, du Conseil d'État et de la Maison du roi.

Un congrès s'est tenu à Birmingham le 18 et le 19 juillet en vue d'introduire l'économie domestique et la cuisine dans l'éducation générale. Voici les titres de quelques-unes des lectures qui y ont été faites : *l'Enseignement élémentaire de la physiologie aux enfants*, par l'illustre professeur Huxley ; *Sur les soins à donner aux enfants*, par Mme Gladstone ; *la Couture*, par Miss Mary Wills ; *le Lavage de la tête aux pieds*, par M. Edwin Chadwick ; une *Méthode pour inculquer aux jeunes domestiques des habitudes de propreté*, par Mme Watson ; les *Essais d'enseignement culinaire dans les écoles*, par M. Brown Clayton ; l'*Ecole nationale de cuisine*, par Mme Charles Clarks ; *l'Utilité de la collection alimentaire de South-Kensington*, par M. Mitchell, etc. Une exposition de livres, de dessins, de modèles et d'ustensiles s'est ouverte en même temps que le congrès.

DUELS D'ÉTUDIANTS ALLEMANDS. — Les journaux nous apportent de bien curieux détails sur une série de duels entre étudiants d'universités différentes, duels qui rappelleraient les immenses combats singuliers du moyen âge breton.

La vieille ville carolingienne de Kœnigshofen, située sur la ligne du chemin de fer de Heidelberg à Würzbourg, est devenue le lieu favori où les étudiants du midi de l'Allemagne vont vider leurs différends.

Un des jours de la semaine dernière, un train spécial y transporta des universités d'Erlangen, de Würzbourg, Tubingen, Heildeberg, Bâle et Strasbourg, près de cent étudiants, avec deux chirurgiens et toute la panoplie d'armes d'attaque et de défense en usage dans les académies allemandes, sans oublier une provision de bandages et quelques livres de glace. Ces étudiants louèrent la grande salle d'un hôtel, s'y installèrent et en fermèrent les portes.

Les soupçons du maître de l'hôtel furent bientôt éveillés par les demandes continuelles d'eau fraîche que faisaient ses hôtes et par les vases tachés de sang qu'ils renvoyaient. Il fit appeler la police, qui trouva vingt-cinq de ces jeunes gens couverts de blessures, on pourrait dire d'égratignures, car heureusement elles n'avaient entamé que la peau. L'engagement, à ce qu'il paraît, avait été général.

Quelques semaines auparavant, un corps nombreux d'étudiants s'étaient rendus dans le même lieu, accompagnant deux de leurs camarades qui devaient croiser le fer en leur présence. Le combat, quoiqu'il eût duré plus d'une heure, s'était terminé sans que les deux adversaires eussent reçu aucune blessure.

Le *Pall Mall*, en comparant le tonnage des navires de différentes nations qui ont traversé le canal de Suez pendant l'année 1876, constate que l'Angleterre tient toujours, à ce point de vue, la première place, tandis que le commerce oriental des autres nations paraît en décroissance. — Le tonnage des navires de commerce de tous pays qui ont passé par le canal pendant l'année 1876, forme un total de 1 million 986 608, soit près de 80 000 de plus qu'en 1875. Sur ce total, l'Angleterre est représentée par 1 million 510 198, tandis que toutes les autres nations réunies n'ont fourni que 476 500 tonnes, ce qui constitue une diminution de 18 040 tonnes sur l'année précédente. — Après l'Angleterre, mais à une longue distance en arrière, c'est la marine française qui atteint le chiffre le plus élevé, soit 135 345, tandis que celui de l'année précédente était seulement de 129 466. Les autres nations viennent ensuite dans l'ordre suivant : la Hollande, 101 041 ; l'Italie, 60 998 : l'Autriche, 56 280 ; l'Espagne, 37 238 ; l'Allemagne, 27 281, et la Russie, 15 627.

Enfin, le nombre des navires qui ont passé par le canal en 1876 est de 1395, tandis qu'il était de 1411 pour l'année précédente.

---

(1) *Nouvelles pièces sur Molière et sur quelques comédiens de sa troupe*, recueillies aux Archives nationales et publiées par M. E. Campardon. Paris, Berger-Levrault, 1876.

(2) *Les Spectacles de la foire*, documents inédits recueillis aux Archives nationales, par M. E. Campardon. Paris, Berger-Levrault. In-8°.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1516]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 8. 25 AOÛT 1877.

ÉTUDES SUR LA SOCIÉTÉ RUSSE

I.

La maison Dreyfous vient de publier une traduction de deux brochures allemandes, intitulées : *Aus der Petersburger Geselschaft* et *Neue Bilder*, etc., qui jouissaient depuis 1874, en Russie et en Occident, d'une certaine réputation (1). Elles ont même servi de base, dans notre presse périodique ou quotidienne, à un certain nombre d'articles inspirés par les derniers événements.

L'auteur de ces brochures a voulu garder l'anonyme : bien qu'il écrive en allemand, il est évidemment Russe et en relations intimes avec la haute société et le monde officiel. Ses opinions sont d'un libéralisme mesuré ; il est ennemi des abus d'autorité, soit qu'ils s'exercent au profit de l'autocratie, soit qu'ils aient pour prétexte la religion, comme ce fut le cas dans les « provinces occidentales » de la Russie, c'est-à-dire en Lithuanie, en Pologne. Il n'est pas moins l'ennemi des doctrines *radicales*, et, sous cette dénomination vague de *radicales*, il entend souvent des doctrines qui ne nous paraîtraient que libérales. Au point de vue extérieur, il semble avoir plus de sympathie pour les influences allemandes que pour les influences françaises : c'est ce qui expliquerait le caractère peu bienveillant de ses appréciations sur le grand-duc héritier.

M. Antonin Proust a publié, en tête de cette traduction, une préface où il a fait les réserves nécessaires. Il reproche notamment au chapitre intitulé *les Frères et les Fils de l'empereur* une « touche lourde et souvent brutale ».

Ces études sur la société russe, qui ont dû paraître d'abord sous forme d'articles séparés, affectent ordinairement les allures d'un pamphlet ; mais elles renferment de précieux renseignements et d'utiles notions, qui, quoique fort répandues dans les cercles de la capitale russe, l'étaient fort peu en Occident.

Le tableau que nous fait de la haute société de Saint-Pétersbourg l'auteur anonyme est exact et original : on voit de combien de groupes nationaux divers et parfois hostiles se compose la population de cette cité cosmopolite, dont la bigarrure ethnographique se retrouve dans le personnel administratif. Même parmi les nobles appartenant à l'aristocratie russe proprement dite, on trouve des familles qui ont une origine anglaise, comme les Greigh ; irlandaise, comme les Brown ou les Lascy ; hollandaise, comme les Souchtelen et les de Hay ; française, comme les Ribeaupierre, les Divierre et les Lautrec ; tatare, comme les Rostopchine et les Mechtcherski ; allemande, comme les Nesselrode, les Kankrine et une infinité d'autres. Les Bagration ont une descendance géorgienne ; les Lazaref sont issus d'un maçon indien, qui apporta à Catherine II un diamant arraché à l'œil d'une idole ; Pouchkine avait dans les veines le sang du nègre Hannibal, le valet de chambre de Pierre le Grand, qui a fait souche de généraux. A côté de ces familles qu'on appelle *russes* parce qu'elles pratiquent la religion orthodoxe, l'auteur [illegible] nobiliaire des Allemands livoniens, esthoniens et courlandais, celui des Allemands d'Allemagne immigrés de l'étranger et qui ont conservé leur religion d'origine, celui des Polonais, celui des Finlandais et quelques autres groupes secondaires, géorgiens, abkaziens, tatars et turks.

Les classes moyennes de la capitale présentent le même fractionnement en nationalités : la colonie allemande, la colonie française, la colonie anglaise, le groupe juif, les Finlandais, les Baltiques, les Polonais, les Suisses, les Grecs, etc. Presque tous ces groupes ont leurs journaux en langue nationale, leurs clubs, leurs associations, leurs églises, leurs mosquées, leurs relations avec les pays d'origine. Considérant la variété ethnographique qu'offre la capitale de l'empire des tsars et qui lui donne une physionomie à part parmi toutes

(1) *La Société russe*, par un Russe, traduit par MM. Ernest Figarev et Désiré Carlier, avec une introduction de M. Antonin Proust. Paris, Maurice Dreyfous, 2 volumes in-8°.

les capitales européennes, l'auteur ne croit pouvoir la comparer ni à Paris, ni à Vienne, ni à Berlin, où il y a, malgré une certaine bigarrure, un esprit public très-fort et une nationalité dominante. Il ne trouve que dans l'antiquité un terme de comparaison : il ne voit que la Rome de Suétone et de Tacite qui puisse expliquer la capitale de « l'unique empire semi-européen en même temps que semi-barbare des temps modernes ». Les rivalités de nations, les intrigues des groupes hostiles lui rappellent cette lutte que se livraient à la porte du Sénat ou du palais impérial les rois détrônés et les représentants de tous les peuples du monde antique, à tel point que, grâce à l'affluence des Gaulois, Espagnols, Germains, Bretons, Mauritaniens, Numides, Carthaginois, Grecs, Syriens, Juifs, Cappadociens, Chypriotes, les Romains étaient à peine visibles dans Rome. La comparaison serait encore plus juste si l'auteur avait songé à la Byzance du xe siècle, ce véritable prototype de Saint-Pétersbourg, à ce singulier empire qui, portant le nom de *romain* et se targuant d'être *grec*, était cependant gouverné par des empereurs arméniens, slaves, demi-khazars, défendu par des guerriers varangiens, normands, turcs, francs, administré par des fonctionnaires arabes ou scythes d'origine, et dont la capitale offrait le plus étrange amalgame ethnographique qu'on puisse imaginer.

Les chapitres consacrés au prince Gortchakof et « au prince de Bismark à Saint-Pétersbourg » renferment de curieuses révélations que les piquantes études de M. Klaczko sur *les Deux Chanceliers* ont commencé à répandre dans notre public.

Avec le chapitre consacré au général Ignatief, nous pénétrons dans les secrets de la politique russe à Constantinople, nous apprécions les difficultés avec lesquelles l'ambassadeur du tsar s'est trouvé aux prises, soit à l'époque du conflit gréco-bulgare, soit à l'époque de l'insurrection crétoise : obligé de caresser à la fois les Slaves comme congénères, les Grecs comme coreligionnaires, d'entreprendre la conciliation impossible des intérêts opposés des deux peuples clients, tout en ménageant l'Europe inquiète et jalouse. Les derniers événements donnent un caractère d'à-propos à ce chapitre instructif. En ce qui nous concerne, nous pouvons apprendre pourquoi et jusqu'à quel point l'influence française a décru en Orient aussitôt après les victoires allemandes.

Au moment où le comte Schouvalof, ambassadeur de Russie à Londres, vient de conquérir une situation de premier rang dans la diplomatie européenne, on voudra relire l'histoire, un peu mêlée de *racontars*, des premiers débuts de cet homme d'État (1). Les autres conseillers de l'empereur actuel, les Adlerberg, les Valouïef, ont leur tour.

La physionomie sympathique du ministre de la guerre, M. Dmitri Milioutine, le savant historien des campagnes de Souvorof, le frère et le confident de l'éminent patriote Nicolas Milioutine, réussit à se dégager de ce livre, plus enclin pourtant à la satire qu'à l'éloge. Après nous l'avoir montré affectant « les dehors de l'officier instruit et savant qui n'a rien de commun avec les hobereaux chamarrés d'or », — fréquentant les cercles lettrés, portant des lunettes, s'intéressant à l'Académie chirurgico-médicale « qui, d'ailleurs, est devenue, depuis quinze ans, le foyer du radicalisme le plus effréné », entretenant des relations avec les professeurs libéraux, jouant « le rôle prétentieux d'honnête homme à la cour », — le sévère critique est obligé de terminer par un magnifique éloge, d'autant plus flatteur que les motifs et les considérants en sont déduits avec plus de soin.

« Milioutine abolit les peines corporelles vraiment barbares que prescrivait l'ancien règlement, veilla à ce que les soldats fussent traités avec humanité, remplaça par des gymnases militaires les écoles de cadets qui étaient devenues des foyers de mauvaise éducation et d'immoralité, créa des écoles du dimanche dans les meilleurs régiments et sut, par les modifications qu'il apporta au service de l'approvisionnement, faire cesser le brigandage administratif et mettre les soldats en état de ne souffrir la faim qu'exceptionnellement Les nominations et l'avancement cessèrent de dépendre entièrement de la protection, de la haute naissance et des amitiés influentes. Le nouveau ministre de la guerre s'entoura d'hommes intelligents et capables... Qu'il réussisse ou non à mettre en vigueur le service obligatoire pour tous, son nom figurera toujours dans l'histoire de la plus grande transformation que les institutions militaires de la Russie aient subie depuis l'époque de Pierre le Grand. »

Le deuxième volume est plus spécialement consacré aux esquisses littéraires. On y trouve une bonne étude sur les trois Tourguénief, savoir : les deux oncles, Alexandre et Nicolas, et le neveu, Ivan Sergiévich Tourguénief, le célèbre romancier, le grand Parisien russe qui est pour nous comme un compatriote. L'amour de la France est d'ailleurs héréditaire dans cette famille, qui l'a toujours associé à l'amour du progrès et des idées libérales. C'est Nicolas, l'oncle du grand écrivain, qui résida à Nancy pendant l'occupation russe et qui mit ses soins à protéger les habitants contre les exigences des militaires étrangers ou les fureurs fanatiques des émigrés. Toute sa vie a été consacrée à la propagande des idées émancipatrices : il a souffert l'exil pour avoir plaidé la cause du paysan serf et du pauvre soldat russe. Devant cette grande mémoire, le ton habituellement amer et sarcastique de l'auteur des *Esquisses* s'adoucit et s'empreint d'une admiration émue :

« J'ai compris, dit-il, tout ce qu'il y a de noble et d'imposant dans cette fidélité d'un homme envers lui-même — fidélité possible seulement chez ceux dont le caractère est vraiment idéal, — lors de l'entrevue très-courte que j'eus avec Nicolas Tourguénief vers 1870, peu de temps avant la guerre. Des affaires que je m'étais chargé d'arranger pour un de mes amis, qui était aussi celui de Tourguénief, me fournirent l'occasion de pénétrer dans la belle maison, détruite depuis, que l'ancien homme d'État russe habita pendant plusieurs années dans la rue de Lille. Je vis venir au-devant de moi, appuyé sur le bras de son fils et s'aidant d'un bâton, un homme de taille moyenne qui paraissait blond, malgré son âge, et dont la réserve tant soit peu fière fit aussitôt place à des manières toutes différentes, lorsque j'eus fait savoir qui j'étais et que j'eus amené la conversation sur le sort des paysans russes. » D'accord sur les principes, les deux interlocuteurs différaient sur la méthode d'application ; et, continue l'auteur, « le vieux champion de la liberté des paysans se laissa aller à un enthousiasme qui rendait impossible toute continuation de notre discussion, mais dont la sainte ardeur fit sur moi une impression qui ne s'est pas encore effacée ».

(1) Voy. sur *le comte Schouvalof* la *Revue* du 21 octobre 1876.

L'histoire de la querelle de Pouchkine avec son beau-frère Dantes, plus connu en France sous le nom de baron d'Heeckeren, et de la fin tragique du plus grand poëte russe, a été reprise avec de nouveaux détails dans une de ces études. Pouchkine et Lermontof tués en duel, Groboïédoff assassiné, Gogol fou, Bielinski sauvé de l'exil seulement par une mort prématurée, Ryléef pendu de la main du bourreau, telle est la triste histoire des lettres sous le joug de Nicolas, le « tsar de fer ». Une triple censure étouffe, écrase toute pensée libre. Elle défend d'imprimer des observations sur la hauteur des bancs de fer de Tsarskoé-Selo, vu que « les modèles qui avaient servi pour leur fabrication avaient été confectionnés sur des dessins approuvés par le ministre de la maison de l'empereur ». Le nombre des étudiants est limité dans les universités. La société archéologique de Moscou voit ses publications suspendues pour avoir reproduit la *Description de la Russie au* XVIe *siècle*, par l'Anglais Fletcher, un contemporain de la reine Elisabeth. On recommande aux professeurs d'avoir à « s'abstenir des témoignages injustifiables d'admiration prodigués dans les écoles à l'histoire des anciens Romains et des anciens Grecs, admiration qui ne peut que contribuer à la propagation des tendances républicaines ».

Le second volume se termine par une intéressante étude sur la presse russe et les journalistes contemporains.

C'est donc une heureuse idée que d'avoir rendu accessible à la majorité du public français un ouvrage qui, dans son texte germanique, nous était peu connu. Malheureusement l'exécution de ce livre laisse à désirer : non que la traduction, malgré quelques phrases incorrectes, soit défectueuse, mais il est trop visible que les traducteurs n'ont aucune idée, même lointaine, de la langue russe. Je ne puis leur faire un reproche d'avoir adopté la transcription allemande des noms russes, puisqu'elle leur était fournie par le texte allemand qu'ils avaient sous les yeux : pourtant les Allemands ont une façon tellement particulière d'orthographier les noms russes que ceux-ci, transportés ensuite dans un texte français, y prennent un aspect barbare. C'est ainsi que le célèbre auteur des *Elégies*, dont le nom s'écrit et se prononce en russe Joukovski, devient *Shukoffski*, et que Derjavine se transforme en *Dershawin*.

Ce qui est plus grave, c'est qu'après avoir adopté une orthographe qu'on peut trouver absurde dans un livre français, on n'ait pas veillé du moins à ce qu'elle fût respectée par les typographes. Il n'est pas un seul des noms propres contenus dans ces deux volumes in-8° qui ne soit défiguré de plusieurs manières : le nom du comte Cancrine (ou Kankrine), ministre des finances sous Nicolas, après avoir été écrit une ou deux fois raisonnablement, devient ensuite *Canerine ;* le nom du prince Viazemski, un des vétérans de 1812, l'aimable littérateur d'aujourd'hui, si connu de quiconque a ouvert un livre sur la Russie, est estropié à chaque page de la façon la plus variée et la plus agaçante, jusqu'à devenir *Wacsiniki*. En trois pages consécutives, celui de Böthlingk, l'illustre sanscritiste, est reproduit de trois façons différentes : *Bœhtlongk*, *Bœhtlingk* et *Bolhtlingk*. Celui de M. Soltykof, plus connu sous le pseudonyme de Chtchédrine, le célèbre romancier satirique, prend la forme barbare de *Saclykoff* et *Chitchédrine*. Inutile de dire que Haxthausen est toujours Hanthausen; Volkonski, régulièrement Wolkouski, Orlof-Davidof, obstinément Orlof-*Damidof ;* Vessélovski : Weneloffski. Les Tongouses, peuple de l'Asie, sont des *Fongouses*, les khanats de Turkestan des *klanats*, et ainsi de suite. Beaucoup d'autres noms sont tellement méconnaissables qu'on ne peut même pas les rectifier. Cette continuité de *coquilles* finit par produire sur le lecteur un effet singulièrement irritant; je ne parle pas des personnes qui ouvriront ce livre pour se renseigner sur les *noms* les plus illustres de la Russie ancienne ou contemporaine.

Il est fort dangereux de se mettre à traduire un livre anglais ou allemand qui traite de la Russie, lorsqu'on ne sait que l'anglais ou l'allemand, sans avoir quelque notion vague sur l'empire des tsars. Le traducteur des *Lettres du maréchal de Moltke* en a fait dernièrement l'expérience à ses dépens : n'a-t-il pas pris le mot *isvochtchik*, qui signifie *cocher de louage*, pour un nom propre? Aussi trouvons-nous des phrases dans ce goût : « Le dîner étant fini, je levai le doigt en l'air : Isvochtchik s'avança précipitamment, saisit les rênes de ses mains largement étendues, grimpa sur son siége... » Ailleurs il a pris *Morskoy* pour un nom de ville ou de village, tandis qu'il s'agit de la Grande Morskoï ou de la Petite Morskoï (grande et petite rue de la Mer), aussi connues que la perspective Nevski. Ces méprises ne sont pas les seules dans cet ouvrage.

Elles sont bien autrement fréquentes dans la traduction des *Esquisses petersbourgeoises*. C'est là que les Juifs Kharaïtes ou Kharaïm de la Russie méridionale deviennent des Karaïbes, ce qui fournira aux américanistes les plus fanatiques une nouvelle preuve de la présence des Hébreux dans l'Amérique antecolombienne. Nous apprenons l'existence à Moscou d'un *pont des Forges*, tandis que le *kousnetzki most*, dans tous les documents français ou franco-russes, est connu sous le nom de pont des Maréchaux : c'est là une expression consacrée à Moscou et en quelque sorte officielle. Le traducteur a trouvé dans le texte allemand le nom de *von Wisin :* il a cru bien faire en traduisant *de Wisin;* or le nom du célèbre auteur du *Nédorosl* avait été, dès le temps de Catherine II, si complétement russisé, que tout le monde, en russe ou en français, écrit *Fon-Vizine*. Il est regrettable aussi que le catalogue des œuvres de Pouchkine soit assez étranger aux traducteurs d'un livre sur la Russie pour qu'ils puissent lui attribuer un poëme intitulé *la Russie et Ludmila*. Le texte allemand porte *Russlan* et non pas *Russland :* or Rousslan ou Érouslan Lazarévitch est le plus connu des héros populaires, de même que le poëme de Pouchkine est la plus connue de ses œuvres, et que, mis en musique par Glinka, il est devenu l'un des plus célèbres opéras russes... Mais ne prolongeons pas ces *errata*.

II.

M. de Molinari vient de rééditer ses *Lettres sur la Russie* (1). Elles ont été publiées pour la première fois en 1860, à la veille de l'abolition du servage. Bien que l'auteur nous en offre une « nouvelle édition entièrement refondue », et qu'il se soit armé « d'une sévérité impitoyable » pour faire disparaître certaines pages, ces lettres ne répondent évidemment pas à l'état actuel du pays.

(1) *Lettres sur la Russie*, par M. G. de Molinari, membre correspondant de l'Institut, rédacteur du *Journal des Débats*. Nouvelle édition entièrement refondue. Paris. Dentu, in-12.

Nous croyons cependant avec M. de Molinari qu'une telle publication ne saurait être inopportune. Il n'est pas une époque de l'histoire russe qui mérite d'être étudiée d'aussi près que celle qui fut comme les vigiles de la grande réforme. C'est au lendemain de la guerre de Crimée que la Russie, courbée sous la main de fer de Nicolas, condamnée pendant trente ans à l'inertie et au silence, écrasée sous la plus dure tyrannie intellectuelle et politique, secoue enfin le joug des censeurs, des gendarmes, des maîtres de police, des *tchinovniks* de toute sorte, et semble reprendre son existence au point précis où l'avaient interrompue la révolte de 1825 et la terrible compression qui suivit. Ce qui l'a tirée de sa torpeur, c'est le coup de foudre de la guerre de Crimée : la Russie, qui sommeillait confiante dans son tsar infaillible, omnipotent, omniscient, le dompteur des révolutions, l'arbitre des États européens, le roi des rois et l'Agamemnon des têtes couronnées ; la Russie, qui rêvait de gloire, de prospérité et de victoires devant la conduire à Constantinople et à Jérusalem, s'est réveillée au bord de l'abîme. Alors elle a vu quelles plaies profondes, quelle épouvantable corruption avaient dissimulées les splendeurs de la cour, le silence de la presse et l'infatuation des *tchinovniks*. Les forteresses sur lesquelles on avait compté pour la défense du territoire n'existaient que sur le papier ; les flottes qui devaient promener sur les mers domptées le pavillon russe n'avaient pu que s'enfermer dans les ports ou s'abîmer à l'entrée de la rade de Sévastopol; les armées, mal équipées, mal nourries, faiblement recrutées, décimées par le brigandage administratif, s'étaient trouvées sur le Danube hors d'état de vaincre ces Turcs tant méprisés. Le courage individuel du soldat refit l'honneur du drapeau par l'héroïque défense de Sévastopol; mais, dans les eaux de Saint-Pétersbourg, sous les fenêtres du palais impérial de Péterhof, les flottes occidentales étaient venues braver Nicolas, et l'on s'était trouvé hors d'état de jeter à la mer cent cinquante mille étrangers presque échoués sur la plage de Crimée. Les employés supérieurs s'étaient montrés incapables et ineptes, les généraux avaient perdu la tête, les diplomates n'avaient commis que des fautes, les alliés sur lesquels on comptait avaient tourné le dos. Voilà donc à quelle situation avaient abouti trente années de résignation, de silence, de soumission! Le pouvoir autocratique, qui s'était chargé de penser pour tous, de veiller à tout, déposait son bilan et dévoilait l'immense banqueroute de l'absolutisme tsarien. Le chef même de ce régime, assailli par les clameurs de tout un peuple qu'il avait mené à sa perte, assourdi par les milliers de voix qui s'élevaient de la littérature manuscrite, s'était fait en quelque chose justice à lui-même. Il avait voulu mourir, et il était mort.

Sous son successeur, héritier infortuné d'une situation formidable, le concert des revendications nationales ne fit point silence. La guerre de Crimée terminée, d'un bout à l'autre de l'empire s'élevait le cri de : « Réformes ! réformes ! » On n'avait même pas attendu que les lois rigoureuses du régime précédent fussent rapportées, que les règlements de la censure fussent modifiés, que l'on fût libre légalement. Les instruments du despotisme de Nicolas, hommes de police et hommes de censure, se trouvèrent tout d'abord débordés. Ils n'osèrent rien empêcher : accablés sous la réprobation universelle, ils avaient perdu leur morgue et leur superbe confiance en eux-mêmes et baissaient la tête. Ce titre de *tchinovnik*, naguère si redoutable, était devenu presque un terme de mépris, un objet de risée. A part quelques fonctionnaires trop compromis ou trop obstinés dans leur fidélité à un régime funeste, tout le monde voulait passer pour libéral. Les hommes de lettres, honnis ou traqués sous le régime précédent, comme les *idéologues* à l'époque napoléonienne, reprenaient, comme en France au temps de Voltaire, la direction de l'opinion.

Des centaines de journaux et de Revues, des nuées de brochures, se répandirent tout à coup dans la Russie : il y eut comme une orgie littéraire après ce rude carême intellectuel de trente années. Toutes les questions se trouvèrent agitées à la fois et partout; on discuta dans les salons comme dans les clubs, et les plus jolies bouches formulèrent les axiomes de la science politique et sociologique. Le roman, le drame, la comédie, l'apologue, tous les genres littéraires se mêlèrent à la discussion ; on oublia l'interminable querelle des romantiques et des classiques, du *Télégraphe* et du *Télescope*, pour ne plus songer qu'aux choses positives de la politique et de l'économie politique. On n'entendit plus parler que d'émancipation des serfs, attribution de la terre aux paysans, réformes judiciaires et administratives, jury, *self-government*, compagnies de chemins de fer, instruction primaire, révision du système douanier, abolition des monopoles, libre-échange.

C'est au milieu de cet immense réveil de la vieille Moscovie, dans ce vivant printemps de la nouvelle Russie, dans ce bouillonnement des cerveaux, dans cette fermentation des idées, quand l'ancien régime n'était plus et que le nouveau régime n'était pas encore, à l'une de ces époques de transition qui offrent à l'observateur le spectacle le plus intéressant, quand tout est possible, quand les espérances sont entières et que nulle désillusion n'est venue, — que M. de Molinari a visité la Russie.

Il y venait avec l'intention d'y faire une série de conférences sur l'économie politique. Des conférences en Russie! moins de cinq ans après la mort de Nicolas! Et pourtant ce téméraire idéologue qui, en 1854 encore, eût fait l'étonnement de la police russe comme un phénomène tombé d'une autre planète, qui eût été sévèrement consigné à la douane ou reconduit à la frontière avec tous les égards dus à un malfaiteur intellectuel, ou qui peut-être aurait trouvé, au lieu du verre d'eau sucrée traditionnel, la cruche d'eau et le pain noir des cachots, reçut le plus gracieux accueil. Le ministre de l'instruction publique s'empressa de lui accorder l'autorisation demandée; les gouverneurs des principales villes lui rendirent ses visites; les clubs de la noblesse ouvrirent leurs salons à ses conférences; les jeunes officiers se pressèrent à ses leçons. Autre étonnement! il reconnut que ses hardiesses n'effarouchaient personne et qu'il y avait en Russie plus libéral que lui. Laissons-lui décrire sa surprise :

« J'étais loin de me douter de la puissance du mouvement qui emportait les esprits. Dès mon arrivée, j'en fus émerveillé et presque abasourdi. J'avais beau accentuer mes opinions libérales dans mes conférences, aussi bien que dans les salons où les questions du jour étaient débattues avec une émulation bruyante par des réformateurs des deux sexes, — je me trouvais dépassé presque sur tous les points, et je finissais par me demander avec inquiétude si par hasard mon libéralisme n'avait pas baissé, si je n'étais pas devenu réactionnaire sans le savoir. »

Si le livre de M. de Molinari n'est pas précisément un livre d'impressions de voyage sur la Russie actuelle, s'il prend

soin lui-même de nous renvoyer, pour les questions tout à fait contemporaines, à l'excellent livre de M. Mackensie Wallace (1), s'il a vu la Russie au temps où l'on n'avait pas construit 17 000 kilomètres de chemins de fer, où l'on allait à Saint-Pétersbourg en voiture de poste et où l'on pouvait voir des serfs passés par les verges, — l'ouvrage garde toute sa valeur comme livre d'histoire, comme mémoires authentiques sur une époque extrêmement intéressante, pendant laquelle l'auteur et son public russe avaient maintes illusions perdues depuis.

Que ce temps semble déjà loin de nous! L'auteur croit encore à la paix perpétuelle, à la fraternité des peuples; il maudit les armées permanentes : si elles « ne se mettaient pas en travers, dans l'intérêt de la dignité et de l'honneur national, comme on s'entendrait bien d'un bout de l'Europe à l'autre »! Sur l'autel de la concorde il immole Napoléon Ier, la Grande-Armée, les lauriers, bien mêlés de cyprès, de 1812. Certes on ne peut que souscrire à sa généreuse indignation contre le conquérant qui sema de tant de milliers de cadavres français la route de Moscou à la Bérézina; mais peut-être n'est-ce pas une doctrine historique suffisante que celle qui consiste à professer que Napoléon n'avait d'autre motif pour entreprendre l'expédition de Russie que l'envie de « dater de Moscou le décret de réorganisation du Théâtre-Français ». — « Confiez donc après cela, ajoute l'auteur indigné, les destinées de l'humanité à ces charlatans de gloire qui dépensent sans hésiter un demi-million de vies humaines pour une réclame historique! »

M. de Molinari est un des apôtres du *free-trade;* il est venu annoncer à la Russie lointaine la bonne nouvelle du libre-échange; dans l'immense empire des tsars, son œil exercé et défiant sait partout reconnaître et dénoncer le monopole, les entraves à la salutaire concurrence. Qu'est-ce que le servage, sinon le plus inhumain des monopoles? Qu'est-ce que l'Église russe elle même?

« La religion grecque orthodoxe, dit-il, constitue en Russie un monopole d'État dont la constitution n'est pas sans analogie avec celle des « fabriques de la Couronne », avec cette différence toutefois qu'il est permis aujourd'hui de faire concurrence aux fabriques de la Couronne, tandis qu'il est interdit d'aller sur les brisées de la religion orthodoxe, à moins d'encourir des pénalités formelles. Non-seulement le culte orthodoxe défend aux autres de toucher à sa clientèle, mais encore il rend obligatoire pour celle-ci la consommation de ses services. »

Aussi M. de Molinari se montre-t-il sympathique aux *raskolniks* ou dissidents religieux. Cependant, quand il les appelle les « protestants persécutés de la communion grecque », il tombe dans une erreur souvent réfutée. Les *raskolniks*, vis-à-vis de la religion orthodoxe, sont dans un rapport tout autre que les sectes protestantes vis-à-vis du catholicisme; car c'est au contraire l'Église orthodoxe qui, au XVIIe siècle, s'est soumise à une réforme, et ce sont les *raskolniks* qui ont préféré s'en tenir aux vieux rites, aux vieux textes et aux vieilles superstitions. Le nom de protestantisme conviendrait donc mieux à l'Église officielle, qui présente d'ailleurs avec le luthéranisme des premiers temps et avec l'Église anglicane des analogies souvent remarquées.

(1) Voir sur [illegible] la *Revue* [illegible].

Évidemment M. de Molinari a vu ce que beaucoup d'autres voyageurs ont vu, et, bien qu'il affecte d'être très-sobre dans les descriptions de monuments, son livre parle de maintes choses qui peuvent être déjà familières à une partie du public. Pourtant sa vocation d'économiste l'a entraîné à scruter certains détails avec plus de soin que le commun des touristes.

C'est un chapitre très-neuf que sa description de la célèbre maison des Enfants-Trouvés à Moscou, élevée au siècle dernier par la munificence de Catherine II, et qui fit, en 1812, l'admiration de Napoléon. M. de Molinari a voulu étudier toutes les particularités de cette immense installation : les 1500 nourrices qui présentent le sein à 1700 nourrissons, les vastes tables où ces gaillardes, assises par bataillons de 200, mangent à une sorte de gamelle le mets national par excellence, le *chtchi*, et le gâteau de gruau arrosé de *kvass*. Il entre dans un dortoir, et, dit-il, « à notre aspect, 120 nourrices se lèvent comme un seul homme, en se mettant au port d'armes avec leur nourrisson, et font un grand salut à la russe en inclinant tout le haut du corps. » Ses renseignements statistiques sur cet hospice grandiose sont fort curieux : peut-être ses conclusions sur la charité publique sont-elles trop sévères. Elles conduiraient à la suppression des tours, des salles d'asile, des hôpitaux, au moins pour ceux qui ne peuvent « rembourser les avances faites par la société » : or, c'est là précisément le cas de presque tous ceux qui ont besoin d'être assistés.

A propos de la censure vient une série de très-amusantes anecdotes se rapportant naturellement à l'époque de Nicolas, — quoique la censure nouvelle puisse bien, à son tour, fournir son contingent de drôleries. « Le mot de liberté et tous ses dérivés étaient rigoureusement proscrits. Ainsi un romancier, s'abandonnant aux fantaisies de son imagination champêtre, avait écrit en esquissant un paysage : *Une vache paissait librement dans un pré.* Le censeur effaça *librement*, jugeant apparemment que cela aurait pu donner des idées séditieuses au bétail. Dans un nouveau *Manuel de la cuisinière bourgeoise*, on indiquait un procédé économique pour faire cuire des gâteaux de viande en les exposant dans un four *à l'air libre.* Le censeur effaça *libre*, car en ce temps-là l'air même n'avait pas le droit d'être libre. » C'est l'époque où *Guillaume Tell* ne pouvait se jouer que sous ce titre : *Charles le Téméraire*, bien que le duc de Bourgogne soit postérieur de plus de deux siècles au légendaire archer d'Helvétie.

La police et la bureaucratie — de l'ancienne époque, toujours, — ont ensuite leur tour. M. de Molinari entasse les anecdotes les plus curieuses et les plus incroyables — s'il pouvait y avoir quelque chose d'incroyable dans un pays où la presse était muette.

Un point de vue qu'on trouvera original en France, mais que l'auteur ne se défend pas d'avoir emprunté aux Russes, c'est l'utilité de la corruption administrative : il est vrai qu'il s'agit d'un pays où l'administration a pour mission de comprimer toutes les libertés. M. de Molinari développe cette idée paradoxale que les pires administrateurs d'alors, c'étaient ceux qui étaient incorruptibles. Ce paradoxe apparent est, en effet, une loi maîtresse dans le développement historique de l'État russe :

« Supposons, dit l'auteur, qu'un gouvernement ait réussi à monopoliser la lumière, et qu'en vue des maladies des yeux,

auxquels rien n'est plus nuisible, comme on sait, qu'une consommation trop abondante de ce fluide, il ne distribue à chacun de ses sujets qu'un *minimum* de lumière; supposons encore que quelques-uns, éprouvant le besoin d'y voir un peu plus clair, graissent la patte aux mesureurs et réussissent à obtenir ainsi un supplément d'éclairage; supposons enfin que, ce besoin étant de plus en plus senti, l'achat d'un supplément de ration devienne une pratique générale, la population ne sera-t-elle pas mieux éclairée? et devra-t-on souhaiter que les mesureurs corrompus soient remplacés par des mesureurs incorruptibles? »

Ainsi agissaient les Russes sous Nicolas. En graissant la patte aux employés, le marchand achetait clandestinement un supplément de liberté commerciale, le lettré un excédant de liberté intellectuelle, le noble plus de liberté d'aller et venir et au besoin un passeport pour l'étranger, le *raskolnik* un peu de liberté de conscience et la faculté de ne figurer que pour la forme sur les registres de l'Église officielle. Une corruption intelligente avait pratiqué des milliers de petits trous dans cette geôle si hermétiquement fermée en apparence et en avait fait une écumoire.

L'inconvénient était que les filous, les voleurs, les brigands et larrons de toute catégorie se procuraient par les mêmes moyens un supplément de liberté de mal faire. La police, à Odessa surtout, était de connivence avec eux et de moitié dans leurs profits. Les assassins eux-mêmes trouvaient avec elle des accommodements. Lorsqu'un crime contre la propriété se produisait, les plus à plaindre étaient les témoins, qu'on mettait en prison pour éclaircir l'affaire et qu'on y oubliait souvent des mois et des années. « Qu'en résulte-t-il? continue le voyageur de 1860 : c'est que le public, averti, se garde bien de déranger messieurs les voleurs et assassins dans l'exercice de leur profession. Qu'un assassinat se commette dans la rue, les passants ne manquent pas de prendre la fuite sans s'inquiéter des cris que la victime a l'indiscrétion de pousser. Si l'affaire se traite dans le voisinage d'une station de voitures, vous voyez aussitôt les *isvochtchiks* détaler au grand galop, comme s'ils avaient le diable à leurs trousses. »

Que de contrastes dans la société russe d'alors! Un jour que, dans le salon d'un propriétaire du Sud, M. de Molinari discourait sur sa science favorite, « un cri qui n'avait rien d'humain, un hurlement de bête sauvage retentit à ses oreilles ». C'était un serf qu'on passait par les verges dans le bâtiment voisin : on s'empressa, par égard pour le visiteur occidental, de faire cesser ce supplice; « mais, ajoute le narrateur, la charmante amabilité des maîtresses du logis, qui ont transporté au fond de la steppe toutes les élégances de la vie parisienne, ne parvint pas à chasser de mes oreilles ce cri brutal et sauvage. »

N'est-ce pas là la fameuse scène du supplice de Méala, dans *Paul et Virginie*? Tant les civilisations fondées sur l'esclavage se ressemblent partout! Le livre de M. de Molinari sera comme un miroir fidèle de ce qu'était la Russie de 1860; en le relisant, la Russie de 1877 n'aura pas trop à regretter le *bon vieux temps*.

A. R.

FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. PAUL STAPFER

L'humour et les humoristes (1).

III.

L'HUMOUR [illegible] ARIOSTE, ARIS OPHANE, MOLIÈRE.

Nous savons à présent ce que c'est que l'*humour*, grâce au soin que nous avons eu de n'exclure aucun des sens partiels de ce mot, depuis le plus superficiel, où il se confond avec le huitième sens du mot français *humeur* selon le dictionnaire de Littré, jusqu'au plus profond, où cette bizarre forme d'esprit nous est apparue comme l'alliance paradoxale d'un tempérament aimable et joyeux avec l'espèce de philosophie si amèrement exprimée dans le premier verset de l'Ecclésiaste. J'ai essayé de rendre sensible à l'imagination l'idée générale de l'*humour* par toutes sortes d'exemples tirés de la littérature et de l'histoire; je craindrais, en résumant cette longue investigation, de donner une précision trop grande à une définition qui, pour être vraie, doit rester, à mon avis, un peu vague et flottante. S'il faut en rassembler une dernière fois les termes principaux, j'aime mieux ne pas prendre moi-même la responsabilité d'une besogne si délicate et céder la parole au critique français qui a donné de l'*humour* la meilleure définition que je connaisse.

« Le rire, écrit M. Scherer (2), est excité par le ridicule, et le ridicule naît de la contradiction entre l'usage d'une chose et sa destination. Un homme tombe à la renverse : nous ne pouvons nous empêcher de rire, à moins pourtant que sa chute n'entraîne un danger, et qu'un sentiment ne soit ainsi chassé par l'autre... Grossissons maintenant les choses, étendons les termes : la disparate n'est plus dans le double sens d'un mot, entre une attitude et le décorum habituel, entre la folie du moment et la raison qui forme le fond de la vie; elle est entre l'homme même et sa destinée, entre la réalité tout entière et l'idéal... Supposons maintenant qu'un artiste ait saisi dans toute sa vivacité cette ironie de la destinée. Non pas, toutefois, pour s'en irriter ou s'en indigner. Il a appris à être tolérant... Il supporte avec une sorte de pitié et presque de sympathie toutes ces tristesses, ces misères, ces petitesses, ces pauvretés... Il se plaît à recueillir partout des vestiges d'une noblesse première et inaliénable. Seulement, il sait en même temps qu'à tout cela il y a un envers, et il aime à retourner l'envers de l'étoffe, à montrer la vertu dans son cortége d'étroitesses et de ridicules, à signaler le grotesque jusque dans les choses vénérables et vénérées. L'ironie de notre artiste est tempérée d'une sorte de mélancolie; il s'amuse de l'humanité, mais sans amertume. La perception des disparates de la destinée humaine par un homme qui ne se sépare pas lui-même de l'humanité, mais qui supporte avec bonhomie ses propres faiblesses et celles de ses chers semblables, — telle est l'essence de l'*humour*. On comprend le genre de plaisanterie qui en résulte : une sorte de satire sans fiel, un mélange de choses drôles et touchantes, le

(1) Fin. — Voy. la *Revue* des 11 et 18 août.
(2) *Études critiques sur la littérature*, p. 210.

comique et le sentimental qui se pénètrent réciproquement. Ce n'est pas tout cependant. L'humoriste, en dernière analyse, est un sceptique. Cette tolérance des misères de l'humanité qui le caractérise ne peut provenir que d'un affaiblissement de l'idéal en lui. D'où il résulte que notre humoriste joue volontiers avec son sujet. Son but principal est de s'amuser et d'amuser les autres. Et c'est pourquoi il outrera facilement le genre de plaisanterie auquel il se livre; il multipliera les contrastes et les dissonances; il cherchera le bizarre pour le bizarre même. Il lui faudra la drôlerie à tout prix; il aura des inventions burlesques; il tombera dans l'équivoque et la bouffonnerie. Ce qui n'empêche pas que la disposition de l'humoriste ne soit probablement, en somme, la plus heureuse qu'on puisse apporter dans la vie, le point de vue le plus juste d'où l'on puisse la juger... L'humoriste est sans doute le vrai philosophe — pourvu cependant qu'il soit philosophe. »

Il nous reste à examiner l'*humour* dans Shakespeare et dans Molière, à chercher si ces deux grands poëtes sont des humoristes, et dans quelle mesure ils le sont. — Un mot d'abord sur Aristophane.

Incompatible avec la saine raison, la beauté, la simplicité sévère de l'art classique en général, l'*humour* est cependant compatible avec l'ancienne comédie grecque à cause de la licence extraordinaire qui la distingue à tous les points de vue. Dans la comédie de *la Paix*, Trygée, traversant les airs à cheval sur un escarbot, s'écrie : « Machiniste, fais bien attention à moi, car la peur commence à me prendre au ventre. » Cette plaisanterie, dont l'effet est de détruire l'illusion théâtrale, est un trait d'*humour*, et il y en a mille de même espèce dans le théâtre d'Aristophane. La forme générale en est humoristique par le décousu de la composition, par les digressions, les allusions et les saillies de toute nature qui escamotent continuellement l'idée principale sous l'inattendu et l'accessoire, par la *parabase* elle-même, intervention directe et brusque de la personne du poëte dans son œuvre, sorte de préface bizarrement jetée au beau milieu de l'action dramatique, enfin par le rapprochement ou le mélange des trivialités les plus ignobles et du lyrisme le plus élevé et le plus éclatant.

Mais, à considérer d'autres choses plus importantes — l'inspiration habituelle du poëte, ses préoccupations favorites, son caractère, bref, le fond de son théâtre et de sa pensée, — Aristophane m'apparaît comme le contraire même de l'humoriste. Il est plein de petites passions et de préjugés étroits. On n'a jamais été plus homme de parti, et quel parti! celui du passé contre l'avenir et le progrès, des ténèbres contre la lumière. Sa polémique violente contre Euripide et contre Socrate ne fait pas honneur à la portée de son esprit aux yeux de la postérité. S'il raille avec une verve acharnée les démagogues et le peuple, c'est qu'il est très-passionnément du parti conservateur et qu'il pense en politique comme les aristocrates. En combattant Cléon, il fait simplement les affaires de Nicias. Il est avant tout citoyen, et je ne lui en fais pas un reproche; mais ce degré de passion civique est inconciliable avec la haute philosophie de l'*humour*. Il est impossible d'être moins dégagé des préjugés de son temps, plus claquemuré dans le point de vue borné du passé et de la routine.

Une œuvre, cependant, fait une brillante exception dans le théâtre politique d'Aristophane : c'est la fantaisie aérienne des *Oiseaux*. Cette comédie charmante est le chef-d'œuvre de la poésie humoristique dans l'antiquité. Ici le poëte s'élève bien au-dessus de la simple satire individuelle ou sociale; son ironie universelle et exempte d'amertume se joue de toutes les classes de la société indistinctement, philosophes, devins, poëtes, avocats, magistrats, législateurs; montant plus haut encore, elle s'envole jusque par-dessus l'Olympe; elle se moque des hommes et des dieux, du ciel et de la terre. Il n'y a rien de plus gracieux et de plus hardi.

Dans les champs libres de l'air, les oiseaux imaginent de bâtir une ville forte et de devenir les maîtres du monde en interceptant toute communication entre les dieux et les hommes. Les dieux, inquiets, dépêchent en éclaireur la messagère Iris. Menacée de mort par les oiseaux, elle s'écrie :

« Je suis immortelle!

— Tu n'en mourrais pas moins. Ah! ce serait vraiment intolérable! Quoi! l'univers nous obéirait, et les dieux seuls feraient les insolents, et ne comprendraient pas encore qu'il leur faut à leur tour subir la loi du plus fort! Mais, dis-moi, où diriges-tu ton vol?

— Moi? Envoyée par Jupiter auprès des hommes, je vais leur dire de sacrifier aux dieux olympiens, d'immoler sur les autels des brebis et des bœufs, et de remplir leurs rues d'une épaisse fumée de graisse grillée.

— De quels dieux parles-tu?

— Desquels? mais de nous, des dieux du ciel.

— Vous, dieux?

— Y en a-t-il d'autres?

— Les hommes maintenant adorent les oiseaux comme dieux, et c'est à eux qu'ils doivent offrir leurs sacrifices, et non à Jupiter, par Jupiter (1)! »

Rien de plus humoristique que ce dernier trait.— La situation devient tout à fait intolérable pour les dieux, qui se décident à envoyer aux oiseaux une ambassade composée de Neptune, d'Hercule et d'un dieu triballe, personnage grotesque. Ils se présentent dans la nouvelle cité au moment où Pisthétérus, organisateur de la république des oiseaux, est occupé à faire la cuisine.

Pisthétérus. Esclave, donne la râpe au fromage; apporte le silphium, passe-moi le fromage, veille au charbon.

Hercule. Mortel, nous sommes trois dieux qui te saluons.

Pisthétérus. Attends, que j'aie mis mon silphium.

Hercule. Qu'est-ce que ces viandes?

Pisthétérus. Ce sont des oiseaux punis de mort, pour avoir attaqué les amis du peuple.

Hercule. Et tu les assaisonnes avant que de nous répondre?

Pisthétérus. Ah! Hercule, salut! Qu'y a-t-il?

Hercule. Les dieux nous envoient ici en ambassade pour traiter de la paix... Nous n'avons pas intérêt à vous faire la guerre; pour vous, soyez nos amis, et nous promettons que vous aurez toujours de l'eau de pluie dans vos citernes et la plus douce température. Nous sommes, à cet égard, munis de pleins pouvoirs.

Pisthétérus. Nous n'avons jamais été les agresseurs; et, aujourd'hui encore, nous sommes disposés à la paix selon votre désir, pourvu que vous accédiez à une condition équitable : c'est que Jupiter rendra le sceptre aux oiseaux. Cette convention faite, j'invite les ambassadeurs à dîner.

Hercule. Cela me suffit, je vote pour la paix.

Neptune. Malheureux! Tu n'es qu'un idiot et un goinfre. Veux-tu donc détrôner ton père?

(1) Traduction de M. Poyard.

Pisthétérus. Quelle erreur ! Mais les dieux seront bien plus puissants, si les oiseaux gouvernent la terre. Maintenant les mortels, cachés sous les nues, échappent à vos regards et parjurent votre nom; mais si vous aviez les oiseaux pour alliés, qu'un homme, après avoir juré par le corbeau et par Jupiter, ne tienne pas son serment, le corbeau s'abat sur lui à l'improviste et lui crève l'œil.

Neptune. Bonne idée, par Neptune !

Hercule. C'est aussi mon avis... je vote pour que le sceptre leur soit rendu...

Pisthétérus. Ah ! j'allais oublier un second article : je laisse Junon à Jupiter, mais à condition qu'on me donne en mariage la jeune Royauté.

Neptune. Alors, tu ne veux pas la paix. Retirons-nous.

Pisthétérus. Peu m'importe ; cuisinier, soigne la sauce.

Hercule. Quel homme bizarre que ce Neptune ! Où vas-tu ? Ferons-nous la guerre pour une femme ?

Neptune. Et quel parti prendre ?

Hercule. Lequel ? conclure la paix.

Neptune. O le niais ! Veux-tu donc toujours être dupé ? Mais tu fais ton malheur. Si Jupiter meurt après avoir abdiqué la puissance royale à leur profit, tu es ruiné ; car c'est à toi que reviennent toutes les richesses qu'il laissera.

Pisthétérus. Ah ! mon Dieu ! comme il t'en fait accroire ! Viens ici à l'écart, que je te parle. Ton oncle t'entortille, mon pauvre ami. La loi ne t'accorde pas une obole des biens paternels, puisque tu es bâtard et non fils légitime.

Hercule. Moi, bâtard ! Que dis-tu là ?

Pisthétérus. Mais sans doute ; n'es-tu pas né d'une femme étrangère ? D'ailleurs, Minerve n'est-elle pas reconnue pour l'unique héritière de Jupiter ? Et une fille ne le serait pas, si elle avait des frères légitimes.

Hercule. Mais si mon père, au lit de mort, voulait me donner ses biens, tout bâtard que je suis ?

Pisthétérus. La loi s'y oppose ; et ce Neptune même qui t'excite maintenant serait le premier à revendiquer les richesses de son père, en sa qualité de frère légitime. Écoute ; voici comment est conçue la loi de Solon : « Un bâtard ne peut hériter s'il y a des enfants légitimes ; et s'il n'y a pas d'enfants légitimes, les biens passent aux collatéraux les plus proches. »

Hercule. Et moi, je n'ai rien de la fortune paternelle ?

Pisthétérus. Rien absolument. Mais, dis-moi, ton père t'a-t-il fait inscrire sur les registres de sa phratrie ?

Hercule. Non, et il y a longtemps que je m'en étonnais.

Pisthétérus. Qu'as-tu à montrer le poing au ciel ? Veux-tu te battre ? Mais sois pour nous, je te ferai roi et te donnerai monts et merveilles.

Hercule. Ta seconde condition me semble juste ; je t'accorde la jeune fille...

Pisthétérus. Voilà des oiseaux découpés fort à propos pour le repas de noces.

Tout est humoristique dans cette prodigieuse scène, notamment la plaisante attribution que le poëte fait aux dieux des usages et de la législation des hommes. On a obtenu de nos jours un grand succès de fou rire en travestissant d'une manière semblable les personnages célestes ; mais, bien entendu, on n'a osé parodier qu'une mythologie morte, au lieu que la témérité, presque inconcevable pour nous, de l'*humour* d'Aristophane se jouait de la vivante religion du peuple.

C'est peu de dire que l'ironie du poëte n'épargne pas les dieux ; elle ne ménage pas même les oiseaux, ces nouveaux maîtres du monde. Pisthétérus en fricasse quelques-uns pour le repas d'Hercule et de Neptune, et il ose dire au chœur entier des oiseaux, qu'il veut exciter contre les hommes :

« Une foule d'oiseleurs vous tendent des lacets, des piéges, des gluaux, des filets de toute espèce ; on vous prend, on vous vend en masse, et les acheteurs vous tâtent pour s'assurer si vous êtes gras. *Encore si l'on vous servait simplement rôtis sur la table !* mais on râpe du fromage dans un mélange d'huile, de vinaigre et de silphium, auquel on ajoute une autre sauce grasse, et on verse le tout bouillant sur votre dos ! »

J'arrive enfin à Shakespeare et à Molière. Aux yeux des critiques étrangers (je l'ai dit en commençant cette étude sur l'*humour*), Shakespeare est plus humoriste que Molière. Je partage entièrement leur avis ; mais je ne suis point disposé à faire de cette qualification d'humoriste un éloge absolu et sans réserve. J'accorde que l'humoriste est le vrai sage : il est seul déniaisé ; il n'est la dupe de rien ; il connaît trop les secrets des coulisses pour prendre au sérieux la comédie humaine ; le monde lui apparaît comme une grande foire aux vanités, et en même temps il est né avec un tempérament si heureux qu'au lieu de pleurer et de s'indigner au spectacle de tant de misères et de sottises, il rit. Reste à savoir si ce désintéressement, cette indifférence suprême est l'idéal de l'artiste.

Si l'on pense avec Malherbe qu'un bon poëte n'est pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles (et ce paradoxe est soutenable), alors tout ce qui peut l'élever à la sérénité de la philosophie, même aux dépens de l'activité pratique et des services rendus, est à souhaiter pour son propre perfectionnement et pour notre plaisir. Si, au contraire, on regarde le poëte, non comme un individu complétement isolé du monde dans ces temples sereins dont parle Lucrèce, mais comme un membre du corps social ; si l'on pense avec Aristote que l'homme est un animal *politique* et que l'auteur comique doit à sa manière, *pro sua parte virili*, satisfaire, lui aussi, à cette définition, alors il ne doit pas s'envoler trop au-dessus de l'univers, de peur de ne pas assez contribuer lui-même au mouvement de la machine. Il doit pousser aux roues et, pour cela, marcher franchement avec nous sur la route poudreuse et, s'il le faut, dans l'ornière. « Montre-moi ton pied, génie, dit quelque part Victor Hugo, et voyons si tu as comme moi au talon de la poussière terrestre. Si tu n'as pas de cette poussière, si tu n'as jamais marché dans mon sentier, tu ne me connais pas et je ne te connais pas. Va-t'en ! » Il n'y a de réellement utile en ce monde que les gens naïfs et bornés ; ces sages, si affranchis de nos passions et si désintéressés de nos affaires, on s'en passerait, car ils ne font rien.

Molière croyait ingénument que « l'emploi de la comédie est de corriger les vices des hommes » (1) ; il s'en tenait à la bonne vieille devise d'Horace : *Castigat ridendo mores*, et il agissait en conséquence. Les *dilettanti* de l'esthétique, qui sourient de cette prétention, sont-ils bien sûrs qu'elle n'ait pas été justifiée par le succès ? Sont-ils bien sûrs que le progrès moral et intellectuel de la France aurait été aussi rapide si Molière n'avait pas fait, en honnête homme convaincu, la guerre aux vices et aux ridicules de son temps ? L'auteur du mémoire que j'ai déjà cité sur les *Conditions de la bonne comédie*, M. Hillebrand, pense que ce qui manque à notre comédie contemporaine pour rivaliser avec celle de Molière, c'est avant tout le courage et le bon sens de ce grand homme, et il dit éloquemment :

(1) Préface du *Tartufe*.

« S. a, jusqu'aujourd'hui le poète avait la hardiesse de *prendre d'après nature*, comme dit Molière, et de *rendre agréablement sur le théâtre les défauts de tout le monde* ; s'il osait attaquer les engouements du moment ; si, au lieu de la glorifier, il flétrissait la *bohême* de l'art et des lettres ; s'il mettait à nu l'ineptie de nos « grands hommes » ou la pauvreté de nos « brillantes » réputations ; s'il portait impitoyablement sur la scène nos grands écrivains organisant la réclame à défier le charlatan de foire ; s'il riait de la littérature pompeuse et guindée que personne n'ose ne pas admirer ; s'il flagellait un peu nos hommes aux grands principes *humanitaires*, aux idées *généreuses* ; s'il raillait nos niveleurs insatiables, nos défenseurs pathétiques du droit *nouveau*, nos belliqueux apôtres de la Révolution et de la civilisation ; s'il défendait avec verve la société contre les attaques creuses et emphatiques qu'on accumule contre elle ; et s'il découvrait l'inanité des idoles du temps, ne trouverait-il personne qui voulût rire avec lui ? (1). »

[illegible] suivre le programme que M. Hillebrand [illegible] à nos auteurs [illegible] Molière [illegible] ait la naïveté sublime de croire qu'il est, lui aussi, un homme d'[illegible] quelque bien. Cette [illegible] généreuse ou cette noble confiance n'est guère possible à l'humoriste, qui est désabusé, *sceptique*, comme le dit fort justement M. Scherer, et chez qui la tolérance philosophique pour toute l'humanité provient d'un affaiblissement de l'idéal. Voilà le vilain côté de l'*humour*, le revers de la médaille. Et voilà pourquoi, en convenant que Shakespeare est un plus grand humoriste que Molière, je ne saurais attribuer à ce mot la valeur d'un éloge absolu pour le premier de ces poëtes ni d'un blâme quelconque pour le second. L'*humour* universel de Shakespeare a peut-être été moins utile à la civilisation que la lutte en champ clos de Molière pour la vérité contre l'erreur. L'humanité les admire également tous les deux, mais son cœur a plus d'estime pour la foi vive du combattant que pour la haute indifférence du philosophe et de l'artiste, et Molière est plus *aimé* que Shakespeare.

L'horizon du poëte français est plus étroit que celui de son grand rival, j'aime mieux dire de son frère aîné ; cela n'est vraiment pas contestable, et il ne sert à rien de le nier, comme l'a fait son apologiste allemand, M. Humbert, dans l'ardeur un peu indiscrète de son zèle (2) ; reconnaissons plutôt les bornes de Molière, et montrons, ce qui n'est pas difficile, que ces bornes faisaient sa force.

Une des barrières qui se dressaient devant lui était la puissance royale ; le comique l'a toujours respectée, et pour cause. Faut-il appeler Louis XIV la limite de Molière, ou bien sa force et son appui ? Oublie-t-on que sa verve n'aurait pu s'exercer librement contre la noblesse si le roi ne l'avait protégé ? Protection parfois dure et humiliante, j'en conviens, mais intelligente en somme, et dont on doit féliciter le poëte, au lieu de l'en blâmer ou de l'en plaindre, comme font des libéraux qui se trompent de siècle. Une autre borne du génie de Molière était l'Église et la foi catholique. Le comique français n'a jamais osé prendre avec cette puissance sacrée la moindre des libertés que se permettait l'*humour* d'Aristophane. Il n'aurait plus manqué que cela ! C'est assez, c'est beaucoup, qu'il ait eu l'audace d'écrire et de jouer *Tartufe*. La critique contemporaine en prend fort à son aise ; elle trouve que la comédie, la poésie et l'*humour* se passeraient bien de cette froide personnification de la sagesse à laquelle l'auteur a donné le nom de Cléante : mais le rôle et les discours de Cléante étaient le *laisser-passer* indispensable du *Tartufe*.

Ce point de fait bien établi, ne craignons pas de reconnaître la gravité, la pondération, la mesure et les limites de Molière, et son manque total d'*humour* en ce sens. Il est bien loin de la hardiesse et de la liberté de Rabelais, qui ne ménageait personne, ni le peuple, ni les savants, ni la cour, ni l'Église même, qui osait s'attaquer à tout ce qui avait nom dans le monde et allait chercher ses victimes jusque sur le trône et sur ses degrés. L'idéal de Molière est une sorte de raison moyenne, de sens commun, qui n'est en somme que le préjugé du grand nombre et que l'Ariste de *l'École des maris* définit fort prosaïquement en ces termes :

[illegible]
[illegible]
[illegible] tout homme bien sage
[illegible]
[illegible]
[illegible]
De ceux qu'on voit toujours renchérir sur la mode,
Et qui dans ses excès, dont ils sont amoureux,
Seraient fâchés qu'un autre eût été plus loin qu'eux ;
Mais je tiens qu'il est mal, sur quoi que l'on se fonde,
[illegible]
[illegible]
Que du sage parti se voir seul contre tous.

Molière représente l'un après l'autre les ridicules du siècle et de la société ; comme sa galerie de portraits est riche et comme son pinceau est un pinceau de génie qui élève chaque modèle particulier à la hauteur d'un type général, il se trouve qu'en définitive il a peint l'humanité ; mais il ne paraît point avoir eu, et il n'a jamais exprimé, non pas même par la bouche d'Alceste, la profonde idée humoristique de l'humaine folie. Le spectacle actuel du monde, dans le rôle nettement défini de chaque acteur, absorbait exclusivement son attention ; il n'avait pas le loisir ou le goût de laisser monter bien haut sa rêverie et de contempler les tréteaux où s'agitent un moment les marionnettes humaines du point de vue de l'éternité.

En un sens cependant, Molière est humoriste. Il a su *se dédoubler* et rire de lui-même avec une telle sérénité, que, si l'on n'était pas averti par l'histoire mélancolique de sa vie, on ne se douterait jamais que c'est sa propre personne qu'il livre à la raillerie dans plusieurs de ses œuvres. « Il s'est joué le premier, écrit son camarade Lagrange, en plusieurs endroits, sur les affaires de sa famille et qui regardaient ce qui se passait dans son domestique. » Ce n'est pas tant dans *l'Impromptu de Versailles*, la seule pièce de Molière louée expressément par Jean-Paul, que j'admire cette puissante objectivité humoristique du poëte, que dans *George Dandin*, [illegible] Molière s'est réellement élevé par le rire au-dessus de ses propres douleurs, et il n'y a rien de plus fort et de plus étonnant. Ce miracle d'*humour* a tellement frappé M. Humbert, qu'il n'hésite pas à dire que l'objectivité même d'un Shakespeare ou d'un Gœthe n'a rien d'aussi extraordinaire. Shakespeare et Gœthe, en effet, offrent-ils quelque chose de comparable au rire de Molière malade, de Molière mourant sur la scène en jouant le personnage d'Argan, et faisant précéder

1. Essai en 1863.
2. *Molière. Studien zu seinen deutschen Kritikern*. 1 vol. in-8° de 510 pages. Leipzig, 1869.

les folies de la pièce et du ballet qui la termine de ce prologue triste comme la mort :

> Votre plus haut savoir n'est que pure chimère,
> Vains et peu sages médecins ;
> Vous ne pouvez guérir par vos grands mots latins
> La douleur qui me désespère !...

Nous avons fait autrefois une assez ample connaissance avec l'*humour* de Shakespeare quand nous avons étudié la tragédie d'*Antoine et Cléopâtre*, et nous avons signalé la scène qui se passe à bord de la galère de Sextus Pompée comme la plus humoristique de son théâtre (1). D'autres pièces, *Hamlet* par exemple, et le *Roi Lear*, sont hautement humoristiques en ce sens qu'elles nous laissent l'impression profonde du néant du monde et de la vie. Mais ce n'est point par ce dernier mot de la sagesse qu'il convient de commencer une revue générale de l'*humour* du grand poëte.

Partons du *clown*, qui est, dans ses tragédies comme dans ses comédies, le personnage humoristique par excellence. Pourquoi humoristique? Ce n'est pas seulement parce qu'il dit des facéties et fait rire par sa balourdise ; cette fonction vulgaire est la partie inférieure de son rôle ; le vieux théâtre anglais et les poëtes qui ne sont point de vrais humoristes se sont contentés de cela. Shakespeare a élevé le clown ou plutôt le *fou* (car ce mot indique dans la hiérarchie un degré supérieur, et bon nombre des clowns de son théâtre ne sont que d'épais balourds sans esprit), Shakespeare, dis-je, a élevé le fou à la hauteur d'un interprète bouffon de sa propre sagesse. Il a personnifié en lui son *humour* ou son ironie. « Le fou, dit finement Ulrici, est avec conscience ce que les autres personnages de la comédie sont sans le savoir, un fou ; et par cette vue juste, il cesse d'être fou, il acquiert le droit de dire : Le plus fou de nous tous n'est pas celui qu'on pense ; et il devient pour son entourage le miroir de la vérité. » Le galimatias de Pierre de Touche dans *As you like it* renferme la pensée intime de cette comédie, où le bon sens de Shakespeare a raillé doucement la vie pastorale pendant que son instinct de poëte se complaisait à en chanter lyriquement les charmes. « Et comment trouvez-vous cette vie de berger, maître Pierre de Touche? demande Corin. — Franchement, berger, en tant qu'elle est solitaire, je l'apprécie fort ; mais en tant qu'elle est retirée, c'est une vie misérable. En tant qu'elle se passe à la campagne, elle me plaît beaucoup ; mais en tant qu'elle se passe loin de la cour, elle est fastidieuse. Comme vie frugale, voyez-vous, elle sied parfaitement à mon humeur ; mais, comme vie dépourvue d'abondance, elle est tout à fait contre mon goût. »

L'idée de revêtir la raison d'un masque de folie est d'ailleurs vieille comme le monde, et Shakespeare n'a eu qu'à la transporter de la réalité dans son théâtre. Dans l'antiquité, Solon et le premier Brutus sont des exemples classiques de ce genre de travestissement. Au moyen âge, les bouffons chargés d'amuser les princes répondaient, quand ils se faisaient une idée élevée de leur rôle, à la définition de l'humoriste. Les fous de cour ont disparu des palais des rois ; mais on les retrouve dans nos assemblées politiques : il n'en est presque pas qui n'ait son humoriste, faisant entendre du haut de la tribune des vérités qu'on lui pardonne à cause du déguisement plus ou moins extravagant et burlesque dont les affuble l'art ou la nature. Sous le second empire, deux marquis, le marquis de Piré et le marquis de Boissy, remplissaient cet office très-important au Corps législatif et au Sénat. Ce n'est pas seulement un contraste bizarre que recherche l'*humour* ; c'est, au fond, une preuve d'intelligence et de bon goût qu'il donne, en choisissant des insensés pour être les organes de la raison. Un auteur allemand qui vivait au XVIIe siècle a écrit un roman intitulé *Simplice*, où il signale les abus contemporains et avise au moyen de les corriger ; mais, pour montrer son peu de foi en la sagesse humaine, il met ses plans de réforme dans la bouche d'un fou.

L'*humour* de Shakespeare se plaît à faire briller l'esprit des personnages frappés de folie réelle, d'un éclat qui redouble au milieu de leur égarement. « Comme ses répliques sont parfois grosses de sens » ! s'écrie Polonius en écoutant divaguer Hamlet ; « heureuses reparties qu'a souvent la folie, et que la raison et le bon sens ne trouveraient pas avec autant d'à-propos ! » — « O mélange de bon sens et d'extravagance ! s'écrie de même Edgar en entendant parler le roi Lear ; la raison dans la folie ! »

Les meilleurs grotesques de Shakespeare sont plutôt spirituels que comiques, et leur esprit a naturellement pour effet qu'au lieu de rire à leurs dépens, nous rions de concert avec eux, et que, loin de les mépriser, nous pouvons éprouver de la sympathie pour leur personne. L'art de rendre aimables les grotesques a été soigneusement noté dans nos deux dernières leçons comme le trait le plus caractéristique de l'*humour* considéré en général ; ce trait distingue particulièrement l'*humour* de Shakespeare. Ses ivrognes, ses gueux, ses fripons, ses débauchés, ne se confinent point dans les étroites limites de leur rôle de mauvais sujets. Ils sont indépendants, et leur âme affranchie promène sur leur personne et sur le monde un regard philosophique. Shakespeare relève par la poésie ces pauvres diables ou ces méchants diables, et fait abonder sur leurs lèvres folles de brillantes images et des sentences d'or. « Par l'éclat de l'esprit qu'il leur prête, dit Hegel, par la grâce avec laquelle ils se peignent eux-mêmes à leurs propres yeux, Shakespeare fait de ces hommes des créations poétiques et, en quelque sorte, des *artistes d'eux-mêmes*. »

Considérons Falstaff. — Le problème le plus délicat que la critique puisse se poser à son sujet est celui-ci : Comment se fait-il que cette « grosse panse », comme l'appellent ses compagnons de débauche, cette « énorme tonne de vin d'Espagne », ce « coquin au ventre omnipotent », ce « doyen du vice », cette « iniquité en cheveux gris », n'excite point notre dégoût et que nous lui portions, au contraire, une tendresse si réelle et si vive que la sévérité du prince Henry à son égard nous peine lorsque, devenu roi d'Angleterre et homme sérieux, il renie son ancienne connaissance avec de dures paroles?

D'ingénieux moralistes ont remarqué, il est vrai, que le vice est plus aimable que la vertu ; mais pour que le vice soit aimable, encore faut-il qu'il soit élégant, et cette condition manque au vieux et corpulent Falstaff. « Combien y a-t-il de temps, Jack, que tu n'as vu ton genou » ? lui demande le prince. La réponse de Falstaff est pleine de fantaisie, de bonne humeur et d'esprit sans fiel : « Mon genou ! Quand j'avais ton âge, Hal, j'avais la taille plus mince que la serre d'un aigle ; je me serais glissé dans la bague d'un alderman.

(1) Voy. la *Revue* du 22 juillet 1876.

Peste soit des soupirs et des chagrins ! ils vous gonflent un homme comme une vessie. » L'imagination, l'esprit, quand il est inoffensif, l'ensemble des qualités qui constituent ce qu'on appelle le bon caractère, sont choses aimables en soi : Falstaff plaît par cette heureuse disposition de sa nature et par le bon goût dont il fait preuve en ne se prenant pas lui-même au sérieux. Rien de plus agréablement impertinent que la scène où notre humoriste suppose qu'il est le roi et gronde le prince de Galles, afin de l'accoutumer à soutenir l'éclat de la colère de son père. Il y a une idée semblable dans les *Fourberies de Scapin* ; mais combien Scapin est plus sec, plus brusque, plus direct, moins inventif dans le détail !

Scapin dit à Octave :

« Çà, essayons un peu pour vous accoutumer. Répétons un peu votre rôle, et voyons si vous ferez bien. Allons. La mine résolue, la tête haute, les regards assurés... Bon. Imaginez-vous que je suis votre père qui arrive, et répondez-moi fermement comme si c'était à lui-même. — Comment, pendard, vaurien, infâme, fils indigne d'un père comme moi, oses-tu bien paraître devant mes yeux après tes bons déportements, après le lâche tour que tu m'as joué pendant mon absence? Est-ce là le fruit de mes soins, maraud ; est-ce là le fruit de mes soins ? le respect qui m'est dû ? le respect que tu me conserves? Allons donc ! Tu as l'insolence, fripon, de t'engager sans le consentement de ton père ? de contracter un mariage clandestin ? Réponds-moi, coquin, réponds-moi. Voyons un peu tes belles raisons. — Oh ! que diable, vous demeurez tout interdit. »

Écoutons maintenant Falstaff :

« Si le feu de la grâce n'est pas tout à fait éteint en toi, tu vas être ému... Donnez-moi une coupe de vin d'Espagne, pour que j'aie les yeux rouges et que je sois censé avoir pleuré ; car il faut que je parle avec émotion... Henry, je m'étonne non-seulement des lieux où tu passes ton temps, mais aussi de la société dont tu t'entoures. Car, bien que la camomille pousse d'autant plus vite qu'elle est plus foulée aux pieds, cependant, plus la jeunesse est gaspillée, plus elle s'épuise. Pour croire que tu es mon fils, j'ai d'abord la parole de ta mère, puis ma propre opinion ; mais j'ai surtout pour garant cet affreux tic de ton œil et cette dépression idiote de ta lèvre inférieure. Si donc tu es mon fils, voici ma remontrance. Pourquoi, étant mon fils, te fais-tu ainsi montrer au doigt? Voit-on le radieux fils du ciel faire l'école buissonnière et aller manger des mûres sauvages ? ce n'est pas une question à poser. Verra-t-on le fils d'Angleterre devenir filou et coupeur de bourses ? voilà la question. Il est une chose, Harry, dont tu as souvent ouï parler, et qui est connue à bien des gens dans notre pays sous le nom de poix. Cette poix, selon le rapport des anciens auteurs, est salissante : il en est de même de la société que tu fréquentes. Harry, en ce moment je te parle dans les larmes et non dans l'ivresse, dans le désespoir et non dans la joie, dans les maux les plus réels et non en vains mots !... Pourtant il y a un homme vertueux que j'ai souvent remarqué dans ta compagnie ; mais je ne sais pas son nom.

Le prince Henry. Quelle manière d'homme est-ce, sous le bon plaisir de Votre Majesté?

Falstaff. Un homme de belle prestance, ma foi ! corpulent, l'air enjoué, le regard gracieux, et la plus noble attitude ; âgé, je pense, de quelque cinquante ans ou, par Notre-Dame ! inclinant vers la soixantaine. Et je me souviens maintenant, son nom est Falstaff. Si cet homme est d'humeur libertine, il me trompe fort ; car, Harry, je lis la vertu dans ses yeux. Si donc l'arbre peut se connaître par le fruit, comme le fruit par l'arbre, je déclare hautement qu'il y a de la vertu dans ce Falstaff. Attache-toi à lui, et bannis tout le reste. »

L'absence de tout sérieux dans le rôle de Falstaff en tempère l'immoralité et le rend presque innocent ; il se moque du monde et se joue de lui-même en virtuose, en artiste, avec une libre poésie. Le moyen d'attacher la moindre importance à ce qu'il dit, lorsque dans la même phrase il se contredit effrontément :

« Tu m'as fait bien du tort, Hal, Dieu te le pardonne ! Avant de te connaître, Hal, je ne connaissais rien ; et maintenant, s'il faut dire la vérité, je ne vaux pas mieux que ce qu'il y a de pis. Il faut que je renonce à cette vie-là, et j'y renoncerai ; pardieu, si je ne le fais pas, je suis un coquin ! Je ne me damnerai pas pour tous les fils de rois de la chrétienté !

Le prince Henry. Où prendrons-nous une bourse demain, Jack ?

Falstaff. Où tu voudras, mon garçon ! J'en suis. Si je me récuse, appelle-moi coquin, et moque-toi de moi. »

La partie est organisée. On attaquera le lendemain matin, à quatre heures, des pèlerins qui vont à Cantorbéry avec de riches offrandes. Mais le prince, avec un de ses joyeux compagnons, médite une farce excellente : les pèlerins détroussés, pendant que Falstaff se partage le butin avec le reste de la bande, ils fondront tous deux sur les voleurs, masqués, et es détrousseront à leur tour. Cette seconde partie du plan s'exécute aussi aisément que la première : le prince Henry et Poins n'ont qu'à s'élancer à l'improviste sous leur nouveau déguisement, pour que la bande se disperse et pour que Falstaff se sauve le premier, suant et criant grâce ! Tout cela, ce n'est que le préparatif de la fête. La vraie fête doit consister dans le récit que Falstaff fera de l'aventure, dans les mensonges énormes qu'on attend de lui, et dans la confusion finale qu'on se promet bien de lui infliger.

Les amis se réunissent le soir dans une salle d'auberge. Falstaff raconte, en effet, comment il a croisé le fer avec une douzaine d'adversaires deux heures durant, comment son bouclier a été percé de part en part, son épée ébréchée comme une scie à main ; et, pour convaincre les incrédules, il montre son épée, qu'il vient d'ébrécher dans l'antichambre avec sa dague.

Poins. Je prie Dieu que vous n'en ayez pas égorgé quelques-uns !

Falstaff. Ah ! les prières n'y peuvent plus rien ! car j'en ai poivré deux ; il y en a deux à qui j'ai réglé leur compte, deux drôles en habit de bougran. Je vais te dire, Hal : si je te fais un mensonge, crache-moi à la figure, appelle-moi cheval. Tu connais ma vieille parade ; voici ma position, et voici comme je tendais ma lame... Quatre coquins vêtus de bougran fondent sur moi...

Le prince Henry. Comment ? quatre ! Tu disais deux tout à l'heure...

Falstaff. Ces quatre s'avançaient de front, et ils ont foncé sur moi en même temps. Moi, sans faire plus d'embarras, j'ai reçu leurs sept pointes dans mon bouclier, comme ceci.

Le prince Henry. Sept ! mais ils n'étaient que quatre tout à l'heure...

Falstaff. Fais attention, car la chose en vaut la peine. Les neuf en bougran, dont je te parlais...

Le prince Henry. Bon ! deux de plus déjà !

Falstaff... Ayant rompu leurs pointes, commencèrent à lâcher pied. Mais je les suivis de près, je les attaquai corps

à corps, et, en un clin d'œil, je réglai le compte à sept des onze.

Le prince Henry. O monstruosité! de deux hommes en bougran, il en est sorti onze.

Falstaff. Mais, comme si le diable s'en mêlait, trois malotrus, trois goujats, en drap de kendal vert, sont venus derrière mon dos et ont foncé sur moi; car il faisait si noir, Hal, que tu n'aurais pas pu voir ta main.

Le prince Henry. Ces mensonges sont pareils au père qui les enfante, gros comme des montagnes, effrontés, palpables. Ah! énorme montagne de chair, magasin d'humeurs, muid humain, coffre à mangeaille, pain de suif graisseux, bœuf gras rôti avec la farce dans son ventre, comment donc as-tu pu reconnaître que ces hommes portaient du drap de kendal vert, puisqu'il faisait si noir que tu ne pouvais voir ta main? Allons, donne-nous une raison! Qu'as-tu à dire?

Poins. Allons, une raison, Jack, une raison!

Falstaff. Quoi! par contrainte? Non, quand on m'infligerait l'estrapade et tous les supplices du monde, je ne dirais rien par contrainte. Vous donner une raison par contrainte! Quand les raisons seraient aussi abondantes que les mûres des haies, je n'en donnerais à personne par contrainte, moi! »

Le prince de Galles rétablit enfin la vérité des faits et prétend confondre l'impudent menteur. Vain espoir! on ne désarçonne point Falstaff, toujours ferme et bien en selle sur le coursier de la fantaisie : « Pardieu! je vous ai reconnus aussi bien que celui qui vous a faits. Ah çà, écoutez-moi, mes maîtres : vouliez-vous donc que j'allasse escofier l'héritier présomptif? Était-ce à moi de tenir tête à mon prince légitime?... Pardieu, enfants! je suis charmé que vous ayez l'argent. A quoi allons-nous nous amuser? »

Le caractère des mensonges de Falstaff, c'est d'être humoristiques, je veux dire d'être faits sans dessein sérieux de tromper le monde, mais pour la gloire de l'invention et le plaisir de l'art. Ils ne sont pas une manie morale comme ceux du Menteur de Corneille; ils sont une création poétique de l'esprit. Leur invraisemblance même est une garantie que la vérité n'est pas sérieusement menacée par eux; leur propre énormité les réduit à néant.

En parfait humoriste, Falstaff est un fanfaron de toutes sortes de vices qu'il n'a pas, et il vaut personnellement beaucoup mieux que la mauvaise réputation qu'il semble avoir à cœur de se faire à lui-même et qu'il travaille à obtenir avec une verve et une rage de possédé. Il y a chez l'humoriste un besoin véritablement démoniaque de jeter le ridicule sur lui-même et de se perdre dans l'estime des gens sérieux. Oh! qu'il est aisé d'atteindre ce beau résultat! Le monde ne croit rien plus volontiers que le mal que nous disons de nous-mêmes. Aussi la première règle de conduite de quiconque tient à sa bonne réputation doit-elle être de ne jamais se permettre la moindre plaisanterie sur sa propre personne inviolable et sacrée. « Que cette idée ne vous vienne jamais de paraître douter de vous, car aussitôt tout le monde en doute, dit un homme de bon conseil dans une comédie d'Alfred de Musset; eussiez-vous avancé par hasard la plus grande sottise du monde, n'en demordez pas pour un diable, et faites-vous plutôt assommer. » La plus grande duperie des gens sans expérience est la modestie. Ce n'est point la réalité de la vertu ou du vice qui décide de la réputation des hommes et, par suite, de leur destinée : c'est l'apparence de ces deux choses; la prudence la plus élémentaire consiste donc à montrer l'une et à cacher l'autre. Falstaff méprisait cette prudence; il s'est amusé à passer pour un vaurien : le monde n'a pas demandé mieux que de le prendre au mot. Mais, en réalité, sans être un parangon de toutes les vertus, Falstaff n'était pas plus vicieux que Pierre ou Paul, et s'il avait voulu être prudent, s'il avait appliqué son brillant esprit à faire valoir l'honnête médiocrité morale de sa nature, au lieu de la vilipender à cœur-joie, il pouvait, en restant au fond le même homme, devenir l'objet de l'estime du monde superficiel et dupe des apparences.

Un critique anglais du XVIIIe siècle, Maurice Morgann, a écrit sur le caractère de sir John Falstaff un essai vraiment délicieux, humoristique comme le personnage même auquel il est consacré, mais sans s'écarter jamais du bon goût et de la distinction la plus exquise. L'écrivain fait l'apologie du héros, réhabilite sa réputation, et soutient en particulier ce piquant paradoxe que Falstaff était un homme de courage. S'il passe pour un poltron, ce n'est pas à cause de ce qu'il a fait, c'est à cause de ce qu'il a dit; sur ce point-là surtout, par son imprudence volontaire, il est l'auteur de la mauvaise opinion que le monde a de lui; mais ses actions valent mieux que ses paroles.

Sans aller jusqu'à faire de Falstaff un Bayard, on peut, en toute justice et en toute vérité, soutenir qu'il n'était pas plus poltron qu'un autre et que, s'il est cité comme un type de poltronnerie, c'est que son *humour* a ambitionné ce singulier honneur et, comme il arrive toujours, l'a sans peine obtenu. Il avait le degré de courage actif compatible avec son âge et son énorme masse de chair, et dans toutes les occasions où nous le voyons lâcher pied ou faire le mort, l'équité oblige de reconnaître qu'à moins de se faire tuer comme un Romain de Corneille, ce vieux et gros homme ne pouvait pas, s'il voulait conserver sa chère guenille, agir autrement qu'il n'a fait. Il est clair que si Shakespeare avait voulu faire de Falstaff un type de *miles gloriosus*, c'est-à-dire de vantardise et de lâcheté, il aurait dû le représenter dans la fleur et la force de l'âge : un vieil infirme qui fuit n'est point ridicule. Mais Falstaff n'est pas un *miles gloriosus;* il ne se vante pas d'avance d'exploits qu'il n'accomplira point; ses rodomontades ne viennent qu'après l'action et sont une libre et joyeuse invention de l'*humour* brodant sur un fait particulier.

Sur le champ de bataille de Shrewsbury, en pleine ardeur de la lutte, Falstaff plaisante, et le prince Henry lui dit : « Ah çà! est-ce le moment de plaisanter et de batifoler? » Non sans doute; un caractère sérieux ne voudrait pas plaisanter en pareille circonstance; mais un lâche ne le pourrait pas (1). Un vigoureux gaillard de l'armée ennemie, Archibald, comte de Douglas, s'élance contre Falstaff qui, à sa vue,

> [illegible]
> Se couche sur le nez, fait le mort, tient son vent,
> [illegible]
> [illegible]
> Sur un corps qui ne [illegible] ne respire.

Il fait, parbleu! joliment bien. « Sandis! il était temps de simuler le mort, ou ce bouillant dragon d'Écossais m'aurait payé mon écot. Simuler? je me trompe, je n'ai rien de simulé. C'est mourir qui est simuler; car on n'est que le simulacre d'un homme, quand on n'a plus la vie d'un homme; au contraire, simuler le mort, quand par ce moyen-là on vit, ce

1. Maurice Morgann. *An Essay on the dramatic character of sir John Falstaff.*

n'est pas être un simulacre, mais bien le réel et parfait modèle de la vie. La meilleure partie du courage, c'est la prudence ; et c'est grâce à cette meilleure partie que j'ai sauvé ma vie. »

Je vous demande un peu à quoi il eût servi que Falstaff se fît tuer? Sans profit pour la société, il aurait donc cherché — l'égoïste! — la satisfaction personnelle d'un fantastique honneur?

« L'honneur! est-ce que l'honneur peut remettre une jambe, un bras? enlève-t-il la douleur d'une blessure? s'entend-il à la chirurgie? Qu'est-ce que l'honneur? un mot. Qu'y a-t-il dans ce mot? un souffle... Les morts y sont insensibles, et il ne peut vivre avec les vivants, car la médisance ne le permet pas... L'honneur n'est qu'un écusson funèbre, et ainsi finit mon catéchisme. »

Falstaff fait le mort, non en lâche, mais en bouffon; sans doute, c'était d'abord une ruse, et la plus légitime des ruses, mais c'était aussi (ce qu'il aimait par-dessus tout) une bonne farce; car, le danger passé, il ne se relève pas de suite, il continue à faire le mort pour entendre l'oraison funèbre que fera sur lui le prince de Galles, et pour rire. Cet incident de la bataille servira de matière à son *humour*, comme l'aventure des voleurs volés. Le cadavre d'Hotspur est étendu à côté de lui; il lui donne un grand coup de poignard et le charge sur son dos.

« Voilà Percy! Je m'attends à être duc ou comte.

Le prince Henry. Mais c'est moi qui ai tué Percy, et toi, je t'ai vu mort.

Falstaff. Toi?... Seigneur! Seigneur! que ce monde est adonné au mensonge! Je vous accorde que j'étais à terre et hors d'haleine, et lui aussi; mais nous nous sommes relevés tous deux au même instant, et nous nous sommes battus une grande heure à l'horloge de Shrewsbury... Je soutiendrai jusqu'à la mort que c'est moi qui lui ai fait cette blessure à la cuisse; si l'homme était encore vivant et qu'il osât me dementir, je lui ferais avaler un pied de mon épée. »

Falstaff est l'humoriste le plus plaisant du théâtre de Shakespeare. — D'autres ont une tournure d'esprit plus chagrine et plus sombre. Tel est Jacques dans *As you like it*. Le tableau que ce mélancolique personnage fait de la vie humaine est une grande page de philosophie à la façon de l'*humour* :

« Le monde entier est un théâtre, et tous, hommes et femmes, n'en sont que les acteurs. Ils entrent et ils sortent, et chacun y joue successivement les différents rôles d'un drame en sept âges. C'est d'abord l'enfant, vagissant et bavant dans les bras de sa nourrice. Puis l'écolier pleurnicheur avec son petit sac et son frais visage du matin, qui, aussi lent qu'un limaçon, rampe à contre-cœur vers l'école. Et puis l'amoureux, ardent comme une fournaise et soupirant une ballade plaintive dédiée aux sourcils de sa maîtresse. Puis le soldat, prodigue de jurons étrangers, barbu comme le léopard, jaloux sur le point d'honneur, brusque et vif à la querelle, poursuivant la réputation, cette fumée, jusque sous la gueule du canon. Et puis le juge, dans sa belle panse ronde garnie d'un gras chapon, l'œil sévère, la barbe taillée bien gravement, plein d'antiques adages et de maximes banales et jouant, lui aussi, son rôle. Le sixième âge nous offre un maigre Pantalon en pantoufles, avec des lunettes sur le nez et une grande poche à sa robe de chambre; les bas bien conservés de sa jeunesse, infiniment trop larges pour son mollet maigri; sa voix, jadis pleine et mâle, revenue au fausset des premières années et modulant un aigre sifflement. La scène finale, qui termine ce drame historique plein d'accidents inattendus, est une seconde enfance, état de pur oubli : sans dents, sans yeux, sans goût, — sans rien! »

Et après?

Hamlet va nous le dire.

« Où est Polonius? lui demande le roi.

— A souper.

— A souper! où donc?

— Dans un endroit où il ne mange pas, mais où il est mangé. Un certain congrès de vermine politique est en affaire avec lui en ce moment. Le ver, voyez-vous, est l'empereur qui préside à toute votre diète. Nous engraissons les autres créatures pour nous engraisser, et nous nous engraissons nous-mêmes pour les asticots. Le roi gras et le mendiant maigre ne sont qu'un service différent pour la même table. Voilà la fin... Un homme peut pêcher avec un ver qui a mangé d'un roi, et manger du poisson qui a mangé ce ver.

— Que veux-tu dire par là?

— Rien. Je veux seulement vous montrer comment un roi peut faire un voyage à travers l'intestin d'un mendiant. »

Une fresque sublime d'Orcagna représente la Mort armée de sa faux et planant au-dessus d'une brillante société de jeunes gens et de jeunes filles, qui rient et se parlent à l'oreille amoureusement inclinés et, pendant que la musique joue, caressent leurs faucons et leurs chiens. Voilà le frontispice qu'il faudrait mettre aux œuvres de Shakespeare. La Mort est la seule majesté que le poëte révère. Sa grandeur consiste en ceci, qu'il contemple la vie humaine du point de vue de l'éternité. Il n'a pas épousé avec l'ardeur d'Aristophane les passions et les préjugés d'un parti à vue courte ; il ne s'est pas incliné respectueusement, comme Molière, devant des institutions politiques et religieuses, vénérables sans doute, mais humaines et, comme tout ce qui est humain, condamnées à périr. Il reste en dehors de nos querelles d'une heure ; il s'élève au-dessus de notre sagesse d'un jour. Voilà pourquoi son théâtre est le plus profond de tous et le plus universel. « C'est un divin bateleur, a dit M. Victor Cherbuliez. Le monde lui apparaissait comme un tréteau de saltimbanques, les vivants comme des masques de théâtre forain, la vie comme une pièce de marionnettes. Il pose devant nous ses personnages dans les attitudes les plus tragiques, il tire de leur poitrine des accents qui nous remuent les entrailles et nous glacent le cœur, et soudain il leur crie par la voix d'un fou coiffé (1) de sa marotte : Othello, Macbeth, aimable Ophélie, et toi, gentil Roméo, vous avez beau faire, vous n'êtes que des poupées; j'aperçois au travers de votre pourpre le bois et le carton dont vous êtes faits. Nous sommes ici dans la baraque de Polichinelle, et c'est l'aveugle Destinée qui tient les fils (2). »

Quand les enfants, ayant fait des progrès dans l'intelligence, commencent à devenir de petits singes et à pouvoir imiter les gestes qu'ils voient faire, leurs mamans leur apprennent à remuer comiquement leurs petites mains au

1. [illegible] un sceptre; en quelques autres, une marotte. »

2. [illegible]

rhythme d'une chansonnette humoristique qui renferme tout le sens de la vie humaine selon Shakespeare :

Ainsi font, font, font
Les folles
Marionnettes,
Ainsi font, font, font
Trois p'tits tours — et puis s'en vont.

PAUL STAPFER.

QUESTIONS PHILOSOPHIQUES

La sociologie animale (1)

Faire œuvre originale en philosophie, après les travaux si variés des écoles anciennes ou modernes, devient une entreprise de jour en jour plus difficile, mais qui n'a pas été au-dessus des forces de M. Alfred Espinas, l'un des professeurs les plus distingués de la jeune génération universitaire. La thèse française qu'il a présentée à la Faculté des lettres de Paris lui a valu de la part de ses juges de grands et mérités éloges que ratifiera le jugement, non-seulement des savants et des philosophes de profession, mais encore de tous les lettrés et de tous les amis des lettres. Cette thèse sur les *Sociétés animales* est un livre d'un rare intérêt, un livre qui n'avait pas encore été fait et qui ouvre une voie féconde de recherches et de découvertes dans le champ jusqu'ici inexploré, ou peu s'en faut, de la sociologie animale. C'est un chapitre nouveau ajouté fort heureusement par M. Espinas à la psychologie comparée. Cet ouvrage, nourri de faits, écrit dans la meilleure langue française, avec un tour vif et piquant, se recommande surtout par de fines, ingénieuses et profondes analyses. Aucun philosophe n'était encore entré à ce point dans l'âme des bêtes et n'avait si bien compris leurs jalousies et leurs rivalités, leurs sympathies et leurs amours, leurs vertus domestiques et politiques.

I.

Dans ce savant et attrayant ouvrage il n'y a guère qu'une cinquantaine de pages, les unes dans le deuxième chapitre, les autres dans la conclusion, dont la lecture soit un peu pénible. Mais comme ce sont celles qui renferment les vues les plus générales et aussi, d'après notre humble avis comme d'après le jugement de la Sorbonne, les plus discutables, nous devons nous y arrêter un moment, dussions-nous, dans notre analyse, accorder à certaines considérations un peu abstraites une place disproportionnée avec celle qu'elles occupent dans les *Sociétés animales*. Nous nous trouvons en face d'une conception toute nouvelle et très-hardie sur l'étendue et les limites de la sociologie. Nous sommes donc forcé de nous demander avec l'auteur ce qu'il faut entendre au juste par *société* et par *individu*.

Ce qu'on est généralement convenu d'appeler un individu — ainsi un homme, un chien, un ver de terre, une huître — est à ses yeux une *société*; et, inversement, une ruche, une fourmilière, une famille de passereaux ou de perroquets, une bande de chevaux, une peuplade de singes sont, à l'en croire, de véritables *individus*.

On conviendra que cela demande explication. Divisons la question, puisqu'elle est double, et cherchons d'abord à voir comment un individu, au sens vulgaire du mot, est une société, au sens de M. Espinas. Notre auteur veut bien reconnaître que, tout à fait au bas de l'échelle, il y a des animaux absolument simples. Ce sont les monocellulaires, les infusoires : « Nous voyons là, dit-il, le plus bas degré de l'unité organique et peut-être aussi de l'unité psychique. » Mais aussitôt que nous nous élevons au-dessus des infusoires et des spermatozoaires, nous nous trouvons en face d'êtres composés de parties distinctes, soit juxtaposées, soit concourantes, qui, dans un grand nombre d'espèces, peuvent être détachées de la souche originelle et vivre d'une vie propre. On sait, en effet, que certains animaux inférieurs n'ont qu'une unité divisible qui peut se fragmenter et se couper au gré de l'expérimentateur et donner naissance à trois ou quatre autres unités vitales, divisibles à leur tour. Si, en coupant un animal, on en obtient plusieurs, c'est, dit M. Espinas, que l'animal coupé était une société d'animaux, une société de consciences; car la conscience, pas plus que l'individualité, n'a rien d'absolu. A s'en rapporter à l'expérience, il y a lieu de considérer chacun de ces animaux « comme un *tout de coalition* plutôt que comme une chose absolument simple ».

Arrivons-nous aux animaux supérieurs? Ils sont tous des collectivités harmoniques d'éléments histologiques concordants. « Et de fait, nous sommes composés de millions de petits êtres dont le concours a été comparé par les plus illustres physiologistes au travail des ouvriers dans une vaste usine, des habitants dans une ville immense, les artères étant comme les routes et les canaux qui portent les éléments sur différent quartiers, tandis que les nerfs ressemblent aux fils télégraphiques qui transmettent les informations et les impulsions des parties au centre et du centre aux parties. Aucun fait biologique n'est mieux établi que la *composition* de l'individu. »

Ce sont là d'ingénieuses comparaisons poétiques que nous sommes loin d'interdire à la science; mais comparaison n'est pas raison, quoi qu'ait pu penser le P. Gratry, auquel nous entendions dire un jour que la comparaison est une double raison. Toute métaphore mise de côte, le raisonnement de M. Espinas revient à ceci : tout composé organique constitue une société; or, à part les infusoires, tous les animaux qu'on a coutume d'appeler des individus sont composés; il en résulte qu'ils relèvent de la sociologie et que cette science a pour point de départ le premier groupement de cellules. Notre auteur accepte très-résolument cette conclusion, et il est logique; mais il pourrait l'être plus encore, ce nous semble, et nous ne voyons pas bien où l'on pourrait s'arrêter dans la voie où il nous entraîne. Est-ce qu'un chêne n'a pas autant de droit qu'une éponge à être considéré comme une société, comme un *blastodème*, selon l'heureuse expression de M. Espinas, c'est-à-dire comme « un peuple de germes »? Pourquoi, du reste, ne pas aller plus loin? pourquoi ne pas comprendre dans les cadres de la nouvelle science, ainsi étendue, les groupements chimiques des atomes? Mais

(1) *Des sociétés animales*, étude de psychologie comparée, par M. Alfred Espinas, 1 volume, librairie Germer Baillière et Cie.

la sociologie se confondrait ainsi, non-seulement avec la biologie, mais avec la chimie et la minéralogie, ou plutôt elle serait la science universelle, et, n'ayant plus de domaine propre, elle finirait par n'être plus rien, pour avoir voulu être tout. Il ne suffit pas de répondre qu'on n'étudie que les animaux, il faudrait prouver qu'on est en droit de restreindre ainsi son étude et de laisser de côté les plantes, qui sont, sinon des animaux, du moins des êtres animés. Leibniz croyait même à la vitalité universelle, et cette grande théorie n'a rien qui doive répugner à un partisan de l'évolution.

Dira-t-on que la sociologie commence, non pas avec la composition de la vie, mais avec celle de la conscience? Cela ne suffit pas encore. Nous sommes, pour notre compte, très-disposé à admettre qu'il y a une conscience, aussi amoindrie, aussi sommeillante que possible, jusque dans les derniers êtres, pourvus ou non de système nerveux; mais, tant que nous ne pouvons pas reconnaître à des signes certains les manifestations de la conscience, elles sont pour nous comme si elles n'étaient pas, puisqu'elles ne sont pas un sujet d'étude. Par suite, les minéraux, les plantes, les infusoires, les polypes restent forcément en dehors de la psychologie comparée, à plus forte raison en dehors de la sociologie. Cette dernière science, dont on ne doit ni trop élargir, ni trop rétrécir les limites, doit avoir, selon nous, pour point de départ, non pas la composition de la conscience — problème de pure psychologie, — mais l'union, l'association, le concours de consciences distinctes, qu'elles soient simples ou composées. Nous ne concevons pas de société là où il n'y a pas de sociabilité, ni de sociabilité sans relations réciproques d'individus (au sens vulgaire du mot) qui se rapprochent en vertu de quelque idée ou représentation plus ou moins claire, de quelque sentiment affectif plus ou moins confus, qu'on puisse comprendre ou interpréter avec sa conscience d'homme.

Nous sommes loin de nous inscrire en faux contre les savantes et instructives considérations auxquelles se livre M. Espinas, dans son deuxième chapitre, sur ce qu'il appelle les sociétés de nutrition : nous disons seulement que c'est là pour nous de l'histologie et que l'auteur ne rencontre vraiment le terrain de la science sociale que lorsque, s'élevant au-dessus du « blastodème », il arrive aux relations des animaux qui ont plus ou moins conscience de leur association.

Nous avons hâte d'y arriver nous-même. Mais, pour en finir avec nos observations critiques — nous aurons ensuite assez à louer, — nous devons avouer franchement que la conception de la *société-individu* nous satisfait beaucoup moins encore que celle de l'*individu-société*. Au moins cette dernière est spécieuse, et même, biologiquement parlant, elle est jusqu'à un certain point soutenable. Mais comment admettre cette assertion cent fois répétée dans l'ouvrage, et cela au propre, non au figuré, qu'une société est un être vivant, distinct, constitué avant tout par une seule et même conscience, aussi réel en un mot, bien mieux, plus réel que les animaux qui la composent? Selon M. Espinas, « une fourmilière est, *à vrai dire*, une seule pensée en action (bien que diffuse), comme les diverses cellules et fibres d'un cerveau de mammifère ». Et plus loin : « Une génération, c'est un phénomène de scissiparité transporté dans la conscience. » Ailleurs, il affirme que les animaux sexués n'ont qu'une seule vie à deux dans toute la précision de ces termes, attendu que ni dans l'un ni dans l'autre isolément la fonction de reproduction ne saurait s'achever. Bref, partout où il y a union momentanée ou durable de deux ou de plusieurs êtres, il y a unité de conscience. Pour n'envisager que la peuplade, où cette conscience, collective et cependant une, réside-t-elle si elle n'est pas une pure fiction, une entité vide de sens? C'est le chef, répond l'auteur, le vieux singe par exemple, qui est le *sensorium commune* de toute la tribu : en se subordonnant les autres individus, il représente à lui seul le corps tout entier, dont la vie est comme résumée en lui. Les destinées de tous sont attachées à la sienne; en raison de la solidarité organique, il reçoit l'écho de toutes les modifications des parties, de même que les parties reçoivent l'écho de toutes ses modifications; de plus, s'il réagit, il est centre de mouvement, comme il est centre d'impressions.

Qui ne voit, selon l'expressive formule de M. Janet, que c'est perpétuellement confondre la conscience de la collectivité avec la collectivité de la conscience? De telles explications sont peu scientifiques. Tout à l'heure la biologie empruntait ses comparaisons à la sociologie; maintenant les rôles sont renversés : l'erreur est la même au point de vue logique; elle est plus funeste au point de vue philosophique. Elle amène, en effet, M. Espinas à sacrifier complétement l'individu à l'espèce, la réalité à l'idée. Parti de la méthode expérimentale et très-grand admirateur d'Aristote, il finit par tomber dans une sorte d'idéalisme hégélien qui s'allie, du reste, très-bien avec la philosophie fataliste de l'évolution universelle.

Autre contradiction non moins singulière dans un esprit généralement si net et si perspicace : il prétend servir la cause du spiritualisme en faisant résider la vraie réalité dans la conscience collective, et il ne voit pas que si la moindre conscience est composée, c'est qu'elle naît, à un certain moment de l'évolution, d'un groupement de cellules inconscientes, c'est-à-dire de *zéros* de conscience : c'est la vie qui expliquerait l'âme, c'est de l'inférieur que sortirait le supérieur. M. Espinas se refuse en vain à admettre ces conséquences : elles sont inhérentes à son système (1).

II.

Ces réserves faites sur la partie logique et métaphysique des *Sociétés animales*, nous n'en sommes que plus à l'aise pour adresser nos chaleureuses félicitations au jeune docteur dont le talent vient de se révéler d'une façon si éclatante. Toute la partie descriptive et analytique de son livre, c'est-à-dire, en somme, son livre presque tout entier, est un modèle d'exposition à la fois savante et populaire qui lui gagnera tous les suffrages. Le fait est que depuis Buffon on n'avait jamais rien écrit d'aussi délicat, d'aussi charmant sur ces images affaiblies de nous-mêmes, sur ces êtres naïfs et prime-sautiers

1. [illegible] l'ouvrage. Cette seconde édition devrait aussi, selon nous, se grossir d'une courte préface historique et d'une table alphabétique des auteurs cités par M. Espinas. Enfin, il [illegible] parler des sociétés *accidentelles* qu'après avoir étudié toutes les sociétés *normales* d'un [illegible] par la [illegible]

que nous appelons dédaigneusement les *bêtes*. Les animaux ne sont pas si bêtes qu'on croit : l'amour leur donne beaucoup d'esprit, comme chacun pourra s'en convaincre à la lecture du délicieux chapitre consacré aux relations sexuelles et aux sociétés conjugales de nos frères inférieurs de l'animalité. La peuplade ne peut sortir que de la famille, la famille elle-même repose forcément sur l'amour, d'où tout part et où tout vient aboutir, aussitôt que la distinction des sexes et un degré suffisant d'intelligence exhortent les individus à se rapprocher. M. Espinas a donc dû s'étendre longuement sur les rapports amoureux des animaux.

L'auteur distingue cinq classes de phénomènes servant à préparer l'union sexuelle ; il y comprend les bruits et les sons, les jeux et parades de toutes sortes. Les chants et les danses dénotent d'ordinaire, selon lui, de véritables efforts, à demi volontaires et déjà perfectibles. « Chaque printemps, nous pouvons voir les efforts inouïs faits par certains oiseaux chanteurs, les rossignols par exemple, pour se surpasser et surpasser leurs rivaux. Il n'est pas possible que cette ardente compétition ne perfectionne pas les facultés musicales de ces oiseaux. Brehm constate qu'à l'automne les jeunes rossignols, livrés à eux-mêmes, sont inhabiles ; c'est au printemps suivant qu'inspirés par la passion et entourés d'habiles modèles qu'ils cherchent à vaincre, ils atteignent la perfection dont ils sont capables. » Que dire d'une espèce d'oiseaux australiens qui va jusqu'à construire comme un temple d'amour en forme de berceau, orné de plumes et d'objets brillants, où les mâles et les femelles passent et repassent avec un air de joie? « Ce berceau n'est pas un nid, car les nids sont construits plus tard par les couples une fois formés. Il sert seulement de théâtre aux évolutions galantes qui précèdent la pariade, et cela pour plusieurs couples. »

Signalons, parmi tant de morceaux achevés, les développements qu'ont inspirés à M. Espinas l'élevage des pucerons par les fourmis, les combats de noces, la communication des impressions d'un individu à un autre, la supériorité des fourmis sur les abeilles expliquée par leurs habitudes terrestres, les rapports de la famille et de la peuplade, enfin la moralité animale. Nous disons *moralité*, avec l'auteur, et en effet « le respect, puis le dévouement réciproque des époux, la constance dans l'affection privilégiée, l'éducation des petits, le travail, l'épargne, le courage, l'obéissance chez le faible, la sollicitude chez le fort, le sacrifice enfin chez tous, c'est-à-dire l'abnégation du *moi* individuel pour le bien du *moi* collectif, telles sont les ébauches de vertus auxquelles l'animal est appelé par la vie sociale et qu'il pratique sous l'empire des sentiments qu'elle lui a inspirés, quelquefois à son insu. »

Ces sujets d'étude sont loin d'être les seuls qu'ait abordés l'auteur ; mais ces simples indications suffiront à donner une idée du vaste champ qu'il a parcouru. Sans se laisser arrêter par la grandeur de la tâche, il a lu avec conscience et résumé avec bonheur les travaux des naturalistes les plus éminents, et il a ajouté ses propres observations à toutes celles qui avaient été faites avant lui. Enfin il a interprété les faits à la lumière d'une psychologie très-déliée et très-large, quelquefois aussi un peu hardie ; mais cette hardiesse est loin de nous déplaire.

Comme on a pu déjà s'en rendre compte, M. Espinas cherche à expliquer autant que possible tous les actes de la vie animale par des représentations et des passions qui ne diffèrent qu'en degré, et non en nature, des idées et des sentiments humains. Il va très-loin dans cette voie, puisqu'il ne craint pas de se demander si le mâle dans les espèces supérieures n'a pas été amené à se donner à moitié volontairement (à moitié, car on ne saurait négliger l'organisme et les habitudes héréditaires) les jabots, les crêtes, les brillantes parures et même la coloration qui assurent le succès de ses campagnes amoureuses. Peut-être certaines conclusions de l'auteur sont-elles trop absolues, certaines hypothèses trop téméraires ; mais son mode d'explication est vraiment scientifique. Au lieu de ramener tout à l'instinct dans la vie animale, ce qui est vraiment par trop commode, il faut essayer de se rendre compte de l'instinct lui-même et d'en rechercher la formation, le développement, c'est-à-dire le déterminisme, ce qui revient à l'éliminer autant que possible du domaine de la science (1).

Cette méthode n'est pas seulement la condamnation de l'automatisme cartésien, aujourd'hui universellement rejeté par les philosophes. Il y a aujourd'hui un autre automatisme qui a conquis de nombreuses sympathies dans le monde savant, mais que notre auteur ne peut pas plus admettre que [illegible] Descartes.

Si l'on en croit Darwin, tout avantage acquis accidentellement par un individu se transmettrait héréditairement dans ses descendants et acquerrait bientôt un caractère spécifique. L'instinct naîtrait ainsi tout seul du simple jeu de la sélection naturelle, tout organe tendant toujours à se développer dans le sens de son utilité immédiate et, par suite, créant, modifiant, perfectionnant les fonctions. M. Espinas accorde bien que, pour ébaucher la fonction, l'organe est indispensable : il n'y a pas d'activité vitale sans organisme ; mais, outre qu'il ne peut concevoir comment des caractères individuels et accidentels se transmettraient par l'hérédité, il se refuse absolument à admettre l'explication de l'industrie animale par le seul fait de la sélection. Construire un nid parfois compliqué, y amener la femelle, y garder longtemps les œufs après la fécondation, ce sont là, dit-il, des actes qui « s'élèvent beaucoup au-dessus de l'automatisme darwinien, qui, fondé sur l'utilité, prête aux phénomènes organiques les plus aveugles quelque chose d'intentionnel fait pour séduire. Il faut que l'utilité à laquelle il est pourvu ici par des moyens aussi complexes soit ressentie à quelque degré : autrement l'animal ne s'emploierait pas à la servir avec cette unité de vues, avec cette persévérance de volonté (2). »

La conclusion de notre auteur, c'est que « si l'organe ébauche la fonction, la fonction, peu à peu, achève l'organe, le modèle par l'habitude qu'elle lui impose » et qu'il faut corriger et compléter la théorie de Darwin par celle de notre Lamarck.

III.

Il nous reste à indiquer sommairement les résultats les plus généraux du remarquable travail de M. Espinas. Si l'on pense à la multiplicité de formes que revêtent les sociétés

(1) Telle était déjà la pensée de M. Albert Lemoine dans son dernier ouvrage, *l'Habitude et l'Instinct*. Un vol. de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*.

(2) *Sociétés animales*, page 247 ; voir aussi page 316.

animales depuis les synascidies jusqu'aux singes, on comprendra qu'il n'est guère facile d'établir dès aujourd'hui les grandes lois sociales qui président aux différents groupements de tant d'espèces et de tant de variétés. En général, on peut dire que l'aptitude sociale dans l'animalité est en rapport direct avec l'aptitude représentative, elle-même liée étroitement avec le degré de perfection du système nerveux, et qu'elle s'accuse plus particulièrement par la prépotence du mâle. Dans les animaux tout à fait inférieurs, il n'y a aucune trace de vie sociale ; ensuite on voit des groupements qui ne sont guère que des juxtapositions ; puis ce sont des relations sexuelles des plus momentanées ; il faut nous élever très-haut dans l'échelle des organismes pour trouver des mariages durables et des familles régulières ; enfin ce n'est que dans un très-petit nombre d'espèces qu'on rencontre de véritables sociétés offrant l'image d'un gouvernement, d'une subordination des sujets à un chef. Il n'y a guère aussi que chez les oiseaux et les mammifères que le mâle prend une position dominante dans la famille et dans les peuplades : chez les insectes, le mâle est d'ordinaire impitoyablement sacrifié aussitôt qu'il a fini de remplir son triste devoir conjugal : demandez plutôt aux abeilles et aux araignées.

La loi posée plus haut est donc vraie si l'on envisage d'assez haut l'ensemble des êtres. Mais elle souffre de nombreuses exceptions ou, si l'on aime mieux, elle est, en mainte occasion, contrariée par d'autres lois, dont plusieurs sont fort importantes. D'abord la corrélation de l'intelligence et du système nerveux est loin d'être un fait universel : les insectes, et en particulier les guêpes, les abeilles et les fourmis, ces dernières surtout, quoique placées très-bas dans la série animale, ont une remarquable intelligence, au point que les fourmis seules ont eu l'idée, tout à fait humaine, d'apprivoiser et de domestiquer des pucerons qui leur servent de vaches à lait, et qu'elles forment entre elles, non pas des sociétés esclavagistes, comme on l'a dit, mais des sociétés de secours mutuels on ne peut plus intéressantes à étudier. Dans aucune autre espèce, la division du travail et l'individualité de chaque membre de la communauté ne sont poussées plus loin. Toutefois, d'après M. Espinas, elles ne constituent pas un État, et le nom de république ne convient pas mieux à une fourmilière que celui de monarchie à une ruche (1). Elles ne forment que des familles réunies pour l'élevage commun. Soit : elles n'en ont pas moins une intelligence très-développée et vraiment étonnante, ce qui prouve que la pensée dépend beaucoup moins qu'on ne pense de tel ou tel mode d'organisation cérébrale. Ces faits curieux montrent en même temps que chez les insectes les femelles et les neutres sont aussi aptes que les mâles chez les plus élevés des mammifères à organiser la famille.

Quant à la sociabilité, elle n'est en rapport avec l'intelligence que sous certaines conditions. En premier lieu, les sociétés les plus parfaites se décomposent en face d'un danger pressant et permanent, tel que la présence de l'homme. Ainsi les castors modifient complétement leur genre de vie et même leur industrie partout où l'homme s'est emparé du sol. En second lieu, les animaux qui suivent le régime carnassier sont obligés de se séparer pour se constituer leurs chasses réservées. Le sentiment de la propriété individuelle ne saurait s'accorder avec le communisme qui réunit les chevaux sauvages, par exemple. Mais la cause qui combat le plus souvent et le plus efficacement la sociabilité, c'est la monogamie. Il n'y a que dans les sociétés humaines, et encore dans les plus civilisées, que la polygamie est un cas pendable : chez les animaux, au contraire, elle est le premier article de la constitution d'un État. On peut dire que, toutes choses égales d'ailleurs, la vie sociale et la vie de famille sont en raison inverse l'une de l'autre. C'est que la famille animale, comme l'a montré l'auteur, repose sur l'égoïsme, n'est qu'une extension et qu'un développement de l'égoïsme : là où elle est fortement constituée, comme chez les oiseaux, qui donnent tant de preuves touchantes de fidélité conjugale, elle s'oppose énergiquement au développement de l'altruisme, ou, comme nous dirions, du patriotisme.

Quant à la société, elle a pour origine première la sympathie, qui n'est encore, il est vrai, qu'une transformation de l'égoïsme : au lieu de s'aimer physiologiquement, dans la chair de sa chair, dans le sang de son sang, on s'aime dans l'image de soi-même, qu'on retrouve dans tous les êtres de la même espèce : de là, au lieu d'un lien purement organique, un lien intellectuel capable de réunir de nombreux animaux sous le commandement du plus fort ou du plus expérimenté d'entre eux, auquel d'ailleurs ils doivent le plus souvent l'existence. Ainsi le chef singe, ce sultan jaloux dont les favorites se disputent l'honneur de le débarrasser de ses parasites, est, à vrai dire, le père de sa bande.

Pour tous ces faits, nous ne pouvons que renvoyer au livre de M. Espinas : nous ne dirons rien des conclusions ultimes que l'auteur y a formulées en treize propositions. Elles se ramènent à cette triple affirmation : 1° que les lois de la société sont celles de l'organisme et de la vie ; 2° que les sociétés sont des êtres vivants, des organismes ; 3° que les rapports vitaux ou organiques de leurs parties sont ce que nous appelons des rapports moraux. Ces généralisations se rattachent à l'idée que l'auteur se fait de la *société-individu* que nous avons discutée plus haut et qui nous paraît la partie la plus contestable de l'ouvrage.

Nous quittons avec regret les *Sociétés animales :* c'est une œuvre qu'on veut relire quand on l'a lue une première fois et dont on ne se détache qu'avec peine. Malgré les critiques que nous avons dû faire à l'auteur (1), c'est là une des meilleures

(1) Nous tenions [illegible] avec M. Espinas que [illegible] vrai point [illegible] Quant [illegible] qui, [illegible] pas [illegible] aux autres, [illegible] genre [illegible] pas [illegible] publiques.

Voyez [illegible] J. Lubbock sur [illegible] *Études des fourmis*, [illegible] *Revue scientifique* du 24 [illegible] 1877, et surtout [illegible] lettre de M. Berthelot [illegible] *Cités animales et [illegible]*, dans le même *Revue*, [illegible] 18 août dernier.

(1) Nous [illegible] chasseur, il est vrai, et qui connaît les bêtes. Mais, ainsi que l'a fait remarquer M. Janet, un professeur d'histoire naturelle aurait été indispensable : malheureusement l'organisation de notre enseignement supérieur s'opère complétement les lettres des sciences. Peut-on invoquer un meilleur argument en faveur de la thèse soutenue dans cette *Revue* avec tant de force et de raison par M. Boutmy sur la nécessité d'élargir les cadres de nos différentes Facultés ?

[illegible]

thèses qui aient encore été présentées à la Sorbonne. Elle aura, nous n'en doutons pas, le plus grand succès auprès du public, et ce ne sera que justice.

BEURIER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le quatrième et dernier volume des *Mélanges et Lettres* (1) de Doudan a enfin paru. Cette dernière partie de la correspondance comprend un espace de douze années, de 1860 à 1872.

Dans deux articles précédents (2), j'ai cherché à caractériser fidèlement cet esprit délicat et distingué, et j'ai rendu hommage à ce qu'il y a de grâce, de vivacité et d'éclat en ces lettres où le brillant causeur de l'hôtel de Broglie dédommageait ceux des amis absents qui étaient privés du plaisir de l'entendre. Cette causerie à distance des dernières années est souvent étincelante encore ; il n'en jaillit plus pourtant, ce me semble, autant d'éblouissantes fusées. C'est encore un feu d'artifice, mais sur lequel il a plu. Doudan a vieilli, sa santé s'est altérée, il n'a plus autour de lui le même cercle d'admirateurs ; le présent est triste, l'avenir plus sombre encore. « Il ne faut pas vivre en coterie, disait-il avec quelque amertume, on est exposé à se trouver trop souvent seul. » Et ailleurs : « Toutes les formes de l'espérance s'évanouissent. » Quelles étaient donc ces espérances? Non pas sans doute de jouer par lui-même les grands premiers rôles, mais de tenir de nouveau l'emploi de confident auprès de ses illustres amis reparaissant sur la scène. Eh bien! il semble qu'ils n'y doivent plus remonter. Dans les premières années de l'Empire, on a dit autour de lui et il a dit lui-même : « Cela ne peut durer. » Et voilà que cela dure! et voilà, quand cela a fini de durer, tombant d'une chute profonde et misérable, que la démocratie écarte avec dédain ceux qui prétendaient recueillir la succession de l'Empire! L'orléanisme, qui s'était flatté de revenir en souverain, revient en créancier et ne rentre que dans son argent. La petite église dont Doudan était le diacre est trop vaste encore pour le petit troupeau de fidèles, dont les rangs vont s'éclaircissant, et le diacre parcourt d'un œil attristé la nef presque déserte. C'en est donc fini, et toutes les formes de l'espérance s'évanouissent en effet. Ah! si encore on avait ici, comme dans l'église voisine, où sur l'autel flotte un drapeau blanc, une foi profonde et en soi-même et en Dieu! On se résignerait, comptant sur quelque miracle prochain et ouvrant la fenêtre, les jours d'orage, comme les juifs qui attendent le Messie! Mais non! La foi manque aux desservants et au diacre plus encore. Ils comprennent trop bien que leur petit autel bourgeois n'a jamais eu pour base que des conventions purement humaines, et pour soutien que des intérêts purement humains.

Oui, Doudan l'avait bien compris, et sa clairvoyance même me rend son chagrin moins sympathique. Ce n'est pas une patriotique tristesse ; c'est un regret inspiré par la ruine d'espérances personnelles ou tout au moins par la ruine des calculs et des intérêts de ceux dont il a suivi la fortune. Il hait la République comme il a haï l'Empire, surtout parce que ce qu'il appelle lui même la coterie n'a pas sa place réservée au pouvoir. Est condamné d'avance tout système politique où le soleil ne luit pas pour les doctrinaires seuls. Cet égoïsme se révèle sous d'autres formes et pour d'autres questions. Voici, par exemple, un fait significatif. Vers 1867, on ouvre pour cause d'utilité publique, dans le faubourg Saint-Germain, un boulevard qui rase l'hôtel où Doudan a ses souvenirs, ses livres, ses papiers et ses chères habitudes. Il faut entendre alors ses doléances! Ce ne sont pas de simples protestations, mais des malédictions, des anathèmes. Maudits soient-ils, ces Vandales qui détruisent sa retraite chérie! Ce jardin où seul il respirait un bon air, ces arbres dont il avait l'ombre, tout cela va appartenir à tout le monde! Ne lui parlez pas de l'intérêt général, de l'assainissement de Paris, de l'air et de la lumière donnés plus largement à tous : que lui importe la santé des autres! Il était là si bien, et on le dérange! Eh bien! dans le domaine de la politique, ce sont les mêmes chagrins, les mêmes douleurs. Là aussi, ses amis et lui, on les a expropriés pour cause d'utilité publique. C'est une iniquité monstrueuse, une indignité révoltante, et il en est inconsolable.

Le voilà donc mécontent et aigri. Tout l'irrite, même l'opposition que trouve à la Chambre l'Empire, que cependant il déteste. Mais cette opposition est violente et brutale. Dans la presse, il y a du moins Prévost-Paradol, qui a conservé la tradition des grandes manières, et encore a-t-il parfois le geste violent. A la Chambre, la gauche manœuvre les machines de guerre comme devaient le faire devant Thèbes les Sept Chefs, qui n'avaient pas sans doute la main légère. Et sur cela le continuel refrain : « Ce n'était pas ainsi de notre temps! Nous étions délicats, distingués! Nous combattions à armes courtoises! Entre adversaires on se ménageait comme le Bourgeois gentilhomme et son maître d'armes! Aujourd'hui l'Opposition y va aussi brutalement que Nicole poussant M. Jourdain sans avoir la patience qu'il pare. Il y a bien, en effet, un peu du bourgeois gentilhomme dans Doudan. Lui aussi est préoccupé de ressembler aux gens de qualité : il tient au bel air et aux grandes manières, d'autant plus peut-être qu'il n'est ni duc, ni même baron, et ne veut pas sentir son roturier.

Ne cherchez donc pas dans ce dernier volume la même vivacité, la même gaieté brillante que dans les précédents. Doudan a trop de motifs de tristesse, comme on l'a vu. Et néanmoins que de pages charmantes! Que de traits ingénieux! Quelle hauteur de dédain pour tout ce qui l'irrite! Enfin, si dans son isolement il s'est quelque peu aigri, il y a conquis une plus grande indépendance d'esprit. Il s'est affranchi de certains liens qu'il subissait par bienséance dans un milieu où il n'était pas permis de tout dire. Le sceptique et le voltairien se découvrent. Il raille vertement les vieilles dames du faubourg Saint-Germain, qui font la chasse à courre contre Voltaire parce que leur directeur leur a recommandé cet exercice salutaire. Sur le pouvoir temporel du Pape, il s'exprime avec une liberté qui alarme ses amis; mais de loin il dit ce qu'autrefois il aurait gardé pour lui, de peur

---

thèses, à étouffer le public dans la salle la plus étroite et la plus incommode; nous nous obstinons à réclamer une meilleure installation.

(1) X. Doudan, *Mélanges et Lettres*, IV et dernier volume. Paris, 1877. Calmann-Lévy.

(2) Voir la *Causerie littéraire* du 10 juin 1876 et du 2 juin 1877.

de faire scandale. Sur les questions politiques mêmes, de singuliers aveux lui échappent. Par exemple, il écrira : « Bien que les instruments de toutes ces révolutions aient bien mauvais air, je me tiens à ce sentiment que, dans une vingtaine d'années d'ici, l'humanité ne s'en trouvera pas plus mal. On peut dire, comme l'Evangile, aux sacripants qui travaillent présentement à l'histoire du monde : *Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés.* Ils écrivent droit, malgré eux, sur des lignes de travers. » Tout en pleurant sur sa petite église abandonnée, il semble que Doudan finisse par se demander si après tout l'idole longtemps encensée était bien réellement un dieu.

Et moi, je me demande à mon tour si la noble famille qui s'est fait une parure de cet esprit si distingué et qui publie aujourd'hui cette correspondance *in pompam et ostentationem*, a rendu un grand service à Doudan en l'accaparant et le confisquant à son profit. Elle lui a donné ses passions, elle lui a fait épouser ses préjugés, elle a limité son horizon, elle l'a tenu attaché à l'emploi des confidents, lui qui était né peut-être pour tenir les premiers rôles. Il semble que dans ces derniers temps Doudan ait eu quelques regrets d'avoir ainsi aliéné son indépendance. Il a cherché à la reconquérir, et l'on sait même que sur certaines questions il l'a nettement et fièrement revendiquée. A certain moment il a dit d'une voix ferme : Cela est inutile, et en voilà assez !

II.

M. Raoul Lafagette est poëte, et les poëtes seuls ont la clairvoyance suprême. Ils connaissent le passé sans l'avoir étudié, tout comme Mascarille, et lisent dans l'avenir aussi distinctement que feu Mlle Lenormand : c'est un don, un privilége. Quand les critiques modestement apprécient le passé et le présent sans prétendre à percer les voiles de l'avenir, ces pauvres petits rhéteurs, ces bourgeois ventripotents, comme les appelle M. Lafagette, inspirent au poëte, au *vates*, une incommensurable pitié. Laissons donc la parole au pontife inspiré de l'art. Voici que le dieu l'agite ;

> Ceux, [illegible] ; [illegible], poëte [illegible].

Pendant qu'il se juche sur son trépied et dispose ses cheveux pour leur donner un air fatidique, une simple réflexion. Est-il aussi vrai qu'il le dit que le poëte seul puisse juger le poëte? Je lisais ce matin dans Doudan quelques pages bien spirituelles sur Shakespeare apprécié par Victor Hugo. Rappelons-nous Lafontaine si injustement traité par Lamartine. Je vois d'ici bien des raisons pour lesquelles, au contraire, il n'y a pas pour un poëte de juge moins clairvoyant qu'un autre poëte ; mais le temps me manque pour les énumérer : voici que M. Lafagette ouvre la bouche. Il annonce qu'il va parler de la poésie, son passé, son présent, son avenir (1). Vaste sujet; mais il se bornera à faire une *violente synthèse*, négligeant les poëtes moins originaux pour ne s'occuper que de ceux qui ont, — les privilégiés, — une *idiosyncrasie absolue*. Ces élus sont rares apparemment, car M. Lafagette ne parle que de Musset, de Lamartine, de Victor Hugo, de Baudelaire et de Pierre Dupont. Si jamais je m'étais douté que Pierre Dupont eût cette idiosyncrasie-là ! Mais voilà ce que c'est que d'être critique ! On est aussi myope que ventripotent.

M. Lafagette parle aussi de lui-même, bien entendu, et nous raconte deux petites anecdotes. A ses débuts, il s'est présenté avec son premier manuscrit chez M. Pelletan et chez Théophile Gautier. M. Pelletan lui a déclaré que le temps de la poésie était passé. Pourquoi? Le vers est rectiligne. Or, la ligne droite prédomine dans le plus bas règne de la nature, le règne minéral. Passez au règne végétal : la ligne courbe vous apparaît dans les pétales de la fleur. Montez au règne animal : elle y est de plus en plus maîtresse. Le chef-d'œuvre qui domine toute la hiérarchie, c'est la femme. Et qu'est-ce que la femme ? *Une synophonie plastique où les plus molles flexuosités se combinent pour produire la mélope suprême.* Eh bien ! le vers étant rectiligne et la prose ayant les flexuosités et les courbures du corps féminin, la conclusion est évidente : la prose est supérieure au vers, — ce qui était à démontrer.

Ainsi parla M. Pelletan d'une voix âpre et sèche. Son raisonnement rectiligne, quoique en prose, troubla le jeune poëte, timide alors sans doute et facile à déconcerter. Il s'en alla tout triste; mais, s'étant mis à réfléchir, il trouva une argumentation triomphante le surlendemain. Oui, le corps féminin est la merveille du règne animal, et la Vénus de Milo la plus belle des *eurhythmies*. Mais essayez un peu, monsieur Pelletan, de raccourcir une cuisse ! M. Pelletan s'y refusa absolument. Vous n'osez pas ? C'est que tout est calculé et symétrisé dans ce beau corps. De même, raccourcissez un vers de la strophe : plus d'eurhythmie ! La prose, au contraire, ne perd rien à être allongée ou raccourcie. — Raccourcie surtout, interrompit M. Pelletan. — Vous voyez donc que c'est le vers et non la prose qui symbolise la merveille du règne animal. En voulez-vous une autre preuve? c'est la rime. Grâce à elle, les vers vont deux à deux et se correspondent, de même que dans le corps féminin *tout est équilibré, symétrisé, comme pour hiéroglyphiquement célébrer la gloire du nombre deux*. Voyez, vous y trouvez les deux oreilles, les deux yeux, les deux paupières ! Un seul nez, direz-vous ; mais ce nez a deux narines, lesquelles *se dilatent de concert dans les minutes solennelles*. Vous y trouvez les bras, les deux seins, les deux hanches, les deux... — Assez ! interrompit M. Pelletan d'un ton de pudeur alarmée : je suis vaincu.

La seconde anecdote, car il y en a deux, à la plus grande gloire du nombre par excellence, a pour théâtre le cabinet oriental de Théophile Gautier. L'impassible déclara au débutant que l'inspiration n'est rien, le métier tout, qu'il faut lire le dictionnaire, la plus fructueuse et la plus intéressante des lectures. « Forgez quatre ou cinq mille vers, ajouta-t-il, pour vous faire la main, et brûlez-les avant de rien publier. » M. Lafagette ne se laissa pas convaincre, heureusement. Il se dit que Gautier, à force d'amour sensuel pour la forme, avait laissé son âme s'atrophier, *sacrifiant les puissances du sentiment aux minutieuses de la créature*. Il se dit que ses disciples ressemblent assez à des canards de Chine qui ont un chatoyant plumage, mais nasillonnent à qui mieux mieux. La condition de l'art, c'est la vie. Les impassibles ont pour amantes des spectres; c'est la nature qu'il faut aimer et étreindre : il se décida donc à l'épouser, même de force si elle s'avisait de lui résister, et à en avoir beaucoup d'enfants.

De ces anecdotes se dégagent deux théories. D'abord le vers est supérieur à la prose; puis le poëte doit, non pas

(1) Raoul Lafagette, *La Poesie, son passé, son présent, son avenir*. Paris, 1877. 1 volume. Sandoz et Fisbacher.

imiter les poëtes d'autrefois, galvaniser le passé, construire son monument avec les débris des vieux édifices, mais aller directement à la nature, étudier l'humanité. Cela n'est pas d'une originalité renversante, dites-vous? Attendez! Il y a des âmes noires ou bleues, grises ou pourprées, et l'œuvre reflète la nuance de l'âme. De même que chaque peintre a ses couleurs préférées, de même le *barde* — le *poëte* serait banal — aura son vocabulaire personnel et choisira les mots et les sons qui répondent le mieux à la teinte de ses méditations. Il y a, en effet, une mystérieuse correspondance entre les sons et les couleurs. Le violon commence au rutilement obscur et velouté de l'œillet d'Inde, s'élève aux notes fastueuses des jonquilles et des gommes-guttes, pour se perdre dans un jaune-vert citrin des plus aigus, pour ne pas dire des plus acides. Le piano est amarante. Le hautbois a la blondeur verdelette des jeunes feuillées. Pas d'instrument qui vibre en rose pur : le frais éclat de la fleur d'amour n'est dignement rendu que par le gosier des vierges. J'en passe, et des meilleures. — Cela est une digression, nous avertit charitablement le barde. De digression en digression, on arrive à un dithyrambe en l'honneur de Victor Hugo, qui représente le présent de la poésie. Quel sera son avenir? Un bel avenir, si l'art s'arrache aux influences de l'éducation monarchique et cléricale, s'il dépouille tout mysticisme, s'il s'affranchit de la rhétorique universitaire, s'il renonce à croire en Dieu pour devenir Dieu lui-même. Ses *splendeurs électrisantes* succéderont aux *beautés absconses du dogme.*

Sur cela, M. Lafagette descend de son trépied. Il avait bien raison, en somme : il y a une foule de choses dans sa vaticination délirante que jamais les critiques ventripotents n'eussent trouvées.

III.

Le dernier roman de M. Octave Feuillet, *les Amours de Philippe* (1), vient de paraître en librairie. La lecture en est agréable, grâce au charme des détails et au mérite du style; mais, en vérité, nous voilà bien loin et bien au-dessous de *Sibylle* ou du *Jeune homme pauvre.* Peu d'invention, une fable usée et, en outre, mal construite; des figures que l'on salue comme de vieilles connaissances, sauf une cependant, celle de la dernière conquête ou, pour mieux dire, de la dernière conquérante de Philippe. On l'a bien rencontrée aussi déjà, cette comtesse de Talyas; mais elle s'est teint les cheveux, mais elle a changé de toilette, d'attitude, mais elle a trouvé des gestes nouveaux, des intonations inédites; enfin, elle s'est très-suffisamment rajeunie. Philippe, le héros, est une nouvelle incarnation de Jean de Thommeray. C'est également un provincial perverti. Il a fui la maison paternelle pour venir se jeter dans le gouffre parisien. Nous le voyons d'abord aux prises avec une actrice pour laquelle il a fait un grand drame en vers. Il lui a donné le grand rôle, le rôle à effet, et elle le récompense. A Racine, la Champmeslé reconnaissante. M. Feuillet a fait là sur le vif une peinture assez saisissante des écueils où sombre la vertu des auteurs dramatiques et des dangers auxquels il est justement fier d'avoir échappé : mais cet épisode est un hors-d'œuvre, s'il en fut jamais. La Champmeslé, son œuvre de perdition accomplie, disparaît, comme par une trappe, dans le troisième dessous du roman. On croyait qu'elle allait influer sur l'action et le dénoûment : il n'est plus question d'elle. On supprimerait toute cette aventure que le petit drame n'en souffrirait nullement. Il semble que l'auteur ait changé d'idée chemin faisant et greffé un second roman, avec une nouvelle héroïne, sur le premier, auquel il ne trouvait pas d'issue. C'est là une faute choquante et qui m'étonne de la part de M. Feuillet : mais ma critique est si fondée que vous verrez ce qui arrivera le jour où il transportera son *Philippe* au Théâtre-Français, comme il doit le faire. Je le défie d'y faire paraître sa comédienne.

Mon autre grief, c'est que son Philippe est un peu trop triste sire. Il l'a si bien senti que, pour le relever un peu, il fait raconter de lui des actes de courage héroïque. A la bonne heure; mais ces actes de courage, Philippe les a accomplis pendant la guerre, bien loin du milieu où nous introduit le roman. Cela s'est passé à la cantonade et non sur la scène, et j'y demeure indifférent. Vous verrez encore qu'au Théâtre-Français il faudra aviser, si l'on ne veut pas que le héros fasse trop piteuse figure. Autrement il aurait par trop de ressemblance avec le fameux *Bébé* du Gymnase. Comme Bébé, si le roman était transporté tel qu'il est, on le verrait passer par les étapes qui précèdent ordinairement le mariage : le boudoir de la dame aux camélias et celui de la femme du monde. Que M. Feuillet y réfléchisse, l'analogie est frappante.

Quand le roman nous fait pénétrer dans le second boudoir, la vraie action s'engage enfin. Elle est intéressante et bien conduite, trop brusquement dénouée peut-être et sans péripéties assez dramatiques. M. Feuillet, en délicat qu'il est, répugne à employer les moyens violents : quand son héroïne veut assassiner sa rivale, elle lui fait simplement une bosse au front. Nous n'étions pas inquiets, du reste; car nous savions d'avance qu'elle devait épouser Philippe, cette jeune provinciale, qui pourtant méritait mieux.

Ce serait tomber dans le lieu commun que de louer les grâces délicates du style. Il y en a cependant d'un peu maniérées et aussi de forcées. Dire, par exemple, d'une femme énergique et qui a du ressort que c'est un huit-ressorts, voilà qui est au moins étrange.

M. [illegible].

(1) Octave Feuillet, *Les Amours de Philippe*. 1 vol. Paris, 1877. Calmann Lévy.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Parmi les misères morales et les hontes de ce temps-ci, il faut noter au premier rang l'importance donnée aux insanités de M. Saint-Genest.

Que des écrivains aient parfois plus d'importance que n'en légitime leur mérite, cela est un accident de l'histoire politique et littéraire. A toutes les époques, par un hasard, pour un mot, pour une nécessité de polémique ou d'opposition, on prend une vessie à laquelle on donne la valeur d'une lanterne, et, le rôle joué, on pique la vessie pour la jeter au rebut.

Mais l'émotion causée par les articles de M. Saint-Genest ne tient pas à ce besoin, pour un parti, de s'en servir comme d'une arme; car c'est surtout par ceux qu'il prétend défendre que ce hâbleur sans esprit, sans paradoxe, sans style, est le plus énergiquement désavoué. Non, ce néant est pris au sérieux par l'Opposition, qui, n'ayant devant elle que des adversaires muets, intrigant dans l'ombre, s'attache et s'attaque à celui qui parle le plus abondamment et le plus haut. M. Saint-Genest est un bavard qui trahit les secrets de la bande : voilà pourquoi on s'arrête à l'écouter.

On attend un démenti du général Ducrot infligé à son prétendu confident.

M. Ducrot, puisqu'il est à Bourges, devra méditer cette devise qu'on lit sur une banderolle dans la maison de Jacques Cœur : *En bouche close n'entre mouche*. M. le général aura ouvert la bouche ; peut-être n'en est-il rien sorti ! Mais une mouche s'y est introduite, et, s'il n'a pas l'ambition d'un Pavia, le général Ducrot ne doit pas tenir davantage à la réputation d'un gobe-mouches.

II.

Le 15 août, quelques bonapartistes sont allés entendre la messe à l'église officielle du parti, à Saint-Augustin.

Je n'ai pas lu dans les journaux la liste des fidèles; j'ignore si cette fois, comme les années précédentes, les acteurs de la Comédie-Française, exposés à jouer *Tartuffe*, ont été, sous prétexte de sympathie, étudier sur le vif la dévotion des hommes du Deux-Décembre.

On a signalé l'intempérance de deux dévotes, grisées par l'eau bénite dans laquelle infuse le bonapartisme ; elles ont crié, l'une : Vive Napoléon III ! et l'autre : Vive Napoléon IV !

Comme ce jour-là l'église Saint-Augustin jouit du privilége qu'avaient les temples au moyen âge lors de certaines *sotties*, on ne s'est pas ému de cette inconvenance ; c'était la commémoration de la folie : on a excusé les folles.

III.

Si les grotesques de la politique ne suffisaient pas à faire rire, on pourrait s'amuser du singulier procès intenté, sous prétexte d'histoire, par M. Villiers de l'Isle-Adam, poëte par vocation, gentilhomme par hérédité, qui prétend venger le maréchal Villiers de l'Isle-Adam, le héros des Bourguignons, compromis par le drame de *Jeanne-Leclerc*. Le drame est vieux; ce maréchal est une des plus vieilles momies du moyen âge ; il y a longtemps que les dramaturges n'en veulent plus, et les susceptibilités de M. Villiers de l'Isle-Adam, le poëte, sont des plus singulières.

Les gentilshommes qui se piquent de noblesse devraient imiter les rois et n'être pas plus royalistes que ceux-ci. Il n'est jamais venu à l'idée d'un prince d'Orléans de faire interdire les comédies dont la Régence est le sujet, sous le prétexte que les mœurs du Régent prêtent à la critique. Un héritier des Luynes qui prétendrait interdire la représentation de l'assassinat du maréchal d'Ancre serait bien ridicule.

Quand on prétend à l'honneur d'un nom historique, il faut en accepter les charges. J'ajoute que quand on est poëte, on devrait essayer de se faire un nom littéraire, et que batailler contre ses confrères de la critique ou du théâtre avec la vieille épée d'un ancêtre, c'est engager un combat plus ridicule que ceux de Don Quichotte. Chateaubriand, Musset, Lamartine, Victor Hugo, ont tous un peu de gentilhommerie dans leur acte de naissance : s'ils s'en vantent, c'est pour montrer qu'ils tiennent plus à leur gloire personnelle qu'à la gloire héréditaire.

Les *Intuitions nocturnes*, *Hermann*, *les Contes* [illegible], *Isis*, et quelques autres œuvres de M. Villiers de l'Isle-Adam n'empruntent aucun lustre à la vieille histoire du maréchal Jean Villiers de l'Isle-Adam : — sans compter que voici maintenant un prétendant au nom historique, qui se targue d'une ordonnance royale de 1815 pour contester au poëte cette auréole blasonnée dont il prétendait couronner sa muse.

Ah ! qu'un beau volume de vers du poëte pèserait davantage dans l'opinion que ces oripeaux, ces guenilles disputées et dont le public ne se soucie pas !

Molière, qui a prévu bien des ridicules et qui fait citer les gens réfractaires à la mauvaise poésie devant un tribunal de maréchaux, n'avait pas imaginé celui-là ! Si la Bastille n'était pas démolie, M. Villiers de l'Isle-Adam y ferait enfermer ceux de ses confrères qui trouvent que le grand maréchal fut un grand homme de guerre, mais un Français suspect et un moraliste douteux.

Cet ennemi des Armagnacs avait sur les solutions politiques les mêmes théories que M. Saint-Genest. Il [illegible] tait peu du droit et comptait uniquement sur la force. Il prit Paris pour l'ensanglanter, et, après avoir servi les Bourguignons et les Anglais, il se mit au service du roi.

Dans ce temps-là, ces infidélités de principes passaient déjà pour de l'impartialité et de la préservation sociale.

M. Villiers de l'Isle-Adam, le poëte, fera bien d'attendre l'entrée du général Ducrot, vainqueur de Paris et de la démagogie, pour faire réformer le jugement qui l'a débouté de ses prétentions.

IV.

Les sauveurs du 16 mai sont évidemment incapables de tricher au jeu du suffrage universel. Comment supposer qu'ils puissent tourner le roi et faire sauter la coupe quand ils ont manifestement échoué dans la manœuvre élémentaire que les moindres escamoteurs de place publique exécutent dans la perfection [illegible]

Il y a [illegible] mois, on a [illegible] que M. de Rothschild [illegible] envoyé [illegible] dans [illegible] de la propagande anti-républicaine et, par conséquent, anti-constitutionnelle. Ce n'était qu'une insinuation, une tentative de souscription forcée. Le public ne fut pas dupe de cette fausse nouvelle, et M. de Rothschild fit la sourde oreille.

On annonce aujourd'hui que ce roi des banquiers, [illegible] refuse pas d'être le banquier de la république, vient d'acquérir à Amsterdam [illegible] au prix de [illegible] millions, la [illegible] *Van Loon*.

Voilà une réplique piquante en même temps que magnifique à l'injonction des bonapartistes et à [illegible] des royalistes.

M. de Rothschild, qui est au-dessus des révolutions, est aussi au-dessus des intrigues. Il refuse de faire l'aumône aux ambitions étroites ; ce grand Israélite juge inutile de donner des subsides à la prépondérance cléricale. Il ne tient pas à rentrer au *ghetto*, même avec la perspective d'y recevoir

d'obséquieuses visites des emprunteurs des différents partis.

Peut-être n'y a-t-il dans l'acquisition faite par M. de Rothschild et dans la manœuvre tentée contre sa caisse qu'une coïncidence ; mais il faut avouer que si ce n'est pas le banquier, c'est le hasard qui a prodigieusement d'esprit.

V.

On a enterré M. Ernest Duvergier de Hauranne au milieu d'un concours nombreux et silencieux d'hommes politiques parmi lesquels les partisans de la république, de la paix, de l'ordre véritable, tenaient le premier rang.

Jamais l'abîme creusé par l'intrigue dans la haute société française, dans le monde parlementaire et académique, n'est mieux apparu que dans cette circonstance.

Tous les cœurs étaient oppressés d'une émotion profonde devant ce cercueil d'un homme si jeune, frappé au début de sa carrière politique, dans toute la fleur de son libéralisme, dans toute la force de son dévouement au progrès et à la liberté.

Celui-là n'a pas renié l'œuvre paternelle. Fils d'un parlementaire, comme l'était l'ancien duc de Broglie, il est resté fidèle à l'enseignement, à la tradition de sa famille, et, s'il a ajouté aux idées transmises, ce fut pour les agrandir, pour les féconder, et non pour les atrophier et les renier.

L'éloge était dans toutes les bouches, comme la douleur dans tous les cœurs ; mais les bouches sont restées muettes et les cœurs se sont résignés avec effort, pour ne pas humilier des adversaires politiques rendus respectables, ce jour-là, par un deuil de famille.

Comment l'ancien président du conseil, M. Jules Simon, aurait-il pu parler du défunt, selon sa conscience et selon l'estime générale, devant M. Target, qui eût reçu cet éloge comme un soufflet ? Et quand la lugubre cérémonie a été terminée, ce fut une amertume poignante, ajoutée à toutes celles dont cette mort a été cause, que l'impossibilité pour les parents de trouver des consolateurs parmi les amis vrais de celui qui n'est plus. M. Target contraint d'aller pleurer M. Duvergier de Hauranne chez M. de Broglie, n'est-ce pas une grande leçon ? Que durent-ils se dire, à propos de cette mort ? et sans vouloir contester leurs regrets pour la personne, n'est-il pas permis de supposer qu'au point de vue électoral ils se sont congratulés, comme d'une chance favorable, de la perte d'un des 363 ?

VI.

Un de mes amis qui fait des romans, qui fait de la critique et qui ne se dispense pas de faire de la politique, pensant que tous les ridicules et toutes les passions sont de son domaine, me disait à propos des voyages du Président de la république :

« Le gouvernement du 16 mai manœuvre absolument selon la logique et la tactique que George Sand déployait dans ses romans. Quand elle était embarrassée de son problème psychologique, quand elle ne savait que faire de ses personnages, elle les faisait voyager, prenant la locomotion pour l'action et confondant la curiosité qui suit un voyageur avec l'intérêt moral qui s'attache à un personnage engagé dans une aventure dramatique. Le ministère actuel ne procède pas autrement. Son héros le gêne : il le fait voyager, pour lui donner l'illusion de l'action ; il le fait bien aussi un peu parler ; mais ces petits propos de bien-venue sont faciles à apprendre, à réciter, et n'engagent pas beaucoup. »

Un paysan normand, qui voyait passer le cortége ducal, disait :

« Ils ont beau sortir et promener leur châsse : ce n'est pas cela qui changera maintenant leur récolte. »

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Le voyage du maréchal de Mac-Mahon en Normandie ressemble en tout point à celui qu'il a fait à Bourges. On se demande à quoi peuvent servir ces excursions. Il est évident qu'elles ne sauraient éclairer le maréchal sur les vraies dispositions du pays, car on lui arrange un pays fictif, à l'image et à la ressemblance de son administration, qui lui renvoie l'écho de sa propre pensée. La grande Catherine n'a pas été plus trompée sur le Caucase par les villages de bois construits sur son passage comme des décors d'opéra, que le maréchal n'est abusé par son entourage sur l'état véritable de l'opinion. L'enthousiasme de commande que provoque sur ses pas le monde officiel rappelle certaines scènes des clubs démagogiques. Quand le président, après quelque motion saugrenue, demandait quels étaient les assistants qui l'adoptaient, nous avons entendu plus d'une fois des voix bruyantes couvrir les résistances supposées de la majorité de l'assemblée en s'écriant : *Tous ! Tous !* Ce *Tous !* faisait merveille, et le Président déclarait que le vote était unanime tout en riant dans sa barbe. Est-ce que toutes les Souverainetés petites ou grandes qui ont fait des promenades au travers des départements n'ont pas trouvé les mêmes uniformes dans les préfectures, les mêmes curieux dans les rues, reçu les mêmes acclamations et entendu les mêmes sottises ampoulées ? N'y a-t-il pas toujours eu sur leur passage la même haie officielle pour bien dissimuler tout ce qui ne répondrait pas au programme de l'universelle satisfaction ? On se souvient du fameux voyage de Charles X en Alsace, bien peu de temps avant la catastrophe de 1830. Il y recueillit de bruyantes acclamations, et, s'imaginant dès lors être vraiment le père de son peuple, un père chéri et vénéré, il s'apprêta à organiser le régime paternel dont l'essai lui coûta si cher. Ce qui lui monta surtout à la tête, ce fut l'encens que le clergé lui brûla à forte dose. Rien n'est plus malsain pour la raison politique que les cassolettes sacrées : elles la troublent à coup sûr. On dirait que l'Église joue à certains jours le rôle de Jupiter et qu'on peut lui appliquer ce mot du poëte : *Quos vult perdere dementat*, avec cette différence qu'elle est l'instrument inconscient de ce dangereux aveuglement, car elle le pratique sur ceux qu'elle voudrait sauver ou plutôt par lesquels elle voudrait se sauver elle-même. On sait qu'elle ne se croit sauve que lorsqu'elle est toute-puissante. Que de Cyrus successifs n'a-t-elle pas acclamés ! Combien d'oints du Seigneur n'a-t-elle pas salués depuis Napoléon Ier jusqu'au maréchal de Mac Mahon, proclamé par l'évêque de Coutances l'homme fort que Dieu suscite pour assurer le triomphe des bons principes ! Il est vrai que les journaux cléricaux se plaignent de ce que le Président n'ait pas paru très-attentif à cette harangue sacrée. C'est une grande preuve de sagesse qu'il a donnée. Il sait trop combien de têtes illustres ont été couvertes du dais sacerdotal dans des voyages semblables au sien, et à quel point cela leur a peu servi. Nous ne connaissons pas aujourd'hui de spectacle plus déplorable que celui de ces évêques s'efforçant de troubler dans l'esprit du représentant du pouvoir exécutif les

notions les plus élémentaires du droit politique, le poussant à se mettre en opposition avec la volonté nationale et l'encourageant aux plus dangereuses résistances au vœu du pays. N'est-ce pas un journal placé notoirement sous l'influence directe d'un évêque qui seconde *le Figaro* dans sa détestable campagne en faveur d'une politique violente ? La *Défense religieuse* ne demande-t-elle pas à tous les points le redoublement de l'arbitraire ?

Il paraît que la grande représentation conservatrice organisée en Normandie n'a pas tout à fait réussi, qu'il s'est trouvé des factieux en bon nombre pour crier : *Vive la République!* et qu'on a vu les futurs candidats officiels pâlir d'inquiétude après avoir fondé les plus grandes espérances sur le voyage du Président. Sa visite est la suprême espérance des candidatures malades. On dit que c'est la dernière ressource du ministre de l'intérieur dans son département, et qu'il demandera au maréchal, comme récompense de ses glorieux services, de pousser la complaisance jusqu'à transporter tous les prestiges du pouvoir à Ribérac. Vraiment le parti conservateur se montrerait peu soucieux du repos et de la santé du Président s'il lui infligeait la nécessité de visiter toutes les circonscriptions où ses candidats sont en péril. Le Juif-Errant lui-même, voyageant avec la continuité qui est son supplice et prenant les trains les plus rapides, n'y suffirait pas.

Il est d'ailleurs de plus en plus difficile d'arrêter à son gré les manifestations de l'opinion, exaspérée par la conduite d'un cabinet qui, tout en étant divisé dans ses vues à long terme, se retrouve uni pour violenter le pays. La belle avance de casser brutalement un maire comme M. Lepouzé pour entendre le lendemain son adjoint tenir au Président le ferme langage d'un honnête homme et d'un bon citoyen! Le souffle de l'opinion publique est assez puissant aujourd'hui pour soulever les tentures officielles que l'on tire des préfectures dans ces circonstances solennelles, comme d'une succursale banale et souvent ridicule des Gobelins : témoin l'immortel discours du Prud'homme d'Évreux, le plus récréatif, à coup sûr, des conseillers cantonaux de France, et la non moins inimitable harangue du préfet du Cantal.

Ce qui ne prête point à rire, c'est le discours du maréchal de Mac Mahon à Evreux, dans lequel perce plus nettement qu'à Bourges la prétention de faire jusqu'au bout la leçon à la France, comme si le pays avait à en recevoir quand à lui seul appartient la pensée politique, la volonté décisive. Le pouvoir exécutif ne commande pas au pays; il est fait pour lui obéir quand il est en face de son verdict légal. Ce serait un étrange moyen de garantir la Constitution que d'oublier que son article fondamental est la souveraineté de la nation. Qui donc, eût-il au front l'auréole du génie et dans son passé la gloire la plus éclatante, aurait le droit de dire à la France : « Tu penseras comme moi, ou je t'infligerai de nouveau le châtiment d'une crise qui t'appauvrit et te met en péril » ? La consultation du pays par les élections serait-elle une comédie et une duperie? Nous ne pouvons croire que ce soit bien là l'intention du maréchal; nous préférons espérer, contre toute espérance, que sa parole trahit sa pensée. Il n'en est pas de même des commentateurs officieux qui prétendent la reproduire. Le *Français* et la *Défense religieuse* ne cessent de déclarer que nous devons nous soumettre à l'Élysée, ou recevoir notre châtiment par de nouveaux conflits. Cette politique de plats valets qui, au fond, ne servent qu'eux-mêmes, est une ridicule impertinence envers le pays. Elle est révolutionnaire et anarchique au premier chef. Toute l'Europe libérale la juge comme elle mérite de l'être.

Que parle-t-on de radicalisme latent ? Voilà un radicalisme patent, cynique, la plus scandaleuse anarchie ! Est-il rien de plus anormal que de voir renverser la hiérarchie des pouvoirs et mettre en bas ce qui doit être en haut? Prétendre qu'un Président élu doit avoir le dernier mot et traiter la nation comme une classe indocile dont on redouble les pensums quand elle persévère dans son impénitence, c'est renverser la base non pas de telle ou telle Constitution, mais celle même de la société française, telle qu'elle est sortie de la Révolution de 1789; c'est restaurer sans détours le pouvoir personnel. Voilà ce qui n'est pas tolérable et inspire aux âmes fières et généreuses une indignation mêlée de mépris pour ces libéraux repentis qui veulent faire payer leurs petites rancunes ou inculquer leurs fureurs cléricales à ce grand pays.

Que font ces acharnés pourfendeurs du radicalisme, sinon restaurer le principe du jacobinisme et du socialisme, qui l'ont reçu, il est vrai, de la Société de Jésus : ce principe detestable de la souveraineté du but et du salut public ? N'est-ce pas parce qu'ils veulent sauver l'Église avec ce qu'ils croient être l'ordre moral, et surtout leur droit divin au gouvernement et aux places, qu'ils encouragent toutes les violations de la loi, dont il leur sera demandé un compte sévère, et qu'ils emploient ce vil moyen de la calomnie officielle s'étalant à nos frais sur les murs de toutes nos mairies ?

L'ouverture de la session d'août des conseils généraux, qui est à elle seule une flagrante illégalité, — noblement et fermement signalée par le parti républicain, — est l'une des manifestations les plus caractéristiques de cette politique révolutionnaire-conservatrice. Le retard des élections, s'il dépasse la stricte limite légale, en serait le couronnement, si l'on n'entendait discuter dans plusieurs organes de cette politique les possibilités du coup d'État, c'est-à-dire du crime, sans que le gouvernement ait fait mine, je ne dis pas de sévir, mais de protester officiellement, même alors que le nom d'un chef de corps est compromis dans cette inqualifiable discussion. Nous ne croyons pas à ce crime : l'honneur du Président et celui de l'armée ne permettent pas d'y arrêter sa pensée ; mais qu'on puisse en parler librement, en discuter les chances, en réclamer le personnel, voilà un scandale sans pareil, à l'heure même où M. le duc de Broglie fait poursuivre un ancien député pour une brochure si inoffensive, que la faiblesse de l'amende équivaut à un acquittement.

Est-ce qu'on s'imagine par hasard que les démentis de la feuille du duc Decazes, qui passe son temps à lui assurer une retraite définitivement fermée, suffisent à la conscience publique ? Le *Moniteur universel* avait annoncé une note officielle ; elle n'a pas plus paru que la fameuse correspondance du *Times*, qui devait recommander ses patrons à l'admiration de l'Angleterre. La faiblesse qui n'ose frapper l'excitation au crime est bien coupable. Il est temps que la France échappe à un tel régime, que nous ne qualifions pas : ce sera le soin des prochaines élections.

La perte cruelle que vient de faire le parti libéral dans la personne de M. Ernest Duvergier de Hauranne est un deuil spécial pour la *Revue politique et littéraire*, qui a eu l'honneur de le compter parmi ses collaborateurs. Pendant deux ans, nous nous sommes retrouvés ici même, combattant le même combat que nous soutenions ensemble à l'Assemblée nationale. Nos lecteurs avaient admiré sa vaillance, sa vigueur, sa fermeté et la largeur de son libéralisme, ce ton ardent et incisif qui caractérisait son éloquence. Il a déployé les mêmes qualités à la tribune, où il avait à triompher de la malveillance des droites, qui ne lui pardonnaient pas de ne pas suivre les errements du centre droit et de s'être courageusement rallié à la république. La maladie l'arracha promptement à ces luttes où il grandissait tous les jours, et la mort nous le ravit en pleine jeunesse, alors que sa lettre virile à ses électeurs le montrait dans toute la puissance de son talent et dans toute l'énergie de ses convictions libérales. Sa riche culture intellectuelle, la générosité de son cœur et de son

esprit, son courage à la fois brillant et indomptable en faisaient l'une des meilleures espérances de notre parti. Nous ne nous consolons pas de cet ami ravi à un si bel avenir et au pays, qui n'a pas beaucoup de serviteurs aussi bien faits pour le servir et l'honorer.

E. de P[illegible].

BULLETIN

Lundi dernier ont eu lieu les obsèques de M. Ernest Duvergier de Hauranne, député sortant. Il n'était âgé que de trente-quatre ans. Nos lecteurs n'ont pas oublié sa collaboration active à la *Revue* pendant la trop courte période où sa santé lui a permis de se livrer à un travail qui n'avait alors ni trêve ni repos. Excité par son ardeur même, les conseils de ses amis ne purent, hélas! obtenir de lui qu'il se ménageât, et il a fallu que la maladie provoquée par cette production fébrile le forçât de s'arrêter. Elle a fini par avoir raison de sa jeunesse et de son énergie, et c'est aujourd'hui sur une tombe que descendent les éloges mérités par son rare talent d'écrivain et sa précoce fermeté d'homme public.

Que nos regrets s'ajoutent à tous ceux qu'excite cette mort prématurée et dont le *Journal des Débats* s'est fait l'interprète en ces termes :

« C'est avec une vive douleur que nous avons appris la mort de M. Ernest Duvergier de Hauranne, ancien représentant du Cher à l'Assemblée Nationale, ancien député de Sancerre à la Chambre dissoute, et l'un des hommes qui semblait appelé, par son talent et sa jeunesse, à rendre les plus grands services à son parti et à son pays. Quoique atteint depuis longtemps déjà d'une grave affection de poitrine, M. Ernest Duvergier de Hauranne n'avait jamais cessé de suivre avec un intérêt passionné les événements publics. Il adressait, il y a peu de jours encore, à ses électeurs une lettre remarquable où l'ardeur généreuse de son esprit éclatait à chaque ligne. Qui se serait dit, en la lisant, que la main qui venait de tracer ce jugement si vigoureux et si élevé sur la politique présente allait être glacée par la mort!

« M. Ernest Duvergier de Hauranne était revenu il y a quelques mois du Midi, où il avait été contraint de vivre pendant plusieurs années ; il paraissait en pleine convalescence et, malgré l'extrême faiblesse qu'on croyait une suite passagère de la maladie, ses nombreux amis espéraient qu'il était sauvé. Il avait trente-quatre ans à peine ; il était entouré des soins les plus éclairés et les plus affectueux ; l'énergie de son âme le soutenait contre la souffrance. Hélas! toutes les espérances que ce retour avait fait naître se changent aujourd'hui en profonds regrets.

« M. Ernest Duvergier de Hauranne a trop peu vécu pour donner entièrement sa mesure. Mais il avait montré de bonne heure les plus brillantes qualités. Élevé dans les doctrines libérales de la monarchie constitutionnelle, fils d'un des hommes qui ont le plus contribué à répandre par la plume et par la parole les doctrines parlementaires, il s'était fait connaître, très-jeune, par une série de *Lettres sur les États-Unis* publiées dans la *Revue des Deux Mondes* et qui obtinrent tout de suite un très-vif succès. Pendant la guerre, il servit dans la garde mobile, fut blessé au combat de Beaune-la-Rolande et décoré pour sa belle conduite en face de l'ennemi. Élu député à l'Assemblée nationale, il se plaça d'emblée dans les rangs de ceux qui se rallièrent sans arrière-pensée au gouvernement nouveau, ne demandant qu'une chose à la république : d'assurer au pays les mêmes libertés et les mêmes garanties d'ordre que lui avait données la monarchie constitutionnelle.

« On se rappelle peut-être par quelles démonstrations violentes et par quelles manifestations constamment hostiles la droite a fait payer au jeune député du Cher la loyauté et le patriotisme de sa conduite. Considéré par d'anciens amis comme un transfuge du parti monarchiste, il a dû bien souvent essuyer des attaques contre lesquelles il a lutté avec l'énergie d'un esprit fait pour les combats de la tribune, et d'un caractère trempé pour la résistance. Siégeant au centre gauche, il n'a pas abandonné une seule fois la politique qu'il avait promis de défendre.

« Il ne l'a pas soutenue seulement à la tribune. Tout le monde a lu l'ouvrage remarquable qu'il a publié il y a trois ans sous ce titre : *la République conservatrice* (1). Ce livre, qui semblait devoir être suivi de beaucoup d'autres, restera, avec les *Lettres sur les États-Unis*, comme un témoignage durable de ce qu'aurait fait M. Ernest Duvergier de Hauranne s'il n'avait point été enlevé si vite aux espérances que sa brillante intelligence, son courage, ses heureux débuts avaient inspirées à tous les partisans des idées libérales. »

Cette mort est un malheur public. Elle nous enlève l'exemple, bien utile dans la période troublée que nous traversons, d'un de ces fils des anciens parlementaires restés fidèles aux idées paternelles. Elle enlève à un père illustre la joie de voir revivre dans un fils digne de lui ces nobles traditions d'indépendance qui brillent plus vivement encore quand l'amour des lettres les rehausse et ajoute à leur éclat.

Voici la liste des articles de M. Ernest Duvergier de Hauranne que la *Revue* a publiés :

1873.	22 mars. . . .	*Les [illegible] monarchies.*
—	5 mai. . . .	*L'élection de M. Barodet.*
—	14 juin. . . .	*Le parti conservateur.*
—	15 octobre. . .	*La [illegible] septennat.*
—	25 octobre. . .	*Les [illegible] des conservateurs.*
—	15 novembre .	*Le long parlement.*
—	29 novembre .	*L'interregne.*
1874.	24 janvier . . .	*La loi municipale.*
	7 février . . .	*La nouvelle commission des trente.*

Et beaucoup de *Semaines politiques* non signées.

La *Correspondance littéraire* de Leipzig, qui paraît tous les quinze jours, donne dans chaque numéro une liste des procès de presse intervenus en Allemagne pendant les deux semaines précédentes. L'énumération est longue, surtout en ce qui concerne la Prusse, et peut servir à des comparaisons intéressantes. Le 21 juillet, la *Correspondance littéraire* enregistrait une douzaine de procès de presse. Le 4 août, elle en relève quinze, dont dix à Berlin. Les peines prononcées varient d'une amende plus ou moins forte, à neuf mois de prison.

(1) Un vol. in-18 (Germer Baillière).

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

[illegible] — [illegible] & C[illegible], [illegible] 1874.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 9 1er SEPTEMBRE 1877

L'ANNIVERSAIRE DE LA CAPITULATION DE SEDAN DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES D'ALLEMAGNE

Où finit le patriotisme? où commence le chauvinisme? Il serait peut-être difficile, à moins de faire une analyse psychologique selon les règles, de déterminer une limite précise. Mais ce qui paraît certain, c'est que le patriotisme se montre, dans l'histoire des nations, aux jours de revers; le chauvinisme aux jours de succès. Le seul souvenir des victoires impériales avait fait des Français d'exaltés chauvins : puissent-ils, au souvenir des derniers désastres, devenir d'ardents patriotes! En Allemagne, le patriote de 1813 s'est fait chauvin en 1871.

Ce n'est ni dans la presse, ni au théâtre, ni au parlement, c'est à l'école primaire, cette école idéale enviée par l'Europe entière, que nous désirons étudier les symptômes de la maladie. Depuis longtemps, en effet, les instituteurs allemands ont poussé la nation dans cette voie. Nous connaissons tous ces livres d'éducation nationale où la haine de l'ennemi héréditaire est érigée en dogme : les manuels d'histoire représentent la bataille de Varus comme la première victoire de l'homme du Nord sur l'homme du Midi, du Germain sur le Welche; les géographies nous rappellent avec soin qu'en 814 Lyon et Marseille étaient des villes allemandes (1); dans les recueils de chant, la fureur du patriotisme est mise en musique et transposée dans tous les tons. Mais ce n'était pas assez, et depuis 1871 l'art de haïr le *Franzmann* a été perfectionné par les pédagogues.

Ramassant tout ce que la muse germanique en délire avait produit durant la guerre et déposé dans les journaux, les Revues, les brochures; choisissant ensuite, pour chaque événement de la campagne, l'œuvre qui semblait la plus originale, la plus caractéristique, ils ont composé des recueils d'un nouveau genre, où se déroulent toutes les phases de la grande lutte. Aussitôt faits, ces opuscules, cycles épiques, si l'on veut, ou rapsodies guerrières, furent introduits dans les écoles de l'empire. Certaines pièces sont destinées à être déclamées tantôt par un élève seul, tantôt par deux élèves qui se donnent la réplique. D'autres sont chantées soit par une voix seule, soit par toute l'école en chœur, quelquefois alternativement par un élève, qui fait fonction de coryphée, et par la classe, qui répond. Mais, pour donner à ces exercices une consécration solennelle, il fallait choisir un jour où l'on pût faire une exhibition publique de ce lyrisme et jouer en représentation officielle les petits drames patriotiques : on choisit l'anniversaire de la bataille de Sedan.

Donc, le 2 septembre, du Belt aux Alpes, les cloches de toutes les églises, mises en branle dès l'aube, font victorieusement leur devoir. Dans les plus grandes villes, dans les plus humbles villages, les rues se remplissent de monde en habits de fête; les enfants fourmillent, plus endimanchés que les parents. La cohue se dirige vers la grande salle d'école chargée de guirlandes et de fleurs, tapissée de pancartes où l'instituteur, dans des inscriptions latines et gothiques, a déployé tous ses talents de calligraphe. Les écoliers se rangent dans les bancs. Le maître d'école, le pasteur, le bourguemestre prennent place à la tribune. Les parents sont massés dans les coins, aux portes, aux fenêtres, et, du geste, de la voix, exhortent leurs rejetons à faire honneur à la famille. Mai déjà l'instituteur s'est armé de son violon, a brandi son archet, et un chœur retentit en l'honneur du Très-Haut. Puis le représentant de Dieu se lève à son tour et d'une voix émue : « C'est aujourd'hui le jour, dit-il, le jour où l'empereur Napoléon III, remettant son épée à notre roi héroïque, se rendit prisonnier. Par la grâce de Dieu, quel événement (1)! » Des cris d'enthousiasme, des trépignements frénétiques font trembler la maison, pendant qu'un écolier, un

1 Daniel, *Leitfaden*, p. 116.

(1) *Durch Gottes Fugung, welch eine Wendung!* — C'est la fin de la dépêche annonçant la victoire de Sedan à la reine Augusta.

grand, hissé sur une table, roulant des regards où il s'efforce de faire briller la malice, sur un ton de voix qu'il croit comique, avec l'assurance de l'adolescent qui sait bien sa leçon, ouvre le feu. Nous prêtons l'oreille ; c'est le premier épisode de la campagne, la déclaration de guerre :

Le roi Guillaume était tranquillement assis à Ems,
Ne songeant guère aux querelles de ce monde :
Pareil les étaient ses pensées,
Pareil le bruit du Kronchenbrunnen (1).
Lorsqu'entre dans son cabinet,
Un matin, monsieur Benedette. —

(Benedette pour Benedetti ; simple égard du poëte envers les exigences de la rime.)

Qu'envoyait Napoléon.
Le voilà qui commence à déblatérer
Parce qu'un prince de Hohenzollern
Devait monter sur le trône d'Espagne.
Et Guillaume disait : Benedettig —

(Nouvelle marque de soumission aux lois de la prosodie.)

Vous vous échauffez inutilement ;
Soyez au moins raisonnable !
Qu'est-ce moi, que les Espagnols
Complètement, à leur goût, un roi
Ou le voudraient dans le pays où fleurit le poivrier.

Au cinquième couplet, l'ambassadeur pousse l'audace jusqu'à demander une déclaration écrite.

Alors notre Guillaume fixe
Sur la misérable créature
Son regard royal,
N'ajoute pas un mot, et
Se retourne, si bien qu'un chacun
Peut admirer son dos.

Mais depuis longtemps déjà les auditeurs sont impuissants à contenir leur joie : ce dernier trait les achève ; ils partent d'un immense, d'un irrésistible éclat de rire ; les autorités elles-mêmes se pâment d'aise sur leurs chaises curules : la plaisanterie a porté.

A cette nouvelle, Napoléon
Fait aussitôt venir les bottes
Qu'autrefois portait son oncle.
Bonaparte les revêt
Terrible, et le tendre
Loulou, à son tour, de demander les siennes.

Inutile, ce nous semble, d'en entendre davantage : l'échantillon est assez long pour donner une idée exacte de tout le morceau. A cette scène succède un chœur qui célèbre la vaillance de l'armée et le départ du roi : c'est dans la situation. Mais il ne s'agit pas seulement d'apprendre aux nouvelles générations les exploits des générations passées ; il faut les préparer aux luttes futures, les habituer aux dangers à venir, les familiariser avant tout avec ces hordes sauvages que le Welche fait marcher devant ses légions. Un nouveau coryphée monte donc sur l'estrade ; il joue le rôle d'un capitaine de compagnie :

Les turcos sont un singulier corps :
On dirait des tigres ;
Mais j'espère que vous n'en avez pas peur.
TOUS EN CHŒUR, *représentant la compagnie.*
Oh ! pas le moins du monde, capitaine !

LE CAPITAINE.

Ils bondissent en hurlant,
On dirait des animaux féroces ;
Mais j'espère que vous ne tournerez pas le dos !

TOUS.

Ils n'ont qu'à venir, capitaine !

LE CAPITAINE.

Le regard assuré, la main solide,
C'est chose facile que de mater le courage
A ces gaillards. Tenez ferme !

LA COMPAGNIE.

C'est ce que nous faisons, capitaine !

LE CAPITAINE.

Pourtant les voici ; ils bondissent comme des tigres...

LA COMPAGNIE.

Laissez-les bondir, capitaine !

LE CAPITAINE.

Ils poussent des hurlements sauvages : qu'allez-vous faire ?

TOUS.

Nous les assommons, capitaine.

Il serait fastidieux d'assister à toute la représentation. Après le frétillant Benedetti, les turcos aux allures de chats sauvages ; après les turcos, les zouaves semblables aux chacals. Puis on s'en prend aux mitrailleuses, dont les façons, paraît-il, sont anti-civilisatrices ; aux chassepots, qui, entre toutes les autres armes de guerre, ont le privilége exclusif de tuer au hasard, sans réflexion, sans choix. Nos généraux ne sont pas ménagés plus que notre infernal matériel. Mac-Mahon, tout essoufflé, hors d'haleine, court de Wissembourg à Wœrth, de Wœrth à Châlons, de Châlons à Sedan pour donner dans une souricière ; Bourbaki — le tigre, lui aussi, — sur un geste dompteur de Werder, rentre dans sa tanière ; Bazaine enfin, dans l'enceinte de Metz, est tranquillement occupé à faire de la charpie et ronge en philosophe des demi-rations.

Mais c'est Napoléon III qui a été la source d'inspiration la plus féconde. Nous lui avons vu chausser ses grandes bottes de famille ; le voilà maintenant qu'on hisse péniblement sur son coursier et qui chevauche, accompagné de Loulou, afin que rien ne manque à son prestige. Posté en lieu sûr, tordant sa moustache avec fureur, il lance 30,000 hommes au combat contre 900 ; il conquiert Saarbruck, et le petit de télégraphier à maman : « Victoire, maman ! La vieille gloire est retrouvée ! » De Forbach à Sedan, mêmes quolibets gouailleurs, mêmes lazzis spirituels accompagnent le « *grrrand* empereur de la *grrrande* nation » (1). Arrivés à Sedan, les poëtes trouvent leur luth de tous les jours insuffisant pour exprimer leur délire : ils décrochent un instrument sans doute extraordinaire, car leurs mélodies ont des accents de plus en plus indéfinissables.

Que voyez-vous assis là-haut sur la butte, *(2)*
(*Ça, ça !* (2))
Là-haut sur la butte de Guillaume ? (*Wilhemshöhe.*)
Hé ! mais c'est Napolium...

Ium fait pendant à un mot en *um*.

(1) Eau minérale.

(1) « Der *grrrande* Natzjohn. »
(2) Ces deux mots sont en français dans le texte.

C'est Napoléon
Qui, [illegible], regarde autour de lui
Et [illegible] qu'il ne serait vraiment soi
S'il était à l'île d'Elbe.

[illegible] :
Mais il [illegible] consolation.
[illegible]
Qu'il [illegible]
[illegible] favorite..

Et pendant que l'empereur se morfond ainsi et se console, dame Eugénie sauve la caisse, Loulou pleurniche, Plon-Plon se concentre victorieusement à Florence dans des quartiers plus sûrs.

Mais, au nom de Phœbus-Apollon! arrêtons-nous ici. Les cris vides de sens qui entrecoupent les vers, les refrains absurdes qui terminent les strophes, les mots français que les bardes enivrés de délices patriotiques mutilent et tronquent pour les faire rimer avec des vocables allemands tronqués avec une égale désinvolture, tout cela est intraduisible. On dirait des enfants qui, voulant insulter un camarade, cherchent vainement des expressions assez fortes pour dire leur mépris et finissent par proférer des sons inarticulés qui s'efforcent d'être des injures, Quant à la consommation de hurrahs, elle est simplement prodigieuse, inénarrable. Comment résister, malgré notre respect pour la muse, à l'envie de citer cette « *Chasse impériale* »? Quelle grandeur! Quelle distinction! Quel mouvement!

Vivat! Que [illegible] on dépouille les drapeaux
Hurrah!
[illegible] la [illegible] qui chasse l'empereur,
Hurrah!
Qu'on [illegible] vivat se répercute
Jusqu'à [illegible] des Argonnes!
Hurrah! hurrah! hurrah!
[illegible]
Hurrah!
Voilà ce qu'on appelle une chasse impériale,
Hurrah!
Quand on [illegible] enfin, s'arrête
[illegible] !
Hurrah! hurrah! hurrah!
Comment l'histoire ira-t-elle aux Parisiens?
Hurrah!
Qu'[illegible]
Hurrah!
Mons[illegible] Cissaguet,
Tas de menteurs, tas de canailles!
Hurrah! hurrah! hurrah!
Qu'importe! Allons droit [illegible]
Hurrah!
[illegible]
Hurrah!
[illegible] de la forêt!
Nous les renverserons avec nos sarbacanes!
Hurrah! hurrah! hurrah!
O grand héros, ô Napoléon!
Hurrah!
Que [illegible] Il est pris déjà!
Hurrah!
Et par dessus le marché, nous garderons
Pour toujours, avec le gibier, la chasse tout entière!
Hurrah! hurrah! hurrah!

Donc la bête est forcée, mise en cage; mais la lutte a été vive : que de victimes sont tombées! que de cadavres jonchent le sol! Que d'âmes errent sans asile, ignorant peut-être le chemin du ciel ou frappant en vain aux portes encombrées! Que vont-elles devenir? trouveront-elles une place à la droite du Seigneur? ou seront-elles condamnées à voltiger inquiètes, effarées, comme les ombres qu'Ulysse rencontre à l'entrée du noir séjour? Rassurons-nous : un poëte a bien voulu renseigner le public sur le sort des infortunées, et un pédagogue a pris soin de recueillir les renseignements du poëte.

Rangés par bataillons, clairons sonnant, officiers en tête, les martyrs arrivent aux portes du paradis; enivrés encore par l'odeur de la poudre, ils forcent l'entrée et s'avancent en triomphateurs. Saint Pierre, bousculé, a perdu la tête; ses clefs tremblent dans sa main; il se gratte saintement derrière les oreilles et, ne sachant à quel confrère se vouer, il court demander conseil au bon Dieu lui-même. Le bon Dieu, par bonheur, a la tête plus solide que son geôlier. « Va donc, dit-il avec une placide sérénité, va trouver le vieux Fritz (1); il se connaît en choses militaires; il te donnera un sage avis. » Dans la vaste allée des Conquérants, Fritz causait stratégie avec Blücher, quand tout à coup débouchent avec fracas les bataillons des guerriers morts. Le grand roi reconnaît ses compatriotes, et — tant est grande la force de l'habitude! — les apostrophant en bon français du XVIIIe siècle : « Eh bien! messieurs, qu'est-ce à dire? » leur demande-t-il étonné. Un officier s'avance, présente les armes et raconte la campagne de 1870. — Mais il n'a pas vu la fin; car il est tombé devant Metz. Comment faire pour connaître l'issue de la lutte? La chose pourtant est bien simple. Sur un signe du maître, le lieutenant Ziethen selle son vieux cheval de bataille et, à bride abattue, s'élance sur la terre. Il apprend la capitulation du 2 septembre. Le paradis se remplit d'allégresse : saint Pierre réserve un des plus beaux sites du paradis aux légions victorieuses, et Frédéric, reconnaissant, lui dit d'un ton paternel : « Maintenant, monsieur saint Pierre, allez prendre du repos; nous laisserons les portes du ciel ouvertes : j'y placerai une sentinelle prussienne. »

Mais que dites-vous de cette poésie? Sur l'autre feuillet du recueil, ce titre en gros caractères : *L'Alsace délivrée*, nous rappelle à la réalité. Que veulent-ils donc à la pauvre province? Cherchent-ils à la consoler? Insultent-ils à son malheur? Eh quoi! ils la traitent de sœur! Ils la plaignent non d'être arrachée à la France, mais de n'avoir pas appartenu plus tôt à l'Allemagne! Ils la consolent d'avoir été française durant deux siècles et de n'être devenue allemande qu'en l'an de grâce 1870! Ainsi les Alsaciens gémissaient, leurs pères gémissaient, les pères de leurs pères gémissaient, et ils ne savaient pas qu'ils gémissaient! Ils étaient dans les fers, et ils ne le savaient pas! Heureusement un poëte allemand les arrache à leur ignorance, quand il s'écrie :

Mon Alsace allemande, mon Alsace libre!
[illegible]
Serait-il vrai? La chaîne est-elle rompue?
[illegible]

Comme ce serait comique, si ce n'était si triste.

Certes, toutes ces platitudes, ces inepties, ces monstruosités ne mériteraient pas d'être lues, traduites ou signalées au public, si, œuvres de quelques rimeurs pour confiserie, elles servaient à envelopper un bâton de sucre d'orge ou un chocolat praliné. Mais ce qui fait l'importance de ces élucubrations, ce qui en augmente la portée, ce qui les recom-

(1) Frédéric II.

mande si fort à notre attention, c'est qu'elles ne sont pas lues par des enfants en quête de friandises ou par des convives au dessert d'un festin : elles sont apprises par cœur, récitées et chantées dans toutes les écoles primaires du nouvel empire ; elles servent à former le cœur et l'esprit de la nouvelle génération ; elles jouissent de cette sanction qui s'attache à tout ce que patronne l'autorité : en un mot, elles sont classiques.. Un simple coup d'œil sur la couverture des Recueils suffirait pour convaincre les plus incrédules. Elle porte généralement cette dédicace : *Offert à la jeunesse allemande des écoles*, ou ce titre : *Chants, récits, discours pour représentations patriotiques dans les écoles de l'Empire*, ou encore : *La Fête des écoles, anniversaire patriotique de Sedan* (1).

Beaucoup de ces Recueils exhibent sur la première page l'image de l'empereur ; quelques-uns, les portraits des principaux héros de la lutte ; il y en a un complétement illustré : on y voit le départ du roi, le transport des prisonniers français, Bismark et Napoléon III assis devant une cabane le soir du 2 septembre, et enfin le retour de l'empereur Guillaume dans sa capitale. Les auteurs de ces opuscules sont des instituteurs, des professeurs, des *recteurs* (2). Certaines éditions ont deux parties : celle de l'élève, qui renferme couplets à déclamer, chœurs à chanter, morceaux à réciter, scènes à jouer ; celle du maître, qui contient une série d'expositions historico-politico-stratégiques, destinées, comme intermèdes, à relier les différents actes de la pièce. Ailleurs encore, les deux parties sont réunies en un seul et même volume. Bref, nul doute à cet égard n'est possible : ce sont bien là des œuvres d'éducation officielle et nationale.

Quelque grande que soit la place qu'on lui accorde, la haine de l'ennemi héréditaire, du Welche *trouble-paix* et *cherche-gloire*, ne peut faire tous les frais de ces représentations scolaires ; il y faut une place à la glorification du vainqueur. Mais sous quels pas jeter des fleurs ? Sur quelle tête poser les lauriers ? Sous quel nez brûler l'encens ? A qui reviennent les honneurs du triomphe ? Est-ce à la Prusse ? Est-ce à l'Allemagne ?

Dans beaucoup de recueils, la Prusse seule joue un rôle : les Prussiens ont tout fait ; le roi Guillaume a tout conduit. Messieurs les souverains du Wurtemberg, de la Bavière, de la Saxe ne sont même pas nommés. C'est que sur les riants bords de la Sprée, paraît-il, naissent des Allemands d'une qualité supérieure, des Allemands d'une essence spéciale, des Allemands de la bonne marque ; astres radieux autour desquels les autres Allemands gravitent avec l'humilité consciencieuse de satellites. Eux seuls ont triomphé à Leipzig et à Waterloo ; eux seuls, à Metz et à Sedan. C'est leur roi qui est l'empereur de toute l'Allemagne. Est-il étonnant que dans les écoles du Nord il ne soit guère question que des vaillants Hohenzollern et de leurs vaillants sujets ; que, sur les vingt ou vingt-cinq poésies qui ornent un recueil, huit ou dix au moins soient consacrées à chanter le grand roi et son grand peuple ?

Quel est le roi vénéré
Qui s'avance le plus vers l'Occident,
Que [illegible] roi dont l'épée luit comme la [illegible]
Et met en fuite l'habitant de la France ?
Quel est le roi qui [illegible] dans l'éclat de [illegible],
Se [illegible] des lauriers de Sedan,
Dont le front est couvert
Des lauriers de Gravelotte ?
O Prusse, sois fière, sois heureuse,
Car c'est ton grand roi, ton roi chevalier,
C'est ton roi, ton roi, c'est le vaillant Guillaume !

Viennent ensuite des hymnes à la jeunesse du roi, à son âge mûr, à sa vieillesse ; d'autres à ses vertus, à sa famille, à son château. Et toujours le même entrain, la même verve. Mais lorsque ce roi est fait empereur, l'enthousiasme redevient du délire :

O heure Allemagne, réjouis-toi,

s'écrie le poète,

Car ton grand, ton chevaleresque empereur,
Ton empereur, ton empereur,
C'est le roi Guillaume !

Le peuple n'est pas ménagé plus que le souverain par l'avalanche dithyrambique ; car voici une nouvelle série de couplets aux Prussiens, à leur passé, à leur présent, à leur avenir ; d'autres encore à leurs vertus, à leur histoire, à leur pays :

Qui est le peuple qui, dans sa puissante [illegible],
A écrasé la tête de la tyrannie,
A écrasé la tête de la tyrannie ?
Qui, invincible, se tient debout ?
C'est ton peuple, ton peuple, ô Borussia !
C'est ton peuple, Borussia !
C'est ton peuple, Borussia !
Comment s'appelle le pays où la droite justice
Brise le sceptre d'une puissance criminelle,
Brise le sceptre d'une puissance criminelle ?
Où le bon citoyen trouve toujours protection ?
Ce pays s'appelle, s'appelle Borussia,
Ce pays s'appelle Borussia,
Ce pays s'appelle Borussia.

Pour les Allemands du Nord, quand ils vantent leurs exploits, les Allemands du Sud ne semblent même pas exister.

Cependant, dans un grand nombre d'autres recueils, c'est l'unité germanique que l'on invoque à grands cris. Là, comme par enchantement, les innombrables vertus qui tantôt faisaient l'apanage exclusif des Borusses deviennent l'ornement commun de tous les Germains : l'énergie, la simplicité, la fidélité, l'humilité, la droiture des Prussiens sont désormais l'énergie, la simplicité, la fidélité, l'humilité, la droiture des Allemands. Un procédé ingénieux, peu compliqué du reste, a rendu cette opération excessivement facile. Partout où il était question de la Prusse et des Prussiens, on leur a substitué l'Allemagne et les Allemands. La chanson si connue : « Je suis un Prussien, connaissez-vous mes couleurs ? » s'est transformé en : « Je suis un Allemand, connaissez-vous mes couleurs ? » Ceux-là disent : « En Prusse, celui-là est homme qui sait manier une arme. » Ceux-ci : « En Allemagne, celui-là est homme qui sait manier une arme. » Première version :

(1) *Deklamatorium zur Schulfeier* [illegible] *Schulbuch*. Potsdam, 1870. — [illegible] *zur Feier des National-Festes* [illegible] *Fest-Buch* [illegible] *zur Schule und Haus*. Landsberg, Verlag von Volger und Klein. — *Deutsche Festgesänge und Deklamationen zur Aufführung in Schulen, am Tage der Schlacht von Sedan*. Leipzig, 1874. — [illegible] *Deklamation und Gesänge für Schulkinder*. Schleusingen. — *Von Ems bis Paris. Musikalisch-Deklamatorische Gedenkfeier des heiligen Krieges Deutschlands wider Frankreich. Der deutschen Schuljugend dargeboten*. Braunschweig, 1874. — D'autres ont paru à Bechin, à Quedlinburg, à Barmen, à Paderborn, à Chemnitz, à Schmalkalden, à Altenburg, à Wittenberg, à Lessen, à Nordingen.

(2) Directeurs d'écoles.

« Nous nous appelons Prussiens, nous voulons être Prussiens. » Deuxième version : « Nous nous appelons Allemands, nous voulons être Allemands. » Là, enfin, c'était ton peuple, ô Borussia, qui écrasait les têtes de la tyrannie ; ici, c'est le tien qui s'acquitte de la besogne, ô Germania !

Mais retournons à notre école : la fête touche à sa fin ; jeunes et vieux, laïques et ecclésiastiques, bourgeois et magistrats, tous commencent à être repus ; reste à consacrer par un tableau animé cette unité chérie ; reste à jouer la scène de la fusion. Deux petits héros en herbe s'agitent sur l'estrade, l'un habillé en soldat prussien, l'autre en soldat bavarois. Un roulement de tambour annonce cette dernière, cette suprême solennité.

LE PRUSSIEN.

Je suis un Prussien, [illegible] couleurs ?

LE BAVAROIS.

Moi, je suis Bavarois, [illegible].

LE PRUSSIEN.

Ni Mein, ni Nord, ni Sud
Ne nous ont [illegible] séparés.

LE BAVAROIS.

[illegible] s'il paraît [illegible] ainsi, [illegible] apparence,
Car nous sommes Allemands, nous voulons être Allemands.

LE PRUSSIEN.

Tope là, ta main ; jeunes ou vieux, grands ou petits,
Dans la guerre et la paix, nous voulons être unis !

Ici, une petite note toute paternelle nous avertit que les deux acteurs se serrent la main avec chaleur, au moment où un troisième personnage entre en scène, qui est accueilli par des éclats de rire et de vifs applaudissements. C'est le fusilier Koutschke, du 34e régiment d'infanterie prussien. Koutschke, c'est Dumanet, c'est Pitou, c'est le guerrier des feuilles illustrées, des gazettes pour rire. Dumanet, Pitou ont leurs journaux ; Koutschke a le sien. Il envoie ses impressions au *Kladderatatsch*. Mais quelle différence entre ces héros ! Pendant que Dumanet et Pitou n'accordent leur attention qu'aux affaires intérieures, aux mille détails de la caserne et du champ de manœuvre, de la chambrée et de la charge en douze temps, de la cuisine et du pansage, Koutschke fait de la politique extérieure. Ceux-là usent leurs traits contre un major ventru, un adjudant grincheux ou un caporal compassé ; Koutschke n'a de railleries que contre l'ennemi du dehors, l'éternel Welche, le damné *Franzmann*. Ce que les bottes, le nez et le chapeau de Napoléon III ont donné d'esprit au fusilier du 32e est vraiment prodigieux. Mais puisque le voilà devant nous, voyons, écoutons.

Un sourire goguenard s'épanouit sur sa figure. Après avoir lentement, majestueusement promené son regard sur l'honorable assistance, il l'arrête sur un coin de la salle, où sont amassées quelques branches d'arbre sous forme de buisson ; ce buisson mystérieux, il le désigne du doigt, il l'interroge des yeux ; trois ou quatre fois, il recommence ce manége ; les auditeurs sont haletants ; c'est le moment psychologique, et Koutschke, l'index toujours dirigé sur le paquet de verdure, d'entonner sur un air connu :

Qu'est-ce qui se démène là bas dans ce buisson ?
Je crois que c'est Napolium ?
Mais pourquoi se démène-t-il ainsi ?
Sus, camarades, expulsez-le.
Napolium, Napolium,
Tes affaires vont de travers !
Morbleu ! sus ! et c'en sera fait
De toute sa [illegible]...

LE PRUSSIEN.

Tambour, roulez !

A ce signal, les trois personnages se précipitent dans les bras l'un de l'autre, s'embrassent avec effusion, puis, prenant leur pose, forment un groupe, un tableau vivant, le Bavarois entre les deux Prussiens.

Tous les trois, à l'unisson :

[illegible]
Nous nous trouvons unis jusqu'à la mort !

L'assistance est hors d'elle ; un cantique d'actions de grâces termine la cérémonie.

Est-ce à dire pourtant que ces recueils ne contiennent que des scènes de ce goût ? Ce serait faire injure à ces excellents pédagogues ; car, s'ils ont montré une aveugle faiblesse à l'égard des poëtes contemporains, s'ils ont accueilli leurs élucubrations avec un discernement suspect, ils n'ont pas négligé pour cela les poëtes du commencement du siècle. Une large place est réservée aux œuvres d'Arndt, de Kœrner, d'Uhland, de Fallersleben, de Geibel, à ces chefs-d'œuvre immortels que des générations ont appris et chantés, qui ont accompagné les régiments victorieux de Düppel à Sadowa, de Sadowa à Sedan.

En France, le temps n'a pas été perdu. Depuis plusieurs années déjà, quelques hommes désireux de contribuer à notre régénération ont songé à doter nos écoles de recueils patriotiques, et des éditeurs ont encouragé ces efforts (1). Puissent-ils arriver à bonne fin ! Dans nos quatre-vingt-six départements, de Calais à Nice, de Nancy à Bayonne, de Lille à Montpellier, nos instituteurs apprendront à nos enfants à répéter les mêmes accents, et lorsque, arrivés à l'âge où tout citoyen doit payer sa dette à la patrie, Bretons et Provençaux, Picards et Bourguignons, réunis sous un même drapeau, sauront redire ensemble les mêmes refrains, ils n'oublieront plus qu'un même sang coule dans leurs veines, qu'ils sont frères d'une même race ; les marches leur sembleront plus faciles, les fatigues plus légères. Sans tomber jamais dans le chauvinisme étroit, pédantesque, ridicule, du fusilier Koutschke, ils auront pour leur patrie cet amour vrai, sincère, ardent, qui éclaire les peuples sur leurs faiblesses, les instruit de leurs devoirs et les relève de leurs chutes.

V. H[illegible].

(1) [illegible] de M. [illegible], paroles de M. [illegible].

LA LITTÉRATURE INTIME

Edgar Quinet [1]. — **Daniel Stern** [2]

Deux volumes de *Lettres inédites* d'Edgar Quinet, les *Souvenirs* de Daniel Stern (Mme d'Agoult), c'est plus qu'il n'en faut pour éveiller et satisfaire la curiosité. La Restauration, le grand mouvement littéraire et philosophique de l'époque, l'explosion de 1830, le règne bourgeois de Louis-Philippe, le progrès éclatant des idées libérales et les premiers et sourds grondements de 1848, voilà ce qui revit pour nous dans ces confidences, raconté et jugé à des points de vue différents par deux écrivains également sincères, que tout sépare au début — la naissance, l'éducation, la direction de leur esprit, la société où ils vivent, — et qui plus tard se rencontreront sur bien des points.

Les historiens de la première moitié du XIXe siècle ne négligeront pas ces pages toutes brûlantes d'impressions vives : nous qui venons de perdre dans leur pleine vieillesse ces deux remarquables esprits, nous y trouvons une ample moisson de détails et de faits intimes. La postérité jugera leurs idées et leurs œuvres : c'est à leur caractère, à la nature de leur esprit que nous avons affaire ici. L'un s'ouvre à nous avec la candeur d'un fils qui cause avec sa mère ; l'autre nous initie avec une complaisance et une coquetterie féminine à son enfance et à sa jeunesse. Quel plaisir pour les délicats, pour ceux qui cherchent l'homme sous l'écrivain, qui démêlent dans les origines, dans les premières impressions, les idées de l'avenir ! Et ce qui ajoute à l'attrait de cette étude, c'est qu'elle nous ramène vers cette partie souriante, vers ce printemps de la vie dont le souvenir enchante. Plus tard viendront la maturité du talent, le tourbillon et les orages de l'existence ; ici c'est le matin plein de promesses, ce sont les premiers pas et les débuts, c'est la fraîcheur et le charme de la jeunesse.

I.

Les lettres d'Edgar Quinet à sa mère embrassent une période de vingt-huit ans ; elles vont de 1817 à 1845, elles prennent l'auteur à quatorze ans et demi et le conduisent jusqu'à la quarantaine. Écrites sans nul souci du public, quelquefois incisives et spirituelles, ordinairement passionnées, elles sont pleines d'une entière et naïve effusion. Tandis que les livres d'Edgar Quinet, hardis de ton, tranchants d'idées, heurtent brusquement l'adversaire, cherchent et soulèvent la tempête, nous ne trouvons ici que le calme, l'abandon d'un cœur simple, d'un esprit naturellement élevé, l'intime harmonie entre une mère admirable d'intelligence et d'amour et un fils qui ne peut se passer de ses conseils ni de ses tendresses. Confiant en lui-même, dans la liberté, dans la France, indigné quand il rencontre une mesquinerie ou une bassesse et la flétrissant d'un mot amer, également enthousiaste des mœurs viriles anglaises, de la simplicité germanique, des arts de l'Italie, de la loyauté fière de l'Espagne, âme faite de candeur et de noblesse, imagination débordante, cœur tourmenté d'amour, volonté passionnée et forte, philosophe et poëte, tel est Quinet. Parfois il s'égare et se trompe, mais il revient en pleine franchise et confesse ses faiblesses et ses erreurs ; jamais chez lui d'arrière-pensée ni de réticence ; il s'épanche, il se livre ; toute beauté, toute grandeur le transporte : il a l'ardeur, il a la foi.

Ses commencements furent extraordinairement durs et l'on est saisi des difficultés contre lesquelles il lutta. Dirigé par son père vers l'École polytechnique, il réussit aux premiers examens (1). Mais les vues de sa famille ayant changé, il se décide à entrer dans une maison de banque avec la perspective de gagner bientôt cinquante francs par mois et cent francs au bout d'un an. Sa famille était pauvre, il ne pouvait donc hésiter ; il parle même avec une certaine gaieté de ses débuts dans les bureaux et de la liberté *grande* qu'on lui laisse de répondre aux correspondants de la maison : *Je suis favorisé de votre très-chère du* 19, ou bien : *Je suis visité par votre honorée*. Mais bientôt il aperçoit la stérilité de cette carrière, il se révolte et la quitte : sa famille gronde, les envois d'argent cessent, et aux embarras de toute sorte s'ajoute le risque de mourir de faim.

Un journaliste lui demande un article et lui promet 50 francs : c'est le salut ; « mais les discours des Chambres, les accouchements fortuits, les coups de tonnerre et les chiens enragés » prennent tant de place dans les colonnes du journal que le nerf de la guerre n'arrive pas. Peu importe, rien ne le rebute : il est prêt à tous les sacrifices, suit les cours de l'École de droit, loue rue de la Harpe une chambre pour 80 francs par an, déjeune avec une tablette de chocolat, dîne chez le restaurateur à 16 francs les quinze cachets, va travailler par économie dans des cabinets de lecture et vend 50 francs son matelas et ses chaises pour faire imprimer son premier écrit : *le Juif errant*. Quel est, je ne dis pas le futur grand homme, mais le notaire ou le médecin de village en herbe qui de nos jours se résignerait à ces privations ?

Quelque chose soutenait l'héroïque étudiant dans ce combat contre la misère et la faim : la conscience de sa valeur, la certitude de l'avenir et cette indomptable énergie dont la nature arme ceux qu'elle ne veut pas laisser s'user aux difficultés de l'existence. Il était de ces âmes qui sont marquées d'avance pour la victoire.

A son arrivée à Paris, Edgar Quinet était un sauvage. Il avait grandi dans un coin de la Bresse au milieu d'une nature inculte, dont il nous peint l'âpreté farouche dans l'*Histoire de mes idées* : des landes, des bruyères, de grands bois silencieux, des marécages et « de loin en loin la cabane en argile d'un paludier abandonnée sur une plage, de vieux manoirs déserts sur un îlot sans hôtes, sans pont, sans barque pour y aborder ; des églises égarées, seules dans un champ de

1 *Lettres à sa mère*. 2 vol. in-18. Germer-Baillière, 1877.
2 *Souvenirs*. 1 vol. in-8°. Calmann-Lévy, 1877.

1 On a dit, sans preuve, qu'Edgar Quinet avait été refusé à l'École polytechnique. Madame veuve Quinet, soucieuse de tout ce qui touche à la mémoire de son mari, rétablit ainsi la vérité dans une lettre qu'elle veut bien nous écrire à ce sujet : « Edgar Quinet passe son examen à Lyon, en septembre 1829, pour l'École polytechnique, et est déclaré admissible. Son père se tient pour satisfait, vu son âge (dix-sept ans). Quinze jours après (voyez les lettres d'octobre 1829), à Paris, à l'hôtel, on décide en conseil de famille qu'il renoncera à la carrière à laquelle son père le destinait... Ainsi il n'a pas été *refusé* à l'École polytechnique, par la raison très-simple qu'il ne s'est pas présenté au second examen. »

hautes fougères presque arborescentes..., des villes englouties...; et dans ces solitudes un cortége de voix mélancoliques, inarticulées, lamentables..., une atmosphère où les hommes ont peine à vivre, toute pleine d'aspirations sans but, d'espérances sans corps, d'êtres imaginaires. » Cette terre désolée, inhospitalière, M. Jérôme Quinet, le père, avait voulu la dompter : esprit scientifique et positif, il avait essayé de dessécher les marais qui répandaient la mort autour d'eux, et la nature révoltée avait repoussé ses efforts. Tandis que les gens du pays végétaient tristement et mouraient jeunes, son fils avait longuement respiré l'air de ces contrées étranges et peuplées des visions de la fièvre. Il en conserva quelque chose. N'avait-il pas la fièvre, en effet, lorsque malgré sa famille et « plein d'horreur pour toute profession qui pourrait le faire vivre », il se lançait résolument dans la littérature, dans l'inconnu? N'avait-il pas la fièvre lorsqu'à vingt-cinq ans il embrassait à la fois l'histoire, la philosophie, la poésie, lorsque plus tard il parcourait avec un égal enthousiasme la Grèce (1), l'Espagne, l'Italie, lorsque du haut de sa chaire du Collége de France « il réveillait les morts »? Ces souvenirs expliquent ses premières années passées à Paris, où, dit-il, « la première impression a été mauvaise ». Il souffrait sans cesse du *machiavélisme* des salons, où « il avait l'air du paysan du Danube ». — « Dans ces tristes murailles il fut toujours comme les oiseaux sauvages renfermés dans une ménagerie. » Aussi se réfugiait-il dans sa mansarde, loin des distractions turbulentes, seul avec ses livres, plein de haine pour toute contrainte, pour toute servilité, pour les protecteurs et les protégés.

Il ne faut pas s'y tromper : cette sauvagerie même était une grande force. Élevés dans l'intérieur des villes, nous y contractons dès l'enfance et sans nous en apercevoir mille obligations qui plus tard sont autant d'obstacles : esclaves des convenances, prisonniers de nos scrupules, nous nous laissons environner d'un réseau de liens invisibles, et, quand nous voulons nous mouvoir, nous ne le pouvons plus. Nous sentons autour de nous des gens supérieurs auxquels nous nous comparons : cette comparaison nous inspire une humilité qui nous tue; les échecs de nos amis nous effrayent, nous pouvons moins et nous osons moins. Quand on vient du fond de sa province, on n'a point subi ces influences amollissantes. On arrive comme Quinet, fier, indépendant, dominant tout ce monde affaibli et raffiné du haut d'une sauvagerie naïve.

Mais ce n'est pas uniquement à cette énergie primitive de Quinet qu'il faut rapporter l'honneur du triomphe : les temps lui furent favorables. Nous ne savons si la nature produit toujours le même nombre d'hommes de talent ; mais à coup sûr il y a des circonstances qui les développent et d'autres qui les étouffent. Si grande que soit l'énergie personnelle, elle ne suffit pas quand on est seul : or, il y a dans l'histoire des heures heureuses où un enthousiasme général s'empare de toute une génération, où le génie s'épanouit sans effort et est comme naturellement porté par le courant. Notre époque n'est pas de celles-là : on l'accuse de stérilité. Nos grands hommes sont vieux ou sont morts et leurs successeurs ne paraissent point : le public regarde et attend. Mais où est le grand mouvement qui pourrait susciter les écrivains et les penseurs? où est l'idée commune qui passionne et réunit les intelligences? Le temps des innovations hardies et de la prédication brûlante est passé. On sent autour de soi le froid et le silence. Des talents individuels peuvent se produire; mais ils ne se rattachent à rien, ils ne sont pas soutenus par l'élan universel; l'heure n'est plus des vastes réformes, des grandes pensées et des efforts surhumains. Reportons-nous, au contraire, au lendemain du premier empire : en vingt-cinq ans toutes les idées nouvelles accumulées pendant un siècle avaient fait invasion dans la réalité. L'Europe avait subi un bouleversement épique; on était passé de l'extrême licence à l'extrême compression, des succès les plus prodigieux aux plus éclatants désastres. Tout cela fermentait dans l'esprit des jeunes générations. On avait soif de penser, de produire, et, quoique rien ne se fût encore déclaré, un frémissement sourd parcourait les âmes. L'homme de talent était sûr de ne pas rester isolé : quand Lamartine éleva la voix, il répondit au besoin secret de milliers de cœurs altérés de poésie. « C'était (1) une aveugle impatience de vivre, une attente fiévreuse, une ambition prématurée d'avenir, une sorte d'enivrement de la pensée renaissante, une soif effrénée de l'âme après le désert de l'empire : tout cela joint à un désir consumant de produire, de créer, de faire quelque chose au milieu d'un monde encore vide. » Quinet arrivait donc, heureusement pour lui, à une époque héroïque d'enfantement et de combats. Autour de lui les jeunes esprits partageaient ses aspirations et ses désirs : c'étaient autant d'alliés inconnus qui concouraient sans le vouloir à son œuvre. Tout le monde marchait à la gloire, sans que personne l'eût encore accaparée. C'était le départ confiant de la génération de 1830, avant que la renommée eût choisi les siens. Aussi, malgré les ennuis matériels, cette partie de sa correspondance est pleine d'ardeur et comme de joie. Il trouve partout des amis, des soutiens : quelques-uns devaient le tromper plus tard, mais à un moment où on ne pouvait plus le « supprimer ». Il avait obtenu d'eux ces premiers encouragements, ces premiers sourires de bienvenue qui doublent les forces d'un jeune homme : MM. de Gérando, Massias, Cousin l'accueillent à bras ouverts et ses lettres reflètent leur bienveillante influence. On brave bien des misères pour composer un livre dont on peut envoyer les premiers exemplaires à la fois à Chateaubriand, à Benjamin Constant, à Royer-Collard, à Lamartine et à Gœthe!

Ces encouragements étaient particulièrement sensibles à Edgar Quinet, homme de cœur et d'imagination avant tout et qui poussait ces qualités jusqu'à la naïveté et l'excès de confiance : si elles l'ont rendu quelquefois malheureux pendant sa vie, elles donnent aujourd'hui à ses premières années un caractère sympathique et touchant.

Le titre même de ces deux volumes : *Lettres à sa mère*, indique quelle place y tient le cœur. Habitué dès l'enfance à confier à sa mère ses joies et ses chagrins, tous les projets de son esprit et toutes les émotions de son cœur, Quinet a continué dans sa correspondance cette douce et fortifiante intimité. Les douleurs de la séparation, les espérances de se revoir, les demandes perpétuelles de conseils et les confidences passionnées, voilà ce qui en fait le fond. Tout ce qui lui arrive d'heureux est raconté avec plus d'entraînement.

(1) Voy. les lettres sur la Grèce dans la *Revue* du 2 [illegible]

(1) Edgar Quinet, *Il*[illegible] p. 241.

car il sait que la nouvelle en fera tressaillir l'âme d'une mère, et les larmes versées dans son sein en deviennent moins amères par l'espoir d'une consolation prochaine. Ainsi c'est une femme qui a présidé à la première éclosion de son talent, et, quoique tout personnel, ce talent porte l'empreinte d'une mère. Il y a chez lui des qualités féminines qui le suivront jusque dans ses conceptions les plus hautes et les plus abstraites. Il regarde l'amour comme le principe de tout. « Le sentiment des beaux-arts, dit-il, n'est autre chose qu'un amour en expectative » ; et ses confidences, limpides comme l'innocence, nous font assister à l'éveil d'un jeune cœur encore incertain, qui, gonflé d'un sentiment inconnu et délicieux, ne sait où se prendre et croit trouver dans l'amour maternel une suffisante expansion. L'expression de cet amour emprunte à sa charmante ignorance quelque chose de romanesque. L'enfant, qui voit sa mère belle et parée, « aime jusqu'à la fleur qui orne son chapeau, jusqu'à la dentelle qui borde sa robe » ; le jeune homme est convaincu que, « si Tibulle et Properce avaient eu une mère comme lui, ils n'auraient pas fait tant de vers sur l'amour profane ». C'est l'époque où le frère et la sœur décident avec leur expérience de quinze ans « que l'amitié est cent fois meilleure que l'amour », qu'ils vivront l'un pour l'autre et que « tout attachement trop vif sera considéré comme une véritable infidélité ».

Quinet arrive à Paris, bercé par les illusions d'un cœur qui se méconnaît, et il y apporte, avec un étalage de stoïcisme, une faiblesse réelle. Il déclare d'un air dégagé que « l'amour n'est pas fait pour cette vie, qu'il ne changerait pas sa mansarde contre toutes les houris du ciel et de la terre » ; il s'en tient, dans les salons, « à la vie contemplative », se jette au besoin dans le persiflage, sermonne ses amis sur la légèreté des femmes... Mais ce ne sont là que paroles en l'air d'un étourdi qui fait le brave et qui veut se donner du courage : il suffit « d'une jeune fille de dix-sept ans avec ses traits délicats, ses yeux bleus, sa taille svelte, sa robe blanche », pour jeter dans de grands troubles « *le sage Ulysse* ». Et à côté de ces petits romans d'adolescent, fugitifs et sans consistance, dont ses lettres sont pleines, d'autres troublèrent profondément sa pensée ; trop sensible à des impressions qui l'atteignaient jusqu'au vif et qu'il avait une peine infinie à chasser, bien que sa mère l'y aidât de tout son pouvoir, il fut longtemps inquiet et malheureux. Il portait dans les choses du cœur un sérieux profond et s'indignait de notre frivolité nationale qui voit dans l'amour un passe-temps délicat, un gracieux marivaudage, mais non pas le don d'une âme et le dévouement d'une existence. Cette galanterie spirituelle, mais un peu sèche, le révoltait : il tonne contre la coquetterie gauloise, et c'est alors « qu'altéré d'amour, mais ne sachant plus à quelle source puiser, car tout jusque-là n'avait été que poison », il rencontre en Allemagne, dans une famille de mœurs patriarcales, celle qui devait lui donner le bonheur et la paix. Il y a quelque chose de germanique dans la résignation patiente des deux fiancés qui s'attendent pendant huit ans, sans cesse séparés par de longs voyages, toujours unis par la pensée, dans le calme profond de cette âme angélique qu'il cherchait et qu'il trouva chez Mademoiselle Minna Moré ! Quand ses vœux sont enfin exaucés, c'est comme une bénédiction céleste qui tombe sur son cœur saignant d'amour : au lieu des cris de douleur, des imprécations contre la solitude, c'est « un état de douceur d'harmonie et de paix », et il semble au malheureux « qu'il est ressuscité d'entre les morts ».

Aux tourments d'un cœur inassouvi s'ajoutaient pour Quinet ceux d'une imagination ardente qui lui causa bien des déceptions et qui fut lente à s'assagir par les rudes leçons de la vie. Homme d'enthousiasme, il suppose volontiers chez ses semblables mille qualités brillantes qui l'enchantent, et il ne distingue plus de la réalité les créations de sa fantaisie. Il lui faut ensuite — et c'est une peine cuisante — renverser l'idole qu'il a élevée de ses mains. Il se passionne pour les hommes illustres qui accueillent ses débuts et lui ouvrent l'avenir. Les encouragements bruyants de M. Cousin, ses serrements de main, ses accolades, ses expressions enflammées le transportent. Quand il raconte à sa mère ses entrevues avec lui, il ne peut contenir sa joie, il étouffe, il éclate. Il faut lire la lettre de 1825, dans laquelle il raconte la visite du grand homme : c'est un chef-d'œuvre de lyrisme innocent et naïf; et tout cela aboutit enfin à une demi-rupture, aux expressions de *comédien*, d'*hypocrite* et de *tartuffe*.

La première fois qu'il entend parler Chateaubriand, quoique loin de partager ses idées, il est saisi d'une impétueuse admiration pour « ce port si noble et ce regard si fier, pour cette éloquence, la plus mâle, la plus philosophique, la plus impérissable... Il sent qu'il est son ami par le cœur et par le sang », et plus tard il s'apercevra que cette amitié ne peut devenir bien étroite, qu'à la quinzième visite on n'est pas plus avant dans l'intimité de Chateaubriand qu'à la première; il démêle ce qu'il y a de factice dans toute cette pompe grandiose et parle avec amertume de *l'homme drapé*, de l'homme qui *s'encapuchonne* avant de mourir.

Mêmes variations dans ses jugements sur l'Allemagne. Au premier abord, la ville de Heidelberg, les bois, les collines, la fraîcheur de la vallée du Neckar lui inspirent de véritables hymnes. Sans Heidelberg, « il n'aurait pas su ce que c'était que la vie ». La réception cordiale qu'on lui fait, les promenades, les soirées musicales où jeunes gens et jeunes filles chantent ensemble, toute cette ingénuité apparente, cette innocence de l'âge d'or le ravissent : le jour n'est pas loin pourtant où il reconnaîtra ce qu'il y a de pesant dans ce calme, de faux dans cette bonhomie, où il confessera que s'il reste en Allemagne, c'est surtout à cause « du bon marché et de la facilité de la vie ». La douce sérénité des savants qui lui tendaient les bras, la simplicité patriarcale de Creuzer l'avaient attendri et enchanté ; il était tout entier aux grandes conceptions, aux vastes systèmes de l'esprit allemand, pour qui rien n'est trop abstrait, ni trop élevé; et plus tard il s'aperçoit qu'il a fait fausse route, s'irrite contre l'obscurité et le galimatias germanique, reconnaît le sérieux de l'esprit français malgré ses apparences frivoles, revient à la clarté, à nos vieilles et précieuses qualités nationales trop dédaignées, que les Allemands copient gauchement et sans succès, et s'impatiente contre « la lourde danse de ces hippopotames ».

« Vous êtes fait pour briller par l'imagination », lui avait dit un jour M. Cousin; l'observation était vraie. L'imagination fut une de ses qualités dominantes. Quand il était plongé dans la métaphysique la plus subtile, dans la philosophie de l'histoire la plus ambitieuse, tout à coup il se prenait à regretter les champs, les prés, les bois, tout ce qui séduit les poëtes. Il avait besoin d'air et de liberté ; il voulait

courir sur les grèves de la mer ou dans les sentiers de la montagne; l'enfant élevé à Certines étouffait à Paris; le penseur épuisé allait demander à la grande nature de fraîches sensations et des images. Dans ses lettres écrites le soir, lorsqu'il était tellement fatigué qu'il pouvait à peine tenir une plume, il ne faut chercher ni des vues profondes, ni de longs développements, mais le jugement bref et précis qui jaillit du contact des choses, des cris d'admiration et d'allégresse poussés devant chaque merveille. Le navigateur qui arrive dans des pays nouveaux et aperçoit le premier des aspects inconnus à l'œil humain n'est pas plus enthousiaste que Quinet parcourant la vieille Europe : c'est pour lui un voyage à la découverte, l'exploration d'un monde et comme une révélation; il y apporte l'ardeur d'une âme neuve et la mobilité d'une imagination avide.

Tous les pays ne lui suffisaient pas, il lui fallait encore tous les temps. Quel penchant secret l'entraîne à la fois vers la poésie, vers la philosophie et l'histoire ? Qui l'emporte vers ces généralités si dangereuses et si fécondes en erreurs? Qui lui a dévoilé le mystère des époques et des hommes? Une sorte d'intuition qui devine tout et une opiniâtreté de travail que rien ne rebute. — « J'ai, dit-il, un grand sujet, neuf, hardi, où tous les sentiments moraux, tous les souvenirs, le monde entier prennent place. »

Tout cela concourut à former son talent : des lectures rapides et variées ; des images et des souvenirs empruntés à tous les pays de l'Europe, depuis l'Angleterre jusqu'à la Grèce ; les idées qui abondent et fermentent dans un cerveau de poëte : tous ces éléments échauffés, vivifiés par l'enthousiasme. De cet essor d'une imagination exubérante naissent en foule projets, ébauches, livres, tous accueillis et annoncés avec le même entrain. Sa correspondance nous initie à ce labeur de chaque jour, nous montre les matériaux qui vont être mis en œuvre, nous fait assister au plaisir de chaque trouvaille, au frémissement passionné de la création.

Mais le cœur et l'imagination sont souvent des puissances trompeuses : avec la chaleur il faut la lumière ; or, cette lumière, Quinet la trouvait dans sa conscience : il a la droiture d'un penseur. Incapable de se plier aux exigences de la vie et de céder sur les principes, il n'admet aucun compromis et subordonne absolument le réel à l'idéal. Il n'y a pour lui qu'un monde, celui des esprits ; il est fait pour parler aux âmes, pour les remuer avec les idées du droit et de la liberté ; il s'aperçoit lui-même combien il est différent des hommes politiques du pays où il est né. La justice aimée avec passion, proclamée avec une ardeur indomptable, sans tenir compte des difficultés des temps ni des opinions des hommes, voilà son but. Il s'efforce « que rien d'impur, rien de vulgaire n'approche de sa pensée », s'exerce à ne point redouter « le ridicule pour l'honnête », ressent une joie infinie de travailler pour le bien moral et le relèvement de son pays et s'écrie : « Le triomphe du bien me paraît une chose claire comme la lumière ! » Renonçant au ton léger et spirituel du *Juif errant*, son premier ouvrage, il lui faut des convictions et des affections ; il écrit avec toute son âme, car la pensée est pour lui une action, et, au moment du danger, il sera là. Ne pas faire passer dans sa conduite, dans sa vie morale, ce qu'on a prêché aux autres, c'est pour lui le comble de la lâcheté et de la honte. Tels sont les principes qu'il apporte dans la lutte.

Ennemi de la Restauration, il avait salué avec enthousiasme la révolution de 1830 et le retour de « ce divin drapeau tricolore » ; mais le mouvement s'arrête à son gré trop vite et ne porte pas tous ses fruits. Le mouvement est confisqué par les « ténébreux » doctrinaires, qu'il attaque avec véhémence, et, « quand les affaires politiques sont trop deshonorantes, il se dégonfle dans *le National* ». Combattant donc à outrance les vues du gouvernement, il embarrasse ses amis mêmes qui veulent le faire nommer au Collége de France. A l'intérieur, l'étroitesse d'une politique sans élévation et sans gloire et l'injustice d'une liberté restreinte le révoltent. A l'extérieur, il est pour toutes les nationalités qui souffrent : Roumains, Italiens, Polonais ; illusions généreuses, dévouement désintéressé au droit qui nous ont coûté cher quand nous avons appris par nos désastres que nous étions seuls à poursuivre ces nobles idées au milieu des convoitises de l'intérêt et des menaces brutales de la force !

Tel est l'homme d'après sa correspondance, « croyant à la liberté, à la religion pure, au dévouement, surtout à l'amour », persuadé que toutes ces choses « habitent quelque part et que, si elles ne sont pas dans notre France d'aujourd'hui, elles y arriveront un jour ». Quand on le voit se jeter dans la mêlée sans arrière-pensée, sans réserve, avec l'austérité d'un ascète, l'enthousiasme et l'imagination d'un poëte, la confiance d'un enfant, la foi d'un prophète, la raideur d'un juste égaré sur la terre, une expression vient sur les lèvres qui résume tout : c'est un apôtre.

II.

Les *Souvenirs* de Mme d'Agoult sont, comme la correspondance de Quinet, une autobiographie, mais conçue et exécutée différemment. Ce ne sont plus des lettres au courant de la plume, dont l'auteur se peint sans y penser, lui et ce qui l'entoure. Le négligé de Mme d'Agoult est naturellement plus coquet et plus apprêté que celui de Quinet. Ses *Souvenirs* ont été écrits à tête reposée, longtemps portés dans sa pensée avant de voir le jour, composés dans une intention morale et avec un secret instinct d'artiste. La femme hardie dans sa pensée et dans sa conduite a voulu « faire sortir une édification supérieure de ce qui avait pu être le scandale des âmes simples ». Et, malheureusement, elle n'a pas été jusqu'au bout : ses confidences s'arrêtent à l'époque de son mariage. Au moment où nous allions sortir des récits un peu longs de l'enfance pour aborder des révélations plus piquantes, l'impitoyable mort lui a fermé la bouche. Il faut donc prendre le livre tel qu'il est, sans suite possible, car les notes laissées par Mme d'Agoult sont trop informes pour qu'on puisse en extraire autre chose que quelques pages. Il se compose de deux parties distinctes : d'abord, des souvenirs de jeunesse ; puis des jugements sur le monde des salons, profondément atteint et dispersé par deux révolutions successives. Ainsi, d'une part, les premières impressions d'une femme d'un talent original et remarquable, à son entrée dans la vie ; de l'autre, le tableau vivant d'une société disparue.

Quoi de plus opposé, au premier abord, qu'Edgar Quinet et Mme d'Agoult ? L'un, pauvre étudiant, arrive à Paris du fond de sa province, sans argent, sans avenir, destiné à végéter dans un bureau ; l'autre, noble, belle, riche, est faite pour briller dans la plus haute société du faubourg Saint-Germain. Quelle

distance entre eux! Qui semblait jamais devoir les rapprocher? Et cependant, séparés au départ, ils se sont rapprochés à l'arrivée. Comment l'héritière des Flavigny en est-elle venue à juger sévèrement ces salons pour qui le sauvage Quinet avait une horreur instinctive? Comment a-t-elle fini par en sentir, elle aussi, « la sécheresse et la misère dorée », et par se détacher de « ce monde toujours semblable, sans âme, sans vertu »? Quelles sont les influences qui ont entouré sa jeunesse et qui ont préparé un avenir si inattendu?

Le développement de l'esprit de Quinet a quelque chose de naturel et de spontané : protégé par sa sauvagerie contre toute domination, élevé par sa mère et ayant conservé de cette éducation quelque chose de féminin, il avait laissé son imagination et son cœur s'enthousiasmer des grandes idées que lui révélait une conscience droite. Il en est tout autrement de Mlle d'Aoult : le sort de sa naissance semble avoir voulu la jeter dans toutes les contradictions, l'exposer aux influences les plus diverses, pour faire germer dans son esprit le doute et la liberté d'examen. Son père, M. de Flavigny, était d'une vieille et bonne famille de France, catholique et royaliste, qui remontait au XIIIe siècle et dont plusieurs membres avaient donné des preuves d'indépendance et de fierté : noble, émigré, soldat, n'ayant que la cape et l'épée, il avait le courage brillant, l'élégance de manières d'un gentilhomme du XVIIIe siècle. Sa fille l'aimait avec admiration et respect : il représentait pour elle le côté idéal de l'existence, tandis que sa mère, qui n'eut jamais aucune prise sur sa pensée intime, qui l'importunait par sa capacité des affaires, représentait le côté prosaïque de la vie. Elle était de la famille des Bethmann, banquiers millionnaires de Francfort-sur-le-Mein, « d'une solide importance bourgeoise et municipale ». Ainsi Mlle de Flavigny tenait à la fois à la meilleure noblesse française et à la plus riche bourgeoisie allemande. De là deux parts dans son existence. Tantôt elle mène en Touraine, à la maison du Mortier, la vie simple et rustique des gentilshommes du temps, a pour premiers amis les enfants du village, « ses chers petits rustres », ou les bêtes de la maison, chiens d'arrêt, oiseaux de toute sorte, lapins angoras et même deux petits marcassins. Elle court les bois, prend part aux travaux des champs, à la fenaison, à la moisson, aux vendanges. Revenue au salon, elle entend les conversations des Vendéens *ultras*, fidèles au roi quand même, mais mécontents et murmurant contre Louis XVIII et ses concessions aux idées modernes. Elle voit la table encombrée de caricatures, de chansons sur le duc d'Angoulême, sur les députés, sur les fonctionnaires selon la Charte, comme si l'on prenait soin, dès son enfance, d'affaiblir son respect pour la maison régnante! Du Mortier elle est transportée dans la résidence princière des Bethmann, protecteurs des lettres et des arts, dans cette ville de Francfort toute pleine des chefs-d'œuvre du moyen âge, de ses souvenirs de vieille ville impériale, des splendeurs du *Bundestag* et surtout de la gloire rayonnante de Goëthe. Ses oncles jouaient aux Médicis dans cette petite Florence.

Vivant dans ces milieux opposés, elle reçut une double éducation, française et allemande. Son père, « tout gaulois », n'aimait ni la métaphysique, ni la musique, lisait Rabelais, Montaigne, La Fontaine, Voltaire, et tirait de là ses dictées. On lui donna une maîtresse d'armes, Mlle Donnadieu, un maître à danser, le majestueux M. Abraham, le seul qui eût conservé « la grande tradition nationale du menuet » et qui ennuyait respectueusement Mlle de Flavigny, révoltée dès l'enfance contre « les grâces apprises ». On la menait à des cours fort en vogue dans le faubourg Saint-Germain, ceux de l'abbé Gauthier, qui pratiquait la bonne méthode d'instruire en amusant, et où l'on apprenait « à la française la création du monde et ses quatre parties — on ne parlait pas encore de la cinquième, adoptée plus tard, — la suite des rois de France et des rois de Rome, l'authentique Romulus, Pharamond, Clovis..., etc... »; mais à côté des méthodes françaises trouvaient place les méthodes germaniques. Un professeur d'allemand, M. Vogel, enseignait à Mlle de Flavigny d'une manière toute différente les divers états du globe, la naissance et les progrès de la civilisation, les races, les migrations, les établissements des peuples. En même temps, elle apprenait la musique, mais « non pour devenir une machinale, une insipide exécutante capable, en attendant le mariage, de divertir pendant une heure l'ennui des soirées de famille, de jouer en mesure ou à peu près une contredanse pour faire danser les voisins à la campagne »; elle étudiait les sonates de Haydn et de Mozart et s'initiait à ce grand art qui va si bien à la nature délicate de la femme et donne à sa sensibilité un si ravissant moyen d'expression. Ce dualisme n'était-il pas fait pour l'habituer de bonne heure à juger par elle-même? Et si l'on avait voulu lui donner cette fermeté de jugement, cette initiative d'opinion si rare chez les femmes, qu'aurait-on pu imaginer de mieux?

Partout la contradiction et les influences opposées. Son père était catholique, mais nullement dévot; sa mère luthérienne, avec un grand fonds d'indifférence. Suivant l'usage des mariages mixtes, on l'avait baptisée protestante à Francfort; puis, en France, on la fit catholique par convenance et par intérêt. Il en vint quelques soupçons à sa grand'mère maternelle, la vieille dame de Bethmann, huguenote opiniâtre et qui n'entendait pas raillerie sur ces questions. Un jour, l'octogénaire aveugle, l'aïeule majestueuse dont le caractère inflexible faisait trembler, terrifia l'enfant de cette apostrophe foudroyante : « Tu n'es pas catholique, j'espère? Les catholiques, je les hais! » La pauvre enfant ne fut sauvée que par l'intervention d'une dame de compagnie, et cette sortie ne contribua pas à mettre de l'unité dans ses croyances.

Pour lui faire faire sa première communion, on fut fort embarrassé, et l'on chargea de ce soin sa grand'mère paternelle, vieille douairière pénétrée de l'esprit du XVIIIe siècle avec un peu plus de dévotion, et qui allait une fois l'an, « faire sa visite au bon Dieu ». Elle s'en remit du soin de l'instruire à l'abbé Rougeot; l'abbé, à son tour, s'en reposa sur la lettre du catéchisme appris par cœur, et la première communion ne fut pour la jeune fille qu'une simple formalité. Bientôt on la lance toute jeune dans la vie mondaine, on la conduit aux bals, aux fêtes du Bundestag, où elle se voit entourée et courtisée par les vieux diplomates; puis, de peur d'éveiller trop tôt chez elle une dangereuse vanité, on l'enferme au couvent du Sacré-Cœur de Paris, d'où on la retire brusquement, au moment où elle se laissait aller « au charme mélancolique de la vie des cloîtres ». Ainsi, toujours la mobilité et le changement; rien de fixe, rien de respecté, rien d'inébranlable.

Elle ne trouva pas même le calme et l'harmonie dans les choses du cœur. Après ses premières amitiés pour les chiens de son père et pour ses petits camarades de jeux, après ses premières rêveries et ses romans vagues de jeune fille, elle

aurait mérité de trouver, comme Edgar Quinet, ce qu'elle appelait de tous ses vœux : « le bonheur éternel dans l'union conjugale ». Il n'en fut rien : pendant cinq ans, elle entendit discuter, peser autour d'elle sa valeur matrimoniale; elle fut l'objet de longues négociations, sans cesse rompues, toujours renaissantes, et qu'elle prenait en dégoût en voyant combien le cœur avait peu de place dans ces calculs matériels, dans ces froides et savantes intrigues. Alors elle s'irrite, laisse passer par faiblesse l'occasion d'être peut-être heureuse avec le comte de Lagarde, et, pour mettre fin à tout, elle supplie sa mère et son frère de lui donner un mari qu'elle accepte les yeux fermés! Ce n'est qu'à l'autre bout de la vie « qu'elle trouvera enfin la paix, mais la paix des solitudes, la tardive sagesse qui croît sur les tombeaux comme le lierre sans parfum, au fruit inutile... »

C'est dans ces événements, au contact de tant de choses opposées que s'aiguisa chez Mme d'Agoult la faculté de juger. Dans ses mémoires, publiés après coup, on sent la vivacité de l'impression servie par le mot pittoresque.

A l'époque même où Quinet était emporté par le tourbillon des idées nouvelles, elle observait silencieusement l'ancienne société; avec la finesse d'une femme, elle en saisissait les travers et les notait sans pitié. Sans doute les portraits qu'elle nous a laissés n'expliquent pas tout : les historiens remontent plus haut et déduisent plus logiquement les causes des révolutions; mais souvent aussi voir les personnages du drame, leurs gestes, l'expression de leur visage, nous en apprend plus sur les choses que de longues considérations générales.

N'est-ce pas la vieille royauté des Bourbons qui agonise dans la personne de Louis XVIII ouvrant, en 1824, la dernière session législative de son règne, majestueux encore, mais atteint d'une somnolence sénile, « observateur impassible des progrès de la gangrène qui rongeait ses os ramollis et ses chairs paralysées », et prononçant le discours solennel « dont les phrases, commencées d'une voix vibrante encore, s'achevaient inarticulées dans un pénible et confus murmure »? N'est-ce pas la caducité même et la décadence de la race qui éclate dans Charles X, encore noble et gracieux, mais sans que « ni dans l'ovale maigre et allongé de son visage, ni dans son front fuyant, ni dans son regard indécis, ni même dans ses cheveux blancs, il eût de beauté ou d'autorité véritable »? Que pouvait attendre la dynastie du duc d'Angoulême, le héros du Trocadéro, « chétif, grêle et laid, embarrassé, contracté, agité d'un tic nerveux, qui clignotait, grimaçait des lèvres et des doigts, faisant effort pour parler, pour rester en place »?

Autour de cette cour glacée se mouraient les restes de la société royaliste, de « l'aristocratie malade, envieillie, endolorie ». Dans les salons du faubourg Saint-Germain trônaient encore, donnant le ton et entourées de respectueux hommages, les douairières « paralysées de tout, hormis de la langue, et qui ne quittaient pas leur paravent, leurs chenets, leur bergère antique, leur chat familier, leur tabatière et leur bonbonnière ». Parmi elles, quelques-unes exerçaient une sorte de souveraineté, comme la princesse de la Trémoille, « avec ses petits yeux gris bordés de rouge, avec son tour de cheveux blonds, son gros ventre et la double maladie qui décomposait son sang — le diabète et l'hydropisie, — grande dame jusqu'à la moelle des os, asservissant à ses volontés, par la force de son intelligence et par la hauteur de son caractère, toute une masse de clients, de familiers, de flatteurs et de parasites ». Les douairières attiraient auprès d'elles, pour se moquer du régime actuel, du parlement, des ministres, et, au besoin, pour blâmer les princes eux-mêmes, toute la noblesse revenue de l'émigration. On causait des histoires du temps, on racontait ses petits exploits, ses petits griefs, ses petites infirmités, et l'on accueillait comme des auxiliaires utiles, mais non sans une nuance de dédain, tous les hommes de talent qui faisaient opposition au libéralisme. Quant à ceux qui se réunissaient au Palais-Royal, autour de la branche cadette, il était de bon goût de n'y point faire attention. On n'allait pas au Palais-Royal : c'était presque déroger que d'y paraître; on n'y connaissait *personne*. Et pourtant « ce personne » se composait de MM. Laffitte, Royer-Collard, Casimir Périer, Thiers, Guizot, Odilon Barrot, etc...

Voilà dans quel monde vivait Mme d'Agoult. La révolution de 1830 la trouva dans une ignorance complète des hommes et des choses. Elle ne connaissait — c'est elle qui le dit — « ni les cours de MM. Guizot, Cousin et Villemain, ni la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, ni *la Minerve*, ni *le National* ». Cette profonde indifférence pour le mouvement des idées, cette vie concentrée et exclusive, cet aveuglement volontaire et persistant, n'est-ce pas un dernier trait qui achève de peindre cette société solennellement fragile et vermoulue?

Les jugements de Mme d'Agoult ne sont ni moins spirituels ni moins acérés quand il s'agit des hommes illustres de l'époque. D'un mot elle peint leur physionomie, leur attitude, leur caractère et quelquefois leur talent tout entier. Elle a traversé les salons littéraires, elle a été témoin de la décadence de Chateaubriand; elle a vu l'auteur de *René*, venu à l'Académie française pour honorer la réception de Ballanche, pleurer comme un enfant à un passage où il était nommé, et tirer de sa poche, pour essuyer ses larmes, « un immense mouchoir à carreaux bleus », et ce mouchoir lui a longtemps gâté son héros! Elle a assisté aux soirées musicales organisées dans les salons par Rossini, *le cygne de Pésaro*, qui, pour quinze cents francs, amenait les artistes, tenait le piano et, une fois le concert fini, remmenait tout son monde sans que les invités daignassent frayer ou causer avec la Malibran ou la Sontag! Delphine Gay a été amenée chez elle par sa tapageuse mère Sophie, « une des célébrités des premiers beaux jours de l'empire, qui en gardait le geste, l'accent, la rime *gloire* et *victoire*; le turban aussi, le turban des mameluks, avec la harpe d'Ossian où l'on chantait le refrain du beau Dunois : tout un air d'état-major, une poussière d'escadron, un éclair de sabre au soleil, quelque chose d'inouï et d'indescriptible ». Elle s'est liée avec Delphine, plus simple, plus modeste, plus remplie d'un vrai talent. Elle l'a vue mariée à Emile de Girardin, qui, après le repas et dans un salon où se réunissaient Lamartine, Victor Hugo, Balzac, Théophile Gautier, Eugène Sue, etc.... « s'enveloppait d'un grand châle et sommeillait dans un coin jusqu'à l'heure où le soin de son journal l'appelait à l'imprimerie ».

Quelques traits rapides suffisent en général à Mme d'Agoult pour tracer une physionomie saisissante, et l'on trouve partout dans ses *Souvenirs* ce qu'elle appelle elle-même « la faculté du rire et le pli moqueur aux lèvres ».

Voilà ce qu'avaient fait d'elle les milles contradictions de son éducation et de ses premières années. Sans doute elle n'aurait jamais été une de ces femmes assouplies et insi-

gnifiantes, bourrées dès l'enfance de petitesses et de préjugés, telles qu'on en voit trop parmi les jeunes filles françaises; mais quand elle aurait voulu tenir les yeux fermés, les circonstances les lui auraient ouverts : aussi se trouva-t-elle dès les premiers jours armée d'une sagacité, d'une pénétration, d'une finesse extraordinaires. Avec sa naïveté d'enfant et son apparente insouciance de jeune fille, à la maison du Mortier, dans la fastueuse demeure des Bethmann à Francfort et dans les salons altiers et boudeurs du faubourg Saint-Germain, elle regardait, elle écoutait, elle recueillait des impressions : c'était déjà un spirituel et mordant critique.

III.

L'apôtre chez Quinet, le critique chez Mme d'Agoult, voilà ce que nous révèlent les *Lettres* de l'un, les *Souvenirs* de l'autre. Ce sont deux esprits bien différents : ils ont pourtant quelques rapports. Tous deux ont détesté la frivolité française, l'un d'instinct, l'autre par expérience, et tous deux ont puisé au vaste fleuve de la culture allemande. Tous deux ont protesté contre la sécheresse de certains mariages français, contre ces tendances positives qui sacrifient le plus saint et le plus naturel des sentiments de l'homme et tarissent dans son cœur la source la plus féconde du bonheur. Tous deux enfin ont aimé la justice avec une ardeur dominante. C'est pourquoi, entrés dans la vie par deux côtés opposés, ils ont fini par se rapprocher. L'un, tout d'abord indépendant et isolé, s'est fait, contre les retours offensifs de l'ancien régime, le champion décidé de l'esprit nouveau qui échauffait son imagination et son cœur et qui lui paraissait destiné à répandre un peu plus de justice dans le monde. L'autre, née dans l'ancienne société, en a vu les infirmités et les travers et s'en est séparée après l'avoir jugée avec une perspicacité toute féminine. Ils ont suivi deux routes qui conduisaient au même point; mais l'un est parti de l'idéal, l'autre du réel.

A. Cartault.

LA POLITIQUE A OUTRANCE

Jusqu'au bout.

Monsieur le Directeur,

Où nous mène-t-on? Où pensent s'arrêter les hommes d'État qui depuis trois mois se sont mis en tête de « faire marcher la France » à coups de trique ? La bête est quelquefois rétive, et ce serait un jeu dangereux que de l'enfourcher pour le seul plaisir de lui administrer à bonne portée une belle volée de bois vert. Les coalisés du 16 mai ne se sont sans doute pas exposés aux ruades pour cette satisfaction un peu creuse. Ils attendent probablement de leur entreprise un résultat plus solide et plus positif. Il est charitable de le croire et de supposer qu'ils savent où ils veulent aller quand ils déclarent d'un ton si haut qu'ils iront « jusqu'au bout ». Mais ils ne nous ont pas dit leur secret, quoique l'affaire nous intéresse, puisque c'est sur notre dos qu'ils prétendent cheminer jusqu'au terme mystérieux qu'ils ont marqué à leur expédition. En attendant qu'ils s'expliquent et pour prendre patience, il ne nous est pas défendu d'essayer de deviner ce qu'on ne nous dit pas et de prévoir la fin de l'aventure où l'on nous a engagés malgré nous.

A mon humble avis, les soi-disant conservateurs se proposent avant tout de prendre leur revanche des élections de 1876. Évincés par le suffrage universel, ils n'ont pas su se résigner à leur déconvenue. Convaincus qu'ils sont appelés par droit de naissance à gouverner leur pays, qu'il n'y a de lumières et de probité que chez eux seuls, et que la France ne saurait sans se perdre se soustraire à leur tutelle, ils guettaient depuis dix-huit mois l'occasion de ressaisir le pouvoir. Ce ne sont pas, au fond, de malhonnêtes gens ni de mauvais citoyens. Leur grand tort, c'est d'être si pénétrés de leur mérite et de se savoir si bon gré d'être tout ce qu'ils sont, qu'ils ne peuvent pardonner à la France de les méconnaître et de les tenir en petite estime. De bonne foi, ils jugent qu'elle est ou bien aveuglée ou bien profondément corrompue, pour leur avoir brutalement rompu en visière. Folie ou perversité, ils se sont promis dès le premier jour d'avoir raison de cette incartade. Le 16 mai leur a livré la rebelle. Ils s'évertuent depuis trois mois à la mater. Le succès est jusqu'ici médiocre; mais comme ils savent que cette partie est la dernière, ils ne sont pas disposés à lâcher prise; ils useront de leurs avantages jusqu'au bout et pousseront l'affaire à fond, au risque de ce qui pourra arriver.

Écarter les intrus, rendre aux « classes dirigeantes » la direction des affaires publiques, remettre chacun à sa place et, comme on disait au temps de l'empire, replacer la pyramide sociale sur sa base, voilà le vrai but et la vraie pensée de la faction. Le reste ne compte pas. Qui se souvient de la lettre du maréchal de Mac-Mahon à M. Jules Simon, et quel rapport même lointain peut-on saisir entre les griefs de M. le Président de la république contre le cabinet d'alors et le traitement auquel le ministère actuel soumet aujourd'hui la France? La publicité des séances des conseils municipaux? Il s'agit vraiment bien de cela! Quoi qu'on en ait dit, il ne s'agit pas davantage, pour le moment du moins, d'annuler l'ordre du jour anti-clérical du 4 mai. J'en crois volontiers les déclarations officielles. Nous n'avons point affaire à des fanatiques, et quand le clergé se met au service des ministres du 18 mai, il court grand risque d'obliger des ingrats. On fera pour lui ce que permettront les circonstances ; on lui donnera surtout de bonnes paroles; mais on ne se compromettra pas pour lui plaire, et on ne lui abandonnera pas le pouvoir, qu'on entend garder pour soi. Pour le radicalisme latent, est-il utile d'en parler? A qui fera-t-on croire que la majorité de la Chambre dissoute fût radicale, qu'elle fût disposée à porter atteinte à aucun principe, et que des hommes tels que M. Thiers, M. Grévy ou M. Léon Renault soient des ennemis de la famille et de la propriété? Toutes ces déclamations, tous ces arguments de tribune ne trompent personne, pas même ceux qui s'en servent.

La Chambre était républicaine et ne pouvait accorder sa confiance qu'à des ministres républicains : voilà son crime. Quand la fantaisie, très-constitutionnelle d'ailleurs, de M. le maréchal de Mac-Mahon eut remis les portefeuilles aux mains des ennemis déclarés de la république, il fallut bien la dissoudre. On colora cette mesure du mieux que l'on put. Il fallait donner une explication telle quelle, moins encore au

Sénat, qu'on savait facile à contenter, qu'au pays, dont on était moins sûr. Ainsi fut inventé le radicalisme latent, une sottise, au fond. On n'avait pas le temps de trouver mieux. L'important était de congédier au plus vite les élus de la France.

C'était bien coupé ; mais il fallait recoudre. On est obligé de compter avec les préjugés de son temps, si peu qu'on les partage. Quelque mépris que l'on ait au fond du cœur pour la vile multitude et pour le suffrage universel, il est impossible de songer à gouverner longtemps la France, à la triste époque où nous vivons, sans la consulter, ne fût-ce que pour la forme. On avait la confiance du Président de la république ; restait à obtenir celle du pays, à remplacer, si faire se pouvait, la Chambre dissoute par une Chambre plus docile et à faire sanctionner par les électeurs la violence légale dont les élus venaient d'être victimes.

Dure nécessité, et combien ce temps valait mieux où les ministres n'avaient qu'un maître ! Amener la France républicaine à déclarer qu'elle était satisfaite de l'avanie infligée à ses représentants, c'était une tâche épineuse. On se dit que l'empire avait accompli des tours de force aussi extraordinaires ; qu'en reprenant ses procédés, éprouvés par une longue pratique, on ne pouvait manquer de réussir comme il avait réussi ; qu'après tout, on n'avait pas le choix, et qu'il fallait ou abandonner la partie ou la gagner là où elle se gagne pour tout de bon, devant les électeurs. On mit donc de côté les scrupules et l'on se prépara à faire des élections selon la formule impériale. Triste besogne pour des parlementaires, pour des libéraux. Mais, encore une fois, il fallait bien se faire violence, sauver la France en péril et lui assurer, à tout prix, l'avantage d'être gouvernée par les gens qui ont été créés exprès pour cet emploi. Il y a trois mois qu'on travaille à lui procurer ce bien inestimable et qu'on la sauve en la bousculant, comme on sauve quelquefois le mobilier dans les incendies en jetant les pendules par les fenêtres.

Quel gouvernement pense-t-on lui octroyer plus tard, quand le moment sera venu de régler sa condition d'une façon définitive? La question a été provisoirement écartée, officiellement du moins. Ce ne sont pas les prétendants qui manqueront jamais, et l'on n'aura que l'embarras du choix quand l'heure sera venue de choisir. A quoi bon prévoir les querelles de si loin? Ce qui presse, c'est de tirer ce pays des mains des républicains et d'obtenir de lui, par force ou par raison, un blanc-seing dont on usera ensuite selon l'occurrence et selon l'intérêt bien entendu de ceux qui le détiendront. Pour arracher aux électeurs ce consentement, qu'il est si humiliant d'être obligé de leur demander, on se dit et on se montre prêt à tout. On ira jusqu'au bout de la légalité, et même un peu plus loin. On pratiquera la candidature officielle comme au temps de l'empire, mieux qu'au temps de l'empire. On appliquera à ce seul objet tout l'effort de la puissance publique. On mettra au service de la bonne cause tout le personnel gouvernemental, on y emploiera toute l'influence dont disposent, dans un pays centralisé comme le nôtre, les détenteurs du pouvoir exécutif. On combattra enfin avec l'énergie du désespoir, parce qu'il s'agit de vaincre ou de mourir (politiquement s'entend), et qu'on tient absolument à vivre. Cela, nous y pouvons compter, et ce que nous voyons depuis trois mois nous permet de deviner ce que l'on osera plus tard dans le feu de la bataille et dans l'effarement de la défaite.

La période électorale n'est pas encore commencée ; que de spectacles écœurants nous avons cependant déjà subis ! Pour avoir cette joie de tenir la France au collet pendant quatre ou cinq mois et de la conduire au scrutin

[illegible]

on a scandalisé l'Europe, dont l'estime et le bon vouloir nous sont si nécessaires ; on a inquiété, découragé l'industrie et le commerce, troublé les services publics, bouleversé et tourmenté un pauvre pays qui vivait en paix sur la foi des traités. Tout semblait réglé, tout a été remis en question. Les ennemis du gouvernement républicain ont relevé la tête, et la France, qui croyait en avoir fini avec les misérables querelles dont on l'avait obsédée si longtemps, apprit avec stupeur que ces sottises allaient recommencer.

Les hommes les plus dignes de sa confiance ont été écartés des fonctions publiques. Préfets, magistrats, maires, tous ceux que leurs services et leur caractère recommandaient le plus hautement à l'estime de leurs concitoyens, ont été brutalement frappés. On a refusé l'honorariat à M. Renouard ; on a révoqué M. Féray et M. le comte Rampon. On a adressé aux fonctionnaires de tout ordre des circulaires comminatoires. On a dissous des conseils municipaux et remplacé les maires élus par les hommes les plus justement impopulaires. On a obligé les conseils départementaux à tenir une session inutile et illégale.

Tandis que l'on annonce l'intention d'en appeler à l'opinion publique et au libre suffrage des citoyens, on empêche cette opinion de se produire, on la pourchasse, on la traque ; on ferme les cabarets, les cercles, les réunions les plus inoffensives ; on interdit jusqu'aux comices agricoles, jusqu'aux distributions de prix. On entrave, malgré la loi, la circulation des journaux républicains. Ce qui est plus odieux encore, on publie, aux frais des contribuables, des *factums* diffamatoires, élaborés dans les bureaux ministériels par des gens aux gages du ministre. On contraint les magistrats municipaux à afficher sur les murs des mairies ces écrits détestables, et quand les citoyens officiellement vilipendés protestent et réclament, on leur répond par de nouvelles injures. Les procès pleuvent sur les feuilles républicaines. Les autres commettent impunément tous les délits. Calomnie, outrage, fausses nouvelles, excitations à la haine, attaques à la Constitution, apologie de faits qualifiés crimes, appels à la violence, il n'est pas d'excès qu'elles ne se permettent et qu'on ne leur permette tous les jours. Elles ont des priviléges, des dispenses pour tout oser, et la loi, si sévèrement appliquée à leurs adversaires, n'existe pas pour elles. On en est arrivé à ce point de prendre pour confident et pour organe un journal de mauvais lieu, qui se partage entre le ministère et les « femmes du monde » en détresse, de sorte que l'on répand en province, à nos frais, avec les diatribes antirépublicaines de la première page, les annonces cyniques de la troisième.

C'est ainsi qu'au moment où il se préparait à violer la Constitution, Louis-Napoléon faisait attaquer les républicains par des farceurs de bas étage, par un Romieu, le Saint-Genest de ce temps-là. M. le maréchal de Mac Mahon ne médite pas de Deux-Décembre. Mais est-ce notre faute si ceux qui se disent ses plus dévoués serviteurs prennent à tâche de raviver ces souvenirs néfastes ? La presse de l'Élysée n'est-elle pas déchaînée aujourd'hui, comme en 1851, contre les représen-

tants du pays? N'écrit-on pas, dans *le Figaro*, que flétrir l'attentat bonapartiste, c'est outrager le Maréchal? Lorsqu'on voit une feuille ministérielle prendre insolemment à partie le ministre de la guerre, est-il possible de ne pas songer au général Changarnier, commandant de l'armée de Paris, destitué quelques mois avant le coup d'État? Lorsqu'enfin les ministres et le Président de la république, dans leurs harangues officielles, dénoncent au pays la Chambre dissoute et se déclarent résolus à poursuivre « jusqu'au bout » leur œuvre de salut, ce langage ne rappelle-t-il pas, jusqu'à faire trembler, celui que tenait à Dijon, au mois de juin 1851, l'insurgé du Deux-Décembre?

Les ministres se disent les vrais amis et les défenseurs éclairés de la Constitution; mais ils ont livré les plus hautes fonctions publiques à ses plus ardents ennemis, et dans cette scandaleuse distribution des candidatures officielles à laquelle nous assistons la rougeur au front, c'est aux bonapartistes qu'ils adjugent les plus gros et les meilleurs lots. Ils ne veulent point que les républicains les accusent de comploter un coup d'Etat, mais si ce sont leurs amis qui laissent entendre qu'au besoin ils sont gens à se soucier de la légalité comme d'une guigne, ce compliment ne semble pas leur déplaire. Un conseiller d'État a pu écrire, sans qu'ils en aient paru offensés, que le Président de la république était au-dessus des lois et ne leur obéirait qu'autant qu'il l'aurait pour agréable. *Le Figaro*, qui est officieux, réclame tous les matins un coup de force. *Le Bulletin des communes*, qui est officiel, prétend qu'on ne tiendra pas de compte du verdict du pays s'il est défavorable au 16 mai. Cette feuille abjecte a outragé impudemment les membres de la majorité républicaine en général et M. Gambetta en particulier, et voilà que M. Gambetta, pour avoir défendu à Lille sa politique et celle de ses amis, est déféré à la police correctionnelle!

Tout cela n'est vraiment pas beau. Tout cela donne à penser. Quand on voit quelles alliances accepte le ministère, par quels avocats il se fait défendre, quels conseils il se laisse donner; quand on observe, d'autre part, comment les républicains les plus modérés sont partout poursuivis, chassés, livrés aux bêtes de la presse officieuse et de la presse officielle; quand on voit, d'un bout de France à l'autre, tant d'entorses données au bon sens, aux convenances, à la justice, à la loi par les administrateurs de combat; quand on considère enfin cet usage frénétique d'un pouvoir éphémère, on ne peut s'empêcher de prêter à ceux qui se laissent emporter à de tels excès quelque sinistre arrière-pensée. On se dit qu'ils n'encourraient pas de gaieté du cœur de si lourdes responsabilités s'ils n'étaient pas résolus à se dérober de façon ou d'autre à la nécessité de rendre leurs comptes. On se dit qu'ils ne sont pas allés si loin pour reculer. On se dit enfin que cette crise n'est pas une crise ordinaire, qu'elle n'aura pas un dénoûment régulier et légal, et que ce n'est pas pour rien qu'un conseiller d'Etat a rappelé que le maréchal de Mac-Mahon commande une armée de 400 000 hommes.

En toute sincérité, je pense que ceux qui prévoient ainsi je ne sais quelles catastrophes sont dans une complète erreur. Les officieux voudraient bien nous faire croire que l'on est prêt à tout et capable de tout. « Cédez, disent-ils aux électeurs; c'est votre plus court, car le gouvernement ne cédera pas. » Pure fanfaronnade! manœuvre électorale! Le gouvernement cédera si la France le veut bien. Elle est, en réalité, maîtresse de son sort, et l'on ne touchera pas au gouvernement républicain si elle ne permet pas que l'on y touche. Les coalisés du 16 mai ont voulu faire des élections, rien de plus. Ils se sont imaginé que, maîtres encore une fois du pouvoir et instruits par l'expérience de 1876, ils réussiraient à arracher à la France un vote de confiance. Si elle avait la faiblesse de se laisser intimider ou corrompre, le péril serait grand sans contredit, et la compétition des partis monarchiques lui imposerait de terribles épreuves. Mais qu'elle affirme une fois de plus son attachement au régime dont elle fait l'essai depuis sept ans, et on se le tiendra pour dit. On ne lui mettra pas les menottes si elle ne tend pas elle-même les mains, comme elle l'a fait au Deux-Décembre. Les menaces ridicules des officieux ne méritent pas un haussement d'épaules.

Si le cabinet s'engage à fond, s'il se prépare un si terrible dossier, ce n'est pas qu'il veuille, au jour du jugement, présenter un déclinatoire appuyé par 400 000 baïonnettes : c'est tout simplement qu'il paye d'audace et qu'il compte d'ailleurs, en cas de défaite, sur la générosité de ses adversaires et sur la clémence des républicains. Il est sûr qu'il retardera les élections jusqu'à l'extrême limite légale, il est probable qu'il la dépassera. D'ici au jour du scrutin, il nous donnera plus d'un nouvel échantillon de son savoir-faire, de son habileté à tourner les lois, de sa hardiesse à les enfreindre. Il poursuivra des députés et des sénateurs, il dissoudra des corps électifs, il révoquera des fonctionnaires, il exaspérera par de nouvelles taquineries l'opinion déjà si irritée. Peut-être mettra-t-il la France en état de siége, sans droit, sans prétexte, pour complaire à M. Saint-Genest. Au bout de tout cela, il faudra toujours réunir les électeurs. Après avoir tant de fois déclaré que la France aurait le dernier mot, il faudra bien finir par lui donner la parole. Les républicains n'ont rien à craindre de son verdict.

La présomption des coalisés du 16 mai recevra le châtiment qu'elle mérite : les élections seront républicaines. Les informations recueillies par les hommes en situation d'être bien renseignés le prouvent surabondamment. N'eût-on pas ces données positives, on serait encore en droit de prédire *à priori* la défaite des prétendus conservateurs. Ils méprisent trop leurs concitoyens pour les bien connaître. Ils se sont flattés de « les faire marcher ». Ils ont cru qu'il leur suffirait de rouler de gros yeux et d'enfler leur voix pour nous terrifier. Pure illusion! on ne les craint pas. Quant à les aimer, on en est encore bien plus loin. La brutalité, l'insolence sont de mauvais moyens de gagner les cœurs. La France, quoi qu'en pense le ministère, n'est pas du caractère de la femme de Sganarelle : elle n'aime pas à être battue. Elle aime qui l'aime, elle estime qui l'estime. Elle est assez sage pour subir patiemment les avanies qu'on lui inflige depuis trois mois; mais elle en tient bonne note, et elle le fera voir quand le moment sera venu. Elle tournera le dos aux pédants et tendra ses deux mains à ses vrais amis, à ses vrais serviteurs, à M. Thiers, à M. Gambetta, à ces républicains de la gauche et du centre gauche dont on avait espéré la détacher.

Les réactionnaires de l'Assemblée nationale se sont crus bien habiles quand ils ont décidé que les élections législatives se feraient au scrutin d'arrondissement (1). Ils pensaient que

(1) Voir sur le scrutin d'arrondissement un article de M. Albert de la Berge, *Revue* du 6 novembre 1875.

dans ces colléges restreints les influences locales, les considérations personnelles primeraient les considérations politiques, et, dans leur infatuation naïve, ils se croyaient les coqs de leurs villages et de leurs cantons :

On chantre pourtant-on trouver qui nous voudra.

On trouva pourtant en 1876. Cette fois-ci, ce sera plus facile encore. Les choix de 1876 étaient bons : on s'y tiendra, et l'on renverra à Versailles les 363 diables rouges inutilement exorcisés au mois de juin. C'est en effet un des mérites du scrutin d'arrondissement d'être constant dans ses choix et de ne pas reprendre sa confiance sans de bonnes raisons à ceux à qui il l'a une fois donnée. On a beau afficher sur toutes les murailles les placards diffamatoires du *Bulletin des Communes ;* les électeurs, qui connaissent leurs élus, qui les ont vus de près, qui savent leurs affaires, leurs habitudes, leur vie, font le cas qu'il convient de ces mensonges imprimés. Allez leur faire croire que cet industriel, ce grand propriétaire, cet avocat, ce médecin sont des perturbateurs, des partageux, des incendiaires! Le temps est loin où le parti républicain se recrutait surtout parmi les mécontents et les déclassés. Il a vu venir à lui les grandes fortunes et les grandes intelligences. Il a des terres, des usines, des châteaux. Il est aussi intéressé que le paysan, et cent fois plus qu'une prétendue aristocratie besogneuse et obérée, au maintien de la paix publique et de l'ordre social.

Les réactionnaires seront pris à leur propre piége. Avec le scrutin de liste, ils pourraient espérer quelque succès de leurs calomnies ; avec le scrutin d'arrondissement, ils en seront pour leurs pauvres inventions, et cette aventure se terminera à leur honte. Mais, dit-on, battus, ils n'abandonneront pas la partie. Et que pourraient-ils donc faire ? Recommencer le 16 mai, dissoudre la nouvelle Chambre, infliger à la France une nouvelle crise plus désastreuse encore que celle-ci, lui défendre de se rasseoir et de travailler en paix jusqu'à ce que, de guerre lasse, elle se fût rendue à merci? Qui donc l'oserait ? Qui voudrait se charger, devant l'Europe et devant l'histoire, d'une si écrasante responsabilité ? M. le Président de la république a pu croire que la Chambre de 1876 ne représentait pas exactement l'opinion du pays ; pourrait-il tomber encore une fois dans cette erreur, au lendemain d'une grande manifestation nationale ? Ne consulte-t-il la France que pour la forme et avec le dessein arrêté de s'inscrire en faux contre sa réponse ? Est-il décidé à avoir raison, quand même, contre cinq ou six millions d'électeurs et à leur imposer son avis *per fas et nefas?* Le Sénat, enfin, qui a autorisé cette consultation, serait-il d'humeur à déclarer qu'elle n'était qu'un jeu et qu'elle doit être considérée comme nulle et de nul effet ?

Les politiques de sac et de corde qui rédigent les journaux de la coalition peuvent bien avoir fait ce rêve malhonnête ; mais la loyauté du maréchal de Mac-Mahon et le patriotisme du Sénat ne se sont certainement pas prêtés à une pareille mystification. Ce qui se fait en ce moment est très-sérieux, et ce que la France décidera sera bien décidé. Il est regrettable qu'on l'ait ainsi troublée ; il est regrettable surtout que ceux qui se disent les conservateurs et les honnêtes gens lui donnent de si fâcheux exemples de violence et de mauvaise foi ; mais elle reprendra son assiette et elle oubliera leurs leçons. C'est quelque chose que six mois de perdus en vaines querelles ; mais puisque les ennemis de la république avaient gardé, même après les élections de 1876, leurs prétentions et leurs espérances, puisque nous devions avoir à nous défendre encore une fois contre leurs entreprises, il est peut-être heureux que cette crise, qui semblait ajournée par la Constitution jusqu'en 1880, ait été ainsi avancée.

Nos adversaires iront, s'il leur plaît, et dès à présent, « jusqu'au bout », jusqu'à la démonstration complète de leur impuissance, jusqu'à la ruine irrémédiable de leur autorité et de leur considération. Nous serons ainsi délivrés trois ans plus tôt du spectre blanc et du cauchemar de la révision. Nous leur devrons, en fin de compte, de sincères remerciments.

Agréez, etc.

R...

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

La Doctrine de la pénitence chez les Chaldéens

J'ai consacré tout un volume à l'étude des documents parvenus jusqu'à nous, en original, de la magie chaldéenne (1), si fameuse dans l'antiquité. Ces documents consistent dans les débris d'un ou plusieurs recueils fort étendus d'incantations et d'hymnes propitiatoires, dont le texte accadien primitif est constamment accompagné d'une version assyrienne interlinéaire. Une libérale communication de sir Henry Rawlinson m'avait permis de les étudier avant leur publication définitive ; aujourd'hui ces précieux fragments sont entre les mains de tous les savants qui s'occupent d'études assyriologiques, car ils remplissent les trente premières planches du tome IV de l'ouvrage des *Cuneiform inscriptions of Western Asia,* édité aux frais des *trustees* du Musée Britannique par sir Henry Rawlinson et le regretté George Smith.

Je crois avoir montré que toute cette magie des Chaldéens reposait sur une conception dualiste, qui place partout dans l'univers des esprits personnels, les uns bons, les autres mauvais par essence, les uns protecteurs, les autres ennemis, lesquels dans le ciel, sur la terre et dans l'atmosphère, poursuivent entre eux une lutte incessante. Ce sont leurs alternatives de triomphe et de défaite qui font succéder les fléaux aux bienfaits de la nature et qui interrompent le cours régulier des choses du monde par des catastrophes subites. En particulier, les maladies qui affligent l'homme sont toutes l'œuvre des mauvais esprits ; par suite, une grande partie des incantations magiques que nous possédons ont pour objet la guérison de ces maladies. Ainsi qu'Hérodote l'avait remarqué avec la sûreté d'observation qui le caractérisait, les Chaldéens et les Babyloniens, à la différence des Égyptiens, n'ont jamais eu ni médecine ni médecins. Comme les peuples tartares et sibériens, quoique avec une civilisation bien autrement avancée, ils n'ont jamais connu d'autres médecins que des sorciers, d'autres remèdes que des exorcismes ou des pratiques magiques.

---

1 *La Magie* [illegible] Mais [illegible].

Il est pourtant un point que je n'ai pas suffisamment mis en lumière, c'est que — si nulle part nous n'apercevons dans la culture babylonienne trace d'une conception plus scientifique et plus vraie de l'essence et de l'origine des maladies, — au point de vue moral, quelques rares morceaux des recueils magiques s'élèvent au-dessus de la donnée d'une démonologie grossière, qui prédomine exclusivement dans le plus grand nombre des fragments. La maladie n'y est plus envisagée comme produite par l'action aveugle d'esprits élémentaires méchants par nature : le courroux des dieux célestes en est la principale cause, et l'homme l'attire sur lui par ses manquements à la loi morale. Il ne suffit donc pas de réciter machinalement certaines formules sacramentelles. Le plus puissant secours contre les démons et les maladies, ce qui donne aux rites purificatoires toute leur efficacité protectrice, c'est le repentir des fautes, la contrition parfaite. Dans ces morceaux, l'homme se confesse pécheur devant les dieux et implore son pardon en même temps que sa guérison.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] [abattu par la maladie.
[illegible]
Mange son aliment, absorbe sa victime, raffermis sa main.
[illegible]
[illegible]

Ces paroles sont placées dans la bouche du prêtre, qui les adresse au dieu Soleil (*Utu* en accadien, *Samas* en assyrien) en offrant un sacrifice pour un malade ; car ici les rites magiques se confondent avec ceux du culte.

Ailleurs nous trouvons encore plus nettement l'expression de cette idée que la maladie, et en particulier la folie, que l'on appelle le plus ordinairement « la maladie de la tête », est un châtiment de l'impiété et du péché. Ce sont les dieux qui l'envoient ; pour punir un coupable, ils suscitent les mauvais esprits qui la produisent. Surtout, irrités contre le pécheur, ils suspendent pour lui l'action protectrice qu'ils exercent constamment en faveur des hommes. Cessant d'étendre sur lui une main gardienne, ils l'abandonnent aux entreprises des démons, aux maux qui menacent sans cesse l'humanité. Pour obtenir d'en être délivré, il faut qu'il implore son pardon dans les larmes, qu'il le mérite par l'humiliation de son cœur.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Comme une étoile du ciel il disparaît ; comme la rosée nocturne il [passe en un instant.
Contre l'homme passager sur la terre, elle (la maladie) agit en ennemi ; [comme la chaleur du jour, elle le brûle.
Cet homme, elle le tue ;
Cet homme, elle le bouleverse comme la palpitation du cœur ;
Elle le torture comme un mal qui arrache le cœur ;
Elle le racornit comme un objet étendu sur le feu.
Comme un animal du désert, il est étendu ; ses yeux sont pleins de [illegible] ;
Sa vie est dévorée, il est attaché à la mort.
La folie est comme un orage terrible ; personne ne connaît sa venue ;
Son destin complet, son propre lot (1), personne ne le connaît (2).

Il me paraît impossible d'admettre que les morceaux où l'on trouve cette idée si nettement exprimée puissent être considérés comme appartenant aux parties les plus anciennes des recueils magiques. Ils représentent, en effet, un développement trop avancé du sentiment religieux pour remonter aux âges primitifs. Mais même en y voyant quelques-uns des morceaux les plus récents de la collection, ils n'en présentent pas moins un grand intérêt pour l'histoire religieuse en montrant combien, et de bonne heure, les Chaldéens ont eu, plus peut-être qu'aucun autre peuple du paganisme, la notion du péché, de la nécessité du repentir et de la puissance de la contrition. Leur tradition cosmogonique admettait le péché originel, tenait l'homme comme sorti pur des mains de son créateur et déchu ensuite par sa faute, pour avoir écouté les suggestions de la puissance des ténèbres et du chaos. Dans leur pratique religieuse, les rites de la pénitence avaient une grande place. Nous possédons les fragments d'un recueil particulier de prières bilingues, à texte primitif en accadien, avec version interlinéaire assyrienne, qui portait le titre commun de « Lamentations du cœur humilié » (en accadien *Asi sá kumal*) : ce sont de véritables Psaumes de la pénitence, dont l'accent, infiniment poétique, rappelle ceux que la tradition hébraïque attribuait au roi David — et aussi bien des passages des *Prophètes* d'Israël et du livre de *Job*.

[illegible] LENORMANT.

(1) L'intelligence divine, le dieu de toute science, qui est le grand protecteur contre les démons et les maléfices.

(2) Expression qui revient à chaque instant dans ces textes pour exprimer la dépendance de l'homme par rapport à la divinité.

(3) *Cuneif. inscr. of West. Asia*, t. IV, pl. 17, *recto*.

(1) Version assyrienne : « Ce à quoi il est lié, » c'est-à-dire le destin qui l'enchaîne.

(2) *Cuneif. inscr. of West. Asia.*, t. IV, pl. 3., col. 1, l. 1-30.

(3) Georges Bousquet. *Le Japon de nos jours*. 2 volumes. Paris. 1877. Hachette et Cie.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Georges Bousquet a rempli pendant quatre ans, auprès du gouvernement japonais, les fonctions de conseiller légal. Pendant ce séjour, il n'a rien négligé pour saisir sur le fait la vie extérieure et pénétrer dans la vie intime de ce peuple encore mal connu. Il a étudié dans ses manifestations, et aussi dans ses organes et ses causes, une civilisation beaucoup plus ancienne, aussi raffinée et non moins mûre que la nôtre. Il offre au public le résultat de ses patientes recherches et de ses clairvoyantes analyses. Je regrette que ces deux volumes (3), pleins de faits intéressants, de détails caractéristiques, et où il y a tant d'aperçus toujours ingé-

nieux, quelquefois profonds, échappent à toute analyse. Je ne puis qu'applaudir à la pénétration de l'observateur et au talent de l'écrivain.

M. Bousquet a su, en effet, nous transporter au sein de la société japonaise, que nous voyons vivre et agir sous nos yeux. Chaque classe de cette société nous apparaît avec sa physionomie propre, les qualités et les défauts qui la distinguent. Telle particularité a attiré nos yeux, mais, après l'avoir notée, nous allions passer à autre chose; M. Bousquet nous arrête : dans ce petit détail, dont le côté pittoresque nous frappait seul, il nous fait apercevoir un trait de caractère, l'indice d'un progrès accompli ou le signe précurseur de quelque modification prochaine. Il nous fait distinguer ce qui tient à l'essence même de la race ou ce qui est symptôme soit de progrès, soit de décadence. Sous le vernis européen, dont la couche se fait chaque jour plus épaisse, nous retrouvons avec lui le fond premier. Nous apprenons quelles ont été les transformations successives; nous recueillons dans le naufrage où elles sont emportées les épaves d'un monde qui va disparaître.

Ses patientes investigations, un examen méthodique et prolongé lui ont donc révélé ce qui échappe aux voyageurs ordinaires, dont l'observation est nécessairement plus rapide et plus superficielle. « Au bout d'un mois de séjour en Angleterre, disait un diplomate, j'eusse écrit un livre ; après dix ans, je n'ose plus écrire une lettre. » Et, en effet, plus on vit intimement avec un peuple, plus on est étonné par des contradictions, dérouté par des inconséquences apparentes. Cela est vrai surtout au Japon, où la surface va se transformant chaque jour, grâce à une sorte de fièvre d'imitation des mœurs européennes. Il a donc fallu, pour connaître à fond le caractère, l'esprit, la valeur intellectuelle et morale de la nation, ne pas se contenter du témoignage des yeux et aller au delà des manifestations extérieures. Il a fallu demander des révélations d'un ordre plus élevé à la religion, à la littérature, aux lois, aux arts, enfin à tout ce qui constitue la vie morale d'un peuple. C'est ce qu'a fait M. Bousquet; aussi peut-on dire de son livre que c'est l'œuvre d'un philosophe.

II.

Sir A. Carlisle est un voyageur plus pressé. Il a fait en treize mois le tour du monde. Il a publié son carnet d'impressions (1) pour encourager la jeune aristocratie anglaise à entreprendre le même voyage. M. Gabriel Marcel l'a traduit pour encourager de même les jeunes Français qui ont du loisir et de la fortune. Ne vous attendez pas à de profondes observations, à des vues pénétrantes sur le caractère des peuples et les différences de races. Du moins, ce journal a le mérite d'une grande sincérité; on sent que le jeune voyageur ne parle que de ce qu'il a vu et n'imagine aucune de ses impressions. En outre, le style est aisé, aimable, rapide comme le voyageur; enfin, il y a une certaine *humour* qui rend la lecture de ce journal assez agréable.

(1) A.-D. Carlisle, *Autour du monde*. Traduit par Gabriel Marcel. Paris, 1877. 1 volume. Georges Decaux.

III.

Aline (1), par M. Valéry Vernier, est un long, très-long poëme où le héros, comme Jocelyn, raconte un douloureux épisode de sa jeunesse. Comme Jocelyn, il mêle au récit de ses souffrances intimes les détails de la vie familière. Ce n'est donc pas un de ces héros classiques auxquels on a reproché d'être de purs esprits échappant à toutes les petites misères et aux vulgaires besoins que subit le commun des hommes. Non, il boit et mange comme vous et moi, peut-être même plus que vous et moi; tout au moins s'en préoccupe-t-il plus que nous ne faisons. Dès la première page, il veut se tuer; mais, comme une jeune fille lui offre du thé, du beurre et des œufs frais, il s'accorde un sursis. Est-ce le thé, est-ce le beurre, est-ce la jeune fille qui le rattache à la vie? Toujours est-il qu'il éloigne pour l'instant l'idée du suicide. Un bon vieillard lui demande le récit de ses malheurs : récit cruel, et qui va lui déchirer le cœur; mais, comme on apporte des verres, il se décide :

[illegible]
[illegible]
— [illegible]
Pour me conter au long votre petite histoire.

S'il sort à la nuit tombante, il nous avertit qu'il a bu au préalable une chaude liqueur pour se prémunir contre le serein. Son désespoir, son dégoût de la vie datent d'un repas où il a constaté, comme Musset, l'infidélité de l'ange déchu qu'il adorait; et ce repas, son souvenir s'y arrête avec complaisance. « Il y avait du vin, dit-il, qui n'était, ma foi, pas mauvais. » Comme on connaît son petit défaut — l'homme n'est pas parfait, — chacun le prend par son faible. Quand il revient, après une longue absence, rôder dans le village de la jeune fille dont il a été question, la vierge au beurre frais, une bonne femme du pays qu'il rencontre, l'accueille avec ces mots engageants :

[illegible]

Enfin, le dénoûment a pour théâtre un atelier où l'on boit du punch, et quel punch! Excellent! J'omets bien des détails significatifs, le rangement du fruitier, avec une dissertation attendrie sur les poires fondantes, des mots aimables à celles qui, dures en octobre,

[illegible]

Les légumes et les fruits modestes ne sont pas oubliés non plus : un sourire à la citrouille, un compliment à la noix, qui a l'esprit de son âge et grisonne en vieillissant, un signe d'amitié aux coings; les oignons lui font venir aux yeux quelques larmes.

Un héros qui boit et qui mange n'est pas pour me déplaire, et cette simplicité homérique peut, après tout, avoir son charme. Cependant il faudrait que les sentiments, les idées, les tendances d'esprit présentassent le même caractère de naïveté primitive. S'il y a désaccord, je m'arrête étonné. Je demande au héros de quel siècle il est. Est-il le contempo-

(1) Valéry Vernier, *Aline*. 1 volume. Paris, 1877. G. Charpentier.

rain de Rolla ou le contemporain d'Eumée? Puis, ces détails de la vie familière demanderaient à être relevés par l'expression et surtout discrètement indiqués. Ici, ils sont présentés tantôt bourgeoisement, comme on l'a vu par les quelques vers cités, tantôt avec un luxe descriptif qui rappelle Delille, et enfin ils sont par trop envahissants.

J'ai bien d'autres griefs.

Certains fragments de ce poëme ont paru dans *la Revue des Deux Mondes*, et, en effet, on peut en extraire quelques pages qui ne sont pas sans valeur. Il est tout rempli de dissertations dont plusieurs sont d'un ton élevé et d'une forme assez noble. Mais ces pages sont reliées bien gauchement. Des dissertations, des hors-d'œuvre, des tableaux juxtaposés ne font pas un poëme. On dirait que l'auteur, ayant en portefeuille un certain nombre de morceaux à effet, écrits à des époques différentes et séparément, se soit posé le problème de coudre ces lambeaux épars et d'en faire une large draperie dont il pût envelopper un seul personnage, créé et mis au monde à la seule fin de porter ce vêtement. Eh bien! il n'a réussi à faire qu'un manteau d'arlequin, et sous ce manteau il n'y a pas un homme, mais un mannequin rembourré comme ceux qui font valoir les paletots à la devanture des maisons de confection.

Singulier héros! Étranges aventures! Ce désespéré, qui allait se suicider sans la tasse de thé offerte si à propos, a aimé une arrière-petite-fille d'Ève. Il l'avait rencontrée au sortir d'un théâtre : elle mangeait un gâteau, ce qui était fait pour le toucher. Il escalade donc la voiture où la dame venait de s'installer.

> Monter dans le carrosse, auprès d'elle m'asseoir,
> Les prendre et lui serrer les mains avec tendresse;
> Puis, m'étant d'elle-même emparé de son adresse,
> Gourmander, donner des cendres au cocher,
> Ou n'eût-ce plutôt que de m'en empêcher.

Ce qu'il a goûté de bonheur avec cet « ange abordable », comme il l'appelle, il vous le racontera si vous voulez l'écouter, comme il le raconte au bon vieillard qui a débouché d'excellent vin. Trop courtes félicités! Un jour, le jour du repas fatal, il a trouvé sur l'herbe une lettre de l'ange, lettre qui l'a convaincu qu'un autre après lui avait abordé. Voilà pourquoi il veut mourir. L'excellent vieillard le réconforte. C'est un brave docteur assez imprudent, car il a près de lui ses deux filles, l'une veuve, l'autre fillette de dix-huit ans, et il introduit un loup dans la bergerie. En effet, le désespéré éprouve bientôt un tendre sentiment pour la plus jeune, Aline. Très-gracieuse, Aline, très-naïve, aimant trop la danse par exemple. Ainsi elle emmène son hôte au bal des domestiques et le force à valser. Il résiste; mais elle vaine ses scrupules : la valse est si attrayante!

> Oh! ne résistons pas, cela fait trop de mal.

A un autre bal, mieux composé, le héros aperçoit une femme mélancolique et sombre. Dans le pays, on l'appelle la « dame noire. » Il est troublé. «Prenez garde, prenez garde! la dame noire vous regarde!» dit le bon docteur. Mais c'est le sort des sages conseils de n'être pas écoutés. Le héros ne prend pas assez garde, et une nouvelle passion l'envahit. Il oublie donc Aline et offre son cœur à la dame noire. Mais quel est ce jeune sculpteur assidu auprès d'elle? — L'un de nous deux mourra. Votre heure et vos armes, monsieur! — C'est mon fils, s'écrie la dame noire, et vous n'avez donc pas vu, jeune naïf, que j'ai quarante ans passés? Pour moi, le temps des amours n'est plus :

> Croyez-moi; le dessus est encore agité,
> Mais le calme est au fond. . . .

On peut trouver auprès d'elle les joies de l'esprit et la consolation des grandes douleurs. Elle s'est donné pour mission de guérir les artistes malades, de réconforter les découragés, de ramener à la foi les sceptiques, de montrer leur vraie voie à ceux qui se trompent de route. Le héros, dont l'esprit n'est pas bien sain, gagnerait sans doute à demeurer auprès d'un tel médecin; mais cette malheureuse agitation du dessus l'ayant trompé, il sent que sa position serait quelque peu ridicule. Il retournera donc vers Aline. Quand il arrive, Aline vient de se marier, et son époux l'entraîne vers la chambre nuptiale. Il faut fuir. Retour à Paris; rencontre d'un ami sur le pont des Arts; punch qui célèbre le retour, et là, au choc des verres, les questions se croisent. Qu'est devenue mon ange abordable? « L'infortunée a bien pleuré; cette lettre, c'était à toi qu'elle était destinée. — Insensé que je suis! — C'est vrai! — Mais elle? — Elle file du lin à Genève. »

Voilà la fable, aussi peu intéressante que peu vraisemblable, comme on a pu voir. Quant au héros, le monsieur aux trois femmes, qui se trouve au dénoûment les avoir perdues par sa faute toutes les trois, il fait tout le temps assez piteuse figure. Va-t-il courir à Genève vers l'ange qui file? L'auteur ne nous en dit rien. Au fond, il ne s'en soucie pas plus que nous. Toute cette fiction n'était qu'un cadre à petits tableaux et surtout à dissertations: scènes de la vie rustique, bals champêtres et autres, fruitiers, potagers, levers du soleil et clairs de lune; dissertations sur tout ce que l'on voudra. Le bon docteur et la dame noire ont les poumons solides, et le héros écoute patiemment. Connaissez-vous l'histoire d'Hercule et des serpents envoyés par Junon? — Point, dit-il par politesse. Et on lui raconte l'histoire. Savez-vous comment on fait l'éducation des filles? — Très vaguement. — Eh bien, écoutez! cela pourra vous servir un jour. — Mille remercîments. — Et le rôle de la femme dans la société antique et les temps modernes, ne seriez-vous pas aise de le bien connaître? — Comment donc! tout à fait aise. — Eh bien, prêtez l'oreille. De même encore il écoute des conférences sur l'art d'être père, sur les progrès de l'éducation et de la civilisation, sur l'amélioration du sort des classes pauvres, sur l'usine et la manufacture, le travail des bras et le travail de la machine comparés. Que n'écoute-t-il pas? Je m'attendais à une dissertation sur les tramways; mais l'auteur ne l'a pas retrouvée dans son portefeuille: sans quoi, il l'eût placée.

Répétons maintenant, pour être juste, que de ces fragments mal rattachés, quelques-uns ne sont pas sans valeur. La dame noire, au dessus agité et au fond calme, dit parfois d'excellentes choses, notamment aux poëtes byroniens, aux sceptiques et aux désespérés. Enfin le style, auquel, dans les humbles développements, manque la distinction et la grâce que ne doit point exclure le genre familier, reprend ses avantages quand le ton s'élève. Et puisque j'ai cité quelques vers bizarres, ce n'est que justice de détacher un fragment des bonnes pages:

> Aux poëtes je dis: Si vos cris, vos sanglots,
> Si vos gémissements ne trouvent pas d'échos,

C'est parce que vous avez une âme désolée,
Que la grande douleur du doute est consolée,
Que vous vous êtes troublants dans un monde [illegible];
C'est qu'au cadran du siècle il a sonné midi
[illegible] par des [illegible],
Des progrès de l'esprit et du temps oublieuses,
Pendant que vous rêviez derrière vos rideaux
Des poèmes de nuit, des sonnets de tombeaux,
La foule autour de vous marchait dans la lumière,
Droit à son but, laissant les doutes en arrière,
[illegible]
Le flambeau mal éteint des vieilles vérités.

On pourrait ainsi détacher un certain nombre de passages dignes d'être loués. Leur tort est de faire longueur et hors-d'œuvre dans un poëme malheureusement mal conçu et maladroitement construit. On dirait des colonnes de marbre reliées par un mur de moellons mal superposés et recouvertes d'un toit de chaume. C'est déjà beaucoup d'avoir taillé les colonnes.

IV

La falaise d'Houlgate (1), aujourd'hui animée par d'élégantes baigneuses, a été, s'il faut en croire M. Jules Noriac, le théâtre d'un drame lugubre au siècle dernier. Par une matinée de printemps, un cheval tombait du sommet sur les rochers de la plage. Un cavalier se détachait du cheval et se rattrapait au vol à une touffe de genêt. Une noble dame qui l'accompagnait n'avait pour le sauver qu'à lui tendre une courroie de cuir placée sous sa main ; mais elle exécutait la manœuvre si lentement, si lentement, que la touffe cédait et que l'infortuné allait rejoindre son cheval. Quel était ce cheval, quel était ce cavalier, quelle était cette dame? Si vous êtes curieux de le savoir, lisez le récit de M. Noriac, et encore ne vous révélera-t-il que la moitié du secret. Cette dame, vous ne saurez pas son vrai nom ; son séducteur, on vous dira que c'est le prince de Clermont ; mais c'est là un nom supposé. Chut! il paraît que l'honneur de grandes familles y est intéressé. Silence et mystère ! Ce récit aura une suite. Un enfant dont la naissance a été dissimulée et qui a été élevé sur la falaise d'Houlgate deviendra le héros peut-être. Alors un coin du voile sera-t-il soulevé? Jusqu'à présent une terrible obscurité plane sur tout cela. M. Noriac, qui a beaucoup de gaieté dans l'esprit, raconte ces sombres aventures avec un incroyable sérieux. Il semble qu'il ait écrit ce volume avec un stylet damasquiné, le visage couvert d'un masque noir. Puisque c'est de l'histoire, ne chicanons pas sur la vraisemblance des faits. Seulement M. Noriac a été bien sévère, dans une de ses récentes chroniques, pour le dernier roman de son confrère Octave Feuillet. Aimerait-il qu'on appliquât à *la Falaise d'Houlgate* le procédé de dissection qu'il a employé à l'égard des *Amours de Philippe?* Non sans doute. Soyons-lui donc plus clément qu'il ne l'est à autrui ; mais disons-lui cependant que le roman des *Amours de Philippe*, qui n'est pas un chef-d'œuvre, est tout à fait supérieur au roman de *la Falaise d'Houlgate*. Il en est d'ailleurs convaincu, comme nous.

(1) Jules Noriac, *la Falaise d'Houlgate*. 1 volume. Paris, 1877. Calmann-Lévy.

V.

L'Achille Robineau (1) de M. Yveling Rambaud est un descendant de Jérôme Paturot. Seulement, au lieu de passer comme son ancêtre par toutes les conditions sociales, il se meut et se démène dans le monde plus restreint de la Bourse et de la banque. Il s'y ruine et ruine MM. Gogo, Gobe-Mouche et Cie. On a déjà tant exploité au théâtre, dans les romans et dans les journaux, les Marcadet et les Vernouillet, les inventeurs de paves en caoutchouc ou d'engrais minéral, que le thème manque de nouveauté.

M. [illegible] G.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On ne s'entretient que des poursuites dirigées contre M. Gambetta. D'abord tous les journaux qui ont reproduit le magnifique discours de Lille devaient être poursuivis. Mais le ministre se sera aperçu au dernier moment que dans le coup de filet d'une poursuite générale se trouvaient englobés plusieurs journaux de ses amis, tels que *la Gazette de France* et, je crois aussi, *l'Union*. Il paraît du reste que les feuilles amies ou ennemies qui ont reproduit le fameux et abominable discours sont au nombre d'une centaine : traîner sur les bancs de la police correctionnelle cent journaux au bas mot, c'était bien tentant pour des hommes politiques qui ont la prétention de *faire grand*, comme disait un de leurs confidents actuels, M. Clément Duvernois, avant d'aller à Poissy.

La chose présentait cependant certaines difficultés tant morales que matérielles.

II.

Le *Times* prétend que la nouvelle de ce procès « plongera l'Europe dans la stupéfaction ». Dans les plus mauvais jours de l'Angleterre, dit-il, « il aurait été impossible d'obtenir la condamnation de paroles telles que celles qui ont été prononcées à Lille ». Il ajoute qu'il « demeure rempli d'étonnement de la folie impolitique de la décision ministérielle ».

Ce n'est là sans doute qu'une façon de parler ; autrement il faudrait dire que le *Times* a l'étonnement facile. Il en a pourtant vu bien d'autres depuis le 16 mai, et nous aussi!

M. de Broglie donne en ce moment sa mesure politique. Fort habile à nouer des intrigues parlementaires quand il est dans l'opposition, une fois arrivé au pouvoir il surprend amis et ennemis par une insuffisance qui n'a d'égale que sa suffisance.

Si pourtant il y eut jamais un homme destiné dès l'enfance à la carrière politique, élevé dans ce but en serre chaude,

(1) Yveling Rambaud, [illegible]. 1 volume. Paris, 1877. E. Dentu.

n'ayant qu'à suivre la voie ouverte par les traditions de famille et devant qui toutes les difficultés étaient aplanies, c'est assurément le duc de Broglie.

Avec tous ces avantages de naissance et d'éducation, il n'a pas même pu s'élever, comme homme d'État, à une honnête médiocrité. Il réjouit l'Europe, qui l'étudie comme un phénomène.

III.

C'est en effet à M. de Broglie, ministre de la justice, que revient en grande partie l'honneur de ces poursuites contre M. Gambetta qui plongent dans un abîme de stupéfaction les journaux experts, comme le *Times*, aux choses de la politique.

On commence à se demander à quand des poursuites contre M. Thiers.

Le ministre y viendra tôt ou tard. Quels scrupules pourraient le retenir? L'opinion publique est toute préparée, le temps est passé où elle pouvait s'étonner de quelque chose.

Il paraît que tout dernièrement, dans un banquet à la préfecture de l'Eure, M. de Broglie s'est livré à un violent réquisitoire contre le sinistre vieillard.

C'est peut-être le prologue d'un procès.

M. Thiers est, du reste, livré aux fureurs des feuilles officieuses. Non-seulement elles l'accablent d'injures, mais elles lui refusent même le droit de se bien porter. Il n'est plus permis aujourd'hui de parler de la verte vieillesse de l'illustre homme d'État.

Il faut dire vieillesse tout court; autrement on n'est qu'un factieux.

Un journal satirique a publié l'autre jour un dessin représentant le Temps en uniforme de gendarme essayant de prendre M. Thiers au collet. La censure a interdit un quatrain explicatif qui était ainsi conçu :

Le Temps en vain veut l'arrêter;
Quand il le saisit il s'approche,
Thiers lui répond sans hésiter :
« Mon vieux, c'est moi qui vous arrête! »

Cela veut dire tout simplement que, malgré ses quatre-vingts ans, M. Thiers, se porte bien. La censure trouve sans doute que c'est un fait déjà assez scandaleux par lui-même sans qu'on aille encore le crier par-dessus les toits.

IV.

Je parlais plus haut du discours prononcé à Évreux contre M. Thiers par le duc de Broglie. Le préfet du Cantal, encore plus éloquent, s'en est pris à M. Gambetta et l'a accusé d'avoir pendant la guerre *étonné l'Europe par ses infamies* et *volé* 249 millions.

Voilà la façon de parler des agents du ministère. Mais ce ne sont là que des banalités cent fois ressassées. Où le préfet du Cantal a été vraiment hardi et original, c'est lorsqu'il s'est avisé de faire l'éloge de la dîme.

« On vous dit, s'est-il écrié, que si l'ancien régime revenait, on rétablirait la dîme, la corvée. La dîme! mais, messieurs, rien de plus naturel. Nous avons une âme et un corps : il faut que l'un et l'autre reçoivent leur nourriture. Le prêtre était tout, alors, pour le peuple : c'était lui qui instruisait, c'était lui qui secourait. J'ai parcouru, messieurs, l'Irlande dans tous les sens, et il n'y a pas dans ce pays-là un seul homme qui ne soit *heureux* de donner la dîme. Combien grand serait son étonnement si l'on venait à la supprimer! Mais, messieurs, nous ne l'aurons plus en France. »

Et pourquoi donc ne l'aurons-nous plus? Le dénoûment n'est malheureusement pas digne de l'exorde. Le préfet du Cantal est-il bien sûr que le paysan français ne serait pas aussi heureux que le paysan irlandais de payer la dîme? Voilà un fonctionnaire de l'ordre moral qui me paraît n'avoir pas entièrement le courage de ses opinions.

Sur la question de la dîme il faiblit d'une manière déplorable, au lieu d'aller, comme dit le maréchal de Mac-Mahon, jusqu'au bout.

V.

Les prétendus conservateurs, les soutiens de la politique du 16 mai en sont venus à demander que leurs adversaires soient mis hors la loi. Ce n'est pas de leur part une simple façon de parler, comme on peut le voir par cet extrait de *la Défense* :

« Les ennemis de l'ordre social, dit ce journal, qui s'efforçaient autrefois de s'emparer des rues à coups de fusil, font tout leur possible pour s'emparer de la loi. Il faut qu'on défende la loi contre ces tentatives d'enlèvement; il faut que le terrain de la loi soit interdit à ceux qui voudraient y pénétrer dans le but unique de mieux accomplir leur œuvre de destruction. »

Ce langage est assez clair. Il faut que *le terrain de la loi soit interdit* à ceux qui demandent protection à la loi contre les violences et les illégalités administratives, c'est-à-dire que les tribunaux leur opposent une fin de non-recevoir tirée uniquement de ce qu'ils sont républicains.

Qui parle ainsi? Le journal de M. Dupanloup, le journal d'un évêque.

VI.

La Patrie et d'autres feuilles de la même couleur citent avec admiration ce passage de *la Défense*.

Puisque le gouvernement ne paraît pas encore résolu à proclamer l'état de siége, elles lui demandent d'agir du moins comme si l'état de siége était proclamé.

Ce serait une économie de temps et de procédure.

La Défense, qui craint sans doute d'avoir été mal comprise, revient sur le même sujet : il ne faut pas, ajoute-t-elle, que les ennemis du gouvernement puissent « faire croire au pays qu'ils ont le droit de se servir de la loi contre le Maréchal et contre la Constitution » !

Et pourquoi n'auraient-ils pas ce droit, si la loi est pour eux?

Mais personne parmi les républicains ne songe à attaquer le Maréchal et la Constitution. Les attaques viennent du côté opposé.

La suppression pure et simple des lois, voilà donc à présent l'idéal des conservateurs.

Le journal de l'évêque Dupanloup est d'accord sur ce point

avec le journal de M. Saint-Genest et des dames du meilleur monde en quête d'un protecteur.

VII.

« Nous ne sommes point un gouvernement clérical », ont dit la semaine dernière le Maréchal-Président de la république et deux ou trois de ses ministres.

Pour prouver que ce n'est pas là une parole vaine, le préfet de Vaucluse vient de suspendre pour deux mois le conseil municipal de Caderousse et de le remplacer par une commission municipale.

L'arrêt du préfet se fonde sur des considérants dans lesquels il est reproché au maire et au conseil d'avoir, le 1er août, assisté à un enterrement civil et de s'être rendus complices d'une manifestation regrettable.

Il est certain qu'un enterrement civil sera toujours une manifestation regrettable aux yeux des partisans de l'enterrement religieux.

Comment faire pour qu'il en soit autrement?

Dans un pays où la liberté de conscience existerait réellement, on laisserait les partisans de l'enterrement religieux gémir sur les enterrements civils, et on ne ferait un crime à personne d'accompagner un mort à sa dernière demeure sans passer par l'eglise.

L'administration, comme c'est son devoir, laisserait chacun agir à sa guise. Alors seulement on aurait le droit de dire que le gouvernement n'est point clérical.

VIII.

M. le marquis de Franclieu est tourmenté de la démangeaison d'écrire des lettres politiques dans lesquelles il exhale son mécontentement au sujet de la conduite du ministère.

Le 8 juillet dernier, il écrivait à M. de Fourtou, qui fit la sourde oreille. Aujourd'hui il s'adresse à tous les conservateurs en général pour leur signaler les dangers du bonapartisme, qui relève la tête, encouragé par la faiblesse, sinon par la connivence du gouvernement.

La manie épistolaire de M. le marquis de Franclieu est, au fond, tout à fait inoffensive; elle ne laisse pas néanmoins d'avoir quelque chose d'agaçant.

Est-ce que M. de Franclieu et ses amis les légitimistes n'ont pas appuyé, par leur vote au Sénat, l'entreprise du 16 mai? Avaient-ils donc la naïveté de croire qu'elle pouvait profiter à d'autres qu'aux bonapartistes?

Le rôle de dupes dont ils se plaignent, ils l'ont accepté bénévolement. S'ils n'y trouvent pas aujourd'hui leur compte, tant pis pour eux. Pour être dupes, ils n'en sont pas moins les complices du 16 mai. Nous recommandons aux légitimistes la lecture de l'admirable pièce des *Guêpes* : [illegible] *se détacher*.

Z...

LA SEMAINE POLITIQUE

Les apologistes du 16 mai, ministres ou officieux, développent en sa faveur deux arguments qui ne sont que des *trompe-l'œil*. Notre politique, disent-ils, est anticléricale et scrupuleusement constitutionnelle. Il est facile de percer à jour ce double sophisme.

« Nous ne voulons pas, comme on nous en accuse, rétablir le gouvernement des curés », voilà ce qu'ont dit à l'envi, dans leurs harangues, MM. de Fourtou et Brunet, chacun avec la rare distinction de langage qui les caractérise. Il est très-commode, quand on veut décliner une accusation, de repousser ce qu'elle pourrait avoir d'absurde et d'impossible en passant sous silence ce qu'elle a de fondé. Quand les défenseurs du gouvernement repoussent le reproche de cléricalisme, ils entendent par là quelque chose de monstrueux, d'absolu, comme le concordat autrichien de 1855 ou le traité conclu par Rome avec quelque petite république de l'Amérique du Sud, la subordination totale de l'État à l'Église, la suppression du mariage civil, une campagne de Rome immédiate.

Il n'y a que le pape et M. Chesnelong pour fomenter de telles prétentions, qui sont le pain bénit de *l'Univers*. Encore n'ose-t-il les exprimer sans détour que dans ses accès de *delirium tremens* clérical. Ce n'est pas ces insanites que l'on reproche au ministère, bien qu'il soutienne les Comités catholiques, qui en ont fait leur programme, et qu'il appuie des candidats comme M. de Mun. Il oublie qu'entre la réalisation complète du *Syllabus* et la reconnaissance des droits de l'Etat il y a une grande marge. Or, il est incontestable, d'une part, que le 16 mai est né du 5 mai, c'est-à-dire de l'ordre du jour dénonçant les menées ultramontaines; d'autre part, que les chefs du parti sont très-décidés à faire prévaloir la politique de la droite de l'Assemblée nationale, à accorder aux intérêts cléricaux toute la faveur possible, à sacrifier les droits de l'Université dans la question des grades universitaires, à refuser aux citoyens l'égalité devant la mort par la fameuse législation des enterrements civils, à refuser la véritable égalité et la véritable liberté religieuses, et enfin à soutenir partout en Europe le parti catholique dans la mesure du possible, au jour le jour.

Pour en être convaincu, il n'y a qu'à voir où sont les soutiens du cabinet et qu'à entendre les harangues épiscopales au maréchal de Mac-Mahon; il n'y a surtout qu'à constater la patiente résignation avec laquelle nos plus fougueux ultramontains supportent les déclarations de MM. de Fourtou et Brunet sur le gouvernement des curés. *L'Univers* lui-même a oublié sa grande colère. Il sait bien qu'il ne faut pas gêner le mouvement du 16 mai, qu'avant de régler la marche du navire il faut mettre le gouvernail aux mains de ses amis, et qu'il sera temps, au lendemain de la victoire, de produire sa créance. *La Défense religieuse* imite cette sagesse et se borne à demander tous les soirs que le cabinet écarte tous les vains scrupules de légalité qui pourraient lui rester. Nos ministres, en déclinant l'accusation de cléricalisme, ressemblent à nos légitimistes quand ils prétendent qu'ils ne veulent point nous ramener à l'ancien régime parce qu'ils ne comptent pas rétablir la dîme et les droits du seigneur. Ni les uns ni les autres n'abusent le pays, pas plus que l'Europe,

qui sait bien, de l'aveu même de l'imprudent Saint-Genest — retour de Russie, — que le triomphe du cabinet du 16 mai serait le triomphe de l'ultramontanisme et, par conséquent, le plus grand des périls. Les électeurs ne s'y tromperont pas.

Les apologistes du gouvernement sont-ils plus heureux quand ils se posent comme des constitutionnels irréprochables? Tout d'abord ils laissent tous les jours outrager la Constitution sans sourciller, sans protester officiellement et surtout sans poursuivre les plus audacieuses provocations au coup d'Etat, alors qu'ils intentent partout des procès aux journalistes républicains et qu'ils assignent à Cherbourg les naïfs qui ont crié : *Vive la république!* Ensuite n'ont-ils pas déclaré que ce qu'ils prisaient dans la Constitution, c'était la porte de sortie, la clause de révision, la possibilité légale de détruire le régime actuel? Est-ce que les candidatures officielles qu'ils patronnent n'ont pas pour caractère commun la haine de la république et le ferme dessein de la renverser? Appeler à la rescousse la cohue des royalistes et des bonapartistes, qui se présentent leur cocarde en tête, appuyés par une administration composée de leurs créatures, voilà ce qu'on ose appeler le respect de la Constitution.

Pour que personne n'en ignore, on destitue comme maires des hommes tels que MM. Féray et le comte Rampon, celui-ci vice-président du Sénat. Sa modération, sa fermeté pour défendre les vrais principes conservateurs sont universellement connues. On ne peut frapper en lui que le bon citoyen rallié par raison et par patriotisme à la république. Des destitutions semblables valent tous les aveux, et le cabinet qui se les permet prête à rire quand il parle de son respect de la Constitution : il n'en aime que la fragilité. Il l'aime à la façon dont il chérit la légalité scandaleusement violée tous les jours par ses agents, comme le lui apprennent presque tous les tribunaux qui ne se réfugient pas dans l'incompétence.

La plus audacieuse de ces entorses à la légalité, jusqu'au jour où il sera avéré que le ministère compte dépasser la date strictement légale des élections, est la convocation actuelle des conseils généraux.

Le gouvernement n'a pas osé faire réfuter sérieusement le grave langage par lequel M. Dufaure, que ses journaux n'ont pas encore outragé, a signalé cette flagrante infraction à la loi. On pouvait s'attendre à ce que la session actuelle serait orageuse; elle ne l'a été que dans les conseils généraux où les soutiens du 16 mai se sont permis d'intenter le procès de la Chambre dissoute et de mettre à sa charge l'impossibilité où l'on était de discuter le budget départemental. L'attitude de quelques-uns des préfets de l'ordre moral a été scandaleuse. Ces pachas d'un semestre se croient tout permis, jusqu'à vouloir enlever la direction des débats aux présidents élus, jusqu'à refuser aux anciens députés le droit de répondre à la calomnie dont ils avaient eux-mêmes plus d'une fois pris l'initiative. C'est ainsi que tous les ressorts de la Constitution sont tendus à se briser par une folle politique de provocation. Elle a reçu son juste châtiment dans les fermes discours de MM. Waddington, Christophle, de Saint-Vallier, Léon Renault.

Quel saisissant tableau a présenté le premier de ces orateurs du temps précieux que le 16 mai a fait perdre au pays, non-seulement au point de vue de la reconstitution de la richesse nationale, mais encore pour les réformes les plus urgentes! Qui le sait mieux que l'ancien ministre de l'instruction publique?

Ce n'est pas lui qui s'occupait à briser la carrière d'humbles instituteurs parce qu'ils conservaient leur indépendance de citoyens. Il trouvait plus important de bâtir des écoles, de réorganiser l'enseignement supérieur sur les bases les plus libérales. L'aigle de la Corrèze a changé tout cela. Aussi devra-t-il se contenter des madrigaux de ses flatteurs départementaux, en fait de reconnaissance publique. M. Waddington a rendu l'hommage le plus mérité à la sagesse d'un pays demeuré calme au jour des plus odieuses provocations et ne voulant d'autres armes que celles de la loi.

Tandis que M. Christophle lavait une fois de plus, avec une spirituelle éloquence, la majorité de la Chambre des députés des vils outrages du *Bulletin des communes*, M. de Saint-Vallier, sans craindre d'offusquer la pudeur du *Français*, invoquait le témoignage unanime de l'Europe contre la politique imprudente qui a suspendu violemment et sans motifs le cours de notre vie parlementaire, et il a réfuté en diplomate compétent la ridicule assertion que la république compromet toutes les alliances. Où seraient celles du 16 mai, s'il triomphait? Il n'aurait avec lui que le Vatican, c'est-à-dire pas même une ville, un palais sacerdotal que ses amis appellent une prison.

Nous avons eu la prose pittoresque de M. Brunet, qui s'est rattrappé à Tulle de n'avoir pu faire afficher son discours du Sénat tout criblé des rappels aux convenances qu'il lui avait valus. On demande tous les matins la prose académique de M. le duc de Broglie, qui a jusqu'ici gardé son improvisation à Evreux dans le portefeuille de ses manuscrits inédits. La renommée prétend que l'ancien ambassadeur de M. Thiers, le fils de son vieil ami, dont le nom, pour employer une formule chère à M. Doudan, ne devrait pas se prononcer le même jour que le sien, avait renchéri sur les invectives prodiguées tous les jours à l'illustre libérateur du territoire et que ses journaux ont poussées jusqu'au plus odieux scandale à l'occasion de sa noble et mâle réponse aux républicains de Saint-Germain.

Le 16 mai est dans la logique de sa situation quand il outrage M. Thiers. Il sait bien que le nom seul de ce grand serviteur du pays est sa plus sanglante condamnation et le plus cher espoir de la France.

Quand un ministre en vient à des mesures aussi violentes que la poursuite de M. Gambetta pour son viril discours de Lille, il faut qu'il soit bien ahuri et qu'il commence à battre l'eau comme les gens qui se noient. Il n'est donc plus permis, dans un grand combat politique où se jouent les destinées d'un pays, de discuter sans ambages la question vitale du moment, à savoir si, oui ou non, le pouvoir exécutif devra obéir à la volonté du pays légalement formulée? Voilà tout le fond du discours de l'illustre orateur, qui sait être sage jusque dans la véhémence du langage. M. de Montalembert se plaignait avant de mourir de ce qu'on se préparait à fabriquer une idole au Vatican; il ne suffira pas de quelques courtisans ambitieux, qui sont les pires ennemis du Maréchal, pour en fabriquer une autre à l'Élysée. Ce genre d'idolâtrie, qui n'a pu subsister quand il s'adressait aux représentants des vieilles races royales ou au plus grand génie des temps modernes, ne saurait renaître dans la France actuelle.

Le maréchal de Mac-Mahon comprendra que toute sa force et sa dignité sont dans son pouvoir constitutionnel et qu'il n'y a pas de plus beau rôle que d'être le simple serviteur de son pays. En tout cas, les susceptibilités du ministère, dès

qu'on conteste avec une mâle franchise le pouvoir personnel, prouvent à quel point il est l'interprète fidèle de la Constitution.

Nous ne voulons pas croire aux violences qu'on lui conseille impunément tous les jours; mais, pour Dieu! qu'on en finisse avec cette période d'incertitude universelle; qu'on se décide enfin à écouter la France prononçant sur elle-même!

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

M. Gambetta et le gérant de *la République française* comparaissent aujourd'hui devant M. Ragon, juge d'instruction près le tribunal de la Seine. Que signifie ce mandat de comparution? Quelques-uns prétendent qu'il pourrait être transformé en mandat de dépôt; d'autres pensent que cette affaire aboutira à une ordonnance de non-lieu. Ce sont là des conjectures; mais qu'arriverait-il dans le cas où les poursuites seraient maintenues? Les citations se bornent à dire que M. Gambetta et le gérant de *la République française* doivent être « interrogés et entendus sur les faits à eux imputés ». Quelle qualification légale le parquet pourrait-il donner à ces faits? Impossible de trouver dans le discours de Lille les éléments d'une diffamation ou d'un *outrage*. Reste le délit d'*offense* envers la personne du Président de la république, déjà relevé contre M. Bonnet-Duverdier. Ce délit est prévu et puni par les articles 2 du décret du 11 août 1848 et 1 de la loi du 27 juillet 1849; la peine est un emprisonnement d'un mois à trois ans et une amende de 100 fr. à 5,000 fr. Quelles seront les conséquences d'une condamnation? L'interdiction des droits politiques viendrait-elle s'ajouter à la peine principale? Quelques journaux, argumentant de l'article 16 du décret organique du 2 février 1852, ont déjà donné à entendre que M. Bonnet-Duverdier, condamné pour offense envers le Président de la république, était inéligible. Mais cet article 16 qu'ils invoquent vise l'*outrage*, non l'*offense*; il dit que les condamnés à plus d'un mois d'emprisonnement pour *outrage* ne pourront pas être inscrits sur la liste électorale pendant cinq ans, à dater de l'expiration de leur peine. Or, les lois pénales doivent être interprétées strictement; elles ne peuvent être étendues par voie d'analogie. L'*offense* n'est point l'outrage, la discussion de la loi de 1849 ne laisse à cet égard aucun doute. La conclusion est très-simple: même s'il est condamné — ce qui semble impossible, — M. Gambetta pourra être élu député.

Dans l'affaire de M. Chardon, sénateur de la Haute-Savoie, poursuivi, quoique inviolable, le ministère public s'est désisté. M. Chardon a demandé acte au tribunal de son intention de poursuivre le procureur de la république et le juge d'instruction, pour atteinte portée à l'immunité parlementaire. Acte a été donné.

La *Nuova Antologia* du mois d'août contient un article de M. Ruggiero Bonghi sur *les Races et l'État en Turquie*. Il est extrêmement difficile d'établir des chiffres pour les diverses populations de la Turquie, les statistiques étant très-imparfaites et variant beaucoup entre elles. M. Bonghi donne le tableau suivant, tout en mettant le lecteur en garde contre les exactitudes.

Albanais	1,500,000
Grecs	1,000,000
Bulgares (d'autres statisticiens n'en comptent que 2 millions)	6,000,000
Serbes et Croates	2,500,000
Turcs	1,000,000
Roumains	200,000
Arméniens	400,000
Israélites	95,000
Tziganes	240,000
Allemands	1,200
Circassiens	500,000
Arabes	Inconnu
Total	13,436,200

M. Bonghi estime que ce total de 13 millions et demi est trop élevé. Il résulte d'un autre tableau, où il classe les habitants de la Turquie d'Europe d'après la religion, qu'un tiers seulement de la population est musulmane.

La même livraison renferme un article de M. A. Borgognoni sur les *Odi barbare* de Giosuè Carducci, dont la *Revue* avait annoncé la prochaine apparition. Ce volume a de l'importance, en dehors de son mérite intrinsèque, parce que l'auteur y a essayé des formes nouvelles. Toute question de technique à part, les *Odi barbare* contiennent des beautés de premier ordre, témoin ces quatre vers tirés de l'élégie intitulée *la Mort*:

[illegible]

Le *Dix-neuvième Siècle* anglais contiendra dans son numéro de septembre un article qui ne peut manquer d'attirer l'attention à cause de la nationalité et du nom de l'auteur. Cet article est intitulé *l'Allemagne et l'Égypte*, et il est signé George von Bunsen, membre du Reichstag.

La *Société littéraire* de Stuttgart vient d'imprimer une relation de voyage du xve siècle, due à la plume d'un riche bourgeois de Nuremberg. Nicolas Mussel avait été chargé de représenter sa cité au couronnement de Frédéric III, qui eut lieu à Rome en 1452. Il en profita pour écrire une *Description de la ville de Rome*. On y voit que dans une seule chapelle on pouvait gagner 180 000 années d'indulgence par jour. On y voit aussi la description de beaucoup de reliques extrêmement précieuses: l'Arche d'alliance, les tables de pierre portant les Dix commandements, le buisson dans lequel Dieu est apparu à Moïse, la corde avec laquelle Judas s'est pendu, les ciseaux avec lesquels saint Jean fut tondu. (*Academy*.)

Le rapport annuel du directeur de la Bibliothèque nationale enregistre plusieurs additions intéressantes au département des manuscrits. Citons les *Chiffres* employés dans leurs correspondances par Turenne, Jean-Louis d'Erlach et d'autres chefs militaires du temps de la guerre de Trente ans; — les *Procès-verbaux des assemblées des commissaires*, de 1752 à 1768 (21 vol.); — une collection de chansons françaises du xiiie siècle (le manuscrit est du commencement du xive siècle); — plusieurs volumes de documents relatifs aux affaires de

France et copiés sur les originaux déposés aux archives de Venise ; — les 297 lettres écrites par Napoléon III à Mme Cornu et destinées à être publiées par M. Renan... en 1885.

Le Musée d'antiquités moabites de Berlin, dont il a été si souvent question depuis quelques mois, conserve des partisans qui s'efforcent de prouver l'authenticité des pièces composant la collection. L'*Academy* annonce le départ d'une « nouvelle expédition » dont l'objet est de rechercher d'autres antiquités moabites pouvant fournir des points de comparaison. Le bruit court, ajoute la feuille anglaise, que l'expédition a été heureuse.— Il convient d'attendre des détails avant de remettre la discussion sur le tapis.

Les fêtes en l'honneur de William Caxton, introducteur de l'imprimerie en Angleterre, ont été l'occasion d'une prouesse typographique. Une Bible a été imprimée, reliée, dorée sur tranche, transportée d'Oxford à Londres et remise à destination dans l'espace de douze heures.

La *Rundschau* du mois d'août consacre une notice à la *Revue historique*. Après avoir fait l'éloge de son jeune et savant directeur, M. Gabriel Monod, dont elle approuve complétement la méthode critique, elle loue sans restriction l'esprit qui préside à la rédaction de la *Revue historique*. Elle cite les noms des principaux rédacteurs, au nombre desquels elle constate avec plaisir qu'il se trouve plusieurs Allemands, MM. A. Stern, G. Herzberg, etc. « Cette belle entreprise, dit en terminant la *Rundschau*, prouve d'une manière éclatante que la jeune école française sait allier une érudition solide à une critique sagace, et qu'elle promet de devenir le foyer international de la science historique. »

Le 32e Congrès des philologues allemands se réunira à Wiesbaden, le 26 septembre prochain, sous la présidence du docteur Pæhler.

On annonce la prochaine apparition d'une traduction allemande de *l'Histoire de la littérature anglaise* de M. Taine. Le traducteur est M. Léopold Katscher.

On nous promet pour la fin de l'année une « longue étude » de la vie et des œuvres de Balzac, par un Anglais, M. Evelyn Jerrold. L'intention de l'auteur est de donner « la première histoire suivie de la vie de Balzac et la révélation la plus complète de la *Comédie humaine* ».

On annonce une nouvelle édition, tellement remaniée et augmentée qu'elle équivaudra presque à une œuvre originale, d'un ouvrage très-populaire en Angleterre, les *Souvenirs des derniers jours de Shelley et de Byron*, par M. Trelawny. Les *Souvenirs* promis par le titre sont personnels, c'est ce qui leur donne une grande valeur. M. Trelawny a eu la bonne fortune de connaître les deux grands poëtes dont il trace le portrait.

On vient de publier à Londres une statistique officielle d'où il ressort que les jurys des coroners n'ont pas eu, l'an dernier, à prononcer moins de *quarante-huit* verdicts de morts de faim, pour Londres seulement. C'est là un fait effrayant, surtout si l'on réfléchit au nombre des cas qui ont dû échapper à l'enquête officielle. (*Courrier d'Italie*).

M. Berthold Auerbach va donner une suite aux *Nouvelles Histoires de village* dont la *Revue* a rendu compte récemment dans le *Mouvement littéraire à l'étranger*. Le roman en préparation porte pour sous-titre : *Landolin de Reutershöfen*, et paraîtra d'abord en feuilletons dans un journal de Berlin. Une feuille allemande a joint à l'annonce de cette publication de curieux détails sur la manière de travailler du célèbre romancier. M. Auerbach commence par dicter à un sténographe, puis il reprend le manuscrit, rogne, retranche, élague. Le texte primitif sort parfois de cette épuration réduit de moitié, et ce qui en reste est recopié en entier de la main de l'auteur avant d'être livré à l'imprimeur.

La dernière cime alpestre demeurée jusqu'ici vierge des pas humains vient d'être surmontée par un vaillant alpiniste. M. Emmanuel Boileau de Castelnau, l'un des membres les plus jeunes du Club alpin français, a escaladé, le 16 de ce mois, ce pic réputé inaccessible.

L'aiguille du Midi de la Grave, ou pic de la Meije, mesure, d'après les indications de la carte de l'état-major français, une altitude de 3,987 mètres.

Nous avons entendu, ces jours derniers, à la réunion alpiniste de Grenoble, des « praticiens » des montagnes du Dauphiné déclarer que la Meije était un pic absolument inaccessible pour le moment, et que, seules, des modifications de structure, résultat de l'action des agents atmosphériques, pourraient peut-être la rendre ultérieurement abordable. Ce qui est certain, c'est que l'escalade de la Meije a été infructueusement tentée par les membres les plus illustres de l'*Alpine-Club* anglais, assistés des meilleurs guides des Alpes suisses. M. Whymper, le plus intrépide des grimpeurs britanniques et le célèbre vainqueur du mont Cervin en 1865, avait dû renoncer à gravir la terrible cime dauphinoise après une tentative faite en 1874.

M. Emmanuel de Castelnau, qui vient d'accomplir la prouesse essayée en vain par le roi des ascensionnistes, est âgé de moins de vingt ans et appartient à une famille distinguée de Nîmes. Il a été secondé dans sa périlleuse, mais heureuse ascension, par deux guides de l'Oisans, Gaspard père et fils.

La Société des Voyages d'études autour du monde renonce, pour cette année, à l'expédition projetée. Le nombre des voyageurs inscrits n'est pas suffisant pour couvrir les frais du voyage. La Société attribue cet échec à la guerre d'Orient, mais elle ne doute pas du succès pour l'année prochaine.

Dans un de nos précédents numéros, nous avions exprimé le regret que la *Correspondance littéraire* de Leipzig eût fait choix pour ses *Nouvelles*, très-bien faites et très-intéressantes, de caractères si microscopiques qu'on a grand'peine à les lire. La *Correspondance littéraire* nous répond que ses caractères sont presque de la grosseur des nôtres. Oh ! que nenni !

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, [illegible] [1601]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 19 [illegible] SEPTEMBRE 1877

M. THIERS

Le moment n'est pas venu, sous le coup douloureux qui nous brise le cœur, de porter un jugement complet, raisonné, sur le grand citoyen que pleure la France. Hélas ! qui parmi ceux qui ne l'ont pas seulement admiré, mais l'ont aimé comme il en était digne, en aurait la force et le courage ?

Il y a quelques heures, nous contemplions encore sa dépouille vénérée sur sa couche funèbre ; le silence, qu'on ne rompt plus, avait mis son sceau sur ces lèvres éloquentes d'où avaient jailli tant de fois la parole souveraine que le pays, pendant plus d'un demi-siècle, ne s'était pas lassé d'entendre, ou cette autre parole vive, étincelante, charmante, la plus merveilleuse des grâces de l'esprit français ! Un tel deuil, si universel, puisque c'est celui d'une nation, et si particulier, si poignant pour ses amis, rend la plume malhabile pour exprimer les sentiments dont le cœur déborde. On se contente de prendre place dans le cortége attristé qui suit le cercueil — cortége d'une nation tout entière — et de déposer sur la tombe une couronne, peut-être mal tressée parce qu'elle l'a été d'une main tremblante.

Hier, un journal du 16 mai prétendait que toutes les voix ennemies se taisaient devant ce grand coup de la mort et que les républicains seuls en troublaient la solennité en exploitant l'émotion publique au profit de leur cause. C'est sans doute au nom du parti républicain que le *Pays* écrivait, dans un style de fauve qui se châtie lui-même par sa propre ignorance, que c'est la première fois que « cet homme a libéré le territoire et que le seul sentiment que le pays doive éprouver est la vive satisfaction de le sentir cloué dans une bière dont il ne peut plus sortir ». C'est sans doute au nom du parti républicain que l'*Union* et la *Défense nationale* louent Dieu, au nom de leur foi religieuse, d'avoir brusquement interrompu ce que ces dévotes enfiellées appellent *une comédie*, et que Louis Veuillot lui-même vient déclarer que, sans doute, le serviteur opiniâtre de la Révolution française est, « à l'heure actuelle, au nombre de ceux qui [illegible] d'avoir jamais [illegible] un vieux croupier de jeux publics vient à mourir, le parti clérical n'a pour lui que de miséricordieux ménagements parce qu'il a laissé tomber dans les coffres sacrés un peu de cet or infâme tout souillé de boue et de sang ; mais il n'a que des insultes pour le vieillard illustre dont toute l'Europe libérale porte le deuil et dont la disparition est un malheur public pour son pays (1).

Il était très-facile de décréter sur les fonds de l'État — à des conditions du reste inacceptables — de royales obsèques : nous n'en dirons pas moins avec notre collaborateur, M. Bigot : Ce grand mort est à nous et non pas à ceux qui l'ont renversé et maudit, qui hier l'insultaient encore et ne se consolaient qu'en signalant l'affaiblissement de sa santé, qu'il avait si généreusement dépensée pour la patrie. « Ils m'ont brisé, nous disait-il récemment avec tristesse, alors que j'avais encore toutes mes forces : et maintenant qu'elles défaillent, il semble que le pays ait besoin de moi ! Et pourtant, ajoutait-il avec le vif éclair de son regard, je sens que ma tête est encore sur mes épaules ! » Rien, en effet, n'avait ni pâli ni faibli dans cette vaste et lumineuse intelligence dont les trésors variés n'ont cessé de s'épancher dans ces entretiens du soir, au cours libre et capricieux, tout étincelants de ce naturel exquis, incapable de chercher le trait précieux ou de gonfler le mot emphatique, mais toujours à la hauteur des plus grands sujets.

Qu'il s'agit des beaux-arts, sa constante passion, de ce Michel-Ange dont personne n'a parlé comme lui, ou de quelque grande figure de l'histoire nationale, ou bien encore de l'une des questions capitales du spiritualisme auxquelles il revenait si volontiers, son éloquence devenait superbe dans

1. Quand on lit dans [illegible] l'[illegible] de la [illegible] de M. Thiers, ces mots importants, [illegible] — on se rappelle une des dernières pensées de M. Bigot. On voulait [illegible] disait aussi : [illegible]. Le [illegible] ce qu'il avait de souffle pour s'[illegible] : [illegible]. Vous [illegible] regrets [illegible] ou le [illegible] ses [illegible] plieront bagage... politiquement.

sa simplicité. Qui dira le ton charmant, exquis, tour à tour mordant ou enjoué de sa conversation, quand il traitait de l'histoire contemporaine et improvisait en quelque sorte ses mémoires, ou bien quand il caractérisait la politique du jour et formulait ses avis dans l'une de ces maximes à la fois spirituelles et profondes par lesquelles la situation était éclairée d'un mot? Je n'ai jamais vu de rapport plus parfait entre la parole intime et la parole publique. N'était-ce pas ce même naturel, ennemi de la convention et de la phrase, qui faisait le charme incomparable et la puissance du grand orateur politique, sans parler de cet art magistral, de l'ordonnance logique dans la merveilleuse abondance du langage le plus français qu'on ait connu depuis Voltaire? Langage sans parure, mais tout nerf et tout flamme, car cette clarté sans pareille finissait par s'embraser; elle se colorait au feu intérieur. La grandeur n'était pas cherchée par l'effort artificiel; l'orateur la trouvait dans les choses elles-mêmes, et elle apparaissait plus émouvante, à son heure et sans surcharge. J'en appelle aux discours de sa présidence, en particulier à sa déposition devant la commission du 4 septembre et à sa fière apologie dans le mémorable débat du 24 mai. La tribune contemporaine n'a rien entendu de supérieur. Il ne faut pas oublier non plus que, quand il y montait, il était entouré du prestige d'un long et glorieux passé et que l'on ne pouvait séparer l'illustre écrivain, l'historien national, de l'orateur. Il avait, dans ses écrits comme dans ses discours, ce don inimitable de communiquer la vie à tout ce qu'il touchait, — la vie, c'est-à-dire le grand secret, celui qu'aucun travail, aucune étude ne livre, pas plus dans les sciences que dans les lettres.

Prévost-Paradol nous définissait admirablement un jour M. Thiers par ce mot expressif : *M. Thiers, c'est la France vivante*, non pas la France de l'ancien régime ni la France rêveuse, un peu cosmopolite, de tous les romantismes, mais la France moderne ou, si l'on veut, la France moyenne de la Révolution, avec son esprit clair et vif, son cœur ardent, mobile, passionné, son indestructible sentiment de l'égalité, de la liberté civile, avec quelques préjugés aussi et quelque difficulté à dépasser le premier horizon aperçu. C'est bien elle qui s'est reconnue en lui et a subi son influence comme une royauté morale. Et comme il l'a aimée et servie! Le 15 juillet 1870, un de ses collègues du Corps législatif vint lui serrer la main au moment où il remontait en voiture, après cette lutte héroïque contre la bande du 2 décembre qui demandait la guerre comme les chiens demandent la curée. Il le trouva pleurant jusqu'aux sanglots. Son patriotisme n'était pas un masque qu'on dépose en quittant le théâtre de la vie publique : c'était sa vie. C'est ce patriotisme qui lui a permis de voir clair, et sans hésitation, dans la plus terrible crise de notre histoire nationale. « M. Thiers, disait un de ses amis, est l'homme de France qui sait le mieux l'heure qu'il est ». La raison en est simple : il ne réglait pas sa montre sur une pendule de salon, il restait en communication constante avec le sentiment public, mettant le pays au-dessus de tous les préjugés et de tous les souvenirs. Il a été républicain depuis 1870, uniquement parce qu'il a préféré la chose publique à toutes les choses particulières.

Frappe ton cœur; c'est là qu'est le génie,

a dit le poëte. Cela est vrai du grand génie politique dans les heures suprêmes. Aimer la France, avoir pitié « de la noble blessée », sans se soucier de tel intérêt de dynastie ou de société, cela suffisait pour ne pas se tromper.

M. Thiers ne s'est pas contenté de cette intuition d'un grand cœur; il a porté dans la politique, alors qu'il la dirigeait, une hauteur de vues, une largeur, une impartialité et, pour tout dire, une bonté qui l'ont placé au-dessus de tout esprit de parti. Il a été le grand conciliateur après avoir été le grand pacificateur et le libérateur du territoire, titre immortel qui suffirait à sa gloire. N'oublions pas que la politique de combat a été la contre-partie de la sienne. Il n'a jamais rien voulu de pareil, même quand la fumée des incendies de Paris obscurcissait le ciel. Il n'y a pas eu de chute plus glorieuse que la sienne, car il n'est tombé du pouvoir que parce qu'il n'a pas voulu en faire autre chose que le service du bien public. Voilà pourquoi il est resté le vrai représentant de la France. L'Europe le savait bien, et à plus d'une heure critique ses ennemis eux-mêmes l'ont pris comme un médiateur de la paix. Je me rappellerai toujours la dernière soirée qu'il passa au palais de la présidence, à Versailles, deux jours après le 24 mai. Le flot des courtisans de tous les pouvoirs s'était retiré; la solitude était grande. Un groupe de quelques amis, soldats vaincus de la bataille de l'avant-veille, se pressait autour de lui, après cette démission si noblement donnée et sur laquelle ses insulteurs acharnés, les hommes de la fameuse devise du *Jusqu'au bout* devraient bien méditer. Il était calme et souriant; il nous disait que rien n'était perdu, que le pays était avec nous et saurait bien le montrer. C'est ce que le pays, en effet, fit bientôt avec éclat. Nous croyons entendre encore aujourd'hui M. Thiers nous tenant le même langage, à cette heure cruelle où nous sommes tout entier à la douleur de l'avoir perdu.

Jamais nous ne l'avons senti plus près de nous, comme notre chef cher et vénéré, non-seulement par notre foi profonde à cette immortalité de la personne humaine qui fut sa plus énergique conviction, mais encore par cette puissante influence à laquelle la mort vient d'ajouter sa majesté. Qu'il nous paraissait grand sur ce petit lit de fer où l'infatigable travailleur ne s'était couché que pour mourir, sous sa couronne de cheveux blancs, avec cette expression d'incomparable noblesse qui est le sceau du divin sur notre argile! Comme nous sentions que ce n'est pas un vulgaire accident qui peut anéantir l'intensité d'une vie morale si riche naguère dans ce corps débile! Les dons de l'esprit et du cœur dont il fut comblé, l'ardent et pur patriotisme qui l'anima, tout ce qui constituait sa personnalité nous semble aujourd'hui plus vivant.

En entourant de nos sympathies les plus respectueuses l'inconsolable douleur des siens, en conservant précieusement cette chère et grande mémoire, l'une des meilleures gloires de la patrie, nous nous dirons que ce qu'il y a de mieux à faire pour l'honorer, c'est de continuer son œuvre et de combattre virilement le grand combat des libertés publiques contre l'insolente prétention des insensés qui voudraient relever le pouvoir personnel, dont il fut le constant et implacable adversaire. Ce sera réaliser la pensée de toute sa vie politique, formulée une dernière fois avec une énergie particulière dans les dernières paroles qu'il ait prononcées en public. Le discours de Saint-Germain est le testament de l'homme public. On peut être sûr que ce testament ne sera pas protesté.

E. DE PRESSENSÉ.

LES POETES MODERNES DE L'ANGLETERRE (1).

Coleridge (2).

Depuis quelques mois deux éditions nouvelles des œuvres de Coleridge sont venues raviver la mémoire de ce poète éminent. L'une, qui ne comprend que sa célèbre *Chanson du vieux marin*, et qui a été publiée en France par la maison Hachette, est accompagnée d'une traduction excellente de M. Auguste Barbier, traitée avec le luxe d'un livre d'étrennes, magnifiquement illustrée par Gustave Doré ; l'autre, donnée en Angleterre par M. Pickering, et qui renferme tous les ouvrages poétiques en vers et en prose de Samuel Taylor Coleridge, est un chef-d'œuvre de soin, de patience, d'érudition. Il existait déjà plusieurs éditions estimées de cet auteur : celle de Galignani, publiée à Paris en 1829, surveillée par le poëte lui-même ; l'édition populaire de M. Rossetti ; surtout le monument élevé en 1870 à la gloire de leur père par Derwent et Sarah Coleridge. Mais depuis lors cette dernière est morte ; sa correspondance et ses souvenirs, publiés en 1874, sont venus fournir à l'histoire des lettres anglaises des matériaux nouveaux. Puis, M. Pickering a eu l'idée d'ouvrir le *Poetical register* de 1801-1811, ces archives littéraires où les érudits font de si curieuses découvertes, et le résutat de toutes ces recherches comparées a été l'édition, avec notes et variantes infinies, qui vient de sortir de la *presse Aldine* de Londres.

I.

Certes, s'il est un poëte qui ne subsiste plus que par ses qualités véritables et dont la renommée n'ait plus d'étais dans les idées courantes et dans le goût du temps, ce poëte est Samuel Taylor Coleridge. Pour le temps où il vécut — il était né en 1772 et il mourut en 1834, — c'était un homme de progrès : pour le nôtre, c'est un métaphysicien de peu de science et de peu de solidité. Ses poésies didactiques et philosophiques nous font sourire ; son romantisme nous semble suranné, et, quant à ses œuvres en prose, *Sermons laïques*, *Méditations*, *Confessions d'un esprit chercheur*, etc., elles sont aujourd'hui de si faible valeur que M. Pickering lui-même n'a pas cru devoir les rééditer. Qu'est-ce donc qui fait du nom de Coleridge un nom immortel dans la littérature anglaise ? Ce sont ses qualités essentiellement poétiques, la sensibilité, l'harmonie. Cette sensibilité, attribut ordinaire des organisations physiques amples et riches, embrassait tous les objets. Par elle, il était en communion avec la nature entière, avec la nature souffrante surtout, et, comme d'une source qui coule, il épanchait sans cesse de son âme un flot intarissable de paroles harmonieuses. Soit qu'il écrivît en vers ou en prose, soit qu'il prêchât ou enseignât, soit que dans un salon ou dans l'intimité il causât simplement avec ses amis, des mélodies s'échappaient de ses lèvres, et la lyre était toujours vibrante.

Cet homme extraordinaire était né en 1772 d'un pauvre pasteur dont il était le neuvième enfant. Il avait huit ans quand son père mourut, et le souvenir de ce personnage vénérable fut la première religion de son cœur. Formé au respect dès son enfance, non par la crainte, mais par l'amour, Coleridge conserva toute sa vie l'empreinte de cette éducation première. Ce fut un homme religieux par excellence, respectueux et tendre, compatissant et communicatif, aimant et dévoué. Qu'il ait été, comme le disaient les dévots anglicans, jacobin et révolutionnaire, ou, comme les libéraux le lui ont reproché plus tard, zélateur fervent de l'orthodoxie protestante ; qu'après avoir embrassé l'unitarisme dans sa jeunesse, il soit devenu un *high-churchman* dans son âge mûr, ces variations ne touchent en rien au fond même de sa nature. Ce qui est certain, c'est que son idéal était en toutes choses bien plus haut que la réalité; c'est que son jacobinisme, comme on disait alors, et son admiration pour Robespierre n'étaient que les écarts inévitables d'un esprit en quête du perfectionnement social ; que sa ferveur protestante n'était qu'une autre forme de son besoin d'harmonie sur la terre ; que sa tendresse pour les êtres vivants, de quelque ordre qu'ils fussent, accusait chez lui le sentiment intime de la force commune qui anime toute la nature ; et que, jacobin ou chrétien, unitaire ou anglican, il a été pénétré plus qu'aucun homme de l'esprit religieux ; plus qu'aucun homme, il a volontairement et constamment chargé son âme de tous les liens de l'humanité.

Voilà pourquoi Samuel Taylor Coleridge est grand, et pourquoi aussi il est, parmi ceux-là mêmes qui désirent se montrer le plus équitables à son égard, l'objet de jugements contradictoires. Comme tous les hommes qui ont proclamé hautement leur foi religieuse, il est pour ceux qui l'approchent une pierre d'achoppement. On l'admire ou on le rabaisse selon qu'on est soi-même plus ou moins imprégné de son esprit. On oublie en lui le grand artiste et le versificateur admirable pour ne voir que le philosophe et le penseur; et ceux qui proscrivent les idées métaphysiques comme n'étant que la station intermédiaire entre l'ignorance et la science, la penombre, pour ainsi dire, de l'esprit humain, dédaignent en Coleridge un des poëtes les plus veritablement poëtes qui aient existe sur la terre.

Pour montrer à quel point Samuel Coleridge affectait diversement les personnes qui le voyaient, de même qu'il continue d'affecter diversement ceux qui le lisent, nous allons rapprocher les impressions qu'ont ressenties en sa présence deux écrivains également honnêtes, mais de caractères opposés. L'un est miss Martineau, dont le genre d'esprit est bien connu ; l'autre est M. Charles Cowden Clarke, le conférencier remarquable. Miss Martineau a été la personne du monde chez qui l'instinct de la vénération a fait le plus complètement défaut (1) ; M. Cowden Clarke était l'homme le plus porté à l'admiration et, par conséquent, à la sympathie. Voici, en abrégé et en substance, comment l'un et l'autre s'expriment sur l'éloquent et bienveillant poëte qui a aimé, comme il le dit lui-même, « tout ce qui est grand et tout ce qui est

(1) Voy. pour cette série les études sur *Charles Lamb* et *John Keats* publiées dans la *Revue* des 14 et 21 juillet.

(2) La *Chanson du vieux marin*, texte avec traduction, par M. Auguste Barbier, de l'Académie française. 1 vol. grand in-folio. Paris, Hachette, 1877.

Samuel Taylor Coleridg's poems and Dramas, par M. Pickering. 4 vol. in-8°, Londres, 1877.

(1) Voy. sur *Miss Martineau* la *Revue* du 9 juin

petit, à l'exemple du cher Créateur qui nous aime, nous et tout ce qu'il a fait ».

Voici d'abord le témoignage de miss Martineau :

« Je fus un matin voir M. Coleridge, à l'époque où il demeurait à Highgate chez son médecin M. Gilman. Je l'admirais beaucoup en ce temps-là comme poète. Si j'eusse lu alors sa biographie par Cottle, je n'aurais pas été assez hypocrite pour aller là en pèlerinage à la manière de ses adorateurs. Aujourd'hui je sens que l'immortalité prédite à Coleridge ne sera point celle de ses écrits, mais celle de sa personnalité. On se souviendra de lui comme d'un type propre à caractériser les tendances de l'époque métaphysique du monde, époque de transition qui ne peut rien produire d'immortel, si ce n'est au point de vue de l'histoire. Mais, il y a vingt ans, je voyais en lui un poëte universel....

« Son aspect extérieur me sembla fort remarquable quand je le vis entrer dans la chambre d'un pas lent et s'avancer pour me saluer. Il avait le dos voûté, la tête basse, les membres inférieurs grêles, et paraissait affaissé par l'âge, quoiqu'il n'eût que soixante ans. Ses yeux gris, très-grands et très-proéminents, avaient un éclat surprenant, chose qui se rencontre souvent, m'a-t-on dit, chez les mangeurs d'opium.

« Sans préambule, il me dit qu'il lisait mes ouvrages et me demanda si je considérais la société comme étant simplement un agrégat d'individus. Je répondis que oui, sans doute. Là-dessus, il prit la parole, comme quelqu'un qui va faire une conférence ; il envisagea le corps social au point de vue métaphysique ; puis, après avoir longtemps plané sur ce sujet dans son propre ballon et son propre courant, il redescendit sur la terre pour me citer des autorités. Il s'en fut chercher des auteurs vénérables dans une vénérable poussière, sur les rayons de sa bibliothèque. Quand son monologue interminable me parut fini, je me levai, contente d'avoir contemplé cette figure magique, d'avoir entendu cette voix somnolente, et emportant une notion plus claire de ce que peut être l'état de possession, l'état prophétique, c'est-à-dire l'action involontaire du cerveau produisant la parole involontaire. Pour moi, je regarde aujourd'hui la philosophie et la morale de Coleridge comme quelque chose d'analogue aux produits de la machine de Babbage, produits numériques, en apparence intelligents, d'un mécanisme inconscient (1). »

Écoutons maintenant un homme qui a pu porter sur Samuel Coleridge un jugement plus sûr parce que ses premières impressions ont été confirmées par de longues relations avec le poëte, dans le milieu même où il a vécu. Nous abrégeons et condensons le récit :

« Ce fut dans l'été de 1821 que je vis Samuel Taylor Coleridge pour la première fois. Notre rencontre eut lieu au bord de l'Océan, sur les rochers au sud de Ramsgate. Il était seul et contemplait la mer sous son aspect le plus splendide : soleil éblouissant, voiles dorées, gonflées par une brise joyeuse qui faisait moutonner des millions de petites vagues vertes frangées de blanche écume. J'ai plus tard retrouvé dans ses vers le tableau qui s'imprimait à ce moment dans sa mémoire. J'éprouvai le désir de rendre mes respects à l'homme qui, dans son genre, était le plus extraordinaire de son siècle, et je me présentai moi-même en disant que j'étais un ami et un admirateur de Charles Lamb. Le talisman fit son effet : aussitôt Coleridge me traita comme une ancienne connaissance.

(1) *Harriett Martineau's*, autobiography. t. II, pages 395 à 400.

« L'événement du jour était la mort d'une pauvre fille qui venait de se jeter du môle dans la mer par désespoir d'amour. Il fit allusion à ce fait et entra dans des considérations morales sur la condition des femmes, sur la part de responsabilité qui leur en revient par l'indulgence qu'elles montrent pour notre sexe et la sévérité qu'elles ont pour le leur. De ce sujet, il passa à un autre ; puis à un autre encore ; et, de transition en transition, il arriva à la question de l'immortalité de l'âme. Ouvrant les ailes de son imagination merveilleuse, il s'envolait à tous moments si haut que je le perdais de vue comme l'aigle ; alors il redescendait et mesurait son vol sur celui d'un passereau comme moi.

« Il parla ainsi pendant une heure et demie, ne s'arrêtant que pour reprendre haleine (ce qu'il faisait à la manière d'un écolier qui récite par cœur et qui parle machinalement), versant sur moi comme un torrent d'idées, les plus grandes et les plus sublimes que j'aie jamais entendues sortir de la bouche d'un homme. Son éloquence caressait mon oreille comme des ondées de neige, en même temps qu'elle remplissait mon cœur comme l'eût fait un fleuve coulant à pleins bords. Je ne pouvais placer un mot ni n'en avais aucune envie. Mes signes d'assentiment et le plaisir qui se lisait dans mon regard huilaient seulement la machine, qui marchait d'un mouvement égal et rapide comme une locomotive à vapeur. Telle était la manière ordinaire de cet homme merveilleux ! Comme les philosophes du Portique, il allait, jetant d'une main prodigue la semence de la sagesse sur la terre et laissant aux vents le soin de la porter dans un sol fécond (1) ! »

Si différentes que soient les impressions reçues par deux natures si diverses, il faut convenir que les portraits sont d'une identité parfaite. Coleridge possédait les dons du poëte, de l'orateur, du penseur, du métaphysicien au plus haut degré auquel on puisse les posséder, c'est-à-dire sans en avoir presque conscience ; *un esprit parlait en lui*, et sa vie sensitive, domptée par l'usage immodéré des narcotiques, s'écoulait comme dans un rêve. La funeste habitude de l'opium se contracte toujours fortuitement. Coleridge, qui, malgré sa haute taille et ses épaules athlétiques (c'était un homme de cinq pieds huit ou neuf pouces avec un buste corpulent), était malade depuis sa jeunesse, y avait par hasard recouru pour calmer d'extrêmes douleurs. Le poison s'infiltra dans ses veines et produisit cette ivresse incomparable qu'on veut ensuite goûter toujours. Il est probable que sa mort eût été prématurée s'il n'eût, à l'âge de quarante-quatre ans, trouvé la force de se soustraire à cette passion dangereuse. Il n'était déjà plus, pour les choses de la vie pratique, qu'un enfant devenu inutile à sa famille et à sa maison. Il confia sa femme, miss Sarah Fricker, et les enfants qu'il avait eus d'elle au poëte Southey, son beau-frère, et se retira chez un médecin respectable, sur cette colline de Highgate, située dans un faubourg de Londres, où miss Martineau semble se reprocher plus tard d'avoir été « en pèlerinage ».

Pèlerinage est bien le mot, car c'était avec respect, avec adoration, que des files de visiteurs, des étrangers, des philosophes, des théologiens, que les poëtes contemporains surtout (Byron excepté) montaient chaque jour sur ces hauteurs habitées par un homme étranger à la terre. Toujours vivant de la vie intérieure, toujours seul au milieu des hommes et

(1) *Recollections of writers known to an old couple when young*. by Charles and Mary Cowden Clarke.

n'écoutant jamais que lui-même, Coleridge accueillait tout le monde de la même manière et versait sur quiconque l'approchait le même flot de bienveillance et de paroles. Il vécut ainsi, à l'état de dieu et d'enfant, jusqu'à l'âge de soixante-deux ans, où il s'éteignit doucement, n'ayant jamais connu ni la haine, ni la colère, ni l'ambition, ni l'orgueil.

Mais si Samuel Taylor Coleridge n'avait éprouvé dans sa vie aucun des sentiments vulgaires de l'humanité, il en avait connu, à l'époque de sa jeunesse, toutes les généreuses folies. Comme son ami Southey (plus tard son beau-frère), il avait consacré ses premiers écrits à la glorification des héros de la Terreur. Puis il avait formé le plan d'une colonie *pansocratique* sur les bords d'un fleuve d'Amérique, plan parfaitement inapplicable. Après quoi, voyant un jour affiché sur les murs un avis par lequel le gouvernement demandait des recrues, il avait quitté les études de Cambridge pour s'engager, sous un nom supposé, comme simple soldat. Assurément nul n'était plus que le futur philosophe humanitaire impropre au métier des armes. Il écrivait sur les murs de la caserne des vers d'Horace et des sentences de Sénèque au lieu de panser son cheval et d'aller faire l'exercice. Au bout de quelques mois, ses chefs, qui découvrirent son nom et sa condition, lui facilitèrent la rupture de son engagement.

Il fit alors des conférences publiques sur l'histoire d'Angleterre, conférences reproduites plus tard dans la grande édition de ses *Œuvres complètes*, et qui sont tout à fait une œuvre de jeunesse. Enfin, il se jeta dans tous les soucis d'une vie, non de dissipation et de plaisirs, mais de désordre matériel et de dettes. Nous disons désordre matériel seulement, car Coleridge a été dès sa jeunesse ce qu'il est resté toute sa vie : le grand idéaliste, épris des plus belles espérances de l'humanité. Avec ses émules, Wordsworth et Southey, il entra de toute son âme dans le mouvement de la Révolution française. Comme tous les grands cœurs, il commença la vie par d'ardentes protestations contre les injustices sociales et par des projets de réforme. Puis, en se mûrissant par la réflexion et l'étude, il comprit mieux la raison d'être des anomalies sociales. Sans jamais déserter l'idéal, il calma son impatience et finit par l'optimisme chrétien. Mais son évolution entière s'accomplit dans les régions de la métaphysique, et pendant ce temps sa vie matérielle, livrée au hasard, répondit mal à l'idée qu'on pouvait se faire d'un homme si sage, si noble et si détaché.

II.

Coleridge n'avait que vingt-quatre ans quand il écrivit, en 1796, le beau poëme que la traduction de M. Auguste Barbier fait connaître au public français. Les œuvres de Coleridge ont été traduites en allemand presque aussitôt leur apparition, et il aura fallu quatre-vingts ans pour que l'une d'entre elles fît son entrée dans notre pays ! Il est vrai que dans celle-là on trouve réunis les plus hautes qualités de son âme et les grands traits de son talent. M. Auguste Barbier dit dans sa préface :

« *La Chanson du vieux marin* — *the Rime of the ancient mariner* — contient une leçon donnée aux hommes, leçon de douceur envers les êtres inférieurs de la création, les animaux inoffensifs. C'est comme une seconde partie de l'histoire du Juif-Errant et, pour ainsi dire, son complément. L'Israélite au cœur dur fut condamné à une marche sans fin pour avoir outragé l'humanité dans la personne du Christ : le vieux marin est pareillement condamné à raconter pendant toute sa vie le meurtre qu'il a commis, au sein des neiges, sur un innocent albatros. Ce supplice est l'expiation de sa cruauté, et il continue à le subir, malgré ses remords et son repentir. Rien n'est plus simple, au fond, que le sujet des vers de Coleridge, le meurtre d'un oiseau ; mais l'auteur ne s'en est pas tenu au pur récit de cette mauvaise action. Grand métaphysicien, il y mêle quelques idées platoniciennes relativement aux esprits élémentaires répandus dans le monde. On dirait qu'il s'est souvenu aussi, en composant son récit, des paroles prêtées à Hamlet par Shakespeare : « Il y a plus « de choses au ciel et sur la terre, Horatio, qu'on ne l'imagine « dans les rêves de votre philosophie. » Il a donc introduit dans son drame l'esprit même du Pôle. Il le montre courroucé de la mort de l'oiseau qu'il aimait, suivant le navire sous les eaux et invitant tous les Génies de la mer à concourir à l'œuvre de sa vengeance. Alors les compagnons du vieux marin, approbateurs légers de son méfait, sont châtiés de leur complicité morale par un trépas subit, et il ne reste de vivant sur le navire que l'homme coupable qui doit porter à lui seul le poids de la malédiction des esprits. »

Cette interprétation du poëme de Coleridge est la plus simple, la plus directe, la plus vraie. L'homme réellement pénétré, comme l'était Coleridge, d'un large sentiment religieux et humanitaire associe dans sa pensée tous les êtres à la destinée matérielle et morale de l'humanité. Pour son esprit compréhensif et libre de préjugés, le droit à la vie et au bonheur, chez toutes les créatures animées, ne diffère point en nature, mais seulement en degré. De même que la liberté de l'individu n'est limitée que par la liberté d'autres individus ses semblables, le droit à l'existence chez un être vivant n'est limité que par le droit à l'existence chez un autre être. Que les animaux se mangent entre eux et que l'homme mange les animaux, c'est là une loi de nature dont non-seulement nous voyons l'évidence, mais dont nous saisissons le sens, puisqu'ici, comme en d'autres cas, une soustraction de vie est compensée par une production de vie plus considérable ; mais le meurtre sans objet est une violation flagrante de la loi d'harmonie. Telle est l'idée ancienne, mais fort obscurcie en 1796, que Coleridge entendait mettre en lumière avec la verve et le courage qui distinguent les réformateurs. Le succès couronna son dessein : jamais tant d'images poétiques n'accoururent à l'appel d'un poëte pour faire cortége à l'idée mère de son ouvrage. M. Auguste Barbier a rendu ces images avec un goût extrême et une parfaite simplicité. Mais, comme il le dit lui-même, « il n'était pas très-facile à un écrivain de race latine de rendre, avec un idiome foncièrement logique et pour ainsi dire rectiligne, les formes elliptiques et les inversions d'une poésie fort nuancée, tout imprégnée de l'esprit du Nord ». Nous croyons qu'il est impossible d'approcher plus de la perfection ; nous croyons qu'on ne peut éditer un plus beau volume, mieux adapté à son objet, qui est de saisir l'imagination et les sens. Cependant nous souhaitons à tout le monde de pouvoir lire la chanson de Coleridge dans le texte anglais, de jouir sans interprète et sans intermédiaires de couplets comme ceux-ci :

[illegible]

. . . . . .

The ice was here, the ice was there,
The ice was all around :
It cracked and growled, and roared, and howled,
Like noises in a swound!

. . . . . .

The fair breeze blew, the white foam flew,
The furrow followed free;
We were the first that ever burst
Into that silent sea.

. . . . . .

Upon the whirl where sank the ship,
The boat spun round and round;
And all was still, save that the hill
Was telling of the sound.

Si on nous demande ce que nous admirons dans ces coupletes purement descriptifs, nous répondrons que c'est la force de l'image, la concision de l'expression, et surtout le merveilleux effet de l'harmonie imitative. Il est vrai que pour trouver cet effet, il suffit le plus souvent à un Anglais de se servir du mot juste; car la langue anglaise est, plus peut-être qu'aucune autre, soumise à la loi de l'onomatopée. Mais personne n'a mieux que Coleridge su tirer tout le parti possible de cet avantage en poésie. Tel est l'art avec lequel il choisit et groupe les mots, qu'il nous semble qu'une personne étrangère à la langue anglaise pourrait, avec le seul secours de l'harmonie imitative, presque suivre son idée.

Nous n'insisterons pas sur les exemples, de peur de tomber dans les détails fastidieux d'une dissertation technique: mais nous dirons avec M. Barbier que « tout dans cet ouvrage est d'un éminent artiste; qu'il n'y a pas un mot qui n'y soit justement expressif; que les répétitions mêmes y sont habilement calculées » ; et nous ajouterons que le poëte traducteur n'a pas eu affaire seulement, comme il le dit, aux difficultés qui résultent de la différence des idiomes, mais aux difficultés bien plus grandes et presque toujours invincibles qui proviennent de l'insuffisance du nôtre en matière d'imitation des effets par les sons (1).

Le poëme de *Christabel*, écrit en 1797 et en 1800, appartient, comme *la Chanson du vieux marin*, au fantastique et au merveilleux. Il est estimé, sous le rapport de l'art, à l'égal du premier ouvrage; mais, comme il n'a jamais été achevé, il manque à ce fragment un sens intelligible et moral. Au point de vue de l'histoire de la littérature, il a son prix, comme étant un des premiers fruits de la renaissance du romantisme. Un poëme avec dames et chevaliers, hérauts d'armes, serpents et dragons, était quelque chose de nouveau en 1797, et répondait au goût qu'avaient fait naître les ouvrages de Macpherson. Les images sont fines et gracieuses; la poésie « fort nuancée et toute imprégnée de l'esprit du Nord, comme le dit M. Barbier de *la Chanson du vieux marin*. Mais aujourd'hui ce genre a perdu de son charme; et, comme la conclusion manque, *Christabel*, qui était évidemment destiné à contenir une pensée digne de Coleridge, ne nous présente qu'une œuvre d'art pour l'art, dans le sens le plus étroit du mot.

(1) Nous citerons peut-être plus tard [illegible] Wordsworth, aussi [illegible] Coleridge, écrits, d'après M. A[illegible] Dupuis, [illegible] *la Chanson du vieux marin* [illegible] d'introduire un [illegible] dans le récit, — mais non pas l'idée d'en tirer une leçon de morale, leçon qui est complétement [illegible] de Coleridge et qui [illegible] dans ses stropes [illegible] dans plusieurs autres pièces.

Parmi les morceaux les plus estimés de notre auteur, on trouve, écrits en 1808, les deux petits poëmes de la *Gelée à minuit* et du *Rossignol*. La *Gelée à minuit* est le triomphe du genre impressionniste, autant dire de l'esprit poétique, car la poésie n'est qu'impressions. La description de la gelée tient peu de place dans cet ouvrage; ce qui le remplit, ce sont les réflexions et les sensations d'un homme assis à son foyer, son enfant au berceau endormi près de lui, pendant que le hibou veille et que le givre accomplit silencieusement son travail. Il faudrait le talent de M. Barbier pour traduire ces pièces célèbres. Nous allons essayer seulement d'en donner une idée par quelques passages.

Après avoir dépeint le silence de la nuit, pendant lequel la gelée « fait son œuvre », et la petite flamme brûlant encore dans l'âtre en sympathie avec sa pensée; après avoir rêvé au lieu de sa naissance, au clocher de son église, dont les cloches, « seule musique du pauvre », résonnent pendant les fêtes d'été « comme des sons articulés exprimant les choses à venir » ; après avoir laissé flotter sa pensée sur les doux souvenirs de sa jeunesse, il se tourne vers le berceau :

« Cher petit, qui dors à mes côtés et dont le faible souffle remplit, dans le calme profond qui m'entoure, les intervalles de mes pensées! Mon bel enfant! ta vue fait tressaillir mon cœur de joyeuse tendresse et d'espoir pour toi! Plus heureux que ton père nourri dans les sombres cloîtres de la grande cité, où ses yeux ne pouvaient contempler la nature qu'en se levant vers la voûte étoilée, tu seras, comme la brise, libre d'errer sur les lacs et le sable des rives, sur les rocs déchirés des vieux monts et jusque dans les nuages ou se peignent à la fois montagnes, lacs et rivages. Tu pourras lire, tu pourras écouter dans de belles formes et des sons harmoniques l'éternel langage par lequel ton Dieu se fait connaître et fait connaître toutes choses en lui. Le maître universel formera ton esprit, et cet esprit vers lui se tournera. Alors toutes les saisons pour toi seront propices, soit que l'été ait jeté sur la terre son manteau de verdure, que le rouge-gorge chante sur un tronc desséché couvert de mousse et de neige, près du toit dont le chaume humide fume aux rayons du premier soleil, soit que les gouttes pesantes de la pluie qui tombe accompagnent, la nuit, les vents gémissants, ou que la gelée mystérieuse, accomplissant secrètement son œuvre, les suspende en guirlandes paisibles qui brillent doucement au clair de lune (1). »

Ce petit poëme n'est point rimé, non plus que celui du

(1) L'enfant auquel est adressée cette apostrophe n'est point Derwent, l'éditeur (avec l'éminente Sarah) des œuvres de son père, mais Hartley Coleridge, infortuné jeune homme en qui se retrouvèrent, exagérés jusqu'à l'infirmité, les dons supérieurs et les faiblesses de Samuel. Hartley, qui montra dès son enfance un talent extraordinaire [illegible] adonné à l'opium. Il survécut treize ans à ce dernier, confié aux mains [illegible] de Wordsworth, [illegible] son foyer. Miss Martineau, qui fut pendant de longues années la voisine de campagne de Wordsworth, raconte les soins touchants dont il entourait le merveilleux et faible enfant, incapable de veiller sur lui-même et de soutenir les luttes de la vie. Elle ajoute qu'elle ne put jamais le voir ni l'entendre, car toutes les fois qu'elle le rencontra, il [illegible] avait le bénéfice de ses intervalles de raison, assuraient que par l'éloquence et le charme de la conversation il dépassait encore Samuel. [illegible] Wordsworth, alors âgé de près de quatre-vingts ans, avec un tendre respect qui [illegible] père. Hartley a laissé des poésies peu nombreuses, mais extrêmement estimées, des ouvrages en prose et des travaux d'érudition.

Rossignol, car Coleridge, qui a rompu avec la routine classique et la convention en toutes choses, a brisé les moules de Pope et de Dryden, comme il a brisé toutes les vieilles entraves de la pensée. Dans le poëme de *Christabel*, il avait même introduit une méthode de versification nouvelle, méthode empruntée à certains poëtes allemands et qui consiste à compter dans le vers, non les syllabes, mais les accents. Voici un court passage du *Rossignol* :

« Tout est tranquille ! La nuit est embaumée... Écoutez !... le rossignol accorde sa lyre !... Oiseau « harmonieux et mé- « lancolique ! » Mélancolique ? Oh folle pensée ! Rien n'est triste dans la nature. C'est sans doute un homme que son cœur ulcéré, ou son corps malade, ou un amour blessé poussait à errer dans la nuit, qui, ne voyant rien que lui-même, a cru entendre dans ce doux chant le récit de ses douleurs !...

« Ami, et toi ma sœur, nous comprenons autre chose ! Nous ne profanons point par de sombres pensées la nature débordant d'une éternelle joie, et nous disons : C'est le gai rossignol qui, dans un gazouillement pressé, précipite ses notes délicieuses, comme s'il craignait qu'une nuit d'avril ne fût trop courte pour répandre ce que contient son âme d'amour et d'harmonie ! »

Samuel Coleridge, quoique lakiste, n'est pas toujours un poëte idyllique, un chantre de la nature. Dans ses *Feuillets sibyllins*, qui contiennent environ vingt-cinq petites pièces, on trouve un morceau intitulé : *Feu, famine et massacre*, églogue guerrière inspirée par l'horreur de la politique de Pitt, qui, ainsi que l'auteur nous l'apprend lui-même dans une préface six fois plus longue que l'ouvrage, effraya ses contemporains par l'énergie des sentiments exprimés. Dans cette préface ingénieuse et sarcastique, Coleridge se défend d'avoir dirigé ses traits contre le ministre sur un ton de bonhomie qui ne sert qu'à les aiguiser. Coleridge ne pouvait avoir de colère que contre les ennemis de la France, de la Révolution et de la liberté. *Fire, famine and slaughter*, écrit en 1796, est le cri d'une âme que révoltent les inutiles horreurs de la guerre.

Dans les mêmes *Feuillets sibyllins* se rencontre une ode à la France que nous n'essayerons point de traduire par un scrupule de modestie nationale. Mais nous pouvons dire que dans un temps — 1797 — où l'Europe et surtout l'Angleterre affectaient de ne voir dans la France que l'épée de Napoléon, Coleridge lui rendait hommage comme à une prophétesse du progrès.

Quoique Coleridge ait touché toutes les cordes (même, en passant, la corde humoristique dans son petit poëme des *Pensées du diable*), c'est toujours la note tendre qui résonne le mieux chez lui. Nulle part peut-être elle n'est plus émouvante que dans cet humble petit morceau adressé à un jeune ânon, morceau qui révoltait le goût de Byron, fort éloigné pour sa part de partager cet universel amour :

A un ânon dont la mère était attachée près de lui.

« Pauvre petit enfant d'une race opprimée ! J'aime la patience qui se lit sur ta languissante figure. J'aime à te présenter du pain, à caresser tes flancs qu'on dirait couverts de haillons. Pourquoi ne joues-tu point dans la clairière ? Pourquoi ton faible esprit paraît-il accablé ? Pourquoi penches-tu la tête vers la terre quand toute jeune créature la lève avec espoir ? Aurais-tu, dans une angoisse prophétique, entrevu ton sort futur ? Doux enfant de misère ! vois-tu de loin et les maigres repas et les mille souffrances « que les « plus dignes en ce monde imposent aux plus méprisables » ? Ou bien ton triste cœur est-il glacé par une douleur filiale, en voyant ta malheureuse mère attachée à cette courte chaîne ? Ah bien fâcheux est son lot, en effet ! Enchaînée dans un étroit espace où l'herbe est tondue de si près, quand autour d'elle ondulent des vagues de verdure ! Pauvre ânesse, ton maître devrait avoir appris la confraternité du malheur et te montrer de la pitié ! Car sans doute il est, comme toi, famélique sur une terre riche et féconde ! Innocent ânon, je te salue du nom de frère malgré le sourire des insensés ! Je voudrais vivre avec toi dans la vallée de la paix et de la douce égalité, où le travail appellera fiancée la santé charmeresse, où le rire chatouillera les flancs moelleux de l'abondance. Comme tu agiterais tes jeunes membres gaiement ! Comme tu bondirais à la manière du joyeux chevreau ! Et comme ta voix rauque me semblerait plus douce, quand tu brairais de plaisir, que les mélodies qu'un musicien murmure aux oreilles du riche insensible pour endormir la douleur qui s'agite dans sa poitrine vide de cœur ! »

Les éditeurs de Coleridge ont divisé ses poésies, d'après la méthode nouvelle, en plusieurs séries correspondant aux principales époques de sa vie. Ce système a l'avantage de faire assister le lecteur à l'évolution d'un esprit ; mais l'ancienne division par genres d'ouvrages avait celui de la symétrie. Au lieu des *Poëmes de la jeunesse*, *Poëmes de l'âge mûr*, *Poëmes de la vieillesse* de Coleridge, on aurait ses poésies révolutionnaires, ses poésies humanitaires, ses poésies chrétiennes, et l'on embrasserait d'un regard la variété et la richesse des facultés et des sentiments chez cette noble nature.

III.

Il a longtemps été de mode d'accuser Coleridge d'avoir été plagiaire des Allemands. Le mot est gros, relativement à la chose. Il avait, dans sa jeunesse, fait un voyage en Allemagne, tout exprès pour voir Klopstock et Schiller et devenir le traducteur de leurs œuvres. En ce temps-là, la littérature allemande n'était guère mieux connue en Angleterre que ne l'était il y a vingt ans, chez nous, la littérature anglaise. A cet égard, il a rendu un service à son pays. Il a traduit, popularisé, imité quelquefois les poëtes allemands et commencé ce que Carlyle a continué avec un plus grand succès. Ses œuvres ont été à leur tour traduites en allemand presque aussitôt qu'elles ont paru. Sous l'influence de cette familiarité avec les aînés de sa race, les emprunts qu'il a pu leur faire sont naturels et justifiés. Mais de l'imitation au plagiat, la distance est celle qui sépare l'honnêteté de l'improbité littéraire ; et, comme il le dit lui-même, ceux qui lui ont reproché ces emprunts « semblent ignorer qu'il y a bien des sources vives sur la terre dont les eaux sont de même nature ». Coleridge s'est victorieusement défendu des accusations banales qu'on lui a jetées pendant sa vie. A ceux qui lui ont reproché cet égoïsme de poëte qui consiste à raconter sans cesse ses douleurs, il a parfaitement répondu que la préoccupation de soi n'est mauvaise que lorsqu'elle est hors de sa place, comme dans une histoire ou dans un poëme épique, mais que la blâmer dans une monodie ou dans un sonnet est aussi absurde qu'il le serait de critiquer la rondeur du cercle. A ceux qui se sont plaints de l'obscurité de ses poëmes, il a répliqué avec raison

qu'un auteur n'est obscur que lorsque ses conceptions sont vagues, sa langue incorrecte et ses expressions impropres, mais qu'un poème qui abonde en allusions ou qui personnifie des vérités abstraites ne peut pas être aisément compris de tous et doit être absous du reproche d'obscurité par le motif que, dans ce cas, l'insuffisance est du côté du lecteur.

Toutefois il n'a pu prévoir les critiques de l'avenir et leur répondre d'avance. Il n'a pu penser qu'un autre poète de grand mérite — Ferdinand Freiligrath — dirait de lui un jour : « Coleridge n'est pas un maître dans l'art plastique ; il est quelquefois peintre, mais jamais sculpteur ; la vie, la réalité palpable des choses lui échappe, et son domaine est dans la région des nuages. » Ferdinand Freiligrath était lui-même si riche en couleurs et en images, que ses besoins d'esprit, sous ce rapport, excédaient la mesure ordinaire. Avait-il prévu à son tour que les critiques viendraient dire sur sa tombe encore ouverte que « son œuvre n'est rien qu'un kaléidoscope, qu'une succession de tableaux » ? Ces jugements irresponsables sont trop faciles et trop arbitraires. Ce qui est plus sûr, c'est l'appréciation plus haute et plus juste de M. A. Barbier, quand il déclare que la poésie de Coleridge est « fort nuancée ». Si nuancée, en effet, qu'il n'y a pas un vers qui ne traduise d'une façon concise un sentiment, une pensée, une image, une situation. Ce qui est certain aussi, c'est que Samuel Taylor Coleridge a été au premier rang des poètes anglais qui, à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, ont répandu en mille canaux la source du romantisme que venait de rouvrir Macpherson, et qui ont restitué à la poésie son vrai caractère en en faisant le pur langage du cœur humain. Ce mérite, Coleridge ne l'a pas eu seul, puisqu'il n'a fait qu'entrer dans un grand mouvement artistique et littéraire; mais il l'a eu avec la conscience de la portée de ses efforts, avec la foi au double triomphe de la liberté dans l'art et dans l'humanité. L'heureux spécimen de son œuvre qu'a donné la maison Hachette, avec un luxe aussi magnifique qu'opportun, convaincra ceux qui ne peuvent la lire tout entière qu'il possédait à la fois un talent descriptif rare, une belle imagination et un grand cœur.

Léo Quesnel.

LA GUERRE EN ORIENT

La première opération des Russes dans les Balkans (1)

Dans un précédent article (2) nous avons étudié le passage du Danube par l'armée russe. Aussitôt le grand-duc Nicolas a entrepris de franchir la seconde ligne turque, celle des Balkans, directement, en quelque sorte d'un seul bond. De là une nouvelle période de faits militaires qui a commencé et qui s'est terminée avec l'expédition du général Gourko. Ce n'est qu'un chapitre du livre qui malheureusement comptera bien d'autres pages sanglantes. Mais, sans empiéter sur la conclusion, déjà il nous montre comment les deux adversaires se sont comportés dans ce premier choc, comment Turcs et Russes ont répondu à l'idée que l'Europe se faisait, à tort ou à raison, de leurs forces respectives.

I.

De la Serbie à la mer Noire, les Balkans se développent parallèlement au Danube, sur une ligne d'environ 600 kilomètres. Le terrain s'élève, depuis le Danube, par gradins successifs jusqu'à la dernière crête, puis retombe du côté de la Roumélie par pentes plus brusques, plus rapides : cette disposition favorise l'invasion de la Bulgarie.

Sur la carte on voit que les Balkans se partagent en deux sections à peu près égales. Dans la première section, entre Sofia et Tirnowa, les crêtes sont plus élevées et les cols plus rares, plus difficiles. On compte deux défilés principaux qui aboutissent également à Sofia, par Wraza et Orchanié : au point de vue stratégique, ils présentent un avantage considérable; la route d'Orchanié est celle qui traverse toute la Bulgarie depuis Routschouk. En débouchant à Sofia par cette route, l'assaillant s'emparerait de la principale communication entre la partie orientale et la partie occidentale de l'empire ottoman : il pourrait, par exemple, barrer le chemin aux renforts venant de Bosnie, de Thessalie, etc. Ces passes sont peu praticables. Nous nous souvenons que, durant la guerre de Serbie, les Turcs ont voulu transporter, sinon par les mêmes défilés, du moins tout près, par un autre chemin relativement plus facile, celui de Pirot, quelques grosses pièces d'artillerie destinées à contre-battre les défenses d'Alexinatz : ce fut un travail de géants ; pour un parcours d'environ cent kilomètres, il a fallu requérir huit cents bœufs par canon. Dans la [illegible] section, le défilé de Trojan à Tekke, au-dessus de Plevna, est encore plus ardu.

Presque juste au milieu de la chaîne des Balkans s'ouvre le défilé désormais célèbre de Schipka. De Tirnowa se détachent deux chemins, l'un par Drenowa, Gabrowa et Schipka sur Kesanlik, l'autre par Eléna et Bebrowa sur Slivno. L'appellation de Schipka (*dentelle*) fait image; dans le défilé proprement dit, long de 10 kilomètres, la route trace de nombreux lacets; en 1836, lors d'un voyage du sultan Mahmoud, elle a été rendue accessible aux voitures; en 1854, les ingénieurs anglais l'avaient reconnue praticable pour l'artillerie. C'est la passe la plus commode, la véritable communication stratégique, dans cette région des Balkans.

Dans la seconde section, les Balkans, se rapprochant de la mer, se subdivisent en trois ramifications : la première, par Schoumla et Prawady, se prolonge, tout près du Danube, jusque vers la Dobrutscha; la seconde, la plus élevée, formant la vallée de la Kamtschyk, va aboutir aux environs de Varna ; la troisième se détache dans la direction du sud et s'avance par une succession de collines jusque dans la presqu'île de Constantinople. Nous avons ici un massif complexe; les montagnes s'étendent au large et s'entre-croisent; mais en général elles sont d'altitude moindre que dans la première section; et si les défilés sont plus longs, ils sont aussi plus faciles et plus nombreux. Le premier se dirige d'Osman-Bazar à Slivno par Kazan; on l'appelle *Demir-Kapou*, la porte de fer; malgré ce nom rebarbatif, la hauteur du col ne dépasse pas

1. Extraits et correspondances du *Times*, du *Daily News*, [illegible] *News*, [illegible] *Presse*, de l'*Invalide russe*, du *Bulletin de la guerre* [illegible] *Temps*, [illegible] *politique* [illegible].

2. Voir la *Revue* [illegible]

mille mètres : les guides comptent pour le trajet d'un simple touriste vingt heures de voyage. Puis viennent les deux défilés de Schoumla à Karnabat et de Pravady à Aidos par les bords de la vallée de Kamtschyk, et enfin le chemin de Varna à Aidos qui longe le bord de la mer. Tous aboutissent directement à Andrinople ; le général Diebitsch les a suivis en 1829, c'est par [illegible] le Kamtschyk qu'il [illegible] débouche en Roumélie ; mais auparavant il avait pris Varna et il était [illegible] par une doute maîtresse de tous les ports bulgares, de Kustendje à Zizebolu.

La comparaison des [illegible] entre les deux sections des Balkans, pour une [illegible] venant du Danube, se trouve par ces deux [illegible] : la Roumélie [illegible] la route de Constantinople, par Pravady [illegible] Andrinople est de [illegible] mètres, tandis que par Sofia [illegible] mètres. Le quadrilatère, qui coupe et ferme l'espace compris entre les Balkans, le Danube et la mer Noire, [illegible] pour barrer les [illegible] tous les [illegible] possibles, [illegible] les [illegible] de Routschouk-Varna et de Tchernawoda-Kustendje.

Le quadrilatère, [illegible] système défensif [illegible] date de 1812. Nous [illegible] M. de Moltke le décrivait en 1828 : « Selon les [illegible] du plus misérable aspect : un mur d'enceinte bastionné, mais sans ouvrages extérieurs : un fossé à sec, étroit et peu profond ; des lignes enfilées, souvent commandées par les hauteurs voisines ; absence complète de casemates ; une enceinte obstruée de constructions en lattes et platras, mais abondamment pourvues d'armes, de munitions et d'artillerie ; tel est l'état d'une place turque. » Telles quelles, ces forteresses ont déjà joué un rôle fort honorable contre les Russes. Schoumla, depuis le siége de 1828, s'intitule fièrement « le tombeau des infidèles ». Si Varna a succombé, on sait que c'est par la trahison d'un pacha ; ce souvenir explique certaines mesures de rigueur que la Porte a prises récemment à l'égard des gouverneurs de Routschouk et de Nikopoli. Quant à Silistrie, qui ne se rappelle la glorieuse résistance des troupes turco-égyptiennes en 1854 ?

Si nous en croyons les informations données récemment par la *Revue d'Edimbourg*, les défenses du quadrilatère auraient été, avant la guerre actuelle, perfectionnées par un éminent officier prussien. Voilà un détail qui ne cadre pas avec la « neutralité bienveillante » de M. de Bismark envers la Russie. A Silistrie, il ne paraît pas que l'on ait fait de nouveaux travaux : les [illegible] suffisantes. A Varna, les hauteurs qui dominent la ville au nord ont été garnies de *tabias* (redoutes), avec des canons Krupp. De même pour Routschouk. Quant à Schoumla, c'est moins une place forte qu'un camp retranché, établi sur un large plateau dont les pentes découvertes peuvent facilement être battues en tout sens par l'artillerie. La partie faible était à l'est ; les Turcs ont élevé sur cette face des ouvrages détachés.

Dans l'autre section des Balkans, celle de l'ouest, on ne retrouve pas un système de défenses aussi serré ; la raison en est, comme nous l'avons indiqué, que dans cette direction une attaque sur Constantinople est moins à craindre, soit à cause des [illegible], soit à cause de la [illegible]. Sur le long parcours du Danube, entre Routschouk et Widin, nous ne voyons que des forteresses d'ordre inférieur : Sistowa et Nicopoli, Rachowa, Lom-Palanka, Tchernetz. Widin même se trouve dans des conditions relativement excellentes ; elle n'est commandée d'aucun côté, et le profil des fortifications est très-habilement conçu. La place s'enfonce comme un coin entre la Roumanie et la Serbie, de même qu'à l'extrémité des Balkans Nisch ferme la route de Sofia à l'ennemi débouchant par la vallée de la Morawa ou par celle du Timock.

II.

Cet exposé succinct du régime défensif de la ligne des Balkans explique comment les Russes, voulant prendre par le plus court sans s'arrêter au siége du quadrilatère, ont prononcé leur attaque par Tirnowa et Schipka ; mais il montre également les graves difficultés, les périls sérieux d'une telle entreprise. Dès le passage du Danube, nous avons indiqué combien les Russes risquaient gros jeu en s'engageant au milieu des armées turques avec des montagnes en avant, un fleuve en arrière, et le quadrilatère à revers. Mais il n'est pas juste de condamner une opération militaire par cela seul qu'elle présente des difficultés et des périls. On ne peut incriminer le grand-duc Nicolas pour avoir adopté un plan trop audacieux : les conceptions de Turenne en 1675 dans la campagne d'Alsace, de Bonaparte en 1796 dans la campagne d'Italie, de M. de Molkte en 1866 dans la campagne de Bohême, sont bien autrement hardies. Il faut ne pas juger d'une idée exclusivement par le succès ; on doit distinguer avec équité entre la conception et l'exécution. Sinon, tel plan qui passe pour un chef-d'œuvre — la campagne de Marengo, par exemple — ne serait, à ce compte, qu'une insigne folie, si Désaix ne s'était trouvé à point pour arracher aux Autrichiens la victoire chancelante. Malgré toutes les critiques qui se produisent maintenant, après coup, nous croyons que le plan de l'état-major russe est celui qui, en somme, s'adaptait le mieux aux nécessités militaires et politiques de la situation.

Sans doute il y avait la combinaison classique, celle de 1828-1829 : procéder méthodiquement par l'investissement des places du quadrilatère. Mais n'oublions pas que, à la différence de Diebitch, le grand-duc Nicolas ne dispose pas de la mer Noire. A Pétersbourg, les états de la marine comptent onze frégates cuirassées, dix vaisseaux à tourelles et quatre batteries flottantes ; mais cette flotte magnifique se promène inutilement dans la Baltique, dans l'Atlantique ; elle n'est d'aucun secours sur la côte bulgare, — tandis que la Turquie tient ses quinze cuirassés et ses huit canonnières ou monitors réunis dans les eaux de la mer Noire. Cette première différence augmente dans une proportion notable les chances de résistance du quadrilatère : déjà la guerre de sièges avait pris toute une longue année à Diebitch. Quand l'exemple récent de la guerre de France vient de démontrer l'axiome de guerre ainsi formulé : « Pour porter à l'ennemi un coup mortel, pour l'abattre en s'emparant de sa capitale, il faut suivre le chemin le plus [illegible] et le plus prompt [illegible] gné avec succès le moyen de ne point se laisser arrêter par les places fortes et par les camps retranchés, l'état-major russe s'est demandé non sans raison s'il n'était pas possible d'éviter de longs sièges, de faire l'économie d'une campagne d'hiver, de terminer la guerre d'un seul coup.

En Russie on savait que, avec l'accroissement des armées modernes, une campagne ne peut se prolonger sans ruiner le vainqueur [illegible]

Prusse s'est tirée à assez bon compte de Sadowa; le duel n'a duré que huit jours, mais les six mois de la guerre de France, malgré l'indemnité des cinq milliards, lui ont infligé une crise économique qui dure encore. La Russie est à coup sûr moins riche que l'Allemagne, et la guerre, en Turquie, menaçait d'être bien plus onéreuse. En effet, quoique la Bulgarie soit opulente en blés et en bétail, elle ne possède pas, il s'en faut de beaucoup, les énormes ressources que l'armée prussienne a trouvées en France. Puis, les Turcs en se retirant ne feraient-ils pas le vide au-devant de l'envahisseur? N'était-il pas nécessaire de compter en grande partie sur son propre fonds, sur les ressources transportées de l'intérieur de la Russie? Le colonel anglais Wood a calculé que pour faire subsister une armée russe de 250 000 hommes, le commissariat ou l'intendance devait organiser un train d'au moins vingt mille charriots. Les faits ont confirmé ces prévisions; quelles dépenses! et en même temps quel *alea* dans le fonctionnement d'une administration improvisée pour une besogne si gigantesque! Quant aux pertes d'hommes, les Russes ont appris, par leur propre expérience, ce que coûtent les longues campagnes en Turquie. Sait-on, en 1829, combien, parmi ceux qui franchirent le Pruth au début de la campagne, rentrèrent dans leur patrie? 12 000 à peine. Le livre de M. de Moltke nous apprend qu'en moyenne chaque soldat russe est entré deux fois à l'hôpital durant les deux années de la guerre, que 82 000 hommes sont morts de la dyssenterie et du typhus, sans compter les tués et blessés des champs de bataille.

Dès lors n'est-il pas naturel que le grand-duc Nicolas ait repoussé le plan ruineux et meurtrier de 1829, qu'il ait cherché un succès plus rapide et moins coûteux?

En dehors du quadrilatère, on pouvait encore opérer par la région occidentale de la Bulgarie, par la première section des Balkans que nous avons décrite. En prenant la route de Sofia, on se résignait, il est vrai, à un long détour; mais on ne prêtait pas immédiatement le flanc aux attaques des forces turques, ou du moins on pouvait appuyer l'un de ses flancs sur la frontière serbe. Ainsi cette manœuvre était plus lente, mais plus sûre. Pourquoi n'a-t-elle pas été adoptée? Les Russes donnent un motif concluant : au début de la guerre, on a dû compter avec les [illegible] de l'Autriche. C'était déjà beaucoup d'avoir obtenu, par l'intermédiaire de l'Allemagne, que le gouvernement de Vienne laissât l'armée russe occuper la Roumanie. Sans doute maintenant l'Autriche se montre de meilleure composition; mais rappelons qu'au commencement on croyait au succès foudroyant des Russes. L'Autriche, en exigeant que la guerre ne fût pas portée dans la zone de ses intérêts immédiats, c'est-à-dire sur la frontière serbe, ne demandait en somme que le strict nécessaire. Mais ce *veto* a suffi pour empêcher le grand-duc Nicolas d'utiliser, dans sa première opération, la route de Sofia. Par la suite, la presse russe ne s'est pas fait faute d'adresser de ce chef d'amers reproches à l'Autriche.

Que l'on pèse ces diverses considérations d'ordre majeur, on comprendra qu'entre la région inabordable du quadrilatère et la zone interdite de Widin-Sofia il ne restait au grand-duc Nicolas qu'un seul chemin sur les Balkans, celui de Tirnowa. Joignons que l'état-major tablait sur les renseignements particuliers de la diplomatie russe en Orient. Le général Ignatief, qui, durant dix années, avait pratiqué en tous sens le monde gouvernemental de Constantinople, avait certainement fourni sur l'activité du serdar-ekrem Abdul-Kérim, sur l'habileté du ministre de la guerre Rédif-Pacha, sur les talents et le caractère de bien d'autres encore, des détails qui ont encouragé le quartier général à beaucoup oser. On savait qu'une partie de l'armée turque, avec les généraux les plus vigoureux, Suleiman-Pacha et Méhémet-Ali, était occupée dans le Montenegro, que l'autre partie, à Schoumla, dormait en toute sécurité sous la garde de chefs fort apathiques.

Avec ces diverses prémisses, en tenant compte de la supériorité numérique de l'armée russe, incontestable au début, nous le demandons, l'opération russe présentait-elle rien de déraisonnable? N'avait-elle point, plus que toute autre, chance de succès, dans les conditions spéciales, nécessaires, où le grand-duc Nicolas devait rechercher la victoire?

Ceci posé, voyons comment le plan a été exécuté.

III.

Quand l'armée russe a franchi le Danube, elle se composait de sept corps, sans compter quatre divisions de cavalerie indépendante. Ce total de 220 000 hommes — mettons même 200 000 hommes en chiffres ronds — assurait d'une manière suffisante la supériorité du nombre, condition essentielle que devait réaliser l'assaillant pour compenser les risques stratégiques de l'opération. Les forces des Turcs étaient alors dispersées. Avant qu'elles se rejoignissent, le grand-duc pouvait à son aise et tout de suite former deux armées de 100 000 hommes, c'est-à-dire capables, l'une de s'ouvrir un passage dans les Balkans, l'autre de contenir, soit dans le quadrilatère, soit du côté de Widin, les troupes ennemies qui essayeraient de menacer à revers le mouvement de la première.

Or, que voyons-nous, avant même que l'armée ait quitté la Roumanie? Le grand-duc s'affaiblit d'avance en détachant dans la Dobrutscha, sous les ordres du général Zimmerman, le 11e corps et la moitié du 7e. De quelle aide pouvaient être ces 45 000 hommes environ, dans ce coin perdu de la Dobrutscha, sans débouché, sans air, enfermés entre la mer Noire et le quadrilatère? Si une flotte leur avait du moins donné sur la mer Noire une base d'opérations mouvante, le cas eût été différent; peut-être ils auraient été à même de concourir utilement à l'ensemble de l'opération en se frayant un chemin sur Varna. Mais alors que les Turcs tiennent la mer, le général Zimmerman était condamné à tourner sur lui-même. Ainsi tout d'abord le grand-duc annule le quart de son effectif; il diminue par ses propres dispositions cette supériorité du nombre impérieusement nécessaire au succès de l'entreprise; il doit restreindre soit les forces destinées à frapper le grand coup dans les Balkans, soit celles qui doivent repousser les attaques de flanc.

Autre observation préliminaire. Le plan adopté exigeait avant tout un effort rapide et d'ensemble; il était important de jeter en masse de l'autre côté du Danube, non-seulement l'armée, mais aussi le matériel et les approvisionnements. Donc il fallait plusieurs ponts, le plus grand nombre de ponts possible. Or, ici encore, que voyons-nous? Un seul et unique pont est construit de Simnitza à Sistowo; ce pont est rompu deux fois par le mauvais temps, dans la nuit du 29 au 30 juin et le 10 juillet, si bien que les 200 000 Russes emboîtaient le pas

à la queue-leu-leu, avec une lenteur désespérante. Sans doute quelques premières troupes ont été tout de suite jetées sur la route de Tirnowa ; mais elles étaient forcément peu nombreuses : autrement elles n'auraient pas pu vivre. Quand le gros de l'armée s'est trouvé réuni sur la rive droite, le grand-duc Nicolas a dû songer, non plus à renforcer l'avant-garde, mais à protéger la base d'opération et les communications du général Gourko : car l'ennemi avait déjà pris l'éveil et s'était lui-même concentré en forces. Actuellement, il est vrai, on établit un second pont ; il n'est jamais trop tard pour bien faire : mais pourquoi n'avoir pas commencé par là ? Objectera-t-on la difficulté ? Mais si au mois de juin le génie avait réussi à transporter 180 pontons et 734 radeaux par le chemin de fer jusqu'à Slatina, puis par l'Alusta jusqu'à Turn-Magurelli, et de là, par le Danube, jusqu'à Simnitza, il ne lui était guère plus difficile d'amener, sans discontinuer, un chargement double et triple. En tous cas, n'eût-il pas été plus sage, avant de commencer le passage du Danube, d'attendre que l'armée eût des débouchés en nombre suffisant ?

Aussi, au lieu d'agir tout de suite, sûrement, avec l'ensemble de ses forces toutes constituées, le grand-duc se trouve attaché, cloué au rivage. On emploie le temps à conférer au prince Tcherskasky le gouvernement de la Bulgarie, à organiser de toutes pièces une bureaucratie qui doit faire le bonheur de la province... quand elle sera conquise. L'empereur Alexandre lance une proclamation très-libérale, très-généreuse, mais dont le grand tort était de disposer de la peau de l'ours, que l'on laissait vivre assez tranquillement.

Par exemple, l'occupation de Nikopoli aurait dû être accomplie à la minute, sans le moindre retard ; le général de Krudner ne l'exécute que le 16 juillet. Pendant quinze jours, les Russes n'avaient pas une seule place forte pour protéger leur base d'opération sur le Danube ; n'était-ce pas abuser de l'indolence d'Abdul-Kerim ? N'était-ce pas donner aux Turcs, tout le temps nécessaire pour corriger et réparer leurs premières fautes ? Par surcroît, le général de Krudner oublie de s'emparer de Plevna, à quelques lieues de Nikopoli, sur la route principale de la Bulgarie, dans la vallée de Wid, qui côtoie celle de la Jantra, où se lançait à bride abattue le général Gourko. Ce dernier était parti contre les Balkans avec quelques milliers d'hommes ; à sa suite avait pris pied le général de Krudner avec le 9e corps ; enfin débarquent le 12me et le 13me, avec lesquels le grand-duc forme une armée d'observation contre Routschouk, sous les ordres du czarewitch. Sans doute il était prudent de surveiller sur le Lom Eyoub-Pacha, qui venait de descendre sur le Danube pour contempler, du reste, d'un œil philosophique, en vieux turc fataliste, le passage du Danube. Combien là eussent été utiles les troupes du général Zimmerman, qui cependant manœuvre à vide dans la Dobrutscha !

Mais était-il besoin de deux corps d'armée pour contenir les trente ou quarante mille hommes d'Eyoub-Pacha ? N'était-il pas plus urgent, au lieu de menacer inutilement Routschouk, de se jeter au devant d'Osman-Pacha, qui, dès le 13 juillet, accourait à marches forcées de Widin, appelant à lui les renforts de Sofia ? Oui, sans doute ; mais la préoccupation de constituer un grand commandement indépendant, pour le czarewitch, l'emporte sur toutes les exigences stratégiques ; elle impose une mauvaise distribution des forces déjà en retard et mal engagées.

Ainsi, des sept corps d'armée dont dispose le grand-duc, nous n'apercevons qu'une infime partie consacrée à l'opération essentielle, la marche contre les Balkans. Le 11e et la moitié du 7e prennent gratuitement la fièvre et la dyssenterie dans la Dobrutscha ; le 4e n'a pas encore passé le Danube ; restent quatre corps et demi : le 12e et le 13e sont immobilisés sous Routschouk. Le général de Krudner, avec le 9e corps et la moitié du 7e, se tient tranquille autour de Nikopoli. Restent, comme troupes disponibles, dans cette armée de 200 000 hommes, un corps, le 8e (Radetzky), et l'avant-garde du général Gourko.

Voila tout ce qui représente la force utile, agissante, pour le passage des Balkans ; la grande majorité de l'armée n'est pour ainsi dire que du poids mort ; l'accessoire l'emporte de beaucoup sur le principal.

IV.

Il faut le reconnaître, en dehors de ces fautes générales, l'attaque contre les Balkans, réduite aux proportions d'un *raid* américain, d'une grosse reconnaissance d'avant-garde, fut lestement et habilement conduite. Le général Gourko est l'un des commandants de la cavalerie de la garde. Comme en Russie, depuis quelques années, la cavalerie forme des divisions indépendantes, toujours sur pied de guerre et pourvues d'artillerie, le général Gourko s'était déjà, pour ainsi dire, fait la main au genre d'exercice qu'il devait exécuter dans les Balkans avec autant de succès que de talent. Il compose sa colonne surtout de troupes à cheval : une brigade de dragons (régiments d'Astrakan et de Kazan), le régiment des dragons de Kiew, deux escadrons de cosaques du Don, deux *sotnias* (centaines) de cosaques de l'Oural. L'artillerie comprenait trois batteries à cheval de six pièces et quatre obusiers de montagnes. Quant à l'infanterie, nous ne comptons qu'une brigade, la 5e légère, commandée par le général Dorojinski, celui qui vient d'être tué dans les combats de Schipka, les quatre bataillons de la légion bulgare, et deux *plastounes* ou compagnies à pied de cosaques. Le total ne dépasse pas dix mille hommes. Mais le détachement ainsi composé mérite de rester comme modèle de ce qu'on appelle une colonne volante. Ainsi, une partie de la cavalerie, les dragons, est dressée à combattre à pied : ils constituent une excellente infanterie qui monte à cheval pour franchir de grandes distances et tomber à l'improviste, la baïonnette au bout du fusil, sur l'ennemi. De même, les cosaques, qui ont pris dans cette guerre une importance multiple, ont parfaitement rempli, avec le général Gourko, l'office de pionniers. Nous lisons dans la relation d'un officier anglais, citée par le *Bulletin de la Réunion des officiers*, que le chemin au travers des Balkans a été mis en état par les deux escadrons des cosaques du Don — soldats à tout faire.

Pour partir, le général Gourko attendit que la route de Tirnowa fût libre. Eyoub-Pacha avait détaché quelques troupes à Biela, sur le pont de la Jantra, à la croisée des deux routes de Routschouk-Plevna et de Sistowa-Tirnowa. La position était très-importante, on devait s'attendre à ce que le général ottoman la défendît sérieusement : il n'en fut rien : les dragons de Starodoub n'eurent pas de peine à dégager le pont de Biela. Gourko le traverse le 6, et le 7 il se présente [illegible]

Tirnowa; l'étape est à peu près de 80 kilomètres. Saïd-Pacha occupait avec quatre bataillons la vieille capitale historique de la Bulgarie ; ce n'était pas assez pour arrêter les Russes ; il télégraphia au quartier général de Schoumla ; mais, s'il existe des poteaux télégraphiques entre les deux villes, on n'a pas encore songé à poser les fils ; de la sorte, les dépêches faisaient le grand tour par Constantinople. Le serdar-ekrem finit par envoyer Savfet-Pacha avec dix bataillons ; celui-ci, en s'avançant avec une sage lenteur, rencontra vers Osman-Basar les quatre bataillons de Saïd-Pacha, qui avait dû se replier pour ne point être cernés. Telle fut la prise de Tirnowa, où arrivèrent aussitôt le grand-duc Nicolas et le prince Tcherkasky ; le premier fit une entrée triomphale ; le second installa solennellement un sous-préfet bulgare, M. Balabanof.

Gourko était reparti le 10 juillet. Les Turcs gardaient les deux passes officielles des Balkans, qui, comme nous l'avons vu, aboutissent à Tirnowa, l'une par Schipka et l'autre par Elena. Les Russes filèrent par le milieu, en prenant un sentier inconnu, non marqué sur les cartes ; ce sentier conduit sur l'autre versant, à Haïn-Kioï, entre Kesanlik et Slivno. Ce fut une véritable trouvaille ; le colonel Roniker, des pionniers, qui devait être tué dans l'expédition, travailla dans le plus grand mystère, avec l'aide des cosaques, à rendre le chemin praticable non plus pour les chèvres, mais pour les canons. Le 12, les troupes traversent le col. Le 14, un bataillon turc, qui cuisait tranquillement la soupe au village de Haïn-Kioï, reçoit des obus dans ses marmites. Le 16, la colonne rencontre dans la plaine neuf bataillons turcs accourant de Kesanlik ; on les culbute : le caïmakan de Kesanlik reste entre les mains des Russes. Le 17, la colonne attaque ce qui reste de troupes ennemies dans Kesanlik, les déloge et s'empare de la ville.

Ainsi le général Gourko avait pris à revers, par le versant sud, le défilé de Schipka, qui, on le sait à présent, est terriblement difficile à aborder de front. Il se trouvait aux pieds de la passe, prêt à donner la main aux troupes qui, selon le plan convenu, devaient se présenter par le versant nord. En effet, le grand-duc Nicolas avait fini par disposer du 8e corps ; il l'expédia au-devant de Gourko. Le général Radetzky arriva le 12 à Tirnowa. Une des deux divisions, celle du prince Mirsky, prit la route de Drenowa, s'empara facilement de Gabrowa et, le 17, parvint à l'entrée du défilé. La double attaque contre les Turcs ainsi cernés manqua de précision ; le 17, le régiment d'Orel fut repoussé avec pertes. Les Turcs, attaqués de nouveau le 18, réussirent du moins à s'échapper. Ils laissèrent dans leurs camps les restes mutilés d'une cinquantaine de malheureux soldats russes. Déjà la guerre avait pris un caractère d'atroce barbarie ; les Bulgares insurgés se portaient aux dernières violences contre leurs oppresseurs ; ils étaient encouragés par les cosaques, qui, opérant au loin en éclaireurs, échappaient à la surveillance des chefs ; les familles musulmanes s'enfuyaient en masse, répandant dans le camp turc une ardeur fanatique de représailles.

V.

La prise de Schipka est le point culminant de cette période. A partir du 18 juillet, les fautes commises produisent leurs conséquences, et la fortune tourne. L'Europe presque tout entière a cru un moment que c'en était fait de Constantinople ; l'Angleterre et l'Autriche se sont subitement émues ; toutes deux ont pris des mesures militaires. Mais c'est surtout, et heureusement pour la Turquie, au sérail que la panique a été vive : il n'a rien moins fallu que cette violente alarme pour réveiller le sultan. Croyant déjà entendre le hourrah ! des Russes, il eut l'énergie nécessaire pour destituer Abdul-Kérim et Eyoub-Pacha, appeler Suleyman-Pacha, créer à la hâte des armées nouvelles avec des chefs nouveaux.

En réalité, comme il est facile de le constater, le péril était bien moindre qu'il ne le paraissait de loin... *Major e longinquo.* Il n'est pas prouvé que le passage des Balkans, même avec des forces beaucoup plus considérables que celles de Gourko, entraînerait nécessairement la chute de Constantinople, surtout si l'envahisseur ne possède pas la mer. Sans doute le château des Sept-Tours ne serait, malgré sa sombre renommée, que d'une pauvre défense contre les canons Krupp ; mais, au nord de Constantinople, la presqu'île formée par la mer de Marmara et par la mer Noire est fermée par une barrière naturelle de collines escarpées, de cours d'eau et de marécages, qui court sans interruption d'un rivage à l'autre. Depuis longtemps, feu le général Burgoyne avait reconnu la force de la position de Kara-sou ; avec quelques travaux même sommaires, il déclarait qu'elle serait imprenable. Supposez dans ces lignes un noyau de troupes solides auxquelles la flotte amènerait approvisionnements et renforts : le vainqueur peut être arrêté indéfiniment à dix lieues de Constantinople. Les Anglais ne l'ignoraient point, quand ils se sont hâtés d'augmenter la garnison de Malte.

En tout cas, le danger, même exagéré, ne fit qu'accroître chez les Turcs l'activité de la résistance et précipiter, pour les Russes, les conséquences des fautes précédemment commises. Le 2 juillet, Redif-Pacha et Namijk-Pacha se rendent au camp de Schoumla ; Reouf-Pacha, un Circassien énergique que Midhat avait fait venir de Crète pour le placer à la tête de la marine, est envoyé à Andrinople. Le 5, Suleyman-Pacha reçoit l'ordre de porter son armée du Montenegro sur les Balkans. Suleyman, ancien *softa*, puis professeur à l'Ecole militaire de Pancaldi, jeune *muchir* de quarante-cinq ans, a fait la guerre dans l'Iémen et le Montenegro ; l'année précédente, il avait battu le prince Nicolas à Ostrog et à Douga ; cette année, il venait de leur infliger encore une rude leçon. Il disposait de trente mille hommes exercés aux marches rapides, habitués à la guerre de montagne et ayant une grande confiance dans leur jeune chef. Celui-ci, en effet, de façons très-simples, conservant dans les choses militaires l'austérité et la foi de sa première profession de *softa*, possède les qualités qui ont surtout action sur le soldat musulman, et personne mieux que lui-même ne comprend ce soldat. Un correspondant du *Times* raconte comment le *muchir* transporta son armée avec une promptitude étonnante et par une non moins étonnante simplicité de moyens, sans intendants, adjudants et commissaires ; à son ordre, les soldats s'entassaient tranquillement en ordre dans les trains. C'est ainsi que le 17 juillet ses premières colonnes débouchent à Andrinople ; le 22 juillet, la concentration était complète ; puis, portant en quarante-huit heures toutes ses forces d'Andrinople à Karabounar, il fit face au général Gourko.

Cependant Reouf-Pacha avait recueilli en Roumélie ou reçu de Constantinople quinze à vingt mille hommes pour parer au plus pressé, protéger le chemin de fer d'Andrinople

à Bellova sur Sofia, défendre le tronçon de Tamboli-Slivno, conserver les débouchés des routes de Schoumla. Là, au quartier général, le vieux serdar Abdul-Khérim était non moins heureusement remplacé par un jeune général de la même école que Suleyman-Pacha, mais de tempérament plus froid, paraissant plus apte aux combinaisons multiples, à la direction d'opérations d'ensemble. Le nouveau généralissime se hâta de rappeler de Routschouk le corps d'Eyoub-Pacha ; ce n'était pas la faute de ce dernier si le grand-duc Nicolas n'avait pas enlevé en forces la ligne des Balkans. Eyoub, le général favori des vieux turcs, de ce qu'on appellerait chez nous le parti clérical, avait laissé avec la plus parfaite indifférence passer le général Gourko ; avec une égale insouciance il laissait les patrouilles cosaques pénétrer jusqu'aux gares du chemin de fer de Routschouk à Varna. Mehemet-Ali commença par balayer le terrain avec la division de cavalerie de Fuad-Pacha ; puis, les troupes furent échelonnées en avant de Schoumla, de Rasgrad à Djouma, en pointe contre le flanc gauche des Russes, à la hauteur de Biela et de Tirnowa. Forcément le grand-duc, menacé du côté du quadrilatère, devait, se retournant de l'autre côté, chercher à s'affermir sur son flanc droit. Déjà, le 13 juillet, une reconnaissance avait été poussée du côté de Plevna ; on avait senti que les Turcs tenaient bon ; mais on n'avait point regardé les choses de bien près ; on ne s'était point aperçu qu'Osman-Pacha installait là, à deux journées de marche de la Jantra, un solide camp retranché. Il avait réuni en hâte toutes les troupes éparpillées à Widin, Nisch, Pirot, Sofia, 45 000 hommes environ ; pour la plupart, ils avaient fait la guerre de Serbie ; ils avaient donc une certaine solidité. Osman lui-même était un général d'expérience ; il avait conduit les opérations contre Zaitchar, et déjà sur le Veliki-Izvor il avait montré une grande habileté à fortifier et défendre des positions. Aussi, comment n'être point surpris de voir le général de Krudner, qui lui-même n'aurait pas eu trop de toutes ses troupes pour attaquer Plevna, dépêcher un simple brigadier, le général Schilder, avec 8 canons, comme s'il ne s'agissait que d'une affaire d'avant-garde ? Le 20 juillet, le général Schilder laissa à terre le tiers de son effectif : deux mille hommes sur six mille. Il n'y avait pas seulement dans cet insuccès une faute imputable à la direction générale ; on a remarqué dans l'emploi des troupes sur le terrain certaines imperfections tactiques notables. Ainsi, l'avant-garde, composée de cosaques, traversa la ville sans s'apercevoir que l'ennemi guettait, dans le voisinage ; l'infanterie, qui elle-même n'avait pas d'éclaireurs, tomba inopinément sur les positions turques et essuya, à moins de 300 mètres, une fusillade meurtrière. Ces mêmes défauts, la bataille du 31 devait encore les mettre davantage en relief.

Dans la période du 20 au 31 juillet, la partie commençait déjà, comme on dit, à se gâter. Le grand-duc Nicolas avait dépensé à peu près stérilement tous ses avantages : il ne lui restait presque plus que les inconvénients de l'entreprise ; il se trouvait en présence de trois généraux singulièrement plus actifs et plus habiles qu'Abdul-Kérim. Enfin, à cette date, en se ramassant sur soi-même, en donnant un vigoureux coup d'épaule, ne pouvait-on pas encore se dégager et empêcher la concentration menaçante de ces trois armées sur la ligne d'opération russe ? Le général en chef n'avait-il pas sous la main, tout proche, les deux corps disponibles du czarewitch ? Si ce dernier, par une de ces manœuvres ordinaires à la guerre, s'était porté promptement contre Plevna avec un de ces corps complet, en ralliant Krudner au passage, Osman-Pacha, ayant affaire à 60 ou 70 000 Russes, risquait fort d'être rejeté sur Widin. Mais le grand-duc se contente d'appeler vers Krudner une seule division, celle du prince Schakoffsky, laquelle se trouvait à l'autre extrémité, aux pieds des Balkans, vers Djouma. Comme la route de la Jantra était fort encombrée, le prince Schakoffsky perdit huit jours à arriver devant Plevna. Huit jours pour un renfort de 12 000 hommes ! A coup sûr, de ce train-là, il était impossible de prévenir, de surprendre les Turcs.

On connaît le récit de la bataille, publié par le *Daily News*. Le courage des soldats est hors de cause. En dehors de ce point désormais acquis, on est frappé de voir que les défauts déjà notés dans l'ordre stratégique, le manque de liaison, l'absence de direction, se retrouvent au même degré dans les mouvements du champ de bataille. Schakoffsky attaque sans se concerter avec son chef le général de Krudner, lequel, de son côté, ne paraît guère s'embarrasser de ce que fait son subordonné. Chacun agit à sa guise, au risque de compromettre le succès du voisin, au risque de s'attirer à soi-même un désastre complet. Schakoffsky ignore s'il sera soutenu, et dans quelle mesure, par Krudner ; il se lance de front contre des positions retranchées ; mieux encore, sur sa gauche, il engage une brigade droit contre Plevna, entre les redoutes turques et la Wid, dans une impasse telle qu'il est impossible que la brigade en revienne.

On voit bien dans le récit du *Daily News* que l'infanterie a fait des prodiges de valeur, mais on remarque aussi qu'elle a été conduite contre toutes les règles adoptées dans l'armée russe elle-même. C'est précisément le sous-chef d'état-major du général en chef, le colonel Lewitsky, qui a rédigé le nouveau règlement du combat en ordre dispersé, à l'usage des écoles de *Junkers*. Il prescrit de réserver pour les marches les formations en ordre profond et, dans le combat, de procéder par chaînes de tirailleurs. L'unité de cette chaîne, le chaînon en quelque sorte, est le *swenjen*, groupe de quatre hommes qui doivent toujours évoluer ensemble ; c'est une formation spéciale à l'infanterie russe. De toutes ces prescriptions, il ne subsiste rien sur le terrain de Plevna ; pour monter à l'assaut des redoutes turques, l'infanterie, dit le témoin oculaire, « s'étend en ligne et, sans envoyer ses tirailleurs en avant, elle commence à dévaler ». Plus loin, le témoin ajoute : « Cette longue colonne ne tarde pas à se tordre ; les soutiens, trop impatients, courent et se confondent avec la ligne de bataille. » Notons qu'il ne s'agit pas ici de la déroute, mais d'une attaque exécutée avec entrain. Ces faits confirment le jugement du militaire anglais que nous avons déjà cité : « On ne rencontre pas chez l'officier russe cette habitude de la tactique locale et de détail qui forme un trait si caractéristique de l'instruction militaire allemande. »

On remarque encore le manque de combinaison entre les trois armées. C'est à peine si [illegible] bataille, tâte les redoutes ennemies ; on ne voit pas l'action simultanée, complète du canon, du fantassin, du cavalier qui, dans le combat, est le principal talent du général.

Enfin, toujours à Plevna, on note l'effet meurtrier du tir des Turcs : plus de 5 000 Russes sont jetés à bas. Est-ce habileté plus grande ? Nous ne le pensons pas ; mais l'ar-

mement est matériellement supérieur à celui des Russes. On sait que dans l'armée ottomane le fantassin a le fusil Henri-Martini, et le cavalier la carabine à répétition Winchester. Dans l'armée russe, les seuls bataillons de chasseurs sont encore pourvus du fusil Berdan, modèle perfectionné ; le reste de l'infanterie est armé d'anciens fusils transformés d'après le système Krink. En outre, le ministère de la guerre a acheté en Allemagne un certain nombre de nos chassepots ; par exemple, ces derniers ont servi à armer la légion bulgare. La comparaison des armes est ainsi à l'avantage des Turcs ; et ce point a une grande importance si l'on se rappelle le rôle de nos pièces rayées à Magenta et du fusil à aiguille à Sadowa. L'armement entre de plus en plus pour un coefficient considérable dans le total des supériorités matérielles et morales qui décident du gain des batailles.

A la suite de l'affaire de Plevna, le quartier général se rabattit de Tirnowa sur Biela ; ce simple déplacement indiquait à lui seul tout le changement de la situation militaire. Le grand-duc Nicolas ne pouvait plus songer à la conquête des Balkans ; il lui fallait se défendre lui-même sur la Jantra.

La question est de savoir si, avec ses troupes dispersées sur une ligne de 100 kilomètres, il réussira à tenir, contre les attaques concentriques des trois armées turques jusqu'au moment où les renforts lui arriveront de Russie ; on compte, par exemple, que la garde ne pourra guère être en ligne avant la fin de septembre. Ceci est la seconde partie de la campagne ; elle est déjà engagée par les attaques furieuses de Suleyman-Pacha contre le défilé de Schipka. Mais tenons-nous à la période d'événements déjà close. La défaite de Plevna a entraîné, comme première conséquence, la retraite du général Gourko en deçà des Balkans. Il s'était avancé de Kesanlik à Jeni-Saghra et Eski-Saghra ; il avait même poussé une pointe jusqu'à Karabunar (le Puits noir), à quelques lieues de la ligne d'Andrinople. Mais son expédition n'avait plus de raison d'être ; ce n'était plus qu'une aventure téméraire, parfaitement susceptible de se terminer par un désastre. Gourko avait reçu quelques renforts, mais il restait toujours très-inférieur numériquement à Suleyman, qui le serrait de près. On se battit trois jours à Eski-Saghra, du 30 juillet au 1er août. Le général Gourko opéra lentement sa retraite sur Schipka, où des retranchements avaient été commencés depuis le 20 juillet. Lui-même, le 10 août, quitta les Balkans pour reprendre son commandement dans la garde.

VI.

Depuis le passage du Danube jusqu'au retour du général Gourko, on prétend que l'armée russe a perdu plus de 60,000 hommes, tant à la suite des combats que par les maladies. A l'appui de ce chiffre on cite les nombreux engagements qui se sont suivis dans le mois d'août. Puis les fortes chaleurs sont toujours malsaines pour les grandes agglomérations de troupes ; selon le *Times*, 700 malades en moyenne entreraient chaque jour dans les ambulances et les hôpitaux. D'ailleurs, les précautions sanitaires brillent généralement par leur absence : un correspondant cite ce détail qu'au quartier impérial de Biela, où le général Ignatief a pris la fièvre, le jardin est encombré de *nuisances*, pour employer le terme anglais ; un cheval crevé se décomposait lentement dans un coin. Ajoutons que l'armée a beaucoup souffert par l'organisation défectueuse du commissariat. L'expérience a condamné le mode de transports et d'approvisionnements par l'industrie privée. Les troupes du czarewitch, pourtant à proximité du Danube, ont manqué de vivres. Cependant d'immenses quantités de subsistances, entassées dans les gares et dans les convois, pourrissaient inutilement.

De tous ces faits il résulte une double conclusion : 1° le commandement a bien su reconnaître quelle était l'opération imposée par les circonstances ; mais dans l'exécution il a commis une série de fautes qui en ont forcément compromis le succès ; 2° cette première campagne a révélé dans la direction générale des mouvements, dans l'instruction tactique et l'armement des troupes, dans l'organisation des services administratifs, un ensemble d'imperfections dont l'importance dépasse celle de l'échec proprement dit et modifie dans une mesure sérieuse les conditions primitives de la guerre.

Il serait prématuré de prédire une solution quelconque ; la Russie, comme puissance de 80 millions d'habitants, possède des ressources considérables ; elle veut sa revanche et rien ne prouve qu'elle ne l'obtiendra point. Toutefois, après cette première épreuve, il est évident que les Turcs devraient commettre de bien énormes fautes pour que les Russes s'emparassent des Balkans avant l'hiver, pour que la guerre fût terminée cette année. Le grand-duc Nicolas a laissé passer l'occasion de gagner une victoire à la Sadowa ; ou, pour parler plus justement, il a éprouvé que l'armée — chefs et soldats — n'est pas un instrument de guerre assez perfectionné, assez précis pour obtenir un résultat de cette puissance. La supériorité d'organisation militaire que l'opinion européenne prêtait aux Russes sur les Turcs se trouve réduite dans une proportion que les événements ultérieurs détermineront d'une manière positive.

LOUIS JEZIERSKI.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA RESTAURATION

Manuel.

La vie de Manuel est un des commentaires les plus éloquents des principes de la Révolution ; la rappeler aux générations nouvelles est peut-être le meilleur moyen de leur montrer ce qu'a voulu la France en détruisant l'ancien régime, ce qu'elle veut encore aujourd'hui, par quelles vertus enfin elle peut et doit rester fidèle à l'esprit de 1789. Aussi félicitons-nous M. Bonnal de l'étude qu'il vient de publier sur Manuel (1). Son livre, qui atteste de longues et sérieuses recherches, nous donne d'abord une excellente biographie du grand orateur de la Restauration. Sa vie privée est racontée avec autant de détails que l'ont permis les refus de sa famille vainement sollicitée de s'associer à cette œuvre de piété et d'admiration. Sa vie politique n'est pas exposée avec moins de soin. Autour de son héros, M. Bonnal a groupé les événements et les hommes qui ont donné à cette époque une physionomie si attachante et si curieuse ; il n'a voulu négliger ni la politique étrangère, ni les problèmes les plus im-

(1) *Manuel et son temps*. 1 vol. in-8, Dentu.

portants soit de la législation, soit de l'économie politique, qu'il traite déjà en maître; enfin il a composé un livre rempli de faits et de discussions, trop touffu peut-être et trop animé, car, au milieu des faits qui s'accumulent et des émotions auxquelles l'auteur s'abandonne, Manuel lui-même risque d'être quelquefois oublié. Mais aussi rien ne manque à ce livre de ce qui peut servir à faire comprendre quel enthousiasme et quel dévouement excitait alors la cause de la Révolution.

I.

Manuel ne la servit d'abord que de son épée. Sorti d'une famille honorable de Barcelonette, élevé chez les doctrinaires de Nîmes, il avait été envoyé en Italie pour se livrer au commerce, et il en revint dès que la guerre nous fut déclarée par la Sardaigne. Il courut s'inscrire parmi les volontaires et passa dans les armées l'époque où la France, déchirée par la guerre civile, mêla à ses efforts héroïques les plus cruels excès. Dès que la patrie délivrée de l'invasion étrangère retomba sous le joug d'un maître, Manuel quitta le service et embrassa la profession d'avocat. Les succès éclatants qu'il obtint à Digne d'abord, puis à Aix, lui valurent de bonne heure une légitime popularité, et en 1815, il fut, malgré lui, nommé membre de la Chambre des représentants convoquée par l'Empereur au retour de l'île d'Elbe (1). C'était un de ces moments où il est moins difficile à un bon citoyen d'accomplir son devoir que de bien juger en quoi il consiste. Quelles qu'eussent été les fautes des Bourbons, la France possédait depuis leur retour un gouvernement régulier et des libertés que l'Empire lui avait toujours refusées. D'un autre côté, Napoléon une fois rentré dans Paris et menacé par la coalition, sa cause se confondait avec celle de la patrie, et le dévouement à sa personne n'était plus qu'un effort suprême pour repousser l'invasion. C'est ainsi que le grand organisateur de la victoire en 1792, Carnot, se rallia à l'Empereur et ne songea qu'à lui fournir les moyens de battre l'ennemi. Lafayette, au contraire, Lanjuinais et les anciens constitutionnels voulurent surtout profiter de cette occasion pour fonder un gouvernement libéral. Manuel se joignit à eux. Il fut des premiers à soutenir les droits de la Chambre et à réclamer la responsabilité des ministres. Après Waterloo, persuadé qu'il fallait faire la paix et que les alliés ne voulaient pas traiter avec Napoléon, il insista très-fortement pour une abdication immédiate et la nomination d'un gouvernement provisoire : il ne pensait qu'aux intérêts de la France et de la liberté.

Il a pourtant été rangé dans le parti bonapartiste par suite d'une circonstance qui mérite d'être expliquée. L'abdication de l'Empereur mettait en présence des partis très-opposés : les impérialistes demandaient qu'on proclamât immédiatement Napoléon II. Beaucoup de députés, croyant également difficile de traiter ou de continuer la guerre au nom d'un enfant captif à Vienne, trouvaient plus simple et plus digne de rappeler Louis XVIII, imposé au moins indirectement par les alliés. Un groupe peu nombreux, mais influent et habile, caressait l'idée de former avec le duc d'Orléans une monarchie nouvelle qui pourrait, comme l'avait fait pour l'Angleterre la dynastie de Hanovre, réconcilier la royauté avec la liberté. D'autres, enfin, parmi lesquels on est surpris de rencontrer M. Dupin, proposaient que la Chambre se formât en Assemblée nationale et traitât directement avec les ennemis ; c'était proclamer la république ; mais, ce qui excuse M. Dupin, il ne le comprenait pas. Un seul homme peut-être entrevoyait le dénouement de cette solution et le préparait par une intrigue dont il tenait les fils. C'était Fouché ; il sentait que les Bourbons allaient remonter sur le trône, et il voulait paraître les avoir aidés. Fouché avait connu Manuel à Aix, où il était resté exilé pendant les dernières années de l'empire ; il avait contribué à son élection et avait voulu le loger dans son hôtel. Dans la séance du 23 août, Manuel servit les calculs de Fouché sans les connaître et en croyant défendre seulement les droits de l'Assemblée. Il proposa de reconnaître Napoléon II, mais, ce qu'on n'a pas assez remarqué, il proposa de le reconnaître provisoirement et pour permettre à la Chambre de traiter de la paix. Rien ne peut nous laisser aucun doute à cet égard, ni ses paroles, ni l'ordre du jour voté par l'Assemblée. « Si la nation était unanime, disait-il, rien ne serait plus simple que de se battre, que de négocier, que de gouverner pour la nation, au nom de la nation. » Mais cette unanimité n'existait pas ; il fallait donc se hâter de proclamer Napoléon II. « A quoi bon différer? ajoutait-il. Est-ce pour voir si les ouvertures des négociations lui seront favorables? On doit espérer qu'elles le seront; mais si elles ne l'étaient pas, puisque vous êtes décidés à ne pas placer les intérêts d'un homme au-dessus des intérêts de la patrie, vous restez toujours maîtres, quelque attachés que vous soyez à Napoléon II, de sacrifier votre vœu le plus cher au salut de l'État. Jusque-là, il faut rallier la France entière, il faut rallier les amis de la patrie à une opinion fixe et déterminée. » N'était-ce pas dire clairement qu'en proclamant Napoléon II, la Chambre se réservait le droit de l'abandonner quand elle le jugerait nécessaire? La même pensée n'est-elle pas aussi nettement exprimée dans la seconde partie de l'ordre du jour adopté aussitôt après? « Les deux Chambres ont voulu et entendu, par leur arrêté à la date du 22, portant nomination d'une commission de gouvernement provisoire, assurer à la nation, dans les circonstances extraordinaires où elle se trouve, les garanties dont elle a besoin pour sa liberté et son repos, au moyen d'une administration investie de toute la confiance du peuple. »

Telle était cependant alors la confusion des esprits et l'obscurité des événements que ce discours fit ranger Manuel parmi les bonapartistes et le voua, en cette qualité, aux colères de la Restauration. Elle eût été plus juste en le persécutant pour s'être inspiré des traditions de la Révolution. Quoi qu'il en soit, il n'eut garde, après les Cent-Jours, de retourner dans le Midi, où les passions exaltées firent alors tant de victimes. Il resta à Paris, sans pourtant échapper tout à fait à la persécution. Il demanda inutilement d'être inscrit au barreau ; le conseil de l'Ordre, composé de royalistes, le repoussa obstinément, malgré la sympathie que lui témoigna à cette occasion le barreau d'Aix, et, trois ans plus tard, Manuel ne renouvela sa demande que pour essuyer un autre échec. Il est vrai que, cette fois, la réparation ne se fit pas attendre : à la même époque, il fut nommé député.

(1) Ces années de la vie de Manuel eut été retracées [illegible] ment dans un discours de rentrée par M. Masson, avocat [illegible] d'Aix.

II.

Manuel rentrait dans la vie publique, mais pour y marcher d'un pas plus ferme et fournir une carrière plus brillante. Cette fois, la situation était nette et ne prêtait à aucune équivoque. La Restauration, après s'être abandonnée aux fureurs de la Chambre introuvable, avait été ramenée par M. Decazes et Louis XVIII lui-même à une politique plus modérée. La loi électorale, la loi sur l'organisation de l'armée et surtout les lois sur la presse étaient inspirées par des sentiments libéraux qui seront l'éternel honneur de MM. Gouvion Saint-Cyr et de Serres. En même temps, un habile ministre, chez qui le désintéressement égalait le patriotisme, le duc de Richelieu, obtenait le départ des armées étrangères, et la France, délivrée de l'invasion, espérait jouir enfin en repos des bienfaits de la liberté. Malheureusement le parti qui devait, quelques années plus tard, perdre Charles X reprenait tous les jours des forces et livrait, par-dessus la tête des ministres, un combat acharné à la société créée par la Révolution. C'est précisément la cause de cette société que Manuel se chargea de défendre. On a souvent cherché, depuis sa mort, tantôt pour l'exalter, tantôt pour le diminuer, à le classer dans un des partis qui occupaient la scène. On s'est demandé s'il appartenait au camp bonapartiste, s'il aurait suivi la fortune des d'Orléans, ou s'il avait gardé au fond du cœur quelque sympathie pour la république. Discussions vaines, et sans objet. Manuel n'avait au cœur qu'une seule passion, le culte de la Révolution. Il l'aimait parce qu'elle avait appelé un peuple entier à une vie nouvelle, qu'elle avait apporté à des classes jusqu'alors dépossédées le sentiment de leurs droits, et créé le bien-être et l'aisance par une répartition plus équitable de la propriété. Ce qui le distingue de la plupart des hommes politiques de son temps, c'est qu'il avait plus qu'eux la connaissance des classes populaires, la préoccupation de leurs besoins et de leurs intérêts. Béranger, qui l'a bien connu, l'a jugé d'un mot :

[illegible]

Aussi la révolution de 1789, ses conquêtes morales et matérielles trouvèrent-elles toujours en lui un héroïque défenseur, et, quand il put de nouveau aborder la tribune, elles étaient sérieusement menacées. Le pays, d'ailleurs, ne s'y trompait pas : c'est la Vendée qui envoya Manuel à la Chambre. Cette élection, celle de quelques-uns de ses collègues, de Benjamin Constant à Saumur, du général Demarçay dans les Deux-Sèvres ont toujours jeté les légitimistes dans un profond étonnement : c'étaient les provinces les plus fidèles, la Vendée, le Bocage, qui nommaient les implacables adversaires du parti royaliste. La raison en est pourtant bien simple : c'est précisément dans ces régions longtemps troublées par les guerres civiles, où fermentaient encore les passions de l'émigration, que la société nouvelle éprouvait les plus vives inquiétudes. Attaqués à la fois dans leur honneur et dans leur fortune, les propriétaires des biens nationaux sentaient plus spécialement le besoin d'être secourus et demandaient au parti libéral de les protéger contre des dangers tous les jours plus redoutables.

Manuel ne faiblit pas à ce devoir. Ce sont ces principes qu'il affirma hautement, dès les premiers jours de 1819, en combattant la loi sur les substitutions et les majorats. M. Pasquier avait cru devoir terminer un éloge du gouvernement royal par la citation des vers de Le Franc de Pompignan sur les bienfaits du soleil ; Manuel lui répliqua par les mêmes vers, mais en leur donnant un autre sens :

« En 1790, cette question fut discutée ; sa solution ne resta pas longtemps douteuse : ceux mêmes qui, dans ce moment, paraissent y attacher le plus d'intérêt furent les premiers à réclamer le principe de cette égalité qui est aujourd'hui le droit commun de la France et pour laquelle je combats. Mais qu'ai-je besoin de la défendre ? Sa défense est en elle-même, elle est forte comme la liberté, comme cette liberté qui saura se maintenir contre toutes les attaques que dirigent incessamment contre elle, soit l'excès de zèle pour le pouvoir, soit l'excès d'attachement pour d'anciens souvenirs ; car c'est [illegible], messieurs, que l'on peut dire :

[illegible]

Lorsque, par le crime d'un fanatique isolé, l'assassinat du duc de Berry eut ramené au pouvoir le parti de la contre-révolution, Manuel redoubla d'ardeur et d'énergie. Sa vie ne fut plus qu'un perpétuel combat. Tous les jours, à la tribune, il défendit pied à pied la liberté individuelle et les droits de la presse contre le ministère, qui demandait alors des lois exceptionnelles et des pouvoirs extraordinaires. Aux prétentions de M. de Villèle, qui voulait, au nom de la prérogative royale, refuser à la Chambre le droit de voter des dépenses nouvelles, il opposait la Charte elle-même et les vrais principes du gouvernement parlementaire, qui donne à la Chambre des députés le vote et l'emploi de l'impôt ; contre les empiétements du pouvoir, il invoquait le droit naturel. Quand il était question de rétablir les majorats, il s'appuyait sur le Code civil et rappelait les vérités proclamées par la Constituante. C'est encore au nom de la Révolution et des intérêts créés par elle, qu'il demandait au gouvernement de protéger les possesseurs des biens nationaux, et qu'il démasquait les revendications violentes ou les sourdes manœuvres dont ces propriétés étaient l'objet. Mais il y avait deux points sur lesquels il revenait sans cesse avec une persistance qui jetait la droite dans de véritables accès de fureur. Toutes les fois que le parti royaliste invoquait le salut de la monarchie pour justifier une mesure contraire aux principes du droit, il rappelait que ces procédés étaient précisément ceux de la Convention et des tribunaux révolutionnaires. On comprend sans peine quels embarras devait causer une pareille comparaison. Il y avait pourtant une autre thèse qui, sans cesse rappelée par Manuel, excitait encore plus de tempêtes. Toutes les fois que la Charte était attaquée, il ne manquait pas de rappeler que la concession seule de la Charte avait pu ouvrir à Louis XVIII le chemin du trône. Les Bourbons, selon lui, n'avaient pu rentrer en France qu'à la condition de lui assurer la liberté, et c'est ainsi qu'ils avaient triomphé des *répugnances* imposées à la société nouvelle par une famille depuis longtemps oubliée.

Ces théories, surtout rapprochées du souvenir de la Chambre de 1815 et du discours que Manuel avait alors prononcé en faveur de Napoléon II, le faisaient passer aux yeux des royalistes pour un ennemi acharné des Bourbons, pour un adversaire qui ne reculerait pas devant la révolte à main armée. Rien pourtant n'était moins exact, Manuel resta toujours fidèle à la légalité et n'entra dans aucune des conspirations si

communes à cette époque. S'il était affilié aux *carbonari*, il représentait dans la Vente suprême, par opposition à Lafayette, d'Argenson et de Corcelles, le parti qui condamnait toute tentative d'insurrection, et son influence fut pour beaucoup dans l'apaisement qui se produisit en 1824. Mais ses adversaires devaient s'y tromper. C'était, à la Chambre, le plus résolu et le plus redoutable champion du parti libéral. Possédant à peu près seul le talent d'improviser, il pouvait toujours mettre une parole facile, élégante et même colorée dans sa sobriété, au service d'une mémoire fidèle, d'un esprit prompt et résolu; ses anciennes habitudes d'avocat lui permettaient de saisir au passage un argument faible, un raisonnement captieux, et de forcer ses adversaires au silence ou de les réduire au triste rôle d'interrupteurs; car la méthode de répondre par des cris ou des injures n'est pas nouvelle, et des ministres comme M. Villèle ou M. Pasquier eurent plusieurs fois à rougir des violences par lesquelles leurs plus fidèles soldats déshonoraient et la tribune et leur propre parti.

Aussi, dès la session de 1822, une fraction de la Chambre avait-elle résolu d'exclure Manuel, et elle n'attendait plus qu'un prétexte, quand survint la discussion sur la guerre d'Espagne. Jamais peut-être Manuel n'avait été plus éloquent que dans le début du discours qui devait être si brutalement interrompu. Il commença par réclamer pour le peuple le droit de s'affranchir de la tyrannie; il montra la Révolution partout victorieuse, en Suisse, en Amérique, aux Pays-Bas, et rappela avec un instinct politique des plus remarquables que l'intervention des armées étrangères avait toujours précipité la chute des souverains, car elle exaltait les passions des peuples menacés dans leur indépendance. Mais c'était dans le langage le plus modéré, le plus irréprochable au point de vue parlementaire, sans que le président eût eu même l'occasion de lui adresser la plus légère observation, qu'il invoqua successivement l'exemple des Stuarts et de la Révolution française. Les députés qui avaient comploté son exclusion n'eurent que la misérable ressource d'un mot volontairement mal entendu et altéré, pour l'accuser d'avoir justifié le regicide et demander qu'il fût chassé de la Chambre.

On sait dans ses moindres détails l'histoire de ce coup d'État que nous n'avons pas à raconter. Il fut moins fatal à Manuel qu'à la Chambre, déconsidérée par cette mutilation volontaire. La Restauration, il faut lui rendre cette justice, n'avait point à l'égard des députés les procédés sommaires mis en honneur par l'Empire : Manuel, ainsi frappé par ses collègues, excita dans le pays autant d'indignation que si l'assemblée entière eût été dispersée par la force.

Le coup porté à Manuel par ses adversaires lui fut sans doute moins sensible que l'abandon où, l'année suivante, parut le laisser le parti libéral. Il semble qu'aux élections de 1824 le nom de Manuel devait se trouver en tête de toutes les listes; le ministère lui-même s'y attendait, et pourtant il n'en fut rien. La timidité de ceux qui le trouvaient compromettant, la jalousie de rivaux qu'il éclipsait, furent habilement exploitées. La dignité de Manuel, son mépris pour ces intrigues trop souvent nécessaires au succès d'une candidature, firent le reste; il ne fut pas élu. Cet oubli n'était pourtant qu'apparent, et l'indignation publique aurait bientôt réparé [illegible] pour sept ans, et, quoiqu'elle ne dût pas avoir cette durée, Manuel mourut avant les nouvelles élections. L'enthousiasme populaire en fut réduit à lui faire de magnifiques funérailles, inopportunément troublées par le zèle exagéré de la police.

Il expira donc dans l'obscurité et le silence, sans voir, peut-être même sans pressentir la chute du gouvernement qu'il n'avait pas combattu sans succès ni sans gloire. Comme tant d'autres, il conduisit son peuple vers la terre promise et il ne lui fut pas donné d'y entrer. L'ironie du sort réservait un dernier affront à sa mémoire. Quelques années plus tard, ses amis accueillaient avec bienveillance un jeune parent de Manuel qui ne portait pas son nom, mais paraissait animé de la même ardeur et même d'un zèle beaucoup plus ardent. Prédicateur enthousiaste de la doctrine saint-simonienne, le jeune apôtre fut bientôt admis dans l'intimité de Béranger, qui obtint pour lui la protection de M. Quinet. Le gouvernement de Louis-Philippe le fit professeur de Faculté, et la république représentant du peuple. C'est ce neveu de Manuel qui, le 2 décembre 1851, signa, comme ministre de la marine, l'ordre d'envahir l'Assemblée nationale, et qui, en récompense de sa complicité dans le coup d'État, fut chargé de faire peser sur l'Université la plus insupportable tyrannie.

H[illegible] R[illegible].

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'*Essai sur la critique d'art* [illegible], par M. Bougot, est [illegible] un traité didactique et une étude historique où Diderot tient une large place. Il semble même que l'auteur se soit proposé d'abord d'apprécier dans Diderot le critique d'art : à mesure qu'il creusait son sujet, des aperçus particuliers se seraient offerts à lui, puis des théories générales et des vues d'ensemble, et M. Bougot aurait élargi son cadre. Il serait ainsi arrivé à faire l'historique de la critique d'art, à formuler les principes [illegible] de la critique [illegible].

[illegible] M. Arsène Houssaye [illegible] About : M. Bougot estime qu'il n'y a pas, à notre époque, de vrais critiques d'art. Nous avons le parfait notaire, le cuisinier modèle : mais le parfait critique, point. Quelle anarchie ! quelle discorde ! Ni principes communs, ni doctrines même voisines ! Les uns nient l'idéal, les autres l'admettent; mais chacun a son idéal différent : idéal religieux, idéal philosophique, idéal social, idéal humanitaire, idéal antique, idéal moderne. Voici l'un qui fait bon marché des principes; voici l'autre qui s'égare dans des considérations flottantes sur le beau. Écoutez celui-ci : c'est l'histoire qui explique toutes les manifestations de l'art; selon cet autre, il n'y a que la liberté individuelle, la spontanéité et le caprice. Vous trouvez la critique philosophique, la critique sentimentale, la critique technique, la critique poétique, la critique impressionniste et un certain nombre d'autres encore. Confusion et anarchie. M. Bougot entreprend de mettre l'ordre dans ce désordre : il

---

[illegible]

H[illegible].

va donner aux critiques d'art une méthode comme Descartes aux philosophes.

Le parfait critique d'art sera toujours l'oiseau rare, car M. Bougot lui demande bien des choses. Le goût ne lui suffit pas, en effet ; il lui faut avoir acquis une multitude infinie de connaissances. D'abord techniques : par exemple, s'il entre dans une cathédrale, il doit trouver sur quel point d'appui est portée la poussée des voûtes; puis historiques et philosophiques : il doit reconnaître le rapport des lignes du monument, de ses formes géométriques, de ses divisions, de ses ornements même, avec les instincts, les tendances, la religion, les institutions politiques, la géométrie, la physique, la dynamique, l'anatomie, toutes les sciences morales et politiques et autres. Voilà quel doit être le bagage du critique d'art, qui pourra bien dire comme Bias : *Omnia mecum porto.*

Ce bagage n'est cependant que l'accessoire. L'éducation du goût, voilà la grande affaire. Le critique fera cette éducation essentielle en étudiant les lois de l'esthétique, la philosophie de l'art. Outre la philosophie de l'art, il en devra connaître l'histoire, qui comprend l'étude des chefs-d'œuvre, la biographie des artistes et, chose plus importante encore, la connaissance raisonnée des transformations successives de l'art lui-même. Après l'histoire, la technique de l'art : lois de la couleur, diffusion de la lumière, perspective, et mille autres questions indispensables.

Ces connaissances acquises, il faudra savoir en faire usage. Les critiques d'art trouveront dans le livre de M. Bougot les règles et la méthode; règles qui n'ont pas sans doute une précision inflexible, méthode qui n'a rien d'absolument rigoureux. On ne fait pas un manuel du critique d'art comme un manuel du plombier-zingueur.

M. Bougot, tout le premier, sent très-bien qu'en de pareilles questions on ne peut donner que des indications générales. Par exemple, une des premières règles sera celle-ci : en face d'un monument, d'une statue, d'un tableau, cette question doit être posée : Quelle a été l'intention de l'artiste ? Quel sentiment, quelle idée a-t-il voulu éveiller en nous? Fort bien, mais la réponse n'est pas toujours facile. Voici, par exemple, la *Vierge* de Saint-Sixte. Que signifie ce regard jeté sur l'espace avec un sourire vaguement ébauché ? Les uns y liront l'extase causée par quelque vision séraphique ; les autres, le pressentiment des joies célestes; d'autres enfin affirmeront que la Vierge, indifférente à la gloire qui l'environne, semble apercevoir le Calvaire à travers les voiles de l'avenir. Même diversité d'interprétations pour l'*Apollon* du Belvédère : ses traits expriment le mépris et la colère, disent ceux-ci, et ceux-là y voient l'expression d'une inaltérable sérénité. M. Bougot, appliquant lui-même sa méthode à la Vierge de Raphaël désignée sous le nom de *la Vierge de François Ier*, ne trouve rien dans ce tableau qui ne soit purement humain, et en cela il est en désaccord avec la plupart des critiques. C'est donc une sage discrétion de ne pas formuler des règles rigoureuses avec une précision toute technique, mais de se borner le plus souvent à tracer les grandes lignes et à donner les indications générales.

Cependant, quand il est question des principes, M. Bougot ne transige point. Il tient haut et ferme le drapeau de l'idéalisme. L'artiste digne de ce nom est celui qui ennoblit la réalité en la rapprochant d'un type supérieur que conçoit son esprit. Il est bien vrai que le grand peintre, comme le grand poëte, reproduit autre chose que ce qui apparaît aux yeux du vulgaire. Transforme-t-il la réalité autant qu'on le dit souvent? C'est ce qui ne m'est pas, à moi, complétement démontré. J'imagine que le peintre voit mieux et plus que nous, de même que le musicien entend dans la nature des harmonies et des concerts qui n'arrivent pas à nos oreilles béotiennes. Je suis sur une haute montagne, entre un paysan et un poëte. Dans ces vertes vallées, qui s'étendent sous nos pieds, que voit le paysan ? Un certain nombre de bottes de foin ou de fromages en herbe. Si je lui dis ce que je vois, il haussera les épaules : Rien de tout cela ! grommèlera-t-il. Le poëte, à son tour, me dit ce qu'il a vu, et, comme il a vu plus que moi, je l'accuse — mais sans hausser les épaules — d'ajouter à la nature. Cependant le poëte est à moi ce que je suis au paysan. J'ai vu moins que lui, de même que le paysan a vu moins que moi. Je devrais donc dire : J'ai de meilleurs yeux que l'un, de moins clairvoyants que l'autre. Mais non, comme je suis la foule, le grand nombre, je déclare que ce sont mes yeux qui sont bons.

Je ne puis entrer dans le détail de toutes les règles que donne M. Bougot au critique d'art, de tous les devoirs qu'il lui impose. Il ne se dissimule pas d'ailleurs que ce critique accompli, tel qu'il le rêve, n'existera probablement jamais; jusqu'ici du moins il n'a pas existé. La critique d'art au XVIIe et au XVIIIe siècle a été sèche, incomplète et froide, sauf avec Diderot. On n'appliquait pas alors à l'étude des chefs-d'œuvre cette partie de la philosophie appelée la science du beau; sous le nom de l'histoire de l'art, on ne connaissait guère que l'histoire des artistes ou des progrès matériels introduits par le temps dans la pratique du métier; enfin les connaissances techniques étaient peu répandues, et si l'on en avait tiré tous les éléments qu'elles fournissent, on n'eût pas été compris du public.

Diderot est le premier qui ait introduit la philosophie dans la critique d'art. Sa définition du beau est étroite et incomplète sans doute : « J'appelle beau hors de moi, dit-il, tout ce qui contient en soi de quoi réveiller dans mon entendement l'idée de rapports, et beau par rapport à moi tout ce qui réveille cette idée. » Cette notion abstraite de rapports, c'est-à-dire d'égalité, de convenance, de cause, n'explique pas le transport immédiat et irréfléchi que provoque la vue du beau —et chez Diderot plus que chez tout autre. Par une heureuse contradiction il échappe aux conséquences de sa théorie : il est avant tout un critique d'imagination et de sentiment. Dans un tableau, c'est moins la proportion, la régularité des lignes ou l'harmonie de la couleur qu'il cherche, que l'idée, l'action et le drame. Devant une tempête de Vernet il voit et plaint les naufragés, il gémit de ne pouvoir les secourir, il pleure sur le cadavre rejeté par la vague au rivage. Gœthe lui reproche d'avoir confondu la nature et l'art parce qu'il veut que les artistes étudient le monde réel et prennent la nature sur le fait. Il est fatigué des paysages de fantaisie, des bergers d'opéra-comique, et il proteste contre les jolies couleurs qui rappellent le coloris d'éventail. Cependant, s'il n'est pas idéaliste à la façon de Gœthe et, en général, de l'école allemande, ce n'est pas non plus un réaliste. Il revient à plusieurs reprises sur le modèle et le type de beauté absolue dont nous portons en nous la notion confuse. Son idéalisme consiste à unir harmonieusement l'idée à la forme, non à sacrifier la forme à l'idée. S'il tient trop à l'illusion, s'il aime l'émotion, l'action, la mise en scène, s'il est enfin un critique attendri et larmoyant, comme le drame bourgeois

d'alors, n'oublions pas qu'au XVIIIe siècle la sensibilité est à l'ordre du jour. C'est l'instant où Marmontel, que Grimm appelle un homme de bois, embrasse en pleurant l'auteur du *Père de famille*.

Cette facilité à l'attendrissement influera parfois sur les jugements du critique ; n'allons pas pourtant jusqu'à dire avec M. Cousin que Diderot est matérialiste dans l'art comme en philosophie, qu'il est tout entier à l'impression du moment et ne sait ce que c'est que l'idéal. Oui, son imagination et sa sensibilité l'entraînent quelquefois ; oui, il a des enthousiasmes excessifs, par exemple pour J. Vernet et pour Greuse, qu'il a trop encouragé à outrer le geste et à forcer l'expression ; mais il a créé, pour ainsi dire, la philosophie de l'art ; mais il a protesté contre la convention ; mais il s'est tenu également éloigné d'un réalisme grossier et d'un idéalisme trop subtil ; enfin il a eu l'enthousiasme du beau, dont la critique au XVIIe et au XVIIIe siècle se défiait par trop.

Aujourd'hui l'esthétique est devenue une science précise, fondée surtout sur l'analyse psychologique ; l'histoire de l'art a su agrandir son domaine autrefois si restreint ; des ouvrages spéciaux sur la technique ont rendu accessibles certaines notions indispensables à la critique. M. Bougot constate tous les résultats acquis et impose à quiconque juge les œuvres d'art le devoir de ne négliger aucune des ressources offertes. La sensibilité, le goût, l'amour du beau sont des dons de nature indispensables au critique comme à l'artiste ; mais, comme l'artiste doit apprendre le métier, de même le critique doit apprendre à manier les instruments de précision nécessaires au goût le plus délicat. Le livre de M. Bougot démontre très-justement que la critique d'art n'est pas une œuvre de fantaisie, mais une science. Peut-être la démonstration est-elle un peu longue et enveloppée. Il me semble qu'en ces questions il faudrait une manière plus aisée, une allure plus libre et brillante, je ne sais quoi de plus vif et de plus léger. Tout cela sent la thèse et l'argumentation : c'est un bois touffu, l'air et la lumière n'y circulent pas assez. Ouvrage très-sérieux et solide, en somme, écrit avec une profonde conviction.

II.

La Russie est à la mode. Voici encore une nouvelle étude sur les mœurs russes, par Henry Gréville (1). Elle ne pénètre pas bien avant, et on aurait pu à la rigueur l'écrire sans quitter le boulevard Montmartre. Peut-être est-ce le cas d'Henry Gréville, et il ne m'étonnerait guère qu'il eût craint de s'enrhumer en transportant son objectif à Moscou. Le sujet n'est pas très-neuf. Sonia, l'héroïne de son récit, fait songer aussitôt à Mignon et à Piccolino. C'est une petite orpheline recueillie par un jeune homme et s'attachant à lui avec une sorte de passion farouche. Piccolino, le jeune rapin travesti, épouse au dénoûment le peintre qu'elle aime ; Sonia, la petite sauvage, cire les bottes de son maître l'archéologue, apprend par amour pour lui à repriser le linge, à faire la cuisine, à lire, écrire et compter ; après quoi elle l'épouse. Le mariage d'un archéologue et d'une cuisinière par-devant le maire de Pontoise ou de Bougival ne laisserait pas de nous choquer ; voilà pourquoi l'auteur a transporté l'action à Moscou. *Major e longinquo reverentia...* Chétive invention, direz-vous. Rien n'est plus vrai, et cependant le récit de M. Gréville est agréable et touchant. La pauvreté du fond disparaît sous le charme des détails, et certaines scènes attendrissantes sont délicatement touchées. Après avoir fermé le volume, et par réflexion, on s'en veut de s'être laissé prendre ; mais on a été pris. Le mal n'est pas grand, en somme, d'autant que par les romans qui courent en ce moment il ne faut pas trop faire le difficile. Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Voici, par exemple, une histoire de mariage, *Roger de Tôstes* (1), par M. Émile Sauvey. Étrange, étrange ! Un jeune noble, ruiné, s'en va, comme surnuméraire des contributions, à Trouville. C'est la saison des bains. Comme il a l'air triste, un chevalier d'industrie lui propose de lui faire gagner de l'argent au Casino s'il veut se mettre de moitié dans son jeu. Le jeune noble pourrait se formaliser, mais il demande deux jours pour réfléchir. Cette première scène n'a d'autre objet que de nous rendre le héros sympathique. Il hésite à améliorer sa position grâce à des cartes biseautées ; noble désintéressement, héroïque vertu ! Voilà ce qui s'appelle poser un personnage. Le reste à l'avenant. Il y a là une jeune fille, ange de candeur, qui n'est pas moins bien posée. Dès la première rencontre, elle regarde amoureusement le surnuméraire, qu'elle a rencontré au Casino, et lui annonce que sa mère la laissera se marier avec qui elle voudra. — Sans doute, dit le jeune homme ; mais moi ! je suis un pauvre diable, et vous êtes si gentille ! — Faut-il vous prendre de force, vilain fier ? — O trop confiante maman, ô trop sensible surnuméraire, ô trop impressionnable ingenue ! Qu'arriverait-il si le colonel n'arrivait à propos interrompre la conversation en disant avec grâce : « Monsieur, je viens vous reprendre votre cavalière. » Séparés pour le moment par le colonel, ils vont l'être définitivement par un oncle indélicat qui écrit des lettres anonymes. C'est là le drame. Il est vrai que le surnuméraire épousera malgré lui la fille d'un épicier, qu'il l'abandonnera au retour de la mairie pour aller s'enivrer d'amour avec l'ange de Trouville. Furent-ils bien coupables ? se demande l'auteur. Et il les excuse, les pauvres enfants. Oh ! monsieur Émile Sauvey ! Cette morale équivoque n'est pas compensée, hélas ! par l'agrément du style. Oh ! non ! La lecture de ce récit m'a laissé rêveur.

Un Mari tout neuf (2), par M. Paul Timon, ne m'a pas consolé. Le titre semblait annoncer une piquante étude de mœurs. En effet, n'est-ce pas un lieu commun rebattu que les meilleurs maris sont précisément ceux qui ne sont pas tout battant neufs ? L'auteur, me disais-je, va confirmer ou combattre cette thèse si facilement acceptée. Eh bien non ! c'est à la dernière page que le mari tout neuf va à l'autel. L'épouse, qui n'est pas toute neuve, a déjà été mariée à un vieillard riche : c'est l'histoire de cette union mal assortie qui nous est racontée. Elle est d'ailleurs aussi peu intéressante que possible ; mais nous prenions patience en supposant que ce n'était là que des préparations et un contraste ménagé. Enfin voici le sujet ! A ce moment la toile tombe ; tout me porte à croire que c'est par erreur qu'il y a écrit *fin* au bas de ce volume. Évidemment le récit sera en deux tomes. J'attends donc la seconde partie, sans impatience cependant, il faut l'avouer.

(1) *Sonia*, par Henry Gréville. 1 vol. Paris, 1877. E. Plon et Cie.

(1) Émile Sauvey. *Roger de Tôstes*. 1 vol. Paris, 1877. E. Dentu.

(2) Paul Timon. *Un Mari tout neuf*. 1 vol. Paris, 1877. E. Dentu.

La Baronne Amalfi et *Vilma* (2), par M. Ernest Daudet, sont des récits d'une tout autre valeur, fort heureusement. L'invention n'a rien de très-merveilleux; mais enfin cela est composé et écrit. Trop écrit même parfois, car on est çà et là étonné d'une certaine pompe emphatique qui rappelle le style empire. Les deux récits ont ce trait commun, que dans l'un et l'autre ce sont les hommes qui se défendent et les femmes qui attaquent. C'est un tableau toujours désobligeant. Je reprocherais encore volontiers à M. Ernest Daudet de présenter la passion comme irrésistible. C'est une avalanche impétueuse, un torrent triomphant qui entraîne et submerge. Ces deux héroïnes de qui l'on peut dire ce que dit Phèdre d'elle-même,

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée,

deviennent presque irresponsables. A quel moment sont-elles libres? y a-t-il un seul instant où elles pourraient se dégager et reprendre possession d'elles-mêmes? Sans doute, en nous montrant l'amour plus fort que la volonté humaine, M. Daudet nous le fait voir précipitant les victimes dans un abîme de malheur; mais cette moralité du dénoûment me paraît bien insuffisante.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Je résiste à la tentation de parler longuement de M. Thiers. L'action puissante de ce grand citoyen, son caractère et sa vie méritent une étude spéciale qui ne lui manquera pas dans cette Revue; mais dans la mélancolique promenade que je fais depuis quelque temps parmi des tombes, il me sera permis de m'arrêter un instant à celle-là, pendant qu'on y verse encore des larmes, des couronnes et des espérances.

Les chroniqueurs voudraient volontiers rire et faire rire; mais l'air où se meut la sottise contemporaine est saturé de tristesse, et ceux qui accepteraient philosophiquement le rôle de railleurs ont la marotte du fou Langely: ils sont funèbres et ont la tâche d'amuser un souverain en deuil.

La mort de ce vieillard a surpris d'un coup ainsi comme la mort d'un jeune homme. Devant cette tête si simple et si bourgeoise, idéalisée par la gloire définitive, la France pleure des espérances perdues, comme si toute cette existence prodigieuse dépensée en travail, en éloquence, en bon sens, en patriotisme n'avait été qu'une promesse, et comme si M. Thiers n'eût pas encore fait la preuve suprême, définitive de son génie!

C'est là le caractère des deuils nationaux, et cette douleur est le plus sûr témoignage d'une admiration légitime.

La pusillanimité humaine se plaît à vouloir et à pleurer des sauveurs. Combien n'en avons-nous pas vu mourir qui semblaient providentiels, et qui pourtant par leur absence n'ont pas fait changer l'équilibre du monde! M. Thiers ne doit pas être rangé dans la catégorie de ces sauveurs, et parce que la république lui survivra, il ne devra pas diminuer dans l'estime des survivants. Les services, en effet, qu'il a rendus n'ont pas ce caractère épisodique et exceptionnel qu'on peut oublier ou renier, selon que la peur d'un péril s'efface. Il n'a été ni une épée tirée à propos, ni un inventeur de salut social exigeant un brevet à perpétuité pour l'œuvre d'un jour.

Plus intimement, plus profondément mêlé à la vie de la France, il l'a aidée à toute heure, il a partagé ses illusions, il a adouci ses malheurs; il n'a pas eu à écraser un certain jour l'hydre légendaire qui fait les saints Georges glorieux pour une seule prouesse; mais il a été le collaborateur assidu du génie français pendant un demi-siècle.

La France ne perd pas un enfant ou un maître. C'est elle-même qui est blessée et qui saigne dans une partie de son être.

Elle ne mourra pas de la blessure, mais elle en gardera la cicatrice sans en souffrir, et pour s'en vanter, quand le terme des douleurs nerveuses sera venu et fera place aux douleurs mélancoliques et, j'oserai dire, consolantes.

Les partis se sont hâtés de vouloir exploiter cette mort: les uns ont brutalement mordu ce cadavre qui a de la chair de la patrie sur les os; les autres, avec une compassion hypocrite, ont proposé une œuvre de réconciliation qui ne serait qu'une manœuvre. Le ministère a voulu se noyer un jour dans cette gloire, pour n'en être pas trop impitoyablement éclairé. Les Rogat, les roquets, les Blavet, les Cassagnac ont aboyé et bavé. M. Dupanloup a fait remarquer que la Providence, en tuant M. Thiers, permettait à Pie IX de jouir de cette mort. Mais ces intempérances de la première heure ont été bientôt réprimées, et le mot d'ordre du lendemain a été celui-ci: honorer avec exagération l'ennemi mort, s'inspirer du dernier tableau de Laurens et verser des larmes d'Autrichiens sur ce cadavre d'un héros français; éviter une comparaison désastreuse en se mêlant au cortége des admirateurs; répandre le bruit que la république conservatrice est morte avec ce grand conservateur; intimider par l'émotion le suffrage universel et faire de ce grand deuil une prodigieuse réclame électorale.

Ces injures stupides et ces ménagements intéressés seront sans résultat. Les idées de M. Thiers se sont assez infiltrées déjà dans les veines du pays pour qu'elles ne puissent en être retirées. Ce qui fait, encore une fois, la gloire de cet homme d'État, c'est qu'il n'était ni l'inventeur ni le promoteur d'un système; c'est qu'il représentait l'évolution logique de l'esprit français et qu'en le perdant, la France perd un vulgarisateur tout-puissant de sa mission contemporaine sans rien perdre d'elle-même.

Il y a des flambeaux dans l'humanité que l'on n'éteint pas d'un souffle; il y a des gens qui ne meurent pas tout à fait le jour de leur mort. Comme ce symbole sublime du maréchal de Saxe, immortalisé par le ciseau de Pigalle, il y a des gens qui ne descendent que lentement, et une à une, les marches du tombeau; qui ne disparaissent pas, mais qui décroissent jusqu'à la venue d'une nouvelle aurore et dont la lumière colore longtemps les sommets quand on ne les voit plus eux-mêmes. M. Thiers est un de ces hommes-là. Sa mort est une retraite dans le silence et dans la gloire; ce n'est pas la fin de sa mission: la bataille électorale de demain n'est

(2) *La Baronne Amalfi*, par Ernest Daudet. 1 vol. Paris, 1877. L. Denin.

pas compromise parce que ce grand vainqueur n'est plus là. Son ombre conduira les combattants, et son immortalité triomphera avec ceux qui lui survivent en continuant de lui obéir.

L'action de M. Thiers dans la politique ne peut être comparée qu'à l'action de Voltaire dans le domaine philosophique. Ces deux esprits essentiellement français, sans avoir sur une spécialité un éclat éblouissant, ont une lumière vivifiante dans toutes leurs œuvres qui amène par la réflexion à l'étonnement et à l'admiration.

Ils ont des préjugés, ils s'attachent à des erreurs, ils servent quelquefois des passions transitoires; mais leurs défauts, en les défendant contre l'enthousiasme et le fétichisme, aident à faire mieux saisir les vérités qu'ils annoncent et à faire mieux aimer ce qu'il y a en eux d'incontestablement bon. Leur génie ne jaillit pas d'une seule action; il est fait par la concentration des rayons divers, épars dans toutes leurs entreprises.

Voltaire et M. Thiers ont augmenté toutes les sources ouvertes sans en ouvrir une seule nouvelle. Leurs vies ne peuvent être racontées sans l'histoire générale de leur temps; l'ébranlement prodigieux qu'ils ont donné au vieux monde n'est appréciable qu'à la longue, à mesure qu'ils s'éloignent dans le temps et que la postérité les met en perspective.

II.

Certains journaux, avec une maladresse qu'ils prenaient pour un acte de grande stratégie, n'ont pas manqué de dire que la mort de M. Thiers *découvrait* M. Gambetta, et qu'il ne restait plus au parti républicain que le droit de se résigner à la direction de ce jeune successeur du grand historien.

Comme je ne fais ici ni un article de polémique, ni un article de doctrine, je ne discuterai pas l'apparence de cet argument; je ne démontrerai pas que la république, n'attachant pas indissolublement ses destinées à un homme, n'a pas à s'alarmer quand elle a cessé de pleurer ses héros. Mais une idée m'est venue que je demande à confesser, comme la rêverie d'un contemplateur. C'est que, sans savoir et sans prévoir si M. Gambetta, à l'heure précise où nous sommes, a des chances d'accepter, de solliciter ou de subir le rôle absolument personnel de M. Thiers, il me semble que des affinités assez nombreuses rapprochaient ces deux grands orateurs pour que l'avénement de l'un ne paraisse pas le reniement de l'œuvre patriotique et prudente entreprise par l'autre.

M. Gambetta a le feu du même soleil méridional dans les veines. Comme l'historien de la Révolution française, il est à la fois un enfant de 1789 par toutes les aspirations de la pensée, et un admirateur du Concordat, auquel il veut simplement ramener le clergé. Il aime, comme M. Thiers, l'autorité, la réglementation. Il a les mêmes élans vers la liberté, et il sait au besoin se résigner de même aux seules libertés opportunes. Mais ce qui établit une parenté intellectuelle singulière entre eux, c'est leur patriotisme incompressible; et il a été donné à M. Gambetta tout jeune de passer par les épigrammes qui ont assailli M. Thiers dans son âge mûr. On s'est moqué des armées que prétendait diriger le ministre de Bordeaux, comme on s'est amusé bien des fois des préoccupations stratégiques du grand narrateur de batailles. L'un et l'autre aiment l'armée, non pour le militarisme, qu'ils redoutent également, mais pour la patrie, qu'ils chérissent avec la même passion.

Je pourrais continuer ce rapprochement. Je m'arrête, de peur qu'on ne calomnie le sentiment qui me le dicte. M. Gambetta peut commettre des fautes: il est encore à l'âge où les vivacités de M. Thiers étaient prises pour les œuvres d'un *brouillon*. Je ne fais aucune prophétie et je mesure l'abîme qui sépare ces deux hommes de même terroir. Il se peut que l'abîme ne soit jamais comblé; il est difficile, pour ne pas dire impossible, de recommencer une existence comme celle de M. Thiers.

Le talent de M. Gambetta a encore bien des épreuves à subir avant de fixer le jugement de l'histoire et de se fixer lui-même. Après avoir dit qu'aucun homme, si grand qu'il soit, n'est indispensable à l'humanité, je ne veux pas établir une filiation, une dynastie d'hommes providentiels.

Tous les démentis peuvent être donnés aux pronostics les plus heureux. On parlera dans un siècle de M. Thiers avec une admiration plus unanime encore que celle d'aujourd'hui. Dans dix ans, dans cinq ans, parlera-t-on de M. Gambetta avec autant de peur, à droite, avec autant de ferveur à gauche? Je n'en sais rien; mais puisque le directeur de *la République française* est aujourd'hui, par le fait d'un hasard formidable pour lui, dans le même rayon que l'ancien rédacteur du *National*, j'ai tenu à montrer qu'il n'y avait pas une antithèse fatalement menaçante entre la popularité européenne du journaliste octogénaire qui vient de mourir, et le bruit qui accompagne les luttes et les discours du journaliste de trente-neuf ans.

Il y a, si l'on veut, entre les deux hommes, une affinité pareille à celle qui rapprochera plus tard dans l'histoire de la presse leurs deux journaux, *le National* de 1830, *la République française* de 1877; — mais l'affinité n'établit pas l'égalité.

III.

Je crois que si le gouvernement pouvait réparer la maladresse commise en ordonnant des poursuites contre M. Gambetta, il ne donnerait pas à celui-ci un prestige doublement dangereux, maintenant qu'une grande succession semble ouverte dans le parti républicain, en même temps qu'il court les risques d'un ridicule presque odieux. Poursuivre le vengeur de M. Thiers pendant les honneurs que le pays rend à M. Thiers, c'est une fois de plus un manque de tact qui donne la mesure intellectuelle de nos hommes d'État.

M. Doudan, ce génie familier de la maison de Broglie, dont on publie la correspondance discrètement émondée, laisse pourtant échapper des épigrammes que l'on pourrait terriblement retourner aujourd'hui contre ceux qu'elles prétendent flatter. Parlant d'un discours que M. Albert de Broglie, notre ministre actuel, avait prononcé à l'occasion de je ne sais plus quelle cérémonie de l'empire, il écrit en 1866:

« Le sous-préfet de l'arrondissement de Thiers a interdit sans cérémonie la publication du discours d'Albert de Broglie. Voilà un homme bien vigilant! »

On ne sait pas combien il y a d'ironie dans ce: « Voilà un homme bien vigilant! » Que dirait aujourd'hui M. Doudan des interdictions, des excès de zèle accomplis par les préfets et les sous-préfets de son élève?

En 1867, parlant d'un discours de Napoléon III sur la poli-

tique extérieure, M. Doudan fait allusion aux paroles échappées à Casimir Périer pendant son agonie et s'en sert pour dénigrer la politique impériale :

« Quel malheur! disait d'un air sombre le ministre de Louis-Philippe : le président du conseil est fou! »

M. Doudan reprend, en commentant le discours impérial :

« Vous vous faites aisément l'idée du découragement de tous ceux qui n'ont pas renoncé à la qualité de citoyens français, quand ils ont entendu ces vues idiotes, romanesques, sur les rapports de la France avec l'Europe, et sur ces plans d'une fédération universelle et sur cette réunion de petits États aux grands. Quel malheur! le président du conseil est fou! »

Comme on parlait et comme on écrivait librement sur les sottises du gouvernement impérial dans cet aimable monde orléaniste, et comme on trouverait impertinent aujourd'hui celui qui se permettrait d'appliquer à M. de Broglie les exclamations de Casimir Périer, que les amis de M. de Broglie appliquaient aux hommes de l'empire et à l'empereur!

IV.

On reprochait quelquefois à certains agents du gouvernement actuel d'imiter Tartufe. Molière leur fournit d'autres modèles, et voici M. de Tracy qui copie M. de Pourceaugnac, avec cette seule différence que celui-ci fuyait les instruments que M. de Tracy poursuit. Si l'effroyable événement qui vient d'assombrir la France et qui rend sérieuse l'Europe n'interdisait pas la raillerie trop vive, on aurait une parade toute trouvée dans cette saisie ordonnée d'un instrument hygiénique pris subitement pour une machine infernale!

Il faut ajouter que l'écrivain dont on fouille et dont on confisque les envois est le rédacteur en chef du *Don Quichotte*, un titre qui devrait intimider M. de Tracy et l'avertir de ne pas tirer la flamberge contre les instruments et les moulins à vent.

Au surplus, le tribunal d'Albi, dans un jugement fortement motivé, vient d'acquitter un journal qui s'était permis de traiter de *blagues* les affirmations officielles et a innocenté cette forme de critique appliquée aux facéties gouvernementales. Si le mot *blague* est admis, on pourra traiter de *blagueur* certain héros de l'ordre moral sans offenser d'autres lois que celles du bon goût : ce qui simplifiera beaucoup la polémique.

V.

Il faut que je signale un acte de piraterie littéraire qui paraît devoir se multiplier, et qui montre que l'ordre moral ne hausse pas sensiblement la conscience des écrivains.

On a publié une lettre d'un ami de Léo Lespès qui réclame contre l'exploitation du pseudonyme de Timothée Trimm. Un petit journal, se souvenant de l'immense succès obtenu jadis par le chroniqueur du *Petit Journal*, a tout naïvement dépouillé sa mémoire et affublé du masque de Timothée Trimm un écrivain quelconque.

Est-ce permis? La loi qui protége la propriété littéraire ne s'étend-elle pas jusqu'aux pseudonymes? Mais si elle permet un pareil abus, la Société des gens de lettres ne peut-elle rappeler aux convenances le confrère qui se prête à cet effronté charlatanisme?

Le *Petit Parisien* commet la même inconvenance, mais cette fois, ce qui est un degré dans l'audace, envers un écrivain vivant.

Il y a deux ou trois mois, quand M. Schnerb était rédacteur en chef du *Petit Parisien*, on remarqua des chroniques signées Lagardère. Je sais que, pour une raison ou une autre, Lagardère interrompit sa collaboration, et il ne la reprendrait sans doute pas sous la direction actuelle du *Petit Parisien*.

Comme on se doute peut-être que cet ancien collaborateur a des motifs pour ne pas se dévoiler, on le brave en lui prenant son nom. A qui réclamerait-il? Comment, à moins d'un procès compliqué et de témoins cités, prouverait-il qu'il n'est pas le Lagardère actuel, mais qu'il a été le Lagardère ancien?

Ces façons de contrefaçon me paraissent trahir une grande détresse d'esprit et d'invention.

Vous verrez que ce goût du plagiat passera des écrivains officieux à leurs maîtres et qu'un jour, entraîné par le mauvais exemple, quelque ministre s'avisera de signer Polignac, s'imaginant, d'ailleurs, avoir plus d'esprit que lui.

N ...

LA SEMAINE POLITIQUE

Que trouver qui reste encore à dire après quatre jours que M. Thiers est mort et que tout le monde parle de lui? La mort seule, a-t-on dit, classe définitivement les hommes. Elle a montré quelle place tenait celui-ci, non pas seulement en son pays, mais dans le monde. Paris, la province, l'étranger n'ont été, depuis la funèbre soirée de lundi, occupés que de M. Thiers. L'empereur de Russie lui-même, au milieu des événements de la guerre d'Orient, a tenu à envoyer ses condoléances personnelles à la veuve du « petit bourgeois ». On fera plus tard le portrait complet de ce personnage si étonnant et si multiple, dont la vie fut si laborieuse et si agitée et la vieillesse si admirable. On dira son énergie, son intelligence, sa curiosité incessante, son indomptable persévérance; on confessera même ses faiblesses, car il eut assez de vraie grandeur pour n'avoir rien à craindre de la vérité.

La France, en ce jour où elle célèbre ses funérailles, ne veut rien qu'être tout entière à son deuil et rendre à celui qui n'est plus cet amour passionné, ardent, invincible dont il l'aima, dont battit pour elle, pendant quatre-vingts ans, le cœur qui vient de s'arrêter. En ce siècle où tant d'autres, parmi les plus grands, furent surtout des artistes, des savants, des cosmopolites, M. Thiers fut avant tout et surtout un patriote. Il aima la France dans ses gloires et jusque dans ses défaillances : historien, ce fut à dire les unes et les autres qu'il consacra sa plume. Homme d'État, ce fut à la fortune de son pays qu'il se consacra tout entier. Il eut cette douleur sans égale, après une vie déjà longue, de voir la France vaincue, humiliée, mutilée; après avoir lutté avec une énergie sans pareille pour empêcher la fatale déclaration de guerre, il connut cette épreuve affreuse de mettre sa signature au bas du traité qui arrachait à la France l'Alsace et la Lorraine. Il eut cette récompense d'une vie de labeur et de dévouement,

de voir, à l'heure décisive de l'histoire, les citoyens se tourner vers lui comme vers le seul homme capable de s'imposer à tous les partis, de ne pas abuser de la confiance publique, de sauver la patrie par son intelligence et sa sagesse.

Il ne trompa point l'espérance placée en lui : il vainquit l'insurrection la plus formidable qui jamais ait éclaté, la guerre civile fratricide au lendemain de la guerre étrangère : il refit l'armée française, il affranchit le sol après avoir rétabli le crédit ; quand enfin la libération du territoire fut assurée, il songea à donner à la France un gouvernement définitif. Il avait dit à Bordeaux : « L'avenir sera au plus sage; » il avait demandé à tous, jusqu'au jour où la France serait rendue à elle-même, « la trêve des partis ». La rançon de la guerre payée, il demanda à l'Assemblée de mettre un terme au provisoire, dont le pays demandait à sortir. Il ne cacha pas plus longtemps qu'à son avis un seul gouvernement était désormais possible en France, le gouvernement républicain. Certes il n'était pas de ceux qui avaient dès longtemps pour la république des préférences passionnées : loin de là; il avait été de ceux qui voulaient, quarante ans auparavant, que l'on franchît la Manche pour n'avoir pas un jour à franchir l'Océan. Il avait célébré les splendeurs d'un empire et été ministre d'une monarchie ; il avait combattu de toutes ses forces la république de 1848 et travaillé plus que personne à sa ruine. Et pourtant il venait, non par enthousiasme, mais par raison, abandonnant à soixante-quinze ans les préjugés du passé, brisant des amitiés chères, par patriotisme pur et parce qu'il croyait le salut de la patrie à ce prix, il venait demander aux représentants de la France de fonder avec lui la troisième et définitive république.

On sait ce qui a suivi et de quel prix il a payé cet acte de bon citoyen. Au lendemain des plus grands services rendus, il s'est vu en butte à la haine des partis, il a vu ligués contre lui ceux mêmes qu'il avait honorés de sa confiance, il a vu l'Assemblée nationale le rejeter par un vote, il a vu toutes les rancunes, toutes les colères se déchaîner contre lui avec une violence, avec une brutalité, on peut dire une sauvagerie jusqu'alors sans exemple. Une seule chose de cette nouvelle épreuve le pouvait consoler : ce patriotisme qui l'avait fait républicain, ce patriotisme qui lui répétait chaque jour qu'il avait eu raison de se faire républicain. Il voyait, à mesure que la France achevait de se relever, le pays manifester chaque jour davantage sa volonté de fonder la république. Il voyait le gouvernement de combat qui avait remplacé le sien épuiser en vain ses forces dans une lutte insensée contre le pays. Il vit enfin cette même Assemblée qui avait fait le 24 mai par haine de la république contrainte à voter la constitution républicaine du 25 février. Il vit les élections du 20 février, et cette voix de la nation qu'il s'était fait un devoir d'entendre plus de trois ans auparavant éclata dans toute sa force, en dépit de M. de Broglie, en dépit de M. de Fourtou, en dépit de M. Buffet.

Et cependant, malgré cette manifestation de la volonté nationale, le 16 mai était venu ; la république était remise en question : M. de Broglie et M. de Fourtou s'étaient de nouveau chargés de la combattre. Les ennemis de la Constitution relevaient la tête. La Chambre des députés avait été dissoute, le pays allait enfin être consulté une fois de plus. M. Thiers, à quatre-vingts ans passés, s'apprêtait encore à accomplir envers la France son devoir de bon citoyen ; il préparait le manifeste en vue des élections auquel la mort vient donner le caractère sacré d'un testament, et qui sera publié.

Nul ne fut meilleur Français, et c'est pourquoi nul, à l'heure de la mort, n'aura parmi ses compatriotes provoque plus de regrets. Ce n'est pas seulement Paris qui va aujourd'hui conduire M. Thiers jusqu'à la dernière demeure : de toutes nos villes de province, des députations sont accourues pour apporter à ces funérailles l'hommage de leurs compatriotes. Jamais obsèques ne furent plus véritablement nationales. Pas un des assistants n'oubliera un moment, nous en avons la ferme conviction, la gravité d'une pareille cérémonie, ni la solennité des circonstances ; cinq cent mille citoyens se seront trouvés réunis par un même sentiment, animés d'une même passion, sans que de cette foule sorte une parole imprudente ou un prétexte à la répression.

Le gouvernement avait ordonné d'abord que ces funérailles auraient lieu aux frais de l'Etat et par ses soins. En toute autre circonstance, rien n'eût semble plus juste, rien n'eût été accueilli par la nation comme par la famille avec plus de satisfaction. Un gouvernement représentant véritablement la France avait qualité pour rendre les suprêmes honneurs au grand citoyen que la France a perdu. Mais peut-on dire que le gouvernement actuel représente véritablement la France, lui qui a congédié ses représentants, lui qui la « bouscule », qui lui impose ses préfets à poigne, ses procureurs, ses maires d'office et ses commissions municipales ; lui qui retarde jusqu'à la limite du possible, et même par delà, l'heure de la consulter ? Etait-il permis à M. de Broglie et à M. de Fourtou, à ces hommes dont l'un a été le principal artisan du 24 mai, dont l'autre n'a figuré dans le dernier cabinet de M. Thiers que pour devenir bientôt après le plus acharné partisan de la réaction bonapartiste, était-il permis à M. de Broglie, à M. de Fourtou et à leurs collègues, qui tous travaillent à la ruine de la république, qui hier encore faisaient diffamer M. Thiers et les 363 dans le *Bulletin des Communes*, était-il permis à ces hommes de conduire, dans une cérémonie officielle, le convoi de M. Thiers, de marcher les premiers derrière le cercueil, à la place d'honneur, de designer ceux qui parleraient sur sa tombe, de régler l'ordre des assistants ? Les fatalités que la situation portait en elle et que le 16 mai avait engendrées se sont produites et ne pouvaient pas ne pas se produire. La veuve de M. Thiers n'a pas voulu abandonner à des adversaires l'ordonnance de ses funérailles, le soin de choisir ceux qui lui adresseraient l'adieu suprême.

Elle a réclamé avec fermeté une place pour les 363, qui ont été les compagnons fidèles de la politique de M. Thiers, ceux qui l'ont défendu contre les outrages quand on l'a insulté, ceux qui, renvoyés comme lui et brisés par le ministère actuel, comme lui présentaient avec confiance leur conduite politique au jugement de leurs électeurs. Ce n'était pas M. de Broglie ou M. de Fourtou qui pouvaient, à la veille surtout des élections, admettre de telles prétentions, eux pour qui les 363 n'existent plus, eux qui s'estiment les seuls maîtres de la France. On se heurtait de part et d'autre à une impossibilité, et le décret ordonnant les funérailles publiques a dû être rapporté. La nation et M. Thiers resteront seuls en présence. Le gouvernement est tenu de rester à l'écart : qu'il n'accuse personne de cette abstention à laquelle il est réduit dans une circonstance où sa place serait au premier rang ! La faute n'est qu'à lui s'il comptait en M. Thiers un ennemi et s'il est à ce point séparé de la nation !

Et maintenant quelle sera l'influence politique de la mort de M. Thiers ? Ce n'est pas en ce jour que nous voulons examiner cette question. Nos adversaires politiques dissimulent mal leur joie et vont répétant qu'avec M. Thiers la république conservatrice a vécu et qu'avec lui elle descend au tombeau. Nous les laisserons dire pour aujourd'hui. Tout ce que nous ferons observer, c'est que lorsque l'œuvre d'un homme s'éteint avec lui, cette œuvre n'était ni vraiment grande ni durable. Les vrais grands hommes sont ceux qui représentent les sentiments et les vœux de l'humanité qui les entoure : leurs contemporains les suivent parce qu'ils se reconnaissent en eux. Nous estimons que M. Thiers fut de ceux-là, nous lui faisons cet honneur, et voilà pourquoi nous ne craignons pas pour son œuvre. L'unité italienne a continué à se faire après le comte de Cavour ; la république achèvera de se fonder après M. Thiers. Le plus illustre des 363 est mort avant le jour où la parole sera à la nation ; les 362 restent et la cause qu'ils servaient avec lui, qui est celle de la paix intérieure et extérieure, de la sécurité et de la dignité de la France. L'union est irrévocablement faite du centre gauche, de la gauche, de l'extrême gauche. La mort de M. Thiers, loin de la compromettre, ne fait que la sceller. Tous ceux qui suivront aujourd'hui le cortége renouvelleront ainsi l'engagement de marcher ensemble au scrutin ; et si quelque accident mettait un jour nos représentants et nos sénateurs dans l'obligation de désigner un nouveau Président de la république française, à défaut de M. Thiers, les noms ne manquent pas parmi les membres du parti républicain qui offrent à la fois de sûres garanties et aux intérêts les plus exigeants et à la liberté.

Gustave Bigot.

BULLETIN

La *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre contient un article fort intéressant de M. G. Valbert (lisez *Cherbuliez*) sur une destitution qui a fait grand bruit dans tous les cercles cultivés de l'Allemagne, celle de M. Dühring, *privatdocent* à l'Université de Berlin, où il enseignait la philosophie et l'économie politique. M. Dühring s'était rendu très-populaire parmi la jeunesse par des vues ingénieuses qu'il exposait avec une grande facilité de parole, par une dialectique hardie et par des idées socialistes très-avancées. Les défauts de son caractère tranchant et dédaigneux étaient contrebalancés, aux yeux du public universitaire, par l'austérité de sa vie et par le courage avec lequel il luttait contre une cruelle infirmité, la privation de la vue. Dans le grand public, M. Dühring s'était fait de nombreux ennemis par son esprit de dénigrement. Il ne cessait de distribuer des coups de griffe à droite et à gauche, sous prétexte de se défendre, car il se prétendait toujours attaqué. Il accusait en particulier Aristote et Mme Helmholtz, la femme de l'illustre physicien, de le persécuter. Un beau jour, M. Dühring s'en est pris à l'Université même qu'il servait. Il l'a traitée de *boutique*, et les membres du corps enseignant de *mandarins*. C'est là-dessus que le ministre de l'instruction publique de Berlin s'est fâché. Il a invité M. Dühring à sortir de la *boutique*. Là-dessus grande agitation parmi les étudiants. On a signé des manifestes à l'adresse du *privatdocent* révoqué ; on a tenu des réunions et prononcé des discours en son honneur ; on le nommera au Reichstag aux prochaines élections. Aristote et Mme Helmholtz n'ont qu'à se bien tenir.

M. Richard Dybeck, l'antiquaire suédois auquel on doit plusieurs ouvrages importants sur les origines de la Suède, vient de mourir à l'âge de 66 ans.

La Bibliothèque de Strasbourg a reçu un riche envoi de livres de la ville de Madras, dans l'Inde. Parmi les ouvrages indiens, qui forment le fonds de la collection, on remarque surtout un recueil en langue tamil qui contient la description des lieux saints consacrés à Vishnu.

(*Correspondance littéraire.*)

Le *XIXe Siecle* (anglais) donne en tête de sa livraison de septembre l'article que la *Revue politique* avait annoncé : *l'Allemagne et l'Égypte*, par George von Bunsen, membre du Reichstag. Les tendances de cet article sont toutes pacifiques : « Si l'Angleterre trouve le moyen de prendre l'Égypte sans provoquer une guerre, dit nettement M. de Bunsen dès la première page, ce n'est pas l'*Allemagne* (le mot est souligné dans l'original) qui l'en empêchera. Sa politique serait plutôt de l'y pousser que de l'en empêcher. » M. de Bunsen explique ensuite les raisons de cette politique. L'Allemagne a un besoin impérieux de paix. Elle a beaucoup à faire chez elle, et elle est encore épuisée de la guerre de 1870. Les cinq milliards ne sont rien auprès du tort fait au travail national par une campagne de neuf mois ; le capital flottant de l'Allemagne a été détruit. Le pays *a le soin de paix* (*germany wants peace*), répète M. de Bunsen, et ceux qui lui attribuent des pensées de conquêtes « oublient qu'il est soumis au régime parlementaire ». D'ailleurs M. de Bismarck est un esprit trop sage pour qu'on le soupçonne « d'une absurdité aussi énorme » que le serait une nouvelle guerre contre la France, lorsque chaque mois de repos mérite d'être gagné au prix d'un effort. Que l'Angleterre laisse donc la Russie s'indemniser de la guerre actuelle aux dépens de la Turquie, et qu'elle occupe l'Égypte, si toutefois elle croit pouvoir le faire sans provoquer à courte échéance une nouvelle crise de la question d'Orient. M. de Bunsen estime pour sa part que cette crise serait très-difficile à éviter et qu'elle entraînerait un remaniement général des cartes d'Europe, d'Afrique et d'Asie. C'est pourquoi il conseille fortement à la Grande-Bretagne de ne pas courir de pareils hasards et de se contenter d'un traité qui assurerait le passage du canal de Suez à ses vaisseaux de guerre et à ses soldats. Le cabinet de Berlin préfèrerait cette combinaison à toute autre, parce que c'est celle qui prêterait le moins aux chances de guerre.

Les écoles industrielles et commerciales de la Prusse passent pour être des modèles du genre. Le gouvernement prussien ne s'est pourtant pas contenté des résultats obtenus, et il a chargé récemment une commission d'étudier les établissements du même genre fondés en Autriche. Le rapport de la commission a été si favorable au système autrichien, qu'il a été résolu à Berlin d'en faire l'application dans tous le grands centres industriels.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imp. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1633]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 11 15 SEPTEMBRE 1877

LES POUVOIRS DU MARÉCHAL

D'après les lois votées par l'Assemblée nationale.

M. de Fourton a déclaré que le programme gouvernemental du maréchal de Mac-Mahon était inscrit tout entier dans le discours de Bourges. On aurait pu ajouter que les discours d'Evreux lui ont donné un nouveau lustre. A Bourges, M. de Mac-Mahon a dit que les calomnies « ne l'empêcheraient pas d'achever sa tâche avec le concours des hommes qui auraient été dans le pays les auxiliaires dévoués de *sa* politique ». Le chef du gouvernement a ajouté qu'il avait « la confiance que la nation répondrait à son appel et qu'elle voudrait, par le choix de ses nouveaux mandataires, mettre fin à un conflit dont la prolongation ne pourrait que nuire à ses intérêts ». N'est-ce point donner à entendre que la crise gouvernementale ne prendra fin, que l'accord ne pourra être rétabli entre les pouvoirs de l'Etat, que si le pays nomme des représentants entièrement dévoués à la politique personnelle du Président de la république? Quelles conclusions tirer des discours d'Evreux? La Chambre des députés y est représentée comme ayant voulu, par ses « prétentions excessives, abaisser le pouvoir ». A Bordeaux encore, mardi dernier, le maréchal a répété que « le développement de la prospérité nationale sera assuré lorsque le pays aura répondu à *son appel* ».

Ces paroles sont le significatif commentaire de l'acte du 16 mai et de ce qui a suivi. M. de Mac-Mahon paraît se croire en possession d'un pouvoir antérieur à celui qu'il tient de la Constitution, de droits supérieurs à ceux du pouvoir législatif; c'est là une grave erreur, qu'il importe de dissiper.

I.

S'il est une curieuse histoire entre toutes et bien instructive, c'est celle de la constitution du 25 février 1875. Elle se confond, à vrai dire, en grande partie avec l'histoire de l'Assemblée nationale, élue au lendemain de nos désastres. Cette histoire nous fait assister, le 17 février 1871, à l'avènement de M. Thiers à la première magistrature de la république; elle nous conduit, à travers la constitution Rivet et les subtilités de la loi des Trente, à la nuit du 24 mai; de là à la nuit du 19 novembre; elle nous rappelle les tentatives d'organisation de ce qu'on a nommé d'un nom barbare le « septennat »; elle nous montre le centre gauche plusieurs fois vaincu, mais ne désespérant jamais de sa cause, arrivant finalement, à l'aide des amendements de M. Wallon, à doter la France d'une Constitution qui, malgré des imperfections notoires, aurait du moins le mérite, si de part et d'autre on y mettait de la bonne volonté, d'assurer le gouvernement du pays par le pays.

Quelle est la leçon qui se dégage de tous ces faits? C'est que cette Assemblée nationale, qui a donné le spectacle de si choquantes contradictions, qui, après avoir feint d'adorer la liberté, a imposé à la France tant de lois peu libérales, cette Assemblée s'est révoltée chaque fois qu'on a essayé de lui faire consacrer par des votes le pouvoir personnel; après bien des oscillations, bien des tentatives sans lendemain, elle est finalement revenue à ce régime parlementaire qui avait eu ses premiers hommages.

Le 24 mai a appelé M. le maréchal de Mac-Mahon aux fonctions de Président de la république en remplacement de M. Thiers. Quel a été le caractère légal de ce nouveau pouvoir? M. de Mac-Mahon a été élu sans conditions, a-t-on dit. Rien de moins exact. Voici ce qui s'est passé dans la séance de nuit du 24 mai :

L'assemblée venait de décider qu'elle allait procéder immédiatement à l'élection du nouveau Président. A ce moment, M. Horace de Choiseul interrompit : « Pour combien de temps sera-t-il nommé? s'écrie-t-il, et dans quelles conditions? » Et M. le président Buffet répond :

« Je dois faire remarquer qu'il ne s'agit d'adopter *aucune modification dans les lois et dans les institutions existantes*. (Très-bien! très-bien! au centre et à droite.

« Le Président de la république qui sera élu en remplacement de M. Thiers se trouvera exactement *dans les conditions légales et constitutionnelles où se trouvait M. Thiers lui-même.* (Oui ! oui ! c'est cela !) »

Quelles étaient donc les conditions légales et constitutionnelles qui régissaient le pouvoir de M. Thiers au moment du 24 mai ? Elles se résument dans trois lois : le décret du 17 février 1871, la loi du 31 août 1871 et la loi du 13 mars 1873.

Le 13 février 1871, l'Assemblée nationale se réunit à Bordeaux. Le 17, à cinq heures du soir, M. Thiers est élu chef du pouvoir exécutif de la république française ; une demi-heure après, il était reconnu comme tel par tous les gouvernements de l'Europe. Que dit le décret qui élève M. Thiers à la plus haute magistrature de la république ? Ceci : « Il exercera ses fonctions *sous le contrôle* de l'Assemblée nationale, avec le concours des ministres qu'il aura choisis et qu'il présidera. »

Après les élections complémentaires, le 12 août 1871, M. Rivet proposa sa motion restée fameuse. Il s'agissait de faire voter à l'Assemblée une constitution sommaire destinée tout à la fois à proroger les pouvoirs de M. Thiers, à lui donner le titre de Président de la république, à fixer les plus essentielles attributions du pouvoir exécutif et la responsabilité ministérielle. La proposition Rivet était ainsi conçue :

« Art. 1er. — M. Thiers exercera, sous le titre de Président de la république, les fonctions *qui lui ont été dévolues par le décret du 17 février dernier.*

« Art. 2. — Ses pouvoirs sont prorogés de trois ans.

« Toutefois si, dans cet intervalle, l'Assemblée nationale jugeait à propos de se dissoudre, les pouvoirs de M. Thiers, liés à ceux de l'Assemblée, ne dureraient que le temps nécessaire pour la constitution d'une Assemblée nouvelle, laquelle, à son tour, aurait à statuer sur le pouvoir exécutif. »

Cette proposition fut adoptée avec quelques modifications. M. Thiers, devenu Président de la république française, devait « continuer d'exercer, sous l'autorité de l'Assemblée nationale, tant qu'elle n'aurait pas terminé ses travaux, les fonctions qui lui avaient été dévolues par le décret du 17 février 1871 » ; il était responsable devant l'Assemblée, de même que le conseil des ministres et les ministres. Dans un des considérants du décret, l'Assemblée justifiait en ces termes sa résolution :

«... L'Assemblée nationale... considérant... que la prorogation des fonctions conférées au chef du pouvoir exécutif, limitée désormais à la durée des travaux de l'Assemblée, dégage ces fonctions de ce qu'elles semblent avoir d'instable et de précaire, sans que les droits souverains de l'Assemblée nationale en souffrent la moindre atteinte, puisque dans tous les cas la décision suprême appartient à l'Assemblée et qu'un ensemble de garanties nouvelles vient assurer le *maintien de ces principes parlementaires, tout à la fois la sauvegarde et l'honneur du pays...* »

Ainsi, grâce à la loi Rivet, le pouvoir de M. Thiers devait se prolonger jusqu'à l'expiration du mandat de l'Assemblée. Mais M. Thiers savait qu'on ne l'avait élu qu'aux conditions bien connues du régime parlementaire. De là sa conduite dans les événements qui marquèrent la fin de l'année 1872 et les premiers mois de 1873.

Au lendemain du célèbre message par lequel M. Thiers demandait l'organisation de la république, le 29 novembre 1872, l'Assemblée, à 37 voix de majorité, votait la proposition déposée par M. Dufaure et ainsi conçue : « Une commission de trente membres sera nommée dans les bureaux à l'effet de présenter à l'Assemblée nationale un projet de loi pour régler les attributions des pouvoirs publics et les conditions de la responsabilité ministérielle. »

La loi élaborée par la commission des Trente eut pour rapporteur M. de Broglie : on pourrait dire sans beaucoup se tromper qu'il en fut le père. L'objet immédiat de cette loi était de restreindre la participation du Président de la république aux débats parlementaires. On n'a point encore perdu le souvenir des « chinoiseries » inventées par la commission des Trente pour aboutir à ce résultat. C'étaient là, du reste, les seules modifications apportées par la loi nouvelle à la loi du 31 août 1871. La loi des Trente chargeait, en outre, le gouvernement de présenter un projet de loi sur l'organisation des pouvoirs législatif et exécutif, un projet de loi sur la création et l'organisation d'une seconde Chambre, et un projet de loi électorale.

C'est en exécution de cette loi du 13 mars 1873 que, deux mois plus tard, M. le garde des sceaux Dufaure déposait ce qu'on a appelé « les lois constitutionnelles de M. Thiers ».

Telles étaient donc les conditions légales dans lesquelles le gouvernement de M. Thiers devait affronter, le 23 mai, l'interpellation de la droite sur les modifications ministérielles et sur la nécessité de faire prévaloir une politique résolûment conservatrice. Nous n'avons pas l'intention de rappeler toutes les péripéties de ce débat mémorable, mais nous devons mettre sous les yeux du lecteur le passage suivant du discours de M. Thiers : « Laissez-moi vous le dire : ayons recours aux moyens légaux ; il n'y en a pas d'autres, excepté la dictature. La dictature des grands hommes vous a perdus ; celle des petits ne vous perd pas moins, et avec eux il y a en moins la gloire. »

A la suite du vote, M. Thiers, élu pour une durée égale à celle de l'Assemblée nationale, aurait pu rester en se soumettant ; il préféra se démettre. La nuit suivante, le maréchal de Mac-Mahon était élu Président de la république par 390 voix.

Pendant la première phase de sa présidence, ses pouvoirs ont été, comme ceux de M. Thiers, définis et réglés par les trois lois que nous avons rappelées. Aucune différence, sous le rapport légal et constitutionnel, entre M. de Mac-Mahon et son prédécesseur ; comme l'avait déclaré M. Buffet, aucune modification ne devait et ne pouvait être apportée aux « institutions existantes ». Dès le lendemain de son élévation au pouvoir, M. de Mac-Mahon lui-même en donnait l'assurance dans une circulaire aux préfets qui fut affichée sur tous les murs. Puis, dans son message du 26 mai, le nouveau Président s'exprimait ainsi :

« La pensée qui m'a guidé dans la composition de ce ministère (celui dont M. de Broglie était le chef), et celle qui devra l'inspirer lui-même dans tous ses actes, c'est le respect de vos volontés et le désir d'en être toujours le scrupuleux exécuteur. (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

« *Le droit des majorités est la règle de tous les gouvernements parlementaires.* (Très-bien !)... Mais cette règle est surtout d'une application nécessaire dans les institutions qui nous régissent, en vertu desquelles le magistrat chargé du pouvoir exécutif n'est que le délégué de l'Assemblée (Très-

bien!... en qui réside la seule autorité véritable et qui est l'expression vivante de la loi. Très-bien! très-bien! »

Voilà dans quelles conditions M. le maréchal de Mac-Mahon a été investi du pouvoir le 24 mai. Ce sont les conditions mêmes du régime parlementaire. Aussi, quelques semaines après, le 22 juillet, dans la discussion de l'interpellation de la gauche relative à la politique intérieure, M. Jules Favre pouvait-il signaler à l'indignation du pays et à l'attention du garde des sceaux un magistrat, chef d'une compagnie judiciaire, qui, faisant allusion, dans une solennité publique, à la révolution parlementaire du 24 mai, n'avait pas craint de terminer son discours par les paroles suivantes : « Comme il arrive infailliblement lorsqu'après des crises multipliées le besoin de la sécurité et du repos l'emporte sur tous les autres, c'est dans les bras d'un soldat que la France s'est jetée. » Non! non! répondait l'éloquent orateur de la gauche, la France ne s'est pas jetée dans les bras d'un soldat. La France se possède et ne veut être gouvernée que par des institutions; elle veut rester maîtresse d'elle-même; elle sait trop ce qu'il lui en a coûté d'abdiquer sa volonté, et elle ne veut plus recommencer une pareille aventure.

II.

Les tentatives de restauration royaliste ont lieu. Les conservateurs monarchiques s'engagent dans l'aventure de la fusion à la suite de la famille d'Orléans, en « coupant les ponts derrière eux ». En vain le centre gauche fait-il appel à leurs anciennes convictions libérales et leur propose-t-il la prorogation des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon par la plume d'un jeune représentant qui vient d'être enlevé, hélas! plein de jeunesse et de talent, à sa famille et à son pays, M. Ernest Duvergier de Hauranne (1). Ils ne veulent rien écouter, rien entendre. Ils ne s'arrêtent dans la voie de la fusion qu'au moment où ils trouvent devant eux, quoi? la lettre du comte de Chambord à M. Chesnelong publiée dans *l'Union* du 30 octobre et qui devait mettre fin à ce tissu d'intrigues. Le royal prétendant ne voulait pas subir de conditions ni donner de garanties.

Alors ces habiles politiques, qui avaient coupé les ponts derrière eux, repassent la rivière et prennent comme ligne de retraite cette prorogation tant dédaignée. A ce moment commence à apparaître, timidement d'abord, l'idée d'un caractère spécial attribué aux pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon.

L'Assemblée rentre en séance le 5 novembre. M. de Broglie donne lecture d'un message dans lequel le Président se plaint que son pouvoir n'ait ni la stabilité ni l'autorité suffisantes et termine en promettant de « ne pas se départir de l'esprit conservateur de la majorité ». Et immédiatement après, pour traduire en acte ces insinuations déjà transparentes, le général Changarnier, au nom d'un grand nombre de ses collègues, propose la prorogation pour dix ans des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. On sait ce qui suivit. La commission de l'Assemblée, dans laquelle, par suite du hasard de la distribution des bureaux, la gauche avait huit voix et la droite sept seulement, la commission pensait « que le moment était venu de sortir du provisoire et d'organiser la république conservatrice ». Mais la droite, elle, ne voulait point entendre parler d'organisation des pouvoirs publics. Comme le disait quelques jours après M. Jules Grévy avec une grande clairvoyance, la prorogation était pour elle le moyen de rester à Versailles et de faire en quelques années cette monarchie qu'elle n'avait pu rétablir en quelques mois.

Et que voulait M. de Mac-Mahon lui-même? Le 17 novembre, à la veille de la discussion, M. de Broglie donnait lecture d'un nouveau message qui produisit sur tous les bancs, à droite comme à gauche, une émotion extrême.

« La France, disait-il, dont les vœux demandent pour le pouvoir la stabilité et la force, ne comprendrait pas une résolution qui assurerait au Président de la république un pouvoir dont la durée et le caractère seraient soumis, dès le début, à des réserves et à des conditions suspensives [illegible].

« Renvoyer aux lois constitutionnelles, soit le point de départ de la prorogation, soit les effets définitifs du vote de l'Assemblée, ce serait dire à l'avance que dans quelques jours on remettra en question ce qui sera décidé aujourd'hui. »

M. de Mac-Mahon fixait ensuite lui-même la durée de son pouvoir : le général Changarnier proposait dix ans; la commission voulait accorder cinq ans; le Maréchal se prononçait pour le délai de sept ans et terminait en « déclarant hautement qu'il userait des pouvoirs qui lui seraient confiés pour la défense des idées conservatrices, car il était convaincu que la France était attachée à ces principes aussi fermement que la majorité de la représentation nationale ».

Tel était le message dont la lecture fut infligée à cette Assemblée de Versailles, si jalouse naguère de son omnipotence. Le pays en fut étonné jusqu'à la stupéfaction. Un seul jugement fut porté sur ce document par la presse indépendante et libérale : C'est, sans conditions ni réserves, une dictature de sept ans! Le lendemain, *l'Union* terminait son article par ces mots : « L'Assemblée exigeait des garanties du roi de France; le gouvernement du Maréchal réclame des garanties à l'Assemblée. Notre humiliation est complète, et nous nous voilons la face. »

Voici le texte de la loi que vota l'Assemblée :

« Art. 1er. Le pouvoir exécutif est confié pour sept ans au maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, à partir de la promulgation de la présente loi. Il pourra continuer à exercer avec le titre de Président de la république et dans les *conditions actuelles*, jusqu'aux modifications qui pourraient y être apportées par les lois constitutionnelles.

« Art. 2. Dans les trois jours qui suivront la promulgation de la présente loi, une commission de trente membres sera nommée en séance publique et au scrutin de liste, pour l'examen des lois constitutionnelles. »

Et c'est tout. Chaque jour la réaction invoque cette loi du 20 novembre 1873, dans laquelle M. de Mac-Mahon puiserait, à l'entendre, un droit supérieur à celui qui lui est départi

(1) *Revue politique et littéraire*, 25 octobre 1873, *le Salut des conservateurs*.

(1) Personne [illegible] ni les journalistes, ni les sténographes [illegible] n'avait [illegible] M. de Broglie prononcer le qualificatif *suspensives*. Il l'a [illegible] pendant la suspension de la séance, dans [illegible] après la lecture.

par la Constitution. Recherchons donc quel était le caractère de ce nouveau pouvoir. La loi porte qu'il doit être exercé « dans les conditions actuelles » jusqu'au vote de la Constitution. Or les « conditions actuelles », c'étaient celles qui avaient été faites à M. Thiers et qui avaient été acceptées par M. de Mac-Mahon lui-même le 24 mai 1873. Cette interprétation est-elle contestée? Quel langage tenait M. de Broglie, vice-président du conseil des ministres, dans la discussion du 19 novembre? « On nous a demandé, disait-il, si la durée des pouvoirs ainsi établis (par l'art. 1er) constituait un régime transitoire ou un régime définitif. Notre réponse sera bien simple, elle est tirée des textes mêmes de la proposition : *rien n'est changé aujourd'hui aux conditions actuelles, rien que la durée*; le reste est renvoyé aux lois constitutionnelles. » Est-ce clair?

Le maréchal de Mac-Mahon restait le délégué de l'Assemblée nationale; mais il prenait de plus en plus l'habitude de tenir à ses mandants un langage d'une roideur militaire que n'autorisaient point les traditions parlementaires et que les élus du 8 février n'eussent certainement pas toléré au début de leur carrière. Mais alors la majorité ne pouvait que courber la tête : elle croyait avoir besoin de M. de Mac-Mahon.

III.

Après le 20 novembre, on entre dans une période obscure, où les intrigues se mêlent, s'enchevêtrent : nulle franchise dans les paroles, des sous-entendus partout et partout des piéges. C'est l'âge d'or de ce qu'on a appelé le *septennat*.

Le 15 mai 1874, M. de Broglie présente à l'Assemblée son projet de loi « touchant la création et les attributions d'une seconde Chambre et les relations à établir entre les pouvoirs publics. » Il commence par dire qu'au 20 novembre l'Assemblée « voulait assurer à la France une *période de repos* » et qu'elle trouvait « dans le Maréchal toutes les conditions réunies d'un fidèle gardien de la paix publique ». Il ajoute, dans son académique langage, que M. de Mac-Mahon « pouvait s'élever sans effort au-dessus des partis et leur offrir *un terrain commun* pour travailler ensemble quelques années encore à la régénération de la patrie ». Mais, pour atteindre ce but, il était nécessaire de donner à M. de Mac-Mahon l'appui d'une seconde Chambre, que M. de Broglie appelait *Grand-Conseil*. L'auteur du projet investissait le Maréchal du droit de dissoudre la Chambre des représentants avant l'expiration légale de son mandat « par un décret rendu d'après l'avis du Grand-Conseil *délibérant en séance secrète* ». Dans l'intervalle de six mois qui pouvait s'écouler entre ce décret et la convocation des électeurs, le Président gouvernait avec le Grand-Conseil (1). Cette fois, c'était bel et bien la dictature. Personne ne s'y méprit, ni à droite ni à gauche. En vain, dans son exposé des motifs, M. de Broglie insistait-il sur la nécessité d'étendre la responsabilité des ministres et de limiter d'autant celle du Président de la république pour obliger celui-ci de « suivre, dans la direction qu'il imprimerait à la politique, non ses penchants personnels, mais les indications de la majorité parlementaire ». Les desseins de M. de Broglie avaient été devinés par tous, et le lendemain, 16 mai, le ministère était renversé par une coalition de républicains et de royalistes.

Le 16 juin, M. Casimir Périer propose d'organiser le gouvernement de la république. M. Lambert de Sainte-Croix apporte alors à la tribune un programme de constitution du « septennat ». Le général Changarnier appuie la solution de M. Lambert de Sainte-Croix. « Restons fidèles, je vous en prie, dit-il, aux engagements pris envers nous-mêmes et envers le Maréchal. Ce galant homme, que je connais depuis si longtemps, *ne se séparera jamais du parti conservateur*. (Très-bien! très-bien! à droite.) Il demeurera le consciencieux et intrépide soldat de la loi. Fortifions son pouvoir. »

Le 4 juillet parait un nouveau manifeste de M. le comte de Chambord. *L'Union*, qui le publie en y ajoutant de significatifs commentaires, est frappée, par l'application de la loi de l'état de siége, d'une suspension de quinze jours. M. Lucien Brun demande à interpeller le ministère sur cette mesure de rigueur, et le débat est fixé au 8 juillet. L'orateur légitimiste met en regard de ce qu'on interdit dans *l'Union* ce qu'on permet à d'autres journaux; il cite les articles de M. Saint-Genest, du *Figaro*, qui, parlant de M. de Mac-Mahon, disait : « L'armée ne connaît que lui. La loi, c'est lui! » Et, dans un beau mouvement d'indignation : « Dieu écarte, s'écrie M. Lucien Brun, ce présage des temps de suprême décadence, qu'on puisse dire : La loi, c'est lui! » M. de Fourtou, ministre de l'intérieur, répond au nom du gouvernement. Il parle du « septennat incommutable », de l'irrévocabilité des sept ans. En l'écoutant parler, dit un historien de l'Assemblée nationale (1), « on a l'impression de je ne sais quelle menace. Ses assertions audacieuses, sa voix mordante, ses traits inquiétants ne sont plus d'un parlementaire. Cela sent la dictature. On entend la fameuse théorie du pouvoir du Maréchal mis au-dessus de l'Assemblée. Pas de raisonnement, pas de preuve; rien qu'une affirmation hautaine... » Mais voici le dénoûment. M. Paris, pour sauver le ministère qu'on sent battu, présente un ordre du jour ainsi conçu : « L'Assemblée, résolue à soutenir énergiquement les pouvoirs concédés pour sept ans au maréchal de Mac-Mahon, Président de la république, et réservant l'examen des questions soumises à la commission des lois constitutionnelles, passe à l'ordre du jour. » Cet ordre du jour est repoussé à trente-huit voix de majorité. Encore un échec pour le « septennat », et, ajoutons-le, pour la dictature.

Nous ne parlerons point de ce qui suivit : le refus de la démission des ministres; ce message du 9 juillet, tant de fois cité, dans lequel M. de Mac-Mahon pressait en termes si vifs l'Assemblée d'aborder enfin l'examen des questions constitutionnelles; l'étrange « sommation » adressée, le 12 juillet, par M. de Fourtou à la commission des Trente d'avoir à constituer le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon en dehors de tout système général; enfin, le rapport de M. de Ventavon proposant, au lieu de l'adoption de la proposition de M. Casimir Périer, l'établissement d'un gouverne-

(1) L'art. 33 de la Constitution du 14 janvier 1852 portait : « En cas de dissolution du Corps législatif et jusqu'à une nouvelle convocation, le Sénat, sur la proposition du Président de la république, pourvoit, par des mesures d'urgence, à *tout* ce qui est nécessaire à la marche du gouvernement. »

(1) Camille Pelletan, *l'Assemblée au jour le jour*, pag. 173.

ment personnel « *sui generis* », fait à la taille de l'élu du 24 mai. On se souvient de l'accueil dédaigneux qu'obtint, dans l'Assemblée nationale elle-même, cette par trop étrange combinaison politique qu'on baptisa dans les couloirs du nom de *sui generis* et qui est restée dans la mémoire de la nation sous celui de « ventavonat ». Il était désormais visible pour tout le monde que jamais cette Assemblée, pourtant devenue si docile aux injonctions du gouvernement, ne consentirait à voter le système que l'un des orateurs favoris, quoique des moins corrects, de la majorité, M. Malartre, résumait dans une expression piquante : « Organisez le Maréchal. »

Le 23 juillet arrive la discussion sur la proposition de M. Casimir Périer. C'était toujours le programme du centre gauche : la république avec le Maréchal. M. de Broglie, qui croit le moment venu de rentrer dans le ministère, attaque longuement la proposition. Il conclut que pour sauver « les institutions libres », il faut donner à M. de Mac-Mahon, avec qui « aucune inquiétude ne peut être permise », qui n'est pas seulement un soldat loyal, qui est « un soldat légal », les « moyens de lutte et de salut » qu'il demande. C'est M. Dufaure qui répond. Il rappelle les paroles de l'ancien ministre sur les nations fatiguées qui cherchent la dictature. « Messieurs, ajoute-t-il, cela est trop vrai, et il y a trop de personnes peut-être qui poussent les nations à ces idées d'abaissement et d'abdication. » La gauche applaudit ce trait vigoureux.

Dans son discours, M. de Broglie avait pris soin de répéter l'insinuation du général Changarnier : « Il est impossible, avait-il dit, absolument impossible de ne pas admettre dans une certaine mesure que l'illustre maréchal de Mac-Mahon ayant été porté, je ne dirai pas par un parti, mais par un courant, par un mouvement, une direction d'opinion, ne soit pas, jusqu'à un certain point, *solidaire de certaine situation et de certains sentiments ;* cela est impossible ; nous avons fait tout ce que nous avons pu pour que cela ne fût pas, mais cela est impossible. (Exclamations et applaudissements ironiques à gauche.) » Et M. Cézanne avait répondu au milieu du bruit : « C'est la destruction de la loi du 20 novembre, tout simplement. »

IV.

Le 6 janvier 1875, le projet Ventavon allait être mis à l'ordre du jour, quand M. Grivart, ministre de l'agriculture et du commerce, monta à la tribune, un message de M. de Mac-Mahon à la main. Le Président de la république se prononçait pour l'institution d'une seconde Chambre : c'était « l'institution que paraissaient réclamer le plus impérieusement les intérêts conservateurs dont l'Assemblée lui avait confié la garde et dont il ne déserterait jamais la défense ». L'Assemblée, à une majorité d'environ 100 voix, refusa d'accorder la priorité au projet de loi relatif au Sénat. Le ministère donna sa démission ; il ne fut pas remplacé, et, le 12 janvier, la discussion du projet de loi présenté par M. de Ventavon commença.

Le centre gauche, après l'expiration des délais légaux, avait présenté de nouveau la proposition de M. Casimir Périer. Cet amendement, signé de MM. Corne, Bardoux, de Chadois, Chiris, Danelle-Bernardin et Laboulaye, était ainsi conçu : « Le gouvernement de la république se compose de deux Chambres et d'un Président. » Il vint en discussion le 28 janvier, et ce fut M. Laboulaye qui le défendit devant l'Assemblée. Cette fois, M. Laboulaye se surpassa lui-même. Cet orateur, auquel l'habitude du professorat avait donné une diction claire, nette, précise, mais un peu froide, emporté par son sujet, atteignit à la grande éloquence : « Venez constituer avec nous la république, dit-il au centre droit. Nous ne vous demandons pas la république de la constitution de 1793, constitution qui avait ce grand défaut qu'elle n'a jamais pu être appliquée ; nous vous demandons une république avec deux Chambres, avec un Président, *c'est-à-dire avec des institutions que vous connaissez, avec des institutions que vous pratiquez.* »

L'amendement du centre gauche fut repoussé par 359 voix contre 336, le 29 janvier ; mais le lendemain, le célèbre amendement de M. Wallon est mis aux voix. Il est adopté par 353 suffrages contre 352 : à une voix de majorité ! Le *Journal officiel* rapporte que la proclamation de ce vote fut accueillie par un « mouvement ». La république était faite ! Un mois après, le 25 février, après les plus dramatiques incidents, l'Assemblée adoptait la loi sur l'organisation et la transmission des pouvoirs publics par 425 voix contre 254. La France avait une constitution.

V.

Ainsi, avant le vote de la loi sur l'organisation des pouvoirs publics, les attributions de M. de Mac-Mahon étaient réglées exclusivement par les lois du 17 février 1872, du 31 août 1871 et du 13 mars 1873, faites en vue du pouvoir conféré à M. Thiers. Il était tenu de gouverner dans les conditions du régime parlementaire, exposées par lui dans le message du 26 mai 1873. Cependant, nous l'avons vu, à différentes reprises, avant et après le 20 novembre, M. de Mac-Mahon s'était engagé à gouverner conformément à l'esprit politique de la majorité éphémère qui l'avait élu le 24 mai 1873, et les orateurs de cette majorité n'ont pas manqué de l'affermir dans cette erreur destructive de toutes les règles parlementaires. Mais voilà la Constitution votée. Persévérera-t-il dans cette résolution ? Le 26 février 1875, le *Journal officiel* annonce que le Président de la république a chargé M. Buffet de former un ministère. « Après comme avant le vote des lois constitutionnelles, poursuivait cette note, M. le Président de la république est *fermement résolu* à maintenir les principes conservateurs qui ont fait la base de *sa* politique depuis qu'il a reçu le pouvoir des mains de l'Assemblée. Le nouveau cabinet *devra* s'inspirer de ces principes, auxquels M. Buffet n'est pas moins dévoué que M. le maréchal de Mac-Mahon. Il sera soutenu dans sa tâche par les hommes modérés de tous les partis. » On ne fit pas alors grande attention à cette note. M. Buffet, retenu dans les Vosges par un deuil de famille, y était évidemment étranger. On l'attribuait à quelque membre du cabinet démissionnaire. Cette vengeance posthume prêtait à rire. Ce qui s'est passé depuis prouve que la note du 26 février était l'expression d'un programme politique dont nous voyons en ce moment-ci le développement. La « solidarité » dont avait parlé M. de Broglie s'y affirmait d'une manière éclatante.

Il nous reste à dire comment fut interprétée à l'origine la constitution du 25 février, car c'est dans les discussions qui

le précédent et dans les commentaires officiels faits au lendemain du vote, que l'on trouve toujours le véritable caractère d'un acte législatif. Ici, les documents du lendemain ne font pas défaut. En prenant possession du fauteuil, le 15 mars, M. d'Audiffret-Pasquier, élu président de l'Assemblée en remplacement de M. Buffet, prononce ces paroles significatives :

« C'est à ce gouvernement du pays par lui-même, c'est-à-dire à ce régime parlementaire si souvent calomnié, que dans le passé la France a dû des jours prospères et glorieux succédant à de cruels désastres. C'est grâce à lui que depuis quatre années elle a surmonté les plus dures épreuves qu'une nation puisse subir. *C'est à lui que, par vos récentes* [illegible]

« Vous n'avez pas oublié ce que peut coûter à un pays l'abandon de ses libertés publiques. *Ce sera l'honneur de cette* [illegible] *respectées.* »

Ainsi, selon M. d'Audiffret-Pasquier, la constitution nouvelle n'était autre chose que la mise en application du régime parlementaire, et nul témoignage n'était plus autorisé que le sien. Les lois complémentaires, spécialement celle du 16 juillet sur les rapports des pouvoirs publics, ont-elles eu pour but de détruire ou d'altérer ce caractère de la Constitution ? Nullement. Ces lois, elles ont été préparées par M. Dufaure, dont le dessein était — il l'a dit dans l'exposé des motifs — de donner au pouvoir exécutif républicain la plupart des attributions de la royauté constitutionnelle : droit de prononcer la clôture des sessions des Chambres, droit de convocation en session extraordinaire, droit d'ajournement. M. Laboulaye, qui a été rapporteur de l'une d'elles, a apprécié ainsi le caractère de l'œuvre constituante : « Les dispositions que nous vous proposons donnent à la république les garanties de la monarchie constitutionnelle telle que nous l'avons pratiquée pendant trente ans... La Constitution que nous avons votée est loin d'être parfaite ; mais, en somme, *elle assure au pays les garanties d'un gouvernement libre* (1). »

M. Buffet, qui a défendu ces lois dans la commission et devant l'Assemblée, a insisté sur la nécessité d'armer fortement le pouvoir exécutif ; il a dit et répété que les attributions que l'on vient d'énumérer constituaient pour le Président de la république « le minimum des attributions qui lui étaient nécessaires (2) ». Mais le vice-président du conseil ajoutait que ce pouvoir si considérable devait être exercé sous la garantie de la responsabilité ministérielle loyalement pratiquée.

Plus tard, en décembre 1875, quand M. Buffet avait déjà bu jusqu'à la lie la coupe de l'impopularité, au moment de la discussion de la loi sur la presse, lorsqu'il faisait appel à l'union conservatrice contre le « danger social », il ajoutait cependant « qu'il était loin de désirer que, affolé de terreur en quelque sorte, le pays en vint à croire qu'il n'avait d'autre ressource pour la protection de sa prospérité, de sa tranquillité, que dans l'abdication de ses droits et dans l'appel à une dictature, à un gouvernement sans contrôle (3) ». M. Buffet termina son discours par la phrase suivante : « Il n'est certainement entré dans la pensée de personne que le Président de la république, qu'un maréchal de France, le vainqueur de Magenta et de Malakoff, se résignerait jamais à devenir le jouet des factions et des passions radicales et l'instrument passif de leurs exigences. » Ces paroles, où l'on trouvait une réminiscence des insinuations du général Changarnier et de M. de Broglie, furent aussitôt relevées, comme peu constitutionnelles, par M. Laboulaye, dans ce discours où l'orateur du centre gauche déclara que ses amis iraient aux élections avec ce drapeau : le Maréchal et la république. « Il n'y a qu'un parti, ajouta M. Laboulaye, contre lequel le maréchal ait le droit de se prononcer : c'est celui des hommes qui ne respectent pas la loi du pays. »

(1) *Journal officiel* du 10 juin.
(2) *Journal officiel* du 23 juin.
(3) *Journal officiel* du 25 décembre.

VI.

Il est temps de conclure. Que résulte-t-il de ce qui précède ? Que la Constitution, tout en accordant les attributions les plus larges au pouvoir exécutif, subordonne ce pouvoir au pouvoir législatif. Elle remet, en effet, la nomination du Président de la république aux deux Chambres ; elle établit la responsabilité du Président dans le cas de haute trahison, et la responsabilité individuelle et collective des ministres pour la politique générale du gouvernement et leurs actes personnels.

Voilà pour l'avenir. Dans le présent, M. de Mac-Mahon a-t-il une situation privilégiée ? Il a cet avantage, inscrit dans l'article 8 de la loi d'organisation des pouvoirs publics, de pouvoir seul, jusqu'à l'expiration de la durée fixée par la loi du 20 novembre 1873, proposer la révision de la Constitution. C'est beaucoup sans doute, mais ce n'est point assurément ni la dictature ni le pouvoir personnel que certains publicistes ne cessent d'agiter comme une menace sur la tête de la nation. Il est une maxime juridique qui veut que les lois pénales ne puissent être appliquées qu'aux faits spécialement et expressément mentionnés par elles. Cette règle doit également recevoir son application dans le droit constitutionnel. Les attributions légales de M. de Mac-Mahon sont fixées dans la loi du 25 février 1875 sur l'organisation des pouvoirs publics. Elles ont été complétées sur plusieurs points par la loi du 16 juillet 1875 sur les rapports des pouvoirs publics. Il n'en a point d'autres, car la loi du 20 novembre 1873, dont chaque jour qui s'écoule emporte un morceau, n'a eu pour but (nous l'avons établi à l'aide d'arguments décisifs) qu'une durée de sept ans, rien de plus.

D'après la Constitution, le pouvoir exécutif est tenu de gouverner dans les conditions du régime parlementaire. Or, ces conditions sont bien connues. Elles ont été pratiquées en France durant la Restauration et la royauté de Juillet. Elles ont été scrupuleusement observées en Belgique par le roi Léopold Ier ; elles le sont par son successeur, et, en Angleterre, la reine Victoria les applique scrupuleusement. « La conduite de Léopold envers les partis, dit M. Emile de Laveleye dans une intéressante étude qui a pour titre : *Un Roi constitutionnel, Léopold Ier, roi des Belges* (1), peut servir d'exemple aux rois constitutionnels. Jamais on n'a pu dire qu'il ait favorisé l'un ou l'autre parti. La royauté devant être irresponsable, il la maintenait dans une sphère supérieure où les luttes du forum ne venaient point troubler son impar-

1 *Études et Essais*. Hachette, 1869.

tialité olympienne. Appelé à agir de concert avec des hommes d'opinion opposée, il évitait soigneusement tout ce qui pouvait rendre moins faciles ses rapports avec les uns ou avec les autres. » C'est cette impartialité que l'Opposition du temps de la royauté de Juillet a vainement réclamée de Louis-Philippe, lequel est tombé du pouvoir précisément pour n'avoir jamais voulu la pratiquer (1), et que M. Prévost-Paradol, dans sa *France nouvelle* (2), souhaitait aux futurs chefs d'État de notre pays.

Il n'y a pas de milieu : ou la Constitution sera respectée, et le chef du pouvoir exécutif, en dépit des prétentions qu'attestent certains messages du temps de l'Assemblée nationale et qui se retrouvent dans la note du 26 février 1875, dans la lettre à M. Jules Simon du 16 mai et dans le message du 16 juin 1877, enfin dans les discours de Bourges, d'Evreux et même de Bordeaux, le chef du pouvoir exécutif obéira à la volonté du pays attestée par les élections générales, ou il abandonnera le pouvoir. Quant à gouverner, en 1877, suivant l'esprit de la majorité réactionnaire du 24 mai 1873, sous prétexte d'une solidarité posthume que le régime parlementaire n'admet pas; quant à donner à entendre au corps électoral, que l'on invoque comme juge, que l'accord des pouvoirs publics ne peut être rétabli qu'au moyen d'élections favorables à la politique personnelle de M. de Mac-Mahon, ce sont là des prétentions tellement étranges qu'on s'étonne de les voir formulées, et, si elles pouvaient être admises par le pays, ce serait le signe le plus caractéristique de ces temps de suprême décadence dont parlait M. Lucien Brun à la tribune de l'Assemblée nationale. Les élections prochaines démontreront que la France n'est point sur cette pente.

[illegible].

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE

Le Cycle de la croisade (3)

I.

On peut dire que l'histoire de la littérature française n'a retrouvé que de notre temps ses titres de noblesse et justifié que de nos jours ses quartiers d'antique généalogie. Comme le moyen âge historique, le moyen âge littéraire est une invention du XIXe siècle : nous l'avons véritablement découvert. Nos pères, dignes fils de ces Gaulois qui procédaient tous les cinq ans à un partage nouveau de leur territoire, aimaient assez à dater d'eux-mêmes — *prolem sine matre creatam.* — En politique, en histoire, en littérature, c'était volontiers leur manie. Que nous l'ayons abjurée, je n'en répondrais pas; mais enfin nous avons essayé de rétablir la chaîne des traditions interrompues, nous avons refait notre filiation, nous avons dégagé nos origines de l'ombre épaisse qui les enveloppait. Et si nous n'avons pas encore, tant s'en faut, dissipé toutes les ombres, du moins avons-nous déterminé la méthode qui permet une légitime espérance de les dissiper quelque jour. En attendant, les textes reviennent à la lumière, d'infatigables érudits s'appliquent avec amour au plus ingrat labeur; les travaux de détail s'accumulent, et quand on y regarde — à la vérité d'un peu loin et en gros, — il semble qu'il soit bientôt presque possible d'écrire une histoire vraie de l'ancienne littérature française.

Quelques-uns, d'ailleurs, l'ont tenté : d'autant plus louables en cela que si le travail est pénible, il faut bien convenir que la gloire en est mince. Non pas, comme on le dit quelquefois et comme on a l'air de le croire, qu'on ne puisse appliquer aux études d'érudition pure des qualités d'esprit de premier ordre. Le grand public, et j'y mettrai bon nombre de fort honnêtes littérateurs, ne sait peut-être pas et n'estime certainement pas assez ce qu'il faut, indépendamment de l'étendue préalable des connaissances acquises, de pénetration d'intelligence, de sûreté de raisonnement, de vivacité d'imagination même — sans compter cette patience ou plutôt cet entêtement à la peine que j'appellerai les grâces d'état de l'erudit — pour composer tel mémoire qui n'ira pas à la connaissance de cinq cents lecteurs seulement. Mais ici c'est la matière qui est ingrate, et, pour dire vrai, *Chansons de geste*, *Fabliaux*, *Mystères* et *Farces*, l'interêt littéraire en est nul, ou à peu près. Par intervalle, un souffle épique traverse une chanson de geste ; il y a de la malice dans tel fabliau, de l'émotion dans tel mystère, du sel gaulois dans telle farce : tout cela ne fait pas qu'en somme la lecture n'en soit mortellement ennuyeuse.

Les éditions de la *Chanson de Roland* sont assez nombreuses et assez répandues aujourd'hui pour que chacun puisse faire l'expérience. Notez que la *Chanson de Roland* est jusqu'ici le chef-d'œuvre de l'épopee du moyen âge, que les nobles inspirations n'y sont pas rares, que de larges tableaux y sont traités dans la manière simple et franche du grand art, et qu'enfin, par une exception dont cette vieille poésie ne fournirait pas aisément la seconde, on ne saurait y méconnaître une belle ordonnance de l'ensemble et une entente reelle de la distribution des parties. Mais que le vieux et dur trouvère nous fait chèrement payer quelques instants de plaisir! et si l'on a pu dire que le bon Homère sommeillait quelquefois, que dirons-nous de Turold ou Touroulde, ou Théroulde?

Aussi bien, depuis quelques années, a-t-on beaucoup rabattu de l'admiration de la première heure, et, pour prendre un exemple, si M. Léon Gautier récrivait aujourd'hui ses *Grandes Épopées françaises*, qui sont d'ailleurs une des bonnes et belles œuvres de l'érudition contemporaine, j'imagine qu'il y mettrait autant d'amour de son sujet, mais moins d'enthousiasme, plus d'histoire et moins de litterature. C'est en effet la conclusion qu'il faut déduire de la : toute cette littérature du moyen âge n'appartient qu'à peine à l'histoire de la litterature proprement dite; c'est de l'histoire littéraire, c'est de l'histoire de la langue, c'est de l'histoire des idees, c'est de l'histoire générale qu'elle relève. On n'y trouve ni la force, ni la grâce, ni la beauté; mais on y trouve, comme dans toutes les littétures ignorantes et naives, des renseignements precieux sur les usages, les mœurs, les idees, la société du temps et tous ces matériaux épars qui s'ajusteront, quand on les rassemblera, pour recomposer l'edifice entier du passé. Ce n'est pas cette

---

(1) Voir *Revue politique et littéraire* du 23 juin 1877, *le Pouvoir personnel*.

(2) Pag. 123.

(3) *Le Cycle de la croisade et de la famille de Bouillon*, par H. Pigeonneau. 1 vol. in-8. V. Beam. 1877.

veine d'un marbre rare dont le grain serré, l'éclatante blancheur réjouissent, eux seuls et déjà, le regard; c'est cette carrière d'une bonne pierre à bâtir qui tire toute sa valeur vénale du besoin qu'en a l'architecte, et tout son prix artistique de l'usage qu'il en sait faire.

II.

Tel est précisément l'intérêt, et telle est, dans une certaine mesure, la nouveauté d'un livre sur le *Cycle de la croisade et de la famille de Bouillon*, que M. Pigeonneau présentait récemment, sous la forme d'une thèse, à la Faculté des lettres de Paris. L'ouvrage n'est pas d'érudition pure : il comporte autre chose qu'une pure détermination du contenu, de l'âge, de la succession des chansons du cycle. Ce n'est pas non plus un essai de critique littéraire sur l'épopée du moyen âge. L'objet que M. Pigeonneau se propose est surtout historique. Il s'agit surtout pour lui de rechercher quel secours, quel profit l'histoire positive peut retirer de cette vieille épopée; dans quelle mesure, à dater de quel moment et de quelle altération des données primitives, la légende vient se mêler au récit de l'événement authentique, et sous quelles influences, à la faveur de quelles circonstances, la légende ayant enfin usurpé sur l'histoire et le fond disparaissant sous la profusion des ornements, il ne reste plus à glaner dans les dernières de ces chansons que quelques minces détails de mœurs et quelques renseignements d'un intérêt secondaire.

L'ensemble du *Cycle de la croisade* ne compte guère que 50 à 60 000 vers, mais il forme un cycle bien distinct parmi les chansons de l'épopée carlovingienne, sur la plupart desquelles plane, comme une grande ombre, le légendaire empereur que se disputent la France et l'Allemagne. Aix-la-Chapelle a cessé d'être le centre du monde, et s'il s'agit toujours de Sarrasins, ce ne sont plus ici les Estorgant ni les Estramarin d'Espagne.

On divise le cycle en deux branches : dans l'une la *Chanson d'Antioche* et la *Chanson de Jérusalem*, et dans l'autre la *Naissance du chevalier au cygne*, l'*Enfance de Godefroi de Bouillon* et la *Chanson des chétifs*; cinq poëmes en tout, pour dix-huit que renferme la geste de *Guillaume au court nez* et vingt-trois qui composent le *Cycle du roi*. On y pourrait ajouter deux autres chansons : *Baudouin de Sebourg* et *le Bastard de Bouillon*; mais elles sont de beaucoup postérieures, et d'autre part elles appartiennent plutôt à la famille des poëmes d'aventures qu'à celle des chansons de geste, c'est-à-dire au roman, et même au roman satirique plutôt encore qu'à l'épopée.

Le caractère de chacun de ces poëmes, bien qu'ils aient subi de nombreux remaniements, permet d'en fixer aisément, sinon la date authentique, du moins la date approximative et le rapport chronologique. La formule de la *Chanson d'Antioche* et de la *Chanson de Jérusalem* est évidemment la formule de l'épopée carlovingienne. « Les caractères de la chevalerie y sont les mêmes que dans *Garin le Loherain*, dans *Raoul de Cambrai* et dans les vieilles chansons de Charlemagne. » On y retrouve, comme le dit M. Pigeonneau, d'après M. Léon Gautier, « le sentiment militaire et non la galanterie, la guerre et non la femme, le surnaturel et non le merveilleux, la légende et non la fable ». Ajoutons : le règne de la force et de la brutalité déchaînées, la ruse mêlée à la bravoure, l'avidité déshonorant l'héroïsme et les traits fréquents d'une grossièreté, d'une barbarie repoussante. Ainsi, sous les murs de Jérusalem assiégée, cet ignoble et monstrueux festin des *tafurs* ou truands, qui sont le gros de l'armée chrétienne, dépeçant et « *cuisinant* » les cadavres déterrés des Turcs pour les dévorer, entre de copieuses rasades et parmi l'échange des plus sales quolibets. Au contraire, la *Chanson des chétifs* déjà, mais surtout les *Enfances de Godefroi de Bouillon* et la *Naissance du chevalier au cygne* portent les marques certaines de cette révolution littéraire que signale dans l'histoire du moyen âge l'apparition des romans de la Table-Ronde. Les mœurs plus douces, plus humaines, l'importance croissante du rôle de la femme n'y révèleraient peut-être qu'un progrès accompli dans la civilisation; mais l'abondance de la fiction, l'amour du romanesque et, plus que tout cela, les métamorphoses fabuleuses et le rôle des animaux dans l'aventure y trahissent l'inspiration voisine de la légende bretonne. Les deux branches datent donc de deux époques bien distinctes.

A cette distinction d'origine et de forme répond une distinction de fond et de développement. La *Chanson d'Antioche* et la *Chanson de Jérusalem* affectent un caractère strictement historique. M. Pigeonneau n'hésite même pas à conclure que la première « mérite de prendre place parmi les documents historiques au même titre que les chroniques latines de Guilbert de Nogent, de Baudry ou de Robert le Moine », qui d'ailleurs — ce qui ne laisse pas de restreindre l'étendue de la conclusion — ne sont pas des récits composés d'original. Aussi bien cette conclusion ne saurait-elle étonner si M. Pigeonneau, comme il se proposait de le faire, a vraiment prouvé que la « *Chanson d'Antioche* est une imitation et souvent une traduction des *Histoires* latines de l'anonyme de Bongars et d'Albert d'Aix », qui sont, eux, les premiers chroniqueurs latins de la croisade. Il est vrai que M. Paulin Paris a soutenu la thèse précisément contraire et prétendu que « la *Chanson d'Antioche* était la plus ancienne histoire de la croisade et l'original des premiers chroniqueurs latins ». Je ne sais si la démonstration de M. Pigeonneau passera pour faite et désormais mise hors de critique ; mais je me garderai de me mêler au débat, craignant d'ailleurs de n'en pas voir très-clairement l'utilité. Je ne démêle pas bien ce qu'il peut y avoir d'intérêt à rechercher si c'est le trouvère qui a mis le chroniqueur à contribution ou si c'est le chroniqueur qui aurait pillé le trouvère, puisque enfin, de part et d'autre, on tombe d'accord de la valeur historique et de la *Chronique* et de la *Chanson*. N'est-ce pas là de ces discussions qu'on entreprend un peu par pur amour de l'art et qui risqueraient, par le contraste frappant du travail qu'on y dépense et du maigre résultat qu'on en tire, de compromettre, aux yeux des beaux esprits superficiels, la dignité de l'érudition? A quoi M. Pigeonneau répondrait qu'il n'écrit pas pour les beaux esprits superficiels et que le premier principe d'une méthode rigoureuse est de se préoccuper beaucoup moins des résultats qu'on obtient que de la manière dont on les obtient. Peut-être, après tout, qu'en effet, dans ces matières où toutes choses s'entre-tiennent, il en est comme dans la science, où nul n'aurait la témérité d'affirmer qu'une découverte insignifiante aujourd'hui ne sera pas demain le point de départ imprévu de quelque surprenante invention.

La *Chanson de Jérusalem*, postérieure à la *Chanson d'Antioche*, n'a déjà plus la même valeur historique; cependant, « s'il est inutile d'y chercher des faits authentiques dont les trouvères se souciaient médiocrement, on y peut saisir le

reflet des passions, des idées, des croyances, en un mot de la vie contemporaine ». M. Pigeonneau en a tiré un fort curieux chapitre sur le monde oriental et musulman tel que l'entrevirent les premières générations de croisés. Elle offre de plus cet intérêt particulier qu'elle est une de nos rares chansons épiques où le peuple figure et tienne une large place. A côté du prédicateur populaire, Pierre l'Hermite, monté sur son âne, arme de son bourdon,

[illegible]

apparaît le roi Tafur ou des Tafurs (1), pour mieux dire un truand couronné de feuilles et revêtu d'un sac troué, « l'égal des héros de la croisade » et plus que leur égal s'il en faut croire l'aveu de Bohémond :

[illegible]

C'est lui qui entre le premier dans Jérusalem, et c'est lui qui pose la couronne royale sur le front de Godefroi de Bouillon. Consécration populaire inattendue sans doute, mais qui montre bien ce qu'il y eut à l'origine de sincérité, d'enthousiasme, d'universelle ardeur dans ce grand mouvement de croisades et quel orgueil légitime, bien des années plus tard, le vilain lui-même et le serf mettaient à y revendiquer leur part de services et de gloire. Et il nous semble que quelques citations choisies, appuyant sur ce caractère original de la *Chanson de Jérusalem*, propres à nous donner une idée de cette épopée des vilains, n'auraient certainement pas déparé le livre de M. Pigeonneau.

Dans les trois autres chansons du cycle, à mesure qu'on s'éloigne de l'événement, la réalité historique s'efface, et la légende envahit. Les faits, les dates, les lieux mêmes n'importent pas beaucoup à l'imagination populaire : c'est pour les noms et pour les hommes qu'elle réserve toutes les complaisances. Elle a son esthétique à elle, qui n'admet pas que l'intérêt et, par suite, la gloire ou la responsabilité d'un grand événement se divise et s'éparpille. Il lui faut des héros ou des traîtres. Elle ramène, elle réduit en toutes circonstances la diversité des faits à l'unité de l'individu, la complexité infinie des causes à la simplicité de l'action, du caprice, de la volonté d'un seul homme; et c'est ainsi que dans l'histoire de toutes les littératures la légende merveilleuse peu à peu se forme, s'impose et prend empire. Godefroi de Bouillon avait été le héros de la croisade, il ne tarde pas à devenir le héros du cycle tout entier, l'inspirateur désormais unique du trouvère; le *Cycle de la croisade*, à son tour, ne tarde pas à devenir, de son vrai nom, le *Cycle de la famille de Bouillon*.

D'abord il ne semble pas possible au poëte que le berceau d'un tel homme et sa première enfance n'aient pas été comme entourés d'une prédestination miraculeuse et que le bruit avant-coureur des exploits qu'il doit accomplir un jour ne soit pas allé troubler le Musulman au sein de la tranquillité. En effet, nous apprenons dans l'*Enfance de Godefroi de Bouillon* comment, la nuit même de ses noces, par la voix d'un ange, l'aïeule de Godefroi, Béatrix de Bouillon, a su qu'un roi naîtrait de sa fille, et comment la mère du soudan de la Mecque a lu dans les étoiles qu'un baron d'outre-mer serait couronné par une armée chrétienne dans Jérusalem conquise. La réponse du soudan à cette prédiction de sa mère est tout à fait musulmane : il conclut « qu'il faut songer à multiplier la race des vrais croyants et prendre six femmes au lieu de trois ».

Ce n'était pas encore assez : il fallait à cette lignée glorieuse une origine digne d'elle. A la *Chanson de l'Enfance de Godefroi de Bouillon* s'ajouta donc, comme un préambule nécessaire, la *Chanson du chevalier au cygne*, Hélias, l'ancêtre mystérieux de la famille de Bouillon. Nous faisons un pas de plus ici : du domaine de la légende nous sommes transportés dans le domaine de la fable. La reine Elioxe, femme du roi Lothaire, est morte en mettant au monde sept enfants, six garçons et une fille, qui portent au col une chaîne d'or. La reine mère, jalouse d'Elioxe, fait enfermer les sept enfants dans deux boîtes et donne ordre qu'on les expose dans la forêt. Cependant un vieil ermite les recueille et les élève : ils grandissent, et leurs chaînes d'or s'élargissent à mesure. Un jour, un messager du roi les découvre, il raconte à la reine mère ce qu'il a vu dans la forêt. La reine le renvoie chez l'ermite avec ordre de dérober et de rapporter les chaînes d'or des enfants. En effet, il enlève celles des six garçons, qui sont aussitôt changés en cygnes; mais il oublie celle de la jeune fille. Les cygnes choisissent pour demeure un étang du château de Lothaire; ils y vivent en paix sous la protection royale, quand un jour, dans une jeune fille qui vient puiser de l'eau, ils reconnaissent leur sœur. Lothaire, surpris des caresses et des marques d'amitié que les cygnes donnent à leur sœur, se fait amener la jeune fille, l'interroge, reconnaît les traits d'Elioxe, interroge la reine mère à son tour, obtient ses aveux et se fait restituer les chaînes d'or. Par malheur, on en a fait fondre une : cinq seulement des enfants reprennent donc leur forme primitive, le sixième reste cygne. Il sera le bon génie de la famille, et c'est sous sa protection qu'Hélias, descendant le Rhin, aborde, après une traversée de quarante jours, dans la ville impériale de Nimègue.

Ci fine li naisence des VI frères atant.

Quant à la dernière chanson du cycle, la *Chanson des chétifs* (*captivi*), on la rattache tantôt à la branche de la *Chanson d'Antioche* et tantôt à la branche du *chevalier au cygne*. Le vrai, c'est qu'elle n'appartient ni à l'une ni à l'autre, qu'elle n'a ni le caractère historique de la *Chanson de Jérusalem*, ni le caractère généalogique de l'*Enfance de Godefroi de Bouillon*, et qu'elle n'a d'autre valeur enfin dans le développement de l'épopée de la croisade que celle d'un épisode romanesque et parasite, agrandi par le caprice du trouvère jusqu'aux proportions ordinaires d'un poëme.

Il reste à signaler une dernière partie du livre de M. Pigeonneau, très-neuve et très-complète, où l'on peut suivre les chansons du cycle à travers leurs vicissitudes et leurs transformations ultérieures soit en France, soit à l'étranger, depuis les premiers remaniements et les premières versions en prose jusqu'aux éditions populaires d'Anvers et d'Amsterdam et jusqu'aux romans de la *Bibliothèque bleue*. L'intérêt de cette étude, c'est, comme l'auteur le fait remarquer à propos, que tous nos cycles épiques ont eu la même fortune, et que s'ils n'ont pas tous eu peut-être une même première origine, du moins ils ont tous, après avoir revêtu d'abord la

(1) Voici l'explication de ce mot [illegible] donne G. de [illegible] : « Tafur barbarica [illegible] Tafur autem apud [illegible] quos nos, ut [illegible] *Tendannes* [illegible].

forme de l'épopée, traversé le poëme d'aventures, le roman fabuleux, et fini comme ils avaient pour la plupart commencé : dans le conte populaire. Là-dessus nous ajouterons qu'il y aurait lieu de remarquer une fois de plus et de noter l'influence que toute cette littérature française du moyen âge, sous la forme de l'épopée comme aussi bien sous la forme du fabliau, sous la forme du mystère, a pendant près de trois longs siècles exercée sur les littératures étrangères, sur les littératures du Nord comme sur les littératures du Midi. C'est une question sans doute qu'on n'éclaircira jamais, de savoir quelle est l'origine, quel est le sol natal de ces légendes et de ces héros du vieux temps : ce qui du moins est certain, c'est que ces héros comme ces légendes n'ont reçu leur consécration de popularité que du jour où nos trouvères les ont chantés. Leurs vers étaient bien barbares encore, sans doute, et leurs compositions bien incultes : sachons-leur quelque gré cependant de n'en avoir pas moins valu, trois siècles durant, à la langue française la gloire d'être saluée par toute l'Europe « *le plus délittable parler* » qu'il y eût au monde.

III.

Mais si la question du lieu d'origine est vraisemblablement insoluble, et s'il faut désespérer de prouver jamais la nationalité germanique ou française de *Charlemagne* et même de *Renart*, il en va peut-être autrement de la question, également curieuse, de savoir quelle forme primitive ont affectée le mystère, le fabliau, et particulièrement l'épopée. M. Pigeonneau refuse ici nettement de souscrire à l'opinion généralement admise et qui donne pour premier fond à nos chansons de geste ce qu'on appelle des *cantilenes* ou poésies populaires, qui sous une forme abrégée, facile à retenir, seraient en quelque sorte la matière diffuse de l'épopée à venir. « On aura beau, dit-il, enfiler comme les grains d'un chapelet, ou coudre bout à bout comme les lambeaux d'une étoffe disparate, une trentaine de cantilènes comme la *Complainte de sainte Eulalie* ou la *Chanson de Malbrough*, on n'obtiendra jamais rien qui ressemble à la plus primitive des épopées, à la *Chanson de Roland* ou à quelque des *Nibelungen*. » Mais c'est présenter vraiment sous une forme trop facile à réfuter l'opinion que l'on veut combattre. Si quelques érudits ont prétendu reconnaître et signaler dans tel fragment choisi de la *Chanson de Roland* une cantilène insérée telle quelle par le trouvère, dont l'art n'aurait alors consisté qu'à sauver les dissonances, ménager les transitions et dissimuler les emprunts, cependant ce n'est pas tout à fait ainsi qu'on l'entend d'ordinaire. D'autre part, on ne se borne pas non plus à croire avec M. Pigeonneau que « les trouvères n'auraient pris à la tradition que des sujets et des personnages ». Mais ils lui ont de plus emprunté la relation du sujet et des personnages, conservant d'ailleurs au sujet sa couleur, aux personnages leur caractère : en quoi d'ailleurs ils n'ont fait qu'obéir à la loi de l'invention dans les arts. Car c'est là l'intérêt du problème. Au fond, il ne nous soucie guère, dans un cas particulier donné, de savoir si l'auteur de la *Chanson d'Antioche* a fait œuvre de poëte, ou de « collectionneur de cantilènes », ou de versificateur de la chronique latine : il s'agit précisément de savoir et de discuter sur l'exemple ce que c'est que faire œuvre de poëte, et précisément en quoi l'invention consiste. Or, on n'invente pas les événements, ni les événements de l'histoire, ni ceux du roman, ni ceux même de la fable; on n'invente que la manière de les présenter. Il n'y a pas une comédie de Molière, il n'y a pas un drame de Shakespeare dont le fond, dont la trame appartienne à Shakespeare ou à Molière. « Ils prennent leur bien où ils le trouvent. » Nos trouvères ne sont, hélas ! ni Shakespeare ni Molière; mais dans le choix de leurs sujets ils ne procèdent pas cependant d'autre sorte. Ce n'est pas le nom de Roland seulement qu'ils empruntent à la tradition populaire, ce sont encore les circonstances du poëme et les péripéties de l'action, c'est la trame elle-même et la suite entière du récit. Ils n'y mettent d'eux, à vrai dire, que le souffle qui porte l'œuvre et l'art qui en coordonne les parties, l'unité qui les assemble et les soumet aux exigences du but qu'il s'agit d'atteindre, de l'effet qu'il s'agit de reproduire. Ils n'y mettent enfin que la *forme*, entendue au sens large du mot, et la marque, l'empreinte individuelle de leur originalité ; la *matière* ne leur appartient pas. Dans les chansons de nos trouvères comme dans les chefs-d'œuvre du génie, la matière est la part de tout le monde. Et si l'on admettait qu'il en fût autrement, le génie nous échapperait : par cela seul qu'il est le génie, c'est-à-dire en raison de sa supériorité, nous deviendrions du coup incapables de le comprendre.

Cette contradiction de détail n'ôtera rien de son autorité ni de sa valeur à la thèse de M. Pigeonneau ; mais l'auteur serait en droit de se plaindre qu'on ne mêlât pas à l'éloge cette part de critique et de discussion à laquelle toute œuvre sérieuse a des titres incontestables.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE XVIIe SIÈCLE

Colbert (1)

I.

Parmi la foule d'hommes illustres qui font du XVIIe siècle une époque unique, non-seulement dans notre histoire, mais aussi dans l'histoire du monde, il en est un auquel ni ses contemporains ni la postérité n'ont peut-être rendu pleine justice. Cet homme, c'est le fils du modeste drapier rémois à l'enseigne du *Long-Vêtu*, c'est Jean-Baptiste Colbert. Il est vrai que son œuvre n'est pas de celles qui séduisent par les côtés extérieurs. Elle ne peut prétendre aux applaudissements populaires. Elle ne se révèle au dehors que par des chiffres et surtout — mauvais moyen de popularité — par des impôts.

Ce que la tâche avait d'ingrat n'était que bien peu racheté par l'homme qui s'y était voué. Au milieu de la cour fastueuse du Roi-Soleil, il était resté et il affectait d'être bourgeois. D'un abord difficile, glacial pour les solliciteurs, si haut placés qu'ils fussent, ordinairement assez peu disposé

(1) *Colbert et son temps*, par Alfred Neymarck. 2 vol. in-8°. Dentu. 1877.

Histoire de Colbert et de son administration, par P. Clément de l'Institut, avec préface de A. Geoffroy de l'Institut. 2 vol. in-12. Didier.

à accueillir leurs requêtes pour qu'on « tremblât » quand la solution dépendait de lui, il ne négligeait cependant aucune occasion de solliciter pour lui-même ou pour les siens et tendait à introduire dans tous les postes civils, militaires ou ecclésiastiques, une dynastie Colbert. Son dieu même n'était point taillé à la mode du jour : parmi la foule d'adulateurs uniquement occupés d'encenser le grand roi, l'admiration sans bornes que Colbert avait vouée au cardinal de Richelieu devait sembler au moins hardie, et Louis XIV lui-même ne lui en savait peut-être pas beaucoup de gré. Ce mot bien connu de Louis XIV quand s'élevait une discussion importante : « Voilà Colbert qui va nous dire : Sire, ce grand cardinal de Richelieu... », marquait peut-être un certain dépit de voir que les rayons du soleil resplendissant n'éblouissaient pas assez ce bourgeois pour l'empêcher de voir derrière cet astre l'ombre du grand ministre de son père.

La pensée de Richelieu, en matière financière, avait été de créer une centralisation puissante, de constituer, à l'aide des intendants royaux, une administration compacte, dépendante, qui fût tout entière dans sa main. La pensée de Richelieu, Colbert la reprit; ce qu'il avait fondé, Colbert voulut l'organiser, surtout, dit M. Neymarck, « le moraliser ». Quelle est cette moralisation? Il semble qu'il y ait là une allusion au procès de Fouquet, qui fut, en effet, le premier coup porté à l'ancienne désorganisation financière du royaume; et, pour ce cas, le mot « moraliser » n'est peut-être pas d'une exactitude absolue. Sans doute Fouquet était coupable de concussions; il avait fait, au détriment du Trésor public, une fortune scandaleuse; il déployait dans son château de Vaux un luxe plus que royal; l'argent jouait dans ses aventures galantes un rôle assez considérable pour que Boileau pût lui dire :

J'ai vu [illegible] de cruelles,

et elles étaient assez nombreuses pour que le cardinal Mazarin s'écriât que « si on pouvait lui ôter les bâtiments et les femmes de la tête, il serait capable des plus grandes choses »; toutes ces ruineuses folies étaient payées avec l'argent de l'impôt, tandis que les caisses royales étaient à sec. Mais Colbert apporta dans la poursuite du surintendant une âpreté blâmable. Loin de chercher à calmer le roi, dont les colères étaient excitées par l'audace qu'avait eue Fouquet de jeter ses vues sur Mlle de La Vallière et de lui laisser entrevoir son portrait au château de Vaux, Colbert oublia les liens d'amitié qui les avaient unis jadis; il oublia les recommandations flatteuses qu'il adressait en sa faveur à Le Tellier au mois d'août 1650 :

« ... J'ai cru qu'il étoit bien à propos, étant homme de naissance et de mérite et en état même d'entrer un jour dans quelque charge considérable, de lui faire quelques avances d'amitié de votre part... Ne pouvant m'empêcher de vous dire, avec tout le respect que je vous dois, que je ne croirois pas pouvoir payer en meilleure monnoie une partie du tout que je vous dois qu'en vous acquérant une centaine d'amis de cette sorte, si j'étois assez honnête homme pour cela. »

Tout souvenir fut effacé, et il se montra pour Fouquet un impitoyable ennemi. Il n'oublia rien pour le perdre, et la trace de la part active qu'il prit à la direction du procès se trouve en maints endroits de sa correspondance. Il destitua de ses fonctions d'intendant du Soissonnais et de la Picardie l'un des rapporteurs, Olivier Lefèvre d'Ormesson, qui ne paraissait pas trop hostile à l'accusé, en lui faisant dire que s'il ne changeait de conduite, il n'aurait jamais plus d'emploi. Le président de Lamoignon, qui semblait incliner à la clémence, fut remplacé par le chancelier Séguier; Chamillart avait succédé comme procureur général à Denis Talon, dont le zèle s'était ralenti. Enfin, parmi les juges siégeait Pussort, l'oncle de Colbert, dont Lamoignon disait que « c'étoit un homme de beaucoup d'intégrité et de capacité, mais féroce, d'un naturel peu sociable, emporté dans ses préventions, éloigné de l'honnêteté et de la déférence qu'on doit avoir dans une compagnie, prévenu d'ailleurs de son bon sens et persuadé qu'il n'y avoit que lui qui eût bonne intention. » « Homme sec, d'aucune société, de dur et difficile accès, un fagot d'épines, dangereux, insolent », tel est le portrait qu'en trace Saint-Simon. Son vote ne contredit point ce jugement : après un discours de cinq heures, il conclut à la mort, accordant pour toute grâce à l'accusé, par égard pour les charges dont il avait été investi, d'être décapité, bien qu'il eût mérité la corde et le gibet. « Je saute aux nues, disait à ce propos Mme de Sévigné, quand je pense à cette infamie. »

Non content de cette intervention dans le procès, Colbert poursuivit encore de sa haine le surintendant vaincu et condamné en décidant le roi, déjà trop enclin à une impitoyable sévérité, à aggraver le jugement rendu par les commissaires. Il révoqua, il dépouilla de leurs charges, il exila ceux d'entre eux qui avaient témoigné de la pitié. Dans son emportement, il alla jusqu'à rayer de la liste des pensions l'inoffensif gazetier Loret, coupable d'avoir plaint le sort d'un de ses anciens bienfaiteurs (1).

II.

Cependant, comme le dit M. Geffroy, malgré les illégalités, malgré les violences, « nous sommes du parti de Colbert dans sa lutte contre Fouquet, parce que c'est tout un âge de désordre, d'arbitraire et d'anarchie que ce dernier personnifiait »; parce que, au moment où Colbert arriva aux affaires, l'état des finances était désespéré; parce qu'il eut le courage de se rendre exactement compte de la situation, de proposer le remède et l'énergie de l'appliquer; parce que la France marchait à grands pas vers la banqueroute et que Colbert conjura le danger; parce que, après les expédients, les calculs infinis, les tergiversations italiennes de Mazarin, il sut reprendre la politique de Richelieu, imprimer aux affaires une direction énergique et continuer l'œuvre d'unification.

Avant Colbert, chaque province avait un mode d'impôts différent; on changeait de régime plus souvent que de chevaux. Perdue au milieu d'une foule d'ordonnances sans liens entre elles, souvent même contradictoires, toute régularité avait disparu, faisant place à un effroyable chaos qu'augmentait encore la rapacité des traitants. Tous les moyens étaient bons pour faire payer les contribuables, taillables et corvéables à merci. En Normandie, certaines impositions remontaient à une déclaration royale de 1376. En Champagne existait un droit de haut passage dont l'établissement se perdait dans la nuit des temps. En Anjou, le désordre était pire

(1) *La Muse historique* de Loret, publiée par Ch. Livet, P. [illegible], éditeur.

encore. Les marchandises qui empruntaient le cours de la Loire entre Condé et Ancenis étaient soumises à l'impôt du « trespas de la Loire ». De plus, dans les circonscriptions territoriales comprenant un certain nombre de villages et de paroisses, il fallait payer des droits nouveaux dans chacun des bureaux établis dans ces pays, si bien que, dans une même province, un village ne pouvait ni vendre ni transporter ses produits dans un autre village sans payer de nouveaux droits dans chacun des pays qu'il fallait traverser.

Bien longue serait la liste si l'on voulait énumérer tous les abus, toutes les confusions, toutes les bizarreries ! On comprend, sans qu'il soit utile de pousser plus loin, quelle gêne en ressentait le commerce. C'était presque la prohibition de tout transport, de tout échange. Colbert, dans les plans duquel entrait l'établissement d'une puissante industrie manufacturière et d'un vaste commerce extérieur et intérieur, comprit où était le mal et quelle en était la gravité. Dès 1664, il le signalait au roi et faisait rendre l'édit du 18 septembre, par lequel tous les droits étaient réunis en un seul sous le nom de *droit d'entrée et de sortie*. C'était, dit le préambule de l'édit, « le moyen le plus solide et le plus essentiel pour le restablissement du commerce... » par « la diminution et le règlement des droits qui se lèvent sur toutes les marchandises entrant et sortant du royaume ».

Avant Colbert, le Trésor encaissait à peine le dixième des sommes perçues. Les fermiers, les traitants absorbaient le reste ; ils se livraient, en outre, à un trafic scandaleux, à des spéculations effrontées. Mille catégories de personnes étaient soustraites à l'impôt direct, qui retombait d'un poids écrasant sur le paysan, sur le travailleur. Ce sera l'éternel honneur de Colbert d'avoir sapé tous ces abus, d'avoir vigoureusement réprimé le mal et découvert le remède. Son génie lui fit rapidement comprendre la nécessité d'une réforme complète et la supériorité de l'impôt indirect sur tout autre mode de contribution, et il marcha droit au but qu'il s'était proposé, méprisant les attaques, brisant les résistances. Comme l'observe judicieusement M. Neymarck, en établissant le système des adjudications publiques pour les fermes, en surveillant sans cesse les fermiers, en les empêchant d'exploiter les populations, en révisant les tarifs, en simplifiant la législation, en diminuant les droits pour obtenir une augmentation de produits par l'augmentation de la consommation, « Colbert a, le premier, posé les bases de la véritable science économique et financière ».

Sans doute il est fâcheux que Colbert n'ait pas substitué la régie au système des fermes. Cette mesure aurait complété son œuvre, et la postérité n'aurait guère eu de modifications à y apporter. Mais il est bien difficile de songer à lui en faire le reproche quand on considère l'immensité de ses travaux et l'infinie variété des questions qu'il eut à examiner et à résoudre. De tout ce vaste ensemble qui constitue l'administration d'une grande nation, il n'est presque aucun point qu'il n'ait abordé et marqué de sa puissante empreinte. Finances, lettres, sciences, arts, industrie, culture, eaux et forêts, colonies, marine, tout reçoit son impulsion, tout, même les affaires religieuses.

Au commencement de son administration, il s'était montré presque indifférent en matière de religion. Il employait volontiers les protestants dans les finances royales et se louait souvent de leur probité, de leur zèle, de leur modestie. Ses premières interventions furent motivées par des considérations commerciales et fiscales. Frappé de la multiplicité des fêtes patronales des corps d'état, qui faisaient au travail tant de jours de chômage que le poëte pouvait dire justement :

> . . . . . On nous ruine en fêtes ;
> L'une fait tort à l'autre, et monsieur le curé
> De quelque saint nouveau charge toujours son prône,

il prit, d'accord avec l'archevêque de Paris, Hardouin Péréfixe de Beaumont, une décision énergique, et abolit d'un seul coup dix-sept fêtes. L'émotion fut grande et longue à se calmer. Elle se manifesta par une foule d'épigrammes et de pièces satiriques. M. Neymarck en publie quelques-unes d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale. Récemment, M. Léouzon Le Duc en donnait aussi (1) qui valurent à leurs auteurs d'être enfermés à la Bastille. L'agitation n'était pas encore tout à fait apaisée quatre ans après, à la mort de l'archevêque, pour lequel fut faite une épitaphe qui le montrait se présentant au Paradis, et les saints lui répondant d'un commun accord :

> Allez, prélat, allez dans le royaume sombre ;
> Vers le séjour des saints ne portez point vos pas ;
> Vous avez retranché leur nombre
> Et vous ne l'augmenterez pas.

Préoccupé en même temps du nombre toujours croissant des couvents et des congrégations religieuses, Colbert proposait au roi de « diminuer doucement et insensiblement les moines de l'un et de l'autre sexe, qui ne produisent que des gens inutiles dans ce monde et bien souvent des diables dans l'autre ». Deux ans plus tard, il revenait encore sur ce même sujet et insistait sur « le trop grand nombre de prestres, moines et religieuses. Non-seulement ils se soulagent du travail qui iroit au bien commun, mais mesme privent le public de tous les enfans qu'ils pourroient produire pour servir aux fonctions nécessaires et utiles ».

Et cependant cet homme libéral par calcul, qui protége les Juifs à cause de leur habileté commerciale, qui, jusqu'à la dernière minute de sa vie, lutte contre cette pensée que Louis XIV caresse depuis longtemps : la révocation de l'Édit de Nantes, — cet homme a d'étranges retours. En dressant les statuts et règlements de l'Académie de France à Rome, ne dit-il pas que l'Académie devra être composée de douze jeunes artistes, tous Français et *catholiques* ? — Et, quelques années après, nous le voyons offrir une pension à Spinoza s'il consent à dédier un de ses ouvrages au roi de France.

III.

Quelque belle que soit l'œuvre de Colbert, quelque progrès qu'elle marque sur les époques précédentes, elle n'est cependant point exempte de taches ; il y a des ombres au tableau, il y a des coins sinistres.

Condorcet a accusé Colbert d'avoir fait de la fausse monnaie et M. Neymarck se donne grand'peine pour le laver de cette accusation. Cependant, à appeler les choses par leur nom, l'accusation n'est point trop injuste. Il y a, c'est vrai, des

(1) Dans le *Journal des Débats* du 4 juillet.

circonstances atténuantes. C'était en 1674, au plus fort des embarras suscités par la prolongation de la guerre de Hollande, une des grandes fautes de Louvois. Il fallait de l'argent, et le Trésor était à bout de ressources. On décida la fabrication de pièces de quatre sols à bas titre : « Il y avait, dit un écrivain spécial, six livres de perte sur chaque marc. » Malgré les objections prophétiques de la cour des monnaies et des négociants, malgré la panique que la seule annonce de l'émission avait produite, l'opération fut poursuivie. La fabrication fut autorisée pendant trois ans avec cinq balanciers et n'eut, en somme, d'heureux résultats que pour les fermiers des monnaies. En excédant le nombre prescrit d'heures de travail, en employant un plus grand nombre de balanciers, en travaillant les jours de fête, « ils fabriquèrent plus de trois cent mille marcs de monnaie au delà de ce qu'ils auroient pu faire s'ils avoient travaillé conformément à leur bail ». Le propre neveu de Colbert, Desmaretz, avait accepté un pot-de-vin dans cette affaire. D'après Saint-Simon, Louvois le dénonça à Louis XIV et montra les traitants réalisant un bénéfice supérieur de 1 200 000 livres à celui qu'ils auraient pu faire loyalement. Il faut cependant ajouter, à la gloire de Colbert, qu'après avoir fait le mal, il sut le réparer par la déclaration du 28 mars 1679, restée célèbre dans nos annales monétaires.

Mais là où il mérite une réprobation que rien ne peut diminuer, c'est dans sa manière de recruter le personnel des galères royales. M. Neymarck a glissé sur ce sujet et il a eu tort. Quand on étudie un homme comme Colbert, il faut avoir le courage de flétrir ce qui est flétrissable; l'éloge n'en a que plus de prix. C'est dans l'ouvrage de M. Clément qu'il faut étudier ce tableau. On y verra comment l'œuvre de la justice fut faussée, comment des malheureux passibles tout au plus de la prison furent condamnés aux galères, comment Colbert ne rougissait pas de donner aux présidents du parlement cet ordre d'une précision significative : « Le roi m'a commandé de vous écrire ces lignes de sa part pour vous dire que, Sa Majesté désirant rétablir le corps de ses galères et en fortifier la chiourme par toutes sortes de moyens, son intention est que vous teniez la main à ce que votre compagnie y condamne le plus grand nombre de coupables qu'il se pourra. » De temps à autre, des instructions étaient envoyées aux parlements, aux intendants pour réchauffer leur zèle. Et présidents et intendants répondaient que ce n'était pas leur faute si le nombre des forçats avait diminué, mais bien celle des agents qui les laissaient pourrir dans les cachots, au lieu de les diriger sur Marseille et Toulon.

« J'ai bien à présent, dans mon département, écrivait à Colbert l'intendant du Poitou, vingt condamnés aux galères qui sont bons corps et vigoureux : quand il vous plaira, vous ferez partir un commissaire avec une chaîne pour les prendre, et le plus tôt sera le meilleur, afin qu'ils ne dépérissent pas et que les juges soient plus disposés dorénavant à donner cette peine quand ils verront que leurs prisons ne demeureront pas chargées de condamnés. »

Un peu plus tard, ce même intendant annonçait la condamnation de cinq galériens et il ajoutait : « Il n'a pas tenu à moi qu'il n'y en ait eu davantage, mais *l'on n'est pas bien maître des juges !* » Un avocat général au parlement de Toulouse terminait ainsi une lettre relative à la condamnation de quarante-trois forçats : « Nous devrions avoir confusion de si mal servir le roi en cette partie, vu la nécessité qu'il témoigne d'avoir des forçats. » Une autre fois, ce sont les vagabonds, les mendiants récalcitrants, les contrebandiers qui vont « fortifier la chiourme ».

Puis ce sont des esclaves russes ou turcs, qu'il faut acheter sur les marchés de Constantinople ; mais « cette marchandise », comme dit l'intendant des galères de Marseille, coûtait cher et ne se vendait qu'argent comptant. Aussi on eut recours à un autre moyen : on inféoda les consulats du Levant aux agents qui livreraient le plus grand nombre d'esclaves turcs. Le consul de Candie, Bonnet, était menacé dans son emploi; prévenu à temps, il écrit à l'intendant : « Je m'oblige à fournir tous les ans cinquante Turcs à 340 livres l'un. Outre cela, j'en donnerai tous les ans dix autres en pur don, si l'on m'accorde à perpétuité la commission du consulat. » Et il obtint ce qu'il demandait. — M. Neymarck aurait, je crois, grand'peine à découvrir en tout ceci la moindre trace de « moralisation ».

La besogne ne serait guère plus aisée sur certains faits qui ne touchent plus le ministre, mais qui concernent l'homme. Je veux parler de ses complaisances pour les amours du roi avec Mlle de La Vallière et Mme de Montespan. Après avoir été le confident de la première, après s'être employé, avec sa femme, à dissimuler une situation critique, à procurer, au moment opportun, des femmes de chambre et des médecins, après avoir été l'intermédiaire de raccommodements, il s'inclina devant Mme de Montespan et eut pour elle mille soins, mille attentions. Il faisait venir pour elle des oranges, dit M. Clément, des parfums, dit M. Neymarck, et les courriers d'ambassade étaient changés en Mercures galants. En cette seconde liaison, il eut un assez triste rôle. Le mari s'obstinait à rester à Paris, sous couleur de suivre un procès en parlement. « Vous pouvez, écrit Louis XIV à Colbert, faire dire un mot au juge pour qu'il termine les affaires de M. de Montespan, afin qu'il parte plus tôt. » Et plus tard : « Il me revient que Montespan se permet des propos indiscrets. C'est un fou que vous me ferez le plaisir de suivre de près, et, pour que le prétexte de rester à Paris ne lui reste pas, voyez Novion afin qu'il se hâte au parlement. Je sais que Montespan a menacé de voir sa femme, et comme il en est capable et que les suites seroient à craindre, je me repose encore sur vous pour qu'il ne paroisse pas. N'oubliez pas les détails de cette affaire, et surtout qu'il sorte de Paris au plus tôt ».

M. Neymarck explique tout, et croit tout justifier par l'affection de Colbert pour le roi, affection sans bornes, qui, après avoir été cause de sa complicité dans ces scandales, fut encore cause de sa mort. Les temps étaient changés. Colbert ne jouissait plus d'un crédit sans partage; depuis la guerre de Hollande, un rival avait surgi, Louvois, meilleur courtisan que Colbert, flattant les goûts du roi pour Versailles, pour les grands spectacles guerriers, pour le faste, ayant su s'introduire dans la confiance de Mme de Maintenon par son zèle religieux. Mme de Maintenon nous le dit elle-même (1681) : « Le roi commence à penser sérieusement à son salut et à celui de ses sujets; si Dieu nous le conserve, *il n'y aura plus qu'une religion dans son royaume.* C'est le sentiment de M. de Louvois, et je le crois là-dessus plus volontiers que M. Colbert, qui ne pense qu'à ses finances et presque jamais à la religion. »

C'est par les finances — son endroit sensible — que Louvois prit Colbert pour l'abattre. Il eut soin de faire remarquer au

roi le prix énorme des travaux de Versailles et d'y opposer le bon marché des fortifications faites en Flandre, en se gardant bien d'ajouter qu'elles étaient l'œuvre des soldats, dont le salaire était fort modique; une scène violente eut lieu, et Louis XIV se montra aussi sévère qu'injuste pour le ministre auquel il devait la meilleure partie de sa gloire. Le chagrin qu'en ressentit Colbert fut tel qu'il ne tarda pas à succomber.

Cette version de la mort de Colbert est la seule que rapporte M. Neymarck. Il ne dit rien de tentatives d'empoisonnement dont Colbert aurait été victime, ni du mémoire où La Reynie conseillait de « faire attention au temps où M. Colbert avoit été malade et de rechercher un domestique qui avoit été prévenu et corrompu ». Il ne dit même pas qu'à l'autopsie on trouva « une grosse pierre dans l'un des uretères et d'autres moindres dans la vésicule du fiel ». Ce sont pourtant des circonstances qui méritent d'être notées pour la gloire de Louis XIV et pour la décharge de Louvois. Ce n'est point, en effet, sans un profond serrement de cœur et sans de tristes réflexions sur les vicissitudes humaines qu'on pense que le ministre si longtemps tout-puissant, la gloire, l'honneur du règne, qui a légué à son pays et à la postérité tant d'œuvres utiles, connut à ses derniers jours toutes les amertumes de la disgrâce et mourut, comme l'a dit énergiquement un contemporain, « en désespéré ».

Gustave [illegible].

VOYAGES

L'Inde (1).

Il faut remercier les voyageurs qui nous procurent des lectures aussi instructives, aussi agréables, que celle d'*Inde et Himalaya*, par M. le comte Goblet d'Alviella. Les voyages modernes dans la péninsule indoustanique, racontés par des Français éclairés, ne sont pas très-nombreux; ceux qu'ont écrits des Anglais nous laissent toujours, malgré la compétence des auteurs, quelque inquiétude sur l'impartialité des jugements. Ici, nous écoutons un homme désintéressé dans la cause, un homme qui a pris dans d'autres voyages (2) l'habitude de comparer, et dans l'étude celle de réfléchir. Il doit à tous égards inspirer confiance; et si les circonstances particulières qu'avait créées pour lui la visite aux Indes du prince de Galles ont pu le disposer à voir les choses d'une façon trop favorable, mieux vaut, en fin de compte, tomber dans les erreurs de l'optimisme que dans les torts du dénigrement.

Mais M. Goblet d'Alviella aura tenu sagement la balance. En ce qui touche les mœurs, les tendances, les progrès des peuples de l'Inde, nous trouvons entre son livre et les nombreux ouvrages anglais que nous avons eus dans les mains une parfaite concordance. Et quant à l'esprit qui préside à l'administration, à la politique anglaise dans l'empire d'Asie, la conformité du tableau avec le génie moderne de l'Angleterre nous en garantit l'exactitude.

Nous ne sommes plus au temps où le comte de Warren pouvait écrire : « La Compagnie n'a pas ouvert un puits, creusé un étang, coupé un canal, bâti un pont, tracé une route pour l'avantage de ses sujets indigènes... L'Angleterre a trouvé moyen d'épuiser tous les trésors de l'Inde sans en employer la moindre fraction au profit des peuples qu'elle a conquis... Toutes les carrières, tous les emplois honorables sont fermés aux classes élevées indigènes. Les fortunes des gens aisés disparaissent successivement sans se remplacer, de façon que, dans un temps donné, il n'existera plus qu'une égalité de misère qui nivellera cent cinquante millions d'individus. Les Etats vassaux viendront se dissoudre dans le même creuset... Rien ne restera, qu'un peuple de serfs, jouissant d'une liberté nominale annulée par le besoin et n'ayant d'autre alternative que de travailler pour le profit exclusif de ses maîtres (1). » Nous ne sommes plus au temps où la *Revue des Deux Mondes* disait, sans manquer, croyons-nous, à la vérité : « Qu'est-ce que l'indépendance de peuples chez lesquels les mères sont forcées de vendre leurs filles pour se préserver et pour les préserver de la mort par inanition! Nous avons vu une femme dont le père venait de mourir de faim, dont le mari était mourant et qui elle-même présentait l'effrayant aspect d'un squelette, offrir sa fille à des acheteurs! Des milliers d'infortunés errent autour des villages, mendiant des étrangers quelques grains de maïs ou de riz. Presque nus, les joues creuses, les yeux hagards, les pommettes saillantes, ces squelettes ambulants ont tout juste assez de vie pour soutenir leur structure presque toute osseuse. Leur cri de détresse est : *Oh! monsieur, je meurs de faim! Le ventre de ce misérable est vide!* Hélas! leur physionomie ne montre que trop la vérité de leurs paroles (2). » Plus loin de nous encore sont les jours de Warren Hastings et l'époque purement commerciale de l'administration des Indes, « alors qu'il était entendu que les fonctionnaires chercheraient leur salaire dans les profits de leurs propres transactions ».

Depuis lors, l'institution du *Covenanted service* a fait régner aux Indes l'intégrité administrative; la terrible révolte de 1857 a épuré le système politique suivi jusque-là à l'égard des indigènes, comme un orage qui purifie l'atmosphère. Enfin le vieux principe que les colonies n'existent que pour l'avantage de la métropole a subi des modifications importantes. Aujourd'hui des voies ferrées traversent l'Inde dans tous les sens, et les natifs sont les premiers à en faire usage. Le télégraphe est à la disposition du public indigène comme du public anglais. On voit des Indous revêtus du *knightwood* et du *baronetage* anglais. Une société philanthropique fonctionne à Londres pour faciliter aux jeunes Indous suffisamment instruits le voyage d'Europe et pour leur assurer en Angleterre aide et protection. Les écoles mixtes se multiplient aux Indes, écoles dans lesquelles on enseigne indifféremment en sanscrit et en anglais (3). Comme l'a rappelé

(1) *Inde et Himalaya, souvenirs de voyage*, par M. le comte Goblet d'Alviella. 1 vol. Paris, 1877. (E. Plon et Cie.)

(2) *Sahara et Laponie*; un mois au sud de l'Atlas; un voyage au cap Nord, par le comte E. Goblet d'Alviella.

(1) *L'Inde anglaise*, par le comte Edouard de Warren. Paris, 1845.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 1842.

(3) Nous avons vu Macaulay, si libéral qu'il fut de principes et de sentiments, s'opposer dans le conseil d'instruction publique à ce qu'on enseignât les Indous dans leur langue et demander que « les langues d'Occident fissent pour l'Inde ce qu'elles avaient fait pour la Russie,

lord Lytton, vice-roi des Indes, dans une proclamation récente, les indigènes sont éligibles à tous les emplois civils pourvu qu'ils présentent les garanties requises de moralité et de capacité. L'Angleterre s'est imposé des sacrifices énormes pour remédier aux maux de la famine dans les Indes. Enfin nous avons emprunté à des documents publiés par une Revue anglaise un tableau de la vie que mènent actuellement dans les villes de l'Indoustan les filles et les femmes des *babous*, c'est-à-dire des bourgeois aisés (1); et dans leur naïve correspondance avec des Anglaises nous avons pu saisir le reflet des sentiments de mutuelle bienveillance qui, chez les classes éclairées, animent également les deux nations.

C'est donc un tableau tout nouveau que M. le comte Goblet d'Alviella vient mettre sous nos yeux. Laissons de côté nos impressions d'enfance, nos anciens préjugés; rendons justice avec lui à cette politique romaine de l'Angleterre qui fait régner entre quatre cent soixante principautés indépendantes la *pax britannica*, pendant qu'elle organise sur les bases du droit civil moderne les cent cinquante millions d'Indous qui lui sont soumis. Admirons l'art pratique avec lequel le législateur anglais codifie les coutumes antiques du pays pour en former comme un droit coutumier de l'Inde, appendice du droit anglais. Comprenons le sens de cette politique d'indifférence hautaine qui fait inscrire l'entretien des pagodes au budget de la Compagnie, et qui porta autrefois le gouvernement anglais à exhiber lui-même à l'admiration des fidèles la dent sacrée de Bouddha (relique dont la possession est liée, dans l'esprit du peuple de Ceylan, à la souveraineté politique), jusqu'au jour où, son pouvoir étant finalement consolidé, il remit aux moines bouddhistes les clefs du sanctuaire, comme désormais inutiles (2).

Mais si les gens qui veulent s'instruire sur la condition présente de l'Inde, sur l'esprit de son gouvernement, sur ses progrès matériels et moraux, peuvent trouver des vues d'ensemble et des renseignements de détail dans le livre de M. Goblet d'Alviella, ceux qui ne cherchent que l'agrément dans un récit de voyages seront encore plus satisfaits. Ce sont des scènes des *Mille et une Nuits* que ces fêtes données au prince de Galles dans lesquelles ruissellent les diamants, et où chaque convive, « nourri exclusivement de truffes, abreuvé de vin de Champagne et réduit à la condition du roi Midas », coûte à l'amphytrion, le maharajah de Cachemire, six cent soixante-quinze francs par jour! L'Orient de notre enfance et de nos rêves reparaît à nos yeux, dans ce groupe de potentats barbares, les plus nobles de la terre, puisque les dynasties de quelques-uns d'entre eux règnent sans interruption depuis près de deux mille ans, qui sont groupés sur les quais de Bombay pour accueillir le futur empereur.

« Qu'on se figure tous les rajahs de l'Inde occidentale réunis, avec les fonctionnaires de la Présidence et les dames de la colonie anglo-indienne, dans un vaste hangar élevé sur le débarcadère. Les Européens étaient en uniforme, leurs femmes en toilettes de bal; mais ni les parures de celles-ci, ni les dorures de ceux-là ne pouvaient rivaliser un instant avec les ruissellements de velours, de soie, de gaze, d'étoffes de cachemire, de diamants, d'émeraudes, de rubis et de perles, qui dessinaient, dans l'enceinte réservée aux chefs indigènes, une véritable guirlande d'une splendeur inouïe, indescriptible.

« Ma première impression fut un complet éblouissement. Je ne distinguais que la bigarrure des étoffes et le chatoiement des pierreries; peu à peu cependant des points plus brillants encore que les autres, se dessinèrent à mes yeux. Mon voisin me désigna, à quelques pas de moi, un enfant qui se retournait sur son siége. Sa figure bronzée, mais fine et décidée, disparaissait à moitié sous les diamants de son turban et de son aigrette, que terminait une pierre de la plus belle eau, grosse comme un œuf de pigeon. C'était Sa Hautesse le gaikwar de Baroda, que la déposition de son cousin Mulhar Rao avait appelé du fond d'un village indou à régner sur un des trônes les plus considérables de l'Inde. En face de lui, dans une sorte de robe de soie à ramages, avec un pantalon rouge à bande d'or, portant au cou un magnifique collier de perles, se tenait une autre Hautesse de quatorze ans, le jeune maharajah du Mysore. A côté du gaikwar, un homme entre deux âges, habillé tout en blanc, avec un cimeterre dans une gaine de velours et un bouclier dans le bras, figurait le maharajah d'Oudeypore, descendant des rois d'Oude, qui florissaient quatre siècles avant notre ère. La place suivante était occupée par un personnage tout couvert d'or des pieds à la tête : c'était le rao du Cutch, un ancien nid de pirates, qui s'est civilisé au point d'entretenir trente-deux écoles élémentaires avec plus de trois mille élèves. Mais le personnage qui attirait le plus l'attention, c'était, en face du rao, un homme au visage pensif, à l'œil profond, habillé d'une houppelande en velours noir, à la ceinture d'or, à la calotte blanche, sans autre ornement que le cordon bleu de grand commandeur de l'ordre de l'Étoile de l'Inde. Il s'agissait cette fois d'un simple ministre, sir Salar Jung; mais il représentait son maître, le Nizam, le plus puissant des princes indigènes, et lui-même, du reste, est réputé l'homme d'État le plus accompli de l'Inde actuelle. »

Un peintre en quête de sujets pourrait trouver dans les Souvenirs d'un voyage de M. Goblet d'Alviella vingt tableaux tout faits, que le talent descriptif de l'écrivain ne laisserait à l'artiste que la peine de reproduire. Ce serait, par exemple, une noce indienne, offrant le spectacle de douze cents femmes accroupies dans une cour intérieure, vêtues de gazes de toutes couleurs, aux franges d'or et d'argent, ayant devant elles des soucoupes formées par des feuilles de figuier et incessamment remplies par des servants nus jusqu'à la ceinture qui circulent entre les rangs avec des chaudrons de riz et de confitures.

Ce serait la visite de l'auteur à sir Jamisetji Jijibhoy, un Parsi vingt fois millionnaire, créé baronnet par la reine, qui reçoit l'étranger « patriarcalement assis sous un figuier banian, à côté de sa femme, dont les oreilles étaient ornées de diamants qui pouvaient valoir le prix d'une province ».

Ce serait une soirée donnée dans ses jardins par sir Philip Wodehouse, gouverneur de la présidence de Bombay, soirée unique « qui réunissait des personnages appartenant à toutes les races et à toutes les sectes, depuis l'évêque catholique jusqu'au grand-prêtre du feu et à l'iman de la mosquée-cathédrale, sans parler des brahmes, des pasteurs d'innom-

[illegible] les Indes. *Revue politique et littéraire* du 25 septembre 1875. C'est que l'enseignement en langue anglaise avec [illegible] temps, la théologie, l'histoire, la philosophie et la [illegible] politiques. D'ailleurs, on a pressé [illegible] un système d'enseignement des sciences de l'Europe [illegible] gène; et [illegible] spectacle peu curieux que d'[illegible] babous instruits de [illegible] leur langue les systèmes de Descartes, de Comte et de Leibnitz.

1. *Revue politique et littéraire* du 5 août 1876.

(2) Page 94.

brables confessions protestantes, des rajahs parés comme des châsses, des dames anglaises et des femmes de Parsis, dont la cohue bigarrée ondulait, au départ, sur les marches de la terrasse, à la lueur des torches placées dans les mains des cipayes ».

D'autres scènes, telles que l'illumination du Gange, parleraient plus vivement encore aux yeux et à l'esprit du spectateur. On verrait le fleuve sacré tout bordé par un amphithéâtre irrégulier d'escaliers de marbre, de temples, de palais, sur une étendue de quatre ou cinq kilomètres, et dont le cours, légèrement infléchi, permet d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble d'un panorama flamboyant; les cascades de feux multicolores qui ruissellent, dans la nuit, sur les gradins des *ghauts;* les hauts palais qui réfléchissent leurs échafaudages de lumière dans l'eau sacrée du fleuve; les minarets dont la cime éblouissante semble rivaliser avec les constellations du ciel; les innombrables pagodes dont les formes fantastiques, reproduites en traits de feu sur l'azur nocturne, font songer à quelque veilleuse de fantaisie démesurément agrandie par les caprices d'un cauchemar.

A côté de ces descriptions brillantes, il y a les peintures lugubres des cadavres flottant dans le fleuve mystique pour être lavés de leurs péchés, et des crémations infectant l'air toutes les fois qu'une famille possède les moyens d'allumer un bûcher. Il y a les danses sacrées des moines bouddhistes dans la principauté de Sikkim, et les psalmodies avec accompagnement de conque marine, « comme dans le culte du Bacchus indien », et la visite aux trésors des temples — les sacristies, — « où les *moulins à prières* sont alignés comme des tonnelets dans une cave ». Ces étranges instruments, inventés pour soulager l'esprit et les organes de la parole chez le peuple le plus adonné à la prière qu'il y ait au monde, sont, comme on sait, des cylindres dont le mouvement giratoire présente, du côté du zénith, une formule écrite sur leurs parois. La seule condition exigible dans l'emploi de ce mode d'oraison mécanique est que chaque tour de roue ait la durée qu'aurait le prononcé de la prière. Il y a encore les « cavalcades pour de vrai », qui ont l'Himalaya pour décor, et les soirées particulières chez les Indous, où les hôtes — des hommes seulement — sont aspergés d'eau de rose et où l'on fait danser des bayadères. Au sujet de ces dernières, M. Goblet d'Alviella nous avertit qu'il faut renoncer aux imaginations brillantes que nous nous sommes faites, « d'après l'Orient des livres », de ces souples créatures. « Leurs danses, assez ennuyeuses pour des étrangers, dit-il, sont souvent des pantomimes compassées comme des menuets. »

Enfin nous avons le récit des incidents personnels du voyage, qui ne laissent pas d'avoir leur couleur locale quand l'auteur se hisse dans un vieux cabriolet à soufflet placé sur le dos d'un éléphant.

Tout est vivant dans ces rapides peintures, qui se succèdent, pressées, comme si la place manquait à M. d'Alviella pour tout dire. A cet égard, son livre est bien en harmonie avec le pays qu'il raconte, ce pays où la vie végétale luxuriante ne se retire que devant une vie animale plus luxuriante encore; où des villes de troisième ordre renferment des centaines de milliers d'habitants, et des villes de premier ordre, comme Bombay et Calcutta, l'une 650 000, l'autre 1 500 000 créatures entassées les unes sur les autres. Il semble que l'homme ne tienne pas plus de place sur la terre de l'Indoustan que n'en tient, chez nous, son cadavre; aussi les scènes de mœurs, les tableaux de paysages, les récits de faits, sont-ils touffus dans les souvenirs du voyageur, comme les faits, les paysages et les existences le sont aux Indes dans la réalité.

Les excursions dans les monts Himalaya ne forment, pour ainsi dire, qu'un appendice du voyage. M. d'Alviella n'a point envié les lauriers des alpinistes et s'est contenté de jouir des cimes neigeuses « comme décors ». Mais à son passage dans le Sikkim, comme il nous fait bien comprendre les cérémonies du culte bouddhique et ce qu'il appelle « les rébus métaphysiques »! Son livre appartient à cette famille charmante de voyages : la *Suisse*, de Dixon; l'*Allemagne*, de Tissot; les *États-Unis* et la *Russie*, de Molinari, dont l'effet est de nous initier, en nous amusant, à la vie des autres pays, dont le résultat est de diminuer la séparation morale des peuples en nous montrant, en dernière analyse, que tous les hommes se ressemblent. Qui ne reconnaîtrait un homme de sa race dans la curieuse figure de ce sir Munguldass Nathouboy, créé chevalier par la reine, qui « raille la superstition de ses compatriotes, regrette l'absurdité de leurs croyances et n'en observe pas moins toutes les pratiques de son culte originaire; qui entretient des idoles dans le temple brahmanique, accepte pour marier ses fils la date imposée par les astrologues, et porte, tracé en rouge à la naissance du nez, le signe distinctif de sa secte, parce que ce n'est pas ici une mince affaire, comme il le dit lui-même, que de perdre sa caste »? Qui n'entrerait dans les sentiments de ce personnage, membre du Conseil législatif depuis dix-huit ans, qui passe pour « radical » parce qu'au lieu d'opiner toujours du bonnet, selon l'ancienne coutume des conseillers indigènes, il a le premier donné à ses collègues, dans certaines circonstances, l'exemple de la résistance aux vues et aux projets du gouvernement? « Cependant il ne s'agit ici, ajoute M. d'Alviella, que d'une opposition *loyale*, dans le sens anglais du mot; car sir Munguldass m'a déclaré qu'il considérerait comme un grand malheur la perte de la domination anglaise, seule capable d'assurer l'ordre et de répandre l'instruction dans l'Inde. » Mais l'Indou reste Indou dans son âme, et il ne peut s'empêcher de souffrir, tout en l'approuvant, de la transformation de son pays.

Ces sortes de voyages sont en littérature ce que sont en peinture les paysages de l'école moderne : quelque chose de vivant et de vrai, appartenant au genre impressionniste. C'est brossé à grands coups de pinceau et d'un excellent effet. Rien n'est plus gai de ton et d'allures que le récit de M. d'Alviella. Rien n'est plus élevé, disons-le en finissant, que les principes qui président à ses jugements. Son livre est, en un mot, un livre agréable, judicieux, bien moderne et bien français.

LÉO QUESNEL.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

La Veuve infidèle. nouvelle chinoise, par M. Édouard Grisebach. — **Brand.** drame de Henrik Ibsen. Traduction en vers allemands de M. Alfred Lichtenstein. — Une édition allemande de **Chants populaires français**, par M. Moritz Hartel.

I.

La jolie nouvelle chinoise intitulée par M. Edouard Grisebach *la Veuve infidèle* (1) est bien connue en France. Elle a été traduite dansnotre langue au commencement du XVIIIe siècle par un missionnaire, le père Dentrecolles, et insérée dans le grand ouvrage du jésuite Duhalde sur l'extrême Orient (2). Il en a été fait depuis diverses rééditions, plus ou moins rectifiées d'après le texte original. La dernière en date se trouve dans le recueil de *Contes chinois* publié en 1827 sous la direction de M. Abel Rémusat, assisté de son élève M. Stanislas Julien. *La Veuve infidele* s'appelle ici *la Matrone du pays de Soung*.

Dès 1747, une traduction allemande de la traduction du père Dentrecolles parut à Rostock. Une autre traduction allemande du même conte, exécutée cette fois d'après un texte anglais, a été imprimée à Berlin en 1851 (3), et c'est encore à une version anglaise, tirée du *Journal asiatique* (4), que M. Édouard Grisebach a eu recours pour son travail. Le lecteur est donc ici en présence d'une traduction de seconde main. Si nous en faisons la remarque, c'est uniquement parce que l'auteur se montre sévère pour ceux de ses prédécesseurs qu'il soupçonne de n'avoir pas conservé le sens littéral de l'original chinois. L'intérêt de la nouvelle édition consiste surtout dans l'appendice où M. Édouard Grisebach a retracé l'histoire d'une légende si souvent reproduite par les poëtes et les conteurs.

> Si c'est un crime, [illegible]
> C'est un crime dont ces vers j'accuse mon [illegible].

disait déjà La Fontaine au début de sa *Matrone d'Éphèse*, dont le sujet, imité de Pétrone, est au fond identique à celui de *la Veuve infidèle*. Les détails seuls diffèrent. Dans le récit chinois, la mort du mari n'est qu'un simulacre, semblable à celui dont use l'Argan de Molière pour éprouver la douleur de Béline. Tschwang-söng a été provoqué à ce stratagème imprudent par la rencontre d'une jeune et charmante personne qu'il a surprise éventant une tombe fraîchement remuée. Interrogée par lui, l'inconnue explique qu'elle a promis à son époux mourant de ne point se remarier avant que la terre de sa fosse eût achevé de sécher, et qu'elle évente le sol pour chasser au plus tôt l'humidité. Tschwang-söng lui demande la permission de l'aider dans son travail, et la furieuse indignation qu'en ressent sa propre femme, la belle Tiansche, au visage « comme un glaçon », lui inspire l'idée malheureuse de faire le mort pour s'assurer de ce que vaut le grand étalage d'amour conjugal qu'on fait paraître à sa vue. On se rappelle le reste, et comment il rouvre les yeux juste au moment où sa femme allait lui fendre la tête d'un coup de hache pour donner sa cervelle en tisane à un second mari. Elle était de celles qui pensent:

> M. [illegible] .

M. Grisebach a le tort de prendre pour point de départ de son appendice ce qu'il s'agissait de prouver. Il pose en principe qu'il faut rapporter aux Aryas l'invention de ce thème éternellement jeune, dont les nombreuses versions pourraient être réunies en un vaste cycle auquel on donnerait pour épigraphe le mot d'Hamlet: *Frailty, thy name is woman! Fragilité, [illegible] est [illegible]!* L'œuvre de M. Grisebach est peut-être bonne, et elle est peut-être mauvaise. Nous n'en savons rien, et lui non plus.

M. Grisebach declarant que le conte de *la Veuve infidèle* a été consigné d'abord dans un recueil indien dont il suppose l'existence, rappelle l'artiste qui avait « son idée » sur la formation de la grêle et qui refusait avec mépris de vérifier si elle s'accordait avec les lois de la physique. (Par parenthèse, puisque ce recueil n'a jamais été retrouvé, comment M. Grisebach peut-il affirmer si péremptoirement que la rédaction chinoise « se rapproche beaucoup plus de son antique source indienne que toutes les autres versions orientales » ?)

De l'Inde, la légende se serait répandue dans le reste du monde. Selon M. Grisebach, il est aisé de suivre ses traces à travers les littératures de l'Orient et de l'Occident. Elle reparaît dans les recueils de contes arabes, persans et turcs, dans les romans indiens, dans le *Satyricon* de Pétrone, dans l'*Historia septem sapientium Romæ* du moine Dam Jehans (XIIe siècle), dans une foule de récits en prose et en vers, en latin, en français, en italien, en anglais, en espagnol, en allemand, dont la liste serait trop longue.

Durant ces longs voyages à travers le temps et l'espace, le sujet primitif revêt des déguisements variés. On le retrouve costumé selon le milieu où il est tombé. A notre sens, c'est là un des côtés les plus intéressants de ces sortes d'études comparées. Chaque changement apporté au texte primitif est le résultat d'un travail d'assimilation par lequel la tradition se met d'accord avec le génie et les mœurs de la race qui s'en est emparée. On dit alors qu'elle est *déformée*. N'est-ce pas plutôt *réformée* qu'il faudrait? Les recherches de M. Grisebach présenteraient un mince intérêt, si elles n'avaient d'autre but que de constater les effets du hasard ou du caprice individuel. C'est parce que les variantes qu'il enregistre sont le reflet des sentiments d'une époque et d'une nation, que l'examen en est instructif et fécond. Certains mots à propos desquels M. Grisebach s'indigne sont des révélations. Jamais le sens pratique des Anglais et leur vue du monde et de la vie n'ont été mieux peints que par une ligne de Goldsmith dans la version qu'il a donnée de *la Veuve infidèle* (1). Au moment où son héros, Choang, revient à la vie, il trouve la table mise pour les secondes noces de sa femme. Alors Choang, *ne voulant pas que tant de dépenses fussent perdues*, se remarie le jour même avec la dame à l'éventail. M. Grisebach trouve cela « criant ». Il n'est pas moins courroucé de la conclusion de

(1) *Die [illegible]*. Hildesheim, par [illegible]. [illegible] : [illegible]. 1877. A. Kroner.

(2) *Description [illegible] de la Chine et de la Tartarie chinoise*. Paris, 1735. Il [illegible] première [illegible] traduite.

(3) Cette traduction est de [illegible].

(4) *Asiatic Journal* de 1843. *The impatient widow*.

(1) Dans « *Citoyen du monde* ».

Goldsmith : « Connaissant d'avance leurs faiblesses, ils surent les excuser mutuellement après le mariage, et, ne comptant pas sur la félicité, ils s'arrangèrent pour trouver le contentement. » M. Grisebach qualifie de « prose féroce » la leçon de haute philosophie donnée ici par l'auteur du *Vicaire de Wakefield*. En semblable cas, c'est bien plutôt la poésie que la prose qui se montre exigeante et féroce.

> J'ai [illegible] loi, voici un portrait [illegible]
> Qu[illegible] [illegible] souffrent leurs faiblesses.

Toute la science conjugale est contenue dans ces deux vers.

Le traducteur allemand est aussi très-acerbe pour Lafontaine, qu'il accuse d'immoralité à propos de sa *Matrone d'Ephèse*. La susceptibilité de M. Edouard Grisebach s'explique par l'enthousiasme où il est de son modèle. A ses yeux, le conte de *la Veuve infidèle* représente un idéal de pureté et de poésie comparable aux madones de Fra Angelico et de Giotto, et le seul fait de le prendre sur un ton badin pour conter cette aventure grivoise est un quasi-sacrilége. La morale de la fin, dans la version chinoise, ne le choque pas du tout. Tiönnsche, voyant son infidélité découverte, se pend avec sa ceinture. Tschwang-söng attend qu'elle soit bien morte pour couper la corde, puis il éclate de rire, se met à chanter et à danser :

« Le philosophe Tschwang s'égaye par le carillon des pots et des verres ;

« Il prend le parti de la liberté et se livre à la joie ; voilà le maître que je veux suivre (1). »

La conclusion est aussi pratique que celle de Goldsmith ; elle n'est pas plus élevée. On trouvera dans l'appendice de M. Grisebach mainte autre variante brodée sur le fonds commun. Il est juste de constater que si le rôle de la femme y est invariablement sacrifié, celui de l'homme fait rarement honneur à son sexe. La philosophie de *la Veuve infidèle*, ou mieux, d'après le texte anglais, *la Veuve impatiente*, repose sur le scepticisme.

II.

M. Henrik Ibsen a puisé son inspiration à une tout autre source en écrivant *Brand, poëme dramatique en cinq actes* (2). Ici, point de doutes, point d'indulgence ; rien qu'une foi âpre, farouche, inhumaine, qui ne laisse subsister au cœur de l'homme aucun des sentiments que la nature y a mis, et qui mène à des actions barbares. Les nuances et les contradictions qui font le principal intérêt de l'étude de l'âme sont supprimées au profit d'une logique inexorable qui rend le héros de la pièce, Brand, plus semblable à une machine qu'à une créature vivante. Il va droit devant lui, exalté jusqu'à la folie par la contemplation de ses propres idées, marchant sur le cadavre de sa mère, de sa femme, de son enfant, pour obéir à la devise que lui a dictée son orgueilleuse dévotion : *Tout ou rien*. Fermé à la pitié, sourd au sens commun, ce n'est plus un homme, c'est une abstraction, un symbole, et, par-dessus le marché, un symbole obscur, malaisé à pénétrer et à interpréter. Les traducteurs et commentateurs allemands de M. Henrik Ibsen s'y sont essayés sans obtenir de résultat satisfaisant. Le dénoûment du poëme est resté pour eux une énigme.

L'auteur de cette œuvre étrange est né à Skien, dans le sud de la Norvége, le 20 mars 1828. Il n'avait que vingt-deux ans et il était encore étudiant, lorsqu'il publia un drame en trois actes, *Catilina*. Henrik Ibsen a produit depuis cette époque un grand nombre de pièces qui lui ont valu une réputation presque égale à celle de son compatriote Björnson (1). Deux d'entre elles, *les Prétendants à la couronne* et *l'Armée du Nord*, ont conquis droit de cité sur toutes les scènes allemandes. Plusieurs autres ont été traduites en allemand ou en anglais, et des fragments des *Poëmes* ont passé dans toutes les langues. *Brand* n'a jamais, que nous sachions, été joué dans son entier, même en Danemark ou en Norvége, et il ne pourrait être mis au théâtre sans avoir été auparavant remanié. M. Henrik Ibsen lui doit néanmoins la meilleure part de sa popularité en dehors de son pays. La pièce n'est vieille que de dix ans, et elle a séduit si vivement l'imagination germanique, peut-être à cause même du vague de la conclusion, qu'il en a déjà été fait trois traductions. La plus récente est celle de M. Freiherrn, qui se distingue par la vigueur et l'élégance du style.

Brand est un fanatique qui a le malheur d'être né dans un temps de foi tiède et de convictions mal affermies. Le siècle ne sait pas vouloir et ne fait les choses qu'à demi. Les hommes sont *un peu* bons et *un peu* méchants, *un peu* gais et *un peu* sérieux ; ils ne sont jamais *tout à fait* l'un ou l'autre. Brand les méprise pour leur petit caractère et leurs petites idées. « Que faire, s'écrie-t-il, lorsqu'un homme ne veut pas ce qu'il ne peut pas ! » Lui-même se raidit de toutes les forces de son être pour ne pas s'arrêter à mi-chemin dans ce qu'il a résolu. Il rapporte tout à la volonté, devenue son but à elle-même et non plus un moyen. Non-content de lui offrir en holocauste ses joies, ses affections, son bonheur, il lui immole sans hésiter les joies, les affections, le bonheur des autres. Ceux qui l'approchent sont impitoyablement broyés dès qu'ils deviennent un obstacle à ce que Brand « veuille ce qu'il ne peut pas ». Que veut-il donc? Là commence le mystère. On assiste à un combat entre l'Idéal et la Vie, sans parvenir à déterminer l'idéal qui exige de si durs sacrifices. La théologie joue un grand rôle dans la pièce, et c'est un premier élément d'obscurité : le langage mystique que le poëte a placé dans la bouche de son héros achève de rendre la pensée insaisissable. On croit entrevoir que Brand est l'adversaire de la théorie calviniste de la grâce. D'après lui, l'homme est capable de se sauver lui-même sans l'intervention divine, par le seul effet d'une volonté énergique : d'où l'importance qu'il attache à être son propre maître et à ne pas céder aux mouvements naturels de l'âme. Les conséquences de sa doctrine dans la pratique sont révoltantes.

Le premier acte est consacré à poser le caractère de Brand au moyen de longues conversations et de monologues. L'ac-

(1) Traduction Abel Rémusat.

(2) *Brand, poëme dramatique en cinq actes*, traduit du norwégien en vers allemands par M. Alfred Freiherrn von Wolzogen. (Wismar, Rostock et Ludwigsfust. 1 vol. 1877. Verlag der Hinstorff'schen Buchhandlung).

1. Voy. une étude sur *Henrik Ibsen*, par Léo Quesnel, dans la *Revue* du 25 juillet 1874.

tion s'ouvre au second acte. Elle débute par une application de principes. Des paysans ruinés par un fléau sollicitent des secours. Brand leur répond par la paraphrase de la maxime d'un des héros de Frielding, dans son roman de *Tom Jones*. « L'homme, disait le révérend Thwackum, précepteur de Tom Jones, doit faire justice et laisser la pitié au Ciel. » — Quand les temps étaient bons, dit Brand aux pauvres gens, vous ne pensiez qu'à boire et à manger. C'est pour votre bien que Dieu vous a ôté ce que vous aviez; je ne dois pas troubler son œuvre. — La foule murmure : Restez chez vous avec vos phrases, si vous n'avez que des pierres au lieu de pain. — Quelques heures plus tard, les mêmes hommes qui tout à l'heure menaçaient Brand viennent le supplier d'être leur pasteur, séduits par un acte de bravoure qu'ils lui ont vu accomplir. Il y consent, et il s'établit au milieu d'eux, dans une maison froide et morne où le soleil ne luit jamais. Le reste de la pièce est employé à montrer comment il entend les devoirs de son ministère.

La mère de Brand se meurt. Son fils le sait, et il attend qu'elle le fasse appeler. La pécheresse était trop attachée aux biens de ce monde : elle a été prévenue qu'il lui fallait renoncer à tout ce qu'elle possédait. La vue de son unique enfant est à ce prix. Un premier messager vient réclamer Brand en sa double qualité de fils et de pasteur : « Hâte-toi, elle est déjà à l'agonie, et elle t'abandonne la moitié de son bien. »

Brand [illegible]. — La moitié, dis-tu. Non, [illegible].

Le messager. — C'est bien là le message.

Brand. — [illegible] *tout*.

Au second messager. — Que m'apportes-tu.

Le second messager. — Il te offre maintenant [illegible] dixièmes.

Brand. — Pas *tout* ?

Le second messager. — Non.

Brand. — Tu peux lui dire que je n'ai pas de sacrement pour elle.

Sa mère expire privée des secours de la religion. Passe le médecin, qui lui déclare que son petit garçon est perdu si on ne le transplante au plus vite sous un ciel moins rigoureux. Brand va partir. Une raillerie du médecin, qui lui reproche d'avoir deux poids et deux mesures et d'être moins sévère pour lui-même que pour les autres, change en un instant le cours de ses idées. Il réfléchit que son devoir l'attache à son poste. Est-ce aussi le devoir qui l'oblige à garder auprès de lui cet enfant au berceau? Il le croit, et, chose singulière, il le persuade à sa femme. Agnès est éblouie par les sophismes de son mari, dominée par l'austérité de son caractère au point de lui obéir aveuglément, même lorsqu'elle ne comprend pas et qu'il y va de la vie de son fils. Celui-ci succombe. Brand accuse la mère en pleurs d'*idolâtrie*, parce qu'elle conserve avec amour les vêtements qui ont servi au petit Alf. Il l'oblige à les donner à une mendiante, et il exige que ce soit avec joie. Tout ou rien! Agnès est écrasée par la main de fer qui s'appesantit sur elle au nom d'une divinité aux voies insondables. Sa foi en son sauvage époux reste inébranlable. Son admiration redouble à chaque sacrifice qu'il exige d'elle; mais elle souffre tant qu'elle en meurt, et l'on conçoit l'allégresse avec laquelle elle dit adieu à la vie.

Au cinquième acte, qui est très-long, Brand entraîne ses ouailles au désert, à la recherche de l'église mystique, immense et froide, dont les murailles sont de glace, le toit de neige. Abandonné de tous et menacé par une avalanche, il se sent envahi, en face de la mort, par le doute. Si toute sa vie n'avait été qu'une erreur?

— Réponds-moi, ô Dieu! à l'heure de la mort. Ne puis-je être sauvé par l'effet d'une volonté humaine? N'est-il pas de salut en réserve pour moi?

Brand n'entendra pas la réponse à sa question. L'avalanche l'engloutit. Alors, dans la vaste et morne solitude, une voix d'en haut laisse tomber ces mots : « Dieu est miséricorde, » et la toile tombe.

Le gros défaut du personnage de Brand est d'inspirer une antipathie qui tue l'intérêt du drame. Le lecteur ne saurait prendre part au sort d'un homme qui est manifestement en dehors de la nature, surtout lorsque l'idée représentée par cet homme reste enveloppée de ténèbres. Tout le talent de M. Ibsen, ses qualités dramatiques, son style sobre et nerveux, sont impuissants à empêcher qu'on n'éprouve une impression de fatigue et de répulsion. Le traducteur, M. Freiherrn, exprime dans sa préface le vœu que *Brand* soit mis à la scène. Il est possible que la pièce réussisse en Allemagne. La littérature scandinave et la littérature allemande sont deux branches de la littérature germanique; il y a entre elles des affinités dues à une communauté de race, de traditions et de civilisation, qui facilitent aux diverses nations sorties de la souche mère l'intelligence des œuvres de leurs sœurs. Pour un public français, *Brand* serait lettre close. Le spectateur se sentirait dépaysé par des sentiments trop particuliers associés à des mœurs trop étrangères. Nos pièces à nous portent moins que celles des autres peuples la marque d'origine, en ce sens qu'elles ont un caractère plus général. Les Anglais font des pièces anglaises, les Allemands des pièces allemandes, les Chinois des pièces chinoises; les Français font des pièces humaines, ce qui explique qu'elles soient colportées et goûtées dans le monde entier, tandis qu'une comédie espagnole a peu de chances de plaire en Danemark, et réciproquement. Ceci est si vrai, que nos auteurs ne sont plus appréciés au dehors dès qu'ils ont un peu trop marquée la saveur du terroir, témoins Molière et Marivaux. La réflexion que nous venons de faire à propos du théâtre s'appliquerait également bien à l'ensemble de notre littérature, qui offre par là un glorieux trait de ressemblance avec la littérature grecque. L'importance accordée à la couleur locale est la grande erreur esthétique de notre temps. Racine était guidé par un instinct dramatique très-sûr et très-juste quand il concevait ses tragédies d'après un principe directement opposé à celui de la couleur locale, faisant parler à Achille et à Iphigénie la langue de la cour de Louis XIV. C'est qu'il ne voyait dans ses héros grecs et romains que des amants, des mères, des épouses, des hommes généreux, des fourbes, des ambitieux, des femmes passionnées et jalouses. Une forme particulière, spéciale à un temps et à un pays, est inutile pour exprimer ce qui est de tous les temps et de tous les pays.

III.

Trêve à l'idéal, au grandiose, aux *hommes-titans* et aux *idées-colosses!* Voici venir la réalité en sabots, et l'esprit lassé de sublimité se détend avec les *Chants populaires fran-*

gais (1), de M. Moriz Haupt. Une préface de M. Tobler avertit le lecteur que cet élégant petit volume ne contient que des matériaux amassés en vue d'un important travail qui n'a jamais été exécuté. M. Moriz Haupt s'occupait depuis longtemps à collectionner nos chansons rustiques, dont l'illustre philologue voulait faire l'objet d'une étude approfondie. Il a trop différé, s'est laissé absorber par des travaux d'un autre genre, et la mort l'a surpris avant l'accomplissement de ce qui était, paraît-il, son rêve favori. Le recueil qui vient d'être publié sous son nom a été trouvé parmi ses papiers. Il se présente sans aucun appareil d'érudition, sans remarques, variantes ni renvois. Pour tous renseignements, la table placée à la fin du volume indique où M. Moriz Haupt a pris chaque pièce. En conséquence, nombre de gens jugeront son petit livre inutile. Nombre d'autres se féliciteront que l'intérêt de la science ait ici cédé le pas, par accident, à l'intérêt de la poésie, qui s'accommode parfois mal des dissections des grammairiens et des philologues. Ils auront tous raison. Les *notes* bien faites sont un trésor précieux, mais la lecture d'une complainte ou d'une ronde *sans notes* est une jouissance — devenue rare de nos jours.

Le journal *Mélusine*, les publications de MM. Bugeaud, Puymaigre, Tarbé, etc., ont rendu difficile de citer une bonne chanson populaire qui ne soit déjà connue du public. Le mieux est de prendre parmi les plus jolies ; de la sorte, le lecteur ne se plaindra pas s'il retrouve un visage familier. Voici d'abord une légende normande, de celles qu'Émile Souvestre, dans ses *Récits de la muse populaire* (2), appelait nos *sagas* et qui disparaissent avec les vieilles crédulités.

Celles qui vont au bois, c'est la fille et la mère;
L'une s'en va chantant, l'autre se désespère :
— Qu'avez-vous à pleurer, Marguerite, ma chère ?

— J'ai un grand [illegible] qui me fait pal[illegible]
Je suis [illegible] pour [illegible] tout blanche [illegible]
La chasse est après moi pour [illegible] et pour [illegible].

[illegible] les chasseurs le pays, [illegible],
C'est mon frère Lyon : va, [illegible], qu'on [illegible]
Qu'il arrête ses chiens jusqu'à demain ressie.

— A[illegible], Lyon, [illegible], je t'en prie !
Trois fois les a [illegible] que pas [illegible]
La quatrième fois, la blanche biche est prise.

— Mandons le dépouilleur qu'il dépouille la [illegible].
Le dépouilleur a dit : — Une chose me fait [illegible] :
Elle a sein d'une fille et blonds cheveux sur tête.

Quand ce fut pour souper : — Que tout l'mond' vienne vite,
Et surtout, dit Lyon, faut ma sœur Marguerite;
Quand je la vois venir, ma [illegible] est [illegible].

Vous n'avez qu'à manger, tueur de pauvres filles ;
Ma tête est dans le plat et mon cœur aux chevilles;
L[illegible] reste de mon corps devant les [illegible] grille.

— Le bras du dépouilleur est rouge jusqu'à l'aisselle
Dans le sang que ma mère avait mis dans mes veines
J'ai laissé boir' mes chiens comme à l'eau des fontaines.

Pour un malheur si fin, je ferai pénitence,
Serai pendant sept ans sans [illegible], chemise blanche,
Et j'aurai sous l'épin', pour toit, rien qu'une branche.

Nous n'en citerons qu'une autre, qui rappelle à la fois la ballade poitevine des *Clefs d'or* et une chanson marine des côtes de l'Océan : *C'est sur le pont de Nantes*, *Vogue, beau marinier*, *vogue*, etc.

La fill' du roi d'Espagne
Veut apprendre un métier;
Ell' veut apprendre à coudre,
A coudre ou à laver.

A la premièr' chemise
Que [illegible] a lavé
L'anneau de la main blanche
Dans la mer est tombé :

La fille était jeunette,
Ell' se mit à pleurer.
Par delà il y passe
Un noble chevalier.

— Qu'me d[illegible] m'[illegible], [illegible]
Je vous l'aveinderai.
— Un baiser de ma bouche
Volontiers donnerai.

Le ch'valier se dépouille,
Dans la mer est plongé;
A la première plonge
Il n'y a rien trouvé.

A la seconde plonge,
L'anneau a brindillé;
A la troisième plonge
Le ch'valier fut noyé.

La fille était jeunette,
Ell' se mit à pleurer;
Ell' s'en fut chez son père :
— J[illegible] plus d'[illegible].

Les *Chants populaires français* portent pour épigraphe un passage célèbre de Montaigne, qui se trouve au chapitre *Des vaines substilitez* : « La poësie populaire et purement naturelle a des naïfvetez et graces par où elle se compare à la principale beauté de la poësie parfaicte selon l'art ; comme il se veoid ez villanelles de Gascoigne et aux chansons qu'on nous rapporte des nations qui n'ont cognoissance d'aulcune science ny mesme d'escripture : la poësie médiocre, qui s'arreste entre deux, est desdaignée, sans honneur et sans prix. » Il n'y a rien à ajouter à ces lignes. La muse rustique, qui reçoit depuis quelques années tant de compliments, n'en a jamais entendu de mieux tourné et d'aussi galant.

ARVÈDE BARINE.

(1) *Französische Volkslieder*, recueillis par Moriz Haupt. (Leipzig. 1 vol., 1877. S. Hirzel.)

(2) *Revue des Deux Mondes* (15 février et 1er avril 1849).

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Nous avons fait déjà connaissance avec M. Lucien Double, qui a pris pour spécialité de réviser les procès et de casser les jugements de l'histoire. Nous n'avons pas oublié qu'il a traîné sur la claie le bon Titus et fait l'apothéose de l'imbécile Claude. Que les statues couronnées de lauriers tremblent sur leur base ! M. Double est un iconoclaste. Que les empereurs ou les ministres flétris se rassurent ! M. Double entreprend leur réhabilitation. Si je rappelle ces souvenirs, c'est que le nouvel ouvrage de M. Double proteste encore contre une réputation bien établie et entoure d'une bril-

lante auréole une figure demeurée dans l'ombre. Le passé me met quelque peu en défiance. N'est-ce pas un parti pris et une gageure ? La nouvelle victime est Zénobie ; le réhabilité est Odenath (1). A vrai dire, je n'ai aucun grief contre Odenath, et il ne m'étonnerait pas que Zénobie dût en grande partie sa réputation à Labruyère, qui a pris son nom comme symbole de la fortune et de la gloire. Je dois avouer encore que la double thèse soutenue par l'auteur du présent volume paraît s'appuyer sur des documents assez sérieux. Peu de périodes dans l'histoire offrent autant de confusion et de contradictions que celles-là ; on a bien pu se tromper jusqu'ici. MM. de Vogué et Waddington, qui ont mis au jour les curieuses inscriptions recueillies à Palmyre même, ne s'accordent pas, tant s'en faut, quand il s'agit de conclure. Peut-être bien la vérité est-elle révélée par M. Double, qui n'aura pas cette fois, et par aventure, cédé à la tentation du paradoxe.

Et cependant, outre les précédents inquiétants, je vois un autre motif de défiance. Le récit du nouvel historien me semble trop arrangé de toutes pièces. En certains endroits, on y trouve des scènes dramatiques telles que les combinerait M. Dennery. Zénobie a fui sur un dromadaire qui toute la nuit a galopé sans relâche. Le matin, elle aperçoit aux premières lueurs de l'aurore — et M. Double nous affirme que l'aurore était, ce matin-là, radieuse — l'Euphrate, au delà duquel est le salut. Encore quelques pas, et elle est sauvée. Mais voici qu'à l'extrémité de la plaine qu'elle vient de traverser apparaît un nuage de poussière. Zénobie se retourne et distingue confusément des enseignes et des cavaliers. Elle presse sa monture, arrive au fleuve, se jette dans une barque. Elle est au milieu de l'Euphrate, quand, du haut des berges du fleuve, bondissent dans l'eau jaillissante les chevaux enfiévrés des Illyriens. C'est dans l'onde qui bouillonne un tournoiement de naseaux écumants, de têtes d'hommes grimaçantes ; une grappe humaine se suspend à l'esquif, et Zénobie est prise. N'est-ce pas là un récit de Lucrèce ? Ce dromadaire épuisé, cette barque qui fend l'onde, ces chevaux qui font jaillir l'écume, ces naseaux qui [illegible] du feu et de l'eau, ces têtes grimaçantes, ne sont-ce pas là des éléments d'un drame à spectacle, aujourd'hui surtout que les animaux ont la vogue au théâtre ? Mais précisément j'ai peur que ce ne soit là du drame plutôt que de l'histoire. L'assurance avec laquelle M. Double nous raconte tous ces détails si pittoresques, comme s'il avait lui-même assisté à cette scène, n'inspire quelque inquiétude.

Voilà mes doutes, que j'exprime naïvement. Ce qui me semble démontré néanmoins, c'est que Zénobie a joui d'une renommée usurpée. M. Double la flétrit avec justice pour avoir acheté sa vie par d'humbles prières, pour avoir sacrifié lâchement son conseiller Longin, enfin pour avoir vendu les conjurés qui tentaient de renverser l'empereur. Quant à Odenath, il ne me semble pas que la supériorité de son génie ressorte du récit de M. Double autant que M. Double le pense.

II.

Après une histoire qui à parfois l'air d'un roman, revenons à un roman qui, paraît-il, est de l'histoire. M. Ernest Daudet nous l'affirme du moins. En nous racontant la confession d'un homme du monde, Daniel de Kerfons (1), « il n'a été, dit-il, qu'un écho fidèle ». Si extraordinaires que puissent sembler les aventures de ce triste monsieur, ce sont des aventures authentiques. Le romancier s'est borné à parer les événements « de toute la magie du style », ce sont ses propres expressions. Je ne puis vous dire combien cette confidence m'a fait plaisir. La magie du style de M. Ernest Daudet ! Voilà qui m'explique pourquoi je ne l'ai jamais lu sans une certaine irritation. Tout dernièrement encore je réclamais contre l'enflure emphatique, l'élégance prétentieuse d'un de ses récits. Justement, c'est la magie ! Ce n'est pas involontairement que M. Ernest Daudet écrit ainsi. Il s'est donné beaucoup de peine pour cela ; il y a préméditation. Dans ce dernier ouvrage, vous pourrez lire que l'amour, aiguisé par les orages qu'il traverse, y puise une séve puissante. Ne vous étonnez pas de ces orages qui aiguisent et de cet aiguisement qui donne de la séve. Ces orgies de métaphores, ce tohu-bohu de couleurs discordantes, c'est justement la magie du style. On est magicien ou on ne l'est pas : M. Ernest Daudet est magicien.

Son héros, lui, n'est pas sorcier. Loin de lire dans l'avenir, il voit à chaque pas ses projets déconcertés, ses prévisions déçues. Il va de surprise en surprise et de mécompte en mécompte. Il ne tente pas cependant de grandes entreprises où l'on pourrait encore échouer avec honneur. Non, sa seule préoccupation, son ambition unique, est d'être aimé, et, quand on ne l'aimerait pas pour lui-même, quand le palissandre y serait pour beaucoup, le jeune de Kerfons se tiendrait encore pour très-satisfait. Eh bien, il n'a même pas cette chance. Les danseuses de l'Opéra acceptent le palissandre, mais ses affaires n'en avancent pas plus. Un ami complaisant s'emploie activement pour que le bon jeune homme qui brûle de tant de feux en allume un enfin ; vaine intervention, zèle inutile. Les femmes qui n'ont pas l'habitude de résister lui résistent. C'est un sort. Après tout un volume de tentatives désespérées, sa flamme est enfin couronnée — employons, nous aussi, la magie du style — par un [illegible] qui [illegible] impérieusement à venger. Mais [illegible] au dragon, et voilà le héros s'en allant de nouveau à la recherche d'un cœur compatissant. Dispensez-moi de le suivre. Qu'il vous suffise de savoir qu'il se dit enfin que le dieu de l'hymen lui sera peut-être moins inclément que le dieu de l'amour. Eh bien, non ! Dans cette nouvelle entreprise il trouve encore mille obstacles, et finit par épouser l'ancienne danseuse au palissandre. Pourquoi ce pauvre monsieur a-t-il versé ses confidences dans le sein de M. Ernest Daudet ? pourquoi M. Ernest Daudet a-t-il eu l'indiscrétion de nous les raconter ? N'avait-il rien autre à parer de toute la magie du style ? Ce sont là des mystères impénétrables pour moi et que je n'essaye même pas de comprendre.

III.

Le [illegible], par M. [illegible]

1. *Les Césars de Palmyre*, par Lucien Double. 1 vol. Paris, 1877. Sandoz et Fischbacher.

1. Ernest Daudet : *[illegible] de Kerfons*, [illegible] du monde. Paris, 1877. 2 vol. [illegible] et Cie.

2. Paris, 1877. 1 vol. [illegible]

tableau plutôt qu'un roman. L'auteur écrit avec un pinceau. Trop de couleur, beaucoup trop de couleur sans doute pour une très-petite toile ; mais il faut reconnaître le talent de l'exécution. Dans un cadre étroit, vous voyez Venise se détacher avec un étrange relief, vous comptez les ciselures de ses monuments, les rosaces de ses palais et comme les pierreries de son manteau déployé sur un coin de mer. Dans un coin du cadre, voici un atelier d'artiste dont les merveilles éclatantes vous éblouissent. De cet autre côté, c'est la boutique d'un vieux juif vénitien, presque enfouie dans le sol; vos yeux se font à l'obscurité et vous distinguez dans ce clair-obscur les épaves du temps passé amoncelés en un pittoresque pêle-mêle. Que d'autres tableaux encore dans ce tableau! Mais l'unité manque. Le peintre y a peint avec une puissance étrange de coloris tout ce qui avait frappé ses yeux à Venise la belle, sans se préoccuper de l'impression d'ensemble. Le petit drame qui a servi de prétexte à l'évocation de ses souvenirs n'est ni très-intéressant, ni très-original. M. Toudouze n'en croira rien, parce que ce drame est étrange parfois ; mais l'étrangeté n'est pas l'originalité. *Le Coffret de Salomé* est, en somme, l'œuvre d'un homme de talent.

IV.

M. Lecoq, le fameux M. Lecoq, de Gaboriau, a eu son heure de grande vogue. Il est bien tard maintenant pour s'affubler de sa perruque et de ses lunettes et jouer maladroitement le rôle qu'il avait rempli avec tant de succès. Voilà cependant ce que tente un médiocre plagiaire dont M. René de Pont-Jest se fait l'imprésario. *Le n° 13 de la rue Mazet* n'est qu'une pâle imitation de *l'Affaire Lerouge* et d'un certain nombre d'autres affaires encore. L'auteur a rendu compte assez longtemps, dans un journal, des drames judiciaires. C'était, en ce temps-là, une idée fixe des *reporters* d'avoir plus de coup d'œil que les juges d'instruction et plus de flair que les meilleurs limiers de la préfecture. Il est tel journaliste qui, à lui seul, a découvert treize fois les véritables assassins de Limours, qu'on n'a pas encore trouvés. Au lendemain d'un crime on se mettait en route, on allait constater sur les lieux les empreintes laissées, on interrogeait les paysans, et pendant une quinzaine on battait la campagne dans la double acception du mot. Force était enfin d'avouer qu'on n'avait rien découvert. On s'exposait ainsi à de cruelles déconvenues d'amour-propre. Il y a moins de fatigue et le triomphe est plus sûr à imaginer un drame mystérieux, à montrer la justice et la police s'acharnant sur des fausses pistes, puis, après avoir constaté leur impuissance, à triompher en trouvant le mot du rébus qu'on a soi-même dessiné. C'est à cette tentation d'être à la fois le Sphinx et l'Œdipe qu'a succombé M. de Pont-Jest. Il n'y aurait pas grand mal, si le volume n'était annoncé comme le premier d'une longue série.

V.

Les deux derniers volumes du *Théâtre d'Émile Augier* (2) ont paru. L'auteur du *Fils de Giboyer* n'a pas dit sans doute son dernier mot et ces six volumes ne seront pas, espérons-le, son œuvre complète. En attendant de nouvelles occasions de l'applaudir, on aimerait à s'arrêter pour jeter un coup d'œil sur la vaste carrière qu'il a fournie. Cette causerie, forcée de courir sur de nombreux sujets, n'a pas de ces loisirs : quelques mots du moins.

Ce qui me frappe avant tout, c'est que de ces nombreuses comédies il en est bien peu qui aient vieilli ; celles même qui datent de vingt ans et plus ont encore tout l'éclat de la jeunesse et comme une forte saveur d'actualité. C'est que l'observation n'a pas seulement effleuré le vice à la mode, le ridicule du jour : elle a profondément pénétré, et jusqu'au vif, les mœurs et les passions qui sont en quelque sorte dans le sang de la société moderne. Ces mœurs ont pu se modifier légèrement à la surface, mais, si les caractères extérieurs en ont subi quelque altération, le fond est demeuré le même. Voyez, par exemple, le père Poirier, le bourgeois enrichi sous Louis-Philippe : il a été le bourgeois enrichi sous l'Empire; il est le bourgeois enrichi d'à présent. Bien plus, chose singulière ! certaines figures nous frappent aujourd'hui plus qu'au premier jour par une ressemblance devenue plus saisissante. Déodat jouant le *Dies iræ* sur un mirliton ; le marquis d'Auberive, légitimiste voltairien par tempérament, clérical par esprit de caste ; M. de Sainte-Agathe et son élève blafard et cafard ; la comtesse dont la grasse et blanche main agite les fils des marionnettes politiques du fond d'une sacristie, étaient des personnages bien vivants en effet ; cependant il semblait qu'il y eût dans la peinture un certain grossissement, une petite part de fantaisie. Aujourd'hui, en ces temps de combat où les passions animées à la lutte ne s'inquiètent plus tant de rattacher le masque qui se dénoue, nous voyons combien l'image était fidèle, et nous disons : « Oh ! que cela est vrai ! »

Voilà comment l'œuvre n'a pas vieilli ; voilà aussi comment elle intéresse à la lecture presque autant qu'à la scène. Lisez le théâtre de Sardou, l'ingénieux arrangeur, le prestidigitateur habile ; combien il perd quand il n'y a plus entre lui et vous les illusions de la rampe ! Lisez le théâtre de Dumas avec ses préfaces à sensation : vous admirez la verve étourdissante de ce beau diseur de tant d'esprit, vous êtes constamment tenu en éveil par le miroitement du paradoxe ; mais comme vous sentez que tous ces personnages sont enfantés par l'imagination du poëte pour les besoins de la thèse de ce jour-là ! Et par la raison que thèse et théorie se heurtent et s'entre-choquent en un perpétuel conflit, que ce qui était blanc hier est noir aujourd'hui, les mêmes personnages changent à volonté d'aspect et de couleur. Nous sommes en dehors du monde réel, dans le domaine de la fantaisie. Si dans quelques siècles on voulait reconstituer par l'étude de notre théâtre la société actuelle, ce n'est ni dans Sardou ni dans Dumas qu'on trouverait les éléments essentiels ; c'est l'œuvre d'Augier qui serait le miroir fidèle de nos mœurs, de nos passions, de nos vices et aussi de nos vertus, car son observation clairvoyante n'est ni haineuse ni implacable.

Bien modestes, ces vertus, et toutes bourgeoises. Le temps des preux chevaliers n'est plus : M. Augier a trop de bon sens pour en rêver le retour. Peut-être même lui reprocherait-on avec quelque raison de se contenter à trop bon marché. Son idéal n'est pas placé dans les régions élevées, il ne dépasse pas la sphère des idées moyennes et des moyennes vertus. Voyez ses héros préférés : avocats corrects, bons pères de famille, qui ne partiront jamais pour aucune

1. Paris, 1877. 1 vol. E. Dentu.
2. *Théâtre complet d'Émile Augier*. Paris, 1877. 6 vol. Calmann Lévy.

croisade. Voyez ses héroïnes de prédilection : jeunes filles sensées, femmes attachées aux humbles devoirs du foyer. Elles sont toutes de la famille d'Henriette, fille du bon Chrysale. Ce qui les caractérise, c'est une justesse de vues que ne troublent pas les écarts de l'imagination, et une volonté ferme, posée, presque virile. Elles ne voyagent jamais dans le pays du bleu. C'est qu'Emile Augier n'est pas un rêveur, mais l'apôtre du bon sens. Sa pénétrante clairvoyance le met en garde contre toute illusion. Cette raison, un peu sèche, et cette sagesse désabusée qui le préserve des enthousiasmes irréfléchis lui interdiront de même les indignations véhémentes. Vertus et vices de ses personnages, volontiers il explique tout par l'éducation, l'influence du milieu, la force des circonstances. S'il nous montre Olympe mariée, il fait de sa cruauté, des scandales de sa vie, comme la résultante inévitable de son passé. Ailleurs il trouvera l'explication dans les intérêts. Voici, par exemple, Giboyer en lutte avec le marquis d'Auberive. Est-ce l'amour de la liberté, de la justice, qui anime l'un ? la religion du trône et de l'autel qui passionne l'autre ? Nullement. Giboyer, le représentant des classes déshéritées, des couches nouvelles, comme on dit maintenant, est las de vivre dans les bas-fonds et les ténèbres ; il réclame sa place au soleil. Le marquis, représentant des classes privilégiées, défend par un égoïste calcul ses priviléges menacés. L'un et l'autre font leur métier. Si Emile Augier a une haine au cœur, c'est contre les hypocrites, les Déodats, les tartufes. Eh bien, ceux-là mêmes, il les montre obéissant à un mot d'ordre, rouages dociles suivant l'impulsion d'un implacable engrenage. Je ne prétends pas que la volonté et la liberté disparaissent ainsi complétement, mais la responsabilité individuelle est diminuée de la part qui est faite à tant d'influences puissantes.

Cette vue équitable des choses maintient l'œuvre entière dans les régions de la comédie et l'empêche de dégénérer en satire. Il ne faut donc pas regretter ce qu'il y a d'un peu terre à terre dans le bon sens bourgeois d'Emile Augier. C'est la clairvoyance de ce bon sens qui a fait la franchise et la vérité de son œuvre, tableau fidèle de ces vingt dernières années, où vices et vertus ne dépassaient guère la médiocrité, où il y avait plus de petits intérêts en lutte que de grandes passions.

MAXIME GAUCHEZ.

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous avions raison de compter sur la sagesse et le patriotisme de la population parisienne. Elle a montré, le jour des funérailles de M. Thiers, que la grande ville, la cité républicaine est digne de la liberté, parce qu'elle est capable de n'en pas abuser. Un million de Français et de Françaises ont pris part à cette solennelle manifestation, sans qu'un désordre, même partiel, se soit produit, sans qu'un cri imprudent ait éclaté, sans qu'un accident soit arrivé.

Assurément il faut faire dans cette attitude la part du grand patriote dont cette foule venait honorer la dépouille mortelle. Le recueillement était dans tous les esprits. La France payait sa dette de reconnaissance à l'historien national, à l'homme illustre admiré du monde entier, au libérateur du territoire, au fondateur de la république. Toutes les têtes étaient découvertes, et, on l'a déjà remarqué, sur le passage du cortége, personne ne fumait. Il y avait du respect jusque dans la curiosité. On sentait que la patrie venait de faire une de ces pertes bien difficiles à réparer.

Cette pensée du mort n'était pas la seule, cependant. Tout le monde savait que devant certaines conditions imposées par nos ministres, Mme Thiers avait cru devoir refuser pour son mari l'honneur des funérailles publiques. Elle avait confié le mort glorieux à la prudence de la population de Paris. Il y avait là une marque de confiance, un acte d'engagement accepté avec joie, et que l'on était résolu à tenir dignement. On eût fait vraiment trop de plaisir aux adversaires de la république en leur offrant le spectacle du désordre, ou même d'un enthousiasme turbulent. On eût trop fait leur jeu en montrant que la France républicaine ne sait pas être maîtresse d'elle-même ; on eût trop servi leurs intérêts en fournissant une occasion aux déclamations de leurs officieux, en leur donnant à eux-mêmes un prétexte pour l'établissement de l'état de siége à la veille des élections. Tout le monde a été unanime, dans les journaux républicains, à louer la parfaite mesure avec laquelle la police a accompli sa tâche dans cette grande journée ; mais tout le monde, même dans les journaux qui auraient le plus souhaité avoir quelque chose à blâmer, a été obligé de reconnaître combien la parfaite sagesse de la population avait, de son côté, facilité cette tâche de la police. Les funérailles de M. Thiers ont étonné l'Europe, à laquelle tant de Français s'appliquaient à persuader que le sabre seul peut conduire leurs compatriotes ; elles ont fait justice des calomnies intéressées ; elles resteront dans la mémoire de tous ceux qui en ont été témoins comme un de leurs meilleurs et de leurs plus grands souvenirs. Et ce calme est d'autant plus digne d'être remarqué, que jamais peut-être les passions politiques n'ont été plus vivement surexcitées ; que jamais pays ne s'est trouvé dans une plus grave situation et n'a attendu avec plus d'impatience le moment de manifester ses sentiments et le droit qui lui appartient de parler haut.

Trois jours après l'enterrement de M. Thiers, M. Gambetta était cité à comparaître devant la 10e chambre. Tout le monde sait déjà comment il a été condamné, par défaut, à trois mois de prison et à 2000 francs d'amende. Tout le monde sait aussi comment il avait prié de l'assister Me Bétolaud, bâtonnier de l'ordre des avocats, comment une maladie de celui-ci l'avait obligé à la dernière heure de s'adresser à Me Allou, comment le tribunal a refusé une remise à huitaine sollicitée par l'illustre avocat, comment dans ces circonstances M. Gambetta s'est résolu à faire défaut, et comment le jugement a été rendu sans débats contradictoires. Tout le monde sait enfin que ce jugement sera frappé d'opposition en temps utile et que l'affaire reviendra devant les juges mêmes qui l'avaient déjà examinée, pour être portée ensuite en appel et, au besoin, en cassation, si la condamnation était maintenue.

La prétention des journaux de la réaction est que, de par la loi de 1852, une telle condamnation priverait M. Gambetta de ses droits politiques pour cinq années ; et il faut avouer que ce délit d'outrages aux ministres serait une admirable invention du cabinet de M. le duc de Broglie s'il servait prochainement à se débarrasser, à la Chambre, d'un adversaire tel que M. Gambetta, comme il sert déjà, par l'interdiction du compte rendu, à empêcher la défense de M. Gambetta de

parvenir jusqu'aux électeurs. Mais il est des cas où, comme l'on dit, trop prouver ne prouve rien.

Vouloir empêcher un homme de la valeur de M. Gambetta, l'ancien membre de la Défense nationale, le plus puissant de nos orateurs politiques, le plus considérable des jeunes hommes d'État républicains, le *leader* de plusieurs millions de citoyens, disons le vrai mot, la plus haute personnalité politique de France, aujourd'hui que M. Thiers n'est plus, vouloir empêcher un tel homme d'être même député est tout simplement chose absurde. On peut affirmer qu'en aucun autre pays du monde une pareille idée ne fût seulement venue à un cabinet à l'égard du chef de l'Opposition, et cela suffit à nous assurer que le jugement provisoire rendu par la 10e chambre ne saurait devenir le jugement définitif.

Ce jugement a été déjà apprécié par la presse de tous les pays; il l'a été avec une sévérité unanime : le ton même de ces appréciations rend difficile de les reproduire, fût-ce en les adoucissant. Aucun journal français ne se hasardera à traduire ce que, par exemple, a cru en devoir dire le *Times*. Mais quelques précautions grandes que doive prendre un journal lorsqu'il se permet de critiquer une décision de la justice de son pays, les observations de la presse française elle-même auront déjà montré aux magistrats de la 10e chambre combien leur jugement avait surpris l'opinion. L'émotion eût été plus vive encore, si l'on n'eût su, non-seulement que le jugement n'est que provisoire, mais encore que, par suite des oppositions et des appels, le jugement ultérieur lui-même ne pourra devenir définitif avant le 14 octobre. Ce jour-là, le véritable juge de ce procès politique, le suffrage universel, prononcera son arrêt souverain. Il décidera entre M. le maréchal de Mac-Mahon et les 363, au nom desquels M. Gambetta a parlé. Il ne restera plus alors à chacun qu'à s'incliner.

M. le maréchal de Mac-Mahon achève son quatrième et vraisemblablement dernier voyage avant l'ouverture de la période électorale. On avait dit qu'il ne parlerait pas dans le cours de celui-ci. Il a parlé cependant. On ne peut même s'empêcher de constater une légère détente, comparativement à ses allocutions antérieures, dans la réponse qu'il a faite à l'honorable sénateur M. Fourcand, maire de Bordeaux. M. le président n'a pas parlé d'aller « jusqu'au bout » ; il a même assuré qu'après les élections tout en France rentrerait dans le calme. Il n'a pas dit si la chose arriverait parce que les élections lui seraient favorables, ou parce qu'en tout cas il en accepterait la décision. Il a visité, patronné, montré à ses côtés bon nombre de ses candidats officiels. Les préoccupations électorales du voyage n'ont pas été dissimulées. Ce sont véritablement, selon le mot si juste de M. Allou, des élections plébiscitaires qui se préparent. On pourra d'un côté compter les partisans de la politique de M. le maréchal; de l'autre, les partisans de la politique républicaine des 363. Nous aurions préféré que les élections eussent un autre caractère et que la personne du Président de la république n'y fût point engagé : ce n'est pas notre faute si les choses sont ce qu'elles sont, et nous avouons que le spectacle auquel nous assistons est la conséquence logique de l'acte du 16 mai.

C'est là ce qui a donné tant d'importance, nous disons presque de gravité, aux incidents qui se sont produits à Bordeaux et devant lesquels s'efface tout le reste du voyage de M. le maréchal. Les cris de : Vive le maréchal de Mac-Mahon ! et de Vive la République ! s'étaient déjà produits aux voyages précédents et s'étaient, en quelque sorte, opposés les uns aux autres. A Bordeaux, l'antagonisme des deux manifestations s'est encore accentuée, et, plus nous approchons de la période électorale, plus il devient inévitable qu'il en soit ainsi. Étrange situation que celle où le nom du chef de l'État et le nom du gouvernement qu'il représente sont comme les drapeaux des deux partis opposés ! M. le maréchal lui-même a donné le signal du mouvement en s'obstinant, partout où il a passé, à ne jamais prononcer le nom de la république, en ne choisissant partout pour candidats que des ennemis de la république, comme il n'a partout pour agents que des ennemis de la république.

Il se fait ainsi, avant l'élection, comme une première élection, un premier scrutin par acclamation, comme cela se pratique en certains pays. M. le maréchal a déjà pu voir à Bordeaux de quel côté est la majorité. Aussitôt qu'il s'est montré et qu'ont retenti les cris de : Vive Mac-Mahon ! un cri formidable de : Vive la République ! a répondu au premier et l'a couvert. Et pendant que le noble visiteur a traversé la ville, chaque fois qu'il s'est montré, là comme ailleurs, pendant que le cortége officiel disait : Vive Mac-Mahon ! la foule en chœur répondait : Vive la République ! — M. de Mac-Mahon, après tant d'expériences en des lieux divers, voit-il enfin combien l'ont trompé ses conseillers sur les véritables sentiments du pays ? On respecte sa personne, on n'a pas oublié ses services militaires, on considère en lui le premier magistrat du pays; mais on veut le maintien et l'affermissement de la république. On ne lui dissimule point que c'est pour elle que l'on votera.

De graves événements s'accomplissent en Orient. Cette semaine pourra s'appeler, dans l'histoire de cette guerre, la semaine sanglante. Tandis que l'armée du czarewitch lutte à l'est avec un incontestable désavantage contre Méhémet-Ali et a dû se replier de la ligne du Lom sur celle de la Jantra; à l'ouest, à Plewna, Osman-Pacha subit les assauts répétés de toute l'armée du grand-duc, renforcée de l'armée roumaine. Jamais on n'a vu lutte plus acharnée, entreprise d'un côté avec plus d'intrépidité, soutenue de l'autre avec plus de tenacité. On ne peut qu'accorder aux deux combattants une égale admiration, en gémissant sur tant de généreux sang versé. La supériorite considerable du nombre est du côté des Russes et des Roumains, comme l'avantage des positions est du côté des Turcs.

Une dépêche officielle de l'ambassade de Russie annonce qu'à la date du 11 les Russes, repoussés à diverses reprises, ont enfin réussi à s'emparer de la formidable redoute de Grevitza que l'on nous représente comme la clé de toutes les positions à l'entour de Plewna. On ajoute que le succès a été bien chèrement acheté. Si le fait est vrai, et il pourrait l'être, la position du brave Osman-Pacha devient véritablement critique. Le nombre étant du côté de ses adversaires, la retraite même vers la ligne des Balkans peut lui être difficile. Les Russes ne sauraient avoir l'espérance de finir la campagne cette année; mais les périls qui les menaçaient en Bulgarie seraient du moins en grande partie conjurés. Méhémet-Ali, demeuré seul, resterait sans doute en état de protéger le quadrilatère, mais ne pourrait guère songer à continuer l'offensive.

CHARLES BIGOT.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

Paris. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1677]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 12 22 SEPTEMBRE 1877

LES INTÉRÊTS CONSERVATEURS

ET

LE MANIFESTE DU MARÉCHAL

Le 16 mai a été fait au nom des intérêts conservateurs. Le maréchal-président, dans ses harangues de voyage, dans son manifeste au peuple français, nous l'assure : « Je resterai, dit-il, pour défendre les intérêts conservateurs. »

C'est pour sauver la France du flot toujours montant de la révolution, que tout a été interrompu et tout remis en question. Or, pour l'observateur demeuré de sang-froid, il est manifeste que tout ce qui se fait depuis quatre mois tournera au détriment des précieux intérêts au nom desquels a été engagée la grande campagne rédemptrice du 16 mai.

Le vice de la nouvelle politique, c'est de compromettre tout ce qu'elle prétend sauvegarder.

Par un singulier et pourtant logique enchaînement des faits, toute l'activité, tous les efforts du ministère semblent dès aujourd'hui se retourner contre leur but. La cause qu'il défend n'a pas de plus dangereux adversaires que sa politique et ses procédés. Ce ne serait pas la première fois dans l'histoire qu'un gouvernement plein de zèle et de résolution ébranlerait de ses mains ce qu'il prétend affermir. Que veut faire le gouvernement actuel ? Il le dit, il le proclame à son de trompe : il veut défendre, dans l'ordre politique, la Constitution et l'équilibre des pouvoirs, les droits du Président et du Sénat ; dans l'ordre moral, les influences religieuses et l'autorité des corps constitués, le clergé, la magistrature, l'administration ; il veut maintenir la prépondérance des classes aujourd'hui dirigeantes, des classes cultivées et intéressées par leur position de fortune ou leurs relations de famille au maintien des formes actuelles de la société. Le gouvernement prétend, en un mot, rétablir dans ce pays trouble non seulement l'ordre matériel, objectif grossier et terre à terre, mais l'ordre moral, l'ordre dans les esprits et dans les consciences. Le 16 mai reprend l'œuvre du 24 mai. Il la mènera jusqu'au bout, quelle que soit la réponse du pays, qu'il a pris pour juge.

Rien de plus rassurant pour les naïfs conservateurs que les perspectives que le 16 mai prétendait ouvrir à la France : rien de plus riant à l'œil que cette politique printanière, deux fois reprise au mois des fleurs. Le malheur est que les promoteurs de ces belles espérances sont incapables de rien tenir de ce qu'ils promettent. C'est en politique plus encore qu'en religion que l'enfer est pavé de bonnes intentions ; car en politique l'intention ne suffit pas, les voies et moyens sont tout. Or, quels sont les procédés du cabinet actuel ? Quelle est la recette certaine qu'il veut appliquer aux maux dont il se croit appelé à nous guérir ? Qui ne voit que ce sont de ces remèdes aussi périlleux que douloureux, et auxquels les peuples, comme les malades, ne se résignent que lorsqu'ils se sentent à l'extrémité ? La méthode des hommes d'État au pouvoir est, en vérité, peu encourageante pour les intérêts : c'est la méthode des désespérés qui risquent le tout pour le tout, la méthode du joueur qui jette tout son enjeu sur un seul coup de dé. Le coup de dé, ce sont les élections, et Dieu sait si les ministres ont su mettre toutes les chances de leur côté ! Par cela seul qu'elle risque tout, sous prétexte de tout gagner, cette méthode est peu rassurante pour les conservateurs ; elle ne peut rien sauver qu'en mettant tout en danger.

Il est entendu que nous nous en rapportons au Maréchal quand il déclare qu'il fera respecter la Constitution confiée à sa garde. C'est dans cette hypothèse seule que nous nous permettons de nous placer ; et, en conséquence, nous apprécierons la politique des ministres sans remonter jusqu'au Maréchal, qui est, quoi qu'il puisse dire, constitutionnellement irresponsable.

I.

Ce que le ministère prétend sauver (il faut bien dire et redire sans cesse ce mot, puisqu'il s'agit proprement

d'un ministère de sauveurs), c'est d'abord et avant tout la Constitution. Assurément c'est là une intention louable, d'autant plus vertueuse et méritoire que cette Constitution est moins du goût de ceux qui s'en proclament les champions et qu'ils ont pris moins de part à sa rédaction. Enfin cette imparfaite charte républicaine est pour le moment le seul abri légal, le seul refuge de la France, et c'est pour la défendre contre la dernière Chambre des députés et contre les républicains, que les hommes aujourd'hui au pouvoir se sont de nouveau jetés au milieu des flots et ont repris vigoureusement en main le gouvernail de la barque en [illegible]. Ainsi l'ont assuré aux deux Chambres M. de Broglie et M. Paris (1), et le manifeste du Maréchal l'affirme. La Constitution était, avec la connivence des ministres républicains, défigurée, travestie par les audacieux commentaires de la gauche ; il fallait un cabinet de droite pour la rétablir officiellement dans sa vérité primitive et en donner au pays une interprétation orthodoxe.

En faisant de telles déclarations, les ministres, nous n'en voulons point douter, étaient de bonne foi. En docteurs ès-sciences parlementaires, ils se croyaient appelés à redresser dans la pratique la Constitution faussée par leurs adversaires ; mais avec la direction donnée à la politique du gouvernement, qui ne voit aujourd'hui quels périls court cette pauvre Constitution entre les mains de ses nouveaux défenseurs officiels ? Dans quel parti entend-on répéter qu'il faut en finir avec la charte républicaine? Qu'est pour les neuf dixièmes des adhérents du ministère cette Constitution que les républicains avaient le tort de regarder comme une demeure définitive et permanente? Pour les ardents, c'est une prison, une geôle incommode qu'il faut renverser au plus vite; pour les modérés, c'est un abri précaire, une tente d'une nuit qu'il faudra replier après l'orage ; pour les plus patients, enfin, c'est un logement garni où l'on peut se mettre à couvert en attendant la construction d'une maison plus convenable, mais à condition de se garder de renouveler le bail.

Voilà comment les amis du cabinet, comment les chevaliers des fleurs de lis ou les prétoriens de l'aigle impériale traitent journellement le statut fondamental que les ministres prétendent défendre de toute altération républicaine. Si le cabinet l'emporte, la Constitution sauvée par lui n'aura de durée que le temps nécessaire pour installer autre chose à la place. Condamné ou ratifié par le pays, le 16 mai aura compromis des institutions à peine expérimentées pendant dix-huit mois ; mais qui ne sent combien pour elles le triomphe du ministère serait plus gros de périls! Déjà le gouvernement substitue à la Constitution du 25 février 1875 le septennat de novembre 1873. Les autorités, qui ne sont cependant pas avares de discours, ne parlent plus des lois constitutionnelles ; elles ne parlent plus que des pouvoirs du Maréchal, comme si rien n'avait été fait depuis quatre ans, comme si la France, au lieu de se donner des institutions régulières, n'avait créé qu'une magistrature personnelle au profit d'un homme. Le septennat, réduit en fait à un triennat, paraît aujourd'hui la seule institution légale du pays.

De ces lois constitutionnelles une seule clause est demeurée chère aux soutiens du cabinet : c'est la clause de révision, celle même qui permet d'abroger la Constitution. Les ministres l'ont déclaré dans les Chambres (1), et leurs partisans ne se font pas faute de le répéter au pays : ils tiennent avant tout à rouvrir toute grande la porte de sortie laissée entre-bâillée par la charte constitutionnelle de 1875. Avant même d'avoir fait choix d'une monarchie, quand ils ne peuvent s'entendre sur l'usage à faire de leur victoire, les coalisés du 18 mai croient utile de nous rappeler que l'union du pays avec la République est une union libre, toujours dissoluble, et que si pendant trois ans le Maréchal peut seul demander le divorce, il peut le réclamer quand bon lui semble. La France se trouve ainsi rejetée dans l'ère du provisoire indéfini ; l'avenir d'ordre et de paix qu'on lui offre est un avenir de trois ans. Autrefois les conservateurs exigeaient au moins une perspective d'une vingtaine d'années; aujourd'hui ils sont devenus plus modestes ; ils engagent une lutte où ils ont tout à perdre, pour un règne de trente-six mois, et les hommes prudents, les sages d'Israël, défendent de penser à l'échéance de ce bail triennal. L'on ne veut même pas entendre qu'avec ce droit de révision en perspective, les trois dernières années du septennat ne seraient pour les amis du ministère, tous également jaloux de préparer une révision à leur profit, qu'un long combat, une guerre sans trêve ni merci.

La révision est, en effet, le seul point de ralliement de tous les adversaires du régime actuel, et en même temps le principe de toutes leurs divisions. Ils ne peuvent s'entendre qu'en mettant en avant le droit de révision contre la république, et ils ne peuvent parler de révision sans cesser de s'entendre et en venir aux mains. Telle est la situation fatale des partis hostiles au régime républicain : s'ils trouvent dans la Constitution un terrain d'union, ils ne s'y peuvent réunir que pour s'y combattre. L'ère de paix que leur triomphe promettrait à la France ne saurait donc être qu'une ère de luttes intestines et de conflits politiques, de conspirations et de complots à ciel découvert contre des institutions publiquement condamnées à une exécution prochaine. Pour la France, disputée entre trois ou quatre partis égaux en droits et en ambition, cette restauration du provisoire ressemblerait fort à l'ancien supplice des régicides tirés à quatre chevaux : ce serait pendant trois ans une sorte d'écartellement légal.

Avec la clause de révision entendue à la manière du cabinet, chaque appel au pays, chaque scrutin remet en question la forme du gouvernement ; toutes les élections deviennent des plébiscites, toutes les Assemblées des constituantes. Si une pareille conséquence ne peut troubler des hommes épris des jeux de la politique et du hasard, ils ne songent pas assez qu'elle peut effrayer, qu'elle peut dégoûter le pays. A force de se réclamer du droit de révision, les amis du ministère oublient qu'ils risquent de faire supprimer ou restreindre la clause même de révision. On dirait que les feuilles de droite se sont chargées de montrer au pays ce qu'il peut y avoir d'irritant et d'excessif, ce qu'il peut y avoir de causes de désordre et d'agitation dans cette sorte d'épée de Damoclès en tout temps suspendue sur la tête de la France.

Il faut, dit le proverbe, qu'une porte soit ouverte ou fermée : il est à craindre, pour les espérances de beaucoup de conservateurs, qu'en prétendant ouvrir la porte trop grande,

(1) Discours de M. [illegible] à la Chambre des députés le 18 juin — Discours de M. [illegible] au Sénat, le 21 juin 1877.

(1) Discours de M. [illegible] à la Chambre des députés.

ils ne se laissent fermer tout jour au nez. Pas n'est besoin d'être prophète pour le prédire : en cas de défaite de la politique de mai (et cette défaite paraît certaine), si la Constitution est respectée jusqu'en 1880, et si alors il y a revision, ce sera d'abord contre le droit de révision. L'article des lois constitutionnelles le plus cher aux conservateurs sera modifié, peut-être abrogé; si la porte de sortie tolérée par la Constitution n'est pas murée, elle sera rétrécie, ou ne pourra plus s'ouvrir [illegible] lentes formalités, comme ces portes saintes des basiliques romaines qui s'ouvrent de loin en loin, de quart de siècle en quart de siècle, aux époques de jubilé.

D'après le manifeste au peuple français, le 16 mai a eu pour but de relever l'autorité, trop amoindrie aux yeux de certains conservateurs, de deux des grands pouvoirs de l'État, du Président de la république et du Sénat. Le maréchal est persuadé [illegible] également menacées, également abaissées par une Chambre des députés avide de tout dominer et irritée de tout frein. Le péril était, paraît-il, si pressant, qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour sauver les deux pouvoirs en perdition; différé de quelques semaines, le 16 mai fût arrivé trop tard. Serait-il interdit de croire que la hâte de nos sauveurs les a mal servis? Les hommes qui ont accepté la mission de faire triompher la politique du 16 mai semblent n'avoir aperçu que les embarras et les difficultés du moment : ils ont [illegible] les dangers du lendemain; ils n'ont pas vu qu'en exaltant jusqu'à l'excès, aux dépens du troisième pouvoir, la présidence et le Sénat, ils préparaient à ces derniers, pour un avenir plus ou moins prochain, des périls plus graves et peut-être une chute difficilement remediable.

L'acte réparateur du 16 mai compte déjà quatre mois ; l'on peut distinguer déjà s'il a beaucoup augmenté la popularité du chef de l'État et accru sa juste influence sur la nation. Si les attaques des partis montent parfois jusqu'au Président irresponsable, à qui la faute, si ce n'est aux conseillers qui, de la sphère élevée où il semblait planer au-dessus de nos discordes, le font descendre dans les luttes des partis et le précipitent au plus fort de la mêlée? Qui a fait de son nom un cri de guerre, et de sa légitime autorité un engin de combat. Il y a quelques mois, M. le maréchal [illegible] occupait sans peine en France une position comme il a été donné à peu d'hommes, même parmi les plus grands, d'en occuper en aucun temps, dans aucun pays. Accepté, honoré de tous les partis, il était par tous regardé comme le Président naturel, on pourrait presque dire comme le Président inamovible de la république. Le pays envisageait alors sans anxiété l'échéance de 1880. C'est qu'il y a quelques mois, cette date fatale ne lui présentait rien d'obscur; personne n'eût mis en doute la réélection du Maréchal, et le pays eût traversé le détroit tant redouté sans s'apercevoir qu'il venait de franchir une passe difficile. Si l'avenir est aujourd'hui sombre et nébuleux, c'est qu'au milieu du dernier mois de mai se sont accumulés les nuages qui couvrent l'horizon et l'obscurcissent de plus en plus.

Ce n'est point là tout le mal, ce ne sont pas là, pour la première magistrature du pays, toutes les fâcheuses conséquences de cette date néfaste. Au-dessus des hommes, au-dessus des personnalités les plus illustres, il y a les institutions, et le 16 mai peut atteindre dans le Président la présidence même. Le Président de la république tenait de la Constitution une prérogative élevée, presque souveraine et monarchique : le droit de dissolution de la Chambre des députés. C'était là, pour le chef du pouvoir, une arme précieuse; en des circonstances graves, ce pouvait être pour le pays un instrument [illegible] employé qu'en un réel péril. Dans la main d'un Président de république, plus encore que dans celle d'un roi constitutionnel, le droit de dissolution est comme un fusil à un seul coup qu'on ne peut immédiatement recharger, et dont par conséquent il ne faut tirer qu'à la dernière extrémité et à coup sûr. Pour avoir brûlé prématurément son unique cartouche, le chef du pouvoir va devant la prochaine Chambre se [illegible] les casuistes de droite, le vote du budget interdit deux dissolutions consécutives. Ce n'est point tout : la haute prérogative présidentielle a été compromise par l'usage irréfléchi qui en a été fait. L'abus d'un droit est le meilleur moyen d'en amener la négation et la suppression. Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, la plus haute prérogative présidentielle était annulée ou restreinte, la première responsabilité en reviendrait au 16 mai.

Le dommage fait à la suprême magistrature ne s'arrête pas encore là. Il faut avoir le courage de poursuivre cette pénible analyse et de scruter tous les maux, de sonder toutes les blessures faites aux institutions et aux intérêts conservateurs. Mieux conseillé ou mieux inspiré, avec plus de réserve et d'impartialité, M. le Président de la république eût pu devenir chez nous le chef et le modèle d'une dynastie de Présidents, par leur origine étrangers à la politique, et par leurs goûts et leurs habitudes, comme par leurs fonctions, élevés au-dessus de toutes les querelles des partis. C'est là un point sur lequel on ne saurait trop attirer l'attention et les regrets des conservateurs. L'armée eût pu continuer à prêter à la France des chefs de gouvernement aussi propres à maintenir l'ordre matériel qu'inhabiles à se mêler aux luttes quotidiennes des partis. Dans une république novice et de tous côtés entourée de grandes monarchies militaires, de tels choix eussent pu être aussi avantageux à la paix intérieure qu'utiles à la considération extérieure du pays. Les intérêts conservateurs y eussent gagné une garantie de surcroît, et, en se rattachant plus étroitement l'armée, la nouvelle république eût pu trouver un appui là où d'autres ont rencontré une cause de ruine. Quand les États-Unis, où l'armée a toujours tenu si peu de place, ont choisi dans ses rangs un si grand nombre de leurs Présidents, il eût pu sembler naturel qu'en France, où les périls extérieurs donnent à l'état militaire une telle importance, le chef officiel de la nation fût le plus souvent un homme d'épée. Des politiques de profession eussent rarement été aussi libres de remplir les hautes et délicates fonctions dévolues par le régime constitutionnel au chef de l'État. La France eût pu ainsi avoir une république vraiment parlementaire, où un Président temporaire, mais rééligible, eût pu jouer ce rôle d'arbitre et de modérateur qui, dans les monarchies modernes, est le principal rôle des souverains, et dont, en France, aucune monarchie ne semble aujourd'hui capable. Qu'eût-il fallu pour cela? Il eût fallu avant tout que le premier Président militaire ne laissât jamais voir aucune velléité de gouverner militairement, de remplacer la liberté par la discipline et la loi par la consigne. Il eût fallu que, satisfait du maintien de l'ordre, le Président ne permît à aucun parti de faire de lui un instrument, car,

dès qu'il devient l'instrument ou le chef d'un parti, un Président militaire n'a plus que des inconvénients pour le repos comme pour la liberté du pays.

Il y avait pour M. le maréchal une noble position à prendre, de grands exemples à léguer, une autorité et une tradition à fonder, et tout cela par les moyens les plus simples, en demeurant dans les régions élevées d'où le pouvoir présidentiel n'eût point dû descendre. La fortune, jusqu'en ses rigueurs toujours généreuse pour lui, offrait au vainqueur de Magenta, au vaincu de Sedan, une occasion qu'elle offre rarement à ses favoris : après de grands succès et de plus grands revers, elle lui offrait presque gratuitement de faire de lui l'un de ces types nationaux qui enrichissent l'histoire d'un peuple, et dont la gloire et l'influence rayonnent bien au delà d'une vie d'homme. Dans ces difficiles époques où les gouvernements se fondent, les premiers exemples ont une importance capitale, une valeur sans pareille à tout autre moment de l'histoire. Les premiers Présidents d'une république, comme les premiers souverains d'une monarchie, ont sur leurs successeurs même une autorité qui s'étend à travers les générations. Honoré de tous les partis, M. le maréchal de Mac-Mahon eût pu, en se renfermant strictement dans son rôle parlementaire, devenir le modèle et comme le type classique d'un Président constitutionnel. Le 16 mai lui enlève cet honneur et risque de fermer dans l'avenir l'accès de la suprême magistrature aux hommes qui l'eussent peut-être le mieux remplie aux yeux de l'Europe.

La lettre à M. Jules Simon a pour longtemps rendu suspecte toute candidature militaire à la présidence de la république. M. Thiers, auquel on pouvait reprocher trop d'ingérence dans les départements ministériels et l'excès même de ses facultés politiques, M. Thiers doit aux conseillers de l'Élysée de demeurer pour le grand nombre la vraie personnification de l'autorité présidentielle et le seul Washington de la France. Si dorénavant les chefs de gouvernement sont des hommes politiques, des chefs de parti ; si le pays perd là une garantie conservatrice, et le régime parlementaire une condition de succès, la faute en devra peser tout entière sur la malheureuse inspiration du 16 mai.

La présidence n'est pas seule atteinte et diminuée par la politique actuelle ; tous les pouvoirs que le Maréchal s'est donné pour mission de fortifier sont par lui compromis. Le Sénat n'est pas sous ce rapport plus heureux que la présidence. La Constitution républicaine, abandonnant d'anciens préjugés démocratiques, a créé une Chambre haute et lui a conféré d'importantes attributions ; mais si la loi peut doter une Chambre de telle ou telle prérogative, elle ne lui peut conférer d'autorité morale, d'influence sur le pays. Ce sont là des biens qu'une Assemblée ne tient que d'elle-même, et qu'un Sénat ne conquiert que par une attitude également indépendante vis-à-vis des deux autres pouvoirs. Rien n'est plus important et rien n'est plus délicat que le rôle assigné aux Chambres hautes par la science politique comme par la tradition ; elles n'ont de raison d'être qu'à la condition de demeurer le rempart des libertés publiques non moins que de l'autorité publique. Ainsi que nous l'écrivions récemment à propos d'un pays voisin auquel toutes nos contradictions politiques nous font de plus en plus ressembler (1), la Chambre haute est d'ordinaire la pièce défectueuse autant qu'indispensable du mécanisme parlementaire. Nulle part cette triste vérité n'est plus manifeste qu'en France ; sous la république, sous la monarchie, sous l'empire, Chambre des pairs ou Sénat ont été en vain pourvus des plus larges prérogatives ; ils se sont presque toujours vus privés de l'ascendant moral sans lequel, pour les Assemblées comme pour les hommes, il n'y a ni force ni pouvoir. C'est que sous tous nos gouvernements, sauf peut-être un moment sous la Restauration, nos Chambres hautes n'ont compris et n'ont rempli qu'une moitié de leur tâche de digue légale, ne présentant de résistance que d'un seul côté, du côté du flot populaire, et presque jamais du côté de l'arbitraire gouvernemental. Il faudrait beaucoup de sagesse, de circonspection, de retenue, pour rendre chez nous à une haute Chambre une influence que lui contestent les mœurs, les préventions démocratiques et, plus que tout, les souvenirs du passé.

Qui oserait dire que le Sénat, dirigé par les meneurs du 16 mai, a reconquis dans ces derniers temps le prestige dont tous les conservateurs devraient désirer le voir entouré ? Est-ce le vote de la dissolution qui aura rétabli devant l'opinion l'autorité ou l'ascendant du Sénat ? Le refus de s'associer à une telle mesure eût pu donner d'un coup à la haute Chambre une popularité qui n'eût pas été inutile au fonctionnement régulier du régime parlementaire. Elle ne l'a pas voulu.

En conférant à la première Chambre une part dans la dissolution de l'autre, la Constitution lui a confié une arme dangereuse pour elle-même, une arme à deux tranchants qui, employée inconsidérément, peut blesser la main qui s'en sert (1). Les chefs de la faible majorité sénatoriale ont paru croire que le Sénat se grandissait en faisant sentir à la Chambre issue du suffrage universel tout le poids de sa prérogative légale. Hélas ! ils ne voyaient point qu'en fermant les portes de l'Assemblée voisine, la haute Assemblée s'exposait à de singuliers mécomptes lors de la rentrée de sa rivale ; ils ne voyaient point qu'en votant la dissolution, le Sénat, comme le Président de la république, se renvoyait lui-même avec l'autre Chambre devant le pays, se citait en corps devant le tribunal du suffrage universel, dont, d'après la Constitution, il n'est pas justiciable. La dissolution fait descendre la haute Chambre, tout comme le Maréchal, dans l'arène électorale ; elle lui fera partager moralement la défaite du ministère et fera retomber sur lui le vote de défiance que la France va infliger au cabinet. Après un tel désavœu du pays, quel sera sur l'opinion l'ascendant du premier corps de l'État, quelle sera son autorité vis-à-vis d'une Chambre récemment retrempée dans le suffrage universel ? Quand on sait combien, en dépit de quatre mois de préparatifs, les promoteurs de la dissolution ont peu de chance de triompher sur le terrain électoral, l'on comprend qu'ils n'ont pas mieux servi les intérêts du Sénat que ceux de la présidence.

On annonce qu'on gouvernera avec le Sénat en dépit ou en dehors de la nouvelle Chambre. Ce serait là, en vérité, une singulière manière d'appliquer la Constitution et de rétablir l'équilibre parlementaire menacé, dit-on, par la dernière Chambre des députés ! Cet équilibre consisterait-il à ne

(1) Voyez dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1877 : *Une Restauration ; l'Espagne sous Alphonse XII.*

(1) Voyez dans la *Revue* du 16 juin 1877 notre étude sur *les Périls de la Constitution et du régime parlementaire.*

point tenir compte des représentants les plus directs de la nation et, sous prétexte d'en diminuer le poids, à supprimer l'un des deux plateaux de la balance parlementaire? Par malheur, un tel expédient serait encore moins constitutionnel, encore moins praticable qu'une seconde dissolution. Il n'y a pas ici moyen de se glisser à travers la loi; il faudrait sauter par-dessus la haute barrière de la légalité. Le Sénat n'a point qualité pour voter seul le budget; la levée des impôts sans qu'ils aient été consentis par les représentants immédiats du pays serait le plus manifeste et le plus choquant des coups d'État. C'est faire injure à la majorité de nos pères conscrits que de les soupçonner d'oser jamais fouler ainsi aux pieds toutes les maximes du droit public moderne et le principe le plus élémentaire du régime constitutionnel!

S'il n'intervient pas pour assurer le maintien du régime parlementaire, s'il consent à donner l'appui qu'on attend de lui, le Sénat se sera définitivement entouré d'une impopularité qui, rejaillissant fatalement sur toute Chambre haute, en pourrait à la longue amener l'abrogation. Le Sénat est aujourd'hui en possession de droits aussi étendus qu'en peut désirer une Chambre haute; les sénateurs sont nommés selon un mode de scrutin singulièrement avantageux aux conservateurs; mais prérogatives sénatoriales et mode d'élection des sénateurs pourront être un jour, si les républicains l'emportent, soumis à une révision. Si pareille chose devait arriver, si les conservateurs perdaient là quelques-unes des garanties de la Constitution actuelle, ils n'auraient à s'en prendre qu'à la dangereuse stratégie de leurs chefs d'aujourd'hui.

Toutes les institutions d'un pays à peine remis d'une terrible secousse sont ébranlées par le coup d'autorité qui prétendait les raffermir, et, juste châtiment d'une politique de soubresauts et de risque-tout, les plus atteintes ou les plus menacées sont celles dont le second cabinet de l'ordre moral s'annonce comme le sauveur. Beaucoup de conservateurs aiment à regarder les prérogatives légales d'un chef d'État ou d'une haute Assemblée comme des armes qui se rouillent en dormant dans le fourreau. C'est là une erreur des plus fatales; c'est cette sorte d'intransigeance ou de radicalisme parlementaire qui a fait de la France la patrie des vaines expériences et des avortements politiques. Loin d'être des armes trempées à toute épreuve, les prérogatives légales sont, pour les chefs d'État comme pour les Assemblées, en république comme en monarchie, des armes promptes à s'émousser et qui parfois, dans les mains trop confiantes, se rompent et cassent. Notre histoire politique est, depuis plus de trois quarts de siècle, remplie de ces accidents et de ces déceptions. Combien de Constitutions plus ou moins ingénieuses ont été ainsi usées en quelques années, et si les violences populaires en ont brisé plusieurs, la plupart n'avaient-elles pas été faussées ou forcées par la main imprudente du pouvoir?

J'ai souvent entendu dire, dans mes voyages en Russie, que l'on n'y pouvait pas toujours avoir de machines agricoles, parce que les gens du pays, ne sachant pas s'en servir, les détraquaient promptement, et que, n'y ayant pas partout de mécaniciens pour les remettre en état, les machines étaient bientôt hors de service. Si l'avenir devait ressembler au passé, on en pourrait bientôt dire autant chez nous des institutions politiques et de tout mécanisme constitutionnel importé ou imité de l'Angleterre ou de l'Amérique. Il semble que nos hommes d'État ne puissent apprendre à faire marcher ces savantes machines. Ceux qui se croient pour ce métier une science ou une vocation spéciale, nos mécaniciens constitutionnels de profession, sont souvent les moins heureux, parce qu'ils sont les plus infatués et les moins prudents : les uns se prennent eux-mêmes dans les engrenages dont ils se croyaient les maîtres; les autres, calculant mal la force de la vapeur dont ils prétendent disposer, sont victimes d'explosions qui souvent n'étonnent qu'eux-mêmes.

II.

Le gouvernement issu du 16 mai paraît en toute chose condamné à faire le contraire de ce qu'il prétend accomplir, compromettant les institutions qu'il veut sauvegarder, aggravant les périls qu'il désire conjurer. On dirait de ces héros des contes populaires, jouets d'un mauvais génie qui fait tourner toutes leurs actions à l'encontre de leurs desseins. Le gouvernement a pour principal souci d'arrêter le progrès des idées radicales, et il ne s'aperçoit pas que par ses exagérations autoritaires, par ses procédés peu scrupuleux, il leur élargit et aplanit la voie. Ce n'est pas tout : entraînés par l'inexorable logique d'une situation fausse, les hommes du 16 mai font ce qu'ils ont le plus souvent et le plus justement reproché à leurs adversaires. Dans leur zèle pour effacer partout les traces de la contagion républicaine, ils dissolvent et décomposent ce qu'ils prétendent purifier.

S'il est une chose dont les conservateurs ont souvent accusé les républicains, c'est de tout désorganiser sous prétexte de tout renouveler. L'administration, qui, à elle seule, semble presque tout le gouvernement, a surtout donné lieu à de semblables reproches. Les bouleversements administratifs, l'exclusion en masse des fonctionnaires en place, l'ostracisme des serviteurs des anciens gouvernements, l'intrusion d'hommes nouveaux, ont de tout temps été l'un des principaux griefs des hommes d'ordre contre les révolutions et les républiques. Or, qu'a fait le nouveau cabinet? Ces procédés tant blâmés chez ses adversaires, ne les a-t-il pas imités en renchérissant sur tous ses devanciers? Quand une main ministérielle a-t-elle d'un seul coup tranché autant d'existences administratives? En huit jours, on a changé, déplacé, transporté, révoqué plus de préfets, de sous-préfets, de juges de paix, que ne l'avaient fait en quinze mois deux ministères républicains. Dira-t-on que ce n'était là qu'une mesure de réparation, une restauration dans leurs places des anciens fonctionnaires expulsés par les républicains? Mais si ces derniers triomphent, ne seront-ils pas à leur tour autorisés à restaurer les fonctionnaires républicains bannis par les monarchistes?

Le ministère se croit appelé à relever l'autorité et le prestige de l'administration. Je crains bien qu'avec tout son zèle pour elle, il lui ait porté un coup plus rude que les cabinets dont il prétend réparer les fautes. Personne encore n'avait aussi bien que le présent ministre de l'intérieur exposé aux moins clairvoyants l'instabilité des fonctions administratives, la vanité des préfectures, l'éphémère éclat et la menteuse richesse de tous ces uniformes brodés d'or. Personne n'aura plus contribué à faire de l'administration la carrière la plus précaire et par là même à en abaisser le niveau moral, le niveau social. Je ne perdrai point le temps à demander quel ascendant peuvent conserver sur les populations des fonc-

tionnaires assis sur un siége aussi fragile et ainsi expédiés de ville en ville et comme d'étape en étape.

Le tort fait à l'administration proprement dite n'est ni le seul ni peut-être le principal. Le dommage s'étend, sous une autre forme, à toutes les branches des services publics. Une des tendances que les conservateurs ont le plus souvent et le plus fortement reprochées à leurs adversaires, c'est de vouloir introduire partout, dans tous les services, dans toutes les administrations, la politique, l'âpre et irritante politique; c'est de vouloir faire dépendre tous les emplois, toutes les récompenses, tout l'avancement de la sincérité et de l'ardeur des opinions. Certes, nulle tendance n'est, à nos yeux, plus regrettable, plus condamnable; mais, à supposer que les cabinets précédents aient péché de ce côté, qu'ont fait ceux qui naguère leur jetaient la pierre? A quelle époque a-t-on jamais plus souvent et plus durement rappelé à toutes les carrières tenant de près ou de loin à l'État qu'elles étaient dans la dépendance et à la discrétion du pouvoir? Quand a-t-on plus hautement soutenu cette humiliante théorie que tous les hommes dont, à un titre quelconque, les services sont salariés par le budget, doivent être en tout et partout les auxiliaires politiques et les instruments inertes du gouvernement du jour? Je ne crois pas que dans notre pays de France, où les partis sont si disposés à abuser des moyens laissés à leur portée, ces dangereuses maximes de l'omnipotence d'un gouvernement vis-à-vis de ses subordonnés aient jamais été poussées aussi loin. Dans toutes les branches des services publics, dans les plus étrangères par métier à la politique, dans les finances, l'instruction, les ponts et chaussées, les mines, des circulaires ministérielles, publiques ou confidentielles, ont établi les droits et les prétentions du gouvernement. Par la plus étrange innovation, le fonctionnaire politique par excellence, le représentant attitré des pouvoirs du jour, le préfet, a été érigé en arbitre et en juge de l'avancement dans les carrières civiles, où l'étude et la science devraient être les seuls titres aux faveurs de l'État. Comme si le domaine public n'était pas assez vaste et l'État assez omnipotent, le ministère a, par la circulaire de M. Paris aux compagnies de chemins de fer, poursuivi l'esprit d'indépendance jusque dans les administrations privées, ainsi menacées d'une sorte de loi des suspects. Pour des conservateurs épris de la dignité de la conscience humaine et ennemis de la doctrine révolutionnaire de l'universelle ingérence de l'État, il est triste de voir un gouvernement paré du titre de conservateur donner à ses adversaires d'aussi dangereux exemples et les armer contre la société d'armes aussi redoutables.

La mission que s'est donnée le gouvernement réparateur du 16 mai ne se borne point au domaine de la politique et aux institutions civiles; elle embrasse tout le domaine social et, en particulier, le domaine religieux. La défense des intérêts de la religion, de l'Église, du clergé, est un des points principaux du programme du 16 mai; c'est le premier article du contrat d'alliance provisoire des partis qui appuient le gouvernement. On n'a pas oublié les menaces d'une certaine presse au ministère Jules Simon et à la majorité de la Chambre lors de la discussion sur les menées ultramontaines. Les prédictions des feuilles de droite se sont réalisées à si courte échéance, que le 16 mai n'a paru que l'exécution de ces hautaines menaces et la réponse de la présidence à l'ordre du jour du 4 mai. C'est là pour l'Église et le clergé, compromis par le zèle aveugle de certains prélats, un triomphe trop facile, trop rapide pour être entièrement rassurant, c'est, en tout cas, une cause d'inquiétude pour les amis de la paix religieuse.

Rien de plus fatal à la religion comme à la politique que l'immixtion, l'intrusion de l'une dans l'autre. La confusion de ces deux domaines, leurs empiétements réciproques sont pour l'Europe, pour la liberté et la civilisation, un des plus sérieux dangers de l'avenir. Pour notre France, qui a d'autre part tant de causes de division, des luttes confessionnelles auraient une gravité plus grande encore que dans les États voisins. Or, je crains qu'en voulant prévenir de pareils conflits, le 16 mai ne les ait rendus plus prochains, plus inévitables, plus acharnés. Le coup d'autorité présidentiel s'étant fait en grande partie au nom de la religion, la religion se trouve plus que jamais mêlée aux luttes et aux compétitions des partis. Les conservateurs qui la veulent défendre ne s'aperçoivent pas assez qu'en s'en faisant un drapeau, une bannière plus ou moins franchement arborée, ils désignent la religion aux traits de l'ennemi. Je sais que les coalisés du 16 mai, que ces partis entre eux si hostiles ne pouvaient guère trouver ailleurs un signe de ralliement. C'est précisément là qu'est le mal, et pour eux-mêmes et pour l'Eglise. Les conservateurs que la peur ou l'ambition serrent autour du ministère sont, bon gré mal gré, rangés avec lui dans le camp du cléricalisme, et, pour avoir l'honneur de conduire au combat les troupes de la coalition monarchique, la religion, en se laissant mettre au premier rang, se laisse exposer aux premiers coups.

L'on serait de mauvaise foi à nier la gravité d'une telle situation et l'on se ferait illusion en se dissimulant que la politique de mai l'a singulièrement aggravée. Certes, toute la faute n'en revient pas au coup d'autorité présidentiel, toute la responsabilité n'en retombe pas d'un seul côté. Une intolérance mutuelle, les prétentions excessives des uns et les soupçons peut-être outrés des autres tendent, par une sorte d'accord tacite des partis extrêmes, à ramener les luttes politiques sur le terrain religieux. Cela n'est que trop vrai; mais quand leurs adversaires auraient tout fait pour les y attirer, les conservateurs auraient dû tout faire pour détourner la lutte d'un pareil terrain et l'amener sur un autre champ de bataille. Dans une guerre, en effet, et nous sommes malheureusement en état de guerre, rien n'est plus fâcheux pour une contrée que d'être choisie comme théâtre principal des opérations; rien n'est plus funeste à une ville que d'être prise comme position centrale par l'une des deux armées. Les places de guerre ont à redouter la grêle sinistre des obus et les explosions souterraines de la mine. Aussi, pour tout esprit vraiment religieux comme pour tout esprit vraiment politique, il est pénible de voir la religion devenir une des principales positions des partis, un des points stratégiques de nos luttes intérieures. Si les conservateurs croient lui rendre service en en faisant comme la citadelle officielle de la réaction et en attirant ainsi sur elle le feu de leurs adversaires, ils se trompent étrangement. Pour avoir servi de forteresse et de réduit aux ennemis du seul régime politique aujourd'hui possible en France, la place risque d'être un jour démantelée et ses habitants désarmés.

La France n'est plus assez religieuse, assez chrétienne, assez catholique pour que les partis puissent recommencer chez elle le jeu de la Ligue. Les chefs de la droite s'en sont aperçus et, après s'être annoncés comme les vengeurs de la

religion outragée, ils ont vainement cherché à rassurer le pays et l'Europe sur l'excès de leur zèle pieux. Ces alliés honteux du cléricalisme comprennent eux-mêmes que toute politique cléricale n'aurait d'autre résultat que de compromettre l'Église à l'intérieur et la France au dehors. Par malheur, on ne peut en public changer de livrée ou de couleur à volonté, et un gouvernement de nos jours ne saurait avoir un costume *mi parti*, à la mode du XVe siècle, blanc et noir d'un côté, rouge et bleu de l'autre. Quoi qu'il dise ou fasse aujourd'hui, le cabinet est, au dehors comme au dedans, regardé comme le protégé ou l'instrument du parti qui a le plus chaleureusement salué son avénement. A ce titre, une victoire du ministère serait pour la France une cause d'isolement, une cause de péril de plus; à ce titre aussi, sa défaite sera pour l'Église, déjà associée à tant de revers, un échec moral et une défaite de plus. Son alliance avec les vaincus de la politique n'aura fait que grossir contre elle les défiances et les rancunes des vainqueurs. Si un jour la France a, comme l'Allemagne et l'Italie, ses luttes confessionnelles et ses lois de mai, les téméraires prétentions et l'imprudente tactique des conservateurs y auront eu autant de part que les colères de leurs adversaires, et ici, comme en toute chose, le 16 mai n'aura fait que précipiter la crise et envenimer les haines.

Les partis politiques et les gouvernements ont toujours un programme officiel écrit en grosses lettres et hautement proclamé; mais souvent tout ce qu'ils se proposent ne figure point dans leur *platform*, ou bien les articles qui leur tiennent le plus à cœur n'y occupent ostensiblement qu'une petite place. Il en est ainsi de la politique du 16 mai; ainsi surtout des sentiments et des vœux de la plupart de ses adhérents. L'intérêt de l'État, l'intérêt de la religion, ne sont pas les seuls mobiles des partis rivaux et des frères ennemis ralliés derrière le ministère; il en est un autre moins élevé et moins apparent, mais d'autant plus utile à mettre au jour qu'il se cache dans l'ombre: c'est un intérêt ou un préjugé de classe. Pour qui a, depuis quelques mois, à Paris ou en province, prêté l'oreille à l'opinion mondaine, cela est de la dernière évidence. A certains égards l'on pourrait dire que là est le nœud de la question actuellement débattue entre les partis. Pour beaucoup de conservateurs sans affections ni convictions politiques, la lutte aujourd'hui engagée n'est que le combat des classes qui s'intitulent *dirigeantes* contre ce que l'on appelle les *nouvelles couches*. L'antipathie contre la république provient moins d'un raisonnement théorique que de préjugés mondains; elle provient de l'hostilité contre les personnes plus encore que de l'aversion contre les idées. C'est là un phénomène sur lequel on ne saurait trop attirer les scrupules ou les craintes des vrais conservateurs.

Qu'est-ce que les classes dirigantes? qu'est-ce que les nouvelles couches? Ces termes plus ou moins impropres sont assez faciles à comprendre pour n'avoir pas besoin d'être définis, bien que l'un et l'autre puissent être plus ou moins étendus, plus ou moins restreints. Ce qui a besoin d'être expliqué, c'est ce nouvel antagonisme social qui vient inutilement compliquer le profond et terrible antagonisme du riche et du pauvre, du patron et de l'ouvrier, du capital et du travail. Entre les classes dirigeantes et les nouvelles couches, il y a le plus souvent conflit d'amour-propre et jalousie de position. C'est la lutte de la haute et de la petite bourgeoisie, du grand propriétaire ou du gros industriel avec le petit rentier ou le boutiquier, avec l'avocat ou l'avoué du chef-lieu d'arrondissement, avec le notaire ou le médecin de campagne; c'est l'antagonisme des familles en possession de la fortune ou d'un certain rang dans le monde depuis plusieurs générations avec les familles nouvelles ou déchues, sans éducation première ou sans relations (1). Il y a là, avant tout, une question de mode et de monde, de préséance et de vanité. C'est l'étiquette mondaine, ce sont les préventions et les distinctions des salons qui prétendent s'introduire dans la politique et y faire la loi. Les hommes qui dans leur ville ou leur province sont au sommet de l'échelle sociale, ne veulent pas voir monter au-dessus d'eux, dans la politique, les gens qui se trouvent de quelques degrés plus bas sur l'échelle de la fortune. On ne veut pas admettre dans les hauts emplois, dans les Chambres, dans les ministères, les hommes ou les professions que l'on ne reçoit pas, que l'on ne voit pas dans le monde. Il semble que par une sorte de privilége tacite, certaines classes, certaines positions doivent garder tout le monopole du pouvoir, et que le suffrage universel n'ait d'autres droits que de choisir dans leurs rangs ses représentants. Plus de trois quarts de siècle après la Révolution, une partie de la haute bourgeoisie, unie aux débris plus ou moins authentiques de l'ancienne noblesse, prétend former une classe presque aussi exclusive que l'aristocratie la plus fermée, une classe presque aussi étroitement et routinièrement conservatrice que l'aristocratie la plus imbue de préjugés.

Ce n'est pas seulement, en effet, par les prétentions, les usages, les manières ou l'éducation, que cette classe dominante se distingue des nouvelles couches; c'est souvent aussi par les sentiments, les idées, les aspirations. Sous l'antagonisme social se cache déjà un antagonisme moral, et c'est ce qui fait aujourd'hui la faiblesse des classes dirigeantes, qui, en prétendant rester à la tête de la société française, n'ont pas su demeurer à la tête du mouvement politique et intellectuel du pays. Quand elles se plaignent de l'avénement des nouvelles couches, les hautes classes ne s'aperçoivent point que par leur exclusivisme social, par l'éducation séparée qu'elles donnent à leurs enfants, par leurs prétentions mêmes, elles semblent se vouer à l'isolement, et que dans l'isolement il n'y a pour elles qu'impuissance et déception.

Dans les pays où elle s'appuie encore sur la loi et les mœurs, l'aristocratie ne conserve son influence qu'en demeurant ouverte et restant en communauté morale et intellectuelle avec les couches les plus élevées du peuple. Ainsi en est-il à plus forte raison des classes prétendues dirigeantes dans un pays démocratique, dans un pays de suffrage universel, où toutes les distinctions de classes sont plus ou moins factices et arbitraires. De nos jours, la double diffusion de l'aisance et de l'instruction tend sans cesse à former, au-dessous des hautes classes de la veille, des couches nouvelles dont l'apparition, dont l'avénement régulier est un phénomène normal, impossible à méconnaître, impossible à contrarier. Pour la science, la formation et l'élévation des nouvelles couches constitue toute l'histoire de l'humanité, comme en géologie toute l'histoire du globe, et dans la société

(1) [illegible] Un vol. Charpentier.

comme dans le sol ce mouvement ne peut se faire que de deux manières, par soulèvement brusque, selon le système de Cuvier, par soulèvement lent, conformément à la théorie de Lyell. Entre ces deux modes opposés, entre les révolutions violentes et l'évolution continue, il faut choisir. La société se transforme comme la terre, et dans ses transformations successives elle n'a qu'un avantage, c'est qu'il dépend d'elle, il dépend de nous, d'échapper aux convulsions et aux éruptions soudaines, d'éviter les tremblements de terre et les ruptures du sol, les stratifications discordantes et la dislocation des couches supérieures par celles d'en dessous.

Certes, pour un pays et pour une civilisation, c'est un grand mal quand toutes les couches sociales sont subitement bouleversées et disloquées; certes, pour la liberté et la démocratie même, c'est une grande perte quand chez un peuple la fortune, l'éducation, la naissance deviennent des titres d'exclusion. Si de tels maux semblent parfois inévitables, c'est qu'ils ne sont pas toujours uniquement amenés par les instincts niveleurs des foules, mais bien aussi par les instincts de domination, les préjugés, l'aveuglement ou la vanité des classes frustrées de l'autorité. Si la démocratie française vient à tomber dans ce défaut ou, mieux, dans ce vice de certaines démocraties anciennes et modernes, si elle prend en aversion les supériorités sociales, la culture, l'intelligence même, la faute en sera en grande partie au dédain et à l'exclusivisme de certaines classes vis-à-vis des nouvelles couches. Pour ceux qui ont le maigre honneur d'appartenir aux classes dirigeantes, il n'est qu'une façon de ressaisir une juste influence et de reprendre efficacement la direction du mouvement politique : c'est de savoir toujours être de leur temps et de leur pays, c'est d'oser marcher à la tête de l'opinion au lieu de prendre plaisir à aller à l'encontre ou de se laisser péniblement traîner à sa remorque. Or, ce n'est pas toujours là ce que nous faisons, ce que font les classes dirigeantes. Le 16 mai lui-même en est une preuve, car le 16 mai, qui a été une surprise pour l'opinion, a été avant tout l'œuvre des inquiétudes mondaines devant l'envahissement de la scène politique par de nouvelles et ingrates figures. L'aversion pour la république et la crainte du radicalisme ne sont point tout dans les défiances ou les terreurs des conservateurs. Les gens du monde ne se rendent pas eux-mêmes toujours bien compte de leurs répugnances pour les institutions du jour ; leur répulsion tient moins à la forme même de gouvernement qu'aux hommes qui la leur représentent et qui à leurs yeux la personnifient. La république, on l'accepterait encore aisément si l'on en avait le monopole, si l'on en pouvait bannir les nouvelles couches. De là, dans certaines sphères, le succès de cette paradoxale formule, devenue aujourd'hui presque banale : la république, oui; les républicains, jamais !

Les conservateurs ne s'aperçoivent pas que c'est leur faute, la faute de leur timidité ou de leur exclusivisme, si dans les rangs des républicains l'on ne compte pas plus d'hommes du monde. Il y en a cependant, le nombre s'en est singulièrement accru dans ces dernières années, et, si les classes dirigeantes parviennent à conserver ou à reconquérir une légitime influence, elles le devront en grande partie à cette élite d'hommes distingués qui, pour s'être franchement ralliés aux institutions existantes, sont dans certains salons traités de déserteurs et de transfuges. En dehors de cette voie, il n'y a pour les classes conservatrices, pour ce qu'on appelle un peu ambitieusement les autorités sociales, que mécomptes, déboires et humiliation. Ici comme partout, le 16 mai ne peut que compromettre et déconsidérer les intérêts qu'il prétend servir. En se laissant enchaîner à une cause perdue d'avance devant le pays, les gens du monde ne feront que révéler à tous leur isolement et leur impuissance. Un échec aussi public sera un coup fâcheux pour une influence déjà ébranlée. Il ne faudrait pas beaucoup de 24 et de 16 mai pour que, de défaite en défaite, le nom même de classes dirigeantes devînt une amère ironie, pour que, d'erreur en erreur, la haute bourgeoisie française n'eût pas plus d'ascendant sur le pays que n'en avait l'ancienne noblesse en 1830.

Un homme dont notre génération ne saurait trop méditer les œuvres, Tocqueville, a dit que l'on pouvait regretter l'avénement de la démocratie, mais qu'on ne pouvait l'empêcher. Le tort de nos prétendus conservateurs est de n'être point assez persuadés de cette grande vérité, de ne pas voir qu'ils grossissent le torrent dont ils prétendent arrêter le cours au lieu de chercher à lui creuser un lit. Jamais, depuis 1830, on n'a vu une politique aller à ce point contre les intentions et les vues de ses promoteurs. Gœthe, le grand optimiste, met quelque part dans la bouche de Méphistophélès cette définition du mauvais esprit, impuissant à troubler l'harmonie du monde : « Je suis celui qui veux le mal et qui fais le bien. » Les conservateurs pourraient renverser cette formule. En disant du Maréchal qu'il fait le mal en voulant le bien, peut-être rendrait-on justice à la fois à l'homme et à sa politique.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE.

Le culte chrétien aux IIe et IIIe siècles (1).

Notre éminent collaborateur, M. Edmond de Pressensé, a mis à profit les loisirs de la vie politique pour achever l'œuvre considérable d'histoire religieuse dont la première partie avait paru il y a une vingtaine d'années. Sous le titre d'*Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*, l'honorable écrivain avait conçu une tâche difficile, d'une poursuite parfois ingrate et laborieuse, qu'il vient de mener à bout avec une résolution soutenue.

Les deux premiers volumes étaient consacrés à la primitive Église, à celle qui date de la disparition du fondateur du christianisme et de l'établissement des premières communautés sur le sol palestinien. Dans les volumes suivants, qui traitent simultanément des IIe et IIIe siècles, l'auteur a introduit une division qui lui semblait indiquée par le sujet. Sous ce titre : *les Martyrs et apologistes*, il a retracé la grande lutte du christianisme contre le paganisme. Un cinquième volume exposait à son tour l'*Histoire du dogme*, autrement dit le mouvement de la pensée chrétienne à la même époque : d'abord ses déviations dans l'hérésie, puis les premières élaborations systématiques qui furent opposées à

---

1 *La Vie ecclésiastique, religieuse et morale des chrétiens aux IIe et IIIe siècles*, par E. de Pressensé, 1 vol. in-8°. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1877.

celle-ci. Restait à pénétrer dans le détail de l'organisation ecclésiastique et de la vie chrétienne.

Le présent volume, sixième et dernier de l'œuvre, étudie donc d'abord l'organisation de l'Église, son recrutement par le catéchuménat, ses institutions locales, sa discipline et le lien d'unité entre les diverses fractions de la chrétienté. Les précieux documents dont nous disposons aujourd'hui, en particulier la *Constitution de l'Église d'Alexandrie*, retrouvée en langue copte, il y a quelques années, et les *Philosophoumena* d'Hippolyte, évêque d'Ostie, ont entièrement renouvelé le sujet et font en quelque sorte, d'après l'expression de M. de Pressensé, « mouvoir sous nos yeux les rouages de cette organisation qui combinait si admirablement l'ordre et la liberté ». Le culte chrétien au IIe siècle, et sa transformation graduelle au IIIe, sont l'objet des développements suivants; la troisième partie expose la réforme morale et sociale opérée par le christianisme au foyer de la famille avant qu'elle passât de là dans les institutions.

Quand on songe au travail considérable qui est à la base de ce volume de près de 600 pages, à la patience nécessaire pour amasser les matériaux d'une aussi vaste enquête, à l'activité qui a dû présider à leur classement, on admire que l'entrain de l'auteur se soit maintenu jusqu'au bout, que sa plume ait conservé sans défaillance cette vivacité d'allures qui oblige l'attention et permet au lecteur profane de s'assimiler sans effort le fruit de recherches solides et originales.

I.

On peut distinguer dans l'histoire de l'établissement de l'Église chrétienne deux principaux *moments* : les origines proprement dites, c'est-à-dire ce qui se rattache de préférence à son fondateur, puis son *établissement*, dans le sens précis du mot. Les critiques qui ont fait de ces études difficiles et attrayantes l'objet de leurs travaux ont tour à tour labouré ces deux champs, dont les limites se confondent. Avec M. de Pressensé, nous n'avons point à nous demander : Qu'est-ce que le christianisme? mais : Comment le christianisme, considéré comme une puissance déjà existante, s'est-il comporté à l'égard du monde où sa naissance l'avait jeté? Cette question se subdivise, elle aussi, en une série de problèmes de détail dont quelques-uns sont, depuis des siècles, l'objet d'une ardente controverse.

Cette controverse avait d'abord éclaté entre catholiques et protestants, jaloux également de fonder leurs titres de possession à la vérité chrétienne sur leur conformité avec l'Église à ses débuts. Au siècle dernier, la polémique des philosophes s'est emparée avec une ardeur singulière de cette arène, où elle a transporté le combat qu'elle dirigeait contre l'organisme ecclésiastique contemporain ; et, peu soucieuse de savoir qui de Rome ou Genève avait gardé le plus fidèlement l'image de la chrétienté primitive, elle renvoyait dos à dos les adversaires, faisant remonter au développement de l'empire romain les progrès dont elle arrachait le mérite à la nouvelle société religieuse. Aujourd'hui le problème est envisagé d'une façon à la fois plus large et plus saine.

Les prétentions des Eglises rivales sont devenues d'assez mince intérêt ; d'autre part, le tableau de convention que l'on s'était formé de l'époque classique a été modifié par des travaux de premier ordre qui égalent en érudition les recherches de l'âge antérieur, mais certainement les dépassent par l'équité et la sagesse des appréciations. En même temps qu'on pénétrait les secrets de l'organisation du monde gréco-romain, on recueillait avec un soin jaloux les moindres restes de l'époque transitoire qui fit du judaïsme réformé de saint Pierre et de saint Paul le catholicisme officiel. Sans trop se préoccuper de savoir si tel ou tel fait donnait raison à des disputes théologiques, on reconstituait ainsi la trame rompue. De ce double travail des historiens profanes et religieux ressortent peu à peu quelques résultats importants, destinés à servir de base commune aux élaborations ultérieures.

M. de Pressensé, trop protestant et trop partisan de la séparation de l'Église et de l'Etat, dont il reste un des plus fermes défenseurs, pour ne pas laisser percer la satisfaction que lui causent nombre des faits qu'il expose, est cependant trop soucieux de la vérité historique pour les présenter sous un jour faux. Alléguant constamment ses sources, il donne au lecteur attentif le moyen de redresser lui-même telle proposition qui semble absolue, telle conclusion qui paraît dépasser les faits. Nous avons été surtout frappé de ses efforts pour reconstituer le culte de l'Église primitive : à côté du tableau complet et savamment présenté des luttes ecclésiastiques qui agitèrent Rome et l'Afrique, celui des institutions religieuses offre un intérêt d'un ordre un peu différent, mais plus vif peut-être encore. C'est là que de récentes découvertes l'ont très-heureusement servi. Ces essais de reconstruction peuvent prêter à la critique; mais, lorsqu'ils sont tentés avec un soin judicieux et à l'aide de matériaux suffisants, ils rendent au passé une vie singulière. Ainsi, quand M. de Pressensé nous décrit la célébration du culte chrétien au IIIe siècle, dans la grande métropole chrétienne de l'Égypte, à Alexandrie.

L'édifice présente un portique ou vestibule que ne peuvent franchir les simples catéchumènes ; une séparation à l'intérieur du vaisseau assigne aux hommes et aux femmes des places à part. Un espace est ménagé dans le fond pour la chaire de l'évêque et les siéges des anciens ou prêtres qui l'entourent. Devant la *cathedra* de l'évêque se trouve la table de communion; près d'elle, une seconde table reçoit les offrandes de l'Église. Vers le milieu de l'édifice, se dressent les deux *ambons* ou pupitres qui servent à la lecture des livres saints.

A l'heure du culte, au lever du jour, l'assemblée chrétienne se forme en silence, d'après les sexes. La cérémonie ouverte par une invocation, le lecteur fait entendre à l'assemblée debout et recueillie les fragments de l'Ecriture désignés par l'évêque soit dans l'Ancien Testament, soit dans l'Évangile. Un psaume sépare, un autre hymne termine ces deux lectures, l'assemblée chantant le final. Alors trouve place l'homélie, qui est prononcée par l'évêque ou par la personne qu'il en a chargée ; cette personne peut être un laïque, comme ce fut le cas pour Origène. L'homélie consiste en une commentation populaire et aisée de l'un des textes dont la lecture vient d'être faite aux fidèles. Après la prédication, les simples auditeurs se retirent, et cette première partie du service religieux se termine par la prière de l'assemblée. Cette prière se fait généralement à genoux, sauf le dimanche et pendant la période pascale, où il est recommandé de prier debout par allusion au grand fait de la résurrection. La prière commune a lieu à voix basse sur des indications de l'officiant, qui rappelle successivement aux fidèles les principaux motifs qu'ils ont de louer Dieu.

« Prions tous ensemble Dieu par Jésus-Christ. Prions pour la paix du monde et pour les saintes Églises, pour l'Église universelle et apostolique et pour cette sainte communauté. Prions pour tous les évêques et pour moi votre évêque, pour les anciens, pour les diacres... Prions pour l'affermissement des frères nouvellement éclairés. Prions pour que les malades soient guéris et conservés à l'Église... Prions pour ceux qui voyagent sur terre et sur mer, pour ceux qui sont condamnés aux mines et aux chaînes de l'emprisonnement au nom du Seigneur et pour ceux qui sont soumis à une longue captivité. Prions pour nos ennemis qui nous haïssent et nous persécutent, pour le nom du Seigneur, afin que Dieu apaise leur colère... »

Cette prière sert de conclusion à la première partie du culte ; à la seconde n'assisteront que les fidèles proprement dits, les *initiés*. Les catéchumènes eux-mêmes, sur le point de s'approcher de la Table sainte après une instruction sévère de trois années, voient les portes se fermer devant eux à cet instant solennel. « Que les portes, disent les *Constitutions apostoliques*, soient fermées, afin qu'aucun infidèle ni profane ne puisse entrer. » D'après ce qu'on vient de voir, à la catégorie des *profanes* appartiennent les catéchumènes, eux aussi, qui n'ont pas encore reçu par le baptême le titre de chrétiens. Les diacres veillent aux portes pour qu'elles ne s'ouvrent que devant les fidèles reconnus, et cet appareil confère à la cérémonie un caractère mystérieux qui ajoute à sa solennité. Il ne faut nullement voir dans ces précautions la crainte de livrer aux païens un secret dangereux, mais la sévérité religieuse qui réserve le privilége d'une sainte action à ceux-là seuls qui ont le droit d'y participer.

Le service eucharistique débute par ce qu'on pourrait appeler l'*offertoire*. Les communiants apportent leurs offrandes par l'entremise des diacres, offrandes consistant dans le pain et le vin nécessaires à la célébration de la sainte Cène, puis aussi en prémices des produits de la terre et en dons divers dont la distribution, au bénéfice des frères indigents, est confiée à l'évêque. Cette première action est suivie du baiser de paix que les hommes donnent aux hommes et les femmes aux femmes; puis, l'évêque ayant pris place devant la table eucharistique, le saint mystère commence. Les textes rapportés par M. de Pressensé lui permettent d'affirmer que toute idée d'expiation était alors écartée et que l'eucharistie avait conservé à cette époque encore son caractère primitif, celui que l'étymologie lui donne : le caractère d'actions de grâces. « C'est par Jésus-Christ, dit une ancienne liturgie ,que nous faisons l'eucharistie en ton nom (au nom de Dieu), comme au sien et à celui du Saint-Esprit : nous t'apportons cette offrande raisonnable et non sanglante. »

Après la lecture de l'invocation, le pain et le vin de la communion sont pris sur la table des offrandes et déposés sur la table eucharistique. Un diacre prononce une oraison d'actions de grâces qui exprime en termes émus la confiance en l'infinie bonté de Dieu. L'évêque, à son tour, toujours debout devant la table sainte, redit les paroles de l'institution telles que les donne le Nouveau Testament, et récite la prière de consécration : « O Dieu de bonté qui aimes l'homme, répands ton saint esprit sur nous, sur ces pains et sur cette coupe, offrande de ton Eglise ! » Le diacre reprend la parole pour inviter l'assemblée à s'agenouiller et à se courber devant Dieu ; celle-ci, au moment de prendre part à l'Eucharistie, exprime sa reconnaissance par des cantiques. Le pain est rompu, puis la coupe circule de main en main au son des dernières prières. Une bénédiction termine cette célébration.

A côté de ce culte, qui est celui de tous les jours, viennent prendre place les cérémonies exceptionnelles, telles que le baptême. Ce dernier, généralement conféré aux adultes, a été [illegible] la fin du [illegible] commencement du [illegible] règles plus déterminées que par le passé, en même temps qu'il s'enrichissait d'éléments symboliques. C'est ici encore la *Constitution copte* qui nous permet de nous représenter le plus fidèlement le baptême tel qu'il se célébrait avant le concile de Nicée, au temps de Tertullien et d'Origène.

Plusieurs époques sont désignées dans le courant de l'année pour l'administration du sacrement solennel qui donne accès dans la société des fidèles et vient couronner l'instruction donnée aux catéchumènes. Ce sont, soit la grande vigile de Pâques, soit la veille de la Pentecôte, fêtes qui rappellent d'une manière toute particulière les réalités dont le baptême est le signe : la mort au péché, l'effusion de l'Esprit, — un peu plus tard l'Epiphanie. Les catéchumènes étant réunis dans l'édifice où l'Eglise célèbre son culte, en présence des fidèles, l'évêque dit : « A genoux et priez. » — Cette invitation est suivie des paroles du premier exorcisme, destiné, suivant les idées du temps, qui attribuaient aux démons l'invention des cultes païens, à chasser les mauvais esprits sous la domination desquels ont vécu jusqu'à ce jour ceux qui vont recevoir le baptême. Le paganisme tout entier ayant été le « possédé de Satan », tous ceux qui lui ont appartenu à un titre quelconque doivent être soustraits à cet empire des ténèbres : de là la nécessité de l'exorcisme. Cela fait, l'évêque, par une action symbolique, souffle sur les catéchumènes et marque de son doigt le front, les narines et les oreilles des néophytes.

Ces diverses actions s'accomplissent la veille de la célébration proprement dite et ne sont que le prélude de la cérémonie solennelle. La nuit se passe en prières et en confession des péchés : les catéchumènes ne peuvent prendre d'autre aliment qu'un morceau de pain qu'ils ont apporté pour le repas eucharistique du lendemain, auquel ils auront l'honneur d'assister pour la première fois. Dès que le jour se lève, l'eau du baptême est répandue dans le bassin disposé pour la cérémonie, et une bénédiction est prononcée sur cette eau comme sur le pain et le vin de l'Eucharistie. L'évêque ou l'ancien prononce au même moment de semblables paroles de bénédiction sur un vase rempli d'huile qui devient l'huile d'eucharistie. Un second vase, également rempli d'huile, s'appellera le *vase d'exorcisme* quand l'évêque aura récité sur lui les formules qui chassent les démons. L'évêque fait venir successivement chacun des récipiendaires, le somme de renoncer au mauvais esprit et l'oint de l'huile du second vase.

Les catéchumènes sont ensuite conduits par le diacre à la piscine, où ils sont plongés trois fois. Ils prononcent à ce moment la déclaration solennelle de leur foi, à la suite de laquelle ils reçoivent le baptême au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Comme consécration de cet acte, l'évêque demande au néophyte, par une série de questions, une confirmation détaillée de sa foi et, l'enduisant de l'huile d'eucharistie, prononce cette parole : « J'oins ton front de cette huile sainte au nom de Jésus-Christ. » Désormais l'Église compte un fidèle de plus. L'évêque, en effet, leur ayant imposé les mains, les catéchumènes sont introduits dans l'assemblée,

[illegible] Pressensé, [illegible] Paul, [illegible] Christ, [illegible] Pressensé [illegible] Chrétienne [illegible].

II.

Si l'organisation du culte chrétien est l'affaire de l'Église elle-même, on n'en saurait dire autant de certains points qui mettent en jeu les questions toujours brûlantes d'organisation sociale. Parmi celles-ci, et au premier rang, se place la question des rapports de l'Église naissante avec l'esclavage, qui était une des conditions normales de la société contemporaine. Là encore M. de Pressensé nous semble avoir apporté beaucoup de lumière en un sujet où il se sentait d'ailleurs soutenu par des travaux solides et consciencieux. Il ne s'en est toutefois pas tenu aux résultats de ses devanciers : s'il se rencontre volontiers avec eux, c'est par suite d'une étude personnelle et avec allégation constante des textes et des autorités. Il rejette l'opinion peu soutenable qui veut donner à l'Eglise naissante, dès ses premiers commencements, le ferme propos de supprimer l'esclavage ; mais il montre comment la religion nouvelle, en faisant de la profession de sa foi le premier intérêt de l'homme et en mettant à cet égard sur le même pied l'homme libre et l'esclave, introduisait une révolution complète dans leurs rapports : du jour où l'être infortuné que la loi assimilait aux animaux fut considéré dans la demeure de Dieu comme l'égal de son maître, la personne humaine fut restituée en lui, et les conséquences sociales de cette réforme essentielle devaient se dérouler forcément, en dépit des obstacles que lui opposeront soit l'organisation de la société gréco-romaine, soit l'hésitation des chrétiens eux-mêmes. Donc l'Eglise ne s'est pas donnée comme la libératrice de ce qu'on pourrait appeler le sous-sol vivant de l'Empire ; elle n'a pas invoqué le droit civil, mais simplement « le droit religieux », se souvenant de cette parole énergique de saint Paul : « En Christ, il n'y a plus de distinction entre l'homme libre et l'esclave. »

Le même apôtre avait fait une déclaration qui a été diversement interprétée, mais qui semble, remise dans sa véritable lumière, éclairer d'un jour très-franc l'attitude des premiers chrétiens à l'endroit de l'esclavage : « As-tu entendu l'appel du Christ, étant dans l'esclavage ? ne t'en mets point en peine. Dans le cas même où tu pourrais être affranchi, reste plutôt dans ta position présente. Esclave de l'homme, n'es-tu pas alors affranchi du Christ ? » On [illegible] comme une exhortation à l'attente, peut-être une protestation contre des impatiences qui avaient pu se faire jour. Paul d'ailleurs croyait au retour imminent du Christ, et, du moment que la condition sociale de ses adeptes devait rester sans influence sur leurs destinées ultérieures, quel besoin si pressant de modifier l'organisation présente ? Toutefois le levain déposé dans la pâte devait produire sûrement son effet. « Il n'est pas douteux, écrit notre auteur, que si l'esclavage n'a pas été formellement abrogé par l'Église, elle n'en a pas moins travaillé tous les jours à l'abolir par la transformation qu'elle lui a [illegible]. Elle lui a enlevé sa raison d'être en élevant à la vie morale, à sa dignité, à ses droits et à ses devoirs, la misérable créature où l'on n'avait vu jusqu'alors qu'un corps et un instrument : non contente de protéger sa faiblesse, elle a, dès le début, tendu vers son affranchissement total. »

La preuve est fournie avec abondance par les textes empruntés aux auteurs profanes et chrétiens, et de préférence aux anciennes Constitutions ecclésiastiques, exposé authentique des usages et des pratiques de l'ancienne Église. Dans ces vénérables documents, nulle trace d'une différence entre les chrétiens de diverses conditions à l'heure du culte : la maison de prière ne connaît pas d'autre distinction que celle qui sépare les catéchumènes des fidèles, ni d'autre séparation que celle des sexes. Il arrivait que l'esclave admis depuis longtemps dans l'Église et dont le maître était encore rangé parmi les catéchumènes devançât celui-ci au repas sacré. Chose étrange au monde romain ! on pouvait voir le maître demeurer sur le seuil de la maison de prière sous le coup de quelque peine disciplinaire, tandis que l'esclave occupait une place honorable dans l'assemblée des fidèles. Les *Constitutions apostoliques* tirent de l'ensemble de ces faits leur conclusion naturelle en recommandant au maître d'aimer son esclave comme un fils, ou même comme un frère, « à cause de la foi qui leur est commune ».

Il y a plus : l'esclave peut revêtir une des charges de l'Église et devenir diacre ou prêtre. A cet égard, il est curieux de remarquer dans l'Eglise naissante une pratique plus large que par la suite ; plus tard en effet, celle-ci exigera que les esclaves qu'elle se propose de revêtir de ses charges aient été affranchis par leur maître. Ce changement d'usage ne saurait être considéré comme un recul du libéralisme primitif, mais comme une conséquence naturelle des progrès du christianisme. Quand celui-ci ne représentait encore que de modestes congrégations où l'élément populaire formait la majorité, on n'aurait pu imposer de pareilles conditions sans exclure en fait l'esclave de la participation aux plus grands privilèges spirituels. Au contraire, en un moment où la religion nouvelle prenait la place du paganisme détrôné, il était juste qu'aucune entrave inférieure ne vînt retenir celui auquel la communauté confiait la tâche de contribuer à sa direction.

Les lois concernant le respect du mariage sont appliquées également à l'esclave, ce qui est la preuve de fait qu'il est désormais élevé au-dessus du concubinat ou de l'appariage bestial qui fut si longtemps son misérable sort. Tomber sous le coup des lois qui punissent l'adultère, c'est la reconnaissance la plus éclatante des droits de l'humanité. Le maître, à son tour, ne peut pas plus abuser de la femme esclave que d'une femme de sa propre condition et doit le mariage à l'une comme à l'autre. L'esclave enfin a droit au martyre, suprême honneur qui le range parmi les héros de la foi. « Plus d'un esclave, dit Clément d'Alexandrie, est arrivé au terme de la perfection en mourant pour sa foi, malgré son maître. » Deux témoignages, l'un emprunté à un écrivain chrétien, l'autre à un païen, peuvent résumer avec autorité ce qu'a fait le christianisme pour l'esclave. « Ni les Romains ni les Grecs, dit Lactance, n'ont pu se maintenir dans la justice, car ils ont établi entre les hommes des conditions inégales. Là où tous ne sont pas égaux, l'équité est absente ; l'inégalité exclut la justice, dont la force propre consiste à rendre égaux tous les hommes qui ont reçu la vie dans des conditions égales. » Lucien, [illegible] comme dans les termes les plus

récis cette doctrine, qui n'était que le résumé de la pratique chrétienne, quand il s'écrie ironiquement : « Le législateur des chrétiens leur a persuadé qu'ils sont tous frères », et quand, dans un autre traité, il dépeint avec l'accent de la raillerie une société idéale dans laquelle barbares, pauvres, peuvent acquérir droit de cité, pourvu qu'ils aient l'amour du bien, et où les mots d'hommes libres et d'esclave ne sont pas même prononcés. Faut-il ajouter à ce témoignage le mot d'Origène : « Nous enseignons aux esclaves comment ils peuvent prendre une âme d'homme libre et obtenir par la foi une véritable émancipation » ?

L'Église commença de bonne heure à favoriser les affranchissements, et, du jour où elle eut échappé à la persécution, la législation de l'esclavage prit un caractère plus doux et plus humain. Toutefois l'union du christianisme avec l'empire eut, d'après M. de Pressensé, un effet contraire à celui qu'on pourrait supposer d'abord, à savoir qu'elle retarda l'émancipation plutôt que de la hâter, par la confusion qui se fit désormais des intérêts de la société civile et de la société spirituelle. « C'est une grande humiliation », dit notre auteur avec une noble franchise, — franchise qui lui est d'ailleurs rendue plus facile par sa qualité de protestant et de partisan des Églises libres, — « c'est une grande humiliation pour l'esprit humain que de constater combien il a fallu de siècles pour réaliser les conséquences les plus évidentes du principe d'égalité morale qui s'est montré à nous si fortement enraciné dans la conscience chrétienne alors qu'elle s'appartenait à elle seule et n'avait affaire qu'à des persécuteurs au lieu de dépendre de tout-puissants protecteurs. »

III.

Dans ce tableau d'une époque si riche et si complexe, nous avons mis en relief deux points qui nous ont semblé mériter l'attention ; nous aurions pu en signaler plusieurs autres. M. de Pressensé a eu l'heureuse idée de terminer ce volume, si nourri, par un bref exposé des renseignements que fournit la connaissance plus complète des catacombes de Rome. Sur la question des rapports du christianisme avec l'esclavage, nous trouvons, par exemple, ce renseignement d'un vif intérêt, que, plus on remonte à l'âge primitif du christianisme, plus s'effacent les distinctions sociales dont font foi les inscriptions de ces cimetières souterrains. « Les plus savants explorateurs de l'antiquité chrétienne, dit M. de Pressensé, sont d'accord pour reconnaître que les anciennes inscriptions gardent un silence absolu sur le rang des chrétiens ensevelis dans les catacombes ; sur tant de milliers d'épitaphes qu'ils ont découvertes, on n'en a trouvé que deux qui fissent allusion à la condition d'esclave ou d'affranchi. Toutes les autres passent sous silence la condition antérieure, qui est presque toujours relevée avec soin dans les inscriptions païennes. »

Nous avons eu occasion plus haut, tout en rendant un hommage mérité à l'impartialité de l'auteur de l'*Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne* et à ses excellentes informations, de faire nos réserves sur la parfaite conformité des conclusions avec les faits. Nous avions en réalité moins en vue tel point du livre que son esprit général. M. de Pressensé a certes raison d'opposer l'Église des trois premiers siècles à l'Église de Constantin et de ses successeurs ; il ne faudrait toutefois pas qu'il parût oublier que la seconde est la fille bien authentique de la première, et que, si les circonstances tout à fait nouvelles où elle s'est trouvée, ont développé outre mesure des tendances que nous déplorons avec lui, ces tendances n'attendaient que le moment propice pour se manifester. Nous estimons que, sans partager l'erreur des polémistes qui revendiquent pour le protestantisme les trois premiers siècles de l'Église chrétienne et datent la « décadence » de l'Église du quatrième, M. de Pressensé n'a pas suffisamment résisté au désir de tirer à soi l'époque dont il a retracé le tableau d'un pinceau si coloré. Au fond, l'Église du IIIe siècle ne correspond ni au catholicisme, ni au protestantisme de nos jours ; mais, s'il faut la rapprocher de l'un des deux, on doit avouer qu'elle est bien le point de départ du développement qui a fait de l'Église romaine ce qu'elle est devenue dans le courant du moyen âge et ce qu'elle est aujourd'hui encore. Elle n'est pas le catholicisme formé de toutes pièces — tant s'en faut, — mais elle est le catholicisme en voie — et en voie très-rapide — de formation et d'organisation. C'est ce que démontrent clairement les textes précis que M. de Pressensé commente avec sa sincérité habituelle.

MAURICE VERNES.

MUSÉE DE RIOM

CONFÉRENCES PUBLIQUES

M. EMMANUEL DES ESSARTS

Réflexions sur les contes de Perrault

Il était une fois un homme universel et incomplet, précurseur malheureux d'innovations souvent heureuses, romantique avant la préface de *Cromwell*, critique biographe avant les *Causeries du Lundi*, et, ce qu'il y a de moins à sa louange, détracteur des anciens avant l'opérette contemporaine. Et cet homme qui savait beaucoup de choses et qui a concouru à bien des nouveautés utiles, n'aurait laissé qu'une mémoire douteuse si, à près de soixante ans, il n'avait eu l'idée d'écrire et de publier des *Contes de Fées*. Ce fut le salut de cette renommée compromise par le crime de lèse-antiquité.

Les fées, qui sont aussi des déesses, lui ont fait remettre ce péché par les muses. D'ailleurs celui qui avait pris vaillamment le parti du sexe féminin contre Despréaux ne pouvait mourir dans l'impénitence finale du prosaïsme. Un beau jour, cet ennemi des poëtes, ami des femmes et des fées, se réveilla poëte à son tour, par la vertu de ses contes merveilleux.

Avant Perrault, la féerie existait sans doute. De l'Inde à la Grèce et de l'Arabie à l'Espagne, elle s'était promenée, voyageuse éternelle, en semant à travers le monde les perles et les diamants. Mais Perrault fut l'heureux homme qui sut imprimer une forme définitive à ces récits épars et vagabonds. Œuvre d'artiste et de poëte ! car il faut être un grand artiste et un véritable poëte pour résumer en soi toutes les forces dispersées dans un genre depuis la suite des siècles. Chose curieuse ! ce détracteur des poëmes homériques a été un Homère à sa façon, l'Homère des contes de fées.

Ce fut en empruntant le nom de son fils, Perrault Darmancour, qu'en 1697, après quelques essais de publications fragmentaires, notre homme fit paraître ses fictions sous le titre collectif des *Contes de ma mère l'oye*. La plupart de ces contes sont en prose et en prose charmante, d'une facilité courante et d'un agrément soutenu, quelques-uns en vers et en vers médiocres. Un cependant fait exception et, dans ce rhythme agile et malaisé des vers libres, renferme quelques passages qui ne manquent ni d'aisance ni de charme. Je veux parler de *Peau d'Ane*, dont la version en prose n'est qu'une parodie maladroite.

Je diviserai les contes en deux parties : d'une part, ceux qui communiquent des émotions dramatiques ; d'autre part, ceux qui suggèrent des rêveries poétiques. Ce sont des comédies et des drames que *la Barbe-Bleue*, *Peau d'Ane*, *le Petit Poucet*, *Riquet à la houppe*, *le Chat botté* ; ce sont des poèmes que *le Chaperon rouge*, *la Belle au bois dormant*, *Cendrillon*.

Quelle pièce toute faite que *Peau d'Ane*, pièce à décors et à costumes ! Changements à vue et métamorphoses de parures, il n'en faut pas tant pour attirer à toute époque. Ajoutez les contrastes plaisants de ces parures improvisées avec l'affublement de la gardeuse de dindons et l'antithèse vraiment drolatique du mépris devant la peau d'Aliboron et des éblouissements vis-à-vis de la robe couleur du soleil. Que de robes en scène ! robe couleur du soleil, disons-nous, robe couleur de lune, robe couleur du temps. Cette toilette, quoique dépassée de nos jours, est riante à l'imagination et riche aux yeux du poëte, instructive aussi pour le moraliste, car le moraliste comprend que, malgré toutes ses tribulations, Peau d'Ane fugitive ne pouvait désespérer. Elle avait tout sauvé, puisqu'elle gardait ses robes. Cependant ses allées et venues sont pénibles et rappellent les courses de Psyché, l'autre fugitive, poursuivie par de plus grands dangers et qui n'a pas une fée pour la soutenir. Peau d'Ane, décente et digne, avec un brin de coquetterie, justifie tout autant que Psyché cette maxime du vieil Hésiode :

> La vertu marche à travers les souffrances.

Elle sert aussi à nous prouver cette haute vérité : « Le bonheur doit se gagner et se conquérir comme tous les biens de ce monde. » Mais, à la comparaison, Psyché reste éternellement divine ; Peau d'Ane n'est que charmante. On se contente pourtant de cette fière et gracieuse héroïne, et volontiers l'on dit avec La Fontaine :

> Si Peau d'Ane m'était conté,
> J'y prendrais un plaisir extrême.

Là où *Peau d'Ane* ne serait qu'une saynète, *Barbe-Bleue* figure un petit drame. Voyez le début calme, l'exposition encore rassurante avec un certain mystère, l'intrigue nouée par la remise de la fameuse clef, les péripéties successives de l'indiscrétion, des efforts tentés pour anéantir les traces de la faute, du retour et de la fureur du mari, de l'attente anxieuse où la sœur Anne ne voit rien venir, et enfin le dénouement où le traître est puni par un sauveur providentiel aux applaudissements d'un public soulagé. S'il est vrai que Barbe-Bleue soit une réminiscence du Breton Gille de Raiz, le tueur d'enfants, Perrault l'a bien heureusement accommodé aux exigences du conte de fées ; car l'atrocité du type primitif est singulièrement adoucie : Barbe-Bleue fait peur, mais ne fait pas horreur. C'est qu'une légère ironie court à travers cette sombre histoire, comme si l'orchestre accompagnait le drame d'une musique railleuse. Remarquez ce ton de malice au commencement, quand le seigneur fait sa cour : « Ce n'étaient que promenades, à ses frais bien entendu, que parties de chasse et de pêche, que danses et festins, si bien que la cadette commença à trouver que le maître du logis n'avait plus la barbe si bleue. » Puis l'ébahissement des amis, l'impatience curieuse de la jeune femme, tout est décrit de main alerte. Même quand le drame se noue, perce la bonhomie ironique. Elle se retrouve dans cette formule naïve : « Je ne vois rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie. » Il ne règne une véritable intensité de terreur qu'à la fin.

La scène où la femme de Barbe-Bleue interroge sa sœur est en son genre aussi palpitante que le finale de Rodogune. Quand les frères arrivent, on se dit : « Enfin ! » On n'est pas délivré d'un poids plus impérieux lorsque Esther se jette aux pieds du monarque et confond Aman par un coup de théâtre. Mais ce qu'il y a de plus tragique et d'admirablement tragique dans ce conte, c'est l'invention de cette clé enchantée qui, comme une confidente de Barbe-Bleue, se refuse à laisser disparaître la tache dénonciatrice. N'est-il pas étonnant que Perrault se soit rencontré dans cette idée poétique avec le génie qu'il devait le moins soupçonner ? Rappelez-vous lady Macbeth. Nous attendrions-nous à trouver en France, au XVIIe siècle, un shakespearien et que ce shakespearien fût Charles Perrault ?

Le Petit Poucet, *le Chat botté*, *Riquet à la houppe* se relient par une idée commune ainsi que les parties de la trilogie antique. Dans ces trois charmantes comédies, l'esprit est représenté luttant et triomphant, vainqueur de la force dans *le Petit Poucet*, de la pauvreté dans *le Chat botté*, de la laideur dans *Riquet*.

Vous vous rappelez le début du *Petit Poucet*. Il est triste et donne à réfléchir ; car il nous montre cette misère extrême des contemporains de Perrault. Le bûcheron famélique du conteur est proche parent du bûcheron de La Fontaine :

> [illegible]
> Lui tout d'un [illegible] [illegible]

Nous rentrons dans la comédie avec l'ogre, encore plus niais que méchant. Parfois, en relisant ce conte, j'ai songé à ces jolis vers de Victor Hugo où le poëte se montre lui-même jeune père improvisant pour son auditoire de fantastiques historiettes

> Où [illegible]
> [illegible] pleins d'esprit.

Cette éternelle opposition du géant et du nain se retrouve aussi bien dans la légende que dans la plus haute poésie, depuis le jour où David tua Goliath. Le Petit Poucet n'est pas un David, mais c'est une des plus aimables figures qu'ait revêtues cette idée éternelle de la faiblesse victorieuse. Il est si brave pour ses frères, si ingénieusement héroïque quand il change les couronnes de têtes ou qu'il retire les bottes de l'Ogre endormi ! Disons-le même, il est épique à sa façon, car Poucet chez l'Ogre, c'est Ulysse chez Polyphème. Ce contempteur d'Homère, Perrault, a encore ajouté une scolie à un chant de l'*Odyssée*. Seulement Ulysse

ne prend rien à Polyphème, tandis que Poucet dévalise l'Ogre gentiment. Qu'importe! un ogre est un personnage hors la loi et sur lequel Poucet ne faisait qu'exercer, selon le code du temps, une confiscation judiciaire.

Le *Chat botté* se présente comme une pure comédie. Pas d'émotion, même tempérée par l'ironie. A peine a-t-on le temps de s'apitoyer sur la détresse du jeune meunier : son chat fidèle et subtil a si vite fait de relever les affaires! C'est encore une manière d'Ulysse que ce chat fécond en tours. C'est surtout un chat tel que le moyen âge avait représenté cet animal dans les romans de ménagerie, tel que La Fontaine avait peint « la Bête scélérate », le Mitis, le Raton, le Rominagrobis, prompt, adroit, inépuisable en inventions. Admirez ce chat si propice à son maître, ce chat qui permet au fils du meunier de prodiguer les cadeaux sans délier les cordons de la bourse, qui l'habille par un procédé fort expéditif, le crée châtelain encore aux dépens d'un ogre et enfin le marie avec la fille du roi : ce chat ne vous paraît-il pas appartenir à la famille des serviteurs de l'ancienne comédie, ayant des maîtres jeunes et inexpérimentés, volontiers faiseurs de bévues? Fourbe pour le bon motif et d'un dévouement que rien ne rebute, le valet vient tout réparer et, à travers un labyrinthe d'intrigues, conduit son maître à la conquête de l'amour, de la richesse, du bonheur. Ainsi de notre excellent chat, notre maître chat, qui pourrait s'écrier comme Mascarille, son frère en souplesse et en fidélité :

> Et l'on verra dessus, tissu en lettres d'or :
> *Vivat Mascarillus, fourbum imperator!*

A propos du *Chat botté* et d'autres récits encore, en voyant le rôle que le conteur fait jouer au monarque si crédule envers le marquis de Carabas, l'on trouverait au besoin la matière d'un chapitre sur la royauté dans les contes de Perrault. Disons en deux mots que ce sont déjà les rois de notre théâtre bouffe et de notre *Spectacle dans un fauteuil*, confiants et débonnaires. On leur fait croire que des vers luisants sont des étoiles, et ils vont à travers la pièce, éternellement contents d'eux-mêmes, majestueux, souriants et dupés.

J'arrive à *Riquet à la houppe*, où l'esprit livre un duel d'une issue plus incertaine et d'une marche plus laborieuse. Il s'agit, pour l'esprit, de se faire accepter en dépit de la laideur et de toutes les disgrâces de la nature. Et l'esprit produit ce phénomène, opère ce miracle. Il est vrai que le prince devient beau sitôt qu'il est aimé par la princesse. Encore Perrault n'a pas même exigé cette condition pour le triomphe de l'esprit. « Quelques-uns assurent que l'amour seul fit cette métamorphose. »

Je ne veux pas m'arrêter aux *Souhaits ridicules*, aux *Fées*, à *Grisélidis*, vieille histoire mal rajeunie. Je rentrerai dans le domaine féerique avec cette seconde série de contes que j'appellerai *poétiques* : *le Chaperon rouge*, *la Belle au bois dormant* et *Cendrillon*. Ces contes me semblent poétiques dans le sens étymologique de ce mot. Ils ont en eux la puissance de création faite pour inspirer le poëte et le peintre, ce frère du poëte. D'une part, ils exaltent l'imagination en lui présentant des tableaux tout préparés pour la palette ; d'autre part, ils éveillent en nous des sensations analogues à celles que produisent certains thèmes des vieux maîtres, Mozart, Haydn, Weber, qui ouvrent à la pensée comme des allées dont on ne voit jamais la fin, emplies d'ombre et, à certains moments, de brusques échappées de soleil, [illegible] ées de blanches visions, de formes fugitives, étincelant [illegible] rapide essaim de l'illusion. Il y a dans ces contes ce que Joubert appelait l'[illegible] et ce qui [illegible] trouve dans [illegible] et [illegible] dans tout vers profondément poétique. La pensée de l'auteur s'augmente de toutes les pensées qu'il suggère, et le poëme primitif a créé à l'audition ou à la lecture tout un petit monde de poëmes intérieurs.

Qui de nous n'a dépassé la donnée de Perrault quan[illegible] il voit dans ses souvenirs l'imprudent Chaperon rouge erra[illegible] à travers la forêt et s'arrêtant au vol des papillons, au par[illegible] des fleurs, à la chanson des sources, voire même à la [illegible] serie du loup, ignorant du mal et du péril, si crédule, si distrait, si étourdi, mais doué de je ne sais quel charme [illegible] ne s'efface pas? Sous ces traits, qui ne se figure l'image de l'imprévoyante adolescence, rieuse et rêveuse à la fois, et qui traverse la vie en dansant?

La Belle au bois dormant! Ce titre seul éveille les longues rêveries. Imaginez-vous cette forêt impénétrable, ce château plein de faste et de vie qui n'est plus que le palais du Sommeil, toute une cour assoupie, tous ces somptueux vêtements, tous ces satins, tous ces brocards, tous ces ors, toutes ces moires, autant de courtisans frappés de léthargie, et tout un peuple de pages et de serviteurs, sentinelles immobiles dans leur faction de cent ans, et des cuisiniers et des marmitons séculaires, et tout endormi, jusqu'aux broches pleines de faisans, jusqu'au feu lui-même ; enfin, au milieu de ce silence et de cette quiétude somnolente, une princesse de seize ans, printemps qui subissait la date d'un hiver, — et, comme les roses s'épanouissent au souffle du renouveau, cette jeunesse en fleur, cette beauté d'avril, cette innocence de mai, toutes ces grâces réveillées par la venue du prince Charmant!

Là encore la songerie se prolonge en perspectives infinies, et l'on se dit que, pour les belles et bonnes choses de ce monde, il n'est point de sommeil éternel. Art, amour, enthousiasme, génie, liberté, toutes les Belles au bois dormant se sont toujours réveillées!

Enfin nous venons à la douce et dolente Cendrillon, mélancolique amie, assise auprès du foyer où si longtemps elle n'eut pour témoins sympathiques et pour consolateurs de ses peines que les hôtes de l'âtre, le grillon et la salamandre ; Cendrillon, victime résignée, égale à toutes les misères et à toutes les grandeurs. Une fée secourable, un coup de baguette, et voilà Cendrillon métamorphosée; voilà la citrouille qui devient un carrosse, les souris changées en chevaux pommelés et le rat en cocher, et les lézards en laquais, et les habits d'or et d'argent, chamarrés de pierreries, et enfin les petites pantoufles de verre, puis la vision magique du bal et la permission de minuit. Et tout finit encore par l'amour d'un prince, la vertu glorifiée dans la joie et dans la sérénité, comme pour toutes les plus belles œuvres de l'art.

Cette donnée de *Cendrillon* est délicieuse et hautement morale. Jamais la grâce triste et fière n'a reçu une si éclatante récompense des mains d'un poëte. Mais, une fois sur la pente de la rêverie, ne vous êtes-vous pas imaginé une suite possible à *Cendrillon?* Cendrillon, jeune femme encore, reine enveloppée de splendeurs, ayant un jour la fantaisie de faire une visite au séjour de son enfance souffreteuse et s'attendant peut-être à se réjouir davantage de son royal hymen par le contraste avec le passé, mais, malgré elle, se laissant surprendre au regret de l'adolescence envolée et jetant, avant de

[illegible]

[illegible] contes se dénoue par une victoire du bien sur le mal, de la faiblesse sur la force, de l'intelligence sur la sottise, un triomphe de l'idéal. Idéal en miniature, si vous voulez, mais c'est toujours l'idéal. Enfin l'honnêteté de l'auteur, sa can- [illegible] thie littéraire? Je prétends qu'en parlant de cet enchanteur [illegible]

[illegible]

L'AFRIQUE NOUVELLE.

[illegible] travers l'Afrique. [illegible] Le Guide de la [illegible] dans l'Afrique du Sud. [illegible]

I.

Parmi les explorateurs que le roi des Belges avait conviés, [illegible] trouvait un Anglais qui excitait dans le public un intérêt particulier. C'était le commandant Cameron, de la marine britannique, fraîchement arrivé de l'Afrique centrale, le premier Européen qui ait traversé le « continent noir » d'un bord à l'autre. A cette époque, il n'avait pas encore publié le récit de son voyage. On en savait néanmoins assez sur son expédition et ses découvertes pour juger que son opinion sur le projet de civiliser l'Afrique centrale ferait autorité, et l'entreprise qu'on a appelée la « croisade moderne » aurait eu [illegible] si le commandant Cameron l'avait condamnée. — Soit dit en passant, il est curieux de voir donner ce nom pompeux de « croisade moderne », qui éveille des idées de foi et d'enthousiasme, à une œuvre qui est autant industrielle que philanthropique, puisqu'il ne s'agit pas moins d'ouvrir de nouveaux débouchés au commerce européen, en particulier aux cotonnades anglaises, que d'abolir la traite et l'esclavage. Ces sortes de détails caractérisent une époque. — Mais reve- [illegible]

Il n'y avait pas à craindre que le programme du roi Léopold fût attaqué par l'homme dont il reproduisait les plus chères idées. Le commandant Cameron est partisan convaincu d'une vaste colonisation de l'intérieur de l'Afrique par les blancs. Il estime possible, et même relativement aisé, d'établir entre l'océan Indien et l'Atlantique une ligne de communication directe, dont il expose le plan à la fin du livre intitulé : [illegible]

En général, les modernes sont portés à mettre des mission- [illegible]

[illegible]

barbare. M. Cameron s'écarte de l'opinion commune. Le grand instrument civilisateur, dit-il, c'est le commerce. Idée juste et féconde, que confirme l'observation de l'antiquité. Les marchands phéniciens et grecs qui semaient leurs comptoirs sur les côtes de la Méditerranée sans autre souci que les intérêts de leur négoce ont plus fait pour l'avancement de la civilisation que les nombreuses missions qui coûtent annuellement à la Grande-Bretagne tant de livres sterling et de vies humaines.

« Les efforts des missionnaires, dit M. Cameron, seront impuissants à arrêter la traite et à ouvrir le pays à la civilisation, s'ils ne sont secondés par le commerce. La mission et le commerce devraient tâcher de s'entr'aider, au lieu de travailler à se nuire, comme c'est trop souvent le cas. Dans tous les lieux où le commerce pénétrera, le missionnaire suivra, et chaque fois que la présence du missionnaire attestera que l'homme blanc peut vivre dans un endroit, soyez sûrs qu'on y verra naître le commerce. »

Conformément à ces principes, le projet proposé par M. Cameron repose tout entier sur des données de l'ordre économique et pratique. Il est nécessaire, pour en faciliter l'intelligence, de rappeler sommairement la constitution physique de la région où passerait la route transcontinentale.

L'Afrique des tropiques forme un vaste plateau, séparé du littoral par des chaînes de montagnes. La bande de terre située entre les montagnes et la mer est de largeur inégale, basse et malsaine. Le plateau central, dont l'altitude varie de 600 à 1300 mètres, présente une extrême diversité d'aspects. On peut dire qu'on y trouve de tout, des régions accidentées et des plaines, des espaces desséchés et des marécages, des districts d'une fertilité inouïe à côté de campagnes salées et stériles, des rocs gigantesques, des lacs de toutes les grandeurs, des forêts vierges, des prairies dont l'herbe drue, haute de huit pieds, arrête la marche de l'homme, des villages populeux, des déserts. Il est déprimé vers le milieu, la portion située à l'est de la dépression étant la plus généralement montueuse, tandis que celle qui s'étend dans la direction du Kongo offre de grandes étendues uniformément plates. Cependant le sol se relève en approchant de la côte ouest, et le point culminant de la section du continent traversée par le voyageur est situé à une faible distance des masses granitiques et nues qui portent le plateau du côté de l'Atlantique.

Deux fleuves puissants, coulant en sens inverse, arrosent toute cette région. Le *Zambeze* et le *Kongo* enchevêtrent si bien leurs affluents, qu'il est difficile de tracer les limites respectives de leurs bassins. Leurs sources se confondent même entièrement dans la saison des pluies, alors que les parties basses du pays sont transformées en lacs par les débordements. Le Zambèze reçoit de nombreux affluents avant de se jeter dans le canal de Mozambique. Il ne saurait cependant être comparé, pour le volume, au Kongo, qui à son embouchure dans l'Atlantique débite 2 millions de pieds cubes d'eau par seconde (chiffre surpassé seulement par l'Amazone) et mesure 1000 pieds de profondeur. Le système des eaux est complété par une chaîne de lacs qui servent de réservoirs à des myriades de torrents et de rivières, et qui se déversent à leur tour dans les grands fleuves. M. Cameron suppose que ces lacs sont les restes d'une mer intérieure détruite par un soulèvement du sol.

Le plan exposé dans : *A travers l'Afrique*, consiste à joindre le Zambèze et le Kongo par un canal, qui compterait tout au plus, en choisissant bien l'emplacement, une dizaine de lieues de longueur. On aurait ainsi une ligne fluviale ininterrompue, qui serait desservie par une flotille de bateaux à vapeur d'un faible tirant, bons marcheurs et pouvant se démonter à volonté. Dans les endroits où des rapides ou d'autres obstacles s'opposeraient à la navigation (certaines rivières de ces parages sont obstruées par des masses inextricables de plantes aquatiques), on suppléerait aux steamers par des tramways, des charrettes à bœufs et faute de mieux par le transport à dos d'homme. Des *dépôts* établis sur tous les points où ces transbordements seraient jugés nécessaires recevraient les marchandises et contiendraient des provisions destinées aux voyageurs. On fonderait, en outre, tout le long de la route, à des intervalles réguliers, des *stations* qui auraient un peu le caractère d'asiles, et où marchands et explorateurs trouveraient aide et protection. Les stations entretiendraient entre elles des communications régulières. Elles seraient commandées par des Européens ou par les négociants arabes du pays, au nombre desquels se trouvent beaucoup d'hommes honnêtes et intelligents, dignes de confiance. En même temps qu'on travaillerait à l'établissement de la ligne fluviale, on s'occuperait d'une autre entreprise qui en serait le corollaire. Un port cédé par le sultan de Zanzibar (Mombaza, par exemple) servirait de tête de ligne à un chemin de fer léger, qui conduirait directement à la région des lacs. La ligne se dirigerait à l'ouest, traverserait l'Unyanyembé, pays populeux et bien cultivé, et se rabattrait à gauche sur le lac Tanganyika. Deux embranchements la relieraient avec l'Ugogo au sud, et avec le lac Victoria-Nyanza, réservoir supérieur du Nil, au nord. Les frais de premier établissement ne se monteraient, d'après M. Cameron, qu'à 13 ou 14 000 francs par kilomètre, et la ligne serait d'un rapport immédiat. Le seul transit de l'ivoire, en prenant pour base les chiffres actuels, suffirait et au delà à couvrir les dépenses. Avec le temps, ce chemin de fer deviendrait peut-être la première section de la vraie route transcontinentale, la route directe et définitive. En effet, le lac Tanganyika, qu'il mettrait en communication avec la côte est, se déverse à l'ouest (c'est une des grandes découvertes du commandant Cameron) dans une rivière, la Lukuba, qui se jette elle-même dans la Lualaba, laquelle n'est *très-probablement* autre que le Kongo lui-même ou l'un de ses principaux affluents. Mais en dépit d'efforts opiniâtres, le voyageur n'a pu se procurer de bateaux pour descendre la Lualaba et en déterminer le cours. Son projet était de la suivre jusqu'à la mer, et s'il était parvenu à le réaliser, on serait peut-être en possession d'une ligne plus courte et plus facile que celle sur laquelle il a fallu se rabattre provisoirement. En attendant que de nouvelles explorations aient éclairci la question, le chemin de fer du Zanzibar amènera au littoral les marchandises qui y arrivent actuellement par caravanes et à dos d'homme.

Une lettre toute récente de l'explorateur Stanley, en date du 10 août 1877, est venue confirmer l'hypothèse du commandant Cameron. M. Stanley a descendu la Lualaba en canot, et il a constaté l'identité de cette rivière avec le Kongo. Il s'est assuré en même temps des difficultés que le grand fleuve africain présente à la navigation. M. Stanley assure avoir franchi plus de trente cataractes, poursuivi par les indigènes, qui lui ont massacré une partie de son escorte.

A la grande ligne fluviale se rattacheraient des lignes secondaires, établies sur tous les affluents navigables. L'Afrique centrale se couvrirait ainsi d'un réseau de routes qui mettraient en communication les trois bassins du Zambèze, du Kongo et du Nil, et, par eux, l'océan Indien, l'océan Atlantique et la Méditerranée. L'Europe attirerait à elle, par ces trois brèches ouvertes au flanc du « continent noir », les richesses incalculables qui s'y perdent depuis l'origine du monde. Elle lui donnerait en échange ses produits manufacturés. Ce qui vaudrait encore mieux, elle le délivrerait du mal qui le ronge et l'épuise. La chasse aux esclaves coûte chaque année à l'Afrique des centaines de mille hommes tués ou morts de misère, sans compter ceux qui deviennent le butin des marchands d'ébène. Les chasseurs brûlent les villages et tuent tout ce qui résiste ; ils ne laissent derrière eux que le désert. M. Cameron a retrouvé en friches et sans un seul habitant des provinces dont un autre voyageur, peu de temps auparavant, signalait la belle culture et la prospérité.

Il a surgi depuis quelques mois tant de *Sociétés pour l'exploration et la colonisation de l'Afrique centrale*, que, grâce aux expéditions organisées sous leurs auspices, on ne tardera guère à savoir à quoi s'en tenir sur les chances réservées à la « croisade moderne ». Parmi les questions laissées en suspens, il en est une qui intéresse particulièrement la classe des jeunes gens en quête d'une position sociale. Depuis un an, que de gens leur crient sur tous les tons : Allez dans l'Afrique centrale ! c'est un pays magnifique ! Vous y ferez fortune en un clin d'œil ! — Eh ! mais, vivront-ils dans l'Afrique centrale ? A entendre les enthousiastes, il n'est pas de pays plus sain. La preuve en est que le commandant Cameron est revenu vivant après avoir essuyé des fatigues et des privations qui, sous un autre climat, auraient tué l'homme le plus vigoureux. On oublie d'ajouter que le commandant Cameron avait emmené trois compagnons. L'un l'a quitté au bout de peu de temps pour reconduire le corps de Livingstone à la côte. Les deux autres sont morts. Mettons que c'est *malgré* le climat. Le cas vaut cependant qu'on y réfléchisse.

D'autres questions ne sont pas moins délicates, et elles ont paru telles à assez de personnes, pour ralentir l'élan d'enthousiasme qui avait donné naissance à l'*Association internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale*. Les Anglais viennent de déclarer qu'ils sont décidés à se mettre à l'écart et à agir isolément. Ils ont réfléchi que si l'affaire était bonne, mieux valait la garder pour eux que de se donner bénévolement des concurrents sur les marchés africains. D'ailleurs ils ne sont pas sûrs qu'elle soit bonne, et ils hésitent. La première conséquence de l'entreprise serait probablement une occupation permanente du sol. Quelle source inépuisable de conflits et de complications diplomatiques ! Un de leurs ministres rappelait dernièrement qu'une insulte subie par un consul anglais avait coûté au pays 225 millions de francs. Qu'on évalue ce qu'il faut vendre de mouchoirs de coton pour regagner 225 millions !

Quel que soit le sort qui attend le projet grandiose du commandant Cameron, le nom de celui qui l'a conçu restera l'une des gloires de l'Angleterre. Son livre lui attire à la fois l'admiration et la sympathie. L'homme révélé par *A travers l'Afrique* est modeste, patient, brave, cela va sans dire, dur pour lui-même, doux et compatissant pour les autres. Il a la

foi et l'enthousiasme. Si quelqu'un, dans cette affaire, mérite le nom de *croisé*, c'est assurément lui (1).

II.

Lady Barker nous fait descendre presqu'à la pointe du continent noir. Son petit livre, *Guide de la ménagère dans l'Afrique du Sud* (2), plaira aux lectrices de tout âge. On y retrouve les qualités qui ont rendu populaire l'ouvrage du même auteur sur la Nouvelle-Zélande (3). Le tour gracieux et enjoué du récit rend attrayantes les questions de cuisine et de blanchissage, et lady Barker a une manière si naturelle et si pathétique de raconter ses petits malheurs de maîtresse de maison, qu'il faudrait avoir un cœur de pierre pour ne pas s'y intéresser. On la plaint sincèrement de payer le beurre 4 fr. 50 c. la livre (dans la montagne; à la côte, il aurait valu, au bas mot, 8 fr.), et on apprend avec regret que son domestique nègre a l'habitude de cirer les bottes à l'intérieur. Le désastre de sa robe blanche, qui revient rouge et bleue de chez la blanchisseuse, provoque l'indignation. Et comment les personnes qui ont eu parmi leurs vassaux des familles nombreuses ne seraient-elles pas émues de lui voir prendre une bonne qui a *soixante-dix-neuf* frères et sœurs! Nous aimons à croire que lady Barker aura inséré dans les conditions du marché une clause spéciale contre les visites de famille.

Ces menus détails sont entremêlés de remarques intéressantes sur les indigènes. Le nègre cafre est à la fois fainéant et pratique. Le premier tiers de sa vie est consacré à lui procurer le moyen de ne rien faire pendant les deux autres tiers. Il se place en qualité de domestique jusqu'à ce qu'il ait économisé de quoi acheter une femme. A partir du jour de son mariage, il ne fait plus que surveiller et, au besoin, stimuler le travail de son épouse. Les épargnes du ménage servent à acheter une autre femme, et ainsi de suite. Le propriétaire de vingt-cinq femmes est considéré comme un richard. C'est un gros bonnet dans son pays. Les jeunes filles cafres mettent leur amour-propre à être achetées cher. Quand on leur explique que chez les blancs ce sont les parents de la demoiselle qui payent, elles ne dissimulent pas leur mépris pour nos mœurs. L'usage de la dot leur paraît très-humiliant pour le beau sexe, en quoi elles n'ont point si tort. Lady Barker a eu à deux reprises l'occasion d'observer des noces indigènes. La première fois, la mariée était vêtue d'une robe de mousseline blanche faite à la dernière mode, dont la longue queue balayait la poussière du désert. Les fleurs d'oranger classiques couronnaient sa tête crépue, et un long voile de tulle retombait sur son visage. Elle portait même des souliers blancs, et si elle n'avait pas oublié de mettre des bas, sa toilette aurait été d'une correction irréprochable. Six demoiselles d'honneur, également en robes à queue, la suivaient. La seconde mariée, quoique grande dame, avait une tenue plus simple. Elle avait gardé les modes nationales et ne portait pas de robe à queue. Elle n'avait même pas de robe du tout, et lorsque lady Barker la vit passer, elle courait de toutes ses forces au milieu de nègres armés de baguettes. C'étaient les sujets de son père, qui la conduisaient, pour lui faire honneur, chez le chef son fiancé. Le cortége avait encore plusieurs lieues à parcourir, et la pauvre créature paraissait prête à défaillir de fatigue. Un coup d'œil jeté sur les baguettes de ses chevaliers noirs lui rendait des jambes, car l'étiquette cafre exige impérieusement que ces sortes de courses soient menées à toute vitesse.

Le livre de lady Barker contient encore des observations curieuses sur les animaux du Natal, dont les mœurs diffèrent sensiblement de celles de leurs frères des zones tempérées. Le poney de son petit garçon grimpait dans les arbres et s'amusait à se balancer sur les branches. Autre trait plus extraordinaire encore : les grenouilles de ce pays-là ont peur de l'eau. Quand il pleut, elles viennent se mettre à l'abri dans les maisons, où elles trouvent moyen de s'insinuer partout. On se représente très-bien la deuxième plaie d'Égypte quand on a lu dans lady Barker le récit de leurs importunités.

La femme d'esprit qui a su de la sorte rendre piquante la prose de la vie journalière est doublée d'une femme du monde. Elle écrit avec autant de tact que d'élégance; son livre peut être mis dans toutes les mains.

A. B.

(1) On sait qu'à la fin du mois de janvier dernier M. [illegible] fait dans la grande salle de la Sorbonne, mise à la disposition de la Société de géographie, devant un auditoire aussi nombreux [illegible] une conférence [illegible] son voyage, lequel a duré [illegible] neuf mois. Cette conférence a paru [illegible] dans la *Revue scientifique* du 3 février.

(2) Traduction libre de : *A Year's Housekeeping in South Africa*, par lady Barker. Paris. 1 vol., 1877, Reinwald, éd. Tauchnitz.

(3) *Station Life in New Zealand*.

GUERRE DE 1870

Le rôle militaire de M. Gambetta.

Dans la préface de son beau livre sur la *Guerre en province*, M. de Freycinet exprimait l'espoir que justice serait rendue un jour aux efforts gigantesques des gouvernements de Tours et de Bordeaux pour délivrer le territoire national, pour rendre tout au moins à la France l'honneur et l'estime du monde. Il semble que, dans notre pays même, nous soyons encore trop près de ces événements pour les juger équitablement. Nous sommes trop frémissants encore des ardeurs de la lutte, trop affectés par les désastres qui l'ont terminée, pour que nous cherchions même à donner sur ces faits une appréciation calme et impartiale. Nos vainqueurs sont-ils à ce point de vue dans des conditions plus favorables? Ont-ils retrouvé le sang-froid indispensable à l'historien? Toujours est-il qu'on tente de se rendre compte, à l'heure actuelle, de l'autre côté des Vosges, de l'énergie déployée en France pour relever le prestige de nos armes après Sedan, des ressources improvisées, des résultats obtenus, et qu'on cherche à dégager de tous ces faits un enseignement pratique.

L'ouvrage qu'a fait paraître récemment M. le baron de Goltz sur *Léon Gambetta et ses armées* (1) est écrit avec une intention très-marquée de justice et d'impartialité; les renseignements sont pris à la bonne source, le récit est clair et entraînant. Il est peu d'écrits relatifs à cette période de la

(1) *Leon Gambetta und seine Armeen*. [illegible] 1877. 1. [illegible] et Cᵉ, éditeurs.

guerre qui soient de nature à nous intéresser plus vivement, et il est à souhaiter qu'une traduction le mette bientôt à la portée de tous les lecteurs français. Nous pouvons, sans entrer dans le détail des opérations, en donner une idée générale.

M. de Goltz voit en M. Gambetta deux hommes, qu'il étudie et qu'il juge à part : le ministre de la guerre et le stratégiste.

Pour le ministre de la guerre, pour son activité, pour son indomptable énergie, il n'a que des éloges. La rapidité avec laquelle il fit sortir de terre des armées, à une époque où les opérations militaires sont si promptes et les dépenses si considérables, suffirait, suivant lui, à la gloire du jeune dictateur. A son arrivée à Tours, les recrues erraient dans les dépôts sans vêtements et sans armes; il n'y avait plus ni cavalerie, ni génie, ni artillerie. 25 000 hommes rassemblés à la hâte venaient de se faire battre sur la Loire. Au bout de quelques semaines, le gouvernement était respecté et obéi partout. Dans les masses, le découragement et l'apathie avaient fait place à l'espoir et à l'ardeur guerrière ; les soldats accouraient à la voix du jeune avocat, mieux écouté que ne l'aurait été le général le plus renommé des armées impériales. L'administration de la guerre, créée de toutes pièces avec des éléments nouveaux, armait, équipait, envoyait au combat 5 000 hommes par jour, leur fournissant le nécessaire. Moins de trois semaines après le désastre d'Artenay, l'armée de la Loire comptait 60 000 hommes et 128 pièces de canon. Du 1er novembre au 30 janvier, douze corps d'armée, près de 500 000 hommes, avec 1400 bouches à feu, furent mis sur pied. M. de Goltz réduit à leur juste valeur les récits exagérés, trop souvent répétés, sur l'état misérable où ces armées se seraient trouvées :

« Partout, dit-il, où les vainqueurs ont trouvé des débris des établissements français, ils ont pu se convaincre que les vaincus jouissaient d'un confortable beaucoup plus grand qu'eux-mêmes. Quoi qu'on ait dit sur des fournisseurs livrant des bottes avec des semelles en carton (comment, dans une telle situation, n'y aurait-il pas des exceptions?), en général l'habillement était complet. Les vêtements étaient d'étoffe souple et solide, de forme commode et pratique. Tout le matériel de voitures de la nouvelle armée était élégant et bien approprié. Qu'on se souvienne seulement des magnifiques prolonges du génie tombées aux mains de l'armée allemande!... Les récriminations qui se sont élevées à ce sujet en France ne doivent pas être prises au sérieux. C'étaient des prétextes invoqués par les cœurs faibles pour expliquer leur inertie, des excuses pour leur lâcheté. »

M. de Goltz repousse de même, avec indignation, les calomnies qui se sont étalées dans une certaine presse au sujet des marchés de la guerre.

« De telles attaques, dit-il, ne méritent que le mépris. Gambetta a eu le sort de toutes les grandeurs déchues. Les pygmées ne manquent jamais de grimper courageusement sur le géant renversé, de le frapper et de le piétiner, pour se venger de ce que naguère ils n'atteignaient pas la hauteur de sa semelle. Quiconque a connu cet homme dira qu'il n'est pas de ceux qui cherchent à sauver du désastre de la patrie un sac d'écus. »

N'oublions pas enfin que celui qui sut, avec une volonté de fer, diriger toutes les forces vives du pays vers le but élevé que lui inspirait son patriotisme, n'hésita jamais (et ce fut peut-être en grande partie le secret de sa puissance) à prendre hautement la responsabilité de tous les sacrifices qu'il demandait au pays, de tout le sang versé, de toutes les souffrances que supportaient des centaines de milliers d'hommes. Cette responsabilité, il la revendiquait encore après la défaite, devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, alors qu'il y avait à cela un certain courage et une certaine grandeur d'âme.

M. Gambetta, dit en concluant M. de Goltz, pouvait donc être fier de son œuvre. En France, où l'on se plaît aux parodies, on l'a appelé le *Carnot de la défaite*. Il ne lui a peut-être manqué, pour être un Carnot, que de trouver sous sa main un Bonaparte et d'avoir contre lui les généraux de la coalition.

Comme stratégiste, M. Gambetta fit, au jugement de l'auteur allemand, preuve de clairvoyance en prêchant la ténacité, la persévérance dans la lutte. Il avait raison de penser que la prolongation des opérations serait fatale aux envahisseurs. « Loin de leurs foyers, enfoncés profondément dans un pays ennemi qu'ils craignaient à chaque instant de voir se soulever, les vainqueurs étaient engagés sur des routes meurtrières, sans points d'appui pour réparer leurs pertes et se fournir d'armes, de munitions et de vivres. Déjà les cadres de l'armée allemande étaient bien réduits ; dans l'infanterie surtout, le manque d'officiers était devenu un danger. » C'était là le talon d'Achille de l'adversaire. M. Gambetta le comprit, et il fit tout pour prolonger la résistance. Mais il ne prit pas les meilleurs procédés pour y parvenir. Au lieu d'envoyer au feu en grande hâte ses troupes improvisées, de chercher à livrer de grands combats et d'éblouir le pays par de brillantes opérations, il fallait, suivant M. de Goltz, garder la Loire, organiser lentement et à loisir, derrière le fleuve, une armée solide et se contenter de harceler sans cesse, par de petites expéditions et une guerre de guérillas, l'armée allemande déjà affaiblie et épuisée par les grandes luttes qu'elle venait de soutenir autour de Metz. Au moment où elle arriva sur la Loire, l'armée du prince Frédéric-Charles était éprouvée par de nombreux combats ; elle avait perdu ses meilleurs officiers et ses plus braves soldats ; l'ardeur guerrière commençait à s'affaiblir dans ses rangs. Dans les batailles rangées cependant, le courage, la discipline, la confiance dans les chefs reprenaient leur empire; mais les troupes allemandes auraient moins bien supporté la guerre de partisans, la lutte permanente se renouvelant chaque jour, exigeant une vigilance continuelle, soutenue par un peuple audacieux et nombreux courant aux armes comme un seul homme.

Malheureusement M. Gambetta n'était point libre de se tenir sur la défensive. En quittant Paris, il avait reçu mission de tout faire pour secourir la capitale. Il était placé dans ces conditions difficiles et malheureuses de n'avoir pas le choix des opérations. Chaque dépêche envoyée par ses collègues lui rappelait que Paris était son objectif, ce qui l'obligeait à précipiter ses préparatifs et ses efforts et lui imposait une ligne d'opérations fatale et trop excentrique. Les difficultés étaient compliquées encore de l'impossibilité où l'on se trouvait, à Paris même, de fixer le terme de la résistance. On annonçait au mois d'octobre qu'on n'avait de vivres que jusqu'au mois de novembre; au mois de novembre, qu'on n'en avait que jusqu'au 15 décembre; au 15 décembre, qu'on périrait à la fin de l'année. De là la grande hâte où l'on était d'agir; de là aussi l'impulsion donnée aux généraux, qui

auraient voulu temporiser et attendre que l'organisation des armées nouvelles fût plus avancée.

A ce sujet, on ne peut manquer d'éprouver un certain étonnement en voyant M. de Goltz répéter cette fable, si souvent et si catégoriquement démentie, de plans élaborés dans le cabinet du ministre, envoyés tout faits et imposés aux généraux. Quant aux généraux Faidherbe et Chanzy, M. de Goltz est obligé de reconnaître qu'ils restèrent toujours libres dans leurs mouvements. Aussi, se livrant à une étude spéciale des opérations dirigées par M. Gambetta, laisse-t-il de côté tout ce qui concerne l'armée du Nord et la deuxième armée de la Loire. Il ne retient, comme œuvre propre du ministre, que la conduite de la première armée de la Loire jusqu'à la défaite d'Orléans et l'expédition de l'Est. L'idée générale de ces opérations appartient sans doute au ministre et à son délégué; mais est-ce à dire que ceux-ci se soient livrés, par excès d'ambition et d'orgueil, à des conceptions stratégiques qui devaient être abandonnées de droit à des généraux? Faut-il admettre, comme le dit quelque part M. de Goltz, que si le dictateur avait eu à sa disposition un capitaine de génie, il ne l'aurait point laissé libre de ses mouvements et l'aurait ou brisé ou courbé à ses volontés? La liberté d'action laissée à deux des généraux qu'il employa proteste contre une telle hypothèse. Le plus grand désir du ministre était de trouver chez les chefs d'armée l'esprit d'initiative, d'en recevoir des avis et des plans. Tout ce qu'on leur demandait, c'était d'agir, parce que le temps pressait : Paris était là qui avait faim et qui attendait.

On se heurta à une invincible force d'inertie chez les généraux les plus anciens, chez ceux qui, ayant recueilli sur d'autres champs de bataille leur moisson de gloire et de renommée, craignaient de compromettre leur vieille réputation. En vain, pendant un mois entier, pressait-on le général d'Aurelle de mettre à profit le succès de Coulmiers, d'agir sans perdre de temps avant l'entrée en ligne de l'armée allemande venant de Metz. On ne reçut que des réponses équivoques. Ainsi le général écrivait fort sérieusement qu'il ne pouvait étudier un plan de marche vers Paris sans être au courant de ce qui se passait dans la capitale et des intentions du général Trochu. Et cela à un moment où les communications avec Paris étaient coupées!

Le ministre fut bien contraint alors, non pas de faire, mais de soumettre un plan à un conseil de guerre, formé de tous les généraux qui devaient l'exécuter. Le plan de campagne dans l'Est fut, de même, délibéré et arrêté entre le délégué du ministre et les généraux Bourbaki et Clinchant. Il n'avait été proposé qu'après le rejet par le général Bourbaki d'un premier plan consistant à marcher sur Paris, de Gien, par Montargis et Fontainebleau.

Il est un autre reproche adressé par M. de Goltz à M. Gambetta, et qu'il est plus impossible encore d'accepter. M. Gambetta, suivant M. de Goltz, est coupable d'avoir manqué d'énergie au dernier moment. Quand ses collègues de Paris lui imposèrent l'armistice, il aurait dû leur résister et, puisqu'il croyait au succès de la guerre à outrance, continuer la lutte à tout prix. Mais laissons la parole à l'auteur lui-même; on verra qu'on se fait encore en Allemagne une singulière idée de l'honnêteté politique :

« Assurément la conscience de Gambetta fut profondément émue par la perspective d'une guerre civile possible. Mais il devait se douter, depuis l'origine, que les choses en viendraient là. Tout ambitieux qui entreprend, de sa propre autorité, de conduire les destinées de son peuple doit se poser une semblable question et la résoudre en brûlant ses ponts derrière lui. S'il s'était affermi avec le temps dans cette idée, il ne devait pas, quand le moment fut venu, reculer devant un coup d'État légitime. »

Grâce au ciel, M. Gambetta n'a point franchi ces limites ; il n'a pas cru que, pour le triomphe de son sentiment personnel, quelque généreux et quelque ardent qu'il fût, un coup d'État pouvait être légitime. Il a compris que, devant la lassitude exprimée par la majorité de la nation, il n'avait qu'une alternative : « se soumettre ou se démettre ». C'est là certainement pour lui un titre de gloire.

Nous aimons mieux rappeler le jugement final de l'auteur : « Quoi qu'on puisse, dit-il, penser de l'avenir de Gambetta, il a, dès aujourd'hui, deux titres à la reconnaissance de ses compatriotes : le premier, d'avoir su rendre à la France, au moment où elle était tombée le plus bas, le sentiment de sa force; le second, d'avoir mis sous les regards du peuple français un but idéal, et commencé par là un relèvement moral dont les signes, à cette heure, ne peuvent être méconnus. »

Est-ce pour un pareil hommage rendu à l'ennemi héréditaire que l'auteur, officier distingué, vient d'être mis en disponibilité par son gouvernement? Il avait terminé cependant son œuvre par un magnifique éclat de chauvinisme allemand :

« Si — ce qu'à Dieu ne plaise! — notre patrie allemande devait un jour éprouver une défaite semblable à celle de la France après Sedan, je lui souhaite de trouver un homme qui sache enflammer la résistance jusqu'à la dernière extrémité, contre le vainqueur [illegible] de la France de puissance. [illegible] »

A. L.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Que dites-vous de la bévue de M. le marquis des Roys? Car il paraît que ce n'était décidément qu'une bévue. Les royalistes sont suspects quand ils protestent de leur amour de l'ordre : mais il faut les croire quand ils s'accusent de maladresse.

D'ailleurs les vraisemblances sont en faveur du marquis. Il est si naturel qu'un homme de son opinion, envoyant l'expression de ses sympathies à Mme Thiers, ait voulu prendre la précaution de charger la lettre pour obliger l'illustre veuve à donner un reçu officiel de cette politesse! Il est si gentilhomme, si délicat d'exiger un récépissé! D'un autre côté, les aménités de M. Paul de Cassagnac, les brutalités de M. Veuillot sont si peu contagieuses dans ce monde-là, qu'on aurait tort de supposer que M. le marquis des Roys ait voulu insulter une femme que la France, que l'Europe entourait d'un pieux respect!

Mais qu'un moment de distraction peut causer de regrets!

M. des Roys ne dit pas de quel événement il voulait féliciter un ami par ce soupir élégiaque ou triomphal : « Enfin ! » Il ne nomme même pas l'ami, tant il est sûr qu'on ne doutera pas de sa parole, tant il a peu besoin de faire cautionner ses affirmations et ses dénégations.

Un jour, un collégien de ma connaissance se laissa aller à une bravade comme celle qu'on a attribuée à tort à M. le marquis des Roys.

C'était pendant l'été, après une récréation bruyante. A peine entré en classe, mon étourdi, qui n'était pas marquis ni fils de marquis, comme on lui demandait son devoir du jour pour le corriger, eut la tentation subite, irrésistible, d'écrire au crayon, en tête de cette copie, une impertinence formidable à l'adresse de son professeur.

Dès que le devoir fut en route, pour parvenir aux mains du professeur, l'écolier se sentit troublé ; dès qu'il vit le maître froncer le sourcil en prenant la *copie*, il eut l'angoisse, le remords, l'épouvante de sa maladresse, et, quand on l'interrogea, il ne trouva rien de mieux à répondre que :

— Je me suis trompé ! Je ne m'étais pas aperçu que l'on avait écrit au crayon : j'ai la vue basse, et je croyais mon papier tout blanc.

L'excuse était aussi plausible que celle de M. des Roys. Ce pouvait être la vérité ; le maître fut convaincu du contraire. Mais la honte du coupable lui suffit ; le balbutiement de cette conscience troublée devant toute la classe le désarma.

S'il fallait tirer une moralité de cette aventure du marquis, on pourrait dire qu'elle trahit bien au fond le désarroi, l'étourderie de ce parti, qui dans tout ce qu'il fait se trompe d'adresse, semble se réjouir de nos malheurs, intervient mal à propos dans les grandes crises et ne sait avoir ni l'audace de ses bévues, ni le courage de les renier.

II.

Quant à M. de Cassagnac fils, il ne se repent ni de ses violences ni de ses sottises.

Cette bamboula plus grotesque que sinistre, exécutée par ce négrillon mal blanchi qui a tous les instincts mauvais de l'esclave, eût manqué, après tout, à ce tableau grandiose d'un deuil national. Rappelez-vous, dans les grandes toiles de Véronèse, le bouffon nègre jouant avec un singe pendant qu'un mystère auguste s'accomplit dans toute la majesté d'un ciel épique.

On a eu bien tort de croire à la profanation. M. Paul de Cassagnac est aussi impuissant à ternir quelque chose qu'il est incapable d'écrire une page digne de rester dans la mémoire. Depuis qu'il bat le ruisseau, pendant et après l'empire, quel jour, à quelle heure a-t-il su exploiter au profit de sa passion politique le sentiment de la majorité ou de la minorité du pays ? Compromettant pour ceux qui le font vivre, il ne peut pas même déshonorer la presse par ses violences, puisqu'il eût été dans l'impossibilité native de l'honorer par son talent.

Il y a dans ce moment-ci à l'Hippodrome un artiste de la taille, de l'encolure de M. Paul de Cassagnac ; il s'appelle Benetti. Fort correctement mis, plus distingué seulement d'allure et de maintien que le fougueux rédacteur du *Pays*, il se fait conduire en char au tréteau sur lequel il monte. Là, tirant des épées qu'il manie et qu'il fait briller aussi cavalièrement que pourrait le faire M. Paul de Cassagnac, il salue l'assemblée et tout à coup avale la lame étincelante.

Il la rend, à peine humide. Il suffit à ce saltimbanque d'avoir démontré la profondeur de son estomac, sa solidité à toute épreuve.

Je ne sais si cet avaleur de sabres est Corse ; son nom italien a comme un reflet bonapartiste ; mais je sais qu'il exécute son tour dans la perfection, et que si par aventure il exerçait devant M. le maréchal Mac-Mahon, il pourrait tout aussi bien avaler le sabre d'honneur offert par les ouvriers de Chatellerault que le sabre du premier garde de Paris venu.

Je recommande même cet essai à l'imagination fatiguée du ministère.

Il est bien évident qu'il commence à être rompu, exténué ; il a été jusqu'au bout de la plupart des tours connus. Il a essayé dans cette dernière quinzaine de faire avaler par les électeurs le grand sabre du Maréchal ; mais soit que l'épée soit trop lourde, peu engageante, ou que le gosier du pays, obstrué par des cris de : Vive la république ! n'ait plus de place pour une lame si mince qu'elle soit, le tour est manqué ; il faut rengaîner. Nos ministres ont évidemment des leçons à recevoir de ce Benetti.

III.

Le ministère n'a pas été plus heureux dans sa tentative d'escamotage de M. Gambetta ; ses gobelets sont trop petits, et la muscade était un peu lourde.

Je conçois que l'idée fût tentante : à la veille des élections rendre le grand orateur, le menaçant président de la commission du budget, incapable d'être élu. C'était un moyen naïf, grossier dans son apparente subtilité, mais pratique, de l'éloigner de la tribune pour la première séance de la Chambre.

Par malheur, ces profonds calculateurs se sont trompés. Ils auront agité le pays, compromis les magistrats, agacé l'opinion républicaine sans obtenir rien de plus que de très-belles plaidoiries ajoutées à un beau discours et des jugements cassés par le suffrage universel.

Ce gouvernement épisodique n'aura manqué aucune occasion de démontrer sa faiblesse, son peu d'esprit et son peu de moralité.

Il a voulu, à propos de la mort de M. Thiers, se draper dans le glorieux linceul ; une interprétation étroite des règlements le fait mesquinement trébucher et tomber à plat devant le cortége populaire. Il lui reste une dernière déconvenue à subir. Lui qui voulait ouvrir les Invalides à l'historien du Consulat, lui qui prétendait honorer d'un deuil officiel ce grand citoyen, il va prendre sous sa protection et proclamer la candidature de l'aboyeur du convoi. La main qui préparait le décret des funérailles triomphales va enjoindre au préfet du Gers de favoriser la réélection de M. Paul de Cassagnac.

Cet insulteur était isolé ; demain il aura un complice dans le ministère. S'il lui plaît, dans ses discours aux électeurs, de se vanter de ses injures à la mémoire de M. Thiers, de crier tout haut cet *Enfin !* que n'a pas murmuré tout bas le marquis des Roys ; s'il exécute cette danse devant le cadavre imitée des nègres, non-seulement le ministère sera obligé de subir ce scandale, mais il en deviendra solidaire.

Quel châtiment !

IV.

Le ministère, qui protège les bonapartistes, étendra-t-il son patronage jusqu'à ceux qui gardent la tache du 2 décembre? M. de Maupas, de sanglante mémoire, osera-t-il se présenter comme candidat officiel dans le département qu'il a décimé?

N'y a-t-il plus, dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine, dans l'arrondissement de Troyes, des fils, des parents de ceux qui furent déportés sans jugement, après cet attentat dont M. de Maupas fut un des instruments principaux? Ne s'élèvera-t-il pas une voix pour énumérer ceux qui furent les victimes des rancunes, des vengeances personnelles de M. de Maupas? Pour ma part, j'en connais qu'il ne serait pas facile de faire taire et qui n'attendent que l'heure de la lutte pour parler.

M. de Girardin, qui donne en ce moment la preuve d'un talent qu'on croyait lassé, a attaché déjà le grelot et tiré de l'ombre cette pâle figure de M. de Maupas. J'espère bien que les révélations vont se multiplier et que ce survivant du 2 décembre ne perdra rien des imprécations de la conscience publique.

Victor Hugo d'ailleurs doit porter témoignage, et ce témoignage, je l'affirme, sera écrasant. Après *les Châtiments*, après *Napoléon le Petit*, après *l'Année terrible*, le poète, le penseur, le juge a trouvé des accents plus énergiques et une colère plus sereine encore pour faire rentrer dans la terre ensanglantée ces fantômes de la trahison, du meurtre et de l'invasion.

On dit que le jeune prince impérial profite de l'occasion pour aller passer quelques semaines en Belgique, tout près de la frontière de France. Il n'aura qu'à se pencher un peu pour entendre l'écho des malédictions, et qu'à ouvrir un peu les narines pour aspirer les odeurs du charnier paternel.

Les flatteurs assurent qu'il aurait dit un jour : « Mon père m'a bien recommandé de ne pas faire comme lui. Il a traîné toute sa vie le boulet du 2 décembre. »

La recommandation est bonne : il est curieux et presque fatidique que l'empereur, qui a mérité le bagne, ait avoué à son héritier qu'il avait traîné le boulet.

Quand nous le disions, quand Victor Hugo l'écrivait de son burin :

[illegible]

Napoléon III était encore plus convaincu que nous de cette fatalité.

V.

Il serait injuste de ne pas mentionner, parmi les hommages déposés sur la tombe de M. Thiers, les vers de M. Sully-Prud'homme. N'oublions pas trop la poésie dans cet intermède de trivialité et de grossièreté.

J'aime le talent de M. Sully-Prudhomme. Je crois l'avoir déjà dit ici, à propos des prix de l'Académie. Parmi les ciseleurs de rimes, les orfèvres de la versification, les chercheurs de quintessences, il est le premier, le plus délicat, le plus profond aussi.

Mais j'ai pu reprocher souvent à cette poésie artistique de manquer de souffle, de sentiment patriotique, de mélancolie universelle. Les stances du *Vase brisé* ne vont pas au delà d'une plainte intime.

M. Sully-Prudhomme vient de prouver qu'il est digne de renouer la tradition des grands lyriques modernes. Il a écrit sur les funérailles de M. Thiers des vers simples, émus; et, tout en gardant le culte des *iambes* d'Auguste Barbier, tout en conservant mon respect pour cette chaude imprécation de *la Curée*, je dois féliciter M. Sully-Prudhomme d'avoir, dans un passage de son élégie, très-heureusement et très-spirituellement changé la définition de la Liberté, en conservant le rhythme, l'assonance et quelques-uns des traits mêmes de l'immortelle effigie coulée dans la lave de 1830. Il y a là plus qu'un tour de force, il y a un tour de conscience que la conscience publique ratifiera. On n'est plus républicain, on ne doit plus l'être, en 1877, devant le scrutin, comme on l'était, en 1830, dans l'ardeur des combats, au sortir des barricades de Juillet.

Voici ces beaux vers, qui corrigent, sans les faire oublier ni mésestimer, les vers d'Auguste Barbier :

[illegible]

Cette réfutation qui associe les deux poètes, loin de les séparer, mérite, indépendamment de l'intérêt social et patriotique, d'être notée pour marquer dans l'histoire littéraire les changements poétiques accomplis dans la conception de la Liberté.

C'est cette Liberté pacifique qui, la main posée sur l'urne électorale, attend et défie le gouvernement du 16 mai, en repoussant les haillons sanglants que la calomnie officielle prétend lui mettre aux épaules.

La muse de Barbier a ouvert le sillon, l'a ensemencé, l'a arrosé de son sang; la muse de Sully-Prudhomme va lier les gerbes et faire à la France un trône et une couronne avec ses épis.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Aujourd'hui samedi, le *Journal officiel* doit publier le décret de convocation des électeurs. Il ne pouvait être différé plus longtemps, même avec l'interprétation, illégitime à notre avis, qu'il a plu au gouvernement de donner à l'article 5 de la Constitution. La France, devant laquelle il y a plus de quatre mois M. le maréchal s'est déclaré responsable, la France, à laquelle il a [illegible] enfin avoir la parole : le 14 [illegible]

tobre, elle proclamera sa volonté souveraine. La crise, si longtemps prolongée, touche à son terme : nous voici au commencement de la fin.

Avant que la période électorale fût ouverte, avant que la permission de parler et d'agir fût accordée aux candidats, M. le maréchal de Mac-Mahon, qui [illegible] le grand électeur et le grand candidat aux élections prochaines, a tenu à prendre la parole. Il s'est réservé quatre jours d'avance sur tous les citoyens. Il a lancé son manifeste électoral à la nation. A l'heure qu'il est, chaque Français, au fond des campagnes les plus éloignées, a reçu sous bande, adressée à son nom, la proclamation du Maréchal au peuple français, comme en 1870, à la veille du plébiscite, il avait reçu celle de l'empereur. Comme Napoléon III, M. le maréchal de Mac-Mahon se fait quémandeur des suffrages; il est permis à la vanité du paysan le plus obscur de se figurer que le chef de l'Etat connaît son nom et a pensé à lui.

A quelque parti que l'on appartienne et quoi que l'on pense du manifeste, il est un mérite qu'il faut lui reconnaître : il est clair. Il dissipe toutes les équivoques : la réponse sera facile à une question nettement posée, et sur la réponse aussi personne ne pourra équivoquer.

Le manifeste a paru à *l'Officiel*, contre-signé, non par le chef du cabinet, mais par le ministre de l'intérieur; il est affiché, assure-t-on, sur tous les murs de France, sans aucune autre signature que celle de M. le maréchal de Mac Mahon. Nous ne saurions nous en plaindre, car le fait exprime bien la véritable situation. A la vérité, constitutionnellement parlant, la chose est incorrecte, puisque M. le maréchal est irresponsable et que les ministres seuls sont responsables; mais l'irresponsabilité du Président suppose que le Président n'a pas de politique, comme la responsabilité ministérielle suppose que les ministres en ont une. Or tel n'est point aujourd'hui la réalité. Les ministres n'ont point une politique à eux : ils sont uniquement les instruments de la politique d'un homme. M. le Président, par contre, a une politique : c'est lui qui veut, c'est lui qui ordonne, c'est lui qui agit. Nous préférons la réalité aux fictions, et, puisqu'il a convenu à M. le maréchal de sortir de la vérité parlementaire, il ne nous déplaît pas qu'il sorte également de la forme parlementaire.

Depuis le 16 mai, M. le maréchal de Mac Mahon, jusque-là docile observateur de la loi des majorités, s'est posé en face du pays en opposition avec la majorité du Parlement; il s'est représenté comme chargé de sauver le pays, que ses mandataires conduisaient aux abîmes; depuis le 16 mai, il y a une politique mac-mahonienne et, depuis le 18 mai, un gouvernement mac-mahonien. Logique avec lui-même, le moment venu où le pays va juger cette politique et ce gouvernement, M. de Mac Mahon demeure fièrement dans l'attitude qu'il avait prise. Il se met aux voix. Si le pays l'approuve, le gouvernement personnel de M. le maréchal de Mac Mahon est établi : la nation, en choisissant les candidats qu'il a désignés, abdique entre ses mains comme elle a abdiqué jadis entre les mains de Louis-Napoléon; si le pays, au contraire, repousse ces candidats, ce n'est plus un ministère qui est frappé par le verdict du suffrage universel, comme le ministère Buffet au 20 février 1876; c'est M. le maréchal lui-même qui est condamné. Il est descendu dans la mêlée, au plus fort de la bataille; il offre sa poitrine aux coups, c'est en pleine poitrine qu'il est frappé.

Dans ces conditions, ce que nous reprocherons à M. le maréchal de Mac Mahon, ce n'est point d'avoir, dans son manifeste, écrit inexactement l'histoire de la dernière Assemblée; ce n'est point d'avoir parlé avec violence et injustice des 363, de les avoir traités comme M. de Fourtou les traitait dans son *Bulletin des Communes*. Si la sérénité convient au premier magistrat d'un pays, il est trop clair qu'elle ne saurait être la vertu d'un chef de parti. Pour M. de Mac-Mahon, les 363 sont désormais des ennemis, il les traite en ennemis. Tout ce qu'ils pourraient lui demander dès lors, ce serait de supprimer de nos lois le délit d'offense au Président de la république, et de leur permettre à son égard un peu de la liberté qu'il prend au leur. Il convient dans un duel que les armes soient égales. Que M. le maréchal pense d'ailleurs tout le mal possible des « radicaux », qu'il les signale à l'animadversion publique, qu'il montre leur succès comme devant entraîner pour les intérêts matériels et moraux de la France les plus funestes conséquences, nous y consentons, à condition que la défense jouisse des mêmes franchises que l'accusation.

Nous faisons à M. le maréchal l'honneur de croire qu'il n'eût point fait le 16 mai, s'il n'eût pensé qu'en effet les républicains conduisaient la France à sa perte.

Mais ce que dans le manifeste il nous est impossible d'admettre, ce qui est contraire au droit politique moderne, ce qui est contraire, nous osons le dire, à cette Constitution que M. le maréchal promet de faire respecter, c'est la conclusion du manifeste; c'est cette déclaration de M. le maréchal que, si les élections lui sont hostiles, il est résolu à n'en pas tenir compte, qu'il ne se soumettra ni ne se démettra, que non-seulement il ne changera pas de politique, mais qu'il ne consentira même pas à des changements de personnes.

Nous ne demanderons pas à M. le maréchal, auquel nous ne faisons pas l'injure de le supposer capable d'un coup d'État, comment il s'y prendrait pour mettre à exécution ces superbes menaces; comment il s'y prendrait, sans sortir de la Constitution, pour gouverner la France sans le concours de la Chambre des députés et malgré elle, pour se passer du vote de l'impôt qu'elle aurait pour premier devoir de lui refuser. La question est plus haute; et quand même M. le maréchal aurait à cette difficulté une réponse qu'il ne saurait avoir, sa prétention n'en serait pas moins exorbitante. C'est de cette prétention qu'il nous faut bien dire quelques mots, puisque le chef de l'Etat a osé la formuler.

Quand Charles X, au moment des élections de 1830, lança, lui aussi, son manifeste au peuple français, il ne se permit point d'ajouter que, si les électeurs lui renvoyaient les 221, il ne tiendrait aucun compte de la décision de la nation; et cependant il était l'héritier de Louis XIV, le roi de France par la grâce de Dieu. Quand, en décembre 1851, le prince Louis-Napoléon adressa sa proclamation au pays, il n'ajouta point qu'il resterait, quoi que pût décider le peuple français; il ajouta au contraire expressément que si le suffrage universel lui était contraire, une Assemblée nationale serait aussitôt convoquée à laquelle il remettrait ses pouvoirs; et cependant il venait de faire un coup d'État, de dissoudre par la force la représentation nationale, d'ensanglanter Paris et la province, d'organiser l'état de siége. Ce défi porté à un pays au moment même où on le consulte, cette déclaration que l'on ne tiendra pas compte de son avis s'il n'est l'avis que l'on demande, cette affirmation hautaine que l'on restera quand même et malgré tout, et que l'on restera ce que l'on

est, affirmation devant laquelle avaient reculé et Charles X et Louis-Napoléon, c'est aujourd'hui le langage de M. le maréchal de Mac Mahon.

Non-seulement jamais souverain constitutionnel, en aucun pays, n'a ainsi parlé, mais même jamais pouvoir personnel ne s'est exprimé avec moins de précautions oratoires.

Le droit moderne, inauguré en Angleterre par la Grande-Charte, et qui depuis lors n'y a jamais subi d'atteintes, ce droit qu'a proclamé chez nous la Révolution de 89, dont le gouvernement a publiquement déclaré qu'il n'abandonnerait jamais les principes ; ce droit qui règne partout aujourd'hui, en Belgique, en Italie, en Autriche même et en Prusse, voire en Turquie, ce droit, c'est la souveraineté nationale. La nation exprime ses volontés par ses mandataires, et quand elle a parlé, le souverain, fût-il roi héréditaire, est tenu de s'incliner. La nation peut se tromper, se faire tort à elle-même : n'importe ! Elle est maîtresse de ses destinées. M. le maréchal de Mac Mahon, cependant, déclare qu'il ne s'inclinera pas. Fût-il seul, il prétend avoir raison contre tous. La volonté de trente-six millions de compatriotes n'est rien à côté de son unique volonté. Lui seul sait ce qui convient à la France ; lui seul est capable de la sauver. Il la sauvera envers et contre tous. Il retourne la formule et il dit : « La France se soumettra ou elle se démettra. »

On ne discute pas de telles prétentions au temps où nous vivons : on se contente de les exposer. La France n'aime pas à jeter le gant, mais elle a l'habitude de le relever quand on le lui jette, et dans vingt jours le suffrage universel répondra à celui qui le provoque qu'il est son maître comme il est le nôtre.

[illegible]

BULLETIN

Un grand nombre d'hommes éminents ont pris part, en Angleterre, [illegible] Nous remarquons sur la liste les noms de MM. [illegible] Matthew Arnold et Darwin.

Le [illegible] et publié en Amérique.

Le *M*[illegible] (n° du 8 septembre) du livre de M. Émile Gebhart sur *Rabelais* :

« Émile Gebhart, dit la feuille allemande, montre dans son livre une connaissance approfondie de l'époque de la Renaissance. Il joint au savoir solide le goût et la sûreté du jugement. »

M. Francis Molard a été chargé par le gouvernement d'extraire des collections historiques des Archives de Gênes les documents relatifs à l'histoire de la Corse.

Nous recevons la première livraison d'une Revue nouvelle intitulée [illegible] *vement vieux-catholique*. Elle contient, avec des articles du docteur Dœllinger et de M. Gladstone, une étude sur le P. Hyacinthe, par le directeur M. Léon Seché.

L'abonnement est de 30 francs par an. 3 bis, rue des Beaux-Arts.

Voici un livre (1) qui arrive un peu tard, mais qui n'en aura pas moins de succès : nous voulons parler du *Voyage* [illegible] par M. Mario Proth. [illegible] consacrée à l'examen des œuvres exposées au Salon, est annuelle. Elle paraît pour la troisième fois, et nous conduit à travers le Salon de 1877. Elle est enrichie d'une eau-forte de M. Courtry, d'après *le Soir* de Henner, et de dessins des principales toiles et sculptures du Salon, exécutés par les artistes eux-mêmes. Dans une introduction rapide et spirituelle, M. Mario Proth indique les fâcheuses tendances de l'art français et ouvre en même temps les perspectives d'un meilleur avenir. Nous ne dirons rien de la description du Salon ; la critique de M. Proth ne s'arrête pas seulement aux détails ; elle se recommande par des vues d'ensemble. L'auteur du *Voyage au pays des peintres* a eu l'heureuse idée de consacrer son dernier chapitre à l'étude du budget des beaux-arts, qu'a préparé la dernière commission du budget et que votera, s'il plaît à Dieu, la prochaine Chambre des députés.

On vient de terminer, à la Bibliothèque nationale, l'inventaire et la classification des livres et documents concernant Montaigne qui appartenaient au fonds Payen. Le catalogue comprendra plus de 2000 lettres, ou papiers, qui ne se rapportent pas directement à Montaigne, mais qui sont très-précieux pour l'histoire du XVIe et du XVIIe siècle. On a aussi fini de mettre en ordre la vaste collection Joly de Fleury. Celle-ci formera 2500 volumes, qui seront reliés et livrés au public avant la fin de l'année. On y trouvera d'abondants renseignements sur les institutions judiciaires et administratives de l'ancien régime.

Nous avons sous les yeux la pièce principale d'un procès qui fait grand bruit en Allemagne et à propos duquel des flots d'encre ont déjà coulé. L'éditeur Skrzeczek, de la ville de Lœbau, dans la Prusse orientale, a lancé de par le monde un [illegible] *dessiné par Nicolas Planenberg*. L'écrit a fait scandale. Il contenait les accusations les plus injurieuses, exprimées dans les termes les moins ménagés, contre la magistrature prussienne. L'auteur, qui se donne lui-même pour un juge, déclare que les trois quarts de ses collègues sont d'une ignorance crasse. Ils n'ont aucune idée du droit romain ; de la [illegible] bien manger et bien boire. Ils manquent de cœur, de dignité et de délicatesse. Au sortir de l'Université, où il est de tradition de ne rien faire à la Faculté de droit, les jeunes magistrats n'ont qu'une idée en tête, l'avancement. Ils devien[illegible] chefs. Ici, il faut traduire :

« Aucune courbette n'est trop profonde, aucun signe de [illegible] il s'agit de s'insinuer auprès d'un chef... C'est le peuple qui [illegible] plus d'opinion personnelle sitôt qu'un supérieur s'est pro-

---

(1) [illegible]

noncé pour tel ou tel avis. — *Si je le contredisais*, se dit-il, *ça pourrait être mal pris.* »

Ces *drôles*, possédés de la maladie de l'avancement, n'infestent pas seulement les rangs inférieurs de la magistrature. Les cinq septièmes des présidents de tribunaux et des *directeurs de justice* appartiennent à leur race maudite. Pour ce qui est des questions d'argent, Nicolas Planenberg accorde aux juges prussiens la grosse probité. Il reconnaît qu'on ne saurait les accuser de vols ni de détournements. « Mais, se hâte-t-il d'ajouter, il y a d'autres moyens d'amener dans sa poche l'argent qui ne devrait pas y être. » Les juges peuvent se faire donner certaines missions lucratives. Ils flagornent les chefs pour obtenir ces missions, et les chefs les leur accordent.

Il arrive que la mission lucrative n'était nullement nécessaire. Tant pis pour le bon public ! C'est lui qui paye.

Nous avons adouci le langage de Nicolas Planenberg. On ne sera pas étonné d'apprendre que les tribunaux prussiens lui ont cherché noise. Il a été impossible de le trouver ! Nicolas Planenberg n'existe pas. On s'en est pris à l'éditeur, M. Skrzeczek. Celui-ci s'est déclaré l'auteur du pamphlet. Or la justice n'en croit rien. Elle se propose donc de poursuivre M. Skrzeczek pour faux témoignage, et elle continue à chercher le vrai coupable. Le public se demande quelle personnalité se cache sous le pseudonyme de Nicolas Planenberg, pour que l'éditeur se sacrifie plutôt que de trahir son client. Cependant articles et brochures pleuvent. Les uns défendent la magistrature prussienne, les autres déclarent qu'elle n'a que ce qu'elle mérite. Un autre anonyme celui-là [illegible] : *Un juriste qui n'est pas juge prussien*, [illegible] Lübeck) formule à propos de ce débat scandaleux les conclusions suivantes, qui semblent résumer assez exactement l'opinion dominante : « Nicolas Planenberg a raison au fond, mais il exagère, et il a tort d'employer des termes [illegible] ».

La *Correspondance littéraire* de Leipzig du 1er septembre enregistre pour la dernière quinzaine 12 nouveaux procès de presse. Sur ce nombre, 4 ont eu lieu sous l'inculpation d'*offense au prince de Bismarck*. Cette qualification revient si souvent à propos des poursuites contre les journaux, que les Allemands ont créé un mot composé, *Bismarckbeleidigung*, qui sert de rubrique aux procès de presse appartenant à cette catégorie. Dans les 4 cas en question, il y a eu 4 condamnations variant de 1 mois à 3 mois 18 jours de prison. Les 8 autres procès se sont terminés par 4 acquittements et 4 condamnations.

L'un d'eux avait eu pour origine une discussion sur l'os de la jambe de saint Adalbert. Une église qui se croit en possession du corps du bienheureux Adalbert avait manifesté l'intention d'envoyer au Saint-Père, à l'occasion de son jubilé, un petit morceau de la jambe du saint. C'était un présent délicat et, en outre, peu coûteux. Une feuille locale rappela à ce propos qu'une autre église allemande possédait un autre saint Adalbert, qu'elle soutenait être le vrai. Le journaliste ajoutait que si cette dernière avait la même intention que sa rivale, on saurait enfin à quoi s'en tenir sur ce différend, puisque le Pape, étant infaillible, distinguerait sans peine l'os apocryphe du vrai. La plaisanterie n'était pas d'un goût raffiné. On en tira un délit d'outrage à une église catholique, et l'*Hebdomadaire de Frankenstein* fut cité devant les tribunaux. Il a été acquitté.

Le *Times* annonce que l'on vient de commencer dans les chantiers de Poplar la construction de quatre steamers en acier d'un faible tirant d'eau, destinés à la navigation sur le lac Albert Nyanza et sur les fleuves de l'Afrique équatoriale. Ces navires, qui ont été commandés par le colonel Gordon, gouverneur général du Soudan, pourront être démontés facilement et mis dans des caisses dont le poids n'excédera pas 200 livres. On calcule qu'il faudra environ quatre mille nègres pour transporter ces steamers par terre jusqu'à destination.

L'*Académie des sciences* de Berlin va publier les papiers d'État du temps de Frédéric le Grand. La première partie de la série comprendra les documents de l'époque des guerres de Silésie.

M. C. Vosmaer, connu par une biographie de Rembrandt, vient de terminer une traduction de l'*Iliade* en vers hollandais. L'entreprise est doublement intéressante pour les compatriotes de l'auteur. En premier lieu, la Hollande ne possède pas de bonne traduction d'Homère; et en second lieu, M. Vosmaer s'est servi d'un mètre dont on rencontre très-peu d'exemples dans la poésie hollandaise, l'hexamètre.

(*Academy.*)

Plusieurs journaux ont annoncé que la *Leçon d'anatomie* de Rembrandt est dans un état qui fait prévoir sa destruction prochaine. L'*Academy* se dit en mesure d'opposer un démenti formel à tout bruit de ce genre. La toile est entre les mains de restaurateurs intelligents, et elle ne tardera pas à être rendue au public. Nous enregistrons avec plaisir cette bonne nouvelle.

Henrik Ibsen, auteur du drame de *Brand*, dont la *Revue* a rendu compte dans son dernier numéro, a sous presse un [illegible] intitulé *les Piliers de la société*. Son compatriote Bjornstjerne Bjornson fera paraître à peu près en même temps un roman appelé *Magnhild*, du nom de l'héroïne.

Les Anglais s'occupent toujours de réformer, en la simplifiant considérablement, l'orthographe de leur langue. Les Américains poussent dans le même sens, et ils seront sans doute les premiers à passer de la théorie à l'application. Une grosse maison de librairie de Chicago a offert de faire fondre les nouveaux types de caractères typographiques recommandés par le Comité pour la réforme de l'orthographe, et de s'en servir pour toutes ses publications. Voici à présent que les Allemands s'en mêlent, pour leur propre langue. Des Sociétés se forment dans toute l'Allemagne, et un journal appelé *la Réforme* s'est fondé à Brême. Que peuvent-ils vouloir [illegible] leur orthographe ?

M. Charles Ruelens, conservateur de manuscrits à la bibliothèque de Bruxelles, vient de publier un ouvrage intitulé : *Pierre-Paul Rubens, documents et lettres.* M. Ruelens fait connaître plusieurs particularités de la vie de Rubens demeurées inconnues jusqu'ici, et il rectifie diverses erreurs commises par les précédents biographes du grand peintre.

L'*Archivio storico italiano* continue dans sa livraison de septembre la publication des *Lettres de Paris* de l'abbé Galiani (1765-64).

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 13 2 SEPTEMBRE 1877

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE

Henriette-Marie de France.

L'heure à laquelle arrive le volume de M. le comte de Baillon (1) est opportune entre toutes. La presse a, dans ces derniers temps, étudié à nouveau les révolutions qui ont en ce siècle bouleversé notre pays. Il n'est pas inutile de remonter plus haut encore, de franchir la mer et d'étudier les causes qui amenèrent la révolution d'Angleterre, étalon de toutes celles que nous avons subies. Elle pourrait, elle aussi, donner d'utiles leçons aux hommes politiques contemporains en leur montrant que l'esprit humain est, partout et toujours, conséquent avec lui-même et qu'aux mêmes fautes répondent toujours les mêmes résultats.

Certes je ne soupçonne pas M. de Baillon d'avoir choisi le moment de sa publication avec une intention épigrammatique. Il n'a assurément point voulu établir de comparaisons entre l'heure présente et l'époque dont il retraçait l'histoire ; la sincérité de son récit défend toute supposition de ce genre. Il a même donné à son travail une allure [illegible] s'accorderait mal avec une idée de critique [illegible] auxquels nous assistons. Mais les rapprochements [illegible] d'eux-mêmes en dépit de la volonté de l'historien. Il me suffit d'en signaler l'existence ; je ne veux point y insister et reprendre, en m'attachant à les mettre en relief, cette guerre d'allusions et de coups d'épingle qui [illegible] au temps où les *Propos de Labienus* répondaient à la *Vie de César*, et dans laquelle excellaient M. Beulé et d'autres encore

(1) [illegible]

I.

Les historiens ont, pour la plupart, blâmé sévèrement la conduite de la reine Henriette-Marie et [illegible] ceux qui contribuèrent le plus fortement à provoquer la révolution d'Angleterre. Guizot, notamment, ne lui a pas ménagé les paroles amères (1). Il a paru à M. de Baillon que ces jugements avaient été rendus sans une parfaite connaissance de la cause ; il a pensé que, malgré les travaux historiques, malgré les mémoires de Mme de Motteville, malgré l'oraison funèbre de Bossuet, cette princesse « était restée jusqu'à nos jours presque une inconnue dans sa propre patrie » et qu'il y avait là « une injuste négligence » qu'il fallait réparer. Il a donc « pénétré dans cette existence pleine de péripéties dramatiques » et il a acquis la certitude qu'une « place d'honneur lui appartenait dans la galerie de ces femmes illustres du XVIIe siècle qui ont su commander, souffrir et se dévouer ».

Sur quels points le récit des faits, tels que les présente M. de Baillon, [illegible] point qu'il ait relevé de grosses inexactitudes. Il a écrit une biographie détaillée dans laquelle il signale des particularités qu'avaient dû négliger les historiens dont le regard embrassait toute la période à laquelle appartient Henriette-Marie, et non point un seul personnage ; mais les faits principaux, ceux qui appartiennent à l'histoire et non pas à la chronique, restent les mêmes. La seule modification, c'est que M. de Baillon les apprécie favorablement. L'important est donc d'examiner ces appréciations et de décider si elles concordent avec les faits.

M. de Baillon a résumé [illegible]

« En Angleterre, les écrivains politiques protestants qui se

(1) [illegible]

sont montrés sévères, et souvent à l'excès, envers cette princesse infortunée, à cause de son zèle catholique et de la part qu'elle prit à la guerre civile, n'en payent pas moins un tribut d'hommage à ses qualités privées. Les erreurs et les fautes, que nous n'avons pas dissimulées dans le cours de ce récit, provenaient en grande partie de l'exagération même des grandes qualités d'Henriette-Marie et de la passion que les femmes de son caractère apportent ordinairement dans les questions où leur cœur est engagé. Mais, au soir de sa vie, son âme, passée au creuset de l'adversité, s'était encore épurée; son mérite personnel et son intelligente bonté rayonnaient d'un plus vif éclat, et nous pouvons dire, sans crainte d'être démenti, qu'elle resta la digne fille d'Henri IV et l'un des types les plus accomplis de la femme française.»

Il y a peut-être quelque témérité à présenter Henriette-Marie comme l'héritière politique de Henri IV. Les faits me paraissent contredire cette assertion. Héritier légitime d'une monarchie absolue, Henri IV sentit néanmoins la nécessité de faire à ses sujets certaines concessions, dont une au moins fort considérable, celle de sa religion. En entendant Sully s'écrier que Paris valait bien une messe, il avait approuvé, et l'abjuration de Saint-Denis, en mettant fin aux troubles religieux, lui avait concilié d'unanimes sympathies. Ses anciens coreligionaires avaient eux-mêmes tiré de cet acte plus de profit qu'ils n'eussent fait d'une conquête par les armes. Le roi avait pu leur accorder une protection efficace et même des garanties tellement fortes que son successeur ne put les leur retirer qu'après de sanglants combats. Souverain de Navarre avant d'être roi de France, il n'avait point transporté au Louvre sa petite cour béarnaise en tenant dans un éloignement hostile ses nouveaux sujets. Il s'était dévoué, corps et âme, à la grandeur du pays sur lequel sa naissance l'avait appelé à régner, et, tantôt par la finesse, tantôt par la force, il s'était appliqué à l'œuvre d'apaisement et d'unification au dedans, de relèvement et de réhabilitation au dehors.

La conduite d'Henriette-Marie me paraît s'écarter considérablement de la ligne suivie par son père. Souveraine d'Angleterre, non pas par droit de naissance, ce qui, dans les théories des monarchies absolues, pouvait dispenser le prince de tenir compte des préférences des peuples, mais simplement par son mariage, elle ouvre, dès le début, une lutte contre les idées politiques et religieuses de ses nouveaux concitoyens.

En religion, nous la voyons, au moment d'entrer dans un pays appartenant à l'Église séparée imaginée par Henri VIII, faire profession d'orthodoxie. Qu'elle suivît les inspirations de sa conscience, qu'elle tînt à faire respecter ses sentiments religieux, on ne saurait l'en blâmer. Mais était-il bien nécessaire de donner à cette manifestation le caractère de protestation acerbe, de provocation qu'elle lui donnait? Fallait-il prendre ces engagements inscrits dans ses lettres de 1625 à [illegible] XIII et à [illegible] VIII.

« Comme je désire garder et observer religieusement les sincères intentions de Votre Majesté, tant en ce qui me touche et les miens qu'en tout ce qui pourroit être utile et avantageux à la religion et aux catholiques du royaume de la Grande-Bretaigne, je donne à Vostre Majeste ma foy et ma parolle en conscience que si tant est qu'il plaise à Dieu benir ce mariage, en sorte qu'il me fasse la grâce de me donner lignée, je ne feray aucune eslection, pour nourrir, élever et servir les enfans qui en pourront naistre, que de personnes catholiques, et ne donneray charge pour faire le choix de ces officiers qu'à des catholiques, les obligeant à n'en point prendre d'autres que de la mesme religion : dont je supplie Vostre Majesté de prendre entière assurance et la donner où besoing sera. »

S'engager aussi formellement était bien téméraire, car c'était heurter de front et les lois et le sentiment national. Les lois contre les catholiques étaient d'une rigueur excessive, et Jacques Ier, bien qu'inclinant à la tolérance, n'avait osé ni les abroger ni même les atténuer. L'article du contrat de mariage qui stipulait un adoucissement au sort des catholiques avait dû demeurer secret. Le moment était donc peu favorable à une croisade en vue de faire de la religion catholique la religion officielle de l'État.

Il était encore maladroit et impolitique de paraître mépriser le culte anglican, comme Henriette-Marie affectait de le faire. Quand elle traversait avec ses femmes, comme une troupe d'écervelées, la salle où se tenait le prêche, riant, parlant haut de futilités, bousculant les assistants, renversant les chaises avec fracas, froissant par partie de plaisir les sentiments populaires, pensait-elle que ce désordre dût servir sa cause et ramener au catholicisme de nombreux prosélytes? Le seul résultat était une désaffection pour la jeune princesse et un redoublement de haine pour les papistes. Je le demande à M. de Baillon : Henri IV aurait-il, avait-il adopté la même conduite?

M. de Baillon fait à Henriette-Marie un éloge d'être restée la « femme française ». Il serait peut-être plus juste de lui en faire une critique. Elle resta trop, en effet, la princesse française. Née dans une monarchie absolue, imbue de cette idée que l'action royale devait s'exercer sans contre-poids, elle semble n'avoir rien compris aux institutions parlementaires de la monarchie anglaise. Son entourage français n'en comprenait pas plus long et tenait, comme elle, en souverain dédain ces institutions auxquelles il était étranger. Elle était le point d'appui des opposants; sa cour, le centre de la résistance. Non-seulement elle voulait que son mari gouvernât seul, mais encore elle prétendait lui dicter ses volontés, et Charles Ier ne savait pas assez lui résister. Aussi s'indignait-elle quand le parlement avait l'audace de lui rappeler qu'elle n'était qu'une sujette et ne devait point se mêler de commander. Ces tendances dominatrices de la reine n'avaient point échappé à lord Clarendon, qui les jugeait sévèrement :

« L'affection du roi pour la reine, dit-il, se composait de conscience, d'amour, de générosité, de reconnaissance et de tous ces nobles sentiments qui élèvent la passion jusqu'à son paroxysme, de telle sorte qu'il ne voyait que par ses yeux et ne décidait que par son jugement. Non content de lui payer ce tribut d'adoration, il désirait que tout le monde sût qu'il était gouverné par elle, et ce n'était là un avantage ni pour l'un ni pour l'autre. La reine était une femme d'une grande beauté, d'infiniment d'intelligence et d'esprit, et elle portait en retour à son époux la plus noble affection, de telle sorte qu'ils représentaient tous deux le véritable idéal de l'attachement conjugal [illegible] »

« Dire, ajoute M. de Baillon, qu'une femme a su inspirer et ressentir un pareil amour, n'est-ce pas pour elle le plus [illegible] assise à son foyer, j'accepte volontiers l'appréciation de M. de Baillon; mais une reine a d'autres devoirs qu'une simple bourgeoise. Les qualités privées ne sont point en cause ici,

et le jugement de lord Clarendon n'en reste pas moins entier : l'influence d'Henriette fut néfaste pour Charles Ier, et cette influence, elle l'exerça constamment, de près comme de loin. Sa correspondance même en renferme des traces nombreuses. C'est ainsi que, durant son voyage sur le continent, en 1642, elle prévient son mari du départ d'ambassadeurs hollandais, chargés de ramener la concorde dans le royaume :

« Ils ont ordre de vous offrir leurs services pour un accommodement. Je suis d'opinion que vous leur devez dire que, pour vous, vous êtes tout prêt à recevoir vos peuples comme un bon roi doit faire lorsqu'ils se mettront à leurs devoirs ; mais que vous attendez qu'ils commencent, et que vous leur avez déjà fait assez voir votre bonté, car vous avez plus fait pour eux que jamais aucun de vos prédécesseurs n'a fait, pas même tous ensemble, et qu'ils l'ont fort mal reconnu. »

Est-ce le langage de Henri IV? S'il fallait absolument trouver un terme de comparaison, ne serait-il point plus juste de le rapprocher de celui de Louis XIV au parlement, après la mort de Mazarin? Mais l'analogie s'arrête aux paroles. Louis XIV était souverain absolu d'une nation fatiguée de guerres civiles, habituée de longue date à l'obéissance, et il n'avait pas à reconquérir sa couronne. Combattre pour la liberté était une innovation en France, tandis que, suivant la remarque de Guizot, c'était au nom de la grande charte et de tant de statuts qui, depuis quatre siècles, l'avaient confirmée, que s'élevait en Angleterre la revendication des libertés. Depuis quatre siècles, pas une génération n'avait passé sur le sol anglais sans prononcer le nom et sans voir la figure du parlement. Les grands barons et le peuple, les gentilshommes des campagnes et les bourgeois des villes venaient ensemble, non pas arracher à la couronne une partie de sa prérogative ou se disputer des conquêtes nouvelles, mais rentrer dans leur héritage commun. Ils venaient ressaisir des droits anciens, positifs, et non poursuivre des combinaisons incertaines.

Il serait facile d'extraire de presque toutes les lettres d'Henriette-Marie quelque passage où se manifestent ses aspirations vers le pouvoir personnel et son mépris des institutions anglaises. Tantôt elle donne à sa pensée une tournure ironique et écrit : « Cette lettre est mise en chiffre, à cause de la nécessité, et aussi, si elle est prise, il y en aura de bien attrapés à déchiffrer ce pourquoi j'ai peur d'être punie s'il n'était en chiffre, qui est en deux mots le contenu de cette lettre : que je suis à vous et point au parlement. » Ou bien, elle traite les parlementaires de la belle façon :

« Je crois que vous ne savez pas encore que les *rebelles*, sous le nom de Parlement, ont envoyé [illegible] ambassadeur ou envoyé avec lettres de créance... Aussitôt que je l'ai su, j'en ai envoyé avertir le prince et sir William Boswell. Il est allé trouver les États pour empêcher sa réception publique, ce qui a été fait ; mais pourtant ils ont envoyé en particulier au *coquin* pour savoir quelle était sa commission... Il y a ici des personnes à qui le *galant* s'est fié, qui n'ont pas gardé le secret. »

J'arrête là des citations qu'il serait sans nécessité de multiplier. Il sera aisé aux lecteurs de M. de Baillon de trouver dans la volumineuse correspondance qu'il publie bien d'autres fragments tout aussi formels. Des cent quatre-vingts lettres qu'il a retrouvées, une centaine sont adressées à Charles Ier et appartiennent à cette époque où elle était venue sur le continent chercher à son mari de l'argent, des armes et des alliés pour continuer la lutte contre les rebelles et les coquins, et sauvegarder l'intégrité des prérogatives royales. M. de Baillon a publié toutes les lettres qu'il a trouvées ; il eût été préférable de faire un choix et d'écarter quelques billets sans valeur historique, comme ceux où elle demande à Mme de Saint-Georges, cette intime amie que Charles Ier dut faire renvoyer en France, des conseils sur les modes et la charge de commissions pour son couturier. Ces billets n'ont même pas d'intérêt pour un costumier.

II.

La mort de Charles Ier divise en deux parties d'importance bien inégale la vie de la reine d'Angleterre. Après l'exécution de Whitehall, son rôle militant est fini ; mais, dans la retraite comme sur le trône, elle reste la même. Retirée au Louvre, elle cherche une consolation à sa douleur en instruisant sa fille Henriette dans les principes les plus sévères du catholicisme; elle cherche à convertir la gouvernante de cette princesse et aussi son jeune fils, le duc de Gloucester. Mais son zèle reste stérile. La gouvernante était insensible à l'argumentation du capucin Cyprien de Gamaches. Quant au duc de Gloucester, il avait la mémoire trop frappée des recommandations que lui avait faites son père la veille de son supplice pour se montrer docile aux préceptes tout opposés de sa mère, bien qu'on lui fît voir en perspective l'évêché de Metz et toutes les dignités ecclésiastiques. Il résista avec une énergie désespérée. Henriette, dans son irritation, le chassa du Louvre; l'infortuné prince dut aller demander l'hospitalité à des réfugiés anglais qui vendirent, pour subvenir à ses besoins, jusqu'à leur dernier bijou. C'est une tache dans la vie privée de la reine, et il est bon de dire que M. de Baillon ne cherche point à la pallier.

Les soins religieux ne l'absorbaient pas cependant au point qu'elle se désintéressât des événements dont la France était alors le théâtre. C'était le moment de la Fronde, et, de même qu'elle avait combattu en Angleterre pour le pouvoir personnel du roi, de même en France, et à plus forte raison, elle prit le parti de la cour contre les empiétements des frondeurs. Ceux-ci la considéraient comme une ennemie mortelle et la poursuivaient jusque dans son palais de leurs huées et de leurs insultes. Ils étaient d'autant plus exaspérés contre elle, qu'elle passait pour avoir mené une négociation dont le résultat avait été la retraite du duc de Lorraine et de ses troupes. Mlle de Montpensier rapporte même que le peuple disait d'elle et de son fils Charles II : « Ils nous veulent rendre aussi misérables qu'eux et font leur possible pour ruiner la France, comme ils l'ont fait de l'Angleterre. »

Les leçons de l'adversité ne lui avaient été d'aucun profit. Elle en donna une nouvelle preuve. Son obstination était aveugle et incorrigible lors de l'avènement de Charles II. Obligée par les coutumes du royaume à venir résider en Angleterre pour recevoir la pension que lui allouait le parlement à titre de reine douairière, elle eut pour premier soin de réinstaller sa maison religieuse sur un pied considérable, non sans provoquer de violentes colères chez les puritains et sans causer un notable préjudice à la popularité renaissante de la famille royale. « Mais, ajoute M. de Baillon, nous sa-

vons que jamais le zèle d'Henriette-Marie n'avait connu les préoccupations politiques. » Je dois encore arrêter M. de Baillon sur ce mot et lui faire remarquer qu'il serait aussi inexact pour Henri IV qu'il est juste pour sa fille. En présence de cette inflexibilité, n'est-on point tenté de penser à ces hommes qui, au retour de l'exil, prétendaient naguère, dans notre pays, renouer la chaîne du passé à l'endroit précis où elle avait été brisée par le cataclysme révolutionnaire et qu'on stigmatisa du mot fameux : « Ils n'ont rien appris, rien oublié »?

Ces rapprochements viennent naturellement, ces comparaisons s'imposent à l'esprit. En étudiant la vie de cette reine dont l'influence fut néfaste, malgré ses qualités privées, la pensée se reporte vers une autre femme qui exerça en France même une puissance semblable et dont l'action contribua aux mêmes résultats. Si quelque Plutarque ou quelque Brantôme voulait un jour écrire la vie des dames illustres, il serait nécessairement amené à établir un parallèle entre elles deux, entre Henriette-Marie de France et Marie-Antoinette d'Autriche. Ce rapprochement me semble devoir être le dernier mot d'une étude sur Henriette-Marie, et je ne sais jusqu'à quel point il peut lui être élogieux.

GEORGES DE NOUVION.

LA POÉSIE SUÉDOISE EN FINLANDE

Jean-Louis Runeberg

I.

C'était en 1831, à l'heure même où sonnait le réveil littéraire en France : un jeune professeur d'éloquence latine à l'Université d'Helsingfors envoyait à l'Académie de Stockholm un petit poème en deux chants, *La Tombe de Perrho*.

[illegible]

Ou bien est-ce l'égal d'un roi?

[illegible]

Donc Hans avait six fils, trois couples de jumeaux; les plus âgés comptaient dix-sept étés, les plus jeunes en comptaient quinze; parmi eux, Thomas paraissait beau sous ses haillons comme l'étoile qui brille dans la déchirure des nuages. Pourtant Hans traite ses enfants plus durement que des esclaves, plus durement que des êtres sans âme. Aujourd'hui les plus jeunes ont accompli leur quinzième année. Suppliants, ils viennent demander quelques heures de repos, de liberté pour eux et leurs frères. Mais Hans fronce ses longs sourcils blancs et dit : « Le champ n'est point labouré; allez, et labourez. » Et ils s'en vont en silence et ils labourent sans trêve, sans relâche jusqu'à la nuit. Un petit coin restait intact : « Avec plus d'ardeur, s'écria le père, vous auriez pu achever l'ouvrage! Que le plus coupable d'entre vous, durant trois jours et trois nuits, dans la cave étroite de ma maison, soit privé de lumière et de nourriture! » Or, pendant la nuit, tous les six vinrent s'accuser devant le père, et, le lendemain, à l'heure où l'aurore de ses ailes d'or couvre le lac et étincelle à travers les branches des arbres, quand Hans demanda : « Quel est le coupable? » Ils répondirent tous ensemble : « C'est moi! » Alors la digue qui retenait les larmes du vieillard se rompit; il éclata en sanglots et, joignant les mains comme pour la prière : « Dieu tout-puissant, dit-il, sois loué! Mes vœux sont remplis!... Mes fils, écoutez les paroles de votre père! J'étais jeune; au village où je servais, un père avait huit fils. Jamais un ennemi n'a haï son ennemi comme la le frère haïssait le frère. Quand ils se rencontraient, le couteau portait la parole; passaient-ils l'un près de l'autre, ils se saluaient à coups de pierre. Je n'osais prendre femme... Si elle me mettait au monde de pareils monstres!... Les années passèrent, quand un soir, assis devant l'âtre, je vis près de moi un homme qui, à la lueur expirante de la flamme, me dit ces paroles : « Je suis le père des frères ennemis... « Mais toi, ne permets pas que tes membres vigoureux de- « viennent l'héritage des vers. Prends femme; donne des en- « fants à la patrie, et ce que les miens, au sein de l'opulence, « ont ignoré, que les tiens l'apprennent dans la commune « pauvreté! » Il dit, et, comme un coup de vent secouait la flamme, il disparut. J'ai suivi son conseil, et Dieu a béni mon union. Maintenant jurez-moi que désormais, comme jusqu'à ce jour, vous serez amis pour l'éternité... » Thomas se leva et prononça le serment. Tous jurèrent avec lui, et le père déposa leur serment au fond de son cœur.

Jamais assurément de simples paysans n'avaient tant occupé un poëte; jamais un si humble sujet n'avait inspiré une lyre suédoise. Aussi bien, pour être de pauvres laboureurs, sont-ils moins dignes d'intérêt? leurs sentiments, parce qu'ils se cachent sous des haillons, sont-ils moins beaux, moins nobles? Mais quel est le tragique événement qui les a tous précipités dans la même tombe, les trois couples jumeaux et leur père Hans? Asseyons-nous donc, si nous voulons l'apprendre, sur la falaise, à côté du poëte qui nous invite, et prêtons l'oreille.

La paix bienfaisante avait disparu... A la grande table, dans la chambre, Hans dînait avec ses fils, lorsqu'un enfant de douze ans, fuyant hors d'haleine, ouvrit précipitamment la porte et dit : « Dieu vous garde, vieux père Hans! Vingt cavaliers, armés de longues piques, ont cette nuit brûlé notre maison; ils font en ce moment halte au cimetière, en route pour Perrho; ils seront ici avant ce soir... » Déjà les six robustes gars, aux larges épaules, sont debout, la carabine sur l'épaule, l'épieu à la main; ils gravissent le chemin qui mène au cimetière. « Frères, dit alors Thomas, allez votre chemin;

---

1. *Johan Ludwig Runebergs samtliche Schriften. Offerten [illegible] de Jean-Louis Runeberg.* Helsingfors, G.-W. Edlund, 1873.

là-bas, près de la forêt de pins, vous ferez halte ; c'est là que nous attendrons l'ennemi. » Et Thomas va trouver sa belle qui l'attend... Mais à peine ses frères sont-ils installés près du bois que l'ennemi paraît ; une lutte terrible s'engage, lutte inégale, désespérée.

Les cinq frères sont tombés ; sur vingt ennemis, six survivent ; leur chef emporte sur sa pique la tête d'Adolphe. Et Thomas n'est pas revenu ! Et le vieux Hans arrive ; cinq de ses [illegible] morts pour [illegible] Où est Thomas ? Thomas aurait-il trahi ? » ... Mais Thomas tout à coup dégage ses mains des mains de sa belle ; il a reconnu sur une pique la tête d'Adolphe ; il accourt, voit ses frères assassinés, son père qui le maudit ; fou de douleur, ivre de rage, il se précipite sur les traces sanglantes des vainqueurs, les atteint, les surprend, et, dans un combat acharné, furieux, il en assomme cinq à coups d'épieu. Reste le sixième, le chef. Par un suprême effort, Thomas l'entoure de ses bras puissants, fait craquer ses os et le broie ; puis il lui coupe la tête, et, couvert de blessures, épuisé, mourant, il se traîne jusqu'à la cabane du père. La cabane n'était qu'un monceau fumant ; dans la grange, le vieux Hans appelait Thomas : « Thomas aurait-il trahi ?... — Paix soit à tes cheveux blancs, père ; car ils ne respirent plus, les meurtriers de tes enfants ! » Thomas [illegible] le vieux père mourut de plaisir.

Le poëme ne déplut pas à Stockholm ; l'idée en était nouvelle, l'expression simple ; mais, comme toute œuvre originale de fond et de forme, elle était inattendue et troubla quelques [illegible]

Deux écoles littéraires se disputaient alors la faveur du public suédois. L'une, fidèle à la tradition gustavienne, continuait à imiter les Français du XVIIe et du XVIIIe siècle. Les héros [illegible] du temps de Louis XIV et Louis XV ; ils éprouvaient leurs sentiments à l'instar des personnages de Racine et de Voltaire et s'exprimaient dans une langue dont l'élégance était factice, l'atticisme emprunté. Tant a été exquis, il est vrai, le goût des maîtres, tant a été parfait leur art, que les disciples ont pu produire des œuvres, sinon originales, du moins encore dignes d'attirer l'attention de la postérité.

Pourtant le souffle de la réaction littéraire qui parcourut l'Europe au commencement du XIXe siècle pénétra jusque dans le Nord. D'abord, comme aux premiers jours d'émeute, on courut sus aux anciens dieux, on brisa leurs statues, on mina leurs temples, on les chassa du Parnasse, que dis-je ! on rasa même le Parnasse. Tout le matériel poétique que la mythologie grecque et romaine avait, de siècle en siècle, légué aux nations de l'Occident, fut mis au rebut. Apollon eut du loisir ; son grand soleil en papier doré, qu'il avait tant de fois promené autour de la Terre, alla rejoindre, dans les magasins, les vieilles fripes d'autrefois ; son char resplendissant, qui avait soulevé de si nobles poussières, finit tristement, sous un hangar délabré, au milieu de pataches vermoulues. Débarrassés de ce bagage solennel, libres de leurs mouvements, les poëtes fouillèrent l'histoire [illegible] ils apprirent [illegible] les mythes [illegible] dans *Frithjof*, chanta les exploits d'un Viking norwégien ; [illegible] dans la [illegible] du Nord [illegible] de ses drames. A la place de Jupiter, le père des dieux, s'éleva [illegible] Thor [illegible] sidaient à l'air et aux moissons. Bref, Danois, Norwégiens, Suédois fondaient une école nouvelle, qui paraissait prendre les allures d'une école nationale.

Les réformateurs furent moins heureux lorsqu'à la nouveauté du fond ils voulurent joindre la nouveauté de la forme. Que les *gustaviens*, les vieux, continuent à imiter la facture française ; eux, les jeunes, imiteront les Allemands. De l'autre côté de la Baltique florissait aussi une nouvelle école. Là, avec des mots si artistement composés qu'ils renfermaient à la fois la thèse et l'antithèse, avec des expressions si hardies qu'elles confondaient les plus pénétrants esprits par leur audace, on élaborait des vers aussi éblouissants qu'inintelligibles ; là, dans un seul et même vocable, les rayons mystérieux de la lune rivalisaient avec la pourpre magique de l'aurore, les sombres angoisses du soir avec les clartés sonores du matin : légion de bardes blafards et enthousiastes, enveloppés en même temps d'ombre et de lumière, ils ne sortaient qu'à minuit, heure des sorcières, des gnomes, des elfes, errant dans la nuit obscure au milieu de bosquets en carton peint, à la lueur de feux de Bengale multicolores, drapés dans le mystère, abîmés dans l'inspiration, ruisselants d'harmonie. C'est à la suite de ce cortége prétentieux et ridicule, fantastique et grotesque, que se précipitèrent les poëtes suédois, et bientôt ils eurent à leur tour créé une langue nouvelle, langue que l'on a qualifiée de phosphorescente et qui leur valut le nom de *phos-* [illegible]

La réforme avait doublement manqué son but. Les poëtes avaient bien, en chassant les dieux de l'antiquité grecque et romaine, conquis leur indépendance ; mais, en invoquant les dieux du Nord, n'avaient-ils pas aliéné leur liberté individuelle ? Ils renonçaient à la manière française du XVIIe et du XVIIIe siècle ; mais, en imitant la manière allemande du XIXe, que gagnaient-ils au change ? Au lieu de secouer le joug, ils en prirent un autre ; pouvant être indépendants et libres, ils s'étaient donné de nouveaux maîtres.

Runeberg vint donc ; il laissa Zeus, Phœbus, Athenè, aux vieux poëtes grecs ; Odin, Thor et Frey, aux jeunes poëtes scandinaves. Il n'entra ni dans la phalange gustavienne, ni dans la légion phosphoriste ; mais il alla droit devant lui, et, comme il avait des yeux pour voir, un cœur pour aimer, une voix pour chanter, il vit la nature où il vivait, les hommes qui l'entouraient, se prit à les aimer et les chanta. Ainsi fut créé ce chef-d'œuvre, *la Tombe de Perrho*, qu'il soumit à l'Académie de Stockholm. Nous savons qu'il fut goûté par ses juges, mais qu'il les surprit : il n'obtint que le deuxième prix.

[illegible] longtemps il s'exerçait à des traductions de chansons serbes, grecques, madagassiques ; il cultivait avec assiduité les Allemands, Herder et Gœthe ; partout il cherchait la poésie populaire. Une année auparavant, en 1830, il avait publié un volume d'*Idylles* et d'*Épigrammes*, une poignée de charmantes bluettes. Pourtant ce n'est pas dans ce genre qu'excella Runeberg. On sent parfois qu'il est mal à l'aise dans ces petits sujets, et il n'a pas toujours la main légère. Heureusement [illegible] nous offrent un grand nombre d'autres pièces qui portent la marque personnelle du poëte ; elles nous ramènent au milieu de ces campagnes finlandaises où Runeberg vient de nous montrer la tombe de Perrho, le vieux Hans et ses fils. Par-

courons-les avec notre poëte; voyons comment il a vécu; suivons-le sur le sentier de la vie; rendons-nous compte des impressions qui ont dû frapper son âme depuis le moment où, enfant encore, il est au milieu des siens, sur les bords de la Baltique, jusqu'aux jours de sa jeunesse où, pénétrant dans le cœur de la Finlande, il découvrit un autre horizon : nous lui deroberons ainsi le secret de son œuvre.

II.

Son père était capitaine au long cours; sa mère élevait avec peine une famille nombreuse. Le petit Jean-Louis était bien souvent livré à lui-même et pouvait en toute liberté courir sur les rives de la mer, sur les bords des lacs, dans l'épaisseur des bois. Mais cette mer, ces lacs, ces bois, que d'autres n'apercevaient pas à force de les avoir vus, étonnaient le favori des muses. Que de fois, si l'on avait su lire dans la destinée de l'enfant, on eût pu le surprendre couvrant de son regard profond cette nature sauvage, réfléchissant, rêvant! Où donc allait sa pensée ? Il n'aurait su vous le dire, et la question l'aurait surpris, car ces premières impressions sont d'ordinaire inconscientes ; mais elles restent gravées au fond du cœur de celui qui les a éprouvées, et il arrive qu'un jour il les retrouve dans son sein, fraîches, vivantes, prêtes à parler. Pour les réveiller de leur sommeil, il suffit d'une joie, d'une douleur, d'une émotion de l'âme, comme, pour réveiller les sons d'une lyre, il suffit d'en faire vibrer les cordes.

Devenu vieux, Runeberg rappelait avec un charme indicible ses souvenirs d'enfance. Là-bas, sur cet îlot, dans ce fourré que l'on distingue de la côte, il a tué son premier lièvre. Il avait huit ans. Il était bien fier ce jour-là; cependant il trouva la chose toute naturelle : il se croyait depuis longtemps un chasseur émérite. Il y avait des années que pendant l'absence de son père il suivait son oncle à la pêche, à la chasse. Dans les premiers temps, il portait une canne en bandoulière en guise de fusil et, au côté, un filet à provisions en guise d'épervier; sa petite main se cramponnait à une énorme beurrée que l'oncle appelait sa carte marine, et qu'il fallait respecter, hélas! jusqu'à l'heure du repas. Quand l'oncle avait tué une bête, Jean-Louis courait ramasser victorieusement la victime. Runeberg fut dans la suite un des plus adroits, un des plus infatigables coureurs des bois.

Mais, pour avoir un peu vagabondé au grand air, Jean-Louis n'en aimait pas moins les études. Bien souvent il emportait dans ses courses quelque vieux livre qu'il lisait en cachette, comme un petit sauvage. Maintes fois, surpris par la nuit, il revenait, tout plein de sa lecture, au bercail et remettait furtivement à sa place le cher compagnon de sa solitude. Il fut donc décidé, puisque l'enfant montrait de si bonnes dispositions, qu'il ferait ses études. Il alla successivement à l'école d'Uleaborg, au gymnase de Wasa, à l'université d'Abo, toujours sur les âpres rives de la Baltique, constamment besogneux et invariablement de bonne humeur.

Le temps court vite pour ceux qui sont aux prises avec les difficultés de la vie. Déjà l'étudiant devait se faire homme, et l'homme chercher à gagner sa vie. Runeberg entra comme précepteur dans la maison de l'évêque Tengstrom, un esprit fin, un lettré, un poëte, un gustavien. Naturellement le maître des enfants devint l'élève du père, continuant de s'instruire et de se former le goût, lisant, causant, toujours soucieux de choisir dans ses lectures et ses conversations les seuls préceptes qui assurent à l'esprit sa légitime indépendance, à l'art ses véritables droits.

Ce fut la première étape dans la vie sérieuse. Bientôt le sort jeta le jeune poëte au fond de la Finlande, dans une des régions les plus sauvages de la sauvage contrée, à Ruovesi, à Saarijärvi.

La Finlande est un plateau assis sur une base de granit rouge que recouvre une vaste couche de terre. Tantôt assez épaisse pour que d'immenses forêts de pins et de bouleaux aient pu y jeter leurs racines, tantôt suffisante pour que la charrue du paysan puisse y creuser son sillon sans s'émousser sur la pierre, la terre arable est par places balayée par les vents, qui mettent la roche à nu et la pèlent. Là, pendant six mois de l'année, il neige, il gèle ; pendant deux mois, la glace et la neige fondent, et, redevenues eau, rongent le sol comme la rouille ronge le fer. D'abord elles s'attaquent à la terre, qu'elles ravinent, dénudant les racines dans la forêt, emportant le sillon dans la plaine, forant mille petits canaux, jusqu'à ce que, cascade, torrent ou fleuve, elles puissent ou sauter joyeuses de roc en roc, ou bondir désordonnées par les ravins, ou rouler toutes-puissantes dans le lit qu'elles ont creusé. Pas plus que la terre, elles n'épargnent le granit, qu'elles décomposent par l'humidité qui pénètre dans les pores, les veines et les artères, qu'elles liment par un frottement continu, acharné, implacable. Partout le flot infatigable fore, partout il taraude; il perce ces milliers d'excavations circulaires ou en spirales, ces *iettegrytor*, comme disent les Finnois, ces chaudières de géants. Parfois aussi l'eau s'amasse dans de vastes bassins, d'immenses vasques qu'a dessinées la nature ; elle devient étang, et là encore elle recommence son incessant travail de destruction ; elle taille, découpe les bords; ce ne sont que déchiquetures aux formes variées, qu'échancrures aux contours bizarres, et, quand elle a scié de toutes parts les parois qui la séparent de l'étang voisin, quand un jour cet étang, par mille nouvelles fissures, communique avec un troisième, celui-ci avec un autre, la plaine n'offre plus au regard qu'un immense lac aux bords escarpés, parsemé d'îlots, hérissé de rochers que la mousse couvre de son tapis vert. Au fond, la forêt borne l'horizon.

Mais rappelons-nous que pendant le long, l'interminable hiver, forêts et champs, torrents et fleuves, étangs et lacs, tout est gelé, immobile sous un vaste manteau blanc ; que l'été dure à peine trois mois, et que bien courts sont les moments où un ciel sans nuages éclaire la profondeur des bois, fait reluire la roche rougeâtre, briller l'émeraude des prairies, étinceler l'azur des lacs, miroiter le cristal des cascades. Trop souvent un jour blême enveloppe les sites pittoresques de tristesse et de mélancolie.

Sur plus de 38 millions d'hectares (la France en mesure 52), la Finlande nourrit avec peine près de 2 millions d'habitants. Mais le Finlandais est aussi infatigable au travail qu'inébranlable dans sa confiance en Dieu. « *Dieu nous éprouve, il ne nous aime point,* dit le vieux Paavo, qui demeure là-haut sur les landes froides de Saarijärvi, y creuse des sillons, laboure et sème. Le dégel au printemps emporte la moitié du blé en herbe; la grêle, en été, fracasse la moitié des épis, et les frimas d'automne détruisent le reste. Et la femme de Paaro de s'arracher les cheveux : « Paavo, Paavo, malheureux vieillard! prends ton bâton de mendiant, Dieu nous a

renies. » Mais Paaro la prend par la main et lui dit : « Dieu nous éprouve, il ne nous renie point. A la farine mêle moitié d'écorce. Je creuserai deux fois plus de sillons et j'attendrai que la moisson vienne de Dieu. » Une deuxième fois, la récolte est perdue, et Paavo ne perd point courage. La neige fond une troisième fois et elle épargne le blé en gerbe ; la grêle tombe et elle épargne les épis ; les frimas viennent et ils épargnent la moisson dorée. Paavo tombe à genoux et bénit Dieu. « Je ne mettrai plus d'écorce dans la farine, » dit sa femme. Mais Paavo, la prenant par la main, lui dit : « O femme, tu mêleras encore moitié d'écorce à la farine, car la moisson est gelée dans le champ du voisin. »

Le bûcheron dans sa forêt n'est guère plus heureux que le laboureur sur sa terre. Il est vieux et les coups impuissants de son bras affaibli n'entament plus le tronc du pin qui résiste ; épuisé de fatigue, appuyé sur sa hache, il songe à son sort. Ah ! s'il était d'humeur voyageuse ! Mais il aime trop sa chaumière au milieu de la forêt et ses lacs où le rocher se mire au crépuscule. Non, il ne s'en ira pas ; il se résigne encore et faisant un appel suprême : « Exauce, s'écrie-t-il, ô Dieu ! les prières des tiens et donne-nous du pain [illegible] !

Sur un sol ingrat comme celui de la Finlande, il ne faut point chercher de gros villages : ce sont des huttes isolées, des fermes, des hameaux. Au centre s'élève l'église ; à côté de l'église une petite place avec des bancs, des arbres. Là, les fidèles se réunissent le dimanche et attendent l'heure de la prière ; là, les vieillards viennent s'asseoir et causer du temps passé ; les jeunes gens, sous les yeux des mères, s'amusent à conter fleurette aux jeunes filles ; ou bien encore, dans des jeux où éclatent leur adresse et leur force, ils font battre le cœur de la fiancée.

Regardez : Ojan Paavo de Tavaste est grand parmi les enfants de la Finlande ; il lance à ceux de la paroisse un défi homérique. Au vainqueur qui le fera reculer d'un pas il appartiendra corps et âme. Pas un ne quitte sa place ; pas un n'ose relever le défi. Et les yeux de Paavo reluisent comme des étoiles ; car Paavo est fort comme le pin de la forêt, rapide comme le vent, audacieux comme la tempête. Son front brille ainsi que l'aurore ; ses boucles dorées retombent sur ses épaules, semblables à la cascade sur les rochers, étincelantes dans l'éclat du soleil au zénith. Mais dans la troupe des jeunes filles se trouvait Anna, la plus belle de tout le village, aimable comme le printemps. Tout à coup elle s'avance vers Ojan Paavo, enlace ses bras autour de son cou, presse son cœur contre son cœur, pose sa joue sur sa joue. Et maintenant, qu'il se dégage de cette étreinte ! Mais il n'essaye même pas de lutter ; d'avance il s'avoue vaincu ; corps et âme le *héros lompte* appartient à Anna.

Bien d'autres petites pièces respirent la même fraîcheur, une égale simplicité. Toutes aussi sont écrites avec un art consommé ; car Runeberg ne dédaigne pas, étant poète, d'être artiste : il prend plaisir, ayant éprouvé des sentiments profonds, à les revêtir de cette forme exquise qui fait le charme des délicats ; avec une netteté parfaite, qui pourtant exclut toute affectation, il dessine son commencement, son milieu, sa fin ; sans effort, sans contrainte, il ramène symétriquement ses motifs : il sait composer.

En 1827, Runeberg quitta les rochers de Saarijärwi et revint à l'université prendre son grade de maître en philosophie. Chassé d'Abo par l'incendie qui l'année suivante détruisit cette ville, il alla s'établir à Helsingfors, où il enseigna l'éloquence latine ; en même temps il rédigeait un journal quotidien, le *Morgonblad*. Il avait donc à sa disposition un moyen de propagande ; il pouvait chaque jour s'adresser au grand public, s'entretenir avec lui, lui parler de cette Finlande qu'il aimait par-dessus tout, du paysan finnois qu'il avait vu à l'œuvre, de ses mœurs, de ses travaux, de ses luttes, pendant que, d'un autre côté, avec l'ardeur de la jeunesse, la persévérance de la conviction, il se lançait dans l'arène de la critique littéraire, combattait les écoles et développait ses théories personnelles, attaquait et se défendait, parant les coups et les portant, à la fois le messie et l'apôtre de sa propre doctrine.

Pourtant le journaliste n'oublia pas qu'il se devait à la poésie. Aux *Idylles* et aux *Épigrammes* (1830), à la *Tombe de Perrho* (1831), succédèrent *l'Église*, *le Baptême*, *l'Ange*, *Chrysanthos*, quatre légendes religieuses ; les trois premières, il est vrai, ne sont point empruntées à l'histoire primitive de l'Église : ce sont de nouveaux épisodes de la vie finnoise ; la quatrième seule nous reporte aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Pendant six ans, Runeberg rédigea son *Morgonblad*, toujours debout sur la brèche ; mais alors il quitta la vie militante ; il avait fait son service actif et, muni de son congé dûment gagné à la pointe de la plume, il accepta au gymnase de Borgo une chaire qu'il occupera jusqu'en 1857. C'est la période la plus féconde du poète. Enhardi par le succès, il aborde des sujets de plus longue haleine, il embouche la trompette épique et, redisant des échos chers à sa mémoire, il célèbre dans les *Chasseurs d'élans* ce même paysan finnois que ses nombreux articles dans le *Morgonblad*, que ses premiers essais dans la poésie avaient révélé aux amis des lettres. Il nous conduit dans une de ces cabanes rustiques du Nord où le poêle seul est solidement construit et prend les allures d'un monument. Voici des haches, des scies : nous sommes chez les bûcherons ; voilà des filets, des hameçons : pendant la belle saison l'on va à la pêche ; plus loin des galoches à planchettes : c'est pour marcher en hiver sur la neige ; puis des carabines, des épieux, des fourrures, car on chasse le loup, le renard, l'ours, l'élan. Le soir, la lueur rougeâtre d'une torche résineuse répand ses reflets bizarres sur ce simple attirail de l'homme toujours aux prises avec les éléments, sur ces bonnes figures de paysans qui respirent la probité et l'énergie. Les bêtes aussi ont leur place dans ce tableau bigarré et vivent avec les habitants dans une intimité dont la solitude et la pauvreté resserrent les liens. Soudain un bruit se répand de cabane en cabane, de hameau en hameau : les marchands sont arrivés ! En effet, une troupe de marchands partis d'Arkhangel vient faire sa tournée en Finlande et, par ses costumes, ses mœurs, son activité, apporte dans le groupe pittoresque du poète l'animation et la vie. A côté de la grande toile du maître, le petit tableau du peintre de genre repose l'esprit.

Nous avons parcouru déjà la petite place devant l'église où Paaro défie ses camarades. Là s'élève aussi le paisible presbytère, l'éternel asile des vertus patriarcales, dont une autre Anna (les noms d'Anna, de Paavo, de Hans reparaissent çà et là sans désigner les mêmes personnages) est la bonne petite fée : sa gaieté inonde la maison de ses rayons joyeux, sa voix la remplit de ses accents clairs et frais. Séduit par cette candeur naïve, cette grâce enfantine, un riche

voisin, quelque peu magistrat, mais surtout célibataire mûri par l'âge, met aux pieds de la jeune fille et sa fortune et son nom. Anna n'a point aimé, et son cœur encore indifférent est sur le point d'accepter un mari qui sera pour elle un père. Ne comblera-t-elle les vœux du vieux pasteur? Et puis, il faut bien l'avouer, ne sera-t-elle pas la maîtresse de cette belle maison où le grenier regorge de fruits, les armoires de linge, les buffets de vaisselle? Ce grand jardin, cette spacieuse basse-cour, cette étable bien fournie, ces prés, ces champs, tout cela lui appartiendra; paysans, valets, servantes l'appelleront madame. Mais voici le frère qui revient de l'université avec son meilleur ami, un garçon de belle taille, de bonne mine; et notre étourdie d'oublier prétendant, richesses et mariage. Ce ne sont plus que courses folles aux champs, parties de pêche, promenades en canot. Un soir, au crépuscule, nos deux amoureux s'oublient jusqu'à se fiancer solennellement devant le frère, qui verse une larme, la nature, qui semble sourire, et le bon Dieu, qui ne paraît pas se fâcher. Et, au retour, le vieux père dans son fauteuil, malgré tout, n'osa pas dire non.

Est-là une idylle? est-ce une épopée? qu'importe! Ce qui est certain, c'est qu'involontairement, à la lecture d'*Anna*, on songe à la *Louise* de Voss, à *Hermann et Dorothée* de Gœthe: c'est la même grandeur dans la même simplicité, la facture antique dans un sujet moderne.

La Soirée de Noël renferme quelques pages plus émues. C'est, comme *Anna*, un poëme en trois chants, qui tient à la fois de l'idylle et de l'épopée. Comme *Anna*, cet ouvrage a donné bien des tracas aux critiques qui veulent à tout prix classer chaque œuvre dans un genre déterminé; mais faut-il absolument une étiquette? Donc passons outre, et suivons le vieux Pistol, qui vient de fermer avec soin sa petite chaumière et qui lentement, à travers la neige où s'enfonce sa jambe de bois, descend vers la maison du major. Il est invité à passer la soirée de Noël avec son ancien compagnon d'armes.

Il arrive; mais tout est triste dans la maison. C'est que le gendre du major, le capitaine, est absent; il est parti avec le fils de Pistol, pour servir dans l'armée russe. Depuis plusieurs mois ils font la guerre aux Turcs; de terribles combats ont été livrés et ils n'ont point donné de leurs nouvelles. Peut-être sont-ils tombés, ensevelis maintenant sur la terre étrangère! La jeune femme, les yeux baignés de larmes, berce en silence le cher enfant qui n'a jamais vu sourire son père, pendant que le major, inquiet, erre de chambre en chambre, plein de sombres pressentiments. Seule, l'aimable Augusta, faisant taire la douleur qui l'obsède, essaie de répandre quelque joie dans la demeure affligée et de dissiper dans le cœur des siens le chagrin qu'elle partage. Le bon Pistol, lui aussi, s'efforce d'oublier sa propre peine, de paraître heureux et confiant. « Le major n'est-il pas revenu de la guerre? Lui-même, après tout, n'y a laissé qu'une jambe. La vie, il la doit à la reconnaissance, à la miséricorde d'un affreux kalmouk. Les Turcs seraient-ils plus féroces? » Mais voici les grelots d'un cheval qui carillonnent sur la route; déjà les sons se rapprochent; un traîneau entre dans la cour: c'est le capitaine qui se précipite dans les bras de sa femme et court au berceau embrasser son fils. Quelle joie! quel bonheur! Noël sera gai! Hélas, non! Le capitaine est revenu seul: le fils de Pistol, pour lui sauver la vie, a laissé la sienne. Pauvre Pistol! Noël est triste!

Les critiques suédois partagent la vie de Runeberg en trois périodes: la première, ils l'appellent *lyrique-épique;* la deuxième, ils la désignent sous le nom d'*antique-épique;* la troisième enfin se nomme la période *romantique-épique.*

III.

C'est en 1848 que Runeberg donna son chef-d'œuvre. Il demeurait toujours à Borgo. A quelque distance de la petite ville s'étend une riante prairie où jaillit en murmurant une source d'eau vive. Là, le poëte venait s'asseoir, entendre gazouiller l'eau sonore, s'entretenir avec la nymphe; là, il méditait, composait, rhythmait ses poésies. Rentré dans son cabinet, il laissait à la mémoire le le soin de guider la plume et de dicter ce que le cœur avait senti, ce que l'esprit avait façonné. Près de cette fontaine, il repasse dans son imagination la vie qu'il avait vécue là; il se rappelle les longues soirées qu'il avait passées avec le vieil enseigne Stol, les exploits que le soldat se plaisait à conter. Il était alors dans le premier feu de la jeunesse; il n'avait pas vingt-cinq ans; tous les échos redisaient les souvenirs de la guerre contre les Russes, et la Finlande n'était pas encore consolée d'avoir perdu son indépendance. Sur le radeau du Niémen, aussi fameux que l'île des Faisans, Napoléon avait, pour prix de son alliance, autorisé son frère Alexandre à épier la Pologne, combattre les Turcs et conquérir la Finlande. Donc, quelques mois après la paix de Tilsitt, les Russes, sans déclaration de guerre, avaient envahi la Finlande, et, la Suède n'étant pas prête à défendre sa dernière province au delà de la Baltique, les braves Finlandais, comme ils avaient pu, s'étaient défendus eux-mêmes. Contre le colosse du Nord que pouvait cette poignée d'hommes? Ils se battirent sans défaillance, sans espoir. Stol va nous raconter les épisodes de cette lutte.

Depuis des années, le *vétéran* errait misérablement de hameau en hameau. Pour demeure, une hutte; pour vêtements, des haillons; pour nourriture, du pain sec. Vient le 17 août: le vieillard courbé par l'âge se redresse, quitte ses habits en lambeaux et revêt le vieil uniforme du soldat. Où va-t-il? A l'église? Suivons-le: il gravit la colline d'où il découvre dans la plaine des troupes en bataille, les Russes, les Finlandais. Le canon gronde, la fusillade pétille; des balles perdues sifflent aux oreilles du vétéran. Lui, immobile sur sa borne, regarde; il regarde ainsi jusqu'à la nuit. « Victoire! L'ennemi s'enfuit. Dieu soit loué! Il y a encore des hommes de cœur. » Le vétéran a voulu voir comment se battent les jeunes. Maintenant il peut mourir tranquille.

Quelles sont les guerres que la Finlande a soutenues et dont l'Europe a conservé le souvenir? D'où viennent ces vétérans ignorés perdus dans les neiges du Nord? Ont-ils vraiment existé? ou sont-ils de pures fictions? Certes, les Finlandais n'ont jamais à eux seuls formé une armée qui ait joué un rôle dans le monde; mais, unie depuis des siècles à la Suède, la Finlande a enregistré dans ses annales les mêmes traditions militaires que son alliée, sa sœur. A défaut d'histoire propre, elle a du moins ses légendes. A Lutzen, quand tombait Gustave-Adolphe, quand la fortune chancelait, ce sont les bataillons finlandais qui donnèrent la victoire à la Suède.

Le *vétéran* de Runeberg est donc un type emprunté à la réalité; saluons-le. Saluons aussi le *lieutenant Ziden*, qui commandait ceux de Wasa. Au départ, ils étaient cinquante; ils sont encore vingt. Ziden est toujours le premier; il ne connaît

qu'un commandement : « Suivez-moi sur les talons ! » Puis il s'élance sans plus regarder derrière lui. Ce jour-là, mille Russes marchaient [illegible] Finlandais. Zéro, à l'avant-garde, avançait, avançait toujours. Soudain il s'affaisse, et, mourant, regarde autour de lui : Ciel ! il ne voit que son caporal, qui expire près de lui ! « Où sont-ils, les misérables ? [illegible] ! » [illegible] leur, lieutenant, ils marchaient bien sur vos talons ; mais depuis longtemps la mitraille les a couchés par terre ! »

Le poëte ne se contente pas d'accompagner à la mort le soldat qui tombe ; il songe aussi à ceux qui survivent près du foyer désert et pleurent le héros qui est tombé. C'est le soir ; le bataillon revient du combat ; il passe devant une cabane près de la route. Sur le seuil, la *fille du hameau* est assise, qui regarde en silence, passe en revue tous les rangs, interroge tous les visages. Le dernier homme a disparu et des larmes coulent sur la joue de la pauvre enfant. « Sèche tes larmes, ma fille, dit la mère ; celui que tu pleures est vivant ; il a écouté mes conseils, il n'a pas combattu. — Prépare ma tombe, ô mère chérie ! ma mort est proche ; car celui que j'aimais a perdu son honneur, a trahi sa patrie ! »

Ces types, qui peuvent illustrer une glorieuse défaite, sont tous vrais ; mais hélas ! à l'extrémité de la galerie apparaît un nom lugubre encadré de noir. Sveaborg, la perle de la Baltique, a été livré par celui qui devait la défendre, et les malédictions du poëte poursuivent le traître dans sa tombe. Mais nous ne restons pas sous le coup de cette triste impression ; car nos oreilles entendent encore résonner les superbes accents du chant qui ouvre le recueil :

[illegible]

Si jamais les Finlandais devaient aller à de nouveaux combats, ils partiraient, marcheraient, se battraient, mourraient en chantant ces strophes : c'est la *Marseillaise* finnoise.

On a dit que Runeberg a révélé aux Finlandais leur patrie. Ajoutons que, dans cette patrie, il n'apercevait que le peuple, et qu'au-dessus de la terre et des hommes, il n'oubliait jamais Dieu. Dieu, peuple, patrie : tels étaient les trois mots que les muses avaient gravés sur sa lyre.

Souvent attaqué par ses adversaires, qui ne savaient assez lui reprocher la simplicité de son langage, il n'en continuait pas moins à appeler les choses par leur nom, à négliger les termes que la convention a rendus poétiques, à bannir ceux auxquels les écoles ont conféré des titres spéciaux de noblesse : « Que voulez-vous que j'y fasse ? disait-il avec une pointe de malice : je fais de la musique avec un violon de paysan. »

Après avoir pendant une dizaine d'années garde le silence, Runeberg tourna ses regards vers le théâtre. Fidèle d'abord à sa bonne muse, il composa une petite scène d'intérieur : *Impossible*. Puis, abordant le grand drame, il publia, en 1863, les *Rois de Salamine*. Depuis longtemps, dans ses [illegible], Runeberg se plaisait à parcourir la Grèce, la vieille terre classique des poëtes ; il aimait ce sol foulé par tant de génies puissants ; il enviait secrètement pour sa patrie le sort de cette terre bénie que baigne une mer plus clémente et que caresse un soleil plus chaud. Que de fois avec Eschyle, Sophocle, Euripide, avait-il erré sur les bords du Céphise, gravi les hauteurs de l'Hymette ou goûté l'ombre des oliviers ! Les *Rois de Salamine* sont donc d'inspiration et de facture antiques. Les vers fortement frappés, les grandes sentences, les beaux dialogues abondent. L'action, il est vrai, pourrait être plus vive, l'intérêt dramatique plus puissant. Cette pièce fut représentée avec éclat sur le théâtre royal de Stockholm, le 5 février 1874, au soixante-dixième anniversaire de la naissance du poëte.

Dix années auparavant, les *Rois de Salamine* étaient encore sous presse lorsqu'un jour, pendant la chasse, Runeberg fut frappé d'apoplexie. S'il avait été seul, comme il lui arrivait souvent, il mourait misérablement dans la neige. Par bonheur, un de ses fils l'accompagnait, qui le ramena chez lui. Paralysé du côté droit, il put encore, grâce à la vigueur de sa constitution, pendant treize ans braver la mort : mais il ne cultiva plus la poésie, occupé à lire les œuvres favorites qui ornaient sa bibliothèque et à contempler les bouquets de roses qui égayaient ses croisées. Vers la fin du mois d'avril dernier, sentant brusquement ses forces décroître, il comprit que la mort n'était pas loin. Il était prêt. Il avait vu ses six fils grandir au service de la patrie ; il ne désirait plus qu'une chose : vivre jusqu'au mois de mai, le mois du printemps. Ses vœux furent exaucés : il s'éteignit doucement le 6 mai, à trois heures de l'après-midi ; sa dernière parole avait été pour sa femme. La Diète suédoise envoya quelques-uns de ses membres aux funérailles du grand poëte ; la Diète finlandaise y assista *in corpore* ; de nombreuses députations arrivèrent de toutes les villes du Nord. Runeberg repose sur une belle colline couronnée de pins ; là s'élèvera bientôt un monument funèbre qu'un fils du poëte, déjà sculpteur de grand mérite, construit à la mémoire du père.

Cependant la docte Académie de Stockholm est depuis des années revenue de son trouble : il faut lui rendre justice. Déjà en 1839, alors que n'avaient encore paru ni les *Récits de Stol.* ni les *Rois de Salamine*, sans que Runeberg prît part à un nouveau concours, elle eut à cœur de réparer son erreur et envoya au poëte de la Finlande une couronne de laurier.

V. H[illegible]

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

Les Évangiles et la seconde génération chrétienne [1].

Le volume que M. Renan vient de publier sur *les Évangiles et la seconde génération chrétienne* est le cinquième et sera l'avant-dernier de son *Histoire des origines du christianisme*. Il ne lui reste plus à raconter que les progrès de la religion nouvelle sous les règnes d'Adrien et d'Antonin, l'apparition du quatrième évangile et des épîtres johanniques, le développe-

[1] [illegible]

ment de l'épiscopat et la constitution d'une Église catholique résultant de l'accord de toutes les Églises particulières et dont le centre se fixe déjà à Rome.

Il y a quinze ans, à l'époque où paraissait le premier volume de ce grand ouvrage, le plan de M. Renan était plus vaste. Il comptait suivre les progrès du christianisme jusque sous les empereurs syriens et retracer cette lutte décisive qui consomma la ruine de la société païenne. « On aurait vu la savante construction des Antonins crouler, la décadence de la civilisation antique devenir irrévocable, le christianisme profiter de sa ruine, la Syrie conquérir tout l'Occident, et Jésus, en compagnie des dieux et des sages divinisés de l'Asie, prendre possession d'une société à laquelle la philosophie et l'État purement civil ne suffisent plus. » A mesure que M. Renan avançait dans son œuvre, la matière s'est agrandie, et il a dû se résoudre à terminer à la fin du IIe siècle l'histoire des origines du christianisme.

Au premier abord, l'on peut s'étonner qu'il s'arrête au moment où la religion nouvelle est encore une secte obscure, non pas ignorée, mais dédaignée et mal connue de ceux qui gouvernent le monde et confondue par eux dans un mépris commun avec le judaïsme et toutes les superstitions orientales. Il semble que, pour arriver à une conclusion et ne pas laisser le lecteur en suspens, il eût fallu raconter sinon la victoire du christianisme, qui s'est passée au grand jour, du moins la crise décisive qui prépara et assura cette victoire.

Cette anomalie apparente s'explique par la façon dont M. Renan a conçu son livre. Il y a deux manières de raconter les origines du christianisme. La première, la plus naturelle peut-être et la plus philosophique, est de faire une histoire des doctrines — où les hommes n'aient presque point de part — et de montrer comment les idées et les systèmes élaborés pendant de longs siècles en Grèce, en Judée, en Égypte, dans la Perse, ont concouru à former la théologie chrétienne. Les rites et les cérémonies du catholicisme sont pour la plupart empruntés à l'antiquité païenne; les plaintives mélodies qui jadis, en Phénicie, pleuraient la mort d'Adonis se chantent encore dans nos cathédrales et servent à célébrer la Passion du Christ. De même, la métaphysique et la morale chrétiennes contiennent des éléments d'origine bien diverse. A force de patience et de travail, on peut arriver à en déterminer la source et à reconnaître chacun des affluents qui sont venus se confondre dans ce grand fleuve. Une histoire ainsi conçue aurait dû être poursuivie jusqu'au IIIe siècle, puisque c'est seulement à cette époque, sous les empereurs syriens, que les religions orientales débordent sur l'Occident et que se constitue la théologie chrétienne.

Mais tel n'a pas été le plan de M. Renan. Pour lui, « l'histoire n'est pas un simple jeu d'abstractions, et les hommes y sont plus que les doctrines. Ce n'est pas une certaine théorie sur la justification et la rédemption qui a fait la Réforme : c'est Luther, c'est Calvin. Le parsisme, le judaïsme, l'hellénisme auraient pu se combiner sous toutes les formes; les doctrines de la résurrection et du Verbe auraient pu se développer durant des siècles sans produire ce fait unique, fécond, grandiose, qui s'appelle le christianisme. Ce fait est l'œuvre de Jésus, de saint Paul, de saint Jean. Faire l'histoire de Jésus, de saint Paul, de saint Jean, c'est faire l'histoire du christianisme. »

Il s'est donc efforcé avant tout de « faire revivre les hautes âmes du passé », de montrer comment, dans la conscience des fidèles, le christianisme était devenu une religion avant d'avoir une théologie et un dogme arrêtés. Il n'a pas prétendu rechercher tous les éléments extérieurs qui sont venus s'unir au christianisme et se fondre avec lui, mais déterminer ce qui appartient en propre au christianisme, ce qu'il a apporté de nouveau dans le monde, et suivre le développement souterrain de ce germe caché jusqu'au moment où il apparaît au grand jour et va produire une si abondante et si riche floraison.

Pour une histoire ainsi comprise, il n'est pas besoin de dépasser les limites du second siècle. Dès l'époque de la mort d'Antonin, le christianisme est formé, bien que sa théologie ne soit pas complétement élaborée. Il s'est irrévocablement séparé du judaïsme; la liste des livres qui composent le Nouveau Testament est arrêtée d'une façon à peu près définitive ; la divinité de Jésus-Christ est presque universellement reconnue ; le christianisme sait nettement ce qu'il est et où il va : — il ne lui reste plus qu'à conquérir le monde.

I.

Pour bien comprendre l'action personnelle des fondateurs du christianisme, il faut connaître le milieu dans lequel ils se trouvèrent jetés et les résistances contre lesquelles ils eurent à lutter. M. Renan ne pouvait se contenter de décrire les courants principaux entre lesquels se trouvait partagée l'Église naissante; il lui fallait montrer l'état intellectuel et moral de l'univers païen en même temps que celui du petit monde juif et chrétien, où germait obscurément la semence de l'avenir. Aussi son livre est-il une magnifique étude d'histoire romaine en même temps qu'une étude d'histoire religieuse. Dans des matières aussi délicates, il n'a pas prétendu arriver à des certitudes absolues. Tous ceux qui ont un peu creusé l'étude du passé savent qu'il est presque toujours impossible de dire avec précision comment les choses se sont passées. A peine arrive-t-on, à force de soin et de perspicacité, à se figurer les diverses façons dont elles ont pu se passer. Cela est vrai surtout pour les questions d'origines; mais cela est vrai aussi pour les périodes moins obscures. Partout et toujours il est prudent de beaucoup douter et d'affirmer rarement, et M. Renan a raison de dire : « L'histoire elle-même, l'histoire proprement dite, se passant au grand jour et fondée sur des documents, échappe-t-elle à cette nécessité? Non certes; nous ne savons le détail de rien; ce qui importe, ce sont les lignes générales, les grands faits résultants qui resteraient vrais quand même tous les détails seraient erronés. »

Un de ces grands faits du Ier siècle qui ont passé presque inaperçus pour les contemporains et dont l'importance ne s'est révélée que plus tard, c'est la constitution du judaïsme moderne, si différent à tant d'égards de l'ancien mosaïsme. Cette transformation, il est vrai, était préparée de longue date; mais elle ne s'est accomplie qu'après la prise de Jérusalem par Titus, au moment où commençaient à se relâcher les liens qui jusqu'alors avaient rattaché le christianisme au judaïsme.

La destruction du Temple avait rendu impossible la célébration du culte, supprimé les sacrifices, les hymnes, les cérémonies traditionnelles. Par une conséquence nécessaire,

[illegible] et perdit [illegible] de son importance. La religion se réduisit à l'observance exacte de la Loi ; une seule science fut estimée, celle de la Loi. Ce fut le triomphe des pharisiens, qui avaient consacré leur vie à la commenter et à la pratiquer.

Ils étaient d'ailleurs devenus la nation juive presque entière. Les *zélotes*, ces démagogues fanatiques qui les avaient bannis et persécutés, avaient, pour la plupart, péri dans la catastrophe. Les sadducéens, c'est-à-dire l'aristocratie sacerdotale, avaient quitté Jérusalem avant sa ruine. « On a supposé, dit M. Renan, que quelques descendants des grandes familles se réfugièrent avec les Hérodiens dans le nord de la Syrie, en Arménie, à Palmyre, restèrent longtemps alliés aux petites dynasties de ces contrées et jetèrent un dernier éclat par cette Zénobie qui nous apparaît, en effet, au IIIe siècle, comme une juive sadducéenne, haïe des talmudistes, devançant par son monothéisme simple l'arianisme et l'islamisme. » M. Renan ne fait qu'indiquer en passant cette idée ; il serait intéressant de la suivre plus avant et de rechercher quelle a pu être, sur les mouvements religieux de l'Orient, l'influence de cette branche détachée du judaïsme, devenue bientôt étrangère au reste de la nation.

Les pharisiens restaient donc seuls, et ils peuvent être considérés comme les pères du judaïsme moderne. Leur œuvre fut complexe ; elle porte la marque de deux tendances contradictoires qui se caractérisent par les noms de Schammaï et de Hillel. L'école de Schammaï représentait le côté étroit, malveillant, subtil, matérialiste ; l'école de Hillel, le côté large, bienveillant, idéaliste du génie d'Israël. « Humbles, polis, affables, les *hillélites*, comme les chrétiens, avaient pour principe que Dieu élève celui qui s'humilie et humilie celui qui s'élève, que les grandeurs fuient devant celui qui les recherche et recherchent celui qui les fuit. »

C'est à cette époque que fut fixé le canon de l'Ancien Testament ; la lecture des livres rejetés de la Bible fut interdite, et l'on chercha même à les détruire. C'est ce qui explique comment des livres tout imprégnés de l'esprit juif n'ont été gardés que par des mains chrétiennes et ne sont conservés que dans des traductions grecques. Le peuple juif, voué exclusivement à l'étude de la Loi, et n'ayant plus de goût que pour la casuistique, ne s'intéressait plus à ces écrits. Les Églises chrétiennes y attachaient un grand prix, et c'est ainsi que les livres des Macchabées, ceux de Judith et de Tobie, celui de la Sagesse, le troisième livre d'Esdras, Baruch, ont trouvé place dans la Bible catholique sans avoir jamais été admis dans le canon juif.

Les chrétiens n'adoptèrent pas seulement les apocryphes qui apparaissaient au sein du judaïsme orthodoxe. Ils accueillirent avec non moins d'empressement la littérature sibylline qui florissait alors à Alexandrie. Tout le monde sait que les écrits pseudo-sibyllins avaient pour but de prêcher aux païens l'unité de Dieu et une morale épurée sous le couvert des antiques prophétesses du paganisme. L'Égypte avait vu se développer dans la colonie juive une réforme religieuse qui avait un caractère presque chrétien : les thérapeutes, dont le genre de vie a été décrit par Philon, ressemblaient beaucoup aux disciples de Jésus ; la doctrine de Philon lui-même est une sorte de préchristianisme. Aussi ne doit-on pas s'étonner que dans les hymnes de l'Église catholique, les Sibylles soient mises presque au rang des prophètes. On peut juger de l'esprit qui animait les juifs par ce beau passage d'un poëme sibyllin, écrit sous les Flaviens :

« Heureux qui adore le grand Dieu, celui que les mains des hommes n'ont pas fabriqué, qui n'a pas de temple, que l'œil des mortels ne peut voir ni leur main mesurer ! Heureux ceux qui prient avant de manger et de boire ; qui, à la vue des temples, font un signe de protestation et ont horreur des autels souillés de sang ! Le meurtre, les gains honteux, l'adultère, les crimes contre nature leur font horreur. Les autres hommes, livrés à leurs désirs pervers, poursuivent ces honnêtes gens de leurs rires et de leurs injures ; dans leur folie, ils les accusent des crimes qu'ils commettent eux-mêmes ; mais le jugement de Dieu s'accomplira. »

Les thérapeutes ne rentrèrent jamais dans le sein du judaïsme, qui dès lors suivait des voies toutes différentes ; et quand la foi nouvelle pénétra en Égypte, ils se confondirent et s'absorbèrent dans le christianisme.

Les Esséniens de Palestine eurent probablement un sort analogue, car on ne retrouve plus leur trace à la fin du Ier siècle. Ils durent se mêler à ces Églises de Balanée qui, comme eux, pratiquaient les abstinences et le renoncement et considéraient la pauvreté comme un honneur et comme un devoir. M. Renan trace un tableau touchant de ces Églises qui avaient trouvé au delà du Jourdain un asile contre la persécution et y pratiquaient à la fois la loi mosaïque dans toute sa rigueur et la morale chrétienne dans toute sa pureté. Fidèles à l'esprit de celui qui a dit : « Heureux les pauvres ! » (1), ils se donnaient à eux-mêmes le nom d'*ébionim* ou *pauvres* et continuaient, comme la primitive Église de Jérusalem, à vivre d'aumônes. C'était parmi eux que s'étaient réfugiés les premiers fondateurs de l'Église, les frères de Jésus et ses cousins, les fils de Clopas. « Ces parents de Jésus étaient des gens pieux, tranquilles, doux, modérés, travaillant de leurs mains, fidèles aux plus sévères principes de Jésus sur la pauvreté, mais en même temps juifs très-exacts, mettant le nom d'enfants d'Israël avant tout autre avantage. » Ils ne tenaient pas la Loi pour abolie ; « ils regardaient la circoncision comme obligatoire, célébraient le sabbat en même temps que le dimanche, pratiquaient la circoncision et tous les rites juifs ».

Malgré leurs vertus et leur moralité, ces pieux disciples de Jésus tendaient à compromettre son œuvre. Jamais le christianisme n'eût conquis le monde s'il fût resté emprisonné dans le ritualisme juif ; il n'eût été qu'une réforme analogue à tant d'autres, plus complète, mais à peine plus efficace que celles qu'accomplissaient à la même époque les pharisiens. Heureusement, les Églises de Paul et même les Églises grecques étaient entrées dans une voie plus large ; bientôt les parents de Jésus furent oubliés au fond du Harran ; et les *ébionim* ou nazaréens, considérés comme des sectaires dangereux, devinrent étrangers à la grande famille chrétienne.

Pendant que ces représentants du christianisme primitif s'enfonçaient graduellement dans l'obscurité, la religion nouvelle faisait de rapides progrès dans le monde grec et dans le monde romain. Les deux premiers empereurs flaviens, ces destructeurs du Temple, exécrés des juifs orthodoxes, avaient subi l'influence des idées juives. Josèphe était en faveur au-

(1) [illegible] VI, [illegible]

près d'eux. Deux membres de la famille impériale, Flavius Clemens et Flavia Domitilla, adoptèrent « les mœurs juives, c'est-à-dire sans doute ce judaïsme mitigé qui ne différait du christianisme que par l'importance [illegible]. Comme tant d'autres Romains distingués, ils sentaient le vide du culte officiel, l'insuffisance de la loi morale qui sortait du paganisme, la repoussante laideur des mœurs et de la société du temps. Le charme des idées judéo-chrétiennes agit sur eux... La terreur et la tristesse des temps fléchissaient les âmes. Beaucoup de personnes de l'aristocratie romaine prêtaient l'oreille à des enseignements qui, au milieu de la nuit qu'on traversait, montraient le ciel pur d'un royaume idéal ».

La haine de Domitien contre tout ce qui avait joui de la faveur de Vespasien et de Titus vint interrompre brusquement ces progrès. La persécution recommença, plus cruelle et plus méthodique que sous Néron. Elle frappa bien plutôt les prosélytes romains que les juifs et les chrétiens orientaux ; Flavius Clemens en fut une des premières victimes. Domitilla était menacée quand elle prit les devants et fit assassiner le tyran, agissant ainsi en Romaine plutôt qu'en chrétienne.

L'Église échappa à la férocité de Domitien, mais pour tomber sous un régime plus dangereux pour elle.

L'avénement des Antonins retarda de cent ans la décadence de l'empire, mais en même temps il retarda de cent ans l'avénement du christianisme. M. Renan a sur ces derniers beaux jours de la société romaine des pages admirables, qui approchent de la vérité absolue autant qu'il est donné à l'histoire de s'en approcher. Il explique avec une clarté parfaite comment les honnêtes gens qui gouvernaient alors le monde furent amenés à sévir contre les chrétiens. Ce n'étaient plus de brusques accès de fureur, comme au temps de Néron et de Domitien, violents et par cela même passagers, mais une persécution calme, légale et continue. Il n'était pas besoin d'édicter contre eux des dispositions spéciales. « Les chrétiens étaient, par le seul fait de leur existence, en contravention avec les lois sur les associations. Ils étaient coupables de sacrilége, de lèse-majesté, de réunions nocturnes. » Les empereurs et les philosophes avaient institué une religion officielle à laquelle on n'était pas tenu de croire, mais qu'on était tenu de respecter et de pratiquer. Aucune religion ne fut plus intolérante que cette religion politique sans dogmes et sans croyances.

Le christianisme gagna du moins à ce dur régime de conserver sa cohésion et son unité. Les réflexions de M. Renan à ce sujet méritent d'être citées. Elles n'en sont pas moins vraies historiquement, pour lui avoir été inspirées par la préoccupation des problèmes contemporains.

« Dès le IIIe siècle, c'est l'empire qui maintient l'unité de l'Eglise en posant en règle que l'évêque véritable d'une ville est celui qui correspond avec l'évêque de Rome et est reconnu par ce dernier. Que serait-il arrivé au IVe siècle, au milieu de ces luttes ardentes de l'arianisme, sinon des scissions sans nombre et irrémédiables? Les empereurs, puis les rois barbares purent seuls y mettre fin en tranchant la question de savoir qui était le vrai orthodoxe, qui était l'évêque canonique. Les corporations sans lien avec l'État ne sont jamais bien redoutables à l'État quand l'État reste réellement neutre, ne se fait pas juge des dénominations et, dans les procès qu'on porte devant lui pour la possession des biens, observe la règle de partager le capital social au prorata du nombre. De la sorte, toutes les associations dangereuses pour la paix du monde seront facilement dissoutes ; la division les réduira en poussière. L'autorité de l'État peut seule faire cesser le schisme dans les corps de ce genre ; la neutralité de l'État les rend incurables. Le système libéral est le plus sûr dissolvant des associations puissantes. »

Les chrétiens n'opposèrent à la persécution qu'une inaltérable douceur, la patience et la résignation ; les juifs, si nombreux alors dans tout l'Orient, y répondirent par un soulèvement et d'épouvantables massacres. Ils commirent des atrocités inouïes dans la Cyrénaïque, à Chypre, en Égypte ; ils égorgèrent des populations entières, et la révolte finit par être étouffée dans le sang de ceux qui l'avaient provoquée. Les chrétiens eurent horreur de ces cruautés ; ils se détournèrent de plus en plus du judaïsme ; dès la fin du règne de Trajan, l'Eglise se sépara définitivement de la synagogue. C'est par là que se termine le volume de M. Renan.

II.

L'événement capital de cette période est la rédaction des Évangiles. La première génération chrétienne n'avait pas éprouvé le besoin de fixer par écrit le souvenir des grandes choses dont les fidèles s'entretenaient sans cesse et qui occupaient continuellement leur pensée. La tradition orale leur suffisait. M. Renan remarque avec justesse que la mémoire, aux époques où l'on écrit peu, acquiert une puissance que nous avons peine à nous figurer. « La mémoire d'un homme, dit-il, était alors comme un livre ; elle savait rendre même des conversations auxquelles on n'avait point assisté. » Et il cite comme exemple le début du *Parménide* de Platon : « Des Clazoméniens avaient entendu parler d'un Antiphon, lequel était lié avec un certain Pythodore, ami de Zénon, qui se rappelait les entretiens de Socrate avec Zénon et Parménide pour les avoir entendu répéter à Pythodore. Antiphon les savait par cœur et les répétait à qui voulait les entendre. »

C'est ainsi que l'Évangile s'est formé dans les souvenirs et dans la conscience des fidèles bien avant qu'on eût songé à l'écrire, non-seulement dans ses lignes générales, mais avec ses détails précis et caractéristiques. Par là s'explique l'accord remarquable et la concordance des trois synoptiques, sans qu'il soit besoin de supposer une influence directe de l'un d'eux sur les autres. Même après la rédaction des Évangiles, la tradition orale resta vivante au sein de l'Église ; les Pères du second siècle citent de mémoire des paroles de Jésus et souvent avec des variantes considérables.

Cependant, de très-bonne heure, on commença à former des recueils des paroles prononcées par Jésus. Ces paroles étaient le plus précieux trésor de la communauté des fidèles et l'on sentait la nécessité de ne pas les laisser perdre. Un de ces recueils, à ce que rapporte Papias, aurait été composé par l'apôtre Matthieu et se retrouve probablement en très-grande partie dans le *Discours sur la montagne*.

M. Renan admet, en outre, l'existence d'un protévangile écrit en hébreu, qui est perdu aujourd'hui, mais qui s'est conservé jusqu'au Ve siècle parmi les nazaréens de Syrie. Saint Jérôme l'a connu, il dit l'avoir copié et même traduit. Cet évangile hébreu ressemblait beaucoup à l'évangile grec qui porte le nom de saint Matthieu. On en a souvent conclu que l'évangile selon saint Matthieu a été traduit de l'hébreu ; cette conséquence est erronée. Si les deux évangiles avaient

été identiques, saint Jérôme n'aurait pas pu [illegible] de traduire celui des Hébreux. D'ailleurs, les passages qu'en citent les Pères de l'Église ne [illegible] recommandés de saint Matthieu.

[illegible] qui occupe la seconde place dans le Nouveau Testament. D'après M. Renan, il a été écrit à Rome, parmi les disciples de Pierre, et rien n'interdit de supposer qu'il est dû à celui de ces disciples qui portait le nom de Marc, comme l'Église l'a toujours admis. Mais l'Église admet en même temps que Marc n'a fait que résumer l'évangile de Mathieu, et Bossuet l'appelle « un divin abréviateur ». Sur ce point la tradition doit être rectifiée : c'est Matthieu, au contraire, qui a pris pour base de son travail l'évangile de Marc, et qui l'a complété par les recueils de sentences, ou de Λογια, dont nous avons déjà parlé, par des emprunts faits au protévangile hébreu et peut-être à d'autres sources restées inconnues.

L'évangile selon saint Luc est le seul des trois synoptiques qui nous soit parvenu sous sa forme primitive. Il est plus littéraire, plus soigneusement élaboré que les deux autres ; la biographie de Jésus y est présentée d'une façon plus claire et plus régulière : c'est là une raison, entre beaucoup d'autres, pour lui assigner une date un peu postérieure.

Nous nous contenterons [illegible] principaux traits du système de M. Renan [illegible] des Évangiles synoptiques, sans en exposer les preuves. Pour plus de détails sur cette importante question, on pourra se reporter à l'étude que M. Maurice Vernes a publiée dans cette *Revue* [illegible] sur l'*Histoire critique* de M. Renan, [illegible] la Faculté de théologie de Strasbourg.

Les conclusions de M. Renan ne diffèrent pas essentiellement de celles auxquelles arrive M. Reuss et qu'adopte M. Maurice Vernes. La divergence la plus grave porte sur les remaniements qu'aurait subis l'évangile de Marc. D'après M. Reuss, le texte primitif ne contenait pas le récit de la Passion, et il en donne pour preuve que la Passion est diversement racontée dans cet évangile et dans celui de Luc. Cette conclusion ne paraît pas rigoureuse. Rien n'empêche d'admettre que Luc a préféré, à cet endroit de son livre, suivre un autre guide que Marc ; il est, au contraire, difficile de supposer que Marc, en racontant la vie de Jésus, en ait négligé la période la plus importante.

Dans le système de M. Reuss, le second évangile aurait été complété entre le moment où il a été consulté par Luc et celui où il a servi de base à la rédaction de l'évangile selon Matthieu, car, dans Marc et Matthieu, le récit de la Passion est présenté d'une façon identique. Il est ainsi conduit à considérer le troisième évangile comme antérieur au premier, tandis que M. Renan, par des considérations littéraires qui nous paraissent d'un grand poids, estime que l'évangile de Luc est le dernier en date des trois synoptiques.

On voit que les résultats de la critique appliquée aux trois premiers évangiles sont, en somme, assez conformes à la tradition de l'Église. Le premier peut conserver le nom de Matthieu, puisqu'il comprend le recueil de Λογια qui dans la primitive Église était attribué à cet apôtre. Le second est l'œuvre d'un disciple de Pierre, et si rien n'établit que ce disciple s'appelait Marc, rien non plus n'interdit de le supposer. Enfin Luc reste incontestablement l'auteur du troisième évangile.

M. Renan, d'ailleurs, s'il ne s'est pas attaché à défendre l'authenticité des textes, quand elle n'était pas soutenable, s'est gardé avec encore plus de soin de rejeter à la légère les systèmes traditionnels. Il n'a pas cherché à faire du nouveau à tout prix, comme cela a quelquefois lieu en Allemagne. Grâce à cette prudente réserve, sa critique n'a rien qui doive choquer trop vivement les croyants. Il n'en est peut-être pas de même de quelques-unes de ses appréciations littéraires et historiques : à ce point de vue, comme nous allons le voir, son récent volume prête à plus d'objections que ceux qui l'ont précédé.

III.

L'étude sur les *Évangiles* rappelle par plusieurs points la *Vie de Jésus*, qui forme l'introduction de l'*Histoire des origines du christianisme*. Ces ressemblances étaient inévitables ; M. Renan n'a voulu ni les rechercher ni les fuir. On ne peut raconter la vie de Jésus sans avoir des idées arrêtées sur la façon dont se sont formés les Évangiles ; on ne peut aborder l'histoire de la rédaction des Évangiles sans rencontrer à chaque pas la personne de Jésus, qui les domine et les remplit.

Personne n'a oublié combien la *Vie de Jésus*, il y a quinze ans, a excité à la fois d'admiration et de scandale ; ceux qui admiraient et ceux qui s'indignaient avaient également raison, à des points de vue différents. Dans son nouveau volume, M. Renan a rencontré les mêmes sources d'intérêt et s'est heurté aux mêmes écueils : « La *Vie de Jésus*, dit-il, obtiendra toujours un grand succès quand un écrivain aura le degré d'habileté, de hardiesse ou de naïveté nécessaire pour faire une traduction de l'Évangile en style de son temps. On cherchera mille causes à ce succès ; il n'y en aura jamais qu'une : c'est l'Évangile lui-même, son incomparable beauté intrinsèque. Que le même écrivain fasse ensuite et avec les mêmes procédés une traduction de saint Paul, le public ne sera pas entraîné. » Rien de plus vrai ; c'est bien une *traduction* que M. Renan a prétendu faire ; il a voulu nous faire vivre dans l'atmosphère morale et religieuse où l'Évangile est éclos et, pour cela, exprimer dans la langue de notre temps les idées et les sentiments des hommes des premiers siècles. Mais, à en agir ainsi, on court risque de fausser l'histoire pour la rendre plus vivante. M. Renan recherche avec trop de complaisance les rapprochements avec les événements contemporains. Il compare quelque part certains groupes de Juifs entêtés aux fanatiques de la Commune ; il montre un des lieutenants de Trajan procédant dans une expédition militaire à la façon des *bachi-bouzouks*. Tout cela n'a pas grand inconvénient quand il s'agit de personnages obscurs ou indifférents ; mais s'il s'agit de la personne de Jésus, la moindre exagération, la moindre touche trop vive devient choquante, même au point de vue littéraire, le seul qui doive nous occuper ici. M. Renan n'a pas toujours échappé à ce péril, malgré son incomparable dextérité. Pour rendre la personne de Jésus plus vivante et plus réelle, il l'a faite trop humaine, je dirai presque trop moderne :

« Ce jeune Juif, à la fois doux et terrible, fin et impérieux, naïf et profond, rempli du zèle désintéressé d'une moralité sublime et de l'ardeur d'une personnalité exaltée, a bel et

1. *Revue politique et littéraire*, [illegible] 1876.

bien existé. Il aurait sa place dans un tableau de Bida, la tête encadrée de grosses boucles de cheveux. »

Il oublie ici ce qu'il a dit ailleurs du « vague exquis » qui contribue tant au charme de l'Évangile :

« Un vague exquis dans les transitions et les liaisons chronologiques donne à cette compilation divine l'allure légère du récit d'un enfant. « A cette heure-là », « en ce temps-là », « ce jour-là », « il arriva que... », et une foule d'autres formules qui ont l'air d'être précises, sans l'être, font planer la narration, comme un rêve, entre le ciel et la terre. Grâce à l'indécision des temps, le récit évangélique ne fait que frôler la réalité. Un génie aérien qu'on touche, qu'on embrasse, mais qui ne se heurte jamais aux cailloux du chemin, nous parle, nous ravit. »

On ne saurait mieux dire. Mais que fait M. Renan dans la *Vie de Jésus* et dans les *Évangiles*, sinon supprimer autant qu'il est en lui cette indécision dont il a si bien exprimé le charme divin ?

Il serait injuste d'insister. Ce défaut, si grand qu'il soit, tient moins à l'écrivain qu'aux conditions mêmes de la tâche qu'il s'est imposée, et, malgré des imperfections inévitables, il l'a trop brillamment exécutée pour qu'on soit tenté de lui reprocher de l'avoir entreprise. Mais il est un autre point sur lequel on est en droit de se montrer plus sévère.

Avec Michelet et Sainte-Beuve, M. Renan est peut-être, de tous les écrivains de notre temps, celui qui a mis en circulation le plus d'idées neuves, fines et vraies. Mais ces idées sont restées à l'état fragmentaire; il ne paraît pas s'être jamais préoccupé de les relier en un système d'ensemble, ni d'en concilier les contradictions apparentes ou réelles. Il se résigne sans trop de peine à se contredire souvent et voit dans l'unité de vues et de tendances le signe d'un esprit systématique, étroit et faux. Il a à ce sujet une théorie qui, comme la plupart des théories, semble avoir pour but de justifier les inclinations secrètes de celui qui l'a inventée :

« L'évangile de saint Matthieu, dit-il, comme presque toutes les compositions fines, a été l'ouvrage d'une conscience en quelque sorte double. L'auteur est à la fois juif et chrétien; sa nouvelle foi n'a pas tué l'ancienne et ne lui a rien ôté de sa puissance. Il aime deux choses en même temps. Le spectateur jouit de cette lutte sans tourments. État charmant que celui où l'on *est*, sans être encore rien de déterminé ! Transition exquise, moment excellent pour l'art que celui où une conscience est le paisible champ de bataille sur lequel les partis contraires se heurtent sans qu'elle soit elle-même ébranlée ! »

Cette dualité, si tant est qu'elle existât chez l'évangéliste, pouvait être chez lui inconsciente et n'altérait en rien la pureté et la sincérité de sa foi. Mais un critique moderne n'a pas le droit d'être si naïf. Quand il se contredit, c'est en connaissance de cause, et lorsque sa conscience est « le paisible champ de bataille sur lequel les partis contraires se heurtent », c'est qu'il les enveloppe tous dans la même indifférence dédaigneuse.

Aussi M. Renan n'a-t-il pas l'ombre de fanatisme, ni en religion ni en politique. S'il voit ses propres idées soutenues par d'autres avec un peu trop de véhémence, il est tout prêt à s'en détacher. Après avoir longtemps témoigné fort peu de sympathie pour la Révolution française, il commence à trouver que c'est « ce que nous avons fait de mieux » — depuis que sa thèse a trouvé des partisans en Allemagne et ailleurs.

Ce défaut, car c'en est un, vient de la supériorité même de l'esprit de M. Renan et de la finesse de son sentiment critique. Les esprits étroits, quand ils ont aperçu une des faces de la vérité, s'en tiennent pour satisfaits ; M. Renan ne peut s'empêcher d'en considérer tour à tour toutes les faces. S'il s'est laissé aller à quelque affirmation un peu nette, il se reprend bientôt et s'empresse d'y apporter tant de réserves ou tant de restrictions qu'il semble se rétracter et se contredire.

M. Renan a eu parfois quelques velléités de jouer un rôle politique. Dans la préface de ses *Dialogues philosophiques*, il laisse percer un peu de surprise d'avoir vu ses concitoyens rejeter le concours qu'il était tout prêt à leur offrir. Cette surprise étonne de la part d'un homme d'autant de tact et d'esprit. Il se rendait mieux justice autrefois, quand il disait, non sans une nuance de dédain, que tous ceux qui avaient exercé sur le monde une influence décisive avaient été des hommes entêtés et à idées étroites. Il leur abandonnait sans regret les soucis et les triomphes vulgaires de la politique et de l'activité pratique. C'était la part de Marthe. Il se réservait la meilleure part, celle de Marie, les joies de la contemplation et le culte de l'idéal.

Dans son récent volume, à propos des *ebionim* de Batanée, il exprime avec beaucoup d'éloquence la grandeur et la beauté de ce désintéressement absolu :

« En un sens, tous, tant que nous sommes, savants, artistes, prêtres, ouvriers des œuvres désintéressées, nous avons le droit de nous appeler des *ebionim*. L'ami du vrai, du beau et du bien n'admet jamais qu'il touche une rétribution. Les choses de l'âme n'ont pas de prix ; au savant qui l'éclaire, au prêtre qui la moralise, au poëte et à l'artiste qui la charment, l'humanité ne donnera jamais qu'une aumône totalement disproportionnée à ce qu'elle reçoit. Celui qui vend l'idéal et se croit payé pour ce qu'il livre est bien humble. Le fier Ebion, qui pense que le royaume du ciel est à lui, voit dans la part qui lui est échue ici-bas non un salaire, mais l'obole qu'on dépose dans la main du mendiant. »

M. Renan n'a donc pas abjuré son culte de l'idéal ; mais l'objet de ce culte devient de plus en plus vague et insaisissable. Il semble qu'aux yeux de M. Renan l'idéal perdrait quelque chose de sa noblesse, s'il correspondait à une réalité.

« L'homme vraiment vertueux, dit-il, n'a rien tant en horreur que le pédantisme moral. Pour se laver à ses propres yeux du soupçon de duperie, il a besoin de douter par moments de sa propre œuvre, de ses propres mérites. Celui qui prétend faire son salut par des recettes infaillibles lui semble l'ennemi capital de Dieu. Le pharisaïsme devient ainsi quelque chose de pire que le vice, car il rend la vertu ridicule, et rien ne nous plaît comme de voir Jésus, le plus vertueux des hommes, narguer en face une bourgeoisie hypocrite en laissant entendre que la règle dont elle est fière est peut-être, comme tout le reste, une vanité. »

Ainsi la crainte perpétuelle d'être dupe conduit M. Renan à raffiner sans cesse et à quintessencier ce vague idéal qu'il a substitué à toutes les affirmations absolues des religions et des philosophies, et sa conclusion dernière semble être qu'on n'est vraiment vertueux qu'à la condition de ne pas croire à la vertu.

CH. VINCENS.

LA GRANDE-ARMÉE

Souvenirs d'un officier polonais.

Le baron [illegible], auquel nous devons déjà les *Français en Prusse*, *Kléber*, et d'autres curieuses études, vient de publier les *Souvenirs* d'un officier polonais de la Grande-Armée (1).

La première partie de ces mémoires, dont nous avons déjà rendu compte (2), est consacrée aux guerres d'Espagne; la seconde nous raconte, avec des faits inédits et de navrants détails, la campagne de 1812.

Le nom du brillant officier au 2e régiment de la Vistule n'est guère polonais. Henri de Brandt est né dans la partie de la Pologne que les traités de partage avaient attribuée à la Prusse; en 1807, si Blücher ne l'avait pas éconduit, il serait entré au service prussien. Il y rentra en 1815, lorsque son pays natal fut replacé sous la domination des Hohenzollern, après avoir combattu dans les légions napoléoniennes de 1808 à 1813. Blessé plusieurs fois en Espagne, à Tarontino, à Leipzig, décoré à vingt ans de la Légion d'honneur et à vingt et un du Mérite polonais, il dut devenir officier prussien, suivit sa carrière jusqu'au grade de général, écrivit ses mémoires intitulés : *Aus dem Leben des generals H. von Brandt*, (Berlin, 1868-1869), et les dédia à son célèbre collègue le général de Moltke.

Nous avons analysé, il y a un an, dans la *Revue* (3), les mémoires du colonel de Gonneville. On a déjà pu y voir ce que c'était que la guerre d'Espagne. Les *Souvenirs* de Brandt ajoutent des traits nouveaux à cette caractéristique. Les anecdotes tragiques, les faits sanglants y abondent.

Brandt a assisté au siége de Saragosse : il réduit à de justes proportions cette fameuse résistance, qui eut alors un tel retentissement en Europe que les insurgés du Tyrol, les conspirateurs de l'Allemagne et plus tard le farouche patriotisme des Russes affectèrent de la prendre pour modèle. Ce fut surtout la haine contre Napoléon qui porta aux nues les défenseurs de Saragosse : il semblait que cette première tentative de résistance présageât la chute de la domination napoléonienne. « Ce siége, dit Brandt, a fait grand bruit dans le monde. Les passions politiques l'ont apprécié avec leur impartialité ordinaire. On a vanté exclusivement la défense des assiégés. Il serait juste pourtant de reconnaître qu'au point de vue militaire, le mérite de l'attaque fut pour le moins égal à celui de la défense; qu'en fait de ténacité héroïque, les vainqueurs ne le cédaient en rien aux vaincus. Ceci est vrai surtout des divisions Grandjean et Morlot, dont l'effectif total ne dépassait pas 13 000 hommes, et qui poursuivirent à elles seules, pendant trois semaines, l'horrible guerre des maisons et des rues contre des adversaires trois fois plus nombreux. »

Ce qu'étaient les hommes de fer dont Napoléon acheva d'épuiser la race dans ses guerres de la Péninsule et dans son expédition de Russie, on le voit par les traits que nous en cite Brandt. L'un d'eux, le général Habert, d'une taille gigantesque et d'une bravoure héroïque, passait le long d'un parapet peu élevé, qu'écrêtait la fusillade des assiégés. Pour obéir aux prudentes recommandations des chefs, il se courbait; mais, comme il était plus grand, il était obligé de se courber un peu plus que les autres : « Au moment où il accomplissait cette évolution, l'un des soldats couchés à plat ventre près de la barricade dit tout haut : « Tiens! les généraux ont donc « peur aussi? » Habert, furieux, se retourne, saisit par les bras le bavard insolent et le lève debout au milieu de la rue, se redressant lui-même de toute sa hauteur. Soudain une grêle de coups de feu s'abat sur ce groupe : le soldat tombe raide mort, frappé de cinq ou six balles, tandis que le général, par un hasard étrange, en est quitte pour une contusion au bras. Là-dessus, il allonge au cadavre un coup de pied, suivi de l'épithète de f... conscrit, et continue tranquillement sa ronde. »

La bravoure chevaleresque des enfants de la Vistule rivalisait avec celle des Français, et ce n'est pas une des particularités les moins étonnantes de l'épopée napoléonienne que de voir les cavaliers slaves, sous les ordres d'un empereur corse, venant se heurter dans la Péninsule aux descendants des Ibères ou aux soldats de la Grande-Bretagne, tandis que les Italiens de Tarente, de Rome, de Milan, conduits par un roi de Naples né près de Cahors et par un vice-roi d'Italie né d'une créole, iront se perdre dans les neiges de la Russie.

Chlopicki, le futur dictateur polonais de 1831, commandait en Espagne ses compatriotes; malgré son grade de général, il faisait, comme Lannes, comme Junot, le coup de fusil avec les insurgés de Saragosse.

Les mémoires de Brandt ajoutent des noms héroïques au livre d'or des « légions de la Vistule ». Encore un souvenir du siége de Saragosse. L'artillerie espagnole faisait un feu d'enfer sur les retranchements français. « Cinq ou six jeunes fous, dont j'étais, raconte Brandt, s'avisèrent de monter sur le parapet pour narguer l'ennemi. Bientôt nous vîmes venir près de nous, à pas comptés, le capitaine-adjudant-major Rechovicz. Il arrivait en suivant le rebord extérieur du fossé, s'exposant au moins autant que nous, pour venir nous dire avec le plus beau sang-froid du monde, de la part du général, qu'il voyait de fort mauvais œil ces fanfaronnades et les défendait absolument. Quand il revint auprès de Chlopicki, celui-ci lui dit : « Pourquoi fais-tu comme ces jeunes fous? » A quoi Rechovicz répliqua, toujours impassible, qu'un officier envoyé en mission devait toujours, réglementairement, prendre le plus court chemin. »

Plus d'un cependant, comme Brandt, s'affligeait du triste emploi assigné à leur courage. Ceux qui, en 1799, à la voix de Dombrovski, en 1807, à la voix de Poniatovski, avaient pris les armes pour la liberté de leur patrie se voyaient réduits à combattre pour l'asservissement d'un peuple qui ne leur avait jamais donné aucun grief. Instruments passifs, mais non résignés, de l'ambition napoléonienne, ils se voyaient en butte, dans la Péninsule, aux mêmes haines que les Français eux-mêmes.

« Notre unique distraction après le siége de Saragosse, dit avec un accent d'amertume le narrateur, fut de voir fusiller en plaine un paysan pris les armes à la main. De notre observatoire, nous ne perdions pas un détail de cette scène; le dernier cri du pauvre diable : *Viva Ferdinando VII!* nous arriva en même temps que l'éclair précédant la détonation. »

1 Baron [illegible]. *Souvenirs d'un officier polonais*, scènes de la vie militaire en Espagne et en Russie (1808-1812). Paris, [illegible].

2 *Correspondance* [illegible] 28 [illegible].

3 N° [illegible] 1870.

Combien les colères contre Napoléon étaient ardentes dans la Péninsule, Brandt l'apprit bientôt par une expérience personnelle. Il avait été assez bien reçu chez le premier magistrat de Mouzon, qu'avait apprivoisé ses talents musicaux : il lui avait joué sur la guitare espagnole des mélodies slaves, des *krakoviak*, « à la grande satisfaction de l'alcade et de ses filles, deux brunes à l'œil noir ». Un soir, il trouva son hôte tué d'un coup de feu et les deux belles brunes se lamentant sur le corps de leur père. Une balle était venue frapper à sa fenêtre le fonctionnaire mélomane, et, ajoute Brandt, « il se pouvait fort bien que ma musique et moi fussions pour quelque chose dans le trépas de ce pauvre homme ».

A vingt ans, même parmi les embuscades et les périls, un cœur de lieutenant ne saurait rester toujours insensible. Brandt écrivait ses mémoires tant d'années après les événements, qu'il pouvait bien risquer quelques indiscrétions, désormais inoffensives. Certaines de ses aventures galantes ne sont guère que des incidents ordinaires de la vie de garnison ; mais il en est une qui se termina d'une façon mystérieuse et peut-être tragique, et qu'il n'a pu nous conter sans émotion : devenu un vieux général prussien à cheveux blancs, père de grands fils dont l'un a recueilli ces mémoires, Brandt donne un souvenir attristé à la jolie nonne de Catalayud, qu'il aima d'un amour profond et dévoué et qui disparut un jour, sans laisser de trace, peut-être pour aller expier dans l'*in-pace* de quelque couvent un imprudent aveu.

« Aujourd'hui encore, raconte le vaillant soldat, cette figure angélique m'est toujours présente : *et tacitum vivit sub pectore vulnus.* — Plus d'une fois, dans les circonstances les plus critiques de ma vie, comme bientôt après à Vilel, où je fus blessé mortellement ; en Russie, où je n'échappai à la mort que par une série de miracles, je crus, au milieu des hallucinations de la fièvre, entendre la douce voix d'Inès. Il me semblait que, vivante ou morte, la nonne de Catalayud gardait mon souvenir et priait pour moi. »

Bientôt, des gorges de l'Espagne, des vieilles villes aux tortueuses ruelles qui laissaient aux héros de la Grande-Armée tant de souvenirs terribles et de souvenirs doux, les voilà transportés dans les vastes plaines du Nord, sur les rives marécageuses des rivières slaves. Napoléon vient de proclamer « que la deuxième guerre de Pologne commence ». L'œuvre commencée à Tilsitt, lorsqu'on arracha au joug prussien Varsovie et la Grande-Pologne, continuée à Presbourg, lorsque l'Autriche dut restituer la Gallicie, va s'achever aux dépens de la troisième des puissances qui partagèrent la Pologne. La trompette d'Iéna, de Friedland, de Wagram sonne la résurrection d'un peuple. La voilà donc enfin, cette revanche que la France, depuis dix-huit ans, promet aux guerriers polonais ! Les aigles léchites vont reprendre, comme en 1612, comme au temps de Vladislas, le chemin de Moscou et se déployer sur le Kremlin. On touche à la crise suprême du duel qui se poursuit, depuis tant de générations, entre les deux grands peuples slaves.

Brandt, que tant de déceptions ont depuis rendu sceptique et un peu chagrin, l'avoue franchement : à cette époque il partageait l'immense espérance qui s'empara alors de tous les cœurs polonais ; il crut à la restauration de la patrie, prime splendide dont « le grand empereur » allait payer les services de ses grognards de la Vieille, et les jeunes officiers avaient repris confiance dans l'étoile de Napoléon ; nos anciens avaient beau railler notre enthousiasme, nous appeler des enragés, des possédés, nous ne rêvions que batailles et victoires ; nous ne craignions qu'une chose : un trop grand empressement des Russes à faire la paix. »

Et pourtant, dès les premiers pas, dès les premiers succès, on eût pu pressentir l'effondrement prochain de la Grande-Armée. Ce n'est pas seulement dans la désastreuse retraite qu'elle s'est perdue, comme on le croit généralement ; ce n'est même pas au milieu des débris de Moscou que sa destruction a commencé ; sa dissolution s'est révélée dès les premières étapes sur la route qui menait à la capitale russe. Napoléon, qui avait franchi le Niémen avec 420,000 hommes, n'a pu, après Borodino, en amener que 100,000 à Moscou : on pouvait prévoir déjà combien il en ramènerait sur les rives de ce même Niémen. Ce n'est pas seulement le fer de l'ennemi, les rigueurs du climat, qui ont anéantie l'armée invincible : c'est l'indiscipline, le maraudage, la désertion, occasionnés par le manque de vivres, car les difficultés inhérentes à cette colossale entreprise étaient telles que le génie même de Napoléon, servi par des subalternes qui tous n'étaient pas incapables, ne pouvait pas en triompher. Les *Souvenirs militaires* de Fézensac avaient déjà signalé ces éléments de dissolution qui se manifestèrent dans la Grande-Armée, même avant qu'on n'eût franchi la frontière russe, lorsque l'éclat des fêtes données à l'empereur par la noblesse de Vilna contrastait avec la misère des campagnes, dévastées par les traînards et les maraudeurs. Les *Souvenirs* de Brandt font toucher au doigt la décomposition croissante de ce grand corps.

De Kovno à Vilna, « l'ignoble et dangereuse cohue des maraudeurs » s'était multipliée à tel point que les officiers possesseurs de voitures étaient obligés de les coucher en joue pour défendre leurs attelages. Il manquait déjà tant d'hommes par compagnie que « deux batailles n'auraient pas suffi à produire une telle diminution d'effectif » ; à Minsk, il se produisit un fait encore plus significatif :

« On chantait à la cathédrale un *Te Deum* pour la délivrance de la Lithuanie, en présence des autorités civiles et militaires et de députations des divers régiments ; le général Grouchy, en grand uniforme, faisait la quête dans l'église avec une des dames les plus qualifiées de la ville. Au milieu de la cérémonie, on vint annoncer que plusieurs cuirassiers enfonçaient et pillaient des magasins, comme on eût pu faire dans une ville prise d'assaut ! Le maréchal y envoya aussitôt de ses aides de camp ; les coupables furent arrêtés, traduits en conseil de guerre et fusillés. »

La prise de Smolensk, qui, dans les temps anciens, avait soutenu tant et de si longs siéges contre les troupes polonaises et qui, en août 1812, succomba en deux jours, parut une première revanche des aigles lithuaniennes.

Pourtant, à chaque pas que l'on faisait sur le sol russe, se multipliaient les indices, plus sensibles peut-être pour les Polonais que pour les Français, du puissant fanatisme qui fermentait dans les masses. Tout annonçait une résistance acharnée, une guerre à mort sous le ciel du Nord, toutes les farouches passions de l'Espagne. A Smolensk, Brandt assista à la furieuse agonie d'un blessé russe qui, touché cependant des soins que lui prodiguaient les médecins polonais, leur disait : « Vous êtes de braves gens, vous ; mais votre tsar doit être un bien méchant homme. Que lui a fait

le nôtre? Que vient-il demander à notre patrie? Lève-toi, sainte Russie, défends-toi, défends notre religion, notre tsar!... » Ce furent ses dernières paroles. « Voilà comme ils sont tous! me dit un de mes camarades. Décidément l'empereur joue gros jeu. »

A l'entrée de Moscou, un Russe se précipite au-devant d'un officier français, ouvrant son cafetan, découvrant sa poitrine et criant : « Plonge ton fer dans ce cœur russe! — S'ils sont tous comme celui-là, dit un sergent, nous ne sommes pas au bout de nos peines. »

Chlopicki, le sévère capitaine si fameux en Espagne, le redoutable *general de los Polaccos*, comme l'appelaient les guerilleros, avait été blessé grièvement dans la marche sur Moscou. Il ne devait plus reparaître sous le drapeau napoléonien. Les soldats pleurèrent sa retraite : « Sans lui, disaient-ils tristement, nous serions tous morts en Espagne. Maintenant qui nous sortira de cette Russie maudite? » Et un vieux capitaine polonais qui se piquait de prédire l'avenir, montrant à Brandt les cadavres déjà décomposés qui bordaient les routes, le consolait en ces termes : « Avant peu, mon jeune ami, nous serons tous comme cela. »

Ces choses-là se disaient en pleine victoire, en pleine marche offensive, après le triomphe de la Moscowa, après l'entrée à Moscou. On voit quelle saveur amère se mêlait déjà à l'ivresse des victorieux.

Le pillage de Moscou est raconté par Brandt en toute sincérité : il ne dissimule pas les excès commis par la Grande-Armée et même par ses compatriotes, aigris par le ressentiment des anciennes injures. L'un de ceux-ci maltraitait cruellement un Russe. Brandt intervient, mais le Polonais réplique avec colère : « Savez-vous bien, monsieur, qu'à Praga mon père et ma mère ont été massacrés? » Plus d'une fois Brandt lui-même fut obligé de se frayer passage, le pistolet à la main, à travers des groupes de pillards ivres.

Bientôt la Grande-Armée fut en quelque sorte bloquée dans sa conquête. La route de Moscou à la Bérésina était déjà infestée par des bandes de partisans. Au midi, le vieux Koutozof, dans son camp de l'Oka, barrait les chemins qui eussent ouvert à Napoléon les provinces du sud ; au combat de Taroutino, il fermait au roi de Naples la route de Kalouga. Brandt y fut grièvement blessé. C'est en béquilles qu'il allait faire la fameuse retraite.

Tant de témoins oculaires ont raconté cette désastreuse campagne, qu'il semble qu'on ne puisse rien ajouter à l'horreur de ces récits; eh bien! chaque fois qu'il se produit un nouveau témoin, il apporte toujours quelque trait inédit, d'un épouvantable réalisme. Quand Brandt repasse sur ce champ de carnage de Borodino qui, sept semaines après la bataille, était encore couvert de 48 000 cadavres d'hommes et de 50 000 chevaux morts, que commençaient à saupoudrer les premiers flocons de neige, il rend en deux lignes saisissantes l'impression sinistre de ce spectacle. « Vus en perspective du haut des collines, ces entassements de cadavres entièrement dépouillés semblaient d'immenses troupeaux de moutons. »

A la Bérésina, Brandt risqua fort de ne point passer. Les gendarmes le repoussaient des ponts : « Il n'y a que les combattants qui passent, disaient-ils. — C'est une infamie, cria Brandt, de confondre les blessés avec les trainards. Mieux vaudrait nous brûler la cervelle! » L'intervention d'un officier supérieur, qui prit sur lui de faire lever la consigne, lui sauva la vie.

Citons encore un trait, empreint d'une fantaisie sinistre, de l'*humour* lugubre des imaginations septentrionales. « A la tombée de la nuit, raconte Brandt, nous avisâmes un feu qui brûlait encore et autour duquel il n'était resté qu'un petit nombre de cadavres. L'emplacement nous parut d'autant meilleur, qu'il était abrité du côté du nord par une sorte de butte assez haute et couverte de neige. On mit de côté les morts; les vivants prirent leur place et l'on s'installa le plus commodément possible. Les passants enviaient notre bonheur; plusieurs mêmes se glissèrent parmi nous. La nuit se passa assez tranquillement; aussi, le matin, quand nous nous levâmes pour partir, il ne resta autour de ce foyer que treize hommes endormis pour toujours. Mais alors nous vîmes ce qu'était en réalité ce tas de neige protecteur. Il était tout composé de soldats gelés, français, allemands, italiens, polonais, reconnaissables à leurs uniformes, dans les attitudes diverses où la mort les avait surpris. Plusieurs avaient les mains convulsivement étendues : « C'est à nous qu'ils font signe, dit un de mes compagnons d'infortune; n'ayez pas peur, camarades! nous vous rejoindrons bientôt. »

A l'arrivée dans Vilna des débris de la Grande-Armée, M. le baron Ernouf interrompt sa traduction des mémoires de Brandt. A plusieurs reprises d'ailleurs, il a cru devoir les abréger; sur la bataille de Borodino, sur la destruction de Moscou, sur le passage de la Bérésina, il s'est borné à reproduire les faits les plus caractéristiques, les plus particuliers à Brandt. L'original allemand, de 1813 à 1828, ne se compose plus que de notes très-sommaires sur la campagne de 1813, la bataille de Leipsig, où Brandt reçut encore deux blessures, la chute de son empereur, le retour de son pays natal à la domination prussienne et quelques événements plus récents.

Le traducteur a eu la malice d'emprunter à l'une des dernières pages de Brandt une anecdote relative à l'année 1833. Visitant à Wattignies le camp français, l'ancien capitaine de Napoléon remarqua un jeune lieutenant du 20e de ligne : il montait un cheval anglais, très-beau, mais très-fougueux, qui le jeta deux fois par terre dans la même revue. On disait de lui : « C'est un officier plein de zèle, mais il a le malheur de se détacher bien souvent de son cheval. » Brandt s'informa de son nom : il s'appelait *de Mac-Mahon*. — Il est remonté depuis sur un cheval tranquille d'allure, à l'ordinaire, mais susceptible d'être bien autrement fougueux quand on lui tourmente inutilement la bouche.

A. R.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

[illegible] par M. [illegible] doit entre autres œuvres remarquables les deux groupes de l'Arc de Triomphe faisant face à l'avenue de Neuilly, sont un récit autobiographique dont la lecture pourra être salutaire aux

[illegible]

artistes qui se découragent. Ils y trouveront l'exemple d'une énergie et d'une constance que n'ont pu briser les plus cruelles épreuves. Que de déboires cependant, que d'amers désenchantements, quelle implacable hostilité des hommes et des circonstances! Le vaillant lutteur est demeuré debout, travaillant sans relâche. Au début de sa carrière, il se rend cette justice qu'il a fait ce qu'il a pu. Cette pensée et le doux souvenir des heures de triomphe le consolent, et il voudrait qu'en lisant ces pages les jeunes artistes se disent : Nous acceptons volontiers l'épreuve aux mêmes conditions que lui.

Antoine Étex se demande s'il n'a pas été malheureux par sa faute. Eh bien! oui, en partie sans doute, mais en partie seulement. Et en effet, il ne se reproche pas, j'imagine, l'ardeur de ses convictions républicaines, la générosité de ses sentiments, la franchise de son langage, ni cette fierté de caractère qui se refusait aux compromis, aux complaisances, aux intrigues. Il ne se fait pas un remords, je suppose, de n'avoir pas su stationner dans les antichambres. Il lui a manqué cette souplesse et cette docilité que Richelieu appelait l'esprit de suite, en se plaignant que cet esprit manquât à Corneille: tant mieux, et c'est à son grand honneur. Il est beau d'être ainsi malheureux par sa faute. Est-il responsable encore si sa sensibilité très-vive a fait pour lui blessure saignante ce qui n'était parfois qu'une piqûre légère? La surexcitation de l'amour-propre n'est que trop naturelle chez l'artiste comme chez le poëte. Leur ambition, leur rêve à eux, ce n'est pas l'argent, c'est la gloire. «La plus légère critique, disait Racine, me cause une douleur inexprimable.» Il en est de même aujourd'hui pour M. Valery Vernier. Poëtes, sculpteurs, peintres, architectes, sont inconsolables s'ils croient leur œuvre méconnue. Antoine Étex, à la fois peintre, architecte et sculpteur, était exposé à une triple souffrance. Aussi quelles ont été pour lui les plus cruelles épreuves? Ce n'est pas la pauvreté; il l'a supportée gaiement; il sourit au souvenir de ce qu'il appelle la guerre à l'estomac; il rappelle en riant qu'il a songé en Italie avec Berlioz à se faire moine ou brigand, afin de manger à sa faim. Non, ce qu'il n'a pu soutenir, ce sont les dénigrements des envieux, les coups de pied de l'âne, les dénis de justice, les passe-droit, l'oubli volontaire des ministres qui le rayaient de la liste des artistes vivants pour favoriser les médiocres et les impuissants. Il protestait alors avec amertume, et sa colère indignée, qui ne connaissait pas les ménagements, lui attirait de nouvelles inimitiés en rendant les anciennes haines plus implacables encore.

Il eût été plus sage de se contenir, de ne pas jeter le défi et l'anathème aux juges des concours, aux critiques autorisés, aux rivaux favorisés, enfin à ce qu'il appelle les vieilles choses académiques. C'est là peut-être que commence la faute. A force de crier à l'injustice, l'artiste aigri détache de lui les sympathies. Les rancunes qu'il a soulevées sont vivaces, et leur action s'exerce. Les indifférents finissent par prendre parti contre ce mécontent qui toujours récrimine et accuse. La foule en vient à croire qu'il est atteint du délire de la persécution. Il demeure enfin isolé. Il s'irrite de voir que les anciens amis l'abandonnent ; il les attaque à leur tour, et on murmure le mot d'ingratitude. Ingres, par exemple, avait toujours porté un vif intérêt à son élève. Quand la statue d'*Hyacinthe renversé* fut envoyée au concours et que le premier grand prix qu'elle méritait, à son avis, fut donné à une autre œuvre: «Ils le tueront», criait-il avec tristesse. Un jour, il s'excuse de ne pouvoir le recevoir, bien qu'il lui eût donné rendez-vous. Colère de l'artiste, qui voit là un manque inqualifiable de procédés et lance contre son maître quelques mots amers.

Une autre fois, c'est son autre maître, Pradier, qui blesse son amour-propre en critiquant un projet de groupe et en lui traçant une autre disposition. Ingres, qui voit ce contre-projet, le déclare détestable et lui préfère celui d'Étex. Le jeune sculpteur fait grand bruit de ce dernier jugement en sa faveur. En 1855, il songe à se présenter à l'Institut et va demander la voix de M. Dumont, son ancien camarade. «Nous ne sommes pas républicains à l'Institut, répond M. Dumont; puis, j'ai mes élèves.» Et sur cela Étex, qui corrigeait en ce moment les épreuves d'une brochure sur l'Exposition universelle de 1855, y ajoute des appréciations sévères sur M. Dumont et ses œuvres.

Ces quelques traits suffisent. On comprend qu'Étex ait vu le vide se faire autour de lui. Les inimitiés qu'il s'est attirées, son imagination les lui grossit encore. Il est persécuté; tous s'acharnent contre lui. Le voilà victime des critiques, qui ont formé une ligue et le dénigrent systématiquement; victime des artistes, qui ne lui pardonnent ni son talent ni son caractère ; victime de l'Académie, qui se venge de tant de récriminations amères; victime des ministres, qu'effraient ses opinions républicaines. On le vole sans pudeur. L'idée du monument de l'archevêque de Paris lui est volée par Debay ; Garnier lui vole un grand nombre d'idées pour le nouvel Opéra. L'ouvrage de sculpture couronné en 1868 n'est que la reproduction de son *Saint Benoît* exposé en 1865 ; les réformes apportées à l'École des Beaux-Arts, c'est une brochure de lui qui les a inspirées, et il cherche sa signature sur le *Moniteur*, qui les annonce. Enfin, les choses comme les hommes semblent conspirer à lui nuire. L'incendie de l'ancien Opéra anéantit son beau buste de Rossini ; l'explosion de la poudrière du Luxembourg ravage ses ateliers, qui s'effondrent avec ses œuvres, et, au même moment, le groupe de la *Résistance*, à l'arc de l'Etoile, est massacré par les obus qui viennent de Neuilly et du mont Valérien.

Vainement, au terme de son douloureux récit, Étex cherche-t-il à se donner le masque impassible du stoïcien ; on sent que la douleur n'a pas été pour lui un mot. La vie lui a été cruelle, et il a gémi sous le poids de tant d'épreuves. A peine quelques rayons de soleil dans un ciel sombre et orageux. Et ces quelques instants meilleurs, où les a-t-il trouvés ? A Rome, grâce à l'accueil du cardinal Antonelli et de M. Louis Veuillot, loin de son ingrate patrie, loin des Français. Il lui a fallu, pour être prophète, n'être plus en son pays. Alors il est heureux. Les déboires de l'artiste doivent nous rendre indulgents pour les petites faiblesses de l'homme. Quand cet amour-propre qui a presque constamment été battu par les vents contraires se réchauffe dans une atmosphère plus clémente, sa joie est naturelle. Comprenons donc l'expansion de sa joie. Excusons-le encore quand il rappelle avec complaisance les témoignages d'admiration qui l'ont consolé. Un bon juge des choses d'art s'est écrié devant une de ses œuvres exposées : « Quel génie ! » En le rencontrant, un des trois jours de la révolution de 1830 — révolution qu'il croit bien un peu avoir faite à lui seul, — un grand peintre lui a dit : « Vous avez au front une auréole. »

Il a bien le droit de rappeler ce qui l'a réconforté, après avoir raconté tant de désenchantements et de mécomptes ; sans cela, pourrait-il conclure en disant aux jeunes artistes :

« Malgré tout ce qu'a de décourageant le tableau de mes souffrances, ne reculez pas devant de semblables épreuves » ? S'il avait, en somme, à recommencer sa vie, lui-même ne voudrait pas d'une existence calme, mais terne et froide. Dans les douleurs même de l'artiste, il y a des joies que ne connaît pas le vulgaire.

II.

Partie perdue (1), par le comte Goblet d'Alviella, est, sous forme de récit romanesque, un tableau assez saisissant des discussions religieuses qui déchirent la Belgique. L'auteur est persuadé que l'antagonisme de la liberté et de la religion perd son pays. Il voudrait réunir sur le terrain d'une rénovation religieuse tous ceux qui combattent l'ultramontanisme et qu'effraient les libres penseurs. Comme Calvin, il dirait volontiers : « L'Église n'était qu'un canal et elle a voulu se faire source, » et comme Luther : « La loi périt entre les prêtres. » Les sauveurs seraient donc à ses yeux les vieux-catholiques de Suisse. Avec eux la vraie tradition, la légitime doctrine, la réconciliation de la foi et de la raison, de l'autorité et de la liberté. S'il dépendait de lui, leurs pasteurs prêcheraient demain dans la Belgique entière. Espère-t-il cependant les y introduire ? Il semble que non, puisque le héros de son récit tente l'entreprise dans le coin d'une province, et cela sans succès. Le titre même de l'œuvre : *Partie perdue*, l'indique assez; peut-être cependant le récit aura-t-il une contre-partie : *la Revanche*.

Ces aspirations vers un catholicisme libéral, conciliant et réconciliant les doctrines extrêmes, me laissent tout à fait froid, j'en conviens. La fiction romanesque imaginée pour le besoin de la cause est, en outre, assez médiocre. Les personnages sont péniblement présentés, le drame ne s'engage qu'après des préparations bien laborieuses; et, ce qui est plus grave, les caractères ne tiennent pas jusqu'au bout. Quand il est nécessaire à l'action et notamment au dénoûment que l'un d'eux se métamorphose, le revirement s'opère tout aussitôt, « au grand étonnement des autres acteurs du petit drame », nous dit naïvement l'auteur, qui semble surpris tout le premier. Enfin il y a trop de dissertations, beaucoup trop, et d'un style prédicant. Tout cela est vrai, et cependant certaines parties de l'œuvre méritent qu'on s'y arrête. Le héros principal, le comte qui tente d'introduire le vieux-catholicisme de Suisse, est une figure intéressante. On admire le courage de cet homme à qui la vie est facile et riante et qui affronte d'effrayants orages pour le triomphe d'une idée. Tout aussitôt une conspiration se forme contre son bonheur. Ah! tu t'attaques à l'Église, renégat! Eh bien, nous t'arracherons l'affection de ta femme et, s'il le faut, ta femme elle-même. Le vide se fera autour de toi comme autour du lépreux de la vallée d'Aoste. Un vieux serviteur te reste, qui t'a élevé, qui t'aime comme si tu étais son fils. Ce serviteur, effrayé par nous pour le salut de son âme, s'enfuira à son tour loin du pestiféré. Nos journaux crieront à la trahison et à la folie, et s'il y a eu autrefois dans ta famille un cas d'aliénation mentale, prends garde qu'on ne t'enferme dans quelque cabanon! Tu veux être apôtre, soit! Tu seras martyr. La commune où tu as tenté ton essai sera également frappée pour le bon exemple. Nous y enverrons une mission, qui arrivera modestement, repartira de même après quelques semaines, mais qui laissera là où elle avait trouvé la tolérance et la paix le fanatisme, la haine et la trahison.

Le tableau de ce long martyre, le seul possible aujourd'hui, est tracé en traits saisissants et fait le mérite de l'œuvre.

III.

La muse de M. Louis Énault est une discrète, sage et décente personne. Elle ne connaît ni les enthousiasmes qui transportent, ni les audaces qui effraient. Son allure est paisible; elle se promène lentement dans un petit jardin correct et ratissé, sans jamais mettre le pied dans les plates-bandes. On peut la suivre sans crainte; avec elle ni imprévu ni périlleuses aventures. Cette petite sagesse bourgeoise n'est pas sans quelque agrément d'ailleurs. Elle vient de dicter à M. Énault un nouveau roman, *la Veuve* (1), qui plaira assurément aux amis des émotions douces. Le sujet n'est pas absolument neuf. Il s'agit d'une veuve qui est aimée, aussi passionnément que le peut comporter la pudeur de la muse de M. Énault, par un homme de bon sens et d'esprit qui a passé la trentaine. Se laissera-t-elle toucher, consolera-t-elle ou ne consolera-t-elle pas? Voilà la question. Elle finirait peut-être par consoler si elle n'avait auprès d'elle une jeune belle-sœur dont le cœur n'est pas insensible aux mérites de cet homme aimable. Tout naturellement, celui-ci a remarqué à peine la jeune pensionnaire. Situation difficile pour la veuve, car il lui faut ne pas éloigner d'elle son soupirant par un refus formel. En effet, s'il part désespéré, l'ingénue dont il ne s'est pas préoccupé jusqu'ici le perd à tout jamais. Il s'agit donc d'employer d'innocents manéges pour ne pas le décourager sans l'encourager toutefois. Cette stratégie ne va pas sans quelques scrupules de conscience. La veuve et M. Énault s'y attardent. Pendant de longues pages le roman tourne sur lui-même, sans avancer d'un pas. La veuve n'ose pas parler, l'ingénue n'ose rien dire. Elles remettent au lendemain, puis au lendemain encore. Cette fois, par exemple, on dira la vérité! L'instant venu : « Mon Dieu! mon Dieu! que cela est délicat! » Et on continue à se taire. Heureusement tout a une fin en ce monde, même les romans trop longs. La veuve s'avise d'un expédient. Par des lettres très-ingénieuses et d'une très-habile diplomatie, elle appelle l'attention et la sympathie de l'homme qui l'aime sur la jeune fille qui languit et se consume d'amour pour lui. Le revirement voulu s'opère. L'ingénue se marie selon son cœur et la veuve entre au couvent. Si les trois premiers quarts de l'œuvre traînent en longueur, le dernier quart est vraiment imaginé d'une façon heureuse et traité d'une main très-délicate. Il y a là un certain nombre de pages tout à fait distinguées. L'originalité du dénoûment et surtout des moyens qui l'amènent rachète amplement ce qu'il y avait d'un peu banal dans la donnée première. Pourquoi la veuve de M. Enault ne s'avise-t-elle pas plus tôt de son heureux expédient?

(1) Le comte Goblet d'Alviella. *Partie perdue*. 1 volume. Paris, 1877. Sandoz et Fischbacher.

(1) Louis Énault. *La Veuve*. 1 volume. Paris, 1877. Hachette et Cie.

IV.

Les Fêtes amoureuses (1) de M. Catulle Mendès n'ont pas la gaieté abondante et la verve endiablée de celles de Regnard. Ce sont d'agréables petits récits, parfois assez touchants, écrits d'un style très-délicat et en même temps très-naturel, je le constate avec grand plaisir. La perle de ce volume est l'histoire de *Simon Chèvre*. On y voit quels ravages peut produire une idée absurde s'introduisant dans un pauvre cerveau jusque-là inhabité. Elle fait la goutte d'huile, gagne chaque jour du terrain et amène la malheureuse tête obsédée à l'hallucination et à la folie. Je recommande encore le récit intitulé : *Naïs et Amymone*. La donnée en est scabreuse et le mot de la fin est salé ; mais ce qui est difficile à dire est dit avec tant d'esprit et de gentillesse que l'on a pas besoin de déployer son éventail. Du naturel et de la gentillesse, dire cela de ce qu'écrit M. Catulle Mendès, c'est évidemment lui être désagréable, mais la vérité m'y force. Une autre fois, quand son style aura des panaches, je dirai avec la même candeur : il y a des panaches.

V.

M. A. Gisaide a écrit un drame en cinq actes et en vers : *Liaisons après la mort* (2), qu'il dédie à M. Luz. Manuel, son maître. On dirait pourtant que cette poésie-là est d'une toute autre école. J'y cherche vainement les larmes discrètes et la mélancolie voilée. Ce sont de grands éclats et de grosses larmes mélodramatiques. Avec cela, tout le vieux bagage du boulevard du crime : le médaillon de ma mère, où est le portrait de mon frère ; l'horoscope des bohémiens, inéluctable menace qu'on n'écartera pas, quoi qu'on fasse ; enfin, le poignard qui tue fatalement. Quoi! en vérité? Oui, il tuera. Vous le jetez à la mer, il perfore un homme qui passe en bateau ; vous en frappez un ennemi dans l'ombre : ce n'est pas votre ennemi, c'est votre femme que vous avez tuée. Horreur et damnation ! Enfer et malédiction ! Il y a aussi un homme masqué. Tout est sombre et terrible. Affreux! affreux, vous dis-je. Le style seul y met quelque gaieté.

. . . . . Tuzani, *mettez-moi en cette*

dit Tuzani à Libya, laquelle disait tout à l'heure :

Moi, je n'ai pas perdu mon temps en *pâmoison*.

Il est question d'un *releveur* de trône, des égards *où* la femme a droit. Mais ne chagrinons pas M. Gisaide en insistant sur ces humbles détails.

VI.

Rêves et Réalités (3), de Marie Lair, sont intitulés modestement par l'auteur : « Essais de poésie. » Ce sont de simples essais, en effet, et même un peu trop simples. L'inspiration en est saine, honnête, calme, pure, bienséante ; mais, cela dit, tout est dit. Le jeune poëte s'attendrit sur les roses fanées, converse avec le papillon, salue le printemps à la robe verdoyante, rappelle l'oiseau fugitif qui a déserté sa cage. Le petit chat est mort, disait tristement Agnès. Mon serin s'est envolé, gémit douloureusement Marie Lair ; et elle lui promet, s'il revient, son pardon et du mouron. Le rêve, c'était qu'il demeurât au logis ; la réalité, l'affreuse réalité, c'est qu'il a fui. Cela est navrant. Pour se consoler, Marie Lair s'endort et rêve :

Ne me réveillez pas, quand du cœur il me rêve!
Lorsque mon âme peut errer, rêve et se rêve,
Lorsque, quittant la terre, elle s'en s'élève,
Laissez-la suivre en paix les [illegible].

On a donc réveillé Marie Lair, puisque son volume a paru. On a eu tort.

MAXIME GUIGHES.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le manifeste de M. Thiers a été l'événement de la semaine.

Quel admirable enseignement donné au pays ! quelle netteté ! quelle lucidité ! quelle grandeur et quel patriotisme ! M. Thiers s'était élevé si haut dans la sphère des idées, qu'il avait fini par se débarrasser complétement de toutes les causes d'erreur inhérentes à la nature humaine, c'est-à-dire qu'il n'y avait plus aucune passion qui pût troubler la sérénité de son jugement. Il planait à des hauteurs inaccessibles aux préjugés et aux passions. Ce n'était plus, au moment de sa mort, qu'un pur esprit, une lumière.

II.

Il y a peu d'exemples d'une telle vieillesse, et c'est une des marques des esprits justes et puissants que cette merveilleuse faculté de se développer et de se fortifier avec les années. *Vires acquirit eundo.* Ils sont comme ces arbres centenaires qui prennent des proportions gigantesques parce que leurs racines plongent dans un terrain vivifiant et nourricier, tandis que ceux qui sont plantés dans le rocher ou le sable s'étiolent et meurent.

Il n'y a qu'à comparer la vieillesse de M. Thiers et celle, par exemple, de M. Guizot.

Esprit étroit et dogmatique, M. Guizot ne savait rien voir ni rien comprendre en dehors de lui-même et de ses propres idées. Il s'inspirait d'un esprit absolu de caste, et non pas de l'esprit général de l'humanité. Quand les faits venaient le contredire, c'étaient toujours les faits qui avaient tort. Aussi ne profita-t-il jamais des leçons de l'expérience.

Ces leçons n'existaient pas pour lui.

Rentré dans la vie privée après la révolution de 1848, causée par son aveuglement, il ne comprit rien aux événements qui s'accomplissaient autour de lui. Les faits continuaient plus que jamais à avoir tort. Il passa les dernières

---

1. *Les Fêtes amoureuses*, par Catulle Mendès. 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.

2. A. Gisaide, *Liaisons après la mort* [illegible]. 1 volume. Paris, 1877. Sandoz et Fischbacher.

3. Marie Lair, *Rêves et Réalités*. 1 vol. Caen, 1877. Le Blanc-Hardel.

années de sa vie à ranimer ses rancunes, à se nourrir de son propre fiel, à s'admirer lui-même, à considérer comme une sorte de triomphe personnel la ruine de ses idées politiques, à s'occuper de mesquines intrigues dans les coulisses de l'Académie, car dans les coulisses politiques sa voix n'était plus écoutée.

Il allait ainsi, s'enfonçant de plus en plus dans l'ombre qui s'épaississait autour de sa vieillesse. Quand il mourut, ce fut sans doute un grand deuil pour sa famille et ses amis, mais rien ne ressembla moins à un deuil public.

Il était oublié, mais il avait fait son devoir : il avait tué la monarchie constitutionnelle en France.

M. Thiers, lui, s'était renouvelé et rajeuni avec les années, parce qu'il puisait sa sève aux sources de la vérité. Élevé cependant dans les mêmes idées que M. Guizot, il avait su briser le moule étroit où il était resté longtemps emprisonné. L'air et la lumière l'attiraient invinciblement au dehors. C'est qu'il ne s'absorbait pas dans les contemplations solitaires de son orgueil ; il examinait attentivement les faits et les hommes en eux-mêmes et hors de lui, à mesure qu'ils se produisaient ; et comme il les étudiait loyalement et de sang froid, sans aucun parti pris de négation absolue, il comprenait toujours le véritable sens de ce qu'il voyait. De là les transformations progressives et la prodigieuse expérience de ce vaste esprit.

Il avait grandi singulièrement dans les dernières années de sa vie, [illegible] pouvait le comparer à ces arbres immenses des pays [illegible] à l'ombre desquels s'abritent des caravanes [illegible] C'est [illegible] retentissement dans toute l'Europe.

III.

M. Thiers avait cette grande vertu, si rare parmi les hommes d'État français, d'être profondément patriote : il aimait passionnément la France, ce qui ne l'empêchait pas d'aimer aussi l'humanité.

Je ne prétends pas que M. Guizot n'aimait pas son pays, lui aussi ; mais il l'aimait [illegible], en homme bien supérieur aux idées et aux sentiments vulgaires. Il ne pouvait guère voir dans la prospérité de la France, lui étant ministre, autre chose que le triomphe, la consécration de sa propre politique.

L'Europe se composait uniquement, à ses yeux, de trois ou quatre cents personnages en [illegible] : ambassadeurs, ministres, hauts fonctionnaires officiels. Le reste n'existait pas, ce n'était que de la poussière humaine.

Qu'est-il lui-même aujourd'hui ? Un grain de poussière. L'écrivain survivra, mais que reste-t-il de l'homme politique ? Rien que le souvenir de grandes fautes, d'irréparables malheurs causés par son orgueil.

IV.

La publication du manifeste de M. Thiers a produit sur la bande des soi-disant conservateurs l'effet d'un coup de pied dans une fourmilière. Un seul journal a osé en contester l'authenticité, *le Figaro*, le protecteur des filles et du ministère. Le vénérable M. Mignet ne serait, à l'en croire, qu'un faussaire.

Les autres se sont généralement contentés de trouver cette lettre absurde et ridicule. *L'Univers*, cependant, a jugé à propos de faire intervenir la Providence dans cette affaire :

« L'esprit de parti, dit-il, a repris à la mort son bien ; il s'est emparé du document tel que la catastrophe de M. Thiers [illegible] »

Ainsi la Providence a fait mourir M. Thiers pour l'empêcher de terminer son manifeste. Malheureusement la dernière page était déjà écrite quand la mort a frappé le grand citoyen.

La Providence était évidemment mal informée de cet état de choses, puisqu'elle est intervenue trop tard. L'esprit de parti pouvait donc sans le moindre scrupule s'emparer de ce document, d'autant plus qu'il ne connaissait pas à ce sujet les vues de la Providence. *L'Univers* seul en était averti, à ce qu'il paraît, et il a négligé d'en instruire l'esprit de parti, comme c'eût été son devoir.

C'est donc à *l'Univers* que reviennent les premiers torts dans cette affaire, et l'esprit de parti est bien excusable de n'avoir pas été mieux informé, lorsque la Providence elle-même l'a été si imparfaitement, malgré toutes les ressources dont elle dispose.

Le Pays a profité de l'occasion pour insulter Mme Thiers : [illegible] *mari*. Nous demandons pardon au lecteur de reproduire [illegible] nos adversaires dans la boue où ils se vautrent.

Il s'agit, d'ailleurs, d'un des principaux organes du parti des honnêtes gens.

Et je ne sais pas, à y regarder de près, pourquoi l'on parle encore du parti des honnêtes gens. Du moment que les honnêtes gens qui prennent ce titre par brevet peuvent mentir, diffamer, calomnier, outrager, exciter à la violation des lois, [illegible] pour cela d'être d'honnêtes gens, il est clair qu'il n'y a plus de coquins.

Les voilà supprimés du coup, et c'est un des grands services que les conservateurs, les hommes de l'ordre moral auront [illegible]

V.

[illegible] la meilleure volonté du monde devant le pouvoir ; sinon, le Maré[illegible]

Il va sans dire que ce journal n'est pas poursuivi.

Les communards ne parlaient pas autrement.

Vous voyez bien qu'il n'y a plus de coquins. Ni hommes ni femmes, comme disait l'Auvergnat : tous honnêtes gens aujourd'hui.

VI.

Le comité électoral de la droite vient de publier son manifeste. Ce n'est autre chose qu'une contre-épreuve des pièces officielles du même genre.

Autant de mots, autant de faussetés. Il suffira d'en relever quelques-unes.

« Le radicalisme, dit le manifeste, c'est le renversement hautement avoué du gouvernement du Maréchal. » On sait que, par ce mot de radicalisme, il faut entendre aujourd'hui la république. Où et quand le parti républicain a-t-il annoncé, je ne dis pas hautement, mais même discrètement, son intention de renverser le gouvernement du Maréchal?

Quand a-t-il menacé la Constitution?

Le radicalisme, ajoute le manifeste, « c'est une presse déshonorant la liberté par la violence de ses excitations et le cynisme de ses outrages. »

On peut le demander à tout homme de bonne foi : quelle est la presse qui se déshonore par le cynisme des outrages et la violence des excitations les plus criminelles, si ce n'est la presse officielle, à commencer par le *Bulletin des Communes* publié par le ministère de l'intérieur?

« Qui donc, dit encore le manifeste, s'obstinait à précipiter la France dans la folie furieuse d'une guerre à outrance? Quels hommes, au contraire, choisis par la nation, eurent le courage de lui donner une paix nécessaire ? »

Voilà le patriotisme des hommes de la droite. Ils dévoilent enfin leurs secrètes pensées ; ils en sont venus à traiter de *folie furieuse* la lutte désespérée de la nation contre l'invasion étrangère. Et presque aussitôt ils se mettent en contradiction avec eux-mêmes, en rappelant « qu'à l'heure de nos désastres ils ne furent en arrière de personne pour défendre le pays ».

Vous avez donc été atteints de la *folie furieuse?* Alors que reprochez-vous aux républicains qui avaient organisé la défense ?

Et parmi ces hommes qui font un crime aux républicains de n'avoir pas désespéré de la patrie, d'avoir mené la lutte jusqu'au bout, nous voyons des généraux et des amiraux!

Du reste, lorsqu'il fallut enfin se résigner à déposer les armes, c'est-à-dire à signer le traité de paix, est-ce que les républicains ne votèrent pas avec les hommes de la droite?

VII.

La conclusion de ce manifeste est que tous les conservateurs doivent rester unis et voter pour les candidats officiels.

Or on sait que les trois quarts au moins de ces candidats sont des bonapartistes et que, si le gouvernement l'emporte, c'est le triomphe du bonapartisme. Mais parmi les signataires du manifeste nous voyons un très-grand nombre de légitimistes; entre autres, M. de Larcy, M. de Mun, M. Depeyre, M. de Belcastel, M. de La Rochejacquelein et l'inévitable marquis de Franclieu, le même qui a été atteint dans ces derniers temps de la *folie* épistolaire et qui a tant reproché au cabinet du 16 mai d'avoir trompé la bonne foi des hommes du « droit national ». Aujourd'hui ce même marquis de Franclieu engage les électeurs à voter pour les candidats officiels, qui sont généralement des bonapartistes, et il votera lui-même pour eux tout en restant l'homme du *droit national*, inébranlable dans ses croyances, comme un roc. *Impavidum ferient ruinæ.*

Avais-je tort de dire, il y a quelque temps, en parlant des lettres de M. de Franclieu à M. de Fourtou, que tous ces légitimistes tapageurs n'étaient au fond que des bonapartistes honteux ?

VIII.

Le tribunal de Fontenay-le-Comte vient de rendre contre un journal un jugement dont un des considérants est ainsi conçu :

« Attendu que, dans l'article du 24 août, le journal *l'Avenir*, interprétant les paroles prononcées par M. le préfet de Fournès et en dénaturant de mauvaise foi le sens et la portée, prétend que ce magistrat aurait déclaré, au mépris de tous les principes constitutionnels et libéraux, que les goûts du Maréchal devraient faire loi pour le pays... »

Chose curieuse à noter, ce jugement a été rendu au moment même où paraissait le manifeste du maréchal Mac-Mahon déclarant que les électeurs devaient se soumettre à ses volontés et que, pour sa part, il était bien résolu à ne pas céder.

Voilà donc la déclaration du Maréchal indirectement qualifiée d'inconstitutionnelle par un tribunal de province. On voit par là l'accord qui règne entre les pouvoirs publics. Que dire à cela? C'est le règne de l'ordre moral.

Z...

LA SEMAINE POLITIQUE

La lutte électorale a commencé; deux semaines seulement nous séparent encore du jour tant attendu où la France rendra son verdict. On peut dire que jamais lutte n'aura été plus passionnée et ne sera plus décisive dans ses résultats. Tout le monde sent que les intérêts privés de chacun sont en jeu aussi bien que les intérêts généraux.

On a essayé de restreindre le débat en le ramenant à une lutte entre deux personnalités : d'un côté, celle de M. le maréchal de Mac-Mahon; de l'autre, celle de M. Gambetta. Les officieux, depuis le premier jour, n'ont rien négligé pour le succès de cette manœuvre. Ils ont, sur tous les tons, répété au pays : « Tu n'as que le choix entre le maréchal de Mac-Mahon, qui représente l'ordre et la paix, et M. Gambetta, qui représente le radicalisme. » Vains efforts! Si haute, si considérable que soit la personne de M. Gambetta, il s'agit ici de bien autre chose que d'un homme opposé à un autre homme. Il s'agit du gouvernement même du pays. Conserverons-nous la république sortie en 1870 des désastres mêmes de la patrie et qui apparut à tous alors comme la suprême espérance, la république solennellement fondée en 1875 par l'Assemblée même qui l'avait si longtemps combattue? ou bien, au prix d'une revolution nouvelle, relèverons-nous une de ces trois monarchies qui, depuis quatre-vingts ans, se sont succédé, toutes impuissantes à durer? Telle est cette question; il n'en est point d'autre et chacun le sent. La république a contre elle les partisans des trois monarchies, elle a contre elle l'effort du gouvernement, l'administration, cette machine si puissante en notre pays de centralisation : si, en dépit de ces forces réunies, elle remporte la victoire, il faudra bien convenir que la France veut la république et que désormais la république est invincible.

Si quelques équivoques pouvaient subsister encore dans un petit nombre d'esprits ingénus, le manifeste de M. Thiers les

aura dissipées. Le grand citoyen vers lequel depuis plusieurs années se tournait la reconnaissance de tous, vers lequel avaient recommencé à se tourner les espérances, est tombé au moment même où allait s'ouvrir la période électorale. Nul cependant n'aura sur ces élections une plus grande influence. Sa voix, si digne d'être écoutée, est sortie de son tombeau. Son appel retentit par toute la France. En s'adressant à ses fidèles électeurs du neuvième arrondissement, c'est bien à tous les Français qu'il adressait la parole. Il n'y a point à commenter ce manifeste, auquel rien ne manque, pas même la marque de la main de la mort, qui n'a pas permis à son auteur d'en revoir les dernières pages. Quel commentaire ne l'affaiblirait en s'efforçant ou de le résumer ou de l'expliquer davantage ? Qu'avons-nous tous dit ou pensé depuis quatre mois qui n'ait trouvé, sous la plume de M. Thiers, l'exposition la plus irréfutable, la plus lumineuse, l'expression la plus saisissante ? Que reste-t-il, après qu'on l'a lu, des calomnies lancées contre le ministère si brutalement congédié, contre la Chambre si tôt dissoute ? Que reste-t-il de ces vaines accusations de radicalisme ? Que reste-t-il de ces sophismes suivant lesquels on n'a rien voulu entreprendre contre la république en rompant avec tous les républicains, en livrant l'administration du pays aux partisans de toutes les monarchies ? Où trouver un mouvement de plus admirable et plus vraie éloquence que le parallèle de la bonne et de la mauvaise république ? Et quelle plus grande élévation de pensée que ces considérations sur ces hommes de réaction et de résistance qui crient au péril social à chaque progrès en avant de l'humanité, qui déclarent tout perdu si l'on ne résiste, et qui n'arrivent jamais qu'à se perdre eux-mêmes ? Ils seront brisés dans la lutte insensée qu'ils entreprennent ; car ce qu'ils ont voulu arrêter, c'est ce mouvement du siècle, plus puissant que toutes les entraves ; chacune de leurs défaites marque un pas en avant de la civilisation.

Jamais l'homme des temps modernes, l'enfant de son siècle, le fils pieux de la grande Révolution dont il a écrit l'histoire, n'avait plus vaillamment affirmé sa foi ; jamais plus généreuses et plus fines idées n'avaient été développées dans un plus magnifique langage. Oui, ce manifeste est vraiment le testament politique de celui qui l'a écrit ; ce n'est pas seulement une de ces circulaires faites pour un jour d'élection et destinées à passer avec les circonstances qui les ont fait naître. C'est vraiment là le résumé de l'histoire [illegible] dont le rôle y avait été si grand ; ou plutôt, c'est qu'en effet l'heure particulièrement solennelle de cette histoire était venue, l'heure du suprême combat entre ceux qui veulent [illegible] der, et M. Thiers, en cherchant à dire à ses concitoyens le mot essentiel à cette heure, en regardant au fond de la situation, s'est trouvé porté de lui-même à ces sublimes pensées où se concentraient toutes ses méditations de philosophe et d'historien, toute son expérience d'homme d'Etat.

Le monde entier a lu et admiré ce manifeste qui a trouvé des insulteurs parmi ceux-là seulement qui avaient déjà insulté au cercueil de son auteur. Le monde entier a fait la compa[illegible] quelques jours auparavant. Les électeurs sauront, eux aussi, les comparer le jour où ils voteront ou pour l'un ou pour l'autre. Tandis que les ennemis de la république iront au scrutin en s'abritant derrière le manifeste de M. de Mac-Mahon et se couvrant de son nom, c'est M. Thiers, dont l'esprit est toujours vivant, dont le programme demeure celui de tous les républicains, qui conduira aux urnes nos phalanges pacifiques et résolues.

Quelle sera, le lendemain de cette manifestation de la France, la situation de M. le maréchal ? Ce n'est point à nous de le rechercher. Lui seul jugera alors s'il a été sage ou non en brûlant derrière lui ses vaisseaux, en se coupant toute retraite. Ce qui nous frappe aujourd'hui, ce qui nous attriste (nous le disons de bonne foi, car, s'il a plu à M. de Mac-Mahon de nous déclarer la guerre et de nous transformer en ennemis, aucun sentiment de haine ne nous anime à son égard), c'est la situation non pas seulement étrange, mais pénible, mais inférieure, nous dirions humiliée, si nous ne craignions de l'offenser, que s'est faite M. le maréchal même avant les élections. M. le maréchal a inauguré, le 16 mai, un gouvernement personnel ; il a adopté et poursuivi une politique personnelle. Il a aujourd'hui des candidats officiels, dont les noms, plus ou moins légalement, s'étalent sur le papier blanc administratif le long de toutes les murailles de France. Eh bien ! en dépit de tout cela, M. le maréchal a-t-il aujourd'hui des candidats à lui, des candidats mac-mahoniens ? Non, il n'en a pas. M. d'Harcourt excepté, on ne trouverait peut-être pas un second candidat mac-mahonien.

Quand la Restauration avait des candidats officiels, ces candidats étaient les candidats du roi. Quand M. Guizot avait des candidats officiels, ces candidats étaient les candidats de M. Guizot. Quand l'empire avait des candidats officiels, ces candidats étaient les candidats de l'empereur. Tous se réclamaient de leur patron et se réclamaient de lui seul. Où sont les candidats de M. de Mac-Mahon ? Où sont-ils ceux qui abdiquent entre ses mains leurs volontés et se déclarent uniquement ses fidèles ? Regardez et répondez. Tous acceptent son concours, tous accueillent volontiers les voix que pourra leur apporter la pression administrative. Tous en même temps déclarent qu'ils ne renoncent à aucune de leurs espérances personnelles. Les uns veulent relever le trône légitime, les autres sont dévoués aux princes d'Orléans, les autres sont les dévots du *Syllabus*, les autres ne se gênent pas pour crier tout haut : « Vive l'empereur ! » Ils se prêtent pour un jour à M. de Mac-Mahon ; mais, loin de se donner à lui, tous affirment qu'ils continuent d'appartenir à un autre [illegible].

Voilà les partisans que le maréchal de Mac-Mahon en est réduit à soutenir ! Voilà les appuis sur lesquels il peut compter ! [illegible] général — et s'en vante !

S'ils sont vaincus, la défaite est pour lui, car c'est lui qui les commande et qui les conduit. S'ils sont vainqueurs, ce ne sera pas lui qui aura l'honneur ni les profits, car chacun d'eux reportera la gloire et le triomphe à celui que dans son cœur il considère comme son véritable chef ; car chacun d'eux entend bien n'exploiter le triomphe que pour l'avantage [illegible].

Qu'on dise si jamais homme d'État, chef de parti, directeur d'expéditions ou d'aventures politiques, se trouva dans une situation plus douloureuse ! — Et cependant c'est là que la nécessité, cette maîtresse impérieuse des choses humaines, comme l'appelait si bien Bossuet, a forcément conduit M. le maréchal de Mac-Mahon, du jour où, Président de la république, il a volontairement rompu avec les républicains. Il

n'eût certes pas demandé mieux que d'avoir des préfets mac-mahoniens chargés de l'administration du pays, et plus tard des candidats mac-mahoniens à soutenir, mais il n'y a pas plus de candidats mac-mahoniens qu'il n'y a d'électeurs mac-mahoniens. Il y a des candidats républicains, légitimistes, orléanistes, bonapartistes, cléricaux, comme il y a des électeurs cléricaux, bonapartistes, orléanistes, légitimistes, républicains, et, M. le maréchal ayant rejeté les républicains, il n'a plus eu qu'à subir les autres. C'est ainsi que M. Rouher et M. le prince de Rohan-Chabot, M. Paul de Cassagnac et M. le duc de Lorgeril, M. Haussmann et M. Albert de Mun, M. Henri Chevreau et M. de Lareinty, M. de Maupas et M. de Chabaud-Latour, et combien d'autres, sont tous aujourd'hui candidats officiels au même titre, au même rang, à la fois protégés et protecteurs de ce Président de la république qui nous donne sa parole, et sincère, nous n'en doutons pas, qu'il ne songe pas à renverser la république !

Comte de Paris.

BULLETIN

On sait que le conseil municipal de Paris consacre chaque année une somme de 70 000 francs au service des publications historiques de la ville. Trois nouveaux volumes de l'*Histoire générale de Paris* vont bientôt paraître, ce sont :

Les *Jetons de la prévôté et échevinage*, histoire numismatique de la prévôté des marchands, œuvre posthume de M. d'Affry, de la Monnaie ;

Le *Livre des Métiers*, d'Étienne Boileau ;

Le *Cabinet des Manuscrits*, appendice et table par M. Léopold Delisle.

L'année prochaine, on publiera :

Le *Plan dit de Tapisserie*, datant de 1530, et l'*Épitaphier général de Paris*, recueil de toutes les inscriptions tumulaires et des monuments funéraires les plus remarquables.

La propriété littéraire est encore insuffisamment protégée en Allemagne. Il en résulte que souvent plusieurs éditeurs s'emparent à la fois de tel ouvrage étranger qui a fait quelque bruit ou dont l'auteur a quelque réputation. C'est ainsi que, l'année dernière, l'on vit paraître à la fois sept ou huit traductions allemandes de *Gabriel Conroy*, de Bret Hart. L'œuvre du célèbre romancier américain n'eut, du reste, aucun succès. Quatre traductions de *Terre vierge*, le dernier ouvrage de Tourguenieff, ont déjà vu le jour, et elles ne seront pas les seules. Cette concurrence a des effets très-fâcheux au point de vue littéraire. Chaque traducteur n'est préoccupé que d'avoir fini le premier, et il est inévitable que son travail s'en ressente.

L'un des meilleurs articles de la *Fortnightly* de septembre est celui que M. Hueffer, avec l'aide de la récente publication de M. Karasowski et de documents inédits, a consacré à la *Vie de Chopin*. Les biographies du grand musicien sont en général très-incomplètes, par le défaut de matériaux. Chopin avait horreur d'écrire. Il traversait tout Paris pour s'épargner une lettre de deux lignes, et la plupart de ses amis intimes n'ont jamais vu son écriture. Chopin faisait pourtant exception en faveur de sa famille et de quelques belles dames ; mais un triste accident a détruit la portion la plus précieuse, la plus grande partie de sa correspondance, celle qui était adressée aux siens, et que sa sœur conservait à Varsovie. En 1863, pendant la dernière insurrection de Pologne, des bombes Orsini furent lancées par la fenêtre d'une maison de Varsovie sur la voiture d'un haut personnage russe. Tous les habitants de la maison, qui était immense et contenait un grand nombre de locataires, furent aussitôt arrêtés. Puis les Russes jetèrent les mobiliers par les fenêtres, sans exception et sans distinction, en firent un amas et y mirent le feu. Un des appartements saccagés était occupé par la famille de Chopin, et ainsi périrent toutes les reliques de l'inimitable artiste, son piano, ses lettres, ses objets d'art, son portrait par Ary Scheffer. A propos de ce dernier, un témoin oculaire a raconté qu'un officier russe le prit, l'examina attentivement, et le lança de ses mains dans les flammes.

Le British Museum est possesseur d'une collection de livres, manuscrits et dessins chinois, comptant plus de 20 000 volumes, qui était restée jusqu'ici dans un désordre « à vous frapper de stupeur », écrivait dernièrement un savant sinologue. Le professeur Douglas s'est dévoué à la tâche de cataloguer ces richesses, tâche que les mœurs de la Chine rendaient particulièrement laborieuse. Il n'est pas de pays, raconte *l'Academy*, où les noms propres soient aussi instables. Chaque homme en change plusieurs fois dans le cours de sa vie, en sorte qu'un même écrivain peut facilement être pris pour trois ou quatre personnages différents. La chronologie est aussi la source de grands embarras. Le professeur Douglas s'est tiré avec bonheur de ces difficultés.

La *Correspondance littéraire* de Leipzig nous apporte le deuxième acte de l'affaire Planenberg (Voy. la *Revue* du 22 septembre). Il est dit que tout sera mystérieux dans ce procès qui émeut si vivement l'opinion publique en Allemagne. Le tribunal de Marienwerder a déclaré par arrêt en forme qu'il avait découvert le coupable ; que l'auteur du *Juge prussien vu du côté de l'ombre* est un certain docteur Kolkmann ; que le docteur Kolkmann est d'autant plus coupable d'avoir diffamé la magistrature prussienne, qu'il en fait lui-même partie et que le tribunal abandonne les poursuites contre l'éditeur Skrzeczek. On remarquera ici deux choses bizarres : 1° l'éditeur Skrzeczek avait été poursuivi et décrété d'emprisonnement en qualité de [illegible] pour le titre du pamphlet incriminé. Il est libéré par l'arrêt même qui constate son faux témoignage ; 2° le jugement est daté du 30 *juin*, et il vient seulement d'être rendu public. Il a été tenu secret pendant trois mois. On se demande naturellement pourquoi. La *Correspondance littéraire* ne dit pas si M. Skrzeczek est resté en prison tout ce temps, après l'arrêt qui l'acquittait.

Les cours Réaume et Feillet pour l'enseignement des jeunes filles — 18, rue Séguier — commenceront le mardi 2 octobre, sous la direction de M. Van den Berg, ancien élève de l'École normale supérieure. Les cours d'enseignement musical commenceront le lundi 15 octobre, sous la direction de M. Le Coppey, professeur au Conservatoire de musique.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

[illegible] — A. Lantin [illegible]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 14 6 OCTOBRE 1877

LA CANDIDATURE OFFICIELLE ET LES ÉLECTIONS

Il y a pour les soldats les plus habitués aux vicissitudes de la guerre une chose particulièrement pénible : c'est de recommencer, à quelques mois de distance, une campagne nouvelle sur un terrain qu'ils croyaient définitivement conquis. Les plus assurés de la victoire ont alors, en se remettant en marche, un mouvement de tristesse auquel se mêle un sentiment d'amertume si parmi les ennemis du jour il leur faut retrouver les alliés de la veille. C'est une tristesse de ce genre que nous éprouvons aujourd'hui quand, à quelques années de distance, il nous faut recommencer contre le pouvoir personnel et contre la candidature officielle une lutte que la France libérale avait le droit de croire définitivement close, et quand, au premier rang de nos adversaires, il nous faut reconnaître nombre de nos plus ardents compagnons d'armes d'autrefois. On dirait que, par ces brusques retours des choses et des hommes, les événements nous veulent rappeler l'inconstance de l'esprit humain et l'inanité des convictions individuelles, la lenteur des progrès de la raison publique et la fragilité des conquêtes du droit et de la liberté, qui jamais ne semblent assez assurées pour n'avoir pas besoin d'être défendues.

I.

La candidature officielle et le pouvoir personnel sont deux choses qui se tiennent et s'engendrent l'une l'autre. L'empire nous l'avait montré, et, si nous l'avions oublié, ce qui se passe aujourd'hui nous le remettrait en mémoire. Le pouvoir personnel n'est heureusement plus en France une institution ; il recommence déjà cependant à se montrer dans les naïves velléités des uns, dans les calculs réfléchis des autres. La candidature officielle, qui en est naturellement le prélude ou la conséquence, travaille au grand jour, et son triomphe serait, ici comme partout, suivi de la restauration du pouvoir personnel.

Il y a peu d'années encore, bien que les dernières années puissent à bon droit compter double, en 1869, tout ce qui se réclamait à un titre quelconque du nom de libéral, tout ce qui croyait dangereux d'abdiquer aux mains d'un homme était unanime à condamner la candidature officielle comme une pratique néfaste, humiliante pour le pays, périlleuse pour le pouvoir, corruptrice pour tous. Entre les monarchistes et les républicains il n'y avait à cet égard aucune divergence : tous proclamaient également qu'en dénaturant les instruments ordinaires de la liberté, la candidature officielle faussait dans tous ses ressorts le régime constitutionnel pour n'en laisser subsister que des formes mortes et des dehors vides. Par quel miracle se sont accomplies tant de brusques conversions? Comment est-ce dans les rangs de l'ancienne Union libérale, uniquement formée pour combattre la candidature officielle, que se recrute en grande partie aujourd'hui le contingent des candidats officiels? N'est-ce là qu'un de ces changements d'opinion si fréquents en politique avec les changements de points de vue, l'une de ces découvertes qu'apporte le passage des grottes obscures de l'opposition aux sommets lumineux du pouvoir?

Cette évolution, comme la plupart des évolutions humaines, semble avoir à la fois des motifs d'intérêt privé et des motifs d'intérêt général, tels que l'esprit de l'homme, habile à se faire illusion, en trouve toujours pour couvrir ses calculs personnels ou ses inconséquences. La principale raison de cette résurrection de la candidature officielle, c'est, pour beaucoup de ses anciens adversaires, la méfiance du suffrage universel. A ce point de vue, il est bon de le remarquer, les procédés électoraux du cabinet actuel, qui pratiquement sont analogues aux procédés de l'empire, ont un mobile théorique tout différent. La candidature officielle de l'empire reposait au fond sur la confiance du pouvoir dans le suffrage universel, dont il se croyait le maître et le guide. La candidature officielle d'aujourd'hui repose, au contraire,

sur la défiance des hommes au pouvoir à l'égard d'un mode de suffrage pour lequel ils n'ont personnellement jamais eu de goût et qui n'a lui-même jamais montré de goût pour leurs personnes. Entre ce qui se passe sous nos yeux et ce qui se passait sous l'empire, il y a ainsi, sous une apparente similitude, une première différence, et pour la candidature officielle, telle qu'elle est restaurée, une première cause de faiblesse. Jadis l'instrument encore neuf était aux mains d'un pouvoir confiant en lui-même et dans les masses électorales qu'il faisait mouvoir; aujourd'hui l'instrument vieilli et usé est aux mains d'un pouvoir n'ayant pour le suffrage qu'il prétend conduire que dédains, soupçons et rancunes.

Aux yeux de certains libéraux d'autrefois, le suffrage universel est un aveugle qui abandonné à lui-même, ne peut trouver son chemin et tombe dans le précipice. Oublieux des élections de 1871, qui trahissaient un tel amour de l'ordre aussi bien que de la paix, d'anciens parlementaires n'ont pu pardonner au vote populaire son apparente inconséquence et ses penchants républicains de 1876. En élisant la Chambre dissoute, le suffrage universel s'est, au tribunal de ses adversaires, reconnu lui-même coupable d'incohérence, de contradiction, d'incapacité : il a été définitivement condamné. S'il échappe à la mort, c'est uniquement que les juges qui l'en croient digne manquent d'un exécuteur. Le condamné ne garde, du reste, la vie qu'à la condition d'être remis en tutelle. « Le suffrage universel a besoin d'être mené, nous le mènerons », tel est dans sa naïve brutalité le raisonnement des plus déterminés et des plus conséquents de ses tuteurs officiels. Dans cette théorie nouvelle, la candidature officielle est à la fois le corollaire et le correctif du suffrage universel. Si des libéraux sont obligés d'en agir avec lui à l'encontre de leurs principes, la faute n'en est pas à leur inconstance, elle est tout entière aux vices incurables du suffrage démocratique.

Les hommes qui font ce raisonnement n'en paraissent pas comprendre toute la portée; ils s'arrêtent à moitié route de leurs déductions sans oser aller jusqu'au bout de la conclusion. Que prétend-on prouver ainsi? une seule chose ou, si l'on veut, deux choses qui n'en font qu'une : la première, c'est qu'avec le suffrage universel la liberté politique est impossible ; la seconde, c'est qu'avec lui la méthode électorale du césarisme plébiscitaire est la seule bonne, la seule praticable. S'il en était ainsi, il n'y aurait qu'à désespérer de la liberté en France, et ce ne serait pas à des libéraux, monarchistes ou républicains, de nous gouverner, ce serait à ceux qui les premiers ont compris les vrais besoins du suffrage universel, à ceux qui pendant vingt ans ont su le diriger, aux impérialistes. Tous les raisonnements de ce genre n'aboutissent en fin de compte qu'à une apologie de l'empire, et s'il fallait reprendre les procédés impériaux, autant vaudrait reprendre l'empire lui-même, le nom avec la chose.

Dans l'ancienne Assemblée nationale, qui était en majorité composée de candidats indépendants jadis combattus par le gouvernement impérial, on avait déposé un projet de loi interdisant à l'avenir toute candidature officielle. A Bordeaux, au lendemain de la chute de l'empire, une telle proposition eût été votée d'acclamation; à Versailles, après le 24 mai, elle fut repoussée à quelques voix de majorité. Ce serait peut-être un déni de justice que d'attribuer ce rejet uniquement aux arrière-pensées de certains membres de la droite, uniquement aux appréhensions de la plupart devant le suffrage universel. Il a pu s'y mêler chez quelques-uns des considérations d'un ordre moins personnel, telles que la crainte de dépouiller le pouvoir de ses armes légitimes en même temps que des armes prohibées. Il s'y est mêlé surtout des scrupules devant la difficulté de définir législativement ce qui en matière électorale est licite et ce qui est illicite.

C'est là, en effet, une chose malaisée, et c'est sur cette difficulté que se fondent les restaurateurs de la candidature officielle pour justifier leurs errements. Un gouvernement a beau être libéral, il ne saurait, dit-on, demeurer muet dans le procès où se débat sa cause. Aucune théorie ne saurait imposer à des hommes un désintéressement aussi contraire à la nature humaine, aussi impossible dans la pratique; une telle impartialité érigée en loi ne serait jamais qu'une fiction légale, démentie par les faits. Privé du droit de faire connaître ostensiblement ses amis et ses adversaires, du droit d'appuyer publiquement les uns, de combattre publiquement les autres, le gouvernement n'en garderait pas davantage une neutralité chimérique, il ferait seulement sous main et dans les ténèbres ce qu'il ne pourrait faire au grand jour. Tout le profit en serait pour l'hypocrisie, la corruption, l'immoralité.

Il y a dans tous les raisonnements de cette sorte une singulière confusion, un mélange habile ou naïf de vérité et d'erreur. L'absolue impartialité du gouvernement entre les partis et les concurrents sera toujours un idéal pratiquement irréalisable; mais il ne s'ensuit nullement que les hommes au pouvoir aient le droit de mettre au service d'une candidature toutes les forces de l'administration, toutes les ressources de l'État. Beaucoup pensent qu'en matière électorale le bien et le mal, le licite et l'illicite, ne sont qu'une affaire de mesure : c'est là une dangereuse erreur. Entre ce qui peut être toléré par les mœurs ou les lois et ce qui ne saurait l'être, toute la différence n'est pas dans le plus ou le moins et, pour ainsi dire, dans le degré de chaleur de l'ingérence administrative. A nos yeux, la candidature officielle ne commence qu'au delà de certaines limites aisées à tracer; elle ne consiste pas uniquement dans l'excès de la pression gouvernementale, dans les procédés d'intimidation ou de séduction. A cet égard, l'on pourrait distinguer la candidature officieuse de la candidature officielle. La première a ses défauts, ses abus, parfois même ses vices; mais la seconde est autre chose encore, elle a des caractères propres, des signes distinctifs.

Deux caractères surtout nous paraissent marquer la candidature officielle : l'un, c'est la prétention du gouvernement de désigner, de présenter lui-même les candidats; l'autre, c'est l'intervention dans les luttes électorales non-seulement de l'administration et des ministres, mais de la personne même du chef de l'Etat. Or l'ingérence électorale du cabinet est malheureusement marquée à ce double coin.

Quand on concéderait au pouvoir le droit de faire connaître ses préférences, ce n'est point là tout ce que faisait l'empire, tout ce qu'à son imitation prétend faire le ministère du 18 mai. Le gouvernement ne se contente nullement de laisser voir ou d'accuser ses sympathies pour tel ou tel des candidats qui briguent les suffrages des électeurs; il prétend désigner lui-même à chaque circonscription l'homme qui la doit représenter. C'est ce droit de désignation par le

gouvernement qui constitue réellement la candidature officielle telle qu'elle était pratiquée sous l'empire, telle qu'elle l'est en ce moment sous nos yeux. Le pouvoir n'accepte pas les candidats mis en avant par l'opinion, il les propose lui-même à l'acceptation du pays. Pour qui veut regarder les choses de près, c'est là le renversement de l'ordre naturel, le renversement de tous les usages du régime représentatif. En fait, le pouvoir s'arroge ainsi un droit de présentation, il ne laisse au pays que le droit de confirmer ou de rejeter les choix faits par lui. Par là, l'initiative en matière électorale passe de la nation au gouvernement, des électeurs au ministère et aux préfectures. Ce sont les agents du pouvoir qui désignent d'office les hommes chargés de contrôler le pouvoir : cela seul altère dans leur principe toutes les élections faites sous un pareil régime.

Une comparaison prise en dehors de l'ordre politique peut aider à comprendre toute l'importance pratique de cette interversion des rôles du gouvernement et du pays. Il est une sphère de l'activité contemporaine où les choses se passent d'ordinaire selon le système emprunté à l'empire par le cabinet actuel : ce sont les sociétés financières ou industrielles, les compagnies de chemins de fer ou les institutions de crédit. Dans tout ce monde d'affaires, si vaste et complexe, règne aussi le régime représentatif. Ce sont d'ordinaire les élus des actionnaires qui dirigent les affaires communes. Chaque compagnie, chaque société, a régulièrement ses comices périodiques. Mais ces élections diffèrent des élections politiques par un point en apparence secondaire, en réalité capital. Ce sont bien les sociétaires, les assemblées générales d'actionnaires, représentant le corps électoral, qui nomment les administrateurs de la société ; mais cette nomination se fait d'ordinaire sur l'indication, sur la présentation du conseil d'administration. De cette façon, les assemblées n'ont le plus souvent qu'un droit de ratification de choix faits en dehors d'elles : c'est le conseil d'administration ou le comité de direction de la société qui, pratiquement, nomme les membres du conseil. Or voilà le régime que les candidatures officielles tendent subrepticement à introduire dans l'ordre politique et dans la gestion des affaires de l'État. L'on sait quels sont dans les sociétés privées les inconvénients de ce mode de nomination sur présentation : avec lui le contrôle des actionnaires est souvent fictif, la participation de la société à la direction de ses propres affaires devient plus ou moins illusoire. L'on sait aussi que dans le domaine financier, cette sorte de droit de présentation a, malgré tous ses défauts une double raison d'être : d'un côté, l'ignorance et l'éparpillement des actionnaires ; de l'autre, le besoin de capacités spéciales et le besoin d'unité de direction. Il en est autrement dans le domaine politique, hormis pour ceux qui ne veulent voir dans l'État qu'une sorte de banque ou de maison d'affaires plus vaste qu'une autre. Appliqué à la chose publique, il ne reste d'un tel mode de nomination que les abus et les dangers.

La candidature officielle, telle qu'elle est aujourd'hui renouvelée de l'empire, a un autre caractère également incompatible avec le régime parlementaire. Ce n'est pas au nom des ministres du jour, agissant comme chefs du parti aux affaires, ce n'est pas au nom d'un cabinet responsable, prêt en cas de défaite à céder la place à un autre, que se fait aujourd'hui la présentation des candidats recommandés ; c'est au nom du chef de l'État, au nom d'un pouvoir irresponsable et temporairement inamovible, d'un pouvoir placé par la loi en dehors et au-dessus du scrutin populaire, en dehors et au-dessus des compétitions des partis. Le rôle constitutionnel du Président de la république est ainsi radicalement faussé, et toute la Constitution l'est du même coup. En le mêlant personnellement, nominalement, aux luttes électorales, on fait monter le chef de l'État, en même temps que ses ministres, sur les *hustings*, sur les tréteaux électoraux. En appelant ainsi le Président de la république à témoigner en faveur de ses candidats, on le cite lui-même avec ces derniers à la barre du pays. Engagé dans la lutte en même temps que ses ministres, le chef de l'État est exposé à partager leur défaite. C'est là pour les institutions, c'est là pour le prestige même de l'autorité, un dommage que l'on ne saurait exagérer. Les dangers d'une telle confusion des rôles ont été trop souvent et trop clairement signalés ici pour que j'aie besoin d'y insister (1). Pour tout homme qui veut ouvrir les yeux, l'on peut dire que sur ce point la lumière est faite.

Ce qui encourage à un tel renversement, à une telle perversion du rôle inconstitutionnel du chef de l'État, c'est l'exemple du dernier empire. Or les hommes qui, sous une république parlementaire, croient pouvoir reprendre à leur profit les procédés impériaux, ne s'aperçoivent point qu'ils sont dupes d'une analogie tout extérieure, tout illusoire. Entre les deux situations, comme entre les deux Constitutions, il n'y a au fond rien de semblable ; en droit comme en fait, en théorie comme dans la pratique, tout diffère. Ceux qui se flattent d'emprunter impunément à l'empire ses procédés électoraux ne s'aperçoivent pas que sous l'empire la candidature officielle était une partie intégrante, une pièce essentielle d'un système où tout se tenait et se soutenait. En dépit de tous ses abus, en dépit de son immoralité même, la candidature officielle pouvait, sous Napoléon III, être d'accord avec le droit public alors en vigueur, parce qu'elle était d'accord avec le principe même du gouvernement. A y bien regarder, c'était une conséquence logique du régime existant, un corollaire immédiat de l'empire plébiscitaire. La candidature officielle était en harmonie avec tout l'esprit de la Constitution impériale ; à ce titre, elle pouvait, malgré ses vices, être légale, être légitime autant que le système dont elle faisait partie, autant que l'empire lui-même. Aujourd'hui, au contraire, la candidature officielle est en contradiction avec les institutions existantes, avec le droit public du pays ; à ce titre, elle est incontestablement plus regrettable, plus coupable qu'elle ne pouvait l'être sous l'empire. Au point de vue du droit, les tristes exemples dont on prétend l'autoriser ne font que la condamner.

Dans le système impérial, en effet, l'empereur, élu direct de la nation, peut toujours se mettre directement en rapport avec elle. Ce contact immédiat, cette relation perpétuelle du César avec le peuple, dont il est le délégué et comme l'incarnation, est même au fond le principal caractère de ce qu'on appelle plus ou moins improprement le césarisme, de ce que l'on pourrait appeler l'autocratie plébiscitaire. Le chef de l'État, seul responsable devant la nation, dont il est le premier et le suprême représentant, a le droit d'intervenir en tout et partout pour elle. Cet oint du suffrage populaire, étant le man-

(1) [illegible]

dataire direct et responsable du peuple, pourrait à la rigueur ne pas lui en accorder d'autres. S'il laisse à chaque contrée, pour ses affaires courantes, des représentants, des délégués particuliers, ce mandataire suprême du pays a le droit de lui désigner pour cet office les hommes qui possèdent sa confiance. Selon la théorie impériale, l'empereur est, en droit comme en fait, le grand électeur de la France. La monarchie napoléonienne n'étant en somme que le règne légal du pouvoir personnel, sous un pareil régime l'intervention personnelle du chef de l'État dans les élections est toute naturelle. Si monstrueux que soit un tel système de gouvernement, c'est encore un système qui a ses règles, sa logique, sa légalité.

Tout autre est la Constitution aujourd'hui en vigueur, tout autre la position du chef de l'Etat vis-à-vis des représentants du pays. Au lieu d'être le mandataire élu de la nation, au lieu de tenir d'elle des pleins pouvoirs et une sorte de blanc-seing, le chef de l'État est l'élu temporaire d'une Assemblée aujourd'hui dissoute, le Président constitutionnel d'une république parlementaire. Dans une Constitution à l'américaine, avec un Président directement choisi par le pays et personnellement responsable devant lui, l'intervention personnelle du chef de l'État dans les élections se pourrait encore comprendre; avec notre principe constitutionnel de l'irresponsabilité présidentielle, avec le mode de nomination à la suprême magistrature adopté chez nous, une telle ingérence est encore moins admissible que dans une monarchie parlementaire. On ne saurait l'oublier, en effet, le Président est chez nous choisi par les deux Chambres, par les deux branches de la représentation nationale réunies en congrès; lui accorder le droit de patronner personnellement les candidats à l'une ou à l'autre Chambre, c'est lui reconnaître la faculté de désigner lui-même ses futurs électeurs. Par là seul, la candidature officielle est, sous les lois qui nous régissent, plus absurde et contradictoire, plus immorale et inconstitutionnelle que sous tout autre régime.

II.

En droit, la candidature officielle n'a ni les mêmes raisons théoriques ni, partant, les mêmes excuses que sous l'empire; en fait, ce qui frappera peut-être davantage les esprits peu soucieux du droit et des principes, elle n'a ni les mêmes raisons pratiques ni les mêmes moyens d'action. Le cabinet du 18 mai a pris à l'empire ses procédés, il lui a emprunté ses administrateurs, croyant qu'avec les mêmes instruments, avec les mêmes armes et les mêmes hommes, il pourrait refaire les mêmes campagnes et cueillir les mêmes lauriers. C'est là une erreur manifeste, l'erreur de l'ignorant qui attribue tous les succès aux procédés extérieurs et la victoire à l'épée, non à la main qui manie l'épée. En revêtant les armes de l'empire, le ministère n'a pas vu qu'elles n'étaient point à sa taille, qu'elles étaient trop lourdes pour lui et qu'il risquait d'en être écrasé. La candidature officielle vaut ce que vaut un gouvernement, elle n'a de force qu'autant qu'elle est pratiquée par un gouvernement fort. Sa vertu propre est heureusement bien moindre qu'on ne l'imagine en haut lieu. Pour qu'elle ait toute son efficacité, il faut que cette présentation des candidats soit faite au nom d'un gouvernement bien assis, d'un pouvoir qui paraisse assuré du endemain. La première condition du succès en pareil cas, c'est qu'au pays dont il exige une pareille docilité le pouvoir offre en échange une sécurité qui en semble le prix. La candidature officielle est, en somme, un appel à un abandon, à une confiance aveugle; elle ne peut réussir aux gouvernements trop mal établis, trop discutés, trop bornés par le temps ou les faits pour inspirer cette aveugle confiance. Quand l'empire rangeait devant le pays la troupe compacte et obéissante de ses candidats officiels, il offrait aux électeurs quelque chose de précis, de connu, de défini; il leur offrait un lendemain et un avenir, ou du moins un semblant d'avenir. Le gouvernement du 16 mai n'a, hélas! ni principe, ni lendemain, ni avenir à offrir au pays. Tout l'horizon de tranquillité qu'il peut découvrir à nos yeux est limité à trois ans de durée; au delà tout est sombre, tout est noir. C'est par-dessus tout l'inconnu que le gouvernement peut offrir aux électeurs avec ses candidats. Ce qu'il veut, ce qu'il peut, le gouvernement ne saurait trop le dire, et si ses candidats savent ce qu'ils veulent, ils n'offrent point au pays les mêmes perspectives. Chacun a son langage, chacun a son avenir, chacun a ses chimères, et le pays étonné ne voit dans les rangs de la candidature officielle que confusion et désordre.

Pour quiconque est habitué à regarder au fond des choses, les éléments mêmes de la candidature officielle font défaut au gouvernement. Il lui manque une première chose essentielle : il lui manque des candidats. Je ne crains pas de le dire, en dépit des apparences, en dépit de tous ceux qui se disputent son patronage, le gouvernement n'a point de candidats à lui. Ceux qu'il présente comme tels sont par lui empruntés à des partis divers dont aucun ne veut abdiquer entre ses mains. Au lieu d'être, comme sous l'empire, une armée aux rangs serrés, ne connaissant qu'un drapeau et qu'une consigne, les candidats officiels du 16 mai ne présentent à l'œil qu'une troupe sans ordre ni discipline, une troupe divisée en trois ou quatre bataillons manœuvrant isolément et déployant au vent des bannières rivales. Au lieu d'être, comme sous l'empire, un uniforme ou une livrée enveloppant l'homme tout entier et effaçant aux yeux toutes les différences, la candidature officielle n'est plus qu'une cocarde de circonstance arborée provisoirement par des hommes qui gardent leurs couleurs et réservent leur volonté.

Avant de réclamer la docilité des électeurs, un gouvernement qui prétend à diriger les élections doit être sûr de la docilité de ses candidats. En les laissant présenter en son nom au suffrage du pays, le chef de l'État se porte tacitement garant de leur politique. Un programme unique, accepté de tous sans restriction ni réticence, tel est en pareil cas une des conditions essentielles du succès. La candidature officielle implique plus qu'un contrat entre le gouvernement et ses protégés : elle implique, au fond, une sorte de mandat impératif du pouvoir vis-à-vis de ses candidats, un mandat impératif à rebours, plus oppressif et plus immoral que l'autre; et quel mandat, quel contrat le gouvernement peut-il aujourd'hui imposer à ses candidats?

L'on a senti vis-à-vis de l'opinion le besoin d'un programme unique, et l'on a parlé d'une sorte de profession de foi ou de formulaire auquel les candidats recommandés seraient tenus d'adhérer. On a dû reculer devant les difficultés, devant l'impossibilité de rien trouver d'acceptable à la clientèle bigarrée du ministère. Pour être imposé à des hommes de croyances aussi diverses, un tel *credo* devrait se perdre en de vagues déclamations, ou se réduire à

un seul article, à l'approbation du coup d'autorité du 16 mai et de toutes les mesures légales ou illégales qui en peuvent provenir. C'est là, en effet, tout ce qu'exigent les agents du cabinet; sur ce point il n'y a chez eux ni doute ni compromis. Si c'est là le dogme unique de la foi ministérielle, tous les incrédules, tous les sceptiques sont sans hésitation déclarés hérétiques et hautement excommuniés. Par malheur, il n'y a pas là de quoi lier longtemps les partis hostiles qui soutiennent le ministère; il n'y a pas là de quoi voiler leurs inévitables divergences et cacher aux yeux les moins ouverts leur incurable antagonisme. L'on ne saurait le dissimuler, le gouvernement du 16 mai peut avoir derrière lui plusieurs partis, il n'a point de parti à lui; par suite il ne saurait avoir de candidats réellement siens, il n'a que des candidats d'emprunt ou d'adoption. S'il veut imprimer sa marque sur les hommes qu'il recommande au suffrage universel, il est obligé de mettre sur les opinions et les politiques les plus diverses la même étiquette : par là même, la marque gouvernementale perd toute valeur, et l'estampille officielle toute autorité.

Le gouvernement n'a ni parti ni candidats, il n'a que des alliés d'un jour, des auxiliaires turbulents qui, après la victoire, se conduiraient en maîtres. Il n'en saurait être autrement, parce que le gouvernement a voulu chercher ses amis et ses défenseurs en dehors de ses soutiens et de ses partisans naturels. Ce n'est point là un vain paradoxe, c'est une vérité malheureusement trop évidente. Nous assistons à ce singulier spectacle, que l'on va prendre les candidats du gouvernement parmi les adversaires de la forme du gouvernement. L'on fait intervenir la personne du chef de l'État en faveur des hommes et des partis qui veulent à la première occasion mettre fin à ses pouvoirs ou en rendre le renouvellement impossible par une restauration monarchique.

Les hommes auxquels le ministère veut donner le bénéfice de l'intervention personnelle de M. le Président de la république sont ceux pour qui le Maréchal n'est qu'un pis-aller, ceux qui par leurs continuelles attaques contre la république minent ouvertement le siége présidentiel pour relever à sa place le premier trône venu. Les hommes que le cabinet combat au nom de M. le Président de la république sont les seuls qui aient intérêt au maintien de ses hautes fonctions, les seuls qui, ne regardant point la république comme un interrègne, ne regardent pas la Présidence comme un intérim. Que dirait-on d'un roi qui, en pleine monarchie, réserverait à des républicains avérés les faveurs de sa royale intervention? Ce que nous voyons aujourd'hui n'est ni beaucoup plus logique, ni beaucoup moins étonnant. Les candidats du Président sont ceux dont le principal souci est d'abolir la Présidence avec la république; les protégés du pouvoir sont ceux qui, le moment venu, se préparent à renverser le pouvoir derrière lequel ils s'abritent. Ce n'est que dans les rangs de ceux que l'on combat en son nom comme des ennemis irréconciliables, que le Maréchal eût pu rencontrer des amis sincères et libres de toute arrière-pensée. En présence d'un tel renversement de toute logique, il est permis de dire que le gouvernement s'allie à ses propres adversaires et fait la guerre à ses partisans naturels.

La candidature officielle revêt par là un caractère de contradiction ou de duplicité qui la rend doublement odieuse. Le drapeau dans les plis duquel on prétend abriter les candidats du ministère est le drapeau de ses adversaires. Ce sont les ennemis de la Constitution qui se trouvent présentés au pays comme ses défenseurs, ce sont les partis qui complotent à ciel ouvert le renversement du régime existant qui sont proclamés les soutiens du régime existant. Il est difficile d'imaginer pour un peuple encore peu habitué à se gouverner un spectacle plus surprenant et plus corrupteur. A la tête des candidats officiels figurent les glorificateurs du coup d'État de Décembre et les apologistes des ordonnances de 1830. Aux anciens parlementaires ralliés par raison à la république constitutionnelle, un cabinet qui se prétend libéral préfère les plus autoritaires des ministres de l'empire. Est-ce sur de pareils soutiens, sur M. Rouher et M. de Cassagnac, sur M. Haussmann et M. de Maupas, que l'on prétend appuyer une Constitution encore mal affermie? En vérité, l'on dirait que sous le patronage du gouvernement c'est une opposition au gouvernement, une opposition anti-constitutionnelle et irréconciliable, que le cabinet prend soin de réunir. Et, de fait, pour changer la plupart des candidats officiels en opposants déterminés, il suffira à M. le Président de la république de vouloir gouverner avec la Constitution.

En essayant de faire revivre la candidature officielle, les nouveaux disciples de l'empire paraissent avoir oublié qu'ils n'ont pas dans les mains les mêmes éléments de succès que leur maître. Sous tout régime, le grand agent électoral du gouvernement est l'administration; or, en dépit de toutes les épurations et de tous les remaniements, l'administration actuelle n'a ni la même homogénéité, ni la même autorité, ni la même confiance que sous l'empire. Les vicissitudes des dernières années en ont gravement atteint le prestige : en pouvait-il être autrement, avec la mobilité des ministères, les brusques revirements du gouvernement et les changements à vue de la politique, avec les continuels déplacements et les innombrables révocations de préfets et de sous-préfets? Le cabinet du 18 mai a, par ses implacables exécutions, plus fait que tous ses prédécesseurs pour ternir aux yeux du public le vain éclat de toutes ces fonctions et de tous ces uniformes jadis si enviés et admirés du vulgaire. Les fonctionnaires eux-mêmes n'ont plus leur ancienne foi en eux-mêmes, en leurs fonctions, en leurs chefs. Les plus prudents, les moins compromis craignent, en prenant une part trop active à la lutte, de s'exposer, en cas de défaite, à de promptes et justes représailles. Le manifeste présidentiel a beau leur dire qu'à tout événement ils sont sûrs de demeurer en place : chacun sait que ce sont là des promesses qu'il ne dépend de personne de tenir.

L'autorité de l'administration n'est pas seulement diminuée par les événements; son action même a été limitée ar la loi. La lourde machine administrative dans laquelle les fauteurs de la candidature officielle mettent toute leur confiance a perdu plusieurs de ses principaux rouages. L'Assemblée nationale de 1871, en élargissant les attributions des conseils généraux et en créant dans leur sein une commission de permanence; la nouvelle loi municipale surtout, en rendant aux communes le choix de leurs maires, ont gravement diminué, avec les moyens d'influence de l'autorité préfectorale, les moyens d'action de l'administration. C'est une chose à remarquer, en effet, que tout ce qui fortifie l'autonomie du département ou de la commune affaiblit d'autant la candidature officielle. L'ingérence du pouvoir central dans les élections locales suppose une centralisation excessive, avec une armée de fonctionnaires et d'employés aux ordres du gou-

vernement du jour. Par là même la candidature officielle ne tend pas seulement à fausser, à dénaturer le rôle de l'administration : elle tend à augmenter, à exagérer la centralisation. C'est encore là, contre cette néfaste pratique, un de nos griefs, et non le moindre. De fait, certains de nos ressorts administratifs sont plus propres à retarder la marche des affaires qu'à l'accélérer ; les sous-préfectures, par exemple, ne sont guère que des rouages électoraux. C'est dans l'excès de la centralisation administrative que les esprits libéraux doivent attaquer la candidature officielle, parce que là sont tous ses ressorts et toute sa force. A ce point de vue, la loi qui a confié aux petites communes l'élection de leurs maires a rendu un aussi grand service à la liberté politique qu'à la liberté communale. Grâce à elle, l'on peut dire qu'en dépit de toutes les révocations et de toutes les commissions municipales, le grand levier électoral à la disposition de l'administration n'aura plus la force de soulever le pays.

Le cabinet a compris lui-même de quelles ressources il était dépouillé ; pour compenser de telles pertes, il a été obligé de recourir à des instruments nouveaux et à des moyens dont l'empire s'est fait scrupule de se servir. Privé d'une partie de ses troupes régulières, le gouvernement a convoqué le ban et l'arrière-ban des fonctionnaires qui, par leurs fonctions mêmes, semblaient le plus à l'abri de ce service de guerre. Dans toutes les carrières qui dépendent de l'État, dans les plus étrangères à la politique et à l'administration, une sorte de loi martiale a été proclamée. Magistrature, finances, enseignement, ponts et chaussées, eaux et forêts ont été placés sous la surveillance, si ce n'est sous les ordres directs de l'agent politique par excellence, du préfet, érigé en une sorte de proconsul. Ainsi, pour le bénéfice de la candidature officielle, se trouve entamé le salutaire principe de la division du travail et de l'indépendance réciproque des différents services ; ainsi se trouve partout introduite la politique avec ses soupçons et ses exigences, au grand dommage de la dignité des individus comme de la pratique des affaires.

Les administrations publiques ne suffisent point à l'activité du ministère ; entraîné par la logique des choses, il trouve trop étroit le vaste domaine des attributions de l'État. Agrandissement de la sphère d'action du pouvoir et resserrement de la centralisation, tels sont fatalement, en effet, les deux termes connexes et, pour ainsi dire, les deux facteurs de la candidature officielle. Quand un gouvernement met sa confiance en de telles pratiques, tout ce qui lui semble indépendant lui devient suspect. Un pays où serait longtemps en usage la candidature officielle ne saurait plus avoir de grandes sociétés ou de grandes compagnies indépendantes. Les besoins de la lutte amènent le gouvernement à mettre la main sur tout et à poursuivre la liberté des opinions du sein des administrations publiques jusque dans les administrations privées. C'est ce qu'a tenté le ministère du 18 mai avec la circulaire de M. Paris aux compagnies de chemins de fer. Le cabinet a eu, croyons-nous, peu d'inspirations aussi malheureuses. Il y a en Europe aujourd'hui, il y a en France même une école politique et économique qui veut donner à l'État la propriété et l'administration des voies ferrées. Une telle doctrine a beau être populaire dans certains rangs de la gauche, elle est peu rassurante pour les esprits libéraux, jaloux de l'indépendance individuelle et défiants de l'omnipotence de l'État. En pareille matière, les inconvénients politiques sont certains, les avantages économiques douteux. Si cependant les grandes compagnies de chemins de fer devaient politiquement devenir des administrations de l'État, devaient tomber à la discrétion du gouvernement du jour, elles perdraient par là même un de leurs principaux titres à l'indépendance. Le ministère semble ne pas avoir senti qu'il est des armes dont il ne faut jamais enseigner l'usage. Esclave des tristes nécessités de son système électoral, il a cru faire merveille en assimilant les employés des compagnies de chemins de fer aux employés de l'État ; il n'y a vu qu'un procédé d'intimidation vis-à-vis du pays et une occasion de grossir extérieurement ses troupes officielles, au risque de donner à ses adversaires de périlleuses leçons. Ce sont là les procédés d'un pouvoir réduit aux expédients : l'excès même de ses efforts révèle sa faiblesse.

III.

La candidature officielle ne possède aujourd'hui ni les mêmes séductions morales ni les mêmes ressources matérielles que sous l'empire. Grâce à cette double infériorité, les mêmes procédés ne sauraient avoir les mêmes succès. Nous n'avons point la prétention d'établir d'avance le bilan des gains et des pertes du gouvernement, ou de deviner dans quelle proportion il sera vaincu ou vainqueur. Il est malaisé de fonder de pareilles spéculations sur le sol mouvant du suffrage universel. Deux choses cependant sont faciles à prévoir, faciles à démontrer d'avance : l'une, c'est que la plupart des succès partiels de la candidature officielle ne profiteront ni au gouvernement ni aux conservateurs ; l'autre, c'est que, pour le gouvernement, une complète victoire serait aussi embarrassante qu'une entière défaite.

Où le gouvernement a-t-il quelques chances de gagner des siéges? Est-ce à Paris, à Marseille, à Bordeaux, est-ce dans les forteresses de la démocratie ? Non évidemment ; si avec la bannière du Maréchal la droite conquiert quelques places, ce ne sera point le plus souvent aux dépens de ces féroces radicaux que le 16 mai s'est donné pour mission de combattre ; ce sera plutôt aux dépens de ces conservateurs ralliés à la république que les conseillers les plus prudents du chef de l'Etat affectent de ménager aux dépens du centre gauche, aux dépens de la gauche modérée. La raison en est simple. Les circonscriptions conservatrices sont les seules où le poids de l'administration puisse encore faire pencher la balance. Les coups dirigés pendant cinq mois contre les républicains n'atteindront d'ordinaire que les plus sages ; les foudres administratives, ostensiblement lancées contre les violents de l'extrême gauche, passeront d'ordinaire par-dessus leur tête pour aller frapper des hommes inoffensifs et conciliants, incapables de troubler l'ordre et coupables du seul crime de désirer le maintien des institutions légales.

La majorité de l'ancienne Chambre peut être entamée sans cesser d'être majorité. Or quel serait pour le pays, quel serait pour les conservateurs le bénéfice de cette majorité inutilement réduite, si les éléments sages et réellement conservateurs y étaient affaiblis, si, grâce au concours indirect de l'administration, les ardents et les téméraires y restaient sans contre-poids ? L'action du gouvernement et le jeu de la Constitution en seraient-ils rendus plus faciles ? Voilà pour-

tant où, par la candidature officielle, risquent de nous conduire les gigantesques efforts de l'administration : une majorité républicaine un peu moins nombreuse peut-être, mais proportionnellement plus radicale ; tel est le terme vers lequel travaille à nous acheminer le ministère chargé de réaliser le programme réparateur du Maréchal.

Un tel mal ne serait pas un accident imprévu, ce serait une des suites naturelles d'une candidature officielle ayant trop peu de prise sur le pays pour s'en emparer, en ayant encore assez pour y remporter çà et là quelques succès. Une des conséquences de l'ingérence du gouvernement dans les élections, c'est, en envenimant la lutte, en empoisonnant les armes, de nuire aux modérés de tout parti, de pousser en tout sens aux extrêmes; si c'est là déjà un défaut naturel du suffrage universel, l'intervention du gouvernement l'aggrave au lieu de le corriger. La candidature officielle range tout le monde en deux camps : elle dresse entre les opinions les plus voisines, entre les hommes parfois les plus faits pour s'entendre, une haute et épaisse muraille. Avec elle, il faut être ami ou ennemi, auxiliaire complaisant ou adversaire déclaré. Le ministère va même dans cette voie jusqu'à prétendre interdire aux candidats indépendants de se dire les amis du chef de l'État. Si vous n'êtes un soldat docile à la consigne, vous êtes un factieux en révolte. L'administration prétend classer, distribuer tous les candidats sous deux noms, sous deux bannières; elle ne veut plus voir en France que des conservateurs sans indépendance et des radicaux sans raison, des adorateurs du pouvoir et des courtisans du peuple, comme si entre les deux pôles opposés il n'y avait que des régions désertes.

Grâce à cette nécessité de prendre parti, bien des gens sont obligés de forcer leurs opinions. Avec la candidature officielle plus encore qu'avec le suffrage universel, les demi-teintes, les couleurs tendres et délicatement fondues, si fort à la mode aujourd'hui, ne sont plus de mise en politique; on ne supporte plus de nuances, on ne tolère plus que des couleurs éclatantes et des tons crus. A cet égard on est pour le moins aussi radical, aussi intransigeant à droite qu'à gauche. Les partis, séparés par des tranchées profondes, restent en face les uns des autres sans intermédiaire pour leur servir de transition et amortir leur choc. Il faudrait beaucoup d'optimisme pour se réjouir d'une pareille situation, et beaucoup d'illusion pour croire que toutes les colères ainsi soulevées tomberont avec les élections, comme le vent avec la pluie.

La candidature officielle, si elle contribue à trancher les partis, peut quelquefois, en compensation, contribuer à les classer, à les former. L'ingérence du gouvernement, choisissant et triant lui-même les candidats, semble rendre facile la formation dans les Chambres d'un parti nombreux et compacte avec lequel il soit aisé de gouverner. Il n'en saurait, hélas! être ainsi dans les circonstances actuelles : la candidature officielle n'a même point aujourd'hui les mérites ou les avantages de ses défauts. L'on n'en saurait attendre ce que, libéraux et conservateurs, nous souhaitons tous passionnément, ce qu'en France on a tant de peine à rencontrer : un grand parti de gouvernement uni et homogène, capable de fournir des ministères et capable de les soutenir. Les candidats aujourd'hui revêtus de l'investiture du gouvernement n'ont entre eux d'autre lien que les chaînes officielles; ils n'ont en commun que des antipathies, et l'on ne peut fonder un gouvernement ni sur des antipathies ni sur une négation.

On a beau dire que les groupes de droite sont unis sur les questions de fond et séparés seulement sur les questions de forme; il est des époques où, quelque secondaires qu'elles semblent, ces questions de forme se trouvent fatalement poussées au premier rang. Ce qu'on appelle, non sans raison, les questions fondamentales, les principes sociaux, sont rarement en discussion. Si ce sont là de graves problèmes, ils n'ont le plus souvent pas besoin d'être résolus, parce qu'ils ne sont même pas posés. Il en est tout autrement des questions de forme : celles-là, d'ordinaire, ne peuvent demeurer en suspens. Il faut bien, après tout, savoir sous quel régime, sous quel drapeau l'on vit. Ce n'est là, si l'on veut, qu'une affaire d'étiquette; mais un gouvernement ne peut se passer d'étiquette, et l'on ne saurait gouverner ensemble sans être d'accord sur le nom du gouvernement.

Les hommes décorés du titre de « candidats du Maréchal » n'ont d'autre terrain d'union que l'opposition. Ils ne peuvent monter au pouvoir que pour s'en précipiter les uns les autres ; ils ne peuvent vaincre que pour se combattre. Le passé à cet égard éclaire assez l'avenir. Les droites avaient la majorité dans l'ancienne Assemblée nationale, et elles n'ont jamais pu y former un vrai, un solide parti de gouvernement. Le 24 mai a échoué, et la république a été faite contre la majorité, et la plupart des sénateurs inamovibles ont été choisis dans la minorité. L'Assemblée nationale, dont les bonapartistes étaient presque entièrement exclus, était cependant incomparablement plus homogène que ne le saurait être une Chambre recrutée parmi les candidats officiels d'aujourd'hui. L'on dit souvent que le gouvernement est impossible avec un ministère de gauche; il le serait, hélas! manifestement plus encore avec un ministère de droite — à moins que les complaisances du cabinet ne réussissent à créer dans la Chambre une majorité bonapartiste. C'est là, en vérité, pour la candidature officielle la seule chance d'enfanter un parti de gouvernement. Nous n'exagérons donc rien, nous ne faisons pas de vain paradoxe en affirmant que pour les conservateurs et pour le Maréchal le triomphe du ministère serait la plus inutile et la plus embarrassante des victoires.

Une complète victoire électorale paraît, il est vrai, trop peu probable pour que les dangers en effrayent beaucoup ceux qui en sont menacés. Tout ce que semble pouvoir espérer le gouvernement, ce sont des succès partiels, et la candidature officielle, qui les lui aura procurés, lui en enlèvera le bénéfice moral devant le pays, le bénéfice pratique dans la Chambre. Le prix décerné aux protégés du ministère sera contesté par l'opinion, parce qu'entre les concurrents les conditions de la lutte n'auront pas été égales. L'ingérence de l'administration dans les élections a, en effet, cette propriété de vicier ce qu'elle touche et de flétrir les lauriers qu'elle cueille ; elle compromet les succès de ses propres clients. La candidature officielle est comme une marque de fabrique de mauvais renom : au lieu de garantir les produits qu'elle couvre, elle en fait soupçonner l'altération et redouter la falsification. L'intervention du gouvernement, qui doit grossir le nombre de ses amis dans les Chambres, offre elle-même les moyens d'en réduire le nombre; c'est comme un artifice de plaideur qui à l'audience ferait gagner un procès en introduisant dans le jugement une cause de cassation.

L'une des choses qu'on a le plus reprochées à la Chambre dissoute, c'est d'avoir invalidé systématiquement autant d'élections. Par ses procédés d'intimidation, par ses excès de langage et de pouvoir, le gouvernement semble prendre d'avance à tâche de fournir lui-même à ses adversaires des moyens ou des prétextes de casser l'élection de ses partisans. La candidature officielle est une sorte de tare qu'en bonne justice l'on pourrait classer parmi les vices rédhibitoires. Nous souhaitons que la future majorité ne s'autorise point des excès de ses adversaires pour abuser de sa victoire ; mais si cette majorité est trop réduite, il est peu vraisemblable qu'elle n'use point du moyen légal de remplir les vides de ses rangs. La vérification des pouvoirs peut en quelques jours enlever au gouvernement le prix de cinq mois de laborieux efforts. Quelques voix de majorité peuvent suffire à la gauche pour refaire et compléter son ancienne majorité. Le ministère a oublié que la candidature officielle n'offre de profits qu'aux gouvernements assurés par la certitude du triomphe contre tout risque d'invalidations.

Un des vices de la candidature officielle, c'est qu'en altérant la sincérité du scrutin elle permet aux partis d'en contester l'autorité et à l'Opposition de récuser la sentence d'un juge suspect de s'être laissé séduire ou intimider. Le parti au pouvoir, le gouvernement qui dirige les élections, est le seul alors qui ne puisse rejeter le verdict des électeurs. C'est à un point sur lequel il n'est pas inutile d'attirer l'attention et les scrupules des conservateurs. La pression administrative, qui vis-à-vis du pays affaiblit l'autorité des élections, la fortifie vis-à-vis du pouvoir ; à son égard, le jugement du suffrage universel a d'autant plus de poids que l'intervention du chef de l'État dans les comices électoraux leur a donné plus de solennité. Après s'être adressé ainsi personnellement aux électeurs, il est impossible à un chef d'État de récuser le verdict de la nation si ce verdict lui est contraire, impossible d'en appeler du pays mal informé au pays mieux informé. Quand un gouvernement a tout fait pour conduire le suffrage universel, quand il a illuminé chaque carrefour et mis tout le long du chemin des poteaux indicateurs et des écriteaux en gros caractères, il est mal venu à prétendre qu'en ne prenant pas la route indiquée le pays s'est égaré. Plus les élections ont été par lui éclairées, et plus il est difficile à un gouvernement de n'en point tenir compte. Un pouvoir qui prend tant de temps et de précautions pour se la rendre favorable, prend par là même l'engagement de respecter la volonté du pays. On entend dans une certaine presse parler, en cas d'insuccès électoral, d'un plébiscite qui redresserait les élections : c'est là une vaine combinaison d'esprits aux abois. La candidature officielle fait des élections législatives un véritable plébiscite, et l'on ne comprend point un appel d'un plébiscite à un plébiscite.

Après des élections ainsi éclairées et dirigées, il n'y a d'autre alternative que de déférer à la volonté du pays ou de se mettre manifestement en opposition avec lui. Ce serait une chose unique, inouïe en France même, que de s'en remettre ainsi au jugement de la nation pour n'en pas entendre la voix. La France a vu des hommes ou des gouvernements faire violence aux institutions et demander ensuite au pays une ratification des faits accomplis, une légalisation de leurs illégalités ; la France, qui depuis un siècle a vu tant de choses, n'a jamais vu un gouvernement l'interroger aussi solennellement pour passer outre ensuite. Un seul, la Restauration, l'a tenté en 1830, l'on sait avec quel succès. Il y avait alors un pouvoir royal héritier de dix siècles de monarchie absolue, un pouvoir qui s'attribuait un droit propre à côté du droit du pays, un droit supérieur à toute charte, à toute loi écrite : aujourd'hui rien de pareil.

Il n'y a plus chez nous d'autorité indépendante de la nation par son origine, tenant ses droits d'un antique héritage ou d'une mystérieuse délégation du ciel. Il n'y a en France aujourd'hui que les pouvoirs créés par la Constitution et qui tous ont également pour fin le gouvernement du pays par le pays. Les lois constitutionnelles ne laissent aucune place à un pouvoir isolé de la nation, juge de ses fautes et redresseur de ses torts. L'intervention du chef de l'État dans les élections est déjà peu conforme à l'esprit de la Constitution comme à la tradition parlementaire ; le gouvernement du chef de l'État en dehors des élus de la nation serait en flagrante contradiction avec la lettre de la loi comme avec le droit public moderne. En dehors du gouvernement des Chambres, il n'y a, en effet, pour un pays, en république comme en monarchie, que le règne du pouvoir personnel, et la France a trop souffert d'un pareil régime pour en admettre la restauration sept ans après Sedan.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LES POETES MODERNES DE L'ANGLETERRE

Shelley (1)

Que ceux qui n'aiment point les minuties d'éditeur, les notes, les scolies, n'ouvrent pas l'édition nouvelle des œuvres de Shelley, par M. Buxton Forman (2). Il y aurait là de quoi lasser la patience de quiconque ne serait pas un adorateur du poëte. Les commentaires auxquels l'éditeur se livre sur la transposition d'une virgule ; les controverses qu'il soutient contre ses prédécesseurs au sujet des corrections permises ou des changements défendus par le respect dû à l'auteur, par le bon sens et par le goût, remplissent la moitié de ses quatre gros volumes.

La mort prématurée et imprévue de Shelley a laissé le champ libre aux commentateurs. Ses manuscrits n'étaient pas fixés dans leur forme définitive et mis au net ; les épreuves de ses ouvrages n'étaient pas toutes corrigées. Puis, ses premiers éditeurs n'avaient point encore trouvé dans la vénération du public la mesure de ce qu'ils devaient eux-mêmes au grand poëte idéaliste : ils ont apporté dans leur œuvre une négligence relative. Leurs fautes ont été reproduites et se sont perpétuées. Mistress Shelley a bien donné en 1839 une édition complète des œuvres de son mari qu'on avait droit de croire parfaite et qui, complétée encore en 1854, faisait autorité ; mais il paraît qu'elle s'était le plus souvent bornée à reproduire exactement les versions des édi-

---

(1) Voyez pour cette série les études sur *Charles Lamb*, *John Keats*, *Coleridge*, publiées dans la *Revue* des 14 et 21 juillet et 8 septembre 1877.

(2) *The Poetical Works of Percy Bysshe Shelley*; edited by H. Buxton Forman. 4 vol. in-8. Londres, 1877.

teurs précédents et à joindre au texte des notes tirées de ses propres souvenirs à propos de tel ou tel poëme. A cet égard, l'édition de 1854 est extrêmement intéressante et elle conservera son prix. Mais au point de vue littéraire, au point de vue de l'œuvre de Shelley considérée en elle-même, celle de M. Forman a bien une autre valeur. Pénétré du génie de l'auteur, il s'est mis, avec une attention profonde, à scruter ses manuscrits. Il a remarqué que la ponctuation irrégulière de Shelley, ramenée sans scrupules par les éditeurs à la correction grammaticale, devait être conservée; que le poëte l'avait écrite ainsi à cause de sa délicatesse d'oreille, par égard pour l'harmonie du vers, et comme une notation faite pour guider le lecteur. Il a découvert que beaucoup de vers demeurés sans rimes dans des pieces rimées avaient leurs terminaisons euphoniques toutes naturelles cachées sous quelque *lapsus calami;* et, moitié en supprimant des virgules « désastreuses », moitié en retablissant des rimes oubliées, il nous a rendu l'œuvre de Shelley dans tout son lustre originel.

Mais il ne faut pas croire que M. Forman se porte arbitre souverain en matière d'interprétation et de goût. Avec lui, une discussion en règle s'engage autour du moindre point controversé. Il n'est pas moins scrupuleux en matière littéraire que ne l'était un autre éditeur célèbre, M. John Forster, en matière d'histoire. Il lui faut des témoins, ou tout au moins des raisons. Tous les éditeurs précédents sont cités à comparaître; toutes les versions sont mises en regard; toutes les opinions sont consultées: c'est pourquoi son édition, chargée de notes, rebutera quelquefois les lecteurs inattentifs; mais c'est aussi pourquoi elle sera précieuse aux admirateurs fervents de Shelley et méritera d'être appelée un monument élevé à la gloire du grand poëte idéaliste de l'Angleterre.

I.

Le temps est bien choisi pour élever ce monument. On comprend mieux le caractère de Shelley; l'admiration pour son génie se répand davantage; la réaction contre la pieuse horreur dont il a jadis été l'objet se produit avec une force croissante. Shelley l'athée, Shelley, dont c'était un crime de lire les ouvrages, Shelley, l'homme dépouillé de ses droits civils par un arrêt du grand chancelier; — privé de la direction de ses enfants; chargé d'une triple exécration comme auteur de la *Reine Mab*, comme adultère public et, plus tard, comme époux de la fille de William Godwin et de Marie Wollstonecraft, — Shelley, aujourd'hui mieux compris, mieux connu, est remonté dans l'estime publique au rang des plus nobles et des meilleurs. Le revirement s'est opéré depuis bien des années déjà; mais le progrès des idées et des mœurs donne aujourd'hui, plus que jamais, la clef de ce grand caractère et comme le secret de ce génie.

Les principaux traits de la biographie de Percy Bysshe Shelley sont connus à peu près de tout le monde. On sait qu'il était né vers la fin du XVIIIe siècle (1792), qu'il fut l'ami de Byron et qu'il périt en mer, entre Leghorn et Pise, à l'âge de trente ans. Ce qu'on sait moins généralement, du moins en France, ce sont les agitations, les douleurs qui ont labouré cette courte vie et qui ont été le thème secret de l'œuvre du poëte. A trente ans, Shelley avait déjà vécu, c'est-à-dire souffert, deux ou trois vies ordinaires. A trente ans, il souhaitait le repos de la mort quand il disait sur la tombe de John Keats, dans son [illegible] poëme d'*Adonais* : « Oh! mon Adonis! je donnerais tout [illegible] souvenirs, pour être ce que tu es aujourd'hui! Hélas! [illegible] le crédit du temps et je ne puis partir! »

Le père de Percy Bysshe Shelley était un baronnet whig extrêmement riche du comté de Sussex. A cette époque, un bon gentilhomme de campagne anglais ne voyait dans la vie qu'une expansion de force animale servant à manger beaucoup de roastbeef, à boire beaucoup de vin de Porto, n'imposant d'autres devoirs que celui de voter et faire voter aux élections, de détruire les renards, de subventionner la paroisse et d'avoir plusieurs enfants. Un homme de cette espèce, se voyant pour héritier un poëte comme celui que nous connaissons, dut se trouver dans la situation fâcheuse de ces oiseaux qui ont couvé des œufs étrangers à leur nid. Aussi dit-on qu'il contemplait tristement, dès les premières années, la perspective de la maison de fous pour son fils. Plus tard, quand le jeune homme développa son caractère, le brave sir Timothée ressentit une irritation sans bornes. Les apparences étaient en faveur du père; les gens de bien lui donnaient raison; le poëte ne tarda pas à être regardé comme un *paria*, un *outlaw*, mis au ban de la société.

Qu'est-ce donc qui avait produit un si sombre résultat? Rien de plus simple. Percy Bysshe Shelley était une de ces natures rares, étrangères à toute crainte, à toute passion basse, à tout appétit inférieur, qui ont un idéal et qui le suivent sans regarder de côté ni en arrière. Les hommes de cette espèce sont peu communs, mais ils existent. Les fondateurs de religions sont à peu près tous de cette trempe. Au moyen âge, ces hommes se rencontraient au fond des laboratoires ou des bibliothèques, cherchant le vrai absolu; sur les places publiques, prêchant l'avénement du Christ, de la justice et de la liberté. En ce temps, la société, forte et compacte, les écrasait de sa masse. De nos jours où elle est ébranlée, divisée, presque dissoute, elle les laisse s'insinuer dans ses rangs, elle leur fait place, mais en s'écartant d'eux encore avec méfiance et quelquefois avec horreur.

La première occasion qu'eut Shelley de combattre et de souffrir se rencontra au collége d'Eton, où on le mit. Nous nous ferions difficilement une idée de ce qu'était, à cette époque, dans les colléges d'Angleterre, la double discipline du règlement et du *fagging*. Lord Albemarle nous en a conservé un souvenir fidèle dans un chapitre de son charmant ouvrage : *Souvenirs de [illegible]*[1], intitulé *[illegible] d'un fag*. Un *fag*, c'était alors un jeune écolier placé sous la direction ou plutôt sous la tyrannie d'un écolier plus âgé. Celui-ci avait le droit de faire de lui son domestique, son esclave; de lui faire cirer ses bottes, balayer sa chambre, préparer son thé, manger ses restes; de l'injurier, de le frapper, pourvu que ce ne fût qu'à coups de poing, l'usage des verges étant réservé au maître et servant de sanction pénale au règlement. De ses deux tyrans, le malheureux enfant préférait encore le dernier — le maître, — parce qu'il était moins constamment présent et moins injuste. La tyrannie d'un jeune homme n'est pas adoucie par l'expérience, comme l'est celle d'un vieillard. Herbert Spencer fait, au sujet de cet ancien régime

1 [illegible] Thomas earl of Albemarle. Londres, 1869.

scolaire continué dans une certaine mesure jusqu'à nos jours, une excellente réflexion quand il dit : « Si la discipline de l'école ne doit pas être beaucoup plus douce que celle du monde, elle pourrait être un peu plus douce; et, au contraire, la discipline à laquelle sont soumis les enfants à Eton, à Winchester, à Harrow, etc., est pire que celle de la vie adulte, plus injuste, plus cruelle. Au lieu d'aider au progrès de l'humanité, le régime de nos écoles publiques tend à accoutumer les enfants à la forme de gouvernement despotique, à la domination de la force. Nos Chambres politiques se recrutant en grande partie parmi les anciens élèves de ces établissements, on peut voir dans cette influence anti-civilisatrice un obstacle au progrès de la nation (1). »

Le jeune Shelley, sans être philosophe, le sentit d'instinct. Il eut horreur de la discipline de l'école, et, sans calculer les conséquences, il lui déclara la guerre. Non-seulement il lutta pour lui-même toutes les fois que la justice lui parut outragée en sa personne; mais, avec une générosité au-dessus de son âge, il lutta aussi pour ses compagnons. Ce faible enfant, plus faible et plus délicat que tous les autres, se fit hardiment le champion des opprimés. Aussi les coups de poing de son *ancien* et les coups de verge du redoutable docteur Keate, le proviseur du collége d'Éton, pleuvaient sur son corps débile. Il se passa à cet égard des scènes d'une barbarie inouïe et qui aujourd'hui font frémir. Comme l'enfant avait un courage intrépide ; comme il témoignait audacieusement son mépris à ceux qui abusaient de la force; comme rien ne put l'amener jamais à respecter l'autorité quand elle n'était pas respectable, ses camarades, habitués dès longtemps à confondre ce respect avec l'esprit de religion, surnommèrent spontanément le jeune Shelley *l'athée*. C'est sous ces auspices qu'il a commencé la vie et qu'il est entré dans le monde. Shelley s'est appelé « l'athée » avant d'avoir fait autre chose sur la terre que combattre et souffrir pour la justice. Quand, du collége d'Eton, il passa, à l'âge de dix-sept ans, au collége de l'Université d'Oxford, sa réputation l'y suivit. Comme il était brave, il releva le gant : puisque résister au pouvoir arbitraire, nier le droit du plus fort, mépriser l'autorité de hasard, — douter de la divinité d'une Église officielle qui ne semblait exister que pour cimenter un édifice social monstrueux, pour accroître la misère des petits et fortifier l'égoïsme des grands, — c'était là être un athée, Shelley accepta le nom, et il écrivit une brochure célèbre pour proclamer la *Nécessité de l'athéisme*.

Quoique l'ouvrage ne fût point signé, on découvrit bientôt l'auteur de ce pamphlet incendiaire, et, comme Percy Bysshe Shelley, sévèrement interrogé, refusa d'une façon également péremptoire de le reconnaître et de le désavouer, il fut chassé de l'Université d'Oxford.

Il avait alors dix-neuf ans. Son père, indigné, cela va sans dire, refusa de le recevoir et même de lui faire une pension pour vivre. Il se trouva sur le pavé de Londres, honni, détesté, proscrit de la maison paternelle, privé de voir sa mère et ses sœurs, qui ne pouvaient lui donner quelques rares rendez-vous qu'en secret ; sans autres ressources que l'argent de poche de ces dernières, qui le partageaient clandestinement avec lui. Dans ces conditions, il rencontra une belle fille, appartenant à une famille de petite bourgeoisie, crut s'en éprendre, l'enleva et l'épousa, à la grande joie de la jolie personne, qui se voyait déjà dans l'avenir héritière d'une baronnie.

Pendant trois ans, le couple amoureux parcourut l'Angleterre et l'Irlande, vivant dans une gêne et dans un désordre forcés, par suite de l'instabilité de ses ressources. Le poëte entra avec ardeur dans le mouvement politique et littéraire du temps. Il écrivit en faveur des catholiques d'Irlande, fit la connaissance de Southey et celle de Leigh Hunt, l'influent éditeur de l'*Examiner*, qui faisait de son journal l'asile commun des jeunes écrivains libéraux de son temps ; enfin, il se lia d'une étroite amitié avec Byron, dont les habitudes sociales et le caractère étaient en harmonie avec la naissance et avec le génie de Shelley. Mais pendant ce temps il avait fait la triste découverte que le caractère et l'éducation de Harriet Westbrook ne pouvaient la mettre au niveau d'un homme du monde et d'un poëte. La vérité est qu'il l'avait courtisée, enlevée, épousée sans amour. Au moment où il l'avait connue, il venait d'éprouver une passion malheureuse pour une autre Harriet, qui lui avait été infidèle, et ce qu'il avait cru ressentir pour miss Westbrook n'était que la vibration continuée d'un autre sentiment mal éteint. Un hasard malheureux — ou heureux, faut-il dire ? — lui fit rencontrer, en 1814, dans une situation dramatique, la véritable femme que la nature lui destinait. Comme il errait dans un cimetière, il aperçut une jeune fille pâle qui pleurait sur une tombe. C'était Mary Wollstonecraft ; la tombe était celle de sa mère, cette autre Mary Wollstonecraft que ses écrits en faveur de l'émancipation des femmes a rendue célèbre et qui fut mariée au généreux William Godwin, l'auteur de la *Justice politique*. Mary n'était pas plus belle que Harriet ; mais entre la fille de Godwin et celle de l'hôtelier Westbrook il y avait une différence de nature qui frappa le poëte comme un trait de lumière.

Il sentit qu'il n'avait pas encore aimé ; qu'il ne connaissait point la femme ; qu'il avait revêtu Harriet de son propre idéal, et que c'était, comme il le dit lui-même, « un cœur de pierre ». Mary Wollstonecraft avait le genre de beauté qui vient de l'intelligence et de la passion : des yeux perçants, une expression forte et profonde, un geste large et juste, des manières simples et franches. Toute beauté de convention et de forme pâlit devant cette beauté vivante qui s'exprime dans le mouvement et dans l'action. La fille de Godwin eût pu être laide sans rien perdre de son charme. A peine les deux jeunes poëtes se furent-ils vus, qu'ils s'aimèrent ; et, comme Mary Wollstonecraft avait élevé sa fille dans un esprit d'hostilité contre les lois sociales, rien ne sembla plus simple à la jeune personne que de suivre son amant.

Pour atténuer le scandale donné par Shelley, hâtons-nous de dire que cette rébellion contre la loi morale et religieuse fut la dernière de sa vie ; qu'il épousa la jeune femme aussitôt que la mort d'Harriet Westbrook rendit le mariage possible ; que son union avec la seconde mistress Shelley offrit un modèle de fidélité conjugale, de respect mutuel et de tendresse. Malheureusement, le mariage ne put avoir lieu qu'au prix d'un tragique événement. Quoique le suicide d'Harriet semble avoir eu pour cause des amours nouvelles, une responsabilité cruelle a pesé sur Shelley. Comme le dit un de ses biographes, « une fatalité épouvantable avait voulu qu'un homme si épris d'amour pour ses semblables, si généreux et

(1) *Essai sur l'Éducation*, par Herbert Spencer. Paris, Germer-Baillière, 1877.

si bon, eut, dans la poursuite même de son idéal, laissé des ruines morales derrière lui » !

Le nouveau couple aurait pu mourir de faim sur la terre étrangère, si sir Timothée ne s'était avisé que son fils, héritier d'un majorat, pouvait grever de dettes les terres de famille. Une considération de cet ordre lui fit accorder une pension de 1000 livres sterling à l'homme deux fois coupable d'avoir épousé la fille d'un hôtelier et plus tard celle de Godwin et de Mary Wollstonecraft. Mais il ne consentit jamais à le revoir. Le nouveau couple continua de vivre le plus souvent sur le continent et ordinairement en Italie, dans l'intimité de plusieurs familles de gens de lettres anglais qui vinrent les voir et surtout dans celle de Byron qui, lui aussi, était en rupture de ban dans son pays.

Ce fut là que Shelley ressentit la plus grande douleur qu'il eût éprouvée de sa vie. Il apprit qu'après la mort de sa première femme la justice anglaise lui avait enlevé les enfants qu'il avait eus d'elle pour les confier à M. Westbrook, son beau-père ; que sir Timothée avait approuvé ce jugement et donné une somme pour leur éducation sous la direction d'un pasteur de l'Eglise anglicane ; qu'ils seraient élevés dans l'oubli de leur père et que celui-ci ne pourrait les revoir qu'à leur majorité. Cette décision, fondée sur la profession d'athéisme que Shelley avait faite dans sa jeunesse et qu'il n'avait point retractée, était irrévocable. Mistress Shelley raconte que sa douleur paternelle fut inexprimable et que, lorsqu'il perdit les deux enfants qu'il avait eus d'elle, il prononça ces paroles : « Je souffre moins de ce que la mort m'enlève le corps de ceux-ci, que je ne souffre de ce que les oppresseurs m'aient enlevé l'âme des autres. »

Le récit lamentable de la mort de Shelley a été fait trop souvent pour que nous le répétions ici. On sait qu'en 1822 il demeurait avec lord Byron et une autre famille anglaise sur les rivages de la Spezzia ; qu'il fut pris à cette époque d'hallucinations bizarres, dont la coïncidence avec sa fin tragique a frappé tous les biographes ; qu'il lui semblait voir des fantômes lui faisant signe de les suivre sur la mer ou lui montrant sa propre image ; qu'un jour, il conduisit Leigh Hunt à Pise, où se trouvait Byron, dans un yacht fort peu sûr que lord Byron et lui avaient fait construire pour leurs promenades sur mer ; qu'il revint par un temps perfide, n'ayant à bord que M. Williams, son ami, et un jeune matelot de dix-neuf ans ; que sa femme l'attendit plusieurs jours dans une angoisse inénarrable ; qu'incapable d'attendre plus longtemps, elle courut à Pise et, se précipitant dans l'appartement de Byron : « Où est mon mari ? » Hélas ! quelque temps après, on retrouvait le corps de Shelley horriblement mutilé par les brisants sur la plage, et bientôt après celui de Williams et du jeune matelot.

Détail qui a son prix, parce qu'il est le dernier trait de la vie de Shelley : dans sa poche on trouva les *Poésies* de Keats, en un volume broché, ouvert et retourné à l'endroit de la petite pièce intitulée *la Veille de la sainte Agnès*. Jusqu'à la dernière heure, insouciant du danger, comme il l'avait été toute sa vie, il avait vécu dans le royaume de la poésie et dans la société de son *Adonis !*

II.

Ce n'est pas pour redire ces détails, qui ont été racontés d'une façon si touchante par un témoin oculaire (1), que nous revenons sur la lugubre histoire de Shelley ; c'est pour embrasser de nouveau, avec M. Forman, son œuvre magnifique et pour nous rendre compte de la manière dont elle se calque sur sa vie. A part les pièces d'importance secondaire, lesquelles répondent à des pensées et à des situations éphémères, chacun de ses grands poëmes est le produit d'une des principales phases de son existence. C'est le droit des poëtes de parler d'eux-mêmes ; car on n'est poëte qu'en tant qu'on est un être sentant, et rien, en matière de sentiment, ne remplace l'expérience personnelle des choses.

Nous avons déjà vu comment son écrit en prose intitulé *la Nécessité de l'athéisme* était né de ses indignations contre un ordre social dont les institutions scolaires étaient à cette époque l'image enlaidie. Que Shelley ne fût point un athée dans le fond de son âme, c'est ce qu'il est inutile de dire. Tout le monde le reconnaît aujourd'hui, et une grande Revue méthodiste s'exprimait dernièrement en ces termes sur ce sujet délicat :

« Elevé au milieu de « respectables orthodoxes » qui faisaient de l'Eglise établie un instrument de bien-être et de sécurité pour eux-mêmes, Shelley découvrit de bonne heure le mensonge des institutions religieuses. Professer en paroles un haut idéal et ne le suivre en rien dans la pratique de la vie, voilà ce qui lui semblait le péché mortel des prétendus croyants. Il se révolta contre les symboles vides, il recueillit les mauvais fruits des germes que d'autres avaient semés ; car, dans l'aveugle impétuosité de sa ferveur juvénile, il ne sut pas distinguer entre la parodie de la religion chrétienne et cette religion elle-même. Malheur à ceux qui font naître pareille confusion dans de jeunes âmes prêtes à livrer combat pour la vérité ! Le respect de Shelley pour son idéal, son audacieuse franchise, sa disposition à sacrifier fortune, position sociale, réputation, repos d'esprit, plutôt que de transiger avec sa conscience en mentant à ses convictions, tout cela indique une nature qui était faite pour sentir plus qu'une autre la beauté de la religion chrétienne, si on la lui eût montrée dans son véritable caractère. Et d'ailleurs, malgré ses déclamations passionnées contre les prêtres et l'Eglise, n'était-il point chrétien par son amour des pauvres et des opprimés, par son ardent désir de les voir entrer en partage des biens matériels pour qu'ils puissent s'élever aux jouissances morales et intellectuelles de l'humanité ? »

Si c'est ainsi que parlent aujourd'hui des gens religieux, faisant hautement profession de christianisme, comment parleront ceux qui prétendent transférer l'idéal de la société humaine du symbole chrétien au symbole humanitaire ? La vérité est que le reproche d'athéisme adressé à Shelley est désormais tombé dans l'oubli. Mais ses négations en métaphysique se lient à d'autres négations plus précises. Parmi celles-là est son mépris de l'institution civile et religieuse du mariage, mépris qu'il n'affirme que trop par ses actes et qu'il ne parut surmonter en épousant légalement ses deux femmes que par un sentiment de générosité à leur

(1) Trelawny, *Recollections of the last days of Shelley and Byron*. Londres.

égard. Il déclara, en effet, en contractant des mariages réguliers, qu'il n'agissait ainsi que parce que la part de sacrifice à faire dans une union libre était trop inégale entre les deux parties. C'est à cette idée, fausse dans le fond, mais contenant des vérités de détail, que répond son beau poème de *la Révolte de l'Islam*. Il l'écrivit en 1817 et, dans une dédicace touchante, il l'offrit à Mary Wollstonecraft. C'est encore le sentiment blessé de la justice qui le poussa dans ces voies malheureuses. Il vit que la condition sociale de la femme est aggravée par une législation imparfaite, héritage de civilisations antiques et barbares. Il sentit que la société chrétienne lui fait acheter chèrement la protection qu'elle lui donne, et, comme un jeune poëte impétueux et sincère ne saurait peser la légitimité relative des institutions humaines dans les balances d'un vieux philosophe, il éclata, dans des vers magnifiques, en protestations passionnées.

Cependant l'accent de ce poëme n'est point l'accent de la colère, mais celui de la tendresse. *Laon et Cythna* était le premier titre de cet ouvrage. Il est impossible de se méprendre sur l'identité des personnages cachés sous ces noms poétiques. Laon est Godwin ou Shelley; Cythna est mistress Shelley ou sa mère. C'est une créature unique que cette femme idéale, rédemptrice d'une moitié de l'humanité, personnification de toutes les grâces, de toutes les beautés morales, dont la pensée du poëte faisait le type féminin. Elle parcourt les rues de la cité, appelant ses compagnes endormies dans leur volontaire esclavage; et quand elle retrouve Laon, après de longues années d'épreuves et de douleurs inénarrables, quelle douceur divine, quel abandon gracieux dans la réunion des deux amants !

« Aux âmes pures, tout est pur ! L'oubli nous enveloppait tous deux... Une puissance étrange, une soif inconnue, une science nouvelle descendit sur nous, laissant au loin les idées définies, comme des nuages dans l'atmosphère !... et comme on fait quand le cœur ne peut plus s'épancher que par des soupirs et des larmes, nous gardâmes ce silence que boit avec avidité la passion hésitante ! Les souvenirs de nos jeunes années, nos espérances et nos craintes, le sang des mêmes aïeux qui coulait dans nos veines, la ressemblance de nos visages qui nous rendait plus chers l'un à l'autre, le nom qui nous était commun, les heures ailées que nous avions passées ensemble, tout cela parlait silencieusement en nous. Et la nuit humide était venue sans qu'eût cessé ce muet langage ! Alors, du marais voisin, un météore poussé par quelque souffle errant, s'éleva lentement et se suspendit, comme une lampe incertaine, à la voûte verte sur nos têtes !... Sa pâle lumière, traversant le feuillage, vint se poser sur les bras éclatants de Cythna, — dans les flots de sa douce chevelure qui entourait son cou et le mien, — dans ses yeux noirs, semblables à ces doubles reflets mis dans une eau profonde par une étoile immobile et scintillant dans l'onde liquide, — sur ses lèvres avides, pareilles aux roses pâlissantes qui meurent et qui s'épuisent en parfums. »

De même que le pamphlet sur l'athéisme, ouvrage de la première jeunesse de Shelley, exprime son dégoût pour l'hypocrisie religieuse, de même que la *Reine Mab* et la *Révolte de l'Islam* sont le fruit de son amère expérience des sacrifices humains que la société offre à l'institution sacrée du mariage, son prodigieux drame lyrique de *Prométhée délivré* contient la glorification de la résistance au pouvoir arbitraire, idée qui a fait le fond même de la vie de Shelley. Prométhée est à certains égards le Satan de l'antiquité : il est l'orgueil et la révolte ; mais, à d'autres égards, il est l'opprimé de tous les temps ; dans un sens plus haut encore, il est l'humanité souffrant sous la fatalité du destin, se relevant à force de courage et triomphant à la fin des temps. Ce sujet était fait pour l'homme qui avait le génie de l'audace indomptable, de l'inflexible résistance, et qu'animait une foi lumineuse dans le triomphe définitif de la justice sur la terre. Aussi peut-on dire que si ses autres ouvrages expriment certaines de ses idées correspondant à certaines phases de sa vie, celui-ci contient sa personnalité tout entière. Comme le dit M. Édouard Schuré dans sa belle étude sur le *poëte panthéiste de l'Angleterre*, « ce qui fait la grandeur de Shelley, c'est que la vue précoce du réel, qui chez tant d'esprits faibles et orgueilleux enfante le pessimisme et le mépris universel, ne put entamer sa foi en un sublime idéal de l'homme et en une force divine qui réside au fond des choses. De cette foi, il se fit contre le monde un bouclier de diamant. Il avait la conviction que cet idéal ne peut se retrouver que dans la conscience des êtres d'élite et que cette conscience, devenant volonté, peut faire des miracles. Croyant à la régénération de l'homme par lui-même, il croyait à celle de l'humanité par elle-même. Le drame symbolique de *Prométhée* se présente à nous comme une sorte de vision grandiose qu'il eut sous l'empire de cette idée, dans le transport de cette espérance. »

Drame doublement immense par la pensée qui l'inspire et par le cadre dans lequel il se déploie. Ce cadre, c'est la nature entière, ce sont les puissances de l'air, de la terre et des eaux prêtant l'oreille aux voix du Ciel et de l'Enfer. C'est le *Prométhée délivré* qui a valu à Shelley la qualification de poëte panthéiste. L'Homme-Titan qui souffre et qui triomphe est le champion de la nature, qui souffre et triomphe en sa personne. Il n'est pas seulement délivré, il est aussi libérateur. Cette idée, que Samuel Coleridge eût développée plus que n'a fait Shelley, est cependant contenue dans le poëme et lui donne une ampleur digne de l'âme de l'auteur.

Prométhée délivré est un ouvrage de plus de trois mille vers, où l'abondance des idées morales et métaphysiques est aussi grande que l'est le développement scénique. L'expression y est si riche que l'on ne pourrait traduire ce poëme en français qu'à condition d'élaguer une foule d'idées et d'images. Les mots composés que peut former la langue poétique anglaise, au gré de la passion et de la fantaisie de l'artiste, sont une ressource qui manque à la nôtre. Nous restons impuissants devant ce débordement de sens, cette accumulation d'incidents, qui font de la poésie anglaise, particulièrement de la poésie de Shelley, un torrent bouillonnant dans un lit trop étroit. Ceux-là mêmes qui ont lutté corps à corps avec les classiques latins ne savent pas jusqu'où va la difficulté de traduire un pareil poëte. On n'a le choix qu'entre deux moyens : supprimer la moitié des images, ou bien détourner le torrent dans un large lit. On voit d'ici le résultat.

La grandeur de Prométhée est bien la grandeur de Shelley. Son orgueil est du courage. Il a perdu le souvenir de la malédiction qu'il a jadis prononcée ; il a plus de compassion pour les autres que de pitié pour lui-même. La scène du premier acte, dans laquelle le Titan plaint les Furies qui le tourmentent, s'élève au plus haut degré de la dignité morale. Sa mâle sympathie s'étend à toute créature : du milieu de sa souffrance il remarque que le poison apporté dans sa blessure par son persécuteur ailé n'est point distillé par lui. C'est Jupiter qui le lui prête, Jupiter, la personnification de reli-

gions immorales et des puissances injustes de la terre. *Promethée délivré* est, en un mot, l'apothéose de l'homme dans la justice et la vertu. En voyant le parti que Shelley a tiré d'un mythe que l'antiquité n'avait évidemment pas conçu sous tant de faces diverses et avec tant d'ampleur, on sent, comme le dit la Revue méthodiste, que la haute influence du milieu moderne et chrétien avait passé sur l'auteur.

Le drame de *la Cenci* ne contient point des pensées si sublimes, n'a point en vue un objet si haut. C'est entièrement une œuvre de sympathie pour la souffrance humaine. L'âme de Shelley était très-simple, comme le sont les grandes âmes. Il n'y entrait que trois éléments : la pitié, l'amour et le courage. *Prométhée* exprimait le courage, *Laon et Cythna* l'amour; il lui restait à exprimer la pitié. Comme il habitait Rome à cette époque, il passait fréquemment par le palais Cenci, demeure aujourd'hui déserte, témoin jadis d'un drame horrible. Un monstre de cruauté, de débauche, de tyrannie, avait habité ses murs; sa propre fille, vengeant son injure, l'avait fait assassiner. Beatrice Cenci, sa belle-mère et ses frères, condamnés par les tribunaux du pape, avaient été décapités devant la porte de leur palais, et leur sang avait rougi le pavé où l'herbe croissait maintenant. En même temps, la tradition populaire conservait de Béatrice le plus tendre, le plus respectueux souvenir, et le tableau de Guido Reni représentait la jeune fille sous des traits si touchants, si nobles et si beaux, qu'il y avait là comme une protestation écrite contre la sentence des juges. Shelley comprit que le cœur, le corps et l'esprit de la Cenci avaient été le théâtre de tout ce qu'une destinée peut contenir de tortures, de tout ce qu'un être humain peut souffrir. Une compassion immense le saisit, et, comme tous les sentiments vifs veulent se communiquer, il entreprit de nous la faire partager.

La douleur muette de la fille outragée par une passion incestueuse, la tragique grandeur de la parricide, le courage de la frêle créature livrée aux tortionnaires, la conviction où elle est d'avoir fait justice, son calme dans la mort, tout cela fait taire en nous l'horreur et ne laisse parler que la pitié. La portée philosophique du drame de *la Cenci* est, croyons-nous, qu'il y a une justice au-dessus de la justice, justice légitime, même sur la terre, et dans laquelle on est certain de trouver la sérénité.

Ce qui fait l'originalité de l'œuvre de Shelley, c'est qu'ici l'horreur est pour l'assassiné, la pitié pour l'assassin. La tragédie de *la Cenci* ne pourrait être mise à la scène. Représentée sur le théâtre, elle serait aussi malsaine pour les foules que l'est pour elles le spectacle des exécutions capitales. Tout ce sang, toutes ces tortures, tous ces crimes, toutes ces horreurs d'où le poëte et le philosophe tirent des conclusions hautement morales, ne feraient que remuer au fond des masses les instincts assoupis de la bestialité héréditaire. Mais lue dans la solitude du cabinet, *la Cenci* laisse dans l'âme un attendrissement salutaire et un plus haut respect pour l'être souffrant.

C'est par ce côté vraiment humain, le respect et la sympathie pour toute souffrance, que Shelley touche à la terre. On a dit avec raison que sa poésie serait si métaphysique, si éthérée, qu'elle manquerait de corps et nous tiendrait sans cesse dans les régions du fantastique, sans la tendresse réelle qu'il ressent pour toute créature. Un de ses poëmes les plus célèbres, l'*Epipsychidion*, exprime ce sentiment. Shelley avait connu à Rome une jeune personne, fille du comte Viviani, jetée derrière les grilles d'un couvent par la jalousie de sa belle-mère, puis mariée contre son gré à un homme indigne d'elle et mourant enfin de douleur et de consomption à la fleur de son âge. Ce meurtre impuni, comme il s'en accomplit tous les jours au sein des familles sans que la société s'en offense, fit sur son âme délicate une impression profonde. Aima-t-il la jeune comtesse autrement que d'une amitié fraternelle? C'est peu probable; car mistress Shelley approuvait son sentiment, et lui-même parle ainsi dans l'*Epipsychidion* :

« Je n'ai jamais été de la secte de ceux qui croient que chacun doit choisir dans la foule une amante, un ami, et laisser tout le reste dans un froid oubli. C'est le code de la morale moderne; c'est la route battue dans laquelle des esclaves enferment leurs pas fatigués, voyageant enchaînés deux à deux, sur le grand chemin du monde tout semé de cadavres et conduisant au tombeau!

« L'amour vrai diffère de l'or et de la boue en ce qu'on peut le partager sans l'amoindrir. L'amour est comme l'intelligence qui brille d'autant plus qu'elle saisit plus de vérités. Il est comme l'imagination subtile qui remplit l'univers de ses brillants rayons, ainsi que le feraient des milliers de miroirs et de prismes. »

Le sentiment de Shelley pour Emilia Viviani est un sentiment éthéré dans toute la force du mot; l'*Epipsychidion* est l'idéalisation la plus complète de l'amour.

Shelley n'a pas en général la perfection de Keats, ni l'harmonie de Coleridge; mais chez lui la pensée est plus riche, le sentiment plus haut et plus profond. Keats est un admirable enfant; Coleridge, un admirable rêveur; Shelley est un Titan, et souvent il en a la rudesse. Cependant ses manuscrits prouvent, dit M. Forman, qu'il travaillait fortement ses ouvrages. Souvent, dans une page entière couverte de ratures, on trouve à peine un vers que l'auteur ait conservé. Mais ces changements n'ont pas pour but d'obtenir la perfection de la forme; ce sont les idées qui, mobiles, abondantes, essayent de se frayer passage toutes à la fois.

En général, il méprise un peu « les voies battues », même en grammaire. Cependant, comme il est de ceux qui se font « leur loi à eux-mêmes », en grammaire aussi il trouva des règles supérieures de poésie et de langage. Les formes nouvelles qu'il crée peuvent étonner d'abord, mais elles sont faites de charmer ensuite. On a appelé Shelley le Beethoven de la poésie, et l'on sait que Beethoven n'est ordinairement compris qu'à la seconde ou à la troisième audition. Mais alors on reste confondu de ce qu'il y a de richesse dans son œuvre. Une symphonie de Beethoven, un poëme de Shelley, c'est une de ces forêts vierges où les couches de végétation se superposent, où les formes s'enlacent et où la vie, comme un torrent, se précipite dans les moindres interstices.

Mais quelle grâce dans les guirlandes de notes et de mots qui se détachent sur cet inextricable lacis! Comme elles s'enroulent naturellement à l'idée! Comme elles sont souples et vivantes! De même que, dans une forêt, ce qu'on perçoit le mieux ce sont les détails élégants des fougères; de même, ce qui charme le plus dans l'œuvre de Shelley, ce sont les petites pièces exquises intitulées : *Odes et Mélanges*. Les odes [illegible], passent pour ses chefs-d'œuvre. La pensée, le sentiment, l'expression, tout

s'y accorde avec le sujet. Le poète, comme l'alouette, s'élève en chantant et, comme la liberté, ouvre ses ailes.

Ce terrible et odieux Bysshe Shelley qui fit longtemps horreur à sa famille, à la société dans laquelle il était né, aux honnêtes gens de tous les pays, et particulièrement au monde religieux, était un enfant naïf dans la vie privée. Voici le récit que le capitaine Trelawny nous a laissé de sa première entrevue avec lui. Shelley était à cette époque dans la force de l'âge et bien près de l'heure de sa mort :

« Quand j'arrivai dans le golfe de la Spezzia, dit en substance le capitaine, je me hâtai de rendre visite à M. et mistress Williams, mes amis, qui demeuraient avec le poëte. Au milieu d'une conversation animée, j'aperçus dans la baie sombre d'une porte deux yeux brillants fixés sur moi. Mistress Williams suivit la direction de mon regard et cria : « Entrez, « Shelley ; c'est notre ami Trelawny qui est arrivé. »

« Rougissant comme une jeune fille, un adolescent fluet et de haute taille s'avança léger comme l'air, et me tendit les deux mains. Je ne pouvais croire, en voyant ce visage féminin tout couvert d'une rougeur modeste, cet air ouvert et timide comme celui d'un enfant, que ce fût là le grand poëte. Il s'assit et je restai tout ébahi. Comment ! cette figure imberbe appartenait au monstre en guerre avec le monde ? Il était habillé comme un petit garçon : jaquette noire et pantalon trop court ; de sorte qu'il semblait qu'il eût grandi depuis que son tailleur avait pris sa mesure. Il disparut tout à coup comme il était venu, pendant que je causais ; et, quand je demandai à mistress Williams ce qu'il était devenu : « Qui ? Shelley ? répondit-elle ; oh ! il est parti, sans doute : il va et vient comme un esprit ; personne ne sait où il passe ! »

LÉO QUESNEL.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

M. Thiers et Louis-Napoléon.

La *Fortnightly Review* vient de publier, sous le titre de *Conversations avec M. Thiers*, une série de confidences faites en 1852 par l'illustre homme d'État à l'un de ses amis d'Angleterre.

Voici quelle en est l'origine. Après le coup d'État de 1851, M. Thiers fit à Londres un séjour assez long. Ce fut un des rares moments de sa vie où il se trouva de loisir. Il venait d'être brusquement arraché à la politique et il n'avait pas encore repris ses grands travaux historiques.

Il en profita pour causer beaucoup. Au nombre des personnes qu'il fréquentait le plus assidûment se trouvait M. Senior qui, ainsi que beaucoup d'Anglais, s'était fait une idée assez inexacte du rôle joué par M. Thiers entre l'élection du 10 décembre 1848 et le coup d'État de 1851. M. Thiers en fut étonné et un peu choqué ; il proposa à M. Senior de lui donner, dans une série de conversations, un aperçu de sa carrière politique. Celui-ci accepta avec un empressement facile à comprendre, et eut soin de noter jour par jour ces précieuses confidences.

C'est une partie de ces notes que la *Fortnightly Review* vient de publier. Elles ne vont pas au delà de la chute, ou plutôt du renvoi du ministère Odilon Barrot. Elles ont trait aux premiers projets de coups d'État et à la question italienne. Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt qu'elles présentent. Ce ne sont pas, en effet, des lambeaux de conversations recueillis, au bout de plusieurs années, d'après des souvenirs plus ou moins vagues ; c'est une suite régulière d'explications et de renseignements sur les principaux événements politiques qui se sont succédé en France de 1848 à 1851. Ce sont des *Mémoires parlés*, transcrits par un auditeur attentif avec l'indication précise de la date et souvent de l'heure à laquelle chacune des conversations a été tenue.

Il va sans dire que ce sont le plus souvent des monologues ; quelquefois cependant M. Senior tient tête à son interlocuteur et, en contredisant ses idées, l'amène à les exprimer avec plus de force et de vivacité.

M. Thiers était déjà plus d'à moitié converti à la république ; mais il venait de soutenir une longue lutte contre le parti républicain ; il venait d'être pendant trois ans le chef de la droite : aussi ses idées ne sont-elles pas tout à fait les mêmes que celles dont il a été le représentant depuis 1863 et surtout depuis 1871.

Nous avons cherché à extraire des notes de M. Senior tout ce qui avait un intérêt historique réel. Il eût été curieux de connaître les explications de M. Thiers au sujet de la part qu'il avait prise à l'élection du 10 décembre et des espérances qu'il avait fondées sur le prince Louis-Napoléon. Malheureusement on n'a publié aucun extrait du journal de M. Senior relatif à la période qui précède cette élection. Les premiers renseignements ont trait à la constitution du ministère au lendemain du 10 décembre.

« Louis-Napoléon, aussitôt après son élection, me pressa d'être son ministre. Mais, après avoir servi un grand roi, après avoir occupé un rang aussi élevé que Metternich ou Peel, je ne pouvais m'abaisser à me faire l'instrument ou même l'associé d'un prétendant. Il me demanda alors de lui constituer un ministère, tâche pour laquelle il avait le bon sens de sentir son incompétence. Je lui donnai donc Barrot et Drouyn de l'Huys, Faucher et Passy et le reste du cabinet, avec Bugeaud à la tête de la grande armée qui surveillait les Alpes, et Changarnier pour commander en chef à Paris.

« Je lui conseillai de conserver le costume civil puisqu'il n'était pas militaire, de composer sa maison de maîtres des requêtes et de secrétaires, et d'imiter, avec un peu plus d'élégance, la simplicité américaine. « Maintenez la république, « lui dis-je, inspirez au peuple la conviction qu'il n'a pas de « nouvelle révolution à craindre, et vous pourrez vivre en bon « accord avec tout le monde. »

« Aussitôt qu'il revêtit l'uniforme, qu'il s'entoura d'aides de camp, qu'il se fit appeler prince-président et monseigneur, je prévis ce qui allait suivre.

« De toutes ces premières nominations, celle qui prêtait le plus aux objections était celle de Changarnier. Il a du courage et du talent, mais il est ignorant, même des choses de son métier. Il appartient par sa naissance à la petite noblesse de Bourgogne ; il n'a pas passé par l'École militaire ; il joint les prétentions d'un gentilhomme à la vanité d'un parvenu ; il est remuant et ambitieux. Il n'était pas nommé depuis un mois qu'il songeait déjà à faire une nouvelle révolution.

« L'Assemblée constituante de 1848 était la plus honnête que la France ait jamais vue. Au commencement, elle était imbue de préjugés socialistes, que je détruisis un à un ; mais elle était sincèrement républicaine, non qu'elle crût la république le gouvernement le plus approprié à la France, mais parce qu'elle ne voyait à y substituer que le despotisme ou l'anarchie...

« J'étais républicain comme l'Assemblée, et je ne voulus

jamais donner mon assentiment ni même prêter l'oreille à aucun des projets de coups d'État qu'on m'adressait de tous côtés.

« Je me souviens d'une réunion à laquelle je pris part avec M. Molé, M. de Broglie, Changarnier et le Président, six mois environ après son élection. Il s'agissait de savoir si le moment n'était pas venu *d'en finir avec l'Assemblée*... (1). Je revois encore par les yeux de l'esprit tout le tableau de la conférence. Le Président était assis, réservé, mais inquiet; Molé, irrésolu; Changarnier, impatient; Broglie, mal à l'aise et ennuyé. Je marchais de long en large, comme je le fais en ce moment, combattant l'idée d'un coup d'État comme funeste et absurde. « *Laissez crier l'Assemblée*, disais-je, *Barrot est « aussi crétin qu'elle. Elle est faite pour cela; c'est son métier, « et elle le fait bien*... (2). Ne recourez pas au remède périlleux « d'un coup d'État... »

« A mesure que je parlais, la figure du Président s'éclairait de plus en plus. L'ajournement du coup d'État le soulageait d'un poids énorme. Il paraissait sentir qu'il avait devant lui une période assurée de grandeur et de luxe avant d'entrer dans une voie qui ne pouvait avoir pour terme que le trône ou l'échafaud.

« Changarnier fut aussi frappé que moi de sa contenance. « Avez-vous vu, me dit-il en sortant, *la mine qu'a fait le Pré-« sident? Après tout, c'est un*... (3). »

« Je ne veux pas répéter le mot; mais ce mot exprimait le plus profond mépris. »

Cet entretien, d'après les conjectures de M. Senior aidées des souvenirs de M. Thiers, a dû avoir lieu le 29 janvier 1849, le jour où le général Changarnier, sans consulter le président de l'Assemblée constituante, fit environner le Palais-Bourbon par 30,000 hommes. Lorsque le président Marrast lui envoya demander des explications, il lui fit répondre qu'il était avec le Président de la république et qu'il ne pouvait venir. M. Thiers est persuadé que Changarnier insistait alors pour décider le Président à un coup d'État, et qu'il aurait réussi s'il avait trouvé un complice plus résolu.

« J'allais voir le Président, continue M. Thiers, toutes les fois qu'il me faisait demander, mais jamais de mon propre mouvement. Le sujet qui revenait toujours dans nos conversations, c'était qu'il y avait quelque chose à faire et qu'il fallait occuper le peuple, soit par de grandes améliorations sociales, soit par la guerre...

« Vous n'avez rien à faire, lui répliquais-je, qu'à rester « tranquille et à forcer les autres de rester tranquilles. Con-« servez à Paris une force militaire suffisante et bien orga-« nisée; montrez que vous êtes assez résolu et assez fort pour « réprimer énergiquement et punir inexorablement toute « tentative d'insurrection, et la prospérité renaîtra comme « par enchantement. C'est ce qui arrive toujours après les « révolutions. Le peuple est fatigué et pauvre; il a besoin « de repos intellectuel et d'activité physique. Les marches « que nos classes laborieuses avaient l'habitude d'approvi-« sionner se sont vides pendant que l'ouvrier portait les « armes et que le capitaliste cachait son argent. La demande « sera énorme, et si les classes travailleuses ont de la beso-« gne, vous n'avez pas besoin de chercher à les occuper « autrement.

« Quant à la guerre, elle est incompatible avec ce progrès « commercial et industriel que je vous promets. Elle amènera « la misère, le manque de travail, les sociétés secrètes, les « passions révolutionnaires, en un mot tout ce que vous « devez désirer éviter... »

« Si le Président avait suivi complètement mes conseils, s'il avait soutenu franchement la république, ce qui lui eût permis de rester en bons termes avec l'Assemblée, il aurait ramené la sécurité, rétabli la prospérité du commerce et de l'industrie, et il aurait eu une présidence pacifique et glorieuse. »

M. Thiers eut beaucoup de peine à faire prévaloir ses conseils pacifiques lorsque arriva la nouvelle de la défaite des Piémontais à Novare. « Voilà, disait le Président, le résultat de votre politique. Je ne puis supporter les agrandissements de l'Autriche. Il faut envoyer immédiatement une armée au delà des Alpes. » M. Thiers dut céder ou faire semblant de céder, persuadé que placée en face des difficultés d'exécution, la volonté du prince fléchirait.

« Je m'assis, dit-il, et je rédigeai trois décrets, l'un ordonnait une levée de 250 000 conscrits, un autre ordonnant qu'ils seraient immédiatement armés et incorporés, un troisième ouvrant au ministre de la guerre un crédit de 250 millions. — « C'est une absurdité! dit le Président, l'Assemblée « ne m'accordera jamais tout cela. »

« — Je ne pense pas qu'elle l'accorde, répondis-je, mais « vous ne pouvez sans cela engager une guerre générale, et « la guerre avec l'Autriche entraîne la guerre avec la Russie « et probablement avec l'Angleterre. »

« — Pouvons-nous donc, dit-il, voir tranquillement l'Autri-« che occuper Turin et écraser le Piémont par une contribu-« tion de 220 millions?

« — Non certes, répliquai-je. Mais je pense que nous pou-« vons échapper à cette extrémité en négociant. Avez-vous vu « Hübner?

« — Non, dit-il, mais j'aimerais à le voir.

« — Bien, je vous l'amènerai.

« Nous n'avions pas alors de relations officielles avec l'Autriche; mais Schwartzenberg avait envoyé Hübner à Paris avec une lettre pour moi du roi Léopold. Il était donc, en fait, accrédité près de moi, et il allait chez moi presque tous les soirs.

« Il était minuit quand je rentrai. Nous veillions tard d'ordinaire. Hübner était dans mon salon. Je le trouvai très-animé par les nouvelles du jour. « Maintenant, dit-il, nous « allons punir le Piémont de ses trahisons et de ses indignes « agressions. Nous donnerons à ces républicains une leçon « dont ils ne se relèveront pas d'ici un siècle. Charles-Albert « a détruit en une semaine le royaume que ses ancêtres « avaient mis trois siècles à constituer et à consolider. » Je me risquai à exprimer quelques doutes sur les sentiments qu'exciterait en France la suppression du seul contre-poids de la puissance autrichienne dans la haute Italie; mais je le fis avec une timidité qui accrut sa confiance et sa violence. « Quelle que soit la nation, dit-il, qui tentera de s'interposer « entre nous et notre juste ressentiment, nous n'en tiendrons « aucun compte. Nous sommes prêts à la guerre, si nous « sommes forcés de la faire pour exercer nos droits. »

« Alors je changeai soudainement de ton. « Vous avez pro-« noncé un mot, lui dis-je, qui est presque banni de la lan-« gue de la diplomatie civilisée. On ne prononce ce mot-là « que lorsqu'on désire y donner suite. Dois-je comprendre « que c'est là votre désir? Vous nous trouverez merveilleu-« sement disposés. Je viens de passer toute la soirée avec le « Président à tâcher de l'empêcher de vous déclarer la guerre « immédiatement. Les décrets sont déjà préparés : l'un « ordonne une levée de 250 000 conscrits; l'autre accorde

(1) Les mots soulignés sont en français dans le texte de M. Senior.
(2) En français dans le texte.
(3) En français dans le texte.

« 250 000 000 pour leur équipement. Je n'ai qu'à répéter au « Président vos dernières paroles ; ils seront présentés « demain à l'Assemblée. »

« Il se calma comme si je lui avais jeté de l'eau froide au visage : « Dieu me préserve, s'écria-t-il, de souhaiter la guerre, « et surtout la guerre avec la France ! — Eh bien ! lui dis-je, « pourquoi en parler ? Pourquoi menacer de prendre des « mesures qui, vous le savez bien, amèneront la guerre ? « Pourquoi projeter d'écraser le Piémont, qui, vous le savez « aussi, est sous notre protection ? — Nous ne voulons pas, « dit-il, écraser le Piémont ; nous lui demandons seule- « ment de payer les dépenses qu'il nous a occasionnées par « sa perfide agression. — Que le Piémont vous rembourse « tout ce qu'il peut vous rembourser sans se ruiner, répliquai- « je, c'est parfaitement juste. Mais on m'assure que vous « demandez 220 millions, et cette somme dépasse de beau- « coup les ressources d'un aussi petit pays. — La guerre, « reprit-il, nous coûte 220 millions : c'est donc la somme que « nous sommes en droit de réclamer au Piémont, s'il a les « moyens de la payer. Mais nous sommes prêts à la réduire « s'il nous démontre son impuissance. — En résumé, dis-je, « le chiffre de l'indemnité est une question à résoudre « diplomatiquement. » Ce point admis, notre conférence prit fin.

« Je consultai Brignole, le ministre de Sardaigne, et je le trouvai disposé à s'engager à payer 100 millions. J'en fis part à Hübner en lui indiquant ce chiffre comme le maximum qu'on pût exiger. Après quelques objections, Hübner accepta. Mais lorsque les Chambres piémontaises furent appelées à ratifier la convention et à pourvoir à la dépense, elles refusèrent. Elles prétendirent qu'on ne pouvait tirer du pays que 75 millions. Notre attitude résolue avait produit tant d'effet sur Schwarzenberg, qu'il accepta les 75 millions. »

La partie la plus curieuse des confidences recueillies par M. Senior est celle qui est relative à l'expédition de Rome. M. Thiers contribua plus que personne à la faire décider. Il eût considéré comme une humiliation pour la France de voir le drapeau autrichien flotter sur le château Saint-Ange. Le seul moyen d'empêcher une occupation autrichienne était de prendre les devants. Mais on ne pouvait soutenir la république romaine sans mettre contre soi toute l'Europe et les catholiques français. La conclusion logique était qu'il fallait rétablir le pape.

« Lorsque j'en fis la proposition au Président, il hésita. Comme sa politique est purement égoïste, il ne veut blesser aucun parti, à moins de pouvoir le distraire. Il s'efforçait à cette époque de se concilier la Montagne, pour laquelle il a beaucoup de sympathies, et dont il partage la haine pour les hautes classes et la bourgeoisie. Détruire une république sœur et refuser au peuple romain le droit de se gouverner lui-même semblait une violation de cet article de la Constitution, qui défendait d'employer les armes de la France contre la liberté d'un autre peuple.

« Cependant, comme les prêtres étaient de beaucoup le parti le plus fort, le désir de se les concilier l'emporta sur la crainte de blesser la Montagne, et il consentit.

« Au commencement d'avril, l'Assemblée avait déclaré que si, pour garantir l'intégrité du territoire piémontais et protéger l'honneur et les intérêts de la France, le gouvernement jugeait à propos d'appuyer ses négociations par une occupation d'une partie de l'Italie ; elle y donnerait son assentiment.

« Odilon Barrot s'autorisa de cette résolution pour présenter, le 16 avril, un Message du Président demandant 1 200 000 francs pour la dépense pendant trois mois d'une expédition dans la Méditerranée.

« Je l'avais instamment prié de ne rien dire de la république romaine, de peur d'irriter la Montagne en annonçant l'intention de la détruire, ou de tromper l'Assemblée en lui faisant croire que nous allions la défendre. « Devant la com- « mission, lui dis-je, vous pourrez être franc et exposer les « raisons qui nous contraignent à rétablir le pape ; mais de- « vant l'Assemblée restez dans le vague. Dites seulement que « notre but est de maintenir notre légitime influence en Italie, « de protéger nos compatriotes qui sont établis là-bas et de « procurer au peuple romain un bon gouvernement fondé sur « des institutions libérales. »

« Ce ne fut pourtant pas sans inquiétude que je le vis monter à la tribune. Barrot est honnête et courageux. Dans une grande assemblée tumultueuse, c'est un merveilleux orateur. Il est réellement improvisateur. Les répliques, les discours non prémédités que lui suggère quelque incident semblent presque inspirés. Je ne sais où il les trouve ; ils valent cent fois mieux que ses discours étudiés. Mais il n'a pas de tête, pas d'ordre, pas de mémoire. On ne peut jamais se fier aux engagements qu'il prend, non qu'il ait l'intention d'y manquer, mais parce qu'il y manque sans s'en apercevoir. Il ne tient jamais une promesse parce qu'il ne se souvient jamais de l'avoir faite ; il ne suit jamais un avis parce qu'il l'oublie. Cependant il ne se tira pas mal de la présentation de son Message ; il refusa d'entrer dans des détails et promit simplement que le résultat de l'expédition serait le maintien de l'influence française et de la liberté romaine. L'urgence fut déclarée et la proposition renvoyée immédiatement à une commission. Cette commission était presque exclusivement composée de libéraux et de républicains. J'en étais membre, ainsi que Jules Favre, Duprat, Grévy, Ferdinand de Lasteyrie, Lamoricière et Dufaure.

« Aussitôt que nous fûmes réunis, nous envoyâmes chercher le premier ministre et Drouyn de l'Huys, ministre des affaires étrangères. La première question qu'on leur posa fut naturellement celle-ci : Quel est l'objet de l'expédition ? *Et voilà mon Barrot qui, sans s'étonner, répond : « Pour soutenir « la république romaine* (1). » Cette déclaration charma nos montagnards, mais les surprit un peu. 1 200 000 francs, c'était un crédit ridiculement faible pour une expédition où il s'agissait de défendre Rome contre l'Autriche et Naples.

« — Quelles seront les instructions du général en chef ? lui « demanda-t-on.

« — Occuper Civita-Vecchia au nom de la république fran- « çaise.

« — Et ensuite ?

« — Si les Autrichiens avancent, on occupera Rome et on « les repoussera.

« — Mais si les Romains refusent de nous laisser en- « trer ? »

« Il ne voulut point admettre cette supposition. Alors on interrogea Drouyn de l'Huys sur l'état de nos négociations à Gaëte. Celui-ci nia formellement qu'il y eût aucune action concertée entre les Autrichiens et nous.

« J'étais près d'eux, et j'écrivis sur un morceau de papier : « *Mon cher Barrot, vous avez déjà assez parlé ; allez-* « *vous-en* (2) ! »

« Il lut, fit un signe d'assentiment, prononça encore quelques phrases assez inintelligibles et sortit, emmenant Drouyn de l'Huys.

« Quand j'ai eu à traiter un sujet très-délicat devant une assemblée délibérative, j'ai toujours pris pour règle de dire la vérité tout entière. J'exposais toutes mes intentions, j'expliquais tous les moyens dont je comptais user, je n'atté-

(1) En français dans le texte.
(2) En français dans le texte.

nuais aucune des difficultés ou des objections, et je mettais entre les mains de mes auditeurs tous les éléments de décision que j'avais entre les miennes. Les arguments qui m'avaient convaincu moi-même les convainquaient à leur tour, surtout lorsqu'ils étaient honnêtes et intelligents. Il va de soi que cette méthode n'est applicable que lorsque l'assemblée et l'orateur se proposent, en définitive, le même but. Si l'orateur poursuit un but different, il ne peut amener l'assemblée à ses fins qu'en la trompant. Ici, notre but final était le même : l'intérêt de la France. Aussi je résolus d'être parfaitement honnête.

« La soudaine retraite de Barrot et de Drouyn de l'Huys avait un peu désorienté la commission.

« — Comment allons-nous continuer sans les ministres? « disait-on.

« — Ils ont très-bien fait de s'en aller, répondis-je ; car ils « ne faisaient que vous dérouter. Nous n'allons pas à Civita-« Vecchia pour défendre la république romaine; nous y « allons pour rétablir le pape. »

« On eût dit qu'un obus venait d'éclater au milieu de la commission.

« — Rétablir le pape! s'écriait-on.

« — Oui, rétablir le pape, et je crois que je peux vous don-« ner pour cela de bonnes raisons. Êtes-vous décidés à faire « cause commune avec ceux qui ont assassiné Rossi et pris « d'assaut le Quirinal? Êtes-vous décidés à défendre un gou-« vernement qui a été imposé au peuple romain par des aven-« turiers étrangers et qui se maintient par la terreur, l'assas-« sinat et le pillage? Êtes-vous décidés à faire pour eux la « guerre à l'Autriche, déjà maîtresse de toute l'Italie sauf le « Piémont, appuyée par la Russie et soutenue par la sympa-« thie du monde catholique tout entier? Êtes-vous décidés à « détruire l'indépendance de la haute autorité centrale qui « maintient l'unité et la fixité de la religion et à laisser le « pape devenir sujet du roi de Naples? Si vous n'êtes pas « décidés à tout cela, vous n'êtes pas décidés à défendre la « république romaine. Il vous reste une autre alternative : « c'est de rester tranquilles et de laisser les Autrichiens res-« taurer le pape. Ils ne demandent pas mieux. Aussitôt que « vous aurez refusé de le rétablir, leurs troupes traverseront « les Apennins; ils n'attendent que votre décision. Voulez-« vous abandonner à l'Autriche tout ce qui reste de l'Italie? « Cela ne supporte pas la discussion. Que pouvons-nous donc « faire, si nous avons souci de nos intérêts et de notre dignité, « sinon prendre l'initiative et rétablir nous-mêmes le pape? « Et c'est là aussi le parti le plus avantageux pour le peuple « de Rome. Nous le délivrerons des bandits étrangers qui « l'oppriment aujourd'hui au nom de la liberté. Cela, les « Autrichiens le feraient comme nous; mais, ce qu'ils ne « feraient pas, nous pouvons amener le pape à accorder des « institutions libérales. Une nation qu'un souverain déposé « appelle à son aide et qui le rétablit a le droit de lui don-« ner des conseils. Elle a le droit d'exiger que ces conseils « soient suivis dans une certaine mesure. Nous exercerons ce « droit. Au lieu de la réaction violente d'un pape ramené par « les Autrichiens, il y aura la *réaction modérée* d'un pape « ramené par la France. »

« Mon raisonnement l'emporta. Grévy, libéral très-avancé, fut, je crois, le premier à se déclarer convaincu; les autres suivirent, et Jules Favre, le plus démocrate peut-être des membres de la commission, rédigea un rapport concluant à l'adoption du crédit demandé. »

Si l'argumentation de M. Thiers avait convaincu les membres de la commission, elle parut moins concluante à M. Senior. Il n'admettait ni que les Romains eussent été affranchis par l'intervention française d'une oppression intolérable, ni que cette intervention eût adouci les souffrances qu'entraîne toujours une restauration.

« — Tous les renseignements que j'ai reçus de Rome, disait-il, m'amènent à croire, d'abord que Rome n'a jamais été si bien gouvernée que sous la république, et ensuite que le gouvernement papal, si détestable qu'il ait toujours été, n'a jamais été si mauvais que depuis votre occupation.

« — Ce sont là, répondait M. Thiers, vos idées anglaises. Un catholique est un être obstiné, rempli de préjugés, inaccessible à l'évidence et au raisonnement; mais un protestant est cent fois pire, et un protestant anglais est ce qu'il y a de pis. C'est là ce qui rend votre diplomatie si détestable, si aveugle et si violente. Palmerston est la véritable incarnation du génie anglais; c'est un insulaire de la tête aux pieds. Vous croyez que le gouvernement de la république était bon parce qu'il prétendait avoir une constitution; vous croyez que le gouvernement du pape est atroce parce qu'il est catholique et autocratique. Je vous soutiens que le gouvernement républicain était un gouvernement d'intimidation, d'extorsions et de meurtre, et que la restauration du pape est la seule restauration qui se soit accomplie sans s'être souillée par une seule exécution.

« — Mes informations, répliqua M. Senior, me viennent des Anglais et des Romains qui vivaient à Rome sous la république. Tous sont unanimes à affirmer que jusqu'au moment où l'approche des Français répandait la terreur et l'irritation, on vivait à Rome dans la tranquillité la plus parfaite, et que la ville était mieux gouvernée qu'elle ne l'avait jamais été.

« — Je ne crois pas un mot, répondit M. Thiers, de tout ce qui vous a été dit par des Romains. Quant aux Anglais, on les respectait personnellement, et ils ont cru que c'était la marque d'un bon gouvernement.

« — Vous devez aller bientôt à Rome, reprit M. Senior; vous pourrez donc juger des choses par vous-même. A moins qu'elles n'aient totalement changé depuis le printemps dernier, Rome est aujourd'hui gouvernée en partie d'après le système napolitain, que le pape a eu occasion d'étudier à Gaëte et à Portici, et en partie d'après les principes de la sainte Inquisition. J'y étais au mois d'avril, et j'entendais continuellement parler d'arrestations arbitraires, de gens qu'on emprisonnait sans avoir la moindre intention de les juger, des interminables délais de la loi civile et criminelle, de péchés punis comme des crimes (et toute idée libérale passait pour un péché), de l'inquisition exercée par le gouvernement sur les pratiques religieuses et les opinions individuelles, et d'un système arrêté de décourager la science et le commerce, comme conduisant au libéralisme et à l'incrédulité.

« Quant à la *réaction modérée* qui a suivi la restauration papale, il est vrai qu'on n'a fusillé aucun libéral, mais on les a tous ruinés. Il est vrai qu'il n'y a eu aucune exécution sur l'échafaud, mais des milliers d'hommes ont été jetés dans des prisons malsaines, enfermés dans des donjons sans air et sans lumière, où ils avaient à peine la place de remuer ; des gens bien élevés ont été livrés à la brutalité de voleurs et de meurtriers. J'aimerais mieux subir une mort prompte, par la guillotine ou par une balle, que de languir dans une prison papale.

« — Bien, dit M. Thiers; c'est là un sujet sur lequel nous ne nous entendrons jamais. Tout Anglais croit que l'absence de l'*habeas corpus* est le comble de la dégradation humaine. Mais, après tout, ce n'est pas dans l'intérêt des Romains que nous sommes allés à Rome, ni dans celui du pape, ni dans celui du catholicisme : c'est dans l'intérêt de la France, c'est pour planter le drapeau français sur le château Saint-Ange, c'est pour maintenir notre droit de prendre la moitié de l'Italie si l'Autriche prend l'autre moitié. Plutôt que de voir l'aigle autrichienne dominer le Tibre, j'aurais détruit cent

constitutions et cent religions. Je le répète, en décidant l'expédition romaine nous avons agi en hommes d'État.

« Je ne dis rien de la façon dont elle a été conduite. Rien n'était plus facile que de prendre Rome en huit jours. Il suffisait de jeter un pont sur le Tibre, au-dessous de la ville, de faire sauter la porte Majeure ou la porte Saint-Jean avec un paquet de poudre, ou bien de renverser avec une couple de canons la mince muraille qui les réunit, et d'entrer dans Rome par la Voie-Sacrée. Mais Oudinot n'entendait rien aux opérations du génie, et Vaillant, qui commandait le génie, tenait à diriger un grand siége. Il y a un côté de la ville qui est fort par la nature et par l'art. C'est le seul. C'est celui-là qu'on a choisi pour attaquer. Rien, du reste, n'a été mieux mené que les détails de l'opération. Il n'y a jamais eu de plus beau siége. Mais ce siége a coûté des milliers de vies, un temps plus précieux encore, et il était absolument inutile. En récompense, Louis-Napoléon a nommé maréchal celui qui l'avait dirigé. »

Dans ses conversations avec M. Senior, M. Thiers raconte avec beaucoup de détails l'incident de la fameuse lettre à Edgar Ney, par laquelle le Président, d'une façon très-inconstitutionnelle, intervenait personnellement dans la politique.

« Vous serez étonné d'apprendre, dit-il, que le Président avait communiqué cette lettre à Barrot, et que Barrot n'en avait pas senti la gravité. Ma femme, qui a dix fois plus de tact politique que lui, en a jugé beaucoup mieux. Elle a couru à moi avec le journal qui contenait la lettre. « Voici, dit-elle, un beau « morceau d'*étourderie* ou d'insolence. Qu'en dira le pape et « qu'en dira l'Europe ? » Nous traversions Paris ce jour-là. Le Président nous envoya inviter à dîner et me fit dire de venir immédiatement. Je vins, mais je commençai par refuser le dîner, ce qui le contraria un peu. Il arriva à me parler de la lettre. J'étais toujours très-franc avec lui, comme je le suis, du reste, avec tout le monde, et je lui dis que l'effet serait très-fâcheux en France et en Europe. Il me demanda mes raisons. Je lui dis que cette lettre était en contradiction avec nos déclarations antérieures ; que nous avions restauré le pape dans ses droits souverains et que nous ne pouvions exiger de lui la sécularisation de son administration, ni l'adoption du code Napoléon, ni une amnistie pour des coquins qui deviendraient bientôt la terreur de l'Italie ; que nos demandes seraient certainement repoussées, sans que nous pussions les appuyer par la force, et que ce n'était le moyen ni d'étendre notre influence ni de relever notre réputation.

« Il essaya de me cajoler : « Je vais, dit-il, montrer Saint-« Denis à lady Douglas ; une voiture découverte nous attend « dans la cour. Prenez-y place ; nous poursuivrons chemin « faisant notre conversation sur ce sujet. »

« Il ne me convenait pas de me montrer avec lui dans une voiture découverte. Ce second refus le piqua. Mais il a beaucoup d'empire sur lui-même, et son déplaisir ne se manifesta que par un peu de froideur.

« Je reviens à votre lettre, lui dis-je. C'est une faute, mais « elle sera bientôt oubliée si l'on n'y revient plus. La vie de « tout homme politique est pleine de fautes : celles-là seules « sont fâcheuses dans lesquelles on persévère. Si vous ne « pensez plus à votre lettre, personne n'y pensera plus. »

« C'était là le conseil qu'il était le moins disposé à suivre. Ses flatteurs lui avaient persuadé que sa lettre était un grand acte de courage, de décision et de sens politique. Le dédain avec lequel l'Assemblée traita cette lettre fut une des choses qui contribuèrent le plus à lui faire prendre en aversion le gouvernement parlementaire...

« Bientôt après, il congédia le ministère Barrot par la note étrange et inconstitutionnelle du 30 octobre. »

La suite de ces notes contiendra le récit de la lutte de l'Élysée contre la majorité de l'Assemblée législative guidée par M. Thiers. Elles seront, nous n'en doutons pas, aussi intéressantes que les précédentes, plus encore peut-être, puisqu'elles nous achemineront jusqu'à la veille du coup d'État. Ce qui nous donne confiance dans l'exactitude des notes prises par M. Senior, c'est qu'on y retrouve cette forme si vive, si piquante dans son abondante clarté, que reconnaîtront tous ceux qui ont eu l'honneur de s'entretenir avec M. Thiers.

A. [illegible] B[illegible].

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Dernières pages (1) de George Sand ! Ainsi voilà le dernier écho d'une voix chérie ! Comme dit Jocelyn,

C'est [illegible] qu'il nous quitte.

Arrêtons-nous donc pour recueillir le bruit de ses derniers pas.

Ce volume contient, outre quelques mélanges littéraires, des pages fort intéressantes d'impressions et de souvenirs. George Sand nous fait entrer ainsi dans son intimité, et nous conversons familièrement avec celle que les paysans du Berry appelaient « la bonne dame de Nohant ». La voici, par exemple, dans son vaste et sombre salon, le soir, pendant que le vent d'automne gémit sur les grands arbres. Elle ne songe plus ni à la philosophie, ni à la politique, ni aux théories sociales, ni à *Indiana*, ni à *Mauprat* ; elle ne médite plus rien contre le mariage ; non, elle est tout entière aux marionnettes que son fils fait mouvoir de ses doigts agiles. Elle s'amuse, elle s'attendrit, elle rit aux éclats comme un enfant. Ces humbles personnages qu'elle a vus naître d'une branche de tilleul sous le canif de Maurice, et qu'elle a habillés elle-même de vieux lambeaux d'étoffe, voilà qu'elle croit à leur existence, se réjouissant de leurs joies et pleurant de leurs malheurs. Ce grand justicier qui intervient au dénoûment, le *deus ex machina*, le représentant de la fatalité dans la tragédie antique, de la Providence dans le drame moderne, le « monstre vert », comme on l'appelle à Nohant, ce monstre dont la vaste gueule est destinée à engloutir Pierrot, Pierrot le trompeur, Pierrot le perfide, Pierrot le don Juan digne de tout châtiment, elle l'a confectionné de ses propres mains. Ce gouffre vengeur où va disparaître le don Juan de tilleul est l'ouverture d'une pantoufle rouge, et la pantoufle elle-même a été habillée d'une manche de satin bleuâtre : — voilà pourquoi on l'appelle le monstre vert, tant il est vrai que tout est convention au théâtre ! — Eh bien, la bonne dame de Nohant n'en est pas moins prise d'un certain tremblement quand vient l'instant de l'expiation. Sans doute le châtiment de Pierrot est juste ; mais enfin cela est bien terrible. Pour un peu, elle crierait : Grâce ! grâce ! Elle se contient cependant, car il y a des âmes moins fortes auxquelles il faut un enseignement. Pierrot sera donc englouti pour l'effet moral et pour l'exemple.

(1) George Sand, *Dernières pages*. Paris, 1877. 1 volume. Calmann-Lévy.

Aimable naïveté, enfantillages charmants ! Et notez qu'à la dixième représentation l'illusion et l'émotion étaient encore les mêmes. Elle avait tout oublié dans l'intervalle ; c'était pour elle un spectacle nouveau. C'est ainsi qu'elle oubliait ses propres œuvres, et quand par hasard elle se les faisait relire, c'était pour elle un perpétuel étonnement. Quoi ! voilà ce qui est arrivé à mes héros ! En vérité, j'ai été bien cruelle. Et elle imaginait alors d'autres dénoûments, et elle disait : Ah ! si c'était à refaire ! Elle a toujours été tout entière à l'illusion et à la passion du moment. Lisez, par exemple, dans ce volume, les souvenirs qui ont pour titre : *Nuit d'hiver*. Il s'agit d'une équipée nocturne où l'entraîne son frère, d'une gaminerie, pour parler franc. Ils s'en vont tous les deux, déguisés, lui en paysanne, elle en gars berrichon, au bal des artisans de la petite ville voisine. Là ils se livrent à des ébats chorégraphiques ; on fait cercle autour d'eux et on applaudit. Ce n'est pas assez : les voilà courant par la ville, tirant les cordons de sonnette, réveillant les bourgeois et leur demandant, lorsqu'ils mettent le nez à la fenêtre, des nouvelles de leur santé. Ces folies l'amusent ; mais l'instant d'après, quand elle revient par le chemin creux au bord de la rivière, elle a presque les larmes aux yeux. C'est qu'elle a entendu le courlis qui sanglote dans les roseaux desséchés comme un petit enfant abandonné dans les herbes du rivage. Elle s'arrête pour regarder la lune montant dans un grand lac de petites nuées blanchâtres. Elle est prise de sympathie pour les arbres grêles qui ont froid et frissonnent sous l'âpre bise de l'hiver. Où est donc le gamin de tout à l'heure ? c'est maintenant l'instant du poëte.

Lisez encore l'autre épisode : *Dans les bois*. George Sand est allée en forêt pour étudier la scabieuse, dont elle voudrait trouver une juste définition. Elle oublie la flore forestière et la botanique pour Napoléon III, alors malade à Chislehurst. Elle s'est mise en route pour définir la scabieuse, et voilà qu'elle définit l'homme de Sedan. Elle l'entreprend, du moins ; puis y renonce, faute de pouvoir fixer une figure qui lui semble problématique et insaisissable. Pourquoi ne s'est-il pas fait tuer à Sedan ? se demande-t-elle alors, et elle trouve une réponse toute simple, à son avis, ou qui du moins lui suffit : c'est qu'il était mort alors depuis trois ans, et qu'il est impossible à un mort de courir après la mort. — Si une définition est impossible, on peut du moins tenter le portrait. Nous avons ce portrait, en effet, peu flatteur au physique : petit, voûté, flétri, et avec cela un profil de Don Quichotte, dit-elle ; flatté au moral, par exemple ; mais quoi ! elle l'a vu à l'Élysée, et son imagination a été frappée ; son premier jugement spontané s'est imposé à elle comme définitif ; elle ne veut pas revenir sur cette impression. Il lui a semblé naïf sous son air contenu ; elle lui a trouvé je ne sais quoi d'inquiet, de contraint, de timide, avec une expression affectueuse et triste. Donc il n'a pas été le grand coupable ; le coupable, ç'a été l'esprit aventureux de la France. Jugement d'artiste que n'enregistrera pas l'équitable histoire.

Revenons à l'artiste et aux questions d'art. Les pages aimables consacrées aux marionnettes contiennent certaines révélations utiles. On y peut démêler, par exemple, comment et pourquoi George Sand n'avait pas le génie du théâtre. Ce qui lui plaît surtout dans les acteurs de bois et de carton, c'est qu'ils sont bavards et musards. La marionnette a des gestes courts et des yeux étonnés qui semblent faire effort pour comprendre toute chose. Quand un incident du drame la surprend sa stupéfaction est éloquente. Quand elle a trouvé un moyen d'échapper au danger, on dirait qu'elle digère son idée et qu'elle demande au spectateur si elle est bonne. L'action ne doit donc pas se précipiter, car la singularité du personnage, en amusant les yeux, calme l'impatience de l'esprit. Les hors-d'œuvre, les scènes épisodiques qui irriteraient sur un vrai théâtre, sont ici des lenteurs divertissantes dont personne ne se plaint. Ainsi les grands événements ne sont pas forcés de se heurter et de s'accumuler sur un étroit espace ; ils sont séparés par des épisodes plaisants ou vulgaires, comme il arrive en effet dans le cours ordinaire des choses. Voilà le grand avantage du théâtre des marionnettes sur les autres théâtres : il est l'image exacte de la vie réelle.

Telle est l'impression sincère de George Sand et sa préférence marquée d'observateur attentif, qui voudrait retrouver sur la scène tout ce qu'il voit autour de lui. — Pourquoi cette concentration ? Pourquoi cette lumière portée sur un seul point ? Pourquoi dans ces figures un seul trait en relief, et les autres amoindris ou effacés ? Conservation par tout cela ! mutilation cruelle ! Le roman, lui, ne subit pas cette gêne : il prend son temps, il s'attarde au besoin ; il fait l'école buissonnière s'il est attiré vers les chemins de traverse par la fraîcheur des ombrages ou le murmure des eaux courantes. L'auteur dramatique doit se mettre le long des tempes des œillères, comme on en met aux chevaux pour que rien ne les distraie à droite ou à gauche : nécessité cruelle à laquelle n'a pu jamais se résigner George Sand ! Elle voulait voir de tous côtés à la fois ; elle ne consentait à se priver d'aucune émotion et d'aucun spectacle. Nous l'avons vue tout à l'heure enchantée de jouer d'affreux tours aux bourgeois qu'elle réveille, puis, l'instant d'après, attendrie par les accents plaintifs du courlis. Cette mobilité d'impressions et cette naïveté qui s'intéresse à toutes choses, voilà ce qui explique que la contrainte du théâtre lui fut une gêne insupportable. Combien il fallait de coupures pour élaguer les pousses parasites dans son œuvre touffue ! Et encore il en restait toujours. Voyez *Mauprat*, que l'*Odéon* va reprendre, le *Marquis de Villemer* même, son chef-d'œuvre : que de longueurs, que de lenteurs !

Certaines pièces, comme *le Marquis de Villemer*, ont dû être mises au point par un ami dévoué. Il se chargeait en outre de les égayer, d'y semer des mots heureux et des traits plaisants. George Sand, en effet, manquait de ce qu'on appelle proprement l'esprit. Elle n'avait pas le coup d'œil prompt qui saisit les rapports et les contrastes, l'association rapide des idées éloignées et disparates qui les entre-choque vivement et fait jaillir le rire de ce rapprochement inattendu. Elle dit elle-même dans une de ces dernières pages qu'elle n'est pas naturellement gaie et qu'il faut qu'on l'égaye, c'est-à-dire qu'on lui montre les contrastes plaisants qu'elle n'a pas saisis. Elle ajoute enfin qu'elle manque d'initiative, et rien n'est plus vrai, en ce sens qu'elle ne crée pas de rapports soudains entre les choses. Elle les considère séparément, avec une lenteur un peu étonnée, puis les réfléchit tour à tour comme un miroir fidèle et brillant. Elle est tout entière à l'observation du moment, soit extérieure, soit intérieure, et l'impression de l'heure présente est tout à fait distincte de l'impression précédemment éprouvée. De là une succession d'admirables tableaux dans chacune de ses œuvres plutôt qu'un ensemble savamment disposé. Partout de la lumière, et toutes choses presque toujours au même plan. De là les lenteurs très-acceptables dans le roman, et dans ses romans à

elle le plus souvent charmantes, mais au théâtre à peine supportables. De là cette candeur d'observation complaisante, tout à fait le contraire de l'esprit, qui est une vue maligne des choses et une rapidité de coup d'œil qui en saisit les disparates. Vous trouverez dans ce dernier volume une petite comédie écrite pour le théâtre de campagne. C'est *la Laitière et le Pot au lait*. Bien évidemment Alexandre Dumas fils ne l'a pas retouchée et n'y a pas semé ses pois fulminants. On ne saurait imaginer rien de plus enfantin, de plus insignifiant. Je croirais volontiers que George Sand a pris plaisir à l'écrire. Chaque scène, en effet, est un petit tableau vrai en soi : cela suffisait à contenter ce génie moins romanesque peut-être qu'on ne le croit en général, et bien plutôt enfant et naïf. J'ai bien peur que pour ce dernier mot on ne m'accuse de paradoxe; mais je le dis parce que je le crois vrai, et d'ailleurs j'ajouerai modestement, si l'on veut : sauf erreur.

Ce qui fait précisément l'intérêt de ce dernier volume, c'est de nous montrer George Sand sans apprêt, dans le laisser-aller de la vie de tous les jours, de bonne humeur et naïve, nullement sombre et tragique comme on la voit dans ses longues draperies antiques au foyer de la Comédie-Française. Nous retrouvons là la bonne dame de Nohant.

II.

En est-il parmi mes lecteurs qui aient conservé un doux souvenir du *Théâtre de Madame?* En est-il qui parle encore avec émotion du début de Léontine Fay, et racontent volontiers aux sceptiques que charment MM. Halévy et Meilhac les bonnes petites comédies honnêtes du temps de leur jeunesse, comme *la Petite Fille et le Grand-Papa?* Je leur recommanderais vivement les *Contes en l'air*, de M. George de Peyrebrune (1). Ces personnages ont l'air, en vérité, d'avoir été pétrifiés comme l'*Homme à l'oreille cassée* d'About, et de s'éveiller après un sommeil de quarante ou cinquante années. Voyez tante Berthe, par exemple. C'est une bonne petite veuve de vingt ans comme les aimait Scribe — au théâtre, bien entendu. — Un grand coquin de neveu de vingt ans également, orphelin de la veille et sans ressources, arrive à son château : il faut absolument l'accueillir à moins d'être tante dénaturée. Mais à eux deux ils auront quarante ans! Voilà le danger. Une inspiration! Ils ne se sont jamais vus, et l'âge de la tante est ignoré du neveu. Rien de plus simple alors. La tante s'affuble d'une perruque, s'arme de lunettes, s'appuie sur une canne à bec de corbin. O l'excellente petite vieille, et comme elle fait à son neveu une excellente petite morale! Vous devinez, je gage, ce qui en advient. A l'instant psychologique perruque, lunettes, canne à bec de corbin tombent à la fois, et la vieille tante se transforme en une jeune fiancée qui va marcher à l'autel sans fleur d'oranger, mais qui y aurait droit peut-être. Non moins simplette et naïve est *Une histoire terrible*, histoire d'un king-charles pris pour un enfant. Le reste à l'avenant. Il faut ajouter que le style est spirituel, les détails agréables, ce qui n'est pas de trop pour donner quelque air de nouveauté à ces petites histoires vieillottes. M. Georges de Peyrebrune ressemble à cette petite tante qu'il met en scène : il a voulu se déguiser en douairière, mais, comme elle, il oublie parfois son rôle et son déguisement. De la perruque grise émergent çà et là quelques mèches blondes.

III.

Ne vous laissez pas effrayer par le titre du roman italien que M. Léon Dieu vient de traduire : *le Baiser de la comtesse Savina* (1). Rien n'est moins anacréontique que cette très-morale histoire. Quelques longueurs çà et là, mais elle est fort agréable, et les caractères sont bien saisis et heureusement dessinés. Le traducteur, en outre, a si adroitement manié une plume alerte et légère qu'on ne croit pas lire une traduction. Le héros est un jeune ambitieux dont l'imagination a été troublée par des rêves insensés de gloire et d'amour. Il guérit peu à peu de cette double fièvre : de celle de la gloire, en remplissant les fonctions de maître d'école; de celle de l'amour, en épousant une bonne, franche et sensée petite paysanne. Elle écarte avec un très-bourgeois plumeau les papillons qui viennent voltiger de temps à autre devant les yeux de son mari. La poésie malsaine tuée par la prose honnête, tel est le thème. La cure est, en effet, complète. Rien de mieux, et j'applaudirais de grand cœur aux efforts heureux de cette paysanne de bon sens si elle n'avait une manie irritante, qui est de tirer ses enseignements moraux de l'exemple donné par les bêtes. A chaque incartade de son mari, elle lui dit : « Regarde comme l'abeille est plus sage! Vois la leçon que te donne le bœuf! Imite ton chien! » Tout le règne animal est mis en réquisition par elle. Le pis est qu'elle a raison, en somme, et que notre infériorité est dûment constatée. Juste, mais sévère, et par trop humiliant, ma foi, pour notre amour-propre! Ce chien surtout, ce chien, modèle de toutes les vertus, on finit par le prendre en grippe.

MAXIME GAUCHER.

(1) Georges de Peyrebrune. *Contes en l'air*. 1 volume. Paris, 1877. E. Dentu.

(1) A. Caviana. *Le Baiser de la comtesse Savina*. Traduit de l'italien par Léon Dieu. 1 volume. Paris, 1877. Hachette et Cie.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Quand M. Doncieux ne sera plus préfet, ce qui arrivera bientôt, et quand il sera rendu tout entier aux embrassements de la Muse, il pourra chanter ou pleurer en vers les combats de l'ordre moral.

Je me permets de lui conseiller une allégorie saisissante. Tout le monde sait que sur la façade du Louvre qui regarde Saint-Germain-l'Auxerrois s'épanouit un char dans lequel rayonne un Apollon classique. Les chevaux sont lancés au grand galop. Seulement le sculpteur a triché avec la perspective : ne pouvant mettre de front les quatre coursiers, il en a mis deux à droite et deux à gauche.

Le Maréchal, que je n'injurie sans doute pas en le comparant au Soleil lui-même, me paraît dans la situation difficile et fort équivoque de l'Apollon du Louvre. Il est très-fièrement campé dans le char de l'État ; mais son attelage se sépare ;

les uns le tirent d'un côté, tandis que les autres le tirent de l'autre. S'il va jusqu'au bout dans cette situation, le bout ne saurait être lointain.

On peut être le premier fonctionnaire de l'Etat sans en être le plus fort par l'observation, l'habileté, la science et l'éloquence.

Les peuples seraient bien malheureux s'ils ne devaient être présidés et dirigés que par des hommes de génie. Je crois même qu'une certaine médiocrité, qu'une harmonie décente de facultés moyennes est plus utile pour la fonction de roi ou de Président constitutionnel.

Je ne reprocherais donc pas, si j'étais un journaliste militant, à M. le duc de Magenta de n'être ni un diplomate de premier ordre, ni un orateur puissant, ni un philosophe, ni un homme politique ; mais, en le tenant pour un parfait honnête homme, je lui reprocherais de vouloir garder la Constitution avec des satellites qui s'offrent pour l'étrangler, et je m'étonnerais qu'il patronnât publiquement des ennemis de la république.

Dans son manifeste, le Maréchal avait dit qu'il ne prêterait son nom qu'à ceux qui feraient adhésion à son programme : la profession de foi de M. Rouher est-elle une adhésion ?

On vient de mettre en vente une carte fort ingénieuse et fort instructive. D'un côté, la France est représentée avec toutes les candidatures républicaines ; d'un autre côté, on montre les mêmes circonscriptions avec les candidats officiels. Comme une couleur a été attribuée à chaque opinion, le jaune représente le bonapartisme. Or la presque totalité de la carte est jaune. Les orléanistes forment à peine un tiers, et les légitimistes une imperceptible minorité.

Ce tableau est d'une éloquence dont les républicains n'ont pas besoin, mais qui devrait ouvrir enfin les yeux aux orléanistes. Que faut-il donc à ceux-ci pour comprendre qu'ils sont les dupes du bonapartisme en s'en faisant les complices ? Ils auraient tout à gagner, c'est-à-dire tout à conserver, en votant avec les républicains. Ils aiment mieux essayer de donner la victoire à ceux qui les ont dépouillés, qui les dépouilleraient encore.

Je ne parle pas de moralité. Je n'appuie pas sur cet argument qu'il est scandaleux de voir le duc de Broglie, fils d'un homme arrêté par les argousins de M. Maupas, donner la main à M. Maupas et le recommander. Mais l'intérêt banal, positif, de ceux qui ne sont pas bonapartistes leur défend cette coalition avec le parti du crime.

II.

Le livre de Victor Hugo arrive à propos : cela est si évident qu'en un jour l'édition complète a été enlevée.

Voilà encore un succès qui devrait avertir le ministère Fourtou-De Broglie, si quelque chose pouvait arrêter désormais ces aveugles sur la pente qui les entraîne au gouffre.

Le pays a une haine si profonde de l'empire, que ce témoignage éloquent, mais presque superflu, à propos d'un attentat qui n'a plus besoin d'être démontré, a été avidement accueilli et que dans quelques jours on sera forcé de livrer une édition populaire à l'avidité du public.

Je m'imagine que ce serait un spectacle fort émouvant que celui d'une réunion électorale de l'arrondissement de Bar-sur-Seine dans laquelle M. Maupas viendrait solliciter le mandat des électeurs, et qui fournirait aux assistants l'occasion de répondre à chacune de ses promesses par la lecture d'une page de Victor Hugo.

— Je veux l'ordre dans la rue et dans les esprits, dirait le candidat officiel.

On lui lirait la page où il menace de mort quiconque veut défendre l'ordre et la loi.

Il parlerait de son respect de la famille et de la propriété ; on lui répondrait par les fusillades contre les gens inoffensifs.

Il protesterait de ses bonnes intentions ; on lui demanderait s'il s'est jamais repenti publiquement d'avoir commandé des arrestations, des transportations, des meurtres.

Un paysan de Bar-sur-Seine auquel on disait : « Vraiment, pour oser se présenter, M. Maupas manque de cervelle, » répondit :

— Il a plus de cervelle que vous. Il a toutes celles que ses agents ont fait sauter sur le boulevard.

III.

Un autre avertissement donné aux agitateurs monarchiques, c'est le calme parfait dans lequel se passe la période électorale. Jamais ils ne pourront prétendre que les révolutionnaires n'ont pas été pacifiques, silencieux, dignes, malgré d'incessantes provocations.

Les journaux ministériels préparaient l'illégalité de l'état de siége ; on a refusé au gouvernement un prétexte pour l'établir. Ce sera pour lui une défaite dans le silence, une neige de mépris et de dédain tombant sur lui et l'ensevelissant sans bourrasque.

L'Europe admire la France. En Angleterre, on s'émerveille de l'éducation libérale de notre pays ; on assiste avec une estime presque attendrie à cette exécution régulière et pacifique d'une coalition par tout un pays.

Jamais, à aucune époque de l'histoire, excepté en 1830, devant le ministère Polignac, il n'y eut un accord si profond, si unanime, de toutes les consciences. On s'entend sans se concerter, on vote sans préparation. On est si sûr de la victoire qu'on n'a même pas de colère devant l'outrage. A quoi bon répondre, quand dans quelques jours le verdict sera rendu ?

Il s'engage des paris sur la façon dont le ministère recevra le coup. Avec grâce ? Non, c'est impossible. Avec insolence ? C'est improbable. Il y aura une volte-face ou un effondrement. Qui sait si, redoutant les effets de la responsabilité encourue et ne voulant pas attendre les propositions déposées à cet effet sur la tribune, le ministère ne s'évanouira pas habilement et ne disparaîtra pas par une trappe ?

Il y a dans la circulaire de M. le duc Decazes aux électeurs de Libourne un mot qui me paraît fort diplomatique. Le ministre des affaires étrangères insinue qu'on *l'a forcé* de garder son portefeuille lors des divers changements survenus dans le cabinet. Ce n'est pas sa faute s'il n'est pas tombé avec le ministère Jules Simon. Il s'est immolé aux nécessités de la paix européenne !

Il n'y a pas seulement un accès de vanité dans cette déclaration ; j'y trouve une précaution, un calcul ; et M. Decazes prouve par là qu'il est un excellent spéculateur, au moins en politique.

IV.

Ce qui se passe au sujet de la candidature de M. Jules Grévy est un autre spectacle superbe et tout à fait consolant.

Ce comité électoral qui vient, avec Victor Hugo et Gambetta à sa tête, c'est-à-dire avec les individualités les plus considérables du Sénat et de la Chambre future des députés, offre non-seulement la candidature de député, mais celle de Président de la république pour l'avenir au dernier président de la Chambre, n'accomplit-il pas l'acte le plus solennel et le plus rassurant?

Dira-t-on que la réélection des 363 pose la candidature à la présidence de M. Gambetta? Voilà M. Gambetta qui, après s'être incliné devant M. Thiers, non-seulement s'incline devant M. Grévy, mais s'associe publiquement, activement, aux efforts des conservateurs républicains pour assurer, à un moment donné, mais encore incertain, la Présidence de la république au président de l'Assemblée.

C'est garantir à la fois la dignité dans le présent, la tranquillité et la sécurité dans l'avenir.

V.

La Librairie nouvelle a mis en vente une biographie, ou mieux un portrait de M. Jules Grévy, que je crois inutile de recommander autrement qu'en l'annonçant.

On y trouvera la formule des sentiments qui animent tous les hommes dévoués à l'ordre et à la république; mais on n'y trouvera peut-être pas tout ce qu'un ami peut dire sur la personnalité sympathique et vraiment attrayante de M. Grévy. Quand on fait un appel à l'opinion politique, on n'ose dévoiler tout le côté intime de son sujet; ce n'est pas la crainte des railleries qui retient; c'est une certaine pudeur qui maintient autour du foyer le voile dont le père de famille aime à s'envelopper.

Voici un passage supprimé de ce portrait. Dans la causerie que je me permets avec des gens de goût et d'esprit, je suis certain d'être compris en le copiant.

L'auteur disait, à propos du ton habituel de M. Grévy dans l'intimité :

Le latiniste qui sait son Horace et qui peut se reconnaître dans le *justum et tenacem propositi virum*, ne s'détourne pas avec humeur de la jeunesse qui murmure le *Nunc est bibendum* et qui effeuille en riant les roses du poëte. Il ne se cache pas pour allumer un cigare à une cigarette, et dans le bleu de la fumée il lance, tout comme un autre, les étincelles de sa rêverie.

Me reprochera-t-on de le diminuer dans l'estime de ses contemporains si j'avoue qu'il est de première force au jeu d'échecs et au billard?

Le Père Gabriel Daniel publia, en 1720, une dissertation savante pour démontrer que les amateurs du jeu de piquet étaient à une excellente école de politique, et que ce jeu symbolique, allégorique, historique, renfermait des maximes très-importantes sur la guerre et le gouvernement.

Je ne crois pas que le père Daniel ait parlé du jeu d'échecs, et il n'a pas songé au jeu de billard.

Mais on conçoit tout ce que son ingéniosité, assez écoutée dans son temps, eût pu dire du jeu fameux que les Grecs jouaient devant Troie en demandant des conseils au prudent Ulysse. Le jeu d'échecs date de la première stratégie et a précédé la diplomatie.

Quant au billard, tout le monde sait que quiconque excelle au carambolage a le coup d'œil précis, mathématique, et sait calculer la force des angles d'incidence. Il prévoit *la blouse*, ne se laisse pas *coller sous bande*, et a fait une étude approfondie de la réaction.

Avec cette note la physionomie de M. Grévy est complète. Il est vrai qu'elle n'ont pas ajouté aux chances certaines de l'honorable candidat; mais l'historien doit la retenir.

VI.

On a jugé ces jours-ci une abominable affaire; un des assassins de la tour Malakoff, l'homme, a été condamné à mort. Je ne veux plaider aucune circonstance atténuante; mais je ne manquerai pas cette occasion de revenir encore une fois sur cette palpitante question de l'abolition de la peine de mort. Précisément, je trouve dans le procès et dans les réponses de la fille qui fut la complice de l'assassin un mot qui mérite d'être relevé et médité.

Comme le meurtrier hésitait, la mégère qui l'excitait lui dit : « Puisque *dans la guerre on a le droit de tuer*, pourquoi ne tuerais-tu pas? »

Comprend-on par quelle perversité, mais en même temps par quelle déduction brutale cette femme, qui était en guerre contre la morale et la société, admettait le droit de tuer comme conséquence du droit de guerre?

Faites des lois; inventez des religions; mais tant qu'au nom d'un ordre quelconque, d'un avantage social quelconque, vous répandrez le sang, attendez-vous à ce que des brutes ou des imaginations perverties veuillent vous imiter, se constituer juges, bourreaux, exécuteurs, et s'adjuger le droit de frapper. Pour ces consciences-là, l'échafaud n'est pas une épouvante, c'est un argument de meurtre.

VII.

Il paraît qu'on va prier beaucoup à l'occasion des élections. Ce n'est pas pour implorer du ciel la paix et de l'ordre; il y aurait, à cet égard, du superflu; mais on veut obtenir un miracle. Je crois en effet qu'un miracle seul peut sauver le ministère.

Le *Bulletin de l'Association catholique de Saint-François de Sales* donne à cet égard, sous la signature de l'abbé de Ségur, des instructions précises et pressantes à ses abonnés, qu'on appelle des *cordigères*.

Je ne vois pas de mal à cela; mais je trouve, au cours de ces recommandations, des détails assez singuliers et assez plaisants.

Les associés *cordigères* qui veulent gagner les indulgences et les faveurs spirituelles du *Cordon de Saint-François*, doivent s'unir dans une intention générale, *sur Pie IX d'abord*, ensuite *sur notre malheureuse France, suspendue, pour ainsi dire, au-dessus de l'abîme sanglant de la Révolution*. Il faut prier pour les élections prochaines afin, dit M. de Ségur, que notre Seigneur en tire sa *gloire, nous convertisse et nous sauve, soit par la* SOUFFRANCE, *soit par le* SUCCÈS.

J'aime la modestie de cette dernière recommandation. Les *cordigères* doivent être résignés à la défaite électorale : c'est encore un moyen de triompher; ce sera le triomphe le plus probable.

On recommande pour le 9 courant la fête de saint Denis l'Aréopagite, premier évêque de Paris.

A ce propos, M. de Ségur ne se contente pas du martyre infligé à ce patron apocryphe des Gaules, dont on ne trouve nulle trace dans l'histoire; il pousse le zèle et l'imprudence jusqu'à parler du fameux miracle de saint Denis portant sa tête; il n'ajoute pas qu'il s'arrêtait de temps en temps pour la baiser. M. de Ségur affirme que ce miracle est authentique, bien qu'il ait été nié par les *calvinistes*, les *jansénistes* et leurs *cousins-germains* les *gallicans*.

Le 10 octobre, on recommande la fête de saint François de Borgia, de la famille du *célèbre pape Alexandre VI*, si *odieusement calomnié par les huguenots et par nos les historiens modernes*. Ainsi le père de Lucrèce Borgia, le père de César Borgia, cet immonde meurtrier, ne doit être pour les *cordigères* qu'un saint homme indignement calomnié; sa fille est une pure conception de son esprit.

Le 16, on recommande l'apparition de l'archange Michel, qui aurait bien besoin de revenir pour changer le résultat du scrutin ouvert et fermé le 14.

Le 17, fête de la bienheureuse Marie de Paray-le-Monial. C'est ce jour-là particulièrement qu'il faut recommander la France au Sacré-cœur, *le bienfaiteur des désolantes tempêtes du suffrage universel*. Décidément on n'a pas confiance dans la traversée du 14.

Dans cette publication pieuse, après les correspondances annonçant les progrès de l'œuvre, on raconte toujours quelques traits de la vie de saint François de Sales.

Voici celui qui est consigné dans le dernier numéro :

« Un jour, on lui servit par mégarde de la farine au lieu de sel; il continua son repas sans en dire un mot, et, quelqu'un lui en ayant fait la remarque, il répondit simplement : « En vérité, je ne m'en suis pas aperçu! » N'admirez-vous pas ce détachement des choses du monde ?

J'ai bien peur pour eux qu'au rebours de saint François de Sales les pieux rédacteurs de ces petites feuilles ne prennent la simple farine pour du sel. Mais le public s'en aperçoit. Voilà pourquoi il trouve leurs bénitiers bien fades.

VIII.

J'apprends la mort du directeur du *Bibliophile*, M. Camille Grellet, un charmant amateur de beaux livres, d'éditions de luxe, qui avait eu la pensée d'une publication intéressante et utile. Que va devenir son œuvre? Je la recommande aux éditeurs de livres rares et à ses collaborateurs.

J'ajoute que Camille Grellet, cousin de notre pauvre confrère Alfred Assollant, si cruellement éprouvé lui-même, était un esprit libéral. Il avait été, après le 4 septembre, sous-préfet de Bourganeuf. Il fût sans doute rentré dans l'administration d'ici à peu de temps. C'est un honnête et ferme républicain de moins. Je sais aussi que c'était un ami sûr et un cœur solide.

Les bons s'en vont toujours trop tôt. Celui-là n'avait que quarante-huit ans. Il est frappé dans la force de l'âge, dans la maturité de sa raison.

N....

LA SEMAINE POLITIQUE

Plus l'heure décisive approche, plus le jour se fait dans la situation politique, un jour éclatant qui permettra au pays de se décider en pleine connaissance de cause. Cette avant-dernière semaine de la période électorale n'a pas peu contribué à dissiper les derniers voiles et à démasquer toutes les hypocrisies. On avait encore plus ou moins recouvert les choses de mots hypocrites; les mots sont venus après les choses, tous les déguisements ont été déchirés dans l'ardeur de la lutte. Il n'y a pas d'imbécillité avide de se laisser tromper qui puisse aujourd'hui croire encore que la lutte électorale porte uniquement sur un changement de politique; on sait par les candidats mêmes du gouvernement que ce que veut le parti conservateur, c'est une révolution, c'est le renversement de la république. Les âmes simples qui en avaient douté sont maintenant au clair.

Le parti républicain se présente aux urnes plus uni que jamais, n'ayant pas commis une seule faute, toujours couvert de la loi, qu'il n'a pas cessé d'invoquer, plein de calme et de confiance, tout entier rallié autour de ce drapeau aux couleurs vives et claires que lui a laissé son illustre chef dans ce manifeste qui le fait revivre avec son patriotisme ardent et sage, sa lumineuse raison, son éloquence sans pareille. Jamais un grand parti ne s'est rendu à la lutte électorale avec un programme plus net, plus simple, mieux fait pour assurer la victoire du bon sens, du libéralisme, de la vérité politique.

La coalition des droites avait espéré que les réunions publiques seraient fatales à l'union du parti républicain; elle avait édité d'avance dans *le Gaulois* un ridicule manifeste socialiste. C'était un spectre rouge bon enfant, qui venait débiter toutes les vieilles sottises utiles à la réaction. On a bien essayé de l'exhiber, mais il n'a pas même fait peur aux bonnes et aux petits enfants de la bourgeoisie, et il a fallu le rentrer piteusement dans son étui. Quant aux réunions électorales, on n'a pu servir aux lecteurs du *Figaro* qu'un conventicule de cinquante citoyens à longue barbe qui ont acclamé Bonnet-Duverdier contre Gambetta au fond d'un bouge inconnu. Il n'y a pas une seule réunion électorale sérieuse qui ne se soit ralliée à la candidature des 363. On a entendu M. Louis Blanc prononcer, aux applaudissements d'une immense assemblée, le discours le plus sage et le plus patriotique, et recommander l'union devant l'ennemi. Dans le IXe arrondissement, le président d'honneur du comité électoral de M. Grévy est M. Victor Hugo.

Même spectacle d'union cordiale et de sagesse [illegible] dans les départements. Toutes les questions personnelles disparaissent, on ne songe qu'à la patrie, qu'à [illegible] et suprême cause du gouvernement du pays par le pays en face des insolentes prétentions des partisans du pouvoir personnel; car c'est là qu'est la lutte véritable. Elle porte bien plus haut qu'une forme de gouvernement, ou plutôt la question de forme aujourd'hui emporte la question de fond: il s'agit de savoir si la France s'appartient, si quand elle dit *oui*, quelqu'un a le droit de dire *non*, et de lui dicter sa réponse. Le manifeste du maréchal de Mac-Mahon nous a donné, comme on dit en Amérique, une superbe plate-forme. L'élection va se faire sur le principe même des gouvern[illegible]

ments modernes; c'est 1789 qu'on nous demande d'abjurer — et pour quoi et pour qui? Rien ne nous paraît plus rassurant qu'une pareille manière de poser la question électorale.

Ce qui nous rassure bien davantage, ce sont les procédés électoraux de nos adversaires. Divisés entre eux comme ils le sont, sachant très-bien qu'ils ne peuvent s'expliquer sans se déchirer, ils mettent toute leur confiance dans les procédés violents d'une administration qui ne connaît plus ni pudeur ni légalité. Ce sera la honte éternelle des orléanistes et des légitimistes ralliés au 16 Mai que d'avoir profité des procédés les plus honteux de la candidature officielle, si bien combattue et flétrie naguère par eux. On est en droit de leur appliquer ce mot sanglant, que dans la cuisine impériale c'était le cuisinier seul qui leur déplaisait. A-t-on jamais vu une plus scandaleuse apostasie politique? Nous assistons vraiment à la banqueroute de l'ancien centre droit. Il faut l'avoir connu jadis, sous l'Empire, avoir entendu la chaude expression de ses indignations contre les agissements dont il essaye de profiter aujourd'hui, pour apprécier toute l'indignité de sa conduite actuelle. Il trouve bon qu'on affiche ses candidats sur papier blanc comme candidats du Maréchal, que l'on bâillonne à son avantage la presse opposante et que les divers ministres mettent le marché à la main aux fonctionnaires de leur ressort pour en faire des agents électoraux. Voilà ce que les anciens coryphées de l'Union libérale acceptent pour eux. Il n'est pas un seul de ces procédés électoraux qu'ils n'aient marqué au fer rouge; les seuls qu'ils n'aient pas dénoncés sont les procédés nouveaux devant lesquels l'empire lui-même avait reculé. Je ne connais rien de plus triste et de plus honteux dans l'histoire parlementaire d'aucun pays qu'un pareil désaveu de tout ce qu'on a fait et dit d'honnête dans son passé politique. J'entends encore la voix vibrante de l'un des chefs de ce parti, qu'on dit rallié aujourd'hui à la coalition cléricale et bonapartiste, jetant à l'empire cette éloquente invective : *Vare, redde legiones!* Rendez-nous donc, lui dirions-nous volontiers aujourd'hui, rendez-nous donc ce que nous vous avons donné d'applaudissements enthousiastes et aussi de pouvoir et d'honneur dans des votes mémorables qui ne s'adressaient qu'à l'implacable ennemi de l'empire!

Ce qu'il y a de plus scandaleux que les pratiques de la candidature officielle, c'est la désignation des candidats. On entend hurler sur cette liste panachée toute la meute de Décembre, qui a demandé avec fièvre la guerre de 1870. On y reconnaît les plus fameux préfets à poigne. Le vieux duc de Broglie, qui a eu le bonheur de mourir avant ces saturnales, disait au matin du Deux-Décembre, quand il fut appréhendé au corps pour être jeté à Mazas : « J'espère que mes enfants s'en souviendront. » Le chef du cabinet actuel s'en est en effet souvenu, mais c'est pour recommander aux électeurs le préfet de police du coup d'État, celui même qui envoya ses argousins pour mettre la main sur son illustre père. Il semble que dans son intérêt la coalition eût dû se contenter des pratiques de la candidature officielle sans ouvrir la bouche : ne lui suffisait-il pas d'avoir fait entendre au pays l'éloquence brève et césarienne du chef de l'État? Que pouvait-elle trouver de mieux que cette signification faite au pays qu'on le consulte pour rire? On a dit avec esprit que cette façon de l'interroger rappelle ce mot d'un général du premier Consul qui, lors du vote sur l'empire en 1804, disait à ses soldats : « Vous voterez comme vous l'entendrez, en toute liberté; mais le premier qui vote non, je lui passerai mon sabre au travers du corps. » Tous les manifestes du monde paraissent pâles auprès de celui qui porte la signature de M. de Fourtou. Pourtant les coalisés ne s'en sont pas privés, et le seul résultat de leur éloquence a été d'emporter du manifeste du Maréchal les quelques lambeaux constitutionnels qui s'y trouvent encore. Ils nous ont appris comment ils comptent travailler au maintien de la république. Voici d'abord la droite qui, après avoir ressassé les calomnies contre les 363, invoque ce qu'elle appelle le vieux droit national, c'est-à-dire le droit préexistant du Roy sur la nation. Nous avons ensuite la circulaire Haussmann, qui annonce à la Corse qu'il représente à la fois l'archevêque de Paris — qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire protestante — et son bien-aimé souverain, le petit Napoléon, dont il est le mandataire.

Hier, M. Rouher enflait sa grosse voix pour honorer de ses insultes la Chambre dissoute et annoncer, avec cette phraséologie pâteuse, boursouflée, qui n'appartient qu'à lui, qu'il faut préparer le grand plébiscite bonapartiste. C'est autour de cette pensée factieuse qu'il convoque « tous les honnêtes gens ». Quand je lis cette désignation dans certains factums, je me rappelle ce mot sanglant d'un roman contemporain : « Quels coquins que les honnêtes gens! » — au point de vue politique, j'entends.

Le grand manifeste, le manifeste décisif est venu de Rome en passant par Bourges. Le Saint-Père envoie sa bénédiction aux coalisés et accorde des indulgences innombrables aux bons chrétiens qui pendant trois jours prieront pour la défaite du parti libéral. L'archevêque de Bourges, avec son éloquence sans fard, nous explique l'importance de la victoire des droites, qui seule assurera celle de l'Église ultramontaine, Les cléricaux italiens, qui peuvent parler plus franchement, ajoutent que ce triomphe aura pour effet certain de préparer le rétablissement du pouvoir temporel. Il ne manquait plus au 16 Mai que ces commentaires. Qu'il dise après cela qu'il ne tend pas à rétablir le gouvernement des curés et qu'il n'est pas un péril pour la France! Les ovations faites à M. Crispi en Prusse seraient de nature à faire réfléchir notre ministre des affaires étrangères, s'il n'était si occupé à chercher un petit trou électoral où s'abriter depuis qu'il s'est évadé du VIIIe arrondissement de Paris.

On disait autrefois à Rome que Pie IX avait le mauvais œil, et on fuyait sa bénédiction. Celle qu'il vient d'accorder au 16 Mai l'achèvera; elle augmente notre joyeuse confiance dans le succès du parti républicain, qu'attend comme nous toute l'Europe libérale, qui a trouvé un organe digne d'elle dans le récent discours de M. Gladstone. Cela vaut bien le *triduum* de la confrérie du Sacré-Cœur.

E. DE PRESSENSÉ.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

VOIX. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue [illegible] [1788]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 15 13 OCTOBRE 1877

LA CRISE RELIGIEUSE

Les rapports du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel chez les différentes nations de l'Europe (1).

Le titre seul de l'étude que M. Henry Richard vient de publier suffirait pour la signaler à l'attention ; le nom dont elle est signée lui donne une haute et sérieuse importance, et les élections de demain y ajoutent une opportunité imprévue.

Au moment où les évêques par leurs mandements, le pape par ses indulgences, interviennent dans un débat électoral dont l'issue aura tant d'importance pour la France et pour l'Europe, et comme, d'autre part, la nécessité s'impose de prévoir une vacance prochaine du Saint-Siége, il est à propos de se mettre sous les yeux le tableau de la situation actuelle de l'Église dans les divers États, tracé avec autant d'élévation que d'impartialité par un guide sûr et éclairé.

M. Henry Richard n'est pas, en effet, un publiciste ordinaire : c'est une des notabilités de l'Angleterre, on pourrait dire, sans vaine complaisance de langage, une des notabilités du genre humain. Mêlé depuis près de cinquante années à tout ce qui s'est fait ou tenté, dans son pays et hors de son pays, pour le service de toutes ces grandes causes que notre siècle a eu l'honneur de mettre à l'ordre du jour de la civilisation, il n'en est pas une à laquelle on ne l'ait vu, pendant ce long espace de temps, apporter l'utile secours d'un talent hors ligne, d'une activité sans égale et d'un caractère qui commande le respect de tous.

Il a combattu l'esclavage ; il a réclamé l'émancipation du commerce aussi bien que celle du travail ; il a revendiqué la liberté politique et civile et il a prêché, de précepte et d'exemple, la liberté religieuse ; il a lutté, jusque dans les circonstances les plus difficiles et les plus critiques, contre la guerre et contre l'esprit de guerre ; il a autant et plus que personne contribué à introduire dans les idées et, à leur suite, dans les institutions elles-mêmes ces premiers germes d'un droit nouveau des nations d'où sortiront un jour, si le progrès n'est pas un vain mot, la justice internationale et la paix. Orateur incomparable, toutes les villes, on pourrait presque dire toutes les bourgades de l'Angleterre ont entendu sa forte et simple parole ; les étrangers mêmes, à travers le voile d'une langue qui n'est pas la leur, ont subi le charme puissant de cette clarté sobre qui s'impose aux intelligences et de cette chaleur honnête qui pénètre jusqu'aux cœurs. Négociateur habile en même temps que missionnaire infatigable, la plupart des capitales l'ont vu, à plus d'une reprise, visiter leurs murs pour y faire avec autant d'autorité que de bonne grâce ce que son maître et son ami Cobden (qui s'y entendait) appelait si bien « de la diplomatie irrégulière ». Et plût à Dieu qu'on n'en eût jamais fait d'autre à côté de celle-là !

Membre du Parlement, enfin, il y a su y prendre, dès le premier jour, au-dessus de la faveur intéressée comme des préventions aveugles des partis, une place dont la grandeur ne lui est pas contestée. C'est lui, pour ne rappeler que cet épisode de sa vie parlementaire, qui, après avoir, par une de ces *agitations* gigantesques dont les Anglais ont l'habitude, gagné au célèbre arbitrage de Genève dans l'affaire de l'*Alabama* la faveur d'abord hésitante de l'opinion populaire, se présentait, le 8 juillet 1873, appuyé sur des pétitions revêtues de plus d'un million de signatures, pour demander aux représentants de la nation de convertir en règle habituelle de conduite ce qui venait d'être si heureusement mis en pratique dans un cas particulier.

On sait quel fut le résultat de cette séance, qui restera comme l'un des plus mémorables triomphes de la raison et de l'éloquence ; on n'a pas oublié quel hommage M. Gladstone, alors premier ministre, crut devoir rendre, au

(1) *The* [illegible]

cours de la discussion, à ce puissant adversaire qui, avant de lui venir disputer la majorité devant la Chambre des communes, avait commencé par conquérir le pays. « Cet homme, dit-il au milieu des applaudissements universels, est celui sur les épaules duquel est tombé le manteau de Richard Cobden. »

L'Angleterre entière ratifia le témoignage du ministre; le continent, à son tour, s'y associa en ménageant à M. Richard un accueil digne de celui qui avait été fait jadis à Cobden lui-même. — A La Haye, la population, municipalité en tête, se porta, avec des palmes et des chants de circonstance, au devant de celui « dont les pieds » et la voix « évangélisaient la paix ». — A Rome, ce fut en sa présence que le Parlement, sur l'initiative de l'illustre Mancini, voulut adopter *à l'unanimité* une proposition analogue à la sienne; et le surlendemain, au Capitole, dans un banquet où figuraient avec lui les serviteurs les plus signalés de la même cause dans les deux mondes, l'Italie l'acclamait comme son hôte. — A Paris même, il était, malgré les tristesses du temps, l'objet d'ovations qui ne furent pas sans éclat. — La Diète suédoise, le Congrès des États-Unis, le Parlement de Belgique et d'autres assemblées, s'appuyant de son exemple, entraient successivement dans la voie ouverte par lui; des associations considérables, inspirées par les mêmes idées, commençaient à réunir en faisceau, pour l'étude et l'amélioration du droit des gens, l'élite des jurisconsultes et des penseurs de tous les pays (1). Plus d'un travail considérable, plus d'une réforme même, sont sortis déjà de ces grandes assises de la philanthropie et de la science.

Mais M. Richard n'est pas seulement ce que je viens de rappeler : il est autre chose en même temps, et qui sait si ce n'est pas un peu parce qu'il est cet autre chose qu'il est tout ce qu'il est? C'est un chrétien convaincu, et non-seulement un chrétien : il a été un de ces ministres indépendants (*non-conformists*) qui prêchent librement une foi libre à de libres auditeurs. On sait quelle est, en Angleterre, la puissance de ces ministres dissidents et quelle part ils prennent, en toute occasion, à la discussion des grandes questions dans lesquelles se trouvent engagés les intérêts supérieurs de l'humanité. Une assemblée de six ou sept cents d'entre eux, réunis, comme on l'a dit heureusement, au sommet du christianisme, sur le terrain commun de la charité et de la justice, fit jadis adhésion solennelle au programme de la Ligue pour la liberté commerciale, et cette adhesion ne fut pas d'un mince secours aux champions encore contestés de cette noble cause.

Dans le cours ordinaire des choses, ces *indépendants* ou *congrégationnalistes* tiennent chaque année une assemblée générale composée des délégués des quatre mille congrégations que l'on compte en Angleterre et dans le pays de Galles. L'un d'entre eux est chargé de traiter une question d'intérêt commun. C'est à M. Richard, président élu, qu'était échue cette tâche au mois de mai dernier, et c'est à cette occasion qu'il a lu dans la chapelle de Westminster, l'une des plus vastes de Londres, cette étude sur *les Rapports du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel chez les différentes nations de l'Europe*, sur laquelle doit se porter, en ce moment surtout, notre sérieuse attention.

(1) Citons seulement l'Institut international du droit des gens et l'Association internationale pour la réforme et la codification du droit des gens.

Et elle en est d'autant plus digne que ce n'est pas au point de vue des affaires intérieures de l'Angleterre que M. Richard a envisagé la question. C'est sur les autres nations qu'il cherche à arrêter les regards de ses compatriotes, désireux, comme il le dit lui-même, d'élargir leur esprit et le sien à la mesure du redoutable conflit qui est devenu pour tous les peuples une cause d'agitation et de trouble, pour tous les gouvernements un embarras et un souci.

Je vais donc essayer de mettre à la portée des lecteurs français, sans me faire une loi de leur présenter une traduction complète et littérale, mais en respectant scrupuleusement la pensée et la forme habituelle de l'auteur, la remarquable étude de M. Henry Richard.

« Les rapports de l'Église et de l'État dans un pays, dit M. Richard, peuvent affecter trois formes. Ou l'Église dominera l'État, ou l'État dominera l'Église, ou bien l'Église et l'État reconnaîtront que leurs domaines sont distincts et s'entendront pour vivre indépendants, chacun se tenant sur son terrain et s'occupant de ce qui le concerne. Nul doute qu'il n'y ait, même en ce cas, des points où les deux juridictions se rencontrent, où par conséquent des conflits peuvent s'élever. Mais si les deux pouvoirs sont réellement d'accord pour renoncer sincèrement à toute prétention sur ce qui est du domaine manifeste et incontestable de l'autre, on pourra toujours, ainsi que le prouve surabondamment l'exemple des États-Unis et celui des colonies britanniques, arriver à régler ces points secondaires de façon à éviter toute atteinte grave à l'équilibre social et politique. Nous avons en général une assez pauvre idée du proconsul Gallion, à cause de l'indifférence que ce personnage affectait pour les choses spirituelles; et, à dire vrai, les motifs pour lesquels il s'en désintéressait ne sont pas de nature à nous inspirer à son égard une bien haute estime. Il n'en est pas moins vrai que Gallion m'a toujours paru avoir indiqué en quelques mots les vraies règles de conduite que se devrait tracer un magistrat. Les Juifs traînent Paul à son tribunal en l'accusant de « persuader aux « hommes de rendre à Dieu un culte contraire à la loi ». Que leur répond-il? « S'il s'agissait, ô Juifs, de quelque injustice « ou de quelque crime, je vous écouterais volontiers; mais s'il « s'agit de paroles et de noms, et de votre loi, voyez vous-« mêmes: je ne veux pas, moi, me faire juge de ces choses. »

Il serait aisé d'induire de ces paroles, si on ne le savait déjà, que M. Richard est partisan de la séparation de l'Église et de l'État. Les difficultés, à son avis, sont venues partout des efforts tentés pour maintenir entre l'une et l'autre une sorte d'union ou d'alliance qui n'a abouti et ne pouvait aboutir qu'à une lutte acharnée et sans terme pour la suprématie. Le seul remède est dans l'indépendance absolue des deux pouvoirs, avec cette réserve toutefois que l'État, en traçant la ligne de démarcation qui doit limiter leurs domaines, doit avoir soin de garder dans ses attributions l'éducation du peuple. Telle est la thèse. Voyons comment l'auteur, dans le rapide voyage qu'il nous fait faire à travers le continent, trouve partout, sous des formes diverses, des justifications de cette thèse. Que l'on partage ou non ses idées, on ne lui refusera pas au moins le mérite d'avoir sérieusement et consciencieusement exploré le pays avant de nous en parler; et ce n'est pas peu de chose que de trouver condensée, dans un petit nombre de pages aussi nettes que pleines, la substance de la plupart des écrits spéciaux auxquels a donné naissance, dans chaque pays, une question si grave et à laquelle aucun

pays n'échappe. M. Richard commence par la France ; nous ne serons pas longtemps à voir qu'il nous connaît aussi bien et mieux que nous-mêmes.

« Personne n'ignore que les rapports actuels de l'Église et de l'État en France reposent sur le Concordat conclu, en 1801, entre le pape Pie VII et Napoléon Ier. Dans la terrible tourmente de la Révolution, l'Église, dont la déplorable corruption n'avait pas peu contribué à déchaîner la tempête, se vit pour un temps balayée sans pitié de la surface du pays. Le service divin fut interdit, les églises furent fermées, le culte de l'*Être suprême* devint le culte légal, et les prêtres furent en butte aux plus cruelles et aux plus tristes persécutions. » Ce sont là des faits qui sont connus de tous ; mais M. Richard, en les rappelant, en constate un autre qui n'est pas également admis de tous : c'est que ces violences, dont l'Église à cette heure-là devenait la victime, étaient la conséquence logique d'un principe qu'elle-même avait plus d'une fois invoqué, à savoir le droit qu'aurait l'État d'intervenir dans les questions de religion. Les libres-penseurs, dont les écrits ont préparé la Révolution française, dit-il, pas plus que leurs devanciers Hobbes et Bolingbroke en Angleterre, pas plus que leurs successeurs Strauss et ses disciples en Allemagne n'étaient des partisans de la liberté religieuse. Ils affirmaient, aussi résolument que l'aurait pu faire Bossuet en personne, le droit du gouvernement de prescrire aux hommes ce qu'ils ont à croire et de les punir en cas d'infidélité à la croyance officielle. « Il y a, dit Rousseau dans son *Contrat social*, une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles... Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas... Et si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort. Il a commis le plus grand des crimes : il a menti devant les lois. »

Voltaire, écrivant au ministre de Russie Schouvaloff, en 1768, dit de son côté : « Les princes catholiques commencent un peu à réprimer la superstition ; mais, au lieu de couper les têtes de l'hydre, ils se bornent à lui mordre la queue... Ils ne sont pas assez hardis pour déclarer que l'Église doit dépendre uniquement des lois du souverain... Il n'y a que votre illustre souveraine qui ait raison : elle paye les prêtres ; elle ouvre leur bouche et la ferme ; ils sont à ses ordres, et tout est en paix. »

C'est toujours le même principe au fond, et c'est en vertu de ce principe que sous la Révolution les prêtres catholiques étaient déportés à Cayenne ou coulés dans des pontons pour avoir refusé de se plier au culte officiel de l'Être suprême, et que sous Louis XIV des centaines de milliers de protestants étaient chassés de France, ou condamnés à mort quand ils y restaient, pour avoir refusé de se soumettre au culte officiel de la religion catholique romaine.

Quoi qu'il en soit, au moment où Napoléon prit possession du pouvoir suprême, l'occasion était admirable pour rompre avec ces traditions funestes et donner enfin à la France une liberté religieuse réelle et solidement assise. Lafayette lui en donna le conseil en lui proposant d'adopter franchement le système américain de parfaite neutralité à l'égard des différents cultes. On sait que d'après ce système toutes les sociétés religieuses se constituent elles-mêmes comme elles l'entendent, sous la direction de clergés choisis et payés par elles seules. Mais Napoléon n'était pas homme à donner la liberté à qui que ce fût ni en quoi que ce fût. Sa réponse fut : « La religion catholique domine en ce pays ; d'ailleurs, j'ai besoin du pape ; il fera ce que je voudrai. »

Toute l'histoire du Concordat n'est qu'une honteuse caricature du fameux idéal si cher aux partisans des religions d'État : la royauté providence de l'Église. Napoléon n'avait en réalité aucune religion, et il s'en vantait. Il savait sans doute, lorsque c'était utile à ses desseins, prodiguer au clergé les plus basses flatteries ; mais il ne se fit jamais scrupule de faire profession du plus cynique mépris à l'égard du christianisme. Pour lui, le christianisme est un instrument de règne placé entre les mains des prêtres pour y être à l'usage de son despotisme, rien de plus. « Ce que je vois dans la religion, disait-il, ce n'est pas le mystère de l'incarnation, c'est le mystère de l'ordre social : elle nous promet l'égalité dans le ciel, et elle empêche ainsi le riche d'être égorgé par le pauvre. C'est une espèce d'inoculation ou de vaccine qui, en donnant satisfaction à notre penchant pour le merveilleux, nous préserve des charlatans et des sorciers : après tout, je préfère les prêtres aux Cagliostro, aux Kant et à tous les autres rêveurs de l'Allemagne. » Dans une autre occasion, il disait : « Il faut une religion au peuple, et il faut que cette religion soit dans la main du gouvernement... Le premier Consul nomme cent évêques ; le pape les institue ; ils nomment les curés, l'État les salarie. Ils prêtent serment. On déporte les prêtres qui ne se soumettent pas. On dira que je suis papiste ; je ne suis rien. J'ai été mahométan en Égypte ; je serai catholique ici pour le bien du peuple. Je ne crois pas aux religions ; mais j'ai l'idée d'un Dieu !... » Et, levant la main au ciel : « Qui est-ce qui a fait ceci ? » ajoutait-il.

Pour Napoléon, en somme (le mot est aussi vrai que spirituel), l'Évangile se réduit à deux préceptes essentiels : obéir à l'empereur et satisfaire au service militaire. Pour lui, voilà la loi et les prophètes. « Et c'est là, s'écrie M. Richard, l'homme dont on a fait le père et le restaurateur de l'Église ! »

Après de longues négociations, conduites de part et d'autre avec infiniment d'art et d'astuce, le pape fut amené, moitié par force et moitié par douceur, à accepter le Concordat. Il n'est pas inutile d'en rappeler les principaux articles.

La religion catholique, apostolique et romaine doit être librement exercée en France. Le culte est public, mais en se conformant aux règlements de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique. Le premier Consul nomme les archevêques et évêques ; le pape leur confère l'institution canonique. Les évêques, à leur tour, nomment aux cures ; mais leur choix ne peut tomber que sur des personnes agréées par le gouvernement. Les évêques prêtent serment de fidélité au gouvernement ; par ce serment ils s'engagent, entre autres choses, à n'avoir aucune intelligence avec ses ennemis ; et si, dans leur diocèse ou ailleurs, ils viennent à savoir qu'il se trame quelque complot au préjudice de l'État, ils promettent de le dénoncer au gouvernement. Franchement, dit ici notre auteur, voilà qui tend quelque peu à transformer les évêques en espions et en délateurs officiels.

Mais le Concordat n'a pas suffi ; il y a eu aussi un ensemble d'articles dits *organiques* promulgués par Napoléon de

sa seule autorité. Le but avoué de ces articles était de confirmer, en les expliquant, les prescriptions du concordat : le but réel était de rendre plus étroit et plus complet l'assujettissement de l'Église à l'égard du pouvoir civil. Aux termes de ces nouvelles dispositions, aucune bulle, aucun bref, ni rescrit, ni décret, ni mandement, ni document quelconque émanant de la cour de Rome ne peut être reçu en France, publié ou imprimé sans l'autorisation du gouvernement. Aucune personne prenant le titre de nonce, légat ou vicaire apostolique, ne peut, sans la même autorisation, remplir en France aucun office concernant l'Église de ce pays. Les décrets des assemblées ecclésiastiques tenues hors des frontières, ceux même des conciles généraux ne peuvent avoir cours avant que le gouvernement les ait examinés et se soit assuré qu'ils ne contiennent rien de nature à *altérer ou intéresser la tranquillité publique*. Aucun concile national ou métropolitain, aucun synode diocésain, aucune assemblée délibérante quelconque ne peut avoir lieu sans sa permission expresse.

Mentionnons encore, parmi beaucoup d'autres, la disposition qui interdit d'ouvrir même une petite chapelle particulière sans autorisation préalable, et celle qui stipule que tous les services ecclésiastiques sont gratuits, sauf les honoraires prévus par les règlements ; puis, l'appel *comme d'abus* devant le conseil d'État contre les prélats ou les simples membres du clergé, et le curieux passage qui permet aux archevêques et évêques de faire précéder leur nom de la qualification de *citoyen* ou de *monsieur*, mais leur interdit toute autre dénomination. Les évêques doivent résider dans leur diocèse et n'en peuvent sortir sans la permission du gouvernement. Les personnes chargées de l'enseignement dans les séminaires sont tenues de souscrire à la Déclaration du clergé de France de 1682. Les curés prêtent serment entre les mains des préfets ; il leur est interdit, dans leurs sermons ou dans leurs instructions, de se permettre aucune attaque, soit directe soit indirecte, contre la personne des sectateurs d'un autre culte ou contre leurs croyances. Dans les villes où se trouvent des temples appartenant à une autre religion, les cérémonies religieuses ne doivent pas franchir les murs des édifices consacrés au culte catholique. Il y a enfin une foule de dispositions prévoyant et réglant jusque dans les moindres détails tout ce qui a rapport à l'organisation et à l'administration de l'Eglise.

Le pape protesta contre les Articles organiques ; dans une allocution de mai 1802, il exprima hautement sa désapprobation, mais il n'osa pas aller jusqu'à les déclarer nuls.

Toutes ces servitudes n'empêchèrent pas le clergé français de chanter en chœur les louanges de Napoléon et de lutter à son égard de servilité et d'adulation. M. de Pressensé a bien raison de le dire (1), « aucune lecture n'est plus triste que celle des documents ecclésiastiques de ce temps. On y retrouve cette profanation des choses saintes qui déshonora l'Eglise du Bas-Empire. Napoléon y est appelé le restaurateur de la religion, le serviteur de Dieu, le nouveau Cyrus, le nouveau Constantin, le nouveau Charlemagne. C'est lui, dit le légat du pape (en instituant la fête de la Saint-Napoléon), qui a porté l'arche sainte au travers du Jourdain. Le clergé le reçoit sur le seuil des églises en chantant en son honneur les paroles : *Ecce mitto angelum meum qui præparabit viam meam* (voici mon messager que j'envoie devant moi pour me préparer la voie). Quand de nouveau la guerre éclate avec l'Angleterre, les chaires retentissent à l'envi de déclamations furibondes contre la *perfide Albion* ; on la compare à Tyr et à Sidon, et les malédictions des prophètes sont tournées contre elle avec une inépuisable abondance. On lit par ordre au prône les *Bulletins de la Grande-Armée*. Et lorsque l'empereur sent que la nation commence à se révolter contre les incessantes levées par lesquelles il épuise le pays pour continuer ses guerres d'agression et de conquête, c'est à ses évêques qu'il demande d'aider ses préfets à lui ramener les réfractaires, Plus d'une fois, dans leur docilité sans bornes, des prêtres secondèrent et suppléèrent la gendarmerie dans ce triste office. Enfin les autorités ecclésiastiques, d'un bout à l'autre de la France, firent enseigner dans leurs églises le fameux *Catéchisme impérial*, composé tout exprès pour la plus grande gloire et la plus grande tranquillité du nouvel empire. Il est vrai de dire, à la décharge des évêques, que ce catéchisme avait été l'objet de l'approbation formelle du cardinal légat Caprera, et que ce prélat, dans une circulaire en bonne forme, en avait hautement recommandé l'usage dans tous les diocèses. Voici quelques échantillons de la façon dont on préparait alors le lait spirituel à l'usage des enfants.

« Demande. — Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs à l'égard de Napoléon Ier, notre empereur ?

« Réponse. — Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon Ier notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le *service militaire*, les tributs ordinaires pour la conservation et la dépense de l'empire et de son trône... *Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu même...*

« Demande. — Que doit-on penser de ceux qui manqueraient à leur devoir envers notre empereur ?

« Réponse. — Selon l'apôtre saint Paul, « ils résisteraient à l'ordre de Dieu même, ils se rendraient dignes de la damnation éternelle ».

Il est difficile de se contenir en présence de tant d'abjection, et M. Richard, pas plus que ceux qui avant lui ont eu à fouiller cet abîme de servitude que cache au regard du grand nombre l'éblouissement lointain de la légende impériale, ne cherche beaucoup à se contenir. « Tel était, dit-il avec un mélange de pitié et de dédain, tel était le pain amer qu'avaient à dévorer les malheureux qui, pour assurer à leur Église quelques vaines apparences d'avantages temporels, avaient consenti à se mettre comme des instruments aveugles dans la main d'un maître. Sans doute, à ne regarder les choses que par le dehors, on pouvait s'y tromper. Sans doute l'Église romaine avait été remise par Napoléon en possession d'une grande partie de son ancienne splendeur extérieure. Elle marchait devant les hommes dans l'imposant attirail des honneurs officiels, et comme autrefois, pour emprunter le pompeux langage de Burke, on voyait se dresser au milieu des parlements et des cours l'orgueil de la mître. Mais à quel prix, grand Dieu ! — Ah ! s'écrie l'orateur dans un élan où éclatent à la fois l'âme du libéral et l'âme du chrétien, ah ! plutôt cent fois la pauvreté de l'Église du désert ! Plutôt le dur exil des vieux pèlerins abordant sur le roc nu de Plymouth sans ressources et sans espérances terrestres, mais avec la conscience

(1) *L'Église et le christianisme au XIXe siècle*. 1 vol. in-8°. Meyrueis.

d'avoir gardé intacte leur foi à leur Maître qui est dans les cieux! Plutôt la vie fugitive des puritains et des covenantaires écossais cherchant, de montagne en montagne, un refuge contre le glaive des dragons de Claverhouse! Oui, plutôt errer, couverts de peaux de chèvres ou de peaux de moutons, pauvres, affamés, persécutés, à travers les déserts et les bois, ou cacher sa vie sous la terre dans la nuit humide des cavernes; plutôt cela que de briller sous la pourpre et le lin et de compter les jours par les fêtes, à la condition d'abaisser la religion de l'humble et doux Jésus au rôle dégradant de servante et de complice du plus funeste despotisme qui ait jamais pesé sur la terre! »

Mais s'il est, depuis que le monde est monde, une leçon que l'expérience ne cesse de répéter, parce que, malheureusement, ceux pour qui elle est donnée ne cessent de la méconnaître, c'est que l'abus de la force tourne tôt ou tard à la confusion des violents qui y ont recours. Napoléon a parlé plus tard, sans être bien complètement corrigé peut-être, de « l'impuissance de la force ». Il n'a fait, dans sa rage d'asservir à sa domination l'Église aussi bien que l'État, qu'en fournir un exemple de plus : s'il est quelqu'un qui ait contribué à préparer le mouvement ultramontain qui a fait depuis lors tant de progrès en France, c'est bien lui.

Il avait résolu d'abord de faire maison nette des vieux évêques, trop attachés, à son avis, à l'ancien régime, dont il entendait prendre la place. Il insista, en conséquence, auprès du pape pour qu'il ordonnât à ces évêques de résigner leurs fonctions et, en cas de refus, déclarât leurs siéges vacants et conférât l'institution canonique à des hommes de son choix à lui. Le pape résista longtemps. A la fin pourtant, les plus fins parmi ses conseillers, voyant où pouvait conduire le principe impliqué par cette demande, obtinrent son assentiment en lui faisant entendre que ce serait la papauté qui gagnerait, à ce prix, le droit exorbitant jusqu'alors de destituer les évêques : « Terminons le concordat qu'il désire, lui dirent-ils; on connaîtra, quand il sera ratifié, toute l'immensité de son importance religieuse et *le pouvoir qu'il donne à Rome sur l'épiscopat dans tout l'univers.* »

Ce n'est pas tout. Une grande partie des prêtres du bas clergé était suspecte de nourrir des sentiments patriotiques et libéraux. Pour être armé contre eux, Napoléon fit donner aux évêques le droit de les révoquer, et il en résulta que vingt mille titulaires furent réduits à tenir leurs fonctions du bon plaisir de leurs supérieurs et placés dès lors vis-à-vis de ceux-ci dans la plus étroite dépendance. Ce fut un coup mortel porté aux anciennes libertés de l'Église gallicane. Les évêques désormais tiennent leur juridiction du pape; le clergé est à la discrétion des évêques; l'Église entière n'est plus qu'une vaste chaîne de servitude dont le premier anneau est rivé au trône pontifical. Un prélat s'est chargé, depuis, d'en donner la définition en disant, pour caractériser l'obéissance passive du clergé de son diocèse : « C'est un régiment, et il marche. » Et le concile de 1870 a achevé l'œuvre et en a proclamé l'achèvement.

Sans entrer à cet égard dans des détails que le temps ne lui permet pas, sans entreprendre de retracer, même sommairement, l'histoire des rapports de l'Église et de l'État en France sous les Bourbons, sous Louis-Philippe et sous Napoléon III, M. Richard indique ici, en deux mots, le trait dominant de cette histoire. Le parti clérical est devenu de plus en plus ultramontain; toute autre considération a été subordonnée au maintien de la suprématie du pape. S'il en fallait une preuve éclatante, dit-il, on la trouverait dans la conduite tenue par ce parti au lendemain même de la guerre franco-allemande, guerre à laquelle d'ailleurs, d'après l'opinion commune, il s'en faut que son influence soit demeurée étrangère (1). La paix était à peine signée depuis quelques semaines; la France, épuisée des efforts de cette terrible lutte, gisait pantelante, perdant de toutes parts son sang par mille blessures non fermées encore; et déjà, sous l'inspiration des évêques, un vaste pétitionnement était organisé pour réclamer une intervention en faveur du pouvoir temporel du pape. Le sens de cette agitation n'était pas équivoque : cela voulait dire, comme premier acte, rupture des relations diplomatiques avec l'Italie, et, comme second, déclaration de guerre à ce pays. Ainsi, au moment même où le sol de la France était encore occupé par les armées ennemies, au moment où la nation, à peine revenue à elle, chancelait sous le poids écrasant des charges dont on l'avait accablée, il y avait dans son sein des fanatiques qui ne craignaient pas de pousser le gouvernement dans une voie au bout de laquelle était une guerre nouvelle. « Mais qu'est-ce que cela fait aux ultramontains? dit M. de Pressensé. Que sont pour eux la patrie et ses malheurs en comparaison de la souveraineté du pape? »

M. Richard cite ensuite, pour établir que les mêmes desseins n'ont pas cessé d'être poursuivis, les dernières allocutions du pape et les déclarations de plusieurs membres du clergé, notamment la fameuse lettre de l'évêque de Nevers, mort depuis, aux maires de son diocèse, dans laquelle la souveraineté temporelle du souverain pontife était présentée comme la condition indispensable de l'indépendance des âmes, et qui mettait ces fonctionnaires en demeure, non-seulement d'user, dans leur sphère d'action, de toute leur influence personnelle, mais de se concerter par tous les moyens possibles avec leurs collègues pour recruter au pape de toutes parts des partisans du pouvoir temporel.

C'est le 8 mai que M. Richard prononçait son discours. Il pensait alors que cette agitation était venue, une fois encore, se briser à Versailles contre la résistance de la représentation nationale, aussi inébranlablement déterminée à maintenir au profit de tous l'indépendance religieuse la plus complète qu'à repousser toute immixtion abusive de la religion dans la politique. Les faits qui se sont produits depuis, le 16 mai et ses suites, sont trop présents à tous les esprits pour que nous croyions nécessaire d'en essayer la délicate appréciation. Le lecteur peut se demander si, démentant la confiance que M. Richard avait alors, avec toute l'Europe, dans la sagesse et dans le tranquille développement de la France, ces faits infirment ou confirment les conclusions du publiciste anglais.

M. Richard passe ensuite à l'Allemagne : suivons-le. Nous aurions peut-être péché par excès d'indulgence en [illegible] juzeau, nous [illegible] sérieux [illegible] à pe[illegible] r excès de sévérité en jugeant nos voisins. C'est une bonne fortune que de pouvoir entendre, sur les autres comme sur

(1) M. E. de L[illegible] [illegible] : « [illegible] c'est l'ultra[illegible] [illegible] l'Allemagne.

nous, une voix impartiale. Ici plus que partout ailleurs, je me renfermerai scrupuleusement dans mon rôle d'interprète.

Jusqu'en 1870, dit M. Richard, les relations du gouvernement allemand avec l'Église catholique avaient été satisfaisantes, sinon cordiales. Les amis les plus chauds de cette Église n'étaient même pas éloignés de nourrir la folle espérance que le prince de Bismarck, une fois débarrassé de la guerre avec la France, voudrait se faire le champion de la restauration du pouvoir temporel du pape. Après tout, il n'y a rien d'impossible à ce que cet homme d'État, dont l'habileté ne connaît pas de scrupule, ait joué pendant un certain temps le jeu de les entretenir dans cette illusion. Mais, à cette époque, le Concile proclama l'infaillibilité du souverain pontife, et il est impossible qu'un homme d'État de cette force n'ait pas vu du premier coup d'œil les conséquences de cette déclaration : « Du moment, comme le dit le comte d'Arnim, que l'assentiment exprès ou tacite de l'épiscopat était acquis à une telle doctrine, il était clair qu'il n'y avait pas un gouvernement qui, en sa qualité de représentant des besoins politiques et sociaux de la vie moderne, ne dût s'attendre aux attaques de l'Église romaine. » Il n'était pas moins clair que les préoccupations politiques qui possédaient l'esprit de M. de Bismarck étaient de nature à le pousser à une campagne contre l'Église. Voici, en effet, le langage qu'il croyait devoir tenir, en 1872, devant la Chambre des Seigneurs :

« S'il faut vous dire toute ma pensée, je n'ai jamais douté que la revanche rêvée par la France ne dût avoir pour premier acte des complications religieuses en Allemagne. Le but est de désunir l'Allemagne. Il est même certain qu'une partie considérable du clergé catholique, recevant ses inspirations de Rome, est au service de la politique française, par la raison que cette politique tend, comme celle de Rome, au rétablissement des États de l'Église. Voici comment on espère se relever. Le clergé d'Allemagne, qui reçoit ses ordres de Paris, de Rome, de Genève, de Bruxelles, fomentera de toutes parts des troubles religieux ; et, tandis qu'on prépare ainsi la revanche contre l'Allemagne, on médite un grand coup contre l'Italie. On se flatte que l'Allemagne sera paralysée par ses dissensions religieuses. Tandis que pour ce but le clergé fait chez nous son œuvre en silence, en Italie il arbore hautement le drapeau français et travaille ouvertement à remettre ce pays sous le joug du pape, c'est-à-dire sous le joug de la France, dont le pape est le représentant. »

Encore une fois, je n'argumente pas, je traduis, et je n'ai garde de discuter ces étranges paroles. Mais on avouera qu'il est inquiétant de voir la France dénoncée à Berlin par le premier ministre d'un grand empire comme le bras droit du pape et le foyer de la réaction religieuse.

Quoi qu'il en soit, dit M. Richard, et quels qu'aient pu être au fond les mobiles de M. de Bismarck, le conflit une fois engagé, il s'y jeta avec l'audace et l'énergie qui sont dans son caractère. Je ne puis ici donner même un résumé des fameuses lois de M. Falk. Il en est dans le nombre auxquelles, en notre qualité d'amis de la liberté religieuse, nous ne saurions marchander notre approbation. Telles sont, entre autres, celle sur le mariage civil ; celle qui supprime les peines civiles précédemment attachées au fait de changer de religion ; celles qui enlèvent l'éducation à la direction ecclésiastique et soumettent tous les établissements d'instruction à l'inspection de fonctionnaires chargés de protéger les citoyens contre toute entreprise du clergé sur leur personne, leur fortune ou leur réputation. Mais il en est d'autres d'un caractère beaucoup plus contestable, et, ajoute M. Richard, c'est notre devoir, à nous protestants dissidents, de nous tenir soigneusement en garde contre tout ce qui pourrait ressembler à un acquiescement à des actes qui violent les principes de la liberté de conscience, ces actes fussent-ils exclusivement dirigés contre les adversaires de notre culte et de notre foi, contre ceux-là mêmes qui ne se feraient pas scrupule de devenir nos persécuteurs s'ils en trouvaient l'occasion.

A ceux, du reste, qui seraient curieux de connaître tout ce qui se peut dire, au point de vue libéral et protestant, pour ou contre ces lois, M. Richard croit devoir signaler deux études dues à deux de ses coreligionnaires, tous deux fermes défenseurs des droits de la conscience, mais divisés ici sur ce qu'exige ou permet la défense de ces droits. L'un est M. Paton, qui, dans un article étendu de la *Fornightly Review* du 15 mars 1875, sans entreprendre en aucune façon l'apologie des lois de Falk au point de vue des principes de la liberté religieuse, soutient énergiquement ces lois comme mesures de transition commandées par la situation particulière que traverse l'empire germanique. L'autre est M. de Pressensé, qui, dans un vigoureux article de la *Revue des Deux Mondes*, réimprimé depuis dans son beau volume : *De la Liberté religieuse en Europe* (1), a attaqué ces lois avec une grande véhémence, comme n'étant ni plus ni moins que des armes empruntées au *Syllabus* et retournées contre l'Église romaine.

« Ce qu'il y a de plus triste, dit M. de Pressensé, c'est de voir ces idées s'égarer jusque dans des pays qui, comme l'Angleterre, sont les terres classiques de la liberté religieuse. La politique religieuse de l'empire d'Allemagne a reçu dans ce pays des éloges que l'on me permettra d'appeler scandaleux. Je sais bien que le Parlement britannique ne souffrirait pas qu'on mît en discussion devant lui la moindre des lois présentées à Berlin ; mais c'est déjà trop d'approuver ce que nous ne consentirions pas à faire. Plus que jamais aujourd'hui, notre devoir est de nous élever au-dessus des passions sectaires et de nous bien répéter que la persécution qui frappe notre adversaire nous frappe nous-mêmes dans ce qui est notre bien commun et notre seule sauvegarde au milieu du conflit des idées et des croyances : la liberté de la conscience. »

Pour mon compte, reprend le publiciste anglais après avoir cité ces opinions diverses, je dois dire que plus d'une de ces lois me paraît dépasser les véritables limites du pouvoir civil et violer sur des points essentiels les droits communs à toutes les Églises chrétiennes. La vérité est que le prince de Bismarck, ainsi qu'il s'en fait gloire tout le premier, est un homme de fer et de sang ; à l'exemple de certains autres personnages que nous avons vus à l'œuvre de plus près, il a commis la faute lourde de ne pas tenir compte des grandes forces spirituelles qui sont en jeu dans toute société et dont on n'a pas raison par le canon Krupp, le fusil à aiguille et les autres armes matérielles — et cela par un motif bien simple, c'est qu'elles sont, comme l'air, invulnérables. Le fer et le

(1) Paris, Sandoz et Fischbacher.

feu, quoi qu'on en dise, ne mettent pas ordre à tout. A vrai dire même, je suis porté à croire qu'il n'y a pas beaucoup de questions qui puissent être résolues d'une façon satisfaisante et définitive par ces arguments-là.

Une chose, en tout cas, devient de plus en plus manifeste : c'est que ces lois, quels que puissent être leurs mérites ou leurs défauts, n'atteignent pas leur but. Elles ont été appliquées avec la sévérité inexorable que l'on était en droit d'attendre de la volonté de fer du chancelier de l'empire. En un seul mois (mars 1874), quatre-vingts ou quatre-vingt-dix personnes ont été condamnées à l'amende ou à l'emprisonnement en vertu des lois ecclésiastiques; dans le nombre étaient cinq évêques. Dans le seul duché de Posen, il y a eu dans ce même mois trente-neuf prêtres envoyés en prison. On a dit que ces lois étaient, au fond, dans l'intérêt des laïques et du clergé inférieur lui-même. Mais ni le clergé ni les laïques ne paraissent se soucier de cette protection, car ils ne se montrent pas moins déterminés dans leur opposition que les évêques eux-mêmes. Des évêques ont été déposés par l'État : les chapitres refusent de faire des élections pour les remplacer. Une loi d'avril 1875 a supprimé, du jour de sa date, tout traitement et toute subvention pour les évêchés et archevêchés de Cologne, de Gnesen, de Posen, de Kulm, d'Emerland, de Breslau, d'Hildesheim, d'Osnabrück, de Paderbonn, de Munster, de Clèves et de Fulda, ainsi que pour les parties prussiennes des archevêchés de Prague, d'Olmutz et de Mayence; suppression qui s'étend à tout le clergé et à tous les établissements religieux de ces circonscriptions : à quoi cette mesure a-t-elle abouti? La subvention de l'État était d'environ un million de thalers par an; le déficit a été immédiatement comblé par des souscriptions, et l'effet attendu a été manqué. Et qui sait même s'il n'y aurait pas quelque lumière à tirer de cet incident pour la solution définitive du problème? Déjà, en 1873, l'éloquent chef du parti catholique dans le Parlement allemand, M. Windhorst, en repoussant ce qu'il appelait une législation hypocrite qui ne frappe pas avec le glaive, mais tue sourdement avec le poison, avait déclaré qu'il n'hésitait pas, lui et ses amis, à réclamer hautement le libre régime de l'Amérique. Pour peu que l'État continuât à priver les Églises de la reconnaissance officielle et des ressources qui s'y attachent, ainsi qu'il l'a fait par cette loi de 1875, et pour peu que les fidèles, de leur côté, continuassent à remplacer les fonds du budget par des souscriptions, qui sait si nous ne vivrions pas assez pour voir, au cœur même de l'empire évangélique, une Église romaine libre et ne relevant que d'elle-même?

En attendant, si le catholicisme en Allemagne n'est pas, pour le moment, sur un lit de roses, le protestantisme, à en juger par ce que dit M. Richard, ne serait pas en meilleure posture. Il y a moins d'épines pour lui peut-être, mais il ne s'en porte pas mieux. — Mais ne nous substituons pas à notre guide, et laissons-lui le soin de sonder les abîmes à mesure qu'il les rencontre. La condition de l'Église protestante en Allemagne est, si nous l'en croyons, « au-dessous de tout ce qu'on peut dire ». Cette Église en est venue à ne plus être qu'un rouage dans le mécanisme de l'État : comme institution chrétienne, elle a perdu à la fois toute vitalité et toute influence. Sans doute, dit M. Richard, c'est une chose triste que le progrès du rationalisme et de l'indifférence parmi les classes instruites; mais combien plus triste encore, à mon avis, est le divorce absolu qui s'est fait entre l'Église et le corps de la nation! Lisez l'ouvrage intitulé : *De l'esprit religieux en Allemagne*, qui n'est guère que la reproduction d'une série de lettres écrites de Berlin au *Times* par son correspondant dans cette ville. Voici comment l'auteur, Allemand lui-même et Prussien, nous dépeint l'état des choses : « La grande majorité des protestants de condition moyenne, et même une bonne partie de ceux des classes inférieures, sont devenus étrangers à la religion de leurs pères : ils ne s'intéressent plus ni au culte, ni aux instructions religieuses données, par les soins réunis de l'Église et de l'État, dans les écoles. » Jamais ils ne mettent les pieds au temple. Sur une population de plus de 150,000 protestants qu'on compte à Dresde, six ou sept mille seulement suivent le culte du dimanche. D'où peut venir une telle indifférence? L'une de ses causes, la principale peut-être, c'est que l'État a retiré la religion des mains du peuple pour en faire son affaire. On dresse la jeunesse à l'exercice religieux, comme on la dresse à la discipline militaire. Les ministres du culte, dès lors, ne sont plus aux yeux du peuple que des fonctionnaires du gouvernement payés pour accomplir, moyennant un salaire déterminé, une besogne déterminée.

Voilà donc, conclut M. Richard, les fruits du régime de l'Église d'État et de l'école d'État en Allemagne! Quel peut être le remède? Il n'est peut-être pas aisé de le dire. Si nous en croyons toutefois un ministre de l'Église d'Angleterre qui a fait en ce pays un séjour de plusieurs années, « ce qui manque à l'Allemagne, ce sont des Églises indépendantes, des Eglises dissidentes, à côté de l'Église d'État ». Le même observateur ajoute qu'en devenant un obstacle à la libre expansion de l'Évangile dans la grande patrie allemande, l'union de l'Église avec l'État est devenue l'occasion d'un mouvement en faveur de la séparation des deux pouvoirs qui a gagné jusqu'aux Églises officielles. On remarque aussi, ajoute-t-il, dans le parti libéral un mouvement croissant en faveur de la suppression de ces Églises. Et cette mesure, selon lui, bien loin de mettre en péril les vrais intérêts de l'Église d'Allemagne, ne ferait que provoquer une explosion de zèle dont seraient surpris ceux qui considèrent l'Allemagne comme n'étant décidément qu'une terre de mécréants; « en quoi au fond ils se trompent grandement ».

Faisons un pas de plus, et de la puissance allemande du nord passons à celle du sud, l'Autriche. Une situation bien différente va s'offrir à nous.

Il n'y a pas longtemps que l'Autriche passait, non sans raison, pour le pays de l'Europe le plus rapproché de l'Espagne sous le rapport de sa dépendance vis-à-vis du Saint-Siége.

Le concordat conclu entre le pape et l'empereur François-Joseph est, en effet, un des exemples les plus signalés de l'audace avec laquelle l'Église romaine pousse ses prétentions dès qu'elle sent faiblir la résistance à ses empiétements. Les droits les plus précieux de la nation y sont à l'envi mis sous les pieds du pape. L'acte débute par cette déclaration catégorique :

« Le pontife romain ayant, en vertu du droit qu'il tient de Dieu, la primauté d'honneur et de juridiction sur tout le corps de l'Église, les communications entre le Saint-Siége et

le peuple chrétien, évêques, clergé ou fidèles, au sujet des affaires spirituelles et ecclésiastiques, ne seront subordonnées à aucune autorisation de la part du pouvoir royal ; elles jouiront toujours d'une liberté absolue. »

En langue vulgaire, cela signifie que le gouvernement ne conservait aucun droit de s'opposer à la publication des brefs même les plus dangereux, de ceux, par exemple, qui contiendraient, comme cela s'est vu tant de fois, des provocations expresses à la révolte. Les autres dispositions de ce concordat, réduites à leur plus simple expression, revenaient à ceci :

Les évêques ont la haute main sur l'éducation, non pas seulement dans les établissements publics, mais bien aussi dans les établissements privés. Dans toute école publique, le clergé est absolument le maître. La presse, sous toutes les formes, est soumise au contrôle des évêques, et, par conséquent, la censure impériale se trouve subordonnée à l'*Index*. Tout ce qui a rapport aux mariages est du ressort de la juridiction ecclésiastique. Le mariage religieux et, comme conséquence, la confession préliminaire sont de rigueur. Toutes les causes matrimoniales sont jugées d'après le droit canon. Les mariages mixtes, sans exception, ne peuvent être autorisés qu'au détriment du conjoint non catholique : il doit prendre l'engagement que tous ses enfants, sans distinction de sexe, seront élevés dans la foi catholique. Le clergé, pour tout ce qui n'est pas crime de droit commun, est livré sans défense à la discrétion des évêques ; l'appui du bras séculier est dû par l'État pour l'exécution de la sentence, quelle qu'elle soit. En revanche, les hauts dignitaires de l'Église ne peuvent jamais, sous aucun prétexte, être cités devant les tribunaux ordinaires. Le droit de l'Église sur ses possessions temporelles est absolu, tant en lui-même que dans ses effets ; le pouvoir civil s'interdit tout acte d'inspection comme de limitation à l'égard de ces possessions, sous quelque forme que ce soit ; d'où il résulte qu'il n'y avait pas de raisons pour que le pays entier ne devînt, avec le temps, une immense mainmorte aux mains de la caste sacerdotale.

En deux mots, le concordat de 1855, comme on l'a parfaitement dit, n'était rien de moins que la traduction en style diplomatique de la fameuse Encyclique de Pie IX.

Voilà où en était l'Autriche sous le régime despotique, au temps où la volonté de l'empereur était tout, où la voix de la nation n'était comptée pour rien. Mais après la secousse produite par l'écrasante défaite de Sadowa, cette nation parut s'éveiller enfin de son long sommeil. Comme Samson brisant les liens d'osier des Philistins, on la vit se dégager tout à coup des étreintes de la domination semi-féodale et semi-cléricale sous laquelle commençaient à lui manquer à la fois le souffle de la vie civile et le souffle de la vie politique. « Rien, dit M. Richard, de plus admirable dans l'histoire de l'Europe contemporaine. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le premier signal de l'émancipation partit des écoles publiques. »

En 1867, un congrès général des instituteurs, qui ne comptait pas moins de deux mille membres, fut tenu à Vienne, et ce congrès, à l'unanimité, vota une résolution portant « qu'en Autriche, l'école n'était pas ce qu'elle devait être, et que jamais les maîtres ne pourraient remplir convenablement leur haute mission tant qu'ils n'auraient pas été soustraits à la domination de l'Église ». Le ministère du comte de Beust vint ensuite : pour la première fois, le régime parlementaire et la responsabilité ministérielle furent institués en Autriche, et l'on se mit à l'œuvre avec autant de vigueur que de modération.

Lorsque le Reichsrath, ou Parlement, fut réuni, en mai 1867, deux propositions lui furent présentées sur la question religieuse. L'une, émanant du Dr Mühlfeld, était radicale : elle supprimait d'un trait toutes relations quelconques entre l'Église et l'État. Elle ne fut pas adoptée. L'autre avait pour auteur le Dr Herbst, aujourd'hui ministre de la justice : elle était moins absolue, mais plus acceptable, comme tenant mieux compte des circonstances. Ce fut d'elle que sortirent les *lois confessionnelles*. Un rapide aperçu de ces lois suffit à montrer quelle était l'étendue du changement.

Les causes matrimoniales sont enlevées aux juges ecclésiastiques et transportées aux tribunaux ordinaires. Le mariage civil est admis ; quant aux mariages mixtes, les fils doivent suivre la religion du père, les filles la religion de la mère. Le passage d'une religion à une autre n'est plus entravé. Les cimetières cessent d'être fermés aux dissidents. L'interdiction de travailler, qui pesait sur les jours de la semaine déclarés fériés par l'Église, est levée.

Mais le changement le plus considérable est sans contredit celui qui fut opéré dans les lois relatives à l'éducation. Aux termes de la législation nouvelle, les écoles sont laïques. L'instruction religieuse, qui cesse d'ailleurs d'être obligatoire, est laissée aux soins des Églises et des sociétés religieuses auxquelles appartiennent les enfants ou leurs familles.

Inutile de dire qu'un tel changement ne pouvait être vu de bon œil par ceux dont il réduisait la puissance et sur plus d'un point froissait les convictions. « La fureur des évêques, dit M. Richard, ne connut pas de bornes. » Le nonce du pape remit au ministre des affaires étrangères une protestation en forme contre la législation nouvelle ; le pape, à son tour, dans une de ses allocutions, ne manqua pas de les anathématiser. Tout fut inutile. Le gouvernement et le peuple autrichien continuèrent leur chemin sans sourciller.

Bien plus, le concile du Vatican ne tarda pas à provoquer des mesures autrement décisives. Le concordat de 1855 fut aboli ; tout un ensemble de lois nouvelles fut mis en vigueur. On régla le mode de nomination aux fonctions ecclésiastiques, et l'État se réserva à leur égard le droit de *veto*. On exigea que les mandements des évêques fussent communiqués au gouvernement. On plaça sous le contrôle de l'autorité civile les propriétés ecclésiastiques et les fondations religieuses ; on fixa, enfin, les conditions dans lesquelles de nouvelles communautés religieuses pourraient se créer, ainsi que d'autres points dans le détail desquels il serait trop long d'entrer. « En fait, dit encore notre auteur, on ne peut méconnaître que le gouvernement autrichien s'est donné beaucoup de mal pour déterminer et régler les droits respectifs de l'État et de l'Église en partant de cette idée que ce sont deux pouvoirs indépendants et distincts, mais unis cependant par certains côtés. »

Tant que l'on prendra les choses ainsi, on n'arrivera pas à tracer entre les deux domaines une ligne de démarcation nette et précise, et j'ai bien peur que le gouvernement autrichien, malgré la modération et le tact dont il a fait preuve, ne s'aperçoive bientôt qu'il s'est engagé dans une voie où l'attendent de nouvelles et inextricables difficultés. Déjà il est en face d'un congrès général des catholiques

tenu à Vienne dans le dessein évident de remettre à l'ordre du jour toutes les questions sur lesquelles l'Église ne s'entend pas avec l'État. Les paroles du président expriment bien l'embarras de la situation équivoque que fait aux catholiques la double obéissance dans laquelle ils essayent de se maintenir. « Nous serons, dit-il, inébranlables dans notre respect pour l'empereur et l'État ; mais nous resterons étroitement serrés autour des évêques et de leur chef. »

Il y aurait, en effet, si j'avais la prétention de discuter toutes ces graves questions, plus d'une réflexion à faire; mais mon rôle est plus modeste, et je passe à l'exposé que fait M. Richard de la situation en Italie. Ici encore, on va le voir, les complications ne manquent pas.

ITALIE

L'Italie a essayé de résoudre à sa façon le grand problème. Elle a pris naturellement pour point de départ la célèbre formule du comte de Cavour : « L'Église libre dans l'État libre. »

En prenant possession de Rome, en 1870, et en faisant de cette ville la capitale du royaume, le gouvernement italien enlevait nécessairement au pape son pouvoir temporel, et cette dépossession paraissait à beaucoup de personnes de nature à porter atteinte à l'indépendance du pouvoir spirituel. Pour sauvegarder cette indépendance, on définit par un ensemble de dispositions, dites *lois des garanties*, les droits et priviléges du souverain pontife et de l'Église; on le fit avec une largeur et une générosité qu'il est difficile de ne pas trouver exagérées.

On se flattait sans doute, par cette conduite chevaleresque, d'apaiser le pape et la curie. Ce fut peine perdue, et pis que perdue. Voici la réponse de Sa Sainteté, transmise par le cardinal Antonelli :

« La seule pensée de Nous accorder des garanties est un blasphème, car cette pensée implique que l'on a la prétention de Nous imposer des lois, à Nous qui avons été institué de Dieu même comme suprême interprète de toute loi, humaine aussi bien que divine. »

Nous n'avons pas à nous arrêter sur la première partie de ces lois, relatives aux prérogatives personnelles du pape; disons seulement que ces prérogatives sont considérables.

Les dispositions qui traitent des rapports généraux de l'Église et de l'État nous intéressent davantage; en voici quelques-unes :

Le pape a le droit de correspondre librement et sans aucune entrave avec les évêques et les Églises du monde entier.

Aucun cardinal ni aucun membre du clergé ne peut être recherché pour un acte ecclésiastique quelconque accompli à Rome et se rattachant au ministère du Saint-Siége.

Le pape jouit, sans que le gouvernement ait rien à y voir, du plein exercice de l'autorité spirituelle dans toutes les matières de juridiction et de discipline religieuse; comme conséquence, aucun appel au pouvoir civil n'est admis pour les cas ecclésiastiques.

Le gouvernement renonce, pour toute l'étendue du royaume, à tout droit de nomination et de présentation aux Églises paroissiales. Il renonce également à soumettre à son autorisation préalable, sous forme de *placet*, d'*exequatur* ou autrement, la publication ou l'exécution des actes émanant de l'autorité ecclésiastique. Les évêques sont dispensés de tout serment de fidélité [illegible].

De telles concessions ont paru, non sans raison, excessives à bien des personnes. M. Gladstone, [illegible], blâme l'abandon absolu du droit de nomination et d'institution des évêques. Il ait observer qu'en adoptant des lois des garanties, le pouvoir civil, dans les différents États dont la réunion a formé le royaume d'Italie, était arrivé soit en droit de nommer ses évêques, soit l'approbation du pape, soit du droit de les récuser en leur refusant son *exequatur*. Aux yeux de M. Gladstone, l'État est le dépositaire des droits des laïques et du clergé inférieur; c'est à lui qu'il appartient de les défendre contre les entreprises de l'Église : en abandonnant son droit de nomination et d'approbation, il a, sans s'en rendre compte, manqué gravement à ses devoirs.

En fait cependant, M. Richard s'empresse de le reconnaître, le gouvernement italien n'est pas aussi absolument désarmé qu'on le pourrait croire à première vue. Il a renoncé à intervenir dans la nomination des hauts dignitaires de l'Église, soit. Il a dispensé les évêques de tout serment, soit encore. Mais il a conservé son pouvoir sur le temporel de l'Église. Le statut des garanties, en dispensant les actes ecclésiastiques de toute autorisation du gouvernement sous une forme quelconque, ajoute cette réserve significative que pour tout ce qui touche aux biens de l'Église et à son temporel, l'*exequatur* ou le *placet* du roi demeurent nécessaires. C'est, au fond, une manière nouvelle et fort ingénieuse de tourner la difficulté. Le gouvernement italien accorde à l'Église, dans la sphère spirituelle, une liberté qui paraît sans limites; mais il lui impose dans la sphère temporelle les entraves les plus serrées. Dans le domaine religieux, dit M. A.-T. Innes, l'Église agit comme il lui plaît, alors même que ses façons d'agir sont, au regard de l'État, absolument intolérables; mais dans le domaine civil, l'État garde sa pleine indépendance d'action, et rien ne l'empêche de refuser tous effets civils et toutes conséquences extérieures aux actes ecclésiastiques qu'il désapprouve, non plus que d'assurer force et vigueur, dans l'ordre civil, à ses propres actes, « ces actes fussent-ils condamnés par l'Église ou par son chef (1) ». S'agit-il de l'installation d'un évêque, par exemple, la loi, si je la comprends bien, tient à peu près au pape ce langage : « C'est entendu, vous investirez qui vous voudrez des fonctions ecclésiastiques ; vous n'avez que faire à cet égard de notre consentement. Mais nous tenons les revenus du siége épiscopal; si votre évêque en veut jouir, il faudra qu'il nous les vienne demander; et s'il ne nous convient pas, il s'en passera. »

En faisant autrement qu'ailleurs, a-t-on fait mieux ? M. Richard n'en paraît pas bien convaincu. Il remarque d'abord que jusqu'à ces tout derniers temps, le gouvernement n'a pas osé faire franchement usage des pouvoirs qu'il s'est réservés. D'après ce qui vient d'être dit, les évêques, pour être mis en possession des revenus épiscopaux, doivent présenter la bulle originale de leur nomination. C'est aux vicaires ou aux syndics de la ville métropolitaine à faire la demande. Ces formalités sont demeurées lettre morte. D'après l'exposé du chef du dernier cabinet, M. Minghetti, il n'y a pas eu,

1. [illegible] octobre 1875.

depuis la promulgation du statut des garanties, moins de 56 évêques admis à prendre possession effective de leur diocèse sans autre titre que la bulle du pape et sans qu'aucun d'eux ait songé à s'occuper de l'Etat, du clergé ou des fidèles.

Ces évêques, à leur tour, ont nommé des curés auxquels le gouvernement a donné son *placet*, et ceux-ci ont pris possession, sans l'ombre d'une difficulté, d'une foule de bénéfices. Cette mollesse du gouvernement n'a cessé de provoquer les plaintes des Chambres; c'est ce qui a fini par amener la chute du ministère Minghetti. La dissolution a donné une écrasante majorité à ses successeurs, qui s'étaient engagés à en finir avec les agressions du parti clérical. L'on ne peut donc avoir de doutes sur l'état de l'opinion publique en Italie.

Le premier acte du nouveau cabinet, en prenant possession du pouvoir, a été de déclarer par l'organe du ministre actuel de grâce et de justice, M. Mancini, que la loi serait strictement exécutée et qu'en conséquence aucun évêque désigné ne serait plus mis en possession du temporel de son évêché avant d'avoir obtenu l'*exequatur*. Cette attitude nouvelle paraît avoir produit son effet. Le pape, après avoir pris l'avis de la congrégation de laquelle relèvent les nominations d'évêques, permit aux nouveaux titulaires de présenter leurs bulles. Il est vrai que dans une de ses allocutions il jeta feu et flammes contre cette exigence tyrannique; mais tout en la maudissant, il s'y était soumis.

Le nouveau ministère ne s'en est pas tenu là. Il a proposé une loi nouvelle contre les abus du clergé. D'après cette loi, tout membre du clergé qui abuserait de ses fonctions pour troubler la conscience publique ou la paix des familles serait passible d'un emprisonnement de quatre mois à deux ans et d'une amende de mille francs. Tout ecclésiastique qui, dans l'exercice public de son ministère, attaquerait les lois du pays serait passible d'un emprisonnement de trois mois et d'une amende de mille francs. Des peines analogues peuvent atteindre les prédicateurs qui exciteraient le peuple à la désobéissance aux lois ou mettraient obstacle au libre exercice des droits civils ou politiques. Mais la disposition dans laquelle on peut dire que se trouve l'aiguillon de la loi (car il est clair que c'est le pape même qu'elle vise), est celle qui punit des mêmes peines la publication ou la propagation d'écrits rentrant dans les catégories précédentes, *quelle que soit l'autorité ou le rang des personnes de qui ces écrits émanent.*

Pour des Anglais, et pour des Anglais dont le libéralisme est la devise en religion non moins qu'en politique, il est difficile que de telles mesures ne paraissent pas d'une élasticité dangereuse : M. Richard ne cache pas que cette façon de soumettre à la censure la presse et la chaire jure singulièrement avec les habitudes de libre discussion dont s'honore son pays. Il ne peut s'empêcher de remarquer cependant que les hommes qui sont actuellement à la tête des affaires en Italie ne sont pas gens à restreindre de gaieté de cœur, et sans s'y sentir réellement contraints, la liberté de la parole et de la presse. La meilleure preuve, du reste, de leur libéralisme, c'est la conduite qu'ils viennent de tenir à l'égard d'un des derniers actes du pape. On sait que dans une allocution d'une amertume et d'une intempérance de langage qui dépassent tout ce qu'il avait dit jusqu'alors, Pie IX avait pris directement à partie le gouvernement italien, ce même gouvernement sous la protection duquel il vivait tranquille et entouré d'honneurs.

Non content de le traiter de gouvernement d'aventure qui foule aux pieds chaque jour toutes les lois divines et humaines, il ne craignait pas d'adresser aux prêtres catholiques de l'Europe et du monde un appel qui n'allait à rien moins qu'à les mettre en demeure de soulever partout leurs troupeaux pour sa délivrance et d'entraîner par ce soulèvement leurs gouvernements à une croisade pour arracher à l'Italie le rétablissement de son pouvoir temporel. Cet appel a pu être publié et reproduit impunément. Un gouvernement qui tolère de telles attaques passera difficilement pour un gouvernement intolérant.

Et toutefois, avec un sans-gêne dont on ne peut se faire une idée, une partie du clergé italien use et abuse des avantages que lui donne sa situation pour harceler, entraver et même battre en brèche le gouvernement italien. Les documents communiqués à M. Richard par un membre distingué du Parlement, M. Pierantoni, rapporteur de la commission à laquelle a été renvoyé le projet de loi, sont, dit-il, des plus significatifs à ce sujet.

Toujours est-il que la situation, pour l'Italie, ne laisse pas que d'être compliquée. D'une part, certaines nations, une tout au moins qu'il n'est pas besoin de nommer (l'Allemagne), commencent à demander, non sans humeur, jusqu'à quel point le gouvernement italien doit être tenu pour responsable de la protection dont il couvre un pouvoir qui ne songe qu'à fomenter partout la révolte dans les pays étrangers. Et, d'autre part, le pape s'efforce, lui aussi, par ses appels au clergé, par ses lettres aux princes, par tous les moyens en un mot, de mettre en jeu toute son influence pour soulever contre l'Italie le reste des nations catholiques.

Au milieu de tant de perplexités, la conduite du peuple italien lui-même paraît, sur plus d'un point, pouvoir être signalée comme de nature à donner quelques espérances. Les faits cités par M. Richard sont curieux, quelle qu'en puisse être d'ailleurs la véritable portée, et il est probable qu'ils vont se multiplier.

C'est d'abord un prêtre nommé Léonardi, qui, dans une paroisse du diocèse de Mantoue, occupait la cure à titre provisoire en attendant la nomination d'un titulaire définitif. L'archevêque, ultramontain de la vieille roche, ne le trouvant pas assez dans ses idées, le révoqua et confia le poste à un autre qui lui convenait davantage. Mais les paroissiens, blessés de ce qu'ils considéraient comme une intrusion, tinrent une réunion à laquelle ils eurent soin de donner le caractère le plus sérieux, et à la majorité de 207 voix contre 47 ils élurent curé don Léonardi. L'archevêque excommunia ces paysans révoltés : ils firent la sourde oreille. Il en appela alors au tribunal de Mantoue, concluant à ce que Léonardi fût interdit des fonctions de curé et expulsé de l'église et de la paroisse. Le tribunal repoussa ces deux demandes; de plus, dans ses considérants, il posa un principe de la plus haute importance. Il déclara que la propriété des églises de paroisse n'appartient ni à l'Eglise catholique dans son ensemble, ni aux évêques, mais bien aux communes, et que c'est aux syndics et autres autorités civiles que revient le soin de les administrer jusqu'à ce qu'il ait été pourvu aux vacances. Don Léonardi est donc resté en possession de sa cure. Dans cette affaire, d'ailleurs, ainsi que dans une autre analogue concernant une paroisse voisine, le tribunal, en

attribuant l'église au prêtre élu par les paroissiens, a refusé de le mettre en possession des biens qui y sont affectés. M. Richard, rapprochant ces faits de ceux qui se sont produits en Allemagne sous des influences opposées, se demande s'il n'est pas permis de voir là aussi comme le germe d'une sorte d'Église romaine libre : le prêtre étant élu par le peuple et entretenu par lui. M. Gallenga, l'un des hommes qui connaissent le mieux l'Italie, paraît être de cet avis, et dans son livre intitulé : *Une Nouvelle Visite à l'Italie*, il insiste sur l'importance du mouvement. « Déjà, dit-il, dans le vieux duché de Mantoue, commence à se réaliser ce double phénomène d'un évêque sans diocèse et d'un diocèse sans évêque. Qui peut dire quelles seront les conséquences de ces premières et faciles victoires du peuple contre un prélat, dans un pays tel que l'Italie, où ce n'est pas seulement le commun des laïques, mais la grande masse du bas-clergé lui-même qui ronge le frein de la tyrannie papale et épiscopale et rêve pour l'Église un gouvernement à la fois plus libéral et plus équitable ? »

Un autre fait s'est produit en même temps. C'est la formation d'une Société qui prendrait le titre d'Association pour la revendication des droits du peuple chrétien, et dont le but serait de faire rendre au clergé et au peuple le droit de désigner leurs pasteurs, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils appartiennent. Dans quelle mesure cette tentative a-t-elle chance de réussir ? On ne peut le dire encore. Deux traits au moins semblent indiquer qu'elle n'est pas considérée comme sans importance. Le précédent cabinet, par l'organe de M. Vigliani, alors ministre de la police et de la justice, a fait à l'Association naissante un accueil qui n'a pas été exempt de sympathie. Le langage qu'il lui a tenu était, à peu de chose près, celui que tenait jadis M. Gladstone à M. Miahl : « Préparez l'opinion publique, c'est votre devoir et votre droit ; tôt ou tard les parlements s'inspirent de l'opinion publique. » Et le pape, de son côté, avait fait à cette même Association l'honneur de s'occuper d'elle pour prononcer l'excommunication majeure contre toutes personnes qui en feraient partie à un degré quelconque, membres, patrons, adhérents ou propagateurs.

LA BELGIQUE.

Il semble dit qu'aucune nation, même parmi celles qui avaient mérité jusqu'ici le meilleur renom de sagesse et de libéralisme, n'échappera en ces matières au vertige général. La Suisse, à son tour, en est la preuve ; dans son ardeur à résister à la domination de l'État par l'Église, elle s'est jetée dans l'excès opposé : l'Église, aussi bien protestante que catholique, n'est plus désormais dans ce pays que la très-humble servante de l'Etat. Tout, il y a quelques années, semblait convier les libéraux suisses à adopter, pour mettre fin à leurs difficultés intérieures, la solution si simple de la séparation des deux pouvoirs. Ils ont voulu avoir leur Église officielle à eux, et ils lui ont fait des conditions qui rendent impossibles tout corps de doctrine et toute discipline. Dans plusieurs cantons on a établi ce que l'on nomme une Église *démocratique* : cela veut dire une Église absolument subordonnée au suffrage universel. Tout citoyen, protestant ou catholique, qui se trouve inscrit au rôle des contributions, est pour cela seul et de droit électeur dans l'Église, sans avoir à justifier d'ailleurs d'aucune condition spéciale. Chrétien ou libre-penseur, dévot ou athée, il n'importe : son droit comme membre de l'Église est absolu et inviolable. C'est le corps électoral ainsi composé qui nomme les ministres et les administrateurs de l'Église ; d'où la conséquence que l'on peut voir, et que l'on voit en effet : dans la même Église la plus grande diversité d'enseignement ; toute unité de doctrine est absolument détruite. Et, comme si ce n'était pas encore assez de folie et de désordre, on a voulu que le prêtre et le pasteur fussent réélus tous les six ans. Il n'y a plus ni *credo* ni liturgie ; quant à la discipline ecclésiastique, quelle trace en pourrait-il rester quand la loi interdit de prononcer contre les membres aucune mesure, fût-ce la simple exclusion, à raison d'opinions soit religieuses, soit irréligieuses ? « Le but principal de cette législation, dit avec raison M. Geffcken, professeur à l'Université de Strasbourg, auteur d'un livre sur *l'Église et l'État*, a été de contraindre les communautés religieuses à garder dans leur sein ceux de leurs membres qui, de fait, ont cessé d'en faire partie. »

Il n'est pas surprenant que des dispositions si tyranniques aient également révolté tous les hommes sincèrement religieux, tant protestants que catholiques. Il est devenu très-difficile de trouver des prêtres qui consentent à subir ce genre d'élection, et l'Église évangélique a vu ses membres les plus sérieux l'abandonner en grand nombre pour fonder des communautés à eux.

Peut-être trouvera-t-on que M. Richard a été un peu bref, comparativement au moins, sur cette partie de son sujet. Il est vrai que les querelles religieuses de la Suisse ont, depuis plusieurs années, largement occupé la presse, et que les personnes qui s'intéressent à cette question n'ont guère besoin qu'on les leur raconte de nouveau en détail.

La Belgique, en revanche, retient assez longtemps M. Richard, et le tableau qu'il en trace mérite d'autant plus d'être reproduit qu'il diffère très-sensiblement, sous plus d'un rapport, de l'idée que nous nous en faisons en général. La liberté « comme en Belgique » a passé longtemps, aux yeux de vrais libéraux et de vrais chrétiens, pour l'idéal du genre en matière religieuse. Il s'en faudrait quelque peu, si nous en croyons M. H. Richard, que cet idéal fût sans ombres. On va en juger.

A l'époque où la Belgique se sépara de la Hollande pour se constituer en État indépendant (c'était en 1830), le parti catholique dans ce pays et le clergé lui-même étaient extrêmement libéraux, ou du moins se donnaient pour tels. L'appui qu'ils apportaient aux libéraux politiques fut accueilli avec empressement, et, dans l'effusion de la reconnaissance, on fit à l'Église de grandes concessions. On a coutume de dire qu'en Belgique l'État et l'Église sont séparés : la vérité est que l'Église est absolument indépendante de l'État, mais que l'État assure à l'Église des ressources et des priviléges. « Rien de plus simple, m'écrit un Belge des plus distingués, que les rapports officiels de l'Église et de l'État dans ce pays : Rome nous donne les évêques qu'il lui plaît de nommer, et les évêques, à leur tour, désignent les curés qu'il leur plaît de choisir ; l'État les paye. »

Parmi les priviléges obtenus par le parti catholique, le plus funeste a été celui qui lui a livré, en droit au moins, toute l'éducation du peuple. Les écoles sont, à bien dire, sous la dépendance absolue du clergé.

Aussi longtemps que le clergé est demeuré fidèle au libéralisme dont il faisait profession en 1830, le mal n'a pas été

grand; mais la grande marée de l'ultramontanisme est venue, et, de tous les pays qu'elle a tour à tour battus de son flot puissant, aucun n'a été aussi fortement atteint que la Belgique. Les prêtres n'ont pas manqué alors d'extraire de la situation qui leur était faite par la Constitution tout ce qu'il était possible d'en tirer. L'éducation n'a plus été entre leurs mains qu'un instrument dont ils usent sans scrupule pour la propagation des doctrines du *Syllabus*. Dans toute ville un peu importante, il y a un journal qui prend son mot d'ordre à l'évêché. En temps d'élections (et les dernières ont prouvé que cela ne faisait que croître et embellir), le clergé signale en chaire les libéraux comme des gens sans moralité et sans honneur dont l'unique but est de détruire toute religion. Les prêtres conduisent les paysans au scrutin comme des troupeaux; ceux qui ont le malheur d'être pris à voter pour des candidats libéraux sont assurés d'être molestés de façon ou d'autre dans leurs biens temporels.

Il ne serait pas sans danger d'admettre, en règle générale, que de l'excès du mal finit par sortir le bien : ici toutefois l'exagération de la tyrannie ultramontaine paraît avoir provoqué une réaction salutaire et qui mérite qu'on s'y arrête.

Il y a longtemps qu'on a dit qu'on ne détruit que ce qu'on remplace; mais on n'a guère, dans les sphères politiques et religieuses, l'habitude d'agir en conséquence : on se rue à l'attaque de ce dont on ne veut plus, sans autre souci que de renverser, et l'on se trouve, le lendemain, réduit à relever tant bien que mal, faute d'un autre abri, les ruines que l'on a faites. Quelques esprits sérieux, en Belgique, ont voulu se montrer plus pratiques, et ils se sont demandé si, au lieu de pures négations, il ne serait pas à propos d'opposer à l'ultramontanisme une autre influence, plus puissante et plus élevée, celle d'un christianisme plus pur et plus vrai. M. E. de Laveleye, entre autres, dont tout le monde en Europe connaît le nom et les écrits, s'est fait l'ardent promoteur de cette idée. « Pour arracher le peuple à la domination du clergé, dit-il, et pour sauver nos libertés du naufrage qui les menace, il est nécessaire de mettre dans le cœur et dans la conscience de nos concitoyens, à la place des misérables superstitions que nous en voulons bannir, quelque chose d'assez ferme pour qu'ils s'y puissent tenir. » Ce quelque chose, à son avis, c'est le protestantisme. Dans une remarquable étude sur *la Liberté et la Prospérité des nations*, dont la traduction a été publiée en anglais avec une introduction de M. Gladstone, il entreprend de démontrer, par un ensemble de faits des plus significatifs, quelle est la supériorité des nations protestantes sur les nations catholiques à tous les points de vue, et notamment sous le triple rapport de l'intelligence, de la moralité et de la liberté. Lui-même paraît devoir donner l'exemple, car dans une lettre adressée à M. Richard, il annonçait qu'un nombre considérable de ses concitoyens, pour la plupart écrivains ou professeurs, étaient sur le point de faire à Bruxelles leur adhésion formelle au protestantisme, et il ajoutait qu'il « en était ».

Le mouvement ne se borne pas d'ailleurs à la classe dite éclairée ; voici, sans parler d'autres faits racontés par M. Goblet-d'Alviella et par d'autres, une histoire assez curieuse que M. Richard rapporte encore d'après le témoignage de M. E. de Laveleye. La scène se passe dans une petite commune de la province de Brabant, à Sart-Dame-Aveline. C'est le pendant, plus accentué, de l'histoire de don Léonardi.

A Sart-Dame-Aveline donc se trouvait, depuis quelque temps, un jeune prêtre qui par sa prédication et par sa charité s'était rendu particulièrement cher à son troupeau. Ses supérieurs, sans motifs sérieux, l'enlevèrent à l'affection de ses paroissiens. Ces braves gens en appelèrent à l'évêque; l'évêque ne répondit pas. Ce que voyant, ils cessèrent en masse de paraître à l'église, et tous les efforts tentés pour les y ramener furent inutiles.

Il leur en coûtait cependant de rester privés de secours religieux; ne pouvant avoir satisfaction du côté de l'Église catholique, ils s'adressèrent à l'Eglise évangélique de Bruxelles. Celle-ci, après avoir quelque temps hésité, envoya à Sart-Dame-Aveline un de ses ministres. Un auditoire nombreux l'attendait et l'accueillit de telle façon qu'il a continué ses visites. Bref, au bout de quatre mois on avait constitué dans la commune un troupeau protestant de plusieurs centaines d'âmes. Bientôt après, une souscription était ouverte pour l'érection d'un temple, et le produit, étant donnée la pauvreté des souscripteurs, en était considérable. Un appel fut fait au public par la voie de la presse, grâce à M. E. de Laveleye; quelques sommes furent recueillies en Angleterre par M. Richard lui-même : le temple fut construit et, dès le mois de février dernier, le journal le *Chrétien belge* en pouvait raconter l'inauguration avec des détails dont M. Richard lui emprunte une partie. Quelque intéressants que soient ces détails, ils sont secondaires. Ce qui est significatif, c'est le fait en lui-même : il semble prouver qu'en Belgique, aussi bien qu'ailleurs, l'excès des prétentions du clergé ultramontain pourra à la fin provoquer la révolte jusque parmi la foule soumise à son despotisme spirituel.

III. — FIN.

Ici s'arrête la revue de M. Richard. Il ne tenait qu'à lui de l'étendre plus loin, en Suède, en Norvége, en Danemark, en Hollande, en Russie surtout, et en Espagne aussi. Mais il faut se borner, et M. Richard n'est pas de ceux qui l'ignorent. Aussi n'a-t-il pas plus la prétention d'épuiser les réflexions que les faits, et se contente-t-il, en terminant, d'indiquer sommairement ses conclusions.

Après tout, dit-il, la morale de cette étude se tire d'elle-même. Deux mots la résument : *Que l'homme n'unisse pas ce que Dieu a séparé !*

Le christianisme, dans les vues de son divin fondateur, est une force exclusivement spirituelle : « *Mes paroles sont esprit et vie.* » C'est en se répandant de proche en proche, c'est en pénétrant les âmes une à une que cette force doit prendre peu à peu possession de la société humaine, afin de la transformer tout entière, comme le levain qui fait lever toute la pâte. M. de Tocqueville a dit que le christianisme peut exister sous tous les gouvernements, qu'il n'est lié à aucune forme politique, et qu'il peut triompher jusque sous les plus détestables, sachant trouver, au besoin, dans les maux même dont les mauvais gouvernements affligent le monde, l'occasion d'admirables vertus. Rien de plus vrai ; à une condition toutefois, c'est que le christianisme ne fasse pas appel au bras séculier.

On s'était flatté de réaliser un savant équilibre en attachant l'un à l'autre, par des liens habilement calculés, les deux pouvoirs civil et religieux : les faits se sont chargés de répondre. Partout où ce détestable système a prévalu, les gouvernements, aux prises avec des difficultés incessantes,

ne savent plus comment s'en tirer. L'unité nationale est compromise. Le christianisme, devenu la risée du monde, se voit déserté par les foules, et l'Église, déchue de sa dignité naturelle, n'est plus que l'instrument déshonoré de la sordide ambition des personnes ou des partis.

« Je le demande, s'écrie ici l'orateur, qu'est-ce qui trouble à cette heure la paix du monde et déconcerte la politique des hommes d'État les plus renommés de la France, de l'Allemagne, de l'Italie ou de la Belgique? Des questions religieuses, nées des conflits inévitables de l'État et de l'Église. Plaise à Dieu du moins que l'expérience leur profite et qu'à force de s'épuiser en vains efforts contre les difficultés inextricables d'une situation fausse, nos théologiens à protocoles et nos théologiens à épaulettes finissent par jurer, un peu tard, qu'on ne les prendra plus à se mêler de ce qui ne les regarde pas et de ce à quoi ils n'entendent rien! »

« Division au dehors, continue-t-il; et division au dedans aussi; car la religion semble n'être plus, en vérité, la plupart du temps, qu'un ferment de discorde et de haine entre les membres d'une même patrie. Soyons francs : est-ce qu'il n'y a pas en Europe plus d'un État dans lequel on peut craindre de voir les querelles religieuses aboutir, d'un moment à l'autre, à la guerre civile? Et douterait-on que ce ne soit le fait de ce régime maudit grâce auquel l'État ne songe qu'à faire la loi à l'Église tandis que l'Église, de son côté, ne songe qu'à faire la loi à l'État? Que l'on regarde donc comment les choses se passent dans les États-Unis d'Amérique, où chacun des deux pouvoirs a renoncé une fois pour toutes à toute prétention sur le domaine de l'autre!

Certes, les États-Unis ne sont pas le séjour du sommeil et de l'indifférence. De tous les pays de la terre, il n'en est pas un où la vie religieuse soit plus intense et plus active. Il n'en est pas un non plus où la passion politique et l'esprit de parti se donnent plus librement et plus hardiment carrière. Avons-nous jamais ouï dire cependant que dans ce pays les prétentions rivales des sectes qui se disputent l'influence aient mêlé aux agitations politiques le levain amer des animosités religieuses et des subtilités théologiques? Avons-nous jamais ouï dire que le Congrès ait été saisi de points de doctrine ou de discipline, appelé à régler les cérémonies, les rites et la hiérarchie, ainsi que cela est arrivé plus d'une fois au Parlement britannique, et que l'on ait soumis là-bas les questions de foi à des conciles composés d'hommes de toute croyance et même de toute incroyance, Juifs, Turcs, infidèles ou hérétiques? « Il est possible, dit M. Goldwin Smith, que la neutralité religieuse qui règne aux États-Unis ne soit pas parfaite comme l'unité; il est possible que ce ne soit pas le dernier mot de la civilisation et de la piété, mais tout au moins c'est la paix... A part quelques écarts du catholicisme romain, on ne saurait citer une seule élection dans laquelle on ait fait appel à l'esprit de secte. Après tout ce qui a été dit, pendant tant de semaines, sur les deux derniers candidats à la Présidence, j'en suis encore, et la plupart des Américains ne sont pas plus avancés que moi, à apprendre à quelle Église se rattache l'un ou l'autre candidat. C'est que là où il n'y a de privilége en faveur d'aucune, il n'y a d'attaque contre aucune. Aussi les cultes les plus différents vivent-ils côte à côte, sans troubler la paix de l'État. Ajoutons qu'autant qu'on en peut juger, les controverses d'Église à Église sont fort rares; il y en a davantage dans le sein de chacune d'elles, entre les plus orthodoxes de leurs membres et les plus libéraux. L'Église épiscopale surtout est agitée par de vives discussions intérieures. Mais sous un régime de véritable égalité il n'y a pas de querelle sans issue : quand on ne peut pas s'entendre, on se sépare; cela vaut mieux que de se faire des procès ou de s'envoyer réciproquement en prison (1). »

Voilà des considérations bien graves assurément, et de nature à faire singulièrement réfléchir les hommes préoccupés des intérêts matériels et de la prospérité extérieure des sociétés. Mais il y a d'autres intérêts (qui ne sont pas indifférents à ceux-là, d'ailleurs, pas plus que l'esprit n'est étranger au corps qu'il anime); et ce sont ces intérêts supérieurs, on l'a pu voir, qui préoccupent par-dessus tout M. Richard. Il y revient en terminant, avec une éloquente insistance, et il semble qu'en le faisant il vise plus spécialement la France. Faut-il rappeler qu'il écrivait avant le 16 mai et que ce ne sont pas des allusions personnelles et éphémères, mais des conseils d'une application générale qu'il convient de chercher dans ses paroles?

Ce qu'il y a de pis, dit-il, et ce qui surpasse tout le reste, c'est que par l'effet de cette déplorable alliance l'esprit et le but du christianisme se sont trouvés travestis au point de détourner de lui la plus grande partie des forces vives de la société européenne. Je ne sais rien de plus triste que ce fait — car j'ai bien peur que ce ne soit un fait trop réellement incontestable, — que le gros de l'armée de la liberté et du progrès sur le continent se compose de sceptiques et d'incrédules. Regardons-nous du côté de l'Allemagne? Le docteur Geffcken, dans son remarquable travail sur *l'Église et l'État*, affirme que le conflit qui s'est élevé dans ce pays a eu pour effet de fortifier les éléments hostiles à toute religion. La plupart des journaux notés comme défavorables à l'Église catholique pourraient aussi bien être comptés parmi les ennemis du christianisme en général; et les masses vont décidément aux extrêmes, ou tout à fait irréligieuses ou ardemment ultramontaines. Est-ce sur la France que nous tournons les yeux? M. E. de Laveleye, dans sa brochure intitulée *Protestantisme et Catholicisme*, nous dit que « ce qui manque le plus à la France, ce sont des hommes qui, sans rompre avec la tradition, acceptent cependant les idées nouvelles. Les républicains, ajoute-t-il, sont généralement hostiles ou indifférents à toute idée religieuse; comme à leurs ancêtres, les révolutionnaires du siècle dernier, il leur manque une base pour élever un édifice solide. Ceux qui défendent les idées religieuses veulent faire revivre l'ancien régime et font obstacle à toute réforme. » On a vu plus haut que le même publiciste exprime les mêmes regrets au sujet de son pays. Le seul moyen de lutter avec succès contre l'Église de Rome, c'est « de montrer qu'elle a été infidèle aux vraies doctrines du Christ et de prêcher un christianisme plus pur et plus sévère que le sien ». On en peut dire autant, M. Richard le craint, de l'Italie, et il rapporte à ce sujet une observation que lui fit à Milan un fort intelligent Italien, et dont il fut vivement frappé. « Je lui exprimais en toute sincérité, dit-il, avec quelle joie je constatais partout tant de signes de la régénération de la nation italienne, tant d'activité dans les sciences, dans l'éducation, dans les affaires. — Oui, me répondit-il, tout cela est bien; mais il nous manque

(1) *Contemporary Review*, avril 1877.

une grande chose : nous n'avons pas de religion, j'entends de religion vraie et sincère; les prêtres ont tué la religion dans ce pays. »

« Comment s'est accompli partout ce grand divorce ? s'écrie en terminant M. Richard. D'où vient que tant d'hommes de talent et de cœur, tant d'hommes réellement distingués par l'ardeur de leur patriotisme et par l'élévation de leurs vues politiques sont ainsi entraînés à tourner le dos au christianisme ? Cela vient de ce qu'au lieu de leur présenter l'Évangile comme la loi parfaite de la liberté, comme la charte par excellence de l'indépendance des personnes et de l'indépendance des nations, on le leur a toujours fait voir comme un instrument d'oppression aux mains des pires ennemis de la liberté publique et privée. Le despotisme et la théocratie ont toujours vécu dans la plus étroite alliance; l'humanité les a toujours trouvés unis dans la même conspiration contre son développement naturel. Oui, nous sommes autorisés à le dire bien haut aux papes, aux cardinaux, aux prélats, et généralement à tous les représentants de toutes les Églises officielles, d'un bout de la terre à l'autre : « C'est « à cause de vous que le nom de Dieu est blasphémé parmi « les nations. »

Ma tâche de traducteur est terminée; j'ai dit que c'était la seule que j'eusse songé à remplir, voulant seulement, sans discuter pour mon compte ni la thèse de M. Richard, ni la façon dont il la présente, faire connaître aux personnes qui ne lisent pas l'anglais une étude intéressante par son objet et remarquable par sa forme. Je ne prétends donc pas, quelles que soient mon admiration et mon affection pour l'auteur, adopter indifféremment toutes ses idées, et il ne serait pas juste de les mettre toutes à mon compte. Je tiens à dire cependant que sur le fond des choses je partage sa conviction et que, pour moi comme pour lui, la solution des grands problèmes qui travaillent les sociétés modernes est dans la séparation des deux pouvoirs temporel et spirituel; j'ajoute même que c'est chez moi une conviction ancienne. Et voici comment, il y a une vingtaine d'années, j'essayais de justifier cette manière de voir.

« Suivant moi, la politique est une chose, la foi une autre, et la société religieuse est par essence distincte de la société civile. L'une a pour objet les intérêts passagers des corps, l'autre les éternelles destinées des âmes. L'une embrasse les actes, l'autre les volontés. Les mêmes hommes, sans doute, sont ou peuvent être membres de ces deux sociétés; mais ils le sont à des titres divers, comme citoyens du temps et comme héritiers de l'éternité. En la première qualité, le prêtre, comme l'impie, est soumis à la loi temporelle et n'a rien à prétendre d'elle que la justice due à tous. En la seconde, le prince, comme le manœuvre, relève de la loi spirituelle et n'est devant elle qu'une conscience égale à une autre. Grâce à cette distinction des deux lois, tout se concilie et s'accorde; sans elle tout se confond et se contrarie, il n'y a ni liberté civile ni liberté religieuse, et les plus savantes combinaisons ne parviennent qu'à établir une injustice plus ou moins dissimulée et une oppression plus ou moins adoucie, tantôt celle du citoyen, tantôt celle du croyant, le plus souvent toutes les deux. »

Est-ce ainsi que l'entendait, il y a quatorze siècles bientôt, le pape Gelase, lorsqu'il écrivait dans son *Traité de l'excommunication :*

« Dieu... a voulu séparer les fonctions des deux pouvoirs, de telle façon que les empereurs chrétiens eussent besoin des pontifes pour la vie éternelle, et que les pontifes fussent soumis aux empereurs pour les choses temporelles » ?

Je ne sais; mais il me semble que ce pape, que l'Église honore parmi ses saints, parlait le langage de la vraie sagesse aussi bien que de la vraie piété, lorsqu'il ajoutait : « Ainsi chacun des deux ordres est contenu dans la modération, et chaque vocation est appliquée aux choses qui lui conviennent. »

FRÉDÉRIC PASSY.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Virgile, par W.-Y. SELLAR. — **Histoire de la littérature italienne**, par FRANCESCO DE SANCTIS. — **Constantinople**, par EDMOND DE AMICIS. — **Leçons d'accentuation allemande**, par le Dr HERMANN HUSS. — **Dante**, par Mr OLIPHANT.

I.

Le *Virgile* (1) de M. Sellar formera le tome Ier d'un ouvrage intitulé *les Poëtes latins du siècle d'Auguste*, qui fera suite aux *Poëtes latins de la république*, du même auteur. L'ensemble de l'œuvre constituera donc une *Histoire de la poésie latine*. Ainsi s'expliquent et se justifient les allures didactiques que quelques critiques ont reprochées au *Virgile*, la grande *Introduction générale* qui ouvre le livre, la division, subdivision et sous-subdivision en chapitres, sections et paragraphes portant en-tête et numéros. L'auteur d'une histoire littéraire n'a point les coudées franches du simple *essayiste :* sa fonction est d'instruire. Son lecteur ne lui reconnaît pas le droit de passer à côté du lieu commun, ou de s'en tirer par un paradoxe. Il est tenu de tout dire, au risque même d'avoir raison avec tout le monde. A ceux qui ne sauraient s'y résigner et qui préfèrent une sottise à une banalité, M. Sellar donne un exemple qui est une leçon de la part d'un écrivain de sa valeur : il raconte consciencieusement tout ce qui concerne son sujet, sans se soucier si d'autres ont déclaré avant lui que Virgile est un grand poëte et si telle anecdote touchant son héros a été rééditée cent fois. Son livre est un résumé et comme une condensation des travaux antérieurs, sans exclusion des vues propres de l'auteur.

Le travail de M. Sellar repose et tourne, comme sur un pivot, sur l'idée que l'importance capitale de Virgile tient à son caractère de poëte « représentatif ». Il est le grand représentant de son pays et de son siècle, de la culture latine, des sentiments politiques des hommes de son temps, de leur sensibilité religieuse et morale; l'idée impériale s'incarne en lui.

M. Patin avait dit que *l'Énéide* est « l'expression de Rome, de Rome entière, de la Rome de tous les temps, de celle des empereurs, des consuls, des rois » ; M. Sellar ajoute à cette liste la Rome des papes, préparée par le poëte dont « le but fut de persuader ses lecteurs de la mission de Rome, que la

(1) *Virgile*, par W.-Y. Sellar, professeur d'humanités à l'université d'Edimbourg. (Oxford, 1 vol., 1877. Clarendon Press.)

Divinité avait désignée pour être l'instrument de la paix finale et du bon gouvernement de l'univers. Il concevait l'action de Rome dans le passé, le présent et le futur, comme une manifestation de la Divinité agissant dans sa justice, son autorité et sa bonté. » Le pieux Énée produit à M. Sellar l'effet d'un pape inoffensif. Virgile est un écrivain catholique, un légitimiste partisan du droit divin, interprétant au profit du pouvoir absolu les antiques traditions de la nation.

M. Sellar n'est pas éloigné de penser que les tendances anti-républicaines de son héros sont pour quelque chose dans la réaction dont il est actuellement l'objet dans une partie du monde lettré. La gloire de Virgile subit, en effet, une éclipse partielle, après avoir brillé pendant dix-huit siècles d'un éclat qui semblait inaltérable. La France et l'Italie lui sont demeurées invariablement fidèles, et quelques attaques isolées n'empêchent pas le mot prononcé par Sainte-Beuve, il y a vingt ans, de rester vrai. « Virgile, disait-il en ouvrant au Collége de France son cours de poésie latine, Virgile, depuis l'heure où il parut, a été le poëte de la latinité tout entière. »

En Angleterre, il y a eu un moment où l'auteur des *Géorgiques* avait cessé d'être dans l'usage et l'affection de tous; ce ne fut qu'un moment, et il est passé.

La défaveur vient à Virgile de l'Allemagne. Il y est contesté par les uns, nié par les autres. Cela vaut la peine qu'on s'y arrête, car on a dit avec raison que le caractère d'un talent se juge d'après ceux qui le haïssent non moins sûrement que d'après ceux qui l'aiment.

Niebuhr est un des premiers qui aient attaché le grelot. Dans son *Histoire romaine* (1), il exprime la conviction que si Virgile a donné, au moment de mourir, l'ordre de brûler *l'Énéide*, c'était « pour détruire ce qu'à ce moment solennel il ne pouvait voir qu'avec tristesse, comme étant le fondement d'une réputation usurpée ». Le même Niebuhr dit encore, dans ses *Leçons sur l'histoire romaine* : « Toute *l'Enéide*, d'un bout à l'autre, est une idée fausse... Virgile est un des exemples remarquables que nous possédions de la manière dont un homme peut manquer sa vraie vocation : la sienne était la poésie lyrique... »

L'idée que Virgile a manqué sa vocation est originale. C'est une thèse du genre de celle que soutenait M. Alexandre Dumas fils, alors à ses débuts, dans son livre du *Régent Mustel*. Le célèbre dramaturge avait découvert que dans plusieurs romans célèbres, parmi lesquels *Werther*, *Manon Lescaut*, *Paul et Virginie*, les dénoûments sont faux, c'est-à-dire qu'ils ne s'accordent pas avec les théories de M. Alexandre Dumas fils. Désireux de rectifier ces erreurs, il évoquait dans *le Régent Mustel* les héros de Goëthe, de l'abbé Prévost, de Bernardin de Saint-Pierre, et il les faisait agir avec un peu plus de bon sens. Ce n'était plus Virginie, mais Manon Lescaut qui sacrifiait sa vie à sa pudeur; c'était Charlotte, au lieu de Manon, qui allait périr dans les déserts d'Amérique, où elle était ensevelie par Werther, tandis que Desgrieux se tuait avec les pistolets que lui avait donnés sa bien-aimée Virginie.

Tout rentrait ainsi dans l'ordre et la logique. Il n'y avait de troublé que le lecteur, fort en peine de se reconnaître au milieu de ces échanges. Ce pauvre lecteur était aussi embarrassé que Schahabaham, dans *l'Ours et le Pacha*, au moment où ses deux ours ont troqué leurs têtes. Schahabaham comprend à la rigueur que l'ours noir ait la tête blanche, puisque les chagrins font blanchir les cheveux; mais il lui est impossible de comprendre comment la tête de l'ours blanc est devenue noire. Les métamorphoses des amis du Régent Mustel brouillaient de même toutes les idées. Il est aussi malaisé de se représenter Manon Lescaut en Virginie, que Virgile poursuivant « sa vraie vocation », et faisant autre chose que ce qu'il a fait.

Jean-Paul Richter regrettait que le vœu attribué à Virgile mourant n'eût pas été accompli, et que l'on n'eût pas jeté *l'Énéide* au feu, quitte à sauver des flammes quelques épisodes détachés. S'il faut en croire Gossrau, l'un des commentateurs allemands de *l'Énéide*, les amis du poëte auraient pu tout brûler sans causer un grand détriment à l'Allemagne. Gossrau cite la boutade de Jean-Paul comme spécimen de l'opinion presque générale de la critique germanique, et il ajoute ce commentaire significatif : *Equidem dubito num legerit. Nam et philologos ita judicare audivi de Virgilio, ut non legisse eos appareret.* « J'ai entendu même des philologues parler de Virgile d'une manière qui montrait qu'ils ne l'avaient pas lu. » L'aveu est bon à recueillir. Il arrive donc aussi quelquefois aux Allemands de parler de ce qu'ils ne connaissent pas ? Je croyais que cela n'arrivait qu'aux Français.

Tout récemment, un critique allemand, M. Bernhardy, a dressé l'inventaire (1) de ceux de ses compatriotes qui se sont montrés défavorables à Virgile : la liste est formidable, et l'on y voit figurer le nom illustre de Hegel.

Nous avons gardé M. Mommsen pour la fin, parce qu'il est le plus dur. L'éminent historien parle dédaigneusement des « succès de *l'Enéide*, *la Henriade et la Messiade* » ! Il n'est pas permis de supposer que M. Mommsen n'ait pas lu *l'Enéide;* mais on pourrait, sans lui manquer de respect, le soupçonner de n'avoir pas lu *la Henriade*. Le rapprochement ci-dessus donnerait à le penser. Voltaire lui-même en aurait éprouvé de la confusion, lui qui écrivait : « Homère a fait Virgile, dit-on; si cela est, c'est sans doute son plus bel ouvrage. »

D'où vient l'antipathie des Allemands pour Virgile? Le plus Français de leurs écrivains, Frédéric II, en a donné la clef dans un entretien avec l'écrivain saxon Gellert.

— Lequel préférez-vous, d'Homère ou de Virgile? demandait le roi.

— Homère est original.

— Mais Virgile est plus poli, repartit Frédéric.

Virgile est plus *poli*. Voilà le gros mot lâché. Il possédait à un degré souverain « l'unité de ton et de couleur, l'harmonie et la convenance des parties entre elles, la proportion, le goût soutenu ». Or, tous ces dons délicieux, dont la réunion a formé « la chose parfaite et charmante qu'on appelle le génie virgilien », sont l'apanage des littératures déjà vieilles; pour en apprécier la suprême délicatesse, il faut appartenir soi-même à une civilisation ancienne. L'Allemagne est jeune. L'Allemagne — elle nous dépasse sur tant de points, qu'on peut le lui dire sans la choquer — l'Allemagne est encore très-rapprochée, par le temps, de la barbarie. Il est inévitable que les productions des époques raffinées comme le siècle d'Auguste ou notre XVIIe siècle lui paraissent factices et artificielles. C'est pourquoi on la voit se tourner de préfé-

(1) Publiée en 1811

(1) Dans *Grundriss zur Römischen Literatur*, 1871.

rence, selon une remarque fort juste de M. Sellar, vers le *très-vieux*. Elle s'intéresse aux civilisations naissantes, et même aux temps qui ont précédé la civilisation, plus qu'aux époques de haute culture; elle ne reconnaît d'originalité qu'aux poésies primitives et relègue avec mépris la « poésie littéraire » dans le domaine de « l'art composite et de l'art d'imitation ».

A cette grande raison viennent s'en ajouter de secondaires. L'Allemagne est à la tête de l'école d'érudition, et l'érudition n'aide pas toujours à aimer les bagatelles de la forme, qui ont une si grande importance chez Virgile. Sainte-Beuve, qu'on ne se lasse pas de citer, a dit à ce propos, avec sa finesse accoutumée : « Il ne faut peut-être pas être trop savant pour goûter et sentir à point les belles choses poétiques de l'antiquité, ou du moins le trop d'encombrement de doctrine et de savoir est aussi un danger. »

La préférence donnée en Allemagne aux études grecques sur les études latines a encore contribué au discrédit de Virgile. Le Français, grâce à sa langue, à ses institutions, à son histoire, est imbu des traditions romaines; le latin est pour lui presque une langue vivante, dont il possède l'esprit avant de l'avoir étudié. L'Allemand a tout à apprendre; il est vis-à-vis du latin comme nos écoliers vis-à-vis du grec, et il trouve que la langue de *l'Iliade* mérite mieux que la langue de *l'Énéide* la peine qu'il faut prendre pour l'étudier. « *Absolument*, dit M. Sellar, le nombre des hommes familiers avec la littérature latine n'a probablement pas diminué (en Allemagne) depuis un siècle; il a beaucoup diminué si on le compare au nombre des hommes familiers avec la littérature grecque. »

Il n'est pas impossible que les opinions politiques de Virgile lui aient nui, ainsi que l'estime son savant historien. Nous serions tenté, pour notre part, d'attribuer une plus grande importance à la question de race. Virgile souffre d'une prévention instinctive, très-commune en pure terre germanique, contre les races latines. En cela les Allemands se trompent, à moins que ce ne soit M. Sellar. Virgile n'était pas Latin; il était Celte. Les preuves que M. Sellar apporte à l'appui de son hypothèse sont mi-partie externes et mi-partie internes. Il y avait des colonies gauloises sur les rives du Pô, et d'ailleurs un philologue a reconnu une racine celtique dans le mot *Vergilius*, qui est le véritable nom du poëte. Voilà pour les preuves externes. On trouve des preuves internes dans « certains éléments du génie et de la nature de Virgile qui paraissent anticiper sur le développement du sentiment moderne. Il a un sens vague de la mélancolie et un sentiment imaginatif du mystère du monde invisible. Le sentiment proprement dit est distinct chez lui de la passion de l'amour. Il a conscience d'une union avec la nature extérieure. Quand il parle des épopées primitives, un souffle de romantisme court dans ses vers. »

Si l'éminent critique qui faisait ici même, il y a quelques semaines, un si ingénieux traité de l'*humour* (1), avait su que Virgile était Celte, il lui aurait certainement donné une place dans sa galerie d'humoristes célèbres, entre Salomon et M. Renan, puisqu'il a démontré que l'*humour* est essentiellement l'esprit celtique.

(1) Voy. les trois leçons de M. Paul Stapfer sur *l'Humour*, *Revue* des 11, 18 et 25 août.

Le lecteur, on le voit, n'a pas à craindre de rencontrer dans M. Sellar un de ces guides monotones qui ne vous conduisent que par les sentiers battus. Il y a assez d'imprévu dans son livre pour tenir l'esprit en éveil. Le nom du savant professeur de l'université d'Edimbourg est une garantie suffisante qu'on y trouve, en outre, les qualités solides nécessaires à une œuvre de ce genre. Il n'eût dépendu que de lui d'en rendre la forme plus brillante, de donner à la pensée plus de précision, à l'expression plus de netteté et d'éclat : M. Sellar l'a dédaigné. C'est dommage. On regrette aussi qu'il n'ait pas étendu davantage certains chapitres. Il aurait pu, par exemple, accorder plus de place aux résultats auxquels est arrivé M. Comparetti dans son excellent livre sur *Virgile au moyen âge* (1). M. Sellar s'est dit que 413 pages in-8° formaient déjà un total respectable et qu'il ne fallait pas effrayer son lecteur. Il n'a pas eu tout à fait tort. S'il avait voulu épuiser son sujet, ce n'est pas un volume, eût-il deux fois 413 pages, qu'il lui aurait fallu; c'est une série de volumes. Et encore cela n'aurait pas suffi, car Virgile n'est pas un sujet qu'un écrivain, quel qu'il soit, puisse se flatter d'épuiser.

II.

L'Histoire de la littérature italienne (2) de M. Francesco de Sanctis n'est pas une nouveauté. La première édition remonte déjà à plusieurs années. L'œuvre est exquise, et parée de toutes les grâces propres à séduire le public français. Elle est pourtant peu connue ici. Les circonstances en sont cause. L'Allemagne a accaparé l'attention; tous les yeux sont fixés sur le Rhin, toutes les oreilles tendues vers Berlin. Chacun apprend l'allemand, ou a l'intention de l'apprendre, et l'italien est délaissé. Il suffirait, pour y ramener le goût, que les livres de M. de Sanctis se répandissent en France (3). M. de Sanctis a un amour du beau si entraînant, qu'on ne peut lire ses chapitres sur Dante, sur Pétrarque, sur l'Arioste, sans avoir envie de relire les chefs-d'œuvre qui les ont inspirés. Poëte, il parle des poëtes comme ceux qui entendent la langue des dieux savent seuls le faire. Sa critique est élevée et pénétrante. Si elle mérite un reproche, c'est d'être trop ingénieuse. M. de Sanctis exagère quelquefois le raffinement et la subtilité, défaut bien rare et bien aimable; ses analyses psychologiques sont d'une délicatesse extrême: est-il rien de plus joliment expliqué que le caractère de Pétrarque, qui *croyait* en homme du moyen âge et *sentait* en homme de la Renaissance, d'où une contradiction qu'on retrouve dans ses sentiments pour Laure? Arrêtons-nous un instant sur ce passage. Il est très-propre à donner une idée des procédés de l'auteur.

En théorie, Pétrarque éprouvait pour Laure « l'amitié spirituelle, source de vertu », dont les cours d'amour avaient réglé les lois quintessenciées. Il le répète de bonne foi en cent endroits. Comment oserait-il aimer différemment sa divinité? Ne sait-il pas que la chair est un péché, que le corps n'est que le voile méprisable de l'esprit, que la beauté fémi-

(1) Voy. sur *Virgile au moyen âge* la *Revue* du 7 avril.

(2) *Storia della letteratura italiana*, par Francesco de Sanctis. (Naples, 2 vol. Antonio Morano).

(3) On doit encore à M. de Sanctis une *Étude critique sur Pétrarque*, des *Essais critiques*, etc.

nine est une apparence symbolique, l'amour un principe. Dans les moments de calme, il se persuade lui-même, et il en est aussitôt puni par la froideur de ses vers ; il tombe dans le convenu et le maniéré, dans les antithèses, les *concetti*, les raisonnements prétentieux, les fadaises pompeuses : pour exprimer du faux, il ne trouve que du faux. Cependant une sorte d'inquiétude et de malaise s'empare de lui ; l'instinct de l'artiste se révolte contre ces abstractions d'un spiritualisme exagéré. Il a beau faire, c'est la femme, et non une froide « image de sagesse », qui trouble et échauffe son imagination. Il est sensible aux réalités. L'amant est ému par un col blanc, des joues empourprées, des yeux brillants, tous objets très-matériels, et le poëte reçoit ses inspirations de la Laure au doux visage qu'il fait poser devant lui, dans cent attitudes diverses, sans se lasser de la reproduire. Si l'amour était assez puissant chez Pétrarque pour le mettre en état de révolte contre ses croyances, ou la foi assez vaillante pour tuer la sensualité de l'amour, la contradiction cesserait ; mais Pétrarque n'a pas la force de se tirer de là. Plus il s'agite, plus il s'embarrasse. L'histoire de sa passion est un perpétuel *oui* et *non*, un « je veux » et un « je ne veux pas », jusqu'à la mort de Laure, qui met fin à la lutte en supprimant le réel. L'amour pour une créature céleste, dépouillée de la chair, ne saurait avoir rien de grossier ; il est pur comme son objet. Désormais le poëte peut s'abandonner sans contrainte à ses sentiments ; il n'éprouvera plus rien qui choque les idées mystiques développées en lui par l'éducation ; la mort de son amante a ramené l'harmonie dans son âme et, par contrecoup, dans ses vers.

M. de Sanctis n'a pas mis moins de finesse subtile dans le portrait de l'Arioste.

Le monde du moyen âge tombe en dissolution. Apparences et réalités, fond et forme, tout a péri quand Ludovico Ariosto paraît. Ariosto trouve le terrain déblayé sans avoir eu à s'en mêler. Il n'a rien à affirmer, et rien à nier ; il n'est ni croyant ni sceptique : il est indifférent. Le monde au milieu duquel il vit et se forme, monde privé de tout ce qui est noble, sans religion, sans patriotisme, sans moralité, n'a pour lui qu'un intérêt des plus médiocres. Bonne pâte d'homme, ce Ludovico. Il s'emporte d'un rien, et pourtant c'est le plus patient des serviteurs. Il remplit le rôle qui lui est échu en partage dans la vie avec intelligence et fidélité, sinon avec enthousiasme. On l'appelait distrait ! Mais pour lui, la vie n'était qu'une distraction, un accessoire. Son occupation, c'était l'art. Allez voir le bonhomme, le bourgeois paisible et dépiteux, qui ne sait ni conquérir la liberté ni supporter la servitude, qui courbe le dos sous les contrariétés, se fait petit et prête à rire à ses dépens, — allez-le voir quand il compose. Son regard s'illumine, sa physionomie est inspirée : c'est un dieu qui a conscience de sa divinité, c'est l'artiste. Une seule chose est encore vivante en Italie : l'art.

Le grand souci de M. de Sanctis est toujours d'étudier l'individu. Il ne quitte un personnage qu'après avoir disséqué ses sentiments et ses idées jusque dans leurs fibres les plus ténues. Quand il n'y voit plus avec ses yeux, il prend la loupe et le microscope. Aucune des arguties et des minuties du cœur humain ne lui échappe. Quel admirable confesseur il ferait !

III.

Constantinople (1) sera, dit-on, le dernier livre de voyages de M. Edmond de Amicis. Le succès l'encourage à viser plus haut. M. de Amicis est devenu en quelques années l'un des écrivains les plus populaires de l'Italie. En 1867, à vingt et un ans, étant officier, il dirigeait à Florence un journal, l'*Italia militare*. Une série de jolies nouvelles et d'articles qui ont été réunis en volume fondèrent sa réputation. Il quitta le service militaire, se mit à courir le monde et raconta ses pérégrinations dans des livres où l'on retrouve les qualités qui ont fait chez nous la vogue des ouvrages de M. de Beauvoir. C'est le même naturel, la même facilité, la même bonne humeur assaisonnée d'une pointe d'*humour*.

Il écrit tout un chapitre sur les chiens de Constantinople, leurs mœurs, leurs joies et leurs douleurs.

A l'hôtel, pas un des habitués de la table d'hôte ne lui échappe.

Cette charmante personne qui rougit dès qu'on la regarde s'est fait enlever par le beau Valaque, son voisin. Il n'y a pas à en douter.

Le grand blond en face, qui sourit mystérieusement quand on parle des femmes turques, c'est le *voyageur amoureux*. Il voyage pour faire des conquêtes, et il a un agenda sur lequel il inscrit ses victimes.

Voici un Hongrois qui a eu beaucoup d'aventures. Il a été secrétaire d'un riche seigneur, puis il a servi dans les zouaves français et s'est battu contre les Arabes, qui l'ont fait prisonnier. Il s'est échappé de leurs mains, et il est parti pour Constantinople avec le projet de s'enrôler dans l'armée turque ; mais en arrivant il a changé d'idée. Il s'embarque demain pour l'Inde, où il entrera dans l'armée anglaise.

Le monsieur français qui parle tant a une existence difficultueuse et affairée. Il a déclaré la guerre à la poste, non point à la poste turque, ou à une autre poste particulière, mais à toutes les postes. Il mène de front des disputes avec le bureau autrichien, le bureau anglais et le bureau français. Il adresse des protestations aux journaux de l'Occident et télégraphie des injures à toutes les stations postales du continent. Ses journées se passent aux guichets. Il ne reçoit jamais une lettre à temps, et celles qu'il écrit se perdent toujours en route. Ses compagnons de table subissent chaque soir le récit des persécutions et des chamailleries de la matinée, et c'est pour cela qu'il parle tant. Son discours se termine invariablement par l'assurance que la poste aura abrégé sa vie.

Le chapitre intitulé *l'Oisiveté* montre où peut mener la crainte de scandaliser le prochain. Les négociants zélés qui tiennent à respecter les jours de fête de tout le monde finissent par ne plus ouvrir leurs bureaux. A force de fermer pour le dimanche des chrétiens, pour le samedi des israélites, pour le vendredi des Turcs, pour les innombrables saints des calendriers grec et arménien, il leur reste à peine un jour de travail par semaine. M. de Amicis insinue qu'ils n'en sont pas fâchés.

La description du grand bazar est très-pittoresque.

(1) [illegible] Fratelli Treves.)

M. de Amicis possède une qualité d'un prix inestimable : on chercherait vainement dans ses écrits une trace de pédanterie; il ne se croit pas tenu de prendre un ton doctoral pour dire des riens, et c'est ce qui rend tout ce qui sort de sa plume si agréable.

IV.

La langue allemande est, quoi qu'on en dise, l'une des plus faciles à prononcer pour les étrangers, sinon avec pureté, du moins de manière à se faire comprendre. Elle doit cet avantage à ce que l'accentuation n'y est pas capricieuse comme dans l'anglais et l'italien, où les philologues seuls peuvent aspirer à comprendre pourquoi l'accent est posé sur telle syllabe plutôt que sur telle autre. L'accent allemand obéit à des règles fixes et simples, sauf une exception qu'on verra tout à l'heure. Ces règles viennent d'être exposées par un professeur, le docteur Hermann Huss, dans une petite brochure de soixante-douze pages qui est un traité complet. *Les Principes de l'accentuation dans la langue allemande* (1) ont été écrits, annonce le sous-titre, en vue des étrangers. Il est permis de croire, sans trop de présomption, que ces étrangers sont surtout les Français, puisque les nombreux exemples donnés par le docteur Huss sont traduits dans notre langue. L'ouvrage est ce qu'il devait être, clair, méthodique, pratique. On peut y apprendre en deux heures à éviter les fautes d'accentuation les plus grossières. — Il faut plus de réflexion pour s'assimiler le chapitre sur les *Six particules séparables*, mais la question est si embrouillée! Le docteur Huss prévient lui-même, en commençant son chapitre, qu'à la première lecture on n'y comprendra rien, et il ne se trompe pas. Les six particules séparables étaient l'écueil de son travail, car les mots où elles entrent obéissent pour l'accentuation à des règles d'une subtilité désolante. Il n'est pourtant pas impossible de s'en tirer, à condition d'être guidé par le docteur Hermann Huss et d'avoir la foi et la patience.

V.

Le petit volume de Mrs Oliphant sur *Dante* (2) n'est pas digne de l'auteur de la *Biographie du comte de Montalembert*. Il est superficiel, sans en être parfois plus clair. On a écrit tant de livres sur Dante, et tant de bons livres, que, même pour un ouvrage de vulgarisation, sans prétentions à l'originalité, il semble qu'on aurait pu faire mieux. Les matériaux abondent; il n'y a qu'à les mettre en œuvre.

ARVÈDE BARINE.

(1) *Lehre vom Accent der deutschen Sprache*, par le Dr Hermann Huss. (Altenburg, 1877. A. Pierer.

(2) *Dante*, par Mrs Oliphant. (London, 1 vol., 1877. William Blackwood and Sons.) Ce volume fut partie de la série intitulée : *les Classiques étrangers pour les lecteurs anglais*, par laquelle MM. Blackwood continuent et complètent leur collection des *Anciens classiques pour les lecteurs anglais*, qui a été accueillie avec faveur par le public.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Tu verseras quelques pieuses larmes sur la cendre encore chaude du poëte qui fut ton ami, dit Horace. Deux compagnons d'enfance d'un pauvre poëte que les souffrances, la misère et un germe de maladie mortelle hâté par les privations firent échouer à vingt-six ans sur le lit de Gilbert et d'Hégésippe Moreau ont rempli ce devoir sacré. Ils ont exhumé de l'oubli et tenté de faire revivre un instant l'infortuné Armand Le Bailly (1), ce pâle et frêle jeune homme qui jeta quelques chants qu'on aurait crus sortis d'une poitrine plus robuste. MM. Aristide et Charles Frémine ont raconté cette vie douloureuse fidèlement et pieusement, sans lieux-communs contre la fatalité qui s'acharne sur les poëtes, sans protestation contre la société marâtre. Leur amitié ne va pas non plus jusqu'à placer sur un gigantesque piédestal une muse de taille modeste et d'humbles proportions. Ce qu'ils veulent surtout, c'est nous attendrir sur leur malheureux ami. En même temps, sans y avoir songé, ils nous intéressent à eux-mêmes, à leur piété, à leur affection, à l'émotion qui fait trembler leur voix. Il fallait des éclaircies à une si sombre histoire : ils les ont demandées aux verts et riants paysages de la Normandie, où Le Bailly passa près d'eux ses jeunes années. Un peu trop de tableaux peut-être, et d'échappées de poésie. Que voulez-vous? En parlant d'un poëte! Et puis le verger ensoleillé du pays natal nous fait, par contraste, trouver plus triste et plus obscure encore la mansarde où a grelotté Le Bailly, heureux encore quand il ne lui fallait pas, faute d'un gîte, chercher un abri pour la nuit sous les arches des ponts de Paris!

La peinture de ses atroces souffrances est si navrante qu'on serait tenté parfois de croire que les couleurs sont chargées. Il n'en est rien cependant, M. Louis Ratisbonne, qui a connu, consolé, secouru l'infortuné poëte, atteste, dans une touchante préface, la sincérité du tableau. Il ajoute ce témoignage que Le Bailly n'appartenait pas du tout, malgré l'apparence, à la bohême littéraire; il ne s'y rattachait que par l'espérance vivace et la poétique insouciance. Il n'étalait pas orgueilleusement sa misère; il dissimulait, au contraire, sous les barreaux de sa chaise des chaussures trop indiscrètes, car ce n'est pas à lui qu'on eût eu l'idée de dire, comme M. Sarcey à Chatterton : « Mange tes bottes! » Il n'était pas non plus, comme Chatterton, incapable « d'écrire les choses communes qui font vivre ». Il lui arriva, certain soir qu'il n'avait pas dîné, de rédiger pour l'*Almanach des gourmands* un article sur la manière de préparer le *plum-pudding*. On retrouvait dans sa lutte contre la vie l'énergie du paysan. Les étreintes de la misère lui eussent été moins cruelles s'il n'avait pas découragé certaines affections, s'il ne s'était pas éloigné de certaines mains prêtes à le secourir. On l'accusait alors de négligence, d'oubli, de défiance; on prononçait même le mot d'ingratitude. C'était plutôt pudeur et fierté, irritation secrète d'un caractère ombrageux contre la dépendance que crée le

(1) Aristide et Charles Frémine. *Armand Le Bailly*, avec une préface par Louis Ratisbonne. — 1 volume. Paris, 1877. Sandoz et Fischbacher.

bienfait reçu. Puis, si cette nature s'était aigrie à force de souffrir, si elle trouvait une sorte de plaisir âcre à la solitude farouche, qui donc aurait le courage de le condamner sans pitié?

Il est mort à vingt-six ans, mort épuisé par la faim, rongé par la maladie. Ses restes reposent dans la vallée natale, près des eaux murmurantes de la Sienne. Heureux est-il, pensent ses deux amis, d'entendre, à l'aube, le chant de l'alouette et, le soir, le bruit clair des attelages qui reviennent à la ferme, et de sentir passer sur sa tombe la brise parfumée par la fleur du pommier normand. — Eh bien, non! Le Brilly n'a pas aimé tant que cela le clocher de son village. Avide de gloire ou au moins affamé de bruit, Paris était sa véritable patrie, et, au bourg où il était né, il avait le mal du pays. S'il a éprouvé au tombeau quelque joie, si son ombre a frémi doucement remuée, selon le mot du poëte, ç'a été quand, après douze ans, ses deux amis et M. Ratisbonne ont percé d'un rayon de soleil inattendu l'ombre qui déjà était épaisse autour de son nom.

II.

Le Journal de bord (1), par M. P. Branda, est moins un récit de voyage avec indication du degré de longitude, de l'état de l'atmosphère et du nombre des nœuds filés à l'heure, qu'un *memento* des longues conversations qui ont fait paraître plus courtes les traversées. L'auteur a rencontré un officier de bord très-intelligent, un ecclésiastique qui souffre la contradiction : on a ainsi agité mille questions de politique, de religion, d'économie sociale, de météorologie, d'hydrographie, d'histoire naturelle, et bien d'autres encore. Le journal est donc une petite encyclopédie. Après une dissertation sur les lames sourdes et l'action de l'huile qui, jetée à la mer, transforme les volutes écumeuses en simple houle, une dissertation sur la perfectibilité de l'homme, sur l'âme des bêtes en général et des *anthropoïdes* en particulier. Il y a beaucoup à apprendre dans ce livre; beaucoup de théories aussi me paraissent tout à fait discutables. En tout cas, une table méthodique et raisonnée des matières traitées ne serait pas superflue.

III.

Beaucoup de critiques réunissent en volume leurs articles de journaux. Personne n'a jamais songé à se plaindre quand paraissait un nouveau tome des *Lundis* de Sainte-Beuve. On affirme que certaines douairières tressaillent d'aise quand éclôt une nouvelle série des *Samedis* (2) de M. de Pontmartin. C'est affaire de goût et aussi de couleur, choses qu'il ne faut pas discuter, comme dit le proverbe. Je ne discute donc pas; nous n'en finirions pas d'ailleurs si nous nous mettions à faire la critique de la critique. Je ne veux présenter qu'une simple réflexion. Est-il bien sage toujours de transporter tout vif et tout cru, du journal dans le volume, tel ou tel article prétendu littéraire, mais en réalité bel et bien politique? Le journal est tout tressaillant de la passion du jour. Il arrive entre nos mains meurtri des coups qu'il a reçus la veille. Nous concevons ses rancunes; nous faisons la part de la colère. C'est un soldat enivré par la poudre; nous ne lui demandons pas d'être de sang-froid. Il est convenu, en quelque sorte, que ce qu'il dit est trop haut de plusieurs tons; nous transposons et baissons mentalement tout en le lisant. Pour le livre, c'est autre chose. Il ne doit pas crier fort, mais chanter juste. Il nous arrive longtemps après la surexcitation du combat; il n'a pas l'excuse du tumulte de la mêlée, ni des blessures reçues; il ne peut invoquer le droit de représailles. Voici donc ce qui arrive. Le lendemain du jour où M. Jules Simon a été reçu à l'Académie, M. de Pontmartin, furieux de l'ovation faite à M. Thiers, écrivait dans sa feuille : « Le sinistre vieillard, appesanti, assombri, jauni »; quelques jours après, il récidivait, représentant M. Thiers « délaissé, démodé, déplumé, annulé, reconduit sous la remise ». Allons! disions-nous en lisant ces aménités, M. de Pontmartin est en colère; et il n'en était rien de plus. Quand nous les retrouvons à un an de distance, transcrites de sang-froid dans un volume qui se prétend sérieux, il nous devient impossible de trouver des circonstances atténuantes.

IV.

Les Millionnaires de Paris (1) contiennent l'étoffe d'un bon gros drame bien vulgaire pour l'Ambigu-Comique, où l'on a si souvent démontré que l'or ne faisait pas le bonheur et faisait encore moins la vertu. Celle-ci habite plus volontiers la sombre mansarde que l'hôtel étincelant de mille feux. Dans ces fêtes splendides où s'agitent les prétendus heureux du monde, que de plaies cachées, que de hontes secrètes! On les envie, ces millionnaires : si l'on savait ce qu'ils souffrent! Que de sanglots étouffés, que de drames, que de crimes ignorés! Telle est la morale du théâtre populaire, telle est la morale du long récit de MM. Féré et Moret. Après l'avoir lu, on se sent des velléités d'acheter des fonds turcs.

V.

Vous rappelez-vous le tableau du champ de bataille par Dickens? Là où des flots de sang ont coulé, où des monceaux de cadavres ont été enfouis, l'herbe est plus épaisse, la moisson plus riche. La nature insensible arbore ses vêtements de fête là où elle devrait se couvrir d'un voile de deuil. Un poëte, M. Auguste Robert, proteste contre cette indifférence en pleurant sur les tertres qui recouvrent les défenseurs de la France. Il se retrace la lutte où ils ont si glorieusement succombé. Bientôt le rêve devient une réalité; les héros dont il évoque le souvenir sortent de la tombe; la bataille recommence. *Bataille des morts* (2), tel est, en effet, le titre de ce petit poëme où passe un souffle guerrier et qu'anime un sentiment patriotique.

Oui, je les entends : [illegible]
Qui couraient en chantant [illegible].

(1) *Les Trois Caps, journal de bord*, par P. Branda. — 1 volume, 1877. Sandoz et Fischbacher.

(2) Quatorzième série. — Paris, 1877. Calmann Lévy.

(1) *Les Millionnaires de Paris*, par Octave Féré et Eugène Moret. — Paris, 1877. 1 volume. L. Fanta.

(2) Auguste Robert, *La Bataille des morts*. — 1 volume. Paris, 1877. Librairie des bibliophiles.

D[illegible] kepis et turbans confondus,
S'agit[illegible] d'une houle de têtes.

C[illegible] les soldats dont les bras [illegible]
[illegible] les canons qu'ils [illegible].

Et [illegible] eux encor, [illegible],
Qui jusque dans la mort [illegible] cette terre.

La mêlée est sanglante, une vapeur rouge monte dans l'air; puis, peu à peu, les images s'effacent, la vision s'évanouit, et le poëte console la patrie étendue sur son lit de douleur et pansant ses blessures. Ce petit poëme est plus qu'une promesse. Ce qui m'y plaît le moins, c'est une série de quatrains en vers de huit pieds, dont la marche sautillante et l'haleine nécessairement courte ne sont pas d'un effet heureux dans le grand mouvement d'une bataille.

VI.

Signalons encore un volume de vers de M. Laurent de Faget, *Aspirations poétiques* (1). M. de Faget passe volontiers, comme le voulait Boileau, du grave au doux et du plaisant au sévère. On trouvera donc dans son recueil des airs très-variés et les tons les plus opposés. Tantôt il souffle dans la trompette épique; tantôt il murmure sur la flûte une plaintive élégie; ailleurs il prend la guitare pour accompagner une romance sentimentale; ailleurs il lance sur un aigre galoubet les notes aiguës de l'epigramme. Tous ces exercices variés sont exécutés honnêtement et decemment. Les académies de province l'ont encouragé en lui accordant ici une mention honorable, là une mention très-honorable. Cela équivaut au petit murmure flatteur qui suit obligeamment les variations exécutées sur le piano par la maîtresse de la maison. Mais les applaudissements en tonnerre, mais les cris d'admiration, mais les pleurs d'enthousiasme, voila la consécration que doit souhaiter la muse de M. de Faget. C'est aussi la grâce que je lui souhaite.

VII.

Le grand succès que vient de remporter *la Cigale* de MM. Meilhac et Halévy prouve bien qu'on peut, avec beaucoup d'esprit, se passer d'invention, et que l'originalité du sujet n'est pas indispensable au théâtre. *La Cigale* pourrait servir de thème à un dernier chapitre qui s'ajouterait utilement au modeste chef-d'œuvre intitulé *l'Art d'accommoder les restes*. Une jeune fille enlevée par des saltimbanques retrouve miraculeusement sa famille. Bientôt vient la nostalgie de la corde raide. Elle échappe à ses nobles parents et à un futur par trop passé qu'ils lui destinent, pour épouser un peintre de peu d'espérance, mais jeune et beau. Tout cela est en soi vieillot, simplet et naïf. On songe aux pièces sentimentales des Folies-Dramatiques d'il y a vingt-cinq ans. Eh bien! cette tisane de coco fade, les deux Siamois l'acidulent si bien qu'ils en font un champagne pétillant et mousseux. Et le public est enchanté, et il se délecte, et il applaudit; c'est du délire. Quand je dirais au public qu'il a tort, que son goût, émoussé par l'abus de l'opérette, est devenu trop peu exigeant pour la vraisemblance des situations, la vérité des caractères, et enfin que cette comédie est en effet une opérette sans couplets, le public répondrait qu'il ne s'en soucie guère, qu'il ne va au théâtre que pour s'amuser et qu'à *la Cigale* il s'est fort amusé. Moi aussi, d'ailleurs. — Il n'y aurait peut-être que les auteurs qui trouveraient que j'ai raison; mais, naturellement, ils ne le diraient pas.

MAXIME GAUCHER.

(1) A. Laurent de Faget. *Aspirations poétiques*. — 1 volume. Paris, 1877. Sandoz et Fischbacher.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La dernière circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets, corroborée d'une autre circulaire du garde des sceaux aux parquets, est une véritable curiosité en son genre.

Ces gens-là en sont venus au point de contester au peuple français le *droit au raisonnement*, et cela au moyen d'un procédé fort simple qui consiste à assimiler à une « nouvelle » les conclusions logiques que l'on peut dire d'un fait.

Vous dites, par exemple : « Il pleut ! Si vous sortez sans parapluie, vous serez mouillé. » Ce n'est pas un raisonnement, une simple induction que vous tirez d'un fait; non, c'est une nouvelle. Je puis même dire que c'est une fausse nouvelle si j'y ai quelque intérêt; et vous voilà traduit en police correctionnelle.

C'est M. de Broglie qui est l'inventeur de cette jurisprudence, que son collègue de l'intérieur a adoptée avec un empressement bien naturel.

II.

M. de Fourtou écrit donc à ses préfets qu'ils doivent réprimer l'impertinence des gens qui « *malgré l'évidence*, et en dépit des désaveux énergiques opposés à plusieurs reprises par le chef de l'Etat lui-même, continuent à propager dans nos campagnes la pensée que le gouvernement, qu'ils représentent faussement comme obéissant à ce qu'ils appellent des influences cléricales, *pourrait se laisser entraîner à une politique de nature à compromettre le maintien de la paix* ».

Malgré l'évidence est une trouvaille merveilleuse. Il est vrai que tous les candidats officiels sont des cléricaux; il est vrai aussi que l'épiscopat français publie des mandements et ordonne des prières en leur faveur; il est vrai encore que le mot d'ordre est parti du Vatican, et que des indulgences sont accordées aux fidèles qui voteront ou feront voter pour la bonne cause.

Qu'est-ce que cela prouve ? Rien du tout. Conclure de tous ces faits que le cléricalisme est pour quelque chose dans l'affaire, c'est aller *contre l'évidence* et commettre le délit de fausse nouvelle.

III.

Il y a mieux encore. Un autre genre de fausse nouvelle consiste à dire que le gouvernement pourrait, sous la pression des influences cléricales, « se laisser entraîner à une politique de nature à compromettre le maintien de la paix ».

La preuve que cela ne peut pas arriver, selon M. de Fourtou, ce sont « les désaveux énergiques du chef de l'État lui-même ».

En vérité, on croit rêver quand on entend des choses pareilles.

Qu'est-ce que prouvent les désaveux du chef de l'État ? Qu'il n'a pas l'intention de s'écarter d'une politique de paix ? Soit. Mais est-il sûr de n'être pas quelque jour entraîné malgré lui ? Quelles garanties peut-il en donner ? Est-il maître des événements ? Tient-il l'avenir dans ses mains ?

Il sait ce qu'il veut faire, mais il lui est impossible de savoir absolument ce qu'il fera.

Ce que M. de Fourtou prétend enlever aux citoyens, c'est le droit de prévoir les conséquences, volontaires ou involontaires de la part du chef de l'État, que peut avoir telle ou telle politique.

Toute déclaration officielle devient dès lors article de foi. On n'a plus qu'à se soumettre et à se taire. Après le *Syllabus* du Vatican, nous avons le *Syllabus* de l'Élysée.

S'il plaisait demain à M. le Président de la république d'annoncer que dans six mois Paris sera relié à la lune par un chemin de fer, il faudrait le croire, et quiconque s'aviserait de dire que la chose est impossible s'exposerait à être poursuivi comme propagateur d'une fausse nouvelle.

IV.

Je parlais plus haut de l'immixtion du clergé dans les élections. C'est le cardinal-archevêque de Bourges qui a donné le branle, et depuis lors les mandements épiscopaux se succèdent sans interruption. L'evêque d'Arras répète ce qu'a dit l'archevêque de Bourges ; l'archevêque de Paris patronne la candidature de M. Bartholoni ; l'evêque d'Ajaccio recommande M. Haussmann aux électeurs corses. Le haut et le bas clergé sont entrés en campagne, ce qui prouve jusqu'à la dernière évidence, comme l'a si bien dit le ministre de l'intérieur, que le cléricalisme n'est pour rien dans ce qui se passe.

On a reproché, à tort selon moi, à l'Église catholique de manquer de charité chrétienne en cette circonstance et de traiter en ennemis tous ceux qui ne partagent pas ses vues. Je dis que l'on a eu tort de lui faire ce reproche, en ce sens qu'elle ne s'est point écartée, en agissant de la sorte, de ses anciennes traditions.

Toute son histoire est là pour prouver qu'elle a eu de tout temps la prétention de former un monde à part ; qu'elle a toujours traité les dissidents en ennemis et qu'elle n'a jamais cessé d'être en guerre contre eux.

Seulement cette guerre a été plus ou moins ouverte et active, selon les circonstances. Il n'y a donc rien de nouveau dans ce que nous voyons aujourd'hui, sinon que le clergé montre à présent une violence en rapport avec la force dont il dispose ou croit pouvoir disposer.

V.

Le clergé n'a jamais manqué d'intervenir dans nos luttes politiques toutes les fois qu'il a entrevu la possibilité de le faire utilement.

Pour ne pas sortir de l'histoire contemporaine, on n'a pas oublié le rôle qu'il a joué après le coup d'État du 2 décembre.

A-t-il été avec les victimes, avec la justice, avec le droit ? Non ; il a prodigué ses bénédictions à l'homme qui avait violé son serment, foulé aux pieds toutes les lois, inondé de sang le pavé de nos rues, — au plus effroyable criminel des temps modernes.

L'épiscopat, dans ses mandements, a appelé cet homme *l'élu de la Providence*. Il faut relire à ce sujet l'éloquent morceau des *Châtiments* de Victor Hugo : *Le Te Deum du 1er janvier* 1852, adressé à Mgr Sibour, archevêque de Paris, le prélat du *Te Deum*.

On n'a jamais rien répondu à ces vers indignés et terribles.

Je songeais un jour à tout cela en entendant M. Dupanloup parler à Versailles sur la question de l'enseignement. « Gardez les corps, si vous voulez, s'écriait le remuant prélat ; mais *laissez-nous les âmes !* »

Non, monseigneur, ce marché ne saurait nous convenir. Votre morale politique n'est pas la nôtre. Ce sont surtout les âmes qu'il ne faut pas vous livrer.

VI.

L'*Histoire d'un crime*, de Victor Hugo, a été un véritable événement, à la fois politique et littéraire. Rien de plus nécessaire aujourd'hui que cette publication.

Parmi ceux qui parlent tous les jours du bonapartisme, qui souhaitent ou même qui craignent son retour, il y en a beaucoup assurément qui n'ont qu'une connaissance assez vague de ses origines.

La génération qui a assisté au 2 décembre et à la formation du second empire est restée sous le coup de cette épouvantable vision ; il est bon cependant de lui remettre sous les yeux des faits dont l'impression est restée, mais dont les détails caractéristiques commencent à se perdre dans l'ombre du passé.

En France, on oublie vite ; nous sommes un peuple loyal et bon dont les rancunes ne durent pas. C'est à la fois une qualité et un défaut.

Qu[illegible] au sujet du coup d'État.

Même parmi les hommes instruits qui approchent de la trentaine, plus d'un ne sait pas bien comment les choses se sont passées, et, quand on en parle avec eux, on est tout étonné de découvrir que si les principaux événements leur sont connus, ils en ignorent le véritable caractère. Les bons livres sur cette matière ne manquent pas ; dans le nombre il faut citer en première ligne l'excellente *Histoire du second empire* de notre regretté ami et collaborateur Taxile Delord. Mais un Tacite n'est jamais de trop.

VII.

Pour moi qui ai vu les horreurs de Décembre, les massacres du boulevard, les cadavres amoncelés dans les rues, je vivrais des siècles sans oublier un tel spectacle. Mais ce qui me frappe surtout dans le récit de Victor Hugo, c'est l'incroyable candeur des républicains les plus sincères, comme Michel de Bourges et le colonel Charras, qui avaient fini par se laisser prendre aux insidieuses paroles de Louis-Napoléon.

Je cite textuellement.

« Le 1er decembre 1851, Charras haussa les épaules et déchargea ses pistolets.

« Qui donc aussi pouvait et devait craindre un attentat de Louis-Bonaparte : Ne s'était-il pas lié sur l'honneur?

« N'avait-il pas dit : « Personne en Europe ne doute de ma « parole? »

« N'avait-il pas dit encore :

« Je verrais un ennemi de mon pays dans quiconque vou- « drait changer par la force ce qui est établi par la loi ? »

« Ne venait-il pas de faire condamner à la prison et à l'amende, comme calomniateur, un journal satirique qui l'avait représenté exerçant son adresse au tir et prenant pour cible la Constitution?

« Le vendredi 28 novembre, quatre jours avant l'affaire, causant amicalement avec Michel de Bourges, ne s'était-il pas exprimé en ces termes : « Je voudrais le mal, que je ne « le pourrais pas. Hier jeudi, j'ai invité à ma table cinq des « colonels de la garnison de Paris ; je me suis passé la fan- « taisie de les interroger chacun à part : tous les cinq m'ont « déclaré que jamais l'armée ne se prêterait à un coup de « force et n'attenterait à l'inviolabilité de l'Assemblée. Vous « pouvez dire cela à vos amis. — *Et il sourit*, disait Michel de Bourges rassuré, *et moi aussi j'ai souri.* »

Ainsi voilà deux des hommes les plus droits et les plus sûrs du parti républicain, Michel de Bourges et Charras — un vieux Romain, — qui, à la veille du coup d'Etat, quittent tout soupçon. Michel sourit, pendant que Charras hausse les épaules et décharge ses pistolets.

On reste confondu. Quoi ! après les deux échauffourées de Strasbourg et de Boulogne, après les ripailles militaires de Satory — où des régiments ivres de champagne criaient impunément : « Vive l'empereur ! » — après tous les scandales césariens de la présidence, qui avaient ouvert les yeux aux plus aveugles, il se trouvait encore des hommes intelligents et honnêtes pour croire aux bonnes intentions de Louis-Napoléon !

O légèreté humaine ! L'auteur de l'*Histoire d'un crime* a bien raison de s'écrier : « Il ne faut jamais, en pareil cas, décharger ses pistolets ni hausser les épaules ! »

VIII.

M. Louis Veuillot vient de publier un livre sur Molière et Bourdaloue où il s'efforce de démontrer que l'auteur de *Tartuffe* fut le plus vil des hommes. C'est un tic chez lui de dire de temps en temps des injures à Molière, une manie qu'il ne faut pas contrarier, d'autant plus qu'elle ne tire pas à conséquence.

M. Paul Féval, un converti de date récente qui a, dit-on, trouvé son chemin de Damas sur la place de la Bourse, a publié de son côté un livre en l'honneur des jésuites. Il avait déjà écrit l'histoire de sainte Radegonde de Poitiers.

Ce doux et bon et honnête Féval devenu tout à coup un Père de l'Église est une des curiosités du moment. Ce qui n'est pas moins curieux, c'est de voir un romancier, c'est-à-dire un écrivain de pure imagination, se lancer dans l'apologétique ultramontaine et raconter des vies de saints ou de saintes plus ou moins apocryphes.

Les esprits mal faits diront qu'il n'a pas changé de genre, et peut-être verront-ils là dedans une ironie de la Providence. Le Saint-Esprit, qui est descendu sur la tête de Paul Féval, a bien autant d'esprit que Voltaire, et il n'y a pas d'irrévérence à supposer qu'il peut se plaire quelquefois à mystifier les gens.

Z....

LA SEMAINE POLITIQUE

Encore vingt-quatre heures pour les impudents mensonges, les viles calomnies, les persécutions mesquines ou odieuses. Encore vingt-quatre heures pour les affiches blanches et leurs turpitudes, pour les circulaires hypocrites, pour les préfets à poigne et les ministres aux belles phrases vides et trompeuses. Encore vingt-quatre heures, et la souveraineté populaire, dans sa calme majesté, aura prononcé son verdict sans appel. Nous l'attendons avec confiance. La France libérale s'est montrée si noble, si modérée, si ferme pendant cette abominable épreuve qui lui a été infligée par la plus immorale des coalitions, qu'on ne peut douter de la victoire sans l'offenser. Elle a répondu aux plus odieuses provocations par un froid mépris, sachant que son jour allait venir et qu'elle saurait bien faire rentrer dans le néant tous ces suppôts de Chislehurst, tous ces servants de sacristie qui lui avaient été donnés pour l'exaspérer. Quand elle perdit son chef illustre, quand elle entoura le cercueil du grand citoyen qui avait épuisé ses dernières forces pour la défendre, on put voir tout ce qu'elle renfermait dans son cœur de généreuse passion pour les libertés publiques. De cette foule immense, mue par un seul sentiment, s'échappait parfois un sourd grondement de douleur et de colère, comme la voix profonde de l'Océan ; mais il s'apaisait aussitôt sous l'effort d'une sagesse inflexible. Rien ne donnait mieux l'idée de la force morale par excellence, de celle qui se contient et sait se réserver. Elle se réservait, en effet, pour la journée de demain. Quand le pays reçut en pleine figure l'affront des plus insolentes injonctions qui lui eussent été jamais adressées aux jours les plus troublés de son histoire, il frémit sans doute dans sa fierté blessée et outragée ; mais quand il vit la signature du ministre Fourtou en bas de cette prose sans pareille, il se dit que c'était jeu d'enfant battant la mer de ses petites verges. S'imagine-t-on qu'il va se laisser prendre au nouveau manifeste, qui lui redit les mêmes choses en paroles moins hautaines ?

La France, comme Pie VII dans son entretien légendaire avec Napoléon Ier à Fontainebleau, a dit du premier document et de ses menaces : *Tragediante*, et du second et de ses apologies : *Comediante*, en faisant remonter la responsabilité de l'un et de l'autre au ministère, qui ne saurait se cacher derrière aucune épée et qui est directement en cause. Oui, quand le gouvernement du 16 Mai se tord la moustache et applique à ses portefeuilles et aux préfectures de ses séides le mot héroïque de Malakoff avec accompagnement de menaces, la France libérale dit : « Ceci est la pièce sérieuse, la tragédie, c'est-à-dire un spectacle qui cherche l'intérêt dans un pathétique simulé, sans tirer à conséquence, car enfin, quand j'aurai parlé, il faudra bien qu'on m'obéisse, et comme je n'ai point à craindre un crime du soldat honnête qui détient le pouvoir, tout aveuglé qu'il puisse être par d'imprudents conseillers, il se souviendra, quand j'aurai voté, que le pays est plus puissant qu'un Français quelconque, eût-il été le héros de nos victoires et de nos désastres, selon l'expression d'un courtisan maladroit. Voilà pour ce qui concerne les paroles terrifiantes. Quant au manifeste adouci auquel les gauches du Sénat viennent d'opposer une si virile réponse, comment ne pas dire, après l'avoir lu : *Comediante ?* Quoi ! on nous parle sérieusement des violences de l'Opposition au nom du ministère qui

a tout fait pour lui fermer la bouche, qui l'a injuriée sur tous les murs, qui a poursuivi jusqu'à ses circulaires électorales et essayé de frapper d'incapacité politique l'un de ses chefs les plus illustres devant l'Europe indignée! On parle des calomnies de l'Opposition après cette infâme affiche de l'autre jour, rédigée au ministère de l'intérieur pour jeter à la face de tout le parti républicain l'accusation de préparer la guerre sociale, en lui imputant un document apocryphe publié par le *Gaulois !*

On affirme que la république n'est pas en danger alors que le gouvernement en remet la défense aux survivants du coup d'État ou aux négociateurs de la fusion! C'est vraiment croire que la France a été frappée de stupidité, que de s'imaginer qu'elle se laissera prendre à une indigne équivoque dès longtemps percée à jour. Elle sait bien que ce n'est pas demain qu'on détruira la forme républicaine, parce que ce n'est pas possible ; mais elle sait aussi qu'on prépare tout pour la détruire après-demain, en choisissant pour candidats ses plus mortels ennemis, qui disent tout haut ce qu'ils en feront à la date de la révision. Si les ministres veulent qu'on retienne le rire quand ils déclinent toute solidarité avec le cléricalisme, qu'ils fassent donc taire toutes les confréries qui en France et à l'étranger demandent leur succès à un Dieu qui ne saurait être que l'idole du Vatican! qu'ils fassent taire le pape lui-même, qui multiplie les indulgences pour le *triduum* électoral de l'ultramontanisme! qu'ils fassent taire leurs évêques, qui prêchent la guerre sainte autour des urnes! qu'ils fassent taire les feuilles de la dévotion enragée, qui disent avec *l'Univers* que dimanche prochain *c'est l'Eglise et la Révolution qui seront aux prises!* qu'ils imposent silence aux journaux de toute l'Europe, surtout à ceux qui viennent de l'Italie ou de Berlin, car il ne suffit pas d'en arrêter les ballots dans nos gares; et surtout qu'ils obtiennent de M. Crispi de déclarer que son voyage à Berlin est une légende! Nous n'avons aucune objection à faire à la déclaration du gouvernement, que la lutte est entre l'ordre et le désordre. Cela est vrai, nous ne connaissons pas de pire désordre que de fausser tous les ressorts du pouvoir, que de gaspiller et de compromettre toutes les forces conservatrices.

Le parti républicain est aujourd'hui le parti de l'ordre, le seul qui puisse nous épargner une révolution nouvelle et ramener au milieu de nous le respect de la loi, qui a été son unique arme de défense depuis cinq mois.

On aurait pourtant pu lui épargner l'ironie sur les « libres suffrages » que l'on sollicite dans la même phrase où l'on proclame avec éclat les candidatures officielles, servies par les moyens que l'on sait. L'insolence, le mensonge, la pression poussée jusqu'au bout, la police accompagnant l'électeur jusqu'aux urnes, tout cela ne suffit plus ; les appels les plus éhontés sont faits aux intérêts les plus matériels ; on enrôle la cupidité, après la peur, sous la bannière de l'ordre moral. Je me rappelle avoir entendu pendant les jours les plus néfastes de notre histoire un marchand débiter un journal en poussant ce cri : « *Paris libre*, achetez *Paris* [illegible] S[illegible] pression de quatre journaux réactionnaires ; achetez *Paris libre!* » C'est ainsi que le mot de liberté revêt des sens divers, auxquels M. Littré n'avait pas plus pensé dans son Dictionnaire que dans sa vie politique.

Certes, dirons nous au gouvernement,— c'est-à-dire au ministère responsable, que nous avons le droit de mettre en cause,— certes, vous avez tout fait pour que les votes ne fussent pas libres, vous avez tout fait pour fausser l'élection en poussant au delà de toutes les traditions connues, même sous l'empire, le système frauduleux et violent des candidatures officielles ; ce qui sera la honte éternelle devant l'histoire de ceux de vous qui avaient flétri jadis tout ce qu'ils ont pratiqué aujourd'hui. Eh bien ! vous n'aurez pas même la brutale excuse du succès ! C'est en vain que votre président du conseil a marivaudé sur une situation politique qui demande moins d'élégance académique et plus de franchise; il n'a convaincu que ses deux infortunés candidats, MM. Touchard et Bartholoni, la joue encore humide du baiser de réconciliation que l'orléanisme et le bonapartisme s'étaient donné au sujet de leur élection. Il convenait que cette apologie pitoyable du 16 mai fût développée dans un de ces salons qui après avoir été son berceau, doivent être son tombeau, avec grand renfort d'épigrammes séniles et de fleurs fanées de rhétorique.

La veille même du jour où M. de Broglie réduisait la grande lutte de dimanche à un simple duel entre M. de Mac Mahon et M. Gambetta, l'illustre orateur républicain lui donnait sa vraie signification devant une immense assemblée frissonnant d'enthousiasme aux mâles accents de cette parole généreuse, qui effaçait noblement la personne devant la sainteté de la cause et rendait à M. Thiers et à M. Grévy le plus magnifique des hommages. M. de Broglie a bien raison de vouloir étouffer cette grande voix pour débiter à son aise, au coin d'une cheminée sculptée, ses improvisations étudiées. La vie, le souffle, l'avenir, la victoire sont ailleurs, avec cette démocratie puissante qui a appris la sagesse de ses malheurs.

Et, maintenant, aux urnes! Jamais, depuis le mois de mai 1789, il n'y eut une date plus solennelle dans notre histoire! L'Europe entière est attentive à ce grand acte de la souveraineté nationale, et tout ce qu'elle compte d'esprits libéraux, généreux ou simplement avisés, souhaite ardemment notre victoire, sachant bien qu'elle assiste vraiment à la guerre des ténèbres contre la lumière et que de notre défaite résulterait infailliblement, sans qu'il y eût aucune connivence directe du maréchal de Mac Mahon, mais par la force même des choses, le hideux accouplement de l'empire et de la faction cléricale, et par là même la guerre civile des esprits avant l'autre, et dans un temps plus ou moins éloigné le conflit étranger.

Pour nous, Français, il y va de l'âme même de notre généreuse patrie, qui serait à la fois garrottée et flétrie si nos adversaires l'emportaient. Il y va de son honneur, de sa dignité, de ses libertés. Montrons qu'elle n'a pas mérité d'être ainsi menée à la férule et bientôt au goupillon et qu'elle est toujours la fille de la grande Révolution.

Souvenez-vous du 2 décembre et de Sedan, de toutes ces dates sinistres et honteuses qu'un grand poëte grave de nouveau en traits de feu dans votre esprit. Rappelez-vous aussi ceux qui ont essayé de trafiquer de votre souveraineté, il y a quatre ans, et qui en traitaient à Frohsdorf comme si elle leur appartenait, pour nous ramener à un régime abhorré et incurable. Sauvez la religion, cette âme des nations libres, des vendeurs du temple qui la déshonorent ou des insensés qui en font une bacchante vomissant l'anathème contre toutes les libertés. Gardez à vos fils le patrimoine conquis par vos pères au prix de tant de sang, et dites-vous que, longtemps après que nous aurons disparu, la mémoire de ce jour, du 14 octobre, subsistera pour être ou maudite ou bénie, selon que nous aurons agi en bons et fermes citoyens ou que nous

aurons cédé aux indignes pressions auxquelles on voudrait nous soumettre. Le sauveur aujourd'hui n'est pas tel ou tel homme; c'est le bulletin de vote, qui est dans vos mains. Vous y écrirez sans faiblir la délivrance de notre France bien aimée.

E. de Pressensé.

BULLETIN

La mort vient de frapper encore un des 363, une victime du 2 décembre, M. Albert Castelnau, député de l'Hérault.

Fils d'un riche négociant de Montpellier, M. Castelnau portait un nom connu, estimé dans tout le Midi. Il avait été élu, en février 1876, avec plus de 5,000 voix de majorité. Possesseur d'une grande fortune, tous ses amis l'ont vu vivant simplement, sans autre luxe que ses livres, mais toujours prêt à ouvrir sa bourse, en dehors de toute préoccupation de parti, dès qu'on s'adressait à lui pour une œuvre utile. Esprit fin, nature profondément sincère, artiste par ses goûts, érudit par ses études, aimable et doux dans la vie privée, il portait parfois dans les discussions politiques une vivacité qui a pu tromper sur son véritable caractère ceux qui l'ont peu connu. Nous demanderons aux hommes qui pèsent leurs idées et leurs paroles : « Seriez-vous aussi maîtres de votre pensée, aussi maîtres de votre langage, si vous aviez été brusquement arrachés à votre famille, jugés par une commission mixte, déportés en Afrique; si plus tard, et pendant des années, vous aviez dû promener une santé chancelante d'auberge en auberge; s'il vous avait fallu vivre partout, excepté chez vous, en Espagne, en Angleterre, en Italie, rôdant autour de la patrie comme un malfaiteur qu'on traque! »

Albert Castelnau, en un long exil, s'était fait de l'Italie une seconde patrie. Il y retourna souvent dans les dernières années. C'était surtout l'Italie de la Renaissance qui l'attirait: il connaissait Florence comme il connaissait Paris. On a de lui un roman intitulé *Zanzara* (1), œuvre curieuse, faite d'histoire autant que de fantaisie, tableau imagé de l'Italie du xve siècle. Dans un ouvrage d'un tout autre genre, *Simplice, ou les Zigzags d'un bachelier* (2), il a raconté les hésitations, les luttes d'un jeune Français de 1830, jeté dans cette société faite de tous les contrastes, à la fois classique et romantique, conservatrice et saint-simonienne, royaliste, doctrinaire, libérale, pardessus tout éclectique: société singulière, où l'on disait sérieusement que « la meilleure des républiques, c'est la monarchie ».

Outre ces deux ouvrages, Albert Castelnau a écrit de nombreux articles de Revue. Il a collaboré notamment à la *Revue de philosophie positive*, où un certain nombre de disciples d'Auguste Comte se sont groupés autour de M. Littré. Enfin, quand la maladie de cœur qui devait l'emporter l'a condamné au repos, il venait d'achever un livre intitulé *les Médicis*, auquel il travaillait depuis plusieurs années et qui, s'il est publié, deviendra son meilleur titre littéraire. Nous émettons le vœu que cette publication ait lieu, comme ami de l'auteur et comme ami des lettres.

Les funérailles d'Albert Castelnau ont eu lieu à Montpellier. Quand le corps a quitté Paris, un certain nombre d'amis, réunis par une commune piété, sont venus lui rendre un dernier hommage; — cela peut être bon à dire pour ceux qui croient qu'en dehors des cultes reconnus il n'existe pas de sentiment religieux.

(1) 2 vol. in-18. Bruxelles et Paris. Lacroix, éditeur.
(2) 1 vol. in-18. Paris. Grasset, éditeur.

L'Academy enregistre un bruit d'après lequel Victor Hugo aurait en portefeuille un poëme de 2 000 vers, intitulé *le Pape*. L'auteur n'attendrait pour le publier que la mort de Pie IX.

Le *Graphic*, journal illustré anglais, va donner la traduction de l'*Histoire d'un crime*, de Victor Hugo. L'*Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*, par M. de Pressensé, va aussi être édité en anglais.

On annonce l'apparition de *la Saint-Barthélemy*, drame inédit de feu M. C. de Rémusat.

L'*Histoire de la Littérature anglaise* de M. Taine vient d'être traduite en allemand par M. Léopold Katscher, qui s'était déjà chargé de faire connaître à ses compatriotes l'ouvrage du même auteur sur *l'Ancien Régime*. M. Léopold Katscher, qui collabore à plusieurs Revues étrangères, prépare en ce moment un ouvrage sur George Sand, sa vie et ses œuvres.

Plusieurs journaux avaient annoncé que le directeur du *Times*, M. Delane, était obligé de se retirer pour raisons de santé, et que son successeur serait probablement M. Walter, fils du propriétaire du journal. L'*Athenæum* se déclare en mesure de démentir cette nouvelle. M. Delane, dit la feuille anglaise dans une note aigre-douce, va beaucoup mieux, et il ne se retirera que lorsqu'il aura dressé lui-même son successeur.

M. Edward Jenkins, membre de la Chambre des communes, auteur du *Petit Hodge* et d'autres pamphlets socialistes célèbres, travaille à un nouvel ouvrage du même genre, qui paraîtra au commencement de 1878.

La Bibliothèque nationale vient de recevoir un manuscrit de 1250, orné de trente miniatures admirables, et contenant *la Vie de saint Denis*. L'auteur de ce présent princier est le duc de la Trémoille. On sait que les manuscrits authentiques du xiiie siècle sont très-rares.

Le Sultan vient d'ordonner, par un firman, de continuer les fouilles de Ninive et de rechercher à Koujunjik le reste de la bibliothèque du roi Assurbanipal. Hormuzd-Rassam, directeur des travaux, est déjà en route pour Mossoul.

Les candidats aux commissions d'officiers dans l'armée anglaise devront à l'avenir justifier d'une certaine connaissance de la langue russe. Cette mesure a été inspirée aux autorités anglaises par les cours de russe institués à Paris pour les officiers français.

La presse passe un mauvais moment en Chine... La censure s'y montre d'une sévérité féroce.

Il n'y est question que de journaux suspendus et de journalistes emprisonnés ou mis à l'amende.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

[illegible]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 16 20 OCTOBRE 1877

LA RESPONSABILITÉ CRIMINELLE DES MINISTRES.

Dans tous les pays libres les ministres sont responsables de leurs actes. C'est un principe aussi ancien que le gouvernement représentatif lui-même. Mais la responsabilité des ministres doit être envisagée sous deux aspects différents. Il y a la responsabilité générale, qui pèse sur le ministre dès son entrée en fonction et qui ne cesse que lorsqu'il abandonne son portefeuille. Cette responsabilité, qui, pour ainsi dire, s'attache à tous les pas du gouvernement, est, selon la juste expression d'un garde des sceaux de la Restauration, M. Pasquier, « la garantie la plus puissante et la plus efficace contre les erreurs et les excès de pouvoir ». On l'appelle la responsabilité *politique*; elle est rebelle à toute règle, et sa sanction consiste uniquement, pour le ministre ou les ministres qui l'ont encourue, dans la perte du pouvoir.

A côté de la responsabilité politique, les ministres peuvent encourir une autre responsabilité, d'une application beaucoup moins fréquente, mais qui est cependant nécessaire dans tout État bien organisé : nous voulons parler de la responsabilité *pénale* ou *criminelle*. Cette distinction est familière aujourd'hui à tous ceux qui s'occupent de droit public; mais autrefois, aussi bien dans l'Angleterre, ce pays classique de la liberté parlementaire, qu'en France, on ne faisait guère de différence entre les deux responsabilités et on les confondait le plus souvent, aussi bien dans la théorie que dans la pratique.

L'histoire de l'ancienne monarchie française nous montre que la responsabilité générale des ministres était admise par nos ancêtres. Sans doute le rapporteur du projet de loi de 1819, M. Courvoisier, commettait une erreur historique lorsque, remontant à ces temps reculés, il prétendait y découvrir l'existence des deux grands principes constitutionnels : l'irresponsabilité du chef de l'État et la responsabilité de ses ministres; il n'est pas moins vrai que, dès 1336, on voit les ministres du roi Jean accusés devant les états généraux « comme monopoleurs et traitres », et que plus tard une ordonnance de Philippe V établit la peine de la prévarication contre le ministre qui conseillerait au roi de passer des lettres contraires aux règlements; défense est faite, sous la même peine, au chancelier de sceller de pareilles lettres.

On peut citer encore, en 1607, la condamnation du maréchal d'Ancre par le Parlement de Paris; en 1648, le décret de prise de corps contre Mazarin, duquel le fameux Talon disait trois ans après : « Toute mesure est permise envers Mazarin, mais tout respect est dû au roi. » Arrive Louis XIV, le grand roi s'empresse de faire enregistrer en lit de justice un édit portant interdiction de toute procédure contre les ministres.

L'histoire d'Angleterre nous offre des exemples bien autrement concluants. Le gouvernement représentatif, on le sait, a été établi dans ce pays bien longtemps avant de faire le tour du monde. La responsabilité des ministres est aujourd'hui le principe fondamental de la Constitution anglaise, non-seulement la responsabilité politique, mais encore la responsabilité criminelle. Mais ce principe n'a pas été accepté sans luttes. Rappelons aussi brièvement que possible ces grands combats de la liberté.

I.

Le gouvernement des Tudors avait l'apparence d'un pouvoir despotique : c'était en réalité un pouvoir consenti; toute sa force était dans l'obéissance du peuple anglais. C'est ce que méconnurent les Stuarts, et ce fut la cause première des conflits et des luttes qui aboutirent au procès et à l'exécution de Charles Ier, puis au renversement de Jacques II. Jacques Ier, qui affectait toute la pédanterie du despotisme, commença une controverse sur les pouvoirs du Parlement; il n'en fallait pas davantage pour faire constater solennellement les droits des représentants de la nation.

Les premiers Stuarts trouvèrent, pour les seconder dans

leur entreprise contre les libertés de l'Angleterre, trois ministres qui, tous trois, eurent une fin tragique: Buckingham, Strafford et Laud.

Le premier acte du Parlement convoqué le 21 février 1626 fut d'accuser Buckingham. Le roi prit fait et cause pour son ministre. « Je dois vous faire connaître, dit-il aux Communes, que je ne souffrirai pas que vous poursuiviez aucun de mes serviteurs, encore moins ceux qui sont placés très-haut et près de moi. » Mais les Communes ne tinrent aucun compte de cette menace. Elles désignèrent huit de leurs membres pour soutenir, dans une conférence avec la Chambre des lords, les poursuites contre le ministre. Le roi fit arrêter et mettre à la Tour deux des commissaires; aussitôt la Chambre des communes déclara qu'elle interromprait ses travaux jusqu'à ce qu'ils fussent en liberté, et il fallut les relâcher. Mais, le 15 juin, Charles Ier prononça la dissolution du Parlement. Buckingham, se croyant désormais à l'abri de toute attaque, poussa le roi à déclarer la guerre à la France; l'expédition envoyée au secours de la Rochelle, qu'assiégeaient les troupes de Richelieu, aboutit à un désastre: Buckingham fut rendu responsable de cet échec des armes anglaises. Réunie le 17 mars 1628, la nouvelle Chambre des communes avait, dès le 8 mai, rédigé, adopté et transmis à la Chambre des pairs le fameux bill connu sous le nom de *pétition des droits*, et Charles Ier était contraint de l'accepter. Immédiatement après, les Communes formulèrent une « remontrance » contre Buckingham; le roi y répondit par la prorogation du Parlement. Deux mois après, le duc de Buckingham tombait sous les coups de Felton.

Le ministre qui succéda à Buckingham dans la faveur du roi fut lord Wentworth, devenu célèbre sous le nom de lord Strafford. Le plan de Strafford, auquel, dit Macaulay, il avait lui-même donné le nom expressif de *fond en comble* (*thorough*), était de faire en Angleterre ce que faisait Richelieu en France, d'y établir la monarchie absolue, de mettre la fortune et la liberté des Anglais à la discrétion de la royauté. A l'arbitraire et aux violences le peuple anglais opposa la résistance légale. Cette résistance fut unanime: tous, grands seigneurs, gentilshommes, bourgeois, partisans et adversaires de l'Église établie, y prirent part. A la fin il fallut bien convoquer le Parlement. La Chambre des communes porta contre Strafford une accusation de haute trahison; la Chambre des lords admit l'accusation et ordonna d'emprisonner l'inculpé à la Tour. L'archevêque Laud fut accusé immédiatement après Strafford. Puis on mit en accusation le garde du sceau, lord Finch, et le secrétaire d'État Windebank; celui-ci prit la fuite, les Lords laissèrent à celui-là le temps de passer la mer.

Le procès de Strafford fut instruit avec vigueur. Le 22 mars 1641, les débats s'ouvrirent devant la Chambre des lords. La Chambre des communes tout entière soutint l'accusation de sa présence, et avec elle siégèrent les commissaires d'Écosse et d'Irlande, également accusateurs. Pendant dix-sept jours, dit M. Guizot, Strafford discuta seul contre treize accusateurs qui se relevaient tour à tour. Un grand nombre de faits furent prouvés invinciblement. Tout en les avouant, Strafford employait les ressources de son éloquence à démontrer que ces faits ne rentraient pas dans la définition légale de la haute trahison. En réalité, le statut d'Édouard III, sur lequel était en partie basée l'accusation, avait reçu tant d'interprétations différentes que le caractère de la haute trahison n'était pas encore juridiquement établi. Aussi les Lords se montraient-ils de jour en jour plus favorables à Strafford. La Chambre des communes prit alors une résolution extrême. Elle lança contre Strafford un bill *d'attainder*. C'était, par acte du Parlement, le déclarer coupable de trahison et le condamner à mort pour ce fait. Le bill fut voté en première et seconde lecture et accepté par les Lords. Le roi lui-même y adhéra. Le 12 mai 1641, Strafford porta sa tête sur l'échafaud.

Quant à l'archevêque de Cantorbéry, Laud, qui avait eu la direction des affaires civiles, il attendit pendant quatre ans en prison son jugement. L'accusation releva également contre lui le crime de haute trahison; comme pour Strafford, ce fut un bill *d'attainder* qui termina le long procès de l'archevêque de Cantorbéry. Laud périt sur l'échafaud le 10 janvier 1645.

Tels furent en Angleterre les cas d'application de la loi sur la responsabilité criminelle des ministres sous le règne des deux premiers Stuarts. Après la Restauration, les accusations devinrent plus fréquentes. La première poursuite fut intentée à Clarendon, premier ministre de Charles II. On le rendit responsable de la vente de Dunkerque à la France et de la guerre avec la Hollande. Sa tête fut menacée, il s'enfuit en France et fut condamné par défaut à un exil perpétuel.

Plus tard, lord Danby, premier ministre, fut accusé par la Chambre des communes d'avoir vendu l'Angleterre à la France. Ce procès est remarquable par ses conséquences. Danby alléguait pour sa défense un pardon qu'il avait, disait-il, obtenu du roi. Admettre ce système, c'était reconnaître que la responsabilité des ministres n'était qu'une lettre morte. Il fut décidé qu'aucun ministre ne pourrait être couvert par les ordres du roi et que les ministres étaient responsables de toutes les mesures prises par la Couronne. Enfin, toujours à propos de ce procès, fut posée la question de savoir si une accusation pouvait se continuer malgré une prorogation ou une dissolution. Cette question ne fut résolue définitivement, dans le sens de l'affirmative, qu'en 1791, lors du procès de Hastings.

C'est de la révolution de 1688 que date l'application réelle du régime représentatif en Angleterre. De cette époque à nos jours, on compte, pour atteintes à la sûreté extérieure de l'Angleterre, douze accusations intentées aux ministres et suivies de jugements. Dix accusés ont été acquittés, six ont été condamnés. Il y a eu d'autres condamnations encore. Parmi les plus célèbres, nous citerons l'accusation dirigée, à l'avénement de la dynastie de Hanovre, contre deux personnages, Bolingbroke et Harley, qui, vers la fin du règne de la reine Anne, s'étaient mis en correspondance avec le Prétendant. On sait que Harley fut enfermé à la Tour, d'où il ne sortit qu'au bout de trois ans, en 1717. Quant à Bolingbroke, accusé et déclaré coupable, en 1715, de haute trahison, il fut condamné à mort par contumace et dut se réfugier en France.

On sait que c'est Walpole qui habitua les partis à user de tolérance à l'égard de leurs adversaires. Après lui, la pratique de la responsabilité politique entra dans les mœurs du peuple anglais, et depuis, même lorsqu'ils furent aux prises avec les plus graves événements, les ministres respectèrent toujours les principes fondamentaux de la Constitution anglaise.

Après avoir passé en revue les faits, examinons le droit. Comment fonctionne, dans la Constitution anglaise, la mise en accusation des ministres, et quels faits donnent lieu à

l'accusation? Le pouvoir d'accusation réside en Angleterre dans l'élément populaire du gouvernement, c'est-à-dire dans la Chambre des communes. Le crime de haute trahison, qui donne lieu à l'accusation, avait été défini par le statut d'Edouard III. Depuis lors un acte de la cinquante-septième année de Georges III est devenu la loi constitutionnelle de haute trahison. L'accusation ne peut-elle avoir lieu qu'en cas de crime défini? On l'a soutenu; mais, comme l'observe lord John Russell dans son remarquable *Essai sur l'histoire du gouvernement et de la constitution britanniques*, cette doctrine est en pleine contradiction avec les trois quarts des mises en accusation qui ont eu lieu avant et depuis la révolution de 1688. Ainsi, dans le procès des ministres qui signèrent le traité de partage, la Chambre des communes décida, le 1er avril 1701, « que Guillaume, comte de Portland, en négociant et en concluant le traité de partage (lequel était destructif du commerce de ce royaume et dangereux pour la paix de l'Europe), s'était rendu coupable et serait accusé *de grands crimes et délits*. » Il en a été de même à propos des accusations portées contre Oxford et Bolingbroke pour avoir signé la paix d'Utrecht. Or il est évidemment impossible de définir juridiquement le traité destructif du commerce de l'Angleterre et d'énumérer les cas où un ministre compromet la paix de l'Europe.

Depuis le procès de lord Danby sous Charles II, celui de lord Caermarthen sous Guillaume III, et celui de Hastings sous Georges III, le roi n'a plus eu la faculté d'arrêter les effets d'une accusation portée devant le Parlement. La grâce ne saurait mettre fin aux poursuites. La prorogation du Parlement et la dissolution des Communes ont seulement pour effet de suspendre le procès, elles ne le terminent ni ne l'effacent. Lord Russell résume en ces mots son sentiment sur l'accusation parlementaire : « Autrefois, dit-il, elle a écarté du pouvoir plus d'un mauvais ministre; pour le moment, le but qu'elle se proposait est atteint par des moyens plus simples (1). » Pourquoi? parce que, comme l'observe ailleurs le même homme d'État (2), « depuis Walpole, la Chambre des communes a été le véritable siége du pouvoir ».

Les ministres s'habituèrent de plus en plus à gouverner dans les conditions du gouvernement parlementaire. La responsabilité criminelle devint dès lors sans application, parce que le principe de la responsabilité politique fut strictement appliqué.

II.

Ces précédents montrent qu'il y a deux sortes de responsabilité pour les ministres : la responsabilité politique — que M. Rossi (3) appelle la responsabilité « morale et politique » — et la responsabilité criminelle. Celle-ci d'ailleurs est bien distincte de la responsabilité que les hommes investis des fonctions de ministre encourent lorsqu'ils commettent des crimes ou des délits ordinaires, tels que le meurtre, le vol ou le rapt. Le droit commun étend son empire sur les ministres comme sur les simples citoyens. La responsabilité criminelle des ministres devrait donc être appelée responsabilité *criminelle et politique*, puisqu'elle ne vise que les actes qu'ils accomplissent comme ministres. Cette responsabilité, qui depuis si longtemps figurait dans la Constitution anglaise et que les Anglais avaient si fréquemment appliquée dans le cours du XVIIe et du XVIIIe siècle, fut inscrite dans la Constitution du 14 septembre 1791, et depuis elle a été rappelée dans toutes les constitutions ou chartes qui se sont succédé dans notre pays, notamment dans la Constitution de 1875, qui nous régit actuellement.

Le 5 mars 1790, sur un rapport de Desmeuniers, l'Assemblée constituante décida qu'un tribunal provisoire serait établi à Orléans pour juger en dernier ressort les crimes de lèse-nation.

Le droit de mettre en accusation les ministres pour faits de leur administration fut réservé par la Constitution à l'Assemblée nationale. L'accusation devait être portée devant une haute cour nationale, composée de membres du tribunal de cassation et de hauts jurés. La Constitution ne déterminait point d'ailleurs les peines que pouvait prononcer la haute cour. Cette lacune fut en partie comblée par le Code pénal du 25 septembre 1791, deuxième partie, dont le titre premier intitulé : *Crimes et attentats contre la chose publique*, réprimait les crimes contre la sûreté extérieure de l'État, les crimes contre la sûreté intérieure de l'État, les crimes et attentats contre la Constitution, et visait nominativement les ministres en plusieurs de ses articles.

III.

Sous la Constitution de 1791, c'est-à-dire du 14 septembre 1791 au 21 septembre 1792, des accusations furent portées par l'Assemblée nationale contre six ministres de Louis XVI : contre les ministres de la justice Duport du Tertre et Dejoli; les ministres des relations extérieures Montmorin et Delessart; le ministre de la guerre Degrave, et le ministre de la marine Bertrand de Molleville.

Duport du Tertre fut décrété d'accusation le 15 août 1792 et enfermé à la Conciergerie. L'année suivante, le 23 novembre 1793, il parut devant le tribunal révolutionnaire. L'un des chefs d'accusation relevés contre lui était d'avoir « gêné la liberté de la presse ». Il fut condamné à mort et exécuté le lendemain.

Dejoli était ministre de la justice au 10 août et avait beaucoup contribué à pousser la cour à l'emploi de la force. Décrété d'accusation en 1793 par la Convention, à la demande de Legendre, il ne fut pas mis en jugement; le 9 thermidor le rendit à la liberté.

Les accusations les plus graves furent portées contre le ministre des affaires étrangères, Montmorin. En sa qualité de ministre, il avait été chargé de notifier aux puissances l'acceptation de l'acte constitutionnel par Louis XVI, et sa conduite avait paru alors tellement équivoque que l'Assemblée législative l'avait mandé à sa barre ainsi que tous ses collègues. Sorti du ministère à la fin de novembre 1791, il avait formé, avec Malouet, Bertrand de Molleville et quelques autres rétrogrades, un conseil qui fut dénoncé aux patriotes sous le nom de *Comité autrichien*. Le 10 août, il se réfugia chez une blanchisseuse du faubourg Saint-Antoine. Découvert et conduit devant l'Assemblée législative, il fut décrété d'accusation

(1) *Essai sur l'histoire du gouvernement et de la constitution britanniques*, p. [illegible].

(2) John Russell, *Mémoires et souvenirs*, t. [illegible], Paris [illegible].

(3) *Cours de droit constitutionnel*, t. IV, p. 381.

pour trahison. Le tribunal révolutionnaire, devant lequel il comparut, le condamna à mort.

Son successeur, Delessart de Valdec, fut accusé, dans la séance du 10 mars, par Brissot, Guadet et Vergniaud. Brissot, dans un long discours, s'attacha à faire une distinction entre la responsabilité du ministre des affaires étrangères et celle des autres ministres. A ceux-ci, on n'avait guère qu'une question à faire : Avez-vous ou n'avez-vous pas suivi la loi? « Mais dans les affaires étrangères il n'y a point de loi à suivre ; c'est l'intérêt national qu'il faut défendre au dehors ; c'est lui qui doit servir de règle, soit pour diriger le ministre, soit pour l'accuser. A-t-il trahi ou négligé cet intérêt ? Tel est le point où peuvent se réduire les questions relatives à la responsabilité de ce département. » Le 14 mars, Brissot, au nom du comité diplomatique, soumit à l'Assemblée un acte d'accusation en seize articles. L'Assemblée nationale, y était-il dit, « accuse par le présent acte, devant la cour nationale, Claude Delessart, ministre des affaires étrangères, comme prévenu d'avoir négligé et trahi ses devoirs, compromis l'indépendance, la dignité, la sûreté et la constitution de la nation française ». Le décret fut adopté; Delessart fut écroué dans les prisons d'Orléans. Transféré, au bout de quelques mois, à Versailles, il fut massacré par la foule en entrant dans cette ville.

Degrave, qui remplaça Narbonne au ministère de la guerre, en 1792, organisa les armées de Luckner, de Lafayette et de Rochambeau. Il se démit de ses fonctions le 14 mai. Après le 10 août, l'Assemblée législative rendit contre lui un décret d'accusation dont il ne conjura les effets que par la fuite.

Quant à Bertrand de Molleville, il passa en Angleterre pour se soustraire à l'accusation que l'Assemblée décréta contre lui.

IV.

La Charte de 1814 déclarait la personne du roi inviolable et sacrée et ajoutait que les ministres étaient responsables (art. 13). La responsabilité criminelle des ministres était mise en action par la Chambre des députés, investie du droit de les accuser et de les traduire devant la Chambre des pairs, qui seule avait le droit de les juger (art. 55).

Quels étaient les cas de responsabilité et quelles étaient les pénalités applicables en cas de mise en jugement? L'art. 56 se bornait à indiquer la nature de la responsabilité. « Ils (les ministres) ne peuvent, disait-il, être accusés *que pour fait de trahison ou de concussion.* » Et le même article ajoutait que des lois particulières « spécifieraient cette nature de délits » et en détermineraient la poursuite.

Nous devons dire un mot des discussions qui s'élevèrent à propos de la responsabilité criminelle des ministres sous la première Restauration. Un ancien membre du Tribunat, qui avait été expulsé de cette Assemblée par Bonaparte et qui était destiné à devenir l'année suivante l'inspirateur et le principal rédacteur de l'Acte additionnel, Benjamin Constant, publia en 1814 un ouvrage sur la responsabilité ministérielle dans lequel il s'efforça de faire admettre en France les règles appliquées par les Anglais. Il y définissait en excellents termes la nature de la responsabilité. « La responsabilité, disait-il, ne porte que sur *le mauvais usage d'un pouvoir légal.* Ainsi une guerre injuste, ou une guerre mal dirigée, un traité de paix dont les sacrifices n'auraient pas été commandés impérieusement par les circonstances, de mauvaises opérations de finances, l'introduction de formes défectueuses ou dangereuses dans l'administration de la justice, enfin tout emploi du pouvoir qui, bien qu'autorisé par la loi, serait *funeste à la nation ou vexatoire pour les citoyens* sans être exigé par l'intérêt public : tels sont les objets sur lesquels la responsabilité étend son empire. » Cette énumération, disait Benjamin Constant, devait faire voir combien serait illusoire toute tentative de rédiger sur la responsabilité une loi précise et détaillée comme doivent l'être les lois criminelles. Il y a, en effet, mille manières d'entreprendre injustement ou inutilement une guerre, et, la guerre une fois entreprise, on la peut diriger avec trop de précipitation ou trop de lenteur ; on peut compromettre les négociations engagées par trop d'inflexibilité ou trop de faiblesse, ébranler le crédit public par des opérations hasardées, des économies mal conçues ou des infidélités déguisées sous différents noms. Quelle est dans tous ces cas la limite entre l'incapacité et le crime ? « Si chacune de ces manières de nuire à l'État, ajoutait Benjamin Constant, devait être indiquée et spécifiée par une loi, le code de la responsabilité deviendrait un traité d'histoire et de politique, et encore ses dispositions n'atteindraient que le passé. Les ministres trouveraient facilement de nouveaux moyens de les éluder pour l'avenir (1). »

Ainsi, pour l'éminent publiciste, la distinction entre la responsabilité ordinaire (la responsabilité morale et politique) et la responsabilité criminelle était difficile à faire en théorie. Mais la Charte établissait cette responsabilité en cas de « trahison » et de « concussion ». Comment entendre ces mots ? En l'absence d'une loi explicative, on devait donner à ces expressions le sens le plus large. « Il faudra, disait Benjamin Constant, établir qu'un ministre trahit l'État *toutes les fois qu'il exerce au détriment de l'État son autorité légale.* » Quant à la pénalité, Benjamin Constant voulait la laisser entièrement à l'appréciation des juges. « La nature de la loi sur la responsabilité, écrivait-il, implique la nécessité d'investir les juges du droit d'*appliquer et même de choisir la peine.* Les crimes ou les fautes sur lesquels cette loi s'exerce ne se composant ni d'un seul acte, ni d'une série d'actes positifs dont chacun puisse motiver une loi précise, des nuances que la parole ne peut désigner et qu'à plus forte raison la loi ne peut saisir aggravent ou atténuent ces délits. La seule conscience doit pouvoir prononcer en liberté sur le châtiment comme sur le crime (2). »

Cette théorie de l'illustre ami de Mme de Staël est d'autant plus remarquable qu'elle devait être appliquée seize ans plus tard, comme nous le verrons tout à l'heure, par la Cour des pairs lors du procès des derniers ministres de Charles X.

Dans cette même année 1814, une tentative fut faite pour réaliser la promesse de l'article 56 de la Charte. Le 26 août, M. Farez développa devant la Chambre des députés une proposition relative à la responsabilité politique et criminelle des ministres. M. Farez déduisait le principe de la responsabilité des ministres du « dogme politique » de l'inviolabilité de la personne du roi. Il démontrait qu'il était « juste et indispensable » que quelqu'un répondît à la nation « des

(1) Benjamin Constant, *De la responsabilité des ministres*, ch. VI.
(2) *De la responsabilité des ministres*, ch. XI.

attentats contre sa sûreté et ses institutions, des violations de sa Charte et de l'abus de la puissance ». Il établissait aussi que, pour que la responsabilité des ministres ne fût pas illusoire, il fallait qu'aucun ordre verbal ou écrit du roi ne pût les y soustraire. La Charte bornait les cas de responsabilité à la trahison et à la concussion. Quel sens donner à ces deux mots? M. Farez rappelait que déjà une Adresse de la Chambre au roi, Adressé aux doctrines de laquelle Louis XVIII avait expressément adhéré, avait défini ainsi la trahison commise par un ministre : « la violation des droits publics et privés que consacre la Charte constitutionnelle. » Le but de M. Farez en présentant sa proposition était d'empêcher les ministres de tout oser, de sortir de la Constitution, de violer les prérogatives des citoyens et les droits des particuliers, de se livrer, comme on l'avait vu à une époque récente, à tous les excès de l'arbitraire et du despotisme, sans autre règle que leurs caprices.

M. Farez distinguait deux espèces de trahison : celle qui pouvait être commise contre l'État, contre le roi et sa famille, et la trahison contre la Charte et le droit public des Français. Parmi les cas de la seconde catégorie étaient rangés les actes « tendant à l'établissement de tout autre gouvernement que celui qui existait ». La peine encourue était celle du bannissement.

Dans sa séance du 26 août 1814, la Chambre prit en considération la proposition de M. Farez. Plus tard elle la modifia et, à la date du 16 décembre, elle soumit au roi, de qui seul, d'après la Charte, devaient émaner les propositions de loi, un nouveau projet.

V.

Cependant de grands événements s'accomplissent. Napoléon revient de l'île d'Elbe et les Bourbons s'enfuient à Gand. Le règne des Cent-Jours commence. L'Acte additionnel est promulgué. On sait que Benjamin Constant en a été le principal rédacteur. L'auteur de la *Responsabilité des ministres*, qui connaissait si bien la Constitution anglaise, avait non-seulement inscrit dans la nouvelle Constitution le principe de la responsabilité des ministres, il y avait en outre introduit une série de dispositions pour réglementer la mise en accusation. Comme la Charte de 1814, l'Acte additionnel de 1815 attribuait à la Chambre des représentants le droit d'accuser les ministres et à la Chambre des pairs celui de les juger. Il déterminait en outre les cas de responsabilité. Les ministres étaient « responsables des actes du gouvernement signés par eux ainsi que de l'exécution des lois ». (Art. 39.) Ils pouvaient en outre être accusés et jugés « pour avoir compromis la sûreté ou l'honneur de la nation ». (Art. 41.) La Chambre des pairs, d'après l'article 42, « exerçait, en cas d'accusation, soit pour caractériser le délit, soit pour infliger la peine, un pouvoir discrétionnaire ».

Le gouvernement des Cent-Jours et l'Acte additionnel s'abîment dans le désastre de Waterloo. Les Bourbons reviennent et la Charte est remise en vigueur. Disons tout de suite que la promesse de réglementation de la responsabilité criminelle des ministres ne reçut point son exécution. Diverses propositions analogues à celle de M. Farez furent déposées sur le bureau des Chambres, soit par l'initiative individuelle, soit par les soins du gouvernement; mais aucune ne fut votée.

Au lendemain des élections qui amenèrent la chute du ministère présidé par M. de Villèle, le 14 juin 1828, M. Labbey de Pompierres saisit la Chambre des députés d'une proposition où étaient articulés les griefs contre le ministère de M. de Villèle : « l'introduction dans tous les offices des ennemis de l'État, la haine des institutions existantes, la suspension ou l'inexécution des lois, l'intolérance religieuse, la restriction des libertés, les destitutions arbitraires, la colère envers les corps indociles et jusqu'au mépris des Chambres. »

Appuyée par tout le côté gauche, la proposition de M. Labbey de Pompierres fut vivement combattue par la droite. Enfin le renvoi immédiat dans les bureaux fut adopté. M. Labbey de Pompierres reproduisit sa proposition en ces termes : « Je demande que la Chambre accuse les membres du dernier ministère des crimes de concussion et de trahison. » Elle fut prise en considération par la Chambre à la presque unanimité des votants et renvoyée à une commission spéciale au nom de laquelle M. Girod (de l'Ain) déposa son rapport le 21 juillet. M. Girod (de l'Ain) exposait d'abord quelles devaient être, en l'absence d'une loi sur la responsabilité des ministres, les règles de l'accusation ; puis il indiquait la procédure suivie par la commission. Elle avait invité les ministres à lui fournir des renseignements sur les faits incriminés, mais elle s'était heurtée à des refus. A défaut de documents ministériels, elle avait été réduite à chercher les éléments de sa conviction dans la notoriété publique, dans les pièces, dans les notions générales ou particulières qu'elle avait pu recueillir. Le rapporteur demanda à la Chambre « de déclarer qu'il y avait lieu à instruire sur l'accusation de trahison proposée contre les membres du dernier ministère ». La Chambre renvoya cette discussion après le budget. C'était, en réalité, un ajournement indéfini.

VI.

Quand éclata la révolution de 1830, les seules dispositions légales concernant la responsabilité criminelle des ministres résidaient encore, comme en 1828, dans les articles 55 et 56 de la Charte. C'est dans ces conditions que s'ouvrit, devant la Chambre des pairs constituée en cour de justice, le procès des ministres du roi Charles X.

Comment fut instruit ce grand procès, c'est ce qu'il importe de connaître. La proposition de mise en accusation des ministres signataires des ordonnances du 25 juillet avait été faite par M. de Salverte. Développée à la tribune, elle avait été prise en considération par la Chambre des députés, puis renvoyée à l'examen d'une commission spéciale dans les mêmes formes que toute autre proposition législative. Le 18 août 1830, M. Bérenger (de la Drôme), rapporteur, vint exposer de quelle manière la commission avait compris sa mission. Alors fut soulevée la question de savoir quelles étaient au juste les attributions de la Chambre des députés. Devait-elle se borner à accuser dans le sens où l'on dit que le ministère public accuse, c'est-à-dire dénoncer les ministres inculpés de trahison ou de concussion, les traduire devant l'autorité qui les devait juger et faire directement, ou par des commissaires délégués, les demandes et réquisitions convenables pour parvenir à la découverte de la vérité et à la punition des coupables? Ou bien pouvait-elle, en outre, interroger les accusés et, à cet effet, décerner contre eux des mandats? MM. Persil et Villemain soutinrent la première

interprétation ; MM. Thil, de Salverte, Mauguin, Bérenger et Dupin se prononcèrent pour la seconde. Conformément à leur avis, la Chambre adopta, le 20 août, par 186 voix sur 27[illegible] votants, une résolution ainsi conçue : « La Chambre autorise la commission à exercer tous les pouvoirs appartenant aux juges d'instruction et aux Chambres du conseil. » Et, le 29 novembre, un arrêt rendu par la Cour des pairs reconnut formellement ces droits à la Chambre des députés.

La Chambre des députés décida ensuite qu'elle voterait au scrutin secret sur chaque inculpé et que pour chacun elle articulerait les faits et circonstances susceptibles de rentrer dans les définitions de crimes contenues dans le Code pénal (1).

Voici le texte de la résolution qu'elle adopta :

« La Chambre des députés accuse de trahison MM. de Polignac, de Peyronnet, Chantelauze, de Guernon-Ranville, d'Haussez, Capelle et de Montbel, ex-ministres, signataires des ordonnances du 25 juillet,

« Pour avoir abusé de leur pouvoir afin de fausser les élections et de priver les citoyens du libre exercice de leurs droits civiques ;

« Pour avoir changé arbitrairement et violemment les institutions du royaume ;

« Pour s'être rendus coupables d'un complot attentatoire à la sûreté intérieure de l'Etat ;

« Pour avoir excité la guerre civile en armant ou en portant les citoyens à s'armer les uns contre les autres, et avoir porte la dévastation et le massacre dans la capitale et dans plusieurs autres communes,

« Crimes prévus par l'article 56 de la Charte de 1814, et par les articles 91, 109, 110, 123 et 125 du Code pénal.

« En conséquence, la Chambre des députés traduit MM. de Polignac, de Peyronnet, Chantelauze, de Guernon-Ranville, d'Haussez, Capelle et de Montbel, devant la Chambre des pairs. »

Après avoir voté cette résolution, la Chambre des députés décida qu'elle ne paraîtrait pas en corps devant la Chambre des pairs pour soutenir l'accusation, mais qu'elle se ferait représenter à la barre de l'autre Chambre par trois commissaires qui furent élus, le 29 septembre, au scrutin de liste. Ce furent MM. Bérenger, Persil et Madier de Montjau. La Chambre des pairs, après une discussion à laquelle prirent part MM. de Pontécoulant, Portalis, Decazes et Lainé, donna son complet assentiment à cette manière de procéder. Plus tard elle admit les commissaires de la Chambre des députés à la lecture du rapport. Les deux Chambres tombèrent d'accord sur ce point que les pouvoirs des commissaires expiraient naturellement au moment où il était statué sur l'accusation par un arrêt définitif, et que c'était au gouvernement, en la personne du ministre de la justice, à faire exécuter l'arrêt.

Voici maintenant la procédure suivie par la Chambre des pairs. Le 1er octobre, elle reçut le message de la Chambre des députés contenant envoi de la résolution qui accusait les ministres et l'acte qui nommait les commissaires chargés de soutenir l'accusation. Elle rendit aussitôt un arrêt portant qu'elle s'ajournait au 4 octobre « à l'effet de procéder ainsi qu'il appartiendrait sur ladite résolution ». Le 4 octobre, la Chambre des pairs ordonna un supplément d'instruction ; le 29 novembre, elle rendit une ordonnance de prise de corps contre les ministres inculpés et repoussa l'intervention des citoyens qui manifestaient l'intention de se porter comme parties civiles. Enfin, aucun acte d'accusation n'ayant été dressé par les commissaires de la Chambre des députés, pour y suppléer, elle fit distribuer aux accusés le rapport de la procédure (1).

Les débats de ce procès mémorable s'ouvrirent le 15 décembre. M. de Bastard, dans son rapport à la Chambre des pairs, avait eu soin d'attribuer à la Cour des pairs toute latitude pour la déclaration de culpabilité et pour l'application des peines.

Voici l'arrêt de la Cour des pairs :

« ... Considérant que, par les ordonnances du 25 juillet, la Charte constitutionnelle de 1814, les lois électorales et celles qui assuraient la liberté de la presse ont été manifestement violées, et que le pouvoir royal a usurpé la puissance législative ;

« Considérant que, si la volonté personnelle du roi Charles X a pu entraîner la détermination des accusés, *cette circonstance ne saurait les affranchir de la responsabilité légale* ;

« Considérant qu'il résulte des débats que (suivent les noms, prénoms et qualités des ministres accusés)..., responsables aux termes de l'article 13 de la Charte de 1814, ont contre-signé les ordonnances du 25 juillet dont ils reconnaissent eux-mêmes l'illégalité, qu'ils se sont efforcés d'en procurer l'exécution et qu'ils ont conseillé au roi de déclarer la ville de Paris en état de siége pour triompher par l'emploi des armes de la résistance légitime des citoyens ;

« Déclare (suivent les noms et prénoms des ministres)... coupables du crime de trahison. »

En vertu du pouvoir discrétionnaire qu'elle s'était reconnu pour l'application de la peine, la Cour des pairs condamnait le prince de Polignac, le comte de Peyronnet, Victor de Chantelauze, le comte de Guernon-Ranville à la prison perpétuelle (2).

VII.

Ainsi finit ce grand drame judiciaire. Le procès des ministres de Charles X avait fait regretter une fois de plus l'absence d'une loi réglementant la responsabilité criminelle des ministres. La Charte de 1830 avait reproduit, d'ailleurs, les dispositions de l'article 55 de la Charte de 1814 et promis, par son article 69, qu'il serait ultérieurement pourvu par des lois particulières et dans le plus bref délai possible à la responsabilité des ministres et autres agents du pouvoir. Le 3 décembre 1832, un député, M. Devaux (du Cher), présenta un projet de loi dans le but de remplir cette promesse des auteurs de la Charte. Il en développa les dispositions devant la Chambre. Ce projet, qui fut pris en considération, établissait trois modes de responsabilité : politique, criminelle et civile. Il définissait la trahison et la concussion et indiquait les peines applicables à ces crimes.

Quelques jours après, le 12 décembre, le garde des sceaux,

1 *Les Précédents de la Cour des pairs*, par Cauchy. Paris, 1839, p. 664.

(1) *Les Précédents de la Cour des pairs*, p. 668.

2, Les autres ministres, MM. d'Haussez, Capelle et de Montbel étaient en fuite. Ils furent condamnés par contumace en 1831.

M. Barthe, apporta un projet de loi sur la responsabilité des ministres et des agents du gouvernement. Aux deux cas spécifiés par la Charte de 1814, le gouvernement de 1832 avait ajouté une incrimination nouvelle : les ministres pouvaient être accusés désormais pour faits de trahison, de concussion et de *prévarication*. Etait passible des peines contre la prévarication « le ministre qui compromettait sciemment les intérêts de l'État par la violation ou l'inexécution des lois ou par l'abus du pouvoir qui lui était légalement conféré ».

Ce projet subit beaucoup de péripéties. La commission nommée par la Chambre des députés et son éminent rapporteur, M. Bérenger (de la Drôme), voulaient profiter de l'occasion pour régler, par un projet de loi unique, la juridiction générale de la Cour des pairs en matière criminelle et la responsabilité civile des ministres. Le gouvernement n'y voulait point consentir. De là un dissentiment dont la persistance empêcha l'adoption définitive par les Chambres de la monarchie de Juillet d'une loi sur la responsabilité criminelle des ministres. Le 1er décembre 1834, M. Persil, garde des sceaux, en présenta un nouveau dont voici les quatre articles les plus importants :

Art. 1er. Les actes émanés du roi, dans l'exercice de l'autorité royale, ne sont exécutoires que sous la responsabilité d'un ministre.

Quiconque fait exécuter un acte émané du roi, dans l'exercice de l'autorité royale, non contre-signé par un ministre, est personnellement responsable de cette exécution.

Art. 2. La mise en accusation des ministres ne peut être ordonnée que par la Chambre des députés. Elle n'a lieu que [illegible].

Art. 3. Il y a trahison de la part des ministres :

1° Lorsque, par des ordres donnés, des actes faits ou méchamment omis, des plans concertés et arrêtés, ils attentent à la sûreté de la personne du roi, ou de la reine, ou de l'héritier présomptif de la couronne au premier et au deuxième degré, ou du régent du royaume ;

2° Lorsque, par les mêmes faits, ils attentent à la sûreté intérieure ou extérieure de l'État, à la Charte constitutionnelle et aux droits qu'elle garantit, à l'ordre de succession au trône et à l'autorité constitutionnelle du roi et des Chambres.

Art. 5. Il y a prévarication de la part des ministres, lorsqu'ils compromettent à dessein les intérêts de l'État par la violation ou l'inexécution des lois, ou par l'abus du pouvoir qui leur est légalement conféré.

La discussion s'ouvrit devant la Chambre le 16 mars 1835 et dura jusqu'au 2 avril. La principale question qu'on agita fut celle de savoir si les cas de responsabilité devaient être définis. MM. de Malleville, Saint-Marc Girardin et Odilon Barrot se prononcèrent contre toute définition ; mais l'avis contraire, défendu par MM. de Tracy et de Laboulie, prévalut. Finalement le projet de loi, légèrement amendé, fut adopté au scrutin secret par 185 voix contre 161. Le ministère ne le présenta même point à la Chambre des pairs. C'est un autre projet que le garde des sceaux, M. Persil, apporta à cette Chambre, qui l'adopta à la presque unanimité des votants. Mais, pas plus que les autres, il ne fut converti en loi.

VIII.

La Constitution républicaine du 4 novembre 1848 promit, elle aussi, une loi sur la responsabilité et sur les formes et les conditions de la poursuite ; puis est venue la Constitution impériale de 1852, modifiée dans le sens du régime parlementaire par le plébiscite de 1870 ; aujourd'hui nous vivons sous le régime de la Constitution de 1875 ; mais aucune loi spéciale n'a été faite sur la responsabilité criminelle des ministres. Un projet de loi présenté à l'Assemblée constituante de 1848 sur la responsabilité du Président de la république et sur celle des ministres a été abandonné, le 16 mars 1849, après une première lecture. Le projet de loi sur les mêmes matières que le Conseil d'État avait été chargé de préparer en 1850 ne vint jamais à la discussion. Cependant, depuis 1835, plusieurs propositions de mise en accusation ont été faites.

D'abord la proposition de mise en accusation du ministère Guizot déposée, le 22 février 1848, par M. Odilon Barrot au nom de la gauche. Elle était ainsi conçue :

« Nous proposons de mettre le ministère en accusation comme coupable :

« 1° D'avoir trahi au dehors l'honneur et les intérêts de la France ;

« 2° [illegible] *garanties de la liberté, attenté aux droits des citoyens* ;

« 3° D'avoir, par une corruption systématique, tenté de substituer à la libre expression de l'opinion publique les calculs de l'intérêt privé, et *de pervertir ainsi le gouvernement représentatif* ;

« 4° D'avoir trafiqué, dans un intérêt ministériel, des fonctions publiques, ainsi que de tous les attributs et privilèges du pouvoir ;

« 5° D'avoir, dans le même intérêt, ruiné les finances de l'État et compromis ainsi les forces et la grandeur nationales ;

« 6° D'avoir violemment dépouillé les citoyens d'un droit inhérent à toute constitution libre, et dont l'exercice leur avait été garanti par la Charte, par les lois, par les précédents ;

« 7° D'avoir enfin, *par une politique ouvertement contre-révolutionnaire*, remis en question toutes les conquêtes de nos deux révolutions et jeté dans le pays une perturbation profonde. »

Nous avons ensuite à signaler la proposition de mise en accusation du ministère présidé par M. Odilon Barrot, faite par M. Ledru-Rollin, le 27 janvier 1849, à propos de la présentation de la loi sur les clubs, et la demande de mise en accusation des mêmes ministres pour violation des articles 5 et 54 de la Constitution, déposée, le 11 juin 1849, à l'Assemblée législative lors du siège de Rome.

Nous ne voulons point parler du commencement d'instruction auquel procéda la haute cour de justice le 2 décembre 1851, en exécution de l'article 68 de la Constitution de 1848.

Mais tous ces événements n'ont pas fait faire un pas à la question. A l'Assemblée nationale, du temps de la présidence de M. Thiers, M. Batbie et M. de Broglie ont demandé, l'un en sa qualité de rapporteur de la commission de novembre 1872, l'autre comme rapporteur de la commission des Trente, une loi sur la responsabilité ministérielle. Ce mot, qui était alors sur les lèvres de tous les membres de la droite, n'était qu'un prétexte pour combattre le gouvernement de M. Thiers. M. Batbie et M. de Broglie ont été au pouvoir en 1873 et en 1874, et la loi sur la responsabilité ministérielle est encore à venir.

Quant à la Constitution de 1875, elle a eu pour but de rétablir en France le régime parlementaire. Quelles dispositions

contient-elle relativement à la responsabilité criminelle des ministres? L'article 6 de la loi du 25 février 1875, dans celles de ses dispositions qui concernent les ministres, vise exclusivement les cas de responsabilité politique. Voici les deux seuls textes relatifs à la responsabilité criminelle : d'abord l'article 9 de la loi du 24 février 1875 sur l'organisation du Sénat, ainsi conçu : « Le Sénat peut être constitué en cour de justice pour juger, soit le Président de la république, soit les ministres, et pour connaître des attentats commis contre la sûreté de l'État » ; puis l'article 12 de la loi du 16 juillet 1875 sur les rapports des pouvoirs publics, dont voici le texte :

« Le Président de la république ne peut être mis en accusation que par la Chambre des députés et ne peut être jugé que par le Sénat.

« Les ministres peuvent être mis en accusation par la Chambre des députés pour *crimes* commis dans l'exercice de leurs fonctions. En ce cas, ils sont jugés par le Sénat. »

S'il était admis, sous le régime de la Charte de 1814 (non-seulement par les publicistes comme Benjamin Constant, mais par le gouvernement qui avait à sa tête des hommes comme MM. Pasquier et de Serre), que les expressions « trahison » et « concussion » devaient être entendues dans le sens le plus large, à plus forte raison doit-on donner cette interprétation au mot indéfini « crime » dont parle la loi du 16 juillet 1875. Évidemment ce mot n'a de commun que la prononciation avec celui dont il est question dans l'article 1er du Code pénal. Ici *crime* a la signification large de *délit*, comme l'établit M. Rossi, comme l'a prouvé, le 18 août 1877, dans une circulaire aux procureurs généraux, un fonctionnaire dont l'autorité pourrait être difficilement contestée, M. Benoist, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice sous M. de Broglie.

« Il est évident, dit M. Benoist, écrivant aux procureurs généraux pour le ministre, il est évident que le mot *crime* ne doit pas être entendu dans le sens étroit qui lui a été donné pour faciliter la classification des infractions dans le Code d'instruction criminelle, mais qu'il faut le considérer comme *un terme générique comprenant tous les faits qui peuvent donner lieu à l'application d'une peine.* C'est dans ce sens qu'avaient été interprétés les articles 29 et 44 de la Charte de 1830, et l'expression : *en matière criminelle*, employée dans ces articles, avait été étendue aux infractions punies d'une simple peine correctionnelle. »

Si donc il arrivait qu'une proposition de mise en accusation soit du ministère, soit d'un ou plusieurs ministres, fût portée devant la Chambre des députés, cette proposition suivrait son cours d'après les précédents observés dans le procès des ministres de Charles X. Nous avons fait connaître ces précédents, et ils ont été rappelés dans tous les projets de loi sur la matière, spécialement dans le projet déposé par le garde des sceaux Pasquier en 1817 et dans ceux de M. le garde des sceaux Barthe présentés en 1832 et en 1834. En pareil cas, lorsque la Chambre des députés, sur le rapport de sa commission et après avoir observé les délais réglementaires, a prononcé la mise en accusation, le président du Sénat, au vu de l'accusation, doit décerner une ordonnance de prise de corps contre le ministre accusé, et le Sénat, transformé en cour de justice, est tenu de juger les accusés après avoir entendu les réquisitions des commissaires de la Chambre.

LUCIEN DELABROUSSE.

UN NOVATEUR EN ÉCONOMIE POLITIQUE

M. Cournot

Voici un homme qui, dans le cours d'une vie utilement et noblement remplie, a touché à bien des sujets d'étude : aux mathématiques, à la philosophie, à l'histoire, à l'économie politique. M. Cournot est mort il y a quelques mois. Les lecteurs de la *Revue* savent qu'il appartenait à l'Université : professeur de faculté, recteur d'académie et en dernier lieu inspecteur général des études, c'est au milieu des travaux que suppose une telle carrière qu'il a trouvé le temps de faire son œuvre à lui — non pas l'œuvre d'un dilettante écrivant à ses heures et en manière de distraction, mais une œuvre solide, creusée, fouillée, toujours savante, souvent originale. Homme des longs labeurs, il ne craignait pas de réfléchir pendant plusieurs années sur un même sujet avant de soumettre ses idées au public. Pour nous tous qui nous hâtons de produire comme si la vie allait nous échapper, quel exemple et aussi quelle leçon ! Un juge compétent, M. V. Charpentier, écrivait récemment à propos d'un des plus remarquables ouvrages de M. Cournot, les *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes* : « On peut ne pas toujours partager les opinions de l'auteur ; mais quand on songe qu'il avait attendu l'âge de soixante et onze ans et qu'il avait travaillé cinquante ans, qu'il avait parcouru le cercle entier des connaissances humaines avant d'oser dire son avis sur de tels problèmes, on ne peut se défendre d'un mouvement d'admiration. Une telle vie enseigne avec une autorité irrésistible l'amour et le respect de la vérité. »

Mathématicien, M. Cournot a laissé des travaux connus et appréciés des savants spéciaux ; philosophe, on lui doit une théorie du hasard tout à fait neuve, et dont il a fait lui-même plus d'une ingénieuse application ; historien, il a écrit sur le mouvement des idées et des faits dans le monde moderne un livre de vigoureuse philosophie historique, un de ces ouvrages qu'on peut hésiter à lire, mais qu'on n'oublie pas une fois qu'on les a lus ; économiste, il est le premier qui ait tenté d'appliquer les méthodes mathématiques à la science de la production et de l'échange, et, quel que soit l'avenir réservé à ses doctrines, on peut assurer dès à présent qu'elles auront une place dans l'histoire de l'économie politique. Comment se fait-il qu'un tel homme soit si peu connu ? La faute est au public, dira-t-on ; — mais est-elle tout entière au public ?

Il faut bien l'avouer, ancien professeur de mathématiques, M. Cournot n'a jamais dépouillé le vieil homme : il a eu du mathématicien les fortes qualités, la puissance de déduction, la rigueur de démonstration ; mais ces qualités ne vont pas toujours sans quelque alliage, et il y a une certaine aridité qu'on supporte moins facilement dans un ouvrage d'histoire que dans un traité d'algèbre. Nos maîtres nous ont gâtés sur ce point : nous avons eu, nous avons encore des professeurs, des historiens, des érudits, qui sont des écrivains de premier ordre. A leur école, le public lettré a pris certaines habitudes d'esprit. Il ne recule pas, quoi qu'on dise, devant une lecture sérieuse ; mais il entend qu'un livre soit un livre, et non une leçon. Les livres de M. Cournot sont un peu trop des leçons.

Voilà un premier motif d'insuccès ; il y en a un autre. On admet difficilement, en France, qu'un homme puisse faire deux choses à la fois et les bien faire. De l'autre côté de la Manche, un philosophe comme Stuart Mill peut occuper un poste élevé dans une des premières administrations du pays, et personne n'y trouve rien à redire ; un homme d'affaires comme M. Groote peut écrire des livres d'histoire, un romancier comme Disraeli peut être premier ministre, et cela semble la chose du monde la plus naturelle. Il n'en est pas de même chez nous. Un homme s'occupe-t-il à la fois d'histoire et de mathématiques : C'est un historien distingué, disent les mathématiciens ; c'est un mathématicien éminent, disent les historiens. Personne ne dira : C'est un historien distingué et un mathématicien éminent. Singulier préjugé chez le peuple qui a le plus crié contre les préjugés ! Notre auteur en a souffert de son vivant, il ne serait pas juste qu'il en souffrît après sa mort. Oublions donc que M. Cournot a été mathématicien, et philosophe, et historien ; — supposons pour un instant qu'il ait été économiste, rien qu'économiste, et étudions un peu son économie politique.

I

Tout le monde admet que l'ordre suivi dans l'étude des différentes parties d'une science n'est pas chose indifférente : qu'est-ce, en effet, qu'une bonne méthode, sinon un certain ordre qui est d'accord avec les lois de notre esprit en même temps qu'avec la réalité des faits ? M. Cournot aurait voulu que la science économique débutât par l'étude de l'économie rurale. L'agriculture et l'industrie, suivant lui, sont choses beaucoup plus diverses qu'on n'a l'air de le croire. Les physiocrates avaient dit cela avant M. Cournot ; mais les physiocrates avaient tiré de leurs prémisses des conclusions si fausses, que l'ensemble du système ne put tenir devant la critique. Après eux, et par une réaction naturelle, la plupart des économistes ont assimilé la production agricole à la production manufacturière : « Qu'importe, ont-ils dit, que vous produisiez du blé ou du drap ? Avec le drap, vous achèterez du blé ; avec le blé, du drap. Le point n'est pas de produire telle chose plutôt que telle autre ; c'est de produire et de produire beaucoup. »

Cela est-il bien certain ? Supposons que, pendant une année, la production de l'Europe en tissus, en meubles, en machines, diminue de moitié sur la production moyenne des années précédentes : beaucoup d'ouvriers n'auront plus qu'une demi-journée de travail au lieu d'une journée entière ; il y aura de vives souffrances, de cruelles privations. Supposons maintenant que ce qui diminue de moitié, ce soit la production en farine, en vin, en viande : alors, il ne s'agira plus de souffrances, il ne s'agira plus de privations ; il s'agira de vie ou de mort.

Il y a là quelque chose qui s'impose à nous. La production agricole n'est pas dominée par l'homme, comme la production manufacturière ; c'est elle, au contraire, qui le domine. La mécanique et la chimie modernes ont pu changer du tout au tout les conditions de l'industrie : il n'y a pas eu seulement modification des procédés du travail, création de produits inconnus, développement de la richesse publique dans des proportions que n'aurait osé rêver l'utopiste le plus hardi ; c'est la société même qui a été transformée, et les mœurs, et les opinions, et jusqu'à la politique internationale. Cette même chimie, cette même mécanique, qu'ont-elles fait dans le domaine agricole ? Oh ! sans doute, des outils perfectionnés permettent de labourer plus facilement, des engrais savamment combinés augmentent dans une certaine mesure la fertilité du sol ; mais, en définitive, la mécanique et la chimie ne font que venir en aide à la nature, et elles resteront toujours, quoi qu'on fasse, ses humbles servantes. Quand, à la fin d'une longue carrière, M. Cournot revint se fixer à Vellexon, dans la Haute-Saône, il fut frappé de la persistance des habitudes rurales et des procédés de culture : « Je parcours la campagne, dit-il, dans ce pays où j'ai vécu enfant, où je suis revenu, suivant en cela l'exemple de tant d'autres, vivre septuagénaire ; et j'y vois comme autrefois des lisières de prés qui bordent les cours d'eau, des coteaux plantés de vignes, des plateaux de faible hauteur où des champs sans clôtures, sans plantations, se dessinent en longs rubans étroits, et où s'étalent çà et là par massifs des taillis de divers âges surmontés de futaies. A cet aspect du sol on reconnaît sans doute la main de l'homme, mais bien mieux encore l'existence de conditions naturelles qui s'imposent à l'homme dans l'exercice de son activité (1) ». En dépit de la Révolution, du Code civil et de la machine à vapeur, chaque contrée a conservé ainsi son caractère propre. La Bretagne ne ressemble pas plus à la Normandie aujourd'hui que sous Louis XVI. Tandis que l'industrie obéissait aux progrès de la science, aux besoins de la consommation, voire aux caprices de la mode, l'agriculture continuait d'obéir à la coutume, et la coutume est sortie de la nature des choses. « Cette dépendance quasi servile de la coutume, dit encore M. Cournot, est ce qui distingue profondément l'économie rurale de l'économie manufacturière, et ce qui montre le mieux la difficulté de soumettre l'une et l'autre au même genre de spéculations abstraites. »

Les idées de M. Cournot sur ce point méritent l'attention et l'étude. Dans l'économie industrielle, commerciale, financière, les faits se présentent à nous sous une forme très-complexe ; dans l'économie rurale, sous une forme très-simple. Or, plus les rapports sont compliqués, plus on est obligé d'avoir recours aux abstractions et aux signes ; plus aussi on est exposé à ce que l'abstraction fasse oublier le fait concret, le signe la chose signifiée. Voyez, par exemple, ce qui arrive pour le crédit. Tant qu'on se borne à dire que le crédit remplit une fonction très-utile en amenant les capitaux entre les mains de ceux qui sont le plus capables de les employer, rien de mieux ; mais on va souvent plus loin : on nous parle des miracles du crédit, de l'accroissement indéfini de la production ; on oublie que la production est forcément limitée par la terre et par le capital, qu'au delà de cette limite il n'y a plus que spéculation et chimère, et que tout le crédit du monde n'y changera rien. On éviterait plus facilement peut-être des erreurs de ce genre si l'on abordait l'examen des phénomènes économiques par l'économie rurale : ici, en effet, on raisonne sur des hectolitres de blé et non sur des valeurs abstraites ; on s'habitue ainsi, qu'on nous passe l'expression, à ne se point payer de mots. L'ordre proposé par M. Cournot offre encore cet avantage, d'appeler tout d'abord l'attention sur le rôle de la coutume, laquelle

1 *Revue sommaire des doctrines économiques*, p. 8. — 1 vol. in-18, Hachette et C.

suivant une remarque importante de Stuart Mill — influe quelquefois sur le prix des produits non moins que l'abondance ou la rareté ; si bien qu'un économiste qui ne tiendrait pas compte de la coutume ressemblerait assez à un mécanicien qui ne tiendrait pas compte du frottement. Enfin, débuter par l'étude de l'économie rurale, c'est débuter par l'étude du milieu où les phénomènes sociaux se produisent, et cette connaissance du milieu n'est-elle pas la préface obligée de toute science naturelle? Pour exercer utilement notre activité, ne devons-nous pas savoir avant tout les conditions qui nous sont faites, celles que nous pouvons modifier comme celles que nous devons subir?

II

En étudiant l'économie rurale, M. Cournot devait être amené à s'occuper de la théorie de la *rente*. Ce mot n'a pas, dans le langage économique, le même sens que dans le langage ordinaire. Voici deux chanteurs qui ont fait les mêmes études, sous le même maître, pendant le même temps : ils chantent au même théâtre, et l'un gagne dix fois plus d'argent que l'autre. D'où vient la différence? D'un savoir plus grand? Non pas, et il se peut que celui qui gagne moins soit meilleur musicien que celui qui gagne plus. Mais celui-ci a quelque chose qui ne s'apprend pas au Conservatoire : il a une belle voix. C'est un cadeau que la nature lui a fait; ce cadeau est une rente.

La rente foncière serait quelque chose d'analogue. Ricardo en a donné une théorie qui est assez généralement acceptée. D'après lui, quand les hommes fatigués de la vie nomade ont voulu fixer leurs tentes et cultiver la terre, ils ont choisi les parties du sol les plus fertiles. Ce choix n'était peut-être pas sans offrir quelque difficulté, et il semble que des agriculteurs aussi novices aient pu s'y tromper; mais ce sont là de petites objections qui n'arrêtent pas Ricardo. Voilà donc notre tribu ou notre clan cultivant les terres les plus fertiles. Bientôt la population augmente, le blé fait défaut; alors on doit défricher des terres moins fertiles ou plus éloignées, ce qui pratiquement revient au même. Dans un cas comme dans l'autre, le blé se vend plus cher. C'est tout bénéfice pour les premiers cultivateurs, pour ceux qui possèdent les terres si habilement choisies au début : les conditions de la production sont restées chez eux ce qu'elles étaient; ils profitent donc de l'élévation des prix, et ils remercient l'*alma parens* qui leur fait de bonnes rentes. Tout cela est on ne peut plus logique; malheureusement les théories les plus logiques ne sont pas toujours les plus sûres.

Un économiste américain, M. Carey, s'est proposé de vérifier le point de départ de Ricardo. L'histoire de son pays lui fournissait des exemples, des faits, et il en a tiré parti avec un rare bonheur. Son livre à la main (1), il nous est facile de suivre la marche de la colonisation sur ce vaste territoire des États-Unis. Nous voyons les premiers colons de race anglaise s'établir sur le sol ingrat de Massachusetts, et si nous demandions à un agriculteur quels sont les terrains les moins productifs de toute l'Union américaine, ceux qui auraient dû être cultivés les derniers d'après la théorie de Ricardo, l'agriculteur nous répondrait que ce sont précisément ces terrains rocheux où les premières colonies furent fondées. Qu'ont fait les successeurs des Puritains? Ils se sont avancés en général le long des rivières, mais ils ont commencé leur œuvre de culture par des terrains élevés, sur la pente des coteaux; ce n'est que plus tard qu'ils ont défriché la plaine, desséché les marais. M. Carey ne s'en tient pas à l'Amérique; il étudie l'histoire de la culture en Angleterre, en France, en Allemagne; il interroge l'Afrique, il interroge l'Asie, et partout la réponse est la même. Les hommes ont dû cultiver d'abord les terres les plus fertiles, c'est-à-dire les plaines arrosées par un cours d'eau : voilà la théorie; ils ont cultivé d'abord les terres les moins fertiles, c'est-à-dire le flanc des collines : voilà le fait.

M. Cournot va plus loin que M. Carey : il admet que la culture ait débuté par les terres les plus fertiles et il démontre que, même dans cette hypothèse, Ricardo s'est trompé en cherchant la raison de la rente dans l'inégale fertilité du sol. Quand Frédéric expropria le meunier de Sans-Souci, il dut lui payer une indemnité pour son coin de terre, parce que la terre est un agent naturel en quantité limitée, qui peut être approprié, échangé, modifié; mais il n'y a pas apparence qu'il lui ait rien payé pour le vent qui faisait tourner son moulin, parce qu'y eût-il eu dix mille moulins à Sans-Souci, il y aurait eu assez de vent pour les faire tourner. Voilà, en deux mots, l'origine de la rente : elle est dans l'appropriation du sol, et elle n'est pas autre part. Le plus ou moins de fertilité de la terre n'a rien à voir avec le principe de la rente. Quand un cultivateur vend sa récolte, il trouve dans le prix de vente ses frais de production et quelque chose en plus des frais de production : ce quelque chose, c'est la rente; c'est le prix des services, non de l'homme, mais de la terre appropriée par l'homme. Que les terres cultivées aient une fertilité inégale ou qu'elles aient toutes la même fertilité, pourvu que le produit total reste le même, la rente ne variera pas; ce qui variera, ce sera la répartition de la rente entre les propriétaires fonciers. Cette réfutation de la doctrine de Ricardo est assez importante pour que nous citions le texte même de M. Cournot :

« Toutes les terres seraient également fertiles qu'elles donneraient en somme la même rente, si leur fertilité uniforme était justement la fertilité moyenne des terres actuellement cultivées; seulement cette rente totale se distribuerait entre les propriétaires au *prorata* de la contenance des terres qu'ils possèdent, au lieu de se distribuer plus inégalement selon le degré de fertilité et selon que la situation des terres se prête mieux aux travaux de la culture et à l'écoulement des produits... Le principe, la raison essentielle de la rente consiste toujours en ce que, d'après la loi de la demande, la valeur du produit fait plus que couvrir les frais de la production, et c'est ce qui rend raison de la rente du propriétaire forestier, même dans le cas où il n'y aurait pas une seule parcelle du sol forestier qui ne donnât une rente, même dans celui où toutes les parcelles donneraient, à superficies égales, des rentes égales (1). »

Dira-t-on, comme certains économistes modernes, que la rente est le prix du travail de l'homme accumulé pendant la suite des siècles? Cette théorie résiste encore moins à l'ana-

(1) *Principes de la science sociale*, traduits par MM. Saint-Germain Leduc et Aug. Planche.

(1) *Revue sommaire des doctrines économiques*, page 178.

lyse que la théorie de Ricardo. Il suffit de regarder un peu autour de soi pour s'assurer qu'elle est démentie par les faits de chaque jour. Il n'est pas rare, par exemple, de voir un pré qui se loue plus cher que le champ voisin, quoiqu'un champ représente en général plus de travail accumulé qu'un pré. Avec M. Cournot, nous demanderons : « A qui persuadera-t-on que le prix d'un champ dans la banlieue d'Eleusis ou dans l'*Agro romano* ait la moindre relation avec le travail de défrichement aux temps de Triptolème ou du roi Saturne ? »

Que veulent les économistes? Justifier la rente foncière, c'est-à-dire justifier la propriété foncière. Ils ont raison ; mais ce n'est pas une théorie métaphysique qui peut leur fournir cette justification, c'est l'histoire et l'histoire seule. On n'a pas oublié ce que dit Tacite du régime agricole des Germains. Eh bien, la manière des Germains de comprendre la propriété foncière a été, à peu de chose près, celle de tous les peuples primitifs : tantôt c'est le partage périodique des terres, tantôt la culture collective ; c'est toujours un régime communiste plus ou moins mitigé. Que de temps il a fallu pour s'élever par degrés jusqu'à l'idée de la propriété telle que l'a formulée le droit romain! que d'efforts et de progrès de toute sorte! Voilà, suivant nous, la meilleure réponse à faire aux communistes, s'il reste encore des communistes : Ce que vous nous prêchez, peut-on leur dire, nous le connaissons de vieille date; ce que vous nous présentez comme le dernier mot de l'avenir a été le premier mot du passé ; — nous ne voulons pas de votre système parce que nous ne nous soucions pas de remonter l'histoire!

III

Après l'économie rurale, l'économie industrielle : tel est, nous l'avons vu, le plan de M. Cournot. On nous dispensera de le suivre chapitre par chapitre. Production, épargne, formation et rôle du capital, toutes ces questions ont été traitées à fond par les maîtres de la science : les reprendre après eux, c'est se condamner forcément à répéter ce qu'ils ont dit et bien dit. Mais voici une question non moins importante où M. Cournot a dit autre chose que ses devanciers : il s'agit de la fameuse loi de l'offre et de la demande. C'est un de ces cas où M. Cournot a heureusement appliqué les méthodes mathématiques à l'économie politique. Que le lecteur se rassure : nous ne lui imposerons ni chiffres, ni équations.

Une première fois, en 1838, M. Cournot avait exposé ses idées économiques dans l'ouvrage intitulé *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*. Le livre n'eut aucun succès. Il fut traduit en allemand ; mais l'auteur nous dit, non sans une nuance de chagrin, « qu'en Allemagne on traduisait tout ». Le plaideur a vingt-quatre heures pour maudire ses juges ; M. Cournot attendit vingt-cinq ans pour interjeter appel de la sentence rendue contre lui. Avant d'appeler du public de 1838 au public de 1863, il remit son œuvre sur le chantier, il la développa, il la corrigea, et ce fut moins une nouvelle édition qu'un nouveau livre. Hélas! l'arrêt des premiers juges fut confirmé. Les choses en étaient là lorsque, dans un savant mémoire lu à l'Institut, M. Léon Walras se chargea de reviser le procès Cournot. Il le fit en ces termes : « M. Cournot est le premier qui ait tenté franchement et sérieusement l'application des mathématiques à l'économie politique. Il l'a fait dans un ouvrage publié en 1838, et qu'aucun auteur français, à ma connaissance, n'a jamais critiqué... Nos recherches ne se confondent point, et je crois pouvoir dire que je ne lui ai rien emprunté que sa méthode ; mais cela seul est déjà beaucoup, et j'ai tenu à mentionner l'auteur d'une tentative remarquable, sur laquelle je répète qu'aucun jugement n'a été porté et à laquelle par conséquent j'oserai dire que justice n'a pas été rendue (1). »

Ces paroles furent-elles pour M. Cournot un encouragement à tenter, une troisième fois, la fortune du livre? Peut-être; car il cite le jugement de M. Walras avec une satisfaction bien évidente et bien naturelle, dans la préface de sa *Revue sommaire des doctrines économiques*. Cet ouvrage, daté d'octobre 1876, est le dernier écrit de l'auteur. Il y résume les idées de toute sa vie et en particulier sa critique de la loi de l'offre et de la demande. Vous dites que le prix des choses est en raison directe de la demande : est-ce donc que le prix d'une marchandise doit doubler s'il y a deux fois plus de personnes qui demandent cette marchandise? En raison inverse de l'offre : est-ce donc que le prix s'abaissera de moitié si la production et par conséquent l'offre ont doublé ? — Évidemment non. Un tableau est mis en vente à l'hôtel des commissaires-priseurs et il est adjugé à un certain prix : s'il y avait eu dix fois plus d'amateurs ou dix fois moins d'amateurs pour se disputer ce tableau, il est probable qu'il se serait vendu plus cher dans un cas, moins cher dans l'autre ; mais personne ne dira que le prix aurait été dix fois plus élevé ou dix fois moins élevé. Il faut donc se défier de l'axiome de l'offre et de la demande, malgré ses allures scientifiques, ou plutôt à cause de ses allures scientifiques. Prend-on la formule dans son sens rigoureux : elle est manifestement fausse, puisqu'il y est question de rapport inverse et de rapport direct, quand il n'y a ni rapport direct ni rapport inverse. L'entend-on autrement et veut-on simplement constater une tendance des prix à la hausse ou à la baisse suivant les conditions du marché : alors que signifie la formule? que le blé se vend plus cher si l'année a été mauvaise que si l'année a été bonne? C'est là une vérité incontestable, mais il est bien permis de ne pas s'en contenter et de chercher une formule plus précise. C'est ce qu'a fait M. Cournot : plusieurs l'ont suivi dans cette voie; personne, à notre connaissance, ne l'y avait précédé.

Un exemple montrera le point de vue où M. Cournot s'est placé. L'administration vend des timbres-poste au public : croit-on que si l'administration faisait fabriquer, si elle offrait une quantité double ou triple de timbres-poste, cela suffirait pour faire varier la consommation? Il m'importe très-peu, dirait le public, que vous fabriquiez, que vous m'offriez plus de timbres-poste ; ce qui m'intéresse, c'est le prix auquel vous me les vendez. Voilà, sous une forme un peu fantaisiste peut-être, l'idée première de M. Cournot. Il ne cherche pas une relation, une liaison entre l'offre et la demande, mais entre le prix et la consommation : « En thèse générale, dit-il, la consommation, la vraie demande, se subordonne au prix et non le prix à la demande (2). »

1. [illegible] M. W[illegible] [illegible] *Journal des Économistes*, [illegible] 1874.

2. *Principes de la Théorie des richesses*, p. [illegible]

L'offre est une abstraction, la demande est une autre abstraction : quand on m'a dit que la valeur est le rapport qui existe entre ces deux abstractions, je n'en suis pas beaucoup plus avancé. Quelle a été l'offre de l'an dernier? Quelle a été la demande? Vous n'en savez rien, moi non plus. Ce que nous savons, c'est qu'il s'est vendu tant d'hectolitres de blé, à tel prix en moyenne. Ce renseignement, nous pouvons l'avoir pour une série d'années, et nous constaterons alors avec M. Cournot qu'il y a une liaison non pas précisément entre le prix et la consommation, mais entre les variations du prix et les variations de la consommation; ce qui est bien différent. Et cette liaison n'est pas accidentelle, elle est continue; à toute variation du prix, quelque minime qu'on la suppose, correspond une variation dans la consommation : c'est la goutte d'eau qui fait déborder la coupe (1).

Que faire pour arriver à un rapport exact, à un rapport mathématique? Dresser, pour chaque marchandise, des tables qui indiqueront les variations du prix, année par année, et les variations de la consommation. Avec beaucoup de temps, beaucoup de recherches, beaucoup de patience, on arrivera ainsi à remplacer une formule vague par une formule exacte. — La loi que vous constaterez, dira-t-on, sera une loi empirique. Eh quoi! la loi de mortalité n'est-elle pas une loi empirique? Cependant les tables de mortalité sont assez exactes pour que les compagnies d'asssurances, qui s'en servent tous les jours, fassent bien leurs affaires et les affaires de leurs clients. — Il faudrait peut-être beaucoup d'années pour obtenir un résultat positif. Sans doute; mais n'y a-t-il pas dans toute science des recherches qui durent plusieurs années? Le botaniste, le physiologiste étudient minutieusement de petits faits, ils font des classifications, ils mettent des étiquettes, et ce n'est que lorsqu'ils ont réuni un nombre souvent considérable d'observations particulières qu'ils formulent une loi générale. — On peut faire une autre objection; c'est M. Cournot qui se chargera d'y répondre : « Des critiques, dit-il, ont fait observer, non sans raison, que cela tournait assez court et que les résultats dus à cette méthode étaient bien peu de chose en comparaison de ce que nous voudrions savoir, de ce que nous aurions besoin de savoir. Assurément, et il en est de même dans des sujets encore plus graves. Aussi nos modestes prétentions étaient-elles, non d'accroître de beaucoup le domaine de la science proprement dite, mais plutôt de montrer (ce qui a bien aussi son utilité) tout ce qui nous manque pour donner la solution vraiment scientifique de questions que la polémique quotidienne tranche hardiment (2). »

Ce dernier reproche, nous l'avons entendu formuler souvent contre l'économie politique : les économistes, dit-on, se sont trop hâtés de généraliser les faits observés et de conclure. C'est que la science économique s'est développée dans des conditions particulières : en même temps qu'elle avait à édifier son corps de doctrines, elle avait à se défendre contre des adversaires acharnés. Il y aurait injustice à l'oublier, et M. Cournot semble l'oublier un peu. Quand une place est attaquée et que le temps manque pour construire des forts réguliers, on élève des redoutes en terre ; c'est le cas des économistes. Ils ont travaillé quelquefois avec trop de hâte, mais ils ont travaillé sous le feu de l'ennemi. Ils se défendaient, ils nous défendaient nous-mêmes contre les aberrations du socialisme. Aujourd'hui que la victoire est assurée, on peut essayer de remplacer certains travaux provisoires par des travaux définitifs; mais on ne doit pas oublier que les travaux provisoires ont sauvé la place.

IV

La critique, telle que M. Cournot l'a faite, avec compétence et sans parti pris, est certainement utile à la science. Il est bon que les théories scientifiques soient essayées comme on essaye les barres d'acier : il y en a toujours quelques-unes qui cassent, et c'est tant mieux; le bagage qui reste est moins lourd, mais il est plus solide.

Si l'économie politique n'était qu'une science d'observation, ses progrès auraient été plus rapides et plus sûrs; elle est à la fois une science d'observation et une science d'expérience : ainsi s'explique, croyons-nous, la différence qui existe entre les théories économiques au point de vue de la certitude et que M. Cournot n'a pas été seul à signaler. Tantôt l'économie politique constate des faits naturels et elle en cherche la loi : c'est le domaine de l'observation ; tantôt elle s'occupe de combinaisons qui dépendent de la volonté humaine et elle s'efforce de choisir la combinaison la plus heureuse : c'est le domaine de l'expérience. Là est le point délicat; car les hommes et les intérêts humains ne se prêtent pas aux expériences de l'économiste comme les acides et les bases aux expériences du chimiste. Rossi, dans ses leçons si françaises par la clarté de l'exposition, répétait souvent qu'il y a deux économies politiques : l'une qui est vraie à toutes les époques et dans tous les pays; l'autre qui varie suivant les conditions de temps et de milieu. Vérité importante, qui serait bonne à rappeler dans tous les cours et tous les livres d'économie politique.

Veut-on des exemples? Voici deux théories qu'on enseigne communément comme ayant un même caractère de certitude scientifique : la théorie de la population et celle du libre échange. Voyez pourtant quelle différence! Quand Malthus, après avoir réuni un grand nombre d'observations, a écrit que la population augmente plus rapidement que les moyens de subsistance, qu'a-t-il fait? Il a constaté une loi naturelle, une loi qui était vraie à Rome comme elle est vraie à Paris, une loi qui n'aurait pas moins continué à régir les sociétés humaines si les hommes avaient continué à l'ignorer, en un mot une loi indépendante de notre volonté comme le sont les lois de la physique ou de la chimie. Nous ne pensons pas qu'il y ait dans aucune science une loi mieux démontrée; dans aucun code, une loi comportant une sanction plus terrible. — En est-il de même dans l'autre exemple? Tout d'abord, on ne peut pas dire que le libre échange soit une loi naturelle : est-ce que la nature connaît la liberté commerciale? est-ce qu'elle connaît une liberté quelconque? Non, le libre échange n'est pas un principe, un théorème, une vérité démontrée pour tous les temps et pour tous les lieux ; c'est une simple question d'application, qui peut être

(1) Nous ne pouvons suivre l'auteur dans la série de ses déductions mathématiques, et notre étude, à ce point de vue, est nécessairement très-incomplète. Le peu que nous disons suffira-t-il pour gagner à M. Cournot quelques lecteurs? Dans ce cas, nous aurions atteint notre but.

(2) *Revue sommaire des doctrines économiques*, page 168.

résolue différemment à des époques et dans des pays différents. On dit que le libre échange est la justice même, en ce qu'il permet aux consommateurs d'avoir les choses au meilleur prix. Cela n'est pas contestable ; mais nous répondrons avec M. Cournot que le droit humain est un perpétuel compromis entre l'idée de la justice pure et l'intérêt social : de là, dans nos codes, les délais comportant déchéance, les prescriptions, les possessions *longi temporis*. Il ne suffit pas de dire que, d'une manière générale, le libre échange est conforme à la justice ; il faut encore démontrer, dans chaque cas particulier, qu'il est conforme à l'intérêt social. Admettez pour un instant, — l'hypothèse est un moyen de démonstration comme un autre, — admettez que la France produise des canons et des fusils dans des conditions moins favorables que les pays voisins, à ce point que la fabrication dût cesser avec le libre échange des canons et des fusils ; il n'y aurait plus dans l'hypothèse ni protecteurs, ni libre-échangistes, et tous les Français s'écrieraient : « Il ne s'agit pas des principes économiques, il s'agit de l'intérêt social ; arrangeons-nous pour fabriquer nous-mêmes nos fusils et nos canons ! » Ne dites donc pas que le libre échange est une vérité dans l'universalité des cas, comme la loi de Malthus ; dites seulement qu'il est une vérité dans le plus grand nombre des cas, et nous serons d'accord. M. Cournot arrive à cette conclusion : « Si le principe de la liberté économique n'a la valeur scientifique ni d'un *axiome*, ni d'un *théorème*, on peut le regarder comme le *postulat* dont la science a besoin pour ne relever que d'elle-même, pour n'être point à chaque instant entravée dans sa marche, puisque les règlements particuliers, variables à l'infini selon les circonstances de temps et de lieux, selon les convenances et même les caprices du législateur, ne peuvent pas être considérés comme des matières de science dans le sens propre du mot (1). »

Ainsi, d'après M. Cournot, il y a en économie politique des théorèmes et des postulats : c'est assez dire que toutes les doctrines économiques n'ont pas la même autorité, le même degré de certitude ; mais les théorèmes démontrés et bien démontrés sont assez nombreux pour qu'on ne puisse pas contester à l'économie politique le caractère de science positive. Le socialisme, au contraire, n'a guère formulé que des principes qui, par définition, échappent à toute démonstration scientifique, puisque ce sont des principes de sentiment. Cependant, à défaut d'une démonstration scientifique, quelques-unes des idées socialistes n'ont-elles pas reçu des faits et des événements une sorte de consécration pratique ?

Cette question, M. Cournot l'a examinée avec la sûreté de méthode, avec la largeur de vues qu'il apportait en tout : d'accord avec tous les économistes, il condamne absolument le socialisme dans sa partie systématique ; mais en même temps il pense que certaines aspirations spontanées n'étaient pas sans quelque fondement, car le cours des choses s'est chargé de les réaliser en partie sous nos yeux. Partant de ce principe : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres », une école célèbre avait conclu à la nécessité d'une forte hiérarchie sociale, avec un sacerdoce nouveau qui aurait été le juge du mérite et le dispensateur de la richesse : utopie ! pure utopie ! Pourtant le principe saint-simonien s'est imposé à notre société moderne, où de plus en plus le travail est honoré, où de plus en plus l'individu est fils de ses œuvres, où chaque jour la vie devient matériellement plus difficile pour le rentier qui n'a que ses rentes. — Une autre école voulait parquer les hommes dans de vastes couvents, à la porte desquels on aurait prononcé des vœux d'obéissance, de pauvreté, mais non pas d'abstinence : utopie encore ! utopie toujours ! Mais il n'en est pas moins vrai que l'idée première, qui était l'idée d'association, a fait son chemin dans le monde : c'est elle qui a fondé nos grandes compagnies par actions, assurances, chemins de fer, hauts-fourneaux ; c'est elle qui a organisé les crèches, les asiles, les cités ouvrières, les sociétés religieuses, les sociétés scientifiques ; nous la reconnaissons encore dans ces vastes magasins qui ont surgi tout à coup au milieu de Paris et où un régiment d'employés trouve le travail, les repas en commun, une salle de lecture pour le soir et jusqu'à des distractions pour le dimanche. Tout cela, n'est-ce pas un peu le phalanstère de Fourier, un phalanstère moins aimable, mais plus pratique ? — Enfin les écoles socialistes ont exalté l'Etat, dont elles auraient voulu faire le protecteur universel, le producteur suprême, l'organisateur en chef du travail : sous cette forme l'idée socialiste était aussi fausse que dangereuse, et le bon sens public en a fait justice. Cependant il s'en faut que le rôle de l'État ait été en s'affaiblissant, comme le voudraient les doctrinaires du libéralisme. Au contraire, par le développement des travaux publics, par l'accroissement de l'impôt, par la facilité des emprunts, l'État, au point de vue économique, est plus puissant qu'il ne l'a jamais été ; et l'on peut prédire, sans être un grand prophète, qu'il sera de plus en plus puissant dans l'avenir. Comment donc concilier l'État fort avec l'individu libre ? Par des institutions intermédiaires entre l'individu et l'Etat, institutions privées et institutions publiques ; — mais nous devons nous arrêter dans cet ordre d'idées, sous peine de sortir du cadre que nous nous sommes tracé.

V

En résumé, Cournot — nous ne dirons plus M. Cournot — a été un novateur à la façon de Stuart Mill, de M. Carey ou de M. Laveleye ; mais novateur ne veut pas dire détracteur. Il ne faudrait pas confondre les hommes éminents dont nous venons de rappeler les noms avec ces *socialistes de la chaire* qui, en Allemagne, répudient hautement toute la tradition scientifique. Cournot, lui, a été fidèle à cette tradition ; il est resté disciple des Turgot, des Adam Smith, des J.-B. Say : seulement le disciple ne s'est pas cru obligé de penser toujours comme les maîtres. Lui ferait-on un crime, dans ce temps de libre critique, d'avoir été un penseur original ? Pour l'amour de Dieu, gardons-nous de faire une science orthodoxe ! L'orthodoxie est l'immobilité ; la science est le mouvement : chaque jour on constate de nouveaux faits et on découvre de nouvelles lois, les théories sont revisées et corrigées, les points de vue changent, les méthodes se perfectionnent ; l'économie politique d'aujourd'hui n'est pas plus l'économie politique de Quesnay que la chimie d'aujourd'hui n'est la chimie de Lavoisier. La science, la chose vivante par excellence, ne saurait échapper à la loi de tout être vivant. Tandis que le corps brut se conserve et s'accroît par une juxtaposition de molécules ou une superposi-

(1) *Revue sommaire des doctrines économiques*, page 267.

tion de cristaux, le corps vivant n'existe et ne grandit qu'au prix d'un travail continu d'assimilation et de destruction dont chaque cellule est le théâtre, si bien qu'un physiologiste célèbre a pu dire que la vie est une mort de tous les instants; mais, dans cette mort de tous les instants, il y a quelque chose qui ne périt point : c'est la symétrie du plan et l'unité de l'individu. Ainsi la science se développe, elle se renouvelle, elle se transforme sans cesse, elle n'est jamais semblable à elle-même, et cependant elle est toujours la science.

P. LAFETTE.

LE ROMAN ANGLAIS CONTEMPORAIN

M. Anthony Trollope.

Les hasards de l'actualité nous ont été jusqu'ici favorables en nous présentant les romanciers anglais dans leur ordre de mérite. La réédition des œuvres de Thackeray en 1872, la publication de la *Vie de Dickens*, par Forster, en 1873, la mort de lord Lytton Bulwer, dans la même année, ont attiré d'abord notre attention sur les grands maîtres de la fiction en Angleterre. Georges Eliot, Mme Gaskell, Thomas Love Peacock, Charlotte Brontë, se sont ensuite offerts à nous, escortés de notices ou de publications nouvelles (1). C'est aujourd'hui M. Trollope qui vient, avec un roman nouveau (2), prendre place dans la série au-dessous de ces grands écrivains. M. Trollope n'est ni un Dickens ni un Thackeray. Il n'a point le profond pathétique de l'un, la haute ironie de l'autre. Bulwer, quoiqu'il lui ressemble un peu par quelques côtés, le laisse loin en arrière pour la fécondité de l'invention. Nous ne retrouvons point chez M. Trollope la culture scientifique et philosophique de Georges Eliot, la passion de Charlotte Brontë, l'amour de la nature d'Emily Brontë (3). Il ne semble pas non plus qu'il ait l'étoffe d'un philanthrope et d'un apôtre comme Mme Gaskell, d'un ami du foyer domestique comme Mme Oliphant. Mais le nom qu'il porte est tellement connu dans la littérature contemporaine, il y a si longtemps qu'Anthony, Adolphe et Frances-Eleonor Trollope amusent agréablement un vaste public; mistress Trollope, leur mère, a laissé tant de souvenirs dans le monde des lettres, que tout ouvrage signé de ce nom excite toujours un certain intérêt. Dans l'œuvre immense de la famille, M. Anthony Trollope a, pour sa part, produit près de quatre-vingts volumes, sans compter ses articles comme collaborateur et directeur de *Magasines*. Depuis les *Macdermotts de Ballycloran*, écrits en 1846, jusqu'au *Sénateur américain*, qui vient de paraître, il a donné vingt-trois romans, deux ou trois récits de mœurs, quatre ou cinq voyages, tous assez agréables, assez brillants, pour avoir eu de nombreuses éditions. M. Trollope est donc le romancier en titre du grand public anglais, et depuis quarante ans il en remplit diligemment l'emploi.

On n'écrit pas, on n'invente pas pendant près d'un demi-siècle sans acquérir des qualités pratiques, à défaut des dons du génie. Ces qualités se trouvent dans le roman nouveau, *le Sénateur américain*, comme dans les autres productions de l'auteur. Il est impossible de mieux connaître les secrets du métier, de savoir davantage amuser le lecteur que ne le fait M. Trollope. Il pousse au plus haut point l'art de tenir l'intérêt en suspens, de tirer parti des détails. Si le talent du romancier consiste à tisser d'une main légère de fragiles intrigues, à faire jouer les petites passions, à former une mosaïque de pièces délicates sans autre but que d'amuser un moment son public, ce roman peut passer pour un fort bon échantillon du genre. L'habitude d'observer y a mis des nuances délicates; celle de composer a suppléé chez l'écrivain à cette *fusion* de l'auteur avec ses personnages qui est le *desideratum* du dramaturge et du romancier. Les caractères sont bien soutenus; chacun pense comme il doit penser, parle la langue qui lui convient; l'intrigue a de la vraisemblance; en un mot, M. Trollope a rempli sa tâche d'une façon presque irréprochable.

Mais si une œuvre d'invention doit, comme toute autre œuvre d'esprit, avoir un sens philosophique et moral, *le Sénateur américain* manque à cette condition essentielle d'une bonne production littéraire. Quand on a lu ces amusants volumes, on se demande sous l'influence de quelle idée ils ont été écrits. Aucune impression morale ne s'en dégage; aucune tendance philosophique ne s'y accuse. Certes, le reproche que nous faisons ici au roman de M. Trollope n'implique point de notre part l'éloge des romans à thèses. Le roman sociologique nous paraît une machine fragile et dangereuse, comme une arme à feu mal montée; le roman moral, qui est passé de mode, est excessivement ennuyeux; le roman historique — passé de mode aussi — est un genre bâtard et fausse le jugement en matière d'histoire. Le roman de sentiment, au contraire, est vrai et immortel; mais encore faut-il que du spectacle des passions humaines ressorte un enseignement, une impression. Et si le romancier, vide d'idées philosophiques, ne fait que de l'art pour l'art, on est en droit de demander que sa toile, qui ne recouvre rien, soit une toile magnifique.

Le Sénateur américain n'a peut-être point la beauté d'exécution qui pourrait rendre bonne une œuvre sans objet. Sans doute, regardé comme un roman vulgaire et de simple amusement, il est bien fait en son genre. L'héroïne, Arabella Trefoil, nièce pauvre d'un duc vingt fois millionnaire, est un type national très-réussi. Cette malheureuse fille, martyre de son ambition et de l'égoïsme de ses parents de la branche aînée, nous montre dans sa démoralisation un des tristes effets de l'inégalité sociale au sein de la famille. Elle représente la tribu des demoiselles anglaises que la pauvreté, au milieu du luxe, réduit à chercher aventure pour parvenir au mariage. Elle a tué son cœur pour se jeter sans entraves à la poursuite d'un riche époux; et pendant que Rufford chasse le renard sur ses domaines, elle lui fait à son tour une chasse sans merci. L'auteur déploie un art infini dans la peinture de ses coquetteries, de ses humiliations, de ses révoltes, de son courage; et, par un véritable tour de force, il parvient à nous intéresser à ce repoussant caractère. La Becky Sharp de Thackeray, dans le roman de *Vanity Fair*, n'est qu'une fille méprisable et méchante; l'Arabella Trefoil

---

(1) Voir la *Revue* des 3 mai et 5 juillet 1874, 23 mai 1874, 18 décembre 1875, 23 décembre 1876.

(2) *The American senator*, *le Sénateur américain*, par Anthony Trollope. 3 vol. in-12. Londres, 1877.

(3) M. Algernon-Charles Swinburne vient de donner une étude très-intéressante sur les deux Brontë : *A note on Charlotte Brontë*. Chatto et Windus. Londres, 1877.

de M. Trollope est trop blasée par le monde aristocratique pour être méchante, trop fière encore pour être méprisable. Le lecteur en vient, tant elle est à plaindre, à désirer le succès de ses intrigues comme récompense de son indomptable énergie.

Sans doute aussi, il y a bien de la finesse d'observation dans les caractères accessoires, comme, par exemple, dans le portrait de cette lady Penwether, vrai modèle de la femme du monde, toujours digne et sérieuse, et qui n'avait besoin que de sourire pour flatter l'amour-propre de son interlocuteur, car celui-ci sentait dans le moment que ce sourire ne luisait que pour lui. « On eût pu comparer la noble dame à une rose qui eût eu le pouvoir de n'émettre son parfum que pour les narines privilégiées d'un unique ami. »

Nous reconnaissons que la scène des bureaux du Foreign-Office est admirablement rendue comme étude de mœurs et de caractères. Les jeunes attachés, étourdis et frivoles; le chef de bureau, déjà mûr, ambitieux et vain; le ministre plénipotentiaire en Patagonie, sont des types peints d'après nature.

Le rendez-vous de chasse est vivant; le chapitre du *Last effort*, dans lequel la jeune Mary Masters défend héroïquement son amour, la querelle entre Arabella Trefoil et sa mère, tout cela est d'une parfaite vérité.

M. Trollope n'est pas un de ces auteurs sans expérience des hommes et de la vie, qui écrivent dans leur mansarde et qui n'ont jamais vu la société qu'ils veulent peindre. Hôte habituel des salons de Londres, il possède toutes les nuances des usages aristocratiques; voyageur émérite, il a longuement exercé son talent d'observation; et si l'art d'écrire était uniquement l'art de peindre, personne n'y excellerait plus que lui. Mais nous ne pensons pas qu'une succession de tableaux reliés ensemble par une intrigue de gens du monde puisse constituer un livre digne du temps qu'il coûte à l'auteur et au lecteur. Nous voudrions que les misères et les abaissements de la branche cadette des Trefoil constituassent dans la pensée du romancier une leçon sur les effets sociaux du droit d'aînesse; nous voudrions que le magnifique duc et la magnifique duchesse de Mayfair, oncle et tante d'Arabella, qui n'accordent à la pauvre créature qu'une hospitalité dédaigneuse et à jours fixes, ne fussent point entourés d'une auréole de gloire et d'honneur; nous voudrions que les pauvres travailleurs des campagnes, les petits propriétaires d'un seul champ et d'un cottage ne fussent point représentés par un personnage ignoble, tandis que l'aristocratie territoriale l'est par un lord généreux; nous voudrions surtout que le sénateur, espèce d'ânesse de Balaam qui proclame la vérité dans une langue rude et grossière, ne fût point, dans tout le cours du roman, la risée de gens plus fous que lui; nous voudrions enfin qu'à l'exemple de Dickens, de Thackeray, de Jenkins et d'autres, M. Trollope visât un peu plus haut qu'au simple but d'amuser des lecteurs plus ou moins frivoles.

Nous reprochons aussi à M. Trollope de n'avoir point obéi au scrupule qui le faisait hésiter à choisir le titre de *Sénateur américain*. Il voulait, nous dit-il, intituler son roman : *Une Saison d'hiver à Dillsborough;* il eût bien fait; car c'est certainement une licence que d'emprunter le titre à un rôle qui eût pu être supprimé sans que l'action fût changée. Malheureusement, *Sénateur américain* faisait mieux dans une annonce; on pouvait croire ainsi que la scène se passait en Amérique, et cela piquait la curiosité. Le plan de l'ouvrage est simplement celui-ci :

Dans le bourg imaginaire de Dillsborough, au fond d'un comté d'Angleterre, le sénateur, venu pour étudier les mœurs anglaises, est en visite chez un de ses amis. Là, sa façon de procéder par interrogations, de rapporter les faits dont il est témoin à un criterium auquel ils ne se rapportent naturellement pas, de proclamer sans cesse ses principes politiques, de prêcher à temps et à contre-temps, fait de lui le fléau de la société polie et distinguée qui le reçoit. Le sénateur Gotobed (nom de caractère formé de ces mots *go to bed*, qui indiquent un personnage lourd et ennuyeux) est le bouffon de la pièce, avec cette différence qu'un bouffon est ordinairement celui qui rit, et qu'il est, au contraire, celui dont on rit. On s'attendait bien à voir *Jonathan* couvert de ridicule par le fils de mistress Trollope. Satiriser le caractère américain, cela s'est quelquefois appelé, en anglais, *trollopeaniser* les Yankees. Mais l'on pensait aussi que l'auteur attaquerait le *cousin* sur le terrain de ses corruptions et de ses vices; le ridiculiser dans ses vertus, dans sa candeur, cela nous semble un peu sceptique.

Loin d'être ridicule, Gotobed, selon nous, fait honneur à sa nation et à son pays. Les seules paroles hautes et généreuses qui soient prononcées dans le cours de l'ouvrage sont écrites ou dites par lui. C'est l'homme le moins clairvoyant, le moins observateur, le plus entiché, le plus maladroit qu'il y ait au monde; mais c'est aussi le plus véridique, le plus sincère, le plus honnête. Il appartient à cette antique génération d'Américains auxquels miss Martineau fait le caractéristique reproche d'avoir introduit dans la Constitution les formules métaphysiques de la justice absolue. Il est le Don Quichotte du XIXe siècle, le modèle du politique à principes. Nous confessons notre faible pour les Don Quichottes en général, et nous sommes surpris que M. Trollope, qui dicte à Gotobed le texte de ses lettres aux États-Unis, de ses conférences à Londres, de ses conversations avec ses amis anglais, ne s'aperçoive pas que le pauvre maladroit dont il se moque parle presque toujours le langage de la raison.

Nous croyons savoir pourquoi M. Trollope, si sceptique à l'endroit des principes hautement et maladroitement soutenus par le sénateur, ne sympathise ni avec lui ni avec cette classe à laquelle appartient le pauvre diable Goarly. Autant qu'on en peut juger par l'ensemble de son œuvre, l'auteur ressent pour les institutions, pour les lois, pour les mœurs anglaises, une admiration sans mélange. Son unique tendance politique et sociale paraît être ce conservatisme vague qui se traduit par le mépris des novateurs généreux. En cherchant à faire un grotesque du sénateur Gotobed, il nous a un peu livré son secret, et ce secret révèle, selon nous, la cause du défaut d'élévation qui se trouve dans son beau talent.

Dans le moment où tout le monde lit en Angleterre *le Sénateur américain*, et où trois éditions en ont déjà été faites; pendant que le *Golden Lion of Granpere*, les *Scènes de mœurs en Australie*, *Victoria and Tasmania*, *New South Wales and Queensland*, *Harry Heathcote of Gangoil*, *Lady Anna*, etc., sont dans toute leur fraîcheur et que l'encre d'un nouveau roman prêt à paraître (1) n'est pas encore séchée, M. Adolphe Trol-

(1) *Sir Harry Hotspur*.

lope, frère d'Anthony, publie un voyage à Rome tout rempli de curieux commérages, intitulé : *A peep beyonb the scene*, *Un Coup d'œil dans les coulisses*, et miss Frances-Eleonor Trollope met au jour une jolie nouvelle : *la Gouvernante du curé*. La brillante et laborieuse carrière de la femme célèbre qui a écrit le *Tableau de la vie domestique aux Etats-Unis* et tant de romans populaires est, comme on voit, dignement continuée par ses enfants.

L. Q.

L'HISTOIRE EN PROVINCE

La Révolution en Périgord

Le volume que M. Bussière vient de publier (1) est l'introduction nécessaire à l'intelligence d'études ultérieures. Pour le moment, il n'entre pas dans le vif du sujet et se borne à des considérations générales sur l'état de la bourgeoisie périgourdine à la veille de cette époque de 89 dont la périgourdine lignée est en ce moment au ministère de l'intérieur. Ce rapprochement est loin d'être indifférent à l'intérêt du livre. Involontairement on cherche à comprendre le présent, à deviner l'avenir par la connaissance du passé, à mesurer la différence qui sépare les Périgourdins d'avant et d'après 1789.

Entre les deux, il y a vraiment des abîmes. Qu'on en juge! En ce temps-là — c'était longtemps avant l'époque prolifique, en 1743 — le gouvernement avait, au mépris de ses engagements, imposé aux citoyens de Périgueux un maire de son choix. Le malheureux fut accueilli pitoyablement par ses administrés ; ils ne négligèrent même aucune occasion de lui jouer de mauvais tours. On mit sous clef les titres, les papiers, les registres de la ville. On lui refusa le droit de signer les mandats de paiement des dettes communales ; on lui interdit l'entrée des bureaux d'administration des hôpitaux. Il croit lever les difficultés en appelant le parlement à son aide, et celui-ci le soutient en effet ; mais quand, fort de l'arrêt du parlement, il veut s'emparer de la fameuse clef et dresser l'inventaire des objets enfermés, les consuls lui suscitent un nouvel embarras en s'opposant à ce qu'il signe « Messire et chevalier seigneur de Boulazac et Borie-Bru », attendu que ces fiefs relèvent de la seigneurie de Périgueux et que ce titre ne peut convenir qu'à la communauté. Tous les moyens sont bons aux Périgourdins pour être désagréables à leur maire : ils passent du sérieux au burlesque ; ils rivalisent d'invention avec les écoliers ; tantôt les consuls ne lui laissent le maniement d'aucune affaire, puis, brusquement, ils disparaissent tous à la fois, et le voilà chargé de tout le fardeau de l'administration ; tantôt ils lui retirent la présidence d'une cérémonie et l'enferment dans la salle. Ils empêchent que les paquets ou lettres adressés au Corps de ville lui soient remis, etc. Mais le gouvernement protégeait énergiquement son fidèle fonctionnaire ; s'il ne lui épargnait pas les humiliations, il le maintenait dans sa charge, qu'il lui avait vendue 35 000 livres, et il l'y maintint huit ans, jusqu'au jour où, excédé des tracasseries chaque jour renouvelées qu'il subissait, l'infortuné invoqua son grand âge pour se retirer. Que les temps sont changés ! La Dordogne accepte plus facilement que le Périgord les maires imposés par le gouvernement.

Voici un trait de caractère qu'il peut être utile de relever : Un mois après la nuit du 4 août, le maire et les consuls de Périgueux prennent encore les titres de hauts-justiciers, comtes, barons, gouverneurs, lieutenants du roi, juges civils, criminels et de police civile des villes, cité, faubourgs, banlieue et juridiction de Périgueux.

Nous les trouvons, le 25 août 1789, dans le plein et pompeux exercice de leurs fonctions. C'est ce jour-là, fête de Saint-Louis, qu'ils reçoivent l'hommage annuel qui leur est dû par les sœurs de la Visitation. Je regrette de ne pouvoir reproduire le procès-verbal de cette solennité, dressé par deux notaires ; il est vraiment instructif, mais il occuperait au moins deux colonnes de la *Revue*. J'en recommande du moins la lecture : c'est un beau morceau de fatras féodal.

Voilà le fil d'Ariane, et c'en est le bon bout. Les Périgourdins sont lents à changer leurs habitudes. En septembre 1789, ils en sont encore au xve siècle. Faut-il trop blâmer aujourd'hui ceux qui ne se sont pas encore accoutumés au changement survenu dans la forme du gouvernement ? Il n'y a guère de cela que sept ans. Ils me paraissent fort excusables ; d'autant plus excusables qu'ils ont une très-bonne raison à invoquer : malgré l'activité dévorante déployée depuis peu par les ingénieurs et les agents-voyers, le réseau de voies ferrées du département n'est point encore achevé, et il laisse dans l'isolement des villes importantes.

G. DE N.

(1) *Etudes historiques sur la Revolution en Perigord*, par Georges Bussière, 1re partie. — 1 vol. in-8°. Ch. Lefebvre, éditeur à Bordeaux, 1877.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Un grand combat autour de la statue de Molière. M. Louis Veuillot, d'un côté, armé de la discipline dont il frappe libéralement les épaules d'autrui, se précipite sur l'auteur de *Tartuffe*, qu'il a toujours considéré comme un ennemi personnel. De l'autre côté, arrive à la rescousse M. de Lapommeraye, à la parole agile et à la plume alerte. Le premier chevalier éperonne son vieux destrier, un cheval de race, mais qui s'est alourdi et souffle bruyamment ; le second laisse flotter les rênes au cou de son cheval de bataille, un poney de sang moins noble, mais qui a l'ardeur impétueuse de la jeunesse. C'est une lutte épique. L'un pousse la statue, qui demeure immobile, et il s'écrie : Je l'ai ébranlée ! L'autre pousse en sens inverse et s'écrie : Je l'ai maintenue ! Pour la statue, il n'y a jamais eu péril ; mais les deux champions ont fait de grands efforts. Cette lutte aurait eu plus de retentissement si le bruit n'en avait été couvert par le fracas de la politique ; elle mérite qu'on en fasse la fidèle histoire (1).

(1) *Molière et Bourdaloue*, par M. Louis Veuillot. — 1 volume. Paris, 1877. Victor Palmé.

Molière et Bossuet. Réponse à M. Louis Veuillot, par M. Henri de Lapommeraye. — 1 volume. Paris, 1877. Paul Ollendorf.

M. Veuillot est parti en guerre, obéissant à un ordre impérieux de sa conscience. Cette statue devant laquelle il passe pour aller aux bureaux de son journal lui semble un défi à la religion, une insulte à saint Jean Chrysostome. Il n'est guère de circonstances solennelles où l'Académie française ne répète que Molière a manqué à sa gloire : c'est une provocation. Les affreux petits rhéteurs, les *navets* universitaires entassent des adjectifs hérissés de points d'admiration pour faire un piédestal à ce bouffon. Il faut protester, il faut décharger son cœur et satisfaire sa conscience. *Liberavi animam meam*, dit, à la fin du combat et en s'essuyant le front, M. Veuillot, qui, un peu plus, ajouterait : *Nunc me dimittis!* Cette conviction d'un grand devoir accompli est respectable, après tout. Elle consolera le lutteur de l'inutilité de ses efforts.

Dans Molière, ce que hait M. Veuillot, c'est l'auteur de *Tartuffe;* mais il ne serait pas habile de le dire tout d'abord. Il faut donc commencer par attaquer l'homme, puis l'esprit de son théâtre en général. Si l'on montre que l'homme a été un vase d'iniquités et son théâtre un foyer de corruption, ce sera déjà un grand point acquis et une excellente position prise pour faire le siége de *Tartuffe*. L'entreprise est difficile, il est vrai ; mais il est un moyen de se faire la partie belle : c'est de comparer la vie de Molière à la vie de Bourdaloue et la morale de son théâtre à l'enseignement du plus austère parmi les orateurs de la chaire chrétienne. On va donc voir que Molière, le comédien, n'a pas conservé pure sa robe de virginale innocence, et que Bourdaloue, le prêtre, a été un cygne aux blanches ailes ; on va voir que la comédie de Molière a recommandé la vertu selon le monde, et que les sermons de Bourdaloue ont prêché la vertu selon l'Évangile. Cette double comparaison faite, qui donc osera parler de la vertu de Molière et de la moralité de son œuvre ? Tel est le procédé commode ; mais trop commode, en vérité. Supposez que nous ayons à faire le portrait de M. Veuillot, j'entends le portrait physique, tel que le fait à chaque instant Saint-Simon pour ses contemporains : que dirait M. Veuillot si en retraçant ses traits nous le comparions obstinément à l'Apollon du Belvédère? Il crierait à la trahison, et non à tort. Certaines dames, de visage et d'aspect agréable cependant, ne tiennent en aucune façon à être assises juste à côté de la reine du bal. De même pour Molière et la comédie : leur très-grande honnêteté n'a pas la prétention de lutter contre la pureté de Bourdaloue et l'autorité de sa doctrine ; c'est un voisinage qui leur est évidemment peu favorable. Aussi ce voisinage n'est-il pas dans l'ordre naturel des choses ; M. Veuillot a opéré un rapprochement artificiel pour les besoins de la cause. Il a fait pour Molière ce qu'il ne voudrait pas qu'on fît pour lui, violant en cela le précepte de l'Évangile. Et en effet je le défie d'écrire lui-même sa biographie et de la placer juste au milieu de *la Vie des saints*.

Il ne faut pas rapprocher ce qui ne saurait se comparer. Molière tout le premier, à propos de la comédie, reconnaissait qu'il vaut mieux passer sa soirée dans la méditation, la prière, les pieuses lectures, qu'au théâtre. Mais étant admis que tous les hommes ne peuvent pas vivre perpétuellement sur ces hauteurs, qu'il leur faut quelque délassement, quelque relâche, peut-être de tous les divertissements un spectacle honnête est-il encore l'un des moins dangereux. Voilà la vérité et la juste mesure. M. Veuillot nous parle du théâtre en homme que les beaux yeux d'Elmire et les charmes très-extérieurs de Dorine ont troublé. Il continue d'y aller cependant, et il a tort, lui qui pourrait si aisément charmer sa soirée par d'édifiantes lectures. Ceux à qui manque cette ressource ont une excuse qu'il n'a pas ; il faut donc leur être indulgent. Cela dit, je lui accorderai très-volontiers que Voltaire et M. de Lapommeraye vont trop loin en faisant du théâtre l'école de toutes les vertus. Je lui accorderai même que Molière ne s'est pas proposé comme but suprême de corriger les vices. Il a donné d'utiles leçons pour les mœurs, comme il a donné d'utiles leçons pour le goût littéraire, mais indirectement en quelque sorte. Ce qu'il voulait avant tout, c'était peindre les vices et les ridicules qu'il avait sous les yeux. De ce tableau admirable sortait un enseignement inévitable, et un enseignement salutaire, quoi qu'en dise M. Veuillot ; mais ce n'était point le principal objet du poëte. Si la phrase n'était pas devenue si banale, je dirais de son théâtre : moral comme l'expérience. Cette moralité suffit à protéger son œuvre contre ses détracteurs, sans qu'il soit nécessaire de faire de Molière un apôtre.

De même, il ne faut pas faire de l'homme un saint. C'était un parfait honnête homme, ce qui nous suffit amplement à nous qui jugeons selon la morale du monde. C'est trop peu pour M. Veuillot. D'ailleurs, cette honnêteté même, il ne la veut pas reconnaître. Il fait de Molière un vil bouffon, un flatteur éhonté des puissants et enfin un hypocrite, un Tartuffe. Oui, un Tartuffe, vous avez bien lu. Sur les douleurs et les misères de sa vie privée, il rappelle certaines calomnies infâmes dont justice a été faite, et, tout en marquant qu'elles ne méritent pas une foi absolue, il laisse planer sur la question certaines ombres qu'il ne tient pas à dissiper. A vrai dire, il semble qu'il n'ait pas cherché à éclairer sa religion, et qu'il n'ait lu les travaux ni de M. Despois ni de M. Loiseleur. Il s'en tient à la biographie, écrite longtemps avant ces travaux, par M. Bazin, qu'il appelle d'abord M. Bazin, puis Bazin tout court, puis enfin l'ami Bazin. Un peu plus, nous allions avoir le compère Bazin. C'est, en somme, un réquisitoire aussi violent qu'injuste. La haine aveugle M. Veuillot, qui va jusqu'à regretter que Poquelin père n'ait pas obtenu d'abord une lettre de cachet contre son fils, lorsqu'il s'enfuit de la maison paternelle pour se faire comédien : il l'eût empêché ainsi de déshonorer son nom. Le nom des Poquelin déshonoré par Molière ! Non, en vérité, cela est trop fort ! Toute cette partie du factum est dans ce ton. Ce serait à n'en pas finir, si l'on entreprenait de discuter pied à pied. Molière n'a pas besoin de mon plaidoyer.

Bien autre a été la vie de Bourdaloue, dit M. Veuillot ; bien autre aussi l'enseignement de la chaire, si on le compare au prétendu enseignement du théâtre. Et sur cela il nous montre Bourdaloue tonnant devant le roi et Mlle de la Vallière contre la volupte et l'adultère. Le tonnerre ne fit pas grand effet, parait-il, puisque le seul résultat fut que Mlle de la Vallière fut remplacée par Mme de Montespan. Mais si le roi s'abandonnait au mal, fait observer M. Veuillot, il s'y abandonnait en gémissant. C'est quelque chose, en effet ; et, en tout cas, il est juste de reconnaître que Bourdaloue montra quelque courage. Ce courage est-il aussi admirable que le prétend M. Veuillot ?

Il me semble que la chaire a eu toujours certaines immunités, précisément parce qu'il est admis que l'orateur sacré enfle la voix quand il prêche la morale, et que les anathèmes, les coups de tonnerre sont une des conventions du genre.

L'auditoire sait d'avance qu'il sera foudroyé et s'en prend son parti de bonne grâce. Il est entendu que les fidèles groupés au pied de la chaire sont des abîmes d'iniquité, des gouffres d'avarice, des monstres de luxure. Quand donc l'orateur le leur dit d'une voix menaçante, ils ne sourcillent pas. Si l'on prenait ces grandes colères saintes au pied de la lettre, qu'arriverait-il ? C'est que tel sermon contre les riches, par exemple, deviendrait un pamphlet socialiste. Les auditeurs ne s'en émeuvent pas ; s'ils le lisaient dans un journal, ils crieraient que la société est menacée.

Il serait facile de détacher des sermons de Massillon ou de Bourdaloue un certain nombre d'articles incendiaires. Et ils seraient tels, en effet, dans le journal. Ces mêmes violences, venant de la chaire, n'ont scandalisé ni inquiété personne, et avec raison. Voilà comment Bourdaloue a montré quelque courage, mais pas le courage héroïque qu'admire M. Veuillot; voilà aussi comment l'effet salutaire de l'enseignement ne s'est produit sur le roi que longtemps, bien longtemps après, à l'âge ou le diable se fait ermite.

Après avoir écrasé Molière sous Bourdaloue, M. Veuillot pouffend ses deux chefs-d'œuvre : *Tartuffe* et *le Misanthrope*. Contre Tartuffe il réédite les vieilles récriminations, puis trouve de son crû des accusations nouvelles bien étranges. A l'entendre, Tartuffe est un scélérat bien maladroit, Orgon est un niais de comédie, Elmire une coquette qui deviendra un jour ou l'autre une Mme Bovary. Le tableau effrayant de cette famille divisée et menacée lui semble une peinture grotesque.

Tout le monde n'est pas forcé de comprendre Molière, et M. Veuillot a mal vu, voilà tout; — à moins cependant qu'irrité et exaspéré il ait eu ses raisons pour ne pas voir.

Sur *le Misanthrope*, il dit des choses plus étranges encore. Ne se fiant pas à ses propres lumières, il a consulté un théologien de ses amis à qui Molière était complètement inconnu et qui, pour l'obliger, a lu *le Misanthrope*. Suivant le théologien, tous les personnages de la pièce sont des mauvais sujets plus ou moins facétieux, plongés dans l'intrigue et peu retenus dans leur langage. Quant à Alceste, il y a chez lui de la sincérité et du cœur. Il serait possible de le mener à confesse, et, pourvu qu'il ne tournât pas au jansénisme, on le ferait chrétien. Mais ce qui lui manque, c'est l'amour. — C'est l'amour qui a manqué également à l'âme de Molière, ajoute M. Veuillot. — Quelle hérésie littéraire, monsieur le théologien ! Quelle injustice et quel aveuglement volontaire ! L'âme de Molière était sans amour, dites-vous ? Si un homme a aimé et souffert d'aimer, c'est Molière. Mais vous ignorez peut-être les confidences qu'il versait dans le sein de son ami Chapelle ; lisez-les alors dans la brochure de M. de Lapommeraye, qui a trouvé des mots éloquents pour venger de cette accusation son poëte méconnu et calomnié.

Pourquoi M. Veuillot a-t-il été si injuste ? Est-ce simplement parce que Molière est l'auteur de *Tartuffe* ? Je ne le crois pas. Il y a à ses colères un motif plus haut. C'est que la vertu telle que la prêche Molière est une vertu purement humaine, n'invoquant ni la grâce suffisante ou surabondante, ni aucun secours surnaturel. Elle se soutient de ses seules forces, elle ne s'appuie que sur la conscience éclairée par la raison. C'était là, au fond, le grand grief de Bossuet ; c'est aussi celui de M. Veuillot.

Que ne le dit-il tout simplement ? Il n'aurait pas fourni à M. de Lapommeraye une occasion de tomber à bras raccourcis sur saint Augustin, sur Bossuet, qui va finir par payer les frais de la guerre, et enfin sur les prédicateurs en général, même ceux de notre temps, qui sont devant lui comme s'ils n'étaient pas. A l'entendre, en effet, le vrai prédicateur, l'unique prédicateur aujourd'hui, c'est Alexandre Dumas fils.

M. de Lapommeraye est plein d'ardeur : quand il va disputer à M. Veuillot Molière dont il fait sa proie, il sait qu'il va au devant des coups. Cela ne l'effraye pas, ajoute-t-il. Je crois même que cela le tente et qu'il est friand de ces coups dont le bruit retentit au loin, surtout se disant qu'il les reçoit en défendant une juste cause. Mais voyez ! Dans le feu du combat il va prendre tout ce qui lui sera une arme. Ah ! monsieur Veuillot, vous reprochez à Molière d'avoir fui la maison paternelle pour monter sur les planches ? Eh bien ! Bourdaloue s'est enfui également de sa famille pour entrer chez les jésuites. Ah ! vous faites grand bruit des maîtresses de Molière ? Eh bien ! je vous riposte par la concubine de saint Augustin, qu'il congédia en gardant près de lui le fils qu'il avait eu d'elle, au lieu d'épouser la mère et de légitimer l'enfant ! Ah ! vous dites à Molière qu'il a été un plat courtisan ? Eh bien ! je dis à Bossuet ce mot qu'un contemporain a prononcé sur lui et ses courbettes : « Monseigneur, vous n'avez pas d'os ! » Ah ! vous accusez le comédien d'avoir encouragé les passions de Louis XIV ? Eh bien ! j'accuse l'évêque d'avoir joué un rôle comique dans ses entrevues avec la maîtresse du roi ! Vous dites à Molière : « Fi ! bouffon ! » Je dis à Bossuet : « Pouah ! monseigneur ! » — Ce n'est pas tout. Puisque vous niez l'enseignement moral du théâtre, moi je vais nier l'enseignement moral de la chaire. Je vais vous montrer que sous cette surface de dévotion, il n'y a eu au XVIIe siècle que corruption et hypocrisie. Je vais raconter comment les dévotes de Versailles ne venaient à la chapelle royale que pour faire leur cour et être remarquées du maître. Enfin, puisque vous dites : « Que deviendrions-nous, s'il n'y avait pas la chaire ? » je riposterai « : Que deviendrions-nous, si nous n'avions pas le théâtre ? » Justes représailles, monsieur, et n'oubliez pas que c'est vous qui m'avez provoqué !

Voilà comme le vent semé fait récolter la tempête, comment la violence amène la violence. Ne reprochons pas à M. de Lapommeraye sa fougue indiscrète, puisqu'on l'a provoquée en effet. Si son culte pour le théâtre l'entraîne à de certaines exagérations, pourquoi l'a-t-on irrité en parlant avec un tel mépris du théâtre, de ses pompes et de ses œuvres ? Après avoir fait la part de son généreux courroux, disons que, le feu de la lutte passé, il reconnaîtra sans doute qu'il n'était pas nécessaire d'introduire saint Augustin, Bossuet et Alexandre Dumas en cette affaire. Ce qui fait la valeur de son volume, ce ne sont pas ces violences, mais des discussions très-serrées où il réfute une à une les étranges critiques adressées aux deux grands chefs-d'œuvre de Molière. Ce qui en fait l'originalité, c'est un chapitre fort piquant où il répond au reproche adressé à Molière par Bourdaloue d'avoir discrédité la piété sincère en traînant sur la claie la piété feinte. Comme l'une et l'autre ont les mêmes dehors, disait Bourdaloue, la confusion se fera dans les esprits et le juste mépris dû à l'hypocrisie tombera injustement sur la vraie dévotion. C'est l'argument tant de fois invoqué contre *Tartuffe* et reproduit — naturellement — par M. Veuillot. Que fait M. de Lapommeraye ? Il cite tous les couplets où Molière a pris le soin d'établir nettement la distinction, et, citant en même temps de nombreux passages du sermon de

Bourdaloue lui-même contre l'hypocrisie, il établit que le poëte comique et le prédicateur ont dit presque identiquement les mêmes choses. A certains endroits même, il semble que Molière ait mis Bourdaloue en vers. En veut-on un exemple? « Un modèle, dit Bourdaloue, ne peut être si bien contrefait qu'il ne se distingue toujours de ses copies. » C'est ce que dit Cléante :

. . . . . [illegible]
[illegible]

[illegible] caractères, selon Bourdaloue :

Humilité sans affectation ;
Charité sans exception et sans réserve ;
Désintéressement réel et parfait ;
Égalité uniforme dans la pratique du bien ;
Soumission paisible dans la souffrance.

Ces cinq caractères sont nettement définis par Molière :

[illegible]
[illegible]
Ils ne censurent point toutes nos actions,
[illegible]

Voilà pour l'humilité. Pour la charité :

[illegible]
Et leur âme est portée à bien juger autrui.
. . . . . .
[illegible]
Ils affichent leur haine au péché seulement.

Et ainsi pour les [illegible] dévot est également le même chez le prédicateur et le poëte. Et il y a d'autres rapprochements encore que je voudrais avoir le loisir d'indiquer. Il faut les voir dans l'ingénieux chapitre de M. de Lapommeraye. Ce ne sont pas les seules pages que je recommanderais dans ce volume. Il est écrit d'un style un peu hâté ; mais Molière était attaqué, et son champion a couru au plus vite à la rescousse.

Le Théâtre-Français a donné une toute petite comédie d'un débutant, M. Guiard, neveu d'Émile Augier. *Volte-face* est une œuvre sans prétention, et cependant elle serait une occasion à M. Veuillot et à M. de Lapommeraye de recommencer le combat. Elle développe cette idée, qu'il est impossible à un galant homme de tendre l'autre joue. Est-ce là la morale chrétienne, réclamerait M. Veuillot? C'est la morale humaine, la morale du monde, répondrait M. de Lapommeraye. C'est la seule, en effet, que puisse enseigner le théâtre. La trame de cette petite pièce est bien légère; mais quelques jolis détails et l'allure franche du style l'ont fait favorablement accueillir.

M[illegible].

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Jamais la France n'a été gouvernée par plus de présomption et de folie ; jamais elle n'a donné un plus grand exemple de force modérée, de raison calme.

Je me souviens qu'un brave père de famille (qui fut déporté, par parenthèse, sur l'ordre de M. de Maupas), ayant été insulté par un polisson dans un café, fut contraint d'aller sur le terrain pour venger son honneur. Il ne s'était jamais battu, il n'avait jamais tenu un pistolet; mais quand enfin il fut en face de son adversaire et quand il abaissa son arme, il sentit dans son bras une force si froide et dans tout son être un calme si imposant, qu'il eut peur de lui-même et qu'il se dit : « Je vais le tuer ! » — Il le tua en effet.

L'attitude de Paris pendant les élections m'a rappelé cette histoire ; en voyant voter avec tant d'affluence, tant de dignité, tant de discipline, tout un peuple provoqué à un duel mortel par les plus téméraires et les plus étourdis des ambitieux, je me suis dit : « M. de Fourtou est mort, et M. de Broglie n'en vaut pas mieux. »

C'est pour arriver à un pareil résultat que depuis cinq mois la France est agitée, l'administration bouleversée, l'argent de l'État gaspillé, les fonctionnaires torturés dans leur conscience, le mensonge affiché et imposé, le commerce paralysé ! C'est pour empêcher dix ou quinze républicains d'arriver à la Chambre, que la France a été exposée à une alternative de réaction ou de révolution !

Je le répète : jamais l'outrecuidance de la vanité et la frénésie du pouvoir n'arrivèrent à un si piteux résultat.

La république est désormais enracinée, non pas seulement parce qu'elle a eu la majorité, mais parce que les partis hostiles ont prouvé une fois de plus leur impuissance et se sont liquidés eux-mêmes en se coalisant.

Parlez donc maintenant de la pureté des légitimistes alliés aux bonapartistes ! Cherchez des orléanistes et essayez d'en trouver ! Quant aux bonapartistes eux-mêmes, impudemment protégés par M. de Fourtou, soutenus par une administration impérialiste, qui ne reculait devant rien, ils ont d'autant plus misérablement échoué, qu'ils pouvaient se croire certains d'une victoire relative.

Non, c'est la république conservatrice, affirmée par la calme raison de tout un pays, voulue par le suffrage universel parvenu à sa majorité, représentée dans son chef futur par la probité politique la plus incontestable, la république sans utopie, la république positive, qui triomphe.

C'est en vain qu'on a agité le spectre rouge; c'est en vain qu'on a parlé du péril social. La France, qui se sait immortelle comme la justice, n'a pas eu peur et n'a renié ni le progrès pacifique, ni la Révolution dans ce qu'elle a de consacré et d'infaillible.

Quelques-uns de nos amis regrettent que la victoire ne soit pas numériquement plus écrasante.

Je ne suis pas de leur avis. Cette modération du succès me plaît et me semble garantir mieux le pays. Quand on songe à la bataille livrée, il faut applaudir à ce triomphe sans orgie. La Chambre qui va se réunir aura perdu dix ou quinze voix de républicains, mais elle aura gagné en force, en sagesse, en autorité. Plus que jamais elle a la France derrière elle, et c'est avec un mandat de fermeté douce, de conciliation sans faiblesse, qu'elle revient.

Il sera impossible de la dissoudre, parce que cette fois elle refusera même l'ombre d'un prétexte à la dissolution.

A peine le scrutin est-il fermé, que l'on parle déjà de protestations nombreuses. Il est vraisemblable, en effet, de supposer que les maires destitués sous un gouvernement républicain pour avoir mal gardé les urnes en 1876 et rétablis

expressément par le ministère actuel pour présider aux élections, se seront vengés de leur condamnation passée en en méritant une nouvelle.

Les élections de Vaucluse nous réservent évidemment des surprises.

A qui persuadera-t-on qu'il soit logique et tout à fait naturel que le même département donne tour à tour des députés légitimistes et des députés intransigeants, sans aucune nuance intermédiaire, selon que l'administration est aux mains des légitimistes ou des républicains?

Il n'y a pas en France de race déchue, sans moralité, sans conscience, sans idée : il faut donc supposer une pression toute spéciale pour expliquer ces mouvements convulsifs. Que les élections de Vaucluse soient cassées par la Chambre, et tout porte à croire que les élections nouvelles seront entièrement républicaines.

Parmi les preuves de sagesse et d'honnêteté données par le suffrage universel, l'échec de M. de Maupas est une des plus considérables et des plus heureuses. On avait pourtant tout fait dans l'arrondissement pour assurer à ce personnage sinistre des facilités de triomphe. Depuis le président du tribunal, frère du sous-préfet, jusqu'au plus modeste employé, le personnel avait été trié, épuré, semoncé.

Mais tous les lavages de la mer n'effaceront pas la tache de sang que M. de Maupas garde aux doigts. Il reste au pilori de l'histoire ; il ne se dissimulera pas derrière l'inviolabilité fragile du député. Le département de l'Aube, qui a été jadis un des plus bonapartistes et des plus cléricaux, a achevé de devenir républicain aux élections dernières. Ni M. de Plancy, ni M. de Valkenaer, ni M. de Maupas n'ont pu utiliser au profit du bonapartisme des relations de famille, des influences de terroir qui étaient fort puissantes autrefois.

Il est vrai que M. Jules Amigues est nommé et que c'est là une triste recrue. Mais si toutes les variétés de bonapartistes n'étaient pas à la Chambre, la guerre civile dans leurs rangs ne serait pas complète. Pour qu'ils puissent s'insulter, se dénoncer, se frapper réciproquement et utilement, il faut qu'ils soient tous sur les mêmes bancs. L'ami de Rossel, l'agent provocateur des communards emprisonnés, manquait dans ce préau où les Cassagnac injurient M. Rouher et se félicitent d'avoir assommé le cousin de leur empereur. Nous assisterons encore à de beaux pugilats!

II.

Un poëte vient de mourir, un vrai poëte.

Ne se souvient-on pas de ce poëme burlesque, étrange, éclatant comme une fanfare, qui s'appelait *le Sire de Gauderu*, et que le journal *la Cloche* eut le courage de publier sous l'empire? Dans cette charge à fond de train contre l'empereur, il y avait de la caricature profonde, de la grandeur vraie, et derrière des silhouettes pittoresques un fond de paysage admirablement peint.

Je recommande la publication, la réédition de ce poëme aux éditeurs de curiosités littéraires.

Gustave Mathieu a composé des chansons un peu moins populaires que celles de Pierre Dupont, mais d'une saveur littéraire plus fine et d'une séve plus chaude.

Il pouvait se faire célèbre par sa poésie; trop de philosophie, en le préservant de l'ambition, l'a éloigné de la gloire. Pourtant il eut sous un autre nom que celui de Gustave Mathieu une grande célébrité. C'était lui qui rendait les oracles à propos de la pluie et du beau temps dans son *Almanach de Mathieu de la Nièvre;* il publiait aussi sous le pseudonyme de *Jean Raisin* un recueil annuel, où ses chansons apparaissaient pour la première fois.

Républicain solide, patriote ardent, Gustave Mathieu ne doit pas être oublié par l'histoire, qui sert de refuge aux méconnus. Il est mort à soixante-treize ans. Il était le dernier représentant de la chanson vraiment gauloise, et quelques-uns de ses refrains égalent ceux de Béranger.

III.

Un comédien estimable dans toutes les acceptions de ce mot, qui fit longtemps la fortune du Gymnase et qui fit sa propre fortune à l'Odéon, Tisserant, vient de mourir.

C'était l'incarnation la plus parfaite de l'artiste sérieux, honnête, convaincu, parvenu à force de travail et de misère. Fils d'un jardinier de Meudon, apprenti faïencier, il se lia un jour avec un apprenti sculpteur du nom de Mélingue; et voilà nos deux compagnons en route pour la gloire des planches.

Alexandre Dumas, qui est un historien inexact quant aux faits, mais un historien infaillible quant aux sentiments, a raconté, avec la bonne humeur qui était son génie, les tribulations, non le *roman comique*, mais le roman douloureux de Tisserant et de Mélingue, sous ce titre : *Une Vie d'artiste.*

Il paraît que le créateur du rôle de Rodolphe dans *l'Honneur et l'Argent* a commencé par avoir plus d'entêtement que de talent. Mais il s'obstina, et le talent lui vint par l'étude. Un jour, au Gymnase, dans le rôle du grenadier de *Michel et Christine*, il révéla le fond de sensibilité vraie qui devait faire le succès de tant de rôles créés par lui; il prit alors l'héritage de Gontier.

De 1837 à 1850, il fut une des colonnes, et une des colonnes par excellence, du Gymnase; après une courte apparition à la Porte-Saint-Martin, il débuta, en 1851, à l'Odéon, dans *les Contes d'Hoffmann.* Sa netteté, sa chaleur communicative, l'autorité qu'il donnait aux rôles honnêtes contribuèrent à cette faveur dans laquelle le théâtre de l'Odéon, si longtemps dédaigné, rentra tout à coup auprès de la jeunesse. Associé à la direction du second Théâtre-Français, il partagea avec M. de La Rounat la gloire de cette phase de succès estimables, qui étaient dus surtout aux œuvres, aux interprètes : je crois bien qu'il n'eût jamais consenti à faire des recettes avec une meute de chiens.

Tisserant a écrit, en collaboration avec M. E. Nus, une pièce, *le Vicaire de Wakefield*, dans laquelle il joua avec succès le rôle principal.

Il avait pris sa retraite en 1865, averti par la maladie, par une défaillance de mémoire qui est la mort anticipée des comédiens. Homme charmant, d'une philosophie un peu triste, d'un esprit vrai, Tisserant avait assez d'ironie pour juger la vie, au théâtre et ailleurs; mais il ne se persuadait pas assez lui-même pour n'en point souffrir.

IV.

L'art dramatique enregistre une autre perte sérieuse.

Théodore Barrière a succombé à une fluxion de poitrine.

C'était un des premiers, le premier peut-être parmi les auteurs dramatiques du second rang. Il y a dans quelques-unes de ses pièces comme des jets lumineux qui révèlent le chef-d'œuvre; mais l'infériorité du style, la brutalité de l'ironie, l'absence demesure dans la direction du sujet, ne lui ont pas permis de laisser une œuvre absolument bonne. Il eut de grands succès, mais avec des pièces qui tout à coup ont vieilli, parce qu'elles n'avaient pas cette indignation contenue du mépris qui sert d'arme à toutes les époques. Nous avons toujours des *filles de marbre*, et cependant Margot paraît antédiluvienne. Seuls, *les Faux Bonshommes* méritent de rester, parce que cette fois-là le rire a souvent détendu la colère de l'auteur dramatique et l'a empêchée de devenir déclamatoire.

Violent, inégal, heurté, très-habile dans l'art des petits moyens, gauche dans l'emploi des moyens simples ; rencontrant souvent le cri de la passion humaine, brutal, sauvage ; frappant des mots, manquant de cet esprit facile qui vivifie toutes les parties d'une pièce, il fit un grand tapage sur le théâtre moderne sans avoir conquis la place que de plus habiles, avec un talent mieux conduit, mais moins élevé, ont su obtenir sans conteste.

Il y a dans *les Filles de marbre* plus de satire que dans *la Famille Benoiton*, et dans *les Faux Bonshommes* plus de verve philosophique que dans *Nos Bons Villageois* ; pourtant Barrière ne paraissait pas aussi facile à admettre à l'Académie que M. Sardou.

Le nombre de ses pièces est considérable. Toutes ou presque toutes ont été faites en collaboration. Il empruntait visiblement les idées des autres et ne le cachait pas; il se servait des collaborateurs vivants, au lieu de dépouiller toujours des collaborateurs morts. C'est là ce qui le distingue encore.

Il est mort trop jeune ; il travaillait toujours, et la gloire lui tenait peut-être en réserve des succès définitifs qui lui eussent fait franchir la ligne par laquelle il était encore séparé de quelques-uns de ses émules.

V.

On réimprime, je crois l'avoir déjà dit, la *Correspondance* de Grimm ; il y a là le modèle des chroniqueurs modernes.

Dans ce bavardage sur la littérature, la politique, le monde et la cour, on trouve à chaque instant des perles.

C'est ainsi que je suis tombé sur une page consacrée à l'abbé Trublet, et j'ai trouvé que le bonhomme, académicien malgré Voltaire, n'était pas aussi sot que le prétendait l'auteur de *la Henriade* :

> Il entassait adage sur adage,
> Il compilait, compilait, compilait !
> On le voyait sans cesse écrire, écrire
> Ce qu'il avait jadis entendu dire ;
> Il nous lassait, sans jamais se lasser.

Ainsi parle Voltaire. Eh bien ! l'abbé Trublet, s'il compilait, compilait bien; car voici ce que je lis dans un extrait de ses *Essais de morale* :

« De tous les vices, le plus vivement et le plus généralement haï, c'est l'orgueil, parce qu'il est haï de tous les orgueilleux. »

N'est-ce pas finement dit et subtilement pensé ?

Voici une autre réflexion fort profonde :

« On flatte quelquefois plus volontiers qu'on ne loue, et cela par malignité : une louange fausse fait ordinairement moins de profit qu'une vraie à celui qui la reçoit; souvent elle lui fait tort en le trompant, et même sans le tromper lui donne du ridicule. »

Décidément l'abbé Trublet valait quelque chose. San cela Voltaire eût pris moins de soin à l'accabler.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Il est bien tard, après six jours, pour parler des élections de dimanche dernier. Chacun a, depuis longtemps déjà, fait et entendu toutes les réflexions qu'elles pouvaient inspirer. Jamais événement n'avait été attendu avec une curiosité plus anxieuse, et ce n'est pas seulement la France qui était attentive, mais le monde. Une fois de plus, la liberté et le pouvoir personnel se trouvaient aux prises sur cette terre française qui, depuis un siècle, leur a tant de fois servi de champ de bataille. Les destinées de la France s'agitaient dans cette lutte, et tout le monde sentait au dehors, amis comme ennemis, que le repos de la France, même vaincue momentanément, importe à la paix du monde.

Le télégraphe a porté aux quatre coins de l'univers les résultats de nos élections, et nous savons déjà avec quelle unanime satisfaction ils ont été partout accueillis. Ceux qui nous aiment se sont réjouis en pensant à nous ; ceux qu'animent d'autres sentiments se sont réjouis en pensant à eux-mêmes ; car ceux-là mêmes ne souhaitent pas une lutte nouvelle, et ils savent quel usage eût inévitablement fait de sa victoire, s'il l'eût emporté, le parti qui a été le principal auteur du 16 mai.

Le Vatican seul a été profondément attristé du scrutin du 14 octobre, et il a raison de l'être. Depuis que le Saint-Siége a cessé d'être par lui-même une puissance capable de conquérir la domination de la terre, il n'a d'autre politique que de faire des nations diverses les dociles instruments de ses ambitions. Il a tour à tour essayé d'employer à ce rôle l'Espagne et le Saint-Empire. Il avait, en ces derniers temps, jeté son dévolu sur la France. Dépouillé de la puissance temporelle, c'est par le concours de la France qu'il se flattait de la ressaisir : il rêvait de faire d'elle ce qu'il appelle le soldat de Dieu, c'est-à-dire son propre soldat. Peu lui importait qu'à ce jeu elle compromît jusqu'à sa propre existence. Il s'est jeté avec passion dans la lutte électorale ; il a donné le mot d'ordre à tous ses évêques ; il a transformé en agents racoleurs de voix tous ses prêtres. Il a échoué ; et maintenant il peut voir que la France est fermement résolue à ne se faire l'instrument d'aucune politique étrangère, qu'elle entend vivre pour elle, et pour elle seule, que son argent, son influence, son sang ne sont plus à la disposition de personne. Certes il n'abandonnera pas sa tentative, car il n'est pas dans son caractère de se décourager aisément, et il n'existe aucun État vers lequel il puisse aujourd'hui tourner ses espérances à défaut du nôtre ; mais à chaque jour suffit sa peine ; c'est

déjà beaucoup, pour notre sécurité, que le péril soit écarté momentanément, et il est permis de penser que la sagesse dont cette fois notre pays a fait preuve ne lui fera pas plus défaut une autre fois.

Tel est le premier résultat des élections, et les patriotes ont le droit de s'en féliciter. Le second concerne notre paix intérieure, et il n'est pas moins important. Une fois de plus, en dépit de la Constitution votée en 1875, la forme du gouvernement de la France était remise en question. Le Président avait beau dire dans ses manifestes que la république ne courait aucun péril, les ministres avaient beau protester de leur dévouement aux principes de 89, aucune parole ne pouvait rien contre les faits : les faits, c'était que de tous les membres du cabinet on n'en pouvait citer un seul qui se séparât des adversaires déclarés de la république ; c'était que tout leur personnel administratif avait été choisi parmi ces mêmes adversaires ; c'était que toutes les rigueurs étaient déployées contre les partisans de la république, tandis que toute impunité était assurée à ses ennemis : c'était enfin que, dans les cinq cents candidats patronnés sur papier blanc par le gouvernement, on n'eût pas trouvé un seul républicain, tandis que bonapartistes, légitimistes, orléanistes, cléricaux, les plus résolus dans leurs actes comme les plus violents dans leurs paroles, tous également avaient obtenu la protection de l'autorité.

Si les candidats officiels l'eussent emporté, il n'est douteux pour personne, malgré les équivoques savantes dont on faisait usage et qui au fond ne trompaient personne, que le verdict du suffrage universel eût signifié : les républicains ne sont en France que la minorité. Et il eût fallu voir, malgré toutes les dénégations, quel profit on eût dès le lendemain tiré de cet avantage ! Le résultat a été tout contraire, et ce qu'il signifie avec une évidence éclatante, le voici : la France est républicaine ; la France veut la république.

Qu'on nous parle donc maintenant des partis politiques qui se disputent la possession de notre pays ! Le parti républicain, s'est mesuré avec eux pour la seconde fois en deux ans, et pour la seconde fois il les a mis en déroute. Ce n'est pas avec celui-ci ou celui-là d'entre eux qu'il s'est mesuré et qu'il a vaincu ; non ; sa force est plus grande. Ils étaient tous réunis, ils avaient fait de leurs haines communes une éphémère amitié, ils s'étaient ligués dans une sainte alliance : n'importe ! tous ensemble ils ont été vaincus.

L'Église avait béni cette coalition des partis politiques ; elle avait mis à leur service son organisation, sa discipline, ses *triduum*, son influence sur les âmes ; malgré cela, ils ont été vaincus, et le cléricalisme avec eux.

L'énorme machine de l'administration conduite par le ministère, cette machine gouvernementale si puissante en notre pays de centralisation, avait été mise en œuvre pour leur prêter main-forte. Elle avait travaillé pendant cinq mois entiers aux mains des mécaniciens les plus résolus, les moins pusillanimes qui furent jamais ; elle avait brisé — ils le croyaient du moins — toutes les résistances. Elle avait donné toute sa vapeur. Tout ce que peut l'exercice sans scrupule du pouvoir absolu, tout ce que peuvent la pression, la corruption, la violence même, avait été employé. Eh bien, avec les partis politiques, avec le cléricalisme, la force administrative a été vaincue, elle aussi.

Est-ce tout ? Pas encore. Nous avions déjà vu, en 1876, la république aux prises avec l'administration, le cléricalisme et les partis politiques ; elle en avait triomphé. Mais cette fois un nouvel adversaire est descendu dans l'arène et est venu se joindre à tous les autres. Cet adversaire a été le chef de l'État, le Président même de la république. Il a pris le commandement des forces coalisées ; il a invoqué une responsabilité envers la France qui n'était pas plus de son droit que de son devoir. Il a déclaré la guerre aux 363 ; il les a désignés à l'animadversion publique. Il a signifié au pays de choisir entre eux et lui. Il s'est promené par la France. Il a parlé, il s'est investi d'un mandat de sauveur ; il a relevé à son profit le pouvoir personnel ; il a dit : « Ma politique, mon gouvernement. » Quand est venue la période électorale, il s'est adressé directement à la nation, et par deux fois, sans le contre-seing d'aucun ministre, comme l'aurait pu faire un Napoléon. Il a menacé le pays de tous les périls, au dedans et au dehors, si le pays ne lui donnait raison ; il a ajouté que, « même vaincu, il ne céderait pas, et que, par conséquent, il fallait que le pays se soumît, s'il ne voulait perpétuer un conflit dont tous les intérêts souffraient cruellement ». — Et M. le maréchal a été vaincu comme tous ses alliés, avec tous ses alliés.

Seul, contre les légitimistes, les bonapartistes, les orléanistes, les cléricaux, contre le gouvernement, contre l'autorité, l'influence, les menaces du chef de l'État, le parti républicain a livré la bataille, et il l'a gagnée. Il l'a gagnée au lendemain de la mort de M. Thiers ; il l'a gagnée dans les élections les moins libres, les moins honnêtes qui furent jamais, et quelle bataille ! Il a cent vingt voix de majorité ; sur plus de cinq cents candidats officiels, plus de trois cents sont restés sur le carreau ! Et encore, sur les deux cents qui ont réussi, à combien ne faudra-t-il pas demander compte, cette fois comme en 1876, des moyens qui leur ont donné l'avantage ? Combien de voix, après la vérification des pouvoirs, ne viendront-elles pas, cette fois comme en 1876, grossir encore l'écrasante majorité républicaine ?

Il semblait qu'après une si humiliante déroute le ministère ne pût songer à conserver le pouvoir vingt-quatre heures seulement. On ouvrait chaque matin l'*Officiel* depuis lundi, s'attendant à y trouver sa démission, comme on avait trouvé la démission de M. Buffet dès le 22 février 1876. La démission de MM. de Broglie et de Fourtou n'est pas venue ; mais ce qui est venu, c'est une note hautaine de l'agence Havas, signifiant que ces messieurs entendent présider au scrutin de ballottage et au scrutin du 4 novembre, comme ils ont présidé à celui du 14 octobre. C'est un spectacle, nous allions dire un scandale, sans précédent, de voir des ministres, après une solennelle condamnation du pays, s'obstiner à garder leurs places et à diriger des élections. Ils entendent jusqu'au bout conserver leur poste de combat et défier l'opinion. Ces élections du 4 novembre sont les élections des conseils généraux et des conseils d'arrondissement, illégalement retardées depuis le mois de juillet. Comme il en doit sortir des électeurs sénatoriaux et que le Sénat est aujourd'hui l'espérance suprême de la réaction, ces messieurs ont tenu à y pouvoir travailler comme ils ont travaillé dans les élections législatives, avec beaucoup de poigne et peu de préjugés. Eh bien ! qu'ils le fassent à leurs risques et périls. Ils sont responsables, et la France entend cette fois que la responsabilité ne soit pas un vain mot. Libre même à eux, s'il leur plaît, de rester à leur poste jusqu'au jour où s'assemblera la représentation nationale. Cette représentation saura également

bien leur demander des comptes, qu'elle les trouve devant elle ou qu'elle ait à les aller chercher.

Quant à M. le maréchal, nous n'avons pas davantage de conseils à lui donner. Il n'en a point demandé pour faire le 16 mai; il n'en a voulu, depuis, écouter aucun. Il a voulu interroger la France, elle lui a répondu. Il a affirmé qu'elle était avec lui : il voit maintenant qu'il s'est trompé. Il lui a demandé d'approuver sa politique : elle l'a condamnée. C'est à lui de descendre en lui-même, de méditer les enseignements et les leçons du 14 octobre, d'écouter sa conscience, son patriotisme, son honneur, et de décider ce qu'il jugera plus conforme à son devoir et à sa dignité : ou de céder à la France, ou de céder la place.

[illegible]

Jamais peut-être l'Europe n'a suivi nos affaires intérieures avec une attention plus vive. Tous les grands journaux étrangers, libéraux ou réactionnaires, surtout en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en Belgique et en Suisse, mais aussi en Autriche, en Russie et en Espagne, n'ont pas cessé de discuter notre question électorale, les chances des partis et les résultats du scrutin, avec la même passion que si pour chacun il s'agissait des intérêts de son propre pays.

On rapporte que, dans plusieurs capitales, le résultat du scrutin était attendu presque avec autant d'impatience qu'à Paris. A Rome, à Milan, à Florence, le triomphe des républicains a été accueilli par des manifestations enthousiastes. S'il n'est plus vrai qu'un coup de canon ne peut se tirer en Europe sans la permission de la France, du moins nous avons la consolation de constater que notre pays ne peut régler ses destinées sans que tous les peuples ne s'émeuvent; toutefois, il ne faudrait pas se tromper sur la cause réelle de ce fait. Sans doute il se trouve partout des hommes généreux, des penseurs qui aiment la France pour elle-même, pour son libéral genie; ils la saluent comme la mère de ces grandes idées de droit et de progrès que tous les États ont fini par s'assimiler, qui ont envahi la Turquie même pour la sauver, et qui pourraient bien de Constantinople, par le chemin des écoliers, pénétrer à Pétersbourg. Sans doute encore, à un autre point de vue, les financiers du monde entier estiment que rien de ce qui se passe à la Bourse de Paris ne doit leur rester étranger. Si, en dehors de ces catégories différemment, mais également respectables, l'Europe même tout entière, en ce moment, s'intéresse à nous, s'il ne lui est point indifférent, comme en 1852, que la France soit républicaine ou monarchique, devienne « dieu, table, ou cuvette », c'est que le cléricalisme joue un rôle principal dans nos élections, et que le cléricalisme représente la question européenne par excellence, celle qui surtout, se combinant avec la question d'Orient, peut mettre le feu aux quatre coins du monde.

Quelle étrange phase traverse le catholicisme romain! Après avoir été, durant de longs siècles, le principe de force de tous les États, le lien moral de toutes les nations, il n'est plus qu'une cause de faiblesse pour les gouvernements, de divisions entre les citoyens et de conflits entre les peuples. Et depuis que la papauté n'a plus de royaume en ce monde, elle apparaît comme la plus belliqueuse des puissances. Mais au fait! comme dit Dandin dans *les Plaideurs*. Or, le fait est que partout les journaux libéraux et réactionnaires ont signalé le 16 mai, les uns avec inquiétude, les autres avec espérance, comme une entreprise dirigée en sous-main par l'ultramontanisme dans le but de mettre la main sur la France et sur son armée, d'exploiter les troubles et les chances de la guerre d'Orient, et finalement de restaurer le pouvoir temporel. Notre gouvernement a protesté; mais l'opinion publique, à Rome comme à Berlin, répondait : Vous vous agitez, mais le pape vous mène. A l'appui, on relevait les articles de la presse cléricale de tous les pays, présentant la France comme le soldat de Dieu, menaçant l'Italie d'un prochain châtiment; on invoquait, en France même, les imprudentes manifestations de nos évêques, et un diplomate ajoutait que l'on n'est jamais trahi que par les siens. Jusque-là cependant le cléricalisme apparaissait seul en scène; mais tout à coup, à la suite du voyage de M. Crispi, la situation se compliqua; l'Italie et l'Allemagne firent face à l'adversaire. Le péril, qui n'apparaissait que vaguement dans l'ombre mystérieuse du Vatican, prit alors une forme concrète. Tout d'abord quelques agences bien intentionnées donnèrent à entendre que l'entrevue de MM. Crispi et de Bismark, comme celle de M. de Bismark et du comte Andrassy à Salzbourg, ne regardait que l'Orient; mais bientôt les déclarations de la presse italienne et de la presse allemande ne laissèrent plus de doute : c'est bien de l'Occident, des ultramontains et de la France qu'il s'agissait.

On a beaucoup discuté la question de savoir si M. Crispi et M. de Bismarck ont signé un traité en forme. Notre gouvernement a affirmé que le traité n'existe pas : on peut accorder sans peine qu'il croit sincèrement à la non-existence d'un protocole, de même que M. de Broglie a cru très-sérieusement à l'efficacité du 16 mai, de même que le Maréchal a cru très-loyalement au triomphe de « sa politique », de même que M. de Fourtou a cru très-habilement, le 15 octobre, à l'élection de trois cents candidats officiels. Parmi nos gouvernants, on croit à tout, même aux miracles. Mais de leur côté nos voisins paraissent non moins convaincus que, si les partis monarchiques, avec leur arrière-garde de cléricaux, l'avaient emporté en France, le lendemain même le traité Crispi-Bismarck se serait trouvé *ipso facto* rédigé et paraphé, bien plus, qu'il aurait produit ses effets. Nos voisins ont tort, soit; mais ici-bas, quand tout le monde a tort, tout le monde n'a-t-il pas raison?

Ainsi, quelque imaginaire qu'elle paraisse aux esprits forts de la réaction, la crainte d'une guerre remplissait l'Europe à la veille de nos élections. Et la guerre, tous les peuples sont payés ou ont payé pour savoir ce qu'elle coûte de larmes et de sang; personne n'en veut. M. de Bismarck lui-même, si assuré qu'il soit de ses avantages, n'oserait la proposer à l'Allemagne que comme un cas de légitime défense contre une injuste agression. C'est ce qui explique que tous les regards se soient fixés sur la France avec tant d'angoisse, que l'on ait attendu le scrutin avec tant d'émotion, que le succès des républicains soit accueilli avec une si complète satisfaction; chacun a craint, et chacun maintenant se réjouit pour soi-même. La France se refuse de prendre fait et cause pour le pape; elle repousse les partis qui, pour renverser définitivement la république, n'hésiteraient peut-être pas plus que par le passé à acheter l'alliance des cléricaux au prix d'une nouvelle expédition de Rome; elle condamne le pouvoir personnel, régime par excellence des surprises et des aventures.

Voilà, pour nos voisins, le résultat principal des élections, celui qui les touche le plus, celui qui nous vaut leurs sympathies — sincères parce que (nous serions mal fondés du reste à le leur reprocher) elles sont intéressées. On n'en est que mieux pour nous rendre justice; on admire l'intelligence et la fermeté dont vient de faire preuve notre suffrage universel; et l'Angleterre, au nom de sa vieille expérience, décerne hautement à la France le droit de cité parmi les nations majeures et libres. Pourquoi, depuis les élections, la presse étrangère combat-elle avec plus d'âpreté que jamais notre gouvernement? C'est que la résistance du Maréchal à accepter le jugement du pays lui paraît compromettre le bénéfice propre de l'Europe, c'est-à-dire la paix pour laquelle on a si longtemps tremblé. On adresse volontiers aux républicains des conseils de prudence et de discipline; on leur rappelle que, tout en conservant la majorité dans des conditions qui doublent, triplent le mérite et la valeur du succès, ils ont perdu quelques positions dans la bataille; dès lors ils doivent, autant que faire se peut, contenir des ressentiments même légitimes, éviter les résolutions extrêmes, laisser la direction au centre gauche, se contenter du nécessaire, qui consiste à restaurer le régime constitutionnel avec de sérieuses garanties; on ne juge pas qu'il soit sage de mettre directement en cause le Maréchal, bien qu'on apprécie sévèrement ses actes et son esprit politique. Mais d'autre part on ne comprend pas que le Maréchal persévère dans les voies du 16 mai, qu'il se place au-dessus de la volonté formellement exprimée du pays, qu'il s'obstine à conserver ses ministres et leurs créatures, enfin qu'il n'accepte pas le gouvernement républicain imposé par les électeurs. Ce serait un orgueil bien mal placé, bien imprudent, que dédaigner ces avis parce qu'ils viennent du dehors. Certains personnages affectent de dire que l'étranger « souhaite la république en France parce qu'il redoute de nous voir puissants. Laissons de côté l'Allemagne; mais comment prétendre sérieusement que l'Autriche, que l'Angleterre, où l'opinion n'est pas moins hostile qu'à Berlin contre la politique du 16 mai, conspirent contre la grandeur de notre pays! C'est là une de ces niaiseries qu'il faut laisser au *Figaro*. Si l'Europe, à la stupéfaction naïve de quelques burgraves, est si bien d'accord avec la majorité des Français pour vouloir l'affermissement de la république constitutionnelle en France, c'est que la république seule, chez nous, répond chez elle à un intérêt capital, celui de la paix. Or, dans les circonstances actuelles si graves, ne tenir nul compte tout à la fois de la volonté du pays et de l'intérêt de nos voisins, est-ce là une « politique »? Les seuls termes qui conviennent ne sont-ils ceux d'aventure et de casse-cou?

LOUIS JEZIERSKI.

NÉCROLOGIE

Un homme de bien, dont la vie fut consacrée à l'instruction de la jeunesse et plus tard aux soins de l'administration municipale, M. Delacour, vient de s'éteindre sans bruit, dans son paisible ermitage de La Vallée, près d'Orléans, où il s'était retiré depuis quelque temps, partagé entre ses fleurs, ses livres et ses affections de famille, avec la quiétude d'un sage et d'un chrétien. Tour à tour professeur d'histoire, proviseur du lycée de Moulins, chef d'institution à Paris, maire du Ve arrondissement, il avait su dans ces diverses fonctions s'acquérir l'estime, l'affection et la reconnaissance de tous ceux qui l'entouraient. Sa maison hospitalière, l'ancienne demeure du peintre Lebrun, rue des Fossés-Saint-Victor, s'était ouverte, comme son cœur, à bien des infortunes. Plus d'un jeune homme arrêté par la gêne ou par des revers de famille avait pu y terminer ses études; plus d'un proscrit à certains jours y avait trouvé un abri contre la misère et la persécution. Quelques-uns l'ont oublié peut-être; d'autres s'en souviennent sans doute, nous l'espérons du moins pour eux plus encore que pour le bienfaiteur, dont le désintéressement n'a jamais songé à réclamer même le souvenir d'un service rendu. La bienfaisance et l'amitié remplirent sa vie; il leur dut ses plus douces jouissances. Pour ne rappeler que les morts, il entretint jusqu'au dernier jour des rapports intimes et constants avec M. Dubois, l'un des fondateurs du *Globe*, l'ancien député et directeur de l'École normale supérieure; avec M. Saint-Marc Girardin, notre maître et l'une des gloires de la Sorbonne. Enfant de Paris comme ce dernier, M. Delacour appartenait comme lui à cette bourgeoisie libérale que le second empire n'avait pu rallier ni ployer au joug, mais que les horreurs de la Commune vinrent plus tard effrayer et décourager, quand il s'agissait de fonder la république. Il avait été un des premiers à protester virilement contre ce qu'il a toujours appelé l'attentat du Deux-Décembre. Malgré ses convictions et ses traditions monarchiques, qui étaient pour lui un héritage de famille, il s'était uni de sympathie et d'opposition aux chefs les plus estimés du parti républicain. Il s'honorait de recevoir à sa table les Garnier-Pagès, les Barthélemy-Saint-Hilaire, les Jules Simon, les Vacherot, les Challemel-Lacour et bien d'autres. Esprit large et conciliant, il aimait à rapprocher plutôt qu'à diviser les hommes des partis opposés. En recevant des mains de son ami M. Vacherot la mairie du Ve arrondissement, il trouvait l'occasion de revenir à la première et à la dernière passion de sa vie : l'enseignement de la jeunesse. L'organisation des écoles populaires devint son œuvre capitale; il y consacra ses dernières forces déjà bien épuisées. A cette tâche charitable et patriotique, il convia tout ce qu'il put rencontrer de femmes au cœur généreux, d'hommes de bonne volonté, sans acception de parti ni de drapeau, tous unis par la pensée commune du bien public. Là, dans ces réunions de délégués à la mairie, toutes les nuances, toutes les opinions se trouvaient représentées; l'austère démocrate et stoïcien Eugène Despois y prenait place à côté du vénérable curé de Saint-Etienne du-Mont. On y parlait des écoles laïques et congréganistes avec toute la franchise, l'indépendance et l'équité dont le maire-président donnait l'exemple. Nul homme, en effet, ne fut jamais plus propre à faire triompher ces idées de tolérance mutuelle, de concorde, de paix, d'union dans l'accomplissement du bien, que rêvent aujourd'hui tous les bons citoyens. Quelles que fussent ses opinions et ses passions personnelles, M. Delacour était du nombre de ces consciences droites et loyales qui s'inclinent devant la loi et la volonté du pays librement exprimée.

Nous avons parlé surtout de l'homme public dans sa modeste et honorable carrière. Quant à l'homme privé, ceux qui ont pu comme nous, même un peu tard, jouir de cette douce et charmante intimité savent tout ce qu'il y avait en lui de noblesse d'âme, d'élévation d'esprit, de tendresse affectueuse et indulgente pour ses amis, et même pour ses ennemis, s'il en eut jamais. Il portait dans son cœur comme sur son visage cette empreinte éminente et distinctive de la main divine chez l'homme : *la bonté*.

C. Lenient.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

VOIS. — Imp. J. CLAYE. — A PARIS : 7, rue Saint-Benoît. [1887]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 17 27 OCTOBRE 1877

LE POUVOIR PERSONNEL ET L'ARMÉE SOUS L'EMPIRE

Le Rapport de M. Deusy.

I.

Un des derniers et des plus intéressants travaux de cette Chambre des députés que les électeurs ont nommée de nouveau parce qu'elle avait bien mérité de la France et de la république, c'est le rapport que M. Deusy, ancien député d'Arras, a présenté au nom de la commission chargée d'examiner le règlement définitif de l'exercice de 1870. Ce rapport ne concerne que le ministère de la guerre; mais en cette année néfaste les responsabilités de la guerre ne sont-elles pas celles de l'empire tout entier?

Les conclusions sont catégoriques : les comptes du ministère de la guerre, du 1er janvier au 4 septembre 1870, ne sont pas acceptés; réserve est faite de tous les droits de l'Etat vis-à-vis du chef du gouvernement impérial, constitutionnellement responsable, et de ses ministres; sont interdits tout versement et toute délivrance de valeurs et d'objets quelconques réclamés au nom du chef du gouvernement impérial. Faible dédommagement, dira-t-on, pour une banqueroute si désastreuse pour la France! Et les héritiers de Napoléon III n'acceptent-ils pas les conséquences pratiques de ce jugement avec l'indifférence de plaideurs qui ont su se mettre prudemment à l'abri de toute revendication matérielle?

Mais la cause même de l'empire, que l'on prétend relever, a été atteinte; les élections en font foi. Il est vrai que les bonapartistes se sont si violemment acharnés dans le Pas-de-Calais contre l'honorable rapporteur qu'ils l'ont fait échouer; mais il est plus facile d'évincer le candidat, grâce aux exploits de la candidature officielle, que de réfuter son œuvre, toute de vérité et de justice.

Grande a été la fureur des bonapartistes que l'œuvre de la commission eût été déposée sur le bureau et publiée avant le décret de dissolution. Car M. Deusy, s'appuyant avec autorité sur les pièces authentiques que l'administration compétente a dû fournir, a porté un dernier coup à cette légende du Bas-Empire, forgée à grand renfort de sophismes et de mensonges.

Pleine lumière était déjà faite sur la guerre elle-même, sur l'insuffisance des armements et des préparatifs, etc. A cet égard, les événements sont une démonstration par elle-même déjà trop probante; puis, les ouvrages spéciaux, les travaux de la commission des marchés et les enquêtes parlementaires ont amplement édifié l'opinion publique. On sait très-bien quel était l'état militaire de la France en juillet 1870. M. Deusy, tout en constatant ce fait acquis, le compare avec ce qu'aurait dû être notre état militaire, non pas dans l'hypothèse d'un gouvernement supérieur par la prudence et l'habileté, mais tout simplement d'après les crédits votés par la Chambre, les situations inscrites au budget et les déclarations ministérielles. Là est le côté instructif, nouveau même, de cette question déjà étudiée à fond en d'autres sens. M. Deusy laisse de côté les spéculations hypothétiques; son rapport est tout pratique; il se maintient sur le terrain de la comptabilité; il met en regard : 1° les allocations budgétaires du 1er janvier 1870; 2° les effectifs et le matériel correspondant normalement, selon les prescriptions régulières et impératives de la loi, aux allocations; 3° les effectifs et le matériel existant en réalité lors de la déclaration de guerre. Il collationne ces éléments, le *doit* et l'*avoir* du bilan impérial, et, chiffres en main, il prouve : 1° qu'il n'est pas justifié que l'effectif des hommes et des chevaux, l'état des approvisionnements et des munitions fussent en rapport avec les crédits portés au budget de 1870; 2° qu'il résulte, au contraire, des faits brusquement révélés par la mobilisation de juillet 1870, que les effectifs et les approvisionnements étaient notablement disproportionnés avec les crédits soi-disant employés. Ainsi apparaît une différence en moins entre les sommes allouées par la loi à l'armée et les sommes

pensées par le ministère à cet usage; il y a virement, détournement pour combler des déficits inavoués, pour subvenir à d'autres dépenses illégales. Tel est le résultat positif, arithmétique de cette opération de comptabilité.

II.

Passons aux détails.

D'après les déclarations de la Cour des comptes, les dépenses du budget de la guerre pour l'exercice 1870 ont absorbé un total de 1 338 000 francs. Au point de vue de la responsabilité, cet exercice se divise naturellement en deux parties : avant et après le 4 septembre. Dans la première partie, celle de la gestion impériale, les crédits consentis par la loi de finances, de mai 1869, à titre ordinaire et extraordinaire, s'élèvent à 407 millions (pour plus de simplicité, nous ne donnons que des chiffres ronds, en omettant les fractions). Il faut ajouter 407 autres millions, alloués par les quatre lois complémentaires votées en juillet et août sous le coup de la guerre. Total des crédits accordés par le Corps législatif : 814 millions. De plus, pour ce qui concerne l'armement, 440 millions avaient été mis, à partir de 1868, à la disposition du gouvernement pour les exercices 1868 et 1869. Sur cette somme, un crédit spécial de 131 900 000 francs fut ouvert au ministère de la guerre pour les exercices 1868 et 1869 : soit 84 millions pour la confection de 1120 000 chassepots, 32 millions pour les améliorations des places de guerre, etc.

Le gouvernement a-t-il encaissé les millions correspondant à tous ces crédits? La question ne fait pas l'ombre d'un doute : les ressources ordinaires, jointes à l'emprunt de 429 millions en 1868, ont permis de réaliser les sommes votées; puis, au moment de la guerre, le maximum des bons du Trésor en circulation a été porté à un milliard; et l'emprunt de 750 millions émis par souscription publique fut réalisé, en grande partie, tout de suite par anticipations de versement. Ainsi les moyens de faire face aux dépenses inscrites n'ont jamais fait défaut; mais le chiffre des crédits lui-même était-il suffisant? On constate tout d'abord que notre budget de la guerre était le plus fort de l'Europe ; il dépassait de beaucoup celui de la Prusse, qui n'atteignait pas 300 millions. Puis le gouvernement a obtenu toutes les allocations que lui-même jugeait nécessaires. On a inventé après coup une prétendue résistance du Corps législatif; on a accusé l'Opposition d'avoir entravé les efforts de l'empire : il n'y a pas un mot de vrai dans ces défaites imaginées pour les besoins de la cause. Le gouvernement avait au Corps législatif une majorité de candidats officiels avec laquelle il n'était pas obligé de compter, mais sur laquelle il pouvait absolument compter pour obtenir tout ce qu'il lui convenait de demander : rien de plus facile; quelques phrases de M. Rouher suffisaient pour la convaincre. En fait, le Corps législatif a accordé avec une entière complaisance au gouvernement toutes ses demandes; ce dernier n'a-t-il pas toujours hautement reconnu lui-même la docilité des Chambres et ne s'est-il point déclaré pleinement satisfait?

Le 18 janvier 1869, l'empereur, à l'ouverture du Parlement, proclame que grâce à la nouvelle loi militaire et « aux subsides accordés par votre patriotisme », on est en mesure de faire face à toutes les éventualités ; et il termine par cette phrase triomphale : « Le but de mes efforts est atteint; les ressources militaires de la France sont à la hauteur de ses destinées dans le monde. » Que dit à son tour le maréchal Niel, le ministre que Napoléon III avait appelé, à la suite de Sadowa, spécialement pour réparer les fautes imputées au maréchal Randon, et qui déjà avait obtenu des suppléments spéciaux de crédits afin de réformer notre organisation et notre armement? Ne devait-on pas supposer que ce nouveau ministre, possédant une réputation de mérite hors ligne et ayant accepté la responsabilité d'une mission exceptionnelle, ne se déclarerait satisfait qu'à bon escient? Or le 9 avril, en pleine tribune (1), le maréchal Niel annonce que « si la guerre devenait nécessaire, nous sommes parfaitement en mesure de la supporter », que « nous avons une armée excellente, instruite, pleine d'ardeur, parfaitement organisée et pourvue de tout », que « le plus grand malheur qui pourrait arriver à notre peuple, ce serait de recevoir un outrage, s'il était désarmé; il renverserait tout autour de lui; il s'en prendrait au gouvernement, et *il aurait raison* ». Ainsi, pour le maréchal Niel, la France est déjà tellement en droit de compter sur la réalisation des dépenses accordées et des promesses données, que, dans le cas contraire, il approuve une révolution; d'avance il donne raison au 4 septembre. Le 9 avril, il revient à la charge devant le Sénat; il déclare que « nous ne pouvons jamais être surpris », que « le nombre de nos nouveaux fusils dépasse à présent un million », que 660 000 hommes peuvent être mobilisés « dans l'espace de sept jours ». Le 12 avril, devant le Corps législatif, il répète que « le pays peut être parfaitement tranquille », « qu'il ne sera pas pris au dépourvu », « que si le moment de combattre venait, tout le monde serait prêt ». Enfin, pour mieux convaincre la France que son argent est bien employé, le *Journal officiel* du 17 août contient une sorte de message qui a produit une impression décisive; il constate « tous les grands résultats obtenus en deux années..., une armée de ligne de 750 000 hommes disponibles pour la guerre, près de 600 000 hommes de garde nationale mobile..., 1 200 000 fusils fabriqués en moins de dix-huit mois, les places mises en état et armées, les arsenaux remplis, un matériel immense prêt à suffire à toutes les éventualités, quelles qu'elles soient ».

Le successeur de Niel, le maréchal Lebœuf, ne cesse de présenter des affirmations aussi catégoriques. La Chambre l'avait autorisé à appeler 100 000 hommes de la classe 1869 ; il demande, le 21 avril 1870, la faculté de réduire l'appel autorisé à 90,000 hommes. Les bonapartistes ont essayé, par la suite, d'imputer cette réduction au Corps législatif : elle n'émane pas plus de la minorité que de la majorité, mais du gouvernement même, qui en a revendiqué l'initiative et s'en est fait honneur. Dans la séance du 30 juin 1870, M. Émile Ollivier disait : « Si le gouvernement avait la moindre inquiétude, il ne vous eût pas proposé, cette année, une réduction de 10,000 hommes sur le contingent. » Plus tard, en 1874, lors de la discussion dans l'Assemblée nationale sur la fixité des effectifs, ce fait a été rappelé, et M. d'Andelarre, qui avait été rapporteur de la commission de 1870, l'affirmait de nouveau à la tribune : « Ce n'est pas la commission qui avait

(1) Voir pour tous ces renseignements les documents officiels du *Dossier de la guerre* publié par le journal *la France*.

proposé la réduction, c'est le gouvernement... J'ai été six semaines à faire mon rapport. J'y avais consenti sur l'insistance du gouvernement, mais en me réservant de donner toutes les raisons *contre*, tout en concluant *pour*. »

De même, quelques jours avant l'incident Hohenzollern, le maréchal Leboeuf avait proposé une autre réduction de 13 millions sur le budget. Était-ce encore la faute de l'Opposition? Le maréchal [illegible] devant la commission d'enquête que « le cabinet avait fait de ces réductions [illegible] sa politique pacifique ». Le témoignage est concluant. On chercherait en vain un seul fait qui prouve que le ministre de la guerre ait jamais réclamé contre la parcimonie du parlement, élevé la moindre réclamation; toujours, au contraire, il a prodigué les protestations les plus satisfaisantes sur l'état de l'armée. Le 30 mars 1870, il s'écriait devant le Corps législatif : « Ma seule politique, la voici : c'est d'être toujours prêt... Si la guerre arrive, je dois être prêt; tel est mon devoir, et je le remplirai. » Et tout le monde admirait cette rondeur toute militaire. Arrive la grande crise de juillet : le maréchal Leboeuf prononce-t-il un seul mot qui puisse faire douter de la sincérité, de l'exactitude de ses déclarations antérieures?

Lors de la séance du 14, M. de Talhouet, au nom de la commission chargée d'entendre les ministres, traduisait ainsi les « explications catégoriques » du maréchal Leboeuf : « Inspirées par une sage prévoyance, les administrations de la guerre et de la marine se trouvent en état de faire face avec une promptitude remarquable aux nécessités de la situation. [illegible] M. Deuzy, posa [illegible] aux ministres [illegible] déposition, « nous entendîmes les trois ministres, particulièrement M. Ollivier et le maréchal Leboeuf, dire que nous étions prêts..., que nous avions huit ou dix jours d'avance sur l'ennemi..., qu'au point de vue militaire nous étions absolument prêts ». — Enfin M. Rouher, le vice-empereur, le dépositaire tout-puissant de tous les secrets de l'empire, s'écriait, le 16 juillet, au Sénat : « Sire, grâce à vos soins, la France est prête. » Ainsi, tous ceux qui ont qualité pour parler au nom du gouvernement, pour avertir les Chambres et le pays, à commencer par les deux ministres compétents, les maréchaux Leboeuf et Niel, ne se plaignent pas une seule fois d'une insuffisance quelconque des crédits; ils reconnaissent [illegible] chez nos voisins, à commencer par la Prusse. Le pays n'a jamais marchandé les sacrifices. On répète sans cesse, en 1870 comme en 1800, [illegible] : « Nous [illegible] ».

Donc, [illegible] M. [illegible], [illegible] d'en réformer l'armement et d'assurer régulièrement les services, arsenaux, approvisionnements, effectifs, etc. Voici la contre-partie; après les paroles, les faits.

III.

« Les [illegible], ajoute le général Suzane, directeur de l'artillerie au ministère (déposition du 7 septembre 1871 devant la commission d'enquête), ne contenaient-ils pas, au 1er juillet 1870, 21 000 canons, dont 10 000 de campagne? Si jamais les chiffres ont servi à se moquer du public, c'est assurément en cette occasion. 10 000 pièces de campagne! N'est-on pas ébloui par ce formidable total? Mais la commission des marchés est entrée dans le détail, et voici le résultat de l'enquête. Sur ces 10 000 canons, plus de 6000 appartenaient à l'ancien modèle non rayé et n'étaient d'aucun usage pratique contre l'artillerie allemande. Déjà nos pièces rayées de 4 n'étaient, selon l'expression d'un officier général, que de simples « joujoux » en comparaison des Krupps d'acier. Restent 4000 canons rayés. Mais le canon est comme le soldat : il n'a de valeur utile que s'il est sur affût, attelé, servi, que s'il est en quelque sorte incorporé dans une batterie. Lorsqu'on parle de l'artillerie, il ne sert de rien de dire : « Nous avons tant de canons. » Les batteries seules comptent, parce que seules elles peuvent marcher à l'ennemi. Sur 4000 pièces, 2100 environ étaient pourvues de matériel roulant. Sur ces 2100 canons, 1260 seulement étaient pourvus de matériel d'attelage; il n'y avait que 47 000 harnais; et le nombre des chevaux, moitié dans les régiments, moitié chez les cultivateurs, ne dépassait pas 31 900. Total : 210 batteries complètes, en état de faire immédiatement campagne. Effectivement, les états de l'armée du Rhin présentent 154 batteries ou 920 pièces. Plus tard, les arsenaux ont mobilisé à grand'peine 80 batteries ou 480 pièces pour l'armée de Sedan.

Ainsi les 10 000 pièces de campagne figurant dans les arsenaux, répondant aux fonds votés pour l'achat et la transformation de l'armement, se réduisent en tout et pour tout à 234 batteries, ou 1400 canons. Or, si l'on admet la proportion normale de 3 pièces par 1000 hommes, le gouvernement, qui, en août 1869, prétendait officiellement avoir 750 000 hommes disponibles dans l'armée active, aurait dû, uniquement de ce chef, constituer au moins 400 batteries avec 2400 canons, sans compter l'artillerie afférente aux soi-disant 600 000 hommes de la garde mobile. Quant à la transformation du matériel, on sait qu'elle n'a consisté que dans la création d'un certain nombre de mitrailleuses, engins d'une valeur contestable. Pour l'artillerie de campagne, le maréchal Leboeuf écrivait avec dédain : « Rien à faire! » au bas d'une lettre de la maison Krupp qui annonçait à l'empereur des expériences intéressantes. Notons que le ministre de la guerre était un spécialiste de l'arme et que les courtisans tenaient l'empereur pour un artilleur de premier ordre. Cependant l'armée conserva l'ancien matériel; lors de la guerre, la pièce Reffye était encore à l'étude.

Pour les fusils, les inventaires officiels étaient aussi magnifiques que pour les [illegible]. Mais [illegible] nuageux. Plus des deux tiers, 2 161 000, ne sont que des fusils à silex, à percussion, à tabatière. Ce stock énorme rappelle la phrase légendaire du maréchal Randon, en 1867, après Sadowa : « Hâtons-nous de rappeler les vertus militaires de nos pères; cela vaudra mieux que le fusil à aiguille. »

[illegible] mis; or, au 1er juillet 1870, les contrôles de l'artillerie ne constatent que 1 037 000 chassepots. M. Deuzy saisit le déficit en flagrant délit. La loi du 1er août 1868 avait attribué 84 millions pour la confection de 1 200 000 chassepots; le crédit

devait être employé en totalité dans les deux exercices de 1868 et de 1869. C'est volontairement que le ministre de la guerre n'a pas épuisé ses crédits. Au 1er juillet 1870, il restait encore sans emploi 11 370 000 francs. Cette somme représente 162 400 chassepots (à 70 fr. le fusil), c'est-à-dire la différence entre le chiffre de 1 200 000 votés par le Corps législatif et celui de 1 037 000 exécutés par le ministère. En février 1869, le maréchal Lebœuf reconnut lui-même devant la commission du budget que nos fabriques pouvaient faire 2400 fusils par jour, mais que la fabrication était volontairement réduite à 1200. Que sont devenus les 11 millions non employés ? C'est aux avocats de la guerre du Mexique, « de la plus grande pensée du règne », à répondre.

La nomenclature officielle des 3 350 000 fusils dûment immatriculés devait faire illusion au Corps législatif et au public. On pouvait se dire qu'en effet, à trois fusils par homme, le chiffre cadrait à peu près avec les effectifs nominaux de 750 000 hommes de l'armée active et de 600 000 mobiles. Mais en réalité les 1 037 000 chassepots étaient seuls utilisables contre le Dreyse prussien. Dès lors, selon la proportion normale, le gouvernement ne pouvait point armer plus de 350 000 combattants. Et les cartouches? L'approvisionnement était au plus bas : 124 millions, soit 120 coups par chassepot, lorsque le soldat porte 90 cartouches dans sa giberne ! Aussi, dès le début de la guerre, pénurie désespérante d'armes et de munitions. « Les détachements qui rejoignent l'armée, télégraphie de Metz, le 27 juillet, le maréchal Lebœuf lui-même, arrivent sans cartouches, etc... » Dans sa retraite de Mézières, le général Vinoy a, comme principale préoccupation, de ne pas rencontrer l'ennemi; pourquoi? « Parce qu'il n'a pas de cartouches. » A l'armée de Mac-Mahon, les commandants de batteries de mitrailleuses avertissaient de « ménager les munitions, parce qu'il n'y en avait pas ».

Pour les chassepots, citons, d'après le général de Palikao, ce renseignement : « Vous aurez peine à croire qu'à Strasbourg, dans ce grand arsenal de l'Est, il a été impossible de trouver des aiguilles, des têtes mobiles et des rondelles pour nos fusils. » Voici quelques dépêches significatives : « La garde mobile n'a pas encore un fusil. (Préfet du Rhône à Intérieur, 7 août.) — A Epinal, depuis quelques jours, 4000 mobiles sans armes. (Préfet des Vosges à Intérieur, 7 août.) — Garde mobile de l'Eure, excellent esprit, mais pas un fusil; il est inouï qu'elle n'en ait pas. (Conseiller d'Etat en mission à Intérieur, 30 août.) — Nous n'avons que 400 fusils, modèle 1842, transformés... Il nous arrive 6000 mobiles... » (Commandant supérieur Langres, à guerre, 13 août.)

La loi de 1868 affectait 32 millions à l'amélioration des places de guerre. Sur cette somme, le ministre a encore laissé sans emploi 12 millions, qui auraient dû être dépensés en 1869 et qui ont reçu une autre destination. Or, au début de la guerre, à Metz, le fort Saint-Privat n'était que dessiné; le fort Saint-Quentin n'existait que par son réduit; les redoutes de Saint-Éloi, du Goupillon et des Bottes n'avaient pas été construites. A Strasbourg, pas un seul fort détaché. A Sedan, le général Ducrot constate que sur le rempart la plupart des pièces étaient d'ancien modèle et manquaient d'écouvillons. Les Brousses, le fort le plus vaste de France, possédait à peine son armement de sûreté. A Givet, les affûts de pièces sont si vermoulus qu'ils ne pourraient supporter le tir, etc. Et cependant le *Journal officiel de l'Empire* disait hautement : « Nos places sont mises en parfait état ! »

Dans les services administratifs, la contradiction entre les phrases et les faits éclate plus criante encore. M. Deusy montre, par les dépositions des intendants devant la commission d'enquête, que le gouvernement ne pouvait pas ignorer les lacunes qui ont tellement embarrassé, tellement ralenti notre mobilisation. L'intendant général, M. Blondeau, directeur en 1870 de l'administration de la guerre, avait présenté dès le mois d'avril 1868 au ministre une note qui réclamait un supplément de crédit de 32 millions « pour porter les approvisionnements au complet ». Le ministre n'a pas accordé un centime. Par conséquent, ce même déficit de 32 millions existait, alors qu'on proclamait que nous possédions « un matériel immense, prêt à suffire à toutes les éventualités, quelles qu'elles fussent ». Et remarquons que les estimations n'étaient calculées que pour 400 000 hommes environ; car on ne tenait pas compte dans les bureaux des gros effectifs étalés dans les proclamations officielles; on connaissait trop bien la situation réelle. Mais, même dans les limites d'une mobilisation ainsi réduite, on savait d'avance et on signalait que pour le train des équipages il manquait 3700 hommes, 1040 chevaux de selle et 10 000 chevaux de trait. Ainsi, en août seulement, l'intendance achevait d'organiser les compagnies du train du maréchal de Mac-Mahon; mais ce dernier battait déjà en retraite quand la troisième lui a été envoyée. A Strasbourg, le général Ducrot dit que « tout manquait ». Il écrit trois dépêches au ministre, qui se contente de lui répondre : « Le maréchal de Mac-Mahon arrive; il pourvoira à tout. » Le maréchal arrive : la pénurie et le désordre restent les mêmes. « Dans les magasins, dit une lettre citée par le général de Palikao, pas de bidons, gamelles ou marmites; pas de cantines d'ambulance, ni de bâts; jusqu'au 7 août il était presque impossible de se procurer un cacolet pour transporter un blessé; le 7, des milliers de blessés sont restés entre les mains de l'ennemi, rien n'étant préparé pour les transporter. » C'est ce que confirme l'intendant de Lavalette : « Pour les services hospitaliers, nous n'avions pas la dixième partie de ce qu'il nous fallait réglementairement. » Quand la division Ducrot vint camper à Reichshoffen, elle avait pour toute administration un capitaine de chasseurs faisant fonctions d'adjoint à l'intendance, « seul, sans argent, sans employés, sans ouvriers, sans voitures, sans un kilogramme de pain ». Le maire, M. de Leusse, et les habitants nourrirent à crédit durant dix jours toute la division, — et par la suite l'intendance contesta les bons comme irréguliers. A Metz, dépose l'intendant général Friant, « le train, les infirmiers, les ouvriers d'administration faisaient absolument défaut ». Et il ajoute : « Si la ville de Metz, qui n'avait que l'approvisionnement normal de soixante jours pour une garnison de 10 000 hommes, avait eu cent mille quintaux de farine et de l'avoine en proportion, qui l'aurait prise? Ce n'eût pas été les Prussiens. » Le directeur de la compagnie de l'Est, dans son livre sur les chemins de fer pendant la guerre, dépeint l'inextricable confusion des arrivages dans la gare de Metz.

Ce gâchis devait avoir une influence désastreuse sur le moral des troupes et sur la discipline : « Le soldat, dit le général Davoust, ne pouvant comprendre les difficultés d'approvisionnement, se jetait dans des récriminations sans fin, allait mendier dans les fermes des environs, devenait indisciplined et

maraudeur, de bon et brave soldat qu'il eût été dans de meilleures conditions. »

Lorsqu'à Strasbourg, dans un conseil de guerre, vers la fin de juillet, l'intendant de Lavalette exposa au maréchal Lebœuf qu'il n'avait ni campement ni ceintures de flanelle, etc., ce dernier s'emporta : « Comment, c'est à présent que vous venez me dire que vous n'avez pas ce qu'il vous faut ! » L'intendant répliqua : « Monsieur le maréchal, depuis 1868 je ne fais pas autre chose que vous avertir. » Cet emportement n'est-il pas une merveille? Le chef des services administratifs du ministère a répété au ministre qu'il lui manque 32 millions ; l'intendant de Lyon, comme celui de Strasbourg, l'a prévenu que « rien n'existe dans les magasins ». Et au jour de la guerre, il s'étonne, il s'indigne d'être pris au dépourvu !

M. d'Audiffret-Pasquier, dans l'enquête, a justement marqué les responsabilités. Le gouvernement impérial a connu la vérité; mais il n'a pas voulu l'apprendre au Corps législatif et au pays, parce qu'il aurait fallu révéler du même coup l'étendue des fautes commises au Mexique; plutôt que de compromettre encore son pouvoir déjà chancelant, il a préféré dissimuler le deficit de nos approvisionnements.

Cette faute qui cherche à se dérober et qui, pour échapper au Mexique, tombe dans Sedan, M. Deuzy la suit jusqu'au bout dans la question capitale des effectifs.

En novembre 1865, à la veille même de Sadowa, l'empereur, harcelé par le déficit que creuse depuis 1861 la plus ruineuse pensée du règne, en est réduit à ordonner au maréchal Randon la suppression d'un certain nombre de cadres. Mais en 1868, le maréchal Niel expose publiquement le mécanisme de la nouvelle loi militaire : l'effectif fixé par le budget est de 400 000 hommes; toutefois le chiffre susdit représente non point des situations permanentes, mais une moyenne d'effectifs, plus élevés durant l'été, époque des exercices et des manœuvres, plus faibles pendant l'hiver, de manière à s'équilibrer au bout de l'année ; cette sorte d'échelle mobile doit fonctionner à l'aide des congés de semestre, qui deviennent ainsi une véritable institution; ils peuvent s'élever à 60 000; cependant le *minimum* d'hiver dans les régiments d'infanterie est fixé à 1620 hommes; le 1er avril, les semestriers rejoindront et l'effectif du régiment remontera à 1846 hommes, pour atteindre le chiffre complet de 400 000 hommes. Or, M. Deusy, récapitulant les situations mensuelles de janvier à juillet 1870, montre que pendant l'hiver le nombre des congés a été non pas de 60 000, mais de 102 000, et que l'effectif minimum d'hiver, 1620 hommes, n'a pas même été réalisé durant les mois d'été.

Ainsi 400 hommes au moins par régiment, soit 40 000 pour l'infanterie seulement, manquaient au corps; et cependant leur entretien était payé par le budget !

« Le plébiscite, dit le général de Palikao, avait révélé à l'Europe que le chiffre des soldats présents n'était que de 250 000 hommes. La guerre l'a démontré, infligeant un démenti écrasant aux chiffres de fantaisie qui s'étalaient dans les documents officiels. »

Le général Frossard déclare que le 16 juillet, dans son corps, « chaque régiment d'infanterie ne comptait pas plus de 1350 hommes en moyenne ». L'intendant général Friant a déposé qu'en juillet, se trouvant en inspection à Marseille, il a constaté 50 à 60 hommes par compagnie, 1200 à 1300 hommes par régiment.

En janvier 1869, l'ensemble de nos forces disponibles, disait-on, s'élevait à 1 028 000 hommes; en août, on parlait hardiment de 1 350 000 hommes. En janvier 1870, l'*Exposé de la situation de l'Empire* portait encore pour l'armée active 647 000 hommes, dont 434 000 au corps, et 213 000 en réserve. En juillet, le maréchal Lebœuf, présentant au conseil une situation contresignée par ses directeurs, n'avoue plus que 567 000 hommes; il ajoutait : « Je ne réponds que de 300 000 hommes pour l'armée active... J'ai l'espoir que dans quinze jours nous en aurons 250 000 suffisamment organisés. » Donc, même selon cette déclaration *in extremis*, il devait rester, en dehors de ce premier ban de 300 000 soldats, une réserve de 267 000 hommes instruits.

Les tristes détails de la mobilisation, qui, selon le maréchal Niel, devait s'opérer en sept jours, ont acquis une célébrité européenne. On connaît la lamentable odyssée des réservistes, errant du nord au midi et du midi au nord de la France. A Belfort, le général Michel demande à tous les échos où peut bien se trouver sa brigade. On nomme un intendant militaire, M. Schmidt, pour un corps de cavalerie qui n'a jamais existé. Le 16 août, l'intendant général Wolff est avisé aux bains de mer de sa nomination à la direction des services de l'armée du Rhin : pour toute instruction, on lui prescrit « de faire pour le mieux ». Dans le commandement, point de projet d'ensemble, point de conférences préalables. Bazaine écrit au général Ladmirault : « J'ai vu hier l'empereur à Saint-Cloud ; rien n'est encore arrêté sur les opérations que doit entreprendre l'armée du Rhin. » L'intendant général Blondeau dit de son côté : « La grosse affaire, c'est que les projets ont varié tous les jours ; je vous dirai même qu'il est arrivé que les projets ont changé plusieurs fois dans la journée. » Bref la mobilisation ainsi conduite avait donné le 2 août, selon le tableau du général Frossard, 245 000 hommes et 54 000 chevaux, tout juste le chiffre du plébiscite, signalé par le général de Palikao. Voilà l'effectif des combattants; il est inférieur de plus de la moitié au chiffre de 567 000 hommes, affirmés par le maréchal Lebœuf comme définitivement exact. M. Deuzy trouve bien encore, à la même date du 2 août, 284 000 hommes de dépôt et de réserve, mais il manque encore sur le total officiel 146 000 hommes. Même déficit pour les chevaux. Les contrôles donnent un total de 108 000 chevaux; 54 000 sont à l'armée du Rhin : il doit donc en rester 54 000 non mobilisés; M. Deuzy n'en trouve réellement que 19 000. Déficit : 36 000.

En résumé, avec les centaines de millions que la France lui avait confiés pour l'exécution des plus solennelles promesses, le gouvernement impérial ne pouvait, le 1er juillet, mettre sur pied qu'une armée de 245 000 hommes avec 54 000 chevaux, 154 batteries, un million de chassepots et 120 cartouches par fusil. C'est ainsi que, par la comparaison des états officiels et des situations réelles, le rapport de M. Deuzy conclut que les fonds votés pour l'entretien des hommes et du matériel n'ont pas été intégralement employés à cet usage, qu'une partie a été sciemment et secrètement détournée et que telle est la cause principale de notre infériorité matérielle en 1870.

Pour contester cette conclusion, les bonapartistes invoquent la déclaration conforme de la Cour des comptes sur le budget de 1870; mais, dans son arrêt, la Cour a eu soin d'indiquer la limite de son contrôle : elle ne statue que sur la régularité des pièces et non pas sur les faits eux-mêmes ; elle reconnaît être incompétente quant au point principal,

à savoir si aux comptes-écritures correspondent exactement les comptes-matières. De plus, la Cour des comptes a exprimé des réserves formelles sur le caractère forcément incomplet de son travail : « Les faits relevés dans ce rapport, dit-elle textuellement, ne sauraient être considérés comme le tableau complet et définitif des irrégularités de toute espèce auxquels ont pu donner lieu les événements de l'année 1870. » On voit qu'une simple formalité de procédure ne saurait en rien diminuer la responsabilité de l'empire ; elle apparaît d'autant plus grande dans le rapport de M. Deuzy, que la filiation entre les causes et les conséquences est suivie avec plus de précision, avec l'exactitude d'une opération d'arithmétique.

IV.

« Que la leçon reste ! » s'écrie le rapporteur à la fin de son travail, et l'avis est on ne peut mieux en situation ; car, à voir ce qui se passe actuellement, beaucoup dans notre pays, dans le gouvernement surtout, auraient grand besoin de la retenir et de la comprendre un peu mieux dans sa véritable étendue.

Cette grande leçon de l'invasion et du démembrement de la patrie ne s'applique pas exclusivement aux réformes techniques de l'armée. D'ailleurs, sur ce chapitre même, sommes-nous sans reproche depuis 1870? Voilà sept années que la faute a été commise, et deux lois d'une importance capitale, notamment celle de l'administration, sont encore à discuter, grâce à ces partis qui jettent sans cesse des crises politiques au travers de notre travail de réorganisation nationale. Ajoutons qu'en 1876 le budget de M. de Cissey présentait, nous ne disons pas les mêmes mensonges, mais les mêmes obscurités trop propices aux mensonges, qu'au temps de l'empire. Il a fallu beaucoup de bonne volonté, beaucoup de ténacité à la commission du budget pour arracher aux bureaux de la guerre des explications positives. Des chefs de service ne savaient pas eux-mêmes à quels emplois exacts répondaient certaines rubriques traditionnelles de crédits; ce n'a pas été un médiocre service de cette Chambre si calomniée, de chercher à mettre plus d'ordre et de clarté dans notre comptabilité militaire.

Mais est-ce là toute la leçon de 1870? Non ; elle porte avant tout et par-dessus tout sur le pouvoir personnel ; elle en est la condamnation la plus positive, la plus juste, la plus éclatante. Si le gouvernement a pu tromper la France sur l'état de nos forces, c'est que dans l'administration de la guerre le pouvoir personnel régnait en maître. Ce péché originel, M. Riant, dans son rapport, l'avait déjà dénoncé : « Pour le département de la guerre, il n'a existé en réalité, pendant près de vingt ans, ni contrôle législatif, ni contrôle administratif d'aucune sorte, et quelques hommes pouvaient disposer à leur gré d'une partie des ressources de la France... Sous ce régime, le parlement ne pouvait pas remplir sa mission de contrôle, car on lui refusait les états de situation des arsenaux et les moyens de discuter le compte réel de l'emploi des 430 millions votés pour l'armement national. » M. Riant, qui saisit si nettement le défaut de la cuirasse, c'est-à-dire l'absence de contrôle législatif, c'est-à-dire le pouvoir personnel, a changé depuis d'opinion, à l'exemple de quelques autres grands maîtres de la palinodie; mais le jugement ne change pas, car c'est l'expression même de la vérité. La période impériale nous montre l'impuissance parfaite du pouvoir personnel, non-seulement à garantir les intérêts du pays, mais à se protéger lui-même. Tout reposant sur un seul homme, cet homme, même s'il a du génie (et il n'est pas toujours un génie), plie fatalement sous le fardeau, et il ne trouve nul concours sérieux autour de lui; car seule la responsabilité — mais la responsabilité réelle, avec contrôle effectif, — crée l'initiative, l'énergie dans l'action.

Certes, Napoléon III avait tout le premier un intérêt capital à fortifier sa situation militaire, et les avertissements ne lui ont jamais manqué. Dès le début, durant la guerre d'Orient, en mai 1854, Saint-Arnaud lui écrit directement de Gallipoli : « Nous ne sommes pas constitués ni en état de faire la guerre, tels que nous sommes aujourd'hui. » Devant Sébastopol, nous laissons 40 000 morts, et le docteur Chenu, publiant à cet égard des détails navrants, dit : « Ne pas profiter de cet enseignement serait un crime de lèse-humanité. » Lors de la guerre d'Italie, les mêmes défauts n'ont fait que se développer. « Rien n'avait été prévu, et la concentration des troupes s'est faite avec un décousu déplorable. » Telle est la déposition de M. Wolff. M. Blondeau nous apprend que, « par suite de l'organisation vicieuse des dépôts, la dernière compagnie du train n'avait pas passé les Alpes au moment où l'armée rentrait ». Le docteur Champollion, médecin du 1er corps, formule ce rapport : « Je vous informe avec regret que plus de 800 blessés ont été nourris par la commisération publique. » Cette organisation vicieuse, l'empereur l'a constaté de ses propres yeux lors de la guerre d'Italie. Il écrit le 15 mai : « L'administration de la guerre est bien coupable. » Le 20 mai, il ajoute : « Nous avons toujours l'air d'enfants qui n'ont jamais fait la guerre... Nous ne sommes jamais prêts pour la guerre. » Peut-on objecter que la victoire couvre tout? La Prusse, après chaque campagne heureuse, profite de l'expérience pour corriger les défauts, combler les lacunes de son état militaire. Tout au contraire, en France, l'intendant général Wolff peut déclarer avec raison que le succès de la guerre d'Italie « nous a été fatal ». C'est que l'empereur, seul maître de faire quelque chose, n'a pas eu la force de tout faire. Des victoires obtenues à la diable contre des adversaires accidentellement et momentanément plus faibles, le confirment dans sa foi aveugle, apathique, commode, dans son « étoile ». Les embarras du Mexique l'ont achevé. Aussi les avertissements du général Trochu, du général Ducrot, les rapports du colonel Stoffel, les réclamations de M. Blondeau ont été peines perdues. On prétend, écrivait le général Ducrot en 1866, « que notre empereur est tombé en enfance ». Et ce souverain en enfance tenait entre ses mains la fortune, le sang, l'honneur de la France! Dans la diplomatie, c'est la même chose que pour la guerre. M. Benedetti a publié ses rapports : il prouve qu'il a renseigné convenablement l'empereur sur les desseins de M. de Bismarck ; mais, isolé dans son nébuleux illuminisme, ce dernier avait perdu ce sens de la réalité que possède à si haut point le chancelier allemand, et il ne se trouvait pas en France une voix autorisée assez forte pour réveiller ce songeur. Entre lui et la France il n'y avait que des fonctionnaires et que des candidats officiels, — races habiles à s'aplatir devant le danger, mais non à le prévenir. Napoléon III, qui se croyait trop de génie pour accepter le libre et clairvoyant contrôle du pays, a fini par tomber sous la tutelle d'une femme gouvernée elle-même

par un confesseur. Voilà le dénoûment du pouvoir personnel.

La guerre actuelle en Orient n'est-elle pas encore un enseignement du même genre? Au début, qui ne croyait que la Russie sortait de son long recueillement prête à la lutte, formidable, d'avance victorieuse? Les hommes d'État russes n'ont-ils pas partagé tout les premiers cette illusion que leur pays expie en ce moment? S'ils ont déçu l'opinion générale, s'ils se sont « pipés » eux-mêmes sur leurs forces, si par leur faute la Russie est en train de perdre sa situation prépondérante en Europe, cette seconde épreuve, ajoutée à la nôtre, ne démontre-t-elle pas de la manière la plus évidente que dans les gouvernements modernes le contrôle public équivaut, pour un peuple, à la conscience chez l'individu, et que c'est le seul moyen pour un État de se rendre compte de lui-même, de ce qu'il est, de ce qu'il veut, de ce qu'il peut?

Quand l'expérience parle si haut, quand elle se répète juste en ce moment en Orient par une coïncidence que l'on croirait providentielle, n'est-on pas stupéfait que des partis en France osent rêver de nous infliger de nouveau le fléau du pouvoir personnel? Ce mot : « Ma politique », ne rappelle-t-il pas cet autre mot fatal : « Ma guerre »? Ne procèdent-ils pas tous deux de la même erreur? N'impliquent-ils pas tous deux les mêmes calamités? La leçon dont parle M. Deuzy est malheureusement perdue pour les hommes du 16 mai; mais il n'en est pas de même de la France; et ce n'est pas l'armée qui se plaindra de la mémoire comme du bon sens des électeurs; car dans les fautes et les aventures fatales du pouvoir personnel c'est elle qui se trouve la première victime.

Louis [illegible].

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES (1)

I.

M. CARO

[illegible]

Discours d'ouverture.

Messieurs,

Chaque année, à cette date, il est de règle que l'Institut de France célèbre par une réunion publique l'anniversaire de sa fondation. Depuis quatre-vingt-deux ans, cette tradition, liée à nos origines, s'est continuée sans interruption. Une seule fois elle a été suspendue, il y a sept ans; il parut alors qu'une fête, même aussi austère que la nôtre, serait mal placée au milieu de la douleur publique. Le 25 octobre 1870, l'Institut garda le silence : ce fut la marque de son deuil dans le grand deuil de la patrie.

On a défini souvent le caractère de cette institution nationale, qui appelle et concentre toutes les forces de l'esprit français et, sans contraindre aucune d'elles, les excite par l'émulation, les féconde par un commerce intime, les multiplie les unes par les autres. Le temps est loin où la pensée humaine, dans sa jeune audace, aspirait à s'égaler à l'universalité des choses. L'âge héroïque des Parménide et des Pythagore, même celui des Platon et des Aristote, est passé sans retour. De pareilles tentatives ne sont possibles qu'alors que l'esprit humain ne connaît bien ni ses forces, ni ses limites, parce qu'il ne discerne pas à des signes certains ce qu'il sait de ce qu'il sait mal ou même de ce qu'il ignore. Depuis longtemps déjà il ne peut plus y avoir d'intelligence qui porte à elle seule le poids toujours accru du savoir humain, et si, par exception, cette intelligence se rencontrait, on peut être assuré d'avance que la faculté d'invention y succomberait pour faire place à l'universalité trompeuse de la mémoire.

C'est à ces exigences modernes du savoir que l'Institut correspond avec les agrandissements successifs qu'il a reçus, avec sa division en cinq académies, dont quelques-unes se répartissent elles-mêmes en plusieurs sections, distribuant sa tâche pour le plus grand profit de chacun et de tous, imitant pour le travail humain ce que fait la nature dans ses ouvrages les plus accomplis. Les naturalistes nous parlent souvent de cette loi qui préside à la vie, d'après laquelle plus il y a dans un être d'organes distincts et d'activités spéciales, plus il y aura d'économie de forces, de richesse et de variété dans les produits, d'harmonie dans le tout vivant. La division du travail physiologique n'empêche pas, bien au contraire, la communauté des résultats; elle l'assure; la distinction des fonctions ne nuit pas à l'unité du but, elle la garantit. C'est le signe où l'on reconnaît les organismes supérieurs que la nature favorise; elle accroît la vie, si je puis dire, en paraissant la diviser. — Il en est de même pour cette grande institution : à travers les travaux si divers du savant, de l'écrivain et de l'artiste, entre lesquels se répartit la féconde activité qui anime le corps tout entier, se marque l'unité du but : l'accroissement régulier de substance, de force et de lumière pour l'esprit humain, le progrès de la science, la culture plus étendue chaque jour des lettres et des arts, d'un mot la civilisation, qui n'est que l'expression et le résumé de ces grandes choses.

La division du travail n'existe d'ailleurs qu'à la surface, dans les méthodes et dans les objets auxquels les méthodes s'appliquent. L'esprit, sous cette diversité apparente, n'a pas de peine à se retrouver lui-même et à reconnaître sa vivante unité. Soit qu'il poursuive par l'analyse les rapports abstraits des figures et des grandeurs, ou qu'il démêle par l'observation, sous l'amas confus des faits, les relations uniformes et les lois; soit qu'il pénètre dans le monde plus ténébreux mille fois et plus compliqué de l'intelligence et dans la région des principes, ou qu'il agisse sur les hommes par l'éloquence, par la poésie et l'art, qu'il crée des types ou invente, par des combinaisons du son et de la forme, des expressions nouvelles du beau, — dans tous ces emplois variés, c'est toujours le même esprit, travaillant sous la même loi, celle de l'ordre, poursuivant en toutes choses l'harmonie et l'unité à l'aide de la même faculté, la raison. — La raison!

---

(1) On connaît l'ordre du jour de cette séance :
1° Discours du président;
2° Rapport sur le prix Volney;
3° *La richesse et le christianisme dans l'île des personnages*, par M. Edm. Blanc;
4° *De l'influence prétendue de la lune sur le temps*, par M. Faye;
5° *Les portraits de la Fornarina par Raphaël*, par M. Grayer;
6° *Le quatrième centenaire de l'université d'Upsal*, par M. Geffroy.

c'est-à-dire la faculté de saisir la raison des choses, les rapports suivant lesquels s'enchaînent ou s'engendrent les faits, les idées ou les émotions. N'est-ce pas elle qui suscite les grandes hypothèses par lesquelles les sciences se renouvellent, ces intuitions rapides et merveilleuses qui devancent les faits et gouvernent les expériences, comme par un pressentiment de l'ordre qu'il s'agit de retrouver dans la nature? N'est-ce pas la même raison qui, sous l'empire des mêmes lois, dirige l'inspiration de l'artiste et lui révèle les formes de la beauté pure? Comme la science, dans ses plus hautes évolutions, obéit à l'attrait secret de l'invisible unité, l'imagination elle-même, dans ses créations les plus hardies, nous paraît liée à l'ordre par ce besoin de l'harmonie, de la proportion, de la mesure, sans lesquelles il n'est pas d'œuvre vraiment belle et qui mérite de durer.

C'est pour consacrer ce grand principe de l'unité de l'esprit humain, constant à lui-même et à ses lois dans la diversité de ses applications, qu'une généreuse fondation attribue un prix biennal de vingt mille francs à l'ouvrage ou à la découverte que l'Institut, en séance plénière, aura jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays. Cette année, sur la présentation de l'Académie des beaux-arts, cette haute récompense, la plus considérable dont dispose l'Institut, a été décernée à une œuvre dont la réputation n'est plus à faire et qui est déjà populaire sous ce nom consacré : *la Jeunesse*. Admirée à l'exposition de 1875, elle le sera plus encore dans cette galerie de l'École des beaux-arts où elle est fixée pour toujours, parmi les traces encore récentes de la génération d'hier, sous les yeux des générations nouvelles où la France de demain reconnaîtra ses artistes préférés.

On sait quel succès accueillit cette œuvre quand elle parut au jour, il y a deux ans. Il faut sans doute faire la part du sujet lui-même, des souvenirs qu'il rappelait, de l'ordre héroïque des sentiments où il nous conviait. Le sujet, c'était la consécration par un monument de la mémoire des élèves de l'École, peintres, sculpteurs ou architectes, devenus soldats pendant la guerre de 1870 et *tués à l'ennemi*, comme disent les bulletins militaires, sous les murs de Paris ou sur divers points de la France. D'un seul coup d'aile, l'art nous transportait à quelques années en arrière; il nous faisait revivre dans cette journée funeste où perça un instant, à travers les brouillards de janvier, la dernière lueur de l'espoir patriotique qui avait soutenu pendant de longs mois Paris, prisonnier sans être vaincu. Mais déjà la nuit était retombée plus profonde sur notre suprême effort et notre suprême illusion. La défaite irréparable enveloppait de tout côté la ville, et parmi ceux qui, ce soir-là, ne revinrent pas et qui étaient les plus attendus, au milieu de tant d'autres dignes de larmes éternelles, on murmurait tout bas le nom d'Henri Regnault. Il était tombé avec la patrie sur son dernier champ de bataille, la dernière victime de cette guerre, une des victimes les plus nobles, une des plus aimées et des plus dignes de l'être. Les jeunes morts sont la grande émotion de la vie humaine, de la poésie et de l'histoire. Cette émotion devient un deuil public quand il s'y joint le regret d'un talent supérieur, le pressentiment de ce qu'il pouvait donner au monde et de ce qu'il a emporté avec lui.

Il serait injuste pourtant d'attribuer uniquement à ces circonstances l'impression profonde que produisit sur le public la statue de *la Jeunesse*. Comme l'a si bien marqué, d'un trait savant et délicat, M. le secrétaire perpétuel des beaux-arts en soumettant le choix de son Académie à la sanction de l'Institut, cette statue révèle des qualités supérieures, indépendantes des souvenirs qu'elle évoque : elle a des mérites d'invention et d'exécution qui sont bien à elle.

L'Institut n'a eu qu'à applaudir, d'une voix et d'un vote presque unanimes, aux conclusions de ce rapport décisif. Il a jugé cette œuvre digne de la haute récompense pour laquelle on la proposait : œuvre à la fois idéale et humaine, idéale par le symbole, humaine par l'émotion; idéale par la beauté de la forme, la noblesse du geste, une sorte d'enthousiasme attendri et de fervente piété; humaine par la vie, par la douleur, par l'élancement de tout l'être dans un mouvement plein de grâce et de passion. Rapprochée du spectateur, le pied posé sur une seule marche qui la sépare à peine de la terre, on dirait que cette figure émane de nous, qu'elle s'est formée en nous de ce qu'il y a de plus exquis, de plus noble et de plus pur. C'est bien là le rêve de la jeunesse pour les uns; pour les autres, c'en est le souvenir; pour tous, c'en est la plus touchante image. — C'est la Jeunesse, mais c'est aussi la Patrie. Sous les traits de cette vierge décorant un tombeau, n'est-il pas permis de reconnaître la France, jeune comme le héros qu'elle couronne, lui survivant pour le pleurer et pour se souvenir; la France, qui ne vieillit pas et qui ne meurt pas, et qui semble renaître à chaque génération comme la nature à chaque printemps?

Allez revoir, messieurs, en sortant d'ici, ce monument élevé à une chère mémoire; vous jugerez que l'Institut ne s'est pas trompé en décernant le prix biennal à M. Chapu, l'auteur de la statue de *la Jeunesse*.

Et maintenant, il me reste un douloureux devoir à remplir. J'ai à retenir un instant votre pensée sur les pertes cruelles qui ont, dans le cours de cette année, attristé nos Académies. Chaque classe a payé largement son tribut à la mort, sauf la classe des inscriptions et belles-lettres, heureusement épargnée, et qui n'a eu sa part que dans le deuil commun de l'Institut.

Les beaux-arts ont perdu M. Perraud. On connaît la simple et fière histoire de ce fils de vigneron, de ce petit montagnard du Jura, formé à l'école de la pauvreté, sa dure nourrice et la compagne de toute sa vie, qui devint à travers des luttes obscurément héroïques l'artiste énergique et convaincu que nous avons admiré, un des maîtres de la sculpture française. Rappelons seulement, parmi ses œuvres déjà classiques, en 1863, *le Faune*, en 1869, *le Désespoir*, œuvre prophétique pour ainsi dire, pressentiment douloureux de cette maladie de l'âme à laquelle devait succomber le pauvre artiste resté seul au monde, sans l'appui de l'affection dévouée qui l'avait soutenu dans une vie difficile où il paya si cher la rançon d'une laborieuse célébrité.

Les sciences morales et politiques regrettent M. Cauchy, le parfait honnête homme, une conscience intègre, difficile à elle-même, indulgente et douce aux autres, le type du savant chrétien, cachant sous une modestie presque timide une science étendue et variée. Elles regrettent également un physiologiste distingué, attaché à la section de philosophie et dont les travaux, dans le cours d'une longue carrière, eurent leur jour d'éclat. Cette bonne fortune, M. Lélut la méritait par son érudition consciencieuse, par la finesse de son argumentation, dont la phrénologie eut à payer les frais dans de vifs combats que l'on n'a pas oubliés. Aliéniste philosophe, il s'est occupé, non sans quelque esprit de système,

de recherches curieuses sur les analogies de la folie et de la raison. Je dois même dire que ces analogies ne laissent pas d'être, sous sa plume, assez inquiétantes pour la pauvre espèce humaine, et surtout pour les grands hommes. Socrate avec son démon familier, Pascal avec son amulette, durent comparaître devant ce redoutable inquisiteur qui les renvoya bien et dûment convaincus d'un commencement de folie. M. Lélut préparait ainsi les esprits au système qui a paru de nos jours et d'après lequel les inspirations qui nous semblent les plus sublimes pourraient bien n'être qu'une forme d'excitation cérébrale, et le génie une névrose ; et cependant, malgré l'horreur de ces révélations médicales, M. Lélut et ses successeurs n'ont pu encore nous dégoûter du génie, tant est grande la force des préjugés ! Nous nous surprenons même à souhaiter qu'une pareille maladie s'enracine et se multiplie parmi nous. Heureuses les nations chez lesquelles cette contagion se répandrait, chez lesquelles se produiraient beaucoup de ces grands penseurs, dussent les Socrate et les Pascal de l'avenir être hallucinés comme l'un et visionnaires comme l'autre !

L'Académie française a été bien cruellement éprouvée. Aujourd'hui en deuil de son cher et glorieux doyen, elle avait perdu, depuis près d'un an, l'auteur célèbre de la *Fille d'Eschyle* et de poëmes d'une haute inspiration, M. Autran, mort au moment où il revoyait ses vers avec un soin jaloux de la perfection, pour une édition définitive qu'il préparait comme son poétique monument. Il ne lui aura pas été donné de l'achever. « La mort, disait récemment un de nos confrères (1), la mort vient à son heure, pas à celle que nous croyons. » Déjà depuis quelques années M. Autran était obligé, pour la révision de son œuvre, de demander aux affections qui l'entouraient une aide que ses yeux à demi éteints rendaient nécessaires.

> Oui, [illegible] depuis, [illegible] Il [illegible]
> [illegible] ;
> Le ciel me réservait cette infortune amère
> [illegible] (2).

Depuis que M. Autran exprimait cette plainte touchante, le mal implacable faisait des progrès d'année en année, et maintenant ce sont d'autres mains que les siennes, d'autres yeux bien dévoués, bien attentifs, qui achèveront l'œuvre commencée. Nous verrons alors apparaître au sommet, comme pour la couronner, une noble figure, celle d'un vrai poëte, gardien incorruptible du vrai et du beau, « d'un chevalier de l'idéal (3) », d'un homme qui a cru à la poésie au point de lui donner sa vie entière, sans distraction et sans réserve, et qui a puisé dans cette foi assez de force pour préférer à toute autre gloire humaine celle de n'être qu'un poëte.

A côté du poëte, le savant ; la mort aime ces contrastes. Il y a un mois à peine, après une longue maladie, M. Le Verrier s'éteignait, laissant après lui un nom que connaît la science, aussi loin qu'elle est allée, aux extrémités du monde. « Il appartenait, comme on l'a si bien dit sur sa tombe (4), à cette grande famille des Copernic, des Képler, des Laplace, qui, depuis plus de trois siècles, s'appliquent à découvrir les lois du système du monde et à nous en faire comprendre la beauté. »

En vérité, quand un tel homme disparaît d'au milieu de nous, on peut dire sans exagération que l'œuvre de Dieu perd un grand témoin. Il ne m'appartient pas et je n'essayerai pas d'analyser cette puissance d'abstraction extraordinaire, cette faculté unique pour les calculs de la mécanique céleste, cette supériorité d'intelligence spéciale qui avait marqué dès longtemps la place de M. Le Verrier à ce poste d'observation des phénomènes célestes où ses qualités étaient de telle nature qu'elles effaçaient tout le reste, même ses défauts, et réduisaient au silence les oppositions les plus légitimes soulevées contre cette dictature du ciel, aussi ombrageuse que celles de la terre.

D'autres ont raconté déjà, comme il convient, cette vie scientifique et les résultats qu'elle a donnés : les bornes du monde solaire reculées pour notre esprit, les tables des grandes planètes construites, l'organisation puissante qui a doté la France d'un système d'avertissement des tempêtes. Je ne veux, à ce propos, rappeler qu'un trait parce qu'il appartient à nos annales académiques. C'est le 1er janvier 1847, on s'en souvient, que la planète qui portait la fortune scientifique de M. Le Verrier apparut au point précis du ciel que le calcul lui avait assigné longtemps avant qu'elle ne fût découverte, quand elle n'était encore qu'un objet idéal, conçu par l'analyse, invisible à l'œil humain. Quelques jours après, le 7 janvier, l'Académie française recevait ici-même le successeur de M. Royer-Collard, et ce que l'on a oublié, c'est que ce triomphe magnifique de la théorie et du calcul trouva, ce jour-là, un interprète inattendu, digne d'un tel sujet. Le nouvel académicien modifia hardiment son discours en l'honneur de ce grand événement astronomique, et il ajouta de verve à l'œuvre déjà imprimée ces dernières paroles, qui enlevèrent l'auditoire : « Je rends hommage à la sagacité patiente qui, s'armant des instruments admirables que l'art prête à nos organes, aperçoit laborieusement des phénomènes cachés au vulgaire... ; mais j'admire davantage encore celui qui, seulement appuyé de quelques observations variables, projette sur la nuit de l'inconnu la lumière d'une induction hardie et, sans autre instrument que cette analyse merveilleuse, œuvre directe et abstraite de la raison, devine au sein de l'invisible un monde nouveau, le constate sans l'observer, le démontre sans le connaître, le prédit en quelque sorte, dédaignant de le découvrir, retrouve la création dans sa pensée et semble à la fois agrandir le ciel et l'esprit humain. » — Celui qui louait ainsi M. Le Verrier était M. Charles de Rémusat.

Ces deux noms, Rémusat, Le Verrier, vous rappellent celui qu'il me reste à prononcer devant vous, et qui est suspendu sur vos lèvres depuis le commencement de cette séance : M. Thiers. Ce grand nom appartenait à deux classes de l'Institut, qu'il a illustrées depuis près d'un demi-siècle ; je dirais mieux en disant qu'il appartenait à l'Institut tout entier comme à la France. Il restera, en effet, le symbole le plus éclatant que nous ayons vu de l'universalité, la seule à laquelle puisse atteindre de nos jours l'esprit humain, celle des aptitudes et des facultés, qui, en un sens, sont plus que les sciences spéciales, parce qu'elles sont l'instrument avec lequel chaque science se construit. Par ses goûts, par son ardeur à tout savoir, par son aptitude à tout comprendre, M. Thiers aurait pu être un juge compétent des plus savants

1. M. Mezzofanti, sur la tombe de M. Perraud.
2. *La Lyre* [illegible] (*Poésies*).
3. Voir le bel [illegible] *l'idéal*.
4. M. Dumas, [illegible] perpétuel de l'Académie des sciences.

débats à l'Académie des sciences (1), comme il eût été une autorité irrécusable aux Beaux-arts, comme il l'était aux Sciences morales et politiques, à l'Académie française, partout enfin.

La louange s'est épuisée sur ce nom. Que trouver qui ne vous paraisse languir au prix de ce qui a été dit déjà par d'éminents confrères (2) sur cet illustre témoin de notre histoire nationale qui, pour certaines parties de cette histoire, en est devenu le peintre immortel, jusqu'au jour où, entrant directement et de plain-pied dans l'action, au service de la France, il a fait lui-même cette histoire que d'autres raconteront et jugeront à leur tour, jouissant de cette joie bien supérieure à celle de l'artiste qui exprime sa pensée dans le marbre ou sur la toile, la joie de l'activité vraiment créatrice qui réalise son idée dans les faits, marque son empreinte dans un siècle et dans un pays, fait en quelque façon de l'humanité même la matière vivante de son œuvre et lui imprime pour un temps la ressemblance avec sa pensée.

L'action comme but, l'intelligence comme moyen, ce fut là M. Thiers. « Je ne me pique pas, disait-il à un ami, à propos de ses livres, d'être un habile écrivain; mais je serais honteux si l'on me démontrait qu'il y a dans les sujets dont je parle quelque chose que je n'ai pas compris. » Ainsi s'explique cette curiosité universelle qui le posséda jusqu'à son dernier jour et que personne ne porta jamais au même degré que lui, sauf peut-être Voltaire. C'était la pensée toujours en acte, toujours en éveil dans tous les domaines de l'esprit humain, armée, finances, politique, beaux-arts, philosophie, physique, astronomie, ne voulant rien laisser derrière elle ou devant elle d'inexploré ou d'inconnu. De là le goût vif de M. Thiers pour ces écrivains dominateurs qui expriment le mieux l'énergie d'une pensée maîtresse d'elle-même et des autres : Tacite, Pascal et Bossuet. De là son admiration dans l'histoire pour le génie de l'action, Napoléon; dans les arts, ses préférences pour Michel-Ange, le génie de la force. De là ce genre d'éloquence très-personnel, ce goût de la simplicité, cette passion pour le naturel qui est la vertu agissante et communicative du style, cette vivacité lumineuse qui donnait aux ignorants mêmes l'illusion de tout comprendre, cette dialectique infatigable à poursuivre l'évidence pour l'imposer. De là aussi des sacrifices auxquels l'orateur savait se résoudre, une certaine défiance du style sublime et de l'éloquence continue, l'insistance et les retours sur la vérité démontrée, des négligences mêmes qui ne lui déplaisaient pas si elles servaient à ses fins, en toute chose la ténacité souple et déliée d'un esprit résolu à vaincre, épuisant la résistance par la variété des attaques et considérant la parole humaine non pas tant comme un art qui doit charmer les hommes que comme le moyen d'imprimer en eux sa pensée ou sa volonté, c'est-à-dire encore et toujours un moyen d'agir.

Je ne prétends pas tracer un portrait dans le cadre restreint qui m'est fixé; ce portrait vous sera fait plus tard, ici même, dans les larges proportions qui conviennent à un pareil modèle. J'aurais voulu seulement mesurer d'un regard, si cela eût été possible, l'étendue de cette intelligence, une des plus vastes que la nature ait produites. Permettez-moi d'exprimer un regret que vous partagerez tous, je n'en doute pas : c'est que dans cette vie, si pleine d'œuvres et d'actes, il reste une lacune que M. Thiers avait l'ambition de remplir, qu'il avait déjà remplie pour une grande part et que notre orgueil, notre joie eût été de voir comblée par lui. Dans les intervalles du pouvoir, ce puissant esprit qui avait gouverné l'État méditait une œuvre suprême à laquelle venaient aboutir toutes ses études scientifiques, toute son expérience de la vie, où devait se manifester dans le plus grand des sujets cette raison qui était le bon sens même à sa plus haute puissance, cette raison où tout était lumière et force. Quelle œuvre c'eût été, messieurs, que ce dernier livre où M. Thiers devait passer en revue l'Homme, ses origines et son histoire, la Nature et les méthodes à l'aide desquelles la science l'étudie, la Terre enfin, où l'homme développe sa vie laborieuse et devient l'ouvrier de sa destinée! Tout cela pour nous conduire au problème fondamental, à la grande énigme qu'il abordait avec la double autorité d'un esprit qui s'est exercé dans toutes les sciences et d'un homme d'action que nul ne pourrait accuser d'être un rêveur. Ses conclusions, il les laissait pressentir dans tous ses entretiens. Il osait croire aux causes finales et il le disait, il se déclarait hautement spiritualiste; il avait les convictions les plus fermes, les mieux raisonnées sur le principe du monde et le gouvernement de l'Univers. Il admettait un ordre providentiel où il n'y a pas de place pour l'inutile, où tout a sa raison et son but, où chaque être conspire à une fin divine par l'action des lois nécessaires dans le monde physique, par un libre concours dans le monde moral, et, transportant d'une façon piquante dans cet ordre d'idées le langage de la vie parlementaire : « Je suis, disait-il, je serai toujours le ministériel de la Providence (1) » : c'était un pouvoir auquel il s'engageait à ne jamais faire d'opposition.

Pendant qu'il était livré à la préparation de cette œuvre, je l'entendis un jour raconter ses voyages d'exploration dans les régions nouvelles de la science. Avec quel feu, je m'en souviens, il décrivait ses découvertes et peignait à notre imagination ses joies scientifiques! Ce jour-là, M. Pasteur l'avait initié à ces admirables expériences par lesquelles le savant chimiste analyse les germes de vie flottant dans l'atmosphère et en suit l'évolution à travers la multitude des organismes inférieurs. La veille, dans une de ces nuits laborieuses qu'ils passaient ensemble à l'Observatoire, M. Le Verrier avait expliqué à son illustre ami le mécanisme du grand telescope dont il avait à cœur de doter l'astronomie de son pays. En nous racontant les spectacles dont il avait été le témoin et les choses plus grandes encore qu'il pressentait, M. Thiers s'animait; il se représentait lui-même allant de l'Observatoire, d'où son regard et sa pensée plongeaient dans les profondeurs du ciel, à ce laboratoire célèbre de l'École normale où le microscope pénètre si loin dans les mystères de la vie naissante : « En vérité, nous disait-il, avec de tels instruments, si puissants et si délicats, avec le génie de l'observation pour guide, chaque jour la science fait un grand pas dans l'inconnu. Il semble que le

(1) Rappelons ce fait peu connu, qu'à vingt ans M. Thiers avait composé un traité de trigonométrie sphérique où se trouvent, nous dit-on, des démonstrations entièrement nouvelles.

(2) M. S. de Sacy, dans le discours qu'il a prononcé, au nom de l'Académie française, aux funérailles de M. Thiers, et M. Cuvillier-Fleury, dans l'étude publiée par le *Journal des Débats* sur M. Thiers historien, orateur, homme d'État (29 et 30 septembre).

(1) Conversation avec M. Barthélemy Saint-Hilaire.

savant soit placé comme sur un double promontoire qui s'avance vers les deux infinis. »

M. Thiers, avant de mourir, a pu faire son testament politique; déplorons que le temps lui ait manqué pour faire ce testament philosophique dont il reste du moins, avec de nombreux fragments, un fidèle souvenir dans la mémoire de ses amis. Par là il aurait porté un grand témoignage devant l'esprit humain; il aurait rendu à la France, qui croyait en lui, un service suprême en l'éclairant sur ces hautes questions qu'il avait méditées avec ardeur; c'eût été en même temps un dernier hommage à la Vérité (1), qui a été le culte de sa vie et dont il a voulu que le nom fût inscrit sur son tombeau.

II.

M. A. GRUYER

De l'Académie des Beaux-Arts.

Les portraits de la Fornarina par Raphaël.

Messieurs,

Il y a un an, à pareil jour, j'ai eu l'honneur de vous parler des portraits de Raphaël par lui-même (2); permettez-moi de compléter aujourd'hui cette lecture en vous parlant des portraits que Raphaël a laissés de la Fornarina. L'homme n'étant complet que par la femme, la femme qui a pris d'un homme possession constante ne fait-elle pas, pour ainsi dire, partie de cet homme lui-même? Regarder cette femme, n'est-ce pas considérer l'homme encore, dans son intimité la plus profonde ; et ne sera-ce point éclairer la figure de Raphaël d'un complément de lumière presque indispensable, que d'en rapprocher l'image de la seule femme, aimée par lui, dont il nous ait lui-même laissé les traits ?... Bien qu'à l'égard de la Fornarina, on ne sache presque rien de certain ; bien que l'histoire, autant que la légende, ait comme à plaisir obscurci ce sujet, on peut, grâce à l'étude comparée des monuments et des textes, s'affranchir au moins de bien des doutes, faire justice surtout de compromettantes erreurs.

L'historien cité toujours, en cette affaire, est Vasari.

Vasari, dans la *Vie de Raphaël*, après avoir décrit les peintures de la *Chambre d'Héliodore*, c'est-à-dire après avoir conduit sa narration jusqu'en 1514, énumère les planches les plus célèbres gravées par Marc-Antoine et parle à ce propos, pour la première fois, de la maîtresse de Raphaël. « Marc-Antoine, dit-il, fit ensuite un certain nombre d'estampes pour Raphaël, qui les remit à son domestique, Baviera. Baviera prenait soin de la femme que Raphaël aima jusqu'à la mort, et dont il fit un très-beau portrait, qui semblait vivant (3)... »

Vasari continue la nomenclature des principaux ouvrages de Raphaël et mentionne, en même temps que *le Grand Saint Michel*, peint à l'intention du roi de France, en 1517, plusieurs portraits de femmes, entre autres ceux de Beatrice de Ferrare et de la maîtresse du peintre... *Ritrasse Beatrice Ferrarese ed altre donne, e particolarmente quella sua*...

(1) « Patriam dilexit, Veritatem coluit »
Epitaphe choisie par M. Thiers.
(2) Voy. cette notice dans la *Revue* du 4 novembre 1876.
(3) Vasari, t. VIII, p. 35. Ed. Le Monnier.
(4) Vasari, t. VIII, p. 44.

Jusqu'ici il n'est question que d'une seule et même femme, que Vasari identifie de la façon la plus intime à Raphaël, qu'il fait sienne, *sua*, dont il cite deux portraits exécutés à trois ou quatre ans de distance et dont il parle comme il parlerait de la femme même du maître. Mais, presque aussitôt, il ajoute : « ... Raphaël ne sut pas modérer ses passions... » Et Vasari, dès lors, allant d'insinuations perfides en affirmations téméraires, en arrive à montrer dans le peintre de la Vierge, dans le dessinateur spiritualiste de la fable de Psyché, dans l'apôtre par excellence de l'idéal, non plus l'artiste épris avec sincérité d'une femme, mais un homme obéissant en esclave, et jusqu'à en mourir, à de honteux caprices (1). Et, après avoir ainsi compromis la mémoire de Raphaël, Vasari s'écrie, dans une péroraison presque lyrique : « O âme bienheureuse, devant laquelle tout le monde se prosterne, en célébrant ta vie, en admirant tes œuvres! La peinture aurait dû mourir avec ce noble artiste, car la lumière s'éteignit pour elle quand il ferma les yeux. A nous maintenant, à nous qui lui survivons, de célébrer dignement une pareille vie ; à nous d'en garder dans nos cœurs le pieux souvenir ; à nous d'honorer à jamais une telle mémoire... Honneur en ce monde à ceux qui imiteront les travaux de Raphaël ! Gloire au ciel à ceux qui se régleront sur sa vie (2) !... » Vasari avait écrit déjà, au début de la *Vie de Raphaël* : « Ceux qui sont en possession de tous les dons précieux dont a été comblé Raphaël d'Urbin ne sont pas seulement des hommes, ce sont, s'il est permis de parler ainsi, des dieux mortels (3)... » Les dernières lignes sont donc en parfait accord avec les premières. Mais que deviennent les accusations intermédiaires, et comment Vasari promet-il une récompense divine « à ceux qui se régleront sur la vie » d'un homme qu'il a d'abord si lourdement chargé ?

De ce pêle-mêle incohérent et contradictoire il faut dégager deux affirmations : d'abord, que Raphaël eut une maîtresse et qu'il l'aima jusqu'à la mort; ensuite, qu'il fit de cette femme deux portraits, l'un de 1512 à 1514, l'autre après 1517. Le reste est inadmissible et se trouve d'ailleurs démenti par les faits. Quoi! Raphaël, épris de la Fornarina en 1514, et même dès 1509, — nous le verrons tout à l'heure, — fidèle au même amour en 1517, et jusqu'à l'heure de sa mort en 1520, aurait été dominé en même temps par des passions désordonnées auxquelles il aurait tout sacrifié : devoir, travail, dignité, la vie même? Mais les œuvres de Raphaël ne suffisent-elles pas pour répondre à une semblable accusation? Comment concilier avec de pareils déréglements l'énorme travail chaque jour accompli, l'abondance toujours croissante d'une imagination toujours fraîche, un génie constamment en voie de progrès, s'avançant avec calme et sans un instant de défaillance vers la perfection, et ne s'arrêtant un jour que pour mourir? Non, cela n'est pas possible. En prêtant aussi aisément l'oreille à la malveillance, en transformant un sentiment vif en un instinct grossier, en mettant un vice à la place d'une passion, Vasari a servi les rancunes d'une coterie; il a fait acte de partisan, il n'a pas fait œuvre d'historien. Au lieu de se renseigner auprès des témoins oculaires, au lieu de s'adresser à l'historien Paolo Giovio et à l'antiquaire Andrea Fulvio, dont le récit ne laisse planer aucun

(1) Vasari, t. VIII, p. 45 et 58.
(2) Vasari, t. VIII, p. 60 et 62.
(3) Vasari, t. VIII, p. 2.

soupçon fâcheux sur la véritable cause de la maladie de Raphaël, c'est Simone Fornari, de Reggio, qu'il consulte. Cet auteur, qui écrit vingt-neuf ans après la mort du maître, enregistre pour la première fois des bruits absurdes (1); Vasari les accueille et prétend leur donner l'authenticité de l'histoire. Cette fable, en effet, prend bientôt la valeur de la vérité, et, pendant près de trois cents ans, tous les écrivains la redisent à l'envi. Éditée en 1549, elle a cours encore en 1824 : Quatremère de Quincy, dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de Raphaël*, la reproduit sans le moindre scrupule. En 1829 seulement, Longhena, dans la traduction de l'ouvrage de Quatremère, s'avise de l'invraisemblance du récit de Vasari, et, presque aussitôt, l'abbé Cancellieri découvre dans la bibliothèque du cardinal Antonelli une très-ancienne relation établissant que Raphaël était mort d'une fluxion de poitrine. Appelé un jour en hâte auprès de Léon X, il avait couru du palais de la Farnésine au palais du Vatican, où il était arrivé en grande transpiration. Introduit dans une salle vaste et fraîche, il y était resté pendant longtemps à conférer avec le pape sur les travaux de la basilique de Saint-Pierre, s'était refroidi et avait succombé promptement aux suites de ce refroidissement. Dès lors, justice fut faite des imputations calomnieuses accréditées par Vasari, et la mémoire du peintre fut dégagée des souillures qui l'avaient ternie pendant si longtemps. Non qu'il convienne de faire de Raphaël un saint : Raphaël eut sa part des faiblesses humaines et des défaillances morales de son temps ; mais ces faiblesses et ces défaillances n'allèrent pas jusqu'à compromettre la dignité de sa vie et finalement jusqu'à déshonorer sa mort.

Quant à la femme dont nous voudrions étudier les traits, il importait de la replacer d'abord, en regard de Raphaël, dans son véritable jour. Raphaël vivant, elle vit dans le rayonnement de ce grand homme; Raphaël mort, elle rentre dans l'obscurité. Le seul amour de Raphaël lui a donné la célébrité. Excepté Raphaël, personne ne l'a ni admirée, ni adorée, ni encensée, ni chantée; le monde l'a vue disparaître en pleine jeunesse. L'histoire lui doit tenir compte du silence qui s'est fait subitement autour d'elle. La femme qu'on appelle la Fornarina n'a rien de ces courtisanes célèbres des siècles de Périclès, d'Auguste et de Léon X, rien des qualités brillantes d'une Aspasie, d'une Lesbie ou d'une Impéria. Le *Femina est diabolus* d'Origène ne lui est point applicable. Elle fut une femme aimée, sans doute aussi une femme aimante, rien de plus. Raphaël respira sa beauté avec passion; mais il vécut de cet amour, et n'en mourut pas.

De cette femme si fidèlement aimée, Raphaël a donc laissé deux portraits : le premier est sans doute à Rome, au palais Barberini; le second est vraisemblablement à Florence, au palais Pitti.

Le portrait de la galerie Barberini, exécuté de 1512 à 1514, représente une jeune femme dont la figure, presque nue, est coupée par le cadre à la hauteur des genoux. Elle est assise et tournée à gauche. La tête, vue de face, est d'une bonne construction; elle serait plus élégante si l'ovale en était plus allongé. Les cheveux, d'un brun noir avec des reflets roux, sont arrangés en bandeaux plats qui se relèvent derrière les oreilles de manière à les découvrir complètement. Un riche turban, tissé d'or avec des rayures vertes, est fixé à la chevelure par une agrafe de pierres précieuses. Une pareille coiffure donnerait à ce portrait quelque chose d'oriental si l'empreinte romaine n'y était partout profondément marquée. Le front, d'une hauteur moyenne, est large et bien proportionné. Sous des sourcils noirs très-nettement arqués, de grands et beaux yeux, noirs aussi, bien ouverts et très-lumineux, au regard limpide et franc, éclairent ce visage avec une vivacité singulière. Le nez, dont les narines semblent être dilatées par l'enivrement de la vie qu'elles respirent avec plénitude, est la partie faible du visage au point de vue de la beauté; le méplat en est large à la base, comme dans les *antiques*, mais l'extrémité manque de finesse et de distinction. La bouche, aux plis voluptueux, est un peu grande et en parfait accord d'expression avec les yeux. Le menton n'a rien de trop proéminent. L'oreille est parfaitement dessinée. La carnation de la face, riche et chaude, dénote un sang ardent et fort. Ce visage n'a rien de délicat ni de raffiné, mais il vous saisit par une exubérance de vie et de force; on y sent l'épanouissement, en plein air et en pleine lumière, d'une puissante nature, où la séve monte en abondance et coule comme à pleins bords. L'ampleur et la souplesse du corps annoncent une de ces santés à toute épreuve qui donnent à la femme un inépuisable fonds de bonne humeur, la rendent aimable, joyeuse, animée au plaisir, exempte de toute prétention et de toute aspiration. Or, voilà la femme, entre toutes les femmes, qui exerça sur Raphaël d'irrésistibles séductions, — sur Raphaël dont l'esprit, sans cesse en quête du mieux, aspirait à monter et à monter toujours... Le col est flexible, élégant et d'une courbe harmonieuse. Les épaules, d'une forme et d'un modelé charmants, ont la solidité du marbre en même temps que la coloration d'une belle peinture. La main droite retient contre la poitrine un voile transparent; tandis qu'une draperie rouge, jetée sur le bas de la figure, communique aux chairs quelque chose de sa riche tonalité. Pour seul accessoire, enfin, un fond sombre, sur lequel s'épanouissent des gerbes de lauriers et de myrtes, d'un vert presque noir.

Ce portrait produit une impression étrange, trouble l'idée qu'on se voudrait faire du modèle, détourne même la pensée de cette distinction qu'on a coutume de rencontrer dans les moindres œuvres de Raphaël. On est intéressé sans être captivé, attiré sans être charmé. Il y a là comme une énigme. La main de Raphaël est dans toutes les parties de cette peinture, et la pensée du maître semble n'y être point. On dirait que, par une exception unique peut-être, Raphaël s'en est tenu ici à la lettre de la nature, et qu'il n'en a pas cherché l'esprit; qu'il n'a pas dominé son modèle; que c'est, au contraire, son modèle qui l'a subjugué, et qu'il a été comme anéanti dans quelques-unes de ses qualité les plus exquises. On cherche l'âme, et l'on ne trouve que les sens. Dans ses atours d'odalisque, la fille du Trastévère est comme dépaysée; elle prend même une certaine gaucherie. En se rappelant les portraits du maître, on est frappé surtout du contraste qui existe entre les figures de Raphaël et de sa maîtresse. Jamais, pour s'attirer, les contraires ne se sont montrés avec plus d'évidence, et c'est sans doute par la force des oppositions que l'accord a été indissoluble entre ces deux natures. Doué d'une complexion délicate, Raphaël est invinciblement attiré par

(1) Ultimamente, per continuare fuor di modo i suoi amori, se ne morì in età di 37 anni, l'istessodì che nacque. (*Osservazioni sopra il Furioso dell'Ariosto*, 1549.

une femme qui a par excellence le don de la santé. Appelé par une vocation divine à peindre au vif les sentiments les plus élevés de l'âme humaine, il s'attache à une créature qui semble faite surtout pour la sensation. Passionné pour toutes les élégances, il s'éprend d'une jeune fille élevée en dehors du monde et de ses raffinements. Dans un moment de quintessence classique et de renouvellement littéraire, alors que la chevalerie du moyen âge jetait ses derniers feux et que la galanterie moderne montrait ses premières flammes, l'homme le plus choyé et le plus adulé de son temps, l'artiste qui occupait à la cour pontificale une place de gentilhomme de la chambre, et qui vivait, selon le dire de Vasari, « non en peintre, mais en prince », dédaigne les aristocratiques conquêtes et se laisse enchaîner par une beauté plébéienne. Il rencontre une femme étrangère pour ainsi dire à la civilisation de son temps, et il s'y attache comme à un modèle de prédilection. Dans ce monde de la Renaissance où, depuis Dante jusqu'à Tasse, l'amour avait été spiritualisé à outrance par le génie chrétien, le plus grand des peintres, en présence de sa maîtresse, oublie presque son art. Il regarde cette femme, et la réalité seule lui suffit; il la peint sans s'occuper d'autre chose que d'être vrai.

Le portrait de la galerie Pitti, de 1517 à 1519, offre un frappant contraste avec celui de la galerie Barberini. La figure, coupée à mi-corps, est vue de trois-quarts à gauche. On y reconnaît les mêmes caractères principaux que dans le portrait peint vers 1514, mais avec une recherche d'arrangement, une accentuation spéciale de ce qu'il y a de noble dans les traits, un effacement prémédité, ou plutôt une atténuation des parties défectueuses, dont il n'y avait pas trace dans la précédente peinture. Sur le visage, que le peintre tout à l'heure inondait de clarté comme pour montrer dans toute sa crudité la vérité vraie, l'ombre et la lumière sont maintenant distribuées avec un art qui fait ressortir par des oppositions savantes les caractères dominants de la beauté. Grâce à l'habile arrangement des cheveux, qui flottent en ondes harmonieuses jusque sur les tempes, l'ovale de la tête, tout en conservant sa forme primitive, semble s'être allongé. Les traits, en même temps, ont gagné de la distinction, de la grâce. Le turban de l'odalisque, qui donnait à ce visage quelque chose d'étrange, a été remplacé par le long voile italien, qui lui imprime un remarquable caractère de noblesse et de dignité. Le front, dont la largeur est atténuée par les cheveux, qui le couvrent sur les côtés, semble, en son milieu, avoir plus de hauteur. Les yeux noirs ont conservé, avec leur même franchise, leur primitive beauté de dessin : naguère en pleine lumière, leur éclat avait quelque chose de presque blessant à force de vivacité; sous les ombres transparentes qui les couvrent ici, ils prennent plus de profondeur et de retenue. Le nez, sans avoir gagné beaucoup de finesse, semble plus allongé. La bouche est moins naïvement sensuelle. Le menton garde son accentuation bien romaine. Les joues sont moins rondes. Une certaine égalité de ton s'est répandue sur tout le visage, qui a perdu les vives colorations qu'il avait quelques années auparavant. La femme aimée de Raphaël ne se montre plus qu'avec une certaine réserve. La poitrine et les épaules disparaissent sous le vêtement, mais on sent qu'elles ont la même élégance que par le passé. Les bras et les mains sont placés à peu près, dans ce portrait vêtu, comme dans le portrait déshabillé du palais Barberini.

Malgré le charme qui se dégage de cette peinture, on reste devant elle dans une certaine indécision. On reconnaît la Fornarina, mais une Fornarina vue, pour ainsi dire, de loin, métamorphosée, devenue grande dame. Plus rien de cette franchise imprévue jusqu'à l'étrangeté, de cette vérité rigoureuse jusqu'à la crudité, que nous signalions tout à l'heure. La tenue maintenant confine à la hauteur. Le modèle ne posait peut-être pas assez dans son premier portrait ; le voilà qui pose presque trop dans le second; de sorte qu'après s'être étonné et même un peu scandalisé de l'avoir vu se livrer avec trop d'abandon, on est tenté de lui en vouloir ensuite d'un peu trop d'appareil et de solennité... Cette peinture, d'ailleurs, tout en ayant un certain air de parenté avec quelques-unes des œuvres les plus célèbres des dernières années de Raphaël, notamment avec certaines parties du portrait de Léon X, ne paraît pas être entièrement de la main du maître. Si, dans la tête encore, on reconnaît le pinceau du Sanzio, on ne le retrouve plus dans le reste de la figure. Un élève a pris part certainement à l'exécution de ce tableau.

Tels sont les deux portraits que Raphaël a laissés de la Fornarina.

Quelle fut la femme qui prit, avec tant de persistance et d'autorité, possession de Raphaël?... Du temps de Vasari, c'est-à-dire une trentaine d'années après la mort de Raphaël, alors que peut-être cette femme vivait encore, on ne savait plus rien d'elle, rien de ce qu'elle avait été, rien de ce qu'elle était devenue; on avait oublié jusqu'à son nom. On se rappelait seulement que Raphaël avait aimé une jeune fille, qu'il avait habité avec elle, et qu'il lui était resté dévoué jusqu'à la mort. Pendant deux cents ans, on se contenta de cette simple indication. L'imagination, cependant, ne pouvait rester éternellement étrangère à un pareil sujet, et, vers le milieu du XVIIIe siècle, on se crut tout à coup beaucoup mieux renseigné que ne l'avaient été les contemporains de Raphaël. Voici, dès lors, ce qu'on raconta :

Dans le Trastévère, sur la rive droite du Tibre, vers 1509 ou 1510, il y avait un boulanger (*fornaro*), père d'une fille admirablement belle (*fornarina* . Un jardin tenait à la maison du *fornaro*, et le mur peu élevé qui entourait ce jardin permettait aux curieux de voir du dehors ce qui se passait à l'intérieur. C'est ainsi que Raphaël put un jour contempler la jeune fille, au moment où elle baignait ses beaux pieds nus dans l'eau pure d'une fontaine. L'ayant vue une fois, il la voulut voir encore, et, à mesure qu'il la revit davantage, davantage il l'aima ; si bien qu'au bout d'un certain temps il en fit sa maîtresse et qu'il lui devint impossible, depuis lors, de vivre séparé d'elle... Pour donner plus d'autorité à ce récit, on désigna la maison du *fornaro*, et cette maison, on la montre encore aujourd'hui, via Santa-Dorotea, n° 20, près de la basilique de Sainte-Cécile. On découvrit même tout à point un petit tableau de Sebastiano del Piombo, représentant Raphaël assis près de la fontaine en compagnie de la Fornarina. Le fait, ainsi raconté par un témoin oculaire, ne semblait-il pas indéniable ? Par malheur, la preuve était apocryphe ; la prétendue peinture de Sébastien del Piombo était l'œuvre d'un peintre obscur du XVIIIe siècle qui avait même emprunté la draperie et les pieds de sa *Fornarina* à la figure de la *Poésie*, peinte par Raphaël dans la *Chambre de la Segnatura*. Les historiens les plus graves et les plus accrédités n'en reproduisirent pas moins depuis lors, comme authen-

tique, le récit qu'éditèrent pour la première fois les contemporains de Boucher. Dans les premières années de notre siècle, Missirini confirma ce récit, en substituant au boulanger un fabricant de soude, et il affirma tenir sa narration du consciencieux abbé Cancellieri... On découvrit, en outre, un exemplaire de l'édition princeps de Vasari, sur lequel, en regard du passage où il est question de Baviera et de la maîtresse de Raphaël, on lisait : *Ritratto di Margarita, donna di Raffaello*, 1568. Celui qui écrivait cette note marginale, quarante-huit ans après la mort du Sanzio, pouvait, sans doute en connaissance de cause, donner le véritable nom de la femme que le maître avait aimée. Le nom de Marguerite cependant n'a pas prévalu et ne prévaudra jamais, probablement, sur celui de la *Fornarina*.

Des données certaines sont acquises enfin sur l'époque où se formèrent de si constantes relations. C'est au milieu des études qu'il consacre à la *Dispute du Saint Sacrement* que Raphaël devient poëte pour la première fois en l'honneur de la beauté qui le captive. Les sonnets qu'il écrit alors sont au nombre de trois, disséminés sur des feuilles de croquis pour cette fresque. Ces essais poétiques sont précieux à recueillir en ce qu'ils sont les irrécusables témoins d'une passion naissante et qu'ils en donnent précisément la date. Raphaël ayant débuté au Vatican par les fresques de la *Segnatura*, et la *Dispute du Saint Sacrement* étant la première en date parmi ces fresques, c'est peu après son arrivée à Rome, c'est-à-dire vers 1509, qu'il dut voir pour la première fois la Fornarina. Les yeux les plus prévenus découvrent dans la fresque du *Parnasse* la première trace d'une influence pittoresque émanant de cette femme ; mais il n'y a là que de vagues présomptions. Dans la fresque d'*Heliodore* seulement, on sent d'une manière décisive la nature et le caractère de cette influence : au premier plan de la scène, la figure agenouillée, dont le corps, vu de dos, est d'un mouvement si dramatique, semble marquer dans la vie du maître l'apparition définitive de la femme qu'on a coutume d'appeler la *Fornarina*. On la retrouve dans l'*Incendie du bourg*, et c'est elle encore qu'on reconnaît dans la *Transfiguration*. Dans toutes ces peintures, ce n'est point par la ressemblance des traits, c'est par la représentation d'un beau corps, par la souplesse, par la grande tournure, par l'éloquence d'un mouvement de prédilection, surtout par le soin avec lequel les pieds, d'une si admirable forme, sont mis toujours en évidence, que la pensée est ramenée vers la maîtresse de Raphaël. Il n'y a donc, dans ces réminiscences, aucun des caractères de la certitude. Si Raphaël revient sans cesse à son modèle, s'il ne peut se défendre de s'en inspirer dans quelques-unes de ses œuvres les plus célèbres, toujours il en use avec discrétion vis-à-vis de son art, jamais il ne se laisse imposer un de ces types dont la vérité serait choquante à force d'être manifeste. De là viennent les hésitations, les contradictions, l'indétermination de la critique. On a des présomptions, on n'a pas de preuves ; on sent plutôt qu'on ne voit l'influence dominante du modèle. Une seule fois, emporté ou plutôt transporté par la vue de sa maîtresse, Raphaël en rappelle positivement les traits dans une vision céleste ; mais cette reproduction devient aussitôt une transfiguration : il part de la réalité la plus réelle pour s'élever d'un trait dans les plus hautes sphères de l'idéal, et de la plus aimée des femmes il fait spontanément la plus glorieuse des vierges. Le génie de Raphaël est comparable à un feu qui parfume ce qu'on jette pour en ternir la flamme : le hasard lui présente une créature humble parmi les humbles, et cette créature semble dès lors prédestinée à fournir l'expression des grandes choses.

Il y a des âmes qui, en amour, visent plus haut qu'elles, si haut même parfois, qu'elles arrivent à se refroidir par l'exagération du respect. Ce n'était pas le cas de Raphaël s'adressant à la Fornarina. Dans cette femme, assurément, il ne trouvait pas son égale ; mais ce qu'elle n'avait pas, il le lui prêtait, et, à force de tendresse, il l'élevait jusqu'à lui, car, selon une vieille sentence, « l'amour veut trouver des égaux ; quand il n'en trouve pas, il en fait : *amor aut pares invenit aut facit.* » C'est ce que prouve la succession des peintures dont la maîtresse de Raphaël a fourni l'inspiration. Le portrait du palais Barberini représente la Fornarina dans sa nudité morale aussi bien que physique ; le portrait du palais Pitti montre, non plus la réalité tout entière, mais un choix fait dans la réalité. Viennent ensuite les peintures d'histoire, où la Fornarina n'est plus qu'à l'état de réminiscence : Raphaël prête alors à son modèle quelque chose d'épique. L'amour, enfin, s'élevant et se transformant, Raphaël enveloppe la Fornarina d'une atmosphère céleste qui rayonne autour d'elle comme un vêtement lumineux, et sur ce front d'intelligence moyenne il met le rayon qui ne s'éteint pas.

En regardant comparativement la *Vierge de Saint-Sixte* et la Fornarina, on ne peut se défendre de songer à cette lutte perpétuelle de l'âme et de la matière qui est en résumé toute la vie humaine. Raphaël est tout entier dans cette opposition. Il est homme et il est poëte. Il tient à la terre par les communes attaches ; et, d'un coup d'aile, il s'élève, comme affranchi, vers les hautes sphères.

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE (1)

Une nouvelle encyclopédie.

M. Lichtenberger, ancien professeur à la Faculté de théologie de Strasbourg, aujourd'hui doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris (qui n'est autre chose que la résurrection de l'établissement enlevé par la conquête), vient d'entreprendre, avec le concours d'un grand nombre de savants et d'un éditeur actif et intelligent, une œuvre considérable : exposer en une douzaine de volumes l'état présent des sciences qui traitent de la religion, leurs recherches, leurs travaux, leurs résultats. « Nous avons préféré, dit-il, le titre d'*Encyclopédie* à celui de *Dictionnaire*, bien que l'un et l'autre conviennent également à l'œuvre telle que nous l'avons conçue. Elle renferme, en effet, un grand nombre de courts articles qui définissent un sujet, le délimitent, en esquissent les traits essentiels et en indiquent les sources, ou bien encore elle renvoie le lecteur aux articles plus étendus dans le cadre desquels le sujet désigné rentre naturellement. Ce sont ces études de fond, embrassant l'ensemble des sciences

(1) *Encyclopédie des sciences religieuses*, publiée sous la direction de F. Lichtenberger (9 livraisons parues). — Sandoz et Fischbacher. 1876-1877.

religieuses, qui assurent à notre recueil son caractère encyclopédique. »

Nous avions eu le désir d'annoncer cet ouvrage dès le début de sa publication ; les quelques mois que nous avons laissé s'écouler ont vu paraître une fraction déjà respectable de l'*Encyclopédie*, le premier volume et les deux tiers du second, et nous permettent de juger l'œuvre non-seulement dans son programme, mais en elle-même.

Quel est donc tout d'abord ce programme, et que signifie exactement le terme de sciences *religieuses?* Le directeur de l'*Encyclopédie* distingue expressément entre sciences *religieuses* et sciences *théologiques*, « parce que le domaine que nous embrassons est en réalité beaucoup plus étendu que celui de la théologie proprement dite ;... la théologie elle-même s'est entièrement renouvelée depuis cinquante ans ; s'inspirant du principe de la méthode historique appliquée au domaine qui lui est propre, elle a pu, en utilisant largement les travaux des sciences auxiliaires et parallèles et sans rien perdre de son originalité, agrandir beaucoup son cadre ». Cette définition risquerait peut-être de rester un peu obscure pour la masse des lecteurs si M. Lichtenberger ne l'expliquait par ces mots, qui en sont le meilleur commentaire : « C'est le vaste domaine de l'histoire qui a fourni les matériaux les plus nombreux à l'*Encyclopédie*. » L'histoire des religions profanes y trouvera une large place, subordonnée toutefois à l'histoire des religions bibliques, qui en forme le principal objet. — En un mot, l'équilibre longtemps maintenu par l'intolérance des dogmatiques officielles est renversé : à la *science théologique*, qui assujettit les faits et leur développement au système, est substituée la *science religieuse*, curieuse avant tout de la connaissance exacte de l'histoire. — Est-ce encore là précisément une science ? Oui, dans la mesure où l'histoire elle-même mérite ce nom.

La liste des collaborateurs est la confirmation decisive de ces louables intentions. Nous y retrouvons les noms des théologiens protestants de langue française les plus autorisés, dont plusieurs ont su trouver un public en dehors du cercle premier où ils sont appelés à se mouvoir, tels que MM. Michel Nicolas, Albert Réville, Ed. Reuss, Colani, etc. M. Lichtenberger a obtenu également le concours de savants qui lui ont apporté une collaboration très-précieuse pour les questions concernant les religions étrangères : MM. J. Oppert, Maspero, Stan. Guyard, etc... Ces noms que nous relevons dans les premières livraisons constituent une puissante recommandation ; ils sont en effet la preuve que les promesses de la préface ne sont pas illusoires et que, si le directeur de l'*Encyclopédie* a voulu se placer « sur la base positive du christianisme », il n'a « dans le choix des collaborateurs et la distribution des matières, considéré que la valeur scientifique des articles ». Ajoutons que l'on ne s'étonnera pas de trouver sous les notices qui traitent de l'histoire des protestants en France la signature d'hommes distingués qui sont connus plutôt comme littérateurs, comme MM. H. Bordier, J. Delaborde, etc. Nous avons rencontré aussi les noms de M. Himly, professeur à la Faculté des lettres, de M. Gabriel Monod, directeur de la *Revue historique*, de M. Rod. Reuss, bibliothécaire de la ville de Strasbourg. Nous croyons savoir que, dans une pensée de libéralisme bien entendu, M. Lichtenberger se propose d'intéresser à son œuvre le plus grand nombre possible de spécialistes et que l'Inde et la Perse, entre autres, trouveront comme interprètes de leurs idées religieuses les savants qui tiennent la tête dans ces études d'un si vif intérêt.

L'examen des livraisons publiées (lettres A et B, et commencement de la lettre C; environ 1000 pages grand in-8° d'une impression compacte) nous offre déjà, à côté d'un grand nombre de courtes notices, des travaux plus étendus qui résument avec une compétence incontestable de difficiles questions. En fait d'introduction aux livres bibliques, nous relèverons trois articles de M. Sabatier, collègue de M. Lichtenberger à Strasbourg et l'un des professeurs de la nouvelle Faculté de Paris : *Actes des apôtres*, *Apocalypse de saint Jean*, *Apocryphes du Nouveau Testament*. M. Sabatier s'est chargé dans l'*Encyclopédie* des principaux sujets touchant au Nouveau Testament, et il s'est acquitté du commencement de sa tâche avec un soin et une habileté de rédaction qui assurent une valeur réelle à l'un des districts les plus importants de ce vaste champ des études religieuses. Esprit modéré et sincère, d'un conservatisme large et intelligent, M. Sabatier traite avec une grande fermeté l'histoire de la formation du Nouveau Testament. Les pages qu'il consacre à l'*Apocalypse* peuvent être citées comme l'exemple éclatant du progrès accompli depuis vingt ans ; les esprits les plus hostiles peuvent s'y convaincre que la lumière s'est faite sur des questions qu'on avait déclarées insolubles.

Quelques-uns s'étonneront peut-être de voir que les conclusions exposées dans l'*Encyclopédie* ne diffèrent point dans le fond de celles que M. Renan, par exemple, soutenait dans son *Antechrist;* ceux-là qui suivent avec attention le mouvement des études religieuses savent bien que, dans le flux et le reflux des travaux de la critique historique, certains points, péniblement conquis, forment actuellement une base solide, acceptée par tous les savants qui ne préfèrent pas un système particulier à l'évidence des faits : c'est ainsi que quelques-uns des plus gros problèmes qui ont été soulevés à l'entour du Nouveau Testament sont aujourd'hui résolus à la satisfaction commune et forment le terrain résistant, les points de repère fixes d'où l'on procédera à de nouvelles conquêtes. L'un de ces points, désormais mis au-dessus de toute atteinte, grâce aux travaux des critiques allemands et de l'éminent théologien strasbourgeois M. Ed. Reuss, est précisément la date et le sens général de l'*Apocalypse;* un autre est la date approximative de la composition des trois premiers Évangiles, comme on peut s'en assurer par la comparaison entre plusieurs écrits récents ; un autre encore, la date et l'interprétation des principales Épîtres de Paul. Ces deux dernières questions n'ont pas encore été traitées dans l'*Encyclopédie*; nous savons que M. Sabatier y apportera les mêmes qualités d'exactitude et d'impartialité, et que l'ensemble de ses articles formera une exposition intègre et intelligente des résultats de la vaste enquête poursuivie depuis cent ans sur les écrits sacrés de l'Église chrétienne.

Le même savant a donné à l'*Encyclopédie* un excellent article sur la formation du *Canon du Nouveau Testament* et l'histoire de la collection sacrée au sein des communautés chrétiennes. Signalons encore une importante notice sur *Baur*, l'illustre fondateur de l'école de Tubingue, dont la main puissante a, pour la première fois, plongé jusqu'au fond des origines historiques du christianisme et y a retrouvé cette grande lutte des judéo-chrétiens et des pagano-chrétiens qui a été la clé de l'histoire des commencements de la religion nouvelle.

L'Ancien Testament ne nous fournit pas encore de travaux étendus, sauf une très-bonne notice de M. Bruston, professeur à la Faculté de théologie de Montauban, sur le *Cantique des cantiques*, et un article clair et substantiel, vrai modèle du genre, où M. Michel Nicolas résume excellemment l'histoire du *Canon de l'Ancien Testament*.

M. Nicolas a particulièrement étudié l'histoire des idées religieuses chez les Juifs dans les siècles qui ont précédé l'ère chrétienne. Aussi ne sommes-nous pas étonnés de trouver sa signature sous des articles tels que *Écoles juive et philosophique d'Alexandrie*, *Cabale*, etc. Il se partage, en outre, avec M. Viguié, président du consistoire de Nîmes, la tâche de nous faire connaître quelques grands théologiens protestants français dont un oubli immérité semble s'être emparé. Amyraut, entre autres, est l'objet d'une étude approfondie.

L'histoire de l'Église offre une mine inépuisable dont la richesse elle-même est peut-être un danger. Je ne sais s'il était nécessaire de donner aussi complètement l'exposition de systèmes qui sont suffisamment connus. Ceci dit, il faut louer le soin avec lequel sont rédigées les notices consacrées à saint Augustin, à saint Anselme, à l'arianisme. La place consacrée à la statistique religieuse me semble également trop largement ménagée, et le caractère *protestant* apparaît plus qu'il n'était nécessaire dans les articles qui touchent aux questions contemporaines. J'en dirai autant des renseignements relatifs aux hommes de la Réforme française ; ne fallait-il pas laisser à la *France protestante* tous ceux qui n'intéressent pas directement la science religieuse ? Ce reproche ou ce regret ne s'appliquera point à des travaux comme ceux qui concernent Calvin ; c'est avec une grande satisfaction que nous avons lu les deux articles qui traitent avec une égale compétence de la vie du réformateur et de son système dogmatique. Ce sont des renseignements d'une grande importance, qu'on ne trouvait nulle part ailleurs sous une forme aussi accessible et aussi complète.

C'est M. Charles Dardier, pasteur de Nîmes, qui a présenté le tableau de la vie de Calvin : tâche en vérité fort difficile, car la légende s'est emparée du réformateur et il fallait la combattre ouvertement sans blesser les scrupules d'admirateurs plus fervents que perspicaces. Un écrivain de talent, M. Merle d'Aubigné, avait rajeuni et réuni sous une plume ardente tout un ensemble de faits détournés de leur véritable sens, qui transformaient aux dépens de l'histoire la jeunesse et les débuts du réformateur. M. Herminjard, en éditant avec une érudition très-sûre la correspondance des réformateurs, MM. Reuss, Cunitz et Baun, dans leur admirable édition des œuvres complètes de Calvin, M. Albert Rilliet, M. Amédée Roget, M. Dardier lui-même, et d'autres encore, ont rétabli avec toute l'autorité désirable les informations authentiques qui nous ont été conservées. Le pasteur de Nîmes a donc tracé d'une main ferme un tableau auquel pourront aisément recourir ceux qui désirent être renseignés sur l'un des hommes les plus remarquables qu'ait vus naître le XVIe siècle ; ils feront bien de s'adresser à M. Dardier plutôt qu'à des livres où la préoccupation de l'exactitude historique a été reléguée au second plan : de ce nombre est l'ouvrage de M. Guizot sur *Saint Louis et Calvin*, qui n'a pas tenu compte des travaux récents et dont l'auteur se proposait d'ailleurs un but d'édification.

M. Dardier a joint aux renseignements purement historiques une appréciation du caractère de Calvin qui nous semble également judicieuse et impartiale. Si son respect pour le fondateur de l'Église réformée de langue française lui fait chercher quelque atténuation à des actes que nous condamnons sans hésitation, ses jugements ne dissimulent et surtout ne sollicitent jamais les faits eux-mêmes ; c'est là le principal. Il touche, de la manière qui convenait en un article forcément resserré, le curieux problème des rapports de l'État et de l'Église à Genève. On jugera par deux courtes citations de la parenté des idées que nourrissait le réformateur avec celles de l'Église catholique sur la question encore aujourd'hui débattue de la liberté religieuse, qu'il tranchait, lui aussi, sans hésitation par ce que nous appelons la subordination de l'État à l'Église.

Non qu'il prétendît instituer une *théocratie* : l'Église catholique n'y prétend pas non plus et laisse aux souverains temporels le soin d'exécuter ses décisions dogmatiques. « Aux yeux du réformateur, dit M. Dardier, il y avait dans la Bible toute une législation concernant la doctrine et les mœurs, divinement imposées à la société, et c'était aux ministres, considérés comme *la bouche du Seigneur*, à fixer cette législation. » La seconde citation a plus d'autorité encore ; elle est empruntée à l'*Institution chrétienne* : « Il faut que les dispensateurs de la parole divine forcent tous les grands de ce monde à s'incliner devant la majesté de Dieu, qu'ils commandent à tous, qu'ils épargnent les brebis et exterminent les loups ; qu'ils lient, délient, foudroient, le tout selon la parole de Dieu. » En l'année 1553, Calvin fit de suprêmes efforts pour que la toute-puissance disciplinaire fût attribuée au consistoire.

Nous nous sommes étendu sur ce sujet, faisant ressortir sur un point important l'utilité et le mérite de l'œuvre de M. Lichtenberger. Une simple compilation aurait déjà sa valeur pourvu qu'elle fût faite avec discernement ; l'*Encyclopédie des sciences religieuses* aura une toute autre portée. Dans le domaine de l'histoire de l'Église, qui offre moins de difficultés, elle fournit des notices complètes, intelligentes, rédigées avec l'aide des plus récents travaux et qui apporteront sans doute, à l'occasion, des résultats originaux ; sur le terrain des religions profanes, elle constitue un effort très-sérieux et peut devenir un répertoire essentiel ; dans le domaine de la critique de l'Ancien et du Nouveau Testament, elle fera avec mesure le départ entre les résultats acquis et les questions encore pendantes, et permettra pour la première fois au public lettré de s'informer rapidement de l'état actuel de problèmes dont l'accès lui est si difficile.

MAURICE VERNES.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Histoire naturelle du Diable, par le conseiller KARSCH. — **Contes et Légendes de la Saxe et de la Lusace**, par W. WESTALL.

I.

M. le conseiller Karsch est un hérétique de la plus belle eau. Il supprime le diable. Il pose en principe que toutes les religions sont sorties d'une superstition. Il croit à Darwin. Il

donne à la deuxième partie de son *Histoire naturelle du Diable* (1 ce titre expressif : *l'Age viril : le Diable dans l'ultramontanisme*. Bref, son livre, je le dis avec regret, est infecté de propositions malsonnantes, de nature à contrister toutes les personnes qui sont restées fidèles au fond du cœur aux dieux helléniques, et à choquer beaucoup de chrétiens.

Henri Heine raconte, dans *les Dieux en exil*, qu'il y a plus de cent ans, la tempête jeta un baleinier russe sur une île inconnue à laquelle personne n'a pu retourner depuis. L'équipage donna à cette terre le nom d'*Ile des lapins*, parce qu'un grand nombre de ces animaux erraient de tous côtés sur le sol stérile. Une cabane, la seule qui s'y trouvât, révélait la présence d'un être humain.

« Quand les marins furent entrés dans la hutte, ils virent un vieillard arrivé à la plus haute décrépitude et misérablement affublé de peaux de lapin. Il était assis sur un siége de pierre et chauffait ses mains amaigries, ses genoux tremblants, devant le foyer où flambaient quelques broussailles. A sa droite se tenait un oiseau d'une grandeur démesurée et qui avait l'air d'un aigle, mais que la mue du temps avait si cruellement dépouillé qu'il n'avait conservé que les grandes plumes raides de ses ailes, ce qui donnait à cet animal nu un aspect risible et horriblement laid en même temps...

« Parmi les marins qui avaient abordé à l'Ile des lapins, il y avait quelques Grecs ; l'un de ceux-ci, croyant que le maître de la cabane ne comprenait pas son idiome, dit à ses camarades en langue grecque : « Ce vieux drôle doit être un revenant ou un méchant démon. » A ces paroles, le vieillard tressaillit, se leva brusquement de son siége, et les marins virent, à leur grand étonnement, une haute et imposante figure qui, avec une dignité impérieuse et même majestueuse, se tenait droite malgré le poids des années, de sorte que la tête atteignait aux poutres du plafond. Ses traits, quoique ravagés et délabrés, conservaient des traces d'une ancienne beauté ; ils étaient nobles et d'une régularité parfaite. De rares mèches de cheveux argentés retombaient sur un front ridé par l'orgueil et par l'âge ; ses yeux, quoique fixes et ternes, lançaient des regards acérés, et sa bouche fortement arquée prononça en langue grecque, mêlée de beaucoup d'archaïsmes, ces mots sonores et harmonieux : « Vous vous trompez, jeune homme ; je ne suis ni un fantôme ni un malin esprit ; je suis un infortuné qui a vu de meilleurs jours. »

Jupiter, continue Heine, vit là en exil, réduit, pour gagner sa misérable vie, à se faire marchand de peaux de lapin. Il demande au jeune matelot grec des nouvelles de son pays et, en apprenant que les pourceaux paissent sur les ruines des temples antiques, il s'affaisse sur son siége de pierre, se cache le visage dans les deux mains et pleure comme un enfant, tandis que son oiseau pousse des cris terribles. A cet aspect, un singulier serrement de cœur s'empare des marins. Ils fuient et ne se sentent à l'aise que lorsqu'ils n'entendent plus les sanglots du vieillard et les croassements de son vilain compagnon.

Ce dramatique récit, tout poignant qu'il fût, était en un sens consolant pour ceux qui regrettent

. . . . . le temps où le ciel sur la terre
Marchait et respirait dans un peuple de dieux,
. . . . . .
Où tout était divin, [illegible] de l'ancienne nature,
Où le monde adorait ce qui était [illegible],
Où quatre mille dieux [illegible] [illegible],
Où tout était beauté, [illegible],
Frère aîné de Satan, qui tomba comme lui.

Ils se disaient que les dieux n'étaient que bannis et qu'on revient de l'exil. M. le conseiller Karsch enlève ce dernier espoir aux rêveurs qui entendent la voix harmonieuse de la Naïade dans le susurrement du ruisseau, et à qui le vent conte les secrets des Sylvains cachés sous l'écorce des chênes. Divinités charmantes et cruelles, c'en est fait de vous ! Nous ne vous verrons plus. Jupiter est devenu un diable, Vénus une diablesse. Les habitants de l'Olympe resplendissant sont autant de noirs démons qui habitent les Enfers sous le gouvernement de Pluton, transformé en Satan. Voici comment ce malheur est arrivé.

A l'avénement de l'ère chrétienne, le Diable était un mince personnage qui ne faisait guère parler de lui. Il était encore très-jeune, étant né du temps de Nabuchodonosor. Les anciens Hébreux ne le connaissaient pas, contrairement à l'opinion des théologiens. Le peuple de Dieu ne soupçonnait même pas son existence... — Et le serpent du paradis ! s'écrie le lecteur. — Le serpent du paradis, reprend M. le conseiller Karsch, n'était pas un démon, quoi que puissent prétendre les théologiens. C'était tout simplement un serpent, un *vrai*. — Mais il parlait ! dit encore le lecteur. — Ceci est incontestable. Il parlait, qu'est-ce que cela prouve ? Qu'il appartenait à une race aujourd'hui éteinte, qui a sans doute péri dans la lutte pour l'existence. Je répète que les descendants d'Adam n'avaient aucune idée du Diable. C'est à Babylone, pendant la captivité, qu'ils ont fait sa connaissance, circonstance qui n'aidera pas à relever la réputation de la grande cité maudite par les prophètes. Les Israélites y apprirent des sectateurs de Zoroastre tout ce qui concernait Arhiman, le principe du mal dans la religion des Perses, et ils s'approprièrent cette nouvelle conception au point qu'elle devint partie intégrante de leur monde moral et intellectuel. Ils rapportèrent de la captivité l'idée d'un démon tentateur. De Jérusalem, le Diable a conquis l'Occident (1).

Satan reste humble, toutefois, jusqu'à la venue du Christ. La chute du paganisme lui préparait son plus beau triomphe. Une religion nouvelle ne fait pas table rase de celle qui l'a précédée. Il s'opère une sorte de mélange entre celle qui naît et celle qui meurt, à peu près de la même façon qu'entre deux langues superposées l'une à l'autre par les événements. La langue vaincue ne disparaît point sans laisser de traces. Elle devient un des éléments, et parfois le plus important, du langage des conquérants. De même, lorsqu'une religion en écrase une autre, on surprend des réminiscences du culte détruit dans les rites de celui qui lui succède. L'influence se fait même sentir plus haut. Un grand système religieux qui

(1) *Naturgeschichte des Teufels*, par le conseiller Karsch. (Munster, une brochure de 113 pages, 1877, C.-C. Brunn.)

1 M. Albert Réville s'est inscrit en faux contre l'opinion [illegible] prendre, qui ne voit dans Satan qu'une transformation de l'Arhiman persan sur le sol religieux du sémitisme. « Il est vrai, dit-il, le diable juif et chrétien doit beaucoup à Arhiman. A partir du moment où le Satan juif fait sa connaissance, il l'imite... ; mais il existait déjà, bien que [illegible] Cf. *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1870, p. 106, article sur *l'Histoire du Diable*, de M. Gustave Roskoff. M. Karsch a fait d'abondants emprunts au [illegible] ouvrage de M. Roskoff.

a imprimé sa marque sur une notable portion de l'humanité ne périt jamais tout entier.

Les chrétiens des premiers siècles ne virent pas dans les simulacres des divinités païennes les vains objets d'un culte vide. Les temples antiques ne furent pas pour eux les réceptacles de grossières erreurs. Ils crurent fermement que ces palais somptueux étaient habités par des statues qui remuaient la tête et les yeux, et que des esprits invisibles rendaient des oracles dans le sanctuaire de la Sybille. Les êtres puissants dont les poëtes leur contaient les actions prodigieuses existaient pour eux : ils les voyaient de leurs propres yeux : ils les rencontraient avec effroi, métamorphosés en animaux. Jupiter, Diane, Vénus, n'avaient rien perdu de leur puissance. Leur divine beauté avait seule fait naufrage. L'imagination populaire les avait transformés en démons, et il ne fallut pas beaucoup de temps pour qu'on mît une queue, des cornes, un masque hideux aux immortels proscrits. C'est ainsi que le Diable hérita de l'Olympe.

Sa fortune ne cessa dès lors de croître pendant une longue suite de siècles. Elle a atteint son apogée en Franconie, au moyen âge, dans un couvent de l'ordre de Citeaux. L'abbé du couvent, le père Richalmus, était en butte aux persécutions de Satan. Il a laissé le récit de ce qu'il a souffert dans un ouvrage en latin qui est un témoignage mémorable du degré de puissance et de malignité que le Diable avait atteint à cette époque.

Le père Richalmus s'aperçut d'abord qu'il chantait faux au lutrin, et que des bruits très-semblables à des ronflements partaient pendant l'office du coin où se trouvaient les novices du couvent. Il attribua sans hésiter fausses notes et ronflements au malin esprit.

Il reconnut ensuite qu'une somnolence invincible s'emparait de lui aux lectures spirituelles faites en commun avec les moines. Le bon abbé s'ingénia à inventer des positions incommodes dans lesquelles il était trop mal pour dormir. Alors le diable vint sous la forme d'une puce et le força par ses morsures à changer de position. On apprendra avec intérêt, à ce propos, que toutes les puces et tous les poux sont des diables, et que le père Richalmus les chassait avec des signes de croix. Bien des gens voudraient pouvoir en faire autant; mais nous ne sommes plus à une époque de foi. *Ego monstro pulicem sub cruce signo de Deo. Signate et vos, cum mordemini...* « Je chasse les puces avec le signe de la croix. Signez-vous, ô vous qui êtes mordus... »

Le Diable s'est enfui; l'abbé ramène son capuchon sur sa tête pour s'isoler et se recueillir, car, dit-il très-bien, « la lumière extérieure obscurcit la lumière intérieure; *lux exterior lumini interius obtendit.* » Qu'arrive-il alors? Le Diable, ou plutôt une légion de diables lui causent de telles démangeaisons par toute la tête, qu'il ne peut résister à l'envie de se gratter, ce que faisant, le capuchon tombe, et voilà la lumière intérieure obscurcie. — Ce passage donne lieu de craindre que les signes de croix n'aient pas eu tout le succès désirable.

Après cela, Satan élit domicile dans le ventre même de l'abbé. Il y suscite des scènes qu'il est impossible de décrire. Les signes de croix ne suffisent plus pour débarrasser le père Richalmus de ses nouveaux ennemis. Il faudrait M. Purgon, assisté de M. Fleurant.

L'ascendant du Diable ne pouvait plus grandir. Il s'est maintenu plusieurs siècles après la mort du père Richalmus; puis le déclin a commencé. La science moderne sape incessamment les vieilles superstitions. Grâce à elle, on ne croit plus, dit M. le conseiller Karsch, à la réalité du mal physique. Chacun sait qu'il n'existe pas, du moins objectivement. Son existence est entièrement subjective. En effet, ce qui est un bien pour l'un est un mal pour l'autre, et réciproquement. Ni le bien ni le mal ne sont absolus : ils doivent être considérés dans leurs relations avec tel ou tel individu. La grêle, continue M. le conseiller Karsch, a cassé en un clin d'œil plusieurs millions de carreaux : il est évident que les propriétaires des carreaux ne sont pas contents; en revanche, les vitriers sont enchantés. Donc, ce qui fait le malheur des uns fait le bonheur des autres.

Les Allemands sont heureux d'être si savants et de savoir distinguer si à propos le mal absolu du bien relatif. Je puis garantir à M. le conseiller Karsch que nos paysans sont beaucoup moins éclairés. Quand leur vigne gèle, ils n'en sont pas du tout consolés par la pensée que leur voisin vendra son vin plus cher. On essayerait en vain de leur expliquer que la gelée est un mal subjectif, qui n'existe que par rapport à leur individu particulier, c'est-à-dire qui n'existe pas. Ils soutiendraient sans en vouloir démordre que c'est aussi un mal pour leur vigne. Aussi ne répondrais-je pas qu'ils ne croient plus au Diable classique, avec sa queue et sa fourche. Si un éditeur avait l'idée de faire traduire en français et imprimer à bon marché les malheurs du père Richalmus, le livre irait prendre place dans la bibliothèque de nos campagnards, entre les *Prophéties de Nostradamus* et les *Quatre fils Aymon*.

II.

Avec la croyance au Diable disparaît en Allemagne la croyance aux nains, habitants des pierres, aux elfes qui ont leur demeure dans le cœur des arbres, aux *nix* ou fées des eaux. Les nombreux esprits élémentaires qui remplissaient la vie du peuple de poésie par leurs tours, leurs houspilleries, leurs bons offices désintéressés, reçoivent les contrecoups de la guerre déclarée par la science au surnaturel. Effarouchées par le bruit des chemins de fer, irritées du mépris avec lequel les esprits forts parlent d'elles, les charmantes créatures se sont cachées dans leur trou. Elles y attendent mélancoliquement que l'humanité, fatiguée de chiffres et de prose, vienne leur demander de lui faire oublier un instant la triste salle d'usine avec son monotone ronflement de roues et de marteaux, le cours de la Bourse et l'exercice du fusil à aiguille. Si elles ne sont pas destinées à revoir de meilleurs jours, il faudra du moins bien du temps pour que leur souvenir périsse entièrement, car il est lié intimement aux traditions populaires chrétiennes de l'Allemagne du moyen âge, par suite d'un travail analogue à celui qui transforma les dieux grecs en démons.

Les *Contes et Légendes de la Saxe et de la Lusace* (1), publiés par M. Westall, permettent d'observer la fusion qui s'opéra, dans les premiers siècles de l'Église, entre l'ancienne religion germanique et les enseignements venus de Rome. Ils faut voir l'étrange amalgame que les symboles du culte de

(1) *Tales and Legends of Saxony and Lusatia*, par W. Westall. Londres, 1 volume illustré. 1877. Griffith and Farran.

la nature formèrent avec ceux du catholicisme. M. Westall est accusé d'avoir mêlé en un endroit deux légendes d'âge différent et d'avoir en plusieurs autres embelli les originaux : en admettant qu'il ait çà et là altéré les détails, ses principaux contes présentent un fonds commun qu'il n'a certainement pas inventé. Ce fonds, c'est précisément la confusion des deux cycles religieux, le païen et le chrétien. La Vierge et les fées, le Diable et les nains, les anges et les ondines vivent côte à côte, se combattent ou s'allient, uniquement selon que leurs bons ou leurs mauvais penchants les poussent et sans que la question d'origine pèse un fétu dans la balance. Il est même digne de remarque que, dans ces récits, les esprits élémentaires sont pour le ciel contre les enfers. L'homme les trouve toujours prêts à l'aider dans une lutte avec Satan.

Dans *la Pierre de Catherine*, le Diable a jeté son dévolu sur la fille d'un pauvre mineur, Catherine Grünzer. Il lui a signifié de se tenir prête à l'épouser tel jour, à telle heure, sous peine de voir son père périr misérablement. La pauvrette languit dans l'angoisse. Une heure avant le moment fixé, un ange radieux, portant un crucifix à la main, entre dans la chaumière du mineur et ordonne à Catherine de le suivre. Elle obéit, et il la conduit par des chemins inconnus à un grand rocher qui s'entr'ouvre au toucher du crucifix. Catherine pénètre avec son guide dans un palais féerique, dont les hautes salles sont éclairées par le rayonnement des pierres précieuses. Les gardes du palais, bizarrement accoutrés, se prosternent sur le passage de l'ange. Celui-ci mène sa protégée vers un dais somptueux. Une femme éblouissante y trône, au milieu d'une cour de gnomes qui la servent à genoux. L'ange sollicite ses bons offices pour la fille du mineur, et la déesse de la montagne — car c'est elle — accorde aussitôt la requête du messager céleste. Elle donne à Catherine un crucifix de diamant, qui la préservera de tout mal. Le Diable renonce en effet à sa fiancée, et, à la mort de celle-ci, l'ange vient chercher le crucifix de diamant et l'emporte au ciel.

La fille du charpentier André, Hélène, n'est pas moins favorisée que Catherine par les esprits de la terre. Elle est née le jour de Noël, et, qui plus est, un dimanche : cela suffit pour en faire une personne au-dessus du commun, car les enfants venus au monde le dimanche ou un jour de fête possèdent des dons particuliers. Ils voient les esprits et comprennent le langage des êtres surnaturels.

Hélène était recherchée en mariage par un rustre du village, une espèce de Jean-le-Sot, dont André favorisait les prétentions parce que le gras petit homme avait des écus. Elle lui préférait le pauvre Otto, qui était chargé de parents infirmes et, qui en fait de fortune, n'avait que son bon cœur. Comment amener le charpentier à préférer ce va-nu-pieds au fils du riche Schwartz ?

Un jour que la pauvre Hélène pleurait en pensant à ses amours malheureuses, un ambassadeur des nains vint de la part de son peuple lui offrir de la secourir; « car, lui dit-il, tu aimes les fleurs et le soleil, et tu es née un jour de Noël. » Marché conclu. Hélène ira au sabbat des nains, qui se tient toujours dans la nuit de la Pentecôte, et, pour prix de sa complaisance, elle épousera son cher Otto.

Il ne faudrait pas croire que la cérémonie à laquelle la fille du charpentier avait promis d'assister offrît la moindre ressemblance avec les hideuses orgies des sorcières. Le sabbat des nains est une fête religieuse pendant laquelle les petites créatures se prosternent devant une croix en chantant des cantiques. Leurs actions de grâces sont agréables à Dieu, à condition toutefois qu'un mortel au cœur pur, né un dimanche, assiste à leurs actes d'adoration. C'est pour cela que l'ambassadeur avait prié la douce Hélène à la fête. Les nains ont une origine céleste ; ils ont fait partie de l'armée des anges. Dans ce temps-là, ils étaient grands. Satan les entraîna dans sa révolte contre le ciel, et ils furent précipités avec lui dans les profondeurs de l'enfer ; mais, comme ils n'étaient pas méchants au fond, Dieu leur pardonna et se contenta de les exiler sur la terre. Quant à leur petite taille, elle leur vint dans leur chute. En arrivant en bas, ils se trouvèrent pas plus hauts que le doigt. Ils habitent dans l'intérieur des montagnes et possèdent de grandes richesses; leur passion pour l'or et les pierres précieuses les a fait soupçonner d'être des Juifs : c'est une calomnie. Ceux qui se conduisent bien reprendront leur place dans le ciel au jour du jugement dernier.

Avec de pareils auxiliaires, Hélène eut bientôt fait de chasser Jean-le-Sot, à qui des mains invisibles jouaient mille tours pendables dès qu'il entrait dans la maison du charpentier. Il ne lui fut pas non plus difficile de réunir une dot pour Otto. Les amoureux se marièrent ; ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants.

L'exemple le plus curieux de l'absorption des familles de légendes les unes par les autres serait assurément l'histoire du chapelain Albrecht, du docteur Horn et de l'ondine, s'il n'y avait ici des traces visibles d'interpolation et de rajeunissement. Des diables qui fument des cigares ne sauraient être bien vieux.

Albrecht a été voué à l'Église par sa mère. Il était prêtre depuis peu de temps, lorsqu'il fit la connaissance d'une nixe, la belle Luna, qui lui révéla les dangers dont il était menacé. Les mauvais esprits, lui dit la nymphe, cherchent à détruire ton âme parce que tu es aimé de la Sainte Vierge et que les fées te protègent. Ta qualité de prêtre n'est rien ; mais la perte d'un élu de Marie, aimé et gardé par Luna, serait un triomphe pour le monde inférieur.

La nymphe ajoute à cet avertissement d'excellents conseils que le prêtre promet de suivre fidèlement. Elle oublie malheureusement de le mettre en garde contre le docteur Horn, l'homme à la jambe de bois, qui ôte sa tête pour saluer. Cette singulière habitude, jointe à plusieurs autres pratiques étranges, a nui au docteur dans l'opinion publique ; il a mauvaise réputation, et non sans cause, car c'est le Diable en personne.

Le docteur Horn a juré d'avoir l'âme d'Albrecht, et une lutte s'engage entre lui et Luna, devenue l'ange gardien du jeune prêtre. A dire vrai, la protection de l'ondine n'est pas exempte de périls. L'âme d'Albrecht n'est guère plus en sûreté dans les longs tête-à-tête au bord de la source enchantée, que lorsqu'il joue aux dés avec le docteur Horn ou qu'il prend part à la chasse infernale. Quelques détails donneraient à penser qu'originairement la légende était double et qu'il y a eu deux Albrecht, l'un tenté par le démon, l'autre séduit par une ondine. Dans les deux traditions, le prêtre succombait.

Le recueil de M. Westall contient plusieurs autres contes où les nix des deux sexes jouent le rôle principal. On sait quelle place importante les esprits des eaux occupaient dans la vieille religion germanique. Le culte des sources et des rivières avait poussé dans le peuple des racines si profondes, que le clergé catholique, dans bien des cas, jugea plus sage

d'utiliser les antiques croyances au profit du christianisme, que de les heurter de front. Au lieu de chercher à éloigner les néophytes des fontaines réputées divines par le paganisme, l'Église s'empara du sanctuaire de la nymphe; elle le bénit, et les eaux purifiées continuèrent d'attirer de nombreux pèlerins qui venaient leur demander, comme par le passé, une guérison miraculeuse.

Rendons hommage, en terminant, à l'agrément avec lequel sont contées les *Légendes de la Saxe et de la Lusace*. Le goût pour la mythologie et la poésie populaire est survenu à temps pour sauver le merveilleux, pourchassé au nom de la raison et des lumières modernes. On refuse le merveilleux aux enfants, dont il est l'aliment naturel. *Peau d'Ane* et le *Petit Poucet* sont bannis de la bibliothèque, de peur que les enfants, plus tard, quand ils seront grands, ne croient aux ogres et aux fées. Perrault est remplacé par Jules Verne, qui envoie les gens dans la lune et les fait voyager dans les volcans en éruption. Mais ses personnages parlent algèbre; ils sont munis de thermomètres et de baromètres pris chez le meilleur faiseur, et très-précis : cela rassure les parents, qui ne voient pas combien ce merveilleux scientifique est plus propre à fausser les idées de la jeunesse que le merveilleux sans queue ni tête des contes de fées. On va jusqu'à proscrire les fables de Lafontaine, parce qu'elles font croire que les animaux parlent. Les mêmes enfants qui ont été sauves d'une erreur aussi dangereuse apprennent qu'il faut éviter de partir un vendredi et d'être treize à table. Ainsi va la logique.

ARVÈDE BARINE.

LA SEMAINE POLITIQUE

Le fait capital de la situation, c'est l'embarras qui règne dans les sphères officielles. On a bien, au premier moment, essayé de contester les résultats des élections; on a affecté de considérer comme une victoire le succès d'une quarantaine de candidats officiels, obtenu grâce à l'emploi d'on sait trop quels moyens. Il a fallu rabattre de cette prétention. Ce que les journaux républicains avaient dit dès le premier jour, ce que la presse européenne avait été unanime à constater, s'impose aujourd'hui aux amis mêmes du gouvernement, à savoir qu'en dépit d'un pouvoir absolu prolongé durant cinq mois, en dépit de la pression administrative, en dépit des affiches blanches, en dépit des manifestes du Maréchal, le parti républicain possède dans la Chambre des députés une majorité de plus de 120 voix, majorité compacte, envoyée par la nation avec le mandat de résister aux entreprises du pouvoir personnel, aussi résolue que modérée et sage.

La stupeur d'abord a été grande : non pas seulement parmi les membres du cabinet, qui avaient assez délibérément employé tous les moyens, avouables ou non, pour se persuader qu'ils réussiraient comme autrefois avait réussi l'empire; mais plus encore, assure-t-on, de la part de M. le maréchal. Il est excusable que M. le duc de Magenta crût à son prestige personnel, et il est naturel que ceux qui depuis quatre mois le poussaient en avant et comptaient parmi leurs chances de succès l'intrépidité avec laquelle il se compromettrait lui-même, n'aient rien négligé pour lui inspirer une confiance sans laquelle il eût vraisemblablement été plus circonspect. Quoi qu'il en soit, ce qui est fait est fait. Il n'est au pouvoir de personne de revenir sur le passé; c'est vers l'avenir que se portent aujourd'hui tous les regards, et, en présence des événements accomplis, la question que s'est posée M. de Mac Mahon et que se posent ceux qui l'entourent est celle-ci : « Que faut-il faire? qu'est-il possible de faire? »

La pensée qui est d'abord venue (et ne pouvait ne pas venir) est celle d'une résistance franche, formelle, déterminée; appelons-la de son vrai nom, la pensée d'un coup d'État. Disons à l'honneur de M. le maréchal que nous ne le soupçonnons pas de s'y être un moment arrêté. Autour de lui tout le monde n'avait pas ces scrupules; mais cette absence même de scrupules n'a pu s'aventurer bien loin. On prétend que des généraux ont été mandés; on leur a demandé si l'on pouvait en un besoin compter sur leur zèle : il a été répondu que l'armée était prête à verser son sang pour la France, mais qu'il ne fallait rien attendre d'elle contre la Constitution. Au profit de qui, d'ailleurs, entreprendre un coup d'État?

Cependant, on veut résister, et M. le maréchal serait à coup sûr disposé personnellement à la résistance, puisque avant le scrutin il a déclaré que, même vaincu, il ne céderait pas. Mais comment résister? C'est là qu'est la difficulté; et on le voit bien maintenant qu'on se trouve en face, non plus de vagues éventualités, mais de la réalité même. C'est au nombre des expédients imaginés par les uns et par les autres que l'on voit bien la manifeste impossibilité de trouver une solution passable.

Voici ce que propose celui-ci : recourir à un plébiscite. On demanderait au peuple français de choisir entre M. de Mac Mahon et ses adversaires, et M. de Mac Mahon, s'il était vaincu, céderait la place. La proposition est inutile, car, au fond, le plébiscite auquel on songe est déjà fait : grâce aux affiches blanches et à la candidature officielle, c'est bien M. de Mac Mahon qui, dans cinq cents et quelques circonscriptions, était le candidat unique et qui, dans plus de trois cents, a été repoussé : il n'est pas vraisemblable qu'un second plébiscite donnât des résultats différents, et ce serait aller inutilement au-devant d'une nouvelle humiliation. La proposition, en outre, est illégale : la Constitution ne permet pas au Maréchal de mettre aux voix la personne du chef de l'État; elle a ordonné que le congrès seul, composé des membres des deux Assemblées, pouvait désigner le Président de la république : violer formellement cet article, ce serait faire un coup d'État, commettre le crime de haute trahison. Cette proposition, non plus, n'est donc pas sérieuse.

D'autres disent : Il faut s'appuyer sur les droites du Sénat, il faut gouverner avec elles sans tenir compte de l'opposition de la Chambre des députés. Si la Chambre des députés refuse de céder, eh bien! on fera une seconde dissolution. On a gagné quarante voix à une première élection, on en gagnera soixante ou quatre-vingts à la seconde, surtout si l'on a recours cette fois à l'état de siége. On aura ainsi déplacé la majorité, et il deviendra possible de gouverner.

L'hypothèse est moins violente en apparence; elle n'est pas, en réalité, moins inconstitutionnelle. Il est manifeste que ce n'est pas seulement avec le concours du Sénat, mais encore avec celui de la Chambre des députés, que le président doit gouverner. Il n'est pas permis de dédaigner l'Assemblée, qui, par son mode de nomination est l'expression la plus

directe de la volonté nationale. Il est manifeste aussi, dans un pays où la souveraineté populaire est le principe même du gouvernement, que le Président a épuisé son droit lorsqu'il a eu recours à une dissolution. Il a voulu consulter le suffrage universel, et il l'a fait. Tant que la situation n'a pas été changée, comment lui serait-il permis de provoquer une seconde dissolution ? On n'appelle pas des arrêts d'une cour souveraine. Protester contre le verdict suprême de la nation, cela aussi serait un véritable coup d'État.

L'hypothèse n'est pas seulement inconstitutionnelle, elle est impraticable. Comment s'y prendrait-on pour gouverner avec le Sénat lui seul? On ne gouverne pas sans argent, et la Chambre des députés, qui a l'initiative de toutes les lois de finances, qui tient, comme l'on dit, les cordons de la bourse, ne les ouvrira certes pas à un gouvernement incapable de lui inspirer confiance. Il faudrait violer les lois pour percevoir l'impôt malgré son refus : est-il vraisemblable que le Sénat accepterait une pareille responsabilité?

Le Sénat se prêterait-il davantage à une seconde dissolution? Le fait est plus que douteux. Il a voté la première sans enthousiasme: peut-on croire qu'il serait de nouveau aussi complaisant? Depuis le 23 juin, les droites du Sénat ont refusé, malgré toutes les exhortations, de s'associer à la politique officielle. Elles ont laissé les gauches intervenir dans le débat et conseiller aux citoyens la résistance, sans donner au Maréchal et à ses ministres une seule marque d'adhésion. C'est là un fait significatif. Si elles n'avaient blâmé tout bas et l'entreprise et les moyens mis en œuvre, elles auraient à coup sûr témoigné moins de réserve. Prononcer de nouveau la dissolution de la Chambre, dans les circonstances présentes, ce ne serait plus donner au Président les moyens de consulter la France, ce serait déclarer la guerre à la France qui vient de parler : les droites du Sénat n'y consentiront pas.

Encore une fois, que faire ? Eh bien ! disent certains, voici quelle sera la ressource du Président. Il n'ira pas jusqu'au bout de la résistance, mais il ne cédera pas davantage. Il sacrifiera son cabinet, mais il le remplacera par un cabinet d'affaires. Il composera celui-ci d'hommes sans couleur politique, qui ne seront ni des amis ni des adversaires de la politique du 16 mai ; et l'on nomme déjà les personnages qui feront partie de cette combinaison.

Cette conception est aussi vaine que les précédentes. Se figurer qu'après l'entreprise de M. de Mac-Mahon et les cinq mois d'inquiétudes, de troubles pour tous les intérêts, qui ont suivi, la Chambre se contentera d'un cabinet d'affaires qu'au premier jour, une fois le budget voté, M. le maréchal pourra remplacer par un nouveau ministère de combat, c'est supposer ses adversaires bien naïfs ou faire preuve soi-même d'une grande naïveté. La Chambre, avertie par de récentes leçons, est en droit de se mettre en garde contre le retour d'aventures nouvelles; si elle y manquait, elle manquerait au mandat même qu'elle vient de recevoir du pays. Elle ne peut ni ne veut se prêter de nouveau à aucune équivoque. Ou elle trouvera devant elle un ministère véritablement parlementaire, fait à son image, pris dans son sein, déterminé à faire dominer ses volontés dans l'administration du pays et entièrement libre dans ses mouvements, ou elle combattra résolûment, et jusqu'à ce qu'elle ait triomphé, tous les ministères qui lui seront présentés.

Ainsi tous les moyens conçus par l'imagination des courtisans et des officieux dans une pensée de résistance sont également impuissants. On se débat vainement contre cette nécessité des choses à laquelle rien ne peut tenir tête. On se creuse la tête pour découvrir d'ingénieux expédients. Le temps, qui est le meilleur de tous les conseillers, finira par faire son œuvre; et quand nous serons arrivés au 7 novembre, on comprendra, à l'Elysée ainsi qu'ailleurs, que de tous ces expédients il n'en est pas un qui vaille. On renoncera à toute velléité de résistance ; on verra qu'il ne reste plus rien à faire que de céder.

Mais ce mot céder, que signifie-t-il? Veut-il dire que M. le maréchal se bornera à prendre son ministère dans la majorité du parlement? Certes personne n'eût songé à lui demander davantage à la veille du 16 mai ; mais aujourd'hui cela ne suffit plus. Sans aucune provocation de la Chambre des députés, sans qu'un conflit eût éclaté entre les deux Assemblées, M. le maréchal a, un matin, congédié son ministère ; il a pris un autre ministère en dehors de toutes les règles parlementaires, inauguré une politique personnelle, fait dissoudre la Chambre des députés. Chacun sait trop ce qu'a coûté cette expérience pour consentir à la renouveler. La nation est désormais en droit de demander à M. le maréchal des garanties contre lui-même. Où est, sans cela, l'assurance qu'après avoir accepté ou plutôt subi de nouveau durant quelques mois un cabinet parlementaire, il ne le congédierait pas de nouveau, sans raison, recommençant, au détriment de la France, une désastreuse expérience ? Il ne faut plus seulement que le ministère auquel la Chambre accordera sa confiance soit un ministère républicain; il ne faut plus seulement qu'il soit libre et maître de gouverner comme il l'entend ; il faut encore et surtout qu'il soit à l'abri des caprices et des fantaisies soudaines de M. le maréchal de Mac Mahon.

Ce serait un impardonnable manque de prudence, après la leçon de 1877, de ne pas exiger de suffisantes garanties contre les retours offensifs et les surprises du pouvoir per- [illegible] que le *minimum* des garanties dont pourrait se contenter la Chambre serait l'engagement pris par M. le maréchal de ne pas provoquer de dissolution nouvelle avant 1880.

M. le maréchal considérera-t-il ce nécessaire engagement, appelons-le de son vrai nom, cette abdication, comme conciliable avec sa dignité? Lui seul en est juge. En dehors de cette solution, il n'en est qu'une autre qui puisse être admise : la retraite du Président actuel de la république. Il n'est pas douteux que cette solution fût de tout point préférable pour le repos du pays ; il n'est pas douteux qu'elle soit celle qui agréerait le plus au pays. Peut-être est-ce en même temps celle qui conviendrait le mieux au caractère de M. de Mac-Mahon [illegible] offert résolûment aux coups en quittant son rôle d'arbitre des partis : devenu chef de parti et condamné par le suffrage de ses concitoyens, il remet à la nation les pouvoirs qu'il avait reçus de l'Assemblée nationale. Une telle conduite, correcte et noble à la fois, serait bien celle d'un loyal soldat, et ceux qui ont le plus sévèrement condamné l'erreur du 16 mai oublieraient leur sévérité en la voyant si courageusement réparée. Nous ne serions pas surpris qu'après mûre réflexion cette résolution parût à M. le maréchal le parti le seul digne de lui ; et, pour citer une seconde fois le *Journal des Débats*, nous dirons que c'est déjà un curieux signe des temps que

l'hypothèse de cette démission puisse être discutée comme elle l'est partout aujourd'hui.

[illegible] Bigot.

La phase nouvelle du trop long duel entre la France et son gouvernement nous vaut l'honneur, non dépourvu de risques et de péril, de [illegible] au premier rang des préoccupations de l'Europe. Certes M. de Mac Mahon a dit et répété qu'il ne tolérait point [illegible] des élections hostiles, [illegible] on constate qu'au dehors l'opinion publique s'est obstinée à le croire incapable de faillir à ses devoirs envers le suffrage universel et la Constitution. Ce qui le prouve, c'est l'étonnement — candide, diront les Machiavels du 16 mai, — raisonnable, diront les honnêtes gens — que dans la presse étrangère a soulevé la nouvelle qu'à la suite des élections le cabinet n'avait pas tout de suite donné ou reçu sa démission. Les journaux anglais, conservateurs et libéraux, manifestent ce sentiment particulier que les honnêtes *miss* traduisent par le mot de *schoking;* le fait dépasse leur conception normale de la moralité politique. La plus vieille, mais non la plus sage de nos gazettes, s'est permis, en cette occasion, un parallèle entre M. de Mac Mahon et la reine Victoria ; il faut voir de quel ton grave le *Times* réplique qu'on n'a jamais à rappeler à la reine qu'elle doit se soumettre ou se démettre ; car jamais la souveraine ne résiste à la volonté nationale.

Dans tous les États constitutionnels, l'impression est la même; on se [illegible] comme la chose la plus inattendue, la plus incorrecte, que MM. de Broglie et de Fourtou soient encore imposés à la France. En Italie, les journaux rappellent que lorsque le ministère Minghetti fut mis en minorité dans le parlement, le roi Victor-Emmanuel eut recours à la dissolution ; mais quand les électeurs eurent nommé une majorité de gauche, il ne parla pas de sa politique, tout de suite et loyalement il accepta le cabinet Depretis.

En Autriche, on oppose également à l'attitude du Maréchal l'exemple de l'empereur François-Joseph, qui n'est pas moins loyal gentilhomme et moins fervent catholique. Pourtant le descendant des Habsbourg, S. M. a [illegible] avec le comte Andrassy, à une politique libérale, anticléricale, fort opposée à ses sentiments les plus intimes.

En Russie [illegible] les idées de suffrage universel, de droit des majorités, de régime parlementaire, sont marchandises saisies à la frontière par la douane, les journaux, tous [illegible] pas la résistance de notre gouvernement, tellement la situation paraît claire et impérieuse.

En dehors de la presse ultramontaine, on ne trouve pour encourager le Maréchal que certains journaux espagnols, ceux qui jadis ont crié : « Vive Pavia! » Les éloges d'amateurs de *pronunciamientos* sont-ils de nature à flatter beaucoup le loyal soldat? Il est vrai que notre gouvernement peut du moins invoquer le témoignage des journaux catholiques; les [illegible] du [illegible] en l'encourageant à redoubler d'énergie pour la bonne cause et à racheter ainsi ses défaillances à l'égard de l'Église; car les cléricaux ont sur le cœur ce qu'ils appellent le reniement du Maréchal et de ses ministres; c'est à ce reniement qu'ils attribuent la défaite du 14 octobre : Dieu vous a punis ! Ils se plaisent à répéter bien haut, avec intention, que les hommes du 16 mai, tout en se défendant de complicité ultramontaine, ont bel et bien renversé le ministère Simon sur l'ordre du pape. On espère une revanche, soit; l'Église pardonne les injures en faveur du but; mais cette fois, pour obtenir son concours, il faudra la servir franchement. N'est-ce point le coup de [illegible]

En Allemagne, l'opinion sur nos affaires s'inspire de motifs divers et même contradictoires. Tout d'abord, le péril clérical avait provoqué des inquiétudes qui se sont traduites avec sincérité, avec énergie, contre la politique du 16 mai; maintenant nos voisins savent que la France repousse sagement les aventures ultramontaines, et ils en sont fort aises. Ils voient aussi que nos partis et nos gouvernants sont moins sages que le pays ; et ils en sont encore fort contents. En principe, la plupart des journaux blâment toujours l'attitude actuelle du gouvernement. Mais un second sentiment se trahit : c'est l'intime satisfaction de voir chez l'ennemi héréditaire les choses aller de mal en pis. Le *Suave mari magno* est doublement vrai pour un Allemand quand il s'agit de la France. Pendant que nous continuons à nous épuiser dans une crise intérieure, pendant que nous nous débattons contre les factions, notre gouvernement n'a ni influence ni rôle en Europe, et M. de Bismarck sait mettre notre impuissance à profit. En effet, grâce à ses soins, il n'est plus guère douteux que l'annexion de l'Italie à la triple alliance soit un fait accompli depuis le voyage de M. Crispi à Berlin et à Vienne. Cette annexion est l'œuvre propre du chancelier allemand. L'idée première date du jour où la Russie s'est montrée inférieure à sa haute réputation de puissance militaire. L'affaiblissement de la Russie avait par contre-coup affaibli la triple alliance, dérangeant l'équilibre des forces qui maintiennent l'Autriche, ébranlant le système de garanties si favorable aux conquêtes passées et à la prépondérance actuelle de l'Allemagne. Appeler l'Angleterre dans un concert intime où siége la Russie, il n'y fallait pas songer; M. de Bismarck a jugé bien vite que seule l'Italie pourrait prendre utilement place dans la triple alliance et la fortifier.

Mais l'entreprise n'était pas encore très-facile, de décider l'Italie à se séparer de la France, à augmenter notre isolement. La fortune offrit à M. de Bismarck l'occasion du 16 mai; la question cléricale fut le trait-d'union entre Berlin et Rome; l'Italie se dit qu'elle se trouvait dans un cas de légitime défense; M. Crispi alla à Berlin. Du côté de l'Autriche, les obstacles ne manquaient pas non plus; nous ne parlons pas des souvenirs de Solferino et de Custozza; le voyage de l'empereur François-Joseph à Venise avait déjà passé l'éponge sur le passé. Mais il restait les questions de l'avenir; en Italie, beaucoup croient et disent que Trieste et le Trentin sont indispensables à l'unité nationale. Et l'Autriche, qui a tant perdu, tient absolument à conserver ce qui lui reste. A cet égard, dit-on, M. de Bismarck n'a laissé à M. Crispi aucune illusion; il a exigé que l'Italie renonçât [illegible] au nord et à l'est. Est-il vrai que le chancelier allemand ait laissé entrevoir à M. Crispi des compensations d'un autre côté? Il serait téméraire de rien affirmer. Le gouvernement italien a-t-il préféré céder sur ce point pour assurer tout le reste contre les menaces du cléricalisme? Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Crispi a accepté le programme de M. de Bismarck pour ce qui concerne l'Autriche; le voyage de Vienne et de

Pesth en est la preuve. Selon les renseignements des journaux officieux, l'entente est conclue entre M. Crispi et le comte Andrassy sur la base du *statu quo* réciproquement garanti. L'Italie fait désormais partie de la triple alliance, et c'est à nous que M. de Bismarck doit un succès dont on comprend toute l'importance.

Le nouveau triomphe du chancelier allemand simplifie beaucoup la crise ministérielle qui vient d'éclater à Berlin, avec l'ouverture du parlement prussien. Tout le monde sait que depuis la fondation de l'empire, M. de Bismarck se montre de moins en moins Prussien et de plus en plus Allemand. Il poursuit, en matière politique et financière, la prépondérance de l'empire sur les États particuliers ; mais c'est tout d'abord à Berlin, dans le ministère et le parlement prussiens qu'il rencontre des résistances. Le chancelier, tenant à la main sa terrible menace de démission, brise successivement tous ses adversaires : ainsi, le ministre Eulembourg a dû quitter le cabinet. L'empereur Guillaume a quelque peu l'air de Chrysale dans *les Femmes savantes*. Il est attaché à ses ministres, il voudrait les conserver ; mais Bismarck est là :

[illegible]

Et l'empereur Guillaume de répliquer aussitôt :

[illegible]

En Orient, le brevet de *Victorieux* n'a point porté bonheur à Mouktar-Pacha ; au lieu de ce titre magnifique, le Sultan aurait mieux fait de lui envoyer des renforts. On voit, en effet, qu'à Aladja-Dagh, Mouktar n'avait que 30 000 hommes à opposer aux 70 000 du grand-duc Michel. Les Russes ont-ils vraiment capturé trois divisions ennemies ? Ou bien ces divisions ont-elles réussi à s'échapper et rejoignent-elles Mouktar par groupes isolés ? Les deux versions sont également soutenues ; mais les faits eux-mêmes montreront bientôt ce qui reste réellement de l'armée de Mouktar. Les Russes, qui ont déjà investi Kars, prononcent un mouvement général contre Erzeroum. Mouktar s'est établi à moitié route, dans les défilés de Soghanly, où il appelle son lieutenant Ismaïl-Pacha, et rallie les renforts qui lui sont expédiés par Trebizonde. [illegible] lassée par l'énergique résistance des Turcs, profiterait du succès d'Aladja-Dagh pour entrer en négociations. Rien ne justifie cette attente ; tout au contraire, une lettre du prince Gortschakoff à M. d'Oubril, ambassadeur de Russie à Berlin, déclare que le czar ne déposera pas les armes avant d'avoir obtenu des garanties pour l'amélioration du sort des chrétiens. Des correspondants autorisés ajoutent que tout armistice est impossible avant la prise de Plewna : il y a déjà progrès ; auparavant, on ne voulait traiter de la paix que devant Constantinople. Mais il reste toujours la question des garan[illegible] Turquie repousse comme inacceptable. On parle, il est vrai, du renversement du vizir actuel, de nouvelles intrigues du sérail, etc. Mais si le sultan peut à son gré changer de ministres, il lui est beaucoup plus difficile de ne pas tenir compte en ce moment de la volonté de son peuple ; et l'enthousiasme des populations aussi bien que les manifestations unanimes des journaux [illegible] qu'Abdul-Hamid ne saurait faire accepter une ingérence étrangère. Ainsi, malheureusement, la Turquie et la Russie sont encore loin de compte.

L. J.

BULLETIN

Dans notre numéro du 22 septembre dernier, nous avons [illegible] tion le mit à la portée de tous les lecteurs français. Ce vœu a été rapidement exaucé ; cette traduction vient de paraître à la librairie Sandoz et Fischbacher (un fort volume in-12, accompagnée d'une carte d'ensemble des opérations de l'armée de la Loire et de l'armée de l'Est. Comme nous l'avons dit, on y trouvera un grand nombre de détails intéressants, puisés à d'autres sources que celles dont se sont servis les ouvrages français sur le même sujet, et on lira avec attention et fruit les jugements et appréciations que les faits, étudiés avec soin, inspirent à un officier prussien.

L'ancien directeur de la *Perseveranza* de Milan, l'ancien ministre de l'instruction publique en Italie, M. Ruggiero Bonghi, est sur le point de faire paraître un ouvrage intitulé : *Pie IX et le pape futur*. Il sera question dans ce volume du futur conclave et du droit de *veto* des gouvernements catholiques.

On annonce l'apparition d'une excellente traduction portugaise d'*Hamlet*. Le traducteur n'est autre que le roi de Por[illegible] !

On a trouvé à Paris une pièce de monnaie qu'on croit sortie des ateliers de saint Éloi. Il s'agit d'un *tiers de sol d'or* à l'effigie de Clovis II, fils de Dagobert, 1er du nom ; il ne reste de lisible que les lettres DOVEVS, fin du mot *Clodoveus*.

[illegible]

[illegible] M. [illegible] dont la *Revue* a annoncé la traduction allemande de l'ouvrage [illegible] que c'est à tort que nous avons fait de lui un Allemand, qu'il est Hongrois, et qu'il nous prie de le constater dans notre prochain Bulletin. Voilà qui est fait. Profitons de l'occasion pour ajouter que le grand ouvrage de M. Katscher sur *George Sand* paraîtra à la fois en anglais, en français, en allemand, en hongrois et en italien, au printemps de 1879.

[illegible] nement, l'avis suivant, publié par les journaux de la ville de Leipzig :

« L'usage des trottoirs, des promenades et des chemins pour piétons dans tout le cercle de la ville de Leipzig est [illegible] personne portant des habits traînants ou frôlant le sol.

[illegible] délits, il est enjoint à un chacun d'inviter le contrevenant à abandonner aussitôt les trottoirs, promenades, etc., et de s'enquérir du nom et de la demeure du délinquant.

« Les noms de ceux qui auront encouru cette punition seront publiés chaque semaine dans les journaux de la ville de Leipzig. »

Il est certain qu'au premier abord, on a de la peine à comprendre qui pourront être les *contrevenants* (au masculin) coupables d'avoir balayé les trottoirs avec la basque de leur habit. Le mystère s'éclaircit si l'on se rappelle qu'il y a peu de temps les dames de la haute société de Leipzig ont fondé une société, la « Simplicité », dont le but est de réprimer les excès de la toilette féminine. Les chignons et les robes à queue devaient supporter les premiers coups. L'avis ci-dessus prouve simplement que la « Simplicité » a des intelligences dans la police, et qu'elle ne se contente pas d'agir par la force morale; elle a recours au bras séculier.

Les vingt universités de l'Allemagne du Nord coûtent annuellement au pays environ 10 millions de francs. Celle de Leipzig reçoit à elle seule 1 250 000 fr.

L'Allemagne du Nord possède une université par 2 millions d'habitants, l'Autriche une par 5 millions, l'Angleterre une par 7 millions, la Suisse une par 1 million.

Ces vingt universités ont un personnel de 1250 professeurs, recevant un traitement fixe qui varie de 2500 à 15 000 fr. Le jeune homme qui embrasse la carrière de l'enseignement universitaire peut calculer qu'à trente-cinq ans il aura, en moyenne, un traitement de 10 000 fr. Il sera assuré, en outre, d'une pension de retraite. Les sommes dépensées pour les laboratoires, bibliothèques et employés, dépassent celles qui sont consacrées aux appointements des professeurs. (*Academy*.)

La *Bibliothèque universelle* de Lausanne soutient sa vieille réputation, bientôt séculaire. Elle joint à de solides articles de fond des nouvelles, des *Variétés* de tous genres, des chroniques (française, anglaise, italienne, scandinave) renfermant les nouvelles des lettres et des arts. La perle du numéro d'octobre est un essai de M. Paul Stapfer sur *les Apparitions au théâtre*. L'auteur distingue les apparitions *objectives*, c'est-à-dire ayant une existence réelle, indépendante de l'état mental des personnes qui les voient, et les apparitions *subjectives*, sensibles à la vue d'un seul personnage halluciné. Ces dernières peuvent être visibles aussi pour le spectateur, s'il a plu au poëte dramatique d'objectiver l'hallucination.

Le premier volume de l'*Annuaire de l'Institut de droit international* vient de paraître. Il est divisé en cinq parties, dont les deux premières ont rapport à la constitution de l'Institut de droit international; la troisième et la quatrième partie contiennent les conventions et traités internationaux qui sont d'un intérêt général; la cinquième rend compte des publications sur le droit international. Nous signalerons dans la troisième et la quatrième partie : la *Convention monétaire additionnelle de* 1875, entre la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse; la *Convention de Genève de* 1864, pour les secours aux blessés; l'*Union postale de* 1874; et le *Traité général de* 1875 entre les puissances qui ont adhéré à l'unité des poids et mesures. L'Angleterre a refusé de signer ce dernier traité.

La presse allemande s'occupe d'un projet de chemin de fer vers le centre de l'Afrique, dû au docteur Rohlfs. La ligne partirait de Tripoli, et se dirigerait directement au sud. Elle serait protégée dans les pays hostiles par des forts pourvus de garnisons européennes. Des *abris-sable* la défendraient contre le simoun. Elle ferait venir son combustible d'Europe, à moins qu'on ne parvînt à suppléer au charbon par des appareils solaires puissants. Le docteur Rohlfs estime que, de toutes façons, le soleil permettrait de réaliser des économies de combustible considérables, puisque l'eau de la machine serait à 50° centigrades avant d'avoir été chauffée artificiellement. On ajoute que l'affaire serait superbe financièrement parlant.

Le ministère des affaires étrangères de Berlin se propose d'établir, sous le nom d'Académie consulaire, une école destinée à former des aspirants consuls. On voudrait éviter, à l'avenir, d'employer des étrangers dans les consulats allemands, les graves inconvénients qui en résultent ayant été reconnus.

Les candidats aux fonctions consulaires seront recrutés parmi les jeunes gens ayant reçu une éducation universitaire, ou subi l'examen d'officier, ou acquis une connaissance pratique des pays étrangers. Cette dernière clause s'adresse aux classes commerçantes.

A la neuvième session annuelle de la Société américaine de philologie, tenue récemment à Baltimore, le professeur Holden a lu un travail sur l'*Etendue du vocabulaire des enfants*.

M. Holden a eu la patience de compter les mots employés par plusieurs sujets âgés de deux ans. Le plus savant se servait de 483 termes différents ; le moins avancé n'en avait que 172 dans son vocabulaire. On ne nous dit pas s'il s'agissait de filles ou de garçons. En tout cas, ces chiffres prouvent que les petits Américains sont précoces. Les petits Français, et même les petites Françaises ne savent pas toujours 172 mots à deux ans : loin de là.

Nous trouvons dans une feuille littéraire de Berlin, *le Magazin für die Literatur des Auslandes*, un article instructif sur l'enseignement de la philosophie aux États-Unis. Deux points ressortent de l'étude de M. Bernays : 1° l'enseignement de la philosophie a atteint en Amérique un développement si considérable qu'il est tel *Institut technologique* qui tient tête, sous ce rapport, à n'importe quelle université allemande; 2° la philosophie allemande occupe la place principale dans l'enseignement américain. Kant, Fichte, Hartmann, Schopenhauer sont en grand honneur dans ces écoles. M. Bernays cite, à ce propos, un fait qui dénote une extrême largeur d'esprit : dans une école théologique du Minnesota, on enseigne aux élèves les idées d'Herbert Spencer.

M. F. Heinrich, professeur au gymnase de Wiesbaden, a fait paraître les deux premières livraisons de ses *Leçons de Géologie* (*Vortrage uber Geologie*), ouvrage de vulgarisation destiné au gros public. L'auteur y expose l'histoire du globe terrestre, son origine et sa formation. Il enregistre aussi les hypothèses relatives à l'avenir de la terre. La prochaine période glaciaire arrivera dans 150 000 ans, selon les uns; dans 500 000 ou même 800 000 ans, d'après les autres. La dernière est déjà vieille de 80 000 années. Le livre de M. Heinrich répond parfaitement à son but, en ce sens qu'il est à la portée de tous.

Notre collaborateur M. Maurice Vernes vient d'être nommé maître de conférences à la Faculté de théologie protestante de Paris. Il professera l'histoire de la philosophie.

Le propriétaire gérant : GERMER BAILLIÈRE.

— J. CLAYE. — A. QUANTIN ET Ce, ... [1930]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 18 [illegible] 1877

HISTOIRE D'UN COUP D'ÉTAT

En Suède en 1772.

Rappelons-nous ce qu'était la Suède dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

L'absolutisme royal rétabli par Charles XI, porté jusqu'à l'excès par Charles XII, avait pris fin par la Constitution de 1720, que durent subir les successeurs de l'aveugle et dur guerrier qui laissait la Suède épuisée, dépouillée, rejetée à la place que sa faiblesse et la grandeur de la Russie allaient lui marquer désormais. L'aristocratie avait ressaisi le pouvoir. Durant un demi-siècle la royauté expia ses fautes. Cette période, la noblesse suédoise l'a surnommée [illegible].

L'aristocratie tentait, malheureusement, de substituer le despotisme d'une caste à celui qui disparaissait, châtié par ses aberrations mêmes. Dominant les diètes en face d'un monarque réduit à l'impuissance et d'une nation affaissée, les grands, cédant à de bas intérêts, se montrèrent trop souvent égoïstes, avides et corrompus. Nul doute cependant qu'au début, lorsqu'ils s'armèrent contre le pouvoir royal de la terrible Constitution de 1720, ils n'aient élevé leurs vues au-dessus de l'horizon aristocratique et que, dans un lointain un peu bien effacé peut-être, ils n'aient aperçu le peuple. On a beaucoup critiqué ce demi-siècle que clôt brusquement le coup d'État de 1772, et, en effet, il prête beaucoup à la critique : mais le pays n'en était pas moins en possession d'un régime relativement libéral et parlementaire. Il régnait, dans les rangs de la bourgeoisie principalement, une sorte d'agitation favorable à la cause du peuple, et le système, malgré ses imperfections, était un progrès sur celui dont il avait pris la place. Réformable et perfectible, il pouvait d'oligarchique devenir démocratique par la seule volonté de la nation. Il le serait certainement devenu si le débonnaire Frédéric-Adolphe, époux de l'altière et acariâtre Louise-Ulrique, sœur du grand Frédéric, n'avait eu pour héritier de sa modeste couronne l'infatué Gustave, un des princes les plus dissimulés que l'histoire puisse mentionner.

Comme sa mère, l'héritier présomptif supportait mal le joug imposé au pouvoir royal par la Constitution. Très-jeune, du vivant même de son père, dominé par son excessif orgueil et aussi par son intérêt de prince, l'idée coupable de mettre la main sur la Suède avait occupé son esprit.

C'est là un point acquis, on en retrouve la trace dans les biographies de Gustave III, dont plusieurs constituent d'importants ouvrages. Dans les histoires consacrées à la Suède, le coup d'État de 1772 et le tragique événement qui devait vingt ans plus tard en être pour ainsi dire l'expiation, occupent l'un et l'autre une place considérable. Le livre de Posselt, publié en Allemagne dans le cours de l'année 1793, c'est-à-dire immédiatement après la mort de Gustave, fait le fonds de la plupart des récits qui depuis lors ont été faits. Une traduction française en a été donnée à Genève en 1807. Vers le même temps, un officier du génie, d'Aguila, chargé d'une mission des princes français à la cour de Stockholm et témoin de l'assassinat, donnait une *Histoire des événements mémorables du règne de Gustave III* qui tient plus de la nature des mémoires privés que de celle d'une histoire régulière et complète. Du vivant même de Gustave, l'Anglais Sheridan, qui vit s'accomplir sous ses yeux le coup d'État du 19 août 1772, en avait retracé les péripéties, et les historiens venus après lui n'ont eu le plus souvent qu'à le copier. Le Scène-Desmaisons a même signé sans scrupule, en 1781, un audacieux et maladroit plagiat du judicieux travail de Sheridan.

Si l'ouvrage de Sheridan s'arrête à la célèbre journée qui fit du gouvernement suédois une monarchie absolue, d'autres, au contraire, ont pour unique objet le récit de la nuit tragique qui en fut, pour ainsi dire, la revanche. Nous citerons celui qui a pour titre *Histoire de [illegible] Suède, [illegible]* (Paris, 1797, in-18.) Cet opuscule déclamatoire, ridiculement hostile à la Révolution française, n'a d'autre mérite que de contenir un portrait de Gustave dessiné et gravé par Defraine, d'après le buste de Sergell. La tête est finement traitée à la manière

du crayon, et le cadre joliment historié, avec la scène du bal, le portrait d'Anckarström et les instruments de l'attentat.

Dans ces dernières années, la curiosité s'est de nouveau portée vers ce prince constamment mêlé aux affaires de France, Français par le goût, Français par l'esprit, disciple de nos philosophes, imitateur de nos poëtes, qui, tendrement attaché à Louis XVI et à Marie-Antoinette, devait se tourner avec une aveugle fureur contre la Révolution et se faire le coryphée de la coalition. Un *Gustave III* de M. Léouzon Le Duc parut en 1861. On y relèverait des inexactitudes singulières. C'est ainsi que le comte Horn est présenté comme le chef d'un parti, celui des *Chapeaux*, alors qu'il appartenait au parti opposé. M. Léouzon Le Duc n'est pas de ceux qui flétrissent les coups d'État ; mais l'histoire est quelquefois plus fière que l'historien, et la plume de M. Léouzon Le Duc est condamnée à des aveux dont on peut tirer profit. Le *Gustave III et la cour de France* de M. Geffroy (1867, 2 vol. in-8°) est écrit avec plus de soin et de maturité. L'auteur a mis à contribution la riche collection de notre ministère des affaires étrangères et nos Archives générales, les portefeuilles des ministères des affaires étrangères en Suède et en Danemark, les Archives du royaume à Stockholm, la bibliothèque royale de cette ville, celle de l'Université d'Upsal et un certain nombre d'archives particulières (1). Après lui, il restait peu à glaner. Tel n'a pas été, à ce qu'il paraît, l'avis de M. le baron de Nervo, qui à son tour est entré en lice avec un *Gustave III, roi de Suède, et Anckarstroëm* (1876, gr. in-8°). Il est vrai que cet historiologue ne semble pas plus avoir connu le travail de M. Geffroy que le livre de M. Léouzon Le Duc. Son travail, — si cela peut s'appeler un travail — fourmille d'inexactitudes.

I.

Les archives des Affaires étrangères, à Paris, renferment, à la date de 1768 et de 1769, des dépêches de M. de Choiseul à notre ministre en Suède qui établissent que, du vivant même de son père, Gustave, grâce à la coopération de la cour de France, avait essayé de former un parti disposé à préparer une révolution. Le 7 septembre 1769, Choiseul, irrité des retards apportés à l'exécution de ses projets, déclare que « si la révolution ne se fait pas dans un mois, on ne donnera plus un sou ». Il s'agissait de rétablir les prérogatives de la couronne. Le parti des *Chapeaux* était du complot ; c'était ce parti qui, soudoyé par Versailles, avait témérairement armé la Suède contre la Russie, en 1742, et l'avait ensuite précipitée dans la guerre de Sept ans, qui chargea le pays d'une nouvelle dette de vingt millions et, ajoute Le Bas, du mépris universel. A diverses reprises, la main des ministres français apparaît dans ses actes ; mais, en 1768, l'intrigue dont M. de Choiseul tenait les fils échoua devant les scrupules des membres de ce parti, rattachés par leur âge au régime constitutionnel.

En somme, tant que Frédéric-Adolphe vécut, un attentat contre la majesté des Assemblées personnifiant le pays ne fut guère à craindre. Ce monarque débonnaire laissait Louise-Ulrique et Gustave s'agiter dans des conciliabules tenus chez le Suisse Beylon, lecteur de la reine, l'homme des négociations secrètes, des missions délicates. Frédéric-Adolphe n'était pas assez ambitieux et il était trop honnête homme pour faire un tyran. L'impatient Gustave, lui, ne songeait qu'à « écraser les partis oppresseurs », qu'à « venger les humiliations de la royauté », et ses manœuvres avec l'étranger, l'or quémandé à la cour de Versailles, n'avaient pas d'autre but que de préparer un coup d'État. Le roi son père, circonvenu, lui permit de venir en France ; le prétexte était la demande d'un secours immédiat en argent. Mais, lorsqu'après avoir difficilement obtenu l'autorisation de la diète en vue de ce voyage, qui politiquement inspirait de vives appréhensions, Gustave descendit le grand escalier du château : « Je ne veux pas, dit-il, remonter ici avant que ce gouvernement de femmes n'ait disparu. » Frédéric, son plus jeune frère, l'accompagnait, ainsi que son ancien gouverneur, le comte Scheffer, devenu le confident de ses projets politiques. Après avoir visité Copenhague, Hambourg et plusieurs petites cours allemandes, il atteignit Paris le soir du 4 février 1771. Le lendemain même, il était au bal masqué de l'Opéra.

L'arrivée du prince royal de Suède coïncidait avec la chute du duc de Choiseul et la disgrâce des Parlements. Un chaleureux mouvement d'opinion se manifestait ; la philosophie avait mis à l'ordre du jour des théories politiques toutes nouvelles, et, dans les cercles les plus distingués, les femmes étaient les premières à attaquer les rigueurs, les fautes et les hontes du pouvoir absolu. Gustave soupa chez le roi ; il chassa dans la compagnie du Dauphin et fit danser la Dauphine, ne soupçonnant point quelle fin tragique attendait le futur Louis XVI, Marie-Antoinette et lui-même. Il eut des entretiens particuliers avec le duc de Choiseul, le ministre de la veille, et avec le duc d'Aiguillon, créature de la du Barry, le ministre du lendemain, et obtint l'insigne faveur d'offrir un riche collier au petit chien de la maîtresse dirigeante.

Attiré vers cette société parisienne, arbitre de la mode, dont il ambitionnait les suffrages, il visita la vieille Mme du Deffand, noua des relations épistolaires avec la comtesse d'Egmont, la comtesse de Boufflers, la duchesse d'Aiguillon et autres femmes d'esprit, se fit présenter dans les principaux salons, se mêla aux hommes de lettres et aux philosophes en ayant soin de se donner pour un de leurs disciples ; défendant Voltaire contre le maréchal de Broglie, écoutant d'Alembert et les encyclopédistes, embrassant Rousseau que Rulhières lui amena, et recevant de Marmontel la dédicace des *Incas*. On l'entendait parler avec emphase du droit des nations et de la liberté ; les femmes les plus spirituelles de la société française se disputaient le privilége de le conseiller sur les affaires publiques, la littérature et la vie privée même ; elles se laissaient prendre à sa mine éveillée, et lui, il les remerciait avec effusion lorsqu'elles essayaient de le prémunir contre l'enivrement du pouvoir en lui disant, comme la comtesse d'Egmont : « Contentez-vous, sire, d'être absolu par la séduction. »

Ce fut au milieu de ces occupations et de ces plaisirs que Gustave fut soudainement appelé au trône de Suède. Il était à l'Opéra, dans la loge de Mme d'Egmont, lorsqu'une dépêche cachetée de noir lui apprit la mort de son père, frappé d'apoplexie comme son prédécesseur.

(1) M. Geffroy est aussi l'auteur d'une *Histoire des États scandinaves*. (1851, in-18.)

Gustave avait vingt-cinq ans. Il fit parvenir au sénat de Stockholm la déclaration suivante :

« Appelé en qualité d'héritier à la succession royale, et mes vues étant fort éloignées de tout pouvoir arbitraire, je déclare par cet acte solennel et sur ma parole de roi que je suis entièrement dans le dessein de gouverner mon royaume en observant tout ce que prescrivent les lois de la Suède, et particulièrement la Constitution de l'année 1720, à laquelle j'ai déjà prêté serment. Je regarderai comme ennemis déclarés de ma personne et comme traîtres envers l'État ceux qui, ouvertement ou secrètement et sous quelque prétexte que ce fût, chercheraient à rétablir la *souveraineté*. »

Mais, pendant que sur la foi de cette dépêche il était proclamé à Stockholm, Gustave prenait secrètement avec la cour de Versailles toutes les mesures qui lui permettraient de déchirer le pacte auquel il jurait solennellement de se soumettre.

Le nouveau roi de Suède quitta Paris le 18 mars 1771, emportant un à-compte de 750,000 livres sur les 10 millions et demi de subsides restant dus depuis 1766. On destina de plus une somme de 3 millions à bien disposer les esprits en faveur de Gustave dans la diète qui allait s'ouvrir. Jusqu'alors la France n'avait été représentée à Stockholm que par des diplomates du second ordre ; elle y eut un ambassadeur, le comte de Vergennes, dont le mérite personnel annonçait assez de quelle mission importante il était chargé.

Gustave, avant de rentrer en Suède, voulut voir son oncle, le grand Frédéric. Cette visite n'était point dictée par une sympathie réciproque : le roi de Prusse et Catherine II étaient, de tous ses voisins, ceux dont il avait le plus à craindre les convoitises. A Berlin comme à Saint-Pétersbourg, on entretenait l'espoir que le moment viendrait où l'on pourrait fondre sur la Suède et se la partager. Gustave prit le ciel à témoin de ses intentions d'observer à la lettre la Constitution de 1720 ; il faut dire que la Prusse, de concert avec la Russie et le Danemark, en avait garanti le maintien par un article secret du traité d'alliance conclu le 12 octobre 1769. La Prusse s'était même obligée à occuper militairement la Poméranie, dans le cas où il y serait porté atteinte.

Gustave ne paraît pas avoir éveillé de sentiment bien tendre chez son oncle ; mais il poussa si loin la dissimulation que le vieux renard s'y laissa prendre.

Lorsque Gustave parvint à Stockholm, il trouva, se livrant bataille, les deux partis rivaux : — les *Chapeaux*, comme lui dévoués à la France, et les *Bonnets*, soutenus par la Russie, l'Angleterre et le Danemark. Des deux côtés, la corruption était grande ; elle était d'autant plus répandue que la pauvreté, depuis Charles XII, était générale. Toutefois les *Bonnets* avaient particulièrement en vue l'indépendance politique. Ils comptaient de nombreux adeptes dans la bourgeoisie.

Ce fut le 30 mai que Gustave fit son entrée à Stockholm, au milieu des acclamations d'usage. Les *Bonnets* avaient obtenu la majorité dans les trois ordres inférieurs ; ils gouvernaient, défiants et voyant poindre en lui le conspirateur : d'un roi pauvre, enclin au luxe et à la prodigalité, tout était à craindre. Gustave supprima sa garde d'honneur, n'attela plus que deux chevaux à son carrosse, fit même fermer le théâtre français, parut indifférent aux plaisirs et fit annoncer que, trois fois par semaine il donnerait audience à tout venant. On le soupçonnait de méditer le renversement de la Constitution : il saisit et fit naître toutes les occasions de protester de son dévouement pour elle et de son inébranlable résolution de la maintenir envers et contre tous. A ce propos, il écrivait dans les termes les plus insinuants au sénat, approuvant toutes les mesures prises en son absence et répétant à satiété que son plus grand bonheur serait toujours de gouverner selon les lois. Au fond, il était pressé d'exécuter son dessein.

Retiré à Ekolsund pendant quelques jours, il se recueillit dans la solitude des grands bois et mesura ses forces. Le comte Scheffer, devenu son conseiller intime, calma son impatience : il fallait, avant de rien risquer, établir sa popularité, achever de déjouer les soupçons et donner un acte de plus à la comédie afin d'en assurer le succès. D'ailleurs, l'argent, ce nerf des coups d'État, l'argent manquait. Le premier payement promis par la France ne devait s'opérer qu'en 1772 ; il s'élevait à 1 million 500 mille livres ; Gustave se fit avancer 600 mille livres par la maison de commerce chargée de l'encaissement. C'était brûler ses vaisseaux : après s'être approprié des deniers appartenant à l'État, il fallait à tout prix sortir vainqueur de l'aventure.

Le 25 juin, Gustave ouvrait la diète. Depuis Charles X, la voix des rois de Suède ne s'était pas fait entendre aux États ; l'usage était de faire lire le discours du trône par le grand chancelier ; les paroles de ce jeune prince né et élevé sur la terre suédoise devaient toucher d'autant plus particulièrement le peuple que les deux rois précédents étaient étrangers et ne parlaient pas la langue nationale. A la première réunion de son conseil, Gustave avait dit : « Le respect des lois, de la liberté et des droits des citoyens, telle sera ma règle en prenant en main un sceptre qu'avec la grâce de Dieu je ne veux porter que pour le bonheur de mes fidèles sujets. »

Aux députés de la noblesse il avait dit, le 20 juin : « Ma première attention sera de maintenir les lois et la liberté de mon peuple. » Devant la diète, Gustave débita d'un ton solennel une harangue qui montra combien il est facile aux princes d'en imposer aux peuples par la ruse. Sa nature de renard apparaît dans ce document emphatique. Il a, dès sa tendre jeunesse, — y est-il dit, — appris que la plus grande gloire est d'être le premier citoyen d'un peuple libre. Le dernier terme de son ambition est de gouverner un peuple libre et indépendant. « Ne croyez pas, ajoute-t-il, que ce soient là de vaines paroles, *démenties peut-être par les mouvements secrets de mon cœur*, qui brûle du plus ardent amour de la gloire et de sa patrie ; d'un cœur trop sincère pour n'être pas de bonne foi dans ses promesses, *et trop fier pour manquer jamais à ses engagements*. »

II.

Le parti des *Bonnets* comptait la majorité dans les trois ordres inférieurs. Grand obstacle pour Gustave ! D'autre part, il est vrai, les *Chapeaux* triomphaient dans la chambre des nobles, qui nommait le maréchal de la diète ; celui-ci fut un membre du parti français. L'entente pouvait d'autant moins s'établir entre les représentants du pays que la cour fomentait secrètement la discorde et cherchait à tenir la diète dans une inaction dont le roi tirerait parti. A la vérité, Gustave paraissait n'être occupé que d'apaisement et de réconciliation ; il apportait sans cesse des propositions d'accommodement qu'il savait dérisoires et qu'il eût été fort déconfit de voir acceptées. « Ses discours paraissaient si sincères, et son zèle pour le bonheur du peuple si ardent ; il se montrait si

indifférent pour ses propres intérêts, si empressé de chercher tous les moyens de rétablir la paix dans la diète, qu'il eût été presque impossible de deviner ses véritables intentions. » Qui parle ainsi? Son apologiste, Sheridan, témoin des faits qu'il raconte. « Je pourrais, dit-il au sénat, profiter des discordes et m'assurer une situation plus brillante aux dépens de votre liberté. Mon cœur n'est pas susceptible de pareils sentiments. J'ai promis volontairement à mon peuple d'être le gardien de ses libertés, et je le serai tant que la Providence me permettra de porter ce sceptre. »

Dans la bourgeoisie on suspectait sa sincérité; ses discours y étaient traités de pasquinades. Cependant des assurances si souvent réitérées inspirèrent au plus grand nombre une sécurité fatale. Les esprits pénétrants se livraient à certains rapprochements : on remarquait que tous les favoris du roi étaient du parti français et que toute l'administration semblait acquise au cabinet de Versailles. Les *Chapeaux* eux-mêmes n'étaient pas tous disposés à fermer les yeux. Dans ces conjonctures, il fallait préparer l'esprit public, capter le gros des villes, exciter les masses rurales contre les États et entretenir parmi les populations cette idée qu'un sauveur était attendu et qu'une main de fer était nécessaire. On fit hausser le prix des grains et la disette s'étendit sur plusieurs provinces. Le mécontentement devint général. Le fractionnement de la nation en plusieurs classes entre lesquelles il n'y avait ni lien possible ni association durable, avait toujours été une source de conflits au sein des diètes; rien ne favorisait mieux l'intrigue. La Suède donnait le spectacle du fatal antagonisme des classes.

Le sénat avait décidé, dans une occasion particulière, que toutes les grandes charges de l'État ne pouvaient être départies qu'à la noblesse : les trois ordres inférieurs, devenus prépondérants par le triomphe des *Bonnets*, déposèrent les sénateurs. A leur tour ils bannirent les *Chapeaux* de tout office. En 1756, les *Chapeaux*, maîtres du terrain, avaient envoyé à l'échafaud les adversaires de leur politique d'aventure; les opprimés, devenus oppresseurs, allaient-ils user de représailles? Le bruit en fut perfidement répandu. Gustave comprit que la plupart des membres de la noblesse chassés des emplois allaient devenir pour lui des auxiliaires précieux : il se mit en mesure d'utiliser leur ressentiment.

Vers ce temps, Gustave réunit à Stockholm 150 officiers qu'il disait vouloir initier à de nouvelles manœuvres. C'était en réalité une sorte de garde du corps dont il s'entourait. Un certain Sprengtporten, qui de simple volontaire s'était élevé au rang de colonel, en reçut le commandement. Homme d'intrigue, fait pour les conspirations et prêt à jouer sa tête sur un coup de dé, Sprengtporten se trouvait menacé d'une action judiciaire à laquelle il ne pouvait échapper qu'en se jetant dans les aventures. Selon lui, le roi ne se montrait pas assez résolu. « Il n'agira que quand on lui aura mis forcément l'épée à la main, » disait-il à Toll, un autre aigrefin perdu de dettes, joueur, débauché, vicieux, qui, menacé de perdre sa place de veneur à la cour, manifestait, lui aussi, des impatiences de dogue à jeun. On l'accusait d'avoir, en 1756, détourné une partie notable des fonds appartenant à la caisse des *Bonnets*. De tels hommes se retrouvent dans l'histoire chaque fois qu'on y signale une entreprise contre les libertés publiques; ce sont là les agents et conseillers ordinaires des faiseurs de coups d'État. D'autres intrigants, pour la plupart jeunes nobles ruinés, rôdaient avec des appétits de carnassiers autour de Gustave, flairant d'instinct quelque vilaine besogne et ne demandant qu'à violenter la fortune.

Des émissaires expédiés dans les provinces y semèrent l'inquiétude et la haine des états, à la négligence desquels on attribuait la cherté des céréales et leur rareté. Les états ayant en toute hâte envoyé de grandes quantités de blé sur divers points, les distributeurs accrurent le mécontentement par des retards calculés dans la répartition. Ce jeu cruel d'une politique qualifiée d'habile porta ses fruits : les représentants de la nation furent rendus responsables de la misère du peuple. Des placards séditieux où les états étaient injuriés, où la révolte était conseillée comme unique moyen de salut, furent affichés dans Stockholm. Des brochures anonymes plaidèrent la nécessité d'une royauté forte et présentèrent le roi comme le protecteur naturel du peuple contre ses tyrans.

Ces menées factieuses émurent les représentants de la nation; le comité secret, en qui pendant la tenue des états résidait le pouvoir exécutif, s'assembla malgré la résistance du maréchal de la diète, voué à la politique du roi. Pour se débarrasser du suspect Sprengtporten, on lui donna un commandement en Finlande. Ce fut une faute; il fallait le garder sous la main et le surveiller étroitement. Sprengtporten joua le mécontentement, tandis qu'en réalité son exil allait profiter à la cause de l'usurpateur. Il quitta Stockholm emportant les instructions secrètes de Gustave. Nous verrons tout à l'heure quelle était la part de complicité dévolue à Sprengtporten.

En éloignant ce personnage dangereux, on crut avoir fait preuve d'énergie; quelques autres mesures furent encore prises, mais déjà il était trop tard. On surveilla le roi; ce n'était pas assez. Il eût fallu s'assurer de sa personne, saisir les preuves de la conspiration. Une lettre de Gustave à Louis XV, lettre dont la Du Barry avait transmis une copie au cabinet britannique, qui à son tour en avait fait connaître la teneur aux chefs des *Bonnets*, autorisait un acte de vigueur. Les *Bonnets* hésitèrent, ne soupçonnant pas que le danger fût réel et se croyant d'ailleurs en mesure d'y faire face. Gustave ne négligea rien pour entretenir l'ennemi dans son illusion; il se tint pour averti et, craignant quelque surprise, voulut hâter le dénouement. Dès le mois de mai il avait confié à M. de Vergennes une partie du plan qui fut exécuté en août. On en a la preuve dans une lettre de ce diplomate.

Le 29 de ce même mois fut célébré en grande pompe le couronnement de Gustave. Cette solennité fournit au roi l'occasion de mesurer le degré de popularité qu'il s'était acquis à Stockholm. Il en profita pour offrir un banquet aux officiers de la garde bourgeoise et réunir dans un bal au château les familles du menu peuple.

III.

Enfin le moment d'agir était venu. De toutes parts les excitations arrivaient. Le comte Scheffer pressait son ancien élève dans les termes suivants : « Il est indispensable, lui écrivait-il, que Votre Majesté saisisse les rênes de l'État avec une main d'Hercule et coupe court à toute espérance qu'elle se laissera conduire désormais. Qu'importe une tempête qui passe? Votre Majesté doit sauver son peuple, sa patrie, et sa gloire brillera avec éclat dans le monde. Les grands maux appellent les grands remèdes; par bonheur, Votre Majesté a reçu de la nature tout ce qu'il faut pour vaincre. Mais elle

a besoin de tout son courage et de toute sa présence d'esprit.» On reconnaît ce langage; il n'est pas spécial à tel pays, à telle époque. Chez nous aussi on l'a tenu, car, hélas! les hommes providentiels ne nous ont pas manqué. La race de ceux qui disposent de cette rhétorique spéciale n'est pas morte.

Gustave, tout en attisant secrètement les conflits au sein de la diète et en travaillant à déconsidérer les états, simulait une sorte d'indifférence pour les choses de la politique. Il s'occupait ostensiblement de projets de théâtre, visitait ses châteaux de plaisance, parlait bien haut de son prochain voyage en Russie, si bien que les états hésitaient à le croire capable de réaliser rien de sérieux. Ils prirent néanmoins quelques précautions, dont la plus grave fut de désigner, pour remplacer la garnison du château, le régiment d'Upland, sur la fidelité duquel on pouvait compter : seulement Gustave sut rendre cette mesure inutile; le régiment d'Upland était encore à quatre heures de Stockholm, que la révolution était faite.

Revenons à Sprengporten. Il avait mission de soulever et de conduire en vue de Stockholm les quinze cents hommes, tous étrangers, qui composaient la garnison de Sveaborg, forteresse posée dans le golfe de Finlande pour en défendre les approches. Si les vicissitudes de la mer venaient mettre obstacle à leur débarquement, le roi ferait mine de marcher contre eux à la tête de son régiment des gardes; il rallierait d'autres troupes postées non loin de la capitale et gagnées d'avance; puis il reviendrait en force sur Stockholm. A l'extrémité sud-ouest de la péninsule suédoise, une autre insurrection devait coïncider avec celle de Sveaborg. Un capitaine Hellichius, commandant la garnison de Christianstadt, place importante de Scanie, s'était fait fort de soulever ses hommes au nom du roi et d'entraîner toute la province. Les frères de Gustave, le prince Charles et le prince Frédéric, se rendirent, le premier en Scanie, dans le but apparent d'aller attendre le retour de la reine-mère en visite à Berlin, le second en Ostrogothie, pour prendre les eaux de Médevi. La reine-mère devait, en se trouvant à Stralsund, à l'abri de tout danger, seconder le coup de main dont son fils avait d'abord fixé l'exécution au 21 août, mais qui dut être avancé de deux jours, sous peine de perdre la partie. Il était convenu que Charles, sitôt informé de la révolte de Christianstadt, prendrait sous ses ordres les troupes placées à sa portée et celles que son frère Frédéric pourrait lui amener — ce qui, dans toute autre circonstance, eût été contraire aux lois, — et qu'il marcherait sur Christianstadt, où il serait censé aller combattre l'anarchie. En même temps, on répandrait le bruit d'un complot contre la vie du roi. Si le roi échouait dans la capitale, les mesures que les états prendraient infailliblement contre lui paraîtraient une confirmation de leurs desseins supposés, et on pourrait encore espérer pouvoir, par un autre coup de main, délivrer Gustave et réparer son échec.

Telle était la machination dont Gustave avait jeté les bases depuis longtemps. La moindre imprudence pouvait tout compromettre. Gustave, il est vrai, était homme de précaution. Son penchant pour la fourberie le poussait aux artifices les plus pitoyables. C'est ainsi que l'instruction écrite remise à Sprengtporten était signé *Gustaf* au lieu de *Gustav*, le roi ayant voulu par là se réserver, en cas de malheur, le moyen de renier sa signature (1). Deux ou trois fois, le secret faillit être divulgué. Un soir, à Ekolsund, Gustave perdit dans l'herbe, après le bain, et ne retrouva qu'après plusieurs heures de recherches tout le plan écrit de la révolution. Une autre fois, le page de service entendit une conversation de son maître avec le prince Charles et connut la mission de Scanie. Ce même jour, le prince Charles, à peine sorti du château, se rendit auprès de sa maîtresse et lui raconta tout : « La nature, dit Hamilton, fit ici un miracle : la femme ne parla pas. »

Ce qui avait été décidé s'exécuta. Seule, l'affaire de Finlande, à cause des deux jours d'avance, fut sans objet. Celle de Christianstadt [illegible] — M. Léouzon Le Duc lui-même le confesse — dans des conditions où « le comique le dispute au sérieux ». Toll y déploya les talents et l'aplomb d'un coquin que rien ne déconcerte; Hellichius y traita la légalité à coups de sabre, en vrai soudard. Ses soldats se prononcèrent le 12 août. Hellichius, après une nuit passée à table avec ses officiers, que de nombreuses libations mirent en belle humeur, s'empara dès l'aube de l'arsenal; il fit braquer douze pièces de canon sur la place principale de Christianstadt, pendant que Toll s'emparait de la trésorerie et occupait militairement l'hôtel de ville. Une proclamation d'Hellichius défendit aux habitants, terrifiés, de franchir le seuil de leurs demeures, sous peine de mort. Dans une déclaration rendue publique, il refusait toute obéissance aux *soi-disant états*, alors assemblés « par ruse et par violence », les accusant d'exercer un pouvoir tyrannique contraire aux lois, à la justice, au bien du pays, et de subir la pression des puissances étrangères. Il seyait bien à ceux qui palpaient l'argent de la France et obéissaient aux injonctions de M. de Vergennes, de mettre en avant ce dernier reproche!

Ce matin-là, précisément, le général baron de Rüdbeck, envoyé par les états pour voir si rien ne se tramait à Christianstadt arrivait devant la place : il s'en voyait refuser l'entrée et lisait le manifeste d'Hellichius. Dès le 16, il était de retour à Stockholm. Grande agitation dans le sénat et aux états. On tint conseil. Tout d'abord la connivence du roi parut hors de doute; il fut question de l'arrêter; les ministres d'Angleterre et de Russie se prononçaient dans ce sens. Mais on craignit d'irriter la capitale, de provoquer un soulèvement en faveur de Gustave. On se contenta d'appeler des troupes et d'attendre leur arrivée avant d'agir.

Le péril commençait pour le roi; ce fut alors que Gustave déploya ses qualités de comédien. Rüdbeck étant allé lui raconter son aventure, il feignit la plus grande indignation, le serra dans ses bras, le félicita du zèle qu'il avait déployé pour la cause de la liberté et tonna contre les insurgés, dont le crime lui paraissait sans excuse.

Cet art raffiné dans la tromperie fait la joie d'écrivains platement habitués à tout grandir chez les grands, à tout rapetisser chez les petits. Le mensonge, la fraude, la trahison, le parjure sont acceptés comme des moyens légitimes de succès : ce sont là vertus de princes. Le vieux soldat, voyant pleurer Gustave, crut à sa parfaite innocence. Une seconde fois, il trouva le roi de Suède tout occupé d'un point de broderie dont une dame attendait le dessin. Le bon Rüdbeck, rapportant ce détail au club des nobles, en conclut que « le personnage ne serait jamais dangereux ». Or Gustave, à cet instant même, recevait du prince Charles un message annonçant la concentration sous ses ordres de cinq régiments prêts à marcher. C'était le 18. Les états, malgré toutes les

(1) Léouzon Le Duc, *Gustave III*, p. 50.

habiletés de Gustave, pressentaient un piége : ordre fut envoyé aux troupes attendues de forcer l'étape, à d'autres de marcher contre Hellichius ; il fut enjoint aux frères du roi de rentrer à Stockholm, et Gustave reçut l'invitation formelle de ne pas quitter la ville. Dès la veille au soir, il avait été averti que ces mesures allaient être prises par un billet confidentiel de la comtesse de Posse ; la comtesse en tenait les détails de son frère Wrangel, chapelain de la cour : « La Providence, dit Hamilton, agirait trop directement si une révolution devenait jamais possible sans l'intervention des femmes et des prêtres. »

De part et d'autre on s'observait. La longanimité des états, leur indécision, sauvèrent Gustave. Lui, il ne pouvait plus hésiter : d'heure en heure le péril s'accentuait. Sprengtporten devait fournir les premiers éléments de la lutte, mais il pouvait être retardé par la mer ; le mieux, ne pouvant plus attendre, était de se passer de lui. Le colonel Saltza, que Gustave consultait le 18, lui envoya de son lit de malade cette simple réponse : « Demain ou jamais ! » Gustave se prépara donc pour le 19. Conformément à ses habitudes de dissimulation, il voulut paraître beaucoup plus occupé de plaisirs et de fêtes que de politique et de complots. Il assista le soir même du 18 à la représentation du premier opéra donné en langue suédoise : *Thétis et Pelée;* à l'issue du spectacle, un souper splendide réunit une brillante compagnie; Gustave s'y montra d'une gaieté folle; au jeu, il gagna des sommes assez rondes à la baronne Pœchlin, femme de son plus redoutable adversaire. Ses invités partis, il écrivit quelques lettres, une entre autres à M. de Vergennes, fit préparer des passe-ports sous des noms supposés pour ses partisans en cas d'insuccès ; il signa les ordres nécessaires pour l'arrestation des sénateurs et des membres de la diète, remit en des mains sûres ses papiers les plus importants et fit partir la reine pour une des résidences voisines de la capitale. Ensuite il sortit du château pour aller inspecter les portes de la ville et se rendre compte *de visu* des dispositions prises par ceux qu'il allait essayer de surprendre. Au retour, il se jeta tout habillé sur un sopha et attendit le jour.

IV.

La matinée du 19 s'annonça superbe. Gustave fut debout à son heure ordinaire. Il avait donné l'ordre de tenir tous les chevaux de son écurie sellés. Vers dix heures, il descendit de ses appartements. Il portait un habit bleu à boutons d'or, des culottes de drap noir, des bas de soie de même couleur, des souliers bouclés d'argent, la simple épée d'officier et sur des cheveux sans poudre le chapeau à trois cornes dépourvu de tout ornement. Il était pâle et agité lorsqu'il traversa la salle du sénat; de dures apostrophes l'accueillirent; il répliqua. La scène devint violente et le conseiller Kalling essaya même de lui barrer le passage. Encore un peu, tout était perdu. Gustave réussit à se dégager; il gagna la cour, sauta sur son cheval et s'éloigna précipitamment, suivi de son escorte. Au parc d'artillerie, il fit appeler le comte de Hessenstein, fils naturel de Frédéric Ier; croyant pouvoir compter sur lui, il le nomma commandant de la garnison et l'invita à lui prêter serment; le comte, pour toute réponse, jeta son épée aux pieds du roi et se constitua prisonnier. Gustave, quelque peu troublé, se rabattit sur l'arsenal et y présida aux exercices militaires. Plus de deux cents jeunes officiers acquis à sa cause s'y trouvaient réunis; ils le reconduisirent au château. Dans les rues, Gustave se montra fort aimable pour la foule, « saluant familièrement jusqu'au plus bas peuple », dit Sheridan.

Midi sonnait. La garde montante arrivait; celle qu'elle venait relever n'était pas encore partie. Gustave rassembla les chefs des postes et les autres officiers présents dans la salle du rapport; il les harangua longuement, les adjura de se joindre à lui pour « détruire le despotisme oppresseur de l'aristocratie » et « relever l'antique liberté suédoise ». Tous jurèrent de le suivre, à l'exception de trois. « Songez à ce que vous allez faire », dit sévèrement Gustave à l'un d'eux, Cederstrom, capitaine d'une compagnie des gardes; Cederstrom répondit : « Si j'étais capable de violer le serment par lequel je suis engagé envers les états, je serais également capable de manquer à celui qu'exige de moi Votre Majesté. » Courageuses paroles, trop rares en de pareilles circonstances dans la bouche d'un soldat, et que l'histoire a recueillies. Le roi mit le capitaine aux arrêts et lui demanda son épée; puis il se ravisa, radoucit sa voix, et, « pour preuve de sa confiance », pria Cederstrom de reprendre son épée et de rester près de lui pendant cette journée. Mais l'honnête capitaine tint bon; il pria le roi de le dispenser de tout service en cette circonstance. Au dehors, les soldats semblaient irrésolus et inquiets; Gustave, surpris de leur attitude, eut un moment de poignante hésitation. Un sergent vit son trouble et s'écria : « Tout ira bien; vive Gustave! » Le roi, ranimé par ces paroles, poussa son cheval en avant et dit : « Allons! je m'abandonne à la fortune! » Et il répéta dans un discours véhément ce qu'il venait de faire entendre sous les voûtes discrètes de la salle du rapport. Une seule protestation se produisit; elle fut aussitôt couverte par des acclamations enthousiastes. Les soldats prêtèrent serment et chargèrent leurs armes; 150 ducats leur furent distribués, la caisse de l'ambassadeur français ayant été mise à la disposition du roi pour les frais du coup d'État.

Gustave noua ensuite un mouchoir blanc à son bras gauche et, suivi d'un groupe nombreux d'officiers et de citoyens empressés les uns et les autres à adopter ce signe de ralliement, il alla prendre possession des principaux postes de la ville, mêlant sur son passage les discours emphatiques aux ducats bien sonnants. Aux habitants il affirme qu'il s'agit seulement de mettre fin à l'anarchie, qu'il dédaigne le pouvoir absolu et veut modestement sauver l'ordre. Pendant ce temps, les canons tirés de l'arsenal sont braqués devant le palais, sur les ponts, aux avenues, et les artilleurs se tiennent prêts, la mèche allumée. On affiche bientôt une proclamation du roi. Que veut-il? Peu de chose. Il veut que ses fidèles sujets et habitants de la capitale demeurent tranquilles et « respectueux spectateurs » de toutes les mesures qu'exigent « la conservation de la sûreté publique, l'indépendance du royaume et sa vraie liberté ». Défense de sortir des maisons et d'obéir à des ordres « autres que ceux qui seraient donnés par Sa Majesté, sous peine d'être traité comme *sujet infidèle* ». Défense, en outre, de quitter la ville sans une autorisation signée du roi.

Au milieu de cette aventure, que deviennent le représentants légaux de la nation? Dès le premier moment, les grenadiers ont croisé la baïonnette sur les sénateurs réunis pour délibérer; tous sont prisonniers dans la salle du conseil, prison-

niers pour trois jours! Le comité secret, à l'instigation du général Pœchlin, avait eu l'idée de se réfugier dans l'île de l'Amirauté; mais déjà ce projet n'était plus réalisable : les membres furent arrêtés, ainsi que tous les membres de la diète convaincus ou seulement soupçonnés de fidélité à la Constitution. On leur épargna toutefois la prison; ils furent gardés à vue au château même, et l'usurpateur eut l'amabilité de faire dire par son aide de camp à leurs familles qu'elles n'eussent pas à s'inquiéter. Le peuple de Stockholm, inconscient ou terrifié, laissa faire; il resta indifférent aux efforts indignés du grand gouverneur Rüdbeck qui, l'épée nue à la main, se lançant à travers les rues, criait : « Aux armes, Suédois, ou c'en est fait de votre liberté! » Gustave le fit saisir par ses soldats.

Pœchlin, plus heureux, reussit à quitter la ville; il voulait rejoindre son régiment et revenir à sa tête étouffer la révolution : tentative inutile. En quelques heures, toute la capitale fut soumise. Le peuple eut la simplicité de croire que son intérêt entrait pour quelque chose dans ce guet-apens royal. Ces belles proclamations, qui devaient être mises de côté sitôt après le succès, excitaient l'enthousiasme des artisans, des ouvriers, des pauvres gens dont le labeur est si rude et la vie si pénible. Celui dont le premier devoir eût été de respecter les institutions venait de les anéantir par surprise, et tout s'était fait si rapidement que notre ambassadeur M. de Vergennes n'en pouvait croire ses yeux. Debout sur une échelle appliquée au mur du parc d'artillerie, il avait suivi d'un regard anxieux les mouvements de Gustave et des troupes. « Ainsi, s'écrie Sheridan, le roi qui s'était levé le matin le prince le plus limité de l'Europe se rendit, dans l'espace de deux heures, non moins absolu à Stockholm que le monarque français l'est à Versailles ou le Grand Seigneur à Constantinople. »

La journée du 20 fut consacrée à la prestation des serments des magistrats municipaux, des divers colléges de justice, de la milice bourgeoise et des troupes; le peuple lui-même fut appelé à le prêter en masse. Celui qui venait de trahir les engagements les plus sacrés était pressé d'exiger qu'on jurât de lui être à jamais fidèle, et, pour faire tomber toutes les inquiétudes, il ne cessait de recourir à cette formule : « Je renonce à toute idée de *souveraineté*, de *pouvoir absolu*, mettant ma principale gloire à me regarder comme le premier citoyen d'un peuple véritablement libre. » Les faiseurs de coups d'Etat sont condamnés, pour réussir, à invoquer la liberté, tout en voulant la violer et en la violant en effet.

Restait à faire adopter une Constitution nouvelle, destinée à remplacer celle qui venait d'être si lestement détruite. Il fallait en entourer la mise au jour des apparences de la légalité. En conséquence, des hérauts proclamèrent aux quatre coins de la ville et à son de trompe que les états s'assembleraient le lendemain 21, et que tout membre défaillant serait déclaré traître à la patrie. Afin d'appuyer d'une manière efficace les paroles qui allaient descendre du trône, des régiments de la garde, armes chargées, baïonnette au fusil, se massèrent dès le matin autour du château. L'artillerie tourna ses canons contre la salle des délibérations et se tint, mèches allumées, prête à faire ronfler ses arguments irréfutables. Et comme si ce déploiement ne suffisait pas à impressionner les esprits et à les rendre suffisamment malléables, on répandit le bruit que Sprengtporten approchait avec sa légion d'étrangers.

A onze heures, les états s'assemblèrent. On ne permit pas aux différents ordres de se réunir dans leurs chambres respectives et d'entrer en séance précédés de leurs orateurs, conformément à l'usage immémorial; le maréchal de la diète se présenta sans le bâton qui était la marque distinctive de sa charge. L'usurpateur, portant le manteau royal et la couronne, pénétra dans la salle entouré de sa grand'garde et d'un nombreux état-major. Louis XIV entrant botté et éperonné dans le parlement n'avait pas la mine plus insolente. Un silence glacial l'accueillit. Il gravit les marches du trône, serré de près par la cohue prétorienne, saisit le sceptre d'argent de Gustave-Adolphe, le fit résonner trois fois et déclara la séance ouverte.

Emphatique et théâtral, affectant l'air courroucé, il parla de sa douleur en présence d'une situation qui avait mis la patrie à deux doigts de sa perte. Sa franchise, sa sincérité, ses efforts pour étouffer la discorde, on avait tout méconnu. La liberté, « le droit le plus noble de l'humanité », avait été changée en un despotisme aristocratique : rien de sacré pour ces oppresseurs du peuple qui n'hésitaient pas à violer les lois. Invoquant « les décrets de la Providence », qui l'avaient élevé au trône, il s'écria d'un air de défi : « Si quelqu'un parmi vous ose me contredire, qu'il se lève hardiment et dépose contre moi! » Pour toute réponse, l'assemblée tourna ses regards vers les hautes fenêtres derrière lesquelles luisaient au soleil le fer des baïonnettes et le bronze des canons.

Le coup d'État s'était fait avec l'argent français. Gustave, reprenant sa diatribe, s'éleva contre l'ingérence du dehors; il avait espéré que ses efforts rompraient « les liens que l'or étranger » voulait imposer : peine inutile. Aussi le « Tout-Puissant » avait manifesté sa colère contre ceux qui avaient usurpé la « domination » en refusant les dons de la terre au peuple tout entier. C'est la logique ordinaire de ces sortes d'amplifications. Le « Tout-Puissant » ne frappe pas ceux qui l'affligent, — il frappe leurs victimes; telle est sa justice, revue et corrigée par les hommes providentiels. Mais Gustave avait besoin de cet accroc au sens commun pour établir qu'il n'avait trouvé, après l'assistance du « Très-Haut », d'autre remède aux maux de la Suède que de briser « le joug de la tyrannie et de l'oppression ». Dieu ayant béni son entreprise, « j'ai sauvé ma personne et le royaume! » s'écria-t-il. Et cet impudent qui avait lancé ses grenadiers contre la représentation nationale affirma de nouveau qu'il n'avait d'autres vues que de faire régner la liberté et les lois. « Le Dieu tout-puissant, à qui rien n'est caché, lit dans mon cœur les sentiments dont je suis pénétré, dit-il en terminant; que sa bonté daigne répandre sa bénédiction sur vos conseils et sur vos décisions! »

Gustave tenait en réserve trois projets de Constitution, se proposant d'exhiber le texte qui lui paraîtrait cadrer le mieux avec les dispositions de l'assemblée. Son discours achevé, il fit donner lecture par le secrétaire de la nouvelle *forme de gouvernement*. Elle consistait en 57 articles et assurait à ce roi de vingt-six ans un pouvoir sans limite. Il avait le droit d'assembler et de dissoudre les états à volonté; il disposait de l'armée, de la marine, des finances, et nommait seul à tous les emplois civils et militaires. Les impôts existants étaient rendus perpétuels, et le roi se réservait, en cas de nécessité pressante, la faculté d'en établir et percevoir de nouveaux en attendant la convocation de la diète; enfin les états, naguère souverains, ne délibéreraient plus à l'avenir que sur des propositions de la Couronne.

L'assemblée fut invitée à donner son approbation au document qui venait de lui être communiqué. Un membre de la noblesse proposa de limiter le vote des impôts à un certain nombre d'années; mais le maréchal de la diète, créature du roi, refusa de mettre aux voix l'amendement proposé, et Gustave, prenant la parole, exprima le souhait que les nobles eussent dans « ses soins paternels » la même confiance qu'avaient témoignée les autres ordres..., sans doute en ne soufflant mot.

Le maréchal de la diète, président de l'ordre de la noblesse, et les trois orateurs des ordres inférieurs signèrent la nouvelle charte qui rétablissait en Suède le pouvoir personnel, cause de ses défaites, de ses misères et de ses hontes; les états, bon gré mal gré, prêtèrent serment; le roi leur en dicta lui-même la formule pendant qu'au dehors les trompettes royales annonçaient l'événement aux habitants de Stockholm. Gustave savait que les actes religieux sont le couronnement nécessaire de certaines entreprises; Machiavel a grand soin de prescrire aux princes de colorer l'inexécution de leurs serments par des dehors de piété; Gustave s'écria donc : « Puisqu'il a plu à la divine Providence de renouer l'ancienne union entre le roi et son peuple, il est de notre devoir à tous de lui rendre ici de justes actions de grâces. » Otant alors sa couronne, il tira son livre de prières et entonna le *Te Deum*, qui fut très-dévotement chanté par les assistants. Un baise-main royal termina cette scène de haute comédie. La Suède avait un maître qui allait maintenant prononcer seul sur son sort, selon l'étendue de ses lumières et au gré de ses caprices.

V.

Ainsi s'accomplit cette révolution du 19 août 1772 qui occupa toute l'Europe. Les personnes arrêtées ne recouvrirent la liberté qu'en échange d'un serment solennel. Le sénat fut déposé par des lettres patentes qui créaient du même coup un nouveau conseil sénatorial choisi tout entier par le roi. Tout abus d'autorité engendre la peur et la lâcheté : les *Chapeaux*, ravis de voir écraser leurs rivaux, oublièrent que leur chute entraînait la ruine de la Constitution et, dit Posselt, que « tout l'avantage produit par ce changement serait pour le roi et non pour eux ». Les *Bonnets*, divisés, déconcertés, ignorant encore quels étaient les véritables desseins de Gustave et la part que leurs adversaires avaient prise à l'événement, se soumirent. Pour tout dire, les états en vinrent à voter une Adresse honteuse pour remercier Sa Majesté d'avoir, au risque de sa vie, délivré le royaume de l'anarchie, et le nouveau conseil sénatorial fit frapper une médaille commémorative. La diète fut close le 9 septembre et ajournée à six ans.

Naturellement tous ceux qui avaient coopéré au coup d'État se virent récompensés, comblés de places et de titres. Une nouvelle race d'hommes allait paraître à la cour de Stockholm. Les sénateurs déchus se retirèrent dans leurs domaines, accablés de honte et de chagrin, poursuivis par les huées des triomphateurs et chargés du mépris public. A leur place on vit fondre une nuée de parasites qui faisaient mine de regarder le roi comme le représentant de Dieu sur la terre, gens tarés, dissolus, rampants, pressés de jouir et bons à tout.

Nous savons quel usage fit d'un pouvoir usurpé le prince qui jurait de maintenir la liberté, et à quelle fin tragique le conduisit un despotisme qui ne devait pas tarder à devenir intolérable. On parle du despotisme des États; mais en quoi le despotisme d'un seul homme, ne s'inspirant que de son propre fonds, était-il préférable au despotisme d'une assemblée qui pouvait errer et qui erra déplorablement, mais qui du moins, jusque dans ses fautes, jusque dans ses excès, jusque dans ses divisions malheureuses, était plus près du pays dont elle émanait, dont elle reproduisait les fatales distinctions de classes, que ne peut jamais l'être un monarque absolu, flatté, encensé, caressé, trompé sans relâche par les pires ennemis du bien public? A qui faire croire que Gustave, à lui tout seul, allait être plus infaillible que les états réunis? On ne voit donc pas ce que gagnait le peuple à la révolution du 19 août 1772. Sa liberté, son repos, sa fortune reposaient désormais sur une volonté unique. Les événements ne tardèrent pas à prouver, comme toujours, que la stabilité du pouvoir personnel est une chimère et une impossibilité.

Au début, quelques réformes firent illusion sur les intentions du souverain ; des mesures libérales, presque aussitôt retirées que proclamées, donnèrent lieu, en Suède et à l'étranger, à de pompeux éloges. Il en fallut bientôt rabattre en voyant que le nouveau maître ne se pressait nullement de convoquer les états ; que, sans les consulter, de sa propre volonté, en dépit de la déclaration de 1772, il se jetait étourdiment dans une guerre désastreuse contre la Russie. Ses propres soldats, et jusqu'à ce Sprengtporten qui avait aidé au coup d'État, tout ce qui avait conservé un peu de bon sens refusait de le suivre. Mais une guerre est la ressource suprême des princes qui veulent détourner l'attention publique des désordres de leur administration intérieure; ils croient y trouver un moyen de relever les finances de l'État épuisées par leur faste et celui de leurs insatiables créatures et complices. Gustave, besogneux, en quête de subsides, tendant la main à la France, à l'Angleterre, à l'Espagne, à la Turquie et même à la Russie, se fait le coryphée de la coalition dirigée contre la Révolution française, dans l'espoir de faire de l'or « avec les sabres ». Dans l'état désespéré du Trésor, la Suède ne peut être sauvée que « par le pillage de la guerre ». Voilà, de l'aveu même de son auteur, ce que le coup d'État produisit après vingt années d'expérience du pouvoir personnel le plus absolu.

En revanche, jamais luxe plus insolent n'avait été affiché à la cour; jamais cérémonial plus rigoureux ne s'était pratiqué autour du trône, et l'inflexible étiquette ne permettait plus l'accès du château que dans des conditions scrupuleusement réglées par acte souverain. Le jeu, le bal, le spectacle passaient avant toute autre préoccupation ; l'orgie était en permanence dans les châteaux de plaisance, et tout rappelait les choses de théâtre autour de celui que Catherine II, avec un souverain mépris, traitait de *petit roi*, de *comédien amateur*. Non content de bouleverser les mœurs et les habitudes, ne voulut-il pas donner un costume à « son peuple », un costume emprunté à la mode espagnole, et qui était le comble du ridicule ?

Ces folies ne pouvaient manquer de provoquer de sourds mécontentements. La noblesse, qui ne pardonnait pas à Gustave le coup d'État de 1772, luttait, prête à saisir l'occasion d'une revanche. A la diète de 1789, elle voulut parler, battre en brèche ce despotisme mêlé de danses et de chansons. Gustave recourut à un nouveau coup d'État. Il fit arrêter trente membres de l'ordre équestre et proclama l'*Acte d'union et de*

sûreté, c'est-à-dire qu'il s'investit du pouvoir absolu de faire la guerre et la paix selon sa propre volonté. Ce nouveau triomphe de Gustave accrut l'outrecuidance et la morgue de ses partisans ; ses ennemis s'exaspérèrent. Dans des conciliabules où résonnaient les grands mots de patrie et de liberté, on discutait s'il n'y aurait pas lieu de saisir une occasion de s'emparer de sa personne et de restaurer la Constitution de 1720. Des moyens plus violents étaient proposés : le vieux général Pœchlin était de ceux qui voulaient le sang du roi coupable; les comtes Horn et Ribbing brûlaient, comme lui, de venger sur Gustave « l'esclavage de la patrie ». A ces conspirateurs se joignirent beaucoup d'autres personnages non moins considérables. Le capitaine Anckarström, qui longtemps avait vécu dans l'exil, devait être l'instrument. Couvert d'un masque blanc et d'un domino noir sous lequel il tenait cachés deux pistolets chargés jusqu'à la gueule de tronçons de balles et de vieux clous et un long coutelas dentelé, il guetta dans un bal masqué le roi, qu'un groupe de dominos noirs enveloppa tout à coup : « Bonjour, beau masque ! » dit un de ces dominos à Gustave. C'était le signal. Anckarström, placé derrière le roi, lui déchargea dans les reins un de ses pistolets.

Au bout de treize jours de souffrances, Gustave expirait, laissant la Suède livrée aux orages qui aboutirent à faire chasser du trône son fils Gustave IV.

A. [illegible]

INSTITUT DE FRANCE

[illegible] 1

M. EDMOND LE BLANT,

[illegible]

La Richesse et le Christianisme à l'âge des persécutions.

Messieurs,

Il n'est pas de thème plus familier à ceux qui écrivirent après le triomphe de l'Eglise, que les imprécations contre la dureté des riches. Saint Chrysostome, saint Augustin, saint Basile, Salvien, saint Jerôme et tant d'autres montrent l'orgueil, les violences de ces oppresseurs qui, trop souvent, dépossèdent les petits, les chargent d'injures et de coups, les jettent en prison et ne reculent même pas devant le meurtre. « Elle n'est plus, dit Salvien, cette sublime sainteté des premiers âges, de cette époque où tous les disciples du Christ, échangeant des biens périssables contre les trésors d'en haut, achetaient les richesses éternelles au prix de la pauvreté en ce monde! A ces vertus ont succédé l'avarice, la cupidité, la rapine. »

Les temps ont changé en effet, et la victoire même de l'Église a tout transformé chez les fidèles. Dans leurs rangs ont été versés les éléments les plus divers et les moins purs. Beaucoup ne se sont rallies que pour suivre le torrent et par cette seule raison que la foi chrétienne est devenue la religion de l'État. Le but que poursuivent alors les écrivains ecclésiastiques, c'est le renoncement des riches aux méfaits, aux violences, à la dureté qui leur fait négliger les œuvres de miséricorde : que les heureux du siècle gardent leur avoir, mais en sachant assister l'infortuné ! La pauvreté, disent même les Pères, est une nécessité en ce monde : c'est l'austère maîtresse, l'aiguillon salutaire qui pousse l'homme au travail ; sans elle, la société serait frappée d'inertie et de mort. Le nivellement des biens, tel que l'avait rêvé et souvent même réalisé la première communauté chrétienne, ne semble plus être leur visée, et, chose digne de remarque, un concile de l'an 415 condamne chez les hérétiques pélagiens cette proposition conforme aux paroles, sinon à la pensée du Christ : « Les riches ne peuvent être sauvés s'ils ne renoncent à leurs biens. »

Comment a pu s'accomplir cette évolution singulière ? Comment à l'ordre du Seigneur, en est-on venu à substituer une règle moins rigoureuse ? Voilà ce qu'il importe d'étudier si l'on veut pénétrer dans la pensée des hommes qui, au temps des persécutions, acceptèrent, riches ou pauvres, avec un même courage, les tortures et le trépas.

Lorsque, dans cet âge héroïque, les Pères parlent de la richesse, c'est le plus souvent pour rappeler aux chrétiens qu'elle leur fera perdre la récompense d'en haut. Un trait même de la vie du Christ appuyait cette redoutable menace. Un jeune homme s'était approché en lui disant : « Bon maître, que me faut-il faire pour acquérir la vie éternelle ? » Jésus lui répondit : « Si tu veux entrer en la vie, garde les commandements. — Quels commandements ? » reprit le jeune homme. — Jésus dit : « Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne déroberas pas, tu ne porteras pas de faux témoignage ; honore ton père et ta mère et aime ton prochain comme toi-même. » — Le jeune homme répondit : « J'ai observé tous ces commandements dès ma jeunesse ; que me manque-t-il encore ? » — Jésus lui dit : « Si tu veux être parfait, vends tout ce que tu possèdes et donnes-en le prix aux pauvres ; tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens, et suis-moi. » Le jeune homme, entendant ces mots, se retira plein de tristesse, car il avait de grands biens ; et Jésus dit à ses disciples : « Je vous le dis en vérité, il est difficile qu'un riche entre dans le royaume des cieux ; et je vous le dis une fois encore, il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le ciel. »

Telle était la persuasion commune, tel était l'enseignement de la première Eglise. La redoutable image du riche précipité dans les enfers, tandis que le séjour des bienheureux s'ouvrait pour le pauvre Lazare, était présente à tous les esprits. Aux réponses, aux paraboles du Christ se joignaient d'autres enseignements : on se redisait les allégories du *Livre d'Hermas* et la brillante vision que rappelle une fresque des catacombes de Naples. Apparue sous les traits d'une femme, l'Église montrait à Hermas une tour que de célestes ouvriers élevaient au-dessus des eaux avec des pierres équarries et resplendissantes. Près de l'édifice en étaient d'autres, inégales, fendues, non dégrossies, qu'on brisait et qu'on rejetait, et dont quelques-unes tombaient dans un brasier. « Maîtresse, dit Hermas étonné, quelles sont ces pierres brutes que l'on n'emploie pas à élever la tour ? » — Elle me

---

1 Voy., [illegible] M. [illegible], président, [illegible] M. A. [illegible] *lu l'ouvrage par [illegible]*.

répondit : « Ces pierres, ce sont les riches qui ont embrassé la foi ; lorsque vient la persécution, leurs richesses les poussent à renier Dieu. » — Et je repris : « Maîtresse, quand seront-elles utiles à Dieu ? — Lorsqu'elles auront été équarries, dit-elle, et défaites des richesses décevantes ; alors elles pourront entrer dans l'édifice du Seigneur. Une pierre ronde ne peut devenir carrée si elle n'est taillée et ne perd quelque chose de sa masse ; de même les riches de ce siècle ne deviennent utiles à Dieu que si l'on retranche leurs richesses. Juges-en par toi-même : tu fus autrefois riche et inutile ; maintenant tu peux servir et tu es digne de recevoir la vie. Toi donc aussi, tu as été l'une de ces pierres. »

Dans un traité célèbre sur les apostasies de son temps, saint Cyprien montrait de même les riches fatalement menés à la chute par leur attachement aux biens terrestres : « Ce sont, dit-il, autant de liens qui ont enchaîné leur courage. » Et il répétait avec le Christ : « Si tu veux être parfait, vends tout ce que tu possèdes et distribues-en le prix aux pauvres. » Avant lui, on avait écrit : « Les riches, pris dans d'étroites entraves, pensent plus à leurs trésors qu'au ciel ; le Seigneur les a condamnés par avance. »

On n'en était pas trop persuadé, et un coup d'œil jeté sur les écrits des Pères montre l'effet d'un enseignement dont la rigueur, la nouveauté rappelaient les railleries des païens, et qui venait fatalement rétrécir le cercle de la propagation.

Je sais que des découvertes récentes ont montré que la diffusion du christianisme aux premiers âges ne s'est pas, autant qu'on l'a pu croire, circonscrite dans les classes les plus humbles, et que plus d'une famille puissante a écouté la voix du Seigneur. Mais, à côté des monuments tirés du sol de Rome par la haute sagacité de M. de Rossi et dont on ne saurait méconnaître la valeur, des affirmations précises ne nous permettent pas de nous tromper sur les éléments dont se formèrent surtout les premiers groupes chrétiens. Minutius Felix, Tertullien, saint Jérôme, s'accordent à nous montrer la masse des fidèles recrutée dans la portion la moins élevée de la société romaine. « Il est peu de riches parmi nous, » dit le docteur africain, et, longtemps après lui, Lactance nous montre la conversion des pauvres plus facile que celle des privilégiés de la fortune.

Bien des obstacles, en effet, venaient fermer la route à celui qui, vivant dans l'opulence, se sentait entraîné vers le christianisme. Qu'il gardât ou qu'il sacrifiât ses biens, un concert de malédictions s'élevait des rangs des païens contre le nouveau converti. Les colères que soulevait sa résolution, et dont Tertullien nous fait comprendre toute l'ardeur, se montrent dans l'histoire d'illustres personnages du ve siècle : Victorin, saint Paulin de Nole. C'était de la part de ce dernier, répétaient les grands, un acte intolérable indigne d'un homme de cette race, de ce talent, de ce caractère. Lui-même écrivait : « Où sont-ils maintenant, mes proches, mes anciens amis ? Où sont ceux avec lesquels je vivais naguère ? Je suis mort pour eux tous, et, comme parle l'Écriture, je ne suis plus qu'un étranger pour mes frères. Ceux qui autrefois m'avaient aimé se sont éloignés de moi ; ils se dérobent en ma présence, comme un fleuve qui se précipite, et je leur suis devenu un objet de confusion. » Vers le même temps, la crainte d'un tel soulèvement avait fait hésiter le rhéteur Victorin inclinant vers le christianisme. Parvenu au rang de *clarissime*, il redoutait l'explosion des cris de la noblesse, presque entièrement encore demeurée païenne, et qui, lorsqu'il reçut le baptême, s'emporta en imprécations, « grinçant des dents et séchant de dépit ».

S'il voulait garder sa fortune, le riche converti rencontrait en même temps un écueil près de ses nouveaux frères. Aux premiers âges de l'Église, alors que les enseignements du Christ n'avaient pas encore pénétré profondément dans les esprits, saint Jacques avait dû reprendre les fidèles et leur rappeler que devant le Seigneur s'effacent les distinctions terrestres : « S'il entre dans votre assemblée, leur disait-il, un homme brillamment vêtu, portant un anneau d'or, et en même temps un pauvre en haillons, n'allez pas offrir au premier une place d'honneur et dire à l'autre : « Tiens-toi debout « ou assieds-toi au bas de mon escabeau. » Dédaigner le pauvre et s'arrêter à la condition des personnes, c'est violer la loi. » Deux siècles plus tard, un grand docteur rappelle aux hommes leur égalité devant Dieu, mais c'est en un sens opposé que je vois donner l'avertissement. La supériorité des pauvres vantés sous tant de formes, leur droit proclamé par le Christ d'être presque les seuls à espérer l'entrée au royaume des cieux, les avaient gonflés d'un vain orgueil, et les chrétiens opulents avaient parfois à souffrir de leur arrogance. Aucune avidité jalouse ne venait à coup sûr animer ceux auxquels Clément d'Alexandrie reproche cette attitude hautaine, car l'antique loi du christianisme condamne tout regard d'envie sur les biens du prochain ; mais le coup portait, et plus d'un riche en devait ressentir l'atteinte.

Fallait-il donc ainsi, pour ne plaire qu'à quelques-uns, et suivant le rigoureux précepte dont s'était effrayé le jeune Hébreu, tout sacrifier pour suivre le divin Maître ? Ne commettrait-on pas alors une impiété envers ses propres enfants, que saint Jérôme recommande de ne pas laisser dans l'indigence ? Et qu'était-ce aux yeux des anciens, à ceux de plus d'un chrétien même, que l'homme sans ressources ? Un objet de mépris et de risée. Juvénal l'a écrit :

> Nil habet infelix paupertas durius in se
> Quam quod ridiculos homines facit.

Un récit, moins parfait d'ailleurs qu'on ne pourrait le souhaiter, celui du martyre de saint Quentin, présente à cet égard un trait digne d'attention. Le saint, debout devant le tribunal, est un homme de haute naissance qui s'est dépouillé de ses biens pour les donner aux indigents. Le magistrat l'interpelle : « De toutes ces richesses que t'avaient laissées tes nobles parents, tu as voulu descendre, pour l'amour d'une vaine secte, à un tel degré de misère que tu sembles aujourd'hui le dernier des mendiants ; j'en rougis pour l'honneur de ta race. »

L'attachement aux biens terrestres, le souci de l'avenir pour les enfants, le respect humain, le mauvais accueil même qu'on trouvait auprès de quelques chrétiens, arrêtaient plus d'un de ceux entre les riches que leurs cœurs eussent portés vers la foi nouvelle. A peser les paroles du Maître, à les entendre commenter, les heureux de ce monde hésitaient, se persuadant que les biens de la vie future leur étaient refusés, que celle d'ici-bas leur restait seule, et se rejetaient dans les plaisirs. La propagation du christianisme, le salut même de ceux qui l'avaient embrassé, en éprouvaient plus d'un dommage.

Un important traité de Tertullien, celui qu'il adresse à sa femme, nous montre l'une des faces du péril. Les mariages

mixtes, unissant des chrétiens à des idolâtres, mariages que condamnait saint Paul et contre lesquels les docteurs ne cessèrent de s'élever, n'avaient souvent pas d'autre cause : « Le plus grand nombre de ces scandales, nous dit l'éloquent Africain, vient de femmes riches. Plus d'une, orgueilleuse de sa fortune et de son nom, veut une maison splendide où son luxe puisse se déployer. Il est peu de riches dans l'Église et, s'il en est, peu qui ne soient mariés. Que feront donc ces femmes? Elles demanderont au diable un époux qui leur puisse fournir des litières, des mules, de gigantesques coiffeurs barbares. Une chrétienne rougit de s'unir à un chrétien sans fortune et de s'enrichir ainsi d'une sainte pauvreté. »

Un pareil mal appelait un prompt remède, et le grand docteur d'Alexandrie, Clément, voulut rassurer l'âme des riches en leur montrant que l'on pouvait gagner le ciel sans renoncer à ses biens. Le point capital, à ses yeux, c'est d'en user selon les règles de la charité. Tel fut le but de son traité célèbre : *Quel riche peut être sauvé?* « Plusieurs causes, écrit-il, font croire aux heureux d'ici-bas que le salut leur est plus difficile qu'aux pauvres : c'est une erreur; comme les autres, ils ont droit à la récompense. Le Christ lui-même n'a-t-il pas corrigé la rigueur de ses premières paroles en nous recommandant d'espérer dans la toute-puissante bonté de Dieu? N'a-t-il pas béni les riches maisons de Mathieu et de Zacchée? Comment nourrir, vêtir les indigents, comme il est ordonné, si l'on est soi-même le premier des pauvres? »

L'histoire des persécutions, à laquelle j'ai hâte de revenir, nous montre un autre encouragement, plus direct et plus considérable, donné à ceux qui, sans renoncer à leur fortune, s'attacheront à la loi du Christ. C'est dans un livre d'Origène que j'en trouve la première marque.

Un chrétien nommé Ambroise, le bienfaiteur, l'ami du grand docteur, fut enveloppé dans la persécution de Maximin et menacé de mort. Cet homme, né avec de grands biens, les avait conservés, et ce fut au nom de ces biens mêmes qu'Origène l'exhorta au martyre. Le Christ l'a dit : « Celui qui pour l'amour de moi abandonnera sa maison, sa famille, ses champs, retrouvera au centuple ce qu'il aura laissé et gagnera la vie éternelle. » Tel fut le thème que saisit l'ardente éloquence d'Origène, montrant à Ambroise que ses biens mêmes lui vaudraient une récompense plus haute : « Que je voudrais, dit-il, si je dois mourir en martyr, avoir à laisser, moi aussi, des maisons et des champs pour recevoir le centuple promis par le Seigneur! De même que ceux qui n'ont point enduré l'épreuve des tourments et des supplices cèdent le premier rang aux saints qui ont fait éclater leur constance dans la torture et dans les flammes, ainsi, nous qui sommes pauvres, nous devons, même si le martyre nous couronne, nous devons nous effacer devant vous; car vous aurez foulé aux pieds la gloire trompeuse du siècle, dont tant d'autres s'éprennent, et l'attachement à vos grands biens. »

Ainsi pouvaient se relever et monter d'un effort au premier rang les hommes qui, en entrant dans l'Église, avaient conservé cette opulence dont tant de saints docteurs condamnaient la possession; ainsi s'ouvrait plus largement pour eux cette porte du ciel que des interprètes trop sévères leur avaient voulu tenir fermée.

La voix d'Origène ne devait point demeurer isolée et sans écho. Plus de vingt ans après, bien loin des lieux où il avait écrit, en Numidie, un groupe de chrétiens fut appelé à confesser le Seigneur dans les tourments. Parmi les saints prisonniers se trouvait un fidèle nommé Emilien. Bien qu'appartenant à l'ordre équestre, disent les *Actes* avec cet accent de préjugé que nous trouvons ailleurs contre les riches, cet homme, dans son cachot même, s'imposait les jeûnes les plus austères. Il eut un songe : « Il me sembla, dit-il, que j'étais hors de la prison et que je rencontrais un païen, mon frère suivant la chair. D'une voix pleine d'insulte, celui-ci me demanda ce que nous devenions, comment nous vivions, privés de nourriture et plongés dans les ténèbres. Je lui dis : « Pour les soldats du Christ, sa parole est une lumière éclatante et un aliment réparateur. — Vous savez, reprit-il, que la mort vous attend tous, si vous vous obstinez. » Craignant qu'il ne se jouât de moi, je voulus une confirmation de cette annonce qui comblait mes vœux. « En est-il bien ainsi pour tous? » lui dis-je. — Il poursuivit : « Le glaive est sur vos têtes. Mais, dis-moi, vous tous qui renoncez à la vie, recevrez-vous au ciel des récompenses égales ou des couronnes différentes? — Il ne m'appartient pas, répondis-je, de dire mon sentiment sur une question si haute; cependant, lève les yeux et contemple la multitude des étoiles. Toutes ne brillent pas d'un même feu et pourtant toutes sont éclatantes. » La curiosité du Gentil ne fut pas encore satisfaite : — « Eh bien, s'il est une différence, quels sont ceux d'entre vous que préférera votre Dieu? — Il en est deux que je n'ai pas à te dire et dont le Seigneur sait les noms. » — Il insista une fois de plus et m'importuna pour obtenir une réponse. « Les préférés, dis-je, seront ceux dont le triomphe est chose rare et difficile, ceux pour lesquels il est écrit : *Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.* »

Telle dut être la persuasion qui releva plus d'un cœur ébranlé et appela dans les bras de l'Église ceux auxquels le sacrifice des biens de ce monde eût coûté un trop grand effort.

« Riche et noble, écrit un Père, c'est tout un; car les nobles sont riches, ou, s'il est des riches sans noblesse, leur fortune leur en tient lieu. » Un trait important manquerait donc dans cette part de mon étude, si je n'empruntais aux procès des martyrs une particularité digne de remarque et que je ne retrouve pas ailleurs.

Un rang élevé, je le répète, rendait aussi étrange qu'impardonnable, aux regards des idolâtres, l'abandon du vieux culte. Que la tourbe des déshérités suivît la loi du Crucifié, aspirât à l'avénement de ce règne mystérieux qui devait tout transformer chez les hommes, leur abjection, les appétits qu'on leur prêtait sans les connaître, pouvaient encore le faire comprendre. Mais la noblesse, comme la fortune, devait se garder d'une semblable chute. Dans les centres importants, les grands étaient, devaient rester, si je puis m'exprimer ainsi, le bataillon sacré du paganisme. Aux temps antiques, alors que fut jetée à Bourges la première semence de la foi, les sénateurs et les principaux citoyens étaient attachés au culte des idoles; ceux qui avaient cru étaient les pauvres, selon cette parole du Christ aux Juifs : « Les publicains, les femmes perdues vous devanceront dans le royaume des cieux. »

De longs siècles s'écouleront avant que tombe cette résistance. Ce seront les nobles qui combattront à Rome pour le rétablissement de l'autel de la Victoire; ce seront eux qui

s'élèveront, à Vienne, contre l'institution d'une fête de l'Église, et, en Afrique, saint Augustin s'affligera de trouver leurs âmes si fermées et leurs rangs si impénétrables. Tout effort fait pour rompre un tel faisceau soulevait des clameurs furieuses, et dans une lettre même où l'empereur Julien vante sa propre tolérance, il s'emporte en paroles violentes contre Athanase qui a osé, dit-il, baptiser des femmes de distinction.

Nulle part mieux que dans les procès des martyrs ne se montre l'ardeur des colères soulevées par la conversion des grands. Sous Dioclétien, en Afrique, au milieu d'un groupe de fidèles, se trouve un sénateur nommé Dativus. La torture ne lui peut arracher que des paroles entrecoupées : « Assiste-moi, Christ ! Aie pitié de moi ! Garde mon âme ! Soutiens mon cœur pour que je ne sois pas confondu ! Donne-moi la force de supporter les tourments ! » Puis il regarde déchirer son corps, plutôt qu'il ne semble le sentir. Le proconsul s'irrite et interpelle ce transfuge de l'aristocratie : « Membre du splendide sénat de cette cité, tu étais tenu, lui dit-il, de donner le bon exemple et de ne pas désobéir à l'ordre des princes. » Dans des *Actes* d'une moindre valeur, mais souvent dignes de remarque par les traits nombreux qu'ils nous conservent des originaux disparus, le même fait se rencontre fréquemment. Pour les chrétiens d'un rang élevé, les juges multiplient à l'infini les adjurations et les reproches : « Noble comme tu l'es, tu te dégrades par une folle croyance. — Tu te ravales au rang des esclaves. — Pense à l'illustration de ta famille ; reste digne de tes ancêtres ; ne deviens pas l'opprobre de ta race. — Né de parents riches et nobles, tu ne saurais imiter les enfants de familles grossières et misérables. — J'admire que quelqu'un de ton rang puisse descendre jusqu'à saluer pour son maître un homme pauvre et de basse extraction que Pilate a fait mettre à mort pour je ne sais quel crime. » Ailleurs, c'est un chrétien, membre, comme Dativus, de l'*Ordo* de sa ville, que l'on adjure de ne pas compromettre l'honneur du sénat en s'attachant au christianisme.

Dans tous ces traits, il n'est rien que de conforme à ce que des témoignages plus dignes de foi nous disent de l'attitude des païens devant la conversion des grands, et l'autorité d'une série de textes, peut-être négligés outre mesure, reçoit un surcroît de valeur de cet accord avec les données de l'histoire.

J'ai parlé, je parlerai ailleurs des obstacles qu'en même temps que les supplices, les païens s'efforçaient d'opposer à l'ardeur des conversions. Celui que je viens de dire, et qui tenait en dehors de l'Église les classes élevées de la société antique, était peut-être l'un des plus difficiles à briser. Les hommes ne l'avaient pas créé et il résultait à la fois de sentiments complexes de notre nature : l'instinct de la possession, le respect humain, l'orgueil de caste. Mais l'heure fatale était venue pour le vieux monde, et le formidable appareil des défenses qui semblaient le faire inexpugnable, devait s'écrouler pièce à pièce devant le flot montant de la foi nouvelle.

LES POETES MODERNES DE L'ANGLETERRE (1)

Wordsworth (2).

Le temps est à la commémoration des poëtes et des littérateurs anglais. Pendant que lord Houghton réédite les poëmes de Keats, MM. Kent et Forman ceux de Lamb et de Shelley, M. Pickering et la maison française Hachette ceux de Samuel Taylor Coleridge, M. Alexandre Grosart publie trois volumes d'œuvres inédites en prose de William Wordsworth. On peut être surpris que cette publication ait été si tardive. S'il est vrai, comme l'écrit lord Coleridge, que « la poussière même des œuvres de Wordsworth soit pour les gens de goût de la poussière d'or », comment a-t-on laissé passer plus d'un quart de siècle sans recueillir cette poussière ? A la vérité, tout le monde ne partage pas l'enthousiasme chaleureux, presque juvénile, du Lord Chief-Justice d'Angleterre. Pour bien des gens, Wordsworth est suranné ; pour beaucoup d'autres, c'est un faible penseur tandis que pour un petit nombre d'adeptes obstinés de l'école de Pope il est le grand coupable qui a voulu tirer d'un phénomène de dégénérescence intellectuelle une théorie d'autant plus pernicieuse qu'elle est nouvelle — et d'autant plus nouvelle qu'elle était oubliée.

Ces rares fidèles des vieux classiques ont accueilli la publication des trois nouveaux volumes de Wordsworth comme une provocation. La Revue tory qui a eu l'étrange fortune de conspuer à leur entrée dans la carrière tous les grands littérateurs anglais, depuis trois quarts de siècle, et d'assister ensuite à leurs triomphes, la *Quarterly Review*, a fourbi de nouveau les vieilles armes dont on eût pu croire qu'elle avait fait enfin une panoplie historique. Dans un article, du reste bien fait, et qui eût paru très-fort de raisonnement il y a quatre-vingts ans (3), elle reprend le procès de la poésie subjective, de l'individualisme en poésie, de la simplicité du langage rhythmé, en tant que cette simplicité rapproche la langue poétique de la prose. Elle nous répète que la poésie est un art essentiellement social, qu'elle doit par conséquent exprimer les sentiments de la société, et non ceux de l'individu ; que l'égoïsme, c'est-à-dire la préoccupation, l'étude de soi-même, est aussi déplacé, plus déplacé encore en vers qu'en prose ; que le *subjectivisme* est, en cette matière, un symptôme de la dissolution sociale, alors que les hommes ne pouvant plus sentir ni penser en commun, chacun se replie sur soi-même. Enfin elle proclame bien haut que la poésie est une langue, que la prose en est une autre, et qu'il est essentiel, en bonne littérature, de ne point les parler toutes deux à la fois.

L'occasion était belle pour remettre en honneur les principes classiques de l'école du XVIIIe siècle. Wordsworth est précisément l'homme qui a rompu avec le plus

---

(1) Voy. pour cette série les études sur *Charles Lamb, John Keats, Coleridge, Shelley*, dans la *Revue* des 14 et 21 juillet, 8 septembre et 6 octobre 1877.

(2) *The prose Works of William Wordsworth*, edited with Preface, Notes and illustrations. By the Rev. A. Grosart. 3 vol. in-8. Londres, 1876.

(3) *Quarterly Review*, n° 281.

d'éclat avec la tradition des poëtes didactiques; or, des trois gros volumes que vient de publier M. Grosart, un au moins est consacré aux théories esthétiques et poétiques de la nouvelle école. Pour nous, c'est là le côté intéressant des *Œuvres en prose* de Wordsworth. Quoiqu'elles renferment des écrits philosophiques et politiques, nous croyons que peu de personnes chercheront autre chose dans ces trois volumes que les vues de l'auteur sur l'art dans lequel il s'est acquis la renommée. A chacun son métier, dit le proverbe populaire. Comme politique, Wordsworth n'a pas été toujours très-heureux dans ses jugements; comme philosophe, il est même incertain qu'il ait droit à ce nom; mais comme poëte, aucun homme, à tort ou à raison, n'a mis sur son siècle une empreinte si profonde; aucun n'a personnifié aussi complétement une époque littéraire. C'est même un fait à remarquer que Wordsworth, qui n'est pas le plus grand poëte de son temps — Coleridge est plus que lui éloquent et harmonieux; Shelley, profond; Byron, énergique; Keats, achevé; Lamb, fin et pénétrant, — qui n'est pas même le premier-né de son école — Cowper l'avait précédé, — est cependant le représentant incontesté de la révolution littéraire. A ce titre, il lui appartenait d'en formuler les théories, et c'est par l'exposé de ses doctrines que la collection de ses œuvres en prose a son mérite et conservera son prix.

I.

Aucune vie n'a été plus simple, plus calme, plus exemplaire que la vie du célèbre poëte *lakiste*. Né au fond d'une province, dans une grande médiocrité de fortune, il n'a fait dans la société de Londres que des séjours courts et forcés. Entré à l'Université de Cambridge à l'âge de dix-sept ans, il n'en sortit que pour retourner à la campagne, où il s'établit avec sa sœur unique, comme le fit plus tard Charles Lamb. Nous ne parlons pas de trois ou quatre années consacrées à voyager sur le continent et à faire connaissance avec le monde. C'est dans un village du Dorsetshire qu'il rencontra Coleridge et se lia avec lui d'une amitié féconde pour la littérature. C'est dans ce même village qu'il composa, à l'âge de vingt-sept ans, quelques-uns de ses poëmes les plus admirés. C'est également là qu'il écrivit, en collaboration avec son ami, la collection célèbre des *Ballades lyriques*; là aussi que la critique acerbe vint le chercher pour lui faire une double auréole de persécution et de célébrité.

Chose étrange! ce ne fut point la *Quarterly Review* qui eut le triste honneur d'être la première à déverser le mépris sur le grand poëte qui paraissait; ce fut une Revue whig et libérale, celle dans laquelle devaient plus tard écrire Brougham et Macaulay, ce fut la *Revue d'Edimbourg*, qui dénonça les théories nouvelles comme puériles, qui stigmatisa les vers de Wordsworth du nom de « pauvres chansons de nourrices ». Le poëte se consola par un voyage en Allemagne, où « l'idiot sentimentalisme » prévalait alors. A son retour, il s'établit — toujours avec sa sœur — à Grasmere, dans ce pays des lacs de Cumberland d'où l'école devait prendre son nom. Puis, en 1802, âgé alors de trente-deux ans, il épousa sa cousine, qu'il aimait depuis son enfance et qui, au témoignage de tous ses contemporains, était une femme excellente et admirable. Cette union eut l'effet de toutes les unions dignes et vraiment assorties : à partir de ce moment, Wordsworth sentit décupler sa force. Il s'éleva au-dessus de toutes les contradictions humaines, de tous les dénigrements. Il vécut dans les régions sereines vers lesquelles sa nature le portait, et qui étaient celles de sa muse. L'abondance de ses productions à cette époque est quelque chose de surprenant. En 1813, il quitta sa retraite de Grasmere pour une autre demeure champêtre, également située près des lacs, où il vécut jusqu'à l'année 1850, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans.

C'est dans cette dernière résidence que la grande renommée vint à lui; que tous les poëtes du temps l'entourèrent; que les disciples accoururent en foule pour l'entendre; que le *laurier* lui fut envoyé par la reine après la mort de Southey; laurier auquel est attaché, avec le titre de poëte-lauréat, une pension de quelque importance. Rydal Mount devint un lieu de pèlerinage pour les adeptes de l'école; un rendez-vous de curiosité pour les étrangers et les touristes. Jamais homme ne fut si entouré, si adulé, si *lionisé* que Wordsworth; non pas même son ami Coleridge, quand il passait au milieu des hommes « discourant et prêchant ». On estimait à 1000 par an le nombre des personnes qui, vers la fin de sa vie, faisaient pour le voir le voyage de Rydal Mount; de même que Coleridge, il avait cessé de s'informer du nom et de la qualité des gens qu'il recevait. Seulement, tandis que Coleridge traitait en général des sujets métaphysiques sans s'inquiéter des aptitudes de l'auditoire à les comprendre, Wordsworth était inépuisable en matière d'esthétique. Sans vanité et s'oubliant lui-même, il citait pourtant sans cesse ses propres ouvrages à l'appui de ses doctrines; ceux qui l'écoutaient ont certainement lu par avance les trois volumes d'*Œuvres en prose* que vient de publier M. Grosart.

Ceux qui voudraient écrire une biographie du grand *lakiste* trouveraient dans l'*Autobiographie* d'Harriet Martineau des renseignements et des détails fort agréables (1). Elle devint sa voisine de campagne en 1845, quand le vieillard, arrivé à l'âge de soixante-quinze ans, était l'objet d'un culte national. Fort peu fétichiste de sa nature, miss Martineau est pourtant forcée de rendre hommage à la vie digne et honorable que Wordsworth menait dans le pays depuis près d'un demi-siècle. Elle nous peint son existence modeste, dont la gloire faisait tous les frais; son union parfaite avec l'excellente mistress Wordsworth; sa tendresse et sa bonté pour le malheureux fils de Coleridge; sa profonde douleur paternelle depuis la mort de sa fille à lui. Cependant on sent, jusque dans ses éloges, qu'elle ne lui pardonne pas tout à fait d'être poëte. Sa douleur même la blesse par son éclat, et elle fait entrevoir qu'il s'y mêlait de l'égoïsme, elle n'ose dire de l'ostentation. Nous allons condenser quelques pages de son récit, parce qu'il a toute la fraîcheur et tout l'accent d'un croquis d'après nature :

« Quand je plantai mon jardin d'Ambleside, tous mes voisins voulurent me faire cadeau d'un jeune arbre que chacun d'eux vint planter de sa propre main. M. Wordsworth apporta deux chênes; puis, il changea d'avis et envoya chercher deux épicéas. Il s'intéressa beaucoup à la chose. Après qu'il eut fait son travail avec toute la supériorité de l'expérience et qu'il se fut lavé les mains dans l'arrosoir, il se tourna affectueusement vers moi pour me souhaiter de longues années

(1) Voy. sur Harriet Martineau la *Revue* du 9 juin 187

de bonheur dans ma nouvelle résidence. Il ajouta amicalement : « Vous verrez que cela coûte plus cher que vous ne « croyez de vivre à la campagne, à cause des visites nom- « breuses qu'on ne peut pas toujours éviter ; promettez-moi » — il posa sa main sur mon bras pour donner plus de force à ses paroles — « promettez-moi que vous ferez comme nous avons « fait, ma sœur et moi, quand dans notre jeunesse (nous n'étions « pas riches alors), nous sommes venus nous établir à la cam- « pagne à Grasmere. Quand il nous arrivait un visiteur, nous « lui disions : Si vous voulez prendre une tasse de thé avec « nous, c'est fort bien ; mais si vous voulez faire un repas à la « fourchette, il faudra que vous payiez votre écot. Promettez- « moi que vous ferez cela. » Je répondis que je ne pouvais promettre rien de semblable. M. Wordsworth était un singulier mélange d'économie et de libéralité. On ne pouvait avoir à sa table une goutte de crême à mettre dans son thé, et il donnait régulièrement à ses voisins tout le lait de ses vaches.

J'aimais beaucoup à le rencontrer l'hiver, quand il se promenait sur la route dans son grand manteau, avec son bonnet écossais, escorté d'une douzaine de petits villageois, dont les plus jeunes se pendaient à ses chausses et auxquels il coupait des baguettes dans les haies. Il m'invitait souvent à Rydal-Mount et j'y fus un jour entier, quoique je sortisse peu de chez moi. Il me reçut sur la terrasse devenue célèbre où il avait composé ses poëmes, et me raconta une foule de choses, à commencer par ses griefs contre Jeffrey et les autres critiques de Revues, qui avaient été cause, disait-il, que ses ouvrages ne lui avaient pas produit pendant de longues années plus de cent livres sterling par an. Comme je savais qu'il aimait à parler de ses poëmes, je lui dis que Channing m'avait lu l'*Heureux guerrier* et que je trouvais ce morceau remarquable. « Il ne vaut pas mieux qu'un autre, au point « de vue de l'exécution, répondit-il ; mais ce qui fait son mé- « rite, ajouta-t-il avec solennité, c'est qu'il est un tissu de très- « hautes pensées. »

A cette époque de sa vie, M. Wordsworth menait une existence fort oisive. Sa seule occupation était de recevoir pendant le jour les visiteurs qui arrivaient en procession, et comme le désir de ceux-ci était de le faire parler afin de noter ses paroles sur leur carnet, ils l'adulaient et l'écoutaient sans cesse. Il avait la vue affaiblie et ne pouvait lire ; il résultait de tout cela qu'il n'échangeait d'idées avec personne, ce qui nuisait certainement à son esprit. Cependant je dois dire que sur la fin de sa vie il était plus libéral encore d'opinions, en religion et en politique, qu'il ne l'avait jamais été. »

Ce que miss Martineau ne dit pas (car la louange semble lui coûter toujours), c'est l'influence élevée, bienfaisante, que ce vieillard bizarre et peut-être maniaque en certaines choses, répandait autour de lui. Cette influence, qui se retrouve dans ses ouvrages et qui fait dire à lord Colridge : « Je suis devenu plus sage et meilleur pour avoir connu Wordsworth dans ma jeunesse et lu ses poésies toute ma vie, » cette influence était peut-être en partie due précisément à ce que miss Harriet Martineau lui reproche : l'isolement d'esprit où il vivait. Il y a dans les âmes solitaires une sérénité qui se sent et qui se communique. Puis, Wordsworth qui écoutait si peu les hommes, écoutait le langage de la nature et surtout de la nature animale. Quoique chrétien, il était par un certain côté panthéiste. La muse opérait ce miracle de lui faire, comme à Coleridge, admirer, partout où ils se trouvent, les phénomènes de la vie. Il était de ceux qui répugnent à tuer un insecte comme à commettre un sacrilége ; qui relèvent le roseau penché. Or, tous les panthéistes, qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent, empruntent à la nature quelque chose de sa force, de son calme et de sa grandeur. C'est à ces causes aussi bien qu'à la pureté de son caractère et à la fermeté de ses convictions esthétiques, qu'il faut attribuer ce que les contemporains ont appelé la « solennité » de Wordsworth ; solennité qui impose encore aujourd'hui à M. le Chief-Justice d'Angleterre, au point qu'il recommande l'étude de son caractère et de son œuvre « à l'attention révérencieuse de ses concitoyens, comme un rafraîchissement dans le travail, comme une école de mœurs et de respect » (1).

II.

La doctrine embrassée par les poëtes de l'école lakiste, Southey, Coleridge, Lloyd et leurs imitateurs, doctrine dont Wordsworth est l'éditeur responsable, se compose, on le sait, de trois articles principaux : 1° la poésie, autrement dit le sens intime des choses, ne résidant que dans l'âme humaine, c'est par l'analyse attentive de ses sensations personnelles que le poëte peut répondre à l'appel de la muse ; 2° les objets matériels ont tous un sens, une vie, un langage, dont l'homme est l'interprète, la réalisation, la conscience ; 3° le rhythme et la rime ne sont que des barrières, des freins mis à la fougue du discours poétique, discours qui doit être aussi simple, naturel, spontané, que le langage ordinaire et familier.

L'histoire de la littérature anglaise, depuis Chaucer jusqu'à Darwin, est l'histoire d'une révolution commençant à l'enfance violente et vigoureuse pour finir à la vieillesse languissante et recherchée. Wordsworth sentit que les poëtes n'étaient plus que des rhéteurs occupés à aligner des mots et des images. Déjà Macpherson avait ouvert à l'imagination des voies nouvelles, et Cowper au sentiment. Wordsworth fut droit à la source de ce qui est toujours vrai, toujours jeune : à la nature. La simplicité des sujets et la simplicité des formes devint pour lui l'idéal du beau. Le remède que Rousseau avait cru trouver aux maux de la société, Wordsworth crut pouvoir l'appliquer aux maladies du goût littéraire. Mais comme Rousseau aussi, il poussa si loin l'excès de la réaction qu'il tomba dans le paradoxe. La civilisation est un fait dont il faut tenir compte, en poésie comme en philosophie ; l'entretien solitaire de l'homme avec la nature ne doit pas occuper son esprit tout entier.

Les poëmes de Wordsworth se divisent si naturellement en poëmes de sentiment, poëmes d'imagination, poëmes inspirés par l'esprit de liberté et d'indépendance nationale, poëmes religieux et historiques, que quelques-uns de ses éditeurs les ont présentés dans cet ordre. Choisissons quelques échantillons de sa manière, en commençant par les poëmes de sentiment, qui répondent le mieux au caractère général de l'œuvre du poëte.

LA MÈRE DU MATELOT.

« Un matin (par un brouillard glacé d'hiver) je rencontrai sur la route une femme, point vieille encore, mais déjà mûre et flétrie. Avec sa taille haute et majestueuse, elle paraissait une matrone romaine. L'antique esprit, pensai-je, n'est point mort parmi nous ; son souffle puissant ici se fait sentir. J'étais fier que mon pays eût produit un tel modèle de force et de dignité. Elle me tendit la main pour demander l'aumône, et mon orgueil n'en fut point offensé.

(1) Conférences faites à la Société littéraire d'Exeter, le 3 avril 1873, par lord John Coleridge.

« Quand je sortis de mes hautes pensées : — Que tenez-vous, lui dis-je, abrité sous votre manteau contre cet air froid et humide ? — Peu de chose, monsieur, répondit-elle, ce n'est rien qu'un petit oiseau.

« Elle ajouta : — J'avais un fils qui depuis bien longtemps parcourait les mers lointaines. Mon fils est mort ; le détroit du Sund a reçu son cadavre. J'ai voyagé, en mendiant, jusques en Danemark pour savoir si quelque chose de mon fils était resté. On m'a donné cette petite cage. Mon fils aimait l'oiseau et, dans bien des voyages, il l'avait emporté pour son compagnon ; mais cette fois l'on eût dit qu'il prévoyait la tempête et qu'il ne voulait point l'exposer avec lui.

« Le petit oiseau était resté à terre, confié au soin d'un ami, afin qu'il pût chanter en sûreté. Cet ami me l'a donné. Et maintenant, — que Dieu me pardonne ma faiblesse — je ne puis le quitter, car mon fils l'aimait. »

La traduction ne peut donner l'idée de la simplicité de forme et de langage qui règne dans ce petit morceau. Cette simplicité est si touchante et si noble, la justesse de ton est telle, la pauvre femme parle si bien la langue de sa classe sans tomber dans la trivialité, elle est si véritablement une mendiante et une noble matrone, qu'il faut renvoyer au texte ceux qui peuvent en jouir dans l'original.

Parmi les poëmes de sentiment, nous n'en voyons pas de plus touchant que celui de *Hart-Leap-Well*, dont le thème est à peu près celui de la *Chanson du vieux marin* de Coleridge. C'est l'histoire d'un cerf qu'un chevalier a couru tout un jour et qui à la fin s'élance en trois grands sauts, du haut d'une colline escarpée, tombe et meurt sur le bord d'un ruisseau. Le chevalier a bâti une maison de plaisance à cet endroit ; cette maison est tombée en ruines et le poëte recueille de la bouche d'un vieux berger les souvenirs qui s'y rattachent. Ce morceau est trop long pour le traduire ; donnons-en seulement les dernières strophes, qui en contiennent la moralité.

« Le berger s'arrêta et raconta l'histoire que déjà mon enfance avait entendue : — C'était un bel endroit dans le vieux temps, dit-il ; mais aujourd'hui c'est un endroit maudit.

« Vous voyez ces bois morts, qu'on dit avoir été des ormeaux et des saules ! Vous voyez ces décombres ! Ce sont là les débris du palais le plus beau qui jamais fut au monde !

. . . . . .

« Mais ni chien, ni cheval, ni bélier, ni mouton ne trempera ses lèvres dans ce bassin de marbre ; car bien souvent, la nuit, l'eau, qui semble dormir gémit avec douleur dans la brise qui passe.

« On dit qu'en cet endroit un meurtre fut commis et que le sang demande du sang mêlé de larmes ! Mais moi j'ai deviné, en y songeant sous le soleil d'été, que ce sang est celui du cerf malheureux.

« Quelles idées douloureuses auront passé dans le cerveau brûlant de la pauvre créature ! Du haut de ces rochers, il n'a fait que trois bonds ! Voyez, monsieur, comme le dernier a été grand et cruel !

« Pendant treize heures il avait sans relâche couru d'une course folle et désespérée. Et savons-nous pourquoi il a voulu mourir en cet endroit plutôt que dans un autre ? pourquoi il a, pour lit de mort, choisi les bords de ce petit ruisseau ?

« Peut-être y venait-il dormir quelquefois, bercé par un doux murmure ? Peut-être cette eau était-elle la première que ses lèvres eussent touchée après qu'il eut quitté sa mère ?

« Peut-être avait-il entendu les oiseaux chanter là leur hymne matinal dans l'aubépine fleurie de mai ? Peut-être était-ce aussi le lieu de sa naissance et son propre berceau ?

« Aujourd'hui, ni herbes ni ombrages ne croîtront plus sur ces bords maudits ! Jamais le soleil n'aura vu sol plus triste et plus aride ! Toujours, toujours, il en sera ainsi, jusqu'à ce que les pierres mêmes périssent et que le ruisseau soit tari !

« — Tu as bien dit, berger en cheveux blancs ! Ta croyance et la mienne ne diffèrent point entre elles. La nature attentive voit la bête mourir et, dans une sympathie divine, elle prend le deuil de ce qu'elle aime.

« L'Être qui réside dans les nuages et dans les airs, dans les forêts et les bocages, nourrit avec une tendresse profonde les créatures qui lui sont chères.

« La nature a laissé la poussière envahir ces lieux fleuris, pour nous faire rentrer en nous-mêmes ; mais un jour plus doux viendra où, sur ces débris mutilés, elle étendra, comme un pardon, son manteau de verdure.

« Comprenons tous deux, berger, dans son langage et dans son silence, la leçon qu'elle veut nous donner ! Apprenons à ne jamais mêler à nos plaisirs, aux jouissances de notre orgueil, la souffrance des plus petits ! »

C'est sans doute à propos de morceaux de ce genre que Jeffrey appelait les poésies de Wordsworth des « chansons de nourrice de second ordre ». Et pourtant les morceaux qui sont empreints de cet accent sont ceux qui ont conservé le plus de réputation, qui sont le plus dans le goût de l'école, qui s'accommodent le mieux de cette extrême simplicité de langage dont Wordsworth faisait un des principes de l'art. Ses sonnets à la liberté et à l'indépendance nationale voudraient peut-être un peu plus de pompe et de solennité : on risque vite de devenir faible et plat en ce genre, quand on n'atteint pas à la vraie grandeur.

Parmi les grandes œuvres de Wordsworth, *la Biche blanche de Rylstone*, et parmi les petites, l'*Ode au Devoir* et *l'Immortalité*, sont des plus estimées. Puis, il y a son grand poëme autobiographique, le *Prélude*, dont le thème est le même que celui du *Barde* de Gray, le développement d'un esprit de poëte. Le sujet est vaste et permet de toucher à tous les ordres d'idées ; mais la note qui revient toujours, c'est la note sentimentale et métaphysique que faisaient entendre à Wordsworth toutes les voix de la nature. Tantôt les primevères lui parlent, et tantôt les rochers ; tantôt les oiseaux migrateurs des marécages, et tantôt les nuages qui passent. Il converse avec les pierres du chemin, avec les troncs desséchés. Il interroge tout ce qui vit, et la réponse qu'il reçoit est toujours empreinte d'une moralité douce et pure.

Car — et c'est ici que les admirateurs de Wordsworth triomphent sans obstacle — si le poëte lakiste n'est pas un profond philosophe, il est du moins un moraliste irréprochable. Comme le dit le plus éloquent de ses admirateurs, lord Coleridge, aucun homme n'a rendu si constamment hommage à la vertu, où qu'elle se trouve. Il honore la simplicité, l'esprit d'indépendance, la dignité des mœurs, la noblesse des sentiments, là surtout où elles se montrent avec le plus d'éclat, où elles sont nues comme la vérité, c'est-à-dire chez les petits et les pauvres. Le héros de son poëme *Resolution and Independence* est un faible vieillard dont le métier consiste à recueillir des sangsues dans les marais. Le sage de son poëme *l'Excursion* est un pauvre brocanteur. Malgré le goût que Macpherson avait fait prévaloir, les chevaliers, les princes et les dames ne trouvent guère place dans ses ouvrages. Les vrais dépositaires de la sagesse, ce

sont à ses yeux les humbles ; les vrais amis de l'homme, ce sont les puissances de la nature. Si Wordsworth n'a pas, comme Shelley, tenté de reculer les bornes de l'idéal et de la vertu ; s'il n'a pas risqué dans cette tentative sa bonne renommée d'homme honnête et pieux, il a du moins le mérite incontesté d'avoir tenu la conscience de ses lecteurs dans un éveil perpétuel. On ne pourrait pas citer une ligne dans laquelle il pactisât avec le mal, il présentât le vice sous un jour favorable, il excusât la bassesse, il troublât les esprits par de dangereux paradoxes. Un homme autorisé en ces matières, M. Keble, lui a rendu ce témoignage qu' « une vie pure, un profond respect pour l'idée de Dieu et pour la personne du Christ, une grande domination sur soi-même une conscience tranquille sont aux yeux de Wordsworth ce qu'elles ont été dans sa vie : les éléments du bonheur ». On pourrait l'appeler, comme Virgile, un poëte sacré.

III.

Ce serait une chose assez étrange qu'un homme de ce caractère n'eût point trouvé grâce devant les critiques et ne fût arrivé qu'à la fin de sa vie à la faveur des classes conservatrices, si l'instinct chez ces dernières n'était, en général, plus sûr que le raisonnement. Le retour aux lois de la nature est, en toutes matières, une nouveauté pleine de périls. Rousseau, malgré son déisme sincère, est le plus détesté des révolutionnaires. Les idées simples sont fort dangereuses, et les échafaudages littéraires servent d'accompagnement naturel aux échafaudages politiques. Il ne faut donc point s'étonner de l'hostilité que le poëte, en apparence inoffensif, rencontra à ses débuts ; ce dont il faudrait s'étonner plutôt, c'est que cette hostilité ait sitôt cessé et qu'on n'en retrouve plus guère la trace ailleurs que dans les critiques obstinées de la vieille Revue tory.

Mais, heureusement pour lui, Wordsworth n'était pas un de ces hommes qui ne sauraient trouver dans la philosophie qu'ils prêchent le remède à leurs propres maux. Ses œuvres n'étaient, au contraire, que l'expression de ses sentiments intimes, que le reflet de sa moralité privée. La nature était sa consolatrice et sa maîtresse. Il lui avait emprunté la force, le repos, la sereine constance. « Ne vous tourmentez pas, ma chère amie, écrivait-il à lady Beaumont, plus que je ne m'en tourmente moi-même, du sort de mes poëmes et de l'accueil qui leur est fait. Que signifie le succès du moment ? J'ai confiance dans l'avenir. Consoler les affligés, ajouter au bonheur des heureux, apprendre à la jeunesse et aux hommes bons de tout âge à voir, à penser, à sentir, voilà, j'en suis convaincu, quelle sera la gloire de mes ouvrages, longtemps après que vous et moi nous aurons livré à la tombe la partie mortelle de notre être. » Et ailleurs : « Soyez sûre que le jugement porté par ces personnes-là — j'entends les grands et les petits esprits de Londres — n'a rien à faire dans la question. Ce sont des juges incompétents. Mes oreilles sont de pierre pour ce bourdonnement inutile, et ma chair est aussi insensible que le fer à ces petits aiguillons. Je suis sûr qu'il en sera de même de vous, après avoir lu cette lettre ; que vous vous reposerez comme moi dans l'inébranlable espoir que mes faibles ouvrages coopéreront pour produire le bien, dans tous les temps et dans tous les lieux, avec les meilleures tendances de l'homme et de la société, et qu'ils auront leur part d'efficacité pour rendre l'humanité plus heureuse et plus sage. » S'adressant à sir Georges Beaumont : « Que le poëte écoute son propre cœur et laisse le reste à la postérité ! car la postérité, je l'espère, sera de plus en plus noble et raisonnable. Je n'ai pas écrit pour contenter les observateurs superficiels et les esprits légers. Tout grand poëte est un maître ; je n'écrirais point si je ne voulais enseigner. »

On reconnaît au ton de ces lettres la solennité dont les admirateurs de Wordsworth ont fait un sujet d'éloges, et ses adversaires un objet de dérision. Pour nous, sa solennité était l'effet de sa conviction, et sa conviction était sa force et son honneur. Cette conviction est-elle fondée ? L'analyse subjective est-elle la poésie tout entière ? La voix de la nature est-elle plus grande, parle-t-elle plus haut que la voix des nations ? La simplicité des formes est-elle la perfection idéale de l'art ? Après trois quarts de siècle écoulés, la discussion reste ouverte, et la publication des œuvres en prose de William Wordsworth est venue la ranimer.

LÉO QUESNEL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Jacquinet dédie son nouveau volume à ceux qui croient au progrès de l'humanité. Son livre est bien nommé : *A travers l'histoire* (1) ; et, en effet, il franchit les temps et les distances avec une rapidité incroyable. L'auteur n'a pas l'intention de retracer tout le passé ; les siéges et les combats ne l'intéressent guère. Il ne croit pas, d'ailleurs, aux récits de tous les historiens et suppose volontiers que la légende s'est souvent substituée à la réalité. On pourrait même trouver qu'il est sur ce point un peu trop en défiance : par exemple, son scepticisme à propos de la bataille de Salamine me fait quelque chagrin. Enfin, c'est son affaire ; peu importe pour le livre qui nous occupe et qui est un tableau succinct des changements qui se sont produits dans les principes, les idées, les mœurs, les lois, l'état matériel même des sociétés. M. Jacquinet est persuadé qu'on est toujours injuste pour son époque. Il a été de mode à tous les siècles — c'est même la seule mode qui ne change pas — de décrier le présent en lui opposant je ne sais quel idéal menteur d'un bon vieux temps imaginaire. Où donc est-il, ce bon vieux temps ? Est-ce celui où Agamemnon immolait sa fille pour aller venger Ménélas ? celui où Samson tuait mille hommes à la fois avec une mâchoire d'âne ? celui où Marius et Sylla versaient tour à tour des flots de sang ? Est-ce le moyen âge avec sa barbarie, sa guerre civile, ses pestes, ses famines, le servage, la tyrannie des seigneurs, l'ambition et l'avidité sans exemple, les trahisons, les brigandages, les cruautés de raffinement dans les supplices ?

Mais, en vérité, il faut se demander plutôt si, en ces bons vieux temps, l'homme avait la notion bien exacte du bien et

(1) *A travers l'histoire*, par M. Jacquinet. — 1 volume. Bruxelles, 1877. Librairie polytechnique.

du mal. *Ætas prima sæculi, juventus mundi*, dit Bacon. Les premiers âges sont l'enfance de l'humanité ; elle s'est développée peu à peu, elle a mûri, elle a lu plus couramment dans le livre de la morale éternelle, qu'elle n'épelait d'abord qu'en bégayant. L'éducation de la conscience humaine, le progrès de la vie morale coïncidant avec celui de la vie matérielle, tel est le spectacle que présente l'*Histoire des idées et des mœurs*, et c'est cette histoire qui intéresse M. Jacquinet dans les annales du passé.

Que l'âge d'or soit en avant et non pas en arrière, c'est une vérité qui devrait ne pas avoir besoin de démonstration. Cependant, puisque tant de voix intéressées à ramener l'humanité vers le passé vantent chaque jour l'idéal du bon vieux temps, il faut encourager les apôtres de l'idée du progrès. Le livre de M. Jacquinet est donc utile. Comme il le dit avec modestie, il n'apprendra pas grand'chose aux gens éclairés, mais il pourra faire réfléchir ceux qui n'ont appris dans l'histoire qu'une suite de faits. Ajoutons que l'apôtre n'est ni fanatique, ni illuminé. Il tient compte des obstacles que doit franchir l'humanité dans sa marche progressive : elle a dans la conquête du mieux, des luttes à soutenir, et ce mieux ne se conquiert qu'au prix de grands sacrifices, de cruelles épreuves, parfois même de certaines pertes subies. Il ne méconnaît pas que certaines contrées, comme l'Islande, demeurées dans un état de demi-civilisation, nous étonnent par le spectacle presque touchant de leurs mœurs. Il y a là une longue période de simplicité, d'ignorance et de pureté au milieu de laquelle on voudrait les arrêter si le sort des sociétés n'était pas de marcher à travers le mal vers tous les genres de perfectionnement. Dans ce calme, d'ailleurs, et cette inaction l'homme reste incomplet : c'est une enfance qu'il prolonge. On peut envier parfois ces mœurs patriarcales et cette simplicité primitive : après tout, le beau rôle est aux nations actives, énergiques, qui ont lutté, souffert et acheté chèrement les grandes conquêtes. Ce sont ces nations qui reculent les limites de l'esprit humain et ouvrent les vastes horizons. On est plus heureux peut-être, et encore d'un bonheur tout négatif, quand on n'a pas d'histoire ; mais M. Jacquinet ne souhaite pas ce bonheur aux peuples faits pour les premiers rôles.

II.

L'Orient (1), tel est le titre de deux volumes où l'on vient de réunir un certain nombre de pages de Théophile Gautier, éparses dans diverses Revues et divers journaux, et ayant plus ou moins trait à l'Orient. Par exemple, on y trouvera des feuilletons improvisés soit à propos de l'exposition de Londres ou de Paris, soit même sur certaines représentations de saltimbanques ou d'acrobates indiens, africains ou japonais. Ainsi, voilà au Cirque d'hiver, sur le très-bourgeois et nullement oriental boulevard des Filles-du-Calvaire, à l'embouchure de la rue du Pont-aux-Choux, des jongleurs venus du Japon. Vous vous rappelez peut-être ces gros hommes à robes à grands ramages, ressemblant à des potiches et, quand ils s'accroupissaient, à des soupières ventrues : ils font voltiger autour de leur tête de petits morceaux de papier blanc qui ont un faux air de papillons. C'est une occasion suffisante pour Gautier d'enfourcher son dada de prédilection et de chevaucher vers les pays aimés du soleil. — Voici des gymnastes arrivés de l'Inde, toujours au Cirque d'hiver, exécutant sur la corde raide des sauts périlleux. Viennent-ils de l'Inde en effet ? De Clichy-la-Garenne plus vraisemblablement ; mais ils s'appellent, sur l'affiche, Ramjar et Samjo. C'est assez : Théophile, sans quitter sa stalle, fait un voyage magnifique qu'il nous raconte. Il nous promène aux bords du Gange ou de l'Hoogly, là-bas où les escaliers de marbre blanc descendent aux piscines sacrées, ou les pagodes alourdissent leurs dômes comme de gigantesques ruches d'abeilles. Il s'enivre de lumière et d'azur, il présente sa large poitrine aux flèches d'or du soleil, il se dépouille de son habit noir pour se draper dans le burnous soyeux aux reflets chatoyants ; il ôte ses bottes — volupté suprême ! — pour laisser flotter ses pieds, victimes de l'Occident, en de larges babouches constellées d'or et de soie ; enfin, jetant cet étroit chapeau qu'il exècre, il surplombe sa crinière de lion d'un fez. Un burnous, des babouches et un fez, les trois rêves de sa vie, les voilà réalisés ! Et il s'endort doucement dans sa stalle, qui lui semble un hamac bercé par des houris.

Manière commode de voyager. De même, il lui suffira d'entrer dans un bazar africain ou de rencontrer un marchand de pastilles du sérail pour être transporté en Afrique et en Turquie. De même, aux expositions de Paris ou de Londres, parcourant les pavillons affectés aux produits des pays orientaux, il fera le tour de l'Orient en une heure. Il suffit de suivre un bout d'allée sablée, et d'Egypte on passe en Turquie. Oui, genre de voyage bien commode, et il me semble que Théophile Gautier le préférait, au fond, à la fatigue de la locomotion réelle. Il aimait mieux l'Orient de loin que de près, il lui était plus agréable de le rêver que de le voir ; c'était un voyageur en chambre. Et, en effet, la réalité est quelquefois en pareil cas au-dessous du rêve. On s'est fait avec les récits des historiens, les impressions des touristes, les tableaux, les gravures, une sorte de tableau enchanteur que contrarie souvent le tableau véritable. C'est alors une déception. On voit crouler devant soi une à une les villes merveilleuses que l'imagination avait bâties ; les horizons semblent plus étroits, les aspects moins grandioses, les couleurs moins vives qu'on ne s'était figuré. C'est ainsi que j'expliquerais comment Gautier est moins enthousiaste en racontant les voyages qu'il a faits qu'en imaginant ceux qu'il aurait pu faire. Faut-il ajouter une explication plus humble et prosaïque ? Le sybarite et l'épicurien s'accommodaient mal des contre-temps et des malaises inévitables en lointain pays. Tout en gémissant d'être né en Occident, la cuisine occidentale lui semblait de beaucoup préférable à la cuisine orientale. Aux désenchantements de l'imagination s'ajoutaient ceux de l'estomac. Voyez-le à Venise. Son impression dominante est que la ville manque de comfort ; elle est à peine praticable pour les poissons, et la mauvaise humeur du touriste mécontent de l'hôtelier et du gondolier rejaillit sur les églises, sur les palais, sur les Vénitiennes mêmes, auxquelles il préfère résolument les Anglaises. Sans doute en Angleterre il eût dit : « Ah ! les Italiennes ! » Toutes choses lui plaisent plus de loin que de près. Le jour où Gérard de Nerval achète en Syrie une Javanaise au teint jaune, aux cheveux couleur d'acajou sombre, à la poitrine tatouée de soleils, à la narine percée d'un anneau, il envie le bonheur de Nerval. Et quand son ami lui propose de lui expédier à Marseille la Javanaise multicolore, il hésite

(1) Théophile Gautier, *L'Orient*. — Paris, 1877. 2 volumes. G. Charpentier.

et finalement refuse. « Cependant, s'écrie-t-il, quel effet eût produit, aux premières représentations, une Javanaise jaune d'or, cheveux couleur d'acajou ! »

L'aveu est à noter. Produire de l'effet sur le public en général et celui des premières représentations en particulier, telle a été la préoccupation constante de Théophile Gautier. Toute sa vie, il a cherché à stupéfier le bourgeois, le philistin. Ses théories artistiques et littéraires, son fanatisme pour le son et la couleur, son impassibilité olympienne, enfin cette passion pour l'Orient qui éclate à propos des acrobates du Cirque olympique, tout était calculé pour produire l'étonnement et, au besoin, un peu de scandale. C'était, au fond, un bourgeois de Paris sceptique et blasé. Après s'être affublé d'un fez qui le gênait, et avoir mangé un jour du hatchis qui lui avait fait mal, il a tenu à jouer jusqu'au bout ce rôle à sensation d'Oriental égaré dans nos brumes et ayant la nostalgie des pays ensoleillés. Il y avait, vers 1845, aux Champs-Élysées, un marchand de nougat oriental habillé en Turc. Il était de Batignolles, mais il avait fini par se croire enfant de la Turquie. Gautier n'avait pas cette illusion, et il savait bien que son costume était un déguisement. Ce manque de sincérité a plus nui, en somme, à son œuvre, qu'elle ne lui a servi en lui donnant un caractère exotique. Il s'est en vain contrefait; il n'avait pas l'accent vrai. Relisez ses vers : quelle science du rhythme, quel coloris, quelle finesse de ciselure ! Et cependant vous demeurez froid. C'est que rien ne jaillit du cœur, c'est que nulle part on ne sent l'émotion franche, le sentiment profond. Quant aux deux volumes où l'on vient de faire entrer de gré ou de force ce qui, dans des pages écrites au jour le jour, touchait de près ou de loin à l'Orient, ils n'ajouteront rien à sa gloire littéraire, ils feront plutôt ressortir, comme nous l'avons vu, ce qu'il y avait de voulu et de forcé dans le rôle qu'il avait pris.

III.

Bien autrement sincère était Gérard de Nerval, qui, lui aussi, a parlé de l'Orient avec enthousiasme. Ce n'était pas un sceptique blasé, mais un rêveur de bonne foi, franchement troublé par les visions qui voltigeaient devant ses yeux éblouis. La vision a fini par l'hallucination; le roman des *Mille et une Nuits* s'est terminé en drame lugubre dans une dernière nuit de désespoir et d'égarement. Je viens de relire ses poésies complètes (1), qui terminent la réédition de ses œuvres. Chose singulière, ce style si brillant et animé quand Nerval décrit l'Orient devient terne et froid quand il veut chanter ses émotions, ses douleurs ou ses joies fugitives. L'instrument lui fait défaut, l'art est insuffisant. Il semble que la contrainte du vers gêne cette nature ailée et voltigeante qui n'a ni le goût, ni la patience de ciseler la strophe, d'assouplir le vers et de le polir. Quelques notes hardies çà et là; mais la science du mécanisme manque. Il lui aurait fallu un peu de ce qui était en trop chez Théophile Gautier l'impassible.

(1) *Poésies complètes de Gérard de Nerval*, 6e volume de ses Œuvres complètes. — Paris, 1877. 1 volume. Calmann Lévy.

IV.

Gabriel (1), par M. A.-S. Morin, est l'histoire d'un jeune homme offert à l'Église par sa famille, acceptant avec enthousiasme les devoirs du sacerdoce, puis désenchanté par la réalité. Les intrigues dont on veut qu'il soit l'instrument, les convoitises qu'il lui faudrait servir, les compromis de conscience qui lui répugnent, et enfin l'éveil terrible de passions jusque-là ignorées, lui rendent son lien insupportable. Il s'en affranchit; mais qu'est-il alors? L'apostat et le renégat. Le voilà seul, et ses ennemis s'appellent légion. C'est le Jean Valjean du clergé. A l'instant où il va enfin sortir de cet abîme, la mort d'un seul coup le terrasse, usé qu'il est et épuisé par la lutte. — Le danger de ces fictions imaginées pour une thèse philosophique ou sociale, c'est que tous les événements sont prévus. Ils s'échelonnent dans un ordre inévitable pour les besoins de la thèse. Il est vrai que pour l'auteur, en pareil cas, la question d'art est tout à fait secondaire.

V.

Le théâtre du Gymnase a renouvelé son affiche. Deux petites comédies bien inoffensives, et qui arrivent trop tard maintenant que les lycées et les pensionnats de jeunes filles ont rouvert leur bercail à leur innocent troupeau. Une œuvre plus importante, *les Petites Marmites*, mais de caractère indécis. *Les Petites Marmites* sont le nom d'une association de bienfaisance. C'était l'occasion d'une piquante satire contre certaines dames patronesses, leurs rivalités, leurs prétentions, leurs petites intrigues pour pousser leurs maris ou leurs fils. Cette satire semble se dessiner d'abord; mais elle n'est qu'indiquée mollement, et tout à coup la comédie de mœurs tourne à l'imbroglio. Cet imbroglio, à son tour, est mollement conduit. Les auteurs négligent de tirer parti de certaines complications qui pouvaient amener des effets fort plaisants, pour traiter ce qu'on appelle la scène à côté. De jolis détails, de l'esprit, un certain courant de bonne humeur juvénile ont fait bien accueillir cette œuvre, à tout prendre, fort aimable.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Est-ce fini, cette fois, et M. de Broglie comprendra-t-il qu'il est le plus heureux des fous en se retirant presque sauf d'une situation où Polignac est resté?

Ce ministère va glisser dans le brouillard de la Toussaint et disparaître sous l'amoncellement des feuilles mortes. Ne le piétinons pas trop. La victoire est si incontestable, si complète, que la seule espérance des vaincus est aujourd'hui dans le triomphe immodéré des vainqueurs. Refusons cette revanche à ceux qui ne se relèveront plus de notre dédain.

En attendant, les ministres distribuent ces faveurs suprêmes

(1) *Gabriel*, par A.-S. Morin. — 1 volume. Paris, 1877. Godet.

qu'une délicatesse traditionnelle rend respectables pour des successeurs. On ne fait jamais l'inventaire des libéralités de la fin ; pas plus qu'on ne marchande aux condamnés le repas et le régal avant le pilori.

Les ministres actuels, qui ne savent pas grand'chose, savent au moins cela, et ils en usent. Pardonnons-leur; c'est la première fois qu'ils savent bien ce qu'ils font.

II.

Parmi les morts de la quinzaine, il faut donner un témoignage tout particulier de sympathie et de regret à M. Yves Henry, le directeur des conférences du boulevard des Capucines.

Jeune et heureux, il a été frappé brusquement. Les médecins donnent un nom à la fièvre qui l'a enlevé; je m'imagine qu'il faudrait l'appeler la fièvre paternelle. Il avait eu, il y a quelques semaines, l'horrible angoisse de craindre pour la vie de son enfant. Est-il invraisemblable de supposer qu'il est mort de l'émotion subie?

M. Deschanel a rendu un hommage touchant à l'œuvre dont M. Henry était le directeur. Il ne faut pas que cette œuvre périsse. Nous n'avons pas trop de tribunes en France, et nous manquons surtout de chaires laïques libres. Les conférences étaient à la fois un spectacle et une école de haut enseignement.

Il faut que les orateurs habituels et applaudis de ces réunions littéraires et scientifiques s'associent pour les continuer. Le plus difficile est fait. Par sa persévérance, par son courage, M. Henry a presque acclimaté une innovation qui fut lente à triompher de notre apathie routinière. Il ne reste plus qu'à continuer, qu'à développer le germe déjà fleuri.

Pour MM. Deschanel et Sarcey notamment, c'est un devoir et une dette envers l'œuvre qui les a faits populaires.

III.

M. Vincent Dubochet n'a pas survécu longtemps à M. Thiers, dont il fut l'ami. La mort de ce démocrate sincère et plus de soixante fois millionnaire a intimidé tout à coup les ennemis de la République. Ils ont compris qu'il était ridicule et odieux de parler de communard, de partageux devant le cercueil d'un homme modeste qui était absolument radical dans ses opinions et foncièrement conservateur, puisque, sorti en gros souliers de son village, il avait su gagner, grossir et garder une des plus grandes fortunes de France.

Il faut bien avouer que ce n'était pas par envie contre les riches que M. Dubochet encourageait les efforts démocratiques et s'était constitué le trésorier de la souscription électorale.

Le bruit avait couru qu'il léguait 10 millions à M. Gambetta, son autre ami politique, en qui sans doute il aimait à retrouver le patriotisme ardent, le sentiment vif des conquêtes de la Révolution en même temps que les instincts conservateurs de M. Thiers, son vieil ami.

Mieux que personne, M. Dubochet pouvait affirmer les analogies de ces deux esprits, entre lesquels il partageait son estime. Il avait salué ces deux gloires, chacune à son aurore.

C'était à lui que l'on devait l'entente parfaite de M. Thiers et de M. Gambetta.

Il paraît que ce bruit d'héritage était un conte. J'oserais presque féliciter M. Gambetta d'avoir à conquérir encore par son travail une position qui eût, à coup sûr, intimidé ses ennemis, mais découragé peut-être son génie particulier.

Sans doute il eût été étrange et presque comique de voir l'attitude nouvelle imposée aux hommes de l'ordre moral par cette opulence princière du jeune orateur de la gauche. On n'eût pas pu crier plus longtemps a la corruption, à la vénalité ; on eût été obligé de laisser toutes les calomnies, toutes les vilenies du passé. M. Gambetta, dix fois millionnaire, était promu conservateur d'emblée. Quel effarement ! Au lendemain d'une lutte dans laquelle on ne s'est pas fait faute de le présenter comme l'ennemi du capital, il aurait fallu saluer en lui, bien bas, le capital dans son expression la plus parfaite.

Cette comedie nous est épargnée. Les calomniateurs se remettent d'une alarme si chaude. M. Dubochet a aimé avec plus de sagacité M. Gambetta, et celui-ci, qui n'a pas fait le serment d'Annibal contre la société, n'a pas à redouter, à combattre les tentations d'une Capoue prématurée. Tout est donc bien pour la gloire de M. Gambetta, pour la prudence de M. Dubochet.

IV.

M. le comte Branicki, un ami du prince Napoléon, domicilié en France, vient de mourir, et, parmi les journaux qui ont annoncé sa mort, quelques-uns, en constatant qu'il avait apporté de Pologne toute sa fortune, déclaraient qu'il n'avait jamais combattu contre la Russie.

Voilà, pour un Polonais, un singulier éloge ; mais c'est la preuve la plus décisive d'un tempérament conservateur. C'est ainsi, quand on n'est pas un patriote démagogue, qu'il faut comprendre l'amour de son pays et le concilier avec le respect de l'autorité.

V.

La reine Pomaré a profité de la même saison mortuaire pour disparaître de la scène. On ne dit pas si elle est morte munie des instructions de M. Pritchard.

C'était, paraît-il, une bonne femme, point fière, ayant quelque chose de Madame Angot, et qu'on eût pu prendre pour une marchande de la halle subitement métamorphosée en reine. Un point essentiel, pourtant, la séparait des dames ses modèles : elle aimait le clinquant et ne s'en tenait pas exclusivement au solide.

Le gouvernement de Louis-Philippe, à la fois prodigue et très-économe, avait fait cadeau d'un service d'argenterie à la reine Pomaré après les événements qui l'avaient placée sous le protectorat de la France. Seulement, le service était en plaqué ; et j'ai entendu raconter par un voyageur français l'étonnement dont il fut saisi quand, invité à dîner chez la reine Pomaré, il vit mettre sur la table des réchauds, des plats et des surtouts rougis à tous les angles et sur tous les reliefs.

— C'est le cadeau de mon ami Louis-Philippe, disait fièrement Pomaré.

Le voyageur rougissait autant que l'argenterie et admirait modestement la munificence de son souverain, dont riaient les Anglais.

Pomaré s'imaginait qu'au rebours des femmes rouges qui

blanchissant en vieillissant, l'argenterie blanche devait rougir en devenant vieille ; et le voyageur qui m'a raconté cette histoire est persuadé que Pomaré faisait gratter son service en plaqué pour arriver plus vite à cette belle couleur rouge, son idéal.

VI.

La crise ministérielle a ôté beaucoup d'importance à l'exécution de cet assassin de la Tour-Malakof qui avait le même prénom que M. de Broglie.

On prétend que M. *de Paris*, troublé peut-être par les chances de mort du ministère, n'a pas correctement décapité Albert. Les uns croient qu'il lui a entamé le menton ; les autres parlent de l'épaule.

L'erreur, en tous cas, n'est plus réparable, et la guillotine, depuis quelque temps, a trop perdu de son importance classique pour qu'on s'émeuve de l'incorrection du bourreau.

C'était bon du temps où l'échafaud était un spectacle réservé à la foule, où les choses se faisaient avec apparat. Mais maintenant on escamote une existence au ras du sol, sans solennité ; à peine si on a le temps d'accourir, et rarement on a la possibilité de voir. Qu'importent ces manques d'entrée ou de réplique !

La science s'est empressée de réclamer la tête du supplicié. Une indiscrétion nous a appris que cet assassin avait le cerveau très-pesant, et l'on a commencé l'étude approfondie des circonvolutions. Si l'on allait découvrir que ce misérable avait de grandes chances d'être un homme de génie, qui accuserait-on de l'avortement ? Lui ? Ce serait ridicule. La société ? Ce serait bien tard. En tous cas, le désastre serait irréparable. N'eût-il pas mieux valu s'assurer du fait avant l'exécution ? Il est vrai qu'on n'a pas encore trouvé le moyen de peser les cervelles sans ouvrir la tête. Ce serait là une découverte urgente.

VII.

Je n'ai pas à parler des élections, des protestations, des annulations. Quand M. de Fourtou aura quitté le ministère, bien des secrets cachés s'envoleront par les fenêtres ouvertes à l'air pur, et je crois que cette fois, comme après Sedan pour l'empire, la liquidation sera définitive pour le ministère de l'ordre moral.

Je veux seulement relever une particularité curieuse et qui peint à merveille le parti bonapartiste. Tandis que M. Tristan Lambert pariait mille francs contre M. Gambetta qu'il serait renommé à Fontainebleau, M. le baron de Plancy pariait mille francs dans l'Aube qu'il l'emporterait sur le colonel Tezenas. M. Tristan Lambert a été battu; M. de Plancy, malgré cette prime offerte au hasard, a été absolument aplati.

Je dois reconnaître que l'un et l'autre, malgré leurs opinions, se sont empressés de payer.

N'est-il pas tout à fait significatif que le parti des aventures soit le parti des parieurs ? La moralité de cette politique ne se dégage-t-elle pas de cette tradition du 2 Décembre ? Ce sont des joueurs qui jouent l'avenir du pays à pile ou face.

Depuis Sedan, ils comptent plus de piles que de faces. Ne se souvient-on pas que M. Dugué, celui qui ajoute de la Fauconnerie à son nom pour s'enrégimenter dans le parti des oiseaux de proie, avait il y a quelques années offert de parier un contre mille pour je ne sais plus quel triomphe nécessaire de son opinion ?

VIII.

M. de Maupas n'avait pas parié qu'il serait nommé, mais on lui avait arrangé tout un personnel de fonctionnaires dans son arrondissement; malgré cette précaution, il a échoué.

Il exhale ses regrets dans une adresse larmoyante fort comique. L'homme qui a fait les arrestations arbitraires, causé les ruines, les morts que l'on sait, l'homme sanglant du 2 Décembre déclare qu'on a *étouffé la liberté du suffrage dans sa personne;* qu'on a propagé *la calomnie* dans les campagnes. Comment peut-on calomnier M. de Maupas ? Est-ce en racontant ses prouesses au coup d'État ? Est-ce en parlant de sa mine piteuse au Sénat ou dans les ambassades ? Complice du plus grand crime qui puisse être commis par un chef d'État, responsable d'arrestations arbitraires et de meurtres, qu'espère-t-il de la conscience et de l'histoire ?

Il déclare que *Dieu ne voudra pas laisser périr la France* et que des jours meilleurs viendront pour lui. Il a bien tort d'agacer l'invincible justice qu'il appelle Dieu. Seul survivant d'un attentat qui n'a pas été expié, il a tort de parler si haut et d'affronter si hautainement la lumière, précisément à l'heure où l'histoire parle, où les témoignages s'accumulent contre lui.

IX.

Il est bien difficile d'écrire l'histoire du second empire, et pourtant il est bien essentiel d'ouvrir dès maintenant l'enquête. Notre cher et regretté collaborateur et ami Taxile Delord s'est appliqué avec une raison supérieure, avec des convictions éprouvées et un jugement affermi, à cette œuvre nécessaire. Il ne m'appartient pas de dire ici les mérites de son ouvrage. Voici M. Hippolyte Magen, à son tour, qui nous donne, sous une forme plus abrégée, le résumé des scandales, des forfanteries et des félonies de ce régime impérial qui a dépassé le 18 brumaire en scélératesse et Waterloo en catastrophes.

M. Magen a été une des victimes du coup d'État; voici ce qu'il raconte à propos d'un discours prononcé par M. Émile Ollivier, le 2 juillet, quand il s'agissait de la pétition demandant l'abrogation des lois d'exil contre la famille d'Orléans :

« Dans cette séance du 2 juillet, M. Emile Ollivier, parlant de l'homme du 2 décembre, tint ce langage courtisanesque : « Il n'y a pas un seul des ministres de l'empereur qui n'ait « compris que la nation a raison de se confier à ce *grand* « *cœur*, à cette *haute intelligence*, et qui n'ait conçu pour lui « une respectueuse admiration. » En regard de cette adulation prodigieuse, je dois mettre un fait dont elle évoque le souvenir. C'était le 4 janvier 1852. Vers midi, soixante défenseurs de la loi, détenus dans les casemates de Bicêtre, reçurent l'ordre de faire leurs paquets et de se ranger deux à deux dans l'une des cours. Ils furent placés entre une haie de gendarmes et de soldats qui chargèrent leurs armes. La colonne se mit en marche. Le temps était pluvieux et froid. Le camarade sur le bras duquel je m'appuyais se nommait Démosthène Ollivier. A la porte du fort, au milieu de la foule anxieuse des parents qui venaient chercher des nouvelles d'un fils, d'un père, d'un mari, d'un frère, arrachés à leur

tendresse par Louis-Napoléon Bonaparte, mon compagnon de chaîne aperçut l'un de ses fils. Ce jeune homme voulut échanger avec son père un mot d'adieu; les gendarmes et les soldats le repoussèrent. Il nous suivit longtemps à travers des chemins boueux. Après avoir inutilement renouvelé sa pieuse tentative, il leva les bras au ciel, murmura quelques mots, une imprécation sans doute contre ceux qui torturaient son père, et quand il se fut assuré qu'on nous menait au fort d'Ivry, il s'éloigna en essuyant une larme. Ce jeune homme était M. Émile Ollivier. — *Pauvre enfant!* me disait le père en s'attendrissant, *comme il doit souffrir!* »

Il n'y a pas de commentaire à ajouter à un pareil récit. Le père de M. de Maupas, qui signait Maupas tout court, a-t-il vu que son fils souffrait en ordonnant des proscriptions au 2 décembre? Je n'en sais rien; mais j'ai entendu raconter que le brave homme, après avoir été quelque peu député, était mort fou. Je ne sais si le fait est vrai: il devrait l'être, en tout cas.

X.

On vient de publier à la librairie Calmann Lévy les poésies complètes de Gérard de Nerval, qui forment le sixième volume des œuvres de ce pauvre et charmant illuminé.

Il serait intéressant de saisir dans ces poésies, dont les premières, datées de 1826, sont d'un poëte de seize ans, le reflet du romantisme à son aurore et la lumière de la littérature classique à son déclin.

Gérard de Nerval procédait à la fois de Victor Hugo et de Béranger. Son originalité, sa personnalité ne se dégagea que bien plus tard; le véritable poëte, celui qui mérite de demeurer, nous le trouvons, après les odes patriotiques, après les hymnes à Béranger, dans quelques odelettes, dans quelques sonnets, dans quelques petites pièces de la fin du recueil.

Gérard eut besoin d'enfourcher le cheval de Lénore, de traverser la nuit pleine de fantômes du Valpürgis, pour laisser de lui une silhouette étrange, indécise, pittoresque, douloureuse, qui le met à part dans l'histoire littéraire de ce temps-ci.

Je trouve un sonnet de 1831 qui laisse tomber comme un rayon lointain sur ces horribles barreaux de la vieille rue de la Lanterne. Gérard de Nerval s'est tué (s'il s'est tué) dans un quart d'heure d'amertume, de découragement, de raison. Son aimable folie semblait le préserver du suicide; mais ne semble-t-il pas prédire sa destinée quand il écrit en 1831 :

EN TOUT NOIR.

Quiconque [illegible] le soleil [illegible]
[illegible]
[illegible]

Ainsi, tout [illegible] encor et plus [illegible],
Sur la gloire un instant, j'osai fixer les yeux:
Un point noir est resté dans mon regard avide.

Depuis, mêlé à tout, comme un signe de deuil,
Partout, sur quelque endroit que s'arrête mon œil,
Je la vois se poser aussi, la tache noire!

Quoi, toujours! entre moi sans cesse et le bonheur!
Oh! c'est que l'aigle seul, — malheur à nous, malheur! —
Contemple impunément le soleil et la gloire.

Pauvre Gérard! désespérant d'être un aigle, il est allé mourir près d'un égout, au-dessous d'une cage où piétinait une pie, qui s'inquiéta de ce cadavre inconnu.

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

On ne saurait trop admirer la toute-puisssance de la logique des choses, quelque effort que tente l'intérêt ou la passion pour s'y dérober. Que n'a-t-on pas essayé dans le parti du 16 mai pour arrêter ou atténuer les conséquences des élections du 14 octobre? Nous avons vu d'abord l'arithmétique fantastique de l'ordre moral, pour laquelle *2* et *2* ne font pas *4*, mais *3* ou peut-être *1*, quand il s'agit du succès électoral de la république. Cette plaisanterie sans gaieté n'a pu durer, et les adversaires acharnés du nombre ont dû se courber sous son poids irrésistible en reconnaissant qu'une majorité est bien une majorité et ne saurait être traitée comme une minorité. Nous avons eu ensuite les explications édulcorantes, les commentaires bénins qui s'efforçaient de présenter la défaite des prétendus conservateurs comme un commencement de victoire. Cette défaite n'était pas ce qu'un vain peuple pense; il s'agissait seulement de la bien comprendre pour y voir le commencement d'un triomphe moral. « Les conservateurs, lisons-nous dans la dernière chronique du *Correspondant*, auraient tort de dédaigner ces succès si restreints et si partiels; ils devront plutôt s'enhardir en face du suffrage universel; le miracle qu'ils ont fait dans Vaucluse, ils le multiplieront. » On sait que, à en croire des réclamations nombreuses, ce miracle a consisté dans la multiplication des bulletins et dans la falsification des scrutins en dehors de toutes les surveillances prescrites par la loi. Si c'est à ce genre de surnaturel que l'on convie les conservateurs, nous ne doutons pas qu'ils n'arrivent à des prodiges. Par bonheur, la masse du parti est trop honnête pour suivre de tels avis, dont l'imprudent journaliste du *Correspondant* ne connaît pas lui-même la portée, car il est certain qu'il est dupe tout le premier des magiciens du département de Vaucluse.

Il est une consolation donnée par le même écrivain à ses amis restés sur le carreau, qui est le chef-d'œuvre du comique. « Sans doute, dit-il, les conservateurs ont eu pour leurs candidats l'investiture de la recommandation officielle; mais fallait-il oublier que l'empire doublait la force de cette recommandation par un certain art d'intimidation et de corruption qui ne pouvait convenir à un gouvernement honorable? » On dirait, à en croire ce naïf écrivain, que M. de Fourtou s'est seulement servi de son éloquence et qu'il a été le platonicien de la candidature officielle, alors que sur toutes les murailles des mairies pendent encore les lambeaux des infâmes calomnies lancées par un journal officiel contre les anciens députés, et qu'il n'y a pas une seule administration qui n'ait été soumise à la plus odieuse pression, sans parler de la presse libérale interceptée malgré la loi et de cette lâche guerre faite partout aux petits. Que voulait donc *le Correspondant* en fait d'intimidation, si ce n'est l'état de siége, c'est-à-dire un attentat? « Vous vous y êtes mal pris, » dit-il à son tour aux malheureux ministres, leur détachant, maintenant qu'ils sont à terre, un coup de pied qui doit leur être doublement sensible, venant d'un tel ami. Ou ce reproche ne si-

gnifie rien, ou il revient à dire avec *le Pays* : « Vous n'avez pas su vous mettre au-dessus de toutes les lois et les violer en grand comme il le fallait. Vous êtes des innocents dans la double acception du mot. »

Après les explications sont venus les conseils, fortifiés des théories commodes propres à soulager la conscience de vains scrupules parlementaires. Laissons à son abjection naturelle la politique du *Figaro*, qui consiste à répéter : « Il y a derrière le Maréchal tant de soldats, tant de gendarmes, tant de sergents de ville, tant de gardes champêtres. » Pourquoi ne pas ajouter : « Il y a encore tant de valets à l'Elysée et ailleurs » ? Prétendre que le pouvoir exécutif dispose de toutes les forces du pays, à lui tout seul, est une sottise digne du moniteur des boulevardiers ; il ignore qu'en dehors de la loi, le premier magistrat de la république n'a pas plus le droit de donner un ordre à un garde champêtre que le premier venu — par exemple, un rédacteur du *Figaro*. Nous avons eu ensuite les profonds docteurs politiques qui, partant du fait incontestable que notre Constitution a établi trois pouvoirs, nous disent avec aplomb que le Maréchal avec le Sénat, cela fait deux contre un, et qu'il suffit ainsi du total d'une addition si simple pour montrer de quel côté est le droit prépondérant ; — comme si dans tous les pays libres du monde la représentation directe de la souveraineté nationale n'avait pas le dernier mot, sous peine de voir les pouvoirs publics tomber dans la fiction la plus dangereuse ! Nous avons eu enfin les théoriciens de la république *à l'américaine*, laquelle, à les entendre, permet au Président d'avoir sa politique et d'être le chef d'un grand parti ; — comme si la différence dans le mode de nomination du Président en France et la stipulation expresse dans la Constitution de la responsabilité ministérielle ne faisaient crouler par la base ce système ingénieux qui est sans application possible à notre pays !

On le voit, les théoriciens n'ont rien pu changer à la réalité. Aussi ceux qui ne connaissent que la pratique des coups de force ont-ils apporté leurs avis sinistres et multiplié leurs provocations brutales. Par malheur, ils ont trouvé des alliés en dehors des estaminets où ils réchauffent leur zèle. Il faut reconnaître avec une amère tristesse que certaines feuilles religieuses leur ont fait écho. Victor Hugo, dans *Napoléon le Petit*, nous montre le parjure et le meurtrier de Décembre se tournant vers un prélat et lui disant : *Toi, archevêque, bénis moi tout cela*. Nous ne faisons pas l'injure au clergé français, quels que soient les entraînements fâcheux auxquels il ait obéi, de lui attribuer dans son ensemble une défaillance morale aussi scandaleuse, et de supposer qu'il soit prêt à chanter des *Te Deum* pour tous les crimes politiques réussis où il croirait trouver son profit : il n'en est pas moins vrai qu'il y a au moins des journaux d'évêques qui béniraient *tout cela*, si *tout cela* n'était rendu impossible aussi bien par l'attachement incontestable de l'armée française à la loi que par l'honnêteté du maréchal de Mac-Mahon, que personne n'a le droit de mettre en doute. Aussi les inspirateurs de coups d'État en sont-ils pour leur courte honte et sont-ils réduits à dire avec *le Pays* : « Le vent est aux concessions, la déroute a commencé ».

Elle a commencé précisément parce que le ministère du 16 mai était arrivé au point où il fallait ou se retirer ou faire le grand saut. Le parti constitutionnel, qui l'avait toujours soutenu mollement, humilié de voir son représentant le plus éminent traîné piteusement à la remorque de l'aigle de Ribérac, ne s'est pas montré disposé à fournir en quelque sorte la monnaie d'un coup d'État en soutenant au Sénat une politique de résistance après que le pays consulté avait donné au pouvoir une réponse d'autant plus nette qu'il avait été soumis à une pression plus violente en sens contraire.

Les récents articles du *Soleil* ont prouvé au pouvoir exécutif qu'il n'aurait pas de majorité de résistance ou de dissolution dans la première Chambre. Désormais il n'y a plus qu'à se soumettre ou à commettre un crime. Le gouvernement est enfermé et comme emprisonné dans ce dilemne. Or, le crime ne peut être accompli, parce que les uns, à commencer par le Maréchal, s'y refusent, et parce que les autres reconnaissent qu'il est impossible et qu'on trouverait plus de dévots pour l'approuver que de colonels pour le consommer.

C'est ainsi que la journée du 14 octobre a déjà eu son plein effet, même avant la réunion du Parlement. Tout ce que ce ministère posthume peut faire, c'est d'accroître sa responsabilité, déjà si grave, en présidant aux élections départementales et en récompensant de la manière la plus scandaleuse ses créatures du mal qu'elles ont fait à la France. Il n'avait qu'à plier bagage et à faire ses paquets, en s'y mettant lui-même tout le premier, avec ses subordonnés et ses lieutenants qui ont fait avec lui campagne contre la France. Qu'il prenne garde de ne pas achever de rendre impossible la position gouvernementale de son chef, non pas au point de vue constitutionnel, mais au point de vue moral ! Le parti républicain ne commettra aucune illégalité, il ne sortira pas de la Constitution et acceptera l'échéance de 1880 pour la fin des pouvoirs du Président de la république ; il ne lui fera pas d'opposition personnelle et directe, à la condition qu'il puisse donner, sans être entravé, le grand coup de balai administratif qu'attend et que veut la France, et qu'il reçoive les garanties les plus certaines contre toute espèce de gouvernement occulte et contre toute possibilité d'une dissolution nouvelle bouleversant et exaspérant le pays.

Les replâtrages sans portée que conseillent les sages qui n'ont jamais su tenir à un pouvoir égaré le ferme langage d'une patriotique résistance, ne feraient que surexciter les justes susceptibilités d'un grand peuple foulé et vexé indignement par nos mirmidons de l'ordre moral. Ce ne serait pas de l'apaisement, ce serait de la provocation. Le moment est venu de moins se préoccuper de l'Élysée que de la souveraineté nationale, qui vient de parler haut et ferme dans les comices. Nous ne demandons aucune mesure révolutionnaire, aucune imprudence, rien qui ne soit strictement légal ; seulement la logique des choses réclame un changement total et profond dans la direction politique. Voilà ce qu'il faut savoir dire respectueusement, mais fermement, au maréchal de Mac-Mahon, sans rien lui demander d'autre que d'accepter avec toutes ses conséquences le verdict de la nation, dont il n'est que le premier serviteur. A lui de voir s'il lui convient de renoncer sans réserve à ce qu'il a appelé sa politique. Nul ne peut se faire juge de sa conscience ; mais, qu'il reste ou se retire, le pays, lui, ne peut se démettre. Voilà ce que nos représentants n'oublieront pas. Tout ce qui pourrait subsister encore d'illusions sottes ou coupables dans le parti du 16 mai va s'évanouir dans ce grand vis-à-vis du pouvoir exécutif et de la représentation nationale. Nous ne doutons pas que les élections de dimanche prochain, dont l'importance n'échappe à aucun bon citoyen, ne fortifient

maintenant la majorité républicaine par un nouveau triomphe de la pensée qui l'anime et qu'elle va faire prévaloir sans équivoques.

L. DE PRESSENSÉ.

On prétend que M. Decazes a convoqué à Paris nos ambassadeurs de Vienne, Berlin et Pétersbourg ; les avis diffèrent sur l'objet de cette réunion diplomatique. Selon les uns, le ministre, cherchant à se dégager du 16 mai et à ménager une évolution nouvelle, compte sur le témoignage des trois ambassadeurs pour décider le Maréchal à céder. Selon les autres, M. Decazes appelle à son aide le trio diplomatique pour convaincre M. de Mac-Mahon que, contrairement aux assertions des journaux républicains, les cours du Nord n'éprouvent pas la moindre méfiance pour sa politique et souhaitent à la France un gouvernement réactionnaire.

S'il s'agit de faire connaître la réalité au Maréchal, pas n'est besoin de déranger M. de Vogué, un esprit fort érudit, mais un diplomate du temps des Croisades, — le général Leflô, un galant homme, mais qui se borne à regretter platoniquement la royauté et à ignorer le russe, — M. de Gontaut-Biron, un père de famille respectable, mais qui s'isole volontiers, à Berlin, du monde gouvernemental et recherche d'autres fréquentations moins hérétiques. Il suffit de lever la consigne qui, s'il faut en croire le *Times*, arrête aux portes de l'Elysée certaines vérités importunes sous la forme des journaux étrangers. Que M. Decazes fasse trois jours durant traduire complétement, sans expurgation à l'usage du Maréchal, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, le *Fremdenblatt* et le *Golos* : ces simples gazettes renseigneraient le chef de l'État sur l'opinion de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie, d'une manière beaucoup plus sûre, avec moins de partialité que nos ambassadeurs eux-mêmes royalistes et réactionnaires.

Tel est le rôle joué par notre diplomatie dans toute cette affaire du 16 mai, que ses avertissements n'ont plus grande valeur.

Un des devoirs les plus importants pour nos agents à l'extérieur n'est-il pas de transmettre au ministre fidèlement, abstraction faite de tout préjugé et de toute préférence personnelle, l'opinion réelle du pays où ils sont accrédités ? Le devoir du ministre, à son tour, n'est-il pas de transmettre au chef de l'Etat, avec la même exactitude, les impressions recueillies par nos agents ? Ces obligations n'étaient-elles pas encore plus strictes alors que les dispositions de l'étranger pouvaient encourager ou modifier les projets du Maréchal ? Or, lorsqu'on se rappelle les discours prononcés soit par M. de Mac-Mahon, soit par M. Decazes, durant la période électorale, comment ne pas reconnaître qu'entre les affirmations optimistes de ces discours et les prévisions unanimes de la presse étrangère, à commencer par les journaux officieux, la contradiction est flagrante ?

Plus de quatre millions d'électeurs ont nettement saisi par le simple bon sens, en écoutant avec quelque attention les avertissements du dehors, que le triomphe du 16 mai devait jeter la France dans les plus dangereuses complications.

Comment donc les veilleurs en titre de la frontière, les docteurs jurés du ministère des affaires étrangères n'ont-ils signalé aucun point noir ? C'est que la plupart de nos diplomates ont été choisis parmi les adversaires de la république ; ils ont servi le 16 mai à l'extérieur avec la même passion aveugle que les préfets le servaient à l'intérieur. Là encore on constate qu'un ressort du gouvernement a été faussé ; la diplomatie de combat forme le pendant de l'administration de l'ordre moral ; de cette aventure elle sort compromise, comme trop d'autres institutions de l'Etat.

La première condition d'une politique extérieure sérieuse pour la France, c'est que nos agents soient astreints, d'une part, à représenter la France telle qu'elle est, républicaine, libérale, anti-cléricale, et d'autre part à refléter également l'Europe telle qu'elle est, à s'attacher, non pas aux intrigues de quelques coteries, mais aux grands courants d'opinion publique et aux pensées maîtresses des gouvernements. L'expérience nous montre qu'à ce double égard la France n'est réellement pas servie.

On ne parle à Rome et ailleurs que de la condamnation du Père Curci par la curie romaine. Notons que le Père Curci, dans son mémoire du 29 juin 1875, ne propose pas au pape de s'accommoder d'une Italie libérale et laïque ; point du tout : il demande que l'on ne reconnaisse le fait accompli que pour mieux l'adapter au triomphe de l'Église ; si on abandonne quelques provinces, c'est pour s'emparer du royaume tout entier. Et, chose curieuse, le plan que l'habile jésuite a imaginé pour l'Italie paraît, trait pour trait, le modèle de notre 16 mai ; qu'on en juge :

« Les accords nécessaires entre Pie IX et Victor-Emmanuel ayant été conclus, on dissoudrait les Chambres et on nommerait un ministère chrétien, pour lequel on trouverait encore en Italie, et surtout dans l'ancien Piémont, des éléments excellents. Le pape et le roi feraient en ce sens leurs déclarations franches et explicites, et, en attendant, pendant quelques mois, le ministère modifierait, selon la nouvelle politique, le personnel de l'administration, dans lequel la majeure partie, qui y est par pur intérêt, y resterait pour le même motif et peut-être avec plus de bonne volonté à cause du nouveau système. En même temps, une presse étendue, sage, chrétienne, se chargerait d'expliquer à l'esprit public cette idée et de faire face à l'Opposition, à laquelle on devrait laisser la plus ample liberté, qui lui est garantie par les lois. Quant à l'opposition de la place, il y a l'armée, qui est valeureuse et fidèle au roi, et sur ce point j'en ai dit assez.

« Les choses ainsi préparées, on ferait les élections générales. Or, si le pape et le roi, l'Église et le gouvernement marchaient vers un but unique, le gouvernement en se servant de tous les moyens légaux qu'il a à sa disposition et l'Église en faisant jouer son puissant organisme de curés et d'évêques, surtout au sein des populations agricoles, qui constituent parmi nous les neuf dixièmes du tout, il n'y a aucun doute qu'on obtiendrait un parlement avec une grande majorité chrétienne. Cela obtenu, on aurait obtenu tout. L'Italie fictive, qu'on appelle légale et qui est en réalité l'Italie sectaire et mécréante, serait remplacée par l'Italie réelle, vraie, qui, grâce à Dieu, est encore chrétienne. »

Changez le mot d'Italie en celui de France et le reste à l'avenant ; vous voyez, acte par acte, se dérouler notre propre aventure : le congé de M. Jules Simon, la dissolution, l'alliance intime du gouvernement et du clergé, la pression commune sur les électeurs, etc. La majorité chrétienne seule manque au dénoûment. N'est-ce point à croire que l'on a voulu tenter une première expérience sur la France, *in animâ vili ?* Elle a mal tourné, et l'on conçoit que le Vatican ne se soucie

point de la recommencer en Italie même. Avec une intelligence fort déliée de sa situation, il préfère la revendication pure et simple du pouvoir temporel à des concessions qui nécessairement tourneraient contre lui et achèveraient de tout perdre.

On n'a jamais vu des crises ministerielles comme à Berlin. Le Landtag se réunit : il a de grands projets de reformes. Pour les accomplir, il demande le président des ministres : — en congé. Il demande le ministre de l'intérieur : — en congé. Mais, disent MM. Wirchow et Hœnel, progressistes auxquels s'associe pour la circonstance M. Windhorst de l'Opposition catholique, ne sommes-nous pas le parlement et les ministres ne sont-ils pas responsables ? Sans doute, réplique M. Camphausen, le vice-président de ce conseil ainsi réduit ; et je profite de l'occasion pour vous déclarer que si vous n'êtes pas satisfaits de nos intentions libérales et de l'emprunt que nous vous proposons, voici notre démission. Le Landtag, à la majorité de 217 voix contre 132, se déclare pleinement satisfait. On comprend que bien des conservateurs chez nous jettent un regard d'envie sur le Landtag et murmurent : Pourtant, comme ce serait simple !.. Eh bien non, ce ne serait point simple. La Prusse et la France ont-elles les mêmes mœurs politiques, les mêmes constitutions? « Depuis trente ans, a dit fort justement un député libéral, M. Lœwe, que nous avons rompu la coquille de l'œuf, nous en portons encore les debris sur la tête. » Il faudrait peu de génie pour emprunter à M. de Bismarck ses procédés sommaires en matière de responsabilité ministérielle ; mais peut-on lui emprunter aussi facilement son sens politique si net, ses conceptions pratiques du progrès, ses talents et le prestige de ses immenses services, enfin tout ce qui lui permet de jouer en Allemagne un rôle que tout autre ne pourrait se permettre impunement ?

Les péripéties de la guerre d'Orient rappellent les oscillations d'une balance dont les plateaux, chargés de poids à peu près égaux, montent et descendent alternativement sans déplacer sensiblement le centre de gravité. Pour le moment, les Russes montent. En Asie, les trois colonnes Heyman, Tergukassoff et Komaroff s'avancent, par un mouvement convergent, contre Erzeroum. L'avantage est de menacer Mouktar-Pacha sur ses flancs en même temps que de front. Pour ne point être débordé, le général ottoman a dû abandonner les lignes de Soghanly-Dagh, de Koprik oi ; le voici maintenant acculé à Erzeroum. En Bulgarie, le général Gourko, en s'emparant, après quatre jours de combats, de la position de Teliche, à quelques lieues de Plevna, sur la route de Sofia, vient de compléter, à l'ouest, l'investissement d'Osman-Pacha. Il serait urgent que Suleyman vînt le dégager ; mais l'armée du czarevitch, combinée avec le corps de la Dobroutcha, le retient et l'occupe. La position semble critique pour les Turcs ; mais rien n'est encore compromis ; peut-être, à la suite d'un effort inattendu de leur part ou d'une imprudence de leurs adversaires, le plateau de la balance va-t-il encore subitement remonter?

Les nouvelles politiques n'ont pas chômé toute la semaine ; nous en avons pour tous les goûts. Tantôt c'est l'Italie qui doit prendre l'initiative d'une médiation ; mais il se trouve qu'à Rome même on ne sait rien de l'affaire ; tantôt c'est le Sultan qui a invité l'Angleterre à faire des ouvertures à la Russie ; mais à Constantinople on se défend avec hauteur d'une pareille intention.

Que l'Angleterre désire la paix, qu'elle la désire même plus vivement depuis que la fortune des armes paraît moins favorable à la Turquie, c'est incontestable. Qu'elle travaille à incliner le Sultan à ses désirs, et que celui-ci soit disposé à traiter sur la base de réformes combinées avec l'indépendance de l'empire, rien encore de plus probable. Mais tout le reste paraît du domaine de l'imagination ou de la spéculation.

L. [illegible]

BULLETIN

On sait que la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, dont la destinée était restée incertaine pendant plusieurs années, a été définitivement transférée à Paris par un des derniers actes du ministère Jules Simon. Réduite au début à quatre professeurs, elle vient de s'adjoindre quatre maîtres de conférences, ce qui lui permet d'offrir à ses élèves et au public un total d'une trentaine de leçons par semaine. Le doyen est M. Lichtenberger, l'auteur de l'*Histoire des idées religieuses en Allemagne* et le directeur de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

La rentrée solennelle des cours de la Faculté de théologie protestante de Paris aura lieu le jeudi 8 novembre, à 2 heures très-précises, au siége de la Faculté, 42, rue Lhomond (ancien collége Rollin). La séance se composera d'une allocution du doyen et d'une leçon de M. le professeur Sabatier sur les *Origines de la critique biblique en France*.

On assure qu'il s'est déjà vendu, en trois semaines, 125 000 exemplaires de l'*Histoire d'un Crime*.

Le *Magazin für die Literatur der Auslandes* consacre dans son numéro du 29 septembre un article très-élogieux à la *Revue historique* de MM. G. Monod et G. Fagniez. La feuille allemande approuve également l'ordonnance de la Revue, le choix des matières et l'esprit dans lequel sont faits les articles de critique. Elle appuie particulièrement sur le grand talent d'écrivain de M. Monod.

La même livraison du *Magazin für, etc.*, contient un éloge de l'*Histoire générale des Hongrois*, de M. Édouard Sayous.

La *Revue britannique* s'est amusée à faire, sur quelques journaux anglais d'opinions différentes, le relevé des pertes subies depuis le commencement de la guerre par les Turcs et les Russes. D'après le *Daily Telegraph*, turcophile enragé, les Russes ont déjà 182 452 morts, « sans compter les femmes et les petits enfants », comme disait Rabelais. Le *Daily News*, russophile à outrance, n'avoue que 634 Cosaques ; en revanche, il fait périr 98 003 Turcs, tandis que le *Daily Telegraph* n'a pas pu se décider à en sacrifier plus de 92.

Le nombre des obus qui sont venus éclater aux pieds des correspondants de journaux sans leur faire de mal, « grâce à un hasard providentiel », se montait le 1er octobre à 4029.

On annonce un nouveau volume de M. Swinburne, l'un des plus distingués parmi les poëtes anglais contemporains, habile entre tous les modernes dans l'art des restaurations. Ses *Poëmes et Ballades* contiendront de nombreuses traductions de Villon et un choix des vers latins de M. Swinburne.

Le propriétaire-gérant : Germer B[illegible].

[illegible] — [illegible] J. CLAYE. — A. [illegible]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 19 19 NOVEMBRE 1877

LE QUATRIÈME CENTENAIRE DE L'UNIVERSITÉ D'UPSAL

Le 4 du mois de septembre dernier, vers le soir, les notables de la petite ville d'Upsal, en Suède, étaient réunis à la gare du chemin de fer, attendant un train spécial de Stockholm. A l'arrivée du convoi, chacun d'eux s'empara de quelque voyageur, devenu son hôte pour toute la durée des fêtes qui devaient commencer le lendemain. Upsal célébrait le quatrième centenaire de son Université, et il avait convié à cette solennité des délégués des Universités étrangères. Bologne, Oxford, Cambridge, Genève, les principales Universités allemandes, la Russie, la Belgique, la Hollande, les pays scandinaves avaient répondu à cet appel. La France envoyait MM. Gaston Paris, Gaston Boissier, Geffroy et Lichtenberger. C'étaient ces invités, venus de toutes les parties de l'Europe, que les Upsaliens se partageaient, au débarqué, pour leur offrir l'hospitalité.

Les dispositions les plus ingénieuses avaient été prises pour éviter, dans une si grande affluence, la moindre hésitation, le moindre embarras. Tout avait été disposé à l'avance, sagement et méthodiquement, pour que les étrangers trouvassent sans peine le foyer où les attendaient un accueil amical et les soins les plus délicats. Les délégués français, en particulier, auront rapporté de ce voyage des souvenirs précieux. Leurs hôtes n'ont pas été seuls à fêter en eux le pays ami aux malheurs duquel la Suède ne voulait pas croire et dont elle n'a pas cessé d'affirmer la résurrection. Toute la population, non-seulement à Upsal, mais à Lund, autre ville d'Université, à Christiania, à Copenhague, leur a témoigné les mêmes sentiments de sympathie. Les hommes les plus éminents leur ont dit publiquement que là-bas on croit en nous, on affirme notre avenir et on l'invoque.

Les membres de notre députation ont ressenti de ces hommages rendus à la France une vive et juste reconnaissance, dont l'un d'eux, M. Geffroy, s'est fait l'interprète ému, dans la lecture qu'il a faite récemment à l'Institut sur *le Quatrième Centenaire de l'Université d'Upsal*[1]. M. Geffroy a retracé la naissance et la vie de l'antique et glorieux établissement qui a rendu de si grands services au progrès général de la civilisation et au développement particulier de la Suède. Il a joint à cette esquisse historique le récit des fêtes du centenaire et des observations instructives sur l'état actuel de l'Université d'Upsal. Nous allons rappeler les parties les plus saillantes de son discours, qui a été écouté avec un intérêt soutenu par le public choisi des séances académiques.

I.

La France et la Scandinavie possèdent des traditions universitaires communes. Au XIe siècle, les peuples du Nord envoyaient des étudiants aux écoles parisiennes, dont le renom frappait si vivement les imaginations, qu'il s'était formé à leur sujet tout un cycle de légendes. On racontait que le Diable en personne faisait partie du corps enseignant. Il s'était réservé, comme de raison, la chaire de magie noire, et il professait dans un souterrain obscur, avec des livres écrits en caractères de feu. La légende ajoutait naïvement qu'on ne l'avait jamais vu.

Dès le commencement du XIIIe siècle, les étudiants des Trois-Royaumes abondent dans notre Université à peine fondée, à ce point qu'ils forment à eux seuls divers colléges. Plusieurs d'entre eux à Paris parviennent à des grades élevés ou à des fonctions importantes. Quatre Suédois obtiennent la dignité de *rector magnificus*. Leurs études terminées, les jeunes lettrés de la rue Serpente et du clos Bruneau rem-

1. A [illegible] Nordmann. Ce discours a [illegible] *Moniteur* du 1er novembre.

portaient dans leur pays nos poèmes et nos chansons de gestes. Ils les traduisaient en leur langue et les lisaient aux fêtes de la cour.

En 1475, la Suède, réclamant son indépendance intellectuelle, envoya un clerc à Rome pour solliciter du pape la permission de fonder chez elle une Université sur le modèle de celles du continent. L'autorisation fut accordée par Sixte IV, et, le 21 septembre 1477, le *Studium generale* était consacré à Upsal, « la ville au doux climat et aux abondantes ressources. » Les cours s'ouvrirent le 7 octobre suivant.

L'établissement ne prit pas son essor immédiatement. Il se trouva enveloppé dans les longues querelles qu'enfanta la Réformation, en fut obscurci et faillit y périr. Sorti victorieux de la lutte, il entra dans une phase d'activité et de prospérité qui dure toujours. Les quatre ou cinq hommes en qui se résument son histoire pendant le XVIIe siècle respirent la même ardeur généreuse qui avait animé les esprits, pendant la Renaissance, en France, en Italie et en Allemagne. Le moyen âge a fini plus tard pour la Suède que pour les contrées situées plus au sud et à l'ouest. Le réveil en a été d'autant plus violent. « Leur science, a dit M. Geffroy en parlant des savants suédois d'alors, est intempérante; ils sont comme ivres d'érudition, ils étudient et enseignent toutes choses, ils ne veulent point de bornes à leur ambition d'esprit. Ils paraissent orgueilleux, peu tolérants, prompts à la dispute et à la polémique ; mais leur tumulte n'est pas uniquement agitation vaine, ils sont dévoués à la science; c'est utilement qu'ils remuent les esprits. En Suède, par exemple, aussi bien que dans les autres pays de l'Europe, la scolastique avait, pendant tout le cours du moyen âge, despotiquement régné; son autorité encore dominante allait désormais être attaquée au nom des nouvelles doctrines philosophiques enfantées par la pensée moderne. »

Plusieurs physionomies originales se détachent du tableau de l'Université d'Upsal à cette époque, tel qu'il a été tracé par M. Geffroy.

Messénius, le premier professeur de droit de l'établissement, voulait tout enseigner, sous prétexte que tout se tient dans le cycle des connaissances humaines. Poëte, historien, légiste et orateur, il donnait six leçons par jour, sur six matières différentes, tout en écrivant des ouvrages dont un seul remplirait une bibliothèque. Il menait de front la chronique ecclésiastique et politique de la Suède, un catalogue des généalogies, un recueil de chants nationaux, la *Scandia illustrata*, en vingt volumes in-folio, des cours sur tous les sujets *et de quibusdam aliis*, sans compter des espèces de joutes oratoires de son invention qui se tenaient les jours de marché, avec accompagnement de musique, et où la foule accourait.

Ses collègues lui reprochaient d'accaparer les élèves par tous les moyens. Jean Rüdbeck, professeur d'hébreu, en était froissé, lui qui prétendait justement à être le professeur unique et universel. Il enseignait le latin, le grec et l'hébreu, la théologie, la philosophie, la rhétorique et la logique, l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, la géodésie et la physique.

Cela ne l'empêchait point de s'acquitter en une seule année de soixante-treize disputations, cinquante-huit discours publics et deux cents publications. Rüdbeck et Messénius, dévorés tous deux de la même ambition et de la même activité étaient rivaux naturels. Chacun jalousait les auditeurs de l'autre et s'efforçait de dire autrement que son adversaire. Messénius était élève des jésuites ; Rüdbeck tonnait contre l'Église romaine. Rüdbeck, classique convaincu, faisait jouer à ses élèves les pièces d'Euripide et de Térence; Messénius mettait pour les siens l'histoire de Suède en drame. Que de doctes œuvres naquirent de ce duel!

Le second Rüdbeck, le grand Olof ou Olaüs, est l'une des gloires d'Upsal. On disait de lui que ses conquêtes étaient admirées à l'égal de celles de Gustave-Adolphe. Il avait d'abord enseigné la physiologie, puis la botanique, et il avait doté l'Université d'un musée d'anatomie, d'un Jardin des plantes et d'un vaste herbier. Son ouvrage intitulé *Campi Elysii*, qui lui avait coûté quarante années de travail et dont le manuscrit fut détruit en 1702 par un incendie, faisait connaître à ses compatriotes une foule de fleurs et de plantes inconnues jusque-là dans le Nord. Mais ce n'est point tout cela qui porta son nom aux nues et qui fit déclarer à la reine Christine que la Suède n'avait pas de récompense assez haute pour reconnaître ses services : le grand titre d'Olof Rüdbeck à l'admiration de sa patrie, et l'on peut dire de son siècle, est d'avoir écrit l'*Atlantica*, le premier livre du monde, d'après Feuquière, ambassadeur de France.

Les anciens nous ont conservé le souvenir d'une terre radieuse, île aux doux climat, aux fruits dorés, au ciel serein, aux habitants intelligents et civilisés, qu'ils plaçaient quelque part dans l'océan Atlantique. On l'appelait l'*Atlantide* ; elle a été engloutie par les eaux à une époque inconnue. Platon raconte que les Atlantes, peuple puissant et heureux, avaient envahi l'Afrique et l'Europe et qu'ils n'avaient été arrêtés que par les Athéniens. Rüdbeck, qui était tout à la fois prodigieusement érudit et prodigieusement audacieux, découvrit que l'Atlantide n'était autre que la Suède, et il le démontra. Sa critique n'est pas irréprochable : il abonde en rapprochements bizarres, en étymologies saugrenues et en conclusions imprévues. Qu'importe? Il persuada. La Scandinavie fut flattée d'apprendre qu'elle était le berceau de la civilisation, la source première de la sagesse humaine, la mère des peuples. Elle se réjouit de posséder le Tartare, situé au fond du Malström, et les Champs-Élysées, baignés par la mer Baltique. Un écrivain français du temps trouva au premier abord la thèse « fort surprenante », mais il se rangea aux raisonnements de Rüdbeck et déclara sa théorie « tout à fait forte ». En Suède même, l'*Atlantica* ne souleva pas un doute.

Olof Rüdbeck mourut peu après cet incendie de 1702 dont il a été question plus haut et qui détruisit une partie de la ville d'Upsal. Pendant le feu, on le vit debout sur les combles du bâtiment de la bibliothèque, excitant le zèle de ceux qui combattaient l'incendie et dirigeant leurs efforts. Il avait alors soixante-douze ans. On le reconnaissait à travers la fumée et les flammes à sa taille d'athlète et à ses longs cheveux pendants. Sa voix sonore dominait le tumulte.

Il suffit de nommer Linné pour montrer que l'Université d'Upsal, où l'illustre botaniste fut élève avant d'être professeur, continua après le grand Olof sa marche ascendante. Elle compte aujourd'hui une pléiade d'hommes distingués, grâce auxquels la grande école du Nord conserve son autorité et son auréole. « Pour ce qui est des sciences, dit M. Geffroy, deux au moins d'entre celles qui se sont le plus développées dans notre siècle ont rencontré à l'Université d'Upsal quelques-uns de leurs vrais fondateurs. » Citons les noms de

MM. Clève, Almén et Harmmastén pour la chimie, des deux Fries pour la botanique, de M. Thalén pour les travaux d'analyse spectrale, de M. Holmgrén, connu par ses expériences sur le daltonisme. Upsal est toujours le centre intellectuel de la nation suédoise; il en est aussi le cœur, ainsi que le montre le caractère vraiment national des fêtes auxquelles ont assisté nos délégués.

II.

Le programme des cérémonies embrassait trois journées. Upsal s'était paré pour la circonstance de verdure et de fleurs. Un gai soleil faisait resplendir de toutes parts drapeaux et banderoles. Le canon tonnait. Les cloches sonnaient à toute volée. Les étudiants se formaient en colonnes, bannières en tête, et les invités de l'Université, en costume de gala, se plaçaient pour se rendre en procession à la cathédrale. La vieille église gothique avait été disposée pour la circonstance. Au milieu du chœur s'élevait une chaire, devant laquelle était exposée, sur un coussin de velours, la bulle de la fondation universitaire. Autour de la chaire, les professeurs d'Upsal; à gauche, les membres des grands corps de l'État; à droite, le roi Oscar II et son fils; dans les tribunes des bas-côtés, les dames; en haut, dans les galeries supérieures, les chœurs et l'orchestre. Des places avaient été réservées dans la nef pour les délégations étrangères.

La fête s'ouvrit par un service religieux et par l'hymne au roi, qui se chante debout et auquel toute l'assistance prend part. Ces préliminaires terminés, les commissaires, reconnaissables à leur écharpe bleue et jaune, firent l'appel des députations étrangères. Il avait été décidé qu'à cause de leur nombre, et pour abréger la partie des discours, les délégués se réuniraient par nationalités, chaque groupe n'ayant droit qu'à une seule harangue de cinq minutes au plus. La précaution était sage : il aurait fallu, sans cela, aux délégations plus de cinq heures pour débiter leurs compliments, à supposer qu'aucun orateur n'outrepassât le nombre de minutes fixé.

Au signal des commissaires, les députés se rendaient dans le chœur, en face de la chaire, où se tenait le *rector magnificus* d'Upsal, M. Sahlin, chargé de recevoir les hommages au nom de l'Université. L'orateur choisi prenait la parole. A la harangue s'ajoutaient des Adresses sur parchemin, des offrandes de livres, et l'on cédait la place à une autre nationalité. La journée se termina par un banquet où le roi, répondant à un toast du recteur, rappela, dans un langage élevé et pittoresque, le rôle important que l'Université d'Upsal a joué dans la vie de la nation suédoise.

La seconde journée des fêtes était consacrée à une promotion de docteurs. Ceux-ci se divisaient en trois catégories : il y avait les docteurs *jubilaires*, c'est-à-dire ayant été promus au doctorat cinquante ans au moins auparavant; les docteurs *honoris causâ*, qui sont choisis, avec la permission du roi, parmi les hommes distingués ayant rendu des services à la science; et les docteurs ordinaires, c'est-à-dire les jeunes gens ayant subi avec succès les épreuves du doctorat.

L'appareil extérieur était à peu près le même que la veille. Un grand nombre des assistants avaient leur boutonnière ornée d'une petite couronne de feuilles de laurier, insigne du doctorat.

La première partie de la séance appartenait aux théologiens. Les *promovendi* s'avancent à tour de rôle au pied de la chaire, gravissent les degrés, et reçoivent des mains du promoteur un chapeau de forme bizarre, en soie plissée, héritage des siècles passés. En descendant, ils saluent le roi. La série épuisée, le promoteur prononce en latin une courte harangue terminée par le traditionnel *Dixi*, et quitte la chaire. L'orchestre éclate, et les chœurs chantent : *En avant, Israël!*

Les Facultés profanes ont alors leur tour. Elles reçoivent leurs docteurs avec le même cérémonial, sauf que la médecine et le droit joignent au chapeau un anneau d'or, symbole du mariage avec la sagesse et signe de la perfection de la science. La philosophie remplace le chapeau par une couronne de laurier. Anciennement, on plaçait sur la chaire un vieux livre bien poudreux, qu'on fermait et qu'on jetait après la réception du nouveau docteur. Cela signifiait que les classes proprement dites étaient terminées, et qu'il s'agissait maintenant de penser par soi-même. Cet usage a été aboli il y a une vingtaine d'années; c'est regrettable.

La musique reprend après chaque promotion. Le bruit du canon, l'aspect imposant de la vieille cathédrale, l'étrange décor formé par les costumes surannés d'une partie des assistants, tout concourt à donner à la fête une grandeur vraiment solennelle. Un moment émouvant est celui où les docteurs jubilaires s'avancent vers la chaire. Ils sont deux, pasteurs au visage sévère, renommés par leur science théologique. C'est pourtant le laurier de la philosophie que le promoteur pose sur leur tête blanche. Ainsi couronnés, ils rappellent à M. Geffroy Pétrarque au Capitole.

Un divertissement d'une saveur toute locale avait été réservé pour la dernière journée. Les étudiants d'Upsal donnaient un concert vocal dans lequel eux-mêmes étaient les exécutants. Ils chantaient exclusivement des airs nationaux, dont paroles et musique étaient le plus souvent anonymes. M. Geffroy déclare qu'il est impossible de rendre l'effet produit par ces masses chorales, à peine soutenues de temps à autre par quelques accords d'instruments. « La surprise, dit il, est grande, de ceux qu'elles émeuvent pour la première fois. La poésie étrange des petits poëmes que revêtent ces chants n'est pas pour rien dans l'impression produite : ce sont des fragments de *sagas*, des légendes tantôt gracieuses, tantôt sombres ou sinistres, des ballades dont presque tout le charme est dans l'expression ou dans l'étroit accord entre une imagination presque insaisissable et le vague de la musique... Chaque génération universitaire recueille et transmet cet héritage. Toute *nation* a son école de chant, et les étudiants se groupent en nombreux chœurs. Naviguent-ils par le beau temps sur les eaux du Melar, célèbrent-ils quelque fête intérieure : aussitôt, sans préparation et sur un signal, ils entonnent de leurs voix jeunes et fières quelqu'un de ces chants. » M. Geffroy voit avec raison dans le lien créé entre les étudiants par l'amour commun de la poésie et de la musique nationales la preuve de l'esprit de concorde et de patriotisme qui règne dans la grande Université du Nord.

III.

On aura sans doute remarqué, dans la citation qui précède, le mot *nation*, que nous avons souligné à dessein. Ce terme

désigne, comme il le faisait chez nous au moyen âge, les divers groupes d'étudiants, classés selon leur lieu d'origine ou la résidence de leur famille. Il y a là toute une organisation dont l'origine remonte très-haut. La chaîne du passé n'a pas été rompue en Suède. L'Université est restée fidèle à la tradition, et elle y a gagné de conserver une vie propre dont nous ne nous faisons plus aucune idée en France. Les étudiants ont leurs fêtes particulières en l'honneur des événements patriotiques. Ils portent le deuil des camarades morts avant l'âge, des professeurs enlevés à leur chaire. Ils ont leurs annalistes. La division en nations assure à leur corps une autonomie réelle qui produit d'excellents résultats.

D'après les statuts d'Upsal, tout étudiant doit, aussitôt son inscription, se faire admettre dans un des *conventicula nationalia*. Ceux-ci correspondent aux diverses provinces scandinaves. Chacun d'eux est placé sous la surveillance d'un inspecteur, qui doit être un des professeurs, et de curateurs pris parmi les étudiants. Inspecteurs et curateurs sont nommés à l'élection. La nation fait elle-même sa police; elle se gouverne comme elle l'entend, règle et applique les peines disciplinaires, jusqu'à l'expulsion inclusivement; elle a une bibliothèque, des archives, des collections, un local où elle tient ses réunions et où elle donne des fêtes, un personnel d'employés. Quelquefois elle a des revenus considérables, provenant de donations.

La loi universitaire suédoise montre un grand respect pour l'indépendance de ces petites sociétés. L'autorité supérieure est cependant intervenue à l'occasion pour supprimer les coutumes qui donnaient lieu à des abus. De ce nombre a été sans contredit la cérémonie bizarre appelée *déposition*, par laquelle devaient passer jadis tous les jeunes gens aspirant au titre et aux privilèges d'étudiants.

Les *béjaunes*, comme on les appelait, d'après le nom usité à Paris au moyen âge, étaient d'abord revêtus par l'étudiant *depositor* d'un habit bariolé, de forme ridicule. On leur mettait des oreilles d'âne, des cornes et deux grandes défenses attachées dans la bouche. Ces attributs grotesques représentaient l'ignorance et la rudesse primitive des novices, qui allaient les *déposer* pour devenir étudiants.

La toilette des béjaunes achevée, le *depositor* prenait un bâton et les chassait devant lui jusqu'à une salle où les attendait une brillante assistance. On procédait alors à la *vexatio*. Le *depositor* faisait étendre ses victimes sur le sol et les « émondait » avec un grand rabot, des ciseaux et d'autres instruments. C'était, disait-il, « afin de transformer cette souche grossière en un beau tronc digne de figurer dans le temple de l'intelligence ».

Ensuite on relevait le patient et on l'asseyait sur un tabouret à un seul pied. On le débarbouillait avec de l'eau, puis avec de la suie; on le rasait avec un rasoir de bois et on le peignait. Ceci constituait, pour ainsi dire, la *vexatio* physique, à laquelle succédait une *vexatio* morale. On faisait au malheureux, déjà complétement ahuri, des questions extraordinaires. On feignait de trouver dans ses poches des billets ridicules, qu'on lisait à haute voix devant l'assemblée. Pour tout ce qu'il ne disait pas — car ses défenses l'empêchaient de parler, — mais qu'on lui prêtait, on le *rabotait*, selon l'expression consacrée, au milieu des éclats de rire. Son supplice se terminait lorsque le *depositor*, le saisissant par le cou avec de grands ciseaux de bois, le secouait violemment pour faire tomber ses oreilles d'âne, ses cornes et ses grandes dents. Alors le doyen de la Faculté lui plaçait quelques grains de sel sur la langue en prononçant la formule suivante : « Recevez le sel de la sagesse, afin que, distinguant le bien du mal, vous résistiez au démon. Exempt du nom ignominieux de béjaune, je vous salue du beau et glorieux nom d'étudiant ! » Le doyen lui versait encore un peu de vin sur la tête, et la cérémonie était finie.

La *depositio*, bien connue dans la vieille Allemagne, — Luther et Melanchthon se plaisaient à remplir les fonctions de *depositor*, — s'introduisit en Suède vers la fin du XVIe siècle. Elle ne tarda pas à devenir le prétexte de brutalités. Dès 1655, les statuts de l'Université s'élèvent contre ce qu'ils appellent *exagitationes scurriles et vexationes*, et, en 1691, la *depositio* est formellement interdite par l'autorité supérieure. Elle reparaît au siècle suivant, pour tomber bientôt d'elle-même en désuétude. On conserve au Musée les instruments qui servaient à ces réjouissances.

Ainsi l'Université d'Upsal a su concilier l'amour des anciennes mœurs avec celui de la science, de la liberté, du progrès en tous sens. La jeunesse suédoise y apprend à respecter les souvenirs et à se gouverner elle-même. Elle y respire un esprit de patriotisme et d'union fraternelle. Pour tous les étudiants, l'Université s'identifie réellement avec le pays, et eux-mêmes s'identifient si complétement avec l'Université, qu'ils prennent pour eux les honneurs rendus à celle-ci. M. Geffroy raconte à ce sujet un détail charmant de son séjour à Upsal.

Le soir de la première journée, les étudiants étaient réunis dans les salles de chaque nation. De vastes bols de punch brûlaient sur la table. Ces jeunes gens attendaient la visite des délégations étrangères. A mesure qu'arrivaient les députés — et les plus illustres maîtres s'y rendirent, — le président de la *province* venait le recevoir et proposait son nom aux *hurrahs* de l'assemblée. Quand ce fut le tour des Français, le toast qui leur fut porté eut un accent particulier qui leur alla au cœur.

Les acclamations qui ont si vivement ému M. Geffroy et ses compagnons constataient l'amitié séculaire qui unit la France aux pays du Nord. Des deux côtés, même sympathie, même intérêt. Nous pouvons ajouter : même progrès, bien qu'accompli dans des conditions et sous des formes différentes. Si nous avons beaucoup marché depuis un siècle, la Suède s'est métamorphosée depuis vingt ans, matériellement et moralement. Elle nous offre le magnifique spectacle d'un peuple avançant sans secousses, évitant les agitations stériles, les divisions intérieures, pour consacrer toutes ses forces à aller en avant. Son activité silencieuse et féconde lui a valu, en moins d'une génération, une transformation qui surprend et instruit les peuples plus bruyants.

A. B.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'ANCIENNE FRANCE

Les cathédrales gothiques.

On a singulièrement exagéré la ferveur religieuse des hommes du moyen âge. Ce que l'on a pris chez eux pour de la foi, c'est leur ardeur à poursuivre la satisfaction de divers besoins sensibles et affectifs : passion pour les splendeurs du culte, qui font luire quelque luxe au sein de leur existence misérable et vengent le serf d'être banni des fêtes du baron ; nécessité d'avoir une toute-puissance à implorer durant les désespoirs de la vie féodale ; désir de se persuader qu'il est au ciel une justice suprême attentive à protéger les faibles de l'injustice des forts ; amour du merveilleux, qui fait écouter avec le même plaisir la légende des saints contée par le prêtre et l'histoire des preux chantée par le trouvère.

La foi, cette croyance absolue en un dogme nettement établi, ils ne l'ont pas. Ils ne sauraient l'avoir, car la doctrine catholique est vague encore, incomplète et variable. Cette théologie compliquée au milieu de laquelle les plus clairvoyants esprits s'égarent et vont à l'hérésie en croyant s'avancer dans la piété, le peuple ne peut la comprendre assez pour lui accorder une confiance inébranlable. A peine même s'il a conscience de l'omnipotence de son Dieu : au XIe siècle, il semble adorer presque exclusivement le Christ ; au XIIe siècle, toutes ses prières sont pour la Vierge ; au XIIIe siècle, il n'attend plus que *l'Évangile éternel* pour abandonner l'Évangile de Jésus. Des milliers de saints accaparent l'adoration due à Dieu le Père : le monde céleste, comme la France, est une féodalité dont les suzerains ont souvent plus de vassaux que le roi.

Ils se soucient peu de leur religion, ces manants gouailleurs qui rient entre eux des choses les plus saintes, ces seigneurs qui pillent les églises et les couvents, ces moines qui mènent dans leurs cloîtres une vie de barons, ces prêtres qui soulèvent contre eux les sarcasmes des fabliaux. Ils échappent à l'Église dès qu'ils croient trouver ailleurs des fêtes aussi belles, un merveilleux aussi séduisant, une autre consolation que l'espoir en Dieu. Vienne un prédicateur hérétique, ils le suivront en foule : jamais les hérésies ne furent plus nombreuses et plus puissantes que dans ce monde réputé si pieux. Que des brigands passent et leur promettent la richesse et la liberté, ils partiront avec eux, massacrant les clercs qu'ils semblaient respecter la veille et pillant les églises qu'ils viennent d'édifier. Et si la Renaissance approche, rendant à ces opprimés une existence plus libre, des fêtes laïques, la confiance en eux-mêmes, le vide achèvera de se faire autour du vieux culte. La foi se perd ! dira l'Église. Non, elle n'est pas plus faible que par le passé ; mais le peuple a trouvé dans sa condition nouvelle les plaisirs et l'espoir que la religion seule lui offrait autrefois.

Et cependant, si vous contemplez une de nos vieilles cathédrales gothiques, grandiose, majestueuse, haute au-dessus de sa ville comme un dieu dominant ses fidèles agenouillés ; si vous pénétrez sous ses voûtes austères noyant la profondeur de leurs nefs dans leur obscurité mystérieuse, vous hésiterez à croire que ce monument gigantesque et terrible n'est pas l'œuvre d'une religiosité exaltée. Eh bien ! rappelez-vous l'histoire de ces cathédrales, essayez de vous les représenter blanches et gaies comme elles étaient aux jours de leur jeunesse, et vous reconnaîtrez qu'elles témoignent, elles aussi, de l'indifférence religieuse du moyen âge.

I.

« Qui vit jamais — écrivait Haimon, abbé de Saint-Pierre-sur-Dive, aux moines de Tutteberg en les informant de l'érection de Notre-Dame de Chartres. — qui vit jamais, qui jamais entendit conter, dans l'histoire des temps passés, que des rois, des princes puissants dans le siècle et fiers de leurs dignités et de leurs richesses, des hommes et des femmes de naissance illustre, ont tendu leur cou superbe et fier aux courroies d'un chariot et traîné, comme des bêtes de somme, vers la demeure du Christ le vin, le blé, l'huile, la chaux, les pierres, le bois, toutes les substances indispensables à la vie, tous les matériaux nécessaires à la construction de l'église ? Durant ce travail, chose admirable, lorsque mille personnes et souvent plus sont attelées à un même chariot (tant le chariot est pesant et sa charge lourde), le silence est tel que vous n'entendriez nulle parole, nul murmure. Si l'œil ne voyait pas cette foule, on pourrait la croire absente. Lorsque les travailleurs s'arrêtent un instant en route, aucune voix ne s'élève, si ce n'est celle des pénitents qui confessent leurs fautes ou prient Dieu de les absoudre de leurs péchés (1). »

Cette lettre, qu'un historien ne manque jamais de citer en parlant des cathédrales, est le meilleur texte que l'Église puisse invoquer pour vanter l'ardeur religieuse de nos pères. Nous ne saurions douter de la véracité d'Haimon : deux ou trois autres documents confirment d'ailleurs son témoignage (2). Toutefois, connaissant l'importance de l'hyperbole dans la rhétorique des moines, nous ne pouvons nous défendre de soupçonner quelque exagération dans son récit. On se figure difficilement un chariot attelé de mille hommes et plus ; on hésite à croire que ce peuple amoureux des contes et des gaies chansons ait pu s'astreindre à ne parler que de ses péchés pendant des journées entières ; on sait assez l'histoire des rois et des hauts barons pour constater qu'aucun d'eux ne parut parmi les travailleurs. Nous pourrions, en outre, rechercher les motifs qui, à défaut de la foi, ont pu décider les hommes du peuple à répondre à l'appel de l'évêque : l'Église offrait du travail et la nourriture à ces serfs misérables et mourant de faim ; elle s'engageait à apaiser leurs différends, à obtenir des créanciers un sursis pour le payement des dettes ; elle leur offrait tous les priviléges qu'elle accordait aux croisés. Mais quelques mots d'un des biographes de Charlemagne nous expliqueront bien mieux ce concours du populaire que tous nos raisonnements d'hommes modernes :

« Il était alors d'usage que le comte se chargeât de tous les travaux commandés par l'empereur, ponts, vaisseaux, routes, etc., et prît soin de les faire exécuter par ses viguiers et leurs officiers, le plus économiquement possible, *en y employant le bas peuple*. Quant aux travaux plus considérables et aux constructions nouvelles, ni duc, ni comte, ni évêque, ni abbé n'étaient dispensés d'y prendre part. S'il s'agissait

1. *Ancl. Ord. S. B[illegible]*, [illegible] LXXVII, ch. XVI.
2. *Ancl. Ord. S. B[illegible]*, lib. [illegible] XXVII, ch. LXVI. — *R[illegible] fran[illegible]* [illegible] XIII, p. 290.

de repeindre les plafonds et les murs des églises impériales, les évêques ou les abbés devaient y pourvoir. Mais s'il fallait bâtir quelque nouvelle église, tous, évêques, ducs, comtes, abbés, chefs des églises, bénéficiaires, étaient tenus de l'édifier de la base au faîte. Le prévoyant empereur recommandait aux seigneurs des environs de nourrir les ouvriers et de leur fournir tous les matériaux nécessaires ; il ordonnait au prévôt du palais de nourrir et de vêtir aux frais du trésor public les travailleurs venus de l'étranger (1). »

Nous voilà donc en droit de ne voir dans cette foule rassemblée autour des fondations de Notre-Dame de Chartres que des serfs requis par droit de corvée et des ouvriers embauchés pour les travaux de construction. Admettons aussi qu'il devait s'y trouver, en outre, bon nombre d'hommes attirés par l'espoir de se soustraire un instant à la misère et par l'engouement qu'éveille toute entreprise nouvelle. Dans ces populations turbulentes et naïves, toute œuvre, quelle qu'elle fût, rencontrait des milliers de zélateurs.

Nos autres cathédrales se sont élevées aussi au milieu d'une pareille affluence de peuple ; mais leurs historiens, moins enthousiastes que l'abbé Haimon, n'ont nullement cherché à glorifier la dévotion de ceux qui les ont construites.

A Strasbourg, par exemple, ils nous montreront encore des serfs traînant des chariots chargés de pierres et de ciment ; mais ils nous diront que ces serfs n'étaient que de pauvres corvéables obligés de s'acquitter de la tâche qu'ils devaient à l'évêque et au seigneur ; ils ajouteront que la place où les travailleurs s'assemblaient pour prendre leur nourriture a gardé le nom de *Frohnhoff*, « cour des corvées » (2).

A Reims, ils noteront que l'évêque Ebbon, en 818, chercha des ouvriers dans toute la France, en fit venir des contrées voisines, et leur garantit « lits, pain, habits ». Il s'assurait même de leur concours par des traités (3).

Si l'on admettait que le peuple s'est adonné avec enthousiasme à la construction des cathédrales, comment expliquerait-on que les rois et les évêques ont dû si souvent stimuler son zèle ? A Najac, en 1258, les inquisiteurs ne peuvent amener les bourgois à construire une église nouvelle qu'en déclarant préalablement qu'ils les soupçonnent d'hérésie (4). Charles V écrit en 1369 : « Pour l'embellissement et l'amendement de notre bonne ville d'Abbeville, est ordonné que l'église de Saint-Georges étant au marché de ladite ville sera ôtée d'illecque et transportée en une autre place joignant le marché, et de fait soit abattue et commencée à refaire en l'autre place dessus-dite (5). » En 1390, Charles VI enjoint au bailli de Meaux « de faire contribuer les habitants à l'achèvement de la cathédrale (6) ».

En réalité, les églises métropolitaines sont des monuments épiscopaux dont la construction est ordonnée, payée, dirigée par les prélats. Le peuple les regarde avec indifférence s'élever, et ne se décide que rarement à hâter leur achèvement de son argent ou de son labeur. Aussi ne seront-elles terminées qu'au bout de quatre ou cinq siècles, alors qu'il suffit de trente ou quarante années aux seigneurs riches et puissants pour bâtir leurs gigantesques forteresses.

(1) Le moine de Saint-Gall, lib. I, ch. XXXII et XXXVIII.
(2) Grandidier, *Hist. de la cath. de Strasbourg*, liv. I, ch. II.
(3) Cerf, *Hist. de N.-D. de Reims*, t. I, p. 23.
(4) Champollion-Figeac, *Droits et Usages concernant les travaux de construction*, p. 346.
(5) Champollion-Figeac, *Droits et Usages concernant les travaux de construction*, p. 354.
(6) Allou, *Notice sur la cath. de Meaux*, p. 8.

II.

A tous moments l'argent manque, les travaux sont suspendus, et c'est à peine si les instantes supplications de l'évêque arrachent au peuple quelques deniers.

Dans beaucoup de villes, le clergé commence sa cathédrale sans même faire appel à la générosité des fidèles. A Beauvais, l'évêque Miles de Nanteuil décide que les revenus de la première année de vacance des cures, le dixième de ses propres revenus et de ceux de ses chanoines, seront prélevés pendant dix ans pour subvenir aux premières dépenses (1). A Alby, l'évêque s'impose pareillement, taxe son chapitre, demande à tous les bénéficiaires du diocèse le vingtième de leurs revenus et fait entreprendre les constructions (2). A Évreux, « les frais considérables que causèrent ces travaux furent supportés par les rois Jean II, Charles V, les évêques et les comtes d'Evreux, le chapitre et plusieurs autres personnes généreuses (3) ». La cathédrale de Lyon « s'est élevée d'elle-même par les libéralités de ses principaux dignitaires (4) ». A Strasbourg, les fonds se trouvant épuisés en 1294, un synode ordonne que tous les ecclésiastiques du diocèse abandonneront à l'évêque, pendant quatre ans, le quart de leurs revenus (5).

Mais ces cotisations ne peuvent suffire à couvrir les énormes dépenses que nécessitent d'aussi vastes travaux ; il faut tôt ou tard que le clergé se résigne à solliciter les subsides du peuple.

Alors l'évêque tire de son trésor sa plus précieuse relique, l'installe sur un char et commande à ses chanoines de la promener dans tout le diocèse pour réveiller la ferveur des fidèles. Les chanoines se mettent en route, traînant le chariot sacré ; ils s'arrêtent sur la place des villages, devant le porche de l'église, déposent leur châsse à terre, prient, haranguent le peuple accouru, offrant à des prix médiocres les plus avantageuses indulgences et criant : « S'il y a des infirmes, qu'ils viennent toucher ces reliques, et ils seront guéris (6). » Cette exhibition obtient tout le succès que peut avoir un spectacle offert à des populations qui s'ennuient ; on s'empresse, on écoute, mais on paye peu. Ordre est bientôt donné aux chanoines de parcourir avec leur reliquaire les diocèses voisins, puis tout le royaume, enfin les contrées étrangères, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne (7). — Encore ne pourrions-nous juger de la catholicité des populations d'après la recette des clercs : ce colportage des reliques et des images sacrées était en usage dans le paganisme et rapportait tout autant (8).

Les curés quêtent dans les églises ; les confesseurs riva-

(1) Gilbert, *Notice sur la cath. de Beauvais*, p. 9.
(2) Crozes, *Monographie de la cath. d'Alby*, p. 44.
(3) Delanoë, *Notice sur la cath. d'Évreux*, p. 7.
(4) Jacques, *l'Église primatiale de Saint-Jean-de-Lyon*, p. 17.
(5) Grandidier, *Hist. de la cath. de Strasbourg*, l. I, ch. IV.
(6) Guibert de Nogent, *De vita sua*, III, 12. — Dusevel, *Notice sur la cath. d'Amiens*, p. 11. — Povillon-Piérard, *Descript. de N.-D. de Reims*, p. 14. — Grandidier, *Hist. de la cath. de Strasbourg*, I, 2. — Terninck, *Essai sur l'anc. cath. d'Arras*, p. 21.
(7) Marion, *Essai sur la cath. de Laon*, p. 5.
(8) Apulée, *Métam.*, lib. VIII.

lisent de zèle pour arracher quelques legs aux pénitents et aux moribonds. Mais les pénitents, une fois absous, oublient leurs promesses ; l'argent des défunts s'arrête aux mains de leurs héritiers (1). En 1295, les quêtes diocésaines pour l'érection de la cathédrale de Sens ne rapportent que 160 livres (2). Le chapitre de Séez, en 1405, ne peut percevoir que 9 livres 17 sous 6 deniers en espèces, et 11 livres 3 sous 9 deniers en nature (3). Les recettes de la cathédrale de Clermont-Ferrand sont de 781 livres en 1335 ; les quêtes faites au synode de la Pentecôte ont produit 165 livres 7 sous 3 deniers, — celles de la Saint-Luc, 22 livres 12 sous 4 deniers, — les offrandes du jour de l'an, 17 sous, — les donations recueillies dans l'évêché de Saint-Flour, 4 livres 5 sous 6 deniers. Les revenus de la fabrique, le reliquat des fonds de l'année précédente, les locations des maisons appartenant à l'église, etc., complètent la somme (4).

Plusieurs cathédrales ont une tour appelée *tour du beurre* qui, dit-on, fut édifiée avec l'argent que rapporta la vente des permissions de manger du beurre en carême. On se ferait une idée bien fausse de la dévotion de nos pères si l'on croyait qu'ils se souciaient de ces autorisations au point d'en acheter assez pour payer d'aussi coûteuses bâtisses. A Bourges, une confrérie s'organisa pour vendre au peuple *l'usage du beurre* ; malgré tous ses efforts, elle ne put recueillir que 3500 livres. Pour ériger la tour, il fallut disposer du trésor du chapitre, vendre de vieux matériaux, dispenser des indulgences, prélever 225 livres sur le tronc du Pardon de l'Hôtel-Dieu de Paris et 35 livres sur le tronc des Quinze-Vingts, recueillir 2200 livres par des quêtes diocésaines, dépenser les 210 livres d'un jubilé, les 100 livres 13 sous du Pardon du roi, les 274 livres du produit des visitations pendant les vacances du siége épiscopal, les revenus de l'évêché, les 3000 livres de l'octroi des gabelles, les 3000 livres accordées par le roi, et les 100 livres données par le procureur du Pardon de Saint-Jean-de-Jérusalem (5).

III.

Si cependant la ville au sein de laquelle s'élève la cathédrale est une des grandes cités libres du nord de la France, ses bourgeois s'intéresseront parfois à l'œuvre de l'évêque. Ce n'est pas qu'ils soient plus pieux que les hommes des campagnes, ces bourgeois ; mais ils sont orgueilleux de leurs franchises et fiers de leur ville, qu'ils ont délivrée de l'oppression des seigneurs. Ce beffroi, ces maisons, ces remparts sont à eux ; la cathédrale leur appartiendra de même, et sa renommée augmentera leur gloire. Quelle sera l'humiliation du baron lorsqu'il verra de ses créneaux ces deux tours des manants se dresser dans les airs plus hautes et plus belles que les siennes ! Aussi la cathédrale est plutôt, aux yeux des bourgeois, le château municipal que l'église métropolitaine. Ils logent au haut de son clocher un guetteur militaire, comme les seigneurs au sommet de leur donjon ; ils se réunissent, bannières déployées, dans sa nef, aux jours de fête, comme les nobles vassaux dans la salle baroniale du château.

Néanmoins l'évêque a plutôt à compter sur leur sympathie que sur leur concours effectif. Ils donnent aussi peu que les paysans aux quêtes ; ils se décident rarement à léguer quelque argent à l'église. Les divers revenus de cathédrales que nous avons rapportés plus haut sont bien faibles ; pourtant les donations des villes y sont comprises avec celles des campagnes. Ce n'est qu'à de longs intervalles que de riches bourgeois, jaloux de la générosité du roi ou de quelque noble du voisinage, se déterminent à acheter l'honneur de voir leur nom figurer en latin dans la liste des bienfaiteurs de l'église. Les membres des corporations se cotiseront parfois, eux aussi, pour parer la chapelle où ils s'assemblent d'une belle verrière sur laquelle l'artiste les représentera au milieu de leurs outils (1).

Mais leur sympathie n'est pas inutile à l'évêque ; ce peuple, si avare de son argent, est riche d'imagination et prodigue d'idées. Il contribue de tout son génie à embellir la cathédrale dont il hésite à payer la construction ; il rêve sa forme, il l'inspire aux ouvriers pendant que le clergé se fatigue à quêter et à promener ses châsses.

L'orgueil qui surexcite l'imagination des bourgeois croît ou faiblit selon que l'indépendance de la ville est assurée ou compromise ; aussi l'histoire des cathédrales est-elle intimement liée à celle de l'affranchissement des communes. Avant l'an 1000, lorsque les villes sont asservies par les barons, la cathédrale est étroite, basse, lourde et froide. A la fin du XIe siècle, les insurrections communales éclatent : soudain l'ogive apparaît, les nefs s'élargissent, les tours se dressent plus altières. Les villes qui les premières conquièrent leur autonomie sont les premières à bâtir des cathédrales gothiques (2), et les plus belles cathédrales sont celles des villes les plus libres (3). A mesure que la révolution communale se propage à travers la France, les cités qu'elle émancipe démolissent leurs églises romanes pour se parer d'églises ogivales. Au XIIIe siècle, les rois sont parvenus à étouffer les libertés municipales : l'âge des grandes cathédrales est passé ; on se hâte de clore les nefs et de coiffer les tours de leur flèche. Si de nouvelles églises sont entreprises encore, elles se monteront péniblement pierre à pierre, implorant leur achèvement de la piété des temps modernes (4).

IV.

Rien de laïque, rien de régulièrement profane comme la construction d'une cathédrale. Le château qui s'étale là-bas sur la colline n'a pas été bâti plus froidement.

L'évêque a appelé des laïques pour dresser les plans du monument ; ses clercs ont l'esprit trop stérile pour concevoir d'aussi magnifiques édifices et ignorent trop les lois de l'architecture pour les exécuter (5).

Dès que les plans sont arrêtés, l'évêque appelle quelqu'une

(1) Gonod, *Notice sur la cath. de Clermont-Ferrand*, p. 22.
(2) Quantin, *Notice sur la construction de la cath. de Sens*, p. 8.
(3) La Sicotière, *Notice sur la cath. de Séez*, p. 9.
(4) Gonod, *Notice sur la Cath. de Clermont-Ferrand*, p. 42.
(5) Girardot et Durand, *la Cath. de Bourges*, p. 133.

(1) Voy. les vitraux de Chartres, Bourges, etc.
(2) Noyon, Soissons, Laon, Reims, Amiens, etc.
(3) Laon, Reims, Amiens, Beauvais, Sens, etc.
(4) Cf. Viollet-le-Duc, *Dictionn. de l'architecture*, art. *Cathédrale*.
(5) Vitet, *Notre-Dame de Noyon*, p. 122.

des compagnies de maçons qui vont cherchant, à travers le royaume, des églises, des ponts ou des châteaux à édifier. Il s'entend avec le maître de la corporation, signe avec lui le traité qui assure aux ouvriers le salaire convenu, la nourriture et les vêtements, pose cérémonieusement la première pierre, entouré de tout son clergé, et donne l'ordre de commencer la construction (1).

Heureux d'abandonner leur vie errante et d'avoir trouvé du travail pour de longs jours, les pauvres maçons s'improvisent des cabanes de bois autour du chantier (2). Ils passeront là leur vie, entourés de leur famille, attachés à leur œuvre comme le serf à la terre qu'il cultive. Leurs fils, leurs femmes, leurs filles, les aideront à transporter les pierres et même à sculpter le portail; ils formeront des compagnons qui, à leur mort, leur succéderont dans ce fief du travail (3). La ville sera désormais leur seule patrie; ils prendront les mœurs et les idées de ses bourgeois, dont ils partageront l'espoir et les inquiétudes, modifieront leurs compositions et leur style au gré des passions de la foule, s'inspireront de l'inspiration populaire. Ne vous étonnez pas d'apercevoir dans les bas-reliefs qu'ils ont sculptés tant de caricatures grossières et d'images obscènes; l'Église ne s'occupe pas de leur besogne et les laisse ciseler la pierre à leur guise (4); à peine si quelque chanoine apparaît de temps en temps pour leur distribuer les salaires. A Strasbourg, le chapitre, dégoûté de sa mission, a même abandonné à la municipalité la direction des travaux (5). Autrefois la châtelaine qui faisait bâtir une église rassemblait le soir les travailleurs et leur lisait la vie des saints pour ranimer leur piété (6); maintenant ils se dispersent dans la ville après leur journée, rient dans les tavernes avec les bourgeois, s'arrêtent sur les places à écouter les fabliaux et l'histoire du *Renard* que le jongleur conte aux manants. Le lendemain, quand ils seront remontés à leurs échafaudages, ils voudront s'égayer encore : ils sculpteront la grande procession du renard et du singe qui se voyait à Strasbourg, le porc obscène de Clermont-Ferrand ou l'étrange cul-de-lampe de la crypte de Bourges (7).

Peu à peu la cathédrale se hausse dans sa cage de charpente, les marteaux des imagiers retentissent sur ses parois, les grands saints de pierre se dégagent des blocs informes du portail. Quand la nef est terminée, on creuse les fondations des tours. Les carrières appartenant à l'évêque et au chapitre s'épuisent à fournir leurs pierres : on arrache les chapiteaux des vieux temples païens, on s'empare des décombres des fortifications abandonnées (8). De longues troupes de serfs, réquisitionnés par l'évêque, amènent sans cesse les matériaux au chantier. S'il est besoin d'un artiste habile pour exécuter quelque ouvrage délicat, on le fait venir de Paris (1).

Mais de tristes jours de chômage surviennent bientôt. L'argent manque, les matériaux n'arrivent plus : les ouvriers, oisifs et découragés, se débandent. C'est pitié de voir la pauvre cathédrale levant ses longs pans de murs désertés derrière la haie de planches dont on l'a enclose à la hâte. La nuit, les mauvais garçons se glissent sous les échafaudages et, au mépris des anathèmes de l'évêque, dérobent les matériaux inemployés (2). La cathédrale de Meaux menace de s'écrouler (3). A Autun, l'évêque se résigne à abandonner les constructions commencées pour faire bâtir sur un autre emplacement une église plus petite (4). Le grand clocher de Séez (xve siècle) est en si mauvais état, qu'on n'ose plus s'en approcher (5). Les nefs de la cathédrale d'Arras (1373) s'effondrent : il faut les rebâtir, bien que le trésor soit épuisé (6). Les chanoines de Sens font fermer leurs fenêtres « d'un fenestrage en papier, pour éviter la froidure, en attendant qu'on puisse mieux faire (7) ».

V.

Élevée par ces laïques indifférents et railleurs, la cathédrale ne pouvait avoir l'aspect religieux d'un temple.

L'Église, intéressée à vanter la gloire de son passé, s'est efforcée cependant de saisir une pensée pieuse dans les plus bizarres sculptures des vieux imagiers. Elle a accumulé les hypothèses les plus gratuites, les suppositions les plus extravagantes, pour découvrir dans le moindre bas-relief la symbolisation de ses principaux dogmes. Elle s'est livrée à de prodigieuses subtilités de raisonnement pour sanctifier par une interprétation orthodoxe l'œuvre profane de ces incrédules. Elle a dit, en considérant l'ornementation des chapiteaux : « Le lis, avec ses capricieuses variétés, nous avertit que l'humilité, base des vertus chrétiennes, est la source de la charité qui les embellit toutes; — le châtaignier et le chêne, emblèmes de la justice et de la force, nous rappellent qu'il faut rendre à chacun ce qui lui est dû et qu'on doit mourir plutôt que de violer la loi de Dieu; — le lierre, la vigne sauvage, qui se développent autour des chapiteaux, s'attachent à la pierre comme l'âme fidèle au Créateur; — l'olivier nous promet la paix du royaume céleste; — le figuier, par la qualité de ses fruits, réveille en nous l'onction de la grâce et la mansuétude des mœurs (8). » A ce compte, l'impiété serait impossible aux hommes : pas de corniche de taverne qui ne soit un cantique ! pas de pierre qui ne soit un catéchisme !

Au dire de l'Église, la longueur de la cathédrale symbolise la longanimité, qui supporte l'adversité pour parvenir à la patrie céleste; sa largeur est l'emblème de l'amour et de la charité; sa hauteur donne l'idée de l'espérance du pardon; la charpente du toit figure la société des prélats qui éclairent

(1) Hope, *History of architecture*, c. XXII.
(2) Hope, *History of architecture*, c. XXII.
(3) Erwin de Steinbach, sa femme, sa fille, ses deux fils travaillent à la cathédrale de Strasbourg. Grandidier, I, 4. — Étienne Jacquin, son fils, son frère sont successivement *maîtres des œuvres* à la cathédrale de Sens. Quantin, *Cath. de Sens*, p. 14.
(4) Hope, *Hist. of architecture*, c. XXII.
(5) Grandidier, *Hist. de la cath. de Strasbourg*, I, 4.
(6) Grégoire de Tours, *Hist. ecclés.*, II, 17.
(7) On peut voir des croquis de ces sculptures dans Champfleury, *Histoire de la caricature au moyen âge*, p. 141, 241, etc. Voy. aussi p. 47, 53, 86, 129, 163, etc.
(8) Guillaume de Jumièges, *Chron.*, VII, 13. — Frodoard, *Hist. Remensis ecclesiæ*, II, 19. — Jacques, *l'Église de Saint-Jean-de-Lyon*, p. 12.

(1) Quantin, *Notice hist. sur la constr. de la cath. de Sens.*
(2) Girardot et Durand, *la Cath. de Bourges*, p. 126.
(3) Allou, *Notice sur la cath. de Meaux*, p. 7.
(4) *Descript. de la cath. d'Autun*, par un chanoine de cette église, p. 3.
(5) La Sicotière, *Notice sur la cath. de Séez.*
(6) Terninck, *Essai sur l'anc. cath. d'Arras*, p. 21.
(7) Quantin, *Notice sur la constr. de la cath. de Sens*, p. 17.
(8) Cerf, *Hist. de N.-D. de Reims*, t. II, p. 348.

de leurs prédications la piété des fidèles. Mieux encore, le ciment reliant les pierres est la charité unissant les hommes; les pierres sont les fidèles; l'eau qui mélange la chaux et le sable du mortier est le Saint-Esprit; les vitraux qui repoussent le vent et la neige sont les Écritures, qui résistent aux hérésies; les barreaux des fenêtres sont les conciles défendant la foi (1). — Ignorez-vous la raison qui a fait consacrer le portail septentrional à la Vierge? « Le Nord est la région des frimas et des orages, c'est-à-dire des passions et de l'endurcissement dans le péché...; c'est pourquoi les vieux architectes consacraient le portail septentrional à celle qui est le refuge des pécheurs. C'est le fanal du retour, signalant les plages funestes où le navigateur imprudent vient se briser (2). »

D'aussi puériles interprétations ne méritent pas qu'on les discute. En vain l'Église objecterait-elle que le symbolisme était le langage sacerdotal du moyen âge et que tous les fidèles comprenaient le sens de ces bas-reliefs qui nous paraissent obscurs aujourd'hui (3) : jamais foule au monde ne fut capable de lire couramment des rébus et de puiser des pensées mystiques dans la contemplation d'une image obscène. Les hommes du moyen âge, en particulier, n'auraient jamais pu pénétrer le sens de pareilles subtilités : quand leurs sculpteurs représentaient saint Denis tenant sa tête à la main, afin de rappeler sa décapitation, les fidèles allaient répétant que le martyr avait, en réalité, porté sa tête; quand leurs peintres figuraient saint Nicolas baptisant des catéchumènes plongés dans une cuve baptismale, ils s'imaginaient que le saint avait sauvé des petits enfants qui se noyaient (4). Aussi les imagiers ne manquaient-ils jamais d'expliquer leur œuvre par une légende, quand ils voulaient la faire comprendre au peuple (5).

Non, la cathédrale n'est pas l'expression d'une pensée religieuse. C'est le génie populaire lui seul qui a conçu cet édifice, entassé ces pierres, aiguisé ces ogives; c'est lui qui fit jaillir des murs ces images tour à tour grandioses et triviales, pures et immondes, railleuses et tristes comme lui. La cathédrale était le seul livre qu'il lui fût possible de composer : il y a exprimé toutes ses émotions et tous ses rêves; il s'est pétrifié là avec toute sa beauté et toute sa hideur. Quand il sera las de ciseler de telles montagnes de pierre, il se servira de la prose pour créer encore des monuments à son image. Sa dernière cathédrale — la plus majestueuse et la plus grotesque, la plus cynique et la plus énigmatique — a nom *Pantagruel* et fut l'œuvre du clerc François Rabelais.

VI.

Cette cathédrale en prose, nous pouvons encore l'admirer, vivante comme autrefois, sonore de sa rumeur de foules, frissonnante de toutes les émotions du peuple. Mais ses sœurs aînées, les cathédrales de pierre, nous ne les possédons plus : leur squelette seul subsiste encore, morne et lugubre, au sein de nos villes. Comme elles sont belles pourtant, ces nefs abandonnées! Les sombres lueurs qui tombent des vitraux versent le recueillement; nos pensées prennent l'ampleur et la sévérité de ces voûtes; cette torpeur auguste nous effraye et nous force à parler bas. Mais ne nous y trompons point : ce n'est pas l'art gothique, c'est le temps seul qui a fait naître ici cette horreur religieuse qui nous pénètre. Si ces voûtes sont pleines de mystérieux échos, c'est qu'elles sont vides aujourd'hui; si ces pierres sont si froidement austères, c'est qu'elles ne vibrent plus aux chants des fêtes. Oh! combien nos pères auraient été navrés de ce silence sépulcral, de cette ombre imposante qui nous ravissent! La cathédrale qu'ils aimaient était bruyante et mondaine, radieuse, chaude de joie et de parfums.

Si vous voulez contempler l'église gothique dans toute sa beauté, essayez de vous reporter par la pensée aux siècles de sa gloire, faites-vous homme du moyen âge, errez quelque temps dans les ruelles ténébreuses et sales de nos vieilles cités, laissez votre esprit s'assombrir à toutes les tristesses du monde féodal. Entrez alors. Voici l'air, voici la lumière, voici l'espace! L'âme se dilate, s'épanouit brusquement. Écoutez la clameur formidable des cloches dans la tour, les roulements tempétueux des grandes orgues s'engouffrant en grondant sous les bas-côtés, les cantiques entonnés par tous les fidèles à la fois. Ballumez tous les magiques flambloiements des rosaces, des fenêtres, du triforium. Réchauffez ces murs froids et nus de leurs peintures éclatantes; rendez à la voûte son beau ciel bleu semé d'étoiles, — aux colonnes leurs teintes rouges, bleues, vertes, sur lesquelles les reflets irisés des vitraux venaient si harmonieusement mourir, — aux statues leur manteau doré et leur console incrustée de verres coloriés, — aux murailles des latéraux leurs fresques naïves (1). Abritez l'autel sous les hautes tapisseries qui cachent aux fidèles les profondeurs glacées de l'abside. Éblouissez-vous des flammes des cierges qui ravonnent de toutes les chapelles, de tous les autels, de tous les lustres.

Puis, repeuplez l'église de sa cohue. Dans les chapelles, les hommes de métiers sont rassemblés : ils parlent haut, discutent, s'entretiennent de l'administration de la confrérie ou comptent l'argent de leur trésor (2). Les riches négociants, qui d'ordinaire prennent leurs rendez-vous à l'église, se promènent par petits groupes dans la nef en causant de leurs affaires (3). Les marchands ont établi de petites boutiques au pied des piliers et vendent leurs marchandises aux fidèles pressés autour d'eux (4). Près de la chaire, des hommes et des femmes, adossés au mur ou accroupis à terre, écoutent d'un air distrait le moine qui prêche (5). Il faut voir surtout la cathédrale en un jour de grande fête, alors que tous les oisifs de la ville sont accourus pour prendre part aux divertissements des clercs. A Noël, les diacres se livrent à de

(1) Cf. Champfleury, *Histoire de la caricature au moyen âge*, ch. I.

(2) Cahier et Martin, *Mélanges d'archéologie*, t. I, p. 82.

(3) Cahier et Martin, *Monographie de la cath. de Bourges*, p. 141.

(4) Alf. Maury, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, p. 60, 207, etc.

(5) Les peintures de la cathédrale d'Alby (Crozes, *Monog. de la cath. d'Alby*), les fresques de Saint-Savin (Mérimée, *Notice sur les peintures de l'église de Saint-Savin*), les dalles du labyrinthe d'Arras (Fermuck, *Essai sur l'ancienne cath. d'Arras*), ont toutes une légende explicative.

(1) Batissier, *Hist. de l'art monumental*, p. 599.

(2) Levasseur, *Hist. des classes ouvrières*, liv. IV, ch. V.

(3) *Cartulaire de Laon*, cité par Marion, *Essai sur la cath. de Laon*, p. 12. — Pommeraye, *Hist. de la cath. de Rouen*, liv. I, ch. IX.

(4) Marion, *Essai sur la cath. de Laon*, p. 12.

(5) E. de Montlaur, *Mœurs de la monarchie française*, t. III, planche 60.

joyeuses rondes devant l'autel, les prêtres danseront de même à Saint-Étienne, puis les enfants de chœur à la Sainte-Eau, les sous-chantres à l'Épiphanie (1). Comme ils rient, les mécréants, à l'*âne des fous*, lorsque les enfants de chœur, parés des chasubles de leurs prêtres, parodient à l'autel les cérémonies de la messe, brûlent de vieux souliers en guise d'encens, et donnent à tous l'absolution en disant : « Monseigneur qui est ici présent vous octroie vingt panerées de mal de dents et vous accorde en outre une queue de rosse (2) ! » Comme ils ébranlent les voûtes de leurs formidables *hi-han* aux fêtes de Noël, quand l'âne a été amené dans la nef avec son cortége de sibylles et de prophètes et que le prêtre a poussé trois braiments en terminant le *Credo* (3) ! Le dimanche de Pâques, vous les verrez encore jouer à la paume, manger et boire avec les chanoines dans le transept (4). Mais la plus joyeuse fête de la cathédrale est celle de l'anniversaire de sa dédicace : l'autel est chargé de viandes ; des tonneaux de vin sont défoncés dans les chapelles, et le peuple passe la nuit en bombance, riant, chantant, réveillant par mille plaisanteries les ivrognes endormis sur les dalles pendant que garçons et jeunes filles s'égarent dans l'ombre des bas-côtés (5).

Veuve de ces générations disparues, la cathédrale aurait dû s'écrouler pierre à pierre. Nous avons consolidé ses murs, redoré ses autels ; mais le culte moderne n'est pas à sa place dans la vieille demeure du peuple ; la voix du prêtre qui officie est impuissante à troubler son silence de tombeau. La cathédrale est muette et vide comme la forteresse des barons, abandonnée en même temps qu'elle. Le temps a noirci ses pierres, effacé ses peintures, mutilé ses statues : elle a si bien la majesté de la ruine qu'elle paraît religieuse aujourd'hui !

RAOUL ROSIÈRES.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

La légende de Magenta.

Sur la foi de panégyristes officieux, il paraît admis qu'à Magenta le général de Mac-Mahon, commandant du 2e corps, a sauvé l'armée et remporté la victoire en marchant au canon. Par cette expression consacrée, on entend que le général de Mac-Mahon a de lui-même conçu et exécuté un mouvement décisif et capital de son choix, non commandé par l'état-major général ; que tout a été gagné par sa prompte initiative, par son coup d'œil militaire, par ses manœuvres aussi habiles que hardies. Ainsi il apparaît au premier plan, au centre du tableau, comme le Desaix de Magenta. — L'étude impartiale, sérieuse, des documents officiels et des cartes du Dépôt de la guerre montre que c'est là une légende et réduit à des proportions sensiblement différentes le rôle exact du commandant du 2e corps. — Le premier fait, à savoir que le général de Mac-Mahon, en marchant sur Magenta, a obéi, non point à une inspiration personnelle, mais à des ordres précis et répétés, résulte de témoignages incontestables.

Retraçons en quelques mots les lignes générales du champ de bataille. — L'objectif de l'armée franco-sarde, concentrée autour de Novare, était de franchir le Tessin dans la direction de Milan. On ignorait quelles étaient au juste les forces et les positions de l'armée autrichienne ; d'une manière sommaire, on savait que Giulay s'était établi entre le Tessin et Milan, le long d'un canal parallèle à la rivière, le Naviglio-Grande, de manière à tenir la grande route et à prendre en flanc nos forces débouchant par les ponts du Tessin et par ceux du Naviglio-Grande dans la plaine de Magenta. — De Novare, nous disposions de deux routes pour franchir le Tessin : la plus directe, celle de San-Martino, donnait dans le gros des troupes ennemies, échelonnées le long du Naviglio-Grande, en avant de Magenta, aux abords des trois ponts de Buffalora, de Ponte-Nuovo et de Ponte-Vecchio. La seconde route remonte au nord, traverse le Tessin à Turbigo et redescend par Robeccheto sur Magenta. Le 2e corps Mac-Mahon s'était emparé de Turbigo et de Robeccheto ; dès lors, des deux routes, la plus commode pour commencer l'attaque et aborder Giulay était celle du nord, puisque par là nous avions déjà tourné le double obstacle du Tessin et du Naviglio-Grande. C'est donc par Robeccheto que se prononcera le premier effort contre Magenta ; il doit permettre et faciliter une seconde attaque : celle de front, à San-Martino, contre les positions du Naviglio-Grande. — En conséquence, l'armée est divisée en deux groupes. Le premier se compose du corps Mac-Mahon, auquel est adjointe, pour la circonstance, la division Camou des voltigeurs de la garde, et, en seconde ligne, des quatre divisions de Victor-Emmanuel ; il doit suivre la route de Robeccheto-Magenta. Le second groupe comprend la division des grenadiers de la garde ; le 3e corps, maréchal Canrobert ; le 4e, général Niel, et le 1er, maréchal Baraguey-d'Hilliers ; il doit s'avancer par la route de San-Martino.

Tel est, en effet, le dispositif que nous trouvons formulé par l'ordre général, distribué aux chefs de corps à la veille de la bataille. Il est ainsi conçu : « Le corps d'armée du général de Mac-Mahon, renforcé de la division des voltigeurs de la garde et suivi de toute l'armée du roi de Sardaigne, *se portera de Turbigo sur Buffalora et Magenta*, tandis que la division des grenadiers de la garde s'emparera de la tête de pont de San-Martino, et que le corps d'armée du maréchal Canrobert s'avancera pour passer le Tessin au même point... » Cette pièce officielle indique expressément, prescrit d'avance la marche de Mac-Mahon sur Magenta. Le lendemain, le matin même de la bataille, — lisons-nous dans l'ouvrage de M. de Bazancourt, l'admirateur officieux du général de Mac-Mahon (*Campagne d'Italie*, tome I, page 241), l'empereur envoya encore un de ses officiers d'ordonnance, le commandant Schmitz, porter au commandant du 2e corps une lettre renouvelant de la manière la plus précise les instructions de la veille, c'est-à-dire lui prescrivant derechef de marcher sur Magenta. Le commandant Schmitz rencontra le général de Mac-Mahon près de Malvoglio, à une lieue un quart de Buffalora, à deux lieues de Magenta. Ce dernier répondit à l'officier d'ordonnance de l'empereur : « Vous ferez savoir à Sa Majesté que je marche sur deux colonnes ; celle de droite, à la tête de laquelle je

---

1. Lebeuf, *Collect. de dissert. relat. à l'hist. de France* : IX, p. 237.
2. Du Cange, *Gloss. inf. lat.*, v° *Kalendæ*. — Lebeuf, *Collect. de dissert.* : IX, p. 244.
3. Du Cange, *Gloss. inf. lat.*, v° *Festum asinorum*.
4. Lebeuf, *Collect. de dissertations* : t. IX, p. 391 et 426.
5. Grandidier, *Hist. de la cath. de Strasbourg*, liv. I, ch. iv.

suis, est composée de la division La Motterouge et de la division Camou; elle se dirige sur Buffalora, *qu'elle aura atteint à deux heures et demie au plus tard*. La colonne de gauche, qui se compose de la division Espinasse, marche sur Magenta; j'apprécie *qu'elle y sera vers trois heures et demie*; car elle a un long chemin à faire. Je n'ai pas encore connaissance de la position de l'ennemi; je ne puis donc vous donner aucune indication sur ce que je ferai; mais que l'empereur soit tranquille sur les dispositions que je prendrai. » Cette déclaration est on ne peut plus explicite. Ainsi les ordres transmis à deux reprises au général, aussi bien que le témoignage du général lui-même, établissent de la manière la plus claire qu'en se dirigeant sur Magenta il n'a point marché au canon, mais qu'il exécutait tout simplement des instructions antérieures. Donc, le chef du 2e corps n'a pas eu à manifester cette intuition de l'homme de guerre qui découvre, qui devine la position maîtresse du champ de bataille.

Voilà un premier point acquis. Il reste à rechercher comment le général de Mac-Mahon a exécuté les ordres qu'il avait reçus, comment il s'est trouvé au rendez-vous que lui-même avait assigné à Napoléon III par l'intermédiaire du commandant Schmitz.

On remarque toute l'importance des indications très-catégoriques que nous venons de rapporter : elles devaient servir de règle à Napoléon III pour s'engager à San-Martino. Ou la réponse au commandant Schmitz était fort imprudente, ou il fallait la justifier par une exactitude rigoureuse, par une marche irréprochable. Si le chef du 2e corps, connaissant par les renseignements du grand quartier général et par ses éclaireurs la proximité des Autrichiens à Buffalora et à Magenta, avait tenu toutes ses forces en main, de manière à agir avec ensemble et précision, sans doute il aurait pu accomplir sa tâche dans les délais convenus. Mais on constate que, tout au contraire, ses dispositions furent très-décousues. Le matin, à neuf heures, il met en mouvement ses troupes au hasard, comme s'il eût opéré au milieu des montagnes de la Kabylie. La division La Motterouge atteignait Buffalora, que la division Espinasse était encore à une lieue et demie de Magenta. Faute non moins considérable, cette dernière division se trouvait séparée de l'aile droite par un espace vide de 4 kilomètres; il y avait danger que Clam-Gallas se jetât avec tout son corps dans l'intervalle et n'écrasât Espinasse. Et quand le général de Mac-Mahon s'aperçut-il qu'il n'était pas en état d'aborder l'ennemi, qu'il lui fallait faire halte et resserrer sa ligne de bataille? A une heure de l'après-midi, alors que déjà la division La Motterouge avait commencé l'attaque de Buffalora, alors que son canon venait de donner à l'empereur le signal de l'action.

A San-Martino, ce dernier n'avait que la division des grenadiers de la garde; le corps Canrobert était arrêté sur la route de Novare par l'encombrement. Un combat avait commencé le matin, mais l'empereur l'avait arrêté presque aussitôt : il eût été trop imprudent de s'engager avec une seule division. Mais, lorsqu'il entendit la canonnade du 2e corps, il se dit que Mac-Mahon avait exécuté le mouvement convenu, qu'en ce moment il prenait Buffalora, que dans une heure il serait à Magenta, qu'il fallait donc l'appuyer immédiatement et jeter toutes les forces disponibles sur Ponte-Nuovo et Ponte-Vecchio, pour tendre la main à son lieutenant. Tous les documents, tous les témoignages sont d'accord sur ce fait, que c'est bien l'affaire imprudente de Buffalora qui a décidé l'empereur à porter la garde en avant. Notons ce passage de la *Campagne de Napoléon III en Italie* (relation officielle), page 169 : « Le général commandant la garde impériale avait reçu de l'empereur l'ordre de ne pas engager d'affaire sérieuse avant que le mouvement principal, opéré par le général de Mac-Mahon, ne fût bien prononcé... A ce moment, deux heures, l'empereur entendit le bruit de la fusillade engagée par la 1re brigade de la division La Motterouge à Buffalora; il pensa que le général de Mac-Mahon était sérieusement engagé et que le moment était venu d'opérer une vigoureuse diversion; il donna l'ordre d'enlever Ponte di Magenta..., etc. » L'historiographe Bazancourt rapporte également que la canonnade du commandant Baudouin, de la division La Motterouge, détermina Napoléon III à attaquer l'ennemi (*Campagne d'Italie*, tome I, page 252). On lit encore dans l'ouvrage de Lecomte (tome I, page 151) : « C'est ce feu qui donna le signal de l'attaque des grenadiers de la garde, stationnés au pont de San-Martino. » Le rapport officiel de la bataille de Magenta (*Moniteur universel* du 10 juin 1859) porte la même indication. Le fait est donc incontestable. La controverse ne peut porter que sur l'heure exacte de l'attaque. Les documents officiels disent deux heures; sans doute, on a voulu atténuer la faute du commandant du 2e corps; mais tous les officiers qui ont assisté au commencement de la bataille de Magenta se rappellent certainement que c'est à une heure que le canon de Mac Mahon a été entendu, et qu'à la même heure l'empereur a donné l'ordre à la garde de se porter à son aide.

Il résulte que, si la garde a été exposée à une lutte inégale, si elle a manqué d'être écrasée, la responsabilité en revient principalement au commandant du 2e corps. Son attaque prématurée contre Buffalora avait eu déjà pour grave conséquence d'engager la division Mellinet. Sa retraite inopinée, sa brusque disparition du champ de bataille eut l'effet encore plus grave de laisser aux prises cette seule division avec l'armée autrichienne tout entière.

Sans doute, en retardant l'exécution de ses ordres, le général de Mac-Mahon cédait à une impérieuse nécessité; mais remarquons que cette nécessité provient tout entière de ses mesures défectueuses au début. « Le 2e corps, dit Lecomte (tome I, page 170), aurait-il dû s'avancer en deux colonnes indépendantes et à plus d'une lieue l'une de l'autre?... Le général français fut certes heureux d'avoir eu devant lui, en ce moment, un adversaire de peu d'initiative. » A Buffalora même, c'était une grave imprudence de jeter un simple régiment contre les deux brigades autrichiennes Baltin et Koudelka. On ne saurait blâmer Mac-Mahon d'avoir enfin compris le danger de ses mauvaises dispositions en face de forces supérieures : une fois la faute commise, il a eu raison de la réparer en abandonnant Buffalora et en concentrant ses trois divisions trop dispersées. Au témoignage de plusieurs officiers, c'est l'état-major du 2e corps qui a signalé le péril au général et qui lui conseilla le nouvel ordre adopté. Dans ce cas, le général a eu le mérite de ne pas s'obstiner et de suivre un sage conseil.

Les troupes du général La Motterouge, après avoir évacué Buffalora, se forment en arrière par bataillons en masse, et les hommes, au repos, l'arme au pied, écoutent fiévreusement la canonnade et la fusillade qui éclatent sur le Naviglio-

Grande. Le capitaine d'Espeuilles est expédié bride abattue pour avertir Espinasse d'appuyer vers la division La Motterouge; Espinasse répond qu'il compte, dans une heure au plus tard, se relier à l'aile droite. Cependant la division Camou arrive de Robeccheto et se joint en seconde ligne à la division La Motterouge. Mais une heure se passe, et il manque toujours la division Espinasse. Chacun attend avec anxiété. Mac-Mahon compte les minutes qui s'écoulent; les détonations qui redoublent à San-Martino l'agitent d'une poignante émotion; il pressent que la garde est accablée; il voit la journée compromise, perdue par sa faute; il n'y tient plus: suivi de quelques officiers et de son peloton d'escorte, il se jette à travers champs au devant d'Espinasse. La petite troupe traverse un groupe de tirailleurs ennemis cachés dans les blés: elle n'échappe à ce premier danger que pour tomber sur un détachement d'uhlans. Au rapport de Bazancourt, les officiers d'état-major et le peloton d'escorte chargèrent les uhlans; mais le général lui-même, sans s'arrêter, sans même détourner la tête, paraissant ne rien voir, franchissait l'obstacle. Ne sommes-nous pas en pleine légende? Enfin Mac-Mahon rejoint Espinasse et lui renouvelle de vive voix les recommandations qu'il eût été aussi simple et plus prudent d'envoyer par un aide de camp. En effet, que serait-il arrivé si les divisions La Motterouge et Camou avaient été attaquées par les masses autrichiennes durant cette absence d'une heure du général en chef?

Un peu après quatre heures, la brigade de Castagny, de la division Espinasse, prend le contact de la division La Motterouge et bouche la trouée par laquelle les Autrichiens auraient pu rompre notre ligne de bataille. Alors Mac-Mahon, rassuré, ordonne de nouveau d'attaquer Buffalora; le village est déjà occupé par la garde, qui a reçu du renfort. Mais à gauche, la division Espinasse est attaquée par Clam-Gallas : il lui faut soutenir deux rudes combats pour se dégager et s'ouvrir un chemin sur Magenta. Bref, c'est seulement à *six heures et demie* que le 2e corps arrive au rendez-vous de Magenta. Or, rappelons-nous la réponse adressée le matin au commandant Schmitz : la division Espinasse devait être à Magenta vers trois heures et demie. Ce qui paraît invraisemblable, c'est que Mac-Mahon n'ait pas tout au moins averti l'empereur de ce retard. Quand il exécuta son mouvement de recul, à Buffalora, il ne se trouvait qu'à un quart de lieue du quartier impérial : quoi de plus facile que de faire traverser le Naviglio Grande par quelques hommes de bonne volonté qui seraient allés apprendre au général en chef les motifs de la retraite momentanée du 2e corps? Peut-être cet avis eût permis de retarder également l'attaque de la garde contre Ponte-Nuovo et Ponte-Vecchio. Pendant toute cette journée, Mac-Mahon ne communiqua point avec l'empereur, bien que ce dernier, à partir de deux heures et demie, lui eût dépêché coup sur coup le commandant Schmitz et le colonel de Toulongeon.

Ainsi, sur le fait essentiel de la bataille, la réalité dément encore complétement la légende. Celle-ci raconte que le commandant du 2e corps a sauvé la garde compromise. Il est vrai que la garde a été compromise, mais c'est par Mac-Mahon; les preuves sont à cet égard surabondantes. Il est encore vrai que la garde a été sauvée, mais c'est par d'autres que Mac-Mahon; ici encore les faits ne sont pas moins évidents.

A partir d'une heure de l'après-midi, les deux brigades Cler et Wimpffen, de la division des grenadiers, ont soutenu tout l'effort de la lutte : la première, à Ponte-Nuovo, et la seconde à Ponte-Vecchio. Elles ne se maintiennent que par des miracles de vaillance; jamais le courage français n'a été plus brillant. Et même il est permis de supposer que, sans cette diversion, le 2e corps risquait de recevoir à lui tout seul le choc de l'ennemi. Nous savons qu'à ce moment il se trouvait divisé en deux fractions trop éloignées pour se soutenir l'une l'autre; dans ce cas, si entre une heure et quatre heures, l'attention de Giulay n'avait pas été détournée à San-Martino, Mac-Mahon aurait-il échappé à la conséquence désastreuse de ses mauvaises dispositions tactiques? Toutes les probabilités sont pour la négative. Donc, au moment le plus critique, on constate que ce n'est point le corps Mac-Mahon qui a délivré la garde, mais la garde qui, d'une manière presque certaine, a sauvé Mac-Mahon d'un désastre imminent. Les rôles se trouvent renversés.

La lutte sur le Naviglio-Grande était si inégale que l'on s'étonne, que l'on admire comment notre simple division a pu résister aux attaques successives des brigades Szabo et Burdina et de la division Reischach. Enfin, au bout de deux heures de résistance, un renfort apparaît : est-ce le corps Mac-Mahon? Non; c'est la brigade Picard, du 3e corps Canrobert. Bazancourt prétend que le général Picard lui a affirmé être arrivé à deux heures vers Ponte-Nuovo : cette prétention se trouve contredite par les rédacteurs officiels de la *Campagne d'Italie* (page 176). Ceux-ci mentionnent trois heures et demie. A ce moment, Giulay lance le corps Schwarzemberg; la division de la garde et la brigade Picard menacent d'être écrasées. Un nouveau renfort arrive à quatre heures trois quarts : est-ce Mac-Mahon? Non; c'est la division Vinoy, du 4e corps Niel. Alors nous reprenons l'offensive sur toute la ligne du Naviglio-Grande, à Ponte-Vecchio, à Ponte-Nuovo, à Buffalora. C'est seulement quand l'heure critique est passée, quand les affaires commencent à se rétablir, que l'on entend dans le lointain gronder de nouveau le canon de Mac-Mahon. Ainsi, lorsque vers cinq heures la division La Motterouge attaque de nouveau Buffalora, elle trouve déjà le village occupé par nos troupes. De même, après six heures et demie, en même temps que Mac-Mahon, libre enfin de ses mouvements, accomplit le programme convenu en enlevant vaillamment Magenta, notre autre aile, sur le Naviglio-Grande, renforcée encore par la brigade Jannin et par la brigade Bataille du 3e corps, concourt avec non moins de vigueur au succès final en s'emparant de Ponte-Vecchio. En résumé, c'est surtout à la garde impériale et à la brigade Picard que l'on doit la victoire. Le 2e corps ne fit qu'achever la déroute de l'ennemi. Voici ce que dit à cet égard M. de Moltke (*Campagne d'Italie*, page 102) : « Lorsque enfin, vers le soir, Mac-Mahon entreprit la vraie attaque de Magenta avec 19 000 hommes et une réserve de 14 000, il ne trouva à combattre que les débris de l'armée autrichienne, et il n'y eut pas de doute sur le résultat de cette rencontre. »

D'une manière générale, ce qui frappe dans la bataille de Magenta, c'est qu'elle a été, qu'on nous permette l'expression, conduite à la diable. La faute principale est de n'avoir pas su amener au feu l'ensemble de nos forces. Notons que toutes les troupes étaient à moins de cinq lieues de Turbigo et de Magenta. (*Campagne de Napoléon III en Italie*, *Atlas des marches*, planche 36.) Cependant on voit que le 3e et surtout le

4e corps sont arrivés bien tard au canon. Quant au 2e, ce simple récit suffit pour se convaincre combien, en ce qui le concerne, cette expression légendaire est tout à fait impropre. Sans doute nous avons gagné la bataille ; mais on reconnaîtra la justesse de ce jugement de Lecomte : « Que six divisions françaises aient triomphé de huit divisions autrichiennes plus nombreuses et placées en partie dans de bonnes positions, c'est un fait très-honorable et tout à l'éloge du soldat français ; mais on avouera qu'il est moins favorable aux généraux, qui ont mis l'armée dans la nécessité de livrer une bataille décisive avec la moindre partie de ses ressources. » (Tome I, page 167.) Le général de Mac-Mahon, pour sa part, échappe moins que tout autre à cette critique.

La légende le désigne comme le vainqueur inspiré de Magenta ; l'histoire dit qu'il n'a fait qu'exécuter une consigne, qu'il n'a pas su l'exécuter correctement, que ses fautes ont compromis de la façon la plus grave le sort de la bataille ; que d'autres ont supporté le principal effort de la journée, et que si, en fin de compte, il a contribué à la victoire, il n'en a pas, tant s'en faut, le mérite exclusif.

La légende lui attribue libéralement en cette circonstance les qualités d'un homme de guerre vraiment supérieur ; l'histoire le montre brave jusqu'à l'imprudence, mais négligent, imprévoyant, peu apte à diriger son corps d'armée. Ajoutons cependant qu'on le voit, à Magenta comme à Sébastopol, disposé à écouter les bons avis, à suivre les indications des officiers intelligents placés à ses côtés. Contrairement à la fameuse maxime : « J'y suis, j'y reste ! » il ne s'est point obstiné, le 4 juin, dans la voie périlleuse qu'il avait eu le tort de prendre au début ; il s'est efforcé de corriger ses erreurs, dès qu'on les lui a signalées. Et cette docilité lui a valu de jouer un rôle honorable à la fin de la bataille.

Mais alors, dira-t-on, pourquoi Napoléon III a-t-il nommé le commandant du 2e corps maréchal et duc de Magenta ? Pourquoi ?... En effet, la chose ne s'explique point d'elle-même. Cependant on peut répondre que l'empereur, porté à l'indulgence par ses propres faiblesses et par la joie d'une victoire si longtemps douteuse, se laissa aller aisément au plaisir de créer des maréchaux et des ducs, à l'exemple de son oncle. Il avait déjà fait un duc de Malakoff ; *à fortiori* devait-il faire un duc de Magenta, puisqu'en somme nous avions gagné la bataille, puisque lui-même, commandant en chef, ne pouvait se décerner une dignité triomphale, puisque le corps de Mac-Mahon avait achevé la victoire en s'emparant de Magenta. Ce ne fut que plus tard que l'on discerna les lacunes du rôle rempli par Mac-Mahon ; mais, dans l'ivresse des premiers jours, l'empereur ne se rendit pas bien compte des fausses manœuvres et des mouvements manqués. Plus tard, après la campagne, quand il put juger plus froidement les hommes et les choses, il disait aux officiers de l'armée d'Italie : « Vous n'avez regardé que les côtés brillants de la guerre que nous venons de terminer ; moi, j'en ai remarqué les faiblesses et je vous signalerai bien des réformes à accomplir. » (*Moniteur universel*, 15 août 1859.) On sait que cet éclair de perspicacité n'eut pas de conséquences pratiques. Mais, plus tard encore, Reischoffen et Sedan ne devaient-ils pas révéler, cette fois de la manière la plus cruelle, le danger des exagérations complaisantes et des légendes factices, en fait de batailles et de généraux ?

D.

UNE COLONIE FÉODALE

I. L'Acadie.

Il y a là-bas, dans un coin de l'Amérique du Nord, quelques milliers d'arpents de neige, comme disait Voltaire, connus aujourd'hui sous le nom de Nouvelle-Ecosse, colonie anglaise, et qui jadis formaient l'Acadie, colonie française. Cette colonie a même une histoire propre, d'un intérêt spécial ; histoire sur laquelle pèse l'oubli, triste rémunération de ceux qui prodiguèrent leurs efforts pour acquérir, pour conserver cette possession à leur patrie !

Un homme qui a vécu de longues années au Canada, qui a étudié cette histoire sur les lieux mêmes et ensuite dans le précieux dépôt des Archives de la marine, M. Rameau, proteste aujourd'hui contre cette injuste indifférence. Son livre (1) contient, de plus, des aperçus originaux, des théories neuves qui méritent l'attention. En première ligne, il faut placer une théorie dont le volume entier est la démonstration. En général, on attribue les émigrations de la métropole vers les pays nouveaux à la misère et à l'espoir de trouver sur un sol encore vierge des conditions d'existence meilleures : M. Rameau combat cette opinion et y répond par la doctrine féodale. L'organisation de l'ancienne société française est connue : au dernier échelon, les manouvriers ; puis les métayers ; puis les tenanciers et les bourgeois urbains, les seigneurs titulaires d'arrière-fiefs et la riche bourgeoisie ; enfin les gentilshommes. Chaque individu de chacune de ces classes aspirait sans cesse à s'élever d'un degré, et les plus âpres dans ces ambitieuses aspirations étaient les tenanciers censitaires, qui voulaient devenir seigneurs, et les seigneurs, qui souhaitaient de passer gentilshommes. « On s'imagine difficilement aujourd'hui les sacrifices que s'imposait un marchand enrichi pour acheter même un très-petit fief qui lui conférât la qualité de *sieur* avec le nom du terroir à la suite. » C'est, au reste, la manie générale du siècle ; rappelons-nous le Gros-Pierre de Molière,

> Qui, n'ayant [illegible]
> Y ne tout a l'entour [illegible]
> Et de monsieur de L'Isle [illegible]

Ce sont précisément ces bourgeois enrichis, ces seigneurs, qui furent, au XVIIe siècle, les promoteurs de l'émigration, dans l'espérance de constituer pour leurs familles de grands fiefs au delà des mers. Ce ne fut ni la misère, ni le désir de la fortune qui poussa les paysans à aller se faire métayers ou tenanciers en Amérique ; ils y furent attirés par ceux qui, ayant obtenu des concessions seigneuriales, avaient besoin de peupler de feudataires et de tenanciers agricoles leurs fiefs déserts. Ces fermiers vinrent, de confiance, prendre dans le nouveau monde, près des seigneurs terriers, la place traditionnelle qu'ils occupaient depuis plusieurs générations. « Tout ce monde, gentilshommes, bourgeois, paysans tenanciers, fut en même temps frappé de cette considération, que désormais l'expansion et l'établissement de leurs familles s'opéreraient facilement, autour de la maison paternelle, dans

---

1. *Une Colonie féodale en Amérique. — L'Acadie* 1604-1710, par M. Rameau. 1 vol. in-12. Paris, 1877. Didier et Cie.

les terres désertes et immenses vers lesquelles on se dirigeait. Il y avait donc dans les âmes deux préoccupations essentielles : l'idée féodale, puis l'idée du foyer domestique et de la famille. »

L'histoire de la colonisation de l'Acadie s'accorde bien avec cette théorie, car l'idée première vint de quelques seigneurs réunis en société pour former dans le nord de l'Amérique une extension de la mère-patrie. Henri IV se montrait favorable à ce dessein et l'encourageait par les chartes et priviléges les plus étendus. Les terres et les forêts que l'on occuperait devaient être partagées entre les associés à titre de fiefs féodaux relevant de la Couronne et ayant pour tenanciers et vassaux, d'une part les familles de cultivateurs européens qui suivraient les seigneurs, d'autre part les sauvages civilisés et convertis. Quant aux sommes nécessaires pour l'exécution, elles étaient fournies par plusieurs marchands de Paris et de Dieppe : les priviléges commerciaux attachés à l'entreprise devaient à la fois défrayer les avances des bailleurs de fonds et fournir les ressources nécessaires au soutien de la colonie. Ce fut cette partie du programme qui fut le moins suivie. Dès 1606, les priviléges étaient rapportés, sur les plaintes et les intrigues des marchands et armateurs, qui se prétendaient ruinés ; la colonie, n'ayant d'aide à attendre que d'elle-même, commençait son apprentissage de misère.

Il y eut, parmi ceux qui acceptèrent cette lutte, des hommes d'un grand caractère. Isolés, réduits à leurs seules forces, sans secours de la mère-patrie, ils parvinrent néanmoins à s'établir solidement sur le sol. Les noms de ces hommes énergiques méritent d'être recueillis; Poutrincourt, qui le premier constitua le fief de Port-Royal, le commandeur de Razilly, d'Aulnay, doivent être tirés de l'oubli. Ces deux derniers, venus à l'époque où les colonies anglaises du Massachussetts et de la Virginie acquéraient déjà de l'importance, ne négligèrent rien pour leur opposer l'influence française. Razilly avait conçu pour cet objet un plan dont l'exécution aurait eu de grandes conséquences : il songeait à associer aux intérêts de la colonie l'ordre de Malte, dont il était un des grands dignitaires. Presque tous destinés à être marins, les chevaliers de Malte devaient trouver dans la possession d'un fief considérable et d'un bon port sur les côtes américaines un but de navigation pour former les jeunes officiers et, plus tard, se ménager une source de revenus. Mais l'ordre n'accueillit point ces ouvertures ; il était engagé dans des dépenses considérables pour les fortifications du port Lavalette, et il décida qu'il ne pouvait se lancer dans une entreprise si lointaine et pleine d'imprévu.

D'Aulnay est un des types les plus complets du gentilhomme colonisateur au XVIIe siècle; sa vie est, à plus d'un titre, curieuse à étudier. Fils d'un seigneur tourangeau, chargé lui-même d'une nombreuse famille, ce qu'il voulait, c'était un établissement dans une seigneurie agricole, entourée de ses tenanciers et de sa mouvance comme celle où il avait été élevé. Plus heureux que ses devanciers, il réussit à grouper autour de lui de nombreuses familles qui formèrent une population stable et laborieuse; il put se fixer au milieu d'elles et, pendant près de quinze ans, y vivre en suzerain, en chef de tribu campagnard et guerrier. Désireux de rendre son domaine plus important, il venait en France embaucher de nouveaux tenanciers; voulant doter la colonie de terrains fertiles, il engageait une lutte contre l'Océan pour lui ravir d'immenses étendues sur lesquelles s'étendaient depuis des siècles des dépôts limoneux, et à force de travail il les convertissait en prairies magnifiques ou en champs de beau et bon froment. M. Rameau nous fait une charmante description de la vie patriarcale à laquelle d'Aulnay présidait. La morgue du grand seigneur de la mère-patrie a fait place à une familiarité touchante. Autour de son manoir et de l'église, d'Aulnay avait ménagé de vastes terrains qu'on appelait « les champs communs » et qui servaient, le dimanche, de lieu de réunion à la colonie. Les uns arrivaient en canot, les autres à cheval, d'autres sur leurs chariots avec leurs femmes et leurs filles; les sauvages, avec lesquels la colonie vécut toujours en parfaite intelligence, se mêlaient à la foule. Le seigneur et sa nombreuse famille descendaient du manoir et tout ce monde assistait, recueilli, à l'office religieux; puis les jeux et les causeries avaient leur tour; d'Aulnay y prenait sa part, racontant ses aventures, faisant des projets pour l'avenir de la colonie, fomentant des mariages, discutant l'établissement de nouveaux ménages dans de nouvelles fermes. De vieux compagnons des premiers explorateurs lui donnaient la réplique, et même de vénérables *sagamos* Micmacs intervenaient avec solennité dans la conversation. C'étaient de véritables jours de fête pour ces pauvres gens, un délassement à leurs durs travaux, la seule diversion à l'isolement dans lequel ils étaient du reste du monde, à l'oubli et à l'indifférence de la mère-patrie.

Il est, en effet, digne de remarque que la France ne porta jamais d'intérêt à cette colonie. Elle valait cependant mieux que ce dédain. La terre en était fertile ; elle pouvait alimenter un grand commerce de fourrures et servir à l'établissement de pêcheries importantes. Elle ne demandait pas de dépenses exagérées ; peu d'aide lui eût suffi, mais ce peu d'aide lui fut toujours refusé. Elle en était réduite, même alors que la France était en guerre avec l'Angleterre, à avoir recours, pour se procurer le nécessaire, à un commerce interlope avec les Anglais de Boston :

« Nous serions très-heureux, monseigneur, écrivait en 1707 le commis de la marine Desgouttins, si dans le temps présent nos ennemis (les Anglais) voulaient encore apporter les nécessités du pays et prendre le castor dont il regorge; sans ce qu'ils ont apporté la dernière fois, on ne mangerait point de soupe, les terres auraient été incultes, on aurait arraché l'herbe pour faire du foin et on aurait mordu son pain; il n'y avait plus ni marmites, ni fours, ni faucilles, ni couteaux, ni fer en ce pays, ni haches, ni chaudières pour les sauvages, ni sel pour l'habitant ».

Néanmoins il déplaisait fort au gouvernement français que l'habitant s'adressât aux Anglais. On aurait voulu *qu'ils aimassent mieux languir que d'avoir recours à ceux-ci.* On trouvait inconvenant que les Acadiens n'attendissent pas, pour manger, qu'on voulût bien à Versailles s'occuper de leur sort. On pensait à eux cependant d'une façon très-intermittente. Une fois même, on les oublia pendant deux ans. Le dénûment était tel qu'il fallut acheter du blé à Boston pour les soldats. Lorsque le commis-intendant en instruisit plus tard M. de Pontchartrain, celui-ci s'en montra fort irrité et inscrivit en marge du rapport cette note sèche et roide : *Très-mal !*

Un moment, toutefois, on avait pu croire que le gouvernement allait donner quelque encouragement aux efforts des Acadiens : c'était pendant l'administration de Colbert; l'on

sait l'intérêt qu'il portait au développement de notre puissance coloniale. Mais Louis XIV n'aimait point les entreprises lentes, dont il faut patiemment attendre et diriger les progrès. Après s'être occupé du Canada pendant quelques années, il fut fort étonné en 1675 de n'y trouver encore que 7000 habitants! Il en montra un très-grand mécontentement, et, à partir de ce moment, il n'y prêta plus aucune attention. Après la mort de Colbert, Louvois l'éblouit par la perspective d'une grande entreprise. « Il s'agissait d'assurer à la France le domaine des pays intérieurs entre la mer du Nord et le golfe du Mexique. » Ce vaste projet séduisit l'imagination du roi; on équipa donc une flottille pour aller coloniser la Louisiane; malgré les embarras croissants de la fin du règne, Louis XIV trouva toujours moyen de consacrer quelques ressources à cet objet. Le résultat d'une conduite si fantasque fut de n'obtenir nulle part de quoi constituer un établissement vigoureux. Qu'était donc devenue la sagesse qui lui dictait, en 1676, ces lignes à M. de Champigny, intendant du Canada : « Pénétrez-vous de cette maxime, qu'il vaut mieux occuper moins de territoire et le peupler entièrement que de l'étendre sans mesure et avoir des colonies faibles, à la merci du moindre accident? » cette sagesse reposait, j'en ai peur, à l'église Saint-Eustache, dans le cercueil de Colbert.

Il eût pourtant été bien facile, avec l'argent dépensé presque stérilement pour la Louisiane, de donner trente mille habitants au Canada, trois ou quatre mille à l'Acadie, et d'y poser ainsi les assises d'une possession solide. Si l'on avait accru en même temps le chiffre des garnisons, les colonies anglaises auraient certainement été tenues en échec; peut-être même en eût-on conquis une portion. Loin de là, durant les dernières guerres entre la France et l'Angleterre, si les colons remportèrent quelques avantages, ils ne les durent qu'à leur valeur, car ils étaient un contre quinze ou vingt. Lors de l'invasion de 1710, l'armée anglaise était aussi nombreuse que la population entière de l'Acadie. Que peut l'héroïsme d'une poignée d'hommes contre une telle supériorité du nombre? Port-Royal dut se rendre; mais les conditions mêmes de cette capitulation sont un titre de gloire, faible compensation à la perte de notre colonie, que consacra définitivement le traité d'Utrecht.

[illegible]

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Gustave Merlet, qui a conquis une place distinguée dans les lettres par d'ingénieuses et délicates études littéraires, entreprend d'élever un monument : il se propose d'embrasser « l'ensemble des métamorphoses traversées par notre génie littéraire depuis les origines du XIXe siècle jusqu'à nos jours ». Vaste entreprise, en effet, qu'il inaugure aujourd'hui en abordant la période de transition qui clôt le XVIIIe siècle et introduit le XIXe, et dont les limites s'étendent à peu près du Directoire à la seconde Restauration. La littérature impériale, sujet ingrat, qui a contre soi des préventions peu encourageantes. Le nouvel historien se résigne pourtant à l'aborder, car c'est le vestibule du monument qu'il va construire. Il ne saurait négliger une période dont la connaissance est nécessaire pour bien comprendre les temps qui l'ont suivie. Entrons donc avec lui dans ce vestibule, ou même dans cette moitié de vestibule; car nous n'y trouverons dépeintes que les principales phases du mouvement religieux, philosophique et poétique (1). Le roman, la critique, l'érudition, la science, l'histoire, l'éloquence et la politique, c'est-à-dire ce qui a dans cette période le plus de valeur, sont ajournés à une autre publication.

C'est donc d'un sujet ingrat la partie la plus ingrate qu'aborde résolument M. Merlet. S'il avait tenté de faire revivre toutes les ombres pâles d'écrivains médiocres, de poëtes glacés qui tendaient vers lui des mains suppliantes, sa baguette, si magique qu'elle soit, n'y eût pas réussi : il s'est borné à leur graver une courte épitaphe. Ci-gît Treneuil; ci-gît Babois, à ceux-là, la vallée de Josaphat; aux grands noms, à ceux qui ont été la brillante expression des idées, des tendances ou des passions du temps, la pleine et vive lumière. Sans doute, sur ces noms très-connus, souvent étudiés par la critique, il y a moins de nouveau à dire; mais ce qui importe ici, c'est de les replacer dans leur milieu, de constater l'influence exercée et l'influence subie, de déterminer leur part d'action dans le mouvement général. Il ne s'agit pas d'une galerie de portraits vus chacun séparément et dans son cadre, mais d'un grand tableau où chaque personnage doit être placé à son plan et recevoir la part de lumière à laquelle il a droit. C'est l'effet d'ensemble qui est ici la grande affaire. Au centre de la toile, qui doit-on voir? Chateaubriand? Non, mais Napoléon. C'est de lui que part l'impulsion ou c'est lui qui ressent le choc dans le mouvement de restauration religieuse ou de rénovation philosophique; c'est l'étreinte despotique de sa main que subit la poésie esclave et courbée; c'est parce qu'il a fait fléchir les caractères que de tous côtés les talents fléchissent. S'il en est quelques-uns d'indépendants et qui regardent le pouvoir en face, leur courage n'éclatera que mieux à tous les yeux si nous voyons, en même temps que leur fière attitude, le geste qui les menace et le bras levé pour lancer contre eux son tonnerre. Cette composition savante, cette ordonnance lumineuse, voilà, selon moi, ce qui fait le grand mérite de l'œuvre de M. Merlet et lui donne son unité. En racontant une époque où s'annonce la dissolution des anciennes écoles littéraires sans que les nouvelles aient conscience d'elles-mêmes, il pouvait se dire qu'il n'avait devant lui que des individus; il ne l'a pas fait, et, n'ayant pas à les encadrer dans un milieu littéraire, il les a encadrés dans le milieu politique et social.

Le danger d'une œuvre ainsi conçue serait la passion, le parti pris, les vues étroites et exclusives : M. Merlet y a échappé. Il me semble même qu'il n'a pas eu de grandes luttes à soutenir pour cela, tant l'équité lui est facile. C'est un modéré. On dirait qu'il habite des sphères sereines où ne montent pas les colères ou les rancunes. Il fait de haut et de loin des enquêtes impartiales. Quand il voit le peuple français abdiquer sa souveraineté entre les mains d'un seul homme, quand il voit Bonaparte, pour s'emparer de la dictature, violer la constitution, il gémit sur ce que coûteront à la France ces

(1) [illegible] par Gustave Merlet. — 1 volume. Paris, 1877. Didier et Cie.

calculs de la peur ; mais il trouve aussitôt les circonstances atténuantes. Lorsqu'il voit l'empereur, impatient de toute indépendance, peser lourdement sur les intelligences, il gémit sans doute, mais il en prend son parti presque aussitôt en songeant aux grands bulletins des grandes victoires. Il met dans l'autre balance l'épée du capitaine et la plume de l'écrivain, qui, selon lui, valut l'épée, et le voilà consolé. Douce philosophie, accommodante résignation, rare équilibre d'une sagesse paisible !

Cette modération impartiale qui, après avoir pesé le pour, pèse le contre et, après le contre, le pour, est une garantie d'équité ; elle ne va pas cependant sans quelques inconvénients. Le jugement rendu ne se détache pas toujours assez décisif et net. Entouré de restrictions, tempéré de ménagements, il y demeure quelque peu enveloppé. M. Merlet n'a pas voulu, bien évidemment, contenter tout le monde ; mais il arrive, çà et là, qu'il y en a pour tous les goûts. Nous venons de le voir tout à l'heure au sujet de l'empereur. De même, à propos de la poésie sous l'empire. Elle était nécessairement étouffée par le despotisme. Puis, cette exécution paraît au juge impartial bien sommaire, et il atténue la sentence. De même, s'il s'agit du divorce, il applaudit à M. de Bonald, qui l'a combattu ; puis, craignant d'être allé trop loin, il indique une restriction possible. De même, surtout, quand il s'agit du *Génie du Christianisme* et de son influence. C'est d'abord de l'enthousiasme. Vous froncez le sourcil et donnez quelques signes d'impatience ; attendez ! Est-ce à dire, poursuit M. Merlet, que l'œuvre ait conservé sa puissance d'action ? Non, sans doute. Et il montre fort bien que la question est maintenant jugée, et il reconnaît que Chateaubriand a donné le premier modèle d'un genre impatientant qui substitue à des preuves solides les ornements de style et l'à-peu-près des belles apparences ; et il condamne dans une œuvre d'apostolat les artifices d'un politique et les ruses d'un avocat. Il va enfin jusqu'à railler certains détails, par exemple le crocodile proposé comme preuve de la bonté divine ; il demande quel rapport existe entre la poule d'eau, la poule sultane, le héron, le butor et le génie du christianisme. Mais voici que dans un autre camp les sourcils se froncent. Aller plus loin, dit M. Merlet, aller serait de l'irrévérence ; et il revient au ton de l'enthousiasme.

Trop de révérence, et trop de révérences, selon moi. Je voudrais une sentence plus nette, plus décisive. On voit donc mon grief — et c'est le seul — contre cet excellent livre : il est académique. On dirait que chaque chapitre a été écrit pour être débité devant les immortels du palais Mazarin et l'auditoire distingué convié aux belles séances. Rien qui choque ou qui heurte ; toutes les convenances scrupuleusement observées ; les idées ne se présentent jamais avec leurs angles, mais capitonnées d'un style orné et noble. Çà et là un peu d'amplification, comme il ne messied pas devant un auditoire académique. Pas de petits détails familiers, pas d'indiscrétions sur la vie privée et qui feraient croire que l'auteur a écouté aux portes. C'était pourtant le cas pour apprécier la sincérité de Chateaubriand ; Sainte-Beuve a collectionné une *Chateaubriana* où il n'y avait qu'à puiser. M. Merlet, qui se permet à propos de Ducis l'anecdote du fiacre à l'heure, parce que c'est une anecdote du genre attendri, ne veut pas se compromettre en racontant des commérages sur l'auteur du *Génie du Christianisme*. S'il le montrait debout sur une table regardant l'effet d'un pantalon, ou chantant sous la treille *le Dieu des bonnes gens*, l'Académie serait scandalisée. Il faut respecter les bienséances.

C'est donc là mon seul grief, que j'indique sans me dissimuler que j'aurai tort aux yeux de bien des lecteurs. En effet, beaucoup préfèrent à la critique vive, nette, familière et quelquefois cancanière de Sainte-Beuve, une manière plus noble, plus digne, plus respectueuse. C'est affaire de goût et de tempérament. Toujours est-il que le livre de M. Merlet est une œuvre académique. Cela marqué, je n'ai plus qu'à louer l'exécution des diverses parties de ce grand tableau, dont j'ai fait voir le mérite de composition, la savante et lumineuse ordonnance. Chacun des écrivains dont l'image est sous nos yeux nous est présenté comme jouant son rôle dans un vaste ensemble. Voici d'abord M. de Bonald, qui travaille à la restauration des idées religieuses, mettant au service de ses dogmes hautains et de ses chimères théocratiques un style âpre et rude, dénué de délicatesse et de charme comme M. de Bonald lui-même. Voici, à côté de lui, mais plus en relief, M. de Maistre. Les insolences et les violences de ce brillant esprit, de ce prophète constamment démenti par les événements, de ce Moïse qui se croit sur le mont Sinaï et initié aux conseils du Très-Haut, sont très-justement et très-finement expliquées par M. Merlet. Ces deux archanges ont vainement tiré contre l'esprit de licence et d'incrédulité leur épée rouillée : le triomphe qui leur échappe, un séducteur va le remporter. Par lui sera ranimée dans les cœurs l'étincelle religieuse. Chateaubriand donne un éclat poétique, qui séduit l'âme après avoir parlé aux yeux, à la religion que Napoléon a restaurée officiellement comme une garantie d'ordre et un instrument d'influence ; peut-être trouverez-vous que M. Merlet célèbre avec trop d'enthousiasme le style de ce séducteur : c'eût été le cas de justes restrictions, sans aller jusqu'aux sévérités de Joseph Chénier, dont les parodies outrées signalent cependant le défaut de la cuirasse.

Après la restauration religieuse, la restauration philosophique. Ici Destutt de Tracy, représentant le sensualisme, mais publiciste soucieux de mettre sa politique en harmonie avec un noble idéal du droit et du devoir ; là les précurseurs du spiritualisme, Laromiguière, Maine de Biran, Royer-Collard, avec leurs doctrines philosophiques. Vous voyez se dessiner leur rôle et leur attitude, leur concours ou leur résistance à un pouvoir qui n'aime pas les idéologues.

Après les philosophes, les poëtes. Le nombre en est grand si la valeur en est médiocre. M. Merlet fait porter la lumière sur les principales figures, confondant dans une même ombre, au fond du tableau, la légion des traducteurs, les faiseurs de cantates officielles, d'épithalames, d'odes baptismales, les restaurateurs maladroits de l'antiquité et même de la mythologie.

Les auteurs tragiques occupent une place plus honorable, d'abord parce que certains d'entre eux ne sont pas sans valeur, comme Ducis, Joseph Chénier, Raynouard, Lemercier ; puis parce que l'œil inquiet du pouvoir les surveillait sans relâche. Il y a là des pages fort intéressantes et des portraits agréablement tracés. L'histoire de la comédie sous l'empire est de même très-heureusement rattachée à l'histoire politique. Il y eut alors peu de figures qui pussent servir de types, parce que l'empire, en exagérant la discipline jusqu'à la servitude, avait effacé toute originalité. Beaucoup de personnages officiels, beaucoup d'uniformes, peu d'hommes et de caractères. Voilà pourquoi la comédie fut une pâle imita-

tion des œuvres des siècles précédents. De la foule des auteurs comiques se détachent les figures de Colin d'Harleville, de Picard et d'Étienne.

Viennent ensuite les poëtes que M. Merlet appelle les poëtes de transition, comme les deux Lebrun, Fontanes, Delille, un peu trop loué peut-être. Je ne veux pas continuer cette litanie de noms propres déjà bien fastidieuse : je n'en aurais pas fini si j'avais entrepris de crayonner chacun d'eux d'après le portrait tracé par M. Merlet. Je me borne à dire que sur les poëtes, quand il ne s'agit plus de juger que la question littéraire, sa critique est plus à l'aise que sur les questions qui touchent à la religion ou à la politique. Il y a bon nombre de pages d'allure vive et dégagée, toujours d'un style élégant, brillant, distingué, mais sans amplifications académiques.

M. Merlet a posé les assises d'un vaste monument, qu'il achèvera, dit-il, si ses rares loisirs le lui permettent. Souhaitons que ces loisirs deviennent moins rares, car l'œuvre commencée est une de celles qui feront honneur à notre Université.

II.

Voici une étude piquante de M. A. Joly sur deux fables de Lafontaine (1), *les Animaux malades de la peste* et *la Laitière et le Pot au lait*. Vous plaît-il de remonter jusqu'à la naissance d'une invention poétique et d'en suivre toutes les transformations diverses? Vous verrez un même récit s'en allant à travers les âges, se modifiant selon le pays, le temps, le climat, la civilisation, changeant de ton, de couleur, souvent même de moralité. Vous pourrez faire alors avec Perrette et son pot le tour du monde en quelques heures. Perrette est née dans l'Inde; elle s'est promenée dans toute l'Asie; elle a passé en Grèce, en Italie, en France, en Espagne, en Allemagne, en Hollande. — De même le pauvre âne de Lafontaine, victime des jugements de cour. Avant d'être âne, il a été chameau, c'est-à-dire un être également patient, sobre, borne et disgracieux, fait pour souffrir, en un mot. M. Joly le suit, comme il a suivi Perrette, dans ses migrations et ses aventures. Suivez donc à votre tour M. Joly, un voyageur très-aimable, un conteur très-ingenieux qui a le bon goût, en parcourant tant de régions diverses peu connues de nous, de ne pas nous accabler de son érudition. Il en écarte au moins les épines pour ne nous présenter que la fleur. Au terme du voyage, il conclura que Lafontaine a été un artiste consommé, réunissant une multitude d'éléments divers et les soudant avec habilete, ce qui est très-vrai ; puis il ajoutera qu'il ne faut donc pas voir en lui un *bonhomme*, ni le *fablier* dont parle madame de Sévigné, portant naturellement des fables comme le pommier porte des pommes. Peut-être n'adopterez-vous pas cette conclusion. On peut être à la fois un artiste très-consommé et un génie très-naïf, un bonhomme et un fablier. Quant à moi, je crois à cette naïveté et à cette bonhomie.

Oui, « le bonhomme », c'est bien le nom de Lafontaine, ce grand enfant de génie, toute sa vie jeune d'esprit et de caractère, qui à cinquante ans se fût réjoui d'entendre une fois de plus le conte de *Peau d'âne*. Il est d'une bonne foi, d'une candeur et d'une naïveté à toute épreuve. Pensez-vous, en effet, qu'il ne vive pas d'une vie réelle dans son monde des bêtes ? Pensez-vous qu'il regarde ses drames comme des fictions, ses acteurs comme des êtres imaginaires ? Non : s'il n'avait pas d'illusion lui-même, il ne pourrait donner à ses récits tant de vérité et de vie. Et cette illusion n'a rien d'impossible. Quel est l'enfant qui ne prête pas aux jouets qu'il aime ses sentiments et son langage et ne cause pas avec eux comme avec des amis? Et même, qui de nous ne s'est attaché jamais à quelque objet inanimé, n'a conçu de l'affection pour un tableau, pour un livre, que sais-je? pour une plume qui lui avait longtemps servi, et ne s'est surpris parfois adressant quelque parole amicale à ces vieilles connaissances? Eh bien! Lafontaine au milieu de son peuple, c'est l'enfant au milieu de ses jouets. Il converse avec les bêtes, assiste à leurs débats, juge leurs différends, se réjouit de leurs bonheurs et s'afflige de leurs misères. Il leur donne un nom familier comme à des camarades; ce n'est pas le lapin, type abstrait de l'espèce, qu'il mettra en scène; c'est un lapin, celui-là même avec qui il est lié, Jeannot Lapin, fils de Simon, petit-fils de Pierre. Aussi, vienne la catastrophe, et nous serons touchés du sort du malheureux Jeannot, par cela même que notre poëte s'intéressait à lui et avait connu sa famille.

Mais qui donc saurait s'isoler ainsi du monde réel pour vivre dans un monde imaginaire? Qui donc se passionnera pour les petits intérêts d'une fourmi ou la chétive existence d'un moucheron? Ce ne sera certainement ni le bel esprit, toujours occupé de plaire et soignant ses effets, ni le savant, qui a pitié de ces chimères, ni le génie sévère, qui porte plus haut ses affections. Ce ne sera jamais qu'une nature où il y aura de la *simplesse*, de la candeur, de l'illusion, du *manque*, comme dit Bossuet, un génie enfant par quelque endroit : en un mot, un génie naïf. Lui seul prendra au serieux ses héros et leurs aventures, lui seul fera vivre ce petit monde, parce que lui seul le verra vivre en effet. Et c'est ainsi qu'il fera entrer, à l'occasion, dans l'apologue les qualités qui semblent le moins convenir à son humble fortune. Par exemple, les grands mouvements d'éloquence à propos des petits malheurs du plus petit insecte, loin de sembler déplacés, ne feront que témoigner de sa crédulité charmante. C'est sa naïveté qui fait qu'il se passionne pour un moucheron autant qu'Homère pour Hector. Qu'importe que les Indiens ou les Arabes aient imaginé ces petits drames avant lui! Cela l'a-t-il empêché d'en devenir par l'imagination le témoin passionné? Non, il ne raconte pas par ouï dire, il retrace ce qu'il a vu. Voilà pourquoi ses contemporains, ses amis, qui le connaissaient, j'imagine, aussi bien que nous, disaient de lui : « le bonhomme. » Voilà pourquoi Mme de Sévigné l'appelait son fablier. Tenons-nous-en à ces jugements, ce qui ne nous empêchera pas, d'ailleurs, de prendre grand plaisir aux savants rapprochements, aux ingénieux parallèles et enfin aux curiosités littéraires qui font le prix du travail de M. Joly.

M. [illegible]

(1) *Histoire de deux fables de Lafontaine*, leurs origines et leurs pérégrinations, par A. Joly. — 1 volume. Paris, 1877. Ernest Thorin.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les élections départementales n'ont pas mieux tourné que celles du 14 octobre pour la politique du 16 mai. Partout elle a été repoussée par le pays.

L'échec de M. de Broglie a quelque peu égayé la situation. M. de Broglie battu par un bonapartiste dans son propre canton, après avoir tant fait pour les bonapartistes, est une des gaietés du moment. Il tourne au personnage d'opérette.

Un médecin très-connu, qui est en même temps un homme d'esprit comme beaucoup de ses confrères, et qui compte parmi ses clients bon nombre d'hommes considérables de la droite, me disait l'autre jour : « Il suffit d'examiner la conformation de leurs têtes pour avoir l'explication de leurs idées et de leur conduite politique. »

Ce mot m'en a rappelé un autre de Stendhal : « Il y a des hommes qu'il faut étudier au microscope comme des curiosités d'histoire naturelle. »

II.

Enfin voilà les élections terminées, les grandes et les petites, et il faut espérer qu'elles ne recommenceront pas de sitôt.

Elles ont fourni aux « classes dirigeantes », puisque c'est ainsi qu'elles s'appellent elles-mêmes, l'occasion de donner la mesure de leur capacité et de leur moralité politique.

Je ne parle pas seulement de ce que le gouvernement a fait au vu et au su de toute la France ; je parle aussi de ce que la vérification des pouvoirs mettra en lumière, c'est-à-dire de la conduite qu'ont tenue, des moyens qu'ont employés plusieurs candidats officiels pour tromper ou violenter les électeurs.

On a déjà à ce sujet des détails caractéristiques.

Je pourrais citer un homme d'un nom historique et possesseur d'une grande fortune, qui avait fondé, pour soutenir sa candidature dans un coin de la province, un journal dont j'ai eu l'occasion de lire quelques numéros : ce que cette ignoble petite feuille contenait de violences, d'injures, de provocations, de mensonges impudents, de fausses nouvelles effrontément imprimées en gros caractères pour attirer l'attention, sous les yeux du parquet impassible, dépasse toute idée.

Ailleurs, dans un département du centre, les choses sont allées à ce point qu'un grand propriétaire, comte, je crois, ou marquis, et qui soutenait le candidat officiel, sentit le cœur lui manquer au dernier moment.

« Non ! s'écria-t-il publiquement, ce que je vois est trop infâme ! »

Il alla trouver le candidat républicain et lui dit : « J'avais été jusqu'ici votre adversaire ; mais vous pouvez dès à présent compter sur ma voix et sur toutes celles dont je pourrai disposer. »

Il tint parole, et le candidat républicain fut élu à une assez forte majorité.

Je regrette de n'être pas autorisé à citer le nom de cet honnête homme.

III.

On voit à présent ce que représentent les soi-disant classes dirigeantes : la confusion de tous les drapeaux, la négation de tout principe, les alliances les plus monstrueuses, l'aigle, le coq et le lys sur le même écusson : en un mot, une cohue de gens à l'état de vagabondage politique.

Et ils s'étonnent de n'avoir plus aucune influence dans le pays !

IV.

M. Émile Ollivier n'a pas pu obtenir les honneurs de la candidature officielle.

Pourquoi ? Il y a là un mystère qu'il ne serait peut-être pas difficile de pénétrer, si la chose en valait la peine.

Si pourtant il est deux hommes bien faits pour se comprendre et s'estimer mutuellement, ce sont assurément M. Ollivier et le duc de Broglie.

M. Emile Ollivier a raconté lui-même, avec cette absence complète de sens moral qui le caractérise, que peu de jours après le 2 décembre il alla voir passer une *chaîne* de proscrits politiques que l'on conduisait aux casemates.

Parmi ces proscrits se trouvait son père, Démosthènes Ollivier, un vétéran du parti républicain. Le fils, qui attendait dans la boue et sous la pluie, voulut s'élancer vers son père ; un garde-chiourme le repoussa brutalement, et le jeune homme dut s'éloigner, suffoqué de sanglots et les yeux pleins de larmes.

Quelques années après, il était devenu un des plus dévoués soutiens de l'empire.

Le 2 décembre 1851, le duc Victor de Broglie, père du président actuel du conseil, était arraché de son lit et conduit à Mazas par les agents de M. de Maupas, qui répondirent à ses protestations par des brutalités et des injures.

Le fils du duc Victor n'a pourtant pas hésité à admettre parmi les candidats officiels M. de Maupas ; le même honneur était dû, ce me semble, à M. Ollivier : ces deux fils, également respectueux de la mémoire paternelle, n'avaient certes rien à se reprocher l'un à l'autre ; ces deux nobles cœurs devaient être liés par un sentiment réciproque d'estime et d'admiration.

V.

Le bruit a couru que le duc Decazes, après la chute inévitable du ministère, allait être envoyé à Berlin en qualité d'ambassadeur. On lui prête même ce propos : « Il est temps que la France ait en Allemagne un représentant capable de tenir tête à M. de Bismark. »

Une correspondance de Londres assure que cette prétention a fait sourire. On le croira sans peine. L'auteur de cette correspondance ajoute : « C'est de la part de M. Decazes un choix bien ambitieux ou bien modeste. Dans cette dernière hypothèse, espérons que le duc profitera des leçons de diplomatie que le prince de Bismark pourrait lui donner. »

Il semble, en vérité, que les ministres du 16 mai s'attachent à mitiger par le ridicule, l'odieux qui s'attache à leur conduite au pouvoir. Ce ne serait pas, après tout, un si mauvais calcul.

Le mot attribué au duc Decazes rappelle cet autre mot d'un haut personnage : « Si la France avait à lutter contre une nouvelle invasion, je ne voudrais céder à personne le droit de commander l'armée destinée à défendre le pays. »

Il y a là de quoi frémir.

Avec le haut personnage dont il s'agit à la tête de l'armée, que deviendrions-nous ? Ce serait déjà bien assez de la diplomatie de M. le duc Decazes.

VI.

Le ministère de l'ordre moral paye ses dettes au moment de la liquidation.

Il est descendu jusqu'à décorer le *Figaro* dans la personne de M. Albert Millaud, pour cause de « services distingués dans la presse ».

On pensait qu'il décorerait par la même occasion l'administrateur de la même feuille, chargé de recevoir les annonces des dames « du meilleur monde » qui s'offrent aux passants pour cent écus. La rubrique « services distingués dans la presse » aurait pu également servir.

Ce sera probablement pour une autre fournée.

VII.

Le général Grant est le lion du jour, et c'est vraiment une ironie de la destinée qui a conduit en France en ce moment l'ancien Président de la grande république américaine.

L'honorable général, habitué à la correction de la vie politique des Américains, doit être bien étonné de ce qui se passe chez nous. On raconte qu'il a voulu faire connaissance avec les principales fondations de la colonie américaine à Paris; il a visité notamment les bureaux de l'*American Register*, rue Scribe, et ceux du *New-York Herald*, avenue de l'Opéra.

N'y a-t-il pas là un trait de mœurs tout à fait caractéristique?

Supposez un Président de la république française voyageant en Amérique. Son unique souci serait, après avoir échangé une visite avec le chef du gouvernement, de se rendre en grand uniforme à l'église catholique. S'il y avait à New-York ou à Washington un journal français de quelque importance, il ne songerait certainement pas à se présenter dans ses bureaux; il serait à une lieue de cette idée, et si, par impossible, elle lui venait, l'entourage s'écrierait aussitôt : « A quoi pense donc notre cher Président? Est-ce qu'il devient fou? »

Nous avons eu pourtant un Président avec qui la chose aurait été possible. Je parle de M. Thiers. C'est l'homme qu'il aurait fallu pour recevoir le général Grant.

Mais, hélas! M. Thiers est mort, et l'ancien Président de la république américaine a fait placer une magnifique couronne sur sa tombe.

VIII.

Les députés de la droite ont communiqué aux journaux du parti une Note ainsi conçue :

« Les députés de la droite se sont réunis hier 5 novembre et ont chargé quatre d'entre eux d'aller trouver M. le maréchal de Mac-Mahon pour lui exprimer les sentiments du pays conservateur, qui, après l'avoir suivi dans la dernière lutte électorale, compte sur sa parole et sa fermeté pour continuer à résister aux entreprises de la révolution. »

L'entrevue des quatre délégués avec le maréchal Mac-Mahon a eu lieu mardi, à l'Élysée.

On se demande ce qu'ils ont pu dire au Maréchal, car la note manque absolument de clarté, du moins au point de vue pratique.

Quand la droite déclare qu'elle compte sur la parole et la fermeté du Maréchal « pour continuer à résister aux entreprises de la révolution », qu'entend-elle par là?

De quelle résistance s'agit-il?

Le pays consulté s'étant prononcé dans le sens républicain, il n'y a plus aucune résistance légale à lui opposer.

La droite compterait-elle donc sur une résistance illégale, autrement dit sur un coup d'Etat?

Si c'est là ce qu'elle demande, qu'elle le dise franchement. Encore resterait-il à savoir si elle a reçu pour cela mandat de ses électeurs, et si ceux-ci, tout en votant pour les candidats officiels, étaient bien décidés à courir cette suprême aventure.

IX.

Au milieu des préoccupations du moment, on n'a peut-être pas prêté assez d'attention à l'aventure du Père Curci.

C'est, à ce qu'il paraît, un terrible homme que ce révérend père jésuite, un politique très-fin, un redoutable adversaire des idées libérales. S'il faut en croire les journaux italiens, le père Curci avait imaginé un plan de conduite politique à l'usage du Vatican, pour assurer, dans un espace de temps relativement très-restreint, le triomphe des idées catholiques.

Malheureusement, ce plan avait pour point de départ l'abandon du pouvoir temporel de la papauté et la reconnaissance des faits accomplis en Italie.

« Vous avez jusqu'ici lâché la proie pour l'ombre, disait le révérend Père; c'est le contraire qu'il faut faire : il faut lâcher l'ombre pour garder la proie. »

La proposition a paru malsonnante et sentant le fagot. Le père Curci a dû se rétracter, et il l'a fait en des termes où l'on sent l'amer mépris d'un homme supérieur écrasé par la sottise vulgaire.

Le plan qu'il proposait n'aurait probablement pas réussi, mais il était fait pour créer de sérieux embarras à la société moderne.

Quos perdere vult Jupiter... Vous savez le reste.

Dieu merci! les jésuites ont pris soin eux-mêmes de nous débarrasser du père Curci. C'était un esprit d'une trop grande portée pour ne pas devenir un sujet de scandale. On l'a donc chassé de l'ordre, et il s'est retiré à Florence.

Les jésuites sont destinés à périr par l'excès même de leur fanatisme; ils ont rétrogradé d'un seul bond en arrière jusqu'à l'époque et aux idées de Philippe II. Ce qui doit nous rassurer, c'est que, lorsqu'il se rencontre par hasard parmi eux un homme quelque peu vivant et ne répondant pas absolument à leur fameuse formule du *perinde ac cadaver*, ils ne peuvent pas le supporter.

Nous n'avons plus en face de nous que des spectres et des revenants.

Z...

LA SEMAINE POLITIQUE

Le prologue du grand drame parlementaire dont la France attend le dénouement avec une si fiévreuse impatience est terminé. La Chambre des députés achève de se constituer. Le Sénat, après quelques tergiversations, a pris position; le ministère de Broglie-Fourtou est renversé moralement, et probablement, quand ces lignes paraîtront, il sera démissionnaire ou remplacé. Il faut se préparer pour la grande lutte entre le pouvoir personnel et le pouvoir parlementaire. Nous ne demandons plus qu'une chose, c'est qu'on la mène rapidement, sans violence sans doute, sans provocation, sans imprudence, mais de manière à ne pas la traîner en longueur, car la France s'épuise à ce régime abominable auquel l'a réduite la criminelle folie des fous conservateurs. Elle a fait son devoir jusqu'au bout avec une fermeté de décision, une modération prudente, un calme qui, étant donnée son âme vive et inflammable, était vraiment héroïque; non contente d'avoir résisté une première fois aux pressions électorales les plus inouïes qu'on ait jamais vues, sauf quand on était en plein crime comme au lendemain du 2 décembre,

elle a affirmé une seconde fois, dans ses élections départementales de ce mois-ci, son inébranlable décision d'avoir avec la République et de la soustraire à des ministères de [illegible] qui se servent du pouvoir pour la détruire. S'il y eut jamais un verdict plein de netteté, après lequel nulle équivoque ne pût subsister, c'est bien celui-là, rendu dans toutes les formes légales, sans aucune de ces excitations violentes qui caractérisent un pays hors de lui et incapable par conséquent de bien connaître ce qu'il veut. L'Europe entière est le témoin de cette grande consultation électorale et ne peut qu'admirer le spectacle de cette fière et bouillante nation sachant résister aux plus abominables provocations pour apporter, sans faiblir et sans s'exaspérer, une réponse péremptoire à la question qu'on lui a posée sans en avoir le droit moral, puisqu'elle venait d'y répondre par avance dans des élections récentes.

Cette réponse devait être considérée comme un commandement devant lequel tous ceux qui dépendent de sa souveraineté n'auront plus qu'à s'incliner.

Qu'a fait le serviteur — je veux dire le pouvoir exécutif — vis-à-vis du roi souverain — je veux dire la volonté nationale clairement exprimée ? — Le serviteur a commencé par se moquer du maître ; puis il l'a insulté. La moquerie a été l'essai du ministère Pouyer-Quertier ; l'insulte a été le maintien même provisoire du ministère de Broglie-Fourtou. La France libérale eût accueilli le premier ministère par un immense éclat de rire si elle ne payait pas si cher une comédie si misérable. Dans sa fameuse consultation, Panurge, après avoir eu recours à toutes les autorités civiles et religieuses, finit par se rabattre sur l'oracle de la dive bouteille : c'est à peu près ce qu'on offrait au pays dans une combinaison qui évoque de [illegible] souvenirs d'une éloquence qui pétille comme un vin capiteux.

On y avait bien versé une forte dose d'eau tiède avec les obscurs comparses qu'on avait groupés autour d'un nom flamboyant ; mais, pour être une fort mauvaise plaisanterie, le « ministère d'affaires » n'en était pas moins la continuation de la résistance au nom du pays.

Quant au maintien du cabinet de Broglie, c'était un soufflet en pleine figure pour la souveraineté nationale. Voir reparaître ces ministres de la provocation incessante, de la tyrannie mesquine, fauteurs de la dissolution la plus insensée qu'ait enregistrée l'histoire parlementaire, c'en était trop pour les élus de la nation. Ils n'auraient pu accueillir ceux qui les avaient calomniés, injuriés, traqués, que par le plus énergique : *Vade retro !* Aussi ces ministres, si violents contre les faibles et les petits, se sont-ils prudemment fait conduire en voitures fermées à Versailles pour essayer de se réconforter dans les couloirs du Sénat. Là ils ont ourdi une dernière intrigue ; elle a misérablement échoué. Ils n'ont pu obtenir de l'assemblée conservatrice le bill d'indemnité qui leur eût donné un front d'airain devant la Chambre des députés. Ils en ont été pour leur courte honte.

Ces quelques jours de répit leur auront uniquement servi à ajouter un codicille à leur testament politique. Après avoir décoré le *Figaro* pour services publics, ils ont fait un commandeur de la Légion d'honneur d'un magistrat tellement compromis dans les attentats judiciaires du coup d'Etat de Décembre, que M. Buffet lui-même n'avait pas voulu le ramasser.

M. le duc de Broglie, qui a signé ce décret, a bien raison de se plaindre des bonapartistes, qui l'ont fait choir si piteusement de son siége de conseiller général dans l'Eure. Jamais il n'y eut d'ingratitude plus noire envers un bienfaiteur plus généreux. Il est vrai que ses protégés savaient qu'il n'aurait plus longtemps dans les mains la corne d'abondance. Il va passer, ainsi que ses collègues, derrière la toile pour laisser à d'autres les grands rôles, bien qu'il puisse compter être plus d'une fois ramené sur la scène par la justice vengeresse de l'indignation publique, pour la manière dont il a continué les grandes traditions parlementaires de sa famille. Il laissera le souvenir de l'un des ministres les plus malfaisants et les plus maladroits qui aient franchi le pouvoir. Faire le mal sans réussir, c'est déjà un châtiment suffisant !

Et maintenant quels seront les successeurs du cabinet du 18 mai ? Toute la question politique est engagée dans leur choix. Le maréchal de Mac-Mahon ne perd pas une occasion pour exprimer sa ferme résolution de persévérer dans la politique de résistance ; mais il déclare en même temps qu'il ne peut s'y maintenir qu'avec l'appui du Sénat. C'est donc sur le Sénat que retombe la responsabilité la plus grave dans les circonstances actuelles et, dans le Sénat, sur le groupe du centre droit, qui seul y fait l'appoint de la majorité. Ainsi tout dépend, à l'heure actuelle des décisions que prendront ces quelques sénateurs, qui jusqu'ici se sont montrés irrésolus.

La session n'a pas deux jours, et déjà ils ont donné des preuves nouvelles de cette perpétuelle contradiction qui se trouve dans leurs votes comme dans leurs pensées. Leur journal le plus sérieux, *le Soleil*, avait eu pendant quelques jours une excellente attitude ; il lui suffisait pour cela de rester fidèle aux principes le plus élémentaire du parlementarisme : il demandait que le pouvoir exécutif se contentât d'exécuter les volontés de la nation en consultant un ministère de gauche. Son langage a promptement faibli ; il semble considérer le conflit avec la Chambre des députés comme inévitable. Le *Moniteur universel* fait un excellent article pour demander aux constitutionnels de se dégager des alliances bonapartistes dans le même numéro où il annonce que ses amis se sont décidés à nommer M. Grandperret sénateur inamovible.

Ces mêmes constitutionnels ont accablé, renversé moralement le ministère de Broglie, en refusant de s'associer à l'ordre du jour qui l'aurait couvert. Hier, l'un d'eux, M. Beraldi, s'est même exprimé avec une singulière énergie sur la nécessité de ne point rendre le Sénat solidaire de cette malencontreuse administration ; et le soir même, M. Bocher, représentant du groupe, figurait dans la députation qui promettait au Maréchal l'appui de la majorité sénatoriale dans toutes ses fractions « pour la défense énergique du pays et de la société ». Il ne faut pas oublier que ces paroles ont leur commentaire dans la personne même des délégués qui en étaient porteurs. Les noms de MM. Canrobert, Daru, de Kerdrel et de Lareinty suffisent à nous éclairer. La réponse du Maréchal en reçoit une clarté redoutable : « La démarche que vous faites près de moi, a-t-il dit, me prouve que j'avais raison de compter sur l'appui du Sénat pour la politique conservatrice, qui est, vous le savez, la seule que je puisse suivre. » Voilà donc le centre droit engagé dans la politique de conflits la plus périlleuse et la plus coupable ! Nous voulons encore espérer que tous les soldats ne suivront pas les chefs et qu'il se trouvera assez de bons citoyens pour ne pas précipiter de nouveau leur pays dans une crise sans issue. Que

ces sénateurs s'en souviennent, leur responsabilité devient terrible. Ils savent très-bien que la majorité de la Chambre, qui est l'expression vivante de la nation consultée il n'y a pas un mois, ne peut pas reculer sur le fond des choses, et que, tout en se maintenant dans la modération, elle doit abolir le 16 mai tout entier. Le Sénat, le Maréchal le lui a dit clairement, peut arrêter le Président sur la voie d'où l'on ne revient plus. Nous ne pouvons admettre que la majorité sénatoriale joue le rôle d'un Polignac, c'est-à-dire d'un de ces conseillers qui conduisent aux abîmes.

On sait ce que coûte aux pouvoirs affolés les défaillances des Guernon-Ranville, de ces hommes qui voient clair et n'osent arrêter l'aveugle au bord du précipice, par crainte de rompre des solidarités auxquelles les rattache un faux point d'honneur. « Les pierres mêmes se soulèveraient d'indignation contre moi dans mon département, disait hier M. Beraldi, si j'adhérais à la proposition de soutenir le ministère. »

Que le Sénat ne l'oublie pas, les pierres se soulèveraient d'indignation, non plus dans tel ou tel département, mais dans la France entière, s'il encourageait la résistance au vœu national et prolongeait une crise qui pourrait devenir une agonie !

E. de Pressensé.

Notre diplomatie a eu chapé belle dans les combinaisons ministérielles de cette semaine. M. Decazes, en se retirant, se préparait à lancer la Bourse du Parlement : il ne prétendait rien moins que legner au ministère des affaires étrangères, comme son successeur, M. de Vogüé. Quelle leçon ! La France vient de condamner les ministres comme trop dument convaincus d'hostilité à la république et de complaisance pour le cléricalisme : en réponse à ce verdict solennel, on allait nommer à la place de M. Decazes, qui tout au moins professe un scepticisme souple et élastique en matière politique, religieuse et autre, qui donc? un royaliste avéré, un clérical fervent. Car M. de Vogüé, dans ses divers ouvrages sur la question d'Orient comme dans sa carrière d'ambassadeur à Constantinople et à Vienne, n'a jamais dissimulé ses sympathies monarchiques et ultramontaines. Ce n'était point tomber de Charybde en Scylla; c'était aller de mal en pis. En cherchant bien, on ne trouve à ce choix qu'une explication plausible : M. Decazes voulait se faire regretter. Cet habile calcul a échoué; mais le fait seul que M. de Vogüé ait eu, durant quarante-huit heures, quelque chance de diriger notre politique extérieure, ne témoigne-t-il pas d'une singulière insouciance, non-seulement pour la volonté de la France, mais aussi pour l'opinion de l'Europe?

Cependant ces mêmes partis qui reprochent aux républicains de tenir prudemment compte des appréciations et des avertissements du dehors ne se font point faute de chercher des exemples même en Prusse, lorsqu'ils croient que ces exemples peuvent plaider en faveur de leurs prétentions factieuses. Ainsi il vient de paraître une brochure intitulée *les Budgets en Prusse de 1862 à 1866*. La thèse de l'auteur anonyme est commentée avec admiration par toute la presse conservatrice. En effet, le dit auteur s'applique, dans un résumé quelque peu arbitraire et fantaisiste des faits, à montrer comment le roi Guillaume et M. de Bismarck ont pu, quatre ans durant, se passer du vote du budget par la Chambre des députés. Celle-ci a eu beau refuser les crédits ; le gouvernement l'a dissoute deux fois, et finalement il s'est contenté de l'assentiment de la Chambre des seigneurs pour répartir les dépenses et lever les contributions. Le procédé lui a parfaitement réussi, puisque, en 1866, après Sadowa, il a obtenu de la Chambre des députés même un « bill d'indemnité ». La brochure s'abstient de conclure : mais les journaux officieux se sont empressés d'indiquer à qui s'adresse cette leçon d'histoire anti-parlementaire. Elle est à l'usage de la majorité républicaine ; on l'avertit, on la somme de ne point recourir au refus de l'impôt ; car, dans ce cas, le gouvernement pourrait fort bien emprunter à l'arsenal de la Prusse les armes qui ont servi au roi Guillaume et à M. de Bismarck contre les représentants du pays.

En vérité, pendant que nos adversaires sont en train d'étudier les précédents que l'étranger peut fournir en cette matière, ils sont bien bons de s'arrêter à l'exemple de M. de Bismarck, lequel a fini par plaider les circonstances atténuantes, par faire amende honorable. En novembre 1866, ce dernier ne proclamait-il pas à la tribune « son respect à l'égard des décisions de la Chambre..., sa sérieuse résolution de reconnaître la prérogative budgétaire de cette Chambre » ? Les Stuarts en Angleterre, Napoléon Ier en France, fournissent des démonstrations autrement décisives. C'est un grand tort de s'être contenté de l'argument prussien ; car il ne s'applique en aucune manière à notre situation. Laissons, par amour-propre national, les questions de personnes : nos adversaires disposent-ils d'un Bismarck? Passons ; il suffit de s'en tenir au point de droit constitutionnel. Quelle assimilation peut-on sérieusement établir, d'une part, entre le diplôme du 5 décembre 1848, gracieusement octroyé à son peuple par Frédéric-Guillaume IV, souverain de par la grâce de Dieu et son droit historique, et d'autre part entre le statut de 1875, imposé par une Assemblée souveraine, au nom du pays, comme la règle supérieure de tous les pouvoirs [illegible]

Lorsque l'empereur actuel d'Allemagne, régent de la [illegible] en 1858, il voulut bien adresser une allocution à ses ministres, pour confirmer la Charte précédemment accordée ; notre Président de la république serait-il fondé à prendre à l'égard de la Constitution cette attitude « absolutiste et patriarcale », selon l'expression d'un Allemand, von Unrech? Dans les débats de 1862 à 1866, M. de Bismarck revient sans cesse sur les droits antérieurs et supérieurs de la royauté ; il n'admet pas que « le parlement dispute la suprématie à la Couronne », que « sommation soit faite à la maison de Hohenzollern de transférer ses droits constitutionnels à la majorité de la Chambre ». Il lui arrive même, à bout d'arguments, de rappeler « les principes de l'ancien droit, qui consacre l'autorité absolue du roi ». Voilà une première différence capitale sur le principe même des institutions en Prusse et en France. Dans les détails, nous trouvons les mêmes divergences. La Chambre des seigneurs, composée en partie des anciens princes et seigneurs immédiats de l'empire, estimait de son côté posséder des prérogatives historiques et indépendantes que notre Sénat électif n'aura jamais la pensée de revendiquer. Si la Constitution (article 62) ordonne que les lois de finances soient soumises tout d'abord à la seconde Chambre, elle attribue expressément à la Chambre des seigneurs le droit d'accepter ou de refuser en entier le budget. Quant à la responsabilité ministérielle, que notre statut définit en termes formels, elle ne se trouvait nullement

indiquée dans la Constitution prussienne ; M. de Bismarck n'a pas manqué de le constater : « Les ministres, en Prusse, n'agissent qu'au nom et sur l'ordre du roi ; ils sont les ministres du roi et non, comme en Angleterre, les ministres de la majorité parlementaire. » (Discours du 27 janvier 1863.) Plus tard, en septembre 1866, M. de Bismarck parlait « d'une future loi de responsabilité ministérielle ». Cette loi n'existe pas encore, comme on peut s'en rendre compte par la crise actuelle entre le cabinet et le Landtag.

Sans doute, la responsabilité des ministres tend à passer dans les mœurs parlementaires de l'Allemagne; mais, dans le conflit de 1862-1866, la question était encore fort douteuse; c'est même ce conflit qui l'a fait naître. Ainsi, la situation respective du chef de l'État, des deux Chambres, des ministres, présente à Berlin et à Paris un contraste si évident, qu'il est tout simplement paradoxal de conclure de la Prusse à la France. Il n'y a pas même d'analogie dans les sujets de conflit. En Prusse, la Chambre refusait de ratifier une augmentation de crédits pour l'armée; en France, est-il question de rien de pareil? La majorité républicaine n'a-t-elle pas toujours pourvu spontanément et largement à nos services militaires? Sa patriotique préoccupation n'est-elle pas de placer l'armée en dehors des débats et des accidents de la politique? Le prétexte que M. de Bismarck a pu exploiter habilement dans l'opinion publique fait donc défaut à notre gouvernement contre la Chambre. Enfin, l'auteur de la brochure ne s'aperçoit pas qu'il prêche contre son propre saint. Il montre que le conflit prussien ne s'est terminé que par la guerre extérieure; telle est la conclusion rigoureusement logique qu'il nous présente, sans s'en rendre compte, avec une parfaite ingénuité. Allons! l'auteur n'est pas aussi farouche qu'il veut le paraître; il nous montre, en fin de compte, que l'insurrection contre les droits du Parlement aboutit fatalement aux aventures extérieures, lesquelles ne se terminent pas toujours par un Sadowa, nous en savons quelque chose. Cette fin rachète le début; on ne saurait mieux se réfuter soi-même.

En fait d'exemples étrangers, on nous permettra de préférer celui que le président Hayes donne dans son récent message: il annonce au Congrès que le budget est en souffrance; notamment, les crédits pour la solde des troupes sont épuisés; mais il déclare qu'il respecte trop la Constitution pour se permettre de disposer d'une somme quelconque, sous quelque prétexte que ce soit, sans l'assentiment du Congrès; il lui demande donc d'aviser aux besoins de l'État. Quand on prétend se régler sur l'étranger, le plus sage et le plus sûr est de ne l'imiter que par les bons côtés.

En Orient, les Russes ont employé le meilleur moyen de maîtriser la fortune en mettant de leur côté les gros bataillons. Grâce aux renforts considérables qu'ils ont eu la patience de réunir depuis deux mois, ils peuvent fournir un effort vigoureux et décisif au moment même où l'on croyait que l'hiver mettrait fin à la campagne. Déjà en Arménie leur succès paraît complet, et en Bulgarie ils paraissent sur le point de remporter une victoire importante. Les derniers renseignements dépeignent sous les couleurs les plus sombres la situation du malheureux Mouktar, décoré par une si cruelle ironie du titre de Victorieux. Le 15 octobre, il a perdu à Aladja-Dagh 12000 hommes et 25 canons; le reste de son armée fuit à la débandade. Lui-même a organisé à la hâte la défense de la ville de Kars, dans laquelle regorgent les blessés et les malades, mais où manquent les vivres et les munitions. Puis, avec 3000 hommes et dix canons, il s'échappa le 17. Les Russes s'avançaient formés en trois colonnes : le général Heymann s'attacha à Mouktar, pendant qu'au sud Tergukassoff poursuivait le corps d'Ismaïl, formé de troupes irrégulières, et qu'au nord Komaroff poussait sur Erzeroum pour prendre à revers Mouktar et Ismaïl. Mouktar eut le temps, à Sewin, de rallier quelques débris de son armée ; à Kuprikoï, il fut rejoint par Ismaïl; mais les deux pachas avaient sur leurs talons les deux généraux Heymann et Tergukassoff; ils se dégagèrent, non sans peine, à Hassankalè, et enfin ils arrivèrent devant Erzeroum, au défilé de Devè-Boyun. Heureusement les neiges avaient arrêté la colonne de Komaroff; mais Heymann et Tergukassoff, acharnés sur la piste, attaquèrent le 5 novembre Devè-Boyun L'armée turque était trop inférieure en nombre pour résister; elle fut de nouveau battue. Qu'est-il advenu de Mouktar? Les dépêches turques disent qu'il s'est renfermé dans Erzeroum; les dépêches des journaux anglais prétendent qu'il est en retraite sur Trébizonde ; mais dans l'une et l'autre hypothèse, sa position est également critique. Dans Erzeroum, ses forces paraissent trop faibles pour défendre une place dont l'enceinte mesure 11 kilomètres et qui exige une garnison de 25 000 hommes. En battant en retraite sur Trébizonde, il risque de se heurter à la colonne de Komaroff. En somme, la conquête de l'Arménie par les Russes semble cette fois assurée.

Sur le Danube, les choses sont moins avancées; mais, depuis les combats de Teliche, l'investissement de Plevna est complet; Chevket-Pacha a vainement essayé de percer les lignes du général Gourko. Comme les Russes ont éloigné tous les correspondants étrangers, on manque de détails précis et impartiaux. Deux faits seulement se manifestent d'eux-mêmes : Totleben a réussi à cerner Plevna, et le czarewitch a réussi également à barrer les communications entre Osman-Pacha et Suleyman-Pacha. Combien de temps Osman peut-il tenir dans Plevna? Ici encore les dépêches turques affirment que Plevna est abondamment approvisionné, et les Russes soutiennent qu'Osman est au bout de ses vivres et qu'il manque de munitions. On en est réduit aux conjectures; toutefois, ce qui vient à l'appui de la seconde hypothèse, c'est que les Turcs préparent un grand effort pour venir au secours de Plevna. Suleyman se concentre à Rasgrad; Mehemet-Ali forme une seconde armée à Orchanié, avec toutes les troupes disponibles de la vieille Serbie, de la Bosnie, de l'Albanie.

Enfin, autre indice non moins significatif, les Russes se montrent moins sages, plus exigeants dans leurs prétentions. Leurs conditions de paix paraissent grandir avec leur fortune. Dans la presse, on exige le libre passage des Détroits, la constitution de la Bulgarie en État autonome. Bien plus, l'affranchissement des chrétiens bulgares ne suffit plus au *Golos;* il réclame la libération des chrétiens de l'Arménie. Ces symptômes inquiètent l'Autriche et l'Angleterre; on exprime l'espoir que l'hiver viendra à temps arrêter les succès et refroidir l'ambition des Russes. Cette guerre tourne dans un cercle vicieux : les Russes ne veulent pas traiter en vaincus, et, quand ils sont vainqueurs, ils formulent des conditions que les Turcs ne peuvent accepter et que les puissances intéressées ne peuvent appuyer.

LOUIS JEZIERSKI.

BULLETIN

Les cours de l'École des sciences politiques ouvriront le lundi 19 novembre. Ils comprendront cette année :

1° L'histoire diplomatique de l'Europe de 1648 à 1789, par MM. Pigeonneau et de Ferrari. (Deux leçons par semaine.)

2 L'histoire diplomatique de l'Europe de 1830 à 1873 (2e partie), par M. Albert Sorel. (Deux leçons par semaine.)

3° Le droit des gens en général, par M. Funck Brentano. (Une leçon par semaine.)

4° Le droit international résultant des traités et conventions (chemins de fer, postes, télégraphes, etc.), par M. Renault, professeur agrégé à la Faculté de droit. (Une leçon par semaine.)

5° L'histoire constitutionnelle de l'Europe depuis 1789 (France, Angleterre, États-Unis), par M. Boutmy; (Allemagne, Autriche, Belgique, Suisse), par M. Vergniaud. (Deux leçons par semaine.)

6° L'histoire parlementaire et législative de la France de 1789 à 1852, par M. Ribot, ancien secrétaire général du ministère de la justice. (Une leçon par semaine.)

7° L'organisation administrative de la France et des pays étrangers, par M. Flourens, maître des requêtes au conseil d'État. (Une leçon par semaine.)

8° Matières administratives, par M. Alix, professeur à l'Université catholique. (Trois leçons par semaine.)

9° Le système financier de la France et des principaux États, par M. Leroy-Beaulieu, avec deux conférences pratiques par M. Machart, inspecteur des finances. (Trois leçons par semaine.)

10° La législation commerciale comparée et le droit maritime, par M. Lyon Caen, professeur agrégé de la Faculté de droit. (Une leçon par semaine.)

Indépendamment de leur valeur scientifique, ces enseignements ont l'avantage d'être une excellente et efficace préparation aux carrières les plus élevées de l'administration et de la politique. Nous citerons :

Les consulats, où, sur cinq candidats reçus au dernier concours, quatre appartenaient à l'École;

Le Conseil d'État, où, sur six auditeurs reçus au dernier concours, trois appartenaient à l'École;

L'inspection des Finances, où, sur six candidats reçus à chacun des deux derniers concours, les quatre premiers, deux fois de suite, appartenaient à l'École.

Mademoiselle Marie Dumas a repris dimanche dernier, au Théâtre-Lyrique, les Matinées étrangères qui avaient été si goûtées du public l'hiver passé. La représentation était entièrement consacrée à Shakespeare. Elle commençait par des fragments d'*Hamlet* et se terminait par *les Joyeuses Commères de Windsor*. Il était intéressant de voir l'impression que produirait le grand poëte anglais sur un public dont une partie ne le connaissait que par ouï-dire. L'effet d'*Hamlet* a été prodigieux. La salle a été prise dès les premiers mots, et il y a eu un vif sentiment de déception lorsque, après la scène entre Hamlet et sa mère, le rideau s'est baissé pour se relever sur une autre pièce. Nous reviendrons plus en détail sur ces représentations, qui sont une source féconde d'observations et de comparaisons. Pour aujourd'hui nous devons nous borner à constater le grand et légitime succès de Pierre Berton dans le rôle écrasant d'Hamlet, qu'il a joué avec beaucoup d'intelligence et de chaleur, et les applaudissements qui ont souligné les vives ripostes de mademoiselle Marie Dumas dans le joyeux rôle de Mrs Gue.

A. B.

M. Paul Albert fera une conférence, le mardi 13 novembre 1877, à 8 heures du soir, dans la salle Saint-André, 29, cité d'Antin, sur *les Médecins des âmes dans l'antiquité*.

Il ne sera perçu aucun droit d'entrée. Une collecte sera faite au profit de la Bibliothèque populaire de Saint-André.

Le nombre des lecteurs de cette bibliothèque, presque tous ouvriers, s'accroît d'année en année. Les prêts de volumes, qui étaient de 1570 en 1875, se sont élevés à 2023 (pour dix mois) en 1877.

M. Tischer, professeur, est autorisé à faire, salle des Écoles, rue d'Arras, des conférences littéraires sur les principales pièces représentées dans les théâtres de Paris. Ces conférences auront lieu une fois par semaine; elles s'ouvriront le mercredi 14 novembre 1877, à huit heures et demie du soir. Voici le sujet de la première leçon :

1° *Molière*, par MM. Louis Veuillot et Henri de Lapommeraye.

2° *L'Amour et l'Argent*, comédie, par M. Ernest de Calonne.

M. Alphonse Daudet va faire jouer à Vienne un drame intitulé *Nouvel Amour*. La première représentation aura lieu dans le courant du mois de décembre. (*Athenæum.*)

Un roman inédit, inconnu, d'Edgard Poë vient d'être découvert.

Le *Journal de Julius Rodman* contient le récit de la traversée des montagnes Rocheuses par le premier homme civilisé qui ait osé pénétrer dans leurs gorges.

Le roi de Suède vient de mettre la dernière main à un poëme dramatique intitulé *Minne fran Upsala*, qui est destiné à la scène. M. Ivar Hallström a écrit la musique, et les répétitions sont commencées. On voit que le goût des arts est héréditaire dans la famille royale de Suède.

Encore une correspondance inédite de Gœthe! Celle-ci sera augmentée de « papiers » inédits. La publication comprendra des lettres de Gœthe à ses parents et à sa famille et ses correspondances avec Fritz Schlosser (1808-1832) et avec Sophie Laroche (1772-1775).

Un des romanciers populaires de l'Angleterre vient de mourir subitement à Londres. Miss Julia Kavanagh a écrit un grand nombre de volumes, dont plusieurs avaient obtenu un succès mérité. L'un de ses meilleurs ouvrages, *Madeleine*, peint les mœurs du midi de la France.

Le gouvernement espagnol fonde à Madrid une chaire de sanscrit. Le titulaire sera M. Rivero, qui a étudié le sanscrit à Paris, à Londres et en Allemagne.

La Société géographique de Londres organise sept expéditions pour l'exploration de l'Afrique. Le conseil de la Société a annoncé, à cette occasion, l'intention de se tenir à part des autres peuples. « L'exploration, dit-il, sera poursuivie plus efficacement, et les fonds nécessaires seront trouvés plus facilement si l'Angleterre est seule. En conséquence, tous les Anglais sont invités à souscrire pour une entreprise qui devient nationale et dont les bénéfices éventuels resteront la propriété exclusive de leur pays. » Ainsi finit la fameuse *Asso-*

ation internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale, dont il a été fait tant de bruit depuis un an.

Les fouilles exécutées au village de Spata, non loin d'Athènes, par les ordres et sous la direction de la Société archéologique grecque, ont donné d'importants résultats. Elles ont mis au jour des tombeaux remontant à une haute antiquité et contenant des vases d'or, d'argent et de cuivre. Les objets trouvés présentent de grands rapports avec ceux qui ont été découverts récemment à Mycènes.

M. Vincent Forcella, connu déjà par sa *Raccolta delle iscrizioni romane*, dont huit grands volumes ont été publiés jusqu'à présent et dans lesquels on peut trouver de précieuses indications pour l'histoire de Rome, vient de commencer un travail de la plus grande utilité et qui sera accueilli avec la faveur qu'il mérite.

Il compte publier un catalogue exact et complet des manuscrits concernant l'histoire de Rome que l'on conserve dans les bibliothèques romaines publiques et privées.

A la fin de ce mois paraîtra le premier volume d'une collection de documents historiques intitulée *Nouvelle Bibliothèque de Paris et de l'Ile-de-France*. L'éditeur de cette collection, M. Miot-Frochot, travaille depuis plusieurs années à la préparer. La livraison de début contiendra : *Description de Paris* par un Prussien, Eustache de Knobelsdorf; *poëme latin*. Texte publié sur l'édition originale de 1543, et traduit pour la première fois en français par M. Miot-Frochot.

La Société de l'Orient latin, récemment fondée à Paris, et dont l'objet est de publier les documents du moyen âge (chroniques ou récits de voyages) relatifs à l'Orient, a choisi, pour ses débuts, la *Prise d'Alexandrie*, de Guillaume de Machaut. L'œuvre est d'un mérite médiocre au point de vue littéraire, mais elle a une grande importance historique. M. de Mas Latrie y a ajouté des notes, une préface, un *Index* et une table chronologique. La prochaine publication de la Société sera *Itinera latina*, éd. par feu le docteur Tobler et par le professeur Thomas, de Munich.

La Vie et la Mort d'un Clown, par M. Catulle Mendès, roman en trois volumes annoncé depuis plusieurs mois, paraîtra très-prochainement.

On assure que M. Renan est contraint par ses occupations de renoncer à ses fonctions de secrétaire de la Société asiatique. Si la nouvelle est exacte, le rapport sur les études orientales en France qui a paru dans le *Journal asiatique* de juillet dernier sera le dernier qui soit dû à la plume de l'illustre écrivain.

Un éditeur anglais, M. Macmillan, va publier, sous le titre d'*Hommes de lettres*, une série de petits livres dont l'ensemble formera une histoire de la littérature anglaise, ou du moins des principaux représentants de cette littérature. Chaque volume sera consacré à un écrivain, étudié au triple point de vue de sa vie, de ses ouvrages et de la place qu'il occupe dans la littérature. Parmi les collaborateurs de cette publication, entreprise sous la direction de M. John Morley, éditeur de la *Fortnightly*, nous remarquons M. Leslie Stephen, collaborateur de la Revue susnommée; M. Fronde et le Doyen de Saint-Paul, qui écrivent dans le *XIXe Siècle* anglais, et plusieurs autres noms connus. M. Leslie Stephen s'est chargé du volume sur *Johnson*, M. John Morley de celui sur *Swift*; M. Fronde fera *Bunyan*, et le Doyen de Saint-Paul *Spenser*. Avec de semblables acolytes, l'éditeur est assuré du succès.

M. Stéphane Mallarmé a fait infidélité aux muses pour la philologie. Il va publier un travail important sur la langue anglaise considérée au point de vue du français. Titre : *les Mots anglais*. Le premier volume sera divisé en trois parties : 1° l'élément anglo-saxon dans la langue anglaise ; 2° l'élément latin-français ; on trouvera dans cette section les mots anglais qui sont dérivés de mots français tombés en désuétude et les lois qui président au passage des mots d'un idiome dans l'autre ; 3° l'élément classique, c'est-à-dire les mots dérivés du grec ou du latin (les termes scientifiques ne sont pas compris) par l'intermédiaire du français. Le deuxième volume, qui ne paraîtra que plus tard, traitera de la grammaire anglaise.

M. Alfred Franklin, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, vient de publier chez Firmin Didot un volume intitulé *les Sources de l'histoire de France*, où sont décrits et analysés les inventaires et recueils de documents relatifs à l'histoire de France. On sait combien sont nombreuses et étendues les collections de documents et combien il est parfois difficile de trouver l'ouvrage dont on a besoin. Ceux qui ont dû faire des recherches dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* notamment, ou dans les *Annuaires* de la Société de l'histoire de France, gardent un durable souvenir des peines que leur a coûtées la consultation de ces recueils. Le travail de M. Franklin aplanit ces obstacles en reproduisant non-seulement le titre des ouvrages faisant partie de chaque collection, mais aussi la table de matières de chaque volume. Il est divisé en sept parties comprenant : 1° les inventaires des documents; 2° les recueils de documents ; 3° l'histoire ecclésiastique; 4° les recueils des lois et ordonnances; 5° l'histoire généalogique; 6° l'histoire financière; 7° l'histoire littéraire. En tête de chaque section, un *index* renvoie aux recueils décrits dans les sections précédentes et qui peuvent être consultés utilement. Une table alphabétique dressée avec soin permet, en outre, de trouver immédiatement les renseignements épars dans les diverses parties sur un même objet. La description de chaque collection est précédée d'une notice critique qui en retrace l'historique, en apprécie la valeur et donne les indications bibliographiques indispensables.

Pensant, avec raison, que l'histoire de France peut tirer d'utiles éclaircissements des collections publiées à l'étranger, M. Franklin a analysé les principaux recueils étrangers, tels que la série des *Chroniques belges inédites*, publiée par le gouvernement belge sur le même plan que nos propres *Documents inédits*, et les publications faites au nom de la Société de l'histoire de Belgique. Un grand nombre de ces chroniques appartiennent, par le fond, à la France autant qu'à sa voisine, comme celles qui retracent l'histoire de la domination des ducs de Bourgogne sur la Belgique. D'autres même sont exclusivement françaises, telles que les relations des troubles religieux de Valenciennes au XVIe siècle ou les recherches sur la liaison de Henri IV avec la princesse de Condé. Outre l'intérêt historique qui s'attache pour nous à ces publications, peut-être y a-t-il là matière à quelques curieuses études d'histoire littéraire.

L'utilité du travail de M. Franklin est incontestable. C'est le *vade-mecum* de l'historien : les érudits lui feront assurément l'accueil le plus favorable.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

[illegible] — CLAYE — A. QUANTIN & Cie, [illegible]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 20 17 NOVEMBRE 1877

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS

[illegible] (1).

COURS DE M. A. SABATIER.

Leçon d'ouverture. — La critique biblique et ses origines en France.

Messieurs,

... Qu'est-ce que la critique biblique? Quelles ont été ses origines et ses destinées en France? Voilà les deux questions auxquelles je me suis proposé de répondre.

I.

La critique est la recherche et la discussion de la réalité dans les faits, comme la philosophie est la discussion et la recherche de la vérité dans les idées. Vous n'ignorez pas avec quelle facilité et quelle rapidité la connaissance des faits s'altère. Le travail spontané de l'imagination, les préjugés, les intérêts de système ou de parti, le seul éloignement des temps et des lieux et mille autres causes travaillent sans cesse à les dénaturer, à les amplifier, à les tronquer ou à les effacer. Ceux qui ont étudié avec quelque soin une seule question historique savent combien il est difficile, dès qu'on veut entrer dans les détails précis, d'arriver à la simple et pure réalité primitive. Le sentiment des difficultés de cette recherche a même engendré le scepticisme historique, de même que les discussions et les contradictions multipliées, en philosophie, ont engendré le scepticisme philosophique. Ce sont deux exagérations semblables dont nous avons à nous garder tout d'abord, car rien ne serait plus propre à décourager le travail scientifique et à amener l'abdication même de la pensée. On a beau contester la valeur des narrations historiques particulières; l'histoire de l'humanité n'en reste pas moins une réalité positive. On discute encore sur la bataille de Waterloo; cette bataille n'est pas moins un fait. Mais il demeure vrai que la critique, une critique incessante et consciencieuse, est toujours nécessaire pour renouveler et clarifier le courant de l'histoire. Sans elle, ce courant se trouble, se charge des détritus de toutes les générations et deviendrait bientôt semblable à l'eau croupissante et bourbeuse des marais.

On ne conteste pas cette nécessité de la critique dans l'ordre de l'histoire générale et de la littérature profane. Mais on voudrait l'interdire dans le ressort des choses religieuses et des livres sacrés. Est-il utile ou sage de soumettre les livres de la Bible à ce même travail d'investigation? Peut-il et doit-il y avoir une critique biblique? A cette question nous pourrions nous contenter de répondre par le fait qu'une telle critique existe au moins depuis le XVIe siècle, qu'elle s'impose à tous, et qu'aujourd'hui moins que jamais il est permis d'en ignorer ou [illegible]. Mais il ne [illegible] montrer combien les craintes que cette science inspire sont déraisonnables et vaines. Quoi donc! nous mettrions tous nos intérêts spirituels, moraux et religieux dans un recueil sacré, dans une tradition, et nous ne prendrions pas la peine, nous nous interdirions d'examiner les origines de ces documents ou la valeur de cette tradition! Y aurait-il en cette conduite plus de vraie piété que de saine raison? Dans les choses religieuses, une critique sévère est plus nécessaire que partout ailleurs, car l'histoire démontre que nulle part l'homme n'est plus exposé à prendre ses imaginations pour des réalités et ses préjugés héréditaires pour des principes incontestables.

Nous ne voyons que trois moyens d'interdire à la critique l'entrée du domaine sacré. Le premier, le plus efficace, le

(1) [illegible]

seul efficace même, ce serait d'abdiquer personnellement en ces matières et d'accepter sans examen la décision d'une autorité infaillible comme celle qui est à la tête de l'Église romaine. Mais à nous, protestants, cet expédient manque absolument. Nous y avons renoncé le jour où nous avons voulu que chacun fût responsable de son salut et maître de sa foi. Sommes-nous disposés à retourner à ce que saint Paul appelait les *éléments de l'âge de minorité* et abdiquer cette généreuse et sanctifiante responsabilité? — A cette autorité extérieure de l'Église, le protestantisme et surtout l'Église réformée ont opposé le témoignage intérieur du Saint-Esprit. Nous ne voulons pas renoncer à ce noble principe, car c'est le principe tout à la fois de notre piété et de notre liberté. Mais on y fait quelquefois appel pour l'opposer à la critique et prétendre qu'il suffit à lui seul et rend celle-ci superflue. Sans doute l'âme pieuse possède en elle-même un instinct, un principe de discernement qui la conduit sûrement aux choses qui peuvent la nourrir : il n'en est pas moins vrai que si l'on veut ériger ce témoignage intérieur, toujours individuel, en une autorité extérieure et générale, on tombe dans le mysticisme et l'illuminisme et l'on rend toute théologie, toute science impossible. Une saine critique, dans les choses religieuses, ne peut se passer de ce que j'appellerai le sens religieux; mais reconnaissez également que ce sens intérieur, ce principe de discernement est déjà par lui-même un commencement de critique. Vous savez comment Luther, Zwingle et Calvin s'en sont servis et à quels jugements hardis parfois il les a menés. Disons donc que le principe protestant et réformé, loin d'exclure la critique, la fonde au contraire, l'appelle et que, si la piété est nécessaire à la critique, la critique à son tour est devenue nécessaire à la piété. Croyez-le : ce magnifique épanouissement de la science protestante en France aux XVIe et XVIIe siècles et, de nos jours, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, n'est pas une inconséquence, une perversion, mais bien le fruit légitime et le développement logique de l'esprit religieux même de la Réforme.

Enfin, le troisième moyen invoqué de nos jours pour écarter la critique biblique est une sorte de décret providentiel qui aurait formé et fermé le *Canon* et le préserverait à travers les siècles de toute altération et destruction. Il s'agit de savoir si un tel décret existe objectivement dans l'histoire, si nous le rencontrons à un moment et dans un lieu donnés. Disons seulement, sans entrer dans cette recherche, que cet acte providentiel n'aurait pu se produire en tout cas que par le moyen de l'Église et que, dès lors, on revient par un détour au principe de l'infaillibilité catholique. Sans doute nous croyons fermement à l'action directrice et permanente de la Providence dans les destinées du christianisme; cette foi est l'essence de notre piété : seulement nous pensons que cette Providence ne s'exerce pas en dehors de l'histoire elle-même, mais dans l'histoire et par l'histoire. Elle ne s'est pas servie d'autres moyens que des moyens humains, qui sont faillibles et doivent être incessamment contrôlés. C'est dire que la Providence, pour conserver et préserver le texte de l'Évangile des altérations inévitables, a fait entrer en ligne de compte le travail même de la critique et l'a voulu comme un des éléments obligatoires et indispensables de l'activité humaine, qu'elle dirige, mais ne supprime jamais. Cette Providence aujourd'hui ne nous impose pas la Bible d'une façon surnaturelle ; elle nous la propose par la voie de la tradition et de l'histoire et fait, par conséquent, appel à notre jugement.

L'histoire des destinées du recueil biblique démontre en effet que sa valeur religieuse ne l'a pas empêché d'éprouver les mêmes vicissitudes et de courir les mêmes périls que les autres documents de l'antiquité. Le parchemin ne devenait pas indestructible ni l'encre ineffaçable du moment qu'ils étaient employés à la reproduction du livre sacré. N'avons-nous pas des écrits apostoliques, des lettres de saint Paul perdues à jamais (1 Cor. V, 9, et peut-être aussi Coloss. IV, 16)? Les copistes devenaient-ils infaillibles par le seul fait qu'ils copiaient le texte biblique? Sans doute la vénération qu'inspirait ce texte excitait leur vigilance et soutenait leur application; mais enfin ils étaient hommes, sujets à toutes les défaillances et accessibles à toutes les causes d'erreur. D'ailleurs, indépendamment des négligences ordinaires, il n'est que trop démontré qu'au milieu des violentes querelles dogmatiques des IVe, Ve et VIe siècles, on usait d'une liberté passablement téméraire à l'égard de la lettre de l'Écriture. Il suffit d'avoir jeté les yeux sur quelques manuscrits anciens ou d'avoir étudié un peu les variantes d'une édition scientifique du Nouveau-Testament, pour ne plus conserver d'illusion sur le véritable état des choses. Pour le seul Évangile de Luc, M. Godet, en comparant les divers manuscrits qui nous l'ont conservé, nous dit, dans son commentaire, qu'il s'est trouvé en présence de cinq ou six mille variantes, et ce n'est pas, tant s'en faut, le livre du Nouveau-Testament qui en a le plus. Sans doute le plus grand nombre de ces leçons diverses n'ont pas une grande importance; cependant il en est de graves, et, pour donner une idée juste et précise de l'état actuel du texte, il ne sera pas inutile de rappeler ici quelques faits avérés. Prenez, par exemple, l'Épître aux Romains. Si vous la lisez avec attention dans le texe grec, vous trouverez que cette épître a quatre conclusions ou finales. Quelques manuscrits même en ont cinq. Marcion et peut-être Irénée et Tertullien n'ont pas eu, dans leur exemplaire, les deux derniers chapitres. Plusieurs critiques modernes ne croient pas que le seizième chapitre appartienne à cette lettre. Je ne veux pas dire que ces morceaux ne soient pas de l'apôtre; mais il y a eu ici évidemment des désordres, peut-être des feuillets brouillés, comme le pense M. Laurent, un critique luthérien fort conservateur, ou quelque autre accident inconnu. Dans la seconde Epître aux Corinthiens, les versets qui vont de VI, 14, à VII, 1, coupent si étrangement le discours et traitent à cette place d'un sujet si inattendu et en si grand contraste avec ce qui précède et ce qui suit, que je ne doute pas qu'il n'y ait eu là aussi un feuillet égaré d'une autre lettre de Paul, sans doute de cette première lettre aux Corinthiens aujourd'hui perdue à laquelle je faisais allusion tout à l'heure. Quant à l'Épître aux Éphésiens, il est absolument évident qu'elle n'a pas été primitivement destinée à cette Église, car Paul écrit à des gens avec lesquels il semble n'avoir eu aucunes relations personnelles. On sait que les anciens manuscrits omettent généralement dans la salutation initiale les mots : *à Éphèse*, et que Marcion y lisait : *à Laodicée*. Dans la première Épître de Jean, le passage V, 7, sur les trois témoins dans le ciel, s'est trouvé n'être qu'une glose de copiste fort tardive et violemment introduite dans le texte. De même, il a fallu reconnaître que le beau récit de la femme adultère (Jean, VIII, 1-11) se trouve égaré dans le quatrième Évangile, auquel il n'appartient pas. Dans le même Evangile, sans parler de l'appendice que forme le

vingt et unième chapitre, la comparaison des anciens manuscrits récemment découverts amène M. Tischendorf, dans sa huitième édition critique du Nouveau-Testament, à retrancher comme une glose postérieure le dernier verset, qui renferme une exagération si étrange dans la bouche d'un apôtre (xxi, 25. *Je ne pense pas que le monde pût contenir les livres qu'on en pourrait écrire.* Enfin, car je ne puis tout dire, je rappellerai la fin de l'évangile de Marc. Le texte authentique s'arrête à xvi, 8. Les onze derniers versets sont une conclusion due à une main autre que celle de l'évangéliste. Les anciens manuscrits, comme le *Sinaïticus* et le *Vaticanus*, ne l'ont pas, et certains en ont une toute différente.

Remarquez que je n'entre pas dans le détail des variantes ordinaires. Mais ce qui précède nous permet d'affirmer qu'aujourd'hui toute exégèse sérieuse doit commencer par consulter, sur chaque passage, les diverses leçons et fixer le texte avant de l'expliquer. Je n'ignore pas que bien des personnes et même des théologiens disent quelquefois : « A quoi bon toutes ces minuties ? Nous nous en tenons au texte traditionnel consacré par l'usage, au *texte reçu*. » Sait-on bien du moins ce qu'est ce fameux texte reçu? Après les premières recherches et comparaisons de manuscrits faites par Erasme, les deux Estienne et Théodore de Bèze, il se manifesta la plus grande diversité dans les éditions grecques du Nouveau-Testament. On souffrait de cette confusion, car la critique n'avait pas encore appris à classer et à juger les variantes et les documents. Les célèbres Elzevier d'Amsterdam exploitèrent habilement cette situation. Ils firent, sans grande science, une édition commode, élégante, correcte du Nouveau-Testament, sans nom d'auteur, et, pour la faire mieux accepter, la donnèrent effrontément comme le texte reçu de tous, *textum ab omnibus receptum*. Ce fameux texte, qui pendant deux siècles a exercé une véritable tyrannie et dont plusieurs théologiens n'osent encore s'affranchir, n'est donc autre chose en réalité qu'une spéculation de libraires. Si nous avons aujourd'hui un meilleur texte, ne le devons-nous pas à la série des savants qui, depuis Erasme, se sont appliqués à l'étude et à la recherche des anciens manuscrits? Dans les travaux patients d'un Estienne, d'un Griesbach, d'un Lachmann ou d'un Tischendorf, n'y a-t-il pas plus de sérieuse piété à l'égard de la Bible que dans les déclamations creuses de ceux qui suivent aveuglément la lettre traditionnelle ?

Cette restitution du texte n'est que la première partie de la critique biblique, ce que l'on appelait autrefois, assez improprement, la *basse critique* ou la critique verbale. La grammaire, la lexicologie, la paléographie et l'archéologie en sont les instruments ou les auxiliaires. Mais on ne peut s'arrêter là ; cette première critique conduit nécessairement à un autre genre de questions et d'études, à une critique nouvelle qu'on appelle la *critique historique*.

II.

En présence d'un document restitué autant que possible dans sa forme originale, il se pose, en effet, toute une série de problèmes nouveaux ; et d'abord, la question d'auteur ou d'authenticité ; puis celles des circonstances historiques au milieu desquelles il a paru, des causes qui l'ont fait naître, des besoins auxquels il répondait, de la date et du lieu de la composition. Remarquez que, sur toutes ces questions, le plus grand nombre des écrits de l'Ancien et du Nouveau-Testament ne renferment aucun renseignement direct ou précis. On sait, en effet, que la plupart des suscriptions que portent ces livres n'appartiennent pas aux livres eux-mêmes, mais y ont été ajoutées après coup. Saint Chrysostome en faisait déjà la remarque : « Moïse, dit-il, n'a pas mis son nom en tête du *Pentateuque*. Ceux qui ont écrit après lui n'ont pas davantage signé leurs histoires. Il en est de même de Matthieu, de Marc, de Luc et de Jean, en exceptant toutefois saint Paul et ceux qui ont écrit des lettres (1). » C'est la meilleure preuve que ces questions d'authenticité et d'origine n'ont point pour la simple piété l'importance qu'une dogmatique jalouse leur a voulu donner plus tard, et que la critique historique peut et doit s'appliquer consciencieusement à les résoudre.

Si, pour le texte, on ne peut s'en tenir sans examen à la tradition reçue, on le peut moins encore pour les faits littéraires. De même qu'on trouve des variations dans les manuscrits et qu'on n'arrive à un texte plus sûr qu'en les comparant, de même on trouve une grande diversité dans les témoignages anciens. Ce n'est qu'en les confrontant, en les classant et en les rapprochant des données internes fournies par les documents eux-mêmes, qu'on peut arriver à déterminer le temps, le mode de leur apparition et le nom de celui qui les a écrits.

La critique n'est donc pas le contraire de la tradition et ne vise pas à la détruire : c'est plutôt le rétablissement et la démonstration de la tradition légitime, débarrassée des erreurs ou des légendes qui la voilent et la surchargent. Sans doute la critique elle-même est loin d'être infaillible et doit se garder de rendre des oracles; elle est sujette — son histoire le prouve — à de singulières illusions et à de graves excès de scepticisme ou de dogmatisme. Mais elle possède toujours en elle-même la vertu et les moyens de se corriger, et les témérités de certains critiques aventureux ne prouvent rien contre la légitimité ou la nécessité de la science que nous défendons.

Pourquoi, d'ailleurs, parler sans cesse des méfaits de la critique sans tenir compte des services qu'elle a rendus? Elle n'a pas toujours renversé la tradition; elle l'a souvent confirmée, au contraire, en lui donnant le poids et le caractère d'une solution scientifique. Elle ne se borne pas à nier; elle affirme en même temps, ou du moins elle ne considère sa tâche comme épuisée que lorsqu'elle a dégagé la réalité positive des faits. Eh bien! partout où elle a substitué une réalité méconnue à la fiction traditionnelle, il s'est trouvé que, loin de nuire à la vérité de l'Évangile, elle a eu pour effet d'en faire mieux éclater aux yeux l'autorité et la puissance. Permettez-moi d'en citer un exemple. Il est certain qu'elle nous a appris à envisager les Évangiles synoptiques d'une façon toute nouvelle. Nous avons entrevu leur mode de formation complexe et successive, qui nous explique à la fois leurs différences et leur surprenante parenté. A-t-elle pour cela obscurci la vie de Jésus-Christ? N'est-ce pas, au contraire, depuis ces discussions et grâce à ces discussions elles-mêmes, qu'on a [illegible] histoire, et que certaines parties, sinon toutes, ont apparu

(1) [illegible]

avec le relief nouveau et le caractère dramatique et saisissant de la réalité vivante? La critique ainsi entendue, loin de voiler le passé, l'éclaire, le dégage, le fait revivre et, nous transportant dans les époques disparues, nous en rend les spectateurs et les contemporains. Je pourrais de même prendre les Épîtres de saint Paul, vous montrer la critique recherchant la date, l'occasion historique de chacune d'elles, mettant par cela même en évidence le caractère qui leur est propre, les ordonnant d'une façon précise et sûre dans une suite chronologique où chacune et toutes ensemble se révèlent en pleine lumière. On croit ce travail de recherches et de discussions aride, ennuyeux; je n'en connais pas au contraire de plus intéressant, ou qui donne au moment où la lumière se fait, où une conjecture se confirme, où la réalité apparaît, une joie plus profonde et une conviction plus sereine.

Telle est la seconde partie de la critique biblique, celle que l'on comprend sous le titre traditionnel d'*isagogique* ou d'*Introduction* aux livres particuliers de l'Ancien et du Nouveau-Testament.

Est-ce tout? Les livres de la Bible ne nous sont point parvenus isolément, séparés les uns des autres. Ils ont été de bonne heure réunis en un recueil que l'Église a revêtu d'une autorité canonique ou régulatrice. Il reste donc à faire l'histoire de ce recueil, à en expliquer les origines, le mode de formation, à en suivre les vicissitudes à travers les temps et les lieux, à en caractériser les versions et les systèmes d'interprétation. Telle est la riche matière de ce qu'on a nommé dans ces derniers temps l'*histoire du Canon biblique*, que Richard Simon a déjà si amplement traitée dans ses *Histoires critiques* de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Je sais bien qu'à cette troisième partie de la critique comme aux deux autres, on fait des objections inspirées par les préjugés traditionnels; mais elles ne peuvent pas plus nous arrêter ici qu'ailleurs. La formation du canon biblique est un fait historique et contingent, l'œuvre même de l'Église. Ce n'est que dans la théorie de l'infaillibilité absolue de l'Église romaine que la formation du recueil pourrait être quelque chose d'absolument divin et d'indiscutable; mais, au nom de notre conscience comme au nom de l'histoire, nous repoussons une si vaine prétention. Loin de nous offrir ici un décret surnaturel et unique, l'histoire nous présente, durant les cinq premiers siècles et l'on pourrait dire même jusqu'à la fin du moyen âge, un laborieux procès où plusieurs de nos livres sont ballottés par les fortunes les plus contraires. L'Église grecque a longtemps refusé d'admettre la canonicité de l'*Apocalypse* et toute l'autorité d'Athanase n'a pas réussi à étouffer les protestations, qui se prolongent ouvertement jusqu'au IXe siècle. En Occident, l'Épître aux Hébreux n'a pas rencontré une moins vive opposition. En ce qui regarde les anciens manuscrits ou bien les catalogues dressés par les synodes et conciles, il n'en est pas deux peut-être semblables de tout point. Des livres qui jadis, dans certaines contrées, ont fait partie du recueil sacré, comme les lettres de Clément, ou l'Apocalypse de Pierre, ont fini par en être exclus. D'autres qui n'y étaient point d'abord, comme les petites Épîtres catholiques, y sont entrés plus tard. La plus grande variété règne dans les anciennes versions du Nouveau-Testament comme dans les Bibles du moyen âge. Ce sont là des faits qu'il est du devoir de la critique de constater. Ce n'est pas, hâtons-nous de le dire, que la critique ait à discuter la notion elle-même du Canon. Cette notion est un dogme dont la détermination relève de la dogmatique. Notre science n'a qu'une tâche plus modeste et plus simple, celle d'établir la réalité vraie des choses dans l'Histoire. Elle abandonne ensuite ses résultats à la dogmatique et à l'exégèse. Mais, comme en toute science les faits précèdent et engendrent les notions générales, on sent de quelle importance, souvent décisive, sont toujours les résultats acquis d'une telle recherche.

Nous pouvons enfin nous résumer et saisir, avec son organisme interne et dans ses limites précises, l'ensemble de notre science critique. Les trois parties qui la composent et que nous venons de passer en revue naissent logiquement l'une de l'autre et s'appuient l'une sur l'autre comme les étages successifs d'un même édifice. C'est d'abord la *critique du texte* (basse critique ou critique verbale), qui s'occupe de la lettre même de l'Écriture. Au-dessus s'élève la *critique historique* ou l'*Introduction spéciale*, qui explique le caractère et l'origine de chacun des livres en particulier. Enfin, l'*histoire du Canon*, qui raconte les origines et les destinées générales du recueil sacré. Dans ces trois parties s'achève la critique biblique, après avoir embrassé son objet tout entier.

Ainsi comprise, cette science n'est donc pas la critique de la Bible au sens vulgaire du mot. Il ne s'agit pas le moins du monde d'une appréciation philosophique, subjective et arbitraire de son contenu. C'est, au contraire, une science positive, une science de faits que j'oserais presque appeler matériels. Son but idéal serait de réussir à tracer une histoire complète, claire et sûre des livres bibliques depuis leur origine jusqu'à nos jours. De la nature de sa tâche ainsi définie se déduit aisément enfin la méthode qui la dirige. Ce ne peut être que la méthode de toutes les sciences historiques, loyalement et courageusement appliquée.

III.

Cette science biblique, dont nous venons d'expliquer l'organisme et qui fait aujourd'hui l'une des meilleures gloires de l'Allemagne, est née en terre française; elle y avait atteint sa forme entière et définitive dans les magnifiques travaux de Louis Cappel et de Richard Simon, alors qu'il n'existait encore aucun ouvrage important de l'autre côté du Rhin. C'est le génie clair et pratique de la France, stimulé par l'esprit de la Réforme, qui l'a créée et constituée dans ses parties essentielles. Il nous sera permis de raconter ces riches commencements, puisque ce sera rappeler en même temps nos titres de noblesse et retrouver, sur notre sol même, pour cette jeune école de science biblique, une vieille et glorieuse tradition.

Dans son *Histoire critique des commentateurs du Nouveau-Testament* (ch. LII, page 774), Richard Simon fait la remarque suivante : « Les protestants, qui n'ont point d'autres principes de leur religion que l'Écriture, et qui d'ailleurs sont persuadés que cette Écriture est plus pure dans la source que dans les versions, ont fait une étude particulière des langues grecque et hébraïque. Ils ont eu soin d'avoir chez eux des professeurs qui enseignent ces langues, et c'est de là que nous sont venues en partie les remarques qu'ils nous ont données sur l'Ancien et le Nouveau-Testament. » Rien n'est plus juste. Dans le protestantisme, la critique biblique a été la fille de la piété. C'est l'œuvre, non de la raison incrédule et hostile, mais de la foi elle-même. En exaltant l'autorité de

la Bible au-dessus des traditions ecclésiastiques, en faisant de ce texte un oracle divin, la règle suprême de la croyance et de la conduite, on s'imposait du même coup l'obligation sacrée de le dégager de toutes les incertitudes, de toutes les erreurs et de le restituer dans sa pureté originelle. Il fallait pour cela rechercher les manuscrits, relever et comparer les variantes, étudier les anciennes versions, les témoignages des Pères, etc., c'est-à-dire faire précisément ce travail de pure critique que nous venons de décrire. Les humanistes avaient d'ailleurs ouvert la voie; ils s'appliquaient précisément à réunir les manuscrits et à rétablir le texte authentique des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome : montrerait-on moins de souci pour la Bible? Laurent Valla d'abord, Érasme ensuite et les savants qui, sous la direction du cardinal Ximénès, préparèrent la Polyglotte d'Alcala, ne firent qu'appliquer au texte biblique les moyens de vérification et d'épuration employés dans la littérature profane.

Ce n'est pas à dire que la critique biblique, telle que nous venons de l'exposer, ait été constituée dès les premiers jours. Comme toutes les choses naturelles et vivantes, elle s'est développée progressivement et n'est arrivée à sa forme pleine et entière qu'après cent cinquante ans de labeurs. Elle a commencé d'abord, comme c'était inévitable, par la critique des mots; celle-ci a conduit peu à peu et d'une façon presque insensible à la critique des choses. Aussi l'histoire de la critique sacrée en France se divise-t-elle naturellement en deux périodes. La première en date est celle de la *critique verbale*, la seconde est celle de la *critique historique*. Loin d'accuser cette sage lenteur, il faut nous en féliciter. Il est évident, en effet, qu'il fallait suivre cet ordre, sous peine de tomber dans toutes les violences arbitraires et les légèretés du rationalisme du XVIIIe siècle. La critique historique ne pouvait commencer utilement sa tâche que lorsque la critique verbale aurait fort avancé la sienne.

Nous venons de parler des premiers efforts de Laurent Valla, d'Érasme, de Ximénès. On a peut-être été de nos jours trop sévère pour leurs travaux, surtout pour ceux d'Érasme. Quand on lit la préface et les notes qu'il a jointes à son édition du Nouveau-Testament grec, quand on parcourt sa correspondance, on voit qu'il n'a négligé aucune des ressources, peu nombreuses il est vrai, qui étaient à sa disposition. Sans doute il a puisé son texte dans des manuscrits de date récente, sauf peut-être un seul; mais il a entrevu et souvent posé nettement les plus importants des problèmes que la critique du texte a eu depuis à résoudre. Le cardinal Ximénès a, de même, recueilli et consulté un certain nombre de manuscrits; malheureusement il ne les a pas décrits et nous ne les connaissons pas. La critique des manuscrits, qui fixe leur âge, leurs qualités, leur origine, et permet d'en préciser l'autorité, n'existait pas encore. Tandis qu'Érasme aimait assez à donner la préférence aux leçons de ses manuscrits grecs qui s'éloignaient de la Vulgate, le cardinal Ximénès choisissait, au contraire, toujours celles qui s'en rapprochaient le plus. Le principe de ces choix restait également subjectif et arbitraire. De plus, l'un et l'autre eurent le tort de ne pas relever avec soin toutes les variantes de leurs documents, en les notant à la marge de leur texte, pour en permettre la discussion raisonnée.

Le premier qui entra dans cette voie et fit faire un second pas à la critique du texte fut Robert Estienne. A l'étude des éditions d'Érasme et du cardinal Ximénès, il put joindre celle de seize manuscrits nouveaux qu'il se procura ou qu'il trouva dans la Bibliothèque du roi. C'est avec ces ressources que fut préparée sa belle édition royale de 1550, qui, tout en reproduisant généralement le texte d'Érasme, présentait en marge les leçons différentes recueillies ailleurs. Plus importants encore furent les travaux de Théodore de Bèze. Richard Simon tient ce dernier pour un critique et un grammairien toujours utile à consulter. « Il faut avouer de bonne foi, dit-il, que ce disciple de Calvin a surpassé dans ses notes sur le Nouveau-Testament la plupart des autres protestants qui ont écrit sur cette matière. » (*Histoire critique des commentateurs du Nouveau-Testament*, page 751.) Robert Estienne avait consulté seize manuscrits; Théodore de Bèze en eut vingt-six à sa disposition et, dans le nombre, un surtout d'une fort grande autorité. En 1562, au milieu des guerres de religion, Bèze, passant à Lyon, découvrit et put se procurer dans le cloître de Saint-Irénée un manuscrit contenant le texte grec d'une partie du Nouveau-Testament, avec une traduction latine antérieure à la révision de saint Jérôme. C'est le codex noté aujourd'hui de la lettre D et souvent nommé « le manuscrit de Bèze ». Il était du VIe siècle et différait considérablement de la Vulgate et du texte grec ordinaire. Bèze l'étudia soigneusement, et dans ses *Notes sur le Nouveau-Testament*, il le mentionne à diverses reprises. Mais il n'osa pas en faire passer les variantes dans son édition imprimée. Ces variétés de leçons commençaient à offusquer la foi de quelques-uns, et celles qu'il rencontra dans son nouveau manuscrit effrayèrent Bèze lui-même. Il le donna à l'Université de Cambridge en l'accompagnant d'une lettre où nous lisons la remarque suivante : *Vos admonendos duxi tantum a me, in Lucæ [illegible]*.

A cette première recherche des anciens manuscrits vint se joindre l'étude grammaticale et littéraire de la langue du Nouveau-Testament. Rappelons en courant la traduction latine accompagnée de commentaires toujours savants, souvent hardis, de Castellion, l'adversaire de Calvin et de Théodore de Bèze, et les notes des hellénistes plus célèbres encore, Scaliger, Isaac Casaubon, Saumaise et les autres philologues de cette époque, qui ont discuté si longtemps et si passionnément sur le plus ou moins de pureté du style des écrivains sacrés. Le fruit de ces disputes grammaticales sans doute était mince; mais elles entretenaient l'ardeur des recherches. Des moyens nouveaux de contrôle étaient chaque jour mis en lumière. Théodore de Bèze n'avait pas seulement poussé à la découverte de nouveaux manuscrits; il avait aussi indiqué une seconde et précieuse source d'informations dans les antiques traductions du Nouveau-Testament. Le premier, il semble avoir porté son attention et son étude sur la traduction syriaque connue sous le nom de *Peschito*, qui, remontant à la fin du IIe ou au commencement du IIIe siècle, fournissait sur le texte et le Canon bibliques un témoignage plus ancien que celui de tous les manuscrits. C'est ainsi qu'on en vint à étudier, après la *Peschito*, la *Vetus Itala*, les versions éthiopienne, arabe, arménienne, gothique, etc. Tous ces travaux furent résumés dans ces immenses et splendides *Polyglottes* dont la première fut celle de Paris en dix volumes, imprimée chez Vitry aux frais d'un généreux particulier, Guy Michel le Jay. Les premiers volumes parurent en 1629; les derniers en 1645. Elle contenait la Bible

en sept langues anciennes : hébraïque, samaritaine, chaldaïque, grecque, syriaque, latine et arabe, et servit de modèle à la Polyglotte de Londres, plus riche encore en variantes et commentaires, qui parut vingt ans plus tard. Jamais on n'a fourni à la critique proprement dite de plus admirables et de plus puissants instruments de travail.

Aussi voyons-nous, durant le XVIIe siècle, la science biblique, grâce à la rivalité qui s'élève entre protestants et catholiques, prendre le plus brillant essor. Ce sont les protestants qui marchent encore en tête et frayent la voie. Nos académies de Sedan, de Montauban, de Saumur surtout, deviennent de brillants foyers de discussions et d'études. Il est étrange autant que regrettable que personne encore parmi nous n'ait songé à nous donner une histoire complète et détaillée de l'école de Saumur. Sa carrière fut courte. Ouverte en 1598, elle fut fermée le 8 janvier 1685. Mais quel développement original et fécond n'a-t-elle pas donné, surtout dans la seconde moitié de son existence, à la théologie réformée! La dogmatique, l'histoire, la critique y ont été renouvelées.

Nous ne mentionnerons qu'en passant l'initiateur de ce grand mouvement, Caméron, mort à Montauban en 1626, et qui nous a laissé dans la critique du Nouveau-Testament un petit livre sous ce titre singulier : *Myrothecium evangelicum*, qui renferme de très-heureuses et de très-doctes observations. Il faudrait nous arrêter plus longtemps à Louis Cappel. C'est un de ces rares génies vraiment nés pour l'étude des langues, comme il en apparaît deux ou trois dans un siècle. c'est le Gesenius du XVIIe siècle, le vrai créateur des études de philologie hébraïque. Sa *Critique sacrée* sans doute s'arrête aux questions de lettres et d'alphabet; mais ces questions étaient alors capitales. Il expliqua l'origine des points voyelles et en réduisit l'autorité à sa juste valeur; il prouva que l'écriture hébraïque carrée n'était pas l'écriture primitive des Hébreux, que l'alphabet samaritain, plus rapproché des formes phéniciennes, lui est bien antérieur. Il posa les principes d'une féconde comparaison du texte hébreu actuel et des anciennes versions qu'on en possède encore, discuta les variantes et précisa l'autorité du texte mazorétique. Les passions du fanatisme, hélas! sont les mêmes dans tous les temps : pour ses magnifiques travaux, Louis Cappel fut accablé d'injures. Un théologien protestant appela sa *Critica sacra* la trompette de l'athéisme, *atheismi buccina*, *alcorani fulcimentum*, *publica flamma abolendum*. Chose étrange, les catholiques lui furent moins hostiles que les protestants. Ceux-ci s'opposèrent pendant plus de dix ans à la publication de son livre; ce furent des théologiens catholiques, les Pères Peteau, Mersenne et Morin, qui demandèrent et obtinrent le privilége du roi et publièrent l'ouvrage à Paris en 1650. Il est vrai que nous verrons bientôt, à l'inverse, les œuvres de Richard Simon, proscrites par les catholiques, accueillies avec faveur et publiées par les protestants de Hollande.

Avec Cappel, la critique verbale s'était régulièrement constituée. Chez lui, nous la trouvons en possession des principes, des règles et de la méthode qu'elle n'a fait qu'appliquer depuis avec plus d'étendue. Elle s'achève avec Richard Simon, qui, dans quelques dissertations savantes, fait l'histoire des manuscrits et donne les marques au moyen desquelles on peut juger de leur âge, de leur origine et de leur autorité. Joignons encore la *Palæographia sacra* de Montfaucon, qui est restée, même en Allemagne, jusqu'à aujourd'hui le manuel des paléographes. Enfin, à la fin du XVIIe siècle apparaît l'*Ars Critica* de Jean Leclerc, qui arrive au terme de cette longue histoire, en résume et en systématise les résultats. On retrouvera chez Leclerc une foule de choses dont les Allemands n'ont pas manqué de faire honneur à Griesbach, venu soixante ans plus tard.

La critique verbale devait donner naissance à la critique historique. L'autorité des faits dépend de celle des textes; en réformant ceux-ci, il était inévitable qu'on mît ceux-là dans un jour nouveau. Toutes sortes de problèmes historiques surgissaient de la comparaison et de la discussion des mots eux mêmes. Erasme d'abord, Luther, Calvin ensuite, dans l'âge héroïque et libre de la Réforme, avaient émis des doutes ou des conjectures hardies sur l'authenticité de certains écrits de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Il est vrai que, peu de temps après, l'esprit protestant plia sous le poids de la tradition et de la lettre et parut s'emprisonner dans une nouvelle scolastique; le généreux levain néanmoins ne tarda pas à fermenter et à se manifester au dehors par des symptômes significatifs. La critique historique fit le premier essai de ses forces sur les documents de l'histoire primitive de l'Eglise, en face desquels elle jouissait d'une entière liberté. L'esprit de controverse en troubla souvent la sérénité. Les hommes éminents surent s'en préserver et lui donnèrent un caractère vraiment scientifique. Citons en première ligne David Blondel (1591-1655), dont les démonstrations sur la fausseté des *Décrétales*, la fable de la papesse Jeanne, le caractère apocryphe des Oracles sibyllins, l'identité dans les premières communautés chrétiennes des évêques et des prêtres ou anciens, sont restées définitives. C'est encore dans l'académie de Saumur que cette liberté d'esprit trouva son plus sûr refuge. Un des professeurs de cette académie, Tanneguy Lefèvre, démontra l'inauthenticité des passages de l'historien Josèphe sur Jésus-Christ et les premiers chrétiens dans une dissertation célèbre que Richard Simon a insérée dans sa *Bibliothèque critique* et à laquelle la science allemande de nos jours n'a presque rien ajouté. Jean Daillé fit encore de l'excellente critique dans son traité sur *l'Emploi des Pères*. Sa dissertation sur les Épîtres d'Ignace a ouvert la voie aux études sur les Pères dits apostoliques et reste un chef-d'œuvre d'érudition et de sagacité. Le nom de Samuel Bochard n'a pas été moins illustre que celui de Louis Cappel. Si les résultats de ses immenses recherches sur les antiquités hébraïques n'ont pas la solidité de la critique plus modeste et plus sobre de son émule, c'est qu'il s'attaquait, dans sa *Geographia sacra* et dans son *Hierozoïcon*, à des problèmes plus généraux et plus délicats, pour lesquels la critique historique n'avait encore ni des principes assez sûrs, ni des informations suffisantes. Il n'en a pas moins donné le premier coup de pioche à une mine féconde et jeté les bases d'une science nouvelle, la science comparative des antiquités sémitiques.

Dans tous les temps, il s'est rencontré des esprits qui, incapables d'apprécier ces recherches et ces discussions, n'ont jamais su que les calomnier. Certains protestants, par exemple, ne pardonnèrent jamais à Blondel d'avoir débarrassé l'histoire sérieuse de la légende de la papesse Jeanne, parce qu'ils perdaient par là un excellent argument de controverse. Ils l'accusèrent même de s'être laissé acheter par les catholiques et d'en avoir reçu une somme de 20 000 francs. Laissons là toutes ces misères, qui ne doivent pas nous voiler le caractère de cette grande époque.

C'était un heureux temps, en effet, que celui des années qui précédèrent la révocation de l'édit de Nantes, où protestants et catholiques rivalisaient d'ardeur scientifique et, tout en se combattant, se corrigeaient et se stimulaient les uns les autres. La constitution définitive de la critique sacrée fut le fruit de cette généreuse émulation.

Les protestants étaient peut-être trop attachés à la lettre de l'Écriture; ils la considéraient trop comme un recueil surnaturel en dehors des lois de l'histoire, pour arriver d'eux-mêmes à une conception historique de la formation du Canon biblique. Les catholiques, au contraire, qui avaient dans la tradition le principe de leur foi religieuse et considéraient la Bible comme la manifestation même de cette tradition, étaient beaucoup mieux placés pour faire rentrer le recueil sacré dans le courant de l'histoire, rattacher les livres aux temps et aux événements particuliers et saisir le développement historique qu'ils expriment et résument. C'est ce que fit avec un rare génie Richard Simon, dans ses deux grands ouvrages : *Histoire critique du Vieux Testament*, *Histoire critique du Nouveau-Testament*. Ces titres seuls renfermaient déjà tout le programme que la critique biblique depuis lors s'est efforcée de remplir. Richard Simon n'a pas seulement fixé le programme et inauguré la méthode de la critique sacrée; il en a fait une première et magistrale application, qui est encore pour nous un sujet d'étonnement en même temps qu'un admirable modèle. Ses *Histoires critiques* n'étaient pas seulement de cent cinquante ans en avance sur leur siècle; elles n'ont pas encore vieilli et l'on en pourrait donner, comme l'a dit M. Renan, une édition avec des notes modernes, qui serait le meilleur et le plus utile des manuels.

IV.

C'est au moment où la France se disposait à recueillir cette belle moisson préparée par un siècle de labeurs, qu'un terrible orage vint soudain la compromettre et stériliser l'avenir en détruisant le passé. L'*Histoire critique du Vieux-Testament* est de l'année 1678; elle allait paraître, quand Bossuet reçut un exemplaire de la préface et de la table des matières. C'était le Jeudi-Saint; en quelques minutes, le prélat eut reconnu le danger qu'un tel livre faisait courir à son dogmatisme tranchant et à sa rhétorique superbe. Malgré la solennité du jour, il courut chez Michel Letellier et, quelques heures après, le lieutenant de police saisissait chez l'imprimeur tous les exemplaires de l'*Histoire critique*, au nombre de 1300, et les faisait brûler. Il n'en échappa que cinq ou six, sur l'un desquels le libraire Leer, de Rotterdam, fit plus tard sa belle édition de 1685. Depuis lors, Richard Simon eut un persécuteur aussi acharné que vigilant et dut faire paraître en Hollande, sous divers pseudonymes, la suite de ses travaux. Bossuet avait ainsi réussi à étouffer d'un coup, en France, la science catholique. Le savant oratorien n'eut ni disciples ni successeurs. D'un autre côté, la révocation de l'édit de Nantes, à la même époque, brisait et dispersait la science protestante. Les académies de Sedan, de Saumur, de Montauban furent fermées. Les Basnages, les Bochard, les Bayle et plus tard les Lenfant et les Baussobre allèrent continuer leurs travaux en Hollande, en Allemagne et en Angleterre. Le goût des hautes études s'éteignit en France, où la science de Richard Simon fut remplacée par celle de dom Calmet et celle de Voltaire.

Au XIXe siècle, nous avons dû aller à l'école de l'Allemagne pour y réapprendre ce que nous avions oublié. Ce qu'on ignore ou du moins ce qu'on ne sait pas assez, c'est que cette science allemande moderne procède, par des voies de filiation faciles à suivre, de notre ancienne science française. La révocation de l'édit de Nantes n'a pas donné seulement à la Hollande et à l'Allemagne des soldats, des banquiers, des marins, des industriels; elle leur a fourni aussi des maîtres et des savants. Amsterdam et Berlin devinrent, à partir des dernières années du XVIIe siècle, des centres de science protestante française, et c'est de là que l'impulsion générale est partie. Richard Simon n'eut pas de disciple en France, disions-nous; il en eut un en Allemagne vers le milieu du XVIIIe siècle : ce fut Semler. Cet initiateur de l'exégèse et de la critique modernes puisa ses premières notions critiques et sa méthode dans Richard Simon, qu'il fit connaître à l'Allemagne. Comme un dernier regain de l'âge précédent, rappelons enfin le célèbre ouvrage du médecin Jean Astruc, un fils de pasteur, paru en 1753 sous ce titre : *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer la Genèse, etc.*, Bruxelles (Paris). Dès l'année suivante, cet ouvrage était résumé dans le *Gelehrten Anzeigen* de Gœttingen, et traduit en allemand en 1783. On ne peut donc pas lui contester la gloire d'avoir encore, sur ce point particulier, frayé la voie à la science allemande et appliqué pour la première fois au *Pentateuque* le travail d'analyse critique qui depuis lors a jeté un jour si nouveau sur les véritables origines de la législation mosaïque.

Telle est, messieurs, la glorieuse et féconde histoire de notre science. Après la longue interruption dont elle a souffert, nous l'avions vue recommencer. Nulle autre part elle n'avait rencontré, dans notre pays, un foyer plus brillant et des ouvriers plus actifs que dans cette académie de Strasbourg dont nous garderons perpétuellement au fond de l'âme le regret inconsolable et les heureux souvenirs. C'est de là véritablement qu'est parti le mouvement de réveil qui s'est étendu et propagé de tous les côtés. Comment ne saluerais-je pas, avant de finir, le dernier fruit qu'en nous quittant elle nous a laissé, ce monument d'érudition et de piété, ce travail encyclopédique sur la Bible entière par lequel M. Édouard Reuss, le digne émule des héroïques travailleurs des XVIe et XVIIe siècles, a voulu couronner sa longue carrière (1)! C'est à ces deux traditions, messieurs, à celle de l'ancien protestantisme français et à celle de l'école moderne de Strasbourg, toutes deux brisées inopinément et violemment par les coups aveugles de la force brutale, que nous voulons rattacher notre jeune école théologique de Paris et son enseignement. C'est notre généalogie à nous, c'est notre passé, ce sont nos titres de noblesse. Ah! sans doute nous ressentons vivement ce qui nous manque de foi, de force et de science pour recueillir un tel héritage et ne pas rester trop inégaux à la tâche qui nous est imposée; mais d'autres viendront après nous, qui sans doute vaudront et feront mieux que nous.

En attendant, n'est-il pas consolant de voir que rien ne meurt de ce qui est digne de vivre, que ce que la violence arrache sur un point reprend racine ailleurs, et que, sans

(1) Voyez, sur la *Bible* de M. Reuss, la *Revue* des 28 novembre 1877 et 1er janvier 1878.

cesse entravé ou combattu, le progrès chrétien, qui est aussi le progrès scientifique, n'en suit pas moins son cours ? Cette école débute modestement : qui peut dire l'avenir que Dieu lui réserve ? Unissons donc nos cœurs dans une commune prière pour qu'il fasse sortir de cette humble racine, non quelque chose de grand, mais au moins quelque chose d'utile à l'Église et à la patrie !

UN MANGEUR D'OPIUM EN ANGLETERRE

Thomas de Quincey (1).

Quand on écrira de nouveau l'histoire de la littérature anglaise, on devra insister sur l'importance qu'a prise, au commencement de ce siècle, ce genre brillant, souple, agréable, qu'on appelle *Essais*. Sans doute on n'avait point attendu jusque-là pour écrire de ces petits traités partiels qui ont le droit de n'éclairer qu'un côté du sujet, mais qui, vivement empreints de la personnalité de l'auteur, y jettent une chaude lumière. Johnson, qui a excellé dans ce genre, est mort en 1784; l'*essayiste* Richard Steele, en 1729; Addison, dix ans auparavant, et chez nous Montaigne les avait précédés tous. Au XVIIIe siècle, le nom vague d'*Essai* fut appliqué indistinctement à toutes sortes d'ouvrages d'histoire et de philosophie, comme une enseigne modeste qui, promettant peu, dispensait de tenir beaucoup. Mais l'*Essai* véritable, la discussion dans un esprit critique et philosophique d'un fait ou d'une idée, sur un ton ingénieux et facile qui n'exclut point la science, mais qui fuit le pédantisme, la dissertation de haut et, pour ainsi dire, à vol d'oiseau, est un produit spécial de notre temps. Il correspond au développement de l'individualisme dans la littérature comme dans la société; le règne des *essayistes* a commencé avec le déclin du dogmatisme et de la pédagogie. Ils doivent leur succès à l'esprit d'indépendance, de libre examen, affranchi des entraves que mettaient la routine et l'autorité de l'école au libre jeu de la raison.

Les deux plus grands *essayistes* de ce siècle en Angleterre, sont de Quincey et Macaulay. Pourquoi le nom du premier ne brille-t-il pas dans la mémoire des hommes du même éclat que celui du second? Un éminent critique anglais (2) explique ainsi ce caprice de la renommée : Thomas de Quincey ayant vécu jusqu'à l'âge de soixante-quatorze ans, aucun de ses contemporains, de ceux qui l'avaient entendu et apprécié, n'était plus là pour rendre hommage à sa gloire; ses écrits avaient été disséminés de son vivant dans des Revues, dans des *Magazines;* enfin, l'éditeur et le collectionneur de ses œuvres a eu un zèle malheureux : en n'omettant aucun de ses ouvrages, il a écrasé l'auteur sous seize volumes in-8°, dont les érudits seuls osent aborder la masse compacte. Nous ne nions pas les effets de toutes ces causes; mais la grande raison pour laquelle, selon nous, de Quincey n'est point un auteur populaire au même degré que Macaulay, c'est d'abord qu'il n'est point entré aussi résolûment que Macaulay dans l'esprit du siècle; c'est ensuite que les qualités mêmes de de Quincey, sa modestie, sa douceur, son originalité profonde, sa délicatesse extrême, n'étaient point faites pour frapper les masses comme la forte assurance et la solennelle grandeur de Macaulay. Quand les érudits de l'avenir ouvriront les œuvres de l'un et de l'autre, ils diront que Macaulay, homme de lutte et de combat, champion des principes et des affirmations vigoureuses, a bien mérité de son siècle; mais que de Quincey, investigateur patient, modèle d'exactitude et d'esprit d'analyse, garde à jamais l'estime de la postérité.

Depuis dix-huit ans que Thomas de Quincey s'est éteint dans la paix radieuse où il a vécu, il n'avait pas encore trouvé dans la génération qui lui succède un de ces biographes pénétrants qui ne se contentent point de retracer les faits extérieurs d'une vie d'écrivain, mais qui font revivre un caractère. Toutes les Revues, tous les *Magazines*, tous les journaux de Londres et d'Edimbourg ont donné dans le temps des articles biographiques et critiques sur de Quincey et ses ouvrages; celui qu'a publié la *Quarterly Review* en 1861 a été d'une justesse et d'une distinction remarquables; mais une biographie complète du savant humoriste n'existait pas jusqu'à ce jour, et les critiques déploraient hier encore qu'une description détaillée de tout ce qui touche à la carrière et à la personne du premier des prosateurs anglais manquât à la littérature de son pays.

Cette lacune vient d'être comblée; le vœu des plus fervents admirateurs de Thomas de Quincey est exaucé. Rien de plus complet, de plus minutieux même, que le travail de M. Page; rien aussi de plus intéressant et de plus sagace. C'est pour M. Page qu'il a dû être dit : *sympathiser, c'est comprendre*. Les qualités qu'il avait déployées dans sa *Vie de Nathaniel Hawthorne* et dans son *Livre d'or* l'ont suivi dans la nouvelle tâche qu'il s'est imposée. Par sa seule faculté d'analyse et en dehors des matériaux nouveaux qu'il apporte à l'histoire de Thomas de Quincey, il nous fait connaître à fond un caractère qu'on avait quelque peine à bien comprendre précisément parce qu'il est simple.

Les ouvrages les plus célèbres de Thomas de Quincey, ceux qui lui ont les premiers attiré la faveur du public et qui ont fondé sa renommée, ce sont les *Confessions d'un Mangeur d'opium*, *Suspiria de profundis* et les *Esquisses autobiographiques*. C'est en nous parlant de lui-même que l'auteur a piqué notre curiosité, captivé notre intérêt : il semble donc, à première vue, que nous fussions assez instruits de ce qui regarde sa personne et sa vie pour qu'il restât à son biographe peu de chose à nous apprendre; mais si le *mangeur d'opium* a pu, avec un surprenant bonheur, analyser ses sensations et ses rêves, il n'en résulte pas qu'il ait analysé son caractère. « Nul ne se connaît soi-même », est un proverbe populaire auquel on peut ajouter que nul ne parvient à se faire connaître, même par les plus sincères aveux. Cet « innocent bohème », comme l'appelle finement M. Page, ce merveilleux artiste pour qui le réel et l'idéal se confondaient dans un rêve éternel, ce profond philosophe qui était un doux enfant, cet érudit qui ne comprenait rien à l'orgueil de l'esprit et qui n'aimait le savoir que pour lui-même, ne pouvait avoir conscience de la grandeur cachée sous son naïf abandon. Il lui fallait un interprète; il lui fallait des amis qui le comprissent mieux qu'il ne se comprenait lui-même. Cet interprète, il l'a trouvé dans M. Page, et ces amis, c'est son éditeur Hogg,

---

(1) *Thomas de Quincey : His Life and Writings, with unpublished correspondence*, par H.-A. Page. — 2 volumes in-8°. Londres, 1877.

(2) *New Quarterly magazine*. Juillet 1875.

c'est M. Thomas Carlyle, ce sont ses propres filles, lesquels ont fourni à M. Page des témoignages et des correspondances. Les quarante-six lettres inédites qu'il vient de publier, dont la plupart lui ont été communiquées par madame Baird Smith et par miss de Quincey, dernières filles survivantes de l'illustre *essayiste*, ont, outre la valeur littéraire qui s'attache aux moindres productions de de Quincey, le mérite de rendre à l'auteur sa bonne renommée de père, d'époux, d'homme aimant et fidèle au foyer domestique, que les excentricités de sa vie avaient un peu compromise.

I.

Le nom seul de Thomas de Quincey est fait pour exciter notre sympathie : les de Quincey sont d'origine française; le village de Quincey est situé en Normandie. Ils ont passé en Angleterre avec Guillaume le Conquérant, et si de batailleurs ils sont devenus bourgeois et marchands, c'est que « dans les veines des rois court le sang des esclaves, dans les veines des esclaves se trouve souvent le sang des rois ». Une branche des de Quincey fixée en Amérique jouit d'une grande considération à Boston. Quant à Thomas, qu'il le dût aux influences de l'hérédité ou que ce fût un don inné, il était parfait gentilhomme. Ses manières discrètes et réservées, sa dignité personnelle, sa courtoisie incomparable, ses habitudes de bienveillance et de respect envers tous, y compris les plus petits et les plus pauvres, ont frappé tous ses contemporains comme les traits d'un homme de race. Son père, riche négociant de Manchester, lui fut enlevé dans sa tendre enfance; la ruine de sa famille résulta de cette mort prématurée, et les débris rassemblés de la fortune commune ne formèrent plus, pour la veuve et ses nombreux enfants, qu'environ quarante mille francs de rente, somme qui, bien qu'elle constituât plus que l'aisance encore, semblait médiocre à des gens accoutumés à l'opulence. Mais, pour Thomas, richesse et pauvreté étaient des mots vides de sens. Des trésors eussent pu glisser comme l'eau dans ses mains ; un toit de chaume et une bibliothèque eussent pu être à ses yeux la fortune. Il n'avait d'autre besoin que le besoin de l'indépendance, d'autre goût que le goût de l'étude, d'autre passion que la passion de donner. Inoffensif bohème, comme le dit son biographe, il se trouva bientôt sans pain et sans abri, errant la nuit dans les rues de Londres, menant en apparence la vie d'un vagabond, protégé par les filles de mauvaise vie contre les agents de police.

Qui avait pu réduire le délicat et studieux de Quincey à cette condition misérable? Comme d'ordinaire, ce fut l'aveuglement pharisaïque de ceux qui étaient chargés de le conduire. Son tuteur et sa mère, qui était pourtant une femme distinguée, avaient jugé que Thomas n'ayant encore que seize ans, il devait être laissé pour une année encore au collége de Manchester. Ils n'avaient pas compris ce que souffrait cet esprit dévorant, à voir son activité manquer d'aliments. Il avait soif de l'Université d'Oxford. Il avait prié, supplié sa mère, dans des lettres touchantes que M. Page nous fait lire, de le transférer à l'Université ; essuyant un refus péremptoire, il s'était évadé de sa prison. Le jour de cette escapade, Thomas avait douze guinées dans sa poche, dont, en vrai gentilhomme, il avait laissé le quart derrière lui, pour être distribué aux domestiques du collége. Avec neuf louis, il avait couru à Londres, changé d'habits, quitté son nom, et s'était perdu dans la foule des bohèmes de la grande cité.

Les anciens conquérants de l'Angleterre eussent pu, à cette action hardie, reconnaître leur descendant. Cependant de Quincey, quoique inaccessible à la crainte sous toutes ses formes, n'avait dans sa personne physique et dans son caractère rien d'un homme de cape et d'épée. C'était un être frêle, dont la voix douce et perlée conserva toujours les sons argentins de l'enfance; mais c'était une créature étrange, que sa mère elle-même n'avait point comprise lorsqu'elle prétendait le gouverner comme un jeune homme de seize ans. Thomas n'a jamais eu d'âge : tout enfant, il était un homme; vieillard, il était encore un enfant. Sa précocité avait dépassé la merveilleuse précocité de Gœthe, lequel, s'il faut en croire son autobiographie, se passionnait à deux ans pour les longues histoires si bien contées par la bonne Frau Rath, sa mère. D'après les *Esquisses autobiographiques,* les souvenirs de Thomas remontaient à l'âge de dix-huit mois. Bien plus, ses souvenirs, dès l'âge de deux ans, se rapportaient à des impressions morales. C'était la douleur de la mort d'un oiseau ; c'était l'épouvante causée par un songe « d'une terrifique grandeur » se rapportant à une nourrice qu'il aimait; c'était, chose plus extraordinaire, un sentiment de confusion et de rougeur devant le crime, à propos d'une garde-malade que les domestiques accusaient vaguement d'avoir été barbare pour sa petite sœur Jane qui venait de mourir. « Je ne voyais pas souvent, dit-il, la personne soupçonnée de cette cruauté ; mais quand elle paraissait, mes yeux cherchaient involontairement la terre. Il m'eût été impossible de la regarder en face : non que je ressentisse aucune colère contre elle, mais j'étais pris de frisson, et sur moi descendait pour la première fois ce sentiment douloureux que j'étais dans un monde dur et méchant. »

Quand à deux ans une conscience s'éveille avec une pareille force, on doit comprendre que l'on a devant soi un étrange phénomène intellectuel et moral. En effet, Thomas écrivait des lettres à quatorze ans comme n'en écrit point un homme de vingt-cinq ans spirituel et lettré ; à treize ans, il traduisait instantanément et couramment en grec les journaux anglais, ne les lisant même jamais que de cette manière, afin, disait-il, d'en tirer double avantage. A quinze ans, non-seulement il composait des odes grecques louées de ses maîtres, mais il causait en grec avec facilité. « Vous voyez cet enfant, disait un jour à un visiteur étranger le proviseur de son collége ; il pourrait haranguer une assemblée du peuple à Athènes, bien mieux que moi je ne saurais faire une réunion d'Anglais ! »

De Quincey a pu vivre un an dans la société des bohèmes, des déclassés et des filles perdues, sans en être contaminé. Loin de là : il y a trouvé mille sujets d'observations philosophiques, mille objets de tendresse et de sympathie. C'était tantôt une petite servante maltraitée, tantôt un enfant abandonné, ou bien un vieillard nu et grelottant. Quand plus tard, au temps de sa prospérité, il se mêlait affectueusement aux groupes des bohémiens ambulants, quand il s'arrêtait sur les routes à causer pendant des heures avec les casseurs de pierres, quand il saluait courtoisement les pauvres auxquels il faisait l'aumône, le souvenir des amis de hasard qu'il avait rencontrés dans la cité de Londres se mêlait dans son âme à son universelle bienveillance pour

tous les êtres souffrants. Simple de cœur comme un enfant, il a échappé à toute souillure parce qu'il n'a jamais méprisé l'humanité.

Ce fut la rencontre fortuite d'un de ses oncles, brave militaire qui ne s'étonna point de sa vie aventureuse, qui mit fin à ce qu'il a appelé son « existence de péripatéticien ». Péripatéticien, en effet, car, pendant qu'il errait dans les rues de Londres, recevant des bohèmes des leçons de sagesse, il leur en donnait à son tour. Quoiqu'il n'eût que dix-sept ans, il était un homme déjà par la maturité de sa raison. Il entra à l'Université d'Oxford et y remporta de faciles triomphes. C'est là qu'il se teignit peut-être de cet esprit d'orthodoxie anglicane que l'on retrouve chez tous les Oxfordiens illustres et qui arrête aujourd'hui M. Gladstone sur les confins du rationalisme. Mais c'est là aussi qu'il se livra avec passion à « la divine philosophie », laquelle, chez une organisation d'artiste, mène à sa suite la divine littérature.

Sa vocation se déclara par l'enthousiasme que lui fit éprouver la lecture des œuvres, encore controversées, de Wordsworth et de Coleridge (1). C'était en 1804; de Quincey, qui est né en 1785, avait alors dix-neuf ans. Nous voudrions pouvoir raconter, comme il les a racontées lui-même dans ses *Esquisses autobiographiques*, ses premières entrevues avec les deux grands poëtes objets de son admiration. « Jamais, dit-il, je n'ai eu à me reprocher, depuis, d'avoir tremblé en la présence d'aucun homme né de la femme ; mais quand, après avoir frappé à l'humble porte de M. Wordsworth, j'entendis des pas et je vis tout à coup sa grande figure s'encadrer dans la baie, mon trouble fut tel qu'il me sembla voir un éclair. » Lorsque plus tard de Quincey s'établit à son tour à Grasmere, dans la contrée des lacs, et qu'il devint l'habitant et le maître de cette même maison où il entrait avec ce craintif respect, sa première émotion, après vingt-sept ans, avait conservé sa fraîcheur :

« Cottage immortel dans mon souvenir ! s'écrie-t-il. C'est là qu'il a vécu ! C'est là que moi-même j'ai souffert les plus orageux combats dans mon âme ! là, que j'ai connu la souffrance et le bonheur ! Oui, le bonheur ! ce bonheur pur qui justifie notre croyance au premier apanage humain du Paradis. Il n'était pas, ce cher cottage, tant pittoresque que joli : un pignon tout vêtu de lierre ; une façade au soleil, toute ensevelie sous les roses. Il y en avait de cent espèces, mais surtout de rouges et de mousseuses, qui se mêlaient au chèvrefeuille et au jasmin. C'était un débordement de végétation fleurie, une parure à la fois touffue et légère, qui tamisait la lumière et la renvoyait adoucie. Le souvenir de Wordsworth le couronnait pour moi d'une gloire historique. Je ne fais plus un rêve nocturne sans le voir apparaître comme une gracieuse vision ; et quand viendra pour moi le nuageux délire de la mort prochaine, je me trouverai en imagination installé dans une chambre de ce cottage humble et chéri ! »

Dans ce village de Grasmere, devenu célèbre par la résidence des *lakistes*, Wordsworth, Southey, Coleridge et de Quincey ne formaient qu'une seule famille. A cette époque, ce dernier, qui avait atteint l'âge de vingt-quatre ans, était entré depuis longtemps déjà en possession de sa modeste fortune. Coleridge a-t-il jamais su un des nobles usages qu'il en avait fait? Nous croyons que non, ou du moins il ne l'a su que tard. C'est Joseph Cottle, l'éditeur, qui, dans ses *Souvenirs de Coleridge*, nous a révélé ce trait.

De Quincey avait appris en 1807 que l'auteur de la *Chanson du vieux marin* était dans un de ces états de pénurie auxquels le conduisait une insouciance des intérêts matériels qui n'avait d'égale que l'insouciance de de Quincey lui-même. Ce dernier fut, avec sa simplicité d'enfant, demander à M. Cottle s'il pensait que le poëte accepterait un don de cinq cent guinées. Cinq cents guinées — douze mille cinq cents francs — formaient le dixième du patrimoine entier de Thomas de Quincey. M. Cottle répondit que la candeur de Coleridge était telle qu'il accepterait probablement; il conseilla seulement de réduire pour le moment le don offert à trois cents guinées. De Quincey consentit et, quelques jours après, il prenait des mains de M. Cottle un reçu ainsi formulé :

« Bristol, 12 novembre 1807.

« Reçu de M. Joseph Cottle la somme de trois cents livres sterling, que m'a offerte par son intermédiaire un ami inconnu.

« S.-T. COLERIDGE. »

Nous n'étonnerons personne en disant que de Quincey conserva peu de temps son modeste patrimoine. Il le perdit moitié par ses largesses, moitié par son incurie. Thomas de Quincey n'a, comme il convenait, vécu qu'au jour le jour et du produit de son talent. Cependant il n'est jamais retombé dans la vie de bohême, qui ne forma qu'un épisode de sa carrière. Marié à la fille d'un *gentleman-farmer* du Westmoreland, il est devenu père d'une nombreuse famille et il s'est éteint à soixante-quatorze ans, en l'année 1859, dans les bras de ses filles, entouré de l'estime et du respect de tous.

Nous ne pouvons le suivre, comme le fait M. Page, dans ses nombreuses pérégrinations. Il a demeuré à Londres, à Grasmere, à Laswade, à Edimbourg; mais ce qui complique singulièrement la tâche de son consciencieux biographe, c'est que dans chaque ville, dans chaque village, il a eu de nombreuses habitations. Cet érudit infatigable entassait dans sa maison une telle profusion de livres, il s'opposait si fort à ce qu'on y mît un ordre qui eût troublé sa mémoire, qu'au bout de quelque temps de résidence sa famille et lui-même étaient forcés d'aller chercher gîte ailleurs. De Quincey, quand il est mort, payait à Edimbourg le loyer de six maisons qu'il avait successivement encombrées de ses papiers et de ses livres, et au déblaiement desquelles il s'était toujours opposé. Voici comment les choses se passaient. D'abord, une petite accumulation de ses chères paperasses se formait sur la table de sa chambre. Elle s'étendait peu à peu aux bahuts, aux consoles, à la cheminée, jusqu'à ce qu'enfin on n'eût plus un pouce de surface plane pour poser une tasse. On ne pouvait plus faire le lit à cause du poids des livres dont il était chargé; pas une chaise ne restait qui pût servir à son usage légitime; le parquet disparaissait sous des piles de volumes qui montaient jusqu'au plafond, et l'étroit chemin que Thomas ménageait de la porte à la cheminée finissait lui-même par être trop obstrué pour qu'il pût y poser son pas précautionneux et léger. Alors, quand il était, comme il le dit lui-même, littéralement *snowed up*, c'est-à-dire enseveli sous cette neige d'une nouvelle espèce, il fermait la porte à clef et allait s'établir dans une autre pièce, jusqu'à ce qu'enfin, la maison

(1) Voir sur *Coleridge* et *Wordsworth*, la *Revue* des 8 septembre et 1 novembre 1877.

tout entière se trouvant, chambre à chambre, envahie, sa famille fût *papered out*, — mise dehors par les papiers, — comme il le dit encore, et forcée d'aller chercher ailleurs une nouvelle habitation. Trois fois, dans le comté de Westmoreland, cette nécessité s'était présentée pour ses filles. Un de ses amis, le Révérend Francis Jacox, raconte que la maison de Lasswade près d'Édimbourg était la seule dont il ne les eût pas chassées par l'alluvion toujours montante de ses livres ; en le lui faisant remarquer, Mlles de Quincey riaient de l'imprudence qu'elles venaient de commettre en laissant, après un bain, sa baignoire vide un moment dans sa chambre. Instantanément de Quincey l'avait utilisée comme réceptable de matières littéraires, et, déjà pleine jusqu'aux bords de livres, de brochures, de journaux et de notes, il fallait renoncer à la recouvrer jamais.

Rien n'est plus vivant, plus joli que le portrait que nous a laissé Thomas Hood du candide savant au milieu, non de sa bibliothèque — de Quincey n'a jamais eu de bibliothèque, — mais de son déluge de livres. On le trouvait assis, tout à fait à l'aise, sur un petit îlot, c'est-à-dire sur un tabouret qui émergeait d'un océan de littérature allemande, grecque, latine, hébraïque, ancienne et moderne, dont les flots inondaient le plancher, battaient les murs de la chambre, les pieds des tables et les jambes de de Quincey lui-même. Ses visiteurs s'asseyaient sur quelque pile de livres, car personne ne se fût permis de débarrasser une chaise des papiers qui la couvraient : ne rien changer à l'arrangement bizarre des matériaux qu'il entassait était une loi pour quiconque ne voulait point désoler de Quincey. Dans cette étrange posture, on écoutait pendant des heures le divin philosophe, qui semblait moins parler que lire sur la muraille le sujet de ses discours. Il faisait des digressions savantes de tous les côtés ; mais, comme un musicien habile, il revenait par mille détours à son thème. On ne se lassait point de l'entendre, jusqu'à ce qu'enfin la faible rougeur fiévreuse qui animait ses joues disparût, que ses yeux perdissent leur éclat, qu'une ombre semblât s'étendre sur ce soleil d'intelligence. Les amis de de Quincey comprenaient à ces signes que le moment était proche où allait se trouver épuisée l'action de la drogue puissante dont les influences bonnes et mauvaises ont été si éloquemment décrites par le *mangeur d'opium anglais*. M. Hood, qui a été sous-directeur du *London Magazine* — le brillant recueil dans lequel les *Confessions de Thomas de Quincey* ont paru — raconte qu'il a conservé comme une relique une feuille manuscrite portant, dit-il, « l'estampille de l'auteur ». Cette estampille, c'est un large cercle brun-rouge produit par le fond mouillé d'un gobelet qui avait contenu un breuvage laudanisé.

De Quincey en avait commencé le désastreux usage à l'âge de dix-neuf ans. Il l'attribue à la nécessité où il avait été de rendre tolérables des douleurs de tête qu'il devait sans doute à ses jours faméliques et à ses nuits glacées pendant son année de bohème. Un étudiant en médecine, de ses amis, lui avait, paraît-il, donné le conseil de calmer par l'opium ses accès de névralgie. De Quincey découvrit un pharmacien « béatifique » qui, pour quelques pièces de monnaie de cuivre, se fit le ministre de plaisirs célestes. « La panacée était trouvée ! s'écrie-t-il dans ses *Confessions* ; j'avais rencontré au fond d'une boutique le secret de ce bonheur sur lequel les philosophes disputaient depuis des siècles ; désormais je pouvais l'acheter pour un sou et l'emporter dans la poche de mon habit. Je possédais des extases portatives ; on pouvait me les mettre en bouteilles, me les expédier par la diligence. — On croira que je veux rire en m'entendant parler ainsi, continue de Quincey ; je puis assurer le lecteur que nul ne rira longtemps qui en aura fait l'expérience. Un mangeur d'opium ne rit pas. Les plaisirs de l'opium sont graves, solennels. Celui qui les éprouve ne saurait, fût-il au comble des délices, se présenter avec le caractère de l'*allegro* ; il pensera, il parlera toujours comme il convient au *penseroso*. »

De Quincey est graduellement arrivé, s'il faut l'en croire, à absorber trois cent quarante grains d'opium ou huit mille gouttes de laudanum par jour.

A la suite de cet excès, il tomba dans ces rêves étranges dont les *Confessions* nous font un tableau si délicieusement littéraire. Il vivait, nous dit-il, un siècle en une nuit. Il avait des sensations parfois qui lui représentaient un millénaire. Dans les premiers temps de cette surexcitation cérébrale, il ne voyait que merveilles d'architecture, villes et palais tels que l'homme éveillé ne peut en contempler ailleurs que dans les nuages. Un peu plus tard, ce furent des lacs, des océans sans vagues, d'immenses nappes argentées ; ensuite arriva ce qu'il appelle « la tyrannie du visage humain » : des figures connues ou inconnues venaient le regarder en face ; des millions de têtes flottaient sur les eaux, les yeux grands ouverts et tournés vers lui ; des masques humains pavaient la terre ; ils se levaient, implorants, furieux, désespérés, par milliers, par myriades, par générations, par siècles ! Enfin, des extravagances d'imagination orientale, des animaux hideux, serpents, chimères, crocodiles, prirent possession de son cerveau débilité. Le crocodile surtout, le hideux crocodile avec ses yeux qui le guettaient, sa gueule entr'ouverte, ne lui laissa plus de repos. Il s'éveillait, et quels objets s'offraient à sa vue ? Sa femme qui allaitait son dernier enfant ! ses aînés qui se tenaient par la main, attendant respectueusement que *papa* ouvrît les yeux pour lui montrer leurs souliers neufs ou les habits avec lesquels on allait les faire sortir ! Et le malheureux rêveur, bouleversé par la révulsion de sentiments que ce constraste produisait, fondait en larmes en les couvrant de ses baisers.

Par un effort de volonté surhumaine, volonté qui faiblit plus d'une fois et laissa place à plus d'une rechute, de Quincey réduisit peu à peu sa dose d'opium à neuf grains par jour, environ deux cents gouttes de laudanum de Sydenham. Il parvint même, en 1848, âgé alors de soixante-trois ans, à s'en abstenir complètement pendant deux mois et un jour. Mais il trouva la vie tellement intolérable, en l'absence de ce « bonheur en bouteille » dont il avait depuis quarante-cinq ans l'habitude, qu'il y revint de propos délibéré, et non comme il l'avait fait souvent, par involontaire faiblesse.

L'opium n'a jamais produit chez de Quincey cet hébétement d'esprit, cet engourdissement de corps qui en sont, chez la plupart des organisations, les effets ordinaires. C'était, au contraire, sous l'action de ce poison que ses belles facultés prenaient leur essor. Pour que l'opium agisse de cette manière, il faut, dit-il, une prédisposition au rêve très-marquée chez le sujet : or, cette prédisposition existait chez lui à un tel degré qu'il avait eu, à l'âge de quatre ans, de véritables songes apocalyptiques. L'opium n'a point créé l'imagination de Thomas de Quincey ; la nature avait d'avance bourré de poudre son vaste cerveau : la drogue paradisiaque y a mis le feu et en a tiré des éclairs.

II.

Ceux qui vivront dans la société de cet extraordinaire esprit béniront les influences, toxiques ou autres, qui lui ont fait produire l'œuvre merveilleuse contenue dans les seize volumes dont on vient de donner une nouvelle édition (1). Si les *Confessions d'un Mangeur d'opium anglais* et les *Suspiria de profundis*, seules œuvres de Thomas de Quincey qui aient été traduites dans notre langue, n'ont pas étendu chez nous sa popularité au delà du cercle étroit des curieux et des lettrés, c'est que le style exquis du grand prosateur est de ceux qui, par leurs qualités même, se refusent à la traduction. De Quincey n'est pas seulement un philosophe, un érudit, un penseur, un écrivain de premier ordre ; il est surtout un écrivain anglais. Son style, ce n'est pas seulement *lui*, c'est aussi sa nation et son pays. Toutes ses phrases renferment de délicieux anglicismes, devant lesquels recule notre langue, naturellement un peu pédante et dédaigneuse. A chaque instant l'on trouve sous sa plume des phrases comme celles-ci : « L'irritation nerveuse *qui courait rapidement sur le disque de ma vie*... Cette lettre a été *parbouillie* en septembre qui s'en va, en octobre qui commence... Pope avait d'abord écrit son poëme comme une esquisse aérienne, mais il l'avait ensuite *bougrammé* et *crinolisé* avec une charpente de machine pour le tenir ferme et le rendre orbiculaire... les grammairiens *édentés sont banqueroutiers du mot propre*... etc., etc. » Le traducteur français des *Confessions* a dû avoir fort à faire avec un passage comme celui-ci : — nous ignorons comment il s'en est tiré, n'ayant pas lu sa traduction ; mais à sa place nous aurions été souvent « banqueroutiers du mot propre », à moins que nous n'ayions préféré l'être du sens vrai :

« Une horrible sensation me hantait à cette époque aussitôt que je voulais m'endormir : une espèce de pincement, je ne sais où, probablement dans la région de l'estomac, qui me forçait de jeter violemment mes jambes hors du lit. Je tombais sans cesse de sommeil et j'étais sans cesse réveillé. Le repos semblait être *lié mécaniquement à la nécessité* de son interruption spontanée. On eût dit une coupe graduellement remplie par *le débordement léthargique* de quelque fontaine naturelle, coupe *dont la plénitude* aurait exprimé symboliquement le repos complet ; puis ensuite, il semblait que le bouillonnement, l'écoulement torrentueux de l'eau débordante et tombant de toutes parts, interrompît tout à coup le sommeil que sa lente accumulation avait si naturellement produit. Régulières dans leur flux et reflux étaient ces alternatives de *secrets sommeils*, d'orageux réveils, qui *voyageaient* dans mon cerveau comme voyagent dans le firmament le crépuscule et l'aurore. Point de repos qui ne fût le prologue de la terreur ; point d'apaisement du pouls qui ne fût suivi d'une explosion soudaine de clameurs tonnantes et d'éruptions furieuses. »

Nous traduisons mot à mot pour donner un échantillon du style de de Quincey ; mais nous n'y parvenons point, même en suivant de près les inflexions du langage et les méandres de la pensée. De Quincey parle une autre langue que la langue vulgaire, parce que son imagination ne se déploie pas dans les conditions communes. Merveilleusement doué déjà par la nature, il recueille encore le bénéfice d'une ivresse enchantée. Comme il ne voit que palais d'une admirable architecture, que villes bâties en diamants et entourées de murailles d'or, que lacs d'argent et splendeurs de toute nature, il construit dans ses discours d'élégants édifices de mots, des cités aériennes d'images. Ne pensant point comme nous, il ne s'exprime point comme nous. Il y a des passages dans les écrits de de Quincey dont on ne peut comparer le style qu'à ces bacchanales antiques où le peintre a jeté dans une bruyante, mais harmonieuse mêlée mille détails d'un art accompli. Au milieu du laisser-aller de son ivresse, de Quincey reste un maître correct et sévère de la langue anglaise. C'est toujours dans la langue de l'Attique qu'il harangue la foule athénienne, comme disait dans sa jeunesse le proviseur de son collége. Les fortes études grecques, le respect des lettres latines et de la culture romaine — respect que de Quincey poussait si loin qu'il disait : « Si le temple de la civilisation était détruit, il suffirait des *Pandectes* pour le rebâtir en trois jours » — préserveront toujours un « barbare d'Occident » du malheur de violenter la grammaire. Dans les plus grands entraînements de son imagination d'artiste, l'auteur des *Confessions* reste un philologue logique, un puriste sévère. Mais s'il n'outrage jamais sa langue, il l'enrichit, il recule ses limites ; il profite amplement de l'heureuse élasticité de l'idiome anglais, sorti de tant de sources différentes, et son style capricieux, enroulé, pailleté, fulgurant, peut rarement être imité dans notre langue chaste et fière.

De Quincey avait commencé comme avait fini Homère : il avait erré dans les villages, recevant une obole pour salaire de ses chants. En fait, il avait eu le plus étrange commencement littéraire qu'un esprit original ait pu rêver. Quand il s'était échappé à seize ans de son collége, Thomas n'avait point cherché seulement le mystère de la vie de bohème à Londres, il avait aussi disparu pour un temps dans les montagnes du pays de Galles. Là, il s'arrêtait de porte en porte, séduisant les paysans par la douceur de son langage et s'insinuant dans la confiance de ces braves gens. On lui donnait un morceau de pain, un verre de bière et l'hospitalité pour la nuit. Le lendemain, il payait ses hôtes en se faisant leur secrétaire. Les jeunes paysannes qui ne pouvaient écrire osaient confier à un passant le secret de leurs amours ; leurs frères, moins timides, s'empressaient de les imiter. De Quincey trouvait un charme extrême à composer leurs épîtres amoureuses, et les Gallois, ravis de leur éloquent interprète, ne voulaient plus le laisser partir. « Une fois, dit-il dans ses *Esquisses autobiographiques*, on me retint trois jours dans un cottage, et l'on voulait me garder toujours. »

De ce poétique ministère à la situation de directeur et rédacteur en chef d'un journal politique, il y avait une chute profonde. Aussi de Quincey brilla-t-il beaucoup moins dans le second emploi que dans le premier. Il était trop savant, trop érudit, trop verbeux pour ce pugilat court et serré. Un homme qui ne pouvait écrire même des lettres à ses filles sans les charger de notes, d'appendices et de commentaires philologiques, n'était pas né journaliste. Il n'est resté que peu d'années directeur de la *Gazette de Westmoreland*. Les *Magazines* lui convenaient beaucoup mieux, surtout ceux qui ne cherchaient point une popularité facile, mais qui faisaient œuvre littéraire sérieuse. Au premier rang était le *London Magazine*, où Charles Lamb brillait de tout son

(1) *The Collected Works of Thomas de Quincey*. — 16 volumes in 8°. (Adam et Charles Black, Edimbourg, 1877.

éclat (1). Cet excellent Charles Lamb en fit ouvrir les portes à son ami, et les célèbres *Confessions du Mangeur d'opium anglais* en firent la gloire et la fortune. Après un tel succès, toutes les Revues, tous les recueils firent des avances à de Quincey. On lui offrait des prix extraordinaires, et aucun prix n'équivalait aux avantages qu'il apportait avec lui. Il écrivit successivement dans le *Fraser's Magazine*, le *Tait's Magazine*, le *Quarterly Magazine* de Londres, le *London Magazine*, le *Blackwood Magazine* d'Édimbourg, la *North British Review* et plusieurs autres périodiques. C'est là qu'ont paru d'abord les *Confessions*, puis des articles sur *les Essénien*, qui prouvaient d'immenses recherches, sur *le Style*, sur *Coleridge et l'Opium*, sur *Goethe*, *Foster*, *Hazlitt*, *Shelley*, *Keats* (2), *Sir James Mackintosh*, *le Marquis de Wellesley*; sur le *Protestantisme*, la *Littérature grecque*, les *Orateurs de la Grèce*, sur l'*Antigone* de Sophocle, *Homère et les temps homériques*; enfin, le plus considérable de tous ses essais, celui qu'il a consacré à Shakespeare, ouvrage important qui sert de réponse aux amis de de Quincey lorsqu'on leur oppose que le grand *essayiste* n'avait point la fixité qu'il faut à des travaux de longue haleine. L'*Encyclopédie britannique* a également bénéficié d'un très-grand nombre de bons articles fournis par de Quincey. Son roman de *Klosterheim* parut en un volume séparé, en 1834. *La Diligence*, *la Vision soudaine de la Mort*, des études sur *Milton*, sur la *Philosophie de l'histoire romaine*, sur *Ricardo*, occupèrent de Quincey jusqu'à l'année 1850. En 1850, se sentant à la fin de sa carrière, il céda aux instances de son éditeur et rassembla ses œuvres éparses. Elles ont paru en 1856; c'est de cette collection, augmentée depuis lors, que MM. Black, d'Édimbourg, viennent de donner une édition nouvelle.

Les *Collected Works* de Thomas de Quincey forment seize volumes dont voici les titres: *Confession d'un Mangeur d'opium anglais*; *Souvenirs des poëtes lakistes*; *Derniers Jours de Kant*; *la Diligence anglaise*; *Conversation avec Samuel Parr, etc.*; *Richard Bentley, etc.*; *le Protestantisme*; *les Maîtres de la Littérature*; *les Césars*; *le Style et la Rhétorique*; *Réflexions littéraires et philosophiques*; *Lettres et Conversations*; *Esquisses autobiographiques*; *Biographies*; *Susan et le préjugé*.

III.

On pourrait passer sa vie sans ennui et avec profit dans l'unique compagnie de Thomas de Quincey. Son œuvre est un de ces réservoirs de science, d'érudition et de philosophie, dans lesquels on peut puiser toujours et qui restent inépuisables. Les moindres écrits sortis de sa plume, les moindres billets familiers ont le charme qui vient de la force. Ce sont jeux d'Hercule enfant, que ses lettres à ses filles publiées pour la première fois par M. Page. Il était enfant et Hercule, en effet, ce grand érudit qui ne voulut jamais mettre ses intérêts dans les mains d'un homme d'affaires, de peur de laisser voir jusqu'à quel point allait en ces matières son imbécillité. Quand il s'interrompait au milieu d'un discours pour se tourner vers ses filles et leur traduire en langue vulgaire ce qu'elles ne pouvaient comprendre, il déployait la courtoisie et la bienveillance des forts; quand il priait ses éditeurs de ne lui donner de l'argent que pour les besoins du jour et qu'il s'épouvantait de la nécessité de faire un compte de quelques livres, il montrait un genre de faiblesse qui le rapprochait de l'enfance. M. Hill Burton, dans son *Bookhunter*, nous a laissé ce tableau d'après nature des ingénuités de l'ami qu'il désigne par le nom transparent de *Paparerius* :

« Ceux qui le connaissaient un peu l'appelaient un prodigue; mais ceux qui le connaissaient davantage n'auraient point eu l'idée d'associer à son caractère une notion quelconque de responsabilité en matières pécuniaires ou autres. Autant eût valu taxer de désordre le rossignol qui eût déchiré avec son bec un billet de mille livres et en eût fait des petits fragments de papier pour construire son nid. Une nécessité pressante le faisait seule songer à l'argent. Il allait frapper à une heure tardive à la porte d'un ami. Quand il était parvenu à se faire ouvrir, il expliquait de sa voix argentine et avec sa douce éloquence qu'il lui fallait une somme en espèces qui fussent courantes dans le royaume. Cette somme, déterminée par l'étendue de ses besoins, il la fixait hardiment à six shellings six deniers. Comme la surprise de son ami lui paraissait un signe d'inquiétude sur le remboursement futur d'une si grosse dette, il lui venait tout à coup à l'esprit un moyen de le rassurer. Il avait, pensait-il, un document dans sa poche qui pourrait calmer ses craintes. Après avoir retourné ses doublures et tiré mille objets divers, des livres surtout, il arrivait enfin à l'objet de ses recherches. C'était un morceau de papier chiffonné, mis en boule et réduit à la grosseur d'une noisette. Il le déployait, le frottait avec une petite brosse qu'il portait toujours sur lui (car il avait la manie de brosser tous les objets qu'il présentait, livres, manuscrits, monnaies, etc.) et le tendait à son ami. Celui-ci reconnaissait un billet de banque de cinquante livres sterling et bénissait l'étoile de de Quincey qui l'avait conduit à sa porte; car il eût été homme à donner son billet de douze cents francs au premier brocanteur venu contre la somme de six shellings six deniers. »

Il traitait les livres comme il traitait l'argent : une édition *princeps*, un exemplaire sur papier de Chine, une reliure en cuir de Russie, rien n'arrêtait sa main sacrilége quand il avait besoin d'une page ou simplement d'une feuille de papier dont les marges lui offrissent un champ pour écrire. Il lacérait tous ses ouvrages, et cet amour des livres qui semblait éclater dans ses entassements n'avait rien de commun avec celui du bibliophile. C'était une sorte de manie, car jamais il ne pouvait les consulter, dispersés qu'ils étaient dans un désordre sans nom. Sa bibliothèque, elle était dans le vaste crâne qui surmontait son faible corps. C'est une chose merveilleuse que cet auteur si exact, ce critique si sûr, cet érudit si universel, n'ait jamais eu besoin d'ouvrir les ouvrages qu'il citait à tout moment. Son éditeur M. Hogg rend témoignage du fait lorsqu'il dit : « Je ne me lassais pas de contempler M. de Quincey, quand il cherchait quelque chose. Il se renversait sur sa chaise, fermait les yeux : il avait trouvé ! »

On a fait tant de portraits écrits et peints de de Quincey que nous le connaissons comme s'il eût été des nôtres. Ses amis nous l'ont peint tantôt avec un petit corps d'enfant et une vaste tête de vieillard toute ridée, causant sans fin à leur foyer le soir, puis allant regagner sa maison, se trompant de porte et couchant dans la rue; tantôt se promenant la nuit dans la campagne, une lanterne à la main, coiffé d'un grand chapeau sous lequel sa petite et grêle personne semblait la tige d'un énorme champignon; tantôt jouant au milieu des enfants, qu'il adorait comme s'il eût été un petit enfant lui-même.

(1) Voy. sur *Charles Lamb* [illegible] 15 [illegible] 1857.

(2) Voyez sur *Keats* et *Shelley* [illegible] 21 [illegible].

Mais rien n'est plus fait pour graver sa vive image dans nos mémoires que les traits de sa bonté. Sa maison était la maison des pauvres, les mendiants s'amassaient sur son passage. Il leur prêtait une attention infatigable, écoutait leurs plaintes, ne les soupçonnait jamais de fraude et leur donnait tout ce qu'il possédait. Ses filles avaient des peines infinies à retenir le nécessaire pour le faire vivre. Il avait avec les pauvres un ton de déférence qui dépassait les bornes de sa courtoisie ordinaire. M. le professeur Masson, qui était venu des États-Unis pour voir le mangeur d'opium, raconte de lui un trait charmant :

« J'étais à sa table, dit-il, et pendant un silence quelqu'un me demanda ce que je pensais de l'Ecosse; j'allais répondre quand de Quincey, sortant de sa rêverie, me dit d'un ton de sollicitude paternelle : « La servante qui nous sert est Écos-« saise; peut-être avez-vous quelque chose de sévère à dire « sur son pays. Pour moi, je suis très-attaché à l'Église angli-« cane, mais je n'en parle jamais, pour ne pas blesser ses « sentiments. Dieu sait que le sort d'une pauvre servante « est déjà assez dur! S'il y a quelqu'un au monde à qui « je ne voulusse point faire de peine, c'est à une femme « pauvre, forcée de faire de rudes travaux. Parlez librement, « mais ayez, je vous prie, la bonté d'attendre qu'elle soit « sortie. »

Un gentilhomme, ajoute M. Masson, *est toujours un gentilhomme*. Nous dirons, nous, qu'un grand esprit n'est véritablement tel, que parce qu'il se rallume sans cesse au foyer de la vraie bonté.

LÉO QUESNEL.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

M. Thiers et le roi Louis-Philippe lors de la révolution de 1848.

Le *Fortnightly Review* publie dans sa livraison de novembre un nouveau fragment des *Conversations de M. Thiers*, ces curieux mémoires dictés, pour ainsi dire, par l'illustre homme d'État à son ami M. Senior. On se rappelle que le premier fragment, qui a été analysé ici-même (1), avait trait aux rapports personnels de M. Thiers et de Louis-Napoléon après l'élection du 10 décembre 1848. La Revue anglaise avait annoncé que la suite nous conduirait jusqu'au coup d'État de 1851; mais il y a un brusque retour en arrière et les confidences qu'on nous donne aujourd'hui racontent la révolution du 24 février.

En parlant à M. Senior des événements de 1848, M. Thiers ne s'est pas attaché à pénétrer les causes profondes ni les causes occasionnelles de la révolution; il s'est borné à retracer les scènes dont il avait été témoin, à peindre au vif le désarroi du Château à ce moment critique où, devant l'émeute grandissante, les plus sagaces perdent la tête et les plus fermes perdent courage, où l'obstination fait place à l'irrésolution, où l'on prend des conseils de toutes mains sans pouvoir se décider à en suivre aucun, où l'on ne sait ni résister ni céder à propos.

(1) Voy. la *Revue* du 6 octobre.

C'était au matin du 23 février. Un bataillon de garde nationale venait de croiser la baïonnette contre la troupe. Une autre colonne de garde nationale marchait sur le Palais-Bourbon pour sommer les députés de faire une Adresse au roi en faveur de la « réforme ». MM. Thiers et Odilon Barrot rencontrèrent cette colonne sur le pont de la Concorde. Odilon Barrot leur fit une longue harangue sur leurs devoirs; M. Thiers les traita tout simplement d'émeutiers. A eux deux ils les décidèrent à se retirer.

Pendant ce temps, on avait fait appeler au château le ministre de l'intérieur. Nous reprenons ici le récit de M. Thiers.

« M. Duchâtel trouva le roi et la reine consternés des nouvelles de la matinée.

« — L'affaire est très-sérieuse, dit le roi. M. Guizot a-t-il « confiance?

« — Nous n'éprouvons aucune crainte, répondit Duchâtel. « Sans doute l'affaire est, comme dit le roi, très-sérieuse; « mais nous sommes venus à bout d'insurrections plus redou-« tables. »

« La reine intervint alors avec beaucoup d'animation. « Il « est temps, dit-elle, de parler franchement. Je crois que « M. Guizot *n'apprécie pas* toute la gravité de la situation.

« — Il vaut mieux, dit Duchâtel, qu'il vienne et qu'il « s'explique lui-même. »

« Il retourna à la Chambre chercher Guizot et le ramena avec lui au château.

« Ce ne fut pas sans quelque inquiétude que je vis sortir Guizot. Je connaissais son impopularité; je savais que la foule le mettrait en pièces s'il tombait entre ses mains. J'avais moi-même été attaqué le matin, sur la place de la Concorde, et j'aurais été massacré sans quelques gardes nationaux qui étaient mes amis personnels. Mais Guizot connaissait probablement le danger : sa voiture, au lieu de prendre le chemin direct par la place, longea les quais, qui étaient garnis de troupes.

« Je ne puis vous garantir les détails de ce qui se passa entre le roi et Guizot. En comparant ce que le roi m'a dit, *à moi*, avec ce que Guizot a raconté à ses amis, qui me l'ont répété, je crois que voici la vérité : Guizot aurait déclaré qu'il fallait faire de deux choses l'une : si l'on était décidé à la résistance, dissoudre immédiatement la garde nationale; si l'on se résolvait à céder, accorder la réforme parlementaire.

« Le roi ne voulant pas du premier parti, Guizot ne voulant pas du second, et la nécessité de se séparer étant évidente pour tous les deux, le reste de la conversation fut une sorte de duel dans lequel le roi cherchait à se faire abandonner et Guizot à se faire congédier. Le roi soutient qu'il a réussi, c'est-à-dire que Guizot a donné sa démission; Guizot affirme qu'il a été congédié.

« Le roi eut ensuite à décider qui il ferait appeler. Il n'y avait à choisir qu'entre Molé et moi; Guizot fit pencher la balance en faveur de Molé. Il était environ une heure. Ce fut à quatre seulement qu'on put trouver Molé et l'amener au château. L'on avait perdu trois heures précieuses.

« Molé accepta et demanda s'il pouvait me prendre pour collègue.

« — Que dira l'Europe? répondit le roi. Que dira la Bourse « en apprenant que nous avons aux Tuileries une *si mauvaise* « *tête?* »

« Molé insista, et le roi céda, probablement avec l'arrière-pensée de se débarrasser de moi bientôt.

« Molé me fit dire qu'il allait venir me voir, ce qui me fit perdre plusieurs heures à rester chez moi à l'attendre. Quand il arriva et qu'il me fit son ouverture, je refusai sans hésiter.

« — Je n'entrerai jamais, lui dis-je, dans un cabinet dont « je ne serai pas le chef.

« — Voulez-vous du moins me donner vos amis, Rémusat « et Duvergier de Hauranne?

« — Certainement, répondis-je, s'ils y consentent, et je « vous aiderai de tout mon pouvoir. Je ferai tout pour vous, « excepté d'être votre collègue. »

« Il continua ses démarches pour trouver des collègues, vit ses ouvertures repoussées par quelques-uns, ne put décider le roi à en accepter d'autres, et dut à la fin remettre au roi les pouvoirs qui lui avaient été confiés, après avoir gaspillé sans fruit cinq ou six heures irréparables. »

La journée du 23 février s'était perdue dans cette vaine tentative pour constituer un ministère Molé. Dans la soirée, le roi se résigna à recourir à la *mauvaise tête*, dont, en somme, la franchise et la pétulance ne lui déplaisaient point. Il se sentait plus à l'aise avec M. Thiers qu'avec M. Guizot. De son côté, M. Thiers appréciait la finesse et la sagacité de Louis-Philippe. Leurs esprits se convenaient autant que leurs caractères se convenaient peu. Chacun voulait en faire à sa tête, ce qui rendait impossibles entre eux les relations de souverain à ministre. La grande querelle était toujours la question des dépêches. Le roi voulait les voir, M. Thiers ne voulait pas les lui montrer. Tout au plus consentait-il à lui communiquer les dépêches officielles, sous la condition expresse que Louis-Philippe n'y changerait rien. Quant aux notes confidentielles, elles ne passaient pas par les Tuileries.

M. Senior avait mis dans la bouche de M. Thiers un portrait du roi qui était peu flatté. Lorsqu'il soumit le manuscrit à son illustre ami, celui-ci réclama contre l'interprétation donnée à ses paroles. Le *Journal* lui faisait dire que « l'opinion générale de la bourgeoisie, à la fin du règne de Louis-Philippe, était que l'entêtement et la *fourberie* formaient le fond du caractère du roi », et que « la bourgeoisie avait raison quant à l'entêtement, mais pas tout à fait raison quant à la fourberie : le roi était *fin* et *rusé*, mais non point *fourbe* ».

Quand on lut ce passage à M. Thiers, il le rectifia dans les termes suivants : « Vous me faites dire que Louis-Philippe était *fin* et *rusé*. C'était vrai ; mais, dit ainsi sans explication, cela a l'air d'insinuer qu'il était faux, et il n'était pas faux. Il avait une volonté forte et des plans arrêtés, et il venait souvent à ses fins par des moyens indirects ; mais ces moyens n'étaient pas déloyaux. »

Il ajouta que du moment qu'il revoyait le récit de M. Senior, il en devenait responsable et ne pouvait, par conséquent, laisser passer des inexactitudes. Nous donnons ces détails pour montrer l'autorité qui s'attache au document que nous analysons.

Nous reprenons notre récit. Dans la nuit du 23 au 24 février, un aide de camp du roi, le général de Ponthais, vint chercher M. Thiers pour le prier de constituer un nouveau cabinet. M. de Ponthais n'arriva à la place Saint-Georges qu'à deux heures du matin. M. Thiers dut franchir des centaines de barricades pour parvenir jusqu'aux Tuileries. Il rencontra dans l'antichambre M. de Montalivet et les ducs de Nemours et de Montpensier, qui lui dirent : « Surtout, ménagez le roi ! » — « Comme si c'eût été le moment de semblables considérations ! » remarque M. Thiers. Et il continue :

« Le roi avait toujours eu du goût pour moi. « Quand je ne « l'aimais plus, disait-il, toujours il me plaisait (1). » Cette fois-ci, pourtant, il me reçut froidement :

« Eh bien, me dit-il, m'avez-vous fait un ministère?

« — Un ministère ! mais, sire, je viens de recevoir à l'in- « stant l'ordre de Votre Majesté.

« — Ah ! vous ne voulez pas servir sous mon règne? »

« C'était une allusion à l'un de mes anciens discours. J'avais réellement dit que je ne servirais plus pendant son règne.

« Cela m'irrita, et je répondis : « Non, sire, je ne veux pas « servir sous votre règne. »

« Ma mauvaise humeur le calma.

« — Allons, dit-il, parlons raisonnablement. Qui pouvez- « vous prendre pour collègues?

« — Odilon Barrot, répondis-je.

« — Bon, répliqua le roi.

« — M. de Rémusat.

« — Passe pour lui.

« — Duvergier de Hauranne.

« — Je ne veux pas en entendre parler.

« — Lamoricière.

« — A la bonne heure ! Maintenant, allons aux choses.

« — Il faut la réforme parlementaire, dis-je.

« — Quelle absurdité ! répondit-il. Vous aurez une « Chambre qui fera de mauvaises lois et qui nous amènera « peut-être la guerre.

« — Je ne demande, répliquai-je, que cinquante ou cent « mille électeurs de plus ; ce n'est pas une grande concession. « Il faudra, de plus, dissoudre la Chambre actuelle.

« — Impossible ! Je ne veux pas me séparer de ma majo- « rité.

« — Mais, si vous m'ôtez les instruments dont je compte « me servir et que vous me refusiez les mesures que je pro- « pose, à quoi puis-je vous être bon?

« — Vous aurez Bugeaud pour commandant en chef. Il « écrasera l'émeute, et après ça nous verrons (2).

« — Bugeaud augmentera l'irritation.

« — Non, répondit le roi, il inspirera la terreur, et la ter- « reur est ce qu'il nous faut.

« — La terreur peut servir quand elle est appuyée par « une force suffisante. Avons-nous cette force?

« — Allez, mon cher, dit le roi, allez voir Bugeaud ; causez « avec lui, trouvez des ministres, et revenez ici à huit heures « demain matin ; et nous verrons.

« — Nous ne sommes pas encore ministres, objectai-je.

« — Non, vous n'êtes engagé à rien et moi non plus, ré- « pondit le roi. Mais, quelle que soit la combinaison adoptée, « vous en serez le chef.

« — Cela me convient, répliquai-je, car je suis décidé à ne « jamais entrer dans un cabinet dont je ne serais pas le chef. »

« Cela s'accordait aussi avec mes engagements vis-à-vis de Barrot, car nous étions convenus de ne pas être ministres l'un sans l'autre, et il était entendu que je serais président du conseil.

« — Maintenant, dit le roi, il faut faire insérer au *Moniteur* « que vous et Barrot êtes ministres.

« — Mais, dis-je, nous ne le sommes pas encore, et peut- « être ne le serons-nous jamais.

« — N'importe, reprit le roi ; il me faut vos noms.

« — Le mien, répliquai-je, est au service de Votre Majesté, « mais je ne puis disposer de celui de Barrot.

« — Nous ne dirons pas, répondit-il, que vous avez accepté, « mais seulement que vous avez été chargé de constituer un « cabinet. »

---

1 [illegible]

2 [illegible]

« Je me préparais à écrire la note.

« — Non, dit le roi en m'ôtant la plume des mains, je vous « servirai de secrétaire. »

« Et il écrivit une note portant que « MM. Thiers et Odilon « Barrot étaient chargés par le roi de former un nouveau ca- « binet. »

« J'inférai de cette conversation que le roi ne se rendait pas compte de la gravité du péril; que, lorsqu'il comprendrait bien le danger de sa situation, nous aurions peu de peine à triompher de ses objections contre tels ou tels hommes et telles ou telles mesures, et qu'il s'empresserait de nous mettre de côté sans scrupule dès que nous l'aurions tiré de l'embarras où il se trouvait.

« En le quittant, j'allai chez Bugeaud. Je le trouvai inquiet et agité. « Il n'y a pas deux heures que je suis nommé, me « dit-il; je ne sais pas avec qui j'agis, ni quels sont mes « moyens d'action; mais, autant que je puis en juger, ces « moyens sont peu de chose. Je n'ai pas seize mille hommes; « ils sont fatigués, démoralisés... »

« J'allai ensuite chercher mes collègues. Barrot, Rémusat, Duvergier de Hauranne et Lamoricière furent très-bien. Ils consentirent à entrer au ministère, quoiqu'ils ne crussent guère à la stabilité du trône. Passy refusa, Dufaure aussi. Cependant Barrot protesta contre le choix de Bugeaud.

« Si nous devons apaiser le peuple, disait-il, ne nous embar- « rassons pas de l'homme le plus impopulaire de Paris. »

« Je défendis Bugeaud en disant : « Nous allons probable- « ment avoir une bataille furieuse; ne nous privons pas des « services du premier soldat de l'Europe. »

« Cette discussion avait lieu chez moi. Il était près de sept heures du matin. Nous partîmes pour les Tuileries. En route, je reçus un billet de Bugeaud. Il répétait ses plaintes sur la faiblesse et la fatigue de ses troupes et ajoutait, ce qui était une nouvelle pour moi, qu'à l'exception de la division Bedeau, les troupes n'avaient que dix cartouches par homme.

« Tout le long du chemin, à chaque barricade et à tous les rassemblements, nous assurions au peuple que le ministère était changé et qu'on allait faire tout ce qui serait juste. On nous répondait en criant : « Le roi nous trompe! On va nous « égorger! On va nous mitrailler!

« — Non, disions-nous, on ne veut pas vous mitrailler. « Voyez Barrot, voyez Thiers. Nous sommes ministres, nous « ne sommes pas des égorgeurs.

« — Mais Bugeaud! mais Bugeaud (1)!

« — Bugeaud ne vous fera pas de mal, leur disais-je. Dé- « faites les barricades, et tout ira bien. »

« Dans plusieurs endroits ils défirent les barricades. Néanmoins tout cela produisait une grande impression sur Barrot. Il répétait sans cesse : « Bugeaud va bien avec Guizot, mais « pas avec nous. Que Guizot et Bugeaud écrasent la résistance. « C'est leur métier. Le nôtre est de concilier. »

« C'est rue Sainte-Anne que nous vîmes le premier combat.

« Les troupes et le peuple tiraillaient les uns sur les autres par les fenêtres et dans la rue. Je fis cesser le feu des troupes et nous passâmes en courant sous celui du peuple, sans accident. Un homme est venu plus tard me demander une place, sous prétexte qu'il avait couru à côté de moi rue Sainte-Anne et qu'il m'avait couvert de son corps.

« Dans la cour des Tuileries, nous trouvâmes les ducs de Nemours et de Montpensier avec Bugeaud. Je leur dis à tous des injures, sans ménagements : « Il y a deux jours, dis-je « aux princes, que vous êtes sur le bord d'une bataille, et « vous n'avez pas de munitions!

« — Nous en avons envoyé chercher à Vincennes.

« — A Vincennes! et par qui?

« — Par un bataillon de chasseurs d'Orléans, et par le plus court chemin.

« — Vous nous avez privés d'un de nos meilleurs régi- « ments, et dans trois heures le régiment et les munitions « seront aux mains des insurgés. Et cela quand vous aviez la « Seine à votre porte! quand vous pouviez envoyer à Vin- « cennes des artilleurs déguisés en paysans qui, en deux « heures, nous auraient amené au Louvre les munitions « cachées dans des bateaux, sous de la paille et du bois! »

« Voilà ce que c'est que d'avoir affaire à des princes. Ils se fient aux autres. Ils ne savent pas ce que nous autres, gens d'affaires, nous apprenons par une triste expérience : c'est que l'homme est naturellement poltron, menteur et fainéant. Les princes croient ce qu'on leur dit et ils se perdent.

« Le roi et les princes croyaient Duchâtel et Guizot. Duchâtel et Guizot croyaient qu'il y avait trente mille hommes à Paris, quand il n'y en avait pas seize mille. Ils croyaient que les troupes avaient des vivres et des munitions, quand elles n'avaient ni les uns ni les autres.

« Nous entrâmes dans le cabinet du roi. Il venait de se lever. Il jeta un regard défiant à Duvergier. Pourtant, il fit un effort et dit :

« — Je les accepte tous. Venons aux choses.

« — Il nous faut une dissolution, dis-je.

« — Impossible! je ne peux pas me séparer d'une majo- « rité qui comprend si bien ma politique.

« — Il nous faut la réforme.

« — Nous verrons cela après la crise. Ce n'est pas de ces « éventualités que je veux vous parler. Que faut-il faire « aujourd'hui? Que faut-il faire en ce moment même?

« — Sire, répliquai-je, nous ne sommes pas ministres et, « si nous l'étions, nous ne serions pas des ministres de répres- « sion. M. Guizot est toujours ministre; Bugeaud et lui sont « les personnes qu'il faut pour écraser l'émeute. Je n'ai pas « le droit de donner un avis.

« — Ne parlez pas de bêtises constitutionnelles, dit le roi. « Vous savez qu'il n'est pas question de Guizot, que je n'ai « confiance qu'en vous. Que faut-il que je fasse?

« — D'abord, je crois que Lamoricière serait plus popu- « laire, comme commandant de la garde nationale, que « Bugeaud. Gardez Bugeaud pour commandant en chef, mais « donnez la garde nationale à Lamoricière.

« — Mais Lamoricière voudra-t-il servir sous Bugeaud?

« — De tout mon cœur, dit Lamoricière. J'ai été toute ma « vie sous ses ordres.

« — En second lieu, repris-je, j'apprends que nous n'avons « pour ainsi dire pas de munitions. Il ne me semble pas que « nous devions prendre l'offensive avant de savoir ce que « nous pourrons tirer de Vincennes. Et, en dernier lieu, nos « petites forces me paraissent trop éparpillées. Nous n'avons « pas plus de sept bataillons au quartier général, et on me dit « qu'ils ne comptent pas plus de cinq cents hommes chacun. « Il me semble qu'il faudrait rappeler Bedeau et les autres « détachements et concentrer le tout dans les Tuileries et aux « environs.

« — Ce que vous dites me paraît tout à fait juste, répondit « le roi. Allez parler à Bugeaud. »

« Nous y allâmes. Il reçut admirablement Lamoricière.

« — Vous ne pouviez pas, dit-il, me donner un meilleur « second. »

« Il prit le manteau d'un officier et le jeta sur les épaules de Lamoricière pour cacher son costume civil.

« — Nous pensons, ajoutai-je, qu'il conviendrait de sus- « pendre les opérations offensives jusqu'à ce que les muni- « tions soient arrivées, peut-être même jusqu'à ce que nous « sachions l'effet produit par le changement de ministère. « Nous sommes aussi d'avis qu'il vaudrait mieux concentrer « les troupes dans le château et à ses abords.

(1) Toute cette conversation est en français dans l'original.

« — Je suis absolument de votre avis, répartit Bugeaud. Le « premier point est déjà chose faite, et je vais donner immé- « diatement aux troupes l'ordre de se replier sur les Tuile- « ries. »

« Il dicta en effet un ordre à Bedeau de se retirer par les boulevards et la rue de la Paix. Les autres détachements reçurent de même l'ordre de se replier sur les Tuileries.

« Un instant plus tard arriva, à travers mille dangers, un messager de Delessert. Il nous annonça que la préfecture de police était cernée, et que Delessert demandait qu'on maintînt les communications ouvertes entre lui et le château. On envoya du Louvre deux cents gardes nationaux, autant de soldats de la ligne, et Saint-Arnaud. Ils prirent les quais. A leur approche, les barricades étaient abandonnées ; mais à peine eûmes-nous vu disparaître la dernière de leurs baïonnettes sous la porte de la préfecture, que les barricades se regarnirent. Le seul résultat fut d'avoir diminué notre petite garnison de quatre cents hommes. Quand la population est avec vous, une barricade prise vous reste; avec une population hostile, elle est aussitôt reperdue que prise. »

Les ordres du maréchal Bugeaud avaient été donnés trop vite; ils étaient mal rédigés. Celui qui était adressé au général Bedeau lui prescrivait un long détour; les autres n'indiquaient pas aux troupes le chemin à suivre. D'autre part, les insurgés grossissaient. Le mouvement commença avec des airs de retraite, presque de déroute. Des bataillons entiers, coupés de leur artillerie, démoralisés, mirent la crosse en l'air. Au château, M. Thiers luttait vainement contre l'influence de M. Guizot, retiré dans les appartements privés de la famille royale. A chaque proposition de son nouveau ministre, Louis-Philippe allait consulter l'ancien et revenait avec une réponse négative. C'est alors que M. Thiers prononça le mot célèbre : « La marée monte, — monte; — dans deux heures peut-être nous serons tous engloutis. »

Elle montait, en effet, avec une force irrésistible. Quelques heures plus tard, le général Lamoricière, s'avançant vers les barricades de la rue de Rivoli pour lire aux insurgés l'abdication de Louis-Philippe, fut accueilli par un feu de mousqueterie qui tua son cheval sous lui. En tombant, il donna le papier à M. Lagrange, qui essaya de le lire.

« Il était trop tard. Nous étions dans les mains des *rouges*. Lamoricière fut sauvé par deux insurgés qui avaient servi sous lui en Afrique. Je ne vous fatiguerai pas, dit en terminant M. Thiers, du récit de mes aventures en retournant place Saint-Georges. Après l'avoir échappé belle plusieurs fois, je regagnai ma maison, où je trouvai les miens sains et saufs. »

Interrogé par M. Senior sur les chances qu'il y avait encore, lorsque le roi l'envoya chercher, le 24 février, à deux heures du matin, d'éviter la révolution, M. Thiers lui déclara qu'à son avis la résistance n'était plus possible dans Paris. En revanche, il était persuadé que si Louis-Philippe avait voulu se retirer à Saint-Cloud, comme il le lui conseillait, et faire de là le siége de la capitale, il aurait écrasé l'insurrection et serait resté roi de France. Rappelons à ce propos que les conversations de M. Thiers avec M. Senior eurent lieu en 1852 ; on y voit donc indiqué d'avance le plan que M. Thiers devait suivre plus tard, le 18 mars 1871, jour où éclata la Commune, quand le soir il prit la brusque résolution de faire sortir toutes les troupes de Paris, occupé par l'insurrection, pour les concentrer à Versailles et reprendre la capitale en l'assiégeant.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le ministère, contre toute vraisemblance, a survécu au Jour des morts. Il tient bon contre la rafale. Son entêtement à se survivre aura coûté à l'industrie, au travail, aux intérêts conservateurs, quelques millions de plus.

Si M. le duc de Broglie actuel, qui doit être un peu dévot puisqu'il est un grand clérical, avait été prier et méditer sur la tombe paternelle, il eût peut-être entendu un écho sortir de cette tombe et lui envoyer des paroles prononcées il y a plus de soixante ans par celui dont il compromet le nom et dont il soufflette la renommée.

Voici, par exemple, ce que disait à la Chambre des pairs, le 8 février 1817, le duc de Broglie :

« Combien n'avons-nous pas vu de gouvernements, sous un nom ou sous un autre, réussir à se lancer tout seuls au milieu de la société après l'avoir dépouillée de ses droits, après l'avoir réduite à l'état de défense naturelle? Combien leur a-t-il fallu de temps pour tomber abîmés sous cette force gigantesque que nul bras n'est habile à soulever? »

Voilà ce qu'on eût pu répliquer hier et avant-hier aux orateurs du ministère, quand ils prétendaient représenter la moitié de l'opinion de la France.

Flétrissant les prétendus gouvernements sauveurs qui, déjà en 1817, parlaient du péril social et du radicalisme, le duc de Broglie disait avec l'autorité qu'il n'a pas léguée à son fils :

« Je n'ai jamais cru, je ne croirai jamais qu'un gouvernement quelconque ait le droit de tromper les hommes pour leur bien, de les livrer à de vaines apparences, d'engourdir leur activité par des pratiques insignifiantes et d'esquiver ainsi la liberté. »

Voilà encore des paroles à méditer. M. Jules Ferry eût pu les ajouter à la péroraison de son discours, et les constitutionnels du Sénat feraient bien de les rappeler à l'orgueilleux qui vient solliciter leur protection.

« Je crois, disait le duc de Broglie au ministère, qu'il est de devoir religieux de mettre une digue à ces entreprises imprudentes. Les corps politiques sont responsables des révolutions : s'ils défendaient avec vigueur les droits qui leur sont confiés, l'équilibre se maintiendrait, et la nation ne s'éloignerait pas du gouvernement.

« Ce ne sont jamais les ressources qui manquent, ce n'est jamais l'énergie nationale.

« Ne l'avons-nous pas vu plus d'une fois? A peine le pouvoir oppresseur est-il tombé, tout se relève; on rencontre, comme par miracle, ce qu'on ne soupçonnait nulle part, l'argent, la volonté, le courage; toute la nation est debout au même instant. »

Il ne faudrait pas même un effort pour que le pays se relevât de l'humiliation actuelle. Il n'a pas même besoin d'énergie. Du jour au lendemain, d'une heure à l'autre, si le gouvernement mort qui s'attarde aux branches tombait comme une feuille sous le vent, le calme, le silence, le travail et la confiance rayonneraient en dissipant la brume.

Jamais il ne fut si facile de renouveler le pouvoir, et jamais il ne fut si périlleux de le voir s'obstiner.

M. de Fourtou s'était permis, avec l'ignorance qui caractérise un collègue de M. Brunet, d'évoquer à l'appui des candidatures officielles le souvenir de Casimir Périer. Le petit-fils du grand ministre conservateur a relevé ce rapprochement comme un outrage et a fait des commentaires que M. de Fourtou n'eût pas signées. Ce n'est pas M. de Broglie qui oserait jamais lire à la tribune les discours de son père !

II.

Puisque je suis en veine de citations, il me sera permis de conseiller au maréchal de Mac-Mahon la lecture des *Mémoires de Louis XIV* (édités par M. Dreyse). Celui-là fut l'inventeur de ce *mot* si peu haïssable aux yeux des gouvernements absolus et dont M. le Président de la République a voulu taler quand il a dit : *mai parlement*.

Eh bien ! puisqu'il est décidé à aller *aux pièces*, le Maréchal ne saurait mieux faire que de chercher dans les *Mémoires de Louis XIV* la formule mise à la portée des *exécutifs* qui n'aiment pas d'un amour tendre les *législatifs*.

Le roi de France était impatienté de ne pouvoir traiter seul à seul de la paix ou de la guerre avec le roi d'Angleterre : la révolution anglaise avait armé le Parlement.

« Il est certain, disait Louis XIV à son fils, que cet assujettissement, qui met le souverain dans la nécessité de prendre la loi de ses peuples, est la *dernière calamité où puisse tomber un homme de notre rang*. Je vous ai fait voir ailleurs, mon fils, la misérable condition des princes qui commettent leurs peuples et leur dignité à la conduite d'un premier ministre ; c'est peu, auprès de la misère de ceux qui sont abandonnés à la *discrétion d'un peuple assemblé*. Plus vous lui accordez, plus il prétend ; plus vous le caressez, plus il vous méprise, et ce dont il est une fois en possession est retenu par tant de bras qu'on ne le peut arracher sans une extrême violence. »

III.

Le ministère a distribué des croix aux journalistes dont il s'était servi. On s'est demandé quels services exceptionnels avait bien pu rendre M. Albert Millaud, et l'on a cru que c'était surtout l'auteur de *Madame l'Archiduc* que les ministres du *duc* de Magenta avaient voulu encourager.

Non, c'est le poëte du *Figaro*, l'émule de M. Doncieux.

Il ne faut pas oublier l'acharnement poétique avec lequel M. Millaud s'est attaqué à M. Thiers, et l'on a cru que la croix d'honneur seule pouvait payer ce délicieux quatrain, inscrit peut-être sur des albums ministériels :

> On dira, quand il sera mort,
> Pour glorifier sa mémoire :
> « Était-ce celui qui voulut encor
> De délivrer le territoire ! »

Voilà le titre sérieux de M. Albert Millaud à la décoration. Un de ses camarades disait :

— C'est une croix sur un crachat.

IV.

A propos de poëtes, je tombe sur un article de M. Émile Zola qui attaque les Académies, l'École de Rome, avec quelque raison et beaucoup de paradoxes, et qui pose en théorie que la victoire est *aux reins solides* ; il ajoute tout aussitôt :

« Je trouve, par exemple, qu'on abuse étrangement d'Hégésippe Moreau... Il était un *poëte médiocre*. Sa grande habileté a été de mourir comme il est mort. »

Je trouve, moi, M. Zola bien cruel pour un poëte qui n'a pas chanté longtemps, mais qui n'a été interrompu par la mort qu'en chantant la liberté. Je doute que l'auteur de *L'Assommoir* ait lu *le Mysoldes* : il trouverait des vers égaux par l'harmonie, par l'allure, par l'énergie, par le sentiment, aux plus harmonieux, aux plus corrects, aux plus fiers, aux plus tendres de toute la poésie contemporaine.

Je n'ai pas la place pour des citations nombreuses ; mais je me souviens de cette fin de pièce adressée à M. Firmin Didot par le poëte, qui avait été ouvrier compositeur et qui se plaignait d'une façon touchante des conseils orgueilleux donnés par les livres :

> Hélas ! pourquoi faut-il qu'avec ton jeune cœur,
> Comme tant de poëtes [illegible] ivresse !
> Les chansons [illegible] de gloire, par mes soins reprendraient,
> Qui occupent mes soirées, ont [illegible] mes nuits,
> Les ouvriers, mes frères ! [illegible] des [illegible].
> Semblable [illegible] qui, pr[illegible] [illegible]
> Avec [illegible] qu'il ne [illegible] pas,
> Sait [illegible] [illegible] et rêve les [illegible]...

Hégésippe Moreau avait toutes les qualités d'un vrai poëte. Sa maladresse, et non son habileté, fut de mourir jeune. Son excuse est d'être mort à l'hôpital ; ce qui prouve qu'il ne pouvait guère faire autrement.

L'*Epître à Merlin de Thionville*, celle à *M. Opoix, le Poëte en province* et des poésies légères qui portent toutes une larme sur le bout de leurs ailes, réfuteraient facilement, si j'avais le loisir de discuter, le dédain de M. Zola pour certains poëtes, qui n'est que le dédain pour la poésie.

Pourtant M. Zola est poëte, et ses comparaisons en prose ont parfois même une audace et une licence que les poëtes les plus excentriques ne se permettraient pas. Je lis, par exemple, à la fin de cette sentence contre les poëtes qui n'ont pas les reins solides, cette phrase poétique : « L'écrivain qui apporte un monde *accouche* toujours de ce monde. »

Voilà, pour un réaliste, une hypothèse téméraire. Je ne crois pas commettre une indécence en disant que je voudrais bien voir M. Zola accoucher.

V.

De M. Zola à M. Glais-Bizoin, la transition est facile, puisque M. Zola fut le secrétaire de M. Glais-Bizoin pendant la guerre. Ils devaient s'entendre en politique, puisque l'un et l'autre étaient républicains et patriotes ; je doute qu'ils se soient jamais entendus en littérature.

M. Glais-Bizoin était un romantique byronien. Il a même composé sur lord Byron un drame à outrance, que l'Odéon s'est obstiné à refuser, que le Théâtre-Français n'a pas connu, mais qui contenait des scènes intéressantes. J'ai lu cette œuvre éminemment fantaisiste. Je n'ose en donner l'analyse, car j'ai peur de la confondre avec un drame de M. Ancelot sur le même sujet, que M. Glais-Bizoin invoquait beaucoup afin de justifier son audace.

Quant au *Vrai Courage*, refusé avec persistance à Paris,

représenté à Genève devant un auditoire bienveillant et stoïque, ce fut l'erreur d'un vieux parlementaire plus préoccupé du courage *civique* que des vraies notions du théâtre. Je me souviens d'une scène dans laquelle un chien hydrophobe allait se précipiter dans la rivière, qui excitait invariablement l'hilarité des auditeurs ; car il y eut plusieurs lectures à haute voix, dans divers salons de Paris, de cette œuvre estimable du plus estimable des hommes.

M. Glais Bizoin a été toute sa vie député, et député de l'Opposition. Il ne fit que rarement des discours, mais il fit souvent des interruptions, et ses interruptions valaient bien des discours. Spirituel, intrépide, honnête, entêté dans son esprit et dans son honnêteté, il était le type du bourgeois libéral intraitable. Sa qualité de Breton aidait à ses vertus parlementaires.

On dit que ce railleur est mort confessé par l'Eglise ; c'est possible. Mais je sais que, du vivant de sa raison, il ne se faisait pas faute d'épigrammes contre les cléricaux et leurs miracles. J'ai sous les yeux une lettre dans laquelle il me promet de prier pour moi « Notre-Dame de la Tour-de-Cesson, tout aussi puissante que toutes les autres, bien qu'elle ne fasse pas tant de réclames ».

VI.

On a enregistré également la mort d'un ancien sénateur et ancien ministre de l'empire, M. Lefebvre-Duruflé. Des infortunes financières, des responsabilités imprudemment encourues avaient attristé vers la fin de sa vie ce vieillard mort à quatre-vingt-cinq ans.

Je ne dirai rien de la carrière politique de M. Lefebvre-Duruflé. Sous la Restauration, il concourut à la fondation du *Nain jaune;* en 1817, il collaborait à l'*Almanach des modes* et écrivait un livret d'opéra-comique intitulé *Zirphile et Fleur de myrte.* L'empire l'enleva à la littérature, qui l'élevait peu, en fit un ministre du commerce, un sénateur, un grand-officier de la Légion d'honneur.

Hélas! les affaires politiques, sous l'empire, conduisaient fatalement aux affaires de Bourse. M. Lefebvre-Duruflé suivit la pente, il se heurta à la police correctionnelle. *Zirphile et Fleur de myrte* ne purent le sauver. Ces deux héros d'opéra ne le sauveront pas davantage, comme écrivain, de l'oubli dans lequel il est entré.

VII.

Il y a quinze jours, je crois, je parlais de Gustave Mathieu, le vieux poëte mort près des arbres de Fontainebleau. Celui-là, puisqu'il vécut, avait les *reins solides;* mais il avait moins d'ambition que d'amour pour la poésie, et M. Emile Zola, qui ne le connaît pas, pourrait dire de lui comme d'Hégésippe Moreau : « C'est un poëte médiocre. » Eh bien! non, celui-là encore était un poëte véritable. On a reproduit son poëme fantastique publié dans *la Cloche*, le *Sire de Gaudéru.* Je retrouve une pièce de lui, *la Chasse du peuple*, qui a des allures étranges et grandioses. Je ne veux citer que l'épilogue. Le poëte a raconté la poursuite des rois, des tyrans de toute sorte, traqués comme des bêtes fauves à travers les halliers. Après la dernière fanfare, il s'arrête et d'un ton grave, recueilli, il dit :

[illegible]

Cette strophe, après l'hallali sanglant, a une sérénité, une fraîcheur et une grandeur qui me paraissent le signe de la vocation authentique : on ne dira plus que Gustave Mathieu est seulement le poëte de la treille.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Le 16 mai a été avant tout une entreprise électorale. Empêcher la république de s'établir pacifiquement et les républicains de gouverner, tel était le but ; pour y parvenir, faire marcher la France, remplacer la majorité républicaine de 1876 par une majorité composée des partis hostiles, tel était le moyen.

Dès le premier jour, tout le monde a compris qu'au bout de la prorogation de la Chambre des députés il y avait sa dissolution prochaine, et l'on ne s'est pas trompé. Tout le monde s'est attendu à des élections nouvelles ; on croyait seulement qu'elles ne seraient pas si longtemps et si inconstitutionnellement retardées. C'est en vue de ces élections et pour se rendre maître du pays que le ministère a d'abord bouleversé l'administration, envoyé partout ses préfets et sous-préfets de combat ; c'est en vue des élections qu'il a persécuté la presse, arrêté les journaux, multiplié les procès ; c'est en vue des élections qu'il a destitué les juges de paix, révoqué et suspendu les maires, installé les commissions municipales, fait diffamer les républicains dans le *Bulletin des communes.* C'est en vue des élections que M. le maréchal s'est promené par la France, prononçant des discours, semant les décorations. Quand enfin on a pensé que l'œuvre de domination était accomplie, quand les subtilités d'interprétation n'ont plus permis de différer davantage, on s'est décidé à convoquer les électeurs. On a pratiqué la candidature officielle sans vergogne ni scrupule : les candidats du Maréchal se sont étalés partout sur le papier blanc de l'administration ; les fonctionnaires de tout ordre ont été transformés en agents électoraux ; les procès contre les candidats hostiles ont redoublé ; on s'est appliqué tantôt à corrompre le suffrage et tantôt à l'intimider ; M. le maréchal, en deux manifestes, s'est adressé directement à la France, menaçant le pays de voir se prolonger la crise dont tous les intérêts souffraient si le pays ne lui envoyait une Chambre docile. On sait à quel résultat ont abouti tous ces efforts.

Il était naturel que la première chose dont la Chambre des députés, trouvant devant elle à son retour le ministère res-

ponsable, lui demandât compte de sa conduite électorale : elle le devait d'autant plus qu'en un pays où le principe de droit constitutionnel est la souveraineté nationale, le premier intérêt public est la sincérité des élections. M. de Broglie et M. de Fourtou, que la France a le droit de s'étonner de voir encore au banc des ministres un mois après son verdict du 14 octobre, auraient été de grands naïfs s'ils ne s'étaient attendus à voir porter sur les procédés électoraux mis en œuvre par eux les premières interpellations de la majorité républicaine.

Ils ont eu plus qu'une interpellation. Et, en effet, il fallait ici plus qu'une interpellation ; il fallait une enquête. Il était besoin — pour empêcher à l'avenir le retour de scandales pareils et pour établir les responsabilités encourues, dont l'heure a sonné enfin — de faire complétement la lumière sur le passé, de rechercher les actes accomplis, de découvrir les menées pratiquées dans le mystère et entourées d'une ombre discrète. Si la Chambre eût trouvé devant elle un cabinet nouveau et lui inspirant confiance, elle eût pu charger ce cabinet de procéder à l'enquête et de lui en présenter les résultats pour qu'elle prît ensuite les mesures nécessaires. Mais le ministère qui se représentait devant elle était le ministère même qui avait dirigé les élections, et c'eût été sans doute une méchante plaisanterie que de charger M. de Broglie, M. de Fourtou, M. Joseph Brunet et leurs collègues, de rechercher et de révéler les artifices et les abus de pouvoir de MM. de Broglie, de Fourtou, Joseph Brunet et leurs collègues. Il ne restait plus à la Chambre qu'une seule ressource : faire elle-même l'enquête nécessaire ; investir une commission choisie dans son sein du mandat de réunir les faits délictueux relatifs aux élections, et de lui proposer ensuite les résolutions opportunes.

Ce droit de la représentation nationale est incontestable ; sous tous les régimes ont abondé les enquêtes parlementaires, depuis cette enquête que, vers la fin de la Restauration, la Chambre ordonnait sur les actes du ministère Villèle, jusqu'à celle que la Chambre de 1876 prescrivait sur les élections du département de Vaucluse. Il a fallu toute l'assurance de M. Numa Baragnon pour oser soutenir qu'une telle enquête de la part de la Chambre des députés serait attentatoire aux droits du Sénat et à ceux du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire. La Chambre n'a ni la prétention de faire acte de gouvernement, ni celle d'introduire dans nos lois des dispositions nouvelles, ni celle de punir elle-même les coupables qu'elle aurait découverts ; elle prétend seulement arriver à connaître toute la vérité, dont une partie encore lui est soigneusement dissimulée par les intéressés, s'instruire elle-même et instruire avec elle le pays : c'est l'indéniable conséquence de son droit de contrôle sur les actes de l'autorité.

Ce débat qu'attendait la conscience publique a été digne de la tribune française et de la grande cause du suffrage universel. Trois orateurs avaient pris la parole au nom du parti républicain aux derniers jours qui précédèrent la dissolution : M. Gambetta, M. Jules Ferry, M. Léon Renault. Tous trois renvoyés par les électeurs, M. Léon Renault, M. Jules Ferry, M. Gambetta sont venus demander des comptes aux hommes du 17 mai. Parlementaires envers un gouvernement qui avait cessé de l'être, ils se sont obstinés à laisser en dehors du débat la personne du Président de la république, en dépit de ses discours et de ses manifestes ; ils se sont adressés dans leur sévérité justifiée aux seuls ministres. Ils les ont mis en présence des affiches blanches, des candidatures officielles, des circulaires envoyées par eux, des illégalités commises par leurs administrateurs, des calomnies éhontées du *Bulletin des communes*.

La défense des accusés a été pitoyable, aussi vaine qu'arrogante. On a vu M. de Fourtou affirmer audacieusement que le gouvernement n'avait fait qu'user de ses droits avec une extrême modération ; que la provocation, la violence, la pression étaient venus pendant cinq mois des seuls républicains ; on l'a vu évoquer une fois de plus le « péril social », sur lequel chacun sait à quoi s'en tenir ; on l'a vu se couvrir impudemment des grands noms de Casimir-Périer, de Montalivet, de M. Thiers, au risque de recevoir sur-le-champ même ou le lendemain les plus rudes démentis. M. de Broglie, le doctrinaire de l'ordre moral, a laborieusement échafaudé une théorie académique des trois pouvoirs publics destinée à démontrer qu'un seul ne compte pas—celui qui émane le plus directement de la nation — et que la France appartient à tout le monde, excepté à elle-même.

M. Gambetta n'a eu qu'à souffler sur cette laborieuse rhétorique pour en montrer le néant. L'acte d'accusation, dressé dès le premier jour avec une raison haute et vigoureuse par M. Léon Renault, il l'a repris avec l'énergie de sa dialectique, avec l'âpreté de sa verve superbe, avec la fougue de son éloquence passionnée ; il a flétri de tout le mépris de ses sarcasmes, de toute la puissance de sa parole, de tous les éclats de son indignation, ces pygmées qui avaient entrepris la tâche impie de forcer la France à les approuver malgré elle, à mentir à ses convictions, et qui, vaincus, viennent encore se poser en vainqueurs, qui, condamnés par leur pays, persistent à vouloir le dominer.

Que fera maintenant M. le maréchal ? Ces discours que la France a dévorés, que lit l'Europe entière, les a-t-il lus, lui aussi ? Après les avoir lus, persiste-t-il dans ses desseins de résistance solennellement annoncés ? Est-ce par son ordre que l'agence Havas annonçait, il y a trois jours, qu'en présence des accusations violentes de la Chambre des députés, il avait forcé ses ministres à reprendre leurs démissions données ? Veut-il s'associer jusqu'au bout à la fortune de MM. de Broglie et de Fourtou, ou chercher quelque nouvelle et impossible combinaison où il sacrifierait leurs personnes sans renoncer à leur politique, ou se soumettre enfin, ou se démettre ? Il est permis de penser que plus que jamais, à l'Elysée, c'est l'incertitude qui domine : toutes ces solutions extrêmes, s'il en faut croire les bruits qui courent, continuent à être tour à tour agitées. Le moment approche cependant où il va falloir prendre un parti définitif. Il serait même bien tard si ce parti définitif ne devait pas être la démission.

Avant d'en venir là, un dernier effort sera tenté sans doute du côté du Sénat. On se berce de l'espoir chimérique qu'avec cent cinquante sénateurs, malgré la Chambre, malgré le pays, on peut gouverner la France. L'élection de jeudi, où l'on a vu quatre ennemis de la république, un orléaniste, un légitimiste, un bonapartiste et le président des « comités conservateurs » de M. de Fourtou, l'emporter de quelques voix sur les candidats républicains, aura probablement rendu quelque espérance à ceux qu'atteignait le découragement et qu'accablait la discussion de la Chambre. On va essayer d'obtenir des droites du Sénat le vote de confiance en faveur du ministère refusé il y a dix jours, ou du moins une déclaration de guerre à la Chambre des députés.

Les constitutionnels, comme ils se font appeler, M. Bocher en tête, accepteront-ils de s'associer à la nouvelle entreprise à laquelle on les convie? La semaine prochaine nous le dira, car, au point où en est venue la crise, les événements se précipitent d'eux-mêmes. Le Maréchal et le Sénat avec lui, si le malheur voulait que les conseils qui prévaudront au Sénat ne fussent pas ceux de la sagesse, sont acculés aux limites extrêmes de la Constitution. La guerre déclarée à la Chambre des députés, c'est une seconde dissolution à l'horizon; et une seconde dissolution, c'est la violation manifeste de la Constitution : violation, parce qu'on n'appelle pas du souverain au souverain, et que le suffrage universel a prononcé; violation, parce que la Chambre une seconde fois dissoute, il faudrait pour gouverner être résolu à percevoir des impôts que les mandataires du pays n'auraient pas votés et que le devoir des citoyens serait de refuser.

Une chose nous rassure, c'est que l'on ne fait pas de coup d'État sans l'armée, car on ne peut faire appel qu'à la force le jour où l'on est assez hardi et assez peu scrupuleux pour violer le droit. Si l'on était assez téméraire pour demander à l'armée son concours, on ne le trouverait pas contre la Chambre, contre la France. L'armée seule, de tous les grands services du pays, n'a point été mêlée à cette pression électorale à laquelle tous les autres ont été employés par ceux-là mêmes dont le devoir était de les protéger. L'armée a été défendue par son chef, M. le ministre de la guerre, le général Berthaut : il n'a point consenti à ce qu'on la fît intervenir dans la politique; il n'a point accepté qu'elle fût autre chose que l'armée de la loi. Il l'a dit bien haut à la tribune, avec un accent d'honnête homme et de loyal soldat, aux acclamations de la majorité. Il l'a dit, et nous n'avions besoin pour savoir qu'il l'avait fait que de nous rappeler les attaques réitérées contre l'honorable ministre par tous ceux qui depuis trois mois excitent à un coup de force. Il l'a dit, il l'a fait, et nous savons que l'armée pense et sent comme son chef. Le temps n'est plus où l'on peut lui faire faire un Deux-Décembre pour la conduire un jour à Sedan.

[illegible] B[illegible].

Si notre gouvernement s'engage de plus en plus dans une voie périlleuse, ce n'est point faute qu'au dehors, de tous côtés, on ne lui crie : casse-cou! Cette semaine, dans un salon connu, un diplomate étranger disait à un sénateur : « C'est grand dommage, en vérité, que les hommes politiques qui ont l'honneur de conseiller M. le Président de la république ne connaissent, en fait de langue étrangère, que le latin de cuisine. » Les faits ne justifient-ils pas cette épigramme? M. de Broglie, qui, en 1873, dénonçait à l'Europe les passions soi-disant révolutionnaires de la France, affecte maintenant pour les jugements de nos voisins l'indifférence d'une infaillibilité toute pontificale. En pleine Chambre, un ministre vient de proclamer que le patriotisme consiste à se boucher les oreilles contre les avertissements du dehors.

Toutefois la muraille de Chine n'est pas hermétiquement fermée; certaines opinions étrangères obtiennent une préférence marquée de la part de ceux de nos journaux qui se flattent d'avoir inspiré l'entreprise du 16 Mai et de la soutenir jusqu'au bout. La presse ultramontaine est toujours la seule, en Europe, qui, après avoir poussé notre gouvernement au combat, lui prêche maintenant la résistance à outrance, voire même la guerre civile. De même, en France, n'est-ce point les journaux cléricaux qui, en ce moment, préconisent avec le plus d'audace une solution violente, qui poussent avec une sorte de fanatisme désespéré à un coup d'État? Cette commune campagne, conduite par une direction trop manifeste, ravive au dehors les inquiétudes que nos élections avaient eu le don de calmer.

Abstenons nous d'insister sur certains indices, qui soulèvent cependant un coin du voile sur les embarras de notre situation extérieure. On sait qu'à Berlin les rapports entre M. de Gontaut-Biron et le chancelier de l'empire sont devenus tels que le rappel de notre ambassadeur est considéré presque comme un fait accompli. On dit encore que l'ambassadeur italien à Paris, le général Cialdini, demande à être relevé de ses fonctions. Mais ces détails n'ont que peu d'importance en comparaison de la crise que la réalisation du coup d'État réclamé avec tant d'unanimité par la presse cléricale provoquerait dans nos relations internationales.

Il nous répugne d'aborder une hypothèse si odieuse; mais ce n'est pas nous qui l'avons posée, et c'est un devoir de constater l'impression qui se manifeste dans l'Europe à cet égard. On peut hardiment défier nos adversaires de citer chez nos voisins, en dehors de la presse ultramontaine, un seul journal qui ne réprouve point, qui ne condamne point de la manière la plus énergique tout coup de force contre notre Chambre des députés. Nous ne parlons pas seulement des organes libéraux; nous plaçons en première ligne les feuilles gouvernementales de chaque pays; toutes, — sauf peut-être en Espagne, la terre bénie des *pronunciamientos*, — toutes proclament hautement que la violence serait un crime sans excuse et périlleux au premier chef. Des témoignages si caractéristiques n'autorisent-ils point à douter que, si contre toute vraisemblance un coup d'État pouvait être tenté, le pouvoir irrégulier issu d'une si détestable aventure pût obtenir la sanction de l'Europe et la reconnaissance des gouvernements étrangers?

Entendons-nous : il serait parfaitement chimérique de croire que nos voisins se préoccupent plus que nous-mêmes de nos propres affaires. Si nos intérêts seuls étaient en cause, la gloire des principes ne les empêcherait point d'accueillir, comme en 1852, avec le même dédain et sans plus de scrupule, les ambassadeurs du coup d'État. Mais est-il vrai que le séquestre en France de la volonté nationale, que l'omnipotence des adversaires de la république n'inquiéterait, ne menacerait en Europe aucun intérêt d'ordre essentiel?

Il ne s'agit pas d'esquiver la question par de grandes phrases vides et puériles, de se dérober par des figures de rhétorique, par des prosopopées à la « noble et chère France ». Oui ou non, la conséquence d'un attentat contre la majorité du pays serait-elle la dictature du parti clérical dans sa double incarnation royaliste et bonapartiste? Oui ou non, la conséquence de cette dictature ne serait-elle pas de livrer aux partisans de la restauration du pouvoir temporel les forces militaires de la France? Oui ou non, ce dernier fait n'aurait-il pas pour conséquence de soulever ce que M. Jules Ferry a appelé si justement « la question d'Occident », de pousser l'Italie aux armes pour la défense de son unité, de lui assurer le concours immédiat et non moins intéressé de l'Allemagne?

Si ces propositions s'enchaînent avec une rigoureuse logique, si la [illegible]

ficile d'admettre que les gouvernements étrangers se [illegible] disposés à faciliter la tâche aux hommes du coup d'État, à leur aplanir les difficultés du début. Bien au contraire, n'est-il pas très-probable qu'ils saisiraient l'occasion de leur susciter sans retard le plus d'embarras possible, de les arrêter court, de les bloquer dans une sorte d'ostracisme européen ? Du moins, le nouveau gouvernement aurait-il la ressource de tirer parti des intérêts divers, parfois même contradictoires des nations, et se faire un titre d'alliance auprès de quelques-unes de l'inimitié des autres ? Remarquons qu'il aurait contre lui un grief général, à savoir de représenter une cause pour laquelle aucune puissance ne se soucie de compromettre sa sécurité, que toutes ont abandonnée d'un commun accord. Entre les maîtres accidentels de la France et la coalition formée par M. de Bismarck, la partie serait-elle égale ? Et nous ne nous plaçons qu'au point de vue diplomatique. On verrait la France aussi isolée qu'en 1789, avec cette différence capitale, que notre gouvernement ne serait point soutenu par le concours passionné de la nation, et que les principes de notre grande Révolution, qui furent alors la cause déterminante de notre triomphe, combattraient cette fois du côté de nos adversaires.

Conclusion : rien n'est moins certain qu'un coup d'État ne se heurterait pas, en Europe, à une fin de non-recevoir, — suprême humiliation que la France ne pardonnerait jamais à ses dominateurs d'un jour. Le temps est passé où il était possible de jouer impunément avec nos institutions comme des enfants avec des châteaux de cartes. Malgré tout ce que disent les adversaires de la république, le bon sens indique que cette situation ne contribue pas peu à les faire hésiter sur la pente d'une aventure trop grosse de périls extérieurs.

Lord Beaconsfield a mal choisi son temps pour se mettre en frais d'*humour*, à propos de la guerre d'Orient. Russes et Turcs paraissent goûter fort peu les traits d'esprit et les saillies ironiques du discours de Guidhall. Alors que de part et d'autre ils ont déjà perdu une centaine de mille hommes, il n'est pas très-heureux de leur dire allégrement, comme dans un duel au premier sang : Vous avez fait vos preuves ; l'honneur est satisfait ; embrassez-vous. M. Disraeli déclare qu'au fond les adversaires sont d'accord : ne veulent-ils pas également le bonheur des Bulgares? Croit on entendre le premier ministre de l'Angleterre, c'est-à-dire le personnage le mieux placé en Europe pour connaître le fin fond des choses? Le compliment n'est-il pas cruel de féliciter en ce moment les Turcs de n'avoir pas eu besoin de l'alliance de l'Angleterre, de s'être si bien défendus tout seuls? Quant aux journaux russes, ils ne pardonnent pas au noble lord ses mordants sarcasmes sur le désintéressement du czar.

Pourtant il est difficile d'admettre que lord Beaconsfield n'ait parlé que pour le plaisir de mécontenter tout le monde. En cherchant quelque peu, on découvre sous les dehors de son discours une pensée sérieuse, importante. Le ministre se rend compte que la guerre touche à sa période critique : les Turcs plient sous la supériorité numérique de leurs ennemis ; à Constantinople, une révolution de palais peut d'un moment à l'autre achever la débâcle ; les intrigues s'entrecroisent autour d'Abd-ul-Hamid et de son frère Mourad. Il n'échappe pas à lord Beaconsfield que le moment est proche où il faudra intervenir pour sauver de la Turquie ce qu'il importe à l'Angleterre de sauver. A Guidhall, il paraît avoir posé un jalon dans ce sens. L'année précédente, il avait profité de la même solennité pour exposer le programme de l'Angleterre; mais alors il avait pris le ton tragique, ce qui, on le sait, lui a fort mal réussi. Cette fois, il a jugé plus prudent d'envelopper sa pensée sous la forme nationale de l'*humour*. Cependant la Russie a compris à qui ce discours s'adresse et ce qu'il veut dire. Ce qui le prouve, c'est non-seulement la mauvaise humeur de la presse officieuse de Pétersbourg, mais certains indices fort significatifs. Ainsi, on remarque que tout à coup l'Allemagne paraît se mettre en avant pour l'éventualité d'une médiation. A l'intervention de l'Angleterre, annoncée à mots couverts, le prince Gortschakoff oppose celle de son allié tout-puissant, M. de Bismarck. Rien de précis ne se dégage encore; cependant il semble que depuis le discours de Guidhall la question d'Orient entre dans une période diplomatique intéressante.

D'aucuns prétendent que notre Constitution n'est point suffisamment simple : qu'est-ce donc alors de la Constitution autrichienne, avec l'*Ausgleich* dont il est si fort question en ce moment? On appelle *Ausgleich* le pacte conclu pour un terme de dix ans entre l'Autriche et la Hongrie. Les deux parties de la monarchie sont inégales par la population et les ressources : le pacte détermine la quote-part de chacune aux charges et aux avantages de l'empire. La période décennale de 1867 prend fin cette année ; l'*Ausgleich* doit être renouvelé avant le 1er janvier 1878. Par surcroît, le traité de commerce entre l'Autriche et l'Allemagne est venu également à échéance. Cette coïncidence devait créer une situation inextricable, pour peu que les parties intéressées ne fissent pas preuve de bonne volonté. Et c'est le cas. En effet, si la Cisleithanie est protectionniste, la Hongrie, riche en céréales et en vins, est libre-échangiste. Il est donc naturel que les deux États, affranchis d'un traité étranger qui aurait restreint leurs prétentions contradictoires, ne soient point d'accord dans la fixation de leurs tarifs. Et, comme l'industrie allemande est menacée par la concurrence autrichienne, M. de Bismarck a profité de la querelle des tarifs autonomes pour ajourner le traité de commerce et finalement pour le laisser tomber. Les journaux de Vienne accusent la Hongrie ; les journaux de Pesth accusent l'Autriche, et tous accusent l'Allemagne, qui leur rend la pareille. Les choses en sont là.

On s'étonnera que M. de Bismarck, si soucieux de l'alliance autrichienne, laisse se glisser entre les deux États cet élément de discorde. Mais le chancelier est forcé par des préoccupations supérieures de ménager l'industrie allemande, qui traverse une crise ruineuse. Ce qui sauve l'Autriche, c'est de posséder un débouché naturel par le Danube sur le marché de l'Orient. L'Allemagne n'a pas cette ressource ; on sait avec quels efforts le gouvernement cherche à développer la marine nationale. En attendant, il lui faut protéger la production indigène contre l'Autriche aussi bien que contre la France; sinon, comment l'Allemagne pourrait-elle supporter les charges croissantes de son état militaire? Cette année encore, un emprunt est nécessaire : l'abolition du traité avec l'Autriche paraît le prix de ce nouveau sacrifice. Ainsi se manifeste l'influence des embarras économiques de l'Allemagne sur la politique extérieure de M. de Bismarck ; elle peut avoir des effets encore beaucoup plus graves.

LÉVY [illegible].

BULLETIN

École spéciale des langues orientales vivantes.

Rue de Lille, n° 2.

Les Cours commenceront dans l'ordre suivant, à dater du lundi 19 novembre 1877.

Cours d'arabe. — M. [illegible] S[illegible] expliquera aux élèves de première année des extraits de la *Chrestomathie* de M. de Sacy; aux élèves de deuxième année, des extraits du *Roman d'Antar* et quelques sourates du *Koran*; aux élèves de troisième année, les *Moallakât* avec le commentaire de Zaouzeni. Le cours aura lieu les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures et demie.

Cours de persan. — M. Ch. S[illegible] exposera les principes de la grammaire persane, en faisant expliquer le premier livre du *Gulistan*; il fera traduire par les élèves de deuxième et de troisième année l'*Histoire des principautés de Perse*, par Mir Abdol Kerim, et le *Bâtiment des Chrétiens* du *Khurzan*, de Riza Qouly Khan. Les cours auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, à deux heures.

Cours de turc. — M. [illegible] M[illegible] expliquera pour les élèves de première année les *Proverbes ottomans* et autres textes en langue vulgaire. Il fera expliquer aux élèves de seconde et de troisième année la *Chronique ottomane* de Djevdet-Efendi et le *Humayoon-Nameh*.

Les cours auront lieu les mardis et jeudis, à quatre heures, et les samedis, à une heure.

M. O. Saghirian, répétiteur indigène, exercera les élèves à la conversation et au style épistolaire, les mêmes jours, à trois heures.

Cours de malais et de javanais. — M. [illegible] exercera les élèves à la lecture des manuscrits, fera faire des thèmes et des versions, et traduira le *Makota segala raja*, ou la Couronne des sultans. Une leçon par semaine sera consacrée à exposer les principes de la grammaire malaise aux commençants.

Le cours aura lieu les mardis, jeudis et samedis, à deux heures.

Cours d'arménien. — M. Ed. Dulaurier exposera les principes de la grammaire arménienne comparée; il expliquera, comme texte ancien, le *Code de Mekhithar-Kosch*, ou recueil des lois civiles et religieuses de l'Arménie, et, comme texte moderne, la collection des chants populaires de M. Miansaroff.

Les cours auront lieu les mardis, jeudis et samedis, à dix heures et demie du matin.

Dans une suite de conférences, il exposera la géographie politique et commerciale de l'Arménie moderne.

Cours de grec moderne. — M. M[illegible] fera expliquer aux élèves des morceaux choisis en vers et en prose, et les exercera à traduire du français en grec moderne. Une leçon par semaine sera consacrée au déchiffrement de toute espèce d'écriture grecque.

Les cours auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, à midi trois quarts.

M. Blanchard, répétiteur, exercera les élèves à la conversation et au style épistolaire, les mardis, jeudis et samedis, à midi et demi.

Cours d'hindoustani [illegible] — M. [illegible] exposera les éléments de la grammaire hindoustanie aux élèves de première année en leur faisant lire le *Bâg o Bahâr*; il expliquera aux élèves de seconde année le *Prem Sâgar*, et aux élèves de troisième année le *Diwân* de Wali, les mardis, jeudis et samedis, à deux heures.

Cours de chinois. — M. [illegible] les lundis, les phrases et les dialogues des *Colloquial Series* de Thomas Francis Wade; les mercredis, il expliquera le *Saint-Edit de K'ang-Chi*, texte et paraphrase; les vendredis, il fera traduire un choix de documents diplomatiques et commerciaux. Son cours aura lieu à trois heures. Le dernier vendredi de chaque mois, le professeur fera une conférence, de deux heures et demie à quatre heures, sur la géographie physique, politique et commerciale de la Chine, ainsi que sur l'histoire de ce pays.

[illegible] les élèves, tous les jours, de quatre à six heures, à la prononciation et à l'écriture.

Cours de japonais. — M. Léon le Rosny, après avoir exposé les principes de la langue parlée, exercera les élèves de première année à l'explication de ses recueils de *thèmes*, de *versions* et de *dialogues*, les mardis, à sept heures du soir.

Il expliquera, les lundis et mercredis, à deux heures, plusieurs [illegible] *Japon*, publiés par la Société des études japonaises.

M. Ima-Moura Wa-rô, répétiteur indigène, exercera les élèves des trois années au style de la conversation, les jeudis, vendredis et samedis, à quatre heures.

Cours d'annamite. — M. Noël [illegible] expliquera, [illegible] mardis, à deux heures trois quarts, les *Chuyên* publiés par M. P[illegible] pour les élèves de première année.

Les jeudis, à deux heures trois quarts, cours de seconde année. Explication de la *Chrestomathie cochinchinoise*.

Les mardis et les jeudis, au commencement de chaque leçon, le professeur exposera les principes de la grammaire et exercera les élèves à la conversation.

Les samedis, à deux heures trois quarts, cours de troisième année. Etude du style sinico-annamite (langue officielle et savante de la Cochinchine) et de ses rapports avec l'idiome vulgaire. Le professeur traduira le *Tri hoan Khai mông*; il étudiera les procédés de formation des *chữ nôm* ou caractères vulgaires d'après les *chữ nhu* ou caractères officiels. Explication du poëme populaire *Luc Vân Tiên*.

Cours de langue russe. — M. Louis Léger exposera les éléments de la langue russe, les lundis, de trois à quatre heures, et les mercredis, de quatre à cinq heures (cours de première année). Les mardis, de dix à onze heures, il fera expliquer des textes et lire des manuscrits (cours de seconde année). Les lundis, de quatre à cinq heures, il exposera les éléments de la langue slavonne dans ses rapports avec le russe.

Conférences préparatoires. — M. Emmanuel Latouche exposera les éléments des grammaires arabe et persane aux commençants. Il fera traduire, pour l'arabe, les *Fables de* [illegible] de M. [illegible] *Kalila et Dimna*; pour le persan, les historiettes du *Persian Monshee* de Carmichael Smyth. Les conférences auront lieu les mardis, jeudis et samedis, à quatre heures.

[illegible] *musulmans.* — M. Gustave Ducat traitera de la géographie et de l'histoire de l'empire ottoman.

Le cours aura lieu les lundis et vendredis, à neuf heures et demie du matin.

[illegible] les mardis, jeudis et samedis, à dix heures trois quarts.

[illegible] l'exposé [illegible] heures; il expliquera la troisième partie de la *Carte de Cythère*, le samedi, à quatre heures; le même jour, à cinq heures, il [illegible] exposera l'histoire de la littérature roumaine pour les élèves de [illegible]

[illegible] — M. [illegible]

mantchoue, fera traduire des dialogues et expliquera la version mongole et mantchoue du *Saint-Édit de l'empereur Kang-Chi*, les lundis et mercredis, à une heure et demie.

Le professeur R. Dozy, de l'Université de Leyde, orientaliste distingué, commence la publication d'un glossaire du bas arabe. Le premier fascicule du *Supplément aux dictionnaires arabes* a paru.

Robinson Crusoé vient d'être traduit en persan.

La Bibliothèque nationale s'est enrichie dans le courant de l'année de 140 manuscrits, dont 49 ont été donnés.

On sait que M. Yves Henry, directeur des Conférences du boulevard des Capucines, est mort récemment, laissant une veuve et deux enfants. Deux amis de la famille continuent provisoirement, avec un entier désintéressement, la gestion de cette utile entreprise, jusqu'à la liquidation de la succession. En souvenir du regretté directeur dont ils étaient devenus les amis, les conférenciers habituels se sont empressés d'offrir leur concours. C'est à M. Deschanel, créateur du genre, que revenait tout naturellement la tâche de faire la première conférence : il l'a faite au profit de la veuve et des enfants. Vers la fin de ce mois ou au commencement de décembre, ce généreux exemple sera suivi par MM. Ferdinand de Lesseps, Sarcey, Pascal Duprat, Mlle Marie Deraismes et aussi, espère-t-on, par M. Legouvé.

En attendant, les conférences ont repris régulièrement tous les soirs. M. Deschanel, M. Sarcey, M. de Lapommeraye ont chacun leur jour attitré. Les autres jours sont pris par MM. L. Simonin, Flammarion, etc. Nous avons le plaisir de constater que, malgré la crise politique, les résultats de ces premières séances sont très-satisfaisants.

Mardi prochain, 20 novembre, à 2 heures, M. Paul Albert reprendra, salle Saint-André (cite d'Antin, 29), son cours libre de littérature spécialement destiné aux femmes et aux jeunes filles qui désirent compléter leur éducation littéraire en suivant un enseignement supérieur analogue à celui de nos Facultés des lettres.

Cette année, M. Paul Albert consacrera la série de ses leçons à la littérature ancienne, grecque et romaine.

On connaît les ouvrages de M. Paul Albert, son étude sur *Saint Jean Chrysostome*, son *Histoire de la littérature romaine*, toutes deux couronnées par l'Académie française. On sait qu'il est maître de conférences à l'École normale; il y enseigne la littérature ancienne.

Nos femmes et nos filles n'ont appris la littérature ancienne que dans des manuels, au prix d'efforts de mémoire qui ne laissent pas dans leur esprit d'impressions durables. On ne peut pas dire qu'elles connaissent cette littérature pour avoir appris les noms des grands écrivains et lu des analyses des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il importe qu'elles comprennent les lettres grecques et romaines et en pénètrent l'esprit, si elles veulent donner à leur intelligence une culture véritable. Elles ne sauraient trouver un guide plus compétent et plus sûr que M. Paul Albert. D'ailleurs, depuis quelques années que ce cours existe, elles se sont accoutumées à le suivre avec un empressement que justifient amplement le talent et la méthode de ce professeur distingué.

Le *Journal du ministère de l'instruction publique* de Saint-Pétersbourg contient dans sa livraison d'octobre une intéressante discussion de M. N. Lopatinski sur la question suivante : « Lequel des Cicérons fut l'éditeur du poëme de Lucrèce? » Les conclusions de l'auteur sont que l'éditeur de Lucrèce fut Marcus Tullius.

Il paraîtra prochainement en Allemagne une *Biographie populaire de M. Thiers*. L'auteur est M. Eggenschwyler, rédacteur du journal *Bund* (*l'Union*).

La Revue anglaise *le XIXe Siècle* s'est enfin décidée à donner des articles littéraires. Le premier a paru dans la livraison de ce mois, sous le titre de *Littérature récente*. Il est dû à la plume exercée du professeur Henry Morley.

Le Danemark tout entier est agité par l'exil d'un de ses meilleurs écrivains, le docteur Brandes, connu par d'excellents travaux de critique littéraire. Il n'est question d'autre chose dans tous les journaux danois, grands et petits. L'exil du docteur Brand est volontaire, en ce sens que personne ne lui a intimé l'ordre positif de quitter son pays; c'est un véritable bannissement si l'on considère qu'il n'aurait jamais songé à aller habiter l'Allemagne si on ne lui avait rendu le séjour du Danemark intolérable par des persécutions systématiques.

L'importance de cette affaire est indépendante de la valeur, très-réelle, de l'homme mis en cause. Le véritable proscrit est ici la liberté de pensée, frappée dans un écrivain qui la revendiquait hautement. Le crime du docteur Brandes est d'avoir partagé certaines idées modernes assez répandues et de ne pas avoir fait chorus avec la portion de l'Université de Copenhague qui crie *haro!* sur Darwin, Herbert Spencer et consorts. Les orthodoxes, qui forment la majorité, n'ont pu tolérer au milieu d'eux un libre penseur. Ils ont résolu de se débarrasser à tout prix de cette brebis galeuse, et ils y ont réussi à force de tracasseries mesquines et de vexations de toutes sortes. Le docteur Brandes s'en va donc porter à l'Allemagne, qui l'accueille naturellement à bras ouverts, sa science et son talent. Il se fixe, dit-on, à Berlin. Plusieurs personnages distingués de Copenhague lui ont envoyé, avant son départ, une Adresse de remercîments pour ses travaux. Le principal journal de la ville a refusé de reproduire l'Adresse, et un autre a accablé d'injures l'un des signataires.

Le grand poëte scandinave Björnstjerne Björnson a écrit, à l'occasion de tout ceci, une lettre indignée et éloquente où il déplore l'intolérance et l'étroitesse d'esprit qui amènent des faits semblables. Björnson a soin de faire remarquer dans sa lettre que lui-même est très-orthodoxe en religion. Il constate qu'à diverses époques les « champions de la pensée » ont été contraints de prendre le même chemin que le docteur Brandes et de s'exiler de la terre scandinave; il ajoute que parmi ceux qui restent, beaucoup sont comme s'ils étaient absents, car ils pensent et sentent avec les peuples étrangers, bien qu'ils n'osent pas le montrer.

Le grand nombre des demandes nous a obligés à faire un nouveau tirage de notre dernier numéro, contenant l'article sur *la Légende de Magenta*.

Le propriétaire-gérant : GUSTAVE BAYLLIER.

Paris. — J. LAYE. — A. QUANTIN et Cie, Imprimeurs-Éditeurs, 7, rue Saint-Benoît.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 21 21 NOVEMBRE 1877

LE ROMAN DE PASCAL

Pascal et Mlle de Roannez

[illegible]

Il est difficile d'imaginer une vie plus austère que celle de Blaise Pascal, de cet ascète effrayant qui considérait le mariage comme un reste du paganisme et qui souhaitait au vrai chrétien des maladies continuelles. Cependant la science moderne a cru voir comme un rayon de lumière dans ce tableau d'une beauté si sombre, et les derniers historiens de Pascal ont été amenés à nous parler de ses amours. Pascal amoureux ! Voilà, semble-t-il, une antithèse étrange, et l'on aurait, pour ainsi dire, moins de peine à se représenter l'auteur des *Provinciales* transformé tout à coup en disciple de saint Ignace. Et cependant, que pouvons-nous répondre quand on nous donne des détails de la dernière précision ?

Pascal fut amoureux, nous dit-on, car il a composé un admirable *Discours sur les passions de l'amour*, et pour s'exprimer ainsi il faut avoir aimé ; il fut amoureux d'une grande dame qui sans doute, « en faisant semblant d'avoir compassion, l'eut tout de bon », pour employer les propres expressions du *Discours*, et cette grande dame se nommait Charlotte Gouffier de Boissy de Roannez, l'une des plus nobles et des plus riches héritières de France.

Pascal aima cette jeune fille, nous disent encore les historiens modernes ; il fut aimé d'elle et put s'imaginer un moment qu'il obtiendrait sa main ; mais les habitudes ou, pour mieux dire, les préjugés du XVIIe siècle ne permirent pas à un simple écuyer comme lui d'épouser une duchesse. Outré de dépit, il conçut un profond dégoût pour le monde et renonça dès lors à toute pensée de mariage ; mais il prétendit au moins que son [illegible] ne devînt pas la femme d'un autre ; il parla, il écrivit, il donna, dit M. Prosper Faugère, le spectacle sévère et touchant d'un chrétien revenu de toutes ses illusions et disputant au monde, pour la donner à Dieu, une personne qui ne pouvait pas être à lui (1). Il sut inspirer à Mlle de Roannez des pensées de retraite que cette jeune fille n'aurait jamais eues sans lui, il dompta ses dernières résistances en lui adressant des lettres qui sont véritablement, au dire de M. Ernest Havet, « le journal des assauts que l'âme de Pascal livre à une autre âme qu'elle finit par subjuguer (2) » ; enfin, il la précipita, pour ainsi dire toute vivante, à Port-Royal. — Les parents de Charlotte parvinrent à la tirer du cloître ; mais elle y avait fait vœu de virginité ; tant que Pascal vécut, elle persista dans sa résolution de rester fille, et ce fut seulement en 1667, cinq ans après la mort de ce « terrible génie, dont elle avait subi l'influence contagieuse pour le malheur et le déchirement de toute sa vie (3) », que Mlle de Roannez, âgée pour lors de trente-quatre ans, épousa le duc de la Feuillade.

Voilà ce que disent au sujet de Pascal et de sa jeune amie les écrivains les plus graves ; on croirait lire un chapitre de roman, et pourtant MM. Faugère et Havet n'ont pas fait œuvre d'imagination en rapportant ces détails : le peu de documents qu'ils ont pu recueillir sur la vie de Mlle de Roannez les autorisent à s'exprimer ainsi. Mais alors, comment la postérité doit-elle juger Pascal ? Ne l'accusera-t-elle pas d'égoïsme monstrueux et d'ascétisme intolérant, pour ne pas qualifier plus durement cette espèce de séduction morale, ce rapt d'un genre tout nouveau ? Déjà même certains hommes de parti, ravis de trouver en faute l'auteur des *Provinciales*, ont essayé de piquer par ce défaut de sa cuirasse un ennemi si redoutable ; mais ils se sont trop pressés de triompher : le petit récit qu'on va lire montrera que Pascal n'a jamais été ce qui s'appelle amoureux ni de Charlotte Gouffier ni probablement d'aucune autre femme.

[illegible]

1 [illegible]
2 [illegible]
3 [illegible]

vers 1653, à une époque où il fréquentait le monde, j'oserai n'y voir qu'un jeu d'esprit analogue aux poésies galantes de sa sœur Jacqueline, âgée de douze ans, ou tout au plus une gageure de salon comme on en faisait volontiers à cette époque. C'est un privilége du génie de suppléer par sa propre force au manque d'expérience, et si Corneille n'a pas eu besoin de gouverner l'empire romain pour faire parler Auguste comme un véritable maître de l'univers, Pascal a bien pu, sans être amoureux, analyser avec une étonnante précision les diverses passions de l'amour.

Quant aux lettres de Pascal à Mlle de Roannez en 1656, on les trouvera toutes naturelles lorsque l'on saura dans quelles circonstances elles ont été faites. Les documents que l'on a connus jusqu'à ce jour n'étaient, de l'aveu même du savant M. Havet, « ni assez complets ni assez exacts »; un heureux hasard a permis d'en recueillir d'autres qui sont très-complets et parfaitement exacts, et l'on peut enfin raconter avec quelques détails une histoire si touchante (1). La vie de Mlle de Roannez est à la fois plus dramatique et moins extraordinaire qu'on ne l'a cru; mais le rôle de Pascal en face de cette jeune fille est aussi tout autre qu'on ne l'a pensé : les malheurs de son amie ne sauraient, en bonne justice, peser sur sa mémoire, car ce n'est pas lui qui l'a fait entrer à Port-Royal, ce n'est pas même lui qui l'a *convertie*, comme on disait alors.

I.

Charlotte Gouffier de Roannez naquit à Paris le 15 avril 1633, dans un hôtel de belle apparence qui se voit encore à l'angle de la rue du Cloître-Saint-Merry et de la rue Taillepain (2). Elle avait à peine six ans quand elle perdit son père, le marquis de Boissy, tué, dit Moréri, au combat de Saint-Iberquerque; et elle fut élevée dès lors, ainsi que son frère Artus, plus âgé d'environ deux ou trois ans, et deux sœurs encore au berceau, d'abord par son grand-père le duc de Roannez, ensuite par la marquise de Boissy, « une bonne femme toute simple, dit Marguerite Périer, qui ne pouvait et ne savait pas même prendre soin de ses enfants. »

On sait quel était au XVIIe siècle l'ordre invariable des successions dans les grandes familles : l'aîné des fils possédait seul la presque totalité des biens; on faisait une dot raisonnable à l'aînée des filles, et les autres enfants ne recevaient absolument rien. L'Église ou l'armée pour les uns, le couvent pour toutes les autres, tel était le partage des nobles qui ne *se donnaient pas* la peine de naître les aînés. Charlotte n'était donc point ce qu'on peut appeler un grand parti, et, en 1654, à l'âge de vingt et un ans, elle n'avait pas encore été demandée en mariage. Mais alors il arriva dans cette famille un événement extraordinaire : le jeune duc de Roannez, héritier d'un si beau nom et maître d'une si grande fortune, suivit tout à coup l'exemple que venait de lui donner Pascal, son voisin, son compagnon de travail, son hôte et enfin son ami. Le noble duc et pair se donna tout à Dieu, comme cet ami venait de le faire, et prit la résolution de ne jamais se marier; si bien que Pascal, en convertissant le frère, rendit possible le mariage de la sœur.

S'il éprouvait alors, comme on l'a supposé, un véritable dépit de n'avoir pu épouser Mlle de Roannez, s'il était résolu à précipiter dans un cloître une jeune fille qui ne pouvait être à lui, on avouera qu'il était bien mal inspiré de travailler ainsi à l'enrichir et d'attirer sur elle les yeux de tous les jeunes seigneurs. Mais il faut renoncer à ces suppositions gratuites qui font injure au bon sens et à la loyauté de cet incomparable génie. Pascal était de son temps et trouvait tout naturel que la fortune eût placé « les grands au haut de la roue et les petits près du centre (1) ». Il savait fort bien qu'un Pascal ne pouvait épouser qu'une personne de très-petite noblesse, et lorsqu'en 1653, avant sa conversion définitive, « il avait pris des mesures pour se marier, suivant l'expression de ses biographes, il en avait pris en même temps pour acheter une charge dans les finances ». Rien ne prouve mieux qu'il ne songeait pas à s'élever au-dessus de sa condition. Il faillit être poignardé par la concierge des Roannez parce que le jeune duc, converti comme lui et par lui, refusa, en 1655, d'épouser Mlle de Menus : il eût certainement péri s'il avait osé briguer la main de Charlotte.

Comment d'ailleurs Pascal et Mlle de Roannez se seraient-ils connus en 1654? Chez les riches, au XVIIe siècle, chacun des membres de la famille avait son appartement particulier et ses domestiques à lui; on se réunissait à de certaines heures, mais, le reste du temps, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, jouissaient de la plus parfaite indépendance. Chacun vaquait à ses affaires propres; chacun recevait librement ses amis, et l'on ne se croyait pas obligé de présenter à toute la maison les personnes même qu'on fréquentait le plus assidûment. Pourquoi donc cette jeune fille, qui apparemment n'étudiait pas la physique et ne montait pas sur la tour Saint-Jacques, aurait-elle été mise en rapport avec le savant qui travaillait chez son frère à construire des baromètres? La chose se comprendrait mieux après la conversion du duc de Roannez en 1655; mais on va voir que, s'il était tout à Dieu, sa sœur n'était pas alors dans les mêmes sentiments et ne subissait en aucune manière l'influence de Pascal.

« Elle était fort du monde en 1656, dit le chanoine Hermant, qui lui consacre plusieurs pages de ses Mémoires inédits, et si elle avait eu parfois des pensées vagues et passagères de se faire religieuse, son attachement au monde les

(1) On ne consultait, pour l'histoire de Mlle de Roannez, qu'un petit nombre de sources, c'est-à-dire une *Notice* de Marguerite Périer, publiée, pour la première fois, par M. Cousin, un article du *Nécrologe de Port-Royal*, composé, après 1684, par la mère Angélique de Saint-Jean, et une courte note de l'ouvrage connu sous le nom de *Recueil d'Utrecht* 1740. M. Faugère a montré qu'il fallait en outre, recourir à l'excellente *Histoire de Port-Royal*, par Beaugue, et il a publié une lettre de la mère Agnès Arnauld, qui est relative au fameux enlèvement de sœur Charlotte de la Passion, c'est-à-dire de Mlle de Roannez. J'ai profité des renseignements que donnent ces différents ouvrages, et j'en ai tiré d'autres beaucoup plus importants des lettres de la mère Angélique à la reine de Pologne, des lettres si curieuses d'Antoine Arnauld, de Moréri, des *Mémoires* de Guilbert sur Port-Royal, des *Mémoires* inédits du chanoine Godefroi Hermant, des *Recueils* manuscrits de Mlle de Téméricourt, et enfin d'un *Nécrologe de Port-Royal*, également manuscrit. Il y a là des indications précieuses que n'ont eues ni M. Sainte-Beuve ni les savants de nos jours qui se sont le plus occupés de Pascal.

(2) Pascal habita quelque temps l'hôtel de Roannez, et c'est même là qu'il faillit être poignardé, vers 1654. V. Cousin, *Blaise Pascal*.

(1) *Pensées*. — La géométrie consolait Pascal en lui prouvant que plus on est près du centre, moins on souffre des *révolutions* de la roue.

avait effacées de son cœur. Pour ce qui est de Port-Royal, elle ne le connaissait en façon quelconque, n'y ayant parlé à personne, *ni au dedans ni au dehors* (ces derniers mots semblent désigner Pascal, dont Hermant était l'ami); et elle en avait plutôt de l'aversion que de l'estime, à cause de tant de faux bruits qu'elle en avait ouï semer partout, et de la grande austérité qui s'y pratiquait (livre XVII, ch. XXI). »

Elle pensait même si peu à vivre dans un couvent, comme ses deux jeunes sœurs, qu'elle se laissait alors courtiser, dit encore le chanoine Hermant, par le marquis d'Alluye, fils aîné du vieux marquis de Sourdis (1); ce seigneur lui faisait de fréquentes visites, et déjà même il s'était adressé au duc de Roannez, qui lui promettait d'appuyer sa demande.

Tout Paris s'occupait, en 1656, de la guérison si fameuse de la petite Périer, nièce de Pascal : la marquise de Boissy, comme les autres dames du bel air, voulut aller faire ses dévotions à la sainte Épine de Port-Royal. Elle y conduisit une première fois, au mois de juin, Charlotte, qui avait mal aux yeux; mais ce pèlerinage n'amena ni la guérison ni la conversion de cette jeune fille, âgée pour lors de vingt-trois ans.

« Elle retourna chez elle, dit le bon chanoine, au même état qu'elle y était venue, ce qui est très-remarquable. Mais le quatrième d'août, jour de saint Dominique, madame sa mère y venant un vendredi adorer encore la sainte Épine, elle éleva son cœur à Dieu vers le milieu du chemin, et elle dit en elle-même ces mêmes choses qu'on a sues depuis de sa propre bouche : « Mon Dieu ! si vous vouliez me toucher « le cœur pour me faire religieuse et ne servir plus que vous, « j'en serais ravie ; mais donnez-moi, mon Dieu ! une grâce « si forte que je n'y puisse résister et qu'elle m'emporte en « religion ; car il m'en faut une comme celle-là ; autrement « le monde me retiendra toujours. » — Elle arriva à Port-Royal et, en baisant la sainte Épine avec madame sa mère, elle se sentit tellement touchée du désir d'être religieuse dans cette maison, qu'elle a dit depuis à M. Singlin et aux mères que *si elle eût eu quelque connaissance à Port-Royal* et qu'elle eût su qu'on lui eût ouvert la porte sur-le-champ, elle y eût entré sur l'heure par la même disposition qu'elle y entra depuis. Ce désir fut toujours après très-violent dans son cœur, et, en ayant parlé plusieurs fois à M. Singlin pour l'exécuter, il lui conseilla de se bien éprouver avant que de rien entreprendre et d'obtenir le consentement de madame sa mère et de monsieur son frère (2). »

Ce simple récit d'un grave et pieux historien dont les *Mémoires* sont toujours d'une exactitude minutieuse, mérite pleine créance quant aux faits, car Godefroi Hermant a puisé ses informations aux meilleures sources, à Port-Royal, à Saint-Merry, paroisse des Gouffier, et finalement auprès de son ami Pascal. On va même voir qu'il était on ne peut mieux renseigné, puisqu'il avait entre les mains jusqu'à la correspondance de Charlotte de Roannez. Aux yeux d'Hermant comme aux yeux de Pascal, cette conversion soudaine tenait du prodige, et tous deux s'écrièrent sans doute avec le grand Corneille :

De pareils changements ne vont point sans miracle !

(1) Le marquis de Sourdis, [illegible] jésuites, [illegible] même contre Jansénius et contre Port-Royal.

(2) *Mémoires*, *ibid.*

Mais si nous considérons les choses au point de vue purement humain, nous ne serons nullement surpris. Que voyons-nous, en effet ? Une jeune fille naturellement mystique, douée d'une imagination très-vive et d'une exquise sensibilité, malheureuse sans doute parce que sa bonne femme de mère n'est pas en état de la comprendre, et travaillée à son insu, depuis tantôt deux ans, par l'exemple d'un frère tendrement aimé. Rien n'était contagieux au XVIIe siècle comme ces sortes d'exemples ; la famille d'Arnauld et celle de Pascal en sont les preuves les plus éclatantes : est-il donc surprenant que Mlle de Roannez, pénétrée d'admiration pour les vertus de son frère converti, ait éprouvé d'abord un vague désir, puis tout à coup un besoin impérieux de l'imiter et de renoncer, comme lui, à toutes les séductions du monde ? Il n'y a là, ce semble, rien qui ne soit très-naturel, et si Mlle de Roannez n'était pas allée baiser la sainte Épine au faubourg Saint-Jacques, elle n'en aurait pas moins conçu, quelques jours ou quelques mois plus tard, le projet de s'enfermer à Port-Royal, aux Carmélites, ou ailleurs : le vase était plein, et il suffisait d'une goutte d'eau pour le faire déborder.

Quant à Pascal, s'il a converti Mlle de Roannez au mois d'août 1656, on peut affirmer que ç'a été pour ainsi dire par ricochet, sans le vouloir et même à son insu. Il songeait alors à Escobar et aux jésuites beaucoup plus qu'à Charlotte Gouffier, car il venait de publier sa dixième *Provinciale* et il composait la suivante. Il logeait, comme l'on sait, rue des Poirées, vis-à-vis le collége de Clermont, et sans doute il n'avait pas assez de loisir pour aller voir les Roannez au cloître Saint-Merry. Enfin, s'il était connu de la jeune fille, ce n'était pas comme pénitent de Singlin ou comme ami de Port-Royal et d'Arnauld, car on vient de voir d'après les propres déclarations de Charlotte qu'elle aurait voulu trouver quelqu'un « du dehors ou du dedans » qui pût la présenter au confesseur et à l'abbesse de ce monastère. Mlle de Roannez ignorait donc, au mois d'août 1656, que son frère et Pascal fussent depuis deux ans sous la direction de Singlin ; elle ne savait pas que Pascal fût l'auteur des *Petites Lettres* déjà si célèbres, et elle n'avait aucun soupçon, non plus que sa mère, des liens étroits qui rattachaient le duc de Roannez et Pascal à la maison de Port-Royal. C'est là un fait important, car il devient dès lors évident que Pascal n'a jamais été amoureux de Mlle de Roannez, qu'il n'est pas fait allusion à cette jeune fille dans le fameux *Discours sur les passions de l'amour*, et enfin que l'âme de ce grand homme n'a point livré d'assauts à l'âme d'une faible femme pour la précipiter dans un cloître.

Ces deux âmes étaient encore étrangères l'une à l'autre le 4 août 1656 ; mais voici venir le moment où elles s'uniront d'une sainte amitié : le rôle de Pascal va commencer.

Mlle de Roannez était dans une grande perplexité quand elle revint de Port-Royal avec la résolution bien arrêtée de s'y faire religieuse ; elle n'osait s'en ouvrir à personne, pas même à son excellent frère, et ce fut seulement quand celui-ci lui demanda sa main pour le marquis d'Alluye, qu'elle lui découvrit son dessein, dit Hermant, « en tirant sa parole de n'en rien dire encore à madame sa mère, laquelle pourtant, voyant en elle quelque changement, soupçonnait déjà qu'elle pensait à quelque religion ». Qu'arriva-t-il alors ? On ne saurait le dire avec certitude, mais il est probable que le duc de Roannez, ravi de voir sa sœur si avancée dans la voie du salut,

fut effrayé pourtant d'une telle résolution. Il avait déjà fait vœu de ne point se marier, et l'entrée de Charlotte au couvent allait amener la prompte disparition de la puissante maison de Roannez. Dans son trouble, il dut avoir recours à Pascal, le mettre en rapport avec la jeune fille et lui demander pour elle les conseils de sa prudence et de sa piété. Pascal vit alors Mlle de Roannez, le fait n'est pas douteux ; il « entra en une vénération qui le transit de respect envers elle », ce sont les propres termes d'une de ses lettres, et peu de jours lui suffirent pour reconnaître que cette autre miraculée de la sainte Epine était *prédestinée*, comme sa sœur Jacqueline, comme la jeune Marguerite Périer.

Mais s'il importait de ne point contrarier les vues de la Providence, il était permis cependant de suivre les règles de la sagesse humaine et de se bien convaincre, avant de faire un pareil éclat, que telle était la volonté du ciel. Singlin lui-même fut de cet avis quand on lui présenta Mlle de Roannez ; il lui conseilla, nous l'avons vu, de se bien éprouver et d'obtenir le consentement de sa famille, et ce fut probablement d'après ses conseils ou d'après les conseils de Pascal que le duc de Roannez emmena aussitôt sa mère et sa sœur dans son gouvernement du Poitou : on espérait ainsi donner un autre cours aux idées de cette jeune fille et lui permettre de peser mûrement sa résolution. Ce voyage dura six mois environ, comme on le verra bientôt par une lettre de Mlle de Roannez elle-même, et c'est pendant ce temps, du 1er septembre 1656 au 1er mars de l'année suivante, que Pascal écrivit plusieurs lettres *au frere et à la sœur*, car il déclare expressément qu'il ne les sépare point et qu'il songe sans cesse à l'un et à l'autre (1).

On peut dire que ces lettres ont mis à la torture l'esprit des commentateurs et en particulier celui du savant M. Havet ; elles n'offrent plus de mystère quand on les met ainsi à leur véritable date, en tenant compte des faits qui les ont précédées. Pascal ne dispute point Mlle de Roannez au monde, mais il approuve le dessein qu'elle a formé spontanément d'y renoncer pour jamais ; il est heureux des progrès qu'il lui voit faire dans la piété, et il l'exhorte à la persévérance. Ce qu'il y a de réticences et d'allusions voilées dans ces lettres ne doit pas nous surprendre, puisque la marquise de Boissy ne savait rien encore et que M. Du Gas, c'est-à-dire Singlin, correspondait avec Mlle de Roannez par l'intermédiaire de Pascal (2). Si nous lisons dans la deuxième lettre que cette demoiselle prend beaucoup de part au miracle de la sainte Epine, c'est que Pascal considère sa résolution comme un nouveau miracle de cette sainte Epine ; s'il est question de deux personnes dont le zèle ne se refroidit pas (lettre 3), c'est de M. et de Mlle de Roannez qu'il s'agit, et la personne « du miracle » n'est autre que Mlle de Roannez elle-même, ainsi que l'a fort bien pressenti M. Havet. La chose est donc beaucoup plus simple que ne l'ont cru les commentateurs de ces lettres, et l'histoire ne peut plus reprocher à Pascal d'avoir précipité à Port-Royal la sœur de son ami : il n'a été dans cette circonstance que son confident et, pour ainsi dire, son directeur de conscience.

Le duc de Roannez ramena sa sœur à Paris en février ou mars 1657, et obtint d'elle à force de prières un nouveau délai de quelques mois, preuve évidente que le prosélytisme de Pascal n'était pas si tyrannique et que Port-Royal n'était pas si désireux de posséder une religieuse de cette qualité. Ce fut seulement en juillet que Charlotte Gouffier, plus tourmentée que jamais par son désir de quitter le monde, fit part à sa mère, après bien des hésitations, du projet qu'elle nourrissait depuis onze mois. La marquise de Boissy ne voulut rien entendre ; elle refusa son consentement et, quoique sa fille eût alors vingt-quatre ans accomplis, « elle donna charge, dit Hermant, à son écuyer et à un petit laquais adroit et fidèle de ne la point perdre de vue ». Huit jours durant, la pauvre Charlotte fut en butte aux obsessions de sa famille entière ; et sans doute Pascal n'était pas là pour la consoler, car la scène du poignard aurait bien pu se reproduire. Elle résolut donc de tromper la vigilance de ses gardiens et de s'enfuir à Port-Royal ; voici, d'après Hermant, le curieux détail de cette scène romanesque.

« Un jour de fête, Mme de Boissy, M. le duc de Roannez son fils et elle ayant entendu le sermon et vêpres dans l'église de Saint-Merry, qui était devant leur porte, Mlle de Roannez, qui avait fait complot avec Mlle Vallée, personne de piété, de l'attendre à une des portes de l'église avec un carrosse, laissant madame sa mère et monsieur son frère en leur place où ils priaient Dieu, elle s'en alla à la chapelle du Saint-Sacrement faire aussi ses prières. Sa mère, qui s'aperçut de son absence, dit à l'écuyer de la suivre, et il vint faire son rapport du lieu où elle était. Mme de Boissy, à qui le soupçon donnait de l'impatience, envoya deux ou trois fois l'écuyer et le petit laquais, et une fois M. le duc son fils, tant pour voir si elle y était toujours que pour la faire revenir. Mais à la fin Mlle de Roannez, voyant qu'il n'y avait personne présent qui l'observât, se leva de sa place, se jeta dans le carrosse avec Mlle Vallée et s'alla renfermer dans Port-Royal.

« Cela excita un très-grand bruit dans tout le quartier du cloître de Saint-Merry, et chacun s'assembla sur cette nouvelle au logis de Mme de Boissy. Depuis ce temps-là, elle vint plusieurs fois à Port-Royal voir sa fille, s'y faisant accompagner de M. le duc de Roannez, son fils. Mais ils la trouvèrent toujours dans une forte résolution de ne sortir jamais de ce saint lieu, quoiqu'elle eût promis à monsieur son frère de n'y point prendre l'habit de religion qu'au bout d'un an... »

II.

Mlle de Roannez, devenue sœur Charlotte de la Passion en souvenir de la sainte Épine, était au comble de ses vœux ; elle endurait avec joie les mille et une privations que la vie monastique impose aux personnes élevées dans la grandeur (1), et elle faisait, même au dire de l'austère Singlin, de merveilleux progrès dans la piété. Elle avait enfin la consolation de voir sa mère, devenue plus raisonnable, lui accorder sa bénédiction et se retirer elle-même à l'abbaye de Mal-

(1) 3e lettre.

(2) Pascal dit, en parlant de deux lettres que Mlle de Roannez envoyait [illegible] : « J'espère que [illegible] : [illegible] M. Du Gas l'est davantage, néanmoins cela *me* fait espérer de ravoir l'autre. » C'était donc lui qui recevait les lettres adressées à M. Du Gas ; [illegible] qui transmettait à Mlle de Roannez les lettres [illegible] M. Du Gas : [illegible] : « Il vient de m'envoyer (sa lettre peut vous) avec un petit billet... »

(1) Elle était, dit la mère Angélique, fort incommodée par la toile des chemises qu'elle avait trop dure. — *Lettre à la reine d. Pologne*, septembre 1657.

noue, à quelques lieues de Paris (1). Mais les ennemis de Port-Royal et surtout les jésuites se promettaient bien de ne pas laisser une duchesse devenir religieuse dans cette maison; ils résolurent de l'en arracher pour se venger des *Provinciales*, et voici comment ils s'y prirent pour exécuter ce beau projet.

Un de leurs pères les plus entreprenants et les moins scrupuleux, le P. des Déserts (2), alla trouver la marquise de Boissy à Malnoue et lui demanda, dit Hermant, « si elle ne serait pas bien aise de ravoir sa fille. — Assurément, répondit la marquise. — Eh bien ! madame, sans vous mettre en peine de rien et sans que vous sortiez d'ici, nous vous la remettrons entre les mains, pourvu que vous donniez votre consentement à ce que nous ferons. » — Aussitôt qu'elle s'y fut accordée, ce jésuite, avec ses confrères et M. Amyot (l'un des deux curés de Saint-Merry, et fougueux moliniste), mandèrent que Mlle de Roannez avait été pipée par les jansénistes, qu'elle était entrée dans Port-Royal non-seulement contre son gré, mais même sans en avoir rien dit (3) à sa mère, qui en était au désespoir et au mourir, et que, faisant tout ce qu'elle peut pour la ravoir, on ne la lui veut point rendre. »

Un tel discours n'était qu'un tissu de mensonges, mais les jésuites du XVIIe siècle n'y regardaient pas de si près ; ils poussèrent leur pointe et obtinrent par l'entremise du père Annat une lettre de cachet qui ordonnait à l'abbesse de Port-Royal de Paris de remettre Mlle de Roannez entre les mains de Mme la marquise de Boissy sa mère (4). Comme cette dernière était infirme et hors d'état de venir elle-même arracher sa fille du monastère, on lui fit écrire une « lettre de confiance » pour que sœur Charlotte fût remise entre les mains de Mme Martel, sa parente, et l'on prit toutes les dispositions nécessaires pour cet enlèvement.

Au moment même où les jésuites faisaient expédier cette lettre de cachet, l'abbesse de Notre-Dame de Soissons, grand' tante de Mlle de Roannez, écrivait à sa très-chère petite-nièce pour lui reprocher doucement de n'avoir pas gardé avec sa mère « toutes les mesures nécessaires afin d'attirer les bénédictions du ciel et de la terre sur son dessein », et pour l'engager à ne pas refuser « à sa pauvre affligée maman, à celle qui lui avait donné la vie et à qui elle causerait peut-être la mort, la seule chose qu'elle demandât, c'est-à-dire un temps raisonnable pour mieux éprouver si elle était bien appelée de Dieu. » C'était la suite des obsessions dont Mlle de Roannez avait été victime durant les huit jours qui précédèrent son évasion : Henriette de Lorraine venait après les autres, parce qu'elle avait été prévenue trop tard; mais cette démarche n'eut pas plus de succès que les précédentes, et voici en en quels termes sœur Charlotte de la Passion répondit à l'abbesse de Soissons, sa grand' tante. On ne sera pas fâché, sans doute, d'avoir sous les yeux un échantillon de son style et de pouvoir juger d'après ses propres écrits la correspondante et l'amie de Pascal ; M. Cousin n'eût pas manqué de recueillir pieusement ces quelques lignes de Mlle de Roannez. Elles sont d'ailleurs la meilleure démonstration de tous les faits que nous venons d'exposer, et l'on y trouvera peut-être comme un reflet de Pascal et des *Provinciales*, que sœur Charlotte avait certainement lues et méditées depuis sa conversion :

« Ce 21 juillet 1657.

« Madame,

« Quoique j'eusse tous les sujets du monde de croire que vous approuverez mon dessein de quitter le monde, la manière si bonne et si charitable dont vous m'en assurez m'a donné une joie tout à fait sensible, et je m'assure qu'elle n'aurait pas été traversée de ce que vous m'accusez de trop de précipitation, si vous aviez su de quelle sorte j'en ai usé ; et je craindrais plutôt que vous ne me blâmiez d'avoir eu trop de complaisance pour ceux qui m'ont tant fait retarder. C'est, madame, ce que je suis obligée de vous représenter, et je vous en parlerai comme devant Dieu, et avec une ouverture de cœur tout entière, dans la créance que vous agréerez la liberté que je prends de vous dire des choses si particulières de la conduite de Dieu sur moi.

« Je n'avais presque jamais eu de pensée pour la religion (1), et je n'en avais aucune pour la maison de Port-Royal, lorsque ma mère m'y mena l'année passée, il y aura un an vers le premier vendredi du mois qui vient; elle y allait faire ses dévotions comme l'on y va ce jour-là. Ce fut là, madame, que Dieu me fit la grâce de me donner une si forte envie de quitter le monde et d'entrer dans cette maison, que je l'aurais fait à l'heure même si j'eusse pensé qu'on m'y eût voulu recevoir. J'en parlai quelque temps après à des personnes de céans, qui me dirent qu'il était nécessaire de m'éprouver quelque temps avant que de penser à rien entreprendre. Dans ce même temps, mon frère me parla d'une affaire qui ne me permit pas de lui cacher mon dessein, et ainsi je le lui déclarai, sur la parole qu'il me donna de n'en point parler. Mais il s'opposa au désir que j'avais de hâter ma sortie du monde, et pour la retarder il résolut de m'emmener avec lui en Poitou. Il obligea pour cela ma mère à faire ce voyage, qui n'y avait pas pensé et qui ne savait pas pourquoi mon frère pressait si fort.

« Ainsi je partis sans avoir rien découvert de mon dessein qu'à mon frère, à mon confesseur ordinaire de Saint-Merry et à quelques personnes de Port-Royal. Je n'en avais rien dit à ma mère ; mais elle ne laissa pas d'en avoir du soupçon par quelque changement qu'elle remarquait en moi, qui ne l'en assurait pas néanmoins pour la porter à en faire du bruit. Nous fûmes six ou sept mois en ce voyage, qui dura plus que je n'avais pensé, et je pensais entrer à Port-Royal aussitôt que je serais à Paris ; mais mon frère me demandait toujours du temps et m'a fait passer ainsi cinq mois.

« Cependant la défiance de ma mère allait toujours en augmentant, et il y a deux mois que je lui en fis dire quelque chose par une personne qu'elle aime, qui ne lui en parla pas encore de ma part, mais seulement comme d'elle-même, afin de l'y disposer plus insensiblement. Je le lui aurais bien déclaré nettement dès ce temps-là, et encore plus tôt, si je n'avais connu la tendresse qu'elle a pour moi, qui l'aurait portée à en donner des marques qui auraient pu faire découvrir mon dessein à tout le monde, comme cela n'a pas manqué d'arriver. Car aussitôt que je lui en eus fait parler par une personne de piété, la chose fut tellement sue que je n'aurais pu être blâmée quand je serais partie dès lors. Je

(1) L'abbesse de Malnoue était alors, d'après la *Gallia christiana*, Renée Hennequin, propre sœur de la marquise de Boissy.

(2) Ce personnage était un moment de célébrité en 1679, car il dispensa la princesse d'Elbeuf, sa pénitente, de payer 12,000 livres qu'elle avait perdues au jeu, mais il lui extorqua sur son lit de mort 12,000 écus qu'il garda bel et bien. L'affaire alla jusqu'au roi, qui se contenta d'en rire. — *Journal manuscrit de Port-Royal 1679*.

(3) C'est-à-dire *sans que ses ravisseurs en eussent rien dit*.

(4) La lettre de cachet est transcrite en entier dans les *Mémoires* d'Hermant, cela va sans dire.

(1) C'est-à-dire *pour l'état religieux*.

demeurai néanmoins encore huit jours auprès d'elle, où je fus persécutée de tous ceux qui voulurent me détourner ou m'affaiblir, mais sans effet, en quoi Dieu m'a donné, ce me semble, une marque bien apparente de ma vocation.

« Après cela, madame, je crois que vous avouerez qu'il y aurait eu de la témérité à s'exposer plus longtemps à tant de contradictions continuelles qui ne me laissaient pas une heure à moi pour penser à Dieu, et je pense que le monde même se serait étonné d'un plus long retardement. Je crois, madame, qu'il y en a peu qui en aient tant apporté en de pareilles rencontres : Mlle d'Épernon, et Mlle d'Arpajon, Mlle de Mesme, et celles qui, étant destinées au monde par leurs parents, ont été appelées de Dieu à en sortir, l'ont fait sans leur en parler du tout. Vous voyez combien j'en ai usé d'une manière différente et combien je dois peu être accusée d'avoir eu trop de précipitation.

« Mais il me semble, madame, que pour répondre entièrement à votre lettre, je dois vous dire quelque chose sur le sujet du lieu que j'ai choisi, dont je vois que vous avez quelque peine. Je voudrais, madame, que vous vissiez les choses aussi près que moi : vous connaîtriez bien que tout ce qu'on en dit est éloigné de la raison et qu'il n'y a rien de plus ridicule que tous les contes que l'on en fait, qu'elles n'ont point d'images ni d'eau bénite, qu'elles ne croient point le Purgatoire, ne prient point pour les morts, qu'elles ne prient ni la Vierge ni les saints, qu'elles n'ont point de chapelet, et tant d'autres choses de même. Je ne sais où l'on cherche tout cela, dont je vois le contraire de mes yeux. Je ne vous dirai rien, madame, sur ce que l'on dit qu'elles ne croient point le Saint-Sacrement, qu'elles ont renoncé à Jésus-Christ et à l'Évangile ; je sais que vous auriez horreur de ces discours et qu'ils ne peuvent tomber dans l'esprit d'une personne comme vous. Cependant ce sont ces (1) personnes de piété qui disent toutes ces choses, et si on ne peut les croire en tout, il faut donc avouer qu'ils sont suspects. Pour moi, madame, je craindrais bien d'offenser Dieu d'ajouter foi à de telles médisances, et j'ai cru seulement devoir m'arrêter à ce que leurs supérieurs en jugent. Elles sont sous la conduite de l'Ordinaire ; Mgr l'Archevêque et ceux qui tiennent sa place ne souffriraient pas qu'il y eût des désordres : ils en doivent répondre devant Dieu. C'est à eux que je m'en remets, et je sais que feu M. l'archevêque de Paris en a fait des jugements tout à fait avantageux, que M. de Toul, quand il était grand-vicaire, y a fait sa visite avec beaucoup de satisfaction. Les grands vicaires d'aujourd'hui y étaient, il n'y a encore que quinze jours, pour vérifier le dernier miracle qui s'y est fait, dont Mme Ratier a été témoin, que vous vous souvenez peut-être d'avoir vue auprès de moi, et qui y était allée pour s'éprouver. Je m'assure donc, madame, que puisque tous leurs supérieurs les approuvent, il n'y a rien à redire. Mais les miracles qui s'y font depuis si longtemps sont une justification bien visible de leur innocence dans les circonstances où ils sont arrivés. Il y a peu d'apparence que Dieu en fît de si grands et en si grand nombre en un lieu où il ne serait pas servi ni honoré.

« Ce n'est pas néanmoins ce qui m'y a attirée, mais un désir que j'ai senti pour cette maison plus que pour toute autre. Vous savez, madame, que la plupart des religieuses choisissent les lieux où elles veulent être par des sentiments que Dieu leur en donne, en sorte que ce leur serait la dernière douleur d'être ailleurs et qu'ainsi, encore que toutes les religions soient bonnes, les unes ne veulent [être] qu'aux Carmélites, les autres à Sainte-Marie, et c'est ainsi que je me suis sentie appelée à Port-Royal. On a reçu ici depuis quelque temps une fille de Soissons qui est peut-être connue de vous : c'est la fille de M. Huberlan, qui, n'ayant jamais songé à être religieuse et étant venue à Paris pour se divertir, alla à Port-Royal sans aucun dessein et se sentit d'abord si fortement attirée à y entrer qu'après l'avoir découvert à son père elle y est venue et y est avec tant de satisfaction que, pour quoi que ce fût, elle ne voudrait être ailleurs. Tout ce que je vois ici me confirme dans mon dessein, et je ne doute pas, madame, que vous n'avouiez qu'il vaut mieux croire les marques visibles que Dieu donne de l'innocence de cette maison que ceux qui en disent tant de mal, dont tout ce qui est tombé dans ma connaissance est la chose du monde la plus fausse.

« Pour ce qui est de ma mère et de la crainte que vous avez, madame, qu'elle se porte plus mal, je vous dirai qu'elle se porte sans comparaison mieux, et qu'elle m'a fait la grâce de me donner sa bénédiction. Elle s'est retirée avec Mme de Malnoue, d'où elle me mande qu'elle a autant envie de demeurer en ce lieu-là que moi en celui-ci. C'est un dessein qu'elle a depuis longtemps et qu'elle n'a pas pu exécuter à cause de moi.

« Je vous demande pardon, madame, d'avoir fait une si longue lettre, mais j'ai cru être obligée à vous rendre compte de tout ce qui me regarde. Je serai bien heureuse si j'ai pu par là vous satisfaire ; et si je puis obtenir de vous que vous offriez à Dieu le dessein que j'ai de me donner à lui. C'est ce que j'attends de votre piété et de la bonté que vous avez pour moi, et que vous me ferez l'honneur de croire qu'il n'y a personne qui soit avec plus de respect que moi, madame, votre, etc. (1) ».

Vers le même temps, c'est-à-dire dans les derniers jours de juillet 1657, Mlle de Roannez, qui ne connaissait ni les intrigues nouées par le P. des Déserts pour lui rendre sa liberté malgré elle, ni la lettre de cachet obtenue déjà par le P. Annat, écrivit à sa mère une lettre respectueuse et tendre que nous a conservée le chanoine Hermant et qui n'a pas moins d'importance que la précédente (2) :

« Madame,

« Je serais la plus heureuse personne du monde si je n'apprenais que votre indisposition continue et que, quelque résolution que Dieu vous ait toujours donnée de suivre sa volonté en toutes choses, vous n'avez pu souffrir ma séparation sans quelque douleur. J'en ai assez senti en vous quittant pour juger de celle que vous avez eue. Mais j'espère que Dieu, qui console tous ceux qui s'abandonnent à lui, vous sanctifiera en cette rencontre et principalement dans la maison où vous êtes. Je sais que ma tante (3), étant à Dieu comme elle est et connaissant l'obligation qu'on a de correspondre aux grâces qu'il a faites à ceux qu'il appelle pour être tout à fait à lui, vous donnera les résolutions qui sont propres à l'état où vous êtes. Je suis si assurée de votre piété que je suis certaine que mon dessein ne peut vous donner aucune peine, si vous êtes assurée que c'est véritablement Dieu qui m'y a engagée ; et je ne crois pas que vous en doutiez, si vous en considérez le commencement et la suite.

« Vous savez, madame, *qu'il n'y a aucune personne au*

(1) Ou *des* ?

(1) *Mémoires* manuscrits du chanoine Hermant. L. XVII, ch. 21.

(2) La mère Angélique en avait fait prendre copie avant de les envoyer, et l'on voit, dans une lettre d'elle à M. Le Maître son neveu, qu'elle se proposait de les donner, probablement pour qu'on les transmît à Hermant.

(3) Il s'agit ici de Renée Hennequin, abbesse de Malnoue, et non pas de l'abbesse de Notre-Dame de Soissons.

monde qui m'en ait donné les premiers mouvements, ni qui y ait contribué de quelque manière que ce soit. Ce n'a été ni sermon, ni livre, ni discours, et c'est tellement de la pure miséricorde de Dieu que je tiens ma vocation, qu'il n'y a peut-être guère d'exemples où il ait fait si clairement paraître qu'il peut, quand il lui plaît, se rendre maître du cœur sans l'entremise des créatures. Je crois, madame, que les prières que vous faisiez pour moi pendant que je ne pensais qu'au monde en ont été une des principales causes; continuez-les, je vous en prie, et reposez-vous en Celui en qui vous avez toujours espéré.

« Considérez, je vous supplie, que je ne pouvais différer davantage sans me rendre criminelle et sans résister à Dieu, qui m'appelle depuis si longtemps. J'ai attendu onze mois entiers ; j'ai fait un voyage de sept ou huit mois par complaisance pour mon frère, qui m'y engagea pour éprouver ma vocation ; et enfin, après avoir découvert mon dessein ouvertement, j'ai souffert huit jours de visites et de contradictions, et de toutes les personnes de ma connaissance qui ont employé pour ébranler ma résolution tout ce qu'elles avaient de tendresse pour moi et tout ce que j'en avais pour elles. Je rends grâces à Dieu du peu de forces qu'elles ont eues; mais j'eusse cru qu'il y eût eu de la témérité d'y demeurer davantage exposée, et même je ne le pouvais plus avec bienséance, mon dessein étant si généralement connu. Voilà, ma chère maman, quelle a été ma conduite, ou plutôt la conduite de Dieu sur moi. Vous avez toujours eu tant de crainte de lui déplaire, que je m'assure que vous en serez bientôt consolée et que vous en aurez enfin de la joie ; la mienne est si pleine et si parfaite, que je ne suis pas capable de la représenter. Je n'en ai jamais eu de cette sorte ; plût à Dieu que vous en fussiez aussi toujours aussi remplie que je le suis depuis ma retraite ! Il n'y a que votre mal qui la traverse. Je commençai samedi une neuvaine pour votre maladie : je n'ai plus à faire qu'à prier Dieu pour vous et pour moi. Aidez-moi dans un si saint loisir et ne refusez pas vos prières pour conduire à Dieu une fille que vous n'avez aimée et élevée que pour lui. »

Mais déjà les ordres de la cour étaient expédiés par les soins des jésuites. Un exempt pénétra le 30 juillet dans le monastère de Port-Royal de Paris, escorté de deux hommes et suivi d'un carrosse où se trouvait Mme Martel, soigneusement cachée, dit Hermant, derrière le rideau. L'abbesse fut sommée de faire sortir Mlle de Roannez pour la mettre entre les mains de Mme sa mère ; mais elle fit répondre, après avoir consulté Singlin et Pomponne, qui se trouvaient là, qu'on remettrait la jeune fille à Mme de Boissy, comme le disait expressément l'ordre du roi, et non pas à Mme Martel.

Nouvelles instances de la part de l'exempt, qui présente la procuration signée par la mère, parle d'enfoncer les portes et se dispose à verbaliser ; nouvelle fin de non-recevoir de l'abbesse, qui se retranche toujours derrière l'ordre du roi. Enfin Mlle de Roannez se présente ; elle commence à parler en véritable duchesse à l'exempt, et celui-ci se retire après avoir fait son procès-verbal de désobéissance et de rébellion.

Le duc de Roannez avait été averti par un exprès de la violence qu'on voulait faire à sa sœur; il s'empressa de venir à son secours; mais, quand il arriva, l'exempt, le carrosse et Mme Martel avaient déjà quitté la maison. Il consola de son mieux la pauvre Charlotte, qui fondait en larmes ; il lui promit de ne rien négliger pour empêcher le retour de pareilles scènes et se chargea de porter à Malnoue, le jour même, un petit billet court et sec que Mlle de Roannez écrivit séance tenante, non plus à sa chère « maman », mais à Mme la marquise de Boissy.

Voici la teneur de ce billet, dont le langage rappelle un peu celui que Mlle de Roannez venait de tenir à l'exempt :

« 30 juillet 1657.

« Madame,

« Je vous avoue que, connaissant au point que je fais votre bon naturel et votre piété, je ne saurais me persuader que ce soit par votre mouvement que vous me voulez faire sortir par une voie si inouïe d'un lieu où Dieu m'a appelée. Ce ne peut être que des personnes qui agissent plutôt par intérêt et par passion que par des sentiments chrétiens qui vous ont portée à cela. Madame, si vous voulez me faire sortir du lieu où je suis, je suis assurée que vous ne le pouvez qu'en me faisant la dernière violence, et, quand vous me l'aurez faite, vous en recevriez si peu de satisfaction que vous auriez une douleur toute votre vie d'avoir fait une action de cette nature. Permettez-moi, madame, que je vous dise qu'il est dangereux de s'opposer ainsi aux volontés de Dieu ; car vous ne pouvez douter, ce me semble, après ce que je vous ai dit, que ma vocation en cette maison ne soit véritablement de Dieu. C'est pourquoi, madame, j'espère que vous me laisserez en repos et que vous ne voudrez pas me rendre la plus malheureuse personne du monde, madame. — Votre, etc. »

Cet ultimatum produisit son effet sur l'esprit de Mme de Boissy : elle consentit à ne point user de violence et parut enfin comprendre qu'une fille de vingt-quatre ans est libre de ses actes. Il ne restait plus qu'à désarmer la colère du roi, dont les ordres avaient été méprisés, et, à cet effet, le duc de Roannez écrivit à Mazarin, tant au nom de sa mère qu'au sien propre, la petite lettre que voici; elle est d'un ton bien humble pour un duc et pair :

« Monseigneur,

« Je suis chargé de ma mère, qui est malade, de vous remercier très-humblement de sa part, comme je fais, de la bonté que vous avez eue de faire donner une lettre de cachet pour faire revenir ma sœur auprès d'elle. Elle a fait ce qu'elle a pu pour l'y obliger. Mais, quoique l'abbesse de Port-Royal se soit disposée à obéir, ma sœur a déclaré qu'elle ne pouvait se résoudre à sortir et en a témoigné tant de [chagrin] qu'on a bien vu que l'on ne pourrait l'en retirer sans la violenter. C'est à quoi ma mère ne veut pas se porter. Elle espère que la douceur et le temps y pourront quelque chose. C'est par où j'ai toujours essayé de la gagner. Je l'ai empêchée d'entrer, un an durant, et même j'ai obtenu d'elle qu'elle donnerait cette satisfaction à ma mère d'être un an sans prendre l'habit. J'ai cru, monseigneur, être obligé en cette occasion de rendre compte de tout ce détail à Votre Éminence. Je la supplie très-humblement de croire qu'elle ne pensera jamais aux intérêts d'une famille qui lui soit plus dévouée que la mienne, et que je suis avec toute sorte de respect,

« Monseigneur, de Votre Éminence, etc... »

Cette démarche de la mère et du frère de Mlle de Roannez devait, semblait-il, trancher définitivement la question, et l'on pouvait croire que désormais rien n'empêcherait cette jeune fille de demeurer dans la retraite de son choix ; mais les jésuites n'entendaient pas qu'il en fût ainsi. Il leur fallait une revanche des *Provinciales*, et ils s'étaient juré que Mlle de Roannez serait la première à payer pour cet insaisissable Louis de Montalte ; on eût dit qu'ils devinaient combien la rentrée de Charlotte Gouffier dans le monde allait contrister Pascal. Leurs émissaires proféraient tout haut les plus terri-

bles menaces, et Port-Royal s'attendait aux dernières violences. Dès le 3 août, c'est-à-dire quatre jours après la scène de l'exempt, la mère Angélique, écrivant à la reine de Pologne, lui annonçait qu'on enlèverait certainement la sœur Charlotte de la Passion : « Dieu en fera, disait-elle, selon sa sainte volonté ! » Ne pouvant plus agir au nom de la marquise de Boissy, qui subissait pour le moment l'influence de son fils, les jésuites firent jouer d'autres batteries et s'adressèrent à l'abbesse de Soissons, à cette grand' tante qui s'était montrée tout à coup si affectueuse et si tendre.

Mlle de Roannez avait, comme on l'a déjà vu, deux sœurs cadettes au couvent ; la plus âgée, nommée Henriette, était alors religieuse professe à Notre-Dame de Soissons sous la conduite de dame Henriette de Lorraine. On crut que cette jeune personne pourrait n'être pas inutile dans la conjoncture présente, peut-être parce que sa qualité de cadette sacrifiée l'animait contre sa sœur, peut-être aussi parce qu'elle aimait trop la maison de Roannez pour ne pas obliger Charlotte à faire souche de grands seigneurs. On la fit donc sortir de son couvent, contre toutes les règles de la vie monastique, et cette religieuse fut chargée de rendre au monde une jeune fille qui voulait être religieuse. Sœur Henriette alla donc visiter sœur Charlotte au mois de septembre 1657. « Elle employa, dit Hermant, les remontrances, les prières, les conjurations, les larmes et toutes les ruses de la piété et de la tendresse, ou feinte ou véritable, pour tirer cette sœur de ce saint lieu, et, après avoir fait de vains efforts pour ce sujet, elle en vint jusqu'aux menaces d'employer tout le crédit de la maison d'Elbœuf, plutôt que de n'y pas réussir. Mais la fermeté de sa sœur la garantit encore pour ce coup de cette persécution domestique (1). »

Il n'en fut pas de même deux mois plus tard. « La religieuse de Soissons, sœur de Mlle de Roannez, eut enfin — continue le savant chanoine dont le récit inédit confirme et complète celui de Marguerite Périer — le succès qu'elle prétendait de son voyage ; non par le changement de cette postulante de Port-Royal, qui demeurait toujours ferme et inébranlable dans la résolution de se consacrer à Dieu, mais par des voies de fait qui ne pouvaient être que très-odieuses à toutes les personnes équitables. Mme de Boissy, sa mère, qu'elle ne quittait pas d'un moment, donna les mains comme malgré elle à ses pressantes importunités, et le même exempt qui avait apporté la lettre de cachet à Port-Royal quelques semaines auparavant vint le troisième de novembre avec main-forte pour en hâter l'exécution. La douleur qu'en ressentit cette demoiselle, qui se voyait arrachée d'un saint monastère par la personne du monde que toutes sortes de considérations de piété devaient porter [le plus] à l'y souhaiter pour toute sa vie, lui serra tellement le cœur qu'elle tomba comme évanouie. Madame sa mère et cette sœur impérieuse en furent fort étonnées ; mais leur surprise s'augmenta notablement quand elles surent que, sans en parler à qui que ce soit, elle s'était coupé les cheveux la veille (2) pour se faire une nécessité de demeurer à Port-Royal. Mme de Boissy, l'ayant emmenée chez elle, prétendait la faire loger avec sa sœur ; mais elle ne put s'y résoudre et reprit son ancien appartement, où elle vécut assez longtemps en religieuse, vêtue d'une manière fort simple, sans carrosse, sans équipage et sans aucune marque extérieure de sa qualité (1). »

Le lendemain, sœur Charlotte, redevenue malgré elle Mlle de Roannez, envoya son ancienne gouvernante à Port-Royal pour déclarer en son nom qu'elle était toujours dans les mêmes sentiments et pour redemander ses bréviaires et ses livres de lecture. Port-Royal lui manquait ; mais elle pouvait en quelque sorte le retrouver chez elle, puisqu'elle transformait en cellule de couvent sa chambre du cloître Saint-Merry et que M. Singlin, « ému jusqu'aux larmes et néanmoins tout consolé de sa disposition », comme disait la mère Agnès, ne lui refusait pas le secours de ses conseils. N'avait-elle pas d'ailleurs un consolateur et un soutien dans la personne de Pascal, qui certainement pleura, comme Singlin, le triomphe des jésuites et le malheur de son amie ? Les détails font absolument défaut, car la biographie de Blaise Pascal est peut-être l'une des plus mal connues du XVIIe siècle ; mais les contemporains s'accordent à dire que l'amitié du duc de Roannez pour l'auteur des *Provinciales* alla toujours en augmentant, et nous avons vu si le duc de Roannez aimait tendrement sa sœur. Il y eut donc certainement entre ces trois personnes un échange continuel de sentiments et d'idées ; et savons-nous si les plus belles *Pensées* de Pascal sur le néant de l'homme ou sur la vie future n'ont pas été jetées sur le papier à la suite d'une conversation avec M. et Mlle de Roannez ? Quant à cette dernière, « tant que M. Pascal vécut, il lui fut d'un grand secours, dit le *Recueil d'Utrecht*, par la confiance qu'elle avait en lui ». Elle lui faisait part de ses chagrins, qui étaient grands, car elle se sentait de plus en plus appelée par le ciel à terminer ses jours dans un couvent ; mais l'odieuse tyrannie d'une mère et d'une sœur la retenait dans le monde. Elle avait beau leur représenter qu'elle avait fait vœu de virginité (2), montrer sa chevelure sacrifiée, se refuser à toute espèce de conversations et de visites et s'enfermer dans son appartement comme une véritable recluse : on lui répondait qu'elle n'entrerait ni à Port-Royal ni dans aucune autre maison religieuse que pour en être aussitôt arrachée par des soldats ; s'il y avait eu des lettres de cachet pour marier les filles malgré elles, on n'eût pas manqué d'en solliciter et d'en obtenir une. Pascal était instruit de cette situation déplorable : il consolait de son mieux la pauvre affligée, il la fortifiait par ses paroles, mais plus encore par son exemple, et durant les cinq années qui suivirent, de 1657 à 1662, Mlle de Roannez repoussa victorieusement tous les assauts. Elle vécut chez sa mère aussi retirée que si elle eût été à Port-Royal-des-Champs, et la mère Angélique put lui dire dans une des lettres si affectueuses qu'elle lui écrivait alors : « La puissance du monde peut séparer les corps, mais il est impossible qu'elle désunisse les cœurs. » Le cœur de cette jeune fille était bien véritablement à Port-Royal, comme celui de son frère, comme celui de Pascal.

La mort prématurée de cet illustre ami, au mois d'août 1662,

(1) *Mémoires* manuscrits. Livre XVIII, ch. 1.

(2) « Elle a fait ce coup-là sans l'avis de personne, en pleine nuit, la veille qu'on la vint quérir, craignant que cela n'arrivât. Elle me dit le lendemain au matin qu'elle avait eu un si furieux instinct de faire cela qu'elle n'y avait pu résister, et que son bon ange et elle n'avaient guère arrêté à le faire. Il en fallut rire, car il n'y avait plus de remède. — *Lettres de la mère Agnès*, t. I, p. 447.

(1) *Mémoires* manuscrits, l. XVIII, c. 4.

(2) Elle renouvelait ce vœu toutes les fois qu'elle communiait, elle l'écrivait même sur un carnet spécial, et le signait.

fut un coup funeste pour Mlle de Roannez, qui perdait en lui son plus ferme soutien, et cela dans les circonstances les plus critiques où elle se fût encore trouvée. Charlotte Gouffier allait avoir trente ans, et l'on n'ignore pas que c'est l'âge où le « beau nom de fille » a le moins de « douceur ». Elle n'avait plus le même enthousiasme pour la vie de recluse, elle semblait jeter sur l'avenir des regards inquiets, et le trouble de son âme se manifestait par ces petits riens qui ont chez les femmes une si grande importance. L'impitoyable Henriette (on serait tenté de lui donner plutôt le nom d'Armande et de réserver l'autre pour la bonne et faible Charlotte) ne tarda pas à remarquer ce changement, qu'elle attendait en vain depuis six longues années, et elle profita de cette disposition pour ramener à l'hôtel de Roannez le marquis d'Alluye, le prétendant qui s'était vu éconduire en 1656. Charlotte donna tête baissée dans le piége qui lui était ainsi tendu : elle revit le marquis, elle lui sut gré d'une persévérance qui probablement n'était pas désintéressée, car ce seigneur devait se conduire bientôt en fort malhonnête homme (1), et peut-être eût-elle succombé dès lors, peut-être eût-elle consenti à se faire relever de son vœu de virginité pour épouser M. d'Alluye, si Port-Royal n'était intervenu pour ressaisir sur le bord de l'abîme celle qu'il considérait comme une religieuse *du dehors*. Singlin vit Mlle de Roannez, il lui parla comme il savait faire, avec un singulier mélange de tendresse et de sévérité, et certainement il ne manqua pas d'évoquer le souvenir de M. Pascal, de ce grand chrétien qui s'était montré si fidèle à des engagements contractés secrètement devant Dieu.

Les discours de Singlin produisirent comme un regain de ferveur dans l'âme de Mlle de Roannez; elle rompit tout commerce avec le marquis d'Alluye, et, pour se punir elle-même de cette défaillance, elle vendit au profit des pauvres tous ses diamants, qu'elle avait conservés jusqu'alors sans jamais vouloir s'en parer. Elle renouvela verbalement et par écrit le vœu qu'elle avait fait le 2 novembre 1657, la veille de son enlèvement; elle renoua ses anciennes relations avec Port-Royal, avec la mère Agnès, puisque la mère Angélique était morte depuis 1661, et avec la famille de Pascal, avec les Périer. Elle était même de si bonne foi que la mort de Singlin, survenue au mois d'avril 1664, n'ébranla pas sa constance et ne l'empêcha pas de braver jusqu'à l'exil pour assister dans leur détresse ses très-chères sœurs de Port-Royal. L'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, en avait fait enlever plusieurs pour les confiner en différents monastères et obliger ainsi toute la communauté à signer le fameux formulaire d'Alexandre VII : Mlle de Roannez résolut d'aller voir ces pauvres filles, de les consoler et de les encourager à la résistance. Persuadée que toutes les portes devaient s'ouvrir devant une personne de sa condition, elle se présenta, le 31 août 1664, chez les Bénédictines du faubourg Saint-Antoine, où étaient reléguées les sœurs Candide et Gertrude ; mais on lui refusa l'entrée de cette maison, on ne voulut pas lui faire savoir comment se portaient ces deux religieuses, et l'on ne consentit même pas à leur dire qu'elle était venue pour les voir. Mlle de Roannez se retira courroucée, et le lendemain, recevant une lettre d'excuse de la mère prieure, qui se retranchait derrière un ordre exprès émané, disait-on, de monseigneur l'archevêque, elle répondit aussitôt par le petit billet que voici; j'en ai retrouvé, non pas l'autographe, mais une copie très-authentique dans les recueils manuscrits de Mlle de Téméricourt, ancienne élève et amie fervente de Port-Royal (1) :

« 31 août 1664.

« Ma très-révérende mère,

« Permettez-moi de vous dire que vous n'aviez nul ordre de monseigneur l'archevêque, lorsque je fus chez vous pour vous demander une petite grâce que vous m'auriez pu accorder sans scrupule et dont je n'aurais pas abusé. Je suis étrangement étonnée de ce que vous ne me marquez pas même si vous avez eu la bonté de témoigner aux pauvres affligées comme j'ai été chez vous pour apprendre de leurs nouvelles. Je fus hier dans un couvent qui n'est pas moins régulier que le vôtre, où l'on ne fait point de difficulté de dire à une des pauvres exilées quels sont ceux qui viennent pour savoir comme elle se porte, et même elles en ont permission de monseigneur l'archevêque. Je vous assure, ma mère, que vous ne serez jamais à la peine de me refuser aucune grâce, puisque je ne vous en demanderai jamais pas une. Cela n'empêchera pas que je ne sois toute ma vie, en notre Seigneur,

« Votre très-obéissante servante, etc. »

La vivacité de cette réponse faillit coûter cher à Mlle de Roannez, car elle lui attira une lettre de cachet qui l'exilait en Poitou, dans le gouvernement de son frère. Mais ce dernier intervint encore en faveur de sa sœur : il représenta que la délicatesse de sa santé ne lui permettrait pas de faire ce voyage, et il obtint du roi que cette sentence d'exil n'aurait pas son effet.

Épuisée par tant de luttes, découragée par tant de contradictions et privée successivement de toutes les personnes qui la soutenaient et lui rendaient moins pénible l'accomplissement de son vœu, la pauvre Charlotte était de plus en plus perplexe. Délivrée enfin de sa sœur, qui venait d'être préconisée abbesse de Caen (2), elle avait cru n'avoir plus rien à redouter, mais la persécution des années précédentes valait mieux pour elle que cette fausse sécurité, car l'ennui s'empara de son cœur, et l'isolement dans lequel elle vivait lui parut terrible. Elle eût marché d'un pas sûr et ferme si Pascal ou Singlin s'étaient trouvés là pour la guider; mais elle n'avait plus d'autre conseiller qu'Antoine Arnauld, et ce grand docteur, si bien préparé pour les batailles de plume, n'avait pas la délicatesse de main qui est nécessaire pour gouverner les âmes. Il était parfois dur et cassant, sauf à montrer ensuite d'une façon naïve toute la bonté de son cœur, et Mlle de Roannez était à la fois trop altière et trop faible de caractère pour être traitée de la sorte. Elle s'irritait quand Arnauld lui parlait rudement ; dès qu'il le prenait sur un ton plus humble, elle cessait de le craindre et d'écouter ses avis, elle qui s'était toujours montrée si docile aux ordres de Singlin. — Il n'est pas nécessaire de suivre les différentes phases de cette « léthargie spirituelle », comme l'appelait

(1) Il fut, du Saint-Simon, [illegible] compréhension [illegible] mense offrire des personnes. Il [illegible] mariage qu'en 1667, quelque temps après Mlle de Roannez.

(1) [illegible] à la disposition de M. [illegible] lettres de Mme de Longueville.

(2) En 1667 [illegible].

Arnauld; il nous suffira de dire que Mme de Roannez, après avoir consulté d'autres docteurs que ceux de Port-Royal, se fit relever par le pape de son vœu de 1656; elle devint, le 29 avril 1667, à l'âge de trente quatre ans, la femme de François d'Aubusson de la Feuillade, et ce seigneur prit alors, avec l'agrément du roi, le titre de duc de Roannez, que lui abandonna son beau-frère.

III.

Tous les amis de Port-Royal furent consternés d'une chute si profonde : Arnauld, qui n'avait pas su l'empêcher, s'en exprima, dans une lettre à Mlle Périer, avec une grande vivacité; il alla même jusqu'à dire que « la fainéantise, l'amour des ajustements, le désir d'être flattée, l'attache à des compagnies qu'elle avait reconnues elle-même lui être très-dangereuses, et l'éloignement de celles qui lui pouvaient servir, l'avaient précipitée dans cet état (1) ». Godefroi Hermant, qui écrivait ses *Mémoires* quelques années plus tard, se montrait moins dur; il se contentait de dire avec la gravité qui lui est ordinaire : « Dieu décidera un jour si son changement doit plutôt être attribué à son inconstance qu'à la violence des autres; et, quoi qu'il en soit, ceux qui en feront le discernement par les règles et les lumières de la foi reconnaîtront dès maintenant par son exemple combien l'air du monde est contagieux, et qu'une *tendre piété* est une plante bien faible quand elle cesse d'être arrosée par de saintes instructions et affermie par la conduite de personnes plus fortes et plus avancées dans la vertu (2). » C'est dire assez clairement que cette chute ne se serait pas produite si Pascal eût vécu. D'autres encore, comme Matthieu Feydeau, ancien vicaire de Saint-Merry, comme la mère Agnès et comme l'excellent Arnauld d'Andilly, surent compatir à la faiblesse d'une femme qui avait lutté dix ans avec un véritable héroïsme. Ils l'excusèrent autant qu'ils le purent et ne crurent pas devoir l'abandonner; je n'en veux pour preuve que ce petit billet d'elle à M. d'Andilly, après la mort de la mère Agnès :

« Ce 20 février 1671.

« Vous savez assez, monsieur, la charité et la bonté que la mère Agnès m'avait toujours témoignées pour ne pas douter que je ne sois sensiblement touchée de sa mort; mais je vous puis dire que la pensée de votre douleur augmente encore la mienne, ne pouvant jamais être indifférente à tout ce qui vous arrivera. Faites-moi la grâce, monsieur, d'être persuadé de cette vérité, et que je serai toute ma vie votre très-humble servante avec beaucoup de zèle et d'inclination.

« LA DUCHESSE DE LA FEUILLADE (3). »

Charlotte Gouffier croyait trouver enfin quelque repos après dix années de luttes et de souffrances; mais son mariage ne fut pour elle qu'une cause nouvelle de tribulations et de chagrins. A peine mariée, disent les notices et relations de Port-Royal, elle fut elle-même épouvantée de sa chute; elle vit clairement que personne ici-bas ne pouvait la relever d'un engagement contracté librement devant Dieu; elle se considéra comme une épouse de Jésus-Christ souillée par l'adultère, et elle connut ce genre de tortures morales qu'ont éprouvées depuis des ecclésiastiques infidèles à leur vœu. Elle eût souhaité, disait-elle souvent à une confidente, « d'être à Port-Royal paralytique toute sa vie dans un lit, préférablement à l'état où elle se trouvait (1) ». Si elle avait pu fuir et s'enfermer dans le Monastère des Champs comme sœur converse, c'est-à-dire à titre de servante, elle n'eût pas hésité un seul moment, tant elle était en proie au remords! Mais elle s'appartenait moins que jamais, et Port-Royal n'eût pas consenti à la recevoir; on ne pouvait que lui conseiller de s'humilier profondément, d'expier par les aumônes et par les mortifications la faute qu'elle avait commise, d'accepter enfin avec une résignation parfaite les épreuves que Dieu lui envoyait. Elle n'y manqua pas, et les quinze dernières années de sa vie ne furent, pour ainsi dire, qu'une longue pénitence. Mariée trop tard, et mère pour la première fois à trente-cinq ans, elle eut beaucoup à souffrir pour mettre au monde les quatre enfants qu'elle donna successivement au duc de la Feuillade. Le premier mourut sans baptême, ce que Port-Royal regardait comme une des marques les plus terribles de la colère divine; le second naquit tout contrefait; le troisième fut une fille naine qui devait mourir subitement à l'âge de dix-neuf ans; le quatrième, enfin, ne lui donna sans doute guère de satisfaction, si l'on juge de son enfance par les années qui suivirent (2); en sorte que « ses enfants, cette bénédiction du mariage, comme dit l'abbé Guilbert, auteur de *Mémoires historiques sur Port-Royal* (3), devinrent la matière de sa pénitence ». Frappée ainsi dans ses affections les plus chères, et d'ailleurs affligée dans son propre corps de maladies affreuses, Mme de la Feuillade finit, suivant le même chroniqueur, « par adorer le Tout-Puissant qui la frappait et par bénir cette verge qui la ramenait au troupeau ». Elle fit son testament en 1671 et légua 3000 livres à Port-Royal pour y faire recevoir une religieuse converse « qui prierait continuellement pour elle et tâcherait de satisfaire par la pénitence et les exercices du cloître au violement de son vœu ».

Elle vécut ainsi jusqu'à l'âge de quarante-neuf ans, accomplissant avec la plus grande fidélité ses devoirs de femme et de mère, mais désespérée d'avoir à les accomplir. Elle souffrait depuis longtemps d'un abcès au sein, et toutefois elle se flattait de recouvrer la santé, lorsque tout à coup, le 3 janvier 1683, une certaine dame Petit, « personne de piété » qui était depuis plusieurs années à son service, lui déclara au cours d'une conversation d'abord enjouée qu'elle était perdue sans ressource, que les médecins ne conservaient plus aucun espoir et que M. de Saint-Laurent, son curé, ne bougeait de son antichambre, sans oser toutefois pénétrer jusqu'à elle. Le coup fut rude pour la duchesse; mais, comme elle avait toujours été, suivant l'expression d'Hermant, d'une « tendre piété », elle ne tarda pas à reprendre courage, et elle se prépara sérieusement à la mort. La relation que la dame Petit fit de ses derniers moments, relation que j'ai sous les yeux (4), est on ne peut plus touchante; je lui emprunterai seulement quelques détails relatifs aux sentiments de componction qu'éprouvait la mourante.

(1) *Lettres d'Arnauld*, t. IX, lettre 9.
(2) *Mémoires* manuscrits, l. XVIII, c. 4.
(3) Manuscrits de Fontenelle.

(1) *Nécrologe manuscrit de Port-Royal.*
(2) Saint-Simon traite avec le dernier mépris ce duc de la Feuillade.
(3) Année 1683, t. II, p. 540-547.
(4) *Nécrologe manuscrit de Port-Royal.*

Lorsque son curé lui apporta le viatique, elle donna l'ordre d'enlever tous les tableaux qui ornaient sa chambre; on obéit, mais on y laissa pourtant son portrait, « parce qu'il était fort modeste », dit la relation. « Otez ce tableau, s'écria-t-elle, et le jetez au feu. Plus de tableau, que tout soit détruit! » Le curé de Saint-Laurent ne l'appelait que Madame en lui adressant la parole : « Appelez-moi ma sœur », répondit-elle, en songeant certainement à sœur Charlotte de la Passion; mais le prêtre s'y refusa parce que, disait-il, le titre de Madame convenait à sa dinigté, et elle consentit à subir cette humiliation.

Quelques jours plus tard, car elle demeura ainsi quarante jours entre la vie et la mort, après avoir réglé ses affaires avec une présence d'esprit merveilleuse, elle fit prendre dans son bureau toutes les lettres qu'on lui avait écrites de Port-Royal (peut-être y en avait-il de Pascal), et elle témoigna le désir que ces lettres fussent remises à je ne sais quelle personne « pour la consoler » ; mais le duc de la Feuillade s'y opposa. Il insista pour que ces lettres fussent brûlées comme le reste de ses papiers, et elle s'y résigna. Il va sans dire qu'elle renouvela le legs de trois mille livres qu'elle avait fait à Port-Royal douze ans auparavant. Ce souvenir de Port-Royal ne la quittait pas : elle voulait que son cœur fût transporté à Port-Royal des Champs, mais elle ne put l'obtenir. Elle refusait de montrer aux médecins une tumeur qu'elle avait à la cuisse ; mais la dame Petit lui fit observer que la mère Angélique, abbesse de Port-Royal, « exigeait de ses religieuses une grande soumission aux médecins et une grande sincérité » ; elle se soumit aussitôt. Elle fit couper ses cheveux, mais cette fois sans le secours de son bon ange, et elle donna l'ordre de les brûler, « de peur, disait-elle, qu'ils ne servissent au péché après sa mort ». Enfin, elle exprima à plusieurs reprises le désir de mourir un vendredi, et cela, dit encore l'auteur de la relation, « pour plusieurs raisons que je ne puis dire ». Mais ces raisons, nous les connaissons, puisque c'est un vendredi qu'elle fut touchée de Dieu, à Port-Royal, en adorant la sainte Épine. Elle n'eut pas cette consolation, car elle mourut le samedi 13 février 1683, vingt-six ans après avoir promis à Dieu qu'elle se ferait religieuse à Port-Royal, et quinze ans après avoir violé cete promesse.

Telle est, en abrégé, l'histoire de Mlle de Roannez. On ne saurait imaginer d'existence plus profondément troublée, et il faut avouer que la responsabilité de Pascal serait grande si l'on pouvait, comme l'ont pensé quelques modernes, lui reprocher d'avoir tyrannisé cette pauvre femme, d'avoir, à force d'obsessions, vaincu ses résistances, de l'avoir enfin jetée à Port-Royal pour le malheur de toute sa vie. Mais il me semble qu'en suivant jusqu'à la fin les diverses péripéties de ce petit drame, on s'est fait une idée très-nette et du caractère de Charlotte Goufier et du rôle que Pascal a pu jouer en 1656. On s'est convaincu, je l'espère, en voyant pour la première fois un récit fidèle et complet de ces événements, et surtout en lisant les lettres de Mlle de Roannez, que Blaise Pascal n'a été pour rien dans la détermination soudaine que prit, au mois d'août 1656, sous l'influence d'un sentiment religieux très-vif, une jeune personne d'un mysticisme exalté, mais d'une extrême faiblesse de volonté. Si Pascal, heureux d'une telle conversion qui ressemblait si fort à celle de son ami Roannez et à la sienne, est intervenu à cette époque pour prévenir en quelque sorte un retour offensif de l'amour du monde, on conviendra qu'il était parfaitement dans son rôle de néophyte ennemi déclaré du siècle; et le seul reproche qu'on pourra lui faire sera d'avoir manqué peut-être de clairvoyance, de n'avoir pas compris que ces désirs de retraite n'étaient pas aussi forts qu'ils paraissaient l'être.

Son intervention, d'ailleurs, fut véritablement bienfaisante en 1656, puisque, durant six années de contradictions, Mlle de Roannez ne regretta pas un seul instant la résolution qu'elle avait prise. Ç'a été de beaucoup la période la plus heureuse de sa vie, et si Pascal ne lui eût pas été enlevé sitôt, elle n'aurait éprouvé ni les défaillances de 1663 ni la chute de 1667, ni les regrets qui suivirent. Si Pascal eût vécu, Mlle de Roannez aurait certainement persévéré comme son frère, qui mourut prêtre de l'Oratoire. Au lieu d'épouser le duc de la Feuillade, elle serait devenue, pour ainsi dire, une religieuse du dehors à Port-Royal des Champs; elle aurait été la digne émule de Mme de Sablé, de la duchesse de Longueville, de Mme de Vertus.

A. G[illegible]

LA GRÈCE MODERNE

Ses hommes illustres (1).

M. Goudas est un médecin d'Athènes. Doué d'une prodigieuse activité d'esprit et plein d'un patriotisme ardent, il a entrepris d'écrire à la façon de Plutarque les biographies des hommes qui ont illustré la Grèce depuis qu'elle est constituée en nation indépendante.

Tant qu'il s'est agi d'arracher les Hellènes à la domination des Turcs, les Grecs n'ont cessé de s'adresser aux peuples de l'Europe au nom de leurs plus glorieux ancêtres. En rappelant les Périclès, les Miltiade, les Aristide, les Phocion, les Démosthène, ils semblaient dire : « Ce que ces hommes ont jadis été, nous pouvons le devenir un jour. La terre qui les a produits n'a pas encore, croyez-le bien, perdu sa vertu féconde. Elle sommeille dans la suspension de la liberté. L'esclavage n'a jamais fait autre chose que d'abrutir les plus heureux naturels. Nos anciens l'ont dit, le jour qui mit un homme dans les fers lui a ravi la moitié de sa valeur. Aidez-nous à secouer nos chaînes, et vous verrez refleurir chez nous l'héroïsme et le talent. Ne voyez-vous pas déjà des cœurs généreux se préparer à la lutte ? Ces esclaves qui ne peuvent se résigner à la servitude, qui n'ont jamais cessé de recourir aux armes pour s'affranchir, ne sentent-ils pas vivre en eux une étincelle de ce feu qui anima leurs ancêtres ? »

L'Europe enfin se leva et répondit à ces promesses. La guerre de l'Indépendance, signalée par tant de noms glorieux, fit voir que les Hellènes n'avaient pas en vain compté sur la force de leur sang et la perpétuité de leur race. Nombre d'entre eux s'illustrèrent par les actes les plus magnanimes, et l'on ne rappelle pas le nom de Canaris et celui de tant de hardis soldats sans penser à ceux de Cynégire ou de Léonidas.

---

(1) Bio[illegible] N. [illegible]. — [illegible] Athènes, 1870-1876.

Les Vies parallèles des hommes qui se sont distingués pendant la lutte de la Grèce. — 8 volumes in-12. Athènes, 1870-1876.

La guerre heureusement achevée donna aux Hellènes une vie libre. Cependant la diplomatie ne poursuivit pas jusqu'au bout l'œuvre de l'affranchissement. La Grèce ne fut pas restaurée tout entière. Les diplomates, comme cela leur arrive souvent, ont pratiqué la *vivisection* sur ce corps qu'ils prétendaient rendre à la vie. Ils lui ont bien laissé ses organes essentiels; mais d'autres parties utiles au fonctionnement complet de l'organisme sont demeurées dans les mains des anciens détenteurs. Les Grecs se sont d'abord contentés de ce qu'ils recouvraient, remettant à des temps meilleurs l'espérance d'arracher aux Turcs tout ce qu'ils pourraient. Ils prévoyaient que le fameux *homme malade* finirait par s'affaiblir au point de laisser échapper tout à fait son héritage. Peut-être se faisaient-ils illusion sur le moment précis où la succession pourrait s'ouvrir; à plusieurs reprises, nous les avons vus recourir aux armes et tâcher de brusquer une solution favorable à leurs vœux.

Tandis qu'ils se préparaient à de nouveaux combats, ils mettaient en jeu toutes les forces dont ils pouvaient disposer. Ils réparaient leur langue, ils écrivaient, ils traduisaient, ils parlaient, ils cultivaient le commerce, tentaient l'industrie, refaisaient leurs écoles et prenaient une attitude qui pût attirer sur eux l'attention et la bienveillance de l'Europe. Ce n'était plus le temps de l'héroïsme militaire; c'était celui de l'activité sociale se déployant en mille manières. Ils sentaient la nécessité de se faire chaque jour de nouveaux titres à l'existence politique. Ils ne pouvaient entrer dans le concert des nations et y garder un rang honorable qu'à la condition d'être une nation digne de ce nom. Ils semblaient sans cesse avoir devant les yeux ces belles paroles que Chateaubriand faisait entendre à la France en 1825 (11 octobre) : « Le siége de Missolonghi attestera à la postérité que les Hellènes n'ont point dégénéré de leurs ancêtres. Si des gouvernements étaient assez barbares pour souhaiter la destruction des Grecs, il ne fallait pas laisser aux derniers le temps de déployer un si illustre courage. Il y a trois ou quatre ans qu'une politique inhumaine aurait pu nous dire que le fer musulman n'avait égorgé qu'un troupeau d'esclaves révoltés; mais aujourd'hui serait-elle reçue à parler ainsi d'un sang héroïque? L'univers entier s'élèverait contre elle. On se légitime par l'estime et l'admiration qu'on inspire : les peuples acquièrent des droits à la liberté par la gloire. »

Chateaubriand parlait ainsi de la gloire militaire des Hellènes. Il célébrait les avantages qu'ils avaient obtenus et maintenus sur mer; il annonçait avec joie que les Turcs, malgré la supériorité de leurs vaisseaux, ne cherchaient plus même à tenir devant un ennemi qui ne leur opposait pourtant que de frêles embarcations. « L'audacieuse entreprise de Canaris sur le port d'Alexandrie a été au moment de tarir cette source de peste et d'esclavage que l'Afrique fait couler vers la Grèce. »

Autres temps, autres pensées. Le fond du cœur grec reste le même, plein du désir de la liberté et de l'indépendance; mais il s'est pendant longtemps tourné vers d'autres soins. Convaincus qu'il fallait agir sans relâche sur l'opinion publique, les Grecs se sont donné toute sorte de mérites. C'est pour qu'on ne l'oubliât ni en Grèce ni en Europe, que M. Goudas a entrepris d'écrire ses *Vies parallèles*. Il a voulu, d'une part, dire aux étrangers : « Voyez qui nous sommes; » et, d'autre part aussi, crier à ses compatriotes : « Voyez ce que votre race peut faire! Instruisez-vous par de si nobles exemples à ne pas vous mépriser vous-mêmes, à élever chaque jour davantage vos âmes. » C'était aussi ce que voulait Plutarque quand il composait ses mémorables écrits. Ne dit-il pas, au début de la biographie de Paul-Emile : «... Pour nous, l'étude de l'histoire et l'habitude de ces compositions biographiques, en recueillant sans cesse dans notre âme les souvenirs des hommes les plus vertueux et les plus illustres, nous préparent, s'il se rencontre en nous, par la contagion de la société où nous sommes obligés de vivre, une disposition mauvaise, dépravée, indigne d'un cœur bien né, à la repousser et à la chasser par la vue de ces excellents modèles qui rendent notre pensée plus calme et plus douce. »

Espérons que M. Goudas produira ces salutaires effets sur l'âme de ses compatriotes. Pour nous, nous pouvons assurer qu'il a atteint pleinement son but quand il a voulu nous inspirer pour son pays des sentiments de sympathie. Quel lecteur au courant de la langue grecque resterait insensible devant ces longues listes d'hommes si recommandables par toutes les vertus civiques, par tous les talents, par tous les dévouements?

Cette espèce de livre d'or de la nation grecque forme aujourd'hui un ensemble de huit volumes, et il n'est pas encore fermé. Il reste encore quatre volumes à publier.

M. Goudas a divisé ses matériaux en catégories diverses. *Le Clergé, l'Instruction, la Richesse et le Commerce, la Richesse et les sacrifices, les Associations, les Hommes politiques, les Héros de la terre*, en sont les principaux titres. On voit par cet aperçu que chacun des volumes renferme des monographies d'un même caractère; la politique en réclame deux pour sa part, et l'ouvrage sera complet quand M. Goudas aura imprimé les quatre autres volumes destinés à raconter les exploits des *héros de la mer*. C'est un tableau animé de la vie grecque dans ses principales manifestations. Toutes les classes de citoyens qui ont travaillé à l'indépendance, au progrès intellectuel, moral, politique, industriel de la nation, y ont leurs représentants; et l'on a droit de s'étonner qu'en un si petit nombre d'années, un pays ait pu fournir une si grande quantité de personnes si distinguées par leur zèle, leurs talents, leurs sacrifices et leur dévouement à la patrie.

L'histoire de l'Église méritait d'avoir la première place dans ce Panthéon national. En effet, le clergé grec a fait beaucoup pour la régénération sociale. Dès le commencement de ce siècle, il a compris qu'il fallait préparer le peuple à la liberté par l'instruction. Il a été le gardien de la langue et des traditions du passé. C'est dans les rangs du clergé qu'on a vu apparaître les plus grands patriotes, tels que les patriarches Cyrille, Grégoire, Rhigas Ferraios. Ils ne se sont pas contentés de répandre autour d'eux l'instruction qu'ils pouvaient donner à leurs frères, ils ont versé leur sang pour la patrie. Eugène Bulgaris, Nicéphore Théotokis, ont été des modèles de savoir et de vertu. Depuis la chute de Constantinople, il n'a jamais cessé de se trouver en Grèce des prêtres, des moines qui, bravant les poursuites acharnées de leurs ennemis, se sont voués à combattre l'ignorance. M. Goudas fait une vive peinture de leurs efforts. « On ne peut facilement se faire une idée, nous dit-il, de tout ce que ces hommes ont souffert et pratiqué pour propager l'instruction. On suppléait au manque de parchemin quelquefois par des écorces d'arbres et de petites planches, et quelquefois malheureusement au moyen de parchemins sur lesquels étaient écrits des ouvrages plus anciens. Ils avaient faim quelquefois et ils étaient traqués

comme des bêtes fauves; mais ils ne cessaient pas d'enseigner. »

En dehors du clergé, l'ardeur pour la science n'a pas été moins grande et l'érudition a été plus variée, plus étendue, plus solide. Paul-Louis Courier, Boissonade nous ont appris le nom de Coray. L'éminent professeur de grec au Collége de France aimait à rapprocher le nom de Coray de celui de Socrate; il le proclamait digne d'avoir des statues dans son pays. Nul, en effet, n'a travaillé davantage à la régénération de la Grèce et publié dans cette intention un plus grand nombre d'écrits littéraires et politiques. Les Hellènes ont raison de le vénérer, et sa biographie bien racontée, bien connue, ne peut qu'engendrer dans le cœur des patriotes une vive reconnaissance. Les porter à l'imitation d'un si beau modèle, c'est faire beaucoup pour le perfectionnement moral de tous.

On trouve avec plaisir le courage et le savoir unis dans un savant du nom de Psallidas. M. Goudas rapporte le fait suivant, qu'il a recueilli de la bouche même de la femme de cet homme :

« Un jour Ali-Pacha, le féroce tyran de Janina, manda Psallidas au sérail et lui donna ordre d'empoisonner chez lui le consul de France, M. Pouqueville, l'auteur de l'*Histoire de la Régénération de la Grèce*. Il ne pouvait souffrir que le consul fît plus longtemps connaître à l'Europe les crimes odieux du vizir. Psallidas dit, pour toute réponse, au pacha qu'il pouvait lui ôter la vie, mais qu'il ne ferait jamais de lui un assassin. »

Ces anecdotes, que M. Goudas puise toujours aux meilleures sources, sont des traits de mœurs excellents à faire connaître et très-propres à inspirer à ceux qui les liront l'habitude du courage et de l'honneur.

Les deux tomes consacrés, l'un à la richesse et au commerce, l'autre à la richesse et aux sacrifices, rehaussent à nos yeux deux qualités essentielles du génie grec que nous connaissions déjà : l'aptitude à exercer de grands négoces et la générosité dans l'usage d'une grande fortune. C'est une histoire complète du commerce fait par les Grecs depuis la fin du siècle dernier jusqu'à nos jours. On y revoit des noms que l'Europe a connus et qui se continuent encore dans des familles laborieuses. Ce sont des banquiers, des trafiquants qui deviennent parfois des diplomates, des ministres, des chargés d'affaires en pays étrangers. Ce sont les Sina, les Bernadakis, les Kostas, les Romas, les Coumparis, les Kountouriotis. Il est plein d'intérêt, le récit qui nous les montre ingénieux à ouvrir de nouvelles voies aux relations commerciales, attentifs à la bonne conduite des affaires, diligents, prêts à tout, et l'on ne s'étonne point que les capitaux grossissent dans leurs mains et y accumulent au bout de quelques années de véritables trésors.

Une fois qu'ils les ont acquis, ils ne les gardent point pour leur satisfaction personnelle. Ils ne cherchent pas dans la fortune ou le contentement stérile de la tenir entre leurs mains, ou le plaisir brutal d'en jouir pour assouvir leurs passions. On les voit, au début surtout de ce siècle, répandre ce qu'ils ont gagné en œuvres utiles à la régénération de leur pays. Ils fondent des associations, ils encouragent le zèle pour la liberté partout où il se rencontre, ils l'excitent ou le font naître par l'établissement des écoles. On en voit se vouer tout entiers à panser les blessures que la barbarie des Turcs a faites à leur chère patrie. Ils relèvent, au prix des plus grands sacrifices, des églises abattues, des édifices renversés jadis par le canon d'Ali-Pacha. Leur bourse est toujours ouverte, non pour de médiocres aumônes, mais pour des crédits de 100 et de 500 mille drachmes. Leurs testaments abondent en dispositions libérales. Ils ont une famille, ils ne croient pas l'apauvrir en détournant de ses mains les sommes les plus considérables au profit de cette autre grande famille à laquelle ils sont prêts à tout immoler.

Georges Katzi Kostas fonde un hôpital à Missolonghi, et meurt en 1845. Avant de mourir, il avait désiré doter la Grèce d'un orphelinat. Il avait vu, dans Vienne, les bienfaits d'une institution de ce genre, et ses dispositions testamentaires exécutées et réglées, il avait dit que, si l'on trouvait dans ses biens quelque excédant, il recommandait aux exécuteurs de ses dernières volontés d'employer ce qui resterait de sa fortune à l'accomplissement de quelque bonne œuvre. Grâce au zèle ingénieux, au dévouement sans réserve de ses amis, le nom de G. Kostas est inscrit au frontispice d'un orphelinat d'Athènes, où soixante-quatorze enfants trouvent un asile et dont le budget s'élevait, en 1870, à 65 740 drachmes.

Ne craignez pas que la générosité des Grecs de nos jours laisse l'œuvre dépérir. M. Arsaki, qui vit encore, n'a-t-il pas mérité déjà le nom de bienfaiteur de la Grèce en élevant un édifice monumental destiné à l'instruction des jeunes filles et qui porte son nom?

Cet aperçu permet de juger l'importance de l'ouvrage de M. le docteur Goudas. Il méritera lui-même d'avoir un jour place parmi ces hommes dont les noms sont le symbole du patriotisme et du dévouement. Cette coûteuse publication, il l'a entreprise et il la publie à ses frais. Père de famille, il n'a pas reculé devant les voyages et les sacrifices qu'ils exigent. Il a parcouru vingt fois tout l'Orient grec pour amasser les détails de ses biographies. Il assure, et l'on peut l'en croire, qu'il n'a pas décrit une seule bataille sans en avoir visité le théâtre. Dans ces contrées turques où l'ignorance est encore profonde, il a dû interroger les témoins oculaires des luttes du passé pour suppléer à l'absence des documents écrits. On imagine sans peine les fatigues, les dépenses, l'activité de corps et d'esprit qu'il lui a fallu déployer. Il est aujourd'hui à Paris; demain, il sera à Londres. Entreprenant, infatigable, une flamme vivante : celle de l'amour du pays. Plus que jamais, il espère un retour de la fortune pour sa chère patrie : souhaitons-lui bon succès.

Il n'est pas simplement un conteur d'anecdotes, il y a en lui l'étoffe d'un politique et celle d'un économiste. Nos publicistes modernes feront bien, s'ils étaient tentés de mépriser la Grèce, de lire les prolégomènes que M. Goudas a mis en tête de son quatrième volume. C'est une étude très-probante du progrès de la Grèce, de ses ressources, de ses richesses industrielles et de son avenir fortuné, si jamais il se trouve des capitalistes indigènes assez hardis (et où serait pourtant la hardiesse?) pour tenter l'exploitation de certaines mines d'or et d'argent que M. Goudas désigne. Il ne parle point, à ce qu'il semble, à la légère : les exemples qu'il cite, les riches profits de la banque, ceux de certaines compagnies qui ont mis la vapeur au service du commerce sur le Danube, même l'affaire du chemin de fer d'Athènes au Pirée, ce sont autant d'encouragements donnés à ses compatriotes.

Quant au plaisir littéraire qu'on peut prendre à lire cet ouvrage, il ne faut ni l'exagérer ni le méconnaître. M. Goudas n'est pas le premier écrivain de la Grèce actuelle; il y en

à qui manient le grec avec plus de talent, qui ont plus d'élévation et de pureté dans le style; cependant il a les qualités nécessaires au but qu'il se propose. Il est facile, d'un mouvement aisé et libre. Il raconte bien, sans prétention, sans effort. En plus d'un endroit, il a cette naïveté charmante de l'imagination populaire. Beaucoup d'anecdotes et de traits curieux sont rapportés avec une bonne foi touchante, avec plus d'abandon que n'en mettait l'antique Plutarque dans ses endroits les plus cités. On reconnaît en lui un conteur de la race d'Hérodote. Le ton relevé et même l'éloquence ne sont pas au-dessus de sa portée; il y atteint souvent, et partout ailleurs, où il ne fait qu'être un honnête homme et un patriote, il plaît, il remue par la force de son zèle. On devient facilement avec lui philhellène, on entre dans ses vues, on partage même ses illusions, parce qu'il sait les exposer de manière à trouver le chemin du cœur.

La langue qu'il emploie est tout à fait raisonnable et dans la voie d'un sage et juste progrès. Comme tous les Grecs instruits, il est revenu à l'usage de l'infinitif, du datif, à l'emploi des prépositions suivant les règles du grec littéral. Il a lui-même quelque part exposé sa méthode (t. IV). Il ne pense pas, dit-il, qu'il soit nécessaire qu'un Grec de nos jours parle comme Homère ou Pindare. Il veut qu'on emprunte aux anciens leur orthographe et leurs formes de mots; quant aux mots eux-mêmes, il demande qu'on les emprunte à la langue ordinaire, à la condition d'en proscrire tous les termes étrangers. Pénétré de ce principe que les langues sont dans un changement perpétuel, que celle d'Homère n'était pas celle de Platon; qu'une loi supérieure les pousse de l'ordre synthétique, plus beau sans doute, mais plus difficile, à l'ordre analytique, un peu plus sec, mais plus clair, il recommande à l'écrivain de proscrire les constructions du grec classique pour rapprocher de plus en plus la phrase du mouvement moderne. Cette théorie, il la met en pratique. Sa langue a de solides et précieuses qualités. Elle contribuera, je n'en doute pas, si ses livres sont populaires en Grèce, à hâter les progrès de la langue vulgaire, qui doit se frayer une route à travers les traditions du passé et les faiblesses d'un idiome longtemps dégradé par l'esclavage et l'ignorance. M. le docteur Goudas mérite d'avoir part à cette régénération du grec, comme il mérite lui-même les sympathies qu'il cherche à ranimer en Europe en faveur de sa patrie bien-aimée.

CH. GIDEL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Ambroise-Firmin Didot a, comme on sait, proposé d'apporter un certain nombre de réformes à l'orthographe française. M. G. Berchère vient d'écrire sur cette matière une brochure (1) plus agréable que semblerait ne le comporter un si sévère sujet. A vrai dire, il n'aborde que très-tard les questions soulevées par M. Didot, et ses conclusions sont quelque peu embarrassées. Chacun des changements proposés lui paraît fort acceptable; mais les adopter tous d'un seul coup lui semblerait téméraire et dangereux. Si on le mettait brusquement en présence de tant de mots bouleversés, son œil s'effaroucherait et protesterait contre une réforme qui s'offrirait sous un aspect si rébarbatif. Sans doute des changements sont nécessaires dans notre orthographe; mais il faut les laisser venir lentement, sans secousse, plutôt que les provoquer et les opérer d'un seul coup. Il engage donc M. Didot à verser son eau révolutionnaire en la tamisant par le pommeau d'un arrosoir, et non sous forme de douche violente. Procédez par petites doses, par voie de remèdes anodins, sans violence et sans douleur; guérissez, mais n'arrachez pas!

N'en dites rien à M. Didot, qui a imprimé la brochure de M. Berchère: mais au fond M. Berchère, dans les questions d'orthographe, est un conservateur. S'il ne l'était pas, il n'aurait pas pris un malin plaisir à railler aussi cruellement tous les réformateurs qui ont précédé M. Didot. Non, bien décidément il n'est pas pour l'orthographe de l'avenir. Il ne plaisanterait pas Daunou demandant des réformes de ce genre comme un *moyen de raison publique*, nécessaire pour rétablir *la santé de l'esprit humain*. Il n'applaudirait pas à Du Bellay disant aux réformateurs de son temps: « J'aime mieux louer votre intention que de la suivre, parce que je ne fais pas imprimer mes œuvres pour qu'elles servent de cornets aux apothicaires ou qu'on les emploie à quelque plus vil métier. » Il ne s'amuserait pas aux dépens des néographes hardis qui veulent qu'on écrive comme on prononce, par exemple: « L'ignoranse du vouazèn é-t-un danjé q'on devré qonjuré, ne fuse qe par égoïzme, qome on va ô seqour de sa mézon qan-t-èle brule. » Toute cette histoire amusante de la néographie exagérée est au moins une introduction peu engageante à l'exposé des changements demandés par le dernier néographe: nous n'y arrivons pas disposés d'avance au respect. Le ridicule des devanciers n'est pas sans rejaillir quelque peu sur le nouveau réformateur. Je reconnais que l'intention de M. Berchère était tout autre: il a cru que le portrait de ces novateurs à outrance ferait un heureux repoussoir à celui d'un novateur plus modéré. A la bonne heure; mais il ne me semble pas que l'effet cherché ses produit. Encore s'il accueillait avec enthousiasme les réformes que M. Didot réclame! Mais nous avons vu qu'il demande qu'on ne se hâte pas, qu'on laisse faire au temps, — conclusion fort sage d'ailleurs et à laquelle je m'associe de tout cœur.

II.

Avez-vous eu entre les mains, étant enfant, *la Civilité puérile* du P. de La Salle? Tant mieux si vous n'avez pas pratiqué ce petit manuel, précédé d'un gros abécédaire: c'est que vous n'êtes pas encore arrivés à l'âge respectable. Les jeunes générations, il y a quarante ans, étaient invariablement condamnées à l'un et à l'autre; c'est là qu'elles apprenaient à lire et à ne pas se moucher sur leur manche. Aujourd'hui c'est à peine si on le retrouve dans quelques écoles de village tenues par les Frères, qui le conservent pour honorer la mémoire du P. de La Salle, leur fondateur. Ce qu'on ignore généralement, c'est que le premier père de

(1) *La Réforme de l'orthographe moderne*, par G. Berchère. — Paris 1877. 1 volume. Firmin Didot et Cie.

la Civilité puérile fut Érasme. Les critiques qui ont le plus scrupuleusement étudié la vie et les travaux d'Érasme, comme M. Desiré Nisard, ont passé sous silence cette œuvre oubliée. M. Alcide Bonneau, voulant qu'on rende à Erasme ce qui est à Érasme, vient de traduire le *de Civilitate morum puerilium* (1). Il joint à sa traduction une petite étude très-piquante et spirituellement écrite sur l'œuvre elle-même et la filiation des manuels du même genre qui en ont procédé.

Érasme avait composé ce petit traité vers la fin de sa vie, en 1530, pour un jeune enfant, petit-fils de la marquise de Nassau. Cette haute et puissante dame avait autrefois fait une pension de 100 florins à Erasme pour qu'il pût étudier la théologie à Paris et lui avait longtemps continué ses libéralités. Le ton du traité est paternel, avec une pointe de bonne humeur et d'enjouement que ses plagiaires ont ensuite lourdement émoussée. Si le clergé adopta de bonne heure le livre, sans d'ailleurs en nommer l'auteur, c'est qu'Erasme s'y montre plus dévot qu'on ne supposerait. En le voyant exiger de profonds saluts et de profondes génuflexions quand passe un religieux, on se demande si c'est bien le satirique hardi du *Repas maigre*, l'auteur de tant de bonnes plaisanteries contre les franciscains. Ce genre de prescriptions fut d'ailleurs multiplié, comme on pense bien, dans les nombreuses imitations de son traité.

Si Érasme a eu des imitateurs, avait-il eu des modèles? Vous trouverez dans l'introduction de M. Bonneau la liste des manuels du même genre qui étaient jusque-là répandus dans les écoles. Il semble qu'Érasme leur ait fait très-peu d'emprunts; bien plus, ce qui constitue l'originalité de son traité, c'est qu'il a moins mis en maxime les règles du savoir-vivre de son temps que critiqué indirectement ses contemporains en prescrivant tout le contraire de ce qu'il voyait faire autour de lui. Erasme était un délicat en avance sur les mœurs de son époque. Il ne lui plaisait pas, par exemple, de voir tous les convives tremper leur pain dans la sauce du plat qu'on venait d'apporter, y mordre à belles dents, puis le retremper encore. Que d'autres libertés malséantes lui déplaisaient encore que je ne puis citer ici! On voit par la forme même de ses prescriptions que ce n'étaient pas des anomalies, des cas rares, mais l'usage courant. Et si l'on s'étonne de cette grossièreté, que l'on songe à certains portraits saisis sur le vif par La Bruyère dans le grand monde de ce XVIIe siècle qui, de loin, passe pour le grand siècle de la politesse et de l'élégance! Qu'on se rappelle ce grand seigneur déchirant la viande de ses doigts, tandis que le jus et le vin lui découlent des lèvres! Et dans Saint-Simon, que de traits qui montrent que, sous un léger vernis à la surface, il y avait un fond épais de brutalité grossière! Si quelqu'un imaginait aujourd'hui, afin de témoigner sa reconnaissance à une grande famille, de composer pour l'un de ses nobles rejetons un traité semblable à celui d'Erasme, contenant les mêmes prescriptions, il est certain que la famille serait médiocrement flattée. Tout au plus pourrait-on l'offrir sans injure au fils du héros de l'*Assommoir!* En traduisant le manuel d'Érasme, M. Bonneau n'a donc pas voulu offrir à la génération présente un code de savoir-vivre, mais nous présenter le tableau des mœurs du XVIe siècle. Là est l'intérêt de ce volume, auquel n'ajoute pas un médiocre prix sa très-piquante introduction.

(1) *La Civilité puérile et honnête*, par Érasme, de Rotterdam. Traduction nouvelle et notice, de M. Alcide Bonneau. — 1 volume. Paris, 1877. Isidore Liseux.

III.

M. L. Cambier prétend tirer du XVIe siècle de plus hauts et plus salutaires enseignements. Ému et effrayé des divisions qui déchirent notre époque troublée, consterné d'entendre la Révolution dire à l'Église : « Arrière, esprit des ténèbres, ton règne est fini ! » et l'Église dire à la Révolution : « Tu es l'esprit malin vomi par l'enfer ! *Vade retro, Satanas !* » il entreprend de les réconcilier en racontant un drame historique. Les haines se calmeront sans doute, l'esprit de parti et le fanatisme s'apaiseront quand on saura comment dona Maria a fait assassiner Guillaume le Taciturne. Les intentions de M. Cambier sont pures ; si le remède qu'il apporte ne fait pas de bien, il ne fera pas de mal. La chronique qu'il raconte (1) est bien composée, d'un coloris sombre et d'un effet dramatique : voilà l'important. Son récit repose, assure-t-il, sur des documents authentiques, ce qui ne veut pas dire sans doute que pour certains épisodes le roman ne se mêle en aucune façon à l'histoire. Du moins tous ces épisodes sont-ils savamment disposés pour nous montrer le fanatisme envahissant peu à peu une âme romanesque, l'irritant, l'exaspérant jusqu'à ce qu'enfin l'héroïne devienne une Judith. Elle tuerait elle-même Holopherne dans sa tente si Holopherne n'était pas un insensible inabordable ; elle le fait frapper par un jeune homme très-abordable et très-sensible, au contraire, qu'elle a fasciné, puis enivré. Elle s'est livrée à lui sans hésitation, sans remords : la fin justifiait les moyens.

Elle se croit prédestinée à ce rôle. Jeune fille encore, elle a frappé par sa beauté le peintre Lambert Zuxis, qui a représenté sous ses traits Judith se disposant à emporter la tête du général ninivite. Une de ses tantes, supérieure du couvent de San-Miguel, la fait venir à son lit de mort et, en la voyant, s'écrie avec l'accent et le regard inspiré d'une prophétesse : « La voilà celle qui exécutera la sentence de mort prononcée contre le maudit! Elle s'avance, un glaive à la main, elle frappe ! Oui, c'est bien elle, Maria, la fille des Anastro, elle que j'ai tenue sur les fonts du baptême ! » Dans un voyage sur mer, le navire est pris par des pirates. Le chef de ces forbans la déshonore après l'avoir endormie avec un narcotique puissant. — Je crains bien que cette scène ne repose pas sur des documents authentiques.— Un prêtre se trouve là juste à point pour la rassurer. Cette tache, lui dit-il, sera lavée par le sang de l'hérétique qu'elle versera ; c'est dans ce sang qu'elle doit reblanchir sa robe d'innocence. Ajoutez à cela les visions, les hallucinations. Le Christ lui apparaît une houe à la main : « A toi la gloire d'exécuter l'arrêt rendu par mon ministre Philippe, roi d'Espagne, souverain légitime des Flandres ! De la souillure contractée au contact impur d'un bandit il ne restera plus trace. » L'idée de se refaire une virginité l'obsède comme Marion Delorme ; voilà pourquoi, après avoir échoué dans plusieurs tentatives, elle tombe avec une parfaite sérénité entre les bras du jeune Gérard. Elle y demeure deux mois, au bout desquels Gérard dit : « A pré-

(1) *Dona Maria*, [illegible] Philippe II, par L. Cambier. — Paris, 1877. 1 volume. L. Daman.

sent je puis mourir et défier toutes leurs tortures ! » Il mourra, en effet, avec un courage héroïque, après avoir déchargé son pistolet dans la poitrine du Taciturne. Dona Maria entre dans une communauté où bientôt on l'élit supérieure. Quand le fanatisme fait tomber quelque nouvelle victime, la carmélite de San-Miguel tressaille dans sa tombe.

On lira avec intérêt ce récit saisissant et triste où dominent les teintes sombres de l'école flamande.

IV.

J'ai différé de parler de l'Histoire du théâtre contemporain que publie par livraison la Librairie des bibliophiles (1). J'attendais que l'œuvre, commencée il a plus de deux ans, eût pris d'assez amples proportions. Voici que le monument se dessine. La partie centrale, réservée à la Comédie française, est presque achevée. C'est celle qui nous intéresse spécialement; car les annexes qu'occuperont les scènes secondaires et les théâtres de genre seront sans doute d'un style moins sévère. Ne préjugeons pas cependant ce qu'on fera pour les muses frivoles, et voyons ce qui a été fait pour les muses sérieuses.

Écrire l'histoire des artistes du Théâtre-Français, retracer leur carrière en rappelant les luttes soutenues, les difficultés surmontées, les suivre dans leurs importantes créations, constater les efforts faits soit pour maintenir la tradition, soit pour rajeunir par des nuances nouvelles d'interprétation les grands rôles du vieux répertoire, c'était écrire l'histoire de l'art dramatique contemporain et faire en même temps de la critique comparée. Entreprise difficile. C'est précisément parce qu'il s'agissait, non pas de biographies anecdotiques satisfaisant par des cancans et des commérages une curiosité vulgaire, mais d'une étude sérieuse sur l'art dramatique, que l'on a songé à M. Sarcey et qu'il s'est laissé tenter. Il y a vingt ans qu'il a débuté comme *lundiste*. On lui reprochait, en ce temps-là, d'être armé d'une férule; de cette férule il a fait un sceptre. Son autorité est reconnue de ses justiciables comme du public; ses décisions sont attendues avec anxiété et par les auteurs et par les artistes : tant qu'il n'a pas prononcé son arrêt, on ne respire qu'à demi dans son empire. Un mot d'encouragement tombant de ses lèvres a plus de prix que toutes les louanges et tous les enthousiasmes des autres critiques. Passionné pour tout ce qui touche à l'art dramatique, il a vu vingt et trente fois les grandes œuvres; il vous dira à quelle heure précise tel mot dans Molière, jusque-là prononcé d'une telle façon, a été prononcé d'une autre, comment et quand on a rompu avec la tradition, comment et quand on y est revenu. Grâce à son autorité incontestée, il a pu tenir bon contre l'impatience du public, qui demande à être renseigné sans délai aucun sur l'œuvre nouvelle. Il lui a dit : « Tu attendras jusqu'à lundi ! Que d'autres satisfassent ta curiosité à la hâte, qu'ils te donnent, par exemple, leur jugement sur *Dora* dès le lendemain, ou bien, ce qui est plus fort, le soir même où on la représente et avant que la toile ne soit baissée ; moi, je ne t'en parlerai qu'après avoir réfléchi mûrement ; je ne rendrai d'arrêts que fortement motivés. » Sans doute quelques railleurs ont souri, ils ont plaisanté M. Sarcey sur son sacerdoce : gravement M. Sarcey a poursuivi sa carrière, jetant des flots de lumière sur toutes les questions de l'art dramatique.

On pouvait donc prévoir que s'il écrivait l'histoire des artistes de la Comédie française, il dédaignerait les *racontars* de coulisse, les indiscrétions, les commérages et ferait une œuvre sérieuse. L'éditeur l'a bien compris en plaçant au commencement de chaque livraison un portrait à l'eau-forte de chaque acteur et de chaque actrice dans un rôle qui a été pour eux un triomphe. Ce n'est pas l'homme ou la femme, c'est le comédien ou la comédienne qu'il présente au public. Le procédé contraire eût obtenu sans doute un succès de curiosité. Les photographes ne l'ignorent pas : aussi exposent-ils aux vitrines les actrices des petits théâtres en un costume tout autre que celui de leurs rôles, à moins que le rôle n'ait été destiné à révéler la femme bien plus que l'artiste. Ici il ne s'agissait pas d'indiscrétions de ce genre, tout naturellement; il fallait même écarter tout élément étranger à la sévère et exclusive préoccupation de l'art. M. Sarcey s'est discrètement tenu dans ces sages limites. Avec une réserve qu'on ne saurait trop louer, il n'a dit de l'homme que ce qui était de nature à mieux faire comprendre le comédien. A l'égard des comédiennes il pousse la discrétion jusqu'à donner la date de leur naissance à quinze ou vingt années près. — Votre âge? dit le président à une dame élégante citée comme témoin... Bien! à partir de ce moment, vous jurez de dire toute la vérité, rien que la vérité. — M. Sarcey accepte également sur ce point les déclarations qui lui sont faites; il les reproduit d'un ton résigné, tout en montrant par un sourire railleur qu'il n'est pas dupe. Mais à partir de ce moment, toute la vérité, rien que la vérité. Ni compliments de commande ni molles complaisances. Je trouverais plutôt que çà et là certaines restrictions sont un peu sévères. En suivant chaque artiste dans les grandes créations qui ont fait époque dans sa vie, le critique inflexible marque résolûment d'une pierre noire les jours moins heureux. Il crie : Bravo Giboyer ! bravo maître Guérin ! mais aussi : Hum ! hum ! Rodolphe ! Sur la physionomie donnée d'abord à tel ou tel personnage, sur les modifications apportées ensuite, il discute et conteste, il cherche le sens de l'œuvre et l'intention du poëte. Nous avons ainsi en fragments épars comme une histoire critique des grandes œuvres dramatiques de ces vingt dernières années et des retours sur les chefs-d'œuvre du répertoire. C'est ainsi qu'une publication dont le titre, *Comédiens et comédiennes*, semble annoncer une série de légers croquis, est devenue comme une série de chapitres sérieux de l'histoire du théâtre en France.

V.

La même Librairie des bibliophiles vient de publier en un grand et riche format les œuvres de Villon (1). C'est une belle et savante édition. M. Paul Lacroix ne s'est pas contenté de reproduire celle qu'il en avait donnée dans la *Bibliothèque elzévirienne ;* il a rectifié, d'après un manuscrit du xve siècle par lui découvert à la Bibliothèque de l'Arsenal, un certain nombre de passages qui avaient été altérés et étaient incompréhensibles. Et, en effet, la difficulté est grande avec Villon,

(1) *Comédiens et Comédiennes. La Comédie française*, par Francisque Sarcey.— 14 livraisons. Paris, Librairie des bibliophiles.

(1) *Œuvres de François Villon*, publiées avec préface, notices, notes et commentaires, par Paul Lacroix.—Paris, 1877. 1 volume. Librairie des bibliophiles.

dont on n'a aucun texte authentique et original. Tous les écoliers de Paris savaient par cœur ses poésies et, en les récitant de mémoire, les altéraient. De là les omissions, les erreurs, les obscurités de tout genre. Entre les leçons différentes, il fallait faire un choix : le texte constitué par M. Lacroix me semble devoir être, ou peu s'en faut, le texte définitif. Les notes et éclaircissements placés à la fin du volume et, en outre, un glossaire très-complet, permettent de le lire plus aisément. Qu'il doit être étonné de se voir traité avec tant de soins et logé en un si beau volume, Villon, le bohémien, l'enfant perdu, l'affamé, le lécheur de pots, l'escrocq, le détrousseur de passants, Villon

> Povre de sens et de savoir,
> Triste, faible, plus noir que mûre,
> Qui n'a cens, rente, ni avoir ;

Villon dont la seule ambition était d'échapper par quelque miracle à la potence !

C'est justice cependant. Ce poëte « si mal élevé », comme l'appelle d'un ton sérieux certain manuel de littérature qui a grand succès dans certaines maisons d'instruction libre, a vingt fois mérité la potence ; mais c'était un poëte. A travers les barreaux de la prison où il attendait que le gibet fût dressé passait un rayon de soleil, et cette âme engourdie par les miasmes de la taverne se réveillait, et de ce sol aride sortaient quelques fleurs d'un parfum âcre, d'un éclat triste sans doute, mais qui méritaient d'être précieusement conservées.

MAXIME [illegible]

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Paul Lanfrey est mort la semaine dernière ; il était atteint depuis quelque temps d'une maladie incurable qui le condamnait à de cruelles souffrances, de sorte que la mort a été pour lui une délivrance.

Ce fut un grand esprit et aussi un grand cœur. On se rappelle que, pendant la dernière guerre, il refusa une préfecture que lui offrait le gouvernement de la Défense nationale pour faire campagne comme simple soldat. Après la guerre, il alla à Berne occuper le poste de ministre plénipotentiaire ; mais, quand l'intrigue du 24 mai eut réussi, il donna sans bruit sa démission et revint prendre son poste à la Chambre, en qualité de député du Rhône. Plus tard il fut nommé sénateur inamovible. Rien de plus correct et de plus digne qu'une telle vie.

L'œuvre de Lanfrey est considérable et d'une haute portée. Celui de ses livres qui lui fait le plus d'honneur, celui du moins qui a été le plus utile aux idées libérales, c'est son *Histoire de Napoléon Ier*. Il a porté le dernier coup à la légende impériale, dont il a montré le vide et la folie. On veut absolument que les Français soient un peuple positif et sceptique : il n'y en a pas pourtant qui accepte plus complaisamment les légendes de toute sorte. Notre histoire nationale en est encombrée, comme d'une broussaille où l'on s'embarrasse à chaque pas.

Il y aurait un livre curieux à écrire sur ce sujet.

Chauvinisme à part — et nous devons être bien guéris du chauvinisme, — nous n'avons aucune raison de perpétuer le culte de cette épopée impériale qui nous a coûté si cher. C'est ce que reconnaissait Henri Heine avec son ironie et son bon sens habituel. « Nous autres, Allemands, disait-il, nous sommes payés pour adorer Napoléon Ier. Il est venu dans notre pays renverser d'un coup de pied le vieil édifice gothique, qui, sans lui, aurait pu durer longtemps encore. Il a été bien véritablement pour nous la Révolution à cheval, tandis que pour nos voisins, les Français, il a été cette même Révolution mise à pied, emprisonnée et garrottée étroitement. Voilà pourquoi, si j'étais Français, je détesterais ce grand homme que j'adore en ma qualité d'Allemand. »

II.

Le sous-officier Saint-Genest continue de régler les destinées de la France dans *le Figaro*. A propos du rôle de l'armée, il formulait dernièrement cette maxime : « Dans aucune circonstance, l'officier, le sous-officier, le soldat, ne peut raisonner un ordre ; jamais il ne lui est permis de se demander si, en obéissant à ses chefs, il viole ou non les lois de son pays. Il ne doit faire qu'une chose : obéir ! »

C'est ce que disait, il y a quelques années, à la tribune de la Chambre, le général Changarnier. Il est vrai que le vieux guerrier qui, de son propre et modeste aveu, comptait parmi ses qualités militaires l'*habitude de vaincre*, tenait un autre langage dans la nuit du 2 décembre, lorsqu'il fut arrêté et conduit à Mazas.

L'obéissance absolue et passive ne lui paraissait pas alors une chose si admirable, et s'il s'était fait garder longtemps la nuit par quinze hommes armés jusqu'aux dents, en prévision du coup d'État (1), ce n'était pas sans doute pour faciliter aux subalternes chargés de lui mettre la main au collet l'exercice de leur mandat.

Le général Le Flô non plus n'était pas un partisan bien déterminé de l'obéissance passive lorsque, voyant le colonel Espinasse à la tête des soldats qui venaient l'arrêter, il s'écria : « Colonel Espinasse, vous êtes un infâme ! et j'espère vivre assez pour arracher de votre habit vos boutons d'uniforme (2) ! »

Pour en revenir à Saint-Genest, il développe sa pensée avec ce sans-gêne qui le caractérise, trouvant qu'il serait monstrueux que l'on vînt dire à l'armée : « Le jour où l'on vous donnera l'ordre d'arrêter vos députés, n'obéissez pas ! » — Si le soldat raisonnait, ajoute-t-il, ce serait le *pronunciamento* comme en Espagne. »

Ici ce bon Saint-Genest retombe dans sa vieille habitude de parler à tort et à travers de tout, sans bien savoir ce qu'il dit. Ainsi il ne voit pas que les coups de force militaires si fréquents en Espagne sont justement rendus possibles par l'obéissance passive. C'est parce que le soldat ne raisonne pas qu'il n'est plus qu'un instrument entre les mains de tout général ambitieux qui veut mettre la main sur le gouvernement du pays.

Si le soldat raisonnait, il ne se prêterait pas à cette violation des lois, et le *pronunciamento* ne pourrait pas réussir.

---

1 *Histoire d'un crime*, V. Hugo.
2) *Histoire d'un crime*, V. Hugo.

III.

« Dans toute circonstance, s'écrie Saint-Genest, l'armée ne doit faire qu'une chose : obéir ! »

Eh quoi, ce serait là une règle sans exception !

Ne peut-on pas supposer le cas d'un commandant de place pris d'un subit accès de folie qui ordonnerait à la garnison de mettre la ville à feu et à sang?

N'a-t-on pas vu des généraux livrer par trahison leur armée à l'ennemi? L'exemple de Bazaine est tout récent. Si la malheureuse armée de Metz avait refusé d'obéir à ce traître, se serait-il trouvé quelqu'un pour lui en faire un crime?

Les conclusions absolues de Saint-Genest peuvent s'appliquer à un corps de troupes mercenaires, comme l'étaient les Suisses de Charles X, mais non pas à une armée nationale, recrutée dans la population. « Nul n'est censé ignorer la loi », dit une maxime de droit qui s'applique à l'uniforme comme à l'habit bourgeois. Or, tout le monde étant censé connaître la la loi, il n'est permis à personne de la violer.

Je parle, bien entendu, de la loi fondamentale de l'Etat que les plus ignorants connaissent.

Saint-Genest cite à l'appui de sa théorie le cas du lieutenant Guillemin, condamné par le conseil d'État, il y a trois ans, pour avoir « refusé son concours au colonel du 58e de ligne, dans la nuit du 2 décembre et dans la journée du 4 ».

Le fait dont il s'agit, si toutefois il est exact, car avec les gens du *Figaro* il faut toujours faire ses réserves, que prouve-t-il? Cequ'il faut regretter, ce n'est pas que le lieutenant Guillemin ait refusé de s'associer au coup d'Etat, c'est qu'il ne se soit pas trouvé un grand nombre d'officiers pour suivre son exemple. Le coup d'État n'aurait pas réussi ; nous n'aurions pas eu l'empire, ni la guerre avec l'Allemagne, et nous posséderions encore l'Alsace et la Lorraine, sans parler des milliards que la catastrophe de 1870 nous a coûtés.

IV.

M. Gambetta a été légèrement indisposé, la semaine dernière, à la suite du magnifique discours qu'il a prononcé à la Chambre.

La pratique du régime parlementaire exige, chez les hommes qui jouent dans les assemblées un rôle prépondérant et se trouvent souvent sur la brèche, une santé robuste. Il leur faut la cuirasse de chêne et de triple airain dont parle Horace, non-seulement au moral, mais encore au physique.

Le Pays appelle à ce propos M. Gambetta « le goujat de Cahors », et il ajoute, en faisant allusion à son indisposition : « Quant à l'âme de la république, nous croyons volontiers qu'elle vibre lorsque M. Gambetta vomit ses injures et ses mensonges à la tribune. Nous serions même fort marris qu'il en fût autrement. Nous avons l'espoir de bientôt ne plus la voir vibrer; le jour est proche, en effet, où M. Gambetta râlera sa dernière ignominie dans un dernier hoquet. »

Le monsieur qui écrit ces choses-là trouve que M. Gambetta est « insolent, brutal, impudent, mal élevé et mal embouché. »

Ce ne sont pas seulement les peaux-rouges du bonapartisme qui se frottent les mains en signe de joie lorsqu'un de leurs adversaires politiques tombe malade, cet adversaire fût-il une des gloires de la France. Les monarchistes, en général, ont eu toujours cette faiblesse d'esprit de s'imaginer que le triomphe de leur cause tenait à la vie ou la mort de tel ou tel homme qui leur barrait le passage.

Ils attendent constamment la mort de quelqu'un.

C'est ainsi qu'ils ont successivement escompté la mort du général Cavaignac, celle de Ledru-Rollin, celle de M. Thiers, et bien d'autres.

A qui le tour maintenant ?

Il est évident, selon eux, que la monarchie (laquelle ?) serait rétablie demain si M. Gambetta venait à mourir ce soir. Malheureusement, M. Gambetta se porte fort bien, quoiqu'il ait été légèrement indisposé, comme cela peut arriver à tout le monde. A quoi tiennent, pourtant, les destinées de la République et celles de la monarchie !

Ces gens-là ressemblent à ce paysan qui attendait, pour passer la rivière, qu'elle eût cessé de couler.

Mais, hélas! l'homme succède à l'homme et le flot succède au flot.

La rivière coule toujours, et le paysan reste assis sur la rive.

V.

« Les maris me font toujours rire », disait Gavarni. On en peut dire autant des bonapartistes.

M. Paul de Cassagnac est le bouffon en titre de cette bande lugubre où pourtant les grotesques ne manquent pas. Il ne peut pas ouvrir la bouche sans proférer quelqu'une de ces énormités qui réjouissent l'auditoire et font dresser les cheveux sur la tête de M. Rouher.

L'autre jour, il s'écriait, en parlant de l'élection contestée de Lectoure :

« Le département du Gers n'est pas républicain et ne le deviendra sans doute jamais. Pour combattre avec quelques chances de succès, on est venu dire que les chefs du parti bonapartiste étaient passés avec armes et bagages chez Mgr le comte de Chambord. Si jamais l'orateur et ses amis changeaient de parti, ce n'est pas dans celui-là qu'ils iraient, mais dans le parti républicain, parce que c'est là que sont reçus et accueillis à bras ouverts les renégats de tous les partis. »

Rire général, ajoute le compte rendu. Comment, en effet, ne pas rire ?

S'il y a un parti recruté parmi les transfuges et les renégats — pour employer le langage attique de M. Paul de Cassagnac, — c'est assurément le parti bonapartiste.

Je ne veux pas parler des subalternes, comme M. Émile Ollivier, l'ancien disciple de M. Ledru-Rollin, ni de M. Clément Duvernois, l'ancien journaliste démagogue, ni de tant d'autres qu'on pourrait citer. Mais qui a fait plus de déclarations républicaines que Napoléon III ? N'est-ce pas lui qui disait, la veille du coup d'État : « Je verrais un ennemi de mon pays dans quiconque voudrait changer par la force ce qui est établi par la loi ? »

On a ri, c'était bien naturel. Seul M. Rouher ne riait pas; il se rappelait ses professions de foi ultra-démocratiques de 1848.

VI.

Notre confrère Francisque Sarcey vient d'être condamné à 25 francs d'amende pour la façon indiscrète dont il a parlé de l'exploitation de l'eau miraculeuse de Lourdes.

Vingt-cinq francs! ce n'est guère pour une telle irrévérence, surtout si l'on songe à la gravité des faits rapportés par M. Sarcey. La loi interdit le compte rendu des procès en diffamation, mais elle ne défend pas de publier le jugement, et c'est au texte même de ce jugement que nous empruntons le paragraphe suivant qui explique suffisamment l'affaire :

« Uldaric de Grandpré ayant demandé à acquérir une bouteille de véritable eau de Lourdes dont il puisse répondre devant Dieu, le frère gardien aurait répondu en riant d'un gros rire : « Eh ! mais, vous imaginez-vous que je m'en vais em« plir une bouteille au gave, qui coule à trente-cinq mètres en « contre-bas, tandis que j'ai là sous la main une source qui me « donne de l'eau tant que j'en peux vouloir? » L'un des assistants ayant dit au frère : « Voilà qui est bien ; mais quand « elles seront bues, comment faire? » Le frère répondit : « Oh! messieurs, c'est bien simple : il n'y a que la foi qui « sauve, n'est-ce pas? Vous remplirez vos bouteilles n'im« porte où, et je m'en vais vous donner de petites calottes de « plomb avec la marque de Lourdes; vous en coifferez le bou« chon, et personne n'en verra rien. J'en vends beaucoup; « elles ne coûtent qu'un sou, ce n'est pas la peine de s'en « priver... »

Ce récit a paru diffamatoire au tribunal, et M. Sarcey a été condamné, comme je l'ai déjà dit, à 25 d'amende et aux dépens pour tous dommages-intérêts, tandis que le frère gardien demandait modestement cinq mille francs d'indemnité. A un sou la petite calotte de plomb avec la marque de Lourdes, il faudrait bien des calottes pour faire cette somme.

Je me demande maintenant lequel, de M. Sarcey ou du frère gardien, a gagné en réalité son procès. En tout cas, le meilleur conseil que l'on puisse donner aux eaux miraculeuses, c'est de n'en pas gagner beaucoup comme celui-là.

Z...

LA SEMAINE POLITIQUE

On se demandait avec étonnement pourquoi, depuis un mois et plus, M. de Broglie, condamné par deux fois par le verdict solennel de la France, se cramponnait obstinément au ministère : on le sait maintenant. M. le duc n'avait pas encore fait à son pays tout le mal qui dépendait de lui. On croyait le contraire, on se trompait et on l'a bien vu.

Grâce aux soins des hommes du 17 mai, la rupture était bien complète entre le maréchal et la nation; grâce aux administrateurs choisis par eux, son gouvernement était bien impopulaire ; grâce aux exhibitions de sa personne qu'ils lui avaient fait faire, aux discours qu'ils avaient mis dans sa bouche, aux déclarations qu'ils lui avaient fait signer dans ses manifestes, il était bien compromis avec eux dans la politique de combat, il s'était bien coupé toute ligne de retraite en cas d'insuccès électoral.

Il restait pourtant une détente possible. Elle était du côté du Sénat. Le Sénat ne s'était pas engagé dans la politique du 16 mai ; il avait simplement, par la dissolution, autorisé le président à prendre, comme il le demandait, le pays pour juge entre lui et la Chambre des députés. Le Sénat, durant la lutte électorale, s'était abstenu, s'enfermant dans son rôle de spectateur. Il pouvait maintenant devenir l'agent médiateur de la paix, sinon de la réconciliation cordiale. Il pouvait dire au président : « Vous avez pu entrer en lutte contre la représentation nationale, vous ne pouvez entrer en lutte contre la nation elle-même. Vous avez sollicité le jugement du pays, vous l'avez eu : vous ne pouvez vous inscrire en faux contre ce jugement. La France vous a donné tort : soumettez-vous à la France ! » Et le président, devant une pareille attitude du Sénat, n'eût pu que se soumettre, s'il n'eût trouvé, après ses déclarations solennelles, plus conforme à sa dignité de se retirer.

Cela ne faisait pas l'affaire de M. de Broglie, le meneur du 24 mai, le véritable chef du gouvernement occulte qui, depuis quatre années, s'exerce autour de l'Élysée, alors même qu'il cesse de paraître ostensiblement. C'était l'établissement définitif de la république, que M. le duc exècre. Il a essayé d'abord, aussitôt la reprise de la session, de se faire délivrer à lui-même par le Sénat un bill d'absolution pour ses actes, de confiance pour sa personne. Fort de cette déclaration, il se proposait de braver encore le pays et de poursuivre le combat contre la Chambre réélue.

On lui a fait comprendre qu'il demandait trop et que la complaisance n'irait pas jusque-là. Il s'est résigné à partir alors ; mais il n'a pas consenti à partir sans avoir du moins contraint le Sénat à s'engager dans sa politique. Ainsi sa personne s'efface momentanément, mais son œuvre demeure, et c'est là l'essentiel. La lutte contre la Chambre des députés se poursuit; mais désormais ce n'est plus le gouvernement seul qui l'entreprend, le Sénat s'y associe, et, une fois qu'il a pris parti, une fois qu'il s'est laissé saisir dans l'engrenage, il faudra bien que, lui aussi, qu'il le veuille ou non, il aille « jusqu'au bout ».

Tel a été le plan de M. de Broglie, et ce plan a réussi. C'est M. de Kerdrel qui s'est chargé du mouvement tournant à opérer, et à l'heure convenue M. de Broglie est apparu sur le champ de bataille. M. de Kerdrel a demandé à interpeller le ministère sur la conduite qu'il comptait tenir en présence de l'enquête acceptée par la Chambre, et M. de Broglie s'est hâté d'accepter l'interpellation. S'agissait-il réellement de savoir ce que ferait le ministère? Nullement. Ce ministère, étant démissionnaire, n'avait rien à faire, sinon à laisser ses successeurs libres de suivre la conduite qu'ils croiraient devoir tenir. Nullement encore; car, tout démissionnaire qu'il fût, le ministère n'avait pas attendu l'interpellation pour donner des ordres à ses agents et leur enjoindre de considérer comme non avenue la résolution de la Chambre. — De quoi s'agissait-il donc? Eh ! simplement d'obtenir, sous un prétexte quelconque et même sans prétexte, une déclaration du Sénat, qu'il était résolu à suivre la politique « conservatrice », c'est-à-dire la politique adoptée par le maréchal depuis six mois, c'est-à-dire la politique contraire à celle de la Chambre et de la nation. On l'a bien vu par la rédaction de cet ordre du jour étrange, sans rapport avec le sujet apparent du débat, cet ordre du jour longuement discuté et corrigé dans les conciliabules des groupes de droite, et qui a triomphé enfin à une majorité de vingt-deux voix.

Oui vraiment, M. le duc peut être content de lui-même. Il

peut se retirer la tête haute et la conscience satisfaite. La France peut lui dire, comme autrefois Anne d'Autriche à Retz : « Allez vous coucher, monsieur le coadjuteur : vous avez bien travaillé. » Il peut se retourner vers les électeurs du 14 octobre et du 4 novembre, et leur dire avec ce ricanement hautain qu'il affectionne :

C'est ainsi qu'on parlait [illegible] !

Il y a huit jours, le Sénat était libre ; il était l'arbitre de la situation : c'est vers lui que se tournaient toutes les espérances. Le Sénat maintenant s'est mis à la remorque de l'ordre moral ; il a lancé sa déclaration de guerre à la Chambre des députés sans avoir reçu d'elle la moindre provocation. Il est allé au-devant d'un conflit que la Chambre avait tout fait pour éviter.

Tel a été le résultat de la séance de lundi, cette séance qu'un sénateur, qui est en même temps un de nos plus éminents journalistes, a appelée à bon droit « une séance tragique ». Qui pourrait dire les conséquences qui risquent d'en sortir? Certes le Sénat, par un énergique effort, pourrait encore se ressaisir lui-même et se dégager. Mais quel espoir fonder sur l'intelligence politique ou sur l'énergie de ces soi-disants constitutionnels qui n'ont jamais paru hésiter que pour se décider toujours en faveur de la mauvaise cause, qui déclarent accepter loyalement la république et n'ont jamais fait alliance qu'avec ses adversaires, n'ont jamais voté que pour ses ennemis, et auxquels il ne reste aujourd'hui d'autre alternative à choisir que d'avoir été les dupes de M. de Broglie ou de s'être faits ses complices?

La Chambre attend, forte de son droit, ce que fera M. le maréchal et ce qu'il plaira au Sénat de faire. Elle a répondu à l'ordre du jour du Sénat et aux circulaires des ministres en ajournant l'élection de M. le baron Reille, sous-secrétaire au ministère de l'intérieur, jusqu'au jour où la commission d'enquête instituée par elle aura terminé ses travaux. Elle a nommé sa commission du budget, et celle-ci s'est mise aussitôt à l'œuvre. Mais si la Chambre se tient prête à voter le budget, elle est très-résolue aussi à ne pas le voter avant de trouver devant elle un ministère qui lui inspire confiance. Pas de politique parlementaire, pas d'argent. C'est son droit strict, ou plutôt c'est le droit du pays, dont la garde est en bonnes mains.

En attendant, M. de Mac-Mahon cherche toujours un ministère. On le prépare depuis cinq semaines, on le promet chaque jour pour le lendemain depuis mardi. Toutes sortes de combinaisons sont essayées, abandonnées, reprises, abandonnées encore; et quand une dernière aura abouti, il sera difficile de dire pourquoi celle-là a abouti plutôt que les autres, sinon parce qu'il faut ici-bas une fin à tout, même à l'incertitude et à l'invraisemblance. Il n'y a plus seulement des bulletins de la crise de chaque jour, il y a des bulletins de chaque heure ; tel qui est chef du cabinet à onze heures du matin, ne l'est plus à deux heures de l'après-midi, pour le redevenir à cinq et cesser de l'être à dix heures du soir. On va des noms les plus significatifs aux noms les plus obscurs, des ministères de résistance aux ministères d'affaires ; on ose même encore parler de temps en temps de ministère de conciliation.

Le public assiste indifférent à tous ces va-et-vient autour de l'Élysée. Eh! qu'importe à la France que celui-ci soit ministre ou celui-là, tant que celui qui fait et défait les ministres n'aura pas changé de politique? Qu'importe celui qui donne les signatures, s'il n'est pas aussi celui qui gouverne et qui fait les nominations? Qu'importe que M. le maréchal prenne ici ou là ses instruments, du moment que ses collaborateurs ne sont jamais pour lui que des instruments? La question est de savoir si la France sera rendue à elle-même ou si elle continuera d'appartenir à un homme. Or, rien n'indique chez M. le maréchal la pensée de rendre la France à elle-même, et ce n'est pas sans doute le lendemain du jour où le Sénat s'est associé à sa fortune qu'il se montrera disposé à céder. Il est bien difficile à celui qui depuis six mois est sorti de son rôle de président constitutionnel de se résigner à y rentrer : il lui est plus difficile encore de consentir à donner la garantie nécessaire qu'il n'en sortira plus une seconde fois.

Le débat est aujourd'hui bien au-dessus de tel ou tel changement de ministres : aveugle qui ne le voit pas ! Le 15 octobre, au matin, lorsque fut connue la décision du pays, M. le maréchal pouvait encore se sauver lui-même en sacrifiant résolûment et sans délai son ministère, comme en 1876 il avait sacrifié le ministère Buffet. On eût oublié ses déclarations imprudentes, ses engagements téméraires; on eût essayé d'oublier jusqu'au 16 mai. Ce moment suprême où tout pouvait encore être réparé, on n'a pas su le saisir : il ne reviendra plus.

Avec quelle exclamation de soulagement n'eût pas été accueillie alors la démission de M. de Broglie et de M. de Fourtou! Quel cri de joie partout, quelles acclamations en voyant la France enfin délivrée de ces hommes funestes qui depuis cinq mois l'opprimaient, qui n'avaient rien épargné des pressions les plus violentes, des vexations les plus insupportables! Eh bien ! ils sont partis ces hommes ; ils sont partis pour tout de bon ; ils sont partis mardi dernier ; ils ne reviendront plus. Avez-vous senti le moindre soulagement de leur départ? Avez-vous entendu le moindre cri de joie s'échapper autour de vous? Non. Les journaux même se sont bornés à insérer la nouvelle donnée par l'*Officiel* sans le moindre commentaire. Leurs amis n'ont point jeté de fleurs sur le cercueil des ministres disparus ; leurs ennemis ne leur ont point fait subir le redoutable jugement des rois de l'ancienne Égypte. Jamais ministres, certes, pas même Polignac, pas même Guizot ou Duchatel, pas même M. Rouher le vice-empereur, n'accumulèrent sur leurs têtes plus d'exécrations; jamais ministres n'ont fait une sortie plus insignifiante, plus inaperçue. Eh! parbleu, il s'agit bien maintenant de MM. de Broglie et de Fourtou ! il s'agit bien de savoir si MM. Caillaux, Joseph Brunet, MM. Decazes et de Meaux demeurent en scène ou rentrent dans la coulisse ! Ce n'est pas leur démission, enfin acceptée, qui change quelque chose à la situation. Ce n'est pas celle-là que la France attend !

CHARLES BIGOT.

Au commencement de cette année, nous assistions, à Constantinople, à une réception du cheik des derviches tourneurs. C'est un personnage de haute autorité ; depuis, il a passé l'un des premiers sur la liste des dix députés de la capitale. Les derviches forment une confrérie tout à la fois riche et démocratique; ils ont l'oreille du peuple; le gouvernement les redoute et les ménage, un peu comme des francs-maçons de

l'Islam. La maison mère est en Anatolie, à Konich. Le cheik avait justement à sa gauche, sur le divan du *Sélamlek*, un collègue d'Asie. Il n'était question que de la guerre imminente et des *Moskoffs*. Jamais un vrai Turc ne prononce un mot plus haut que l'autre; cependant il était aisé de saisir, dans ces physionomies de si calme apparence, une passion résolue et farouche. « Du moment où les derviches s'en mêlent, me dit un mien ami Arménien, le peuple est gagné, et la Porte ne pourra rien céder. » Mais ce qui me frappa le plus, c'est que, dans ce milieu musulman orthodoxe, on se préoccupait surtout de l'Asie. C'est à peine si de temps à autre il était brièvement fait mention de la Bulgarie et du Danube; l'entretien revenait toujours en Asie avec une préférence marquée. Le derviche de Konich raconta que, cette fois, il ne serait pas facile aux Moskoffs de prendre Kars comme en 1855; les fortifications avaient été refaites et la ville était approvisionnée pour deux ans. Ce renseignement excita dans l'assistance un murmure général d'approbation; ce qui équivaudrait, chez nous, à des applaudissements enthousiastes.

Ce souvenir nous fait comprendre quel coup terrible porte aux Turcs la marche victorieuse des Russes en Arménie. L'Asie est pour eux la véritable patrie de la race ottomane; par là ils se croyaient particulièrement invulnérables. On dit que l'Arménie rentre dans la zone des intérêts anglais; nous estimons, pour notre part, qu'elle représente bien plus encore un intérêt capital, presque vital de la Turquie. C'est sur le Danube que se fait la grande guerre: ainsi le veut la géographie; mais c'est à Kars, à Erzeroum, que se frappent les coups décisifs, ceux qui peut-être tueront l'empire ottoman; l'instinct des Russes, comme celui des Turcs, ne s'y trompe point.

La prise d'Erzeroum va, selon toutes les probabilités, suivre celle de Kars. Le grand duc Michel dispose de 60 000 hommes; Mouktar-Pacha n'a plus que les débris de son armée battue, rompue, démoralisée. Pour le moment, il ne paraît rester aux Turcs que deux voies de salut: une grande victoire sur le Danube à Plevna, ou une médiation diplomatique.

Pour la première hypothèse, il est difficile de savoir au juste combien de temps Osman-Pacha peut encore tenir ou, pour parler plus justement, vivre dans Plewna; jusqu'ici toutes les estimations se sont trouvées fausses. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Osman ne dispose plus d'une seule route pour s'évader. Le général Gourko tient à Teliche et à Dubnik celle de Sofia; les Roumains viennent de s'emparer de Rahowa sur le Danube, ce qui intercepte à Osman la dernière route de Widdin. Donc, ou d'ici à un terme inconnu, mais qui ne peut être très-lointain, il faut que du dehors on lui ouvre un chemin, ou il est perdu; la question comprend deux facteurs: les forces et le temps. Or, on voit que Suleyman-Pacha et Méhémet-Ali préparent un mouvement combiné sur Plewna. Le premier a sous ses ordres les troupes du quadrilatère et celles de Chipka; il opère à cheval sur les Balkans; il semble avoir Tirnowa pour objectif, en tournant l'armée du czarewitch. Le second se concentre à Sofia; mais son armée n'est encore qu'en voie de formation: en réunissant toutes les troupes éparses en Herzégovine, en abandonnant le Monténégro, il n'a pu réunir, dit-on, qu'une soixantaine de bataillons. Il compte sur l'arrivée de la garnison de Constantinople; mais celle-ci est retenue par le Sultan, qui, dans cette période d'agitation, n'a qu'une confiance très-limitée dans la garde civique. Il vient même de destituer le ministre de l'intérieur, Djewdet-Pacha, qui a eu la patriotique et malencontreuse idée de l'organiser. Avant d'expédier à Sofia la garnison de la capitale, on attend l'arrivée d'un nouveau corps régulier que l'escadre amène de Syrie. Mais les Russes manœuvrent de leur côté pour paralyser Méhémet-Ali. En Asie mineure, on parle d'une colonne volante que le grand-duc Michel détache d'Erzeroum dans la direction de Siwas, d'Angora et Scutari. Une marche si longue, si difficile, serait une véritable aventure; mais le but paraît moins d'arriver sur le Bosphore par l'Anatolie que de retenir pour la défense de Constantinople les renforts destinés à l'armée de Bulgarie. D'autre part, on remarque que l'armée serbe se concentre sur la frontière du Timok, juste en arrière de Méhémet-Ali, dans le but évident de se jeter sur ses talons, sur son dos, juste au moment où il se mettra en route pour Plewna.

On comprend que la combinaison des deux armées turques devient aléatoire; en attaquant seul, Suleyman risque de se faire battre par des forces supérieures; s'il attend Méhémet-Ali, il risque d'arriver trop tard au secours de Plewna.

Reste la seconde hypothèse d'une médiation.

Il y a huit jours, à propos du discours de lord Beaconsfield, nous disions que la question d'Orient entrait dans une période diplomatique fort intéressante: les faits nous donnent raison. Le prince Gortschakoff, qui depuis quelque temps ne faisait plus parler de lui — ni plus ni moins qu'une honnête femme — paraît maintenant manœuvrer avec non moins de hardiesse et de succès que les généraux russes: lui aussi, sur son terrain spécial, enlève Kars aux Turcs et les tient investis dans Plewna.

On sait par quel argument l'Angleterre et l'Autriche se sont consolées, chacune à leur point de vue et dans un intérêt distinct, de laisser la Russie enseigner à coups de canon la civilisation européenne à la Turquie. Comment pénétrer dans le champ clos? Une robuste sentinelle, l'Allemagne, montait la garde devant le *Kulturkampf*. Mais, s'est-on dit, rira bien qui rira le dernier. Que les adversaires se battent tant qu'ils voudront et tant qu'ils pourront; plus la campagne sera longue, plus elle sera ruineuse pour les vainqueurs non moins que pour les vaincus. Les Russes finiront par l'emporter, soit; mais ils seront tellement épuisés, qu'il deviendra facile aux neutres, avec leurs ressources encore intactes et leurs forces toutes fraîches, de dicter à leur aise les conditions de la paix. Nous n'inventons rien; on se rappelle en effet un discours prononcé par lord Derby devant le parlement à la fin de la session dernière, qui expose mot pour mot ce raisonnement.

Au début, on se consolait ainsi d'une neutralité obligatoire; puis, lorsque la fortune a paru sourire aux Turcs, on s'est félicité à Londres comme à Vienne d'une politique proclamée — après coup — souverainement prévoyante et habile. Le *Fremdenblatt* célébrait le légendaire bonheur de l'Autriche: *Tu, felix Austria*, etc. Il ajoutait que c'en était fait du rôle de la Russie en Orient.

Troisième acte. Les Russes reprennent le dessus. La fortune peut changer encore; mais les Turcs paraissent bien malades et, si on veut les sauver, il est grand temps d'accourir. Est-il vrai qu'à Constantinople la Porte ait réclamé les bons offices de l'ambassadeur allemand? Dans ce cas, il serait fort curieux de savoir comment, à la suite de quelles manœuvres [illegible] se [illegible] conduites. La Porte a pu croire

plus efficace de s'adresser au prince de Reuss plutôt qu'au représentant de la Grande-Bretagne, M. Layard. La démarche en question n'est-elle pas exacte ? Le prince de Reuss n'a-t-il pas eu à décliner un rôle qu'on ne lui a pas offert ? Dans ce cas, il faut convenir que le bruit d'une demande de médiation adressée par la Turquie à l'Allemagne a circulé fort à propos, car il a fourni à la *Gazette de l'Allemagne du Nord* l'occasion d'un démenti qui, à lui seul, est un événement diplomatique de la plus haute importance. Le journal officieux de M. de Bismarck déclare qu'en tous cas l'Allemagne n'est pas disposée à intervenir auprès de la Russie en faveur de la Turquie plus que la Russie même, en 1870, n'est intervenue auprès de la Prusse en faveur de la France.

La signification de cette réminiscence n'échappera à personne. En refusant jadis pour lui-même le rôle de médiateur, le prince Gortschakoff a empêché tout autre médiation importune à l'Allemagne. Il obtient aujourd'hui le même service de M. de Bismarck : ce dernier se place entre l'Europe et la Russie. Non-seulement il s'abstient lui-même d'intervenir, mais par son attitude seule il prévient à son tour toute autre intervention : c'est le système de la « neutralité bienveillante » de la guerre appliquée à la paix. La Turquie est isolée pour traiter comme pour combattre.

Telle est la réponse indirecte, mais concluante, du prince Gortschakoff au discours de lord Beaconsfield à Guidhall. Celui-ci avait posé, sinon officiellement, du moins publiquement en Europe la question de médiation. A Londres, on estimait que le moment est venu de régler le différend à la satisfaction générale, d'exercer cette influence des neutres qui devait être prépondérante et décisive, qui devait arrêter le vainqueur sur la limite des intérêts communs, qui devait enfin protéger ces intérêts à bon compte, sans bourse délier. Mais le prince Gortschakoff se contente de montrer aux médiateurs l'Allemagne en posture de sentinelle. N'est-ce pas un véritable coup de théâtre ?

Le comte Andrassy, comme tout homme d'État autrichien, a été trop bien élevé à l'école de la patience pour se laisser aller au moindre emportement. Le *Fremdenblatt* ne manifeste que la plus sage philosophie. En Angleterre, lord Beaconsfield n'a pu maîtriser un accès de colère, car les journaux ministériels ont été un jour terriblement belliqueux ; mais déjà le sang-froid paraît revenu. Pour le moment, on se rend compte qu'il est bien difficile de donner suite aux projets de médiation ; on laisse aller les choses ; mais il ne faudrait pas jurer qu'une paix isolée, un nouveau traité d'Andrinople entre la Russie et la Turquie mît fin à la question d'Orient.

Quel est le rôle de la France dans ces préoccupations et ces complications européennes ?

Comme le *Times* l'a fait remarquer, la France ne se soucie point de l'Orient, et l'Europe ne songe même point à lui demander son avis.

Voilà le triomphe de la politique du gouvernement actuel, au dehors.

LOUIS JUCHEROT.

BULLETIN

Le Français d'hier soir, dans un grand travail fort étudié, s'applique à réfuter, en partie du moins, l'article que nous avons consacré à *la Légende de Magenta*, dans *la Revue* du 10 novembre. L'importance de notre tirage nous obligeant à mettre en pages le vendredi de très-bonne heure, le temps matériel nous manque pour lui répondre aujourd'hui. Nous le ferons dans notre prochain numéro.

Mais nous ne voulons pas attendre jusque-là pour protester énergiquement contre un mode d'argumentation qui serait bien irritant s'il n'était pas si banal. En quoi portons-nous atteinte à la « gloire française », quand nous cherchons quelle a été la part exacte du général de Mac-Mahon dans la victoire de Magenta ? Nous n'admettrons jamais que la gloire d'un homme soit la même chose que la gloire d'un pays. Et celle-ci demeure intacte, puisque nous avons démontré, par des preuves plus décisives qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent, tout ce qu'il a fallu de bravoure et d'héroïsme chez tous les combattants pour gagner cette bataille dans les conditions où elle a été livrée ! C'est un déplacement de gloire, distribuée plus équitablement, selon nous : voilà tout. On voit mieux ce qui revient à chacun et sur qui, sur quels généraux en particulier, doit se reporter la reconnaissance du pays.

On va jusqu'à nous reprocher, au nom d'un soi-disant patriotisme, d'avoir cité le témoignage du maréchal de Moltke, parce qu'il est Allemand, sa nationalité lui ôtant, paraît-il, auprès des Français, toute compétence dans les questions militaires !

Vérifier les faits et redresser toutes les erreurs, même celles que tel ou tel parti peut avoir intérêt à maintenir, tel est notre but ; c'est ainsi que nous comprenons nos devoirs de publiciste : nous croirons les remplir et servir notre pays de la façon la plus utile, tant que nous nous attacherons à ce qui est la règle unique de cette *Revue* en même temps que sa raison d'être : la recherche de la vérité.

Le succès des *Conversations de M. Thiers*, dont nous avons rendu compte dans la *Revue* des 6 octobre et 17 novembre, a mis les Revues anglaises en goût de réminiscences. Le *Macmillan's Magazine* a donné dans son dernier numéro un article intitulé : *M. Thiers, esquisse d'après nature, par un crayon anglais*. Nous n'y avons rien trouvé qui fût d'un haut intérêt.

Le second volume de l'*Histoire d'un Crime*, qui doit paraître le 2 décembre, contiendra *le Massacre et la Victoire*. Il est question d'y ajouter encore trois autres parties, dont la dernière s'appellerait *la Chute*.

Le dernier rapport de M. Renan à la Société asiatique mentionne avec éloges plusieurs travaux récents : *Ormuzd et Ahriman*, par M. Darmesteter, dans lequel il est montré que le dualisme mazdéen doit être attribué à un développement naturel, et non à une rupture violente entre les deux branches aryennes ; — la thèse de M. Bergaigne sur *les Dieux souverains de la religion védique*, répertoire complet des idées védiques sur le monde moral et physique ; — *la Théorie nouvelle de la métrique arabe*, de M. Guyard ; — la deuxième partie de *la Syrie centrale*, de M. de Vogüé, contenant 400 inscriptions dont les caractères sont encore mal connus. A propos de certaines de ces inscriptions, M. Renan fait la déclaration suivante : « J'ajourne à un an notre jeune et vaillante école d'épigraphistes. Dans un an, j'en suis sûr, je vous annon-

cerai que le problème est résolu à la satisfaction de tous. » Cette dernière phrase donnerait à espérer que M. Renan ne résigne pas ses fonctions de secrétaire et, par suite, de rapporteur à la Société asiatique, comme le bruit en a couru.

Le *Magazin für die Litteratur des Auslandes* (Berlin) rend compte en termes très-favorables, dans son numéro du 17 novembre, de deux romans de M. André Theuriet récemment publiés en volume : *Raymonde* et *le Don Juan de Vireloup*. La feuille allemande s'étend particulièrement sur la grâce et le charme du premier de ces récits.

Comme nous l'avions annoncé, M. Paul Albert a ouvert son cours mardi dernier, à la salle Saint-André. Ce cours nous suggère tous les ans quelque observation intéressante. Il en est de même cette année.

On sait que les leçons de M. Paul Albert sont particulièrement suivies par des femmes et des jeunes filles du meilleur monde qui, ayant déjà reçu une éducation littéraire très-soignée, veulent la couronner, pour ainsi dire, par un cours d'enseignement supérieur. Parisiennes, elles le sont, à coup sûr, par tout ce qu'il y a chez les Parisiennes de distingué et de délicat ; et elles ne le sont pas moins, tant s'en faut, pour avoir le goût de la culture intellectuelle. Et même elles prennent d'autant plus volontiers le chemin de la salle Saint-André, que M. Paul Albert, loin de parsemer ses leçons de fleurs de rhétorique plus ou moins fanées, suivant la tradition des professeurs de dames, enseigne avec un éclat sobre qui ne va pas sans quelque austérité.

Il semble que le sujet qu'il avait traité l'an dernier — les poëtes du XIXe siècle — était bien approprié à un tel auditoire : eh bien, cet auditoire lui a demandé cette année de consacrer son cours à la littérature ancienne, oui, à la littérature grecque et romaine. De cette demande surprenante nous avons cherché la raison, et nous croyons l'avoir découverte. Qui n'a remarqué que dans les salons où l'on parle d'autre chose que de la pièce en vogue et du scandale de la veille, tout ce qui touche à la littérature ancienne paraît exclu de la conversation par une sorte de convention tacite? Sur ce qui remonte aux Grecs et aux Romains, les femmes se sentent trop peu sûres de ce qu'elles savent, et les hommes, par politesse, évitent des sujets qui leur paraissent étrangers. Trop fines pour n'avoir pas deviné que la réserve des hommes sur ce point a pour motif leur ignorance présumée, celles qui suivent le cours de M. Paul Albert lui ont demandé résolûment de les mettre en possession de ce domaine qui a l'air de leur être interdit.

On voit la difficulté. A l'École normale et ailleurs, M. Paul Albert s'adresse à des jeunes gens qui savent le grec et le latin : peut-on arriver à connaître la littérature ancienne sans avoir appris ces deux langues, de façon à lire dans l'original les chefs-d'œuvre de l'antiquité? L'important est de donner à cet auditoire l'intelligence vraie de l'antiquité et de lui en faire pénétrer l'esprit. Nous avons vu, mardi dernier, comment M. Paul Albert s'y prendra. Grâce aux progrès de l'érudition, on peut aujourd'hui nous mettre les Grecs et les Romains, pour ainsi dire, tout vivants sous les yeux. Ce sera pour les personnes qui assistent au cours de M. Paul Albert — lors même qu'il s'y rencontrerait des bacheliers ès-lettres — un voyage de découvertes, et combien intéressantes, puisqu'elles y retrouveront la nature humaine dans des conditions toutes différentes de celles où se meuvent les modernes! La curiosité, au meilleur sens du mot, mais enfin cette curiosité dont on prétend que peu de femmes sont exemptes, y trouvera son compte dans ce qu'il y a de plus instructif. — Il nous vient même une réflexion : l'entrée du cours de M. Paul Albert n'étant interdite à personne, les hommes qui ont du loisir auraient bien tort de ne pas profiter de l'occasion.

Le docteur Mörikofer, qui vient de mourir à Zurich, était né en 1799, à Frauenfeld. La Suisse perd en lui un chercheur assidu. Son premier grand ouvrage est *la Littérature suisse du XVIIIe siècle* (1861). Puis vinrent les *Études sur la vie religieuse en Suisse* (1864), une biographie de Zwingli, l'*Histoire des réfugiés protestants en Suisse*, dont une traduction française paraîtra prochainement, etc. Au moment de sa mort, le docteur Mörikofer travaillait à une biographie de Lavater dont un seul chapitre est achevé, c'est celui qui traite des rapports de Lavater avec Gœthe.

L'Association des Femmes allemandes vient de tenir son assemblée générale annuelle à Hanovre. Cette Société, qui a été fondée en 1865, le 18 octobre, jour anniversaire de la bataille de Leipzig, a pour but d'améliorer le sort de la femme allemande, de développer chez elle l'instruction, de faire modifier en sa faveur certains articles de la loi civile et d'ouvrir des débouchés à son activité.

L'Association compte de nombreuses ramifications sur toute la surface de l'Allemagne. Elle a déjà beaucoup fait pour la fondation d'écoles industrielles pour les jeunes filles. A la dernière assemblée générale, qui était très-nombreuse et où il a été prononcé beaucoup de discours, le sujet à l'ordre du jour était la nécessité de développer chez les Allemandes l'esprit de patriotisme et de les intéresser aux affaires publiques.

Nous annoncions, il y a quelque temps, qu'on remarquait des signes de désunion et, pour ainsi dire, de désagrégement dans la grande Société internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale. Les Anglais avaient donné le signal de la séparation, en déclarant qu'ils n'entendaient pas dépenser leur argent et la vie de leurs explorateurs pour ouvrir des débouchés au commerce des autres nations.

Les Allemands ont suivi, assez naturellement, l'exemple venu de la Grande-Bretagne. Leur grand voyageur, le docteur Schweinfurth, vient d'adresser à la *Gazette de Cologne* une lettre datée du Caire, le 20 octobre, dans laquelle il pose cette question : « Travaillerons-nous toujours pour les autres et seulement pour les autres? » La réponse se laisse deviner. Dans la même lettre, le docteur Schweinfurth expose le plan d'une nouvelle exploration à laquelle ne prendront part que des Allemands, et qui sera dirigée sur les régions encore inconnues du Sahara oriental. La ville de Tripoli a été choisie comme base d'opérations.

Une autre expédition, française celle-ci, partira prochainement de l'embouchure du Niger. Son but est de remonter ce fleuve et d'arriver à l'océan Indien à travers les régions équatoriales du continent noir. Le comte de Semellé, lieutenant dans l'armée française, la commandera.

Le Congrès des États-Unis sera saisi, dans la prochaine session, d'une proposition tendant à allouer un crédit de 300 000 francs pour les études préparatoires d'un chemin de fer desservant l'intérieur de l'Afrique. La tête de la ligne sera à Libéria, dans la Guinée septentrionale.

Enfin, pour en finir avec la géographie, signalons la fondation, à Lyon, d'une feuille hebdomadaire intitulée : *Revue lyonnaise de géographie*.

Une importante collection de manuscrits hébraïques est arrivée à Londres, venant de Sana, dans l'Yémen. Elle se compose de quarante manuscrits, les uns en forme de livres, les autres roulés. Treize contiennent des récits bibliques ;

dans quelques-uns, les versets en hébreu alternent avec des versets en chaldéen.

Le British Museum est en pourparlers pour acquérir cette collection, qui tire un grand prix de ce fait que plusieurs manuscrits ont des points-voyelles au-dessus des lignes.

Le docteur Neubauer, sous-bibliothécaire de la Bibliothèque bodléienne, à Oxford, vient de découvrir un texte chaldéen du *Livre de Tobie* dans un manuscrit récemment acquis par la Bodléienne.

La *Revue russe* d'octobre publie la statistique criminelle de la Russie, d'après les documents officiels. Il en résulte que les incendies et les attentats à la pudeur ont principalement pour auteurs des jeunes gens encore mineurs. L'outrage à la religion atteint son maximum dans la 21e année.

L'homme est plus précoce que la femme pour le faux témoignage, l'assassinat, le faux, la violation de la foi conjugale. Le penchant au vol et l'outrage à la religion se développent plus fort chez les filles que chez les garçons.

C'est chez les gens mariés que se rencontre la plus forte proportion de criminels, et chez les veufs la moindre. Les célibataires tiennent un rang intermédiaire.

Les hommes ayant deux enfants ou davantage comptent plus de criminels que ceux qui n'en ont qu'un, et ceux-ci plus que les hommes mariés sans enfants. Pour les femmes, le plus gros chiffre de crimes revient à celles qui n'ont pas d'enfants, et le plus petit aux mères d'un seul enfant.

Si l'on fait les catégories, non plus d'après l'âge, mais d'après la religion, on trouve que les orthodoxes sont portés à la violence, aux coups et blessures, aux attentats à la pudeur, aux crimes contre l'administration (?), tandis que les *raskolniks* ou dissidents ont à leur bilan, outre les attentats contre la religion officielle, qui leur reviennent de droit, les délits contre la famille et les violations de la foi conjugale.

Les catholiques pèchent surtout par les abus de confiance et les faux.

Les luthériens outragent les lois et assassinent les enfants.

Aux juifs les faux monnayages, faux témoignages, faux en tous genres, escroqueries, duperies, supercheries, dérogations aux lois et règlements.

Aux musulmans le vol et le meurtre.

Il a paru en Suède, pendant l'année 1876, un total de 1 044 ouvrages (sans compter les réimpressions) qui se décomposent ainsi qu'il suit :

Littérature	166
Theologie	192
Histoire littéraire	126
Philosophie	8
Histoire, romans et divers	552
	1 044

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami ;
Mieux vaudrait un sage ennemi.

La Fontaine aurait pu en dire autant des amis trop zélés. Voici en quels termes l'un de ces perfides annonce un ouvrage qui paraîtra prochainement à New-York : *Isis dévoilée*, par Mme Blatavatsky :

« L'auteur entre dans la lice bien équipée. Née en Asie, elle a passé son enfance chez les Kalmouks, les Tartares, les Persans et autres peuples orientaux; son âge mûr, parmi les Hindous, les Singalais, les Thibétains et les Egyptiens. Les langues, littératures, traditions et mythologies de l'Orient furent longtemps l'objet de ses études, ce qui lui permettra de jeter des lumières nouvelles sur la philosophie ésotérique des peuples orientaux. On trouvera dans son livre de nombreux extraits de la *Kabbale*, de l'*Hermès*, des *Védas*, etc., à propos desquels l'auteur a été fréquemment contraint de critiquer les plus hautes autorités. Elle passera en revue le platonisme, discutera la genèse de l'humanité, parlera des continents submergés, des diverses théories sur les migrations des peuples, sur les relations qui existent entre les mythes de l'Inde, de la Perse, de la Scandinavie, du Mexique, du Pérou et des autres peuples, et la science et le dogme modernes. Elle fera des révélations surprenantes sur de nombreux phénomènes physiques et psychologiques jusqu'ici enveloppés de doute et de mystère, instruisant et amusant à la fois le lecteur. — Et tout ceci, ajoute l'ami de Mme Blatavatsky, ne donne encore qu'une faible idée de la portée de l'ouvrage ! »

De tout ce qu'on a fait faire un chef-d'œuvre unique,
Tel fut *son* lot : Brahmah, Jupiter, Mahomet,
Platon, Job, Marmontel, Néron et Bossuet,
Tout s'y trouvait : *son* œuvre est l'immensité même.

Et ce n'est pas tout. L'ami de Mme Blatavatsky nous informe encore que dans *Isis dévoilée*, ce livre prodigieux, colossal, universel, « les citations (ô prodige !) seront exactes » !

Le sommaire du numéro de novembre de la *Nuova Antologia* de Florence est très-varié. Signalons : *l'Eglise et l'Etat*, *l'Avenir de la religion*, par M. Marco Minghetti; *la Politique dans la littérature française contemporaine*, par M. Giovanni Boglietti; *la Réforme électorale en Italie*, par M. Luigi Palma; *Adolphe Thiers et la monarchie de Juillet*, par M. Ruggero Bonghi, etc.

Le *Journal de philosophie*, Revue trimestrielle qui s'imprime à Saint-Louis, dans le Missouri, fait une large part aux traductions. Son sommaire contient ainsi beaucoup de noms qui nous sont familiers. Parmi les travaux originaux, il en est un qui est singulièrement obscur. C'est celui qui porte pour titre : *De la polarité dans le caractère, étude sur le sexe de l'intelligence*. En tête, un texte tiré de la Bible. Puis vient un sermon en sept points, où il est question de la grâce, de la loi de l'évolution, du panthéisme, de Salomon, de Gœthe, de Platon, et de beaucoup d'autres choses. Tout cela s'éclaircira peut-être quand la fin de l'article aura paru; mais il est difficile, avec cette première partie, de se faire une idée nette de « l'axe de la quasi-individualité ».

M. E. M. de Montjau, président de la Société américaine de France, vient de publier la *Chronologie hiéroglyphico-phonétique des rois aztèques de* 1332 *à* 1522, d'après des hiéroglyphes et des sculptures du Mexique. L'ouvrage est précédé d'un essai sur l'écriture mexicaine.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [2118]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 22 [illegible] DÉCEMBRE 1877

PHILOSOPHES FRANÇAIS CONTEMPORAINS (1)

Fernand Papillon.

Fernand Papillon s'est éteint le 2 janvier 1874, au sein d'une carrière brillante et marquée déjà par des succès de premier ordre. Il avait vingt-six ans à peine, et cependant l'Université, qui ne lui avait conféré aucun grade, l'honorait à l'égal de ses plus glorieux enfants : l'Institut, qui ne lui avait pas décerné de couronne, lui entr'ouvrait ses portes. L'Académie des sciences tenait en haute estime ses qualités précieuses d'observateur et sa passion féconde pour les merveilles du monde infinitésimal. MM. Dumas, Coste, Sédillot, Charles Robin, saluaient de leurs éloges cette intelligence admirablement souple, également faite pour s'assimiler et pour inventer. L'Académie des sciences morales et politiques s'étonnait de voir qu'un goût si prononcé pour les réalités de l'expérience, qu'un amour si sincère et si ardent pour les moindres pages du grand livre de la nature partageaient cette âme enthousiaste avec d'autres besoins non moins pressants, d'autres soucis non moins graves. MM. Charles de Rémusat, Janet et Lévêque applaudissaient aux premiers élans de ce vigoureux esprit vers un monde qu'il se disait certain d'apercevoir, vers un temple de lumière qu'il savait exister et qu'il plaçait « dans une sphère aussi supérieure à celle des laboratoires ou de l'industrie que celle-ci l'est elle-même à la région des arts les plus grossiers (2) ». On discernait enfin chez Fernand Papillon « une précocité sûre d'elle-même, une ardeur entreprenante, un sentiment énergique de sa mission (1) », qualités dont il se plaisait à orner [illegible] génie et qu'il aurait pu trouver en lui-même avant de les découvrir chez les autres.

Quelle était cette mission ? comment en avait-il pris conscience ? Il nous paraît intéressant de le redire, même après son éminent biographe M. Charles Lévêque (2), qui lui fut pendant sa courte existence un conseiller sage, un protecteur dévoué. M. Lévêque nous pardonnera de lui emprunter, j'en suis sûr ; car il sait que le meilleur éloge d'une vie fécondée par le travail et récompensée par les progrès du talent est encore le récit des événements qui en ont marqué les phases principales.

I.

Inventer dans les sciences et dans la philosophie, par les sciences éclairer la métaphysique et par la métaphysique féconder la science, telle est l'œuvre à laquelle, dès l'âge de vingt-trois ans, Fernand Papillon se jurait de travailler sans relâche : il y travaillerait encore avec persévérance et certes avec gloire si la Providence lui avait fait crédit de quelques [illegible] de plus.

Concilier les dépositions de l'expérience avec les intuitions du génie spéculatif, voilà ce qu'il osait tenter au début même de la jeunesse et par une méthode à lui propre. D'autres avaient essayé avant lui, entre autres MM. Charles Lévêque, Paul Janet, Alfred Magy, que Papillon ne craignait pas d'appeler « un métaphysicien de race (3) » et dont il admirait [illegible]. Mais ces penseurs émérites ont débuté par la philosophie,

(1) [illegible] 14 juillet 1877.

(2) [illegible] — XIII.

(3) [illegible] mort.

non par la science, d'un bond ils se sont élevés jusqu'à ces hautes cimes habitées autrefois par l'immortel écrivain du *Phèdre* et l'auteur de la *Métaphysique;* ils ont vu les sommets avant d'examiner les bases. Tel ne fut point Fernand Papillon : il gravit la côte avant de la descendre. La métaphysique ne vint pas la première occuper sa pensée, de seize à vingt ans et plus, il observa dans les laboratoires, et la contemplation des phénomènes naturels, soumis à des lois claires et d'une évidence indéniable, lui sembla seule digne d'apaiser ses précoces et studieuses ardeurs. Et pourquoi non? N'est-ce pas « dans ces nobles lieux de recherche persévérante » qu'on saisit sur le vif « l'activité des substances et la spontanéité des forces naturelles, des énergies fécondes et des opérations créatrices (1) » ? Papillon le croyait alors, ou du moins il paraissait le croire : aussi les positivistes lui prodiguaient-ils les encouragements et les éloges. M. Laffitte, dont il suivait assidûment, chaque dimanche, le cours de philosophie positive, le notait comme un des plus sincères admirateurs et disciples d'Auguste Comte ; M. Littré accueillait avec empressement une étude courte, incomplète, facilement, mais trop rapidement écrite sur David Hume, et l'insérait dans la *Revue de philosophie positive.* Dans ses conversations au quartier des Écoles, Papillon allait plus loin encore : il médisait des psychologues et se riait des métaphysiciens. C'est vers cette époque que le hasard nous le fit rencontrer et connaître : à voir son dédain pour tout ce qui dépassait les horizons du monde sensible, on aurait dit un adversaire implacable des Descartes, des Leibnitz, des Newton, ses futurs maîtres.

Il sortit bientôt de ce qu'il devait appeler plus tard « sa période empirique », non par élan ou par illumination soudaine, mais par une évolution progressive, qu'il eut dès le principe la sagesse de ne point contrarier. Je me souviendrai toujours d'une conversation que nous eûmes ensemble vers le milieu de l'année 1868. Il attaquait vivement l'éclectisme, les doctrines de l'Université, et semblait vouloir interdire à l'intelligence toute excursion en dehors des réalités empiriques. « Je le vois, lui répondis-je, vous êtes un positiviste.» Papillon réfléchit et me répliqua : « Sans doute, et pourtant je ne suis pas bien sûr que les notions d'infini et d'absolu soient destituées de toute valeur objective : il se peut que l'absolu existe. » Un an plus tard, notre jeune savant était déjà philosophe : il lisait Descartes et suivait pas à pas « ce lumineux et rigoureux logicien dans le développement de sa spéculation si nette et si pénétrante (2) ». «Je me trouvais à l'aise dans ses discussions si nourries et si instructives... Il me piquait comme métaphysicien : je l'approfondissais comme savant. Je me nourrissais de la pure moelle de sa logique, et je l'admirais comme écrivain. Ce qui me frappait surtout dans l'œuvre de ce grand homme, c'est la démonstration qu'elle faisait du profit qu'il y a pour la philosophie à s'allier avec la science... »

Ainsi, après avoir médit des spéculations métaphysiques, Fernand Papillon désavoua nettement ses premières erreurs : il comprit que le solitaire de La Haye et le philosophe de Hanovre ont contribué l'un et l'autre au développement des sciences, non pas seulement parce que le démon de la curiosité scientifique les possédait, mais parce qu'ils comprenaient la valeur des problèmes généraux et se complaisaient à les résoudre. Il en conclut alors que, loin de proscrire l'intuition, il est sage de lui accorder une large part, mais à la condition d'asseoir l'édifice sur une base ferme et inébranlable. Cette base était pour Descartes la conscience du *moi* pensant ; elle devait être, aux yeux de notre jeune philosophe, l'observation minutieuse et attentive de la nature. A quelque temps de là, il émettait dans un journal un vœu des plus légitimes et demandait qu'on arrivât à la métaphysique par les sciences et non par les lettres : rien ne lui semblait plus étrange qu'un professeur de philosophie expliquant Descartes et Leibnitz, dont il n'a pu ni lire ni comprendre l'œuvre tout entière.

La métaphysique ne le rebutait plus ; elle l'attirait, le séduisait, mais ne le possédait pas encore. Le matérialisme était vaincu ; Bacon lui-même était condamné et son œuvre jugée stérile ; quant à Auguste Comte, il plaisait par l'universalité et la précision de ses connaissances, mais non par son scepticisme à l'endroit des vérités intuitives. Descartes a porté dans cette âme inquiète un trouble salutaire ; Leibnitz la guérira pour toujours, Leibnitz qui, à deux reprises différentes, lui inspirera les pages les plus justes, les plus profondes, les plus belles peut-être qu'il ait jamais écrites. Ce n'est pas tout encore : au moment même où sa plume laissera tomber l'éloquente profession de foi spiritualiste qui sert de préface au *Fragment sur la constitution de la matière*, on pourra lire dans les comptes rendus des séances de l'Académie des sciences morales et politiques une longue série de mémoires sur les penseurs illustres des deux derniers siècles ; on y verra comment Fernand Papillon entend l'histoire de la métaphysique. Il ne la veut point séparée de l'histoire des sciences. Réservons ces détails pour le moment où nous parlerons des œuvres ; ici, je ne veux encore m'ocuper que de l'homme et de l'écrivain.

Nous relisions ces jours derniers les écrits posthumes de Maurice de Guérin et d'Alfred Tonnellé, âmes d'élite s'il en fut jamais, cœurs ouverts à toutes les impressions bienfaisantes, intelligences pleines de promesses : leur passage ici-bas fut rapide, et la mélancolie dont leurs fragments portent l'empreinte est trop souvent l'indice d'une courte destinée. Fernand Papillon s'éteignit à leur âge, et pourtant, plus je remonte dans mes souvenirs, plus j'entre dans le détail de ces confidences intimes pieusement recueillies par M. Lévêque, moins j'ose le ranger au nombre des mélancoliques. La recherche du vrai l'excitait, l'aiguillonnait, mais ne le faisait point souffrir. Il dépensait pendant ses heures de travail une activité fiévreuse, mais non désordonnée ; il apportait à l'étude des grands maîtres une curiosité enthousiaste, mais aussi un jugement toujours maître de lui-même. Quand il lisait Malebranche, il se sentait épris de cette philosophie qu'il disait être écrite pour des anges ; il ajoutait aussitôt : « Mais nous ne sommes pas des anges (1). » Quand il lisait les poëtes, il savait, comme autrefois Descartes, leur trouver des douceurs incomparables. Léopardi surtout le charmait et le jetait « dans d'inexprimables langueurs », mais toujours sans le dominer ou le convaincre. En dépit de cette « éloquence persuasive

(1) Voir le [illegible] de l'[illegible] de Paris [illegible] par M. L[illegible] que dans [illegible].

(2) [illegible]

(1) Extrait d'une lettre qu'il nous écrivait de Paris vers le mois de novembre 1871.

et tristement enivrante (1) », Fernand Papillon ne voulait point que l'homme dégénérât, ni que mourir valût mieux que vivre. Il était, du reste, aussi robuste de corps que d'esprit. Pendant le siége, il soignait les varioleux à l'hospice de Bicêtre, et les fonctions d'aide-major qu'il remplissait avec un zèle infatigable ne pouvaient arrêter l'essor de ses méditations; il étudiait de près la variole; il réfléchissait aux douloureuses blessures qui meurtrissaient la patrie, et, malgré sa tristesse, il consacrait encore une bonne part de ses journées à Diderot, à Gœthe, à Leibnitz, et continuait ses études philosophiques. Pour sortir victorieux de tant d'épreuves, ce n'est point assez d'avoir l'âme courageuse; pour réduire son temps de sommeil et se reposer d'un travail par un autre, il ne suffit point de vouloir: avec une constitution maladive, Papillon n'eût point su mener de front les lectures, les méditations personnelles, les travaux de laboratoire, ses analyses de chimiste, ses observations de micrographe, tout enfin jusqu'à ces articles qu'il écrivait au jour le jour pour les journaux, pour la *Revue politique et littéraire*, pour la *Revue des Deux Mondes*, car ses modiques ressources lui faisaient une obligation de vivre de sa plume.

L'un de ces articles est né presque sous nos yeux. Il a pour titre *la Lumière et la Vie* (2) et suit à un mois de distance la remarquable étude sur *la Constitution générale des êtres vivants* (3). J'étais chez Papillon quand il venait d'en écrire la préface : pas une rature au manuscrit, pas une note à la marge; les mots semblaient s'être choisis tout seuls, et pourtant la phrase, toujours pleine et sonore, vibrait à l'unisson de la pensée. Avait-il appris à écrire? Sans doute; mais il l'avait appris sans maître et j'oserai dire sans modèle. Comme écrivain, il ne procède de personne, ni de Descartes ni de Malebranche; sa langue est sobre, précise, d'un dessin net, et ferme mais qui n'exclut point la couleur; point d'épithètes banales, point d'images inutiles. Fernand Papillon ne visait pas au style, il n'en avait guère le temps; mais il était épris de la science, et toute vérité lui semblait belle; toujours elle lui découvrait des horizons inattendus. Aussi n'avait-il qu'à prendre la plume pour s'élever jusqu'à l'éloquence et pour communiquer au lecteur les émotions douces et pénétrantes qui ravissaient son esprit. Sa parole était comme son style, moins parfaite, cela va sans dire, mais toujours pleine d'éclat.

A vingt-six ans, c'était déjà un écrivain original; à trente, il serait devenu peut-être un éminent professeur.

Il aimait à écrire, il eût aimé professer; comment se fait-il donc qu'il n'ait jamais songé à conquérir aucun diplôme, qu'il n'ait point tenté de devenir élève soit de l'École polytechnique, soit de l'École normale? Là, rien ne lui eût manqué, ni pour agrandir ses connaissances, ni pour accroître son talent. Il eût travaillé dans le silence, sous l'œil et sous la direction de maîtres habiles, assez indépendants pour n'apporter aucune entrave à l'essor de ses facultés originales, assez éclairés toutefois pour modérer les ardeurs souvent intempérantes de cet esprit fougueux et insatiable. Et ce n'est pas tout : dans les écoles de l'État, on travaille avec la sécurité du lendemain, et cette sécurité, Papillon ne l'avait pas toujours. Pourquoi donc a-t-il voulu n'obéir qu'à lui-même et rester son unique guide?

Tout d'abord, je le crois, Fernand Papillon s'est exagéré les inconvénients du travail forcé et soumis à la discipline régulière d'une École; il a craint, au moins pendant les premières années de son adolescence, qu'en réglant ses études d'après une méthode qu'il n'eût point choisie, les qualités personnelles dont son esprit portait le germe ne fussent promptement étouffées. Plus tard, cette illusion se dissipa; il rendit justice à l'action bienfaisante des maîtres de l'Université; mais, tout en revenant à une plus saine appréciation des choses, il ne manifesta point un seul instant le regret d'avoir marché tout seul. Après en avoir eu la témérité, il s'en était donné le courage. Après s'être affranchi de « la loi extérieure », il s'était imposé une règle intérieure, règle de morale essentiellement personnelle, et que loin de vouloir prescrire aux autres il s'était proposée à lui seul exclusivement. Il s'est fait, lui aussi, une *morale par provision*. Mais autant l'auteur du *Discours de la méthode* se montre prudent et circonspect à l'endroit du vulgaire, dont il n'a garde de heurter de front les préjugés, — autant il se montre préoccupé d'obtenir l'absolution du lecteur, — autant notre jeune philosophe contemporain, enfant d'un siècle plus sceptique, mais aussi plus libre dans son évolution et dans ses déclarations d'indépendance, affiche hautement et fièrement ce à quoi il aspire et selon quelles règles il entend se gouverner. « Arriver à la pleine vision de ce qu'il entrevoit comme le terme de sa pensée, à la pleine compréhension de ce qu'il envisage comme la fin du savoir, voilà sa quotidienne prière (1). » Aussi manifeste-t-il toujours pour les sectes et les coteries l'aversion la plus entière (2). Même alors qu'il n'admet rien en dehors des faits et des lois, il ne veut pas appartenir pour toujours au groupe des positivistes. Quatre ans plus tard, il lutte contre les tendances matérialistes des savants contemporains, et cependant il n'ose encore se donner pour un spiritualiste. Je ne sais qui l'appelait tout dernièrement « un transfuge de la méthode expérimentale » ; ce mot est inexact. D'abord Papillon n'a jamais cessé de pratiquer l'observation et l'expérimentation; des faits et des lois il s'est élevé aux principes, mais sans perdre de vue les réalités qui viennent s'offrir aux sens. Ensuite, quand bien même il eût abjuré et sa méthode et ses croyances primitives, l'accuser de désertion serait injuste : pour déserter, il faut avoir un drapeau, c'est-à-dire, en langue scientifique, il faut être d'une coterie : voilà ce dont Fernand Papillon n'a jamais voulu.

En réservant l'avenir, il n'entendait point rester toujours en dehors d'un système de croyances nettement déterminé, et même il entrevoyait le moment où sa pensée mettrait au jour un ensemble de doctrines à lui propres; mais ce moment, il en retardait la venue. Quinze jours avant d'être atteint du terrible mal qui devait nous le ravir, il m'écrivait

1 Cf. [illegible]

2 [illegible]

(3 [illegible] 15 [illegible] 1870.

1 Cf. [illegible]

2 [illegible]

une courte lettre où se trouvait l'esquisse d'une théorie sur l'espace : « Mais je ne veux point y penser encore, me disait-il ; j'attendrai pour cela d'avoir terminé la partie historique de mes travaux. »

Rejeter les opinions indécises et fausses, bâtir dans un fonds entièrement à soi, voilà comment avait débuté Descartes et comment Fernand Papillon aurait peut-être commencé si la passion d'être original n'avait eu pour modérateur le respect des métaphysiciens célèbres et si, grâce à une énergie toujours maîtresse d'elle-même, il n'avait su discipliner son travail.

De vingt à trente ans il ne devait rien construire, mais plutôt employer ses années de jeunesse à l'intelligence des grandes œuvres et à l'exposition des grands systèmes et, quand il aurait bien compris la tradition, la continuer par lui-même et la développer, si le commerce assidu des penseurs illustres lui permettait encore de se mesurer avec eux.

J'ai parlé de l'homme ; je vais maintenant parler de l'œuvre.

II.

Huit jours avant la mort de Papillon, la librairie Didier mettait en vente un in-octavo de 500 pages ; il était signé Fernand Papillon et portait ce titre : *la Nature et la Vie*. Livre remarquable à bien des égards, d'abord par la variété des sujets : c'est en notre pays chose peu commune de trouver en un même recueil des mémoires de métaphysique, de chimie, de physiologie, de médecine et même de physique. A la première page, on est séduit par le brillant exorde du fragment sur *la Constitution de la matière ;* on feuillette, et un peu plus loin on se trouve en la compagnie de Leibnitz, mais de Leibnitz commenté, éclairé par la science contemporaine et ses illustres représentants, MM. Wurtz, Tyndall, etc... Puis ce sont des articles sur la constitution des êtres vivants, la *lumière*, la *chaleur*, l'*électricité*, les *médicaments*, les *odeurs* elles-mêmes dans leurs rapports avec la *vie* : puis de curieuses études sur les *fermentations*, sur le *choléra*, sur les *régénérations et les greffes animales*. La *physiologie de la mort* et l'*hérédité* servent d'épilogue, et le volume se termine, comme il a débuté, par une déclaration spiritualiste des plus ardentes et des plus fermes. L'unité du livre ne tient pas seulement au « fil de la reliure », mais à l'unité de direction imprimée par l'écrivain à sa propre pensée ; on sent parfois une âme inquiète, troublée de la disproportion entre ce qu'elle peut savoir et ce qu'elle voudrait connaître : telle est l'impression du lecteur en présence des articles le plus anciennement écrits. Mais ceux qui portent une date plus fraîche accusent un esprit plus maître de lui-même, plus libre d'entraves, un esprit émancipé, en un mot capable d'être philosophe, et cela sans rompre d'anciennes alliances et sans déserter le terrain de l'observation. J'en sais plus d'un qui va sourire en m'entendant appeler cette évolution mentale une émancipation : il faut pourtant reconnaître que chaque système, quel qu'il soit, ne manque jamais d'avoir ses esclaves, je dirais presque ses prisonniers, — le positivisme comme les autres : secouer le joug du positivisme, c'est, qu'on le veuille ou non, s'affranchir d'une servitude intellectuelle. Qui élargit son horizon s'émancipe ; les préjugés négatifs apportent avec eux l'intolérance, et c'est n'être point libre que n'être pas tolérant.

Pendant que notre ami collaborait à la *Revue des Deux Mondes*, où parurent pour la première fois les articles dont nous avons parlé ; pendant qu'il se chargeait de résumer pour la *Revue politique et littéraire* les thèses de philosophie présentées à la Sorbonne et les principaux incidents des soutenances, il méditait et préparait un grand et beau livre, l'*Histoire de la philosophie moderne dans ses rapports avec le développement des sciences de la nature*. Ce livre, nous le possédons, grâce à M. Lévêque, tel qu'il est sorti des mains de Papillon, livre inachevé, incomplet peut-être, mais dont les plus importants chapitres sont presque tous entièrement et définitivement rédigés. Autant qu'il est permis de le supposer, l'auteur écrivait au fur et à mesure que les renseignements lui venaient. Connaissant mieux le XVIIIe que le XVIIe siècle, c'est par le XVIIIe qu'il avait commencé : les articles sur d'Alembert et Diderot furent communiqués à l'Institut avant les mémoires sur Newton et Leibnitz. De là vient que le deuxième volume est presque achevé, tandis que le premier offre tant de lacunes. Papillon se mettait à l'œuvre et laissait la plume faute de documents ; il quittait alors le chapitre commencé, en attaquait un autre, se réservant de compléter quand il aurait consulté les textes originaux.

Tel qu'il nous est offert cependant, le livre mérite lecture et lecture attentive ; livre, nous dit M. Lévêque, « qui manquait à la science », et ce fut pour Fernand Papillon un rare bonheur que d'avoir songé à l'écrire : j'ajoute que seul Papillon était capable de l'écrire. En France, nombre de personnes s'imaginent que pour être savant il faut n'être pas métaphysicien ; il est de bon ton, quand on est membre de l'Académie des sciences, de sourire en voyant passer un collègue de l'Académie des sciences morales et politiques ; à charge de revanche, bien entendu, et c'est ainsi que la science et la philosophie ne veulent avoir rien de commun. Voilà bientôt un siècle qu'elles ne se parlent plus. Cela choque Papillon ; il s'afflige de ce « mal funeste », il ne comprend rien à ce divorce, divorce fatal aux sciences, dont l'horizon va se rétrécissant, à la métaphysique, dont les écarts ne connaissent plus de bornes. La philosophie s'est réfugiée dans le domaine des lettres et là, moyennant de belles formes oratoires, elle se fait pardonner son ignorance. Elle ne manque à coup sûr ni de hardiesse ni d'élan, mais qui peut la diriger dans son vol audacieux (1)? Ce n'est point la littérature, c'est la science, la science seule. Qu'elles se réconcilient donc au plus vite. L'auteur non plus ne manque ni d'audace ni de hardiesse dans ses reproches : comme il vous dresse fièrement l'acte d'accusation de la philosophie contemporaine ! Il ne veut point qu'elle s'allie à la littérature et, chose plus grave, il paraît désirer qu'elle se sépare de la morale. Papillon semble oublier qu'à côté de la métaphysique de la nature, il y a la métaphysique des mœurs ; d'ailleurs il ne semble guère avoir étudié Kant : s'il le connaît, il le connaît mal, il n'a pas eu le temps de le lire.

Pourquoi demande-t-il à la science de revenir à la métaphysique et quels sont les motifs de cette ardente prière? Ces motifs, l'histoire de la philosophie moderne va les lui fournir, et c'est pour les exposer qu'il écrit cette *Histoire*. Son but est de réconcilier deux amis qui se prennent pour des adversaires ; le plus sûr pour y arriver n'est-il pas

(1) Voir [illegible] la préface [illegible].

de leur remettre en mémoire les jours d'une étroite et fécond intimité? Ne nous y trompons pas : le philosophe n'écrit pas seulement pour les philosophes : sa doctrine est comme une source où grands et petits viennent boire; il sème et chacun recueille à sa manière et selon sa propre tournure d'esprit. Sans Galilée, on ne peut comprendre ni Torricelli, ni Otto de Guericke, ni Harvey. Sans Descartes, vous n'avez point Newton, vous n'avez ni d'Hembert, ni Pinel, ni Lavoisier; sans Leibnitz, point de Diderot, ni de Buffon, ni de Bordeu, ni de Bichat. Voilà ce que démontre l'histoire. Or, qu'on ouvre les histoires de la philosophie moderne les plus riches et les plus exacts, qu'y apprend-on? que Descartes a produit Malebranche et Spinoza, que Locke a rendu possible Condillac et David Hume, que David Hume réveilla Kant du « sommeil dogmatique », etc... Mais qu'ont-ils fait pour les petits, eux qui ont tant fait pour les grands? Quelle influence ont-ils exercée sur le mouvement scientifique de leur siècle, eux qui ne séparaient point l'étude des sciences des méditations métaphysiques? C'est donc par accident que le même homme a pu écrire *la Géométrie* et *les Méditations*, *la Monadologie* et *la Protogée*? Il serait important de le savoir : le premier, Papillon va nous l'apprendre; s'il en est ainsi, nous accusera-t-on d'exagérer quand nous aurons dit que l'apparition de son livre est un événement dans l'histoire philosophique de notre époque?

Le livre est original par son but, cela est hors de doute. Il n'est pas moins original par la méthode et par la classification des grands courants de la pensée spéculative au XVIIe et au XVIIIe siècle, courants parallèles inégalement bienfaisants. Trois écoles, suivant l'auteur, se partagent la philosophie moderne : l'école de l'expérience et son chef Galilée; l'école de l'analyse, dont le maître est Descartes; l'école de l'intuition, qui relève de Leibnitz. Je n'ose prétendre que cette classification soit au-dessus de toute critique, mais elle est profondément neuve et très-aisément justifiable (1).

Que signifie ce mot *expérience* dans son acception littérale? Il signifie observation par les sens avec ou sans le secours d'instruments, rien de plus, rien de moins. On regarde et on note, on enregistre. Ainsi entendue, l'expérience enrichira le domaine des faits, mais sans engendrer de théorie ou de doctrine; pour concevoir une doctrine, il faut une méthode : au point de vue des généralisations scientifiques, l'expérience pure est absolument inféconde. Ceci posé, y a-t-il, oui ou non, au XVIIe et au XVIIIe siècle, des savants illustres par leurs expériences et qui, faute de doctrine ou de méthode, égarés peut-être aussi par l'amour exclusif des faits, ne se sont élevés à aucun système? Papillon plaide l'affirmative, nous verrons tout à l'heure comment. Nous savons maintenant ce qu'il faut entendre par l'*école de l'expérience*.

L'*école de l'analyse* a pour représentants Descartes et les cartésiens : diviser les difficultés pour les mieux résoudre, réduire les phénomènes à leurs éléments simples, décomposer la nature ou les facteurs premiers, telle est la méthode inaugurée par Descartes, méthode qui fait sa part à la synthèse, mais où la synthèse ne joue qu'un rôle secondaire : elle sert de contre-épreuve, rien de plus. Cette méthode ne peut s'appeler que d'un nom, et ce nom est l'analyse.

Les partisans de Leibnitz procèdent avec moins de rigueur, mais ils s'élèvent plus haut. Guidés par l'intuition, ils inventent plutôt qu'ils ne découvrent, et cependant ils impriment aux sciences de la nature une direction salutaire : la physique doit beaucoup à Galilée, la chimie beaucoup à Descartes; la biologie doit presque tout à Leibnitz et aux leibnitziens. L'intuition est donc une méthode et une méthode féconde.

Nous avons fait connaître le plan général de l'œuvre : elle mériterait une longue et minutieuse analyse. Le lecteur se contentera, je l'espère, d'une rapide esquisse.

Le premier volume commence avec Galilée; l'auteur réservait à cet illustre maître les honneurs d'un important chapitre. Ce chapitre est malheureusement incomplet; toutefois, dès les premières lignes, le savant et son œuvre sont nettement caractérisés. Galilée est un savant de génie, « il se tient dans les sphères les plus élevées, il résout des problèmes gigantesques; mais il n'a pas l'intuition philosophique de l'ensemble, l'aperception métaphysique du tout (1). » En un mot, ce n'est pas un métaphysicien. Que lui manque-t-il pour l'être? une méthode. Galilée n'a pas inventé l'empirisme « instinctif et inné dans l'homme », mais il a profité des ressources accumulées par ses prédécesseurs pour pénétrer plus avant qu'eux dans la connaissance des choses. Galilée est un observateur, un ami de l'expérience; ses idées sur l'unité de l'univers lui sont suggérées par l'observation télescopique et par ses réflexions sur les lois précédemment établies : la lunette est son principal instrument.

Après Galilée, Képler, Hervelius, Cassini, Picard enrichissent la science des astres de découvertes importantes; mais entre leurs mains l'astronomie demeure une science d'observation.

En physique, même méthode ou plutôt même absence de méthode : aucun usage de calcul mathématique; on marche au hasard, « on ne procède ni analytiquement ni synthétiquement ». C'est ainsi que Gilbert découvre la généralité des phénomènes d'attraction électrique, que Torricelli et Otto de Guericke inventent, le premier le baromètre, le second la machine pneumatique; que l'Anglais Boyle trouve le moyen de recueillir un gaz, de préparer des mélanges frigorifiques, etc.

En 1657 est fondée à Florence l'Académie *del Cimento*; les premiers comptes rendus paraissent dix ans plus tard et font connaître pour la première fois des expériences restées célèbres. Les académiciens de Florence sont presque tous disciples de Galilée; observateurs habiles, ils se bornent à recueillir exactement les faits, mais ils font preuve d'une invincible répugnance à l'endroit des hypothèses et des théories préconçues.

En physiologie, la méthode expérimentale est pratiquée avec succès par Guillaume Harvey : la circulation du sang est découverte. Le même Harvey, Francesco Redi, Regnier de Graaf, Sténon, se livrent à de laborieuses recherches sur les phénomènes de la génération, ébauchent une théorie de l'épigénèse, et cela grâce aux précieux secours du microscope : toujours l'influence de Galilée.

A côté d'eux viennent prendre place Malpighi, Leuwenhoeck, célèbre par ses études sur les infusoires; Swammerdam, qui le premier inventa une méthode pour disséquer les insectes; Bobard d'Oxford, qui examine de près les sexes des

(1) Voir l'*Introduction* du premier volume.

(1) T. I, [illegible].

plantes; Lower, qui étudie les mouvements du cœur; Sydenham enfin, l'un des principaux représentants de l'empirisme en médecine et qui juge de l'utilité des remèdes à la seule lumière des résultats.

Bacon, Hobbes, Gassendi, restent à l'arrière-garde : pourquoi? Bacon n'est-il pas l'émule de notre grand Descartes? Erreur profonde, s'il faut en croire Fernand Papillon, car le chancelier de la reine Elisabeth ne fut jamais qu'un critique, un législateur. Au XVIIe siècle, Bacon n'eut point de disciple; personne alors ne parlait de lui. Bacon d'ailleurs se distingue par « un manque absolu de sens expérimental »; la plupart du temps il emprunte à d'autres les idées qu'il s'approprie; enfin, au point de vue de la doctrine, il est dupe de chimères et d'illusions impardonnables. Justus Liebig et M. Claude Bernard, deux autorités scientifiques s'il en fut, ne se montrent pas moins sévères à l'égard de l'auteur de l'*Instauratio magna*.

Même remarque pour Hobbes et Gassendi : la science ne leur doit rien.

Arrivons à Descartes, auquel est consacré un chapitre fort étendu. Je voudrais en citer les premières pages, tant elles portent l'empreinte d'une admiration sincère et d'une pleine possession du sujet; mais le cadre restreint de cette étude ne permet qu'une courte analyse. Descartes est métaphysicien, physicien, médecin, géomètre, et ses doctrines sur la philosophie de la nature se lient étroitement aux principes de sa méthode : voilà pourquoi Fernand Papillon insiste, après tant d'autres, sur la logique cartésienne. C'est par là qu'il débute, éclairant la deuxième partie du *Discours* par les *Règles pour la direction de l'esprit*, insistant sur ce qui fut l'idée mère de la métaphysique cartésienne, l'unité de la vérité, la solidarité des sciences, la nécessité du savoir encyclopédique. Je recommande ces pages à ceux qui voudront se rendre un compte exact de ce qu'il faut entendre par *méthode analytique*. Tant qu'on est en présence de choses concrètes, matérielles et sensibles, on sait comment définir l'analyse, comment la synthèse; mais sortez du domaine de la perception externe, les obscurités commencent. Nous croyons toutefois, et nous l'avons déjà dit, que le mot d'*analyse* employé pour définir la méthode cartésienne est d'une application strictement rigoureuse, et nous ne pouvons à cet égard nous associer aux critiques de MM. Charpentier et Ribot (1).

Comment, à l'aide de ces procédés de division et de décomposition, fonder une philosophie de la nature, et d'abord comment définir la matière? On l'analyse, on la dépouille de de ce sans quoi s'évanouirait le concept de matière. L'opération faite, une seule propriété demeure susceptible d'être clairement et distinctement connue : c'est l'étendue géométrique. La philosophie de Descartes est le triomphe de la quantité : l'abstrait y devient la raison du concret, et l'abstrait ne peut être connu qu'au moyen de l'analyse. « Donnez-moi de l'étendue et du mouvement, disait Descartes, et je ferai le monde. » Mais avec le mouvement, pas plus qu'avec l'étendue, vous ne sortez de l'ordre de la quantité.

On savait tout cela avant Papillon; aussi l'auteur n'a-t-il de garde de se perdre en développements stériles : on se promène avec lui sur un chemin souvent parcouru; mais quel excellent guide on a, soit pour hâter la marche, soit pour arrêter les regards! Fernand Papillon a tout vu par lui-même, il a lu Descartes d'un bout à l'autre; il l'a lu et relu : aussi connaît-il à merveille les bons endroits, j'entends ceux où il convient de faire halte quand on veut savoir ce qu'a fait Descartes pour l'avancement de la philosophie naturelle.

Descartes n'a pas évité l'erreur, et ses erreurs sont graves; mais elles ne sont point stériles : elles serviront à leur manière la cause du vrai. Mais tout n'est pas erreur dans les *Principes* ou dans le *Traité du monde*. L'hypothèse de la matière subtile ou éther, hypothèse féconde, admise presque universellement aujourd'hui; l'hypothèse d'une matière pesante constituée d'éléments insécables extrêmement petits, tout cela se trouve dans Descartes, et, chose remarquable, Descartes répudie les *atomes*, en cela plus logique que nos modernes, lesquels professent la théorie atomique et repoussent énergiquement le monadisme. Insécable ne veut pas dire *indivisible*, et la notion d'atome équivaut à la notion d'indivisibilité.

Autour de Descartes se pressent une foule d'hommes illustres : Malebranche et Spinoza d'abord, métaphysiciens purs; puis Pascal, Sauveur, Mariotte, Rœmer, célèbres par leurs expériences de physique et qui pourtant ne sont point de simples observateurs. Avec eux les notions mathématiques envahissent les sciences de la nature : la révolution cartésienne porte ses premiers fruits.

Elle atteint son apogée avec Huyghens et Newton. Newton n'est point un adversaire de Descartes, comme on l'a cru longtemps : il lui a pris, au contraire, et sa méthode et sa doctrine. Sans doute, en plus d'une circonstance, il corrigea le maître, mais en lui empruntant ses procédés, en le battant par ses propres armes. Newton ne veut point que la physique s'allie à la métaphysique, il repousse l'hypothèse : Descartes interdit aux sciences de la nature la recherche des causes et des fins.

Pour tout ce qui est du domaine de la spéculation, pour tout ce qui concerne l'essence et la nature des corps, pour tout ce qui regarde la méthode, Newton répète Descartes : qu'on cesse donc à l'avenir de les opposer l'un à l'autre.

Les sciences astronomiques ne sont pas les seules à ressentir l'influence salutaire du cartésianisme : ramener le composé au simple, diviser pour mieux résoudre, ainsi opère le mathématicien; le chimiste, lui aussi, procède de cette manière et l'on ne doit pas s'étonner de voir la méthode cartésienne imprimer un nouvel essor aux sciences chimiques et naturelles.

Au XVIIe siècle, les chimistes sont encore peu nombreux; en revanche, les doctrines médicales et physiologiques méritent d'attirer l'attention.

La deuxième et la troisième règle du *Discours de la méthode* contiennent en germe tout un procédé de classification; c'est donc encore à l'inspiration du génie de Descartes qu'il faut attribuer les premiers essais de classifications zoologiques et botaniques tentés au XVIIe siècle. Ainsi, Morison distribue les plantes par tableaux en 3505 espèces; John Ray classe les insectes; Pierre Magnol conçoit le dessein de classer les végétaux par familles; l'idée du caractère dominateur commence à se faire jour. Le plus célèbre d'entre eux, Tournefort, est un vrai disciple de Descartes; c'est lui qui applique avec le plus de succès la méthode analytique à la classification des plantes.

(1) Voir [illegible] 1876. *Analyses et [illegible]*.

Comme il avait changé la physique, indique la route à suivre en chimie, Descartes change la physiologie et la médecine. Son influence se traduit par le développement de théories *iatromécanistes*. En effet, Borelli démontre l'analogie entre les muscles et les leviers, la subordination des muscles aux lois de la mécanique ; Willis, théoricien subtil, fait jouer aux esprits animaux un rôle prépondérant dans les fonctions de la vie. Le premier, il entreprend une description méthodique et complète du cerveau ; Sylvius explique mécaniquement les phénomènes biologiques et ne voit en eux que des séries de transformations moléculaires ; Bœrhaave ramène aux lois de l'hydraulique et de la statique les causes de la santé et de la maladie ; Stahl enfin, lui aussi, est un cartésien pur, malgré l'animisme ou plutôt à cause de l'animisme ; qu'est-ce, d'ailleurs, que l'animisme, sinon le dualisme poussé à sa dernière limite, la matière réduite à l'inertie absolue ?

Nous en avons fini avec les cartésiens du XVIIe siècle, et nous croyons pouvoir justifier pleinement notre auteur dans sa distinction entre l'école de l'expérience pure et l'école de l'analyse. Ici prédominent l'usage des mathématiques, partout où il est possible, et le goût de la décomposition à l'infini dans les sciences qui n'offrent aucune prise au calcul ; mais, qu'il s'agisse d'astronomie, de physique ou de physiologie, c'est toujours la même marche : on va du composé au simple. Ici nous sommes en présence de travaux inspirés par un véritable esprit d'ordre et de rigueur ; les faits ne sont rien, tant qu'ils ne sont ni définis ni classés. Que nous sommes loin des académiciens de Florence !

Mentionnons, pour terminer, une intéressante esquisse sur Locke, considéré comme psychologue disciple de Descartes, et arrêtons-nous devant Leibnitz, chef de la troisième école, l'école de l'intuition.

Leibnitz, physiologiste, naturaliste et médecin, tel est le titre du seul et unique chapitre de cette troisième partie, tel est le triple aspect sous lequel va nous paraître l'immortel inventeur [illegible]. Après [illegible] à la fois rapide et substantiel sur les principes du dynamisme moderne, l'auteur passe en revue les principales conséquences de la doctrine. Des prémisses posées dans la *Monadologie* et dans les fragments métaphysiques du maître découle une nouvelle manière d'envisager la vie. Rien ne naît, tout se développe ; rien ne meurt : à l'évolution succède l'involution. En matière d'embryogénie, Leibnitz innove. A l'égard de la génération et du rôle des animalcules, Leibnitz hasarde une conjecture des plus hardies, des plus profondes et peut-être des plus exactes : il admet l'intervention à peu près égale des deux sexes. En botanique, il ne veut point qu'on néglige la nature intérieure des êtres, leurs ressorts cachés : c'est là ce qu'il faut connaître pour obtenir des classifications exactes.

Dans la *Protogée*, il développe ses opinions sur l'origine de notre planète. Cet intéressant ouvrage vit le jour en 1749. Comme Descartes, Leibnitz assimile le globe terrestre à un soleil éteint ; il croit à une période primitive incandescente. Rien ne lui demeure étranger ; il partage pour la médecine les préoccupations de Descartes et réclame le fréquent usage des observations multipliées. — Nous touchons à la fin du premier volume.

III

A l'égard du second volume, je partage le sentiment de M. Lévêque, qui le préfère de beaucoup au premier. Les lacunes sont plus rares et les différentes doctrines sont étudiées de plus près. Ce n'est pas tout encore : l'originalité de la classification des trois grandes écoles s'accuse plus nettement et donne lieu à des rapprochements inattendus. D'Alembert rompt avec Diderot et marche après Condillac ; Diderot est suivi de Buffon, Charles Bonnet, Bordeu, Bichat, Gœthe, tous leibnitziens. Comme au XVIIe siècle, l'influence cartésienne agit puissamment sur la science chimique, mais cette fois l'influence est décisive : Lavoisier procède de Condillac et Condillac est le descendant de Descartes. Comment cela ? Condillac n'est-il pas sensualiste, ne rejette-t-il pas les idées innées ? Sans aucun doute ; mais oubliez la doctrine et regardez la méthode : vous y verrez l'analyse régner cette fois en souveraine ; le XVIIIe siècle ne fait pas les choses à demi.

Voyez plutôt David Hume : il ne se contente pas de prôner l'expérience, il prêche l'empirisme et le prêche sur tous les tons. La psychologie lui pardonne à cause de ses belles analyses sur l'association des idées ; mais la métaphysique ne saurait être indulgente à une doctrine aussi pauvre d'affirmations. David Hume a beaucoup nié, il a nié la cause, la substance, l'âme ; le scepticisme universel est « le fruit sans cesse renaissant de l'empirisme ».

[illegible] Watt, Réaumur, Jenner, tous, à des titres divers, bienfaiteurs de l'humanité ; empiristes purs cependant, car leurs découvertes, filles du hasard ou de l'inspiration, ne se rattachent à aucun système, à aucune théorie. Les uns continuent l'œuvre de physique purement expérimentale commencée par l'Académie de Florence, les autres l'œuvre d'anatomie et de physiologie expérimentales commencée par les expérimentateurs d'Italie (1).

Condillac, Berkeley, Hartley, Thomas Reid et ses successeurs, voilà quels sont, au XVIIIe siècle, les théoriciens de l'analyse. Thomas Reid en compagnie de l'auteur du *Traité des Sensations*, quelle hérésie, n'est-il pas vrai ? Sans doute, à ne considérer que la surface des choses, Condillac et Reid sont deux adversaires qui, s'ils s'étaient connus, ne se seraient peut-être jamais pardonné. Mais n'importe. Papillon ne recule point devant une réconciliation posthume : il montre que chez l'un comme chez l'autre l'observation prévaut, que chez l'un comme chez l'autre il s'agit toujours de diviser, de décomposer, de morceler et partout de mettre en pratique les règles du *Discours de la méthode*.

Nous recommandons au lecteur le chapitre sur Condillac : il est court, mais il est net, et les côtés par lesquels notre philosophe se rattache à la tradition cartésienne nous semblent fort heureusement mis en relief. Berkeley, Hartley sont nommés ; Thomas Reid est brièvement résumé, mais exactement. L'auteur n'a garde d'oublier qu'en négligeant la métaphysique le chef de la philosophie écossaise a frayé la voie à la psychologie empirique et positive. S'il combat David Hume, c'est moins au nom de la métaphysique que de l'expérience vulgaire, du sens commun.

(1) Cf. *Hist. [illegible]*, t. II, p. [illegible].

Après les théoriciens de l'analyse viennent ceux qui l'ont appliquée aux diverses branches du savoir humain; la liste en est longue, les noms en sont illustres : c'est d'abord d'Alembert, puis Halley, puis Black [illegible] ces trois derniers, astronomes; Gravesande, Cavendish et Coulomb sont surtout des physiciens.

Les fauteurs du cartésianisme sont en botanique, en zoologie ou en médecine, Linné, Jussieu, Sauvage, Cullen, Pinel. Je les nomme et passe outre; ici, il faudrait tout citer.

J'arrive à Lavoisier, le père de la chimie moderne, grand admirateur et disciple de Condillac. Tout en lui payant un juste tribut d'éloges, Papillon ne veut point augmenter la gloire de l'homme aux dépens du vrai. Non, Lavoisier n'est pas un révolutionnaire; il a eu ses prédécesseurs et ses précurseurs, témoins Black, Cavendish, Bergmann et Prietsley. Sans doute il les surpasse par la vue précise de l'ensemble; mais en somme il les continue; ici, comme partout ailleurs, le progrès est solidaire de la tradition.

Guyton-Morveau, Berthollet, Fourcroy, Vauquelin, marchent à la suite du grand maître; les deux derniers appliquent à la connaissance des matières animales et végétales les procédés de la nouvelle chimie et par là comblent l'abîme qui la séparait des sciences biologiques.

La chimie doit tout ou presque tout à Descartes et à son école; la biologie, au contraire, est redevable de son existence et de ses progrès à Leibnitz, à Buffon, à Bordeu, c'est-à-dire à l'école féconde de l'intuition. Quels sont, au XVIIIe siècle, les représentants de cette école? Fernand Papillon va nous le dire.

Diderot ouvre la marche, Diderot le matérialiste et l'athée, selon certaines gens. Profonde erreur! Diderot est leibnitzien : il croit à la continuité, à l'évolution, à l'enchaînement rigoureux des phénomènes et à leur extrême différenciation. En sa qualité de leibnitzien, Diderot est le rival de d'Alembert, non son associé ou son collaborateur, comme on est trop souvent porté à le croire. Celui-ci est « mesuré, circonspect, systématique, précis et raide dans la pensée (1) » ; l'autre, au contraire, est mobile, souple, toujours divers, ennemi des analyses et des distinctions rigoureuses. « Diderot affirme hautement les droits de l'abstraction, de l'intuition, de la raison, tout en donnant d'excellents préceptes pour l'application de la méthode expérimentale, et il arrive, en combinant la réflexion personnelle avec l'examen des faits d'expérience, à des prévisions que je n'hésite pas à qualifier de merveilleuses. »

Après Diderot, Buffon, et avec Buffon la constitution de l'anatomie et de la physiologie générale et comparée. Buffon a pour continuateurs Charles Bonnet, Georges Leroy, Daubenton, Camper, Vicq-d'Azyr. Pallas jette une vive lumière sur la géologie, Camper s'illustre par ses travaux d'anthropologie, Vicq d'Azyr par ses remarques profondes sur l'avenir de l'anatomie et de la physiologie.

Buffon est leur maître à tous, esprit essentiellement synthétique et intuitif, adversaire déclaré des dissections, des analyses, partisan résolu des systèmes, même quand ils sont faux. « Un grand plan, un grand but laissent tant de bonheur dans l'âme! » Donc, par sa méthode, il fait partie des leibnitziens. Par son système il se rapproche encore davantage des théories dynamiques, professe une croyance inébranlable en des principes actifs de molécules organiques vivants indestructibles et communs à tous les êtres organisés; comme Leibnitz, il admet des forces vitales, qu'il appelle *pénétrantes*; comme Leibnitz, il croit à l'emboîtement des germes; comme Leibnitz, il définit l'espèce par la fécondité continue. A ses yeux, les espèces peuvent se transformer; mais cette transformation a des limites, et c'est précisément grâce à cette théorie de l'espèce qu'il est conduit à proclamer l'unité de l'espèce humaine. Le nègre et le blanc, le Lapon et le nègre peuvent s'unir ensemble et propager en commun la grande et unique famille de notre genre humain. Nouvelle preuve de la fécondité du leibnitzianisme.

C'est encore un leibnitzien que Charles Bonnet; plusieurs en font un sensualiste parce que, en psychologie, il paraît reproduire avec complaisance les théories de Condillac et de Hartley : au fond, Bonnet n'est point un sensualiste, car il admet l'âme spirituelle et reconnaît son activité.

Nous n'en avons point encore fini avec l'école de Leibnitz. Restaient de Béguelin, Guéneau de Montbeillard, Bordeu, « l'Hippocrate français », Bichat, Gœthe; Bordeu, qui ne voit dans la vie qu'une résultante d'une infinité de vies particulières; Bichat, qui proteste avec une rare énergie contre l'iatromécanisme de Descartes, contre l'animisme, contre l'abus des classifications; Gœthe enfin, qui, malgré son admiration profonde pour les doctrines de Spinoza, procède dans ses travaux d'histoire naturelle à la façon d'un philosophe sincèrement et profondément leibniztien.

J'ai réservé Nicolas de Béguelin et Guéneau de Montbeillard : ils ont leur place marquée dans le volume entre Vicq-d'Azyr et Bordeu, et ils entrent pour la première fois dans l'histoire de la philosophie.

Guéneau de Montbeillard rejette l'étendue objective de la matière et cherche à prouver que nous ne connaissons l'étendue que par le mouvement; Nicolas continue Leibnitz et le perfectionne, témoin sa substitution du *nombre indéfini des monades* à l'*infini* actuel; témoin sa conciliation entre la théorie de Clarke sur l'espace et celle de Newton.

Mentionnons par-dessus tout cette démonstration si frappante de l'immortalité de l'âme, dont Fernand Papillon reproduit textuellement les termes et qu'il accepte pour son propre compte : « Je dois dire qu'en trouvant chez ce philosophe trop peu connu une démonstration de l'immortalité de l'âme très-approchante de celle qui me préoccupe depuis plusieurs années, que je croyais m'appartenir alors que je ne connaissais pas encore cet éminent métaphysicien, ma surprise a été aussi grande que ma joie... » Papillon expose la doctrine; puis il nous annonce qu'il reprendra la démonstration de Béguelin dans un travail pour l'Académie intitulé *De l'indestructibilité du principe pensant*. « J'espère, nous dit-il, que, sous la forme rectifiée et avec la vigueur topique que je lui donnerai, elle constituera une argumentation invinciblement convaincante en faveur de la grande vérité qui est l'occasion du problème (1). »

IV.

Malheureux ami! la mort ne devait pas lui permettre de développer cette preuve nouvelle; le mémoire sur de Bégue-

(1) T. II, p. 136

(1) T. II, p. 294.

lin lui-même ne fut pas lu par son auteur. M. Lévêque nous a dit quelle émotion pénétrait l'auditoire quand on donnait lecture de cette étude entièrement neuve et originale, écrite dans une langue si pénétrante et si passionnée... Papillon n'existait plus depuis huit jours.

Papillon laissait donc une œuvre de premier ordre ; mais cette œuvre, surtout historique, n'était qu'une préface. L'historien se réservait plus tard de penser par lui-même et de continuer par sa propre doctrine la tradition du XVIIe et du XVIIIe siècle, dont il nous avait exposé la suite.

De cette doctrine nous possédons une brillante esquisse ; l'article publié dans la *Revue des Deux Mondes*, le 1er juin 1873, sur *la Constitution de la matière et le nouveau dynamisme*, nous donne comme un avant-goût du système. L'auteur avait à choisir entre Descartes et Leibnitz : il se prononce sans hésitation pour le philosophe de Hanovre. Il est dynamiste et monadiste (l'un appelle l'autre, d'ailleurs) ; il reconnaît l'analogie de la monade inorganique avec les âmes pensantes. Je voudrais pouvoir reproduire cette forte et belle esquisse d'un système de cosmogonie dans laquelle Papillon nous représente les atomes de matière et d'éther uniformément répandus dans l'espace et situés à une égale distance les uns des autres. L'équilibre est parfait, l'immobilité absolue. La gravitation, « opium invisible », les plonge tous dans un sommeil sans agitation : point de chaleur, point de lumière. D'où vient alors le monde physique ? « A l'appel et sous le charme de quel Orphée ces matériaux se sont-ils rangés, groupés, diversifiés ? (1) » N'est-il pas nécessaire d'admettre un certain nombre de différenciations survenant au sein de l'énergie universelle du monde et, par conséquent, une *cause régulière et ordonnatrice ?*

Ainsi, même sans franchir les bornes de la science, on se trouverait en face de l'absolu : voilà quelle fut la dernière pensée philosophique de cette profonde et lumineuse intelligence.

Dans ce dynamisme renouvelé de Leibnitz et rajeuni par la science moderne vient s'encadrer, comme on le voit, un grand nombre de vues particulières à l'auteur et exclusivement scientifiques : les unes confirment la monadologie ; d'autres, sans la confirmer, se concilient avec elle ; d'autres enfin ouvrent sur cette doctrine admirablement féconde des perspectives inattendues... Certain jour, Fernand Papillon et moi nous causions de nos maîtres. Il leur rendait justice à tous, et l'estime qu'il professait pour certains d'entre eux touchait presque à l'admiration. « Mais parmi ces hommes-là, me disait-il, je ne vois pas un Descartes : il faut que le XIXe siècle ait le sien. Qui sera-t-il ? »

Si quelqu'un avait dû l'être, qui peut dire que ce n'eût point été Fernand Papillon ?

LÉONCE DE LAVERGNE.

(1) Cf. *la Nature et l'Homme*, p. 17.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

La suite de la Légende de Magenta (1)

LÉONCE DE LAVERGNE.

Notre *Légende de Magenta* a provoqué divers essais de réfutation dans un certain nombre de journaux, soit en France, soit à l'étranger. Mais *le Français* a réuni, dans un article très-étudié, à peu près toutes les critiques qui se trouvent éparses dans les autres publications. Donc, répondre à l'article du *Français* nous paraît le meilleur moyen de démontrer la complète exactitude de nos conclusions.

Le lecteur qui a eu la bienveillance de parcourir notre précédente étude a remarqué sans doute que nous nous sommes scrupuleusement abstenu d'avancer aucun fait sans le confirmer par un témoignage compétent. Nos principales autorités sont : *la Campagne de Napoléon III en Italie*, avec l'*Atlas des champs de bataille*, par le Dépôt de la guerre, — l'ouvrage de Bazancourt ; — celui de la section historique de l'état-major prussien ; — celui de Leconte ; — celui de Rüstow ; — celui de Vandenvelde. Cette fois, pour prouver que les objections du *Français* sont insuffisantes à protéger la légende de Magenta, nous ne prendrons nos arguments que dans un seul ouvrage : *la Campagne de Napoléon III en Italie*. Ce n'est pas que nous professions le dédain superbe de notre contradicteur pour M. de Moltke ; mais *la Campagne de Napoléon III en Italie* est une œuvre officielle, rédigée par le ministère de la guerre de 1860 à 1861, sur les renseignements et sous le contrôle, on peut même dire sous la dictée des chefs militaires qui ont pris part à la campagne. A coup sûr, on ne saurait prétendre que les faits cités par une relation de ce genre soient empreints d'aucune malveillance ; la partialité, si elle existe, serait plutôt en faveur des chefs — à commencer par le duc de Magenta, — intéressés à présenter leur rôle sous le jour le plus avantageux. Si cette relation même, à elle seule, témoigne contre *le Français*, contre la légende, alors notre rectification ne subsiste-t-elle pas avec une double évidence ?

Notre premier point est qu'en se dirigeant sur Magenta Mac-Mahon n'a pas marché au canon, mais a exécuté des instructions positives. *Le Français* est bien forcé de reconnaître qu'en effet le 4 juin, jour de la bataille, le chef du 2e corps avait l'ordre de se porter « de Turbigo sur Buffalora et Magenta ». C'est un texte officiel, indiscutable. *Le Français* ne peut le récuser ; mais il l'interprète ; ce n'est point, dit-il, un ordre de combat ; c'est purement et simplement un ordre de marche. Sans doute, pour embrouiller une question, rien ne vaut un habile *distinguo*, renforcé de termes didactiques.

Mais, en principe, à qui fera-t-on croire que Mac-Mahon, recevant l'ordre de marcher sur Magenta, n'a point reçu, par cela même, l'ordre d'enlever cette position à l'ennemi, s'il le rencontre ? [illegible] que l'état-major [illegible] 2e corps entre Magenta. Faut-il supposer que le seul but du mouvement était de lui

(1) [illegible]

procurer le plaisir de contempler à distance les Autrichiens? Avec la distinction du *Français*, on arrive tout droit à cette conclusion absurde, que le fait pour un général de rencontrer l'ennemi le dégage de l'obligation d'accomplir une manœuvre formellement prescrite. C'est bien autre chose que de ne pas marcher au canon! Ce serait le droit de se dérober à une consigne devant le canon de l'ennemi. Voilà l'étrange hérésie que *le Français* est obligé d'inventer pour soutenir que le chef du 2e corps a fait acte d'initiative.

En fait, la *Campagne de Napoléon III* (pour abréger, nous appellerons ainsi la relation officielle du Dépôt de la guerre) prouve que l'ordre de marche donné à Mac-Mahon était, dans toute la force du mot, un ordre de combat. Voici un premier passage significatif (page 161) : « Les troupes étaient en marche pour se rendre aux points qui leur avaient été indiqués, lorsqu'on apprit, dans la matinée du 4, que les masses autrichiennes avaient complètement évacué la rive droite, qu'elles avaient traversé le Tessin et qu'elles remontaient sur la route de Milan par la rive gauche. L'empereur comprit dès lors que ses troupes, surprises dans l'exécution de leur mouvement, manquaient du temps nécessaire pour l'opérer. Il se hâta en conséquence de modifier ses premières dispositions *en poussant au devant de l'ennemi les corps qui s'en trouvaient les plus rapprochés*. C'est ce qui explique le décousu apparent de la bataille de Magenta. »

Le corps de Mac-Mahon est précisément celui qui a été poussé en première ligne au devant de l'ennemi. Peut-on dire qu'il est tout simplement chargé de constater si l'ennemi est à Magenta? Plus loin (page 165), la *Campagne de Napoléon III* ajoute : « Pendant que le comte Gyulai prend ses dispositions de défense, le général de Mac-Mahon, *qui avait reçu de l'empereur l'ordre de quitter ses bivouacs à neuf heures du matin pour se porter sur Magenta*, met en mouvement les trois divisions qu'il réunit sous son commandement. » Cette phrase ne réunit-elle pas de la manière la plus précise l'ordre de marche et l'ordre de combat ?

Nouvelle preuve irrécusable. Vers dix heures, dit la *Campagne de Napoleon III* (page 168), le général de Wimpffen, à San-Martino, envoya des reconnaissances sur le Naviglio-Grande, dans les deux directions de Ponte-Nuovo et de Buffalora. « Mais le général commandant la garde impériale avait reçu de l'empereur l'ordre de se tenir en observation et *de ne pas engager d'affaire sérieuse avant que le mouvement principal, opéré par le général de Mac-Mahon, fût bien prononcé*; il prescrivit en conséquence au général Mellinet de rappeler les troupes du général de Wimpffen, qui durent se maintenir à 500 mètres en avant du pont. » Si la marche de Mac-Mahon sur Magenta est l'*opération principale*, si l'empereur ne veut pas *engager d'affaire sérieuse* à San-Martino avant que ce mouvement ne soit bien prononcé, comment soutenir là, sérieusement, que le but prévu et prescrit de *cette opération principale*, devolue à Mac-Mahon, n'était point de participer à cette *affaire sérieuse*, c'est-à-dire à la bataille ?

Le Français nie que, dans la même matinée du 4, le commandant Schmidt, officier d'ordonnance de l'empereur, ait renouvelé à Mac-Mahon les instructions déjà transmises, et que Mac-Mahon lui ait répondu : « Faites savoir à Sa Majesté... que la colonne de droite aura atteint Buffalora à deux heures et demie au plus tard...; que la colonne de gauche sera à Magenta vers trois heures et demie. » *Le Français* déclare que « notre narration est absolument fausse »; que le commandant Schmidt n'a vu Mac-Mahon qu'à huit heures et demie du soir, après la bataille. Pourquoi *le Français* dit-il « notre narration »? Pourquoi se garde-t-il de mentionner que, comme nous l'avons indiqué, l'auteur du récit est Bazancourt (tome I, page 242)? Par une raison bien simple : Bazancourt, sans présenter du reste aucune valeur critique, est l'historiographe de la campagne ; son livre, publié en 1860, porte expressément en sous-titre que l'auteur « a été appelé par ordre de l'empereur à l'armée d'Italie ». Comment prétendre avec quelque vraisemblance que le panégyriste breveté de « la gloire française », style du *Français*, ait inventé ainsi une rencontre entre le commandant Schmidt, officier d'ordonnance de Napoléon III, et le général de Mac-Mahon ; qu'il ait faussement attribué à ce dernier une réponse aussi explicite, aussi grave?

Mais, n'en déplaise au *Français*, les explications de Bazancourt sont catégoriques : il raconte qu'à deux heures de l'après-midi, le commandant Schmidt est « retourné » à la recherche de Mac-Mahon et qu'alors, en effet, il n'a pas rejoint durant la bataille le chef du 2e corps. Mais il affirme également que, déjà le matin même, avant la bataille, le commandant Schmidt avait été envoyé auprès du roi d'Italie et du général de Mac-Mahon ; que cette première fois il avait rejoint le général de Mac-Mahon près de Robecchetto, qu'il avait reçu sur l'heure de son arrivée à Magenta les indications précises que l'on connaît. *Le Français* juge utile pour les besoins de la cause de confondre ces deux missions distinctes dans une vague dénégation. C'est à Bazancourt, s'il vous plaît, panégyriste enthousiaste du général de Mac-Mahon, que ce démenti s'adresse. Et n'est-il pas singulier ou plutôt caractéristique que *le Français*, pour défendre la légende de Magenta, en soit réduit à accuser de fausseté l'historiographe qui, plus que tout autre, a contribué à cette légende?

Mais, alors même que le récit de Bazancourt serait un mensonge, ce que *le Français* ne prouve en aucune façon, il n'en résulterait pas moins des témoignages officiels de la *Campagne de Napoléon III* qu'il n'était pas possible à Mac-Mahon de ne point se porter et de ne point se battre à Magenta, sans désobéir aux ordres les plus précis. Pour en revenir à l'expression consacrée, comment aurait-il marché au canon, puisque c'est lui-même qui a tiré le premier coup de canon, qui a donné à la garde, vers San-Martino, le signal de la bataille ? Cette figure de rhétorique est matériellement fausse, aussi bien que toutes les idées d'initiative, d'inspiration personnelle et de divination militaire qu'elle représente.

Passons aux critiques qui portent sur le second point de notre rectification, à savoir : l'opération sur Magenta a été retardée par des fautes telles que, tout en concourant finalement au succès de la journée, le général de Mac-Mahon a failli le compromettre. *Le Français* nie ces fautes; pour lui, la marche sur Magenta a été un chef-d'œuvre de tactique. Procédons par ordre. Le général de Mac-Mahon marchant sur Magenta, divise ses troupes en deux colonnes : l'une par la route de Buffalora, l'autre par la route de Marcallo. Fort bien. Or, dit *le Français*, c'est au point de départ, que la distance entre les deux routes est la plus grande. « Mais à Buffalora même, cet espace se resserre. » Donc, en arrivant à l'ennemi, Mac-Mahon avait correctement toutes ses troupes sous la main. Notre contradicteur nous renvoie pour tous ces détails à la *Campagne de Napoléon III* et à l'*Atlas des champs de bataille*.

Nous avons son conseil, et voici ce que nous lisons, page 166 : « La distance moyenne entre ces deux routes (celles de Buffalora et de Marcallo) est de 3000 mètres, elle n'est, il est vrai, que de 2000 mètres entre les villages de Cuggiono et d'Inveruno, c'est-à-dire à peu près en point de départ, mais entre Buffalora et Marcallo, elle atteint son *maximum*, qui est de 4000 mètres. » Ainsi la relation officielle, invoquée par le *Français*, dit précisément le contraire de ce qu'il avance. En réalité, l'aile gauche de Mac-Mahon se trouvait en l'air, à 4000 mètres de l'aile droite.

Remarquons que le danger de la distance se multipliait par les difficultés du terrain « coupé par des vignes et des arbres entrelacés, par des fossés nombreux et profonds (*Campagne de Napoléon III*, page 167). Une instruction du 27 mai avait tout justement, en prévision des difficultés du terrain, prescrit aux généraux de « prendre tous les chemins latéraux qui conduisent en même temps, pourvu que leurs colonnes ne soient pas trop séparées les unes des autres (page 115). » On voit comment le commandant du 2e corps s'était conformé à cette règle de prudence.

Mais, prétend *le Français*, la division Camou devait combler le vide ; Mac-Mahon « la disposa un peu plus en arrière des deux autres, *au centre* même de l'espace compris entre les deux routes parcourues par Espinasse et La Motterouge ». En vérité, nous avons quelque honte à prendre notre adversaire en si flagrant délit... d'erreur. *Le Journal des marches et des opérations militaires du 2e corps d'armée* porte : « 4 juin. — La division Camou (voltigeurs de la garde), restée à la disposition du commandant en chef du 2e corps, marche *dans la trace* de la 1re division. » On entend : *dans la trace* de La Motterouge, c'est-à-dire sur la route même de Buffalora, et non point entre cette route et celle de Marcello, par conséquent non point *au centre* des deux divisions. La *Campagne de Napoléon III* dit de même : « La division des voltigeurs de la garde (Camou) marche *dans les traces* de la 1re division. »

Enfin, nous renvoyons à notre tour *le Français* à l'*Atlas des champs de bataille*. La planche XI (premier moment, vers deux heures) nous montre les bataillons de la division Camou rangés à 250 mètres *en arrière* de la division La Motterouge. C'est seulement dans la planche XIII (troisième moment, vers quatre heures et demie), que l'on voit la division Camou occupant le centre de Buffalora à Marcallo. Jusque-là l'intervalle n'a été, on ne peut pas dire couvert, mais surveillé que par le 7e régiment de chasseurs à cheval et deux escadrons du 4e (*Campagne de Napoléon III*, page 167).

Or, c'est précisément sur cette ligne de Buffalora à Marcallo que les deux colonnes de Mac-Mahon, séparées par la distance *maximum* de 4 kilomètres, se sont heurtées à l'ennemi. *Le Français* soutient que « vers deux heures le corps d'armée n'est pas encore en contact avec l'ennemi ». De plus fort en plus fort. Voici les deux dementis de *la Campagne de Napoléon III* : « La division La Motterouge débouche de Cuggione *vers midi*, et son avant-garde rencontre les tirailleurs autrichiens déployés en avant de Casate, village où était posté un détachement de Clam-Gallas (page 165). — Vers *une heure et demie*, l'avant-garde de la division Espinasse débouche de Mesero sans avoir rencontré l'ennemi; mais, arrivée devant Marcallo, elle est accueillie par un feu de mousqueterie assez vif partant des maisons du village. » Donc le contact avec l'ennemi avait réellement commencé vers midi, en avant de Buffalora. Les extraits officiels que nous opposons aux inexactitudes manifestes du *Français* confirment hautement que Mac-Mahon, débouchant à portée de fusil des Autrichiens, se trouvait hors d'état, avec ses deux divisions non reliées, de donner immédiatement le combat, et qu'il était exposé à le recevoir dans des conditions très-périlleuses. A-t-il été surpris? Non ; mais il ne s'était point préparé. Du reste, ce décousu dans ses mouvements, cette inhabileté à tenir ses forces en main paraît le défaut dominant du duc de Magenta ; défaut qui s'accusera plus tard, bien autrement désastreux, en conséquence bien plus évident pour le vulgaire, à Wissembourg, où Mac-Mahon jette en l'air la division Douai; à Mouzon, où il laisse le corps de Failly seul contre trois corps prussiens, avec la Meuse à dos.

A Magenta, la faute apparaît déjà la même, avec la division Espinasse. Mais comme finalement Mac-Mahon a pu la réparer, *le Français* la nie intrépidement. Elle se manifeste surtout par l'attaque de Buffalora, qui entraîna l'attaque de la garde à San-Martino. *Le Français* biffe d'un trait de plume le combat de Buffalora. Avec ces procédés, rien de plus simple que de fabriquer une légende.

Le chef du 2e corps a-t-il entamé dans la direction de Buffalora une attaque qu'il a bien fait, nous l'avons reconnu, de ne pas continuer, mais qui, forcément interrompue, a laissé la garde, de midi à cinq heures, seule aux prises avec le gros de l'armée autrichienne? Telle est la question que notre contradicteur cherche à obscurcir, mais qui se dégage claire comme le jour, ou nous nous trompons fort, des témoignages suivants.

A midi, les tirailleurs algériens de la division La Motterouge enlèvent Casate et Bernate, aux abords de Buffalora. La *Campagne de Napoléon III* ajoute : « Malgré l'ordre donné au général de Mac-Mahon d'arrêter les troupes à 200 mètres du village et d'attendre, pour marcher en avant, que *toute la division* ait pris position, les tirailleurs indigènes, entraînés par leur ardeur, continuent la poursuite, etc. » (page 166).

Quelques lignes plus bas, nous lisons : « Le 45e de ligne escorte les batteries divisionnaires qui ont reçu l'ordre de se porter *sur Buffalora* en suivant les colonnes d'attaque de la première brigade. » Dans *le Français*, le chef du 2e corps adresse en ce moment au général La Motterouge un discours imaginaire, à la Tite-Live. « Je vous défends d'avancer... je ne veux pas compromettre le sort de mon armée pour les turcos. » Ce n'est plus ainsi que l'on écrit l'histoire. Si ordre fut donné aux turcos de s'arrêter à 200 mètres de Buffalora, c'était, à cette heure, pour attendre que la division La Motterouge se soit mise en bataille, et non point encore pour attendre que Mac-Mahon ait réuni son armée, comme dit majestueusement *le Français*, — disons tout simplement son corps d'armée. Ce sont deux moments qui se sont produits à court intervalle, mais distincts ; on touche du doigt les conséquences de la faute de Mac-Mahon que *le Français* s'efforce de déguiser.

Le premier moment est ainsi indiqué par la *Campagne de Napoléon III* (page 169) : « L'empereur, qui venait de traverser le Tessin et s'était porté à l'embranchement des routes de Buffalora et de Magenta, entendit le bruit de la fusillade engagée par la 1re brigade de la division La Motterouge. Il pensa que le général de Mac-Mahon *était sérieusement engagé* et que le moment était venu d'opérer *une vigoureuse diversion* : en conséquence, il donna l'ordre à la division Mel-

linet d'enlever les trois villages de Ponte-Nuovo, de Magenta et de Buffalora. »

Voici le second moment (page 17.. : « La fusillade et la canonnade qu'on avait entendues du côté de Buffalora et qui *avaient déterminé l'empereur* à lancer la division Mellinet à l'attaque du Naviglio, avaient tout à coup cessé. Le général de Mac-Mahon, inquiet de ne pas voir apparaître la tête de sa 2e division et craignant que des masses ennemies qu'il avait devant lui ne fissent effort pour le couper par son centre, avait donné l'ordre au général de La Motterouge *de rappeler sa première brigade de Buffalora.* »

Cette retraite était fort sage; car « l'attaque du général Espinasse, lisons-nous page 180, sur la route Marcallo-Magenta, avait dévoilé le plan de l'attaque française au comte Clam-Gallas. Certain, dès lors, que le corps de Turbigo marchait sur Magenta en deux colonnes, l'une par Buffalora, l'autre par Marcallo, il résolut de les isoler en se jetant avec toutes ses forces dans l'intervalle qui les séparait. » Et page 186 : « De son côté, le général de Mac-Mahon prend ses dispositions *pour resserrer son ordre de bataille* et faire échouer toute nouvelle tentative pour percer sa ligne. »

Ces passages n'indiquent-ils pas de la manière la plus claire l'enchaînement des faits? Mac-Mahon s'engage contre Buffalora; à son canon, la garde s'engage elle-même pour l'appuyer; mais Mac-Mahon, comprenant, un peu tard, qu'il est urgent de réparer ses dispositions défectueuses, de resserrer sa ligne de bataille, se dérobe au combat; et ainsi la garde supporte tout le poids de la lutte. L'*Atlas* indique heure par heure cette seconde série de mouvements qui étaient imposés par les fautes de la matinée, et qui ont retardé jusqu'à sept heures l'attaque de Magenta. A quatre heures et demie seulement, le contact est établi entre les trois divisions, de Buffalora à Marcallo; à cinq heures et demie, rangées coude à coude, en ordre de bataille, elles convergent sur Magenta.

Ces diverses péripéties expliquent naturellement pourquoi il a fallu à Mac-Mahon dix heures environ, de neuf heures du matin à sept heures du soir, pour franchir les 20 kilomètres qui séparent Robecchetto de Magenta; entre midi et quatre heures et demie, il y a eu temps d'arrêt, rectification sur place de fausses manœuvres. Mais *le Français*, dans sa nuageuse légende, plane au-dessus de ces détails. La journée ne révèle à ses yeux éblouis qu'une opération magistrale d'unité, de prévoyance, de régularité, — laquelle consiste « à pousser de toutes parts les Autrichiens dans Magenta ». Si tel est le plan de la légende, à coup sûr celui de la réalité fait plus d'honneur au duc de Magenta. Depuis quand l'art de la guerre consiste-t-il à réunir, à concentrer soi-même sur un point unique ses adversaires en plus grand nombre possible? La stratégie du *Français* ne se rapproche-t-elle pas singulièrement de celle du *Cid* :

Paraissez, Navarrais, Maures et Castillans!

Quoi de plus juste! la poésie n'est-elle pas l'âme des légendes?

On aperçoit bien ce que *le Français* essaye d'insinuer avec ses combinaisons de fantaisie : c'est que Mac-Mahon a porté le poids principal de la journée. Il nous représente 40 bataillons autrichiens accumulés dans Magenta par la méthode inédite qu'il vient de découvrir. Soyons précis. L'*Atlas*, planche XV, note 32 bataillons; ce qui est déjà fort respectable. Le lecteur sait que nous n'avons point contesté la vigueur de l'attaque même contre Magenta; nous avons reconnu la part honorable que Mac-Mahon a fini par prendre dans la bataille. Mais pour constater nettement *le cuique suum*, la part de difficultés et de résultats qui revient dans la journée à chacun des deux groupes, celui de Magenta et celui de San-Martino, relevons la répartition officielle des forces dans la bataille et le chiffre authentique des pertes. La *Campagne de Napoléon III* (page 161 et tableaux) compte qu'au total douze brigades françaises ont été engagées le 4 juin contre quatorze brigades autrichiennes. Nous avons eu également six brigades à Magenta et six brigades à San-Martino; mais Mac-Mahon n'eut affaire qu'à six brigades autrichiennes, tandis qu'à San-Martino nous avions devant nous huit brigades ennemies. Le corps Mac-Mahon, division Camou comprise, s'élevait à 26 000 combattants avec 40 bataillons. Les deux corps Clam-Gallas et Liechtenstein qui lui furent opposés, comprenaient 27 500 hommes avec 31 bataillons. A San-Martino, les portions réunies de la garde, des corps Canrobert et Niel, ne dépassèrent point le chiffre de 22 000 hommes avec 37 bataillons. Mais les trois corps autrichiens, Schwarzemberg, Sobel et Stadion, qui en partie opérèrent sur le Naviglio-Grande, présentent un effectif total de 30 000 combattants avec 33 bataillons. Ainsi, au point de vue des forces, c'est Mac-Mahon qui était le mieux partagé. Et remarquons que, de plus, les troupes de San-Martino ont concouru à la prise de Buffalora (*Campagne de Napoléon III*, page 179), et même à la prise de Magenta : « Les deux brigades Gablenz et Lebzeltern... ont pour mission de défendre les abords de Magenta, du côté *de Buffalora et de Ponte-Nuovo* (page 193). » Et plus loin : « C'est par cette dernière route qu'arrive le général de Martimprey, toujours à la tête de deux bataillons du 52e; il a poussé énergiquement devant lui la brigade de Gablenz (page 194). »

Quant aux pertes éprouvées (*Campagne de Napoléon III*, page 204), les 26 000 hommes de Mac-Mahon ont eu 210 tués et 1175 blessés, total 1385. Nos 22 000 hommes de San-Martino comptent 437 morts et 2048 blessés, total 2487. Les 6000 hommes de la division Mellinet ont perdu à eux seuls 144 morts et 709 blessés, les deux tiers de la perte éprouvée par le corps Mac-Mahon tout entier. Ces chiffres funèbres ne témoignent-ils pas d'une manière matérielle que c'est sur le Naviglio-Grande, et non à Magenta, que l'action a été la plus disputée, la plus importante? C'est que là, en effet, était le nœud de la bataille. Si la garde n'avait pas attaqué dès midi les Autrichiens, si elle ne s'était pas acharnée à couvrir le flanc du 2e corps, si dans cette lutte inégale et sanglante elle n'avait pas fini par recevoir des renforts de Canrobert et de Niel, que serait devenu Mac-Mahon avec ses troupes éparpillées? Il ne pouvait attendre aucun secours des quatre divisions italiennes qui avaient reçu l'ordre de franchir le Tessin sur ses traces; car une seule, la division Fanti, est arrivée sur le champ de bataille, et encore à sept heures du soir (*Campagne de Napoléon III*, page 196). La diversion soutenue de San-Martino fut le salut de Mac-Mahon dans toute la force du mot; car elle lui permit de resserrer sa ligne et d'arriver à Magenta. Voilà la vérité, que confirment tous les faits officiels, qui résiste à tous les contradictions et qu'il est honnête de reconnaître.

On voit qu'il nous était permis de l'annoncer au début de cette réplique : le témoignage textuel de la relation de notre état-major suffit pour réfuter toutes les objections de fait

formulées par les partisans de la légende. Quant aux [illegible] recommandations dont le *Francais* assaisonne son [illegible], nous aurons [illegible] scrupule de nous en occuper. La plupart [illegible] ne rentre pas dans notre sujet.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN ALLEMAGNE

Une édition allemande de La Fontaine. Fables [illegible] par le Dr Adolf Laun. — **De l'usage des masques dans les comédies de Térence,** par M. Charles Heerin.

I.

Le docteur Adolf Laun, à qui l'Allemagne devait déjà une édition de Molière et une édition de Racine, continue sa série de classiques français par La Fontaine (1). C'est avec un vif intérêt que je suis ces publications. Il n'est pas de lecture plus utile, oblige autant mieux l'esprit à sortir de ses habitudes. En regardant *Tartuffe*, *Phèdre*, *les Deux Pigeons* avec des yeux allemands, on est souvent étonné de ce qu'on voit, parfois choqué, d'aventure charmé, toujours instruit. Dans tous les cas, on est excité à raisonner et à vérifier admirations et à se laisser guider moins docilement par le sentiment que M. Doudan définissait poliment « la sympathie pour les opinions d'autrui ». Il entendait par là une certaine routine [illegible] de crainte de déplaire aux autres, qui [illegible] en effet le fond de la plupart de nos opinions.

La préface des *Fables* contient dans sa première partie une courte biographie de La Fontaine, contée avec simplicité et agrément. La seconde moitié du morceau est consacrée à un jugement d'ensemble sur l'œuvre du poëte. C'est la seule qui nous intéresse ici.

M. Adolf Laun n'est pas d'avis qu'il faille ranger La Fontaine parmi les grands poëtes. Il reconnaît cependant à l'auteur des *Nouvelles [illegible] de la poésie* une supériorité incomparable... dans son genre, et il décoche même à ce propos aux imitateurs allemands du fabuliste français quelques mots assez durs, qui ont blessé ses compatriotes.

« Ses successeurs, dit M. Laun, ne l'égalent que rarement (c'est déjà beaucoup de l'égaler quelquefois) et tombent la plupart du temps dans une naïveté affectée et une fade prolixité, comme l'ont fait Lichtwer, Hagedorn, Gleim, Gellert, etc... Ils sont souvent secs, raides et pédants, tandis que La Fontaine se laisse aller avec une négligence abandonnée et néanmoins élégante, qui ne lui fait jamais perdre son but de vue. Ils sont bavards, tandis que La Fontaine se permet une digression humoristique d'un seul mot, puis rentre vite dans son sujet. Lessing avait cela présent à l'esprit lorsqu'il s'écriait : « Mais La Fontaine! Ce génie « étonnant! Non, je n'ai rien contre lui, je n'en ai qu'à ses « aveugles imitateurs ! »

Ce qui il y a de plus frappant dans ce passage, c'est que voilà Lessing enrôlé, de par M. Adolf Laun, parmi les admirateurs enthousiastes de La Fontaine. Il n'avait pas cette réputation. Il passait pour avoir été, en général, peu bienveillant pour notre littérature, œuvre d'un peuple indiscret, frivole, étourdi, et beaucoup d'*etcetera*, et pour s'être montré mal disposé, en particulier, pour « cet auteur célèbre qui réussit à faire de la fable un genre poétique » et dont il a combattu le système dans des *Dissertations* en règle. L'antipathie du grand critique allemand pour les Français s'est manifestée trop bruyamment pour qu'on en puisse ignorer; elle lui a même inspiré plusieurs fables, celle de *la Poule aveugle*, par exemple.

« Une poule devenue aveugle, habituée à gratter la terre avec ses pattes, n'avait pas cessé de le faire, quoique n'y voyant plus. Qu'y gagnait cette folle laborieuse? Une autre poule, qui voyait fort bien, mais qui voulait épargner ses pattes délicates, se tenait sans cesse à ses côtés, et, sans gratter la terre, jouissait du travail de l'autre : dès que la poule aveugle avait découvert quelque grain, l'autre le prenait et le mangeait. — L'Allemand laborieux fait de grandes collections, et le Français adroit en profite (1). »

Remarquons en passant que cet apologue n'est pas aussi désobligeant pour nous que Lessing s'en flattait. En littérature, la bonne poule, en définitive, est celle qui attrape le grain et s'en engraisse. Puisque l'autre ne le voit pas et le laisserait perdre, ce n'est pas lui faire tort que de le croquer. Au surplus, nos érudits du XVIIIe siècle n'avaient pas les pattes si délicates qu'il plaît à Lessing de le dire : ils grattaient, et même très-bien.

Nicolas Fréret, qui a résolu dans un *Mémoire sur l'origine des Francs* un point d'histoire sur lequel Leibniz avait mieux réussi à combattre le faux qu'à établir le vrai, Nicolas Fréret était passablement laborieux.

Était-ce un paresseux que Baluze, auteur des *Regum Francorum capitularia* et de quarante-quatre autres ouvrages imprimés, sans compter les manuscrits (2).

L'abbé Dubos s'entendait aussi bien à manger le grain qu'à le déterrer, témoin son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, où se trouve tout le système repris récemment et développé avec tant de talent par M. Fustel de Coulanges.

On ne soutiendra pas que Louis de Beaufort a fait gratter Niebuhr. La *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, publiée en 1738, contient presque toutes les critiques dirigées par Niebuhr contre l'histoire légendaire de Rome.

Les magnifiques travaux accomplis dans notre siècle par les exégètes allemands ne doivent pas faire oublier qu'un Français, Richard Simon, a été l'inventeur de l'exégèse biblique et qu'il en a donné dès 1692 un exemple audacieux dans l'*Histoire critique du Vieux Testament* (2).

La collection des Mémoires de l'ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres n'est point faite non plus pour donner raison à Lessing. Ce n'est plus une poule isolée qui travaille : c'est toute une basse-cour, pendant de nombreuses générations. Il en est résulté une foule de travaux remarquables, moins aventureux que ceux de l'érudition allemande, mais tout aussi hardis.

---

(1) *La Fontaine [illegible]* par le Dr Adolf Laun. — Heilbronn, [illegible], 1877. Gebr. Henninger.

(1) [illegible] *La Fontaine* [illegible] *Fabulistes.*

(2) [illegible] M. A. [illegible] [illegible] *Revue* [illegible] 17 [illegible]

J'ai cité des noms au hasard; il serait aisé d'allonger la liste. Ce qui précède suffit pour montrer que Lessing était injuste quand il écrivait *la Poule aveugle*. J'ajouterai qu'il l'était de parti pris et qu'il avait raison de l'être. L'injustice contre la France rentrait dans son rôle de libérateur de la pensée allemande; elle lui était inspirée par le pur esprit de patriotisme. L'imitation servile de nos écrivains avait trop longtemps stérilisé la littérature germanique; il était temps de réagir et de débarrasser de toutes entraves l'arbre vigoureux dont les rameaux gonflés de séve voulaient s'épanouir et déborder dans tous les sens. Lessing lui ordonna de jeter ses rameaux librement: il rendit par là un service immense à son pays et, si ce fut aux dépens de nos maîtres, nous en avons été amplement dédommagés, avec le reste du monde, par l'admirable poussée de végétation qui suivit la rupture des liens du colosse.

Ce juste tribut de louange payé aux motifs de l'hostilité de Lessing, il n'en est pas moins constant que le grand critique malmena La Fontaine. Il avait contre lui, suivant la jolie expression de Mme de Staël, « l'humeur qui donne du relief aux idées ». M. Adolf Laun est d'autant moins justifiable de lui avoir mis un masque souriant et benin lorsqu'il le fait comparaître pour déposer son témoignage, que le savant éditeur des *Fables* a évidemment été influencé dans son propre jugement sur Lafontaine par les appréciations défavorables de Lessing. Je crois pouvoir le démontrer sans peine.

On a vu que M. Adolf Laun admettait la prééminence absolue de Lafontaine sur tous les autres fabulistes, tant ceux qui l'ont suivi que ceux qui l'ont précédé. Le *bonhomme* est reconnu seul maître dans son royaume. C'est ce royaume qui paraît au critique allemand bien humble, bien petit : « La Fontaine, dit-il, n'est *guère* qu'un conteur et un fabuliste ».

Guère est de trop. Lafontaine n'est ni n'a voulu être autre chose. La question est de savoir si la fable est irrévocablement un genre inférieur. Le docteur Adolf Laun le croit; il exprime son étonnement de ce que « les Français » ont comparé Lafontaine à Homère. Par parenthèse, « les Français », c'est ici M. Sainte-Beuve. L'éminent critique élevait une certaine espèce de fable (celle qu'il appelait « le genre de génie ») au rang d'épopée en petit. « La Fontaine, ajoutait-il, en est l'Homère (1). »

M. Adolf Laun ne voit pas ce qu'il peut y avoir de commun entre une épopée et un apologue, ou entre celui-ci et un drame ou une pièce lyrique. C'est ici que paraît dans toute son évidence l'influence de l'auteur des *Dissertations sur la fable* et des *Fables* en prose. M. Laun a jugé la fable d'après le type dont Lessing a fourni la théorie et le modèle. Il l'avait dans l'esprit, ce type simple et sans ornements, où une morale sensée est présentée sèchement; et il n'a pas approuvé que l'apologue, après être sorti, avec l'autorisation d'Aristote, de la philosophie pour passer dans la rhétorique, voulût encore aller plus loin et usurper une place dans la poétique. De là sa sévérité pour La Fontaine, grand transgresseur, il faut bien en convenir, des lois qui condamnent la fable à être un genre discipliné et secondaire. Aussi abandonne-t-il à mi-chemin M. Taine, dont les idées l'avaient tout d'abord séduit.

(1) *Causeries du lundi*, vol. XIII, pag. 255. Article sur M. Taine.

M. Taine a distingué, dans son *Essai sur les Fables de La Fontaine*, trois sortes de fables : la fable didactique (genre Ésope), lourde, docte, sentencieuse, marchant d'un pas lent et régulier vers la sentence morale de la fin; la fable enfantine (genre moyen âge), naïve et traînante, spirituelle et maligne, bégayant et balbutiant d'un ton monotone; enfin la fable poétique (genre La Fontaine), légère, ailée, parfaite. M. Laun s'est arrêté après le second genre; il n'admet pas qu'un apologue tourne en idylle ou se déploie en drame. Le fabuliste, selon lui, ne doit jamais perdre de vue le *fabula docet*, et la *grande faiblesse* de La Fontaine est précisément de s'être amusé à écrire de petits chefs-d'œuvre libres et irréguliers, au lieu de courir droit à la *morale*. Il n'est point surprenant, après cela, que le docteur Adolf Laun range la fable dans les genres inférieurs.

Un autre passage de la préface allemande prêterait également à d'interminables discussions : c'est celui où les Français sont accusés d'attacher, chez les poëtes, une importance exagérée à la *forme* aux dépens de l'*idée*. Notre erreur — si erreur il y a — vient sans doute de ce que nous considérons la pensée et les mots employés pour la rendre comme un tout inséparable. En d'autres termes, une pensée mal exprimée est presque toujours une pensée mal venue. « Ceux qui pensent bien sont aussi ceux qui parlent le mieux », enseignait le docteur Pancrace, élève d'Aristote. Car, expliquait ce savant homme, « tout ainsi que les pensées sont les portraits des choses, de même nos paroles sont-elles les portraits de nos pensées ». Mais le docteur Adolf Laun, qui a étudié Kant et qui reproche à La Fontaine de ne pas se douter de ce que c'est que l'impératif catégorique, doit mépriser la philosophie du docteur Pancrace.

Le passage relatif à l'usage des animaux dans la fable est obscur. « Il n'y a convenance à faire agir et parler les animaux, dit l'auteur, qu'autant qu'ils se meuvent avec leurs penchants et leurs passions à l'intérieur du cercle qui leur a été tracé par la nature, et que leurs sentiments et leurs ambitions correspondent à ceux de l'homme. Ce que l'homme doit à l'art et à la culture ne convient plus dans le monde de la fable, et La Fontaine a souvent naufragé sur cet écueil — de même que les autres fabulistes, — précisément parce qu'il étend son horizon jusqu'à lui faire tout comprendre et parce qu'il fait de la fable une *Comédie du monde*.

Si j'ai bien compris, M. Adolf Laun estime que le fabuliste ne doit pas trop nuancer les caractères de ses acteurs à poils et à plumes. Il doit conserver à chacun d'eux son franc naturel, et ne pas montrer, comme l'a fait La Fontaine, un renard pèlerin, même mauvais pèlerin, ou un rat ermite, fît-il sa dévote retraite dans un fromage.

On reconnaît ici encore le disciple de Lessing. Le grand maître a écrit sur ce sujet, *De l'usage des animaux dans la fable*, une page ingénieuse, parfaitement juste, et qui donnerait entièrement raison à M. Laun, si l'on n'admettait avec lui que la fable philosophique, genre ésopique, d'où tout développement est exclu :

« Si la fable, dit Lessing, prend les bêtes pour personnages, c'est que les animaux ont un caractère invariable et connu de tout le monde. Les personnages de l'histoire, quelque célèbres qu'ils soient, ne sont pas connus de tout le monde comme le lion, l'âne, le loup, le renard. De plus, leur caractère est mobile, incertain, composé de bien et de mal, et leur renommée, c'est-à-dire ce qui fait que le monde les connaît,

est ordinairement conforme à leur caractère. De là certain doute et certaine incertitude quand on parle d'eux. On entend nommer Britannicus et Néron, qu'il y a peu de gens qui sachent bien qui était Néron, qui était Britannicus et quel rapport il y a de l'un à l'autre! Mais si l'on nous dit : *le loup et l'agneau*, qui ne connaît sur-le-champ ce qu'on lui dit? qui ne sait le rapport qu'il y a entre ces deux animaux?... Que dans la fable du *Loup et de l'Agneau* on mette Néron au lieu du loup et Britannicus au lieu de l'agneau, elle aura perdu dès lors ce qui en fait une fable aux yeux de tout le genre humain, c'est-à-dire une action dont nous connaissons d'avance les personnages, dont nous pressentons le dénoûment et dont la signification morale se manifeste à tous les yeux par la nature même des personnages et de l'action. »

Les bêtes étant choisies à cause de leur caractère, qui n'est point « mobile » ni « incertain », mais tout d'une pièce, il est incontestable que le fabuliste doit se tenir, généralement parlant, au type connu de chacun, sous peine de jeter le doute dans l'esprit du lecteur et de lui rendre la leçon difficile à saisir. Le lion, l'âne, le renard, personnifient les vices et les ridicules de l'espèce humaine, absolument comme jadis les personnages traditionnels et invariables de la comédie italienne improvisée : Arlequin, Pierrot, Colombine, Cassandre. Ceux-ci avaient été consacrés immuables parce qu'il fallait bien, dans une pièce improvisée où l'action était à chaque instant exposée à s'égarer, diminuer la part du hasard et faciliter la tâche du spectateur chargé de comprendre. Dès le lever du rideau, avant qu'un seul mot eût été prononcé, tous les caractères étaient posés ; les costumes, également invariables, leur servaient d'enseignes. On savait que Pierrot serait battu, Cassandre bafoué. Il faut de même qu'on sache, en voyant paraître un lion ou un renard dans une fable, que l'un sera rusé, l'autre sanguinaire. La fable ésopique les faisait rusés ou sanguinaires, tout simplement ; La Fontaine y a mis des degrés, voici pourquoi.

M. Francisque Sarcey expliquait précisément, il y a quelques jours, dans une très-jolie conférence (1), pourquoi les cinq ou six types qui avaient suffi pendant plusieurs siècles à tous les besoins de la *Commedia dell'arte* et de la pantomime ne suffiraient plus aujourd'hui à remplir et animer une pièce. La vie, disait-il, va se compliquant : la civilisation, en se raffinant, fait naître entre les hommes une foule de relations qui n'existaient pas auparavant et multiplie les rapports qu'ils soutiennent les uns avec les autres. En même temps, le cœur humain devient moins simple. Non pas qu'il s'enrichisse de passions nouvelles, mais les passions se présentent sous des formes plus variées et plus mobiles : « Elles se teignent de la couleur incessamment changeante des lieux, des hommes et des circonstances au milieu desquelles on les voit se produire, et les nuances en sont infinies. » Il était impossible de rendre ces mille nuances avec le maigre personnel de la vieille comédie — d'où l'adjonction d'une foule de types nouveaux et l'assouplissement des anciens.

Chaque mot de ce paragraphe s'applique avec autant de justesse et d'à-propos à la fable qu'au théâtre. Les mêmes causes qui ont obligé l'écrivain dramatique à augmenter sa troupe ont poussé La Fontaine à engager dans la sienne des renards et des rats qui s'écartaient légèrement de la tradition. Ayant à peindre une société infiniment plus compliquée que celle qui servait de modèle à Ésope, il a dû nécessairement raffiner, subtiliser, par suite développer pour rester clair. C'est pourquoi Lessing a eu tort de vouloir ramener l'apologue en arrière, de chercher à le renfermer dans l'ancienne formule devenue trop étroite. Pour que l'entreprise ne fût pas vaine, il aurait fallu faire reculer du même coup la société. Au reste, Lessing a infligé lui-même un brillant démenti à ses théories : il s'est quelquefois laissé aller, dans ses *Fables*, à développer et à nuancer. Les pièces où il a failli à ses principes sont incomparablement supérieures à celles qu'il a composées selon les règles posées par lui-même.

Il n'est presque pas une phrase de l'introduction consacrée par le commentateur allemand à notre grand fabuliste qui ne soulève ainsi quelque question intéressante. M. Adolf Laun a droit, pour ces quelques pages, à la reconnaissance des lecteurs français, lors même qu'ils ne partageront pas de tout point ses opinions. Les divergences, d'ailleurs, n'ont avec lui rien qui blesse : il aime La Fontaine autrement que nous et pour d'autres raisons, voilà tout.

Les notes qui accompagnent chaque fable ne sont pas moins instructives que la préface, bien que quelques-unes soient fautives, et un plus grand nombre inutiles. Dans *la Chatte métamorphosée en femme*, par exemple, M. Laun a mal compris le vers 25 :

Souris la voilà, l'amant de ces empêtres.

Il l'explique ainsi : « Elle (la femme) revient souris, mais elle conserve la forme et le port d'une femme (*Sie kommt als Maus wieder, bleibt aber in Haltung und Gestalt ein Weib*), » ce qui est un non-sens évident. Quelques inadvertances sont bien pardonnables à un étranger. Je passe moins volontiers à M. Adolf Laun les commentaires oiseux : était-il bien nécessaire, à propos de *l'Aigle et l'Escarbot*, d'expliquer que le trou d'un escarbot est trop petit pour un lapin, « même quand il se blottit » ? Cela sent son M. Prudhomme.

De même de la remarque, trop vraie pour être faite, qu'un soliveau n'a pas de visage ni d'épaules ; M. Adolf Laun aurait pu ajouter qu'il ne tombe pas du ciel.

Dans le domaine de la fiction, il n'y faut pas tant de raideur ; un peu de bonne volonté à entrer dans les tromperies de l'écrivain est indispensable, surtout avec les poëtes, par-dessus tout avec les fabulistes.

II.

M. Christian Hoffer consacre quarante-trois pages en latin à examiner si les pièces de Térence se jouèrent, au début, avec des masques (1) ; il conclut à la négative en s'appuyant principalement sur l'autorité du grammairien Donat.

Les scolies de Donat sur les comédies de Térence contiennent, en effet, un assez grand nombre d'indications relatives à des jeux de physionomie, et qui n'auraient pas de raison d'être si les conseils du commentateur étaient adressés à des acteurs masqués. Telles sont : *Vultu enuntiandum... Vultu ostendit quod... hu[illegible]... et* autres notes

(1) [illegible] Mme Marie Dumas.

(1) [illegible] Halle. — [illegible] Mayer et Muller.

du même genre. Néanmoins, pour que la preuve fût décisive, il faudrait démontrer que Donat, qui vivait au ve siècle, cinq cents ans après Térence, a eu en vue dans ses annotations les anciennes traditions de la scène, et non les habitudes du théâtre à l'époque où il vivait. C'est ce que l'auteur n'a point fait.

La langue de M. Christian Hoffer ne rappelle que de loin celle de Cicéron. Elle manque de limpidité et d'ampleur, et des erreurs typographiques lui donnent même parfois les apparences de l'incorrection.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le très-légitime succès qu'a obtenu la belle édition des *Œuvres complètes* de Diderot due à MM. Assézat et Tourneux a fait espérer à M. Tourneux qu'une édition nouvelle de la *Correspondance littéraire* (1) de Grimm ne serait pas moins favorablement accueillie. Publier cette correspondance, c'est, lui semble-t-il, rendre encore hommage à Diderot, qui a été l'ami, le révélateur et l'excitateur de Grimm. Une autre raison plus décisive, c'est qu'une partie de ces lettres adressées aux cours du Nord est de Diderot lui-même. Quelle partie au juste, et quelle est aussi la part du secrétaire de Grimm, l'honnête J. Meister ? Voilà le point difficile. Meister, sur le tard, aurait révélé que, dans les premiers temps, il suppléait souvent « les patrons de la boutique » et que, dans les derniers, il faisait seul la besogne. L'a-t-il dit, en effet ? et, s'il l'a dit, a-t-il dit vrai ? C'est ce qu'il est malaisé de décider. Ce qui nous intéresse, après tout, c'est que cette volumineuse correspondance est un répertoire indispensable pour quiconque veut connaître dans le détail et la littérature et la vie même du XVIIIe siècle.

L'édition nouvelle nous la donnera à peu près dans son entier. Jusqu'ici elle était incomplète ou mutilée. Il y a plus de dix ans, le conservateur du musée ducal de Gotha faisait annoncer par le *Bibliographe alsacien*, revue strasbourgeoise, l'existence de cahiers entièrement inédits. Personne cependant n'avait encore répondu à cet appel, quand M. Tourneux est allé l'an dernier à Gotha prendre communication de ces parties inconnues. Il va pouvoir ainsi combler la majeure partie des lacunes qui déparent les éditions de 1813 et de 1829. Quant aux mutilations, elles avaient été opérées dans la première par la censure impériale ; dans la seconde, par les éditeurs eux-mêmes, qui craignaient d'éveiller les mêmes susceptibilités chez les censeurs de Charles X. M. Tourneux nous donnera le texte intégral et exact.

Deux volumes ont déjà paru. Ils contiennent toutes les nouvelles littéraires envoyées aux cours du Nord par Raynal, et une amorce de la correspondance de Grimm, sur qui Raynal s'était déchargé de cette tâche. Les *Nouvelles littéraires* sont bien inférieures à la *Correspondance*. Raynal, pour qui la notoriété ne commencera qu'à l'apparition de l'*Histoire philosophique du commerce des Indes*, rédigeait obscurément pour des libraires toutes sortes de compilations maintenant oubliées. Échappé des jésuites, il avait conservé de son éducation première un certain nombre de préjugés littéraires et superstitieux, un respect des traditions qui rétrécissait pour lui les horizons et lui faisait paraître toute nouveauté effrayante. C'est ainsi, par exemple, que, pour le théâtre anglais, que Grimm appréciera, au contraire, avec une grande largeur de vues, il est d'une sévérité peu intelligente. Il le déclare sans mœurs, sans décence, sans règle. Tout y est violent et outré, comme il le faut pour tirer de leur sombre mélancolie des insulaires en proie au spleen. Si les Français s'engouent un moment pour ces drames disproportionnés, déchaînés, extravagants, c'est une folie qui sera courte. Combien Grimm sera plus clairvoyant quand il constatera dans Shakespeare, à côté de violences et de disparates, un souffle puissant de vie intense, le vif sentiment de la vérité, l'intuition de l'histoire ! Avec finesse il marquera la différence du drame anglais et de la tragédie française. L'un renforce les qualités et les défauts de la nature anglaise, qui s'y complaît ; l'autre nous élève et nous épure en nous proposant toujours un idéal d'héroïsme et de vertu chevaleresque. Il ne faut pas demander de tels aperçus à Raynal.

Cependant, quand il s'agit d'expliquer nos traditions littéraires, de justifier certaines conventions reçues, il est parfois assez ingénieux ; par exemple, sur le style noble de nos tragédies, et même sur certains morceaux épiques qu'elles admettent, comme les grands récits du cinquième acte. N'oublions pas d'ailleurs, en lisant Raynal, que sa critique dépassait, après tout, la mesure ordinaire alors. Jusque-là les comptes rendus de ce genre n'avaient guère été que des tables de matières, une sorte de squelette de l'œuvre nouvelle et une manière de procès-verbal. Il y introduisait la discussion.

Avec Grimm, nous aurons les vues originales, la note personnelle, l'accent passionné même ; car, bien qu'on ait dit et répété de sa critique qu'elle est sèche et caustique, quand Grimm rencontre une belle œuvre il s'enthousiasme. Ironique et dédaigneux pour les auteurs médiocres, le voilà enflammé et transporté en présence du génie et même du talent. Il a pu dire de lui-même, en toute sincérité, que son admiration et son respect pour tout ce qui sort de l'ordinaire, dans quelque genre que ce soit, est ce dont il se fait le plus honneur après son amour pour la vertu. Ces échappées d'enthousiasme et même ses attendrissements parfois exagérés — pour Diderot, par exemple — sont comme le fond allemand de sa nature ; la causticité, l'ironie sèche, le tour épigrammatique sont comme le vernis français, à la mode du jour, dont il avait recouvert ce fond premier et natif. S'il est parfois cassant, hautain, amer, il me semble que l'obligation de lire tout ce qui s'imprime est pour un critique condamné à ce supplice non classé une bien légitime excuse. Il avait de saintes colères contre le mauvais et de profonds dédains pour le médiocre. « Tant pis pour celui qui peut y tenir ! s'écriait-il, Celui-là ne sera jamais affecté par ce qui est beau et sublime. Ces critiques de si bonne composition n'auront jamais le bonheur de sentir l'enthousiasme qu'inspirent les chefs-d'œuvre. » Il lui semblait que si l'indulgence quand même devenait générale dans le public, ce serait la marque que le goût est absolument perdu. Ceux qui acceptent avec résigna-

(1) *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, par Grimm, Diderot, Meister, publiée par Maurice Tourneux. — Paris, 1877. Garnier frères.

tion les mauvaises choses ne sont pas en état de sentir les belles. Ces colères et ces dédains se traduisaient par un mot sec et tranchant; la sentence était brève autant que décisive : la mort sans phrases. En s'indignant longuement, en développant les considérants de son arrêt, il eût fait trop d'honneur aux œuvres condamnées, et il aurait craint d'ailleurs de perdre cette attitude dégagée, cet air *à la française* qu'il avait pris et voulait garder. Quand Voltaire s'était écrié : De quoi s'avise donc ce Bohemien d'avoir plus d'esprit que nous? » il avait donné à Grimm ses lettres de naturalisation, et Grimm tenait à justifier ce précieux brevet d'esprit français qui lui avait été ainsi décerné.

M. Maurice Tourneux va donc rendre un réel service aux lettres en restituant, aussi complet que possible, ce monument d'une critique clairvoyante, ouverte, sincère, libre de toute complaisance, dégagée de tout préjugé. Et cependant il ne se dissimule pas que le nom de Grimm est un nom peu sympathique, qu'il y a des préventions et des résistances à vaincre. D'où vient ce discrédit? de l'origine germanique de l'auteur, de la sécheresse de sa philosophie toute négative, de son scepticisme en politique et en morale, qui le fait plus voisin de Machiavel que de Montesquieu? Ce sont là les motifs secondaires. Sur le scepticisme du politique et du moraliste il faudrait d'ailleurs s'entendre. Grimm a vécu près des grands et a vécu des grands. Il s'est trouvé enveloppé et gagné d'avance. N'ayant pas eu à souffrir comme La Bruyère, il n'a pas songé à protester. Aisément il s'est accommodé des abus d'une société qui lui faisait grand accueil. Il s'est volontiers persuadé que ces abus étaient inévitables et qu'il faudrait être fou pour entreprendre de les corriger. Il s'est dit que le peuple était voué, par son manque de lumières, par la fatalité d'une vie de labeurs écrasants, à la tutelle de ceux qui avaient le loisir de penser. C'est ainsi que les grands progrès accomplis à de certains moments par les nations, il les attribuait non pas à ces nations mêmes, mais à l'initiative de certains génies exceptionnels qui, à un moment donné, font faire à l'humanité un grand pas en avant. Vues étroites sans doute, résignation trop accommodante aux souffrances d'autrui! Cependant, s'il n'a pas réclamé contre le mal, il a eu l'enthousiasme du bien. Le vif sentiment, l'admiration sincère de la vertu, du courage, du dévoûment, l'ont préservé du complet engourdissement de l'indifférence et du scepticisme absolu. Enfin, après tout, s'il y a contre son nom des préventions enracinées, c'est ailleurs qu'il faut en chercher la cause.

Le vrai motif, c'est sa brouille avec Rousseau, et la vengeance de Rousseau, qui l'a peint dans les *Confessions* sous les couleurs les plus noires. Ce portrait, tracé par la rancune et la haine, se présente à toutes les imaginations dès que le nom de Grimm est prononcé. Je ne saurais trop engager le lecteur, comme le fait M. Tourneux, à chercher dans les *Causeries du lundi* (1) l'enquête complète et impartiale faite par Sainte-Beuve sur ces tristes débats. Il y trouvera la cause savamment instruite et, à l'appui, les pièces du procès. La conclusion du rapporteur est que les torts furent du côté de Rousseau et que le portrait tracé par ses rancunes est loin d'être fidèle. Dirons-nous que Rousseau a sciemment calomnié son ancien ami? Quand on sait à quel point cet esprit chagrin peuplait le monde de fantômes, voyant des ennemis acharnés dans ceux qui lui avaient fait le plus de bien, de ténébreuses machinations dans les démarches dictées par un intérêt réel, on l'absout du grief de mauvaise foi. Toujours est-il qu'il a peint, non pas le vrai Grimm, mais celui que lui montrait son imagination troublée et malade. Je me suis donné le plaisir de relire, à ce propos, les mémoires de Mme d'Épinay, la bienfaitrice de Rousseau, la tendre amie de Grimm, cette femme charmante, mais trop conciliante, dont les relations avec Francœur éveillent je ne sais quel triste souvenir de *la belle Ferronnière*, à cela près que le dénoûment ne fut pas si tragique. Ce qui ressort de ces mémoires, c'est la clairvoyance singulière de Grimm. Il avait pénétré à fond le cœur de Rousseau, et, dès les premiers jours, il prédit à son amie à quels dangers elle s'expose en voulant se l'attacher par les services rendus. Il marque d'avance l'instant où la reconnaissance pèsera à l'ermite de Montmorency, celui où les relations se tendront, celui où elles doivent se rompre, celui où naîtra le soupçon, la défiance, la crainte de quelque piége caché, enfin la colère et les rancunes. S'il eût quelque tort envers Rousseau, ce fut en ne ménageant point assez son amour-propre, en perçant à jour certains petits artifices de vanité, en ne le traitant point comme un enfant et un malade. Il eût été plus délicat de procéder moins rudement avec lui; il était facile après tout, lorsque Rousseau inventait quelque anecdote à sa gloire, de feindre d'y ajouter foi, et quand on le prenait en flagrant délit d'erreur volontaire, de ne pas le confondre publiquement. En mainte occasion, Grimm eut la main lourde : il découvrit la plaie cachée et y appuya jusqu'à la faire saigner. Il agit trop en véritable Alceste avec ce faux Alceste. Humilié par lui, Rousseau ne lui pardonna point. Il se dit à lui-même que celui qui l'avait rudement traité était un monstre; puis il le dit à la postérité dans ses *Confessions*. Tout bien pesé, c'est Grimm qui, dans ce débat, a le plus beau rôle; M. Tourneux a donc bien raison quand il en appelle en sa faveur des jugements haineux d'un ennemi.

(1) Tome VII. Deux articles.

II.

Le *Nabab* (1), de M. Alphonse Daudet, est à peine paru, et déjà il est dans toutes les mains. C'est un grand succès, et un succès auquel on ne peut qu'applaudir, car si l'auteur s'est rapproché de la réalité en retraçant d'un pinceau énergique les scandales et la corruption de la fin de l'empire, il n'est pas tombé dans le réalisme; non, il a fait œuvre à la fois d'observateur et de poëte. Le talent très-distingué de M. Daudet a subi une évolution qu'il est facile de constater. Ce qui domine à ses débuts, c'est le poëte. Il nous donne alors des pages déjà originales, tout imprégnées des senteurs du Midi, toutes dorées par le soleil de sa chère Provence. Le fond en est léger, parce que l'œuvre est purement d'imagination. Bientôt apparaît l'observateur, mais un observateur ami du pittoresque, si je puis dire, qui cherche en toutes choses les aspects distingués, les nuances délicates. La toile manque encore de solidité. Puis l'observation devient plus sincère, plus pénétrante; elle va plus au fond des choses; les couleurs sont

(1) Alphonse Daudet, le Nabab. — 1 vol. in-8. Paris, 1878. Librairie Charpentier.

toujours brillantes, mais les contours sont plus arrêtés, la ligne plus sûrement tracée. Enfin voici, cette fois, l'équilibre à peu près complet : d'abord l'observation attentive et exacte, et qui cependant ne se perd pas dans les minuties de détails; l'imagination, elle aussi, joue son rôle, mais au second plan, comme elle le doit. M. Alphonse Daudet n'a rien à craindre en allant résolûment dans cette voie : il y a en lui une séve de poète et d'artiste qui ne sera jamais desséchée, grâce à Dieu.

Quels noms faut-il mettre sous son Nabab, sous son duc de Mora, sous son duc de Monpavon, sous son médecin exotique inventeur de perles rajeunissantes, le docteur Jenkins, qu'il eût pu appeler le docteur Kantaridès? C'est ce que personne n'ignore. La clef est dans toutes les mémoires. Les scandales, les hontes, les agiotages, les tripotages, enfin la décomposition sociale dont il nous offre le tableau, tout cela n'est pas si loin de nous que le souvenir s'en soit effacé. Il était bon cependant, à un moment où les morts veulent sortir du tombeau, où cette triste période est célébrée par quelques intéressés comme un âge d'or, que ce souvenir fût ravivé. On peut dire que, comme *l'Histoire d'un Crime*, *le Nabab* arrive à temps. A ne considérer que la question d'art, il faut louer sans réserve la vérité et le relief de tous ces portraits, la vie et le mouvement donnés à tous les personnages, et enfin l'intérêt dramatique de certaines scènes saisissantes, comme celle de l'invalidation du Nabab. Ce qu'il faut dire aussi, par exemple, c'est que, voulant présenter sous tous ses aspects cette époque corrompue, M. Daudet n'a pas toujours noué très-fortement le fil qui rattache ses nombreux épisodes. Dans ce récit complexe, très-touffu, trop touffu, on est plutôt intéressé par la vérité des différentes scènes qu'entraîné d'un mouvement rapide vers un dénoûment impatiemment attendu. La marche de l'action est parfois languissante ; l'intrigue, à force d'être compliquée, devient quelque peu obscure. Mais c'est volontairement, sans doute, que l'auteur a sacrifié ce genre d'intérêt secondaire à un intérêt plus haut et plus puissant.

Pour égayer un si triste tableau, pour faire passer une bouffée d'air pur à travers ces miasmes, M. Daudet a introduit quelques personnages épisodiques pris dans les humbles sphères préservées de la gangrène. Il y a là un certain petit employé, M. Joyeuse, dont la charmante silhouette est au moins aussi originale que celle du comédien Delobelle. C'est une création aussi heureuse, peut-être même d'un art plus aimable encore et plus distingué. Ces figures accessoires représentent plus spécialement la part de l'imagination. Cela ne veut pas dire que, pour les autres, l'observation seule ait fait tous les frais : observer et peindre ainsi, c'est véritablement créer. Quant au style, il conserve bien encore çà et là quelques traces de préciosité et de manière; mais que de détails exquis, que de mots trouvés? C'est toujours la même touche délicate et, en même temps, de plus en plus hardie et virile.

III.

La reprise d'*Hernani* à la Comédie-Française obtient un immense succès. Chaque soirée est une longue ovation pour le vieux poëte. La politique n'est pas étrangère à l'événement, murmurent certains journaux, irrités que le public applaudisse avec frénésie certains vers comme celui-ci :

Je crise ci dans l'œuf ton aigle impériale.

Il ne serait pas absolument impossible; cependant la salle est franchement et sincèrement transportée par ce grand art qui la console de tant de petites œuvres à succès. Je croirais volontiers qu'il en est de certains ouvrages dramatiques comme de certaines toiles qui gagnent à vieillir. Avec les années, certaines couleurs disparates se fondent dans le vieux tableau en une teinte plus uniforme. Pour les drames, la raison n'est pas tout à fait la même; mais nous avons pris notre parti de certaines invraisemblances ou de certaines audaces qui nous avaient fait d'abord tressaillir. Avec le temps, ces invraisemblances deviennent plus vraisemblables, ces audaces moins audacieuses. Nous nous y attendons, du moins, et si le coup nous atteint encore, ce n'est plus en nous surprenant. Nous sommes venus là décidés à ne pas nous préoccuper plus qu'il ne convient de ce qui ne nous semble plus que secondaire, maintenant que nous le prévoyons, et nous voilà alors tout entiers aux grandes émotions et aux beautés magistrales de l'œuvre. Toujours est-il que l'effet produit par *Hernani* est immense. L'exécution n'y a pas nui. Worms, dans le rôle de Charles-Quint, s'est révélé grand artiste. Mlle Sarah-Bernhardt, très-belle d'attitude dans les premiers actes, où son rôle est un peu effacé, a des accents tendres et déchirants, au cinquième, qui sont d'un grand effet.

IV.

Le Club, de M. Gondinet, a fort réussi au théâtre du Vaudeville. C'est une satire amusante et spirituelle. M. Gondinet est, avec MM. Halévy et Meilhac, le peintre des travers et des modes du jour. Il tient, comme eux, l'actualité et l'article Paris. La différence entre eux, c'est que les deux frères siamois apportent à l'exécution de ces objets fragiles un peu plus de fantaisie et de caprice ; M. Gondinet fait un peu plus gros. Il a cru devoir ajouter à son petit tableau des mœurs contemporaines une intrigue et même deux : c'est son affaire ; mais toutes les deux sont si indifférentes au spectateur que ce n'était, ma foi! pas la peine de faire tant de dépense.

V.

Sous ce titre : *les Mariages d'autrefois*, le théâtre du Gymnase nous a servi un vaudeville vieillot, à poudre et égrillard. M. d'Ennery est le coupable. Comme il sait son métier, son imbroglio graveleux s'est dénoué sans encombre ; certains vieillards y ont même pris quelque plaisir.

MAXIME GAUCHER.

P. S. — M. Joly, doyen de la Faculté des lettres de Caen, m'écrit au sujet de mon dernier article sur *la Civilité puérile et honnête*, d'Érasme. Je félicitais M. Donneau d'avoir établi la filiation des manuels de ce genre; M. Joly a lu sur le même sujet, il y a quelque temps déjà, un mémoire à l'Académie de Caen. Ce mémoire, dont ni M. Donneau ni moi n'avions connaissance, devant paraître bientôt en librairie, M. Joly réclame pour lui la priorité de l'idée. Dont acte.

M. G.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il nous en coûte d'avoir répété souvent le vœu de Voltaire et d'avoir demandé, chacun de nous au dieu de sa religion, que nos adversaires manquassent d'esprit!

Tous les dieux nous ont exaucés et leurs bienfaits nous accablent; il est impossible d'être embarrassés d'adversaires plus stupides et d'ajouter quelque chose à l'angoisse, à la misère, à la confusion d'un grand pays si facile à rendre heureux et fier.

Comme l'ironie ne perd jamais ses droits, on a mis en circulation beaucoup de mots vengeurs à propos du ministère actuel. Je n'ai pas à les répéter, ils ont eu trop d'écho : mais, comme on disait devant une dame d'esprit, c'est-à-dire d'opposition, que ce ministère était le ministère des confiseurs, puisqu'il était fait pour aider à la vente des bonbons :

— Soit, dit-elle; mais je le défie bien de prendre pour enseigne : Au Fidèle Berger.

II.

L'adage banal qu'on n'ose plus écrire, tant il a servi, emprunté à ce magistrat qui dans une affaire obscure demandait : « Où est la femme? » ce vieux mot reparaît, et devant des intrigues subtiles, inconcevables, on se demande au milieu de cette crise : « Où est la femme? »

Jusqu'à présent on n'a pas répondu ; mais des yeux pénétrants affirment avoir aperçu le bas d'une robe, un certain soir au coin de l'Elysée. La robe était noire, de drap épais, et découvrait des souliers à boucles. Ce n'est pas encore une robe de femme ; mais c'est, dit-on, une robe de jésuite : cela veut dire que la robe de femme n'est pas loin.

Au fond, on veut rendre la France malade de la maladie du pape. Cet excès de piété ne saurait prévaloir longtemps contre les raisons de santé que ce pays trouve dans son tempérament, dans sa belle humeur, dans son besoin de vivre — pour faire vivre les autres.

III.

Il paraît qu'on attend, pour savoir si le ministère peut suffire, le résultat d'une grande procession d'hommes qui doit avoir lieu mardi prochain, 4 décembre, à Notre-Dame, pour la clôture de l'Adoration perpétuelle.

J'ai reçu le prospectus de cette manifestation. Comme cette levée en masse des cierges pourrait gêner ceux qui n'ont pas de compte ouvert chez les marchands de cire, on avertit charitablement dans un post-scriptum les fidèles que « des cierges seront remis gratuitement, à l'entrée de l'enceinte réservée aux hommes, à tous ceux qui les demanderont. En même temps, il sera fait une collecte volontaire, destinée à subvenir aux frais de cette distribution ».

M. de Broglie est attendu; le Président de la republique n'est pas encore tout à fait espéré. On a beau lui dire que le maréchal Soult, qui était un vainqueur, avait bravement porté son cierge sous la Restauration, le maréchal Mac-Mahon repousse modestement la comparaison.

La manifestation catholique de mardi prochain a pour objet spécial de recommander Rome et la France à la Vierge immaculée et, comme le dit M. de Ségur dans le *Bulletin de l'Association de Saint-François-de-Sales*, que je lis régulièrement, d'obtenir le *pardon de tant de crimes publics et de tant de blasphèmes*.

Le mot « crime » est un peu dur pour la France. Quant aux blasphèmes, s'ils comprennent les jurons, les gros mots et les façons de parler soldatesques, je crois, par Cambronne ! que l'Opposition n'est pas la plus grande coupable.

IV.

Cette publication dévote, qui s'imprime à Bourges, rue *Joyeuse*, a des commentaires bien subtils sur certaines solennités. Voici, par exemple, le sujet que l'on offre aux méditations des jeunes filles, des vierges pures, pour le mardi 18.

Je copie textuellement :

18, mardi. [illegible] — Ce dut être, à peu près, en ce jour que saint Joseph partit de Nazareth avec sa sainte et digne épouse, montée sur un âne, suivant l'usage des Juifs. Nazareth est éloigné de Bethléem de près de trente lieues, et, par moments, les chemins sont difficiles. L'état de grossesse avancée où se trouvait la Mère de Dieu devait nécessiter des haltes fréquentes et des étapes très-courtes. — A [illegible] DANS CE PÈLERINAGE. Tout recueilli en Dieu, il ressemblait au prêtre qui porte le vase sacré où est contenu et caché Notre-Seigneur dans les abaissements de son Eucharistie. Adorons avec lui Jésus vivant en Marie comme dans un ciboire d'or très-pur.

Je me permets de trouver cette solennité, qui devrait être la fête des sages-femmes, légèrement inconvenante pour les jeunes filles, et voilà des comparaisons qui me paraissent des excitations à une rêverie scabreuse.

C'est bien la peine de défendre la lecture des journaux où se trouvent des procès tels que celui qu'on a jugé ces jours-ci en cour d'assises! Les chirurgiens ont été moins spéciaux dans leurs dépositions que M. de Ségur dans ses commentaires.

Voilà pourtant où, de raffinements en raffinements, la dévotion mesquine en arrive.

Nous avions le *chemin de la Croix*; celui-là s'expliquait tout seul. Il pouvait être fortifiant et consolant de refaire en esprit l'ascension du Calvaire en se reposant aux stations où le Juste s'était arrêté sous le fardeau de sa croix. Mais le *chemin de l'enfantement* n'avait pas été prévu par les maîtres de l'Église : il fallait le règne des matrones de sacristie.

V.

La libre pensée, la science historique et la politique ont fait une perte sérieuse dans Lanfrey.

Je ne suis pas absolument satisfait des éloges même les plus complets qui ont été décernés à cet esprit supérieur et attristé. Depuis M. le président du Sénat, qui a rendu hommage à l'auteur de l'*Histoire de Napoléon*, jusqu'aux journaux littéraires qui louent en lui l'écrivain de premier ordre, je ne trouve dans aucun article le trait vrai, la physionomie exacte

d'une figure qui se dérobait à la grande lumière et qui aimait par-dessus tout la solitude.

Lanfrey s'est peint lui-même dans un volume dont on a peu parlé et qui méritait de la gloire, dans les *Lettres d'Everard*. Tout ce qu'il y avait d'amertume fière, de dédain contenu, d'insurmontable tristesse dans sa tête et dans son cœur, Lanfrey l'a avoué là, une seule fois.

Était-ce sa nature délicate, fébrile, qui le prédisposait à cette irritabilité constante? Était-ce une certaine difficulté de travail qui l'impatientait en lui refusant le don d'improviser des anathèmes quand il vivait et souffrait sous l'empire?

Était-ce quelque autre cause plus intime dont il ne fit jamais confidence à personne? C'est ce que je n'ose décider. Même dans ses moments les plus vifs de sympathie et d'effusion, Lanfrey se réservait; il se prêtait et ne se donnait pas. Affable, charmant dans la vie du monde; honnête, intègre dans la vie publique, il laissait percer vite dans la conversation et dans la discussion un fond de rancune qu'il portait toujours contre l'époque et contre les hommes.

Dans la préface des *Lettres d'Everard*, que je voudrais pouvoir citer parce qu'elle est très-belle et parce qu'elle dit bien ce que je désire faire comprendre, Lanfrey dit que la liberté a eu ses *Werther*, comme l'amour.

Voilà le mot juste. Il fut un Werther de la liberté, l'aimant avec mélancolie, se dépitant de la voir profanée et épousée par des êtres inférieurs, s'irritant jusqu'à la pensée du suicide quand elle ne répondait pas à ses avances, refoulant sa douceur native pour ne laisser paraître que son sarcasme.

On a rappelé l'article irrité que Lanfrey fit paraître à propos du 4 septembre, et qui le signala aux suffrages de la réaction marseillaise. Si je voulais livrer à la publicité des pages inédites des lettres de Lanfrey, où la vérité de sa nature se montre presque malgré lui, on comprendrait cet article qui ne prouve rien ni contre la constance des opinions, ni contre la rectitude de l'esprit critique, ni contre l'enthousiasme même que pouvait ressentir ce Werther, voué quand même à la tristesse.

Lanfrey, délicat et maladif, n'hésita pas à aller se battre en volontaire pour la patrie menacée. Il semble qu'en 1860, l'auteur des *Lettres d'Everard* avait prévu et annoncé ce dévouement, dont il espérait peut-être tout bas faire le dénoûment de sa vie.

Son héros va se faire tuer en Italie et, avant de partir pour l'armée libératrice, il écrit :

« N'est-ce pas une honte que de pauvres enfants offrent chaque jour leur sang en holocauste à un but qu'ils ignorent et que nous, les connaisseurs en héroïsme, nous demeurions immobiles à fatiguer lâchement le ciel de nos plaintes ? »

Voilà pour le côté simplement héroïque de ce caractère ombrageux. Si je voulais en démontrer le côté chagrin, amer, je n'aurais que l'embarras du choix, dans une correspondance intime pleine de verve et de cœur, malgré tout.

Il avait souffert de l'insuccès relatif des *Lettres d'Everard* et, remerciant pour un article élogieux, il écrivait au critique son ami :

« On me conte votre gentil procédé de l'autre jour pour mon ami feu Everard. S'il est vrai que la sympathie ait le don de pénétrer dans la demeure des morts, ce digne garçon a dû quitter un instant sa mine austère et soucieuse. En tout cas moi qui l'ai beaucoup connu, je vous remercie pour lui, et, le jour où j'écrirai son épitaphe, je n'oublierai pas de mentionner qu'il a eu votre amitié. »

Cette façon réservée, ironique, peint bien Lanfrey dans ses rapports d'amitié. Mais quand il parlait des tiers et quand il n'avait pas à se gêner, il devenait mordant, cinglant, implacable. Voici ce qu'il écrivait, en sortant de la représentation de *Nos Intimes*, à un critique indulgent qui avait constaté le grand succès de M. Sardou :

« Mon cher ami, vous vous faites des ennemis avec votre banalité louangeuse. Nous sommes sortis, ce soir, *six hommes*, du Vaudeville, et furieux contre vous. Comment avez-vous le cœur de vanter une pareille littérature? J'ai rarement entendu quelque chose d'aussi prétentieusement vulgaire que ces *Intimes*. Ni invention, ni esprit, ni style. — D'odieuses caricatures de la bassesse ou de la stupidité ; un imbroglio usé jusqu'à la corde ; de la brutalité sans la moindre passion ; pas un mot original, pas une scène trouvée. Où sommes-nous tombés, s'il faut admirer de telles ordures? Ce mot est adopté par... (ici se trouvent des noms illustres dans la littérature, la politique et l'art; mais, comme il y a dans le nombre des collègues de M. Sardou à l'Académie, je crois convenable de ne pas les mentionner).

« Ce succès est à bouleverser l'imagination, et les gens de goût devraient tenir à honneur de protester contre un public capable d'une pareille méprise. Quant à vous, vous ne vous laverez pas de votre article. On devrait vous condamner à une amende honorable sur la place publique. Ce malheureux M. Sardou doit être bien honteux du bruit qu'il fait. »

On sait que M. Sardou n'eut pas de honte de sa gloire et de son profit. Quand au critique auquel ce reproche s'adresse, il avait été l'interprète fidèle du goût du public beaucoup plus que de son goût personnel.

Si Lanfrey avait eu l'ambition de l'Académie et des chances de vivre, il serait peut-être aujourd'hui candidat au fauteuil de M. Thiers. Ne trouverait-on pas qu'il méritait à plus d'un titre de remplacer l'historien du *Consulat et* de *l'Empire?*

Il fût arrivé peut-être que M. Sardou eût été chargé de le recevoir : imagine-t-on ce que se seraient dit ces deux interlocuteurs, et avec quelle raillerie Lanfrey eût subi les éloges de celui qu'il avait si sévèrement jugé?

VI.

La reprise d'*Hernani* a été un triomphe. Chose singulière, les passages les plus contestés il y a quarante-sept ans sont aujourd'hui les plus applaudis. Le goût du public s'est affiné; on ne perd aucune intention; on comprend mieux les mélancolies de cette pièce dramatique, énergique et tendre; et puis, les vingt années de captivité impériale, les sept années d'attente, de résignation depuis la guerre, ont excité un besoin d'héroïsme et d'honneur qui déborde aujourd'hui.

C'est pour Victor Hugo une gloire nouvelle ajoutée à toutes celles qui le couronnent déjà, que cette acclamation résolue de gens altérés d'honneur, de fidélité à la foi jurée, et qui s'épanouissent à *Hernani* comme à la promesse d'un réveil, comme à une aurore des consciences.

Je n'ai pas à usurper sur la fonction de la critique; je me borne à constater cette victoire, après tant d'autres, d'une

école qu'on accusait d'égoïsme, d'inutilité, de fantaisie, et qui mêle aujourd'hui la leçon par l'histoire à l'épurement moral par la conscience.

Le lendemain de *l'Histoire d'un Crime*, c'est encore servir la liberté et la justice que de faire battre les cœurs par le spectacle des passions sublimes poussées jusqu'à l'hyperbole ; que de faire applaudir comme une révélation le triomphe, de l'honneur et du serment après le triomphe de la clémence.

Le monologue de don Carlos, pesant la vanité de l'empire devant la poussière de l'empereur, a été particulièrement applaudi.

Quelle existence merveilleuse que celle de Victor Hugo, passant l'hiver de sa vie à faire la preuve de sa gloire printanière et à justifier devant les générations nouvelles les enthousiasmes de la génération qui finit! C'est plus beau que le couronnement de Voltaire à la représentation d'une pièce médiocre : c'est la possession de la postérité, obtenue, éprouvée et garantie du vivant de l'immortel.

N....

LA SEMAINE POLITIQUE

« Debout, Maréchal, debout ! » s'écriait, dimanche dernier, le journal de toutes les impudences, l'insulteur des grands morts, le provocateur impuni ou gracié des attentats, *le Pays* enfin. Après avoir traité le Président de la république de *rallonge*, il lui promettait de lui rendre son estime s'il montait à cheval, c'est-à-dire s'il commettait le plus odieux des crimes. Ces abominables conseils, mêlés d'outrages, circulaient librement. En même temps on lisait dans le *Moniteur*, longtemps défenseur trop habile du 16 mai, que « des influences secrètes agissaient sur le Maréchal en se servant de ses plus intimes affections ». On comprenait très-bien ce que cela voulait dire. Les dangereux conseillers qui avaient perdu Charles X en l'exaltant étaient à l'œuvre ; les directeurs de consciences ourdissaient leur trame. Or, on sait que les plus en faveur aujourd'hui, ce sont ceux qui soulagent plutôt la conscience qu'ils ne la dirigent : ce sont ces *maîtres ès art* de la casuistique qui escamotent les scrupules avec une habileté merveilleuse, ces révolutionnaires en robe noire qui ne croient qu'à la souveraineté du but et qui nous ont appris que les jacobins de la seconde manière seront toujours inférieurs, pour la politique du salut public, à ceux de la première,—les anciens possesseurs du fameux couvent. Or, jamais l'intérêt de ces habiles et doucereux personnages n'avait été plus en jeu que depuis les mauvaises nouvelles venues du Vatican sur la santé défaillante du Saint-Père. Perdre le pouvoir à cette heure, c'était pour eux perdre tous les bénéfices de leurs longues et coupables intrigues.

Les mêmes journaux se plaignaient de ce que l'Élysée fût encombré de bonapartistes, qui y étalaient sans vergogne leur importance et y multipliaient leurs avis, qui ne pouvaient être que la [illegible] du *Pays*. Tout cela devenait très-inquiétant, d'autant plus qu'à la suite du vote par lequel la Chambre des députés avait renvoyé le piteux ministère du 24 novembre aux antichambres d'où il n'eût pas dû sortir, [illegible] tion. Il n'est pas étonnant que, dans de telles circonstances, il se soit trouvé des hommes politiques, parmi ceux qui ont accepté le 16 mai la mort dans l'âme, pour exprimer tout haut leurs patriotiques alarmes. Ils ne faisaient pas l'injure au maréchal de Mac-Mahon de le croire capable de faire un coup de force ; mais ils le savaient mal entouré, systématiquement éloigné de tous ceux qui pouvaient l'éclairer sur la situation, et pouvant être entraîné sur une pente des plus dangereuses. Ils ont parlé assez haut pour que l'écho de leur voix parvînt jusqu'au chef du pouvoir exécutif. De là l'entrevue du Président de la république avec les présidents des deux Chambres, et la note de l'*Agence Havas* qui déclare « que la représentation nationale ne court aucun danger ». Rien ne peint mieux la situation troublée de ces derniers jours que la nécessité d'une pareille note.

La communication semi-officielle ne va pas plus loin ; on dit pourtant que ni M. le duc d'Audiffret-Pasquier ni M. Grévy ne se sont contentés d'apprendre que la France n'allait pas être livrée aux brigands et qu'ils ont tenu à l'Élysée un ferme langage au sujet de cet autre attentat qui ne serait qu'un déguisement du premier : nous voulons dire la seconde dissolution.

On ajoute que le président du Sénat a déclaré que la seule issue de la crise était la soumission à la volonté nationale et la pratique sincère du gouvernement parlementaire, en remplaçant les tristes comparses du 24 novembre par un ministère pris dans la majorité. Nous en sommes là, c'est-à-dire que nous en sommes à l'heure décisive.

Nous voudrions que les partis en sentissent la suprême importance : c'est l'heure qui va décider de l'avenir du pays et de la révolution française. Tout replâtrage qui servirait uniquement à la sécurité de cette fin d'année serait un leurre et un péril plus grand au fond que la continuation de la lutte dans toute son intensité et dans tout son sérieux.

La Chambre des députés ne doit désarmer que quand elle sera certaine de n'être pas dupe, quand elle aura des gages assurés que les malfaisants intrigants qui guettent dans l'ombre l'instant favorable pour ressaisir le pays sont définitivement écartés, qu'une nouvelle dissolution semblable à la dernière est devenue impossible, que les Broglie, les Fourtou, les de Meaux ne reparaîtront plus avec leurs sourires ou leurs grimaces, sous une forme quelconque, pour défier, exaspérer la souveraineté nationale après avoir essayé de la frauder.

La soumission au vœu de la nation doit être complète, absolue ; il s'agit de déchirer toutes les proclamations insolentes promettant à la France les peines éternelles par suite du maintien d'une administration exécrée. Plus d'influence étrangère aux grands pouvoirs de l'État, plus de cabinet occulte ; mais la république avec les républicains. La Chambre n'a pas le droit de demander autre chose, mais elle ne doit pas [illegible] vient de biffer lui-même tout le 16 mai. Jusque-là, la Chambre des députés doit refuser au pouvoir exécutif le moyen d'exécuter le contraire des volontés du pays — en cherchant sans doute le moyen, s'il y en a un, de diminuer ses souffrances. Il ne lui serait pas pardonné de faiblir, quand tout notre avenir libéral peut être compromis par une défaillance.

[illegible] d'énergie l'affreuse situation des affaires à cette fin d'année, se garde bien de demander une issue quelconque de la [illegible]

rant pas la cause des libertés publiques de celle des intérêts les plus urgents. « Ce ne sont que des marchands», disent à l'envi l'*Univers* et le *Monde*. Il se trouve pourtant que ce sont les marchands du temple qui pensent le plus à leur boutique puisqu'ils se montrent disposés à sacrifier la France à leurs instincts de sacristie. Il n'y a pas de danger que la Chambre des députés se montre moins soucieuse que les honorables pétitionnaires de la rue du Sentier, des droits de la nation dont elle est la gardienne.

Elle fera son devoir. C'est maintenant aux sénateurs constitutionnels à faire le leur jusqu'au bout. Ils ont eu depuis quelques jours une attitude digne et ferme. En particulier, le président du Sénat a agi et parlé comme un bon citoyen. Ce qui importe maintenant à ce parti si flottant, c'est la logique et la vertu de persévérance. Il faut plus que de bons conseils portés à l'Élysée, plus que de généreuses velléités d'indépendance : il faut des votes, des votes qui rompent le faisceau de la majorité sénatoriale. On ne comprend pas que le centre droit n'ait pris aucune part à la discussion d'avant-hier sur l'enquête proposée au sujet de la crise industrielle et se soit prêté à ce plan singulier d'éviter avec soin de dire un seul mot de ce qui en est la cause évidente. On comprend encore moins qu'il ait accepté la nomination de la commission par scrutin de liste, de manière à fortifier la droite. Si par malheur il allait, mardi prochain, voter encore pour les candidats que les droites légitimiste et bonapartiste proposent pour les deux sièges vacants de sénateurs inamovibles, on n'y comprendrait plus rien. Si le centre droit pense, comme nous, qu'une seconde dissolution serait un véritable attentat qui déchainerait la guerre civile, pourquoi accepter une seule des mesures qui pourraient la faciliter? Qu'il oublie pour quelques jours ses relations de salon, qu'il ne pense qu'à la France, qu'il songe aux malheurs immérités qui la menacent, et qu'il vote en conséquence sans se démentir !

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que la France libérale ne se démentira pas. Elle a pour elle le droit, la Constitution; elle saura les maintenir en soutenant ses représentants. Elle se souvient de ses pères de 1789 et de 1830. Elle sait que la liberté vaut son prix et que, pour en être digne, il faut savoir souffrir pour elle et braver tous les dangers. Elle est prête, elle aussi, à faire tout son devoir sans s'écarter en rien de la légalité, car ce qu'elle compte maintenir et défendre en toutes circonstances, c'est le droit lui-même.

Nous avons le ferme espoir qu'il suffira du tout-puissant concert de l'opinion publique pour gagner, d'ici à quelques jours, la victoire décisive.

[illegible]

La nébuleuse diplomatique que nous avions signalée est devenue en huit jours, M. de Bismark et le prince Gortschakoff aidant, une étoile de première grandeur. La paix directe entre les Russes et les Turcs n'était encore, samedi dernier, qu'un bruit du journal officieux *la Gazette de l'Allemagne du Nord;* et voici qu'elle apparaît comme la loi acceptée, incontestable des négociations prochaines : *Annuit, et totum nutu tremefecit Olympum.* On sait du reste qui joue en ce moment, dans la politique de l'Europe, le rôle de Jupiter — de Jupiter en congé pour cause de nerfs, mais toujours inquiet et actif.

A Londres, les dignes représentants de la Société turcophile (le mot est barbare, mais le vrai titre est trop long) ne se doutaient guère qu'en se rendant en audience au *Foreign-Office*, ils allaient fournir à lord Derby l'occasion de reconnaître avec éclat cette paix directe et d'abandonner le Sultan à son malheureux sort. Quelle a dû être leur stupéfaction en entendant le *speech* du noble lord! Le comte Derby, ministre conservateur, représentant de la politique traditionnelle, a parlé de la route de l'Euphrate, de Trébizonde, de l'Afghanistan, etc., comme un élève de Gladstone, comme un hérétique de l'école d'Oxford ! Les mânes de lord Palmerston ont dû tressaillir, lorsque son successeur a brisé ainsi d'une main audacieuse les sept sceaux de cette *Question d'Orient*, aussi vénérée de la vieille Angleterre que le sac de laine des Communes ou que la perruque du lord-maire.

Jamais un homme d'État anglais n'avait encore traité la Turquie avec cette désinvolture. Il est vrai que lord Derby passe pour ne point représenter complétement les idées de lord Beaconsfield; à Constantinople, durant la conférence, il soutenait lord Salisbury, tandis que le chef du cabinet maintenait sir Henri Elliot. Toutefois son discours est le signe visible d'une véritable révolution dans la politique de l'Angleterre en Orient. Quand lui, ministre en fonctions, dit que la route des Indes par Suez suffit à l'Angleterre, quand il parle avec une si philosophique indifférence de Trébizonde et de l'Euphrate, on comprend que c'est tout simplement donner à la Russie carte blanche en Arménie.

Mais ne s'agit-il point d'une carte forcée? Eh oui, sans doute; lord Derby l'a fait entendre de toutes les manières. Pourquoi n'expédie-t-on pas une flotte à Constantinople? C'est que, naturellement et comme de juste, les Turcs ne consentiraient à recevoir les Anglais qu'à titre d'alliés, de participants aux bénéfices et aux charges de la guerre. Et pourquoi ne veut-on pas courir les risques d'une guerre? C'est que l'on n'a point d'alliés en Europe. Le comte Derby, après avoir averti ses interlocuteurs qu'il userait à leur égard de réserve diplomatique, a ajouté qu'on ne pouvait compter sur l'Autriche contre la Russie et l'Allemagne : qu'est-ce qu'il aurait bien pu dire de plus, s'il n'avait pas été discret? Là est le grand point : l'Autriche reste dans la triple alliance ; donc l'Angleterre est impuissante ; et lord Derby l'a confessé à ses interlocuteurs avec un accent de franchise impatiente qui a tout l'air de dire : Laissez-nous tranquilles avec votre turcophilisme.

Il nous semble que sur un point cependant le chef du *Foreign Office* a dépassé la mesure. Il s'est avisé de vanter les bienfaits de la neutralité anglaise, durant la guerre franco-allemande. Il nous suffit de remarquer que si le comte Derby en est réduit à prononcer aujourd'hui un tel discours, c'est peut-être parce qu'en 1870 l'Angleterre a oublié qu'il lui importait, à elle surtout, de ne point laisser écraser la France; si nous avons bonne mémoire, le traité de 1856, qui garantit l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman, a été corrigé une première fois durant le siége de Paris. *Hodie mihi, cras tibi.*

En tout cas, des déclarations de lord Derby il paraît bien résulter que l'Angleterre accepte le principe d'une paix séparée entre la Russie et la Turquie, et, de plus, qu'elle fait le sacrifice de l'Arménie... aux dépens de la Porte. Voilà donc deux points à peu près acquis pour la paix prochaine. Quant à la Bulgarie, le discours du prince Charles, lu cette semaine

au parlement de Bucharest, mentionne une certaine « mission de la Roumanie dans le bas Danube » qui ressemble fort à une espérance d'annexion : Valachie, Moldavie, Bulgarie, voilà un bel apanage pour un Hohenzollern. Mais ce n'est encore qu'un ballon d'essai et il reste encore bien d'autres questions à résoudre : les Détroits, l'Herzégovine et la Serbie, sans compter la part de l'Autriche, etc. Pour les amateurs de conflits et de guerre, il y a encore, hélas ! une belle marge.

Si le Sultan est plus que jamais « l'homme malade », le pape paraît toucher à la fin d'une vie qui suggère les plus graves réflexions. Quelle destinée souverainement étrange! Pie IX finit par où tous les monarques en Europe ont commencé. Il y a trente ans, ceux-ci l'auraient traité volontiers de révolutionnaire, et maintenant il est à peu près le seul à représenter ce régime de dictature religieuse et politique que les souverains ont successivement abandonné. Ne serait-on point tenté de se demander si devant la mort, au moment de comparaître devant le Souverain Juge, Pie IX ne sentira point se réveiller quelques lointains regrets ? Mais nous nous rappelons une page bien vraie de Daniel Stern sur Philippe II : à certaines époques critiques, il se rencontre des hommes qui incarnent l'esprit d'une institution ; ils n'ont plus de volonté personnelle ; ils sont dominés ; ils combattent avec une sincérité et une ardeur qui résistent à toutes les idées de conciliation et de paix et qui ne s'éteignent qu'avec eux-mêmes. Pie IX n'est-il point un de ces hommes qui, « s'ils ne peuvent pas exciter nos sympathies, ont droit du moins à nos respects » ?

La réconciliation entre l'Église et le siècle, impossible avec Pie IX, a-t-elle quelque chance de se produire avec son successeur ? La question est vivement agitée. Dans toute l'Europe, les gouvernements et l'opinion publique s'en préoccupent : on prétend même qu'en France elle exerce une influence particulièrement sensible. Cette question se traduit pratiquement par une autre : celle du pouvoir temporel. Tout dépend de savoir si le nouveau pape sera disposé à continuer ou à modifier les relations de Pie IX avec l'Italie.

Nous ne voulons aujourd'hui entrer dans aucun détail ; mais, en deux mots, c'est, croyons-nous, une double illusion de croire que la mort du pape change la politique de la papauté et qu'un gouvernement quelconque, si puissant qu'il soit, même l'Allemagne, ait prise sur le futur élu du Conclave.

Nous nous fondons sur l'organisation actuelle de la curie romaine : depuis plus de vingt années, l'influence dominante est celle des jésuites ; ils ont fait les dogmes ; ils ont nommé tous les cardinaux ; ils sont maîtres de la place ; le pape ne peut être nommé que par eux et ne peut gouverner qu'avec eux. Comme ils représentent le *non possumus* dans son expression absolue, il est impossible de compter sur une transaction volontaire. Quant aux moyens de coercition, ils sont nuls, précisément depuis que la papauté ne possède plus de domaine temporel. D'ailleurs, qu'a-t-il servi à Napoléon de saisir le pape corps et biens ? Les États peuvent se défendre chez eux contre l'influence cléricale ; quant à dominer cette influence à son centre d'action, c'est une tout autre affaire dont on ne connaît pas le secret.

Toutefois il est incontestable que l'élection du futur pape sera ce qu'on appelle un moment psychologique, que les esprits, les intérêts, les passions seront surexcités en Europe au dernier point. M. de Bismark ne dissimule point que depuis longtemps il se prépare, il s'arme de toutes pièces pour cette éventualité. En Italie, la question du pouvoir temporel deviendra, si l'on nous permet la comparaison, un véritable tonneau de poudre. N'importe-t-il pas que, dans cette occurrence, la direction de notre politique soit très-nette ? Et pour cela, le seul moyen n'est-il pas que le gouvernement représente non pas un parti, et surtout le parti clérical, mais le pays lui-même ?

[illegible]

BULLETIN

Nous avons reçu la note suivante, que nous nous empressons d'insérer :

« [illegible]

« La *Revue* vient de publier un article sur Pascal, de M. Gazier (1), qui rend nécessaire, de ma part, une réclamation. L'auteur y réfute ce qu'il appelle « un roman de Pascal », roman où je ne suis pour rien et où je me trouve mêlé mal à propos, ce me semble. Il s'agit de la supposition qui a été faite, que Pascal a été amoureux de Mlle de Roannez, que peut-être il a été aimé d'elle, et que c'est au sujet de Mlle de Roannez et pour elle qu'il a écrit le *Discours sur les passions de l'amour*. Cette supposition appartient à Victor Cousin, à qui je l'ai laissée. Pour mon compte, je n'ai jamais cru rien de tout cela, et je n'ai jamais laissé échapper un mot qui le dise ou qui le suppose.

« Il est vrai que M. Gazier ne m'impute pas en termes exprès, à moi personnellement, d'avoir dit ces choses. Il ne désigne les adversaires qu'il prétend combattre que par des termes généraux. Mais comme j'ai donné une édition des *Pensées* qui contient, soit en général, soit sur les lettres à Mlle de Roannez, le commentaire le plus détaillé qui existe ; comme il me nomme d'ailleurs à plusieurs reprises à propos de certaines assertions de moi qu'il conteste ; comme enfin il s'exprime en homme qui rétablit pour la première fois la vérité méconnue, il est évident que si je ne réclamais, les lecteurs de la *R[illegible]* [illegible] article cette impression, que je suis de ceux qui ont accepté et accrédité le roman que M. Gazier s'attache à détruire. Je tiens donc à dire que je ne l'ai jamais admis, à quelque degré que ce soit.

« Subsidiairement, M. Gazier impute aux critiques qu'il combat, d'avoir cru à tort que c'était Pascal qui, le premier, avait parlé à Mlle de Roannez d'entrer à Port-Royal et lui en avait suggéré l'idée ; mais cela encore, je ne l'ai pas dit, et je lui demande la permission de lui faire remarquer que ce n'est pas sur moi que peut porter cette critique.

« Je ne diffère réellement de M. Gazier qu'en ce seul point, que je regarde l'influence morale que Pascal a exercée sur Mlle de Roannez comme ayant été fâcheuse et funeste, tandis que M. Gazier en pense autrement. Mais ici il ne s'agit plus de faits, il s'agit d'appréciations, et j'ai pour principe de ne jamais réclamer au sujet d'appréciations et de m'en rapporter au jugement du public.

« Je finis en remerciant M. Gazier des pièces très-intéressantes que son curieux esprit et sa riche littérature l'ont mis à même de nous faire connaître.

[illegible]

Une indiscrétion nous livre le passage suivant d'une lettre adressée par M. Renan à un de ses correspondants :

« Comme vous le pensez bien, nous sommes tristes et inquiets. Je travaille tout de même. Mon sixième volume est à peu près fini, et j'imprime en outre un livre de *Mélanges historiques* pour cet hiver. Nous tâcherons, on *tâchera* de faire des œuvres de précision sur le pont d'un navire en perdition. Pauvre pays ! »

M. Poulet-Malassis va publier une collection de lettres de Mme de Pompadour. Le volume sera orné de deux portraits d'après Vanloo, dont l'un représente la marquise en *belle Jardinière*, l'autre en sultane. La plus grande partie des lettres comprises dans ce recueil sont adressées au père de Mme de Pompadour, à son frère et au duc d'Aiguillon.

M. Leconte de Lisle a interrompu momentanément son drame de *Frédégonde* pour écrire le livret d'un grand opéra intitulé *Ione*, dont le sujet est tiré d'Euripide. La musique d'*Ione* sera d'un Belge, M. Frank Servais.

Le prochain roman de M. Emile Zola présentera le tableau de la vie domestique bourgeoise. Il formera, dit-on, sous tous les rapports, un contraste absolu avec *l'Assommoir*.

Une chaire de sanscrit vient d'être fondée à l'École supérieure des inscriptions et belles-lettres de Lisbonne. Le titulaire est M. Vasconcelles Abren, qui a résidé à Paris et en Allemagne et qui a fait, dans ces deux pays, une étude spéciale des langues orientales.

Les salles de lecture et de travail de la Bibliothèque nationale ont admis dans le cours de l'année dernière 106 437 personnes, auxquelles ont été remis 254 381 livres. Pendant le même laps de temps, l'établissement a reçu 45 300 publications.

Il y a quelques jours, raconte la feuille anglaise *l'Academy*, deux personnages se présentaient à la Bibliothèque Victor-Emmanuel, à Rome, et demandaient à parler au directeur. Mis en présence de ce dernier, ils l'informèrent qu'il existait dans un certain endroit, situé non loin de la salle de la Bibliothèque, une cachette contenant un grand nombre de livres et de manuscrits. Le lieu indiqué fut dépavé, et cette opération permit de reconnaître la présence d'un souterrain où l'on trouva effectivement une grande quantité de livres et de parchemins. Ceux-ci n'ont pas encore été inventoriés, mais on prononce à leur sujet le mot de *trésor*. Ils remonteraient, paraît-il, à une date fort ancienne.— On présume que la cachette a été remplie un peu avant le 20 septembre 1870, date de l'entrée des Italiens à Rome et de la chute définitive du pouvoir temporel, car beaucoup de volumes sont marqués comme ayant été acquis par la Bibliothèque au mois d'avril de cette même année 1870. « Les deux mystérieux étrangers qui ont révélé le secret du souterrain *avaient l'air* de jésuites.»

Les Chinois ont traduit et adopté pour leurs écoles primaires un traité d'arithmétique fait par un Américain, M. Eaton, et employé comme livre de classe aux États-Unis.

La foi ancienne et nouvelle dans le judaïsme, par le docteur William Rubens (Zurich, Schabelitz), n'est point, comme le le titre pourrait le faire croire, un traité de théologie. C'est l'histoire privée de l'israélite devant la loi, cette terrible loi qui le guette, selon une expression de l'auteur, à son entrée dans la vie. Tous les événements, grands et petits, dans lesquels la religion judaïque intervient pour réglementer, sont successivement passés en revue. Nous allons à l'abattoir, à la synagogue, au bain des femmes. Nous apprenons quels animaux il est défendu de manger, et pourquoi ; comment l'on se met à table et comment l'on en sort ; pourquoi l'on ne doit point fumer le jour du sabbat, et une foule d'autres choses utiles, y compris la manière orthodoxe de mourir. Si l'ouvrage du docteur Rubens n'indique pas de la part de celui qui l'a écrit des visées très-hautes, il a du moins le mérite de piquer la curiosité.

Un naturaliste américain, M. Trouvelot, vient de faire une série d'observations et d'expériences dans le but de déterminer les fonctions des antennes chez les insectes. Les antennes servent-elles à entendre, à sentir ou à toucher ? Pour éclaircir cette question, M. Trouvelot a privé des papillons de leurs antennes et les a lâchés. Les papillons se sont envolés, mais leur vol avait quelque chose d'incertain et de craintif. M. Trouvelot a ensuite recouvert d'une épaisse couche d'encre de Chine les yeux de plusieurs papillons. Les uns furent lâchés en cet état et se comportèrent exactement de la même manière qu'avant l'opération. Les autres furent en outre amputés des antennes ; ces derniers demeurèrent inertes sur le sol, sans même essayer de voler. L'observateur approcha du sirop de sucre de la bouche et des narines de l'un d'eux ; l'insecte ne bougea pas. M. Trouvelot toucha légèrement les tronçons des antennes avec le sirop ; aussitôt le papillon déroula sa trompe, chercha le liquide et commença à le pomper. Des expériences du même genre furent tentées sur les fourmis. Celles auxquelles on avait coupé les antennes paraissaient incapables de se conduire ; elles ne reconnaissaient ni leur chemin, ni leurs camarades, et tournaient sur elles-mêmes sans parvenir à s'orienter.

De ces expériences et de diverses autres, M. Trouvelot conclut que le sens dont les antennes des insectes sont l'organe ne correspond exactement à aucun des sens de l'homme, et qu'il faudrait un mot spécial pour le désigner. Ce sens se rapproche à la fois de l'odorat et du toucher, avec cette particularité que les antennes touchent *de loin*, sans se mettre en contact immédiat avec les objets.

Le Monténégro, qui a tant fait parler de lui depuis quelque temps, est un pays peu connu, ou plutôt mal connu. Les écrivains qui s'en sont occupés l'ont jugé le plus souvent d'après leurs sympathies personnelles. M. Spiridion Gopcevic a voulu rectifier les idées fausses répandues, dit-il, par les touristes sur ses compatriotes. Il déclare qu'il a écrit *le Monténégro et les Monténégrins* (Paris, Octave Doin) sans partialité, « sans avoir égard à personne ». Effectivement, les grands personnages de son pays sont traités sans aucune espèce d'égard. On ne nous cache rien sur leur compte. Nous savons s'ils sont beaux, s'ils ont du ventre, s'ils sont poltrons. L'auteur nous montre la mère du souverain régnant assise devant sa porte et tricotant des bas en causant avec le factionnaire de son fils. Cette aimable candeur fait du livre de M. Spiridion Gopcevic une lecture fort amusante. Quel dommage que le texte français soit si fautif ! C'est le cas de répéter : *Traduttore traditore*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — [illegible] LAYE. — [illegible]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 23 8 DÉCEMBRE 1877

HISTORIENS FRANÇAIS CONTEMPORAINS (1)

Pierre Lanfrey.

I.

Pierre Lanfrey naquit à Chambéry, le 28 octobre 1828.

Comme Voltaire, comme Bayle et bien d'autres, il fut élevé chez les jésuites. Ayant appris à leur propre école à les connaître, je veux dire à les détester, dès l'âge de seize ans, par un audacieux essai de pamphlet, il déclara la guerre au despotisme catholique que représentaient les Révérends Pères. Il n'est pas mauvais d'avoir passé quelques années dans le camp de ceux qu'on combattra plus tard : on en connaît mieux les points forts ou faibles ; on sait sans tâtonnements de quel côté diriger l'assaut.

Comme Victor Hugo, il était fils d'un vieux soldat de l'Empire. Le poëte fut et s'enorgueillit d'être le Memnon du soleil napoléonien ; l'historien eut la haine de l'Empire et prit pour tâche d'enseigner cette haine aux générations nouvelles. Pourquoi cette différence quand l'origine est semblable ? Deux dates l'expliquent. Hugo n'avait pas encore vingt ans quand Napoléon mourut à Sainte-Hélène ; Lanfrey venait d'avoir vingt ans quand le neveu de Napoléon refit au 2 décembre le 18 brumaire.

Ce que cette nature ferme et droite aima le plus au monde, ce fut la vérité. Tout ce qui était louche, ambigu, menteur, tout ce qui était mirage ou charlatanisme, lui répugnait. Il aima tellement la vérité, il dit toujours si haut ce qu'il croyait être le vrai, que plus d'un, incapable de comprendre cet unique et noble mobile de jugements parfois excessifs dans leur sévérité, l'accusa d'envie. Il avait l'admiration difficile. Certains succès immodérés, certaines approbations universelles avaient le don d'exciter en lui un invincible sentiment de défiance. Il était convaincu de la bêtise du grand nombre. Un homme, un ouvrage que tous s'entendaient pour louer ne pouvait, à ses yeux, être grand d'une grandeur réelle, bon d'une véritable valeur. Une popularité générale lui semblait donc un mauvais billet pour la postérité, tandis que les récriminations et les outrages soulevés autour d'un nom jusque-là inconnu lui paraissaient de prime abord une plus sérieuse recommandation ; et pour lui-même, il eût volontiers à l'occurrence redit ces paroles de Phocion : « On rit : ai-je dit quelque sottise ? » Entier, absolu dans un siècle de critiques relâchées et de timides complaisances, lui, il savait haïr. Au milieu de ce qu'il considérait comme un apatissement universel, il était fier de s'être roidi au lieu de plier, et plus il avait vu tout un monde changer autour de lui, plus il avait mis d'orgueil à rester lui-même (1). Il avait le respect le plus absolu de la dignité humaine ; mais il n'aimait pas les hommes.

Il y avait en lui quelque chose d'Alceste ; mais cet Alceste avait des finesses de procureur, la Savoie étant voisine de la Franche-Comté, la terre des jurisconsultes habiles à retourner la justice et le droit sur eux-mêmes, la terre de ce président De Brosses qui s'avisa d'être jaloux de Voltaire. C'est lui qui dit un jour ces belles paroles amères : « Le mépris est un grand consolateur (2). » Sa fierté était sans égale. Il n'eût pas fait un pas, même à ses débuts qui furent tardifs dans un temps où l'on va vite, pour avoir dans un journal un mot de critique élogieuse. D'ailleurs, dès son premier volume il avait brûlé ses vaisseaux, ayant, pour venger Rousseau diffamé par eux, audacieusement dénoncé à la vindicte publique les trois princes de la critique d'alors, Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin et [illegible]

(1) Voy. pour cette série, *Michelet*, par [illegible] ; *M. Fustel de Coulanges*, par M. Gabriel [illegible] *Revue* des 15, 22, 29 août, 26 septembre, 3 octobre 1874, 1er et 15 mai 1875.

(1) [illegible]

(2) [illegible] 1857.

reconnaissait à lui-même le droit absolu d'être dur et impitoyable pour les autres, il reconnaissait aux autres le droit réciproque de le juger sans ménagement. Mais comme son amour-propre était vif et qu'il avait au plus haut degré le sentiment de sa haute valeur, il se croyait en droit d'exiger une critique sérieuse et approfondie. Prévost-Paradol se permit un jour d'écrire une phrase dédaigneuse sur l'écrivain qui s'attaquait avec tant de hardiesse à celui dont il était l'ami chaleureux et dévoué, à M. Thiers : Lanfrey ne le lui pardonna jamais, lui garda rancune jusqu'à la fin. La justice qui est une forme de la vérité, fut l'objet des recherches de toute sa vie. Il avait la passion d'être juste et — comme la logique n'est pas autre chose que la voie qui conduit à la vérité — d'être logique, ce qui ne l'empêcha pas d'être parfois souverainement illogique et cruellement injuste.

Aimant le bon droit et l'équité de toute son âme, il avait la haine de la force brutale. Tout enfant, et faible de corps, dans une rue de Chambéry, il aperçoit un charretier qui maltraite son cheval, et voilà l'enfant, impuissant à maîtriser sa colère, qui tombe à coups de poing sur le rustre au risque de se faire broyer en morceaux. Plus tard, c'est ce même sentiment de justice révoltée qui le poussera quand, homme mûr, sans souci des suites, il étreint corps à corps dans une lutte intrépide le Titan impérial, le dieu de la force, l'homme du raisonnement remplacé par les coups de canon.

Son orgueil était grand, orgueil tout philosophique, pour ainsi dire. Il rejette avec colère toute théorie qui entrave son libre arbitre : il se sent libre, il se croit libre, il pense qu'il a tout l'honneur de son propre mérite comme il porte toute la responsabilité de ses erreurs. Quoi ! s'ingénier à trouver l'horoscope des hommes dans l'insignifiant milieu où ils ont apparu ! Quoi ! « déduire le caractère et le génie d'un poëte de la nature du sol sur lequel il a été mis au monde, comme s'il s'agissait d'un champignon ou d'une tulipe (1) » ! Cela le révolte, quoique lui-même il soit bien l'âpre fils du rude sol savoisien ; et tout bouillant encore d'indignation, comme s'il avait reçu quelque injure, il affirme avec hauteur « que c'est en luttant contre les circonstances, au lieu de les subir, que se forment les véritables hommes ; qu'elles sont faites pour servir et non pour commander ; que leur influence sur les caractères énergiques se réduit en définitive à la mise en œuvre qu'elles offrent à leurs facultés ; enfin qu'elles peuvent ne pas élever celui qui les violente les ayant contre soi, mais qu'il ne dépend jamais d'elles de l'abaisser. » Et cette théorie, ce n'est pas seulement aux individus qu'il en fait la sévère application, c'est également aux peuples. Avec colère il bannit, comme une lâcheté, tout fatalisme de l'histoire.

En toute chose, il avait horreur du lieu commun. Souvent, dans les salons, il restait silencieux pendant longtemps, il se taisait, quand il n'avait rien d'important à dire. Cette haine du banal apparaît dans toute sa vie, dans chacun de ses ouvrages. Il aime la liberté, mais il ne l'aime pas comme tout le monde : il l'aime sans restriction, grande, entière ; il ne sait pas se contenter de cette pauvre petite liberté des hommes prudents, des hommes sages, des pères de famille, et qu'il traite, avec un mépris tout cavalier, de « liberté valétudinaire, peureuse, égoïste, cacochyme, effrayée de tout mouvement, de tout bruit et ayant peur même de son ombre » (1). « La Révolution avait coiffé la liberté du bonnet rouge ; le régime de Juillet la coiffa du bonnet de coton ». Lanfrey exècre le bonnet rouge, mais il méprise le bonnet de coton, et la liberté que veut ce penseur doublé d'un soldat, c'est la liberté forte, saine, vivace, celle qui ne craint pas les orages, celle qui est un éternel combat et la récompense des luttes séculaires des peuples. Tel aussi son amour de la Révolution, amour pur, élevé, austère ; tel encore son rigide patriotisme, qui n'a rien du chauvinisme, de ce patriotisme de pacotille de certains bourgeois, objet de son dédain.

C'est un délicat que ce fils du peuple, et dans la politique il apporte ses préférences artistiques et littéraires. La fougue impétueuse de Delacroix lui déplaît : il reporte son admiration sur Ingres, sur Gleyre. Le mauvais goût qu'il rencontre chez Victor Hugo lui fait méconnaître la puissance de son génie : il lui préfère de beaucoup André Chénier. C'était cependant, sous une enveloppe délicate et avec des tendances féminines, un stoïque dans le sens le plus absolu du mot, un fervent disciple d'Épictète. Il ne raisonnait pas avec le devoir ; mais, exclusif comme il était, il s'en faisait une idée pour le moins aussi étroite qu'élevée. Un seul et ardent amour domina toute son existence : « Mon héros, disait-il pour excuser sa répugnance à l'apologie, mon héros, c'est la liberté ! » Il n'en eut jamais d'autre, lui resta inébranlablement fidèle jusqu'à son dernier souffle.

Au physique, il était petit, avec je ne sais quoi de féminin dans tout son être, malgré la coupe militaire de sa moustache et de ses cheveux. Le front haut, très-bombé, signe de peu d'imagination ; le nez un peu fort ; les yeux petits, d'un gris clair, sous une arcade sourcilière très-prononcée. Dans les moments ordinaires, ils étaient plutôt ternes, facilement humides ; mais quand il s'animait, ils brillaient de toute la flamme de ses passions contenues. Sa démarche était lente, il allait sans bruit, mais toujours en ligne droite, au but marqué. De tout temps il avait été maladif, et dans cette nature sensible le corps éprouvait cruellement en contre-coups aigus toutes les souffrances de l'âme. C'était lui qui écrivait ces admirables lignes : « Je suis habitué à voir les deux parties de mon individu aller de concert ; je suis malade d'un décret ou d'un discours ou d'une platitude quelconque » (2).

II.

Lanfrey est de ces hommes qui sont tout entiers dans leurs livres, dont leurs livres seuls suffiraient à reconstituer le portrait. S'il aime tant la liberté sous ses deux plus nobles formes, liberté de la pensée et liberté politique, c'est qu'il a la haine de l'absolutisme sous ses deux formes les plus redoutables : absolutisme religieux, absolutisme politique. Ce fut à l'absolutisme religieux qu'il s'attaqua en premier.

Vivant tableau de la jeunesse de Lanfrey, que son livre sur *l'Église et les Philosophes au* XVIIIe *siècle*, passionné, âpre, où dans chaque page on sent le coup d'aile vers les régions élevées et sereines, loin de cette terre qu'il a toujours vue, comme dans ses *Lettres d'Évérard*, sous une couleur sombre,

1 Alexandre Dumas. — *Portraits et Études littéraires*, p. 118. Charpentier, 1874, 3e éd.

1 *Portraits*. — *Du Règne parlementaire sous Louis-Philippe*, p. 343.

2 Lettre du 23 août 1860 à madame P...

avec un pessimisme extrême. C'est bien un peu touffu, serré, désordonné. C'est un jeune arbre, surabondant de séve, qui pousse de tous les côtés ses branches verdoyantes. Il aura besoin d'être émondé. Mais comme le soleil joue bien dans ces rameaux feuillus! Quel bon et sain parfum de bois s'en dégage! que cette séve est franche et robuste!

« En liant sa fortune à celle d'un principe, l'homme grandit de toute la grandeur qui est en lui (1). » Dans ce premier livre qui sortit de la plume de Lanfrey, dans ce premier combat livré par ce beau lutteur qui ne prit jamais la plume que comme on prend une épée, qui n'écrivit que pour la bataille et fit un acte de chacune de ses pensées, Lanfrey liait sa fortune au noble principe de la liberté de la pensée. Des libellistes de sacristie l'avaient provoqué par des outrages aussi ignobles qu'inptes à l'adresse des hommes et des idées du XVIIIe siècle. Ils prenaient des airs de vainqueurs, le verbe haut, la démarche insolente. Lanfrey se sentit personnellement insulté dans ses croyances, dans je ne sais quel fier orgueil filial, dans cette indépendance dont il avait la fièvre. Il rendit guerre pour guerre. « Les barbares nous foulent aux pieds, s'écriait Everard; mais y a-t-il si longtemps qu'ils rampaient aux nôtres? » Et ce qu'Everard veut apprendre aux ignorants de son siècle, c'est précisément comment leurs pères ont naguère vu ramper les barbares à leurs pieds; ce qu'il va faire passer devant les yeux de sa génération, pour qu'enfin elle ait conscience de ses droits, c'est le tableau de la grande mêlée de l'Église et des philosophes au XVIIIe siècle, mêlée où l'Église est vaincue par les philosophes, où finalement elle se déchire de ses propres mains, de rage se mutile, se coupe son bras droit : la Société de Jésus. Dans tout cet épisode historique, il passe comme un souffle d'épopée. Qu'est-ce que l'*Iliade?* La lutte d'un petit peuple grec contre un petit peuple asiatique pour une femme adultère. Qu'est-ce que le XVIIIe siècle? La lutte des philosophes, c'est-à-dire des apôtres de la justice, des ouvriers les plus intrépides du progrès, des semeurs superbes de vérité contre le catholicisme, contre l'intolérance, contre l'*infâme* — pour les droits les plus imprescriptibles de l'homme. Oh! comme Lanfrey est fier d'être le vengeur de Pascal, de Bayle, de Voltaire, de Diderot, de Montesquieu, de l'*Encyclopédie!* Devant l'œuvre accomplie par eux, fraternellement, il commence par réconcilier Voltaire et Jean-Jacques. Toutes les vertus, toutes les grandeurs de cet admirable XVIIIe siècle, il les dépeindra avec les plus brillantes couleurs. Pour ses défauts, qui tous d'ailleurs proviennent d'une même cause — l'excès de la force, — il les laissera dans l'ombre et avec raison. A quoi bon les mettrait-il en lumière? Ce n'est pas sa tâche à lui : « Assez d'autres se chargeront du crime de Cham et profaneront la nudité paternelle (2)! »

Armée immense que celle de l'Église, sans doute : elle a nom Légion. Forte, redoutable : elle l'a toujours été plus par la sottise poltronne de ceux qu'elle opprime que par ses propres qualités. Pour résister au bataillon sacré des philosophes que Voltaire conduit — car c'est lui le général en chef; lui supprimé, le XVIIIe siècle eût avorté (3), — quels sont ses généraux à elle? Rien que les plus vils, les plus pietres des hommes. C'est M. Tartufe, qui, aux jours d'orgie de la Régence, a jeté la discipline pour tendre la main à Turcaret et gagner son sourire (1); c'est Philothée, qui, à la même époque, est sorti de son confessionnal en sacrant comme un diable (2); c'est Frontin, cardinal Dubois; c'est le bonhomme Lambertini, qui est à Grégoire VII ce que le roi d'Yvetot est à Philippe II (3); c'est l'archevêque de Paris, Beaumont, puis Boyer, l'*âne de Mirepoix;* l'abbé Trublet, le sieur Charles Palissot, l'abbé Desfontaines; car les choses en sont là : morts les fils des croisés, c'est Desfontaines que la morale jésuitique est réduite à prendre pour défenseur, Desfontaines qui est l'homme indispensable, le vengeur de la religion menacée. Regardez-le, regardez le bien en face, ce champion de l'Église; examinez attentivement cet aïeul de Giboyer-Veuillot :

« Il porte sur son front les hideux stigmates des vices innommés. Au sortir de mauvais lieux, il tonne contre la licence des romans du jour; il vante les douceurs de la chasteté; il a pris sous sa protection toutes les vierges d'Israël; il les connaît par leurs noms et leurs prénoms; il est le chevalier de la Conception immaculée. Son style, sorte de compromis grotesque entre le catéchisme poissard et le catéchisme des sacristies, crie et titube comme un homme plein de vin. Ses philippiques ressemblent à un sermon prononcé dans une orgie. Il ne connaît qu'une figure de rhétorique : l'injure; qu'une forme de raisonnement : l'injure; qu'un genre de polémique : l'injure. Mais, dans sa règle de conduite, il admet jusqu'à trois procédés différents : 1° la calomnie; 2° la calomnie; 3° la calomnie. Il s'appelle le chrétien par excellence. Il surveille le dogme et maintient la discipline; c'est sa chose, son patrimoine, son pain quotidien; il en vit, comme l'insecte vit de la plante qu'il ronge. Une seule chose égale son effronterie : c'est sa lâcheté. Dans ce bandit, il y a l'âme d'un cuistre (4)... »

Entre deux armées, dont l'une est conduite par des hommes de cet acabit, dont l'autre a pour chefs les encyclopédistes, comment le succès pouvait-il être douteux? Il ne le fut pas. Ce fut Voltaire qui coucha sur le champ de bataille après avoir assisté avant de mourir à ce réjouissant et édifiant spectacle : l'Église frappée par la main d'un pape; le R. P. Malagrida brûlé à Lisbonne en compagnie d'une demi-douzaine de juifs, au nom de la très-sainte Inquisition; les jésuites chassés par le roi très-chrétien et par le roi très-catholique des provinces qu'ils infectent, à qui le Saint-Père refuse asile sur ses terres sous prétexte qu'ils mangent de trop bon appétit, qui ne trouveront en fin de compte de refuge sûr et hospitalier qu'à... Ferney! Et ce sont maintenant les rois qui s'honorent du sourire d'un philosophe, en attendant que la Révolution complète la victoire — la Révolution, c'est-à-dire la grande ère des temps modernes et dont l'évangile s'appelle les Droits de l'homme.

Telle est cette peinture des armées de l'Église et des philosophes dans le grand combat du XVIIIe siècle, peinture qui fut elle-même un combat et une victoire retentissante. Il était impossible de prendre plus carrement position, de se désigner avec plus d'éclat à la haine des uns, à l'admiration des autres. Le livre, malheureusement, disparut tant soit peu

(1) *Lettres d'Everard*, p. 97, *passim*, p. 11, 12, 34.
(2) *Église et Philosophes au XVIII siècle.*
(3) *Ibid.* p. 28.

(1) *Ibid.*, p. 91.
(2) *Ibid.*, p. 91.
(3) *Ibid.*, p. 190.
(4) *Ibid.*, p. 197.

dans le triomphe de l'idée. L'auteur était trop sagace pour ne point s'en apercevoir; pourtant il ne se plaignit pas. « Les livres, dit-il, sont comme les abeilles, ils meurent de leur victoire. » Mais l'esprit de l'Église est semblable à Antée : vaincu, abattu, il reprend des forces en touchant la terre et ne tarde pas à se relever pour rendre nécessaires de nouveaux combats.

III.

Je me souviens d'avoir lu, dans le récit d'un voyage fait au Brésil par le peintre Biard, la pittoresque description de l'église de Santa-Cruz. La façade en était superbe : un large portail, une profusion de riches ornements et ces charmants clochers espagnols dont la blancheur mate se détache avec tant de grâce sur le ciel bleu. Mais ceux qui entraient dans la cathédrale, après avoir monté plusieurs marches, en redescendaient par derrière pour se trouver dans une grande case indienne, toute de bois, avec un toit de chaume. C'était un vrai poëme d'originale naïveté que cette église. Quand on se plaçait de profil, on reconnaissait que le bâtiment ne se composait en réalité que de ce mur, délicatement orné et étayé par des contre-forts qui le défendaient du vent, et de la case de bois, que la pauvreté des habitants n'avait pas encore trouvé le moyen de remplacer par un corps d'édifice digne de la façade. C'est malgré moi que l'*Histoire politique des Papes* m'a toujours fait songer à l'église de Santa-Cruz. La façade en est remarquablement belle, mais il n'existe pas d'histoire proprement dite. Ériger une cathédrale, c'est une noble pensée, mais ce n'est pas une petite affaire : Lanfrey n'avait pas pris le temps de réunir les matériaux suffisants pour l'œuvre qu'il avait projetée.

Voici comment cette œuvre avait été conçue. Dans la suite de ses recherches sur l'absolutisme catholique, Lanfrey se trouva naturellement amené à étudier la question du pouvoir temporel. Il se rendit compte, avec toute la fermeté de sa logique, que la meilleure des armes de combat, c'était le récit même de l'histoire de ce pouvoir Grave et importante étude, mais qui ne saurait être traitée en quatre cents pages. Aussi l'*Histoire politique des Papes* fut-elle condamnée d'avance à rester un édifice incomplet. Comme fondement, une idée juste, élevée, utile ; — une introduction imposante retraçant en quelques grandes lignes, à la manière de Voltaire dans *l'Essai sur les mœurs*, les origines de la papauté, les premières transformations de ce christianisme qui est à sa naissance une république spirituelle — ce qui fait sa force, — l'autorité pontificale de l'évêque de Rome s'établissant malgré les récriminations indignées des autres évêques, d'abord par son mariage mystique avec l'empire, puis par son ingrate complicité avec l'invasion barbare et, en dernier lieu, par son alliance avec la famille d'Héristal, qui lui cède, avec une libéralité facile à comprendre, des provinces que Pépin ne possédait pas et qu'il connaissait à peine de nom; enfin, quand les petits de la lice sont déjà forts et en état de montrer les dents, la fabrication des *Fausses Décrétales*, « un des plus grands crimes qui jamais aient été commis contre la vérité ».

Et maintenant les marches de l'église de Santa-Cruz sont gravies et nous entrons dans la pauvre case indienne. Pourtant un peintre de la puissance de Lanfrey, même en pareille occurrence, ne pouvait manquer de se relever çà et là par de hardies ébauches : la papauté a produit et maintient jusqu'à la dernière heure le morcellement politique de l'Italie; toute tentative pour constituer une nationalité italienne a toujours eu les papes pour ennemis. Une de ces ébauches surtout est digne d'être placée à côté des plus belles toiles achevées de Lanfrey : c'est celle où il montre (1) avec une singulière vigueur, dans ce retour universel vers l'antiquité qui signale la Renaissance, des curieux, des artistes en archéologie morale découvrant tout à coup, reconnaissant dans la Rome catholique, trait pour trait, la Rome païenne. Et alors les idées religieuses que Rome avait trahies pour le naturalisme de la Renaissance réclament leur émancipation; la Réforme n'est, à son début, que la pieuse protestation de l'Allemagne chrétienne contre le luxueux et tyrannique paganisme de la Rome papale.

IV.

Dans l'intervalle de deux ans qui sépare la publication de l'étude sur *l'Église et les philosophes au* XVIII*e siècle* et celle de l'*Histoire politique des Papes*, Lanfrey écrivit l'*Essai sur la Révolution française* (2). Il ne s'en cacha pas : avant de s'engager plus avant dans la lutte contre l'absolutisme, où sa passion ne pouvait manquer de le jeter en plein, il avait décidé de s'arrêter un instant, de remonter à la grande source d'où sortent le bien et le mal, je veux dire à la Révolution, et de n'aborder le présent qu'avec la complète connaissance du passé. Pourtant, pas une minute la préoccupation du temps présent ne l'abandonne : préoccupation qui l'écrase de tout le poids de l'immoralité et de l'hypocrisie de l'époque impériale, véritable cloche de machine pneumatique où il cherche en vain le souffle, la respiration, lui déjà poitrinaire, lui accoutumé à l'air vigoureux et fort de ses Alpes savoisiennes. Dans la grande période révolutionnaire, il se meut du moins avec pleine liberté, il respire à l'aise, malgré les violents orages dont l'électricité et le fracas ne sont pas sans agacer sa nature essentiellement nerveuse.

Qu'est-ce que la Révolution? C'est l'aboutissement suprême et logique des luttes dont le récit est l'histoire même de la France, c'est-à-dire des luttes du tiers contre les classes privilégiées. Donc, pour la comprendre, il faut savoir avant tout ce qu'ont été la Renaissance et la Réforme, qui en furent le berceau. Que cherche Lanfrey dans le mouvement de 89? Les hommes? non! les doctrines, les idées, les conquêtes morales. Cela seul l'intéresse. C'est plutôt un essai sur la philosophie de la Révolution que sur l'histoire de la Révolution. En vérité, il désire le moins possible s'occuper des hommes, des individus. Chaque fois qu'il doit le faire, ce sont des lâchetés, des vulgarités, des mensonges, des capitulations de conscience qu'il rencontre, et, malgré la joie intime que lui procurent certaines exécutions sommaires : — exécution du haut clergé d'avant 89, intolérant, turbulent, dépravé; exécution de la noblesse d'alors, dégénérée, corrompue, iniquement privilégiée et — ce qui est un vice peut-être plus grand encore, — souverainement inutile; exécution, beaucoup trop absolue à mon sens, des hommes de la Montagne accusés par lui d'avoir organisé le pouvoir le

(1) *Histoire politique des Papes*, p. 326 sq. — Charpentier.
(2) Paris, 1858, in-8°. — Charpentier.

plus tyrannique qu'on ait jamais vu à l'œuvre, d'avoir serré jusqu'à les briser, les ressorts d'une centralisation de fer, incriminés tandis que la Constituante avait proclamé l'égalité des droits, d'avoir, eux, jeté aux masses l'appât grossier de l'égalité des conditions, si bien qu'ils ont pu passer pour les continuateurs de la tradition catholique et des démocrates de la Ligue ; exécution, au nom même de la Révolution, de Saint-Just et de Robespierre, qui est *le Contrat social* fait homme ; — malgre la joie intime que lui procurent, comme je l'ai dit, ces exécutions sommaires, au fond il sort toujours attristé de ces hautes œuvres de justicier, il lui reste dans la bouche un âcre arrière-goût, il sent encore autour de lui la vase du marais qu'il a dû traverser.

Ce ne fut pas, comme on pourrait le croire, l'*Essai sur la Révolution* qui conduisit directement Lanfrey à l'étude de l'histoire de Napoléon. Ce fut l'étude publiée par lui dans la *Revue nationale* sur l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers. Etude de proportions restreintes, mais qui marquera avec un singulier relief dans l'œuvre de Lanfrey. Et en effet Lanfrey s'y trouve tout entier : il s'y trouve avec ses qualites chevaleresques, avec ses defauts, qui tiennent si étroitement à ses qualités, avec toute sa passion, avec toute sa soif de justice absolue, qui aboutit souvent à de si criantes injustices, avec tous ses entraînements d'écrivain misanthrope. Jamais son style n'a été plus clair, plus précis, plus incisif. Il écrit comme il sent : avec une vivacité étonnante. Comme des coups de marteau sur l'enclume, les phrases se suivent, puissantes, vigoureuses, et elles retentissent avec un éclat métallique. Il y a des mots, des assemblages de mots frappés comme des médailles antiques. Ce siècle, qui a introduit les circonstances atténuantes dans la jurisprudence, leur a, peu après, donné accès dans le domaine de la morale : Lanfrey s'en indigne. Chose étrange, bien instructive : cet homme aspire toute sa vie à être juge ; il arrive à se croire juge, et cela dans tout le sens du mot, équitable, sans parti pris, strictement impartial. Lui, un juge ! Il n'a jamais été qu'avocat ou accusateur. Il s'est vingt fois assis à sa table se croyant calme et juste, et il a pris la plume pour rédiger un arrêt : il n'a jamais écrit que des plaidoyers ou des réquisitoires. C'est plus fort que lui. On sent qu'il commence par résister loyalement à sa colère ; mais bientôt celle-ci l'emporte et il se laisse entraîner. Seulement, au lieu d'avouer que la passion chez lui est victorieuse, que la raison pure est vaincue, il continue à protester avec violence qu'il est calme, de sang-froid, que c'est bien un arrêt qu'il rédige.

Dans l'étude sur l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, l'accusé est M. Thiers. Un succès inouï a accueilli ses vingt volumes. Circonstance aggravante. Dans toute histoire, dit Lanfrey, il y a deux parties essentielles, distinctes, quoique étroitement unies : d'une part, le récit des événements, la description des faits ; d'autre part, l'idéal au nom duquel on juge. En d'autres termes, il y a une partie matérielle et une partie morale. Lanfrey déclare qu'il veut bien laisser de côté la partie matérielle : c'est la partie morale qu'il se contente d'interroger. Or, dans les dix mille pages de l'ouvrage de M. Thiers, où se trouve cette partie morale ? Lanfrey cherche, il ne la trouve pas : dès lors il est inutile d'aller plus loin. L'accusé a disparu, il ne reste plus qu'un condamné :

« Quoi ! vous avez osé déclarer vous-même que ce qui vous intéresse le plus vivement dans le spectacle des choses humaines, c'est la quantité d'hommes, d'argent, de matière qui a été remuée ! Quoi ! vous oubliez que la peinture des choses est subordonnée à celle des caractères, des passions, des idées qui les mettent en œuvre ! Les faits, rien que les faits ? Mais alors ce que vous rêvez c'est l'histoire sans conclusion, c'est l'expérience sans enseignement, la science sans généralisation, la société sans principes. Les affaires vous cachent l'humanité. Vous admirez les pyramides d'Égypte et vous ne voyez pas que pour les bâtir il faut tout un peuple d'esclaves. Votre livre est l'épopée de la matière. Vous décidez avec un dogmatisme tranchant et absolu les questions les plus spéciales, les plus compliquées, les plus obscures ; vous résolvez sans sourciller des problèmes où les gens du métier ne voient que des sujets de doute ; mais qu'on vous soumette la difficulté morale la plus simple, sur laquelle le premier juré venu se prononcera sans hésiter, et aussitôt vous recourez à des réponses évasives, vous dites à la fois oui et non, on ne peut vous arracher que des paroles indécises et équivoques ! Napoléon vous éblouit, vous le trouvez aussi bon que grand, vous déclarez ne pas oser le blâmer : eh bien ! quand on n'ose pas blâmer, on n'ose pas écrire l'histoire. Vous vous dérobez, vous croyez faire preuve d'un esprit large et vraiment philosophique en affirmant que les hommes n'ont pas leur libre arbitre et sont entre les mains du destin comme autant de marionnettes dont il tient le fil : est-ce que vous ne soupçonnez pas que cette opinion rabaisse la nature humaine ? Ah ! comme en cela notre temps donne bien sa propre valeur ! Vous n'avez qu'une théorie : celle du succès. Vous n'avez d'admiration que pour la puissance materielle et ses plus pompeux developpements ; vous êtes la dupe des plus pitoyables parades d'une époque guindée et déclamatoire. Vous avez deux libertés, vous avez deux morales. A vos yeux, l'homme a été formé par la nature pour être administré, censuré, enrégimenté, centralisé et fortement gouverné. A vos yeux, de toutes les créations de l'activité humaine, la plus belle est une brigade et, après une brigade, c'est un régiment : le reste est peu de chose. Vous êtes un chroniqueur, et encore un chroniqueur inexact : vous n'êtes pas un historien. Vous chantez vous-même votre *Exegi monumentum*. Detrompez-vous : on ne va pas à la postérité quand on a été de son vivant donné en prime aux abonnés du *Constitutionnel* (1). »

Répondrai-je à ce véhement réquisitoire où trop d'erreurs sont mêlées à trop de vérités, hélas ! où trop de parti pris est mêlé à un rare talent ? Non ! M. Thiers n'y a répondu que par une sincère estime pour les mérites du jeune écrivain, par une indulgence qui était un signe de force et qui se changea dans la suite en amitié. Cela suffit. Toutefois et, en cela contrairement aux procédés employés par Lanfrey pour juger M. Thiers, plaçons-nous pour juger Lanfrey au moment même où il a écrit, en juin 1861, en plein second empire, quand l'*Histoire* de M. Thiers donnait aux instincts bonapartistes une forme précise et arrêtée, quand le parti de Décembre trouvait dans cette histoire, plus ou moins astucieusement, je l'accorde, la glorification de ses prétentions mensongères, que fallait-il préférer, d'un impassible arrêt faisant l'exacte part respective du bien et du mal, du vrai et du faux dans l'œuvre de M. Thiers, ou bien d'un réquisitoire indigné, protestant au nom de la morale contre ce qui passait alors pour l'histoire apologétique du premier empire, — réquisitoire visant plus haut qu'à M. Thiers, à Napoléon, plus près qu'à Napoléon [illegible] Napoléon III ?

(1) [illegible] 1-71

Admirateur sincère et respectueux de M. Thiers, croyant que son *Histoire*, comme son héros même, a eu, elle aussi, sa légende, légende qui fait passer à tort cette œuvre pour un panégyrique de Napoléon, je réponds : Le réquisitoire valait mieux !

Faire toucher du doigt le bois des idoles, en faire résonner publiquement le creux, ç'a toujours été le plus grand plaisir de Lanfrey en ce monde. Plaisir divin, je l'avoue, mais plaisir dangereux et qui entraîne loin. Quand on a touché du doigt le bois des idoles vides, pourquoi s'arrêter court en si beau chemin? pourquoi ne pas renverser l'idole de son piédestal? C'est ce que ses amis dirent à Lanfrey après la publication de son éloquente diatribe contre l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Lanfrey tout d'abord n'avait cru s'attaquer qu'à l'historien de Napoléon; en réalité, il s'était attaqué à Napoléon lui-même. Tel Polyeucte. Dans le temple où devant le peuple recueilli le prêtre célèbre le sacrifice, Polyeucte se rue avec toute l'ardeur du néophyte et la sainte passion du martyre : il sépare violemment la foule, il renverse le prêtre qui pontifie ; puis, le prêtre renversé, il se trouve devant l'idole et c'est elle, en fin de compte, qu'il s'agit de précipiter, de briser, de faire voler en éclats. Lanfrey le comprit, se remit au travail et commença l'*Histoire de Napoléon* (1).

V.

Quelques dix ou douze siècles avant l'ère chrétienne, dans une petite île de la Méditerranée qui s'appelait la Crète, un tyran redoutable s'était élevé. Cet homme était né dans les sombres et épaisses forêts qui couvrent les flancs du mont Ida, parmi les peuplades farouches des Curètes et des Corybantes, et le lait qu'il avait sucé dans son enfance, ce n'avait pas été le doux lait d'une femme, mais l'âpre lait d'une chèvre sauvage. Il grandit dans les bois, il devint le plus fort et le plus terrible de sa tribu et posa sur sa tête la royale couronne du vieux Mélissus. Ce fut un despote cruel, un guerrier illustre et dont la terreur précéda les armées. Quand il mourut, les peuples qu'il avait pendant de longues années conduits au carnage et au pillage en firent un dieu et adorèrent son image. Cet homme, cette idole, avait un nom célèbre entre tous : ce nom, c'était Jupiter.

Il en a été de la déification de Napoléon Bonaparte comme de celle de Jupiter. Seulement celle de Jupiter se comprend mieux. Ceux qui firent un dieu de ce tyran crétois n'étaient que des barbares grossiers, incultes, crédules, ne pouvant avoir d'autre culte que celui de la force brutale. Ceux qui firent un dieu de Napoléon, ce furent des hommes dont les aïeux, dans un siècle d'examen et de libre critique, avaient été les contemporains de Voltaire, dont les pères avaient fait la Révolution. Eux-mêmes, après quinze ans de servitude et de guerres sanglantes où les meilleurs d'entre eux étaient tombés, pour une cause qui leur était étrangère, sur les plus lointains champs de bataille, eux-mêmes ils avaient pris en exécration cet homme, ils avaient salué par des cris de joie la chute du tyran. Puis, quelques mois s'étaient passés, quelques mois d'un autre règne, honnête en somme, mais maladroit, imprudent, tracassier, contraire par toutes ses idées aux idées du siècle, n'ayant d'aspirations que vers le passé ; et alors, par le plus inique des revirements, c'était à la nouvelle dynastie qu'on s'était pris de tous les maux et de toutes les hontes des deux invasions. On en innocenta le véritable auteur, on oublia le despote, on ne se souvint plus que du héros, et de ce Corse égoïste on fit la personnification de la gloire nationale ; de ce premier des contre-révolutionnaires on fit la personnification militaire de la Révolution. Ainsi fut créée l'idole, et plus étaient disparates les pierres qui composaient la statue, plus cette statue même fut solide, indestructible en apparence.

Criminelle et risible apothéose! Tous furent coupables : les vieux conventionnels qui, par haine des Bourbons, mirent leur main loyale dans celle des bonapartistes ; les ministres imprévoyants qui firent revenir de Sainte-Hélène les restes de cet étrange Prométhée, comédien et charlatan jusque dans la mort; les historiens, les artistes, les poëtes surtout, aux imaginations plus ou moins sincères, et grâce auxquels, comme dit éloquemment Charras, cet homme qui avait dévasté l'Europe, foulé les peuples, épuisé la France, excité des haines internationales implacables, éteint le flambeau de la Révolution, put passer pendant un demi-siècle, aux yeux d'une nation facile à émouvoir et facile à duper malgré son apparent scepticisme, pour l'ange libérateur des nationalités, pour le messie du progrès et de la civilisation. Quelques hommes à peine, au risque de passer pour peu patriotes, osèrent s'inscrire en faux contre la légende corruptrice : Paul-Louis, Auguste Barbier, Lamartine. Tous les autres se laissèrent emporter par le courant d'admiration que plusieurs d'entre eux avaient aidé à déchaîner : Béranger, Hugo, Edgar Quinet, Vaulabelle, Louis Blanc... Thiers fut encore de ceux qui résistèrent le plus au flot populaire. Puis, un jour, le neveu, ou du moins soi-disant tel, de l'homme légendaire se présenta à la France. Il n'avait dans son passé qu'un meurtre, une lâche ingratitude et un aigle apprivoisé. Mais il portait le nom magique. La France repoussa cet autre Hoche qui s'appelait Cavaignac et se donna de nouveau à un Napoléon. « Il est mauvais qu'on mette un crime dans un temple (1) », a dit plus tard Victor Hugo, faisant ainsi pour sa propre part son *mea culpa*. La France était destinée, hélas ! à en savoir quelque chose. Ce sont les grands désastres qui renferment les grands enseignements. Il fallut Décembre pour que des historiens pussent voir et écrire la vérité sur l'homme de Brumaire; il fallut Sedan pour que la vérité apparût à la masse.

Pourquoi l'histoire se refait-elle et se refera-t-elle sans cesse ? C'est assurément parce que sans cesse de nouveaux documents sortent des archives poudreuses où ils dormaient ignorés, parce que sans cesse des mémoires contemporains, longtemps tenus secrets, sont enfin révélés au public ; mais si l'histoire se refait ainsi sans cesse, c'est moins encore par les pièces inédites que le temps apporte, que par la marche même du temps. « Mon unique prétention est de mettre à profit le bénéfice du temps (2) », avoue Lanfrey lui-

1. *Histoire de Napoléon Ier*, 5 vol. Charpentier. — Voy. dans la *Revue politique et littéraire* trois remarquables articles d'Eugène Despois qui ont été très-remarqués (30 mars 1872, 29 mai 1875, 24 novembre 1877), et dans la *Revue critique* les articles d'A. Lot.

(1) *L'Année terrible*, mois d'août, *Sedan*.
(2) *Hist. de Nap.*, t. I, p. 2.

même. Et en effet chaque homme, chaque événement a une double valeur : relative, qui peut se découvrir instantanément ; absolue, qui ne peut souvent se découvrir que de très-loin, avec le temps, quand tous les faits et gestes auront acquis leur plein et entier développement, lorsque le fruit de chaque fleur aura mûri sur sa branche. Ajoutez que les hommes du temps présent servent à faire comprendre ceux du temps passé, que les événements dont nous sommes les spectateurs ou les acteurs nous mènent à l'intelligence de ceux dont nos aïeux ont été, eux, les spectateurs ou les acteurs. C'est chose inévitable : l'historien ne peut écrire qu'avec les idées, les passions, les théories de l'heure présente ; c'est toujours à la lumière du présent qu'il juge le passé. Certes, plus un historien saura s'élever au-dessus des entraînements du moment, plus il aura de chances d'être véritablement éminent, impartial, juste et vrai. Parfois cependant, pour juger du passé, ces colères ou ces enthousiasmes du moment lui sont utiles plus que toute spéculation philosophique. Ainsi du second empire. Ce fut seulement à sa néfaste lueur qu'on put enfin deviner, concevoir, savoir ce qu'avait été le premier.

J'en veux montrer une preuve significative dans l'*Histoire* même *du Consulat et de l'Empire* par M. Thiers, dans cette histoire de si longue haleine qu'au cours de sa publication un trône a pu être renversé et un autre élevé sur les ruines de la seconde république. De cette *Histoire* les sept premiers volumes ont été écrits sous la monarchie de Juillet. C'est l'histoire du Consulat et de l'Empire jusqu'à Tilsitt. Quelle vive et spontanée admiration ressort de chaque page pour le jeune Consul qui est censé consolider en France par la centralisation les conquêtes de la Révolution, pour cet empereur sorti du peuple et qui traite d'égal à égal les souverains des plus vieilles monarchies, pour ce général qui porte si loin la gloire des armées françaises, abat l'empire d'Allemagne, humilie la Russie, brise la monarchie prussienne ! Quel amour ! quel enthousiasme ! avec quel soin tout ce qui peut être sur la statue en marbre de Carrare de son héros une tache de boue ou de sang est habilement caché, dissimulé ! Pourquoi tout cela ? Ce n'est pas seulement parce que M. Thiers aime assez naturellement le succès et que toute cette période, de 1799 à 1807, est une période incessante de succès ; c'est encore et surtout parce que M. Thiers écrit loin de tout ce qui est la réalité impériale, que sous un régime de paix il est piquant de chercher le contraste et de glorifier les choses de la guerre, qu'enfin c'est dans un lointain nuageux qu'on voit la grande pyramide de Chéops, et qu'on ne voit plus les milliers d'esclaves qui sont morts à la peine en la bâtissant.

Les quatre volumes qui suivent vont de 1807 à 1810 ; ils ont été écrits de 1848 à 1851. Quel changement déjà dans les jugements de l'historien, de livre en livre plus sévère pour les violations du droit, moins indulgent pour la fureur guerrière de César, plus attristé de la perte de la liberté ! Pourquoi ? Est-ce parce que la période de prospérité touche à sa fin, parce que les crimes sont plus sanglants ou les folies plus ténébreuses ? Non ; mais M. Thiers écrit sous le gouvernement du neveu de son héros, et l'astuce, la perfidie, l'égoïsme de l'oncle commencent à lui apparaître sous le masque pâle du neveu, de ce prétendant qu'il méprise au point de refuser avec hauteur de s'abaisser à être son ministre après avoir été celui de Louis-Philippe (1). Et dans ces neuf derniers volumes, écrits ceux-là en plein Empire, après ce coup d'État de Décembre qui est la contre-façon de Brumaire, comme M. Thiers voit sous un jour plus juste les hommes et les choses ! comme il comprend mieux, grâce au second, le premier Empire !

A la vérité, c'est d'une main encore timide que ce prêtre désabusé et devenu quelque peu sceptique touche au dieu qu'il a longtemps encensé. Mais, pour un rien, il jetterait le froc aux orties, abjurerait ses anciennes croyances. Dans les belles pages émues qui retracent la retraite de Russie et la campagne de 1813, chez M. Thiers, je sens cette lutte, ce combat intérieur. Lanfrey accuse M. Thiers de n'adorer que le succès : accusation injuste. C'est précisément la défaite, le malheur, la chute lamentable qui ramènent, non sans générosité, M. Thiers à Napoléon. Toutefois il n'en éprouve pas moins le besoin de se corriger lui-même, de revenir sur ses propres jugements. Éclairé comme il l'est par la répétition de l'aventure impériale, deux fois il reprend dans des vues d'ensemble l'histoire de son héros ; il condamne quelque peu ce qu'il avait glorifié sans réserve, il diminue la part de lumière, il augmente la part d'ombre, l'étend même sur ce Consulat qui est sa période de prédilection : « Hélas ! la modération d'un grand homme doté de tous les pouvoirs, fût-il en outre doté de tous les génies, n'est-elle pas de toutes les chimères révolutionnaires la plus chimérique ?... La liberté, même lorsqu'elle est hors de saison (2), n'en fait pas moins faute là où elle n'est point » (3).

Ainsi, dès le début, Lanfrey a sur M. Thiers un notable avantage : au lieu de l'achever sous le second Empire, c'est sous le second empire qu'il commence l'histoire du premier. Cela lui fait comprendre ceci, car le second empire est le plagiat du premier, car Napoléon le Petit est la caricature de Napoléon le Grand, et, j'ai déjà eu l'occasion de le constater, rien ne montre mieux que la caricature, par son exagération même, les vices et les défauts du modèle. Tâche ardue cependant et périlleuse que celle de Lanfrey. A quel moment prend-il la plume ? Lorsque le second Empire est encore à son apogée ; lorsque, seuls, quelques voyants, et ceux-là ou étrangers ou proscrits, peuvent apercevoir au ciel l'astre des Bonaparte qui pâlit ; lorsque ni Mexico ni même Sadowa n'ont pu faire comprendre aux populations aveuglées que le colosse a des pieds d'argile. Et qu'écrit-il alors ? Il raconte toute la période de gloire ininterrompue et de fortune constante, Rivoli, les Pyramides, Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland, la Révolution muselée, l'Europe à genoux devant le successeur de Charlemagne, l'Angleterre elle-même menacée dans son île. C'est à la gloire, à la victoire, au succès, au triomphe, à l'auréole qu'il a affaire. Mais Lanfrey sait que son œuvre est une œuvre de devoir, que, malgré les contradictions que peut lui réserver l'avenir, c'est la vérité sur le passé qu'il doit à ses concitoyens abusés, et bravement, avec toute la hauteur morale de Tacite et avec plus de courage que lui — car Tacite écrivait sous Trajan, — il montre le crime comme base de l'impérial édifice, la fraude et la violence comme [illegible] la [illegible] de

(1) [illegible] M. Thiers [illegible] M. [illegible]
(2) [illegible]
(3) [illegible] XVII, [illegible]

pourpre dont la teinte l'a trop longtemps dissimulée, la tache de sang.

La suite des événements était-elle de nature à modifier le premier jugement porté par Lanfrey sur l'Empire? Je ne le pense pas. Quand devait-il, quand aurait-il dû, si la mort lui en avait laissé le temps, achever cette histoire? Au lendemain de Sedan, quand le second Empire venait, lui aussi, d'aboutir à la ruine, à l'invasion, au démembrement, quand sa chute le rendait aussi justement exécré que son avénement l'avait rendu légitimement exécrable. Et quel récit Lanfrey avait-il alors à faire? Celui de l'écroulement du premier Empire, de la période de déroutes et de désastres, — après la face brillante de la médaille qu'il semblait si téméraire de montrer trompeuse, le revers même de cette médaille, qui justifiait si cruellement la défiance primitive, la Bérézina, Leipzig, Montmartre, Waterloo. Non, il n'est pas à croire qu'en racontant ce dénoûment qui était un châtiment, Lanfrey eût moins sévèrement jugé l'Empire que dans les premières pages de son livre. Et pourtant — car tel est en effet le pouvoir du présent sur l'homme qui parle du passé, — après que toutes les douleurs de la troisième invasion avaient fait vibrer en lui des cordes de gloire nationale dont le son lui avait été inconnu jusqu'aux jours de malheur, — sans doute Lanfrey n'eût plus, comme il l'avait fait parfois, diminué de parti pris nos victoires et grandi nos défaites; il eût été plus Français et moins citoyen du monde, l'heure du cosmopolitisme n'ayant pas encore sonné.

Donc, sans détours, sans ambages, Lanfrey s'attaque à l'Empire avec la ferme volonté d'apporter à sa tâche tout ce sévère respect de la vérité qui est le fondement, tout ce noble idéal de moralité qui est l'honneur de l'histoire. Thiers voit mieux, connaît peut-être mieux dans Napoléon le capitaine, le tacticien, le législateur, l'administrateur; Lanfrey voit mieux, connaît certainement mieux l'homme même. Thiers s'attache à l'enveloppe, au masque, ne va pas à l'âme, néglige trop souvent toutes ces forces morales qui sont parfois de plus puissants instruments d'action que les forces purement matérielles; Lanfrey va droit à l'âme, en montre lumineusement tous les coins et recoins, reprend précisément toutes ces forces morales que Thiers a laissées de côté; et cela non-seulement dans les portraits d'individus isolés, mais dans l'histoire tout entière, dans chaque révolution, dans chaque évolution. Aux yeux de Lanfrey, il n'y a qu'une morale, la même pour les hommes privés et pour les hommes publics. Et alors, au lieu d'envelopper de tous ces mots « de moyenne portée, adroitement expressifs, prudemment intelligibles » de la langue française les violences, les perfidies, les mensonges de l'empire, il va droit devant lui dans le chemin où la vérité nue le conduit, appelant le crime et la fraude par leur nom, arrachant les masques, réparant les iniquités, lavant des calomnies qui les ont salis tous ces hommes que Napoléon tenta de souiller devant la postérité, clouant au pilori tous ces Barras, « flottant comme l'écume à la surface des partis (1) », ces Regnault de Saint-Jean-d'Angély, « Tibulles de la conscription (2) », ces Réal, Savary, Cambacérès, et par-dessus tout le « monstre lui-même. » Déjà le titre que Lanfrey donne à son livre est significatif. Ce n'est point une fraction de l'histoire de son pays qu'il va raconter, c'est l'histoire d'un homme. Il a deviné ce beau cri de Michelet, quand, son *Histoire de la Révolution* achevée, il abordera celle du XIXe siècle : « Adieu science, idées, nation, adieu patrie!... Tout cela est ajourné. Je vais m'occuper d'un homme! (1) »

Je ne tenterai pas l'analyse de l'*Histoire de Napoléon* telle que Lanfrey l'a conduite jusqu'au passage du Niémen. Cette histoire s'adresse surtout au public qui en était resté aux plus naïves croyances, que la foi en la légende avait fait tomber dans tant de piéges, qu'il s'agissait d'éclairer et de prémunir pour l'avenir. C'est la pensée dominante de ce livre qui en fait l'importance, et cette pensée, c'est l'amour de la liberté, le respect de la moralité, de la dignité humaine. Lanfrey écrit pour prouver, non pour raconter; M. Thiers, comme le remarque Sainte-Beuve (2), par la nature même de sa méthode, par le détail des preuves, par l'abondance des documents, permet au lecteur de se former une opinion propre qui peut sur certains points différer de celle même de l'historien, et la contredire ou du moins la contrôler. Rien de tel chez Lanfrey. Le lecteur qui n'est pas prévenu ou armé d'avance sortira de cette lecture imbu, et peut-être à un plus haut degré que l'auteur même, de la haine implacable de l'Empire. M. Thiers laisse son lecteur à peu près libre; Lanfrey lui impose ses idées; parfois même il veut trop prouver, il manque d'adresse, de souplesse. C'est en ce sens que le livre de Lanfrey est quelque peu un pamphlet.

Une des difficultés de la tâche que s'était imposée Lanfrey, c'est qu'à chaque pas dans cette histoire enveloppée de brouillards trompeurs on se heurte à des préjugés fortement enracinés dans les esprits. Aux yeux de M. Thiers (et si je rapproche incessamment M. Thiers de Lanfrey, c'est qu'il n'est pas de meilleur moyen de faire ressortir l'originalité de l'œuvre de Lanfrey, et que celui-ci d'ailleurs ne perdit jamais de vue, en écrivant, l'*Histoire* de M. Thiers), aux yeux de Thiers la plus belle époque de l'histoire de France, c'est le Consulat. Quel majestueux spectacle, s'écrie-t-il à chaque instant, que celui de ce monde renaissant d'un chaos, que cette organisation souveraine d'un pouvoir fort, œuvre unique en son genre! « Le temple de Janus fermé, la paix avec la terre et les mers, la paix avec le ciel, un code de lois superbes, un système puissant d'éducation publique, un système glorieux de distinctions sociales », voilà le Consulat de M. Thiers (3). Si Napoléon était resté fidèle jusqu'au bout à cette politique de force rendue supportable par la modération, s'il avait persévéré dans cette œuvre de prudence et de sagesse, l'historien déclare (4) qu'il n'eût rien laissé à désirer à la France, que c'eût été un dieu. Magnifique échafaudage que celui-là, et quel dommage, au point de vue esthétique, d'y voir Lanfrey porter sans pitié le massacre et la destruction! Après les dix chapitres de son deuxième volume, le plus remarquable peut-être de l'œuvre tout entière, il ne reste plus rien du splendide palais qu'une fée Morgane a perfidement fait voir à M. Thiers.

Il n'y a pas lieu de distinguer entre le Consulat et l'Empire. Le Consulat, c'est le germe; l'Empire, c'est le développe-

(1) *Hist. de Nap.*, t. I, p. 425.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 78.

(1) Michelet, *Origine des Bonaparte*, p. 333.
(2) *Causeries du lundi*, t. I, p. 139.
(3) *Hist. du Cons. et de l'Emp.*, t. III, liv. XIV, p. 560.
(4) *Ibid.* t. XVII livre LIII, p. 845.

ment, voilà tout! Quelle différence un examen attentif montre-t-il entre la politique du premier consul et celle de l'empereur? Aucune. Seulement, si la première a tous les procédés de la seconde, la seconde a plus de force matérielle à sa disposition. Mêmes maximes, mêmes moyens. Le Consulat repose sur un crime : le 18 Brumaire ; l'Empire a pour origine publique une fourberie : la conspiration de Georges astucieusement exploitée et encouragée par la police pour la plus grande épouvante des bourgeois, des *philistins*. En général, ce sont les résultats que jugent les historiens; Lanfrey juge les causes. Des deux invasions, de la perte des frontières de la République, du retour des Bourbons, l'instrument a été la gigantesque machine du despotisme impérial, et cette machine, c'est pendant le Consulat que d'habiles ingénieurs l'ont construite : c'est le Consulat que condamne impitoyablement Lanfrey.

Seconde exécution : Lanfrey fait sommairement justice de l'idée erronée que deux ou trois générations ont persisté à se faire du caractère de Napoléon. Son Napoléon à lui est peut-être par trop, et dès l'origine, un être tout d'une pièce. Le portrait tracé par Lanfrey n'en est pas moins de beaucoup le plus ressemblant des portraits de cet homme chez qui, pendant si longtemps, on n'a vu que les brutalités et la force, brutalités que le peuple admire — comme la fille de taverne d'Auguste Barbier n'aime que l'homme hardi qui la fouaille depuis le soir jusqu'au matin, — et dont on a ignoré les ruses, les mensonges, les incessantes tromperies, la duplicité. « La vigueur du lion fait oublier ses allures félines. » Lanfrey reconstitue la vérité. D'une main impitoyable, il commence par arracher le masque dont des gens de trop d'esprit avaient mis vingt ans à affubler ce fin et dur visage d'airain (1); il le montre, en termes admirablement trouvés, « génie prodigieux et borné » (2); il dénonce « son esprit à la fois si positif et si chimérique » (3); cet homme, dans le monde, ne vit « que des forces, jamais des principes » (4); le Concordat fut pour lui un moyen « d'utiliser Dieu » (5). L'homme moral, chez lui, était tout simplement absent. « Voilà pourquoi il fut tout ensemble si grand et si petit, si étonnant et si vulgaire. » Il est bien du Midi en cela. Michelet ira jusqu'à faire de lui un Carthaginois, un Africain. M. Thiers croyait à sa bonté, à sa miséricorde, à sa pitié, aimait naïvement cette cloche de village que Napoléon déclarait ne pouvoir entendre de la Malmaison sans être ému. Cet iconoclaste de Lanfrey détruit tout ce portrait. Pour lui, et ce jugement est vraiment le dernier mot de l'équité, tout le caractère de Napoléon se résume ainsi : l'égoïsme comme mobile, le mensonge et le charlatanisme comme procédé, la domination comme fin.

Reconnaissons pourtant que la soumission et la trop longue servilité des peuples, la platitude des souverains de l'Europe, la déchéance générale des caractères, tout cela servit à accroître ses vices et le conduisit nécessairement à violenter les hommes et la nature. Constatation qui n'est qu'une constatation, nullement une excuse. Son moral et son physique changèrent à la fois et progressivement : au général maigre, malpropre, taciturne et triste, succéda le César gras, vulgairement magnifique, familièrement expansif, gai jusqu'à la plaisanterie sinistre. Il est brutal dans la prospérité; il est pitoyable dans la mauvaise fortune (à Smorgoni, à Fontainebleau, à Orgon, où il revêt un uniforme étranger ; à Sainte-Hélène, où il supporta aussi mal que possible la juste expiation du long attentat qui a commencé au 18 brumaire). Il a l'esprit quelque peu malade, il est emporté, loquace, tranchant, présomptueux; il est sans pitié, sans miséricorde; il est le mensonge fait homme; les droits des hommes, la puissance des idées, il ignore toutes ces choses; il a le mépris le plus absolu de l'humanité; sa profession, c'est d'être conquérant. Lui, homme inutile! non, mille fois non! Les conquérants n'étaient point assez haïs : Napoléon se chargea de soulever contre eux toute la haine de l'histoire.

Autre et grave différence entre les deux historiens. M. Thiers, écrivant l'histoire de Napoléon, est toujours tout entier au présent; il ignore l'avenir, il est comme un contemporain notant jour par jour les faits dont il est le témoin ; il apprécie chaque chose selon sa valeur momentanée et non par ses conséquences ; il connaît chaque détail et ne voit pas l'ensemble ; gravissant la montagne, à chaque pas il raconte ce qu'il voit, et ce ne sera qu'arrivé sur le faîte qu'il essayera d'envisager d'un coup d'œil la montagne gravie, la campagne à ses pieds, l'horizon lointain. Lanfrey, écrivant cette même histoire, n'est jamais entièrement au présent, il vit dans ce qui est l'avenir par rapport aux jours qu'il raconte, il rapporte dans son esprit chaque fait au dénoûment, au résultat final ; il ne connaît des choses que leur valeur absolue et — c'est là souvent une injustice — ne se préoccupe en rien de leur valeur relative ; il n'a jamais gravi la montagne, il s'est trouvé du premier coup sur le faîte, et c'est du sommet que sa vue d'ensemble plonge en bas, ne saisit que les grandes lignes, la corrélation intime, l'harmonie ; parfois seulement il descend, mais ce n'est que pour un instant, pour étudier de plus près un détail de la route. En un mot, M. Thiers a fait de l'analyse, Lanfrey de la synthèse. L'analyse est le propre du chroniqueur, la synthèse le propre du philosophe. L'historien doit réunir les deux procédés. La véritable histoire de Napoléon reste à faire.

Grande fut l'impression produite par la publication des premiers volumes de l'*Histoire de Napoléon*, surtout parmi la jeunesse, ce qui était l'essentiel. En quelques jours, le nom de Lanfrey fut sur toutes les lèvres. L'Opposition l'acclama, le parti bonapartiste lui jeta l'anathème, et ces mêmes injures qu'il devait lancer à M. Thiers dans la séance du 15 juillet 1870, il les lui lança à la face, le traitant de mauvais Français, de calomniateur des gloires nationales, d'agent de l'étranger. Dans les trois dernières années du second Empire, il ne fut pas un jour où l'idole napoléonienne ne reçût de quelque hardi briseur d'images de terribles coups de marteau qui faisaient voler le marbre en éclats. De ces rudes marteleurs, le plus redouté, celui qui portait les coups les mieux assénés, ce fut Lanfrey. Ébranlée par tous ces bras vigoureux, déjà la statue tremblait sur son piédestal. Hélas! ce fut une main étrangère qui lui porta le dernier coup!

C'est au public, non aux savants, que s'adressait Lanfrey; mais, tout en faisant faire à la moralité historique un pas de géant, il fit aussi avancer la science, bien qu'à moins grandes enjambées. Le vice capital de tous ses devanciers, c'avait été

(1) *Hist. de Nap.*, t. II, p. [illegible].
(2) *Ibid.*, t. II, p. 191.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 390.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 174.
(5) *Ibid.*, t. II, p. 100.

l'affirmation sans preuves. Sauf M. Thiers, qui avait en main les pièces du Directoire et de la secrétairerie d'État, les autres historiens de l'Empire n'avaient écrit que des apologies ou des diatribes. L'ignorance et la passion en faisaient tous les frais. Tout passionné qu'il est, Lanfrey est consciencieux, s'est élevé dès la première fois à une remarquable intelligence des vraies méthodes historiques. Son *Histoire de Napoléon*, surtout dans les deux premiers volumes, repose bien sur ces fortes assises qu'exigent les monuments scientifiques, la *Correspondance de l'Empereur*, l'*Annual Register*, les mémoires de Miot de Mélito, de Masséna, du comte Mollien, d'Azanza, Jomini, les lettres du roi Joseph, du prince Eugène, de l'archiduc Charles, celles encore manuscrites de Moreau, les dépêches de Wellington, les archives russes. Mais si ce sont bien là les solides fondements de granit que demande une œuvre historique, il faut reconnaître aussi que Lanfrey se sert plus d'une fois, au lieu de pierre, du plus détestable plâtras. C'est faire preuve de peu de bonne foi que d'avoir recours aujourd'hui, soit pour, soit contre Napoléon, à la ridicule compilation du *Mémorial*, à Las-Cases, à O'Méara. Bourienne, Marmont, Constant, la duchesse d'Abrantès ne devraient être consultés qu'avec les plus extrêmes réserves; les mémoires notoirement apocryphes de Rapp ne devraient jamais être cités par un historien sérieux. Parfois aussi la haine aveugle Lanfrey. Les plus belles pages de son livre, c'est l'amour de la liberté qui les lui a inspirées; les plus mauvaises, c'est la haine qui les lui a dictées, la haine qui, quoi qu'en dise Everard, est presque toujours méchante conseillère. Pourquoi répéter étourdiment, d'après le duc de Raguse, que Napoléon n'a jamais eu de projet réel de descente en Angleterre, que tous les préparatifs du camp de Boulogne furent une feinte (1)? Pourquoi, sur la foi de M. de Maistre, affirmer que Weyrother vendit à Napoléon le secret des opérations d'Austerlitz, opérations dont le plan ne fut décidé que dans la nuit qui précéda la bataille (2)? Pourquoi, à côté de tant de juste sévérité pour certains lieutenants de Napoléon, tant d'injuste indulgence pour l'homme des détestables massacres de Naples, pour Nelson (3)? Pourquoi justifier le bombardement de Copenhague par certains desseins qu'aurait eus l'empereur et dont la connaissance serait parvenue aux Anglais (4)? Napoléon, pour cent fois moins, eût été reclouë au pilori. Pourquoi dire des adulations dont l'empereur fut l'objet que les bassesses de ses courtisans dépassèrent tout ce qu'on avait entendu jamais (5)? Faut-il donc apprendre à Lanfrey ce que furent l'empire romain, le bas empire, les cours de Louis XIV et de Louis XV? Pourquoi, si ce n'est uniquement par parti-pris contre le maître, tant de ménagements envers certains de ses conseillers, Talleyrand (6), Fouché (7), *détestables flatteurs*, etc.? Napoléon fut un charlatan effréné (8); soit! Mais pourquoi dire en même temps que Frédéric a toujours méprisé le charlatanisme, quand le contraire est établi, manifeste? Dans son fameux article de la *Revue nationale*, Lanfrey avait raillé M. Thiers de ses prétentions stratégiques : quand vint le jour où Lanfrey, quittant la critique, tenta d'écrire une histoire où lui aussi était forcé de parler des choses militaires, que fait-il? Identiquement ce qu'il reproche à M. Thiers, avec le même absolutisme, moins longuement peut-être, dans un sens presque toujours opposé, et certes avec moins de compétence. Car assurément je suis autorisé à donner moins de poids à l'opinion d'un penseur comme Lanfrey, si longtemps étranger aux affaires d'État, qu'à celle du collègue du maréchal Soult, de l'ami si apprécié de tant de généraux, de celui qui a construit les fortifications de Paris, s'est opposé à la marche du maréchal de Mac-Mahon sur Sedan et organisa l'armée qui vainquit la Commune.

Mais, à côté de ces pages toujours regrettables, que de beaux chapitres, que de pages lumineuses, que de parties remarquables au point de vue de l'histoire! Que Lanfrey apprécie avec justice la conduite de Bonaparte à l'égard de l'armée d'Italie, dans laquelle il infiltra l'esprit de corruption, dont il fit des légions de pillards! Ce sont des pages définitives que celles où il démontre comment, malgré le Directoire, de propos délibéré, Bonaparte supprima Venise, infâme attentat, prélude de ceux dont la France et l'Europe seront victimes, et qui est raconté avec une noble indignation où je reconnus toute l'âme de l'ami de Manin. Non moins définitives les belles pages sur le 18 Brumaire, sur le Consulat, qui est tout un avec l'Empire; sur la centralisation excessive dont Napoléon est l'auteur, sur la création de la Légion d'honneur, l'épuration du Tribunat, sur le meurtre du duc d'Enghien, le procès de Moreau, la bataille de Trafalgar. J'en pourrais citer bien d'autres : la répression de l'insurrection de Cadoudal et de Frotté en Bretagne et en Normandie, où Lanfrey dévoile les procédés familiers de Bonaparte : « Brûler deux ou trois grosses communes en manière d'exemple et fusiller sur-le-champ les principaux captifs »; le passage du Splügen par Macdonald, en plein décembre, autrement miraculeux que celui du Saint-Bernard; l'érection du royaume d'Étrurie, Napoléon trafiquant sans façon des peuples et, dix ans après la Déclaration des droits de l'homme, vendant Lucques à l'Espagne pour six vaisseaux et trois frégates. Et encore, quelle forte et sagace critique que celle du chapitre où, rapportant l'assassinat de Paul Ier, Lanfrey prouve l'inepte mauvaise foi du *Moniteur* de 1801 accusant l'Angleterre de complicité dans ce meurtre inutile; et de cet autre chapitre où il détruit la légende des portes de la France ouvertes par le premier consul aux émigrés, montrant avec la dernière évidence que la clôture de la liste fut tout simplement pour Napoléon un moyen de radier les personnes agréables, de garder les biens de celles qui ne l'étaient pas!

VI.

« Il faut être juste, il faut être *plus que juste*. » Il y a un sens profond dans cette parole que m'a bien des fois dite et redite en mon enfance un vieillard que tout Paris a connu pour ses excentricités, mais dont le cœur était plein de générosité et de noblesse. Que cette parole devrait toujours être présente à l'esprit de ceux qui s'arrogent le droit de juger les autres! Lanfrey n'était que juste.

Être juste, c'est avoir en soi une règle souveraine de justice et n'agir qu'en se conformant rigoureusement à cette règle. N'être que juste, c'est, pour juger les autres, se placer étroi-

1. *Hist. de Nap.*, t. III, ch. I et VI.
2. *Ibid.*, t. III, ch. VIII.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, t. II, p. 141.
5. *Ibid.*, t. V, p. 178.
6. *Ibid.*, t. III, p. 132, 135, 138, 160, etc
7. *Ibid.*, t. III, p. 145, etc.
8. *Ibid.*, t. IV, p. 163.

tement à son propre point de vue ; c'est traiter d'aveugles ou d'insensés ceux qui voient autre chose ou qui voient autrement ; c'est, suivant la spirituelle remarque d'un philosophe (1), ressembler à un astronome qui, tout en restant à l'Observatoire de Paris et en regardant à travers son télescope, voudrait juger immédiatement l'apparence qu'offre le ciel vu de l'Observatoire de New-York. Être plus que juste, « c'est par un acte de désintéressement intellectuel qui est la condition de l'impartialité, s'oublier soi-même, s'abstraire de soi, pour ainsi dire, et se confondre quelque temps avec ces grandes intelligences dont on veut repenser la pensée », avec ces puissants individus ou avec ces peuples dont on veut revivre la vie. Il n'est pas seulement impossible de juger les hommes et les choses en se plaçant hors des temps : si cela était possible, ce serait injuste, et cela par excès même de justice. C'est ce que Lanfrey a tenté de faire, et lui qui voulait si sincèrement juger sans parti pris et sans passion, il a peut-être mis dans ses jugements plus de parti pris et plus de passion que tout autre. Comme tous les extrêmes, ces deux extrêmes, la justice et l'injustice, se touchent.

Il y a de l'injustice dans cette condamnation générale, absolue, dont Lanfrey a voulu frapper Napoléon, et, en rédigeant les implacables considérants de son arrêt, peut-être a-t-il maladroitement desservi la cause même qu'il voulait servir. Il y a de l'injustice dans son appréciation si dédaigneusement sévère de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Il y en a plus encore dans cette lettre célèbre du mois de janvier 1871, lettre dont les factions adverses ont fait un si fâcheux et si déloyal usage, où Lanfrey se refusait à comprendre les terribles difficultés d'une situation exceptionnelle qui exigeait encore plus d'audace que de mesure, et où il traitait les efforts de Gambetta pendant la campagne de France de *dictature de l'incapacité*. Et pourquoi? Parce que les choses avaient été plus fortes que les hommes. Lanfrey tombait là lui-même dans une coupable erreur qu'il avait bien âprement reprochée à M. Thiers historien, et que M. Thiers homme d'État n'aurait jamais commise en face de l'étranger qui occupait près de la moitié du sol de la patrie.

Je n'insisterai pas sur la carrière publique de Lanfrey : d'abord, parce que Lanfrey, penseur de premier ordre, n'était guère propre à ces fréquentes concessions que les circonstances exigent d'un homme politique ; ensuite, parce que cette carrière même fut trop courte pour qu'il ait eu l'occasion, si du moins il les avait en lui, de révéler des qualités d'homme d'État. Sous le gouvernement de la Défense nationale, le ministre de l'intérieur lui avait offert la préfecture du Nord : Lanfrey refusa, préférant faire la campagne comme simple soldat. Le département des Bouches-du-Rhône l'envoya à l'Assemblée nationale. Il vota pour la paix. Ce fut alors que, patriotiquement oublieux des attaques réitérées, excessives, dont il avait été l'objet de sa part, n'ayant jamais, dans sa rare noblesse d'âme, su ce qu'était la rancune — et encore moins à cette heure où la France avait besoin du concours de tous ses enfants, — M. Thiers appela Lanfrey au poste de ministre à Berne. Vint le 24 mai : Lanfrey avait un trop grand amour de la liberté, un trop grand respect de l'honnêteté politique, pour consentir, après avoir représenté M. Thiers auprès de la république helvétique, à être le complice muet d'ambitieux sans scrupule qui pendant six mois laissèrent promener la couronne de France sur les grandes routes de l'Europe. Il donna sa démission et reprit, à côté du premier Président de la république, sa place à l'Assemblée nationale. Il n'était pas orateur, n'osa pas aborder la tribune ; mais constamment il vota avec les gauches, avec cette vaillante minorité de l'Assemblée qui devint la majorité du pays. Élu sénateur inamovible, il put à peine siéger au Sénat. Déjà depuis plusieurs semaines la maladie qui le rongeait avait fait d'effrayants progrès : il dut quitter Paris pour le climat plus doux du Midi ; il fut forcé de renoncer à ses belles études et de s'éloigner de cette scène politique, calme encore en apparence au moment de son départ, mais où, peu de mois après, l'ancienne monarchie et le césarisme, à qui la théocratie avait servi d'entremetteuse, allaient livrer de concert un terrible et suprême assaut aux conquêtes de la Révolution, à la république, à la liberté. Lanfrey mourut loin du champ de bataille, sans avoir pu terminer cette *Histoire de Napoléon* qui devait être l'œuvre principale de sa vie.

Celui dont il avait été le rival dans la peinture de l'épopée napoléonienne l'avait précédé dans la tombe ; Thiers avait montré le chemin à Lanfrey. Je n'ai pas la prétention, quinze jours à peine après la mort de l'un, trois mois après la mort de l'autre, de tracer un parallèle — parallèle qui, d'ailleurs, sera toujours étrangement disproportionné, qui serait, comme tout parallèle, du reste, singulièrement artificiel — entre ces deux historiens d'une même époque, entre ces deux bons serviteurs d'une même cause. En vérité, ils ont plus d'un côté commun ; mais que de contrastes surtout, et jusque dans la mort ! Thiers meurt en pleine lutte, au milieu de l'action et à deux pas du pouvoir ; vieillard octogénaire, il meurt après avoir gardé jusqu'à sa dernière heure l'usage absolu de ses admirables facultés ; lui qui d'un si grand amour aimait les choses de la guerre, l'odeur de la poudre, les champs de bataille, il meurt sur un véritable champ de bataille, brusquement, subitement emporté, sans voir venir la mort, sans l'avoir prévue, et sa mort est une calamité publique ; son cercueil, qu'ombrage la bannière de Belfort, est suivi jusqu'au lieu de l'éternel repos par un million de citoyens en pleurs et la tête découverte. Lanfrey expire loin du combat ; lui, le penseur, le philosophe, il voit de très-loin venir lentement sa fin ; jeune encore, il se sait perdu pour son pays six mois avant de rendre le dernier soupir ; il sent de jour en jour le sûr et épouvantable envahissement de la mort, et si son trépas prématuré cause de douloureux regrets à ceux qui l'ont approché, à ceux qui l'ont aimé dans ses livres et qui ont su comprendre tout ce que ce caractère avait de mâle beauté, ce trépas n'est pas même un accident dans le dénoûment de cette bataille à laquelle il n'a pu prendre part. Que si, dans les derniers jours de sa lente agonie, toujours préoccupé de son *Histoire* et de l'historien qu'il avait pris à tâche de réfuter, Lanfrey s'est fait lire quelques pages du *Consulat et de l'Empire* et qu'il soit tombé sur ce passage où Thiers rapporte les entretiens suprêmes de Napoléon (1) : « Moi, j'irai rejoindre Kléber, Desaix, Lannes, Masséna, Bessières, Duroc, Ney !... Ils viendront à ma rencontre. Nous

(1) Alfred Fouillée, *Introduction à l'histoire de la philosophie*, p. 7.

(1) *Ibid.*, t. XX, liv. LXI, p. 705. — Sur cette légende, voyez un article d'Eugène Despois dans la *Revue* du 8 août 1875.

parlerons de ce que nous avons fait; nous nous entretiendrons de notre métier avec Frédéric, Turenne, Condé, César, Annibal... A moins que là-haut comme ici-bas on n'ait peur de voir tant de militaires ensemble ! » Lanfrey alors, interrompant cette lecture, n'aurait-il pas pu dire, lui aussi : « Moi, je vais rejoindre Lamartine, Charras, Quinet, Michelet, Thiers !... Nous parlerons de cette œuvre monumentale à laquelle chacun de nous a su apporter sa pierre ; nous parlerons de la liberté avec Washington, Mirabeau, Voltaire, Cicéron, Démosthène... A moins que là-haut comme ici-bas on n'ait peur de voir tant de bons citoyens ensemble ! »

JOSEPH REINACH.

LE ROMAN DE PASCAL

Lettre de M. Paul Janet

A M. EUGÈNE YUNG.

« Mon cher Directeur,

« Dans son travail si curieux sur Mlle de Roannez (1), M. A. Gazier combat ce qu'il appelle le roman de Pascal, c'est-à-dire la supposition que Pascal aurait aimé cette personne célèbre et en aurait été lui-même aimé. M. Ernest Havet, cité dans cette discussion, a réclamé pour son propre compte, et il s'est plaint d'être mêlé à une affaire où il n'était pour rien, n'ayant jamais à aucun degré admis le roman dont il s'agit. Il a raison en cela ; mais lui-même à son tour, ce qui nous étonne d'un esprit aussi exact, est tombé dans une autre erreur que nous prenons la liberté de signaler. Il impute à Victor Cousin la fable dont il se disculpe lui-même (2). Or, non-seulement Victor Cousin n'a jamais inventé cette fable, mais encore il l'a vivement combattue aussitôt qu'elle s'est présentée. Voici les faits :

« Lorsqu'en 1843, M. Cousin publiait dans la *Revue des Deux Mondes* le morceau célèbre sur les *Passions de l'amour*, il le faisait précéder de quelques pages d'introduction : dans ces pages, il émettait cette pensée, que Pascal devait avoir connu par expérience le sentiment qu'il exprimait en termes si vifs et si passionnés ; mais il ne désignait pas l'objet de cette passion et disait même que ce problème ne serait jamais résolu. Citons ses propres paroles :

« Vous dirai-je toute ma pensée ? En plus d'un endroit, je crois sentir comme les battements d'un cœur encore troublé ; et dans l'émotion chaste et tendre avec laquelle l'auteur peint le charme de ce qu'il appelle une haute amitié, je crois surprendre l'écho secret et la révélation involontaire d'une affection que Pascal aurait éprouvée pour une personne du grand monde. On ne parle point ainsi d'un sentiment aussi particulier quand on ne l'a pas eu dans le cœur. Conçoit-on d'ailleurs un homme comme Pascal s'amusant à disserter sur l'amour pour faire parade de bel esprit ? Pascal n'a jamais écrit que sous l'empire d'un sentiment irrésistible qu'il soulageait en l'exprimant. C'est l'homme en lui qui suscite et soutient l'écrivain. Ou je me trompe fort, ou ce discours trahit dans la vie intime de Pascal *un mystère qui peut-être ne sera jamais entièrement expliqué.* (1) »

« Rien de plus dans M. Cousin sur l'objet de cette passion mystérieuse. Ce n'est donc pas lui qui a inventé la légende de Mlle de Roannez. C'est M. Prosper Faugère qui, dans son édition de Pascal en 1844, a fait cette découverte, et qui même l'avait faite, nous dit-il, avant la publication de M. Cousin :

« Longtemps avant que ce discours nous fût connu, et sur la simple lecture des lettres de Pascal à Mlle de Roannez, nous avions pensé qu'il avait eu pour elle une vive inclination. Sous les formes graves et sévères que revêtent les exhortations religieuses qu'il lui adresse, on sent une tendre sollicitude que la charité seule n'expliquerait point. Charlotte de Roannez avait quinze ou seize ans lorsque Pascal se lia d'une étroite amitié avec son frère. Cette amitié devint l'origine d'un sentiment plus vif. Reçu à tout moment dans l'intimité du duc de Roannez (il y avait une chambre), Pascal se trouvait souvent dans l'intimité de la sœur de son ami. Peu à peu il s'habitua à la voir et à l'aimer, et, sans calculer la distance du rang, peut-être conçut-il l'espérance de devenir son époux (2). »

« Voilà bien la légende que M. Gazier a combattue : elle appartient en propre à M. Faugère et à lui seul. Cependant, cette hypothèse une fois mise en avant, Victor Cousin s'y serait-il rallié, et l'aurait-il appuyée de son autorité ? Loin de là, il la combat au contraire très-vivement, et avec une nuance de hauteur et de dédain :

« Parmi tant de femmes du grand monde qu'il rencontrait chez Mme de Sablé et ailleurs, laquelle toucha ce cœur si ardent et si fier ? Qui le sait aujourd'hui et qui peut le dire ? Disons seulement, mais disons tout haut, à l'honneur de Pascal, que *nulle part on ne trouve le moindre indice sur lequel il soit permis de supposer* que jamais il ait levé les yeux sur la sœur de son ami, la sœur d'un duc et pair, Mlle de Roannez, alors toute jeune et réservée à Dieu et aux partis les plus considérables. *Pascal en prit soin comme d'une âme précieuse et fragile qu'il disputait au monde et gardait à Port-Royal.* Toute autre hypothèse est une injure ridicule à sa loyauté et à son bon sens (3). »

« On voit que Victor Cousin, sans avoir à sa disposition les inédits de M. Gazier, a conclu exactement comme lui et a établi d'avance sa propre thèse : celui-ci n'a fait autre chose que de découvrir des documents à l'appui. Ainsi, des trois auteurs mentionnés par M. Gazier comme ayant répandu la légende qu'il discute, il y en a deux d'innocents. C'est à M. Faugère seul que sa réfutation s'adresse : les autres sont hors de cause.

« Reste maintenant la question de fond. Pascal a-t-il connu

---

(1) Voir la *Revue* du 24 novembre.

(2) *Revue* du 1er décembre, p. 527. « Cette supposition appartient à Victor Cousin, à qui je l'ai laissée. »

(1) *Études sur Pascal* (3e édition, 1857), pag. 476.

(2) *Pensées de Pascal* (édition de Prosper Faugère), introd., p. LXX.

(3) *Études sur Pascal*. Post-scriptum au *Discours sur les passions de l'amour*, pag. 500.

l'amour ? M. Gazier ne le croit pas ; il ne se contente pas de dire que Pascal n'a pas aimé Mlle de Roannez, il ajoute que « probablement il n'a aimé aucune autre femme. » Il croit que le *Discours sur l'amour* a été un [illegible] et une gageure de salon. Une gageure de salon ! autant dire que la *Nuit d'octobre* est une gageure de salon ! Il faut que le savant éditeur soit bien peu familier avec le langage de la passion pour se méprendre sur des paroles de feu telles que celles-ci :

« Le plaisir d'aimer sans l'oser dire a ses peines, mais aussi il a ses douceurs. Dans quel transport n'est-on point de former toutes ses actions dans la vue de plaire à une personne que l'on estime infiniment ! L'on s'étudie tous les jours pour trouver le moyen de le découvrir, et l'on y emploie autant de temps que si l'on devait entretenir celle que l'on aime. *Les yeux s'allument et s'éteignent dans le même moment* ; et, quoique l'on ne voie pas manifestement que celle qui cause tant de désordres y prenne garde, l'*on a néanmoins la satisfaction de savoir tous ces remuements pour une personne qui le mérite si bien. L'on cherche des [illegible] pour se faire connaître.* Jusque-là on a de la joie, et l'on est dans une assez grande occupation ; ainsi l'on est heureux... Après avoir fait ce chemin, cette plénitude diminue ; et ne recevant pas de secours du côté de la source, l'on décline misérablement, et *les passions ennemies se saisissent d'un cœur qu'elles déchirent en mille morceaux.* Néanmoins un rayon d'espérance, si bas que l'on soit, relève aussi haut qu'on était auparavant. C'est quelquefois un jeu [illegible] les douleurs [illegible] plaisent ; mais quelquefois, en faisant semblant d'avoir compassion, elles l'ont tout de bon, *par [illegible]* »

— « Le premier effet de l'amour est d'inspirer un grand respect. L'on a de la vénération pour ce qu'on aime. Il est bien juste : *on ne reconnaît rien au monde de grand comme cela. — En amour, un silence vaut mieux qu'un langage. Il est bon d'être interdit :* il y a une éloquence de silence qui pénètre plus que la langue ne saurait faire. — *L'on adore souvent ce qui ne croit pas être adoré* ; et l'on ne laisse pas de lui garder une fidélité inviolable, quoiqu'il s'en sache rien ; mais il faut que l'amour soit bien fin et bien pur. — La passion ne peut pas être sans excès.

— « *Il semble que l'on ait une tout autre âme quand on aime que quand on n'aime pas* ; on s'élève par cette passion, et *on devient toute grandeur.* — Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent. *Il faut une inondation de passion pour les ébranler et pour les remplir.* Mais quand elles commencent à aimer, elles aiment beaucoup mieux. »

« Comparer ces pensées si pleines et si profondes, exprimées en traits enflammés, avec les *Poésies galantes* de Jacquelin, c'est une méprise dont on peut assez s'étonner chez un critique aussi distingué que M. Gazier : l'exhumation des inédits glacerait-elle le sentiment du beau !

« Au reste, en affirmant avec M. Cousin que Pascal a pu connaître l'amour, sommes-nous réduits aux conjectures ? Non, sans doute ; nous avons un témoignage certain que M. Gazier aurait bien dû discuter : c'est celui de Fléchier dans les *Grands jours d'Auvergne*, ces mémoires si précieux que l'on connaît. Voici ce qu'il nous apprend : « Il y avait « alors à Clermont une demoiselle qui était la *Sapho du pays.* « Cette demoiselle était aimée par tout ce qu'il y avait de « beaux esprits. Les esprits ont leurs liaisons qui font bien « souvent celles du corps. *M. Pascal, qui s'est acquis depuis « tant de réputation*, et un autre savant étaient continuel- « ment auprès de cette belle savante. » On a cru pouvoir dire que ce n'était pas de notre Pascal qu'il est question ici ; mais quel serait donc cet autre Pascal qui se serait acquis tant de réputation ? J'accorderai volontiers qu'il s'agit peut-être plutôt d'un commerce de galanterie spirituelle que d'une passion véritable : mais d'abord, être continuellement auprès d'une belle ne prouve pas une grande insensibilité du côté du cœur ; et si Pascal a pu être galant, comme on le voit, à combien plus forte raison, de retour à Paris dans le grand monde, dans le monde de la Fronde, des grandes aventures et des brillantes amours, a-t-il pu être envahi par « cette inondation de passion » dont il nous parle. Serait-ce donc diminuer Pascal que de le supposer sensible au grand amour ? Bien au contraire, nous apprenons par là qu'il n'a pas été seulement un savant subtil, un philosophe hardi, un dévot exalté : il a été un homme. Il a senti, il a vécu comme les autres hommes, quoique plus profondément qu'eux. Ce n'est pas un mystique timoré qui méprise ce qu'il ignore ; c'est un cœur ému et vivant, capable des mâles passions que peignait le grand Corneille. Il a connu le monde avant de se tourner vers le ciel ; il avait pratiqué la cité terrestre avant de s'élever à la cité céleste. L'homme qui écrivait ces paroles superbes : « Qu'une vie est heureuse « qui commence par l'amour et finit par l'ambition ! » avait quelque chose à sacrifier lorsqu'il se donnait à Dieu et lorsqu'il s'écriait avec la même flamme : « Joie, joie, joie, pleurs de joie ! » dans la nuit mystérieuse de sa conversion. Le Pascal mystique grandit d'autant par la découverte du Pascal mondain. Tel est le vif intérêt du *Discours sur l'amour* : — n'y voir qu'un peu d'esprit, comme la *Carte du Tendre*, c'est abaisser Pascal, c'est faire injure à la sincérité de son génie !

« Acceptez, etc.

« PAUL JANET. »

Nous avons communiqué cette rectification à M. Havet. Sa mémoire, en effet, l'avait mal servi.

« La réclamation de M. Janet, nous a-t-il dit, est parfaitement juste. Tout occupé l'autre jour de me défendre moi-même d'avoir donné dans le roman de Mlle de Roannez, et dominé, sans doute à mon insu, par l'idée que ce roman n'avait pu faire du bruit que grâce à la voix retentissante de Victor Cousin, je l'ai mis sur son compte par un manque de réflexion que je m'empresse de reconnaître. »

Quant à M. Gazier, il avait parlé en termes généraux de ceux qui croient à l'amour de Pascal pour Mlle Roannez. Peut-être aurait-il mieux fait de dire tout nettement que c'était M. Prosper Faugère qu'il prenait à partie.

Il y a eu malentendu.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Histoire des idées sur la vie future. par M. Edmond Spiess. — **La femme française jugée par les étrangers.** — **La grande dame de l'ancien régime.** par lady Augusta Cadogan. — Représentation de *Dora*, à Berlin.

I.

Tous les hommes, dit M. Edmond Spiess dans l'*Histoire des idées sur la vie future* (1), tous les hommes sans exception se sont demandé : Que deviendrons-nous après la mort? A toutes les époques dont nous avons l'histoire et dans toutes les parties du globe accessibles aux investigations de la science, on constate que la question a été posée. Le lourd souci de l'*au delà* a pesé sur la vie entière de l'humanité, aux divers degrés de la connaissance religieuse, et l'humanité (c'est encore M. Spiess qui parle) a universellement adopté la solution suivante de l'énigme cherchée : Il y a dans l'être humain une partie immatérielle qui ne périt point, et l'état dans lequel passe cette partie immatérielle ou âme, après sa séparation d'avec le corps, dépend de la conduite de l'homme pendant sa vie terrestre.

L'idée d'une autre existence n'implique pas nécessairement l'idée des peines et des récompenses. On peut supposer, et il a existé, en effet, des états du développement religieux où l'esprit se contentait d'une notion vague d'une vie future non définie. A mesure que la conscience du *moi* se fortifie et se développe, le besoin de préciser les conditions de la seconde existence s'impose à l'homme. Il est curieux de savoir en quoi consiste précisément l'*au delà*, comment sera faite l'âme qui vivra dans ce milieu mystérieux, quels seront ses organes et ses attributs. Ceci résolu, l'*eschatologie* fait un dernier pas. On voit germer l'idée que le même sort n'attend pas les bons et les méchants dans l'autre monde. L'asile des ombres cesse d'être neutre. Il se partage en Élysée et en Tartare, en Enfer et en Paradis. La vie future se soumet aux lois morales de la rémunération. C'est l'instant décisif de son histoire.

De ce fonds commun, l'immortalité de l'âme et la croyance aux peines et aux récompenses, sont sortis une foule de systèmes. M. Edmond Spiess leur a appliqué les procédés de la méthode comparée. Son livre, dit-il modestement dans sa préface, est une tentative pour dégager la genèse et les métamorphoses de la croyance à l'*au delà*. L'auteur déclare qu'il a abordé sa tâche « d'une façon absolument objective et sans parti pris en faveur d'une religion particulière ». On prendrait à tort, toutefois, l'impartialité de M. Spiess pour de l'indifférence. Il estime que ses travaux tournent à la glorification du christianisme, et il ne se croit nullement tenu de cacher la joie qu'il en ressent. Ce pieux contentement ne me déplaît pas. La condition indispensable, pour comprendre la religion et pour en parler dignement, est d'avoir soi-même le sentiment religieux. Un peu de ferveur ne messied pas dans une matière où la conviction, selon les propres expressions de M. Spiess, s'acquiert plus par l'intuition et par la divination religieuse immédiate, que par une argumentation logique.

Il était naturel de commencer une histoire de la vie future par la monographie de la mort, comme l'a fait l'auteur. La mort forme, pour ainsi dire, le seuil du monde immatériel. Elle en marque l'entrée, et les sentiments manifestés par les peuples sur ce pas obscur fournissent des indices certains de ce qu'ils pensent trouver de l'autre côté. Le sculpteur grec qui représentait la Mort sous les traits d'un bel enfant endormi, tenant dans sa main alanguie un flambeau renversé, n'avait assurément pas la même vision de l'éternité que l'artiste du moyen âge traçant un squelette grimaçant, hideux conducteur de la danse macabre. C'est à mesure que le dogme des peines et des récompenses se précise, que l'âme se remplit d'épouvantements à la pensée de l'avenir. La mort cesse d'être un événement indifférent ou heureux. La terreur de la damnation saisit la misérable créature, qu'elle jette dans des tremblements. Insensiblement, la croyance à la vie future se subordonne à celle de la rémunération. On en vient à démontrer l'immortalité de l'âme par la nécessité d'une sanction morale. Les deux idées se mêlent si bien qu'elles deviennent inséparables, et que raconter l'histoire de l'une, c'est faire l'histoire de l'autre.

M. Edmond Spiess a donc procédé selon les règles de la logique en commençant par esquisser brièvement comment chaque peuple a envisagé ou envisage le passage, toujours scabreux, même pour les plus croyants, de la terre au ciel. Il reprend ensuite en détail les conceptions multiples inspirées par le mystère de la mort aux divers groupes humains, sauvages ou civilisés, anciens ou modernes, gens de l'Orient ou de l'Occident, du Nord ou du Sud, et il montre que de la préoccupation générale une pensée unique est sortie :

« Notre étude de l'histoire des religions, dit-il, pendant laquelle notre attention a été principalement dirigée sur les idées eschatologiques des différentes nations, fournit la preuve qu'à toutes les époques et chez tous les peuples la mort n'est pas considérée comme un simple phénomène de la nature, sans autre effet que de dénouer nos relations terrestres et de mettre fin une fois pour toutes à notre *moi*. Elle est considérée comme le passage, le chemin vers une autre existence... L'homme est alors pesé, sous l'œil de Dieu, dans une balance exacte, et de son poids dépend la condition de son âme. Aux bons un état supérieur et la félicité; aux autres une existence inférieure, réglée selon ce qu'ils valent et ce qu'ils ont fait ».

Ceci étant démontré par le *consensus gentium*, M. Spiess s'en réjouit, et il termine son volume par des pages émues sur la douceur de la foi. Heureux ceux qui croient aux conséquences des choses et qui regardent sans se troubler de l'autre côté de la tombe !

L'écrivain n'arrive pas à cette conclusion sans longueurs et sans redites. C'est la manière germanique, il faut en prendre son parti. Le lecteur serait bien ingrat s'il ne pardonnait quelques phrases de trop aux gens qui ont la patience de lui cataloguer la science universelle. Il est peu d'ouvrage, connu ou inconnu, que M. Spiess n'ait compulsé. A la fin de chaque chapitre il donne la liste de ses auteurs (plusieurs colonnes de petit texte, et à la fin du volume un excellent index, grâce auquel les recherches sont faciles et rapides. Que peut-on exiger de plus? Des vues originales? Un historien n'est pas un inventeur de systèmes, et d'ailleurs il devient difficile de

(1) *Entwickelungsgeschichte der Vorstellungen vom Zustande nach dem Tode*, par Edmond Spiess, *privat docent* à l'Université d'Iéna. — Iéna, 1 vol., 1877. Hermann Costenoble.

trouver quelque chose de neuf à dire sur l'immortalité de l'âme. Il est toutefois une classe de lecteurs à laquelle l'*Histoire des idées sur la vie future* est assurée de déplaire par maint côté : c'est le clan des incrédules. Mais pour ceux-là, M. Spiess a pris d'avance son parti de leur verdict : *Male peccant*, dit-il, *qui malique legunt*.

II.

Un jour qu'il y avait eu au château de Gurcy comédie d'amateurs où M. de Rémusat avait obtenu un grand succès dans le rôle de Claudio, des *Caprices de Marianne*, le journal *la Presse* s'avisa de faire l'éloge de cette représentation. Les acteurs trouvèrent le compliment mérité, mais ils n'en furent pas très-flattés.

« Ce feuilleton est *bienveillant*, — écrivait M. Doudan, engagé comme souffleur par l'impresario, M. d'Haussonville. — On y dit qu'au grand étonnement et à la grande stupéfaction de tout le monde, il s'est trouvé que, dans cette société doctrinaire, il y avait de l'esprit, de la bonne grâce et de la politesse. Voilà ce qu'on fait quand on veut louer les gens avec délicatesse : *On m'avait dit que vous n'étiez qu'une bête, mais je vois qu'il n'en est rien.* »

C'est une impression un peu analogue que nous avons éprouvée en lisant, dans le *Macmillan's Magazine* du mois d'octobre, un article intitulé *la Grande Dame de l'ancien régime*, par lady Augusta Cadogan.

Lady Augusta Cadogan a habité Paris dans sa jeunesse, et elle a gardé de son séjour parmi nous un agréable souvenir. Admise dans l'intimité de plusieurs familles françaises, elle avait remarqué qu'il y régnait une certaine union et qu'on n'y avait pas trop mauvaise façon. « Bonne maman » lui inspirait un respect mêlé de crainte. Elle était frappée de voir les filles et les brus de « bonne maman » rester à la maison, à lire ou à travailler à l'aiguille pendant la plus grande partie de la journée, à la différence des Anglaises, qui font des visites dès le matin. Ces jeunes Parisiennes s'occupaient assidûment de leurs enfants; elles étaient instruites, et elles ne parlaient jamais argot.

Au premier abord, il ne semble pas que nous soyons tenus d'être bien reconnaissants à lady Augusta de la bonne opinion qu'elle daigne avoir des femmes de notre pays; il ne semble pas qu'il fût indispensable d'écrire un grand article de Revue pour annoncer au monde qu'une Française n'est pas nécessairement une linotte ou un panier percé.

On en juge autrement et l'on se prend à s'émerveiller de la bienveillance de lady Augusta, si l'on compare ses appréciations à celles que contenait un article qui a paru, il y a peu de mois, dans le même *Macmillan's Magazine*, et dont *la Grande Dame de l'ancien régime* est la contre-partie évidente — si évidente, que l'une des publications n'a sans doute pas été étrangère à l'autre.

L'article en question est un acte d'accusation en forme, qu'un écrivain bien connu à Paris, H. de Lagardie, s'est plu à dresser contre les Français et surtout contre les Françaises. On sait que sous le pseudonyme de *Lagardie* se cache un des noms historiques de notre pays. L'auteur de *Romans français et Vie française* n'en a pas moins jugé la France avec une impartialité un peu trop impartiale pour une semi-compatriote. Elle déclare que la Française est ceci, et puis cela, et puis encore autre chose; et que tous nos ménages vont à la diable; et qu'il ne faut pas s'en étonner; et que c'est le contraire qui serait étonnant.

H. de Lagardie n'est pas seul de son avis. Son opinion est celle des étrangers, qui croient fermement que la femme française est tout ce qu'on a vu ci-dessus.

Les étrangers sont excusables. Nous n'avons à nous en prendre qu'à nous-mêmes de leurs préventions, car nous les avons fondées et nous travaillons chaque jour à les affermir par nos romans et nos pièces de théâtre, où la société française est invariablement peinte en laid. Il en est des nations comme des individus : on prend les gens pour ce qu'ils se donnent. D'où vient à l'Angleterre sa réputation, universellement établie, de nation morale, de peuple à principes? Une autre Revue anglaise, le *Temple-Bar*, donnait dernièrement la clef de ce haut renom de vertu. « La supériorité de la moralité anglaise, disait-on dans le *Temple-Bar*, consiste en un seul point : nous sommes *discrets;* nous cachons ce que les autres avouent. »

Le Français n'est pas discret, et il en subit les conséquences. Plutôt que de cacher quelque chose, il avouerait ce qui n'est pas. Les leçons de discrétion que ses voisins lui donnent ne lui profitent en rien. Cela se sent d'abord dans la conversation. Un Prussien ne conviendrait jamais que le caporal allemand n'est pas le modèle de toutes les grâces. L'Anglais divise l'humanité en deux classes : la race supérieure ou britannique, et les races inférieures, et il raisonne en conséquence. Nous autres Français, nous sommes toujours prêts à dire du mal de nous, d'autant plus volontiers qu'il ne nous vient pas à l'esprit qu'on puisse y ajouter foi. Il est vrai que nous disons aussi beaucoup de bien de nous, mais cela ne fait pas compensation, parce qu'alors on ne nous croit pas.

Que l'on jette maintenant un regard sur notre littérature d'imagination. On verra que nos romanciers peignent éternellement un petit coin, un seul, toujours le même, de la société parisienne. Ce coin, malsain et laid, n'est pas bien hanté. M. Alexandre Dumas fils y fait ses curieuses expéditions à la recherche de la femme honnête, et il revient sans avoir rien trouvé, même lorsqu'il se croit le plus triomphant. Sa déconvenue paraît d'autant plus grave au public, que M. Dumas fils se flatte d'avoir découvert la vertu et qu'il se complaît à décrire cette terre inconnue où personne, à ce qu'il semble croire, n'avait abordé avant lui.

Balzac, aussi lu, aussi populaire à l'étranger qu'en France, n'a jamais su peindre les honnêtes gens, ni surtout les honnêtes femmes. Son imagination s'était salie au contact des agioteurs, des usuriers, des intrigants, des tripoteurs de haute et de basse volée, dont il aime à remuer la fourbe immonde et colossale. « Quand j'ai lu un roman de Balzac, disait Sainte-Beuve, j'éprouve le besoin de me laver les mains et de brosser mon habit. »

Est-ce chez M. Flaubert ou chez M. Daudet (1) que le lec-

1 J'omets [illegible] Sand, [illegible] romanciers, et les plus vus, [illegible] George Sand [illegible] pas empruntés à [illegible] George Sand [illegible] rien [illegible].

teur allemand ou anglais apprendra à connaître la vraie vie française, routinière, rangée, casanière, sans tapage d'aucune sorte, pas plus de vertu que de vice? Ou bien peut-être dans les romans de M. Emile Zola? ou encore dans la foule des feuilletonnistes, des amuseurs, des romanciers à deux sous la livraison illustrée, pour qui Paris (et, à leurs yeux, il n'y a que Paris en France) est une immense bohème?

Si l'on se tourne du côté du théâtre, même tableau. Nos pièces, qui sont transportées sur toutes les scènes, traduites dans toutes les langues, achèvent de nous faire une mauvaise réputation. Les étrangers nous condamnent sur notre propre témoignage, et c'est justice. Sauf de rares exceptions, ils n'ont aucun moyen de contrôle, et ils s'en tiennent, très-naturellement, à l'idée que la littérature d'un peuple est l'image idéalisée de ses mœurs. Prenant l'exception pour la règle, la maladie pour l'état normal, ils sont conduits, sans parti pris de malveillance, sans exagération de pruderie, à juger sévèrement notre société. En Allemagne, l'expression *demi-monde* est devenue à peu près synonyme de *monde français*. Il s'est fait dans les esprits, sur ce point, un accord curieux. Il y a quelques semaines, *Dora* était jouée pour la première fois à Berlin : les critiques du cru, unanimes à constater le succès de la pièce, formulèrent des réserves sur le sujet choisi par M. Sardou ; mais tous s'empressaient d'ajouter « qu'il n'y avait pas de la faute du dramaturge, si la société française est un « demi-monde ».

En France même, la préférence marquée de nos romanciers et de nos dramaturges pour la peinture du vice est diversement appréciée. Elle est tour à tour censurée au nom de la morale et absoute de par l'esthétique. Je n'ai pas à examiner en ce moment si l'art trouve son compte à l'indifférence de l'écrivain pour tout ce qui n'est pas l'art lui-même ; il suffit d'avoir expliqué la cause du mauvais renom désormais acquis, et bien acquis, par tous pays, aux mœurs françaises. Le moraliste qui avancerait que la vie de famille n'est nulle part aussi sérieuse et aussi aimée, aussi pratiquée qu'en France et particulièrement à Paris, passerait à Londres et à Berlin pour un esprit paradoxal : que serait-ce s'il ajoutait que la femme française est le type par excellence de l'ordre, du dévouement, de la raison, qu'elle est la première et la plus solide richesse du pays? Il ne serait pourtant pas impossible de le prouver par des exemples.

Il existe un petit livre, roman si l'on veut, mais roman vrai, ou plutôt idylle, dans lequel se réfléchissent comme en un clair miroir les grâces honnêtes de notre vie bourgeoise. L'art n'a point présidé à sa composition. Il est formé d'un fragment de *journal*, auquel s'ajoutent quelques lettres écrites par deux ou trois femmes obscures et par un homme de génie encore ignoré. L'action est très-simple et se passe sans bruit dans un coin de province : elle comprend un mariage, une naissance, une mort, tous événements très-ordinaires. Les difficultés prosaïques de la vie étroite, une culotte tachée, un gilet à acheter, des efforts continuels pour joindre les deux bouts en font toutes les péripeties. Quiconque veut connaître la femme française doit lire ce livre. Le volume exquis intitulé *le Journal et la Correspondance d'André-Marie Ampere* oppose la réalité à la convention; il met le vrai en face du faux. Les types féminins qu'il fait connaître ne sont point d'une élite, et c'est ce qui leur donne leur prix. Julie Carron, qui fut aimée d'Ampère, et Élise, sœur de Julie, sont deux filles de condition médiocre, prises entièrement au hasard dans la bourgeoisie de province. Elles vivaient assez chichement, avaient toutes leurs attaches dans la classe moyenne. Le fonds d'éducation était excellent, sans parties brillantes. Mlles Carron lisaient Corneille, Sévigné, Bourdaloue, Deshoulières, les *Pensées de Cicéron* et *Gonzalve*; mais c'était à moments perdus, la meilleure part de la journée étant réservée au ménage, importante et principale occupation. Les caractères des deux sœurs différaient sensiblement dans les détails, quoique avec le même fondement de vertus hautes et solides. Julie était plus raisonnable, Elise avait plus de mollesse de sentiment. Julie... Mais pourquoi refaire leur portrait, lorsqu'il a été tracé avec une grâce charmante?

« Julie était élégante et mondaine autant que le lui permettait la médiocrité de sa condition ; assez amie du plaisir, quoique trop sage et, s'il faut dire le mot vrai, trop positive pour perdre son temps à être coquette. Elle avait de l'ambition, elle rêvait la fortune...

« Il est curieux d'observer comment une âme froide, mais honnête et vertueuse, comment une belle personne, portée vers l'ambition et qui ne semble attacher de prix qu'aux avantages extérieurs, se laisse peu à peu échauffer et gagner par l'amour naïf d'un homme de génie, sans apparences comme sans position, qui ne lui peut offrir que sa vertu et son honnêteté et ce génie encore obscur qu'elle devine à peine et dont elle est bien sûre qu'il ne saura jamais tirer parti. C'est la victoire du roman sur la sagesse, et de la poésie sur la prose...

« Élise est aussi réfléchie que sa sœur, mais moins réservée. Sa vivacité d'esprit, son humeur abandonnée, sa facilité de contentement et sa gaieté, à qui tout est prétexte, forment un parfait contraste avec le caractère de Julie. Elle a de la philosophie, comme sa sœur de la sagesse. Elle rappelle le caractère si charmant de Claire d'Orbe dans *la Nouvelle Héloïse*...

« Julie et Élise, l'une avec son sérieux, l'autre avec son enjouement, celle-ci avec sa promptitude inspirée de sympathie, celle-là avec son âme ferme et noble, lente à s'attacher, mais qui ne s'attache que profondément, paisiblement et pour toujours, sont deux types achevés de la femme française. Elles possèdent à un égal degré la rectitude dans les affections et dans le jugement ; elles ont le même fonds de simplicité cordiale et d'honnêteté. Dans l'une et l'autre, ce qu'il y a de plus aimable, c'est la sincérité de nature : ce sont deux cœurs sans artifice et sans détour (1). »

Je connais des cœurs pareils ; la forme n'en est pas perdue. Pour les découvrir, il suffit de les chercher. Mais les romanciers contemporains ne les cherchent pas. Je crois que si le hasard leur en présentait, ils les dédaigneraient avec éclat, comme M. Dumas fils, dans son discours de réception à l'Académie française, dédaignait la Chimène de Corneille. On se rappelle la réponse de M. d'Haussonville :

« Que vous a fait, monsieur, la Chimène de Corneille ?... Ne soyez pas trop sévère aux Chimènes, *si par hasard vous en rencontrez*. Vous ne nous causeriez pas seulement un grand plaisir, vous nous rendriez un bon service si vous nous faisiez applaudir sur la scène quelques figures qui s'en rapprocheraient un peu. »

Il est impossible de dire plus joliment et plus juste. On

(1) M. J.-J. Weiss. *Le Mariage d'un savant* (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1872.

peut malheureusement prédire que le hasard invoqué par M. d'Haussonville ne s'offrira pas, car il faudrait l'aider, ou à tout le moins ne pas lui tourner le dos. Et pourtant! « Derrière la France qui se montre et s'étale et remplit le monde de son tumulte, dit encore M. J.-J. Weiss, il existe une France qui se cache et vaut mieux que l'autre, et c'est la vraie France. » Lady Augusta Cadogan avait entrevu la vraie France; H. de Lagardie ferme les yeux pour ne pas la voir; les étrangers qui n'ont pas résidé parmi nous n'ont presque aucune occasion de la deviner.

ARVÈDE BARINE.

LA SEMAINE POLITIQUE

Tout porte à croire aujourd'hui que nous touchons au terme de l'effroyable crise politique et industrielle qu'avait déchaînée le coup de tête du 16 mai. Le remède sera venu, cette fois, de l'excès du mal. Le Président de la république se voyait au moment de faire, selon le mot d'un homme d'Etat anglais, un saut dans l'abîme et les ténèbres, entraînant avec lui le Sénat et ouvrant une période de guerre civile qui eût achevé la France. C'est devant cette formidable éventualité qu'il a reculé, dit-on. Quand ces lignes paraîtront, nous saurons si ses décisions d'hier sont fermes, s'il n'y a plus de porte de derrière à l'Elysée pour laisser passer le pouvoir personnel ou plutôt le pouvoir occulte qui l'avait pris pour masque et qui n'était autre que le cléricalisme. C'est bien lui qui a tout mené, tout inspiré, tout fraudé depuis le 16 mai, sachant, à l'occasion, s'appuyer sur le bonapartisme, mais à titre d'instrument grossier qu'il comptait bien dominer après s'en être servi.

Comme on a bien reconnu la marque de fabrique de la sacristie de notre *Gesù* parisien dans cette dernière manœuvre de la dépêche de l'agence Havas qui a précipité les événements d'une façon si inespérée!

Nos dévots intrigants s'étaient vraiment montrés très-forts dans cette combinaison machiavélique.

En évitant de traiter directement et ouvertement avec les chefs de la majorité républicaine, en se contentant d'entrevues officieuses et, par conséquent, sans responsabilité, on obtenait, dans l'échange de pensées qui ne se surveillaient pas comme quand il s'agit d'un contrat ferme, des avis politiques divers, parfois un peu excessifs dans la forme et propres à irriter telle ou telle fraction de la majorité sénatoriale qu'on désirait rallier. Aussitôt on s'empressait de les publier à son de trompe et de déclarer qu'on se heurtait à un mauvais vouloir invincible, alors que la consultation sérieuse n'avait pas commencé; et l'on s'imaginait ainsi frayer la voie à cette bienheureuse dissolution pour laquelle on eût volontiers commandé des prières publiques. On crut faire un coup de maître en jetant au travers des tentatives de conciliation une dépêche mensongère sur les transactions à peine ébauchées. Par bonheur, elle fut immédiatement démentie, et de si haut, qu'il n'y eut plus à y revenir. Non contente d'avoir réduit à néant cette hypocrite manœuvre, la Chambre des députés déclarait à la face du pays qu'elle ne donnerait pas un centime au pouvoir personnel, et qu'elle serait avare de l'argent des contribuables pour n'être pas prodigue de leurs libertés et de leurs droits en les sacrifiant à une faction criminelle. C'est à ce moment que les constitutionnels du Sénat sont intervenus.

Ils avaient donné quelque espoir à la *camarilla* par leur vote déplorable de mardi en faveur de deux nouveaux sénateurs inamovibles gagnés d'avance à la pire politique des droites. On a pourtant atteint la limite de leur complaisance, et eux aussi ont fait entendre un *Non possumus*, qui était sincère. Gouverner sans Chambre et sans budget par les procédés violents d'une dictature temporaire qui n'aurait eu d'autre ressource que de faire des élections dans le silence universel d'un état de siége rigoureux, c'en était trop. Les risques étaient terribles, le déshonneur certain, le résultat paraissait plus que douteux. La politique de dissolution a été rendue impossible par leurs déclarations.

Restait ce fameux cheval du coup d'État, que M. Paul de Cassagnac tenait en laisse; en suppliant le Maréchal d'y monter; mais le vieux soldat n'en voulait décidément pas; cette fois, ses engagements secrets ne pouvaient l'emporter chez lui sur l'honneur. Devant un crime sans fard, sans déguisement, il n'hésita pas. Il n'y avait donc plus qu'à se soumettre sans réserve. Il y eut bien encore quelques tâtonnements, quelques velléités de partager le pouvoir entre la majorité républicaine et le centre droit. On finit par comprendre, à l'Elysée, que les demi-mesures n'étaient plus de mise, qu'il fallait tout ou rien, et carte blanche fut donnée à M. Dufaure pour constituer un cabinet républicain avec des garanties sérieuses contre un nouveau 16 Mai.

Il faudrait la plume d'un Retz ou d'un Saint-Simon pour peindre les couloirs de la Chambre quand le futur chef de cabinet y fit son entrée après avoir jeté les bases d'un accord définitif avec le Maréchal. La défiance et la satisfaction se reflétaient tour à tour sur les visages. Etait-ce un retour bien sincère? Les garanties étaient-elles vraiment suffisantes? On se rassurait en voyant la stupéfaction et l'irritation des députés de la droite ou des soutiens de l'Appel au peuple, que rien ne peut désoler autant que l'apaisement, car il leur faut l'eau plus que trouble pour pêcher leur affreux poisson. Ce qui l'emportait, c'était la joie patriotique de voir enfin exaucé le vœu du pays, sa volonté souveraine enfin obéie, et de penser que la France ne serait plus obligée de payer par son appauvrissement le plus inique des impôts aux intrigues cléricales ou bonapartistes. On savait d'ailleurs que les intérêts de la république étaient en bonnes mains, que la lettre dans laquelle M. Dufaure avait stipulé ses conditions résumait vraiment les cahiers des élections du 14 octobre, et qu'il ne conclurait rien sans le concours des chefs de la majorité républicaine.

Tout fait donc espérer que la France échappe aujourd'hui même à ces Droites obstinées qui ne voulaient pas la lâcher et qu'elle va reprendre le cours pacifique et régulier de ses destinées sans être entravée sans cesse dans son labeur fécond par des conspirations de sacristie ou de salon. La crise commerciale ne sera plus aggravée à plaisir par l'incertitude du lendemain, et notre parlement pourra faire autre chose que de s'entredéchirer alors qu'il a une si grande tâche à accomplir pour achever notre relèvement matériel et moral.

Si les événements tournent au gré de nos souhaits, la victoire du parti républicain sera l'une des plus complètes et des plus glorieuses qui aient été remportées par la liberté dans l'histoire moderne. Sa fermeté prudente, son calme impertur-

bable sous l'outrage, la calomnie et la provocation, sa persévérance, son union, faisaient déjà l'admiration de l'Europe, pendant la lutte électorale. Cette dernière campagne parlementaire la couronne dignement. Vraiment la majorité de la Chambre n'a pas commis une faute : elle a su ne rien exagérer, ne parlant que quand il le fallait et comme il le fallait, et parfois avec une éloquence qui rappelait Mirabeau, tour à tour énergique ou dédaigneuse, toujours maîtresse d'elle-même et opposant, quand l'heure décisive a sonné, à toute tentative d'usurpation le refus du budget comme la pointe acérée d'une invincible épée. Elle a été digne en tout point de sa glorieuse devancière de 1789.

Et, pour ne parler que de son *leader*, le citoyen a été égal à l'orateur chez M. Gambetta. Dédaigneux du pouvoir pour lui-même, il se contente d'user de son immense influence pour assurer à son pays le triomphe définitif de la République libérale. Il saura maintenant contenir ces flots de l'opinion qu'il a su si magnifiquement soulever, et son rôle ne sera pas moins grand dans la période nouvelle qui va s'ouvrir. Honneur aussi à l'éminent président de la Chambre des députés, qui a su faire d'autant mieux écouter ses sages et fermes conseils qu'on le savait davantage au-dessus de toutes les ambitions personnelles. Le président du Sénat s'est également honoré dans ces jours critiques par la fermeté de son attitude et la netteté de ses avis. Nous n'avons garde non plus d'oublier le courage et le talent déployés par la presse d'opposition depuis le 16 mai. Paris se prépare à lui montrer toute sa gratitude en donnant le siége de M. Thiers au vétéran du journalisme, qui a surpassé les plus jeunes en vaillance. La grande réunion électorale du 9e arrondissement, présidée par M. Victor Hugo et puissamment haranguée par M. Gambetta, a été pour M. Émile de Girardin une de ces récompenses nationales qui donnent la mesure des services rendus.

Espérons que, selon le mot de l'Évangile, toutes choses vont être faites nouvelles, que l'administration de la république sera dorénavant républicaine, que les constitutionnels n'introduiront plus d'ennemis dans le corps chargé de maintenir la Constitution, qu'on ne les verra plus

Nous quitter, nous reprendre et nous quitter encore ;

qu'ils se sentiront engagés par l'acte patriotique qu'ils viennent d'accomplir. Nous voulons croire que le maréchal de Mac-Mahon en a fini pour cette fois avec les misérables conseillers qui l'ont fourvoyé et qui n'ont rien épargné pour le conduire aux fautes irréparables devant lesquelles il s'est enfin arrêté. Pour eux, l'histoire sera implacable. Nous lui livrons leur mémoire justement maudite par le peuple auquel ils ont infligé six mois de tourments, de persécutions et de ruines.

E. de Pontmartin.

La *Réforme catholique* vient de publier, dans son numéro du 30 novembre, un document inédit des plus curieux. C'est une lettre émanant du fameux confesseur de Louis XIV, le P. Le Tellier : on y voit s'étaler, avec une franchise brutale, la vieille haine que nourrissait la Compagnie de Jésus contre l'institution des Pères de l'Oratoire.

Les jésuites étaient connus comme monarchistes, et les oratoriens comme républicains. De là, entre les deux Ordres, une rivalité profonde, qu'envenimait encore la jalousie : les jésuites, en effet, ne pardonnaient à leurs concurrents ni leur popularité dans la nation, ni leur supériorité en matière d'enseignement public, ni la notoriété que leur avaient conquise des illustrations comme les Malebranche et les Massillon. — Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir le P. Le Tellier, vers 1710, à l'époque où il dirigeait en maître ce qui restait de conscience à Louis XIV vieilli, projeter l'abolition radicale de l'Ordre des oratoriens.

La première partie de cette lettre est un chef-d'œuvre de réquisitoire. L'institution des oratoriens y est représentée comme « formée sur un projet tout à fait séditieux et opposé à la forme de l'État ». Les oratoriens sont accusés, non de contre-balancer l'influence des jésuites, mais de ne faire de vœux d'aucune espèce, ce qui est l'abomination de la désolation. Car « une communauté sans vœux ne fait qu'entretenir l'esprit d'indépendance et de liberté », lequel « amène nécessairement la cabale et la révolte dans un État ».

La conséquence — il fallait toute la perspicacité d'un jésuite pour la découvrir, — c'est qu'une pareille congrégation « est capable de perdre la religion et l'État ». Au point de vue politique, elle est « une assemblée séditieuse et licencieuse,... une république fondée au milieu d'un État monarchique... » Au point de vue religieux, l'esprit de l'Oratoire est entièrement opposé à la religion romaine;... » il incline même à l'hérésie, au « jansénisme », ce qui, comme chacun sait, était l'accusation que portaient alors les jésuites contre tous les gens qu'ils voulaient perdre.

Ne semble-t-il pas que l'on entende comme une première édition des diatribes renouvelées aujourd'hui contre les républicains? Est-ce de 1710 ou bien de 1877, que datent des lignes comme celles-ci : « La religion romaine ne convient pas à l'État républicain, mais elle semble faite exprès pour soutenir et pour fonder un État monarchique... Les jésuites connaissent parfaitement la politique des rois, ils rapportent tout à l'autorité royale; très-nécessaires dans un État monarchique, mais mauvais républicains... »

Pour affaiblir les oratoriens, le P. Périn, à qui la lettre du P. Le Tellier paraît avoir été adressée, avait songé à leur faire imposer l'obligation de contracter des vœux. Mais le confesseur de Louis XIV se garde bien de souscrire à une proposition aussi timide, à un compromis aussi dangereux, et c'est à la combattre qu'il consacre la deuxième partie de sa lettre. Astreindre les oratoriens à se lier par des vœux, ne serait-ce pas leur fournir la discipline et la cohésion qui leur manquent? Il faut, au contraire, les « abandonner à leur génie ; toute leur action et leur vivacité se tournera contre eux-mêmes. En cette situation, je ne leur donne pas trois ans de vie. Ils se dévoreront les uns les autres... »

Mais une pareille solution exigerait trois ans de patience; elle est trop douce, trop humaine aux yeux d'un fanatique comme le P. Le Tellier. Il n'a pas le temps d'attendre que la Compagnie de l'Oratoire meure de sa belle mort. Aux grands maux les grands et prompts remèdes! Et surtout, pas d'expédients inutiles! Il faut détruire les oratoriens ; « il faut les chasser et les exterminer... » Et la raison donnée à l'appui de cette conclusion brutale est d'un pittoresque farouche : *Si sal evanuerit, in quo salietur?* «Quand il n'y aura plus de sel, on ne salera plus. »

Quelles objections pourrait soulever une mesure aussi ca-

tégoriquement efficace? Provoquerait-elle en faveur des persécutés la compassion populaire? Nullement, car ils ne seront pas persécutés, ils seront anéantis. « Juger un homme aujourd'hui, prononcer son arrêt et le pendre demain, c'est justice, personne n'en dit rien... A l'égard des Pères de l'Oratoire, qu'on les inquiète, on murmurera toujours; détruisez-les, on va se taire. » N'est-ce pas effrayant de résolution froide et cynique?

Quant aux questions qui touchent aux propriétés et aux revenus de l'Oratoire, le P. Le Tellier les tranche avec une désinvolture intrépide, qui laisse bien loin derrière elle les pâles résolutions adoptées plus tard par l'Assemblée constituante lors du décret relatif aux biens nationaux. La solution est nette, absolue, décisive : « Ils (les oratoriens) sont fondés par arrêt du parlement, par lettres patentes du roi et par bulle du pape; ils seront détruits avec les mêmes formalités comme ils ont été fondés. » Par un juste revirement des choses, ce fut la Compagnie de Jésus qui, moins d'un demi-siècle plus tard, se vit frappée et expulsée selon le procédé sommaire qu'elle avait si imprudemment conseillé.

Il n'y paraît guère aujourd'hui. Les jésuites sont plus puissants que jamais en France. Ils n'ont pas eu besoin de détruire violemment l'Ordre de l'Oratoire; ils l'ont perfidement absorbé, ils l'ont aboli en lui imposant la capitulation des consciences. Le P. Gratry a dû s'incliner devant eux à son lit de mort.

Monarchistes chassés jadis par la monarchie, ces « mauvais républicains », comme ils s'intitulent eux-mêmes, ont réussi de nos jours, par une ironie des contradictions historiques, à acquérir une influence prépondérante dans un Etat républicain qui désarme contre eux. Et tandis que nous déplorons leur domination, ils méditent ce mot terrible que nous trouvons encore dans la lettre du P. Le Tellier : « Il faut détruire la république, et non pas la réformer. » — *Quousque tandem?*

V. C.

Durant cette période extrême de notre crise intérieure on éprouve une certaine humiliation en lisant les journaux étrangers. Au ton avec lequel ils apprécient la conduite de notre gouvernement, on sent qu'ils le traitent un peu en enfant ignorant de l'alphabet parlementaire. A chaque erreur, à chaque faute, ils exposent avec une sorte de patience dédaigneuse combien de tels solécismes sont contraires aux règles élémentaires depuis longtemps adoptées par les nations bien élevées et majeures de l'Europe.

Ainsi la *Pall Mall Gazette*, journal aristocratique, qui chaque jour publie les nouvelles de la cour, explique elle-même comment le refus du budget est la chose du monde la plus équitable. C'est que l'Angleterre ignore la théorie des trois pouvoirs et « des deux contre un ». Jamais la Chambre des lords, qui pourtant possède pour le moins autant d'influence et qui se croit un pouvoir aussi conservateur que notre Sénat, n'a contesté à la Chambre des communes le droit de diriger la politique nationale. On se rappelle que plus d'une fois elle a opposé son *veto* aux lois votées par les Communes; mais toujours elle s'est inclinée devant le verdict des électeurs : faut-il citer les bills célèbres sur les blés, sur le privilége de l'Église d'Irlande, sur l'achat des grades? Même dans les querelles les plus ardentes, aucun parti ne s'est avisé de contester aux élus du pays ces deux droits essentiels : 1° imposer à la Couronne des ministres responsables; 2° consentir le budget. C'est l'A, B, C, en quelque sorte, de tout régime constitutionnel.

Par exemple, ce que le *Daily Telegraph* admet encore moins, si faire se peut, c'est que nos délégués parisiens du commerce et de l'industrie aient été reçus à l'Élysée de la manière que l'on connaît. Les Anglais, si puristes, si formalistes en matière de cérémonial, ont au suprême degré le sentiment du respect dû aux intérêts matériels. Malgré les distinctions de classes, ces intérêts, en somme, forment la base de leurs institutions politiques. Aussi deux choses les étonnent également : la première, qu'il soit besoin aux notables du commerce et de l'industrie d'appuyer les légitimes revendications de la Chambre; la seconde, que le chef de l'Etat ne se soit point fait un devoir de recevoir, sinon avec plaisir, du moins avec courtoisie, ces mêmes notables.

D'ailleurs, c'est là une faute que l'on se garderait bien de commettre, même dans les Etats bien moins démocratiques que la France. Qu'on nous permette de citer un souvenir personnel. Nous nous rappelons qu'à Vienne, cette année même, au mois de mai, nous avons vu défiler dans la cour du palais de Schœnbrünn une députation des industriels du Prater. Ils venaient exposer à l'empereur qu'en raison de la misère des temps ils étaient hors d'état de payer leurs redevances au gouvernement. Certes, Sa Majesté apostolique est d'aussi grande maison que le maréchal de Mac-Mahon; cependant François-Joseph n'a fait aucune difficulté pour recevoir en personne les délégués et écouter leurs doléances; il y a même fait droit. N'est-il point piquant que les altières traditions de l'ancien régime, exilées des cours étrangères, trouvent un dernier asile à l'Élysée, dans l'antichambre d'un Président de république?

Jusqu'ici nous avions noté qu'en dehors des organes de l'ultramontanisme, seule, la presse espagnole paraissait approuver en France la politique de l'Elysée. On a beaucoup remarqué le changement de ton survenu depuis quelques jours dans le langage des journaux officieux de Madrid : le principal, *la Epoca*, condamne formellement les résistances qui viennent de fléchir.

Est-ce l'Angleterre qui fausse compagnie à l'Autriche dans la question d'Orient? Est-ce l'Autriche qui abandonne l'Angleterre? La question fait pour le moment l'objet de vives controverses. A notre humble avis, elle est oiseuse : car nous cherchons en vain un fait qui montre qu'à un moment quelconque l'Angleterre et l'Autriche aient eu une politique commune, sauf, bien entendu, sur un point tout négatif, l'observation pure et simple de la neutralité. On ne remarque peut-être pas assez que, tout d'abord, les deux gouvernements se sont cantonnés, chacun de leur côté, dans leurs intérêts respectifs; que ces intérêts sont parallèles et par cela même distincts; que, soigneusement maintenus en dehors de tout contact par l'active surveillance de M. de Bismark, ils n'ont jamais fourni l'occasion de combinaisons communes. D'une part, l'empereur François-Joseph, lors de l'entrevue de Reichstadt, a reçu du tzar des garanties encore inconnues, mais qui, à coup sûr, ont paru satisfaisantes; car depuis, le comte Andrassy n'a pas cessé de procéder à Constantinople de concert avec le prince Gortschakoff. D'autre part, l'Angleterre, au mois de mai, à [illegible] avec la Russie [illegible]

convention également séparée; la note du comte Derby au comte Schouwalow stipule les conditions de sa neutralité; autrement dit, elle garantit sa neutralité conditionnelle. Puisque l'une et l'autre puissances ont isolément signé avec la Russie, pour les risques de la guerre, une sorte de police d'assurance individuelle, il suit forcément qu'elles se sont enlevé ainsi toute base d'action collective.

Est-ce une faute? Peut-être; mais en tous cas c'est un fait, dont les conséquences apparaissent aujourd'hui. La Russie a atteint le but d'une paix directe avec la Turquie, qui lui promet de si beaux avantages. L'Autriche et l'Angleterre pouvaient-elles, au début, agir autrement qu'elles ne l'ont fait? Toutes les hypothèses sont permises; toutefois remarquons qu'elles n'étaient pas absolument maîtresses de leurs décisions, tant s'en faut, en présence de l'Allemagne. La situation une fois acceptée ou imposée, il est devenu impossible à l'Angleterre et à l'Autriche de la modifier sans se heurter contre l'alliance de la Russie et de l'Allemagne, qui les maintient et les emprisonne toutes deux à distance dans leurs intérêts respectifs. Cette alliance peut-elle être ébranlée? Tout passe et tout lasse, dit un proverbe; mais pour le moment l'accord tient bon; il développe tout à l'aise ses résultats, sinon à la satisfaction de l'Autriche et de l'Angleterre, du moins sans que l'une ait le droit de rien reprocher à l'autre.

Il est vrai que cette tournure des événements déconcerte toutes les idées généralement reçues sur la question d'Orient. Beaucoup ne peuvent encore admettre que cette question se soit modifiée de même que l'Europe tout entière. On la voit toujours dans sa période classique, celle qui s'étend de la bataille de Navarin à la guerre de Crimée; on s'aperçoit à peine que le dogme de l'intégrité de l'empire ottoman répond à une certaine combinaison d'intérêts et de forces qui n'existe plus aujourd'hui.

Lord Derby a-t-il sagement fait de s'exprimer avec tant de franchise sur la phase actuelle de la question d'Orient? Il semble que sir Stafford Northcote a prononcé tout exprès un autre discours pour atténuer en partie l'effet produit par celui de lord Derby. Mais déjà, à Saint-Petersbourg et à Berlin, la presse officieuse s'est hâtée de prendre acte que la Russie a reçu licence d'aller jusqu'à Andrinople dicter la paix à la Turquie, sans que personne ait le droit d'intervenir.

D'ailleurs toutes les habiletés du monde réussiraient-elles à dissimuler la vérité aux yeux des intéressés? Quand le comte Derby a dit que, pour sauvegarder son influence sur les populations musulmanes de l'Asie, l'Angleterre n'est nullement forcée de se croiser en faveur du sultan, il n'a révélé aucun secret, il a constaté un fait déjà officiellement connu. Ainsi, en février 1875, le général Goldsmid, dans une conférence du *Royal United Service*, a établi que de Constantinople à Calcutta, entre les vingt-six millions de mahométans de Turquie, de Perse, etc., et les quarante millions de musulmans indiens, il n'existe plus de lien politique, que le lien religieux est lui-même fort relâché par les hostilités de sectes ou par la diversité des habitudes locales. Pour le général Goldsmid, l'intervention en faveur du sultan serait dangereuse même pour les intérêts des Anglais dans les Indes; car les musulmans de Calcutta attribueraient ce secours à l'influence toute-puissante de Constantinople, et leurs espérances peuvent s'exalter non sans péril: on se rappelle que la grande insurrection des cipayes a éclaté quelques mois après la guerre de Crimée. D'autre part, la coopération de l'Angleterre avec la Russie contre le calife des croyants ferait supposer une guerre d'extermination entreprise par les chrétiens contre les musulmans. Donc, concluait déjà le général Goldsmid, l'Angleterre a tout intérêt à garder la neutralité.

La Turquie, abandonnée par l'Europe, pourra-t-elle se sauver elle-même? Midhat-Pacha affirme que oui, dans une lettre éloquente qu'il vient d'adresser à ses amis de Constantinople; il veut que le gouvernement soit changé et que les hommes nouveaux poursuivent tout à la fois avec la même vigueur la réforme intérieure et la guerre étrangère. Nous souhaitons que Midhat soit bientôt à même de réaliser ce plan, dans lequel, nous le craignons fort, il entre une certaine part d'utopie généreuse et patriotique. Les Turcs, par leur courage, par leur isolement, par leurs défaites mêmes, ont provoqué en Europe un revirement d'opinion. Toutefois le temps presse; la marche de Suleyman contre l'armée du czarewitch, à Tirnowa, prouve que Plewna est à bout de résistance. On ne peut rien dire sur le résultat de l'opération commencée par l'armée du quadrilatère; mais c'est la dernière chance de salut: d'ici à quelque temps la Turquie peut se trouver réduite à subir une nouvelle paix d'Andrinople.

Léon Jannet.

BULLETIN

Collége de France.

Les cours se sont ouverts le lundi, 3 décembre.

Droit de la nature et des gens. — M. Ad. Franck, de l'Institut, traitera des fondements et des limites de l'autorité publique, les mardis, à une heure et demie, et exposera l'histoire du droit des gens pendant la première moitié du XVIIe siècle, les samedis, à deux heures et demie.

Histoire des systèmes politiques. — M. Barthélemy, de l'Institut, expliquera et commentera la politique d'Aristote, les lundis et vendredis, à dix heures.

Économie politique. — M. Michel Chevalier, de l'Institut, traitera, les mardis et jeudis, à midi, des principes généraux de la science économique.

Histoire des doctrines économiques (géographie et histoire économiques). — M. E. Levasseur, de l'Institut, traitera de l'histoire du commerce français et des relations commerciales de la France avec les nations étrangères, les jeudis, à une heure et demie; les lundis, à onze heures, il fera connaître les principes de l'étude de la statistique.

Histoire et morale. — M. Alfred Maury, de l'Institut, traitera, les mercredis, à midi et demi, de l'histoire de l'Italie aux XVIe et XVIIe siècles, et les samedis, à la même heure, de l'histoire de l'écriture chez les populations de l'Europe dans ses rapports avec le développement de la civilisation.

Épigraphie et antiquités romaines. — M. Léon Renier, de l'Institut, exposera, les mardis, à dix heures et demie, les éléments de l'épigraphie romaine; il traitera, les jeudis, à la même heure, des magistratures et des grandes fonctions de l'empire romain, d'après les monuments.

Épigraphie et antiquités grecques. — M. Foucart expliquera les inscriptions relatives aux mystères d'Éleusis, les mardis, à deux heures; il étudiera, d'après les inscriptions, l'histoire

d'Athènes depuis la bataille de Mantinée, les jeudis, à deux heures.

Philologie et archéologie égyptiennes. — M. Maspero étudiera les documents relatifs à l'histoire de la XIIe dynastie (inscriptions de Beni-Hussan relatives à la vie civile des anciens Égyptiens), les lundis, à dix heures, et les Six chants d'amour (Papyrus Harris, n° 500 du British Museum), les vendredis, à la même heure.

Philologie et archéologie assyriennes. — M. Jules Oppert expliquera, dans l'une des deux leçons, le poëme assyrien du Déluge et le récit de la Création, et interprétera quelques textes bilingues écrits en sumérien (touranien) et en assyrien ou accadien (sémitique). Dans l'autre leçon, il s'occupera des textes médiques des Achéménides en les comparant avec les originaux perses, les mardis et jeudis, à deux heures.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. — M. Ernest Renan, de l'Institut, expliquera les plus anciens textes de l'épigraphie sémitique, les lundis, et le Livre des Psaumes, les mercredis, à deux heures.

Langue arabe. — M. Defrémery, de l'Institut, expliquera Calila et Dimna, ou les Fables de Bidpai (édition de Sacy), et les *Analecta arabica inedita*, de Jean Humbert (de Genève), les lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Langue persane. — M. Barbier de Meynard expliquera le Boustan de Saadi, des fragments du Shah-Nameh, de Firdowski, et le Béharistan de Djami, les lundis et vendredis, à dix heures.

Langue turque. — M. Pavet de Courteille, de l'Institut expliquera la version turque des Mille et une Nuits, l'Histoire des Tatars, d'Aboul-Gâzi, et quelques morceaux choisis dans la collection des Chants siberiens, publiés par le docteur Radloff, en turc oriental, les mardis et vendredis, à neuf heures.

Langue et littérature chinoise et tartare mandchoue. — M. d'Hervey de Saint-Denys exposera les principes du style antique en étudiant le *Chou-King*, le plus ancien monument historique de la Chine, les jeudis, à trois heures; il expliquera les parties inédites du recueil de causes célèbres intitulé *Long-tou-kong-ngan*, les samedis, à deux heures.

Langue et littérature sanskrite. — M. Foucaux expliquera le *Pantchatantra*, les mercredis, à onze heures, et le *Lalita Vistara* (Vie du Bouddha Çâkya Mouni), les samedis, à la même heure.

Langue et littérature grecque. — M. Rossignol, de l'Institut, interprétera l'Apologie de Socrate, par Platon, en la rapprochant de l'Apologie de Socrate, par Xénophon, les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Éloquence latine. — M. Ernest Havet exposera l'histoire de l'éloquence dans l'Église latine, les samedis, à deux heures; les mercredis, à la même heure, il lira des textes de Cicéron, présentés dans un ordre chronologique, à partir de son retour de l'exil.

Poésie latine. — M. Gaston Boissier, de l'Académie française, étudiera l'histoire de l'épopée à Rome, les lundis, à une heure et demie; les mardis, à neuf heures, il expliquera le premier livre des Odes, d'Horace.

Philosophie grecque et latine. — M. Charles Lévêque, de l'Institut, étudiera les traités d'Aristote relatifs à la nature des animaux, et les comparera avec les ouvrages des philosophes modernes sur le même sujet, les vendredis, à deux heures, et les mardis, à midi trois quarts.

Philosophie moderne. — M. Nourrisson, de l'Institut, traitera des théories modernes de la conscience, les lundis, à une heure, et étudiera, les samedis, à neuf heures, les Nouveaux Essais, de Leibniz.

Langue et littérature françaises du moyen âge. — M. Gaston Paris, de l'Institut, exposera l'histoire de la littérature française au XIVe siècle, les mardis, à deux heures, et exposera la grammaire de la langue d'oïl, les mercredis, à dix heures.

Langue et littérature françaises modernes. — M. Lemaître, de l'Académie française, traitera de la vie et des œuvres de Voltaire, les mercredis, à deux heures et demie, et les samedis, à midi et demi.

Langues et littératures d'origine germanique. — M. Guillaume Guizot traitera, les mardis, à trois heures, de la poésie en Angleterre depuis 1830, et, en particulier, des œuvres de Tennyson; les vendredis, à midi et demi, il continuera à expliquer et à commenter le Comus et le Samson Agonistes, de Milton.

Langues et littératures de l'Europe méridionale. — M. Paul Meyer exposera l'histoire de la poésie narrative dans le midi de la France, les jeudis, à une heure, et expliquera les plus anciens monuments de la littérature provençale, les mercredis, à onze heures.

Langues et littératures d'origine slave. — M. Alex. Chodzko expliquera, les lundis, à midi et demi, le texte tchèque de l'Histoire des Bulgares, par C.-J. Jirecek, et les mercredis, à la même heure, il traitera de la grammaire comparée des principales langues slaves.

Grammaire comparée. — M. Michel Bréal, de l'Institut, traitera, les lundis, à onze heures un quart, des mots invariables (adverbes, prépositions, conjonctions) dans les langues indo-européennes; les jeudis, à la même heure, il expliquera les inscriptions cypriotes récemment découvertes.

Sorbonne.

Les cours de la Faculté des lettres ont été ouverts le lundi 10 décembre.

Philosophie. — Les mercredis, à une heure et demie, et les lundis, à dix heures et demie. — M. Caro traitera de la psychologie ; il examinera quelques théories nouvelles proposées dans cette partie de la science.

Histoire de la philosophie. — Les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à dix heures trois quarts.— M. Paul Janet exposera, le mardi, la philosophie de Maine de Biran, et étudiera, le mercredi, les écrits de Schelling.

Éloquence grecque. — Les lundis, à trois heures, et les samedis, à une heure et demie. — M. Egger exposera, les lundis, l'histoire de l'éloquence chez les Grecs depuis ses origines jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains.

Il étudiera, les samedis, l'histoire de la langue grecque dans quelques textes choisis parmi ceux des auteurs inscrits aux programmes des concours universitaires, et dans le *Delectus inscriptionum græcarum* de Lauer (Leipzig, 1877).

Poésie grecque.— Les mardis et vendredis, à dix heures et demie. — M. Jules Girard traitera du théâtre d'Euripide et expliquera en particulier *Iphigénie en Tauride*.

Éloquence latine. — Les mercredis, à midi, et les vendredis, à neuf heures et demie.— M. Martha traitera, les mercredis, des œuvres de Sénèque ; les vendredis, il expliquera les auteurs compris dans le programme de la licence, en commençant par le *Brutus*.

Poésie latine. — Les jeudis et les samedis, à trois heures.— M. Benoist traitera, le jeudi, de la poésie satirique et de ses origines. Le samedi, il expliquera le troisième livre des *Odes* d'Horace.

Éloquence française.— Les samedis, à une heure et demie, et les mardis, à neuf heures et demie. — M. Croiset traitera de l'influence des lettres antiques chez les écrivains en prose du XVIe siècle.

Poésie française. — Les jeudis, à une heure trois quarts, et les samedis à onze heures. — M. Lenient exposera, le jeudi,

l'histoire de la poésie française à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe siècle ; il étudiera, le samedi, les auteurs compris dans le programme de la licence.

Littérature étrangère. — Les lundis, à une heure trois quarts, et les jeudis, à dix heures et demie. — M. MÉZIÈRES traitera de la poésie italienne au XVIe siècle, et particulièrement des œuvres du Tasse.

Histoire ancienne. — Les vendredis, à une heure et demie, et les lundis à midi et demi. — M. FUSTEL DE COULANGES étudiera, le vendredi, l'histoire du droit de propriété et des lois agraires chez les anciens. Le lundi, il expliquera la *Vie de Périclès* de Plutarque.

Histoire moderne. — Les mardis et vendredis, à midi un quart.— M. LACROIX traitera de l'histoire diplomatique et militaire du règne de Louis XV, depuis la fin de la Régence jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, 1723-1748.

Géographie. — Les mardis et mercredis, à trois heures. — M. AUGUSTE HIMLY traitera des Iles-Britanniques et des principales colonies anglaises.

Archéologie. — Les samedis, à trois heures, et les mercredis à neuf heures et demie. — M. PERROT étudiera, le samedi, les origines de l'art grec, l'influence exercée sur la Grèce par la Phénicie et l'Asie Mineure. Le mercredi, il continuera de présenter une histoire abrégée de la sculpture grecque depuis le commencement du Ve siècle avant notre ère.

Cours complémentaire de philosophie.— Les jeudis, à midi et demi.— M. CHARLES WADDINGTON, chargé de ce cours, fera une étude comparée des systèmes de Platon et d'Aristote.

Conférences.

Langue et littérature grecques. — Le samedi, à neuf heures du matin.— M. CHOISET, docteur ès lettres, étudiera les auteurs compris dans les programmes de la licence et des agrégations, et commencera par le XIIe chant de l'*Iliade*.

Langue et littérature françaises du moyen âge. — Le samedi, à midi et quart.— M. DARMESTETER, docteur ès lettres, exposera les origines de la littérature française jusqu'à la fin du XIe siècle, et commencera l'histoire de la littérature épique.

Langue et littérature sanscrites.—Le vendredi, à trois heures. — M. BERGAIGNE, docteur ès lettres, commencera l'exposition de l'histoire littéraire de l'Inde ; il étudiera la religion védique dans les hymnes du *Rig-Veda*.

École pratique des hautes études.

Langues romanes.— Directeur d'études, M. GASTON PARIS, de l'Institut. Première année : Exercices pratiques de philologie romane, les jeudis, à dix heures. — Seconde année : Études sur les différentes versions du poëme de Tristan, les dimanches, à dix heures (chez M. G. PARIS, rue du Regard, n° 7).

M. ARSÈNE DARMESTETER, répétiteur. Première année : Phonétique, formation des mots, les vendredis, à quatre heures et demie. — Seconde année : Morphologie, syntaxe, les mardis, à quatre heures et demie.

Langue sanscrite.— Directeur adjoint, M. HAUVETTE-BESNAULT. Explication du troisième livre du Bhâgavata Purâna, les jeudis, à huit heures et demie. — Explication du théâtre de Câlidâsa, les vendredis, à huit heures et demie.

M. BERGAIGNE, répétiteur. Première année : Explication de l'Anthologie sanscrite de Lassen, les mercredis, à quatre heures et demie. — Seconde année : Explication de la Chrestomathie de Benfey, les mardis, à huit heures et demie.

Langue zende.— M. JAMES DARMESTETER, répétiteur. — Grammaire de la langue zende, les mardis, à trois heures. — Explication de textes, les samedis, à trois heures.

Langue persane et langues sémitiques. — Directeur d'études, M. DERENBOURG, de l'Institut.

Langues persane et arabe. — M. GUYARD, répétiteur. Persan : Explication de l'histoire des Sassanides, de Mirkhond, les samedis, à onze heures.— Arabe, seconde année : Explication du Tohfat-al-Adîb, ouvrage inédit, les mercredis, à deux heures et demie. — Troisième année : Explication des poésies de Behâ ed-dîn Zoheir, d'après l'édition Palmer, comparée avec un manuscrit, les mercredis, à trois heures et demie.— Explication de la Dorrat al-Ghawwâs, d'après l'édition Thorbecke, les samedis, à dix heures.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. — M. CLERMONT-GANNEAU, répétiteur. Hébreu et chaldéen biblique : Explication du livre du prophète Daniel, les lundis et les mercredis, à huit heures. — Syriaque : Explication de la Chrestomathie de Bernstein, les lundis et mercredis, à 9 heures. — Histoire du Canon de l'Ancien Testament, les vendredis, à neuf heures.

Hébreu rabbinique. — Directeur adjoint, M. JOSEPH DERENBOURG, de l'Institut.— Explication du premier traité de la Mischnâh, les lundis à dix heures. — Explication des commentaires de Raschi et de Samuel ben Meir sur le Pentateuque, les vendredis, à dix heures.

Archéologie orientale.— M. CLERMONT-GANNEAU, répétiteur.— Antiquités hébraïques : Le pays de Moab, les jeudis, à deux heures.—Antiquités phéniciennes : Le dieu Satrapès et les Phéniciens dans le Péloponèse, les lundis, à trois heures et demie.

Philologie et antiquités égyptiennes. — Directeur d'études, M. MASPERO.— Étude des monuments égyptiens du musée du Louvre, les mardis, à une heure et demie (au musée du Louvre). — Études sur l'écriture démotique (roman de Satni) et sur la langue copte, les samedis, à quatre heures.

M. GRÉBAUT. — Explication du poëme de Pentaour, les lundis, à quatre heures et demie.— Grammaire et explication de textes choisis, les jeudis, à cinq heures.

Philologie et antiquités grecques. — Directeur d'études, M. W. H. WADDINGTON, de l'Institut.

Philologie. — Directeur adjoint, M. H. WEIL : Histoire de la prose grecque avant Alexandre, les mardis, à quatre heures.

Directeur adjoint, M. TOURNIER : Explication du second livre d'Hérodote ; exercices de critique verbale, les vendredis, à huit heures.

M. GRAUX, répétiteur : Étude de la syntaxe attique, les mardis, à huit heures. — Étude des manuscrits grecs datés de la Bibliothèque nationale, les mercredis, à huit heures.

Antiquités. — M. OLIVIER RAYET, répétiteur : Histoire de la sculpture grecque, les lundis, à neuf heures. — L'Acropole d'Athènes, les samedis, à neuf heures.

Philologie latine.— Directeur d'études, M. THUROT, de l'Institut.

M. LOUIS HAVET, répétiteur : Histoire de la littérature latine, les lundis, à une heure un quart. — Exercices philologiques, les vendredis, à une heure un quart.

M. EMILE CHATELAIN : Critique de textes, les mardis, à dix heures et demie.—Éléments de paléographie, étude des manuscrits des auteurs latins, les jeudis, à huit heures et demie.

Épigraphie et antiquités romaines. — Directeur d'études, M. LÉON RENIER, de l'Institut.

Directeur adjoint, M. ERNEST DESJARDINS, de l'Institut : Eléments de l'épigraphie latine, les lundis, à une heure et demie. — Explication d'inscriptions, les vendredis, à une heure et demie.

Histoire. — Directeur d'études, M. ALFRED MAURY, de l'Institut.

Directeur adjoint, M. MONOD : Études critiques sur les règnes de Charles le Gros, Eudes et Charles le Simple, les lundis, à quatre heures et demie. — Étude des sources latines de l'Histoire de France, les jeudis, à quatre heures et demie. — Exercices de critique historique, les jeudis, à cinq heures et demie.

M. ROY, répétiteur : Étude des sources du droit canonique du Xe siècle à l'avénement de Grégoire IX, les mardis, à cinq

heures. — Étude des sources de l'Histoire de France du XIIe siècle au XVe, les samedis, à cinq heures.

M. Thevenin, répétiteur : Origine et développement des institutions politiques et judiciaires de l'Allemagne, les mercredis, à deux heures. — Correction de travaux et études de textes d'après les recueils de Lœrsch et Schrœder, Gengler et les formules de M. de Rozière, les samedis à quatre heures.

M. Giry : Histoire des institutions municipales au moyen âge dans le midi de la France, les vendredis, à quatre heures et demie. — Exercices critiques et correction de travaux, les mercredis, à quatre heures et demie.

Grammaire comparée. — Directeur d'études, M. Michel Bréal, de l'Institut : Exercices sur la phonétique, sur la formation et la dérivation des mots en sanscrit, en grec et en latin, les lundis, à trois heures.

Langues et littératures celtiques. — Directeur adjoint, M. Gaidoz : Grammaire de l'ancien gallois, les jeudis, à quatre heures. — Grammaire de l'ancien irlandais, les samedis, à quatre heures.

Dans les programmes des cours du Collége de France et de la Sorbonne, voici les changements qui sont dignes de remarque :

Au Collége de France, M. Laboulaye reprend son cours, si populaire il y a dix ans, et interrompu en 1870, à la suite des troubles regrettables que l'on sait. L'heure matinale choisie par l'éminent professeur indique qu'il entend ne disserter que sur la politique grecque, et devant un auditoire spécial.

M. de Loménie reprend son cours de littérature française moderne; il y était suppléé dans ces dernières années par M. Anatole Feugère, dont on a eu à déplorer il y a trois ou quatre mois la mort prématurée.

A la Sorbonne, M. Crouslé débute comme suppléant de M. Saint-René Taillandier dans la chaire d'éloquence française. D'autre part, l'institution des conférences est organisée. A M. Bergaigne, qui a ouvert la sienne il y a six mois, viennent s'ajouter deux jeunes docteurs, MM. Croizet et Darmesteter; nous pensons qu'on ne s'arrêtera pas à ces trois conférences, nombre à coup sûr insuffisant.

Le Sacré-Collége se compose de 62 cardinaux, se divisant en :

36 cardinaux italiens,
26 — étrangers,

lesquels se répartissent de la manière suivante :

9 Français,
4 Autrichiens,
4 Espagnols,
2 Anglais,
1 Irlandais,
1 Américain,
1 Allemand,
1 Belge,
1 Polonais,
1 Hongrois,
1 Portugais.

Pour qu'un cardinal soit élu pape, il faut qu'il obtienne les deux tiers des voix. Donc, si les cardinaux étrangers s'entendaient tous, ils pourraient empêcher l'élection d'un pape italien; mais on voit combien la chose est peu probable, puisqu'il suffirait de dix cardinaux étrangers se ralliant aux italiens pour emporter la balance.

La Suède vient de perdre le dernier des grands écrivains qui lui ont valu, au commencement du siècle, une période littéraire si brillante. Gustaf Vilhelm Gumaelius, mort à Orebro le 22 novembre dernier, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, était contemporain du poëte Tegnér, qui fut l'un des chefs de la renaissance des lettres dans son pays, l'auteur du *Chant de guerre des milices scandinaves* et de *la Saga de Fritjhof*. Gumaelius est surtout célèbre par un grand roman historique, *Tycho Brahe* (1828), écrit à l'imitation de Walter Scott, et par un poëme épique, *Engelbrekt*, qu'il a composé à près de soixante-dix ans. Il assistait, il y a trois mois, aux fêtes en l'honneur du quatrième centenaire de l'Université d'Upsal.

Le Bureau littéraire central de Berlin offre un prix de 2,000 marcs au meilleur roman traitant d'un sujet emprunté à l'Allemagne contemporaine. L'ouvrage devra être inédit. Les manuscrits seront déposés avant le 1er mars, et le prix sera décerné, au plus tard, le 1er mai.

La notice n'ajoute pas si les œuvres en langue allemande seront seules admises à concourir.

On n'a pas oublié la joute littéraire imaginée, à l'imitation des dialogues de Platon, par une Revue anglaise, le *XIXe Siècle*, sous le titre de *Symposium moderne*; les Américains ont été tentés par cette forme nouvelle de discussion. Une de leurs Revues, la *North American Review*, donne dans son numéro de décembre la première partie d'un *Symposium* ou *Banquet*, auquel prennent part un certain nombre de personnages connus des États-Unis. Le sujet choisi est caractéristique. Tandis que les Anglais avaient désigné pour texte de leur dialogue l'*Amour*, les Américains ont adopté pour [illegible] du leur l'*Argent*.

Une librairie de New-York, la maison Appleton et Cie, vient d'inaugurer une *Collection d'auteurs étrangers*, traduits en anglais, destinée à être pour le Nouveau-Monde ce que l'édition Tauchnitz (qu'elle rappelle par le format) est pour l'Europe. La série débute par deux romans français, *Samuel Brohl et Cie*, de M. Cherbuliez, et le *Mariage de Gérard*, de M. André Theuriet. Viendront ensuite deux récits du prince Lubomirski, puis *Spirite*, de Théophile Gauthier.

L'Allemagne a vu mourir tous les savants illustres qui avaient créé la science des langues indo-européennes : Bopp (1867), Jacob Grimm (1863), Zeuss (1856), Schleicher (1868). A son tour, Frédéric Diez, le fondateur de la grammaire comparée des langues romanes, est mort à quatre-vingt-deux ans, dans la paisible ville de Bonn, où il remplissait depuis plus d'un demi-siècle les fonctions de professeur à l'Université.

Énumérer les ouvrages d'un savant, c'est raconter sa vie. La jeunesse de Diez fut occupée — sur le conseil de Gœthe, dit-on — à l'étude des anciens auteurs provençaux. Il publia entre autres, en 1826, sur la poésie des troubadours; en 1829 sur la vie et les œuvres des troubadours, des ouvrages qui ont compté dans cette prise de possession de la vieille littérature de la France par les Allemands, contre laquelle tout l'effort de la jeune science française est maintenant dirigé. Mais l'œuvre capitale de Diez est sa *Grammaire comparée des langues romanes*, dont la première [illegible] parut [illegible] 1842, et qui a été traduite en français, dans ces dernières années, par MM. Gaston Paris, Brachet et Morel-Fatio.

De même que les nouveaux calculs, inventés à la fin du XVIIe siècle par Newton et Leibnitz, [illegible] mathématiques, et longtemps suffi à occuper les successeurs de ces grands hommes, la méthode historique et comparative, inaugurée en linguistique par Bopp, et appliquée par Jacob Grimm aux langues germaniques, pénétra avec Diez dans l'étude du français, de l'italien et de l'espagnol. Le *Dictionnaire étymologique des langues romanes* consacra la réputation de Diez. Depuis le [illegible]

vieux Raynouard avait applaudi à ses premiers travaux (1), une plume non moins autorisée, celle de M. Littré, fit connaître, en 1855, au public français les procédés rigoureux qui ont introduit l'exactitude scientifique dans la recherche des étymologies (2). Les dictionnaires étymologiques de M. Scheler et Brachet, et la grammaire de ce dernier, sont essentiellement une vulgarisation des découvertes de Diez.

Après la mort du vieux maître, dans le cercle de ses disciples, il fut résolu de créer, en mémoire de lui, une fondation dont les revenus serviraient à faire progresser les études qui avaient rempli sa vie, par le moyen de subsides accordés à de jeunes romanistes, de concours, etc. Une œuvre analogue avait été fondée à la mort de Bopp. Un comité se constitua donc, il ouvrit une souscription, et son appel a trouvé de l'écho en Allemagne, en Italie et en Angleterre. La France y a répondu aussi.

La désastreuse guerre de 1870 n'avait pas laissé intact le champ des inoffensives études romanes. Ce n'était pas assez que, dans l'une des batailles livrées autour de Metz, Julius Brakelmann eût été tué, avant d'avoir pu mettre au jour ce Recueil des chansonniers français du moyen âge, qu'il avait fait à moitié et que personne n'a repris après lui. La collaboration cordiale a été détruite, qui unissait, pour l'étude des langues d'oïl et d'oc et des œuvres des troubadours et des trouvères, la jeune philologie française et les professeurs des Universités d'Allemagne.

Saluons donc dans la *Fondation Diez* une institution qui doit contribuer à l'union de tous ceux qui, dans les divers pays de l'Europe, continuent l'œuvre du professeur de Bonn. Il faut souhaiter qu'elle arrive à être dirigée internationalement, et surtout qu'elle puisse servir de point de départ à des congrès de romanistes qui, suivant une heureuse proposition de M. Hugo Schuchardt, auraient lieu à Rome même. Dans ce berceau de la civilisation des peuples latins, dans cette cité auguste qu'on ne se lasse jamais de revoir, la philologie romane, en tenant ses assises, élèverait les esprits au-dessus des ressentiments contemporains, pour les attacher à l'étude du passé et à l'élaboration d'une science nouvelle qui sera dans l'avenir une des gloires de notre siècle.

Mrs Edwardes continue ses tableaux de la vie anglaise. Son *Bas-bleu* (3) est conté d'une plume plus légère et beaucoup plus rapide que *Leah ou la Femme à la mode* (4). Il y a là de jolies remarques sur une race spéciale à l'Angleterre, celle de la femme auteur qui croit que la nature, en la créant, avait pour fin la production d'un certain nombre de romans en trois volumes.

« C'est un fait curieux, dit l'un des héros, que tous ces personnages qui courent le monde en yacht, et qui ont l'air de gens bien, soient toujours accompagnés d'une dame « en « quête de matériaux ».

Même verdeur de langage dans ce nouveau volume que dans le précédent. Le gentleman déjà cité, ayant à exprimer son opinion sur les joies de la famille, s'écrie : « Le bonheur domestique! Aujourd'hui gigot, demain hachis. » En bon français : le mariage est l'art d'accommoder les restes.

Quelques titres de chapitre suffisent pour indiquer à quelle catégorie de romans appartient *Jennie du « Prince »* (1). Le cœur bat d'émotion à la seule lecture de *Mine et contre-mine*, *la Nuit des douleurs fertiles*, *Échec et mat*, *Dalila*. Ajoutons seulement, pour encourager les lecteurs, que le dénoûment est annoncé par ce mot : *Victoire !*

Il n'y a pas grand'chose à dire des *Contes et Nouvelles* (2) traduits du grec, de M. Rangabé, ni d'*Aei* (3), roman italien, par Roberto Stuart. *Cœur d'or et Cœur de fer*, par M. Barrili, est une œuvre plus solide. Elle vient après une nombreuse lignée de sœurs aînées qui ont valu à leur père une réelle popularité en Italie. Nous préférons, quant à nous, telle de ces vieilles connaissances, *Comme un songe* ou *Une Nuit bizarre*, à la nouvelle venue. Celle-ci a la larme trop facile. Héros et héroïnes ne cessent de sangloter, avec cause ou sans cause. Il est étrange qu'en littérature, sinon dans la vie réelle, les amoureux italiens soient d'ordinaire si pleurnicheurs.

Faisons comme tout le monde ; parlons du téléphone.

Un Américain, M. Edison, a apporté un nouveau perfectionnement à ce merveilleux instrument. La machine de son invention enregistre les paroles prononcées, avec les inflexions, le timbre de voix, la prononciation de la personne qui parle ou qui chante. Le téléphone répète ensuite à volonté les sons inscrits sur le registre, avec une exactitude presque absolue et que M. Edison se flatte de rendre parfaite au moyen de modifications apportées à son appareil. On pourra donc dans cent ans se donner l'illusion d'entendre M. Gladstone prononcer un discours, ou madame Adelina Patti chanter un air. Nous empruntons ces détails à une publication anglaise technique, l'*Ingénieur*, qui les fait suivre d'une description de la machine Edison.

Une autre Revue, l'*Academy*, fait remarquer que la première découverte en téléphonie appartient au docteur C.-G. Page, de Salem, dans le Massachusset, qui communiqua dès 1837 au *Journal américain de Silliman* une notice sur *la Musique galvanique*. C'est à la suite de la publication du docteur Page que furent tentées les nombreuses expériences qui ont mené, après quarante ans, à la surprenante invention de M. Graham Bell.

---

1 Je rappelle, le sait Raynouard, et les éloges que M. Diez veut bien m'adresser, je ne les [illegible] comme une des récompenses de mes travaux : car [illegible] qu'il [illegible] plus [illegible] qu'il a appris à me [illegible] ». Ne [illegible] !

2 Ces éléments de M. [illegible] ont été [illegible] dans son *Histoire de la langue française*. Outre la *Grammaire* [illegible] quelques autres ouvrages de Diez ont été traduits en français. Ses premiers travaux sur la [illegible] ont été traduits par M. le baron de Roisin, *Essai sur les [illegible]* 1842. La Bibliothèque de l'École des [illegible] d'anciens glossaires romans.

3 *Blue Stocking*, par Mrs Edwardes. Paris, 1 vol. [illegible].

4 Sur *Leah ou la Femme à la mode*, voy. la *Revue* du 2 juillet 1876.

1 *Jennie of Prince's*, sans nom d'auteur. Paris, 2 vol., 1877. Reinwald, édition Tauchnitz.)

2 *Contes et Nouvelles*, par A.-R. Rangabé. Vienne, 1 vol., 1877. *Bibliothèque de Messagerie de Vienne*.

3 *Aei*, par Roberto Stuart. Milan, 1 vol., 1877. Fratelli Treves.

Le propriétaire-gérant : GUSTAVE BOISSIER.

PARIS. — TYP. J. CLAYE. — A. QUANTIN & Cie, rue Saint-Benoît. [2223]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 24 15 DÉCEMBRE 1877

LE THÉATRE CONTEMPORAIN

M. Sardou.

M. Victorien Sardou est né en 1831. Il a donc aujourd'hui quarante-six ans. Il a, dit-on, commencé, comme presque tous les auteurs dramatiques célèbres, par être sifflé ; mais il a été tant applaudi depuis, qu'il doit l'avoir oublié. Il s'est éloigné du théâtre, puis il y est retourné : *amantium iræ, amoris redintegratio*, — et la renommée lui est venue avec une rapidité foudroyante. Non pas qu'il n'ait eu des échecs et des demi-succès : tout le monde y est exposé dans la carrière dramatique ; mais plusieurs de ses pièces ont fait courir tout Paris. Tout en surveillant ses représentations au Vaudeville et au Gymnase, il fréquentait les abords de l'Institut, peuplés de marchands de curiosités qui sont pour lui de vieilles connaissances. L'Académie française vient de lui en ouvrir les portes toutes grandes. Elle pouvait choisir un esprit plus littéraire : elle n'en aurait pas trouvé de plus inventif et de plus fécond; en effet, M. Sardou produit vite et beaucoup ; il ne lui déplaît pas de tenir à la fois l'affiche de plusieurs théâtres. En 1860, il faisait jouer, le 30 avril, *Monsieur Garat* au théâtre Déjazet, le 15 mai, *les Pattes de mouche* au Gymnase et, le 31 décembre, *les Femmes fortes* au Vaudeville. Il a depuis renouvelé cet exploit : en 1865, il avait, le 21 janvier, cinq actes au Gymnase, *les Vieux Garçons*, et le 4 novembre, cinq actes au Vaudeville, *la Famille Benoiton*. Il aime ces tours de force. Il a fait de la prose qui est bonne et des vers qui ne valent rien; comédies, opéras comiques, opéras bouffes, féeries, drames en cinq actes, voilà ce qu'on trouve à la fois dans le catalogue de ses œuvres. Il est ondoyant et divers, ce qui ne l'empêche pas d'avoir son caractère et sa physionomie.

I.

« C'est un métier, dit La Bruyère, de faire un livre, comme de faire une pendule. » Ce paradoxe du XVIIe siècle est devenu de nos jours une vérité : jamais la perfection de la main-d'œuvre, jamais l'habileté professionnelle n'a été poussée plus loin ; jamais on n'a mieux étudié et mieux connu les secrets du métier d'auteur. Que nos livres figurent dans les Expositions à côté des produits les plus ingénieux de l'industrie, c'est leur droit : eux aussi sont faits de main d'ouvrier. Seul le génie emporté vers les hautes conceptions a le droit d'être gauche et inégal, parce qu'il est supérieur; il n'en est pas de même du talent : si le génie crée, le talent fabrique. Souple, adroit, attentif à plaire, il proportionne mieux l'effort au but ; moins puissant, il a plus d'entente des moyens qu'il emploie. Le livre à la mode doit être bien imprimé dans un format élégant, ni trop long ni trop court; il vous sourit d'un des plus beaux étalages du boulevard et vient s'installer sur les rayons coquets de votre appartement : c'est un joli meuble fait pour votre esprit comme les autres le sont pour votre corps.

Ce qui est vrai de la littérature contemporaine en général l'est encore plus du théâtre : c'est là surtout que le savoir-faire domine et que nos auteurs sont devenus des praticiens d'une extraordinaire habileté. Leur théorie est bien simple : une pièce est faite pour être jouée sur les planches, dans un espace de quelques mètres carrés, entre la rampe et la toile du fond : voilà le cadre ; il faut y faire tenir l'action. Elle se passerait peut-être autrement dans la réalité; qu'importe? nous ne sommes pas dans la réalité, mais au théâtre, et là les conditions scéniques l'emportent sur tout le reste. Il faut que l'auteur connaisse à fond la salle et les coulisses, qu'il sache quels effets il peut risquer, ce qui réussit et ce qui échoue, qu'il ait vu les hommes et les choses à la lumière du gaz. Naïfs qui composez un drame dans votre cabinet ou essayez de tirer une pièce de votre roman, vous êtes d'avance sûrs d'échouer. Vous n'avez pas l'entente de la scène : tout est là, et le directeur auquel vous portez le fruit de vos veilles vous renvoie chez le bon faiseur, qui vous taillera un drame dans votre œuvre comme les coupeurs d'une grande maison vous taillent un pantalon dans une pièce de drap. Le dramaturge contemporain possède une dextérité merveilleuse, il opère

dans la perfection ; il ne néglige ni les décors ni les accessoires ; il surveille la façon dont ses interprètes se costument et se griment, et, s'il ne trouve pas d'acteurs qui conviennent absolument à ses rôles, il fera les rôles pour les acteurs : c'est un métier que de composer une pièce. Or, aujourd'hui, dans ce métier, M. Sardou, après avoir étudié chez autrui, est le maître incontesté : les jeunes auteurs ne sont que ses apprentis.

Et remarquez que cette manière de considérer l'art dramatique n'est pas nouvelle en France ; elle est depuis longtemps dans nos idées et dans nos mœurs : notre siècle l'a perfectionnée, il ne l'a pas inventée. D'autres peuples nos voisins sont moins soucieux de l'exactitude scénique : ils ont beaucoup d'imagination et veulent qu'on la fasse travailler ; ils passeront volontiers sur les invraisemblances et ne demanderont pas au drame d'être bien serré et bien suivi. Embrassez un grand nombre d'années, changez le lieu de la scène : ils s'en accommoderont sans peine. Nous autres Français, nous avons la fantaisie bornée et le sens critique très-net : nous voyons avec nos yeux et non avec notre esprit ; que l'auteur ne compte pas sur les complicités de notre imagination, il compterait sans son hôte ; il faut que nous puissions croire que l'action se passe là, sur le théâtre et devant nous. Voilà pourquoi on était si sévère au XVIIe siècle sur les trois unités : on les mettait ambitieusement sous la protection d'Aristote ; on aurait dû les donner tout simplement comme l'expression naturelle du goût français. Si l'on écartait de la scène les grands événements, batailles, empoisonnements, assassinats, c'est qu'on se défiait d'un spectateur incrédule et railleur ; mais des personnages qui discutent, qui délibèrent, qui se plaignent, s'indignent, aiment ou haïssent, la succession dramatique des sentiments qui pendant quelques heures occupent tour à tour leur âme, voilà ce qui pouvait faire illusion. Que reprochait-on souvent au grand Corneille ? de violer les règles, c'est-à-dire de ne pas savoir son métier. Ainsi la poétique contemporaine se rattache sans s'en douter à celle de l'abbé d'Aubignac. Sans doute elle a supprimé les vingt-quatre heures, car pendant les entr'actes, nécessaires aux machinistes et aux acteurs, toujours trop longs pour le public, on admet sans peine qu'il se soit passé des semaines et des mois ; mais, une fois le rideau levé, il faut une intrigue qui marche sans longueurs et sans interruption. Ce que nous voulons, ce n'est pas une vague image d'un drame réel que nous reconstruisons moitié avec nos yeux, moitié avec notre imagination, c'est une intrigue vivante, un intérêt présent, une émotion actuelle. Voilà pourquoi la contexture de la pièce est si importante, l'habitude de la scène si nécessaire à l'auteur ; voilà pourquoi une intrigue bien menée réussit toujours devant un public français.

M. Sardou est bien Français à cet égard : il a des attaches avec le théâtre ; il le connaît à merveille, il y est chez lui. Avec moins de talent, ce ne serait qu'un industriel dramatique comme on en voit tant de nos jours, un facteur de pièces comme il y a des facteurs de pianos : avec sa verve inépuisable, c'est un artiste et un virtuose. Il excelle, et, quelle que soit la spécialité ou le genre, exceller, c'est là le grand point. Un bon comédien est toujours à l'aise dans son rôle, il parle et marche naturellement ; M. Sardou est à l'aise dans ses pièces. Jamais d'inquiétude pour le spectateur : tout est prêt et tout est prévu, on n'a le loisir ni de chicaner ni de contester : l'intrigue marche, il n'y a qu'à la suivre, sans craindre ni les heurts ni les faux pas. Naturellement, ses pièces perdent à la lecture ; elles sont faites pour être jouées et bien jouées, non pour être lues. Cependant c'est encore un plaisir que d'en analyser la structure : les moyens ne sont pas toujours bien neufs ni bien distingués ; on peut remonter à l'origine de tel dénoûment et en citer le modèle ; M. Sardou est comme certains propriétaires qui empruntent pour bâtir : qu'importe que la maison soit grevée d'hypothèques si elle est solide et de bon rapport ? En tout cas, deux choses ressortent toujours de l'examen de ses pièces : l'habileté et la fécondité de l'auteur. Il n'a pas son pareil pour adapter une intrigue à la scène : il l'y installe, il l'y fait vivre ; elle n'y est point dépaysée, ni étrangère : elle y semble née. Jamais on ne surprend chez M. Sardou l'auteur gêné et à court. Il a une facilité, une abondance, des ressources d'esprit extraordinaires. Lors même que ses procédés ne sont pas les meilleurs, ils ne sentent point l'indigence et la détresse ; M. Sardou est riche, il le sait, et prend parfois sans choisir, par insouciance ou par laisser aller ; s'il est embarrassé au moment du dénoûment, c'est qu'il a volontairement repoussé l'un après l'autre les moyens vulgaires ; il s'est jeté dans le danger par bravoure, par virtuosité, et, s'il se risque dans une position difficile, c'est pour avoir le plaisir de se tirer d'affaire : il a l'esprit et le caractère français.

La toile se lève : ouvrez les yeux et faites attention à tout ; les détails de la mise en scène n'ont pas été abandonnés au caprice du régisseur ; tout a un sens, rien n'est livré au hasard ; si la porte de la salle à manger est à gauche et celle de la chambre à coucher à droite, c'est qu'il le faut ; changez-les de place et la pièce est impossible ; elle tient à l'appartement, ou plutôt l'appartement est disposé pour elle. M. Sardou ne loge pas ses personnages en garni, il les met dans leurs meubles, et les meubles nous crient les habitudes de leurs maîtres ; ils n'ont pas été placés là sans dessein, mais, comme des soldats avant l'action, ils sont rangés par un général expérimenté, qui a tout prévu et tout réglé ; chacun d'eux, dans la bataille qui va se livrer, est à son poste de combat. Entendez-vous cette horloge endormie qui ronfle avant de tinter les heures ? Vous êtes chez les *Ganaches*. A cette pendule qui retentit lentement et gravement, qui semble réfléchir et sépare honnêtement chacun de ses coups, comme pour ne tromper personne, vous reconnaissez l'intérieur sérieux et honorable de vieux commerçants ; celle-ci, qui dans *Maison neuve* sonne avec une telle rapidité qu'on a peine à l'entendre, est l'image de la vie fiévreuse et essoufflée des maîtres du logis. Voyez-vous au troisième acte des *Intimes* et dans le salon du premier étage cette grande fenêtre au fond donnant sur un balcon et qui ne se ferme pas à l'espagnolette, mais au moyen d'une crémone ? Vive l'invention de la crémone ! car c'est par là que tout à l'heure on expulsera l'amant et qu'on fermera d'un coup la fenêtre et les volets de façon à dérober aux arrivants la vue du balcon et à sauver l'honneur de la femme innocente, mais compromise !

Ce ne sont là que les préliminaires de l'action ; la voici qui s'engage : une lettre écrite dans un moment d'égarement et d'imprudence est la cause de tout le mal. Cette lettre, il faut la supprimer pour la tranquillité de celle qui l'a laissée échapper, mais il faut qu'elle voltige de main en main pour l'existence de la pièce. La faire brûler par le mari ou remettre par lui à l'amant, comme dans *les Vieux Garçons*, c'est évidemment

le comble de l'art. Mais que de difficultés pour en arriver là ! Ces malheureuses petites pattes de mouche sont blotties sous une statuette du salon qui sert de boîte aux lettres. Qui s'en emparera, de la femme qui veut les ravoir, ou du destinataire qui les convoite pour s'en faire une arme défensive? C'est lui qui s'en saisit, puis elles lui échappent : roulées en allumette, il va les brûler sans le savoir; il les éteint et les jette par la fenêtre. Les voilà qui, ramassées par un amateur d'histoire naturelle, servent de prison à un scarabée. Un amoureux s'en empare pour écrire un nouveau billet doux qui se trompe d'adresse. En vain quatre ou cinq personnes cherchent ce petit papier de plus en plus compromettant et furètent à quatre pattes dans tous les coins. Enfin, après les émotions les plus diverses, le voyage le plus accidenté et le plus imprévu, le mari les réduit en cendres désormais muettes. Que d'esprit, que de verve dépensés pour une intrigue qui ne tient qu'au plus fin et au plus délicat de tous les fils ! C'est un souffle, une ombre, un rien ou, comme disaient gracieusement les anciens, un peu d'air tissé !

Plus tard, M. Sardou a eu recours à des moyens plus sérieux, bien qu'il ait conservé un faible pour la lettre menaçante qui, une fois lancée, va, vient, circule et porte dans ses plis un gros orage qu'il faut empêcher d'éclater. L'intrigue est toujours son élément de prédilection; il la conduit et la dénoue avec amour; il la tourne et la retourne en tous sens avec des coquetteries d'amateur. Il aime à jouer avec le feu, à faire passer le spectateur par toutes les émotions et à s'échapper prestement lorsqu'on le croit pris. Mais qui aime trop la tentation y succombe, et quelquefois il lui arrive d'accumuler si bien les obstacles, qu'il ne lui reste plus pour les franchir qu'à essayer un saut souvent périlleux. Rappelez-vous le dénoûment de *la Famille Benoiton* : une femme, honnête au fond, est soupçonnée; deux lettres établissent son innocence; Didier, son mari, les réclame comme pièces de conviction : qu'on les lui donne, et tout est fini; mais ce serait un dénoûment bien simple et bien froid. Une amie qui les croit compromettantes les brûle, ce qui change presque en certitude les soupçons du mari. Que reste-t-il alors pour prouver l'innocence de l'accusée? Rien, absolument rien, — car Didier est décidé à ne croire ni aux larmes ni aux paroles, — rien, qu'un jugement renouvelé de Salomon. On annonce tout à coup que la petite fille est morte; l'amant prétendu reste froid, et le mari n'a plus de doute sur la vertu de sa femme. A la rigueur, cela s'accepte au théâtre, où un geste, un mouvement, un jeu de physionomie peuvent beaucoup; mais plus tard le gros bon sens réclame ; on se dit, en rentrant chez soi : « Qu'est-ce que cela prouve? » N'importe, il est trop tard; vous avez applaudi, et le tour est joué.

Voilà donc l'une des qualités maîtresses de M. Sardou, celle à laquelle il doit l'un de ses premiers succès, ces *Pattes de mouche* si vives, si alertes, si amusantes. Il critique souvent l'esprit positif et pratique de ses contemporains, et l'on pourrait lui répondre par la vieille formule toujours vraie : « Connais-toi toi-même. » Autant que personne, il est pratique et positif; il n'a pas l'imagination vague et la conception disproportionnée ; il construit sa pièce pour le théâtre et pour le public. Il est net, il est précis, il ne s'égare ni ne se perd ; il vous fait accepter sa donnée, vous intéresse, vous amuse et vous laisse stupéfait de son adresse et de sa prodigieuse dextérité.

II.

L'entente du théâtre, l'habileté scénique, la rapidité du dialogue et les mots heureux ne suffisent pas à un auteur dramatique. Le vaudeville a été créé par le Français « né malin », et le spectateur apporte au théâtre le désir de rire de son prochain ou de lui-même.

Ce ne serait pas assez d'être un constructeur adroit et savant : M. Sardou est en même temps un satirique.

Une intrigue bien menée et une satire mordante, voilà ce qu'on trouve dans ses pièces les meilleures et les plus complètes. Mais quelquefois l'une fait tort à l'autre, et l'auteur se préoccupe médiocrement de leur faire faire bon ménage. Voyez la partie de whist du commencement des *Ganaches*, et ces trois types si vigoureusement saisis, si heureusement réunis autour du tapis vert : M. le marquis de la Rochepéans, comme dit le domestique en appuyant sur les syllabes, le vieux gentilhomme enfoncé dans ses idées antiques, qui ferme volontairement les yeux et les oreilles à tout ce qui est moderne et qui, avec son entêtement léger, son aveuglement railleur, a conservé la facilité, l'esprit petillant, la bonne humeur du grand seigneur d'autrefois; le citoyen Léonidas Vauclin, médecin et matérialiste, sans-culotte enragé, révolutionnaire et despote, à la fois très-doux et très-sanguinaire ; enfin, le sieur Fromentel, bourgeois enrichi dans les conserves alimentaires, qui a fait deux révolutions, qui s'ennuie et se plaint de tout, trouve que le bois ne chauffe plus et que le soleil n'éclaire pas comme de son temps. Quelle invention comique que le rapprochement de ces trois animaux feroces qui tournent et grondent sans cesse dans la même cage et sont toujours sur le point de s'entre-dévorer! C'est du Balzac, un peu moins chargé ; mais, quant à l'intrigue, quant à cette jeune fille malaadive qui a l'illusion de se croire aimée, quant à cet ingénieur insignifiant qui feint l'amour par dévouement et le ressent tout à coup par réciproque, tout cela est froid et peu intéressant. Combien le premier acte est supérieur au reste, le cadre au tableau, les types à l'intrigue! C'est là l'écueil, et M. Sardou l'a évité assez de fois pour qu'on signale en passant quelques tentatives moins heureuses.

Et quant à ses satires elles-mêmes, quelle en est la portée ? Il y a des moralistes qui attaquent de front les grands vices, les vices éternels de l'homme, l'avarice, l'hypocrisie, la débauche. C'est à la nature plus qu'à leurs contemporains qu'ils en veulent ; leurs observations sont profondes, leurs portraits ineffaçables. D'autres glanent après les maîtres : venus trop tard et quand tout semble dit, ils se moquent des travers passagers de leurs contemporains ; leur persiflage spirituel est plus léger, leurs types sont plus actuels et plus volontiers empruntés à la société dans laquelle [illegible]

Or, pendant le second empire, la France a vu surgir tout à coup une société nouvelle, des mœurs inconnues qui refoulaient violemment les vieilles mœurs françaises : elle a subi comme une invasion anglaise, américaine, russe, allemande, qui l'a défigurée, au moins à la surface. Paris était devenu le rendez-vous de l'Europe qui s'amuse, le caravansérail de tous les aventuriers enrichis et pressés de jouir. Cette société cosmopolite a [illegible] effronté de ses habitudes faciles. « A la place des intimités discrètes et des fines galanteries, une familiarité brusque et criarde : [illegible] »

des élégances, les tapages de la richesse ; à la place des raffinements de l'esprit, les grossièretés de la chair ! (1) »

Logé dans des palais qui étaient des auberges, tout ce monde de passants enrichis remplissait les trottoirs de nos nouveaux boulevards et allait étaler son luxe international au bois de Boulogne transformé, « anglais par son turf, italien par son Corso, allemand par ses musiques, hollandais par ses patins, chinois par ses lanternes, français par ses demoiselles et ses gendarmes (2) ». C'est là que « les dames du *high-life*, comme on les appelle, aimaient à se confondre avec les demoiselles galantes », tandis que « dans les contre-allées passaient rapides, le cigare en bouche, des cavaliers et, cravache levée, des cavalières dont les éclats de voix, les rires bruyants, les propos mêlés de toutes les langues, de tous les argots de l'Europe, étonnaient la feuillée ».

Non contentes de s'étaler sous nos yeux, les mœurs étrangères avaient fait invasion dans la vraie société française. C'était le temps du développement prodigieux de l'industrie et, par suite, des fortunes colossales rapidement faites, des jeux de bourse effrénés, le règne du hasard et de l'or. Aussi quelle efflorescence d'un luxe malsain ! quel débordement du désir de jouir ! quel amour du clinquant ! quelle fièvre d'opulence empruntée ! Ce sont de vieilles maladies de l'humanité que la soif des plaisirs, l'effort pour s'élever au-dessus de sa condition, l'ardente convoitise du bien d'autrui et les fâcheux compromis de la conscience dans cette mêlée d'appétits surexcités ; mais à quelle époque ont-elles pris un caractère plus aigu ? Grâce aux complicités du gouvernement personnel qui décharge chacun de la responsabilité des affaires publiques et prend toute la peine sous prétexte de laisser aux citoyens tout le plaisir, nous avons vu fleurir de près cette corruption menaçante ; nous avons vu les grandes familles briller par leur luxe plus que par leurs vertus et patronner des affaires financières peu sûres pour refaire leur capital ; les parvenus éblouir par leurs fêtes, par leurs équipages, par leurs toilettes ; les caissiers en fuite, les palais loués en garni par des boyards de rencontre ou des Brésiliens inconnus ; les domestiques avides d'argent, ridicules par leurs prétentions, dangereux par leurs vices ; l'ouvrier grisé par l'élévation des salaires, et le paysan attiré à la ville pour y faire fortune : partout le besoin et le culte du million. Et quand cette société brillante et malsaine a disparu avec nos désastres, nous nous sommes aperçus avec effroi des vices qu'elle avait laissés derrière elle dans les classes inférieures, chez les soldats avinés de la Commune, chez les coiffeurs empanachés transformés en officiers d'état-major, qui épouvantaient Paris !

Or, M. Sardou est Parisien ; cette société cosmopolite, il l'a vue à l'œuvre, il l'a étudiée de près, et, comme il était dans toute la force de son talent, il en a fait la photographie vivante. C'est là qu'il a trouvé ces Américains positifs et calculateurs qui ont résumé toutes les facultés, toute l'activité humaine dans le génie des affaires ; ce Formichel qui traite le mariage comme une opération industrielle, calcule d'avance et fixe au jour voulu la mort de son beau-père et de son père ; cette Mme Benoiton qui n'est jamais chez elle, et ses filles qui parlent chevaux, parient aux courses, se font, par leurs toilettes effrontées, prendre pour ce qu'elles sont sur le point de devenir, et mettent en fuite les prétendants par leurs manières et leur argot. L'un des fils, un enfant de sept ans, joue à la Bourse des timbres-poste, force le coffre-fort de son père et s'absorbe dans la contemplation des sacs d'argent. L'autre, un collégien, fonde un club, écrit dans un journal, se fait arrêter et est ravi du scandale. Cependant le gendre vit à la vapeur, n'a plus le temps d'être ni père ni mari, travaille avec une fiévreuse ardeur pour subvenir aux dépenses de sa femme, qui n'a d'autres soucis que de s'amuser et s'expose, sans être coupable, aux plus outrageux soupçons.

Ailleurs, voici des commerçants qui quittent leur honnête et solide maison de la rue Thévenot, la *Vieille Cocarde*, leur antique et loyale enseigne, pour s'établir boulevard Malesherbes ; les journaux vantent leur luxe et leur élégance, mais ils se font voler par leur caissier et moquer par leurs domestiques, tandis que Madame est courtisée par un viveur et que Monsieur se ruine avec une femme de mauvaise vie. Ou bien ce sont de vieux garçons sans principes et sans mœurs qui viennent de gaieté de cœur jeter le trouble dans d'honorables familles et y traînent les restes d'une vie immorale et déshonorée parce qu'elle est sans utilité et sans devoirs. C'est, comme dans *Andréa*, un mari presque séparé de sa femme au lendemain du mariage, qui s'éprend d'une danseuse et va tout quitter pour elle, tandis qu'un soi-disant général hongrois, enrôlé dans la police secrète, exploite les femmes du monde qui ont l'imprudence de lui écrire des lettres d'amour. « Partout, au moral et au physique, vernis, plaqué, frelat, cartonnage et similibronze !... Des salons similibeaux, peuplés d'un monde similipropre... une maison qui mériterait sur la façade cette enseigne de bijoux suspects : Imitation, Ruolz, maison de faux ! (1) »

Voilà le monde, voilà les types qu'atteint la satire de Sardou. Si ce n'était qu'une caricature de nos modes, une spirituelle critique de nos travers d'un jour, elle n'aurait pas longtemps à vivre, et, après nous avoir fait rire un instant, car je ne pense pas qu'elle nous ait beaucoup corrigés, elle n'aurait plus qu'à mourir dans l'oubli. En dix ans, les pièces de Sardou seraient vieillies et méconnaissables. Le mérite et à la fois le danger de son talent, c'est d'avoir imprimé à ce point à ses personnages le caractère vivant de l'actualité. Sans doute quelques-uns des vices qu'il représente sont de tous les siècles et tiennent malheureusement au fond même de la nature humaine : la coquetterie, l'ambition, le désir de s'élever, la jalousie. De tous temps, on a vu de vieux garçons rôdant autour des ménages, des maris qui oublient leurs devoirs, des femmes légères, des gens envieillis et égoïstes qui ne pensent qu'à eux, des amis qui trahissent, des viveurs hébétés, décrépits avant l'âge : c'est le perpétuel défilé des misères humaines que nous recommençons à notre manière et à notre rang. C'est un cœur humain qui bat sous nos corsages-cuirasses, comme il battait sous les péplums de nos grand'mères du Directoire. Mais chez M. Sardou le particulier l'emporte sur le général ; ses personnages ont un caractère si saisissant et si moderne qu'il nous semble les avoir vus, leur avoir parlé ; nous reconnaissons leurs mots, leurs gestes, leurs attitudes ; ils ont sur les lèvres nos chansons et notre argot : nous ne les distinguons pas de nous-mêmes. Qu'arrivera-t-il de cette création si vivante, de cette galerie de per-

(1) Paul Stern. *Mes souvenirs*, 2e partie, chap. VII.
(2) *Ibid.* 1re partie, chap. XV.

(1) Sardou. *Maison neuve*, acte III, scène VI.

sonnages si contemporains? Nous survivront-ils ou mourront-ils avec nous ? Voilà une question à laquelle il n'est pas facile de répondre. La postérité a quelquefois des faveurs spéciales pour ceux qui ont le moins songé à elle ; elle aime qu'on soit de son temps, qu'on travaille pour divertir ses contemporains, et elle fait ensuite son choix dans ce qui surnage : ce qui est marqué au coin du vrai talent ne lui échappe guère ; et puis, quel que soit son jugement, s'il lui prend un jour fantaisie de savoir ce que nous avons été pendant vingt ans, elle n'aura qu'à ouvrir ce théâtre pour y trouver l'image exacte d'une société qui a marqué par son éclat de mauvais aloi et ses excentricités tapageuses : M. Sardou, qui est un curieux, un chercheur et un archéologue, sera précieux plus tard aux futurs confrères qui visiteront son musée.

III.

Français par sa manière d'entendre le théâtre, Parisien par la société qu'il représente et qui, à un moment donné, a été la société parisienne, il se rattache encore à notre vieil esprit national par la morale de ses pièces et par la façon dont il traite ce qui, depuis Molière, fait chez nous le sujet de toutes les comédies :

Ces éternels péchés dont pouffaient nos aïeux.

De tous temps nous avons effarouché la pruderie anglaise et allemande ; nous aimons la gaudriole, les mots lestes et les récits risqués ; nous rions volontiers des malheurs du prochain, et il ne manque pas, dans M. Sardou, de situations équivoques pour nous donner satisfaction. Mais — n'en déplaise à nos voisins — nous sommes, au fond, moins corrompus que nous n'en avons l'air : il y a loin entre dire et faire, et ceux qui parlent le plus sont souvent ceux qui agissent le moins. Il faut bien que jeunesse se passe ; mais nous conservons, même dans nos folies, un respect profond pour l'antique et salutaire vertu. Voilà pourquoi l'ancien vaudeville, malgré ses allures un peu vertes, avait quelque chose de foncièrement bourgeois et honnête, et cette vieille fibre d'honnêteté, M. Sardou a réussi à la faire vibrer encore. Dans la préface de *la Haine*, passant en revue les jeunes filles qu'il a mises au théâtre, il déclare qu'il est fier de la collection : « Sauf une ou deux Américaines et les Benoiton, dit-il, on les épouserait toutes. » Nous lui en faisons notre sincère compliment. Ses jeunes filles, en effet, sont charmantes dans leur naïveté curieuse et dans leur franchise enfantine ; elles ne cachent rien et ne rougissent pas, parce qu'on n'a pas à rougir des premiers battements d'un cœur honnête. Quant à ses femmes mariées, elles laissent, comme Eve au paradis terrestre, tourner autour d'elles le serpent tentateur, mais elles ne mordent point au fruit défendu. Elles écoutent, sommeillant à demi, le murmure flatteur des compliments et la musique enivrante des déclarations ; mais, grâce à Dieu, elles se réveillent à temps. C'est Cécile qui, surprise le soir par Maurice, à qui elle a donné quelques encouragements, le chasse sans hésiter avec l'indignation d'une honnête femme ; c'est Claire qui, après avoir ouvert sa fenêtre au comte de Marsile, est prise d'épouvante et se débarrasse enfin de ses injurieuses poursuites. Un peu ennuyées de la monotonie conjugale, les femmes de Sardou songent à faire l'épreuve d'un autre amour, qui se présente sous des dehors plus séduisants ; mais elles ne poussent pas trop loin l'expérience et ne tardent pas à s'apercevoir qu'elles ne trouveront en échange du bonheur intime que l'hommage banal et le cœur fané d'un vieux libertin : elles repoussent avec dégoût le viveur en goguette qui s'est introduit dans leur chambre à coucher et qui vient leur voler l'honneur de leur maison.

En général, M. Sardou n'a pas mis en scène de grands coupables. La société cosmopolite qui est venue nous donner quelques-uns de ses vices a rencontré la vigoureuse résistance de l'ancienne société française. L'auteur se tient sur les confins de l'une et de l'autre ; ce qu'il aime à représenter, c'est la lutte entre les deux principes et presque toujours le tableau de la vieille bourgeoisie, restée sage, malgré le débordement des mauvais exemples et des tentations. La famille Benoiton se convertit presque tout entière : Didier retrouve la paix domestique ; les jeunes filles renoncent à leurs toilettes et à leurs manières provoquantes et sont presque sur le point de devenir d'excellentes ménagères. Dans *Nos Bons Villageois*, l'amour pur de la jeune fille triomphe de l'amour criminel de la femme mariée. Dans *Maison neuve*, les commerçants ambitieux, sur le point de perdre leur réputation et leur fortune, sont sauvés de la faillite et de la honte et reviennent à la *Vieille Cocarde*, qui a fait l'aisance solide et l'honorabilité sans tache de leur famille.

Le présent n'est pas ménagé, en général, et est presque toujours sacrifié au passé ; cependant il a du bon, lui aussi, et l'emporte quelquefois sur l'entêtement des usages traditionnels. Voilà les *Ganaches* qui renoncent à leurs préjugés, à leur égoïsme, à leur humeur chagrine et morose, et toute la maison rajeunie se laisse vivifier par un esprit nouveau. Mais ce sont surtout les mœurs factices, frivoles, nées de circonstances mauvaises, fléau du jour, et destinées à disparaître, qui cèdent la place à la vieille et éternelle vertu.

Il faut savoir gré à M. Sardou de réussir à nous intéresser sans trop charger ses tableaux et d'avoir donné à son théâtre cette saveur d'honnêteté. Il aurait pu pousser jusqu'au bout et nous montrer le fond au lieu de la surface ; au lieu de la coquetterie, l'adultère éhonté ; au lieu de la chute réparable d'un commerçant atteint dans sa fortune, les tripotages scandaleux et les banqueroutes effrontées ; au lieu des orages faciles à calmer du ménage d'Andréa, la rupture définitive et l'immoralité réciproque de deux époux séparés. Il s'est arrêté sur cette pente, et cependant il a su attirer et retenir le public. Il n'a pas cru nécessaire de soulever toutes les fanges et de descendre dans l'abîme de toutes les corruptions. Cécile et Claire restent chastes et peuvent se réconcilier avec leurs maris après leur lutte contre Maurice et contre de Marsile. Elles chancellent, elles ne tombent pas ; et dans un temps où l'on se plaît à étaler sur la scène tous les scandales, ce n'est pas un petit mérite que de s'en être tenu là et de s'être fait applaudir.

Aussi n'est-on pas médiocrement surpris de lire dans l'avant-propos de *la Haine* : « J'ignore comment l'idée dramatique se révèle à l'esprit de mes confrères. Pour moi, le procédé est invariable. Elle ne m'apparaît jamais que sous la forme d'une sorte d'équation philosophique dont il s'agit de dégager l'inconnue. » M. Sardou ne se calomnierait-il pas ? Qu'a-t-il à voir avec ces dramaturges ambitieux qui se croient obligés de poser à la scène toutes les questions sociales et de les résoudre ? Ils font du théâtre une tribune, presque une chaire. En Angleterre, ils monteraient sur une borne le dimanche,

pour sermonner les fidèles : en France, où l'on défend la prédication en plein air, ils se réfugient sur le théâtre. Si le public prend au sérieux les auteurs comiques qui se croient appelés à tout réformer et ne les renvoie pas au *pensoir* des philosophes; s'il accepte ces problèmes de morale algébrique qu'on résout par des équations et par des formules, cela le regarde. Mais qu'est-ce que M. Sardou irait faire dans cette galère? Il n'a pas besoin d'endosser le froc et de se prendre au tragique; qu'il nous fasse rire d'une intrigue lestement menée, de scènes de mœurs charmantes, de satires fines et utiles! Quand nous rentrons du théâtre, nous ne cherchons pas la formule d'*Andréa* ou de *Benoiton*, nous ne raisonnons pas sur des thèses bruyantes et quelquefois creuses. Mais si, après nous être bien divertis, nous cherchons quelque enseignement, nous sommes naturellement ramenés à la bonne et vieille morale de nos pères : à l'amour de l'honnêteté et de la famille. Qu'il évite donc l'abstraction, qu'il laisse à d'autres cette cuisine scientifique et médicale.

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce.

IV.

Ici pourtant il faut s'arrêter et ne pas empiéter sur l'avenir. N avons vu dans les *Pattes de mouche* le constructeur expert et en possession de tous les secrets de son art, dans *Intimes*, *la Famille Benoiton*, *Maison neuve*, etc., le satirique et le moraliste. M. Sardou, qui est dans toute la force de l'âge, n'en restera pas là : le vif et spirituel Parisien, avec son intelligence active et curieuse qui va, vient, imagine une intrigue, observe et crée des types, embrasse tous les temps et se porte tantôt sur le présent, tantôt sur le passé, a encore devant lui une longue et belle carrière. Et, dans ce moment même, son talent semble en voie de transformation. *Patrie* et *la Haine* nous l'ont montré abordant le grand drame avec des succès divers. Dans *les Merveilleuses*, le collectionneur, l'amateur patient des bibelots et des vieux costumes est revenu à l'époque qu'il avait peinte si agréablement dans *Monsieur Garat*. *Andréa* et *Dora* nous ont présenté une fois de plus ces études de mœurs dans lesquelles il excelle; enfin, dans *Rabagas*, constatant le changement de mœurs produit par l'établissement de la république, il a voulu montrer les dangers de la démagogie, et n'y a réussi qu'à moitié. Ce polichinelle révolutionnaire chez ce prince minuscule de Monaco qui fait la cour à une gouvernante anglaise et voudrait bien venir vivre avec elle dans un entresol du boulevard, est une simple caricature, un être sans portée : plus fine, la satire serait bien plus mordante; elle est manquée parce qu'elle est trop grosse.

Aujourd'hui donc, deux questions se posent : quelle sera la nouvelle société française démocratique et qu'apportera-t-elle aux observations du satirique, en supposant qu'elle se transforme sans secousse et que le drame ne soit pas trop dans les choses pour qu'on puisse encore rire au théâtre? Ensuite, quelle direction prendra le talent de M. Sardou, aujourd'hui dans toute sa maturité? Il est bien certain qu'il ne s'endormira pas du sommeil du juste sur le fauteuil académique qui commence à s'ennuyer de l'attendre, et, quoiqu'il soit maintenant au nombre des immortels, ceci n'est point une oraison funèbre.

A. Cartault.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE.

M. RAVAISSON-MOLLIEN

Président.

Messieurs,

Les concours ouverts par cette Académie donnent lieu, chaque année, à la composition de mémoires approfondis qui éclairent d'un jour nouveau diverses parties de l'antiquité et du moyen âge.

L'année qui va finir n'a pas été, à cet égard, des moins fructueuses.

Le sujet proposé pour le prix ordinaire à décerner en 1877 était de recueillir et d'expliquer les inscriptions intéressant l'histoire de France pour la période comprise entre l'avénement de Pepin le Bref et la mort de Philippe Ier, en d'autres termes, sous les Carlovingiens et les premiers rois de la dynastie capétienne.

Ce sujet a donné lieu à un travail des plus considérables et des plus instructifs dont l'histoire de cette importante période du moyen âge ait fourni la matière. L'auteur en est M. Robert de Lasteyrie, jeune savant dont l'Académie avait déjà couronné, il y a deux ans, une excellente étude sur les comtes et vicomtes de Limoges postérieurs à l'an mil.

Le concours annuel pour les antiquités nationales continue d'exciter la même et féconde émulation.

La première des médailles dont l'Académie dispose est décernée à M. Germain Demay pour son *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie*, recueillis dans les archives, musées et collections particulières du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne.

M. Demay avait déjà remporté la première médaille, il y a quatre ans, pour un grand recueil du même genre, l'*Inventaire des sceaux de Flandre*. Les mêmes qualités qui lui avaient valu, en 1873, votre suffrage et vos éloges se retrouvent aujourd'hui dans l'*Inventaire des sceaux d'Artois et de Picardie*. Ce dernier recueil ne comprend pas moins que la description de quatre mille quatre cent soixante-quinze monuments sphragistiques, avec tables méthodiques et alphabétiques très-complètes, et vingt planches photographiques représentant les plus curieuses de ces pierres gravées, ou intailles, qu'on trouve enchâssées dans un certain nombre de sceaux et qui font de ces monuments du moyen âge des documents à consulter pour l'étude de l'antiquité, de ses idées et de son art.

La deuxième médaille est décernée à M. Charles Brosselard, ancien préfet d'Oran, pour un mémoire sur les tombeaux, qu'il a découverts à Tlemcen, des émirs ou souverains de cette ville, du milieu du XIIIe siècle à celui du XVIe, ainsi que de Boabdil, le dernier roi de Grenade, qui, après en avoir été chassé par les chrétiens, vint finir ses jours sur la terre d'Afrique, d'où ses ancêtres étaient sortis. M. Brosselard, orientaliste distingué, a rapproché des inscriptions gravées sur le marbre de ces tombeaux des passages de différents écrivains arabes, et il a composé ainsi un mémoire historique d'un grand intérêt. C'est un travail qui prendra place parmi

les meilleurs de ceux dont nos possessions africaines ont déjà fourni la matière.

En décernant la troisième médaille à M. Peigné-Delacourt, l'Académie ne récompense pas seulement l'histoire fort complète et très-intéressante, particulièrement pour l'archéologie, d'une abbaye des bénédictins de l'ordre de Cîteaux jadis très-célèbre et dont les ruines subsistent encore, l'abbaye d'Ourscamps, fondée en 1129 dans l'ancien diocèse de Noyon : elle se plaît à récompenser en même temps des recherches et publications antérieures très-nombreuses, qui, malgré certaines imperfections, ont rendu des services notables, et pour lesquelles leur auteur n'a épargné aucun sacrifice; elle se plaît enfin à récompenser ainsi de longues années du dévouement à la science le plus ardent et le plus désintéressé.

La première mention honorable est attribuée à M. Camille Chabaneau, pour une *Grammaire du dialecte limousin,* tel qu'il se parle aujourd'hui, mais éclairé par de nombreux rapprochements avec les autres dialectes dérivés de la langue latine qui formèrent les idiomes du midi de la France, l'ancien languedocien et l'ancien provençal.

M. Bion de Marlavagne a obtenu la deuxième mention pour une *Histoire de la cathédrale de Rodez,* tirée en grande partie de documents originaux restés inédits jusqu'à ce jour, et riche en faits curieux pour l'histoire de l'art du moyen âge et de la Renaissance.

La troisième mention honorable a été accordée à M. Alfred Richard, archiviste du département de la Vienne, pour une *Dissertation sur les populations de l'ouest de la France qu'on désignait au moyen âge sous le nom de Colliberts,* populations qui ont donné lieu à des hypothèses très-diverses, et chez lesquelles on a vu le plus souvent, comme chez les Cagots des Pyrénées, une race étrangère dégénérée et frappée d'une sorte de réprobation. L'auteur démontre par des textes décisifs remontant au XIe siècle, que la condition des *Colliberts* était une continuation du colonat, qui avait généralement disparu après les Carlovingiens, et qui attachait l'homme à la culture du sol sans le dépouiller entièrement de sa liberté, en lui laissant la faculté de posséder en son nom propre d'autres terres que celle à laquelle il était fixé.

La quatrième mention est attribuée à M. Gaston Raynaud pour son *Étude sur le dialecte picard,* tel qu'il se parlait et s'écrivait dans le Ponthieu, d'après les chartes des XIIIe et XIVe siècles ; les observations de l'auteur sont intéressantes et concluantes, son analyse fine et délicate, sa méthode, en général, excellente.

M. Brassart a obtenu la cinquième médaille pour une étude consciencieuse, d'après des documents manuscrits, sur la féodalité dans le nord de la France, l'*Histoire du château et de la châtellenie de Douai;* et M. Drapeyron, la sixième pour un *Essai,* où l'on remarque des vues nouvelles et ingénieuses, *sur le caractère de la lutte de l'Austrasie et de l'Aquitaine, des populations franques et de celles du Midi, sous les Mérovingiens et les Carlovingiens.*

Trois ouvrages avaient concouru pour le prix de numismatique, dont la fondation est due à M. Allier de Hauteroche, savoir : un *Examen chronologique des monnaies frappées par la communauté des Macédoniens,* par M. Bompois; des *Notes métrologiques sur les monnaies d'électrum frappées en Asie Mineure entre les guerres dites hélantiennes et l'avénement de Cyrus,* mémoire rédigé en anglais par M. Head, et un *Essai sur les monnaies royales de la Lydie,* par M. François Lenormant.

L'Académie n'a pas cru devoir décerner le prix ; elle n'en doit pas moins louer, dans ces trois ouvrages, de savantes recherches qui jettent du jour sur divers points intéressants de la science des médailles et sur quelques-unes de ces questions historiques pour la solution desquelles les médailles fournissent de si authentiques documents.

Le prix fondé par M. le baron Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, a été décerné à M. Célestin Port pour un excellent *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire.*

Fruit de longues, persévérantes et pénétrantes recherches, ce dictionnaire est un monument tel que n'en possède encore aucun de nos départements, tel qu'il serait bien à désirer que chacun d'eux en possédât un. De tous les documents imprimés ou manuscrits qui pouvaient fournir à M. Port un renseignement utile, on peut dire que pas un, de quelque nature et de quelque époque qu'il soit, ne lui a échappé ; et les matériaux immenses qu'il a ainsi amassés, il les a mis en œuvre avec une impartialité irréprochable, un esprit d'ordre et de critique des plus rares, un grand art de distribution et d'exposition, un style qui, s'il n'est pas toujours exempt de bizarrerie, est toujours vigoureux et original.

Le second prix est décerné à M. Roschach pour ses *Études historiques sur la province de Languedoc,* études qui continuent jusqu'à la Révolution l'histoire que les bénédictins avaient menée jusqu'à l'année 1643, et qui complète ainsi l'un des plus grands et des plus utiles travaux dont nos annales nationales aient fourni le sujet.

M. Roschach a accompli la vaste tâche qu'il avait entreprise avec un savoir et un talent incontestables auxquels il a joint, comme M. Port, l'impartialité historique, la parfaite et constante modération du jugement. Son style est clair, sans prétention, suffisamment animé et, sauf quelques négligences, entièrement approprié au sujet.

Nous avons à exprimer le regret que M. Roschach, en puisant tant de matériaux utiles dans les archives de la Haute-Garonne, n'ait pas compris également dans ses explorations les dépôts d'archives de Montpellier et d'Albi ; c'est là, dans son important travail, une lacune à laquelle il s'efforcera sans doute quelque jour de suppléer.

Notre regretté confrère Stanislas Julien a fondé, par son testament, un prix annuel pour l'ouvrage le plus utile à ces études sinologiques qui furent l'occupation et la gloire de sa vie. Ce prix a été décerné cette fois à M. Philastre, lieutenant de vaisseau, pour son *Code annamite.*

Après avoir rendu compte des prix que l'Académie a décernés, je dois énumérer, en son nom, celles des questions proposées pour cette année qui n'ont encore donné lieu à aucun mémoire ou qui n'ont pas été traitées d'une manière qui parût entièrement satisfaisante, et qui, en conséquence, sont mises derechef au concours.

Ces questions sont au nombre de deux ; l'une et l'autre se rapportent aux concours institués d'après les libérales dispositions testamentaires de M. Bordin.

La première, pour laquelle le concours est prorogé à l'année 1879, a pour objet *les dieux de Babylone et de Ninive.*

La deuxième question, qui n'a encore donné lieu à aucun

mémoire, et pour laquelle le concours est prorogé jusqu'à l'année 1880, concerne l'économie politique de l'Égypte depuis la conquête de ce pays par les Romains jusqu'à la conquête arabe.

Le concours pour le prix biennal de bibliographie, fondé par M. Brunet, l'auteur du *Manuel du libraire*, est prorogé à l'année 1879. Il a pour sujet *la Bibliographie méthodique de la poésie française au moyen âge*.

Sans parler des concours toujours ouverts, soit sur nos antiquités nationales, soit, en vertu du legs Gobert, sur l'*histoire de France*, du legs de la Fons-Mélicoq sur l'*histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France*, du legs Stanislas Julien sur *la Chine*, du legs Delalande-Guérineau pour l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie dans un genre qu'elle a le soin de déterminer annuellement à l'avance, des legs de Hauteroche et Duchalais sur la *numismatique*, et, enfin, du prix Fould, encore à décerner, sur l'*histoire des arts du dessin dans l'antiquité jusqu'au siècle de Périclès*, il me reste à rappeler, au nom de la Compagnie, les concours proposés par elle dont les termes ont été fixés antérieurement aux années 1877, 1878 et 1879, et à énoncer les sujets sur lesquels elle ouvre aujourd'hui même des concours nouveaux.

L'Académie a prorogé à l'année 1878 les concours sur les sujets suivants :

Le Sénat romain sous la République et l'Empire jusqu'à la mort de Théodose, et l'*Histoire de la Syrie depuis la conquête musulmane jusqu'à la chute des Ommiades*.

En 1878 aussi sera décerné un prix, en vertu du legs Delalande-Guérineau, à l'ouvrage qui sera jugé le meilleur sur la *langue française*.

Des concours ont été ouverts pour l'année prochaine sur l'*histoire de la civilisation sous le Khalifat* et sur les *grandes Chroniques de France*.

D'autres auront lieu, pour 1879, sur les *institutions politiques, administratives et judiciaires du règne de Charles V*, et sur la *littérature grecque en Égypte*.

Pour 1880, des concours sont ouverts sur l'*histoire des impôts indirects chez les Romains*, et sur la *géographie de l'Occident*, telle que la comprirent et que l'exposèrent dans leurs écrits les Juifs du moyen âge, sur la vie et les œuvres de *Christine de Pisan*, sur les *Castes de l'Inde*, sur la vie et les écrits d'*Eustathe*, le commentateur d'Homère au XIIIe siècle.

Les Écoles d'histoire et d'archéologie placées sous le patronage de l'Académie, les Écoles d'Athènes et de Rome, ont tenu, cette année, tout ce qu'on s'en promettait; elles ont envoyé quinze mémoires, dont plusieurs ont une véritable importance.

M. Lebègue avait fait précédemment à Délos, l'île sacrée d'Apollon, des fouilles qui avaient amené la découverte d'un sanctuaire placé dans la partie montagneuse de cette île, le premier vraisemblablement qu'on y eût consacré ; M. Homolle a recherché et étudié les débris du grand et magnifique temple qui fut érigé plus tard dans la plaine et non loin du port. L'un des principaux résultats des fouilles qu'il a pratiqués, parmi les difficultés de tout genre, avec la plus méritoire persévérance, a été la découverte de plus de deux cent cinquante inscriptions inédites.

M. Riemann a dressé un ample et exact inventaire des débris de l'antiquité et des monuments historiques de toute nature que renferment les îles Ioniennes.

MM. Girard et Martha ont pris pour sujet d'une étude commune les objets découverts dans les fouilles entreprises l'année dernière par la Société archéologique d'Athènes sur la pente méridionale de l'Acropole, dans un espace occupé jadis, en grande partie, par le temple d'Esculape. Ces objets sont des bas-reliefs et des inscriptions dont un très-grand nombre offre un véritable intérêt.

MM. Girard et Martha se sont livrés, en outre, séparément, à un travail de description détaillée d'antiquités diverses contenues dans des collections publiques et privées d'Athènes : poids, tablettes judiciaires, jetons de vote, vases et figurines de terre cuite. Ces derniers monuments, qu'on rencontre en très-grand nombre dans les sépultures grecques et parmi lesquels il se trouve nombre de chefs-d'œuvre, ont fourni dans ces derniers temps la matière de questions qui, bien résolues, jetteraient sans doute beaucoup de jour sur les idées des Grecs au sujet de la condition des morts, idées importantes à approfondir, qui, cette année comme la précédente, ont occupé plus d'une fois l'Académie elle-même.

C'est assurément un des meilleurs moyens d'avancer la solution des difficultés en de semblables matières que des descriptions exactes et circonstanciées, telles que celles que MM. Riemann, Girard et Martha viennent de nous donner.

M. Haussoulier a exécuté un travail du même genre, et qui offre les mêmes mérites, sur les vases peints de la Sicile.

M. Beaudoin a tiré de divers dépôts d'archives de curieux documents sur l'état de la Grèce pendant les derniers temps de la domination vénitienne.

Tel est le résumé sommaire des travaux accomplis par les élèves de l'École d'Athènes.

Un mot maintenant sur les travaux des élèves de l'École de Rome, qui en sont tous, cette fois, à leur première année.

M. Fernique a entrepris déjà et terminé en partie une monographie de Préneste, de toutes ces villes du Latium qui balancèrent quelque temps la fortune de Rome, celle dont il subsiste les ruines les plus considérables et dont la nécropole a rendu à la lumière le plus de monuments précieux.

M. Émile Chatelain, qui se consacre particulièrement à la philosophie grecque et latine, s'est livré à des recherches sur des manuscrits qui fourniront le moyen d'améliorer, à certains égards, les textes de quelques auteurs, tels que Sidoine Apollinaire, le grammairien Donat, le poëte chrétien saint Paulin de Nole.

M. Berger a étudié dans les bibliothèques de Turin et de Rome les manuscrits qui s'y trouvent de nos *Chroniques de Saint-Denis*.

M. Mabilleau a retrouvé et recueilli beaucoup de manuscrits inédits de Cremonini, l'un des philosophes les plus renommés de l'Italie à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe.

Enfin M. Georges Duruy a rassemblé à Rome et commencé à mettre en œuvre les éléments, inédits pour la plupart, d'une histoire du cardinal Caraffa, neveu du pape Paul IV, qui fut l'agent le plus actif de la ligue formée entre le saint-siége et le roi de France Henri II contre le roi d'Espagne Philippe II. Les recherches de M. Mabilleau et de M. Duruy se rapportent à des temps un peu plus récents que ceux qui sont du domaine spécial de cette Académie ; mais elle ne laisse pas d'en apprécier l'intérêt.

Parmi les travaux de nos deux Écoles, il convient de comprendre la publication de deux recueils qu'elles ont commencé à mettre au jour, et qui rendaient déjà à l'archéologie et à la littérature classique des services appréciés du public compétent, la *Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome*, et le *Bulletin de correspondance hellénique*.

Vous le voyez, messieurs, en laissant à part les travaux considérables que vous accomplissez vous-mêmes, c'est une longue énumération, plus longue d'année en année, que celle des travaux qui s'exécutent sous votre direction ou votre patronage, et cela à l'aide des ressources toujours plus abondantes, en effet, que mettent à votre disposition soit la munificence de l'Etat, soit celle des particuliers.

C'est là une preuve que les études que vous avez mission de promouvoir excitent un intérêt qui d'année en année devient plus général. C'en est une autre preuve que le succès toujours croissant des comptes rendus réguliers de vos séances, et enfin l'empressement avec lequel le public accueille les résumés que lui en offrent des recueils périodiques de plus en plus nombreux.

Doit-on craindre qu'à une époque si occupée de choses toutes présentes et qui, dans sa poursuite inquiète du mieux, se montre si empressée chaque jour pour ce que n'a pas vu la veille, doit-on craindre que la faveur qui s'attache en ce moment à l'étude du passé le plus lointain ne soit de courte durée?

Peut-être, au contraire, de ce penchant du siècle vers le changement et la rénovation doit-on conclure que l'étude du passé lui est, par cela même, plus indispensable qu'aux siècles antérieurs, et induire, en conséquence, qu'il mêlera de plus en plus à sa préoccupation de ce qui est et de ce qui sera le souci de ce qui fut.

D'abord, ce mouvement même où se succèdent si vite aujourd'hui les choses les plus diverses excite l'esprit moderne, en lui fournissant de perpétuels sujets de comparaison, à s'efforcer de comprendre; puis, pour suffire à un continuel renouvellement, l'esprit moderne se trouve obligé à une production de plus en plus abondante et rapide.

Or, lorsqu'on s'efforce de comprendre les choses, n'est-on pas conduit irrésistiblement à rechercher par quels progrès elles devinrent ce qu'elles sont? Pour nous expliquer, à mesure que nous y invitent les changements qu'elles éprouvent ou qui s'y préparent, nos institutions, nos coutumes, nos idées et les formes mêmes de notre langage; pour découvrir les lois auxquelles toutes ces choses obéissent, malgré tout ce qu'ont de libre les volontés dont elles relèvent, lois qui peuvent servir à prévoir, au moins dans une certaine mesure, ce que ces mêmes choses deviendront, rien de plus naturel que de chercher à connaître ce qu'elles furent jadis, les états successifs par lesquels elles passèrent, surtout les origines d'où elles sortirent.

Comprendre, en réalité, comprendre au sens le plus profond de ce mot, c'est voir sous des formes différentes un même fonds, dans des phénomènes variés un même principe; suivant la définition que s'accordèrent à donner de la pensée Platon, Aristote et Leibniz, c'est rapporter la diversité à l'unité.

Et quel meilleur moyen de découvrir sous la multitude des phénomènes et des formes le principe unique qui en donne la raison, que de suivre, en remontant d'âge en âge jusqu'aux commencements les plus lointains, l'enchaînement ininterrompu de leurs métamorphoses?

Pour produire, d'autre part, rien de plus nécessaire que de beaucoup se souvenir. Non-seulement, afin de satisfaire à un besoin toujours croissant de nouveauté, les facultés inventives n'y suffisent pas toujours; c'est une ressource dont notre temps ne fait peut-être que trop d'usage, de suppléer à l'imagination par l'imitation et, au lieu d'innover, de renouveler. Mais, en outre, c'est dans le souvenir que l'invention même trouve toujours en grande partie ses éléments. On a souvent remarqué que les anciens donnèrent pour mère aux déesses à qui ils rapportaient tous les genres de composition Mnémosyne, c'est-à-dire la mémoire.

C'est que, des formes diverses que la mémoire rapproche, le principe se dégage où l'esprit, alors même qu'il ne croit qu'imiter, trouve la source soit de variantes encore inconnues, soit même de productions toutes nouvelles. Aussi les grands novateurs, alors même qu'ils ont donné le jour à leurs créations les plus originales, n'ont-ils souvent prétendu rien autre que ramener à une antiquité indûment négligée. L'époque où, depuis l'antiquité, l'esprit humain montra le plus d'heureuse hardiesse et de féconde invention se nomma elle-même la Renaissance; et l'artiste d'alors qui ouvrit en tous sens le plus de chemins non encore soupçonnés, le puissant initiateur Léonard de Vinci, s'intitula ou se fit intituler, sur l'épitaphe qui devait être un jour inscrite sur son tombeau, l'admirateur et le disciple des anciens. Il lui avait manqué seulement, ajoutait-il, l'antique harmonie (*symmetria*). Au moins avait-il fait pour y atteindre ce qui était en son pouvoir, et c'est pourquoi il se recommandait à l'indulgence de postérité.

Soit pour comprendre, soit pour agir et suffire à la nécessité de plus en plus pressante de produire, l'esprit moderne a donc besoin incessamment de l'esprit antique. Ce n'est pas tout, il en a besoin en un sens supérieur encore.

L'esprit moderne, dans son action rapide et sa production si souvent hâtive, veut-il néanmoins que les œuvres qu'il peut lui être donné d'accomplir portent à quelque degré le caractère qui assure, dans l'ordre des choses humaines, contre la destruction, il est pour lui une raison, plus haute que les raisons que je viens d'indiquer, de reporter incessamment ses regards vers les temps d'autrefois. Le caractère, en effet, qui rend les œuvres humaines chères et précieuses à tous, qui par là les défend de l'oubli et les fait immortelles, c'est la beauté.

Or, l'antiquité fut par excellence le temps de la beauté.

L'heure où les choses paraissent les plus belles est, suivant la remarque de l'auteur de la *Joconde*, celle où est rare la lumière directe, où abondent les demi-teintes et les lueurs sourdes des reflets. C'est alors en effet que disparaît sous l'unité, au profit de la grandeur, l'excès du détail et de la variété; c'est alors que semble s'étendre sur toutes choses un calme souverain, figure, ce semble, de la simplicité spirituelle dominant sur les diversités de la matière.

Tel est l'aspect des choses à l'heure où commence le jour, alors que la lumière, sans faire ressortir encore la multiplicité des détails, colore les sommets, dessine les grandes lignes.

Après la nuit des époques tout à fait primitives, qu'on nomme aujourd'hui préhistoriques, une aurore se leva qui ne rendit visibles d'abord, pour ainsi dire, que les cimes des

choses. Aux harmonies qu'offraient ces points culminants qui émergeaient des ténèbres d'un monde encore obscur en ses replis, on crut reconnaître une présence divine. Cette présence divine révélée par la beauté, la Grèce surtout y fut sensible, et la salua d'une admiration qui fut sa religion.

A l'univers, encore si peu connu dans l'infinité de ses parties, mais qui montrait un tel ensemble, elle donna le nom de *cosmos,* que justifie de plus en plus la science moderne et qui signifie « arrangement » et « parure ». Elle le vit beau, elle le crut divin. Elle pensa, comme s'exprimèrent plusieurs de ses sages, que la divinité enveloppait et pénétrait tout, ou, selon le mot de celui de qui l'on date le début de la philosophie, que tout était rempli de dieux; et avec les modifications qu'apporta à une telle manière de voir le progrès du savoir et du doute, c'est la manière de voir qui, en somme et comparativement aux temps modernes, demeura celle de l'antiquité.

Au-dessus de ce monde même, les anciens, et les Grecs particulièrement, en conçurent un autre dont il n'était encore qu'une imparfaite image. Et sur les monuments funéraires, toujours destinés, quoi qu'on ait dit, à opposer à l'idée de la vie que termine la mort celle d'une vie de perpétuel bonheur, et dans les autres œuvres d'art de toute espèce, ce fut le thème favori, développé, varié en mille manières par l'imagination antique, que celui d'une existence supérieure dont celle des régions qu'on nommait sublunaires n'offrait que des images et des reflets.

Pythagore et Platon, avec leurs nombres suprasensibles que répétaient toutes choses; Aristote, avec son intelligence tout immatérielle qui tenait la nature entière suspendue à elle par l'amour, ne firent qu'énoncer en termes philosophiques la pensée que réalisait sous mille formes l'esprit grec.

La divinité elle-même, on se l'imagina, chez les Grecs surtout, non-seulement puissante, telle que la redoutaient les âges primitifs, mais à la fois parfaite et heureuse, comme au sein d'une atmosphère d'harmonie. C'est ce qu'exprime le sourire qui, dans les ouvrages de l'ancien art hellénique, rayonne toujours, joint à une singulière finesse de traits et d'expression, sur le visage des dieux et des héros.

Enfin, c'est un caractère du jeune âge — où la personnalité ne se prend guère, comme on le voit souvent plus tard, pour son propre principe aussi bien que pour son objet et son but — que de s'abandonner volontiers à une influence qu'il sent supérieure; et c'est peut-être le secret de ces grâces qui lui sont propres et portent à l'aimer. Il en fut de même de la jeunesse du monde.

Ce quelque chose de divin que les anciens croyaient voir tout au dehors et au-dessus d'eux, ils le sentirent surtout en eux-mêmes; ils sentirent en eux un génie venu de plus haut et où résidait, concentrée, pour ainsi dire, cette même beauté que déployait sous tant d'aspects l'univers visible. Ils furent de la sorte, et d'une manière habituelle, dans l'état de celui qui porte en soi un dieu et lui obéit, état appelé par les Grecs d'un mot qui a précisément ce sens : enthousiasme.

Ce fut dans l'enthousiasme que les anciens s'efforcèrent de donner expression et forme sensible par leurs lois, leurs mœurs, leur littérature et leur art, à cet esprit céleste dont ils se croyaient possédés.

Les chefs des peuples, les peuples mêmes se gouvernaient, en toute grande circonstance, par des oracles que rendaient, sous la forme de chants énigmatiques, des interprètes d'une science divine. Les poëtes demandaient ce qu'ils devaient chanter à des dieux ou des déesses qui, seuls, les enseignaient, ou plutôt qui parlaient par leur bouche, comme parlait à Delphes, par la bouche de sa prêtresse, le dieu conducteur des Muses. Et tout, aux temps anciens, était poésie. L'histoire commençante se plaçait sous le patronage des compagnes d'Apollon. Les vieilles lois, le droit primitif, avec ses actes symboliques et sa procédure figurée, tout cela était, selon le mot de Vico, un poëme sérieux. L'auteur de toutes les sciences et, avant tout, du langage, était le dieu qui avait trouvé la lyre. Une lyre en main, un chantre inspiré avait fait passer les hommes de la vie des bêtes farouches à la vie vraiment humaine, c'est-à-dire de la barbarie à la vie grecque. Dans l'éducation, à part ce qui regardait le corps et que régissait aussi, d'ailleurs, le même dieu à qui l'on devait la lyre, tout dépendait de ce qu'on appelait la musique, qui renfermait toutes les sciences auxquelles présidaient les Muses, mais où n'en tenait pas moins le premier rang l'art privilégié auquel appartenait le pouvoir de façonner l'âme par l'harmonie, de la faire elle-même harmonie et beauté, et qui ne s'exerçait bien que par des âmes pénétrées elles-mêmes de la beauté divine. La science, la philosophie devait montrer dans le monde un poëme divin. Le sévère inventeur de la logique démonstrative, Aristote lui-même, assignait encore comme but à la science suprême qu'il nommait, de ce nom qu'elle conserve encore, la métaphysique, d'expliquer la nature comme un tout harmonique auquel donnait seule l'existence l'influence secrète d'une surnaturelle beauté. La tâche de l'art, enfin, était d'imprimer partout à la matière, par la proportion et l'harmonie, mieux encore que la nature ne réussissait à le faire, la forme du divin.

Par ces circonstances, par ces sentiments, par ces idées, s'expliquent les chefs-d'œuvre que produisit si abondamment en tout genre l'antiquité.

Recueillir les débris de ces chefs-d'œuvre, les purifier des altérations que le cours des temps a pu leur faire subir, les rapprocher ensuite, les éclairer les uns par les autres, les interpréter suivant leur véritable sens, en dégager enfin le principe qui y prit forme et figure, comme une lumière qui éclaire tout le passé et qui doit éclairer encore toutes les voies de l'avenir, tel est l'objet le plus élevé des travaux que cette Compagnie accomplit et de ceux qu'elle encourage. Là se trouve, encore une fois, la raison la plus haute de l'intérêt qui s'attache sans se lasser à de pareils travaux.

Comme j'ai déjà eu occasion de le rappeler dans une solennité semblable à celle-ci, cette Académie fut établie autrefois pour consacrer par des inscriptions sur les monuments publics le souvenir des grandes actions et des événements mémorables de l'histoire nationale; et ces inscriptions, elle devait les rédiger dans un style qui rappelât, comme s'exprime l'édit de fondation, la noble simplicité des anciens : simplicité et noblesse, les deux traits principaux, en effet, de la beauté telle que l'antiquité sut la voir et la représenter. A cet office répondit le titre que porte la Compagnie : « Académie des inscriptions et belles-lettres. »

Tout art a sa science dont il est le terme. C'est pour mieux exercer l'art qui devait être le sien que l'Académie ainsi dénommée dut préalablement, en quelque sorte, travailler à la science que cet art exigeait; c'est afin de se mettre en état de reproduire dignement les exemples antiques, qu'elle dut

éclairer de ses recherches toutes les parties de l'antiquité.

L'office de cette Compagnie s'est agrandi sans changer de nature. Chargée maintenant, tout en poursuivant des études de tout genre sur les langues, la littérature et les arts de l'Orient et de l'Occident pendant les temps anciens et au moyen âge, où ces temps se continuent, de recueillir et de publier les monuments où sont consignées nos annales, de décrire les principaux manuscrits de nos bibliothèques, de rédiger notre histoire ecclésiastique et notre histoire littéraire; chargée aussi de provoquer et de récompenser en dehors de son sein des travaux analogues, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a toujours à remplir, quoique sur une étendue bien plus grande, cette même et haute mission de maintenir, de s'efforcer du moins de maintenir par son exemple, dans un genre de littérature qui est l'histoire, la tradition de la beauté antique.

Et qui peut douter que de cette beauté maintenue, si elle l'est en effet, dans un genre si cultivé de nos jours et auquel s'attache un si grand et universel intérêt, quelque chose ne doive rejaillir et se répandre sur tous les autres genres?

Vous ne vous bornez point, d'ailleurs, dans vos recherches, dans la partie scientifique et critique de votre œuvre, à restituer et à éclaircir les textes proprement historiques. Vos travaux même de composition exigent que vous vous efforciez tout aussi bien de rétablir autant que possible dans leur état original et d'interpréter dans leur vraie signification tous les monuments anciens de la littérature et des arts. Or, qui peut douter que ces monuments, rendus à leur intégrité première, mis dans un jour nouveau et plus vif, n'exercent à eux seuls sur la manière de voir et de sentir en tout genre, par la séduction de leurs juvéniles beautés, quelque favorable et féconde influence?

Vous pouvez donc, messieurs, poursuivre avec confiance le cours de vos travaux. Votre tâche est d'être les gardiens d'une flamme vraiment sacrée qui brilla presque au commencement des temps, comme pour guider à tout jamais, dans tous les développements de la civilisation alors naissante, le jugement et l'imagination, la raison et le goût, la science et l'art. A cette tâche, à tout ce que vous faites pour la remplir dignement, l'attention et la faveur publiques n'ont jamais moins fait défaut qu'aujourd'hui, et tout indique qu'elles s'y attacheront de plus en plus.

Dût-il en être autrement, dussent d'autres préoccupations détourner de vous quelque jour la plupart des esprits, ce sera assez pour votre récompense que la conscience, qui ne saurait vous abandonner, de contribuer en quelque chose par vos efforts à conserver ce qu'il y a de mieux fait pour porter toujours plus loin, sur les vastes espaces que parcourt l'intelligence humaine, les clartés qui sauvent des écueils et qui montrent le port.

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Debidour.

M. Debidour vient de publier chez Thorin ses deux thèses, curieuses à des titres différents.

La thèse française est intitulée *la Fronde angevine, tableau de la vie municipale au* XVII*e siècle*. L'auteur nous montre ce qu'était autrefois une ville de province Les magistrats formaient, à Angers, un corps puissant, compacte, une sorte de caste fermée dont les membres ne se mariaient que dans le sein de cette communauté et, de père en fils, jugeaient et administraient leurs concitoyens : le droit de pendre et de rompre faisait partie de l'héritage paternel ou se trouvait dans la corbeille de mariage. Contre cette oligarchie en robe noire s'élevaient les paroisses, le clergé et l'Université; quant à la municipalité, elle se trouvait entre ses mains.

La Fronde survint, et nous trouvons les Angevins en lutte avec le gouverneur de la province, le maréchal de Brézé. Ils lui firent plus d'un affront, mais subirent de lui plus d'une exécution militaire. Les artisans et les bourgeois se forment en une garde nationale dont les *Loricards* sont la compagnie d'élite.

Plus tard, la démocratie angevine fait alliance avec la Fronde princière, représentée dans le pays par le nouveau gouverneur, le duc de Rohan-Chabot. La ville soutient un siége contre l'armée royale, commandée par d'Hocquincourt et ses lieutenants de Navailles et de Broglio : celui-ci, un Italien comme Mazarin, est apparemment la souche des Broglie d'aujourd'hui.

Après la prise de la ville, les soldats du roi furent autorisés à *s'accommoder* avec les habitants : cela revenait, dit l'auteur, « à leur permettre tous les crimes ; c'était déchaîner sur les Angevins le vol, l'incendie, le viol et l'assassinat ». La ville et la banlieue furent horriblement ravagées. « Depuis la réduction de la ville, dit un écrivain du temps,... de pauvres hommes pendus effectivement pour trouver de l'argent, femmes violées en la présence des maris roués de coups, enfants à la mamelle tués, c'est ce qu'on voit partout. »

Tout cela n'empêcha pas le nouvel intendant de louer « la clémence du roi, qui avait surmonté sa justice », et de faire aux bourgeois une paternelle admonestation.

En 1656, il y eut un nouveau soulèvement du parti populaire; le parti des magistrats exerça de sanglantes représailles. On revit les soldats du roi dans la ville, et les habitants, ruinés depuis longtemps, furent « contraints de quitter leurs maisons après avoir vendu jusques à la dernière pièce de leurs meubles pour assouvir l'avarice des garnisaires ». Le pillage dura deux mois et demi. Angers perdit ses libertés municipales.

Voilà comme on vivait au XVII*e* siècle dans la bonne ville dont M*gr* Freppel fait aujourd'hui les délices.

La thèse latine est intitulée : *De Theodora, Justiniani Augusti uxore*. M. Debidour s'est ému des calomnies dont cette comédienne, devenue impératrice, a été la victime. Il lui a semblé que cette Lola Montes du VI*e* siècle byzantin ne méritait pas tout le mal qu'en a dit Procope de Césarée, aussi méprisable pamphlétaire que plat adulateur.

Justinien fit œuvre de raison en épousant, lui, le parvenu, le fils d'un paysan slave, une parvenue, la fille d'Acacius, montreur d'ours ou directeur de ménagerie, qui fut peut-être un des Bidel de l'époque.

M. Debidour doute qu'elle ait monté sur la scène; il repousse les odieuses imputations portées contre elle et les accusations de mœurs excentriques.

Théodora est-elle la seule qui, de l'obscurité, se soit élevée à l'empire? Elle fut comme une Catherine I*re* byzantine, l'*Étoile du Nord* du grand législateur.

M. Debidour montre que Justinien n'a pas eu à se repentir de son choix. L'intrépidité de Théodora a relevé son courage dans un jour de péril. Sa sagesse lui a inspiré quelques-unes de ses meilleures lois; elle fut humaine, charitable, bonne pour les pauvres filles, les humbles, les déshérités. Si elle s'est immiscée dans les querelles religieuses de l'époque, c'est uniquement pour rétablir la concorde.

On lira avec plaisir cette justification d'une femme de beaucoup d'esprit et de grand cœur, indignement calomniée par les Loriquets de son temps. On la retrouvera presque pure sous la plume de M. Debidour; peut-être regrettera-t-on que, parmi les péchés mignons qui lui furent imputés, il n'en ait pas laissé subsister quelques-uns. Il ne faut pas trop nous changer Théodora. Nous aurions peine à nous accoutumer à la croire parfaite.

A. R.

PUBLICATIONS PORTUGAISES

I.

Nous signalons avec sympathie les débuts d'une Revue qui a paru au mois de décembre de l'année dernière en Portugal. *O Seculo,* publication bi-mensuelle, dirigée par MM. Correa Barata et Zeferino Candido, professeurs de philosophie et de mathématiques, a vu le jour à Coïmbre, une des villes saintes de la science. Quand on se rappelle le rôle qu'a joué au XVIIIe siècle son Université célèbre, alors que Pombal, rompant avec les traditions et les méthodes des jésuites, y réorganisa les études sur les bases de la libre recherche, on augure bien d'un recueil fondé à l'ombre de ses murs. Si nous nous en rapportons au programme et aux numéros déjà parus d'*O Seculo,* l'espoir qu'il fait naître ne sera pas trompé.

Ce programme, à la fois grand et modeste, c'est la vulgarisation de la science, la diffusion des connaissances nouvelles dans les masses populaires. S'approprier et mettre en lumière les travaux des naturalistes, des physiciens, des chimistes modernes de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, exposer la synthèse philosophique de leurs découvertes, ce n'est point là peut-être une œuvre de création, mais c'est une œuvre utile et opportune au plus haut point. La première condition pour stimuler les recherches originales parmi les savants, c'est qu'ils aient autour d'eux un grand public familiarisé avec l'objet de leurs recherches, avec les connaissances générales qui leur servent de point de départ.

Le premier numéro d'*O Seculo* contient une dissertation sur l'origine de l'homme au point de vue darwinien. Elle est faite à la fois avec sincérité et avec prudence, en vue, d'un côté, de maintenir les droits de la recherche scientifique, voire même de l'hypothèse philosophique, de l'autre d'apaiser les alarmes des chrétiens. Du premier coup M. Correa Barata s'est posé sur le vrai terrain, non en proclamant la séparation de la religion et de la science, séparation qui laisse subsister toute l'hostilité de la première contre la seconde, mais en montrant que les découvertes scientifiques, si étendues qu'elles puissent être, que les systèmes philosophiques eux-mêmes, si hardis qu'ils soient, ne déchireront jamais le voile qui couvre le principe des choses.

Les numéros suivants contiennent entre autres : un article critique sur la philosophie positive de Comte au point de vue de sa concordance avec les opinions de Darwin; — un article de M. le professeur Barata, faisant suite à celui de décembre, sur la science et la religion ; — une étude sur les questions d'instruction publique, par M. Ortigão; — une autre sur les écoles mixtes aux États-Unis; — des articles sur l'esclavage dans les colonies portugaises, sur les universités allemandes, sur les Papous de la Nouvelle-Guinée, sur la Société pour le développement des études médicales à Coïmbre, et une revue de la presse étrangère.

MM. Barata et Candido se montrent parfaitement au courant de tout ce qui se passe, se dit et se fait en Europe et en Amérique; ajoutons que le peuple portugais, dont l'esprit est pratique et comprend l'esprit du siècle, est plus que tout autre en état de profiter de cette utile publication.

II.

L'opuscule de M. Antonio Pedro de Carvalho sur les origines de l'esclavage en Portugal (1) est le fruit de recherches extrêmement intéressantes dans les archives des villes et des couvents. L'auteur a eu à cœur de laver son pays du reproche qui circule, dit-il, comme monnaie courante, d'avoir le premier en Europe rétabli l'esclavage dans les temps modernes. Il prouve que l'esclavage n'a jamais cessé d'exister sur un point ou sur un autre du littoral de la Méditerranée; il rappelle que Madère et les Açores ont été les premières colonies européennes où l'esclavage ait été aboli (Édits royaux des 19 septembre 1761 et 16 janvier 1773); enfin il affirme et il établit par des textes que, sous aucune loi, les maux de l'esclavage n'ont été autant adoucis que sous la loi portugaise.

Nous sommes de son avis, et même nous étendrons à l'Espagne le bénéfice des circonstances atténuantes. Partout les mœurs corrigent les lois, comme l'industrie humaine corrige les inconvénients du climat. Dans les pays où l'institution de l'esclavage a régné longtemps incontestée, les habitudes familiales, les idées de patronage, les principes de gouvernement paternel, en vigueur dans la maison comme dans l'État, en ont mitigé l'horreur. Aujourd'hui encore l'esclavage dans les colonies espagnoles est, en pratique, beaucoup plus doux qu'il ne l'était il y a trente ans dans les nôtres et hier aux États-Unis. Excepté dans les mines du Brésil et dans les plantations en général, les Portugais sont donc fondés à dire qu'ils n'ont point cruellement abusé de la cruelle institution.

III.

Le petit volume *d'Essais positivistes* de M. Miguel Lémos (1) ne répond peut-être pas bien exactement à son titre. Ce sont

---

1 *Das Origens da Esclavidão moderna em Portugal*, por Antonio Pedro de Carvalho. — Lisbonne, 1877.

(1) *Pequeños Ensaios positivistas*, por Miguel Lemos. — 1 vol. in-18. Rio de Janeiro, 1877.

principalement des études, accompagnées de discussions, sur l'état de l'enseignement public au Brésil, sur la monarchie constitutionnelle, sur le vice des méthodes suivies à l'École polytechnique de Rio-Janeiro ; mais l'auteur, qui est positiviste schismatique, c'est-à-dire positiviste moins la religion d'Auguste Comte, est pressé d'arborer loyalement son drapeau sur son ouvrage. Nous ignorons si M. Lémos est jeune : on pourrait en douter, à voir l'étendue de ses connaissances; on pourrait le croire, à sa façon décidée de résoudre les problèmes, à sa confiance dans la vertu de l'absolu. Qu'avons-nous dit, bon Dieu ! l'absolu ! et nous parlons d'un positiviste ! Mais l'esprit humain ne se refait pas; il est, comme l'a dit un vrai philosophe, « sans retouches possibles », et tout ce que l'on peut gagner sur sa nature, c'est de faire changer de terrain à sa foi vivifiante en une absolue vérité.

Ce qui nous plaît dans le petit volume de M. Lémos — il signe quelquefois du nom significatif de *Fabricius*, — c'est d'abord la séve et la chaleur d'âme qu'on y sent; ensuite, l'activité d'esprit qui s'y révèle. Brésilien, il est aussi familier avec la science et la littérature de l'Europe que le plus distingué des Français. — Puis, c'est sa sympathie, son sincère respect pour les ainés de la civilisation. Enfin, ce sont ses défauts mêmes, car ils sont ceux des cœurs ardents à la poursuite de l'idéal.

Inutile de dire que, au point de vue des idées et des doctrines, ce livre n'offre point à nos méditations des aperçus nouveaux. Mais au point de vue de la situation politique et sociale du Brésil, de la part que ce pays prend au mouvement intellectuel européen, des réformes et des progrès qu'il appelle ; à celui des renseignements statistiques aussi, il présente beaucoup d'intérêt. Nous trouvons cependant (qu'il nous soit permis de le dire) M. Lémos bien difficile. Étant donné le point de départ de la civilisation brésilienne, l'époque récente d'où l'on peut la faire légitimement dater, étant faite la comparaison avec tous les autres États de l'Amérique méridionale, nous voyons que le Brésil est non-seulement à la tête du progrès matériel et moral sur le continent sud américain, mais dans une situation réellement prospère. Les faits rapportés par M. Lémos lui-même sont là pour le prouver, et ses plaintes sont de celles qui attirent à ceux qui les font entendre le nom, après tout très-honorable en matière d'idéal sociologique, de fougueux et d'impatients.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'histoire du théâtre anglais peut se diviser en trois périodes. La première s'ouvre peu après la conquête normande et s'achève vers le milieu du règne d'Élisabeth, en 1583. La seconde (1583-1593) est courte, mais très-importante : c'est celle où fleurissent les prédécesseurs immédiats de Shakespeare. La troisième s'ouvre avec l'année 1593, l'année où Shakespeare prend place parmi les auteurs dramatiques. Les deux dernières époques sont maintenant bien connues ; la première, qui nous fait assister à la formation et au développement du théâtre anglais, l'est moins : c'est cette période que nous retrace M. Jules Jusserand dans une très-intéressante et substantielle étude (1). Il a pu lire dans les bibliothèques de Londres et d'Oxford mystères, moralités, farces et drames du temps passé, et c'est dans les originaux mêmes qu'il a puisé les éléments de son travail. Tandis qu'il étudiait ces monuments oubliés, il a vu revivre la vieille société anglaise, et il a tenté, non sans succès, de la faire revivre à nos yeux. En la ressuscitant, il s'est préoccupé surtout de mettre en relief et de détacher en vigoureuses saillies les traits essentiels et caractéristiques du génie national, traits qui domineront encore dans la figure de Shakespeare. C'est Shakespeare, en somme, qui est le centre du tableau ; c'est lui que nous cherchons et que nous retrouvons dans ses obscurs ancêtres. Voilà comment cette étude n'est pas simplement une exhumation, une œuvre de curieux et d'antiquaire, mais une intéressante recherche de filiation et d'atavisme.

En France, les œuvres dramatiques du grand siècle plongent leurs racines, non dans le vieux sol national, mais dans l'antiquité grecque ou latine. L'épuration des sentiments, les passions *christianisées* y marquent la date et l'empreinte du temps présent. Du moyen âge, pas de trace. La flexibilité du goût français est telle qu'il s'est passionné tout à coup pour un art composite, pour lui tout nouveau, et sorti brusquement de la grande agitation de la Renaissance. Les érudits et les délicats sont charmés à la fois et de l'imitation savante de l'antiquité et de l'analyse pénétrante de ces passions dont on fait l'anatomie à l'hôtel de Rambouillet. En Angleterre, les délicats et les érudits ne font pas la loi ; le peuple est souverain au théâtre. Or le peuple ne se demande pas si l'œuvre est en règle avec Aristote, il veut être remué, secoué : ce qui le remuera, sera-ce la peinture d'une passion ou d'un sentiment considéré en quelque sorte abstraitement? Non ; ce qu'il veut, c'est le mouvement, c'est la vie intense, débordante, l'émotion violente, l'horrible, le terrible, le contraste du tragique et du bouffon. L'art qui répond à ces besoins sera moins délicat, sans doute, que le nôtre et aussi moins difficile. Il est plus aisé de nous montrer une passion naissant, grandissant, arrivant peu à peu au degré voisin des catastrophes, que de la présenter à son point culminant et de nous faire néanmoins comprendre par quelles phases elle a passé.

Voici Phèdre, par exemple. Nous la voyons le jour même où elle sera victime d'un amour fatal : il faut cependant que nous sachions quand et comment ce feu s'est allumé dans son sein, ses efforts inutiles pour l'étouffer, ses résistances désespérées et vaines, car l'horreur doit être tempérée par la pitié. Le poëte est donc forcé d'employer d'ingénieux artifices pour faire revivre le passé sans violer l'inexorable règle des vingt-quatre heures. Sur la scène anglaise, nous aurions assisté à sa première entrevue avec Hippolyte à Trézène ; nous l'aurions vue rougir, pâlir et trembler. Nous l'aurions vue ensuite exiler l'ennemi dont elle est idolâtre, recherchant sa haine pour arriver elle-même à le haïr. C'est ainsi que Macbeth nous apparaît d'abord honnête et loyal autant que courageux ; l'ambition s'éveille dans son cœur, elle va grandir sous nos yeux, et nous en suivrons toutes les phases, et chaque progrès sera traduit par des images sensibles. L'art anglais ne se crée pas d'inutiles difficultés ; à

(1) *Le Théâtre en Angleterre depuis la conquête jusqu'aux prédécesseurs immédiats de Shakespeare*, par Jules Jusserand. — 1 vol. Paris, 1878. Hachette et Cie.

quoi bon des conventions qui enlèveraient à la scène le mouvement et la vie? Pourquoi concentrer la lumière sur un point unique? A quoi bon un seul tableau quand on peut en présenter au spectateur toute une série? Notre synthèse est plus savante et demande plus d'efforts; leur analyse est plus naïve, elle est aussi plus vivante et plus vraie.

Synthétique et aristocratique, telle est notre tragédie; analytique et populaire, tel est leur drame. L'une est une plante artificielle qui n'a pas ses racines dans le sol français; l'autre, un produit du terroir. Shakespeare n'inaugure pas un système nouveau: il continue la tradition. L'étude des mystères et des moralités de notre vieux théâtre ne nous expliquerait ni *Polyeucte* ni *Iphigénie;* les farces, les mystères, les moralités, les drames historiques du vieux théâtre anglais nous font mieux comprendre *Hamlet* et *Macbeth.* Voilà pourquoi les origines de ce théâtre méritaient d'être étudiées, et il faut remercier M. Jusserand d'avoir porté la lumière sur ces vieux monuments oubliés. Il a su montrer, par des exemples bien choisis, la persistance du vieux génie national, auquel les théoriciens, après la Renaissance, ont vainement tenté de faire violence. Il a suivi pas à pas les progrès de cet esprit, depuis les vieux mystères jusqu'aux drames qui ont précédé ceux de Shakespeare. Touchants et bouffons à la fois, tendres et grossiers, tragiques et comiques, tels étaient ces mystères, tel a été de tout temps le drame national des Anglais. Après les mystères, les moralités et les farces. Ces moralités sont le plus souvent lugubres et fantastiques; la mort y joue les grands premiers rôles. Une ombre glacée s'étend sur la scène, cette ombre qui attristera dans Shakespeare jusqu'aux duos d'amour de Roméo et de Juliette. Le fossoyeur d'*Hamlet* et le *Alas, poor Yorick* ont leurs précédents. Dans les farces, la gaieté est rude; le rire bruyant et brutal n'a pas la sonorité et le tintement du rire français; c'est déjà le rire de Falstaff, une verve de bouffonnerie toute particulière, plus violente que gaie. La Réforme fait éclore des pièces allégoriques où sous des noms de fantaisie paraissent sur la scène protestants et papistes. L'Angleterre est une veuve qui se plaint des moines et des nonnes; Henri VIII devient le roi Jean, un roi modèle, mais calomnié par les catholiques, victime de la haine du clergé qui sème la division dans le royaume et triomphe grâce aux calamités publiques. Ces polémiques violentes, transportées au théâtre, puis les tentatives classiques des théoriciens, arrêtent un instant l'essor du drame national; mais ce n'est que pour un instant. Voici bientôt qu'il reconquiert la place disputée. De nouveau il couvre la scène de sang, et la fait retentir de son rire un peu vulgaire. Il y ramène les grands criminels et les gros bouffons.

En même temps, une teinte de poésie mélancolique, et je ne sais quelle rêverie, même dans le cœur et sur les lèvres des brigands et des assassins. Voici un voleur, dans un de ce drames, qui murmure: « La sombre nuit a mis fin aux plaisirs du jour, — et les ténèbres enveloppent la terre de leur manteau, — et les sombres plis de leur robe de nuages — nous cachent l'œil lumineux du monde. » De même, dans Shakespeare, l'assassin chargé de tuer les enfants d'Édouard décrira leurs bras d'albâtre enlacés et leurs quatre lèvres, quatre roses sur la même tige, qui, dans l'éclat de leur beauté, se baisaient l'une l'autre. L'oubli du poëte exprimant d'une façon inattendue, par une bouche indigne, ses propres impressions, donnant cours à sa rêverie, que de fois ne l'a-t-on pas remarqué dans Shakespeare? Ce trait de caractère ne lui est cependant pas personnel. Là encore il y a des précédents.

Mais ce qui frappe surtout en parcourant ces œuvres du vieux théâtre anglais, c'est que partout on retrouve, comme dans Shakespeare, le souci et la curiosité du détail caractéristique. Même dans les mystères, sous le lourd manteau d'abstractions que portent les moralités, perce l'observation attentive de la réalité, des mouvements en apparence insignifiants de l'être humain. L'Anglais s'intéresse aux petites choses; il ne veut pas, comme nous, qu'on lui présente l'homme, mais l'individu, avec son signalement propre, ses particularités, ses tics même. Cette profusion de détails lui donne l'image exacte de la vie. En cela encore, Shakespeare est le poëte de son pays, le poëte du peuple comme des grands. Il a cédé à un penchant qui était celui de la nation même; il a suivi la tradition, il a suivi l'exemple de ses devanciers. Telle est, sur toutes les questions, la conclusion où aboutit l'étude de M. Jusserand. Shakespeare n'a pas ouvert de voies nouvelles: il est entré dans les routes déjà frayées; seulement il les a élargies, et, en outre, les prolongeant, il les a fait parvenir à des cimes jusque-là inconnues. Ces conclusions sont-elles absolument nouvelles? Est-ce une révélation? M. Jusserand ne le pense pas sans doute, mais il a fait une œuvre honorable et utile en démontrant cette vérité par des documents nouveaux dont quelques-uns, par leur valeur propre, méritaient d'être tirés de l'ombre et de la poussière.

II.

Pendant de longs siècles, les poëtes ont été les seuls distributeurs de gloire. Les rois recevaient les couronnes, eux seuls ils les donnaient. C'était leur prétention et leur orgueil. Déjà M. Vapereau y avait mis bon ordre. « Heureux jeune homme, disait Alexandre au tombeau d'Achille, toi qui as rencontré un Homère! » Heureux Cochinat, disions-nous, toi qui as rencontré M. Vapereau! Que de gens désespérés de n'avoir point été insérés tout vifs dans son in-octavo! Et ils attendaient fiévreusement une édition nouvelle. Y être ou n'y être pas, *to be or not to be,* c'était la grande question. Il y avait bien sans doute de petits monuments particuliers pour chaque spécialité: dictionnaire biographique des médecins, dictionnaire des avocats, dictionnaire des conservateurs d'hypothèques; mais ces petits monuments-là, ce n'était pas le Panthéon. Un sourire de M. Vapereau, une bonne parole de M. Vapereau, le grand prêtre de la renommée, c'était une espérance, une promesse, et on s'éloignait tout fier, d'un pas dégagé, la tête haute. Fortuné M. Vapereau, qui, d'un *bon à tirer,* inondait de soleil le cœur d'un homme amoureux de la gloire et en même temps le cœur de sa famille reconnaissante. Ce grand rôle, cette toute-puissance redoutable, ont paru sans doute enviables à M. Bitard (1), et voilà pourquoi un nouveau Panthéon vient de s'élever à côté de l'ancien.

Deux Panthéons maintenant: le Panthéon Vapereau et le Panthéon Bitard. Je viens de parcourir le dernier, et j'ai été effrayé du nombre de contemporains célèbres dont j'ignorais l'existence: il est vrai que c'est aux révélations de ce genre que doivent surtout servir ces dictionnaires; nous ne les

(1) Ad. Bitard, *Dictionnaire de biographie contemporaine française et étrangère.* — 1 vol. Paris, 1878. Maurice Dreyfous.

consulterons guère au sujet de Victor Hugo, j'imagine. Encore une remarque : les places ne sont pas toujours bien exactement distribuées. Non pas que chaque nom ne soit à son rang alphabétique, grand Dieu ! cela, c'est sacré ; mais l'ordre alphabétique se trouve avoir influé sur l'espace accordé aux élus. Les premières lettres sont bien plus largement traitées que les dernières. Le volume devenait trop gros sans doute, et on a dit : Abrégeons ! *Sero venientibus ossa.* C'est ainsi, par exemple, que M. Taine occupe bien moins de place que M.... Mais ne nommons personne ! Heureux les *A*, les *B* et les *C* ! Jusqu'à la lettre *M* on n'a pas encore trop à se plaindre. A partir de *M*, on est tassé. A partir de *V*, on est empilé, étouffé ou rogné sans pitié. Le lit de Louis XIV pour les uns, le lit de Procuste pour les autres. O caprices de l'ordre alphabétique, et à quoi tient la mesure de la gloire ! Après cette réclamation, marquons, pour être juste, que, si certaines notices biographiques contiennent quelques détails peu intéressants, même pour les contemporains, on n'y sent jamais la complaisance ni le désir de gloire. Il y a même çà et là la note sévère, par exemple pour quelques hommes politiques, ceux surtout qui ont vogué dans les eaux de l'empire. Je ne réclame pas.

Dernière heure. J'apprends qu'on est en train de construire un troisième Panthéon. M. Vapereau est inquiet.

III.

Voici venir le bonhomme Noël et le bonhomme Janvier, deux créanciers périodiques envers qui il faut s'exécuter. C'est donc l'instant de parler des livres d'étrennes. Que les temps sont changés ! Aux jours de notre blonde enfance, nous ne recevions pas de si belles choses. Maintenant auteurs et libraires se mettent et nous mettent en dépense pour l'heureuse jeunesse. C'est fort bien fait, en vérité, car peu à peu s'est constituée ainsi une littérature spéciale qui propage les connaissances utiles, éveille l'imagination sans la troubler, forme l'esprit et le cœur, comme disent les prospectus, et même, par le mérite des illustrations, fait éclore le goût et le sentiment de l'art. Voici d'abord les galeries de la maison Hachette ; permettez-moi, madame, de vous en faire les honneurs. Que désirez-vous ? un roman bourré de bons sentiments et assaisonné d'esprit ? Nous avons votre affaire. Voyez le rayon Girardin : *le Neveu de l'Oncle Placide.* Cet oncle n'est pas un inconnu sans doute pour vos enfants. Il en est à sa deuxième incarnation et doit ressusciter encore l'année prochaine. Immortel comme Rocambole, l'oncle Placide. Il vous a déjà plu, il vous plaira dans cette deuxième incarnation plus encore. L'action et l'intrigue sont encore plus attachantes ; il y a plus d'invention, des péripéties plus nombreuses. Le conteur a toujours la même gaieté, la même bonhomie narquoise ; tout le premier il s'amuse de ce qu'il raconte et de la façon dont il le raconte. Article de confiance. — Voulez-vous à présent un ouvrage d'allure décidée, un roman de cape et d'épée *ad usum juventutis* Je vous offre *Monluc le Rouge* par M. Assollant Mon Dieu, oui ! M. Assollant lui-même. Il n'a pas dédaigné de raconter à la jeunesse les grands coups d'épée de Monluc le Rouge et de son ami Kildare : Énée et Achate, mais moins pleurards que les héros de Virgile. Très-original son récit, et en même temps un modèle de style net et dégagé. Spécialement recommandé pour les jeunes gens qui veulent entrer un jour à Saint-Cyr ou à l'Ecole navale. — Pour de plus jeunes enfants maintenant ? Prenez *Heur et Malheur*, par Emma d'Erwin, ou *Chloris et Jeanneton*, par Mme Colomb, une vraie pastorale, pas à la Florian. Point de bergers de fantaisie ni de moutons mauvais teint ; si un chapeau protége les bergères contre le hâle et les morsures du soleil, ce n'est pas un chapeau de paille d'Italie. — Mais vous demandez, madame, des histoires attendrissantes et qui fassent verser de douces larmes ? Nous tenons aussi cet article. Passez au rayon des émotions douces : ces messieurs vont vous donner *Courage et Dévouement*, par Mme Ch. Deslys. Voyez, messieurs ! Émotions douces et sentiment ! — Pour les grands jeunes gens, nous pouvons vous offrir le *Tour du Monde* publié sous la direction de M. Édouard Charton. Récits écrits par des voyageurs authentiques, ayant vu ce qu'ils racontent ; belles illustrations, et pour les sauvages des deux sexes un costume suffisant est de rigueur. Ne craignez pas non plus des peintures trop vives des mœurs orientales : tout est décent et mis au point convenable. Vous trouverez des descriptions de harem dont la mère permettra la lecture à sa fille. Aux mêmes titres je vous recommande *A travers l'Afrique*, traduit de l'anglais par Mme Loreau, et l'*Expédition du Tegetthoff*, traduite de l'allemand par M. Jules Gourdault.

Mais ce n'est pas seulement fête pour les enfants : il faut songer aussi aux étrennes des bibliophiles, des amateurs de beaux livres, d'éditions précieuses. Ceux-là, envoyons-les chez M. Jouaust. Ils y trouveront deux objets d'art, deux petites merveilles dont viennent de s'enrichir sa *Collection bijou* et sa *Petite bibliothèque artistique*. C'est *Atala*, avec des dessins sur bois de Giacomelli et des dessins d'Émile Lévy, gravés à l'eau-forte par Boutelié. Si Joseph Chénier eût lu *Atala* ainsi encadrée en de charmants filets rouges, il n'eût pas raillé, comme il l'a fait, le nez du père Aubry. L'autre merveille, c'est le *Voyage autour de ma chambre*, précédé d'une préface de M. Claretie. Les adorables gravures qui l'ornent en font le chef-d'œuvre de la publication artistique. C'est tout simplement ravissant.

IV.

Cependant l'opérette, voyant qu'on revenait à la *Tour de Nesle* et à *Lazare le Pâtre*, fredonnait en son cœur :

> Le [illegible] est mort,
> Est mort et enterré !

Eh bien, non, le drame n'est pas mort. Il vient de faire sa triomphante rentrée au théâtre de l'Ambigu avec *Une Cause célèbre*, par M. d'Ennery. Et les mouchoirs font leur office, et des galeries tombe sur l'orchestre une pluie de larmes honnêtes. Je ne suis pas encore complétement séché. Songez donc aussi ! un innocent traînant la chaîne du forçat pendant de longues années ; sa fille, qui vit dans un château, rencontrant dans le parc son père, qui est au bagne ; la fille du vrai coupable hésitant à livrer son père, qui, par bonheur, n'est pas son père ; le collier de ma tante remplaçant — grande nouveauté ! — la croix de ma mère ; la vertu finalement récompensée, le crime puni ! Et l'on dit que notre génération est sceptique ! Non, par le collier de ma tante ! Il faut voir à quel point le public croit que tout cela est arrivé. Et tant mieux, ma foi ! Ces émotions-là sont bonnes, honnêtes, salutaires. On sort de là mouillé, mais meilleur.

M. [illegible]

LIVRES D'ÉTRENNES

Bibliothèque d'éducation et de récréation illustrée (1).

Voici plusieurs années déjà que je remplis ici l'utile et agréable tâche de présenter au public les livres d'étrennes nouveaux de la collection Hetzel. C'est un plaisir que de les voir arriver dans leurs beaux habits dorés, pimpants et attifés comme des nouveau-nés au sortir du baptême. Mais si séduisant que soit le luxe, en ces temps d'étrennes, ce n'est point cet attrait purement extérieur qui leur vaut la sympathie toujours croissante des gens de goût. Il faut bien le dire : c'est à peine d'une vingtaine d'années que date une littérature enfantine vraiment nationale, vraiment digne d'un pays tel que la France. Il n'est aucun d'entre nous qui n'ait gardé l'importun souvenir des productions banales dont l'enfance d'autrefois a été empoisonnée. Il a fallu l'initiative d'un écrivain, auteur lui-même d'œuvres délicates et applaudies, pour recruter au profit de l'éducation du premier âge des écrivains en possession de l'estime publique, et cette réforme équivaut aujourd'hui à toute une révolution dans le goût public.

Ne soyons pas trop sévères, cependant, pour les générations qui nous ont précédés. L'usage du livre ne s'impose pas. Ce sont les progrès de l'enseignement populaire qui ont élargi le cercle des publications destinées à l'enfance et à la jeunesse ; l'offre n'est venue qu'après la demande. A mesure que les maisons d'éducation et les écoles se sont multipliées, les écrivains qui jusqu'alors s'étaient réservés à l'âge mûr ont bien vite compris qu'un débouché nouveau s'ouvrait à leur activité. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que les meilleurs ont donné l'exemple. Dès le début de son entreprise, M. Hetzel s'est présenté escorté de talents reconnus, tels que ceux de Jules Verne, Jean Macé, Jules Sandeau, Hector Malot, Ernest Legouvé; et lui-même, l'ancien collaborateur, sous le nom de P.-J. Stahl, de Balzac et d'Alfred de Musset, n'a pas dédaigné d'écrire les *Contes et Récits de morale familière* dont Villemain a pu dire que c'étaient les « meilleures leçons de pratique de la vie ».

Les lecteurs de la *Revue* n'ont qu'à se reporter aux années précédentes pour retrouver les souvenirs de la *Roche aux Mouettes,* de Jules Sandeau ; de *Romain Kalbris,* d'Hector Malot ; des *Voyages extraordinaires,* de Jules Verne ; des *Histoires de mon parrain,* de P.-J. Stahl; des traités de Viollet-le-Duc, et de tant d'autres œuvres aimables ou fortifiantes qui, à proprement parler, n'ont pas de millésime. Leur heureuse destinée est d'être toujours appropriées à leur but ; elles ne vieillissent point parce qu'elles prennent l'âme humaine à son début, toujours jeune et pénétrée de sentiments qui ne changent pas.

Mais je n'oublie pas que l'actualité nous presse et que le lecteur, si reconnaissant qu'il soit de ses impressions de la veille, aime à les renouveler et demande de l'inédit. Il sera servi à souhait. Malgré les préoccupations de ces derniers mois, la récolte est aussi riche que par le passé ; l'éducation nationale ne doit pas tarir, aujourd'hui moins que jamais.

Il est presque superflu de dire que Jules Verne n'était pas homme à se dérober à l'attente de son nombreux public. C'est deux volumes qu'il livre à notre curiosité. Les *Indes noires* et *Hector Servadac,* richement illustrés, témoignent de la fertilité de ses ressources. Le contraste est saisissant entre ces deux données si diverses, mais également imprévues. Les Anglais désignent sous le nom d'Indes noires les riches abîmes des houillères, et c'est dans ce monde souterrain que Jules Verne déroule les péripéties d'un drame dont le dénoûment, le ressort secret ne se livrent qu'à la toute dernière page. Le procédé est le même dans *Hector Servadac;* seulement, au lieu de nous plonger dans les entrailles ténébreuses du sol, le romancier nous emporte dans les espaces lumineux du ciel, et c'est une étrange aventure que cet impossible voyage. L'intérêt est si en dehors des données ordinaires du roman qu'il serait indélicat de laisser pénétrer dans cette analyse le mot de l'énigme. Le lecteur reprocherait avec raison au critique de lui avoir gâté le plaisir de la découverte.

Après l'imagination pure, le livre d'éducation. Le *Don Quichotte de la jeunesse,* par Lucien Biart, est appelé à tenir une place très-honorable dans les classiques de la jeunesse. Ceux des lecteurs de la *Revue* qui n'ont à s'occuper que d'eux-mêmes seront aises, sans doute, d'apprendre que dans peu de temps l'édition complète du même traducteur sera livrée à la publicité avec une introduction jusqu'ici inédite de Prosper Mérimée. Le *Don Quichotte de la jeunesse* en est un résumé fait avec le discernement que comporte l'éducation de l'enfant. C'est une préoccupation à laquelle obéit toujours la maison Hetzel de ne point dépasser la limite des jeunes entendements, et il n'est pas un père de famille qui ne doive lui en savoir gré.

L'*Histoire d'un enfant,* de M. Alphonse Daudet, ne sera pas accueillie avec moins de faveur. On aurait pu être surpris qu'un esprit aussi délicat, d'une sensibilité si vraie, manquât à la jeunesse que son talent multiple s'entend si bien à charmer. Dans ses études de mœurs intimes, M. Alphonse Daudet a quelque chose de la grâce féminine ; il a montré ailleurs qu'il savait frapper fort et juste. Son *Histoire d'un enfant* (autrefois *le Petit Chose*) est le récit émouvant d'une vie traversée de soleil et de pluie, où le rire se joue à travers des larmes à peine essuyées. Dans le même genre, *les Deux Amis,* de M. Lucien Biart, tiendront un rang très-honorable dans la collection déjà nombreuse des romans et des contes.

C'est plus qu'un beau livre, c'est un bon livre que l'*Histoire illustrée d'une famille pendant la guerre,* de Mme Boissonnas. On devine en le parcourant que l'éditeur l'a choyé avec une prédilection visible. L'auteur n'est plus : il a laissé son œuvre comme un testament de son esprit et de son cœur. Le titre dit suffisamment la portée du livre; la pensée s'envole tout de suite vers ces années douloureuses qui portent tant d'enseignements pour les nouvelles générations. Et il ne s'agit pas ici, comme on pourrait le croire, de vaines récriminations, de pensées de colère ou de vengeance : Mme Boissonnas avait l'âme trop élevée pour cela. Elle ne trouve dans la résurrection de nos malheurs qu'une occasion pour mieux faire à l'avenir, et son livre est une œuvre de patriotisme en même temps que de haute et sereine philosophie.

Avec les *Robinsons de terre ferme,* habilement traduits de l'anglais de Mayne-Read, nous passons à la collection bien connue des Albums-Stahl, des albums du premier âge. Au risque de me répéter, je ne puis me lasser chaque année d'admirer ce qu'il faut d'observation attentive, de ressources

(1) Hetzel, éditeur, 18, rue Jacob, Paris.

d'esprit, de goût et de discernement, pour composer et agrandir cette galerie de la comédie enfantine. Aucun de ceux qui ont le bonheur de vivre avec les enfants ne me démentira. Quand on songe que cette collection comprend plus de soixante petits tableaux de genre où l'enfance est prise sur le vif, avec ses qualités et quelques-uns de ses défauts, on reconnaîtra que c'est là un tour de force étonnant. P.-J. Stahl a écrit plus d'un gros volume couronné par l'Académie française; je serais bien étonné s'il ne réservait pas à cette bibliothèque lilliputienne une place à part dans ses prédilections d'auteur.

Petites sœurs et petites mamans, Mademoiselle Lili aux eaux, La petite devineresse, Mon petit frère, M. de Crac, M. de la Palisse, Nous n'irons plus au bois, tels sont, avec *Chiens et Chats* d'Eugène Lambert, les titres des albums nouveaux. A quoi bon les décrire? Il y a des choses qui ne s'analysent point. A-t-on jamais pu fixer le charme qui naît d'un sourire, ou immobiliser la poussière des ailes du papillon?

Arrêtons-nous donc sur ce sourire. On ne peut quitter d'une façon plus aimable cette Bibliothèque ouverte à tous, si franchement hospitalière, si justement désignée pour acquérir droit de cité au foyer domestique, et qui vient rappeler, vers la fin de l'année, au public que la nourriture des yeux et du corps n'est pas tout, que la nourriture intellectuelle a droit, elle aussi, à revendiquer sa place dans la joyeuse distribution qu'autorise le 1er janvier.

AD. LE REBOULLET.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Tout le monde fait aujourd'hui de la politique, depuis M. Albert Millaud, que la nature a créé pour des fonctions plus drôles, jusqu'au maréchal de Mac Mahon, qui devrait bien n'avoir pas d'opinion.

Il est donc impossible de se soustraire à la tyrannie de la préoccupation universelle. Quel drame plus intéressant au théâtre, quel imbroglio mieux combiné, quelle farce côtoyant de plus près la tragedie? Voilà une *cause célèbre* que l'histoire enregistrera, et qui aura peut-être des caractères d'événement judiciaire plus authentiques que le drame de M. Dennery, joué à l'Ambigu. Voilà une conjuration dans laquelle toutes sortes de gens ténebreux ont pris pour mot d'ordre celui des conspirateurs d'*Hernani : Ad augusta, per angusta!* Cherchez sur les tréteaux contemporains une parade plus émouvante! Demandez aux salons la possibilité d'un autre sujet de commérages, de confidences, d'anecdotes!

C'est un signe des temps que cet acte de la comédie de M. Gondinet, *le Club,* dans lequel il n'intervient pas une femme et qui se joue tout entier entre messieurs en habit noir.

Voilà où nous en sommes! Plus de relations, plus de salons, plus de disputes littéraires, plus même de médisances mondaines, qui sont les hors-d'œuvre des médianoches de l'esprit. La politique à outrance, la politique en famille, la politique dans le tête-à-tête : je m'imagine que si Roméo se suspendait à l'échelle de Juliette, le premier mot de celle-ci, avant de le recevoir dans la chambre parfumée d'amour, serait pour lui demander : « Le ministère est-il vraiment constitué? M. Waddington succède-t-il vraiment à M. de Banneville? »

On ne lit rien ou presque rien en dehors des journaux; et si le roman de M. A. Daudet, le *Nabab,* creuse son sillage dans cette mer tumultueuse, ce n'est pas surtout à cause des qualités fines et des mérites littéraires de cette œuvre composée comme un album de photographie, c'est à cause des portraits d'hommes politiques de l'Empire qu'on y rencontre; c'est parce que M. de Morny s'y trouve et que l'on a besoin de comparer à ce type du faiseur les pauvres brouillons et les intrigants inférieurs de l'époque actuelle.

Alexandre Dumas, le père, publierait aujourd'hui pour la première fois *les Trois Mousquetaires* ou *Monte-Cristo,* qu'on tournerait la page du feuilleton, sans y jeter les yeux, pour chercher bien vite, au-dessous du bulletin de la Bourse, parmi les dernières nouvelles, la composition actuelle, probable du nouveau ministère.

Parmi toutes les responsabilités qui pèseront sur les hommes *néfastes* auxquels la France a dû tant de mois de misères réelles et d'inquiétudes morales, n'oublions pas la haine irréconciliable que nous leur devons, au nom de l'esprit froissé, humilié, meurtri par les prétentions de la sottise. Le triomphe, même momentané, de la bêtise en France est plus qu'un désastre national : c'est une éclipse européenne qui fait une tache durable dans l'histoire des idées.

Hier encore on offrait des ministères à tous les inconnus; la médiocrité était un titre et l'entêtement une condition; mais s'il est doux de toucher les appointements d'un grand fonctionnaire, il pouvait être périlleux de s'associer à une entreprise bordée de coups d'État.

Un homme d'esprit auquel on s'adressait, par erreur, a répondu ces jours-ci à un Batbie quelconque :

« Le jour où j'accepterais d'être ministre, je me ferais administrer, car je serais à la veille de ma fin. »

Voyez, en effet, si M. de Broglie n'est pas bien mort, et si l'on trouverait quelque part des restes de M. de Fourtou!

II.

Victor Hugo, qui a traversé avec courage, avec sérénité, cette époque ténébreuse et malsaine, a réuni dans une fête cordiale, dans un banquet fraternel, toute la presse de Paris, ainsi que les interprètes d'*Hernani.*

Cette soirée d'effusion, cette retraite de tous les lutteurs harassés sur un sommet supérieur aux *Monts-Aventins* de la politique et de la haine sociale, cette trêve consacrée par la poésie est un grand événement et a été un beau spectacle.

Les railleurs n'ont trouvé rien de drôle et les calomniateurs se sont sentis désarmés devant ce quasi-*cinquantenaire* d'*Hernani,* qui résumait tous les triomphes de la pensée, toutes les conquêtes de l'art depuis un demi-siècle, et qui semblait une répétition, avant un autre demi-siècle, de l'apothéose réservée par la postérité.

Ce grand proscrit du 2 Décembre a été aussi le proscrit de l'Académie, de la routine, du lieu commun, de la fausse poésie. Il est rentré en maître, j'allais dire en dominateur, mais il vaut mieux dire en génie pacificateur, dans la patrie de l'es-

prit, comme il est rentré dans la patrie réelle. En politique, il n'est que sénateur, puisque c'est là le haut du piédestal humain; mais en littérature, il a pris possession de cette région inaccessible désormais aux révolutions de la critique que nul avant lui, pas même Voltaire, n'avait ainsi pacifiquement et absolument occupée.

L'administrateur de la Comédie française a dressé, pour ainsi dire, le procès-verbal de ce couronnement dans la gloire définitive.

Un poëte, Théodore de Banville, s'est fait le héraut de ce triomphe; puis, après l'acclamation, la solennité finie, pendant que les convives de ce grand festin causaient entre eux et s'émerveillaient de leur joie, Victor Hugo s'en allait tout seul, comme le plus humble de ses invités, satisfait, baissant la tête devant les illuminations de l'Opéra de peur d'être reconnu, et méditant sur la force que donne une pareille ovation à la conscience du sénateur, du citoyen.

— Nous avons dîné sur un volcan, disait un des invités, en répétant le mot de M. de Salvandy.

— Dites plutôt sur un égout, reprenait un romantique de la Chambre des députés.

— Bah! messieurs, je crois que c'est simplement au-dessus d'une grande cuisine, dit un troisième; vous en serez quittes pour un peu de buée odorante; il n'y aura pas d'explosion des fourneaux; tout au plus des sauces tournées, des plats manqués et de l'eau de vaisselle un peu épaisse pour écœurer les marmitons.

Je ne sais si ce troisième interlocuteur ne croyait pas parler au propre, car il montrait le sous-sol du Grand-Hôtel; et tout le monde sait qu'il n'y a pas de gâte-sauce à l'Élysée.

III.

La famille de Broglie a sa fatalité. Il est impossible, depuis que ces étrangers se sont acclimatés en France, de trouver chez eux un fils qui reçoive intact l'héritage des idées paternelles, et un père qui n'ait pas, vivant ou mort, des raisons légitimes pour maudire son fils.

Le hasard me fit tomber, ces jours-ci, sur un quatrain publié pendant l'émigration dans l'*Almanach de Coblentz;* le voici textuellement :

Adresse de M. le maréchal de Broglie à son fils.

Quand vous prolongez mon bâton,
Victor, vous faites des merveilles;
Je voudrais qu'il fût assez long
Pour vous donner sur les oreilles.

Piqué par l'analogie qu'on pourrait trouver entre ces reproches du maréchal de Broglie et ceux que serait en droit d'adresser feu le duc Victor de Broglie au duc Albert actuel, je cherchai la raison de cette épigramme de Coblentz, et voici ce que *le Moniteur* de 1791 me fournit :

Le duc Victor-François, fait maréchal de France par Louis XV, ministre de la guerre en 1789, avait émigré et devait, en 1792, à la tête d'un corps d'émigrés et d'un corps de Prussiens, envahir la Champagne. Son fils, envoyé aux États-Généraux, se déclara d'abord pour la Révolution. Le 5 mars 1791, il monte à la tribune et réclame le maintien du grade de maréchal pour son père. L'Assemblée était, en effet, disposée à effacer de l'armée le nom d'un homme qui s'était refugié parmi les ennemis de la France.

Victor Broglie plaide chaudement la cause paternelle; il cite, entre autres arguments, ces nobles paroles de son père :

« Je conçois qu'on peut être opposé d'opinion à ce qui se fait en France ; mais je ne puis entendre sans indignation le projet formé par des Français de porter les armes contre leur patrie. Allez ! vous me faites horreur ! »

Comme on le voit, le goût de la guerre civile n'est pas constant dans la famille de Broglie, et le vieux maréchal, qui devait amener les Prussiens dans son pays, s'indignait peut-être alors avec bonne foi, à la supposition d'y amener les Français armés.

La cause fut gagnée. L'Assemblée nationale, par un décret spécial, conserva à cet émigré son titre et les prérogatives de son grade.

Mais voilà qu'en apprenant cet acte de déférence de l'Assemblée et cet acte de piété filiale de son fils, le maréchal entre en fureur. C'est alors qu'il écrit de Coblentz ce quatrain où les oreilles de Victor sont menacées par ce bâton *allongé*. Ah ! l'on a parlé de son patriotisme, on croit qu'il est incapable de marcher contre la France ! On le verra bien !

Je ne sais si dans une lettre qui fut lue alors à l'Assemblée le maréchal assurait que la guerre civile donne *du ton* aux conservateurs, mais je sais qu'il se moquait de son fils, de l'Assemblée et du reste.

Dans la séance du 24, sur la proposition de M. Voysel, l'Assemblée nationale s'émut et ordonna une vérification, une enquête.

Le fils, très-prudent alors et avide de flatter l'opinion, désavoua, dans une lettre embarrassée qui figure au *Moniteur*, l'incartade paternelle. Il n'ose, dit-il, nier l'authenticité de cette boutade, et il conclut en ces termes :

« Ceux qui ont tenté ma démarche jugeront ma position et concevront que le même sentiment qui m'a fait parler est celui qui, désormais, m'imposera silence. »

Le *Moniteur* ajoute en post-scriptum ce détail très-significatif :

« Le contenu de cette lettre et celui de la lettre de M. le maréchal de Broglie, qui en est le sujet, expliquent le parti que l'on sait que M. Victor Broglie a pris de *quitter le logement qu'il occupait dans la maison de son père.*

Il est impossible de voir, de part et d'autre, un reniement plus complet.

Croit-on que si le père de M. Albert de Broglie vivait encore, le père et le fils habiteraient aujourd'hui la même maison? En tout cas, ils ne s'y rencontreraient que pour s'y contredire étrangement.

IV.

Puisque j'en suis aux souvenirs rétrospectifs, je ne puis résister au plaisir de signaler le troisième volume de la *Correspondance de Grimm*, qui vient de paraître (1), et, dans

(1) Paris, Garnier frères. — Voy. dans la *Causerie littéraire* de l'avant-dernier numéro, une appréciation de ce recueil.

ce volume, parmi beaucoup de curiosités littéraires et philosophiques, une très-curieuse lettre de Tronchin, le grand médecin et le médecin à la mode.

On le consulte par correspondance sur le cas d'une tumeur. Il se défend d'envoyer une consultation par la poste; il indique au malade les traits généraux auxquels celui-ci peut juger lui-même son mal, et, après une démonstration spéciale que je n'ai pas à juger, il lui dit en terminant :

«... M'est-il permis, monsieur, de vous le dire ? Il aut oser ne rien faire. En prenant peu de nourriture à la fois, mais en en prenant souvent, vous ne risquerez jamais de rendre le mal pire qu'il n'est; vous empêcherez la petite fièvre qui vous inquiète,... et vous ne dérangerez pas les ressources de la nature, sur lesquelles il serait à souhaiter qu'on comptât plus qu'on ne fait ; mais les hommes, et surtout les médecins, mettent partout de l'importance ; ils craignent moins de faire des victimes que d'être soupçonnés d'ignorance. Je voudrais de tout mon cœur, monsieur, être en état de vous dire quelque chose de plus; je le ferais peut-être si j'avais l'honneur de vous voir; mais cela ne se peut. J'ai pourtant dit ce que je vais vous répéter : c'est de craindre encore plus les médecins que le mal. »

Cette lettre, dans sa gravité magistrale, n'est-elle pas d'une belle ironie? Ne contient-elle pas à l'adresse des médecins d'excellents conseils? Je ne sais si l'on traite aujourd'hui certaines tumeurs comme Tronchin entendait qu'on les traitât ; mais je sais que, de notre temps comme du sien, il est bon d'avertir la science médicale de se mettre en garde contre l'esprit de système et l'infatuation.

Je trouve dans le même volume, à propos de l'Exposition de peinture de 1755, une autre lettre bien comique.

Carle Van Loo avait été chargé par les Petits Pères de la place des Victoires de peindre deux tableaux sur les prédications de saint Augustin et sur le baptême. Le peintre, ayant trouvé une face fort monacale et fort pittoresque à un frère servant de la communauté, s'avisa de le mettre en portrait dans son tableau. Cette préférence accordée à un des derniers du couvent exaspéra l'humilité des supérieurs. Et voici la lettre du prieur enjoignant au peintre de se conformer à la hiérarchie :

« Monsieur,

« Je suis très-fâché que, contre votre promesse de ne mettre que *moi* dans vos tableaux, vous y ayez placé, tenant la croix, trait pour trait, le frère Damien, qui vous a servi de *faquin* (le bon frère a sans doute voulu dire de mannequin). Si vous eussiez tiré ou un supérieur, ou un homme de mérite comme le R. P. Eustache, je l'eusse trouvé moins mauvais. Or, je vous prie d'effacer ce portrait qui déplaira à tout l'ordre et au public. Autrement, vous pouvez garder votre tableau. Ceci est sérieux; effacez-le donc par quelques coups de pinceau, de façon qu'il n'ait plus la ressemblance du frère Damien; voilà le plaisir que je vous demande; un autre, c'est de me l'envoyer sitôt qu'il sera effacé, afin de le placer dans notre chœur pour contenter le public qui crie contre vous et contre moi.

« Vous serez maître de le mettre au Salon avec son pendant lorsqu'on dorera les bordures. Mes compliments à madame, de qui j'ai l'honneur d'être, comme de vous, monsieur, le très-humble et très-obéissant serviteur.

« F. Félix. »

Le public rit beaucoup de cette prétention. Je ne sais si Van Loo obéit, peut-être bien. Mais croit-on qu'on ne trouverait pas aujourd'hui dans le même monde des Pères Félix pour réclamer la même faveur des peintres actuels ?

V.

Je n'ai pas à parler des livres d'étrennes. Je veux faire une exception pour deux volumes que je viens de relire avec un plaisir extrême et qui devraient bien défier la verve de nos humoristes.

Quand on parle d'Alexandre Dumas père, on met toujours en avant ses grandes épopées, comme *les Mousquetaires*, ou ses drames, comme *Antony*. Mais la jeune génération ne connaît pas assez et devrait connaître l'Alexandre Dumas du *Cocher de Cavaillet*, de *l'Histoire de mes Bêtes*, du *Capitaine Pamphile*. Dans ces œuvres courtes, dans ces causeries spirituelles, gaies, faites pour tous les âges, il se révèle un maître incomparable, un peu plus hâbleur que Sterne et moins sobre d'intentions malignes, mais d'une variété de tons, de surprises, qui le range au-dessus de l'humoriste anglais.

La librairie Calmann-Lévy vient de donner une édition illustrée de *l'Histoire de mes Bêtes* et du *Capitaine Pamphile*. L'illustration est un commentaire agréable qui rend ces livres plus beaux au regard, plus habillés pour les étrennes, mais qui n'ajoute rien à l'esprit. Cependant les images sont un prétexte dont les livres les meilleurs ont quelquefois besoin dans ce temps-ci, et je dois dire que les dessinateurs, MM. Adrien Marie, pour *l'Histoire de mes Bêtes*, Bertall, pour *le Capitaine Pamphile*, ont un crayon digne de fraterniser, en frères cadets, avec Alexandre Dumas.

N.

LA SEMAINE POLITIQUE

Il y a huit jours, alors que le ministère Dufaure semblait être accepté à l'Elysée, nous exprimions des doutes qui n'ont été que trop justifiés. Aujourd'hui *l'Officiel* a parlé, le parti républicain est au pouvoir, le pays a enfin satisfaction. Les bons citoyens ne peuvent que se réjouir, surtout en pensant à ce qui nous menacait. Avant-hier nous étions au bord de la guerre civile et de la ruine universelle. Un moment, on a pu croire que le parti de la demence l'avait emporté. Déjà le gouvernement éventuel de la résistance avait demandé au président du Sénat de convoquer la Chambre haute pour recevoir communication d'un nouveau manifeste de combat. Aujourd'hui les deux Chambres entendront le message qui sera la notification solennelle du décès du 16 mai, car c'est lui qui est mort et bien mort. Hier au soir, le Tyrtée enflammé des bandes bonapartistes déclarait que le maréchal de Mac-Mahon devait être pleuré dans toutes les campagnes de France comme s'il était au cercueil. Il y a, en effet, un *De profundis* à entonner par tous les partisans du pouvoir personnel : il est fini et bien fini, nous le croyons, d'autant plus fini qu'il a fait une défense plus opiniâtre, plus désespérée, usant tour à tour de la fraude et de la violence.

Certes il eût mieux valu que le pouvoir tout entier passât

entre des mains nouvelles; mais n'est-ce pas ce qui vient d'arriver en réalité? Une capitulation aussi complète est plus qu'une démission, bien que nous eussions préféré voir rentrer dans la vie privée l'infortuné Maréchal qui avait été conduit dans une voie si funeste par de criminels conseillers.

C'est aussi ce qu'il désirait, comprenant très-bien que le parti qui l'a égaré au 16 mai, et surtout au lendemain des élections générales, lui impose le plus cruel sacrifice en lui demandant de demeurer à la présidence, où il ne peut plus qu'assister au désaveu éclatant de tout ce qu'il a dit ou fait depuis sept mois.

Sans doute, quand on songe aux incidents de cette dernière semaine, à cette inqualifiable rupture avec le cabinet républicain déjà formé, pour se présenter aux constitutionnels du Sénat en leur disant : « Vous voyez bien qu'on ne peut pas même traiter avec le centre gauche » ; quand on se souvient des tentatives faites avec tant de persévérance pour former un ministère de dissolution ou de plébiscite, qui n'étaient que des complots armés contre les libertés publiques, on ne peut trouver de jugement assez sévère contre la politique suivie par l'Élysée pendant les jours qui viennent de s'écouler. Pour que quelques-uns des hommes à tout faire aient refusé le premier objet de leur famélique ambition, il faut que ce qu'on leur a demandé fût vraiment d'une gravité exceptionnelle. Il n'est pas possible d'écarter ces souvenirs et, avec eux, bien des inquiétudes et bien des défiances. Cependant n'oublions pas que l'échec du pouvoir personnel se mesure à l'effort désespéré qu'il vient de faire et à l'impossibilité totale où il s'est trouvé d'aboutir dans la constitution d'un cabinet quelconque, même en descendant si bas que le ministère La Roche-Bouët en prenait du relief par comparaison. Il est certain aujourd'hui que le pouvoir personnel n'a pas plus de majorité au Sénat qu'à la Chambre des députés et que, par conséquent, pour se perpétuer, il en eût été réduit à commettre un crime : ce dont son détenteur actuel est tout à fait incapable. Et pourtant les encouragements ne lui ont pas manqué de la part de ceux-là mêmes qui peuvent accorder les indulgences plénières.

La presse religieuse de droite a prodigué pendant tout le cours de cette semaine des conseils vraiment infâmes. Le grand Veuillot lui-même est sorti de son mutisme pour dire au Maréchal qu'il serait un homme grand en Israël s'il faisait sauter la place. Le journal de l'évêque d'Orléans n'a pas été moins édifiant. Il est vrai que l'Église ultramontaine, en face de son chef moribond et à la veille d'un conclave, avait un suprême intérêt à fixer le pouvoir à droite. La fin était si grande que tous les moyens pour l'atteindre devenaient bons. Heureusement, elle s'est heurtée à un dernier et invincible scrupule chez le vieux soldat, qui s'est montré meilleur chrétien que tous ces suborneurs de conscience à robe longue ou à robe courte. A en juger par les dernières entrevues qu'il a eues avec des députés chargés de lui transmettre les doléances du commerce et de l'industrie, le maréchal de Mac Mahon s'est senti remué par le cri de détresse du pays ; il a fléchi sous le poids de l'impuissance et de l'angoisse.

Le moment psychologique était venu, le sauveur présumé de l'ordre moral se sentait perdu, il a tout concédé. Nous ne pensons pas qu'il puisse rien reprendre, bien que nous comprenions la nécessité de la vigilance.

Le parti républicain a aussi sa faction à monter dans les Chambres; il ne s'endormira pas. Espérons que la tâche lui sera rendue facile par les constitutionnels du Sénat, qui se sont honorés cette semaine par une fermeté nouvelle et qu'ils ne démentiront pas. Ils ont compris qu'il y allait cette fois du gouvernement parlementaire lui-même, et ils ont dit aux droites, sans démentir leurs paroles en fait : « *Jusque-là, pas plus loin!* » Le pays ne sera pas ingrat envers eux, et il leur montrera sa gratitude en les estimant assez pour croire qu'ils seront conséquents avec eux-mêmes et qu'ils soutiendront franchement et cordialement le nouveau ministère. Certes, le pays ne ménagera pas sa reconnaissance à tous les bons citoyens qui ont contribué à le faire sortir de la crise abominable qu l'épuisait et commençait à l'exaspérer, comme il inflige pour jamais la vengeance de son mépris à tous les intrigants qui l'y ont précipité.

La majorité de la Chambre a compris, dès le premier jour, qu'elle devait se rallier sans hésitation au cabinet Dufaure. Ce n'est pas l'idéal pour elle, c'est le possible, et, après tout, c'est une éclatante victoire de la souveraineté nationale. Le ministère des affaires étrangères aux mains de M Waddington échappe à toutes les influences dangereuses pour la France. On sait qu'il y portera sa fermeté, sa prudence, son libéralisme élevé, tout ce qui au ministère de l'instruction publique lui avait concilié l'estime et la reconnaissance du pays. Il peut se consoler de ne pas poursuivre lui-même la belle œuvre qu'il y avait commencée, car son successeur est animé de l'esprit le plus large, le plus libéral, le plus soucieux de la haute culture. M. Bardoux avait déjà montré, comme rapporteur du budget de l'instruction publique, toute sa compétence pour ce département, peut-être le plus important au point de vue de l'avenir.

L'illustre chef du cabinet, assisté d'hommes tels que MM. de Marcère, Léon Say, de Freycinet et Pothuau, n'hésitera pas à donner à la France une réparation complète du 16 mai. On sait assez qu'il ne dépassera pas la mesure ; il importe qu'il ne reste pas en deçà. La conscience publique demande une satisfaction prompte et suffisante.

Il va sans dire que l'administration de combat doit être rendue sans délai à la vie privée, où elle méditera sur la difficulté de faire marcher la France. Sans toucher aux règles que la loi seule peut modifier, la magistrature doit être à tout prix relevée et épurée, car M. de Broglie la ravalait de plus en plus à n'être qu'un instrument de règne, et de quel règne! Nous nous gardons bien d'imputer au corps tout entier l'injure que lui a faite le garde des sceaux du 16 mai en cherchant à le pénétrer de son propre esprit; mais il faut que l'on s'aperçoive promptement que les beaux jours des magistrats des commissions mixtes sont finis.

Nous avons aussi l'espoir que le nouveau ministère, dispensé de consumer ses meilleures forces contre un gouvernement occulte dont il ne permettra plus le retour, prendra en main la direction publique de son parti, comme cela se fait dans tous les pays parlementaires, et se tiendra en communication constante avec les chefs de la majorité, non pas pour prendre une position subordonnée vis-à-vis d'eux, mais pour établir l'accord qui fera sa force. Nous ne doutons pas non plus que les chefs de la majorité, qui ont si admirablement conduit cette campagne décisive de nos libertés publiques, rechercheront eux-mêmes cet accord, surveillant, stimulant le ministère, mais évitant tout esprit de chicane ou de précipitation et se rappelant que pour cette fois c'est

bien la République qui est au pouvoir, c'est-à-dire leur propre opinion, qui leur importe infiniment plus que leur personne.

L. DE PRESSENSÉ.

Il y a deux siècles, Vauban a démontré par quels moyens méthodiques, géométriques, on pouvait, dans un temps donné, prendre toutes les places fortes, à commencer par celles que lui-même avait fortifiées. Depuis Vauban, les détails petits et grands de la guerre ont varié; mais pour ce que les philosophes du métier appellent la logistique, ou plus simplement la méthode générale, rien est-il changé? Les camps retranchés sont-ils soumis aux mêmes lois que les places fortes? Tel est le grave problème que la prise de Plewna recommande à l'attention des hommes compétents. En France, nos autorités ont un engouement visible pour les camps retranchés; en Allemagne il a été question récemment d'en établir quatre sur la frontière occidentale.

L'exemple de Metz n'est pas topique, en ce sens qu'un élément anormal, sous forme de trahison politique, a faussé l'expérience. Quelques fantaisistes ont répandu le bruit qu'Osman-Pacha n'est autre que Bazaine. Durant la guerre de Serbie, nous avons rencontré à Zaïtchar plusieurs personnes qui avaient vu de près Osman-Pacha, alors commandant de Widin; nous pouvons opposer à cette fable deux preuves concluantes : 1° Osman-Pacha parle parfaitement le turc; il est à croire que Bazaine n'aurait pas reçu de Dieu, comme les apôtres à la Pentecôte, le don d'une langue si officiellement impie; 2° Bazaine, né en 1811, est maintenant âgé de soixante-sept ans; or Osman-Pacha paraît avoir environ quarante-cinq ans. Le général turc n'a rien de commun avec Bazaine : il a fait tout ce que l'honneur et le devoir exigent. C'est ce qui donne à la prise de Plewna toute la valeur d'un problème militaire.

Nous ne prétendons nullement résoudre ce problème, d'autant plus que les données sont très-complexes. D'après les dépêches mêmes de l'Agence russe, l'armée d'Osman ne comptait, au moment de la reddition, que 33 000 hommes, tandis que l'armée russe et roumaine s'élève au chiffre de 150 000 hommes. Ainsi, durant cent quarante-trois jours, près de cinq mois, Osman, avec des forces très-inférieures, a retenu le gros des Russes sur le Danube, arrêté l'invasion, suspendu la victoire. Le résultat paraît d'autant plus méritoire, que Plewna n'était pas une position fortifiée d'avance. Par un véritable tour de force, Osman-Pacha a improvisé tous les ouvrages de défense; en quelques mois il a construit de toutes pièces une place aussi résistante que Metz. Les généraux les plus énergiques, tels que Wolbelef, l'ont vainement attaquée; le vieux Totleben, le héros de Sébastopol, a sagement abandonné les assauts de vive force et attendu que la faim fît sortir le loup du bois.

L'investissement a eu raison de Plewna avec une sorte de précision mathématique. Les Russes annonçaient leur victoire pour le 5 décembre; ils ne se sont trompés que de six jours : Plewna a succombé le 11. La sortie de la fin montre que l'armée turque avait en quelque sorte fondu pendant le blocus; on signale un combat acharné sur un point, contre la redoute occupée par les grenadiers de Sibérie; mais cette lutte suprême ne dure que cinq ou six heures : les Turcs sont épuisés; ils ont mangé leurs chevaux d'artillerie; ils ne peuvent mettre en ligne que 77 canons. Malgré l'impétuosité de leur attaque, ils sont presque aussitôt arrêtés, cernés et pris. Le succès de la sortie était matériellement impossible : l'armée de Plewna n'existait plus. Cependant c'est pour délivrer cette armée toujours intrépide, mais devenue incapable d'obtenir un résultat stratégique, que la Turquie a appliqué toutes ses forces. Depuis plusieurs mois, la campagne a été subordonnée à la défense de Plewna; elle a été concentrée sur une place qui, en elle-même, ne pouvait être sauvée, sur un point mort, comme on dit en mécanique.

Beaucoup se demandent si ce n'a pas été une grande faute de la part des Turcs de substituer eux-mêmes un siége unique à une campagne active, s'ils n'ont pas ainsi donné la partie belle aux Russes, si Osman-Pacha n'eût pas mieux fait de se retirer dès le début sur les Balkans, par exemple vers Orkanié, d'où il aurait pu également menacer les communications des Russes, tout en gardant la liberté de ses mouvements. Le débat conduit à cette autre question générale : l'expérience de Plewna ne démontre-t-elle pas que les camps retranchés sont tout ce qu'il y a de plus opposé au rôle véritable des armées, lequel consiste à manœuvrer, à rester essentiellement mobiles? On peut être sûr que la question est à l'étude dans l'état-major de Berlin.

Quant aux conséquences de la prise de Plewna, elles sont trop évidentes, malheureusement pour les Turcs. L'armée russe qui retenait Osman-Pacha a ses coudées franches; elle n'a devant elle sur les Balkans, de Chipka à Sofia, que les troupes de Méhémet-Ali. Celles-ci n'ont pu arrêter l'avant-garde du général Gourko : comment réussiraient-elles à fermer la route de Sofia et d'Andrinople à l'armée tout entière maintenant disponible? Il est vrai que Suleyman-Pacha conserve ses forces intactes dans le quadrilatère; on les estime à 70 000 hommes. Mais si jusqu'ici il a vainement essayé de déboucher du quadrilatère au secours de Plewna, pourra-t-il davantage se porter au secours d'Andrinople? Il est surveillé et gardé sur ses deux flancs par l'armée du czarewitch et celle de Zimmermann. Qu'il reste à l'abri du quadrilatère, Andrinople est livré sans défense à l'armée russe de Plewna; qu'il essaye de passer les Balkans, il sera suivi, serré de près et arrêté par le czarewitch. Le dilemme n'est pas rassurant. En 1829, Diebitch prit Silistrie le 1er juillet, franchit les Balkans et arriva, vers la mi-août, devant Andrinople, malgré l'armée turque concentrée à Choumla. On objecte que maintenant l'opération tombe en hiver et présente plus de difficultés; on dit aussi qu'Andrinople est fortifiée de longue main, que dans la capitale il se forme une armée de réserve avec les recrues de cette année. Mais quand ces recrues seront-elles prêtes, équipées et armées? On ne sait. En fait, nous ne voyons plus qu'une seule armée turque contre deux armées russes, dont l'une contient Suleyman et l'autre est libre de marcher sur Andrinople.

Sans doute il n'est pas interdit de spéculer sur les hypothèses ou sur les miracles : rigueur subite de l'hiver, révélation d'un général de génie, explosion de fanatisme ou, pour parler plus justement, de patriotisme musulman, révolution à Stamboul, etc. La réalité présente est celle que constate le *Times*, qui ne se pique pas de générosité, mais est expert à balancer le *doit* et l'*avoir* : la guerre ne peut plus se prolonger qu'au détriment des Turcs. La campagne est virtuellement finie. Les Turcs sont vaincus; mais il reste à les contraindre d'en passer par la loi du vainqueur. C'est là ce que, dans notre langage philosophique, on appelle le droit

de la force : briser les membres du patient jusqu'à ce qu'il se soumette; naturellement, plus on prétend lui demander, plus on enfoncera le fer dans ses chairs meurtries.

On ignore au juste les conditions de la Russie. Rappelons qu'en 1829 Nicolas stipula la reconnaissance définitive de l'indépendance de la Grèce, l'autonomie de la Serbie et de la Moldo-Valachie, l'annexion en Arménie des places d'Anapa, Poti, Akhalzie et Akhal-Kalaki, comme à-compte de l'indemnité de guerre de 11,500,000 ducats de Hollande, et enfin l'ouverture des Dardanelles et du Bosphore.

Actuellement la *Gazette de Cologne* indique la cession de l'Arménie, l'autonomie de la Bulgarie, l'indépendance de la Roumanie et de la Serbie, le libre passage des Détroits, etc. Mais ce sont là des informations sans autorité.

Les conditions seront dures, voilà tout ce qu'il est permis de conclure; car, pour les imposer, la prise de Plewna ne paraît point suffire : la Russie semble décidée à aller jusqu'à Andrinople. Tel est le sens des déclarations du *Nord*, journal du prince Gortschakoff. Ce programme est évidemment approuvé par l'Allemagne. Les journaux officieux de Berlin proclament vaguement l'importance de la prise de Plewna; mais ils évitent toute prévision plus précise, de nature à gêner la Russie dans l'achèvement de son œuvre civilisatrice. Ils observent le mot d'ordre donné par la *Gazette de l'Allemagne du Nord* : paix séparée sous le bienveillant patronage de la triple alliance substituée à l'Europe dans le règlement de la question d'Orient.

On a fait grand bruit des récentes déclarations de l'empereur François-Joseph et du comte Andrassy, en présence des délégués des deux parlements de Vienne et de Pesth. On a dit que l'Autriche avait reconquis son indépendance « dans toutes les directions ». Le mot a été prononcé par François-Joseph, et le comte Andrassy l'a commenté dans un discours qu'on ne saurait trop recommander à l'attention des apprentis diplomates. Par le temps qui court, il y a deux diplomaties dominantes : celle de la franchise sans principes, et celle des principes sans franchise. Le discours du comte Andrassy est un modèle de la seconde manière; ne soyons pas trop rigoristes : la franchise de M. de Bismarck n'est pas à la portée de tout le monde.

Donc l'Autriche est libre, parfaitement libre. Ce n'est pas l'Allemagne qui protestera contre cette maxime qui fait epanouir d'aise Viennois et Hongrois. Mais que fait l'Autriche de sa liberté? Voilà la question. Jusqu'ici elle l'a employée à l'avantage des Russes; car sans sa neutralité ceux-ci n'auraient jamais pu franchir le Danube. A ce point de vue, le comte Andrassy a raison de vanter son rôle prépondérant. De nouveau, alors que la prolongation de la guerre n'est pour les Russes que le moyen d'aggraver les conditions de la paix, le comte Andrassy vient fort à point célébrer l'unité de sa politique et reconnaître que la Turquie ne peut se tirer d'affaire sans perte territoriale. Quoi de plus clair? L'Autriche usera de sa liberté comme elle en a déjà usé, en laissant les Russes aller à Andrinople comme on les a laissés prendre Plewna.

Le comte Andrassy assure que cette politique garantit les intérêts autrichiens. Fort bien; tout s'éclaircit : il s'agit d'une compensation, car il n'est que deux moyens pour l'Autriche de garantir ses intérêts, qui sont parallèles à ceux de la Russie : ou empêcher de prendre, ou accepter part à deux. Comme elle n'emploie pas le premier moyen, elle adopte le second; sinon, que signifierait la garantie des intérêts autrichiens proclamée par le comte Andrassy? Pour nous, à Vienne même, au début de la guerre d'Orient, nous avons entendu maints personnages politiques qui prévoyaient déjà que le résultat de la liberté d'action préconisée par le comte Andrassy serait, bon gré, mal gré, l'annexion de la Bosnie, la complicité plus ou moins déguisée, mais forcée, de l'Autriche dans le démembrement de la Turquie, comme jadis dans celui de la Pologne.

Que reste-t-il à la Turquie pour se défendre contre les exigences russes? Il est bien inutile de mentionner l'Angleterre. Le chef du *War Office*, M. Gathorne Hardy, vient encore, dans un discours public, de rappeler, à propos de Plewna, que le gouvernement s'est rigoureusement engagé à ne prendre les armes ni pour ni contre la Turquie. L'Angleterre tiendra sa promesse; donc la Turquie ne peut plus être secourue que par un beau désespoir, à moins qu'elle ne se résigne à s'abandonner à la Russie, à lui livrer tous les intérêts européens dont elle a le dépôt : ce serait sa vengeance.

LOUIS JEZIERSKI.

BULLETIN

Les *Mémoires de l'Estoile* ont été publiés bien des fois, mais ni les éditions des XVIIe et XVIIIe siècles, ni celle de 1825, ni même celle de 1837, ne sont complètes. Les lacunes y sont fort graves, emportant parfois le récit des événements de plusieurs années. Ces mutilations étaient d'autant plus regrettables que, parmi les mémoires du XVIe siècle, ceux de l'Estoile peuvent être considérés comme les plus curieux. Le grand audiencier de la chancellerie de France ne se contentait pas de tenir un registre où les événements politiques étaient placés à la file à leur date respective ; il s'intéressait aussi aux bruits, aux commérages, à tout ce qui, de nos jours, trouve place sous la rubrique de *faits divers*. Admirablement placé par sa charge pour être bien informé, il enregistre tout : nouvelles favorables aux ligueurs, aux politiques ou aux huguenots, avec la plus grande impartialité, plutôt même avec l'indifférence d'un spectateur sans passion ni parti pris. Son plus grand souci est d'être aussi complet qu'il le peut et de bien conserver à ses Mémoires la physionomie du temps. Pour y mieux parvenir, il avait l'habitude de joindre à ses observations personnelles un certain nombre d'écrits satiriques ou laudatifs, de placards, de pamphlets, d'épigrammes, de *factums*, en vers et en prose, recueillis dans tous les camps et dans toutes les langues.

S'attacher à faire ressortir l'importance d'une source de renseignements aussi abondante, ce serait entreprendre une besogne bien vaine. Embrassant une période fort longue et encore plus agitée, les *Journaux de Henri III et de Henri IV* doivent rendre à l'historien d'immenses services, — à condition toutefois que les fragments disparus soient retrouvés et publiés et que des éditeurs intelligents adoptent un classement commode pour les documents annexés. Ce sera, à en juger par le *Journal de Henri III*, qui vient d'être terminé, le mérite de la nouvelle édition (1). La compétence de ceux qui

(1) *Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile*, édition pour la première fois complète et entièrement conforme aux manuscrits originaux, publiée et commentée par MM. G. Brunet, A. Champollion, E. Halphen, Paul Lacroix, Ch. Read, Tamizey de Larroque et Ed. Tricotel. — A paru jusqu'ici le *Journal de Henri III* (1574-1589) 3 vol. in 8°. Librairie des bibliophiles (Jouaust).

la dirigent ne saurait être révoquée en doute. Ils possèdent à fond le XVIe siècle, et cette connaissance parfaite est d'une grande importance pour l'annotation d'une œuvre aussi vaste que celle de l'Estoile. Ils ont eu le bonheur de retrouver les manuscrits originaux et de pouvoir combler les lacunes laissées dans les éditions précédentes. Quelques pages manquent encore; mais celles-là, on peut les considérer comme perdues à jamais. Si cependant un heureux hasard les fait retrouver un jour, elles ne formeront qu'un bien mince appendice et ne rendront point nécessaire une refonte de l'ouvrage.

Il fallait un certain courage pour entreprendre cette publication, et il en fallait pour deux raisons d'ordres bien différents. D'une part, elle s'annonce comme considérable. Elle ne doit point former, en effet, moins d'une quinzaine de volumes, qu'il faut bourrer de notes, d'index, d'explications, confronter avec les divers manuscrits, avec les éditions antérieures, ce qui exige au moins une patience remarquable. Il fallait, en second lieu, se résigner à remuer au besoin la fange à pleines mains. Le *Journal de Henri III* dévoile, sans ambages ni circonlocutions, toute la licence des mœurs, toutes les turpitudes du règne des mignons, toutes les hontes d'un temps où hommes et femmes rivalisent de dépravation et d'infamie. Certains passages sont comme une contre-partie des *Dames galantes*, de Brantôme, et ne leur cèdent point en cynisme. Je croirais assez que les éditeurs ont hésité à publier plusieurs morceaux, et, s'ils ont fini par s'y résoudre, ils ont du moins éprouvé le besoin de se justifier.

« Les éditeurs, disent-ils, ont dû prendre un parti sur certains points où l'honnêteté se trouvait bravée : ils l'ont pris en se rappelant, comme fera le lecteur, que l'Estoile est de son époque, mais qu'il se montre toujours honnête homme et que son *Journal* est, avec *les Tragiques* de d'Aubigné, le grand châtiment, la juste flétrissure des hontes de la Ligue et du règne des mignons. La chronique a ainsi ses Juvénal qui, un jour, tôt ou tard, mettant à nu dans leur hideuse vérité les turpitudes du passé, les clouent au pilori de l'histoire et deviennent les plus terribles des censeurs et des justiciers : *Claramque facem præferre pudendis.* »

Il est à désirer que cette publication soit menée rapidement et conduite jusqu'à la fin avec l'intelligence qui a présidé à ses commencements.

On sait que les soins de la politique ont empêché M. Victor Hugo de terminer la deuxième partie de l'*Histoire d'un crime*, et que le volume annoncé pour le 2 décembre ne paraîtra que le 15 janvier au plus tôt. Afin de dédommager le public de son attente, M. Victor Hugo fait imprimer un nouveau volume de vers qui verra le jour dans la première semaine de l'année 1878. Le livre s'appellera : *Les Années funestes*, et reliera *les Châtiments* à *l'Année terrible*. Il contiendra toutes les poésies politiques écrites par le poëte *pendant* ou *sur* l'empire, et restées inédites. Quelques morceaux, en très-petit nombre, ont déjà été imprimés, mais seulement à l'étranger.

On n'a sans doute pas oublié la souscription qui fut faite, à Paris, au nom de l'Union franco-américaine, dans le but d'offrir aux Etats-Unis, de la part de notre pays, un présent symbolique. Le présent consistait en une statue colossale représentant *la Liberté éclairant le monde* et éclairant en réalité le port de New-York, auquel elle devait servir de phare. L'Association confia l'exécution du modèle à un sculpteur français, M. Auguste Bartholdi, dont l'œuvre est aujourd'hui presque terminée. Elle atteint des proportions sans exemple dans l'histoire de l'art depuis le fameux colosse de Rhodes. La *Liberté* de M. Bartholdi mesure en hauteur [illegible] de plus que les tours de Notre-Dame. Sa main a plus de quatre mètres de longueur ; le doigt du milieu a deux mètres et pèse 90 livres. La matière employée pour ce géant est le cuivre.

On a donné dimanche dernier, aux *Matinées caractéristiques* du Théâtre-National-Lyrique, le *Don Juan* de Pouchkine, qui n'avait jamais été joué jusqu'au jour où Mlle Marie Dumas le mit à la scène, à Paris même, il y a un an. Ce *Don Juan* montre bien la puissance de la poésie. La pièce existe à peine; c'est un canevas, dont une ou deux scènes tout au plus sont à peu près faites; et pourtant l'effet est produit, produit par une traduction, c'est-à-dire une copie plus ou moins affaiblie de l'original, produit avec une mise en scène modeste, une troupe de rencontre et un public fort mêlé. L'idée du poëte se devine, et cela suffit. La pièce de Pouchkine restera la perle des œuvres étrangères révélées au public parisien par l'utile institution des *Matinées caractéristiques*.

M. Cesare Cantù, le célèbre historien italien, travaille à une *Histoire du jubilé de Pie IX*.

Son compatriote, l'économiste Ciccone, prépare un grand ouvrage sur *l'Émancipation des femmes*, qui paraîtra simultanément en italien et en allemand.

Le *Magazin für die Litteratur des Auslandes* donne dans son numéro du 1er décembre un article sur la France, de M. Herrig, remarquable par un ton d'impartialité et de courtoisie qu'on ne rencontre pas toujours dans la presse, en aucun pays. Nous en détachons le passage suivant. (L'auteur parle au nom des Allemands.)

« Nous sommes peut-être supérieurs aux Français dans « quelques manuels et mémoires philosophiques ; pour tout « le reste, il n'est pas discutable que le goût français règne « chez nous encore plus peut-être qu'avant la grande guerre, « et que les Français nous ont rendu l'invasion dans le « domaine de l'intelligence. Celui qui nie cela se bouche « volontairement les yeux. Que l'on considère chez nous la « prose, le drame ou la peinture, on voit partout l'effort pour « avancer dans une direction où les Français ont déjà atteint « le sommet. »

M. Herrig exprime ensuite le regret que ses compatriotes s'opiniâtrent à nous suivre au lieu de se frayer des voies à part. Il a parfaitement raison. Un peuple, quel qu'il soit, a tout à perdre et peu de chose à gagner à vouloir contrefaire son voisin, au lieu de se développer librement selon le génie propre de sa race — s'il le peut.

M. Gustave Doré, suivant en cela l'exemple de plusieurs de ses confrères en peinture, a échangé le pinceau contre le ciseau. Il travaille à un groupe colossal qui représentera *la Mort étouffant le Génie sous des palmes*. L'œuvre du nouveau sculpteur est destinée à la grande Exposition de 1878.

Le troisième volume de la biographie du prince Albert, époux de la reine Victoria, a paru. L'auteur, M. Théodore Martin, y a intercalé un mémorandum qui fut dicté par le prince au retour de la visite qu'il fit à Napoléon III, à l'époque de la guerre de Crimée, et qui reproduit quelques-unes des conversations que le royal visiteur eut avec son hôte. Ces notes sont accompagnées du jugement suivant :

« Son instruction générale me parut très-incomplète, même sur les sujets qui sont pour lui de première nécessité, — j'entends l'histoire politique des temps modernes et les

sciences politiques en général. Toutefois, il reconnaissait ces lacunes avec une modestie remarquable, et il faisait preuve de la plus grande candeur en ne prétendant pas savoir ce qu'il ignorait. »

D'après une statistique récente, la proportion des divorces aux mariages est de 5 p. 100 en Suisse, 2 p. 100 en Belgique, un peu plus de 2 p. 100 en Saxe, un peu moins de 1 p. 100 en Hollande, en Suède, dans le Wurtemberg et le grand-duché de Bade. En Suisse même, la ville qui offre le plus de divorces est Schaffhouse : la proportion y est de 14 p. 100.

D'après des statistiques reproduites par *l'Academia*, de Madrid, il y a en Europe 1631 théâtres : France, 387; Italie, 346; Espagne, 168; Grande-Bretagne, 150; Autriche, 150; Allemagne, 191; Russie et Pologne, 44; Belgique, 34; Hollande, 23; Suisse, 20; Suède et Norvège, 18; Danemark, 15; Portugal, 16; Turquie, 4; Grèce, 4; Roumanie, 3; Serbie, 1.

L'ordre des jésuites compte actuellement 9546 membres, dont 3001 pour la France; 2535 pour l'Allemagne, la Belgique et la Hollande; 1466 pour l'Italie; 1165 pour l'Angleterre; 1082 pour l'Espagne; 727 pour l'Amérique du Nord; et 384 pour l'Amérique du Sud.

Ces chiffres sont empruntés au recensement officiel de l'ordre. Ils doivent contenir quelque erreur, car, en additionnant les chiffres partiels, on arrive à un total de 10360, auquel il faudrait encore ajouter les jésuites dispersés en Asie et ailleurs.

Profitons de l'occasion pour annoncer la transformation de *l'Academia*, qui est devenue un grand journal illustré, magnifiquement imprimé et orné de jolies gravures.

Le nombre des feuilles périodiques publiées en Autriche s'est élevé, pour les six années 1870-76, aux chiffres suivants :

1870.	678
1871.	757
1872.	835
1873.	866
1874.	810
1875.	876

Il est question de publier un certain nombre de lettres de miss Martineau, la célèbre publiciste anglaise dont la *Revue* annonçait la mort il y a quelques mois et à laquelle elle a consacré une étude dans le numéro du 9 juin dernier.

Le nouveau recueil des contes de Mrs Ewing, *Une circonstance très-critique* (1), est fort joli. Mrs Ewing possède le don d'entrer dans les idées et les sentiments des enfants. Ses jeunes héros parlent et agissent avec une naïveté et un naturel adorables. Les scènes, parfois un peu pénibles, entre frères et sœurs, sont la pure nature. C'est tout à fait ainsi qu'on se dispute, qu'on se brouille, qu'on se raccommode. Voilà bien aussi les airs de supériorité des *grands* et les désespoirs du faible opprimé. Les deux écueils de ces sortes d'ouvrages sont la niaiserie et la pédanterie; Mrs Ewing s'est tenu aussi éloignée de l'une que de l'autre.

A une vente de livres rares qui a eu lieu dernièrement en Angleterre, un exemplaire de l'édition princeps de *Robinson Crusoé* a atteint le prix de 750 francs.

Le premier volume de *l'Histoire du royaume de France sous les premiers Capétiens* (1), par Carl von Kalckstein, a paru. Il est consacré à la lutte entre les *Robertins* et les Carolingiens, et s'arrête à peu près à l'avénement de Robert II dit *le Pieux*. Le deuxième volume s'ouvrira donc par le tableau de la France en l'an 1000, sujet magnifique s'il en fut.

Le livre intitulé : *La décomposition de la Pologne* (2), par le baron Ernest von der Brüggen, n'est pas plus encourageant pour les Polonais par ses conclusions que par son titre. L'auteur ne leur dit pas positivement que leur patrie ne recouvrera jamais son autonomie; en revanche, il déclare « qu'elle avait perdu le droit d'exister », grâce à des erreurs *dont elle n'est point corrigée*. Le baron von der Brüggen ajoute que « la liberté n'est pas le plus grand bien d'un peuple ». C'est sans doute pour consoler les Polonais.

L'apparition d'un ouvrage de M. Bruno Bauer est toujours un événement dans les cercles savants de l'Allemagne. Sa récente publication, *Christ et les Césars* (3), n'excite pas moins d'intérêt par les problèmes qu'elle soulève que par le nom de son auteur. M. Bruno Bauer s'est proposé de démontrer que le christianisme n'est pas de pure source judaïque, ainsi que les théologiens l'admettent habituellement, mais beaucoup plutôt d'origine gréco-romaine. Si le judaïsme, dit-il, a fourni le squelette de la nouvelle religion, celle-ci a reçu son âme de l'Occident.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'à un semestre, soit la souscription aux deux Revues *Scientifique* et *Politique et Littéraire*, sont priés d'avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie, en leur envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 1er janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

---

1 *Une circonstance critique*, par Mrs Ewing. Traduction. 1 vol. illustré. (Paris, 1877. Grosset.)

1 *Geschichte des Französischen Königthums unter den ersten Capetingern*, par Carl v. Kalckstein. Leipzig, 1 vol. 1877. (J. O. Weigel.)

2 *Polens Auflösung*, par le baron Ernest von der Brüggen. (Leipzig, 1 vol., 1878. Veit.)

3 *Christus und die Cäsaren*, par Bruno Bauer. Berlin, 1877, Eugen Grosser.)

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imp. Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9. — Clayé. — Aug. Coulon et Cie, rue Sainte-Anne [2267]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 25 22 DÉCEMBRE 1877.

BUDGET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le rapport de M. Bardoux.

L'Université aurait souhaité de voir M. Waddington reprendre le portefeuille de l'instruction publique; mais elle s'est sentie dédommagée par la nomination de M. Bardoux. Ce sentiment ne pourra que s'accroître par la lecture du rapport qu'en qualité de député et de membre de la commission du budget, M. Bardoux a rédigé sur les dépenses de 1878 relatives à l'enseignement. On y verra qu'il y approuve entièrement et chaleureusement les projets de M. Waddington, et par là on peut pressentir ce qu'il fera, maintenant qu'il lui a succédé. Au début de son rapport, qui vient d'être imprimé, le nouveau ministre, s'adressant à la Chambre, résumait ces projets en ces termes :

Le rapport que votre commission avait adopté avant la dissolution, et dont les conclusions avaient été définitivement arrêtées avec l'honorable M. Waddington au moment où il quittait le ministère de l'instruction publique, a servi de base au nouveau projet de budget qui vous est soumis...

Trois chapitres donnent lieu à des augmentations.

La Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon, créée par une loi, a dû être organisée; l'Académie des sciences était dans la nécessité de demander l'élévation du crédit utile pour ses publications; enfin, il fallait mettre le ministère de l'instruction publique en état de faire apprécier à l'Exposition universelle son matériel scolaire et scientifique, à tous les degrés de notre enseignement, les curieuses découvertes produites par les missions, estampages de statues, bas-reliefs, inscriptions, etc...

Le gouvernement de la république continue avec un rare esprit de suite de donner à l'instruction publique tous les développements qu'exigent les besoins de la démocratie. Partout, sans se lasser, les bonnes volontés continuent à se manifester par des actes.

L'État, les départements, les communes, font les plus louables et les plus lourds sacrifices. Mais la France comprend aussi que son avenir dépend de la direction qui sera imprimée à ces efforts et de l'emploi intelligent qui sera fait de toutes ces ressources.

Chaque étude nouvelle du budget vous révèle, chaque année, les lacunes, les insuffisances de notre enseignement national, et chaque année vous préparez des améliorations. Sans vouloir empiéter sur le domaine administratif, sans vous transformer en pouvoir exécutif, vous indiquez néanmoins la voie dans laquelle le gouvernement doit persévérer.

Vous avez, pour l'année 1878, en attendant les réformes qui sont attendues dans l'enseignement supérieur, vous avez à compléter des relèvements de traitements, surtout ceux des petits fonctionnaires, secrétaires, commis, appariteurs; vous avez cru avoir fait assez, dans l'état actuel des finances, pour l'ensemble des professeurs. Avec moins de gêne dans leur existence matérielle, le corps enseignant et ses auxiliaires ont plus de dignité. Dans la lutte qui se prépare avec un enseignement rival, aux avantages d'une science plus étendue et plus variée vous avez ajouté ceux d'une sécurité complète pour le professeur et sa famille.

Votre avant-dernière commission s'était plus particulièrement attachée, par des visites qu'elle avait faites, à Paris, dans quelques-uns de ces grands établissements scientifiques qui sont l'orgueil de la nation, à signaler aux ministres compétents les nécessités soit d'une installation plus commode, comme à l'École des Chartes, ou, comme à la Bibliothèque nationale, l'urgence d'une mise à l'abri d'un voisinage périlleux par les chances d'incendie, soit aussi, comme au Muséum, l'importance de conserver des collections scientifiques remarquables et réellement menacées par l'humidité et le mauvais état des bâtiments.

Les constructions nouvelles de la Faculté de médecine et de ses annexes, celles de l'École supérieure de pharmacie, permettront, dès qu'elles seront achevées, l'installation de laboratoires, notoirement insuffisants aujourd'hui.

La commission, persévérant dans ses intentions d'augmenter, partout où les besoins sont justifiés, l'outillage scientifique et les moyens d'études, a accueilli les propositions qui lui ont été faites par le gouvernement pour les cours complémentaires et les frais de concours des sages-femmes à la Faculté de médecine de Paris, pour le matériel du Muséum d'histoire naturelle, les nouveaux établissements astronomiques de province, l'École des langues orientales

vivantes, les Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Telles sont, en résumé, les modifications au budget du haut enseignement.

Si l'on examine l'ensemble des quatre chapitres qui comprennent l'enseignement secondaire, on voit que les améliorations sérieuses, dont l'urgence a été signalée l'an dernier, seront continuées en 1878 sur une large échelle. Des dépenses considérables pour la reconstruction des anciens bâtiments des lycées ou pour la création de ce qu'on est convenu d'appeler les petits lycées, sont, surtout depuis deux années, effectuées par les villes, les départements et l'État. Déjà l'an dernier la liste était longue de ces établissements à réparer, au point de vue de la commodité et de l'hygiène. De nouveaux travaux de restauration et d'agrandissement sont projetés. La concurrence avec les établissements congréganistes a créé un énergique stimulant dont profite l'instruction secondaire. Nous ne saurions trop louer et trop encourager ce mouvement. En facilitant à tous les citoyens les moyens de s'éclairer, de se donner une éducation, nous accroîtrons le patrimoine commun de richesse et de grandeur.

Sans doute les services qui ont été le plus étudiés sont ceux de l'instruction primaire ; mais il serait injuste de méconnaître la sollicitude dont vous avez fait preuve pour l'instruction secondaire. Vous avez manifesté l'an dernier les sympathies que vous inspiraient les colléges communaux. L'honorable M. Waddington vous demandait de les doter d'une plus large subvention en 1878, et nous vous proposons d'élever le crédit qui leur est destiné de 700 000 fr. à 1 200 000 fr. Vous verrez seulement si en présence de ces lourds sacrifices il n'est pas nécessaire d'émettre le vœu de modifier une législation qui ne permet aux villes possédant des colléges de ne se lier envers l'Université que pour une période de cinq années, à l'expiration de laquelle elles sont libres de changer l'affectation des bâtiments.

Une sérieuse réforme vous est, en outre, proposée dans l'intérêt tant des maîtres d'études que des professeurs : nous voulons parler de la réorganisation des bibliothèques des lycées. Il faut faciliter, surtout aux maîtres répétiteurs, les moyens de se préparer aux épreuves de la licence et de l'agrégation ; or, presque partout les grandes collections manquent dans les lycées. Ce sont particulièrement les ouvrages spéciaux sur l'histoire étrangère, les traités généraux nécessaires à l'étude de la géographie ancienne et moderne qui font défaut. Cette lacune sera désormais comblée.

Enfin le sort des professeurs des classes élémentaires a mérité aussi votre intérêt.

Ainsi, vous stimulez le zèle et le dévouement des fonctionnaires de l'Université à tous les degrés, leur montrant que vous vous intéressez aux plus modestes d'entre eux comme aux plus haut placés.

Mais, plus nous concourons au développement de l'instruction secondaire, plus la distance qui la sépare de l'instruction primaire est grande. Aussi votre avant-dernière commission avait-elle pensé, sur l'invitation de notre collègue M. Brisson, qu'il y avait lieu d'attirer l'attention du gouvernement sur une institution qui n'est qu'en germe en France et qui prospère à l'étranger ; nous voulons parler de l'*enseignement primaire supérieur*. Différent de l'enseignement secondaire spécial par son but et sa nature, l'enseignement primaire supérieur ferait disparaître pratiquement, s'il existait au chef-lieu de chaque canton, une des causes durables de l'ignorance des paysans dans les campagnes ; nous persistons dans ces vues.

C'est une impulsion à donner encore aux départements. L'État ne peut que subventionner ces créations par des bourses ou des dotations de chaires.

Les progrès que fait visiblement l'instruction primaire imposent la nécessité de cette organisation.

Les lois du 19 juillet 1875 et du 17 août 1876, l'une sur le traitement des instituteurs et des institutrices, l'autre sur leur retraite, sont en pleine exécution. D'autre part, le crédit de 5 millions que vous aviez ouvert l'an dernier pour construction et réparation de maisons d'école, non-seulement est employé, mais encore est insuffisant. Nous donnons sur ce point, au chapitre XXXIV, les explications les plus catégoriques. Une somme égale à celle que vous avez votée au budget dernier vous est proposée pour le budget de 1878, afin de répondre au mouvement que le gouvernement a provoqué.

Une loi spéciale, en créant une caisse pour la construction des écoles et en l'alimentant par des annuités de 5 millions durant quinze années, permettra, si, comme nous l'espérons, elle est représentée et votée, de bâtir en peu d'années, dans toutes les communes et dans les principaux hameaux, l'école désirée. L'avenir vous remerciera.

Plus les écoles se construisent, plus il importe de s'assurer un personnel plus nombreux d'instituteurs et d'institutrices. En élevant de trois, dans chaque école normale primaire, le nombre des bourses, on obtiendra 294 instituteurs ou institutrices de plus. On ne saurait assez le redire : le personnel, parmi les institutrices surtout, est plus qu'insuffisant. L'enseignement est organisé d'une manière incomplète dans les cours normaux. En élevant le crédit destiné aux dépenses des écoles normales primaires, nous avons surtout pour but de déterminer les conseils généraux à fonder des écoles normales d'institutrices. Le recrutement des directeurs des écoles normales doit être favorisé ; ils sont choisis habituellement parmi les inspecteurs primaires les plus distingués. En améliorant le traitement de ces honorables fonctionnaires, vous avez été conduits à une amélioration proportionnelle dans la situation des directeurs d'écoles normales. Par des considérations non moins puissantes, celle des directrices devait être l'objet d'une mesure analogue.

Enfin les demandes de plus en plus nombreuses de cartes, de globes géographiques, ainsi que l'accroissement du chiffre des bibliothèques scolaires, entraînaient en réalité une dépense supérieure à celle allouée ; nous vous proposons désormais de la régulariser.

Ainsi, nous le répétons, tous les divers services de l'instruction publique en France sont largement assurés. Notre haut enseignement, avec l'organisation plus complète de grands centres universitaires, avec des laboratoires plus vastes et mieux appropriés, avec les bibliothèques créées dans nos Facultés, avec les nouveaux cours complémentaires de nombreux maîtres de conférences, notre enseignement supérieur ne sera inférieur à celui d'aucune des grandes universités de l'Europe. Chercher un parallèle absolu n'est pas possible. Nous avons notre génie propre ; l'organisation universitaire, datant de 1808 et de l'empire, ne pourra pas être aussi profondément modifiée qu'on l'espérait.

Notre enseignement primaire, par des motifs multiples, était celui qui laissait le plus à désirer, si l'on compare la France avec les pays du Nord surtout. Notre originalité est dans l'organisation de l'enseignement secondaire et dans son importance. C'est lui qui, par sa nature et ses tendances, a le plus d'influence sur nos mœurs et sur notre jugement.

Sans vouloir soulever ici aucune des questions qu'entraînerait l'examen des méthodes, votre commission estime cependant, ainsi qu'elle l'a fait remarquer souvent, que plus vous êtes disposés à accorder les crédits considérables qui sont demandés, plus nous sommes en droit de désirer que des lois nouvelles viennent réformer certains points de l'enseignement. La transformation du monde dans lequel nous vivons ne l'exige-t-elle pas ?

Nous ne pouvons que remercier l'honorable M. Waddington, qui, par ses deux projets de loi sur la gratuité de l'enseignement primaire et sur la Caisse des écoles, permettait de décréter prochainement l'obligation de l'instruction. Le ressources puissantes produites par la création de la Caisse

des écoles, venant s'ajouter à celles du budget ordinaire, élèveront dans de grandes proportions les crédits généraux de l'instruction de France.

Nous n'avons pas de statistique détaillée qui puisse vous permettre, comme celle que publie le Bureau national d'éducation de Washington, de décomposer pour nos trois ordres d'enseignement, supérieur, secondaire et primaire, les chiffres présentés dans leur ensemble et qui sont sommaires. Les rapports spéciaux adressés à M. le ministre chaque année fournissent cependant de très-utiles renseignements. En France, la statistique de l'instruction publique, telle que nous la possédons, ne remonte pas au delà de 1865; mais telle qu'elle est, elle nous permet d'affirmer qu'en continuant pendant quelques années encore, avec une volonté éclairée et opiniâtre, les réformes et les améliorations qu'exige, pour l'instruction des masses, l'état intellectuel et politique du pays, vous aurez fait pour affermir les institutions libérales, pour apaiser les âmes, pour éclairer les intelligences, ce qu'un grand esprit de l'autre côté de l'Atlantique disait : « Le premier besoin d'une démocratie, le besoin suprême, c'est que tout homme puisse se rendre compte de ses droits et de ses devoirs. »

JOURNALISTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS [1]

M. Émile de Girardin.

Il faut rendre au 16 mai ce qui est au 16 mai : il a réveillé la verve, le talent et la vie dans la presse.

Rien ne diminue un écrivain comme un régime de demi-jésuitisme, de demi-loyauté, et de demi-république. Avant le 16 mai, nous étions en demi-république. Le gouvernement semblait si peu affermi qu'il était convenable de ne pas l'attaquer, et les ministères étaient tellement fragiles qu'il était prudent de ne pas les heurter. Que peut-on penser, que peut-on écrire dans ce crépuscule politique où vos amis vous font signe de ne rien dire en vous montrant vos ennemis qui se taisent? Chaque soir ou chaque matin, vous refaites le même article; vous tournez éternellement dans le même cercle; vous êtes l'homme-toupie dont parle Edgar Poë. Le comble de l'habileté réside dans le comble de l'immobilité. C'est la décrépitude par l'ennui et la chute par l'engourdissement.

Le 15 mai, la presse française allait s'endormir, lorsque quelqu'un l'a réveillée. Frappée, traquée, proscrite, accablée, du moins elle a eu la lutte; pendant six mois, nous avons vu reparaître la vraie polémique et les vrais écrivains. L'Élysée nous les a rendus, et certaines pages écrites dans ces temps-ci lui appartiennent, comme certains vers latins appartiennent à Domitien et aux sénateurs dont les quatre-vingt-dix Caligulas.

Il y a dans cette mêlée un combattant qui a dépassé les autres, celui que Victor Hugo a appelé « le grand combattant du grand combat ». Jamais M. Emile de Girardin n'avait lutté avec autant de force et de sûreté d'instinct. La France a reçu de lui tout le bien que peut retirer un peuple du mal fait au pouvoir qui l'opprime.

---

1 Voyez, pour [illegible] M. *Léon Lemonnier*, par M. Charles Bigot, *Lorde Delaval* par [illegible] *Revue* des 11 mars et 21 août 1876.

I.

Les diverses phases du développement social apparaissent avec une netteté singulière dans le fonctionnement même du journalisme. Son histoire, spéciale en apparence, est un résumé de la grande histoire humaine. Avant la Révolution, les choses de l'État n'occupaient et ne préoccupaient qu'un nombre restreint de personnes, et le journalisme alors se réfugiait presque toujours dans les correspondances particulières. En 1815, la politique devint le monopole d'une classe, et le journalisme se transforma en une presse à prix élevé, parlant à un cénacle d'abonnés. Enfin, dès 1830, la politique étant devenue en réalité le fait de tous, on voit naître la presse à bon marché, qui s'adresse à tous. Aujourd'hui on ne connaît plus que deux sortes de presse où tout diffère, le prix, le style et jusqu'à la physionomie typographique.

L'une, la plus ancienne, est faite pour un public fidèle. Autrefois elle s'adressait plutôt à une classe de citoyens; maintenant elle s'adresse plutôt à une classe d'esprits. Elle existe par une certaine autorité de doctrine; elle est la conscience et la voix de certains cercles politiques ou de certains groupes parlementaires. Elle vit d'abonnements, court peu le numéro, et cherche moins à attirer le lecteur qu'à le retenir. Les articles y sont des leçons de diplomatie, de tactique parlementaire et de droit constitutionnel, longues parce que les abonnés ont des loisirs, doctes parce qu'ils sont doctes, graves parce qu'ils sont graves, et compactes parce qu'ils sont patients. Le journal, rédigé à tête reposée, est lu à tête reposée. Il va trouver chez lui, le matin à son lever, ou le soir avant son dîner, l'homme d'État, l'avocat, le publiciste, le professeur, le magistrat, ou le bourgeois qui fait et défait des constitutions au coin de son feu. La note qui y domine est presque toujours une modération maligne, et la respectabilité est le trait distinctif de cette presse réservée et avisée. Pauvre en chronique, elle s'attache aux faits plus qu'aux bruits, et aux raisonnements plus qu'aux faits. Elle se tient à la fois à l'écart du boulevard et de la rue, trop digne pour paraître fréquenter le demi-monde, trop aristocratique dans ses goûts pour se frotter au peuple. Fine, mais raffinée, il se pourrait qu'elle gâtât quelquefois l'esprit critique par le besoin de critiquer, et son défaut serait peut-être, si l'on devait en croire ses ennemis, de présenter la politique comme l'art de se conserver soi et ses adversaires pour s'embarrasser réciproquement par des questions subtiles. Quoi qu'on puisse dire, elle a son caractère, sa personnalité, sa raison à elle et son rire à elle; elle a joué un rôle immense, elle joue encore un rôle important, et c'est là, en somme, une institution digne de l'histoire. Superbe avec Chateaubriand, incisive avec Prévost-Paradol, irritée et éloquente avec M. John Lemoinne, elle a eu ses maîtres, et ses maîtres ont eu leurs coups d'ailes.

Commercialement, elle est à l'abri des coups de vent. Que les Chambres soient en session ou en vacances, qu'il y ait crise ou calme plat, qu'on soit à la paix, à la guerre ou à l'émeute, la vente ne monte ni ne baisse. Sur cette mer qui bat les journaux de tout gréement et de tout pavillon, elle flotte dans une anse où la tempête n'entre jamais. Moins exposée, elle est plus indépendante, et Bertin l'aîné disait avec vérité : « Je fais mon journal pour cinq cents personnes en Europe. »

M. de Girardin n'a jamais été l'homme de cette presse-là.

Mais il y en a une autre, plus retentissante, et qui parle à la foule. Celle-là, c'est le forum ancien ressuscité par l'imprimerie. Elle ne vient pas chez vous, elle vous arrête dans la rue. Ce journal-là, on ne l'envoie pas, on le crie; vous ne l'achetez même pas dans une boutique, mais dans un kiosque. C'est plus encore un placard qu'un journal. Il est fait pour tous, et il traite de tout. Politique, histoire, littérature, science, art, propos de coulisse, propos de boulevard, propos de salon, propos de rue, hygiène, réclames, cuisine, tout a sa place dans cette feuille foraine que, le soir, le matin ou la nuit, vous prenez, pour deux sous, à la vendeuse en plein vent ou au gamin qui le porte, par ballots, sur ses épaules. C'est la presse du suffrage universel.

La révolution de Juillet accomplie, la nation tout entière allait désormais collaborer à l'opinion publique; mais pour qu'elle entendît et comprît la presse, il fallait, en quelque sorte, que la presse prît un porte-voix. La question économique était la première à résoudre : l'invention des annonces la résolut. Un journal pouvait, dès lors, baisser de moitié son prix et tirer à cinquante mille là où il n'eût tiré qu'à deux mille. Le *Journal des Connaissances utiles* tira à cent trente mille (1). La réforme ne devait pas s'arrêter là : un public nouveau exigeait une conception nouvelle du journalisme. Dans la pensée, le style et la mise en pages, il était nécessaire qu'il eût un caractère décoratif. Désormais, plus de finesses, plus de nuances, plus de subtilités, mais des idées vigoureusement arrêtées, des conclusions certaines, des images se voyant de loin, des paroles s'entendant de loin. La foule ne peut saisir que les grandes lignes et quelquefois les grosses lignes. Cette presse publique, à ciel ouvert, voulait de la netteté dans les prémisses, du relief dans les déductions et, d'autre part, un langage approprié aux idées. Enfin, à de longues colonnes compactes, serrées, tassées, fondues dans le fourmillement grisâtre des caractères, on a substitué une mise en pages accidentée, provoquante, éclairée d'intitulés voyants, aérée de blancs et coupée d'alinéas. Le public, le prix, la méthode et l'impression, tout devait être nouveau dans l'œuvre nouvelle.

Une telle institution est pour l'observateur un des faits les plus caractéristiques de notre temps. Tout influe sur elle, s'y retrouve et s'y résume. Le besoin de nouvelles à sensation et la nécessité d'y satisfaire; la concurrence, la promptitude à saisir et à répandre les bruits, correspondant au besoin de vivre et d'apprendre vite; l'information à toute vapeur répondant à la vie à toute vapeur ; la vapeur même ne suffisant plus et les pigeons, puis le télégraphe y suppléant; une nouvelle recueillie ou négligée enrichissant le journaliste qui l'apporte, ou ruinant le journaliste qui ne l'apporte pas ; la vente montant ou descendant dans des proportions énormes; l'heure plus ou moins lucrative pour le journal et plus ou moins tentante pour le passant, variant selon les époques, le matin pendant les sessions du parlement, le soir pendant les vacances des Chambres, et la nuit pendant les crises : tels sont les caractères qui marquent le mieux la presse nouvelle. C'est un grand et curieux aspect de la vie moderne que cette puissance de publicité, ce vaste éclairage politique et social, ces révolutions faites le matin en Amérique et connues le soir en Europe, ces discours prononcés à cinq heures à Versailles et lus à huit heures à Londres. Ce prodige, la presse l'accomplit, en résumant dans son fonctionnement les idées, les faits et les conquêtes du siècle. Grâce à elle, les peuples les plus éloignés sont présents les uns chez les autres.

On le sait, M. de Girardin est l'auteur de cette création. Par sa nature, sa vie, ses goûts et ses idées, il devait être, en effet, le journaliste du suffrage universel.

(1) E. de Girardin. — Lettre [illegible] *Questions de mon temps*.

II.

En juillet 1848, à l'époque où il écrivait, à la Conciergerie, le *Journal d'un journaliste au secret*, une femme d'esprit se rendit auprès du général Cavaignac :

« Général, lui dit-elle, pourquoi détenez-vous M. de Girardin ?

— Il conspire.

— Il conspire ! s'écria-t-elle, mais pour conspirer il faut être au moins deux à s'entendre ; lui, il a toujours été seul de son avis. »

C'était une grande vérité dans un joli mot.

Cependant le général eût pu alléguer que le prisonnier maniait l'opinion publique avec une puissance redoutable : ç'eût été, là aussi, une grande vérité.

Personne, en effet, ne réunit en lui plus de contrastes que M. Émile de Girardin. Il est l'esprit le plus original, le plus prêt aux théories inattendues, le plus fécond en propositions toujours repoussées, le moins suivi, le plus solitaire de son temps, et pourtant il en est le plus écouté, le plus répandu, le plus applaudi et le plus populaire. Il exprime des idées que n'a personne dans un langage que tout le monde entend. Le secret de la puissance de ce grand journaliste est là : il a une manière foraine d'être paradoxal.

Il est l'homme de toutes les antithèses et l'homme de tous les mondes, aussi bien placé dans une assemblée de législateurs que peu dépaysé au foyer de l'Opéra. Conservateur, mais civilisateur, prêt à accepter l'empire ou la royauté, mais prêt à acclamer la Révolution, sensible dans ses idées, insensible dans son tempérament, souffrant plus des blessures faites à la logique que des blessures faites à la morale, ardent d'esprit, calme de cœur, il est bien ce que dit son regard de braise dans sa figure de marbre. Utile, humain, bienfaisant, et n'ayant jamais tressailli au mot de Fraternité, lui qui a tant fait, tant écrit pour les hommes (1); ayant toujours eu la main prête à donner et, ce qui est mieux, prête à délivrer, et l'ayant tendue à Napoléon III ! — fastueux, glorieux, tenant à être non-seulement de son temps, mais de son heure ; voulant autour de lui les femmes les plus rares, et chez lui les plus beaux chevaux, les plus beaux tableaux, les meilleurs dîners, et malgré tout l'un des démocrates les plus hardiment logiques de son siècle : son originalité capitale, c'est d'être naturellement universel. Spéculateur, industriel, penseur, philosophe, romancier, auteur dramatique, il a fait sa fortune en bâtissant et sa renommée en écrivant. Pourtant, dans ce millionnaire, dans ce Parisien, dans ce blasé, dans cet homme de toutes les modes, de toutes les

1 Voir l'introduction aux *Questions de mon temps*.

élégances, de tous les luxes, que découvre-t-on ? Un roué? Non : un libéral et un socialiste.

III.

Aucun écrivain n'a eu plus que lui le dédain du passé et la pensée fixe de l'avenir. « Pour moi, dit-il, le passé est bien le passé, qu'il s'agisse de tâches accomplies ou de fautes expiées, d'espérances justifiées ou d'illusions évanouies, de révolutions avortées ou de dynasties déchues, de parties gagnées par les uns et perdues par les autres. Je ne sais ni regarder ni marcher en arrière. Je trouve que c'est à peine si les deux yeux et les deux pieds suffisent à l'homme pour se porter en avant. *Go head*, disent les Américains, mes frères puisqu'ils sont les fils du bonhomme Franklin. Aussi l'histoire est-elle un livre sur lequel je n'essayerai jamais d'écrire une page ; je ne l'ouvre que pour y vérifier une date, et encore est-ce toujours avec la crainte de me laisser pervertir. L'histoire est fatale à ceux qu'elle retient : elle les change en pierres (1). »

M. de Girardin est tout entier dans cette page. Il y apparaît tel qu'il est, inaccessible à la routine. Les réformes qu'il propose, aucun précédent ne les recommande, aucune expérience ne les éclaire. Il ne connaît qu'un chemin, la nature ; qu'une lumière, la raison, et qu'un guide, la logique. Est-il permis de le dire, *l'Égalité des enfants devant la mère*, *le Droit de punir* et *l'Impôt unique* nous paraissent de hautes et sages conceptions sociales, hautes parce qu'elles sont hardies, sages parce qu'elles sont humaines.

L'idée qui préside à *l'Égalité des enfants devant la mère* nous touche particulièrement. La femme devient la base légale de la famille. N'en est-elle pas l'origine certaine? Comme elle en est le chef responsable, elle en devient aussi la base morale. Le père, avant même que l'enfant naisse, l'établit par un douaire et protége ainsi ses premières années dans la vie. L'union de l'homme et de la femme cesse d'être un enregistrement par l'État et devient un mystère gardant son charme religieux et son caractère hiératique. La mère allaite elle-même son enfant et lui donne le premier enseignement ; elle est sa nourrice et son institutrice, et, lui ayant donné la vie, elle doit lui donner son nom. Ainsi, le père est responsable de l'enfant devant la mère, et la mère en est responsable devant la société. L'infanticide est attaqué dans ses racines, et la possibilité d'être honnête existe par la possibilité d'être mère.

De telles doctrines ont aujourd'hui une faible portée pratique ; elles renferment pourtant la vérité civilisatrice. M. Louis Blanc dit quelque part que les livres politiques de J.-J. Rousseau, d'abord peu acceptés, ne quittèrent plus ensuite la table du Comité de salut public. Un jour, et plus tôt peut-être qu'on ne le pense, de même que le *Contrat social* ne quittait plus la tribune de l'Assemblée qui refit la patrie, l'*Égalité des enfants devant la mère* ne quittera plus la tribune de l'Assemblée qui refera la famille.

(1) Introduction aux *Questions de mon temps*.

IV.

Des traits si différents, des points de correspondance si nombreux avec les côtés les plus divers de la société, expliquent l'autorité de M. Émile de Girardin. Il y a affinité entre la foule et lui. On pourrait presque dire qu'il y a identité. Il l'aime et elle le lui rend. Il a la science et le sentiment de ce qui lui convient, de ce qu'elle veut, de ce qu'elle va vouloir. Elle a l'oreille et l'esprit paresseux, et, loin de multiplier autour d'elle les sons et les sujets, il ne lui fait entendre qu'un son à la fois, ne lui montre à la fois qu'un sujet, et les répète longtemps, souvent, toujours, avec une ténacité vaillante et convaincue. Il sait comment on enfonce une idée dans un peuple. Il est ce qu'est la foule, sincère, changeant, naïf. Il en a l'élan, la générosité, les véhémences, l'instinct, les illusions ; il a raison avec elle et se trompe avec elle.

Les pires causes ont toujours quelque côté par lequel elles semblent grandes, si le peuple les adopte. Lorsqu'avant 1848, un homme dont le regard avait en même temps quelque chose de louche et quelque chose de rêveur, menait à Londres une vie honteusement galante, et, criblé de dettes, faussement prince, faussement philanthrope, capable de se faire doux et de devenir féroce, vivait au budget de sa maîtresse en attendant qu'il vécût au budget de son pays, l'illusion pénétrait insensiblement les masses populaires, et parce qu'il s'appelait Napoléon, qu'il avait été proscrit et qu'il avait crié : « Guerre au paupérisme », la France, un jour, devait voir en lui le soleil levant d'Austerlitz et le soleil couchant de Waterloo, la proscription effacée des lois, et le bonheur des foyers pauvres.

L'illusion du peuple fut alors l'illusion d'Emile de Girardin. Ce qu'il combattait au 10 décembre, dans le général Cavaignac, c'était l'état de siége, la presse garrottée, les déportations sans jugement et, chose étrange, la possibilité d'un attentat contre les libertés publiques. Il n'était pas en cela tout à fait juste, car ceux qu'il accusait répugnaient hautement aux forfaitures. Il vit le crime où il n'était pas, et ne le vit pas où il était. Peut-être était-il excusable de prévoir le coup d'État dans l'homme qui avait été la force, et la liberté dans l'homme qui avait été l'exil.

V.

Aujourd'hui M. de Girardin a reparu dans la presse. Il n'a pas changé de drapeau, mais il a changé de camp. Comme autrefois, d'ailleurs, il est l'homme du suffrage universel.

Il rallie l'opinion plutôt qu'il ne la fait. Dans le trouble de tous, dès qu'une crise se noue, il sent et il exprime la volonté de chacun. C'est là sa fonction, sa mission. Il y a en lui une force mystérieuse, toujours fatale aux gouvernements qu'elle attaque. Sa polémique touche à l'envoûtement. Il concentre en lui les griefs, les craintes et les rancunes qui bouillonnent dans la foule et, portant l'opinion publique à son maximum d'ébullition, il la rend en idées nettes, en froids arguments, en formules saisissantes. Chaque soir, elle se retrouve dans son journal et s'y retrouve logique et incisive. Alors, il est servi par son universalité. A l'heure où la colère, soulevant toutes les classes, hausse au même niveau tous les esprits, les uns se rappellent qu'il est riche,

d'autres qu'il est conservateur, d'autres qu'il est socialiste, et tous, quel que soit leur point de départ et d'arrivée, entendent en lui une voix qu'ils ne redoutent pas d'écouter et qui parle le langage qu'il faut parler. L'homme et le journaliste se défendent réciproquement. Le premier rassure, tandis que le second, éclairant le but, montre dans toute question la limite extrême. Cependant il ne représente que lui-même, et tous le lisent; il ne parle qu'en son nom, et tous l'écoutent. Profondément personnel, il est aussi prodigieusement populaire. Certains hommes portent en eux leur siècle; lui, il personnifie l'instant.

Tel est Émile de Girardin, que Paris vient d'élire son représentant. Si république signifie avenir, et si avenir signifie réforme, il est depuis longtemps un des premiers républicains de la république. Les grands publicistes ne sont point ceux qui ne commettent pas de grandes erreurs, mais ceux qui rendent de grands services, et de grands services marquent le déclin et le commencement de sa carrière. Il a abattu le pouvoir personnel renaissant et brisé le sabre qui menaçait la France. Il a fait de la presse une tribune si lumineuse que le monde entier la voit, et si sonore que le monde entier l'entend. L'histoire dira le dernier mot sur ce philosophe, sur ce démocrate et sur cet élégant qui a été à la fois avec ceux qui pensent, avec ceux qui souffrent, avec ceux qui jouissent, et qui, sous les dehors de Morny, a caché l'esprit de Jean-Jacques.

MAURICE TALMEYR.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA CHINE

Les superstitions et traditions populaires des Chinois (1).

On pourrait composer une bibliothèque avec les livres écrits depuis soixante-dix ans sur les superstitions populaires. Cette étude, inconnue dans le siècle passé, a pris, en même temps que l'ethnographie et la philologie, dont elle est la sœur, une place importante dans la science et la philosophie.

Depuis quelques années, un des plus grands réservoirs de superstitions populaires qu'il y ait au monde a été ouvert à notre curiosité. La Chine, rigoureusement murée contre les hommes d'Occident, avait toujours manqué chez nous d'interprètes. Les voyageurs n'avaient pu l'apercevoir que du dehors; les missionnaires l'avaient travestie; ce n'est que par les trouées du canon que les hommes d'étude ont pu passer. Encore n'ont-ils pu explorer sérieusement les régions de l'intérieur, là où les mœurs et les idées se sont évidemment mieux conservées que sur les côtes. Mais dès que les traditions nationales leur ont livré une partie de leurs secrets, ils se sont trouvés dans un vraie forêt de mythes, dont il faudra probablement des siècles pour extraire la philosophie.

Les Anglais, cela va sans dire, sont les plus riches en recueils de *folk-lores*. Ce mot, inventé récemment pour exprimer l'ensemble des croyances populaires transmises de génération en génération, n'a point d'équivalent dans notre langue; sa traduction littérale serait *doctrine des gens*. Il était naturel que les Anglais, voyageurs, observateurs et colonisateurs par excellence, rapportassent de leurs pérégrinations la plus ample moisson en ce genre. Par une coïncidence favorable à la nouvelle étude, le Royaume-Uni est, chez les trois peuples qui le composent, très-riche lui-même en traditions et en superstitions populaires. Il possède, de plus, dans ses annexes septentrionales, Shetlands, Orcades, etc., des populations imprégnées de la mythologie scandinave. Les ethnographes avaient donc sous la main, sans être obligés de sortir de chez eux, des points de comparaison toujours prêts entre les idées dont ils découvraient la trace dans les autres familles de peuples et celles qui se sont conservées dans la famille aryenne. Le Révérend John Doolittle a été le premier, en ce qui concerne la Chine, à profiter de cet avantage. Quand nous disons le premier, nous entendons le premier qui l'ait fait d'une façon étendue et avec la conscience des résultats qu'on peut tirer de ces rapprochements; car Marco-Polo, dans le XIIIe siècle, et notre du Halde, au commencement du siècle dernier, avaient déjà fait des observations curieuses. Du Halde — tout jésuite qu'il était — avait remarqué que les Taoséistes adoraient le signe mystique du *Swastika*, dont la figure est assez exactement celle d'une croix. Il avait également relevé plusieurs faits de superstition intéressants. Mais ce n'était là que des lueurs fugitives dans lesquelles on ne pouvait voir une lumière. Les études du Révérend Doolittle, publiées en 1867, sont venues révéler l'existence d'une source féconde de matériaux pour l'ethnographie. L'année suivante, le Révérend Eidel, docteur en philosophie et savant philologue, a donné ses *Notes and Queries on China and Japon*, auxquelles sa haute réputation de science prête une grande valeur. M. Mayers a raconté le culte du dieu de la littérature en Chine; M. Watters, les opinions des Chinois relativement à certains animaux; M. Kingmill, l'origine mythique de la dynastie de Chow, et M. Stent une foule de légendes qui sont autant de chapitres tout prêts pour les recueils de *folk-lores*. Mais tous ces travaux n'étaient que fragmentaires; ils ne levaient qu'un coin du voile qui couvre encore la Chine mystérieuse. M. Dennys, très-savant dans la langue chinoise et auteur d'une grammaire du dialecte de Canton, vient de déchirer ce voile à moitié. A tout ce que ses devanciers ont écrit il ajoute tout ce qu'il a lui-même appris pendant une résidence très-prolongée dans le pays et par des rapports intimes avec la population. M. Dennys a des « amis chinois », ce qui, pour un Européen, n'est pas chose facile. Il a le talent de gagner leur confiance et de leur faire dire leur pensée. La bienveillance, ce grand moyen d'apprendre, lui a été libéralement départie. Aussi son livre, dans lequel se fondent tous les ouvrages précédents sur la matière, est-il, tant comme compilation que comme recueil de renseignements originaux, le plus complet qui existe sur le sujet intéressant des superstitions de la Chine considérées dans leurs rapports avec les superstitions courantes ou éteintes des races aryennes et sémitiques.

M. Dennys a divisé son ouvrage un peu comme il aurait pu faire une encyclopédie des superstitions : chapitre Ier, idées populaires se rapportant à la naissance, au mariage, à la mort; chapitre II, aux bons et aux mauvais jours; cha-

(1) *The Folk-Lore of China*, par Dennys. — 1 vol. in-4°. Hong-Kong, China-mail's-office. Londres, Trubner and Cie, 1876.

pitre III, aux charmes, aux amulettes, aux prédictions. D'autres chapitres sont consacrés aux apparitions, aux fantômes, à la sorcellerie, aux fées, aux animaux fabuleux, etc., etc.

Nous changerons cet ordre et ferons de ces nombreux matériaux quatre parts seulement : 1° idées métaphysiques fondées sur la connaissance plus ou moins vague des phénomènes physiques et des lois morales; 2° idées relatives aux traditions historiques et politiques du pays; 3° idées purement fantaisistes, nées du sens artistique; 4°, et c'est là ce qui surtout nous intéresse, idées superstitieuses dont on retrouve la trace chez les peuples d'Occident.

I.

Il y a d'abord une question à se faire à propos des superstitions d'un peuple. C'est la même qu'on se fait au sujet de son état religieux. Jusqu'à quel point croit-il aux idées qu'il exprime par ses paroles et par les simulacres qui les accompagnent? En fait de superstitions, nous en avons, nous autres peuples aryens ou sémitiques, un nombre presque aussi grand que les peuples orientaux. La France est le pays où elles sont le plus oubliées; mais en Espagne, en Italie, en Portugal, sur les bords de la Baltique, chez les populations scandinaves et slaves, il règne toute une mythologie qui est la poésie des ignorants. Seulement, le pauvre peuple qui redit les légendes et qui pratique les superstitions les redit comme des formules vides et les pratique machinalement. En général, la foi, la vraie croyance, ne s'y attache pas. En France, nous ne voyons plus que trois ou quatre idées superstitieuses qui aient encore une certaine prise sur les esprits : le *nombre treize*, le *vendredi*, etc.; les autres sont des souvenirs privés de vie et dont ceux mêmes qui les rappellent sont les premiers à rire. Nous avons vu bien des vieilles dames fâchées d'avoir renversé la salière; mais c'était avec un sourire de dérision et d'incrédulité qu'elles conjuraient le mauvais sort en jetant un grain de sel par-dessus leur épaule gauche. Il en est de même de cette masse de superstitions qui hantent encore nos voisins du Nord : c'est chez eux comme une science de luxe et d'ornement, comme une érudition poétique qui se traduit par des simagrées extérieures. Très-heureusement pour l'honneur de l'esprit humain et de la civilisation, ils n'y attachent qu'une valeur de fantaisie.

Mais, si les voyageurs ont bien compris et bien jugé, il en est tout autrement en Chine. Là, tout le monde pratique les superstitions, depuis l'empereur jusqu'au moindre coolie, et si les mandarins lettrés inclinent secrètement au scepticisme, ils se gardent de le laisser paraître. Le peuple, en tout cas, est d'une crédulité exemplaire. Superstitions et religion se mêlent, en Chine, d'une façon étroite et, au lieu de se faire, comme ailleurs, une guerre de concurrence, se soutiennent l'une l'autre. M. de Hübner, dans sa *Promenade autour du monde*, a parfaitement peint l'état d'esprit du peuple chinois. Il vit avec les puissances surnaturelles, dit-il, de la meilleure foi du monde. Les fantômes et les génies composent sa société ordinaire. Il croit entendre l'un entrer par la cheminée, voir l'autre sortir par la fenêtre, en sentir un troisième le prendre à la gorge, et il trouve tout cela parfaitement simple. C'est le surnaturaliste le plus déterminé qui existe. Pour lui, les esprits peuplent l'air, non dans le sens spirituel et symbolique où l'a dit saint Paul, mais dans le sens positif et réel.

La croyance au surnaturel ayant une fois pris cette forme, elle sert nécessairement d'assise à toutes les superstitions. Comme il n'y a pas une maison en Chine que ses habitants ne croient hantée par des légions de génies, on fait dans chaque famille une consommation effroyable d'amulettes, de charmes, d'exorcismes, d'incantations. Ces croyances sont sincères et religieuses. Tout vrai Chinois est persuadé qu'on voit ou qu'on peut voir des âmes monter au ciel et flotter dans les airs. La circulaire de cour envoyée aux agents diplomatiques pour leur notifier la mort du dernier empereur disait que « son esprit s'était envolé sur les ailes d'un dragon », formule élégante que le peuple et même les classes élevées prennent tout à fait au sérieux. Le langage symbolique des prêtres, la poésie fantaisiste des sorciers et la rhétorique des mandarins ont créé dans les têtes chinoises un chaos de visions.

Ainsi donc, quand on rapproche les superstitions de l'extrême Orient des superstitions de l'Europe, il ne faut point oublier que les premières sont vivantes et que les secondes sont lettres mortes. Quoiqu'elles aient eu chez nous une certaine force au moyen âge, elles n'ont que très-exceptionnellement fait corps avec la religion. En Chine, au contraire, elles sont la religion même; elles constituent le fond de la pensée du peuple; elles servent de soutien aux mœurs et à la morale. De là vient que la civilisation chinoise, toute édifiée sur le mensonge, est si foncièrement et si irrémédiablement entachée de mort.

II.

Parmi les superstitions de la Chine fondées sur une connaissance vague des phénomènes naturels, est la croyance au *Féng-shui*, sur laquelle le docteur Eitel a écrit une savante brochure. Qu'est-ce que le *Féng-shui?* Le docteur Eitel répond en ces termes : « Le mot *Féng-shui*, qui signifie *vent* et *eau*, me paraît exprimer le tâtonnement aveugle de l'esprit qui cherche à se former un système de sciences naturelles, tâtonnement qui, en l'absence de toute observation exacte et gêné par le respect des traditions, ne peut aboutir. » M. Dennys, qui n'interprète point les faits, mais se borne à les exposer, définit ainsi le *Féng-shui* : un système de géomancie servant à déterminer le bon et le mauvais sort attaché aux localités choisies pour bâtir, pour planter et semer, pour enterrer les morts, etc. Ainsi, par exemple, il y a quelques années, une grande agitation vint à se produire dans la ville de Hang-chow. Beaucoup de personnes étaient mortes dans un certain quartier, et l'on voulut savoir pourquoi l'épidémie était localisée. Mais, au lieu de consulter des hygiénistes, on fit appel aux géomanciens. Ceux-ci montrèrent les bâtiments des missions américaines situées sur une éminence et déclarèrent que c'était là ce qui empêchait le bon génie *Féng-shui* de souffler sur la ville. Si l'on eût osé, l'on se fût porté de suite sur l'habitation des missionnaires, et l'on eût honoré le *Féng-shui* en y mettant sommairement le feu. Mais, comme on avait reçu peu de temps auparavant une leçon des puissances occidentales, on se borna à aller trouver le consul des États-Unis à Ningpo et à lui offrir telle indemnité qu'il voudrait

fixer pour déloger ses nationaux. Le fait n'avait rien pourtant de bien extraordinaire : dans un pays malsain comme la Chine, où l'atmosphère est sans cesse chargée, par suite du débordement des fleuves, de miasmes pestilentiels, le moindre obstacle mis à la circulation de l'air peut produire des épidémies. Ce qui est étrange, c'est qu'une idée si simple ne se présente point à l'esprit des populations ; c'est que, pour tout Chinois, comme pour les habitants de Hang-chow, le *Féng-shui* soit toujours un génie bienfaisant et mystérieux dont il faut consulter et respecter les caprices.

Une autre superstition qui a également son point de départ dans un phénomène naturel, c'est celle qui consiste à attribuer une vertu curative au sang humain. Il y a deux ans, dit M. Dennys, c'est-à-dire en 1874, un certain nombre de lépreux se répandirent dans les faubourgs de Whampoa, attaquant et tuant les hommes sains qu'ils rencontraient sur leur passage afin de boire leur sang et de manger leurs entrailles, dans l'espoir de se guérir. Les Chinois mangent, en général, le cœur des suppliciés et boivent leur sang. Le docteur Rennie déclare, et M. Dennys confirme le fait par son témoignage personnel, qu'après une exécution c'est l'usage, à Pékin, de tremper dans le sang des boules de matières spongieuses que l'on vend ensuite comme remèdes contre la phthisie. On attribue les mêmes propriétés à la chair humaine : le colonel Yule, dans son bel ouvrage sur Marco Polo, assure que les bourreaux chinois se font cannibales dans l'intérêt de leur santé. Comme tout le monde n'a pas la bonne fortune d'avoir de la chair humaine fraîche à sa disposition, les enfants que distingue une haute piété filiale se coupent à eux-mêmes quelque lambeau de chair pour guérir leurs parents gravement malades. Le *Courrier de Shanghaï* du mois de novembre 1875 racontait à ses lecteurs le fait suivant :

« Il existe actuellement, à Soochow, deux fils que l'on peut citer pour modèles. Leur mère était dangereusement malade ; ils étaient pauvres et l'aîné des deux frères fut implorer l'assistance d'un célèbre docteur. Comme on ne pouvait pas le payer chèrement, le grand homme refusa avec hauteur de se déranger. En vain le pauvre garçon se prosterna ; en vain il se frappa le front contre terre jusqu'à se faire des meurtrissures. Il revint à la maison et raconta son insuccès à son jeune frère. Que faire ? La pauvre femme était mourante. Une idée leur vint : ils se coupèrent un morceau de chair du bras gauche, le firent bouillir dans l'eau et donnèrent le bouillon à leur mère. Comme elle guérit, ils restèrent convaincus que leur dévouement l'avait sauvée. »

Cet exemple est loin d'être unique. Sous le règne du jeune empereur, qui est monté sur le trône sous la tutelle de ses deux mères, la piété filiale est, comme de juste, devenue fort à la mode, et, si ce n'est la piété filiale, du moins le soin de l'honorer ; aussi, la *Gazette de Pékin* relate-t-elle les faits de ce genre, et les gouverneurs de province en font des rapports, demandant au souverain de les récompenser.

Or, ne peut-on point, sans aller chercher pour ces superstitions des explications dans l'histoire, les attribuer, comme le culte du *Féng-shui*, à « un tâtonnement de l'esprit qui cherche à découvrir les rapports entre les phénomènes de la nature » ? Nos médecins d'Europe ne recommandent-ils pas le sang chaud des animaux et leur chair saignante dans la plupart des maladies consomptives ? Plus l'animal est élevé dans la hiérarchie des êtres, plus sa chair et son sang contiennent de substances appropriées à nos besoins. Le Chinois qui boit le sang du supplicié, le père qui mange une portion de la chair de son petit-fils, ne fait qu'appliquer ce principe. Le lépreux qui tue pour sucer un sang pur n'est pas absolument dans le faux. Seulement, ici comme ailleurs, ne possédant point le sens de leur croyance, les Chinois l'ont exagérée, détournée de son but, convertie en une odieuse et dégoûtante superstition.

Le docteur Eidel rapporte des scènes de spiritisme, de somnambulisme et de mesmérisme, qui feraient honneur à nos plus habiles charlatans. Il y a les évocations de morts, les plumes qui écrivent toutes seules, les tâtonnements de la *voyante* qui voit et ne voit plus, les apparitions d'esprits sous forme de flammes bleues, enfin tout ce que l'imposture peut substituer à la connaissance exacte des phénomènes naturels du magnétisme et de l'électricité. En lisant les récits du docteur Eidel, on se croirait chez nous au XIXe siècle, et certes les Chinois ne nous ont rien emprunté de ces pratiques dans les temps modernes, car du Halde en parle déjà.

La chiromancie est encore une superstition née de l'observation incomplète de la nature. Elle est grandement pratiquée en Chine. Un manuel de cette science, en langue indigène, dit qu'il y a dans la paume des mains la *ligne de la longévité*, la *ligne de la fortune*, etc., etc. « On peut voir, dit-il, dans la main d'un homme s'il sera riche, s'il sera heureux, s'il aura des enfants, si ces enfants vivront, s'il se mariera plusieurs fois. » C'est exactement la prétention exprimée mot pour mot par nos diseuses de bonne aventure. Et, en effet, la forme, le mouvement, le degré d'agilité de la main, ont des rapports si directs avec nos dispositions physiques et morales, qu'il n'est pas impossible à un observateur attentif d'en tirer quelques déductions. Ici encore, la superstition se substitue à la science et commence là où celle-ci finit.

Dans ce qui est relatif à l'art national on a quelquefois voulu voir les souvenirs d'une faune et d'une flore disparues : il est plus probable que l'art chinois est l'expression du chaos produit dans les imaginations par l'observation imparfaite de la nature. Bien observer et bien voir est, en toutes matières, le point de départ du progrès. Les Chinois, qui vivent uniquement dans les idées abstraites et métaphysiques, qui ferment la porte de leur esprit à tout ce qui vient du dehors comme ils ferment l'entrée de leur pays à l'influence étrangère, doivent avoir un art stationnaire et puéril. Puis, l'idéal religieux et l'idéal artistique se rejoignent toujours. Comme la religion se compose de croyances aux génies, aux dragons, aux serpents légendaires ; comme ces êtres ont toujours constitué une partie importante de la mythologie antique, l'art reproduit des formes d'animaux fabuleux. Et comme tout ce qui a pour soi la consécration du temps est vénérable, « depuis le modèle d'un bol en porcelaine jusqu'à la constitution de l'État », l'imagination artistique du peuple se meut éternellement dans un cercle fantastique de créations monstrueuses.

III.

De toutes les idées et superstitions populaires de la Chine recueillies par M. Dennys, les plus intéressantes sont, sans contredit, celles qui ont eu ou qui ont encore leurs analogues en Europe. Tel est, par exemple, l'usage de trouer le plafond de la chambre où quelqu'un vient de mourir afin de donner

passage à son âme : en Écosse on ouvre la fenêtre dans la même intention. Le mauvais sort qu'implique pour un Chinois la rencontre d'un prêtre bouddhiste ou d'une femme dans la rue, quand il sort de chez lui le matin du premier jour de l'an, a pour pendant la superstition française et anglaise de la *première rencontre*, ou *first foot*, à pareil jour. L'auteur raconte qu'une de ses petites-filles, qui demeure avec lui à Hong-Kong, balançait un jour le berceau vide d'un de ses frères : la nourrice, une femme du pays, se précipita épouvantée en lui criant : « Finissez, malheureuse! vous allez faire mourir l'enfant ! » Et comme le petit garçon, qui était malade, mourut en effet, la nourrice et tout le voisinage restèrent convaincus que ce malheur était dû à l'imprudence de sa sœur. Or, Henderson, dans son *Recueil de folk-lores des comtés du nord de l'Angleterre*, nous a conservé le quatrain suivant :

> Oh! rock not the cradle when the baby is not in,
> For this by old women is counted a sin.
> Its a crime so inhuman, it may no be forgiven,
> And they that would do it have lost sight of heaven.

« Oh! ne balance pas un berceau vide! Nos mères nous disent que c'est un péché! Celui qui commettrait cette action inhumaine aurait perdu l'espoir du ciel. »

Les cérémonies observées par les femmes du peuple à la naissance des enfants offrent des analogies plus curieuses encore avec celles qui sont usitées dans d'autres pays. A Fuhkien, on attache au-dessus du berceau un paquet en papier rouge, lié avec un cordon également rouge, composé de joncs, de graines, de deux os de côtelettes, d'ail, d'oignon, d'un peu de charbon, de poils de chien et de poils de chat. Dans les provinces du sud, dit l'auteur de *la Vie sociale en Chine*, on suspend au lit une paire de culottes appartenant au père de l'enfant, auxquelles on attache un morceau de papier rouge (le rouge est la couleur propitiatoire) portant un charme écrit dont le sens est que l'on transfère à ces culottes toutes les influences mauvaises qui pourraient s'attaquer à l'enfant. Chose singulière ! cette coutume existe, à peu de chose près, en Allemagne et en Écosse. Dans le premier de ces pays, les bonnes femmes de villages placent dans le berceau du nouveau-né un paquet de serpentaire, de marjolaine bleue, de graines de cumin noir, avec la manche droite d'une chemise appartenant au père et un bas qu'il a porté sur la jambe gauche. En Ecosse, nous dit Henderson, le voisinage de quelque objet tiré de la garde-robe paternelle est considéré comme une sauvegarde pour l'enfant.

La croyance aux esprits gardiens des cimetières, croyance très-répandue et très-enracinée en Chine, est essentiellement gaélique. « Savez-vous pourquoi, dit M. Dennys, un Chinois est très-peu disposé à sauver un homme qui se noie ou qui va périr d'autre manière ? En voici la raison. Tout cimetière a un esprit chargé de faire sentinelle et d'écarter les profanateurs; cet esprit est celui du dernier homme enterré. Quand on vient déposer un autre corps dans le cimetière, il se trouve, par le fait, relevé de faction. Or, l'emploi ne passe point pour agréable, et la personne qui, par un sentiment d'humanité mal entendu, prévient un nouveau décès, condamne ainsi l'esprit du dernier mort à faire une nouvelle période de garde, ce dont celui-ci ne manque pas de se venger. Eh bien! voici une scène rapportée dans le *Courrier d'Inverness* en 1875, d'où il ressort que la même croyance existe dans ce comté. C'est un correspondant de ce journal qui parle :

« Je passais dernièrement en bateau devant la charmante petite île de Saint-Mungo, qui est située au milieu du lac Leven et qui depuis des siècles sert de lieu de sépulture aux habitants de Glencoe. Tout en ramant, je causais en langue gaélique avec mon batelier. — Avez-vous assisté au bel enterrement de l'autre jour, monsieur ? me demanda-t-il. — Oui, lui dis-je. — Ah ! John était un brave homme, riche et de bonnes mœurs.— Sans doute, repris-je ; c'était un beau et bon montagnard.— Avez-vous vu Donald, monsieur ? continua-t-il; il ne vivra pas longtemps.— Oui, il est bien malade et je crains qu'il ne meure bientôt. — Tant mieux pour John, monsieur ; ce sera un bonheur pour lui. Son temps de garde ne sera pas long. — Je ne vous comprends pas : John est mort et enterré : quelle garde a-t-il à faire maintenant ? — Comment, monsieur ? vous ne savez pas que l'esprit du dernier mort doit veiller sur les tombes jusqu'à ce qu'un autre mort vienne le remplacer ? — Je ne le savais point, répliquai-je ; est-ce que tout le monde croit cela chez vous ? — Monsieur, on l'a toujours dit, et on ne peut pas faire autrement que de le croire. — Sait-on au juste, dis-je, quelles sont les fonctions dont vous parlez ? — Non ; on sait seulement que l'esprit est chargé de garder l'île des morts jusqu'à ce que son successeur arrive. »

D'après le même journal, ce n'est pas seulement dans la vallée de Glencoe que cette superstition existe ; c'est aussi dans plusieurs comtés d'Ecosse. Il est impossible de n'être point frappé de son identité avec celle qui, d'après notre auteur, prévaut généralement dans l'Empire du Milieu. Mais là ne s'arrêtent pas les analogies. On trouve à chaque pas, en Angleterre, en Irlande, en Écosse, en Allemagne, dans les États scandinaves et même chez nous, des coutumes chinoises. Ainsi, en Chine, on jette par-dessus la tête de la mariée, le jour de ses noces, un plat de riz, symbole d'abondance ; dans les villages des comtés nord d'Angleterre, dit Henderson, on lance en l'air une assiette de gâteaux, dont la signification est la même (1). Lors des cérémonies du mariage, on tient le poêle étendu sur la tête des jeunes gens ; on fait de même chez nous. On regarde comme un présage funeste l'extinction des cierges allumés dans ces occasions ; les Mémoires du règne de Louis XV signalent un accident semblable arrivé pendant qu'on célébrait la messe de la bénédiction nuptiale de Marie-Antoinette. — On soulève la mariée, en Chine, quand elle entre dans la maison de son époux, afin que ses pieds n'en touchent pas le seuil ; on fait de même dans certains villages d'Angleterre, et l'on faisait de même aussi chez les Romains.

Nos superstitions relatives aux bons et aux mauvais jours se retrouvent exactement chez les Chinois. Elles sont seulement plus générales chez eux que chez nous. Dans chaque famille on possède un calendrier dans lequel des indications sont données à cet égard aussi sérieusement que, dans nos almanachs, sont marquées les phases de la lune. Les 1er, 13 et 25 du mois sont des jours très-heureux ; les 6, 7, 18, 19, 30, sont des jours très-malheureux ; les 9, 10, 21, 22 sont indifférents, etc., etc. Puis il y a des jours bons pour cer-

1. Cette coutume est [illegible] à la Seule, et [illegible] chez les Hébreux [illegible] tête des mariés.

taines choses, mauvais pour certaines autres. Il y en a de favorables aux visites, d'autres à la chasse, d'autres pour promener les enfants et faire pour la première fois prendre l'air aux nouveau-nés. Tout cela ne nous rappelle-t-il pas les superstitions romaines, alors qu'un dieu ou une déesse présidait à chacun des actes de la vie ? Tout cela n'a-t-il pas un rapport étroit avec la coutume des paysans anglais, de ne couper les ongles aux enfants qu'à certains jours, et avec la répugnance marquée qu'ont les nôtres à changer de chemise un vendredi ?

Nous n'en finirions pas si nous abordions le chapitre des songes. Chez les Chinois, comme chez les Romains et comme chez nous, il existe des traités entiers de divination par les songes. Cette superstition, qui est commune au monde entier, est, du reste, sortie naturellement de l'esprit humain. Mais il y a les traditions relatives aux cloches, qui nous semblent avoir plus de signification. Les deux plus grosses cloches de l'Empire — celles de Canton et de Pékin — sont tenues pour avoir une vertu miraculeuse. Une monographie indigène de la ville de Canton rapporte que la grande *Kin Chung* a été fondue, il y a 400 ans, sous le règne de l'empereur Hung-Wu ; mais que, par suite d'une prophétie annonçant que des calamités fondraient sur la ville toutes les fois qu'elle se ferait entendre, on en a ôté le battant pour la réduire au silence. Un jour, cependant, un téméraire osa la faire résonner : aussitôt plus de mille enfants des deux sexes rendirent le dernier soupir : un esprit avait été déchaîné, et depuis lors les enfants, à Canton, portent des clochettes à leur ceinture pour conjurer sa mauvaise influence. Les Anglais, qui connaissaient cette superstition locale, ont su l'utiliser en 1857 : quand ils commencèrent le bombardement de Canton, leurs premiers coups furent dirigés sur le beffroi; la cloche, frappée sur le bord inférieur par un boulet, tinta, et aussitôt habitants et garnison perdirent tout espoir de résistance.

La grosse cloche de Péking est habitée par le génie de la pluie. Si une personne non autorisée la fait retentir, des torrents d'eau inondent la terre. M. Dennys raconte un incident qui lui arriva à lui-même. Il visitait avec des amis le temple qui renferme le plus grand spécimen de cloches suspendues qui existe dans le monde, quand l'un d'eux témoigna le désir d'en entendre le son. Les prêtres refusèrent absolument de sonner ; mais un don d'argent les décida. Au même moment, un orage qui était dans l'air éclata et la pluie vint à tomber en abondance. « Nous vous l'avions bien dit ! » s'écrièrent tous ensemble les Chinois. Or, qui ne connaît toutes les superstitions qui s'attachent en Europe à la sonnerie des cloches ? A Londres, le peuple est convaincu que si la grosse cloche de Saint-Paul vient à être sonnée inopinément, cela présage de graves malheurs dans la famille royale ; en France, les paysans prétendent que lorsque quelqu'un entend les cloches *sonner toutes seules*, cela lui annonce sa mort prochaine. Quant aux petites clochettes que presque tous les jeunes Chinois portent sur eux en guise d'amulettes, n'est-il pas curieux de penser que du temps de Pline on donnait aux enfants des sonnettes montées sur une branche de corail comme charme contre la fascination et comme ayant la propriété d'affermir les dents ? Nous les avons conservées pour ce dernier usage, mais sans y attacher aucune idée superstitieuse. Chose bien plus remarquable, l'*ephod*, ou ceinture sacerdotale du grand-prêtre des Hébreux, était garnie de soixante clochettes, parce qu'on a de temps immémorial attribué aux cloches le pouvoir d'aider les hommes dans leurs combats contre les esprits de ténèbres.

IV.

Nous ne pousserons pas plus loin ces inépuisables rapprochements. Le livre de M. Dennys, qui résume tout ce qu'il a appris sur les superstitions des Chinois par l'expérience des autres et par la sienne propre, est une source très-riche de renseignements : son ouvrage, à ce titre, tiendra le premier rang parmi les vingt ouvrages qu'il a consultés. Il nous donne jusqu'à des *charmes* écrits, enlevés par lui au berceau des nouveau-nés et tracés en caractères chinois. Ce luxe est inutile au plus grand nombre des lecteurs : mais son livre ne s'adresse pas seulement au grand public : il est fait aussi pour aider les érudits et les savants dans leurs recherches. Ce qu'on souhaiterait peut-être chez l'auteur, ce serait un peu plus de critique, un peu plus de sa personnalité dans son œuvre. M. Dennys semble s'être interdit de rien interpréter et s'être donné uniquement pour tâche de collectionner des matériaux pour les explicateurs de légendes et de mythes. Il subit un peu d'ailleurs l'influence de toute préoccupation exclusive : à force de chercher des faits, de ne voir que des faits, le sens de ces faits lui échappe. C'est ainsi qu'il croit apercevoir dans l'usage commun aux Chinois et aux Européens de veiller les morts une pratique superstitieuse, quand cet usage est le produit spontané des sentiments tendres du cœur humain. C'est ainsi qu'il croit trouver des indices d'unité d'origine ou tout au moins de vie sociale commune entre les Touraniens et les Aryens, là où il n'y a que des effets de l'unité d'organisation physique et intellectuelle entre les différentes races qui composent l'humanité. Étant données les mêmes causes, on doit nécessairement voir se produire les mêmes effets; étant données les mêmes conditions sociales originaires, on doit voir l'organisme humain traverser les mêmes phases de développement.

Cette remarque s'applique à la similitude des proverbes, aussi bien qu'à celle des usages et des superstitions : l'esprit humain porte partout des fruits de même nature et conçoit successivement à peu près les mêmes idées. On trouve donc tout naturellement, en Chine comme ailleurs, ces dictons pleins de sens et de sagesse qu'on a si bien appelés « la pensée de tout le monde exprimée par une seule voix ». Un Anglais, M. Lister, a publié dans la *China Review* un long article sur *les Proverbes et les Maximes des Chinois*; en 1873, un autre Anglais, M. Scarborough, a donné un très-ample recueil de *Proverbes de la Chine :* parmi les deux ou trois mille proverbes qui composent cette collection, M. Dennys en a remarqué plus de cent qui répondent mot pour mot aux proverbes anglais. Nous en trouvons aussi quelques-uns qui sembleraient traduits des nôtres si leur antiquité chez les Chinois ne remontait pas à des temps bien antérieurs à nos rapports avec eux : *Un mauvais ouvrier se plaint toujours de ses outils — faire d'une pierre deux coups — les murailles ont des oreilles — la vérité est dans le vin — coupez vos habits à votre taille — avoir les yeux plus grands que le ventre — tel père tel fils* — sont des proverbes chinois aussi bien que des proverbes français. *Deux avis valent mieux qu'un* a pour équivalent en Chine : *Le plan fait par un homme est court, le*

plan fait par deux hommes est long. Les premiers venus sont les mieux servis s'y exprime par : *Le premier arrivé devient prince, le second ministre. Tout chemin conduit à Rome* ne subit d'autres variantes que : *Tout chemin conduit à Pekin. L'habit fait le moine* se traduit par : *L'habit fait la dame et le monsieur. Porter de l'eau à la rivière* a pour pendant : *Mettre en vente des livres classiques à la porte de Confucius*; enfin, il n'est pas jusqu'au fameux apophtegme américain : *Time is money — le temps est de l'argent* — que l'on ne trouve dans des bouches chinoises sous cette forme : *Un pouce de temps est une once d'or*. Tout cela, quoique amusant, ne prouve pas grand'-chose : cela signifie seulement que, dans un certain rayon d'idées, l'esprit humain est le même en tous lieux.

Mais les ressemblances qu'on trouve entre les fables et les allégories de deux peuples pourraient avoir plus de signification : il y a tant de manières d'exprimer la même idée dans une fable que la rencontre habituelle des poëtes dans des paraboles tout à fait semblables ne saurait passer pour être toujours fortuite. Cet élément de comparaison manque ici, car il paraît que les Chinois n'ont guère de fables originales et que celles qu'ils auraient empruntées ne jouissent pas chez eux de beaucoup d'estime. M. Dennys donne pour raison de l'impopularité attachée à ce genre de littérature, que le seul recueil de fables qui existe en langue chinoise est traduit du sanscrit et que les vrais disciples de Confucius méprisent tout ce qui leur vient des bouddistes. De plus, la censure, qui fonctionne admirablement en Chine, est portée à en prendre ombrage. M. Dennys rapporte à ce sujet une anecdote authentique et peu connue :

En 1838, un de ses compatriotes, M. Robert Thorn, traduisit en chinois quatre-vingts fables d'Ésope et les publia à Canton. Son livre fut reçu d'une façon très-flatteuse par le public et fit son chemin jusqu'à la cour; mais, un jour, les mandarins, c'est-à-dire les fonctionnaires publics, se crurent visés et se fâchèrent. Ils ordonnèrent la suppression de l'ouvrage, et tous les exemplaires en furent recherchés et détruits.

Il est probable que c'est là une des causes pour lesquelles un genre de littérature si approprié à un état social peu avancé ne s'est point propagé chez les Chinois — si tant est toutefois que les résidents étrangers, si versés qu'ils soient, comme M. Dennys, dans les *folk-lores* de la Chine, aient pu pénétrer entièrement cette forêt de traditions orales dont les plus sages se cachent peut-être par la crainte toujours présente d'offenser l'autorité, dont les plus extravagantes, ou du moins celles dont les hommes ont perdu le sens réel, s'étalent au grand jour avec les encouragements officiels, l'approbation des honnêtes gens et la sanction éternelle des « amis des mœurs et de la religion ».

LÉO QUESNEL.

QUESTION D'ORIENT

Le projet de médiation.

Dans la demande de médiation adressée par la Porte à l'Europe, il y a deux parties distinctes : 1° le fait lui-même de la médiation; 2° les bases acceptées par la Turquie. A prendre la note au pied de la lettre, il est trop évident qu'entre ces deux parties il y a en quelque sorte incompatibilité. Comment supposer qu'aucune puissance, l'Angleterre toute la première, propose, après plus de huit mois de guerre, après les succès et les conquêtes des Russes, de traiter bénévolement sur le principe du *statu quo ante bellum*, sur le programme même de la conférence de Constantinople : 1° intégrité de l'empire ottoman ; 2° promesse solennelle de la Porte de travailler impartialement à la félicité égale et commune des chrétiens et des Turcs ? Sans doute la circulaire d'Eddhem-Pacha pose ces conditions en invoquant les solennels engagements pris par Abdul-Hamid à l'ouverture du parlement de Constantinople; mais ne sait-on point ce que parler veut dire ?

Le gouvernement turc juge imprudent pour sa sécurité d'avouer officiellement aux populations musulmanes les revers de Kars et de Plewna; à plus forte raison, il lui est interdit de confesser d'avance dans un document diplomatique les concessions que lui-même peut juger nécessaires, eu égard à sa mauvaise fortune. S'il consent à demander les bons offices des neutres, c'est qu'il accepte en principe et dans une certaine mesure les conséquences de la guerre. Toutefois il se trouve obligé de ménager au premier moment le patriotisme exalté, les illusions dangereuses des croyants. Le sultan Mahmoud a pu aisément signer la paix d'Andrinople; mais il régnait depuis 1808, depuis plus de vingt années, et le massacre des janissaires lui assurait par la terreur une autorité toute-puissante. Quelle situation différente pour Abdul-Hamid, ce sultan faible et maladif qui ne tient le pouvoir que depuis quinze mois et à la suite de deux événements tragiques, provoqués coup sur coup par cette guerre ? Il en est du principe de l'intégrité de l'empire ottoman, de la part d'Eddhem-Pacha, comme du programme de l'amélioration du sort des chrétiens, de la part du prince Gortschakoff. Ce sont des fictions à peu près égales, qui servent à déguiser de part et d'autre les véritables intentions. Des deux côtés on sait à quoi s'en tenir; seulement la Porte essaye d'accorder moins que la Russie ne se croit en état d'exiger. Au fond, la demande de médiation est tout simplement une mise en demeure adressée à mots couverts, en termes diplomatiques, par la Turquie aux puissances, d'avoir à déterminer elles-mêmes le *quantum* des concessions territoriales en prenant pour règle leurs intérêts réciproques, en déchargeant le sultan d'une responsabilité trop directe, trop périlleuse. Le sultan cherche à se placer sous la protection de l'Europe, à la fois contre la Russie et contre ses propres sujets.

Comment répond l'Europe ?

L'Allemagne se récuse modestement : elle n'est point partie dans la cause, donc elle n'a pas d'opinion à exprimer, d'avis à donner. M. de Bismarck est encore à Warzin ; il paraît tout absorbé, tantôt par les soins de sa santé, tantôt par sa lutte contre « les influences occultes » de la cour, contre l'impératrice Augusta et le parti clérical. Reviendra-t-il à Berlin pour le 1er janvier ? La solution de cette « crise de chancellerie » emplit les colonnes des journaux officieux. Elle ne nous paraît guère douteuse : M. de Bismarck est trop diplomate dans l'âme pour abandonner la partie au moment où elle devient le plus intéressante ; et de son côté l'empereur Guillaume a trop besoin de M. de Bismarck, dans ces circonstances critiques, pour ne point lui donner carte blanche. On connaît d'avance le dénoûment : le chancelier sera plus

puissant que jamais; ses adversaires, quels qu'ils soient, les intrigants de cour, les ultramontains acharnés contre M. Falk, et les parlementaires naïfs disparaîtront dans une déconfiture commune au moment opportun, à l'heure indiquée. Mais en attendant, le chancelier paraît estimer, à l'exemple de ce sergent facétieux, que l'immobilité est le plus beau des mouvements.

D'une manière plus noble on peut dire que le silence de M. de Bismarck est une calamité pour la Turquie, car son abstention entraîne celle de l'Autriche.

Les turcophiles de Pesth, qui ont organisé une démonstration si tumultueuse à l'adresse de M. Tizsa, ont rendu un bien mauvais service à leur cause. En se donnant le plaisir d'accuser de trahison le comte Andrassy, ils ont fourni à ce dernier l'occasion de prendre par dignité une attitude plus décidée contre eux-mêmes; et même ils ont rallié autour du premier ministre la majorité du parlement hongrois, qui redoute l'ingérence populaire dans une question aussi délicate. Cette faute doit étonner de la part des patriotes magyares, qui ont fait leurs preuves de bon sens politique à l'école de Deak. Mais dans ce pays les questions de nationalité paraissent avoir malheureusement le don de troubler les têtes. Et cette algarade arrive comme un fait exprès, juste au moment où la Serbie part en guerre. Longtemps on a répété à Vienne que cet événement forcerait l'Autriche à se départir de sa neutralité; ceux qui connaissent ce que valent les programmes se permettaient de croire qu'il en serait de l'intervention de la Serbie comme il en a été de l'intervention de la Roumanie, comme il en sera, le cas échéant, de l'intervention de la Grèce.

L'affaire de Pesth est venue fort à propos. Le comte Andrassy a rompu avec le parti magyare proprement dit; il a convaincu les délégations autrichienne et hongroise que sa politique est la meilleure de toutes; il a fourni sous le sceau du secret des communications qui prouvent, paraît-il, que les intérêts de la monarchie seront sauvegardés lors du traité définitif. Quelles sont ces preuves? Naturellement nous l'ignorons; mais chacun a conclu naturellement qu'il existe une entente antérieure et particulière entre les trois États de la triple alliance, laquelle porte non-seulement sur les conditions de la guerre, mais aussi sur les conditions de la paix. L'accord est-il avantageux? Est-il tout simplement nécessaire? Le dernier point ne paraît pas douteux; car le comte Andrassy a obtenu gain de cause dans les délégations: on l'approuve de ne pas se préoccuper de la prise d'armes de la Serbie; on l'autorise à répondre à la requête de la Turquie par une fin de non-recevoir.

La Porte a-t-elle plus de chances de succès avec l'Angleterre? Les conditions ne sont plus les mêmes; la question d'Orient diffère beaucoup, selon qu'on l'examine à Londres ou à Vienne.

L'Autriche, qui est une puissance au tiers slave, se rend compte combien il est périlleux de s'opposer au mouvement d'émancipation des pays du Danube et de la Save. C'est le meilleur moyen d'accroître l'influence russe, de donner au czar le rôle de libérateur, qui tourne si aisément à celui de conquérant. D'une manière générale, les groupes déjà constitués, les Serbes, les Roumains, ne demandent nullement à devenir des vassaux de la Russie; ils craignent prudemment une dépendance qui compromettrait leurs libertés politiques et leurs intérêts matériels. A ce double point de vue, ils ont plus à gagner avec l'Autriche qu'avec la Russie. Mais ces mêmes groupes ont aussi un instinct de développement sans cesse entretenu par l'affinité avec les populations chrétiennes de la Turquie. On a tort de se moquer des Serbes ou des Roumains lorsqu'ils parlent de leur mission: le mot peut être ambitieux, mais le sentiment est très-sérieux. Comment à Belgrade verrait-on avec indifférence d'autres Serbes souffrir le joug jusqu'ici si dur, si humiliant des Turcs? Les similitudes de religion, de langue, de traditions, de mœurs, ont déjà opéré dans l'empire ottoman un véritable démembrement moral. Or, les populations qui estiment avoir droit à l'héritage se heurtent au *veto* de l'Europe: celle-ci leur dit qu'il est de son intérêt que la Turquie subsiste telle quelle, indéfiniment, éternellement. Une telle prétention ne pouvait être tolérable qu'à la condition que l'Europe se chargerait de transformer les Turcs; mais depuis 1856, les Anglais, qui exercent à Constantinople une véritable magistrature politique, ont-ils rien fait ns ce sens? Aujourd'hui ils se frappent la poitrine et font leur *mea culpa*, car le mal est fait: les populations chrétiennes et, à leur exemple, les Serbes et les Roumains se sont jetés du côté de la seule puissance qui n'affirmait point le dogme du *statu quo* et dont les intérêts et les traditions se trouvaient d'accord avec leurs propres tendances contre la Turquie.

Il faut rendre justice au comte Andrassy: il a compris le danger presque dès le début. S'il évite de faire cause commune avec l'Angleterre, ce n'est pas uniquement qu'il ne possède point toute sa liberté d'action; c'est aussi que réellement les intérêts autrichiens sont distincts des intérêts anglais. Ceux-ci exigent de sauver le plus que l'on pourra de la Turquie; ceux-là demandent avant tout de ménager, de détacher de l'influence exclusive de la Russie, de rallier les populations riveraines du bas Danube. Aussi récemment encore le comte Andrassy disait hautement, avec intention, aux délégués: « Il ne faut pas laisser croire que l'Autriche n'éprouve pas les plus vives sympathies pour le sort des populations chrétiennes. » Il veut bien intervenir dans le règlement de la question d'Orient, mais en défenseur des chrétiens et non en avocat des Turcs.

L'Angleterre, au contraire, paraît vouée à la cause des Turcs par ses intérêts les plus essentiels comme par ses fautes passées. Et ce sont de terribles clients: serrés de près eux-mêmes, ils mettent à leur tour le gouvernement britannique au pied du mur, car c'est à lui particulièrement que s'adresse la demande de médiation, et elle a un sens comminatoire qui n'échappe à personne. On prétend qu'à Constantinople Eddhem-Pacha a averti M. Layard que si le sultan était réduit à une paix directe, il céderait le libre passage des Détroits pour obtenir des conditions moins dures. Rien de plus vraisemblable. Le passage des Détroits n'est-il pas un intérêt anglais? Lord Derby l'a déclaré dans sa note au comte Schouvaloff; eh bien! cet intérêt, la Turquie se déclare prête à l'abandonner; que l'Angleterre vienne le défendre!

C'est un coup hardi, qui a produit à Londres une vive émotion. On sait que le parlement est convoqué plus tôt que d'habitude, pour le 17 janvier; les entrevues de la reine et de lord Beaconsfield sont fort commentées. Les hypothèses vont leur train. Les plus ardents disent que lord Beaconsfield, soutenu par la reine, ne songe rien moins qu'à demander un blanc-seing au parlement pour occuper Gallipoli; c'est le parti de la guerre qui l'emporterait dans le cabinet sur le parti

des conciliants comme lord Salisbury, ou des versatiles comme lord Derby. Selon une autre version très-probable, le cabinet anglais cherche à négocier une action commune avec l'Autriche et la France. Enfin, dans certains cercles, on soutient que, si l'Angleterre n'est pas appuyée dans sa campagne diplomatique, il ne lui reste qu'à prendre elle-même ses sûretés en s'emparant du canal de Suez sur la route de l'Inde. Mais rien de précis ne se dégage encore : il est impossible de prévoir d'une manière sérieuse ce que pourra faire lord Beaconsfield, soit à l'intérieur, soit au dehors. On peut douter que la majorité du parlement le suive, s'il se lançait dans une aventure; il aurait contre lui la plupart de ses collègues, et il risquerait de donner l'avantage au parti Gladstone, qui possède déjà une grande influence dans les grandes villes industrielles. Au dehors, il est clair qu'une action déterminée par un intérêt anglais, c'est-à-dire par un intérêt exclusivement particulier, a peu de chances de détacher l'Autriche de la triple alliance, d'entraîner la France et l'Italie dans une voie qui peut trop facilement conduire à la guerre.

A Rome, la récente crise ministérielle qui laisse le pouvoir à la gauche, tout en adjoignant au cabinet M. Crispi, le pèlerin de Berlin, semble bien indiquer que si l'Italie se décide à prendre parti, ce ne sera pas contre la triple alliance : elle a un double intérêt à suivre l'Allemagne, tout d'abord à cause de la question cléricale, puis parce qu'à la suite du plus fort il y a toujours quelque chose à gagner. On note un certain rapprochement entre l'Italie et la Grèce qui ne laisse pas que d'inquiéter la Porte ; pendant que l'Autriche et la Russie protégent les Roumains et les Slaves du Danube, à Rome on paraît jeter son dévolu sur les Hellènes : le lot est fort bon.

En France, le nouveau gouvernement présente un grand avantage : il fait de la politique parlementaire, c'est-à-dire sans arrière-pensée, sans équivoque. Jamais les partisans de l'autre politique ne se sont mieux trahis qu'en reprochant à M. Waddington sa qualité de protestant. Depuis le 16 mai, on a subordonné l'intérêt national à l'intérêt de parti ; alors, en effet, il importait beaucoup que le ministre des affaires étrangères fût catholique et même clérical ; on risquait de perdre la France, mais aussi de sauver le pouvoir temporel. Maintenant, qu'il s'agisse du pape ou de la question d'Orient, la règle de notre gouvernement apparaît droite et sûre; les ministres, protestants ou catholiques, ne peuvent avoir qu'une ligne de conduite : ils veulent la paix pour la France et ils sont prêts à appuyer tous les efforts de conciliation, de transaction, qui peuvent assurer ou ramener la paix chez les autres. Ce programme exclut de notre part toute guerre de Crimée : peut être lord Beaconsfield pour le moment souhaiterait davantage; mais à qui la faute si les expéditions de Sébastopol ne nous sont plus permises? Et plus tard peut-être, lorsqu'il sera possible de parler de négociations sans risquer de compliquer la guerre, la France aura l'occasion de prendre l'initiative utile et de jouer le rôle important d'une puissance qui n'est pas sans quelque force, qui est résolûment pacifique, et qui apparaît dans la question d'Orient non point indifférente, mais désintéressée. C'est à ce moment que notre diplomatie aura à déployer une habileté loyale, une dextérité de bon aloi. Elle pourra remporter un succès que les grands politiques bonapartistes et cléricaux de la guerre de 1870 dédaigneront sans doute, mais que l'opinion publique, en France et en Europe, appréciera à sa juste valeur.

LOUIS JEANBRON.

DEUX TRAGÉDIENS ITALIENS

Salvini et Rossi.

L'an dernier, Paris applaudissait Rossi, dont ce n'était pas le premier séjour en France, et le gardait pendant de longues semaines. Nous venons d'avoir Salvini, qui est également bien connu de nous, et, à un an d'intervalle, nous avons vu les deux grands tragédiens dans les mêmes rôles. N'est-ce pas le moment d'esquisser une comparaison dont Salvini et Rossi n'ont pas encore été l'objet dans les journaux français et qu'ils semblent cependant désirer et solliciter eux-mêmes? Ils sont en effet rivaux et même adversaires acharnés, ces deux artistes qui ne jouent jamais ensemble, que nous sachions, et qui courent toute l'Europe, chacun avec sa troupe, se succédant à Pétersbourg, à Vienne, à Londres, à Paris, en Espagne, s'y montrant dans le même répertoire, souvent dans les mêmes personnages, et rencontrant devant ces publics si variés une inégale sympathie peut-être, mais presque toujours un même succès. Chacun d'eux semble nous dire : « Optez entre lui et moi. L'Italie, notre patrie, également enthousiaste de ses deux enfants, n'a pas voulu faire cette option; nous demandons à l'Europe qui de nous deux est vainqueur, qui de nous deux est vaincu ». Et tous deux continuent à recevoir des couronnes, sans que le public consente à prononcer la sentence demandée, sentence qui, dans cette forme rigoureuse, serait injuste, quelle qu'elle fût, et qui ne sera jamais prononcée ainsi, parce qu'en ces deux artistes la nature et l'art diffèrent profondément et qu'ils ne combattent ni avec les mêmes armes ni avec le même dessein dans cette lutte pour l'interprétation des chefs-d'œuvre dramatiques, principalement de ceux de Shakespeare.

I.

Rossi a tous les dons physiques : il est grand, bien fait, avec une figure noble et intelligente et des yeux qui disent tout ce qu'il veut leur faire dire. Il possède une grâce incomparable et, par-dessus tout, ce charme magique qui fait qu'on est séduit, dès qu'il paraît, qu'on l'aime et qu'on est sûr qu'il va donner tout ce que promet cet extérieur charmant. Nous nous souvenons qu'un jour, à Nice, sur la promenade des Anglais, prenant congé d'un groupe d'acteurs de son théâtre, il leur lança du bout des doigts un *addio* si cordial et où il sut mettre tant d'amitié enjouée, tant de bonne humeur tendre, que les pauvres gens, si accoutumés qu'ils fussent à ce séducteur, restèrent quelque temps immobiles, le regardant s'éloigner avec une admiration naïve, qui était bien le plus bel éloge de Rossi. — Salvini est bien fait, lui aussi, et on ne peut pas dire qu'il soit laid; mais sa personne n'est pas sympathique. Quoique grand, il paraît petit; quoique bien équilibré, il ne paraît pas gracieux. Quand il se montre, si célèbre qu'il soit déjà, il ne parvient pas à créer

dans la foule ce courant électrique qui fait battre les cœurs à l'entrée du grand Rossi. Il lui faut de longs efforts de génie pour rompre cette glace.

Rossi a un autre avantage. Devons-nous avouer qu'il « entend bien la réclame », comme on dit en argot de théâtre ? Ce ne serait ni vrai ni juste. Non : il est tout en dehors et tel que, partout où il est, on ne voit que lui. Sa personnalité se répand et absorbe tout. Il met toute sa vie, jusqu'aux moindres actions, toutes ses affections, jusqu'aux plus intimes, au service de l'art. On se rappelle que l'an dernier il s'absenta de Paris pour aller aux funérailles de son fils et que, quand il annonça son retour à son *impresario*, il déclara, dans une lettre rendue publique, que sa douleur lui serait une source nouvelle d'inspiration. On ne vit là qu'un mensonge contre nature, qu'une réclame féroce. Nous croyons cependant que jamais Rossi ne fut plus sincère que dans cet aveu-là : trouver au théâtre de nouveaux accents de colère, de désespoir, de passion profonde, c'était, pour cet artiste, la vraie, la seule manière d'exhaler sa douleur paternelle. Au contraire, la personnalité de Salvini semble aimer à se dérober. Ainsi, quand il doit arriver dans une ville, on ne le sait pas, et c'est avec surprise qu'on aperçoit son nom sur l'affiche, au lieu que, si Rossi est proche, c'est le bruit public. Salvini, en dehors du théâtre, ne se montre guère ; souvent même, nous le savons, il est impossible d'obtenir de lui une entrevue. Il est un peu le même sur la scène : on dirait qu'il ne s'y engage qu'à son corps défendant, qu'il souffre de s'étaler ainsi, et il lui manque ce quelque chose d'heureux et de fier, si indispensable à un acteur, dont l'art s'accommode mal de la modestie.

Ceux qui n'ont pas vu jouer Salvini et Rossi devinent déjà, d'après ces différences naturelles, en quoi leur art diffère. Ils ne peuvent, on le voit, ni comprendre ni interpréter une œuvre dramatique dans le même sens. Rossi, génie heureux et presque complet, tâche d'embrasser toutes les parties d'un rôle, de rendre le caractère d'un personnage dans toute sa variété. Salvini, génie plus difficile et moins complétement doué, comprend-il tout son personnage ? Nous le croyons, car il montre trop d'intelligence par moments pour que rien lui échappe dans l'étude d'un caractère ; mais toujours est-il qu'il ne nous donne qu'une partie du rôle qu'il doit jouer, et que, dans le caractère à rendre, il ne prend que les traits qui lui conviennent le mieux, notamment la colère, la tristesse, la menace, et surtout l'amertume. Nous ne lui reprochons pas de se restreindre ainsi : c'est le propre d'un grand artiste de n'offrir au public que ce qu'il est sûr de pouvoir exprimer parfaitement. Peut-être toutefois se défie-t-il trop de lui-même, et cette veine de gaieté que possède son rival, peut-être s'en croit-il trop complétement privé. Mais nous avons hâte d'arriver à des exemples.

II.

Ces exemples seront forcément empruntés à Shakespeare. Salvini et Rossi ne jouent guère que ses drames, où ils se sentent plus libres que dans la tragédie, et qui ont eu d'ailleurs sur la littérature contemporaine de leur pays, par l'intermédiaire de l'Allemagne, une influence trop peu remarquée en France. Car ce n'est plus seulement la France qu'imite le théâtre italien, c'est aussi l'Allemagne et, par conséquent, ce Shakespeare dont les Allemands semblent avoir voulu faire un de leurs nationaux et que seuls, disent-ils, ils comprennent. Mais les Italiens n'ont pris de la *shakespearomanie* que ce qu'il fallait en prendre pour créer de beaux drames, comme ceux de Cossa (1), et de bonnes traductions de Shakespeare, comme celles de Rusconi et de Carcano, et pour permettre à de grands artistes comme Salvini et Rossi d'adapter au théâtre ces traductions qu'ils jouent maintenant presque à titre d'œuvres italiennes. Toutefois ils ne se servent pas des mêmes *adaptations*. Tous deux coupent et retranchent beaucoup de passages, mais dans un esprit bien différent. Rossi ne supprime guère que ce qu'il croit ne pas pouvoir se jouer ; Salvini supprime surtout ce qu'il n'espère pas pouvoir rendre, principalement les plaisanteries, les élans de gaieté. Tout le côté comique d'un rôle est atténué, mutilé. Des scènes entières disparaissent. Il était plaisant, dimanche dernier, de voir l'air de déconvenue des personnes qui avaient acheté, dans la salle même, le livret d'*Hamlet*. C'était le vieux livret de Rossi, et beaucoup de têtes se plongeaient vainement dans cette brochure pour y trouver l'explication française des paroles de Salvini. Un grand nombre des facéties d'Hamlet avait disparu. Salvini nous a donc donné un Hamlet terrible et sombre que le destin pousse invinciblement, comme Oreste, à la vengeance. Nul éclair de gaieté. Cet Hamlet ne rit pas, et, quand il rit, c'est à la manière des hyènes : il donne le frisson. Nous ne nions pas qu'Hamlet ne doive être terrible et faire frissonner ; mais, sans vouloir entrer dans l'étude de ce caractère qui a été finement analysé ici même (2), nous croyons que tout le monde s'accorde à reconnaître qu'Hamlet n'est pas un Oreste. Si Shakespeare n'eût voulu représenter qu'un fils poursuivant la vengeance de son père, son drame eût été sans nouveauté après la tragédie d'Eschyle et celle de Sophocle. Salvini semble croire que la vengeance est l'unique souci d'Hamlet : ce n'est que son souci dominant. Ce mélange de tristesse et de gaieté, cette amère pitié pour les hommes, ces transports d'amour succédant à des accès de mépris, cette dérision qui atteint jusqu'à l'objet aimé, ces vues philosophiques sur les hommes et sur le monde ; en un mot, ce caractère, si vrai et si énigmatique à la fois, n'est-il qu'un déguisement d'un jour ? Si Hamlet n'avait pas eu à minuit, sur la plate-forme d'Elseneur, un entretien terrible avec un fantôme, aurait-il été égal en son humeur, optimiste en ses vues, heureux de vivre et d'aimer ? Non : le soin de venger un père est, pour l'Hamlet de Rossi, l'occasion dramatique qui développe, qui exalte son caractère ; cette occasion permet au poëte de montrer aux spectateurs l'être intime d'Hamlet, qui, sans cet événement, n'aurait pas assez agi pour être visible à la scène. Cet être intime n'est pas seulement triste ; il est gai, parfois jusqu'à l'esprit, souvent jusqu'à la folie, non pour tromper, mais parce qu'il est ainsi fait. Quelle erreur et quelle faute littéraire d'avoir supposé, comme l'a fait Salvini, dans la grande scène entre Hamlet et Ophélie, que le roi et la reine, s'approchant pour écouter, sont aperçus d'Hamlet, qui n'adresse désormais à Ophélie ses étranges conseils que pour tromper une surveillance importune ! Salvini n'a pas compris ou n'a pas voulu comprendre qu'Hamlet a beau dire

(1) Voyez, dans la *Revue* du 27 juillet 1876, notre étude sur *M. Pietro Cossa*.

(2) Par M. Paul Stapfer, dans la *Revue* du 24 février 1877.

au commencement de la pièce : « C'est un rôle que je joue »; le masque qu'il met, c'est son caractère vrai, d'ordinaire caché, maintenant étalé au grand jour. Pour tromper un Polonius, un Claudio, un Laerte, il lui suffira de déposer le déguisement conventionnel de l'homme de cour et d'être lui-même. Mais, hélas ! l'homme vrai diffère tellement en lui de l'homme de cour, que la pauvre Ophélie s'y trompe et, après le meurtre de Polonius, n'a plus le droit de ne pas s'y tromper. C'est la *fatalité* d'Hamlet d'avoir perdu cet amour d'Ophélie : il peut désormais se venger et mourir.

Rossi, dont ce rôle est le triomphe, réussit à rendre toutes ces nuances. Son Hamlet est avant tout un grand seigneur : il lui a donné une élégance de costume, d'attitude et de ton, que Salvini semble avoir tenu à lui ôter. Rossi joue la célèbre scène de la flûte avec un air de noble et léger persiflage qu'il mêle à toutes les plaisanteries dont il harcèle les êtres inférieurs qui l'entourent. Il ne les hait pas ; il ne les méprise même pas tout à fait : il s'amuse d'eux, pour passer la vie, et c'est à peine si l'on sent parfois de l'amertume en lui ; ce serait plutôt de la pitié. Salvini hait tout le monde. Il est terrible envers Polonius, terrible envers Ophélie, terrible envers les moindres comparses. Il dit le fameux monologue *Essere o non essere* du ton dont il reprocherait à Claudio et à sa mère leur crime abominable. Ce n'est pas un penseur à qui les circonstances arrachent l'aveu d'une sombre doctrine : c'est un énergumène qui va tout massacrer. Aussi n'est-il grand que dans les scènes terribles, quand il écoute le fantôme, quand le stratagème de la représentation théâtrale vient à réussir, et surtout dans le duel avec Laerte.

III.

Salvini rend plus complétement le personnage d'Othello, qu'il aime comme Rossi aime celui d'Hamlet. C'est là qu'il donne toute l'émotion dramatique qu'il est capable de produire. Dès son arrivée devant le sénat, dès les premiers mots du fameux récit où il raconte par quels philtres et quels enchantements il a pris le cœur de la fille de Brabantio, on sent qu'il tuera Desdemona si jamais il se croit trompé par elle, et on en est certain aux premières insinuations d'Iago. C'est d'ailleurs dans ces scènes avec Iago qu'il approche le plus de la perfection. Son visage semble fait pour exprimer les lentes et sourdes tortures de l'âme, l'indignation qui ne veut ou ne peut éclater. Alors ce sont quelques gestes sobres, une main qui se crispe, un froncement de sourcil, un plissement de lèvre, et les plus grandes douleurs dont l'homme soit capable apparaissent dans toute leur horreur. En effet, le génie de Salvini se plaît à exprimer la souffrance et par conséquent répugne à l'action : c'est pour cela que nul n'est plus admirable que lui quand il écoute, et, parmi les sentiments qui s'expriment presque sans actes, la jalousie semble être celui qu'il a le mieux exprimé. On a vraiment pitié pour l'Othello qu'il nous montre, on souffre avec lui, et même cette souffrance est telle qu'elle sort, pour ainsi dire, de la nature de l'émotion dramatique : à voir cet homme se tordre dans l'angoisse infernale où l'a plongé Iago, on se croit en proie à un cauchemar qui étreint et dont on ne peut s'éveiller.

D'où vient que Rossi, à qui ce rôle ne sied pas moins que celui d'Hamlet, y émeut tout autant sans causer aux spectateurs ce malaise indicible? N'est-ce pas que ce rôle aussi, quoique dans une moindre proportion, a été plus complétement compris et rendu par lui que par Salvini? Il n'y a pas dans Othello l'homme jaloux seulement : il y a l'homme aimable. Othello a tué Desdemona, mais il a su se faire aimer d'elle. Sans doute, dans la vie, il n'est pas nécessaire d'être aimable pour être aimé ; mais au théâtre n'est-ce pas indispensable? L'amabilité d'Othello ne sera ni celle d'Hamlet ni celle de Roméo : ce sera la bonne mine, l'humeur franche, l'air victorieux d'un soldat. C'est un Maure, ce qui ne veut pas dire un nègre, et son teint cuivré plutôt que noir, son costume éclatant, ses armes riches sont plus propres à séduire qu'à effrayer l'imagination d'une jeune fille à qui, ne l'oublions pas, Shakespeare semble avoir donné une intelligence moins fine qu'à cette Juliette qui aime un bel esprit, et à cette Porcia qui repousse un compatriote d'Othello. Quand on voit Salvini, on ne comprend guère que Desdemona l'ait aimé, et, de son côté, il ne paraît guère amoureux de Desdemona. Rossi aime et est aimé; dans sa bouche, le récit où Salvini laisse entrevoir les fureurs qui terminent le drame fait merveilleusement comprendre comment la jeune fille s'est éprise d'Othello : c'est un vrai chant de sirène, et la pauvrette ne s'est pas bouché les oreilles. De même, quand Othello, bientôt suivi de Desdemona, sort de sa tente pour calmer la querelle de Cassius et de Rodrigue et que, au moment de rentrer, il s'aperçoit que Desdemona a froid, détachant son burnous blanc, il en enveloppe la jeune femme d'un geste gracieux et câlin tout à la fois, avec une sollicitude caressante qui ne laisse aucun doute sur la profondeur de cet amour naïf et sans défiance encore. Combien plus dramatique, après ces effets que supprime Salvini, paraîtront les premières atteintes de la jalousie !

IV.

Mais il suffit que Rossi comprenne un rôle, une scène, un jeu de scène, un simple geste d'une manière, pour que Salvini fasse tout l'opposé, et c'est là, pour ce grand tragédien, un des écueils de cette rivalité, si féconde d'ailleurs pour l'art. Ainsi, dans *Othello*, non-seulement Salvini supprime le jeu de scène que nous venons de décrire, mais encore il affecte de reconduire Desdemona à sa tente, les bras comme collés au corps. Rossi tue Desdemona dans son lit, et Shakespeare veut que ce lit soit sur la scène ; Salvini le fait placer au fond d'une alcôve, y porte Desdemona, tire les rideaux et, en dépit de Shakespeare, accomplit son meurtre dans la coulisse. Dans *Hamlet*, quand Rossi donne aux comédiens ces conseils sur l'art dramatique qui sont si bien à leur place à ce moment où de la vérité de leur jeu dépendra le succès de son stratagème, il souligne ces conseils et y insiste beaucoup ; Salvini les bredouille et les avale presque. Nous pourrions citer beaucoup d'autres traits qui semblent montrer qu'en scène Salvini songe sans cesse à Rossi pour prendre le contre-pied de son interprétation dramatique jusque dans les moindres détails. Cette préoccupation, mesquine en somme, et qui est étrangère à Rossi, gêne Salvini et, à notre avis, lui ôte une partie de ses ressources. C'est un louable désir que de ne pas vouloir imiter un rival; mais la recherche opposée n'est-elle pas une sorte d'imitation à l'envers ?

Bien que nos préférences personnelles soient pour Rossi,

nous n'avons pas la prétention de donner des rangs à ces deux excellents artistes : nous avons voulu marquer des différences, mais non contester chez Salvini un mérite qui s'impose, ni lui marchander une reconnaissance à laquelle aucun admirateur de Shakespeare ne se dérobera. Seuls, ces deux grands Italiens peuvent donner aux Français qui comprennent leur langue le plaisir infini d'entendre *Hamlet* et *Othello*. Car nous n'avons pas de Rossi ni de Salvini, et quand jouera-t-on Shakespeare en français?

F.-A. Aulard.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

On nous annonçait depuis longtemps la correspondance de Jules Janin; la voici enfin. Les premières lettres sont de 1824, les dernières de 1873 : cinquante années, et tout tient dans un petit volume! Cette plume alerte et féconde se prodiguait tellement en feuilletons, articles, préfaces, livres et brochures, qu'en dehors il ne lui restait plus de temps. Elle se surmenait pour la *copie;* et, la tâche terminée, elle avait bien droit au repos. Quand on écrit tous les jours et tout le jour pour l'imprimeur qui attend, on est paresseux le soir à noircir encore du papier. Si Mme de Sévigné avait vendu sa prose très-cher, Mme de Grignan eût reçu de moins fréquentes et de moins longues lettres. Ne prenez pas cela pour une explication fantaisiste : dans plusieurs de ces rares lettres, vous surprendrez l'aveu involontaire. Quand d'aventure J. Janin s'est montré plus prodigue que de coutume, il lui arrive de s'admirer; il a l'air de dire : Est-ce assez généreux de ma part! Comment! j'envoie pour rien tant de lignes que cela! Et un peu plus il les expédierait aux *Débats* ou à l'*Indépendance belge;* mais enfin il prend son parti et met en soupirant son timbre-poste.

Ne cherchez pas dans cette correspondance d'intéressants jugements sur les hommes et sur les choses; n'en cherchez pas du moins un grand nombre. Et pourquoi? Pour une raison analogue. J. Janin prononçait ses jugements à ses différents tribunaux; parents et amis pouvaient trouver ses sentences dans les Revues et les journaux : à quoi bon leur dire à l'oreille ce qu'on venait de crier *urbi et orbi?* Vous voulez savoir ce que je pense? Abonnez-vous, mes chers amis! Mais, en dehors du jugement officiellement rendu, l'impression secrète, le sentiment intime? Il ne semble point que J. Janin ait pensé beaucoup de choses qu'il n'ait pas dites. C'était une nature très-expansive et communicative, s'épanchant et se communiquant à tel point qu'on pourrait même se demander bien plutôt s'il pensait toujours suffisamment pour tant de choses qu'en tant de colonnes — même en diluant — il lui fallait dire. Faisant pour le public flèche de tout bois, pour les amis il ne laissait rien en réserve. Cependant, bien qu'il entretînt souvent les abonnés de ses goûts, de ses manies même, de ses passions de bibliophile, de son jardin de Tibur-Passy, de son *otium cum dignitate*, il y avait quelques coins de sa vie intime moins connus où nous font pénétrer ses lettres. De ses premières années de noviciat littéraire, elles nous apprennent aussi quelque chose; enfin et surtout, par certains détails, elles nous montrent Jules Janin plus sensible, plus attendri, meilleur enfant qu'on ne le présume peut-être. Si on s'est laissé influencer par certaines méchancetés de Sainte-Beuve et les âcretés de Philarète Chasles, il sera bon de lire ces lettres comme correctif.

On sera touché de certains souvenirs d'enfance évoqués avec émotion au milieu des joies et des déceptions de la vie littéraire; on se sentira attiré vers le fils pieux qui parle d'une voix attendrie de sa mère et reporte avec bonheur sa pensée sur son père, si beau, si aimable, si séduisant et en même temps trop insouciant des intérêts matériels; on rendra hommage à la fidélité du client dévoué d'une famille royale qui lui devient plus chère, plus sacrée, dans le malheur et dans l'exil.

S'il y a quelques exagérations dans l'expression, par exemple, lorsqu'en 1849, il se déclare prêt à porter sur l'échafaud une tête que personne n'avait jamais songé à faire tomber, il ne faut pas même trop en sourire : son imagination lui grossissait toutes choses, la rhétorique et l'amplification lui étaient devenues familières. Enfin on aimera dans cet homme de lettres sa passion vive et sincère pour les lettres. Elle n'a jamais été éteinte par le métier. Alors même qu'il se dépensait, sans assez compter, en improvisations faciles, il avait au fond du cœur le vif amour de l'art sérieux. Amour platonique sans doute, mais sincère. Au sortir de l'atelier où il avait forgé à la hâte quelques objets d'un métal plus brillant que solide, il aimait à s'isoler quelques instants et à remonter par la pensée vers les hautes cimes. Après avoir dansé en rond tout le jour avec les muses frivoles, il envoyait le soir un souvenir, un regret aux muses sévères. C'était même son perpétuel chagrin de mesurer l'intervalle entre la besogne accomplie et l'idéal entrevu. Et il espérait que dans quelques jours, dans quelques années, il trouverait le loisir de faire, lui aussi, du grand art. Et il se proposait de nobles sujets : il entreprenait, par exemple, de faire revivre un siècle; mais bientôt la constance et l'haleine lui manquaient; les proportions de l'œuvre diminuaient peu à peu; après avoir voulu faire grand, il faisait aimable et joli.

Oui, c'était son chagrin; il se consolait cependant en voyant les passants s'arrêter un instant pour entendre le causeur brillant. Les passants! Eschyle, lui, travaillait pour les siècles à venir. Mais, enfin, c'était quelque chose de se voir écouté, et surtout de se dire que cette voix qui tenait pendant un quart d'heure les oreilles attentives n'avait jamais cherché le succès par le scandale, par les mauvais instincts flattés, par les complaisances malhonnêtes, par le mensonge. Tout au plus se reprochait-il un peu de coquetterie, quelques fanfaronnades de vice qui avaient bon air. Ainsi, un jour il s'était aperçu qu'on commençait à le railler pour un accès prolongé de sagesse prêcheuse; on souriait de son intempérance de morale bourgeoise, du flux intarissable de ses lieux communs d'honnêteté. Quelques passants murmuraient sur son passage : *Sancte Janine, ora pro nobis!* Et alors il avait eu quelque honte de tant de vertu. Vite, il avait mis une couronne de pampres sur son bonnet de soie noire, et, entonnant d'une voix chaude : *Io Bacche! Io Cytherea!* il avait ainsi immolé sa sagesse pour plaire à la galerie. Court moment de vertige dont il se repentait; mais enfin, ce n'avait été qu'un

(1) *Correspondance de J. Janin*, publiée avec le concours de M. Clément Janin. — 1 vol. Paris, 1877. Librairie des bibliophiles.

badinage. Il avait conscience de n'avoir trahi aucune grande cause, aucune haute vérité. S'il n'était qu'un modeste homme de lettres, lui dont l'ambition eût été d'être un des maîtres de l'humanité, il avait du moins honoré le nom d'homme de lettres.

Ce témoignage qu'il se rendait à lui-même, vous le trouverez nettement marqué dans les lettres qu'il a écrites au sujet de sa candidature académique. Ah! le fauteuil ! Quel rêve ! S'asseoir, lui, le feuilletonniste, à côté de M. Viel-Castel ! se pencher vers M. Nisard et lui dire : « Bonjour, confrère ! Moi, le représentant de la littérature facile, me voici votre voisin! » J'imagine qu'il n'eût pas eu le même plaisir à fraterniser avec M. Augier et M. Camille Doucet, des faiseurs de pièces de théâtre, des hommes légers. Mais le rêve ne fut réalisé qu'à moitié : il eut l'honneur de se voir accorder le fauteuil sans avoir la joie de s'y asseoir. Toujours est-il qu'en le briguant il invoque moins ses titres littéraires que la dignité de sa vie, son amour constant des choses de l'esprit, son courage en 1848, sa fidélité à toutes les libertés que pleuraient les honnêtes gens, quarante ans de travail, sa piété pour d'illustres exilés. — Et quand on lui préfère M. Autran, il s'indigne. M. Autran a-t-il été, comme moi, dévoué et fidèle ? Qu'a donc fait M. Autran pour la branche cadette? On ne peut qu'être touché de cette modestie de l'écrivain qui invoquait, pour obtenir le couronnement de sa vie littéraire, des raisons prises en dehors des lettres mêmes. Ce sont, d'ailleurs, celles qui, le plus généralement, déterminent les choix de l'Académie. Quelques rares noms s'en peuvent dispenser parce qu'ils s'imposent ; le nom de Janin n'était pas de ceux-là, et il avait eu le bon sens de le comprendre.

Les quelques lettres qui ont trait à cette candidature sont celles qui contiennent quelques révélations sur quelques hommes du temps. Les autres ne nous parlent guère que de Jules Janin lui-même ; mais du moins elles le montrent sous un jour aimable, tout entier à son travail incessant, à ses livres, épris des jouissances de l'esprit, heureux de sa vie laborieuse et de sa studieuse retraite, retraite rendue plus douce et plus chère par l'affection d'une compagne qui s'intéresse à ses travaux, s'associe à ses espérances et finit, à son exemple, par aimer passionnément Horace.

II.

M. Octave Noël entreprend de vulgariser les notions essentielles de l'économie politique. Il compare cette science, un peu effrayante d'aspect pour qui la considère de loin, aimable quand on l'approche, au héros de Perrault, le très-laid et très-spirituel Riquet à la Houpe. La princesse, épouvantée d'abord, l'écoute et est séduite. Toute comparaison cloche, dit-on. Non, la science économique n'a pas un visage repoussant; non, elle ne parviendra jamais à inspirer aux masses d'enivrantes passions. C'est une honnête et sage personne qui est réduite à se contenter d'un amour raisonnable. Il suffit qu'elle soit utile, et là doivent se borner ses prétentions. M. Octave Noël lui-même a beau la présenter dans un jour favorable, lui mettre des fleurs dans les cheveux et de petites mouches assassines, écarter, comme il dit, la robe magistrale dans laquelle elle se drape et faire ressortir les charmes que cette robe recouvre, nous n'aurons jamais la tête tournée. Cela dit, reconnaissons qu'il fait œuvre utile en rendant accessibles au grand nombre certaines notions indispensables. Il réconciliera les plus récalcitrants avec les machines, auxquelles on reproche trop souvent de diminuer le nombre des bras employés par l'industrie ; il nous amènera à nous découvrir avec respect quand nous passerons devant la Caisse d'épargne, il décidera l'artisan et l'employé à équilibrer son budget, il nous fera même bénir les contributions indirectes. C'est beaucoup. Son livre me semble même si utile que mon seul regret c'est qu'il n'en ait pas donné une édition populaire et à bon marché. Il le fera sans doute quelque jour.

III.

La Fille au Vautour est une idylle allemande que M. Jules Gourdault a traduite à notre intention, mais aussi peu idylle et aussi peu allemande que possible. L'héroïne n'est pas de la famille des blondes Gretchen et des sentimentales Charlotte. C'est une rude gaillarde, et, quand elle éternue, les rochers de la montagne sont ébranlés à deux lieues à la ronde. Avec cela une passion sauvage, farouche, qui fait d'elle une Hermione. Comme Hermione, elle envoie un Oreste rustique assassiner Pyrrhus, un chasseur d'ours, et comme Hermione elle s'écrie avec fureur : « Qui te l'a dit? » Rassurez-vous, Pyrrhus n'est pas mort. Ces deux héros granitiques se marieront et feront souche de géants. Ce drame violent a pour cadre le haut massif des montagnes de l'Œtzhal, très-au-dessus du niveau de Montmartre ; deux pieds de neige en tout temps. On peut trouver quelque intérêt à reconnaître dans cette nature sauvage les passions qui troublent nos cœurs civilisés. Ce qui chez nous est zéphir devient là-bas aquilon impétueux ; ce qui à peine nous agite secoue ces colosses, et ce sont alors des bonds de fureur qui font trembler la montagne sur sa base. Amours et combats de pachydermes ; je préfère ceux des gazelles.

IV.

Si vous aimez mieux les contrastes, lisez après cela *Petite Perle* (1), de Th. Bentzon, petit drame à l'eau de rose, mais étude délicate et curieusement fouillée, ou encore *la Dot de Geneviève* (2), par M. Victor Perceval, simple récit sans prétention qui rappelle quelque peu les vieux vaudevilles du théâtre de Madame, mais qui est spirituellement écrit. Cela est fait pour « les jolis petits Français », comme nous appelait Henri Heine.

V.

La librairie Charpentier vient de donner, en vue des étrennes, une splendide édition de l'*Histoire de Marie-Antoinette*, par les frères de Goncourt (3). Je n'ai pas à revenir sur l'œuvre elle-même, qui a ce mérite de nous présenter un portrait fidèle, et non pas la figure de convention, l'espèce de fausse duchesse d'Angoulême fabriquée par la Restauration. Nous y trouvons la femme du XVIIIe siècle, aimant la vie, le

(1) Calman Lévy, 1878.
(2) F. Dentu, 1878.
(3) G. Charpentier, 1878.

plaisir, très-enjouée, un peu folâtre, un peu moqueuse, mais une femme honnête qui n'a eu, selon l'expression du prince de Ligne, « qu'une coquetterie de reine pour plaire à tout le monde ». Cette surabondance de vie, cette jeune et brillante gaieté, puis les douleurs, les désespoirs, une mort fatale, voilà le contraste saisissant fourni par l'histoire, le drame tout fait que les frères de Goncourt n'ont eu qu'à dérouler ensuite fidèlement. Cette nouvelle et très-riche édition nous donne le texte encadré à chaque page de charmants dessins par Giacomelli. D'abord des fleurs, des ruisseaux qui semblent murmurer doucement, des oiseaux qui chantent dans les arbres. C'est la période heureuse, la laiterie de Trianon, les plaisirs et les fêtes. Puis, l'encadrement devient plus sombre : des cyprès, des ronces et comme un crêpe de deuil s'enroulant autour du récit. C'est le drame avec ses lugubres péripéties et son dénoûment fatal. Outre ces encadrements, douze planches hors texte, reproduction des originaux du XVIIIe siècle : portrait de l'archiduchesse, portrait de la jeune reine, ses costumes de bals travestis ; la loge de théâtre, puis la Conciergerie, le Temple, l'exécution. En outre, un curieux *fac-simile* d'une lettre de Marie-Antoinette. Enfin rien n'a été négligé pour faire de cette nouvelle édition une œuvre vraiment artistique. Le succès en sera grand sans doute ; ce sera un succès mérité.

V.

N'oublions pas non plus, parmi les livres édités pour la nouvelle année, *les Vieilles Villes d'Italie* (1), texte et dessins à la plume, de Robida. Le nouveau voyageur qui nous raconte ses impressions est un vrai fantaisiste, ennemi des *clichés*. Pas d'enthousiasmes de convention, pas d'admiration de commande. Quand il a été désenchanté, il vous dit tout ingénument son mécompte. Ce qu'il a cherché surtout, c'est le détail pittoresque, le côté moyen âge, ce qui a de la physionomie et du cachet. Il ne vous parlera pas des musées. Oh ! les musées, instruments de torture, séjours de la fatigue et de l'ennui. Bon pour les Anglais ou les épiciers retirés, les musées ! Ils en reviennent avec des torticolis et la migraine ; c'est bien fait, ma foi ! Parlez-nous des vieilles maisons dont le ventre s'arrondit sous le tassement des années, des rues étroites et tortueuses où le soleil ne pénètre pas, des antiques monuments crevassés et lézardés ! Il faut que nous pensions qu'il va y avoir là tout à l'heure un bel égorgement de Guelfes et de Gibelins ; sans cela pas de plaisir. Ce sont donc sur l'Italie des impressions qui ne sont pas celles de tout le monde. La lecture en est amusante, et les dessins à la plume valent également par l'originalité. Tout cela, fait de verve et de *chic*, sent son artiste qui, toujours pour être original, a dessiné avec sa plume et écrit avec son crayon.

VI.

Encore un livre d'étrennes, sans illustrations celui-là, mais charmant. C'est *Primavera* (2), par l'auteur d'*Amour et patrie*. Aimer et se dévouer, voilà le secret du bonheur et le noble but de la vie. Est-il plus belle morale ? C'est celle de ce récit, qu'on peut mettre sous les yeux de toute jeune fille. L'action se passe dans un pensionnat, mais quel pensionnat ! Comme le prospectus est en droit de dire qu'on y forme l'esprit et le cœur ! L'histoire, la géographie, l'orthographe, tout y coule dans les mœurs, tout se tourne en vertu. S'il y avait quelque réserve à faire, c'est que ces jeunes pensionnaires parlent toutes un langage trop poétique. Primavera, par exemple, abuse de ce qu'elle est née sur mer pour répéter : « Je suis une ondine, je suis fille des eaux. » Le mal n'est pas bien grand après tout, et, je le dis encore : c'est un livre excellent, un livre charmant.

VII.

Le théâtre de l'Odéon a représenté une légende en trois tableaux et en vers, *le Bon Homme Misère*, par MM. d'Hervilly et Grévin. Ce sont bien des tableaux, en effet, de vieux tableaux tout naïfs et archaïques. On dirait les dessins d'un missel agrandis et présentés en relief. Ce sont bien des vers, et parfois des vers joliment tournés. C'est bien aussi une légende, la même qu'ont immortalisée les images d'Épinal. Oui, c'est tout cela ; mais ce n'est pas du théâtre. Les délicats et les érudits y trouvent quelque plaisir.

Au Théâtre-Historique, *la Centième d'Hamlet*, drame posthume de Barrière. Ce railleur implacable, ce rieur dont le rire aux dents aiguës mordait jusqu'au sang, n'a jamais été très-heureux dans le drame. Il avait un tour d'esprit trop sceptique pour être convaincu de la réalité des histoires terribles qu'il imaginait pour nous faire peur. La foi lui manquait. Cette dernière œuvre, tracée d'une main défaillante, n'ajoutera rien à sa réputation. L'idée première en est étrange. La voici : amener un peintre en décors à s'asseoir à minuit, en habit noir et en gants paille, sur un tronc d'arbre pourri, et à regarder tranquillement sa fille se jeter dans un lac, la prenant pour Ophélie et se croyant à la centième représentation d'*Hamlet*. Pourquoi cette folie ? Pourquoi ce suicide ? La folie date de l'incendie du théâtre de Clermont-Ferrand un soir qu'on y jouait *Hamlet*. Nous y assistons, s'il vous plaît. Descenseurs à spirale, flammèches rouges qui tombent dans le café de la comédie, tourbillons épais d'une fumée dont les nuages serviront de brouillard à la forêt de l'acte suivant, tout s'y trouve, sauf des pompiers. Et pendant l'incendie une voiture qui est là sur la scène, une vraie voiture avec un vrai cheval, emporte, en compagnie d'un prince russe, la prima dona que le père de la fausse Ophélie aimait jusqu'à commettre des faux. Voilà pour la folie. Quant au suicide, c'est que la jeune fille sait que son père est un faussaire, c'est qu'elle va épouser le traître du drame, c'est que l'officier de marine qu'elle aime est en Chine, c'est enfin que sa tourterelle s'est étranglée en passant la tête à travers les barreaux de sa cage. Vers minuit Ophélie est sauvée, épouse son officier, et le traître reçoit le châtiment qu'il mérite.

Ces inventions étranges sont maladroitement rattachées l'une à l'autre ; à peine en une scène ou deux retrouve-t-on la griffe du maître. Nous eussions tous été heureux d'applaudir à un grand triomphe ; mais le nom de l'auteur des *Faux Bonshommes* ne sera en rien diminué par l'insuccès d'une œuvre qu'il n'avait même pas achevée.

MAXIME GAUCHER.

(1) Maurice Dreyfous, 1878.
(2) 1 vol. Paris, 1878. Librairie Sandoz et Fischbacher.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

L'élection du IXe arrondissement, dimanche dernier, arrivant trois jours après la victoire du parti républicain et parlementaire, peut être comparée à ces détonations isolées qui retentissent sur un champ de bataille lorsque le combat est terminé.

Je ne veux pas dire par là qu'elle n'eût pas son importance. L'élection de M. Émile de Girardin, à une très-grande majorité, était la juste récompense des services rendus par lui à la cause libérale pendant cette période funeste qui a commencé le 16 mai pour finir le 14 décembre.

Elle a servi, en outre, à prouver une fois de plus la parfaite discipline des républicains. Les anciens, ceux que l'on peut appeler sans la moindre intention ironique les burgraves du parti, avaient, en effet, à oublier un épisode de la vie de M. de Girardin, aussi pénible pour M. de Girardin que pour eux. On sait à quoi je fais allusion. Ils se sont laissé guider en cette circonstance par des considérations d'un ordre patriotique et supérieur, et M. Louis Viardot a publié à ce sujet une lettre très-honorable et très-digne.

II.

M. de Girardin ayant obtenu plus de onze mille voix, l'élection a été, en ce qui le concerne, des plus sérieuses. Elle n'en a pas moins eu ses épisodes comiques.

Ce bon M. Daguin, qui d'abord avait annoncé qu'il ne se présenterait pas, n'a pas pu s'empêcher, au dernier moment, de remettre sa barque à l'eau, on sait avec quel succès.

C'est décidément chez lui une vocation. Toujours battu, toujours content, toujours prêt à recommencer.

M. Daguin s'est présenté successivement contre M. Thiers, contre M. Grévy, contre M. de Girardin. Il faut au moins lui rendre cette justice qu'il choisit bien ses concurrents.

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire,

mais on court aussi le risque de ne pas triompher, et c'est justement ce qui arrive à M. Daguin : il ne triomphe pas. Il ne l'a pas emporté de beaucoup cette fois sur M. Bertron, l'éternel *candidat humain*, qui s'était, lui aussi, mis sur les rangs.

M. Bertron a eu près de six cents voix. Les soi-disant conservateurs n'avaient pas trouvé d'autres candidats. Et il ne faut pas s'imaginer que la candidature de M. Bertron ne fût pas sérieuse : le *Gaulois* l'avait chaudement recommandée, tandis que le *Figaro* et le *Moniteur universel* appuyaient M. Daguin.

Il ne manquait à cette petite fête électorale que le célèbre M. Gagne, l'archi-Gagne, comme il s'appelait lui-même. Malheureusement il est mort; sans quoi il aurait eu ses partisans.

III.

Les feuilles réactionnaires, n'étant plus occupées à chanter victoire, vont reprendre contre la république et les républicains leur petite guerre de petites infamies, de petites calomnies, de petites diffamations, de petits bons mots, de petites injures niaises.

L'autre jour, j'ai lu dans une de ces feuilles le dialogue suivant, *entendu*, à ce qu'il paraît, dans une gare de chemin de fer :

« Vous arrivez de Versailles ?

— Oui.

— Quoi de nouveau ?

— Il paraît que les républicains ont *forcé* la main au Maréchal.

— Oh, soyez tranquille, ils *forceront* bien autre chose ! »

Vous voyez la malice. Ils *forceront* bien autre chose, c'est-à-dire des serrures de coffres-forts. C'est une façon délicate de faire entendre que M. Dufaure, M. Léon Say, M. de Marcère, M. Waddington sont des voleurs.

Un autre journal, pour expliquer le retour du maréchal de Mac-Mahon aux idées parlementaires, prétend tenir de bonne source le mot suivant attribué à une grande dame :

« Nous ne nous en irons en aucun cas ; nous voulons faire l'Exposition, et, plutôt que de céder la place, nous nous résignerons à gouverner avec *la canaille*. »

La canaille, c'est naturellement le ministère actuel et la majorité républicaine.

Il faut reconnaître, du reste, que les journalistes réactionnaires qui écrivent de pareilles choses ne font que suivre l'exemple de leurs devanciers, les écrivains royalistes de la première Révolution. Ces vénérables ancêtres du *Figaro* et du *Gaulois* attaquaient la république avec le même bon goût et le même esprit, et les salons aristocratiques se pâmaient de joie. Le vieux duc de M... se délectait à la lecture des *Actes des Apôtres*; convaincu que rien ne pouvait résister aux épigrammes de Rivarol et qu'il n'était pas possible que la monarchie absolue n'eût pas été rétablie dans la nuit, il envoyait tous les matins son valet de chambre aux informations.

IV.

Quelques préfets du 16 mai ont donné leur démission ; ils n'ont pas attendu leur destitution.

On doit leur en savoir gré, quoiqu'ils n'aient pas fait un bien grand sacrifice. Malheureusement, ils ne savent pas se retirer avec dignité, et ils exhalent leur mauvaise humeur dans des lettres adressées au Maréchal-Président. Cette façon d'agir est ridicule et incorrecte à plusieurs points de vue.

Des hommes bombardés préfets pour faire respecter partout les principes d'ordre et d'autorité, devraient comprendre :

1° Que ce n'est pas au Maréchal personnellement qu'il leur est permis de s'adresser, mais au ministre de l'intérieur, et que l'ordre hiérarchique le veut ainsi ;

2° Que c'est donner l'exemple du mépris de l'autorité que d'écrire des lettres fort peu convenables dans la forme, parfois même injurieuses, au Président de la république ;

3° Qu'ils montrent une incroyable ignorance de notre droit politique en prenant au pied de la lettre les prétendus engagements qu'aurait pris à leur égard le Maréchal de les maintenir en place jusqu'en 1880. Des préfets devraient savoir que si réellement le Maréchal a pris ces engagements, il n'avait pas le droit de les prendre, et que, dès lors, ces engagements étant comme non avenus, on ne saurait les invoquer.

Un singulier monde officiel, en vérité ! On se demande où la politique du 16 mai avait pu recruter un pareil personnel de bachi-bouzoucks.

V.

Deux collégiens, deux enfants peut-on dire, se sont battus en duel, l'autre jour, au Bois de Boulogne. Et ce n'était pas une gaminerie d'écoliers puisque l'un des deux adversaires a reçu un coup d'épée à l'épaule.

Mais la cause, la cause? comme dit Othello. La cause était purement politique; les deux enfants appartenaient à deux familles très-connues à Paris et divisées d'opinions politiques.

Ne riez pas, la chose est plus grave au fond qu'elle n'en a l'air. Il y a là un signe des temps. La société a été si troublée, si violentée, si exaspérée dans ces six derniers mois, que la division s'est glissée partout et que la haine a pénétré dans les âmes d'enfants comme dans celles des hommes.

Il y a quelques jours, dans une maison où je me trouvais à dîner, je remarquai l'absence de plusieurs personnes qui comptaient depuis des années parmi les invités ordinaires de ces réunions. Je demandai de leurs nouvelles :

—Nous sommes brouillés, répondit la maîtresse de la maison avec un sourire amer. C'étaient des amis de trente ans! L'autre soir, ils nous ont traités de communards et de partageux, et ils sont partis en déclarant qu'ils ne remettraient plus les pieds chez nous.

Notez que ces prétendus communards et partageux ont cinquante mille livres de rentes au bas mot.

Partout on entend raconter des histoires semblables, et voilà ce que les aventuriers de l'ordre moral ont fait de notre vieille société française; voilà en quel état ils la laissent. Combien de temps ne faudra-t-il pas pour remettre un peu de calme et d'équilibre dans les esprits?

VI.

La grande querelle du *Figaro* et du *Gaulois* est enfin terminée. Ces deux journaux plaidaient l'un contre l'autre pour leur plus grande gloire et pour l'édification du public.

La querelle n'avait point pour origine une question politique, philosophique ou littéraire. Non, il s'agissait tout simplement de savoir lequel des deux journaux avait le plus fort tirage, les plus nombreux et les meilleurs *reporters;* lequel tenait le mieux ses lecteurs au courant des scandales du jour, des mystères du monde galant et pouvait le plus exactement dire à quel prix était cotée la clef de telle ou telle chambre à coucher.

De temps en temps *le Figaro* s'efforçait de terrifier son adversaire par des paris formidables. Il offrait de prouver que c'était lui, et non pas son rival, qui avait eu la primeur de telle nouvelle d'importance; par exemple, l'engagement d'une danseuse, ou la fuite de Mme X... avec un prince russe. *Le Gaulois,* incapable de soutenir le combat sur ce terrain, se montrait consterné, surtout lorsque son adversaire abusait de sa supériorité en offrant de déposer d'avance l'enjeu du pari chez un notaire.

Il soutenait pourtant la lutte avec un courage digne d'un meilleur sort, et il poussait l'aplomb jusqu'à demander 50 000 francs de dommages-intérêts, lorsque son adversaire se contentait, peut-être avec ironie, d'une demande reconventionnelle en 10 000 francs de dommages.

Le tribunal de commerce de la Seine les a renvoyés dos à dos.

Il me semble que le tribunal de commerce aurait pu se récuser, en disant :

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Pour un débat de cette importance, ce n'aurait pas été trop d'un tribunal présidé par Mathieu Molé ou Daguesseau.

VI.

On sait que la maladie de Pie IX s'aggrave de jour en jour. L'auguste malade souffre surtout d'une plaie à la jambe, et les journaux italiens donnent à ce sujet des détails caractéristiques que l'on nous excusera de reproduire :

« Deux fois par jour, M. Ceccarelli ou son substitut panse la plaie de Pie IX. Le linge sale est pieusement recueilli par le premier camérier, M. Zangolini, auquel sont dévolus, par droit inhérent à sa charge, toute la lingerie, les soutanes, les calottes, les pantoufles, etc., etc., dont le pape ne se sert plus. Depuis que la plaie de la jambe gauche jette beaucoup de sang, le premier camérier a réuni un plein sac de linge maculé.

« Ce sac constitue un petit patrimoine, chaque brin de linge maculé étant extrêmement recherché et vendu aux fidèles argent comptant.

« Tous les jours M. Zangolini reçoit des lettres de France, d'Angleterre, le priant d'expédier par grande vitesse un morceau de soutane ou de linge ayant touché la personne auguste du souverain pontife. Une pantoufle que le pape portait le jour de l'audience qu'il a accordée aux pèlerins de Carcassonne et qui est tachée de sang, a, paraît-il, une très-grande valeur, puisqu'on l'a refusée à une personne qui en offrait une somme assez ronde.

« Les autres camériers voient de très-mauvais œil M. Zangolini exercer ce monopole; ils se plaignent tout bas, mais ils ne peuvent l'empêcher, M. Zangolini ne faisant qu'exercer son droit. »

« Quelles mœurs, ô mon Dieu! s'écrie le journal *l'Italia;* qu'on nous ramène au paganisme! » Ce vœu de *l'Italia* nous semble tout à fait superflu. Voilà longtemps, en effet, que nous avons été ramenés au paganisme par les jésuites aujourd'hui triomphants dans le monde catholique.

Et encore, de quel paganisme veut-on parler? S'il s'agit de celui des Hottentots ou des grands Namaquois, on ne va pas trop loin.

VII.

Il faut rendre d'ailleurs cette justice au saint-père qu'il ignore très-probablement le genre de trafic auquel se livre son entourage. Il paraît, en tout cas, avoir conservé toutes ses facultés intellectuelles, et d'après ce que s'accordent à dire les correspondances de Rome, il lit lui-même les journaux tous les matins.

C'est le meilleur moyen de n'être pas trompé et de connaître au juste la vérité en toutes choses. Le Pape daigne lire lui-même les journaux. Plus d'un chef d'État devrait bien suivre en ce point l'exemple de Pie IX.

Z...

LA SEMAINE POLITIQUE

Le ministère républicain est à l'œuvre depuis huit jours, et la besogne de cette semaine est bonne. Nous pouvons applaudir au choix des sous-secrétaires d'État autant qu'à celui des ministres eux-mêmes. Le gouvernement s'est renforcé dans les rangs de la majorité ; il est allé tout droit à plusieurs des hommes les plus considérables de la Chambre, qui auraient été dignes eux-mêmes des portefeuilles, qui ont patriotiquement accepté de se faire les collaborateurs modestes des hommes politiques appelés par M. Dufaure. La république est la chose de tous, et toutes les bonnes volontés doivent s'unir pour la fonder.

Car il est bien question de la fonder, cette fois. Il ne s'agit plus, comme en 1876, d'un timide essai entouré de toutes sortes de réserves. Nous avons du moins retiré ce profit d'une crise qui a duré tant de mois et qui nous a coûté si cher. Cette fois, le Message ne nous a pas leurré d'une vaine espérance : le Maréchal est entré pour de bon dans son irresponsabilité constitutionnelle. Le ministère, qui a seul la responsabilité, a seul aussi l'initiative ; il gouverne de fait comme de droit ; aucun gouvernement occulte ne s'exerce autour de lui et jusque sur lui-même.

On vient de le voir par le mouvement préfectoral. Qui ne se souvient de ce qui suivit les élections du 20 février ? Les préfets d'alors n'étaient guère moins compromis que ceux d'hier ; ils avaient, eux aussi, interdit les journaux ; eux aussi, essayé d'imposer au suffrage universel leurs volontés : il y avait eu seulement dans leurs procédés la différence qui sépara la violence hypocrite de l'ordre moral Buffet de la violence brutale de l'ordre moral Fourtou. Et cependant, combien de ces préfets, en dépit de l'indignation publique, demeurèrent dans l'administration ! Quelques-uns des plus compromis furent sacrifiés ; aux autres on appliqua la fameuse théorie du « changement d'air », espérant sans doute qu'ils trouveraient leur route de Damas à quelque station du chemin de fer entre l'ancien poste et le nouveau. Bon nombre ne furent pas même déplacés. M. Ricard, M. de Marcère, au temps de son premier ministère, M. Jules Simon, avaient eu le tort de ne point poser d'avance leurs conditions ; chacune de leurs demandes trouvait une résistance qui ne se laissait pas vaincre aisément, et nous savons ce qu'étaient alors les séances du conseil où le ministre arrivait apportant tout prêts à la signature des décrets que le plus souvent il emportait non signés.

Ce scandale parlementaire ne s'est pas renouvelé cette fois. Le ministère a exigé sagement qu'il lui fût donné carte blanche, et il en a profité. En un seul jour, a paru à l'*Officiel* un mouvement préfectoral comprenant quatre-vingt-trois départements, et les trois préfets qu'il a épargnés comprendront sans doute que, malgré les hautes protections qui, à tort ou raison, les ont sauvés, il importe désormais de marcher droit. Les nouveaux préfets sont des hommes qui presque tous, sous la république de M. Thiers et sous les prédécesseurs de M. de Fourtou, [illegible] administration, [illegible] moins leur bonne volonté, et dont le talent avait pu être apprécié. Beaucoup d'entre eux étaient réclamés par les populations, qui les avaient vus partir à regret au lendemain du 16 mai. Ils y vont reprendre leur œuvre interrompue.

La tâche nouvelle des préfets est importante et délicate. Ils ont à réparer les injustices commises par leurs prédécesseurs ; ils ont surtout, outre les ruines matérielles, des ruines morales à relever. Ce n'est point impunément qu'un pays assiste aux spectacles qui lui ont été donnés depuis sept mois et voit l'arbitraire et l'esprit de parti prendre la place de la justice et de l'intérêt général. Il en reste dans les esprits un trouble profond, et l'on ne peut demander à ceux qui ont souffert de l'injustice de retrouver en un jour le calme et la modération. Ce sera le devoir de l'administration républicaine, en même temps qu'elle redressera les abus commis, de s'appliquer à pacifier les intelligences et de se refuser aux représailles qui sembleraient les plus méritées. Il importe seulement que la leçon de ces derniers temps ne soit pas perdue ; et elle profitera, à la condition seulement que les illégalités commises par les fonctionnaires de M. de Fourtou ne demeurent pas impunies. Ils sont partis, c'est bien, mais ce n'est pas assez : c'est aux citoyens lésés par eux de se souvenir maintenant qu'il y a en France des tribunaux, des articles du Code pénal visant les abus de pouvoir des fonctionnaires, et un principe de droit ordonnant que tout préjudice commis doit être réparé

Le ministère de l'intérieur ne se repose pas : il s'occupe de préparer le mouvement des sous-préfets, et nous avons le droit d'espérer que celui-ci ne sera pas moins complet ni moins digne d'être approuvé que le précédent. Voici déjà que les démissions des sous préfets de l'ordre moral commencent à affluer ; elles ne sont pas toutes polies, et cela même nous prouve que ces messieurs ne se font point d'illusions sur le sort qui les attend. Ces démissions impertinentes ne devraient point être acceptées ; un bon et sec arrêté de révocation y devrait être la seule réponse.

Il est à souhaiter que, dans les nominations nouvelles, une part importante soit donnée à la jeune génération. En attendant que l'on rétablisse cette école d'administration si sagement instituée par M. Carnot en 1848, nos sous-préfectures sont la seule école où des jeunes gens puissent se former au maniement des affaires. Il importe de préparer à la république une pépinière d'hommes sérieux et sensés, rompus à notre droit administratif si compliqué, et exercés de bonne heure à la connaissance des intérêts du pays. Les temps troublés où nous avons vécu ne sont pas, grâce au ciel ! destinés à durer, et, une fois les partis apaisés et l'ordre intérieur rétabli, ce que nous aurons surtout à demander à nos préfets, ce sera d'être de sages et habiles administrateurs.

Un autre travail non moins pressant, c'est la réforme de nos parquets et de nos justices de paix. Plus coupable encore que M. de Fourtou, M. de Broglie s'est appliqué de toutes ses forces à pervertir l'institution de la justice pour en faire un docile instrument de sa politique sans scrupules : M. Dufaure aura bien du travail de ce côté.

La Chambre et le Sénat se sont prorogés après avoir voté les quatre contributions et deux douzièmes provisoires du budget. Il n'était pas possible de faire davantage vu l'époque avancée de l'année, et la Chambre, dont la seule arme, en face des résistances du pouvoir exécutif, est le refus du budget — arme efficace, on l'a bien vu, — la Chambre n'eût point été à blâmer, quand même le temps ne lui eût pas manqué, de prendre ses précautions et de s'assurer que la soumission accomplie enfin était réellement sincère.

En ce moment, les conseils généraux sont réunis et accomplissent à la hâte le travail de répartition qui leur appartient. Ils feront pour le mieux des circonstances. Les mandataires du suffrage universel sont retournés pour trois semaines parmi leurs commettants ; ils y ont trouvé l'accueil que méritaient leur patriotisme, leur sang-froid, leur fermeté. La France respire enfin, elle est tout à la joie : la presse de tous les départements nous apporte l'expression du soulagement immense causé par la fin de la crise. L'allégresse est d'autant plus profonde que l'anxiété avait été plus poignante. Au moment où la situation semblait n'avoir plus d'issue possible qu'un coup d'État ou une révolution, l'orage s'est soudain dissipé, le ciel bleu a reparu sur les têtes. C'est le récit du premier livre de l'*Énéide,* devenu notre histoire. Le mois de décembre, qui avait vu le plus détestable des crimes politiques, a vu la plus importante victoire pacifique qu'ait jamais remportée la sagesse d'un peuple sur la folie d'un gouvernement. Le pays, laborieux et toujours prêt à renaître à l'espérance, a repris soudain un nouvel essor : les paroles du Message se vérifient à la lettre. Le commerce et l'industrie se relèvent ; partout, depuis huit jours, dans les fabriques, les commandes arrivent. Les nouvelles rassurantes parviennent de tous les côtés à la fois. L'argent, qui fuyait les entreprises, reprend confiance et demande à fructifier, aidé par le travail. Le jour de l'an, qui apparaissait à nos négociants comme une effrayante échéance, sera au contraire pour eux une source féconde de profits. L'Exposition, naguère l'objet de tant de craintes légitimes, s'ouvrira au jour désigné ; elle sera la plus riche par le nombre de produits exposés, comme la plus magnifique par son installation. Le monde entier viendra au rendez-vous pacifique auquel nous l'avons convié, assuré de trouver chez nous la tranquillité. La France, gouvernée comme elle veut l'être, c'est-à-dire se gouvernant elle-même, goûterait ce qu'après ses épreuves et sa mutilation elle peut trouver de prospérité, si là-bas, en Orient, le sang ne coulait toujours, et si l'inquiétant écho du canon ne continuait à retentir.

[illegible]

BULLETIN

Il y a deux ans, dans une étude sur *les Écoles françaises, [illegible]* (voy. la *[illegible]* du 11 décembre 1875), nous exprimions le vœu que les recherches des élèves fussent publiées régulièrement dans des recueils spéciaux. On a [illegible] par le [illegible] de M. Ravaisson que nous avons donné dans notre dernier numéro, que ce vœu est réalisé, et voici ce que dit à ce sujet M. George Perrot, à la fin du rapport qu'il vient de lire à ses collègues de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur les travaux de ces deux savantes Écoles pendant l'année 1876 :

« Pour répondre à l'attente de l'Académie et du pays, nos deux colonies d'Athènes et de Rome n'ont qu'à persévérer, qu'à rester ce qu'elles ont été pendant ces dernières années. Si, d'ailleurs, quelque chose pouvait ajouter encore à la studieuse ardeur des jeunes gens qui représentent la science française en Grèce et en Italie, c'est la certitude qui leur est désormais acquise qu'aucun de leurs efforts ne sera perdu que tout travail qui méritera cette récompense recevra une honorable et rapide publicité. Grâce au libéral concours de deux ministres sortis de nos rangs et à la patiente insistance des deux directeurs, MM. Geffroy et Dumont, la *Bibliothèque* des Écoles françaises d'Athènes et de Rome existe enfin ; elle compte déjà près de deux volumes, et son avenir est assuré par une dotation annuelle inscrite au budget. Il en est de même pour le recueil que l'École française d'Athènes publie sous le titre de *Bulletin de correspondance hellenique.* Sept cahiers, sur les huit dont doit se composer la première année comme les années suivantes, ont déjà paru ; le dernier ne saurait tarder longtemps. L'expérience, qui pouvait paraître hasardée, a réussi, mais au prix de quelle patience et de quels efforts, ceux-là seuls le savent qui ont eu à faire imprimer en Orient un texte français ! Informations rapides sur tout ce qui se découvre en Grèce et dans tout l'Orient hellénique, rédaction solide et variée, texte correct, planches gravées avec soin et bien tirées, tout cela semblait impossible à réunir du premier coup à Athènes ; si l'on y a réussi, le principal mérite en revient sans doute à M. Albert Dumont, le directeur de l'École ; mais il serait le premier à nous reprocher de ne pas faire une belle part, dans ce succès inespéré, à tous ceux qui se sont associés libéralement à son œuvre et qui lui ont prêté leur concours. C'est M. Egger, qui, malgré des devoirs si multipliés, trouve toujours du temps dès qu'il s'agit de l'intérêt de la science ; c'est M. Foucart, qui s'est chargé de restituer plus d'un fragment épigraphique dont tout autre que lui aurait eu peine à tirer parti ; c'est l'élite des professeurs et des savants d'Athènes, qui ont assidûment suivi les séances de l'Institut hellénique et qui ont enrichi le *Bulletin* de leurs communications ; c'est M. Tissot, le ministre de France en Grèce, votre correspondant, qui a présidé ces séances avec tant de distinction ; ce sont enfin les membres mêmes de l'École. Ceux-ci ont tous pris le *Bulletin* très à cœur ; ils n'ont rien épargné pour le tenir au courant de toutes les découvertes, en suivant toutes les fouilles qui se sont faites à Athènes ou dans les environs. Ils ont été récompensés de leur zèle ; ils ont trouvé dans les soins donnés au *Bulletin* le moyen d'occuper les heures que laissaient libres les voyages et la composition des mémoires ; jamais à l'École le temps n'a été mieux rempli et n'a paru passer plus vite. »

Nous avons annoncé, samedi dernier, la publication, à Londres, du troisième volume de la *Biographie du prince Albert* (1), et cité une appréciation du mari de la reine Victoria sur Napoléon III. Voici quelques autres extraits :

« Pendant les quatre jours que j'ai passés avec Napoléon III à Boulogne, au mois d'août 1854, dit le prince Albert, je l'ai beaucoup étudié, m'étant trouvé constamment dans sa compagnie, surtout pendant nos promenades en voiture d'un camp à l'autre...

« Il m'a semblé calme et indolent de sa nature, difficile à émouvoir, mais gai et plein d'*humour* quand il se mettait à son aise. Il a un léger accent allemand : il prononce mieux cette langue que l'anglais...

« Sa cour et sa maison sont très-strictement tenues, et en excellent ordre, plutôt dans le genre anglais. Les hommes de son *entourage* (2) ne sont distingués ni par les manières, ni par la naissance, ni par l'éducation. Il vit avec eux sur le pied de la plus grande familiarité, bien qu'ils aient l'air d'avoir peur de lui. Le ton général était plutôt le *ton de gar-*

1. Librairie [illegible] Ellis and C[illegible].
2. En français [illegible] [illegible]

nison, avec beaucoup de fumée de tabac, l'empereur fumant des cigarettes et ne pouvant comprendre que je ne fisse pas comme lui. Il est très-frileux, se plaint de rhumatismes et se couche de bonne heure ; il n'aime pas la musique et est très-fier de son talent de cavalier : en quoi, cependant, je n'ai pu découvrir rien de remarquable...

« Il paraît avoir beaucoup médité sur la politique, mais plutôt en amateur, confondant indifféremment les notions vraies avec les plus fausses. Il admire les institutions anglaises et regrette l'absence d'une aristocratie en France ; mais il ne permettrait sans doute pas à une pareille aristocratie de contrôler sa propre autorité, tout en désirant l'employer pour contenir la démocratie...

« Il me demanda si la reine présidait *son conseil*, si elle lisait toutes les dépêches, etc., etc. Je lui dis que la reine présidait le conseil privé, que le cabinet se réunissait et discutait seul, mais que la reine était informée par le premier ministre de l'objet et du résultat des délibérations. Il me répondit que ses ministres n'avaient pas la permission de se réunir et de discuter sans lui, que les affaires ne se traitaient qu'en sa présence. Il confiait rarement à l'un d'eux ce dont il était convenu avec l'autre. Il parut étonné quand je lui dis que toutes les dépêches passaient par les mains de la reine, qui les lisait : car on ne lui communiquait que des extraits, et encore me sembla-t-il n'avoir guère le temps ni l'envie de les lire. Comme je lui fis remarquer que la reine ne serait pas satisfaite si elle ne parcourait pas toute la correspondance diplomatique, il répliqua qu'il arrivait au même résultat à l'aide de personnes de confiance, placées dans les postes les plus importants, et qui le tenaient au courant de tout. Je ne pus m'empêcher de lui dire combien je trouvais périlleux un pareil arrangement, auquel aucun homme d'État — en Angleterre, au moins — ne voudrait consentir ; car cela permettrait au ministre des affaires étrangères, dans le cas où il voudrait tromper son maître, de feindre l'ignorance ou de rejeter tout le blâme, en cas de difficultés, sur ces instructions secrètes. L'empereur reconnut tout cela, mais se rejeta sur la nécessité...

« Nous avons causé de l'immoralité des hommes publics en France, surtout en ce qui concerne les affaires d'argent. L'empereur déclara qu'il pouvait garantir la probité des membres du gouvernement, mais voilà tout : c'était là un de ses plus grands embarras. Par exemple, rien n'avait fait plus de tort à son gouvernement que l'affaire du Crédit Mobilier. L'opération était fort simple et parfaitement innocente quand on la proposa. Les employés, cependant, firent aussitôt monter les actions de 500 francs à 3000, puis vendirent et laissèrent tomber l'affaire, ce qui ruina un grand nombre de familles...

« J'attribuai tous les embarras du gouvernement en France au *Contrat social* de Rousseau, qui représente l'homme comme naturellement libre et abandonnant à l'État une portion de cette liberté pour obtenir en échange certains avantages. Avec ces idées on passe son temps à calculer et à rechercher si les avantages compensent les sacrifices faits, et, dans le cas de malheur ou d'embarras, l'individu est porté à se considérer comme affranchi de ses obligations vis-à-vis de l'État...

« L'empereur sembla frappé et convint de cette vérité, mais il objecta que d'ici longtemps aucun écrivain ne serait en état de se faire entendre du peuple français et de trouver le chemin de son cœur. Il me dit que les bons écrits n'avaient pas la moindre chance de succès, car, même les pires productions des socialistes, qui spéculent sur les plus mauvaises passions de la foule, avaient à peine pénétré la surface de la société. Il me cita comme preuve son élection à l'Assemblée constituante, à Metz, où le candidat socialiste comptait sur toutes les voix, et il les obtint, lui, un étranger à peine débarqué, simplement parce qu'il s'appelait Napoléon. Il n'y avait plus que ce nom qui pût unir encore les sentiments du peuple. Il put encore constater combien les masses sont peu au courant de l'histoire de leur temps, lorsque, durant son voyage à Biarritz avec l'impératrice, il entendit dans une partie du Midi de la France le peuple crier : *Vive Marie-Louise !* On cria aussi dans d'autres occasions : *Enfin, voilà le roi revenu !*

« Nous eûmes encore une discussion sur la question du Schleswig-Holstein, à propos de laquelle il m'avoua son entière ignorance, qui lui est commune, d'ailleurs, avec les hommes d'État anglais. Il fut heureux d'entendre de ma bouche un exposé de toute l'affaire...

« Somme toute, voici l'impression qui m'est restée de ma visite à Boulogne : l'empereur ne prendra désormais aucune détermination violente, ni à l'intérieur ni vis-à-vis des puissances étrangères ; mais il m'a semblé à court de moyens de gouverner et obligé, à cet égard, de vivre au jour le jour. Ayant privé le peuple de toute participation aux affaires et réduit ses sujets au rôle de simples spectateurs, il est tenu de ne pas laisser chômer le spectacle. C'est un peu comme dans le cas d'un feu d'artifice, où le public s'impatiente dans les intervalles forcés entre les différentes pièces, et oublie qu'il faut un certain temps pour en préparer de nouvelles... »

Les publications sur M. Thiers se succèdent sans interruption à l'étranger. En Allemagne, signalons, entre [illegible] d'autres, l'excellent article de M. Karl Hillebrand, dans la *Rundschau* de décembre. Le travail de M. Ugo Pesci intitulé *Thiers et l'Italie*, *Rivista* [illegible], novembre 1877, est, comme le titre l'indique, une étude de détail. La grande Revue libérale italienne, la *Nuova Antologia*, donne au contraire, sous la signature d'un ex-ministre, M. Ruggero Bonghi, une biographie complète de l'illustre homme d'État français. Les trois parties déjà parues comprennent les débuts de M. Thiers, son rôle sous la monarchie de Juillet et sous la république de 1848. On y retrouve diverses anecdotes empruntées à ces *Conversations avec M. Senior* dont la *Revue* a reproduit les principaux passages dans ses livraisons du 9 octobre et du 17 novembre dernier.

Ne quittons pas la *Nuova Antologia* sans [illegible] (décembre 1877) une nouvelle *Histoire chimérique* de M. Camillo Boito (sur la précédente série, voir la *Revue* du 7 avril), et un article de M. Felice Tribolati sur *la Correspondance* [illegible] de Voltaire. M. [illegible] plusieurs lettres de l'abbé Galiani tirées du recueil publié par Ginguené en 1818. Ce recueil, devenu très-rare, est peu connu de la génération actuelle. Il contient des chefs-d'œuvre d'esprit et de malice :

« Sa colère contre les fêtes, écrivait l'abbé Galiani en parlant de Voltaire, est absurde : il les croit d'institution divine, et [illegible]. Mais il s'[illegible] elles sont d'institution humaine. Elles ne sont pas pour Dieu, elles sont pour l'homme, et, par conséquent, Voltaire devrait les respecter. »

[illegible] discutait une inscription qu'il était question de placer au bas d'une statue de Voltaire. Il la voulait en latin plutôt qu'en français, et, à ce sujet, il jugeait notre langue dans les termes suivants :

« Le latin est la langue des inscriptions, et les Français ne feront jamais faire cet autre miracle à leur langue. Pour moi, je n'en saurais faire que des dialogues ou des comédies en prose, et des poésies en vers, c'est-à-dire toujours des dialogues. Et cela est naturel : le langage du peuple le plus sociable de l'univers, le langage d'une nation qui parle plus qu'elle ne

pense, d'une nation qui a besoin de parler pour penser et qui ne pense que pour parler, doit être le langage le plus dialogant. Si une inscription était en dialogue, elle troublerait le commerce en arrêtant les passants sur les grands chemins. »

A la bonne heure ! Il y a plaisir à s'entendre railler de la sorte. Le malin petit abbé n'oubliait qu'une chose : en fait de facilité de parole, nous ne sommes battus que par un peuple — et ce peuple, c'est le sien.

Parmi les livres de grand luxe qui viennent de paraître à l'occasion des étrennes, il n'en est aucun qui mérite plus de fixer l'attention que l'ouvrage de M. Ch. Yriarte sur [illegible].

Ce n'est point une œuvre de circonstance. Depuis plusieurs années déjà M. Ch. Yriarte a vécu à Venise et de la vie de l'antique Venise. Le livre qu'il publie aujourd'hui est le troisième qu'il consacre à cette ville, qui a toujours exercé une si vive attraction. Il étudie successivement son origine, le développement de sa puissance, l'organisation de son gouvernement, l'histoire de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, des monuments publics les plus importants, des cérémonies solennelles, qui jouaient un si grand rôle dans la vie vénitienne.

L'arsenal, le commerce, la navigation, l'industrie du verre, celle de la mosaïque si intimement mêlée au développement artistique, l'industrie des dentelles, les archives, l'imprimerie, tout cela possède son chapitre spécial.

Mais ce qui donne encore la plus grande valeur au livre de M. Yriarte, ce sont ses nombreuses gravures, qui ont un cachet d'exactitude, de distinction et de science bien rare, même dans les plus beaux ouvrages. M. Yriarte sait au besoin attacher lui-même un crayon à sa plume pour nous retracer les scènes les plus curieuses et les plus piquantes de la vie de Venise autrefois et aujourd'hui. Cependant son instinct de chercheur et ses scrupules d'érudit sont peut-être plus remarquables encore que son talent d'artiste. Ainsi il ne se borne pas à reproduire les palais, les églises, les places publiques, les tableaux célèbres. Il fouille les manuscrits et les incunables pour y découvrir des gravures curieuses, les musées pour y emprunter des médailles ou des objets d'art inconnus. C'est ainsi, par exemple, qu'il parvient à donner des portraits authentiques de tous les peintres ou sculpteurs vénitiens, des doges et des grands hommes de la République sérénissime. On peut dire que son livre est une véritable résurrection de l'antique Venise.

Tout le monde connaît les services considérables rendus par la numismatique à l'histoire du moyen âge et des temps modernes. La numismatique de l'antiquité, moins connue peut-être, n'a pas moins d'importance, bien au contraire. C'est ce qui nous engage à signaler d'une manière toute spéciale le beau livre sur les *Médaillons de l'empire romain*, depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui de Priscus Attale, que vient de faire paraître (Paris, Rothschild) un ancien conservateur du musée du Louvre, M. Frœhner, qui possède une compétence incontestée dans ces difficiles matières. Cet ouvrage est remarquable par la précision des détails, la sûreté de l'érudition, la profusion et l'exactitude des gravures. Il ne contient pas moins de 1310 médaillons représentant tous les empereurs romains, chacun d'eux ayant un chapitre spécial.

La prochaine livraison de la *Bibliothèque de l'École des chartes* contiendra un récit en provençal du siége de Damiette (1219), augmenté par M. Paul Meyer d'un commentaire historique tiré de l'ouvrage manuscrit de Johannès Tulbia.

M. Robert Kennaway Donglas, du British Museum, a traduit du chinois en anglais une *Vie de Jenghiz Khan* qu'on croit assez exacte. L'original consiste en une série de trois *Chroniques*, que M. Douglas a fondues ensemble en les abrégeant et en les corrigeant l'une par l'autre.

Il ne se fait pas à Paris, en ce moment, moins de douze cours par semaine sur la langue romane.

Une Revue du Cap, le *Cape Monthly Magazine*, vient de publier un conte cafre, l'*Histoire de Tangalimlibo*, communiqué par M. George Theal. Annonçons à ce propos que M. Theal, qui occupe une position au département de l'Instruction publique de la colonie, s'occupe à recueillir et à publier les contes populaires cafres. Il s'est assuré dans ce but la collaboration de plusieurs indigènes cultivés.

Le Journal américain de librairie compare, dans une de ses dernières livraisons, les progrès accomplis par les bibliothèques populaires aux États-Unis et en France. D'après les rapports de la Société Franklin, de 1874 à 1876, le nombre de ces établissements s'est élevé, dans notre pays, de [illegible] à 3 229, soit une augmentation de 845, due surtout à l'active propagande de la Société. La feuille américaine fait suivre sa statistique de conseils pratiques sur le choix des livres à introduire dans une bibliothèque populaire.

Il a été dressé, sous le nom [illegible]
catalogue de tous les livres, mém[illegible]
pendant l'année 1876 en Angleterre, aux colonies anglaises, en France et en Allemagne, sur l'Orient, son histoire, ses langues, ses religions, ses antiquités, ses littératures et sa géographie. L'auteur de ce travail est [illegible] Friedrich.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement est échue à [illegible] sont priés de désirant à cette occasion changer les conditions de souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Statistique et Politique et Littérature* priés d'avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie, en leur envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 1er janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

[illegible] — [illegible] [illegible]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 26 29 DÉCEMBRE 1877.

UN ÉPISODE DE 1793

L'insurrection normande.

J.-N. Davy a été, en 1848, représentant du peuple pour le département de l'Eure. Il fut l'ami de Dupont de l'Eure. Il se mêla activement aux travaux de la Constituante et fut l'un des membres les plus laborieux de son Comité de législation. Il se mêla aussi à ses épreuves et à ses luttes : « Aux journées de Juin, raconte la notice placée en tête de cette histoire (1), il fut un des représentants qui eurent l'honneur de défendre sur les barricades *le droit et la loi*. Il n'avait d'autre arme que son écharpe, insigne d'honneur qui, sans doute, commandait le respect, mais le désignait aussi plus sûrement à la mort. »

C'est aussi pour *le droit et la loi* qu'il souffrit, quand le coup d'État inaugura pour la France l'ère des proscriptions : il fut interné pendant cinq ans à Évreux.

Les hontes de l'invasion achevèrent de briser ce cœur patriote : il est mort en 1874.

C'était un grand travailleur : il ne se bornait pas aux études de droit qui étaient son labeur quotidien de légiste ; il a laissé de nombreux papiers sur l'histoire contemporaine. Une main pieuse, celle de sa femme, Mme Marie Davy, a choisi parmi ces papiers les plus importants, et elle les présente au public — ne se croyant pas « le droit de les retenir pour elle seule » — sous ce titre : *les Conventionnels de l'Eure à travers l'histoire*.

En réalité, c'est une histoire complète de la Révolution que nous offrent ces deux volumes : ils débutent par un retour rapide sur les destinées du tiers état jusqu'à la Révolution, consacrent neuf chapitres aux états généraux de 1789 et à la Constituante, sept à l'Assemblée législative, six à la lutte des jacobins et des girondins dans la Convention, cinq à la journée de Thermidor et à la réaction qui en fut la conséquence.

Davy n'était pas un écrivain de profession ; ses expressions semblent parfois dépasser le ton égal et mesuré de l'histoire, et pourtant ce nouvel exposé des fastes révolutionnaires n'est pas sans mérite : il abonde en traits curieux et peu connus, en citations piquantes, en narrations dramatiques. Le choix des faits sur lesquels il n'a dû insister n'est pas arbitraire ; Davy, témoin et acteur d'une autre révolution, adversaire et victime d'autres réactions, trouve dans la lutte quotidienne ou dans l'amertume de ses souvenirs, un sens historique qui manque à l'écrivain de cabinet et qui, dans les événements de 1789 à 1795, lui permet de deviner ce que ne disent pas les documents contemporains et de mettre en lumière ce qu'ils ont relaté avec indifférence. C'est le travail d'un homme d'action à qui l'expérience de la vie réelle donne une vue plus pénétrante des faits écoulés. Il a vécu la révolution de 1848 : c'est peut-être une force pour raconter celle de 1789. Les monarchistes de 1849 lui rendent plus intelligibles les thermidoriens de 1795, à peu près comme les gens de l'ordre moral nous font mieux comprendre leurs devanciers des deux époques précédentes.

Pourtant, ce qui fait le prix de l'œuvre de Davy, ce n'est pas encore cette histoire générale de la Révolution : ce sont les treize ou quatorze chapitres qu'il a consacrés à l'histoire de l'insurrection normande en 1793, aux chefs royalistes Puisaye et Wimpfen, aux députés ébroïciens Duroy et Lindet, aux actions non sanglantes qu'on a appelées bataille de Vernon et bataille de Brécourt et qui mirent fin à cette levée de boucliers.

Ces chapitres forment une des plus curieuses monographies qu'on ait écrites sur la Révolution en province. A la rigueur, ils auraient pu être publiés à part, car ils ne tiennent que faiblement au reste du récit; ils feraient un excellent livre, tandis qu'ils constituent comme un épisode disproportionné dans une histoire générale de la Révolution. Le titre même qu'on a dû donner à ce livre est décevant — *les Conventionnels*

(1) *Les conventionnels de l'Eure, Buzot, Duroy, [illegible] à travers l'histoire*, par M. Davy, ancien représentant du peuple. — 2 vol. in-8°. Paris, Germer-Baillière.

de l'Eure, Buzot, Duroy et Robert Lindet, à travers l'histoire — car combien de chapitres de cette histoire où ils figurent à peine, tandis que dans le récit de l'insurrection normande ils reprennent le premier rôle! De même, le dernier chapitre du livre, intitulé : « Prairial, mort de Duroy, » nous parle fort peu de Duroy et beaucoup de l'insurrection de prairial. Ce sont là des imperfections qui tiennent à ce que l'auteur n'a pu mettre la dernière main à son œuvre. Je suis persuadé qu'il aurait publié à part ce qui, dans son livre, se rapporte réellement aux *événements de l'Eure*.

Davy s'est d'abord étudié à rendre à l'insurrection normande son vrai caractère, méconnu par presque tous les historiens. On l'a représentée comme l'œuvre des girondins : il est vrai qu'un certain nombre des députés proscrits sont arrivés à Caen, aux mois de juin et de juillet 1793; parmi eux, Salles et Mollevaut (de la Meurthe), Barbaroux, Pétion, Lanjuinais, Isarn, Louvet, Guadet; mais presque tous y arrivèrent quand le mouvement était déjà commencé; presque tous y séjournèrent peu de temps; ceux qui restèrent, comme Buzot, y jouèrent un rôle fort effacé.

On a dit que le mouvement était fédéraliste; pas davantage, car, même parmi les girondins, il n'y a eu qu'un vrai fédéraliste, Buzot : Buzot qui, dans ses *Mémoires*, considérait le système américain comme « le mode de gouvernement qui convient le mieux à un grand peuple ». Or nous avons vu à combien peu se réduisit le rôle et la situation de Buzot dans l'insurrection.

Davy s'inscrit en faux contre l'insinuation du général Wimpfen que « Louvet, Barbaroux, Guadet eussent transigé si l'on eût voulu leur céder la partie de la France qui est de l'autre côté de la Loire, pour en faire une république à leur mode », et « qu'ils comptaient beaucoup sur les petites puissances de l'Italie, avec lesquelles ils eussent fait des traités offensifs et défensifs ».

Si l'on s'est trompé sur le caractère de ce mouvement, c'est qu'on a pris pour girondins des hommes qui, en réalité et au fond, étaient des royalistes, royalistes modérés peut-être, mais qu'on retrouvera royalistes après Thermidor.

Si l'on s'est trompé, c'est qu'on n'a pas bien remarqué comment le mouvement avait pris naissance, quels hommes c'étaient que Wimpfen et le marquis de Puisaye, l'un généralissime, l'autre trésorier de l'insurrection, ce que c'était que la Société caenaise des *Carabots*, qui en formèrent le noyau; c'est qu'on s'est laissé prendre aux mensongères déclarations de républicanisme modéré par lesquelles ils entraînèrent la partie flottante de la population, en feignant de n'en vouloir qu'aux *brigands* de la Montagne et au triumvirat de Danton, Robespierre et Marat.

C'est dans le livre de Davy que nous faisons connaissance avec les Carabots, une Société organisée militairement, dont le drapeau était une étoffe blanche sur laquelle était peinte une tête de mort surmontant deux fémurs croisés, avec cette inscription : « L'exécution de la loi, ou la mort. »

Les administrateurs du Calvados affectaient le langage de *républicains honnêtes et modérés*, fulminaient contre les *vampires* de la Montagne et dissimulaient sous une phraséologie à l'antique leurs desseins contre-révolutionnaires. Eux aussi parlaient de faire exécuter la loi, déclarant que qui la violerait « devait trouver des Scévola, s'il ne rencontrait pas les faisceaux des préteurs. — Législateurs! à Paris, soyez des Catons; ici, nous serons des Brutus. »

Dès le 2 janvier 1793, le conseil général du Calvados envoyait à la Convention une adresse menaçante, essayant de l'effrayer de l'ardeur belliqueuse des Caenais et disant aux députés girondins : « Au premier cri, ils seront près de vous, et les lâches agitateurs n'existeront plus. »

De janvier à juin, les manifestations se succèdent, et pendant ce temps Wimpfen, nommé commandant de l'armée à former sur les côtes de la Manche, se prépare à mettre au service de l'insurrection les arsenaux et les régiments destinés à combattre l'Angleterre.

Le premier pas dans la révolte est la constitution d'une assemblée insurrectionnelle; le second est de saisir « les lettres et paquets adressés aux représentants du peuple près l'armée des côtes de Cherbourg »; le troisième est d'arrêter deux de ces représentants, Romme et Prieur, de la Côte-d'Or, et de les interner au château de Caen. Ce fut Lenormand, président de la Société des Carabots, qui se chargea de ce coup d'éclat.

Alors Wimpfen est proclamé général en chef, passe du service de la nation à celui de l'insurrection et prend pour lieutenant, qui? le comte de Puisaye, une des plus tristes célébrités de la guerre civile. Les bataillons de volontaires bretons, destinés d'abord à l'armée *catholique* de Vendée, se joignent aux forces normandes et achèvent de donner à cette prétendue insurrection girondine ou fédéraliste son vrai caractère.

Buzot et ses collègues, dont le pavillon girondin doit couvrir ces menées royalistes, logent à la sous-intendance, sous la surveillance d'une *garde d'honneur*, et Wimpfen écrira plus tard : « Tous réunis, je pouvais mieux les surveiller. » Les *courageux Bordelais*, les *fiers Bretons*, les *intrépides Normands*, les *indomptables Marseillais* forment une vaste confédération pour l'anéantissement des *traîtres* de la Convention.

En présence de ces provocations, ce qui étonne, c'est la longanimité de la Convention. Danton s'oppose au décret d'accusation qu'on veut lancer contre les administrateurs du Calvados. Le terrible Barrère s'écrie à la tribune : « Les fédéralistes font marcher des armées contre vous; eh bien! opposez-leur une armée de bienfaits ». La Commune de Paris et le tribunal révolutionnaire montrent les mêmes dispositions conciliantes. Cette patience de l'Assemblée souveraine s'explique par la présence de deux hommes, deux conventionnels normands, Duroy et Robert Lindet, qui s'épuisent à excuser, à disculper leurs concitoyens, à les protéger contre les conséquences de leurs propres fureurs.

Ce sont précisément ces deux hommes, ces deux avocats des *fédéralistes* neustriens, que la Convention investit des pouvoirs de commissaires extraordinaires.

Les autorités de Caen, après avoir menacé si longtemps Paris du courroux des *fils de Guillaume*, convoquent une revue de la garde nationale et engagent des volontaires à sortir des rangs pour rejoindre l'armée de Wimpfen. Malgré toutes les excitations, il n'en sortit que cinq, qu'on appela, ce jour même, les *cinq étourdis;* on en décida encore les jours suivants une douzaine d'autres : en tout dix-sept. Comment s'expliquer alors, autrement que comme une ironie, cette lettre de Charlotte Corday, présente à la revue : « J'avoue que ce qui m'a décidée, c'est le courage avec lequel nos volontaires se sont enrôlés dimanche, 7 juillet : vous vous rappelez que j'en étais charmée. »

L'intervention de Charlotte Corday, qui allait faire tourner

au drame cette comédie, ne contribue pas à changer le caractère du mouvement normand. Ponsard, dans sa belle tragédie, a surenchéri en exagérant le républicanisme de Mme d'Ardmont. Pétion était plus dans le vrai quand il l'appelait la *belle aristocrate*.

Cependant on ne pouvait s'en tenir, pour une grande cité comme Caen, à un contingent de dix-sept hommes. L'un des dix-sept, Vaultier, raconte que « la ressource des enrôlements volontaires manquant, on se décida à le former *par corvée* : au moyen de quoi on arrivera à réunir cent trente hommes ».

Wimpfen cependant temporise, cherche à endormir le gouvernement, affirme que la Bretagne et la Normandie ne se sont confédérées à Caen que « pour le maintien de la République une et indivisible », et ajoute, en réponse à l'ordre de rappel du Comité de salut public : « Le général ne pourrait faire le voyage qu'avec 60 000 hommes. l'exigerez-vous de lui ? »

Pour ramener les égarés, la Convention publie la constitution de 1793, qui, en effet, est accueillie avec enthousiasme par une partie même des communes normandes. Si Évreux et Caen sont pour l'insurrection, Vernon se montre dévouée à la cause nationale. Elle met sur pied sa milice pour faire respecter par les séditieux son territoire au moins. Robert Lindet, arraché par cette insurrection à ses travaux du Comité de salut public, s'établit à Mantes et annonce à la Convention que « les habitants des campagnes, ceux d'Évreux même, demandent qu'on les retire de l'oppression où les tiennent quelques administrateurs ».

Barbaroux écrivait pourtant : « Tout va bien ici; nous ne tarderons pas à être sous les murs de Paris. » Les cent trente Caenais, en recevant leur drapeau des mains de la municipalité, prêtèrent *avec transport* « le serment de venger l'attentat commis contre la souveraineté populaire ».

Le système de hâblerie continue : un lieutenant de Wimpfen est entré dans le bourg non défendu de Pacy, et Wimpfen annonce partout la *prise de Pacy*. Puis le marquis de Puisaye marche « à travers champs et à travers bois sur le château de Brécourt. — « Nous supposions ce château habité et même défendu; nous n'y trouvâmes personne », raconte Vaultier, témoin oculaire. Puisaye n'en annonce pas moins à l'assemblée insurrectionnelle « la prise du château de Brécourt ». Il a même fait sept prisonniers, seulement il ne les envoie pas à l'assemblée; il a fait mieux, il les a relâchés, « procédé qui lui a gagné l'amitié des campagnes et a donné lieu aux larmes et aux bénédictions des habitants ». Cela devient ensuite dans ses bulletins « la bataille de Brécourt », où il a *emporté* le château, malgré la résistance de 14 ou 1500 hommes. Le girondin Louvet le croit et lui reproche d'avoir perdu toute une journée à cette attaque. Sur quoi le témoin oculaire Vaultier réplique : « Nous ne perdîmes point une journée entière à l'attaque du château de Brécourt, où nous entrâmes, au contraire, tout d'abord, dès le soir, à notre arrivée, sans coup férir, attendu qu'il ne s'y trouvait personne qu'un concierge avec sa famille. »

Trois jours après, il y eut une bataille encore plus terrible. Wimpfen avait réuni toutes les forces de l'armée insurrectionnelle : cela se montait à peu près à 2500 ou 3000 hommes, le régiment de dragons et autres soldats détournés de leur devoir, les bataillons de chouans bretons, les contingents normands, le contingent des Carabots. Il marche sur Vernon. Vernon, outre les volontaires de la ville, n'avait guère à opposer que 400 volontaires parisiens et 100 volontaires des Andelys : cela pouvait bien aller en tout à un millier d'hommes.

Ces deux redoutables armées sont en présence. Le matin du 13, les Vernonais poussent une reconnaissance. Que se passa-t-il alors? Louvet parle de trois décharges à mitraille tirées par les Vernonais, mais il était lui-même à quarante lieues de là. Vaultier parle de huit ou dix coups de canon, que Puisaye réduit à sept. Davy, d'après des témoignages de témoins oculaires, héros de l'aventure, affirme qu'il y a eu deux canons de 4 engagés dans l'action et que ces deux canons ont tiré au maximum deux coups. Il a même connu un volontaire de l'insurrection qui lui assurait que « les oreilles avaient tinté à ceux qui avaient entendu plus d'un coup de canon ».

Quel fut l'effet de ces coups ou de ce coup de canon? Le boulet ou les boulets allèrent couper les branches de quelques arbres qui ombrageaient le campement des fédéralistes. Aussitôt les artilleurs du train sautent sur leurs chevaux et se mettent en devoir de sauver les canons royalistes; les chasseurs courent après les artilleurs, apparemment pour les ramener; l'infanterie court après la cavalerie; les *fiers Bretons* luttent de vitesse avec les *intrépides Normands*; les terribles Carabots ne veulent pas rester en arrière. Tout ce monde ne fait qu'une traite jusqu'à Cocherel, jusqu'à Évreux. Les volontaires ébroïciens sont les premiers à rire de leur désastre; ils engagent leurs compagnons d'armes à chercher un autre champ de bataille que leur ville. Puisaye, qui a couru à cheval jusqu'à Évreux, sans avoir pris le temps de chausser ses bottes, l'évacue avec ce qui lui reste de troupes, emmenant avec lui l'administration départementale, les papiers administratifs, l'artillerie, sans oublier, comme il prend soin de le mentionner, « la caisse de ce département, contenant plus de 1 000 000 de livres ».

Telle fut la grande bataille de Vernon (13 juillet 1793). Un chapitre fort amusant est celui où Davy s'occupe des *rectifications historiques*, épluche les récits des combattants, discute les rapports de Puisaye racontant qu'il a tué vingt hommes à l'ennemi, et ajoutant : « Il resta tout au plus six ou sept des nôtres sur la place ! »

Robert Lindet était occupé, dans Mantes, à organiser une armée, quand il apprit que l'insurrection n'existait plus. Les Vernonnais, avec un peu de poudre tirée aux moineaux, en avaient eu raison. Bientôt Évreux, Caen ouvrirent leurs portes. La seule épave de la grande armée fédéraliste fut le contingent breton, qui retourna à sa véritable destination, la guerre vendéenne, la chouannerie.

Davy raconte comment la Normandie fut pacifiée. En Normandie, il n'y eut ni Lebon, ni Carrier, ni Saint-Just, ni Fouché, ni Collot-d'Herbois. Robert Lindet et Duroy continuèrent à couvrir leurs concitoyens. Le donjon de Caen, où Romme et Prieur avaient été prisonniers, paya pour tout le monde : la Convention décréta qu'il serait rasé. Romme fit obtenir une pension au vieux gardien qui avait été son geôlier.

Quant aux députés girondins, forcés de chercher ailleurs un refuge, ils tombèrent en de plus terribles mains. A Bordeaux, Tallien les attendait. Débarqués au Bec-d'Ambez, sept d'entre eux se réfugièrent à Saint-Émilion. Cernés par la police de Tallien, ni les grottes, ni les maisons ne leur furent un asile. Avec des chiens, on les traqua dans les carrières. Biroteau, Grangeneuve, Cussy, Valady, Guadet, Salles, montèrent sur l'échafaud; Barbaroux se fit sauter la cervelle au

coin d'un bois ; Pétion et Buzot furent retrouvés à moitié mangés par les loups.

Rien n'est venu altérer le caractère héroï-comique de la sédition normande, qui égaya un moment cette sombre année 1793 : ce qu'il y a de tragique dans le dénoûment n'a pas ensanglanté le sol neustrien : Pétion et Buzot expirèrent loin des bords de l'Orne. La grande insurrection fédéraliste du nord-ouest, la bataille de Brécourt, la bataille de Vernon, ce n'est que cela! Davy a connu un des héros de la journée du 13 juillet qui, à quatre-vingt-dix ans, se proposait de la chanter en vers. La *Bataille de Vernon* eût fait pendant au *Lutrin*, au *Sceau ravi*, à la *Batrachomyomachie*. Il faut savoir gré à Davy de l'avoir racontée en historien ; son étude critique sur la contre-révolution en Normandie nous présente un aspect peu sinistre et fort inattendu de *Quatre-vingt-treize*.

SORBONNE

COURS DE M. EGGER

Histoire de l'éloquence chez les Athéniens [1].

Messieurs,

Le premier regard que nous jetons sur quelque partie que ce soit du domaine de l'antiquité nous attriste par le spectacle des ruines. Il n'est guère un peuple moderne dont les habitations ne recouvrent aujourd'hui celles d'un peuple plus ancien. Quelquefois, sous les constructions modernes, gisent plusieurs couches de débris dont chacune contient les restes d'une cité détruite. Plus d'une fois, comme le remarquait déjà un ingénieur romain au IIe siècle de l'ère chrétienne, l'accumulation des ruines a produit presque des montagnes : *Colles rudere excreverunt*. Ainsi, dans Athènes, trois édifices à peine restent debout : la Tour des vents, le Monument choragique de Lysicrate, le Temple de Thésée. Ce dernier, presque intact, abrite dans sa large enceinte des centaines de colonnes, de stèles, de fragments d'architecture provenant de tombeaux et de maint autre édifice détruit.

Par une inspiration honorable, mais malheureuse, de leur patriotisme, les Athéniens redevenus libres ont voulu reconstruire leur ville sur l'emplacement même de l'antique cité de Cécrops, et par là ils n'ont rendu que plus difficiles les fouilles et les recherches des antiquaires sur un sol qui recèle encore pour nous tant de trésors.

Tel est aussi le spectacle de destruction que nous offre la littérature. Les bibliothèques de Rome, de Pergame, d'Alexandrie, d'Athènes, de Constantinople, ont renfermé des milliers de volumes que les ravages du temps et de la barbarie ont réduits à un bien petit nombre. Qu'on en juge par un exemple.

La seule période de la comédie chez les Athéniens que l'on appelle *moyenne* avait produit près de mille pièces sans doute, car Athénée, au IIe siècle de l'ère chrétienne, déclare en avoir lu huit cents, dont il nous a conservé de précieux extraits. De cette riche galerie que reste-t-il après les extraits d'Athénée? quelques pages çà et là, quelques vers, quelques mots isolés que les grammairiens nous conservent pour telle ou telle singularité d'expression.

Les œuvres de l'éloquence grecque n'ont pas été moins maltraitées. La Grèce a sans doute produit d'innombrables orateurs durant les siècles de son orageuse liberté; quatre-vingts seulement nous sont connus, et, sur ces quatre-vingts, dix seulement par des écrits de quelque étendue. — Vous savez par nos leçons de l'an dernier que nous ne pouvons tenir pour authentiques les harangues insérées dans le récit des historiens (1) ; et pour d'autres raisons nous écartons ici les déclamations des rhéteurs qui abondent dans les siècles de décadence. — Par leurs scrupules de puristes, les critiques et les grammairiens semblent avoir travaillé à réduire pour nous cet héritage de l'éloquence grecque. En ce genre comme en beaucoup d'autres, préoccupés avant tout de choisir et de préparer des modèles de bon goût pour les écoles, ils ont voulu dresser des canons ou pléiades, c'est-à-dire des listes officielles de chefs-d'œuvre et d'auteurs classiques. La poésie épique et dramatique, la lyrique, l'épopée ont eu leurs pléiades; l'éloquence devait avoir la sienne, et celle-ci composée de dix noms, depuis Antiphon, qui passe pour avoir été un des maîtres de Thucydide, jusqu'à Démosthène et à ses deux rivaux Hypéride et Dinarque. De ces dix orateurs classiques, il y en a tel, comme Andocide ou Dinarque, qui n'est apprécié aujourd'hui que sur trois ou quatre discours; tel, comme Lycurgue, l'austère et intègre administrateur, qui ne l'est que sur un seul. Il y a vingt ans, nous ne possédions d'Hypéride, en dehors des menus fragments, qu'une page de sa célèbre oraison funèbre des soldats morts dans la guerre de Lamia; c'est tout récemment que des papyrus retrouvés en Egypte nous ont rendu la meilleure partie de cette oraison funèbre, avec deux autres discours sur des affaires civiles, avec des lambeaux considérables d'un discours prononcé contre Démosthène dans l'affaire d'Harpalus. Parmi les discours qui portent le nom de Démosthène lui-même, plusieurs lui étaient contestés par d'anciens critiques, par exemple le discours *sur la Paix*, qui est peut-être d'Hypéride, le discours *sur Halonèse*, qui est très-probablement d'Eubulus, un autre orateur du parti opposé à la Macédoine. Cette dernière attribution, si elle est certaine, écarte un discours intéressant de la riche collection de Demosthène ; mais elle est pour nous un exemple de variété précieuse dans la famille des orateurs attiques.

Vous le voyez, messieurs, partout des ruines, partout des pertes à regretter. La triste impression que ces pertes font sur nous semble s'augmenter par le contraste de nos richesses modernes avec les restes de l'antiquité classique si amoindrie par les ravages de la barbarie et par ceux du temps.

Sans remonter au moyen âge, aux siècles où de nos orateurs les uns parlaient encore latin, les autres parlaient un français qui est presque pour nous une langue morte, quelle riche variété que celle de l'eloquence française, depuis le pédantesque orateur du tiers état aux états généraux de 1484, ou seulement depuis l'habile défenseur des mêmes causes,

---

(1) Leçon d'ouverture, 10 décembre 1877.

(1) Voy. la *Revue* du 2 octobre 1875.

Simon Marion, aux états généraux de 1614, en passant par les prédicateurs et les avocats célèbres des XVIIe et XVIIIe siècles, jusqu'à cette légion que firent éclore les événements de 1789 et des années suivantes, jusque tout près de nous (et je ne veux citer que des morts), aux Lacordaire, aux Berryer, aux Guizot et à leur glorieux rival M. Thiers! On formerait toute une bibliothèque avec les milliers de volumes que remplissent les écrits de tous ces praticiens de la parole.

De nos jours surtout, il semble que les progrès de l'industrie aient multiplié dans une proportion incalculable les usages et la portée de la parole humaine. L'imprimerie, d'abord, a mieux assuré la conservation de ses œuvres. Puis la sténographie a permis de les reproduire avec une exactitude tellement scrupuleuse qu'elle devient presque embarrassante pour l'orateur qui lit sa prose, même la plus savamment préparée, après l'avoir livrée aux oreilles et à l'esprit d'un auditoire. On s'étonne, à vrai dire, que la sténographie, autrefois nommée tachygraphie, et qui sous ce nom formait un service important dans la chancellerie des empereurs romains, ait été si tard employée pour reproduire et pour fixer le souvenir des débats parlementaires. Ce qui est certain, c'est qu'elle a pris désormais une place importante dans la vie des peuples libres par son alliance avec l'imprimerie et la locomotion à vapeur Je ne sais pas si le célèbre discours de Henri IV à l'Assemblée des notables dans la ville de Rouen a été lu ou improvisé, et recueilli par des sténographes ; en tout cas, il aurait bien fallu quinze jours pour en répandre jusqu'au bout de la France des exemplaires imprimés. La mère d'Henri IV était à Caen lorsqu'elle apprit que le roi de Navarre, gravement malade, la mandait auprès de lui : elle fit telle diligence qu'elle arriva en treize jours dans la capitale du Béarn (nous avons là-dessus le témoignage naïf d'un biographe de Henri IV). La moindre bourgeoise pourrait aujourd'hui faire le même trajet en vingt-quatre heures. Je n'ose parler encore du *téléphone*, enfant merveilleux de la science la plus récente et qui n'a pas encore fait toutes ses preuves ; mais que dire de l'électricité s'associant aux rapides procédés de la sténographie? Il y a quelques années, je voyais attester qu'un discours de la reine Victoria prononcé à Londres dans le Parlement, transmis tout entier par voie télégraphique aux États-Unis, était lu le soir même dans les journaux de New York et de la Nouvelle-Orléans !

L'imprimerie, dans son alliance avec la sténographie et la vapeur, n'a pas seulement contribué à fixer la parole, à en assurer la transmission ; elle a comme créé pour elle des conditions et, pour ainsi dire, des professions nouvelles. Aristote ne comprenait pas une cité qui aurait eu 100 000 citoyens délibérant et votant sur leurs propres affaires. Et, de fait, si les Athéniens en activité d'hommes d'État s'élevaient environ à 20 000, le tiers à peine de ces 20 000 prenait part aux délibérations dans l'Agora. Dans les tribunaux, où le nombre des juges était quelquefois de 800 ou de 1 000, l'orateur pouvait à plus forte raison se faire entendre à tous avec quelque facilité. Chez nous et dans nos auditoires fermés, on ne peut guère dépasser le chiffre de 6 ou 7 000 auditeurs ; mais ce chiffre est bien vite décuplé, centuplé même par les journaux, qui portent l'analyse de nos débats judiciaires et politiques et les discours mêmes, qui souvent y tiennent tant de place, jusqu'aux extrémités d'un vaste pays, hors même de ses frontières et par delà les mers, dans toutes les parties du monde civilisé. Ainsi se forment de vastes auditoires avec lesquels la pensée de l'orateur, tantôt exprimée en sa propre langue, tantôt traduite en une langue étrangère, se propage à travers toutes les nations du globe : c'est l'Agora, c'est le Forum agrandi jusqu'à n'avoir plus de limites.

Ces journaux, à leur tour, sont devenus la tribune d'une autre famille d'orateurs que l'on peut dire inconnus à l'antiquité. Je vous ai jadis signalé dans la personne d'Isocrate le *publiciste*, c'est-à-dire l'écrivain de mémoires politiques destinés à diriger un peuple ou une grande assemblée pour le succès des affaires d'État. Mais, auprès de nos publicistes modernes, auprès d'un Sieyès, d'un Châteaubriand et d'un P.-L. Courier, quel publiciste que ce timide et méticuleux Isocrate qui passait dix ans à rédiger et à polir la lettre par laquelle il voulait tourner au bien et à l'honneur communs de la Grèce l'ambition d'un roi tel que Philippe ! Pendant qu'Isocrate alignait ses périodes, Philippe, de succès en succès, arrivait, on sait comment, jusqu'à Chéronée.

Le publiciste moderne n'est pas le seul produit nouveau de notre civilisation; le journaliste l'aide avec une puissance plus grande encore. Songe-t-on assez, quand on considère d'un peu haut les affaires de ce monde, au travail qu'accomplit, à l'action que peut exercer l'écrivain politique au service d'une feuille quotidienne ? Son travail, c'est celui de sa pensée mise en communication chaque jour avec cent mille d'entre nous, à des centaines de lieues de distance; c'est la pensée qui se passe, pour se transmettre, du secours de la parole. Voyez-le sur son bureau, ce journaliste, à deux pas de la presse qui attend avec impatience les feuilles encore humides que multiplie une improvisation souvent fiévreuse ; l'oreille et l'œil attentifs aux événements de chaque heure, il lui faut comprendre vite le sujet qu'il veut traiter, fournir vite aux développements qu'il exige ; peu de temps pour réfléchir, encore moins peut-être pour se relire après avoir écrit. Et le voilà, dans ce réduit modeste, parlant comme un orateur à des milliers d'esprits toujours prêts à l'écouter. Quelle puissance pour le talent, quelle séduction périlleuse pour la passion qui ne sait ni se diriger ni se contenir ! Aussi je me souviens que lors des tragiques événements de 1848, de cette chaire même où, sans me mêler aux discussions politiques, je n'ai jamais séparé les intérêts du présent d'avec l'étude curieuse du passé, ayant à parler du rôle de l'éloquence dans les États libres, je conjurais mes auditeurs d'alors de bien peser leurs paroles dans les innombrables délibérations qui s'improvisaient autour de nous, de comprendre combien la plume elle-même du journaliste peut devenir un instrument périlleux dans des mains imprudentes, sous une inspiration passionnée.

Nous voilà donc bien loin de la Grèce et de ses orateurs, et il semble que tant de nouveautés ôtent au spectacle des choses antiques la meilleure partie de son intérêt. Il n'en est rien pourtant, et je vais dire brièvement pourquoi.

Bien que l'industrie mette aujourd'hui au service de la pensée et de la parole des véhicules d'une merveilleuse rapidité, bien que la production oratoire, si je puis m'exprimer ainsi, inonde nos salles de lecture et comble les rayons de nos bibliothèques, les conditions essentielles de l'éloquence sont restées ce qu'elles étaient au temps des Périclès et des Démosthène. Notre organisation judiciaire, profondément transformée, nos *comices* politiques, puisque nous aimons à les appeler ainsi, étendus de deux ou trois cent mille à neuf ou dix millions d'électeurs qui communiquent par

la presse au lieu de communiquer seulement par la parole dans l'étroite enceinte d'un Forum ou d'un Agora : tout cela n'a guère ôté de leur prix aux exemples des orateurs et aux préceptes des rhéteurs grecs. Nous avons élargi le champ de l'éloquence ; le christianisme l'a enrichi de tout un domaine en créant un enseignement religieux où la démonstration du dogme, chose étrangère aux peuples païens, s'unit étroitement aux leçons de la morale. Mais l'art de persuader les hommes par le raisonnement, de les entraîner par la passion, est resté le même dans ses lois principales. Or, cet art, aucun peuple ne l'a pratiqué avec un talent plus réfléchi que les Hellènes, aucun n'en a rédigé les lois avec une précision plus savante.

Les archives de l'éloquence grecque, si incomplètes qu'elles nous paraissent aujourd'hui, nous offrent encore une très-instructive variété : harangues au peuple, discussions financières et politiques, comptes rendus de négociations internationales, oraisons funèbres d'un caractère, il est vrai, moins religieux que patriotique ; plaidoyers au civil et au criminel. Ces derniers même, par le contraste qui s'y voit le plus souvent entre nos usages modernes et ceux de l'antiquité, soulèvent devant nous les plus curieux problèmes de morale et de goût : l'orateur n'y est pas un avocat proprement dit, profession dont l'exemple, comme le nom, nous vient surtout des Romains ; c'est le plaideur lui-même récitant devant des juges son propre discours, s'il a été capable de le faire, ou, s'il ne l'a pu faire, le discours écrit pour lui par un *logographe*, par un juriste plus ou moins habile : Isée, Lysias, Démosthène, restent d'ordinaire cachés derrière le client, auquel ils ont fourni une plaidoirie spécialement appropriée aux convenances de son âge et de sa position sociale : ainsi leur conscience a une moindre part de responsabilité dans le débat; mais leur talent est appelé à des efforts particuliers de souplesse et de variété. De là un caractère de l'éloquence grecque qui n'a pas échappé aux Romains, ses disciples si studieux et si fidèles d'ailleurs. L'orateur grec a moins d'abandon ; il se livre moins aux entraînements d'une imagination féconde en ressources, d'une passion peu maîtresse d'elle-même ; « il s'observe et se pèse », *se circumspicit et æstimat*, dit ingénieusement Sénèque. Ajoutez à cela, ce qui dessine encore mieux pour nous le contraste, que la plupart de ces discours, soit prononcés par l'orateur lui-même, soit écrits pour un autre, nous sont parvenus sous une forme très-remaniée après l'audience ; nous avons mainte preuve de ces remaniements. Même si la sténographie eût été pratiquée à la barre des tribunaux athéniens et au pied du Pnyx, assurons-nous bien que les Hypéride et les Démostène, ces scrupuleux artistes, n'en eussent pas exposé le travail, trop brutalement exact, si je puis m'exprimer ainsi, aux yeux des lecteurs contemporains, aux yeux de la postérité. Quintilien parle quelque part du jugement sévère de l'oreille, *superbissimum aurium judicium* : combien celui des yeux est plus sévère encore ! Un auditoire, fût-il même composé des juges les plus délicats, ne peut saisir nettement les imperfections presque inévitables de la parole la mieux préparée, la plus sûre d'elle-même ; ou, s'il les saisit, il leur est indulgent. La *répétition*, par exemple, dont on a fait complaisamment une figure de rhétorique, le choque rarement, car elle vient réparer certaine défaillance de l'attention. Plus exigeant, un lecteur ne la pardonne guère. L'orateur attique sait tout cela, et il n'a eu garde de l'oublier dans la révision de ses discours. Puis, comme les chefs-d'œuvre de cette éloquence déjà si raffinée ont servi pendant plusieurs siècles de modèle dans les écoles grecques, la lime des rhéteurs a pu passer encore sur ce qu'avait déjà poli celle de l'orateur. Leur main a certainement ou supprimé ou altéré, en plusieurs passages, les documents tels que dépositions de témoins ou textes de lois cités dans un discours à l'appui des thèses qu'on y soutient.

Vous voyez déjà, messieurs, combien de questions intéressantes offrent à notre curiosité les cent ou cent cinquante discours qui nous restent de la seule période où nous devons nous renfermer pour nos études. La théorie de l'éloquence n'y est pas moins digne de toute notre attention. Nous ne discuterons pas avec Denis d'Halicarnasse la question de savoir si Aristote avait publié sa *Rhétorique* avant que Démosthène composât ses plus beaux plaidoyers ou ses *Philippiques*. Qu'importe, en effet, puisque, bien avant Aristote, les professeurs d'éloquence avaient écrit bien des manuels à l'usage de leurs élèves, puisque surtout la pratique journalière de la parole chez les Athéniens constituait à elle seule une école si instructive pour le génie d'un Démosthène ! On assistait aux audiences des tribunaux, aux délibérations de l'assemblée du peuple et du sénat; on y écoutait les orateurs en renom, on apprenait par leur exemple ou par leurs conseils les secrets de l'art où l'on devait un jour s'essayer. Mais, quels que soient les rapports d'un Démosthène avec un Aristote, sa *Rhétorique* (j'entends sa Rhétorique en trois livres, non pas la *Rhétorique à Alexandre*, qui porte indûment le nom du Stagirite) reste un admirable monument de philosophie; c'est le plus ancien et le plus méthodique recueil d'observations sur l'art de persuader. Platon est plus éloquent en parlant de l'éloquence dans le *Gorgias* et dans le *Phédon;* il n'est ni plus profond ni plus sévère. L'esprit subtil des Grecs a, de bonne heure et déjà chez Aristote, divisé cet art en trois genres : le judiciaire et le délibératif, qui gardent chez nous leur nom comme leur caractère, l'*épidictique* ou *démonstratif*, consacré au blâme ou à l'éloge, dont le nom latin n'est pour nous qu'un perpétuel sujet de confusion, puisque l'éloge et le blâme sont le genre de discours où l'on *démontre* le moins (1). Bien d'autres divisions, bien d'autres définitions subtiles ont inutilement grossi depuis Aristote les livres des rhéteurs. Hermogène et ses interprètes nous représentent les derniers excès de cette puérile sophistique dont nos rhéteurs modernes ont eu quelque peine à se dégager. Or le meilleur moyen de s'en dégager, c'était de remonter aux principes lumineux du maître. Sans faire profession spéciale de moraliste dans sa *Rhétorique*, Aristote n'y donne pas moins de l'orateur l'idée la plus juste et la plus haute quand il lui assigne avant tout pour devoir de « prouver », mettant au second rang toutes les habiletés du style ; quand, pour émouvoir, il lui apprend à observer les mœurs et les passions et qu'il en fait, à cette intention, une si pénétrante analyse dans son deuxième livre ; quand il lui enseigne les ruses de la dialectique, mais pour lui apprendre à s'en défier ; quand il lui recommande de considérer toujours ses auditeurs comme des juges et de ne pas « tordre » en leurs mains, selon son énergique expression, la « règle » du jugement.

1. On sait que *le mot* [illegible], en latin, signifie [illegible] « exposer » [illegible] « démontrer » et [illegible] la traduisent [illegible] le mot grec [illegible].

Tous ces mérites et bien d'autres sur lesquels je ne puis insister aujourd'hui, on les a quelquefois méconnus chez le Stagirite, grâce à la rigueur souvent peu attrayante de son style. Personne ne les a mieux fait ressortir et ne les a mieux expliqués que M. Havet dans un petit livre auquel je suis toujours heureux de renvoyer les amateurs de la fine et savante critique.

Vous le voyez, messieurs, sur ce théâtre où s'est déployée sous tant de formes l'éloquence grecque, théâtre assurément petit par comparaison avec nos grandes sociétés modernes, les Hellènes ont pratiqué une science et un art de la parole qui sont de tous les temps et de tous les pays. Au milieu des agitations de leur politique, parmi les diversités de leurs constitutions, des luttes qui déchiraient incessamment leurs cités et à leur tête la cité athénienne, par l'exemple comme par le précepte, ils ont travaillé pour l'humanité tout entière. Leur philosophie des choses humaines est encore pleine pour nous d'enseignements utiles. Nous n'avons plus qu'une faible partie de leurs archives oratoires; mais il en reste assez pour suffire à de longues et intéressantes études.

D'ailleurs, comme les ruines dont je parlais tout à l'heure se relèvent et s'animent sous l'œil de l'antiquaire et de l'artiste et nous laissent quelquefois apprécier, d'après de simples fragments, les proportions exquises d'un temple ou d'une statue; ainsi, replacées dans leur cadre historique, les grandes figures d'orateurs peuvent reprendre vie sous nos yeux; les pages mêmes de leurs œuvres déchirées se complètent et s'éclairent d'un jour nouveau. L'expérience de notre temps y projette souvent une lumière qui nous aide à les mieux comprendre. C'est ainsi qu'un de mes devanciers dans l'enseignement des lettres grecques a pu nous donner le tableau d'*Une séance de l'Agora, ou Démosthène à la tribune*. Sans doute, plus d'un trait peut manquer de justesse dans ces restitutions demi-conjecturales; sans doute, il nous manquera toujours, pour apprécier Démosthène, l'accent de sa voix puissante, cet accent que, suivant une anecdote devenue classique, Eschine lui-même désespérait de reproduire, et qui, au témoignage de Cicéron, juge éminent s'il en fut jamais en ces matières, grandit les mots et les pensées de l'orateur à la tribune. Hélas! nous sommes, nous autres Français du XIXe siècle, trop assurés de ne pas savoir exactement ce qu'était la prononciation du grec au temps classique de l'éloquence athénienne, et notre langue est inhabile, même chez les meilleurs traducteurs, à en reproduire la riche et flexible harmonie. N'importe, et quels que soient nos regrets à cet égard, il reste dans de tels écrits assez de force expressive pour nous retenir par un puissant attrait, une plénitude de sens politique et moral qui provoque et exerce singulièrement nos esprits à la réflexion. L'historien, le jurisconsulte, le philosophe, l'orateur y trouvent un profit égal, et par le spectacle de la vie antique ils se préparent aux luttes de la vie présente. Là, comme dans la tragédie et la comédie grecques, le drame de la conscience humaine aux prises avec les passions sous l'impérieuse loi du devoir, les épreuves laborieuses du droit et de la liberté dans l'Etat, les misères du citoyen dans la famille, le crime et le vice comme la vertu dans toutes les conditions d'une société en pleine civilisation, se peignent avec une vérité qui garde pour nous un inépuisable intérêt.

[illegible]

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES

Le XVIII[illegible] siècle. — Histoire d'Angleterre. — La sainte Bible.

I.

L'année dernière, à pareille époque, je présentais aux lecteurs de cette *Revue* (1) le dernier des volumes consacrés par M. Paul Lacroix à l'étude du moyen âge. Le volume qu'il publie cette année appartient à la même série et complète ses travaux sur l'autre extrémité de la période dont il a entrepris de retracer les mœurs et les œuvres scientifiques et littéraires — période fort longue, allant du moyen âge à la révolution de 1789. M. Lacroix passe en revue *les Lettres, sciences et arts durant le [illegible] siècle* (2). Il ne saurait [illegible] tion d'un examen bien approfondi de tous les genres, de tous les personnages, de toutes les œuvres. Il faut s'en tenir à une appréciation un peu superficielle, tout en mettant en relief les traits caractéristiques, l'aspect propre de l'époque, en groupant les faits de manière à présenter un ensemble qui frappe l'esprit. Ce sont des travaux de vulgarisation historique auxquels l'érudition de M. Lacroix convient particulièrement.

Cette érudition est surtout aimable; elle a horreur de l'appareil scientifique, et par là elle plaît à la jeunesse, qui veut bien accepter des notions utiles, mais trouverait fort mauvais que les étrennes lui apportassent un surcroît de travail. Enfin, M. Lacroix a un grand talent : c'est celui de parler de tout sans choquer aucune susceptibilité et sans oublier jamais qu'il s'adresse à un jeune auditoire.

Cependant, malgré tous ses mérites, le volume de cette année n'est pas sans soulever quelques objections. Il entrait dans le plan de l'œuvre de consacrer un chapitre à la philosophie, et ce chapitre est conçu dans un esprit peu libéral. Dès les premiers mots, la philosophie du XVIIIe siècle nous est présentée comme « une sorte de scepticisme frondeur et agressif, audacieux et impudent, que n'arrêtaient, que ne retenaient ni les opinions les plus accréditées ni les vérités les mieux établies », et là-dessus M. Lacroix se félicite de la « surveillance éclairée » qu'exerçait l'autorité ecclésiastique pour barrer la route aux mauvaises doctrines. J'avoue — au risque de me faire encore une fois traiter de païen par les feuilles bien pensantes — que j'ai quelques doutes sur la sincérité de la surveillance ecclésiastique. L'Église trouvait les doctrines philosophiques hostiles à son autorité, et en cela elle pensait sainement; mais en jugeant ces doctrines et en les condamnant, elle s'affranchissait de ce principe qu'on ne peut être à la fois juge et partie. Ce qui aggrave encore mes doutes, c'est que j'ai lu dans un vieux livre l'histoire d'un nommé Galilée qui eut, paraît-il, des contrariétés pour avoir avancé que le soleil tournait autour de la terre immobile, et depuis lors je suis devenu méfiant. Je suis encore

(1) [illegible]

(2) [illegible]

un peu surpris quand M. Lacroix nous dit que les doctrines condamnées en France par l'Église comme contraires à toutes les lois divines et humaines, comme des œuvres du malin esprit destinées à jeter bas tout l'édifice social, pouvaient s'étaler impunément au grand jour à dix lieues de France, sur le sol anglais, sans provoquer le moindre cataclysme. Il est vrai — se hâte de remarquer M. Lacroix — que l'Angleterre était protestante et, par conséquent, n'avait pas les mêmes raisons qu'un pays catholique, que la fille aînée de l'Église, pour proscrire le droit de libre examen; mais si le catholicisme et l'usage des facultés intellectuelles de l'homme ne peuvent vivre ensemble, ce n'est pas ces dernières qu'il faut garrotter. Elles étaient de ce monde avant le catholicisme; elles ont donc au moins le droit de premier occupant. Si l'Église s'était bornée à rejeter de son sein ceux qui lui faisaient la guerre, sa conduite aurait été toute légitime; mais on ne peut s'empêcher de la juger plus sévèrement quand on voit sa « surveillance éclairée » s'exercer par le lieutenant de police.

Tout le chapitre sur la philosophie est conçu dans ce même esprit un peu étroit. Diderot, d'Alembert, l'*Encyclopédie*, Rousseau, tous y sont assez malmenés. Le père de famille aura besoin de surveiller de près la lecture de ce passage, et de combattre les idées qu'il renferme. Il comprendra la nécessité de montrer à la génération qui se lève tout ce dont nous sommes redevables à ces hommes du XVIIIe siècle dont l'œuvre se résume dans cette date : 1789; et il trouvera en sa faveur un argument puissant dans les événements de ces derniers mois, lesquels prouvent que les idées des novateurs du XVIIIe siècle sont tellement entrées dans nos esprits, que ceux-là mêmes qui s'efforcent de nous faire remonter dans le passé n'osent pas avouer le but suprême de leur ambition et s'écrient d'abord : « Nous sommes les fils de 1789 ! » c'est-à-dire les fils de Voltaire, les fils de Diderot, de d'Alembert, de l'enfant terrible de la bande, de Beaumarchais.

Les autres chapitres ne donnant pas matière aux polémiques, c'est assez nous occuper du texte, qui n'est, au surplus, qu'un des éléments de succès du volume. La richesse de l'illustration fera le reste, et ce sera justice. On sait à quelle règle inflexible est soumise cette ornementation : pas de fantaisie, pas d'invention; tous les motifs sont empruntés à l'époque elle-même. Elle se peint elle-même, sous son aspect le plus séducteur, il est vrai, car les œuvres de prix ont seules leurs entrées. Les chromolithographies, exécutées sous la direction d'un artiste de grand talent, M. Racinet, sont tout à fait remarquables. Pour n'en citer qu'une, je prendrai une boîte de baptême en or peinte sur les deux faces par van Blarenbergh. Cette reproduction d'une miniature où sont représentés une quinzaine de personnages hauts de trois ou quatre centimètres à peine, dans un intérieur surchargé de détails, est vraiment d'une finesse surprenante; la plus légère nuance est rendue avec sa valeur exacte ; les têtes ont conservé toute leur expression ; le grossissement de la loupe même ne fait pas découvrir la plus légère erreur.

Les gravures sur bois ne méritent aussi que des éloges. Le burin de M. J. Huyot a fait là d'excellente besogne. Du reste, il est facile de reconnaître dans la direction de la partie artistique la main habile qui avait déjà présidé à l'illustration du premier volume du *XVIIIe siècle* et de la *Sainte Vierge :* j'ai nommé M. Magimel, un de nos érudits en matière artistique.

II.

Le second volume de l'*Histoire d'Angleterre racontée à mes petits enfants* vient de paraître (1), commençant à Jacques Ier pour nous conduire jusqu'à l'avénement du souverain actuel. La série des récits de l'illustre aïeul est désormais complète. Il a guidé la jeune génération, qu'il s'était chargé d'instruire, à travers l'histoire nationale d'abord, et ensuite à travers celle qui nous intéresse le plus après la nôtre. Grâce à lui, la jeune génération connaît l'ensemble des faits et la corrélation qui les unit. A elle maintenant de pénétrer dans le détail, de parcourir les chroniques, les mémoires, la foule des travaux relatifs à une époque ou à un fait. Elle est armée pour ces études et ne court plus risque de s'égarer dans les épisodes, ou de laisser l'accessoire envahir le principal jusqu'à l'étouffer.

Ce n'est pas un des moindres charmes de ce dernier volume que de voir Guizot raconter à ses petits-enfants la révolution d'Angleterre. Lui qui, toute sa vie, a étudié cette crise, et lui a consacré des ouvrages fort étendus, qui a publié et annoté toute une collection de mémoires sur cette époque, qui la connaît assurément mieux que les Anglais eux-mêmes, il oublie pour ses jeunes élèves tous ces travaux, et le résumé qu'il leur présente est d'une netteté, d'une précision parfaites. Pas une fois il ne lui arrive de faire une pointe hors de son cadre pour appeler l'attention de son auditoire sur un fait secondaire. Si dans cette partie de l'œuvre on reconnaît l'auteur de l'*Histoire de la révolution d'Angleterre,* ce n'est qu'à la clarté, à la concision du récit, à la sûreté du pas de l'alerte vieillard parmi tous les détours du labyrinthe.

Malheureusement — et j'ai déjà exprimé ce regret — la mort n'a pas permis à l'aïeul de mettre la dernière main à son œuvre. Il a dû laisser à sa fille le soin de publier le dernier volume de l'*Histoire de France* et les deux volumes de l'*Histoire d'Angleterre.* Pour nous tous qui n'avons pu assister aux leçons du Val-Richer, c'est un grand chagrin que l'illustre maître ait été emporté avant l'achèvement de sa tâche. Mme de Witt a bien recueilli les leçons de son père, elle a bien rédigé ses cahiers sous son inspiration; mais ce n'est plus le style des premiers volumes. Peut-être même, à certains passages, la pensée a-t-elle subi quelque obscurcissement, perdu un peu de sa vigueur. Cependant, en présence de la piété filiale avec laquelle Mme de Witt s'est attachée à mener à terme l'œuvre inachevée, de son courage à affronter des comparaisons littéraires où elle était sûre d'avance de ne pas obtenir la première place, je ne veux pas relever quelques incorrections de style ou quelques faiblesses. J'aime mieux la remercier d'avoir pensé qu'il y avait d'autres enfants auxquels les leçons paternelles pouvaient être utiles, et d'avoir mieux aimé les leur communiquer sous une forme moins magistrale que les en priver.

L'illustration de cet ouvrage a été confiée à des artistes de premier ordre, tels que MM. Bayard, Leyendecker, Maillard,

(1) *L'Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'avénement de la reine Victoria, racontée à mes petits-enfants*, par M. Guizot, recueillie par Mme de Witt, née Guizot. — 2 vol. in-8°, illustrés d'environ 200 gravures, Hachette.

Taylor, etc. Ils ont fait assaut de talent pour donner à ces volumes l'aspect le plus séduisant et au récit un nouvel attrait.

III.

La Bible pour les étrennes? Vous ne pensez pas que je vais mettre entre les mains de mes filles l'histoire de Loth ou les amours du roi David et d'autres récits analogues! — Rassurez-vous, ce n'est pas du texte même de l'Écriture qu'il s'agit ici; ceci (1) est une Bible à l'usage de la jeunesse, un simple récit d'histoire sainte, dans lequel l'auteur s'est, de plus, proposé de « montrer la réelle concordance des deux Testaments avec les données de la science moderne ». Il faut croire que l'Église est contente, puisque le volume s'ouvre par des approbations épiscopales adressées à l'auteur, aux éditeurs, à tout le monde. N'en demandons pas davantage.

Ce qui est plus hors de conteste, c'est l'illustration de l'ouvrage. Elle est tout entière empruntée à l'œuvre remarquable de M. Schnorr, qui comprend deux cent quarante gravures. Déjà connue en France sous forme d'un grand album sans texte, cette œuvre avait obtenu un succès du meilleur aloi, bien mérité par une grande facilité de composition et l'instinct naturel de l'ampleur. Les éditeurs ont été bien inspirés en la publiant de nouveau, et c'est surtout de cela qu'il faut les remercier.

Une de ces gravures m'a paru cependant interprétée d'une manière peu exacte : c'est *le Retour d'Égypte*. M. Schnorr a représenté la Vierge et son fils sur un âne. Or, on ne représente généralement de cette façon que la fuite en Egypte. D'après une légende dont M. Salmon n'a pas parlé — elle n'appartient pas aux « données de la science moderne », — l'âne qui avait porté Marie et Jésus en Egypte, après avoir visité, en bon touriste, diverses contrées, se retira à Vérone, en Italie, et y trouva une mort paisible. Vérone lui fit de magnifiques funérailles et enferma sa dépouille dans une châsse d'argent massif en forme d'âne. Deux fois l'an, on promenait cette châsse en grande pompe dans les rues de Vérone afin de l'exposer aux regards des pèlerins venus de France. Telle serait l'origine de la fameuse Fête de l'âne au moyen âge (2). C'est au reste la seule observation que j'aie à faire, et j'espère qu'elle ne nuira pas au succès de l'œuvre de M. Schnorr auprès des artistes et des gens de goût.

Gréhalds de Nouvion.

1 *La sainte Bible, Ancien et Nouveau Testament*. Récit et commentaire, par l'abbé F.-R. Salmon, du diocèse de Paris, chanoine honoraire de Chalons. Ouvrage illustré de 240 gravures, par Schnorr. 1 vol. in-4°. — Paris, 1878. Firmin-Didot.

2 Cette légende a été gravement recueillie par un écrivain ecclésiastique, M. l'abbé Gorbet, dans son étude sur la Fête de l'âne à Beauvais. Cf. *Mémoires de la Société Académique de Cambrai*, tome XX.

ÉTRENNES ARCHÉOLOGIQUES

Les âges de la pierre

La science préhistorique, qui a pris depuis une quinzaine d'années un si rapide essor, occupe une position intermédiaire entre l'ordre des lettres et celui des sciences, comme on disait autrefois, entre l'archéologie et la géologie.

La géologie lui a apporté la méthode des sciences naturelles, méthode qui l'a créée et qui a fait sa fortune. Maintenant qu'elle est parvenue à l'âge adulte, c'est en grande partie sur le terrain de l'archéologie qu'elle se développe et qu'elle trouve ses plus curieux sujets d'études. Mais c'est une archéologie toute différente de la science un peu vieillotte et assez timide qui a conservé ce nom. Celle-ci est, au contraire, essentiellement progressive, tenace dans ses recherches, hardie dans ses conclusions, ouvrant ses laboratoires aux hommes de tous les états comme aux idées de toutes les origines.

Il en est résulté pour elle une popularité aussi rapide qu'inattendue pour ceux qui se rappellent les superbes dédains affichés encore à son endroit, il y a une dizaine d'années, par les littérateurs et les savants. De ce dédain, il reste pourtant quelque chose même aujourd'hui : elle est encore une science d'amateur. Les savants classés et patentés s'en occupent peu, et les hommes du monde la cultivent, au contraire, du moins dans les pays où « le monde » ne croit pas qu'on déroge en faisant œuvre de savant.

M. J. Evans a eu le bonheur de naître dans un de ces pays-là. C'est un des grands manufacturiers d'Angleterre, comme sir John Lubbock, un des principaux promoteurs de la science préhistorique, est un des premiers banquiers de Londres. Au lieu de collectionner des autographes, des bibelots ou des faïences cassées, il réunit un véritable musée de pierres préhistoriques et fut bientôt en état d'écrire, en grande partie sur sa propre collection, un livre qui restera : *les Ages de la pierre* (1).

En découvrant les civilisations antérieures à toute histoire, la science nouvelle avait dû imaginer une chronologie spéciale pour reconstituer l'ordre des temps. Les archéologues danois choisirent pour base de cette chronologie les matières employées à la fabrication des instruments de tout genre employés par l'homme, ustensiles de ménage, engins de chasse ou de guerre.

Aujourd'hui c'est le fer qui sert à tout, et qui est de plus en plus la base de la civilisation moderne; mais il n'en a pas toujours été ainsi. En Danemark, l'usage de ce métal ne remonte pas au delà de l'ère chrétienne et, même dans le monde méditerranéen, il ne s'est répandu qu'à une époque tout à fait historique. On a nommé cette période l'*âge du fer*.

Avant de connaître le fer, on employait le bronze, comme on le voit encore aux débuts de l'histoire grecque. Cet âge du bronze a eu naturellement une durée fort variable suivant les pays, quelquefois mille ans, quelquefois deux mille ans.

(1) *Les âges de la pierre*, [illegible] par John Evans, [illegible] de la Société royale de Londres; [illegible] de l'Institut [illegible] de la Grande-Bretagne [illegible] de Londres, [illegible] par Ed. Barbier, [illegible] avec 476 figures dans le texte et une planche hors texte. (Paris, Germer Baillière et Cie.) Broché, 15 fr.; relié en demi-chagrin, 18 fr.

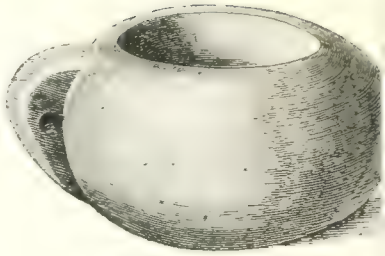

Vase préhistorique en gros [illegible]

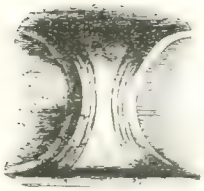

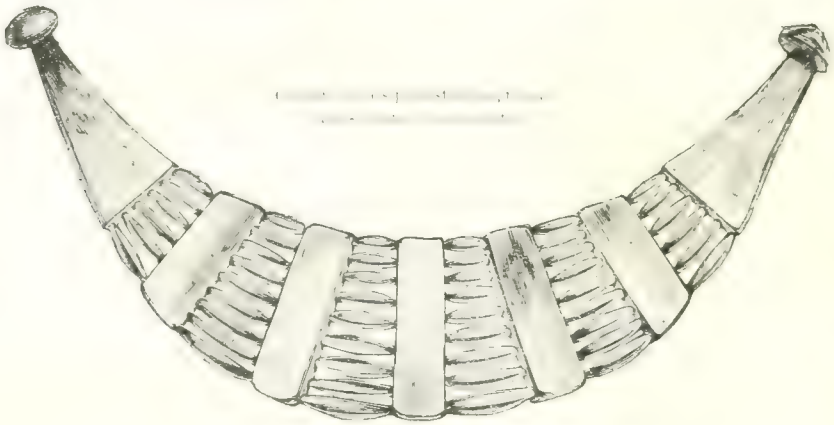

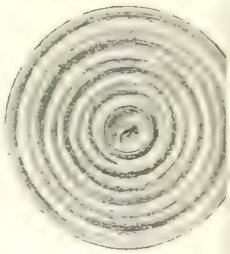

Fond d'une coupe préhistorique [illegible]

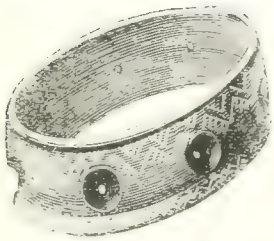

Bracelet préhistorique en bronze, trouvé dans un [illegible] de Guernesey.

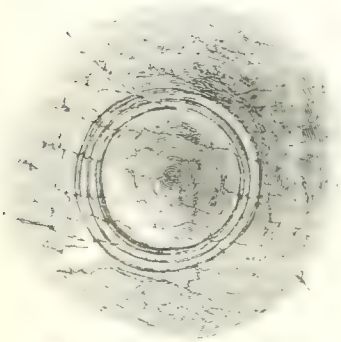

[illegible]

[illegible] Hunter.

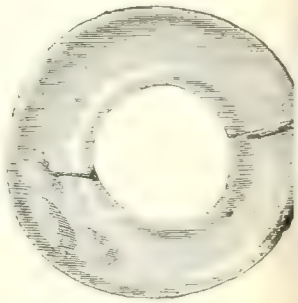

Anneau préhistorique ayant servi broche [illegible] (Hoin-Hoch).

Mais le bronze lui-même est relativement recent dans l'histoire de l'humanité, et les plus lointaines tradtions des peuples européens laissent apercevoir l'époque de son introduction : car on est à peu près sûr aujourd'hui qu'il a été apporté dans l'Occident par des peuples venus d'Asie ou d'Afrique.

Lorsqu'il n'avait encore réussi à extraire aucun métal des minerais répandus dans le sol, l'homme était obligé de faire tous ses instruments en bois, en os ou en pierre, et la pierre seule lui fournissait une matière assez solide pour les grandes armes de guerre. C'est donc elle qui a donné son nom à l'*âge de la pierre*.

Le travail de la pierre, qui était la base de cette civilisa-

Noyau de silex [illegible]

tion primitive, s'est transformé et perfectionné avec le temps, comme se transforment et se perfectionnent aujourd'hui les

Celt ou hache polie [illegible]

procédés industriels. La qualité des armes de pierre dépendait naturellement de leur tranchant. Après s'être borné d'abord à éclater des morceaux de silex, on parvint à les polir. De là deux âges de la pierre : celui de la pierre brute et celui de la pierre polie, ou période paléolithique et période néolithique.

Ce sont ces deux âges de la pierre que M. Evans étudie minutieusement dans son beau livre, qui est divisé, naturellement, en deux parties correspondant aux deux périodes paléolithique et néolithique. Il parle successivement des celts, des haches, des marteaux, des polissoirs, des grattoirs, des couteaux, des pointes de javelots ou de flèches, des brassards, etc., etc. ; enfin, des ornements de toute nature et des ustensiles en os ou en terre. Ne pouvant le suivre dans cette revue détaillée, nous préférons reproduire un certain nombre de figures représentant comparativement des pierres polies et des pierres brutes, des ornements de diverses origines, enfin des poteries dont les légendes expliqueront la nature, et qu'on rapprochera avec soin de certaines poteries modernes, suivant la méthode qui a permis aux savants préhistoriques de faire revivre les débris qu'ils trouvaient en déterminant les fonctions qu'ils avaient remplies dans ces civilisations oubliées.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

« Mais non, imbéciles ! vous ne voyiez pas que c'était pour lui faire peur ? » disait Schahabaham. De même a fait M. Aurélien Scholl quand il a appelé son petit dernier-né *les Scandales du jour* (1). C'était pour nous effrayer ou nous affriander peut-être. Rien de scandaleux dans ce volume ; à peine les dames auront-elles à jouer deux ou trois fois de l'éventail, et encore ! Toutes ces petites histoires sont lestement contées plutôt qu'elles ne sont lestes. Dans le nombre, il y en a de fort agréables. Le style en est très-vif, très-dégagé et d'un parfum tout à fait parisien. Peut-être y sent-on un peu trop l'odeur du boulevard. J'y note aussi une prétention trop accusée à l'originalité. M. Scholl est un artiste, et, pour qu'on n'en ignore, il porte un chapeau pointu, fait retentir l'asphalte en marchant et nous regarde d'un air goguenard qui veut dire : « Ah ! ces bons bourgeois ! » Si son style n'était pas d'une élégance recherchée, je dirais que c'est un style *rapin*. Mettons rapin bien élevé, et n'en parlons plus. Ce n'est donc pas un mauvais genre, mais c'est un genre. Il était à la mode vers 1832. Théophile Gautier, ennemi des philistins jusqu'à son dernier souffle, en conservait la tradition : M. Scholl la perpétue. Il est bon qu'il se conserve ainsi un spécimen des races disparues.

II.

Une Villégiature (2), par Emile Bosquet, est un assez aimable petit roman. Il y aurait de l'exagération à dire que c'est une

(1) Aurélien Scholl, *Les Scandales du jour*. — 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.

(2) *Une Villégiature*, par Emile Bosquet. — 1 volume. Paris, 1877. Dentu et Cie.

œuvre à sensation, et excès de sévérité à dire que c'est une œuvre insignifiante. Sa donnée n'est pas d'une originalité saisissante; mais certains caractères sont agréablement esquissés. On y trouve une jolie silhouette : c'est celle d'un bon et pacifique bourgeois qui s'est fait un dieu de Napoléon Ier. Sa conversation est émaillée de tous les souvenirs du premier empire. S'il fait beau temps en hiver, c'est le soleil d'Austerlitz; s'il neige et que les ruisseaux soient glacés, c'est Moscou et la Bérésina. On comprend que sa nièce, une jeune veuve vivant près de lui, désire échapper par le mariage à ce genre de conversation. Quel sera son sauveur? Un homme mûr et bienfaisant, oracle et providence de son canton, ou un cousin fatigué de la vie de Paris? Telle est la question. L'homme mûr lui raconte son passé, et il y a là d'assez étranges confidences; le cousin lui parle d'un ton que ne supporteraient pas les dames du demi-monde. Plaignons-la! elle se décide pour l'homme mûr, et elle fait bien, entre deux maux, de choisir le moindre. Le cousin meurt repentant. Voilà qui est parfait. Mais pourquoi était-il si mal élevé, ce cousin? Où M. Bosquet a-t-il vu des cousins comme celui-là? Il a voulu évidemment réagir contre le préjugé et protester contre le petit cousin toujours charmant et vainqueur au théâtre et dans le roman.

III.

On accusait M. Belot d'être le peintre attitré des boudoirs, cabinets particuliers et autres lieux très-civilisés. Il a répondu victorieusement par une étude de géographie et une peinture des mœurs de l'Afrique. *La Vénus noire* (1) clôt la série de cette excursion en lointain pays. On pourrait lui reprocher encore de nous transporter au delà de l'Atlas pour nous y faire rencontrer une Vénus; mais elle est si sauvage — sauf avec l'Enée dont elle est devenue la Didon, — mais elle défend ses amours avec une telle férocité, mais elle assassine Énée par erreur avec une telle énergie, mais elle meurt avec un courage si farouche, que nous sentons bien que nous sommes loin en effet du monde où s'agitait Mlle Giraud et où resplendissait la Femme de feu. Et puis, il fallait bien un peu d'amour pour égayer l'aridité d'une étude de géographie. Si intéressante que soit la vulgarisation des découvertes des explorateurs et des voyageurs, le lecteur, attiré par le nom de M. Belot, eût éprouvé quelque déception. Je crois même, malgré tout, qu'il se tiendra en défiance à l'avenir.

IV.

Encore les livres d'étrennes. Cette fois la série sera close. Voici un beau volume publié par la librairie Charpentier : *Promenades japonaises* (2). Ce sont des promenades, en effet, et un peu au hasard. Vous pouvez commencer par le dernier chapitre et finir par le premier, il n'y aura pas grand inconvénient. Mais le voyageur qui nous raconte ses impressions est un compagnon de bonne humeur, mais il a de l'esprit, mais son style cavalier n'est pas du tout déplaisant, mais l'artiste qui courait çà et là avec lui manie dextrement un crayon agile; mais les dessins sont pris sur nature, mais les têtes qui grimacent sous vos yeux sont bien authentiquement les têtes qu'il a croquées sur le vif; mais il y a des aquarelles reproduites en couleur; enfin il y a tant de *mais* consolateurs que ce volume va être un des succès du jour de l'an.

Signalons encore une nouvelle édition des *Figures jeunes* (1), agréable volume de poésies par M. Louis Ratisbonne, et une édition non moins nouvelle des *Contes, Récits et scènes en vers* (2 de M. Gustave Nadaud : deux charmants volumes, le second orné d'eaux-fortes, et tous deux également sans dangers pour les jeunes cœurs.

V.

J'aurais voulu pouvoir entretenir mes lecteurs de la pièce de M. Legouvé, *Une Séparation*, jouée dimanche en matinée au Vaudeville; mais, à la même heure, j'étais attiré par Sophocle, Aristophane et M. de la Pommeraye à la Matinée caractéristique de Mme Marie Dumas. Après hésitation, je me suis dit que la pièce de M. Legouvé reparaîtrait sans doute sur l'affiche, et que sa conférence aurait une seconde représentation. Mes calculs étaient justes : c'est pour dimanche. Donc à huitaine.

Électre et l'*Assemblée des femmes*, avec assaisonnement de fragments de *Lysistrata*, ont obtenu sur l'autre scène un très-convenable succès. Le conférencier a été fort applaudi; certains traits piquants, certaines allusions aux événements du jour ou de la veille à propos de la famille des Alcides ont provoqué des hurrahs. Dans les conférences, ce qui a inévitablement le plus de succès est ce qui est complétement étranger au sujet de la conférence. « O hommes Athéniens! » se serait écrié Sophocle s'il avait pu revenir écouter son *Électre*. Ah! s'il eût été là, s'il avait entendu comme moi les réflexions des spectateurs, qu'aurait-il pensé? Il se fût dit, j'imagine, que si le public n'était pas plus transporté par son œuvre, c'était la faute, sans doute, de la zézayante Chrysothémis, du gouverneur qui avait perdu la mémoire, du chœur qu'on n'entendait pas, et du souffleur qu'on entendait trop, mais la faute surtout du public lui-même. A M. de la Pommeraye, qui avait affirmé que la représentation de tels chefs-d'œuvre était un excellent moyen d'éducation populaire, il eût dit : Non. Pour comprendre et sentir mon drame, il faudrait un degré de culture, une sorte d'initiation qui manque à ce public animé d'excellents sentiments d'ailleurs. Ce qu'il n'a pas dit, je le dis donc, et c'est la vérité. Le drame de Sophocle n'a pas produit l'impression profonde qu'il eût produite sur un auditoire plus instruit, habitué à vivre par la pensée avec les contemporains de la guerre de Troie. Tous ces personnages sont aujourd'hui trop peu connus, et le drame a été fait pour des spectateurs qui les connaissaient. Ainsi, voyez pour Clytemnestre. Son nom prononcé suffisait en ce temps-là pour faire monter dans tous les cœurs un flot d'indignation et de haine. Maintenant non, et alors il arrive que le public se prend plutôt de pitié pour elle. Si M. d'Ennery retouchait la pièce, il ne manquerait pas d'y coudre un prologue où nous verrions Agamemnon assassiné dans son bain par l'épouse

1 *La Vénus noire*, par Adolphe Belot. — 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.
2 Paris, 1878. G. Charpentier.

(1) Paris, 1878. A. Lemerre.
(2) Paris, 1878. Librairie des bibliophiles.

infidèle. Ah ! alors, l'heure de l'expiation venue, le public serait tout entier de cœur avec Oreste et Électre. Ce prologue, pour les contemporains de Sophocle, il n'en était pas besoin. De même, le grand récit du gouverneur n'a pas été compris. J'entendais murmurer le mot malsonnant de « Théramène ». J'avais envie de crier : « Théramènes vous-mêmes ! » Mais je n'étais pas en majorité. En somme, c'est une très-honorable tentative que celle de populariser les chefs-d'œuvre du théâtre grec ; seulement je crains que l'impression produite soit moins un vif sentiment d'admiration qu'un étonnement se traduisant par quelque phrase comme celle-ci : « Ma foi, j'aime mieux *les Deux Orphelines*. »

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La bûche de Noël a brûlé doucement ; toutes les menaces se sont dissipées, et le foyer des pauvres, un peu plus pauvre que l'année dernière, s'est égayé par un effort pour la nativité de la république.

Le 16 mai avait rendu les bûches fort suspectes. On affirmait qu'au lieu de la souche traditionnelle donnant une flamme tranquille et une fumée bleue propice aux rêves, nous serions obligés de mettre le feu à des souches emplies d'artifices ; on redoutait des pyrotechnies incendiaires. Pour ne venir que le 25 décembre, la nuit de Noël était trop inféodée à un mois sinistre dans l'histoire et trop voisine du 2 décembre !

Mais cette conspiration des bûches a complétement échoué. Quand on n'a pas inventé la poudre, on n'a guère que la chance de l'éventer. M. de Broglie est en fuite ; M. de Fourtou se cache ; le jour de l'an se passera dans les embrassements traditionnels. Le Président de la république touchera le bout des doigts du président de la Chambre et la paume de la main du président du Sénat. Tout sera pour le mieux : le commerce des pantins ne subira pas la baisse redoutée ; les boulevards sont encombrés de petites boutiques qui remplacent avantageusement les barricades ; on vend des canons d'un nouveau modèle qui feront la joie des marmots ; et les vilains canons à la mode du 2 décembre resteront dans leur silence patriotique.

En attendant, la bûche de Noël reste ce qu'elle doit être, une bûche pacifique, que l'on allume avec mélancolie, que l'on tisonne en souriant et dont chaque étincelle provoque un souvenir.

Je n'abuserai pas de l'occasion. Il y a tout un répertoire de poésie à l'usage de Noël, et les chroniqueurs ne manquent jamais ce prétexte de passer en revue les morts de l'année, les déceptions littéraires, les espérances ajournées.

Quand on a trop de cendres à remuer, on s'abstient de cette pose humoristique ; il faut laisser cette tristesse voyante à ceux qui débutent ; les vieux se contentent des surprises qu'ils déposent dans les souliers des tout petits enfants ; ils thesaurisent et n'escomptent plus ces rêveries du foyer.

II.

Pourquoi le fils de Prévost-Paradol s'est-il tué ? Est-ce un accès de folie héréditaire ? Avait-il déjà le dégoût qui a crispé les lèvres paternelles ?

Ce coup de revolver, dans le brouillard de la politique courante, s'est éteint bien vite ; on s'est détourné une minute pour demander quel mystère se cachait dans ce suicide ; puis le monde a repris son indifférence, laissant descendre dans l'obscurité et dans la nuit le dernier représentant d'un nom qui avait été une grande espérance, qui avait jeté bien vite un grand et rapide éclat, et qui, malgré l'immortalité fatale imposée par l'Académie, ne brillera plus guère.

Un de mes amis me montrait précisément ce matin une lettre de Prévost-Paradol écrite lors de l'envoi de sa brochure sur l'*Impiété systématique*. Il se préoccupait du doute, de l'absence de foi ; et il appartenait déjà tout entier à cette école, libérale sous l'empire par esprit de taquinerie, qui faiblissait au plébiscite et qui s'affaissait de lassitude au pied du pouvoir, la veille de Sedan.

Parmi beaucoup de causes qui ont perdu Prévost-Paradol, le parti ingrat qui l'avait adopté, choyé, glorifié, mis en avant, sans lui demander de principes, sans lui donner d'autre exemple que celui d'une opposition brouillonne et vaniteuse, doit compter en première ligne.

Ce brillant écrivain, s'il eût survécu, eût été peut-être parmi les prôneurs du 16 mai ; quand on y pense, on en vient à rêver pour lui un suicide désespéré avec le pistolet que son fils a saisi. Il se fût tué ces jours-ci, comme Beulé après la première aventure de M. de Broglie ; et son pauvre fils n'a peut-être fait que profiter d'une date dont son père ne pouvait user.

III.

Ce serait le cas de faire le dénombrement des désastres qui suivent toujours le règne, plus ou moins long, plus ou moins aventureux, des soi-disant conservateurs.

Toutes les fois que ces missionnaires de l'ordre social quittent le pouvoir, ils laissent le pouvoir abaissé, et toutes les vertus qu'ils prétendaient sauver, entamées.

Croit-on, par exemple, que la religion soit plus respectée depuis la fougueuse campagne de M. Dupanloup et de ses amis contre le gouvernement légal ? Croit-on que le cléricalisme réclamant la force, la violence, et promettant des indulgences au coup d'État, ait augmenté, plus que diminué, les idées religieuses et amené des âmes nouvelles à l'Église ?

Croit-on que l'esprit de discipline dans l'armée ait gagné quelque chose à ces ordres mal éclairés que les généraux discutaient, que les colonels refusaient de suivre ? On savait, avant le ministère du 16 mai, que l'armée reconstituée par M. Thiers était l'armée de l'ordre, de la loi. On sait aujourd'hui qu'elle s'est refusée à un coup d'État, mais que quelques-uns de ses chefs ont prêté l'oreille à des conciliabules criminels.

L'ordre moral voulait relever l'administration ; et il a livré les fonctions à des gens qui ne peuvent se démettre ou se soumettre sans injurier le pouvoir qui les remplace ou qui exige leurs démissions. Ils trahissent leur avidité en revenant

à leur obscurité naturelle. Je voudrais qu'on me citât un nom de fonctionnaire du 16 mai ayant honoré ses fonctions par le respect de la loi, de lui-même et du pouvoir, pendant son administration.

Quant au Maréchal personnellement, que l'ordre moral exaltait comme le héros indispensable, on sait de quelles injures il est couvert par ses amis de la veille ! Leurs journaux ont rendu Rochefort stérile et muet. Il n'est pas jusqu'à un sous-préfet qui ne jette sa démission à la tête du Président de la république en l'injuriant dans la langue du premier Cassagnac venu.

Je ne parle pas du tort fait à la magistrature. Pour ce qui est de la propriété, on raconte des spéculations qui, si elles étaient prouvées, conduiraient leurs auteurs en police correctionnelle.

La famille a-t-elle été mieux sauvegardée ? Je ne parle pas du népotisme dont M. Caillaux a été le plus naïf représentant ; mais les principes qui sont la lumière du foyer, qu'ont-ils gagné à cette administration des gens moraux ?

N'est-ce pas un épilogue symbolique que cette crise qui se termine par le duel de deux collégiens démouchetant des fleurets, et par la provocation de deux sénateurs voulant se tuer à pile ou face ?

La haine partout : voilà l'héritage de ce gouvernement de concorde qui a exaspéré toutes les consciences, et auquel on a pu attribuer avec trop de vraisemblance une exclamation indigne à propos de la guerre civile, qui lui mettait *l'eau à la bouche !*

IV.

Je reviens à Prévost-Paradol, à propos de l'Académie.

Lors des séances consacrées au Dictionnaire, Prévost-Paradol, qui travailla sur la lettre A, se refusa obstinément à laisser insérer, dans la nomenclature des mots en A, le mot *acclamer*, malgré toutes les bonnes raisons qu'on lui donna pour légitimer un terme qui n'avait pas de synonyme. (D'ailleurs, existe-t-il des synonymes dans la langue française ?)

Savez-vous la raison que donnait le jeune académicien pour refuser des lettres de grande naturalisation au mot en question ?

« Je ne souffrirai jamais, disait-il, qu'on insère dans le Dictionnaire un mot dont on a abusé en 1848. N'a-t-on pas répété que mes amis avaient *acclamé* dix-sept fois la république ? »

C'est à cause de cette rancune que le mot *acclamer* ne figurera pas dans la nouvelle édition.

Pas plus, on le sait, que le verbe *baser*. L'Académie s'en tient au verbe *fonder*, comme si faire des fondations était la même chose que chercher une base dans des fondations déjà faites !

On ne peut plus inventer d'épigrammes contre l'Académie : la malice et la raison ont épuisé leur arsenal. On ne peut que rééditer les épigrammes anciennes ; et ce serait un rajeunissement tout à fait de saison que de publier la fameuse *Requête des Dictionnaires à messieurs de l'Académie française*, par Furetière. Ce lettré était frappé, choqué, indigné des coteries du langage, et, après avoir énuméré les solécismes inventés, les barbarismes consacrés dans les nouvelles éditions du Dictionnaire, il conclut en ces termes, qui restent actuels après bientôt deux siècles :

Vous n'en êtes qu'à l'abecé
Depuis plus d'un lustre passé
Qu'on travaille à ce grand ouvrage ;
Or, nos chers maîtres du langage,
Vous savez qu'on ne fixe point
Les langues vives en un point.
Tel mot qui fut hier à la mode
Aujourd'hui se trouve incommode,
Et tel qui fut hier décrié
Passe aujourd'hui pour mot trié ;
Après tout, c'est le seul usage
Qui fait et défait le langage ;
Si bien qu'il pourrait arriver,
Quand vous seriez près d'achever
Cet ouvrage extraordinaire,
Ce grand et beau vocabulaire,
Que cent de vos locutions,
Que mille de vos dictions,
Qu'à présent vous trouvez nouvelles
Et qui vous paraissaient très-belles,
Ne seraient lors plus de saison.
Nous joignons à cette raison
Que tous les jours votre critique
Décriant quelque mot antique,
Et des meilleurs et des plus beaux,
Sans qu'elle en fasse de nouveaux,
On serait, ô malheur insigne !
Réduit à se parler par signe.
. . . . . .
Laissez là le vocabulaire,
Ne songez point à la grammaire ;
N'innovez, ni ne faites rien
En la langue ; et vous ferez bien !

V.

Je voudrais bien savoir, et je n'ai pas le temps de consulter un dictionnaire biographique, généalogique ou historique pour cela, si M. d'Harcourt, l'aide de camp de l'Élysée qui voyage en ce moment pour son agrément et pour le nôtre, descend du comte d'Harcourt, qu'on appelait aussi Cadet-la Perle parce qu'il avait une perle à l'oreille, membre de la *la Société des goinfres, confrère de la Confrérie des monosyllabes*, partenaire du poëte Saint-Armand et de Faret, joyeux viveur, buveur émérite, dont Richelieu fit la fortune sur la recommandation de Bois-Robert. La première fois qu'on parla de lui au cardinal, celui-ci répondit :

Le comte d'Harcourt,
Du Bois, a l'esprit bien court ;

Ce qui n'empêcha pas l'intelligent ministre de donner un commandement naval à cet homme de peu d'esprit. Il se battit comme il buvait, solidement, et au retour de l'expédition, qui avait fait tomber en son pouvoir les îles de Saint-Honorat et de Sainte-Marguerite en Provence, il reçut la main de madame de Puylaurens.

Homme à tout faire, il fut chargé sous Mazarin d'un rôle assez singulier, celui d'escorter le prince de Condé jusqu'au Havre. Condé fit à ce propos l'épigramme suivante :

Cet homme gros et court,
Si connu dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout couronné de gloire,
Qui secourut Gasal et qui reprit Turin,
Est maintenant recors de Jules Mazarin.

On le voit : dans tous les gouvernements de l'ordre moral il y a un d'Harcourt. Il reste à établir la filiation, et je ne prétends pas que celui de ce temps-ci soit un descendant direct du *gros* d'Harcourt, le lieutenant des *goinfres*. On le dit long et maigre, ce qui exclut toute analogie physique.

VI.

On a beaucoup parlé de Morny et de tous les auteurs du 2 décembre, à propos de ce scénario de coup d'État qui n'aura pas abouti. Mais précisément, ce qui aurait fait échouer le complot, ce serait l'absence d'un Morny capable de mépriser assez les hommes pour organiser un pareil attentat.

Je regrette que M. A. Daudet, dans son livre du *Nabab*, n'ait pas mis dans la bouche du duc de Mora ces paroles significatives de M. de Morny parlant d'un de ses collègues :

— Il ne passe pas devant mes chevaux sans les saluer.

Il aura manqué au gouvernement de l'ordre moral un homme d'État ayant assez de prestige pour en donner à son écurie. On ne saluait pas les bêtes, c'est ce qui aura découragé les gens d'esprit de la faction.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Le rideau commence à se lever sur les événements qui ont précédé la constitution du ministère Dufaure, et ce qui nous est découvert des derniers jours de la crise nous montre à quels périls la France a échappé comme par un miracle. Les droites du Sénat et de la Chambre des députés ont éprouvé le besoin de nous faire savoir, par une discussion publique, que si le gouvernement n'a pas été au bout de la résistance, ce n'est pas leur concours qui lui a fait défaut. Elles craignaient sans doute d'avoir quelque part dans la reconnaissance du pays. Mais, en même temps que les droites se sentaient prêtes à s'associer aux plus redoutables aventures, il n'est n'est que trop sûr désormais que d'autres songeaient effectivement à tenter ces aventures. Ce n'étaient pas des rumeurs sans fondement que ces bruits de coups de force qui circulaient de toutes parts et inquiétaient toutes les oreilles. Des dispositions avaient été prises, des ordres avaient été donnés. L'incident de Limoges a fait, cette semaine, le sujet des principaux débats de la presse. Un officier a été privé de son grade pour avoir discuté les ordres de ses chefs et, dit-on, refusé d'obéir. On annonce qu'un général a été mis en retrait d'emploi à la suite des mêmes [illegible].

Nous n'avons point à intervenir dans une question de discipline militaire, ni à rechercher à quelles limites peut ou doit s'arrêter l'obéissance passive du soldat ; ce qui nous intéresse, ce sont les ordres donnés et l'autorité dont ils émanaient. Que les inférieurs fussent ou non astreints à obéir aux ordres reçus, quelle qu'en fût la nature, c'est là une question dont M. le ministre de la guerre est juge ; mais quels étaient ces ordres et qui les avait envoyés, c'est là une question qui nous concerne tous, parce qu'elle touche à la paix publique. La Constitution a établi la responsabilité ministérielle, et, si peu parlementaire qu'il fût par sa composition, le fameux « cabinet d'affaires » présidé par M. le général de Rochebouët ne saurait, pas plus que tout autre cabinet, échapper à cette responsabilité, s'il l'a encourue. Si quelqu'un, à un moment donné, a conçu la pensée criminelle de faire marcher l'armée française contre les représentants du pays et d'user de la force contre le droit, si cette pensée a reçu un commencement d'exécution, si des instructions ont été adressées, il faut que le coupable, si haut ou si bas placé qu'il soit dans la hiérarchie du commandement militaire, soit découvert et soit puni.

On peut dire que nous en savons aujourd'hui trop ou trop peu. Le pays, que cette révélation a grandement ému, demande à connaître toute la vérité et à la connaître tout entière. Il veut savoir et d'où venaient les ordres et quels ils étaient exactement. Il n'aura point de satisfaction que la pleine lumière n'ait été faite à cet égard. Nous ne doutons pas que le ministère ne se soit livré, comme c'était son devoir, à une enquête approfondie sur les faits qui se sont passés le 13 décembre à Limoges et sans doute ailleurs encore. L'opinion publique a besoin de connaître les résultats de cette enquête, ne fût-ce que pour apprendre avec joie qu'elle s'était exagéré l'importance de l'incident. Il n'est point douteux que le parlement, aussitôt son retour, demandera à être exactement informé; il serait de bonne politique au ministère d'aller au-devant de ces questions et de prouver ainsi que la confiance du cabinet dans la Chambre n'est pas moindre que la confiance que la Chambre accorde au cabinet.

Les séances des conseils généraux ont été, pour la plupart, aussi paisibles que courtes. A ce seul signe on pourrait apprécier la détente qui s'est faite soudain dans les esprits. Presque partout les préfets ont tenu à prononcer des allocutions franchement républicaines, et l'on a senti que ces allocutions n'étaient pas prononcées seulement du bout des lèvres; cela nous change agréablement des habitudes de leurs prédécesseurs: nous ne parlons pas seulement de leurs prédécesseurs immédiats. Presque partout aussi, les présidents des conseils généraux leur ont souhaité la bienvenue et ont exprimé une joie sincère et de la fin de la crise et du départ des administrateurs de combat. Dans cinquante conseils généraux contre quarante, la majorité est désormais acquise aux républicains. Aux élections dernières, la proportion était renversée : tels sont les résultats du scrutin du 4 novembre, malgré la candidature officielle et la pression administrative.

Là même où les républicains ne forment qu'une minorité dans les assemblées départementales, la majorité s'est en général montrée correcte et plus disposée à la conciliation qu'à l'hostilité systématique. En deux ou trois départements seulement, la mauvaise humeur contre le nouveau cabinet ou les regrets s'adressant à l'ordre moral ont osé se manifester librement. Il va sans dire que le Gers et M. Paul de Cassagnac n'ont pas laissé passer cette occasion de se distinguer. De toutes les délibérations, la plus intéressante à coup sûr est celle du conseil général de Saône-et-Loire, qui a voté un crédit en faveur des instituteurs déplacés ou révoqués sans causes légitimes par le 16 mai. Rien de plus juste qu'un tel vote; car il convient de réparer au plus tôt le mal dont ont souffert d'honnêtes gens, presque tous pères de famille, et précisément pour avoir fait leur devoir. Mais ce n'est assurément pas [illegible] payer les [illegible]

tionnaires de M. de Fourtou. C'est celui qui a commis le préjudice qui en doit acquitter la facture, et si le département a eu raison de faire l'avance de l'indemnité aux pauvres diables que l'on a vexés, ce ne peut être qu'à la condition de s'en faire à son tour restituer le montant par les vrais coupables. Le moment est venu de régler les comptes de l'ordre moral; il ne faut pas se lasser de le répéter, c'est seulement en faisant payer à ceux qui ont entrepris cette aventure les ruines dont ils ont jonché notre sol qu'on ôtera à eux-mêmes et à leurs amis la fantaisie de recommencer une aventure nouvelle.

Le ministère de l'intérieur poursuit son travail de réorganisation administrative. Le mouvement des secrétaires généraux a paru cette semaine : on nous promet sous peu celui des sous-préfets. On a bien accepté un peu trop facilement peut-être certaines démissions, on a accordé trop aisément certains traitements de disponibilité; on s'est encore trop prêté à quelques déplacements; les nominations de cette semaine sont pourtant satisfaisantes dans leur ensemble. Quand M. le ministre de la justice parlera-t-il lui aussi à l'*Officiel?* Les parquets ont été remplis par M. de Broglie d'adversaires de la république; on en a eu la preuve même ces derniers jours : plus de cinq cents juges de paix ont été révoqués ou disgraciés pour des motifs exclusivement politiques. Le pays attend avec impatience la réforme des parquets et les mesures réparatrices envers les juges de paix.

Les électeurs sont convoqués à la date du 6 janvier pour le renouvellement des conseils municipaux. Les pouvoirs de ces conseils étaient expirés depuis le 29 octobre; les élections municipales devraient avoir été ordonnées depuis longtemps déjà. Mais le souci de la légalité, sur ce point comme sur tant d'autres, troublait peu nos ministres de combat. Le cabinet républicain a hâte de ramener l'ordre partout, et nous l'en félicitons. Il faut pourtant que la réunion des électeurs soit précédée de deux mesures, tout à la fois nécessaires et justes : la révocation des maires imposés, la dissolution des commissions municipales installées depuis six mois. On ne peut laisser le soin de présider les élections communales à ceux qui naguère se sont faits les agents sans scrupule de la pression électorale. Il importe d'autant plus que les élections du 6 janvier soient libres et sincères, que ces élections doivent avoir bientôt leur conséquence politique. C'est à la fin de 1878 que doit s'opérer le renouvellement du tiers du Sénat, et les délégués des conseils municipaux formeront l'immense majorité du collége sénatorial. Les citoyens n'oublieront pas qu'en votant la semaine prochaine pour les listes républicaines des conseils municipaux, ils assurent d'avance la paix intérieure et rendent impossibles dans l'avenir les conflits entre la Chambre des députés et le Sénat, qui peuvent seuls troubler le jeu de nos institutions.

Le spectacle le plus intéressant de l'heure présente, c'est assurément d'observer l'attitude de nos adversaires. Ils sont unanimes à reconnaître qu'en ce moment ils sont bien vaincus; et l'aveu est précieux à recueillir de leur bouche. Ils déclarent que, pour se relever, ils comptent sur nos fautes : nous tâcherons de ne point leur donner cet avantage. Ils recherchent les causes de leur défaite et trouvent qu'ils ont été battus par la division des « conservateurs » : ils n'ont tort qu'à demi; mais, ce qu'ils feraient bien de nous dire, c'est par quels moyens ils éviteraient, en une autre occasion, le retour de divisions pareilles. Ceux qui veulent ramener, les uns le comte de Chambord, les autres le comte de Paris ou le duc d'Aumale, les autres l'héritier de Napoléon III, ne sauraient jamais s'associer pour une œuvre commune. Les légitimistes se désintéressent des événements présents et poussent de plaintives élégies sur la décadence des temps; *le Français,* comique à entendre, se plaint que la république ne fasse pas, pour ses fonctionnaires, des choix assez républicains. C'est dans le parti bonapartiste que s'accomplit le mouvement le plus curieux. Là s'opère une division : les uns, mettant la main sur leur cœur et protestant de leur respect pour le suffrage universel, proclament l'importance du scrutin du 14 octobre et se déclarent tout prêts à se rallier à la république si la France continue à vouloir la république. Les voilà revenus à « l'essai loyal ». La lettre de M. Dugué de la Fauconnerie a été le symptôme le plus significatif de cette scission. Il a fallu qu'elle fût profonde et redoutable, car nous avons vu les véritables impérialistes s'appliquer aussitôt à la conjurer. *L'Ordre* et *le Pays,* qui ne marchent pas souvent d'accord, se sont entendus, cette fois, pour affirmer qu'après le 14 octobre comme avant, ils repoussaient tout compromis avec la république. « Hors de l'empire, point de salut, » telle reste leur devise. Ils continuent, déclarent-ils, à combattre la république « par tous les moyens légaux » : l'expérience du passé nous montre qu'ils la combattraient par d'autres encore si la faculté leur en était laissée. Heureusement, de ce côté, nous sommes rassurés; et quant à l'opposition « légale » de M. Rouher et de M. Paul de Cassagnac, nous ne la redoutons pas; nous la préférons même de beaucoup à leur amitié : le césarisme n'a jamais étouffé la république qu'à la condition de l'avoir embrassée d'abord.

En résumé, cette année, remplie de tant d'émotions tragiques, finit bien, et l'année nouvelle se présente sous de favorables auspices. Il est si naturel à l'humanité d'espérer, et les maux passés semblent si peu de chose, que nous avons presque oublié déjà le cauchemar affreux dont nous nous réveillons à peine. Les épreuves de notre industrie et de notre commerce marquent seules le passage des hommes néfastes qui ont été nos maîtres pendant sept mois, comme la dévastation et les ruines marquent le passage d'un cyclone. Travail et courage! Ni l'énergie ne nous manque ni les ressources pour réparer ces désastres. L'Exposition est devant nous, dont le succès doit être notre préoccupation principale. Si les élections pour le renouvellement du Sénat sont bonnes, si la république possède une fois la majorité dans les deux Chambres comme elle l'a dans le pays, si la nation achève de faire le parlement à son image, nous n'aurons plus qu'à poursuivre, au milieu du calme, ces réformes nécessaires de tout genre, sollicitées depuis si longtemps et depuis si longtemps reculées sans cesse. Nous verrons approcher sans la craindre la grande échéance de 1880 : la crise politique qui était inévitable, avancée de trois années par nos ennemis, sera désormais dans le passé et non plus dans l'avenir.

CHARLES BIGOT.

De nombreux symptômes indiquent que la question d'Orient est entrée dans une période éminemment critique,

laquelle peut se définir ainsi : est-ce le commencement de la fin — de la guerre elle-même, close par un traité qui durera ce qu'ont duré les traités précédents? Ou bien est-ce la fin du commencement — du duel turco-russe faisant place à une mêlée grandiose et désastreuse de tous les Etats européens? Mais, de tous les symptômes, le plus significatif, c'est peut-être le retour prochain à Berlin ou la rentrée en scène de M. de Bismarck. Jusqu'ici, à vrai dire, son influence, quoique plus ou moins invisible, n'a pas cessé d'être présente et d'agir dans toutes les péripéties de la question. Un congé! du *far niente* dans de telles circonstances! Combien le nerveux, impétueux et laborieux chancelier doit rire des candides parlementaires de Berlin, qui l'accusent de laisser en souffrance les affaires de l'Etat! M. de Bismarck a pris des vacances à la façon de ces auteurs féconds qui ne se retirent à la campagne que pour composer mieux à leur aise un ouvrage nouveau. Le livre est fait; l'Europe en connaît même déjà quelques chapitres : les négociations entre le prince Gortschakoff et lord Derby, qui ont abouti, par l'intermédiaire du chancelier de Berlin, à ce programme des *British interest* dont le cabinet anglais comprend maintenant, mais un peu tard, l'imprudence; — l'entrevue de Salzbourg avec le comte Andrassy, à un moment où la moindre hésitation de la part de l'Autriche pouvait compromettre la campagne des Russes; — l'entrevue de Gastein avec M. Crispi, au moment où l'Autriche semblait examiner de trop près les avantages et les inconvénients de l'alliance des trois empereurs. Quelles éclatantes déclarations d'amitié M. Crispi a échangées alors avec M. de Bennigsen! les voici tous deux en passe de devenir ministres, celui-ci à Berlin, l'autre à Rome, juste à point... Enfin, que dire de ce dernier trait de la paix séparée, qui est bel et bien parti de Berlin? Pour un premier ministre en villégiature, M. de Bismarck paraît avoir fait encore une certaine besogne; que sera-ce donc à présent, lorsqu'il intervient officiellement et en personne? Les diplomates avisés se sont dit tout de suite : Il va se passer du nouveau.

Toutefois, M. de Bismarck n'a pas rencontré jusqu'ici d'obstacle bien sérieux dans son entreprise de régler à trois la question d'Orient en maintenant pour le reste de l'Europe le *statu quo*. Il n'a pas été très difficile de retenir le comte Andrassy, ou de séduire M. Crispi. Lord Derby, de caractère versatile et assez apathique, s'est laissé, d'assez bonne grâce, dérober des déclarations qui, très-énergiques dans la forme, l'ont, au fond, dispensé de prendre parti et d'agir.

Maintenant lord Beaconsfield, le vétéran de la politique traditionnelle de l'Angleterre dans la question d'Orient, jette un défi à la politique des trois empereurs, aussitôt M. de Bismarck a relevé le gant et sort de sa retraite. Il n'a pas oublié l'échec du *memorandum* de Berlin, dû à la décision de lord Beaconsfield. L'occasion se présente encore à peu près la même : à Berlin, on soutient la paix directe, comme alors on soutenait le *memorandum ;* le « premier » va-t-il de nouveau faire échec au chancelier? Le tournoi est à coup sûr des plus intéressants et des plus instructifs; toutefois, qui sait jusqu'où les coups échangés porteront?

Un premier résultat est acquis contre l'Angleterre : elle n'a pu obtenir le concours d'aucune puissance pour appuyer la demande de médiation de la Turquie. Elle-même l'a abandonnée ; mais elle a essayé de la faire accepter : aussi les Turcs concluent que, par cela même, elle s'est engagée en leur faveur ; — du bout des doigts, soit; mais la Porte compte sur l'engrenage des événements ; elle se flatte que le bras et le corps finiront par y passer.

De fait, l'attitude actuelle de l'Angleterre n'est plus celle que le discours du comte Derby aux délégués turcophiles laissait prévoir. On paraît, à Londres, se camper bien droit, la main sur la garde de l'épée ; on relève les situations des arsenaux ; on parle d'expédier 40 000 hommes à Gallipoli, etc. Le *Times*, qui connaît ses compatriotes, conseille sagement aux Turcs de ne point trop faire fond sur ces démonstrations belliqueuses. Il paraît convaincu que tout ce tumulte guerrier se calmera; que le plus prudent pour la Porte est encore de ne compter que sur elle-même et de s'arranger avec le vainqueur au moindre prix possible. Le *Times* a-t-il raison? Peut-être. A tout prendre, il n'est point commode à l'Angleterre de faire sérieusement la guerre, comme le voudraient les Turcs. Pour de l'argent, elle en possède et même beaucoup; oui. Mais, outre que la guerre lui reviendrait plus cher qu'à tout autre peuple, a-t-elle des soldats? Quand on parle de 40 000 hommes, voire même de 80 000 hommes, c'est le bout du monde. Depuis de longues années, toutes les puissances s'épuisent à entretenir des effectifs permanents de 400 000, de 800 000 soldats ; les Anglais seuls se sont épargné les sacrifices immenses qu'impose le service obligatoire; ils recrutent à prix d'argent quelques milliers de soldats, tandis que le reste de la nation tisse, file, forge et fabrique en paix. Fort bien; mais, dans ce cas, M. Gladstone, partisan de la paix quand même, chef de l'école de Manchester, a la logique par devers lui : comment comprendre M. Disraëli menaçant de faire la guerre avec 40 000 hommes contre la Russie assurée du concours de l'Allemagne? Le « premier » a des accès de fougue toute juvénile; on se rappelle sa tirade menaçante au banquet du lord-maire; cette tirade a engagé la guerre, mais seulement entre la Russie et la Turquie. Les élans de lord Beaconsfield s'amortissent assez vite dans le calme et la mollesse du comte Derby.

Puis on aperçoit que le prince Gortschakoff n'est nullement disposé à pousser à bout le peuple anglais. Pourquoi compliquer une situation actuellement toute à l'avantage et au bénéfice des Russes? La continuation de la guerre ne peut guère leur rapporter davantage : l'extension de la guerre peut éventuellement compromettre ce qu'ils ont acquis. Car tout paraît indiquer que, selon le programme de la triple alliance, ils n'annexeront du territoire qu'en Asie, et que, dans la presqu'île des Balkans, les provinces slaves et grecques formeront de petits Etats autonomes, plus ou moins indépendants, livrés aux influences rivales de la Russie et de l'Autriche, et même de l'Italie. Dès lors, l'intérêt de la Russie est de s'arrêter et d'imposer la paix au plus tôt, tandis que l'intérêt de la Turquie est, au contraire, de prolonger la guerre et d'attirer les Russes sur la zone dangereuse des questions européennes. Remarquons le langage des journaux de Petersbourg : ils ne réclament nullement Constantinople ; ils reconnaissent que la possession de cette ville aussi bien que la franchise des Dardanelles doivent être réglées de commun accord; c'est seulement la compensation particulière de la Russie, celle qui porte, non sur les intérêts européens, mais sur le domaine particulier de la Turquie, qu'ils prétendent affranchir du contrôle d'une médiation et de la sanction d'un congrès.

En réalité, la participation de l'Angleterre à la guerre est plus difficile que beaucoup semblent le croire. Chacun voudrait bien que le voisin se chargeât de mettre le holà ; mais chacun hésite pour son compte. Tantôt c'est l'Autriche qui fait mine de s'émouvoir, tantôt c'est l'Angleterre ; mais, par un hasard significatif, ces deux puissances ne peuvent jamais éprouver en même temps leurs crises « d'intérêts nationaux » ; c'est comme le soleil et la lune : quand l'un paraît, l'autre se cache, et réciproquement. Quant aux bruits qui représentent notre gouvernement comme disposé à intervenir activement dans la question, personne ne les prend au sérieux. Sans doute il ne manque pas de braves gens en Autriche et en Angleterre pour dire : La France devrait bien retirer les marrons du feu ! C'est beaucoup d'honneur pour nous ; mais notre majorité parlementaire n'a point arraché avec tant de peine le pouvoir aux cléricaux pour continuer leur politique d'aventures. Le choix de M. Waddington comme ministre des affaires étrangères, le choix de M. de Saint-Vallier comme ambassadeur à Berlin, témoignent que notre gouvernement ne recherche ni occasions ni complications. Si notre exemple peut empêcher l'Angleterre de se laisser aller à un coup de tête, ce sera encore le meilleur service que nous puissions lui rendre — sans rancune pour le passé et à charge de revanche pour l'avenir.

Louis Jourdan.

Beaux-Arts.

Le jour de l'an coïncide avec l'époque où on aime à entreprendre les voyages en Italie, qui sont aujourd'hui une partie essentielle de la vie des hommes du monde.

Cela donne une double actualité aux *Chefs-d'œuvre de la peinture italienne*, par M. Paul Mantz, un splendide volume in-folio illustré de vingt grandes chromolithographies, d'une quarantaine de grandes figures noires reproduisant les tableaux les plus célèbres des diverses écoles italiennes depuis le moyen âge jusqu'au XVIIIe siècle.

Les nombreux culs-de-lampe gravés spécialement pour l'ouvrage reproduisent aussi des tableaux plus petits ou des portraits de peintres.

Quant au luxe de l'exécution typographique, il suffit de dire que l'ouvrage sort des presses de la maison Didot.

LIVRES D'ÉTRENNES

EVANS. **Les Ages de la pierre,** instruments, armes, ornements de la Grande-Bretagne, traduit de l'anglais par M. E. Barbier. 1 magnifique vol. grand in-8, avec 476 figures dans le texte, et une planche hors texte. 1877. Broché, 15 fr.; demi-reliure, 18 fr. — (Germer Baillière.)

LUBBOCK. **L'Homme préhistorique**, étudié d'après les monuments et les costumes retrouvés dans les différents pays de l'Europe, traduit de l'anglais par M. E. Barbier, avec 256 figures intercalées dans le texte. 1876, 2e édition considérablement augmentée, suivie d'une conférence de M. P. Broca sur *les Troglodytes de la Vezère*. 1 beau vol. in-8. Broché, 15 fr.; cart. riche, doré sur tranche, 18 fr. — (Germer Baillière.)

LUBBOCK. **Les Origines de la civilisation.** État primitif de l'homme et mœurs des sauvages modernes. 1877, 1 vol. grand in-8 avec figures et planches hors texte. Traduit de l'anglais par M. E. Barbier. 2e édition, 1877, 15 fr.; relié en demi-maroquin avec nerfs, 18 fr. — (Germer Baillière.)

BLANCHARD. **Les Métamorphoses, les mœurs et les instincts des insectes.** 1868, 1 magnifique vol. in-8 jésus, avec 160 figures intercalées dans le texte et 40 grandes planches hors texte. 2e édition, 1877. Prix, broché, 25 fr.; relié en demi-maroquin, 30 fr. — (Germer Baillière.)

SMEE (A.). **Mon Jardin**, géologie, botanique, histoire naturelle. 1876, 1 magnifique vol. grand in-8 orné de 1300 figures et de 52 planches hors texte, traduit de l'anglais par M. E. Barbier. 1876. Broché, 15 fr.; cartonnage riche, doré sur tranches, 20 fr. — (Germer Baillière.)

L'histoire de Joseph, tirée de la traduction de la Bible, par Lemaistre de Sacy, enrichie de 20 grandes compositions à l'eau-forte d'après les dessins de Bida. 1 vol. grand in-folio : broché, 50 fr.; richement cartonné avec fers spéciaux, 60 fr. — (Hachette.)

CAMERON (le commandant V.-L.). **A travers l'Afrique.** Voyage de Zanzibar à Benguela. Traduit de l'anglais, par Mme H. Loreau. 1 vol. in-8 raisin, contenant 139 gravures, 1 carte et 4 fac-simile : broché, 10 fr.; relié, 14 fr. — (Hachette.)

PAYER (le lieutenant). **L'Expédition du Tegetthoff.** Voyage dans les glaces du pôle Arctique. Traduit de l'allemand par Jules Gourdault. 1 vol. in-8 raisin, avec 68 gravures sur bois et 2 cartes : broché, 10 fr.; relié, 14 fr. — (Hachette.)

GUILLEMIN (Amédée). **Le Ciel.** Simples notions d'astronomie à l'usage des gens du monde. 1 vol. in-8 jésus, enrichi de 62 planches et de 361 gravures dans le texte : broché, 30 fr.; relié, 37 fr. — (Hachette.)

YRIARTE (Charles). **Les bords de l'Adriatique et le Monténégro.** 1 vol. in-4, avec 257 gravures sur bois et 7 cartes : broché, 50 fr.; relié, 65 fr. — (Hachette.)

MAYNE REID. **Les Robinsons de terre ferme.** 1 vol. in-8 illustré : broché, 7 fr.; relié, 11 fr. — (Hetzel.)

JULES VERNE. **Hector Servadac.** 1 vol. in-8 illustré : broché, 9 fr.; relié, 14 fr. — (Hetzel.)

JULES VERNE. **Les Indes noires.** 1 vol. in-8 : broché, 4 fr.; cartonné toile, 7 fr. — (Hetzel.)

VICTOR HUGO. **Le Livre des mères.** 1 vol. in-8 illustré : broché, 7 fr.; relié, 11 fr. — (Hetzel.)

BIART. **Deux amis.** 1 vol. in-8 illustré : broché, 7 fr.; relié, 11 fr. — (Hetzel.)

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Scientifique* et *Politique et Littéraire*, sont priés d'avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie, en leur envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 1er janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMP. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [2348]

TABLE DES AUTEURS

D'ARTICLES OU D'OUVRAGES ANALYSÉS

Du 1er juillet au 31 décembre 1882

Agolet (Mme G.). — *Drame Sacré*. — Sacré-Cœur, 291.
Allent (Paul). — Les philosophes et les écrivains sociaux, Diderot, 77.
Alvitella (Comte de). — *Fabio Hendrich*, [illegible] 254. — *Pierre [illegible]*, 307.
Amici (Edmondo). — *Cuore*, 373.
Anonyme. — [illegible] 20, 43, [illegible], 47, 150, [illegible], 188, 211, 238, 288, 32[illegible], 356, 379, 429, 450, 473, 497, 543, 569, 593, 613. — [illegible] 84. — La musique, 113. — M. Jourdan et la [illegible], 138. — — La [illegible], 169. — Le polytechnicien [illegible] Joseph [illegible], 204. — [illegible] M. G[illegible] de 1870-281. — [illegible] 343. — Le [illegible] d'Upsal, 433. — La [illegible] de M[illegible], 442, 503. — [illegible] M. [illegible] pour le [illegible], 563. — Publications [illegible], 564.
Arvède Barine. — La [illegible] 38, 87, 257, 320, 400, 447, 542. — L'Amérique [illegible], 279. — M. Thiers et Louis-Napoléon, 326. — M. Thiers et le roi Louis-Philippe lors de la révolution de 1848, 470.
Augier (Émile). — *Théâtre*, [illegible] VI, 222.
Aulard. — [illegible] S. — Sieyès et Rœderer, 589.
Azeglio (Massimo d'). — *Souvenirs*, 136.

Barton (le comte de). — *Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre*, 289.
Baldoua. — [illegible] budget de l'instruction publique, 577.
Barine. — Voir Arvède.
Barkee (Lucy). — *Le Guide [illegible] Sud*, 281.
Barthélemy (Théodore). — *La Cocotte d'Hiver*, 594.
Bellot (Ad.). — La Vénus noire, 642.
Benzon (Th.). — *Petits Poèmes*, 504.
Berchiri (G.). — *Le Régime de l'[illegible]*, 494.
Bérhel. — La [illegible], 182.
Bigot (Charles). — Semaines politiques, 22, 47, 238, 263, 285, 310, 381, 404, 475, 499, 597, 615.
Billard (Ad.). — *Dictionnaire [illegible]*, 564.
Boisgoley (Comte de). — *Le Dernier [illegible]*, 1[illegible].
Bonnal. — *Mémoires [illegible]*, 220.
Bonnlaf (Alexis). — *La Cuisine [illegible]*. Traduction nouvelle et notice, 494.
Bosquet (Emile). — *Une Vie [illegible]*, 671.
Bougot (A.). — *Étude sur la critique d'art*, 233.
Bousquet (Georges). — *Le [illegible]*, 208.
Branda (P.). — *Les Trois Caps, journal de bord*, 355.
Brunetière (Ferdinand). — Le Cycle de la croisade, 247.
Buisson (F.). — *Devoirs d'écoliers américains*, recueillis à l'Exposition de Philadelphie, 18.
Bussière (de). — *Études historiques sur la Révolution en Périgord*, 376.

Cacciana (A.). — *Le Baiser de la comtesse Savina*, 332.
Cadogan (Lady Augusta). — *La Grande Dame de [illegible]*, 543.
Cadol (Edmond). — *Les Idoles*, 43.
Cambier (L.). — *Dona Maria*, chronique du temps de Philippe II, 495.
Cameron (le commandant). — *A travers l'Afrique*, 279.
Carlisle (Sir A.-D.). — *[illegible] du monde*, 209.
Caro (M.). — Discours de [illegible] de l'Institut, 391.
Carpaccio (A.). — Edgar Quinet et Daniel Stern, 198. — M. Sarcey, 564.
Carvalho (Alfredo Pedro de). — *Les Origines [illegible] en Portugal*, 564.
Castelar (Émile). — *L'Art, la Religion et la Nature en Italie*, 136.
Chevigné (de). — *Contes rémois*, 116.
Clément (P.). — *Histoire de Colbert et de son administration*, 250.
Cohen (Jules). — *Pharisiens*, 114.
Cognet (Mme C.). — *[illegible]*, d'après la thèse de M. Audiat, 8.
Coulnot. — *Revue sommaire des doctrines économiques*, 308.

Daniel Stern. — *Souvenirs*, 201.
Daudet (Alphonse). — *Le Nabab*, 521.
Daudet (Ernest). — *La baronne Amalti, Vilma*, 236. — *Daniel de Kerfons*, 261.

Dauriac (Lionel). — Fernand Papillon, 505.
Davy. — Les Constituantes de l'Eure, en 1791, 601.

Delhaye (Alexis). — [illegible] 1772-1[illegible].
Delteil. — *[illegible]*, [illegible] 110.
Delaville [illegible]. — [illegible] 241. — [illegible] 362.
Demoor et [illegible]. — [illegible] *et de littérature*, 41.
Dennys. — [illegible] 552.
De [illegible]. — [illegible] 274.
D'Hellemmes. — [illegible] 64.
Dide [illegible]. — [illegible] 182.
Dieulafoy. — [illegible] 290.
Dollfus (Charles). — [illegible], 186.
Dupuy (Ch.). — [illegible] 350.
Duval (Jules). — L'Algérie et les colonies françaises, 40.

Ebers (George). — *Uarda*, 38.
Egger. — [illegible] les Arménians, 604.
Enault (Louis). — *La Veuve*, 307.
Lanson. — [illegible] 222. — [illegible] 567.

Lanoue [illegible]. — [illegible] vie militaire en Espagne et en Russie (1808-1812), 91, 303.
Espinas (A.). — [illegible] 182.
Eyen (Antoine). — *Souvenirs d'un artiste*, 305.
Lyons [illegible], 609.

Fagel (A.). [illegible]. — [illegible], 560.
Fée (Odile). — [illegible] Mérat. — [illegible] 335.
Feuillet (Octave). — [illegible] 188.
Fleury (J.). — [illegible], 14.
Fournier (Eugène). — [illegible] 99.
Freminet (Arsène). — [illegible] 560.
Freytag (Gustave). — *Marcus Konig*, 38.

Gaschet (Maxime). — [illegible] 17, 40, 69, 115, 162, 186, 208, 233, 260, 305, 330, 354, 376, 424, 447, [illegible] 641.
Gautier (Théophile). — *L'Orient*, 425.
Gazier (A.). — [illegible] 184.
Gebhart (É.). — Études nouvelles sur l'Italie : [illegible] M. [illegible] 135.
Geffroy (A.). — *Le quatrième centenaire de l'Université d'Upsal*, 433.
George Sand. — [illegible] 350.
Gérard de Nerval. — Voir Nerval.
Gréy (Ch.). — [illegible] M. Anastase Goudas, 491.
Gesalou (A.). — [illegible] 108.
Goltz (le baron de). — *Léon Gambetta et ses armées*, 281.
Goncourt (Edmond et Jules de). — *Histoire de Marie-Antoinette*, 503.
Gondinet. — *Le Club*, 522.
Goudas (Anastase). — *Les Vies parallèles des hommes qui se sont [illegible]*, [illegible]
Gouellault [illegible]. — [illegible] 563.
Goutcharoff (Ivan). — *Oblomoff*, scènes de la vie russe, 42.
Gréville (Henry). — *Sonia*, 235.
Gréyin [illegible]. — [illegible] 564.
Gr[illegible]. — [illegible]
Guéyer (A.). — [illegible]
Gumel. — [illegible]

Halévy et Meilhac. — *La Cigale*, 356.
Hall (B.). — *Hist[illegible]*, 92.
Haupt (Moriz). — *Chants populaires français*, 259.
Hinstin (G.). — *Les Romains à Athènes avant l'empire*, 162.
Hoffer (Christian). — *De l'usage des masques dans les comédies de Térence*, 519.
Horlin. — [illegible]
Hugo (V.). — [illegible]
Humbert (V.). — [illegible] : [illegible] 29.
Hu[illegible] (E.). — [illegible] 351.

Ibsen (Henrik). — *Brand*, drame norvégien, 258.

Jacottet (Louis). — *La Côte des Sables*, 92.
Jacquinet. — *A travers l'histoire*, 424.
Janet (Paul). — Lettre à M. Ernest Renan, 1. — Lettre à propos du roman de Pascal, 540.
Janin (Jules). — Œuvres diverses. *Critique dramatique*, tome IV, *Théâtre de province*, 93. — Correspondance, 502.
Jezierski (L.). — Le passage du Danube par les Russes, 67. — L'alliance des trois empereurs, 121. — La première opération des Russes dans les Balkans, 224. — [illegible] française sous l'empire, d'après le rapport de M. Duruy, 380. — Le projet de médiation dans la question d'Orient, 587. — Semaines politiques, 383, 406, 431, 453, 477, 500, 526, 547, 573, 614.
Joanne. — *Géographie de la France*, 158.
Joly (A.). — *Histoire de deux fables de La Fontaine*, 449.
Jusserand (Jules). — *Le Théâtre en Angleterre depuis la conquête jusqu'aux prédécesseurs immédiats de Shakespeare*, 565.

Kausch (le conseiller). — *Histoire véritable du diable*, 400.

Lacroix (Paul). — *Œuvres de François Villon*, 496.
Lafayette (Raoul). — *La Poésie, son passé, son présent, son avenir*, 187.
Lafitte (Paul). — M. Courcelle, économiste, 558.
Lair (Maxime). — *Rêves et Réalités*, 308.
Lapommeraye (Henri de). — *Molière et Bossuet*, 376.
Laun (le Dr Adolf). — *Fables de La Fontaine*, 517.
Le Blant (Edmond). — La Renaissance et le Christianisme à l'époque des persécutions, 417.
Leconte de l'Isle. — *Sophocle*, traduction nouvelle, 163.
Legouvé. — *Une Séparation*, 612.
Legrand (A.). — *Devoirs d'écoliers américains*, recueillis à l'exposition de Philadelphie, 18.
Lemos (Miguel). — *Essais positivistes*, 564.
Lenient (G.). — M. Delacour, 584.
Lenormant (François). — La Doctrine de la pénitence chez les Chaldéens, 207.
Le Reboullet (Ad.). — Bibliothèque d'éducation et de récréation illustrée, 568.
Leroy-Beaulieu (Anatole). — Les Intérêts conservateurs et le manifeste du maréchal, 265. — La Candidature officielle et les élections, 313.
Lichtenberger (F.). — *Encyclopédie des sciences religieuses*, 398.
Locatelli (Pasino). — *Récits*, 17.
Lorsecher (Jules). — *Les Ponts [illegible] de la vie de Molière*, 17.

Mackenzie Wallace. — *La Russie, le pays, les institutions et les mœurs*, 73.
Magnus (Dr Hugo). — *Du développement historique du sens de la couleur*, 14.
Maillon (H.). — Léon Dupont, 25.
Martini. — *La Marquise*, 17.
Meilhac et Halévy. — *La Cigale*, 35.
Mendès (Catulle). — *Les Folies amoureuses*, 308.
Meline (Gustave). — *Tableau de la littérature française de 1800 à 1815*, 447.
Molinari (G. de). — *Lettres sur la Russie*, 171.
Monet (Eugène et Félix). — *Les Mélomanes de Paris*, 355.
Morin (A.-S.). — *Gabriel*, 426.
Nerval (Gérard de). — *Poésies complètes*, 42.

Neymarck (Alfred). — *Contes et nouvelles*, 250.
Noël (Octave). — *Nouveau dictionnaire de poche*, 265.
Nolhac (Jules). — *La Frégate d'Hoche*, 211.
Nouvion (Georges de). — Jeanne d'Albret et Eléonore de Roye, 109. — Études nouvelles sur Colbert, 250. — Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, 289. — La Révolution en Périgord, 376. — Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie, 445. — Publications historiques [illegible] : le XVIIIe Siècle, 607, *Histoire d'Angleterre*, 608, *la sainte Bible*, 609.

Oliphant (Mrs). — *Dante*, 351.

Page (H.-A.). — *Vie et Écrits de Thomas de Quincey*, 464.
Passy (Frédéric). — Les Rapports du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel chez les différentes nations de l'Europe, 337.
Perceval (Victor). — *La Dot de Geneviève*, 593.
Peyrefitte (Théophile). — *Contes du Midi*, 332.
Pigeonneau (H.). — *Le Cycle de la croisade et de la famille de Bouillon*, 247.

Pirmez (Octave). — *Jours de solitude*, 91.
Pont-Jest (René de). — *Le n° 13 de la rue Marlot*, 262.
Pontmartin (Armand de). — *Samedis*, XIVe série, 355.
Pontsevrez (P. de). — *Au temps des feuilles*, 116.
Pougin (A.). — *Adolphe Adam*, 116.
Pressensé (E. de). — Semaines politiques, 71, 95, 119, 142, 166, 192, 213, 335, 358, 429, 451, 525, 545, 571. — M. Thiers, 217. — *La Vie ecclésiastique, religieuse et morale des chrétiens aux IIe et IIIe siècles*, 272.

Quesnel (Léo). — Les Poètes modernes de l'Angleterre : Charles Lamb, 32. John Keats, 61. Cobridge, 219. Shelley, 320. Wordsworth, 420. — Le Mont-Blanc, 159. — L'Inde, 254. — M. Anthony Trollope, romancier anglais contemporain, 374. — Thomas de Quincey, le mangeur d'opium, 464. — Les Superstitions et traditions populaires des Chinois, 582.
Quinet (Edgar). — *Lettres à sa mère*, 198.

Rambaud (Alfred). — Études nouvelles sur la Russie, 73, 169. — La Guerre de Crimée, d'après M. Camille Rousset, 97. — Un Nouveau Commentateur de Rabelais, M. Jean Fleury, 132.
Rambaud (Yveling). — *Achille Robineau et Cie*, 211.
Rameau. — *Une Colonie féodale en Amérique. L'Acadie*, 445.
Ravaisson-Mollien. — Discours prononcé à la séance annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 558.
Reinach (J.). — De l'influence historique de la France sur l'Allemagne, 1. — Pierre Lanfrey, 529.
Renan (Ernest). — *Les Évangiles et la seconde génération chrétienne*, 297.
Reynald (Hermile). — Manuel et la Restauration, 230.
Richard (Henry). — *Les Rapports du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel chez les différentes nations de l'Europe*, 337.
Ritter (Eugène). — L'École d'Angelas et la Philologie moderne, 103.
Robert (Auguste). — *La Bataille des morts*, 355.
Robida. — *Les Vieux Vieux Villes d'Italie*, 394.
Robin (Charles). — *L'Instruction et l'Éducation*, 163.
Rocquain (Félix). — Le Parlement Maupeou, 145.
Rollinat (Maurice). — *Dans les brandes*, 43.
Rosières (Raoul). — Les Cathédrales gothiques, 437.
Rousset (Camille). — *La Guerre de Crimée*, 97.
Ruble (le baron Alphonse de). — *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, 109.
Runeberg (Jean-Louis). — *Œuvres complètes*, 292.

Sabatier (A.). — La Critique biblique et ses origines en France, 457.
Sacy (S. de). — Les *Provinciales* de Pascal, 42.
Sanctis (Francesco de). — *Histoire de la littérature italienne*, 351.
Sarcey (Francisque). — *Comédiens et Comédiennes, la Comédie française*, 496.
Salvey (Émile). — *Roger de Tóstes*, 235.
Scholl (Aurélien). — *Les Scandales du jour*, 611.
Selden (Camille). — *Portraits de femmes*, 115.
Sellar (W.-Y.). — *Virgile*, 350.
Senoul. — *Conversations de M. Thiers* M. Thiers et Louis-Napoléon après l'élection du Dix-Décembre, 326. M. Thiers et le roi Louis-Philippe lors de la Révolution de février, 470.
Siegfried (Jules). — *La Misère, son histoire, ses causes, ses remèdes*, 113.
Stiass (Edmond). — *Histoire des clubs sur la [illegible]*, 542.
Stammberg (Gottfried). — *Ollanta*, drame péruvien du temps des Incas, traduit en vers allemands, 87.
Stapfer (Paul). — L'Humour et les Humoristes, 125, 151, 174.

Talmeyr (Maurice). — M. Émile de Girardin, 579.
Timon (Paul). — *Un Mari tout neuf*, 235.
Toulouze (Gustave). — *Le Chevalier de Saint-Jean*, 264.
Tourneux (Maurice). — *Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm*, 520.
Trollope (Anthony). — *Le Sénateur américain*, 374.

Ulbach (Louis). — *Mme Gosselin*, 19.

Vernes (Maurice). — Le [illegible] chrétien aux [illegible] siècles, 272. — Une encyclopédie des sciences religieuses, 398.
Vernier (Valéry). — *Aline*, 209.
Veuillot (Louis). — *Molière et Bourdaloue*, 376.
Vincens (Ch.). — Les Évangiles et la seconde génération chrétienne, 297.

Wallace. Voy. Mackenzie.
Westall (W.). — *Contes et Légendes de la Suède et de la Laponie*, 402.
Wolzogen (Alfred von). — Traduction en vers allemands de *Brand*, drame norvégien de Henrik Ibsen, 258.

PARIS. — [illegible] — [illegible]